

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

2004

MÉMOIRE
XXXIV

Le premier âge du Fer en France centrale

PIERRE-YVES MILCENT

VOLUME I



Ouvrage publié par la Société préhistorique française, avec le concours
du Ministère de la culture (sous-direction de l'archéologie) • de la Région d'Auvergne • du Conseil Général du Cantal
de l'Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire (UMR 5608) • de l'Université du Mirail (Toulouse)
du Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques • Université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand)

Le premier âge du Fer en France centrale

PIERRE-YVES MILCENT

VOLUME 1

MÉMOIRE XXXIV
DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

Ouvrage publié par la Société Préhistorique Française
avec le concours du Ministère de la culture (sous-direction de l'archéologie),
de la Région d'Auvergne, du Conseil Général du Cantal,
de l'Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire (UMR 5608), de l'Université du Mirail (Toulouse),
et du Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques, Université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand)

2004

En couverture : Tumulus de Lazenay à Bourges (Cher). Fouilles 2000 (photo de l'auteur).

Sommaire

REMERCIEMENTS	9
INTRODUCTION	11
Une recherche à l'histoire mouvementée	11
Objectifs	11
Période, espace et corpus d'étude	12
Méthodes et outils d'investigation	14
Un canevas chronologique	15
CHAPITRE I : DE L'ÉPÉE DE BRONZE À L'ÉPÉE DE FER (930-650 av. J.-C.)	
INTRODUCTION : LES ENJEUX HISTORIQUES	19
1. LA TRANSITION BRONZE-FER EN FRANCE CENTRALE	21
1.1. Des productions céramiques à l'occupation du sol	21
1.1.1. La céramique	21
1.1.2. Habitat et occupation du sol	42
1.2. Métallurgie et dépôts	50
1.2.1. Le fer	50
1.2.2. Les bronzes	53
1.2.3. Conclusion	60
1.3. Les pratiques de dépôt : un indicateur des histoires régionales	62
1.3.1. Existe-t-il une logique dans l'évolution des dépôts terrestres ?	63
1.3.2. Les épées : du dépôt et du fleuve à la tombe	66
1.3.3. Des pratiques de déposition révélatrices d'une rupture	69
1.3.4. Conclusion	71
2. LES ÉPÉES, FIL CONDUCTEUR DU HA C	73
2.1. L'épée hallstattienne, sujet d'études depuis le XIX^e s.	73
2.1.1. Une typo-chronologie délaissée	73
2.1.2. Débats autour de la genèse de l'armement hallstattien	77
2.2. Typologie des bouterolles et épées hallstattiennes	78
2.2.1. Les bouterolles	79
2.2.2. Les épées de bronze	80
2.2.3. Les épées de fer.....	87
2.3. Questions de chronologie	95
2.3.1. Les contributions passées	95
2.3.2. Chronologie relative de l'armement de bronze	99
2.3.3. Les épées de fer en regard de la chronologie relative des armes de bronze	100
2.3.4. Propositions pour un aménagement de la typo-chronologie du Ha C	102
2.3.5. Chronologie absolue	105
2.4. Origine, diffusion et répartition de l'épée hallstattienne	108
2.4.1. Une origine nord-atlantique	108
2.4.2. Wehringen ou le temps fort de la diffusion du premier armement hallstattien	108
2.4.3. L'armement du Ha C récent et le basculement d'ouest en est	113
2.4.4. De la diffusion internationale aux groupes régionaux	115

2.5. Sépultures et nécropoles du Ha C en France centrale	118
2.5.1. Le sud de l'Auvergne et ses marges	118
2.5.2. Le Berry et la Sologne	126
2.5.3. Le partage du territoire au nord de la France centrale	133
3. SYNTHÈSE	135
3.1. La fin de l'âge du Bronze en France centrale (fin X ^e -IX ^e s. av. J.-C.)	135
3.2. Le VIII ^e s. av. J.-C. : un siècle de transition	136
3.2.1. En France centrale	136
3.2.2. Des histoires différentes	137
3.3. La généralisation du passage au premier âge du Fer : dernier tiers du VIII ^e s. et première moitié du VII ^e s. av. J.-C.	138

CHAPITRE II :
UNE PROFUSION DE BIJOUX FÉMININS AU MILIEU DU PREMIER ÂGE DU FER
(650-510 av. J.-C.)

1. TYPOLOGIE, SÉRIATIONS ET CHRONOLOGIE DES PARURES	145
1.1. Typologie	145
1.1.1. Matériaux et catégories fonctionnelles	145
1.1.2. Parures annulaires : système descriptif	147
1.1.3. Parures annulaires : détails de la hiérarchisation des rubriques descriptives	151
1.1.4. Perles et anneaux	152
1.2. Étude chronologique	154
1.2.1. La matrice combinatoire	154
1.2.2. Définition des ensembles obtenus	154
1.2.3. Chronologie relative du bloc 2	160
1.3. Peut-on identifier une étape moyenne dans le premier âge du Fer de France centrale? ...	161
1.3.1. Données stratigraphiques	161
1.3.2. Données comparatives	161
1.3.3. Conclusion	164
2. DE RICHES ATOURS	165
2.1. Diversité des formes et des matières : un catalogue	165
2.1.1. Les boucles d'oreille	165
2.1.2. Les torques	165
2.1.3. Les bracelets	168
2.1.4. Les anneaux de jambe	172
2.1.5. Les perles (colliers ou plastrons)	174
2.1.6. Pendeloques et anneaux	174
2.1.7. Conclusion	175
2.2. Les panoplies	176
2.2.1. Des hommes discrets	176
2.2.2. Les parures de femmes : vers la légèreté et la dissymétrie	176
2.3. Parures et cultures	178
2.3.1. Contribution des parures annulaires métalliques à l'identification culturelle	178
2.3.2. Un découpage culturel diffus et complexe	180
3. SÉPULTURES ET DÉPÔTS	181
3.1. Tombes et cimetières	181
3.1.1. Le coude ligérien	181
3.1.2. Le Berry	182
3.1.3. La Basse Auvergne	183
3.1.4. La Haute-Auvergne et le Haut-Limousin	184
3.1.5. Le domaine funéraire en France centrale : point de synthèse	185
3.2. Les dépôts non funéraires	187
3.2.1. Le dépôt de La Mouleyre à Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire)	187
3.2.2. Autres dépôts, même grille d'interprétation	191
3.2.3. Des pratiques héritées de l'âge du Bronze	194
4. AU-DELÀ DES APPARENCES, LA QUESTION DES FEMMES	197
4.1. Parures et costumes féminins : permanences et modifications	197
4.2. Mobiliers féminins au statut privilégié ou singulier	200
4.2.1. Sépultures "riches"	200
4.2.2. Bijoux exotiques	200

4.3. Un phénomène interrégional	201
4.3.1. Aspects régionaux des transformations perceptibles dans le domaine funéraire	201
4.3.2. Dépôts et circulation de la parure féminine	207
4.3.3. Quelle place pour les femmes dans la société au Ha D1-2?	208
4.4. Résumé et conclusion	209
4.4.1. Aspects chronologiques	209
4.4.2. Culture et parures	210
4.4.3. Les femmes	210
4.4.4. Une histoire originale	211

CHAPITRE III :
DES “PRINCESSES” HALLSTATTIENNES AUX CELTES EN ITALIE
(510-390 av. J.-C.)

1. TYPO-CHRONOLOGIE HALLSTATTIENNE ET LATÉNIENNE	219
1.1. En guise de préambule : sériation et vides archéologiques	219
1.2. Présentation du corpus documentaire	220
1.2.1. Le faciès matériel du Ha D3	220
1.2.2. Le faciès matériel de LT A ancienne	223
1.2.3. Le faciès matériel du Ha D3-LT A ancienne	232
1.2.4. Le faciès matériel de LT A récente	237
1.2.5. Le faciès matériel de LT A	239
1.2.6. Le faciès matériel du Ha D3-LT A	241
1.3. Interprétation des données typo-chronologiques	242
1.3.1. Déséquilibres documentaires	242
1.3.2. Aspects chronologiques	243
1.3.3. Les grands découpages culturels : retour puis dissolution	244
1.3.4. Conclusion	247
2. TOMBES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES “ORDINAIRES”	249
2.1. L’Auvergne	249
2.1.1. Inhumations	249
2.1.2. Crématations	249
2.1.3. Conclusion	250
2.2. Entre faciès occidental et faciès nord-alpin : l’est du Limousin	250
2.2.1. Augères et Bazelat (Creuse)	250
2.2.2. Un faciès culturel mixte	251
2.3. L’Orléanais	253
2.3.1. Les sépultures en tumulus	253
2.3.2. Les tombes en fosse	254
2.4. Le Berry	254
2.4.1. Les ensembles fouillés anciennement ou mal connus	254
2.4.2. Les ensembles fouillés récemment de façon extensive	256
2.5. Conclusion	258
2.5.1. Groupes et contexte culturels	258
2.5.2. Du tertre à la tombe plate	259
3. SÉPULTURES RICHES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES ARISTOCRATIQUES	261
3.1. Les tombeaux fastueux de l’Orléanais	261
3.1.1. La Butte Moreau à Mardié	261
3.1.2. La Ronce à Sainte-Geneviève-des-Bois	263
3.1.3. Les grands tertres et autres sépultures riches du Loiret	266
3.2. Le Berry sous le sceau de la diversité	269
3.2.1. Inhumations à mobilier riche ou spécifique d’un statut privilégié	269
3.2.2. Crématations remarquables	272
3.2.3. Vestiges de tombes riches et grands monuments funéraires	275
3.3. Caractérisation et évolution des pratiques funéraires privilégiées du Ha D3 à LT A récente	278
3.3.1. Quels types de tombes privilégiées pour la fin du Ha D?	278
3.3.2. Les cendres des héritiers (Ha D3 et LT A ancienne)	279
3.3.3. Une classe “nouvelle” : les porteurs d’épée de LT A	280
3.3.4. Conclusion	281

4. AVARICUM ET LES RÉSEAUX DE CONTACTS EN FRANCE CENTRALE	285
4.1. Habitats perchés ou fortifiés en France centrale	285
4.1.1. Les sites de la Marche	285
4.1.2. Les sites de l'Auvergne	286
4.2. Avaricum, une importante agglomération du V^e s. av. J.-C.	288
4.2.1. Situation et origines	288
4.2.2. Le site d'Avaricum au dernier quart du VI ^e et au V ^e s. av. J.-C.	290
4.2.3. Territoire et fonctions de l'agglomération	296
4.2.4. Naissance d'une agglomération proto-urbaine au V ^e s. av. J.-C.	300
4.2.5. Conclusion	303
4.3. Les importations	303
4.3.1. La céramique	304
4.3.2. Les vases de bronze	308
4.3.3. Autres objets importés	312
4.3.4. Les importations : un bilan	313
4.4. Les réseaux de contacts	314
4.4.1. Le réseau occidental	314
4.4.2. Le réseau nord-alpin	317
4.4.3. Les réseaux méridionaux	318
4.4.4. La France centrale, carrefour d'influences	322
5. SYNTHÈSE : LA FIN DU PREMIER ÂGE DU FER EN FRANCE CENTRALE	327
5.1. Les origines	327
5.2. La 3^e étape du premier âge du Fer (Ha D3-LT A ancienne)	328
5.3. Le début du second âge du Fer (LT A récente)	330
CONCLUSION	333
1. Temps et histoire	335
2. Cultures et frontières	336
3. Échanges et médiation	337
BIBLIOGRAPHIE	339

ANNEXES

1. Sites de France centrale où figurent des types céramiques caractéristiques du Ha B2-3 et du Ha C....	379
2. Les terrines du Ha C et Ha D1-2 en France moyenne et septentrionale	383
3. Objets en fer et en bronze au Ha C en Berry et Sologne	385
4. Les dépôts du Ha B2-3 avec objet à douille écrasé ou avec objet coincé dans une douille	387
5. Les dépôts à objets métalliques de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer en France centrale ...	389
6. Poignards et épées de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer en France centrale	393
7. Épées et bouterolles du Ha C ancien en Europe	397
8. Parures métalliques du Ha D1-2 en France dont les types sont attestés en France centrale	401
9. Céramique à décor de peinture graphitée d'aspect argenté du Ha D3-LT A ancienne	411
10. Sources antiques relatives aux premières installations des Gaulois en Italie et en Europe centrale ..	413

INVENTAIRE DES SITES ET DÉCOUVERTES DU PREMIER ÂGE DU FER EN FRANCE CENTRALE

ALLIER (03)	421
CANTAL (15)	425
CHER (18)	443
CORRÈZE (19)	505
CREUSE (23)	511
INDRE (36)	521
LOIR-ET-CHER (41)	535
HAUTE-LOIRE (43)	539
LOIRET (45)	543
PUY-DE-DÔME (63)	563
PLANCHES	583

Remerciements

À mes parents

Cette publication est tirée d'une thèse de doctorat achevée en 1998 et soutenue l'année suivante à l'Université de Paris I. Je tiens à remercier mon ancien directeur de recherche, M. Olivier Buchsenschutz, pour ses conseils, mais aussi pour le soutien permanent qu'il a bien voulu accorder à la publication de cet ouvrage. Avec son appui et celui de M. Christian Peyre, j'ai pu travailler dans les conditions les plus favorables au Laboratoire d'archéologie de l'E.N.S. au sein de l'U.M.R. 8546 (ex. 126.6). Ma profonde reconnaissance va également à Stéphane Verger pour l'aide à la fois scientifique et amicale qu'il me prodigua tout au long de cinq années de travail.

Ce travail n'aurait sans doute pas abouti sans le soutien de Jean-Pierre Daugas, Laurent Fournier, Matthieu Gaultier, Vincent Guichard, Christine Mennessier-Jouannet, Béatrice Milcent. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés.

Ma gratitude s'adresse également à toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur concours, notamment en nous facilitant l'accès à leur documentation, à leurs archives, aux collections dont ils ont la responsabilité ou la propriété : Pascal Amelin, François-Xavier Amprimoz, Barbara Armbruster, Laurence Augier, Pierre Bailly, Rodolphe Bailly, Catherine Bellon, Gilbert Boudriot, Laurent Bourgeau, Patrice Brun, Marie-Pierre Chambon, Carole Cheval, John Collis, Claude Constantin, Caroline de Crouzet, Henri Delétang, Fabien Delrieu, Laurent Dhennequin, Jon Dunkley, Pierre Gablin, Franck Galtier, Guillemette Gardette, José Gomez de Soto, Roland Irribaria, Jean-Paul et Thomas Jousset, Isabelle Kerouanton, Joël Lambert, Annie Lamesch, Arnaud Lefébure, Patrick Léger, Damien Leroy, Valérie Le Roux, Marc Levéry, René Liabeuf, Sophie Liégard, Gilles Loison, Catherine Louboutin, Sylvie Lourdaux, Alexis Luberne, Didier Milcent, Benoît Mille, Christophe Moulherat, Laurent Olivier, François Ory, Franck Perrin, Hélène Perrin, Pierre Poupet, Ian Ralston, Guy Richard, Christine et Sandrine Riquier, Marie-Jeanne Roulière-Lambert, Olivier Ruffier, Jacques Troadec, Anne Supplisson, Frédéric Surmely, Jean-Philippe Usse, Pierre Vallat, Christian Verjux, Alphonse Vinatié, Joël Vital, Hubert Zurfluh.

Introduction

UNE RECHERCHE À L'HISTOIRE MOUVEMENTÉE

Au printemps 1953 à Sainte-Geneviève-des-Bois dans le Loiret, une équipe de fouilleurs amateurs entreprit, sous la direction d'Hubert Zurfluh, la fouille d'un tumulus de la fin du premier âge du Fer de taille remarquable. L'opération était rapidement couronnée de succès avec la mise au jour de deux crémations déposées dans des vases de bronze d'origine étrusque, auxquels étaient notamment associés des étoffes fines et un bijou d'or. La spectaculaire découverte passa presque inaperçue néanmoins ; elle fut éclipsée par l'intérêt que l'on portait à la découverte faite à Vix, quelques mois plus tôt, d'une inhumation féminine très riche attribuable à la même époque. L'anecdote résume parfaitement le paradoxe des recherches sur le premier âge du Fer de la France centrale : cette province, aujourd'hui constituée des régions Centre, Auvergne et Limousin, et forte d'un riche potentiel archéologique dont les auteurs antiques, de Posidonios à Tite-Live en passant par César, s'accordent à vanter la puissance dès les origines, n'apparaît pas, ou si peu, dans les synthèses consacrées au début de l'âge du Fer et reste largement méconnue. Le problème n'est pas neuf, il se posait à peu près dans les mêmes termes il y a plus d'un siècle (Buhot de Kersers, 1887c ; de Goy, 1900). Sur le terrain comme dans les revues spécialisées, les travaux n'ont cependant pas manqué entre temps, mais, à l'exemple de la fouille de Sainte-Geneviève-des-Bois, ils n'eurent pas la reconnaissance que l'on était en droit d'attendre.

Les faiblesses de la diffusion et de l'impact des données scientifiques collectées peuvent s'expliquer par l'histoire de la recherche dont nous ne pouvons donner ici qu'un bref aperçu. Cette dernière fut heurtée mais aussi cloisonnée sur le plan géographique. Quatre principales phases d'activité rythment la recherche appliquée au premier âge du Fer des régions Centre, Auvergne et Limousin. Au cours du dernier tiers du XIX^e s., plusieurs archéologues berruyers de grande valeur – Pierre de Goy, Alphonse Buhot de Kersers, Albert des Méloizes notamment –, regroupés

au sein de la Société des Antiquaires du Centre, ont su collecter méthodiquement une importante documentation sur le Berry. Cette émulation, qui trouva un écho plus mitigé dans les régions voisines, sombre pourtant vers 1900 en l'absence d'une relève et suite à l'affaiblissement de l'intérêt pour la Protohistoire récente ; ici comme ailleurs en France, le mythe d'une génération de protohistoriens fauchée sur les champs de bataille entre 1914 et 1918 ne trouve aucun fondement, et le décès au front de Joseph Déchelette ne peut servir de prétexte à masquer un essoufflement général du mouvement scientifique nettement antérieur à la première Guerre mondiale. Il fallut attendre la fin de la seconde Guerre mondiale, suite à une période d'un demi-siècle presque vide de toute recherche, pour que les travaux de Jean Favière sur le Berry, de l'abbé André Nouel et de Gérard Cordier sur le bassin de la Loire moyenne, de Jean-Jacques Hatt et Jacques-Pierre Millotte sur le Massif central, remettent en selle l'étude de la Protohistoire récente. De cette renaissance sont tributaires les recherches dynamiques entreprises dans les années 1970 et au début des années 1980. Animées par Jean-Pierre Dugas en Auvergne, Nicholas Freidin et Martine Willaume en Orléanais et Berry, Marie-Jeanne et Joël Lambert en Limousin, Patrick Léger dans la Creuse, elles aboutirent à des synthèses régionales ou micro-régionales, notamment sous la forme de thèses de doctorat. Depuis une décennie environ, le développement de l'archéologie préventive a considérablement enrichi l'approche et les données de la Protohistoire récente, même si le déficit de publication des résultats se fait chaque année plus pesant.

OBJECTIFS

Il paraît aujourd'hui nécessaire de réduire l'écart entre le foisonnement des sources archéologiques disponibles et le peu d'usage que l'on en fait dans les études générales sur le premier âge du Fer, mais aussi d'abattre les cloisons qui ont segmenté artificiellement les corpus à l'échelle de la France centrale. Toutefois notre ambition ne se limite pas à faire connaître une

information souvent inédite ou difficile d'accès pour combler un déficit documentaire. Nous avons acquis dès le début de notre recherche la conviction que la France centrale forme un ensemble singulier et remarquable, qu'elle met en jeu des problématiques permettant de dépasser les cadres régionaux, et d'apporter de nouvelles clefs de lecture au premier âge du Fer d'Europe moyenne occidentale, dont les perspectives sont biaisées par l'intérêt parfois exclusif et donc excessif accordé aux régions les plus continentales. Les fouilles conduites à Bourges depuis quelques années manifestent à elles seules la nécessité de formuler de nouvelles interprétations qui rendent compte de la documentation à l'ouest de la Bourgogne. Au carrefour de plusieurs faciès culturels, la France centrale est un observatoire de premier ordre pour étudier les rapports entre domaines nord-alpin, atlantique et méridional. Elle permet de ne pas privilégier l'étude du premier au détriment des deux autres.

Les principaux thèmes abordés dans cette perspective sont d'ordre général et mobiliseront des aspects très divers de la culture matérielle (ensembles funéraires, dépôts non funéraires, habitats, etc.). En revanche, lorsque le besoin s'en fera sentir, nous n'hésiterons pas à engager des études détaillées afin de résoudre les problèmes qui paraissent rédhibitoires à une meilleure appréhension du premier âge du Fer. C'est aussi la raison pour laquelle certaines investigations nous engageront à utiliser parfois des documents extérieurs à la France centrale.

L'établissement d'une chronologie constituera le premier objectif, puisque de la validité et de la précision de celle-ci dépendent la pertinence des interprétations. Il sera plus souvent question de chronologie relative que de chronologie absolue dans la mesure où la documentation réunie permet rarement d'apporter des précisions dans le second domaine. Nous porterons une attention particulière aux marqueurs des phénomènes de continuité, de transformation ou de rupture, qui rythment le premier âge du Fer.

Le mobilier de même que les pratiques funéraires serviront à aborder la question de la définition des faciès culturels. L'aire de confins culturels que nous avons retenue nous aidera à distinguer des effets de seuil et à surmonter ainsi les lacunes documentaires.

Les échanges constitueront un troisième enjeu pour appréhender cette fois-ci les relations d'un groupe culturel à un autre. La question sera abordée du point de vue interrégional, à l'aide des importations, qu'elles soient modestes ou luxueuses, l'intention étant d'évaluer la nature des échanges et surtout leur implication dans les mécanismes évolutifs du premier âge du Fer.

Ces thèmes et ceux qui leur sont connexes, doivent nous permettre, en dernier ressort, de mieux comprendre les sociétés du premier âge du Fer et ce qui les anime. Les élites, groupe le plus à même de peser sur les destinées de l'ensemble du corps social ou du moins de laisser les traces archéologiques les plus conséquentes et explicites, seront sollicitées au premier chef.

PÉRIODE, ESPACE ET CORPUS D'ÉTUDE

La délimitation des recherches envisagées achoppe d'abord sur le problème du cadre temporel. Le premier âge du Fer, tant en ce qui concerne les périodes de transition que les subdivisions chronologiques et leur hiérarchie, est effectivement l'objet d'appréciations différentes. Nous définissons le premier âge du Fer comme l'époque correspondant à la première étape de développement d'une métallurgie du fer maîtrisée (après un long temps de recherches et de balbutiements) et à l'usage généralisé, dans les pratiques funéraires, de l'ensevelissement en tumulus. En terme de chronologie centre-européenne, cela équivaut à peu près aux Ha C et D¹. En intégrant à nos recherches les périodes qui permettront de préciser les modalités de la transition avec l'âge du Bronze en amont, avec le second âge du Fer en aval, c'est-à-dire les Ha B2-3 et LT A, nous avons voulu conserver la possibilité de reconsidérer ou d'affiner ce postulat de départ.

Le bassin supérieur et moyen de la Loire donne son unité générale à l'aire d'étude (fig. 1), bien qu'il couvre deux unités géographiques distinctes, le centre et le nord du Massif central d'une part, le sud du Bassin parisien d'autre part. Au sujet du relief, la différence entre les deux faciès n'est pas aussi marquée qu'on pourrait le supposer. La transition entre le bassin sédimentaire et le massif ancien est progressive, comme on le constate en passant du Berry à l'Auvergne, et les contrastes les plus forts ne se situent pas entre le Massif central et les régions périphériques, mais bien plutôt entre les sommets volcaniques, les plateaux d'altitude et les zones de bas plateaux et de vallées du Massif central. Pour faciliter le travail de documentation, les contours géographiques plus précis sont taillés au droit à l'intérieur des limites administratives des régions Centre, Auvergne et Limousin, avec le souci de respecter au mieux et dans la mesure du possible la cohérence des groupes de découvertes archéologiques. Le nord et l'ouest de la région Centre, l'ouest du Limousin ne sont pas pris en compte parce qu'ils relèvent d'autres réseaux hydrographiques et seules les franges nord et sud du domaine d'étude appartiennent aux bassins de la Dordogne et de la Seine; la limite occidentale est ajustée dans le détail en fonction d'impératifs culturels: de part et d'autre de celle-ci, les pratiques funéraires ne sont pas les mêmes pour la période où elles sont documentées, c'est-à-dire essentiellement la fin du premier âge du Fer (Léger, 1988).

Nous avons choisi parmi les matériaux susceptibles de faire l'objet d'une étude, un éventail suffisamment large pour disposer d'une vision globale de la période. Le corpus rassemble les principales découvertes isolées

1. Nous adopterons la nomenclature allemande inspirée des travaux de P. Reinecke pour deux raisons. C'est aujourd'hui la base de travail la plus couramment admise en Europe moyenne et c'est aussi celle dont les phases ont été les mieux définies; elle véhicule par conséquent moins d'ambiguïtés typo-chronologiques que les autres. On utilisera les sigles d'abréviation les plus communs: Bz (Bronze), Ha (Hallstatt) et LT (La Tène).

(71 occurrences), les dépôts non funéraires (12 ensembles), les habitats ou traces d'occupation (108 sites) et les gisements funéraires (131 sites pour un minimum de 288 sépultures dont 209 identifiées en association avec du mobilier). Soulignons à ce stade que la distribution des sites n'est aucunement représentative du peuplement protohistorique puisqu'elle est fortement corrélée à l'état de la recherche et, plus précisément, à la concentration des opérations archéologiques dans

et autour des principales agglomérations modernes (fig. 1 : cf. concentration des points de découverte aux environs des préfectures de département).

Nous ne retenons parmi les découvertes isolées que les objets métalliques en considérant qu'ils sont les plus intéressants pour notre propos. Les données qu'ils fournissent sur les échanges d'objets de luxe ou bien sur l'extension des faciès de culture matérielle compensent certaines défaillances du reste du corpus.

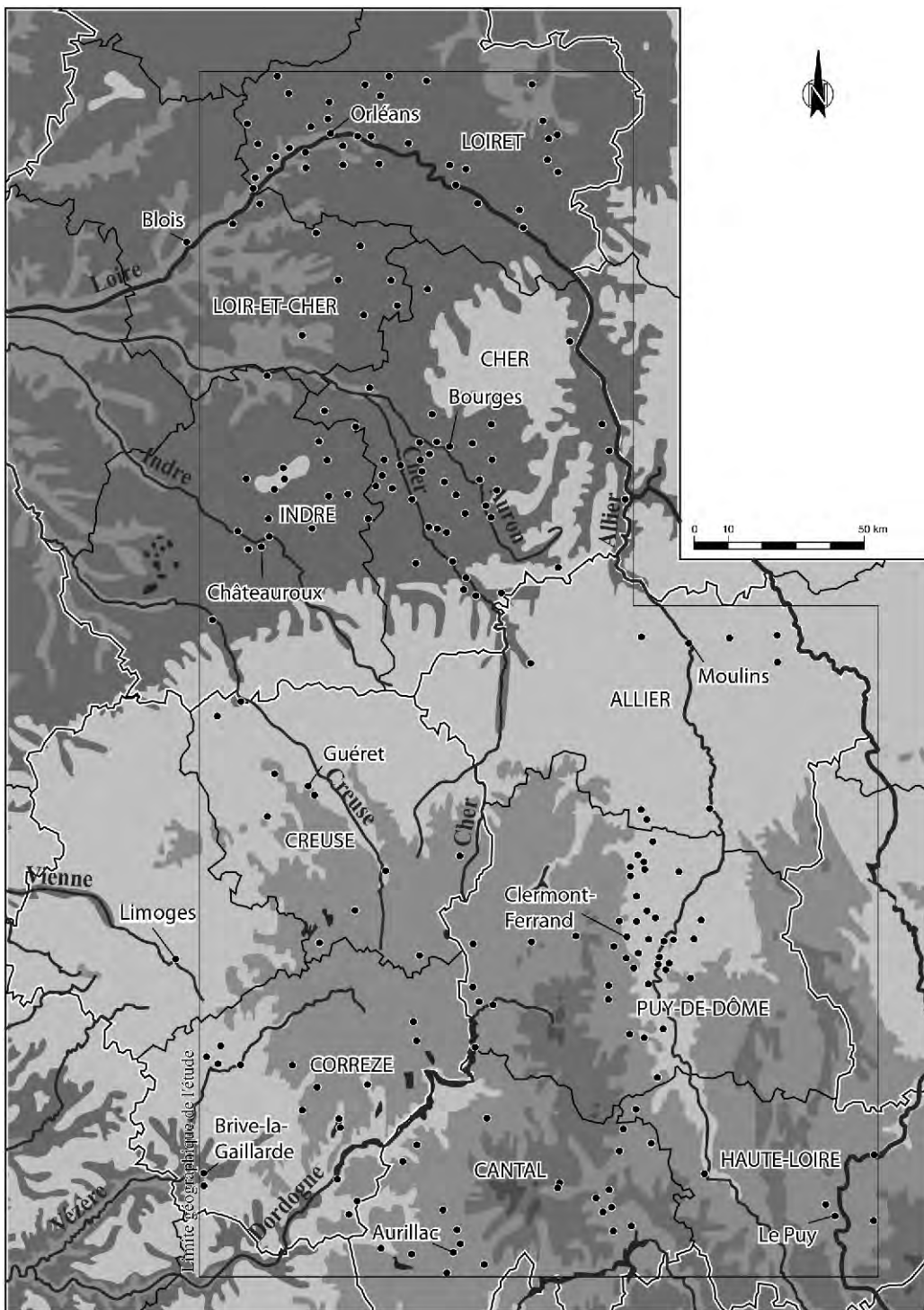


Fig. 1 – La France centrale : aire d'étude, découpage départemental, préfectures et localisation des sites archéologiques qui font l'objet d'une notice d'inventaire. Cf. pl.1-4 pour une approche détaillée.

Le mobilier recueilli isolément provient souvent de contextes humides – cours d'eau, marécages –, un milieu à part où l'on découvre des objets qui figurent rarement dans les autres contextes.

Comme les découvertes isolées, les dépôts, surtout lorsqu'ils datent de l'âge du Fer, ne sont pas toujours considérés à leur juste valeur : ils forment des ensembles clos dont l'intérêt chronologique est dévalué à tort et recèlent à bien des égards un potentiel d'informations comparable à celui des mobiliers funéraires métalliques.

Nous tenons à mobiliser les sites d'habitat – on donnera ici une acception très large à ce terme qui peut recouvrir toutes sortes d'établissements humains – parce qu'ils figurent parmi les marqueurs les plus tangibles des mutations qui affectent l'occupation du sol. À ce titre, ils trahissent les principales transformations vécues par les sociétés, tant il est vrai qu'à chaque période correspond un système spécifique d'appropriation de l'espace. Nous avons privilégié le récolement des informations qui répondaient à ces perspectives d'investigation : datation et situation topographique principalement.

En dernier lieu, on accordera une attention toute particulière aux sites à vocation funéraire, car les tombes et leur environnement peuvent traduire à leur manière, et avec précision, l'histoire et l'idéologie des sociétés protohistoriques pour peu qu'on parvienne à les décrypter. Malgré l'indigence des données anthropologiques en général, les sépultures seront le fil directeur de notre enquête, ne serait-ce que parce que le mobilier qui les accompagne reste notre principal chronomètre ; cela justifie le détail des fiches d'inventaire qui les concernent. En revanche, nous écarterons du corpus toutes les nécropoles tumulaires et presque tous les tertres qui n'auraient pas livré d'élément de datation caractéristiques du premier âge du Fer ou des périodes qui l'encadrent.

MÉTHODES ET OUTILS D'INVESTIGATION

Outre le travail de récolement documentaire et de dépouillement bibliographique habituel, il est vite apparu nécessaire de revenir systématiquement aux sources disponibles. Contrairement à un manuscrit, l'objet archéologique est riche de plusieurs possibilités de lecture, qui n'apparaissent qu'au gré des problématiques, des moyens d'acquisition de l'information et de l'expérience du "lecteur". Autrement dit, la publication intégrale d'un corpus archéologique ne peut jamais être tenue pour acquise et sa description analytique ne va pas de soi. Fort de ce principe et sachant que le regard porté au matériel archéologique a profondément évolué depuis vingt ans, nous avons fait le pari d'examiner l'intégralité du mobilier découvert avant les années 1980 et encore conservé ou accessible dans les musées, dépôts de fouille ou collections privées. Pour les fouilles plus récentes, nous n'avons pu voir que les pièces déposées en musée ou dont l'accès nous a été autorisé par les fouilleurs et

les services régionaux de l'archéologie. L'idée était de renouveler le stock de données à partir d'un corpus qui pouvait paraître sans intérêt de prime abord, soit parce qu'il était déjà publié, soit parce qu'il provenait de fouilles ou découvertes anciennes remontant bien souvent au XIX^e s. Nous avons relevé le plus précisément possible et par simple examen visuel les informations concernant la morphologie, la technologie et les modalités d'altération des objets. Le dessin constitue le meilleur moyen de synthétiser ces données. Nous avons également prêté attention aux surfaces qui conservent les empreintes de décors disparus (céramique), de matières organiques (textiles, cuirs, bois, feuilles, etc.), et qui permettent de caractériser les milieux d'enfouissement (sec, humide), de même que les modes de fragmentation – cassures antiques ou récentes, volontaires ou accidentelles – lorsqu'il s'agit d'objets métalliques. Nous ne prétendons pas avoir épuisé, loin de là, toutes les possibilités offertes par les matériaux mis à notre disposition, mais dans bien des cas, cela a permis de vérifier les renseignements de nos prédécesseurs (la patine des objets en bronze trompe rarement sur la validité des ensembles clos par exemple) et d'apporter des éléments neufs sur les trouvailles les plus anciennes. Au sujet de ces dernières, nous avons adopté une attitude critique et essayé de vérifier systématiquement les renseignements des informateurs, en recourant si nécessaire à l'étude d'archives, pour ne pas reprendre les erreurs véhiculées par les copiages successifs. Avec le même état d'esprit, nous avons cherché à trouver par nous-mêmes des comparaisons et des références de datation solides pour les objets, sans tenir compte de ce que l'on avait pu en dire précédemment.

De cette entreprise, nous tirons la conclusion que l'étude du matériel requiert des compétences et des méthodes particulières, liées à l'expérience mais aussi à la connaissance de la bibliographie spécialisée et des problématiques de la recherche ; elle est donc du ressort du chercheur et non du technicien. Dans les pages qui vont suivre, nous espérons contribuer à ce que l'étude attentive du mobilier archéologique soit reconnue à sa juste valeur.

Il n'y a pas lieu de s'étendre sur le traitement de la documentation puisque nous utiliserons des techniques classiques et d'un usage éprouvé : typologies raisonnées mais adaptées au profil du corpus, sériations, regroupements en tableaux synthétiques, cartes de distribution. Dans la mesure où nous avons voulu collecter un éventail très large d'informations, nos inventaires regroupent des sites de qualité et de type très divers : cette particularité nous engagera à privilégier une approche pragmatique dans le sens où nous ne recourons aux méthodes d'analyse qu'en fonction de nos principaux axes de recherche et du potentiel documentaire. Ainsi, nous ne traiterons pas en détail de la céramique dans la mesure où les ensembles clos ne sont pas suffisamment nombreux à être publiés et n'apparaissent pratiquement pas en contexte funéraire. À l'inverse, les matériaux bien représentés en milieu clos comme l'armement, la parure et les importations seront au cœur de nos préoccupations.

Ils présentent en outre les meilleures garanties pour rattacher les découvertes de France centrale aux chronologies relatives et absolues des autres régions d'Europe moyenne, ou pour aborder les problématiques relatives à la caractérisation culturelle et aux échanges à longue distance.

UN CANEVAS CHRONOLOGIQUE

Les trois chapitres qui constituent le corps de notre recherche s'articulent selon une logique chronologique. Compte tenu des disparités de la documentation et des différentes approches auxquelles nous voulions la soumettre, il eut été malaisé de se lancer de prime abord dans une étude typo-chronologique globale à l'issue incertaine. Le matériel du premier âge du Fer est suffisamment connu dans ses grandes lignes pour que l'on puisse désormais se permettre d'effectuer un premier tri global des sites, du matériel, et d'en discuter ensuite les détails chronologiques dans les chapitres concernés par chaque grande période.

Le premier chapitre sera consacré à la caractérisation de l'étape ancienne du premier âge du Fer. On discutera de la transition entre l'âge du Bronze et la période qui lui succède, ce problème n'ayant pratiquement pas été abordé en France centrale jusqu'à présent. Il faudra requérir dans cette perspective une

documentation la plus large possible, couvrant le créneau compris entre la fin du Xe et le milieu du VII^e s. av. J.-C. On profitera également de travaux récents sur le sujet pour envisager le dossier clef de la diffusion de la culture matérielle des débuts de l'âge du Fer, en particulier au moyen des informations que livre l'armement hallstattien.

En second lieu, nous poserons la question de la validité de l'individualisation d'une étape moyenne au sein du premier âge du Fer. Un horizon riche de bijoux féminins est effectivement décelable à partir de la seconde moitié du VII^e s. et pendant une grande partie du VI^e s. av. J.-C. : est-il l'expression d'une période originale, ou faut-il au contraire le relier, soit au début, soit à la fin du premier âge du Fer? Ce débat rend nécessaire l'établissement d'une classification des parures en France centrale et soulève la question de la place des femmes dans les sociétés du premier âge du Fer.

Le troisième et dernier chapitre fera pendant au premier, puisqu'il traitera de l'étape finale du premier âge du Fer et de la transition avec le second âge du Fer. À l'examen de la culture matérielle, de la transformation des pratiques funéraires, modestes ou privilégiées, et des répercussions des réseaux d'échanges à longue distance sur l'habitat (Bourges en particulier), on découvrira combien la France centrale nourrit de nouvelles perspectives d'interprétation sur le V^e s. av. J.-C. et les phénomènes princiers.

CHAPITRE I :

*De l'épée de bronze
à l'épée de fer
(930-650 av. J.-C.)*

Introduction :

les enjeux historiques

Depuis le début du XX^e s., les modalités de la transition entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer suscitent la controverse et de nombreux travaux. Les discussions portent aussi bien sur la définition des systèmes chronologiques (nature, hiérarchie et chronologie absolue des découpages), que sur l'interprétation des données, les causes et les conséquences des transformations qui s'opèrent au passage entre les deux époques. Les principaux dossiers de la documentation archéologique mobilisés dans les travaux sont les productions céramiques, les industries du bronze et du fer, les pratiques et mobiliers funéraires. On se reportera pour un résumé détaillé des recherches les plus récentes à l'article historiographique et critique de Walter Torbrügge (1994) dans les actes du colloque de Regensburg 1992, tiré d'un vaste essai sur le début du premier âge du Fer en Europe moyenne (Torbrügge, 1991). Les autres contributions publiées dans ces mêmes actes donnent l'état d'avancement de la recherche sur la transition Bronze-Fer en Europe centrale. En outre, Patrice Brun (1986, p. 13-20) a énoncé les enjeux du sujet et a retracé l'historique des principaux travaux avant les années 1980 pour l'Europe occidentale.

De façon schématique, et pour la seconde moitié du XX^e s., on peut résumer les débats à l'opposition de deux grands points de vue. La majorité des protohistoriens a longtemps estimé, en s'appuyant sur les recherches des pionniers du XIX^e s. et du début du siècle dernier, que le premier âge du Fer débutait avec le Ha C, soit vers 750-730 av. J.-C., tandis que d'autres, à la suite des travaux d'Emil Vogt, ont argumenté pour reculer ce passage au début du Ha B2-3, c'est-à-dire autour de 900 av. J.-C. Les premiers se sont principalement appuyés sur l'importance du phénomène des sépultures à épée hallstattienne sous tumulus et la multiplication concomitante des objets en fer pour défendre leurs hypothèses, avec en règle générale une perspective diffusionniste (Gallus, Horvath, 1939; Kosack, 1954, 1959; Müller-Karpe, 1959; Hatt, 1962). Les seconds, partisans d'une vision évolutionniste, ont étayé leurs arguments à partir d'études portant sur les décors des bronzes et la céramique (Vogt, 1950; Ruoff, 1974). En France, à l'occasion du colloque de

Dijon *Transition Bronze final Hallstatt ancien : problèmes chronologiques et culturels* organisé en 1984, la position évolutionniste a dominé les débats puis s'est imposée avec l'adoption d'un nouveau système chronologique, suite aux recherches de Patrice Brun (1984, 1986) en particulier. La chronologie initiée par P. Brun consiste à identifier trois étapes correspondant au Bronze final et au début de l'âge du Fer : Bz D-Ha A1 (Bf 1), Ha A2-B1 (Bf 2) et Ha B2/3-Ha C (début du premier âge du Fer).

De nouveaux éléments changent aujourd'hui les termes de la discussion. Il s'avère en premier lieu que les datations proposées par Müller-Karpe (1959) dans son système chronologique ne sont plus valides. Ces dates absolues, établies par la méthode du "cross-dating" à partir des sites méditerranéens et en particulier d'Italie, sont trop basses par rapport aux données fournies depuis peu par la dendrochronologie. Le Ha B2-3 débute vers 930 av. J.-C. et les dates d'abattage les plus récentes disponibles pour les derniers villages des bords de lacs alpins attribuables à cette étape placent leur abandon peu avant 800 av. J.-C. (Billaud *et al.*, 1992; Pare, 1999, p. 260-267). Le "vieillissement" du Ha B2-3 a fait apparaître un hiatus de près de 70 ans entre la fin des palafittes et l'ensevelissement des tombes à épée hallstattienne avec importation étrusque de l'Orientalisant ancien, tombes qui ne peuvent être antérieures à 730 av. J.-C. selon la chronologie historique méditerranéenne. Le problème posé par le vide correspondant à l'intervalle 800-730 av. J.-C. a trouvé un premier élément de réponse avec l'analyse dendrochronologique d'un bois issu de la tombe à épée hallstattienne de Wehringen en Bavière et dont on place l'abattage dans la première moitié du VIII^e s. av. J.-C. (Hennig, 1995). De son côté, Christopher Pare (1991a; 1996) a proposé récemment d'identifier un horizon typo-chronologique intermédiaire entre le Ha B2-3 et le Ha C qui viendrait combler le hiatus. Dans la mesure où il est manifeste que des traits caractéristiques du Ha C, en particulier l'armement, apparaissent dès la première moitié du VIII^e s., un Ha C précoce (*early Ha C*) précéderait le Ha C classique ou accompli (*full Ha C*).

Ces réajustements libèrent de nouvelles perspectives de recherche et invitent à reprendre la question de la transition Bronze-Fer, de même que celle du premier armement “hallstattien”. Le premier dossier permettra de faire le point sur le Ha B2-3, de cerner

ses caractéristiques principales et ses relations avec la période qui le suit. Le second fournira matière à discuter de la chronologie – relative et absolue – et de l’origine des faciès matériels du Ha C.

1. *La transition Bronze-Fer en France centrale*

Les recherches en France septentrionale sur le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer ont fait l'objet d'actualisations importantes il y a un peu plus de dix ans : nous avons mentionné l'existence du colloque organisé à Dijon en 1984, mais il convient surtout de rappeler l'apport fondamental des recherches de Patrice Brun à ce sujet. Le renouvellement des données évoqué en introduction modifie pourtant la nature des relations qu'entretiennent les deux périodes charnières pour la définition du début de l'âge du Fer que sont le Ha B2-3 et le Ha C. La documentation archéologique de France centrale, parce qu'elle ne fut jamais requise en totalité en vue de cette problématique, donne une raison supplémentaire d'aborder le dossier de la transition Bronze-Fer.

Toutefois, nous souhaitons rouvrir ce dossier en privilégiant de nouvelles approches. Il ne s'agit pas de remettre en cause le découpage chronologique du Bronze final adopté en France ces vingt dernières années, ou de revenir sur les notions de rupture et de continuité, mais plutôt d'identifier, suivre et mettre en parallèle pour la fin de cette époque les évolutions propres aux différents champs documentaires qui sont à notre disposition. C'est par la confrontation des diverses dynamiques évolutives que nous envisagerons la synthèse historique.

Dans la documentation mise à contribution, des dossiers comme la céramique, le fer, sont traditionnels dans le sens où ils figurent habituellement dans les discussions au sujet de la transition Bronze-Fer, mais d'autres le sont moins, comme l'occupation du sol, les pratiques de déposition en contexte de sépulture et en milieu non funéraire. L'ensemble des dossiers sera rassemblé au sein de trois parties successivement consacrées à la céramique et l'occupation du sol, à la métallurgie et l'interprétation des dépôts de bronzes, et, pour finir, à l'évolution des pratiques de déposition.

Mais avant d'aller plus loin, on aura soin de rappeler combien la prudence doit être de mise sur ces questions dans la mesure où les lacunes de la documentation rassemblée en France centrale sont importantes : les sépultures sont rares pour le Ha B2-3 et les ensembles clos céramiques insuffisamment publiés

pour faire l'objet d'une étude poussée comme cela a pu être réalisé en Bassin parisien. Les conclusions auxquelles on parviendra devront être tenues pour des ébauches dont il faudra vérifier les hypothèses, les observations, par de nouvelles recherches.

1.1. DES PRODUCTIONS CÉRAMIQUES À L'OCCUPATION DU SOL

La céramique, mobilier abondant et riche d'informations, est régulièrement au cœur des discussions qui portent sur le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer. Pour résumer, les chercheurs qui, depuis Emil Vogt (1950), remontent l'origine de l'âge du Fer à la charnière entre le Ha B1 et le Ha B2-3 postulent un net renouvellement des corpus céramiques au début du Ha B2-3 suivi d'une continuité évolutive au Ha C ; pour les autres, qui situent plus tard le passage au premier âge du Fer, un faciès céramique du Ha C peut être individualisé avec le début de la nouvelle période, ce qui suppose un renouvellement minimal des productions.

Nous utiliserons le corpus de la céramique de France centrale pour examiner la pertinence de ces deux points de vue, mais nous l'exploiterons également en vue de cerner la chronologie des sites d'habitat du Ha B2-3 et du Ha C et la dynamique des modes d'occupation du sol au cours de ces deux étapes chronologiques.

1.1.1. La céramique

En France moyenne et septentrionale comme dans les régions des lacs suisses, les disparités régionales sont telles dans la connaissance des ensembles clos de céramiques couvrant la période IX^e-VII^e s. av. J.-C., que la question de leur évolution n'est pas réglée. D'une part les vases deviennent rares en contexte funéraire dès le Ha B2-3, d'autre part, les corpus d'habitat fiables et publiés sont clairsemés ou ne couvrent pas, à l'échelle des groupes de production identifiés, l'ensemble des périodes Ha B2-3-Ha C. Les comparaisons

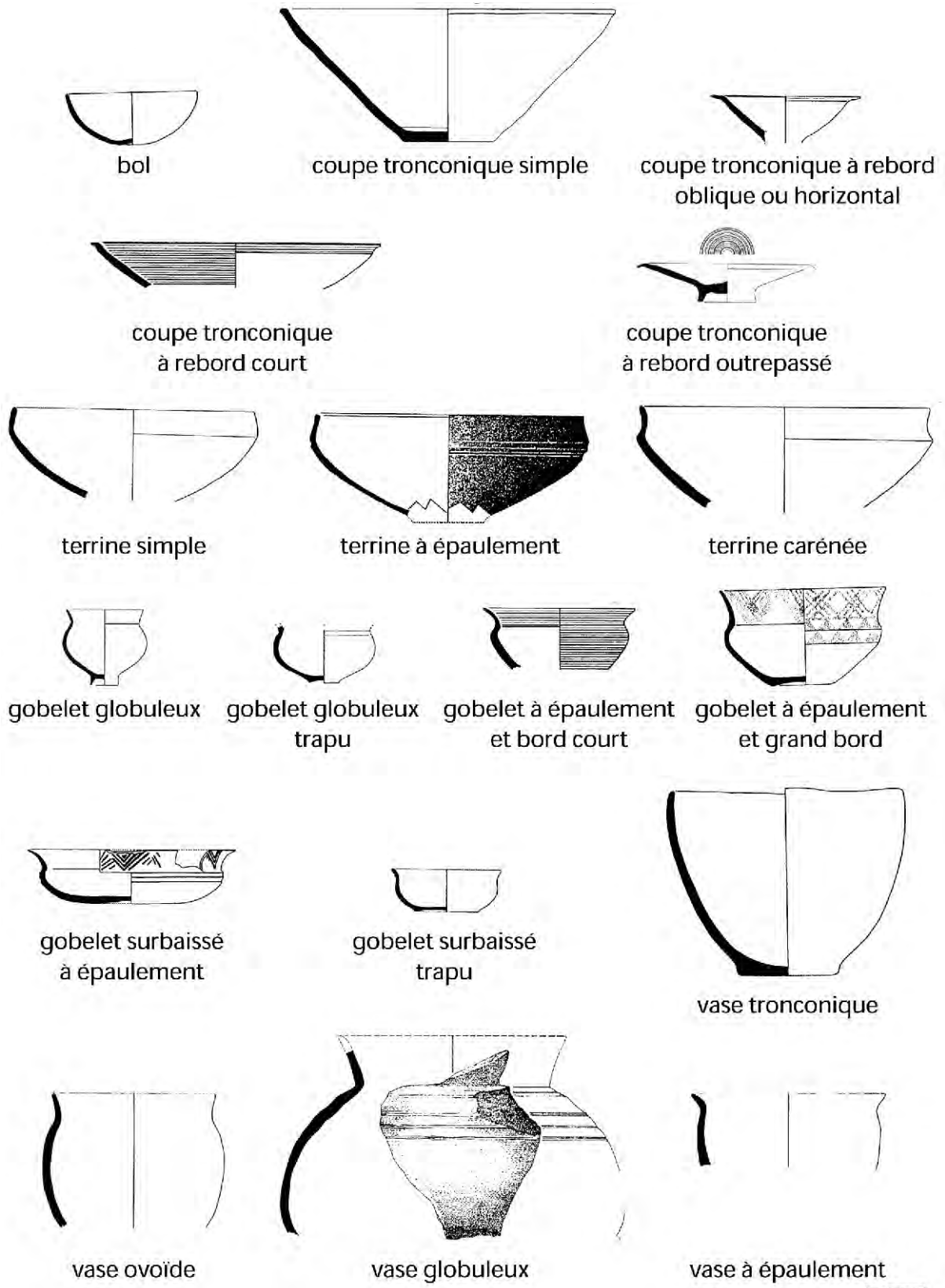
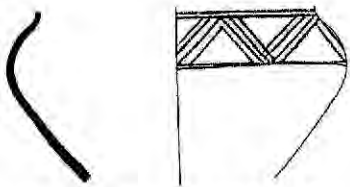
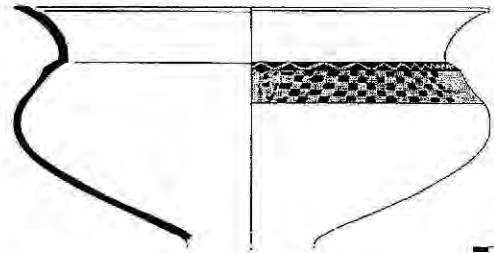


Fig. 2 – Terminologie des principales formes de la céramique.

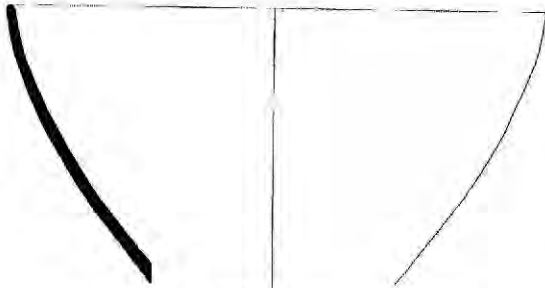
Fig. 3 (ci-contre) – Terminologie des principales formes de la céramique.



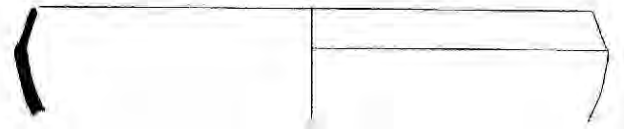
vase à épaulement renflé



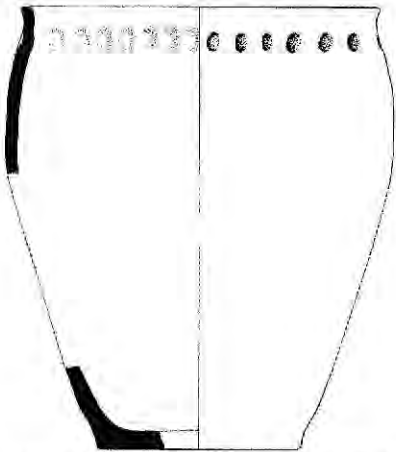
vase surbaissé à épaulement renflé



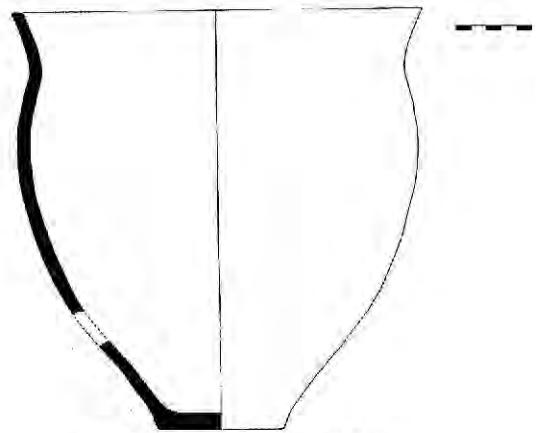
vase de stockage tronconique



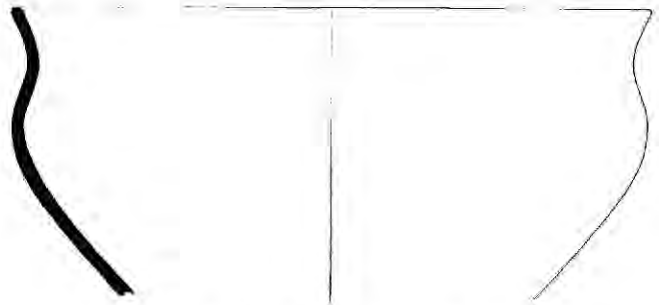
vase de stockage tronconique à bord rentrant



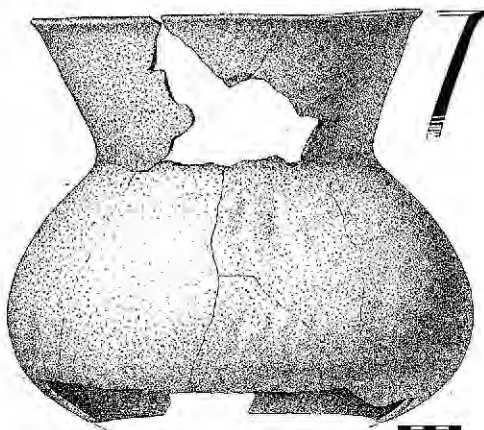
vase de stockage en tonnelet



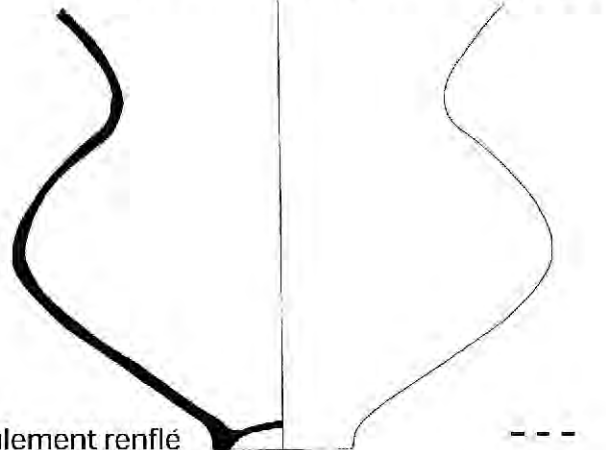
vase de stockage ovoïde



vase de stockage à épaulement



vase de stockage globuleux



vase de stockage surbaissé à épaulement renflé

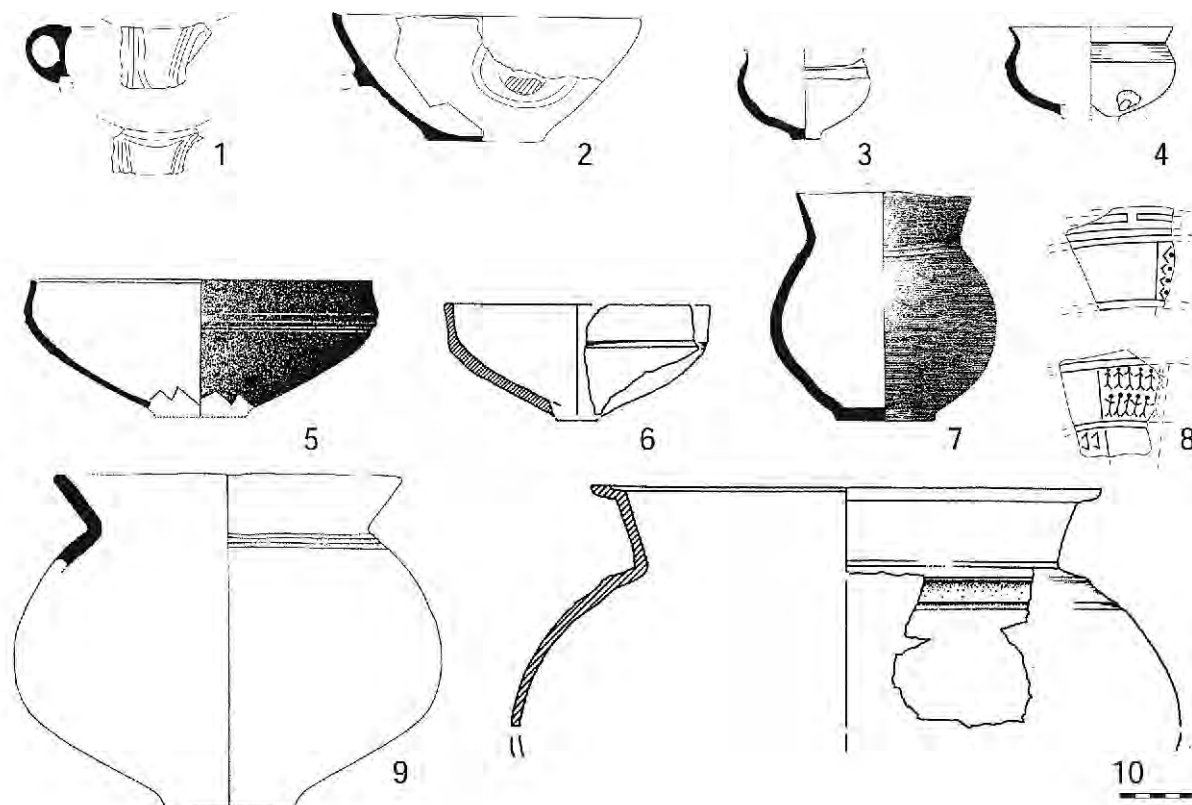


Fig. 4 – Céramique du Ha B2-3 (930-800 av. J.-C.) : formes et décors caractéristiques. N° 1-2 d'ap. Chaigneau, Hamon, 1995 ; n° 3-4 d'ap. Buchez, 1991 ; n° 5 d'ap. Hernandez *et al.*, 1989 ; n° 6 et 10 d'ap. Tixier, Vital, 1985 ; n° 7 d'ap. Despriée dans Cordier, 1996 ; n° 8 d'ap. des Méloizes, 1890 ; n° 9 d'ap. Cordier, 1977.

sont difficiles en raison de la régionalisation des corpus amorcée dès le Ha B2-3 (Brun, 1986) et de la diversité des contextes de découverte. En d'autres termes, les ensembles du IX^e s. sont surtout publiés dans des régions où les corpus des VIII-VII^e s. font défaut ou sont inexploités et inversement. Encore aujourd'hui, on ne dispose pas en France septentrionale de sériation régionale publiée pour la séquence qui nous intéresse. Par conséquent, le flou de l'évolution des productions céramiques demeure.

À l'exemple des autres régions, la France centrale n'échappe pas aux lacunes documentaires : les ensembles clos du Ha B2-3 sont l'exception, ceux du Ha C et Ha D1-2 sont relativement nombreux mais peu étudiés car récemment exhumés. L'indigence des publications concernant le matériel de la première période, la masse d'informations qui reste à traiter pour la seconde, ne permettent pas d'entreprendre une étude typo-chronologique formalisée de la céramique entre la fin du X^e et le VII^e s. av. J.-C. Cet objectif demanderait un temps et des moyens matériels dont nous ne disposons pas lorsque nous avons entrepris cette recherche. Il ne peut être envisagé qu'à l'issue de nouvelles fouilles, notamment pour compléter les corpus déficients du Ha B2-3, et en ayant accès au matériel fourni par les récentes opérations d'archéologie préventive.

À ce stade, la démarche comparative, en dépit des limites qu'on lui connaît, reste valable pour faire un

premier point sur la chronologie et l'évolution de la céramique. Si nous ne sommes pas encore en mesure de fournir une typologie précise de la céramique, nous proposons en revanche un répertoire des principales formes, accompagnées des dénominations que nous avons adoptées afin de préciser l'usage de notre vocabulaire (fig. 2-3).

L'étude préliminaire du mobilier auquel nous avons eu accès, quelques associations d'ensembles clos avec des pièces métalliques, permettent d'ores et déjà d'individualiser les faciès céramiques du Ha C de ceux qui se rattachent au Ha B2-3. Les conclusions de ces premiers résultats demandent bien sûr à être affinées dans un avenir prochain, au moyen d'une documentation enrichie et d'une démarche analytique plus formalisée.

La céramique du Ha B2-3

Cette production est mal connue en France centrale. À ceci deux raisons : les publications sont peu nombreuses et cette faiblesse traduit une réelle déficience documentaire car les habitats de cette période n'ont pas fait l'objet de fouilles extensives. Des travaux récents, à Déols (Indre) et surtout à Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) ainsi qu'à La Roche-Blanche (Puy-de-Dôme) comblent les lacunes, mais les études sont en cours.

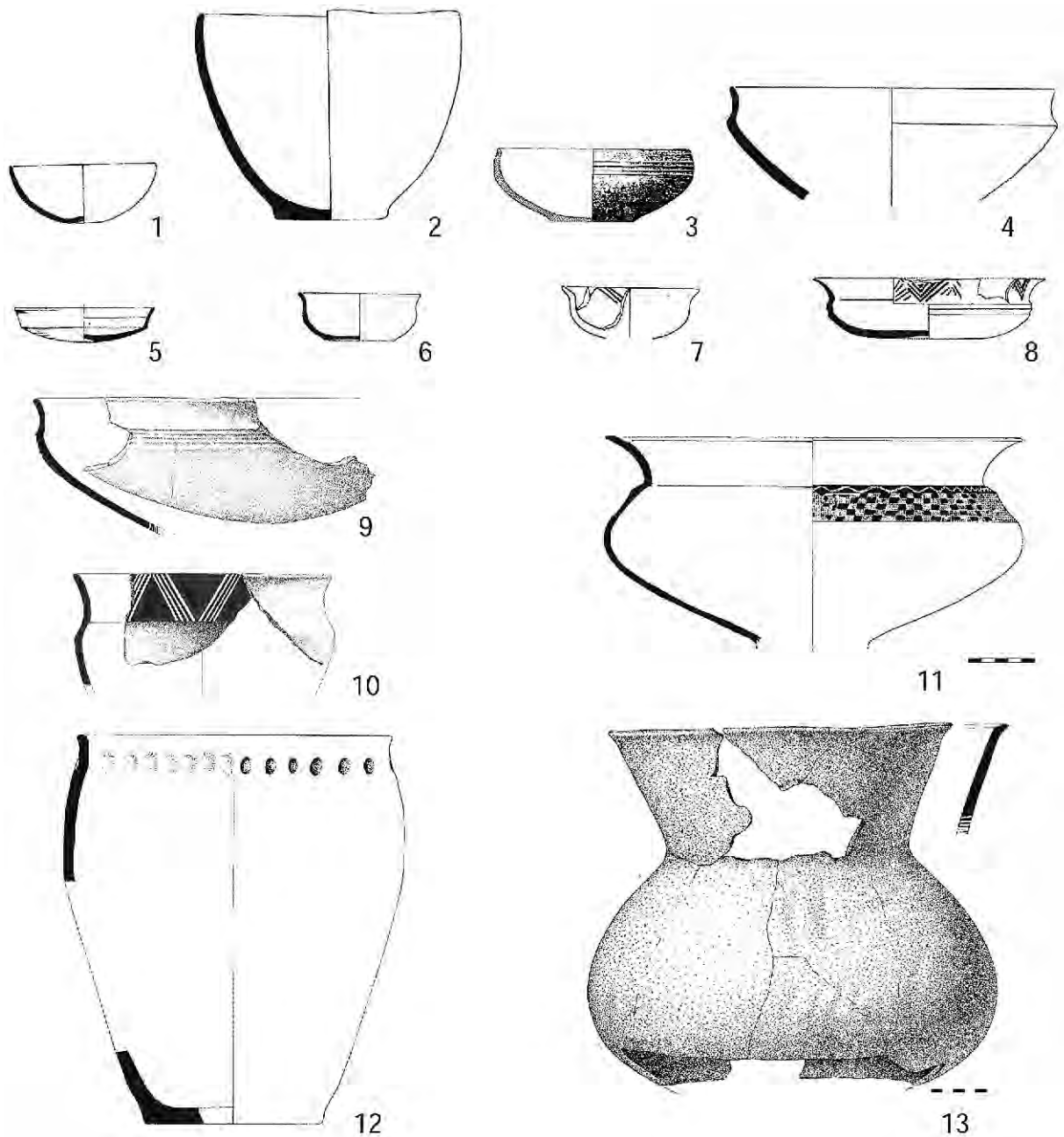


Fig. 5 – Céramique du Ha C (800-650 av. J.-C.) : formes et décors caractéristiques.
N° 3 d'ap. Cordier, 1977 ; n° 5 d'ap. Couchard, Arnal, 1963 ; n° 9, 10 et 13 d'ap. Urgal.

• Les corpus

Peu d'ensembles clos ont donné matière à des publications² : on ne recense des articles qu'au sujet des fosses à comblement détritique du Puy Saint-André à Busséol dans le Puy-de-Dôme (pl. 101-102), du Bas du Port Nord à Muides-sur-Loire dans le Loir-et-Cher (pl. 71-72), du Montet à Déols dans l'Indre (pl. 66) et de la commune de Corquilleroy dans le Loiret (pl. 88). L'attribution chronologique du premier

site est confortée par la découverte de fossiles directeurs du Ha B2-3 – céramiques à décor de “pictogrammes”, roues miniatures de char en terre cuite, dépôt de bronzes –, celle des autres occupations l'est par la comparaison avec des ensembles plus riches du centre du Bassin parisien : matériel des fosses de Charrettes (Seine-et-Marne) “Le Temps Perdu” (Boiché *et al.*, 1980) attribué au Ha B2-3 (Brun, 1986, p. 50), des sépultures 3, 63, 68 et 76 du Ha B2-3 de Soucy (Yonne) “Mocques Bouteilles” (Baray *et al.*, 1994, p. 115-123), de l'éperon barré du Châtelet à Boulangourt en Seine-et-Marne dont les habitats, en dehors du Néolithique, se rapportent au Ha B2-3 d'après le fouilleur (Simonin, 1993) (fig. 8).

2. Afin d'alléger l'appareil de notes, nous ne donnerons que les références bibliographiques des sites extérieurs au cadre d'étude. Nous renvoyons le lecteur aux notices de site pour la bibliographie régionale, sauf lorsqu'un travail publié est nommément cité dans le texte.

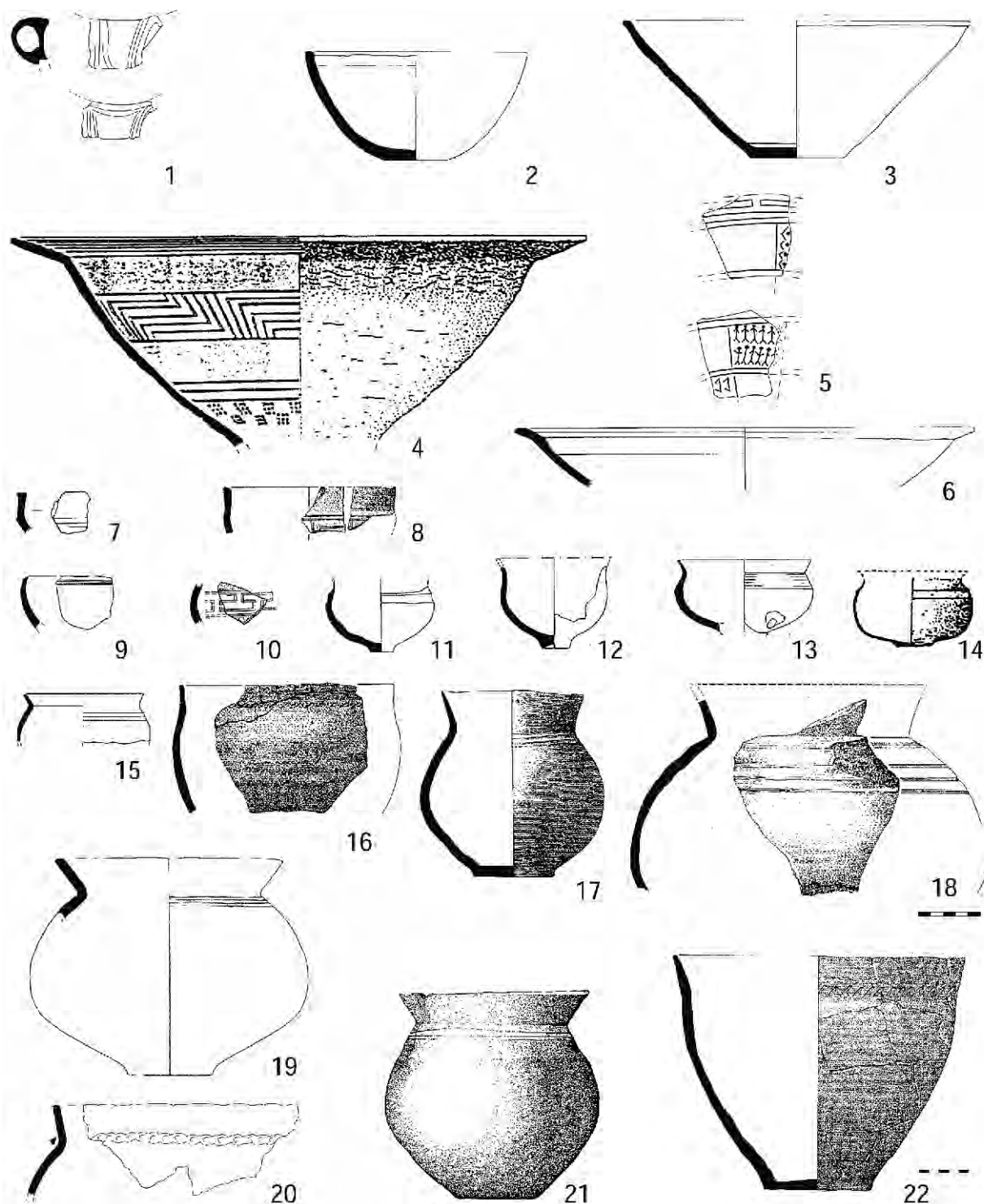


Fig. 6 – Faciès de la céramique du Ha B2-3 dans le nord de la France centrale (Orléanais et Berry). N° 1, 20 d'ap. Chaigneau, Hamon, 1995 ; n° 4, 8, 14, 16, 18, 22 d'ap. Irribaria, 1996 et Irribaria, Moireau, 1991 ; n° 5 d'ap. des Méloizes, 1890 ; n° 9, 11-13, 15 d'ap. Buchez, 1991 ; n° 17 d'ap. Despriée dans Cordier, 1996 ; n° 19 d'ap. Cordier, 1977 ; n° 21 d'ap. Millière, 1988.

Parmi ces séries, des formes sont représentatives du Ha B2-3 (fig. 4) car elles n'apparaissent plus par la suite dans les contextes pourtant bien documentés que nous attribuons au Ha C (fig. 5, 9-17 ; cf. annexe 1). Il s'agit des tasses à anse cernée de cannelures, des terrines à épaulement souvent décoré d'une cannelure, des gobelets trapus globuleux, des vases globuleux

à petit col ornés d'une ou de plusieurs cannelures bordées de filets incisés au peigne ou d'étroites cannelures. D'autres récipients, gobelets globuleux et vases ovoïdes à petit bord dotés de cannelures, se raréfient rapidement puis disparaissent au cours du Ha C.

D'autres découvertes cette fois-ci de nature non domestique, comme le vase contenant le dépôt de

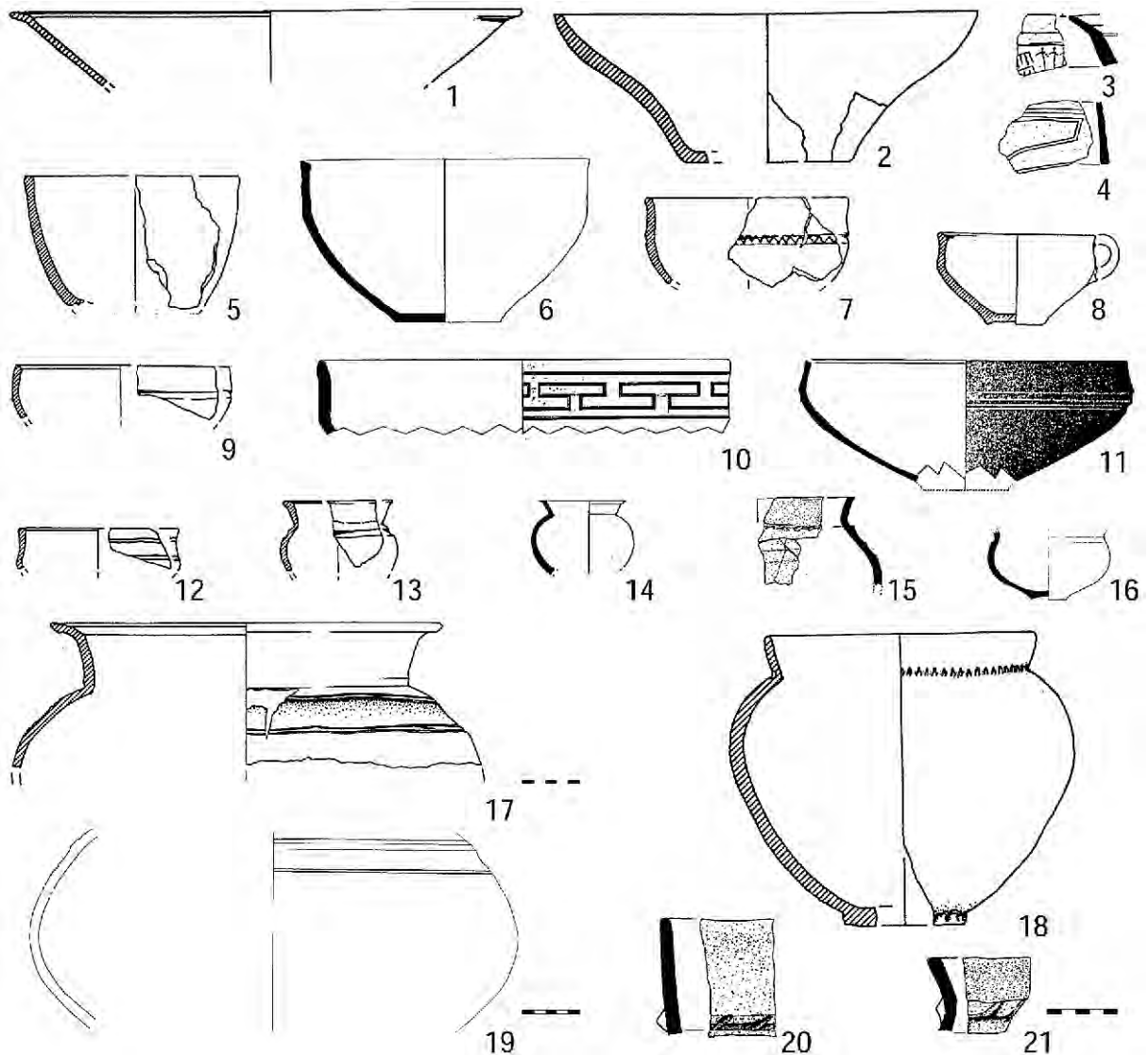


Fig. 7 – Faciès de la céramique du Ha B2-3 dans le sud de la France centrale (basse Auvergne principalement). N° 1-2, 5, 7, 8, 9, 12, 13, 17, 18 d'ap. Tixier, Vital, 1985; n° 3, 4, 20, 21 d'ap. Mazière, 1984; n° 6, 10, 14 d'ap. Boudriot, 1982; n° 11 d'ap. Hernandez *et al.*, 1989; n° 15 d'ap. Tixier, Dugas, 1975.

Chabris (fig. 4 n° 7), étoffent la documentation du Ha B2-3. Dans le tumulus 5 de la nécropole de Saint-Aoustrille “Villement” dans l’Indre, deux coupes à rebord au riche décor incisé (fig. 6 n° 5; pl. 69 n° 6-17) documentent des décors bien connus – pseudo-grecques – ou spécifiques – “pictogrammes” – à cette époque dans d’autres régions, Centre-Ouest et Languedoc en particulier.

Les sites qui disposent d’échantillons céramiques collectés à la suite de destructions ou bien au cours de prospections sont plus nombreux. En Auvergne, la comparaison avec les grands corpus du Centre-Ouest (Chevillot, 1981; 1989; Gomez de Soto, 1978; 1980; 1996; Gomez de Soto, Kerouanton, 1998; Gruet *et al.*, 1997; Pautreau, 1976; 1979) ou du lac du Bourget (Rabut, 1864a et b, 1867; Billaud *et al.*, 1992; Kerouanton, 1993) facilite l’identification de ces productions. L’attribution chronologique repose principalement sur la présence de formes ou de décors

spécifiques du Ha B2-3 dont nous avons fait l’énumération plus haut (fig. 4). Ces séries, bien qu’elles ne puissent être considérées comme des ensembles de référence, fournissent des vases, des ornements qui ne sont pas encore connus en milieu clos ou qui restent peu documentés jusqu’à présent : vase de stockage globuleux à fond rétréci, motifs divers de “pictogrammes”. Parmi elles, les plus diversifiées sont celles qui ont été collectées à La Grotte “Camp de César” et Chavannes “Les Trois Rangs” dans le Cher (pl. 42 n° 1-7; pl. 34 n° 10-12), et surtout à Busséol “Puy Saint-André” et à Royat “Puy de Gravenoire” dans le Puy-de-Dôme (pl. 102 n° 10-17; pl. 129 n° 1-17).

• *Caractéristiques et affinités culturelles*

Dans le détail, la morphologie des vases présente au Ha B2-3 des particularités qui disparaissent ou se raréfient sensiblement au Ha C (fig. 6-7). On observe en règle générale que les bords des récipients sont

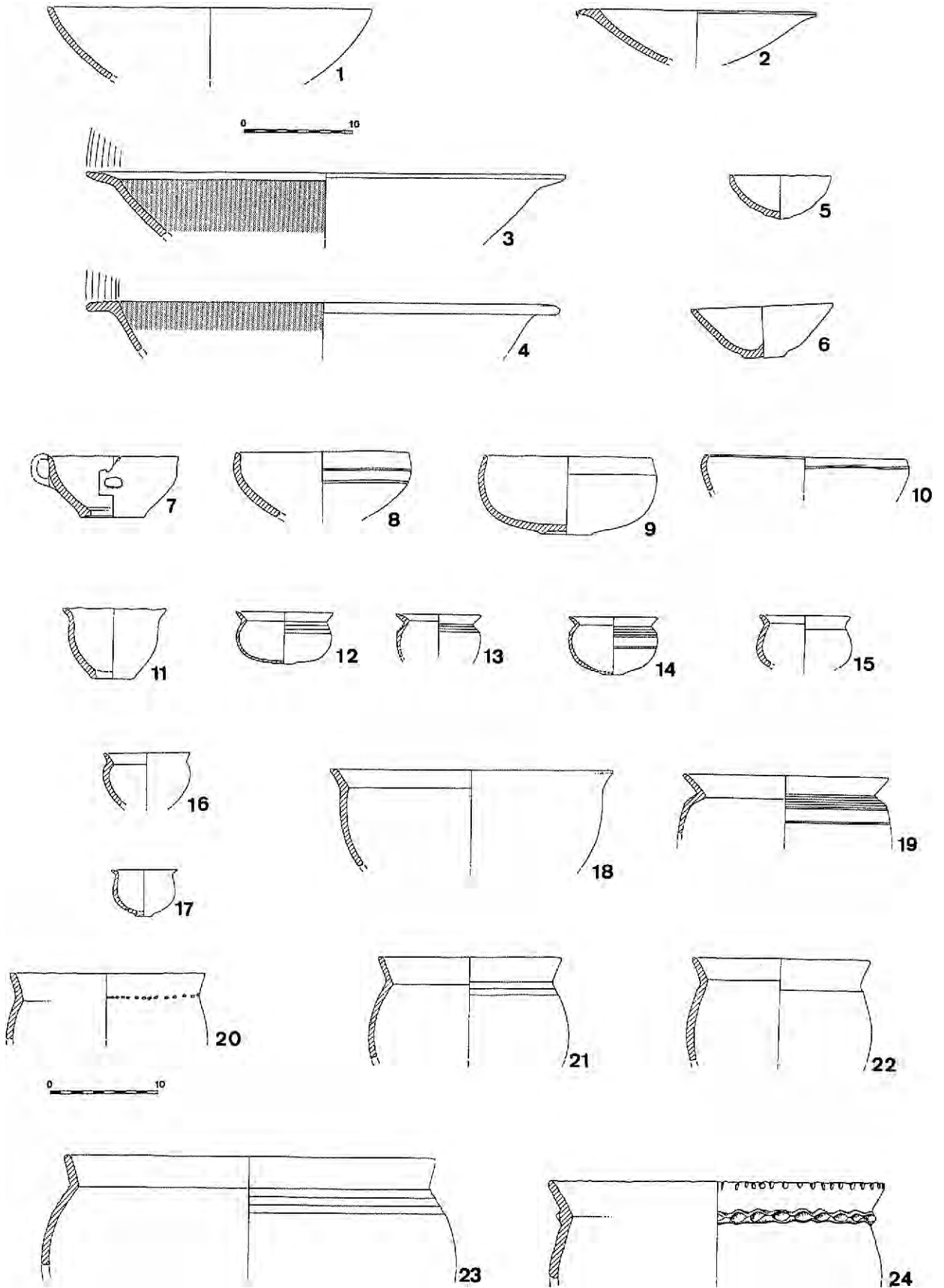


Fig. 8 – Choix de céramiques du Ha B2-3 de l'éperon barré du Châtelet à Boulancourt en Seine-et-Marne (d'ap. Simonin, 1993).

rectilignes et qu'ils comportent un rebord à facette(s) ou à cannelure(s). Celui-ci peut être outrepassé sur les coupes. En l'absence de rebord, les lèvres sont équarries et facettées. Pour les panses, du moins sur les vases fermés, les formes globuleuses à base étroite dominant et les carènes font figure d'exception. Les récipients reposent sur des fonds rétrécis, plats ou faiblement creux le plus souvent. Pour les formes fermées, on ne connaît pas d'assise à piédestal. Les fonds polypodes ne sont pas attestés, mais il peut s'agir d'un hasard de la collecte.

La fréquence et la diversité des décors sont également des traits majeurs du Ha B2-3. D'un point de vue technique, les décors sont réalisés par déformation plastique – cannelures, incisions, filets réalisés au peigne, impressions, estampages, excisions – ou par traitement des surfaces et ajouts de matière : incrustation de pâte blanche, aplats de peinture – rouge et noire essentiellement –, collage de bandelettes d'étain.

Les ornements se distribuent en bandeaux horizontaux, parfois en bandes rayonnantes ou en damier à l'intérieur des coupes à rebord. Ils sont relativement simples puisque fondés sur la répétition de motifs géométriques : filets et cannelures rectilignes parallèles, incisions agencées en pseudo-grecques ou en gradins. En Auvergne et dans une partie du Berry, les incisions peuvent s'organiser en signes plus complexes, parfois même figuratifs (silhouettes schématisées d'hommes, d'oiseaux, de quadrupèdes...), dont la variabilité est néanmoins limitée. Ces signes, les "pictogrammes", sont attestés pour l'essentiel dans la moitié sud de la France au Ha B2-3, depuis le coude de la Loire jusqu'au golfe du Lion et entre la Charente et la Savoie. Ils pourraient disposer d'antécédents dans la Culture R.S.F. (Gomez de Soto, 1991 et 1993 avec carte de répartition mise à jour).

Dans une perspective technologique cette fois-ci, on observe pour la céramique fine l'utilisation de pâtes épurées, finement dégraissées, souvent bien cuites et difficilement rayables à l'ongle. Des vases plus fins que d'autres sont cuits en atmosphère oxydante, et possèdent une pâte dure, sonore, de couleur chamois. La qualité de ces productions est un caractère hérité des productions du Ha A2-B1.

La recherche de comparaisons avec le mobilier des autres régions nous a conduit à distinguer deux groupes céramiques en France centrale, l'un au sud, l'autre au nord.

En Auvergne, le mobilier céramique offre d'étroites concordances avec les productions de la Vienne et de la Charente, du point de vue des formes et surtout, ce qui est plus significatif peut-être, de celui du répertoire décoratif. On retrouve par exemple dans chacune de ces régions des "pictogrammes" comparables réalisés selon la même technique, l'incision au trait simple. Les rapprochements avec le Centre-Ouest continental permettent d'envisager pour le Massif central et ses marges occidentales l'existence d'un vaste groupe céramique. Il se placerait au sud des groupes du centre et du sud-est du Bassin parisien (Brun, 1986, p. 63-64), et à l'ouest du faciès "lacustre" englobant la Suisse occidentale, le pays savoyard et la vallée de la

Saône. En revanche, il ne se superpose qu'en partie aux aires de diffusion des productions métalliques contemporaines : la distribution de parures, tels les bracelets des types de Vénat et Saint-Genouph (Coffyn *et al.*, 1981, carte 10 et 14), peut être rapprochée de ce faciès céramique indépendamment d'une certaine approximation, tandis que la répartition des armements de type atlantique et nord-alpin, avec une limite d'orientation nord-sud passant à travers le Berry et l'Auvergne, montre une nette discordance (Milcent, 1993 carte 2).

En Berry, l'indigence des données ne permet pas encore de rattacher les productions céramiques à une zone plutôt qu'à une autre, bien que les coupes incisées du cimetière de Villement à Saint-Aoustrille dans l'Indre soient peut-être un indice pour faire remonter jusqu'au Bas-Berry la limite du groupe céramique du Massif central. Plus au nord, le matériel d'un site comme Muides-sur-Loire présente des affinités avec le centre du Bassin parisien, par exemple avec les céramiques du Châtelet à Boulancourt en Seine-et-Marne (fig. 8) et de la rue des Tourelles à Puiseaux dans le Loiret (Simonin, 1993, 1983 ; le mobilier de Puiseaux, quoique postérieur aux séries de Boulancourt puisqu'il recèle déjà des formes du Ha C, montre encore des affinités avec le mobilier du Ha B2-3), mais également avec la région des marais de Saint-Gond (Brun, 1986 pl. 69). Le mobilier de Corquilleroy, dans le Loiret, se compare sans difficulté aux corpus des sites de Seine-et-Marne, Boulancourt, déjà mentionné, et Chartrettes "Le Temps Perdu" fosse 1 (Boiché *et al.*, 1980). L'absence ou le caractère exceptionnel des motifs de "pictogrammes" au nord de la vallée du Cher incite à penser que le faciès céramique attesté entre Seine et Loire moyenne peut s'étendre jusqu'en Sologne. Ce groupe, à rapprocher du faciès ancien de Gündlingen-Ossingen-Singen (Brun, 1986, p. 63-64 et pl. 68), n'est pas superposable à des aires de distribution préférentielle d'autres éléments de la culture matérielle du Ha B2-3. Il n'est pas possible de tirer de conclusion de cette observation du fait de la méconnaissance que nous avons des ensembles métalliques de cette époque dans la région.

La céramique au Ha C

Notre domaine d'étude est une des rares régions françaises où le déséquilibre de la documentation joue en faveur de la céramique du Ha C. Cela tient au hasard des publications, mais surtout à la multiplication des découvertes à l'occasion de fouilles préventives. Nous exposerons plus loin la raison pour laquelle les récentes opérations de terrain concernent dans une bien moindre proportion les sites du Ha B2-3. L'accès à une partie des données les plus fraîchement exhumées, essentiellement en Grande Limagne d'Auvergne, nous permet de tirer les premières conclusions sur l'identification et l'évolution de la production potière des VIII^e-VII^e s. av. J.-C. (fig. 5). Rappelons qu'il y a dix ans seulement, aucun ensemble clos domestique de cette époque n'était publié.

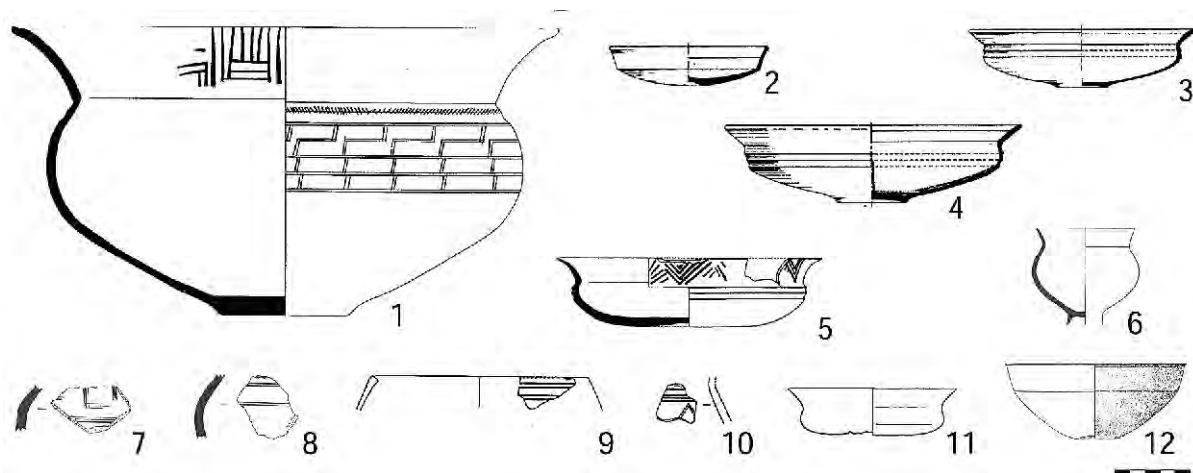


Fig. 9 – Céramiques (n° 1-10) et vases en bronze (n° 11-12) de France centrale découverts en association avec une épée ou une boulerolle hallstattiennes (exception faite du matériel de la fosse de Polignac à Sinzelles-Caramontron en Haute-Loire : cf. pl.77-82). N° 1 : Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher) “Les Tombelles” T.1 S.1 ; n° 2-4 : Noailles (Corrèze) “La Route Vieille” (avec épée de type Miers) ; n° 5 et 11 : Vornay (Cher) “Tumulus au nord du bourg” ; n° 6 : Saint-Georges (Cantal) “Mons - tumulus Bergeron” ; n° 7-8 : Coust (Cher) “Cortel” T.1 S.1 ; n° 9-10 : Issoire (Puy-de-Dôme) “Le Brot 1” ; n° 12 : Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.5 S.1. N° 12 d’ap. J.-P. Dugas, n° 2-4 d’ap. Couchard, Arnal, 1963.

• *Les corpus*

Plusieurs contextes, par leur association avec des éléments d’armement hallstattiens (fig. 9), fournissent des calages chronologiques assurés et parfois très précis pour la céramique. Il s’agit bien sûr des sépultures de guerrier contenant des vases, mais aussi de deux dépotoirs mis au jour en Auvergne. Par le jeu des comparaisons, ces ensembles de référence permettent d’identifier des sites contemporains (inventaire en annexe 1) et de déterminer ainsi les principaux traits des productions du Ha C, du moins en basse Auvergne où elles sont bien documentées.

En contexte funéraire, les vases d’accompagnement des inhumations à épée du Ha C sont en nombre très limité (fig. 9 n° 1-6 ; n° 11-12). Les céramiques figurent isolément dans les tombes de Saint-Georges “Tumulus Bergeron” (Cantal), Vornay “Tumulus au nord du bourg” (Cher) et Pierrefitte-sur-Sauldre “Les Tombelles” T.1 S.1 (Loir-et-Cher). Dans la sépulture de Noailles “La Route Vieille” (Corrèze), elles sont au nombre de trois. Parmi le mobilier du tertre 1 de Coust “Cortel” (Cher), plusieurs tessons incisés au peigne peuvent être contemporains de l’inhumation de guerrier découverte au centre du monument. Ces dépôts funéraires, certes peu fournis, documentent malgré tout trois formes céramiques que l’on peut tenir pour des fossiles directeurs de l’époque des épées hallstattiennes, car elles sont inconnues dans les ensembles attribuables au Ha B2-3 et répandues dans les corpus d’habitats postérieurs. Il s’agit du gobelet surbaissé à épaulement (Vornay et Noailles), du vase surbaissé à épaulement et petit col (Noailles) et du vase surbaissé à épaulement et grand col (Pierrefitte-sur-Sauldre). Hors de France centrale, les deux premières formes apparaissent en association dans l’inhumation à épée de fer récemment exhumée en Charente à Villejoubert “Andone” (fig. 10 n° 8-9), tandis que la troisième est représentée dans deux

tombes de guerrier (T.IV et T.XVI) du cimetière jurassien de Chavéria (fig. 10 n° 2 et 4). À Vornay comme à Pierrefitte, les formes qui nous importent sont ornées de motifs géométriques peints au graphite. Utilisée ainsi, cette technique décorative est également une caractéristique qui, sans être spécifique au Ha C, fait son apparition à cette époque. Il est important de faire observer à ce sujet que le vase à épaulement du tertre XVI de Chavéria (fig. 10 n° 4) porte aussi des lignes peintes graphitées, et qu’il atteste cet usage dès le début du Ha C puisqu’il accompagnait une épée et une boulerolle hallstattiennes archaïques (Vuailat, 1977, fig. 64 n° 1, ici fig. 68) que l’on peut rapprocher des armes de la sépulture de Wehringen, datée par la dendrochronologie vers 778 av. J.-C. (Hennig, 1995 ; Friedrich, Hennig, 1996, p. 281).

Les autres céramiques des tombes à épée de France centrale constituent un référentiel chronologique d’usage limité dans la mesure où il s’agit de formes sans comparaison exacte : gobelet globuleux à piedestal de Saint-Georges “Tumulus Bergeron” dans le Cantal, gobelet surbaissé à épaulement caréné de Noailles “La Route Vieille” en Corrèze.

En dernier lieu, les vases à boire en tôle de bronze déposés dans les tombes de guerrier sont également des documents de référence, car ils s’inspirent en règle générale de formes produites par ailleurs en céramique. Le vase de Vornay “Tumulus au nord du bourg” dans le Cher est comparable à certains gobelets surbaissés à épaulement en céramique, dont un exemplaire issu du même tertre. Celui de Saint-Georges “Mons” T.5 S.1 est proche des petites terrines simples. Aux marges méridionales de notre domaine d’étude, des coupelles en bronze associées à des épées hallstattiennes (Gruat, 1993, fig. 16 ; ici fig. 10 n° 12) reproduisent à échelle réduite une forme de bol à ombilic qui apparaît dans des contextes céramiques auvergnats.

En Auvergne, deux ensembles détritiques offrent l'opportunité rare d'associer des fragments de bouterolles d'épée hallstattienne à de la céramique.

À Issoire "Le Brot 1" dans le Puy-de-Dôme, un morceau de bouterolle en croissant – c'est le modèle de la tombe de Wehringen – du début du Ha C a été

mis au jour avec une nappe de rejets. Les tessons associés sont malheureusement peu nombreux en raison de l'étroitesse du sondage. Ils se rapportent, entre autres, à un gobelet globuleux aux larges cannelures, à des terrines ornées de filets incisés parallèles avec, pour la plus petite d'entre elles, des incisions obliques sur

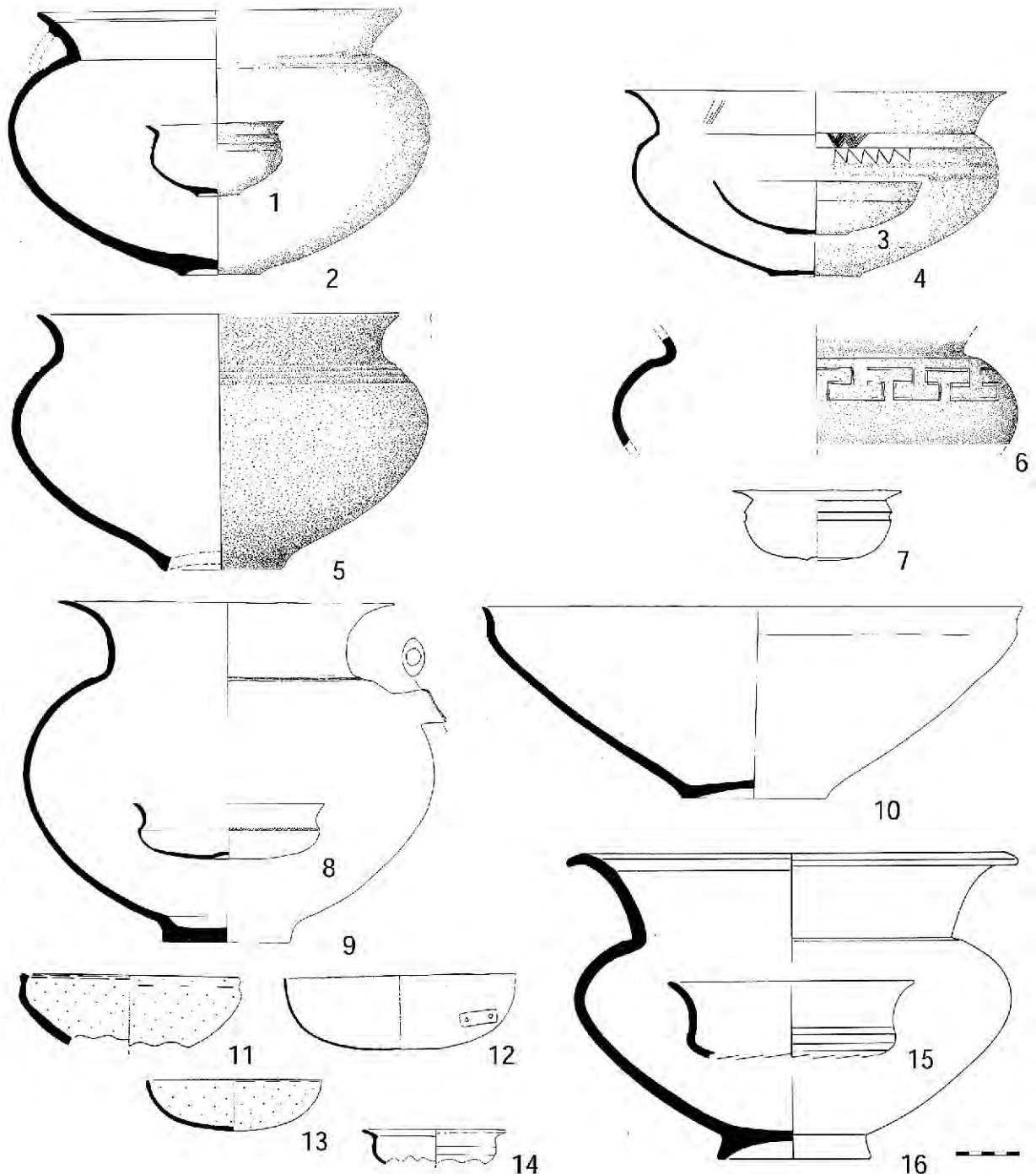


Fig. 10 – Services à boisson et plats découverts en contexte de sépulture à épée hallstattienne en France. N° 1-2 : Chavéria (Jura) "Aux Massettes" T.IV (avec épée de type Holme Pierrepont); n° 3-4 : Chavéria T.XVI (avec épée de type Wehringen); n° 5 : Leuglay (Côte-d'Or) "Les Montagnottes" (avec épée en fer de type Pierrefitte-sur-Sauldre); n° 6 : Prusly-sur-Ource (Côte-d'Or) "Bois de Langres"; n° 7 : Magny-Lambert (Côte-d'Or) "Montceau-Laurent" (avec épée en fer de type Miers); n° 8-10 : Villejoubert (Charente) "Andone" (avec épée en fer de type Miers); n° 11-13 : Sévérac-le-Château (Aveyron) "Roumagnac" T.1; n° 14 : Onet-le-Château (Aveyron) "Floyrac" T.III (avec épée en bronze de type Miers); n° 15-16 : Cazevielle (Hérault) tumulus D14 (avec épée en fer de type Miers). N° 1-4 d'ap. Vuailat, 1977; n° 5-6 d'ap. Chaume, à paraître (dessins Br. Chaume, M.-N. Baudrand); n° 7 d'ap. Nicolardot, 1987; n° 8-10 d'ap. Debord *et al.*, 2000; n° 11-14 d'ap. Gruat, 1993 et 1994; n° 15-16 d'ap. Gasco, 1987. N° 7 et 12 : bronze; les autres vases sont en céramique.

le bord (fig. 9 n° 9-10). Les fragments exhumés dans les sondages voisins se rapportent vraisemblablement à la même époque, mais sans qu'on puisse en être tout à fait certain (pl. 120 n° 4-7).

Le contenu de la fosse de Sinzelles-Caramontron à Polignac en Haute-Loire est plus tardif, mais il recèle un mobilier abondant (pl. 77-82). Une pointe à extrémité mouchetée en bronze (pl. 77 n° 2) correspond à l'extrémité d'une boulerolle de type déjà évolué que l'on peut situer dans le courant du Ha C (variante D1 ou E2 de notre typologie; cf. fig. 41). Sa position intermédiaire dans l'évolution des boulerolles apparaît bien sur un tableau de Chr. Pare (1991a, fig. 7, ici fig. 37 n° 3 et cf. §2.3.2.). Le comblement de la fosse offre un spectre de vases très riche, avec en particulier des formes inconnues au Ha B2-3 que l'on peut considérer comme des pièces de référence pour l'identification du Ha C : gobelet trapu à cannelure, terrine carénée, vase tronconique à décor géométrique interne en peinture graphitée, vase surbaissé à épaulement – autant

d'éléments attestés dans les tombes à épée contemporaines –, vase de stockage globuleux à cannelures, vase de stockage à épaulement avec décor d'impressions digitées, vase de stockage en tonnelet.

Le référentiel des vases caractéristiques du Ha C, composé à partir des tombes à épée et des deux dépotoirs à fragment de boulerolle hallstattienne, permet l'identification des autres ensembles clos du Ha C en Auvergne dont le matériel est suffisamment abondant pour contenir l'une de ces formes (fig. 14-15) : Dompierre-sur-Besbre "Les Sapins" dans l'Allier (pl. 6 n° 1-7), Clermont-Ferrand "Lycée de Jeunes Filles" fosse 1 (pl. 103-104), Clermont-Ferrand "Pâtural" fosses 4958, 4972, 5225 (pl. 109-110, 112-113), Issoire "Le Brot 2" (pl. 120 n° 5-8), Lempdes "Marmilhat" F27 (pl. 121 n° 2-6), Lussat "Le Pâtural Redon/L'Ormeau de Bontemps" (pl. 122-124), Saint-Georges-sur-Allier "Lignat" (pl. 130-131) dans le Puy-de-Dôme. Le matériel exhumé à Lempdes "Marmilhat", présente des caractéristiques encore archaïques – exemples de

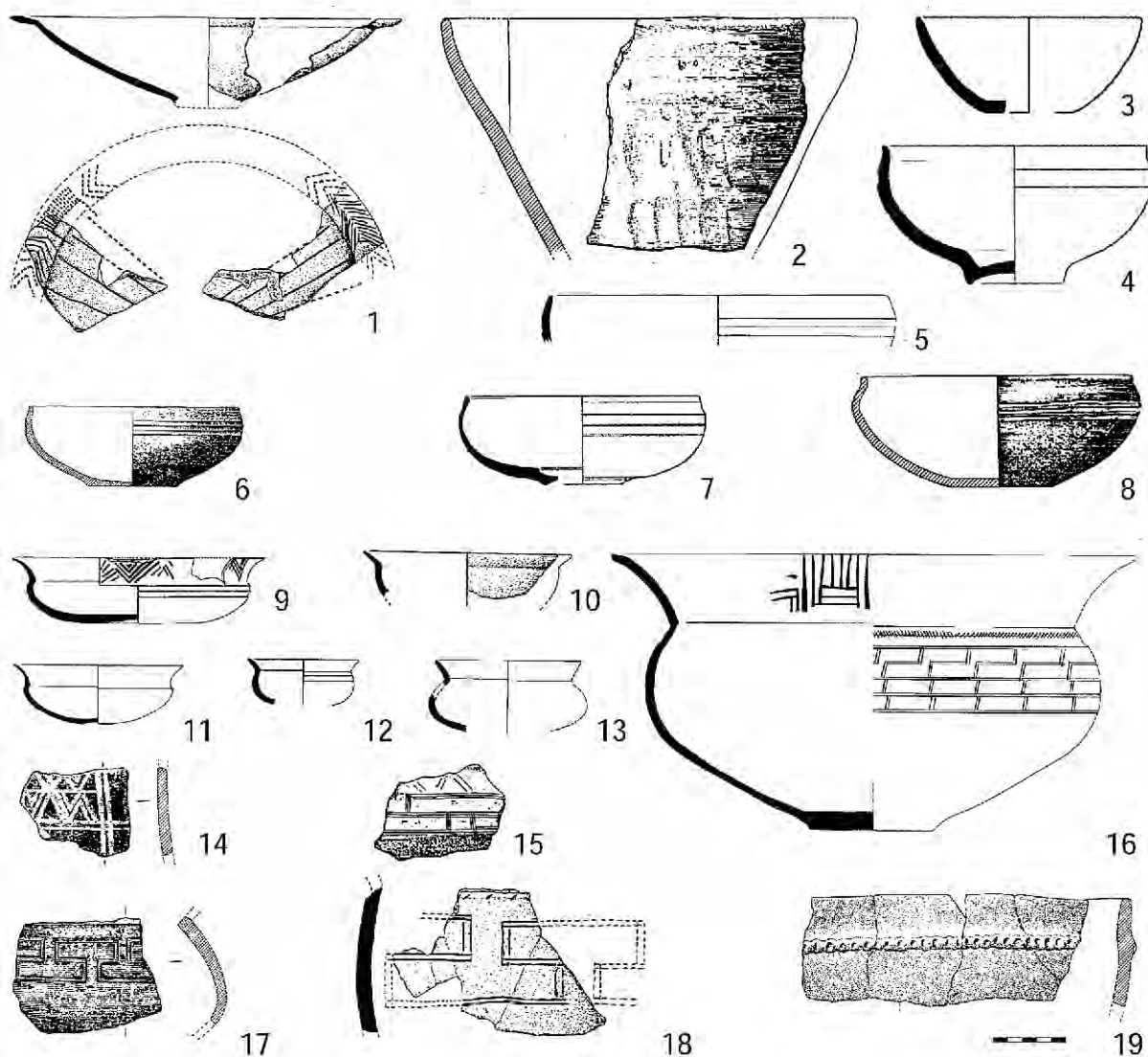


Fig. 11 – Faciès de la céramique du Ha C dans le nord de la France centrale (Orléanais et Berry). N° 1, 10, 18 d'ap. Barbé, Rialland, 1985; n° 2, 8, 15 d'ap. Despriée, Verjux, 1991; n° 3, 4, 7 d'ap. Fournier, 1998; n° 6, 14, 17, 19 d'ap. Cordier, 1977.

gobelets globuleux, lèvres équarries ou facettées, décors incisés fréquents – et donne ainsi, avec les corpus du Brot à Issoire, un aperçu des productions du début du Ha C. La céramique du Pâtural Redon à Lussat et du Lycée de Jeunes Filles à Clermont-Ferrand, très proche du mobilier de la fosse de Sinzelles-Caramontron, illustre quant à elle des faciès plus évolués, qui n'entretiennent plus que des rapports ténus avec les productions du Ha B2-3.

Ces séries du Puy-de-Dôme élargissent encore le spectre des formes du Ha C avec la présence de variantes de gobelets trapus. Hors de la région, l'un de ces derniers figure dès le début du Ha C à Chavéria, dans la sépulture à épée de type Holme-Pierrepont du tertre IV (ici fig. 10, n° 1). Par analogies, il est alors possible de préciser avec un degré de fiabilité sans doute acceptable l'attribution chronologique de plusieurs sites connus par des découvertes isolées ou partiellement publiées. Le plus souvent, le choix de l'attribution au Ha C est confirmé ou guidé par la présence de décors géométriques graphités sur la céramique fine. Dans le cas de trois sites du Puy-de-Dôme – Pérignat-lès-Sarliève "Rue d'Aubière" (pl. 125), Issoire "Le Brot 2" (pl. 120), Davayat "Ruisseau des Mottes" (pl. 115) – les fourchettes de datation C¹⁴, calibrées avec un écart porté à deux sigma, n'infirmant pas le diagnostic en excluant du résultat le IX^e s. av. J.-C. avec une probabilité maximale (le détail des dates radiocarbone figure dans les fiches de sites).

En Berry et Orléanais, la caractérisation de la céramique du Ha C se heurte à des problèmes difficiles à surmonter car les ensembles clos sont rares

et les séries publiées se limitent à quelques tessons (fig. 11). L'attribution chronologique repose donc sur la comparaison avec les corpus de la moitié sud du Bassin parisien attribués au Ha C. Dans le centre et le sud-est de cette région, les fosses de La Grande Paroisse "Les Sureaux/La Pièce des Loges" ne sont encore connues que par quelques assemblages de céramiques (Tarrête, 1985 ; Blanchet, 1994, p. 67-68, ici fig. 12), mais plusieurs d'entre elles abritaient des rasoirs hallstattiens dont deux exemplaires trapézoïdaux archaïques en bronze (types Bernissart et Flörsheim). Les tessons de la Rue des Tourelles à Puiseaux paraissent également anciens dans le Ha C mais leur homogénéité n'est pas garantie (Simonin, 1983). Les ensembles de Chartrettes "L'Enfer" (Degros *et al.*, 1976, ici fig. 13), Souppes-sur-Loing "Bézigny" en Seine-et-Marne (Poulard, Simonin, 1983), Vinneuf "Chemin de Port Renard" fosses I et H dans l'Yonne (Prampart, 1993), qui recèlent pour les deux premiers des tessons peints au graphite, se rattachent au Ha C par des formes attestées en contexte de sépultures à épée hallstattiennes³. On proposera une semblable datation pour le site 1 des Bas de Sainte-Radegonde à Chinon (Indre-et-Loire) en vertu des mêmes critères (le site livre plusieurs gobelets à épaulement dont deux portent un décor de peinture graphitée : Cordier, 1985b, pl. 7 n° 1 à 3). Toutefois, la chronologie relative de ces séries reste à établir fermement d'autant que les plus tardives peuvent déborder déjà sur le Ha

3. - gobelet à épaulement surbaissé ou non : Souppes-sur-Loing (Poulard, Simonin, 1983, fig. 2 n° 5) ; Vinneuf (Prampart, 1993, pl. L n° 15) ; vase surbaissé à épaulement et petit col : Chartrettes (Degros *et al.*, 1976, fig. 8 n° 1, ici fig. 13 n° 18).

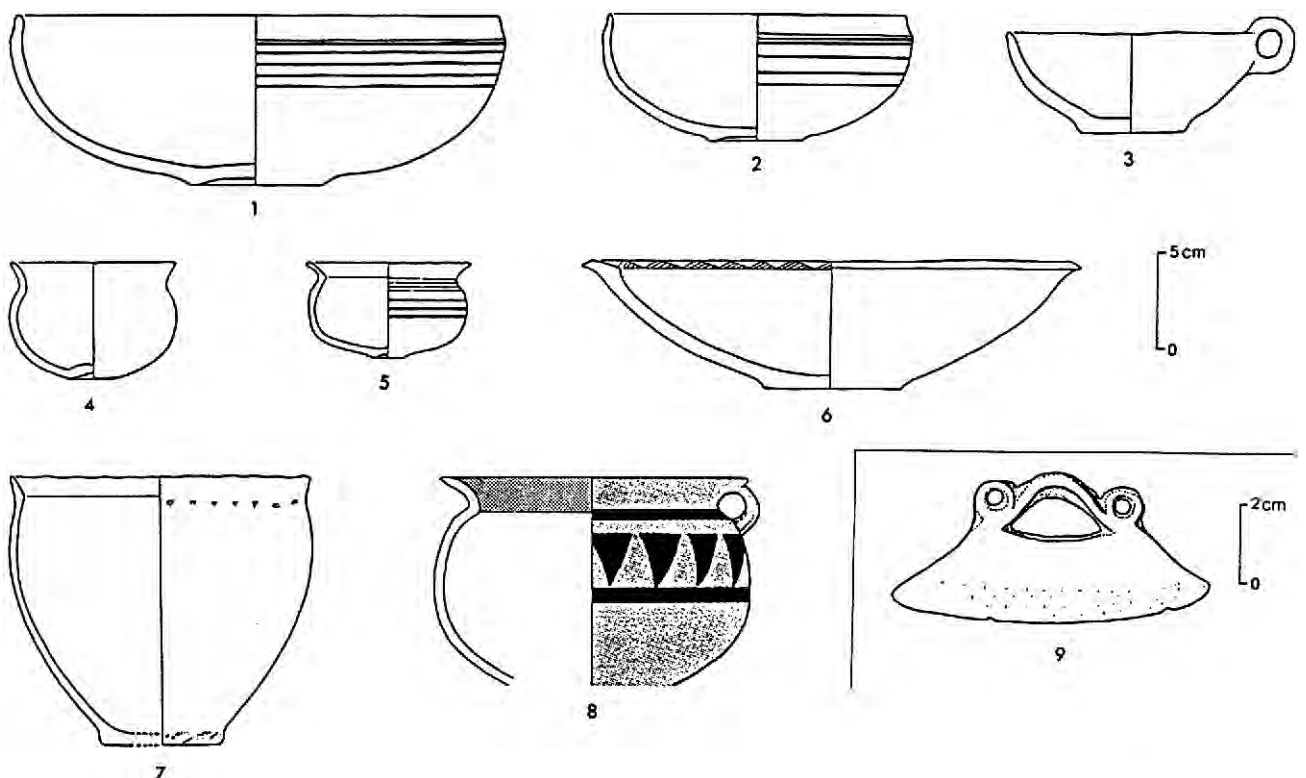


Fig. 12 – Mobilier du Ha C ancien du site de La Grande-Paroisse "La Pièce des Loges" en Seine-et-Marne (d'ap. Blanchet, 1994).

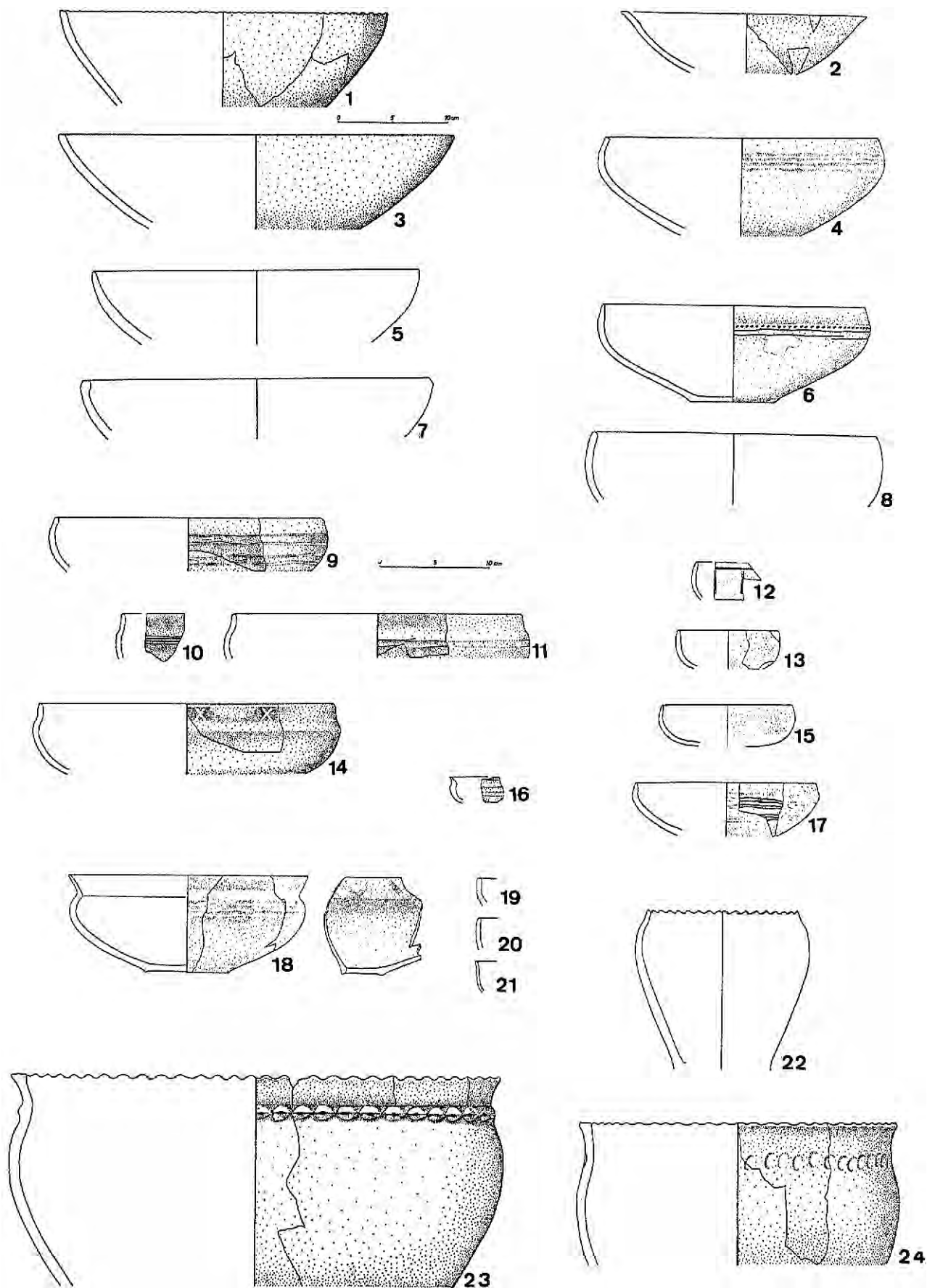


Fig. 13 – Céramiques du Ha C récent de la fosse de Chartrettes “L’Enfer” en Seine-et-Marne (d’ap. Degros *et al.*, 1976).

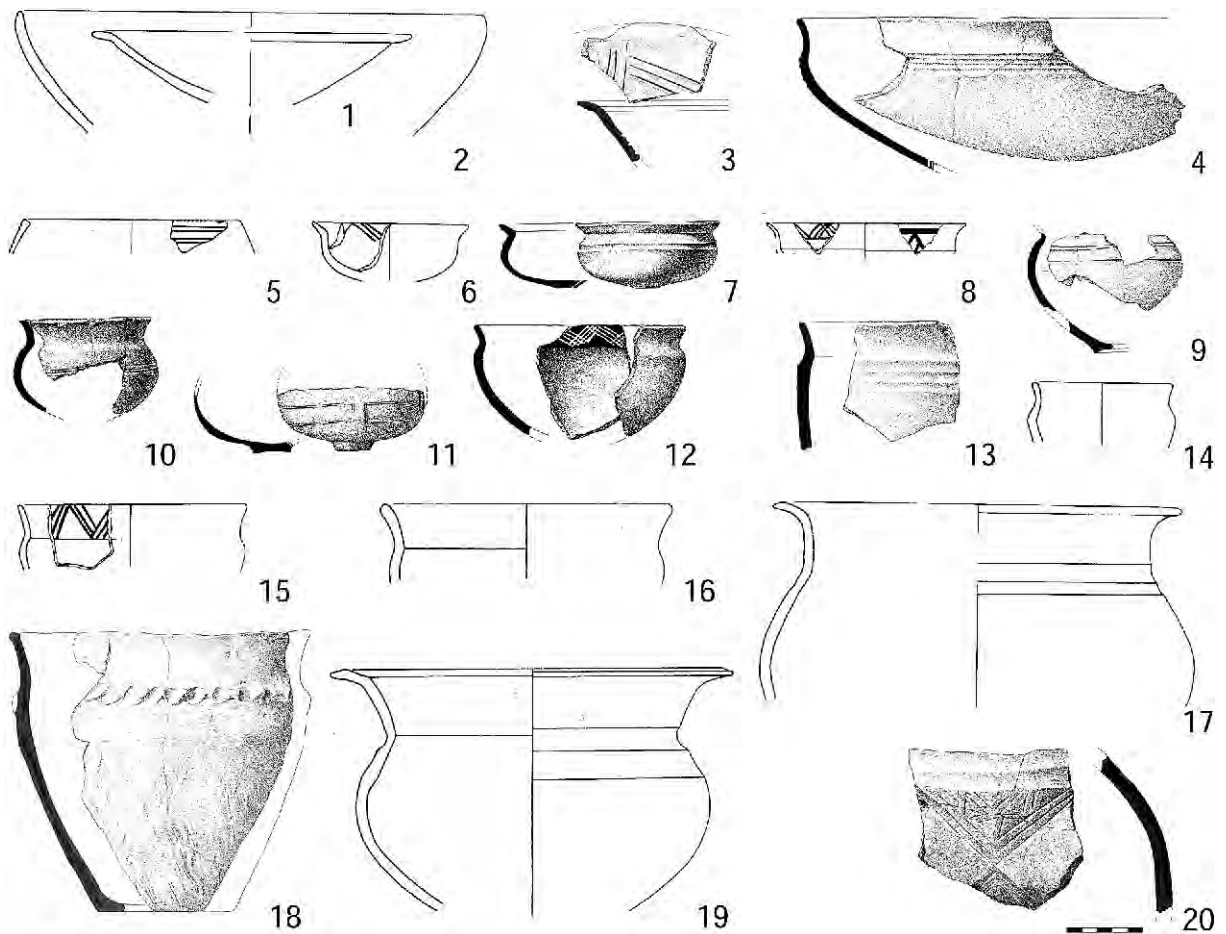


Fig. 14 – Faciès de la céramique du Ha C (ancien ?) dans le sud de la France centrale (basse Auvergne). N° 3, 4, 7, 9, 10-13, 18 et 20 d'ap. Urgal.

D (cf. proposition de classement relatif du mobilier du Bassin parisien par Daniel Simonin : Simonin, Thibault, 1988, fig. 14 et 15). La terrine à épaulement, bord droit et cannelures ou filets incisés (fig. 11 n° 6-8) est une forme céramique commune à tous ces sites. Il s'agit d'un marqueur à la fois chronologique et culturel des faciès de production du Ha C de la moitié sud du Bassin parisien.

Par comparaisons avec ces ensembles ou avec le mobilier des tombes à épée du Berry et de Sologne, quatre sites d'habitat dans le nord de notre domaine d'étude, Bourges "Chassepins" (pl. 31 n° 1-18), Orval "Fesse Loup" (pl. 43 n° 6-8), Saint-Germain-du-Puy "Le Porteau" (pl. 50-51) dans le Cher et Férolles "Le Parterre" (pl. 90) dans le Loiret, sont attribuables de façon fiable au Ha C. Leur céramique offre d'ailleurs peu de points communs avec les corpus du Ha B2-3. Les vases à décor graphité sont connus aux Chassepins, au Parterre et sans doute au Porteau; hormis le site d'Orval, des terrines à épaulement, bord droit et cannelures, sont attestées sur tous ces habitats. La datation des autres sites du nord de la France centrale est plus sujette à caution car les tessons sont peu nombreux ou bien sont évolués et appartiennent probablement déjà au Ha D. C'est le cas de la céramique de la fosse de l'établissement psychiatrique

de Fleury-les-Aubrais (Simonin, Thibault, 1988) qui présente un faciès nettement plus évolué que celui des sites de Seine-et-Marne attribuables au Ha C. Elle doit être calée entre les ensembles du Ha C et ceux que l'on attribue à LT A en Orléanais et Berry.

• *Caractéristiques et affinités culturelles*

Plusieurs détails morphologiques doivent également être pris en considération parmi les critères qui définissent la céramique du Ha C. Au sujet des bords et des cols, on note l'abondance des profils arqués et éversés au détriment des profils rectilignes. Les rebords équarris à facette(s) ou cannelure(s) tendent à disparaître sur les vases de forme fermée au profit de simples lèvres amincies ou arrondies. Les coupes à rebord deviennent rares lorsque les coupes tronconiques se multiplient. La panse des vases fermés comporte un épaulement plus marqué qu'auparavant, souvent renflé. Cette modification qui voit la régression des panses globulaires donne aux récipients une silhouette trapue, voire surbaissée pour les formes de moyenne et petite taille (gobelets, terrines, vases). Des goulots verseurs font leur apparition sur les panses de certains vases fermés (Lempdes "Marmilhat" dans le Puy-de-Dôme; Châtenay-sur-Seine "Les Gobillons" S.5 en Seine-et-Marne : Bontillot *et al.*, 1975; tombe à

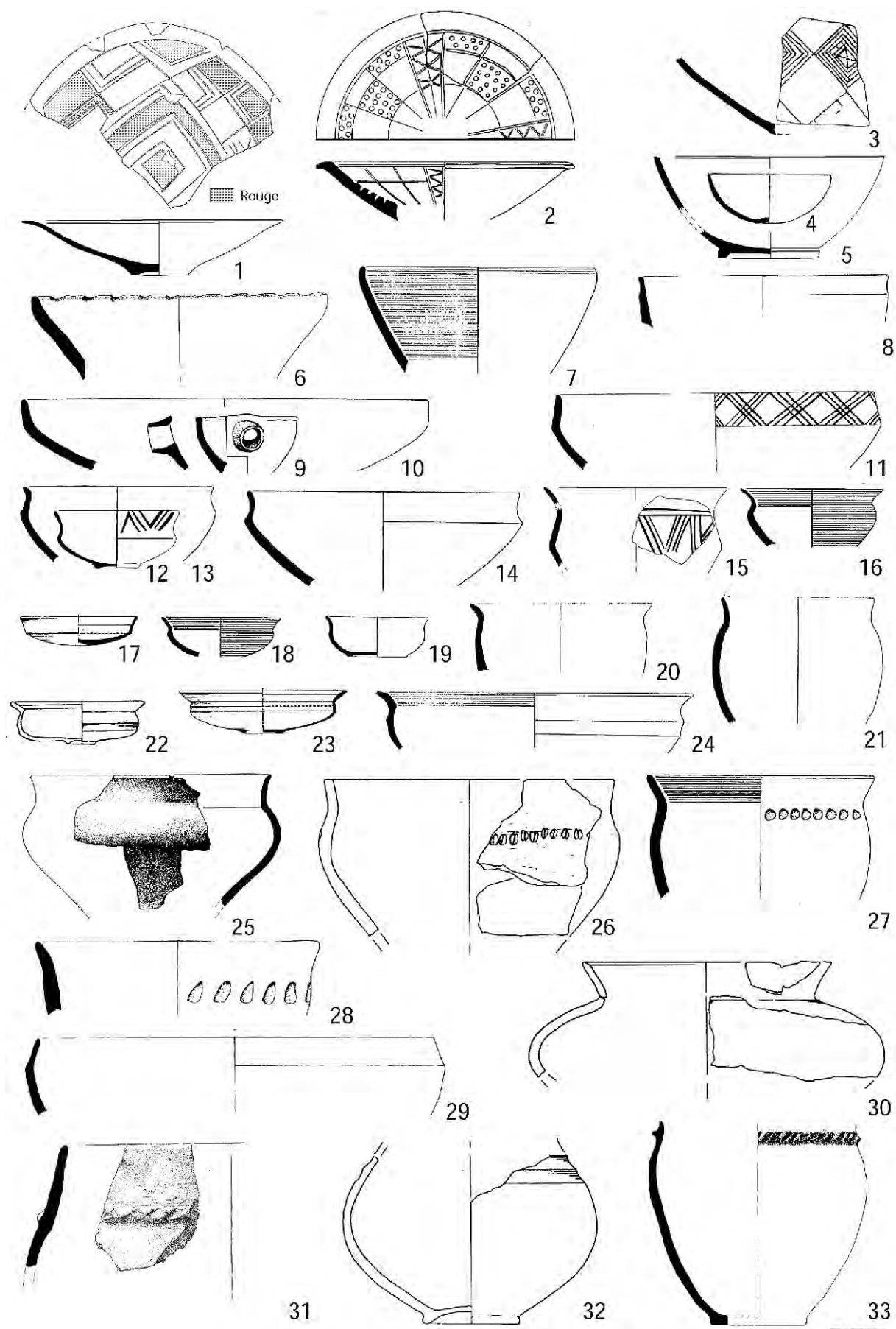


Fig. 15 – Faciès de la céramique du Ha C dans le sud de la France centrale (Auvergne principalement). N° 1, 5, 12, 15 d'ap. Eychart, 1964 ; n° 17, 23 d'ap. Couchard, Arnal, 1963 ; n° 22, 26, 30, 32 d'ap. Vital, 1988 ; n° 25, 31 d'ap. Urgal. *N.B.* : quelques formes appartiennent peut-être déjà au début du Ha D.

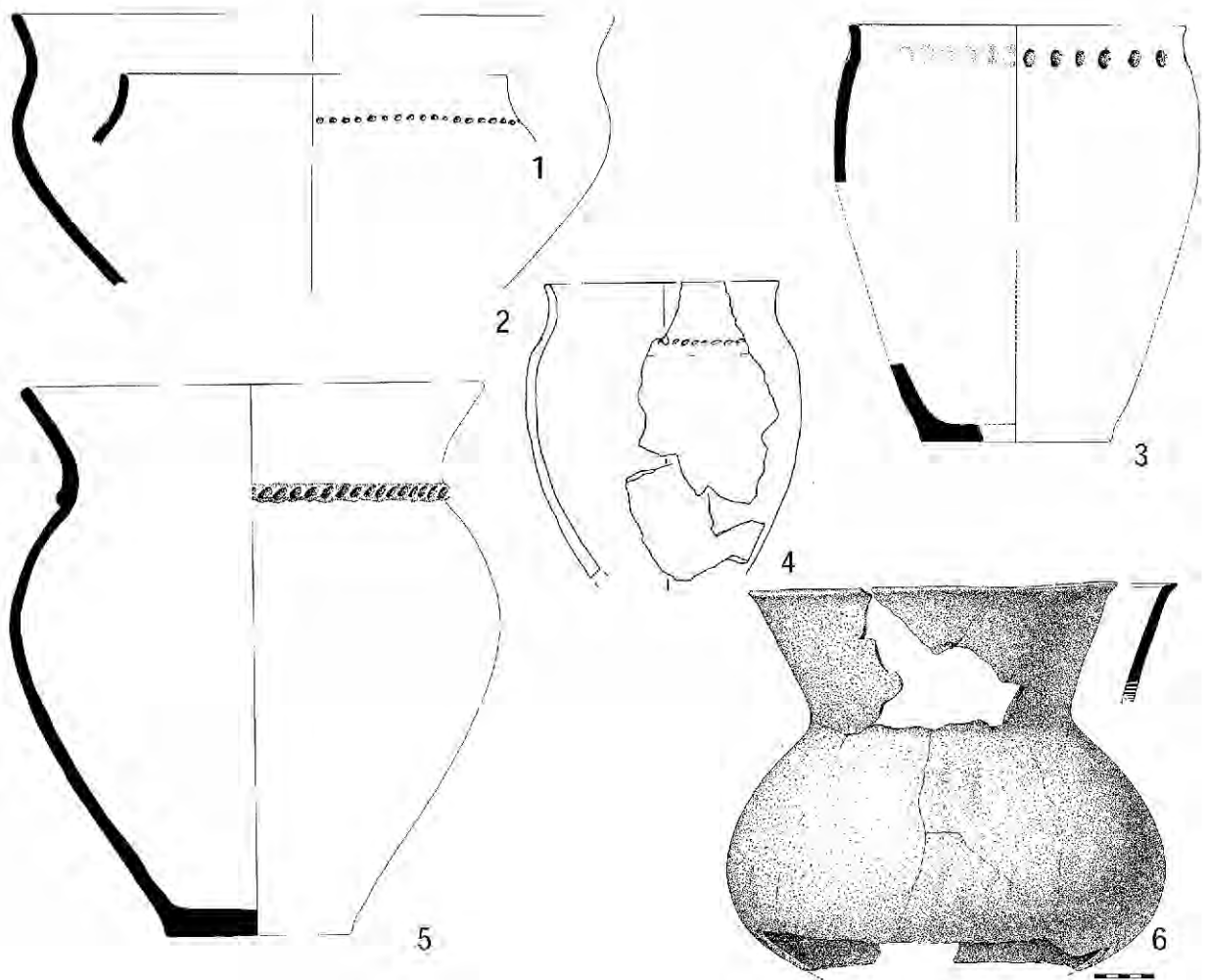


Fig. 16 – Faciès de la céramique du Ha C dans le sud de la France centrale (Auvergne principalement). N° 4 d'ap. Vital, 1988 ; n° 6 d'ap. Urgal dans Loison, 1995. *N.B.* : quelques formes appartiennent peut-être déjà au début du Ha D.

épée hallstattienne de la Motte d'Andone à Villejoubert en Charente : Debord *et al.*, 2000, ici fig. 10 n° 9). En revanche, les modifications concernant les vases de stockage sont différentes et vont dans le sens d'un étirement vers le haut des formes puisque les panses globuleuses deviennent rares. Les bords de ces récipients sont parfois même rentrants. Pour les gobelets et surtout les terrines, on note l'apparition ou la multiplication des carènes vives au niveau de l'épaulement. L'assise des vases est plus stable qu'auparavant avec des bases élargies, souvent plus hautes et plus creuses. La multiplication des ombilics est étroitement corrélée à celle des bols.

Les décors se simplifient et sont moins abondants ou couvrants qu'à l'époque précédente. Ils font souvent appel aux mêmes techniques qu'au Ha B2-3, à l'exception de l'usage des bandes d'étain collées – sans doute rare il est vrai au IX^e s. av. J.-C. – qui tombe en désuétude. La seule nouveauté réside dans l'emploi du graphite argenté. Lorsqu'il est utilisé pour peindre des décors géométriques à base de traits, le graphite constitue sans aucun doute un critère simple et très

fiable pour distinguer la céramique du Ha C de celle qui la précède. Bien qu'aucun vase à décor graphité ne soit attesté dans notre zone d'étude pour le Ha B2-3, la peinture au graphite n'est pas totalement inconnue à cette époque en France mais elle n'est employée que pour la réalisation de larges aplats ou de bandes et dans des régions septentrionales ou orientales : les découvertes les plus proches concernent le nord-est de la France et la Suisse orientale. Mais surtout, l'examen visuel des pièces montre que les décors graphités du Ha B2-3 n'ont pas le même rendu que ceux du Ha C : les premiers sont noirs brillants et semblent bien fixés à leur support – c'est ce type d'enduction qui sera utilisé sur les vases armoricains à partir du Ha D – tandis que les seconds sont argentés brillants et parfois difficiles à distinguer car leur surface est extrêmement fragile et par conséquent dégradée dans la plupart des cas ; il ne subsiste alors qu'un fantôme du décor qui présente un aspect mat. La différence demanderait bien sûr à être étudiée : est-elle le résultat de techniques d'application et de recettes de composition distinctes ? Il faut peut-être corréliser l'apparition au Ha

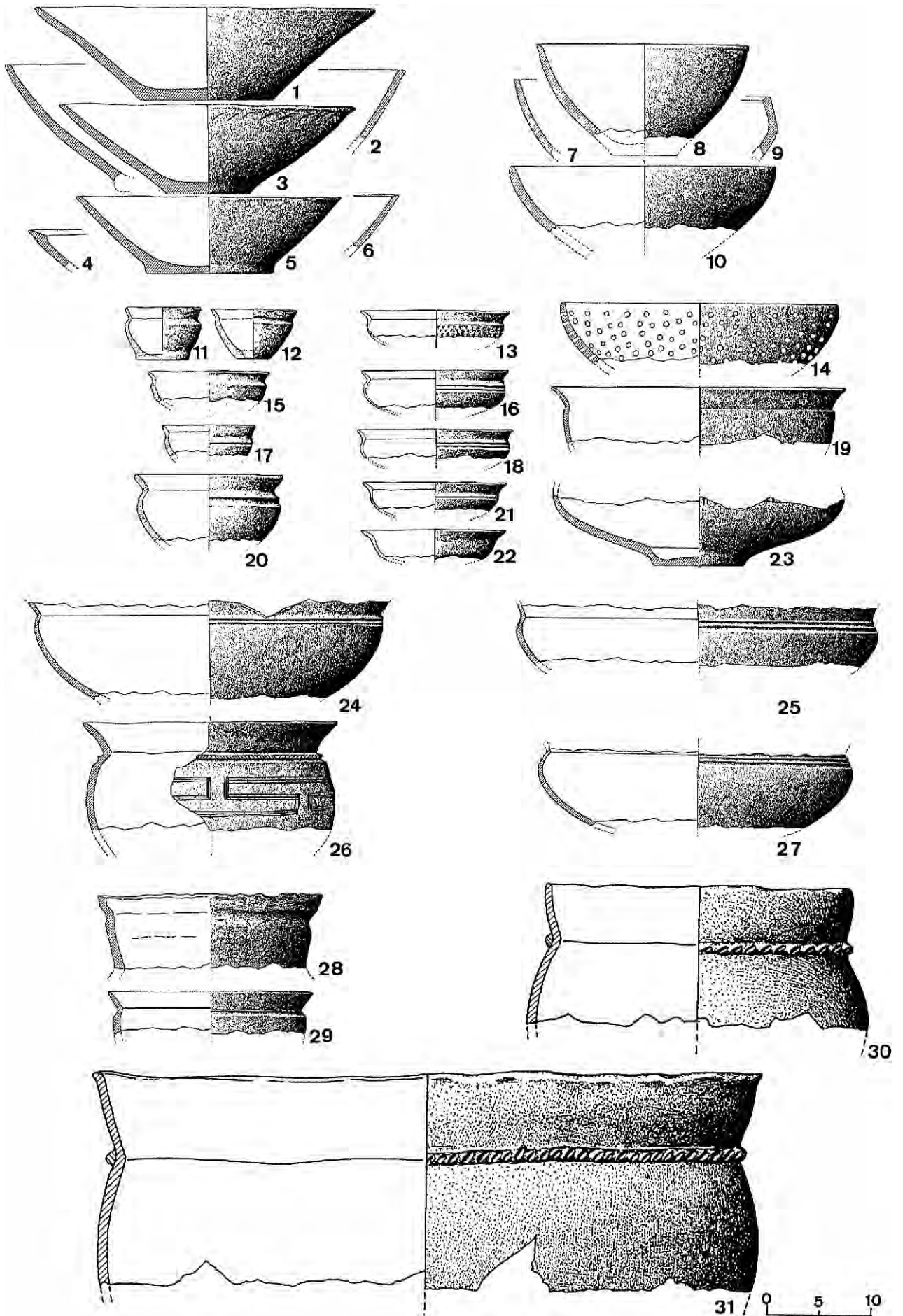


Fig. 17 – Céramiques du Ha C de la fosse de Montanceix (Dordogne) “Pourtem” (d’ap. Chevillot, Moissat, 1989).

C de motifs géométriques peints au graphite argenté avec la disparition des décors de lamelles d'étain collées. La première technique, peu coûteuse et surtout d'application simple, a pu remplacer avantageusement les applications d'étain en offrant un aspect métallique et brillant comparable.

En poussant plus loin l'analyse, on remarque que des techniques décoratives telles que l'estampage et l'excision deviennent rares au Ha C. Les cannelures disposées sur la partie supérieure des panses sont généralement groupées par deux ou par trois et ne sont plus bordées, sauf exception, de filets incisés au peigne. Lorsque les lèvres sont équarries, c'est souvent pour recevoir un décor digité ou incisé qui, s'il n'était pas inconnu, restait peu usité au Ha B2-3. La présence de lèvres festonnées est caractéristique des corpus du Ha C et ce caractère s'amplifie aux périodes suivantes. Les impressions sur l'ouverture se multiplient d'ailleurs sur les vases de céramique commune dans le courant du premier âge du Fer, au nord comme au sud de notre domaine d'étude.

Enfin le répertoire des motifs s'appauvrit : les chevrons peints juxtaposés sont les ornements les plus répandus ; les pseudo-grecques forment le répertoire le plus complexe pour les décors au peigne. Quelques motifs incisés – lignes d'incisions obliques opposées sous le col⁴, filets au double trait disposés en résille de rectangles juxtaposés et décalés⁵ (fig. 9 n° 1) –, ne sont attestés qu'à partir du Ha C. Mais surtout, les "pictogrammes" disparaissent. La frise graphitée à motifs géométriques du vase de Pierrefitte-sur-Sauldre évoque seule, sous une forme d'ailleurs abâtardie, les signes de la période précédente. La signification des "pictogrammes" n'est donc plus partagée ou comprise au Ha C et très rapidement, ceux-ci ne sont plus reproduits. Pour les régions concernées, il s'agit là d'un changement capital, d'ordre symbolique, dont la portée dépasse certainement le simple cadre de la production céramique.

Comme pour les décors, les techniques des potiers traduisent au Ha C un appauvrissement technologique : les pâtes atteignent occasionnellement la finesse des productions de l'époque précédente et on ne retrouve plus, sauf exception, des cuissons aussi bien maîtrisées qu'auparavant, exception faite des corpus qui se rapportent aux contextes auvergnats qui nous paraissent les plus anciens : Issoire "Le Brot 1 et 2" et Lempdes "Marmilhat".

La faiblesse des corpus extra-régionaux des VIII^e-VII^e s. av. J.-C. rend difficile la définition de groupes céramiques. On ignore presque tout des liens éventuels entre l'Auvergne et le Centre-Ouest. Les petits ensembles de Fayolas à Saint-Junien en Haute-Vienne (Vuailat, 1985b, fig. 33 et 34) et de la tombe

d'Andone à Villejoubert en Charente sont trop réduits pour être pris en considération. En revanche, les vases de la fosse de Pourtem à Montrem en Dordogne présentent des formes et décors qui trouvent d'étroites correspondances avec le matériel auvergnat (Chevillot, Moissat, 1989, ici fig. 17). Sans qu'on puisse l'étayer, l'hypothèse d'un maintien d'un groupe céramique Massif central – Centre-Ouest continental au Ha C mérite d'être envisagée, d'autant que les productions de céramiques graphitées postérieures pourraient attester une persistance de ce groupe au moins jusqu'à LT A (Roulière-Lambert, 1980 ; ici fig. 108).

Les ensembles céramiques de l'Orléanais et des environs de Bourges présentent beaucoup d'éléments en commun avec les corpus des autres sites de la moitié sud du Bassin parisien. L'existence d'un groupe homogène compris entre le Cher et le bassin supérieur de la Seine, comme à la période précédente, est très vraisemblable au Ha C. Il se détache du précédent par l'usage de terrines cannelées à épaulement qui restent inconnues au sud de Bourges et qui sont remplacées, de l'Auvergne à la Charente, par les terrines carénées (fig. 18, inventaire en annexe 2).

Bilan et confrontation extra-régionale

Nous pouvons distinguer en France centrale deux horizons successifs de céramiques, attribuables au Ha B2-3 d'une part, au Ha C d'autre part. Ceux-ci se retrouvent avec des variantes distinctes dans deux groupes géographiques aux contours encore très flous, l'un étant au nord du Cher, l'autre au sud. En l'absence de données quantifiées et de typo-sériation, et surtout en raison des lacunes documentaires, nous restons conscient des limites de cette étude. En fait, le plus gros du travail reste à venir en ce domaine puisqu'il passe par la mise au jour de nouveaux ensembles clos.

En résumé, on constate que par rapport aux corpus du Ha B2-3, la morphologie des vases des VIII^e-VII^e s. av. J.-C. se renouvelle – faiblement il est vrai –, et surtout se modifie avec l'apparition de formes trapues. La qualité de la céramique fine semble moindre tandis que l'apparition de décors géométriques peints au graphite solde l'abandon des motifs du Ha B2-3 de réalisation plus complexe et, surtout, à charge symbolique plus dense. La simplification et la raréfaction des décors, éléments fondamentaux du développement de la céramique à partir du VIII^e s. av. J.-C., a joué par le passé contre la reconnaissance d'un faciès autonome du Ha C.

L'hypothèse d'un faciès qui assurerait la transition avec le Ha B2-3 n'est pas à exclure pour autant, dans la mesure où les ensembles les plus précoces du Ha C en Auvergne (Issoire "Le Brot 1 et 2" et Lempdes "Marmilhat"), bien qu'ils possèdent des formes et décors évolués, sont encore fortement empreints des traditions du Ha B2-3 (fig. 14). Cette possibilité expliquerait qu'on ne puisse cerner une rupture nette entre la céramique du IX^e et celle qui relève du VIII^e s. av. J.-C. ainsi que les difficultés d'attribution chronologique qui en découlent pour les séries les plus

4. Registre supérieur du vase de Pierrefitte-sur-Sauldre, également attesté en contexte Ha C à Montanceix, commune de Montrem (Dordogne) "Pourtem" (Chevillot, Moissat, 1989, fig. 8 n° 2 ; ici fig. 17 n° 26) et à Balsthal-Holzfluh en Suisse (Dunning, 1992, fig. 10 B).

5. Panse du vase de Pierrefitte-sur-Sauldre. Décor attesté en contexte Ha C aux Sureaux à la Grande-Paroisse (Seine-et-Marne) dans la fosse 13 (Tarrête, 1985, fig. 11 n° 6) ainsi que dans la fosse V du site de Villeneuve-Saint-Georges dans l'Essonne (Mohen, 1977, p. 181 n° 671).

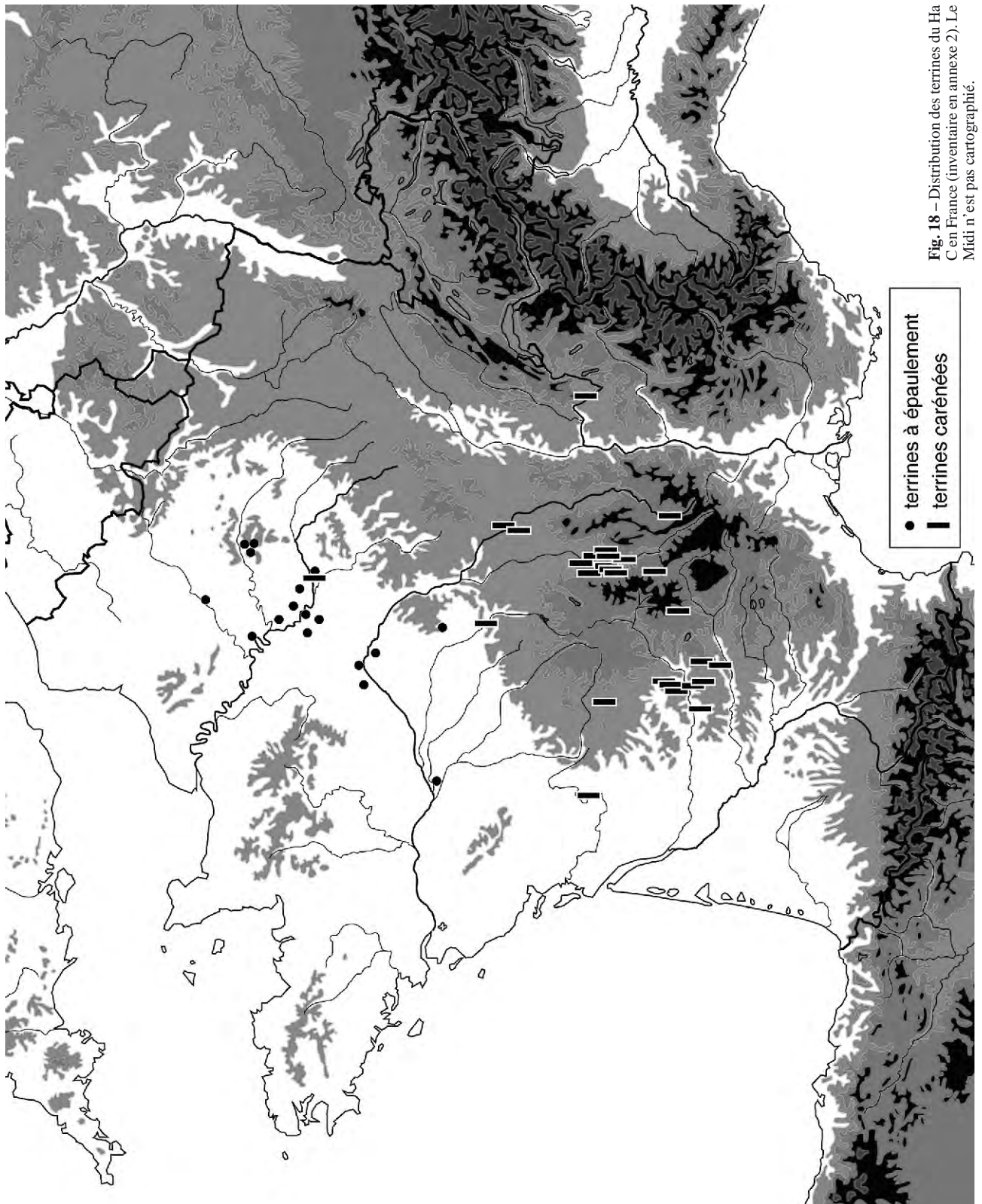


Fig. 18 – Distribution des terrines du Haut Moyen Âge en France (inventaire en annexe 2). Le Midi n'est pas cartographié.

• terrines à épaulement
 ┃ terrines carénées

pauvres en nombre de vases. Le hiatus observé en Berry Orléanais entre les assemblages du Ha B2-3 et ceux du Ha C doit d'ailleurs s'expliquer par des lacunes documentaires plutôt que par un renouvellement rapide des productions.

Le faciès qui correspondrait à un horizon récent du Ha C, largement documenté par la fosse de Sinzelles-Caramontron à Polignac en Haute-Loire, diffère nettement de celui du Ha B2-3, et ne pose aucune difficulté d'identification (fig. 15-16). Désormais, le vrai problème consiste plutôt à saisir les termes de la transition avec le Ha D plutôt qu'à opérer une distinction entre les corpus du Ha C et ceux du Ha B2-3. La reconnaissance d'un faciès du début du Ha D est effectivement problématique en l'absence d'association avec du mobilier métallique et en raison d'une forte continuité des productions, tant au niveau des formes que des décors. De la fin du VIII^e s. à celle du VI^e s. av. J.-C., c'est-à-dire de la fosse de Polignac "Sinzelles-Caramontron" aux premiers ensembles recueillis à Bourges en association avec les fragments de vases attiques à figures noires, aucun repère ne permet le calage en chronologie absolue des séries de céramiques.

Les premières conclusions que l'on peut tirer de la documentation de France centrale recoupent les résultats de récents travaux consacrés aux poteries d'autres régions de l'ouest du complexe nord-alpin. Dans le Bassin parisien, P. Brun (1986, p. 49-51) a identifié certaines des caractéristiques évolutives de la céramique au sein de son étape 3. Dans le centre de cette région, Daniel Simonin propose une chronologie relative des ensembles de la transition Bronze – Fer, identifie certains critères spécifiques aux céramiques postérieures au Ha B2-3 régional et observe des différences techniques entre les corpus attribués au Bronze final et ceux du premier âge du Fer (Simonin, 1982, p. 46; Simonin, 1983, p. 127; Simonin, Thibault, 1988, p. 39-40).

En Lorraine, les fouilles préventives ont fourni suffisamment de matériaux pour l'élaboration d'une sériation de la céramique dont on espère une prochaine publication. Deux horizons successifs se caleraient entre le Ha B1 et un Ha C "pleinement constitué" : l'étape 8 des archéologues lorrains, correspondant au Ha B2-3, se caractériserait en particulier par des gobelets à panse bulbeuse; l'étape 9, qu'il faut sans doute mettre en parallèle avec le début du Ha C, verrait la raréfaction des formes globuleuses et le développement des décors géométriques graphités. Le mobilier de l'étape suivante, mal connu, est rapporté à la phase classique ou accomplie du Ha C. Les archéologues lorrains insistent sur la difficulté de fixer une limite franche entre la fin de l'âge du Bronze final et le début de l'âge du Fer (Blouet *et al.*, 1992, p. 180-181).

Dans le Jura méridional, Joël Vital reconnaît à partir du site du Pré de la Cour à Montagnieu (Ain) une rupture dans les répertoires céramiques peu après 800, mais ne rejette pas l'hypothèse d'une phase de transition entre 800 et 750. Cependant, l'auteur impute ces changements à une pression culturelle externe, et non à un processus évolutif endogène (Vital, 1992, p. 170 et 177).

En Suisse occidentale, Serge Doiteau, en publiant le matériel de deux nouveaux habitats du Ha C, note à propos de la céramique des changements morphologiques et stylistiques analogues à ceux que nous observons en France centrale : disparition des décors riches et de certaines formes du Ha B2-3, apparition de profils plus mous et développement des décors digités et incisés sur l'embouchure des récipients (Doiteau, 1992, p. 321 et 323). Cynthia Dunning dégage les caractéristiques propres aux céramiques du IX^e puis des VIII^e-VII^e s. av. J.-C. en Suisse, bien qu'elle insiste sur les liens entre les deux périodes. Elle observe que le faciès de la nécropole de Chavéria, que l'on date pour l'essentiel désormais de la fin du Ha B2-3 et du Ha C le plus ancien (*infra*), reste à peu près inconnu en Suisse occidentale et émet l'hypothèse qu'il peut s'agir d'une lacune des recherches (Dunning, 1992, p. 334-343). Plus récemment, Chr. Pare (1996) a dégagé quelques-unes des principales caractéristiques des faciès céramiques correspondant à son Ha C précoce en France orientale, Suisse et Allemagne du Sud.

Hors de la sphère nord-alpine, mais dans une région voisine du Massif central, le groupe de Mailhac permet des comparaisons qui tendent à confirmer la validité de l'évolution de la céramique telle que nous la percevons en France centrale. L'étude par O. et J. Taffanel et T. Janin (1998, chapitre 3 en particulier) des premières tombes de la nécropole du Moulin, situées en contrebas du Cayla de Mailhac (Aude), permet de suivre précisément, en trois phases, l'évolution de la culture matérielle du IX^e au VII^e s. av. J.-C. La phase I, où apparaissent gobelets globuleux, incisions au double trait et "pictogrammes", correspond au Ha B2-3, tandis que les phases II et III sont postérieures au IX^e s. et doivent être mises en parallèle avec le Ha C, comme le montre par exemple l'association de rasoirs "hallstatiens" en croissant dans les tombes 4 et 75 attribuables à la phase III. Les auteurs constatent que la phase II, dite aussi phase de transition Bronze-Fer (Janin, 1992), voit l'apparition des gobelets surbaissés, des terrines carénées, de quelques bols hémisphériques et, sur les vases à épaulement, des fonds annulaires, panses trapues et cols éversés. À l'inverse, les décors incisés au double trait, dont les "pictogrammes", tendent à disparaître. La phase III amplifie les traits novateurs de la phase précédente : absence d'incisions doubles, multiplication des bols à ombilic, accentuation de la carène des terrines, développement des cols éversés, de l'épaulement et des pieds sur les pots. Autant de critères que l'on pourrait transposer aux corpus de la France centrale.

Conclusion

Rappelons en premier lieu que la transition Bronze-Fer, pour peu qu'elle puisse être saisie à partir de la céramique, est placée à différentes périodes selon l'importance que l'on accorde aux changements observés dans l'évolution des productions potières entre le X^e et le VIII^e s. av. J.-C. On considère aujourd'hui que la transition entre le Ha A2-B1 et le Ha B2-3 en

France orientale caractérise un basculement évolutif important ainsi que le début d'un processus de régionalisation des productions (Brun, 1986; 1988). Dans notre domaine d'étude, la méconnaissance du Ha B1 ne permet pas de vérifier cette proposition, mais on peut envisager un semblable cas de figure en considérant les liens étroits qui unissent la France centrale au domaine nord-alpin. Au passage du Ha B2-3 au Ha C, le changement existe aussi puisque l'on peut distinguer les productions du Ha C, mais on ne saurait parler de rupture comme l'a fait observer P. Brun (1986), surtout si l'on défend l'hypothèse d'une phase intermédiaire assimilable à un horizon ancien du Ha C. Du strict point de vue de la céramique, la genèse de l'âge du Fer peut donc s'envisager de plusieurs manières : ou bien l'on privilégie les transformations du Ha B2-3 débutant pour faire commencer la nouvelle époque, ou bien l'on considère que cette dernière n'est pas nécessairement liée à un changement de la céramique, et qu'elle peut correspondre à la période de renouvellement progressive, mais profonde, des formes et décors au Ha C initial. La question demeure ouverte et il est nécessaire de solliciter d'autres critères, d'examiner d'autres champs de la culture matérielle, pour cerner le début du premier âge du Fer.

1.1.2. Habitat et occupation du sol

L'étude de la céramique montre que les corpus du Ha B2-3 ne sont pratiquement jamais découverts sur des sites où figure du matériel de l'étape suivante. Cette remarque n'est pas anodine et invite à s'interroger sur une possible transformation des modes d'occupation du sol à partir du Ha C. Avec ce type de problématique, la difficulté consiste à recueillir un échantillonnage de données suffisamment abondant et diversifié sur une longue durée pour qu'il puisse être supposé représentatif. Pour la période IX^e-V^e s. av. J.-C., nous avons entrepris le recensement des sites d'habitat qui pouvaient être datés avec une précision suffisante dans l'ensemble du domaine d'étude (tabl. 1). Ce corpus est partagé en deux pour détecter les éventuelles divergences qui peuvent exister entre une zone nord (Orléanais, Sologne, Berry), qui appartient encore au Bassin parisien (tabl. 2), et une zone sud (Auvergne, Limousin oriental) qui occupe l'est du Massif central (tabl. 3). L'idée était de tenir compte, même si ce découpage est sommaire, des contraintes du relief et de la géologie, et aussi des disparités de la recherche, marquées en l'occurrence par un vide intermédiaire (sud de l'Indre et Allier) bien lisible sur la carte de distribution des sites (fig. 1). La datation des occupations est déduite du mobilier céramique et métallique découvert en fouille ou en surface. Elle repose, dans le cas du mobilier céramique, sur les comparaisons avec les ensembles de référence de chaque période que nous venons de présenter, avec la marge d'incertitude que cela suppose (cf. notices des sites pour le détail de l'argumentation). En zone nord, 37 sites livrent les vestiges de 42 occupations. Les effectifs sont plus importants en zone sud avec 52 sites pour 71 occupations, essentiellement en raison

de la forte activité de recherche des protohistoriens autour de Clermont-Ferrand.

Dans le Massif central, la région clermontoise se prête bien à l'étude des dynamiques d'occupation du sol en raison de la multiplication des fouilles préventives en Grande Limagne depuis le début des années 1990 et des fréquentes campagnes de prospection qui couvrent aussi bien ce bassin d'effondrement que les reliefs qui l'entourent. La comparaison avec les secteurs moins bien documentés n'infirme pas, nous le découvrirons en détail, les observations faites en Puy-de-Dôme. D'une région à une autre, il y a des recoupements qui tendent à montrer que les mutations perceptibles en basse Auvergne ont valeur d'exemple, qu'elles peuvent être étendues, dans leurs grandes lignes du moins, à toute la France centrale, si ce n'est même la France orientale.

Les habitats de hauteur, en particulier lorsqu'ils sont fortifiés, sont l'objet d'une attention toute particulière dans les débats qui touchent à la transition Bronze-Fer car ils furent parfois interprétés comme les témoins d'une insécurité, prélude au premier âge du Fer, une période souvent perçue comme troublée à ses débuts. Avant toute chose, il est nécessaire de rappeler que la défense n'est pas la seule motivation possible des fortifications protohistoriques (Audouze, Buchenschutz, 1984, p. 130). On peut tout aussi bien considérer ces dernières comme la matérialisation ostentatoire de l'appropriation d'un territoire par un notable ou une petite communauté villageoise. Pour le début du premier millénaire avant J.-C., ces sites ont rarement fait l'objet de fouilles extensives, du moins en France, au point qu'il est difficile d'identifier les caractéristiques des occupations et l'identité de leurs habitants. Par voie de conséquence, la fonction de ces sites demeure hypothétique et ne peut être utilisée qu'avec beaucoup de réserve comme élément de discussion dans les tentatives de caractérisation de la genèse du premier âge du Fer.

Éperons barrés et habitats perchés du Ha B2-3

À la fin du X^e et au IX^e s. av. J.-C., les établissements de hauteur et d'extrémités de plateau, parfois barrés, sont nombreux dans notre secteur d'étude, comme dans une grande partie de la France à cette époque (Brun, 1988, fig. 7a pour le Nord-Est), mais fort peu d'entre eux ont fait l'objet de véritables investigations archéologiques. Notre questionnement porte sur ce que représentent ces occupations du Ha B2-3 par rapport au Ha A2-B1, et surtout au Ha C. Vis-à-vis de ces deux périodes, il s'agit en particulier de déterminer si les sites de hauteur s'inscrivent dans un processus de continuité, d'évolution ou de rupture.

En Auvergne, sur les 14 sites attribués au Ha B2-3, 12 appartiennent à cette catégorie. Parmi eux, 6 se concentrent dans une micro-région, autour et au sud de Clermont-Ferrand : Puy de Mûr à Dallet, Puy Saint-André à Busséol, Puy de Gravenoire à Royat, Puy de Corent à Corent, plateau de Gergovie à La Roche-Blanche et peut-être plateau de Liozon à Olloix (fig. 19). Ils

		Formes et décors exclusivement Ha B2						Formes et décors exclusivement Ha C													
		Formes majoritairement Ha B2-3																			
		Tasse à cannelures	Gobelet globuleux trapu	Terrine à épaulement	Vase globuleux à petit col	Vase de stockage globuleux	Actogramme	Gobelet globuleux	Vase ovoïde à petit bord	Bol à ombilic	Vase tronconique graphité	Terrine à épaulement cannelé	Terrine carénée sans décor	Gobelet trapu	Gobelet à épaulement	Gobelet surbaissé à épaulement	Vase surbaissé à épaulement, petit col	Vase surbaissé à épaulement, grand col	Vase de stockage globuleux	Vase de stockage en tonnelet	Décor géométrique graphité
FOUILLES																					
FRANCE CENTRALE NORD																					
	DÉOLS (36) Le Montet	X			X																
	SAINT-MAUR (36) Les Ressources	X					X														
	MUIDES-SUR-LOIRE (41) Bas du Port Nord			P	X		X														
	CORQUILLEROY (45)	X					X	X													
	BRUËRE-ALLICHAMPS (18) Le Pâtureau des Chaumes														X						
	ORVAL (18) Fesse Loup													X							
	SAINT-GERMAIN-DU-PUY (18) Le Porteau									X		X									X
	FÉROLLES (45) Le Parterre									X											X
FRANCE CENTRALE SUD																					
	BUSSÉOL (63) Puy Saint-André			X	X		X														
	LA ROCHE-BLANCHE (63) Gergovie						X														
	LA ROCHE-BLANCHE (63) Maison des Loisirs						X														
	CROZANT (23) Éperon du Château			P																	
	UZERCHE (19) Place de la Lunade			X																	
	DOMPIERRE-SUR-BESBRE (03) Les Sapins										X										X
	POLIGNAC (43) Sinzelles Caramontron								X	X	X					X	X	X			X
	CLERMONT-FERRAND (63) Lycée de Jeunes Filles									X											X
	CLERMONT-FERRAND (63) La Pardiou									X	X	X		X				X	X	X	
	CLERMONT-FERRAND (63) Le Pâtural									X	X	X		X				X	X	X	
	ISSOIRE (63) Le Brot 1						X														X
	ISSOIRE (63) Le Brot 2						X				X			X							X
	LEMPDES (63) Marmilhat						X						X								X
	LUSSAT (63) Pâtural Redon										X	X	X								X
	RIOM (63) La Gravière										X										X
	SAINT-ANDRÉ-LE-CÔQ (63) Pagnan									X	X			X	X			X	X		X
	SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER (63) Lignat										X			X	X			X	X		X
RAMASSAGES																					
FRANCE CENTRALE NORD																					
	LA GROUTTE (16) Camp de César	X																			
	ORVAL (18) Les Arondes			X																	
	BAULE (45) Berge de Loire				X	I															
FRANCE CENTRALE SUD																					
	BÈGUES (03) Les Charnes	X		P																	
	CHARMENSAC (15) Suc de Lermu						X														
	GANNAT (03) Les Chazoux				X																
	BUSSÉOL (63) Puy Saint-André	P					X														
	CORENT (63) Puy de Corent						I														
	DALLET (63) Puy de Mûr				X		X	X													
	LA ROCHE-BLANCHE (63) Lourmat				X		X														
	ROYAT (63) Puy de Gravenoire				X		X														
	BEAULON (03) Les Brosses										X										X
	LA ROCHE-BLANCHE (63) Gergovie										I										
	SOLIGNAT (63) Puy d'Ysson										X	X		X							
	SAINT-BEAUZIRE (63) Maison Rouge										X										X

Tabl. 1 – Sites d'habitat avec formes et décors céramiques caractéristiques du Ha B2-3 ou du Ha C en France centrale. X = présence assurée ; P = présence probable ; I : présence incertaine.

se répartissent selon une maille relativement régulière, avec des écarts compris entre 5 et 15 kilomètres à vol d'oiseau, mais un tel cas de figure demeure l'exception dans notre domaine d'étude. Hormis le site de Liozon dont l'importance est d'ailleurs inconnue, ils occupent les principaux reliefs qui ferment l'extrémité méridionale de la Grande Limagne et commandent le

principal accès depuis le sud à la région clermontoise, c'est-à-dire la vallée de l'Allier dont le prolongement en amont constitue d'autre part une voie importante de pénétration du Massif central en direction du Midi. Les hauteurs de Corent, du Puy Saint-André et du Puy de Mûr dominant d'ailleurs la rivière à l'endroit où celle-ci devient navigable. Le plateau de Corent,

Site	Catégorie				Topographie				Chronologie							
	Ép. b.	H. fort.	H. per.	H. encl.	H. ouv.	Abri	Pt ht	Plat	Versant	Grotte	Ha A2-B1	Ha B2-3	Ha C ou Ha D1-2	Ha D1-2	Ha D1-2 ou Ha D3-LTA	Ha D3-LTA
La Grouette (18) Camp de César	X						X									Hypoth.
Bouges (18) Collège Littré			?				X							Hypoth.		X
Bouges (18) Enclos des Jacobins			?				X									X
Bouges (18) Rue de la Nation			?				X									X
Plaimpied-Givaudins (18) Tureau de St. Jean				X			X									X
Civray (18) Le Croit à la Bécaisse					X		X									X
Déols (36) Le Montet					X		X									X
Saint-Maur (36) Les Ressources					X		X									X
Muidès-sur-Loire (41) Le Bas du Port Nord					X		X									X
Ingré (45) Rue d'Orléans					X		X								X	
Beaugency (45) Vernon					X		X								X	
Les Bordes (45) Ravoir					X		X								X	
Louzy (45) Les Carrières					X		X									
Bouges (18) Rue-Emile Martin					?		X									Hypoth.
Bouges (18) Rue de Nevers					?		X									X
Bouges (18) Saint-Martin-des-Champs					?		X									X
Villeneuve-sur-Cher (18) Les Augerets					X		X									X
Total sites sur point haut	1		3 ?	1	12		17				5	0	1	0	3	10
Sablins (41) La Bardelière					X											
Corquilleroy (45)					X		X									
Brion (36) La Pièce de la Grande Route					X		X									
Levroux (36) "Les Arènes"					X		X									
Fluery-les-Aubrais (45) Etablissement psychiatrique					X		X									
Charsonville (45) Montapaine					X		X									
Total sites sur point plat					5		5				2	1	0	1	1	0
Chavannes (18) Les Trois Rangis					X											
Orval (18) Fesse Loup					X											
Liniez (36) Le Grand Jaunet					X											
Total site de versant					3		3				1	0	0	0	0	X
Chabris (36) Les Isles					X											
Baule (45) Berge de la Loire					X											
Brucres-Alichamps (18) Le Pâtureau des Chaumes					X											
Saint-Germain-du-Puy (18) Le Porteau					X											
Férolles (45) Le Parterre					X											
Bouges (18) Les Chassepains					X											
Marmagne (18) Les Bulles					X											
Sully-sur-Loire (45) La Brosse					X											
Bouges (18) Chemin de Gionne					X											
Marmagne (18) Carrière Photeau					X											
Tavers (45) Les Beilettes					X											
Gercottes (45) Carrefour du Chêne brûlé					X											
Total sites de point bas	1	0	3 ?	1	32	0	17	5	3	10	0	4	1	4	1	3
Totaux	38 sites / 43 occupations										11	1	7	4	5	14

Tabl. 2 – Les sites d'habitat de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer dans le nord de la France centrale (Orléanais, Sologne, Berry) : caractéristiques typologiques, topographiques et chronologiques. Ep. b. = éperon barré; H. fort. = habitat fortifié; H. per. = habitat perché; H. encl. = habitat enclos; H. ouv. = habitat ouvert; Abri = abri sous roche; Pt ht = point haut; Hypoth. = hypothétique.



Fig. 19 – Carte des occupations du Ha B2-3 dans la région de Clermont-Ferrand (cf. tableau 3). N° 1 : Beauregard-Vendon “Les Tarroux” ; n° 2 : Busséol “Puy Saint-André” ; n° 3 : Clermont-Ferrand “Salins” ; n° 4 : Corent “Puy de Corent” ; n° 5 : Dallet “Puy de Mûr” ; n° 6 : Olloix “Liozon” ; n° 7 : La Roche-Blanche “Lournat” ; n° 8 : La Roche-Blanche “Maison des Loisirs” ; n° 9 : La Roche-Blanche “Plateau de Gergovie” ; n° 10 : Royat “Puy de Gravenoire” ; n° 11 : Saint-Genès-Champagnelle “Manson”.

de même que le Puy de Gravenoire, surplombe des sources d'eau salée qui pouvaient être exploitées anciennement. Ce mode d'occupation du territoire peut remonter à des phases plus anciennes puisque plusieurs sites livrent des témoignages d'occupations antérieures à la fin du X^e s. av. J.-C. : au plateau de Gergovie, au Puy Saint-André à Busséol, au Puy de Corent, et peut-être au Puy de Mûr à Dallet, on a mis au jour du mobilier du Ha A2-B1 par exemple ; à Corent, une occupation Bz D – Ha A1 est en outre bien représentée, de telle sorte qu'une occupation presque continue de ce plateau de 70 hectares n'est pas à exclure entre le XIV^e et le IX^e s. av. J.-C., moyennant des déplacements de faible ampleur.

Sur la commune de La Roche-Blanche, les deux sites d'Auvergne datés du Ha B2-3 – “Lournat” et “Maison des Loisirs” – qui ne sont pas perchés

occupent néanmoins une position dominante par rapport à la bordure sud-ouest de la Grande Limagne. Ils se développent sur les replats des contreforts du plateau de Gergovie et pouvaient dépendre de l'établissement juché sur celui-ci. Ils s'insèrent sans difficulté dans le découpage territorial que nous venons d'évoquer.

Dans le nord de la France centrale, bien que les sites soient peu nombreux (11 au total), on constate que pour la moitié (5), ils occupent des reliefs plus ou moins prononcés, notamment en bordure de plateau. L'établissement du Montet à Déols dans l'Indre est installé sur une extrémité de terrasse où les vestiges de fossés défensifs néolithiques pouvaient être encore apparents au IX^e s. av. J.-C. Le Camp de César à La Grotte dans le Cher, seul éperon barré qui puisse être daté, est occupé à la même époque et il est possible qu'une recharge du rempart soit à mettre en relation avec celle-ci. Il demeure un cas isolé parce qu'en Berry et Orléanais, les petites fortifications protohistoriques ne sont pas documentées par des fouilles ou des sondages, ou bien restent à découvrir, en particulier dans la vallée du Cher et de la Loire. Il paraît peu probable toutefois que l'on parvienne à identifier une concentration de sites de hauteur comparable à celle de la région clermontoise. En tenant compte de ces réserves, la situation ne semble donc guère différer du Massif central, si ce n'est que des occupations de points bas sont connues, en berge de cours d'eau (Chabris et Baule), alors qu'elles font encore défaut plus au sud.

Associés (tabl. 4), les résultats collectés pour le Ha B2-3 dans les zones nord et sud compensent partiellement sans doute les biais induits par des traditions de fouille et de recherche différentes et inhérents à toute documentation archéologique. Ils livrent une image sans doute assez précise des modalités d'occupation du sol au IX^e s. av. J.-C. Indéniablement, la préférence va aux reliefs (17 occupations sur 25) et nombre de sites sont fortifiés ou bien installés sur des hauteurs aux abords escarpés qui peuvent être considérées comme des défenses naturelles. La situation n'est pas sans antécédent en France centrale, comme en témoignent les occupations de hauteur du Ha A2-B1. L'importance de celles-ci est d'ailleurs certainement sous-évaluée car elles sont souvent plus difficiles à identifier et nous avons pu constater en Auvergne qu'elles avaient été attribuées par mégarde à l'époque suivante. De telles confusions à l'avantage du Ha B2-3 sont monnaie courante et contribuent naturellement à élargir artificiellement les différences supposées entre Ha A2-B1 et Ha B2-3. Même si le nombre d'occupation de hauteur croît au IX^e s. av. J.-C., on peut avancer que dans la région de Clermont-Ferrand, le mouvement s'enclenche dès le XI^e s. av. J.-C.

Les surfaces qui font l'objet d'une occupation effective sur ces sites de hauteur sont malheureusement inconnues. En prospection, les éperons barrés ne livrent pas le plus souvent de vestiges sur toute l'aire enclose. Toutefois, la densité ou bien l'importance des découvertes donnent à penser que la plupart des établissements de hauteur ne sauraient être confondus

		Point haut	Plat	Versant	Point bas	Grotte	Total
		Nb	Nb	Nb	Nb	Nb	
F. centrale nord	Ha B2-3	5	2	1	3	0	11
	Ha B2-3 ou Ha C	0	1	0	0	0	1
	Ha C	1	1	1	4	0	7
	Ha C ou Ha D1-2	0	0	0	1	0	1
	Ha D1-2	1	1	0	2	0	4
	Ha D1-2 ou Ha D3-LT A	3	1	0	1	0	5
	Ha D3-LT A	10	0	1	3	0	14
F. centrale sud	Ha B2-3	12	0	2	0	0	14
	Ha B2-3 ou Ha C	2	0	0	1	0	3
	Ha C	2	0	2	15	0	19
	Ha C ou Ha D1-2	3	0	0	6	1	10
	Ha D1-2	4	0	1	2	0	7
	Ha D1-2 ou Ha D3-LT A	2	0	0	1	0	3
	Ha D3-LT A	9	1	1	4	0	15
F. centrale (total)	Ha B2-3	17	2	3	3	0	25
	Ha B2-3 ou Ha C	2	1	0	1	0	4
	Ha C	3	1	3	19	0	26
	Ha C ou Ha D1-2	3	0	0	7	1	11
	Ha D1-2	5	1	1	4	0	11
	Ha D1-2 ou Ha D3-LT A	5	1	0	2	0	8
	Ha D3-LT A	19	1	2	7	0	29

Tabl. 4 – Récapitulatif des caractéristiques de l'habitat de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer en France centrale.

avec de simples refuges. Plusieurs sites correspondent à de l'habitat groupé, petits villages ou hameaux selon l'importance qu'on voudra leur prêter. Les fouilles de Roland Irribarria au Bas du Port Nord à Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) mettent au jour l'un d'entre eux sur le rebord d'une terrasse qui domine un ancien gué de la Loire. En Puy-de-Dôme, les unités domestiques de la Maison des Loisirs à La Roche Blanche, dégagées par Gilles Loison, semblent devoir appartenir aussi à l'un de ces agrégats d'habitats.

En revanche, les sites de bas de pente ou de fond de vallée du Ha B2-3 sont rares et méconnus. Cette situation peut résulter de l'état de la recherche car il est toujours plus difficile de repérer un habitat masqué par le colluvionnement ou démantelé par d'innombrables labours. Toutefois en Auvergne, et en particulier dans la région clermontoise où prospections⁶ et fouilles sont nombreuses en Grande Limagne, aucun site du Ha B2-3 n'est encore identifié dans une zone de dépression topographique. Dans le nord de la France centrale, quelques occurrences indiquent qu'à l'évidence, ce mode d'implantation n'est pas inconnu, mais son importance paraît faible, au moins en terme de surface et de vestiges fossilisés. Des occupations de berge plus importantes ont pu exister comme le long de la Saône ou sur les rives des lacs alpins, mais l'érosion des cours d'eau a pu provoquer la disparition d'une part importante d'entre elles. Le site de Chabris (Indre), au bord du Cher, correspond à une implantation de ce type.

6. John Collis, Vincent Guichard et Christine Mennessier-Jouannet et leur équipe nous ont aimablement communiqué les résultats de leurs prospections pédestres. Nous les en remercions vivement.

En basse Auvergne, on ne peut pas dire que les modes d'occupation du sol au Ha B2-3 soient en rupture avec l'étape précédente, puisque les sites du Ha A2-B1 sont également sporadiques dans les dépressions topographiques⁷. Les différences qui subsistent entre les deux époques peuvent s'expliquer par une multiplication des occupations de hauteur de faible taille, plutôt que par une rupture évolutive. Au IX^e s. av. J.-C., les territoires paraissent polarisés dans les zones les plus favorables autour d'établissements de hauteur qui agglomèrent plusieurs maisons pour former des hameaux, vraisemblablement des villages pour les sites les plus importants. Les établissements ruraux dispersés dans la campagne existent sans aucun doute, mais ils demeurent extrêmement fugaces et peuvent être d'une importance secondaire. La situation évoque le Midi de la France plutôt que celle qui prédomine dans le Bassin parisien.

De la hauteur à la plaine au Ha C

Depuis dix ans, les découvertes d'occupations du Ha C se multiplient. On recense 19 sites dans la zone sud, 7 seulement dans la zone nord (tabl. 4). Dans chacune de ces deux régions, des occupations ne peuvent faire l'objet d'une attribution précise et se rapportent soit au Ha C, soit au Ha D1-2 (10 sites au sud et 2

7. Cinq établissements du Ha A2-B1 sont répertoriés en Limagne : à Clermont-Ferrand "14 rue Georges Besse" (informations G. Vernet et étude personnelle en cours), aux Martres-d'Artière "Cormèdes" (Daugas, Vital, 1988) et "Saint-Georges" (prospections V. Guichard), à Saint-Georges-sur-Allier "Lignat" (Gardette *et al.*, 1996) et à Sardon "Chavaroux" (prospections C. Mennessier-Jouannet). Une fréquentation de cette période est attestée à Lussat "Le Pâtural Redon/L'Ormeau de Bontemps" (fouilles V. Guichard, étude personnelle).

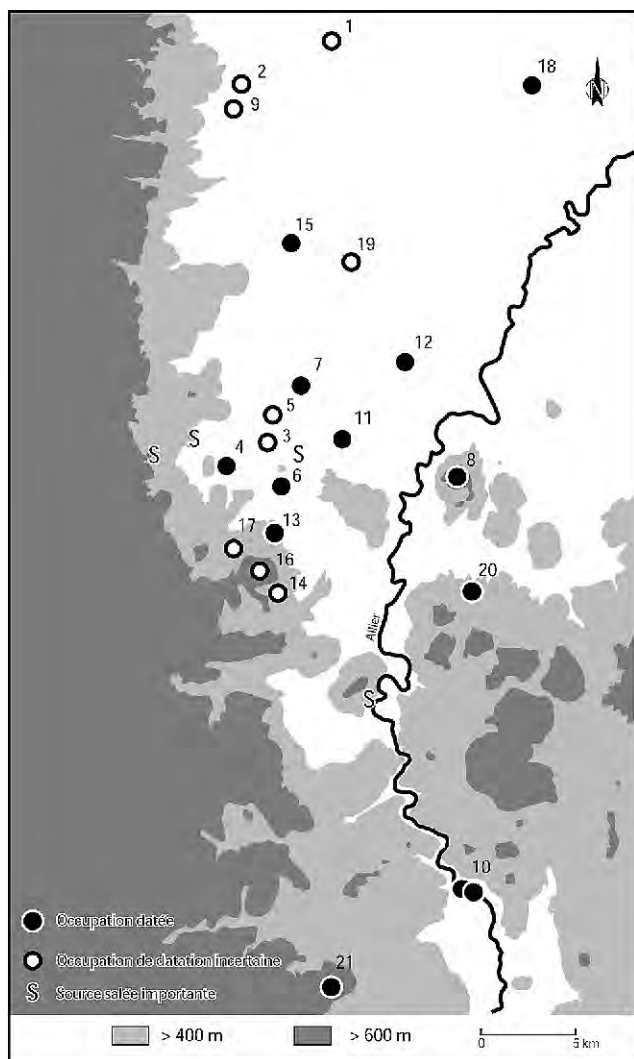


Fig. 20 – Carte des occupations du Ha C dans la région de Clermont-Ferrand (cf. tableau 3). N° 1 : Aubiat “Champ des Vignes” ; n° 2 : Beauregard-Vendon “Les Tarroux” ; n° 3 : Clermont-Ferrand “Le Brezet” ; n° 4 : Clermont-Ferrand “Lycée de jeunes filles” ; n° 5 : Clermont-Ferrand “Le Brezet” ; n° 6 : Clermont-Ferrand “La Pardieu” ; n° 7 : Clermont-Ferrand “Pâtural” ; n° 8 : Dallet “Puy de Mûr” ; n° 9 : Davayat “Ruisseau des Mottes” ; n° 10 : Issoire “Le Brot 1 et 2” ; n° 11 : Lempdes “Marmilhat” ; n° 12 : Lussat “Pâtural Redon” ; n° 13 : Pérignat-lès-Sarlièves “Rue d’Aubières” ; n° 14 : La Roche-Blanche “La Pialle” ; n° 15 : Riom “PEER II-La Gravière” ; n° 16 : La Roche-Blanche “Plateau de Gergovie” ; n° 17 : Romagnat “Maréchal” ; n° 18 : Saint-André-le-Coq “Pagnan” ; n° 19 : Saint-Beauzire “Maison Rouge” ; n° 20 : Saint-Georges-ès-Allier “Lignat” ; n° 21 : Solignat “Puy d’Ysson”.

au nord). Par rapport aux données du Ha B2-3, les différences de localisation des habitats sont tranchées puisque les hauteurs et reliefs marqués sont presque totalement délaissés. En Auvergne (fig. 20), les sites de hauteur de Dallet “Puy de Mûr” et Solignat “Puy d’Ysson” forment deux exceptions, mais on ne peut envisager de continuité d’occupation entre Ha B2-3 et Ha C qu’à propos du Puy de Mûr et il s’agit là d’un cas exceptionnel, y compris en regard de la documentation concernant le reste de la France centrale. Sur le Puy d’Ysson, il n’y a pas de trace d’habitat immédiatement antérieur pour le moment. On ne peut établir de continuité entre Ha B2-3 et Ha C sur le plateau

de Gergovie comme au Suc de Lermu à Charmensac dans le Cantal, car le mobilier céramique le plus récent est encore peu fourni et difficile à dater : il peut déjà correspondre à la fin du Ha C ou bien au Ha D1-2, si bien qu’un long hiatus est tout à fait envisageable sur les deux sites.

Les habitats contemporains documentés dans le nord de la France centrale sont rares (7 sites, tabl. 2) mais ils pourraient aussi manifester une relative désaffection pour les reliefs : une seule occupation de rebord de plateau est attestée en effet à Ingré dans le Loiret. La publication des fouilles de l’autoroute A77 (Dordives Cosne) qui traverse l’est du Loiret devrait permettre à l’avenir de tester dans le Gâtinais la portée encore fragile de ces premières observations.

À l’inverse, les occupations des points topographiquement bas, en plaine, vallée alluviale, pied de versant, se multiplient. Dans la zone du Massif central, l’implantation de 15 sites du Ha C, sur un total de 19, répond à cette configuration. Pour les installations de points bas de datation plus floue (Ha C ou Ha D1-2), la représentation demeure élevée avec 6 indices d’occupation sur 11. Ce mouvement de délocalisation se dessine clairement en Limagne où des établissements s’implantent jusqu’en bordure des cuvettes les plus basses, c’est-à-dire en limite de zones palustres. Les installations mises au jour lors de l’aménagement d’une bretelle autoroutière à l’est de Clermont-Ferrand (Clermont-Ferrand “Pâtural”, Gerzat “Champmorand”, Lussat “Pâtural Redon”) sont représentatives de la situation puisque le tracé de l’autoroute a privilégié les secteurs les plus distants de l’habitat actuel, c’est-à-dire les limites de communes qui correspondent en Limagne aux anciens communaux, autrement dit aux terres les plus humides qui n’étaient pas mises en culture intensivement jusqu’au drainage de la plaine amorcé à partir du XVIII^e s.

En basse Auvergne, les nouvelles modalités d’occupations du sol au Ha C passent donc par la conquête de nouvelles terres, non ou peu occupées au Ha B, et même par des installations en des lieux particulièrement humides, peut-être jugés inhospitaliers jusque là (Loison, 1995, p. 21). Les sites d’Issoire “Le Brot” et de Lempdes “Marmilhat” indiquent peut-être que cette dynamique a pu s’enclencher dès l’horizon ancien du Ha C. Étant donné qu’elle intervient à une époque supposée de péjoration climatique, à la transition entre le Subboréal et le Subatlantique (Magny, 1995), elle fait fi, du moins en Limagne, de tout déterminisme naturel, et témoigne du développement de capacités d’adaptation à de nouveaux milieux.

Les manifestations d’une appropriation des terrains les plus bas ne sont pas sans toucher les régions plus au nord à même époque. En Berry et Orléanais, 3 occupations sur 6 se conforment à ce schéma. L’habitat du Porteau à Saint-Germain-du-Puy près de Bourges, en berge de paléochenal en est un exemple représentatif. Ailleurs, l’absence ou le caractère épisodique des découvertes du Ha C est à mettre sur le compte d’une méconnaissance des gisements de plaine et de fond de vallée.

Les modifications perçues pour les VIII^e-VII^e s. av. J.-C. touchent aussi à la nature et l'organisation de l'habitat. Les surfaces occupées apparaissent réduites et lâches. En règle générale, les structures dégagées se limitent à quelques fosses de rejets qui fossilisent probablement les vestiges d'une ou deux unités domestiques (pl. 107 n° 1, pl. 127 n° 1) et on ne connaît toujours pas d'équivalents aux hameaux ou petits villages du Ha B. Le passage entre Ha B2-3 et Ha C s'opère par un développement de l'habitat dispersé de petit module, de type ferme ouverte, et toute velléité défensive tend à s'estomper. Au Pâtural à Clermont-Ferrand, la fouille de deux occupations presque superposées mais séparées par un hiatus chronologique, plaide en faveur d'un déplacement cyclique de l'habitat sur un terroir en fonction d'une agriculture encore itinérante, selon le modèle exposé par les archéologues lorrains (Blouet *et al.*, 1992).

Au sein de l'espace habité, ou à proximité, de nouvelles préoccupations provoquent l'aménagement de structures jusque-là inconnues ou peu répandues. Les fosses rubéfiées associées à des pierres chauffées qui apparaissent ou se multiplient aux VIII^e-VII^e s. av. J.-C. en constituent la meilleure démonstration : elles matérialisent des activités artisanales ou plutôt culinaires (boucanage, cuisson à l'étouffée pour des repas collectifs et cérémoniels ?), souvent à peu de distance des habitats proprement dits (pour l'inventaire des fonctions possibles de ces structures qui ne sont pas nécessairement des "fours polynésiens" au sens strict du terme : Mennessier-Jouannet, Vernet, 1992). Elles sont attestées en Auvergne en même temps que dans tout le centre-est et l'est de la France – Rhône-Alpes et Jura en particulier – et bien qu'elles ne soient pas encore reconnues plus au nord, leur découverte n'est pas exclue pour autant dans un avenir prochain en Berry et Orléanais. On recense à ce jour 7 ou 8 sites à fosse rubéfiée : Aubiat "Champ des Vignes", Beauregard-Vendon "Les Tarrow", Clermont-Ferrand "La Pardieu", Davayat "Ruisseau des Mottes", Pérignat-les-Sarliève "Rue d'Aubières", Saint-André-le-Coq "Pagnan", Gannat "Contrée Viallet" et peut-être Polignac "Sinzelles-Caramontron". Les structures sont souvent alignées en batterie de quatre unités. Une batterie atteint les sept unités à Davayat. Il n'est pas rare qu'une fosse rubéfiée d'orientation différente soit associée à une suite alignée. Leur disposition et leur standardisation plaident pour une utilisation synchronisée ou dans un bref laps de temps.

Comparaisons régionales

Les observations faites en France centrale ne font pas figure de cas isolé. En Centre-Ouest, le recensement des occupations domestiques (tabl. 5), avec une césure lisible entre le Ha B2-3 et le Ha C, appelle les mêmes commentaires. Dans cette région (Pautreau, 1979 ; Gomez, 1980 ; Coffyn *et al.* 1981, p. 55), mais aussi en Bourgogne (Nicolardot, 1988, carte fig. 2), on connaît une densité significative de sites de hauteur occupés au Ha B2-3. Les sites publiés ou connus du Ha C sont très rares et manifestent selon toute probabilité

Sites	Catégorie			Topographie				Chronologie												
	Ep. b.	H. fort.	H. per.	H. encl.	H. ouv.	Abri	Pt ht	Plat	Versant	Pt bas	Grotte	Ha A2-B1	Ha B2-3	Ha B2-3 ou Ha C	Ha C	Ha C ou Ha D1-2	Ha D1-2	Ha D1-2 ou Ha D3-LT A	Ha D3-LT A	
Amboise (37) Les Châtelliers	X						X					X					X		Hypoth.	
Coulumeix-Chaniers (24) Ecorneboeuf	X						X					X					X			
Saint-Maure-de-Touraine (37) Les deux Manses	X						X					X					X			
Lussac-les-Châteaux (86) Camp de Cornouin	X						X					X					X			
Saint-Jean-Ligoure (87) Challicet							X										X			
Saint-Léon-sur-Isle (24) Puyphinsou					X		X					X								
Cenon-sur-Vienne (86) Fort Olan					X		X					X								
Le Chaland (87) Cros Gallet					X		X					X								
Séris (41) Les Grands Réages de Dugny					X		X										X			
Total sites sur point haut	4	1			4		9					6		0	0	2	2	1		4
Noailles (19) Les Allées					X		X										X			
Total sites sur point plat					1		1					0		0	0	1	0	0		0
Montrem (24) Pourtem					X															
Veyrac (87) Pré de la Cane					X															
Vouvray (37) Berge de la Cisse					X															
Villerville (41) Les Grands Marais					X															
Total sites sur point bas					4						4			0	0	0	0	1		0
Montbron (16) Grotte de Montgaudier						X						X								
Total site sous abri						1								1	0	0	0	0		0
Total	4	0	1	0	9	1	9	1	0	4	1	7	0	0	3	3	2	2		4

Tabl. 5 – Les sites d'habitat de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer dans le Centre-Ouest "continental" : caractéristiques typologiques, topographiques et chronologiques. Ep. b. = éperon barré ; H. fort. = habitat fortifié ; H. per. = habitat perché ; H. encl. = habitat enclous ; H. ouv. = habitat ouvert ; Abri = abri sous roche ; Pt ht = point haut ; Hypoth. = hypothétique.

l'abandon généralisé des occupations sur les reliefs et rebords de plateau au profit de zones qui n'ont pas encore fait l'objet de reconnaissances archéologiques approfondies. Les grottes de Charente, annexes d'habitat plutôt que sites refuges au Ha B2-3 (Gomez de Soto, 1996, p. 127 ; Gomez de Soto, Kerouanton, 1998, p. 387), sont systématiquement délaissées au Ha C.

Dans le centre du Bassin parisien, en Gâtinais, les modes d'occupation des terroirs de la fin du Bronze final seraient aussi remis en cause au début de l'époque suivante (Simonin, 1982, p. 46). Il en va de même en Languedoc oriental où Bernard Dedet relève, pour la période qui succède au Ha B2-3 régional (Mailhacien I), "*le grand développement des sites non perchés et non défendus par la nature*", "*l'absence de fortification, la multiplication des habitats ainsi que la réduction de leur surface*" (Dedet, 1991, p. 10-11).

La colonisation de nouveaux espaces, souvent humides, est aussi attestée dans le sud de la Franche-Comté (Pétrequin, 1992, p. 242-243). Enfin c'est en terme de rupture que Beat Arnold évoque dans le domaine alpin occidental de la seconde moitié du IX^e s. av. J.-C. l'abandon des sites palafittiques et le remplacement des constructions sur poteaux porteurs par le *Blockbau* (intervention lors des discussions à l'issue du colloque de Lons-le-Saunier "*L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe*", actes du colloque, 1992, p. 467).

On le voit, la délocalisation de l'habitat observée en basse Auvergne à partir de 800 av. J.-C. environ, et que l'on devine en Berry et Orléanais, déborde largement le cadre géographique de notre étude et implique aussi des régions qui n'appartiennent pas nécessairement à la sphère nord-alpine occidentale. Les transformations des modes d'occupation du sol sont considérables et semblent parallèles à une mutation qui affecte l'organisation de l'habitat. Néanmoins, le laps de temps nécessaire à leur mise en place ne peut être mesuré en l'état, ni situé précisément en chronologie absolue. Pour donner un aperçu du problème, si l'on se réfère à la documentation disponible sur les palafittes, on pourrait envisager par exemple que ces transformations soient enclenchées dès la fin du IX^e s. av. J.-C.

1.2. MÉTALLURGIE ET DÉPÔTS

À la transition entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer, les métallurgies du bronze et du fer coexistent puisque dès la fin du Bronze moyen, on connaît déjà de rares objets en fer en Europe moyenne auxquels succèdent des découvertes plus nombreuses dans le courant du Bronze final (Pleiner, 1981). La France centrale n'a pas encore livré d'objets en fer antérieurs au IX^e s. av. J.-C., mais des découvertes dans des régions voisines (Gomez de Soto, Mohen, 1981) prouvent qu'une telle possibilité est envisageable.

Le passage à une sidérurgie du fer maîtrisée est à l'évidence un critère fondamental pour l'identification du début de l'âge du Fer. À propos de la fin de l'âge du Bronze, on oppose parfois la sidérurgie à la métallurgie du bronze. Le fer concurrencerait les alliages

cuivreux et dans ce cas l'hypothèse repose sur l'idée que cette concurrence recouperait une confrontation entre un domaine atlantique, présumé grand producteur d'articles en bronze et une Europe continentale, initiatrice de la métallurgie du fer (Déchelette, [1913] 1927, p. 37 et 40). Ou bien, selon une autre perspective de la recherche, il serait une sorte d'ersatz qui se développerait à la faveur d'une crise d'approvisionnement en cuivre ou en étain, permettant à certaines sociétés de se dégager des réseaux d'approvisionnement dont elles dépendaient et d'accroître ainsi leur autonomie en matière de production métallique (Brun, 1988, p. 609, avec bibliographie des contributions antérieures). Dans la lignée des travaux d'E. Vogt et U. Ruoff, P. Brun (1986, p. 70) souligne l'augmentation du nombre d'objets en fer au IX^e s. av. J.-C. et en fait un argument supplémentaire pour reculer le début du premier âge du Fer au Ha B2-3. De ce point de vue, les abondants dépôts de bronzes contemporains sont interprétés comme autant de stocks métalliques témoignant des difficultés d'écoulement des produits bronziers ou bien, selon les régions, d'une pénurie de cuivre et d'étain. En d'autres termes, quelle que soit la perspective défendue, avec la métallurgie et les dépôts de bronzes, l'enjeu de la transition Bronze-Fer est placé sur le terrain économique et dans un contexte historique troublé.

À partir des témoins matériels rassemblés pour la France centrale, on déterminera s'il est opportun de lier et d'opposer ainsi les deux métallurgies, en particulier au IX^e s. av. J.-C. Pour ce faire, nous aborderons séparément les métallurgies du bronze et du fer, en insistant sur les problèmes que soulève l'interprétation des découvertes d'objets en fer et surtout des dépôts de bronzes.

1.2.1. Le fer

Pour appréhender l'amorce d'un réel développement de la sidérurgie, le décompte des premiers objets ouvragés en fer est nécessaire, mais non suffisant. Le véritable enjeu n'est pas tant de répertorier les premières productions que de cerner la période à partir de laquelle les artefacts de fer manifestent l'existence d'une sidérurgie autochtone, maîtrisée, et suffisamment développée pour influencer sur l'évolution économique et sociale des sociétés protohistoriques. Par conséquent, il est indispensable de déterminer ce que représentent les découvertes d'un point de vue qualitatif mais aussi quantitatif en confrontant celles-ci au reste de la production métallique, c'est-à-dire aux objets en alliage cuivreux.

Un matériau accessoire aux X^e-IX^e s. av. J.-C.

Si le fer est attesté depuis le début du Bronze final, il ne faut pas pour autant surestimer son importance à la fin de la période. En France centrale, les découvertes du Ha B2-3 se résument à trois pièces, accessoires d'objets de bronze de plus grande taille. L'un de ceux-ci est une épée de bronze draguée à Vierzon dans le lit

du Cher dont la poignée était décorée ou assujettie à la lame au moyen de rivets de fer semble-t-il (Milcent, 1998, fig. 2, n° 1). L'arme ayant disparu avant toute étude détaillée, on ne peut assurer l'authenticité de la découverte. Les décors d'arc en pointillés, d'esses et de sortes de triskèles renvoient à une stylistique nordique. La poignée elle-même est singulière, de sorte que la datation est approximative – Ha B1 ou Ha B2-3 – tandis que l'origine étrangère des rivets de fer ne peut être écartée dans la mesure où les objets de fer ne sont pas inconnus en Europe nordique pendant la période V de Montelius, en particulier dans la région des centres princiers de l'Elbe (Levinsen, 1984; Thrane, 1994, fig. 10.14). Les deux pièces de fer restantes, bien datées cette fois-ci du Ha B2-3 par leur contexte de découverte, consistent en un rivet et une petite tige quadrangulaire de moins de 5 mm de côté. Le premier élément, aujourd'hui dégradé, maintenait le manche en bois du couteau à douille placé à côté du vase du premier dépôt de Chabris dans l'Indre (Cordier, 1996, fig. 41, n° 4). Le second est inséré dans une ancienne virole de couteau à soie brisée, qui fut réutilisée comme tas à marteler ou poinçon avant d'être jointe au dépôt du Petit Villatte à Neuvy-sur-Barangeon dans le Cher (Cordier, 1996, fig. 5 n° 15).

De technologie simple, ces menus objets des X^e et IX^e s. av. J.-C. relèvent du bricolage, et non d'une métallurgie pleinement constituée. Ils n'étaient donc pas en mesure de concurrencer la production bronzienne contemporaine. De plus, la question de l'origine du matériau utilisé se pose puisqu'aucun de ces objets ne possède une forme caractéristique qui permettrait d'identifier leur provenance. En comparaison des multiples objets de bronze de la même époque – 1 164 éléments au minimum en France centrale en tenant compte uniquement des dépôts en milieu terrestre –, les 3 pièces de fer sont négligeables et seraient même insignifiantes si elles ne constituaient les prémices d'une métallurgie à venir.

On pourrait bien sûr mettre en doute la représentativité de la documentation de la France centrale, mais à bien y regarder, la situation dans les régions voisines n'est pas différente : comparés aux productions du Ha C, les objets de fer du Ha B2-3 sont clairsemés, et, sauf exception, de faibles dimensions, de réalisation simple, sans utilité pratique. La majorité d'entre eux correspond en effet à de petites pièces décoratives – lamelles d'incrustation, perles, épingles et ornements d'épingle – ou bien à un petit outillage de fortune, qui ne nécessitent pas une technique de forgeage pleinement maîtrisée. Comme en France centrale se pose de surcroît le problème de l'attribution à la fin de l'âge du Bronze de pièces hors contexte au moyen d'arguments typologiques qui ne sont pas toujours convaincants, particulièrement lorsqu'il s'agit d'objets exceptionnels et presque uniques (épées à lame de fer et poignée de bronze notamment) ou au contraire de forme extrêmement banale. Au Ha C, plusieurs types d'objets sont de morphologie simple ou perpétuent des productions bien antérieures. Citons pour exemple les pointes de flèche en tôle de type Le Bourget, les épingles à tête

vasiforme, les épées à poignée de bronze du domaine nordique ou du sud-est des Alpes.

Pour l'ensemble de la France, si l'on retranche des inventaires (Gomez, Mohen, 1981) les découvertes postérieures à 800 av. J.-C. ou de datation très équivoque – fers de Choisy-au-Bac, Vitteaux, Brion, Châtenay-sur-Seine, Vescles, Mailhac, Cahors, Millas –, il ne reste qu'un peu moins d'une trentaine d'objets, issus d'une vingtaine de sites attribuables au IX^e s. av. J.-C., tous de petites ou moyennes dimensions, à l'exception de l'épée du tumulus III de Chavéria dans le Jura (Vuaillet, 1977) et du couteau de la tombe de Saint-Romain-de-Jalionas dans l'Isère (Verger, Guillaumet, 1988). On ne distingue que trois régions avec un nombre de découvertes "notable".

En Centre-Ouest, les objets ou éléments en fer attestés au Ha B2-3 sont le tranchoir et les pointes de flèche de la Grotte du Quéroy à Chazelles (Gomez de Soto, Kerouanton, 1998), le petit disque et les résidus de fer du dépôt de Vénat à Saint-Yrieix en Charente (Coffyn *et al.*, 1981, p. 17). L'épée à lame de fer découverte au Gué de Velluire en Vendée (Mortillet, 1913) paraît en revanche plus ancienne (Ha B1) et de fabrication nord-alpine.

Dans le nord de la Bourgogne, les objets de fer du Ha B2-3 ne sont guère plus nombreux. On mentionnera les anneaux du dépôt de l'Épineuse à Alise-Sainte-Reine, la tête de l'épingle trouvée dans l'incinération centrale du tumulus II de Vix (Joffroy, 1960; observation personnelle) et le bracelet en fer du tumulus B des Chaumes d'Auvenay à Ivry-en-Montagne en Côte-d'Or (Henry, 1932).

Les trouvailles les plus significatives se concentrent dans la zone des palafittes et ses marges occidentales. Au lac du Bourget en Savoie, 6 objets (1 bracelet torsadé et 5 épingles) en fer proviennent des stations lacustres, dont 2 peuvent être d'ailleurs antérieures au IX^e s. av. J.-C. Pour le Ha B2-3, ces mêmes stations livrent un minimum de 648 objets en alliage cuivreux, ce qui signifie que le fer représente moins de 1 % des découvertes de pièces métalliques (Kerouanton, 1993). En terme de masse, la proportion de ces objets est certainement moindre. Pour des zones proches du Lac du Bourget, nous avons déjà mentionné les objets en fer mis au jour à Chavéria et Saint-Romain-de-Jalionas. Il faudrait y ajouter les pièces extraites des palafittes de Suisse occidentale dont quelques-unes témoignent, telle l'épée à lame de fer de Mörigen (fig. 21, n° 1), d'une sidérurgie plus avancée qu'ailleurs.

Toutefois, pour donner un ordre de grandeur, et relativiser l'importance que l'on pourrait prêter au fer du Ha B2-3, il faut savoir qu'en France, les objets en or inventoriés pour cette époque sont en nombre à peu près équivalent (*cf.* inventaire dressé par C. Éluère (1982) moyennant quelques réserves quant aux datations de certains dépôts qui ne sont sans doute pas du Ha B2-3). À Saint-Romain-de-Jalionas, c'est d'ailleurs l'utilisation de ces deux métaux qui donne une dimension exceptionnelle au mobilier de la sépulture (Verger, Guillaumet, 1988, p. 238).

Dans le reste de l'Europe occidentale, la précocité de l'usage du fer a été aussi surévaluée parfois. Ainsi,

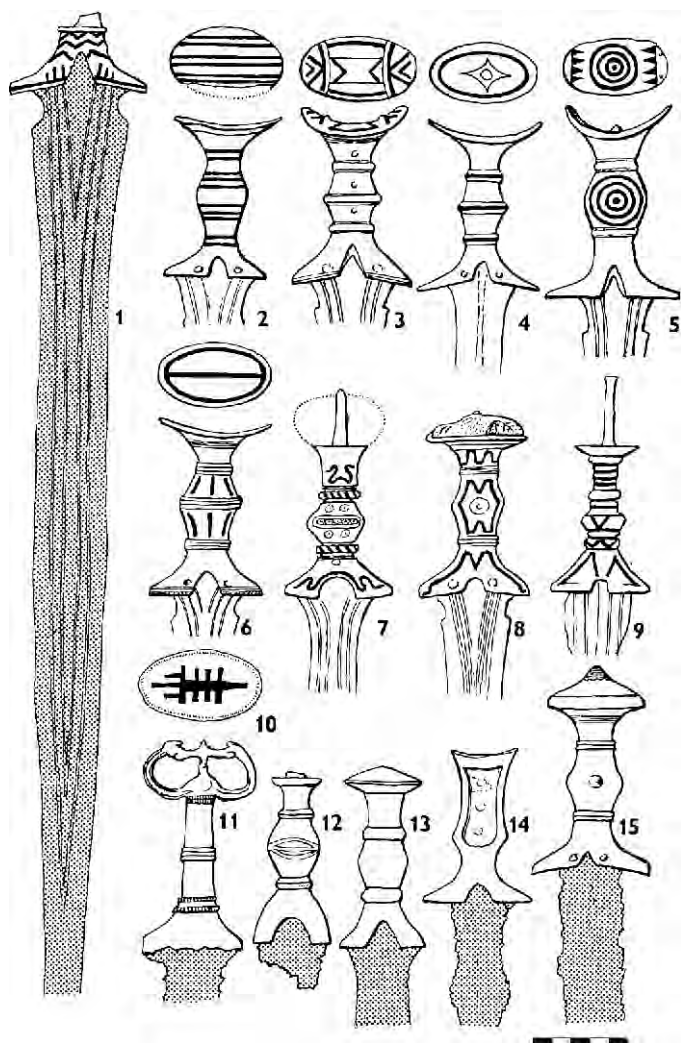


Fig. 21 – Épées d'Europe centrale et septentrionale à lame de fer ou incrustées de fer (d'ap. Pleiner, 1981, fig. 5). La plupart des armes à lame de fer (n° 11-15) sont postérieures (VIII^e s. av. J.-C.) aux épées du Ha B2-3 qui, sauf exceptions (n° 1 et peut-être 14), ne sont décorées que d'incrustations de fer (n° 2-9). N° 1 : Möriegen (Suisse); 2 : Helpfau-Uttendorf; 3 : Töging (Haute-Bavière); 4 : Wald a.d. Alz (Bavière); 5 : Unterkrumbach (Moyenne-Franconie); 6 : Gailenkirchen (Wurtemberg); 7 : Gamów (Silésie); 8 : Bruck a.d. Alz (Haute-Bavière); 9 : Möriegen (Suisse); 10 : Musée de Francfort; 11 Nadarzyn (Poméranie); 12 : Batina (Croatie); 13 : Neudeck-Riedlingen (Souabe); 14 : Sous-Luh bei Most (Bohême); 15 : Rivoli (Vénétie).

dans le domaine nordique, plusieurs objets en fer attribués au Bronze V de la chronologie de Montelius sont sans doute postérieurs au IX^e s. av. J.-C. La fin du Bronze V est effectivement corrélée au VIII^e s. av. J.-C., une phase qui correspond déjà au début du Ha C d'Europe moyenne (exemple de l'épée de Nadarzyn, fig. 21 n° 11). Globalement, le recul du début du Ha C jusque vers 800 av. J.-C. et les réajustements avec les autres systèmes chronologiques qui en découlent rendent caduques les conclusions des anciens travaux sur les premiers objets en fer d'Europe occidentale.

En l'absence de données critiquées, l'analyse que l'on peut faire des découvertes d'objets en fer en Europe occidentale reste valable, car même en admettant une hausse pour le IX^e s. av. J.-C. (Brun, 1986,

fig. 44, p. 70), cette dernière ne serait pas de nature à valider l'existence d'une métallurgie du fer concurrentielle vis-à-vis des productions bronzières. Il est d'ailleurs symptomatique que ces premiers objets de fer apparaissent pour l'essentiel sur des habitats où le bronze est consommé en abondance, telles les stations palafittiques des Alpes occidentales (Brun, 1987, fig. p. 48), c'est-à-dire sur des sites où, manifestement, les problèmes d'approvisionnement en cuivre et en étain ne se posent pas. C'est un argument supplémentaire pour douter de l'hypothèse d'un développement d'une sidérurgie sur fond de crise bronzière au Ha B2-3.

Un essor tardif

Un tournant important s'amorce en France centrale à partir du Ha C. Les découvertes d'objets en fer deviennent abondantes, mais surtout, par rapport aux bronzes, elles représentent désormais une part significative des corpus métalliques. En Berry et Sologne, où la documentation est plus fournie, on recense 25 pièces en fer pour 31 de bronze (annexe 3). Les épées et poignards sont les seuls objets de technologie complexe et de grandes dimensions répertoriés : sur les 25 exemplaires connus, 13 sont en fer, 12 en bronze. Par rapport au Ha B2-3, les contextes de découverte sont très différents puisque les sépultures se substituent aux dépôts, et il serait abusif de comparer d'égal à égal le pourcentage de la représentation des pièces de fer au Ha C avec les chiffres de l'époque précédente. Toutefois, la proportion d'objets en fer (45,5 % des objets métalliques) traduit une réalité nouvelle, où la production du forgeron joue désormais un rôle économique important car elle remplace des produits fabriqués autrefois en bronze. C'est aussi avec le Ha C qu'apparaissent couramment les premières pièces de technologie complexe en fer, avec des dimensions et une masse importantes lorsqu'il s'agit d'armes, mais aussi avec des décors réguliers (filets et incisions) dont l'exécution ne laisse pas voir de défauts. Ce sont là des objets qui réclament le savoir-faire d'un spécialiste. Un dernier facteur, social celui-ci, doit également être pris en compte : le fer n'est clairement utilisé pour fabriquer des objets de prestige qu'à partir du VIII^e s. av. J.-C., et il faut attendre cette époque pour le voir représenté massivement dans les tombes riches, même si les sépultures du Ha B2-3 de Saint-Romain-de-Jalionas en Isère (couteau en fer), Chavéria T.III (lame d'épée en fer), Singen-am-Hohentwiel en Bade-Wurtemberg (lame d'épée en fer), Most en Bohême (épée à lame de fer) et Brno-Obřany en Moravie (épée, pointe de lance, hache, couteau, élément de harnachement en fer) manifestent bien sûr l'existence de rares antécédents (Verger, Guillaumet, 1988; Parzinger, 1992). Cela dénote de la part des élites un intérêt relativement tardif pour cette nouvelle métallurgie, et suppose que jusqu'au Ha C, la sidérurgie ne figure pas parmi les assises économiques de leur pouvoir.

Il reste à déterminer toutefois le rythme de cette substitution. Si le fer n'est bien sûr pas inconnu dans les contextes attribuables au début du Ha C – on peut citer en Berry les fragments oxydés de l'inhumation

double de Mazières à Bourges –, il n'est pas évident qu'il soit un métal répandu. Les épées hallstattiennes de fer, lorsqu'elles apparaissent au VIII^e s. av. J.-C. sont probablement minoritaires. Le grand développement de la métallurgie du fer n'est apparent en toute certitude qu'à partir des contextes attribuables au Ha C accompli, en particulier dans les tombes à grande épée de type ou de variante Mindelheim. En Europe centrale, les pièces de char et de harnachement en fer ne se substituent véritablement aux productions de bronze qu'à partir de la fin du VIII^e s. av. J.-C. Au sud, en Languedoc, la situation n'est pas différente : les tombes de la nécropole de Mailhac ne recèlent des objets en fer, essentiellement des petits couteaux à lame coudée, qu'à partir de la phase III du Moulin, c'est-à-dire à une époque qui ne semble pas antérieure à la fin du VIII^e s. av. J.-C. (Taffanel, Janin, 1998, p. 313). Il ne faut pas sous-estimer non plus l'importance de la production bronzienne au Ha C. Pour revenir à l'exemple languedocien, la découverte de nombreux dépôts (phénomène launacien) documente sur place le maintien d'une puissante industrie bronzienne. Nombre d'objets d'usage courant, pointes de lance, haches, outils agricoles et artisanaux, sont réalisés en bronze jusqu'à une phase très avancée du premier âge du Fer, début du VI^e s. av. J.-C. dans bien des cas.

Au cours du Ha C, la métallurgie du fer entame la première étape décisive de son développement. De balbutiante, sujet d'expérimentation, de curiosité, ou réservée à quelques productions exceptionnelles, la nouvelle technologie s'épanouit et acquiert dès lors un statut important sur le plan économique et social. Désormais, des communautés qui étaient parfois à l'écart des réseaux d'acheminement des composants du bronze, mais riches en gisements de minerai de fer et en combustible (bois et forêts), développent une métallurgie autonome animée par une nouvelle catégorie d'artisans, les forgerons. Barres et produits finis en fer sont échangés sous le contrôle d'une élite naissante encline à favoriser mais aussi à accaparer l'essor de la production. En Berry, dans le Massif central, comme en Bourgogne, Lorraine et Jura, la métallurgie du fer n'a de répercussions socio-économiques qu'à partir du VIII^e s. av. J.-C., et probablement vers la fin plutôt qu'au début de ce siècle.

1.2.2. Les bronzes

L'interprétation en terme fonctionnel des nombreux dépôts du Ha B2-3 d'Europe occidentale forme le principal socle sur lequel repose la thèse de la crise de la métallurgie des alliages cuivreux au IX^e s. av. J.-C., phénomène qui aurait grandement contribué au passage à l'âge du Fer. Selon les cas et les régions, les dépôts de bronzes seraient, dans un contexte de désorganisation des échanges à longue distance et de développement de la sidérurgie, une forme d'accumulation d'objets non écoulés – le résultat d'une "mévente" en quelque sorte face à la concurrence du fer –, ou bien la trace d'une récupération intensive de vieux objets, c'est-à-dire un témoignage de la difficulté qu'il y avait à se procurer du cuivre et de l'étain. Les

stocks d'objets intacts correspondraient au premier cas de figure, les rassemblements de pièces brisées illustreraient le second. Dans cette perspective, l'existence d'une troisième catégorie, mixte, c'est-à-dire intégrant aussi bien des bronzes neufs et intacts que brisés et usagés, est envisagée. Logiquement, le premier type de dépôt serait plutôt localisé dans des régions d'exploitations métallifères, tandis que le second se distribuerait principalement dans les régions sans cuivre, ni étain (Brun, 1988, p. 611).

Ces modèles explicatifs à valeur économique, particulièrement répandus dans la recherche française depuis la fin du XIX^e s., s'appuient sur des présupposés qui méritent d'être explicités. On considère en premier lieu que les "cachettes" étaient principalement des réserves liées aux activités métallurgiques, qu'elles avaient pour vocation d'être récupérées et non de demeurer en terre. On postule que les dépôts sont rassemblés de façon aléatoire, au gré des conjonctures, et qu'ils ne sont pas organisés de façon régulière et intentionnelle ou bien en fonction de paramètres culturels. L'hypothèse de la crise des échanges implique que les bronzes circulent avec difficulté et que l'on est contraint de récupérer les vieux objets. En allant au bout de cette logique, il faudrait donc s'attendre à ce que les importations les plus lointaines soient rares dans les dépôts et, qu'à l'inverse, les objets fabriqués à des époques antérieures au Ha B2-3, lorsque le métal ne faisait pas défaut, soient abondamment représentés comme matière première de recyclage.

Les dépôts : des surplus de bronziers et des stocks destinés à la refonte ?

En France centrale, on observe en premier lieu dans les dépôts du IX^e s. av. J.-C. que les pièces ne sont pas nécessairement métalliques et que certaines ne pouvaient se prêter à la refonte. En 1987 et 1988, la récupération minutieuse des éléments du dépôt du Crot à la Bécasse à Civray, dans le Cher, a fait connaître les vestiges d'un collier dont les perles étaient de bronze, mais aussi d'ocre, de pierre semi-précieuse, d'ambre et de pâte de verre (Milcent, Verjux, 1997). Aux marges de notre zone d'étude, il faut mentionner l'existence de perles d'ambre et d'une pendeloque en dent d'ours montées en collier du dépôt de Déroc à Vallon-Pont-d'Arc en Ardèche (Roudil, 1972, fig. 86 n° 1). Une autre pendeloque en dent d'ours est attestée dans le dépôt du Verger Gazeau à Mirebeau dans la Vienne (Morin, 1886); un fragment de tissu de qualité, un sergé à losanges, provient de celui de Basse Calonnière à Sublaines en Indre-et-Loire (Hundt, 1988).

Des objets en matière organique étaient certainement représentés dans nombre de découvertes : on relève encore aujourd'hui la présence d'un vestige de fil dans l'une des perles de Civray, d'un couteau avec son manche en bois dans le premier dépôt de Chabris dans l'Indre (Allain, 1981, p. 351-353), d'une ceinture de cuir à appliques de bronze dans le second dépôt du même site (Chottin, 1983). À Saint-Genès-Champagnelle "Manson" dans le Puy-de-Dôme, le dépôt d'une autre ceinture est trahi par la position repliée des

griffes appartenant aux appliques du dépôt. De même, à Civray, la découverte de perles encore alignées dans une motte de terre prouve l'existence d'un support de collier disparu après l'enfouissement.

Certes peu nombreux, ces exemples n'en sont pas moins représentatifs de la diversité des objets et matériaux contenus dans les dépôts, d'autant que d'autres éléments en matière périssable n'ont certainement laissé aucune trace ou bien n'ont pas été jugés dignes d'intérêt par les inventeurs. Pour la majorité, les objets qui ne sont pas de bronze sont d'ailleurs issus de découvertes réalisées ces vingt dernières années. La finesse des perles de verre de Civray (diamètres compris entre 4 et 8,5 mm) laisse également présumer la perte de petits éléments non métalliques pour les découvertes faites par des non spécialistes.

Ces éléments supposent que toutes les pièces des dépôts, et les dépôts eux-mêmes, n'étaient pas nécessairement rassemblés dans le but d'économiser ou de refondre du métal. D'un point de vue utilitaire, il paraît incohérent de vouloir confier au sol la protection de biens dont on sait qu'ils se gâteront rapidement au contact de la terre et de l'humidité. Un tel argument a d'ailleurs été avancé pour arguer de la nature rituelle du dépôt de Blanot en Côte-d'Or (Thevenot, 1991, p. 105).

Il est permis aussi de douter de la valeur des objets métalliques les plus légers dans la perspective d'une refonte ou d'une thésaurisation : à l'exemple des perles en feuille ou en tôle de bronze du dépôt de Civray qui pèsent moins de 1 g chacune et qui représentent plus de la moitié des pièces (142 exemplaires sur un total de 212 pièces), ils peuvent constituer une part non négligeable de l'inventaire en nombre d'individus. Dans les dépôts du Ha B2-3, on s'étonnera aussi de ne pas trouver de traces plus tangibles d'une récupération intensive de vieux bronzes sous la forme d'objets antérieurs à cette époque. L'inventaire des exceptions est vite dressé, il se limite aux deux boutons coniques R.S.F. du dépôt du Petit Villatte (Cordier, 1996, fig. 17 n° 23). Partout ailleurs, on doit la présence d'objets plus anciens à des mélanges de collections archéologiques. L'épingle et le fragment de bracelet R.S.F. de Choussy (Breuil, Bouillerot, 1912 n° 21 et 33) sont par exemple les deux seules pièces du dépôt qui comportent une patine très différente. Le mélange peut s'expliquer par l'histoire tourmentée de la collection de l'abbé Bourgeois. En Touraine, le mélange de deux dépôts (Cordier *et al.*, 1960), l'un du Bronze moyen, l'autre de la fin du Bronze final, découverts au XIX^e s. à Saint-Genouph et dans une autre localité de l'Indre-et-Loire, est un exemple des confusions perpétrées par le passé.

En raison de leur extrême rareté, les fouilles de dépôts *in situ* n'ont apporté que peu d'informations sur la disposition générale des objets. Dans d'autres régions, il s'avère que les découvertes sont souvent ordonnées, avec par exemple des pièces rangées par catégories fonctionnelles. Nous renvoyons ici aux cas les plus spectaculaires : fouille du dépôt de Farébersviller dans la Moselle (Véber, 1998) et, dans une région plus éloignée, dépôts du camp fortifié du

Bullenheimer Berg à Seinsheim en Bavière du Nord dont l'un était signalé par une structure sur poteaux (Diemer, 1985). Plusieurs dépôts rangés méthodiquement ont été signalés pour les autres périodes de l'âge du Bronze en France (Briard, 1965). Nous citerons pour exemple ceux qui proviennent de Villethierry dans l'Yonne (Mordant, Prampart, 1976) et de Blanot en Côte-d'Or (Thevenot, 1991). Parfois, le contenant ou la protection du dépôt font l'objet d'un investissement important – coffres en dalles de pierre, fosse très profonde ou recouvrement assuré par un gros bloc de roche – et pour tout dire disproportionné dans l'optique d'un stockage temporaire. À Chabris, l'unique dépôt de France centrale fouillé en place montre un arrangement qui n'est pas lié au hasard ou à une préoccupation économique : on avait rassemblé les fragments métalliques dans un vase et placé à côté de celui-ci un grand couteau avec son manche de bois. Le contexte lui-même est singulier, puisque le tout était logé dans une couche de cendre, au milieu d'une aire de rejets *a priori* domestiques et sur une berge du Cher. Bien d'autres exemples présentent de tels cas de dépôts difficilement récupérables et donc placés dans un contexte aberrant dans une optique qui ne serait pas symbolique : dépôts en eau courante ou dormante, ou bien placés en milieu terrestre mais dans des endroits d'accès difficile tels que des anfractuosités rocheuses, des grottes ou des sommets de montagne.

Usure et fragmentation

La logique économique paraît plus fuyante encore lorsque l'on prête attention à l'usure et à la fragmentation des objets. Celle-ci voudrait qu'aux pièces usagées correspondent les objets inutilisables, et aux pièces neuves ou peu usagées, les objets intacts. Non seulement il n'en est rien, mais on observe que la composition des dépôts ne se laisse pas réduire à une typologie simple de ce point de vue. Pour le IX^e s. av. J.-C., en France centrale, ainsi qu'en Touraine où nous avons eu l'occasion de procéder à un examen détaillé des découvertes, nous n'avons rencontré aucun dépôt qui soit uniquement composé d'objets intacts et neufs, ou à l'inverse de fragments mis au rebut. Même le modèle du dépôt "composite", partagé entre un lot de pièces neuves utilisables et un autre de débris usagés, ne trouve aucune vérification. Il n'est pas inutile de rappeler que si la catégorie des dépôts de bronzes bruts de coulée ou neufs existe bel et bien, c'est pour des époques bien différentes, essentiellement le Bronze moyen et le milieu du premier âge du Fer. À la suite d'un anachronisme, les dépôts de haches à douille quadrangulaire armoricaines des VII^e-VI^e s. av. J.-C., attribués à tort à la transition Bronze-Fer il y a peu de temps encore (Milcent 1994 ; Gomez de Soto, Milcent, 2000), contribuèrent largement d'ailleurs à forger le mythe des bronzes non écoulés face à l'hypothétique concurrence de la métallurgie du fer.

Pour donner un exemple significatif, nous avons réalisé un tableau (tabl. 6) à partir de l'examen de trois dépôts de France centrale dont le contenu est accessible et conservé presque intégralement : Chabris

Dépôts		CHABRIS (36)		NEUVY/BARANGEON (18)		ST-GENÈS-CHAMPANELLE (63)	
Nb total de pièces étudiées		13		600		103	
Pièces neuves ou peu usagées	Intactes	0	0 %	22	36,67 %	7	100 %
Pièces neuves ou peu usagées	Inutilisables	2	100 %	39	63,93 %	0	0 %
Pièces très usagées	Intactes	1	33,33 %	66	53,66 %	10	83,33 %
Pièces très usagées	Inutilisables	2	66,67 %	57	46,34 %	2	16,67 %

Tabl. 6 – Fragmentation et usure des objets dans trois dépôts du Ha B2-3 de France centrale. Les pièces moyennement usagées ne sont pas prises en compte.

“Les Isles” dans l’Indre, Neuvy-sur-Barangeon “Petit Villatte” dans le Cher et Saint-Genès-Champanelle “Manson” dans le Puy-de-Dôme. Pour chaque pièce, nous avons relevé l’état d’usure et noté si elle était susceptible d’être encore utilisable ou non. N’apparaissent dans le tableau que les effectifs qui nous intéressent le plus, c’est-à-dire ceux qui concernent les objets neufs ou peu utilisés et, à l’inverse, ceux qui sont très usagés. Quel que soit le dépôt, on constate que non seulement les deux catégories d’objets que l’on oppose généralement se côtoient, mais qu’elles subissent en outre des traitements à peu près comparables et dont la logique ne peut être purement économique. Curieusement, les pièces fortement usagées du dépôt de Neuvy-sur-Barangeon sont même proportionnellement plus souvent intactes que les objets neufs ou peu utilisés. Le dépôt de Saint-Genès-Champanelle se distingue des autres en raison d’un très faible taux de fragmentation, ce qui explique l’absence d’objet neuf cassé. Pas plus que pour les deux autres dépôts, on ne peut invoquer un traitement différentiel des pièces en fonction du stade d’usure. Les autres ensembles de France centrale, ceux qui ne figurent pas dans ce tableau, quoique plus ou moins lacunaires, n’offrent pas de caractéristiques qui infirmeraient ces observations.

Pratiques de destruction et limites culturelles

Si la fragmentation des objets n’est aucunement corrélée à l’état d’usure, en revanche, des régularités dans les types de cassures nous mettent sur la piste de pratiques qui nous éloignent elles aussi de préoccupations seulement économiques.

Certains modes de conditionnement des objets ont une distribution spatiale qui n’est pas aléatoire et qui semble varier en fonction de la géographie culturelle telle qu’on peut la restituer au Ha B2-3. Il est possible de tester l’hypothèse d’un lien entre des détails de la constitution des dépôts et des découpages culturels en France centrale, dans la mesure où la région se partage, pour ce qui est des objets métalliques, entre une aire nord-occidentale d’affinité atlantique – Loire moyenne et basse vallée du Cher dont les liens avec la Touraine, le Poitou et la Charente sont étroits – et une aire sud-orientale d’affinité nord-alpine.

Dans le nord-ouest de notre secteur d’étude, autour et près de la basse vallée du Cher, il n’est pas rare d’observer sur les douilles des pointes de lance et couteaux, les stigmates d’un violent martelage dont l’effet est d’écraser l’ouverture et d’empêcher de la sorte tout emmanchement (fig. 22 n° 2, 4). La douille peut être condamnée également par obstruction (fig. 22 n° 1-2), c’est-à-dire que l’on retrouve coincés à l’intérieur de

menus fragments de bronze. Une telle pratique est parfois difficile à relever car il était souvent d’usage jusqu’à une époque récente d’enlever les pièces coincées pour les étudier, sans que leur disposition initiale soit nécessairement décrite dans les publications. La pointe de lance de Chabris (fig. 22 n° 3) a pu être détruite à l’occasion de telles manipulations et évoque des pratiques rituelles car la flamme porte les stigmates d’une introduction en force dans un tube (sans doute la douille d’une autre pointe de lance) qui a servi ensuite de point d’appui pour faire levier sur la hampe et casser ainsi l’objet à mi-hauteur. Hors de notre domaine d’étude, plusieurs objets comportent une douille remplie de fragments puis martelée, et témoignent que ces deux pratiques pouvaient à l’occasion s’appliquer sur les mêmes pièces : c’est le cas de la boulerolle (observation faite *de visu* au M.A.N.) et du poignard à douille du dépôt de Marlers dans la Somme par exemple (Blanchet, 1984, fig. 162 n° 95 et 91, ici fig. 22 n° 2).

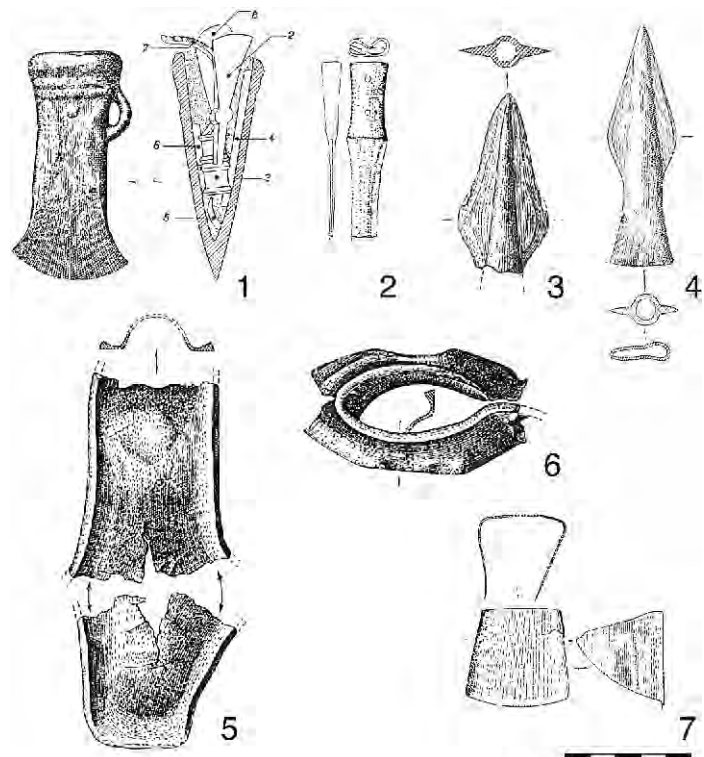


Fig. 22 – Exemples d’objets en bronze rendus inutilisables dans les dépôts atlantiques du Ha B2-3 en France. N° 1 : Sublaines (Indre-et-Loire) “Basse-Calonnaire”; n° 2 : Marlers (Somme); 3 : Chabris (Indre) “Les Isles”; n° 4-7 : Neuvy-sur-Barangeon (Cher) “Petit Villatte”; n° 2 d’ap. Blanchet, 1984; le reste d’ap. Cordier, 1988 et 1996. N° 7 : rasoir semi-circulaire plié en trois.

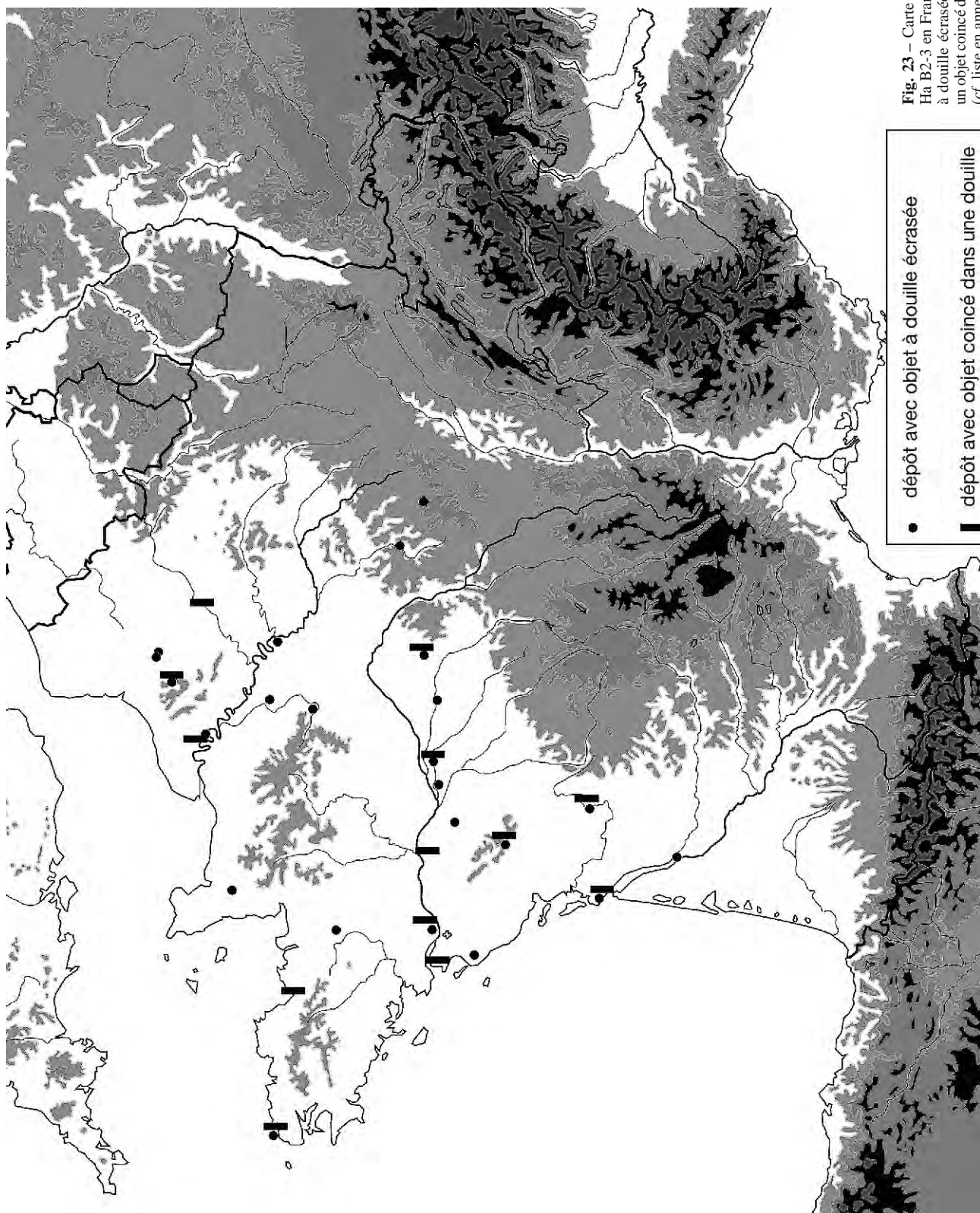


Fig. 23 – Carte des dépôts du Ha B2-3 en France, avec objet à douille écrasée ou bien avec un objet coincé dans une douille (cf. liste en annexe 4).

Ces formes de destruction concernent aussi de nombreux objets découverts dans les dépôts de France occidentale et septentrionale, autrement dit dans l'aire d'extension du domaine atlantique. En revanche, elles sont presque absentes des ensembles du centre-est et de l'est de la France (fig. 23) et ne paraissent pas mieux représentées dans le restant du domaine nord-alpin.

Plus largement, c'est peut-être le taux d'objets rendus inutilisables dans les dépôts que l'on peut considérer comme un indice d'appartenance à une communauté culturelle. Il semble en effet que la fragmentation soit en moyenne beaucoup plus poussée à l'ouest qu'à l'est.

Des dépôts organisés

Les récurrences observées par le biais de la fragmentation sont confortées par d'autres régularités, perceptibles cette fois-ci dans la composition même des dépôts. Pour prendre un exemple, la cartographie du mode de dépôt des épées et des pièces qui se rapportent à ces armes (fourreau et système de suspension du baudrier) permet de retrouver la bipartition spatiale et culturelle décrite plus haut (Milcent, 1998, carte fig. 5) : à l'ouest et au nord sont les stocks métalliques où ces armes figurent toujours en plusieurs unités, sous forme de fragments, alors qu'à l'est, on ne dépose que les éléments se rapportant à une seule épée. Deux grands modèles de dépôts, l'un nord-alpin, l'autre atlantique, sont à distinguer dans les faits. Il est possible de dégager et de comprendre le principe d'organisation des dépôts du premier modèle. Pour le second, les possibilités de lecture interprétative demeurent limitées.

Les dépôts du centre-est de la France, mais aussi de France orientale et de Sarre, c'est-à-dire de la partie la plus occidentale du domaine nord-alpin, ont ceci de particulier qu'ils sont ordonnés pour la majorité autour d'un équipement personnel. Les modalités de cette organisation ont été mises en évidence par différents auteurs (Kolling, 1968 ; Bradley, 1990), mais on doit à Stéphane Verger (1992) d'avoir poussé leur étude. Cet auteur a défini à partir du corpus d'Europe centrale un modèle de dépôt – le type de Bühl-Briod – où un équipement appartenant à un personnage masculin, généralement un guerrier armé d'une épée, est associé à une ou plusieurs séries d'objets manufacturés et du métal brut sous forme de lingots. Les dépôts à équipement personnel ne relèvent pas spécifiquement du Ha B2-3 ou bien de l'ouest du complexe nord-alpin, et admettent des variantes puisque les panoplies individuelles identifiées dans les dépôts peuvent appartenir à des personnages de statuts divers (femmes, guerriers armés seulement de pointes de lance, artisans, etc.), et ne sont pas associées systématiquement à des séries d'objets ou à des lingots. D'autre part, ces équipements ne sont pas nécessairement intacts ni surtout complets. Des lacunes apparaissent d'un équipement à un autre car les pièces sélectionnées en vue du dépôt ne sont pas les mêmes selon les ensembles. La nature des séries d'objets qui les accompagnent éventuellement est aussi changeante

(faucilles, haches, parures annulaires, etc.). La constitution de chacun de ces dépôts à panoplie autorisait donc une grande variabilité dans les détails.

Afin de rendre plus lisible les modalités d'organisation des dépôts du Berry et d'Auvergne, les inventaires des ensembles les plus complets ont été distribués selon une grille de lecture structurale (tabl. 7). En haut du tableau figurent les objets qui se rapportent à des équipements masculins, en bas, ceux qui appartiennent à des équipements féminins. Les lignes intermédiaires correspondent aux objets dont la fonction reste floue ou qui ne peuvent être attribués à un sexe en particulier. L'organisation du tableau, surtout dans sa partie haute, est établie en fonction de panoplies funéraires contemporaines, en particulier celle de l'inhumation de guerrier du tertre IX de Chavéria (Vuaillet, 1977). La comparaison avec d'autres dépôts situés pour la plupart entre le bassin supérieur de la Loire et le Rhin moyen permet de mieux dégager la cohérence de chaque ensemble et les points en commun.

Nous identifions trois modèles de dépôts au moyen de ce tableau. Le premier est ordonné autour d'une panoplie de guerrier, c'est le type Bühl-Briod tel qu'il a été défini par Stéphane Verger (dépôts de Clermont-Ferrand à Reinhardshofen). Un équipement féminin constitue le noyau du second type (dépôts de Civray à Lay-Saint-Rémy). Le troisième modèle de déposition est une combinaison des deux précédents puisqu'il rassemble deux équipements à la fois, ceux d'un homme et d'une femme : il correspond à des dépôts de couple d'une certaine manière (dépôts de Saint-Genès-Champagnelle à Basse-Yutz II).

Les dépôts "atlantiques" pour leur part sont très différents et presque irréductibles aux tentatives de lecture, probablement en raison de la complexité de leur mode de constitution. Nous avons vu d'ailleurs que dans ces ensembles, les bronzes sont couramment fragmentés et lacunaires, ce qui a pour effet d'accroître les problèmes d'identification. En Sologne, le dépôt du Petit Villatte à Neuvy-sur-Barangeon (Cher) est exceptionnel car il recèle des lots d'objets singuliers en raison de leur origine lointaine et que l'on peut étudier à part, comme s'il s'agissait de sous-dépôts en quelque sorte (Milcent, 1998). L'identification d'ensembles parvenus depuis le domaine nordique et la région Sarre Lorraine, nous a permis de voir qu'ils étaient organisés en fonction de panoplies de notables étrangers à la région (fig. 25). Cette particularité, encore unique, peut être liée à la situation de la Sologne à cette époque puisque nous sommes sur la "frontière" orientale de la zone de distribution des dépôts atlantiques. Elle pourrait trahir un enrichissement du dépôt par l'adjonction d'ensembles organisés selon des principes en usage dans le domaine nord-alpin voisin, mais plus simplement, elle peut aussi indiquer que les dépôts atlantiques procèdent d'une accumulation complexe de plusieurs "sous-dépôts", dont des équipements personnels. Quelle que soit l'hypothèse retenue, il n'en demeure pas moins que les dépôts occidentaux obéissent sans aucun doute à des règles d'organisation, mais que ces pratiques de nature rituelle – identifiées

depuis longtemps par les collègues allemands : Jacob-Friksen, 1968 ; Jockenhövel, Smolla, 1975 ; Hansen, 1991 –, tout juste entrevus précédemment au travers de la répétition de gestes destructeurs, restent à étudier et à mieux comprendre.

Pour conclure, la constitution des dépôts est d'abord régie par des normes culturelles et rituelles. Au IX^e s. av. J.-C., le territoire de la France se divise en trois parties : l'Ouest et le Nord regroupent des dépôts à accumulation complexe, avec un taux de fragmentation élevé, que l'on peut qualifier d'atlantique ; au Centre-Est et à l'Est correspondent des dépôts à accumulation simple, c'est-à-dire comprenant un seul équipement personnel ou bien des équipements en nombre limité (2 ou 3), où les objets sont souvent déposés intacts ; le Midi se distingue par l'extrême rareté des dépôts. En prolongeant la logique d'identification culturelle appliquée à la moitié nord de la France, la quasi absence de dépôt dans le Sud peut être considérée comme un critère de définition et de délimitation par défaut des groupes culturels méridionaux.

Les modalités et les motivations précises qui présidèrent à l'abandon volontaire des dépôts nous échappent encore, mais on retiendra de la plupart de ces dépositions qu'elles émanent de l'élite sociale et qu'elles obéissent à des règles de constitution codifiées, ritualisées, que l'on ne peut concevoir qu'au sein d'un système symbolique. Ces rites n'en laissent pas moins une grande latitude dans le détail des arrangements, d'où l'impression de désordre qui domine de prime abord lorsque les dépôts sont étudiés indépendamment les uns des autres.

Dépôts et échanges

Dans l'hypothèse de troubles qui surviendraient à la transition Bronze-Fer, les dépôts, notamment ceux du domaine atlantique, sont considérés comme des témoins possibles d'une crise d'approvisionnement en métal, et globalement, d'une déstabilisation des grands réseaux d'échanges du Bronze final (Brun, 1986, p. 77 ; 1988, p. 611).

Les dépôts de France centrale, spécialement ceux qui participent de la sphère atlantique, donnent aussi matière à réflexion en ce domaine. Parmi eux, nombreuses sont les pièces dont l'origine lointaine manifeste la permanence, si ce n'est même le renforcement des flux d'échanges à moyenne et longue distance au IX^e s. av. J.-C., au point qu'il serait fastidieux de dresser l'inventaire des importations issues des régions voisines ou moyennement éloignées, telle que le massif Armoricaïn, la France septentrionale, la Sarre Lorraine, les Alpes occidentales. Des cartes de répartition d'objets sont démonstratives à ce sujet (Coffyn *et al.*, 1981 cartes 2, 3, 15, 16, 23, 25 ; Cordier, 1996, fig. 24 ; Huth, 1997, carte 50).

L'ouverture aux échanges est l'un des aspects qui ressort le plus nettement de l'étude des dépôts du bassin inférieur du Cher. Ceux-ci constituent les points de découverte les plus orientaux d'un groupe de dépôts d'obédience atlantique, remarquables par la qualité et la diversité des objets, dont l'emprise s'étend depuis

la Sologne jusqu'au Saumurois. Les dépôts de Chabris (13 pièces) et Neuvy-sur-Barangeon (628 pièces), parce qu'ils représentent deux extrêmes en matière de nombre de bronzes déposés, serviront d'exemples pour illustrer l'importance que prennent les échanges à longue distance au Ha B2-3.

Trois fragments de parures annulaires sont d'origine étrangère à Chabris (fig. 24 n° 1-3) : un morceau de bracelet à extrémité en œillet est un produit du nord du Bassin parisien (Coffyn *et al.*, 1981 carte 15) ; un tronçon de bracelet en tôle de bronze à décor incisé en résille et estampé d'ocelles (type Corcelettes) est d'une facture caractéristique des palafittes de Suisse occidentale ; un fragment de jonc orné d'une barrette bordée d'incisions appartient à une catégorie de bracelets fermés (*Nierenringe mit halbrundem Verschlussknoten*) répandue en Allemagne septentrionale (Tackenberg, 1971, carte 43, liste 120). L'état fragmentaire des autres pièces du dépôt laisse ouvert le problème de l'origine pour la plupart d'entre elles.

Au Petit Villatte à Neuvy-sur-Barangeon, les bronzes d'origine étrangère sont également nombreux. Plusieurs proviennent de régions relativement proches, France septentrionale, Sarre Lorraine, zone occidentale des palafittes, Languedoc (fig. 24 n° 4-19), d'autres ont une origine plus lointaine. Ces derniers témoignent de contacts avec des régions aussi éloignées que l'Angleterre (deux haches à douille), l'Irlande (fragment de chaudron à bandes de tôle rivetées), le bassin moyen du Danube (une petite applique de harnachement "thracocimérienne") et l'Italie centrale éventuellement si l'on suit Gérard Cordier lorsqu'il assimile une tôle perforée à un fragment de casque de type Corneto (fig. 24 n° 20-24). Mais le Petit Villatte est surtout célèbre depuis la fin du XIX^e s. pour ses objets importés du nord de l'Europe (Milcent, 1998 ; ici fig. 25). Un examen minutieux permet à l'heure actuelle de décompter 20 pièces ou fragments qui correspondent au minimum à 15 objets issus soit du domaine nordique et plus précisément des régions sud-ouest de celui-ci, soit d'un groupe apparenté culturellement à l'Allemagne septentrionale, et qui occupait le bassin de la Saale. Quelque huit autres objets peuvent éventuellement avoir la même origine. Bien que fragmentaires pour la plupart, ils paraissent issus et représentatifs de deux équipements personnels, l'un masculin, l'autre féminin. Il est improbable que ces pièces soient réunies là par l'effet du hasard car les objets nordiques sont exceptionnels en France à cette époque. Ces derniers, au nombre de 15, proviennent surtout de la Loire moyenne et de la basse vallée du Cher (6 pièces). L'ensemble du Petit Villatte n'est que la découverte la plus spectaculaire d'un groupe de six dépôts recueillant des bronzes d'Europe septentrionale. La présence au Petit Villatte de deux panoplies nordiques est l'un des éléments qui dévoilent l'implication des régions de la Loire moyenne dans un vaste système d'échanges dont les pièces maîtresses sont au IX^e s. av. J.-C. les provinces villanoviennes d'Italie, le domaine palafittique du nord-ouest des Alpes, le Rhin moyen et les centres princiers d'Allemagne du Nord et du Danemark (Thrane, 1975 ; Kristiansen, 1993 ; Milcent, 1998).

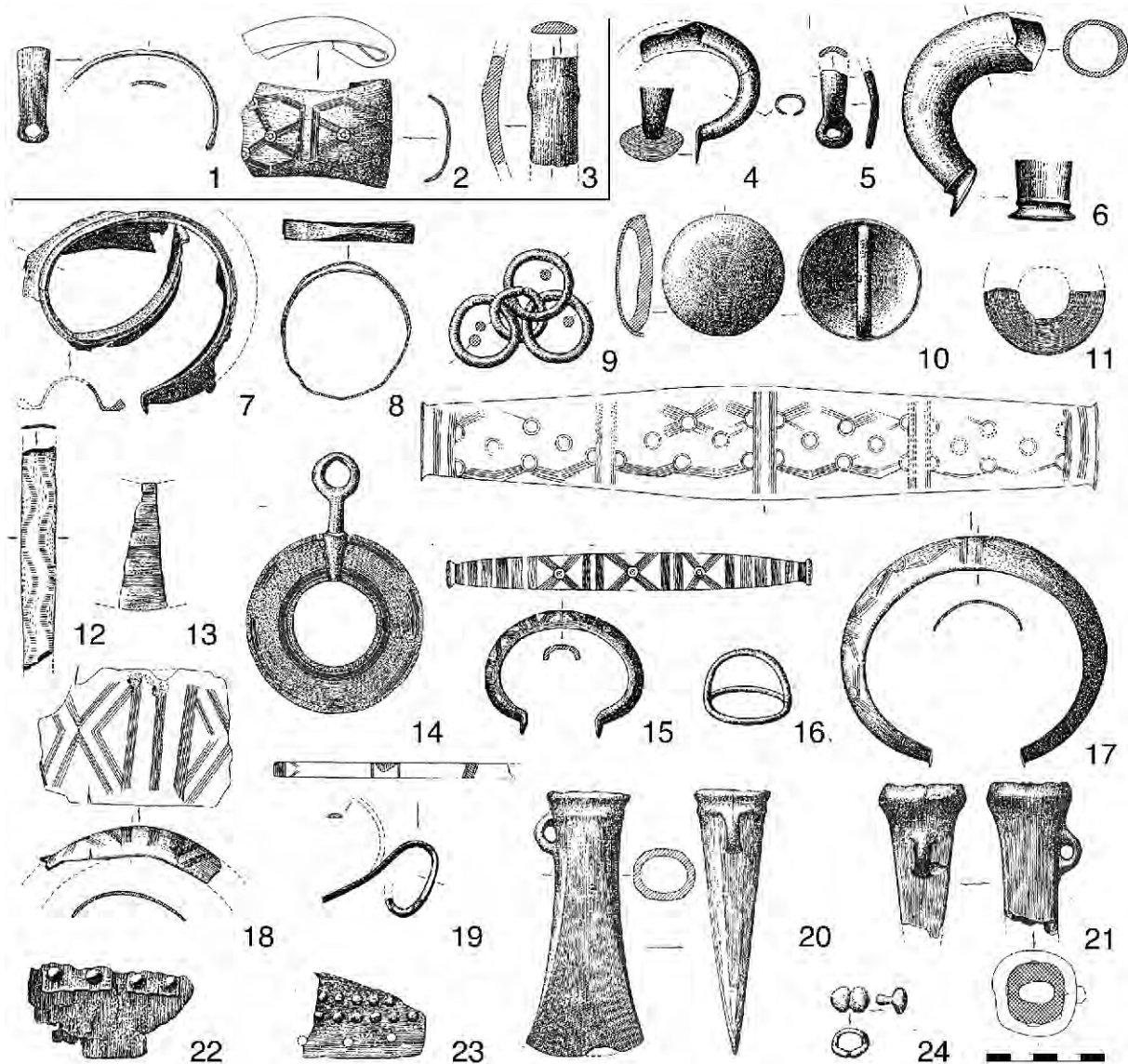


Fig. 24 – Objets en bronze d’importation dans les dépôts de Chabris (Indre) “Les Isles” (n° 1-3) et Neuvy-sur-Barangeon (Cher) “Le Petit Villatte” (n° 4-24). Origines : France septentrionale (n° 1, 4-6) ; Sarre-Lorraine (n° 7-14) ; Alpes nord-occidentales (n° 2, 15-18) ; Europe du nord (n° 3) ; Languedoc (n° 19) ; Angleterre (n° 20-21) ; Irlande (n° 22) ; Italie centro-septentrionale ? (n° 23) ; Hongrie (n° 24). Dessins d’ap. Cordier, 1996.

Plus à l’ouest, en Touraine et Poitou-Charentes, de nombreuses importations mais aussi des imitations confirment l’efficacité des réseaux de trafics à longue distance du Ha B2-3. Le phénomène a été bien souligné par les auteurs de l’étude du dépôt de Vénat à Saint-Yrieix en Charente (Coffyn *et al.*, 1981 ; Coffyn, 1985, carte 11) : des épées, fibules, haches, broches à rôtir supposent des contacts avec la Méditerranée occidentale par le biais de cabotages autour de la péninsule ibérique (Coffyn, 1985, carte 23 et 51), mais aussi par l’intermédiaire de la voie Aude-Garonne (Gomez de Soto, Milcent, 2000) ; d’autres bronzes, originaires cette fois-ci des îles Britanniques, dessinent l’autre pan de ce vaste système d’échanges entre les côtes atlantiques et le bassin méditerranéen. La vallée de la Loire et ses affluents connectaient les pays de la France centrale et les régions plus orientales à ces trafics maritimes.

1.2.3. Conclusion

Jusqu’au début du Ha C, les premiers objets de fer représentent une infime part de la production métallique en France centrale et n’ont aucun impact sur l’évolution des sociétés. Au nord comme à l’ouest des Alpes, le rôle économique et social du fer n’est en fait perceptible qu’à partir du VIII^e s. av. J.-C., et peut-être d’ailleurs plutôt à la fin de ce siècle. Parallèlement, le déclin relatif de la métallurgie des alliages cuivreux semble progressif. La diffusion de la sidérurgie est surtout visible lorsque se constituent au Ha C de nouvelles panoplies pour l’élite de l’Europe moyenne (épées, bouterolles, rasoirs, bracelets hallstattiens, etc.) ; elle est donc étroitement liée à l’émergence des élites “hallstattiennes”.

La forte augmentation des dépôts de bronzes au Ha B2-3 apparaît donc totalement déconnectée de

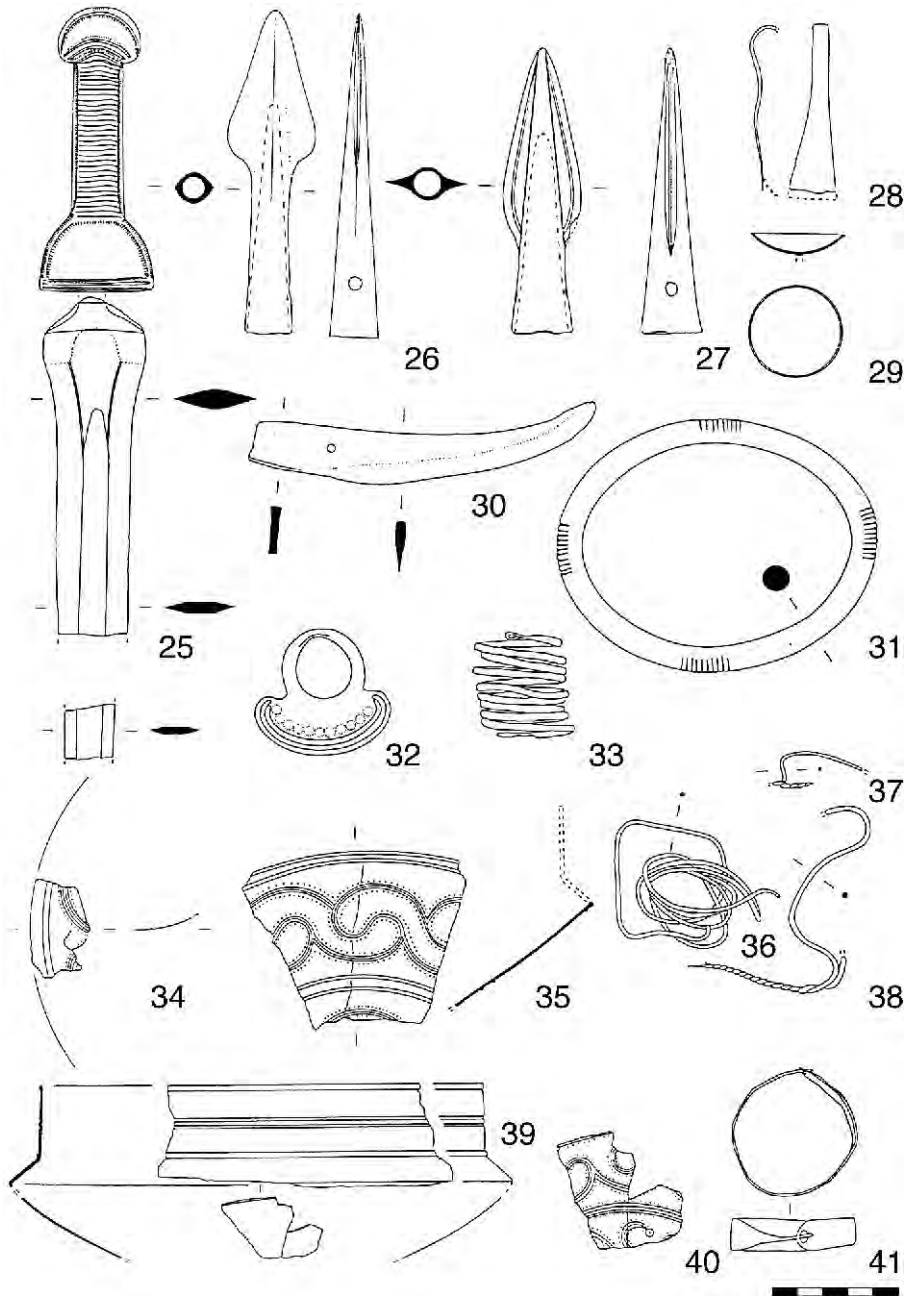


Fig. 25 – Objets en bronze d'importation dans le dépôt de Neuvy-sur-Barangeon (Cher) "Le Petit Villatte" (suite) : objets d'origine nordique (l'origine des objets n° 27 et 41 n'est pas assurée); le n° 40 est un tessou du chaudron n° 39.

l'avènement d'une métallurgie de fer qui soit conséquente. L'examen des découvertes de France centrale invalide d'ailleurs l'interprétation en terme purement économique de la majorité des dépôts. Sauf exception, l'organisation des dépôts obéit à des règles assez précises, variables selon les domaines culturels. Les motivations à l'origine de la constitution et de l'abandon de la majorité des dépôts sont liées à des impératifs de nature rituelle, comme cela est admis de plus en plus couramment pour les découvertes du même ordre en Europe centrale et septentrionale. En outre, les dépôts de France centrale, essentiellement ceux qui appartiennent au groupe de la Loire moyenne, parce

qu'ils contiennent souvent des pièces allogènes, trahissent l'existence de circuits d'échanges à longue distance organisés en réseau et démentent l'hypothèse d'une crise généralisée des échanges au IX^e s. av. J.-C. Loin de manifester une difficulté d'approvisionnement, les dépôts représentent une quantité non négligeable d'objets, dont des produits de luxe et des importations, soustraits au circuit normal du recyclage, et matérialisent au contraire une forte consommation de métal. Ces pratiques de déposition présentent un autre intérêt, rarement envisagé jusqu'à présent : étudiées sur la longue durée, elles peuvent contribuer à définir le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer.

1.3. LES PRATIQUES DE DÉPÔT : UN INDICATEUR DES HISTOIRES RÉGIONALES

Les dépôts à caractère rituel de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer sont découverts dans trois sortes de contextes : milieux humides, secs (dépôts en terre et en grotte) et funéraires. Les objets impliqués dans ces pratiques sont aussi bien d'usage courant que de luxe et faits de matières très diverses : métal bien sûr, mais aussi céramique, matières organiques (bois, cuir, tissu), minérales (ambre, lignite, roches dures) et de synthèse (verre). Étant donné que la constitution de ces dépôts est généralement soumise à codification et correspond à des pratiques d'abandon ostentatoire d'offrandes, toute modification importante dans ce domaine doit refléter des changements touchant aux

mentalités ainsi qu'à l'évolution et l'organisation de la société. Concrètement, le problème qui se pose est d'identifier au début du premier millénaire av. J.-C. les transformations les plus sensibles dans ces pratiques pour les interpréter et en tirer parti dans la discussion relative aux modalités de la transition Bronze-Fer.

Un tel examen exige du recul, celui de la longue durée. En premier lieu, le décompte des dépôts terrestres de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer permettra l'analyse de l'évolution des modes de dépositions de 2200 à 500 avant J.-C. L'armement servira, dans un deuxième temps, de fil conducteur pour élargir l'étude aux variations qui affectent chaque contexte de dépôt (milieu sec, humide, funéraire) sur le même laps de temps. C'est à l'aune de ces éléments que sera examinée plus largement la question de l'évolution des pratiques funéraires à la transition Bronze – Fer. L'analyse de la distribution spatiale des dépôts selon les périodes donnera la possibilité de valider



Fig. 26 – Aires de provenance des principaux objets en bronze d'importation issus des dépôts de Chabris (Indre) et de Neuvy-sur-Barangeon (Cher). Trait épais : plus de trois objets représentés.

l'hypothèse d'une rupture sensible au début de l'âge du Fer à l'échelle du territoire, mais aussi au niveau de la France centrale toute entière.

1.3.1. Existe-t-il une logique dans l'évolution des dépôts terrestres ?

Au Ha B2-3, le nombre de dépôts en milieu terrestre croît très sensiblement en Europe occidentale, comme le faisaient déjà remarquer les archéologues de la fin du XIX^e siècle ; pour la France centrale, l'inventaire dressé ne déroge pas à cette règle puisque sur les 81 dépôts recensés du Bz A au Ha D2, 22 appartiennent à cette période (tabl. 8 ; fig. 27 ; annexe 5). Cette augmentation remarquable des découvertes pour le IX^e s. av. J.-C. pose une difficulté d'interprétation : est-elle exceptionnelle, sans aucun antécédent, et donc synonyme de rupture, ou bien n'est-ce au contraire que l'aboutissement spectaculaire d'un processus complexe, long et enraciné dans les époques antérieures de l'âge du Bronze ?

Les variations du nombre de dépôts terrestres au cours de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer sont d'interprétation délicate. Tous confondus, les dépôts donnent à croire que les hausses et les baisses des effectifs sont irrégulières, sans que l'on puisse déceler une quelconque logique évolutive, y compris lorsque les résultats sont pondérés en fonction de la durée de chaque période (tabl. 8) : les dépôts d'objets métalliques apparaissent en petit nombre dès le Bronze ancien, deviennent très nombreux à la fin du Bronze moyen et au début du Bronze final, se font rares au milieu du Bronze final pour finalement atteindre au Ha B2-3 les effectifs très élevés auxquels nous faisons allusion. Au premier âge du Fer, quelques dépôts sont de nouveau enfouis au Ha D1-2, mais à la suite d'un hiatus d'environ un siècle et demi.

En revanche, l'appréciation est différente lorsque l'on opère une discrimination entre les dépôts simples et ceux dont la composition est complexe. Cette distinction repose sur le nombre de catégories fonctionnelles représentées (c'est-à-dire les objets qui ont la même fonction indépendamment du type, tels les épées, rasoirs, couteaux, haches, parures annulaires, etc.) : une ou bien deux pour les dépôts simples⁸, supérieur à deux pour les dépôts complexes. À partir des deux histogrammes obtenus (fig. 27 et 30), on discerne cette fois-ci une évolution plus régulière dans les processus d'abandon, en fonction de deux étapes qui, bien qu'elles se succèdent avec un recouvrement, comportent des points de comparaison dans leur principe de développement. Les dépôts simples sont caractéristiques du Bronze ancien et moyen : ils apparaissent dès le Bz A, sont de plus en plus abondants au cours du Bz B et C et marquent alors un sommet, puis tendent à se raréfier fortement sans doute dès le début du Bronze final, avec toutefois un renouveau à la fin de cette période. Ce dernier est pourtant relatif

en raison de la très forte hausse des dépôts au Ha B2-3, mais aussi de problèmes documentaires puisque nous avons dû ranger parmi les dépôts simples des ensembles documentés seulement par quelques pièces rescapées⁹ bien que leur composition devait être de type complexe à l'origine.

Les dépôts complexes sont quant à eux caractéristiques du Bronze final et tendent à remplacer les ensembles simples. Les plus anciens sont rares et constitués au Bz D-Ha A1. Au Ha A2-B1, leur nombre devient supérieur à celui des dépôts simples pour finalement atteindre un sommet au Ha B2-3. L'importance remarquable des découvertes pour le IX^e s. av. J.-C. apparaît ainsi comme l'aboutissement d'un phénomène engagé dès le début du Bronze final, à une époque où la courbe des dépôts simples amorce une phase de déclin. On ne peut plus considérer le nombre élevé de dépôts du Ha B2-3 comme un hapax et les détacher de ceux qui les précèdent comme s'ils participaient d'un phénomène sans antécédent.

À ces observations, on pourrait objecter que selon les périodes, les effectifs en jeu sont parfois faibles et que de nouvelles découvertes pourraient remettre en cause l'interprétation. Mais nous avons également inventorié, à titre de comparaison et de test, les dépôts mis au jour à l'ouest du cadre d'étude, entre la Touraine et la Dordogne (tabl. 8, annexe 5) et, globalement, cette documentation conforte les données obtenues pour la France centrale. Cependant, il ne saurait être question de considérer ici que la hausse du nombre des dépôts au Ha B2-3 fut un phénomène touchant de la même manière l'ensemble des régions. Il est nécessaire de tenir compte des différentes dynamiques régionales et se garder de vouloir généraliser outre mesure. En Limousin par exemple, où les dépôts de l'âge du Bronze sont pourtant abondants, les ensembles du Ha B2-3 sont exceptionnels. Ailleurs en France, dans la Gironde (Coffyn, 1985) ou les Hautes-Alpes (Audouze, Courtois, 1970) par exemple, le pic des abandons des dépôts complexes est plus précoce et se manifeste au Ha A2-B1.

Si l'on se place cette fois-ci sur le plan du détail de la composition, les dépôts complexes du Ha B2-3 présentent également des liens de filiation étroits avec les ensembles des périodes précédentes. Nous avons déjà mentionné quelques-unes des règles qui régissent la constitution des dépôts en France, à l'ouest comme à l'est. Dès les XI^e-X^e s. av. J.-C., ces principes s'appliquent au moins partiellement. L'ensemble d'Amboise (Cordier *et al.*, 1960 ; Cordier, 1984), par sa diversité de composition et sa forte fragmentation, annonce par exemple les grands dépôts à épées en langue de carpe. Légèrement plus à l'est, mais à la même époque, celui de Fresnes en Loir-et-Cher (Despriée, 1978 ; Milcent, 1995, p. 52-53) se compose d'une tenue féminine – parures annulaires et vêtement en matière périssable orné de boutons – déposée avec

8. La plupart du temps, les dépôts simples ont une composition stéréotypée et ne comprennent que des haches ou des parures annulaires, ou bien correspondent aux associations parure(s) annulaire(s) et hache(s) ou lingot(s) et hache(s).

9. Les objets dont il est question (épée, élément de baudrier d'épée, gouge à douille...) ne sont effectivement pas caractéristiques des dépôts simples ; le problème concerne les ensembles de Gouzon et Saint-Sulpice le Guérétois dans la Creuse, de Clermont-Ferrand et Corent dans le Puy-de-Dôme.

un service de vaisselle de bronze, et peut être comparé aux dépôts de panoplies féminines du IX^e s. av. J.-C. découverts en France centre-orientale. Les deux exemples sont pris aux marges de notre aire d'étude, mais ils doivent être représentatifs d'une documentation encore mal connue dans le détail en France centrale (dépôt de Menas à Étrechet dans l'Indre par exemple : anonyme, 1895a).

En revanche la pratique des dépositions en milieu terrestre tombe brusquement en désuétude aux environs de 800 av. J.-C. puisqu'aucun dépôt terrestre n'est clairement attribuable au Ha C. La courbe ascendante des dépôts complexes s'interrompt brutalement sans même passer par un épisode de déclin progressif et l'on peut considérer qu'il s'agit là d'une rupture manifeste avec les usages en vigueur précédemment. Une telle situation ne trouve aucun antécédent dans l'âge du Bronze.

Les découvertes d'objets métalliques isolés livrent aussi des données qui abondent dans le sens d'une

rupture au début du VIII^e s. av. J.-C. Rappelons que la plupart de ces pièces, notamment les haches, n'ont sans doute pas été abandonnées par accident. Dans le cas des haches, on a peine à croire en effet que l'on puisse perdre aussi souvent des objets à l'emmanchement encombrant et dont la partie métallique pèse entre 200 et 500 g. Cela paraît improbable dans le cadre d'une économie agricole de subsistance où, tout comme dans la Grèce d'Hésiode, on devait prôner l'autarcie et éviter le gaspillage. Une large part a probablement été enfouie intentionnellement et constitue autant de petits dépôts d'un seul élément, ce qui, du reste, était déjà l'opinion de J. Déchelette (1910a, p. 163 note 2) au début du XX^e s. Ces abandons isolés d'objets concernent presque exclusivement l'âge du Bronze et plus particulièrement le Bronze final tandis qu'ils font à peu près complètement défaut au Ha C. Nous ne connaissons pour le début du premier âge du Fer qu'une hache isolée, provenant de Villeherviers ou d'Oucques, en Loir-et-Cher. Les haches à douille

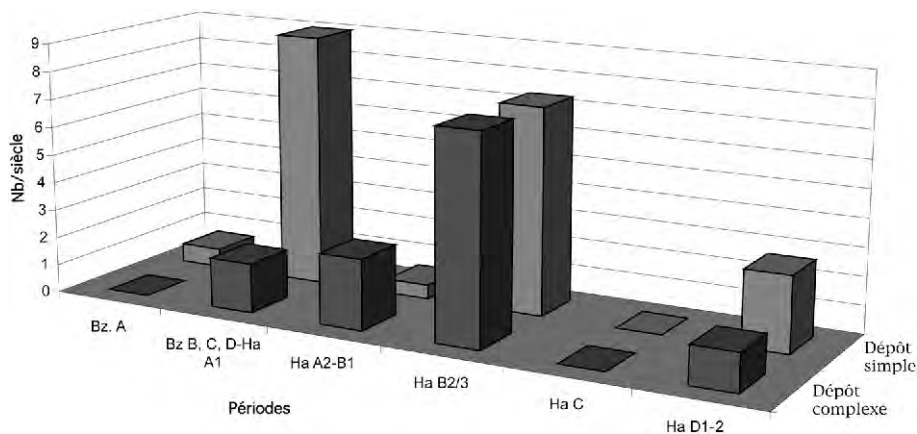


Fig. 27 – Évolution des modes de constitution des dépôts simples et complexes en France centrale du Bz A au Ha D1-2 (histogrammes avec effectifs pondérés par siècle).

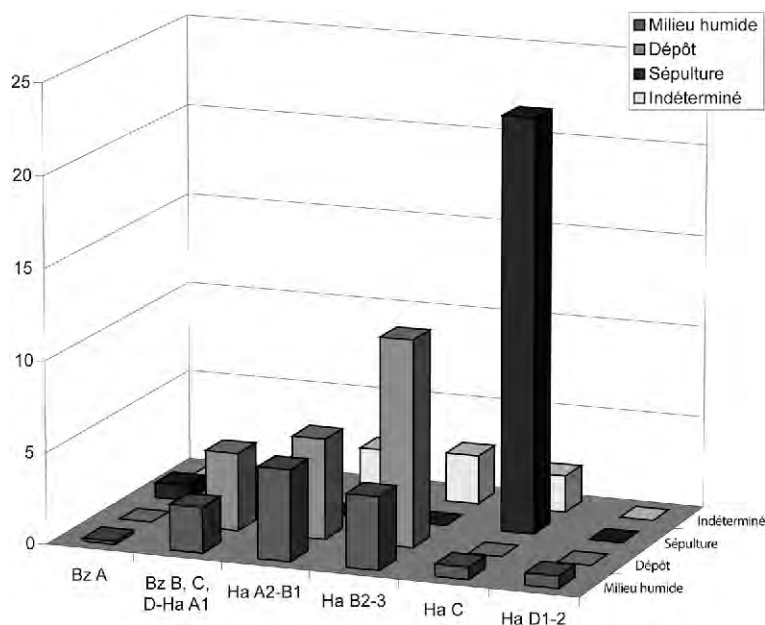


Fig. 28 – Évolution des modes de déposition des poignards et épées en France centrale du Bz A au Ha D1-2 (histogrammes des effectifs par périodes).

quadrangulaire armoricaines, quant à elles, ne sont pas inconnues en France centrale, mais elles appartiennent toutes à des types évolués qui datent probablement déjà du Ha D. Un tel déficit est à mettre au compte des profondes modifications que subissent les pratiques d'abandon intentionnel à partir du VIII^e s. av. J.-C. Un changement aussi radical a pour conséquence une très forte raréfaction de la documentation disponible. Désormais les objets métalliques, prestigieux ou non, autrefois représentés de manière plus ou moins exhaustive dans les dépôts, ne laissent presque aucune trace archéologique car ils n'échappent plus aux circuits de la récupération et du recyclage. Le Ha C ne peut donc être identifié qu'en fonction de découvertes stéréotypées, peu diversifiées, en nombre restreint, d'où les difficultés rencontrées pour individualiser et définir cette période.

1.3.2. Les épées : du dépôt et du fleuve à la tombe

Le rythme d'enfouissement des dépôts terrestres à l'âge du Bronze trahit la fortune successive de deux modèles d'abandon des objets : celui des dépôts simples dans un premier temps puis complexes dans un deuxième temps (fig. 30). La constitution de ces ensembles est brutalement interrompue à la transition Ha B2-3-Ha C. Pour mesurer l'importance de la rupture, ces données doivent être confrontées à celles que l'on enregistre dans les autres milieux de dépôt (sépultures, contextes humides, etc.). Parmi l'ensemble des objets susceptibles d'être placés dans ces milieux et de témoigner de l'évolution des pratiques de déposition, nous retiendrons les épées (*cf.* liste en annexe 6).

Ces dernières sont de taille importante, ont toujours attiré l'attention des amateurs d'antiquités, de sorte qu'elles sont proportionnellement mieux documentées que n'importe quelle autre production métallique. En outre, elles constituent un marqueur identitaire fondamental pour les élites sociales protohistoriques et figurent à ce titre au cœur des pratiques de l'offrande aristocratique.

Épées en dépôt, épées dans l'eau à l'âge du Bronze final

Jusqu'au IX^e s. av. J.-C., les milieux humides demeurent des contextes de déposition privilégiés pour l'armement (tabl. 9; fig. 28-29). Au Ha B2-3, bien que la durée de cette période soit courte, les effectifs des épées immergées sont presque aussi importants qu'aux époques précédentes (6 épées, contre 10 au Ha A2-B1 et 10 au Bz B, C et Bz D-Ha A1). Pour peu que l'on pondère les décomptes par la durée et que l'on ventile les effectifs par siècle (fig. 29-30), on observe une stabilisation ou une faible régression des abandons au IX^e s. av. J.-C. (4 épées par siècle au Ha B2-3 contre 5 pour le Ha A2-B1). Celle-ci s'inscrit dans une tendance longue qui va dans le sens d'une augmentation graduelle des offrandes en milieu humide depuis le Bronze moyen, avec une probable accentuation à partir du Bz D-Ha A1 puisque parmi les épées du Bronze moyen et du début du Bronze final, la majorité appartient à des modèles récents (types Rosnoën, Rixheim et Monza). Dans le détail des pratiques, la continuité ne semble pas non plus remise en cause : quelle que soit la période, les épées sont immergées intactes.

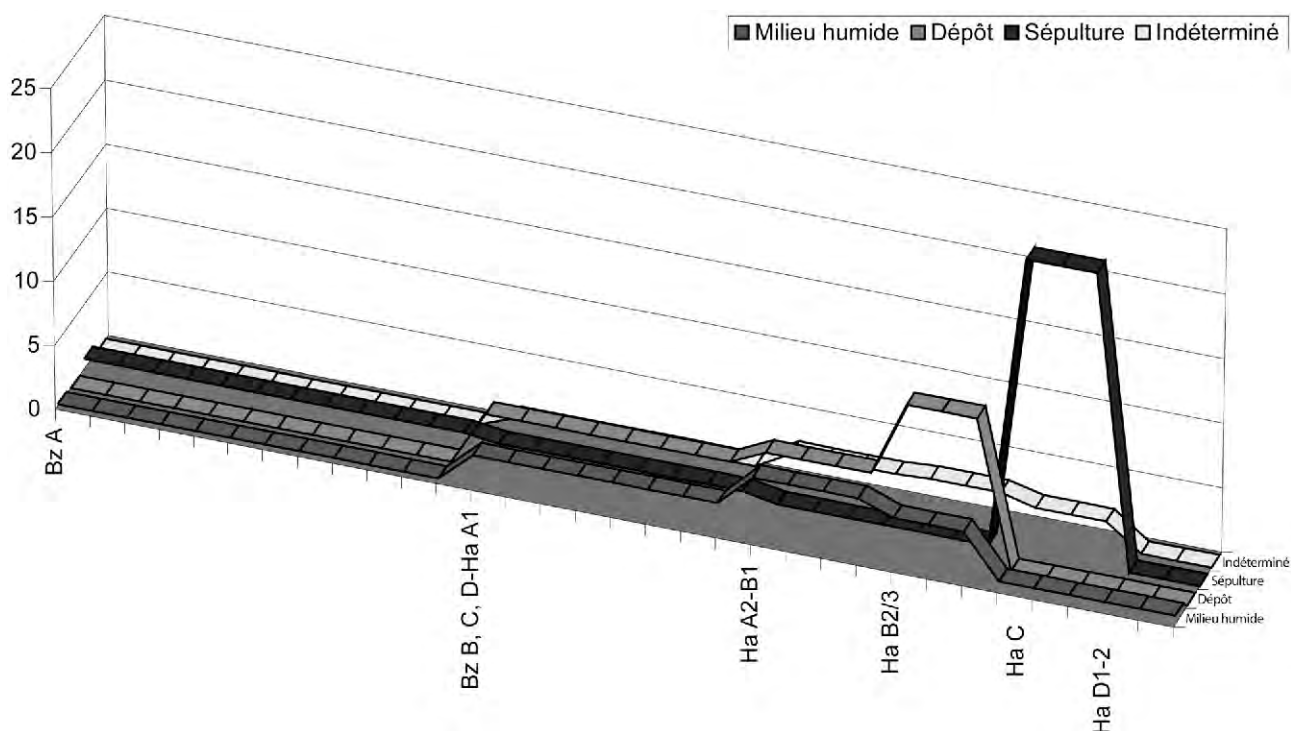


Fig. 29 – Évolution des modes de déposition des poignards et épées en France centrale du Bz A au Ha D1-2 (histogrammes avec effectifs pondérés par siècle).

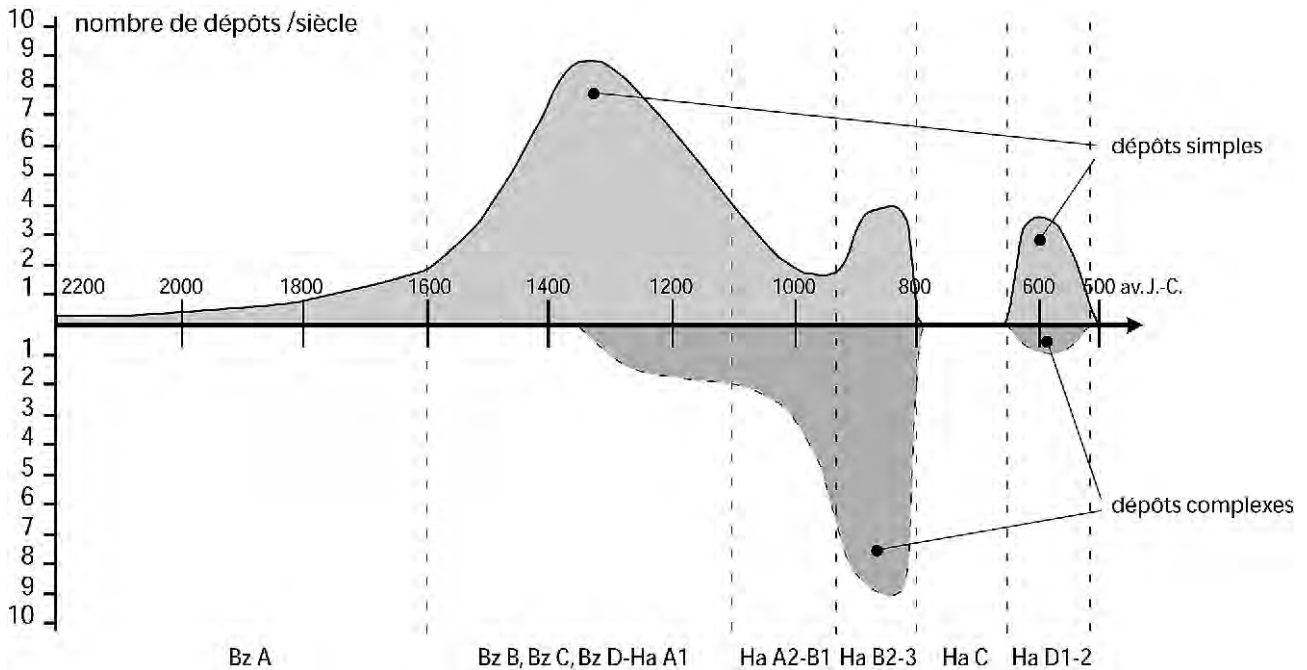


Fig. 30 – Courbes interprétatives de l'évolution des modes de déposition en France centrale du Bz A au Ha D1-2, en distinguant les dépôts simples des dépôts complexes.

La dynamique évolutive n'est pas tellement différente de celle, concomitante, des dépôts terrestres de type complexe. Néanmoins, en raison d'un important déséquilibre documentaire, l'ensemble de ces remarques n'est pleinement valable que pour le nord de la France centrale. Les disparités régionales tiennent, pour l'essentiel, à la rareté des dragages en Auvergne et à leur absence en Limousin.

En milieu sec, l'augmentation du nombre d'épées est nette au IX^e s. av. J.-C. (11,5 épées par siècle contre 5,5 au Ha A2-B1) et traduit la multiplication des dépôts terrestres à cette époque. Le phénomène n'est pas brutal cependant dans la mesure où la courbe des effectifs est en progression continue depuis la fin du Bronze moyen. Malgré le pic du Ha B2-3, la courbe reste comparable dans l'ensemble à celle des abandons en milieu aquatique du Bronze final. Le recensement des découvertes tel qu'on peut l'établir dans la partie continentale du centre-ouest de la France (tabl. 9) ne montre pas de grande différence de tendance et n'infirmes pas la représentativité des données recueillies en France centrale.

Les sépultures, un contexte dédaigné au Ha B2-3 ?

À l'inverse des dépôts terrestres et en milieux humides, les tombes ne recèlent pas d'épées au IX^e s. av. J.-C. C'est presque une constante d'ailleurs puisque cette situation remonte au Bronze moyen. Une seule arme de type Mörigen, découverte intacte à La Chapelle-Saint-Ursin dans le Cher, pourrait éventuellement se rapporter à une sépulture, mais l'hypothèse repose sur des conjectures. Au Ha B2-3, les tombes

n'apparaissent donc pas comme des lieux de dépôt privilégiés; tout comme au Ha A2-B1, on ne décèle aucune ostentation dans les dépôts funéraires, ce qui peut expliquer la méconnaissance que nous avons des sépultures de cette époque. Le petit nombre de ces tombes – 5 dont 2 seulement sont assurées – interdit en outre de se prononcer sur d'éventuels changements dans le domaine des pratiques funéraires. On se bornera à relever que deux d'entre elles – Saint-Aoustille "Villemont" T.5 S.1 (Indre) et La Roche-Blanche "Maison des Loisirs" (Puy-de-Dôme) – sont à inhumation, une pratique qui avait quasiment disparu au Ha A2-B1. Ces deux exemples demeurent isolés, mais plaident en faveur d'un retour précoce et non marginal de l'inhumation (phénomène déjà bien mis en évidence dans le sud-est du Bassin parisien : Brun, 1986, p. 68 et fig. 43). Sur ce point, la différenciation entre Ha A2-B1 et Ha B2-3 est donc indéniable. L'inhumation de Villemont disposait en outre d'un tumulus, c'est-à-dire d'un monument inhabituel au Bronze final, mais dont on connaît cependant un antécédent daté du Ha A2-B1 à Laurie "Lair" dans le Cantal (Delporte, 1972)¹⁰.

10. L'exemple de Laurie n'est pas aussi isolé qu'on pourrait le croire et l'on connaît quelques sépultures de l'étape moyenne du Bronze final sous tumulus : incinérations de Chaume-lès-Baigneux en Côte-d'Or (Ratel, 1970), de Saint-Bernard dans l'Ain (Bonnamour, Mordant, 1988, p. 365), du tumulus I des Combes aux Bondons (Boutin, 1990) et du Freyssinel IV à Balsièges en Lozère (Morel, 1968) par exemple. Des crémations de la même période, déposées au centre d'enclos circulaires qui devaient délimiter un tertre, sont aussi attestées à Gravon "La Souricière" et "Le Chemin de la Tombe" Ic.5 en Seine-et-Marne, à Villeneuve-la-Guyard "Les Prépoux" (Mordant, 1988a, p. 323; Gouge *et al.*, 1994, fig. 7), aux Champs Guyots à Sainte-Pallaye (Carré, Mordant, 1988, p. 333, fig. 2) dans l'Yonne et à Sainte-Croix-en-Plaine dans le Haut-Rhin (Piningre, 1988, p. 181). Un inventaire plus complet permettrait de recenser d'autres exemples.

Un “transfert” au bénéfice des sépultures au Ha C

Si la continuité entre le Ha B2-3 et les étapes antérieures du Bronze final paraît établie sur le plan des pratiques de déposition, il n'en est pas de même pour le début du Ha C qui se positionne en discordance. Sur 36 épées du Ha C trouvées en contexte, 35 proviennent de sépultures. En France centrale à partir de 800 av. J.-C. environ, on ne constitue plus de dépôt terrestre et l'immersion des épées en milieu humide disparaît. L'arme trouvée dans le lit du Cher à Vierzon représente la seule anomalie sur laquelle nous aurons à revenir.

La rupture ne se cantonne pas au domaine de l'armement puisqu'à l'exception d'un rasoir issu des marécages de La Prairie Saint-Sulpice à Bourges, on ne connaît pas non plus d'objet qui pourrait être rapporté au Ha C parmi les trouvailles en milieu humide.

Jusqu'au IX^e s., il était pourtant fréquent de consacrer des outils ou des parures dans ce type de contexte.

Avec le Ha C, les pratiques de déposition relèvent désormais du domaine funéraire. Ce “transfert” se traduit par une sélection drastique des objets : des riches panoplies représentées plus ou moins complètement dans les dépôts du Bronze final, il n'est retenu pour tout mobilier que l'épée, parfois accompagnée de son fourreau et d'un rasoir. Il n'est pas question ici d'un appauvrissement généralisé des élites sociales ; simplement, l'épée suffit à marquer le statut du défunt à l'exclusion de tout autre objet.

Le basculement enregistré dans les modes de déposition doit être relié au VIII^e s. av. J.-C. à l'apparition de nouveaux groupes de tombes dans les complexes funéraires plus anciens – Villement par exemple – ou la fondation *ex nihilo* de cimetières tumulaires. Le nombre de sépultures fouillées contraste avec la faiblesse des effectifs de la période précédente : 34

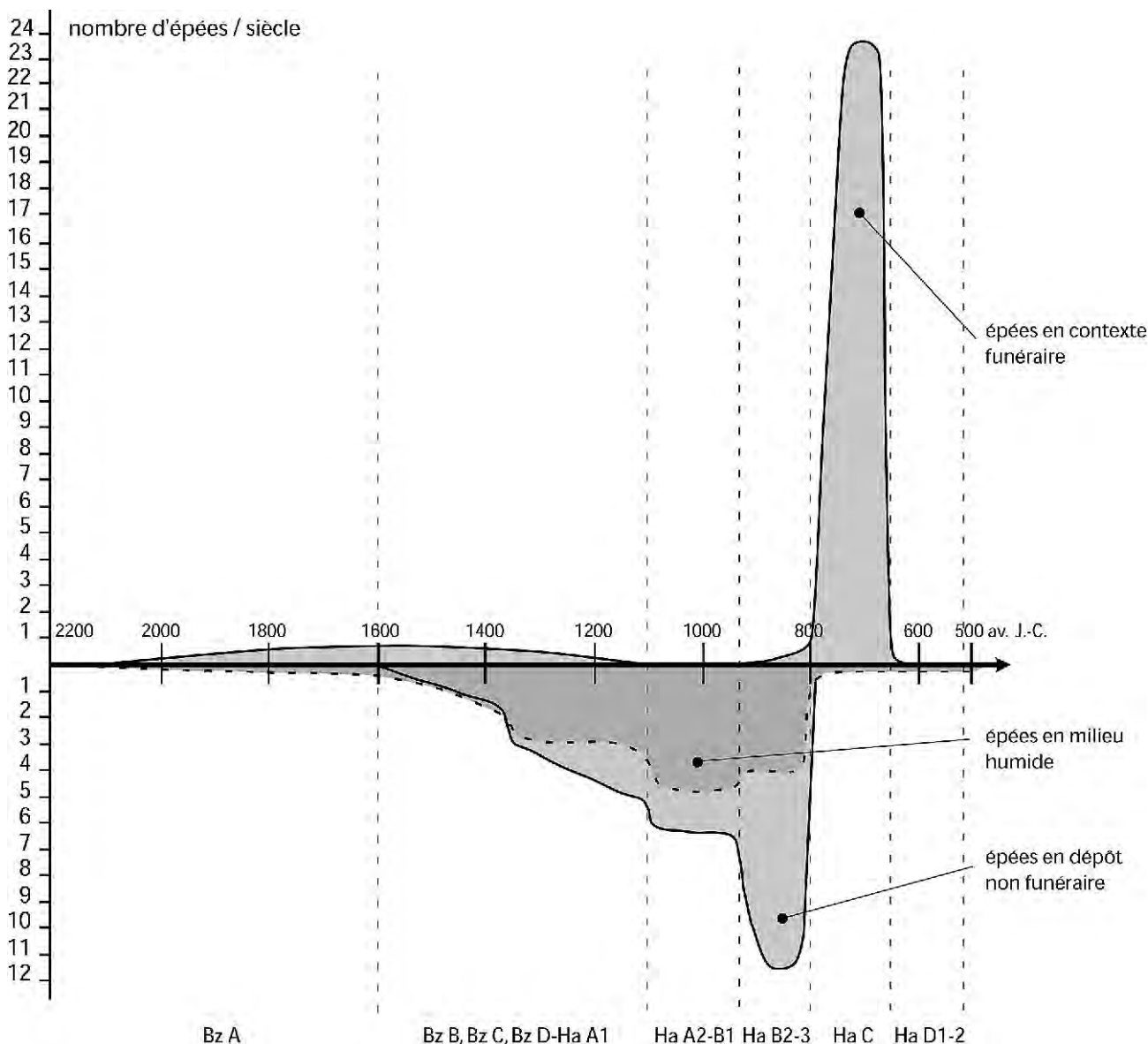


Fig. 31 – Courbes interprétatives de l'évolution des modes de déposition en France centrale du Bz A au Ha D1-2, à partir de l'exemple des épées et poignards.

sépultures au minimum, presque toutes à inhumation, datent du Ha C contre 5 au maximum pour l'époque précédente. Cette différence peut traduire un accès plus large aux honneurs funèbres, ou, plus simplement, l'extension rapide d'une pratique funéraire facilement identifiable par l'archéologie, l'inhumation sous tumulus, encore rare à l'époque précédente.

En définitive, les modes de déposition au début du premier millénaire av. J.-C. se structurent en fonction d'une opposition avec, d'un côté, les dépôts en milieu aquatique et terrestre et, de l'autre, les mobiliers funéraires. Les uns se développent de façon synchrone et assez comparable, mais ils disparaissent brusquement vers 800 av. J.-C. au profit des autres. Ceux-ci, constitués presque uniquement d'épées, ne recueillent que la partie la plus significative des ensembles à caractère masculin du Bronze final. Un basculement aussi rapide et complet demeure sans équivalent dans la Protohistoire régionale.

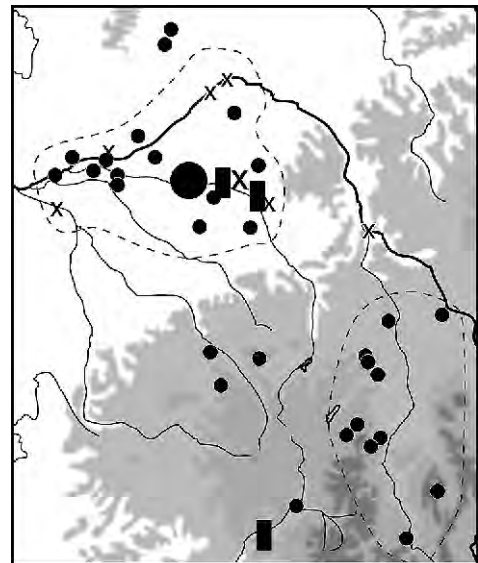
1.3.3. Des pratiques de déposition révélatrices d'une rupture

Les dépôts, comme les épées, manifestent une rupture à la transition Ha B2-3-Ha C. La distribution des zones où se concentrent les dépôts n'étant pas aléatoire, il convient de se demander si la coupure des environs de 800 av. J.-C. trouve également une traduction géographique, aussi bien à l'échelon régional que micro-régional.

Distribution, concentration et signification des dépôts au Ha B2-3

Afin de rendre compte objectivement de la distribution des dépôts à la fin de l'âge du Bronze, il est nécessaire de travailler à petite échelle, et c'est pourquoi il faudra, à titre provisoire, élargir notre domaine d'investigation à la Touraine. Cela se justifie d'autant mieux que les dépôts de l'Orléanais et de Sologne sont inséparables de ceux que l'on trouve en aval des vallées de la Loire et du Cher; tous en effet présentent un faciès de composition et d'organisation comparable.

En milieu humide, les objets découverts tendent à se répartir dans d'étroites portions de cours d'eau ou dans des micro-régions. Ces regroupements sont bien identifiés au Ha A2-B1 (Brun, 1988, p. 601), et on observe leur persistance au Ha B2-3 : deux épées ont été repêchées dans le lit du Cher à Vierzon et deux autres dans la Loire en aval d'Orléans (Meung-sur-Loire et Chécy), c'est-à-dire sur des portions de cours d'eau où les immersions d'armes sont récurrentes depuis le Bronze moyen (annexe 6). Plus bas sur la Loire, face à l'éperon d'Amboise, des épées continuent à être confiées au fleuve. Avec les dépôts terrestres, l'effet de groupement est mieux illustré encore au IX^e s. av. J.-C. et moins tributaire des aléas de la recherche. Ainsi la longue bande transversale (140 km x 30 km environ) qui s'étend de part et d'autre de la vallée du Cher depuis le coude de Vierzon jusqu'à la confluence avec la Loire et au-delà ne correspond-elle pas à une zone de forte intervention archéologique, bien qu'elle



- dépôt
- x épée en milieu humide
- épée en milieu sec

Fig. 32 – Carte des dépôts et épées du Ha B2-3 en régions Centre, Auvergne et Limousin. Inventaire des découvertes : annexes 5 et 6.

rassemble la grande majorité des découvertes du nord-ouest de la France centrale. On y répertorie pas moins de 12 dépôts, tous de type atlantique (fig. 32), dont certains (Neuvy-sur-Barangeon et Azay-le-Rideau) comptent parmi les plus importants de l'âge du Bronze en nombre de pièces. En outre, ils contiennent l'essentiel des objets de luxe ou d'importation recensés en France centrale. Les groupements d'armes en milieu humide font partie, en règle générale, de cette zone des dépôts terrestres et contribuent à accroître l'effet de densité.

La basse Auvergne fournit deux concentrations de dépôts terrestres, l'une autour de Bègues dans l'Allier et l'autre dans les environs de Clermont-Ferrand, soit au nord et au sud de la Grande Limagne. Même si l'absence de dragage dans les rivières proches, Sioule et Allier, ne permet pas de leur adjoindre d'éventuels dépôts aquatiques, l'espacement des découvertes est si faible, en particulier dans le premier secteur, qu'on ne peut invoquer le hasard pour rendre compte de ces regroupements. Les données auvergnates suscitent aussi l'intérêt parce qu'elles mettent en évidence les liens qui unissent les établissements perchés, parfois fortifiés, aux groupements d'objets métalliques. Au nord de la Limagne, trois dépôts – Charmes "Fus", Charroux "Champ des Brûlés" et Jenzat dépôt de 1851 – s'inscrivent dans une zone de moins de 10 km de rayon par rapport à l'éperon barré de Bègues dont on sait qu'il fut habité au Ha B2-3. Cette situation exceptionnelle n'est pourtant pas limitée à la fin de l'âge du Bronze. Toutes époques confondues, le nombre de dépôts dans les environs de Bègues s'élève à 8 ou 9 avec 5 ou 6 d'entre eux sur la seule commune de Jenzat (Abauzit,

1962). Toujours dans l'Allier, à l'est cette fois-ci, un camp fortifié non daté est connu sur la commune de Saint Gérard de Vaux à moins de 5 km du dépôt du Ha B2-3 du Champ de la Famine à La Ferté-Hauterive (Bertrand, 1870). Un second ensemble d'objets métalliques, daté cette fois-ci du Ha B1, est recensé en outre à La Ferté-Hauterive aux Guichardeaux (Bertrand, 1861). Dans la région de Clermont-Ferrand, quatre dépôts se situent dans les environs immédiats ou à l'emplacement d'un habitat de hauteur occupé au Ha B2-3. Ceux de Saint-Genès-Champanelle "Manson" et Clermont-Ferrand "Salins", qui ont en commun de contenir des pièces de suspension et une bouterolle d'épée, étaient tous deux enfouis à 3 km à vol d'oiseau du Puy de Gravenoire à Royat. Celui de Busséol, composé essentiellement de parures métalliques, provient de la partie du Puy Saint-André occupée au Ha B2-3 et détruite par l'avancement d'une carrière; un autre, à l'inventaire similaire, n'est pas localisé précisément sur la commune de Corent, mais il a probablement été mis au jour au XIX^e s. sur le plateau du Puy de Corent et sur lequel était installé un vaste établissement occupé tout au long du Bronze final.

Dans la basse vallée du Cher et la Loire moyenne, la relation entre occupation de hauteur, fortifiée ou non, et dépôt n'est pas aussi évidente; toutefois les prospections ont été rares en bordure de terrasse et les habitats de cette nature restent peut-être à identifier. Plusieurs comparaisons laissent penser que le cas auvergnat n'est pas isolé. Dans le sud de l'Eure-et-Loir, en marge et au nord du domaine d'étude, un *oppidum* gaulois dont l'extrémité en éperon est occupée dès la fin de l'âge du Bronze, est reconnu à Châteaudun. On recense dans un rayon de 15 km un dépôt à Lutz-en-Dunois (Nouel, 1967a, p. 58 pl. III) et un autre à Dancy "Le Champrier des Fosses" (Despriée, Verjux, 1991, p. 148), tous deux attribuables au Ha B2-3. À l'ouest cette fois-ci, l'éperon des Châtelliers d'Amboise offre l'exemple d'une relation habitat fortifié/dépôts en milieu terrestre et humide documentée au moins dès le Ha A2-B1. Les découvertes d'armes et autres objets de bronze dans la Loire en contrebas des Châtelliers sont particulièrement abondantes. Deux dépôts sont localisés aux abords même du site, près du second rempart et de la bordure de plateau qui domine le fleuve. L'un, du X^e s. av. J.-C., est connu pour la grande diversité des pièces déposées, l'autre, mal daté, contenait 150 kg de lingots de bronze, ce qui en fait l'ensemble le plus important de France par la masse de métal accumulée (Cordier *et al.*, 1960; Gabeau, 1898; plan de situation des découvertes: Cordier, 1995). Des cas de figure semblables peuvent être cités dans le reste de la France tempérée pour le Bronze final tandis que le camp du Bronze final du Bullenheimer Berg à Seinsheim en Bavière du Nord demeure l'exemple le plus spectaculaire en Europe avec plus d'une quinzaine de dépôts découverts le long des fortifications (Diemer, 1985).

Au Ha B2-3, les concentrations de dépôts, spécialement lorsqu'elles sont proches d'un habitat de hauteur, sont autant de révélateurs de pôles de richesse et de pouvoir. En effet les dépôts, par les objets qu'ils

contiennent, symbolisent une autorité qui repose sur la force armée – guerres et pillages –, le contrôle des échanges alimentés par la contraction d'alliances, la jouissance des ressources en métal, et probablement l'organisation de cérémonies à caractère religieux. Concrètement, le pouvoir militaire est matérialisé par l'armement, la mainmise sur les échanges intercommunautaires par les importations – en réalité des cadeaux à caractère diplomatique ou des objets témoignant de la venue d'un ou de plusieurs hôtes étrangers dans le cadre de relations d'hospitalité –, la possibilité de disposer du métal en abondance par l'acte même de laisser disparaître une certaine quantité d'objets de valeur, tandis que l'organisation codifiée des dépôts laisse déduire que les enfouissements étaient pratiqués à l'occasion de cérémonies ritualisées. La découverte fréquente de bronzes porteurs de représentations symboliques ou d'ustensiles de banquet parmi les dépôts converge dans ce sens (Gomez de Soto, 1993; Brun, 1996, p. 192-196).

Les sites de hauteur manifestent quant à eux une forme de domination sur le territoire et, lorsqu'ils sont fortifiés, une puissance aussi bien protectrice que contraignante. Ils voisinent souvent avec d'importantes voies de passage qu'ils peuvent contrôler, leur situation ou leur fortification met à l'abri les occupants ou bien affiche leur prestige car l'édification d'un habitat et surtout d'une fortification en hauteur nécessite un travail important et un entretien coûteux en main-d'œuvre.

Il est donc logique qu'un lien de proximité s'établisse entre ces habitats et les dépôts les plus prestigieux. L'abandon volontaire d'objets sur l'habitat lui-même, au centre ou bien aux limites de la surface occupée, est encore moins surprenant: outre qu'il marque la fondation ou la pérennisation de l'habitat, il resserre encore plus étroitement les relations entre deux façons de manifester l'autorité des élites. Établissements de hauteur parfois fortifiés et dépôts participent probablement d'un même programme de délimitation et de polarisation de petites unités territoriales, au même titre que les résidences et tombes "princières" de la fin du premier âge du Fer. La différence entre cette dernière période et la fin du Bronze final est d'échelle plutôt que de mode d'organisation du pouvoir.

Les sépultures et cimetières ne sont sans doute pas exclus du marquage du territoire, mais ils sont très mal connus. Des monuments funéraires imposants restent peut-être à découvrir dans les zones où le pouvoir des élites se dévoile avec le plus d'intensité. Un exemple nous en est donné sans doute aux Danges de Sublaines en Indre-et-Loire, dans la zone comprise entre Cher et Loire si riche en dépôts, avec une incinération déposée dans un vase à bandes peintes rehaussées de lamelles d'étain formant des lignes et des signes, dont un char à quatre roues attelé qu'il faut peut-être identifier comme la représentation d'un véhicule possédé par le défunt et propre à afficher son statut éminent. La tombe était recouverte d'un tumulus monumental de 30 m de diamètre et de 5 m de hauteur ceint d'un muret de pierres sèches (Cordier, 1975). En outre,

deux dépôts contemporains, à Basse Calonnière sur la même commune et au Code, sur le territoire de Chédigny, étaient enfouis à 1,6 et à 3 km du tertre sépulcral (Cordier, 1988a; Millotte *et al.*, 1960).

Les nouvelles dynamiques régionales du Ha C

L'organisation des territoires telle qu'on pouvait l'appréhender à la fin du Bronze final, par exemple au travers de la relation dépôts/occupations de hauteur, tombe en désuétude au VIII^e s. av. J.-C. Les sépultures à épée ne paraissent jamais associées à des habitats de relief ou fortifiés, ne serait-ce qu'en raison de la désertion de la plupart de ceux-ci au Ha C.

Les épées du Ha C ont en outre une distribution bien différente de celle des dépôts de la fin du Ha B : elles se concentrent en des endroits (fig. 33) où ceux-ci étaient sporadiques, voire absents (fig. 32). Dans les régions de la Loire moyenne et de la basse vallée du Cher, aux abords de la Grande Limagne, les découvertes d'épées hallstattiennes sont très rares. Le contraste est marqué avec la Champagne berrichonne, la Sologne et la haute Auvergne où les sépultures à épée sont bien représentées et manifestent la prospérité des élites locales.

À partir du Ha C, il semblerait en outre que les objets d'origine étrangère n'arrivent plus dans les régions de la Loire moyenne, mais au sud de celle-ci. Dès le VIII^e s. av. J.-C., des importations d'Italie centrale et septentrionale parviennent à Bourges, c'est-à-dire au cœur même de la distribution des épées hallstattiennes du Berry et de Sologne. Il s'agit de la paire de grandes fibules serpentiformes à disque issue de l'inhumation double de Mazières (pl. 22 n° 6) et du rasoir centre-italique de type Caracupa de La Prairie Saint-Sulpice (pl. 31 n° 26). Au moins une fibule

serpentiforme des VIII^e-VII^e s. av. J.-C. est supposée provenir également de Bourges (pl. 32 n° 2). Par ailleurs, certaines épées hallstattiennes du Berry et de haute Auvergne, on aura l'occasion d'y revenir, sont elles-mêmes des pièces importées.

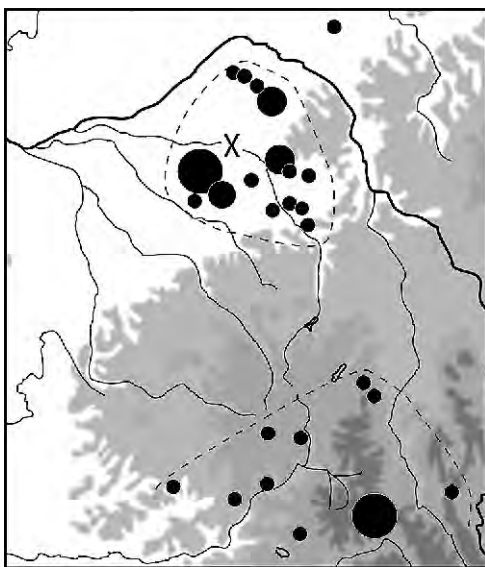
Dans l'ensemble, le transfert des pratiques de déposition au bénéfice des sépultures est un indicateur des bouleversements qui s'opèrent non seulement dans le temps, mais aussi dans l'espace à partir du VIII^e s. av. J.-C. Les modifications sont patentes à l'échelon micro-régional puisque l'organisation des territoires les plus importants ne se polarise plus autour d'habitats de hauteur et de dépôts non funéraires. Désormais, la nécropole tumulaire est l'élément structurant le plus apparent et l'on constate l'émergence au Ha C d'une nouvelle distribution des centres de pouvoir. Un remodelage des circuits d'échanges à longue distance au bénéfice de régions qui apparaissaient encore au IX^e s. av. J.-C. à l'écart de ces réseaux, accompagne apparemment ces mutations.

1.3.4. Conclusion

À considérer attentivement les pratiques de déposition, on observe qu'il n'y a pas de rupture entre le IX^e s. av. J.-C. au sens large et les siècles précédents. Les dépôts terrestres de type complexe, c'est-à-dire comprenant plus de deux catégories fonctionnelles d'objets, ne diffèrent pas fondamentalement de ceux des autres étapes du Bronze final. Leur nombre est en nette progression, mais ce phénomène s'inscrit dans un mouvement d'accroissement continu depuis le Bz D-Ha A1. L'exemple des épées montre également une courbe ascendante des offrandes en milieu humide qui est à peu près comparable à celle des dépôts complexes. Le Ha B2-3 marque l'aboutissement d'une évolution complexe des pratiques de déposition et perpétue, bien que ce soit parfois de manière paroxystique, les traditions apparues au début du Bronze final.

Dans les secteurs où ils se concentrent, les dépôts en milieu terrestre et humide portent témoignage de l'opulence de certains groupes aristocratiques. *A contrario*, les sépultures recèlent un mobilier pauvre. Autrement dit, les manifestations de pouvoir et de prestige apparaissent encore largement déconnectées des pratiques funéraires. Sauf rares exceptions, c'est toujours l'époque, selon la formule de Stéphane Verger (1990, p. 64), *des aristocrates sans tombeaux*.

Il n'en va plus de même au Ha C où l'épée hallstattienne suffit à symboliser le statut de son possesseur dont elle accompagne la sépulture. Le basculement des modes de déposition au bénéfice des contextes sépulcraux au début du Ha C n'est pas seulement d'ordre idéologique, il recoupe de profondes mutations politiques, économiques et culturelles. Les groupes de tombes de guerrier, la localisation des importations trahissent une recomposition des pouvoirs régionaux et des courants d'échanges en faveur de milieux privilégiés relégués précédemment en arrière-plan, ainsi qu'une nouvelle conception de l'organisation du territoire où les habitats de hauteur (éperons barrés pour



- épée en milieu sec et/ou funéraire
- x épée en milieu humide

Fig. 33 – Carte des épées du Ha C en régions Centre, Auvergne et Limousin. Inventaire des découvertes : annexe 6.

l'essentiel), les dépôts, n'ont plus leur place. Mais cela n'est vrai que pour les régions du domaine hallstattien occidental car dans la haute vallée du Rhin et en Allemagne du Sud, les sites perchés ou fortifiés conservent un rôle dans l'affirmation des élites au Ha C (Pare, 1991b).

La France centrale n'est pas seule affectée par ces mutations du "paysage géopolitique". La Sarre et la Lorraine fournissent une illustration très claire du même phénomène, avec le déclin rapide au VIII^e s. av. J.-C. d'un groupe septentrional florissant – documenté au Ha B2-3 par des dépôts à panoplie(s) de grande qualité – au profit de nouveaux pôles de pouvoir identifiés en Lorraine centrale et dans le sud de la Sarre par des tombes à épée hallstattienne (Olivier, 1986).

Dans l'ensemble, ces résultats confortent ce que nous avons perçu à partir de l'examen des modalités d'occupation du sol, des dépôts et de la métallurgie du fer. Le Ha C est une période de changements, dont les aspects principaux sont bien distincts de ceux du Ha B2-3, même si des éléments comme la céramique ou le retour à la pratique de l'inhumation dès le IX^e s. av. J.-C. ne permettent pas d'envisager une rupture tranchée entre ces deux périodes. Au sujet du Ha C, de nombreux points, concernant la chronologie, ou le mode de diffusion d'un faciès matériel qui apparaissait déjà comme une nouveauté aux archéologues du XIX^e siècle, demeurent obscurs toutefois. L'armement hallstattien, bien documenté par les sépultures de France centrale, constituera le fil conducteur pour éclaircir ces différents points.

2. Les épées, fil conducteur du Ha C

Depuis les premières synthèses sur la Protohistoire, l'armement figure parmi les principaux fossiles directeurs de la chronologie de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. Plus que tout autre objet, les épées hallstattiennes, mais aussi leurs bouterolles, sont les marqueurs du Ha C dans la mesure où les tombes de guerrier représentèrent longtemps les uniques vestiges attribuables à cette époque. Encore aujourd'hui, elles constituent le mobilier métallique de référence. Cette importance, instituée partiellement par les contraintes des découvertes, pourrait trouver une seconde justification *a posteriori*, lorsque l'on considère les progrès réalisés dans la connaissance du second âge du Fer grâce à l'exploitation minutieuse des informations fournies par l'armement celtique.

L'armement du Ha C peut lui aussi servir de socle pour asseoir une chronologie relative détaillée et procurer matière à des considérations plus générales sur la période. On sait en effet que la diffusion des épées hallstattiennes a suscité de nombreuses hypothèses sur la formation des faciès archéologiques du début du premier âge du Fer. Aujourd'hui encore, les mécanismes de la diffusion de cet armement sont une question centrale autour de laquelle s'articule toute interprétation relative à la transition Bronze-Fer.

En préliminaire, il est indispensable de préciser les enjeux aussi bien chronologiques qu'historiques, et de résumer le développement des recherches dans ce domaine. La typologie des bouterolles et épées fournira ensuite les points d'appui nécessaires pour traiter des questions de chronologie relative et absolue et proposer un cadre précis d'interprétation. On s'appliquera à déterminer le contexte d'apparition et de propagation de l'armement hallstattien initial. À l'aune des résultats obtenus, nous pourrions revenir aux découvertes faites en France centrale, c'est-à-dire aux cimetières et sépultures de guerrier du Ha C, et en proposer l'analyse.

2.1. L'ÉPÉE HALLSTATTIENNE, SUJET D'ÉTUDES DEPUIS LE XIX^e S.

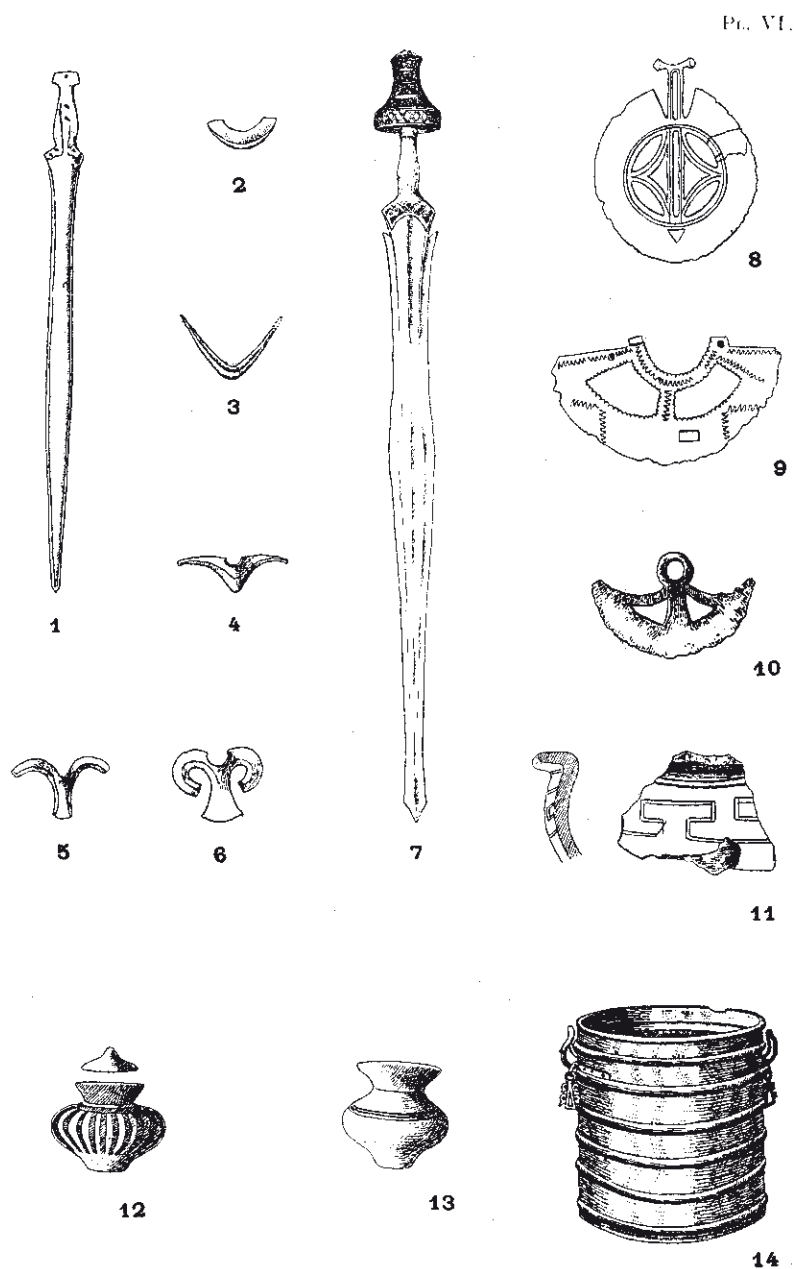
Deux aspects principaux du premier armement hallstattien furent envisagés dès la fin du XIX^e s. :

la typo-chronologie d'une part, les interprétations de nature historique d'autre part. Le premier tenait souvent lieu de préambule aux études qui cherchaient à expliquer la très large distribution des épées hallstattiennes. Cette aire de répartition, enrichie chaque année par de nouvelles découvertes, implique aujourd'hui tous les pays compris entre l'Irlande et la Roumanie, la Finlande et l'Italie (Bichet, Millotte, 1992, fig. 73 et 74). L'ampleur exceptionnelle du phénomène n'est pas étrangère au vif intérêt que les archéologues ont manifesté à l'égard de l'armement hallstattien.

2.1.1. Une typo-chronologie délaissée

L'identification des épées hallstattiennes a donné lieu à différentes interprétations qui ont permis de caler ces objets dans un temps de plus en plus reculé. Ces armes furent considérées au début comme appartenant à la panoplie des soldats gaulois de la guerre des Gaules puis à celle de leurs prédécesseurs, les guerriers des premiers raids celtiques en Italie. Vers la fin des années 1860 et dans la décennie 1870-1880, la reconnaissance de l'armement du second âge du Fer (les épées laténiennes notamment) et surtout les découvertes de la nécropole de Hallstatt en Autriche permettent de les attribuer au début du premier âge du Fer (Cowen, 1967, p. 379 ; Gerdsen, 1989, p. 2). Rapidement, les chercheurs s'attachent à définir plusieurs types et à en rechercher l'origine. Les épées de bronze suscitèrent l'intérêt des spécialistes des classifications d'objets dans un premier temps, car les exemplaires en fer, dénaturés par l'oxydation, ne se prêtaient guère à des considérations pertinentes en matière de typologie.

Paul Reinecke, bientôt suivi par Joseph Déchelette, fut le premier à distinguer deux types d'épées en bronze à partir de leur longueur et leur association avec des bouterolles. Le premier modèle, le type court, est associé à des bouterolles en croissant ou en V. En guise d'exemple, Reinecke cite l'épée et la bouterolle de Gündlingen en pays de Bade ; Déchelette pour son compte mentionne l'épée de Villement à Saint-Aoustrille dans l'Indre (Déchelette, 1927 [1913], p. 213, ici



Manuel d'archéologie préhistorique. — T. II, 2^e partie.

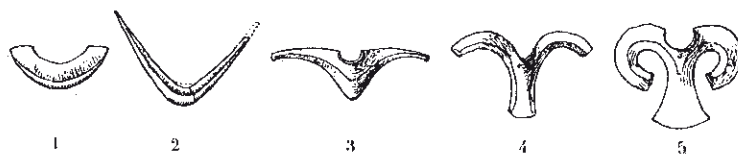


Fig. 277. — Bouteroles des épées de bronze hallstattiennes. Bronze.
(1/6 gr. nat.).

1, 2, Villemont, c^{ms} de Saint-Aoutrille (Indre) ¹; — 3, Forêt de Francfort, près Niederrad; — 4, Près Pont-de-Poitte (Jura); — 5, Franconie ².

Fig. 34 — Planche VI et fig.277 du manuel de J. Déchelette (1927 [1913])
illustrant l'armement de la "période I" de Hallstatt.

pl. 69 n° 3). Le modèle long, outre les dimensions, se distingue par des associations avec les autres catégories de boulerolles dont la caractéristique principale est la présence de deux ailettes recourbées. Paul Reinecke tient l'épée de Mindelheim pour représentative du type long. Dès l'origine, les distinctions typologiques sont interprétées en termes chronologiques. L'archéologue allemand intègre les exemplaires courts à l'étape B de sa période de Hallstatt, où les épées de bronze dominent largement en nombre les armes de fer, tandis que les modèles longs sont considérés comme des fossiles directeurs de l'étape C, au même titre que les grandes épées de fer devenues cette fois-ci majoritaires du fait des progrès de la sidérurgie.

De son côté, J. Déchelette intègre dans son Hallstatt I toutes les épées hallstattiennes, de fer comme de bronze. Toutefois, il suit l'avis de Reinecke en faisant du modèle court en bronze le marqueur du début de la période (Déchelette, 1927 [1913], p. 211). Les épées en fer ne seraient donc "que la copie agrandie de l'épée de bronze précédente" (Déchelette, 1927 [1913], p. 213). En outre, J. Déchelette détermine l'évolution des boulerolles en s'inspirant des taxinomies évolutives : aux modèles naviformes succéderaient des boulerolles à ailettes d'abord relevées, puis de plus en plus abaissées jusqu'à être recourbées (Déchelette, 1927 [1913], p. 110, pl. VI n° 2 à 6 et fig. 277, p. 211 ; ici fig. 34). Les différentes positions des ailettes sont dès lors identifiées comme les étapes d'une succession chronologique : "Ces épées ont des fourreaux de cuir à boulerolles caractéristiques, les plus anciennes spéciales à l'épée de bronze, les plus récentes communes à l'épée de bronze et à l'épée de fer" (Déchelette, 1927 [1913], p. 110). À l'époque, des logiques évolutives du même ordre, c'est-à-dire fondées sur la morphologie, avaient déjà été mises en évidence pour les fibules. Du reste, on trouve sur une planche d'un ouvrage antérieur au célèbre manuel les boulerolles hallstattiennes présentées selon un ordre comparable, ce qui prouve que cette classification était esquissée implicitement depuis longtemps déjà (Mortillet, 1881, pl. XCVI n° 1202 à 1208). Partant de la liste des épées de bronze et de fer découvertes en France (appendice IV de son manuel), J. Déchelette observe le premier une disparité des aires de distribution des épées selon le matériau utilisé : les épées de fer dominent dans l'est de la France, tandis qu'à l'inverse les épées de bronze se répartissent essentiellement dans le Sud. Déchelette interprète ce phénomène en terme de synchronisme et concède donc la contemporanéité au moins partielle des épées de bronze et de fer à la fin de sa période I de Hallstatt : "nous croyons qu'une partie des exemplaires de bronze méridionaux sont synchroniques avec la grande épée de fer bourguignonne" (Déchelette, 1927 [1913], p. 213).

Dès le début du XX^e s., on peut estimer que les fondements de la classification et la chronologie des épées de bronze sont jetés. Quelques travaux plus récents de Piroutet (1930) et Rieth (1942) reprennent dans les grandes lignes les études précédentes avec plus ou moins de bonheur.

Mariën, un continuateur

La monographie de Marc E. Mariën sur la nécropole de Court-Saint-Étienne en Belgique, en 1958, est la dernière contribution qui approfondit les travaux du début du XX^e s. et de A. Rieth. Pour son étude de l'armement, Mariën explicite la logique de classement de ses prédécesseurs en opérant des distinctions fondées sur des critères plus rigoureux. Il détermine à partir des découvertes réalisées en Belgique deux types d'épées hallstattiennes de bronze :

- le type Villement qui correspond aux épées courtes (de 65 à 70 cm de long) à lame de section simple, et qui s'associe à des boulerolles en forme de croissant ou à ailettes relevées (Mariën, 1958, p. 59, 60 et 184) ;
- le type Miers – site d'une tombe à épée du Lot – qui rassemble les armes longues de plus de 70 cm, dont la lame à forte nervure centrale se termine par une pointe triangulaire et qui sont découvertes en association avec des boulerolles à ailettes horizontales ou recourbées (Mariën, 1958, p. 57).

S'il est évident en 1958 pour le savant belge que les deux types se succèdent dans le temps, celui-ci devient évasif sur la chronologie dans un article de 1975 où il détaille les caractéristiques propres de chaque type d'arme. Il accorde cette fois-ci une portée géographique et même culturelle à sa typologie (Mariën, 1975, p. 34) car entre-temps, les épées du type Miers ont été assimilées par Georg Kossack et John-David Cowen aux armes des tous premiers "envahisseurs" hallstattiens.

Deux impasses typologiques

De façon paradoxale, ces avancées typo-chronologiques sont négligées et remises en cause à partir de 1967, date à laquelle J.- D. Cowen livre un article détaillé sur les épées hallstattiennes de bronze. Celui-ci tente de renouveler les classifications en considérant l'extrémité proximale de la languette, c'est-à-dire le support du pommeau, comme le critère typologique déterminant (fig. 35). Les classes qui en découlent sont censées avoir une valeur chronologique, mais aussi géographique et culturelle (Cowen,

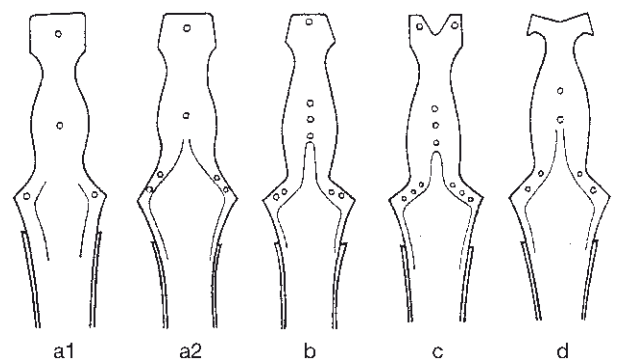


Fig. 35 – Typologie des épées hallstattiennes selon John-David Cowen (1967).

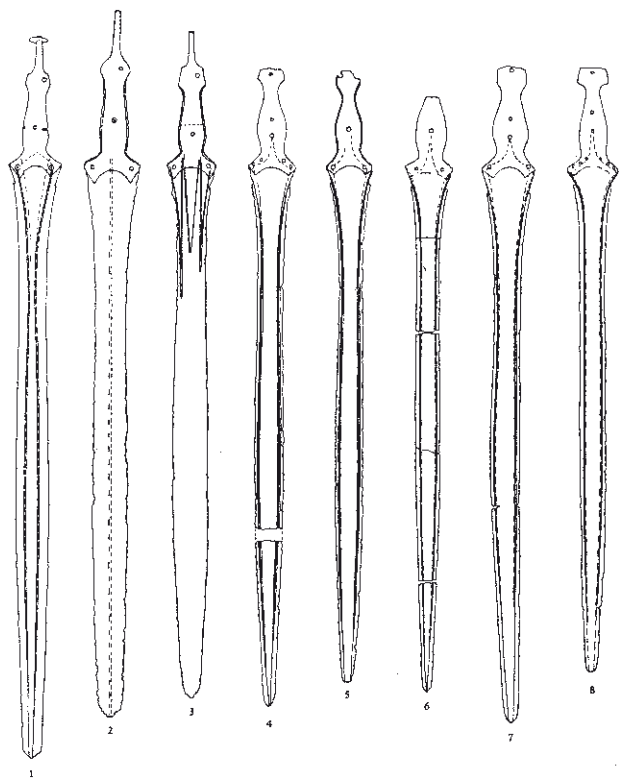


Fig. 36 – Typologie des épées hallstattiennes selon Peter Schauer (1971).

1967, p. 401-409), bien que les cartes de répartition qui en sont dressées ne confirment la valeur géographique que pour deux types seulement (classes c et d) confinés aux îles Britanniques (carte E, p. 407).

Sur le premier point, l'archéologue anglais n'apporte pas d'argument convaincant. S'inspirant des travaux de G. Kossack (1959), il ne prête pas attention au schéma évolutif des bouterolles et critique même la prise en compte des associations entre celles-ci et les épées (Cowen, 1967, p. 380-382). Cowen se prive ainsi d'une chronologie relative fiable qui aurait pu lui permettre de détecter les insuffisances de son système de classification. Un tableau d'association construit à partir des propositions de Cowen montrerait effectivement l'absence de corrélation entre ses types et les différentes sortes de bouterolles. Le principe de classification retenu présente un inconvénient majeur : il s'appuie sur la variabilité de la pièce de fixation du pommeau qui n'est qu'un dispositif mineur pour une épée et ne prend donc pas en considération la morphologie générale de l'arme. Malgré l'impasse à laquelle elle conduit, cette typologie est reprise par la majorité des protohistoriens à l'exception notable de M.-E. Mariën. Elle bloque les velléités d'établir une chronologie plus fine à partir des épées de bronze.

En 1971, Peter Schauer essaie d'affiner la typologie de l'archéologue anglais à partir de l'inventaire des exemplaires découverts en Allemagne. Son système n'échappe pas non plus à la critique puisqu'il s'appuie principalement sur des critères de détail : morphologie du pommeau, nombre et emplacement des rivets (fig. 36). Par expérience, on sait qu'il faut rester prudent vis-à-vis des informations que l'on tire du mode de rivetage d'une poignée d'épée car celui-ci peut être modifié à la suite d'une simple réparation. La classification de Schauer a été reprise sans modification par Hermann Gerdson lorsque celui-ci a entrepris de répertorier et étudier les tombes à épée hallstattiennes d'Europe (Gerdson, 1986).

	Gündlingen (bronze)	Gündlingen (iron)	Mindelheim (bronze)	Mindelheim (iron)	Type incertain (iron)	
»Boat-shaped«	● ●					
Neuhaus (A4)	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ○	○				
Prüllsbirkig (A1)	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ○					
Büchenbach/ Frankfurter Stadtwald (A2)	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	● ○				
Dottingen (A3)	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●				●	
Beratzhausen/ Oberwaldbehr./ Freihausen (B)	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	●	● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ● ●	● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●	

Fig. 37 – Tableau d'association des épées et bouterolles hallstattiennes de Chr. Pare (1991a, fig.7).

À défaut de régler le problème de la typologie des épées, Christopher Pare est revenu sur l'intérêt chronologique qu'offraient les boulerolles hallstattiennes (Pare, 1991a). En s'inspirant peut-être des travaux du début du XX^e s., il rappelle que la morphologie des boulerolles obéit à une logique évolutive. Celle-ci transparait clairement sur un tableau où les objets sont mis en relation avec les épées en bronze et en fer de type Gündlingen et Mindelheim (fig. 37). Suite à la contribution de Chr. Pare, les boulerolles du Ha B2-3 et du Ha C ont donné lieu à une classification détaillée (Hein, 1989).

2.1.2. Débats autour de la genèse de l'armement hallstattien

Les controverses sur l'origine de l'épée hallstattienne sont relativement récentes pour deux raisons principales. On a longtemps conjecturé d'une part que l'Europe occidentale était en retard pendant la Protohistoire et que la majeure partie des innovations ne pouvait provenir que d'Europe centrale, par le jeu d'invasions ou, plus récemment, à la suite d'échanges. Il n'y avait donc pas lieu de mettre en cause l'opinion des fondateurs de l'archéologie protohistorique qui assignaient une origine centre-européenne à l'épée hallstattienne (Déchelette, 1927 [1913], p. 212 par exemple). D'autre part, les cartes de répartition de ces armes et des épées de bronze de la période immédiatement antérieure (Ha B2-3) n'ont été établies et étoffées sérieusement qu'avec l'après-guerre. C'est à partir de ce moment que l'on a pu discuter sur des bases plus solides la genèse des différents modèles. Pour n'en donner qu'un exemple, c'est en 1948 seulement que H. N. Savory reconnaît aux épées de type à pointe en langue de carpe une provenance occidentale.

L'étude de Cowen en 1967 est la première tentative d'identification précise de l'origine géographique de l'épée hallstattienne. Il utilise à cet effet les cartes de distribution des différents types de sa classification qui, suppose-t-il, répondraient à une succession chronologique. Les exemplaires de sa classe a1, groupés en Bohême et Allemagne du Sud sont arbitrairement jugés comme les plus anciens. J.-D. Cowen en tire

prétexte pour identifier dans ces régions le berceau des épées hallstattiennes. Par ailleurs, il annexe à son article l'étude d'une variété d'épées qui offre des affinités notables avec les modèles hallstattiens et se trouve essentiellement dans les îles Britanniques (le bassin de la Tamise en particulier), le type Thames. Considérant que l'épée hallstattienne ne pouvait provenir que d'Europe centrale, il conjecture qu'il s'agit là d'une variante locale et tardive (du Ha C) d'une production insulaire, le type d'Ewart-Park, bien représentée parmi les dépôts du Ha B2-3 atlantique. Selon Cowen, les convergences du type Thames avec les épées hallstattiennes s'expliqueraient donc par une contemporanéité et par l'emprunt ou l'imitation de certaines caractéristiques propres aux armes continentales (fig. 38).

Il revient à Peter Schauer (1972) d'amorcer une "révolution copernicienne", sans pousser toutefois le raisonnement jusqu'au bout. Celui-ci observe qu'en Allemagne, les épées de type Thames, dérivées des modèles Ewart-Park, apparaissent uniquement dans des contextes du Ha B3, c'est-à-dire antérieurement aux épées hallstattiennes les plus précoces. Il en déduit que ces armes, fabriquées dans le nord-ouest de l'Europe et parvenues jusqu'en Allemagne occidentale, sont en réalité les prototypes des épées hallstattiennes. Plus précisément, Peter Schauer reprend en détail et développe des observations déjà faites par plusieurs chercheurs français, mais qui restèrent inaperçues en leur temps. En 1959, G. Cordier, J.-P. Millotte et R. Riquet voient déjà dans le fragment d'épée de type Ewart-Park du dépôt Bronze final d'Azay-le-Rideau "un prototype de la grande épée de bronze du Hallstatt I" dont "l'origine est britannique" (Cordier et al., 1959, p. 66-67). Quelques années plus tard, Jacques Briard (1965, p. 205-208) décrit précisément ce qu'il appelle les épées "protohallstattiennes", c'est-à-dire les épées des types Ewart-Park et Thames. Mais Schauer ne contredit pas l'hypothèse selon laquelle les premières épées pleinement hallstattiennes apparaîtraient d'abord en Europe centrale. Il avance prudemment que les artisans de cette région furent influencés par l'armement occidental lorsqu'ils élaborèrent les premières épées de type Gündlingen et

COWEN (1967)

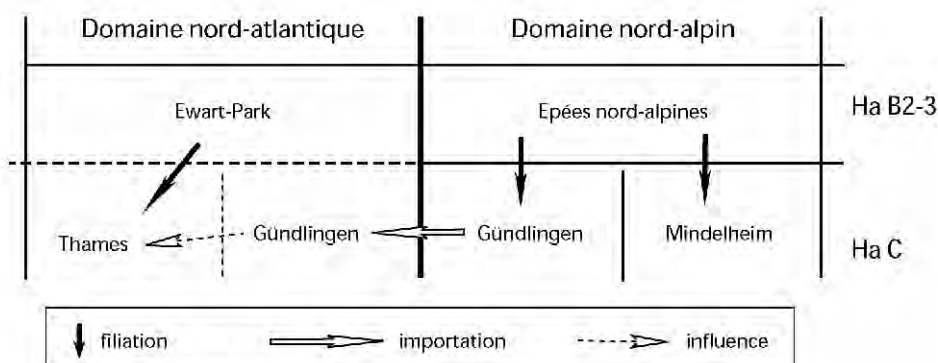


Fig. 38 – La genèse des épées hallstattiennes selon J.-D. Cowen (1967)

SCHAUER (1972)

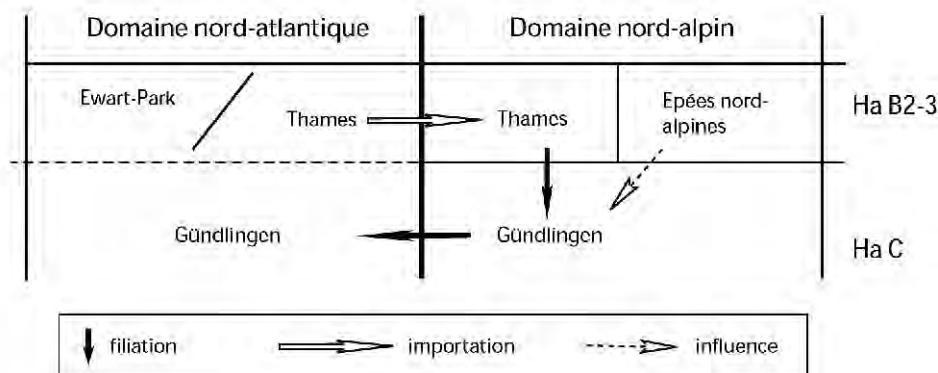


Fig. 39 – La genèse des épées hallstattiennes selon P. Schauer (1972).

BURGESS, COLQUHOUN (1988)

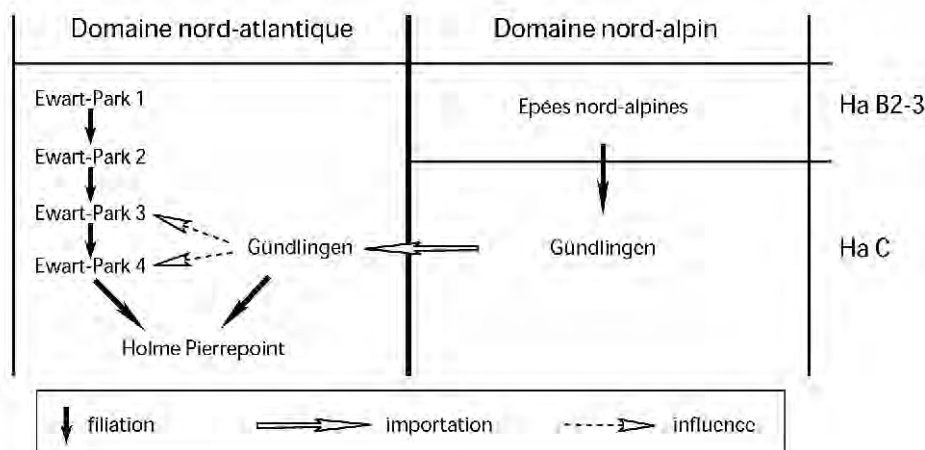


Fig. 40 – La genèse des épées hallstattiennes selon C. Burgess et I. Colquhoun (1988).

que ces dernières furent ensuite exportées vers les îles Britanniques où elles firent l'objet de copies locales (Schauer, 1972, p. 268 et 270; cf. fig. 39).

Paradoxalement, l'hypothèse que les épées hallstattiennes seraient à l'origine d'inspiration atlantique n'est pas partagée par les archéologues britanniques (Burgess, 1979; Hawkes, 1983). Colin Burgess et Ian Colquhoun ont entrepris d'inventorier les épées de bronze de Grande-Bretagne et défendent à cette occasion la classification de Cowen et son interprétation (Burgess, Colquhoun, 1988, p. 74 et 115). La rareté des associations entre les épées et les boulerolles hallstattiennes outre-Manche ne leur permet pas de mettre le doigt sur les problèmes qu'engendre cette typologie. Pour notre sujet, l'intérêt principal de ce travail consiste à identifier un type d'épée supplémentaire nommé Holme Pierrepont, qui porterait des caractères mixtes, inspirés autant des types Thames que des épées dites de Gündlingen. C. Burgess et I. Colquhoun attribuent donc ce modèle à un horizon postérieur à l'apparition des épées hallstattiennes de bronze, c'est-à-dire à une phase déjà avancée du Ha C (fig. 40).

2.2. TYPOLOGIE DES BOUTEROLLES ET ÉPÉES HALLSTATTIENNES

Dans l'intention de proposer un classement de l'armement hallstattien du début du premier âge du Fer, nous nous sommes inspiré des travaux des archéologues du début du siècle dernier, mais aussi des études de Marc E. Mariën (1958) pour les épées, et de Manfred Hein (1989) pour les boulerolles. La morphologie générale des objets primera sur tout autre critère à prendre en considération. Les pièces recueillies en France centrale feront office de corpus principal. L'armement découvert dans le reste de l'Europe servira à étayer les bases de la classification et à compléter les lacunes puisque tous les types que nous avons isolés ne figurent pas toujours dans notre cadre régional d'investigation.

On présentera successivement la typologie des boulerolles, des épées de bronze et des armes de fer. Les observations réalisées sur les objets permettront en outre d'aborder les questions relatives à leur fonction.

2.2.1. Les boulerolles (fig. 41)

Nous recensons huit boulerolles de fourreau en bronze du Ha C en France centrale. Toutes sont susceptibles d'être classées. Compte tenu de la faiblesse de l'échantillonnage, nous alimenterons la typologie à l'aide d'exemplaires découverts ailleurs (annexe 7) afin de proposer un schéma évolutif complet. Ce dernier obéit à des rythmes d'innovations dont la cadence paraît rapide. Tout comme pour le second âge du Fer (Lejars, 1994, p. 17-38), la classification des boulerolles est en fait la clef de la chronologie relative détaillée de l'armement hallstattien.

On distingue sept types d'extrémités de fourreau en Europe à partir de la forme de l'extrémité inférieure et des parties latérales. Chacun d'entre eux se décline en plusieurs variantes, deux ou trois généralement. On compte au total seize variantes. En revanche, le mode de fixation au fourreau ne semble pas faire l'objet d'une évolution spécifique. Tout au long du Ha C, les boulerolles sont aussi bien rivetées que ligaturées. Sur quelques exemplaires du sud de la France, les ligatures ont laissé de profondes marques.

Type A : boulerolles en bourse et naviformes

Peu nombreuses, ces boulerolles ont des extrémités atrophiées et basses par rapport à l'ouverture. Une variante en forme de bourse (A1) est illustrée à titre indicatif car elle appartient encore au Bronze final (Ha B2-3) et se trouve associée dans les dépôts atlantiques de cette époque aux épées de type Ewart-Park et Thames, par exemple au Petit Villatte à Neuvy-sur-Barangeon (Cordier, 1996, fig. 20 n° 7). Les exemplaires naviformes (A2), que l'on trouve cette fois-ci en relation avec des épées hallstattiennes, sont encore très proches des boulerolles en bourse (A1). Leurs extrémités sont toutefois plus marquées et outrepassent nettement en longueur les dimensions de l'ouverture.

Le modèle A2 n'est pas répertorié sur notre aire d'étude.

Type B : boulerolles en croissant

Ce type plus fréquent que le précédent est en forme de croissant. Cette fois-ci, les extrémités sont relevées et déterminent deux variantes : soit elles se placent au niveau de l'ouverture de la boulerolle (B1), soit elles la dépassent (B2).

- Exemple de type B recensé en France centrale

- * Variante 1 :
- Saint-Aoustrille (Indre) "Villement" T.6 S.1.

Type C : boulerolles en V

Sur ces pièces, des excroissances fines, allongées et dressées – les pointes – prolongent le creux d'emmanchement du fourreau. Les extrémités des pointes sont acérées et toujours disposées nettement au-dessus de l'ouverture, d'où la forme en V plus ou moins ouvert.

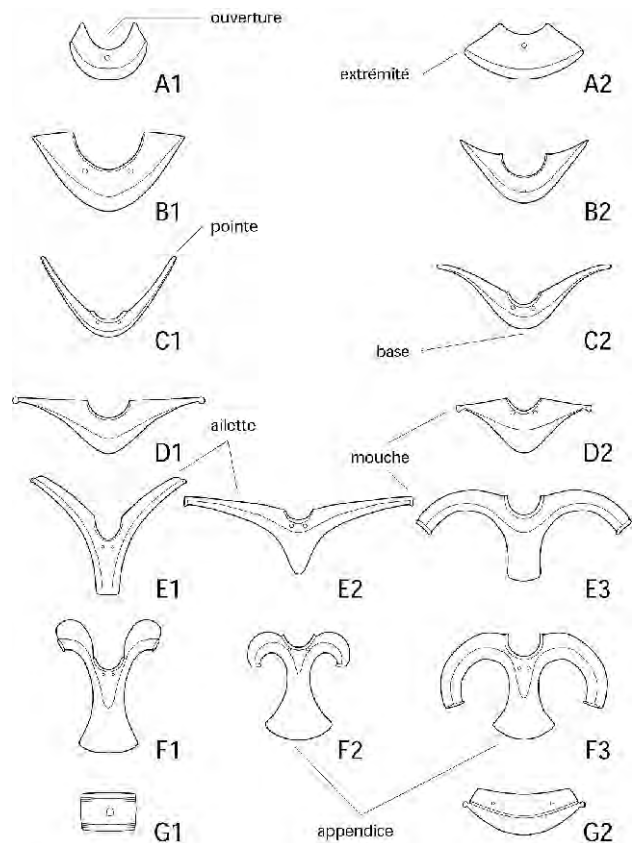


Fig. 41 – Typologie des boulerolles des épées nord-atlantiques et nord-alpines du Ha C. Le type A1 remonte au Ha B2-3.

Ces boulerolles correspondent au type de Prüllsbirkig de Schauer (1971). On distinguera deux variantes à partir de l'incurvation des pointes. Les pointes à courbure externe convexe déterminent la première variante, les autres, à légère inflexion concave, se rangent dans la seconde. Pour la variante C2, on note l'apparition de mouches – renflements destinés à rendre inoffensives les pointes – aux extrémités de quelques modèles et une base plus massive et plus haute que celle que l'on connaît sur la variante 1.

- Exemples de type C recensés en France centrale

- * Variante 1 :
- Brion (Indre) "Grandes Chapelles" pl. 65 n° 3 ;
- Saint-Aoustrille (Indre) "Villement" T.4 S.1 pl. 69 n° 2.

- * Variante 2 :
- Bourges (Cher) "Asnières" pl. 18 n° 9.

- * Variante indéterminable :
- Issoire (Puy-de-Dôme) "Le Brot 1" pl. 120 n° 1.

Type D : boulerolles à appendice arrondi

À partir du type D, les boulerolles évoluent différemment. Aux extrémités, les pointes sont mouchetées sans exception. Mais surtout, la nette flexion des

pointes individualise à la base un nouvel élément dont la fonction est pour l'essentiel ornementale : l'appendice. Ce dernier détermine désormais l'évolution des extrémités de fourreau. Pour le type D, l'appendice est toujours arrondi. La longueur et la position des extrémités permet d'isoler deux variantes. La première, à pointes longues, est très répandue. Les extrémités sont fléchies et plus ou moins relevées par rapport à l'ouverture. Un autre élément est susceptible de donner des informations sur la chronologie relative interne aux bouterolles de la variante D1 : les pointes, étroites sur les modèles sans doute les plus anciens, deviennent larges par la suite et forment alors des ailettes. La seconde variante, à extrémités courtes ou atrophiées et horizontales ou inclinées, est parfois décrite sous le nom de bouterolle en "chapeau d'Arlequin" ou en "chapeau de gendarme" (type de Neuhaus de Schauer).

Le type D n'est pas répertorié en France centrale.

Type E : bouterolles à appendice allongé

Ces bouterolles se différencient des précédentes par un appendice plus développé en longueur dont la forme est généralement sub-rectangulaire. Les pointes disparaissent totalement au profit d'ailettes dont les mouches sont souvent larges et développées. La position des ailettes détermine trois variantes : relevées, horizontales (type de Büchenbach de Schauer) et légèrement recourbées (type de Dottingen¹¹ de Schauer).

- Exemplaires de type E recensés en France centrale

- * Variante 1 :

- Mauriac (Cantal) "Aymons" pl. 13 n° 7.

- * Variante 2 :

- Polignac (Haute-Loire) "Sinzelles Caramontron" pl. 77 n° 2.

Type F : bouterolles à appendice lunulé

Les bouterolles de ce type sont aussi dotées d'ailettes latérales, mais l'élargissement en lunule de l'extrémité de l'appendice leur est spécifique. Quelles que soient les variantes, la forme générale de la bouterolle évoque une fleur de lys. L'inflexion plus ou moins prononcée des ailettes permet la reconnaissance de sous-types. Les deux premiers comprennent les exemplaires à ailettes courtes dont la position est relevée ou bien recourbée jusqu'à hauteur de l'entrée de la bouterolle (type de Beratzhausen de Schauer). Le troisième sous-type comprend les exemplaires à ailettes longues fléchies jusqu'au milieu de l'appendice central ou au-delà (types de Oberwaldbehungen et Freihausen de Schauer).

11. L'exemplaire de Dottingen lui-même n'est pas représentatif des bouterolles regroupées par le chercheur allemand sous ce nom. Il s'agit d'une variante unique, mais intéressante car elle offre des caractéristiques mixtes. L'appendice allongé présente en effet une légère excoissance à la base qui annonce les modèles à appendice lunulé (Schauer, 1971, pl. 124 n° 15).

- Exemplaire de type F recensé en France centrale :

- Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.5 S.1 : variante 1 (pl. 16 n° 2).

Type G : bouterolles sub-rectangulaires

Ce dernier type est presque anecdotique puisque connu à trois exemplaires seulement en Europe. Il affecte la forme d'un étui aplati et de forme plus ou moins rectangulaire (G1). Une bouterolle irlandaise, par sa forme étirée et deux mouches latérales, peut être considérée comme une variante à part (G2).

Ce type de bouterolle n'est pas répertorié sur notre aire d'étude.

2.2.2. Les épées de bronze (fig. 42-43)

On répertorie quinze épées hallstattiennes de bronze en France centrale. Toutes sont classables dans un type car elles sont entières ou bien connues par un élément suffisamment caractéristique (tabl. 10). Toutefois, ces armes ne forment pas un panel complet des catégories d'épées hallstattiennes d'Europe occidentale. De même qu'avec les bouterolles, nous recourrons à des exemples extérieurs aux limites de l'enquête pour compléter la typologie.

Les deux principaux critères de classement pour les épées sont la morphologie générale de la lame et de la poignée. Le calcul du rapport longueur/largeur minimale de la lame¹² donne un indice de gracilité qui sert à distinguer trois types de lames : les modèles trapus, moyennement trapus et les modèles grêles. Les indices qui séparent les trois groupes se situent à peu près autour des valeurs 17 et 21¹³. La confrontation avec la longueur des lames recoupe à une exception près (Noailles) les résultats obtenus à partir de l'indice de gracilité puisque trois tailles se distinguent : lames courtes (moins de 59 cm), moyennes (entre 59 et 61 cm) et longues (plus de 61 cm)¹⁴.

Les languettes sont classables en trois catégories : à fusée étroite (fig. 42 n° 1), élargie (fig. 42 n° 2) et renflée (fig. 42 n° 3). Les différentes sortes de languettes correspondent aux trois classes de lames et nous autorisent à discerner autant de modèles d'épées au sein du corpus régional ; seule une arme (Brion 2, fig. 47

12. La mesure de la longueur est prise depuis le point d'élargissement maximal de la garde jusqu'à la pointe et celle de la largeur minimale sur la moitié proximale de la lame.

13. Les résultats pour le centre de la France sont les suivants :

- épées à lame trapue : Brion 1 (15,1); Saint-Aoustrille T.6 S.1 (15,2);
- épée à lame moyennement trapue : Bourges "Asnières" (20,1 environ);
- épées à lame grêle : Bourges "environs" (23,5); Brion 2 (22 environ); Chavannes (22,5); Déols (23,2); Liniez (21,9 environ); Noailles (21,2); Polignac (22,9 environ).

14. Les mesures pour la France centrale sont les suivantes :

- épées à lame courte : Brion 1 (58,8 cm); Saint-Aoustrille T.6 S.1 (53,3 cm);
- épées à lame de longueur moyenne : Bourges "Asnières" (60,3 cm environ); Noailles (59,5 cm);
- épées à lame longue : environs de Bourges (65,8 cm); Brion 2 (61,5 cm environ); Chavannes (63 cm); Déols (67,2 cm); Liniez (65,8 cm environ); Polignac (62 cm environ); Vierzon (67 cm environ).

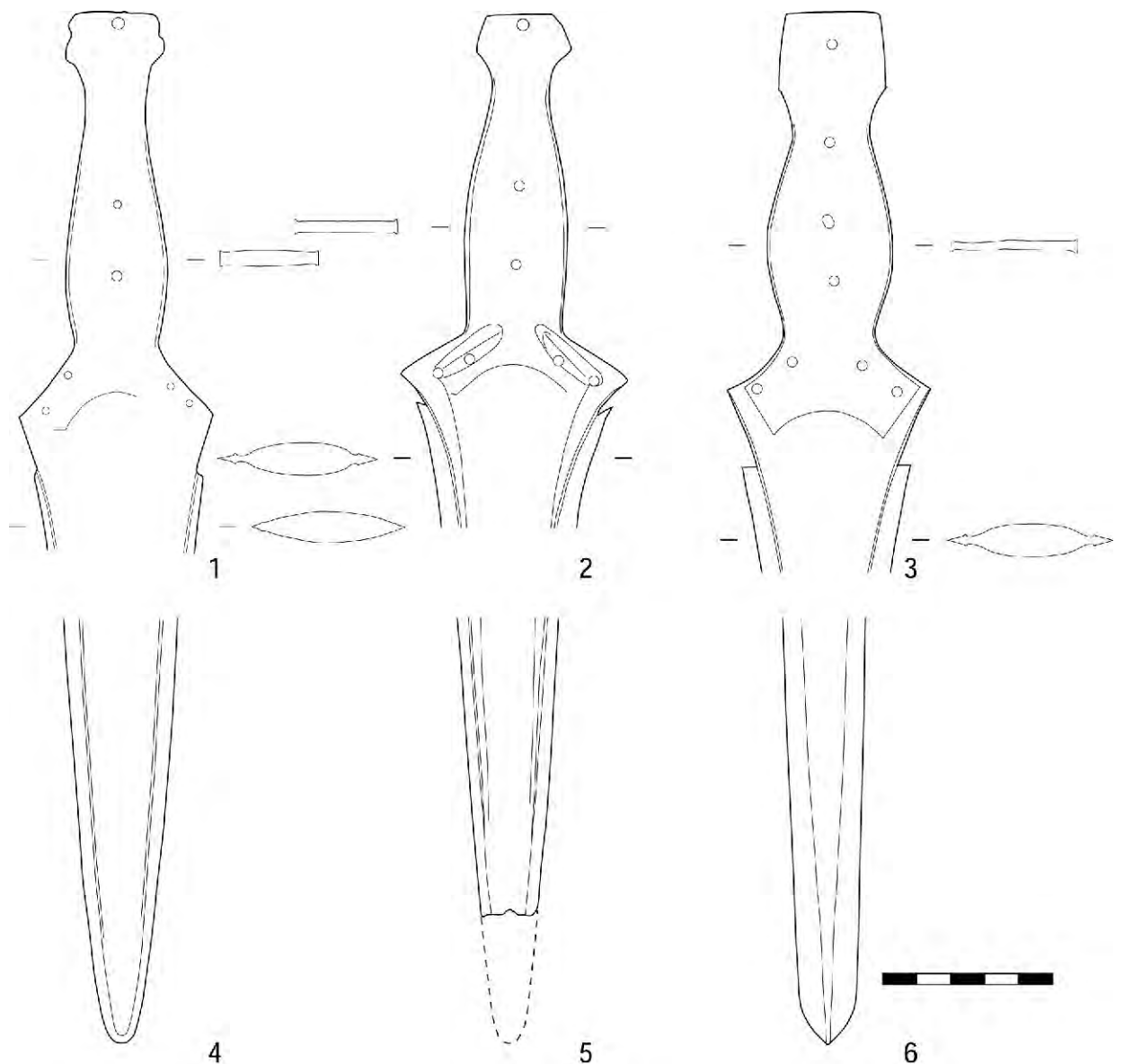


Fig. 42 – Caractéristiques des languettes et pointes des épées en bronze du Ha C en France centrale (les lacunes sont ici restituées). N° 1 : Saint-Aoustrille (Indre) “Villement” T.5 S.1 ; n° 2 : Saint-Aoustrille (Indre) “Villement” T.4 S.1 ; n° 3 et 6 : Déols (Indre) ; n° 4 : Brion (Indre) épée 1 ; 5 : Bourges (Cher) “Asnières-lès-Bourges”.

n° 3) mêle des caractéristiques de modèles différents et constitue un type de transition. La confrontation avec des découvertes extra-régionales est toutefois indispensable pour étayer, mais aussi compléter, le classement de notre corpus dont les individus sont trop peu nombreux pour asseoir à eux seuls une typologie précise et exhaustive. En ajoutant deux productions non représentées en France centrale, on peut répartir les épées hallstattiennes en bronze d'Europe en six types principaux : Holme Pierrepont, Villement, Wehringen, Weichering, Miers, Mindelheim (fig. 43). Ces types sont susceptibles d'être subdivisés en variantes régionales, notamment à partir de la forme de l'extrémité de la languette, et nous considérons d'ailleurs que certaines classes de Cowen (c et d) correspondent à ces sous-types à valeur essentiellement géographique. Nous n'entreprendrons pas ce

travail dans la mesure où le corpus des épées précisément illustrées est encore réduit pour la France. Il convient aussi de garder à l'esprit que plusieurs armes n'entrent pas dans notre classement : ce sont des productions originales, souvent des copies des marges du domaine atlantique ou nord-alpin, ou bien des pièces de transition entre deux types. Nous mentionnerons leur existence sans toutefois détailler leurs caractéristiques.

Type Holme Pierrepont : épées courtes à lame pistilliforme (fig. 44)

Isolées récemment par C. Burgess et I. Colquhoun (1988, p. 112-113), les épées du type Holme Pierrepont se définissent par une languette allongée dont la garde en losange comporte deux extrémités pointues

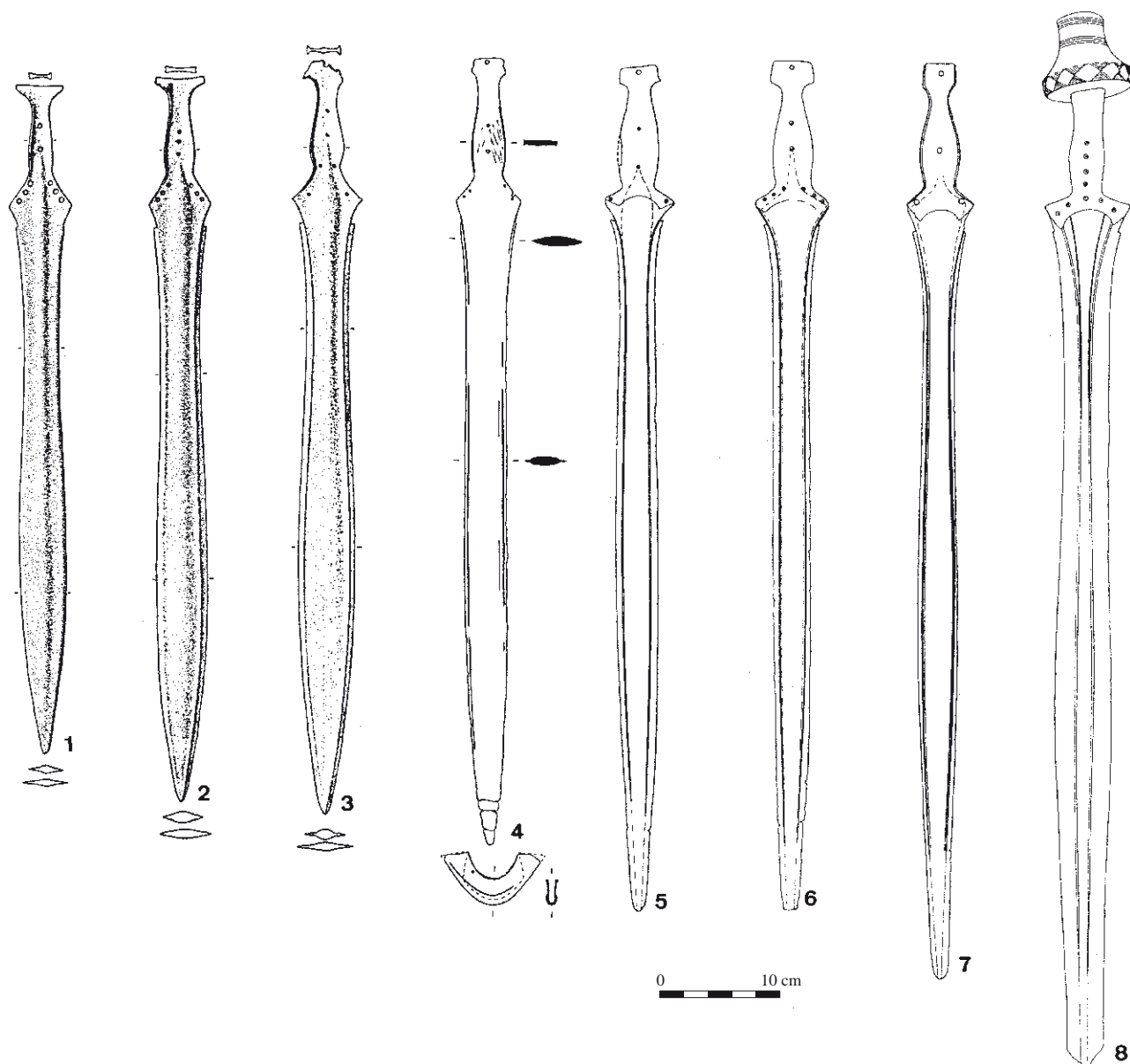


Fig. 43 – Typologie des épées nord-atlantiques et nord-alpines du Ha C en bronze (n° 3-8) et des modèles du Bronze final dont elles dérivent (n° 1-2). N° 1 : type Ewart-Park ; n° 2 : type Thames ; n° 3 : type Holme Pierrepont ; n° 4 : type Villement ; n° 5 : type Wehringen ; n° 6 : type Weichering ; n° 7 : type Miers ; n° 8 : type Mindelheim. N° 1-3 d'ap. Burgess, Colquhoun, 1988 ; n° 5-8 d'ap. Schauer, 1971.

(les bords supérieurs de la garde sont concaves)¹⁵. La fusée est épaisse, souvent dotée de rebords nettement individualisés. Piriforme, elle affecte toujours un net étranglement à la base. L'extrémité de la languette se termine par un large rectangle, plus rarement par un petit trapèze ou un appendice en queue de poisson. Les rivets sont souvent nombreux (jusqu'à 6 rivets sur la garde), de petit diamètre, et peuvent être disposés de manière complexe. La lame courte et pistilliforme comporte un élargissement accentué au tiers inférieur qui donne une silhouette très trapue aux épées de type

15. Les vestiges de poignée organique visibles sur les languettes de l'épée de Bad Friedrichshall et d'un exemplaire britannique sans provenance montrent que la découpe de la garde est comparable à celle que l'on voit sur les épées de types Ewart-Park et Thames (Schauer, 1971, n° 666 ; Burgess, Colquhoun, 1988, n° 700).

Holme Pierrepont, et se termine en pointe aiguë. La section en est elliptique. Pour les neuf exemplaires entiers recensés (annexe 6), la longueur totale s'établit entre 57,5 et 64 cm pour une moyenne de 61,7 cm. Deux imitations nordiques découvertes à Långsjön en Suède et Modlimowo en Pologne complètent la série (annexe 7).

Ce type d'épée n'est pas répertorié sur notre aire d'étude.

Type Villement : épées courtes à lame trapue (fig. 45)

Marc E. Mariën tenait l'arme du tumulus 6 de Villement à Saint-Aoustrille (Indre) pour représentative des épées courtes hallstattiennes. Pour être plus précis,

Site	Type	L. totale		L. lame (A)		L. lame estimée		max. lame	min. lame (B)	Indice de gracilité (A/	Formule rivetage	Bouterolle	Poids (g.)
		L. totale	L. totale estimée	L. lame (A)	L. lame estimée								
Brion (36) "Grandes Chapelles" n°1	Villement	68,9		58,8		4,2	3,9	15,07	0+1:2	C1 ?	654		
Saint-Aoustrille (36) "Villement" T.6 S.1	Villement	66		53,3		3,8	3,5	15,2	1+2:4	B1	708		
Bourges (18) "Asnières lès Bourges"	Wehringen		71		60,3	3,7	3	20,1	1+2:4	C2	730		
Saint-Aoustrille (36) "Villement" T.4 S.1	Wehringen					4	3,3		1+2:4	C1			
Brion (36) "Grandes Chapelles" n°2	Weichering		71,5		61,5	3,4	2,8	22	1+7:4				
Bourges (18) Dans les environs	Miers		77		65,8	3,4	2,8	23,5	?+2:4				
Chavannes (18) "Les Genevièves"	Miers		73,5	63		3,3	2,8	22,5	0+2:4		690		
Vierzon (18) "Lit du Cher"	Miers		79			3,25	2,8		1F+1:2				
Noailles (19) "Route Vieille"	Miers	70,7			59,5	3,5	2,8	21,2	1+1:4		700		
Déols (36)	Miers	78,2		67,2		3,4	2,9	23,2	1+2:4		650		
Liniez (36) "Moulin Barie"	Miers		78		65,8	3,7	3	21,9	1+1:2				
Saint-Aoustrille (36) "Villement" T.7 S.1	Miers		73						1+1:2				
Polignac (43)	Miers		73,5		62	3,1	2,7	22,9	1+1:2				
Corent (63) "Puy de Corent"	Miers	84											
Corent ou La Roche-Blanche (63) "Gergovie"	Miers												

Tabl. 10 – Caractéristiques des épées en bronze de Ha C en France centrale. Abréviations : L. : longueur ; l : largeur.

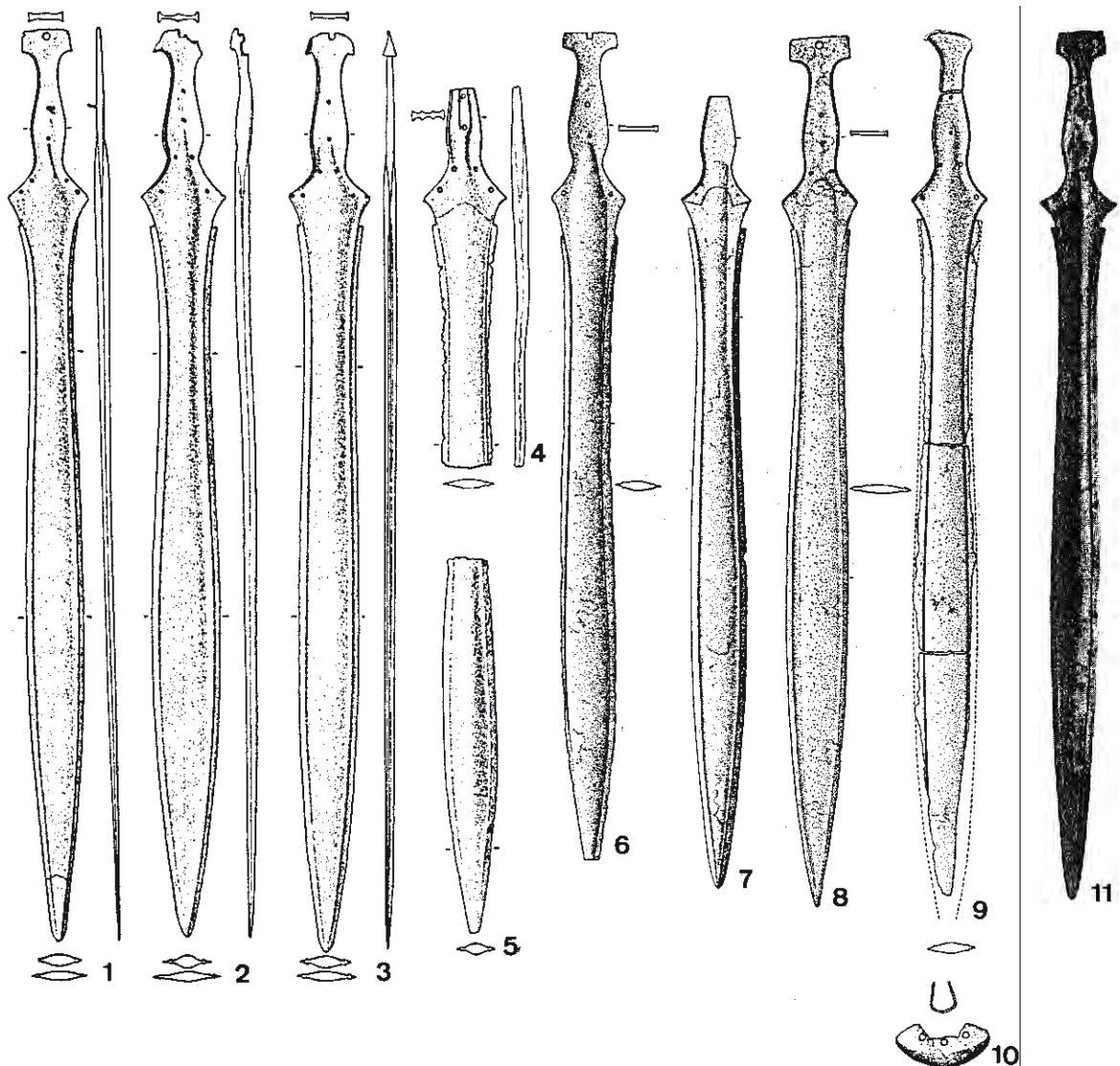


Fig. 44 – Épées de bronze de type Holme Pierpoint. N° 1 : Holme Pierpoint; n° 2 : Battersea; n° 3 : Tamise; n° 4 : sans provenance, musée écossais; n° 5 : Grande-Bretagne; n° 6 : Göppingen; n° 7 : Bad Friedrichshall-Kochendorf; n° 8 : Rhénanie; n° 9-10 : Viehofen ou Velden; n° 11 : Scanie. N° 1-5 d'ap. Burgess, Colquhoun, 1988; n° 6-10 d'ap. Schauer, 1971; n° 11 d'ap. Stjernquist, 1967. Ech. 1/5^e.

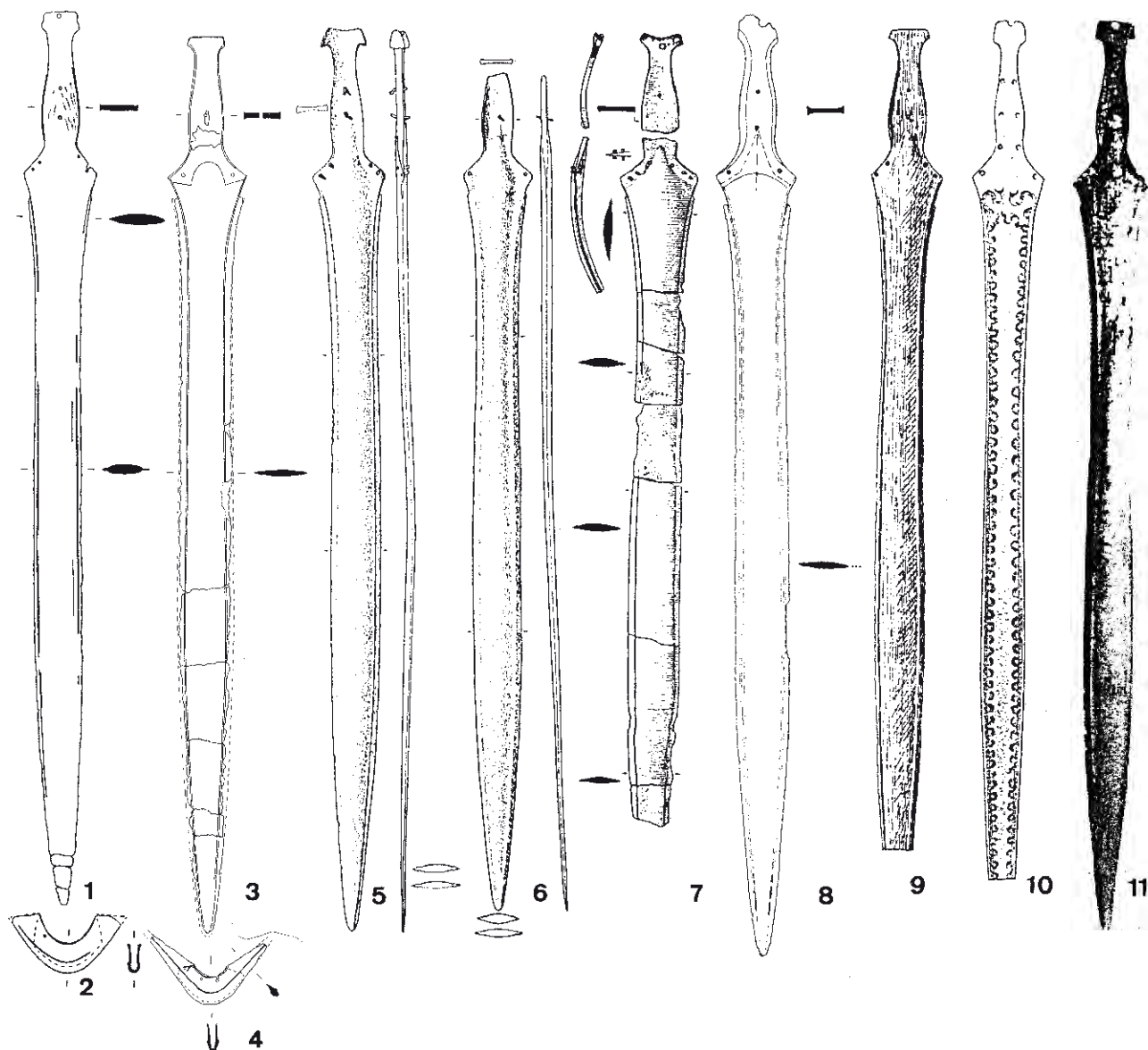


Fig. 45 – Épées de bronze de type Villemont. N° 1-2 : Saint-Aoustrille “Villemont” T.6 S.1; n° 3-4 : Brion “Grandes Chapelles” épée 1; n° 5 : Holme Pierrepoint; n° 6 : Colwick; n° 7 : Harchies T.3; n° 8 : Hesse rhénane; n° 9 : Løvenborg; n° 10 : Våg; n° 11 : Østre Skjøl. N° 5-6 d’ap. Burgess, 1988; n° 7 d’ap. Mariën, 1975; n° 8 d’ap. Schauer, 1971; n° 9 d’ap. Jensen, 1989; n° 10-11 d’ap. Cowen, 1967. Ech. 1/5°.

l'exemplaire de Villemont (fig. 42 n° 1 et fig. 45 n° 1) n'est caractéristique que d'une série limitée d'épées à lame trapue. Bien conservé, il comporte des attributs mixtes qui, tout à la fois, rappellent les dernières productions atlantiques de l'âge du Bronze final et annoncent les principaux critères qui définissent les épées hallstattiennes classiques.

La languette comprend une garde losangique étroite avec des bords supérieurs rectilignes et des extrémités formant un angle ouvert¹⁶, une fusée grêle dont la section est épaisse et peut ne pas comporter de rebords. La pièce de fixation du pommeau affecte des formes diverses – rectangle étroit, petit carré ou “queue de

poisson” – avec généralement un rivet placé près du bord supérieur et non au centre. Les autres rivets, destinés à maintenir les joues de la poignée, sont de petite section et disposés selon des schémas très variables. La garde comprend de 2 à 6 rivets, la fusée de 1 à 6 disposés aussi bien en une ligne centrale qu'en deux lignes parallèles. On rencontre le dernier cas de figure à Harchies T.4 en Belgique, Château-Gaillard T.1 dans l'Ain, Siems en Allemagne du Nord, Våg en Norvège et Vescles T.1 dans le Jura (réf. bibliographiques : annexe 7).

La lame est moins trapue que sur les modèles Holme Pierrepoint, et les bords sont parfois presque droits. Autrement dit, la différence entre la largeur minimale et la largeur maximale est réduite. La section de la lame est lenticulaire et massive; les tranchants sont rarement individualisés avec netteté. L'extrémité,

16. Les traces identifiées sur les languettes des épées de Brion n° 1 et de Hesse rhénane (Schauer, 1971, n° 652) révèlent des poignées en matière organique dont la découpe au niveau de la garde est encore dans la tradition des épées d'Ewart-Park.

sans être effilée, se termine tout de même en pointe (fig. 42 n° 4).

La longueur totale s'établit entre 65,2 et 71 cm pour les neuf exemplaires intacts dont on connaît les dimensions. La longueur moyenne est de 68 cm. On recense en tout 22 exemplaires (annexe 7) auxquels il faut ajouter un exemplaire de variante nordique découvert au Danemark (Torrige) et une épée en fer à poignée de bronze jurassienne (Vescles).

- Exemplaires du type Villement recensés en France centrale :
 - Brion (Indre) "Les Grandes Chapelles" épée 1, pl. 65 n° 1 ;
 - Saint-Aoustrille (Indre) "Villement" T.6 S.1, pl. 69 n° 3.

Type Wehringen : épées à lame moyennement trapue et garde basse (fig. 46)

Par leurs caractéristiques, les productions de ce groupe font la transition entre les épées courtes et les épées longues. Nous choisissons l'épée du tumulus 8 de Hexenberg à Wehringen en Bavière (Lkr. Augsburg) comme objet éponyme car la sépulture dont elle provient livre la dendrodate ainsi que le char les plus anciens du Ha C connus à ce jour (Hennig, 1995 ; Friedrich, Hennig, 1996, p. 281).

On identifie le type Wehringen à l'aide de la languette (fig. 42 n° 2) dont la garde débord largement sur les côtés malgré une faible hauteur. Les extrémités de la garde forment donc un angle plus fermé que sur les autres modèles et facilite l'identification. Il n'est pas rare que les bords supérieurs de celle-ci soient arqués. La découpe des poignées en matière organique relevées sur les gardes des épées de Chavéria, Pruppach et du musée d'Augsburg, présente déjà un caractère "hallstattien" (Vuaillat, 1977, fig. 61 n° 1 ; Schauer, 1971, n° 627 et 651). La fusée est élargie et ne présente pas de rétrécissement important à la jonction avec la garde. Son épaisseur est moyenne et sa section est plate ou bien n'intègre que de légers rebords. Le pommeau est en règle générale rectangulaire, mais dans plusieurs cas il se distingue par des bords latéraux légèrement convergents ou bien par une forme nettement trapézoïdale. Sur quelques armes, le rivet du pommeau est centré, bien qu'en principe on le trouve près du bord supérieur. Parfois aussi, le pommeau est traversé par deux rivets. Ceux-ci, qu'ils soient fixés au sommet de la languette ou plus bas, peuvent être grêles mais aussi, et c'est une nouveauté, de forte section. On constate sur une épée (Prüllsbirkig en Bavière : Schauer, 1971, n° 649) l'apparition de rivets épais à extrémités matées.

La lame est pistilliforme, le rétrécissement du tiers supérieur est bien marqué et celui-ci est d'autant plus accentué qu'il fait suite à une garde débordante. Bien souvent, deux cannelures profondes isolent les tranchants latéraux et mettent en fort relief leurs filets. La section demeure dans la plupart des cas lenticulaire. L'extrémité de la lame est plus étirée que les pointes des épées de type Villement et Holme Pierrepoint. Le poids élevé de l'une de ces armes rend compte

de l'allongement et du caractère encore massif des lames. Du reste, avec 730 g environ, l'épée d'Asnières à Bourges est l'exemplaire le plus massif de la France centrale.

Les 16 épées de type Wehringen dont la longueur est connue ou estimable mesurent entre 67,5 et 75 cm, leur longueur moyenne est de 71,3 cm.

- Exemplaires de type Wehringen recensés en France centrale :
 - Bourges (Cher) "Asnières" pl. 18 n° 8 ;
 - Saint-Aoustrille (Indre) "Villement" T.4 S.1 pl. 69 n° 1.

Type Weichering : épées à lame moyennement trapue et garde haute (fig. 47)

Ces armes, peu nombreuses (8), posent des difficultés de classement car il s'agit d'objets aux caractéristiques mixtes (modèles de transition ?). Les languettes rappellent encore les exemplaires de type Wehringen avec une fusée élargie sans rebord marqué et surtout un pommeau rectangulaire, mais elles disposent d'une garde haute et de rivets de forte section. Les lames sont moyennement trapues, mais plus élancées que celles des modèles Wehringen. La longueur moyenne des exemplaires entiers s'établit à 72,8 cm.

- Exemple de type Weichering recensé en France centrale :
 - Brion (Indre) "Les Grandes Chapelles" épée 2 pl. 65 n° 2.

Type Miers : épées longues à lame grêle (fig. 48)

C'est de loin le type le plus commun. M.-E. Mariën, qui distingue bien celui-ci des autres modèles de bronze plus courts, a choisi l'épée du tumulus des Barrières à Miers (Lot) comme découverte éponyme, peut-être parce qu'il s'agit d'une des premières armes hallstattiennes correctement dessinées au XIX^e s. (Mortillet, 1881, pl. XCVI n° 1199). Il est important de rappeler que l'épée du tumulus B de Gündlingen (Bade-Wurtemberg, Kr. Freiburg) appartient à ce type (Schauer, 1971, pl. 98 n° 624).

Une silhouette élancée, bien distincte des modèles plus trapus, facilite la reconnaissance de ces épées. La languette possède une garde losangique haute et peu débordante, une fusée renflée avec des étranglements aux deux extrémités (fig. 42 n° 3). La section de la fusée est mince avec de légers rebords. Un grand carré ou bien un trapèze étroit forme le pommeau. Les rivets sont de fort diamètre et portent souvent les stigmates d'un matage ; sauf exceptions, ceux-ci sont disposés selon des schémas qui offrent peu de combinaisons : 2 ou 4 rivets à la garde, 1 ou 2 sur la fusée et 1 seul au centre du pommeau.

La lame est fine et pistilliforme, avec un renflement accentué et haut placé. Des filets en fort relief séparent les larges tranchants de la partie centrale et bombée de la lame. En section, la lame se caractérise nettement

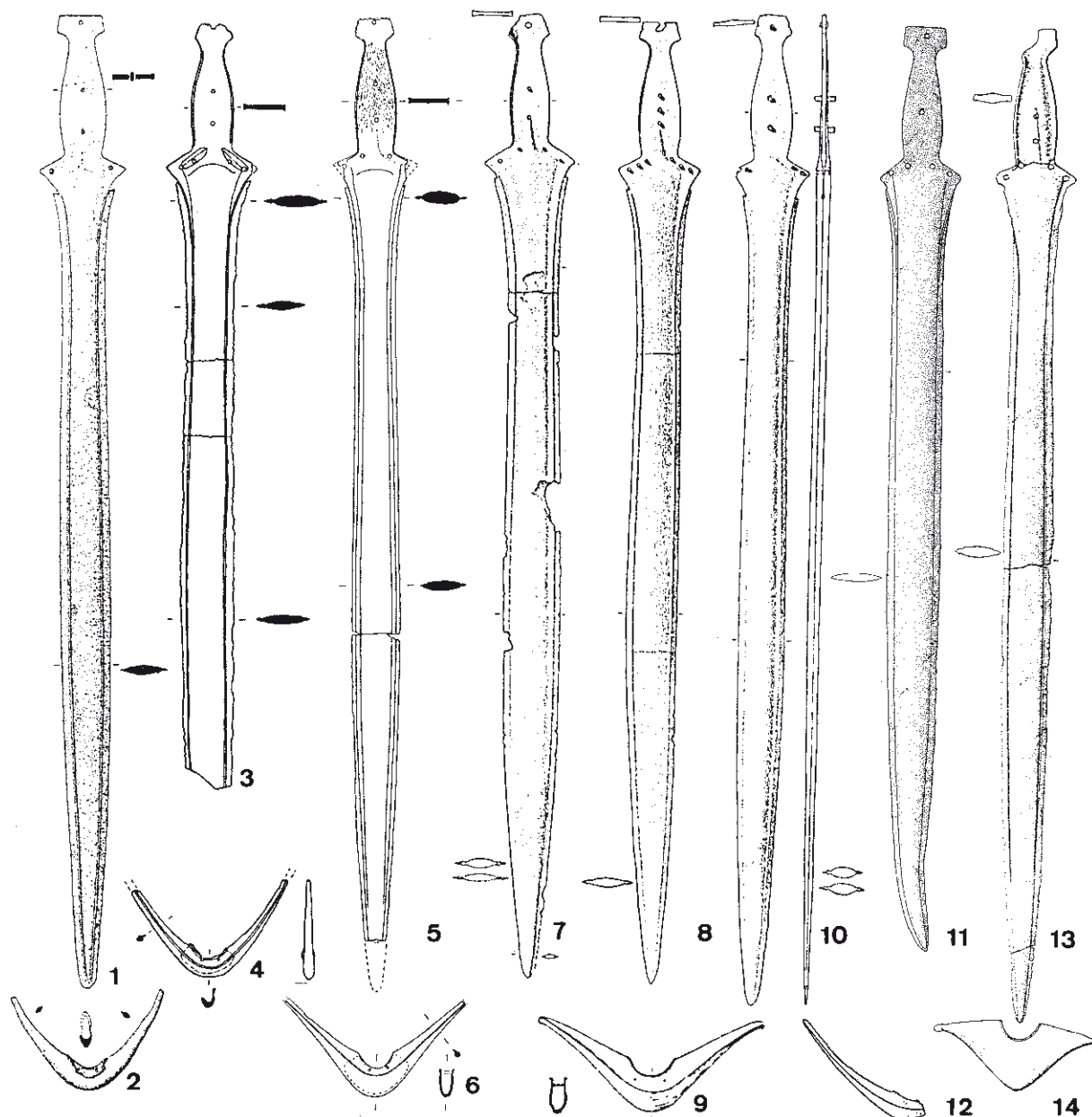


Fig. 46 – Épées de bronze de type Wehringen. N° 1-2 : Wehringen ; n° 3-4 : Saint-Aoustrille T.4 S.1 ; n° 5-6 : Bourges “Asnières” ; n° 7 : Grande-Bretagne ; n° 8-9 : Ebberston ; n° 10 : Battersea ; n° 11-12 : Klentnice ; n° 13-14 : Predmerice. N° 1-2 d’ap. Hennig, 1995 ; n° 7, 8, 10 d’ap. Colquhoun, Burgess, 1988 ; n° 9 d’ap. Hawkes, 1983 ; n° 11-14 d’ap. Novák, 1977. Ech. 1/5°.

par ce renflement central et un amincissement qui précède de part et d’autre de larges tranchants. La pointe est aussi aisément identifiable puisqu’elle est mousse – arrondie ou triangulaire – avec une étroite nervure centrale (fig. 42 n° 6).

Les longueurs de ces épées s’étalent entre 70,7 et 84 cm pour les exemplaires complets trouvés en France dont nous connaissons les dimensions. Notre domaine d’étude livre à la fois l’épée la plus courte (Noailles) et la plus longue (Corent). En moyenne, la longueur est de 76,5 cm.

• Exemplaires du type Miers recensés en France centrale :

- Bourges (Cher) “Dans les environs” pl. 32 n° 4 ;
- Chavannes (Cher) “Les Genevièves” ;
- Vierzon (Cher) “Lit du Cher” pl. 53 n° 9 ;
- Noailles (Corrèze) “La Route Vieille” pl. 56 n° 1 ;
- Déols (Indre) pl. 66 n° 11 ;
- Liniez (Indre) “Moulin Barie” pl. 67 n° 2 ;
- Saint-Aoustrille (Indre) “Villement” T.7 S.1 pl. 69 n° 5 ;
- Polignac (Haute-Loire) pl. 77 n° 1 ;
- Corent (Puy-de-Dôme) “Puy de Corent” pl. 114 n° 1 ;
- Corent (Puy-de-Dôme) “Puy de Corent” ou La Roche-Blanche “plateau de Gergovie” : 1 fragment pl. 114 n° 2.

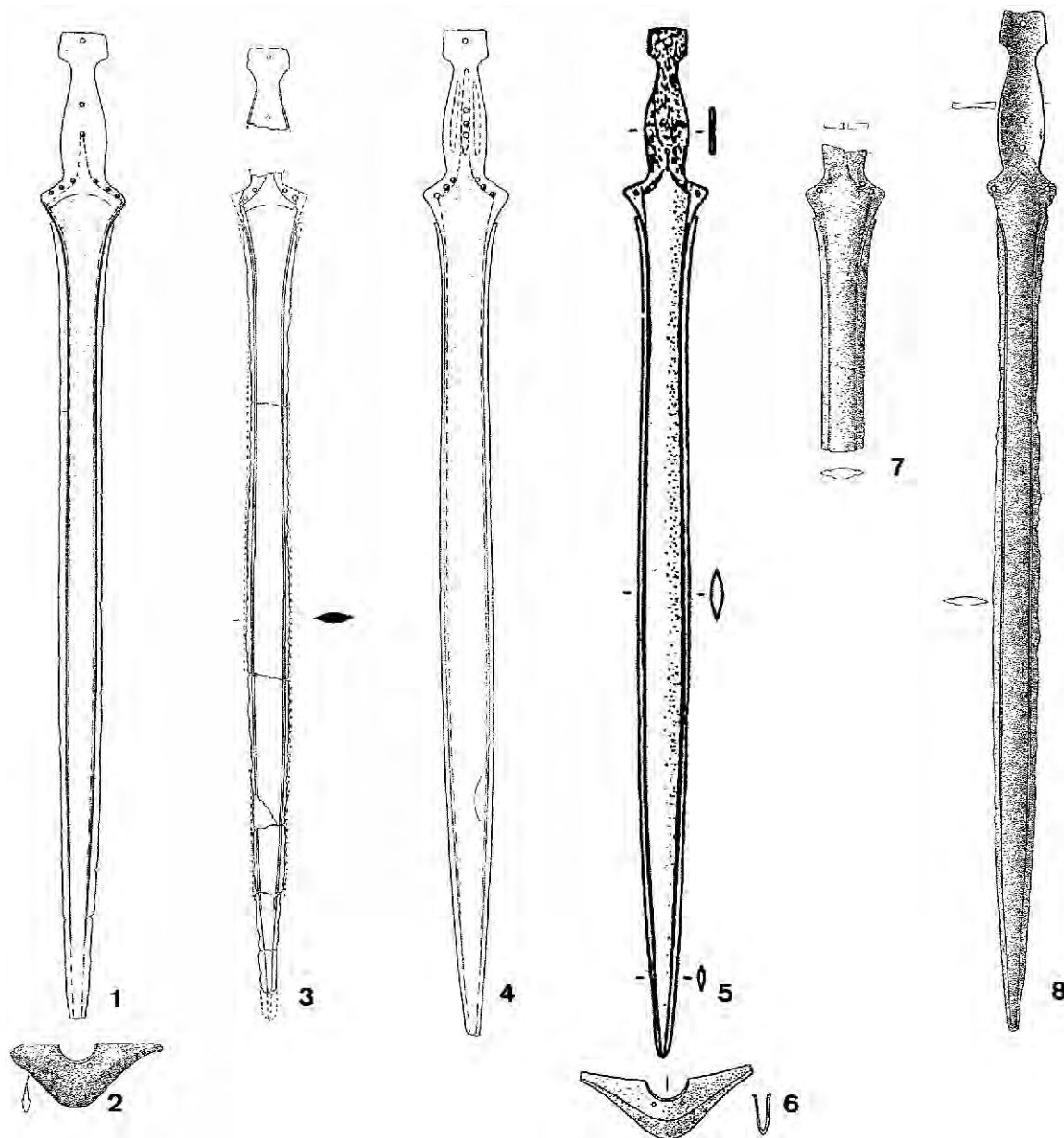


Fig. 47 – Épées de bronze de type Weichering. N° 1-2 : Weichering ; n° 3 : Brion épée 2 ; n° 4 : Neuhaus ; n° 5-6 : Schirndorf T.202 ; n° 7 : Atting ; n° 8 : Horní Metelsko. N° 1, 2, 4, 7 d'ap. Schauer, 1971 ; n° 5-6 d'ap. Hugues, 1994 ; n° 8 d'ap. Novák, 1977. Ech. 1/5^e.

Type Mindelheim : épées très longues à lame trapue

Dans sa version de bronze, le type Mindelheim est inconnu en France ; il reste confiné, à l'exception de quelques importations parvenues dans le monde nordique, au domaine hallstattien central et oriental (Pare, 1991a, carte fig. 5) où il constitue une variante d'un modèle dont les déclinaisons sont majoritairement en fer. Selon Schauer, trois sous-types pourraient être isolés : Mindelheim, Wels-Pernau et Bubesheim (Schauer, 1971, p. 192-196). Brièvement, le type Mindelheim se distingue par une languette surmontée d'une soie dont la fonction est de maintenir un grand pommeau campaniforme. Le rivet de fixation du pommeau est toujours décentré sur l'un des côtés.

La lame, comme sur les modèles de fer, est trapue et ornée de fortes cannelures juxtaposées. La pointe est large, triangulaire et donc mousse. Ces épées atteignent des longueurs généralement bien supérieures aux autres catégories d'épées en bronze, entre 81 et 98 cm d'après Schauer (1971, p. 193-195).

2.2.3. Les épées de fer

Les problèmes qui pèsent sur l'étude des épées hallstattiennes en fer sont bien connus. Pour la plupart, ces armes sont mal conservées ou n'ont jamais fait l'objet d'une restauration attentive. Il est donc souvent impossible de les mesurer et de les décrire correctement. De plus, il semble qu'elles soient moins standardisées et donc plus difficiles à classer que leurs

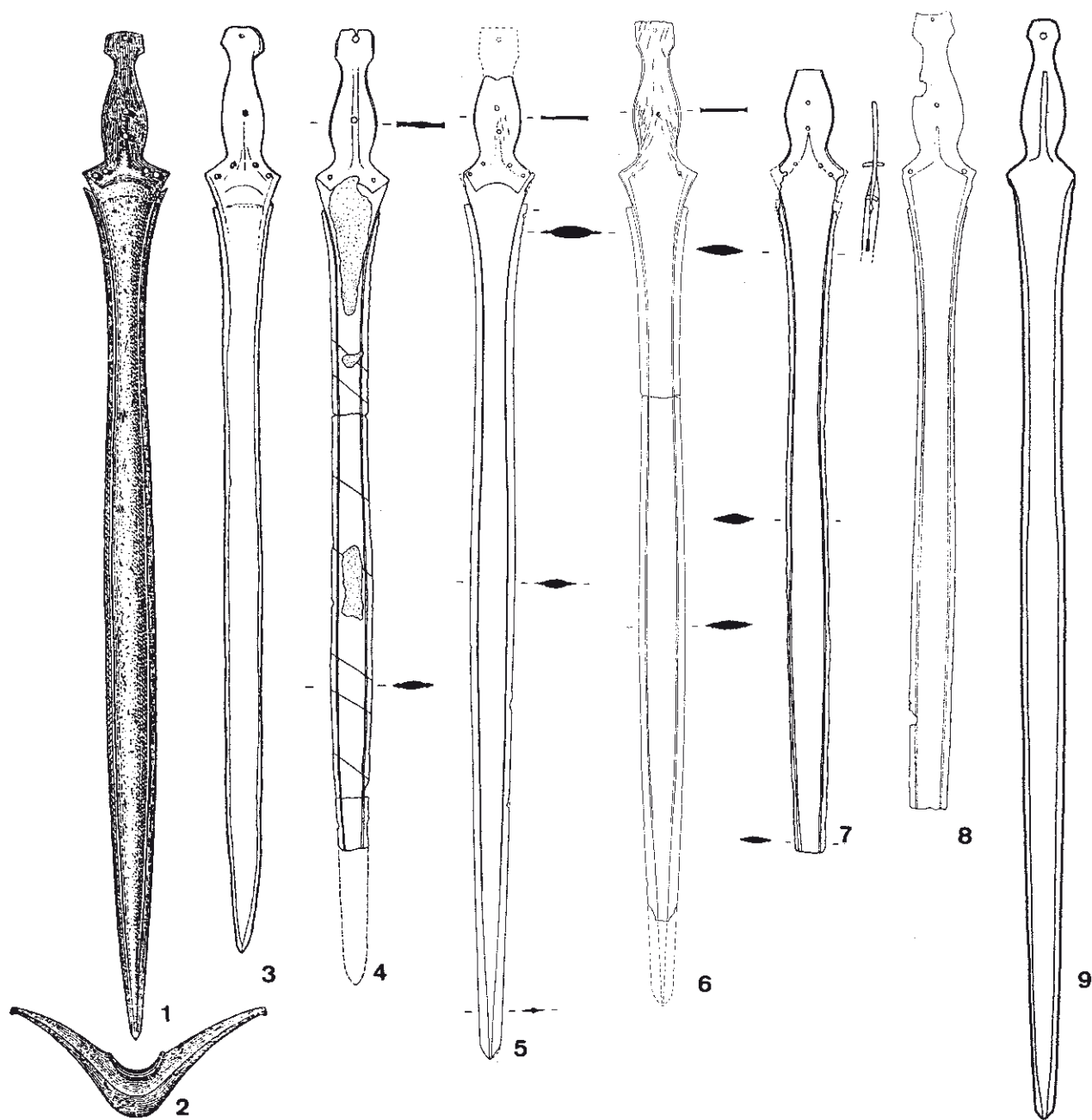


Fig. 48 – Épées de bronze de type Miers. N° 1-2 : Miers ; n° 3 : Noailles ; n° 4 : Polignac ; n° 5 : Déols ; n° 6 : Liniez ; n° 7 : environs de Bourges ; n° 8 : Vierzon ; n° 9 : Corrent ; n° 10-11 Sundhoffen. N° 1-2 d'ap. Mortillet, 1881 ; n° 3 d'ap. Vauillat *et al.*, 1992 ; n° 8 d'ap. Freidin, 1982 ; n° 9 d'ap. photo Terrisse, 1942. Ech. 1/5^e, sauf bouterolle. Ech. 1/4^e.

homologues de bronze. En d'autres termes, il serait prématuré de proposer une typologie définitive des armes découvertes en France centrale, d'autant plus qu'elles sont relativement peu nombreuses avec 11 exemplaires conservés. Nous rappellerons toutefois les travaux de plusieurs chercheurs sur les épées de fer. A. Rieth (1942) est le premier qui tente une classification détaillée à partir de la longueur et de la morphologie. Mariën, dans la monographie consacrée à la nécropole de Court-Saint-Étienne en Belgique, envisageait quatre types à partir de la longueur et de la ressemblance avec les armes de bronze : le type court serait une variante imitée du type de Villemont, le type de

Günching – entre 90 et 100 cm – serait copié sur le modèle Miers, les types de Wiesenacker – entre 100 et 110 cm – et Gomadingen – 120 cm de long – seraient des modèles originaux à lame large et à pointe triangulaire, comparables aux épées de bronze de type Mindelheim.

Pour les épées de France centrale, nous nous contenterons de dégager des groupes provisoires à partir des caractéristiques principales des lames, c'est-à-dire les dimensions et proportions (tabl. 11 ; fig. 49-50). Le décor de la lame, lorsqu'il est connu, constitue une variable dont l'importance est encore difficile à estimer. Les languettes sont en trop mauvais état pour

Site	L. totale	L. totale estimée	L. lame (A)	L. lame estimée (A)	L. lame max. (B)	lame max. estimée (B)	Indice gracilité (A/B)	Pommeau	Rivets	Formule rivetage	Extrémité	Décor lame	Bouteroille
Saint-Georges (15) "Mons" T.1 S.1													
Saint-Georges (15) "Mons" T.1 S.2								soie + pommeau bz				nervures	
Saint-Georges (15) "Mons" T.5					4,6								F1
Saint-Georges (15) "Mons" T. Bergeron					4				fer	?+?:2f			
Mauriac (15) "Aymons" T.1 S.1					3,8			rivet centré	fer	1+1f:2?		sans décor	E1
St-Etienne-de-Carlat (15) "Hameau de Trin"													
Bourges (18) "Lazenay"	83		72		3,2	22,5		rivet centré ?	fer	1+2f:2f	en V convexe	filets incisés	
Châteauneuf-sur-Cher (18) "Font James"		84	72						bronze	?+?:2b	en V convexe	filets incisés ?	
Coust (18) "Cortel" T.1 S.1													
Dun-sur-Auron (18) "Tureau de la Girounée"									bronze			nervure centrale	
Lunery (18) "Chanteloup"		60	48		3,3	14,5		rivet décalé ?	bronze et fer	1 f ou 2f+1b:2b	en V convexe	sans décor ?	
Sainte-Montaine (18) "La Roture" T.1	111		98		4,5	21,7		2 rivets latéraux	bronze et fer	2f+1b+4b	en V concave	nervures	
Sainte-Montaine (18) "La Roture" T.2													
Sainte-Montaine (18) "environs"													
Vornay (18) "Barrière Blanche"				65 ?					bronze	?+1b:2b		filets incisés + nerv. centrale	
Vornay (18) "Nord du Bourg"					4,5							sans décor ?	
Pierrefitte-sur-Sauldre (41) "Les Tombelles"	86,7		71,8		4,6	16		à soie et rivet centré	bois ? et fer	1bs+1?:2f	en V concave	sans décor	
Yvoy-le-Marron (41) "La Collardière"													

Tabl. 11 – Caractéristiques des épées en fer du Ha C en France centrale. Abréviations : L. : longueur ; l : largeur.

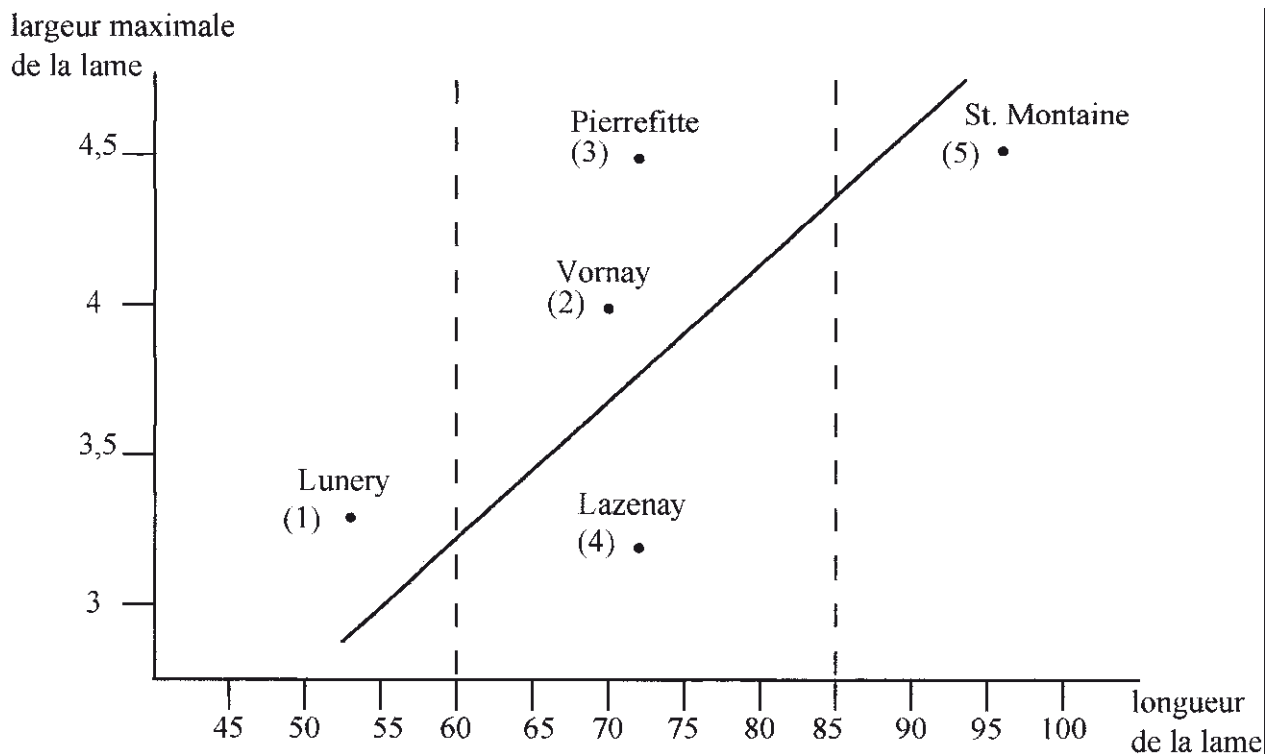


Fig. 49 – Graphique de corrélation longueur/largeur des lames d'épées en fer du Ha C de France centrale.

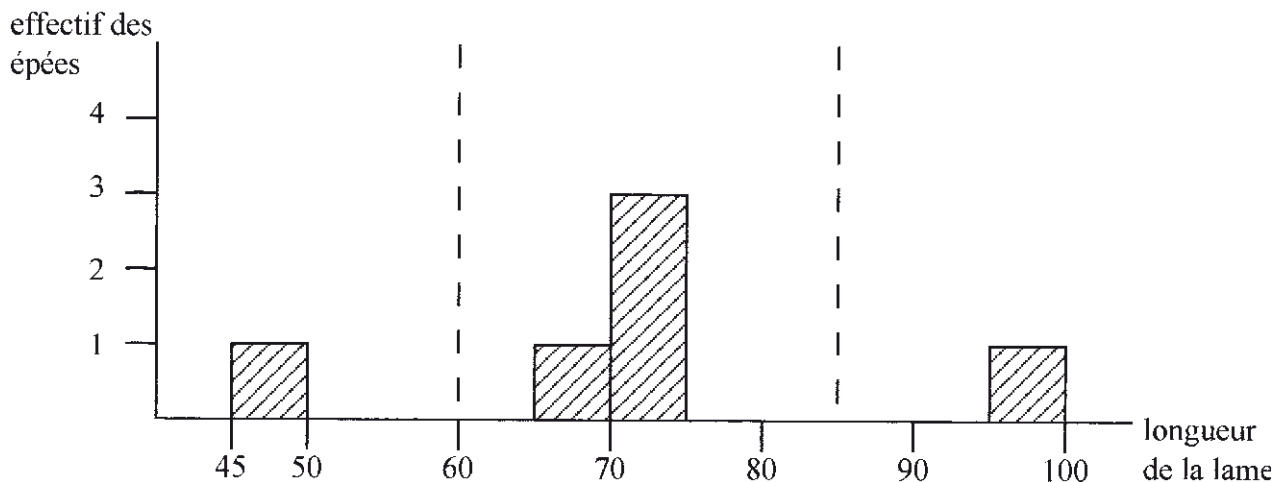


Fig. 50 – Histogramme de la longueur des lames d'épées en fer du Ha C de France centrale

être utilisées et l'épée bien conservée de Pierrefitte-sur-Sauldre nous apprend que les poignées ont pu faire l'objet de réparations qui modifient leurs caractéristiques. Cette dernière observation nous invite surtout à considérer avec prudence le type des rivets qui, dans bien des cas, ne doivent pas être d'origine. Nous ne prétendons pas que nos groupes ont valeur de types, puisque la population étudiée est trop faible pour être représentative de l'ensemble de la production. Des études ultérieures devront préciser la détermination de ces groupes et en vérifier la validité éventuelle.

Le principal critère utilisé est la longueur de la lame, la mesure étant prise comme pour les armes de bronze depuis la pointe jusqu'au niveau de

l'élargissement maximal de la garde. Trois modules se dégagent : lames courtes de moins de 60 cm, lames moyennes entre 60 et 85 cm et lames longues de plus de 85 cm (fig. 50). Le rapport longueur de la lame/largeur maximale du renflement de la lame sert à dissocier les lames grêles des lames trapues (fig. 49). L'emplacement de la largeur maximale de la lame sert aussi pour l'identification morphologique. Lorsque cet élargissement se trouve vers la pointe plutôt que vers la partie médiane, on parlera de lame pistilliforme. Le croisement de ces critères permet de distribuer les épées de France centrale en six groupes. À partir des exemplaires classés, on tentera d'identifier des critères typologiques secondaires.

Premier groupe :
épées courtes à lame trapue et pistilliforme
(fig. 51 n° 1, 2 et 4)

L'unique exemplaire de ce groupe, trouvé à Lunery, peut être comparé aux épées en bronze des types Holme Pierpoint et Villement par la longueur et sans doute aussi par l'aspect trapu de la lame, si l'on en croit le dessin relevé au XIX^e s. (fig. 51 n° 4). L'épée du tertre le plus ancien de Poiseul-la-Ville-et-Laperrière en Côte-d'Or, le tumulus 1, lui ressemble beaucoup, aux dimensions près (fig. 51 n° 6).

• Exemplaire du premier groupe recensé en France centrale :

- Lunery (Cher) "Chanteloup", pl. 42 n° 11.

Deuxième groupe :
épées de longueur moyenne à lame trapue
et pistilliforme (fig. 51 n° 5-7)

L'épée de Vornay, mal préservée de la corrosion, comporte une garde débordante aux bordures

supérieures arquées. Elle n'est pas sans rappeler les modèles Wehringen en bronze.

• Exemplaire du deuxième groupe recensé en France centrale :

- Vornay (Cher) "La Barrière Blanche" T.1 S.1, pl. 54 n° 1.

Troisième groupe :
épées de longueur moyenne à lame trapue
(fig. 52)

L'épée de Pierrefitte-sur-Sauldre est la seule à être bien conservée. Elle comporte l'amorce brisée d'une soie au sommet de la languette; sa lame de 72 cm de long, comme pour l'épée de Vornay "Tumulus au nord du bourg", se termine par une pointe triangulaire aux bords concaves. Une telle configuration et l'aspect trapu des lames rapprochent les deux épées du type de Mindelheim. Il s'agit cependant d'un modèle bien à part : la lame est sans cannelure, lisse, moyennement longue et le pommeau de l'épée de Pierrefitte comporte un trou de rivet centré. L'exemplaire de Pierrefitte est

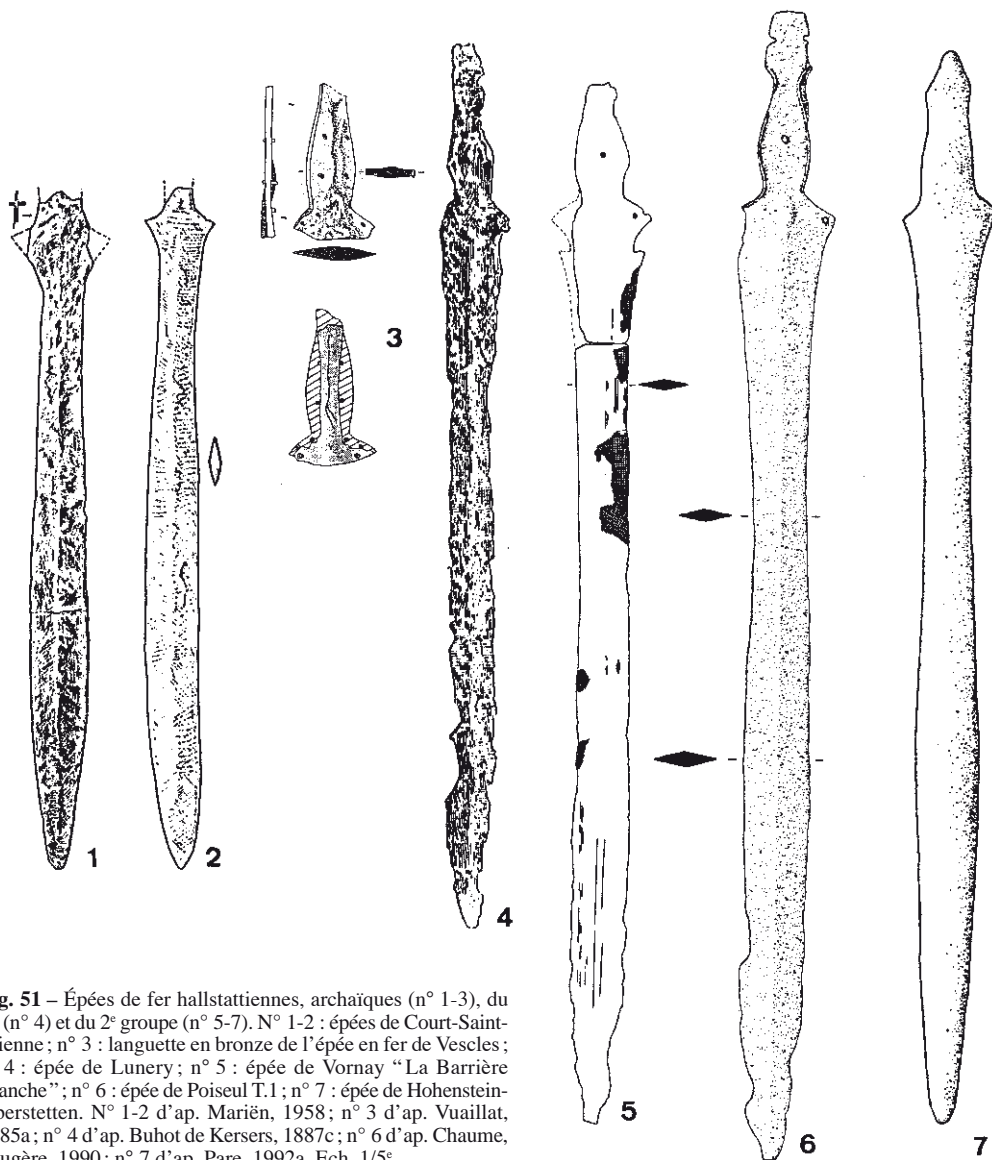


Fig. 51 – Épées de fer hallstattiennes, archaïques (n° 1-3), du 1^{er} (n° 4) et du 2^e groupe (n° 5-7). N° 1-2 : épées de Court-Saint-Étienne; n° 3 : languette en bronze de l'épée en fer de Vesclès; n° 4 : épée de Lunery; n° 5 : épée de Vornay "La Barrière Blanche"; n° 6 : épée de Poiseul T.1; n° 7 : épée de Hohenstein-Oberstetten. N° 1-2 d'ap. Mariën, 1958; n° 3 d'ap. Vuailat, 1985a; n° 4 d'ap. Buhot de Kersers, 1887c; n° 6 d'ap. Chaume, Feugère, 1990; n° 7 d'ap. Pare, 1992a. Ech. 1/5^e.

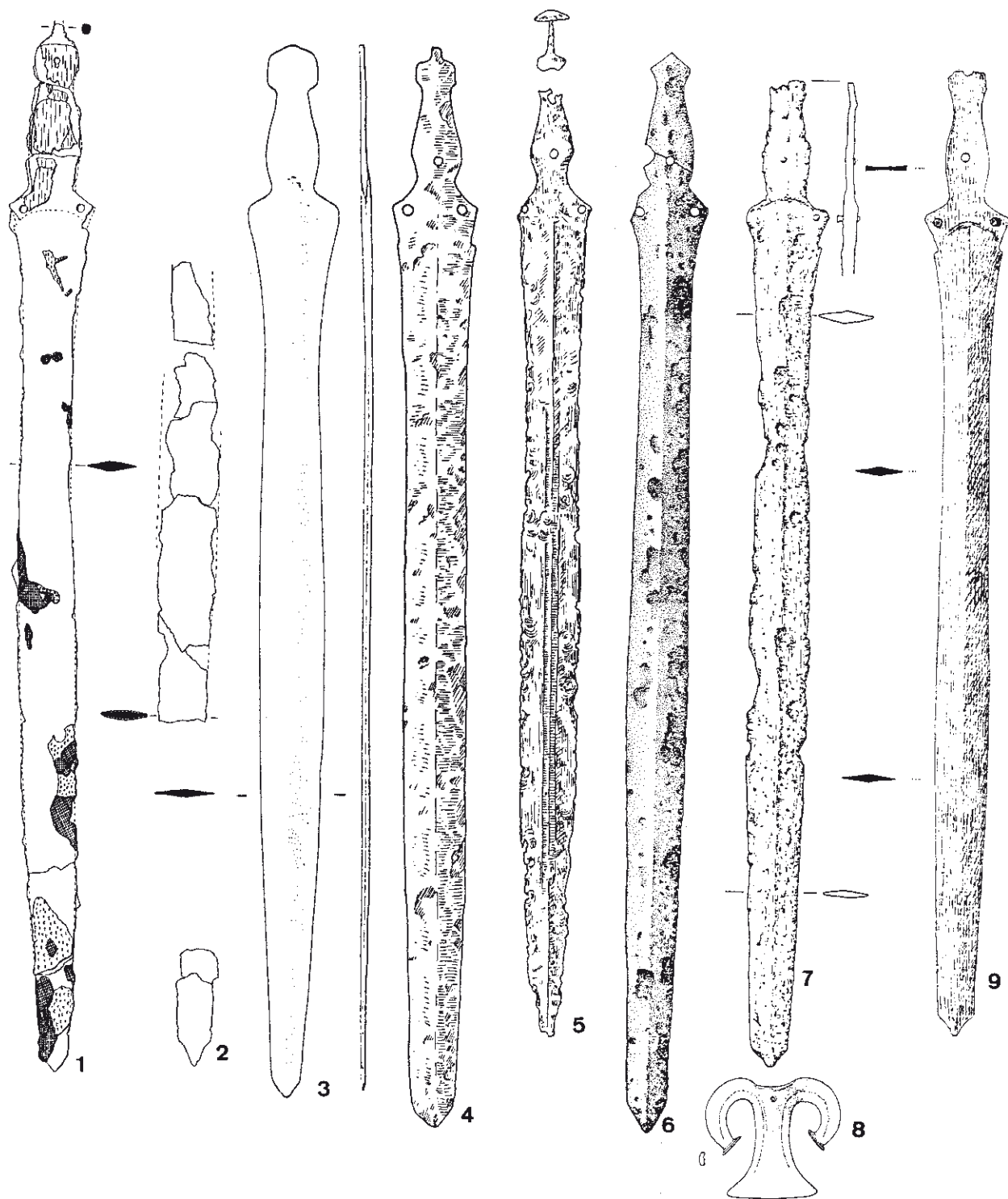


Fig. 52 – Épées de fer hallstattiennes du 3^e groupe (type Pierrefitte-sur-Sauldre). N° 1 : Pierrefitte-sur-Sauldre ; n° 2 : Vornay "Tumulus au nord du Bourg" ; n° 3 : Ellecom ; n° 4 : Oberwiesacker T.6 ; n° 5 : Bastheim T.3 ; n° 6 : Im Ried-Ost S.11 ; n° 7-8 : Kirchensittenbach ; n° 9 : Bjerringbro (modèle en bronze). N° 3 d'ap. Roymans, 1991 ; n° 4-5 d'ap. Gerdson, 1986 ; n° 6 d'ap. Torbrügge, 1965 ; n° 7-8 d'ap. Hoppe, 1986 ; n° 9 d'ap. Jensen, 1989. Ech. 1/5^e.

représentatif d'un type dont on connaît d'autres individus dans le reste de l'Europe ainsi qu'une imitation en bronze au Danemark (épée de Bjerringbro (Viborg amt., Jutland) : Cowen, 1967, n° 22, p. 426 ; Jensen, 1989, fig. 1 n° 4, ici fig. 52, n° 9). Les épées en bronze de la variante Wels-Pernau de Schauer dérivent de

ce modèle, notamment l'exemplaire de la tombe 298 de Hallstatt (Schauer, 1971, n° 614 à 616). Par ses caractères archaïques, cette production se pose en précurseur du type Mindelheim. Dans la mesure où elle peut être définie assez précisément, nous suggérons d'identifier un type dit de Pierrefitte-sur-Sauldre.

- Exemple du troisième groupe (type de Pierrefitte) recensé en France centrale :
 - Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher) "Les Tombelles" T.1 S.1.
- Exemple mal conservé qui appartient sans doute au même groupe :
 - Vornay (Cher) "Tumulus au nord du bourg" pl. 54 n° 12.

**Quatrième groupe :
épées de longueur moyenne à lame grêle**
(fig. 53)

L'épée de Lazenay à Bourges, bien préservée par du tissu, fait office de modèle. Avec deux autres exemplaires moins bien conservés, elle se distingue des précédentes non seulement par une lame étroite et sans élargissement net, mais aussi par la pointe

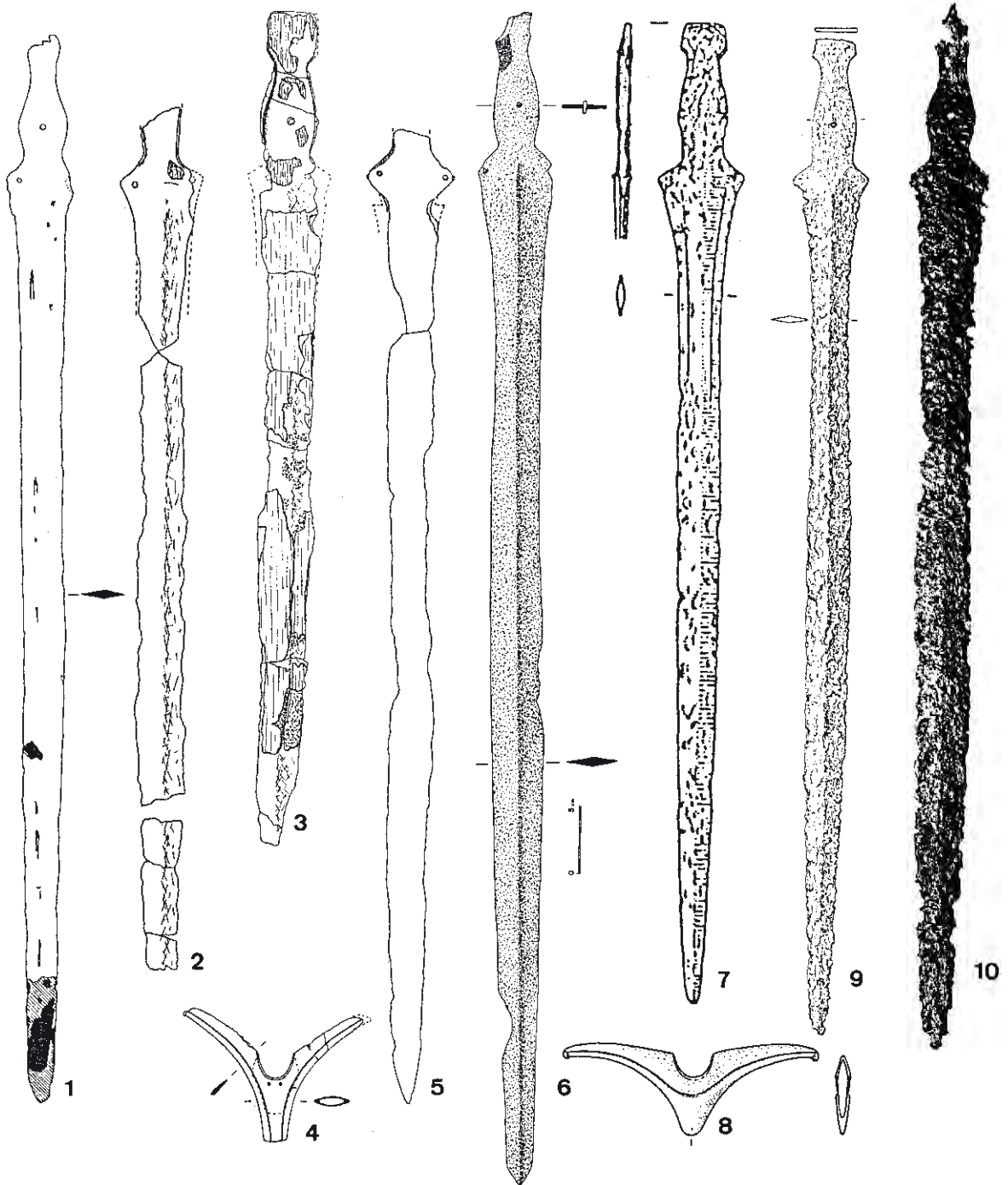


Fig. 53 – Épées de fer hallstattiennes du 4^e groupe (modèles en fer du type Miers). N° 1 : Bourges "Lazenay" ; n° 2 : Saint-Georges "Mons" tumulus Bergeron ; n° 3-4 : Mauriac "Aymons" ; n° 5 : Châteauneuf-sur-Cher ; n° 6 : Villejoubert ; n° 7-8 : Schirndorf T.200 ; n° 9 : Dorog ; n° 10 : Sjögestad. N° 6 d'ap. Debord *et al.* 2000, n° 7-8 d'ap. Hugues, 1994 ; n° 9 d'ap. Kemenczei, 1991 ; n° 10 d'ap. Stjernquist, 1967. Ech. 1/5^e.

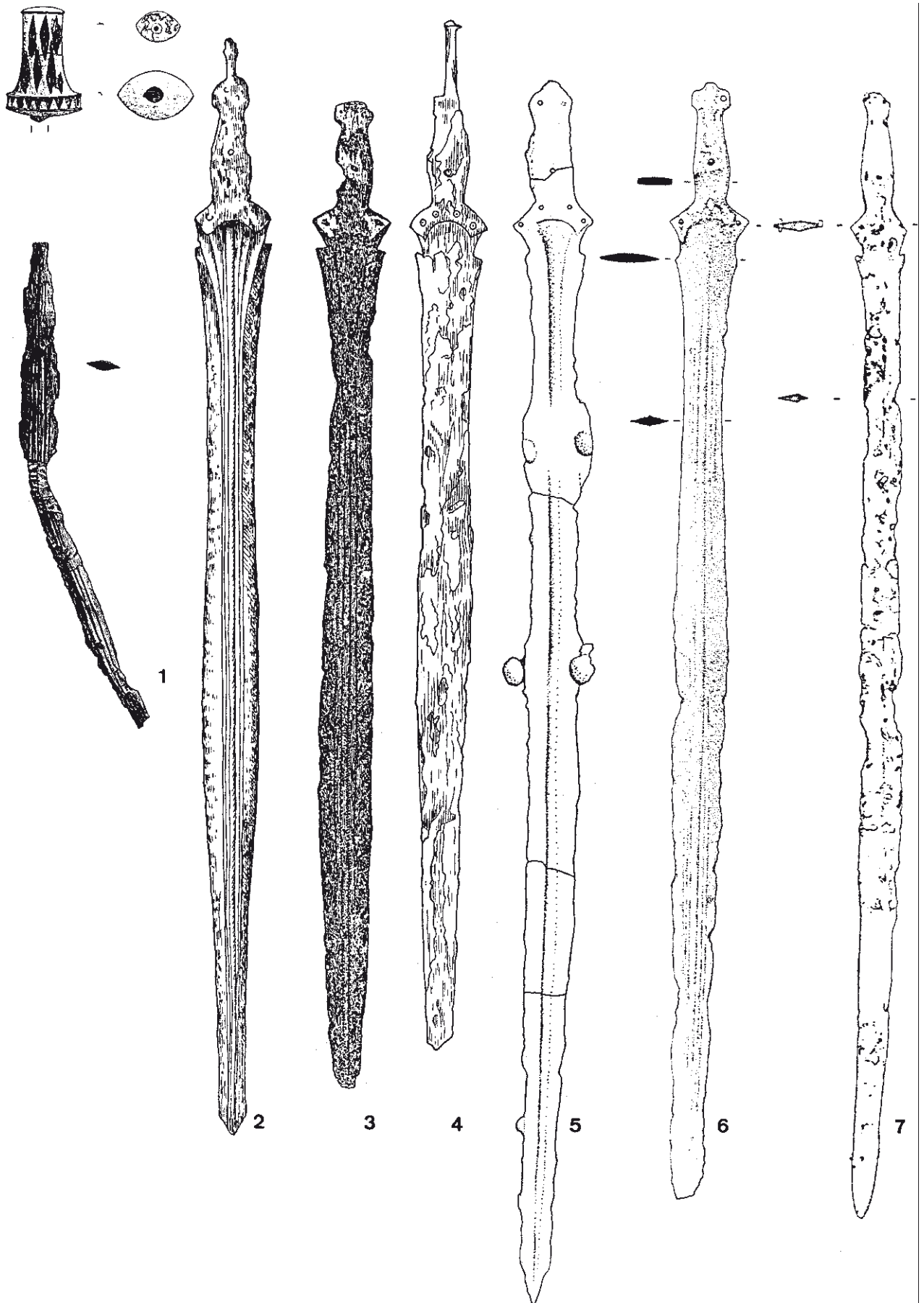


Fig. 54 – Épées de fer hallstattiennes du 5^e groupe (type Mindelheim ; n° 1-4) et du 6^e groupe (n° 5-7). N° 1 : Saint-Georges T.1 S.2 ; n° 2 : Gemeinlebarn ; n° 3 : Chaumes d'Auvenay ; n° 4 : Etting ; n° 5 : Sainte-Montaine ; n° 6 : Poiseul T.2 ; n° 7 : Charcier T.3. N° 1 d'ap. Daugas, 1981 ; n° 2 et 4 d'ap. Gerdson, 1986 ; n° 3 d'ap. Mortillet 1881 ; n° 5 d'ap. Chaume, Feugère, 1990 ; n° 6 d'ap. Vuailat, 1987. Ech. 1/5^e.

terminée en V à bords convexes. Malgré des dimensions supérieures à la majorité des armes de bronze, ces modèles, autant que leur état permette d'en juger, semblent bien constituer une version en fer des épées de type Miers. Les poignées, de même que la lame de l'exemplaire de Lazenay, présentent effectivement une morphologie comparable à celle qui caractérise le type Miers. En outre, le décor incisé de filets parallèles de la lame de Lazenay figure aussi sur quelques épées hallstattiennes de bronze évoluées, des types de Miers (Wertheim et Melkendorf : Schauer, 1971, n° 617 pl. 95, n° 637 pl. 101) et Mindelheim (environs de Bamberg : Schauer, 1971, n° 619 pl. 96).

- Exemplaire du quatrième groupe recensé en France centrale :

- Bourges (Cher) "Lazenay", pl. 22 n° 5.

- Exemplaires mal conservés qui appartiennent vraisemblablement au même groupe :

- Mauriac (Cantal) "Aymons" pl. 13 n° 6;

- Saint-Georges (Cantal) "Mons" Tumulus Bergeron pl. 16 n° 9;

- Châteauneuf-sur-Cher (Cher) "Font James" T.2 S.1 pl. 34 n° 4.

Cinquième groupe : **épées longues à lame trapue (fig. 54, n° 1-4)**

La seconde épée du tumulus 1 de Mons (Cantal) est représentative du type Mindelheim. La lame, quoique très corrodée et incomplète, comporte des nervures centrales et devait être très longue. La languette à soie supporte encore un lourd pommeau campaniforme de bronze à incrustations de fer. L'épée cantalienne n'est pas une production de France centrale, il faut rechercher les parallèles les plus proches outre-Rhin. L'élément le plus singulier, le pommeau, ne trouve d'équivalent qu'à Hallstatt en haute Autriche (Schauer, 1971, pl. 92 n° 604, p. 193).

- Exemplaire du cinquième groupe recensé en France centrale :

- Saint-Georges "Mons" T.1 S.2, pl. 14 n° 2.

Sixième groupe : **épées longues à lame grêle (fig. 54 n° 5-7)**

L'unique représentant de ce "groupe" est exceptionnel dans la mesure où il se classe en deuxième position parmi les plus longues épées hallstattiennes d'Europe (112 cm) et fait pratiquement jeu égal avec l'exemplaire de la tombe 573 de la nécropole de Hallstatt (115 cm). La lame comporte une nervure centrale marquée et une pointe en V à bords concaves. Il s'agit d'une arme que l'on peut assimiler au groupe de Magny-Lambert (Wamser, 1975, p. 25); ce dernier, bien que mal défini, correspond *grosso modo* à des modèles d'épées caractéristiques du centre-est de la France dont la longueur est supérieure au mètre. Leurs proportions en font les pendants des armes de type Mindelheim produites en Europe centrale.

- Exemplaire du sixième groupe recensé en France centrale :

- Sainte-Montaine (Loir-et-Cher) "La Roture" T.1 S.1 pl. 52 n° 12.

Conclusion

Contre toute attente, les épées hallstattiennes relèvent d'une grande diversité. Elles se distinguent par l'usage de deux métaux, le bronze et le fer, et renvoient au total à une douzaine de types dont la longueur et la largeur de la lame, la forme de la languette, constituent les critères distinctifs les plus pertinents. Toutefois, de fortes ressemblances entre certaines armes de bronze et de fer montrent que certains types pouvaient être fabriqués aussi bien avec le premier métal qu'avec le second.

On peut s'interroger sur la signification de cette variabilité morphologique. Les différences d'un type à un autre sont-elles le reflet de diverses techniques de combat ou encore de savoir-faire artisanaux obéissant à des traditions culturelles distinctes? La définition d'une chronologie précise de l'armement hallstattien apparaît comme un préalable indispensable pour répondre à ces questions.

2.3. QUESTIONS DE CHRONOLOGIE

Avec la typologie, la chronologie du premier armement hallstattien est l'autre pierre d'achoppement des travaux relatifs au premier âge du Fer initial. Dans le but d'exposer les enjeux, nous commencerons par rappeler la teneur des principales contributions à ce sujet. Au moyen d'une sériation, on détaillera ensuite la chronologie relative de l'armement hallstattien de bronze. On retiendra aussi de cette chronologie des indices pour esquisser l'évolution des épées de fer. Les conclusions attendues concourront à préciser la chronologie relative et absolue du Ha C.

2.3.1. Les contributions passées

Depuis les travaux d'Otto Tischler en 1881 (Déchelette, 1927 [1913], p. 108), il est d'usage de considérer que les épées hallstattiennes apparaissent avec le début de l'âge du Fer et qu'elles définissent la première étape de cette période, autrement dit le Hallstatt C de Reinecke. À partir des nécropoles bavaroises de Mindelheim et Grobstein, Georg Kossack (1959) tente par la suite d'isoler deux subdivisions au sein de cette étape : le Ha C1, ou phase de Mindelheim, et le Ha C2, ou phase de Bubesheim. La nature chronologique des deux phases a été depuis lors contestée puisque les ensembles mobilisés ne se répartissent pas dans la nécropole de Mindelheim en fonction de ce que l'on pourrait attendre d'une stratigraphie horizontale. Il semble par ailleurs qu'une partie des objets sélectionnés pour illustrer le Ha C2 puisse être rattachée à un faciès régional du début du Ha D (Torbrügge, 1979, p. 191-214; Hoppe, 1986, p. 86-88). Mais surtout, le phasage du Ha C repose en Bavière sur un mobilier

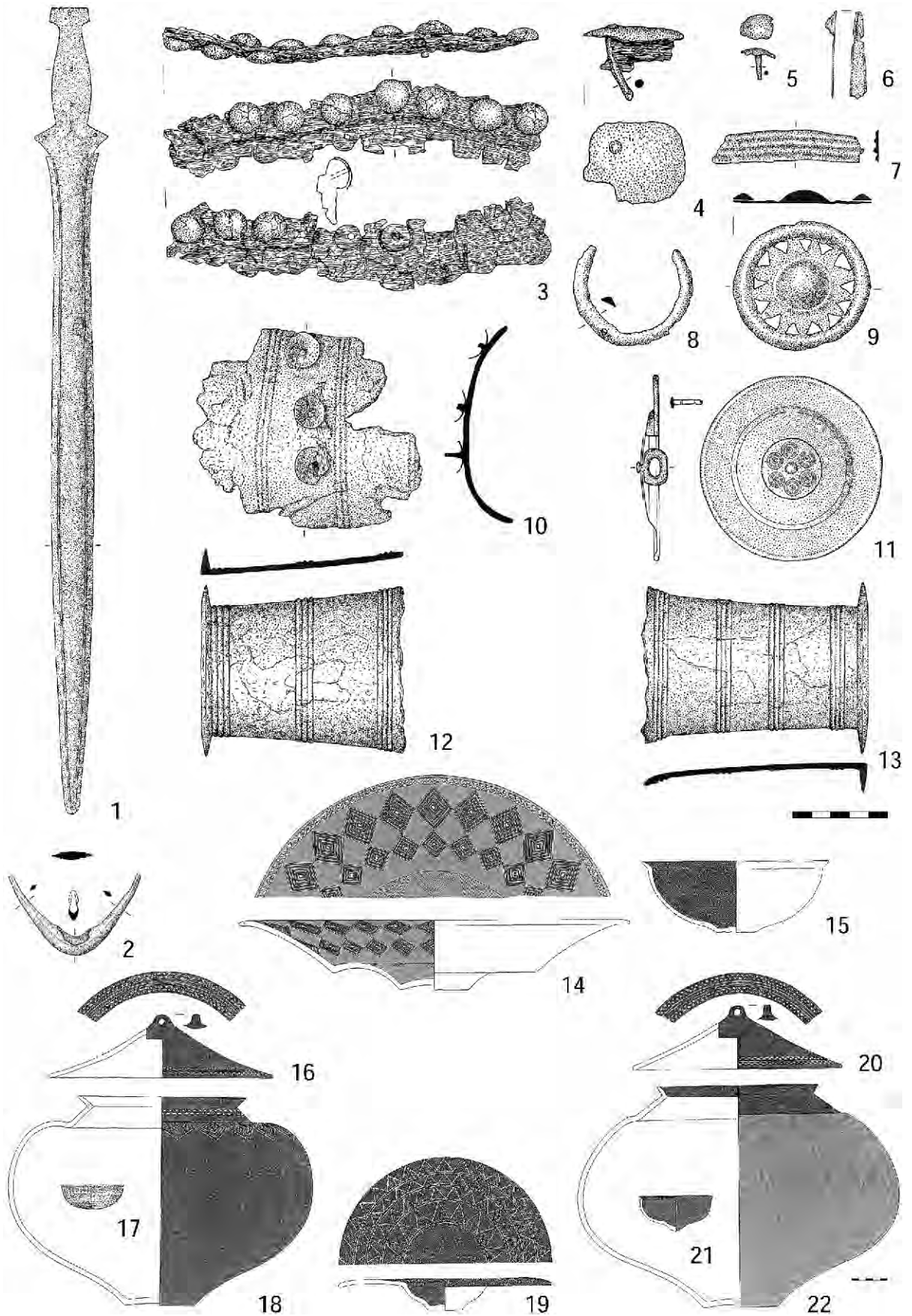


Fig. 55 – Sélection de mobilier de la sépulture à char du tertre 8 de Wehringen (Bavière, Lkr. Augsburg) "Hexenbergle" (d'ap. Hennig, 1995).

céramique abondant dont on ne trouve pas l'équivalent en contexte funéraire à l'ouest du Rhin, ce qui ne permet pas de vérifier sa pertinence en France.

Christopher Pare a proposé récemment une profonde révision de la chronologie du début de l'âge du Fer (Pare, 1991a; 1996; 1998). Partant de l'étude de la tombe à char de Wehringen (fig. 55), il a su mettre en évidence qu'une petite série de sépultures accompagnées d'épées de Gündlingen en bronze, comprenait des objets de typologie ou de tradition Bronze final (Pare, 1991a). Les mobiliers funéraires en question se différencient pour la plupart des assemblages types du Ha C1, notamment de ceux des tombes à char qui étaient censées représenter depuis Kossack le début du premier âge du Fer. Le tableau d'association synthétique de Chr. Pare, croisant bouterolles et épées (fig. 37), confirme que parmi ces dernières, le type Gündlingen précède largement le type Mindelheim : quatre générations de bouterolles – exemplaires naviformes et de types A4, A1 et A2 selon la terminologie définie essentiellement à partir de la typologie des bouterolles de G. Kossack – se succèdent avec les épées Gündlingen sans que l'association avec des armes Mindelheim soit attestée. L'auteur montre avec de solides arguments que la première génération de bouterolles naviformes dérive des productions atlantiques de la fin de l'âge du Bronze, ce qui lui permet de confirmer l'orientation chronologique de son tableau. Partant de ces constatations, il passe en revue le mobilier d'accompagnement¹⁷ des tombes à épée de Gündlingen pour insister sur la parenté avec les productions du Bronze final et en déduire qu'il peut également s'intercaler entre le Ha B2-3 et le Ha C1. Il propose donc d'identifier entre ces deux périodes, c'est-à-dire entre la fin de l'âge du Bronze et l'époque d'apparition des épées Mindelheim, une nouvelle phase dont les principaux fossiles directeurs seraient les épées de bronze et les rares variantes de fer attribuées au type de Gündlingen. À ce matériel succéderaient les faciès du début du Ha C classique (Ha C1), tels qu'ils ont été définis par Kossack, dominés par un armement de fer et les productions assimilées au type de Mindelheim : on reconnaît ici le schéma déjà défendu par Reinecke puis Déchelette où les épées hallstattiennes sont réparties en deux groupes successifs représentés respectivement par : “une épée de bronze (*Hallstatt I, modèle ancien*), une grande épée de fer (*Hallstatt I, modèle récent*)” (Déchelette, 1927 [1913], p. 211). Des problèmes de définition ont amené provisoirement Chr. Pare à qualifier la nouvelle phase du début de l'âge du Fer d’“horizon Gündlingen” (Pare, 1991a, p. 20) puis de “early Ha C” (Pare, 1996, p. 103). Plus récemment, le savant britannique a proposé d'aménager la chronologie allemande avec un découpage tripartite du Ha C. L'horizon Gündlingen est qualifié

de Ha C1a (ou *Friihe Hallstattzeit*), le Ha C1 classique de Kossack devient le Ha C1b (*Ältere Hallstattzeit*), tandis que la définition et la position chronologique du Ha C2 ne changent pas (Pare, 1998, p. 299; 1999, tableau 8, p. 186).

Malgré l'intérêt remarquable que présentent ces travaux et les pistes qu'ils dévoilent, plusieurs éléments prêtent à discussion (Torbrügge, 1994) et invitent à modifier le schéma proposé par l'auteur. Pour une grande part, les hypothèses de Chr. Pare reposent sur des épées dont la typologie n'est ni détaillée, ni explicite. Le type de Gündlingen regroupe en fait toutes les épées hallstattiennes de bronze et de fer n'appartenant pas au groupe de Mindelheim, et n'a aucune pertinence : il englobe, nous l'avons vu, trois principaux types d'épées (Villement, Wehringen, Miers) et un type de transition (Weichering). Le hasard fait que le choix du nom de Gündlingen lui-même est malheureux puisque l'épée éponyme appartient au type Miers qui est l'un des plus tardifs comme on le découvrira plus loin. Ce vocable est donc source de confusions et empêche Chr. Pare de cerner précisément une nouvelle phase, d'où le terme d’“horizon Gündlingen” utilisé au départ.

La typologie des épées de fer, telle qu'elle est présentée, pose également des difficultés. De même qu'il y a plusieurs types d'épées hallstattiennes en bronze, on peut être assuré que les exemplaires en fer ne se limitent pas au type Mindelheim et aux copies du pseudo-type Gündlingen. L'existence de versions en fer du type Miers est attestée avec la sépulture de Schirndorf T.200 en Bavière (Ldk. Regensburg) par exemple (fig. 53 n° 7-8), mais comme nous l'avons vu pour la France centrale, il y a aussi probablement des variantes en fer assez proches des modèles de Villement et Wehringen. Enfin, l'exemplaire de Pierrefitte-sur-Sauldre, mais l'on pourrait formuler la même remarque au sujet des épées de Poiseul-la-Ville-et-La-Perrière (Côte d'Or) par exemple (Chaume, Feugère, 1990), manifeste l'existence de modèles originaux qui sont sans doute les précurseurs mais également les contemporains des épées du type de Mindelheim. Il n'y a pas lieu de supposer une grande rareté des épées de fer avant l'apparition des productions Mindelheim.

Le modèle de Mindelheim, qu'il soit de bronze ou de fer, est aussi problématique car il peut difficilement être tenu pour représentatif d'une phase ancienne du Ha C. D'une part, il demeure presque inconnu en France et dans les îles Britanniques, et d'ailleurs les exemplaires plus ou moins entiers connus qui s'assimilent vraiment au type canonique, tels Saint-Georges (Cantal) “Mons”, Marainville-sur-Madon (Vosges) “Sous le Chemin de Naviot”, Chaffois (Jura) “La Censure” (Olivier, 1988, fig. 3; Bichet, Millotte, 1992, fig. 59 n° 2) et Llyn-Fawr en Pays de Galles (Fox, Hyde, 1939), doivent être des importations d'Europe centrale. D'autre part, le tableau d'association de Chr. Pare indique clairement qu'il apparaît à l'extrême fin du cycle de développement des bouterolles. En d'autres termes, si l'on considère que l'horizon Gündlingen correspond à l'intervalle entre le Bronze

17. Canons et montants de mors de chevaux, phalères, rasoirs, haches, pointes de lance, céramiques. Quelques dépôts nordiques de la période V de Montelius où figurent des épées de Gündlingen sont également mis à contribution pour la datation. Chr. Pare (1996, 1999) est revenu sur la question de la céramique à la suite de critiques formulées par Walter Torbrügge. Il souligne l'existence d'un horizon ancien de productions du Ha C.

Références	Sépultures	Bouterolle A2	Hoime Pierrepont	Bouterolle B1	Villement	Bouterolle C1	Bouterolle B2	Wehringen	Bouterolle C2	Weichering	Bouterolle D2	Miers	Bouterolle D1	Bouterolle E2	Bouterolle E3	Bouterolle F1	Bouterolle F2	Bouterolle F3	Mindelheim	Longueur épée si intacte
Schauer, 1971, n°671	Viehofen	X	X																	
Vuailat, 1977	Chavéria T.IV		X	X																62
	Villement T.6 S.1			X	X															66
Cowen, 1967, n°152	Siems 1				X	X														68,2
Mariën, 1975	Harchies S.3				X	XX														
Cowen, 1967, n°B16	Coplow Farm					X	X													
Warmenbol, 1988	Rekem S.72				XX	X	X	X												
Warmenbol, 1993	Gedinne T.16			?			?	X												
	Villement T.4 S.1					X	X													
Schauer, 1971, n°649	Prüllsbirkig					X	X													67,9
Novák, 1975, n°187	Klentnice					X	X													67,9
Hennig, 1995	Wehringen					X	X													70,5
Vuailat, 1977	Chavéria T.XVI					X	X													75
Schauer, 1971, n°638	Mettendorf					X	X													
	Bourges Asnières							X	X											71
Colquhoun, Burgess, 1988, n°713	Ebberston							X	X											70,5
Schauer, 1971, n°627	Pruppach							X	X											70,4
Hugues, 1994	Schirndorf T.202								X	X										
Schauer, 1971, n°25	Weichering									X	X									72,5
Novák, 1975, n°185	Chudonice							X		X										71,7
Novák, 1975, n°183	Predmerice							X		X										72
Novák, 1975, n°184	Velešice							X		X										73
Novák, 1975, n°193	Litomerice									X	X									
Schauer, 1971, n°631	Steinkirchen									X	X									
Bichet, Millotte, 1992	Dompiere-les-Tilleuls									X	X									75
Millotte, 1963	Barésia									X	X									
Gerdsen, 1986	Ste-Cécile-les-Vignes									X	X									
Mortillet, 1881	Miers										X	X								
Schauer, 1971, n°641	Trommetsheim									X		X								
Schauer, 1971, n°632	Tannheim									X	X									
Charmasson, 1981	St-Paul-les-Fonts									X	X									74,3
Gasco, 1987	Cazevieille I1									X	X									76
Chaume, 1987	Longvic-les-Dijon									X	X									74
Schauer, 1971, n°645	Frankfurt Stadwald									X	X									
Sprockhoff, 1931	Grzsevice S.17									X	X									
Novák, 1975, n°191	Platenice									X	X									65,6
Schauer, 1971, n°634	Büchenbach									X	X									76,4
Vignard, 1961	La Laupie									X	X									78
Gerdsen, 1986	Jonquières									X	X									
Hoppe, 1986	Alesheim									X	X									
Nicolas, 1976	Chavignières-en-Avançon									X		X								
Gerdsen, 1986	Esclanèdes									X		X								
Schauer, 1971, n°629	Schwetzingen									X	X									
Schauer, 1971, n°624	Gündlingen									X		X								
Sprockhoff, 1931	Siems 2									X		X								75
Schauer, 1971, n°633	Dottingen									X		X								
Schauer, 1971, n°643	Unterstall									X		X								
Schauer, 1971, n°655	Dottingen									X		X								74
Clottes, 1969	Montvalent									X			X							
Schauer, 1971, n°625	Hallstatt S.299									X			X							72,8
Schauer, 1971, n°647	Naabsiegen									X							X			
Chaume, 1987	Semoutiers									X							X			
Schauer, 1971, n°622	Bobingen									X							X			
Novák, 1975, n°194	Dolany									X							X			72,9
Schauer, 1971, n°646	Legenfeld									X							X			76,6
Jockenhövel, 1980	Sundhoffen									X								X		74
Vuailat, 1977	Chavéria T.II									X								X		78
Novák, 1975, n°181	Planany									X								X		77
Schauer, 1971, n°639	Muschenheim									X							X			
Fischer, 1979	Frankfurt Stadtwald S.12																X	X		
Schauer, 1971, n°618	Bubesheim																X	X		78,3
Schauer, 1971, n°619	Freihaus																X	X		
Schauer, 1971, n°603	Gosen																X	X		

Tabl. 12 – Sériation de l'armement du Ha C à partir des associations épées-bouterolles. Les longueurs sont exprimées en cm.

final et la phase d'apparition des épées Mindelheim, il faut logiquement lui attribuer la majeure partie des sépultures de guerrier du Ha C d'Europe !

En définitive, le "early Ha C" de Chr. Pare est déterminé en fonction du Ha B2-3 et surtout du Ha C1 de Kossack dont on peut mettre en cause la définition et la légitimité. Pour ne prendre qu'un exemple, les bouterolles qui accompagnent les épées de type Mindelheim ou que l'on retrouve dans les sépultures caractéristiques du Ha C1 de Kossack, à Oberwiesacker (Oberpfalz) S.6 et Lengelfeld (Oberpfalz) S.1, sont effectivement du type le plus évolué (type F), à extrémité lunulée et à ailettes en fleur de lys (Kossack, 1959, fig. 25 n° 26, fig. 26 n° 9). Le fait que le "early Ha C" ne soit pratiquement pas défini en fonction d'un faciès d'armement clairement identifiable constitue sa faiblesse principale.

2.3.2. Chronologie relative de l'armement de bronze

Nous l'avons évoqué, dès le début du XX^e s., les bases d'une chronologie relative implicite des bouterolles et épées étaient jetées à partir de l'examen des formes et des longueurs. Pour vérifier ces propositions et la pertinence de notre typologie qui s'en inspire, nous avons regroupé dans une matrice combinatoire (tabl. 12) les associations entre les différents types d'épées et de bouterolles de bronze que nous avons pu relever à partir de dépouillements variés : pour l'Allemagne du Sud, l'Autriche, la Suisse, la Bohême-Moravie, les îles Britanniques, la Hongrie, nous avons consulté quelques-uns des volumes des *Prähistorische Bronze Funde* (Schauer, 1971 ; Novák, 1975 ; Burgess, Colquhoun, 1988 ; Kemenczei, 1991). Tous

les ensembles clos relèvent de contextes funéraires, à l'exception sans doute du gisement d'Ebberston (Yorks) dont la nature est incertaine (Cowen, 1967, p. 144). Nous regroupons en haut et à gauche de la matrice les éléments qui, typologiquement, se rapprochent le plus des productions de la fin de l'âge du Bronze afin d'orienter le fil de la sériation. Ce tableau est sans doute incomplet, notamment pour la France, puisque les données précises sur les sépultures à épée sont extrêmement dispersées. De plus, nous ne pouvions utiliser les répertoires de Cowen et Gerdson car ceux-ci s'appuient sur des types qui ne trouvent pas d'équivalents exacts dans notre système de classification. Ces lacunes sont pourtant à minimiser puisque nous avons concentré notre attention sur les épées et les bouterolles les plus archaïques (épées de type Holme Pierrepont, Villement et Wehringen ; bouterolles naviformes, en V et à appendice arrondi à pointes relevées). C'est-à-dire que nous supposons avoir réuni l'essentiel de la documentation concernant les contextes de dépôt des pièces qui figurent dans la moitié supérieure de la matrice.

Bien que diffus, deux blocs principaux apparaissent (tabl. 13) et chacun d'entre eux correspond à un horizon chronologique distinct, comme nous le verrons lorsque nous aborderons en détail le problème de la diffusion de l'armement hallstattien. Les sépultures du Jura sont exemplaires de ce point de vue : elles apparaissent à tous les stades évolutifs de la matrice et confirment qu'on ne saurait interpréter les groupes en termes géographiques.

Le premier bloc est le plus difficile à appréhender car il correspond à une succession rapide de quatre générations de bouterolles et de trois types d'épées : Holme Pierrepont, Villement et Wehringen. Les épées

	Bouterolle A2 Holme Pierrepont	Bouterolle B1 Villement	Bouterolle C1	Bouterolle C2	Bouterolle B2 Wehringen	Bouterolle C2 Weichering	Bouterolle D2 Miers	Bouterolle D1 Bouterolle E2	Bouterolle E3	Bouterolle F1	Bouterolle F2	Bouterolle F3	Mindelheim
Bouterolle A2	X												
Holme Pierrepont	X	X											
Bouterolle B1	X	X			?								
Villement		X	X	X	X	X							
Bouterolle C1		X	X	X	X	X							
Bouterolle B2		X	X		?								
Wehringen		?	X	X	X	?	X	X		X			
Bouterolle C2					X	X							
Weichering						X	X						
Bouterolle D2					X	X	X						
Miers							X	X	X	X	X	X	
Bouterolle D1					X		X						
Bouterolle E2							X						
Bouterolle E3							X						
Bouterolle F1							X						
Bouterolle F2							X						
Bouterolle F3							X						X
Mindelheim											X		

Tabl. 13 – Matrice de cooccurrence des types de l'armement du Ha C.

de type Holme Pierrepont font la jonction avec les dernières productions atlantiques du Bronze final. Le type Villement paraît être lié par l'intermédiaire des bouterolles aussi bien aux épées Holme Pierrepont qu'aux épées Wehringen et joue également un rôle de transition. La découverte même de Holme Pierrepont en Angleterre confirme peut-être les associations du tableau : nous savons effectivement qu'au cours de travaux d'avancement d'une sablière, l'épée éponyme a été mise au jour à peu de distance d'une autre arme, de type Villement cette fois-ci (Cowen, 1967, p. 444). Les épées de type Wehringen correspondent au dernier stade évolutif de l'armement hallstattien archaïque, mais aussi à son épanouissement. Les sépultures avec ce type d'arme sont nombreuses, et les ensembles clos montrent que pas moins de quatre générations de bouterolles se succèdent en association avec celui-ci. Les exemplaires les plus récents d'épées, qui sont d'ailleurs les plus allongés, fonctionnent déjà avec les variantes les plus anciennes des bouterolles à appendice arrondi. Ces dernières, à pointes fléchies ou en chapeau d'arlequin sont en fait des exemplaires peu répandus qui font la transition avec les épées hallstattiennes récentes.

Malgré les indices d'horizons successifs au sein du premier groupe de la sériation, il n'est pas possible pour autant d'opérer des découpages chronologiques plus fins, dans la mesure où les recouvrements sont importants. En Belgique, plusieurs sépultures – Harchies T.3, Gedinne "Chevaudos" tombelle A et Rekem T.72 – livrent des associations complexes, jouent un rôle pivot dans la sériation, mais rendent conjecturales l'identification de sous-phases.

Le type Weichering articule les deux blocs de la matrice. Cette position garantit qu'il s'agit d'une production de transition, ce que dévoilaient déjà ses caractéristiques typologiques. Le deuxième ensemble de la matrice est plus homogène car une seule catégorie d'épée – type Miers – assure la liaison avec toutes les variantes de bouterolles récentes, à l'exception des bouterolles de type G qui n'apparaissent pas dans le tableau puisqu'elles ne s'associent qu'à des épées en fer de type Mindelheim (sépultures 263 et 910 de la nécropole de Hallstatt : Kromer, 1959, pl. 40 n° 12 et pl. 182 n° 4). Faisant l'hypothèse que l'ordre de classement des bouterolles adopté représente une évolution chronologique, nous avons choisi d'agencer les lignes du second bloc en fonction de celui-ci. Cette hypothèse nous semble la plus vraisemblable puisque les différents types de bouterolles évoluées n'offrent pas vraiment de répartition régionale spécifique. Le respect de cet ordre présumé de développement des bouterolles repousse les épées de type Mindelheim à la fin du tableau.

L'affinement de la typologie et sa mise en ordre par sériation aident à esquisser l'évolution générale de l'armement de bronze du Ha C en Europe tempérée. La succession des bouterolles est régie par une complexité croissante des formes avec le développement des extrémités latérales et des appendices. De fonctionnelle, la bouterolle devient de plus en plus ornementale. On notera par ailleurs un renversement

de tendance évolutive entre les exemplaires archaïques et les exemplaires récents : les excroissances sont développées vers le haut pour les premiers, vers le bas pour les seconds.

Pour les épées, la tendance la plus évidente est celle de l'allongement des lames. Du début à la fin du Ha C, la longueur moyenne des épées passe de 61,7 cm à 76,5 cm. En parallèle, les lames s'affinent toujours plus, tandis que sur les languettes, la largeur de la fusée augmente en même temps que l'épaisseur s'amenuise. Toutefois, si la filiation est claire depuis l'épée de type Holme Pierrepont – on serait même tenté de dire depuis les modèles atlantiques pistilliformes du Ha A2-B1 – jusqu'au type Miers (fig. 43), il n'en va pas de même lorsque l'on considère le type Mindelheim. Celui-ci rompt la tendance évolutive par l'adoption d'une lame trapue à pointe triangulaire et d'un pommeau prolongé par une soie de fixation.

2.3.3. Les épées de fer en regard de la chronologie relative des armes de bronze

En l'absence de typologie rigoureuse, il n'est pas encore possible de proposer une chronologie relative des épées de fer. Ne trouvent place dans la grille chronologique détaillée plus haut que les exemplaires accompagnés d'une bouterolle ou dont la forme s'inspire étroitement des épées de bronze. Sur la base de ces deux cas de figure, nous pouvons attribuer en France centrale l'épée de Lunery (1^{er} groupe) à un horizon ancien, les épées de Mauriac, Saint-Georges "Mons" T.5, Bourges "Lazenay" et sans doute Châteauneuf-sur-Cher (4^e groupe) à un horizon évolué du Ha C.

Succession ou contemporanéité ?

Mais la question essentielle est de préciser les liens chronologiques qu'entretiennent les épées de fer avec les épées de bronze. L'enjeu est d'importance pour établir l'évolution de l'armement du Ha C, et, par voie de conséquence, comprendre l'histoire des groupes culturels de cette époque puisque ceux-ci sont généralement appréhendés en fonction des sépultures de guerrier.

On peut ramener les discussions sur le sujet à l'opposition entre deux hypothèses. Ou bien l'on considère qu'aux épées de bronze succèdent les épées de fer, c'est peu ou prou l'hypothèse défendue par Chr. Pare (1991a), ou bien l'on admet que les deux types d'armes sont contemporains, moyennant sans nul doute quelques différences de représentation en faveur de l'un puis de l'autre au fur et à mesure du déroulement du Ha C (Mariën, 1958).

La répartition spatiale des types est le premier point sur lequel on peut s'appuyer pour trancher le débat. En France, les épées de fer se répartissent le plus souvent dans des régions où les exemplaires de bronze sont absents et réciproquement. Cette observation faite par Déchelette a été renouvelée par Martine Willaume au sujet du Berry où les deux types d'armes s'excluent géographiquement (Willaume, 1985a, p. 229),

et plaide en faveur de la thèse de la contemporanéité. Les nouvelles découvertes en France centrale valident et complètent ce schéma comme nous le verrons plus loin. Dans le sud du Massif central, on peut mettre en évidence le même phénomène de juxtaposition de groupes de tombes lorsque l'on distingue les épées de bronze des épées de fer. En Bourgogne, tout comme en Lorraine centrale, le dépôt d'une épée en fer est pratiquement exclusif (Bichet, Millotte, 1992, carte fig. 74). Les quelques armes de bronze de ces régions apparaissent sans exception en périphérie et appartiennent vraisemblablement à des groupes culturels distincts. En Provence et dans la basse vallée du Rhône, c'est au contraire l'épée de bronze qui prend place dans le dépôt sépulcral. À l'ouest du Rhin, la Franche-Comté et l'Alsace où tous les types d'armes sont représentés font figure d'exceptions. Faut-il mettre ce phénomène au compte d'une ouverture plus importante de ces régions en direction de l'Allemagne du Sud où l'on observe la même situation ?

Des aspects typologiques vont également dans le sens d'une ancienneté relative de l'armement de fer. On retiendra en préliminaire que les épées de fer se répartissent en modèles courts, moyens et longs, comme les armes de bronze. Les exemplaires les plus longs sont associés aux bouterolles les plus évoluées, à appendice allongé ou lunulé, de types E, F et G. Ces premiers éléments laissent présumer un développement typologique partiellement comparable à celui des armes de bronze.

En outre, des répliques en fer d'armes hallstattiennes en bronze apparaissent sans doute précocement. Le classement des épées en fer de France centrale nous a conduit par exemple à établir des liens avec les modèles en bronze les plus anciens. Ainsi avons-nous rapproché respectivement les épées de Lunery "Chanteloup" et Vornay "La Barrière Blanche" des types Villement et Wehringen. On trouvera hors de notre domaine d'étude des éléments de confirmation. À Court-Saint-Étienne en Belgique, deux épées courtes en fer (fig. 51 n° 1-2) trouvent leurs meilleurs parallèles dans la catégorie Holme Pierrepont. Deux épées à lame de fer, découvertes à Battel en Belgique et à Vescles dans le Jura, comportent des languettes de bronze qui dérivent du type Holme Pierrepont pour la première (Warmenbol, 1987, p. 60, fig. 30) et peut-être du type Villement pour la seconde (fig. 51 n° 3). Le dépôt de Schorlenberger Forsthaus, près d'Alsenborn (Kr. Kaiserslautern) en Rhénanie-Palatinat, associe une épée de fer à une épée de bronze de type archaïque, Villement ou Wehringen (Kolling, 1968, pl. 54 n° 1, 16, 21 ; on constate d'ailleurs la présence dans le dépôt de gouges à douille en bronze comparables aux modèles du Ha B2-3).

Quelques épées de fer sont donc contemporaines des épées hallstattiennes de bronze archaïques, ce qui nous amène à exclure l'hypothèse de la stricte succession armes de bronze – armes de fer. Ce n'est pas étonnant dans la mesure où plusieurs épées en fer ou à lame de fer sont connues au nord des Alpes dès la fin de l'âge du Bronze (Müller-Karpe, 1961, p. 83 ; Von Merhart, 1969, p. 335 ; Kimmig, 1981, p. 101).

On évoquera pour la France celles du Gué de Velluire en Vendée et du tumulus III de Chavéria dans le Jura, dont les poignées restent de bronze (Mortillet, 1913 ; Vuailat, 1977, fig. 11 n° 1). L'épée en fer de Vescles, avec sa languette en bronze coulé du type Villement, prolonge ces schémas de construction au début du Ha C. Cela étant, les armes de fer archaïques du Ha C demeurent peu nombreuses. On peut l'expliquer par des difficultés d'identification, mais sans doute aussi par le faible volume d'une production issue d'une industrie encore balbutiante.

Symétriquement, nous avons vu que les épées en bronze les plus évoluées apparaissent en association avec les bouterolles tardives que l'on trouve également avec des épées de fer. Les exemplaires de fer de notre 4^e groupe montrent également cette contemporanéité puisqu'il s'agit sans doute de variantes du type Miers. Les modèles en bronze de type Miers et Mindelheim ont donc bien été fabriqués concurremment à leurs équivalents de fer les plus récents.

Puisqu'il n'y a pas lieu de croire que les épées hallstattiennes en fer soient systématiquement plus tardives, on reconnaîtra que, dans cette optique, les associations bouterolles-épées de fer, de même que la présence presque exclusive d'armes en fer dans les tombes à char du Ha C, posent des difficultés d'interprétation. Le tableau de Chr. Pare (fig. 37) souligne en effet l'absence de liens entre les épées de fer et les bouterolles les plus archaïques. En raisonnant par l'absence, il pourrait laisser croire à l'inexistence d'armes en fer au début du Ha C. En réalité, il signifie que durant cet horizon, les épées en fer sont relativement rares et surtout qu'elles ne sont pas accompagnées de bouterolles. L'absence de ces dernières semble devoir s'expliquer de deux manières. En premier lieu, des exemples montrent qu'il n'est pas exceptionnel que tout comme le baudrier systématiquement exclu des tombes du Ha C, le fourreau ne fasse pas l'objet d'un dépôt dans les sépultures à épée de fer (tabl. 11). Il est fréquent en revanche que l'arme dégainée soit emballée dans du tissu. Mais surtout, les quelques étuis d'épées en fer retrouvés sous forme de vestiges de cuir et de feuilles de bois, ne se terminent pas par des bouterolles. Au moins deux exemples sont attestés en France centrale à Pierrefitte-sur-Sauldre "Les Tombelles" et à Saint-Georges "Mons" T.1 S.1, mais on peut en recenser d'autres en France orientale, en Côte-d'Or en particulier (Gerdsen, 1986, tableau 4). Ces fourreaux ne comportaient peut-être pas d'extrémité en métal, ou bien les bouterolles étaient démontées et prélevées avant la déposition des armes. Le dépôt de la bouterolle a pu faire l'objet d'un interdit ou de pratiques spécifiques au moins au début du Ha C¹⁸.

18. Quelles que soient les périodes de la Protohistoire, la sélection des pièces liées à l'armement est une règle courante dans les sépultures de guerrier d'Europe occidentale. Dans bien des cas même, la fonction guerrière n'est révélée que par quelques pièces d'apparence plus ou moins anodine, fragment de lame d'épée, bouterolle ou pièce de suspension du baudrier. Au Ha C, l'incinération de guerrier de Demmelsdorf (Lkr. Bamberg, Haute-Franconie) accompagnée uniquement d'une bouterolle, et peut-être aussi les deux tombes avec bouterolle de Neuhaus (Gde. Thann, Kr. Beilngries) en Bavière (Abels, 1985 ; Schauer, 1971, p. 220 n° 21 et 22) illustrent une sélection qui rappelle les pratiques de

Vers la fin de la période, la pratique n'aurait été partiellement levée que dans quelques régions, comme le sud de la France (Gerdson, 1986, tableaux 1 et 2). Dans l'Aveyron et l'Hérault, les inhumations de guerrier du tumulus des Fournélades au Viala-du-Pas-de-Jaux et du tertre I-1 de Cazevieille (Gruat, 1994b, fig. 8 n° 3; Audibert, 1963, F7), illustrent des cas intermédiaires où la bouterolle accompagne l'épée, mais après avoir été tordue ou simplement désolidarisée de l'étui. Le bris ancien de l'une des ailettes de la bouterolle de la tombe de Mauriac dans le Cantal pourrait relever d'une telle coutume (pl. 13 n° 7). Rappelons qu'en Belgique, ces pratiques ont cours dès le début du Ha C (cf. incinérations de Harchies et Rekem : Mariën, 1975; Warmenbol, 1995).

L'absence des épées de bronze parmi le mobilier des tombes de guerrier accompagnées d'un char à quatre roues en Europe centrale, à l'exception de la sépulture à char de Wehringen (Lkr. Augsburg) "Hexenbergle" qui est un cas à part puisqu'il s'agit de la plus ancienne connue (Hennig, 1995), ne peut être tenue non plus pour un indice de la disparition des épées de bronze au profit de modèles en fer au cours du Ha C. Elle révèle plutôt une différenciation d'ordre social et symbolique : la couche la plus élevée des élites d'Europe centrale, celle qui se faisait enterrer avec un char, préférerait afficher son statut à l'aide des épées de fer les plus longues, plutôt que par des modèles de bronze plus courts. Ces grandes armes de fer, de type Mindelheim, outre qu'elles figurent parmi le mobilier des tombes à char, sont aussi les seules à arborer des poignées ornées de matières précieuses ou semi-précieuses tels que l'ambre, l'ivoire et l'or.

Tendances évolutives de la production des épées en fer

Malgré les problèmes que pose l'étude des épées hallstattiennes de fer, il est possible d'esquisser l'évolution de celles-ci par référence à la chronologie relative des épées de bronze.

Au début du Ha C apparaissent, peut-être ponctuellement encore, les premières épées hallstattiennes de fer dont la longueur ne dépasse sans doute guère les dimensions des équivalents de bronze. L'absence de bouterolle semble caractéristique d'une phase ancienne. Assez rapidement, la maîtrise accrue de la métallurgie du fer permet de produire des variantes allongées des modèles de bronze et sans doute aussi des modèles originaux, précurseurs des armes plus tardives.

Le développement des épées de fer peut être suivi plus facilement au cours d'une deuxième étape dès les premières associations avec des bouterolles. Les assemblages les plus précoces s'observent avec les extrémités de fourreau de type E, c'est-à-dire avec appendice allongé (sépulture du tumulus 200 de Schirndorf (Lkr. Regensburg) qui associe une bouterolle de

type E2 à une épée de fer inspirée du type Miers : Hugues, 1994, fig. 14). Avec la dernière génération de bouterolles (type F et probablement G aussi) sont découvertes, en règle générale, des armes très longues qui se rapportent à des variantes du type Mindelheim. Pour autant, il n'est pas question d'en conclure que ces dernières se substituent aux modèles dérivés du type Miers. Le sud de la France par exemple ne fournit que des modèles en fer à lame grêle, plus ou moins dérivés du type Miers. Au moins une sépulture en Allemagne centrale, à Ellingen (Ldkr. Weißenburg-Gunzenhausen), comprend une bouterolle en fleur de lys du type le plus évolué (F3) et une épée dont le pommeau ne peut en aucun cas correspondre à une arme de la classe Mindelheim (Hoppe, 1986, pl. 124 n° 22 et 23).

2.3.4. Propositions pour un aménagement de la typo-chronologie du Ha C

L'évolution de l'armement hallstattien, la prise en compte des travaux de Christopher Pare après quelques modifications, demandent une révision de la typo-chronologie de l'étape initiale du premier âge du Fer. En nous appuyant sur le classement et la sériation de l'armement de bronze hallstattien, nous avons pu identifier deux horizons successifs au sein du Ha C. Sur cette base, nous proposons de subdiviser la période en un Ha C ancien et un Ha C récent. Nous nous attacherons plus longuement à définir la première de ces périodes, car il s'agit de la moins bien connue.

Le Ha C ancien

Deux horizons semblent se dégager de cette phase. Le premier, défini par les bouterolles naviformes et les premières bouterolles en croissant (variantes A2 et B1), les épées de type Holme Pierrepoint et Villement, fait l'articulation avec la fin de l'âge du Bronze. En terme d'évolution, les types Holme Pierrepoint et Villement forment en effet le chaînon intermédiaire entre les dernières épées pistilliformes atlantiques de type Thames et les armes hallstattiennes telles qu'on avait l'habitude de les identifier. Des contextes de découvertes documentés sont d'ailleurs attribuables à la transition Ha B2-3 – Ha C : une bouterolle naviforme de la variante A2 provient de la station de Grésine à Brison-Saint-Innocent sur le lac du Bourget (Hein, 1989, fig. 2 n° 34), c'est-à-dire l'un des palafittes les plus récents de la fin de l'âge du Bronze ; les céramiques qui accompagnent la tombe à épée de type Holme Pierrepoint (T.IV) de Chavéria présentent d'étroites affinités avec les vases de la tombe IX datée du Ha B2-3 par un riche mobilier métallique (Vuaillet, 1977, fig. 18 et 34 ; ici fig. 68-69). L'épée du dépôt de Långsjön en Suède, donne également un repère. Il s'agit d'une copie nordique du type Holme Pierrepoint (Sprockhoff, 1931, p. 110 pl. 22 n° 9) découverte dans un dépôt en compagnie de deux épées à soie, dont l'une comporte une poignée à antennes, et d'une pointe de lance caractéristiques de la période

la *pars pro toto* bien connues à l'âge du Bronze. Comme nous le verrons plus loin, des pratiques analogues ont cours également au début du deuxième âge du Fer.

V de Montelius. En contrepartie, on constate qu'aucun dépôt du Ha B2-3 ne recèle des armes ou des bouterolles de cet horizon¹⁹. De même, le développement de la nécropole de Chavéria, tel qu'on peut le restituer (fig. 67), suppose que la tombe à épée de type Holme Pierrepont (T.IV) est postérieure aux deux sépultures de guerrier du Ha B2-3 (T.IX et T.III), fondatrices de la nécropole, et antérieure à la sépulture à épée de type Wehringen (T.XVI).

Les épées de type Villement ne proviennent malheureusement pas de contextes très fournis. Nous remarquons qu'à Saint-Aoustrille, l'épée du tertre 6 est accompagnée d'une bouterolle en croissant plus évoluée que celle de Grésine par exemple, mais sans doute proche de celle qui figure dans la sépulture de Chavéria T.IV. En Suède, l'exemplaire de Våg porte un décor incisé de lignes ondulées caractéristique de la période V du Bronze nordique (Cowen, 1967, pl. LXV n° 1; fig. 45 n° 10).

L'horizon qui succède, caractérisé par les bouterolles en V et les épées de type Wehringen, est mieux documenté que le précédent. Si les ensembles funéraires du Berry ne permettent pas d'aller plus loin dans la caractérisation typologique de la période, le niveau de rejets domestiques du Brot à Issoire (Puy-de-Dôme) associe quelques tessons à un fragment de bouterolle en V (pl. 120 n° 1). Ces éléments céramiques, encore fortement empreints des traditions de la fin de l'âge du Bronze (lèvres biseautées, décors au peigne à trois dents), comportent déjà avec un bord décoré d'incisions, une particularité répandue au premier âge du Fer.

Outre une épée de type Wehringen, la sépulture XVI de Chavéria contient, comme l'a montré Chr. Pare, des phalères et une paire de mors proches encore des productions du Bronze final mais aussi deux céramiques (fig. 68). On l'a vu (§ 1.1.1.), ces vases se différencient nettement déjà des productions du Bronze final et sont caractéristiques du Ha C (fig. 10 n° 3 et 4).

En Suède, le dépôt de Smiss mis au jour dans l'île de Gotland associe une épée de type Wehringen à des pièces appartenant encore à la période V de Montelius : fibule coulée à double plaque nervurée et petits torques torsadés à extrémités enroulées (Nylén, 1981, fig. 3). Il confirme la longévité de la période V du Bronze nordique qui n'est donc pas synchrone vis-à-vis du Ha B2-3 ou de l'horizon des épées en langue de carpe.

D'autres ensembles sont attribuables au Ha C ancien, mais sans que l'on puisse préciser s'ils datent plutôt du début ou de la fin de cette période. Les sépultures rapportées par Chr. Pare à son horizon de Gündlingen sont datables pour la plupart du Ha C ancien car elles présentent, soit un armement vraiment archaïque, soit des objets métalliques encore dans la tradition du Ha B2-3. Toutefois, on retranchera de

cette liste toutes les sépultures accompagnées d'une épée hallstattienne plus récente, c'est-à-dire de type Weichering ou Miers (Lengenfeld S.1; Muschenheim; Schirndorf S.200; Platěnice; Litoměřice; Gorzsewice T.33). Dans le mobilier, des objets aussi divers que le char de type Bad-Homburg de la tombe de Wehringen (Hennig, 1995, fig. 8 à 11), les canons de mors en bronze des types A, B et C de Pare (1991a, p. 10 fig. 9) ainsi que les rasoirs à tranchant trapézoïdal ou à double tranchant à manche ajouré (types Feldkirch/Bernissart, Flörsheim, Unterstall/Poiseul – seulement les exemplaires trapézoïdaux –, Minot et Havré : Jockenhövel, 1980, pl. 34, 35, 25, 26), disposent tous des caractéristiques archaisantes qui permettent d'enrichir le corpus des types propres au Ha C ancien. À partir de l'exemple de la sépulture de Lunery dans le Cher, nous pensons aussi qu'il convient d'attribuer à la même époque les ensembles funéraires à épée de fer courte avec lame trapue.

Le Ha C récent

La phase qui succède au Ha C ancien est plus facile à caractériser car les sépultures sont en règle générale mieux pourvues en mobilier, et surtout, elles sont beaucoup plus nombreuses qu'auparavant.

L'armement du Ha C récent est associé aux bouterolles évoluées, depuis les exemplaires à appendice arrondi (type D) jusqu'aux modèles à appendice lunulé (type F). Il est vraisemblable que ces trois générations de bouterolles déterminent autant d'horizons chronologiques. Les épées de bronze répondent à trois types partiellement successifs. Le type Weichering assure la transition avec le Ha C ancien puisqu'il présente aussi bien des caractéristiques propres au type Wehringen qu'au type Miers. Les productions classiques du Ha C récent sont les types Miers et Mindelheim, ce dernier n'étant attesté pour le moment qu'à la fin de la période avec les bouterolles de la dernière génération. À l'inverse de la période précédente, la variabilité régionale paraît s'accroître fortement. Les "types" c et d de Cowen correspondent en fait à autant de variantes du type Miers développés dans les îles Britanniques. Le type Mindelheim se concentre pour sa part à l'est du Rhin, essentiellement en Bavière, en Franconie et à Hallstatt en Autriche. En France centrale et comme dans le reste du pays, le Ha C récent n'est représenté pour l'armement de bronze que par des tombes à épée de type Miers.

Les épées de fer sont certainement plus diversifiées que les armes de bronze. Aux reproductions en fer des types Miers et Mindelheim, s'ajoutent d'autres modèles à longue lame. Le groupe de Magny-Lambert (*grosso modo* notre 6^e groupe), dont les exemplaires semblent rares en dehors de la Bourgogne, et plus précisément hors du Châtillonnais méridional, rend compte d'une importante variabilité régionale.

Le Ha C récent réunit la plupart des types d'objets attribués jusqu'à présent au Ha C1 de Kossack, et qui figurent en association avec les tombes à épée de type Mindelheim (Kossack, 1954). Ceux-ci sont bien identifiés car ils se différencient morphologiquement

19. Dans le dépôt du Petit Villatte, le morceau de languette identifié à tort comme un élément d'épée hallstattienne (Cordier, 1996, fig. 6 n° 8) est en fait un fragment d'épée de type Ewart-Park. Même erreur d'attribution au sujet d'un tronçon de lame d'épée du dépôt de Vénat (Gomez de Soto, 1984a).

des productions de la fin de l'âge du Bronze, mais aussi techniquement, ne serait-ce que parce qu'ils sont souvent fabriqués en fer. En Europe centrale, ils sont déposés en nombre dans les tombes à char hallstattien à quatre roues. Un tel mobilier, où l'on retrouve parfois des pièces originaires d'Italie ou du nord de l'Adriatique, a permis de bien cerner le Ha C récent, mais a occulté en contrepartie les tombes plus anciennes beaucoup moins riches en objets la plupart du temps.

Le mythe des épées de cavalier

En schématisant, on pourrait définir l'horizon ancien du Ha C comme le temps des épées courtes. L'épée hallstattienne apparaît alors sous des formes diverses, comme si elle n'était encore qu'en "gestation". L'horizon récent se caractérise au contraire par des armes longues. Les exemplaires de bronze deviennent plus standardisés que précédemment et les variantes ne relèvent plus que de particularismes régionaux. Pour les armes de fer, quoiqu'il soit encore difficile d'en juger, il semble que la dynamique soit différente au Ha C récent, période au cours de laquelle les variantes, mais aussi les types, se multiplient. Cette divergence entre épées de bronze et épées de fer peut s'expliquer par la montée en puissance des ateliers d'armuriers-forgerons au détriment de la production des armuriers-bronziers.

Le schéma esquissé est conforme à ce que l'on observe généralement lorsque l'on suit de près l'évolution d'un objet dans l'industrie moderne. On observe en effet que lorsqu'un nouvel artefact apparaît, il est d'abord décliné en de nombreux modèles qui correspondent à de petites séries. Plus la production augmente et plus les objets fabriqués tendent à se ressembler du fait de copiages et de l'abandon des variantes "sans succès". Lorsque la production arrive à maturité, les derniers modèles fabriqués sont bien sûr les plus communs. Pour le Ha C, le développement d'un nouveau matériau, le fer en l'occurrence, et de nouvelles techniques – sidérurgie et travail en forge – peuvent expliquer la relance de la diversification des productions constatée avec les épées de fer.

Cette évolution en deux temps, que l'on résumera à une succession, épées courtes, épées longues, ne permet plus de considérer l'armement hallstattien comme celui de guerriers combattant à cheval. Les armes les plus anciennes ne dépassent pas 70 cm et ne sont donc pas plus allongées que les modèles du Bronze final nord-alpin (types Auvernier, Mörigen, Weltenburg, Tachlovice, etc.) ou du domaine atlantique (épées à pointe en langue de carpe). Pour les productions les plus archaïques, on constate même que les dimensions sont nettement inférieures à celles des épées du Ha B2-3 à poignée métallique. Leur aspect trapu en fait des armes de combat rapproché qui devaient être plus résistantes que les productions nord-alpines de la fin du Bronze final dont le point de faiblesse au niveau de l'emmanchement de la poignée est bien connu. Subsiste le problème soulevé par

l'association de pièces de harnachement de chevaux dans quelques sépultures à épée hallstattienne. La plus ancienne tombe du Ha C de ce type, celle du tertre XVI de Chavéria fut considérée comme l'archétype même de la sépulture de cavalier (Vuaillet, 1977, p. 95). Cependant, la présence de deux mors, et non d'un seul, suffit à écarter cette hypothèse (fig. 68) et à considérer que les pièces de harnachement équipaient une paire de chevaux qui étaient attelés à un char et non montés. Il ne s'agit donc pas de sépultures de cavalier, mais de tombes de possesseur d'un char tiré par une paire de chevaux. Ce type de dépôt qui évoque la *pars pro toto* (une paire de mors suffit à évoquer la possession d'un attelage et d'un char à deux ou quatre roues) a été rapproché de découvertes analogues faites en Europe orientale dans des contextes du Ha C et du Ha B2-3 et de là vient le mythe des peuples cavaliers armés de l'épée hallstattienne et déferlant sur l'Europe occidentale (Hatt, 1962). L'hypothèse de l'origine orientale de cette pratique reste cependant difficile à tenir puisqu'une association épée-paire de mors est attestée dès le Ha B2-3 dans le domaine nord-alpin occidental avec le dépôt de Vaudrevanges (Reboul *et al.*, 1975). En outre, ce n'est pas un hasard si les mors du tertre XVI de Chavéria sont clairement affiliés aux productions attestées dans les palafittes du Ha B2-3 (Parzinger, 1992, p. 129).

Il est plus délicat de préciser la fonction des épées du Ha C récent, nettement plus allongées et qui seules pouvaient armer un cavalier. Celles en fer peuvent rarement faire l'objet d'une investigation poussée en raison de la corrosion et de la présence de vestiges organiques qui masquent d'éventuelles traces d'utilisation, tandis que celles de bronze ne sont pas toujours aussi bien conservées qu'on le souhaiterait. Et comme au Ha C ancien, on remarquera que ces armes ne sont associées qu'à des paires de mors de chevaux attelés.

À l'issue d'un examen minutieux des armes de bronze de France centrale, on relève tout de même qu'aucune ne porte les stigmates d'un combat. Mais il faut bien sûr tenir compte du fait que le fil des tranchants, après chaque passe d'armes, devait faire l'objet d'une rectification par martelage et aiguisage. Cela peut expliquer par exemple l'effacement par endroits des filets qui bordent la lame de l'épée éponyme de Villement (pl. 69 n° 3), ou bien encore les irrégularités des profils des épées des types les plus archaïques. En revanche, nous avons remarqué que les exemplaires de Déols, Liniez (Indre) et Polignac (Haute-Loire), tous du Ha C récent, sont à l'état neuf et qu'ils ne furent probablement jamais utilisés pour un combat, malgré une trace de réparation décelable au niveau de la languette pour la première d'entre elles (pl. 66 n° 11, pl. 67 n° 2, pl. 77 n° 1). Les autres épées appartenant au type Miers ne présentent pas non plus de traces d'usure identifiables, mais elles sont incomplètes. Autrement dit, on peut se demander si les épées hallstattiennes les plus longues, celles qui pouvaient équiper un homme monté à cheval, ont été fabriquées seulement pour un usage guerrier. Les

exemplaires en fer posent d'autres problèmes d'étude, nous l'avons vu, mais cela n'empêche pas de nourrir quelques doutes sur la valeur militaire des plus longs d'entre eux, ceux qui dépassent les 90 centimètres. Ce sont des modèles peu maniables, parfois ornés de pommeaux certes magnifiques, mais pour le moins inconfortables. Nous ne prendrons qu'un seul exemple : à Saint-Georges, le pommeau de bronze de l'épée de type Mindelheim de Mons ne pèse pas moins de 600 grammes, soit presque autant que certaines épées de bronze ou de fer !

En résumé, si des armes déposées dans les tombes en Berry ont dû ou ont pu servir à combattre au Ha C, il semble que les exemplaires les plus longs, qui sont aussi les plus tardifs, ne soient pas tous nécessairement représentatifs des techniques militaires en usage à l'époque. Pour ceux-ci, en particulier lorsqu'ils appartiennent au type Mindelheim, on envisagera l'hypothèse d'armes d'apparat dont la fonction serait plutôt d'ordre symbolique dans un contexte où les poignards à antennes font déjà leur apparition ; dans plusieurs tombes, un poignard accompagne d'ailleurs une épée hallstattienne. L'hypothèse de l'épée hallstattienne comme arme de cavalier semble bien appartenir au mythe, du moins pour la majorité des modèles. On le voit, c'est aussi la genèse de l'armement hallstattien qui pose des problèmes d'interprétation, car elle est embarrassée par toute une série de préjugés hérités de la recherche de la fin du XIX^e s. Nous pourrions y revenir une fois la chronologie absolue des deux phases du Ha C établie.

2.3.5. Chronologie absolue

La définition de la chronologie absolue du Ha C butait il y a peu de temps encore sur des incohérences. Nous avons évoqué le hiatus des deux premiers tiers du VIII^e s. av. J.-C. qui ne permettait pas de faire la jonction entre la fin du Ha B2-3 et le début du Ha C classique. On rappellera aussi les problèmes de corrélation avec la chronologie italienne qui paraissait trop "basse" en dépit des repères solides fournis par le matériel d'importation des tombes villanoviennes puis étrusques et l'installation des premières colonies grecques. Pour en fournir un aperçu, on évoquera l'armement nord-italique du VIII^e s. av. J.-C. qui offre des points de convergence avec celui des faciès nord-alpins du Ha B2-3 attribués au plus tard, par la dendrochronologie, à la fin du IX^e s. av. J.-C. (résumés des discussions sur le problème : Verger, Guillaumet, 1988 ; Chaume, Feugère, 1990, p. 53-56). La chronologie relative détaillée de l'armement hallstattien de bronze donne la possibilité de lever la plupart de ces difficultés et de proposer un nouveau système de concordance des principaux systèmes chronologiques d'Europe occidentale.

Les points d'ancrages

La chronologie absolue du Ha C est difficile à préciser. Peu de dendrodates fiables sont disponibles ; le

calibrage des dates radiocarbone, et surtout l'usage des pics de probabilités, ne sont d'aucun recours dans la mesure où le premier âge du Fer est une période pendant laquelle l'activité solaire et le rayonnement cosmique ont fortement varié : les fourchettes de datation demeurent par conséquent très larges. Pour l'essentiel, le calage du Ha C repose sur la dendrochronologie des périodes qui l'encadrent, soit le Ha B2-3 et le Ha D1.

Nous savons aujourd'hui que les dernières occupations palafittiques du Bronze final doivent être attribuées à la seconde moitié du IX^e s. av. J.-C. La dendrodate la plus récente, 814 av. J.-C., est obtenue sur un pieu de la station de Châtillon à Chindrieux sur le lac du Bourget en Savoie. La pièce de bois serait en association avec un niveau d'occupation de la fin du Ha B2-3 (Billaud *et al.*, 1992). À l'autre extrémité du champ chronologique, les bois de la sépulture centrale du tertre du Magdalenenberg (début du Ha D1), fournissent une date d'abattage en 622 av. J.-C. (Parzinger, 1988, p. 123). S. Sievers (1984), à partir du mobilier de la première occupation de la Heuneburg, propose de faire débiter le début du Ha D vers 640-630 av. J.-C. Concrètement, le Ha C d'Europe centrale doit débiter aux environs de 800 et se terminer vers 640-630 av. J.-C., ce qui lui donne une durée d'à peu près un siècle et demi.

La question de la position chronologique de la transition entre le Ha C ancien et le Ha C récent est plus délicate encore. Pour le Ha C ancien, les derniers cernes de croissance des bois de la sépulture de Wehringen sont situés par la dendrochronologie en 778 av. J.-C. avec une fourchette de 5 ans d'incertitude autour de la date pivot (Friedrich, Hennig, 1996, p. 281). Il est bien sûr difficile d'évaluer le temps qui sépare l'abattage des arbres de celui de la construction du char et de la chambre funéraire, mais on peut supposer tout de même un intervalle relativement court. Il est donc possible de situer avec une forte présomption la sépulture de Wehringen dans le courant de la première moitié du VIII^e s. av. J.-C. L'épée de Wehringen étant d'un type déjà évolué, il paraît logique de placer le début du Ha C ancien vers 800 et sa fin après le milieu du VIII^e s. av. J.-C.

Les quelques sépultures à épée du Ha C récent qui disposent d'importations italiennes fournissent également des jalons chronologiques. Quelques pièces étrusques associées aux épées longues, telles les phiales de type Colmar des tombes de Poiseul-la-Villette-Laperrière T.3 et de Francfort Stadtwald T.1 S.12, sont datées de l'Orientalisant ancien, c'est-à-dire du dernier tiers du VIII^e s. ou du début du VII^e s. av. J.-C. (Chaume, Feugère, 1990, p. 56-59 ; Fischer, 1979). Chr. Pare considère également à partir des importations qu'il n'est pas question d'abaisser la datation de ces tombes au-delà des années 720-700 av. J.-C. et propose de situer son Ha C1a dans le VIII^e s. av. J.-C., approximativement entre 800 et 730-720 av. J.-C. (Pare, 1999, p. 286). G. Kossack pour sa part faisait remonter son Ha C1, c'est-à-dire à peu près notre Ha C récent (ou Ha C1b de Pare), aux environs de 750 av. J.-C.

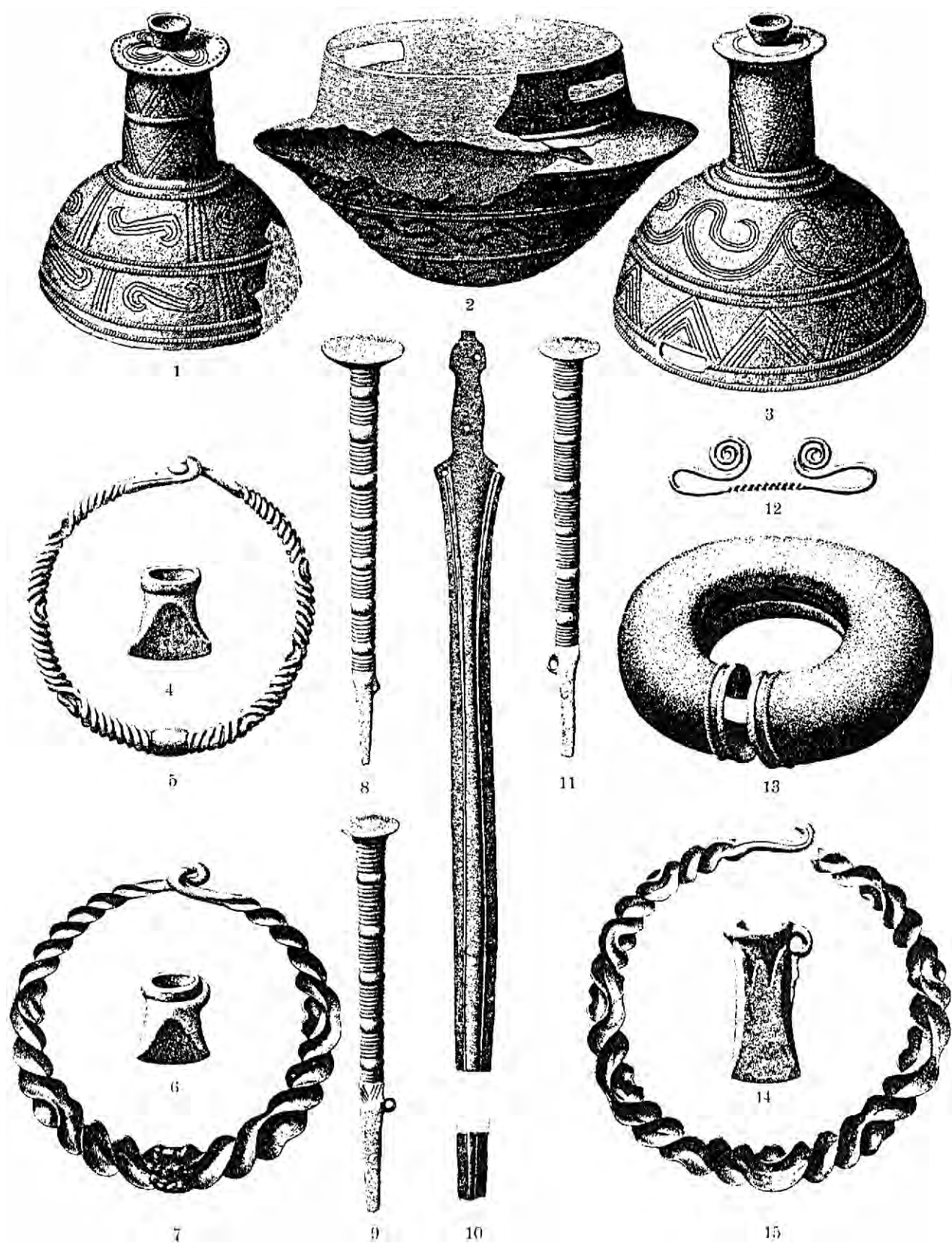


Fig. 56 – Dépôt de Holbaek (Seeland) en Suède daté de la période VI de Montelius (d'ap. Sprockhoff, 1931, pl. 23). Ech. 1/3^e sauf épée : 1/5^e.

	Languedoc occidental (Nickels et al., 1989 ; Janin, Taffanel, 1998)	Italie du nord (Pare, 1998 : Bologne)	Domaine nord-alpin occidental (France centrale)	Domaine nord-alpin central (Pare, 1999)	Domaine nordique (Montelius)
930	Moulin I	Villanovien I / Bologne IA Bologne IB	Ha B2-3	Ha B3	Période V
800	Moulin IIa Moulin IIb	Villanovien II / Bologne IIA Bologne IIB	Ha C ancien	Ha C1a	
730	Moulin III / Gd Bassin I ancien	Orientalisant ancien / Bologne IIIA	Ha C récent	Ha C1b	Période VI
650 av. J.-C.					

Tabl. 14 – Proposition de concordance des principaux systèmes chronologiques utilisés en Europe occidentale pour les périodes de la fin de l'âge du Bronze et du début du premier âge du Fer (fin du X^e-VII^e s. av. J.-C.).

Pour ce qui est de la durée des phases ancienne et récente du Ha C, le déséquilibre documentaire en faveur du Ha C récent signifie sans doute que la première phase est plus courte que la seconde.

Au Ha C ancien, l'armement évolue sans doute rapidement : on recense pour chaque type un nombre réduit d'épées réparties à travers toute l'Europe, ce qui laisse supposer leur faible longévité ; une vingtaine pour le type Holme Pierrepont comme pour le type Villement, une quarantaine pour le type Wehringen. Cette particularité peut être un moyen pour essayer d'approcher en théorie la durée du Ha C ancien. Deux possibilités s'offrent à nous : ou bien l'on considère que le type Holme Pierrepont est contemporain du type Villement, et dans ce cas on distinguera deux horizons d'armement successifs avec le type Wehringen, ou bien l'on suppose que les deux premiers types se succèdent peu ou prou, auquel cas il conviendrait de scinder en trois horizons le Ha C ancien. Si l'on postule d'autre part que chaque horizon correspond à une génération, c'est-à-dire à la tranche de temps qui semble la plus courte pour la "vie" d'un type d'objet, on leur accordera une durée d'environ 25-30 ans. Dans l'hypothèse la plus basse – deux générations de 25 ans –, le Ha C ancien durerait 50 ans, dans l'hypothèse la plus haute – trois générations de 30 ans –, il couvrirait 90 ans. Cela tend à confirmer que la transition entre le Ha C ancien et le Ha C récent se situe dans la seconde moitié du VIII^e s. av. J.-C. Peut-être est-il possible de préciser la durée du Ha C ancien. L'hypothèse haute est probablement à rejeter puisque cela ramènerait toutes les tombes à importation du Ha C récent dans le VII^e s. av. J.-C. Une phase courte, d'environ 50 ans, ne semble pas non plus compatible avec le développement de trois types bien distincts d'épées. Une durée moyenne, de 70 ans environ, est plus vraisemblable. Cela nous amène à formuler l'hypothèse d'un Ha C ancien couvrant la première moitié et le milieu du VIII^e s. av. J.-C. et ne dépassant pas les années 740-720 av. J.-C.

Confrontation avec les systèmes chronologiques en vigueur au nord et au sud du domaine nord-alpin

Le calage en chronologie absolue des deux phases du Ha C nord-alpin permet de proposer un tableau

(tabl. 14) de concordance avec les systèmes chronologiques utilisés en Italie centrale, Languedoc et dans le domaine nordique.

Les concordances proposées ont pour avantage de combler, avec le Ha C ancien, le hiatus du VIII^e s. de la chronologie nord-alpine, et de résoudre ainsi le problème du décalage avec la chronologie italienne qui en découlait. Il n'est plus nécessaire désormais d'essayer de corrélérer la fin du Ha B2-3 d'Europe continentale avec celle de la période villanovienne, le Ha C ancien correspondant *grosso modo* à l'étape du Villanovien II. L'équivalence approximative entre le début de la phase orientalisante et celui des épées hallstattiennes évoluées ou classiques n'a plus lieu d'être remise en question. Quelques-unes de ces armes, essentiellement de type Mindelheim ou du groupe de Magny-Lambert, accompagnent effectivement de la vaisselle métallique étrusque de l'Orientalisant ancien dans des sépultures de Bourgogne, d'Allemagne occidentale et du Bénélux.

De même, le Ha C ancien peut être mis en relation avec la phase II de la nécropole du Moulin à Mailhac dans l'Aude, récemment identifiée par Thierry Janin et qualifiée d'époque de transition entre l'âge du Bronze et le premier âge du Fer (Janin, 1992 ; Taffanel, Janin, 1998, p. 303-315). La phase III du Moulin, qui annonce le faciès Grand Bassin I classique tel qu'il fut défini par A. Nickels, est datée du dernier quart du VIII^e et de la première moitié du VII^e s. av. J.-C. (Nickels *et al.*, 1989, p. 454-457) et correspond au Ha C récent nord-alpin.

Concernant les relations avec la chronologie du nord de l'Europe, nous savons par des importations italiennes que la fin du Montelius V est contemporaine du Villanovien II (Thrane, 1979). L'épée de type Villement de Våg en Norvège, la copie nordique de type Holme Pierrepont de Langsjön et l'épée de type Wehringen du dépôt de Smiss en Suède montrent par leur association ou leur décor que la fin de la période V de Montelius se prolonge par rapport au Ha B2-3 et qu'elle doit être corrélée au Ha C ancien. L'épée de type Mindelheim déposée comme offrande votive à Holbæk Slots Ladegård au Danemark avec des objets nordiques de la période VI (Sprockhoff, 1931, pl. 23 ; ici fig. 56), est un autre repère pour faire débiter cette période approximativement en même temps que le Ha C récent.

2.4. ORIGINE, DIFFUSION ET RÉPARTITION DE L'ÉPÉE HALLSTATTIENNE

L'aire de diffusion de l'épée hallstattiennne est d'une ampleur qui n'avait jamais été approchée par un type d'objet protohistorique. Il faut remonter à la fin du Chalcolithique pour trouver avec le Campaniforme un phénomène comparable. Le détail de l'évolution des épées et bouterolles hallstattiennes en bronze au Ha C ancien est suffisant pour suivre avec précision l'apparition, le développement et le mode de transmission de cet armement, ce qui est relativement rare en archéologie (fig. 57-61). On distinguera trois horizons successifs.

Sur un autre plan, les épées hallstattiennes fournissent la possibilité de distinguer les principales entités culturelles qui couvrent l'Europe occidentale au Ha C. D'une part, elles offrent une vision d'ensemble parce qu'elles constituent un matériel aisément reconnaissable et bien publié. D'autre part, les modes de dépôt de l'armement hallstattien varient considérablement d'une région à une autre. La géographie de ces pratiques renvoie assez directement semble-t-il à des découpages culturels.

2.4.1. Une origine nord-atlantique

Les cartes de répartition des premiers modèles d'épées du Ha C – Holme Pierrepont et Villemont – et de bouterolles – naviformes et en croissant (types A2 et B) – se recoupent et donnent la possibilité de distinguer deux zones de distribution (fig. 57-58) : une zone de concentration et une aire périphérique de dispersion des découvertes (inventaire en annexe 7).

La première zone concerne les pays bordant la Manche orientale et le sud-ouest de la Mer du Nord : le sud-est de l'Angleterre avec pour "centre de gravité" la basse vallée de la Tamise, et les régions septentrionales comprises entre le Rhin et la Seine. L'épée de Pont-à-Mousson en Meurthe-et-Moselle, celle de Schorlenberger Forsthaus en Rhénanie-Palatinat nous mettent sur la piste d'une extension probable au sud-est du Bassin parisien. Malgré le petit nombre de découvertes, on observe des différences d'une région à l'autre. Ainsi les exemplaires de type Villemont sont-ils bien représentés en Belgique, alors qu'à l'inverse, le type Holme Pierrepont paraît plus répandu de l'autre côté de la Manche. Nous nous y attarderons plus loin, ces différences sont plus nettes lorsque l'on considère les modes de dépôt de ces pièces d'armement.

Étant donné que les provinces autour de la Manche orientale et de la Mer du Nord faisaient déjà figure à la fin du Bronze final de point nodal de diffusion des épées pistilliformes atlantiques les plus évoluées – type Thames (Cowen, 1967, carte F) – annonciatrices des nouvelles armes du Ha C, il paraît logique de les créditer de la paternité des épées dites "hallstattiennes", et de récuser l'hypothèse de l'origine centre-européenne de cet armement. En théorie, il conviendrait désormais d'abandonner l'épithète trompeuse de hallstattiennne

dans la désignation de ces épées, mais l'usage en est tellement répandu qu'il paraît difficile aujourd'hui de lui trouver un substitut et de l'imposer.

La seconde aire géographique renvoie aux régions où le premier armement du Ha C apparaît de manière ponctuelle, ou bien sous forme de noyaux de découvertes isolés les uns des autres. Le premier cas de figure concerne l'Irlande, l'Écosse, la Scandinavie, l'Allemagne rhénane et centrale, peut-être le nord-ouest de la Hongrie, les premières régions étant les plus fournies en découvertes, sans doute en raison de leur proximité vis-à-vis de l'aire d'origine des épées hallstattiennes du début du VIII^e s. av. J.-C. Le domaine nordique joue probablement un rôle original si l'on en juge par la relative abondance des pièces mises au jour et par les spécificités proprement locales de cinq d'entre elles (liste des épées de variante nordique en annexe 7).

La situation est différente en bas Berry et dans le Jura français méridional (moitié sud du département du Jura, nord de l'Isère) où les découvertes sont relativement abondantes et concentrées sur une région restreinte. Dans l'Indre, on compte deux épées et une bouterolle sur deux nécropoles, dans le sud jurassien, deux bouterolles et trois épées réparties sur un site d'habitat et trois cimetières. Ces particularités s'expliquent par un mode de diffusion qui diffère de celui que l'on connaît dans tout le nord de l'Europe. La répartition de l'armement du début du Ha C en France apparaît très ciblée. Les deux régions concernées semblent étroitement impliquées dans un circuit d'échanges entretenu depuis l'est de l'Angleterre et (ou ?) le Bénélux. Les liens de ce réseau sont suffisamment forts pour que les armes importées soient déposées dans des sépultures à titre de mobilier principal, voire unique. L'ouest du Berry comme le sud du Jura ont joué un rôle important dans la diffusion ultérieure des modèles plus évolués d'épées hallstattiennes, la carte de répartition de l'armement de type Wehringen le confirme (fig. 59). On peut envisager avec l'épée en fer de Vescles que les premières variantes en fer furent élaborées dans ces régions.

En Allemagne du Sud, la Franconie assume peut-être une fonction de relais du même ordre. Les relations avec le domaine atlantique sont attestées par la sépulture de guerrier de Velden/Viehofen dont le mobilier correspond à une épée occidentale de la première génération et sa bouterolle (fig. 44 n° 9-10). Plusieurs épées de type Wehringen dans la région suggèrent qu'il ne s'agit pas là de vestiges d'éphémères contacts.

2.4.2. Wehringen ou le temps fort de la diffusion du premier armement hallstattien

La distribution des épées de type Wehringen et des bouterolles en V est révélatrice d'une forte diffusion dans le courant du VIII^e s. av. J.-C. de l'armement originaire du nord-ouest de l'Europe (fig. 59). Angleterre, Bénélux et nord du Bassin parisien livrent en nombre important les nouveaux modèles. Le rôle

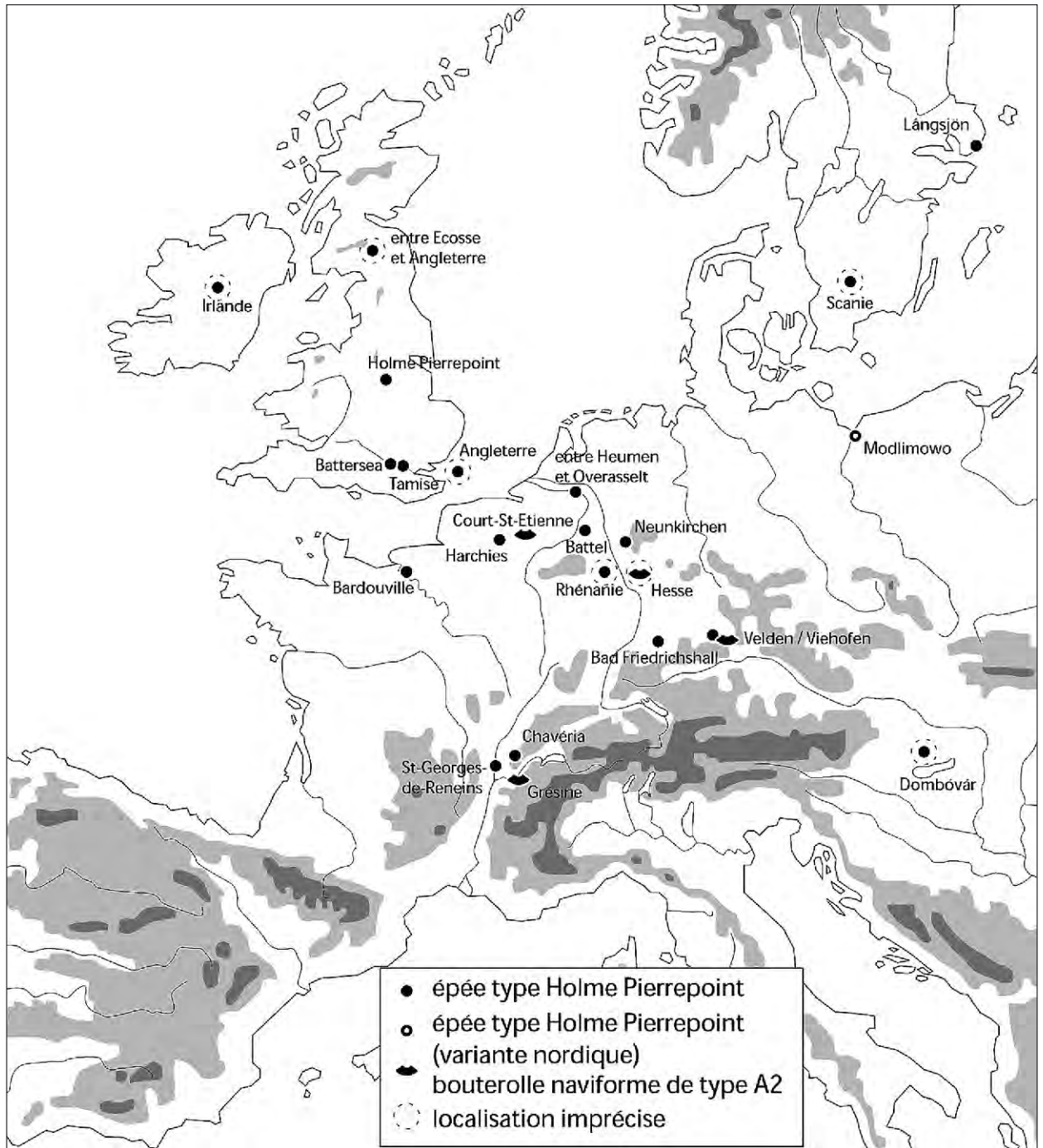


Fig. 57 – Carte de distribution des épées de type Holme Pierrepoint (inventaire détaillé : annexe 7)

initiateur détenu par ces régions ne semble pas faiblir avec cette troisième génération d'armes, même si l'on constate que le type Wehringen est presque aussi bien représenté en Europe moyenne.

En Allemagne et en Bohême-Moravie, on distingue deux groupes d'armes de cette catégorie : le premier comprend les épées avec filets en relief sur la lame parfois précédés d'une gorge qu'il est difficile de dissocier des exemplaires du nord-ouest de l'Europe (ex. fig. 46, n° 1); le second, plus récent parce qu'il est parfois associé à des bouterolles à appendice arrondi (type D), intègre des épées à simples gorges latérales

(ex. fig. 46, n° 13) dont on ne trouve pas l'équivalent dans le domaine nord-atlantique. Ce détail de fabrication figure dans les mêmes régions d'Europe centrale sur les modèles plus tardifs de type Miers. Il est donc vraisemblable que les premiers modèles Wehringen du domaine nord-alpin, importés d'Occident, ont été rapidement imités et fabriqués sur place.

Pour la France, le Nord mis à part, les principaux points de découvertes se concentrent toujours en Berry et dans le Jura méridional. Ils confirment l'importance des deux régions dans la diffusion de l'armement hallsattien en direction du sud et de l'ouest (fig. 60).

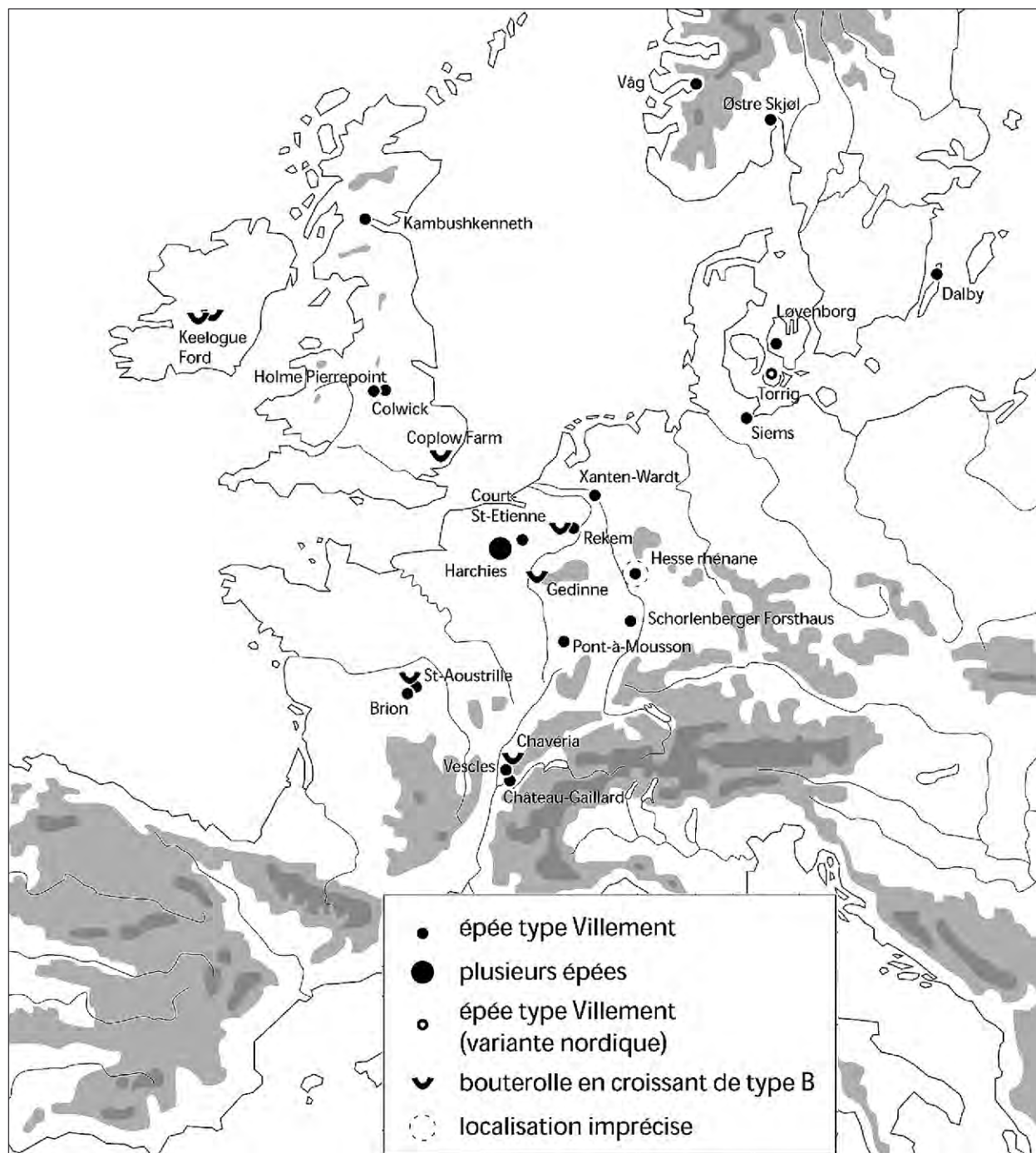


Fig. 58 – Carte de distribution des épées de type Villemont (inventaire détaillé : annexe 7)

Continuité et discontinuité

En Europe moyenne, l'adoption du nouvel équipement militaire représente un changement considérable : on passe des épées du Ha B2-3 avec poignée métallique rivetée ou emmanchée sur une lame sans languette (types Mörigen, Auvernier, Weltenburg, Tachlovice, etc.), à des armes fabriquées d'un seul tenant et à languette tripartite. En quelque sorte, il s'agit d'un retour à une ancienne tradition par l'entremise du domaine atlantique, puisque des armes à languette tripartite conçues selon le même schéma, le type Hemigkofen

notamment, étaient répandues au nord des Alpes au milieu du Bronze final, avant de disparaître à la fin du X^e s. av. J.-C.

Sans même tenir compte des cartes de distribution, les bouterolles des épées hallstattiennes ne laissent également aucun doute sur l'origine occidentale de l'armement du Ha C et sur la rupture qu'implique son adoption dans l'espace nord-alpin. Les exemplaires naviformes, en croissant puis en V sont en étroite filiation avec les bouterolles en sac atlantiques du IX^e s. av. J.-C., fabriquées pour les épées des types Ewart-Park et Thames. Ils s'opposent en revanche

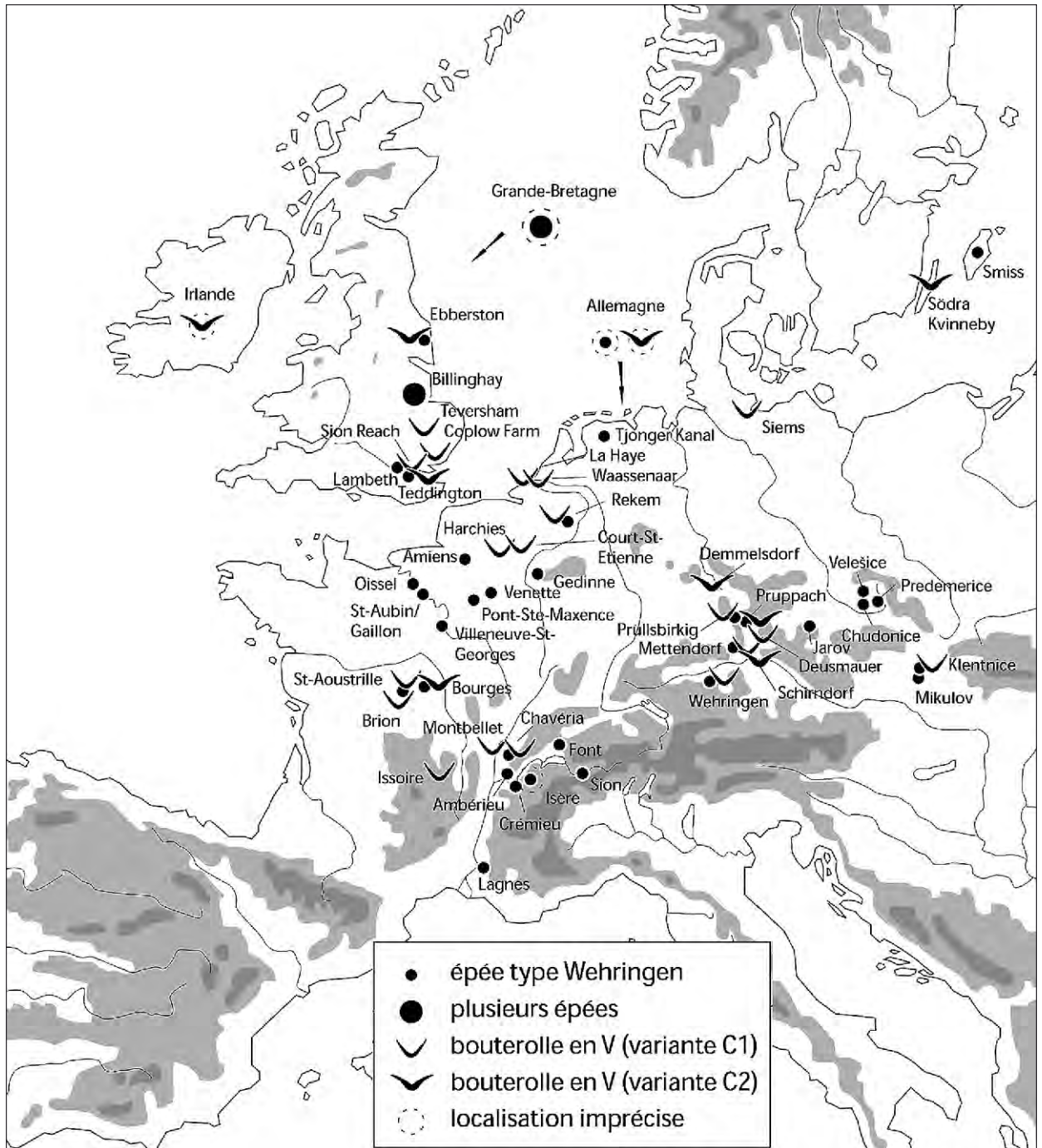


Fig. 59 – Carte de distribution des épées de type Wehringen (inventaire détaillé : annexe 7).

aux extrémités de fourreaux à corps tronconique et terminaison sphérique que l'on connaissait en Europe continentale au Ha B2-3.

La portée du changement débord largement en fait le cadre de l'armement de poing. D'autres objets, également propres aux panoplies masculines des élites centre-européennes de la fin du Bronze final, disparaissent avec le début du premier âge du Fer au profit de nouveaux standards d'équipements dont l'inspiration est aussi atlantique : les rasoirs lunulés cèdent la place aux rasoirs trapézoïdaux à œillets de suspension ou à double tranchant et manche ajouré, les haches à douille

l'emportent sur les haches à ailerons, les quelques chars connus – véhicules de Wehringen en Bavière et de la Côte Saint André dans l'Isère (Hennig, 1995 ; Chapotat, 1962) ; une réparation sur une jante en bois d'une roue de la Côte Saint André donne une dendrodate autour de 745-735 av. J.-C. (Bocquet, 1990, p. 36) – comportent des pièces en bronze coulé de tradition ou de fabrication occidentale, certains éléments de harnachement de chevaux des VIII^e et VII^e s. trouvent parfois leurs meilleurs parallèles dans des pièces issues de dépôts de l'ouest de la France datés du IX^e s. av. J.-C. (fig. 55 n° 3-13).

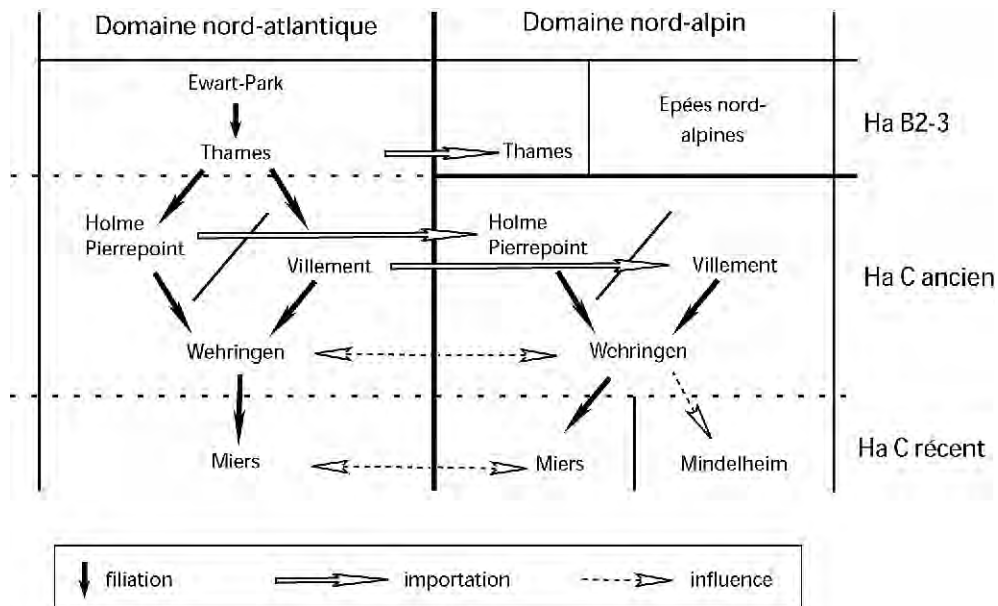


Fig. 61 – La genèse des épées nord-atlantiques et nord-alpines du Ha C : proposition.

J.-C. à la faveur de contacts étroits et prolongés avec l'Europe centrale. L'espace nord-italique perpétue au moins jusqu'au troisième quart du VIII^e s. (fin du Villanovien II) un armement inspiré des productions du Bronze final nord-alpin.

Cette continuité évolutive au sud et à l'est des Alpes, en Europe septentrionale, explique qu'il y ait encore des sépultures avec épée de style "Bronze final" dans ces régions lorsqu'apparaissent dans les tombes de guerrier d'Europe moyenne les premières épées hallstattiennes. C'est en partie la cause des discordances chronologiques maintes fois soulignées entre ces différentes aires culturelles. Il faut donc bien admettre qu'en contexte funéraire, le développement de l'inhumation et du dépôt du rasoir sont synchrones de part et d'autre des Alpes, ce qui rend caduque l'hypothèse récemment formulée (Reinhard, 1993, p. 372-373, fig. 7 et 11) d'une influence italique sur la genèse des tombes nord-alpines à épée hallstattienne.

2.4.3. L'armement du Ha C récent et le basculement d'ouest en est

La dislocation ou l'amenuisement des connections entre l'Europe nord-occidentale – le Rhin inférieur excepté – et le domaine nord-alpin constitue le fait marquant du Ha C récent. Désormais, c'est l'Europe centrale qui exporte ses épées, et tout particulièrement celles du type Mindelheim qui font figure de biens de prestige. Des échanges concernent de même les épées de type Miers, mais il est malaisé de les détecter dans la mesure où ces armes sont fabriquées dans de nombreuses régions d'Europe selon des variantes qui restent à définir ; quelques rares épées des îles Britanniques, plus facilement identifiables, relèvent de cette circulation : exemplaire de Temple Newsam (Leeds) en Angleterre (Burgess, Colquhoun, 1988,

n° 746 pl. 109) avec lame longue et très grêle de fabrication irlandaise et épée britannique du tumulus à Kalhausen en Moselle, reconnaissable à son pommeau échancré (Cowen, 1967, n° 62 pl. IV n° 1). Les sépultures les plus riches d'Europe centrale recèlent à partir du dernier quart du VIII^e s. av. J.-C. un mobilier importé d'Étrurie et d'Istrie-Vénétie pour la vaisselle métallique, de la grande plaine hongroise pour les harnachements de chevaux. Aux côtés des modèles de type Miers qui prolongent la tradition nord-occidentale, apparaissent les très longues épées de type Mindelheim et du groupe Magny-Lambert. Par certains aspects, celles-ci, avec leur lame nervurée à pointe mousse et leur pommeau campaniforme parfois en métal, ne sont pas sans rappeler quelques traditions du Bronze final centre-européen. La soie à extrémité matée, destinée à l'ajustement du pommeau, n'était pas inconnue en effet au IX^e s. av. J.-C. ; on la retrouve sur certaines épées de type Auvernier ou bien sur celle du tumulus III de Chavéria (Vuaillet, 1977, fig. 11 n° 1, ici fig. 68). Mais peut-être est-il plus judicieux de rapprocher ce mode de fixation des soies que l'on trouve au VIII^e s. au-dessus de certaines poignées d'épées en bronze d'Italie septentrionale, plus particulièrement en Vénétie (Bianco-Peroni, 1970). La longueur des lames et l'usage très fréquent du fer pourrait par ailleurs traduire l'influence des très grandes épées de fer de Grèce septentrionale datée de la fin du Géométrique (Kilian-Dirlmeier, 1993). L'usage de matières précieuses, ambre, or, et surtout ivoire, pour orner le pommeau et parfois la poignée d'épées Mindelheim, participe également d'un goût pour la décoration de l'armement développé en Italie dès le milieu du VIII^e s. av. J.-C. Pour se convaincre de cette influence italique sur les productions nord-alpines les plus luxueuses, on comparera les pommeaux des épées trouvées à Hallstatt dans la sépulture 573,

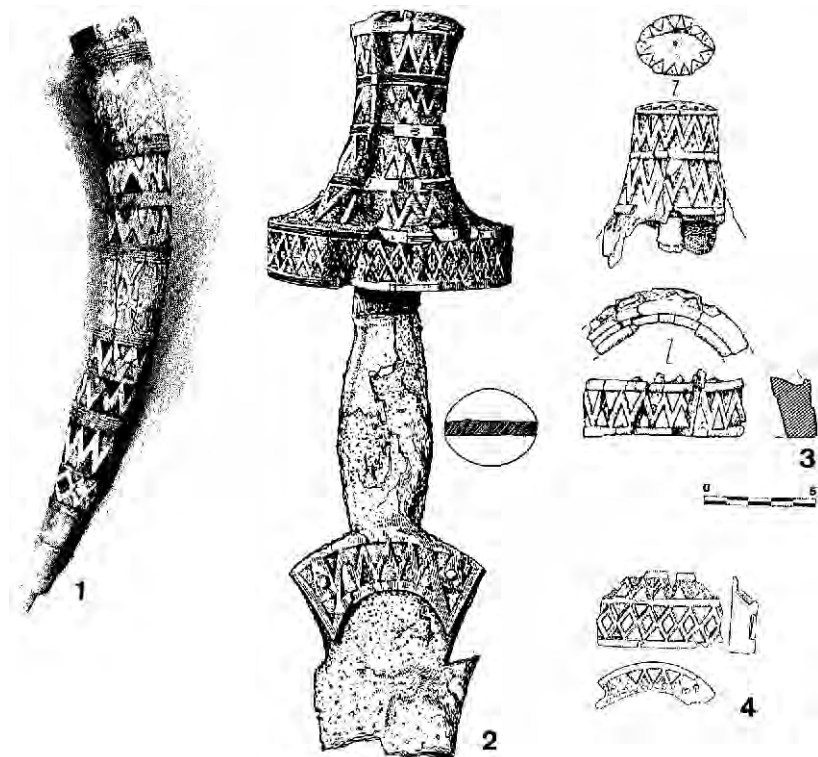


Fig. 62 – Objets en ivoire incrustés de pastilles d’ambre en forme de triangle et de losange, disposées tête-bêche en bandeaux. N° 1 : corne à boire de la tombe Barberini à Palestrina (Preneste) dans le Latium (Krauß, 1996); n° 2 : poignée d’épée de la tombe 573 de Hallstatt en haute Autriche (Kromer, 1959); n° 3 : pommeau de l’épée de Marainville-sur-Madon (Vosges) “Sous le Chemin de Naviot” (Olivier, 1988); n° 4 : fragment de pommeau d’épée de Chaffois (Jura) “La Censure” T.3 (Bichet, Millotte, 1992).

à Chaffois “La Censure” Tumulus 3 dans le Jura et à Marainville-sur-Madon “Sous le Chemin de Naviot” dans les Vosges (Kromer, 1959, pl. 108 n° 6a; Olivier, 1988, fig. 3A; Bichet, Millotte, 1993, fig. 59 n° 2), avec la corne à boire de la tombe Barberini à Preneste (Palestrina) en Italie centrale datée du milieu du VII^e s. av. J.-C. (Krauß, 1996, fig. 110)²⁰ : tous ces objets sont taillés dans de l’ivoire d’éléphant et rehaussés d’incrustations triangulaires ou en losange d’ambre (ici fig. 62). Qu’ils proviennent de Campanie, haute Autriche ou de France orientale, ils partagent des motifs analogues réalisés selon des techniques semblables. On envisagera à titre d’hypothèse une production issue d’un même atelier ou d’un groupe d’ateliers localisé en Italie centrale : des morceaux d’ivoire brut ont d’ailleurs été découverts à Vetulonia dans des niveaux d’époque orientalisante et attestent le travail de cette matière en Étrurie (Bianchi Bandinelli, Giuliano, 1973, p. 143). Les pommeaux d’ivoire auraient été commandés afin d’ornez les armes de dignitaires hallstattiens dont les contacts avec le sud des Alpes devaient être étroits. À Hallstatt comme à Marainville-sur-Madon, au moins un vase en tôle de bronze italique – une situle tronconique à anse rubanée de type Kurd pour la

crémation autrichienne, un lèbès et peut-être une coupe pour l’inhumation lorraine (Kromer, 1959, pl. 109 n° 2; Olivier, 1988, fig. 6 n° 1 et 2) – figurait d’ailleurs parmi le mobilier. En Bourgogne, en Lorraine centrale et surtout du Rhin supérieur jusqu’à Hallstatt, il n’est pas exceptionnel que les épées de type Mindelheim ou de proches variantes soient découvertes dans des assemblages funéraires avec importations, c’est-à-dire dans les sépultures de personnages en relation avec le sud des Alpes et l’Europe centre-orientale. Mais les sépultures de ces personnages ne se concentrent pas uniquement dans le domaine nord-alpin : dans la tombe d’Oss en Hollande, l’épée Mindelheim décorée de lamelles d’or et la situle de bronze nord-Adriatique révèlent à la fois des liens avec le centre du domaine hallstattiens et la Vénétie; d’autres tombes dans la basse vallée du Rhin manifestent à la même époque des contacts avec le nord de l’Italie (Verger, 1997, p. 228-229). En sens inverse, on rappellera que deux épées hallstattiennes ont été mises au jour en Italie, à Sernio en Lombardie et en Étrurie (Cowen, 1967, n° 60, p. 433; Bianco-Peroni, 1970, pl. 40 n° 271). Les sépultures à épée de type Mindelheim distinguent une nouvelle élite, plus restreinte, qui se surimpose au reste de l’aristocratie plus ancienne et peut-être moins opulente, au moyen de nouveaux réseaux d’alliances. Dans la mesure où les relations entre l’Europe moyenne et l’Italie passent désormais par les Alpes

20. La tombe Barberini assure en outre un point d’ancrage chronologique supplémentaire qui vérifie la datation tardive des épées de type Mindelheim. D’une façon générale, la présence d’objets en ivoire et en ambre est caractéristique des tombes princières orientalisantes d’Italie.

orientales, le domaine hallstattien central et oriental détient un rôle pivot dans les échanges, ce qui peut expliquer la forte densité des riches tombes de guerrier dans cette province.

2.4.4. De la diffusion internationale aux groupes régionaux

Le Ha C manifeste des tendances à l'uniformisation des équipements aristocratiques à l'échelle de l'Europe moyenne et septentrionale. Toutefois, les formes de déposition de l'armement hallstattien, notamment dans les sépultures, présentent une forte variabilité et contribuent ainsi à distinguer les groupes culturels les uns des autres. Ceci est d'autant plus important que, bien souvent, les tombes à armement, voire les épées isolées, constituent la seule information disponible ou utilisable dans cette perspective d'identification. À l'échelon européen, on cernera trois complexes géographiques et culturels, les deux premiers étant à l'ouest et au nord, le troisième au sud.

Les domaines nord-atlantique et nordique

Étendu depuis l'Irlande et l'Armorique jusqu'à la Baltique, le nord-ouest de l'Europe, dont plusieurs pôles donnent naissance au standard hallstattien, et le domaine nordique, se caractérisent essentiellement par la pratique de l'offrande d'épées et boulerolles en milieux humides : mers, fjords, fleuves, rivières ou marécages. Les sépultures à épée sont inexistantes dans beaucoup de ces régions, et lorsqu'on en découvre, il s'agit exclusivement de crémations. C'est aussi dans cette frange de l'Europe que l'on trouve encore des dépôts d'objets métalliques qui peuvent réunir la panoplie plus ou moins complète d'un guerrier. Pour autant, ces quelques dépôts ne masquent pas que ce mode d'abandon des armes, largement répandu à la fin de l'âge du Bronze, tend à disparaître au cours des VIII^e et VII^e s. av. J.-C.

Dans les îles Britanniques, l'inégale répartition des armes est l'indice de fortes disparités régionales. Le cours moyen de la Tamise concentre l'essentiel des découvertes dans le Royaume-Uni (Burgess, Colquhoun, 1988, pl. 134-135), tandis qu'en Irlande, les épées sont dispersées dans l'ouest et le nord du pays (Gardsen, 1986, carte 10). Hormis de rares exceptions, toutes les armes et boulerolles ont été découvertes en contexte aquatique, y compris à Llyn Fawr en pays de Galles, où un dépôt gisait au bord d'un lac. En l'absence de sépulture de guerrier assurée dans les îles Britanniques – le cas de la trouvaille d'Eberston dans le Yorkshire est problématique : Cowen, 1967, p. 444 n° 195 – la découverte de Llyn Fawr donne l'opportunité exceptionnelle de connaître l'équipement d'un dignitaire insulaire (Fox, Hyde, 1939). Celle-ci rassemble une remarquable panoplie (fig. 63) où une épée intacte de fer – la seule des îles Britanniques – du type Mindelheim à poignée en os (n° 1) côtoie entre autres, une pointe de lance en fer (n° 2), un rasoir (n° 4), une agrafe de ceinturon (n° 3), un nécessaire d'outils pour travailler le bois (n° 9-12),

deux chaudrons (n° 20) et des pièces de harnachement de chevaux attelés à un char, montants de mors (n° 6), phalères (n° 7-8) et appliques de courroies ou d'un joug (n° 5). Une série de haches (n° 13-16), une autre de faucilles (n° 17-19) complétaient l'inventaire. On fera bien sûr le rapprochement avec les équipements masculins rassemblés dans les dépôts continentaux de type Bühl-Briod du Ha B2-3 (tabl. 7).

Le nord de la France, jusqu'à hauteur de la région parisienne, présente à peu de choses près les mêmes caractéristiques qu'outre-Manche. Les sépultures de guerrier sont absentes et les épées sont extraites de milieux humides. Les découvertes impliquent principalement les vallées de la Seine et de la Somme (Gardsen, 1986, carte 12 ; les objets d'Eronnelle dans la Somme ne sont pas issus d'une sépulture).

En Allemagne du Nord et Scandinavie, la plupart des armes hallstattiennes proviennent de dépôts ou de contextes aquatiques. Hormis de rares imitations et variantes locales, elles sont importées du nord-ouest de l'Europe ou bien du domaine nord-alpin central et oriental. Quelques sépultures à incinération sont répertoriées, par exemple à Siems (Kr. Lübeck) en Schleswig-Holstein et Dalby (Köping Sn) dans l'île d'Öland en Suède (Cowen, 1967, n° 152 et 153, p. 440, n° 164, p. 442). Les épées de fer ne sont pas inconnues, mais elles sont plus rares et moins bien documentées que les autres (Stjernquist, 1967, p. 184-189 ; Jensen, 1989). Il faut aussi tenir compte des sépultures et dépôts du VIII^e s. av. J.-C., c'est-à-dire de la fin de la période V de Montelius, qui recèlent encore des épées à soie de type nordique. Les rares exemplaires mis au jour en Silésie et Posnanie, dans un contexte culturel différent (domaine lusacien), font également figure d'importation.

Une trentaine de sépultures à épée hallstattienne individualise la zone comprise entre la basse vallée du Rhin, les Ardennes et le nord de la Lorraine (Warmenbol, 1993, fig. 16). La pratique de l'incinération est exclusive dans ce groupe et entraîne la destruction de l'arme par bris, ploiement ou exposition aux flammes du bûcher. Ces deux critères entrent pour beaucoup dans la définition des traits culturels du groupe Mosan d'Eugène Warmenbol (1993). La richesse du mobilier où figurent parfois des importations nord-italiques, l'adoption de la pratique de la crémation déposée en siltule tronconique de bronze pour quelques sépultures du VII^e s. av. J.-C. parfois sans arme, s'expliquent par des contacts noués avec les élites d'Europe centrale et du nord-est de l'Italie à partir de la fin du VIII^e s. av. J.-C. et au VII^e s. av. J.-C. (Verger, 1997, p. 228-229). Toutefois, les crémations de guerriers ne doivent pas faire oublier que pratiquement la moitié des épées du Bénélux sont déposées dans les lits de l'Escaut, du Rhin et de leurs affluents. On a émis l'hypothèse que les deux pratiques n'étaient pas contemporaines et que la première succédait à la seconde (Roymans, 1991). La typo-chronologie des épées de bronze trahit en réalité une coexistence dans la mesure où l'on connaît dès le début du Ha C ancien des incinérations de guerrier (tombes de Harchies par exemple : Mariën, 1975) tandis que des armes de type Miers sont immergées

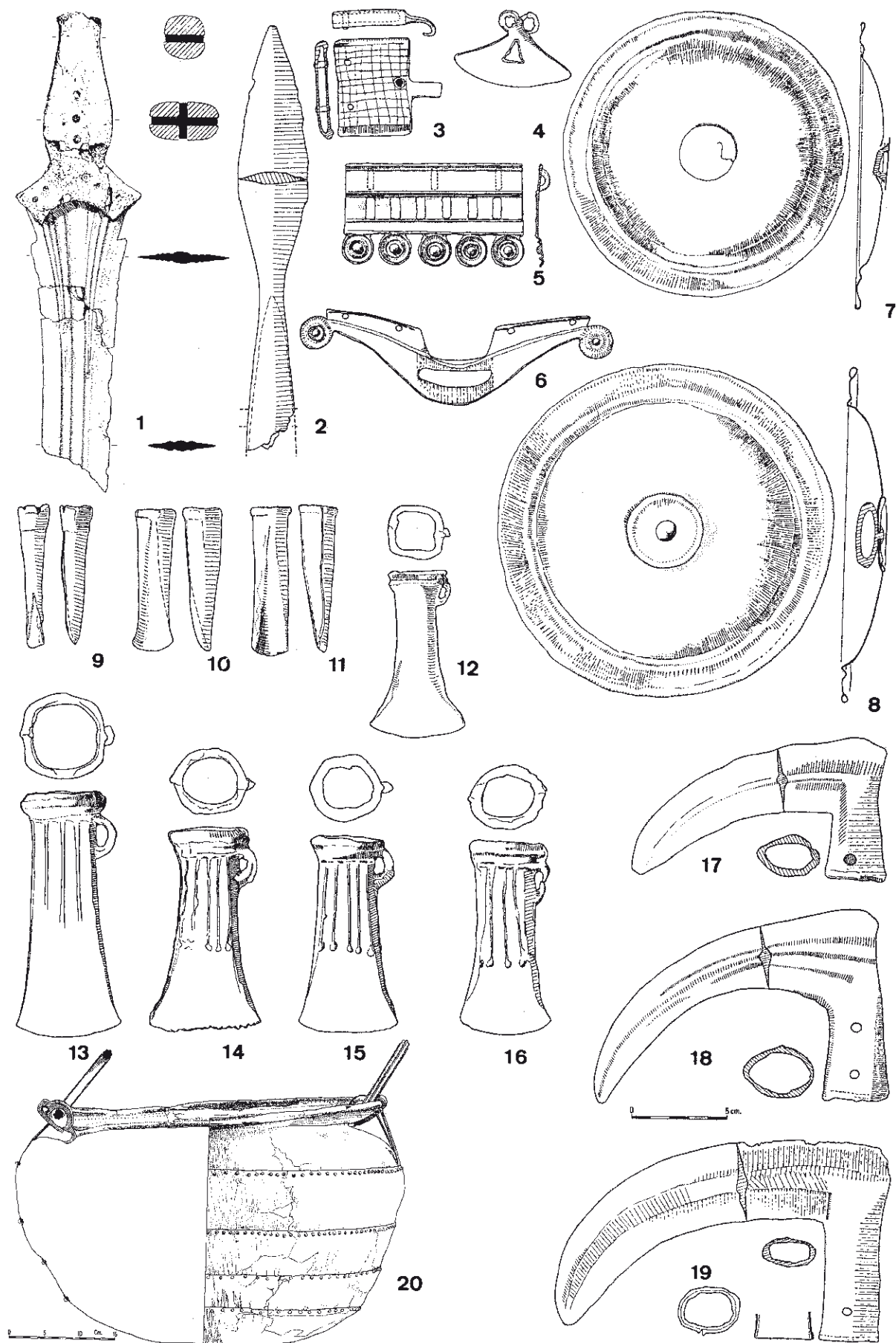


Fig. 63 – Dépôt du lac de Llyn Fawr (North Glamorganshire) en Pays de Galles, attribuable au Ha C récent. Fer et os : n° 1 ; fer : n° 2 et 19 ; le reste est en bronze. N° 20 d'ap. Savory, 1976, le reste d'ap. Fox, Hyde, 1939. Ech. 1/3 sauf n° 20 : 1/8.

dans les fleuves au Ha C récent (épées de bronze de Heusden, des environs de Arcen et Velden, de Montfort et Rhenen; épée de fer d'Ellecom : Roymans, 1991, fig. 11a à 11d et fig. 30; ici fig. 52 n° 3).

Le Rhin moyen fait figure de région à part : il livre quelques épées hallstattiennes archaïques extraites des eaux du Rhin, de deux dépôts terrestres et de sépultures mal documentées (Kolling, 1968; Schauer, 1971; Gerdson, 1986 tabl. 16). Du fait de sa situation géographique, il est tentant de l'assimiler à un faciès particulier du domaine nord-atlantique, en limite de l'aire culturelle nord-alpine.

La façade atlantique française pourrait éventuellement se rapprocher des zones décrites, car les découvertes d'armes du Ha C concernent des milieux humides ainsi qu'une crémation sous tumulus dans le Finistère à Cléden-Poher "Ar-Voudic" (Milcent, 1993, p. 28). Mais on observe que les pièces à verser au dossier sont inférieures à la dizaine et concentrées sur l'embouchure de la Loire et la Gironde. La situation évoque d'une certaine manière le tableau esquissé à propos des pays de la Baltique.

Les régions présentées partagent des caractéristiques – abandon des pièces d'armement en milieu humide, en dépôt ou bien en contexte de sépulture à incinération – qui s'enracinent à des degrés divers dans les traditions de la fin de l'âge du Bronze. Le maintien de ces pratiques les distingue de l'Europe continentale, et manifeste une forme de conservatisme de la part des domaines culturels atlantiques et nordiques aux VIII^e et VII^e s. av. J.-C.

Le domaine nord-alpin

Inscris entre le centre-ouest de la France et la grande plaine hongroise, ce complexe culturel présente une situation presque inverse par rapport aux domaines nord-atlantique et nordique, en ce sens que les épées apparaissent en règle générale dans des contextes funéraires dès le début du VIII^e s. av. J.-C. Quelques armes proviennent de milieux humides, mais c'est un phénomène marginal dans tous les sens du terme que nous examinerons plus loin. Les dépôts d'objets métalliques avec arme restent tout simplement inconnus. Autrement dit, les pratiques dominantes de déposition sont radicalement différentes de celles que l'on connaissait dans ces mêmes régions au Ha B-3.

Les travaux relatifs aux tombes à épées de Hermann Gerdson (1986), approfondis par Walter Reinhard (1984; 1993), jettent les bases d'une distinction de deux ensembles géographiques et culturels au sein du domaine nord-alpin, selon une ligne de partage qui suit approximativement les cours supérieur et moyen du Rhin. Nous reprenons cette distinction à notre compte pour identifier dans le complexe nord-alpin au moins deux provinces, l'une occidentale et l'autre orientale. Ce constat ne repose pas seulement sur des différences de pratiques funéraires car plusieurs éléments constitutifs de la culture matérielle présentent la même coupure; c'est le cas par exemple de la céramique de style Alb-Hegau dont la distribution à l'ouest ne dépasse pas l'Alsace (Pare, 1992b, fig. 8).

Il est important de souligner que ce découpage ne correspond pas à celui qu'envisagent traditionnellement les archéologues d'Europe centrale, c'est-à-dire avec un *Westhallstattkreis* qui engloberait tout à la fois le sud-ouest de l'Allemagne et l'est de la France. Au Ha C en effet, l'Allemagne du Sud-Ouest est arrimée à la province orientale, bien qu'elle présente des traits intermédiaires qui en font une région de transition avec la province occidentale.

Dans la province orientale qui comprend l'Allemagne du Sud, l'Autriche, la Bohême, la Moravie, les sépultures ne respectent pas des coutumes de préparation du cadavre particulières. Incinérations et inhumations sont représentées, avec toutefois des prédominances selon les régions puisque l'inhumation est distribuée essentiellement dans le sud-ouest de l'Allemagne. Outre l'épée, l'équipement du défunt comprend en règle générale un nécessaire de toilette (pincette, scalpatorium et cure-oreille), une à plusieurs épingles; il est accompagné d'un service à boire ou à nourriture de plus de trois vases (Gerdson, 1986, p. 59-64 carte 17 et 18; Reinhard, 1993, p. 359, matrice fig. 1). Le dépôt de pièces de viande et d'un couteau utilisé pour la découpe est également répandu à l'est du Rhin (Gerdson, 1986, p. 61-62, 65-66, carte 19). C'est aussi en Europe centrale qu'apparaît à nouveau le dépôt du char à quatre roues ou du joug, mais le phénomène reste très ponctuel jusqu'au début du Ha C récent. Nous l'avons vu, la multiplication des tombes à char et à harnachements de chevaux attelés est clairement corrélée à la diffusion des épées de type Mindelheim, qu'elles soient de bronze ou de fer. Si les modèles en fer sont parfois attestés à titre d'importation à l'ouest du Rhin, les épées Mindelheim de bronze semblent ne pas avoir franchi cette limite (Olivier, Reinhard, 1993, p. 105, fig. 1). Les bouterolles en fleur de lys à appendice lunulé (type F) ont une aire de répartition assez semblable (Schauer, 1971, p. 127, carte B), essentiellement en raison de leur lien privilégié avec les épées Mindelheim et confirment l'existence d'équipements spécifiques à l'Europe centrale au Ha C récent.

À la transition du Ha C récent/Ha D, le rituel de la tombe à char est adopté à l'ouest du Rhin, à Marainville-sur-Madon dans les Vosges et Ohnenheim dans le Bas-Rhin (Pare, 1992a, p. 226-228, pl. 10-15). La première sépulture est un exemple du rayonnement des pratiques funéraires d'outre-Rhin dans la mesure où la Lorraine méridionale fait partie intégrante de la province nord-alpine occidentale au Ha C. Il n'en va pas de même pour l'Alsace qui offre à la même époque de fortes affinités avec le pays de Bade et qui fait figure de marge des groupes orientaux de sépultures à épée hallstattienne.

Au-delà de la vallée supérieure du Rhin, dans la province nord-alpine occidentale, les sépultures à épée sont nettement plus stéréotypées et se distribuent sur une étendue légèrement supérieure. La pratique de l'inhumation souffre peu d'exceptions²¹ et les vases

21. Quelques épées ont parfois été attribuées à des incinérations, mais comme à Nermier (Jura) ou bien à Saint-Georges (Cantal), ces associations sont le résultat d'erreurs d'interprétation. On ne connaît que deux

d'accompagnement sont limités à trois pièces au maximum. Régulièrement, le port d'un bracelet, le dépôt d'un rasoir distinguent aussi les tombes occidentales de leurs équivalents situés à l'est du Rhin (Reinhard, 1984, p. 23 fig. 3, p. 30 fig. 4 et 5). L'aire couverte par ces tombes n'est pas cantonnée au Palatinat, au sud-est de la Sarre, au nord de la Suisse et à la France orientale, c'est-à-dire au domaine hallstattien occidental tel qu'on pourrait le concevoir *stricto sensu*. Elle est beaucoup plus vaste, couvre une grande part de la France centrale et s'étend jusqu'à la Charente et aux Garrigues du Languedoc oriental.

2.5. SÉPULTURES ET NÉCROPOLES DU HA C EN FRANCE CENTRALE

Si l'armement hallstattien permet toujours de distinguer au Ha C trois grands domaines culturels en Europe tempérée occidentale, ainsi que des provinces, il peut, à une échelle plus grande, servir à identifier des groupes régionaux ou micro-régionaux. Nous donnerons un aperçu de ce potentiel en revenant à la documentation collectée dans notre zone d'enquête.

On distingue en France centrale deux zones qui concentrent l'essentiel des épées – soit 37 exemplaires dont 32 assurés – et tombes à épée hallstattiennes (tabl. 15 ; fig. 64) : les pourtours des monts d'Auvergne au sud et le Berry ainsi que la Sologne au nord. Elles englobent en fait des groupes différents de tombes à épée qu'il convient de distinguer. La présentation de ceux-ci sera l'occasion de rappeler brièvement l'état des connaissances sur les sépultures et certaines découvertes importantes du Ha C régional.

2.5.1. Le sud de l'Auvergne et ses marges

La documentation mobilisable dans le secteur de la France centrale qui empiète sur le Massif central est importante, mais de qualité médiocre et se concentre pour l'essentiel dans la partie la plus méridionale : Corrèze, sud du Puy-de-Dôme, Haute-Loire et surtout Cantal. Beaucoup d'éléments restent plus ou moins isolés, mais un groupe cohérent se dégage en haute Auvergne. Il est surtout connu par les fouilles du remarquable cimetière de Mons à Saint-Georges, près de Saint-Flour.

Épées et tombes de guerrier isolées

Trois épées hallstattiennes en bronze de type Miers, issues avec plus ou moins de certitude de contextes funéraires, font figure d'isolat dans le sud de la France

exceptions : la probable incinération du tertre I de Cormoz à Château-Gaillard, dans l'Ain, et la crémation du tertre de Rasignette à Lanuéjols dans le Gard. On peut imputer ces exceptions au fait qu'elles se trouvent aux franges chronologiques du Ha C : la sépulture de l'Ain est datée du début de la période par l'épée qui appartient au type Villement (Valentin-Smith, 1888, p. 30 et 40 pl. IX n° 1) tandis que celle du Gard, accompagnée d'une bouterolle en fleur de lys (type F1) et d'une coupelle en bronze d'un type évolué, appartient à la transition avec le Ha D, et se trouve en lisière du domaine des nécropoles à crémations languedociennes (Gasco, 1987, p. 46, fig. 153).

centrale. Il s'agit des armes mises au jour à Polignac en Haute-Loire (pl. 77 n° 1) et à Corent (pl. 114 n° 1-2) dans le Puy-de-Dôme. Leur isolement est accru par la quasi-absence de sépultures de la même époque dans ces deux départements, dans l'état actuel des données.

Le problème est autre pour la tombe à épée hallstattiennne de Noailles en Corrèze qui n'est isolée qu'en raison du découpage de notre zone d'étude. Découverte dans le sud-ouest de ce département, elle documente l'extension la plus septentrionale du groupe des inhumations à épée du haut Quercy. La tombe de Noailles est originale puisqu'elle réutilise un monument sous tumulus du Néolithique. Un tel cas n'est pas isolé dans le sud du Massif central car les sépultures de guerrier du dolmen du Génévrier à Salles-la-Source et du tertre III de Floyrac à Onet-le-Château en Aveyron présentent le même type de réoccupation (Mortillet, 1879, p. 417-421 ; Gruat, 1988, p. 47).

Le cimetière aristocratique de Mons et le groupe cantalien des sépultures à épée

Les planèzes du Cantal conservent encore aujourd'hui plusieurs milliers de tertres funéraires groupés en cimetières. L'un d'entre eux, à Saint-Georges, est implanté sur un plateau basaltique à proximité du hameau de Mons, et a capté l'attention des érudits locaux dès la fin du XIX^e s. Jean-Baptiste Delort y entreprend des fouilles à partir de 1877, et explore de manière expéditive au moins dix tertres. Parmi les tombes exhumées, quatre sont accompagnées d'une épée hallstattiennne en fer. Les articles les plus anciens décrivent des inhumations, et non des incinérations comme ce fut écrit plus tard, à tort.

L'emplacement du tumulus Bergeron qui abritait l'une des inhumations de guerrier n'est pas identifié sur le terrain. Il devait se trouver un peu à l'écart du groupement tumulaire principal. La tombe centrale (pl. 16 n° 8-9) appartient sans doute à une phase ancienne de la nécropole, comme le laisse présumer la céramique à panse en bulbe d'oignon et à pied qui l'accompagne. Toutefois, l'épée en fer se classe sans doute dans notre 4^e groupe, c'est-à-dire parmi les variantes proches du type Miers, et ne doit pas être antérieure à la phase récente du Ha C.

Le tertre 5, de 16 m de diamètre pour 1,50 m de haut, recèle une tombe (pl. 1 n° 2) dont l'épée date de la fin du Ha C récent puisqu'elle est accompagnée d'un fourreau à bouterolle en bronze dont l'appendice est lunulé (type F1). L'association d'un gobelet caréné en tôle de bronze, sans comparaison et peut-être local, permet de faire des rapprochements avec une série d'inhumations localisées dans les Grands Causses et les Cévennes. Daté du Ha C et du début du Ha D1²², ce groupe identifié par Joseph Déchelette (1927 [1913],

22. Le mobilier de l'inhumation d'Ayrolles à Alzon dans le Gard figure parmi les plus récents. Outre une coupe de bronze estampée, il recèle une épée à antennes archaïque et une fibule de la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C. (Gasco, 1987, p. 41 fig. 139). D'autres coupelles appartiennent également à des contextes du début du Ha D1, tombes ou dépôts "launaciens" (Soutou, Arnal, 1963, p. 201-202).

Site	Épée de bronze	Épée de fer	Bouterolle	Fourreau / emballage	Ha C ancien	Ha C récent	Ha C indéterminé	Contexte
Saint-Aoustrille (36) "Villemont" T.6 S.1	Villemont		naviforme	?	•			Sépulture
Bron (36) "Grandes-Chapelles" n°1	Villemont				•			Sépulture probable
Bron (36) "Grandes-Chapelles"			en V (C1)		•			Sépulture probable
Saint-Aoustrille (36) "Villemont" T.4 S.1	Wehringen		en V (C1)	Bois	•			Sépulture
Bourges (18) "Asnières-les-Bourges"	Wehringen		en V (C2)	?	•			Sépulture probable
Issoire (63) "Le Brot"			en V	Bois	•			Rejet détritique
Lunery (18) "Chanteloup"		1er groupe			•			Sépulture
Bron (36) "Grandes-Chapelles" n°2	Weichering				•			Sépulture probable
Saint-Aoustrille (36) "Villemont" T.7 S.1	Miers			?	•			Sépulture
Chavannes (18) "Les Genevièves"	Miers				•			Sépulture
Vierzon (18)	Miers				•			Aquatique
Liez (36) "Moulin Barie"	Miers				•			Sépulture probable
Corrent (63) "Puy de Corrent"	Miers				•			Sépulture probable
Corrent ou La Roche-Blanche (63) "Gergovie"	Miers				•			?
Bourges (18) Dans les environs	Miers				•			?
Déols (36)	Miers				•			?
Noailles (19) "Route Vieille"	Miers				•			Sépulture
Polignac (43)	Miers			Tissu	•			Sépulture probable
Polignac (43) "Sinzelles Caramontron"			à appendice arrondi ou allongé		•			Rejet détritique
St-Georges (15) "Mons" T.1 S.2		Mindelheim (6e gipe)						Sépulture
St-Georges (15) "Mons" T. Bergeron		3e groupe			•			Sépulture
Mauriac (15) "Aymons" T.1 S.1		3e groupe	à appendice allongé (D1)	Bois et cuir	•			Sépulture
Bourges (18) "Lazenay"		3e groupe		Tissus	•			Sépulture
Sainte-Montaine (18) "La Roture" T.1 S.1		6e groupe			•			Sépulture
Châteauneuf-sur-Cher (18) "Font James" T.1 S.1		3e groupe			•			Sépulture
Coust (18) "Cortel" T.1 S.1		•		Fourreau				Sépulture
Dun-sur-Auron (18) "Tureau de la Girounée" S.1		?						Sépulture
Pierrefitte-sur-Sauldre (41) "Les Tombelles" T.1 S.1		2e groupe		Cuir et tissus				Sépulture
Sainte-Montaine (18) "La Roture" T.2 S.1		•						Sépulture
Sainte-Montaine (18) "environs"		•						Sépulture probable
Vornay (18) "Barrière Blanche"		2e groupe		Tissus				Sépulture
Vornay (18) "Nord du bourg"		2e groupe						Sépulture
St-Georges (15) "Mons" T.1 S.1		•		Bois et cuir	•			Sépulture
St-Georges (15) "Mons" T.5 S.1		•	à appendice allongé (E1)	Bois et cuir	•			Sépulture
St-Etienne-de-Carlat (15) "Hameau de Trin"		•			•			Sépulture
Yvoy-le-Marron (41) "La Collardière" T.1 ou T.2		?						Sépulture
Labesette (63) "Camp Romain"		à poignée de bronze						?
Lamotte-Beuvron (41) "Beuvron"		?						Sépulture probable
Mestes (19)		?						Sépulture probable
Servières-le-Château (19) "Croix des Morts"		à poignée de bronze						Sépulture
Solterre (45) "La Gravière"	?							Sépulture

Tabl. 15 – Inventaire et caractéristiques des épées et bouterolles du Ha C en France centrale.

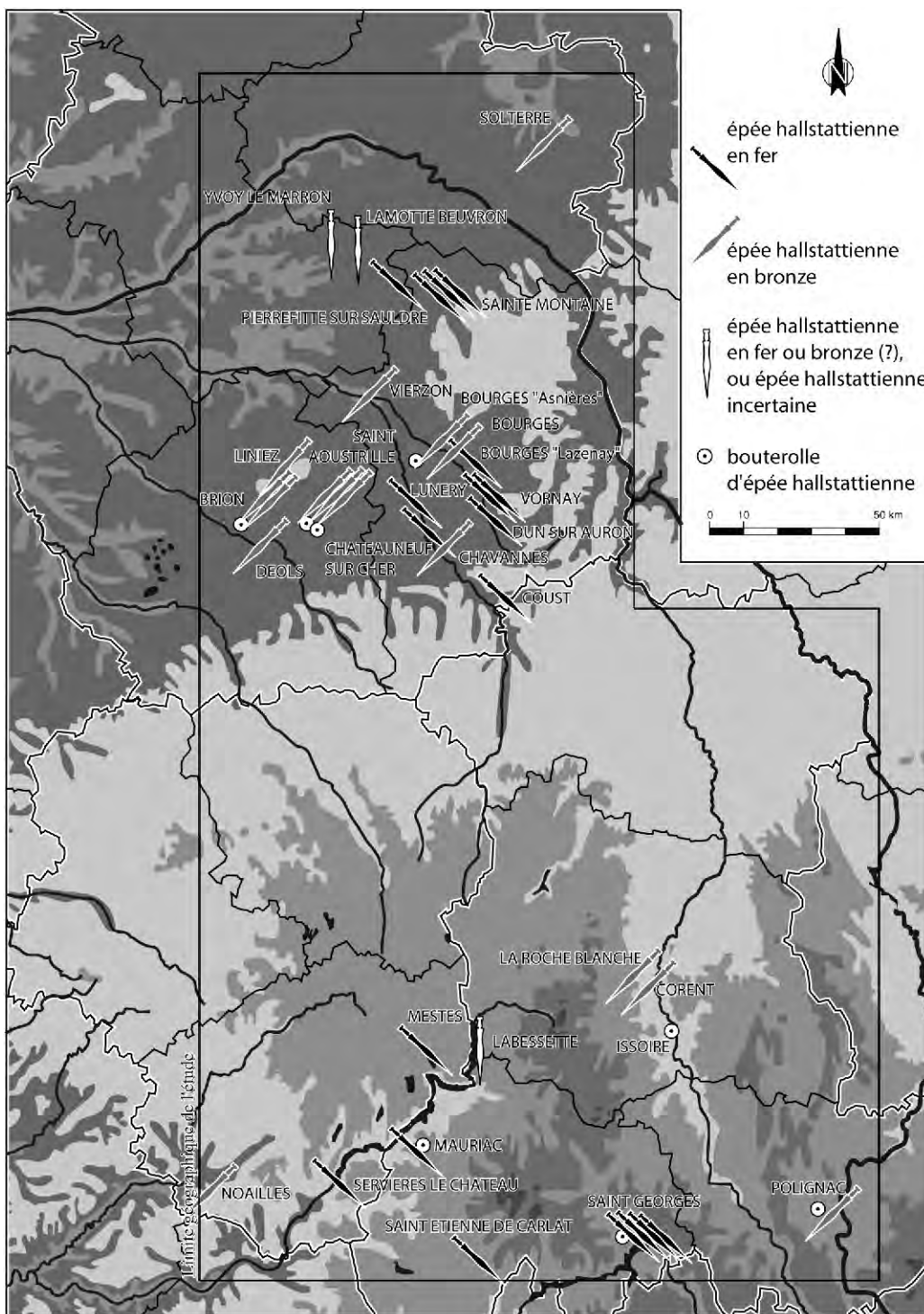


Fig. 64 – Distribution des épées et boulerolles du Ha C en France centrale.

p. 162-163 et 267-267 et inventaire à jour : Gruat, 1993) se définit par le dépôt d'une coupelle métallique souvent décorée d'ocelles estampées auquel s'ajoute dans quelques cas une épée de fer.

Fait rarissime, les deux dernières inhumations de guerrier de la nécropole de Mons occupaient un même petit tertre (T.1). L'arme de la tombe centrale est en trop mauvais état pour servir de référence chronologique. En revanche, l'épée qui accompagne la tombe

adventice est attribuable au type Mindelheim (pl. 14 n° 2). Son pommeau campaniforme en bronze massif avec incrustation de lames de fer, de même que les nervures de sa lame ne trouvent aucun équivalent en France centrale ou méridionale. Les meilleures pièces de comparaison, c'est-à-dire les modèles Mindelheim à pommeau métallique, sont toutes localisées à l'est du Rhin et tout particulièrement dans la nécropole de Hallstatt en haute Autriche : Beilngries (Oberpfalz,

Allemagne) "Im Ried-Ost" sépulture 1 (Torbrügge, 1979, pl. 18 n° 20); Gomadingen (Gerdson, 1986, pl. 6 n° 1); Doba (Kom. Veszprém, Hongrie) tumulus 2 (Kemenzei, 1991, p. 69 et pl. 61 n° 272-273); Hallstatt tombes 116, 203-204 et 504 (Kromer, 1959). Elles se trouvent parmi les tombes les plus riches du Ha C récent et présentent un pommeau de type et de décor différents, sans doute parce qu'il s'agissait à chaque fois d'un travail original, fait sur mesure. Ces armes de prestige ont fait l'objet d'échanges à longue distance; l'arme de Mons en porte témoignage et peut être tenue pour une importation du domaine hallstattien central ou oriental.

La concentration de tombes de guerrier est importante à Mons, surtout si l'on considère que dix tertres seulement ont été partiellement fouillés et que leur nombre total pouvait être réduit à l'origine (douze tumulus sont recensés sur le terrain). Il est donc logique de considérer le site de Mons comme un cimetière dont l'usage était réservé à l'aristocratie locale. La coupe en bronze du tertre 5, et surtout l'épée importée de type Mindelheim du tertre 1 soulignent le rang important de quelques-uns de ces guerriers et leur insertion dans des réseaux d'échanges de biens de prestige. Mais comme pour les exemples du centre-est de la France, on remarque que le recrutement spécifique du cimetière n'implique pas pour autant l'érection de monuments plus imposants qu'ailleurs. Le cas du tertre 1, avec deux tombes de guerrier pour un diamètre de 10 m seulement, en est l'exemple le plus représentatif. Les tumulus à épée dont on connaît la localisation, T.1 et T.5, appartiennent à deux groupes de tumulaires différents, l'un au sud, l'autre au nord. S'agit-il des monuments fondateurs de lignages familiaux distincts? L'hypothèse mérite d'être envisagée car dans le cas du tertre 1 au moins, un lien de filiation est vraisemblable entre les deux inhumations à armement.

Le site de Mons atteste du pouvoir d'une ou de quelques familles qu'il faut peut-être mettre en relation avec le passage en contrebas même de la nécropole, d'une voie qui permettait de relier l'Auvergne, et tout particulièrement la Limagne, au Languedoc oriental (ancienne voie Régordane passant par Sévérac-le-Château et Millau pour aboutir à Béziers). La puissance de ces lignages continuera à s'affirmer à la fin du VII^e et au VI^e s. av. J.-C.

En Europe moyenne, peu de sites offrent autant de sépultures à épée hallstattienne pour un nombre aussi restreint de tertres explorés. Il s'agit le plus souvent de cimetières d'ampleur restreinte comprenant moins d'une vingtaine de monuments. Les plus petits d'entre eux, comme Bastheim (Kr. Mellrichstadt) en Franconie (entre 8 et 10 tertres pour 3 tombes à épée : Gerdson, 1986, p. 108-109) ou Poiseul-la-Ville-et-Laperrière en Côte-d'Or (4 tumulus pour 4 tombes à épée : Chaume, Feugère, 1990; ici fig. 65), pouvaient être réservés aux chefs d'une seule famille privilégiée dont les tombes scanderaient les générations successives. Au-delà de trois ou quatre sépultures à épée, comme à Diarville "Devant Giblot" (cinq tombes au minimum) en Meurthe-et-Moselle (Olivier, 1997b) et Chavéria "Aux Massettes" (six tombes pour 16

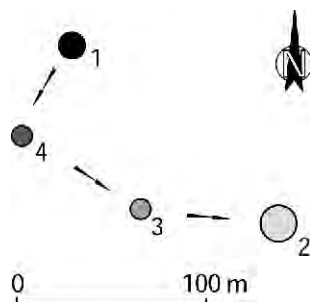


Fig. 65 – Plan du cimetière aristocratique de Poiseul-la-Ville et Laperrière (Côte-d'Or) "Pré Greusset" (d'ap. Chaume, Feugère, 1990). Les flèches indiquent le sens probable du développement chronologique du site, du courant du Ha C ancien à la fin du Ha C récent.

tertres) dans le Jura (Vuailat, 1977, ici fig. 67), on peut considérer que le cimetière est ouvert à plusieurs lignages. La nécropole aristocratique de Magny-Lambert en Côte-d'Or est un cas d'exception puisqu'elle compte une quarantaine de tertres dont 16 au moins renfermaient une épée hallstattienne (Gerdson, 1986, p. 171; Chaume, 1993).

Pour quelques-uns de ces sites, une fouille extensive et de qualité permet de restituer leur évolution, de détecter des régularités dans l'aménagement des tombes et d'imaginer ce qu'a pu être le fonctionnement d'un cimetière aristocratique comme celui de Mons. À Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (fig. 65-66), les tertres sont disposés en V et ne forment par conséquent qu'un seul groupe. Chaque monument abrite une inhumation de guerrier et l'évolution des épées, de la plus courte à la plus longue, permet d'établir la chronologie relative des sépultures et de comprendre que le cimetière s'est développé du nord-ouest vers le sud-est (T.1, T.4, T.3, T.2). D'une génération à une autre, on note que les orientations des défunts pivotent par rapport au nord; certains effets de symétrie dans la disposition du mobilier funéraire – port du bracelet notamment – ne sont peut-être pas seulement le résultat du hasard (fig. 66). À Chavéria, la structuration soignée du cimetière est plus explicite encore avec cette fois-ci deux groupements triangulaires de huit tumulus chacun dont le développement est symétrique (fig. 67). En prenant l'exemple des six tombes de guerrier exhumées, on remarque que les deux sépultures fondatrices de la fin de l'âge du Bronze (T.IX et T.III), sont au centre de chaque groupe, avec les tertres les plus volumineux. Les tertres des deux sépultures de guerrier de la génération suivante, datés du Ha C ancien (T.XVI et T.IV), se positionnent dans leur groupement vers le milieu de l'alignement qui flanque les tertres fondateurs respectivement au sud et à l'est. Les inhumations à épée les plus récentes, sans dépôt de vase et attribuables au Ha C récent (T.XI et T.II), correspondent à une troisième génération et se placent à l'opposé de T.XVI et T.IV par rapport aux tertres fondateurs. Les dix tumulus restants sont de taille réduite et scellent des sépultures sans dépôt d'accompagnement, ou bien au mobilier modeste et à connotation féminine (fig. 68-69). Ils alternent avec les

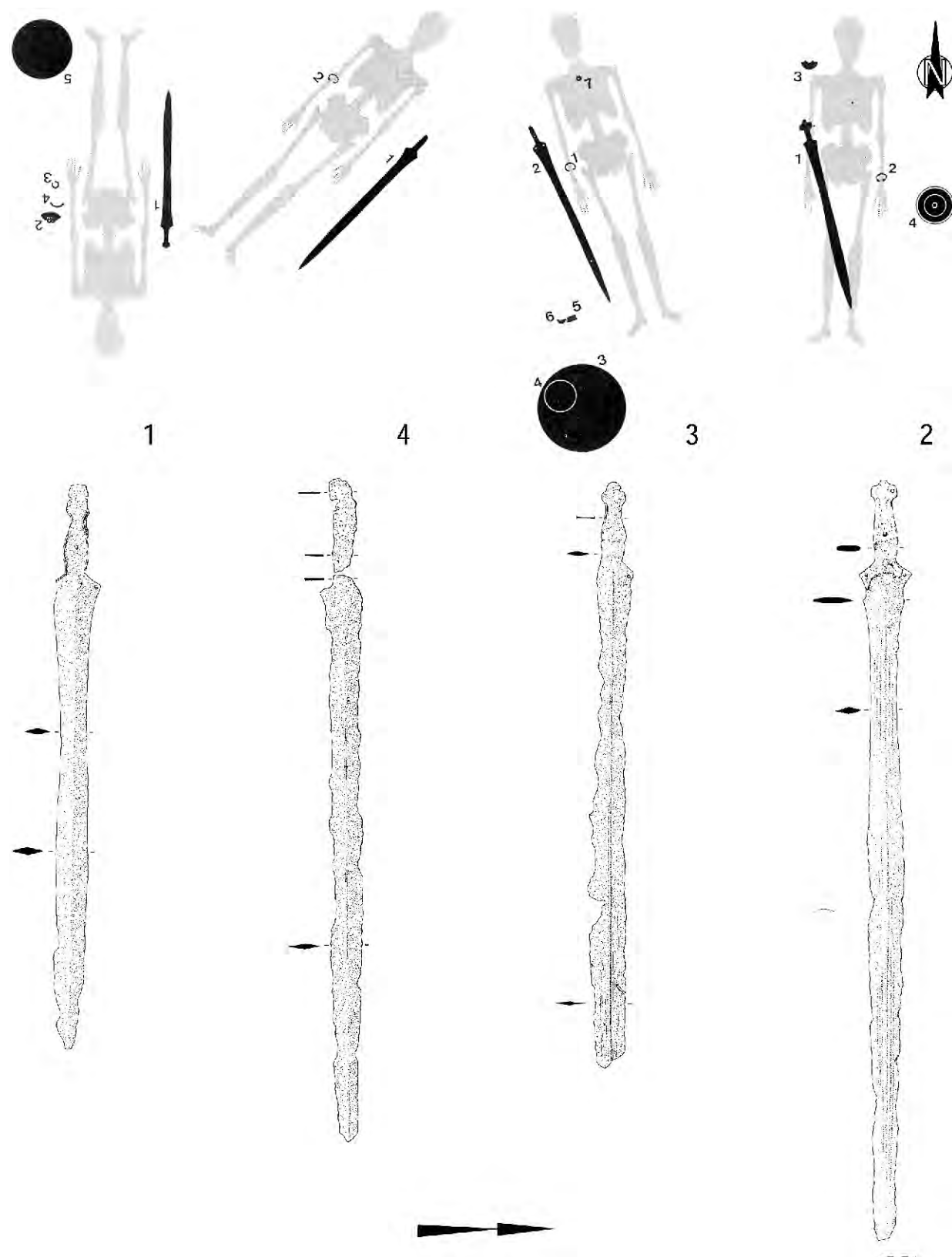


Fig. 66 – Disposition des inhumations et illustration des épées du cimetière de Poiseul-la-Ville et Laperrière (d'ap. Chaume, Feugère, 1990). L'ordre de présentation, de gauche à droite, est celui du développement chronologique supposé.

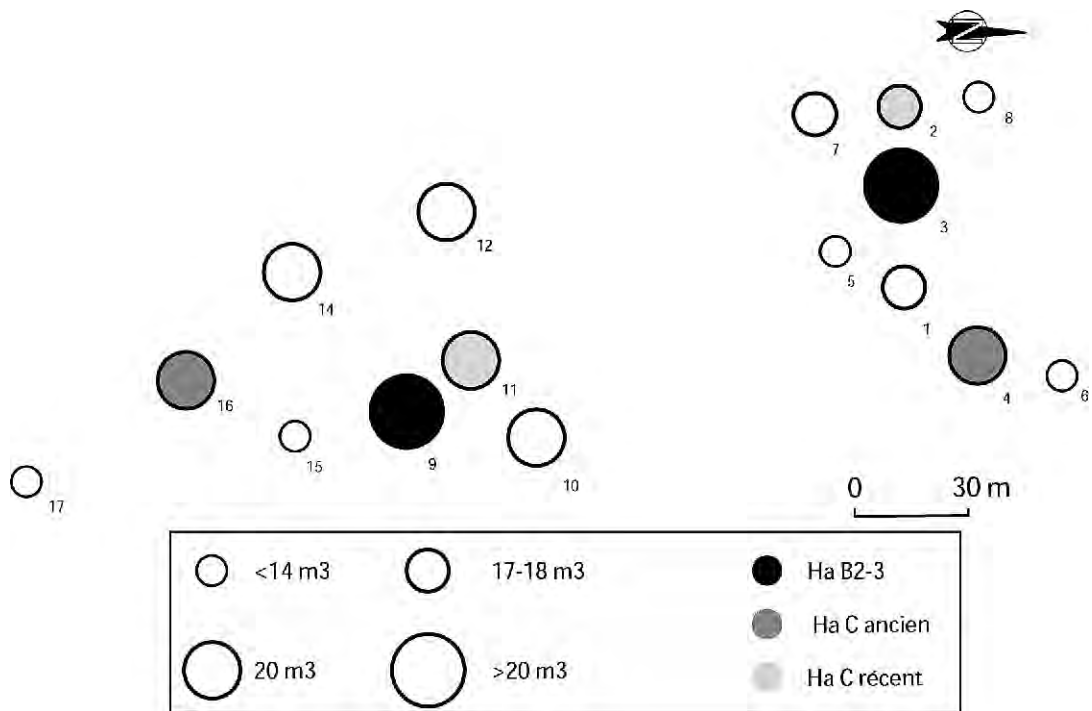


Fig. 67 – Plan du cimetière aristocratique de Chavéria (Jura) “Aux Massettes” (repris et modifié de Daubigny, Vuailat, 1992).

tertres à épée et semblent fonctionner en appariement avec ceux-ci. Sans doute correspondent-ils aux tombes d’individus très proches des chefs armés (épouses ?). À Chavéria, il est clair que la nécropole était réservée à deux lignées d’aristocrates dont le mobilier funéraire permet de suivre l’évolution sur trois générations au minimum, depuis la fin du IX^e jusqu’au VII^e s. av. J.-C. Les deux lignages sont représentés à chaque phase par un couple tombe de guerrier/tombe féminine modeste. Bien qu’ils soient réunis au sein du même complexe funéraire, la relation d’opposition qui les divise est spatialement bien marquée.

Les règles de symétrie que nous pensons pouvoir mettre en évidence supposent une conservation de la connaissance de la disposition des tombes, ce qui n’est pas pour surprendre si l’on admet que nous sommes dans un contexte aristocratique où la mémoire familiale joue un rôle éminemment structurant.

La nécropole de Mons n’est pas isolée dans son contexte cantalien malgré les faiblesses de la documentation archéologique. On a signalé au XIX^e s. plusieurs épées dans différentes communes, mais malheureusement, aucune d’entre elles n’a été dessinée ou soigneusement décrite²³. En Corrèze et Puy-de-Dôme, mais dans des zones proches du Cantal, on mentionne

également des épées de fer, peut-être hallstattiennes, qui pourraient éventuellement relever du groupe cantalien (épées du tumulus de la Croix des Morts à Serviè-res-le-Château, de Mestes en Corrèze et de Labessette dans le Puy-de-Dôme). Il est probable que des armes du Ha C figuraient parmi celles-ci. À Saint-Étienne-de-Carlat, on peut considérer avec de fortes présomptions qu’une grande épée en fer découverte dans un tumulus près du hameau de Trin s’y rapporte.

Au XIX^e s., sur le plateau d’Aymons à Mauriac, M. Amé a fouillé parmi les cinq tumulus groupés d’un petit cimetière, les vestiges d’une tombe du Ha C récent dont le contenu se composait d’une épée en fer proche du type Miers, d’une bouterolle en bronze à appendice allongé du type E1 (pl. 13 n° 6-7) et d’un “*poignard en fer*” aujourd’hui disparu. Le tertre était apparemment construit en terre et pierres mêlées, tout comme à Mons.

Quelques autres tombes du Cantal, sans arme cette fois-ci, se rapportent sans aucun doute au Ha C, et parfois même au début de la période. Les urnes des incinérations de Coltines (pl. 8 n° 1) et Roffiac “Liozargues” T.1 S.1 (pl. 13 n° 9) sont encore très proches des productions de la fin de l’âge du Bronze final. Peut-être attribuables au VIII^e s. av. J.-C., elles rappellent que la pratique de l’inhumation n’est pas exclusive au début du premier âge du Fer et qu’elle est sans doute

23. - Carlat “Dat-Soubeyrols” épée non décrite (d’après Rames cité par Delort, 1901, p. 50 ; il s’agit sans doute d’un doublon avec l’épée de Saint-Étienne-de-Carlat).

- Chavignac “Crouzy” épée non décrite (d’après Rames cité par Delort, 1901, p. 50 ; Missonnier 1988, p. 21).

- Murat “Lachamp” épée non décrite (d’après Rames cité par Delort, 1901, p. 50).

- Saint-Cernin “Puy Cantagril” “une épée gauloise de grande dimension” (Vuittenez, 1966, p. 318).

- ? “Bourrianes” épée non décrite (d’après Rames cité par Delort, 1901, p. 50). La commune concernée peut être Sourniac ou plutôt Jaleyrac.

- ? “Bois de Peyrassé” épée non décrite (d’après Rames cité par Delort, 1901, p. 50). Il s’agit sans doute de la commune d’Arches.

- ? “Chastel-Marlhac” épée non décrite (d’après Rames cité par Delort, 1901, p. 50). Il s’agit sans doute de la commune du Monteil.

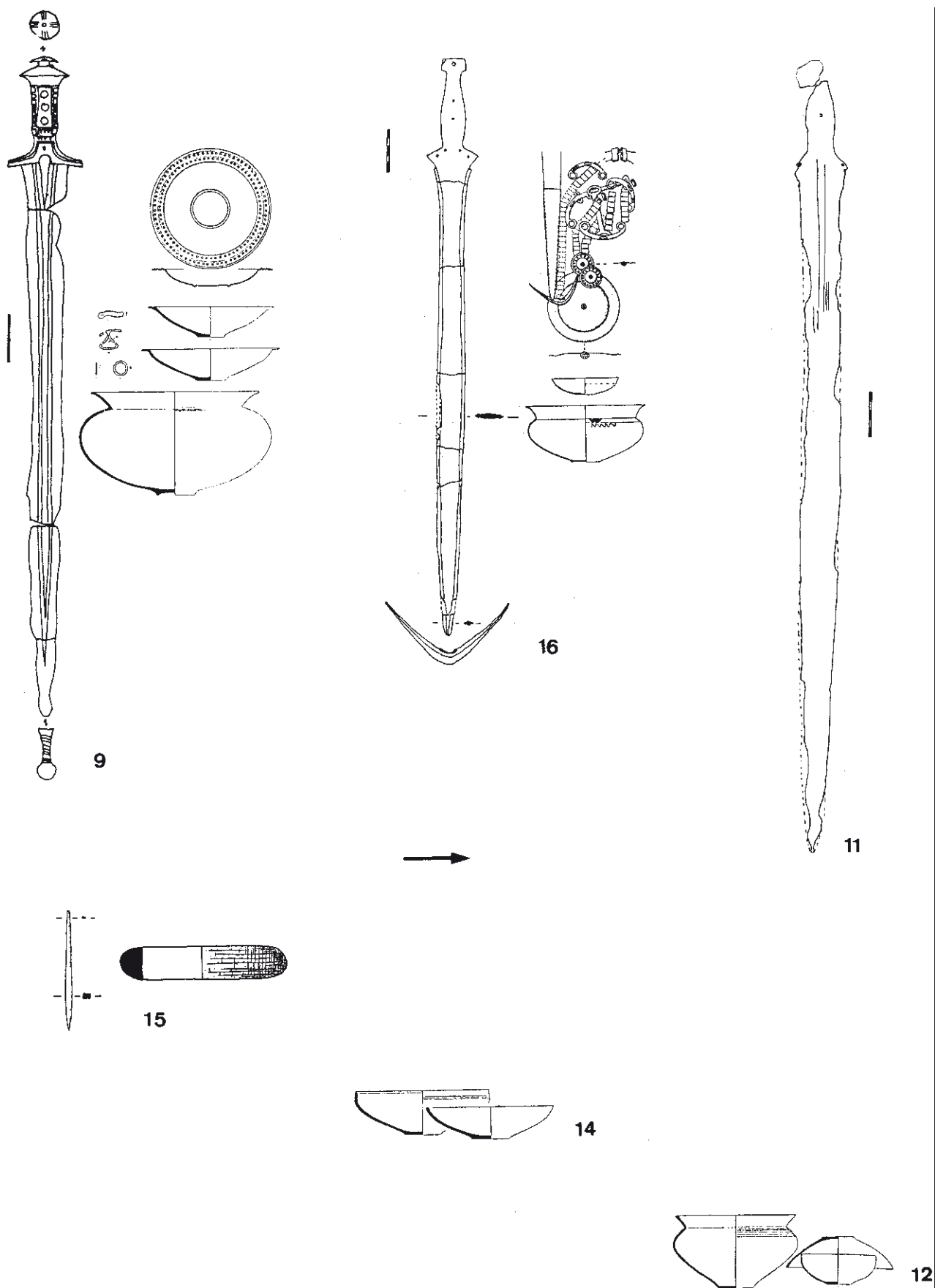


Fig. 68 – Chavéria : mobilier des sépultures du groupe sud (Vuailat, 1977). Les mobiliers masculins figurent en haut, les assemblages supposés féminins en bas, et sont présentés de gauche à droite dans l'ordre probable du développement chronologique. Seules les épées sont à la même échelle.

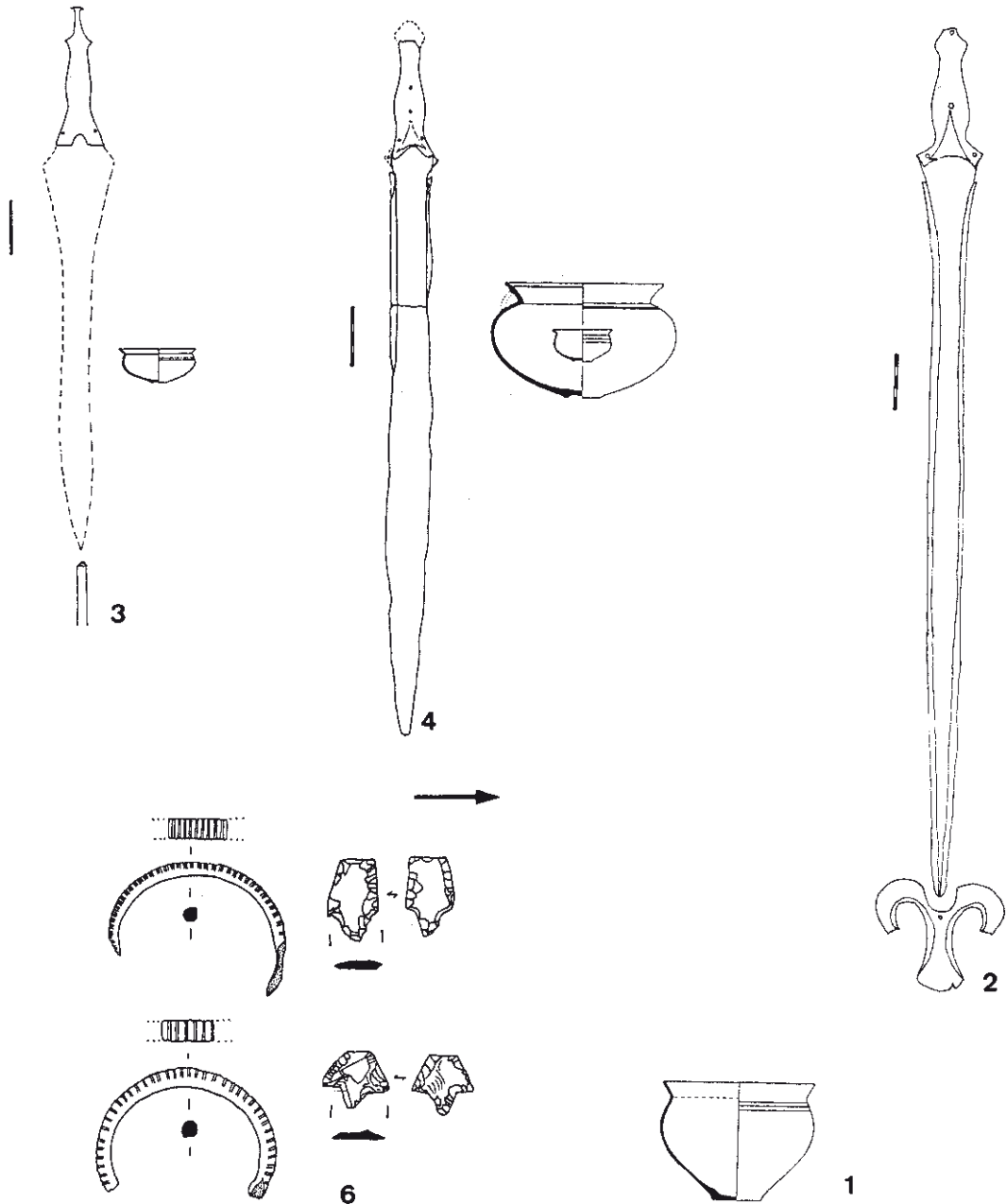


Fig. 69 – Chavéria : mobilier des sépultures du groupe nord (Vuallat, 1977). Les mobiliers masculins figurent en haut, les assemblages supposés féminins en bas, et sont présentés de gauche à droite dans l'ordre probable du développement chronologique. Seules les épées sont à la même échelle.

étroitement associée à la multiplication des tombes masculines à armement. La fusaiolle qui accompagne l'incinération de Liozargues constitue, d'autre part, un type de dépôt qui est bien attesté dans les sépultures *a priori* féminines du Languedoc (Nickels *et al.*, 1989, p. 388, 438, matrice fig. 308). C'est un indice supplémentaire pour relier les sépultures cantaliennes aux autres groupes de tombes sous tumulus répartis sur les franges méridionales du Massif central.

Pour conclure, on peut proposer d'identifier en haute Auvergne un ensemble cohérent de sépultures, toutes placées sous des petits tertres de pierres. Parmi elles, un groupe de tombes de guerrier représentatives de l'élite, mais probablement aussi d'un

groupe culturel occupant la haute Auvergne, s'identifie par des pratiques communes : inhumation sous tumulus, dépôt d'une épée de fer souvent rengainée dans un fourreau dont l'extrémité peut comporter une bouterolle. Les quelques exemples répertoriés s'intègrent néanmoins dans des contextes bien différents : ils s'intègrent aussi bien à des cimetières aristocratiques qu'à des nécropoles dont l'usage ne semble pas réservé à une catégorie sociale privilégiée. Le groupe cantalien, ajouté aux autres ensembles de sépultures de guerrier du Massif central et de ses marges méridionales, apporte de nouveaux éléments pour replacer cette région dans le contexte culturel du début du premier âge du Fer. Comme l'avait déjà

fait remarquer en son temps Jacques-Pierre Millotte (1963b), cette zone géographique ne fait pas figure d'isolat. Avec d'autres régions de France centrale, le sud du Massif central participe des pôles importants qui émergent au sein du domaine hallstattien occidental à partir du VIII^e s. av. J.-C.

2.5.2. Le Berry et la Sologne

En Berry et Sologne, les sites ont été fouillés pour une large majorité dans la seconde moitié du XIX^e s., principalement sous l'impulsion des sociétés savantes locales au premier rang desquelles la Société des Antiquaires du Centre. Dès cette époque, les archéologues berrichons s'intéressent aux tombes à épée hallstattienne car ils y voient les dépouilles de soldats bituriges partis à l'assaut de l'Italie sous le règne légendaire de Tarquin l'Ancien, vers 600 av. J.-C. (Buhot de Kersers, 1887c ; Goy, 1900). Il revient à Martine Willaume (1985a, p. 229) d'observer pour la première fois sur une carte de répartition que les épées de bronze et de fer en Berry s'excluent mutuellement, et d'en conclure à l'existence de deux groupes contemporains différents (fig. 64).

À partir de l'armement et de l'architecture funéraire, il apparaît effectivement dans un secteur (70 km d'est en ouest) correspondant approximativement à la Champagne berrichonne, deux types de sépultures de guerrier. Le premier occupe la partie occidentale que l'on peut circonscrire grossièrement dans un triangle dont les pointes seraient Déols, Bourges et Vierzon ; le second, à l'est, s'illustre par un chapelet de sites entre Bourges et Coust, et ne dépasse pas les limites du département du Cher. En Sologne, de nouvelles recherches permettent désormais d'identifier un troisième groupe de sépultures à épée hallstattienne au nord des deux précédents.

Le groupe du nord-ouest de la Champagne berrichonne

Paradoxalement, ce groupe est à la fois aisément identifiable et mal documenté. L'ouest de la Champagne berrichonne n'a guère fait l'objet d'investigations archéologiques au XIX^e s., et l'essentiel du mobilier du Ha C provient de ramassages de surface. L'armement est pourtant relativement bien connu car il s'agit de pièces de bronze qui ont bien résisté aux outrages du temps.

• *Saint-Aoustrille (Indre) "Villement"*

Ce site soigneusement décrit dans un article d'Albert des Méloizes (1890a), est la principale source de travail sur le Ha C du bas Berry. Il s'agit d'une nécropole sise à la limite des communes de Saint-Aoustrille et Thizay, dans le fond d'un vallon couvert de prairies humides. Au XIX^e s., le site comptait encore une trentaine de tertres répartis en 4 groupes sur une aire de 500 à 600 m de long pour environ 150 m de large, soit 9 ha au maximum. Chaque tertre fouillé ou arasé était bâti en terre et n'abritait qu'une inhumation. Les fouilles et travaux agricoles ont mis

au jour trois inhumations à épée hallstattienne de bronze.

Deux d'entre elles proviennent des tertres 6 et 7 qui occupent le centre de la nécropole (parcelle 20). L'épée éponyme du type Villement, issue du tumulus 6, est associée à une bouterolle naviforme et doit être une importation d'Angleterre ou du Bénélux attribuable à la première moitié du VIII^e s. av. J.-C. (pl. 69 n° 3-4) ; l'arme est très proche de l'épée de Løvenborg (Zealand, Holbæk amt) au Danemark (Jensen, 1989, fig. 2 n° 2 ; ici fig. 45 n° 9) tandis que la bouterolle trouve son meilleur parallèle dans un exemplaire exhumé du gué d'une rivière à Keelogue Ford (Co. Galway) en Irlande (Eogan, 1965, fig. 93 n° 15). Celle qui fut découverte dans le tumulus 7 appartient au type Miers, et donc au Ha C récent (pl. 69 n° 5). Autrement dit, quelques générations doivent séparer les deux tombes et compte tenu de leur proximité, on envisagera à titre d'hypothèse un lien de parenté entre les deux défunts. L'inhumation du tertre 6, la plus ancienne, est susceptible de représenter la tombe fondatrice du groupe tumulaire central dont le prestige devait être augmenté par l'origine lointaine de l'épée, signe tangible d'une capacité à nouer des relations à longue distance.

Le tertre 4 abrite la troisième tombe de guerrier et s'intègre au groupe de tumulus septentrional. L'inhumation est la plus documentée de toutes les tombes berrichonnes à épée de bronze car elle fut fouillée par Albert des Méloizes lui-même (pl. 69 n° 1-2). L'arme, de type Wehringen et peut-être importée, était déposée dans un fourreau de bois muni d'une bouterolle en V identique à un exemplaire mis au jour en Angleterre à Coplow Farm (O'Connor, 1980, fig. 75 n° 4), au point que les deux objets pourraient provenir d'un même atelier. Une assiette en céramique accompagnait l'inhumation ainsi que quelques tessons dispersés. On peut supposer que le guerrier appartenait aux membres éminents d'une famille différente de celle représentée par les tombes de guerrier de la partie médiane de la nécropole. Bien que l'épée et la bouterolle soient du Ha C ancien, il est difficile d'admettre sans réserves qu'il s'agisse de la sépulture fondatrice : une tombe légèrement plus ancienne sans doute, une inhumation (T.5) accompagnée de deux assiettes à décor de "pictogrammes" de la fin de l'âge du Bronze (pl. 69 n° 6-17) et distante de 80 m, aurait appartenu au même groupe tumulaire.

• *Brion (Indre) "Les Grandes Chapelles"*

La méconnaissance que nous avons de la nécropole des Grandes Chapelles à Brion tient à l'arasement avancé des tertres en terre qui la constituaient. L'essentiel du mobilier provient des prospections de surface et sondages menés par Henri Gablin, et, au moins en ce qui concerne les pièces d'armement du premier âge du Fer, il doit témoigner de sépultures sous tumulus démantelées par les travaux aratoires. Le cimetière n'est pas de grande ampleur si l'on en juge par les rares enclos circulaires repérés par photographies aériennes. La fouille de l'un d'entre eux a livré du mobilier du Ha B2-3 semble-t-il (Hamon, 1994).

La répartition des découvertes indique clairement que les deux épées et la boulerolle hallstattiennes du site proviennent d'un même endroit peu étendu (quelques dizaines de mètres de diamètre tout au plus), à peu de distance d'une dépression palustre (Buchsenschutz *et al.*, 1979, fig. 1). L'épée la plus ancienne se rattache au type Villement²⁴, la seconde au type Weichering. La boulerolle en V, d'une forme encore proche des exemplaires naviformes, pouvait accompagner l'arme la plus ancienne.

Malgré les lacunes de la documentation, la concentration des découvertes laisse présumer le regroupement de deux sépultures de guerrier successives. Une telle configuration et les caractéristiques du mobilier ne sont pas sans évoquer les découvertes du groupe tumulaire central de la nécropole de Villement. Par conséquent, on formulera de nouveau l'hypothèse de tombes représentant les principaux membres masculins d'un lignage de notables locaux sur quelques générations.

• *Liniez (Indre) "Le Moulin Barie"*

Le ramassage d'une épée en bronze de type Miers sur le site de la nécropole tumulaire partiellement arasée du Moulin Barie à Liniez (pl. 67 n° 2), est sans doute la trace de la destruction d'une sépulture de guerrier du Ha C récent. S'il n'est pas possible de préciser le contexte de la découverte, on peut tout de même faire remarquer que la nécropole qui occupe le vallon d'une rivière comprenait moins d'une vingtaine de tertres, sans doute en terre, au XIX^e s. et que d'anciennes traditions orales rapportent la découverte d'armes en bronze et en fer et d'une tombe de guerrier (Martinet, 1882, p. 76).

• *Découvertes isolées*

Quatre découvertes isolées complètent l'inventaire des épées de bronze du Berry. La première, effectuée dans la première moitié du XIX^e siècle à Asnières, au nord de la ville de Bourges, concerne sans nul doute une tombe du Ha C ancien puisque le mobilier comprend à la fois une épée de type Wehringen, presque identique à une arme extraite du lit de la Meuse entre Millingen et Kekerdom (Gelderland) dans les Pays-Bas (Roymans, 1991, fig. 11e), et une boulerolle en V (pl. 18 n° 8-9). Un autre exemplaire, de type Miers cette fois-ci, provient des environs de Bourges (pl. 32 n° 4). Ces objets sont les témoins de l'extension jusqu'à Bourges du groupe des tombes à épée de bronze, au Ha C ancien aussi bien qu'au Ha C récent. L'épée de type Miers découverte à Déols dans l'Indre (pl. 66 n° 11) complète la répartition vers le sud-ouest de la Champagne berrichonne.

L'exemplaire de Vierzon est à joindre au groupe des armes hallstattiennes de bronze berrichonnes, mais il s'agit de la seule qui ne provienne pas d'un contexte funéraire assuré ou vraisemblable (pl. 53 n° 9). Draguée dans le lit du Cher, c'est une épée dont le

contexte demande une interprétation dans un cadre géographique élargi. Nous discuterons plus loin sa signification (§ 2.5.3.).

• *Bilan*

Le groupe localisé dans le nord-ouest de la Champagne berrichonne se définit par des inhumations de guerrier accompagnées uniquement d'armes en bronze, aussi bien anciennes que récentes. La découverte d'objets en fer datés du Ha B2-3 et du Ha C dans la région, la présence de gisements de minerai de fer et de ferriers, impliquent que des armes de fer auraient pu tout aussi bien être adoptées ou même fabriquées sur place dès le VIII^e s. av. J.-C. En d'autres termes, le choix de l'épée de bronze est avant tout socio-culturel, et non chronologique. Les renseignements que l'on peut tirer des fouilles anciennes de la nécropole de Villement et des fouilles récentes de la nécropole des Grandes-Chapelles, permettent d'étayer l'hypothèse d'une architecture de terre – et de matériaux périssables ? – pour la plupart des tumulus abritant ces sépultures. L'absence de structures de pierres a pu d'ailleurs contribuer à occulter l'identification de ces tertres et faciliter leur anéantissement.

Les sépultures à épée sont intégrées dans différents types de nécropoles dont on relève que trois d'entre elles sont implantées dans des dépressions humides, ce qui est assez inhabituel. L'extension des nécropoles est bien sûr corrélée à la durée d'utilisation, au nombre de familles représentées, mais sans doute aussi au degré de sélection sociale des défunts. Quels que soient les cas de figure, les inhumations de guerrier représentent des individus privilégiés dont le statut paraît se transmettre sur quelques générations au sein du même lignage. Pour les plus anciennes d'entre elles, l'hypothèse de sépultures fondatrices – des nécropoles ou du moins de certains des groupes tumulaires qui structurent les nécropoles par agrégation – est envisageable.

L'inventaire des épées en bronze du bas Berry fait apparaître un déséquilibre au profit des armes les plus récentes : on recense 4 épées des types Villement et Wehringen pour 6 épées du type Miers. Si l'on prend en compte les boulerolles, tous les exemplaires recensés en Berry appartiennent aux types les plus archaïques. Ce décompte appelle quelques commentaires, puisqu'à l'exception notable du Bénélux, les régions d'Europe où les épées hallstattiennes en bronze sont bien représentées, les modèles du type le plus récent manifestent une large supériorité numérique. La même remarque est valable pour les boulerolles. L'originalité du groupe berrichon doit tenir à un dynamisme particulier au début du Ha C, ou tout du moins à une dynamique que l'on ne retrouve plus à la fin de la période. Il convient aussi de mettre le nombre d'armes hallstattiennes archaïques en bronze au compte d'échanges instaurés au VIII^e s. av. J.-C. avec le nord-ouest de l'Europe. Plusieurs exemplaires berrichons sont certainement des importations nord-occidentales. À 13 km à l'est de Villement, une tombe apporte peut-être un indice archéologique supplémentaire de ces contacts. Il s'agit de l'inhumation du tertre 3 du Bois de Bataille à Ségry dont la fourchette de datation

24. Le pommeau de la languette, coulé secondairement (après cassure ?), est d'une forme rare qui n'est attestée que sur l'épée de type Villement de Løvenborg au Danemark, déjà citée.

demeure lâche, début du Ha D1 ou plus probablement Ha C récent. Celle-ci comportait à hauteur de l'épaule gauche une épingle de fer à col de cygne et tête globuleuse formée de deux coques soudées. Les exemplaires en sont rares, ils se rencontrent surtout en Allemagne, de la Franconie à la Sarre, mais aussi à quelques exemplaires au Bénélux, à Saint-Vincent "Grand-Bois" en Belgique (Mariën, 1964, fig. 72-73 et 99-100) et dans la riche incinération d'Oss aux Pays-Bas (Nord-Brabant) où deux épingles avaient cette fois-ci une tête en tôle de bronze (Modderman, 1964).

À plus d'un titre, le groupe des sépultures à épée du nord-ouest de la Champagne berrichonne représente donc une entité à la fois originale et précoce au sein du domaine hallstattien occidental.

Le groupe du sud-est de la Champagne berrichonne

Les tombes à épée du sud-est de la Champagne berrichonne sont mieux documentées du fait de leur nombre et de la proximité de Bourges où siégeaient les membres de la Société des Antiquaires du Centre, instigateurs de la plupart des fouilles de tertres au XIX^e s. Toutefois, l'armement est difficile à étudier car il présente une variabilité importante tandis que la majorité des pièces est en piteux état.

- *Lunery (Cher) "Chanteloup"*

L'inhumation de Chanteloup découverte sous un tertre de pierres est sans conteste l'une des premières tombes de guerrier du sud-est du Berry : l'épée de fer et le rasoir sont à inscrire (pl. 42 n° 11-13), nous l'avons vu, parmi les objets représentatifs du Ha C ancien. Le rasoir est presque identique aux exemplaires de Minot "Les Banges" T.4, Curtil-Vergy en Côte-d'Or et des environs de Mâcon en Saône-et-Loire (Jockenhövel, 1980, n° 458, 460 et 457; Mortillet, 1881, n° 1187). Peut-être faut-il en conclure qu'il s'agit là d'une importation bourguignonne.

- *Vornay (Cher) "La Barrière Blanche" T.1*

La fouille du premier tumulus de la Barrière Blanche est bien relatée par la main de Pierre de Goy (1882). L'inhumation découverte au centre était disposée dans un coffre de dalles en calcaire, la tête en appui sur une pierre, avec une épée sur le tronc, pointe tournée vers le crâne (pl. 54 n° 1-3). L'objet semble être une variante en fer du type Wehringen et peut donc être ancienne (2^e groupe). Les morceaux des deux tissus d'armure toile qui l'entourent sont les vestiges d'un emballage, non d'un fourreau. Le rasoir trapézoïdal en fer déposé à hauteur de la hanche gauche, portait également des traces d'une enveloppe en textile aujourd'hui disparue.

- *Coust (Cher) "Cortel" T.1*

La disposition de l'inhumation de ce tertre présente d'étroites analogies avec la tombe de la Barrière Blanche. Un coffre en dalles de pierre assurait la protection du défunt, et la tête s'appuyait contre l'une d'entre

elles. Le long du corps, une épée de fer avait apparemment la pointe orientée en direction du crâne. On ne connaît pas la nature des vestiges décrits comme les restes d'un fourreau. Un bracelet en fer passé au poignet gauche, un poignard de fer près du bassin et des tessons complètent le dépôt (pl. 35 n° 1-8). L'épée courte d'un tertre de Villey-Saint-Étienne en Meurthe-et-Moselle est le seul objet qui puisse faire l'objet d'un rapprochement avec le poignard (Billoret, 1972, p. 356 fig. 14A). D'une manière générale, les poignards en fer sont très peu répandus dans les inhumations à épée hallstattienne. Il en existait un dans une inhumation double à Solterre "La Gravière" dans le Loiret, mais il n'est pas décrit avec précision, tout comme l'épée de bronze qu'il accompagnait (Nouel, 1947).

- *Chavannes (Cher) "Les Genevièves"*

Cette tombe n'est pas très bien connue malgré son ouverture récente. Il s'agirait d'une inhumation en coffre, au centre d'un tertre de pierres, accompagnée d'une épée de type Miers en bronze. La sépulture est remarquable puisqu'elle se situe dans la zone des tombes à épée de fer et représente par la nature de son arme une exception.

- *Les découvertes mal documentées*

Plusieurs épées de fer du Cher proviennent de contextes confus où se mêle le mobilier de plusieurs tombes ; pour d'autres, le contexte est presque inconnu. Dans le tertre au nord du bourg de Vornay, l'une d'entre elles pouvait appartenir à une sépulture au mobilier relativement riche (pl. 54 n° 12-14). L'épée de fer rengainée dans un fourreau de cuir côtoyait sans doute deux coupes : la première en céramique porte un décor de peinture graphitée tandis que la seconde en tôle de bronze comporte un fond marqué d'une ocelle au repoussé. Les épées découvertes à Châteauneuf-sur-Cher "Font-James" T.2 (pl. 34 n° 4), à Bourges "Lazenay" (pl. 22 n° 5), l'exemplaire hypothétique de Dun-sur-Auron "Tureau de la Girounée" étaient-ils déposés dans des tombes à l'exception de tout autre objet ? Comme l'arme de Vornay "La Barrière Blanche", l'épée de Lazenay conserve les restes d'un emballage fait de deux tissus d'armure toile.

- *Bilan*

Les points communs qui assurent l'unité des tombes de guerrier du sud-est de la Champagne berrichonne sont les suivants : l'inhumation sous tumulus est exclusive – sans que l'on puisse dégager une orientation privilégiée du corps des défunts – ; le dépôt d'une épée de fer ne souffre qu'une exception (Chavannes) ; les emballages en tissu, le dépôt d'un rasoir et le port d'un bracelet semblent fréquents. On relève aussi l'absence de bouterolle, malgré la présence d'un fourreau autour de deux épées au moins. L'architecture funéraire apporte aussi une contribution à la définition de l'identité culturelle de ce groupe : les six tumulus dont on possède une description étaient édifiés à partir d'un noyau de blocs calcaires – Châteauneuf-sur-Cher "Font-James" T.2, Lunery, Chavannes, Coust "Cortel" T.1, Dun-sur-Auron "Tureau de la Girounée", Vornay

“Champ de la Barrière Blanche” – et pour les quatre derniers d’entre eux, un coffre en dalles de calcaire protégeait l’inhumation du guerrier.

En l’état de la documentation, il est prématuré de préciser le rôle que pouvaient jouer les tombes de guerrier dans l’organisation des nécropoles. On note cependant la forte dispersion des tombes à épée de fer et corrélativement l’absence de concentration au sein d’une même nécropole. Il n’y a guère que la commune de Vornay qui puisse offrir deux tombes de guerrier, et encore sont-elles espacées de plus d’un kilomètre. La différence avec quelques-unes des nécropoles de l’Indre, en particulier Villement et les Grandes-Chapelles, paraît nette, mais elle peut être l’effet de l’état de la recherche et il faut aussi tenir compte des problèmes de conservation différentielle, dans la mesure où les épées de bronze s’altèrent peu et sont plus faciles à découvrir pour un œil non averti. Dans le même registre, on relèvera que les nécropoles du sud-est de la Champagne berrichonne sont installées sur des reliefs et non dans des dépressions.

Les indices chronologiques, certes ténus, vont dans le sens d’une genèse précoce du groupe des inhumations à épée de fer. Ces tombes couvrent sans doute une grande partie du Ha C, avec toutefois une meilleure représentation pour la phase récente.

En dernier lieu, les sépultures à épée de fer berrichonnes présentent de fortes affinités avec les tombes de guerrier de l’Est de la France, et tout particulièrement avec les groupes de la Lorraine centrale, de la Bourgogne septentrionale, mais aussi de la Sarre en Allemagne occidentale. Elles ont en commun d’être déposées sous un petit tertre en blocage plus ou moins complexe de pierres (Olivier, 1993a, p. 135 et fig. 14), de disposer souvent d’un rasoir, d’un bracelet au poignet gauche (Reinhard, 1984, p. 30) et d’être presque exclusivement accompagnées d’épées en fer parfois emballées dans du tissu (Moulherat, 1995, carte 3) et sans bouterolle. Ces liens sont confortés par des échanges matériels. Si l’état des épées ne permet pas encore de détecter leur probable circulation, il n’en est pas de même des rasoirs par exemple. Nous avons vu que le rasoir de Lunery était sans doute importé de Bourgogne. D’autres exemples du même ordre trahissent les échanges portant sur des ustensiles de toilette (Chaume, 1987, p. 368).

L’étroitesse des liens unissant ces diverses régions engage à rattacher une partie du Berry oriental à un ensemble culturel plus vaste étendu jusqu’à la Sarre, mais dont il ne faut pas concevoir l’assise géographique en terme de continuité : des groupes distincts peuvent éventuellement s’intercaler entre le Berry, le nord de la Bourgogne, la Lorraine centrale et la Sarre. Cet ensemble ne constitue lui-même qu’une partie de la mosaïque culturelle offerte par le domaine nord-alpin occidental au Ha C.

Pierrefitte-sur-Sauldre et le groupe solognot

On identifie depuis peu un nouveau groupe de sépultures à épée hallstattienne au centre de la Sologne (Milcent, 1995a). Une intervention archéologique

récente menée en Loir-et-Cher sur la nécropole des “Tombelles” à Pierrefitte-sur-Sauldre en est à l’origine.

• *Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher) “Les Tombelles” T.1*

La sépulture du tertre 1 des Tombelles, fouillée par nos soins en 1994 et 1995, est une inhumation de guerrier dont les os ont été dissous par l’acidité du sol. Le mobilier funéraire recueilli se limite à deux pièces, une épée en fer et une céramique (pl. 73 n° 2-3). La première, nous l’avons déjà remarqué, est d’un type original annonçant les épées de type Mindelheim. Le fourreau de cuir qui l’entoure est lui-même engoncé dans les replis de deux tissus d’armure toile. Malgré ces particularités, son bon état de conservation, l’arme ne précise pas pour autant la position chronologique de la tombe au sein du Ha C. En revanche, le vase ferait plutôt pencher la balance en faveur de la phase ancienne. La forme et surtout les décors du récipient sont effectivement en étroite filiation avec les productions de la fin de l’âge du Bronze. La frise graphitée à l’intérieur du col notamment se décompose en motifs dont quelques-uns s’apparentent aux “pictogrammes” du Ha B2-3 : motifs en sapin, U emboîtés et disposés côte à côte et tête-bêche, grilles à mailles losangiques.

Une chambre funéraire, faite de matériaux périssables, a été reconnue au centre du tertre (pl. 73 n° 1). Il s’agit d’une structure rectangulaire de 2 m sur 2,40 m avec quatre poteaux internes qui devaient soutenir le plafond ou une sorte de toiture et encadrer le corps du défunt de même que le mobilier. Sans comparaison régionale, elle peut être rapprochée de la fosse à trous de poteaux de la tombe I de Champlay “Les Carpes” dans l’Yonne, aménagée également pour une inhumation à épée de fer du Ha C (Merlange, 1977).

Une palissade elliptique en matériau périssable d’à peu près 9 m de long délimite le tumulus. Ses fondations sur pieux espacés et sablières basses sont contrebutées par un cordon de sable. Elle s’interrompt sur l’ouverture d’un édicule fondé sur poteaux de plan semi-circulaire de 1,60 m de largeur. À l’opposé de l’édicule, une structure servait de porche d’entrée avant la condamnation de l’enclos par l’érection du tertre. Ce dernier est érigé à partir de remblais de sable vierge de tout débris. À notre connaissance, il n’y a guère que la tombe à épée hallstattienne du tumulus 2 de Diarville en Meurthe-et-Moselle qui soit recouverte d’un tertre entouré d’une palissade circulaire de pieux de chêne (Olivier, Reinhard, 1993, p. 116). Pour les autres catégories de sépultures en revanche, les exemples de tumulus palissadés du premier âge du Fer ne sont pas rares dans le domaine nord-alpin. L’exemple le plus connu étant le tertre 21 de Mussig dans le Bas-Rhin dont la palissade faite de poteaux jointifs date de 707 avant J.-C. ou peu après (Plouin *et al.*, 1986).

L’édicule disposé au nord-est de la palissade du tertre de Pierrefitte pose problème. C’est le seul à notre connaissance qui soit ainsi intégré à une structure de délimitation funéraire. Un édifice analogue existe au sein de la nécropole d’Antran “La Croix-Verte” dans

la Vienne, mais il ne s'insère pas dans un monument sépulcral (Pautreau, 1991, structure 22). La structure n'est pas datée, bien qu'elle soit mise en relation par J.-P. Pautreau avec une inhumation de femme d'une phase ancienne du Ha D distante d'environ 1,50 m dont l'orientation est discordante. Il paraît plus logique de la rapprocher des structures en *Langgraben* du Ha B qui partagent la même orientation.

La fonction de ces petits édicules demeure difficile à cerner. Pour le bâtiment d'Antran, J.-P. Pautreau avance l'idée qu'il aurait pu servir à abriter ou exposer un défunt lors de funérailles. Malgré l'absence d'arguments tangibles, l'hypothèse de la chapelle funéraire reste l'une des plus séduisantes.

L'entrée de la palissade paraît moins atypique que les autres structures du tertre. Sur la nécropole de Mondelage, trois enclos circulaires avaient une ouverture au sud "flanquée de deux trous de poteaux externes" (Buzzi, 1995, p. 17). Dans les Ardennes, à Acy-Romance, deux enclos fossoyés interrompus de forme circulaire (E7 et E27) ont fourni les vestiges d'une entrée sur quatre poteaux (Lambot 1989). Ces structures sont à rapprocher des portiques d'enclos bien représentés dans le nord-ouest de l'Europe, au Bénélux et en Allemagne du Nord-Ouest où les architectures funéraires de bois sont particulièrement abondantes à la fin de l'âge du Bronze (Wilhelmi, 1983). Quelques exemples géographiquement plus proches de la Sologne sont à mentionner, mais de la même manière qu'à Acy-Romance, il n'y a pas de parallèle exact au porche de Pierrefitte-sur-Sauldre. Aux Grandes-Chapelles à Brion, les fouilleurs ont observé quelques trous de poteaux dans les réaménagements de l'ouverture d'un enclos circulaire, notamment dans un système d'appendices rentrants

rajoutés de part et d'autre de l'entrée. La première phase de l'enclos circulaire pourrait remonter au Ha B2-3 (Hamon, 1994).

Ce rapide tour d'horizon des comparaisons montre que les structures dégagées à Pierrefitte sont pour le moment peu communes. D'un point de vue culturel, les éléments de comparaison les plus sérieux renvoient au sud-est du Bassin parisien, au Poitou oriental et, plus généralement, au domaine nord-alpin occidental. La datation des ensembles de comparaison se rapporte le plus souvent à la fin de l'âge du Bronze ou au Ha C.

La nécropole tumulaire à laquelle s'intègre la sépulture de Pierrefitte est dans un état de conservation assez satisfaisant et a pu faire l'objet d'un relevé (fig. 70) sur lequel on distingue trois groupes au moins, séparés par des dénivelés topographiques. À l'ouest, un tertre à l'écart constitue probablement le seul témoin d'un quatrième groupe tumulaire signalé avant guerre. De taille inégale, les trois ensembles tumulaires occupent des espaces partiellement limités par deux alignements convergents en V. Cette contrainte, qui peut matérialiser le croisement de voies de circulation, confine les trois groupes dans des aires approximativement triangulaires qui s'opposent les unes aux autres par la pointe. Le monument de la sépulture à épée ne détient pas une place privilégiée : il fait partie des tertres de volume moyen et n'occupe pas un emplacement remarquable du groupe tumulaire auquel il appartient.

La rareté des relevés complets de nécropoles de tumulus publiés pour les régions à l'ouest du Rhin ne permet pas de pousser très loin les comparaisons, et encore moins les interprétations. Toutefois, on constate que les espaces funéraires divisés en plusieurs groupes bordés par deux alignements convergents ne

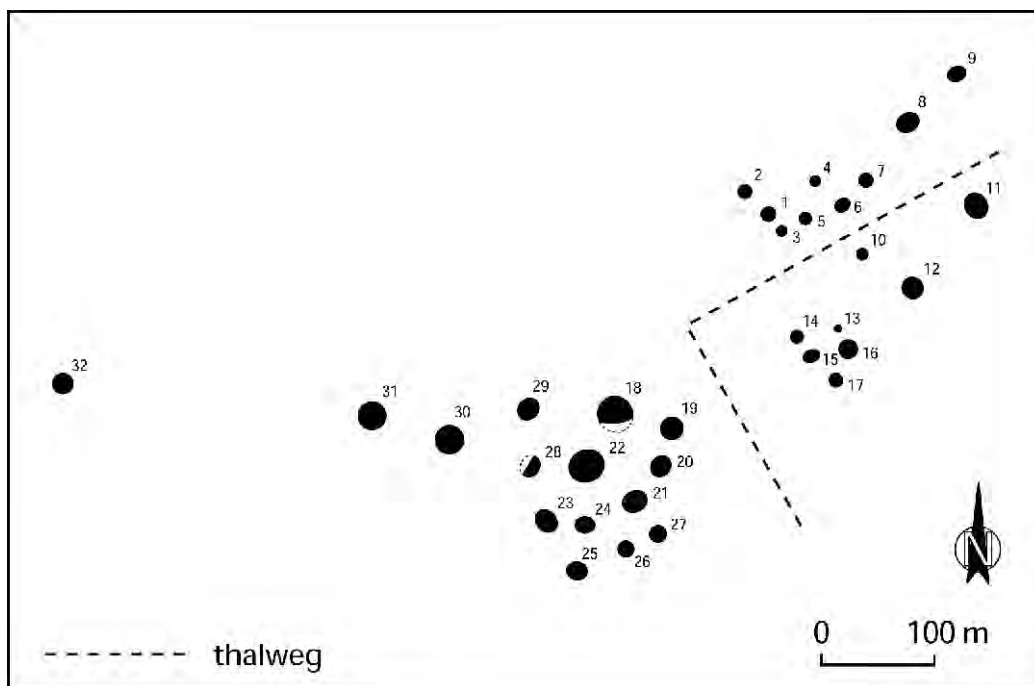


Fig. 70 – Nécropole avec groupes tumulaires présentant des effets de bord selon deux axes sécants : Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher) "Les Tombelles".

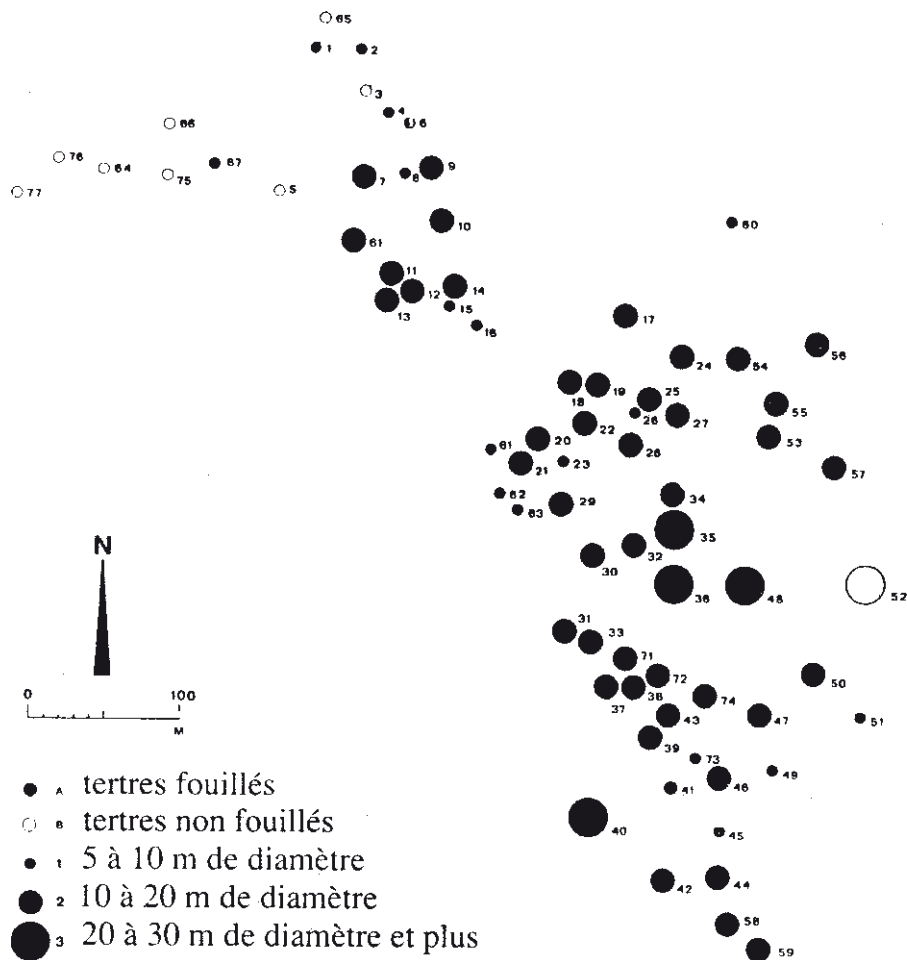


Fig. 71 – Nécropole avec groupes tumulaires présentant des effets de bord selon deux axes sécants : Haroué (Meurthe-et-Moselle) “Bois de Voivre” (Olivier, 1993a).

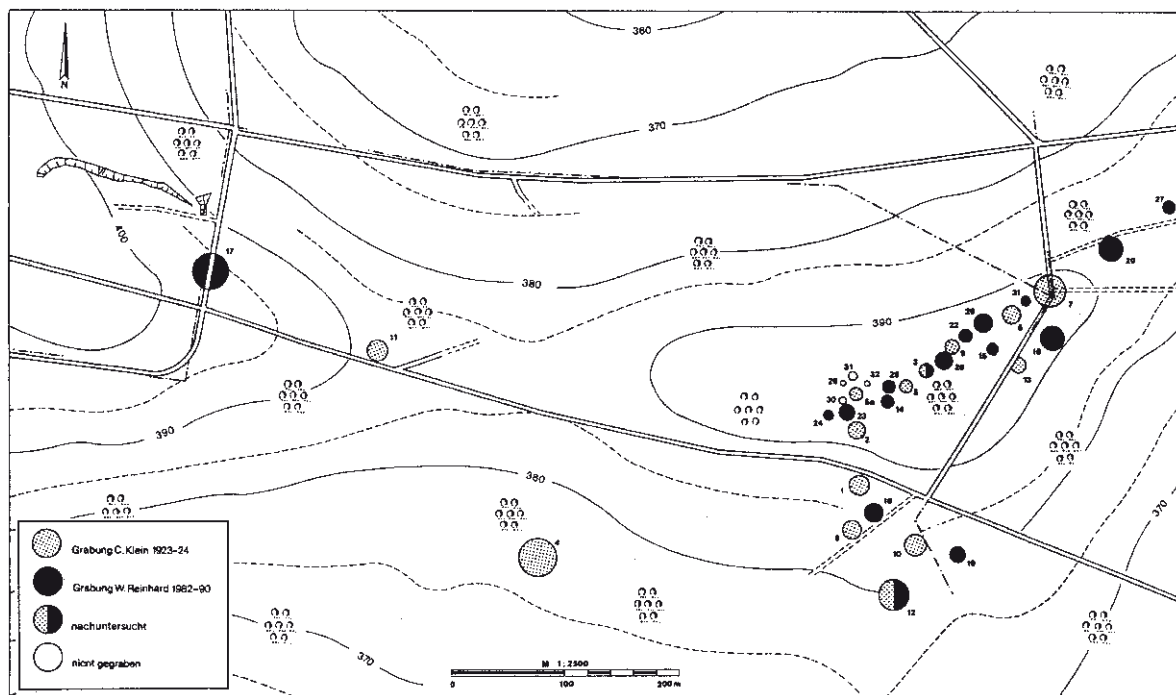


Fig. 72 – Nécropole avec groupe tumulaire présentant des effets de bord selon deux axes sécants : Rubenheim (Sarrel) “Schornwald” (Reinhard, 1993).

sont pas inconnus hors de la Sologne. Au Bois de Voivre à Haroué en Meurthe-et-Moselle, une nécropole s'organise en trois groupes tumulaires à partir du Ha C (Olivier, 1993, fig. 5, p. 123 ; Olivier, Wirtz, 1993, fig. 24). Dans chaque bloc, on distingue un ou plusieurs effets de bord et le groupe central s'oppose par la pointe aux autres. Dans la partie nord, les sépultures respectent le plus souvent des pratiques en usage dans le groupe mosan, l'incinération notamment, tandis qu'au centre de la nécropole, ce sont les pratiques du domaine hallstattien occidental qui dominant (fig. 71).

Le site de Chavéria dans le Jura, on l'a vu, offre un exemple encore plus explicite d'une telle structuration avec deux groupements triangulaires de 8 tumulus chacun. Les cimetières aristocratiques de Diarville "Devant Giblot" en Meurthe-et-Moselle (Olivier, 1997a, fig. 3) et de Poiseul-la-Ville-et-Laperrière présentent une organisation comparable mais avec cette fois-ci un seul groupe de tertres disposés en V. La nécropole de Rubenheim "Schornwald" dans la Sarre compte également un groupe de tertres structuré sur ce modèle, dont quelques-uns abritent des tombes à épée hallstattienne, mais les effectifs des tumulus sont plus importants et des monuments isolés complètent l'occupation du site (fig. 72).

Il est tentant de penser que les nécropoles organisées selon un schéma comparable à celui de Chavéria – groupes tumulaires à délimitation en V opposés par la pointe et avec tombes de guerrier de la fin du Ha B2-3 ou du Ha C²⁵ – puissent s'interpréter de façon comparable. C'est-à-dire que chaque groupe tumulaire correspondrait à une famille différente dont les chefs successifs seraient les inhumés à épée. La séparation spatiale entre les groupes tiendrait le plus souvent à des distinctions familiales ou claniques mais pourrait traduire aussi dans quelques cas un attachement à des pratiques et à des références culturelles distinctes comme le montre la nécropole d'Haroué. La différence entre une nécropole comme Pierrefitte et le cimetière de Chavéria réside surtout dans le déséquilibre des effectifs en présence. À Pierrefitte, le nombre plus élevé de tertres par groupes (9, 8 et 14) peut s'expliquer par une ouverture plus accentuée de la nécropole aux membres moins éminents des familles, ou bien encore aux dépendants directs de celles-ci. De telles hypothèses ne pourront être prises en compte qu'à la suite de vérifications qui passent par de nouvelles fouilles.

25. Des nécropoles du Ha C peuvent adopter le même type de plan sans compter nécessairement des sépultures de guerrier : les ensembles tumulaires de Cordast, en Suisse (FR), de Saint-Vincent "Grand-Bois" en Belgique en sont une bonne illustration (Drack, 1964, fig. 4, p. 6-14 ; Mariën, 1964, fig. 1). D'autres types d'organisations existent au sein des lieux funéraires du premier âge du Fer, mais leur classification est encore difficile à établir. Au moins une autre catégorie est aisée à reconnaître : il s'agit des sites dont les tumulus s'égrènent en ligne, de façon plus ou moins lâche. Cette configuration est apparemment déterminée par une voie, un axe de cheminement dont les tertres constituaient quelques-uns des jalons. Ce type est attesté en France centrale à Laurie dans le Cantal (pl. 8 n° 3). En Côte-d'Or, le cimetière tumulaire avec inhumations à épée hallstattienne de Magny-Lambert répond à ce schéma (Chaume, 1993, fig. 2).

• *Sainte-Montaine (Cher) "La Roture"*

À 6 km à l'est de la nécropole de Pierrefitte-sur-Sauldre "Les Tombelles", mais dans le département du Cher, les deux tumulus en sable de La Roture à Sainte-Montaine recelaient chacun une épée en fer du Ha C (La Guère, 1892).

Raymond de La Guère, instigateur de la fouille du premier tertre en 1891, a découvert dans celui-ci le mobilier en fer d'une tombe qui devait être à inhumation : une épée pointée vers l'est, une lance (?) et vraisemblablement un bracelet pris à l'époque pour une boucle de ceinturon (pl. 52 n° 11-12). L'épée était protégée par un fourreau de bois et atteignait la longueur exceptionnelle de 111 cm. Outre la longueur démesurée, quelques détails donnent à penser que nous sommes en présence d'une production bourguignonne. En son temps, Raymond de la Guère (1892, p. 11) avait déjà rapproché avec perspicacité sa découverte du mobilier de la nécropole de Magny-Lambert. La lame est renforcée par une forte nervure centrale, tandis que les rivets, de bronze et de fer, ont une disposition singulière, puisque deux d'entre eux sont placés de chaque côté d'un pommeau trilobé. Ces caractéristiques originales sont réunies par exemple sur l'épée du tumulus 3 de Poiseul-la-Ville-et-Laperrière en Côte-d'Or (Chaume, Feugère, 1990, fig. 12 n° 2, ici fig. 66). La morphologie générale de la lame trouve en revanche un parallèle avec l'épée du tertre 2 de Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (Chaume, Feugère, 1990, fig. 8 n° 1, ici fig. 54 n° 6). La longueur de l'exemplaire solognot est un critère fiable pour proposer une date récente pour la sépulture. Le mobilier des tombes de Poiseul ne contredit pas cette proposition : les importations étrusques du tumulus 3 sont datées de la fin du VIII^e ou de la première moitié du VII^e s. av. J.-C., le tumulus 2 contient quant à lui un rasoir en bronze en croissant de forme tardive et un bracelet dont le type de jonc (section losangique à nervures) apparaît sur des parures annulaires bourguignonnes du début du Ha D.

Distant d'environ 60 mètres du précédent, le second tumulus de la Roture fit aussi l'objet d'une exploration en 1891. Mais le fouilleur qui n'était autre que le propriétaire du terrain, ne prit pas la peine de recueillir l'épée en fer mise au jour au centre du tertre.

• *Sépultures mal identifiées*

Divers auteurs mentionnent la découverte d'épées dans des tumulus de Sologne. Il est vraisemblable que pour la plupart, ces armes accompagnaient des sépultures du Ha C.

Toujours à Sainte-Montaine, un compte-rendu de séance de la Société des Antiquaires du Centre rapporte laconiquement que le fouilleur de la Roture, Raymond de la Guère, "a fouillé aux environs de Sainte-Montaine plusieurs tumulus dans l'un desquels il a trouvé un poignard en fer emmanché de corne". La forme de celui-ci paraissait "devoir être rapprochée de la remarquable épée de fer" de la Roture (Méloizes, 1895, p. XXII).

À Yvoy-le-Marron en Loir-et-Cher, on a dégagé des "tronçons d'une épée en fer" (Delétang, 1996,

p. 6) dans l'un des deux tumulus fouillés en 1800 à Villebourgeon (T.1 ou T.2).

Plus près de Pierrefitte-sur-Sauldre, à Lamotte-Beuvron dans le Loir-et-Cher, le maire de la commune exhuma en 1840 une “*épée gauloise*” dans les tumulus de la nécropole de Beauval dans des conditions indéterminées (Gaugiran, 1884, p. 1).

Pour finir, des mentions moins explicites sont à relever puisque certaines d'entre elles pourraient faire allusion à d'autres ensembles funéraires du même ordre :

- entre Pierrefitte-sur-Sauldre et Sainte-Montaine, le gros tertre du Cerbois aurait livré aux fouilleurs du XIX^e s. des “*débris d'armes*” (Florance, 1905, p. 145);
- à Marcilly-en-Villette dans le Loiret, au lieu-dit “Les Timbelles”, on a mis au jour “*des armes*” dans des tumulus avant 1846 (Provost, 1988, p. 74).

Conclusion

On recense en tout peut-être cinq ou six tombes à épée hallstattienne en fer dans le centre de la Sologne. Plusieurs arguments invitent à en faire une série distincte des sépultures du sud-est de la Champagne berrichonne, bien que le dépôt exclusif d'une arme en fer parfois emballée dans des tissus soit commun aux deux groupes. La masse des tertres ne comprend aucune pierre – ce qui s'explique par un déterminisme géologique – et pouvait être délimitée par des structures en bois. Les défunts étaient vraisemblablement déposés dans des structures en bois qui n'ont pas été détectées lors des anciennes fouilles. Mais surtout, il n'échappera à personne que les tombes à épée de Sologne sont géographiquement excentrées par rapport à leurs équivalents berrichons (fig. 64).

Les modalités de la genèse du groupe des tombes à épée de Sologne restent à déterminer dans la mesure où celle-ci pourrait s'inscrire dans un contexte de “transgression” culturelle. En effet au Ha B2-3, la Sologne était ouverte de préférence aux traditions culturelles atlantiques, les dépôts du IX^e s. de Choussy et du Petit-Villatte en font foi (Breuil, Bouillerot, 1912; Cordier, 1996; Milcent, 1998). En revanche au Ha C, les inhumations de guerrier manifestent l'intégration de la Sologne au domaine nord-alpin occidental dont elle forme l'une des marges à l'ouest.

2.5.3. Le partage du territoire au nord de la France centrale

On discerne au Ha C en Berry et Sologne trois ensembles de tombes à épée assez proches les uns des autres, mais qui se distinguent par l'arme déposée, plus précisément par le métal dont elle est faite, ainsi que par le détail de l'architecture du tertre et de la tombe. À l'ouest, les épées sont exclusivement en bronze, au nord et au sud-est, uniquement en fer. Les sépultures à arme de fer du Berry occupent un espace géographique restreint (45 km entre les deux sites les plus éloignés) dont la surface est comparable à l'aire de répartition des épées de bronze (60 km entre les

deux épées de bronze les plus éloignées). En l'état des connaissances, la faible extension du groupe solognot ne semble refléter que l'indigence de la recherche. Le site de Chavannes excepté, il n'y a pas de superposition spatiale des différents groupes et la chronologie des épées nous donne l'assurance, du moins pour le Ha C récent, qu'ils étaient bien contemporains.

Unité ou division ?

Une question demeure en suspens : les trois groupes sont-ils différents au point de représenter autant d'entités culturelles bien distinctes et de territoires sans liens politiques, ou bien ne sont-ils que les éléments différenciés d'un même ensemble, partageant un territoire commun, à l'image dont plusieurs *pagi* se réunissent en une seule *civitas* dans la Gaule de la fin de l'âge du Fer ? Il peut être tentant de privilégier la seconde hypothèse dans la mesure où les trois groupes présentent des affinités ; ils sont de plus très proches les uns des autres et relativement isolés dans le contexte de la Loire moyenne : que ce soit en Touraine, Orléanais, Nivernais, Bourbonnais ou dans la Marche, il n'y a pas de sépulture de guerrier du Ha C en l'état de la documentation. En somme, bien que la distinction des trois groupes soit légitime, ceux-ci peuvent représenter des aspects différents d'une seule et même entité. Puisqu'il s'agit de sépultures aristocratiques réservées à des chefs militaires et de famille, les différences de pratiques d'un groupe à l'autre peuvent être interprétées en terme politique – compétition ? – autant que culturel. En Berry, on ne peut manquer de faire remarquer que ces ensembles occupent le centre et le nord de ce qui deviendra le territoire des Bituriges Cubes (Ferdrière, Villard, 1993, p. 276-277). L'étude de la céramique et de l'habitat est une piste à poursuivre pour tenter de préciser ces hypothèses à l'avenir.

Ce que l'on observe en Berry et Sologne au Ha C n'est pas unique. Plusieurs régions du domaine nord-alpin se distinguent par des sépultures de guerrier où l'épée déposée est toujours faite du même métal, soit le bronze, soit le fer. Pour ne citer que les régions correspondant à des groupes importants, la basse vallée du Rhône correspond au premier cas de figure, la Bourgogne, la Sarre et la Lorraine, le nord du Wurtemberg, les régions comprises entre le haut Neckar et le haut Danube en Bade-Wurtemberg, le Paar et l'Isar en Bavière, illustrent le second.

La juxtaposition de petits groupes de tombes de guerrier nécessite une attention minutieuse pour être identifiée. Le sud du Massif central présente une configuration de cet ordre : le Quercy qui se scinde en deux groupes – dépôt d'épées en fer à l'ouest, en bronze à l'est – est flanqué par l'ensemble des tombes à armes de fer de haute Auvergne ; plus au sud, on trouve les sépultures à épée de fer des Cévennes. Ces différents ensembles ne couvrent qu'une surface réduite, la distance maximale entre les tombes de même type est de 50 à 70 km. De même qu'en Berry et en Sologne, ils pourraient ne représenter que les faciès locaux d'une seule et même entité culturelle.

Vierzon et les limites des groupes hallstattiens

La juxtaposition dans une même région de pratiques funéraires distinctes soulève le problème de la matérialisation éventuelle des limites ou frontières. En Berry, une découverte apporte quelques éléments de réponse ; il s'agit de l'épée hallstattienne en bronze de Vierzon (pl. 53 n° 9). De type Miers, elle fut arrachée aux alluvions du Cher à l'occasion d'un dragage. Les découvertes en milieu humide ne sont pas exceptionnelles dans la région, à Vierzon même, les dragues ont d'ailleurs extrait du Cher deux autres armes de poing datées de la fin de l'âge du Bronze final. Ce qui attire l'attention sur l'arme hallstattienne, c'est son dépôt "tardif", puisque nous l'avons vu (fig. 31), l'abandon en milieu humide, très répandu à l'âge du Bronze moyen et final, disparaît presque complètement à partir du Ha C dans le domaine nord-alpin. L'épée de Vierzon figure parmi les exceptions à la règle et parce qu'elle est caractéristique du Ha C récent, on ne peut imputer cette singularité au compte d'une phase transitoire entre le Ha B2-3 et le Ha C. Il est préférable de l'interpréter comme le reliquat d'une pratique plus ancienne. Une telle persistance peut être en relation avec la situation géographique du lieu de découverte : Vierzon est à cheval sur le Cher et ce dernier constitue à cet endroit la limite naturelle et traditionnelle qui sépare le Berry de la Sologne. La ville a été considérée de tout temps comme un emplacement clef, à la jonction des deux régions. L'abandon en contexte humide de l'épée de Vierzon au VII^e s. manifeste peut-être la survivance d'une pratique archaïque, maintenue afin de marquer solennellement une limite, en l'occurrence celle qui devait séparer le groupe de la Champagne berrichonne occidentale de son homologue Solognot. Les pratiques à caractère rituel ont tendance en effet à se maintenir et à se manifester dans les contextes de frontières plus fortement qu'ailleurs (Bradley, 1987, p. 359-360) et l'on sait qu'à l'âge du Bronze, les plus fortes concentrations de dépôts d'armement en milieu humide se localisent souvent aux marges des grands ensembles culturels (Brun, 1988, p. 601 fig. 2). De même, à la fin de l'âge du Fer, il n'est pas rare que les sanctuaires s'implantent à la jonction des limites de plusieurs cités ou bien de plusieurs *pagi* (Brunaux, 1996, p. 67-68).

Dans le complexe nord-alpin, les quelques autres épées hallstattiennes découvertes en milieu humide s'inscrivent également dans des contextes de confins (Gerdsen, 1986, carte 12) :

- les exemplaires repêchés dans la Saône ainsi que deux bouterolles (Gerdsen, 1986, B26, B27, B28, B30, B41, p. 185-187 ; Bonnamour, 1990, n° 64 et 65) séparent les tombes de guerrier bourguignonnes

de leurs équivalents jurassiens. À l'époque gallo-romaine, la Saône conserve d'ailleurs son rôle de frontière puisqu'elle sert de frontière naturelle entre les Eduens, les Ségusiaves et les Ambarres ;

- l'épée de Pont-à-Mousson, repêchée dans la Moselle (Gerdsen, 1986, B36, p. 186), est au cœur d'un secteur partagé entre les incinérations à épée du groupe mosan au nord et les inhumations de guerrier du groupe Sarre-Lorraine au sud. Durant le Haut-Empire, la région sert encore à séparer les Médiomatriques des Leuques ;
- extraites du lit du Rhône, les deux épées de Valence et Avignon se localisent respectivement au nord et au sud de l'aire de distribution du groupe des inhumations à épée de bronze de la moyenne vallée du Rhône ;
- à Steinheim, en Bavière, une épée à patine d'eau fait figure de découverte isolée à mi-chemin entre le groupe des tombes de guerrier du haut Danube, en Wurtemberg, et celui qui occupe la région de la Bavière comprise entre le Paar et l'Isar (Gerdsen, 1986, carte 12, p. 184 n° 12) ;
- on note en dernier ressort que les armes hallstattiennes du Bénélux découvertes en milieu aquatique ont la particularité de cerner le noyau septentrional des incinérations de guerrier du groupe mosan (Gerdsen, 1986, carte 14).

Les pratiques d'offrandes en contexte de marges n'impliquent pas seulement les épées. Elles concernent d'autres objets constitutifs de l'équipement des élites du Ha C ; nous y avons fait allusion avec les bouterolles de la vallée de la Saône, mais cela est vrai aussi des rasoirs. Un exemplaire trouvé à Bourges, usagé et volontairement plié en deux, provient d'un ancien marécage de l'Yèvre, les Prairies Saint-Sulpice (pl. 31 n° 26). Il mérite l'attention en raison du contexte de la trouvaille, mais aussi parce qu'il s'agit d'un modèle de la première moitié du VIII^e s. av. J.-C. originaire d'Italie centrale. De même que pour l'épée de Vierzon, il relève d'une situation de limite entre deux groupes de tombes de guerrier : au nord de l'Yèvre, à Asnières, se trouve une sépulture avec arme et bouterolle hallstattienne de bronze tandis que celle de Lazenay, avec épée de fer, est à 4 km au sud.

Les rasoirs étant petits, les exemples de dépôts du même genre en milieu humide sont rares et intéressent le nord-ouest de l'Europe. Ces ustensiles sont parfois découverts dans les mêmes sections de cours d'eau que les épées. Aux environs de Mâcon, dans le lit de la Saône, un rasoir hallstattien de type Minot (Jockenhövel, 1980, n° 457) contribue sans doute, au même titre que les épées hallstattiennes trouvées dans cette rivière, à matérialiser la limite entre les groupes bourguignon et francomtois.

3. Synthèse

Au terme de l'analyse des différents champs documentaires dont on dispose, il est possible d'esquisser un tableau synthétique de l'histoire des sociétés de France centrale à la transition entre le Bronze final et le premier âge du Fer. On distinguera trois phases : le Ha B2-3 et le Ha C récent qui correspondent respectivement à la fin de l'âge du Bronze et au début du premier âge du fer, et une courte période intermédiaire, le Ha C ancien.

3.1. LA FIN DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE CENTRALE (FIN X^e-IX^e S. AV. J.-C.)

Bien que le Ha B2-3 se différencie des périodes précédentes – apparition de décors sur céramique originaux témoignant d'une régionalisation des corpus, renouveau ponctuel de l'inhumation dans les pratiques sépulcrales, ou encore accroissement des habitats de hauteur et des dépôts terrestres –, les facteurs de continuité avec le reste du Bronze final n'en dominent pas moins, même s'il n'est pas question de revenir sur la cohérence interne du Ha A2-B1 et sur la coupure entre Ha B1 et Ha B2-3. En France centrale, le Ha B2-3 équivaut à la troisième et dernière étape du Bronze final parce que les changements ne sont pas tels que l'on puisse en faire le point de démarrage du premier âge du Fer.

Au Ha B2-3, tant pour les formes que pour les techniques de fabrication et d'ornementation, la céramique demeure globalement dans le sillage de la tradition R.S.F. La métallurgie obéit à une évolution similaire. Décors, morphologies et techniques des productions bronzières trouvent leur origine dans les XI^e-X^e s. av. J.-C., et on relève au Ha B2-3 la persistance du partage de la France centrale entre deux métallurgies selon un axe nord-est/sud-ouest : les bronzes atlantiques dominent dans le nord-ouest, les bronzes nord-alpins dans le sud-est. Toutefois, cette limite se trouve au Ha B2-3 plus à l'est qu'à l'étape précédente, ce qui suppose une expansion des groupes ou des pôles de production atlantiques. Le fer quant à lui est rare, employé pour de petites pièces de technologie simple. Il reste par conséquent quantité négligeable aussi bien d'un point

de vue quantitatif que qualitatif; on ne peut parler d'une véritable sidérurgie au IX^e s. av. J.-C.

L'habitat témoigne d'une évolution importante avec la floraison des établissements en situation topographique dominante, parfois fortifiés, mais une fois encore, c'est la continuité qui l'emporte puisque ce mouvement est bien amorcé déjà au Ha A2-B1. Les surfaces occupées sont mal connues, cependant les fouilles récentes suggèrent que l'habitat groupé sur les hauteurs se développe au détriment des unités agricoles dispersées en rase campagne.

Les tendances sont les mêmes en ce qui concerne les pratiques de déposition et le domaine funéraire : les dépôts abondants en milieu sec et humide, la modestie des mobiliers en contexte sépulcral et la rareté des tombes sous tumulus perpétuent ou amplifient des usages caractéristiques du Bronze final.

Au IX^e s. av. J.-C., deux régions qui appartiennent respectivement aux domaines nord-alpin et atlantique, la Grande Limagne d'Auvergne et les pays de la Loire moyenne, apparaissent favorisées sur le plan économique. L'une comme l'autre concentrent une large part des dépôts terrestres que l'on ne peut plus tenir pour des stocks de métal anodins. Les dépôts émanent de pratiques rituelles même si l'on peut encore discuter des modalités de leur constitution, des circonstances et des motivations de leur abandon. Par leur faste, la majorité d'entre eux manifestent la prospérité des élites de la fin de l'âge du Bronze. Pour les deux régions, la situation n'est pas nouvelle dans la mesure où l'on discerne des signes de prospérité dès le Bronze moyen : en témoignent les trésors d'objets en or d'Auvergne – Jaligny “Champ Bonnet”, Rongères “Le Vieux Pérou” dans l'Allier, Pongibaud, Saint-Babel “Les Vanarats” dépôts 1 et 2 dans le Puy-de-Dôme, Le Puy-en-Velay “Montée des Capucins” en Haute-Loire, cf. annexe 5 –, l'occupation répétée du vaste plateau de Corent dans le Puy-de-Dôme ou bien encore les nombreuses pièces d'importation de toutes les époques du Bronze moyen et final recueillies dans la basse vallée du Cher et la moyenne vallée de la Loire.

En basse Auvergne, le phénomène le plus marquant est le groupement des dépôts dans les zones qui commandent l'accès aux extrémités nord et sud

de la Grande Limagne, c'est-à-dire les environs de Bègues et Clermont-Ferrand (fig. 19 et 32). Une autre particularité est la relation étroite que l'on perçoit entre ces découvertes et des éperons barrés ou habitats perchés. L'association dépôt/habitat de hauteur joue apparemment un rôle fondamental dans les manifestations du pouvoir et l'organisation du territoire qui en dépend. Dans la région clermontoise, les témoignages archéologiques sont denses et plaident en faveur d'une imbrication étroite de petites entités politiques, éventuellement rivales, dominées chacune par une place forte. La fortune de ces centres de pouvoir pouvait reposer en partie sur le contrôle des échanges car la Limagne est une voie de communication nord-sud, mais, étant donné que les objets étrangers restent relativement rares, ce n'était pas nécessairement l'assise la plus importante. L'exploitation des ressources locales pouvait être d'un bénéfice équivalent ou supérieur si l'on en juge par les possibilités qu'offre la région en matière d'agriculture, d'élevage et d'extraction de minéraux divers (métaux dont l'étain et l'or, sel). Ces biens pouvaient donner lieu à l'élaboration de produits dérivés, textiles et salaisons par exemple.

En revanche, dans les pays de la Loire moyenne, les dépôts, riches de nombreux objets exotiques ou de luxe, se répartissent en un chapelet de découvertes sans concentration notable depuis le Vierzonnais jusqu'au Saumurois (fig. 32). La basse vallée du Cher représente l'artère principale de la région en quelque sorte car on lui doit l'essentiel des découvertes. De même, la relation dépôts-habitats de hauteur est moins évidente qu'en Auvergne, à l'exception du secteur d'Amboise, si bien qu'on doit supposer un système d'organisation différent, avec des communautés peut-être plus hiérarchisées et surtout largement ouvertes aux relations avec l'extérieur. Cette importance des échanges s'explique de plusieurs manières. D'une part, la Loire moyenne occupe une position de choix, en périphérie de plusieurs massifs anciens, et commande ainsi naturellement l'accès aux gisements d'étain armoricains et limousins, de même qu'aux briquetages à sel des côtes atlantiques. Cette situation de choix est renforcée par la géographie culturelle dans la mesure où l'on se trouve dans la zone de contacts entre les cultures atlantiques et les cultures nord-alpines. D'autre part, la Loire moyenne est au cœur d'un réseau de diffusion d'objets manufacturés en bronze qui se prolonge vers l'ouest par le littoral jusqu'à la pointe de l'Armorique, vers l'est par différentes vallées jusqu'en Auvergne, comme le montrent des cartes de distribution (Milcent, 1993, p. 6 carte 6). Elle fait office de principale plaque tournante dans les échanges entre les pays d'Ouest et les provinces nord-alpines. Des objets exotiques, notamment ceux qui proviennent de la région des palafittes et d'Europe du Nord, dévoilent en outre les ramifications "internationales" de ces contacts (Milcent, 1998).

Le contenu et la répartition des dépôts supposent qu'une large part du développement des potentats de la Loire moyenne repose sur les échanges à moyenne et longue distance et peut-être aussi sur le contrôle d'ateliers de confection d'objets de luxe, chars et

harnachements en particulier. On sait que cette région produisait à la fin de l'âge du Bronze des objets dont les modèles sont partagés par des régions aussi diverses que la Sarre-Lorraine ou le nord-ouest de la France et qui font appel à des techniques spécialisées, fonte à la cire perdue et dinanderie.

Pour terminer, le dynamisme de la basse vallée du Cher et de ses abords ligériens s'insère dans un contexte plus large, où le domaine atlantique, notamment le nord-ouest et l'ouest de la France, fait preuve d'une compétitivité accrue (Brun, 1991, p. 17-18), qui semble même se traduire par une transgression culturelle dans la zone qui nous intéresse.

3.2. LE VIII^e S. AV. J.-C. : UN SIÈCLE DE TRANSITION

Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer n'est pas un phénomène univoque et facile à cerner. Il conjugue plusieurs processus évolutifs dont les dynamiques ne sont pas exactement superposables, mais qui trouvent au cours du VIII^e s. av. J.-C. un point de jonction non seulement en France centrale, mais aussi dans beaucoup d'autres régions de l'Europe moyenne.

3.2.1. En France centrale

Le VIII^e s. av. J.-C. n'est pas synonyme de rupture dans plusieurs domaines. Au début du Ha C, le corpus des céramiques s'inscrit encore dans la tradition des productions du Ha B2-3. Les différences existent bien, mais ne sont pas tranchées, si ce n'est peut-être du point de vue du décor puisque le répertoire symbolique des "pictogrammes" disparaît rapidement.

Pour les pratiques funéraires, on a observé que le phénomène tumulaire, la pratique de l'inhumation, sont attestés à des époques hautes, dès le Ha B1 pour le premier, au Ha B2-3 pour la seconde. Mais les exemples du Bronze final sont encore ponctuels et il faut attendre le VIII^e s. av. J.-C. pour que l'extension rapide des inhumations sous tumulus s'opère. Dès le début du Ha C, l'usage généralisé du tertre pour l'ensevelissement des défunts marque de façon pérenne et presque exclusive le paysage funéraire. Il s'agit là d'un phénomène important qui persiste jusqu'à la fin du premier âge du Fer. C'est également à cette époque qu'une partie des cimetières utilisés par la suite sont fondés, en particulier ceux dont l'accès est réservé à des lignages privilégiés.

La métallurgie du fer suit d'assez près la tendance dégagée pour le domaine funéraire en ce sens que si le fer n'est pas inconnu à l'âge du Bronze final, ce n'est qu'au VIII^e s. av. J.-C. qu'il acquiert très progressivement toute son importance socio-économique. Les premiers forgerons spécialisés ne font d'ailleurs leur apparition qu'au Ha C. Ce sont principalement des fabricants d'épées car le développement de la sidérurgie s'associe étroitement à la genèse de l'armement hallstattien, support d'expérimentations et d'améliorations techniques. Cette image peut être, bien sûr, faussée par les modes de sélection des objets dans les

tombes, mais le fait que les objets de fer soient particulièrement rares dans les habitats du Ha C permet difficilement d'imaginer une gamme très étendue de produits en dehors de l'équipement militaire. Dans la mesure où les signes d'une crise de la métallurgie du bronze ne sont pas évidents au Ha C ou peu avant, la sidérurgie apparaît essentiellement comme une volonté des élites d'élargir à leur profit l'exploitation des ressources locales après une prise de conscience, plus ou moins rapide, du potentiel disponible. Ces préoccupations sont nées logiquement dans les régions riches en minerai de fer et en combustible, c'est-à-dire la Sologne, le Berry et certaines parties de l'Auvergne. Le développement des activités sidérurgiques a conditionné l'émergence de nouveaux centres de production métallurgique et suscité de nouvelles concurrences. Les répercussions économiques et sociales ont pu ne voir le jour qu'à un stade déjà très avancé du VIII^e s. av. J.-C. comme le suggère le développement tardif des tombes de guerrier à épée de fer.

Le changement est plus franc dans les modalités d'occupation du sol. Fermes et petits hameaux quittent au VIII^e s. av. J.-C. les emplacements de la fin de l'âge du Bronze pour gagner le centre des plateaux et des plaines, descendre dans les fonds de vallée et parfois les points bas et humides, vierges de tout habitat immédiatement antérieur. Le mouvement semble faire écho à la fondation de nouveaux espaces funéraires. Le déclin des places fortes, des sites perchés ou en situation topographique dominante qui polarisaient les territoires des communautés humaines de la fin de l'âge du Bronze intervient au même moment ou peu avant. L'échelle de résolution chronologique est toutefois insuffisante pour saisir la durée de ces réorganisations. On ne sait si elles furent brusques ou bien étalées tout au long du VIII^e s. av. J.-C.

Lorsque l'on aborde le dossier des pratiques de déposition, on constate qu'une rupture est consommée au Ha C ancien, et même dès le début de la période : les coutumes de l'âge du Bronze, dépôts terrestres et immergés, tombent en déshérence pour faire place à des offrandes qui privilégient presque exclusivement le domaine funéraire. Les nouvelles pratiques ne s'imposent toutefois qu'au moyen d'une uniformisation et d'une limitation drastique des dépôts d'objets prestigieux, généralement au seul profit de l'épée hallstattiennne et de son fourreau. Il en va de même pour le nombre des récipients d'accompagnement qui, dans ces tombes de guerrier, ne dépasse pas les trois unités. Cela témoigne d'une codification à la fois restrictive et largement adoptée en total contraste avec les nombreuses variantes de composition qu'offraient les dépôts terrestres du Bronze final. On y décèle la matérialisation d'une nouvelle idéologie du pouvoir aux modes d'expression plus normatifs qu'aux époques précédentes.

On relève aussi que les femmes ne laissent plus de trace archéologique évidente, surtout lorsque l'on repense aux riches dépôts à panoplie individuelle féminine ou de "couple" du Ha B. Les sépultures féminines ne sont certainement pas absentes des nécropoles, mais ce sont les tombes de guerrier qui recèlent du

mobilier et qui bénéficient des monuments les plus apparents par le volume ou l'architecture. La pratique même de l'inhumation paraît plus répandue chez les hommes. Dans les nécropoles s'affirme la volonté de privilégier les lignages masculins, si ce n'est patrilinéaires. Ces modifications plaident en faveur de transformations internes à la sphère familiale dans les couches dominantes de la société.

À l'échelle macro-régionale, les changements sont flagrants. Quand bien même les frontières culturelles paraissent invariables vues de loin, la distribution des équilibres culturels est bouleversée.

Les pôles du Bronze final s'effondrent ou, en tout cas, ne laissent plus de traces archéologiques interprétables en terme de continuité avec les niveaux de développement précédents. On n'a pas encore retrouvé par exemple d'objet importé dans les régions occidentales de la Loire moyenne qui serait daté du Ha C et qui manifesterait la permanence des réseaux d'échanges complexes, mais sans doute fragiles, tissés au IX^e s. av. J.-C. Il est toutefois nécessaire de préciser que le démantèlement n'implique que les ramifications occidentales du réseau reliant la France centrale aux domaines nordique et nord-italique : les aristocraties de ces deux dernières provinces, jusqu'au troisième quart du VIII^e s. au moins, continuent à entretenir des liens étroits malgré l'apparente disparition des relais rhénans ou alpins (Verger, 1997).

En revanche, de nouveaux pôles régionaux émergent à l'est, en Berry, et peut-être déjà en Sologne ainsi qu'au sud de la grande Limagne d'Auvergne. Ils sont identifiables à partir des épées hallstattiennes, des importations et de la multiplication des inhumations masculines sous tumulus.

Les groupes hallstattiens précoces comme celui de l'ouest du Berry sont les promoteurs d'une culture élitiste empruntée au domaine nord-atlantique, et s'appuient sur un nouveau système d'alliances et d'échanges dont le centre de gravité est localisé dans le nord-ouest de l'Europe, plus précisément peut-être, entre la basse vallée de la Seine et le Rhin inférieur. À Bourges, des importations – fibules et rasoir – suggèrent l'extension des connections en direction de plusieurs régions de l'Italie, mais celles-ci demanderaient à être confirmées par de nouvelles découvertes.

3.2.2. Des histoires différentes

Les bouleversements du VIII^e s. n'impliquent pas toutes les régions de la même manière, ni au même moment. Dans le centre du Bassin parisien par exemple, l'écho des changements paraît plus atténué, ce qui rend la distinction entre Ha B2-3 et Ha C moins nette comme le montre l'étude de Patrice Brun (1986). Il faut peut-être supposer que la transition Bronze-Fer s'y effectue plus graduellement qu'ailleurs.

Parmi les régions où le VIII^e s. av. J.-C. marque un tournant, on distinguera deux groupes : le premier correspond aux anciens pôles du Bronze final dont la puissance s'effondre, c'est le cas par exemple de celui qui s'étendait sur l'ouest de la Loire moyenne en France centrale ; le second rassemble les pôles

hallstattiens précoces comme l'ouest du Berry et le Jura méridional qui jouent un rôle de catalyseur dans le passage au premier âge du Fer. Le domaine nord-atlantique endosse pour sa part un rôle original : tout en manifestant une continuité forte avec la fin de l'âge du Bronze, il accentue son rayonnement et a l'initiative de l'introduction dans les sociétés d'Europe moyenne du standard matériel dit "hallstattien".

Ces groupes dynamiques font pendant aux civilisations qui promeuvent à la même époque les valeurs orientalisantes dans le Bassin méditerranéen : domaine égéen qui entame un prospère mouvement de colonisation issu de la renaissance des Cités-états grecques ; domaine villanovien où le processus de proto-urbanisation annonce les prémices de la Civilisation étrusque ; domaine punique qui relance avec succès sa politique commerciale en direction de la Méditerranée occidentale grâce à la fondation de Carthage.

L'avènement des premiers groupes hallstattiens n'intervient pas dans un contexte de crise généralisée qui correspondrait au début du VIII^e s. av. J.-C. Il résulte plutôt de la convergence de changements de nature à la fois interne (évolution dans les sphères de la métallurgie, de l'habitat, des pratiques funéraires et éventuellement de la famille) et externe (substitution d'un réseau d'échange par un autre, accompagné d'un renouvellement des panoplies et de l'idéologie des élites) dont les causes précises et l'imbrication restent floues.

Dans ces groupes, la rupture l'emporte sur la continuité dès le début du VIII^e s. av. J.-C. L'extension du passage au premier âge du Fer se fait sans doute plus progressivement ailleurs par évolution endogène et aussi sous l'effet d'influx allogènes, issus des noyaux "hallstattiens". Sauf dans les régions catalyseurs, on peut considérer que la transition entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer est assez longue et qu'elle se termine avec la fin du Ha C ancien, c'est-à-dire à l'époque où les traits économiques et culturels spécifiques du premier âge du Fer vont imprégner la plupart des régions du domaine nord-alpin occidental.

3.3. LA GÉNÉRALISATION DU PASSAGE AU PREMIER ÂGE DU FER : DERNIER TIERS DU VIII^e S. ET PREMIÈRE MOITIÉ DU VII^e S. AV. J.-C.

La parenthèse de la transition Bronze-Fer s'achève dans la seconde moitié du VIII^e s. av. J.-C. avec la diffusion internationale des standards matériels et techniques hallstattiens. La consolidation des processus de changement impulsés au Ha C ancien devient apparente au niveau local aussi bien qu'à l'échelle de l'Europe au Ha C récent.

Le développement de la métallurgie du fer apparaît alors moins comme une cause que comme une conséquence des transformations issues du Ha C ancien. L'armement bénéficie au premier chef de la maîtrise consommée de cette technologie encore nouvelle par bien des aspects. La multiplication des épées de fer, leur allongement – elles atteignent souvent 1 m

et plus – témoignent des progrès réalisés par les forgerons. En outre, la diffusion de la sidérurgie est accompagnée d'une diversification des productions qui ne sont plus cantonnées à l'armement, même si la clientèle des forgerons demeure privilégiée. Bracelets, couteaux, rasoirs en fer sont plus répandus dans les sépultures riches et remplacent les modèles en bronze ; en Europe centrale apparaissent les premières pièces de char et de harnachement en fer.

La céramique se dégage plus nettement des traditions Bronze final avec la raréfaction des décors peignés et incisés au profit des cannelures horizontales. L'utilisation fréquente de la peinture graphitée d'aspect argenté caractérise sans équivoque les ensembles de cette époque puis de celles qui suivent. Les formes céramiques montrent une régionalisation des productions, avec par exemple les terrines carénées dans le Massif central qui se différencient des terrines à épaulement du centre et du sud du Bassin parisien. Toutefois, il est encore trop tôt pour déterminer si ces distinctions se renforcent avec le Ha C ou bien si elles perpétuent un héritage du Ha B2-3.

À l'opposé, la généralisation des inhumations à épée hallstattienne sous tumulus au Ha C récent plaide en faveur d'une homogénéisation de l'idéologie funéraire à une échelle qui dépasse les clivages régionaux. De la Sarre à la Provence et au sud des Cévennes, les similitudes sont fortes entre ces tombes de guerrier déposées sous des tertres de dimensions modestes. Les dépôts sont constitués d'une épée, souvent rengainée dans un fourreau, parfois d'un bracelet porté au bras gauche et d'un rasoir, auxquels sont associés de un à trois vases qui peuvent être en céramique ou en tôle de bronze. La pratique de l'emballage dans un tissu de l'épée ou d'autres ustensiles métallique se répand alors qu'elle n'était pas clairement attestée au Ha C ancien. À un autre niveau, il semble que les cimetières avec tombes à épée soient souvent ordonnés selon des règles communes d'implantation des tumulus dans l'espace, puisque la délimitation en V des groupes de monuments se retrouve depuis la Sologne jusqu'à la Lorraine.

Les différences que l'on observe dans les sépultures d'une région à une autre tiennent essentiellement à la nature locale de la céramique (céramique graphitée au nord, céramique excisée au sud), et au choix de l'épée déposée, dont le métal (en bronze ou en fer) varie selon les groupes de tombes. L'architecture des tertres contribue aussi à opérer des distinctions. La prise en compte de l'ensemble de ces éléments nous a permis de distinguer plusieurs groupes en France centrale. Celui de la haute Auvergne, centré sur le Cantal présente des affinités avec ceux du sud du Massif central. En Berry et Sologne, la situation est peut-être plus complexe avec l'existence de trois groupes différents, mais voisins géographiquement. Le premier, à l'est, est proche de ce que l'on peut connaître dans le nord de la Bourgogne. Le groupe occidental, à épées de bronze, est original parce qu'il témoigne de contacts précoces avec les régions de la Manche orientale. L'ensemble solognot est difficile à cerner car il est peu documenté et présente des traits

variés, communs à différentes régions du centre-est et de l'est de la France. Il est surtout nécessaire de retenir que le centre de la Sologne appartenait au Ha B2-3 aux marges du groupe atlantique de la Loire moyenne à l'époque précédente, et sans doute faut-il identifier un phénomène de "transgression culturelle" (pour le concept : Mordant, 1989), puisque la zone bascule dans le giron des cultures nord-alpines. Les premières tombes à épée hallstattienne témoigneraient ainsi d'un développement lié à cette nouvelle situation et au profit que l'on pouvait tirer d'une nouvelle zone de marge culturelle.

Les changements propres aux milieux aristocratiques trouvent une correspondance dans l'habitat et l'occupation du sol. L'abandon des occupations de hauteur et des sites fortifiés devient général dans l'ouest du domaine hallstattien. Si l'on admet que ces sites occupés au Bronze final étaient sous le contrôle d'une élite, leur abandon peut être rapproché de ce que l'on perçoit au travers des pratiques de déposition, à savoir un changement dans l'idéologie du pouvoir. Toutefois, l'hypothèse demeure fragile et il est possible que les transformations soient plus larges, qu'elles touchent non seulement les notables, mais aussi d'autres groupes sociaux (artisans, marchands, paysans dépendants ?). À l'échelon des communautés, la restructuration de l'espace est peut-être liée à une diversification des modes d'exploitation des ressources locales, principalement agricoles, mais l'insuffisance des données matérielles ne permettent pas de les reconnaître.

À un niveau plus large, on note à l'ouest du Rhin l'émergence ou le renforcement, parfois tardif, des groupes hallstattiens de Sarre et Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté, Berry et Sologne, du sud du Massif central et du bassin rhodanien. À l'exception du Jura méridional, la distribution de chacun d'entre eux est discordante par rapport aux pôles dynamiques du Ha B2-3. Dans le Midi, la formation de ces groupes du Ha C tranche sur ce que l'on sait des attaches culturelles des faciès locaux du Bronze final, mais les vecteurs de ce processus ne sont pas encore clairement identifiés.

Dans ce contexte de la province nord-alpine occidentale, la Bourgogne septentrionale acquiert à la fin du VIII^e s. av. J.-C. une position dominante. La diffusion d'armes et d'ustensiles de toilette bourguignons en France centrale mais aussi dans les autres régions plus ou moins limitrophes en est une trace. Quelques importations d'origine italique ou nord-adriatique dans les sépultures de guerrier du Châtillonnais datées du Ha C récent (Poiseul-la-Ville-et-Laperrière, Magny-Lambert : Chaume, Feugère, 1990 ; Nicolardot, 1988), des découvertes sans contexte de chaudrons en bronze à attaches cruciformes (Chaume, Feugère, 1990),

supposent l'établissement de trafics avec le sud, mais probablement par l'intermédiaire des Alpes orientales, ainsi que l'enrichissement de quelques personnages dont les sépultures se distinguent des autres inhumations de guerrier par du mobilier exotique.

L'extension du "phénomène" hallstattien ne va pas sans changement : en s'instituant graduellement comme intermédiaires privilégiés de nouveaux circuits d'échanges, les élites centre-européennes font basculer les principaux centres d'inertie dans le domaine danubien occidental et accaparent par la même occasion les contacts avec l'Italie septentrionale (cf. cartes de répartition des chaudrons à attaches cruciformes du type C de G. von Mehrart et des situles de type Kurd : Chaume, Feugère, 1990, fig. 30 et 37). L'homogénéisation de la culture matérielle aristocratique s'opère désormais au centre du domaine nord-alpin, par un brassage entre différentes traditions artisanales originaires du domaine nord-atlantique, mais aussi d'Europe centrale, d'Italie centrale et surtout des régions est-danubienne où sont localisées les cultures dites "thraco-cimmériennes". Les apports orientaux dans l'élaboration des harnachements de chevaux du Ha C récent sont bien apparents (Kossack, 1954), ce qui explique l'origine de la thèse, contestable celle-ci, d'une vague d'invasion de peuples "thraco-cimmériens" au début de l'âge du Fer (Gallus, Horvath, 1939). La synthèse qui s'opère aboutit à l'élaboration des objets marqueurs du Ha C "classique" : épées des types Miers et Mindelheim, rasoirs lunulés, scalptoriums, chars à pièces de fer, mors en fer, pièces de harnachement à bélière, etc. Leur diffusion marque le rayonnement du centre et de l'est du complexe hallstattien au Ha C récent (Schauer, 1971, pl. 122 carte B ; Kimmig, 1983a, fig. 43 ; Olivier, Reinhard, 1993, carte fig. 1 ; Pare, 1992a, cartes fig. 101a-d).

Le domaine nord-atlantique ne sombre pas dans l'isolement pour autant, mais il fait preuve dans l'ensemble d'un moindre dynamisme, autant que la faible documentation permette d'en juger. Les rôles changent, aussi les Flandres, une des régions à l'origine de l'équipement hallstattien au VIII^e s. av. J.-C., reçoivent-elles désormais, outre des vaisselles italiques, des importations centre-européennes (Mariën, 1958) – épées de type Mindelheim, chars et pièces de harnachement – qui trahissent l'identité des intermédiaires de ces échanges à longue distance. Le réseau tissé au Ha C ancien à partir de la Manche orientale ne s'étirole pas, mais son orientation préférentielle s'inverse au profit des régions plus au sud. Outre l'étain atlantique, le sel, produit à Hallstatt, mais aussi dans le bassin inférieur du Rhin, ou bien encore en Lorraine centrale, semble bien être l'une des principales denrées drainées par les circuits hallstattiens.

CHAPITRE II:

*Une profusion
de bijoux féminins au milieu
du premier âge du Fer
(650-510 av. J.-C.)*

L'armement, marqueur chronologique, mais aussi social et culturel depuis l'âge du Bronze moyen, disparaît des contextes archéologiques de France centrale avec la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C. Nous savons pourtant par le mobilier découvert Outre-Rhin ou bien dans l'est et le sud-ouest de la France, que les armes de poing évoluent considérablement : épées et poignards à pommeau pourvu d'antennes remplacent les épées hallstattiennes les plus longues, probablement à la suite d'emprunts aux équipements militaires méditerranéens, italiques et ibériques en particulier (Déchelette, 1927 [1913], p. 219). L'importance de cette substitution n'avait pas échappé aux archéologues de la fin du XIX^e s. et dès le début du siècle suivant, Reinecke et Déchelette utilisent les contextes avec armement à antennes pour identifier au sein du premier âge du Fer une étape récente (Hallstatt D de Reinecke et Hallstatt II de Déchelette).

Le besoin d'une chronologie plus fine, à même de préciser ou de dépasser la bipartition du premier âge du Fer – Ha C et D ou Hallstatt I et II – ne se fera sentir qu'à partir du milieu du XX^e s., et d'abord en Allemagne. À cette époque, Hartwig Zürn (1942; 1952) envisage grâce aux fibules une subdivision du Ha D en deux phases, qualifiées plus tard de Ha D1 et D2 :

- la phase ancienne (Ha D1) est définie par les fibules à pied allongé et arc à profil en demi-cercle ou serpentiforme;
- la phase récente (Ha D2) par les fibules à timbale(s).

En 1952, Zürn pense identifier en outre une troisième phase, en partie contemporaine de LT A, à partir d'assemblages de matériel où se mélangeraient caractéristiques hallstattiennes et laténiennes. Celle-ci, baptisée plus tard Ha D3 (Kimmig, Rest, 1954), est tenue pour représentative d'un faciès de civilisation du début de l'époque de La Tène où les traits propres à la fin du premier âge du Fer perdureraient (aperçu détaillé des discussions à ce sujet : Kaenel, 1990, p. 209-215).

En France, les études protohistoriques accusent un net retard, mais Jean-Jacques Hatt (1962) tente malgré tout de construire une chronologie plus détaillée à la lumière des travaux d'Outre-Rhin, et aussi des recherches menées dans le Languedoc (Louis, Taffanel, 1955; 1958; 1960) et le nord-est de la France. À la suite de l'abbé Favret et René Joffroy (1960), il souligne l'importance de la phase qui marque la toute fin du premier âge du Fer en France orientale (Jogassien ou phase de Vix) et la détache des périodes

qui précèdent, notamment parce que l'armement – épées à rognons et dagues jogassiennes – subit alors une évolution importante. J.-J. Hatt propose un découpage tripartite du premier âge du Fer pour rendre compte de cette spécificité des matériaux français ainsi qu'une chronologie absolue de la période, mais il ne donne pas toujours un contenu typo-chronologique précis à ses étapes et n'explique pas les termes de la concordance avec le système allemand dont il s'inspire pourtant :

- Hallstatt ancien, étape des épées hallstattiennes (725-625 av. J.-C.) = Ha C;
- Hallstatt moyen, étape des poignards à antennes (625-540 av. J.-C.) ≈ Ha D1;
- Hallstatt final, étape des poignards jogassiens (540-450 av. J.-C.) ≈ Ha D2 et Ha D3.

Inspiré par ses propres recherches stratigraphiques sur le site du Pègue dans la Drôme et s'appuyant sur l'hypothèse de l'identification du Hallstatt D3, J.-J. Hatt va plus loin dans ses propositions et suggère une tripartition de son Hallstatt final (celle-ci n'étant pas retenue par la suite) :

- Hallstatt final I (540-525 av. J.-C.) : phase de transition avec le Hallstatt moyen;
- Hallstatt final II (525-480 av. J.-C.) : Jogassien et phase de Vix;
- Hallstatt final III (480-450 av. J.-C.) : phase de "survivances locales du hallstattien tardif" (Ha D3).

Dans l'année qui suit, Jacques-Pierre Millotte (1963a) livre une synthèse sur les âges des métaux en Franche-Comté et tente d'aménager aussi bien la chronologie de Déchelette que celle de Hatt sur la base d'un corpus régional. Son système est également tripartite, mais les concordances avec la chronologie allemande, peu explicites du reste, ne sont pas les mêmes que celles de son collègue de l'Université de Strasbourg. J.-P. Millotte ne subdivise pas le Hallstatt final, il le met seulement en relation avec le Jogassien, et avance en revanche une bipartition du Hallstatt moyen :

- Hallstatt ancien ou Hallstatt I = Ha C;
- Hallstatt moyen ou Hallstatt IIa et IIb ≈ Ha moyen et final I de Hatt; Ha D1 et D2;
- Hallstatt final ou Hallstatt IIc ≈ Ha final II de Hatt; fin Ha D2.

Telle qu'elle fut rénovée au début des années 1960, la chronologie française du premier âge du Fer n'était pas exempte d'ambiguïtés et de confusions qui rendaient son utilisation très délicate. À défaut d'être pertinente en raison de définitions divergentes et insuffisamment fondées, la tripartition du premier âge du

Fer eut le mérite de souligner les difficultés soulevées par l'application du système chronologique allemand à la documentation française. D'une part l'accent était mis sur un Hallstatt final pleinement différencié, ce qui n'était pas aussi clair pour les matériaux d'Outre-Rhin ; d'autre part naissait la notion de Hallstatt moyen dont la définition constitue en fait la véritable pierre d'achoppement entre les propositions faites par Hatt et Millotte, sachant que le premier de ces archéologues l'identifie presque par défaut et le réduit à la portion congrue face au Hallstatt final, lorsque le second lui octroie une importance substantielle en y intégrant tous les matériaux qui n'entrent pas dans la définition du Hallstatt ancien et du "Jogassien".

Ces trente dernières années, les travaux sur la chronologie du premier âge du Fer se sont multipliés, principalement du côté allemand. Alfred Hafner (1972 ; 1976) a redéfini en particulier le Ha D3 et l'a mis en relation avec l'horizon de Vix. Les sériations des ensembles clos funéraires mais aussi et surtout peut-être la stratigraphie de la Heuneburg (Sievers, 1984) ont confirmé en Allemagne du Sud la validité de la tripartition du Ha D, même s'il est possible d'envisager avec la synthèse de Hermann Parzinger (1988) un phasage encore plus fin. En revanche, les discussions relatives à la chronologie absolue des phases du Ha D restent ouvertes en l'absence de repères très précis.

Côté français, le découpage tripartite du premier âge du Fer n'a jamais été validé, ni fait l'objet d'une vérification méthodique, si bien que les chercheurs se sont tournés progressivement vers les référentiels allemands pour caler leurs chronologies et leurs ensembles

clos régionaux (ex : Piningre *et al.*, 1996). Toutefois, l'adoption de la chronologie fine de l'Allemagne du Sud-Ouest suscite toujours des difficultés car les matériaux qui permettraient de faire le lien, principalement les fibules, sont rares ou font défaut dans les ensembles clos du centre et de l'est de la France pour les phases antérieures au Ha D3. L'impossibilité de reconnaître certaines des coupures chronologiques majeures de l'Allemagne du Sud se traduit occasionnellement par l'apparition de nouvelles nomenclatures, telles que Ha C-D1 ou Ha D2-3, qui entretiennent un certain flou.

Dans le but de tester l'adéquation du découpage tripartite du Ha D ainsi que l'hypothèse de l'existence d'un Hallstatt moyen dans la province nord-alpine occidentale, il est nécessaire de bâtir aujourd'hui des chronologies relatives adaptées aux matériaux archéologiques mobilisables dans cette perspective, à savoir les parures annulaires. Ces dernières en effet, alors qu'elles étaient rares au Ha C, deviennent très abondantes en France centrale dans le courant du VII^e s. av. J.-C., aussi bien en contexte funéraire que dans les dépôts dont la pratique connaît un bref renouveau. Elles offrent de surcroît une grande diversité qui semble ne s'épuiser que vers la seconde moitié du VI^e s. av. J.-C., à l'époque où les fibules font leur apparition.

Outre l'établissement d'une typo-chronologie et d'une périodisation du premier âge du Fer récent, cette profusion de bijoux servira de fil directeur pour aborder avec un regard différent les pratiques funéraires et de déposition, définir les groupes culturels de l'époque, caractériser les costumes et le statut des personnes qui les possèdent.

1. Typologie, sériations et chronologie des parures

Afin d'exploiter au mieux la documentation que sont les parures, il est nécessaire d'en dresser au préalable la typologie. Cette dernière sera mise à contribution pour sérier les tombes et dépôts de France centrale et construire une chronologie relative de ces ensembles clos. Dans un second temps, nous recourrons à des comparaisons pour caler cette chronologie dans le temps et en discuter la portée.

1.1. TYPOLOGIE

La typologie proposée est définie à partir du corpus des parures découvertes aussi bien en contexte funéraire qu'en dépôt. Elle est ouverte de manière à prendre en compte les trouvailles isolées. Nous l'avons étendue à toutes les parures du premier âge du Fer (VIII^e-V^e s. av. J.-C.)²⁶. Avant de présenter le détail de la typologie, on évoquera les choix qui ont présidé à sa conception générale.

1.1.1. Matériaux et catégories fonctionnelles

Les principes de la classification s'organisent selon un arbre hiérarchique. La procédure de classement consiste au départ à trier les parures selon leur matériau puis selon leur catégorie fonctionnelle. Au sein de chacune des catégories ainsi définies, les objets sont classés selon des critères descriptifs dont nous exposerons le détail.

Matériaux

L'identification du matériau ne pose pas de difficulté en général, si ce n'est pour certaines perles. Dans la grande majorité des cas, nous avons examiné nous-même les objets en question et procédé à leur description. Les matières (de synthèse ou naturelles)

employées étant relativement diversifiées, nous avons choisi d'opérer des regroupements, ce qui permet de limiter à sept les classes retenues : bronze (ce terme sera toujours utilisé au sens le plus générique, comme synonyme d'alliage cuivreux); fer; métaux précieux (or ou électrum et argent); verre; lignite et schiste (roches tendres); ambre; roches dures et corail. Parmi ces matériaux, certains sont rares et peuvent n'apparaître que sur un seul artefact.

Catégories fonctionnelles

Nous rassemblons dans les catégories fonctionnelles tous les objets qui ont *a priori* le même usage, indépendamment de leur variabilité morphologique. Il s'agit par exemple des torques, bracelets, pendeloques, etc. En premier lieu, il est nécessaire d'isoler les parures annulaires des perles et des anneaux; ce premier tri ne pose pas de problème particulier. Les anneaux sont étudiés avec les parures car ils participent souvent de l'équipement vestimentaire en contexte sépulcral.

Nous divisons les parures annulaires en quatre catégories dont la taille est en principe décroissante : torque, anneau de jambe, bracelet et boucle d'oreille. L'attribution fonctionnelle d'une parure annulaire est simple lorsque celle-ci a été découverte en place sur le corps d'une inhumation. On postule alors que l'objet se trouve à l'endroit qui était le sien du vivant de son possesseur. Pour les pièces dont la fonction ne peut être identifiée à partir du contexte archéologique, le classement est effectué au moyen de critères dimensionnels. Nous considérons que l'élargissement maximal interne du bijou est la mesure la plus appropriée car il est étroitement corrélé à la taille de la partie du corps (cou, cheville, bras, oreille) sur lequel s'adapte l'objet. Les étalons de mesure sont constitués à partir des bijoux dont la fonction est attestée archéologiquement.

Le tableau (n° 16) récapitulatif des mesures obtenues sur 128 objets de France centrale découverts en position fonctionnelle – 19 torques, 71 bracelets, 32

26. Ainsi nous n'aurons pas à revenir dans le troisième et dernier chapitre aux modalités de classement des parures de la fin du premier âge du Fer.

Inhumation	Torque bz	Torque fer	Brac. bz	Brac. fer	Brac. roche t.	Anneau Jb bz	Anneau Jb fer	Anneau Jb roche t.	Boucl. oreille bz	Rmq
Bourges 18 Gionne S.2			5,6							
Bourges 18 St Célestin			6							
Bourges 18 St Célestin			6							
Bourges 18 St Célestin			5,9							
Bourges 18 St Célestin			5,8							
Bourges 18 St Célestin			5,7							
Bourges 18 St Célestin			5,7							
Bourges 18 St Célestin			5,7							
Bourges 18 St Célestin			5,2							
Bourges 18 St Célestin			5,2							
Coust 18 Cortel T.1 S.1				7						
Coust 18 Cortel T.2 S.4				6,5						
Coust 18 Creuzet T.1 S.1	13,2		6,5							
Coust 18 Creuzet T.1 S.1			6,5							
Coust 18 Creuzet T.1 S.2			6,4							
Coust 18 Creuzet T.2 S.1		15	6,3						6,1	
Coust 18 Creuzet T.2 S.1		14,8	6,3						6,3	
Coust 18 Creuzet T.3 S.1			7							
Coust 18 Touzel T.2 S.1			6						2,6	
Coust 18 Touzel T.2 S.1			6							
Coust 18 Touzel T.2 S.1					7					
Coust 18 Touzel T.2 S.2				6,2						
Coust 18 Touzel T.2 S.2				6,7						
Coust 18 Touzel T.2 S.2				6,2						
Coust 18 Touzel T.2 S.2				6,7						
Coust 18 Touzel T.2 S.2				6,4						
Coust 18 Touzel T.2 S.5	13,3									
Dun/Auron 18 Le Gué S.3	26		5,5					11		
Dun/Auron 18 Le Gué S.3			5,5					11		
Dun/Auron 18 Le Gué S.7	16,2							10,9		
Dun/Auron 18 Le Gué S.7								10,8		
Dun/Auron 18 Le Gué S.8			5,8					11,4		
Dun/Auron 18 Le Gué S.8			6							
St-Denis-de-P. 18 T.2 S.1	17,8		4,8							Enfant
St-Denis-de-P. 18 T.2 S.1			4,4							Enfant
St-Denis-de-P. 18 T.2 S.1			4,7							Enfant
St-Denis-de-P. 18 T.2 S.3	26							10,4		
St-Denis-de-P. 18 T.2 S.3								10,4		
St-Denis-de-P. 18 T.2 S.3		23,0								
St-Denis-de-P. 18 T.2 S.3		30								
St-Denis-de-P. 18 T.3 S.5			5,7							
St-Denis-de-P. 18 T.3 S.5			5,5							
St-Denis-de-P. 18 T.3 S.5					7,2					
St-Denis-de-P. 18 T.3 S.20										
St-Denis-de-P. 18 T.3 S.23			5,8					10,9		
St-Denis-de-P. 18 T.3 S.23								11,1		
St-Denis-de-P. 18 T.18 S.A1			5,3							Enfant
St-Denis-de-P. 18 T.18 S.A1				5,6						Enfant
St-Denis-de-P. 18 T.18 S.A1			5,4							Enfant
St-Denis-de-P. 18 T.18 S.A2	13,9									
St-Denis-de-P. 18 T.18 S.C1			5,6							Enfant
St-Denis-de-P. 18 T.18 S.C1			5,5							Enfant
St-Denis-de-P. 18 T.18 S.C3	13,1									Enfant
St-Denis-de-P. 18 T.18 S.C3		13								Enfant
St-Just 18 Colombier S.3	15,2		5,4					8,4		Enfant
St-Just 18 Colombier S.3			5,4							
Savigny-en-Sept. 18 Chenev. T.3 S.3				6,6						
Senneçay 18								6,5		
Augères 23 Jiraudonnes T.1 S.2			6,8							
Augères 23 Jiraudonnes T.1 S.2										
Augères 23 Jiraudonnes T.1 S.1A					8					
Augères 23 Jiraudonnes T.1 S.1C					7				1	
Augères 23 Jiraudonnes T.1 S.1D										
Augères 23 Jiraudonnes T.1 S.1D										
Augères 23 Jiraudonnes T.1 S.1D										
Augères 23 Jiraudonnes T.1 S.1D										
Bazelat 23 Age du Mont T.1 S.1									0,7	
Bazelat 23 Age du Mont T.1 S.1										
Bazelat 23 Age du Mont T.1 V S.B		10,4								Enfant
Bazelat 23 Age du Mont T.1 V S.B			4							Enfant
Bazelat 23 Age du Mont T.1 V S.D			3,5							Enfant
Paudy 36 Ste-Favrille T.2 S.1	28,7				6,2	9,7				
Paudy 36 Ste-Favrille T.2 S.1					6,2	9,8				
Paudy 36 Ste-Favrille T.2 S.1					6,1		9,6			
Paudy 36 Ste-Favrille T.2 S.1					6					
Ségny 36 La Prée T.1 S.1	13,8									
Ségny 36 La Prée T.1 S.2									1,4	
Baccon 45 Thorigny T.6 S.1			5,9							
Baccon 45 Thorigny T.6 S.3	14,4		6							
Baccon 45 Thorigny T.6 S.3			6							
Baccon 45 Thorigny T.6 S.4			6,3							
Baccon 45 Thorigny T.6 S.4			6,3							
Clermont-F. 63 Pâtural S.62057				6,4						
Clermont-F. 63 Pâtural S.70301	12			7,2						
Clermont-F. 63 Pâtural S.70301			5,7							
Clermont-F. 63 Pâtural S.70301			5,7							
Clermont-F. 63 Pâtural S.70301			5,7							
Clermont-F. 63 Pâtural S.70301			5,7							
Clermont-F. 63 Pâtural S.70301			5,8							
Clermont-F. 63 Pâtural S.70301			5,8							
Clermont-F. 63 Pâtural S.70301			5,8							
Clermont-F. 63 Pâtural S.70301			5,8							
Clermont-F. 63 Pâtural S.10020						8,6				
Clermont-F. 63 Pâtural S.10020						8,6				
Clermont-F. 63 Pâtural S.10020						8,6				
Clermont-F. 63 Pâtural S.10020						8,6				
Clermont-F. 63 Pâtural S.10020						8,6				
Clermont-F. 63 Pâtural S.10020						8,6				
Clermont-F. 63 Pâtural S.10020						8,6				
Clermont-F. 63 Pâtural S.10020						8,6				
Clermont-F. 63 Pâtural S.10020						8,6				
Clermont-F. 63 Pâtural S.10020						8,6				
Moissat 63 Le Terrail						9,5				
Moissat 63 Le Terrail						8,5				
Moissat 63 Le Terrail						8,5				
Moissat 63 Le Terrail						8,5				
Moissat 63 Le Terrail						8,5				
Moissat 63 Le Terrail						8,5				
Moissat 63 Le Terrail						8,5				
Total individus	13	6	52	11	8	30	1	1	6	

Tabl. 16 – Dimensions internes maximales des parures annulaires de France centrale mises au jour en situation fonctionnelle sur un squelette (IX^e-V^e s. av. J.-C.). Les sépultures d'enfant identifiées sont signalées dans la dernière colonne. Abréviations : bz : bronze ; brac. = bracelet ; roche t. = roche tendre ; anneau Jb = anneau de jambe ; boucl. = boucle.

anneaux de jambe et 6 boucles d'oreille – servira de référentiel (fig. 73) :

- les torques se distinguent des autres parures du fait de leur grande taille, en particulier pour les exemplaires de bronze avec un diamètre compris entre 28,7 et 12 cm ;
- les anneaux de jambe s'intercalent entre les torques et les bracelets. Les exemplaires en bronze correspondent à l'intervalle 11,4-6,5 cm. Les individus les plus petits, en bronze, partagent les mesures de leur diamètre interne avec celles des bracelets les plus grands ;
- les bracelets de bronze ont une taille nettement inférieure aux anneaux de jambe le plus souvent. Ils atteignent 7 cm de diamètre au maximum. Les bracelets les plus grands sont en fer (intervalle 5,6-7,2 cm) et en lignite (intervalle 6-8 cm). Mais ils restent plus petits que les rares anneaux de cheville de même matière ;
- une importante plage de recouvrement existe entre boucles d'oreille (intervalle 0,7-6,3 cm) et bracelets en bronze. La morphologie permet de les départager puisque les premières possèdent un jonc rubané de section plate dont le type ne figure pas parmi les seconds.

Des ambiguïtés subsistent parfois : un objet peut être encore classable dans deux catégories distinctes

si ses dimensions correspondent à l'une des courtes plages de chevauchement des mesures. C'est alors le matériau, la morphologie, la forme du jonc et la comparaison avec les pièces classées sans équivoque qui orientent en dernier lieu l'attribution.

1.1.2. Parures annulaires : système descriptif

Nous avons décidé de classer les parures annulaires en fonction des trois critères qui nous paraissent caractériser le mieux ces objets :

- morphologie du jonc ;
- système d'ouverture-fermeture ;
- ornementation ou élément rapporté.

Les critères correspondent à autant de niveaux de description et l'ordre dans lequel on les utilisera pour le codage typologique variera selon les matériaux et les fonctions de chaque grande catégorie de bijoux. Avant de présenter les hiérarchies retenues, il est indispensable de définir les catégories et rubriques descriptives de chacun des trois critères et aussi d'explicitier les raisons de leur choix.

Morphologie du jonc (fig. 74-75) :

Il s'agit du principal niveau descriptif car le jonc conditionne bien souvent les caractéristiques des autres

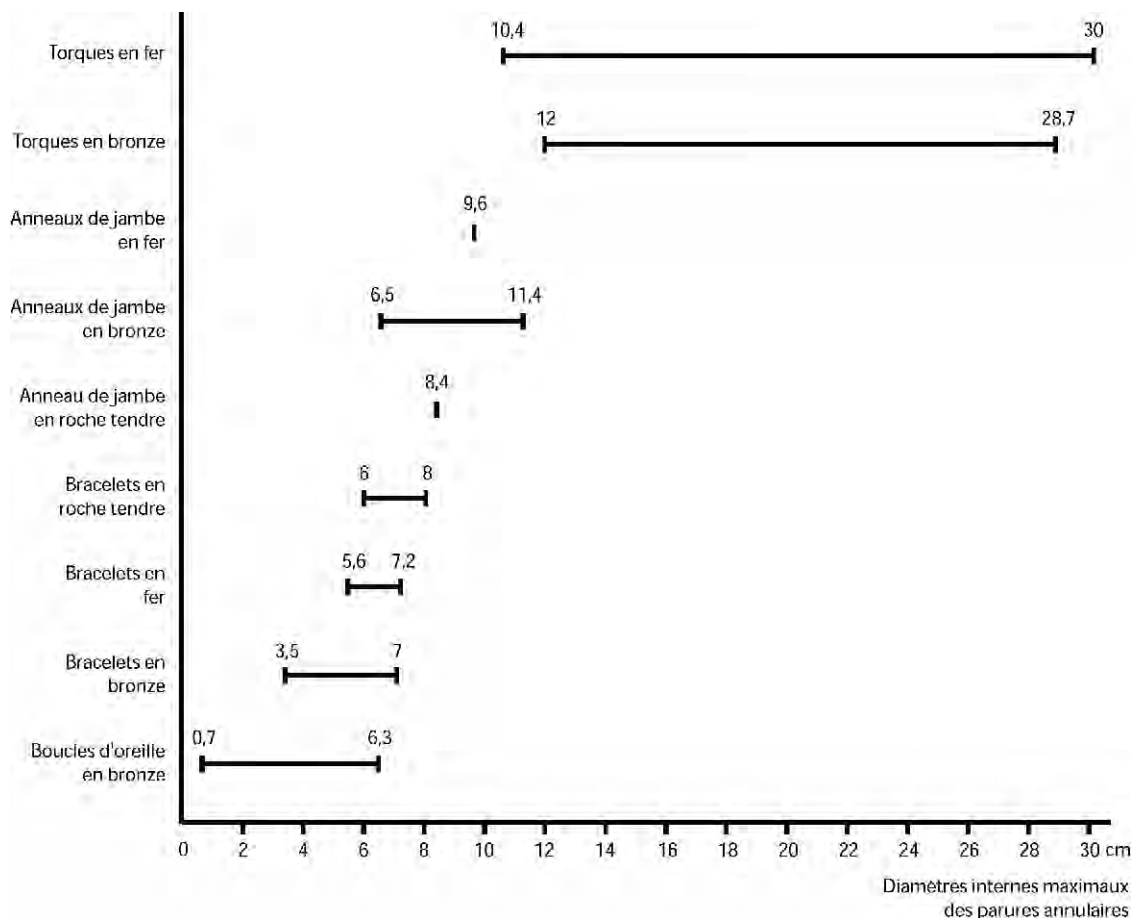


Fig. 73 – Diagramme des dimensions internes des parures annulaires de France centrale trouvées dans des inhumations en situation fonctionnelle (IX^e-V^e s. av. J.-C.).

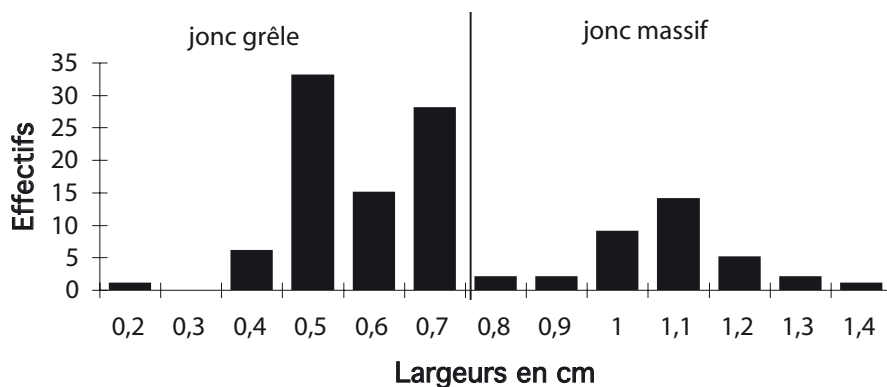


Fig. 74 – Largeur des joncs pleins sur les parures annulaires de section variable : histogramme des effectifs.

parties du bijou qui s’y adaptent, l’inverse étant assez rare. Nous considérerons quatre paramètres :

- morphologie générale ;
- section ;
- proportion ;
- morphologie détaillée.

La morphologie générale permet de distinguer trois sortes de joncs au premier examen visuel :

- plein ;
- creux ;
- rubané.

La plupart des bijoux ont une section pleine car cette morphologie pose en principe moins de problèmes de fabrication. Les sections rubanées et creuses sont souvent coulées sur noyau ou bien mises en forme à partir d’un gabarit en France centrale ; elles n’apparaissent que sur les objets en bronze.

La section est dite régulière lorsque le jonc est lisse, ou bien si les décors plastiques qui s’y trouvent couvrent moins de la moitié de la surface externe du jonc. Elle est variable lorsque le recouvrement de ces décors atteint la moitié ou plus de la surface. Dans ce dernier cas, les éléments plastiques principaux n’apparaissent pas dans la rubrique décor puisqu’ils sont déjà pris en compte au stade de la définition du jonc.

Pour les modèles pleins à jonc de section régulière, l’épaisseur maximale sert à discriminer les joncs filiformes, c’est-à-dire d’une grande finesse. En raison de leur légèreté, les parures à jonc filiforme peuvent être portées en grand nombre sur un même membre. D’après les mesures prises sur ces parures disposées en grande série, il s’avère que la section est toujours inférieure à 0,3 cm de large. Nous utiliserons par conséquent cette mesure pour distinguer les armilles des autres bracelets.

Pour les joncs pleins à section variable, on constate également une variabilité importante des proportions. La largeur permet là aussi de distinguer deux classes de parures (fig. 74). La césure est placée entre les modèles dont la largeur est inférieure à 0,8 cm (grêles) et ceux qui égalent ou dépassent cette largeur (massifs).

Les trois premiers paramètres descriptifs (morphologie générale, section, proportion) dont on a détaillé l’articulation permettent de définir par combinaison 6 catégories principales de jonc :

- plein à section régulière ;
- plein et grêle à section variable ;
- plein et massif à section variable ;
- creux à section variable ;
- creux à section régulière ;
- rubané à section régulière.

À l’intérieur de ces catégories, les différentes rubriques typologiques sont fournies par la morphologie de détail du jonc. Celle-ci est subordonnée à des critères descriptifs. Un chiffre arabe désigne le codage des rubriques.

- Jonc plein à section régulière :
 - 1 : filiforme circulaire ou subcirculaire (- de 0,3 cm de large) ;
 - 2 : filiforme quadrangulaire (- de 0,3 cm de large) ;
 - 3 : à section circulaire ou subcirculaire ;
 - 4 : à section en D ou elliptique aplatie ;
 - 5 : à section triangulaire ;
 - 6 : à section quadrangulaire, losangique ou sub-quadrangulaire (2 côtés plats au minimum) ;
 - 7 : à section quadrangulaire torsadée.
- Jonc plein et grêle (épaisseur < 0,8 cm) à section variable :
 - 8 : à bossettes²⁷ juxtaposées ;
 - 9 : à dents²⁸ juxtaposées ;
 - 10 : à bossettes séparées par des intervalles constants ;
 - 11 : à dents séparées par des intervalles constants ;
 - 12 : à bossettes séparées par des intervalles irréguliers ;
 - 13 : à dents séparées par des intervalles irréguliers.

27. Nous donnons au terme de bossette un sens générique : il s’agit d’un renflement proéminent de forme plus ou moins hémisphérique sans que l’on prenne en considération la taille ou les proportions vis-à-vis du support.

28. Une dent se différencie d’une bossette par la présence d’une arête centrale qui divise en deux la protubérance.

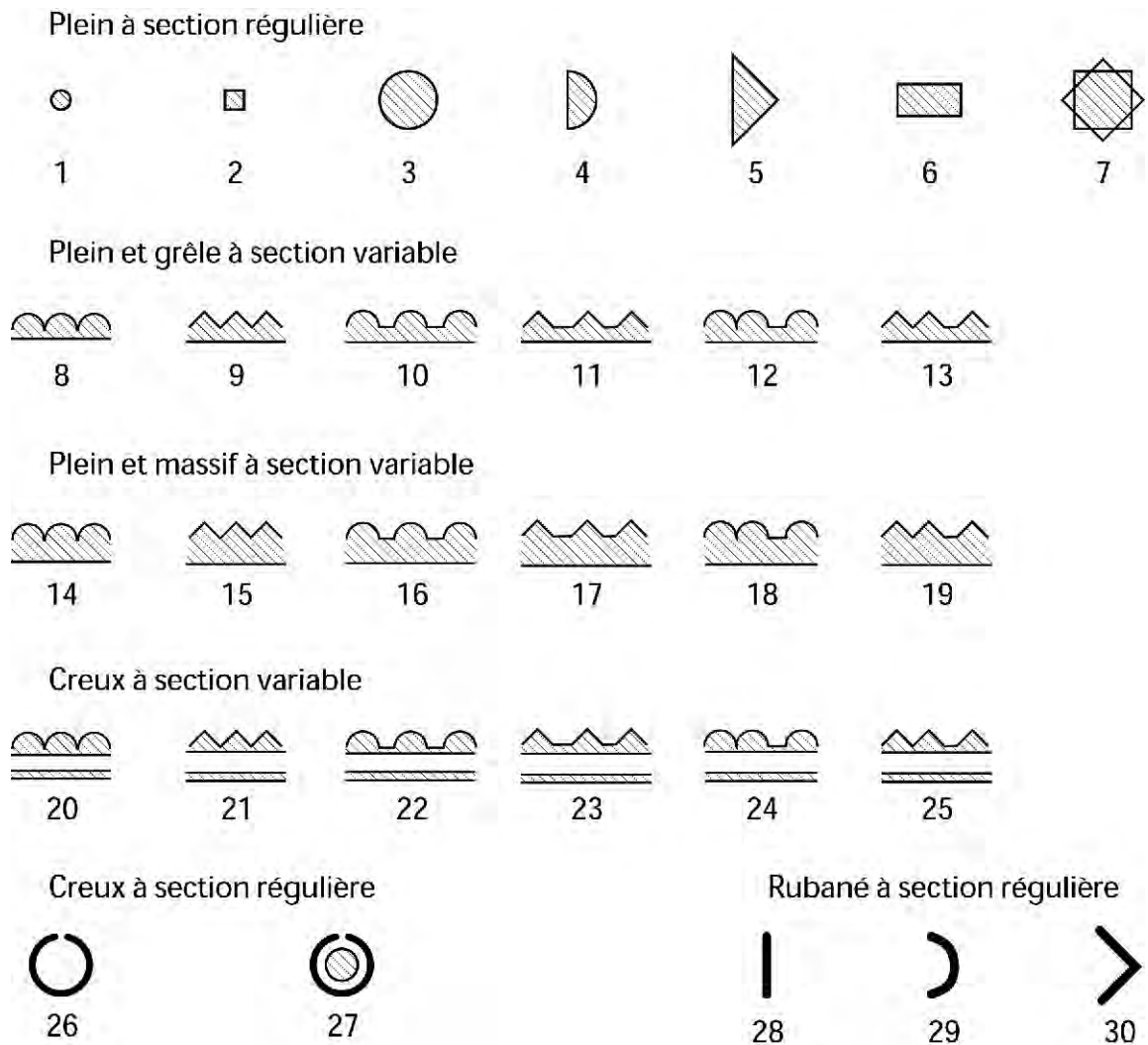


Fig. 75 – Typologie des parures annulaires : morphologie du jonc.

• Jonc plein et massif (épaisseur = ou > 0,8 cm) à section variable :

- 14 : à bossettes juxtaposées;
- 15 : à dents juxtaposées;
- 16 : à bossettes séparées par des intervalles constants;
- 17 : à dents séparées par des intervalles constants;
- 18 : à bossettes séparées par des intervalles irréguliers;
- 19 : à dents séparées par des intervalles irréguliers.

• Jonc creux à section variable :

- 20 : à bossettes juxtaposées;
- 21 : à dents juxtaposées;
- 22 : à bossettes séparées par des intervalles constants;
- 23 : à dents séparées par des intervalles constants;
- 24 : à bossettes séparées par des intervalles irréguliers;
- 25 : à dents séparées par des intervalles irréguliers.

• Jonc creux à section régulière :

- 26 : sur noyau enlevé ou désagrégé;
- 27 : sur noyau métallique.

• Jonc rubané à section régulière :

- 28 : à section plate;
- 29 : à section en arc de cercle;
- 30 : à section en V.

Système d'ouverture-fermeture²⁹ (fig. 76)

On distingue trois sortes de systèmes d'ouverture – fermeture :

- parure fermée (sans ouverture ou sans dispositif d'ouverture simple);
- parure fermée avec dispositif d'ouverture simple;
- parure ouverte.

Des rubriques typologiques précisent pour les trois catégories les variantes en usage. Chacune de celles-ci est précédée d'un chiffre romain dans le but de faciliter la distinction avec le codage appliqué aux jongs.

29. Nous nous sommes inspiré ici des travaux de Cécile Breton (1995, p. 105) sur la typologie des torques torsadés.

• Parures fermées (sans ouverture ou sans dispositif d'ouverture simple) :

- I : sans ouverture ;
- II : fermeture par ligature ;
- III : fermeture à rivet sur emboîtement à goujon ;
- IV : fermeture à rivet sur recouvrement des extrémités (assemblage à "mi-bois" ou biseauté).

• Parures fermées avec dispositif d'ouverture simple :

- V : fermeture par emboîtement à goujon ;
- VI : fermeture par segment amovible ;
- VII : fermeture à crochets ;
- VIII : fermeture à crochet et œillet ;
- IX : fermeture à œillets ;
- X : fermeture à ergots.

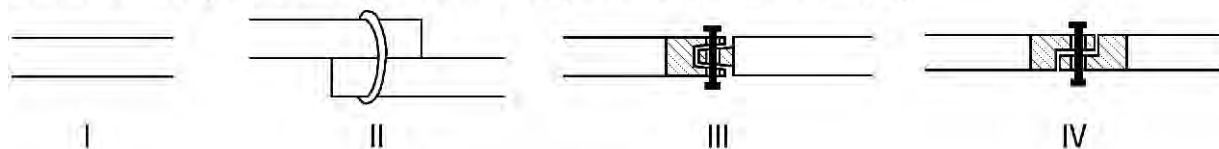
• Parures ouvertes :

- XI : interruption simple ;
- XII : interruption à extrémités amincies ;
- XIII : interruption à extrémités épaissies ;
- XIV : interruption à extrémités en barrette ;
- XV : interruption à extrémités coniques ;
- XVI : interruption à extrémités en pastille ou bouletées.

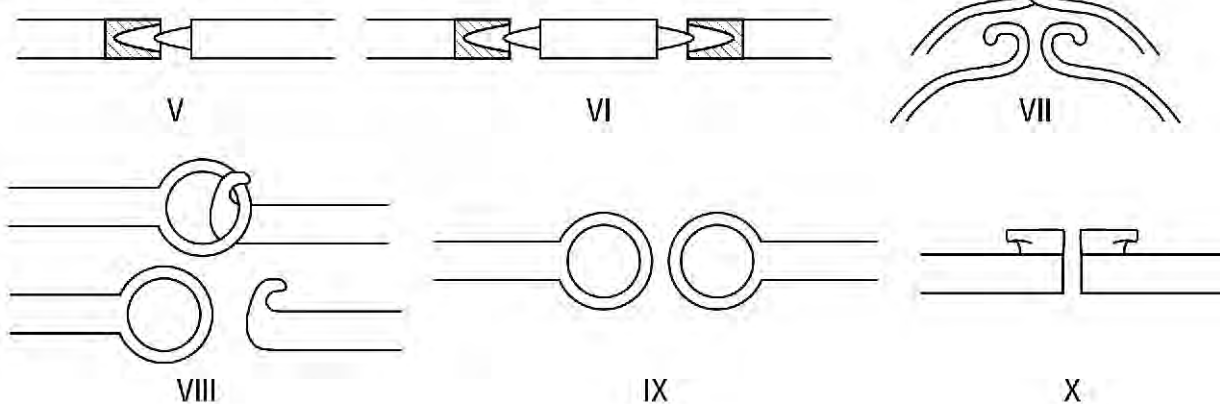
Ornementation ou élément rapporté

Nous l'avons expliqué, les éléments plastiques qui recouvrent moins de la moitié de la surface externe du jonc sont considérés dans notre classification comme de l'ornementation, et non comme un critère entrant dans la caractérisation des joncs.

Parure fermée (sans ouverture ou sans dispositif d'ouverture simple)



Parure fermée avec dispositif d'ouverture simple



Parure ouverte

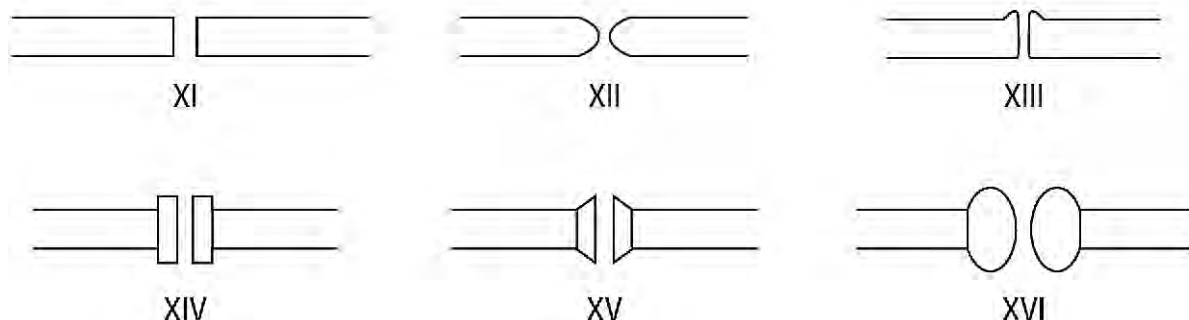


Fig. 76 – Typologie des parures annulaires : système d'ouverture-fermeture.

Une lettre minuscule désigne les différents types de décors ou d'éléments rapportés que nous avons rencontrés selon un ordre qui prend en compte, dans la mesure du possible, le degré de complexité que nécessite leur élaboration. Lorsque plusieurs ornements coexistent sur la même parure, celui qui apparaît comme le plus complexe est seul retenu.

- a : sans décor;
- b : sans décor apparent (parures en fer);
- c : jet de coulée;
- d : renflement unique (système qui peut masquer une réparation ou le maintien d'un assemblage par surmoulage);
- e : crans (entailles transversales);
- f : moulures et/ou filets incisés, ou repoussés (entailles longitudinales);
- g : décor incisé, ou repoussé, non couvrant (moins de la moitié de la surface disponible pour une décoration);
- h : décor incisé, ou repoussé, couvrant (au moins la moitié de la surface disponible pour une décoration);
- i : estampage;
- j : décor plastique : côtes fines;
- k : décor plastique : côtes épaisses;
- l : décor plastique : renflements ou bossettes multiples;
- m : décor plastique : grands cabochons;
- n : pastilles de corail.

1.1.3. Parures annulaires : détails de la hiérarchisation des rubriques descriptives

L'importance des trois principaux critères qui définissent la parure annulaire (jonc, système d'ouverture-fermeture, décor), et par conséquent leur hiérarchie, varie selon les catégories fonctionnelles et les matériaux des bijoux. Au stade de la construction des arbres descriptifs, nous en avons tenu compte afin de ménager un système souple et adapté au corpus à traiter : pour les parures en lignite par exemple, un code descriptif allégé (le système d'ouverture – fermeture n'est pas pris en compte) suffit amplement; dans le cas des bracelets de fer, un ajout est nécessaire (rubrique "morphologie") pour faire face au problème de lecture que posent ces objets dont les détails importants peuvent être occultés par l'oxydation. Nous donnons ci-dessous la hiérarchie des descriptions et codages.

• Torques en bronze (Tb)

Hiérarchie des niveaux descriptifs :

1. morphologie du jonc;
2. système d'ouverture-fermeture;
3. ornementation ou élément rapporté.

• Torques en fer (Tf)

L'ordre de description est changé par rapport aux torques en bronze puisqu'en l'absence de restauration ou de radiographie, il est difficile de préciser la nature du jonc, et plus encore d'identifier un décor. Au stade de la sériation des ensembles clos, les deux derniers

critères ne peuvent d'ailleurs être pris en compte sous peine de faire de chaque objet un type distinct et d'affaiblir ainsi les liens sériels de la matrice combinatoire. Dans l'attente d'une campagne d'étude avec des moyens appropriés, on ne peut utiliser pertinemment de nombreuses parures annulaires en fer comme indicateurs chronologiques.

Hiérarchie des niveaux descriptifs :

1. système d'ouverture-fermeture;
2. morphologie du jonc;
3. ornementation ou élément rapporté.

• Bracelets en bronze (Bb)

Hiérarchie des niveaux descriptifs :

1. morphologie du jonc;
2. système d'ouverture-fermeture;
3. ornementation ou élément rapporté.

• Bracelets en fer (Bf)

La hiérarchie descriptive est adaptée pour les raisons déjà invoquées au sujet des torques en fer. Du fait de la petite taille des bracelets, les problèmes d'identification sont d'autant plus prégnants. Il faut donc utiliser un critère spécifique, celui de la morphologie générale du bracelet qui permet de distinguer les formes circulaires (C) des formes elliptiques (E).

Hiérarchie des niveaux descriptifs :

1. morphologie générale;
- C-circulaire;
- E-elliptique;
2. système d'ouverture-fermeture;
3. morphologie du jonc;
4. ornementation ou élément rapporté.

• Bracelets en roche tendre (Br) : lignite ou schiste

Les critères sont limités; les bracelets en roche étant toujours fermés, il serait en effet superflu d'ajouter le système d'ouverture à la grille descriptive

Hiérarchie des niveaux descriptifs :

1. morphologie du jonc;
2. ornementation.

• Anneaux de jambe en bronze (Jb)

Hiérarchie des niveaux descriptifs :

1. morphologie du jonc;
2. système d'ouverture-fermeture;
3. ornementation ou élément rapporté.

• Anneaux de jambe en fer (Jf)

Mêmes remarques que pour les torques en fer.

Hiérarchisation des niveaux descriptifs :

1. système d'ouverture-fermeture;
2. morphologie du jonc;
3. ornementation ou élément rapporté.

• Anneaux de jambe en roche tendre (Jr) : lignite ou schiste

Mêmes remarques que pour les bracelets en roche tendre.

Hiérarchie des niveaux descriptifs :

1. morphologie du jonc;
2. ornementation.

- Boucles d'oreille en bronze (Ob)

Hiérarchisation des niveaux descriptifs :

1. morphologie du jonc ;
2. système d'ouverture-fermeture ;
3. ornementation ou élément rapporté.

1.1.4. Perles et anneaux

Les catégories de classification des anneaux sont empruntées aux nomenclatures des parures annulaires moyennant quelques adaptations. En revanche, le codage des perles est différent puisque c'est le diamètre externe qui constitue le critère descriptif principal. Nous avons distingué trois tailles (petit, moyen et grand diamètre) à partir des mesures que nous pûmes relever sur un total de 759 perles (tabl. 17 et fig. 77). Les mesures discriminantes sont fixées de part et d'autre de 0,5 et 1,5 cm de diamètre (le seuil de 1,5 cm est en partie arbitraire). La morphologie est mise à contribution pour la typologie des perles métalliques et en roche (fig. 78), tandis que pour les exemplaires en verre, ce sont la couleur et les décors qui servent à compléter le classement.

- Perles en bronze (Pb), or (Po), ambre (Pa) et roche tendre (Pr)

Les autres matériaux (corail, roche dure et céramique) n'apparaissent qu'avec des perles uniques. Elles

peuvent toutefois être classées à partir des mêmes critères que les autres.

1. Diamètre :

- P : petit : \leq à 0,5 cm ;
- M : moyen : $>$ à 0,5 cm et $<$ à 1,5 cm ;
- G : grand : \geq à 1,5 cm.

2. Morphologie générale :

- 1 : aplatie ou en rondelle ;
- 2 : fusiforme ;
- 3 : globulaire ;
- 4 : rubanée et enroulée ;
- 5 : rubanée et spiralée.

- Perles en verre (Pv)

1. Diamètre :

- P : petit : \leq à 0,5 cm ;
- M : moyen : $>$ à 0,5 cm et $<$ à 1,5 cm ;
- G : grand : \geq à 1,5 cm.

2. Couleur et décor :

- a : bleu ;
- b : bleu oculé ;
- c : bleu à filet jaune ;
- d : noir à filet ;
- e : jaune ;
- f : jaune oculé ;
- g : vert ;
- h : blanc.

Sépulture	Diamètre perle	Nombre
St-Georges 15 Mons T.2 S.1	0,3	114
St-Georges 15 Mons T.2 S.1	0,6	25
St-Georges 15 Mons T.2 S.1	0,7	3
St-Georges 15 Mons T.2 S.1	1,2	1
St-Georges 15 Mons T.2 S.1	1,5	1
St-Georges 15 Mons T.3 S.2	0,4	561
St-Georges 15 Mons T.3 S.2	0,5	21
St-Georges 15 Mons T.3 S.2	0,6	10
St-Georges 15 Mons T.3 S.2	0,9	1
St-Denis-P. 18 T.2 S.3	1,1	1
St-Denis-P. 18 T.2 S.3	1,6	1
St-Denis-P. 18 T.2 S.3	2,2	1
St-Denis-P. 18 T.3 S.6	1,3	1
St-Denis-P. 18 T.3 S.20	2,5	1
St-Denis-P. 18 T.18 S.A2	1,9	1
St-Denis-P. 18 T.18 S.C1	1	1
St-Denis-P. 18 T.18 S.C3	0,6	1
St-Denis-P. 18 T.18 S.C3	0,8	1
St-Just 18 Colombier S.3	3,2	1
Augères 23 Jiraudonnes T.I S.2	0,3	1
Augères 23 Jiraudonnes T.I S.2	0,4	1
Augères 23 Jiraudonnes T.II S.1D	0,2	2
Augères 23 Jiraudonnes T.II S.1D	0,3	1
Augères 23 Jiraudonnes T.II S.1D	0,4	1
Bazelat 23 Age du Mont T.I S.1	2	2
Bazelat 23 Age du Mont T.V S.B	1,8	1
Bazelat 23 Age du Mont T.V S.D	3,2	1
Bazelat 23 Age du Mont T.V S.D	0,4	2
Total		759

Tabl. 17 – Diamètre des perles du premier âge du Fer en France centrale.

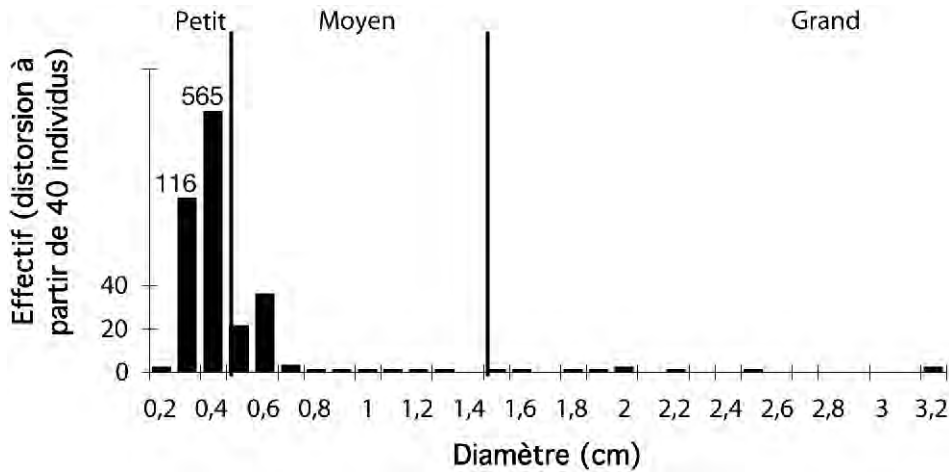


Fig. 77 – Diamètre des perles du premier âge du Fer en France centrale : histogramme des effectifs.

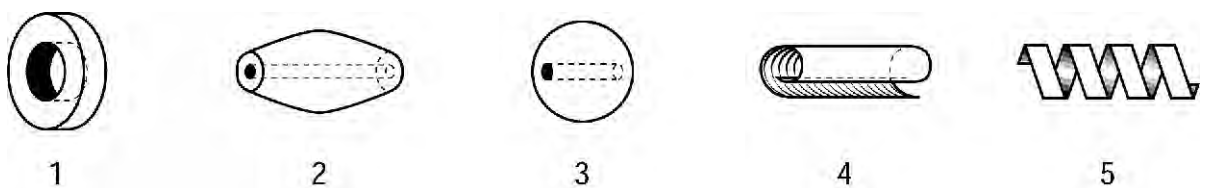


Fig. 78 – Typologie de la morphologie des perles.

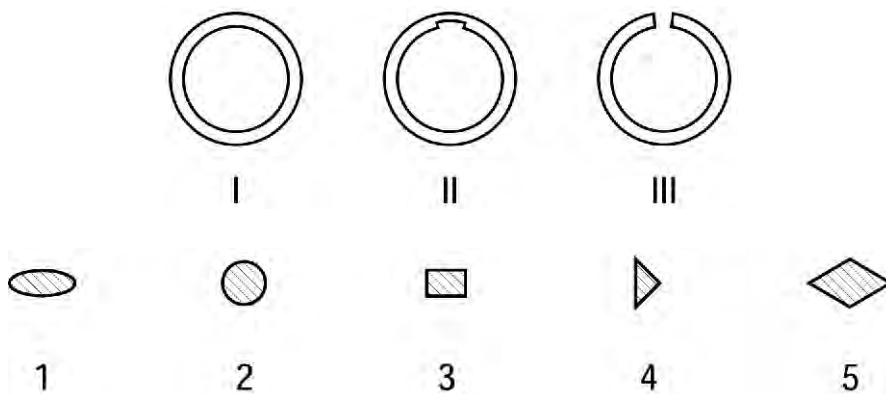


Fig. 79 – Typologie des anneaux : systèmes d'ouverture/fermeture ou d'articulation, et sections de jonc.

- Anneaux en bronze (Ab) et en fer (Af) (fig. 79)
- 1. Système d'ouverture-fermeture :
- I : sans ouverture ;
- II : échancré sans interruption ;
- III : interruption.

- 2. Morphologie de la section du jonc :
- 1 : aplatie ;
- 2 : circulaire ou sub-circulaire, ovale (section sans arête) ;
- 3 : quadrangulaire ;
- 4 : triangulaire ou sub-triangulaire ;
- 5 : losangique ou sub-losangique (section avec arêtes) ;
- 6 : fabriqué à partir d'un morceau de parure annulaire (bracelet de type Saint-Denis-de-Palin pour tous les cas recensés).

- 3. Ornementation ou élément rapporté :
- a : sans décor ;
- b : sans décor apparent ;
- c : jet de coulée ;
- d : moulures et/ou filets.

- Anneaux en roche tendre (Ar) : lignite ou schiste
- 1. Morphologie du jonc
- 2. Ornementation

Le codage n'est pas détaillé car il est commun aux parures annulaires en lignite ou en schiste.

Pour faciliter la mémorisation des types principaux, c'est-à-dire ceux qui sont les plus intéressants d'un point de vue chronologique ou culturel, nous avons ajouté au code le nom de lieu d'une découverte représentative ou bien un descriptif simplifié. Pour prendre deux exemples, les parures des types Jb.18.

XI.h et Tb.3.VII.a sont respectivement des anneaux de jambe en bronze de type Senneçay et des torques en bronze à crochets. Dans un cas, il a semblé opportun de distinguer à partir du décor des variantes au sein d'un même type (Jb.12.XI.h) pour conserver une approche typologique fine (variantes Avèze, Saint-Ybard et Ségry).

1.2. ÉTUDE CHRONOLOGIQUE

Nous avons constitué une matrice d'association des types pour tenter de résoudre le problème soulevé par la périodisation du premier âge du Fer. Les ensembles clos mobilisables sont constitués par le matériel des sépultures découvertes en contexte tumulaire ou supposé tel – car le premier âge du Fer se définit d'abord par l'usage des tumulus – et des dépôts postérieurs au Bronze final. La configuration du tableau une fois sérié nourrit des discussions relatives aussi bien à la chronologie relative qu'absolue et relève de problématiques qui dépassent le seul cadre régional.

1.2.1. La matrice combinatoire (tabl. 18)

Pour intégrer la matrice, un ensemble clos doit posséder au moins deux types qui soient communs à un autre ensemble. Ne sont retenus que les types utiles à la sériation, c'est-à-dire offrant au moins un lien sériel. Autrement dit, le tableau n'est en aucune façon représentatif de la richesse en objets d'une sépulture ou d'un dépôt ; il n'inclut que des ensembles riches en artefacts sériables. Pour ne prendre qu'un exemple, le dépôt de Saint-Pierre-Eynac "La Mouleyre" en Haute-Loire est représenté sur le tableau par trois occurrences alors qu'il contient en tout 19 types d'objets.

À toute fin d'obtenir un résultat, c'est-à-dire une matrice ordonnancée sur l'ensemble du premier âge du Fer, il a fallu aménager la typologie de façon pragmatique ; il était exclu de faire abstraction des paramètres qui occultent la description précise de chaque pièce : état de dégradation des bijoux de fer ou bien insuffisance des descriptions concernant les armilles découvertes dans les sépultures de la Creuse par exemple. Ainsi, nous avons été conduit à simplifier le codage des parures annulaires en fer et des bracelets en bronze à jonc filiforme. Nous ne tenons pas compte non plus pour les torques en bronze des différents types d'ornementation dans la mesure où les systèmes d'ouverture – fermeture fournissent une discrimination typologique pertinente. Les décors des torques sont de plus très divers pour un nombre somme toute assez faible de supports : utiliser ce critère eut multiplié inutilement les types et affaibli les liens sériels de la matrice combinatoire.

Les points d'interrogation dans les cases sont associés aux objets dont l'identification est probable, mais non certaine. Pour terminer, les objets de facture très simple – anneaux en bronze et perles principalement – qui semblent n'être d'aucune valeur chronologique sont relégués en marge plutôt qu'exclus de la matrice afin que l'on puisse juger de leur faible pertinence.

Le tableau sérié totalise 63 ensembles clos qui regroupent 48 types d'objets utilisables pour la sériation. Avant l'interprétation proprement dite, il est nécessaire d'avoir présent à l'esprit que la simplification du codage typologique, les aménagements de la matrice, pèsent lourdement sur la qualité et la portée des résultats. Bien que cette procédure s'avère indispensable pour obtenir la sériation des ensembles clos, elle nuit à la lisibilité du tableau en multipliant à l'excès les liens d'un groupe d'ensembles clos à un autre. En conséquence, les résultats obtenus restent médiocres, et ne pourront être affinés qu'avec la restauration des objets de fer et l'accroissement de la documentation au moyen de nouvelles fouilles.

1.2.2. Définition des ensembles obtenus

Le tableau ordonné montre quatre blocs qui apparaissent avec plus de lisibilité sur la matrice de cooccurrence (tabl. 19).

Les blocs 1, 3 et 4 ne posent pas de difficultés de caractérisation et peuvent être aisément corrélés à des étapes du système chronologique allemand :

- le bloc 1, en haut de la matrice, regroupe les sépultures des guerriers accompagnés d'une épée hallstattienne, sépultures qui se trouvent presque toujours en situation centrale et fondatrice dans un tumulus. Il correspond donc à la période du Ha C (VIII^e-première moitié VII^e s. av. J.-C.) déjà étudiée dans le précédent chapitre et à la première étape du premier âge du Fer régional ;
- les blocs 3 et 4, disposés en bas de tableau à droite, rassemblent les sépultures les plus tardives au sein des tertres de l'âge du Fer puisque celles-ci apparaissent généralement en position adventice. Ce corpus, surtout composé d'assemblages féminins, est corrélé par des fibules à timbale et à pied relevé au Ha D3 ainsi qu'à La Tène A (fin VI^e-V^e s. av. J.-C.). Il fera l'objet d'un examen détaillé au chapitre suivant.

En revanche le bloc 2, que l'on pourrait qualifier d'intermédiaire, retiendra toute notre attention. Constitué d'objets provenant de sépultures et dépôts où les parures annulaires prédominent, il est plus difficile à caractériser que les autres et ne se raccorde pas d'emblée aux faciès matériels des étapes de la chronologie allemande. Sa position chronologique par rapport aux ensembles du Ha C (bloc 1) et du Ha D3 et de La Tène A (blocs 3 et 4) se doit en outre d'être discutée avant d'en conclure à l'existence d'une étape moyenne au sein du premier âge du Fer régional.

Caractérisation du bloc 2

Le mobilier constitutif des assemblages présente des caractéristiques plutôt féminines : les armes sont absentes ; les boucles d'oreille, torques, colliers de perles et anneaux de jambe, qui font absolument défaut dans les tombes de guerrier du Ha C, constituent l'essentiel du matériel.

Il s'agit d'un bloc qui n'est pas monolithique dans la mesure où la matrice de cooccurrence montre deux pôles de gravité vers les extrémités et une zone de dispersion au centre. Cette dernière est due aux dépôts mobilisés pour la sériation, tandis que les groupes aux extrémités représentent des contextes funéraires. Si les dépôts assurent l'ordonnement de la sériation, leur présence tend à masquer une subdivision du bloc, soit parce qu'ils ont été constitués à une période de transition, soit parce qu'ils

rassemblent des pièces dont la production ou la récupération peut s'étaler sur plusieurs générations. La partition du bloc 2 est relativement nette si l'on fait abstraction des dépôts : on peut s'en rendre compte en effaçant ceux-ci de la matrice à titre de démonstration (tabl. 20). La division des sépultures du bloc 2 en deux groupes, que nous appellerons 2a et 2b, renvoie à une succession chronologique car aucun critère géographique, social ou sexuel ne peut lui être corrélié.

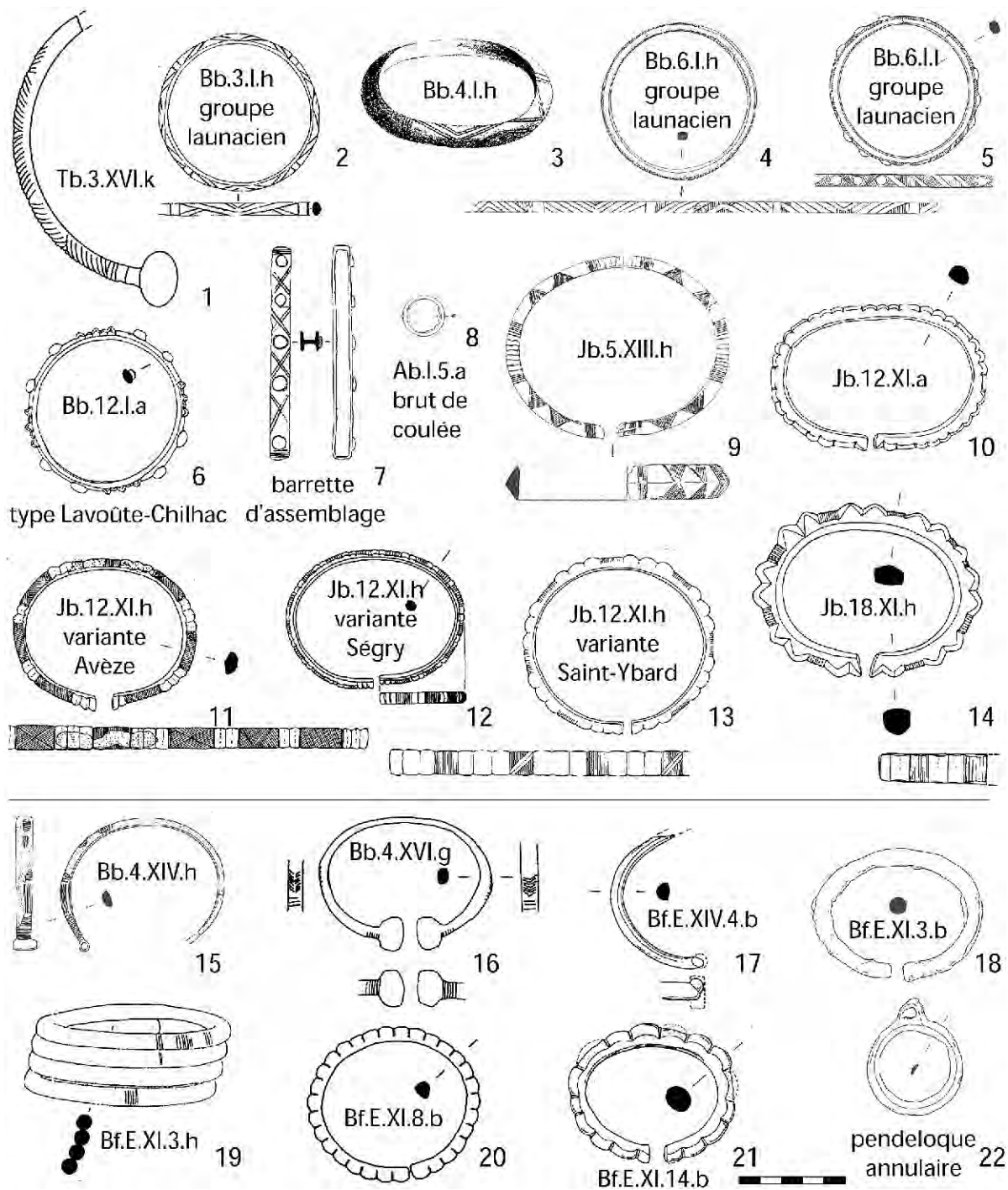


Fig. 80 - Parures annulaires du groupe 2a (Ha D1-2 ancien) : torque (n° 1), bracelets (n° 2-6 et 15-21), barrette de jambart (7), anneaux de jambe (n° 9-14), pendeloque et anneau (n° 8 et 22). L'attribution au groupe 2a des bijoux n° 15 à 22 est proposée. N° 3 d'ap. Ph. Lalande; n° 7 et 9 d'ap. J.-P. Daugas.

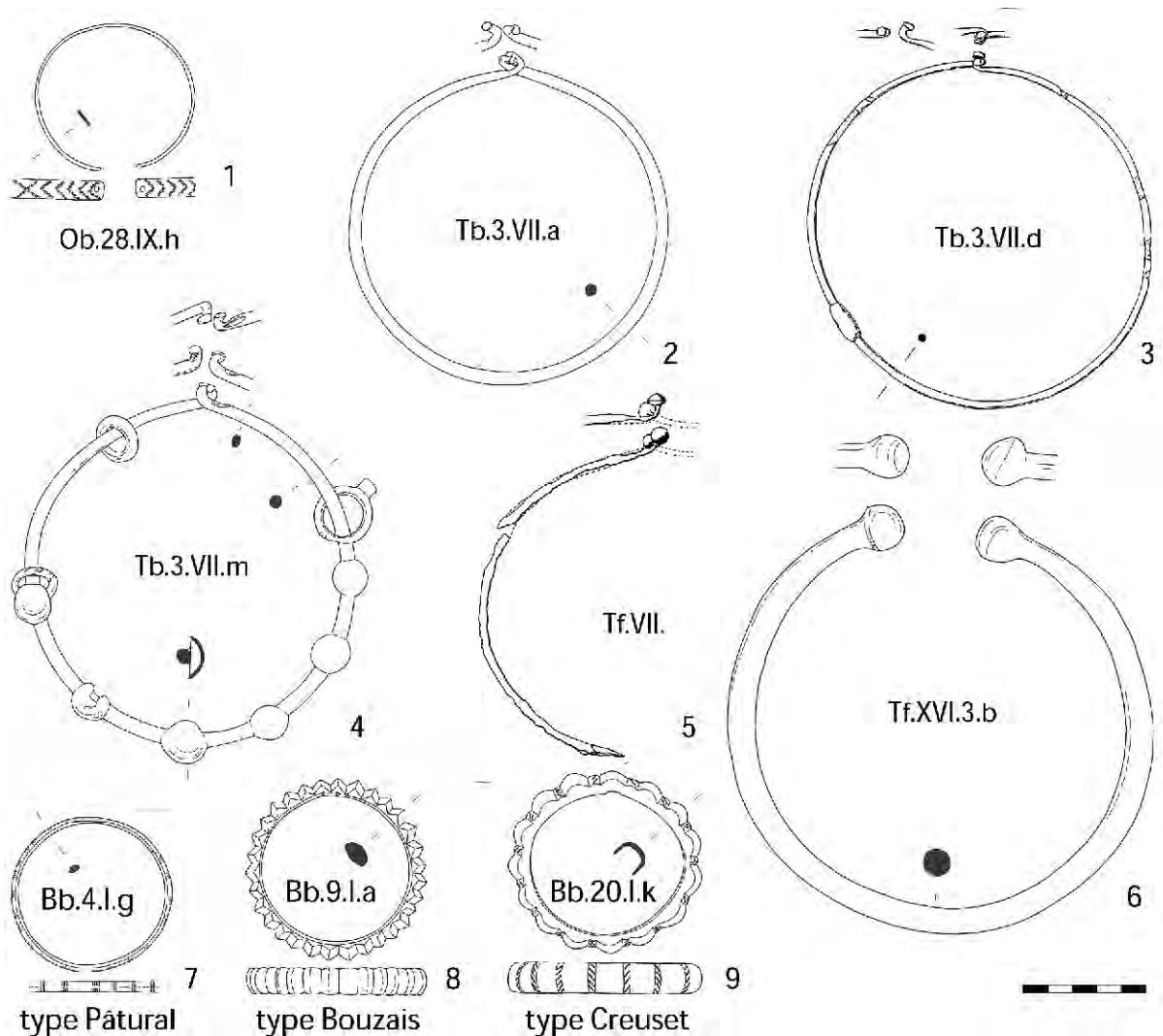


Fig. 81 – Parures annulaires du groupe 2b (Ha D1-2 récent) : boucle d'oreille (n° 1), torques (n° 2-6) et bracelets (n° 7-9).

Groupe 2a (fig. 80)

Le groupe 2a est le plus ancien car il partage avec le bloc 1 (Ha C) un lien sériel par le biais des bracelets elliptiques en fer. La matrice de cooccurrence des types plaide en faveur d'une homogénéité du mobilier, sauf en ce qui concerne les sépultures de Laurie "Lair" T.21 S.3 et T.3 S.1 qui peuvent jouer, comme les dépôts, un rôle charnière.

Les éléments qui n'appartiennent qu'au bloc 2a et que l'on peut considérer comme les plus caractéristiques sont les suivants :

- anneaux de jambe Jb.12.XI.h;
- barrettes de jambarts;
- bracelets du groupe launacien³⁰ (Bb.4.I.h, Bb.6.I.I) et de type Lavoûte-Chilhac (Bb.12.I.a);

- annelets de bronze à jonc de section losangique, bruts de coulée (Ab.I.5.a).

En outre, plusieurs types de parures qui ne figurent pas dans la grille, mais qui font néanmoins partie du mobilier des ensembles funéraires mobilisés dans le groupe 2a, doivent être incorporés à la définition typologique :

- bracelets Bb.6.I.h (groupe launacien);
- anneaux de jambe Jb.5.XIII.h.

Pour compléter le corpus, il convient d'y associer les tombes qui comportent les types que l'on vient de passer en revue, mais que nous n'avons pu retenir dans la matrice : Coust (Cher) "Touzel" T.2 S.2 (avec pendeloque annulaire), Ségry (Indre) "Champ des Fragnes" S.1 et Avèze (Puy-de-Dôme) "Las Listas".

30. Nous utilisons cet adjectif dans le sens qui lui était donné au début du XX^e s. (Cazalis de Fondouce, 1902). Il qualifie d'une part les dépôts languedociens du milieu du premier âge du Fer, dont la découverte éponyme de Launac (commune de Fabrègues, Hérault), d'autre part les objets en bronze les plus caractéristiques que l'on trouve stockés dans

ces assemblages : parures annulaires à bossètes ou décor incisé en chevrons, pendeloques, appliques tronconiques à bélière, ornements en fil spiralé, haches à douille non fonctionnelles, racloirs triangulaires non perforés.

Nous y ajouterons le mobilier de l'inhumation de Sençay dans le Cher – torque de type Tb.3.XVI.k et anneaux de jambe type Jb.18.XI.h – car les parures de cheville qui s'y trouvent ne sont que des répliques plus massives du type Jb.12.h bien illustré celui-ci dans le groupe 2a de la matrice.

Groupe 2b (fig. 81-82)

Le groupe 2b comprend des parures évoluées dont des bracelets circulaires en fer et en lignite qui annoncent certaines productions du Ha D3 et de LT A. Il partage en outre plusieurs types avec les sépultures du V^e s. av. J.-C. parce qu'il forme un groupe de transition, mais surtout parce que les objets concernés sont mal définis ou peu caractéristiques sur le plan typologique. Plusieurs bijoux individualisent toutefois le groupe 2b :

- torques à crochets (Tb.3.VII.; Tf.VII.);
- bracelets de type Bouzais (Bb.9.I.a);
- bracelets de type Pâtural (Bb.4.I.g);
- boucles d'oreille rubanées (Ob.28.IX.).

Les tombes du groupe renferment d'autre part des types qui n'ont pu trouver place dans la matrice mais qui sont aussi des fossiles directeurs de cet horizon évolué :

- torques en fer bouletés (Tf.XVI.3.);
- bracelets de type Creuzet (Bb.20.I.k).

Ces différentes parures permettent d'associer au groupe deux tombes absentes de la matrice : Coust "Creuzet" T.1 S.2; Coust "Touzel" T.2 S.5.

Quoique l'on puisse dégager une évolution du mobilier à partir des deux groupes de sépultures, cela ne peut se faire qu'en terme de tendance. Les ensembles typo-chronologiques demeurent flous en l'état des données et plusieurs tombes ou types d'objets ne peuvent être classés dans un groupe plutôt que l'autre. En outre, de nombreux objets ne sont attestés qu'en contexte de dépôt. De nouvelles découvertes sont nécessaires pour affiner les résultats obtenus.

1.2.3. Chronologie relative du bloc 2

L'antériorité des ensembles funéraires du bloc n° 2 par rapport à ceux qui marquent la fin du premier âge du Fer (blocs 3 et 4) ne fait aucun doute. Dans l'ensemble des trois blocs, les tombes féminines sont très bien représentées, ne présentent pas de différences de richesse marquées et appartiennent – sauf pour le bloc 3, mais nous y reviendrons plus loin (ch. 3, § 2.2. : Entre faciès occidental et faciès nord-alpin : l'est du Limousin) – aussi bien à l'Auvergne qu'au Berry. En d'autres termes, la césure entre les blocs 2 et 3-4 ne peut s'expliquer en terme de différences liées au sexe, à la richesse ou bien encore à la géographie, et la distinction entre ces ensembles est bien d'ordre chronologique.

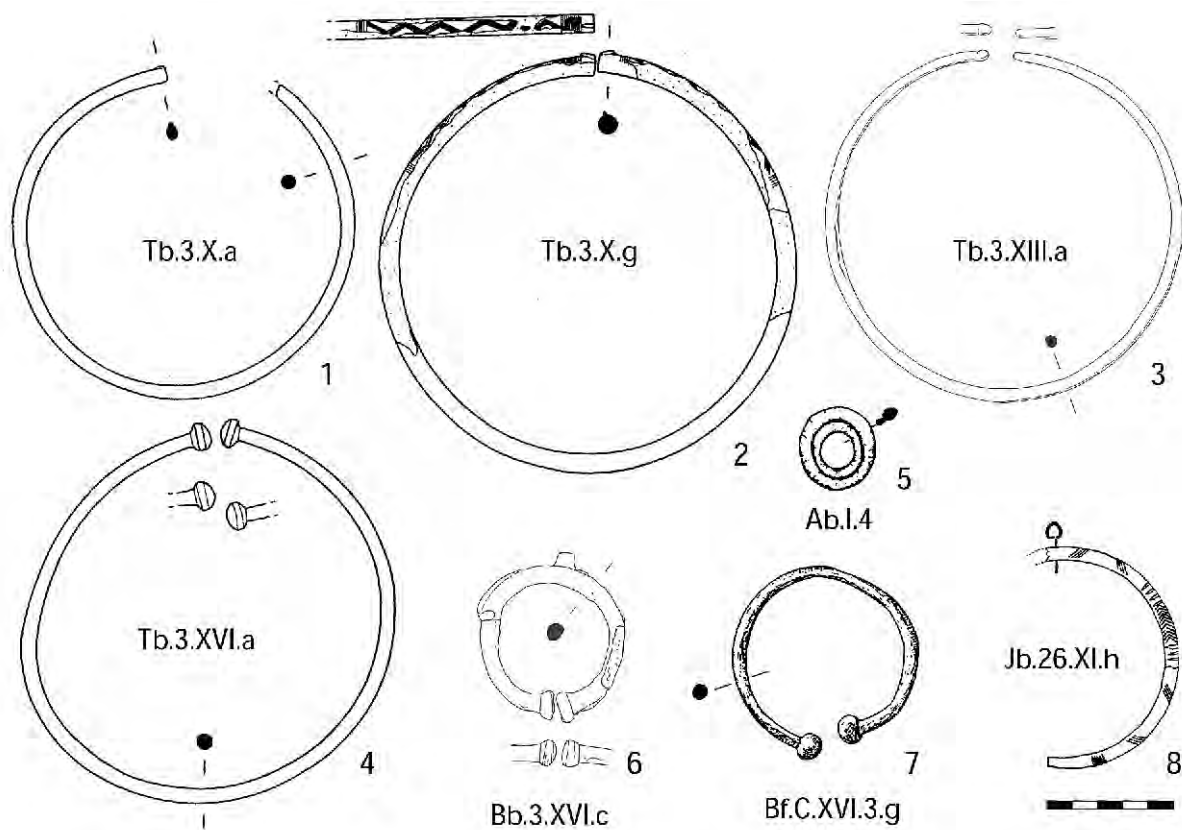


Fig. 82 – Proposition d'attribution de parures annulaires au groupe 2b (Ha D1-2 récent) : torques (n° 1-4), anneau (n° 5), bracelets (n° 6-7) et anneau de jambe (n° 8). N° 8 d'ap. Lombard, 1971.

En revanche, la nature des liens entre le groupe 2a, à dominante de parures féminines, et le bloc 1, constitué essentiellement d'armes, prête à discussion. Les liens sériels entre les deux ensembles ne sont pas complètement négligeables dans la mesure où ces derniers ont en commun les bracelets en fer elliptiques. L'interprétation en terme de chronologie des relations entre les deux ensembles de tombes peut se réduire à deux hypothèses : ou bien le groupe 2a est contemporain du premier bloc, ou bien il lui succède. Dans le premier cas de figure, les assemblages à parures féminines correspondraient aux sépultures de femmes contemporaines des guerriers du Ha C. C'est peu ou prou la thèse prônée (et contestée : Pare, 1992a, p. 147-151) en Allemagne par W. Torbrügge puis M. Hoppe selon laquelle les sépultures de faciès Ha C et de faciès Ha D1 seraient contemporaines et pourraient ne représenter en fait que deux groupes sexuels différents ; Laurent Olivier (1993b, p. 353) a fait en partie sienne cette théorie pour la Lorraine. Dans le second cas, le groupe 2a serait représentatif de sépultures féminines postérieures aux inhumations à épée hallstattienne, et de l'existence d'un horizon ancien au sein d'une étape moyenne du premier âge du Fer.

1.3. PEUT-ON IDENTIFIER UNE ÉTAPE MOYENNE DANS LE PREMIER ÂGE DU FER DE FRANCE CENTRALE ?

La question de l'individualisation de notre groupe 2 par rapport aux autres assemblages du premier âge du Fer peut être tranchée par le recours à des données extrinsèques : la stratigraphie d'une part et les comparaisons avec les ensembles clos dont la chronologie relative ou absolue est bien assurée d'autre part.

1.3.1. Données stratigraphiques

Les arguments stratigraphiques, bien qu'assez ténus en France centrale, apportent les premiers indices de réponse. On soulignera de prime abord que les tombes du bloc 2 apparaissent dans les tumulus aussi bien en situation centrale et fondatrice qu'en position adventice. De ce point de vue, elles font donc la transition avec les tombes de guerrier du Ha C, fondatrices, et les sépultures du Ha D3 ou de LT A, presque toujours adventices. On regrette bien sûr de ne pouvoir disposer en France centrale d'éléments de vérification au sein des tertres eux-mêmes. Dans le reste du domaine nord-alpin occidental, les exemples de tumulus contenant inhumation à épée du Ha C et tombe à parures de faciès Ha D1 sont très rares et plutôt mal documentés. À Marainville-sur-Madon "Sous le Chemin de Naviot" dans les Vosges, l'inhumation adventice du tertre 1, dont la parure féminine en bronze renvoie à notre bloc 2 (torque à crochets et bracelet rubané incisé) succède à une tombe centrale à épée Mindelheim et à char datée de la transition Ha C-Ha D1 (Olivier, 1988, p. 283). Il semble bien qu'une succession stratigraphique analogue soit attestée dans le tertre 6 de Diarville

"Devant Giblot" (Vosges) où la sépulture centrale est une inhumation de guerrier du Ha C, et l'inhumation postérieure, une tombe à parures féminines de faciès Ha D1 (Olivier, 1997a, p. 3-4).

Nous sommes également peu documenté pour nous appuyer sur la "stratigraphie horizontale" des cimetières. Néanmoins, dans l'hypothèse d'une contemporanéité entre les deux premiers blocs de la matrice, on serait en droit de s'attendre à découvrir des tombes fondatrices appartenant aux deux ensembles dans les mêmes secteurs des nécropoles. Or ce n'est pas le cas, à l'exception du cimetière de Saint-Georges "Mons" (Cantal) sur lequel nous aurons à revenir. En nous appuyant à nouveau sur la nécropole jurassienne de Chavéria, qui couvre, rappelons-le, la fin du Ha B2-3 et l'ensemble du Ha C, on fera observer que les tombes de femmes qui font pendant aux inhumations masculines ne recèlent aucun objet de faciès Ha D1.

1.3.2. Données comparatives

Les informations stratigraphiques disponibles ne suffisent pas à régler le problème soulevé, même si elles peuvent suggérer un décalage chronologique entre les inhumations de guerrier et les tombes supposées féminines. En dernière instance, c'est la confrontation avec les ensembles matériels mieux calés des zones voisines qui permet d'emporter la conviction. Deux régions nous serviront de points d'appui : l'est de la France où certains sites et ensembles clos sont bien articulés aux séquences typo-chronologiques de l'Allemagne du Sud-Ouest ; le Midi où les importations italiques et grecques relient les productions et les séquences régionales à la chronologie absolue du bassin méditerranéen et où l'on trouve également des parures caractéristiques de la province occidentale du complexe nord-alpin.

La France orientale

Parmi les parures associées aux ensembles du bloc 2, plusieurs trouvent des correspondances précises dans les ensembles funéraires de France orientale ou de Suisse : anneaux de jambe à bossettes séparées par des intervalles irréguliers (type Jb.12.XI.h), torques à crochets et boucles d'oreille rubanées, bien que ces dernières ne soient attestées dans l'Est qu'avec des exemplaires munis d'un œillet et d'un crochet. Dans tous les cas recensés, ces ensembles sont attribués au Ha D1 ou au Ha D2 par des associations avec des parures et fibules représentatives de ces phases.

En forêt de Haguenu, les boucles d'oreille rubanées à œillets et crochets apparaissent au début du Ha D1 (Kœnig *et al.*, 1993, p. 180) comme en Bade-Wurtemberg et dans le Jura suisse (Dunning, 1992, p. 85).

Les anneaux de cheville type Jb.12.XI.h, caractéristiques de notre groupe 2a, trouvent de nombreux parallèles, à l'occasion presque identiques, en Franche-Comté et Bourgogne parmi le groupe des "anneaux de cheville ouverts en ruban" du Ha D1 recensé par Jean-François Piningre (Piningre *et al.*,

1996, p. 93-95) : exemplaires de Thury en Côte-d'Or, de La Rivière-Drueon dans le Doubs notamment. Ils accompagnent dans les contextes les plus anciens du Ha D les brassards-tonnelets en bronze, les bracelets de lignite larges ou en rond de serviette, les disques ajourés de poitrine à cercles mobiles.

Les torques à crochets, bien illustrés dans notre groupe 2b, apparaissent dans l'est de la France et sur le Rhin moyen : celui de la tombe de Haguenau (Bas-Rhin) "Kürzgelang" T.7 S.IV est associé à une plaque de ceinture en tôle de bronze qui appartient au type de Wangen d'Imma Kilian-Dirlmeier daté du Ha D1 (Kilian-Dirlmeier, 1972, p. 30) et le mobilier de la tombe est attribué par H. Parzinger (1988, p. 61, pl. 69) à son horizon 7a, soit aux environs du milieu du VI^e s. av. J.-C. En Sarre et en Palatinat, ce type de torque est attribué à l'horizon 7b/c de Parzinger (dernier tiers du VI^e s.).

Les colliers des tombes T.2 S.1 et T.3 S.2 de Mons à Saint-Georges (Cantal), composés de perles de bronze, de verre, de lignite, d'ambre et d'or (pl. 15 n° 18-27), participent d'une luxueuse mode féminine qui semble caractéristique du Ha D1 dans le domaine nord-alpin (Piningre *et al.*, 1996, p. 101-102).

Le rasoir en croissant du dépôt de Saint-Pierre-Eynac en Haute-Loire (pl. 83 n° 4) est d'un type singulier car son mode de suspension, ses ajours circulaires n'ont pas d'étroites comparaisons. Toutefois, la forme générale de la lame, appointée et relevée aux extrémités, se retrouve sur une série de rasoirs localisés pour l'essentiel dans le centre-est de la France (Jockenhövel, 1980, n° 702, 714, 753, 754, 755; Nicolardot, 1995, pl. 305 n° 1). Ceux-ci sont légèrement plus évolués que les ustensiles du Ha C récent et ne sont du reste pas associés à des épées hallstattiennes. On en déduit qu'ils appartiennent vraisemblablement à une série plus tardive, sans doute attribuable au début du Ha D1.

En Bourgogne, plusieurs parures de nos groupes 2a et 2b apparaissent dans les ensembles clos qui définissent l'étape IIA (synchrone du Ha D1) de Luc Baray (1995, p. 310-317) : torques à crochets (Tb.3.VII.a et m); bracelets creux à bossettes (Bb.20.I.k), rubanés (Bb.29.XIII.f) ou à dents (Bb.9.I.a), anneaux de cheville creux à bossettes (Jb.20.XI.a) et massifs (Jb.12.XI.h). L'ancienneté des publications concernant le matériel de Bourgogne ne permet pas de subdiviser cette étape IIA en deux horizons.

La France méridionale

Le midi de la France offre des termes de comparaisons plus abondants pour notre propos et les contextes de découvertes utilisables y sont aussi plus diversifiés puisqu'il s'agit d'un habitat, de dépôts et de sépultures.

Sur l'oppidum de La Liquière à Calvinsson dans le Gard, le niveau 2 d'occupation, daté du tout début du VI^e s. avant J.-C. par des tessons grecs, recelait trois pendeloques triangulaires moulées (Tendille, 1980, p. 101) dont une série d'exemplaires semblables (fig. 84 n° 14 et pl. 76 n° 3-32) figure dans le dépôt

de Lavoûte-Chilhac en Haute-Loire (transition entre les groupes 2a et 2b de la matrice).

Les dépôts du premier âge du Fer du Languedoc, dits launaciens, livrent en fait presque tous les types de parures en bronze que nous attribuons en France centrale au bloc 2 de notre sériation : Bb.9.I.a; Ob.28. IX; Tb.3.VII; Bb.3.I.h; Bb.4.I.h; Bb.12.I.a; barrette de jambart à section en H; Bb.6.I.h; Jb.12.XI.h; Jb.30. XI.h; Jb.18.XI.h. Il est donc nécessaire de discuter la chronologie de leur enfouissement, d'autant qu'il s'agit d'une question épineuse au sujet de laquelle les avis divergent (Guilaine, 1969, p. 25-26). Selon les auteurs, les dates de rassemblement des objets oscillent entre la transition Bronze-Fer et le début du second âge du Fer.

En premier lieu, et contrairement à une opinion naguère défendue, les dépôts sont homogènes et ne contiennent pas ou peu d'objets qui puissent être rattachés de façon convaincante à la fin de l'âge du Bronze. L'industrie bronzienne de la fin de l'âge du Bronze en Languedoc, "proto-launacienne" en ce qu'elle annonce déjà les productions du milieu du premier âge du Fer, est connue par de rares dépôts du Ha B2-3, du mobilier funéraire, ainsi que par des exportations découvertes jusque dans les stocks métalliques à épées en langue de carpe du centre-ouest de la France (Gomez de Soto, Milcent, 2000), mais ne se retrouve pas dans les contextes ultérieurs et proprement launaciens. Quelques pièces des dépôts launaciens sont attribuables au début de l'âge du Fer (rasoirs, coupelles en tôle de bronze estampées, pièces de harnachement), mais elles appartiennent vraisemblablement à l'étape du Moulin III (730-650 av. J.-C.) plutôt qu'à celle du Moulin II (800-730 av. J.-C.) et représentent une part infime des inventaires. En revanche, les bronzes de faciès Grand Bassin I – daté par les importations entre 650 et 580 av. J.-C. environ : Nickels *et al.*, 1989, p. 456 –, sont bien représentés : boucles d'oreille rubanées (*cf.* annexe 8), bracelets du groupe launacien, boutons coniques striés (Briatexte : Cartailhac, 1879, pl. IX n° 7; Vielmur-sur-Agout : Guilaine, 1972 fig. 132 n° 7), fibules à arc serpentiforme ou bien à deux ressorts (Vias : Coffyn *et al.*, 1981, pl. VII; Fabrègues "Launac" : Cazalis de Fondouce, 1902, pl. X n° 3 et 4.). Quelques importations italiennes apportent des informations complémentaires : les fibules à arc renflé du dépôt des environs de Carcassonne (Guilaine, 1969), dont un exemplaire comporte un porte-ardillon allongé, datent de la seconde moitié du VII^e ou de la première moitié du VI^e s. av. J.-C. Les bassins à rebord doublement perlé de type Hohmichele, attestés aussi bien dans le dépôt de Launac dans l'Hérault (Cazalis de Fondouce, 1902 pl. X n° 3 et 4) que dans celui de Saint-Pierre-Eynac en Haute-Loire (pl. 83 n° 2), ont des parallèles peu différents (paroi plus inclinée) en Italie. Ceux-ci apparaissent au plus tôt dans la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C., sont fréquents à la fin de ce siècle, au début du suivant, et ne dépassent pas 550 av. J.-C. (Krauß, 1996, p. 270). Les modèles d'Allemagne du Sud, de Bohême et de Slovénie les plus proches des exemplaires de la France méridionale, sont attribués au dernier quart du VII^e s.

ainsi qu'à la première moitié du VI^e s. av. J.-C. et dateraient pour la plupart des environs de 600 av. J.-C. (Krauß, 1996, p. 274-276). La situle à panse tronconique et bord rentrant qui contenait le dépôt de Roque Courbe à Saint-Saturnin-de-Lucian dans l'Hérault entre dans le même créneau de datation : il s'agit d'une importation d'Étrurie interne (Orvieto ?) qui figure dans des contextes funéraires picéniens et campaniens rapportés au deuxième ou troisième quart du VI^e s. av. J.-C. (Nortmann, 1998, p. 63 ; Verger, 1999). Enfin dans le dépôt vellave de Saint-Pierre-Eynac qui partage avec ses homologues launaciens de nombreux types d'objets, un grand bassin à paroi rentrante et bord perlé appartient à la variante Osovo, très proche de modèles grecs de la première moitié du VI^e s. av. J.-C. En Europe occidentale, ces vases distribués principalement en Sicile et entre Bosnie et Serbie sont attribués à des contextes du second quart du VI^e s. av. J.-C. (Krauß, 1996, p. 256-259). La confrontation de l'ensemble des données permet donc d'envisager un enfouissement des dépôts launaciens et de leurs équivalents auvergnats entre 650 et 550 av. J.-C., soit à une période correspondant à la phase Grand Bassin I et au début de celle du Grand Bassin II.

On ne peut clore le dossier des dépôts launaciens sans rappeler que plusieurs bronzes de ces ensembles sont des importations nord-alpines ou des imitations de parures nord-alpines : "anneaux de cheville rubanés" (Fabrègues "Launac" : Cazalis de Fondouce, 1902, pl. III n° 6 ; environs de Carcassonne : Guilaine, 1969, pl. 9 n° 69 ; Murviel-lès-Béziers : Soutou, Arnal, 1963, fig. 7 n° 2347) ; bracelets rubanés sans tampon à décor incisé (Fabrègues "Launac" : Cazalis de Fondouce, 1902, pl. VIII n° 1) ; pendeloques en rouelle (environs de Montpellier : Arnal *et al.*, 1967, fig. 3 n° 13 et 14).

Dans leur zone supposée de fabrication – Suisse occidentale, Franche-Comté, Lorraine et Bourgogne –, ces bijoux sont représentatifs du Ha D1 (Piningre *et al.*, 1996, p. 93 et 99 ; Olivier, 1993b, p. 349 et 353), soit de la période 630-530 av. J.-C., ce qui tend à confirmer les propositions chronologiques qui viennent d'être formulées.

Outre les dépôts launaciens, le sud de la France livre un certain nombre de sépultures qui comportent des éléments de parure répertoriés en France centrale. Les associations ne permettent de dater que quelques-unes d'entre elles avec pertinence, mais les dates sont relativement précises.

Parmi les parures qui figurent dans le groupe 2a, les bracelets à jonc ininterrompu et incisé du groupe launacien (Bb.3.I.h et Bb.4.I.h) sont des plus fréquents dans le Midi. À Vauvenargues (Bouches-du-Rhône), dans l'incinération du tumulus de Claps, l'un d'entre eux est daté du dernier quart du VII^e s. ou du début du VI^e s. av. J.-C. par un skyphos rhodien à bandes et filets parallèles (Lagrand, 1988, p. 50 fig. 7). Un autre exemplaire est associé dans l'inhumation centrale du tertre 2 de Serres, dans les Hautes-Alpes, à une épingle en fer à col-de-cygne du début du Ha D1 (Courtois, Willaume, 1991, p. 178). Mais surtout,

dans la nécropole du Peyrou à Agde (Hérault), de nombreux bracelets du groupe launacien proviennent d'incinérations féminines au mobilier représentatif de la phase Grand Bassin I. La tombe 185, plus riche que les autres, est datée du troisième quart du VII^e s. av. J.-C. par la présence d'une œnochoé globulaire d'imitation proto-corinthienne (Nickels *et al.*, 1989, p. 261-267 ; 289) : elle détenait une paire de bracelets incisés de type Bb.3.I.h dont des exemples proches figurent dans les sépultures de Mons à Saint-Georges dans le Cantal. La tombe 115, sans doute celle d'un homme et d'une femme, renfermait une paire de boucles d'oreille rubanées à œillet et crochet datée de la même époque que la sépulture 185 par le dépôt d'une coupe d'imitation proto-corinthienne (Nickels *et al.*, 1989, p. 175-178). Les deux sépultures à importation du Peyrou fixent donc l'apparition de certains bijoux du groupe 2a à une époque légèrement antérieure à la date conventionnellement attribuée au début du Ha D1 d'Europe centrale.

Les parures du groupe 2b ne trouvent pas de comparaison dans les sépultures de la phase Grand Bassin I. Il est difficile en outre d'opérer des rapprochements avec les ensembles du Grand Bassin II calés entre 580 et 480 av. J.-C. (Louis, Taffanel, 1960, p. 359 ; Solier *et al.*, 1976, p. 75-79) : les cimetières de cette époque ont rarement fait l'objet d'une publication détaillée, mais surtout, les parures annulaires languedociennes deviennent rares tandis que les tombes les mieux pourvues comportent essentiellement de l'équipement militaire et de la céramique ou bien des armilles qui ont mal résisté aux flammes du bûcher. On note pourtant des affinités entre les bracelets de bronze avec incisions groupées en métopes de type Pâtural (Bb.4.I.g) et des exemplaires d'une famille assez proche issus de sépultures attribuables à la deuxième moitié du VI^e s. av. J.-C. à Mailhac (Louis, Taffanel, 1958, p. 131 fig. 94 n° 8). Comme pour les parures de notre groupe 2b, O. et J. Taffanel observent que les bracelets du Grand Bassin II sont plus fins qu'à la phase précédente et qu'ils portent surtout des décors incisés transversaux (Louis, Taffanel, 1960, p. 134 ; exemplaire notamment dans la sépulture 81 de Las Peyros à Couffoulens : Passelac *et al.*, 1981 n° 342). Ils notent aussi la présence de bracelets en fer circulaires et de petites chaînettes à maillons de bronze (Louis, Taffanel, 1958, p. 65-69) que l'on mettra en parallèle avec les exemplaires auvergnats et berrichons (fig. 83 n° 20 ; fig. 84 n° 15-16).

Hors du Languedoc, dans l'incinération 21 de Lesparre à Barbaste en Lot-et-Garonne, on relève l'association d'un torque bouleté en bronze avec une fibule à arc cintré et porte-ardillon allongé également bouleté de la fin du Ha D1 ou du Ha D2 (Beyneix *et al.*, 1995, fig. 45 n° 13). Ce modèle de torque est représenté en Puy-de-Dôme dans l'inhumation S.70301 de Clermont-Ferrand "Pâtural" (groupe 2b ; pl. 106 n° 6). Dans le tumulus F du Pujaut à Mios en Gironde, une crémation montre l'association entre des bracelets circulaires en fer – un type qui apparaît dans notre groupe 2a – et le type de fibule évoqué ci-dessus (Mohen, 1980, p. 271 pl. 145 n° 2 à 7).

1.3.3. Conclusion

Le tableau ordonné des ensembles clos du premier âge du Fer en France centrale permet de dégager plusieurs groupes. Le second s'intercale entre les tombes à mobilier du Ha C et les sépultures de la fin du Ha D et de LT A. Les indices stratigraphiques, et surtout les résultats de la confrontation avec les typo-chronologies extra-régionales montrent que le bloc 2 constitue bel et bien un ensemble intermédiaire, correspondant à une étape moyenne du premier âge du Fer. Une attention plus minutieuse portée à la matrice fournit en outre la possibilité de distinguer deux groupes au sein du bloc 2 dont la succession est interprétée en terme chronologique.

Vis-à-vis de la chronologie relative centre-européenne, l'étape moyenne du premier âge du Fer régional équivaut approximativement au Ha D1 et au Ha D2, soit les horizons 5, 6, 7a et 7b/c d'Hermann Parzinger. Le Ha D3 n'est pas concerné car les fossiles directeurs de cette phase sont attestés en France centrale dans des ensembles postérieurs à ceux qui forment le bloc 2. Pour autant, la confrontation avec le système chronologique initié par Reinecke pose des difficultés : il n'est pas possible d'établir la correspondance groupe 2a = Ha D1, groupe 2b = Ha D2, et donc de superposer la transition 2a-2b de France centrale à la coupure Ha D1-Ha D2. Nous constatons que le groupe 2a renvoie plutôt à des faciès du début du Ha D1 tandis que le groupe 2b dispose de comparaisons avec des ensembles de la fin du Ha D1 et du Ha D2. Les données de chronologie absolue tendent à confirmer ce décalage. La confrontation avec les importations méditerranéennes – fibules, vaisselles métalliques et céramiques – en association avec les parures les plus anciennes, les comparaisons extra-régionales montrent par exemple que les parures du groupe 2a sont essentiellement datées de la deuxième moitié du VII^e et du début du VI^e s. av. J.-C., ce qui correspondrait à l'extrême fin du Ha C et à la première partie du Ha D1 si l'on accepte les dates absolues proposées pour le système Reinecke³¹. Puisqu'il n'est pas possible de parvenir à une équivalence précise, nous adapterons la nomenclature de Reinecke en nous contentant de qualifier provisoirement nos groupes 2a et 2b de "Hallstatt D1-2 ancien" et de "Hallstatt D1-2 récent".

La corrélation avec la chronologie relative et absolue du Languedoc s'avère bien meilleure (tabl. 21). Le groupe 2a peut être mis en correspondance avec le faciès typo-chronologique du Grand Bassin I (faciès du Peyrou à Agde). Le groupe 2b est vraisemblablement contemporain des assemblages du Grand Bassin II, sans qu'on puisse pour autant l'affirmer puisque les

31. On propose généralement pour le début et la fin du Ha D1 les dates de 630-620 et de 540-530 av. J.-C. Cf. datation des horizons 5, 6 et 7a de Parzinger (1988, p. 123-125).

	France centrale	Languedoc occidental (Mailhac)
930	Ha B2-3	Moulin I
800	Ha C ancien	Moulin II
730	Ha C récent	Moulin III
650	Ha D1-2 ancien	Grand Bassin I
580	Ha D1-2 récent	Grand Bassin II
510		

av. J.-C.

Tabl. 21 – Systèmes chronologiques du domaine nord-alpin occidental (France centrale) et du Languedoc occidental (phases de la nécropole de Mailhac : Nickels *et al.* 1989; Taffanel, Janin, 1998) pour la fin de l'âge du Bronze et les premières phases de l'âge du Fer.

possibilités de comparaisons demeurent équivoques. En outre, il est vraisemblable que plusieurs dépôts launaciens ont une position chronologique intermédiaire, à cheval sur les phases Grand Bassin I et II, tout comme les dépôts du sud de l'Auvergne qui figurent dans la matrice combinatoire. Ceci expliquerait pourquoi leur datation a longtemps soulevé des difficultés.

En définitive, nous prendrons appui sur les matériaux languedociens pour caler en chronologie absolue le Ha D1-2 de France centrale. Les importations languedociennes font remonter le début de l'étape aux environs de 650 av. J.-C. Cela suppose qu'il y a une période de recouvrement avec la fin du Ha C, et justifierait les discordances avec la chronologie centre-européenne, ou bien encore les difficultés de datation que soulèvent quelques associations d'objets en milieu funéraire. Nous avons évoqué plus haut l'exemple d'objets de faciès Ha C dans quelques dépôts launaciens. Cela éclaircirait aussi le fait que l'on retrouve au sud du Massif central des coupelles hémisphériques en tôle de bronze en association avec des épées halls-tattiennes aussi bien qu'avec des poignards à antennes de type archaïque. Dans le même ordre d'idée, on rappellera la découverte dans la tombe du tumulus des Fournélades au Viala-du-Pas-de-Jaux (Aveyron) d'une fibule en fer à arc serpentiforme, de style Grand Bassin I, en association avec une épée en fer de type Miers et sa boulerolle de type E2 (Gruat, 1994b, p. 129-130, fig. 8-10).

On peut penser par ailleurs que la France centrale se trouve à la limite entre deux domaines, l'un à l'est et l'autre au sud, où les dynamiques chronologiques ne sont pas tout à fait identiques. Pour finir, on proposera de faire débiter, à titre d'hypothèse, le Ha D1-2 récent de France centrale aux environs de 580 en prenant pour repère la date donnée pour la transition entre les phases Grand Bassin I et II.

2. De riches atours

En France centrale comme dans le reste de la province nord-alpine occidentale, les contextes archéologiques de l'étape moyenne du premier âge du Fer livrent souvent des parures en abondance. Quelques-unes d'entre elles ont donné lieu à des études typologiques précises, mais ces recherches n'ont jamais débouché sur un examen d'ensemble et détaillé, de sorte que les parures de cette période demeurent largement méconnues.

Il devient nécessaire de dresser aujourd'hui non seulement des inventaires typo-chronologiques exhaustifs et minutieux de ces objets, mais aussi d'envisager des aspects parfois négligés de leur potentiel documentaire. En établissant un catalogue pour la France centrale, nous souhaitons aborder non seulement la typologie, la technologie et l'évolution chronologique, mais aussi étudier les façons dont ces parures sont utilisées, associées les unes aux autres pour former des panoplies, et examiner leur signification en tant que marqueur identitaire.

2.1. DIVERSITÉ DES FORMES ET DES MATIÈRES : UN CATALOGUE (FIG. 83-84)

L'identification des parures appartenant au Ha D1-2 repose sur trois méthodes plus ou moins cumulatives. La matrice d'association sériée a permis d'isoler l'essentiel des types de la période. D'autres pièces, bien qu'elles n'apparaissent pas directement dans le tableau combinatoire, font partie des inventaires des sépultures ou dépôts qui ont pu être sériés, ou bien accompagnent dans d'autres ensembles clos au moins l'un des types retenus par la sériation. En dernier lieu, nous ferons usage de la méthode comparative pour procéder à l'attribution des bijoux isolés ou sans contexte, même si celle-ci reste perfectible.

2.1.1. Les boucles d'oreille

Les boucles d'oreille rubanées à œillets (Ob.28. IX.) apparaissent dans le groupe 2b de la sériation. Elles sont ornées d'incisions, parfois en trémolo, et/ou d'estampages. Un type filiforme ouvert à extrémités sans doute amincies (Ob.1.XII.a), participe également

de la matrice avec l'ensemble Ségry (Indre) "Bois de Bataille" T.1 S.2, mais il est très rudimentaire et se retrouve encore dans des contextes du V^e s. av. J.-C.

Boucles d'oreille de France centrale du Ha D1-2

* Boucle filiforme à extrémités amincies (Ob.1.XII. a) :

- Ségry (Indre) "Bois de Bataille" T.1 S.2.

* Boucles rubanées à œillets (Ob.28.IX.) :

- Coust (Cher) "Creuzet" T.2 S.1 : 2 exemplaires (pl. 36 n° 6-7) ;

- Coust (Cher) "Touzé" T.2 S.1 : 2 exemplaires (pl. 37 n° 4-5).

2.1.2. Les torques

Ils comportent tous un jonc interrompu et se répartissent en deux catégories en fonction du système d'ouverture : les extrémités du jonc sont soit émoussées par divers artifices (boules, pastilles ou épaississements), soit attachées l'une à l'autre au moyen de crochets. Les variantes, aussi bien en fer (Tf.XVI. et Tf.VII) qu'en bronze (Tb.3.XIII, Tb.3.XVI et Tb.3.VII), apparaissent toutes dans la matrice ou dans des sépultures comprenant au moins un type de la sériation caractéristique du Ha D1-2.

Des exemplaires s'éloignent quelque peu de ce schéma. Il s'agit d'importations (Tb.3.XV.h et Tb.7.VII.) datées du Ha D1 dans leur région d'origine (nous y reviendrons au § 4.2.2. : bijoux exotiques), et de 4 torques à ergots (Tb.3.X.) ou à rivet sur assemblage "à mi-bois" (Tb.3.IV.), découverts hors contexte en Berry. Les torques à ergots doivent appartenir au Ha D1-2 récent si l'on s'en tient aux contextes de datation fournis par d'autres exemplaires de France orientale : l'un provient de la tombe II du tertre 6 du canton de Donauberg en forêt d'Hague-nau (Schaeffer, 1930, p. 20, fig. 15c) datée du Ha D2 par deux fibules à double timbale et disque d'arrêt ; deux autres sont issus de deux inhumations (S.2 et S.5) de Tannay "Bois d'Amont" dans la Nièvre où ils côtoyaient notamment un bracelet elliptique en fer (Adam, 1983, p. 123 fig. 6 n° 68). Les torques à rivet

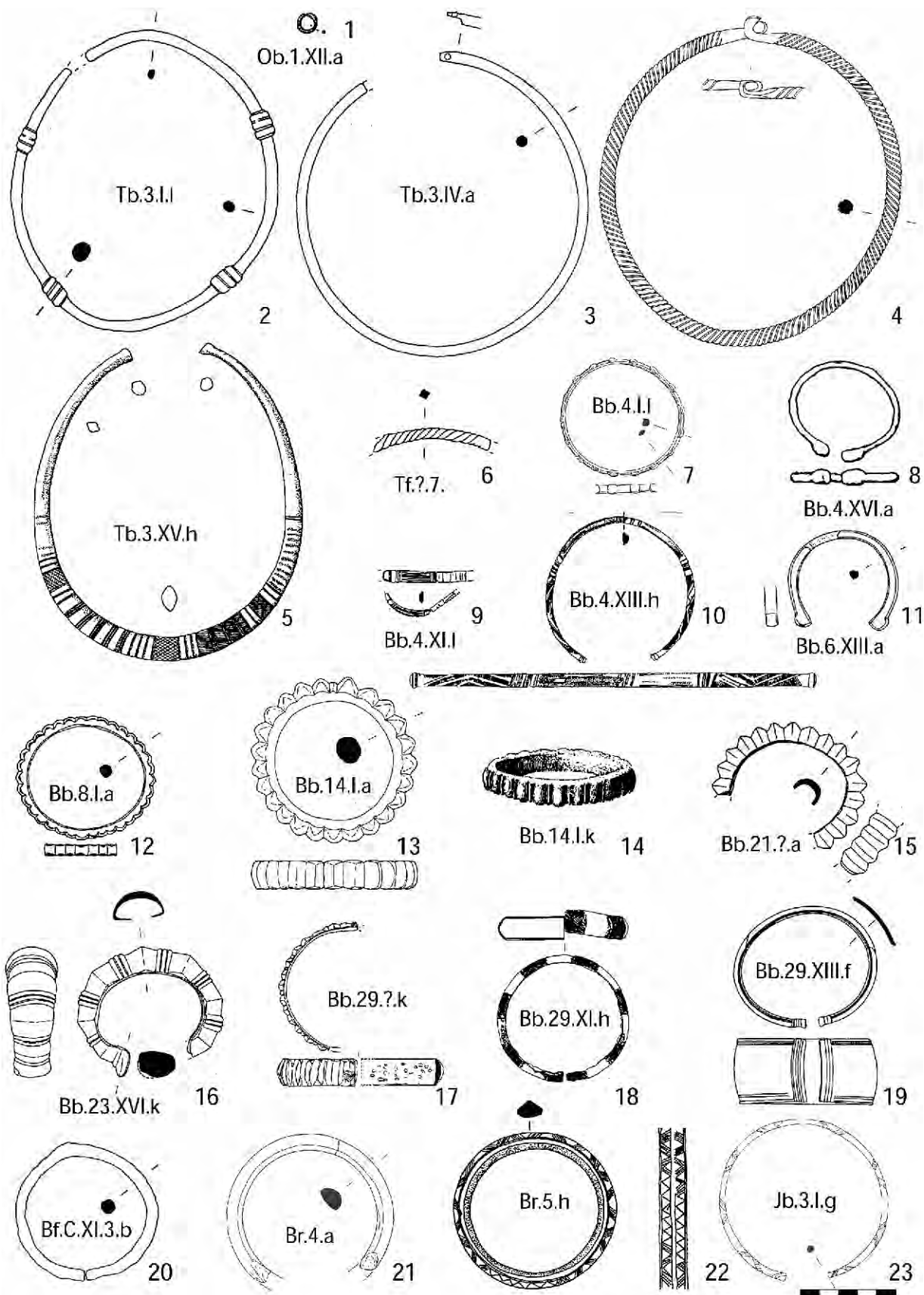


Fig. 83 – Parures annulaires du Ha D1-2 en France centrale, autres que celles qui figurent dans les groupes 2a et 2b : boucle d'oreille (n° 1), torques (n° 2-6), bracelets (n° 7-22) et anneau de jambe (n° 23). N° 5 d'ap. Eluère, 1978; n° 8 d'ap. Ward-Perkins, 1940; n° 9, 10, 17, 18 d'ap. J.-P. Dugas; n° 14 d'ap. Boule, Farge, 1898; n° 22 d'ap. Lintz, 1981a.

sur assemblage “à mi-bois” trouvent comparaisons dans le Midi, où un fragment appartenant à cette série a été mis au jour dans la couche 2 de l’oppidum de La Liquière à Calvisson et daté du début du VI^e s. av. J.-C. (Tendille, 1980, n° 22bis, p. 101). Nous attribuons en outre, mais sans aucune certitude, le torque d’Ineuil

(Tb.3.I.1) à l’étape moyenne du premier âge du Fer en raison de sa forme ovale, inconnue au Ha D3-LT A, et de son jonc dont la section se rétrécit dans la partie la plus étranglée de l’ovale. Ce serait l’unique exemplaire régional à jonc ininterrompu. Un exemplaire comparable, malheureusement hors contexte,

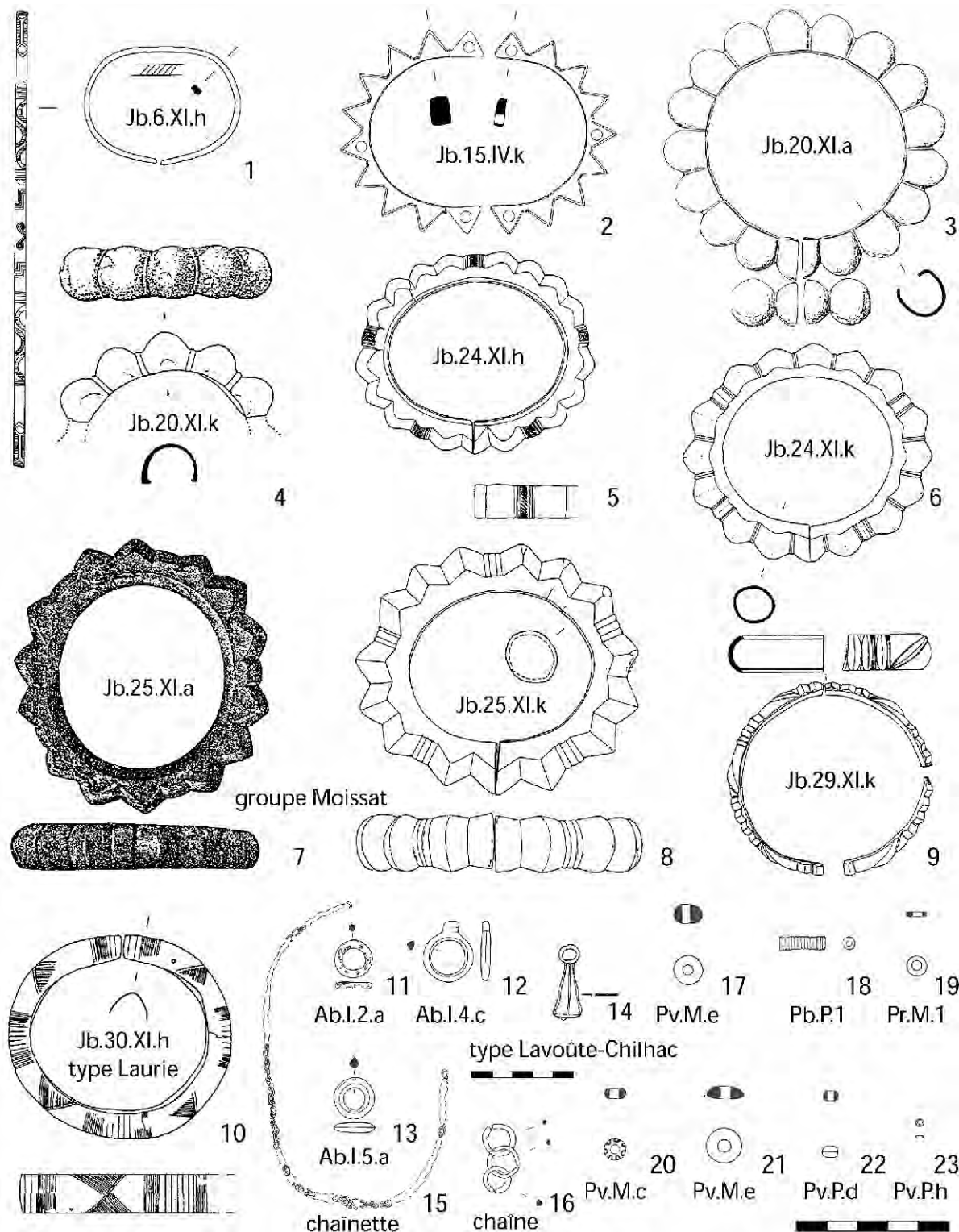


Fig. 84 – Parures annulaires du Ha D1-2 en France centrale, autres que celles qui figurent dans les groupes 2a et 2b : anneaux de jambe (n° 1-10), anneaux (n° 11-13), pendeloques (n° 14-16) et perles (n° 17-23). N° 4 d’ap. Pion, 1984; n° 7 d’ap. Pommerol, 1886; n° 9 et 14 d’ap. J.-P. Dugas; seules les perles sont à l’échelle 1/2.

provient de Fontcouverte en Savoie (Willigens, 1991, p. 167 pl. V n° 83).

Les décors des torques sont moulés à la cire perdue (cannelures, cabochons) ou incisés. Dans ce dernier cas, une petite partie seulement du jonc est ornée, presque toujours aux abords des extrémités, ce qui porte à croire que le système d'ouverture – fermeture pouvait être disposé sur la poitrine aussi bien que derrière le cou.

Le torque de Coust "Creuzet" T.1 S.1, celui de la tombe 70301 du Pâtural à Clermont-Ferrand sur lequel une trace de lien en cuir est conservée, montrent qu'on y enfilait ou suspendait parfois des anneaux qui devaient avoir valeur de pendeloques. Le fragment découvert à Ineuil dans le Cher comporte sous le jonc une barrette à perforations multiples pouvant faciliter la suspension d'un nombre important de pendentifs.

Inconnu en contexte Ha C, rare et massif dans l'horizon ancien du Ha D1-2 (torque de Senneçay à tampons sphériques), le torque apparaît surtout au Ha D1-2 récent, avec un jonc dont la section s'amincit progressivement vers les extrémités et qui devient plus grêle vers la fin de la période. Les tampons sont plus petits sur les individus à jonc fin et prennent souvent la forme d'une sphère aplatie.

Torques de France centrale du Ha D1-2³²

* Torques à fermeture à rivet sur assemblage "à mi-bois" (Tb.3.IV.) :

- Ineuil ou Saint-Florent (Cher) (pl. 41 n° 12);
- Saint-Aignan-des-Noyers (Cher) "Font-au-Pain" (pl. 44 n° 4).

* Torques en bronze à crochets (Tb.3.VII.) :

- Bouzais (Cher) "Le Camp" tertre A (pl. 32 n° 10);
- Bouzais (Cher) "Le Camp" tertre B (pl. 33 n° 1);
- Bouzais (Cher) "Champ de la Bataille" : 1 fragment probable (pl. 33 n° 6);
- Châteauneuf-sur-Cher (Cher) "Font James" T.1 (pl. 33 n° 25);
- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette" : 2 exemplaires (pl. 38 n° 19 et 21);
- Lion-en-Sullias (Loiret) "La Roncée";
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Chênes Montors tertre fouillé avant 1839" : 2 exemplaires;
- Ségry (Indre) "La Prée" T.1 S.1 (pl. 70 n° 3).

* Torques en bronze à crochets (Tb.3.VII.m) avec cabochons sur le jonc (variante Coust) :

- Coust (Cher) "Creuzet" T.1 S. 1 (pl. 35 n° 21);
- Coust (Cher) "Creuzet" T.1 : 1 fragment (pl. 35 n° 18);
- Ineuil (Cher) Tertre isolé : 1 fragment (pl. 41 n° 7).

* Torques en bronze à ergots (Tb.3.X.) :

- Châteauneuf-sur-Cher (Cher) "Font James" (pl. 34 n° 2);

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Chênes Montors" (pl. 44 n° 23).

* Torques en bronze à jonc lisse et tampons bouletés ou en pastille (Tb.3.XVI.) :

- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Pâtural" S.70301 (pl. 106 n° 1);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Les Chênes Montors" (pl. 44 n° 22);
- Saint-Ybard (Corrèze) "Montfumat" (pl. 57 n° 1);
- Senneçay (Cher) (pl. 53 n° 7).

* Torques en bronze de types autres :

- Ineuil (Tb.3.I.1) (pl. 41 n° 4);
- Coust (Cher) "Touzel" T.2 S.5 (Tb.3.XIII.a) (pl. 37 n° 16);
- Saint-Viâtre (Loir-et-Cher) "Pré Neunteau" (Tb.3.XV.h) : 4 exemplaires (pl. 74 n° 1-4);
- Mareau-aux-Prés (Loiret) (Tb.7.VII.a) (pl. 95 n° 4).

* Torques à crochets en fer (Tf.VII.) :

- Saint-Gérons (Cantal) "Bois de la Margide" dépôt de 1817;
- Ségry (Indre) T.1 S.2 (pl. 70 n° 5).

* Torques à tampons en fer (Tf.XVI.3.) :

- Coust (Cher) "Creuzet" T.2 S.1 : 2 exemplaires (pl. 36 n° 8-9).

2.1.3. Les bracelets

Les bracelets constituent la parure la plus abondante et la plus variée du point de vue de la typologie comme de l'ornementation. La diversité des matériaux employés, bronze, fer et roche tendre, reflète l'importance qui leur est accordée.

Qu'ils soient de bronze ou de fer, ces types de parures annulaires se répartissent en deux grandes catégories selon leur morphologie générale. On opposera les exemplaires "lisses" à ceux qui comportent des nodosités disposées aux extrémités du jonc, lorsque celui-ci est interrompu, ou bien sur le jonc lui-même. Les bracelets en roche tendre n'apparaissent que dans la première catégorie, essentiellement en raison des contraintes inhérentes à ce type de matériau cassant et difficile à travailler.

Les bracelets lisses

Ils sont les plus nombreux et figurent par séries dans les dépôts comme dans quelques sépultures. Plusieurs types (Bb.3.I.h et Bb.4.I.h du groupe launacien, Bf.C., Bf.E.XI, Br.4.a) forment le gros des liens sériels du bloc 2 de la matrice et leur datation ne pose pas de problème pour cette raison. Moins répandus, d'autres types de bracelets sont tout de même attribuables au Ha D1-2 en raison de leur association avec les précédents dans plusieurs dépôts et sépultures (Bb.4.XI.h, Bb.6.I.h du groupe launacien, Bb.29.XI.h type La Mouleyre).

32. Sauf indication contraire, chaque mention de site dans les listes qui vont suivre correspond à un exemplaire entier.

Les productions de bronze possèdent généralement un jonc sans ouverture, à l'exception des bracelets rubanés (Bb.29.XI.h), tandis que les exemplaires en fer comportent toujours une interruption. Les décors toujours géométriques sont complexes et couvrants ou bien simplifiés et groupés en métopes espacées. Quelques productions en fer, à Saint-Georges "Mons" T.2 S.1 et Clermont-Ferrand "Pâtural" S.100201 laissent apparaître des parties de décors incisés comparables aux compositions les plus simples des versions de bronze.

Des sépultures attestent que les bracelets sans relief étaient portés en symétrie sur les deux bras, et souvent par séries (séries que l'on retrouve aussi en dépôt). Ainsi les bracelets de fer se répartissent-ils souvent en doubles séries qui regroupent entre 6 à 12 parures selon les cas. Dans les sépultures récemment fouillées du cimetière du Pâtural à Clermont-Ferrand, des vestiges organiques conservés sur les bracelets de bronze et de fer portés en série indiquent l'existence de systèmes de liens, peut-être en cuir, qui assuraient la cohésion de véritables brassards.

En outre, des traces d'oxyde de fer relevées sur des parures lisses en bronze trahissent parfois l'association avec des anneaux de fer comme à Mons T.2 S.1. La même remarque peut être faite au sujet du bracelet en lignite du tumulus 1 de Broize-Auriacombe à Marmanhac dans le Cantal.

À l'exemple des torques, les bracelets "lisses" au Ha D1-2 récent deviennent moins massifs tandis que leurs décors se simplifient. Les bracelets de type Pâtural (Bb.4.I.g) sont représentatifs de cette tendance à l'utilisation de parures légères au décor sobre. Les incisions groupées en métopes annoncent d'ailleurs un décor qui fera fortune au Ha D3 sur les torques et anneaux de jambe du centre-est et de l'est de la France.

Pour les bracelets de fer, la forme est un indice chronologique. Les exemplaires elliptiques, attestés dès le Ha C, sont fréquents au Ha D1-2 ancien; ils se raréfient ou disparaissent avec le Ha D1-2 récent, c'est-à-dire à l'époque où les exemplaires circulaires se multiplient.

Bracelets lisses de France centrale du Ha D1-2

- * Bracelets à jonc incisé et fermés du groupe launacien (Bb.3.I.h et Bb.4.I.h) :
 - Saint-Ybard (Corrèze) "Montfumat" : 7 exemplaires identiques (pl. 57 n° 2);
 - Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Pâtural" S.70301 : 4 exemplaires (pl. 106 n° 4 et 7);
 - Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire) : 1 exemplaire fragmentaire (pl. 76 n° 36);
 - Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) : 1 fragment (pl. 76 n° 40);
 - Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.2 S.1 (pl. 15 n° 6);
 - Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.4 (pl. 15 n° 31);
 - Saint-Gérons (Haute-Loire) "Bois de la Margide" (pl. 16 n° 10);
 - Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) "La Mouleyre" : au moins 3 exemplaires (pl. 83 n° 6-8).

- * Bracelets à jonc incisé et fermés de type Pâtural (Bb.4.I.g) :

- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Pâtural" S.70301 : 6 exemplaires (pl. 106 n° 5);
- Coust (Cher) "Touzel" T.2 S.1 : 2 exemplaires (pl. 37 n° 8-9);
- Coust (Cher) "Touzel" T.2 S.5.

- * Bracelet à jonc interrompu et décor incisé Bb.4.XI.1 :

- Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire) : 1 fragment (pl. 76 n° 35).

- * Bracelets type La Mouleyre (Bb.29.XI.h) :

- Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) "La Mouleyre" : 16 exemplaires (pl. 83 n° 9-10).

- * Bracelets en lignite à section en D (Br.4.a) :

- Coust (Cher) "Touzel" T.2 S.1 (pl. 37 n° 7);
- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Pâtural" S.70301 (pl. 106 n° 6).

- * Bracelet en lignite à section triangulaire (Br.5.h) :

- Saint-Priest-de-Gimel (Corrèze) "Puy de Lafont" (pl. 56 n° 8).

- * Bracelets en fer type Laurie (Bf.C.) :

- Laurie (Cantal) T.10 S.1 : 2 exemplaires (pl. 9 n° 9);
- Laurie (Cantal) T.21 S.3 : 4 exemplaires (pl. 10 n° 18-21).

- * Bracelet en fer ouvert, section circulaire et forme circulaire (Bf.C.XI.) :

- Ségry (Indre) "La Prée" T.1 S.1 : 1 fragment possible (pl. 70 n° 4).

- * Bracelets en fer elliptiques (Bf.E.XI.3., Bf.E.XI.4 et Bf.E.XI.6.) :

- Beffes (Cher) (pl. 18 n° 6)
- Berry;
- Bourges (Cher) (pl. 31 n° 30);
- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Le Pâtural" S.100201 : 3 + 4 exemplaires (pl. 106 n° 9-10);
- Coust (Cher) "Touzel" T.2 S.2 : 2 x 3 exemplaires (pl. 37 n° 11-15);
- Laurie (Cantal) T.10 S.1 (pl. 9 n° 8);
- Laurie (Cantal) T.21 S.3 : 4 exemplaires (pl. 10 n° 14-16, 19);
- Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.3 S.2 : fragments (pl. 15 n° 17);
- Saint-Ybard (Corrèze) "La Vernouille" : 1 fragment probable (pl. 57 n° 5);
- Savigny-en-Septaine (Cher) T.3 S.3 (pl. 53 n° 6);
- Ségry (Indre) "La Prée" T.3 S.1 (pl. 70 n° 9).

Bracelets à nodosités

Contrairement aux exemplaires lisses, les bracelets à reliefs sont parfois difficiles à dater en raison de leur variété qui tend à multiplier les cas particuliers. Selon le positionnement des reliefs, on distinguera

deux ensembles : les bracelets ouverts à reliefs limités aux terminaisons du jonc ; les bracelets souvent sans interruption, dont les nodosités ne se limitent pas de façon préférentielle à une partie du jonc.

Les bracelets à terminaisons renflées ne figurent pas parmi les types mobilisés dans la matrice. L'attribution chronologique repose uniquement sur des comparaisons, exception faite du bracelet à légers tampons et décor incisé couvrant (type Bb.4.XIII.h) issu du dépôt de La Mouleyre.

Le calage chronologique des bracelets à extrémités bouletées ou en pastille (Bb.3.XVI.c, Bb.4.XVI.a, Bb.4.XVI.g, Bf.C.XVI.3.g) ne pose pas de difficulté dans la mesure où il s'agit d'objets très répandus en France, qui apparaissent dans les dépôts launaciens du Ha D1-2 (cf. annexe 8), aussi bien que dans des mobiliers funéraires datés de la deuxième moitié du VII^e et du VI^e s. av. J.-C. : pour les exemplaires en bronze, incinération 2 du tumulus F de Mios (Gironde) "Pujaut" datée par une fibule en fer à arc cintré, ressort court en arbalète et porte-ardillon allongé sans pied (Mohen, 1980, pl. 145 n° 4) ; crémations 32 et 129 du Peyrou à Agde attribuables à la phase terminale de la nécropole, soit le dernier quart du VII^e ou le début du VI^e s. av. J.-C. (Nickels *et al.*, 1989, p. 325 et 356) ; tumulus de La Bataillierie à Valvidienne (Vienne), exemplaire associé à un torque à crochets (Camus *et al.*, 1980) ; pour les exemplaires en fer, incinération d'Ayrolles à Alzon (Gard) datée de la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C. par une fibule à arc serpentiforme et un poignard archaïque à antennes (Gasco, 1987, p. 95 et 98 fig. 139 n° 4), tumulus de La Loge à La Rivière-Drugeon (Jura) où l'objet est associé à du mobilier mélangé du Ha D1 et du Ha D2 (Bichet, Millotte, 1992, fig. 43 n° 5) ; incinération de Saint-Vincent-de-Tyrosse dans les Landes avec une fibule en fer à arc cintré, ressort court en arbalète et porte-ardillon allongé sans pied (Mohen, 1980 pl. 141) ; incinération 27 de la nécropole de Gabor à Saint-Sulpice dans le Tarn, où deux bracelets figurent aux côtés d'un torque filiforme en fer à crochets et d'une boucle d'oreille à crochet et œillet (Mohen, 1980, pl. 185 n° 6 et 7).

Quelques bracelets bouletés extra-régionaux montrent toutefois que la variante en fer apparaît dès le Ha C récent dans trois tombes à épée hallstattienne : Darcey (Côte-d'Or) "Combe Barre 2" (Chaume, 1987, p. 373 note 15) ; Bucey-lès-Gy (Haute-Saône) "Tumulus 1 de Quivogne" (Déchelette, 1927 [1913], p. 324) ; Clayeures (Meurthe-et-Moselle) "La Naguée" tumulus 27 (Olivier, Wirtz, 1993, p. 168). Naturellement, les similitudes avec les torques bouletés du Ha D1-2 s'imposent. On ne manquera pas non plus de faire le rapprochement entre les bracelets bouletés et les premiers poignards du Ha D de l'Est et du Sud-Ouest de la France qui arborent des pommeaux à deux antennes dont les extrémités sont également ornées d'une sphère. L'aire de répartition des premiers correspond d'ailleurs à peu près à celle que l'on connaît pour les seconds (Mohen, 1980, fig. 123 liste 7).

Deux bracelets berrichons à tampons en barrette, l'un de bronze (Bb.4.XIV.h) trouvé à Coust "Creuzet" T.3 S.1, l'autre de fer (Bf.E.XIV.4.b) trouvé à Vornay

"Soupize", connaissent un parallèle en Côte-d'Or à Minot "Les Banges" dans la sépulture A du tertre 2 attribuable au début du Ha D1-2 si l'on en juge par l'association avec une paire de bracelets de lignite en rond de serviette et une ceinture en cuir à appliques circulaires et agrafe lancéolée en bronze (Corot, 1902, p. 220 et 223, fig. 1). Le décor incisé sur l'exemplaire de bronze trouve son pendant exact sur un fragment de bracelet du dépôt des environs de Carcassonne (Guilaine, 1969, pl. 11 n° 100) : c'est un autre argument en faveur d'une chronologie haute, inscrite dans le Ha D1-2 ancien.

Le bracelet à extrémités épaissies (Bb.6.XIII.a) de Bouzais "Champ de Bataille" est unique en son genre, mais le principe de l'ouverture à nodosités distales et externes apparaît aussi sur le torque de Coust "Touzel" T.2 S.5 daté par le mobilier d'accompagnement du Ha D1-2 récent.

Un bracelet rubané large (Bb.29.XIII.f) mis au jour à Vornay "Soupize" peut être d'origine étrangère (Bourgogne ?). Le caractère exogène d'un autre exemplaire recueilli à Chârost ne fait cette fois-ci aucun doute car il comporte à la fois des tampons et des dents sur le jonc (Bb.23.XVI.k), une particularité qui ne se présente jamais sur les productions autochtones. Les deux probables importations sont datées du Ha D1 dans leur région de plus forte distribution (Olivier, 1993b, carte fig. 9 ; Olivier, Reinhard, 1993, p. 106 fig. 4).

À l'exception des productions de fer, les bracelets à reliefs répartis sur l'ensemble du jonc ne comportent pas de système d'ouverture. Ils sont bien représentés dans les ensembles clos sériés par la matrice : exemplaires en bronze des types Bb.6.I.1, Bouzais (Bb.9.I.a), Lavoûte-Chilhac (Bb.12.I.a), Creuzet (Bb.20.I.k) et Bb.29.I?.k. Les bracelets de fer de Mons T.2 S.1 en contexte Ha D1-2 ancien appartiennent sans aucun doute à cette catégorie des parures à reliefs bien que l'oxydation ne permette pas d'en préciser les détails morphologiques.

Les comparaisons permettent d'adjoindre à ce groupe les bracelets de type Bb.4.I.1 (exemplaire dans l'inhumation centrale du Ha D1 du tumulus du Bois Bouchot à Chamesson en Côte-d'Or : Chaume, 1987, p. 384 pl. LXXVII n° 1), Bb.8.I.a (exemplaires dans les dépôts Ha D1-2 de la grotte de Roucadour à Thémines dans le Lot et des environs de Carcassonne : annexe 8), Bb.14.I.a (comparaisons dans différents dépôts du Ha D1-2, voir annexe 8 : environs de Carcassonne, Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) "Roque Courbe", Vias (Hérault), sources de la Dive à Ternay dans la Vienne), Bb.14.I.k (exemplaire dans le dépôt de Roucadour mentionné ci-dessus : Mohen, 1980 pl. 189 n° 12), Bb.21.?.a (deux fragments dans le dépôt de Saint-Saturnin-de-Lucian "Roque Courbe" : Garcia, 1987 fig. 15 n° 14 et 17). Les bracelets elliptiques en fer à bossettes (type Bf.E.?.8.a) sont rapportés à la même époque en raison de leurs affinités étroites avec les bracelets de bronze de type Bb.8.I.a.

Malgré la complexité relative de leur morphologie, la grande majorité des bracelets à reliefs en bronze sont coulés dans des moules en plusieurs pièces. La

technique de la fonte à la cire perdue n'est pas attestée avec certitude, si ce n'est peut-être sur le bracelet de Chârost dont l'origine étrangère est indubitable. Les décors incisés sont rares, même lorsque l'écartement entre les nodosités ménage des surfaces lisses. Contrairement aux anneaux de cheville, il n'y a pas volonté de combiner les effets décoratifs propres aux incisions et aux modelés en relief. Le décor, lorsqu'il existe sur les bracelets à gros tampons, est d'ailleurs cantonné aux abords des extrémités, uniquement pour souligner l'effet de volume et se réduit à une rangée de stries transversales.

Port et évolution

Les deux catégories morphologiques que nous avons distinguées sont portées de manière différente. Pour les exemplaires à tampons, les données archéologiques font connaître un port isolé, au poignet gauche lorsque la position exacte est connue. Même dans les tertres où le mobilier a été collecté en vrac, ou bien dans les dépôts, ces objets n'apparaissent jamais par paire. Les bracelets à nodosités uniformément réparties ne sont pas l'objet de modes aussi spécifiques, mais autant qu'on puisse en juger, ils sont tout de même majoritairement portés en série et cette fois-ci sur les deux bras à la fois ; hors contexte, ils figurent souvent en deux exemplaires au minimum.

Nous avons vu plus haut à propos des bracelets lisses que les modèles de forme elliptique précédaient ceux de forme circulaire. Si l'on admet une évolution concomitante entre parures lisses et parures à reliefs, on peut considérer les bracelets elliptiques bouletés comme antérieurs aux modèles circulaires souvent moins décorés. Les premiers peuvent correspondre *grosso modo* au Ha D1-2 ancien, les seconds au Ha D1-2 récent. Le bracelet circulaire à tampons en pastille (Bb.3.XVI.c) de Coust "Cortel" T.2 va dans le sens de cette hypothèse puisqu'il n'est pas orné et conserve encore son jet de coulée, une particularité qui ne se généralisera qu'à partir du Ha D3 en France centrale pour disparaître à la fin de LT A.

Pour terminer, on note à partir de la sériation que les bracelets à dents ou bossettes juxtaposées sont moins épais et donc plus légers dans le groupe 2b correspondant au Ha D1-2 récent. La tendance, qui reste à confirmer, a déjà été relevée pour les torques.

Bracelets à nodosités du Ha D1-2 en France centrale

- * Bracelets bouletés en bronze (Bb.3.XVI. et Bb.4.XVI.) :
- Bazelat (Creuse) "Les Razades" T.VI : 1 fragment (pl. 63 n° 2) ;
- Bouzais (Cher) "Le Camp" tertre B (pl. 33 n° 2) ;
- Coust (Cher) "Touzel" T.1 : 1 fragment (pl. 37 n° 1) ;
- Saint-Ybard (Corrèze) "La Vernouille" (pl. 57 n° 17).

- * Bracelet fermé à décor de bossettes (Bb.4.I.l) :
- Châteauneuf-sur-Cher (Cher) "Font James" T.1 (pl. 33 n° 26).

- * Bracelets à jonc en D aux extrémités épaissies (Bb.4.XIII.h) :
- Saint-Simon (Cantal) "Roudadou" (pl. 17 n° 1) ;
- Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) "La Mouleyre" (pl. 83 n° 5).

- * Bracelet à jonc en D et tampons en barrette (Bb.4.XIV.h) :
- Coust (Cher) "Creuzet" T.3 S.1 (pl. 36 n° 12).

- * Bracelets à protubérances du groupe launacien (Bb.6.I.l) :
- Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.2 S.1 (pl. 15 n° 7) ;
- Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire) (pl. 76 n° 33).

- * Bracelets à bossettes juxtaposées types Bb.8.I.a et Bb.14.I.a :
- Arpajon-sur-Cère (Cantal) (pl. 7 n° 3) ;
- Ineuil (Cher) (pl. 41 n° 13) ;
- Saint-Cernin (Cantal) "Puy Cantarel" ;
- Saint-Gérons (Cantal) "Bois de la Margide" (pl. 16 n° 11).

- * Bracelets ininterrompus à dents juxtaposées type Bouzais (Bb.9.I.a) :
- Berry ;
- Bouzais (Cher) "Le Camp" T.A : 2 exemplaires (pl. 32 n° 8-9) ;
- Coust (Cher) "Creuzet" T.1 S.1 (pl. 35 n° 26) ;
- Coust (Cher) "Creuzet" T.2 S.1 : 2 exemplaires (pl. 36 n° 10-11).

- * Bracelets fermés à bossettes et dents type Lavoûte-Chilhac (Bb.12.I.a) :
- Laurie (Cantal) "Lair" T.21 S.2 (pl. 10 n° 2) ;
- Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire) (pl. 76 n° 34).

- * Bracelets creux à bossettes juxtaposées type Creuzet (Bb.20.I.k) :
- Brion (Indre) "Les Grandes Chapelles" : 1 petit fragment (pl. 65 n° 6) ;
- Coust (Cher) "Creuzet" T.1 S.1 : 1 exemplaire au bras gauche (pl. 35 n° 25) ;
- Coust (Cher) "Creuzet" T.1 S.2 : 1 exemplaire au bras gauche (pl. 36 n° 1).

- * Bracelet creux à dents juxtaposées (Bb.21.?. a) :
- Baccon (Loiret) (pl. 85 n° 3).

- * Bracelet creux à tampons et jonc à dents juxtaposées de type lorrain (Bb.23.XVI.k) :
- Chârost (Cher) (pl. 33 n° 24).

- * Bracelet rubané à extrémités épaissies (Bb.29. XIII.f) :
- Vornay (Cher) "Soupize" (pl. 54 n° 6).

- * Bracelets en fer à bossettes (Bf.E.XI.8 et 14) :
- Bourges (Cher) : 4 exemplaires (pl. 31 n° 31-34) ;
- Ineuil (Cher) (pl. 41 n° 14) ;
- Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.2 S.1 : 12 exemplaires (pl. 14 n° 4-9) ;
- Ségry (Indre) “La Prée” T.2 S.2 (pl. 70 n° 8) ;
- Vornay (Cher) “Soupize” (pl. 54 n° 8).

* Bracelet en fer à extrémités en barrette (Bf.E.XIV.) :

- Vornay (Cher) “Soupize” (pl. 54 n° 7).

- * Bracelet bouleté en fer (Bf.C.XVI.) :
- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) “Le Pâtural” S.62057 : 1 exemplaire au poignet gauche (pl. 105 n° 4).

2.1.4. Les anneaux de jambe

En comparaison des autres parures annulaires, les anneaux de jambe de notre corpus se distinguent essentiellement par l'absence de l'usage du fer ou du lignite au seul profit du bronze, et sauf exception par une forme elliptique. Pour opérer la distinction avec les bracelets, le recours au critère dimensionnel n'intervient qu'en second lieu pour les cas ambigus, peu nombreux du reste. On observe enfin que les systèmes de fermeture, de même que les extrémités à tampon, répandus sur les torques ou les bracelets, n'apparaissent pas sur les parures de cheville.

Comme précédemment, on fera la distinction entre anneaux de jambe à jonc lisse et anneaux de jambe à reliefs. Parmi les premiers, les modèles au profil triangulaire, à jonc massif (type Mons Jb.5.XIII.h) ou en tôle (type Laurie Jb.30.XI.h), sont mobilisés dans la sériation parmi les objets attribuables au Ha D1-2. Par rapprochements avec des ensembles clos extra-régionaux – inhumation du tertre G9 de Cazevieille dans l'Hérault et dépôts launaciens des environs de Carcassonne et de Saint-Saturnin-de-Lucian “Roque Courbe” (références annexe 8) – on considère que les types Jb.6.XI.h et Jb.26.XI.h leur sont contemporains.

Les anneaux de jambe à nodosités sont majoritaires en nombre comme en variété. Le type Jb.12.XI.h que l'on peut décliner en variantes – Avèze, Saint-Ybard, Ségry – et le type Senneçay (Jb.18.XI.h), plus massif mais de morphologie comparable, ont une place de choix dans la sériation et apportent en particulier une contribution décisive à la définition typologique de l'horizon ancien du Ha D1-2. Les parures des types Jb.25.XI.k et Jb.29.XI.k découvertes parmi les dépôts de Lavoûte-Chilhac et La Mouleyre servent de point d'ancrage chronologique pour les productions calquées sur le même modèle et les types qui en dérivent (Jb.24.XI.h, Jb.24.XI.k et Jb.25.XI.a). Les autres anneaux de jambe (Jb.15.IV.k, Jb.20.XI.a et Jb.20.XI.k), rares en France centrale, trouvent des comparaisons dans des contextes extra-régionaux attribuables au Ha D1-2 : dépôts des environs de Carcassonne, de Saint-Saturnin-de-Lucian “Roque Courbe”, de Loudun “Rossay” dans la Vienne et inhumations d'Antran “La Croix Blanche” dans la Vienne (Pautreau, 1991 fig. 5 et 6)

et Courcelles “Fancy” dans la Nièvre (références en annexe 8).

Le répertoire des techniques de fabrication des anneaux de jambe est plus large que celui mis en œuvre pour les autres parures. Tous les anneaux pleins sont coulés en moules permanents à deux pièces. On utilise pour les exemplaires creux des moules munis cette fois-ci d'un noyau d'argile. Les bords des anneaux creux, selon les types, peuvent être ensuite rabattus. Cette dernière technique, utilisée avec adresse sur les exemplaires assimilables au type Moissat (Jb.25.XI.a et Jb.25.XI.k) peut donner l'illusion que l'on a usé de la fonte à la cire perdue. Les productions à jonc rubané sont le plus souvent mises en forme par coulée. Parmi les anneaux de type Laurie (Jb.30.XI.h), les exemplaires les plus légers ont un jonc de tôle dont la finesse suppose un emboutissage par martelage.

Tous les exemplaires lisses sont ornés d'incisions. À l'inverse des bracelets à nodosités, les décors ne sont pas exceptionnels sur les anneaux de jambe à reliefs, mais ils sont localisés sur des espaces réservés à cet effet. Quels que soient les modèles, les motifs sont simples : traits verticaux, hachures souvent opposées en chevrons, sabliers.

• Port et évolution typologique

Les parures de jambe sont portées en symétrie avec un nombre à peu près égal d'anneaux à chaque membre. Leur nombre varie de un à dix par cheville. La symétrie n'est pas toujours parfaite puisque des assemblages funéraires présentent un nombre impair d'anneaux de jambe. À partir de quatre exemplaires, ceux-ci sont réunis par des pièces en matière organique ou métallique. Nous avons pu constater la trace d'un lien de 5,5 cm de large, peut-être en cuir, autour de ceux qui accompagnaient l'inhumation 100201 du Pâtural à Clermont-Ferrand. À Saint-Georges “Mons” T.2 S.1 et Saint-Ybard “Montfumat”, les jambarts se composent d'anneaux interrompus dont les extrémités s'emboîtent dans les deux gorges d'une barrette métallique. Ceux qui proviennent de La Blinerie à Souesmes en Loir-et-Cher sont des assemblages complexes de demi-anneaux munis de tenons perforés aux extrémités. Des tiges de fer traversent les perforations, relient les demi-anneaux emboîtés et assurent ainsi la cohésion de l'ensemble. La technique de montage est exceptionnelle, mais elle semble étrangère à la France centrale comme on le verra plus loin.

Un poids important, une morphologie *a priori* peu ergonomique ne sont pas des contraintes rédhibitoires à une utilisation : les jambarts de La Blinerie, ornés de dents acérées et pesant respectivement 1,980 kg et 1,880 kg en sont la meilleure illustration.

De la sériation, on dégage pour les anneaux de jambe une tendance à la raréfaction au Ha D1-2 récent, ou du moins, à la disparition des jambarts les plus lourds. Ces derniers paraissent essentiellement caractéristiques de l'horizon ancien, en particulier lorsqu'ils se composent de pièces à jonc massif. Cela laisse supposer une évolution qui irait dans le sens d'une plus grande légèreté en fin de période, ce que l'on a

déjà constaté pour d'autres catégories de parures. Le phénomène a pu encourager la production des anneaux à jonc creux.

Anneaux de jambe de France centrale datés du Ha D1-2

* Anneau de jambe à section circulaire à décor incisé type Jb.3.I.g :

- Châteauneuf-sur-Cher (Cher) "Font James" T.2 (pl. 34 n° 3).

* Anneaux de jambe à section triangulaire type Jb.5.XIII.h :

- Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.2 S.1 : 2 jambarts de 6 anneaux chacun (pl. 15 n° 14).

* Anneaux de jambe à section quadrangulaire type Jb.6.XI.h :

- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssse, Tumulus du Gué" : 6 exemplaires (pl. 39 n° 24-25).

* Anneaux de jambe à section variable type Jb.12.XI.a :

- Brion (Indre) "Grandes Chapelles" : 8 exemplaires (pl. 65 n° 9).

* Anneaux de jambe à section variable type Jb.12.XI.h, variante Avèze (incisions en chevrons) :

- Avèze (Puy-de-Dôme) "Las Listas" : 6 exemplaires (pl. 100 n° 2);
- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Le Pâtural" : 1 fragment;
- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Le Pâtural" S.100201 : 4 + 5 exemplaires aux jambes (pl. 106 n° 11-12);
- Lempdes (Puy-de-Dôme) : 1 exemplaire (pl. 122 n° 1);
- Saint-Julien-de-Coppel (Puy-de-Dôme) : 2 exemplaires (pl. 132 n° 1-2);
- est de Clermont-Ferrand, dans l'une des trois communes de Plauzat, Corent et La Roche-Blanche (Gergovie).

* Anneaux de jambe à section variable type Jb.12.XI.h variante Saint-Ybard (incisions transversales) :

- Musée d'Aurillac : 2 exemplaires sans provenance, peut-être Saint-Gérons ? (pl. 7 n° 1-2);
- Saint-Julien-de-Coppel ? (Puy-de-Dôme) : 2 exemplaires (pl. 132 n° 3-4);
- Saint-Ybard (Corrèze) "Montfumat" : 2 jambarts composés de 7 exemplaires chacun (pl. 57 n° 7).

* Anneaux de jambe à section variable type Jb.12.XI.h variante Ségry (bossettes peu marquées et incisions transversales) :

- Vichy (Allier) "Rue Rambert";
- Ineuil (Cher) (pl. 41 n° 15);
- Ségry (Indre) "Champ des Fragnes" : 6 exemplaires (pl. 70 n° 12-14);
- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssse, Tumulus du Gué" : 6 exemplaires (pl. 39 n° 23).

* Anneaux de jambe à section variable type Jb.15.IV.k :

- Souesmes (Loir-et-Cher) "La Blinerie" : 2 jambarts de 20 anneaux (pl. 75 n° 2).

* Anneaux de jambe à section variable type Senneçay (Jb.18.XI.h) :

- Pérignat-sur-Allier (Puy-de-Dôme) : 8 exemplaires (pl. 126 n° 1-8);
- Orcines ? (Puy-de-Dôme) "Col de Ceysat" (pl. 125 n° 10);
- Senneçay (Cher) : 7 exemplaires passés sur des os de jambe (pl. 53 n° 8).

* Anneaux de jambe creux à section variable type Jb.20.XI.a :

- Saint-Cyr-en-Val (Loiret) : plusieurs exemplaires fragmentés (pl. 97 n° 5-11).

* Anneaux de jambe creux à section variable type Jb.20.XI.k :

- Moulins (Allier) "Nomasy" : 1 fragment (pl. 6 n° 10).

* Anneaux de jambe creux à section variable type Jb.24.XI.h :

- Gelles ? (Puy-de-Dôme) Tacros ? (pl. 115 n° 19).

* Anneaux de jambe creux à section variable types Jb.25.XI.a et Jb.25.XI.k (groupe de Moissat) :

- Corent (Puy-de-Dôme) "Puy de Corent" : 1 fragment (pl. 114 n° 4);
- Dallet (Puy-de-Dôme) "Carrière Marvy" : 2 exemplaires (pl. 115 n° 1-2);
- Gelles ? (Puy-de-Dôme) "Tacros" ? : 2 exemplaires (pl. 115 n° 17-18);
- Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire) : 1 fragment (pl. 76 n° 37);
- Moissat (Puy-de-Dôme) : 8 exemplaires (pl. 124 n° 9-10).

* Anneaux de jambe creux à section régulière type Jb.26.XI.h :

- Messeix (Puy-de-Dôme) "Védrine" : fragments de 2 exemplaires (pl. 124 n° 7-8).

* Anneaux de jambe à jonc rubané type Jb.29.XI.k :

- Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) "La Mouleyre" : 3 exemplaires (pl. 83 n° 12).

* Anneaux de jambe à jonc rubané type Laurie (Jb.30.XI.h) :

- Laurie (Cantal) "Lair" T.21 S.3 : 2 jambarts de 6 pièces chacun (pl. 11 n° 1-12);
- Polignac (Haute-Loire) (pl. 76 n° 42);
- Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) "La Mouleyre" : 19 exemplaires (pl. 84 n° 1-4).

* Barrettes à gorges de jambart :

- Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.2 S.1 : 2 exemplaires (pl. 15 n° 13);

- Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) “La Mouleyre” : 2 exemplaires (pl. 84 n° 5-6);
- Saint-Ybard (Corrèze) “Montfumat” : 2 exemplaires (pl. 57 n° 7).

2.1.5. Les perles (colliers ou plastrons)

Les matériaux mobilisés pour la fabrication des perles du Ha D1-2 trouvées en France centrale sont nombreux. Les perles recensées sont, par ordre de fréquence, en bronze, verre, ambre, or et lignite ou schiste. Elles n'appartiennent toutefois qu'à deux sépultures issues de la même nécropole de Mons à Saint-Georges : T.2 S.1 et T.3 S.2. Des perles d'ambre découvertes à Saint-Ybard proviennent peut-être de l'une des inhumations du Ha D1-2, mais leur forme banale ne permet pas de l'assurer. On en signale d'autres avec la sépulture du tertre de Las Listas à Avèze dans le Puy-de-Dôme.

Techniquement, les perles métalliques des deux tombes de Mons sont de conception simple : les exemplaires de bronze sont moulés, ceux en or sont obtenus à partir d'une feuille de métal rectangulaire incisée et enroulée sur elle-même. Les perles de verre se caractérisent surtout par une gamme de couleurs étendue par rapport au nombre d'objets (blanc opaque, bleu, noir opaque, jaune ; filets jaunes). La taille réduite des exemplaires de teinte bleue et blanche de T.2 S.1 est remarquable avec un diamètre qui ne dépasse pas 3 mm. On observe que ces découvertes sont le fait de fouilles récentes et minutieuses ; un certain nombre de perles a sans doute été ignoré des fouilleurs du XIX^e s.

En Berry et Auvergne, les colliers de perles de matières variées ne sont pas inconnus au Ha B2-3 – dépôt de Civray (Cher) avec perles de verre, ambre, roche dure et bronze – comme au Ha C – inhumation de Marmilhat à Lempdes (Puy-de-Dôme) avec perles de verre, ambre, lignite et bronze. Il n'est donc pas surprenant que les deux assemblages funéraires comprenant des perles à Mons se situent au début de l'étape moyenne du premier âge du Fer. Il convient sans doute de relier cette observation à la rareté des torques en milieu funéraire à cette époque. Il serait en revanche plus hasardeux de lier la disparition des perles au développement des torques dans le courant du Ha D1-2 sur la base du corpus à notre disposition.

Malheureusement, nous ne disposons d'aucune observation quant à la disposition de ces perles les unes par rapport aux autres ou bien même dans la tombe. Il y a tout lieu de supposer à partir des exemples contemporains mieux documentés en France orientale et en Allemagne du Sud qu'elles pouvaient aussi bien être cousues sur un vêtement que montées en collier. Pour finir, on aura garde de ne pas oublier que la chaînette de l'inhumation de Coust “Touzel” T.2 S.1, même s'il ne s'agit pas d'un collier au sens strict, pourrait avoir une fonction similaire puisqu'elle fut découverte, pour la partie conservée, sous les vertèbres cervicales du squelette.

Perles du Ha D1-2 en France centrale

- * Perles de bronze en rondelle de petite taille (Pb. P.1) :
 - Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.3 S.2 : 561 exemplaires (pl. 15 n° 26-27).
- * Perles en verre blanc de petite taille (Pv.P.h) :
 - Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.2 S.1 : 104 exemplaires et 66 fragments.
- * Perle de verre jaune translucide aplatie de taille moyenne (Pv.M.e) :
 - Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.3 S.2.
- * Perles de verre noir de petite taille (Pv.P.d) :
 - Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.3 S.2 : 20 exemplaires (pl. 15 n° 21-22).
- * Perles en verre bleu foncé de petite taille (Pv.P.a) :
 - Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.2 S.1 : 10 exemplaires.
- * Perles de verre bleu translucide avec filet jaune de taille moyenne (Pv.M.c) :
 - Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.3 S.2 : 5 exemplaires (pl. 15 n° 18).
- * Perles d'ambre aplaties de taille moyenne (Pa.M.1) :
 - Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.2 S.1 : 11 exemplaires ;
 - Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.3 S.2 : 1 exemplaire (pl. 15 n° 25).
- * Perles d'ambre globulaires de taille moyenne (Pa.M.3) :
 - Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.2 S.1 : 11 exemplaires ;
 - Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.3 S.2 : 4 exemplaires (pl. 15 n° 19).
- * Perle d'ambre aplatie de grande taille (Pa.G.1) :
 - Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.2 S.1.
- * Perles tubulaires en feuille d'or (Po.P.4) :
 - Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.2 S.1 : 145 fragments pour 13 exemplaires au minimum.
- * Perles en roche tendre (lignite ou schiste) aplaties de petite et moyenne taille (Pr.P1 et Pr.M.1) :
 - Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.3 S.2 : 2 exemplaires (pl. 15 n° 24).

2.1.6. Pendeloques et anneaux :

Les pendeloques de morphologie élaborée sont rares au milieu de l'âge du Fer en France centrale. Il en existe une de forme annulaire en Berry, dans l'inhumation de Coust “Touzel” T.2 S.2, et une série de 30 exemplaires moulés en métal blanc, tous triangulaires et

ornés de nervures, dans le dépôt de Lavoûte-Chilhac en Haute-Loire. Dans plusieurs sépultures, de simples anneaux devaient servir de pendeloques, mais ils ne diffèrent en rien de pièces à fonction utilitaire, à l'exception peut-être des anneaux à jonc triangulaire (Ab. I.4) découverts en association étroite avec des torques à Clermont-Ferrand "Pâtural" S.70.301 et à Coust "Touzel" T.1 S.1. Nous supposons que les chaînettes de 3 et 5 anneaux enlacés découvertes dans le tertre de Coust "Cortel" T.2 pouvaient avoir le même usage. En dernier lieu, plusieurs anneaux à jonc losangique bruts de coulée (Ab.I.5.a) figurent dans l'inventaire des sépultures à perles de Mons ; leur usage n'est pas assuré mais la fonction de pendeloque ou d'élément de collier demeure l'hypothèse la plus vraisemblable. On retrouve des objets tout à fait identiques dans des mobiliers de sépultures féminines des marges méridionales du Massif central (cf. annexe 8).

La réalisation des différentes pendeloques est relativement simple : les exemplaires de forme élaborée sont coulés dans un moule ouvert en une pièce, les anneaux dans un moule fermé à deux pièces. En majorité, les pièces sont à peine ébarbées ou même laissées brutes de fonte. Dans un cas – anneau de Coust "Creuzet" T.1 S.1 –, on a d'ailleurs laissé en place le jet de coulée.

• Port et fonction

Nous savons que le pendentif annulaire de Touzel reposait sur la poitrine du défunt. Les anneaux pendeloques sont identifiés lorsqu'ils s'associent à des parures de cou, torques et peut-être colliers : sur le torque de Coust "Creuzet" T.1 S.1, les anneaux sont enfilés sur le jonc (comme pour le torque de Coutarnoux dans l'Yonne qui portait, outre un anneau, deux pendeloques en tôle de bronze : Guillaumet *et al.*, 1981 n° 59) ; au Pâtural, des anneaux emboîtés et reliés jouxtaient le torque de la sépulture S.70.301 et s'y rattachaient par une lanière (cuir ?) dont l'empreinte est minéralisée par l'oxydation de chacune des pièces.

Ces objets pouvaient remplir le rôle d'amulettes. On avance effectivement une telle fonction pour les pendeloques et anneaux découverts auprès de torques dans les tombes d'enfants ou de jeunes filles à la fin du premier et au début du second âge du Fer.

Pendeloques et anneaux de France centrale datés du Ha D1-2

* Pendeloques triangulaires de type Lavoûte-Chilhac :

- Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire) : 30 exemplaires (pl. 76 n° 3-32).

* Pendeloque annulaire à bélière de suspension :

- Coust (Cher) "Touzel" T.1 S.1 (pl. 37 n° 10).

* Anneaux à jonc elliptique ou circulaire ininterrompu (Ab.I.4.a) :

- Coust (Cher) "Creuzet" T.1 S.1 (pl. 35 n° 23) ;

- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Pâtural" S.70301 (pl. 106 n° 2).

* Anneaux à jonc losangique ou sub-losangique ininterrompu (Ab.I.5.a) bruts de coulée :

- Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.2 S.1 : plusieurs exemplaires bruts de fonte (pl. 15 n° 8-11) ;

- Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.3 S.2 : 2 exemplaires (pl. 15 n° 28-29).

* Anneaux à jonc losangique ou sub-losangique ininterrompu (Ab.I.5.a) :

- Coust (Cher) "Creuzet" T.1 S.1 (pl. 35 n° 22) ;

- Laurie (Cantal) "Lair" T.21 S.2 : 2 fragments (pl. 10 n° 3) ;

- Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) "La Mouleyre" : 16 anneaux au minimum (pl. 84 n° 8-23).

* Anneau à jonc losangique ou sub-losangique ininterrompu à jet de coulée (Ab.I.5.c) :

- Coust (Cher) "Creuzet" T.1 S.1 (pl. 35 n° 24).

* Anneaux à jonc triangulaire ou sub-triangulaire ininterrompu (Ab.I.4) :

- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Pâtural" S.70301 : 2 exemplaires (pl. 106 n° 3).

* Anneaux à jonc elliptique ou circulaire interrompu en chaîne :

- Coust (Cher) "Cortel" T.2 S.3 : 1 exemplaire à 5 maillons (pl. 35 n° 11) ;

- Coust (Cher) "Cortel" T.2 2^e groupe d'inhumations : 1 exemplaire à 3 maillons (pl. 35 n° 16-17).

* Chaînette en bronze à fermoir :

- Coust (Cher) "Touzel" T.2 S.1 (pl. 37 n° 6).

2.1.7. Conclusion

Avec 82 types et variantes recensés – boucles d'oreille : 2 ; torques : 11 ; bracelets lisses : 12 ; bracelets à nodosités : 19 ; anneaux de jambe : 17 ; perles : 12 ; pendeloques et anneaux : 9 –, les parures du Ha D1-2 présentent une grande diversité ainsi que des caractéristiques fonctionnelles et ornementales originales.

Les matériaux impliqués dans leur confection sont nombreux : métaux, matières semi-précieuses telles que roches tendres noires et ambre, verre. On soulignera plus spécialement le développement des productions en fer parmi les torques et surtout les bracelets. Les différentes solutions adoptées pour la réalisation des systèmes d'ouverture-fermeture des torques et anneaux de cheville attestent également d'une recherche créative.

Cette recherche semble également se traduire par d'autres innovations comme l'apparition ou la généralisation des boucles d'oreille et surtout du torque. La multiplication, parfois jusqu'à l'exubérance, des décors plastiques – bossettes, dents – est aussi à verser au dossier des changements, même si les décors incisés suivent globalement une évolution en sens inverse, avec une simplification croissante des motifs et des compositions : les traits curvilignes sont d'ailleurs presque bannis des répertoires au profit des lignes

droites ou brisées organisées en juxtapositions parallèles.

Les tendances dominantes, variabilité et abondance, se retrouvent jusque dans les systèmes de montage des parures qui mettent en œuvre divers procédés, nouveaux parfois : liens ou support en matière organique, systèmes de perforations pour le passage de tringles, barrettes métalliques à deux gorges.

La diversification et la recherche de nouveauté n'échappent pas toutefois à certaines normes. Nous avons insisté par exemple sur les différences qui opposent les bracelets lisses aux bracelets à reliefs, au niveau des décors ou des systèmes d'ouverture. Parmi les bracelets à reliefs, nous avons pu également établir une différenciation nette entre les exemplaires à tampons aux extrémités et ceux, sans interruption, qui comportent des nodosités sur l'ensemble du jonc. Cette distinction au niveau de la morphologie en recoupe une autre, apparente au travers des combinaisons de parures.

2.2. LES PANOPLIES

Deux catégories de panoplies se dégagent du mobilier déposé en contexte funéraire et s'opposent sur plusieurs points (tabl. 22). Il est notable que les unes sont très pauvres en objets, tandis que les autres sont riches. Cette distinction schématique renvoie à une dichotomie sexuelle et non à une différenciation sociale.

2.2.1. Des hommes discrets

Plusieurs types de bracelets, parce qu'ils font figure de parure unique dans des sépultures (tabl. 22, 1^{ère} colonne), n'apparaissent pas dans la matrice de sériation. Par voie de conséquence, les tombes concernées ne trouvent pas non plus leur place dans le tableau sérié. Qu'ils soient de fer comme de bronze, les bracelets portés isolément sont disposés au poignet gauche des défunts lorsque leur emplacement sur le corps est connu : Coust (Cher) "Cortel" T.2 S.4 et "Creuzet" T.3 S.1; Savigny-en-Septaine (Cher) "Chenevières" T.3 S.3; Ségry (Indre) "Bois de Bataille" T.3 S.1; Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Pâtural" S.62.057. D'autres critères les distinguent des parures annulaires déposées symétriquement dans les tombes à mobilier plus riche : le jonc est plein, interrompu et chaque extrémité s'achève fréquemment par un épaississement, une barrette ou un véritable tampon.

La continuité avec une mode attestée dans les tombes de guerrier du Ha C du domaine nord-alpin occidental, le diagnostic anthropologique du sexe de l'un des inhumés concernés – Clermont-Ferrand "Pâtural" S.62057; à la limite de notre domaine d'étude, l'inhumation T.1 S.1 de Baudran à Nespouls en Corrèze parée à l'identique, serait celle d'un jeune adulte aux caractères sexuels majoritairement masculins : Couchard *et al.*, 1965 –, permettent d'identifier dans ce mobilier pauvre de prime abord, un équipement masculin. Ce n'est donc pas un hasard si les

bracelets bouletés présentent des affinités étroites avec les pommeaux à antennes des armes de poing masculines de l'époque.

Bien que l'on puisse considérer les excroissances de ces bracelets comme des attributs prioritairement virils, on ne doit pas omettre pour autant que les hommes n'ont pas l'entier monopole de cette plastique ornementale : plusieurs torques, dont l'usage est féminin au premier âge du Fer, comportent en effet des tampons bouletés.

La signification que nous prêtons aux bracelets à nodosités distales dépasse le cadre régional et s'étend au centre-est de la France (Bourgogne, Franche-Comté) ainsi qu'au sud du Massif central. Dans les régions où l'incinération est la pratique dominante comme le Midi, l'Aquitaine ou le grand Ouest, peut-être en est-il de même car ces parures figurent isolément dans les tombes en règle générale, avec parfois de l'armement, mais il convient d'être prudent car une exception au moins est connue avec la crémation 27 de Saint-Sulpice "Gabor" (Tarn) qui contenait, entre autres, un torque et deux bracelets bouletés en fer (Mohen, 1980, p. 307; pl. 185 n° 6-7). À partir de l'Alsace et au-delà en Europe centrale, les bracelets bouletés ne semblent pas être associés préférentiellement à des contextes masculins.

Tous les bracelets attribuables à un contexte masculin disposent d'un jonc de forme elliptique à l'exception de l'exemplaire appartenant à l'inhumation 62057 du Pâtural. Nous avons vu qu'il s'agissait là d'une marque d'ancienneté, si bien qu'en majorité, les tombes à bracelet unique appartiennent probablement au Ha D1-2 ancien. Pour les périodes plus récentes, le dépôt du bracelet pourrait se raréfier. On peut donc envisager que les sépultures sans parure de l'étape moyenne du premier âge du Fer soient majoritairement masculines. Les tombes à bracelet unique sont trop rares en effet pour représenter la totalité des contextes virils, et l'on sait qu'auparavant déjà, plusieurs inhumations à épée du Ha C ne comportent aucune espèce de bijou métallique.

En d'autres termes, cela signifie que dans les espaces funéraires, les hommes du Ha D1-2 ne peuvent être identifiés en général sans le recours à l'anthropologie biologique. L'absence ou la sobriété des éléments métalliques du costume sont les traits marquants des contextes masculins.

2.2.2. Les parures de femmes : vers la légèreté et la dissymétrie

En contraste avec les costumes masculins, les panoplies funéraires féminines sont régulièrement riches en parures portées le plus souvent de façon symétrique. Des attributs tels que le torque, les boucles d'oreille, les pendeloques, les anneaux de jambe ne sont jamais en association avec un unique bracelet porté au bras gauche. Les déterminations anthropologiques réalisées sur les inhumations du cimetière du Pâtural à Clermont-Ferrand confirment que les sujets qui possèdent ces assortiments sont des femmes.

Sur la base des principales catégories fonctionnelles de parures et des possibilités de combinaisons qu'elles offrent, plusieurs types de panoplies se dégagent des costumes documentés à partir de 23 ensembles funéraires féminins ou supposés tels (tabl. 22) :

- les ensembles les moins diversifiés, ceux qui se structurent à partir d'une seule catégorie fonctionnelle de parure, sont moyennement nombreux (7 au total), et dans ce groupe, les sépultures à anneaux de cheville (4 occurrences) sont majoritaires ;
- pour la plupart, les assemblages funéraires (13) comprennent deux catégories de bijoux où l'association parure de cou – torque ou collier – et bracelets l'emporte avec 7 occurrences ;
- deux tombes seulement détiennent trois catégories fonctionnelles de bijoux : parure de cou, bracelets et boucles d'oreille ;
- l'inhumation centrale du tertre 2 de Mons à Saint-Georges est un cas unique avec l'association collier de perles, bracelets, anneaux de cheville, épingle et/ou fibule. Le faste de ce costume, où il ne manque que des boucles d'oreille, est accentué par la qualité des matériaux utilisés et le nombre souvent impressionnant de chaque élément de parure.

En chronologie relative, les panoplies les plus complexes et les plus lourdes paraissent les plus anciennes et sont symétriques. Les bracelets de fer elliptiques, un héritage du Ha C, figurent très souvent dans ces assemblages. Dans bien des cas, on peut douter qu'il s'agisse d'éléments de costumes de la vie quotidienne. Les anneaux de cheville de Moissat dépassaient les 3 kg ; la paire de jambarts de Mons T.2 S.1 devait atteindre environ 1,800 kg, celle de Souesmes totalise 3,860 kg ; les 12 bracelets de fer de Mons pesaient entre 650 et 750 g au total. À l'exception des pièces les moins encombrantes, ces ornements vestimentaires étaient sans doute portés occasionnellement, lors de fêtes et de cérémonies.

Les panoplies attribuables au Ha D1-2 récent sont plus légères et plus sobres que les précédentes : les torques sont très bien représentés à l'inverse des anneaux de jambe ; les bracelets en fer ne sont plus portés en série importante. La tendance à la simplification semble aussi s'appliquer aux décors incisés et aux motifs plastiques. Il n'est donc pas impossible que ces tenues aient été utilisées dans la vie de tous les jours, ce que ne démentent pas les traces d'usure parfois profondes que l'on repère sur les torques et bracelets. D'autre part, le Berry livre pour cette époque trois cas d'inhumations – Coust "Touzel" T.2 S.5, Ségry "Bois de Bataille" T.1 S.1 et T.2 S.2 – où les bracelets sont portés de façon dissymétrique. Ces derniers apparaissent toutefois au bras droit, non au bras gauche, et un torque les accompagne – cas semblable dans l'inhumation T.D S.C de Mailly-le-Château (Yonne) "Sur le Beauvais" où la parure se compose d'un torque à fermeture sur assemblage "à mi-bois" (Tb.3.IV.) et d'un bracelet creux à oves porté au poignet droit : Corot, 1928, p. 20 fig. 8 et 9 n° 2. Ces changements – substitution de costumes du quotidien

	1 catégorie fonctionnelle			2 catégories fonctionnelles						3 catégories fonctionnelles			4 catég. fonctionnelles			
	Bracelet unique	Bracelets multiples	Châsses	Anneaux de jambe	Bracelet unique + divers	Bracelets multiples+pendeloques	Torque+boucles d'oreille	Collier+bracelets multiples	Collier+anneaux de jambe	Torque+anneaux de jambe	Torque+anneaux de jambe	Anneaux de jambe+bracelets multiples	Torque+bracelets multiples	Torque+brac. multiples+boucles d'oreille	Châsses+brac. multiples+boud. d'oreille	Collier+brac. multiples+anneaux de jambe
	Laurie "Lair" T.3 S.1 Laurie "Lair" T.21 S.2 St-Georges "Mons" T.1 S.3 ? St-Georges "Mons" T.4 S.1 Coust "Creuzet" T.3 S.1 Sangry "Crennevoies" T.3 S.3 St-Ybard "La Vermeulle" ? Cl.Ferrand "Pithulac" 62057	Laurie "Lair" T.10 S.1 Laurie "Lair" T.1 S.1 Coust "Corot" T.2 S.3 Bercen T.21 S.2	Châsses Bercen T.21 S.2	Beon S.1 ? Ségry "Fringes" S.1 Souesmes Moissat	Ségry "La Prie" T.3 S.1 Coust "Corot" T.2 S.4	Coust "Touzel" T.2 S.2	Ségry "La Prie" T.1 S.2 St-Georges "Mons" T.3 S.1	Avaise ? Semnogy ?	Avaise ? Semnogy ?	Cl.Ferrand "Pithulac" 102201	Laurie "Lair" T.21 S.3 Cl.Ferrand "Pithulac" 102201	Bozalis T.A S.1 Coust "Creuzet" T.1 S.1 Coust "Touzel" T.2 S.3 Coust "Touzel" T.1 S.1 Ségry "La Prie" T.2 S.2 Ségry "La Prie" T.2 S.2 Cl.Ferrand "Pithulac" 70301	Bozalis T.A S.1 Coust "Creuzet" T.2 S.1	Coust "Touzel" T.2 S.1	Coust "Touzel" T.2 S.1	St-Georges "Mons" T.2 S.1
Total	8	1	2	4	2	1	1	1	1	1	2	6	1	1	1	

Tabl. 22 – Modalités d'assemblage des parures en contexte funéraire au Ha D1-2, en France centrale.

à des tenues cérémonielles ? – évoquent-ils l'introduction progressive de nouvelles pratiques funéraires dans le courant du VI^e s. av. J.-C. ?

2.3. PARURES ET CULTURES

Nous avons attaché beaucoup d'importance au recensement, au classement et à la datation des parures, même lorsqu'il s'agissait d'éléments isolés sans contexte, parce que ces objets sont des vecteurs privilégiés de l'identité culturelle au premier âge du Fer. Les distributions préférentielles des parures donnent la possibilité de définir des aires d'affinités culturelles, mais nécessitent une enquête étendue aux régions limitrophes. Les parures du milieu du premier âge du Fer en France étant souvent inédites ou publiées anciennement dans des revues au tirage confidentiel, il est difficile de jeter les bases d'un corpus complet de comparaison. Le projet d'établir une carte précise des entités culturelles de cette époque est donc prématuré, mais il paraît nécessaire de l'amorcer en France centrale, quitte à l'amender profondément à l'avenir.

2.3.1. Contribution des parures annulaires métalliques à l'identification culturelle

Dans l'objectif de définir les attaches culturelles des parures annulaires métalliques de France centrale, nous avons dressé dans un premier temps les listes des trouvailles comparables aux nôtres sur le reste du territoire français (annexe 8). La méthode adoptée consiste ensuite à comptabiliser les objets par région de découverte, selon un découpage géographique à deux niveaux d'échelle dont on postule la pertinence d'un point de vue culturel (tabl. 23). Le décompte donne un aperçu de la distribution préférentielle de chaque type de parure et permet d'envisager son origine. À partir de ce que l'on connaît de la géographie culturelle de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, nous avons partagé le tableau en quatre secteurs : France centrale, orientale, méridionale et occidentale. Le nord et le centre du Bassin parisien n'entrent pas en ligne de compte puisqu'ils ne fournissent pas de comparaison. En outre, les secteurs sont découpés en régions afin de tenter d'appréhender, lorsque c'est possible, des distributions plus fines. La maille régionale est nettement plus serrée pour la France centrale et ses marges parce que nos recherches bibliographiques ou muséographiques y ont été plus approfondies. Les deux niveaux d'analyse du tableau dont le détail suit se complètent et permettent de travailler aussi bien sur des types bien caractérisés et répertoriés en abondance, que sur des objets à la définition vague, ou peu documentés dans la littérature archéologique à laquelle nous avons eu accès.

* France centrale :

- nord : Loir-et-Cher, Loiret, Cher, Indre ;
- centre : Creuse, Allier, Puy-de-Dôme ;
- sud : Corrèze, Cantal, Haute-Loire.

* France orientale :

- Centre-est : région Bourgogne et départements de Seine-et-Marne, de l'Aube et de la Haute-Marne ;
- Franche-Comté ;
- Lorraine ;
- Alsace.

* France méridionale :

- sud Massif central : départements de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot ;
- Sud-Est : régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur ;
- Sud : région Languedoc-Roussillon et départements de l'Ariège, du Tarn et de la Haute-Garonne.

* France occidentale :

- Sud-Ouest : région Aquitaine et départements des Hautes-Pyrénées, du Gers, du Tarn-et-Garonne ;
- Centre-Ouest : région Poitou-Charentes et département du Maine-et-Loire ;
- Nord-Ouest : régions Bretagne, Basse-Normandie et Pays-de-la-Loire (moins le département du Maine-et-Loire).

Le tableau de distribution regroupe des données qui correspondent à 51 types de parures. Chaque occurrence correspond à un ensemble clos, ou à un lieu de trouvaille. Le décompte par objet n'a pas été retenu puisque d'une région à l'autre, les contextes des découvertes varient très fortement (parures hors contexte en France centrale, dépôts dans le Sud, sépultures dans l'Est et l'Ouest). Quelques trouvailles, par leur spécificité, peuvent effectivement accroître exagérément l'importance d'une région au détriment d'une autre où les sites sont plus nombreux mais moins riches en nombre de pièces.

Nous distinguons à l'analyse des résultats cinq groupes de parures annulaires en France centrale selon les liens que celles-ci entretiennent avec les productions mises au jour dans les autres régions.

• Répartition indéterminée :

On ne peut déterminer des aires de répartition préférentielle pour 11 types de parures annulaires en raison de lacunes documentaires. Quelques bijoux à diffusion micro-régionale figurent probablement parmi eux, d'où les faibles effectifs, mais ils doivent être rares : torques et bracelets à extrémités épaissies des types Tb.3.XIII.a et Bb.6.XIII.a peut-être. En tout état de cause, ils ne constituent pas pour le moment des productions susceptibles d'individualiser les pays de France centrale des autres régions.

• Répartition occidentale :

Les parures d'affinités occidentales (2 types de torques) font figure de parents pauvres essentiellement parce qu'au nord de la Dordogne, la documentation du Ha D1-2 reste peu consistante. C'est aussi la raison pour laquelle les connexions occidentales à partir de la France centrale paraissent s'orienter de manière privilégiée vers le bassin aquitain. Malheureusement, la part des liens avec le Centre-Ouest ne peut être

Types	Rép. princ.	N.	C.	S.	F. centr.	%	C.-E.	Fr.-C.	Lorr.	Als.	F. orient.	%	S. Massif C.	S.-E.	S.	F. mérid.	%	S.-O.	C.-O.	N.-O.	F. occid.	%	Totaux	
Tb.3.VII. (crochets)	Interrégionale	9			9	45,00	4	1		2	7	35,00	1		1	10,00	10,00	2			2	10,00	20	
Bb.9.Ia (Bouzaïs)	Interrégionale	5			5	45,45	2				2	18,18			4	36,36	36,36				0	0,00	11	
Bb.20.Ik	Interrégionale	3			3	37,50	2				2	25,00			2	25,00	25,00		1		1	12,50	8	
Jb.18.XI.h (Sennecy)	Interrégionale	1			1	33,33	3				3	33,33			2	3	33,33	33,33				0	0,00	9
Bf.E.XI.3 + Bf.E.XI.4 + Bf.E.XI.6	Interrégionale	11			8	19	3				3	12,50	8		1	8,33	25,00	4	1		5	13,89	36	
Bf.E.XI.8 + Bf.E.XI.14	Interrégionale	4			1	5	1				0	0,00			1	0,00	0,00			2	2	25,00	8	
Bf.C.	Interrégionale	1			3	4	1				0	0,00			1	20,00	20,00				0	0,00	5	
Bb.3.XVI. (tampons)	Interrégionale	2			1	4,29	1				1	3,57	5		8	14	50,00	5	2		2	9	32,14	28
Bf.E.XVI.3. + Bf.C.XVI.3. (tampons)	Interrégionale	1			1	10,00	5	2	1		8	40,00	4		1	5	25,00	5			5	25,00	20	
Jb.20.XI.k	Interrégionale	1			1	16,67	1	1			2	33,33			3	0,00	0,00		3		3	50,00	6	
Bb.8.Ia + Bb.14.Ia	Interrégionale	3			3	21,43	3				2	21,43	1		5	6	42,86	2			2	14,29	14	
Tb.6.VII.a (crochets)	Orientale	1			1	33,33			1	1	2	66,67				0	0,00				0	0,00	3	
Tb.3.X. (ergots)	Orientale	2			2	25,00	4			1	6	75,00				0	0,00				0	0,00	8	
Bb.4.II (bossettes espacées)	Orientale	1			1	25,00	2	1			3	75,00				0	0,00				0	0,00	4	
Bb.4.XIV.h (barrettes)	Orient. (C.-E.)	1			1	33,33	2				2	66,67				0	0,00				0	0,00	3	
Tb.3.IV. (fermeture à recouvrement)	Orient. (C.-E.)	2			2	50,00	2				2	50,00				0	0,00				0	0,00	4	
Jb.20.XI.a	Orient. (C.-E.)	1			1	11,11	7				7	77,78			1	1	11,11				0	0,00	9	
Bb.29.XIII.f	Orient. (C.-E.)	1			1	14,29	6				6	85,71				0	0,00				0	0,00	7	
Jb.12.XI.h (var. Avèze)	Orient. (C.-E.)	6			6	23,08	13	3			16	61,54			3	4	15,38				0	0,00	26	
Jb.12.XI.h (var. St-Ybard)	Orient. (C.-E.)	2			2	4	3				3	42,86				0	0,00				0	0,00	7	
Bb.23.XVII.k (type Saire-Lorraine)	Orient. (É.)	1			1	4,76			20		20	95,24				0	0,00				0	0,00	21	
Tb.3.XV.h	Franconie	1			1	100,00					0	0,00				0	0,00				0	0,00	1	
Tb.7.VII.a	Rhin moyen	1			1	100,00					0	0,00				0	0,00				0	0,00	1	
Pendeloque type Lavouite-Chilhac	Mérid. (S.)	1			1	6,67					0	0,00	1		12	14	93,33				0	0,00	15	
Jb.6.XI.h	Méridionale	1			1	25,00					0	0,00			2	3	75,00				0	0,00	4	
Jb.15.IV.	Mérid. (S.)	1			1	25,00					0	0,00			2	2	50,00		1		1	25,00	4	
Ob.28.IX.	Mérid. (S.)	2			2	50,00					0	0,00			2	2	50,00				0	0,00	4	
Bb.4.Ig (Pâtural)	Méridionale	2			3	50,00					0	0,00	2		1	3	50,00				0	0,00	6	
Bb.3.Ih + Bb.4.Ih (grps launaciens)	Méridionale	1			8	9					0	0,00	4		2	14	60,87				0	0,00	23	
Jb.25.XI.a et k (Moissat)	Méridionale	4			1	5					0	0,00	1		6	7	58,33				0	0,00	12	
Bb.6.II	Méridionale	1			1	25,00					0	0,00	1		2	3	75,00				0	0,00	4	
Bb.12.La (Lavouite-Chilhac)	Mérid. (S.)	2			2	40,00					0	0,00	1		3	3	60,00				0	0,00	5	
Jb.5.XIII.h	Méridionale	1			1	20,00					0	0,00		2	2	4	80,00				0	0,00	5	
Jb.30.XI.h (Laurie)	Méridionale	3			3	30,00					0	0,00	1		5	7	70,00				0	0,00	10	
Barrette à gorges	Méridionale	3			3	50,00					0	0,00	1		2	3	50,00				0	0,00	6	
Ab.I.5.a brut de fonte	Méridionale	2			2	22,22					0	0,00	1		6	7	77,78				0	0,00	9	
Bb.29.XI.h (La Mouleyre)	Méridionale	1			1	7,14					0	0,00		6	6	12	85,71		1		1	7,14	14	
Jb.29.XI.k	Méridionale	1			1	50,00					0	0,00	1		1	1	50,00				0	0,00	2	
Tb.3.XVI. (tampons)	Occid. (S.-O.)	2	1	1	4	16,00	4				0	0,00			2	2	8,00	13	2		15	60,00	25	
Tf.XVI.3. (tampons)	Occid. (S.-O.)	1			1	20,00					0	0,00				0	0,00	4			4	80,00	5	
Tf.VII. (crochets)	?	1			1	2					0	0,00			2	2	40,00				1	20,00	5	
Ob.1.XII.a	?	1			1	50,00					0	0,00			1	1	50,00				0	0,00	2	
Tb.3.II	?	1			1	100,00					0	0,00			0	0	0,00				0	0,00	1	
Tb.3.XIII.a (nodosités)	?	1			1	100,00					0	0,00			0	0	0,00				0	0,00	1	
Bb.4.XIII.h	?	2			2	66,67	1				1	33,33				0	0,00				0	0,00	3	
Bb.6.XIII.a (nodosités)	?	1			1	100,00					0	0,00				0	0,00				0	0,00	1	
Bf.E.XV. (barrettes)	?	1			1	50,00					0	0,00	1		1	50,00	50,00				0	0,00	2	
Bb.21.7.a	?	1			1	25,00	1				1	25,00			1	1	25,00		1		1	25,00	4	
Jb.12.XI.a	?	1			1	100,00					0	0,00				0	0,00				0	0,00	2	
Jb.12.XI.h (var. Ségray)	?	3			3	75,00					0	0,00				0	0,00		1		1	25,00	4	
Jb.24.XI.h et k	?	2			2	100,00					0	0,00				0	0,00				0	0,00	2	
Totaux		68	23	47	138		69	9			105		31	18	94	143		32	17	4	53		439	

Tabl. 23 – Distribution régionale des parures du Ha D1-2 dont les types sont répertoriés en France centrale (inventaires rassemblés en annexe 8). Abréviations : Rép. princ. : répartition principale; N. : nord France centrale; C : centre France centrale; S. : sud France centrale; C.-E. : Centre-Est; Fr.-C. : Franche-Comté; Lorr. : Lorraine; Als. : Alsace; S. Massif C. : sud du Massif central; S.-E. : Sud-Est; S. : Sud; F. mérid. : France méridionale; S.-O. : Sud-Ouest; N.-O. : Nord-Ouest; C.-O. : Centre-Ouest; F. occid. : France occidentale.

appréciée à sa juste valeur et doit être largement sous-estimée. La faiblesse documentaire qui affecte la Loire moyenne, en particulier l'Orléanais, contribue à cet état de fait.

- Répartition orientale :

Les 12 types dont la distribution est centrée sur la France orientale et même au-delà – Franconie et Rhin moyen pour quelques torques – se concentrent presque exclusivement en Berry, ce qui n'est pas une surprise si l'on considère la situation géographique de cette région. Pour les mêmes raisons de proximité, on ne s'étonnera pas de trouver dans le Cher des ornements bien représentés en Bourgogne occidentale. À l'inverse, l'Auvergne semble partiellement imperméable à ces parures orientales : le phénomène est très appuyé pour la haute Auvergne et le Velay, il l'est sans doute beaucoup moins en basse Auvergne puisqu'on observe dans le Puy-de-Dôme une forte concentration d'anneaux de cheville (variante Avèze) prisés aussi bien en Bourgogne qu'en Franche-Comté.

- Répartition méridionale :

De manière quelque peu inattendue, il s'avère que les types de parures de France centrale qui offrent des affinités avec le Midi représentent la part la plus importante des effectifs (15 types). Toutefois, et en bonne logique, ce sont les régions du sud de l'Auvergne et du Limousin qui partagent l'essentiel de ces affinités. Il est bien entendu que la richesse en parures des dépôts launaciens contribue pour une large part à une bonne connaissance des productions méridionales, notamment languedociennes. Ces précisions une fois exposées, il n'en demeure pas moins que la distribution des bijoux d'affinité méridionale est suffisamment étendue pour impliquer le Puy-de-Dôme et le Cher.

- Répartition interrégionale

Des parures – 11 types – ont une répartition très large qui outrepassent les cadres régionaux mais il est nécessaire de distinguer trois cas d'espèce. Certaines peuvent avoir une distribution lâche parce que leur état de conservation ne permet pas de les classer avec précision ; c'est le cas de nombreuses parures en fer : types Bf.E.XI.3, Bf.E.XI.4, Bf.E.XI.6, Bf.E.XI.8, Bf.E.XI.14, Bf.C. Pour d'autres (Bb.9.I.a, Bb.20.I.k, Jb.20.XI.k), l'explication tient à la faiblesse des effectifs de découverte et dès lors, la moindre dispersion suffit à brouiller l'identification d'un éventuel noyau de distribution ; ce biais est amplifié avec le gisement de Rochelongues à Agde et quelques dépôts launaciens comme ceux des environs de Carcassonne (Aude) et Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) qui contiennent manifestement des pièces étrangères, originaires de France orientale notamment. Le troisième cas de figure concerne les bijoux bien documentés dont la répartition interrégionale ne fait cette fois-ci guère de doute. Les types concernés (Tb.3.VII., Jb.18.XI.h variante Senneçay, Bb.3.XVI., Bf.E.XVI.3) ont une bonne représentation en Berry et, dans une moindre mesure, en basse Auvergne.

2.3.2. Un découpage culturel diffus et complexe

La première conclusion que l'on peut tirer du tableau de décompte des parures par zones géographiques, c'est que la France centrale ne se distingue par aucune production spécifique ou originale. L'autre trait remarquable est l'importance que prennent les parures à distribution interrégionale et méridionale, ce qui permet de mieux comprendre les difficultés de datation que nous avons rencontrées. Dans le détail, il est possible cependant de cerner plusieurs micro-régions en France centrale où les garnitures de costume, documentées essentiellement par la composante féminine, sont soumises à des logiques différentes.

En Berry, les bijoux offrent une diversité peu commune en France : ils sont pour beaucoup à distribution interrégionale ; en dépit de liens avec l'ouest de la Bourgogne, le Nivernais en particulier, nombre d'objets sont importés ou inspirés de régions éloignées, aussi bien orientales que méridionales ou sud-occidentales. On ne rencontre pas en revanche les ornements des costumes féminins caractéristiques de France orientale, tels les pendeloques en rouelle ou en épillet d'avoine, les fibules serpentiformes, les bracelets de lignite en rond de serviette, les brassards-tonnelets, les bracelets à jonc rubané orné de bossettes en amande, les appliques et plaques de ceinture en tôle de bronze. Le changement par rapport au Ha C où les tombes de guerrier affichaient clairement d'étroites connexions avec la France orientale, semble explicite et l'on peut y voir une forme de dilution des affinités culturelles antérieures. La basse Auvergne présente un tableau voisin, mais les liens sont plus étroits avec le Midi et l'on n'y trouve pas de types importés de régions très éloignées. Elle renvoie également une image à la fois complexe et originale des affinités culturelles.

En Corrèze, Cantal et Haute-Loire, la situation est plus simple : les trois départements livrent des parures aux affinités méridionales de même que quelques types interrégionaux. Le sud de la France centrale se rattache clairement, sur le plan vestimentaire, à une vaste koinè méridionale. Tout comme au Ha C, il devait constituer un groupe cohérent au sein de la culture qui occupe les marges sud du Massif central, et être proche du Quercy et du nord des Causses. Outre les bijoux, ces régions ont effectivement en commun des pratiques funéraires caractérisées par une relative complexité – inhumations et incinérations sous tumulus – et, pour partie, une céramique fine à décor de peinture graphitée (carte : Lambert, Roulière, 1980, p. 102).

Prises dans leur ensemble, les parures permettent de cerner des différences d'ordre régional et micro-régional. La basse Auvergne, et surtout le Berry se détachent par la diversité des types représentés et par des liens non négligeables avec la France orientale. Le Velay, la haute Auvergne et les plateaux corréziens constituent un autre ensemble déterminé par une relative homogénéité de la culture matérielle et des attaches privilégiées avec le Midi. Cette ébauche de géographie culturelle peut être précisée par l'examen des contextes de découvertes des parures.

3. Sépultures et dépôts

Compte tenu des problèmes qui pèsent à la fois sur l'identification de la céramique et des habitats du Ha D1-2, les sépultures et les dépôts non funéraires constituent l'essentiel de la documentation mobilisable et méritent à ce titre un examen particulier. L'étude des ensembles les plus remarquables ou les plus représentatifs de l'étape moyenne du premier âge du Fer n'est pas seulement l'occasion de broser un panorama des découvertes, c'est aussi le moyen d'analyser les pratiques funéraires et de déposition, leur variabilité, leur signification. L'un des buts poursuivis reste toujours de mettre en évidence ce qui unit ou éloigne les différentes composantes de la France centrale d'un point de vue culturel et de replacer ce domaine dans un contexte élargi.

3.1. TOMBES ET CIMETIÈRES

Les gisements funéraires du Ha D1-2 sont dispersés en France centrale et forment souvent de petits groupes. Les vides qui les séparent tiennent bien sûr aux lacunes et à l'histoire de la recherche. Nous nous en accommoderons pourtant en comparant les uns aux autres ces groupes quelque peu artificiels dans la perspective d'évaluer leur degré de ressemblance. Nous utiliserons à cet effet les principaux éléments qui permettent de caractériser les pratiques funéraires au sens le plus large : traitement des corps, mobilier déposé ; aménagement et utilisation des structures funéraires ; recrutement des défunts ; modalités d'occupation des cimetières.

3.1.1. Le coude ligérien

Dans cette région, les découvertes se concentrent à proximité d'Orléans ou bien dans le centre de la Sologne.

Baccon et l'Orléanais

Malgré leur nombre important, les tertres de l'Orléanais sont méconnus car ils ont été peu ou très médiocrement fouillés. Les observations les plus récentes et les plus complètes concernent la nécropole de Baccon (pl. 85) à 20 km à l'ouest d'Orléans qui comptait au

XIX^e s. 60 tertres des âges des métaux environ, dont une douzaine explorés, mais les travaux menés sur le site n'ont pas fait l'objet d'une publication synthétique. Les renseignements dont on dispose mentionnent trois incinérations en urne céramique – T.14 S.1, T.18 S.1 et S.2 – attribuables au Ha D1-2 (pl. 85 n° 4-7). Les décors de trois cupules disposées en triangle de l'urne issue de T.14 S.1 sont bien connus dans le centre du Bassin parisien de même que dans l'ouest de la France en Bretagne et Aquitaine. Une incinération (T.68 S.1) bouleversée par des inhumations du Ha D3-LT A, une inhumation au mobilier mal daté (T.21 S.2) peuvent également s'insérer dans la tranche chronologique considérée. La représentativité des ensembles de Baccon ne peut être mesurée aux autres découvertes du Loiret, toutes mal documentées. Une incinération du grand tumulus aujourd'hui arasé de La Butte Mongrolle à Chilleurs-aux-Bois serait de cette époque ; ailleurs, le mobilier connu du Ha D1-2 – Lion-en-Sullias “Terre des Bruyères” et Saint-Cyr-en-Val – n'est pas associé à des contextes funéraires bien décrits. On rappellera en outre la découverte de plusieurs incinérations dans les tertres sableux de la forêt d'Orléans (Domet, 1892, p. 316-319). Les structures de délimitation identifiées dans les monuments les plus anciens des cimetières de Lion-en-Sullias et Baccon appellent des comparaisons avec les couronnes de pierres dégagées dans quelques buttes tumulaires du Loiret : Les Bordes “Le Hallier” (Domet, 1892, p. 318 ; Nouel, 1946, p. 40) ; Lion-en-Sullias (rens. Guy Richard), Lorris (rens. Christian Cribellier) et voisinage immédiat du tumulus princier de La Ronce à Sainte-Geneviève-des-Bois (Milcent, Moulherat, 2000).

Parures étrangères en Sologne

Deux ensembles de parures du Ha D1-2 ont été exhumés en Sologne à Saint-Viâtre et Souesmes (Loiret-Cher), mais n'ont pas fait l'objet d'observations qui permettraient d'assurer qu'il s'agit là du matériel de sépultures. Ces lacunes sont d'autant plus regrettables que les objets ont une origine lointaine : la série de quatre torques du Pré Neunteau provient de moyenne Franconie ou du haut Palatinat en Allemagne centrale (Éluère, 1978 ; Ettel, 1994 ; ici fig. 91 et pl. 74), tandis que les deux jambarts de la Blinerie sont

vraisemblablement des importations languedociennes (pl. 75 n° 2).

Nous avons évoqué à propos du Ha C les liens qui unissent la Sologne au Berry. La question du maintien éventuel de ces relations au Ha D1-2 reste ouverte en l'état des données.

3.1.2. Le Berry

La documentation berrichonne s'est étoffée principalement à la fin du XIX^e s. et au début du siècle dernier à l'instigation de la Société des Antiquaires du Centre. Le gisement funéraire le mieux connu par les travaux de cette société s'étire entre les communes de Coust et Saint-Pierre-lès-Étieux dans le Cher. Quelques autres ensembles, notamment à Ségry dans l'Indre, complètent la documentation recueillie à l'époque.

Coust

C'est à Pierre de Goy, qui fut président de la Société des Antiquaires du Centre, que l'on doit la connaissance du complexe tumulaire de Coust dans le Cher, dont les monuments – Cortel, Touzel et Creuzet – s'égrenaient approximativement le long d'un axe sud-ouest/nord-est de 5 km de long (Willaume, 1985a fig. 17, p. 246). Des tombes du Ha D1-2 jalonnent à peu près tout le gisement. Les tertres Creuzet T.3 et peut-être T.2 n'abritent qu'une seule inhumation. Les autres renferment plusieurs sépultures individuelles du Ha D1-2, à l'exception de Cortel T.2 où quatre à six inhumés étaient semble-t-il déposés en groupe (pl. 35 n° 9-10). À Cortel T.2 encore, un bracelet brûlé (pl. 35 n° 15) trahit peut-être l'existence d'une crémation, une pratique qui n'est pas encore attestée indubitablement à cette époque en Berry. Pour l'essentiel, le mobilier consiste en parures qui devaient appartenir pour la plupart à des femmes. Il ne faudrait pas en conclure que les hommes sont absents ou mal représentés : une tombe à bracelet unique (Creuzet T.3 S.1), mais sans doute aussi la majorité des inhumations sans mobilier, constituent probablement les homologues masculins des défuntés à parures abondantes et symétriques.

La fouille exhaustive des monuments de Cortel où l'on a découvert deux tombes du Ha C établit une continuité d'occupation du lieu entre cette période et le Ha D1-2.

Ségry et les autres cimetières berrichons

Au Bois de Bataille à Ségry dans l'Indre, trois tertres explorés par le colonel Thil remontent aux VII^e-VI^e s. av. J.-C. (pl. 69-70). Le plus ancien (T.3), daté du Ha C ou du Ha D1-2 ancien, comportait une seule inhumation masculine, tandis que les autres (T.1 et T.2) sont à recrutement multiple. Les tombes supposées féminines, au nombre de trois, sont apparemment datables de la séquence Ha D1-2 récent. Deux d'entre elles (T.1 S.1 et S.2) sont en situation adventice.

Dans la zone sud-ouest de la propriété des Grands-Chapelles à Brion dans l'Indre, une inhumation féminine à jambarts occupait le centre d'un enclos

circulaire fossoyé de 10 m de diamètre (pl. 65 n° 8-9). La structure devait délimiter une butte tumulaire et n'est sans doute pas exceptionnelle, bien qu'elle soit la seule attribuable au Ha D1-2 en France centrale. Son module correspond d'ailleurs aux diamètres des petits tumulus bien conservés du premier âge du Fer.

D'autres tertres – Bouzais "Le Camp" T.A S.1; Ségry "Champ des Fragnes"; Senneçay; Savigny-en-Septaine T.3 –, reconnus ou supposés, fournissent des ensembles clos de mobiliers comparables à ceux de Coust ou Ségry, mais aucune description précise ne s'y attache. Des parures isolées, de type féminin pour l'essentiel, proviennent de monuments tumulaires et témoignent ainsi de l'existence de sépultures du Ha D1-2 bouleversées anciennement ou plus récemment par des fouilles sans méthode. Les tumulus concernés sont les suivants : Bouzais "Le Camp" T.B, Châteauneuf-sur-Cher "Font James" T.1 et T.2, Coust "Cortel" T.2, "Touzel" T.1, Dun-sur-Auron "La Périssette, tumulus du Gué", Ineuil, Saint-Denis-de-Palin "Les Champs de Couy" T.18, Vornay "Soupize – Route de Crosses", Saint-Aignan-des-Noyers "La Font au Pain" et "La Font Saupin". À Châteauneuf-sur-Cher "Font James" T.2 et Coust "Cortel" T.2, les parures sont postérieures à la première édification du tertre.

Le monument à double enclos circulaire fossoyé des Grands Danjons, près de Bourges, est un cas singulier en raison de ses dimensions et du mobilier qu'on a pu y découvrir (fig. 112 n° 1). Les deux fossés emboîtés atteignent respectivement un diamètre externe de 17,50 et 32 m; le plus grand, relativement étroit, servait de tranchée à une palissade. Le mobilier ne permet pas de préciser la chronologie des deux enclos et nous ne savons pas si la fosse funéraire qui bute contre le cercle interne est contemporaine ou postérieure à celui-ci. La fosse, décentrée, est rectangulaire, de proportions singulières et de très grandes dimensions : 5 x 2 m. Le comblement d'effondrement de la structure suppose la présence d'une couverture faite d'un amas de blocs en calcaire rapporté. Un pillage antique ne permet plus de connaître la nature exacte du contenu. Toutefois, quelques fragments rescapés – une applique à bélière en bronze, un morceau de bois orné de rivets de bronze – laissent présumer l'existence d'une sépulture avec pièces de harnachement de chevaux qui pouvait même, compte tenu de la taille de la chambre, être accompagnée d'un char. L'applique (pl. 22 n° 1) est à rapprocher de garnitures de harnachement de tombes à char d'Outre-Rhin, en particulier de certains exemplaires des sépultures I et VI du tumulus du Hohmichele à Altheim-Heiligkreuztal, en Bade-Wurtemberg (Riek, 1962, pl. 1 n° 11 et pl. 6 n° 63 à 89), datées du Ha D1. Une date plus tardive est également envisageable puisque des revêtements métalliques décorés de nervures comparables à celles de l'applique de Bourges se retrouvent sur des chars datés de la fin du Ha D comme à Sainte-Colombe "La Butte" en Côte-d'Or (Pare, 1992a, pl. 16 n° 1). La qualité probable du dépôt funéraire, la proximité avec les habitats de Bourges distants de 5 km, font de la sépulture et du monument des Grands-Danjons un ensemble exceptionnel dont

le pillage rend malheureusement l'interprétation et la datation délicate.

3.1.3. La basse Auvergne

Les ensembles funéraires de basse Auvergne sont concentrés sans surprise dans les environs de l'agglomération clermontoise. C'est là en effet que la recherche archéologique régionale est de loin la plus active.

Clermont-Ferrand "Pâtural"

Le cimetière du Pâtural a été fouillé par l'équipe de John Collis en 1994 et 1995 sous la direction de Jon Dunkley (pl. 105-106). L'ensemble du mobilier exhumé est daté du Ha D1-2. On recense 12 sujets, inhumés en fosse ou au niveau du sol, d'âges et de sexes différents : 2 enfants pour 10 adultes représentés par 4 femmes et 6 hommes. La signalisation des inhumations en surface au premier âge du Fer a permis de rouvrir deux fosses pour inhumer dans chacune d'entre elles un nouveau défunt après réduction de la sépulture antérieure. Trois tombes comportent du mobilier. Deux sépultures de femmes, proches l'une de l'autre, S.100201 et S.70301, sont pourvues d'une parure abondante (pl. 106); la première est déposée dans une fosse aménagée. À proximité et à l'ouest, l'inhumation masculine S.62057 porte au poignet un bracelet bouleté de fer (pl. 105 n° 4-5).

Les pratiques de dépôt et d'aménagement des sépultures sont bien documentées. Deux tombes au minimum, féminines, se sont décomposées en espace ouvert : S.100201 et S.62090. La première, qui contient, nous l'avons vu, un mobilier abondant, devait être installée dans un contenant organique puisque l'oxydation des bracelets de fer a fossilisé les vestiges d'une structure en bois et d'une litière en brindilles; la seconde fut peut-être abritée par un cercueil en tronc d'arbre évidé. Les autres sépultures non bouleversées étaient inhumées dans des fosses colmatées.

En revanche, les structures de signalisation des tombes sont plus mal connues. La faible profondeur d'inhumation de plusieurs sujets et l'espacement relativement important des tombes – 2,50 m au minimum –, plaident en faveur de l'existence primitive de petits tumulus en terre. Nous sommes ici dans les terres noires de Limagne et la difficulté de lecture du substrat explique que les contours des monuments, sans doute très arasés, n'aient pu être mis en évidence, à l'exception de ceux qui étaient ceints d'une palissade : sur les pourtours de la fosse de l'inhumation 62001, des piquets devaient retenir la terre de recouvrement et signaler son emplacement; les empreintes de pieux qui englobent les tombes 62055, 62059, 62070, déterminent un espace quadrangulaire qui devait sans doute clore un tertre (pl. 105 n° 3). Dans la Creuse, un monument quadrangulaire fossoyé dégagé à Bazelat "Les Razades" était aussi palissadé, et délimitait un tertre dont l'aménagement remonte sans doute au Ha D1-2, si l'on en juge par le fragment de bracelet bouleté en bronze découvert à l'intérieur (pl. 63 n° 1-2). La forme

de ces structures est exceptionnelle au Ha D1-2, du moins en France septentrionale. Faut-il reconnaître dans ces monuments une influence méridionale dans la mesure où les enclos funéraires quadrangulaires sont bien attestés dans certaines nécropoles languedociennes – Agde "Le Peyrou" dans l'Hérault : Nickels *et al.*, 1989; nécropoles de la région de Castres dans le Tarn : Giraud, 1991 – dès le VII^e s. av. J.-C. ?

On peut envisager une bipartition du plan du cimetière du Pâtural (pl. 105 n° 2) : au nord et à l'écart se tient l'enclos carré qui abrite les deux tombes d'enfant et une autre d'adulte, peut-être adventice, tandis que les neuf autres inhumations forment un groupement lâche à 35 m au sud. Un paléo-chenal occupe le vide entre les deux ensembles, mais quoiqu'il soit antérieur à LT D, son comblement n'est pas précisément daté, si bien qu'on ne peut savoir s'il était en eau et séparait les deux groupes de tombes au premier âge du Fer.

Dans le groupe sud, une structuration de l'espace est peut-être lisible si l'on considère la répartition des tombes en fonction du mobilier et du sexe des défunts. Les trois sépultures à parure – S.100201, S.70301, S.62057 – sont alignées au nord alors que les tombes dépourvues de mobilier sont déployées au sud en éventail. On constate que les inhumations féminines sont groupées, tandis que les sépultures masculines sont périphériques au noyau féminin. Les effectifs des tombes étant réduits, il faudra attendre la fouille d'un autre cimetière pour éventuellement confirmer cette proposition de lecture.

Outre la qualité des informations recueillies, le site du Pâtural possède le mérite d'illustrer la relation nécropole-habitat. Une série de fosses à comblement détritique sans doute contemporaines du mobilier des sépultures a été fouillée à moins de 150 m à l'est du cimetière (pl. 105 n° 1). Ce dernier fut probablement utilisé au profit d'une partie des membres de la communauté résidant dans l'habitat proche. L'absence de traces de structures bâties, les destructions occasionnées par l'aménagement de l'A 71 ne permettent pas d'estimer le nombre de cellules familiales de cette communauté rurale de richesse modeste si l'on en juge par le mobilier funéraire et la sobriété des structures de signalisation des tombes.

Tombes isolées du Puy-de-Dôme

Hors du Pâtural, on ne peut faire mention que de rares tombes, et encore est-ce de façon assez allusive. Plusieurs sont localisées également en Limagne. Une inhumation féminine fut découverte au Terrail à Moissat en 1888. Elle fait partie des tombes relativement privilégiées avec un entourage de dalles de pierre disposées en coffre et un mobilier composé d'une série impressionnante de huit anneaux de cheville en bronze dont la masse totale dépassait les 3 kg (pl. 124 n° 9-10). Nous supposons qu'une sépulture féminine a pu être découverte sur Dallet à partir d'une paire d'anneaux de cheville de type Moissat recueillie dans la carrière Marvy (pl. 115 n° 1-2). D'autres anneaux de jambe de Limagne, aujourd'hui déposés au Musée Bargouin à Clermont-Ferrand, doivent également

correspondre à des dépôts funéraires dispersés par les travaux agricoles. En Limagne, de petits cimetières associés à des établissements ruraux de faible ampleur et de courte durée comme celui du Pâtural restent certainement à découvrir, même si leurs vestiges sont fugaces. Ils doivent être assez nombreux si l'on considère le maillage assez dense des habitats repérés depuis quelques années par les sondages mécaniques systématiques.

Pour les zones de relief, on ne connaît que deux découvertes. L'une a été faite à Avèze, dans la haute vallée de la Dordogne, vers 1931 : il s'agit d'un tertre qui recouvrait un coffre cinéraire assemblé à partir de dalles. Outre de la céramique, le mobilier de la crémation comprenait une série de 6 anneaux de cheville en bronze au décor soigneusement ciselé (pl. 100 n° 2) et vraisemblablement des perles de collier qui devaient être d'ambre. Il laisse deviner l'existence d'une sépulture féminine assez riche. L'autre tombe a été mise au jour au début des années 1980 à Tourzel-Ronzières "La Croix-Blanche", dans un tumulus de pierres appartenant à une nécropole organisée en file, et offre plusieurs points communs avec l'ensemble d'Avèze. Initialement, le monument était semble-t-il délimité par une couronne de pierres et renfermait un coffre central en blocs de basalte. La sépulture du coffre, une crémation, fut bouleversée par le dépôt au Ha D3 d'une inhumation adventice. Du mobilier, nous ne connaissons que les récipients en céramique car les éléments métalliques – anneau en bronze et bracelet de fer – n'ont pas été décrits. Les trois vases (pl. 132 n° 18-21), tous ornés de peinture graphitée, devaient servir au moins pour deux d'entre eux (vase globuleux à goulot et coupe à rebord) à recueillir les restes brûlés du défunt, peut-être ceux d'un homme.

Dans la région clermontoise, le mobilier et les pratiques funéraires sont en partie comparables avec ce que l'on connaît en Berry. En revanche, les incinérations d'Avèze et de Tourzel-Ronzières, localisées sur des plateaux du Puy-de-Dôme méridional, paraissent surtout se rapprocher des ensembles funéraires corréziens et cantaliens.

3.1.4. La haute Auvergne et le haut Limousin

Dans le sud du domaine d'étude, deux cimetières tumulaires ont fait l'objet de fouilles partielles. Quelques ensembles isolés peuvent leur être adjoints.

Laurie "Lair" : un cimetière type des planèzes cantaliennes

Les premières fouilles méthodiques sur le plateau de Lair à Laurie remontent à 1961. Elles portent sur un alignement de 22 tumulus répartis sur 1 km le long d'un ancien itinéraire (pl. 8 n° 3). Sur 7 monuments ouverts, 3 d'entre eux abritaient des sépultures attribuables à l'étape moyenne du premier âge du Fer au sens large. Les tertres 3 et 10 ont tous deux de faibles dimensions – entre 6 et 8 m de diamètre pour moins de 70 cm d'élévation – et une architecture de chapes

de pierres et de terre soulignée par une ou plusieurs couronnes de blocs (pl. 8 n° 6, pl. 9 n° 6-7). Le tumulus 21, avec 14 m de diamètre pour 1,65 m d'élévation, se distingue par des dimensions supérieures, mais il fut érigé en deux temps (pl. 9 n° 12). Les trois monuments contenaient en leur centre une crémation pauvre, parfois incinérée sur place, accompagnée de quelques éléments de parure, tessons de céramique et éclats de silex. Les dépôts plus riches correspondent aux deux sépultures adventices du tertre 21. La plus récente des deux – T.21 S.3 – est aussi la mieux pourvue avec des séries de bracelets en fer et d'anneaux de jambe en tôle de bronze incisée (pl. 10 n° 11-22). Son enfouissement n'a pourtant pas été suivi d'un agrandissement ou d'une réfection du tumulus.

La taille réduite des monuments, la modestie de la plupart des dépôts funéraires ne sont remarquables qu'en raison de la minutie apportée aux fouilles. Pour la plupart, les tombes tumulaires du Massif central sont certainement très modestes à l'image des incinérations et inhumations du plateau de Lair, mais sauf exceptions, elles n'ont guère suscité jusqu'à présent l'intérêt des archéologues.

Les tombes aristocratiques de Mons à Saint-Georges (Cantal)

Le site de Mons offre d'une certaine manière un contre-point au cimetière de Lair car il rassemble des tombes d'un statut privilégié, mais aussi parce que les fouilles conduites au XIX^e s. y ont été à la fois expéditives et anarchiques. Les résultats d'opérations plus récentes permettent néanmoins d'avoir une idée un peu plus précise de son histoire. Dès le Ha C au moins, quatre tombes à épée sont inhumées sur le plateau de Mons à proximité d'un tertre néolithique. Au Ha D1-2, le dépôt de tombes à incinération pauvres, parfois adventices – T.1 S.3, T.3 S.1, T.10 S.1 –, ne remet pas en cause le recrutement essentiellement aristocratique du cimetière : deux inhumations féminines et une incinération riches ont pu être mises au jour au XIX^e s. et plus récemment.

Dans le tertre néolithique qui occupe à peu près le centre de l'espace funéraire, le dépôt d'une inhumation (T.3 S.2) est marqué par un agrandissement et l'ajout d'un muret de bornage en pierres assez soigné. Le mobilier perturbé par des aménagements postérieurs se compose de bracelets grêles en fer, d'annelets en bronze brut de coulée, de centaines de perles en rondelles de bronze et de dizaines de perles de lignite, d'ambre et de verre aux couleurs diverses (pl. 15 n° 17-30).

Le même type de parure accompagne l'inhumation primaire du tertre 2, mais avec un enrichissement supérieur. La différence avec la tombe précédente se manifeste par le mobilier tout autant que par l'aménagement du monument funéraire. Ce dernier, refouillé par Franck Perrin et Catherine Bellon, avait 9 m de diamètre pour 1,50 m d'élévation. À la base, une couronne de basalte habillée de dalles de brèche volcanique se signale par la qualité de la construction. Plutôt que le volume de matériaux, c'est le soin apporté à

l'architecture du monument qui manifestait le statut élevé de la défunte.

La sépulture se distingue peut-être également par le traitement réservé au cadavre : dans le Cantal, les inhumations paraissent moins répandues qu'ailleurs et souvent réservées à des tombes privilégiées depuis le Ha C. La mention d'un possible dépôt de crémation aux pieds de l'inhumée peut renvoyer à d'éventuels liens de dépendance sociale dont on connaît d'autres exemples dans le complexe nord-alpin (Olivier, 2000).

Les parures de la défunte (pl. 14 n° 4-9 et pl. 15 n° 1-14) – 2 lourds jambarts ciselés en bronze, deux séries de 6 bracelets de fer, des bracelets fins en bronze du groupe launacien (3 ou 4), des annelets en bronze, en lignite, des fragments possibles d'une fibule en bronze et d'une épingle en argent ou en électrum et un collier ou plastron dont on a pu ramasser plus de 150 perles, en verre bleu (10 ex.) et blanc (104 ex.) originaires du Proche-Orient, en ambre (30 ex.), et en or (13 ex.) – sont sans comparaison en France pour cette époque, si ce n'est avec celles de l'inhumation adventive du tertre 3 de Thury en Côte-d'Or parée de boucles d'oreille en bronze, de bracelets en fer et en lignite, d'une boucle de ceinture, de neuf anneaux de cheville de la variante Avèze ainsi que d'un collier de perles de bronze, d'ambre, de verre et d'or (Guillemet, 1984, p. 47-49 fig. 5).

Une troisième sépulture privilégiée dans le cimetière de Mons est postérieure aux deux inhumations féminines datées du début du Ha D1-2. C'est une crémation issue d'un tertre mal décrit et localisé. Nous savons seulement qu'elle était disposée au centre d'une structure de prismes basaltiques ("cromlech" de J.-B. Delort) aux côtés d'un bassin de bronze à rebord perlé (pl. 16 n° 6-7). Le même genre de disposition est connu pour l'incinération de Laurie T.3 S.1 qui n'est pas précisément datée. Le récipient métallique, originaire d'Italie, se rattache au type de Brolio de la classification de Dirk Krauß (1996 fig. 188 n° 6, note 1068, fig. 192 n° 1 et 10, p. 263) et peut être attribué par comparaisons à la seconde moitié du VI^e s. ou au premier quart du V^e s. av. J.-C. Comme on le verra en abordant le dossier des dépôts, ce n'est pas le seul vase de provenance italique connu dans le sud de l'Auvergne au VI^e s. av. J.-C.

Autres sépultures privilégiées

Quelques tombes au mobilier ou au monument privilégié atténuent l'impression d'isolement des riches dépôts funéraires de Mons. Pour l'heure, elles n'offrent pas de concentration particulière, que ce soit dans une région ou bien dans une nécropole, et se dispersent sur les hauts plateaux du Massif central. Il faut mentionner à nouveau l'incinération en coffre d'Avèze et ne pas oublier que dans les tumulus de Montfumat, à Saint-Ybard en Corrèze, des inhumations féminines riches furent découvertes si l'on en croit le mobilier décrit à l'issue de la fouille : perles d'ambre, séries de bracelets en fer et en bronze, jambarts massifs en bronze (pl. 57 n° 1-7). Sur la même commune, mais à La Vernouille

cette fois-ci, une tombe à crémation mérite d'être citée. Le mobilier, composé de parure(s), de vaisselle céramique peinte au graphite et de quelques pièces de silex (pl. 57 n° 15-17), n'est certes pas exceptionnel et se rapproche par exemple de celui de l'incinération de Tourzel-Ronzières "La Croix-Blanche", mais le tumulus en terre habillé d'une chape de pierres qui la recouvrait est par contre le plus volumineux que nous puissions recenser pour la période en France centrale, avec un diamètre de 30 m pour 2 m d'élévation.

Il faut peut-être rapprocher de ce groupe de tombes assez riches le gros tumulus (26 m de diamètre pour 4 m de haut) du Tuckey, à Lanouaille, dans le nord-est de la Dordogne, dont le mobilier rescapé contenait une petite boucle d'oreille en électrum, un vase de bronze et des gobelets en céramique graphitée attribuables au Ha D1-2 (Laville, Laurent, 1984).

3.1.5. Le domaine funéraire en France centrale : point de synthèse

La documentation réunie autorise à distinguer plusieurs faciès culturels en fonction des pratiques funéraires, et préciser les modalités d'aménagement et d'utilisation des tumulus.

Pratiques funéraires et faciès culturels

En Orléanais, principalement dans la nécropole de Baccon, la crémation est la seule pratique attestée pour le moment. La forte persistance de cette pratique est apparemment une particularité partagée avec le sud-est du Bassin parisien (Mordant, 1984, p. 207), mais de nouvelles fouilles pourraient nuancer à l'avenir cette observation puisqu'en Gâtinais par exemple, le tertre de Barville (Loiret) a fourni plusieurs inhumations du Ha D1-2 (Moufflet, Willaume, 1975).

En Berry, les tombes attribuables au Ha D1-2 sont à inhumation sous tumulus. Cependant, des foyers sont mentionnés brièvement dans quelques tertres de cette période et pourraient correspondre à des vestiges de dépôts de crémation. En l'absence de mobilier, ils ne peuvent être datés, mais on rappellera que le tumulus 2 de Cortel à Coust a fourni un bracelet à tampons en pastille brûlé attribuable au Ha D1-2 récent. Autrement dit, le dépôt d'incinérations en contexte tumulaire, s'il n'est pas clairement attesté en Berry à cette époque, est envisageable mais devait être marginal. À l'exception de la tombe des Grands Danjons dont la date ancienne est hypothétique, on ne recense pas dans la région de mobilier de grande qualité.

L'inhumation domine également parmi les sépultures fouillées autour de Clermont-Ferrand. Cette situation est à rapprocher des affinités déjà perçues entre cette région et le Berry à propos des parures. D'une façon générale, les corpus funéraires du Berry et de la Limagne présentent des liens assez étroits avec les régions de France orientale où l'inhumation sous tertre est dominante.

En haute Auvergne et aux environs, le tableau des pratiques est bien différent et plus complexe : l'inhumation y côtoie l'incinération, parfois au sein d'une

seule et même nécropole ; les mobiliers offrent une grande variété, aussi bien quantitative que qualitative, et certains, apparemment féminins, sont exceptionnellement dotés. En Cantal, Corrèze et au sud du Puy-de-Dôme, on note que les incinérations dominent en nombre les inhumations, mais la documentation est encore impropre à évaluer correctement la proportion relative de chaque pratique. Comme pour les parures, les comparaisons des pratiques funéraires avec les autres régions s'orientent cette fois en direction du sud, principalement vers les groupes voisins qui occupent les Causses.

Les sépultures

Le recrutement funéraire ne peut être évalué du fait de l'ancienneté des données de fouille. On ne dispose en règle générale d'aucune information sur l'âge des défunts : il ne faut donc pas s'étonner de la découverte de sépultures d'enfant dans le cimetière du Pâtural puisqu'il s'agit des résultats d'une fouille récente et minutieuse appliquée à un gisement où les os sont de surcroît bien conservés.

Pour les adultes, le mobilier permet d'envisager une détermination sexuelle. Les femmes sont surreprésentées car les parures déposées permettent de les identifier plus facilement, ce qui n'était pas le cas au Ha C. Ce changement témoigne d'un enrichissement des mobiliers féminins.

Outre la disparition des armes, l'absence – en Berry et Limagne – ou la raréfaction – en haute Auvergne et Limousin – des dépôts de vase intact parmi le mobilier est remarquable, même si l'on signale régulièrement des tessons dans les sépultures ou leur environnement immédiat. Dans le sud de la France centrale, des tessons ou des vases à décor de peinture graphitée accompagnent des crémations : Saint-Georges "Mons" T.3 S.1 ; Tourzel-Ronzières "La Croix Blanche" T.1 S.1 ; Saint-Ybard "La Vernouille" ; Laurie "Lair" T.3 S.1, T.21 S.2. Au nord, quelques fragments de cette production figurent en association avec le mobilier de l'inhumation T.1 S.2 du Creuzet à Coust dans le Cher.

Il est inutile de revenir en détail sur la parure. On rappellera juste qu'elle joue un rôle de premier plan dans le mobilier funéraire et qu'elle désigne sans ambiguïté des sépultures féminines privilégiées, en particulier dans le sud de la France centrale.

Les descriptions de l'agencement des tombes, de leur emplacement dans les monuments funéraires font souvent cruellement défaut. Les aménagements tels qu'ils sont décrits (coffres en dalle, pierres disposées parfois sous les crânes dans le Berry) ne diffèrent pas fondamentalement de ce que l'on sait pour le Ha C. Au Pâtural, à Clermont-Ferrand, l'étude taphonomique atteste l'existence de contenant organiques. Dans les inhumations T.2 S.1 de Mons et 100201 du Pâtural, des traces de bois sur les parures de fer trahissent la présence d'un aménagement particulier. De façon générale, la corrélation entre la richesse du mobilier et la présence d'une structure de protection complexe semble forte. Les tombes privilégiées de

haute Auvergne et des alentours sont presque toutes disposées dans un contenant de matière organique ou de dalles de pierre, ou bien encore dans une fosse à l'aménagement soigné : Avèze "Las listas", Mons T.2 S.1, Mons "tumulus à cromleck", Saint-Ybard "Montfumat" et "La Vernouille" ; dans la fosse de 3 m de diamètre de Laurie T.21 S.3 certaines parures de fer étaient rangées dans une sorte de loculus en basalte.

Monuments et espaces funéraires

Lorsque les conditions de conservation et de fouilles s'y prêtent, les fouilleurs ont systématiquement rapporté que les tombes du Ha D1-2 étaient couvertes d'un tertre. Nous considérons que même au Pâtural, les inhumations en fosse devaient être signalées par une butte de terre. Comme au Ha C, on continue à édifier des monuments à caractère individuel et les tombes fondatrices sont aussi bien féminines que masculines, sans que l'on sache encore dans quelle proportion. En parallèle, il est manifeste que des sépultures sont ensevelies en situation adventice dans des monuments plus anciens.

Les modes de construction ou d'aménagement des buttes funéraires sont méconnues en règle générale. Le tertre 2 de Mons à l'architecture originale et les tumulus de Lair à Laurie restent des cas isolés. Ces derniers sont constitués de chapes de terre et de pierres grossièrement délimitées par des blocs plus importants. Les monuments sont de modestes dimensions avec des diamètres compris entre 8 et 15 mètres et une élévation de l'ordre de 0,50 à 1,50 m, ce qui correspond à des volumes compris entre 8 et 70 m³ environ. Les plus petits tumulus ont été fouillés dans le Cantal où les conditions de conservation sont souvent remarquables ; pour les tertres plus imposants, il n'est pas rare d'y découvrir du mobilier du Ha D3-LT A, si bien qu'une part du volume de la construction doit souvent correspondre à des recharges postérieures au Ha D1-2. Les fouilleurs observent parfois des chapes successives qui peuvent matérialiser autant de phases d'agrandissement. Il est donc difficile d'estimer la taille initiale de ces buttes tumulaires. Les deux enclos circulaires emboîtés des Danjons, à Bourges, ne font pas exception et correspondent sans doute à deux moments de l'édification d'un tertre. À Saint-Ybard, le tumulus de La Vernouille, dont la tombe est supposée unique et la construction homogène, se détache très nettement des autres par son volume (348 m³). En revanche, le lien entre le volume du tertre et la richesse du mobilier n'est guère explicite comme en témoignent le grand tertre de La Vernouille dont l'incinération centrale est pauvre et les petits tertres de Mons aux mobiliers funéraires privilégiés.

La continuité d'occupation des lieux funéraires, quelle que soit la région considérée, paraît bien établie entre Ha C et Ha D1-2. Les sites fondés aux VIII^e-VII^e s. av. J.-C. livrent du mobilier ou des tombes du Ha D1-2 lorsqu'ils font l'objet de fouilles importantes. Le cimetière de Mons à Saint-Georges, pourtant singulier par son recrutement de nature aristocratique, ne

montre pas non plus de solution de continuité au début du Ha D1-2. Exception faite du Pâtural à Clermont-Ferrand, nous ne relevons pas de lieu funéraire dont les tombes les plus anciennes ne remonteraient pas au-delà de la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C. En Cantal et dans le Cher, les tertres de plusieurs tombes à épée du Ha C sont même réutilisés – Cantal : Saint-Georges “Mons” T.1 ; Cher : Dun-sur-Auron “La Girounee”, Châteauneuf-sur-Cher “Font James” T.2, Vornay “Barrière Blanche” T.1 –, mais sans que les sépultures secondaires manifestent une continuité dans l’ostentation des dépôts funéraires.

En schématisant, la continuité d’utilisation des espaces funéraires se vérifie au Ha D1-2 sur deux axes : extension spatiale à partir d’un noyau du Ha C, avec la construction de nouveaux monuments d’une part, “colonisation” de tumulus plus anciens d’autre part, avec le dépôt de tombes adventices qui s’accompagne, le cas échéant, d’un aménagement et d’un agrandissement des structures préexistantes. Le choix entre ces deux options procède de divers facteurs, en particulier sociologiques et chronologiques, qui restent à préciser.

3.2. LES DÉPÔTS NON FUNÉRAIRES

Bien que les parures prennent une grande importance dans les assemblages funéraires à partir du milieu du VII^e s. av. J.-C., elles ne sont pas exclusivement retrouvées dans ces contextes. Au même moment, les pratiques d’abandon de dépôts réapparaissent et livrent des ensembles souvent très fournis, au nombre de sept ou neuf. Une grande partie de la France centrale est concernée par le phénomène des dépôts, mais à des degrés divers puisque les découvertes les plus remarquables, notamment celle de Saint-Pierre-Eynac, se concentrent dans le sud, en Haute-Loire et Cantal (fig. 85). Comme pour les ensembles du Bronze final, se pose le problème de leur interprétation. Fournir des éléments de réponse nécessite une enquête minutieuse basée sur les objets, mais demande aussi à replacer le phénomène dans un contexte élargi, en prêtant attention notamment aux dépôts launaciens dont les affinités étroites avec les ensembles vellaves et cantaliens ont déjà été soulignées.

3.2.1. Le dépôt de La Mouleyre à Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire)

Cet ensemble daté par des importations de la première moitié du VI^e av. J.-C. fait partie des rares dépôts complexes, c’est-à-dire comportant plus de deux catégories fonctionnelles, du premier âge du Fer qui nous soient parvenus à peu près complets (pl. 83-84). Depuis sa découverte, on l’a toujours assimilé à un stock de fondeur, ou, au mieux, à une cachette rassemblant la production d’un artisan bronzier ; le bris de la plupart des objets était supposé ne laisser aucun doute à ce sujet : “... nous voulons parler de cette curieuse pacotille de marchand ambulancier [...] Les pièces étaient, les unes entières pour la vente ; les

autres, à l’état de fragments achetés par le commerçant dans sa tournée, étaient destinées à la refonte ; il y avait aussi de petits lingots, des culots ou rejets de fonderie et des lamelles pour rapiécage de vases, attestant que le marchand fabriquait et restaurait les articles de son commerce, comme le font encore les chaudronniers nomades, bohémiens ou tziganes et artisans auvergnats” (Aymard, 1888, p. 204). L’examen du matériel donne de nouveaux éléments d’appréciation et autorise à formuler une nouvelle lecture de la découverte.

En détaillant l’ensemble, nous avons constaté avec étonnement que les cassures des pièces étaient fraîches pour la plupart. Beaucoup d’objets avaient donc été fragmentés au moment de la trouvaille ou peu après, dans l’espoir peut-être de découvrir du métal précieux. Seule une minorité d’entre eux était dans cet état au premier âge du Fer.

Parmi les éléments intacts à l’origine, quelques-uns sont neufs ou bien au contraire très usagés, mais la plupart portent les traces d’usure faibles ou moyennes. Les quelques objets brisés ne portent pas nécessairement des stigmates caractéristiques d’une utilisation intensive. Comme pour les dépôts du Bronze final, la fragmentation n’est pas corrélée de façon évidente à une logique de récupération et de refonte. De même, la présence probable d’un étui autour du tranchant du rasoir, trahie par un phénomène d’oxydation différentielle, suppose que le dépôt ne contenait pas que des objets métalliques et qu’il n’était pas nécessairement la propriété d’un récupérateur ou d’un fondeur de bronze. La disposition des objets n’est pas sans évoquer d’ailleurs les agencements des offrandes faites à l’âge du Bronze : le bassin à deux rangs de perles sur le rebord, placé au fond du grand bassin à un seul rang de perles, contenait tous les autres objets ; les bracelets et anneaux de jambe en tôle de bronze intacts étaient enfilés les uns dans les autres selon l’ordre de leurs dimensions et constituaient une sorte de chaîne. Les bracelets fermés à décor incisé (type Bb.3.I.h du groupe launacien) étaient, semble-t-il, déposés à côté. On regrettera que l’amas de pierres d’où provient le dépôt ne fut pas décrit, car il pouvait s’agir d’une structure originale (tumulus ?). On rappellera qu’un dépôt de haches à douille launaciennes en bronze fut mis au jour dans un tertre néolithique à Sampzon en Ardèche (Ollier de Marichard, 1877).

Classement et répartition

Sur la base des cassures antiques, on distinguera trois groupes d’objets manufacturés dont le traitement diffère et un groupe d’objets constituant une véritable réserve de métal.

- Objets intacts

Majoritaires avec 58 individus sur un total de 90 en N.M.I. (mais dont 76 seulement peuvent être répartis entre objets cassés et intacts car il faut mettre à part les lingots et déchets de coulée qui ne sont pas des produits finis), les pièces intactes sont surtout représentées par des bracelets et des anneaux de cheville

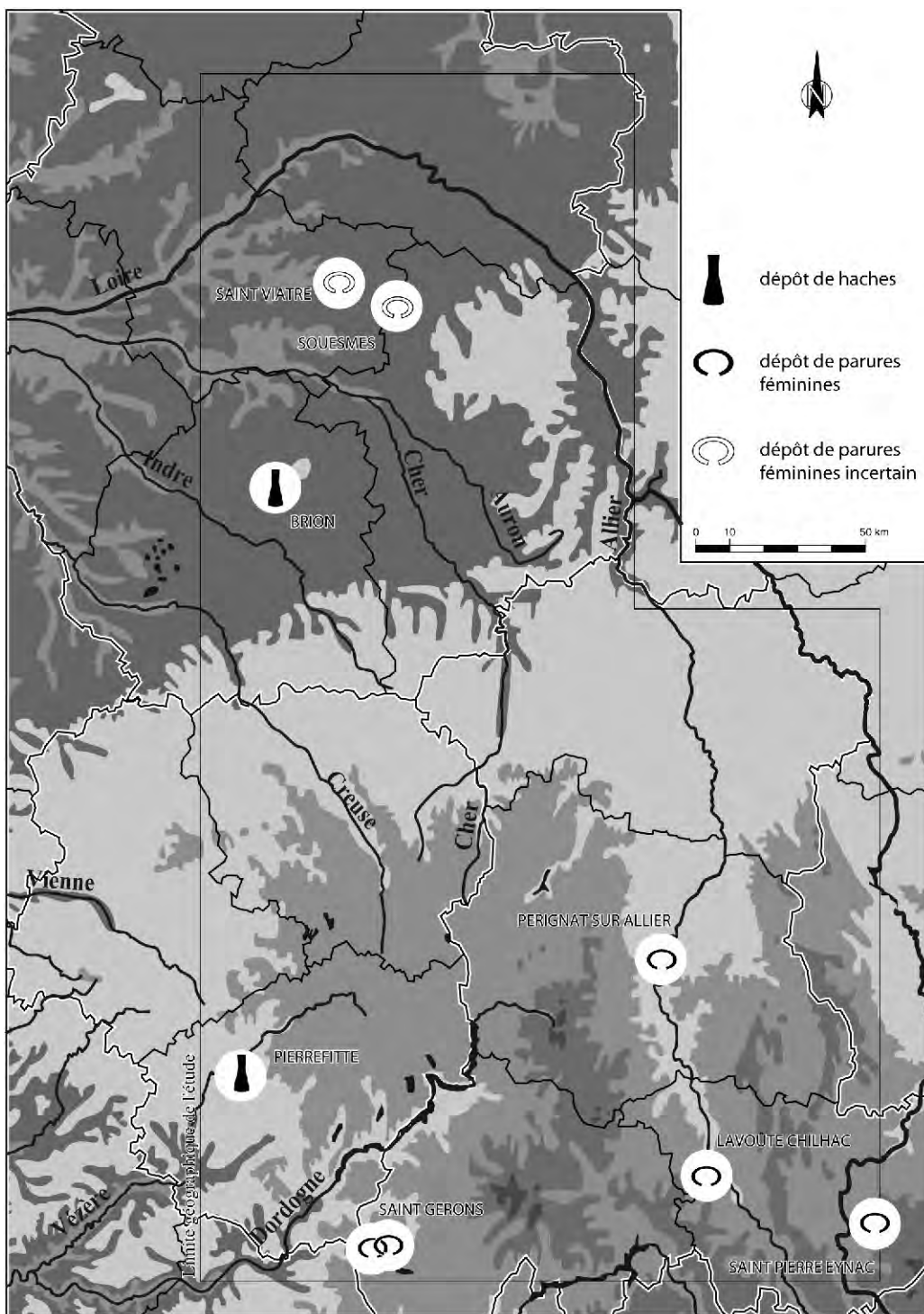


Fig. 85 – Carte de distribution des dépôts non funéraires du Ha D1-2 en France centrale.

qui apparaissent selon les cas à l'unité ou bien en séries homogènes. L'identification de l'appariement des séries repose sur la typologie, les dimensions, le décor, et pour finir, le tour de main des fabricants.

On distingue pour les objets déposés à l'unité (fig. 86 n° 1-5) :

- 1 bracelet à extrémités épaissies (Bb.4.XIII.h)³³ ;
- 1 rasoir sans doute rangé dans un étui ;

- 1 bassin étrusque à paroi évasée et à rebord doublement perlé.
- 1 gobelet de fabrication autochtone ou nord-alpine ;
- 1 grand bassin gréco-italique à paroi rentrante et à rebord perlé.

33. On ne peut assurer qu'il était intact à l'origine en raison d'une restauration excessive.

Les éléments intacts déposés en plusieurs exemplaires sont les suivants :

- 1 série de bracelets du groupe launacien de type Bb.3.I.h (3 exemplaires, sans doute étaient-ils 5 à l'origine ; pl. 83 n° 6-8) ;
- 2 séries de bracelets en tôle de type La Mouleyre ou Bb.29.XI.h (respectivement 8 exemplaires par série ; pl. 83 n° 9-10) ;
- 4 séries d'anneaux de jambe de type Laurie ou Jb.30.XI.h (séries de respectivement 8, 4, 2 et 2 exemplaires ; pl. 84 n° 1-4) ;
- 2 barrettes à gorges d'assemblage de jambarts de longueurs différentes (pl. 84 n° 5-6) ;
- 1 série de 16 anneaux neufs de taille croissante (pl. 84 n° 8-23).

- Objets complets mais brisés

En petit nombre avec 9 individus, ce sont tous des parures annulaires où l'on distingue, comme précédemment, des éléments isolés ainsi que des appariements :

- 2 séries d'anneaux de jambe type Jb.29.XI.k (3 exemplaires pour chaque ; pl. 83 n° 12-13) ;
- 3 anneaux de jambe type Jb.29.XI.k non appareillés.

- Objets brisés et lacunaires

Ils ne comptent également que 9 individus, mais une possible sélection des pièces au moment de l'achat peut expliquer ces faibles effectifs. Ce sont des objets de parure, des haches et des disques probablement utilisés pour la réparation de vases en tôle :

- fragments de 5 bracelets de type La Mouleyre (Bb.29.XI.h) et de type à jonc rubané avec décor de côtes (Bb.29.I?.k) (pl. 83 n° 11) ;
- fragments de 2 disques perforés (pl. 84 n° 7) ;
- fragments de 2 haches à douille launaciennes (pl. 84 n° 24-25).

- Éléments destinés à la fonte

Ce sont des lingots et jets de coulée qu'il faut dissocier des objets manufacturés puisqu'il s'agit de réserves de métal. La prise en compte de la fragmentation n'est d'aucune pertinence de ce fait.

- 7 tronçons de lingots (pl. 84 n° 31) ;
- 5 tronçons de masselottes (pl. 84 n° 26-30).

Lecture et interprétation

Parmi le groupe des objets intacts déposés à l'unité, le bracelet à extrémités épaissies et le rasoir (fig. 86 n° 1-2) sont des accessoires constitutifs de l'apparence – à double titre pour le rasoir qui, outre son usage fonctionnel, faisait partie de la panoplie vestimentaire comme le montrent les deux anneaux de suspension – de l'élite masculine à cette époque. Nous avons vu que les bracelets de la même famille sont des attributs virils, tandis que les rasoirs métalliques font partie depuis le début de l'âge du Bronze final des assemblages standards issus des tombes de guerrier. Rasoirs et bracelets à nodosités (tampons ou barrettes) distales apparaissent d'ailleurs combinés dès le Ha

C récent dans des inhumations à épée hallstattienne (Poiseul-la-Ville T. 2 par exemple : Chaume, Feugère, 1990), et sont déposés encore ensemble à l'époque suivante dans des sépultures sans doute masculines contemporaines du dépôt de La Mouleyre, à Fay-en-Montagne (Jura) "tumulus de Pareillou" sépulture initiale (Roulière-Lambert, Vuilleme, 1992), Billy-lès-Chanceaux (Côte-d'Or) "tumulus des Champs-Rouges" (Henry, 1932, p. 121), Magny-Lambert (Côte-d'Or) inhumation centrale du "tumulus de la Ferme de Battault" (Chaume, 1987, p. 373 note 15), Minot (Côte-d'Or) "Les Banges" T.3 S.b (Henry, 1932, p. 163) et Clayeures (Meurthe-et-Moselle) "La Naguée" tumulus 27 (Olivier, Wirtz, 1993, p. 168). En reprenant à notre compte les modèles d'interprétation initiés par Stéphane Verger (1990 ; 1992), nous identifions dans ce premier lot d'objets de Saint-Pierre-Eynac l'équipement d'un homme de rang privilégié.

Les séries de parures annulaires se répartissent de leur côté en ensembles cohérents où les pièces sont appareillées et groupées en nombre pair, à l'exception des petits bracelets du groupe launacien. Les plus riches sépultures féminines du sud du Massif central fournissent là aussi des parallèles assez précis : jambarts d'Onet-le-Château (Aveyron) "Floyrac, tumulus des Devèzes" (2 x 4 anneaux type Jb.30.XI.h avec barrettes d'assemblage : Gruat, 1988, p. 47 fig. 3a), de Sévérac-le-Château (Aveyron) "tumulus des Sarragats à Villeplaine" (2 x 6 anneaux type Jb.30.XI.h : Collectif, 1990 n° 79, p. 59), de Laurie "Lair" T.21 S.3 (2 x 6 anneaux type Jb.30.XI.h) et de Saint-Georges "Mons" T.1 S.1 (2 x 8 anneaux type Jb.5.XIII.h avec barrettes d'assemblage et au moins trois bracelets du groupe launacien). En contrepartie, les séries de bracelets en tôle de type La Mouleyre ne sont pas encore attestées en milieu funéraire.

La combinaison des bracelets et des jambarts permet d'envisager la déposition d'un minimum de trois groupes de parures complémentaires que nous interprétons, à l'aune des mobiliers funéraires régionaux, comme autant de panoplies féminines. Est-ce que ces dernières ont appartenu à des femmes différentes ou bien à une seule et même personne ? La question mérite d'être soulevée dans la mesure où les séries de parures se rangent en tailles croissantes : elles peuvent correspondre aux panoplies de plusieurs femmes d'âge et de rang social distincts, aussi bien qu'à un personnage féminin dont l'appartenance à des classes d'âge successives (enfant, adolescente puis adulte) aurait demandé un renouvellement graduel des parures, à l'exemple des trois équipements de la "dame" de Blanot (Verger, 1998). Dans l'hypothèse d'une appartenance à un seul individu, toutes les panoplies pouvaient être conservées et constituer ainsi une sorte de patrimoine individuel éventuellement transmissible, ce qui éclairerait d'un jour nouveau les problèmes chronologiques posés par quelques dépôts.

Les récipients métalliques constituent un remarquable ensemble. Dans le Midi, ces pièces ne sont pas inconnues et appartiennent à des sépultures qui se rapportent généralement à des personnages masculins : le tumulus de Pourrières dans le Var, celui du

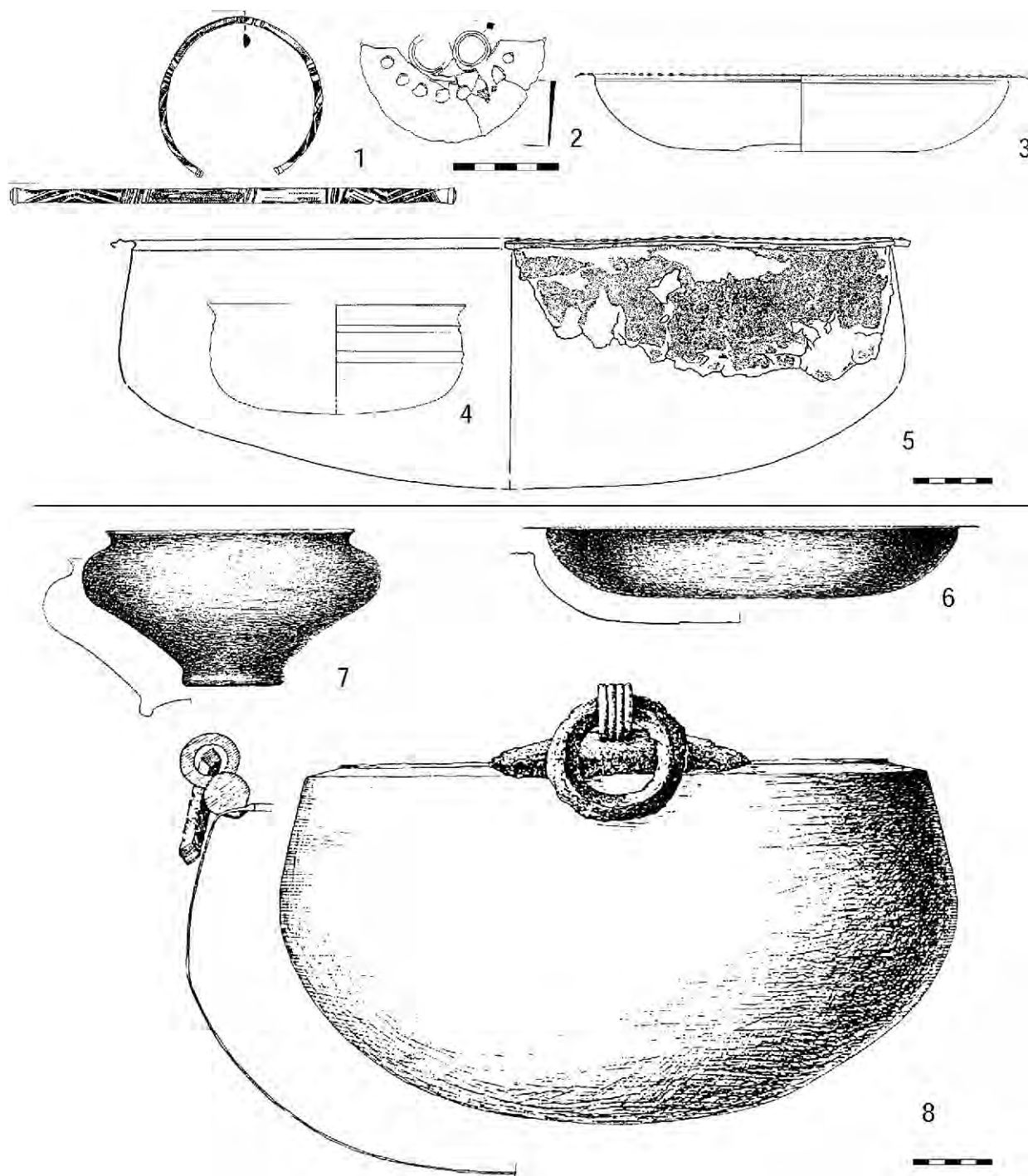


Fig. 86 – Les objets déposés à l’unité dans le dépôt de La Mouleyre à Saint-Pierre-Eynac en Haute-Loire (n° 1-5). Pour comparaison, vaisselle métallique de la sépulture à char VI du tumulus de Altheim-Heiligkreutzal “Hohmichele” en Wurtemberg (n° 6-8). N° 1, 2 et 5 d’ap. Daugas, 1983 ; n° 6-8 d’ap. Riek, 1962

Bosquet n° 1 à Serres dans les Hautes-Alpes contenaient par exemple des tombes où figurait l’association bassin-rasoir (Lagrand, 1988, p. 49-50 fig. 6 n° 1 et 4 ; Bouloumié, Lagrand, 1977, p. 8-9). En revanche, les vases de bronze n’apparaissent dans ces sépultures qu’en un ou deux exemplaires au maximum, de sorte qu’aucune ne possède un assemblage semblable à celui de Saint-Pierre-Eynac. Il faut se tourner vers une tombe princière de l’Allemagne du Sud-Ouest pour

trouver des comparaisons plus satisfaisantes. Dans le tumulus de la Hohmichele (Altheim-Heiligkreutzal, Wurtemberg), près de la Heuneburg, la sépulture à char VI, attribuable au début du Ha D1 – horizon 5 de Parzinger : Parzinger, 1988, p. 56 et 88 – et contenant les corps d’un homme et d’une femme, contenait trois récipients de bronze : un grand gobelet de fabrication locale, un chaudron d’imitation italique et un bassin à paroi évasée avec deux rangs de perles identique à

celui de La Mouleyre (Riek, 1962 ; ici fig. 86 n° 6-8). Le chaudron était déposé à l'arrière du char et renfermait le gobelet, tandis que le bassin figurait à l'opposé, c'est-à-dire à l'avant du véhicule avec les pièces de harnachement des chevaux, un arc et un carquois rempli de flèches. L'arc et ses accessoires se trouvaient derrière le crâne du personnage masculin et constituaient ses armes de chasse. Situé contre la tête de la femme, le bassin fait pendant à cet équipement masculin et pourrait représenter à ce titre une possession personnelle de la défunte. Si l'on peut admettre que le chaudron et le gobelet forment un service à boisson, il nous semble plus difficile de croire que le bassin servait d'assiette comme cela a été proposé. Considérant sa situation dans la tombe, on l'interprétera plutôt comme un récipient de toilette.

En raison des points communs avec la tombe allemande, nous pensons qu'il faut aussi distinguer dans les vases de La Mouleyre un service de banquet d'une part, constitué du grand bassin (utilisé comme plat à viande ?) et de la coupe, et, d'autre part, un possible ustensile de toilette, représenté par le vaisseau à deux rangs de perles. S'il est possible de faire des propositions quant à la fonction des vases, il nous semble en revanche que la question de leur appartenance est insoluble. Le petit bassin a pu servir aussi bien à l'hygiène masculine, matérialisée dans le dépôt par le rasoir – l'hypothèse du dépôt de vases à barbe dans des sépultures de l'âge du Fer a déjà été formulée : Guillaumet, Maranski, 1994 –, que féminine. D'autre part, des sépultures de femmes montrent que les récipients destinés aux repas festifs n'étaient pas la possession exclusive de personnages masculins au début du Ha D. Du reste, comme pour la tombe VI de la Hohmichele, cette vaisselle de luxe pouvait fort bien être utilisée par les deux individus d'un même couple.

Pour terminer avec les pièces intactes, on rappellera que les anneaux neufs forment un lot à part. Ceux-ci évoquent des séries d'objets semblables trouvées au Bronze final dans des dépôts à équipement personnel (Thévenot, 1991, p. 97-98).

Au sujet des objets brisés, on distinguera deux ensembles. Les parures entières mais cassées peuvent avoir été conservées au même titre que les parures intactes en raison de leur valeur symbolique ou bien ont pu être brisées intentionnellement. En revanche, les quelques débris restants, de même que les maselottes et les lingots, n'avaient sans doute de valeur que par leur poids.

En résumé, l'ensemble de La Mouleyre rassemble les équipements – parures, services de toilette et de banquet – de plusieurs individus socialement privilégiés – un homme et une ou plusieurs femmes – comme le suggèrent les rapprochements proposés avec l'une des tombes à char hallstattiennes les plus riches de la même époque. À ces éléments s'ajoutent une série d'objets manufacturés neufs, quelques objets brisés ainsi qu'une réserve de métal. Ces diverses composantes assimilent la découverte de La Mouleyre à une variante des dépôts du type Bühl-Briod qui contiennent “un équipement personnel masculin à épée et une ou

plusieurs séries d'objets manufacturés, accompagnés éventuellement d'un stock de métal brut” (Verger, 1992, p. 136). Plus précisément, il reproduit l'organisation des dépôts à équipements de couple homme-femme qui étaient bien connus au Bronze final, dans l'est comme dans le centre de la France (cf. Chapitre 1, § 1.2.2. : Les bronzes, tabl. 7).

3.2.2. Autres dépôts, même grille d'interprétation

On compte au moins sept autres dépôts en France centrale au Ha D1-2. Ceux de Brion “Grandes Chapelles” dans l'Indre et de Pierrefitte “Le Pont de Bretagne” en Corrèze sont marginaux, tant géographiquement qu'en raison de leur composition limitée à des haches à douille en fer. Celles-ci étaient au nombre de 2 exemplaires au minimum pour le premier ensemble (pl. 65 n° 12-13), de 3 pour le second. La date de ces ensembles est mal assurée, mais il est tentant de faire le rapprochement avec les nombreux dépôts de haches à douille quadrangulaire en bronze du massif Armoricaïn.

Deux jambarts féminins intacts mis au jour en Sologne à Souesmes (Loir-et-Cher) doivent être sans doute assimilés à un dépôt (pl. 75 n° 2). Ils semblent avoir été enterrés dans un milieu humide et à une profondeur qui paraît trop importante pour une sépulture. Les objets, en soi déjà remarquables par leur taille et leur forme, sont de surcroît de probables importations languedociennes (Milcent, 1995a). Ils posent avec acuité la question du contexte des torques de Saint-Viâtre, également d'origine étrangère, évoqués au chapitre des sépultures.

Les autres dépôts, mis au jour dans la moitié sud de notre domaine d'étude, présentent une homogénéité certaine dans leur composition et des affinités étroites avec celui de Saint-Pierre-Eynac. L'interprétation développée pour La Mouleyre servira d'ailleurs de fil conducteur pour une lecture de ces découvertes.

Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire)

Le dépôt le plus proche de Saint-Pierre-Eynac, du point de vue de l'inventaire comme de la localisation, provient de Lavoûte-Chilhac, dans la haute vallée de l'Allier. En fonction du traitement des pièces, on identifie deux ensembles dans l'inventaire. Les objets intacts sont des parures : 30 pendeloques triangulaires en métal blanc et 2 bracelets fermés (pl. 76 n° 3-34) ; les objets cassés, tous lacunaires, sont représentés par des fragments de 4 bracelets auxquels sont joints un morceau d'anneau de cheville et un fragment d'ouverture de hache à douille (pl. 76 n° 35-39). Malgré le caractère peut-être incomplet de la découverte, il est tentant de rapprocher les objets intacts des mobiliers funéraires féminins du Midi, en particulier de celui de l'inhumation en coffre du tumulus C4 de Cazevieille dans l'Hérault dont la parure comprenait 30 pendeloques triangulaires de type Lavoûte-Chilhac, 2 bracelets de bronze, 4 bracelets en fer et 4 annelets bruts de coulée (Gasco, 1987, p. 20 fig. 28). Les ressemblances

incitent à interpréter la découverte de Lavoûte-Chilhac comme un autre dépôt à équipement individuel, féminin et unique cette fois-ci, auquel on aurait ajouté des débris divers dont le spectre, quoique réduit, ne diffère pas fondamentalement de celui des fragments de La Mouleyre.

Saint-Gérons (Cantal) “Bois de la Margide”

Deux dépôts étaient enfouis au Bois de la Margide, à quelques mètres de distance l’un de l’autre, et au pied d’un bloc rocheux d’aspect remarquable, le Roc Cobolaire. Ils étaient organisés selon un schéma identique : les objets, uniquement des parures annulaires (pl. 16 n° 10-12), étaient intacts et enfilés sur le jonc d’un anneau plus grand, un torque. Dans les deux cas, on peut penser qu’il s’agit de la parure d’une femme déposée à l’exclusion de tout autre objet, c’est-à-dire une sorte de dépôt simplifié ou plutôt limité à l’essentiel. L’interprétation repose non seulement sur la comparaison avec les dépôts à équipements féminins évoqués ci-dessus, mais aussi sur des découvertes où des bijoux étaient disposés de la même manière. À Dampmart “Champ Breton” en Seine-et-Marne, pour une époque il est vrai un peu plus tardive (Ha D3), la parure d’une inhumée (S.17), composée de 2 bracelets et de 2 anneaux de cheville, avait été rassemblée sur le jonc d’un torque et déposée à hauteur du bassin (Marion, 1993, p. 28). Dans les dépôts du Ha

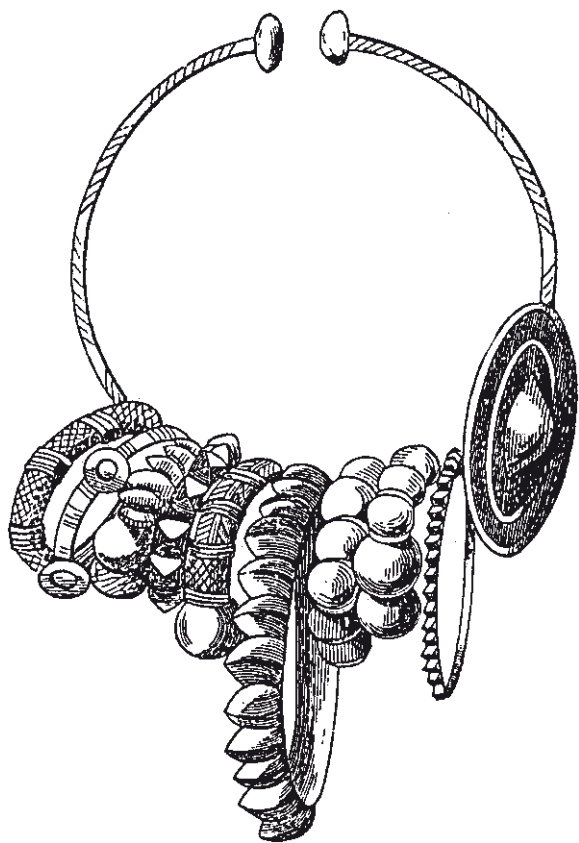


Fig. 87 – Dépôt de la Fontaine de Lucineau à Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres) : essai de restitution de la disposition des parures lors de la découverte. D’ap. Congrès Archéologique de France (Saumur, 1862) dans Cordier, 1978.

Dépôts	St-Gérons (Cantal) 1817	St-Gérons (Cantal) 1832	St-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres)	St-Saturnin-de-Lucian (Hérault)
Parures associées	1 torque à crochets (fer) 2 brac. (et anneaux b)	1 torque probable (bz) brac. ou anneaux b	1 torque bouleté incisé (bz) ou 11 brac. et anneaux b 1 applique disco de à bélier	1 torque à crochets incisé (bz) 8 à 1 brac 1 pendeloque en rouelle 1 fibule haches
Contexte	près d un rocher dans un ravin	près d un rocher dans un ravin	dans une fontaine	parures fra entées s et ob es divers lin ots et déchets de fonte en fosse dans une sital

Tabl. 24 – Contenu et contexte des dépôts du Ha D1-2 à bijoux féminins enfilés sur un torque. Abréviations : bz : bronze; brac. : bracelet; anneau jb : anneau de jambe.

D1-2 de Lucineau à Saint-Jouin-de-Marnes dans les Deux-Sèvres (Cordier, 1978c) et de Roque Courbe à Saint-Saturnin-de-Lucian dans l'Hérault (Garcia, 1987), confié à une fontaine pour l'un, à une situle enterrée pour l'autre, un torque servait également de support d'enfilage à d'autres attributs féminins (tabl. 24, fig. 87-88) : des bracelets et anneaux de cheville en nombre comparable et un ornement circulaire, applique discoïde ou pendeloque en rouelle. Le dépôt de Roque Courbe se distingue toutefois des découvertes de Saint-Gérons et de la Fontaine de Lucineau par le dépôt d'une fibule et par un accompagnement constitué

de diverses pièces fragmentées, mais soigneusement rangées sous les bijoux intacts avec, en partant du fond de la situle, des lingots et déchets de fonte, des parures puis des haches. De telles dispositions méthodiques présentent en outre des analogies avec le dépôt de La Mouleyre où les bijoux féminins intacts étaient aussi enfilés les uns dans les autres. Elles peuvent renvoyer à un passé ancien puisqu'à la fin du Bronze moyen, le dépôt de Villers-sur-Authie dans la Somme était composé de deux assemblages, l'un féminin – parures annulaires, deux épingles à bélière et un petit poignard –, l'autre masculin – une épée courte et une

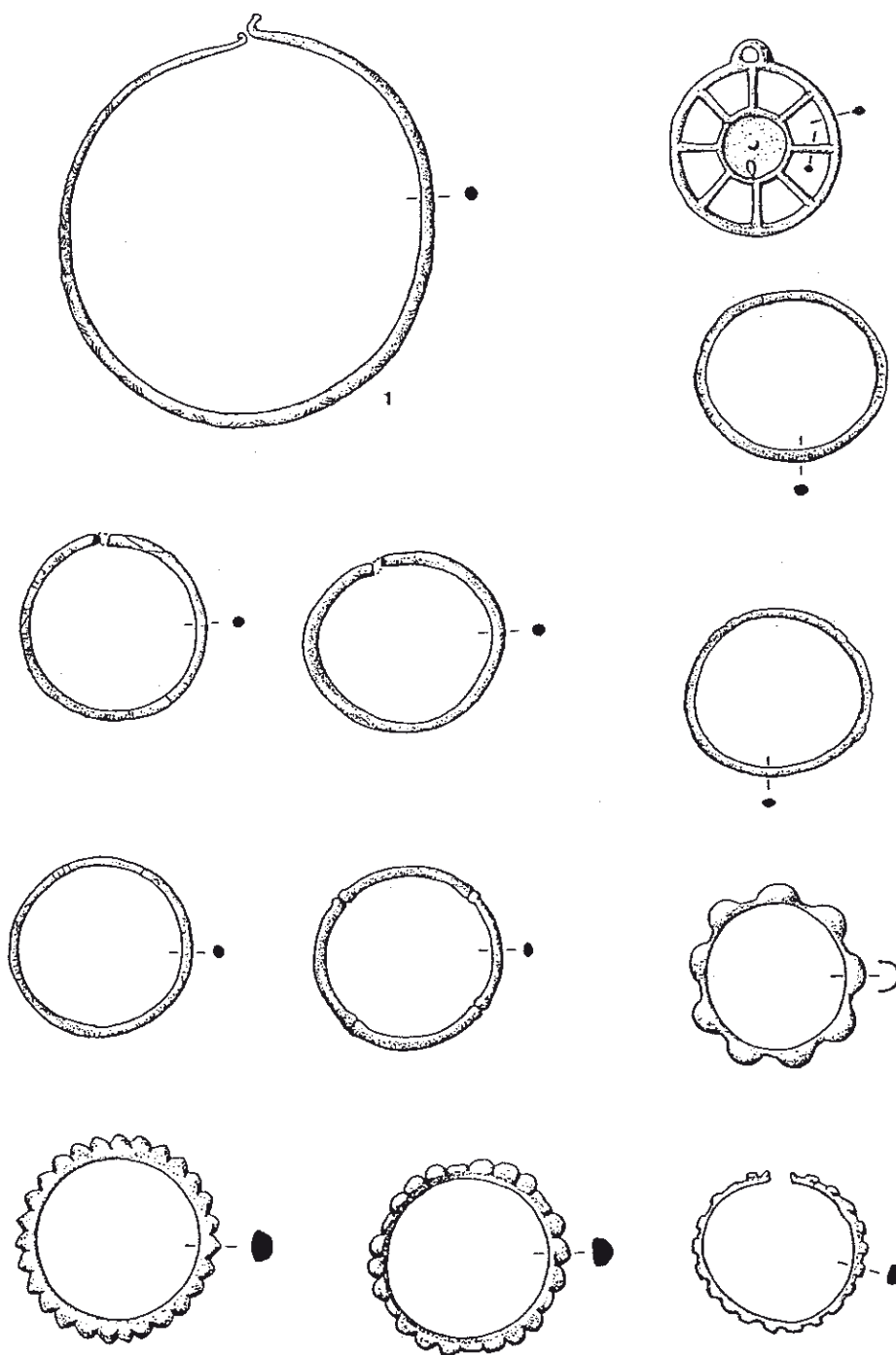


Fig. 88 – Torque, pendeloque et parures annulaires de la partie supérieure du dépôt de Roquecourbe à Saint-Saturnin-de-Lucian dans l'Hérault (Garcia, 1985). Les objets étaient enfilés sur le jonc du torque à l'origine.

épingle à bélière –, enfilés semble-t-il sur un torques torsadé (Gaucher, Mohen, 1974, p. 40-41).

Pérignat-sur-Allier (Puy-de-Dôme)

Disposé dans un coffre de dalles de pierre, le dépôt de Pérignat se compose d'objets intacts, 9 anneaux de cheville issus d'un même moule (pl. 126 n° 1-8), 2 haches néolithiques en serpentine, et ne se distingue pas fondamentalement des autres dépôts auvergnats à panoplie féminine. Les parures annulaires en nombre impair sont effectivement communes à des sépultures féminines de cette époque : Moissat "Le Terrail" dans le Puy-de-Dôme où les 7 anneaux de jambe sont creux ; Senneçay dans le Cher, avec 7 anneaux de cheville du même type, mais en accompagnement d'un torques ; l'inhumation 100201 du Pâtural à Clermont-Ferrand portait 9 anneaux de jambe de type Avèze, 4 à la cheville droite et 5 à la cheville gauche. Les haches sont des éléments d'accompagnement dont la fonction sans doute symbolique est mal établie (objets prophylactiques ?), mais que l'on découvre également en contexte funéraire, par exemple dans la riche inhumation féminine d'Arradon dans le Morbihan (Milcent, 1994, pl. 1 n° 13). À Ménades dans l'Yonne, un assemblage de bijoux féminins du Ha D1-2, un dépôt non funéraire semble-t-il, était aussi associé à deux haches néolithiques (registre d'inventaire du M.A.N.).

3.2.3. Des pratiques héritées de l'âge du Bronze

Les dépôts du premier âge du Fer posent des problèmes d'interprétation qu'il est nécessaire de mettre en perspective en dressant un bilan général du phénomène, notamment pour le sud de la France. La principale question à poser reste celle du lien qui peut exister avec des pratiques à connotations rituelles bien connues à l'âge du Bronze.

Le phénomène launacien : manifestation de pratiques économiques ou symboliques ?

Dans le sud de l'Auvergne, les dépôts du Ha D1-2 rassemblent presque exclusivement des objets de bronze dont les types sont largement répandus dans le Midi et particulièrement en Languedoc. De ce point de vue, ils présentent des affinités avec les ensembles launaciens, et pourraient donner à penser que la haute Auvergne et le Velay correspondent à la frange septentrionale d'une aire de distribution de dépôts non funéraires couvrant tout le Midi. Plusieurs observations infirment en fait cette hypothèse. En premier lieu, comme on le voit sur une carte (fig. 89), les cinq dépôts auvergnats forment avec deux autres découvertes du Lot et de la Lozère (dépôts des grottes de Roucadour à Thémines et du Baumas à Saint-Romede-Dolan : Couchard *et al.*, 1969 ; Costantini *et al.*, 1985, p. 98) un petit groupe propre au Massif central, séparé de la zone des assemblages launaciens par une bande d'une centaine de kilomètres correspondant

approximativement aux Cévennes. Du point de vue de la composition, des différences apparaissent également : les objets des dépôts launaciens sont rarement entiers et surtout, ils appartiennent à des catégories fonctionnelles qui ne sont pas toujours représentées dans le Massif central (armes et haches notamment). À un dernier niveau, on relève que les interprétations proposées quant à la signification de ces ensembles métalliques divergent : les dépôts languedociens sont assimilés à des provisions hétéroclites de métal non récupérées par des artisans ou des trafiquants, tandis que nous pensons que ceux d'Auvergne sont des abandons volontaires structurés selon des règles semblables, en fonction d'un ou de plusieurs équipements individuels ; les uns seraient destinés à approvisionner les industries bronzières méditerranéennes et marqueraient ainsi une dépendance des indigènes du Midi vis-à-vis des commerçants puniques, étrusques ou grecs installés sur la côte (Garcia, 1993, p. 259, avec bibliographie des contributions antérieures), les autres à manifester l'existence d'une élite et son implication dans la sphère religieuse. La question qui reste posée, en définitive, est de savoir si nous avons affaire à deux corpus aux logiques de constitution divergentes, et, plus concrètement, si les objets languedociens sont très usagés ou utilisables, brisés ou intacts, rangés selon un ordre particulier ou stockés en vrac, etc. Autant de nouvelles questions qui nécessiteraient un examen approprié de chaque dépôt, au cas par cas. Si l'on ne peut encore répondre à la première interrogation, la découverte de Roque Courbe à Saint-Saturin-de-Lucian suggère que des dépôts launaciens, du point de vue de la logique d'organisation, présentent malgré tout des points de comparaison avec ceux que l'on rencontre plus au nord, et que l'intervention de marchands méditerranéens n'est pas la principale explication du phénomène launacien.

Les dépôts du Ha D1-2 : extension et discontinuité

Hors du Midi et du Massif central, des régions françaises manifestent au Ha D1-2 des pratiques qui ne sont pas sans rapport avec le phénomène launacien (fig. 89). Les dépôts de cette époque sont exceptionnellement nombreux et bien répartis dans le massif Armoricaïn, tandis qu'ailleurs, il s'agit plutôt de concentrations ponctuelles, d'ampleur micro-régionale.

Pour schématiser et reprendre une distinction adoptée pour les découvertes de France centrale, les dépôts peuvent se classer dans deux groupes :

- les dépôts simples composés uniquement ou presque exclusivement de haches, qu'elles soient d'alliage cuivreux ou de fer, fonctionnelles ou non ;
- les dépôts à parures dominantes, dont la composition est souvent complexe.

Dans le massif Armoricaïn, sauf exception, les dépôts – environ 260 recensés (Huth, 1997, p. 276-295, carte 5) – sont de type simple et regroupent toujours le même genre de pseudo-instruments, des haches à

douille quadrangulaire. La chronologie de ces dépôts pose encore problème dans le détail, mais nous savons toutefois que les haches sont postérieures au Ha B2-3 et que les rares associations les placent au VII^e et dans la première moitié du VI^e s. av. J.-C., soit au Ha C récent et Ha D1-2 (Milcent, 1992, p. 131-133; Gomez de Soto, Milcent, 2000). Les haches à douille armoricaines peuvent être considérées comme des simulacres pour deux raisons : d'une part elles sont fabriquées avec des alliages à forte proportion de plomb, à la fois hétérogènes et mous; d'autre part leur tranchant est insuffisamment épais pour être fonctionnel. Du reste,

elles sont déposées brutes de coulée ou bien neuves. Des groupements de haches semblables apparaissent en dehors du massif Armoricain, mais de façon sporadique, par exemple dans le nord du Bassin parisien (Blanchet, 1984, p. 378-380).

Quelques dépôts de haches à douille fermée en fer sont probablement contemporains, mais ils sont peu nombreux et n'offrent pas de concentration particulière. Deux d'entre eux, à Nottonville "Pièce de la Cave" en Eure-et-Loir, étaient calqués sur le modèle armoricain d'une certaine manière puisque les "haches" déposées, une centaine en tout, étaient

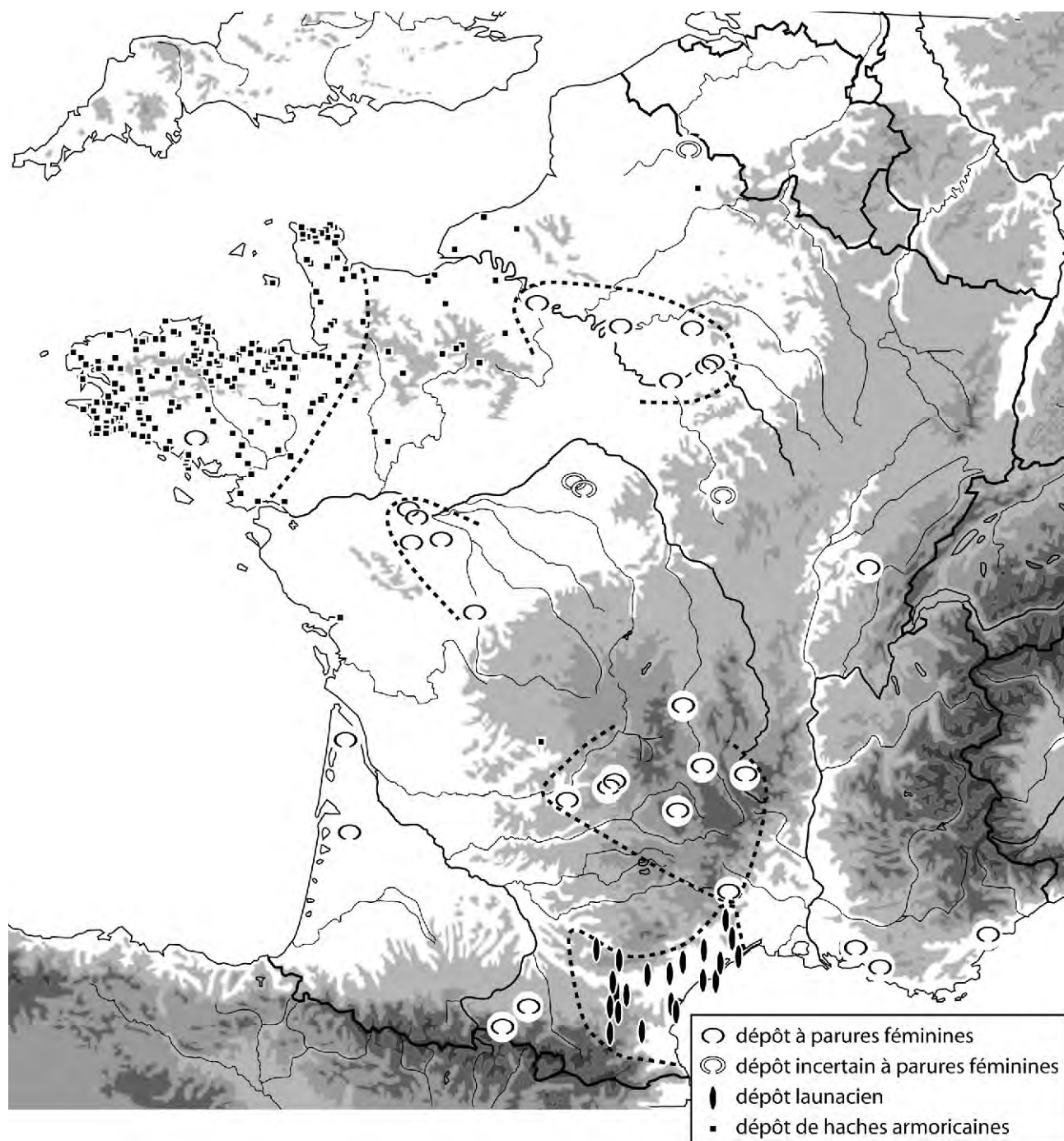


Fig. 89 – Carte de distribution des principaux types de dépôts non funéraires du Ha D1-2 en France (d'après Huth, 1997, cartes 4 et 5, données corrigées et complétées).

neuves et apparemment trop frêles pour être utilisées (Lelong, 1991).

Les dépôts à parures féminines dominantes, auxquels se rattachent des ensembles launaciens, montrent plusieurs concentrations, plus ou moins espacées les unes des autres, notamment dans des zones proches des anciennes limites du domaine nord-alpin : bassin moyen de la Seine, haut Poitou et Saumurois, milieu du Massif central, Médoc, versant septentrional des Pyrénées centrales, littoral provençal. Dans le Bassin parisien, on relève l'existence de dépôts féminines, mais occasionnellement aussi mixtes (dépôt avec objets masculins de type Bühl-Briod de Périgny-la-Rose dans l'Aube : Verger, 1992, p. 140). D'une région à l'autre, les modèles de constitution paraissent proches et les différences tiennent à des détails : typologie des objets, fragmentation plus ou moins poussée, absence ou ajout de matière première sous différentes formes (lingots, masselottes, simulacres de haches, anneaux, etc.). Il faudrait évidemment compléter ce survol par des vérifications et des inventaires mis à jour, d'autant que la fragmentation, les mauvaises conditions de découverte, ne facilitent pas les comparaisons.

La constitution de dépôts d'objets métalliques dans le courant du premier âge du Fer n'est donc pas spécifique à notre zone d'étude, ni même à la France. Ainsi, dans le complexe nordique au Montelius VI de la chronologie nordique, on confie à la terre ou à des zones humides (tourbières et marais) de nombreux objets, essentiellement de la parure féminine. Ces équipements, rassemblés intacts ou brisés, sont interprétés comme des offrandes votives. À la différence de la France, il n'y a pas de véritable rupture en Europe septentrionale par rapport aux pratiques antérieures, même si le fait que les objets féminins acquièrent une lisibilité de premier plan constitue une nouveauté (Levy, 1982, p. 77-84 et fig. 6-3, 6-4 ; Kristiansen, 1987 fig. 2.3, p. 31).

Conclusion

En France, le phénomène des dépôts de l'étape moyenne du premier âge du Fer incarne, après le hiatus du Ha C, un retour à des traditions pluri-séculaires qui puisent largement leurs racines dans l'âge du Bronze. Au second millénaire avant notre ère, les stocks métalliques ne comprenant que des haches sont également très répandus, en particulier au Bronze ancien et moyen, tandis que les dépôts à équipements individuels, connus pourtant dès le début de la période, ne se généralisent qu'au Bronze final en Europe occidentale (Verger, 1992, p. 136-140).

Dans cette perspective, il n'est pas anodin de rappeler l'existence d'abandons de haches et parures féminines en milieu humide au Ha D1-2, une autre pratique commune à l'âge du Bronze. On recense en France centrale trois cas de ce type : on a extrait du lit de la Loire un fragment de parure annulaire à bossettes à Moulins "Nomasy" dans l'Allier (pl. 6 n° 10), une fibule italique à Orléans (pl. 97 n° 3) ; une hache à douille armoricaine provient de la Fontaine Monfras à Chambon-la-Forêt dans le Loiret. Rappelons à ce sujet qu'un nombre important de fibules italiques issues de milieux humides a été répertorié en France (Duval *et al.*, 1974, p. 43), que le dépôt de Lucineau à Saint-Jouin-de-Marnes était immergé dans une fontaine, et que les bronzes repêchés dans la mer à Rochelongues, près d'Agde (Bouscaras, Hugues, 1967) peuvent constituer des offrandes volontaires en milieu humide.

En revanche, la distribution des dépôts du Ha D1-2 comporte peu de points en commun avec celle que l'on pouvait dresser pour la fin de l'âge du Bronze (Huth, 1997 carte 2) : pour le sud de la France par exemple, elle manifeste l'existence d'une pratique dont les antécédents locaux du Ha A et B sont exceptionnels.

Avec la renaissance – sur le plan archéologique – d'anciennes pratiques de déposition bien connues à l'âge du Bronze, le Ha D1-2 marque donc un tournant important vis-à-vis de la situation de rupture observée au Ha C. Cette filiation après un hiatus d'environ un siècle et demi ne va pas sans poser problème, d'autant que le phénomène par rapport au Bronze final a des implications différentes, tant sur le plan géographique que culturel.

La fonction des dépôts, les circonstances de leur abandon posent aussi des difficultés de compréhension. Diverses hypothèses peuvent être bien sûr formulées – offrandes culturelles, rites de fondation, pratiques en liaison avec des cérémonies funéraires, etc. –, mais nulle n'est suffisante en raison de la complexité de certaines combinaisons, bien illustrées par exemple à Saint-Pierre-Eynac, et d'une méconnaissance des contextes d'enfouissement. Ces types d'abandons d'équipements personnels, souvent liés à un stock de métal, renvoient à des formes de dons à des forces surnaturelles qui visent à manifester et peut-être aussi légitimer un pouvoir selon une tradition archaïsante. Pour la France centrale, on retiendra qu'ils émanent de quelques personnages, majoritairement féminins, appartenant à une élite dont les habitats sont inconnus à ce jour, mais dont les sépultures, à l'inverse de l'âge du Bronze, sont documentées.

4. Au-delà des apparences, la question des femmes

Dès le milieu du VII^e s. av. J.-C., les parures témoignent d'une forte lisibilité archéologique des femmes. C'est un fait nouveau dont il faut évaluer l'importance d'un point de vue social et historique. Avant tout essai d'interprétation, il importe d'en connaître les modalités en déterminant les caractéristiques et transformations principales des costumes féminins, et en examinant la place que tiennent les femmes dans les principaux contextes où elles se manifestent, c'est-à-dire les cimetières et les dépôts. Par bien des aspects, on aura l'occasion de découvrir que ces questions débordent le cadre régional et donnent la possibilité de poser un regard neuf sur les sociétés du milieu du premier âge du Fer en France.

4.1. PARURES ET COSTUMES FÉMININS : PERMANENCES ET MODIFICATIONS

La parure, accessoire et reflet du costume, est presque inconnue au Ha C, du moins pour les femmes. Les bijoux féminins du Ha D1-2 doivent donc être comparés à ceux de la fin de l'âge du Bronze si l'on souhaite découvrir les éventuelles modifications intervenues entre le début du VIII^e et la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C., même si l'exercice est borné par le fait qu'au Ha B2-3, les parures dans le centre de la France proviennent de dépôts et non de sépultures.

D'un point de vue fonctionnel, on note une certaine continuité entre les deux périodes : toutes les catégories de bijoux du Ha D1-2 sont déjà en usage au Ha B2-3, à l'exception probable des torques. Dans ce domaine, la seule innovation au milieu du premier âge du Fer consiste d'ailleurs en la généralisation, si ce n'est même l'apparition du torque dans l'équipement féminin, emblème qui aura le succès que l'on sait jusqu'à LT B³⁴. Inversement, les colliers de perles

34. Nous évoquons seulement les données disponibles en France centrale et orientale. Des torques dévolus aux costumes féminins apparaissent à la fin de l'âge du Bronze dans quelques régions voisines, par exemple les Alpes occidentales au Ha B1 : dépôts de Bénévent-et-Charbillac et de Villar-d'Arène dans les Hautes-Alpes (Audouze, Courtois, 1970, pl. 21 n° 3, pl. 22 n° 52, pl. 30 n° 14), inhumation de Sion "Maison de Torrenté" dans le Valais en Suisse (Bocksberger, 1964, p. 98 fig. 29 n° 1 à 6).

attestés au moins depuis le IX^e s. av. J.-C. disparaissent dans le courant du VI^e s. av. J.-C..

Par rapport à l'âge du Bronze, le style des parures est en sensible évolution, quand bien même la continuité avec le style incisé géométrique ne serait pas rompue. Les compositions sont simples et peu diversifiées, avec la répétition de motifs le plus souvent à base de triangles – chevrons, croix de Saint-André, sabliers etc. – et de lignes parallèles ou perpendiculaires au jonc. En revanche, les décors plastiques deviennent très fréquents avec les côtes, bossettes ou dents, et les reliefs en sont très accentués. Sur la majeure partie du territoire français, cette tendance est générale et se traduit, à son paroxysme, par l'élaboration d'objets métalliques d'aspect baroque dont le port pouvait être inconfortable. Les effets plastiques les plus spectaculaires affectent en prédilection la parure féminine. L'accroissement de la taille au détriment de l'ergonomie s'inscrit dans une logique qui consiste à renforcer la visibilité des symboles statutaires féminins que sont les parures. Ceci explique au Ha D1-2 ancien l'hypertrophie des anneaux de jambe de France centrale et méridionale, des bracelets à reliefs en amande en Bourgogne, des brassards-tonnelets et des parures abdominales ajourées à disques mobiles en Franche-Comté, de même que la multiplication et la diversification des perles montées en collier dans toutes ces régions. Ces bijoux spectaculaires, destinés à être vus plutôt que portés, étaient réservés à l'apparat. Leur usure est souvent faible en France centrale, mais cette observation demanderait à être étendue à d'autres régions au corpus plus étoffé. Pour ne donner qu'un exemple, dans l'inhumation centrale (n° 6) du tertre de Courtesoult en Haute-Saône, deux grands brassards-tonnelets étaient passés sur des armilles usagées, et les cachaient. Les fouilleurs en ont déduit que les brassards étaient portés occasionnellement à l'inverse des petites armilles (Piningre *et al.*, 1996, p. 130).

Cependant, nous pensons que cet aspect baroque des parures ne peut être réduit à une dimension esthétique ou identitaire et qu'il a une autre signification, de nature religieuse. À bien y regarder, les bijoux les plus spectaculaires présentent de manière récurrente

des morphologies (objets en disque, en rouelle, globulaires ou vasiformes) et décors rayonnants qui renvoient à des symboles religieux bien attestés depuis le Bronze final, en particulier aux principaux astres, la lune et surtout le soleil. La distinction avec les époques précédentes réside dans le fait que les costumes féminins n'ont jamais été, en France centrale et orientale, investis d'une charge symbolique aussi pregnante et apparente.

En conservant toujours à l'esprit la comparaison avec la fin de l'âge du Bronze, on perçoit aussi des évolutions sur le plan des techniques de fabrication et de la morphologie des bijoux. De nouveaux systèmes de montage dans la bijouterie apparaissent, peut-être sous l'impact du développement de la métallurgie du fer : les parures perforées et assemblées par des tringles, dont les jambarts de Souesmes composés de demi-anneaux (fig. 90 n° 9), en témoignent. Les améliorations ou modifications touchent également les systèmes d'ouverture-fermeture des anneaux de jambe et des torques qui offrent une réelle diversité quant aux solutions adoptées. De la même façon, les procédés de fabrication des joncs traduisent un investissement technique qui requiert des compétences artisanales nouvelles ou rares auparavant : coulée en moule à noyau de terre pour les anneaux de jambe assimilés au groupe Moissat (Jb.24.XI.h; Jb.24.XI.k; Jb.25.XI.a; Jb.25.XI.k), chaudronnerie pour les parures en tôle de type La Mouleyre et Laurie (Bb.29.XI.h; Jb.30.XI.h). Développés dans le courant ou à la fin du Ha D1-2 en France centrale, ces procédés peuvent répondre à une volonté de produire des objets toujours volumineux, mais plus légers. En France orientale, ils sont mis en œuvre pour les anneaux de poignet et de bras dès le début du Ha D1-2. D'une manière générale, les variabilités régionales en matière d'investissement technique traduisent l'importance accordée à telle ou telle catégorie de parures dans les costumes, c'est-à-dire des préoccupations à fortes connotations culturelles.

L'éventail des matières mobilisées se déploie, ne serait-ce qu'en raison du développement de la sidérurgie depuis le Ha C. À aucune autre époque le fer ne prend une telle importance dans la parure. En plus du fer et du bronze, l'emploi du lignite, de l'ambre et du verre se répand, mais en faible quantité, de sorte que ces matériaux devaient être considérés comme semi-précieux pour l'époque. Pour quelques colliers, bracelets ou boucles d'oreille, on fait appel à des métaux précieux, de l'or en règle générale et exceptionnellement de l'argent comme à Mons dans l'inhumation au collier à perles d'or (T.2 S.1) où un petit objet (épingle ?) fabriqué avec ce métal (ou de l'électrum) était déposé.

L'épingle de Mons est sans doute à mettre en parallèle avec l'acquisition, dans les régions du domaine hallstattien central et occidental, de matières premières issues du bassin méditerranéen parfois rarement attestées jusque-là, tels que le verre, l'ivoire et le corail.

Le verre est un matériau de synthèse connu à l'âge du Bronze final et au Ha C au nord-ouest des Alpes,

mais en faible quantité. Avec le développement de la mode des perles au Ha D1-2 dans les milieux privilégiés, son usage va se répandre, en même temps que de nouvelles couleurs apparaissent. Les analyses menées par B. Gratuze sur quelques perles de la sépulture T.2 S.1 de Mons révèlent une composition caractéristique des ateliers du Proche-Orient. Les perles elles-mêmes ont pu être fabriquées à partir de blocs de matière brute importée et ne sont pas nécessairement des productions de la côte syro-palestinienne. Les côtes septentrionales de l'Adriatique où les découvertes de perles sont considérables ont certainement connu des centres de fabrication (Wells, 1980) et c'est peut-être dans cette direction qu'il faut chercher l'origine des perles nord-alpines.

Au Ha D1, l'usage de l'ivoire demeure exceptionnel, mais il est introduit dans la parure féminine sous forme de barrettes d'espacement sur le collier à perles de corail d'une sépulture de Kaltbrunn en pays de Bade (Déchelette, 1927 [1913], p. 876 fig. 368; Piningre *et al.*, 1996, p. 101). Avant cette époque, il n'avait été utilisé au nord des Alpes que pour la décoration de rares pommeaux d'épées de luxe.

Au même moment, le corail fait son apparition au nord des Alpes, et semble importé de Méditerranée pour un usage exclusivement féminin (Koenig, 1987). Comme pour l'ivoire, il est utilisé dans un premier temps pour la confection de perles de colliers, mais il est proportionnellement beaucoup plus répandu. La distribution des pièces de corail attribuables au Ha D1 ne dépasse pas pour l'instant l'ouest de la vallée de la Saône. Les parures les plus riches en corail sont découvertes aussi bien entre Saône et Rhin, qu'au-delà de ce fleuve, en Bade-Wurtemberg (Piningre *et al.*, 1996, p. 101; Plouin, 1997, p. 74-75).

Des coquillages pêchés dans la Méditerranée, ou parfois même dans la Mer Rouge, se rangent également dans les matières premières exotiques importées sans doute à grands frais. En France orientale, ils figurent à titre d'amulettes dans trois inhumations de jeunes femmes au mobilier abondant et souvent riche de la fin du Ha D1 ou du Ha D2 :

- à Courtesoult en Haute-Saône, un murex (*Purpura Haemastorma*) appartient à la tombe d'une jeune adulte (S.48) accompagnée, entre autres choses, d'amulettes, d'une ceinture à plaque de bronze et de deux boucles d'oreille en bronze (Piningre *et al.*, 1996, p. 73 fig. 95 n° 7);
- à Ohlungen tertre III, en forêt de Haguenau dans le Bas-Rhin, un *Venus species* provient de la sépulture II où se trouvaient des amulettes, une ceinture à plaque de bronze, des parures annulaires en perles d'ambre et de verre et deux boucles d'oreille en or (Schaeffer, 1930, p. 120 fig. 106, g);
- à Nordhouse dans le Bas-Rhin, une grosse cyprée de la Mer Rouge est associée dans l'inhumation 4 du tertre 4 (jeune adulte entre 14 et 19 ans) à des pendeloques, une ceinture à plaque de bronze, des parures annulaires en perles de verre, d'ambre et de corail, deux boucles d'oreille en or, des épingles à tête soit de corail, soit d'or (Plouin, 1996a);

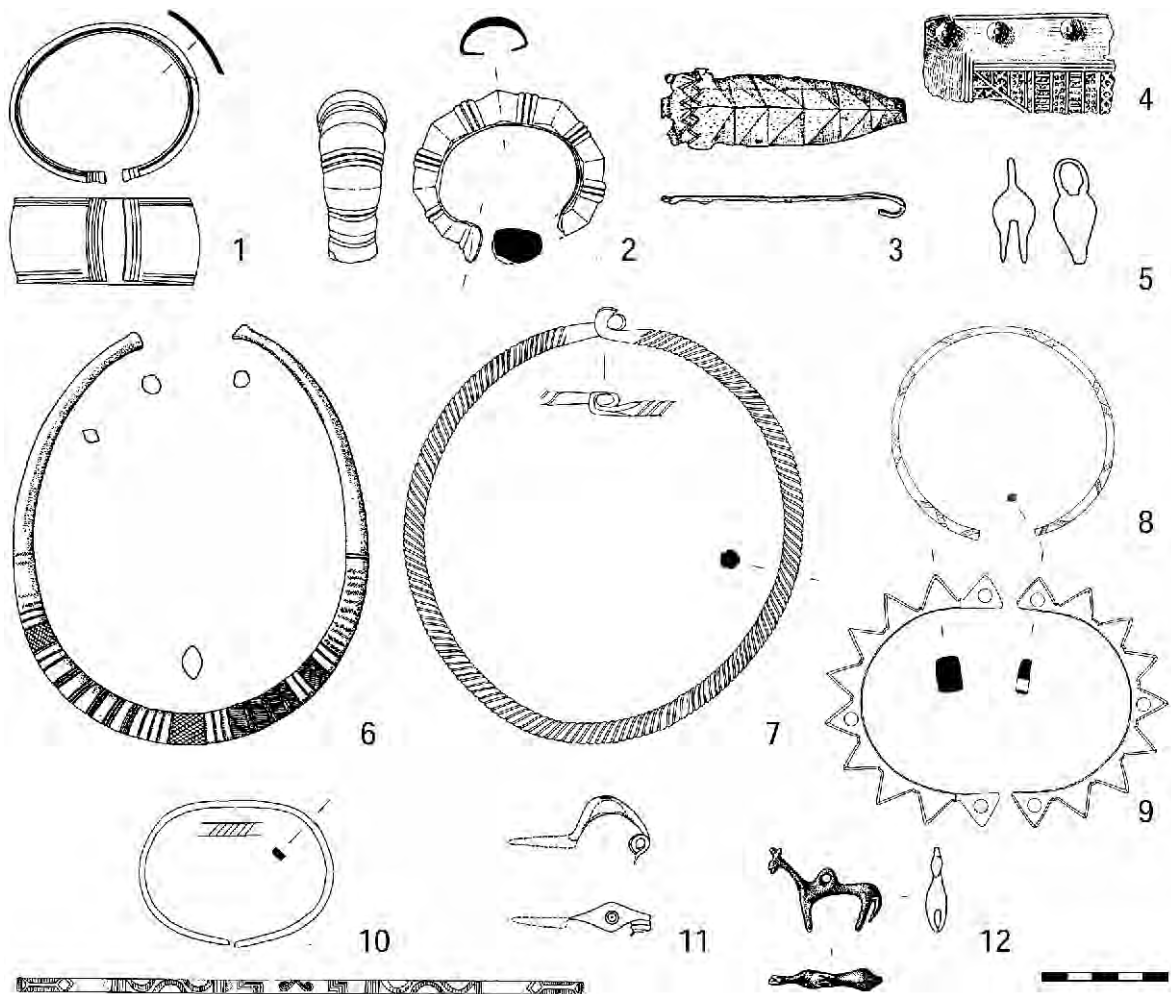


Fig. 90 – Parures d’importation en basse Auvergne, Berry, Sologne et Orléanais. N° 1 : Vornay (Cher) “Soupize - Route de Crosses”; n° 2 : Chârost (Cher); n° 3 : Brion (Indre) “Les Grandes Chapelles” (d’ap. Buchsenschutz *et al.*, 1979); n° 4 : Bourges (Cher) d’ap. Breuil, Goy, 1904; n° 5 et 12 : Corent (Puy-de-Dôme) “Puy de Corent” (n° 12 d’ap. F. Malacher); n° 6 : Saint-Viâtre (Loir-et-Cher) “Pré Neunteau” (d’ap. Eluère, 1978); n° 7 : Mareau-aux-Prés (Loiret) “Hameau Saint-Fiacre”; n° 8 : Châteauneuf-sur-Cher (Cher) “Font James” T.2 (d’ap. Freidin, 1982); n° 9 : Souesmes (Loir-et-Cher) “La Blinerie”; n° 10 : Dun-sur-Auron (Cher) “La Périsse”; n° 11 : Orléans (Loiret) Lit de la Loire.

- à l’est du Rhin, d’autres coquillages exotiques figurent dans des contextes privilégiés (Mohen, 1988, p. 226), par exemple sur le site de la Heuneburg (un *Pecten maximus*); on retiendra surtout la découverte d’un *Murex trunculus* associé à un pectoral de bâtonnets de corail dans une tombe féminine de Leipferdingen en pays de Bade (Plouin, 1997, note 10).

À partir du milieu du VII^e s. av. J.-C., essentiellement à l’ouest du Rhin, un transfert de techniques (sidérurgie, fonte du bronze sur noyau, chaudronnerie et peut-être verrerie) et de matériaux (précieux ou semi-précieux) s’opère en faveur des parures féminines et peut-être au détriment de l’armement masculin d’apparat. Les flux d’échanges à longue distance sont ranimés vers la Baltique, renforcés et diversifiés en direction de la Méditerranée, pour obtenir l’ivoire, l’argent, les coquillages et surtout le verre, l’ambre et le corail nécessaires à la production d’atours féminins plus luxueux et diversifiés qu’à toute autre époque. Les

femmes accèdent ainsi à une large part de l’économie de biens de prestige et se trouvent au cœur de vastes réseaux d’échanges complexes de matières premières qui contribuent à resserrer les liens entre les élites de part et d’autre des Alpes.

Toutefois, encore faut-il s’interroger sur la signification profonde que pouvaient revêtir ces trafics. L’ambre, le lignite, le corail rouge, *a fortiori* l’ivoire et les coquillages les plus exotiques n’étaient pas seulement semi-précieux parce que relativement rares et esthétiques. Si l’on en croit des auteurs antiques comme Pline l’ancien ou Ovide, ils étaient aussi et surtout reliés aux traditions mythologiques (mythes de Phaéon et des Héliades, ou encore d’Ogmios, pour l’ambre, de Persée et Méduse pour le corail) et à l’univers de la magie prophylactique et thérapeutique ou de la divination. Les associer aux atours féminins ne pouvait qu’accentuer la dimension religieuse de ces derniers et renforcer l’aura de celles qui les possédaient.

4.2. MOBILIERS FÉMININS AU STATUT PRIVILÉGIÉ OU SINGULIER

Les transferts de richesse et d'investissement technique dont bénéficie l'apparat féminin répondent à des changements notables dans le domaine funéraire : le Ha D1-2 marque non seulement le retour à une "lisibilité" archéologique des femmes, manifestée par l'opulence relative des mobiliers ou le caractère original de ceux-ci, mais correspond aussi à une époque où certaines sépultures de femmes trouvent une place privilégiée dans l'espace des cimetières. Le degré d'opulence des mobiliers funéraires féminins est un caractère qui permet de cerner plusieurs groupes en France centrale. L'aspect inhabituel de certains ensembles, l'origine lointaine de leur lieu de fabrication, contribuent aussi à donner un relief particulier à certaines tombes ou bien à quelques découvertes isolées.

4.2.1. Sépultures "riches"

En Berry et basse Auvergne, les sépultures féminines les plus riches – Senneçay dans le Cher, Clermont-Ferrand "Pâtural" S.100201 et Moissat "Le Terrail" dans le Puy-de-Dôme – sont des inhumations qui se distinguent seulement par l'abondance et l'aspect massif des parures qui les accompagnent (pl. 53 n° 7-8, pl. 106 n° 8-12). Une tombe d'un tumulus d'Ineuil, mal connue malheureusement, fait peut-être exception avec une hache à douille en fer très massive associée à une parure dont il ne subsiste qu'un torque à crochets (pl. 41 n° 6-7). D'une façon générale, les tombes à hache contemporaines sont très rares dans le centre et l'ouest du complexe nord-alpin. L'instrument d'Ineuil est comparable, mais non semblable, à celui que l'on identifie à bon compte comme une arme de sacrifice dans la tombe princière de Hochdorf datée du Ha D2 (Krauß, 1996, p. 304-306, fig. 212, liste 18). Quelle que soit la fonction que l'on envisage pour la hache d'Ineuil, il faut rappeler que l'exemplaire qui s'en rapproche le plus provient de la tombe à char féminine de la Butte à Sainte-Colombe, en Côte-d'Or (Joffroy, 1958, p. 68, fig. 16 n° 4).

L'architecture des tumulus demeure très mal connue à cause des fouilles en cratère ou en tranchée, de sorte qu'il n'est pas possible de confronter la richesse des dépôts funéraires féminins avec l'investissement qu'implique la construction de la tombe. Jusqu'à présent, aucun indice n'autorise à supposer l'édification de tertres de taille remarquable pour des tombes féminines. La sépulture de Brion par exemple, accompagnée d'anneaux de cheville, était délimitée par un enclos fossoyé de seulement 10 m de diamètre (pl. 65 n° 8).

La place de ces ensembles sépulcraux dans l'espace funéraire est difficile à préciser. Il n'y a pas encore d'exemple clair de création de lieu funéraire autour d'une ou de plusieurs tombes féminines du Ha D1-2. Au Pâtural à Clermont-Ferrand, le plan du cimetière montre peut-être une organisation autour d'un groupe de tombes féminines avec un développement

des inhumations masculines en périphérie (pl. 105 n° 2), mais cela reste très hypothétique.

Dans le sud du Limousin et de l'Auvergne, en dépit de la mauvaise qualité et de la rareté des fouilles, on détecte l'existence au Ha D1-2 de tombes féminines dont le mobilier est d'une richesse supérieure : inhumations de Saint-Georges "Mons" (T.2 S.1, T.3 S.2), peut-être de Saint-Ybard "Montfumat", crémation d'Avèze "Las Listas". En dépit de la variété des pratiques sépulcrales, on peut dégager quelques points communs au travers du mobilier. Outre des parures de bronze et parfois de fer abondantes, la présence de perles d'ambre, auxquelles s'ajoutent à l'occasion des perles de verre, est régulière. La tombe du tertre 2 de Mons fait pourtant figure d'exception en raison du nombre et de la qualité remarquables des perles. C'est en l'occurrence la série de bijoux la plus riche que l'on connaisse en France pour le Ha D1-2 ancien.

À l'inverse du Berry ou de la région de Clermont-Ferrand, nous sommes mieux renseignés sur l'architecture funéraire de ces tombes. Celles-ci sont déposées dans des structures nécessitant un certain investissement : caisson en pierres ou cercueil en bois. Et surtout, elles sont majoritairement en position primaire dans leur tumulus. Selon une tradition déjà établie au Ha C pour les tombes de guerrier, le caractère privilégié de la sépulture n'est pas signalé par un monument très volumineux. Nous avons déjà évoqué l'existence du tertre à couronne de pierres de la plus riche tombe de Mons qui dispose d'une architecture soignée, mais dont le diamètre ne dépasse pas 9 m.

À Mons, bien que la continuité soit de mise au Ha D1-2 dans l'ensevelissement de sépultures privilégiées, celle-ci s'accompagne clairement d'une substitution des femmes aux hommes.

4.2.2. Bijoux exotiques (fig. 90)

En sépulture, mais plus souvent hors contexte précis, des découvertes en nombre non négligeable – 12 objets ou assemblages au minimum – correspondent à des éléments de parure féminine en bronze de facture étrangère (fig. 90). Les lieux de trouvaille sont cantonnés à la partie septentrionale de la France centrale pour l'essentiel.

Quelques pièces sont du Midi, peut-être languedociennes : il s'agit des six anneaux de jambe à décor de volutes et de "marches d'escalier" incisés de Dunsur-Auron (Cher) "Tumulus du Gué", et de la paire de jambarts dentés et rivetés de La Blinerie à Souesmes en Loir-et-Cher. Un anneau de cheville, collecté dans le tumulus 2 de Font James à Châteauneuf-sur-Cher, porte un décor rubané d'incisions en "échelle" qui peut trahir aussi une fabrication méridionale.

À Orléans, une fibule *a navicella* trouvée en Loire fait ressurgir la question de la crédibilité des nombreuses découvertes de fibules d'origine italique en France (Duval *et al.*, 1974). Si beaucoup ont été introduites en réalité à l'occasion de trafics d'antiquaires au XIX^e s. (Milcent, à paraître), les lieux de trouvaille de quelques-unes d'entre elles sont dûment contrôlés comme pour l'exemplaire orléanais. Il n'est pas anodin que

ces fibules *a navicella*, dont on sait qu'elles servaient d'accessoires à des costumes féminins en Italie, soient découvertes la plupart du temps en contexte humide. À l'âge du Bronze déjà, nombre d'objets d'origine étrangère étaient confiés de la sorte aux eaux des rivières et marécages.

Une amulette zoomorphe picénienne trouvée au Puy de Corent (Puy-de-Dôme), si sa provenance était assurée, pourrait montrer une circulation plus diversifiée des parures féminines italiennes.

Les huit autres découvertes de parures exogènes portent sur des objets provenant de régions orientales. Dans le Cher, un bracelet rubané originaire du nord de la Bourgogne a été collecté dans le tumulus de Soupize à Vornay, un autre, de type lorrain cette fois-ci, fut ramassé à Chârost. Deux crotales en forme de goutte du Puy de Corent (Puy-de-Dôme) correspondent à des pendeloques alpines caractéristiques des assemblages funéraires féminins de la Maurienne-Tarentaise, du Queyras et de l'Ubaye (Bocquet, 1991 ; Piningre *et al.*, 1996, p. 100, fig. 103) ; leur chronologie est encore discutée, mais les exemplaires de Corent paraissent devoir être attribués au Ha D1-2 récent. L'agrafe ovalaire à griffes décorée de triangles incisés des Grandes Chapelles à Brion (Indre), le fragment de grande applique rectangulaire en tôle estampée de type Mühlacker de Bourges sont des garnitures métalliques de ceintures féminines, du début du Ha D1 pour la première, et du Ha D2 pour la seconde, provenant de France orientale ou du Plateau suisse. À Bourges même, sur le site du collègue Littré, une fibule serpentiforme à disque d'arrêt fragmentaire n'est probablement pas locale et pourrait provenir du centre du domaine hallstattien au sens large (Piningre *et al.*, 1996, p. 82-84, fig. 98), mais la date de l'objet n'est pas assurée car il pourrait aussi s'agir d'une fibule plus tardive d'origine italienne. Plus exotique encore, le torque à fausses torsades du Hameau Saint-Fiacre à Mareau-aux-Prés, dans le Loiret, est une importation du Palatinat, du Rhin moyen ou de la haute Hesse (Heynowski, 1992, p. 26-27 carte 8) ; les quatre torques du Pré Neunteau à Saint-Viâtre, en Loir-et-Cher, proviennent d'Allemagne centre-orientale (Abels, 1985 ; fig. 91).

Si aucune de ces pièces ne suscite le qualificatif de bien de prestige, elles devaient cependant appartenir à des personnages d'un rang social privilégié. Les séries de torques auxquelles appartiennent les exemplaires de Saint-Viâtre apparaissent dans des inhumations à char de haute Franconie, à Demmelsdorf (Ldkr. Bamberg) et dans le tumulus 3 de Weisman-Görau (Kr. Lichtenfels) par exemple (Abels, 1985 ; Pare, 1992a, p. 318, pl. 99A). Dans l'est de la France comme en Suisse ou en Allemagne du Sud-Ouest, les ceintures avec agrafe ou plaque quadrangulaire de bronze, les pendeloques en crotale figurent régulièrement parmi les mobiliers des tombes les plus riches.

Les parures exotiques de France centrale appartiennent en règle générale à des séries dont l'aire de distribution dans leur milieu d'origine, paradoxalement, est d'ampleur régionale. Ce sont des marqueurs identitaires et culturels que l'on ne saurait soupçonner d'avoir été échangés comme une quelconque

marchandise en dehors de leur zone de production. Par conséquent, il est probable qu'elles sont parvenues en France centrale suite à la venue d'étrangères, ou bien encore à la faveur d'autres modes d'acheminement (surtout pour les fibules italiennes) qui restent à préciser (échanges d'offrandes ?), mais dont les motivations n'étaient pas mercantiles. Parmi les femmes d'origine étrangère arrivées en France centrale, plusieurs sont restées puis ont trouvé place à leur décès dans les cimetières autochtones, ce qui suppose une intégration dans la communauté d'accueil. Il serait bien sûr essentiel de connaître les modalités de cette intégration, mais sur ce point, nos sources sont défailtantes. Le mariage entre étrangères et indigènes est l'institution la plus à même de favoriser et d'expliquer un tel processus. Dans un cadre social privilégié, la xénogamie n'est pas exceptionnelle et se trouve généralement motivée par la volonté des familles de contracter des alliances à longue distance. Elle ne fait pas figure de nouveauté dans la région puisque des cas sont envisageables au Ha B2-3 d'après l'étude des panoplies du dépôt de Neuvy-sur-Barangeon (Milcent, 1998), tandis qu'ailleurs, on peut la soupçonner au moins dès l'âge du Bronze moyen (Wels-Weyrauch, 1989). Le fait marquant, pour la seconde moitié du VII^e et le VI^e s. av. J.-C., réside surtout dans la proportion relativement importante de découvertes que l'on peut mettre en rapport avec ces présences féminines ou ces contacts étrangers, depuis l'Orléanais jusqu'au Berry. Il témoigne de l'édification de réseaux de relations, encore très dispersés et peut-être fragiles, en direction du sud et surtout de l'est : France orientale et Allemagne occidentale et centrale.

4.3. UN PHÉNOMÈNE INTERRÉGIONAL

L'effacement des inhumations privilégiées masculines au bénéfice de tombes féminines opulentes constitue un basculement au début du Ha D dont l'ampleur dépasse largement le cadre étudié, avec toutefois des variantes selon les régions. Dans certains secteurs, il peut être également relié à la réapparition de dépôts et l'amplification d'un phénomène de circulation de parures féminines sur de longues distances.

4.3.1. Aspects régionaux des transformations perceptibles dans le domaine funéraire

Depuis l'Allemagne du Sud jusqu'à la côte atlantique, les cimetières attestent des changements qui interviennent au début du Ha D. Ces derniers sont plus marqués à l'ouest qu'à l'est.

Le centre du domaine hallstattien

En Allemagne du Sud-Ouest, des sépultures de femmes d'une richesse sans commune mesure avec le Ha C ont été fouillées. Quelques-unes sont associées à un char dont le dépôt était exclusivement réservé auparavant, ou peu s'en faut, aux tombes de l'élite masculine. Au moins l'une d'entre elles (tombe VI de



Fig. 91 – Carte de distribution des torques du type Tb.3.XV.h en Franconie (d'ap. Ettel, 1994).

la Hohmichele à Altheim-Heiligkreutztal) figure parmi les premières tombes princières du Ha D (Riek, 1962). Le dépôt d'un véhicule n'est pas nécessairement l'apanage de ces sépultures à parures riches, comme en témoignent la tombe centrale du tertre 5 de Böblingen (Zürn, 1979) ou certaines des inhumations adventives du Magdalenenberg (T.5, T.122) à Villingen-Schwenningen (Spindler, 1971-1980). Cette évolution ne porte toutefois pas ombrage à l'élite masculine dont l'importance se traduit par la persistance du dépôt d'une arme dans la sépulture, le poignard (Sievers, 1982), et par la présence plus fréquente d'un char.

En Alsace, la situation paraît différente et rend compte d'une situation intermédiaire, probablement liée à une situation de confins culturels. Les tombes masculines à poignard sont bien attestées, mais elles ne paraissent pas plus nombreuses que les tombes féminines fastueuses. Bien que la pratique de l'inhumation à char soit introduite parmi les milieux aristocratiques dès la transition Ha C-Ha D1 dans la région qui dépend peut-être du site de Breisach en pays de Bade (tombe d'Ohnenheim dans le Bas-Rhin), des secteurs restent fidèles aux traditions funéraires locales : des personnages féminins à parure opulente (boucles d'oreille en or, nombreuses perles en verre et en corail) sont encore inhumées sans service à boire ni char dans des tertres de dimensions très moyennes dans la région de la forêt de Haguenau, en particulier à Ohlungen et, toujours dans le Bas-Rhin mais plus au sud, à Nordhouse (Schaeffer, 1930, p. 120 fig. 106, g ; Plouin, 1996a). En revanche, les sépultures à char à la même époque restent confinées de l'autre côté du Rhin, sur la rive droite (Koenig, Legendre, 1997, p. 398 : secteur de Haguenau au Ha C-Ha D1). L'opposition entre ces deux types de tombes reste nette jusqu'au Ha D3 où l'on voit disparaître, sur la rive gauche, les inhumations simples riches au profit de sépultures à char dont l'exemple le plus remarquable a été mis au jour à Hatten-Seltz "Heschenbush" (Frey, 1957 ; Koenig, Legendre, 1997, p. 399 : carte du secteur de Haguenau au Ha D2-Ha D3).

L'ouest du domaine hallstattien

Au-delà du fossé rhénan, dans le domaine bourguignon et franc-comtois, mais aussi en Suisse occidentale, la situation paraît plus proche de ce que nous connaissons en France centrale, du moins au Ha D1-2 ancien. C'est pourquoi nous tenons à distinguer toutes ces régions de celles du sud-ouest de l'Allemagne et de la Suisse orientale.

Les inhumations masculines comportent exceptionnellement un mobilier remarquable : on dispose de tombes à poignard, mais elles sont rares et ne recèlent pas généralement d'objet précieux en dehors de l'arme. Il faut attendre le dernier tiers du VI^e s. av. J.-C. pour que quelques sépultures masculines riches sortent du lot commun, à la faveur de l'introduction de la pratique de l'inhumation à char.

Inversement, des personnages féminins, nous l'avons vu plus haut, se distinguent dès le Ha D1-2 ancien en raison du dépôt dans leur tombe d'une tenue d'apparat. Dans le domaine jurassien et dans le bassin supérieur de la Saône, brassards de lignite, brassards-tonnelets en bronze, pendentifs en crotale ou en rouelle, ornements à disques concentriques et pièce centrale ajourée, agrafes de ceinture, témoignent d'une complexité accrue et d'un enrichissement ostentatoire de la parure (fig. 92). Ces contextes féminins accaparent non seulement les matières précieuses ou semi-précieuses parvenues sur place au moyen de réseaux d'échanges à longue distance, mais aussi, on l'a vu, des objets qui demandent un investissement technique important (chaudronnerie, alésage notamment). On peut penser que cette attention bénéficiait aussi aux éléments en matière organique du costume : cuir et tissu. L'introduction des fibules dans le vêtement est un argument qui va dans ce sens car elle est sans doute à mettre en relation avec l'apparition d'étoffes plus fines, de même qu'avec une influence des modes nord-italiques puisque les modèles serpentinales hallstattiens sont des adaptations de modèles transalpins. La réduction de l'écartement entre le

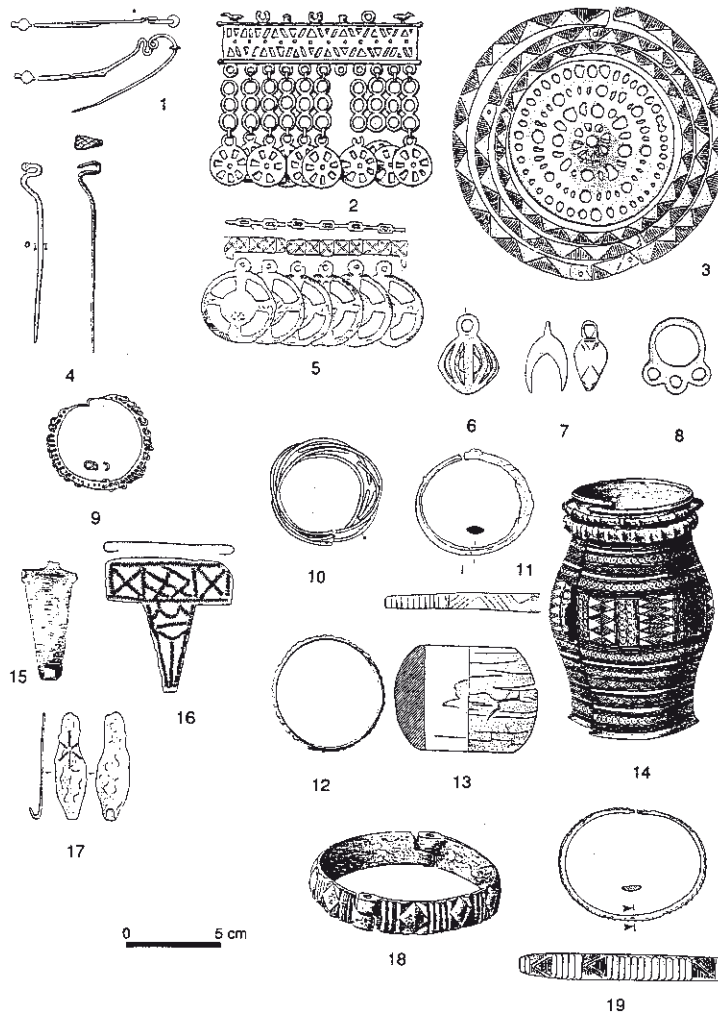


Fig. 92 – Principaux ornements des costumes féminins du Ha D1 en Franche-Comté (d’ap. Ganard *et al.*, 1992).

disque d’arrêt et le porte-ardillon – plus un tissu est grossier et plus cet écartement doit être important pour pouvoir y accrocher une fibule – sur les fibules du Ha D1 et D2 de l’est de la France plaide en faveur d’une production textile dont la finesse, et donc la qualité s’accroissent. Il est possible de suivre cette évolution à partir du mobilier funéraire de Courtesoult en Haute-Saône. Cela étant, la présence de fibules dans des sépultures viriles atteste que ces améliorations profitaient également aux costumes masculins.

Dans le domaine nord-alpin, la présence d’un collier ou plastron de perles d’ambre et de verre est l’un des principaux signes distinctifs des mobiliers funéraires féminins privilégiés. À la manière des épées de type Mindelheim dans les tombes masculines de la fin du Ha C, ces luxueuses parures du Ha D1-2 ancien sont des insignes de statut à l’échelle de l’Europe moyenne pour les femmes appartenant à la classe dominante. Les parures de France centrale et orientale ne sont d’ailleurs pas moins riches que celles qui sont découvertes dans les tombes “princières” du Bade-Wurtemberg. La différence tient surtout à ce qu’en France,

les pratiques funéraires perpétuent celles qui étaient en vigueur à l’ouest du Rhin depuis le Ha C. Comme dans le Massif central, les funérailles ne se traduisent pas par le dépôt d’un char, d’un service à boire dans la tombe ou l’érection de grands tumulus, bien au contraire; l’une des tombes les plus opulentes de France orientale, fouillée à Thury en Côte-d’Or, n’est d’ailleurs qu’une inhumation adventice ensevelie dans un petit tumulus de pierres (sépulture 2 du tertre 3 : Guillaumet, 1984, p. 47-49 fig. 5).

Dans quelques cas particuliers, des tombes féminines se distinguent par le dépôt d’objets à connotation virile, parmi lesquels des marqueurs de statut, tel le poignard en fer de l’inhumation 2 du tertre 2 du Grand Communal à La Rivière-Druegon dans le Doubs (Bichet, Millotte, 1992, p. 41 fig. 34 n° 11).

Plus tard, au Ha D1-2 récent, des femmes bénéficient, au même titre que les hommes, de l’introduction du rituel centre-hallstattien de la tombe à char à l’ouest des Vosges. En témoigne l’inhumation du tertre de La Butte à Sainte-Colombe en Côte-d’Or (Flouest, 1877; Joffroy, 1958, p. 64-73) qui contenait d’ailleurs deux haches à douille en fer massives, ustensiles trouvés en

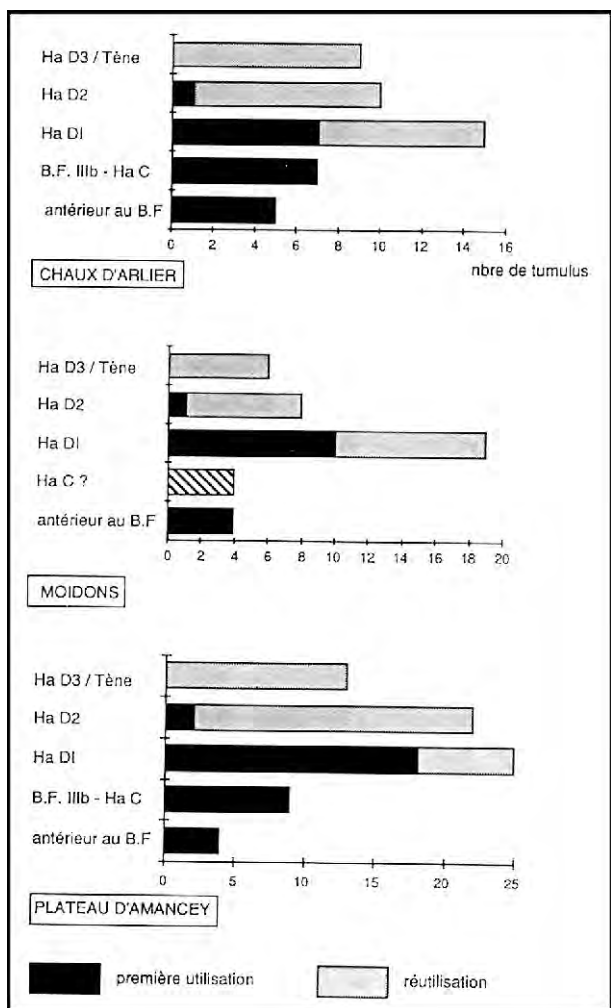


Fig. 93 – Importance du Ha D1-2 dans l'histoire des cimetières tumulaires franc-comtois. Histogrammes des périodes de construction et réutilisation des tumulus protohistoriques dans trois micro-régions : la Chaux d'Arlier (Doubs), les Moidons (Jura) et le plateau d'Amancey (Doubs). D'ap. Ganard *et al.*, 1992.

Allemagne du Sud-Ouest dans des sépultures princières masculines : Hochdorf et Asperg "Grafenbühl" dans les environs du Hohenasperg ; Herbertingen-Hundersingen "Gießübel-Talhaus" T.1 tombe centrale près de la Heuneburg (Krauß, 1996, p. 299-306). Mais le phénomène demeure ponctuel et ne touche que quelques micro-régions comme les environs de Vix en Côte-d'Or et le secteur d'Apremont dans la haute vallée de la Saône. En parallèle, les parures dans les inhumations ordinaires deviennent moins nombreuses, moins massives et plus sobres. Ces tombes plus récentes ne livrent plus, ou rarement, d'objets réalisés en matière exotique qui sont alors monopolisés par les plus riches des tombes à char.

En Franche-Comté où la documentation est plus abondante qu'ailleurs, l'importance des femmes se traduit aussi dans l'organisation des espaces funéraires. Les sépultures fondatrices des tumulus du Ha D1-2 sont majoritairement féminines. Dans les cimetières de La Chaux d'Arlier (Doubs) par exemple, la plupart des tertres funéraires de cette époque sont fondés

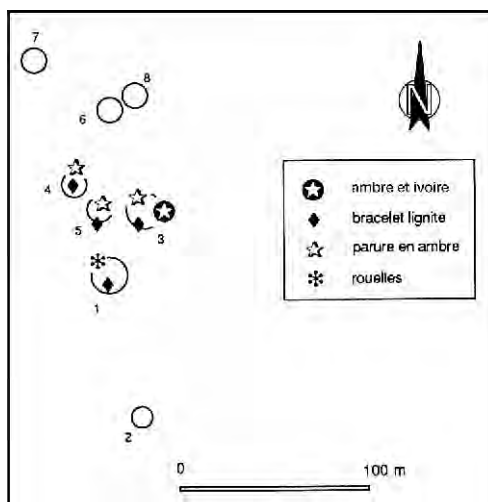


Fig. 94 – Localisation des mobiliers féminins riches du Ha D1-2 dans le cimetière tumulaire de Chaffois (Doubs) "La Censure" (d'ap. Ganard *et al.*, 1992, modifié).

autour d'inhumations de femmes richement parées. Sur le tableau récapitulatif des périodes d'utilisation des tumulus (Bichet, Millotte, 1992 fig. 82), on relève, en corrigeant quelques datations, que 14 tertres sur 26 sont utilisés et sans doute érigés à partir du Ha D1. Les tombes féminines les plus riches se répartissent dans toutes les nécropoles de la plaine d'Arlier. Dans la forêt des Moidons (Jura) et surtout sur le plateau d'Amancey (Doubs), les aménagements de tertres remontant au Ha D1 représentent également un pic dans l'investissement consacré aux nécropoles (Ganard *et al.*, 1992, ici fig. 93). Là aussi, de riches tombes féminines se retrouvent dans la plupart des ensembles tumulaires (Ganard *et al.*, 1992, p. 46, 51, 52 et 55).

L'un des cimetières de La Chaux d'Arlier, celui de la Censure à Chaffois, est remarquable par son organisation puisque les 8 tumulus qui le composent se répartissent en trois groupes dont le plus important, en position centrale, compte quatre tertres. Dans trois d'entre eux (T.1, T.4 et T.5), la sépulture fondatrice correspond à une inhumation féminine du Ha D1 avec costume d'apparat (Bichet, Millotte, 1992, p. 67-72 ; Ganard *et al.*, 1992 fig. 94). Un tel regroupement de tombes privilégiées, qui implique un recrutement funéraire restrictif, existait déjà à l'époque précédente, mais ne bénéficiait qu'à des inhumations de guerrier. Dans les micro-régions franc-comtoises où les tombes de guerrier étaient rares au Ha C, la constitution de sépultures féminines au Ha D1-2 a pu jouer un rôle déterminant dans la création, la réutilisation ou la structuration des nécropoles tumulaires. Il est en effet significatif que des tombes de femme servent de référence pour l'organisation de l'espace sépulcral au sein des tumulus à recrutement multiple. Des sépultures d'autres défunts sont parfois agrégées tout autour et peuvent être disposées en fonction d'axes géométriques dont la tombe centrale constitue l'un des points de référence. À Courtesoult en Haute-Saône, le tertre

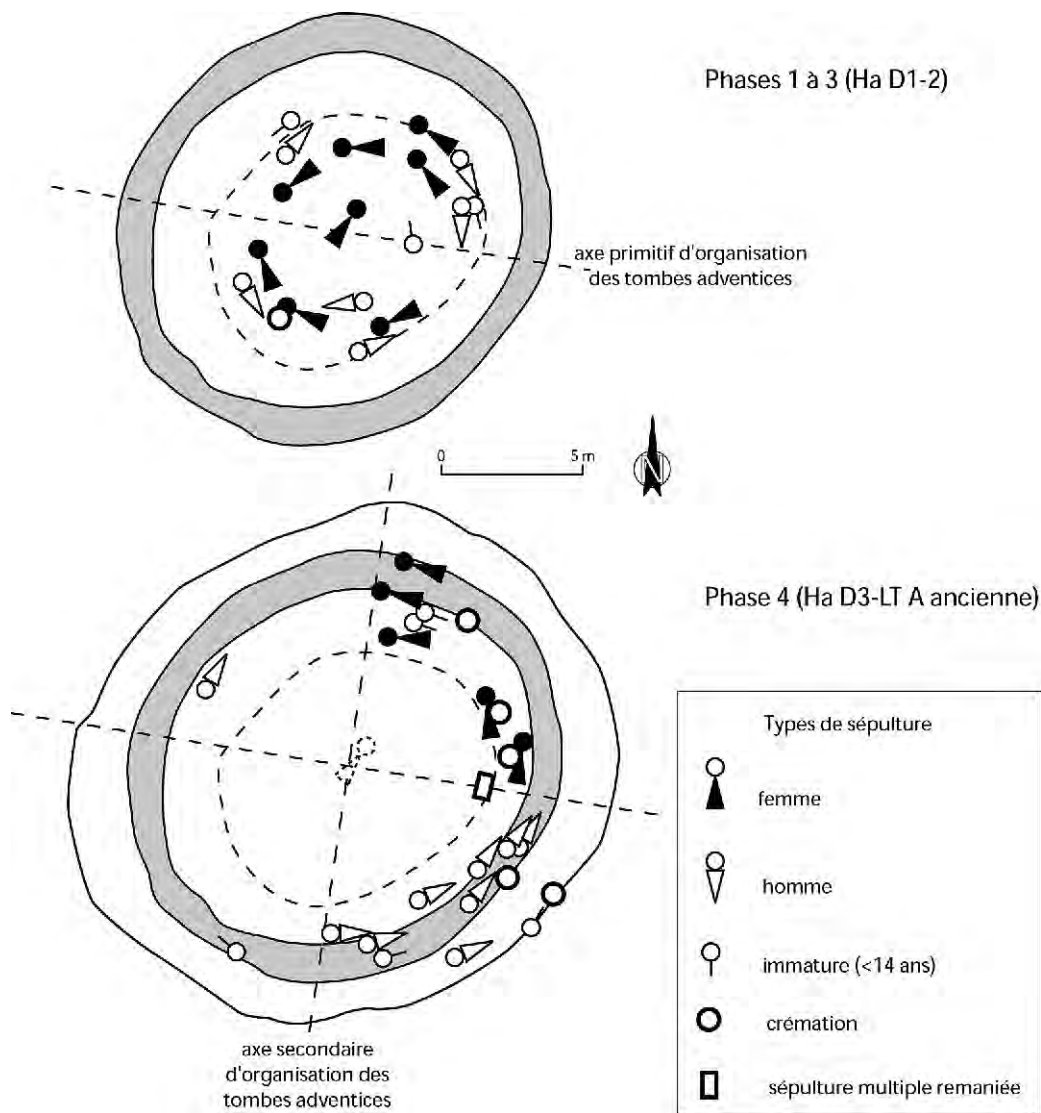


Fig. 95 – Interprétation de l’organisation des sépultures dans le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône) d’ap. P. Sellier (Piningre *et al.*, 1996, fig. 122). La phase 1 correspond au Ha D1-2 ancien, les phases 2 et 3 au Ha D1-2 récent, la phase 4 au Ha D3-LT A ancienne.

d’une femme enterrée au début du Ha D1 a été utilisé et agrandi jusqu’à LT A, probablement pour un même clan familial : les tombes des deux premières phases (Ha D1) sont déposées en couronne et respectent un jeu complexe de règles de symétrie en miroir dont le pivot est l’inhumation primitive (Piningre *et al.*, 1996, p. 140-141, fig. 122) ; pour les sépultures plus récentes, bien qu’une nouvelle structuration apparaisse avec une division d’ordre sexuel cette fois-ci, l’axe déterminé à l’origine à partir de la tombe fondatrice paraît respecté (fig. 95).

Il semble qu’une part non négligeable des tumulus à sépultures multiples du centre-est et de l’est de la France du Ha D et de LT A soient édifiés autour de l’inhumation d’un personnage féminin qui assume de ce fait un rôle fondateur et fédérateur, dont l’aura est reconnue jusqu’au début du second âge du Fer. L’absence d’inventaires précis ne permet pas encore de mesurer l’importance du phénomène.

La France occidentale

Les sépultures à parures opulentes du Ha D1-2 ancien ne se cantonnent pas au complexe nord-alpin. Les exemples du Massif central montrent qu’elles appartiennent à un secteur où les attaches culturelles sont majoritairement orientées vers le Midi, une région où les mobiliers funéraires privilégiés ne sont pas non plus inconnus (Bouloumié, Lagrand, 1977 ; Brun, 2000, fig. 1 et 2). En Centre-Ouest comme dans le massif Armoricaïn et ses marges, quelques inhumations de femmes s’associent à des parures annulaires spectaculaires ou en nombre impressionnant : Antran “La Croix Verte”, Andillé “Roche Marie” et Saint-Georges-les-Baillargeaux “Mia” dans la Vienne (fig. 96) ; Le Bono “Le Rocher” T.7 et Arradon “Saint-Galles” dans le Morbihan ; Ifs “La Dronnière” S.1, Basly “La Campagne” F20 et Courseulles-sur-Mer “La Fosse Touzé” S.2010 dans le Calvados (Pautreau, 1991 ;

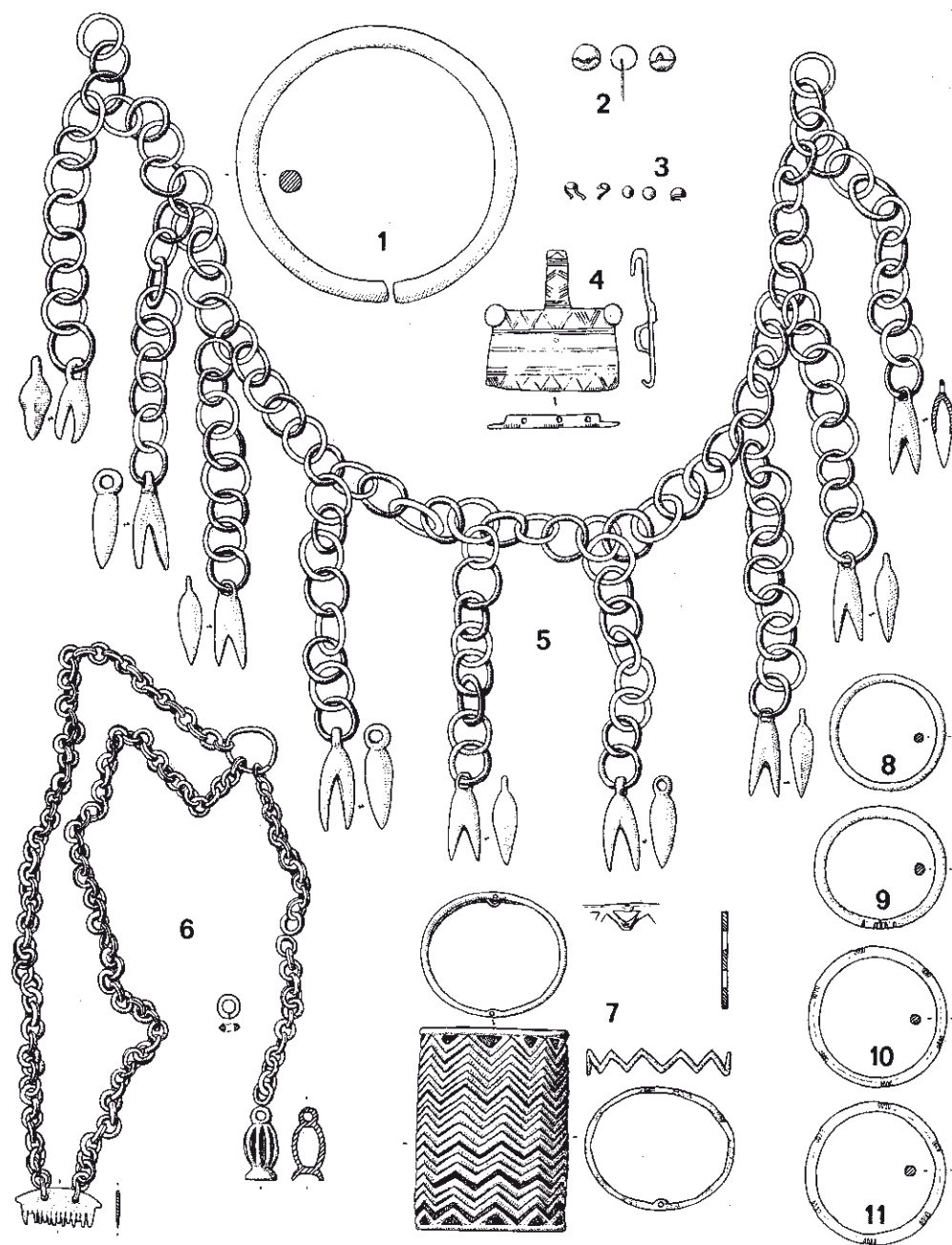


Fig. 96 – Mobilier féminin du Ha D1-2 récent de l'inhumation de Mia, à Saint-Georges-les-Baillargeaux dans la Vienne (Mohen, 1980).

Tauvel, 1973 ; Milcent, 1994 ; Varoquaux, 1966 ; San Juan, 1999 ; Jahier, 1999). Autour du golfe du Morbihan, les sépultures du Bono et d'Arradon se démarquent par leur ensevelissement dans des monuments à couronne circulaire de pierres de construction très soignée, et sans doute aussi par la pratique de l'inhumation, apparemment exceptionnelle dans le massif Armoricaïn au premier âge du Fer.

Au Bono, la tombe féminine du tertre 7 est la plus ancienne et semble inaugurer le développement d'un cimetière restreint à sépultures aristocratiques. Cet exemple, s'il est encore isolé pour le premier âge du Fer de l'Ouest, trouve des termes de comparaison en France orientale comme on vient de le voir.

Conclusion

En France centrale et orientale, les assemblages funéraires des femmes font preuve au Ha D1-2 ancien, plus rarement au Ha D1-2 récent, d'une richesse matérielle et symbolique qui ne trouve pas d'équivalent dans les tombes viriles. Outre le mobilier, les pratiques funéraires au sens large (soin apporté à l'architecture de la tombe, érection de nouveaux monuments funéraires), parfois même l'organisation du cimetière lorsqu'il s'agit de tumulus à sépultures multiples, confortent l'idée qu'un statut privilégié est accordé à quelques personnages féminins. Il n'en est pas même pour la zone étendue depuis le fossé rhénan

jusqu'à la Bavière où les différences de traitement entre sépultures masculines et féminines n'apparaissent pas : des hommes, souvent accompagnés d'un poignard, figurent parmi les contextes les plus riches, des tombes à char pour l'essentiel, de sorte qu'un relatif équilibre semble de mise. Les différences que l'on perçoit dans le recrutement, mais aussi les pratiques funéraires des élites sociales, entre le centre et l'ouest du domaine hallstattien, sont matérialisées à petite échelle par la distribution des poignards et épées à antennes du Ha D1-2 : le centre et une partie de l'est de la France correspondent à une solution de continuité entre les zones de forte concentration que sont l'Allemagne du Sud-Ouest, le Jura et le sud-ouest de la France (Mohen, 1980, fig. 123 ; Sievers, 1982 ; Biel, 1985, fig. 8).

4.3.2. Dépôts et circulation de la parure féminine

L'étude des pièces et de la composition de plusieurs dépôts à parures féminines en France centrale nous a permis d'identifier une organisation à la fois cohérente et souvent comparable dans les grandes lignes d'un ensemble à un autre et d'en conclure que ces assemblages correspondent à des formes personnalisées d'offrandes religieuses.

Il est difficile de confronter ces résultats en dehors de la France centrale : les dépôts ne s'y prêtent pas forcément en raison de modes de constitution très différents, comme dans le massif Armoricaïn par exemple. Dans le Midi, les ensembles dits launaciens offrent des points de convergence jusqu'à un certain degré. Les parures féminines y sont bien représentées, mais en contrepartie la déposition d'objets masculins, des armes, ou des outils divers – haches, marteaux, faucilles – qui ne peuvent être reliés à des activités a priori féminines, est fréquente.

En définitive, c'est en Médoc, dans le nord du Poitou, dans la zone comprise entre le nord de la Bourgogne et le sud de la Champagne, et peut-être dans la région de Lons-le-Saunier, que l'on rencontre les meilleurs termes de comparaison. Dans ces micro-régions, les dépôts contiennent uniquement des bijoux de femmes, à l'exception de l'ensemble de Périgny-la-Rose dans l'Aube, très fragmenté, où un équipement féminin côtoie la panoplie d'un guerrier armé d'un poignard à antennes (Piette, 1989 ; pour l'interprétation : Verger, 1992, p. 140), ainsi qu'une série de lingots. Comme dans le sud de l'Auvergne, les panoplies féminines opulentes figurent aussi bien dans les dépôts que dans quelques tombes contemporaines, avec cependant des règles de sélection qui ne sont pas tout à fait les mêmes d'un contexte à l'autre, et des préférences qui font que l'on privilégie parfois, comme en Centre-Ouest, les contextes à offrandes rituelles plutôt que ceux qui appartiennent au domaine funéraire.

Hors de France centrale, on note aussi la découverte de parures importées qui peuvent attester du déplacement de certaines femmes hors de leur région d'origine, ou du moins de leur implication dans des

systèmes d'échanges à longue distance. Le phénomène est attesté en Sarre (Reinhard, 1997, p. 112 et fig. 4), en Alsace (Koenig *et al.*, 1993, p. 181 et fig. 3) mais il reste à étudier en détail. Sur le Plateau suisse, Cynthia Dunning (1990) relève une augmentation sensible du nombre de parures italiques au Ha D1 puis une diminution à partir du Ha D2. Il s'agit essentiellement de fibules, de type féminin mais aussi masculin, et l'auteur avance l'hypothèse que ces découvertes témoigneraient de l'échange de vêtements.

On remarque que le domaine jurassien, le bassin supérieur de la Saône et les marges nord-est de la Bourgogne ont joué un rôle singulier dans ces circulations de parures et sans doute aussi de personnes. Les fibules d'origine étrangère en particulier sont nombreuses, et proviennent aussi bien d'Italie septentrionale que du domaine hallstattien central. Pour illustration, on ne retiendra que les tertres de la plaine de l'Arlier situés entre les villages de Dompierre-les-Tilleuls et Bulle et près de celui de La Rivière-Drueon qui ont livré 14 fibules du Ha D1 et D2 originaires d'Allemagne méridionale (5 exemplaires : Bichet, Millotte, 1992, fig. 39 n° 9-10, fig. 41 n° 10, fig. 43 n° 1a et b) et d'Italie septentrionale (9 exemplaires : Bichet, Millotte, 1992, fig. 39 n° 10, fig. 40 n° 27, fig. 43 n° 12, fig. 44 n° 8, fig. 47 n° 24, fig. 69 n° 5, fig. 71 n° 14-15).

Mais surtout, il n'est pas rare que les bijoux exotiques découverts ailleurs soient originaires de Franche-Comté et ce n'est pas seulement parce que ces objets sont faciles à identifier. L'un des exemples les plus remarquables est celui du tertre de Mailly-le-Château "Sur le Beauvais" dans l'Yonne où l'on a mis au jour une inhumation avec des accessoires vestimentaires franc-comtois : une pendeloque en crotale, quatre autres en rouelle, une ceinture à agrafe lancéolée et appliquées à ocelles en bronze (Corot, 1928, p. 1-3 fig. 1 et 2). En Bourgogne, certaines de ces parures proviennent aussi de contextes d'habitat. C'est le cas des fragments de bijoux d'origine franc-comtoise – parure abdominale à disque mobile, pendeloque en rouelle, agrafe de ceinture en tôle et peut-être fragment d'anneau de jambe – qui ont été retrouvés au Camp de Chassey en Saône-et-Loire (Thevenot, 1997 fig. 2 n° 3, 5, 2 et 6). Nous évoquerons plus loin des découvertes similaires en contexte de dépôt votif.

Dans le centre-ouest et le nord-ouest de la France, les sépultures sont encore peu nombreuses pour la phase moyenne du premier âge du Fer, et pourtant, plusieurs sont riches et comportent des éléments de parure exogènes. La composante franc-comtoise y est également attestée avec la parure très originale et spectaculaire de l'inhumation de Saint-Georges-les-Baillargeaux "Mia" dans la Vienne (Mohen, 1980, p. 310 ; pl. 201, ici fig. 96) : l'importation semble assurée pour le grelot-cage et le peigne suspendu à des chaînettes dont un modèle proche provient du tumulus de Refranche à Eternoz dans le Doubs (Chantre, 1880, pl. XLI n° 9). Toutefois, le mobilier de Mia est composite et ne correspond pas à un assemblage de parures homogènes comme dans le cas de la sépulture de Mailly-le-Château. Si les pendeloques en glume d'avoine appartiennent à un modèle proche

des crotales jurassiens et bourguignons du Ha D1, ils paraissent cependant plus évolués de sorte que leur origine pourrait se situer aussi bien dans l'est de la France que dans la région de l'Ubaye et du Queyras où l'on recense des pendeloques assez similaires parfois associées à des chaînettes (Piningre *et al.*, 1996, p. 99-100 fig. 103 ; Willigens, 1991). Le torque à jonc massif et interrompu appartient à une série représentée en Nivernais et Morvan dans des contextes attribuables au Ha D1-2 récent. L'épingle à tête globulaire en tôle de bronze peut provenir d'Alsace car des pièces identiques proviennent de tombes féminines du Ha D2 de la forêt de Haguenau (Schaeffer, 1930 fig. 51k, 116f, p. 263-264). La ceinture avec agrafe en bronze coulé et appliques en cabochon métalliques, de même que les deux brassards à armilles rivetées, paraissent hybrides et s'inspirer aussi bien de productions languedociennes que franc-comtoises ou bourguignonnes. Les bracelets libres et les perles, quoique très simples, restent aussi singuliers. Dans le même registre, il faut aussi évoquer les brassards côtelés du Ha D1-2 ancien de la sépulture 1 d'Ifs "La Dronnière" dans le Calvados (Verney, 1993 fig. 5 n° 9) dont les plus proches parallèles sont en Alsace et Bade-Wurtemberg. Les circulations de parures se font également à l'intérieur des provinces occidentales : la tombe à inhumation du Rocher au Bono dans le Morbihan, attribuable au Ha D1-2 ancien, recèle par exemple des bracelets en lignite (Milcent, 1994 pl. 3 n° 8 et 9) identiques aux exemplaires fabriqués sur le site de Chalucet à Saint-Jean-Ligoure en Haute-Vienne ou dans les environs (Chevillot, 1976a).

Cependant dans l'ouest de la France comme dans le Midi, les contextes de découverte des parures étrangères consistent pour l'essentiel en dépôts, une particularité qui n'a pas encore été relevée dans d'autres régions. Dans les contextes launaciens, quelques parures annulaires d'origine armoricaine ou poitevine sont à signaler par exemple, et dans le Midi aussi bien que dans le Centre-Ouest, on trouve plusieurs pièces bourguignonnes ou jurassiennes, telles que des pendeloques en balle d'avoine, en rouelle ou en cage (Gomez de Soto, Milcent, 2000, p. 358-361, fig. 5-6). À Saint-Saturnin-de-Lucian, dans l'Hérault, plusieurs fragments de torques comportent des cabochons (type Tb.3.VII.m ; Garcia, 1987 fig. 13 n° 47 à 48) et sont originaires du Berry ou de la Bourgogne occidentale si l'on en juge par la localisation des autres exemplaires connus (cf. annexe 8).

La présence de parures importées dans ces régions est à corrélérer au phénomène des tombes à parures exotiques observé depuis le Centre-Ouest jusqu'à la Bourgogne. Toutefois, en contexte de dépôt, il est difficile de préciser le mode d'acheminement des objets : attestent-ils la trace de présences étrangères, de simples trafics de parures, ou bien la transmission de pièces qui pourraient être considérées comme des offrandes votives ? Cette problématique rejoint celle que soulève la présence, à la même époque, d'objets hallstattiens et launaciens dans le bassin méditerranéen en contexte votif et dont l'étude précise a été récemment conduite par Stéphane Verger (2000). Outre

les objets déjà publiés du dépôt de Valvisciolo à la Sermoneta dans le Latium et du sanctuaire d'Héra à Pérachora près de Corinthe, il faut ajouter un fragment de pendeloque-rouelle de type franc-comtois ou bourguignon resté inédit (objet exposé au musée de la Villa Giulia à Rome) et mis au jour à Satricum dans le Latium parmi les pièces de la *favissa* du premier temple archaïque de la Mater Matuta, une grande divinité italique protectrice des femmes, en particulier des femmes mariées. Cet ex-voto exceptionnel accompagnait des objets féminins, surtout de fabrication locale, datés entre le dernier quart du VIII^e et le troisième quart du VI^e s. av. J.-C. (Graillot, 1896, p. 135 ; Colonna, 1976, p. 328-329). Stéphane Verger (2000, p. 407) propose d'interpréter ces découvertes comme des offrandes faites par des femmes hallstattiennes et languedociennes à de grandes divinités féminines protectrices des femmes mariées.

Ce n'est donc aucunement un hasard si, à l'époque où l'on enterre des femmes avec une attention sans précédent, le rétablissement de la pratique des dépôts profite en premier lieu à des équipements féminins. Les liens ou les convergences qui paraissent se dégager entre les dépôts et les sépultures s'observent aussi au travers des contextes de découverte des bijoux féminins d'origine étrangère. Le sud de la France centrale, avec la concomitance des deux phénomènes, présente un cas de figure original pour le milieu du premier âge du Fer, mais aussi pour la Protohistoire récente dans son ensemble car même à l'âge du Bronze, les régions à tombes fastueuses correspondent exceptionnellement à celles qui livrent des dépôts riches et *vice-versa*. Les dépôts, du moins ceux où l'on identifie clairement des panoplies féminines, supposent que dans plusieurs régions aux faciès culturels divers, les femmes, ou du moins leur mode de représentation, s'inscrivent au cœur de pratiques à caractère religieux. Quelques dépôts du territoire français et au-delà confirment l'implication, directe ou à distance, des femmes dans des réseaux de contacts très étendus, parfois jusqu'à l'Égée, et dont on pouvait pressentir l'existence au travers de sépultures et vestiges isolés.

4.3.3. Quelle place pour les femmes dans la société au Ha D1-2 ?

En France centrale, comme dans d'autres régions d'Europe occidentale, les apparences féminines sont l'objet d'un intérêt privilégié qui se traduit par un investissement, tant matériel et technique, et donc économique, que stylistique et symbolique. Plus que jamais, les costumes des femmes sont des marqueurs identitaires qui devaient pouvoir renseigner sur la place tenue au sein du groupe familial (classe d'âge et situation matrimoniale), sur le statut social (niveau de richesse, droits et pouvoirs), les croyances mais aussi sur l'origine ethnique ou clanique. Ces différents niveaux de signification devaient se trouver combinés sur les costumes cérémoniels.

L'autre aspect à prendre en considération est la découverte de parures féminines étrangères, essentiellement en Berry et Sologne. Ces objets matérialisent des

liens avec des régions qui peuvent être très éloignées et éventuellement des présences féminines allogènes que l'on expliquera par des pratiques exogamiques.

La prise en compte globale de tous ces éléments suppose d'une part que les femmes sont partie prenante dans le processus de régionalisation accrue perçu à partir de la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C., et, d'autre part, que certaines d'entre elles sont engagées dans l'établissement de réseaux à longue distance (principalement vers l'est et le sud) qui contribuent aussi, d'une certaine façon, à brouiller ou transcender les limites des complexes culturels.

Pourtant, la condition des femmes ne se limite sans doute pas à la fonction de faire-valoir identitaire à l'échelon local, ou d'ambassade au niveau supra-régional. Les femmes de haut rang sont représentées de façon privilégiée dans les monuments et lieux funéraires ainsi que dans les dépôts votifs. La faible importance des hommes dans ces mêmes contextes, en tout cas dans le centre et le centre-est de la France, accredit également l'hypothèse d'une certaine forme de prééminence féminine. Il s'agit d'une part d'un retournement de situation par rapport à ce que l'on connaît du Ha C, et, d'autre part, d'un point de différenciation fondamental avec ce que l'on observe dans le centre du domaine hallstattien.

La source en est sans doute une profonde transformation des liens et statuts familiaux au sein des milieux aristocratiques à l'ouest du fossé rhénan. On envisagera comme explication l'hypothèse d'un passage ou d'un retour à un système de descendance utérine et, par conséquent, l'émergence de nouveaux lignages. Pour aller dans ce sens, rappelons que Tite-Live (*Histoire Romaine*, V, 34; annexe 10), lorsqu'il évoque le premier épisode des invasions celtiques en Italie, fait état de ce que les contingents militaires gaulois avaient été envoyés par Ambigat, le roi des Bituriges, et placés par celui-ci sous les ordres de ses neveux, plus précisément des fils de sa sœur, Ségovèse et Bellovèse (*Bellouesum ac Segouesum sororis filios*). Cette précision qui devait être importante et paraître curieuse aux yeux d'un auteur romain est placée par Tite-Live à l'époque de la fondation de Marseille, c'est-à-dire vers 600 av. J.-C. Elle laisse supposer une transmission du pouvoir par les femmes puisque dans les familles matrilineaires, il est de coutume que l'oncle utérin soit une sorte de père au sens social et juridique et qu'il ait autorité sur l'éducation de ses neveux auxquels il lègue par la suite ses biens, charges et pouvoirs (Mauss, 1989 [1947], p. 164-165; 168-169).

Si le décompte de la descendance en ligne utérine ne signifie pas matriarcat, la forte implication de personnages féminins dans le fonctionnement de la société et les mécanismes de reproduction du pouvoir dans le centre et l'est de la France suscitent l'interrogation. L'accession des femmes les plus éminentes à des fonctions politiques et surtout religieuses n'est pas à exclure de prime abord. Les données franc-comtoises (fréquence et maillage des tombes, volume et distribution des tertres dans l'espace funéraire) suggèrent que le statut de celles-ci n'était pas tellement différent de celui des hommes inhumés avec une épée à l'époque

précédente. Au Ha D2 puis au Ha D3, les inhumations à char féminines, au premier rang desquelles la tombe princière de Vix, semblent d'ailleurs entériner et accentuer le phénomène. Ces considérations sont de nature à relancer le débat sur la question de l'importance des femmes dans les sociétés celtiques, du moins dans les communautés occidentales où les témoins archéologiques sont les plus évocateurs.

4.4. RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Afin de mettre en perspective les transformations importantes qui s'opèrent entre le milieu du VII^e s. et la fin du VI^e s. av. J.-C., il est nécessaire de revenir brièvement sur les résultats acquis, aussi bien sur le plan chronologique que culturel.

4.4.1. Aspects chronologiques

Nous identifions à partir des documents matériels et de la sériation des ensembles clos un faciès typo-chronologique caractérisé par d'abondantes et riches parures féminines, découvertes aussi bien dans des sépultures qu'en contexte de dépôts votifs. Ce faciès succède à celui des tombes de guerrier du Ha C et doit être mis approximativement en équivalence avec le Ha D1 et le Ha D2 de la chronologie centre-européenne. Il semble pouvoir être subdivisé en deux horizons typo-chronologiques qui ressortent d'une analyse plus fine du tableau de sériation, mais la définition et la succession de ceux-ci demeurent floues eu égard aux faibles effectifs des ensembles clos, et à l'utilisation dans la matrice de dépôts qui tendent à gommer les découpages chronologiques plus fins. En l'absence de fibule notamment, nous sommes dans l'impossibilité de cerner, dans les régions du domaine hallstattien le plus occidental, des assemblages pouvant correspondre au Ha D2 d'Europe centrale. Autrement dit, la subdivision de notre second faciès chronologique du premier âge du Fer régional ne peut être corrélée au schéma de succession Ha D1-Ha D2 tel qu'il est perçu plus à l'est. Dans l'expectative, on se contentera d'aménager la nomenclature allemande en distinguant un horizon ancien et un horizon récent dans la période du Ha D1-2. En revanche, nos deux horizons trouvent de bons termes de comparaison avec les assemblages matériels languedociens du Grand Bassin I et du début du Grand Bassin II. Les similitudes observées donnent à penser que le Ha D1-2 ancien débute vers 650 av. J.-C. et que la charnière avec le Ha D1-2 récent se situe vers 580 av. J.-C., au moins dans les régions sud de la France centrale.

Le faciès que nous venons d'identifier détermine sans ambiguïté une étape moyenne dans le premier âge du Fer de France centrale et justifie un découpage tripartite de la période, tel qu'avait pu l'envisager Jacques-Pierre Millotte en 1963 avec une certaine part d'empirisme. La subdivision du premier âge du Fer en deux grandes étapes – Ha C et Ha D – ne s'applique pas en France centrale, du reste comme dans une grande partie de la France.

4.4.2. Culture et parures

Du nord au sud, trois groupes culturels se détachent du domaine étudié. L'Orléanais, très mal documenté, présente, semble-t-il, des affinités avec les régions du centre du Bassin parisien, en particulier le Sénonais ; une persistance, voire une dominance de l'incinération y caractérise les pratiques funéraires. Bien qu'ils se rapprochent plutôt des groupes bourguignons, le Berry et la basse Auvergne, où l'inhumation est presque exclusive, présentent des affinités à la fois multiples et ténues avec d'autres régions. De la Corrèze à la Haute-Loire, un domaine où inhumations et incinérations se côtoient, les attaches avec une *koinè* méridionale – sud du Massif central, arrière pays languedocien – sont manifestes, aussi bien par le biais des parures que par le partage de la pratique des dépôts non funéraires (phénomène “launacien”).

Outre le découpage culturel, trois aspects ressortent de l'examen de la répartition des parures mises au jour en France centrale : il existe une petite série de bijoux d'origine étrangère (en Berry, Sologne et Orléanais), un ensemble plus étoffé de productions à distribution interrégionale sans connotation culturelle particulière qui peuvent être de facture locale (en Berry et en basse Auvergne), et enfin de nombreuses parures dont le niveau de diffusion est régional, mais dont l'aire de dispersion n'est pas spécifique au cadre géographique de notre étude et débordent sur les provinces voisines.

Hors de la France centrale, la faible diffusion de certaines catégories de parures féminines est monnaie courante, en particulier dans la France orientale, et traduit une forte tendance à la régionalisation des costumes féminins. Même si des parures, tels les colliers de perles, ont à l'occasion une dimension “internationale”, il est symptomatique que jusqu'à la fin du VI^e s. av. J.-C., le centre, de même que le centre-est de la France, restent imperméables au port des fibules (cartes de distribution des fibules hallstattiennes serpentiformes du Ha D1 et à timbale simple et disque d'arrêt du Ha D2 : Piningre *et al.*, 1996, fig. 98 et 99), des ornements qui manifestent dans le domaine hallstattien d'Europe centrale l'adoption à une échelle supra-régionale de modes vestimentaires d'origine nord-italique.

En soi, la présence d'objets importés n'a rien d'exceptionnel au premier âge du Fer, mais on observe au Ha D1-2 qu'un nombre proportionnellement élevé de découvertes implique des bijoux exotiques. Ces derniers ont ceci de particulier qu'ils appartiennent à des costumes féminins à la fois d'origines variées et souvent très lointaines : en Berry, en Sologne, peut-être en Orléanais, les parures étrangères sont mieux représentées qu'ailleurs et proviennent aussi bien du Midi que du centre de l'Allemagne. Les contextes de découverte, du moins en France centrale, font malheureusement souvent défaut. Plusieurs pièces doivent provenir de sépultures, mais pas uniquement.

L'importation à titre de marchandise de ces objets est peu probable et nous ne pensons pas qu'ils furent portés en France centrale par des autochtones, à moins, éventuellement, que celles-ci n'aient été en

étroit contact avec les régions d'origine des parures. Des présences féminines étrangères paraissent plus vraisemblables même si l'on doit envisager aussi d'autres modes de transmission moins directs, par le biais d'offrandes religieuses notamment.

On retiendra de ces parures exotiques qu'elles témoignent de l'édification de nouveaux réseaux de contacts à plus ou moins longue distance qui mettent en relation la France centrale avec de nouvelles régions aux appartenances culturelles diverses. La construction de ces réseaux, orientés très largement dans un premier temps vers le Midi, le reste du domaine nord-alpin et ses abords septentrionaux, s'effectue par différents biais. L'archéologie laisse concevoir l'hypothèse d'alliances contractées par mariages exogamiques, relations d'hospitalité, ou encore par échanges et transmissions d'objets à valeur religieuse dans un cadre ritualisé.

Les tendances à la régionalisation des costumes, le port d'ornements à diffusion “internationale”, la présence de parures symboliques et exotiques, phénomènes contradictoires en apparence, concourent chacun à leur manière à brouiller les principales limites culturelles plus nettement dessinées au Ha C. Ce sont les reflets d'une régionalisation qui touche la province nord-alpine occidentale, autant que de l'établissement de liens entre les entités nord-alpines et celles qui se situent dans d'autres sphères culturelles. Les anciens contours du domaine hallstattien, du moins à l'ouest, sont des limites qui apparaissent transgressées par les changements qui se font jour dans la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C. La singularité de l'étape moyenne du premier âge du Fer en France centrale et dans quelques régions environnantes s'incarne en partie dans cette situation complexe.

4.4.3. Les femmes

L'effacement des hommes sur le plan archéologique témoigne, en négatif, d'une transformation du statut de certaines femmes en France centrale, mais aussi en Bourgogne, en Franche-Comté et peut-être dans certaines régions de l'ouest de la France au Ha D1-2.

Les parures féminines, quels que soient les contextes de découverte, mobilisent un important capital technique, matériel mais aussi symbolique et donnent aux femmes un rôle de faire-valoir identitaire à plusieurs échelons, communautaire, régional et parfois supra-régional. Le dernier niveau est atteint lorsqu'un individu porte des parures à très large diffusion ou éventuellement d'inspiration étrangère telles les fibules.

Dans le sud de la France centrale, comme dans certains secteurs de la Bourgogne septentrionale, de la Franche-Comté, et peut-être du Poitou, l'importance de l'élite féminine se manifeste principalement au travers de sépultures et de dépôts. Concrètement, il s'agit d'inhumations au riche costume déposées dans un petit tertre individuel ou dans un monument plus important à tombes multiples, et de panoplies abandonnées volontairement en terre, parfois fragmentées, auxquelles on ajoute une réserve de métal occasionnellement.

Au sein de l'espace funéraire, les femmes font souvent figure d'ancêtres fondateurs lorsque leurs sépultures conditionnent l'extension et l'organisation de cimetières sur une longue durée.

Si la continuité avec le Ha C est forte pour ce qui est des pratiques funéraires, la constitution de dépôts réhabilite, en revanche, une pratique qui était tombée brusquement en désuétude au début du premier âge du Fer. Il est vraisemblable que les dépôts d'objets métalliques, constitués à partir de la dépouille matérielle de personnages féminins éminents, ont rempli un rôle fondateur comparable à celui des tombes que l'on vient d'évoquer, mais dans un lieu dont la nature reste à définir : établissement profane ou sacré, bornage d'un territoire ? Toujours est-il que la restauration des dépôts rituels, de même que l'envoi possible d'offrandes dans les sanctuaires méditerranéens comme celui de Pérachora, peut correspondre à une volonté de légitimer des changements intervenus en faveur de certaines femmes par un recours à des pratiques neuves. L'histoire antique fournit de nombreux exemples de réhabilitation de coutumes révolues dans le but d'accompagner, sous couvert de la tradition, l'instauration de changements politiques, sociaux ou idéologiques qui se traduisent malgré tout par de nouvelles pratiques religieuses.

Les changements qui se cristallisent essentiellement à partir du dernier tiers du VII^e s. av. J.-C. affectent principalement trois domaines. Au sein des lignages de notables, les femmes sont régulièrement des personnages de référence désormais, du moins dans la sphère des représentations funéraires, et remplissent parfois le rôle d'ancêtres fondateurs. Elles jouent également un rôle diplomatique puisqu'elles sont au cœur de la construction de nouveaux réseaux de contacts lointains. Ces éléments pourraient témoigner en faveur de l'apparition ou du développement de lignages à descendance utérine. En poussant plus loin le raisonnement, et si l'on se réfère maintenant aux dépôts et aux tombes les plus riches de la période, ou bien à des exemples postérieurs – “princesses” de Vix et de Reinheim par exemple –, on peut avancer l'idée que dans certaines communautés, des femmes exerçèrent un pouvoir. Ces personnages féminins, on le constate

avec plus de facilité au travers de la documentation franc-comtoise, pouvaient détenir une autorité (religieuse ?) dont le niveau ainsi que la portée géographique ne devait guère dépasser celui des guerriers du Ha C puisque le maillage et l'importance des tombes sont assez comparables (Ganard *et al.*, 1992). Qu'il s'agisse de la France centrale ou du Centre-Est, il n'y a sans doute pas eu de changement dans l'échelle d'intégration du pouvoir jusqu'au dernier quart du VI^e s. av. J.-C.

4.4.4. Une histoire originale

De même que les guerriers du VIII^e s. symbolisent le passage à l'âge du Fer, des personnages féminins, au cours de la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C., bénéficient ou rendent compte de profonds changements idéologiques. Les mutations qui affectent les élites s'effectuent cette fois-ci de l'intérieur et touchent principalement les régions comprises entre le Midi et la zone centrale du domaine hallstattien.

Le contraste avec les autres régions est d'autant plus tranché qu'ailleurs, au sud comme à l'est, les représentations individuelles du pouvoir prennent généralement la forme de tombes masculines accompagnées d'un poignard, de pièces de harnachements de chevaux ou d'un char. En dépit de l'ostentation déployée dans les funérailles par les aristocraties d'Allemagne du Sud-Ouest ou de Suisse orientale, l'étude de certains équipements féminins dans le sud de la France centrale – sépulture du tertre 2 de Mons dans le Cantal, dépôt de La Mouleyre en Haute-Loire – atteste que les personnages auxquels ils appartenaient n'étaient pas nécessairement moins riches que les “princesses” et “princes” hallstattiens des tombes à char sous grand tumulus.

Les difficultés que l'on a longtemps éprouvées à définir, ou identifier, l'existence d'une étape intermédiaire du premier âge du Fer dans le centre et le centre-est de la France, découlent, en définitive, des particularités propres à ces régions. À partir du Ha D1-2, celles-ci ont une histoire originale qui ne peut apparaître à sa juste valeur à l'ombre d'études portant sur des entités culturelles dont la nature et les trajectoires évolutives sont différentes.

CHAPITRE III :

*Des “princesses”
hallstattiennes
aux Celtes en Italie
(510-390 av. J.-C.)*

Un accroissement de la documentation archéologique est observable pour la fin du VI^e et le V^e s. av. J.-C. en France centrale. Celui-ci n'est pas général car il est surtout apparent dans les régions septentrionales, c'est-à-dire la Marche, l'Orléanais et le Berry, et bénéficie principalement aux contextes de statut privilégié. Des tombes pauvres ou de médiocre richesse permettent encore de suivre les mutations des cultures matérielles (en particulier l'émergence des faciès laténiens), des pratiques funéraires régionales, et de cerner les contours de la géographie culturelle, mais, plus que jamais, les changements sont appréhendés à partir des documents émanant des milieux aristocratiques. Si les sépultures de "princesses" attestent avec éclat du maintien de spécificités locales héritées de la précédente période, il n'en reste pas moins que les élites évoluent tout au long du V^e s. av. J.-C. comme en témoignent l'introduction d'objets, de techniques, d'usages d'origine étrangère, dans les nécropoles aussi bien que dans les habitats.

Dès lors, deux questions essentielles se posent. Il s'agit d'une part de caractériser la dernière étape du premier âge du Fer ainsi que les modalités d'apparition des faciès matériels laténiens caractéristiques du second âge du Fer, et poser le problème d'une éventuelle articulation entre ce dernier phénomène et les mutations perceptibles dans les autres champs de la culture matérielle ; d'autre part, de cerner l'histoire, l'impact et les causes du développement des manifestations de pouvoir des élites en France centrale, en s'interrogeant notamment sur la part dans ce processus du renforcement des échanges avec le monde méditerranéen.

Ces deux dossiers ont fait l'objet de nombreux travaux dont il convient de résumer les acquis principaux.

Au sujet du premier, les débats se focalisèrent longtemps sur la définition et le calage chronologique des différents faciès matériels du V^e s. av. J.-C. Nous avons vu précédemment que les chercheurs allemands avaient subdivisé le Ha D en trois horizons dans les années 1940-1950. La question cruciale a été de discuter la nature du Ha D3 (Kaenel, 1990, p. 209-215). Ce dernier horizon avait été défini à l'origine par Hartwig Zürn (1952) comme représentatif d'un faciès typo-chronologique mixte, à la fois tardo-hallstattien et laténien, caractéristique du Bade-Wurtemberg et parallèle aux premières manifestations des cultures de La Tène, c'est-à-dire contemporain des assemblages du début de LT A reconnus dans les régions du Rhin moyen. Cette perspective, nuancée et développée par d'autres archéologues (notamment Ludwig Pauli), a été mise en cause dans les années 1970 par les partisans d'une succession stricte entre Ha D3 et LT A. Les ensembles clos du Rhin moyen (domaine de la Hunsrück-Eifel

Kultur) ont permis à différents chercheurs (Schaaff, 1971 ; Haffner, 1972, 1976) de périodiser plus finement le V^e s. av. J.-C., de définir le Ha D3 régional (HEK IB de Haffner) comme la dernière phase du premier âge du Fer classique et de le mettre en parallèle avec le Hallstatt final IIb de la chronologie du nord-est de la France (horizon de la tombe de Vix), d'envisager une bipartition de LT A (HEK IIA1 et IIA2), et d'étendre cette nouvelle définition de la chronologie du V^e s. av. J.-C. aux matériaux de l'Allemagne du Sud-Ouest.

La reprise des ensembles mobiliers extraits des tumulus et nécropoles à tombes plates de la Suisse occidentale a conduit Gilbert Kaenel (1990) à trancher le débat, de façon semble-t-il définitive, en faveur de la théorie de la succession, et à préciser le découpage bipartite de LT A en un horizon ancien et un horizon récent dont la pertinence est corroborée par une transformation des pratiques funéraires : le matériel de l'horizon ancien de LT A est issu principalement de sépultures tumulaires en position adventice, tandis que celui de l'horizon récent appartient surtout aux premières inhumations des nécropoles en tombes plates du second âge du Fer.

Dans le même temps, Hermann Parzinger (1988) précise la typo-chronologie des groupes régionaux depuis le bassin mosan jusqu'à la Slovénie, pour mettre ensuite ces résultats en parallèle. Les concordances établies l'amènent à définir une succession d'horizons à l'échelle de l'Europe moyenne, que l'on peut relier approximativement au système chronologique allemand de la façon suivante :

- horizon 8a = Ha D3 ;
- horizons 8b et 9 = LT A ancienne ;
- horizon 10 = LT A récente.

Ces récents travaux révèlent la complexité des dynamiques de passage au second âge du Fer, leur variabilité régionale, et mettent en valeur les phénomènes de continuité, le caractère progressif de cette transition, y compris dans les régions considérées comme les noyaux initiateurs de la culture matérielle laténienne.

La France a été relativement épargnée par les débats touchant à la définition du Ha D3 et des phases initiales de La Tène ancienne, sans doute parce que dès 1976, Pierre Roualet et Jean-Jacques Hatt avançaient au moyen des matériaux champenois une tripartition du V^e s. av. J.-C., dont l'équivalence avec les horizons définis pour le centre du domaine nord-alpin peut s'établir comme suit (Hatt, Roualet, 1976 ; 1977) :

- Ha final IIb = Ha D3 ;
- LT ancienne Ia = LT A ancienne ;
- LT ancienne Ib = LT A récente.

Pierre Roualet a su montrer d'autre part ce que le matériel de LT ancienne Ia doit à celui de l'étape qui précède (fibules, armement et parures), et faire justice de l'ancienne hypothèse de l'abbé Favret selon laquelle les porteurs de la culture marnienne, typique du second âge du Fer initial, formaient un peuple d'envahisseurs qui aurait submergé et asservi au V^e s. av. J.-C. une population jogassienne restée à un stade final du premier âge du Fer. Le modèle ethnique qui envisageait des populations hallstattiennes vivant en parallèle avec des peuples laténiens devenait ainsi caduc.

En terme de chronologie absolue, les débats ont en revanche assez peu progressé depuis le début du XX^e s. dans la mesure où les ancrages précis manquent encore, en particulier faute de données dendrochronologiques.

En amont, le *terminus post quem* de la tombe de Vix en Côte-d'Or est donné par la coupe attique à vernis noir de type C datée vers 515 av. J.-C. (Joffroy, 1958, p. 223). L'assemblage des fibules de la sépulture est caractéristique du Ha D3 et plus précisément, du courant de la séquence; d'un point de vue évolutif et pour ne donner que deux comparaisons significatives issues de riches tombes féminines, il se place en aval des fibules de l'inhumation d'Esslingen-Sirnau en Wurtemberg (Zürn, 1987, pl. M) et en amont de celles qui accompagnent la crémation de la ciste à cordons II de Gurgy "La Picardie" dans l'Yonne (Pellet, Delor, 1980). Si l'on ajoute à cette observation que les fibules du mont Lassois, à cinq exceptions près (Joffroy, 1960, pl. 19 n° 1-3 et pl. 21 n° 12-13), sont postérieures au Ha D2 et que la quasi-totalité des importations attiques de ce site est attribuable à la période 520-500 av. J.-C. (Villard, 1988, p. 337-339; Maffre, 1997), on peut en déduire que le Ha D3 débute aux environs de 520-510 av. J.-C. (les quelques tessons grecs des années 540-530 du mont Lassois doivent être corrélés au début de l'occupation du site et aux rares fibules du Ha D2). La datation dendrochronologique du dernier état de la porte de la citadelle de la Heuneburg, à Herbertingen-Hundersingen en Bade-Wurtemberg, donne un *terminus post quem* de 520 ± 10 années av. J.-C. (Friedrich, 1996) pour le début de la période Ia du site – c'est-à-dire pour le niveau le plus récent qui livre les fibules de la fin du Ha D3 ainsi que de la transition avec LT A (cf. tableau des fibules en stratigraphie à la Heuneburg : Gersbach, 1981, fig. 1) – et apporte ainsi un argument supplémentaire en faveur d'une chronologie haute pour le début du Ha D3. Ce repère peut apparaître plus fiable que certaines dates basses retenues pour dater les couches récentes de ce site et déduites de tessons attiques dont la position stratigraphique pose de nombreuses difficultés d'interprétation. La chronologie absolue de la sépulture princière de Hochdorf en Bade-Wurtemberg, avec un *terminus post quem* donné vers 540-530 av. J.-C. par le chaudron grec, ne fait pas non plus obstacle à nos propositions, dans la mesure où l'assemblage des objets locaux (fibules essentiellement, à arc serpentiforme de type S5 et à arc en timbale de type P3) est caractéristique du plein Ha D2, plutôt que de la transition Ha D1-Ha D2

comme cela est généralement admis. Une vingtaine ou une trentaine d'années peut donc être accordée à la phase Ha D2 si l'on admet que celle-ci s'achève vers 520 ou 510 av. J.-C.

Pour la chronologie absolue des horizons de LT A, les importations étrusques et grecques découvertes dans les tombes princières fournissent quelques repères. Les assemblages de LT A ancienne ne contiennent pas d'importations à l'état neuf qui seraient antérieures à 490-480 av. J.-C., tandis que pour les ensembles de LT A récente, les importations associées remontent au plus tôt au troisième quart du V^e s. av. J.-C. (Parzinger, 1988, p. 124). La sépulture à char de Somme-Bionne dans la Marne, attribuable au début de LT A récente (Verger, 1995, p. 375), recèle une coupe attique des environs de 425 av. J.-C. (Stead, Rigby, 1999, p. 52, pl. 39 n° 1339) qui fournit un *terminus post quem* et permet par conséquent de situer la transition LT A ancienne – LT A récente vers 430-420 av. J.-C. Enfin, la phase ancienne de LT B1, représentée par les fibules "pré-Duchcov" (Kruta, 1978, p. 150; 1979, p. 82-84), n'est sans doute pas antérieure au début du IV^e s. av. J.-C. puisqu'en Italie du Nord, elle correspond aux premières tombes des nécropoles celtiques, telle celle qui fut fouillée récemment près de Bologne à Casalecchio di Reno (Ortali, 1995). Ces sépultures peuvent être mises en relation avec l'arrivée de contingents nord-alpins en Etrurie padane peu avant la prise de Rome en 387/386 av. J.-C.

Le second dossier ne peut être abordé qu'à la lumière des travaux publiés depuis 40 ans sur le phénomène princier dans le centre et l'ouest du complexe nord-alpin (cf. colloque de Châtillon-sur-Seine "Vix et les éphémères principautés celtiques" pour un aperçu d'ensemble de l'histoire de la recherche et des nouvelles perspectives d'interprétation). Si des sépultures à char hallstattiennes très riches ont été fouillées en France orientale et en Allemagne du Sud-Ouest dès le XIX^e s., il faut attendre le milieu du XX^e s. pour que celles-ci soient mises en relation avec des habitats de hauteur fortifiés qualifiés de résidences princières, comme le mont Lassois à Vix en Côte-d'Or et la Heuneburg à Herbertingen-Hundersingen en Bade-Wurtemberg (Kimmig, 1969; 1983a). Les objets méditerranéens découverts dans les unes comme sur les autres ont rapidement été considérés comme des témoignages de contacts étroits avec les civilisations grecque et étrusque, et ces liens ont eux-mêmes été interprétés comme le principal stimulus du processus de concentration des pouvoirs dans le domaine nord-alpin central et occidental. Le phénomène princier hallstatien fut longtemps perçu comme un tout relativement homogène sur le plan géographique et chronologique : schématiquement, on considéra qu'il n'intéressait que la France orientale et l'Allemagne du Sud-Ouest et se limitait au Ha D. La question rebondit aujourd'hui avec la reconnaissance par Stéphane Verger d'un nouveau groupe de tombes princières datées des deux premiers tiers du V^e s. av. J.-C. en Bourgogne, mais aussi en Berry et Orléanais (Verger *et al.*, à paraître; Verger, 1995), ainsi qu'avec la découverte à Bourges

d'habitats riches d'un matériel d'importation méditerranéenne couvrant la période 520-420 av. J.-C. (Ruffier, Troadec, 1985; Gran-Aymerich, 1997), soit le Ha D3 et LT A ancienne. En France centrale, le phénomène princier et les contacts à longue distance deviennent aussi des questions essentielles à étudier, d'autant qu'ils ne semblent pas étrangers à l'arrivée, au début du IV^e s. av. J.-C., d'importants contingents celtiques en Italie, un épisode qui introduit les peuples de la Gaule du Centre-Est sur la scène historique.

On abordera les problèmes relatifs aux découpages et affinités culturels ainsi qu'à la définition du passage

au second âge du Fer principalement par le biais de la typo-chronologie du mobilier métallique. La discussion sera poursuivie à l'aune des données extraites des tombes. À ce titre, les sépultures privilégiées, dont les pratiques funéraires sont complexes, nécessitent un examen séparé, ne serait-ce que pour retracer les transformations et influences dont elles témoignent au V^e s. av. J.-C. En dernier lieu, partant de l'analyse des habitats groupés et surtout des établissements de Bourges, puis des importations, on envisagera le dossier des contacts à longue distance et de leur impact sur l'histoire des sociétés de la France centrale.

1. Typo-chronologies hallstattienne et laténienne

La typo-chronologie de la fin du premier et du début du second âge du Fer est relativement aisée à cerner dans la mesure où beaucoup de publications envisagent cet aspect de la recherche pour des régions voisines. En outre, une partie du travail est réalisée puisque nous avons exposé au précédent chapitre les principes de la classification des parures et bâti la sériation des ensembles clos toutes périodes confondues. Il reste à interpréter la dernière partie de la matrice (tabl. 18) et à présenter le mobilier pour en dégager les caractéristiques principales, tant d'un point de vue chronologique que culturel. L'un des principaux enjeux consiste à cerner les modalités de passage du mobilier de faciès "hallstattien" à celui de type "laténien" qui caractérise censément le second âge du Fer.

1.1. EN GUISE DE PRÉAMBULE : SÉRIATION ET VIDES ARCHÉOLOGIQUES

La chronologie relative des matériaux de la fin du premier et du début du second âge du Fer s'appuie sur les assemblages funéraires qui constituent la seule documentation publiée de façon satisfaisante. Cependant, le corpus de sépultures n'est étoffé que pour deux micro-régions, la Champagne berrichonne et l'ouest de la Creuse, mais pour être plus précis, les données sont principalement extraites de trois cimetières tumulaires : Saint-Denis-de-Palin "Champs de Couy/Chênes Montors" (Cher), Augères "Les Jiraudonnes" et Bazelat "Âge du Mont" (Creuse).

La matrice ordonnée des ensembles clos de France centrale (tabl. 18-19) se décompose en quatre blocs principaux. Les deux premiers correspondent, on l'a vu, aux Ha C et Ha D1-2, tandis que les deux autres (n° 3 et 4) regroupent les mobiliers des dernières sépultures inhumées en contexte tumulaire. La provenance des tombes révèle sans ambiguïté que la partition entre les deux derniers blocs est avant tout d'ordre géographique : le troisième bloc représente un faciès creusois, à deux exceptions près – Bourges "Petit Séminaire Saint-Célestin" (Cher) et Saint-Simon "Salesse" (Cantal) – sur lesquelles nous aurons

à revenir, le quatrième un faciès berrichon auquel s'ajoute une sépulture de Baccon (Thorigny T.6 S.3) dans le Loiret.

La présence de deux types de parures en fer – Bf.C.3.b et Tf.I.3 – et de bracelets en armille dans chacun des blocs, laisse présumer un lien de contemporanéité, mais n'en apporte pas la preuve. Toutefois, le parallélisme des deux blocs au sein d'une même étape peut être fondé sur d'autres arguments, en particulier sur les comparaisons avec les chronologies relatives extra-régionales.

La sépulture T.2 S.1B d'Augères (pl. 59 n° 6), contient un anneau de ceinture échancré et incisé (type Ab.II.1d) qui se rencontre le plus souvent en association avec des agrafes ajourées de ceinturon – en Berry notamment – caractéristiques de l'horizon le plus précoce de LT A ; d'autres exemples figurent d'ailleurs en Europe moyenne dans des ensembles clos de l'horizon 8b de Parzinger (1988, p. 73, pl. 87 n° 63 ; p. 78, pl. 98 n° 72 et 67). Dans le même tumulus, une fibule en bronze accompagne la tombe 1C, représentative également du bloc n° 3 de la matrice (pl. 59 n° 11). C'est un modèle à pied relevé terminé par un bouton tronconique, avec arc en U ouvert et ressort de schéma laténien à 2 x 2 spires et corde externe : il s'agit là d'un fossile directeur de LT A, qui fait son apparition dès le début de cette phase.

Bien que les fibules des sépultures berrichonnes du bloc n° 4 soient différentes de l'exemplaire d'Augères, elles se rapportent à la même époque. Ce sont les modèles à pied en timbale parmi les plus évolués (type F4 de Mansfeld), ceux qui succèdent à la génération du Ha D3 et qui possèdent un arc fin, souvent rubané et sans ornement rapporté (fig. 98 n° 1-2). Les modèles analogues sont attribués en Champagne à LT ancienne Ia de la chronologie de J.-J. Hatt et P. Roualet (Hatt, Roualet, 1977, p. 11, pl. III n° 11), soit à LT A ancienne.

Les deux derniers blocs de la matrice, bien qu'ils représentent des faciès géographiques et sans doute culturels différents, se rapportent à la même période, LT A, et majoritairement sans doute à l'horizon ancien de celle-ci. Le faciès du Ha D3, ou de l'horizon de

Vix de A. Haffner (1972), représenté dans l'est de la France par les fibules avec ressort en arbalète à double timbale ou à pied et arc ornés d'éléments rapportés, les parures tubulaires de bronze côtelées ou incisées, n'est pas ou très mal représenté. Il en va de même du faciès de LT A récente, documenté ailleurs par des parures annulaires massives à tampons coniques bien dégagés, et des fibules à gros ressort et arc en U plus ou moins proches du type dit de Marzabotto (*cf.* par exemple les parures de la région de Haguenau dans le Bas-Rhin : Parzinger, 1988 pl. 72, horizon 10 ou FLIb). Ces vides sont imputables aux lacunes documentaires et ne correspondent pas à un développement singulier des cultures matérielles régionales comme à l'époque précédente. Afin de pallier ces déficits et montrer qu'il existe des faciès matériels attribuables au Ha D3 et à LT A récente en France centrale, le recours à des découvertes isolées et au comparatisme s'avère indispensable.

1.2. PRÉSENTATION DU CORPUS DOCUMENTAIRE

Dans l'attente d'une publication des habitats fouillés en France centrale depuis une quinzaine d'années, il n'est pas encore possible, sauf exceptions, de s'appuyer sur la céramique pour préciser les attributions chronologiques. Notre attention se reportera donc sur le mobilier métallique, et plus particulièrement sur les équipements vestimentaires et militaires dont les types ont une diffusion interrégionale et qui restent les mieux étudiés.

Nous présenterons le matériel en fonction de son potentiel chronologique. Le regroupement des types par période montre des différences importantes d'une catégorie de matériel à une autre. Pour donner un exemple, les fibules servent d'ossature à la définition du Ha D3, de LT A ancienne et de LT A récente, tandis que certains types de bracelets couvrent toutes ces périodes parce qu'ils sont banals ou mal documentés.

1.2.1. Le faciès matériel du Ha D3 (fig. 97)

Des objets représentatifs du Ha D3 sont attestés en France centrale, mais ils sont sans contexte, à de rares exceptions près. Quelques-uns sont toutefois issus de contextes funéraires. Par exemple, la sépulture 5 du tumulus du Gué à Dun-sur-Auron dans le Cher, doit son attribution au début du V^e s. av. J.-C. à la présence d'un torque tubulaire avec système de fermeture par goujon cylindrique et rivets (pl. 40 n° 1); celle du tertre de La Croix Blanche à Tourzel-Ronzières (T.1 S.2) dans le Puy-de-Dôme, à une petite fibule du type F3 de Mansfeld, proche des modèles découverts dans la tombe de Vix. L'inhumation centrale du monument tumulaire de Sainte-Favrille à Paudy dans l'Indre, de loin la plus fournie, portait une riche parure qui présente des affinités encore plus étroites avec la tombe princière de Côte-d'Or : bracelets fins en lignite, anneaux de jambe incisés avec fermoir à

goujon cylindrique, et surtout fibules en bronze et en fer de l'horizon de Vix (pl. 67 n° 3-23, pl. 68 n° 1-7). Deux fibules en fer, un ustensile à manche de bronze à protomé ornithomorphe et le torque torsadé, signalent toutefois que nous avons affaire à un mobilier mixte, qui comprend quelques objets plus récents attribuables au début de LT A. Autrement dit, la tombe de Sainte-Favrille correspond à un mobilier rassemblé au cours d'une phase de transition, ou bien durant un laps de temps relativement long, ce qui s'accorderait bien, du reste, à l'âge de la défunte estimé à 50 ans ou plus. On ne tiendra compte que des objets les plus anciens de la sépulture dans cette partie consacrée au Ha D3.

Enfin, les découvertes sans contexte attribuables au Ha D3 sont relativement nombreuses en Berry et se concentrent dans les environs de Dun-sur-Auron, ainsi qu'à Bourges où les travaux d'aménagement de la fin du XIX^e s. bouleversèrent un nombre important de sépultures. Les découvertes hors Berry sont rares et impliquent le coude ligérien (Saint-Laurent-Nouan dans le Loir-et-Cher) de même que la basse Auvergne (Vichy dans l'Allier, Artonne, Cournon-d'Auvergne, Busséol et Corent dans le Puy-de-Dôme). Elles proviennent aussi bien de tombes détruites, que de sites d'habitat et de dépôts en milieu aquatique (source). Avec les ensembles clos sépulcraux, ce mobilier est indispensable pour présenter les caractéristiques du matériel du Ha D3 de France centrale.

Les fibules (fig. 97 n° 1-6)

Plus d'une quinzaine de fibules à ressort en arbalète, au moins 13 en bronze et 4 en fer, de provenance auvergnate et berrichonne, appartiennent aux séries typiques du Ha D3. Leur attribution et leur classement s'appuient sur l'étude des fibules de la Heuneburg par Günter Mansfeld (1973).

Plusieurs exemplaires sont fragmentaires et ne peuvent être rattachés à un type précis. L'un, à Lusigny dans l'Allier, est original avec un disque en fer cerclé de bronze riveté sur l'arc (pl. 6 n° 8), mais il peut être daté par l'association avec une autre fibule du Ha D3.

Sur les trois fibules à double timbale en bronze (type dP4), l'exemplaire de Belde est d'origine incertaine. Un modèle en fer assez semblable provient du Puy Saint-André à Busséol dans le Puy-de-Dôme.

Les exemplaires à pied décoré sont représentés par des pièces avec ornement rapporté (type F3 de Mansfeld), aussi bien en bronze (3) qu'en fer (1). Pour les quatre individus recensés, une cupule au sommet du pied trahit la présence initiale d'une incrustation, peut-être d'ambre ou de corail. Celui de Tourzel-Ronzières comporte une fausse corde à bouclettes.

Les fibules à décor sur l'arc et le pied ne figurent que dans l'inhumation centrale de Sainte-Favrille dans l'Indre, et sont d'un type peu répandu (dZ3E). Deux exemplaires en bronze possèdent un ressort en arbalète doublé d'une fausse corde à bouclettes (fig. 97 n° 5); chacun des arcs est orné d'un cabochon circulaire à nervures concentriques avec quatre cupules satellites et une cupule centrale; chaque pied comporte le même

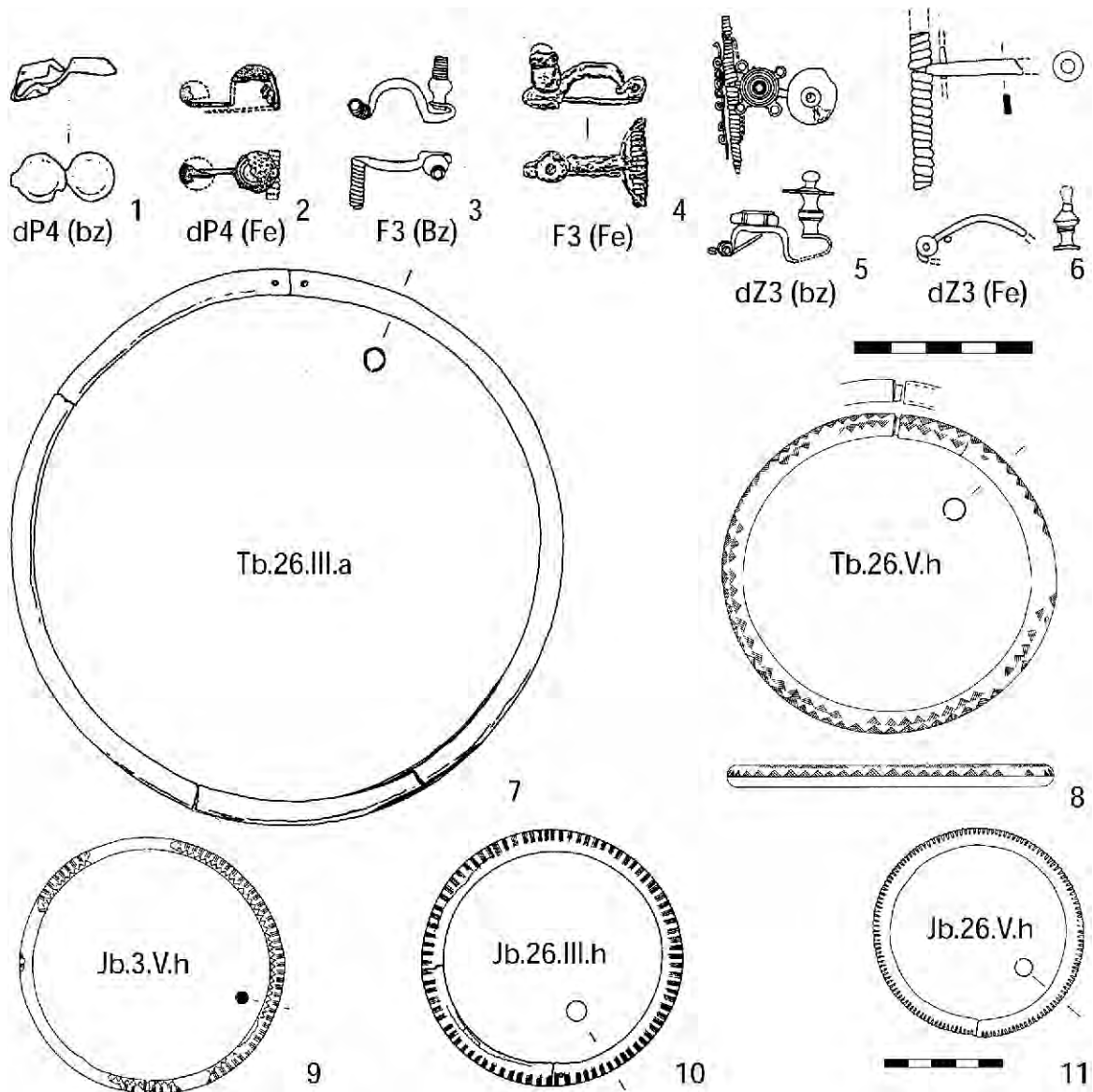


Fig. 97 – Fibules (n° 1-6), torques (n° 7-8) et anneaux de jambe (n° 9-11) du Ha D3 en France centrale.
N° 1 d'ap. Freidin, 1982; n° 2 d'ap. Daugas, Tixier, 1975; n° 3 d'ap. photo de Grossouvre, 1917; n° 4 d'ap. Vatin, 1967.

ornement riveté en balustre surmonté d'un disque et d'un bouton à cupule. Les deux fibules devaient être incrustées – une incrustation sans doute en corail subsiste partiellement dans une cupule de pied – et des feuilles d'or rehaussent encore les deux cabochons. Une fibule de fer fragmentaire de la même sépulture est d'un modèle comparable ou proche (type dZ3 ?) : le ressort en arbalète reçoit une fausse corde à bouclettes, un placage en feuille d'or, et se trouve maintenu par des sortes de bagues en fer à rondelles d'or; le pied comportait un ornement en balustre analogue à celui des modèles de bronze, bien qu'aucun petit disque en fer ne soit préservé (pl. 67 n° 15-16). Les trois fibules de Sainte-Favrille sont des marqueurs à la fois chronologique et culturel car elles apparaissent au Ha D3 de façon presque exclusive dans le domaine hallstattien occidental : Sarre, Lorraine, Alsace, Suisse occidentale, Franche-Comté et Bourgogne (Mansfeld,

1973 liste 291). On remarque à ce sujet que les types de fibules à ressort en arbalète que nous venons de passer en revue en France centrale sont les plus occidentaux connus à ce jour.

Fibules du Ha D3 en France centrale³⁵

- * Fibules en bronze à double timbale (type dP4) :
 - Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2, près de S.14 (pl. 46 n° 13);
 - Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Belde" (pl. 103 n° 18);
 - Corent (Puy-de-Dôme) "Puy de Corent" : attribution incertaine (pl. 114 n° 10).

35. Le nombre d'exemplaires par site n'est indiqué qu'à partir de deux. Cette remarque est valable pour les autres listes typologiques.

- * Fibules en fer à double timbale (type dP4) :
- Bourges (Cher) “Saint-Martin-des-Champs” exemplaire probable (pl. 27 n° 40);
- Busséol (Puy-de-Dôme) “Puy Saint-André” (pl. 103 n° 15).

- * Fibules en bronze à pied orné d'un cabochon (type F3) :
- Bourges (Cher) “Grands Danjons” : variante F3C (pl. 22 n° 2);
- Dun-sur-Auron (Cher) “La Périssse-Tumulus du Gué” : variante F3C, 2 exemplaires (pl. 39 n° 18);
- Tourzel-Ronzières (Puy-de-Dôme) “La Croix Blanche” T.1 S.2 : variante F3D.

- * Fibule en fer à pied orné d'un cabochon (type F3) :
- Lusigny (Allier) : variante F3C (pl. 6 n° 9).

- * Fibules en bronze à cabochon sur l'arc et le pied (type dZ3) :
- Paudy (Indre) “Sainte-Favrille” : 2 exemplaires (pl. 67 n° 13-14).

- * Fibule en fer à pied redressé en balustre (type dZ3) :
- Paudy (Indre) “Sainte-Favrille” T.2 S.1 : attribution incertaine (pl. 67 n° 16-17).

- * Fibules en bronze de type mal déterminé :
- Lusigny (Allier) “Les Vieux Moines” : un des types dZ de Mansfeld (pl. 6 n° 8);
- Bourges (Cher) “Collège Littré” : type F3 ou dZ3 (pl. 26 n° 8);
- Bourges (Cher) “Ruelle de Nevers” : type indéterminé.

Les torques (fig. 97 n° 7-8)

Les modèles de torques caractéristiques du Ha D3 dans le centre-est de la France figurent dans les ensembles mobiliers du Berry et de basse Auvergne : ce sont des anneaux tubulaires de faible diamètre interne (entre 19 et 23 cm), réalisés à partir d'une tôle de bronze roulée sur une âme en matière périssable (bois) ou sur un noyau de sable ou de terre susceptible d'être supprimé après réalisation. Le système de fermeture correspond à un emboîtement par goujon cylindrique qui se double parfois d'un rivetage. La tôle peut être lisse comme à Dun-sur-Auron “Le Gué” S.5 (fig. 97 n° 7), ou bien ornée d'incisions transversales groupées et espacées régulièrement comme à Vichy et Bourges “Pyrotechnie” (pl. 21 n° 8). Un torque des environs de Dun-sur-Auron porte un décor original de dents de loup hachurées disposées sur deux rangs (fig. 97 n° 8).

Torques du Ha D3 en France centrale

- * Torques tubulaires en bronze sans décor (Tb.26. III.a) :
- Bourges (Cher) “Boulevard Auger” : attribution incertaine (pl. 19 n° 6);

- Dun-sur-Auron (Cher) “La Périssse” S.5 (pl. 40 n° 1).

- * Torques tubulaires en bronze incisés (Tb.26. V.h) :
- Vichy (Allier);
- Bourges (Cher) “Pyrotechnie” (pl. 21 n° 8);
- Dun-sur-Auron ou ses environs (Cher) (pl. 40 n° 10).

Les anneaux de jambe (fig. 98 n° 9-11)

Si aucun type de bracelet ne peut encore être mis strictement en parallèle avec le Ha D3, il n'en est pas de même pour les parures de cheville qui reprennent le schéma de construction des torques. Ce sont aussi des anneaux en tôle roulée, avec un système de fermeture par emboîtement qui peut être renforcé parfois au moyen d'une ou de deux goupilles. Les décors, souvent de simples traits transversaux groupés, sont incisés ou bien obtenus au repoussé. Il s'agit en quelque sorte de modèles réduits de torque, ce qui est une nouveauté par rapport aux anneaux de cheville du Ha D1-2 qui se démarquaient nettement des autres parures annulaires. De même que pour les torques, l'utilisation de la tôle au Ha D3 pour la fabrication des anneaux de cheville n'est pas une surprise : nous avons vu précédemment que vers le milieu du Ha D1-2, les techniques de la chaudronnerie avaient déjà commencé à investir le domaine de la bijouterie.

Les parures de jambe de la sépulture centrale de Sainte-Favrille indiquent toutefois que des anneaux en bronze peuvent être pleins et obtenus par fonderie. Elles présentent un décor incisé – groupements de traits transversaux séparés par des espaces vides réguliers et soulignés par une frise de dents de scie – tout à fait comparable aux modèles tubulaires. Pour cette raison, il n'est pas possible de savoir si les anneaux de jambe découverts dans les terrains de l'Arsenal et de la Pyrotechnie à Bourges, aujourd'hui disparus et dont la section n'est pas décrite, étaient massifs ou bien creux. On relève parmi les anneaux de cheville de l'Arsenal à Bourges un fragment dont les traits transversaux incisés s'appuient cette fois-ci sur deux frises opposées de quarts de cercle réalisés probablement au compas (pl. 19 n° 2), et qui ne trouve pas de parallèle en dehors des exemplaires de la tombe princière de Vix (Joffroy, 1958, p. 195-196, fig. 60 n° 7). Les autres parures berrichonnes, de facture plus classique, ont également leurs comparaisons dans le centre-est de la France.

Anneaux de jambe du Ha D3 en France centrale

- * Anneaux de jambe en bronze, à jonc massif et incisé (Jb.3.V.h) :
- Bourges (Cher) “Arsenal” (pl. 19 n° 4);
- Paudy (Indre) “Sainte-Favrille” T.2 S1 : 1 paire (pl. 68 n° 1-2).

- * Anneaux de jambe en bronze, à jonc tubulaire et incisé, et à fermeture par goujon et rivet (Jb.26. III.h) :

- Bourges (Cher) "Fonderie de Canons" (pl. 21 n° 6);
- Bourges (Cher) "Pyrotechnie" : 3 exemplaires (pl. 21 n° 9).

* Anneaux de jambe en bronze, à jonc tubulaire incisé et à fermeture par emboîtement à goujon (Jb.26.V.h) :

- Bourges (Cher) "Arsenal" : 3 exemplaires (pl. 18 n° 11, pl. 19 n° 1-2);
- Saint-Laurent-Nouan (Loir-et-Cher) "Fontaine du Robateux" : 1 paire (pl. 73 n° 4-5).

* Anneaux de jambe en bronze, à jonc tubulaire et incisé, dont le système de fermeture est mal connu (Jb.26.III ou V?.h) :

- Bourges (Cher) "Arsenal" (pl. 19 n° 3);
- Bourges (Cher) "Boulevard Auger" (pl. 20 n° 8);
- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssse, tumulus du Gué" : 3 exemplaires (pl. 39 n° 6-8).
- Plaimpied-Givaudins (Cher) "Tureau de Saint Jean".

1.2.2. Le faciès matériel de LT A ancienne (fig. 98-99)

L'horizon ancien de LT A couvre approximativement la période 480-430. Le corpus que l'on peut mobiliser pour celle-ci est surtout constitué des sépultures tumulaires les plus récentes du Berry qui forment en outre l'ossature du dernier bloc de la matrice de sériation. Comme on le voit sur le tableau (n° 18), les ensembles funéraires ont été mis au jour dans quelques tertres fouillés au XIX^e s. – La Périssse à Dun-sur-Auron, cimetière de Coust, Font James à Châteauneuf-sur-Cher –, ou plus récemment – Paudy dans l'Indre –, mais pour l'essentiel, ils sont extraits des fouilles faites à Saint-Denis-de-Palin dans le Cher, au point que le nom de cette nécropole pourrait servir à qualifier l'horizon ancien de LT A dans la région. Ils présentent de bonnes garanties d'homogénéité et leur position en chronologie relative peut s'appuyer sur la stratigraphie du tertre 2 de Sainte-Favrille à Paudy (Indre), où les sépultures de l'horizon Saint-Denis-de-Palin succèdent à une inhumation centrale datée de la transition Ha D3 – LT A. Les fibules d'une part, les pièces métalliques des ceinturons de poignard ou d'épée d'autre part, sont en outre deux catégories d'objets dont la distribution est suffisamment large pour assurer un relais avec les typo-chronologies du reste du domaine nord-alpin. Le retour aux ensembles clos permet du même coup d'identifier les marqueurs régionaux de LT A ancienne et de regrouper autour de cette période un certain nombre de trouvailles isolées, collectées pour l'essentiel dans le département du Cher en Champagne berrichonne.

Les fibules (fig. 98 n° 1-6)

Deux groupes de fibules à LT A ancienne se distinguent en fonction de schémas de construction radicalement différents.

Le premier groupe reprend les caractéristiques principales des modèles du Ha D3, avec des fibules faites de plusieurs pièces et dotées d'un ressort en arbalète monté sur un axe. Il s'agit de productions de tradition hallstattienne mais dont la réalisation est située dans le premier horizon de LT A. Ces fibules de schéma archaïsant se distinguent en effet des modèles antérieurs par un arc fin, tendu, de section filiforme ou semi-circulaire, et souvent par un ressort bilatéral court à 4 ou 6 spires de chaque côté. Les arcs épais ou en forme de timbale ne sont plus attestés, de même que les cabochons métalliques sur les arcs. En France centrale, les exemplaires en bronze sont documentés par 7 individus qui appartiennent tous au type à pied en timbale et arc nu (type F4 de Mansfeld). Sur l'un d'eux, l'arc est cannelé et relève de la variante Villeneuve définie par Dehn et Stöllner (1996, fig. 2 n° 2); c'est aussi une nouveauté par rapport aux modèles de la fin du Ha D. Ces types de fibules en bronze ne sont pas proprement bourguignons et sont les plus communs du centre-est de la France; on les trouve également en dehors de la province nord-alpine occidentale, notamment en Champagne où ils sont attribués à la période de La Tène ancienne Ia de la chronologie de Hatt et Roualet (Hatt, Roualet, 1977, p. 11, pl. III n° 11; Dehn, Stöllner, 1996, p. 4-5, carte de répartition fig. 3) et en Languedoc, avec des variantes calées à Béziers dans des contextes datés entre 480 et 420/410 av. J.-C. (Ugolini *et al.*, 1991, p. 185, fig. 31).

Enfin, un fragment de fibule à Bourges "Saint-Martin-des-Champs" montre une timbale hypertrophiée, moulurée et couvrante qui correspond en fait à une autre variante du type F4 (modèle dérivé du type de Weidach défini par Zürn), que l'on trouve fréquemment dans les tombes de LT A ancienne du centre-est de la France.

Les exemplaires en fer sont peu connus puisque mal conservés. Les arcs forment la partie la plus caractéristique : ils sont tendus ou en anse de panier (ce terme est parfois employé abusivement pour désigner des arcs dont le rayon de courbure évoque un U; nous l'utilisons dans son acception d'origine), de section rectangulaire (arcs rubanés), avec parfois, comme pour les exemplaires de bronze, un décor de cannelures (Saint-Denis-de-Palin T.3 S.22, fig. 98 n° 2). Les pieds sont très rarement conservés, mais des fragments du tertre 18 de Baccon ou de la tombe centrale de Paudy indiquent l'existence de pièces redressées moulurées. Les morceaux peuvent être rapprochés des trois fibules (type F2E de Mansfeld) découvertes dans la Vienne à Civaux en compagnie d'une agrafe de ceinture ajourée de LT A ancienne (Pautreau *et al.*, 1992, fig. 133) et d'une série de huit fibules découvertes dans le dépôt de la Source de la Douix à Châtillon-sur-Seine en Côte-d'Or (Buvot, 1998, p. 29). Aux Cérais à Aigueperse dans le Puy-de-Dôme, un exemplaire en fer comporte une timbale. Les fibules en fer de LT A ancienne côtoient dans l'inhumation centrale de Sainte-Favrille des exemplaires caractéristiques du Ha D3; nous avons déjà eu l'occasion de souligner la mixité typo-chronologique de ce mobilier funéraire.

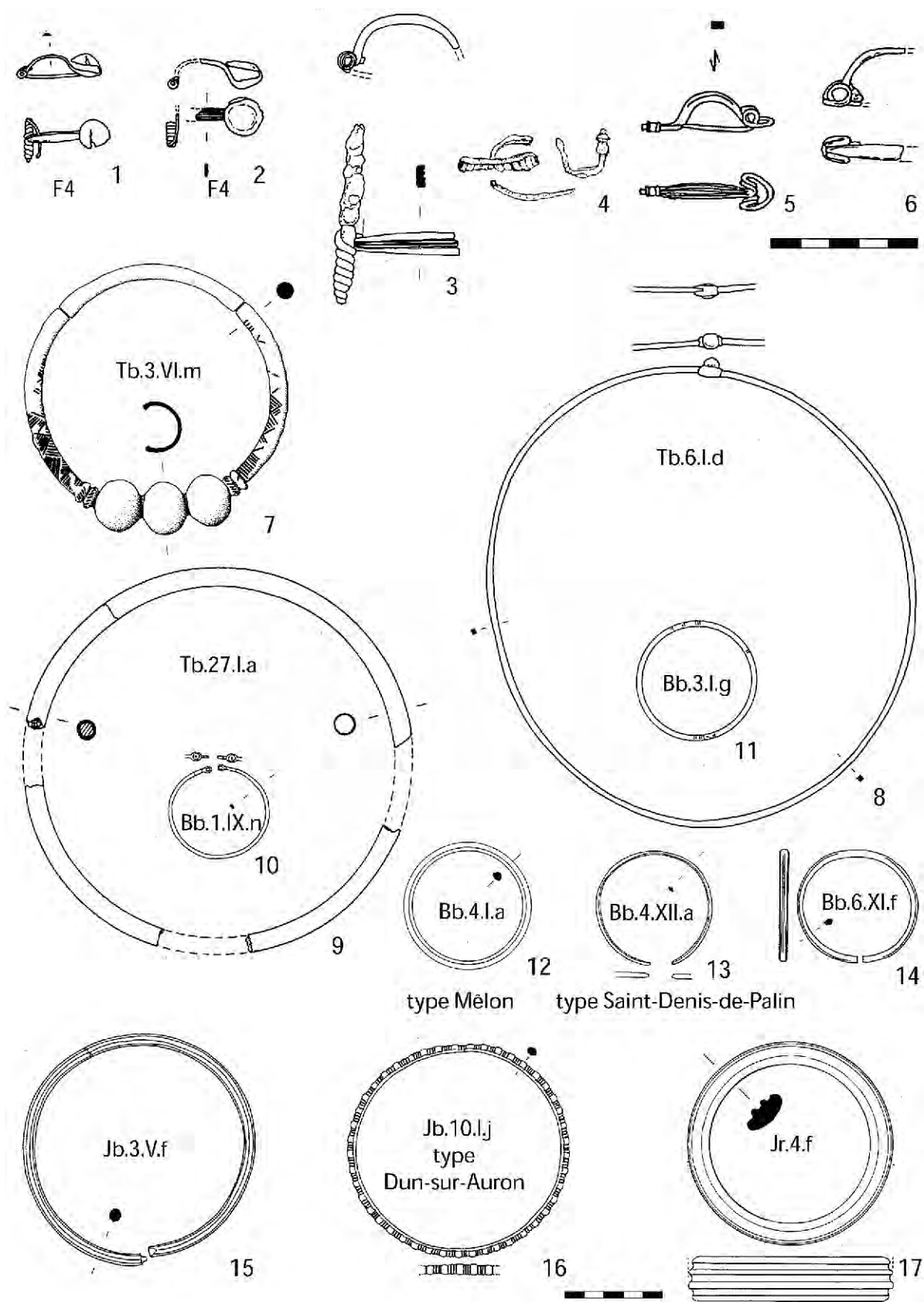


Fig. 98 – Fibules (n° 1-6), torques (n° 7-9), bracelets (n° 10-14) et anneaux de jambe (n° 15-17) de LT A ancienne en France centrale. N° 4 d'ap. Hubert, 1976.

Le second groupe de fibules rassemble les modèles filiformes, c'est-à-dire fabriqués d'une seule pièce et que l'on peut qualifier de laténiens. Cette fois-ci, le ressort est court (1 à 2 spires latéralement) avec une corde qui se place généralement à l'extérieur de l'arc. Ces modèles seront produits par la suite en quantité, de telle sorte qu'il n'est pas toujours évident de distinguer les fibules de LT A ancienne de celles qui leur succèdent à LT A récente. Quelques détails permettent toutefois de préciser les attributions : les arcs aplatis, parfois cannelés, disparaissent des contextes récents ; les ressorts dont la corde est relevée n'accompagnent pas, sauf exception, les modèles de LT A ancienne. Dans les régions de France orientale, en Champagne par exemple, les mêmes caractéristiques apparaissent sur les fibules filiformes de La Tène ancienne Ia (Hatt, Roualet, 1977, p. 11, pl. III n° 13 à 15). Par prudence, nous n'attribuerons à cette phase qu'un nombre réduit de pièces.

Fibules de LT A ancienne en France centrale

* Fibules en bronze de schéma hallstattien à pied orné d'une timbale, avec ressort court et arc grêle, proches de ou assimilables à la variante Villeneuve (Dehn, Stöllner, 1996) :

- Bourges (Cher) "Chemin de Gionne" silo F.57 (pl. 31 n° 19) ;
- Bourges (Cher) "Fonderie de Canons" (pl. 21 n° 5) ;
- Bourges (Cher) "Saint-Martin-des-Champs" F3, F11.133 et F12.125 (pl. 27 n° 38, pl. 29 n° 21) ;
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2 S.1 (pl. 45 n° 2) ;
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.23 (pl. 47 n° 13).

* Fibule en bronze de schéma hallstattien à pied orné d'une timbale hypertrophiée, moulurée et couvrante (dérivée du type de Weidach) :

- Bourges (Cher) "Saint-Martin-des-Champs" st. F4, Us 3.245 (pl. 27 n° 37).

* Fibules en fer de schéma hallstattien avec arc rubané :

- Baccon (Loiret) "Thorigny" T.18 S.3 (pl. 85 n° 8) ;
- Paudy (Indre) "Sainte-Favrille" T.2 S.1 : 2 exemplaires (pl. 67 n° 15-19) ;
- Paudy (Indre) "Sainte-Favrille" T.2 S.4 (pl. 68 n° 11) ;
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.22 (pl. 47 n° 11) ;
- Aigueperse (Puy-de-Dôme) "Les Cérais" S.9 (pied orné d'une timbale).

* Fibule en bronze filiforme de schéma laténien avec arc rubané et sans pied :

- Villeneuve-sur-Cher (Cher) "Les Augerets" (pl. 53 n° 10).

* Fibule en bronze filiforme de schéma laténien avec arc rubané et pied en faux ressort :

- Liniez (Indre) "Le Grand Jaunet".

* Fibules en fer filiforme de schéma laténien avec arc rubané :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.24 : 2 exemplaires (pl. 47 n° 19-20).

Les torques (fig. 98 n° 8-9)

Sept exemplaires sont attribuables à LT A ancienne et souvent de types rares, voire uniques. Ils sont datés par le contexte de déposition plutôt que par des comparaisons avec d'autres régions.

Le grand torque en bronze à jonc de section carrée de l'inhumation T.2 S.3 de Saint-Denis-de-Palin est sans parallèle (Tb.6.I.d), même s'il évoque bien sûr les torques torsadés du début de LT A (fig. 98 n° 8).

Deux torques dont la taille et le décor diffèrent assez peu de l'un à l'autre proviennent d'un dépôt enterré dans le grand tumulus de Mardié dans le Loiret. Leur décor d'oves creux, leur système de fermeture par segment mobile (Tb.3.VI.m), ne sont attestés que sur un autre torque du Loiret, malheureusement trouvé sans contexte à Nogent-sur-Vernisson. L'attribution chronologique repose donc sur le décor, que l'on retrouve sur certains torques champenois de La Tène ancienne Ia, et sur la présence dans le même dépôt d'une autre parure annulaire, également de facture originale. Cette dernière est élaborée à partir d'un noyau en métal blanc sur lequel on a coulé une gaine de bronze. Un torque comparable provient d'une sépulture de l'Yonne, à Blanay "Rochignard", datée de LT A ancienne par une fibule en fer à ressort court en arbalète et des bracelets de type Mèlon (Baray, à paraître).

Torques de LT A ancienne de France centrale

* Torques en bronze à jonc de section circulaire, à fermeture par segment amovible et décor en cabochons (Tb.3.VI.m) :

- Mardié (Loiret) "Butte Moreau" dépôt adventice : 2 exemplaires (pl. 95 n° 1-2) ;
- Nogent-sur-Vernisson (Loiret) "Les Georgeons" (pl. 97 n° 1).

* Torque en bronze à jonc de section carrée avec renflement (Tb.6.I.d) :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2 S.3 (pl. 45 n° 8).

* Torques tubulaires à noyau métallique (Tb.27. I.a) :

- Bourges (Cher) "Boulevard Auger" : 2 exemplaires (pl. 19 n° 8, pl. 20 n° 3) ;
- Mardié (Loiret) "Butte Moreau" dépôt adventice (pl. 95 n° 3).

Les bracelets (fig. 98 n° 10-14)

Bien qu'on puisse distinguer six types distincts, les bracelets attribuables à LT A ancienne forment un ensemble d'aspect simple et homogène. Les jongs sont pleins, de section régulière généralement, ronde ou en D. Les deux familles les plus répandues, à jonc

de section en D, se distinguent surtout par le système d'ouverture – fermeture : les bracelets de type Mèlon (Bb.4.I.a) sont fermés tandis que ceux de type Saint-Denis-de-Palin (Bb.4.XII.a) sont ouverts sur des extrémités légèrement appointées.

Les autres exemplaires présentent des caractères rares et leur attribution chronologique repose sur le contexte, en particulier leur association avec les bracelets précédents, ou sur des comparaisons avec les parures de France orientale ou de Suisse occidentale. Le dernier cas de figure se présente notamment pour les armilles à œillets et incrustations de corail (Bb.1.IX.n) de la tombe T.2 S.1 de Saint-Denis-de-Palin et les bracelets fermés à décor ternaire (Bb.3.I.g) du tertre du Colombier à Saint-Just. Les premiers appartiennent à un type bien étudié et relativement courant (Kaenel, 1990, p. 222), les seconds connaissent des parallèles au décor identique, mais avec un système de fermeture par emboîtement à tenon, dans le tertre du Montet à Rances (canton de Vaud), en association avec un boîtier de ceinturon de LT A ancienne (Kaenel, 1990, p. 54, pl. 3 T.1b n° 1 et 2). En outre, des variantes des bracelets de Saint-Just apparaissent en Champagne à La Tène ancienne Ia (Hatt, Roualet, 1977, pl. III n° 7) et sont documentées à Bourges par la tombe à torse torsadé du Boulevard Auger.

Bracelets de LT A ancienne de France centrale

* Armilles en bronze à œillets et anneau de fermeture en fer à cheval, ornées de cabochons de corail (Bb.1.IX.n) :

- Bourges “Saint-Martin-des-Champs” F14.35 : 1 fragment probable ;
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2 S.1 : 1 paire (pl. 45 n° 3-4).

* Bracelets en bronze à jonc ininterrompu incisé (Bb.3.I.g) :

- Bourges (Cher) “Boulevard Auger” S.1 : 1 paire (pl. 21 n° 2-3) ;
- Saint-Just (Cher) “Le Colombier” S.3 : 1 paire (pl. 52 n° 2-3) ;
- Baccon (Loiret) “Bois de Fontaines” T.21 (pl. 86 n° 2).

* Bracelets en bronze à jonc ininterrompu, section en D, de type Mèlon (Bb.4.I.a) :

- Bourges (Cher) “Boulevard Auger” ;
- Bouzais (Cher) “Le Camp T.B” : 1 paire (pl. 33 n° 3-4) ;
- Coust (Cher) “Mèlon” S.1 (pl. 36 n° 15) ;
- Dun-sur-Auron (Cher) “La Périssse, Tumulus du Gué” : 2 exemplaires (pl. 38 n° 8 et 10) ;
- Dun-sur-Auron (Cher) “La Périssse, Tumulus du Gué” S.8 : 1 paire (pl. 40 n° 4-5) ;
- Ineuil (Cher) Tertre sans localisation : 2 exemplaires (pl. 41 n° 8 et 11) ;
- Morthomiers (Cher) “Prunet” : 3 exemplaires d'identification incertaine (pl. 43 n° 4) ;
- Saint-Aignan-des-Noyers (Cher) “La Font Saupin” : 3 exemplaires (pl. 44 n° 18) ;

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2 S.7 : 2 exemplaires (pl. 46 n° 10-11) ;
- Aigueperse (Puy-de-Dôme) “Les Cérais” S.9.

* Bracelets en bronze à jonc interrompu, à section en D et extrémités amincies de type Saint-Denis-de-Palin (Bb.4.XII.a et g). NB : les exemplaires de ce modèle qui ont été réutilisés pour fabriquer des amulettes sont répertoriés dans le paragraphe consacré aux pendeloques :

- Bourges (Cher) “Place Séraucourt” (pl. 31 n° 27) ;
- Dun-sur-Auron (Cher) “La Périssse, Tumulus du Gué” : 2 exemplaires (pl. 38 n° 5) ;
- Ineuil (Cher) “Rio Blanc” (pl. 41 n° 3) ;
- Saint-Aignan-des-Noyers (Cher) “La Font Saupin” ;
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2 (pl. 44 n° 24) ;
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2 S.1 (pl. 45 n° 6) ;
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 (pl. 46 n° 15) ;
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.18 S.A4 (pl. 19 n° 2) ;
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.18 S.C1 : 2 exemplaires (pl. 49 n° 3-4) ;
- Saint-Germain-des-Bois (Cher) “La Tour” (pl. 50 n° 2).

* Bracelet en bronze à jonc ouvert de section subquadrangulaire (Bb.6.XI.a) :

- Ineuil (Cher) “Rio Blanc” ou “Villiers” (pl. 41 n° 3).

* Bracelet en bronze à jonc mouluré interrompu (Bb.6.XI.f) :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.18 S.A1 (pl. 48 n° 4).

* Bracelet circulaire creux formé de deux tôles d'or soudées (Bo.26.I.a.) :

- Mézières-lez-Cléry (Loiret) “Butte des Élus” point A (pl. 96 n° 1).

Les anneaux de jambe (fig. 98 n° 15-17)

Trois sortes de parures de jambe sont attribuables à l'horizon ancien de LT A. Deux sont rares : il s'agit des anneaux de bronze facettés à fermeture par tenon conique (Jb.3.V.f) de la tombe T.2 S.3 de Saint-Denis-de-Palin (fig. 98 n° 15), et de l'anneau en lignite mouluré de l'inhumation 3 du Colombier à Saint-Just (fig. 98 n° 17), datés par le mobilier associé et par des comparaisons avec des contextes extérieurs à la région : les modèles de type Jb.3.V.f sont connus en association avec deux fibules en bronze à pied relevé de LT A ancienne dans la sépulture de l'enclos circulaire B de La Pierre Aiguë à Saumeray, en Eure-et-Loir (Barbe, 1985, fig. 12) ; un anneau de lignite mouluré était également accompagné de bracelets de la même époque dans le tumulus de La Friche à Mauvilly en Côte-d'Or (Chaume, Rapin, 1998, fig. 6). En revanche, le type Dun-sur-Auron rassemble des anneaux de bronze à jonc ininterrompu orné de bossettes séparées par des incisions ou des entailles, qui sont très fréquents, du moins en Berry. C'est une production que l'on trouve ponctuellement depuis le nord-ouest

de la Bourgogne jusqu'au Jura, parfois dès le Ha D3 avec des variantes un peu différentes, mais en nombre restreint. Sans prétendre à l'exhaustivité, les principaux contextes de comparaisons sont les suivants : Montigny-Lencoup (Seine-et-Marne), tombe Lamarre-Octobon (Guillaumet, 1977, p. 42); Gurgy (Yonne) "La Picardie", inhumation F.74 dotée également d'un torque et de bracelets à petits tampons de LT A ancienne (Pellet, Delor, 1980, p. 39-40, fig. 21); Darcey (Côte-d'Or) "La Combe Barre" T.4 S.d (Maranski, 1993, p. 158, pl. 11, n° 3); tumulus de Frasné (Doubs), un exemplaire éventuellement en contexte Ha D3 (Bichet, Millotte, 1992, p. 22, fig. 6, n° 3). Un exemplaire mis au jour fortuitement à Espaly en Haute-Loire n'est peut-être pas de fabrication locale et peut correspondre à un modèle à bossettes peu saillantes du Ha D3.

Anneaux de cheville de LT A ancienne en France centrale

* Anneaux de jambe en bronze de section circulaire à jonc facetté et fermeture par tenon conique (Jb.3.V.f) :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2 S.3 : 2 exemplaires (pl. 45 n° 13-14).

* anneaux de jambe en bronze type Dun-sur-Auron (Jb.10.I.j) :

- Bourges (Cher) "Boulevard Auger" : 4 exemplaires dont une paire (pl. 20 n° 4-7);

- Bourges (Cher) "La Pyrotechnie";

- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette, tumulus du Gué" : nombreux exemplaires (pl. 38 n° 18, pl. 39 n° 1-4);

- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette, tumulus du Gué" S.3 (pl. 39 n° 27);

- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette, tumulus du Gué" S.7 : 1 paire (pl. 39 n° 29-30);

- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette, tumulus du Gué" S.8 (pl. 40 n° 6);

- Paudy (Indre) "Sainte-Favrille" T.2 S.10 : 1 paire (pl. 68 n° 17-18);

- Espaly-Saint-Marcel (Haute-Loire) "Les Combes" (pl. 76 n° 2).

* Anneau de jambe en lignite mouluré (Jr.4.f) :

- Saint-Just (Cher) "Le Colombier" S.3 (pl. 52 n° 4).

Les ceintures (fig. 99 n° 1-18, 21-22)

On distinguera trois catégories de pièces métalliques pour aborder ce dossier. Il s'agit des agrafes ajourées, des anneaux, puis des autres pièces de ceinture, boutons et chaînettes ornementales principalement.

- Agrafes ajourées (fig. 99 n° 1-8)

Au nombre de huit, les fermoirs ajourés de ceinture ont tous été découverts dans le département du Cher, et plus spécialement à Dun-sur-Auron et Saint-Denis-de-Palin, deux communes qui se jouxtent. Ces

types d'objets ont suscité de nombreuses études portant sur la fonction, la typologie, la stylistique et les modalités de diffusion. Nous ferons principalement référence à l'étude de Sylvie Leconte (1994) qui recense la majeure partie des exemplaires connus en France septentrionale. En Champagne et sur la frange septentrionale de la Bourgogne, les agrafes ajourées sont presque toutes découvertes dans des contextes attribuables à LT A ancienne. Les exemplaires associés à des ensembles plus récents sont rares et appartiennent à des types différents et plus évolués, ou bien font figure d'antiquités. Ce dernier cas est attesté en particulier dans des tombes féminines de LT A récente et de LT B1 où certaines agrafes sont déposées à titre d'amulette, comme sur le pendentif de Melegnano en Lombardie (De Marinis, 1981; ici fig. 100 n° 2). Ils étaient destinés initialement à équiper des baudriers de suspension d'arme de poing comme en témoignent plusieurs sépultures de guerrier (Leconte, 1994, p. 75-76). Mais leur construction parfois fragile, la richesse de leur décor, supposent que ces pièces avaient aussi une fonction symbolique, probablement de nature apotropaïque (Lenerz-de Wilde, 1980, p. 93-98). Il est opportun de souligner qu'avant LT A ancienne, les agrafes métalliques étaient l'apanage quasi exclusif des femmes de haut rang : une forme de transfert ou d'accaparement s'opère donc au bénéfice des équipements militaires masculins au cours de la seconde moitié du V^e s. av. J.-C.

Pour ce qui est de l'origine géographique des pièces découvertes en France, divers auteurs avancent les noms de deux zones en fonction de leurs perspectives de recherches et de la densité des découvertes (Frey, 1987; Parzinger, 1988, carte 1, pl. 150; Kruta, 2000, carte 7, p. 160-161) : soit l'Italie du Nord et la Slovénie, soit l'espace compris entre la Champagne et le Rhin moyen.

Le classement ne pose pas de difficulté car les pièces du Berry sont toutes de bronze et presque complètes. On distinguera quatre types à partir de la morphologie générale de la partie centrale ornementée. À l'exception peut-être du nombre de pattes de fixation, crochets et gouitières constituent des critères typologiques secondaires dont la prise en compte n'est pas pertinente pour notre petit corpus.

Le premier type est le plus simple, c'est aussi celui qui est le plus répandu dans toute la France septentrionale (type IA de Leconte). Il rassemble les pièces en forme de fleur de lotus schématisée (fig. 99 n° 1-5). Des bords externes concaves et un ajour triangulaire modèlent les contours des pétales dont les extrémités s'unissent à la base de l'agrafe, tandis que l'amorce du crochet est souvent incisée de manière à figurer ou rappeler le pistil de la fleur. Il arrive parfois que les pétales soient recourbés, comme sur l'agrafe n° 2 de Dun-sur-Auron (fig. 99 n° 2). D'une agrafe à une autre, le modèle initial est reproduit plus ou moins fidèlement, au point qu'il peut devenir, comme sur le fermoir de l'Arsenal à Bourges (fig. 99 n° 5), difficilement reconnaissable. Plutôt qu'une succession chronologique, on verra dans ces déformations les productions d'artisans d'habileté variable et travaillant

pour différentes catégories de clientèle. Les tours de main sont suffisamment diversifiés pour que l'on puisse, à l'occasion, attribuer plusieurs agrafes à un même atelier : on peut être certain par exemple que le fermoir d'une tombe du cimetière du Châtillon à Saint-Jean-sur-Tourbe dans la Marne (Leconte, 1994, n° 15, ici fig. 100 n° 1) a une origine commune avec celui de Dun-sur-Auron n° 2 (fig. 98 n° 2), tandis que l'agrafe de Saint-Denis-de-Palin T.3 S.21 (fig. 99 n° 3) est presque identique à celles du tumulus 8 de Calès dans le Lot (Roulière-Lambert, 2000, fig. 20 n° 2) et de Melegnano en Lombardie (fig. 100 n° 2).

Le second type d'agrafe est également bien documenté en France (type II de Leconte). Il reprend le thème floral précédent, mais sous une forme plus complexe avec cette fois-ci une fleur de lotus dont l'intérieur des pétales et parfois du pistil est ajouré. Pour le Berry, une agrafe est répertoriée, mais il s'agit

d'une pièce de qualité (Champagne berrichonne n° 2, fig. 99 n° 6). Les ajours sont fins, disposés de façon originale – deux triangles rectangles accolés à la base au lieu d'un grand triangle équilatéral, une fente entre les pétales – et peuvent faire songer à la silhouette d'un oiseau. Ils sont au nombre de cinq, alors qu'ils ne dépassent pas quatre sur les autres agrafes du même type. D'autre part, il s'agit du seul modèle en Berry dont les ajours et contours furent réalisés par découpe, et non par moulage. Une telle technique est connue sur deux autres agrafes de grande qualité technique et esthétique, celles de Courcelles-en-Montagne "La Motte Saint-Valentin" dans la Haute-Marne et des environs d'Épernay dans la Marne (Leconte, 1994, n° 50 et 61, ici fig. 100 n° 7-8).

Un unique crochet illustre un troisième type (type III de Leconte, Champagne berrichonne 3, fig. 99 n° 7), très rare, mais il s'agit, à l'inverse du précédent,

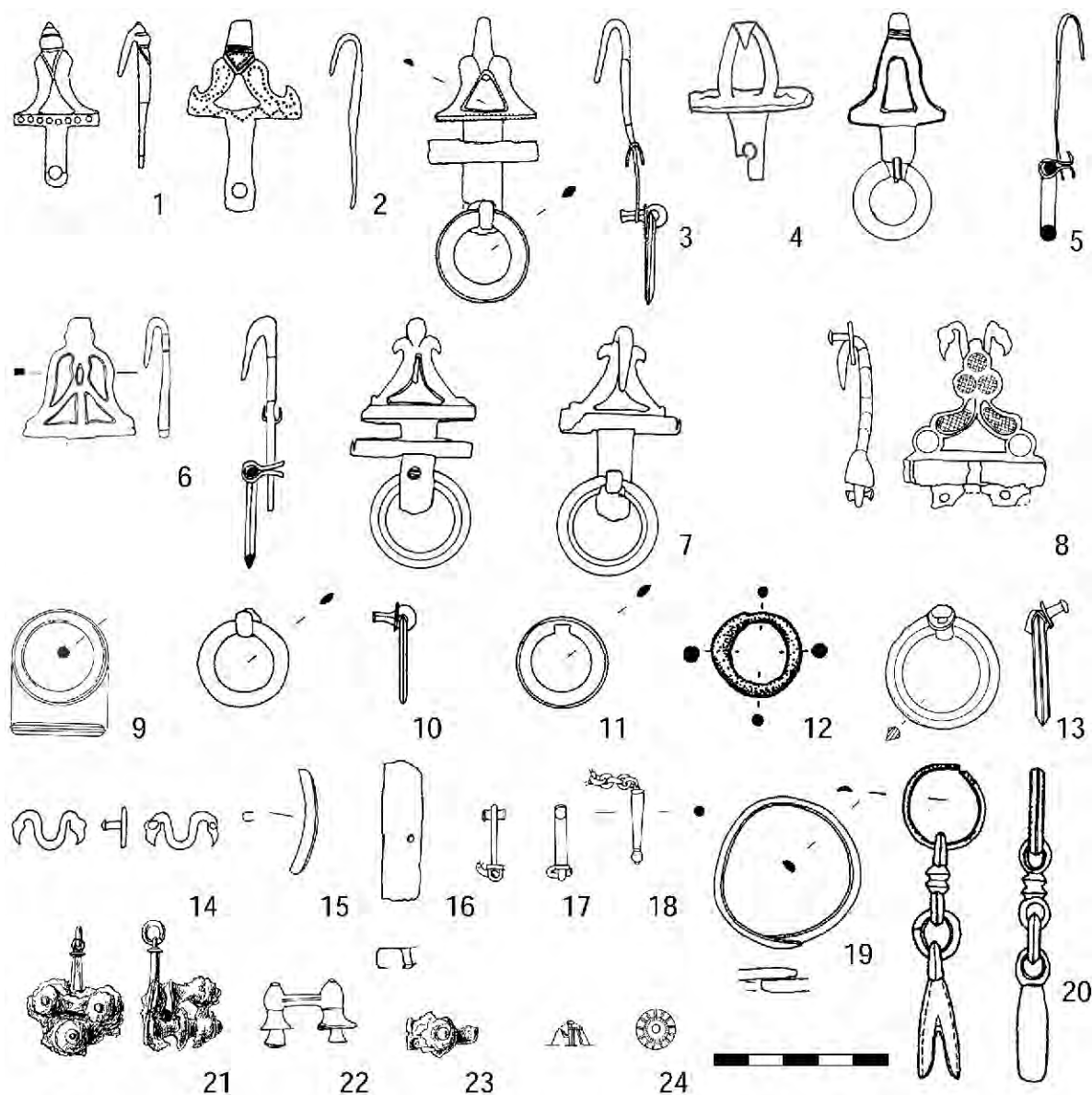


Fig. 99 – Agrafes (n° 1-8), anneaux (n° 9-13), porte (n° 14) et garnitures (n° 15-18, 21-22) de ceinturon militaire, pendeloques (n° 19-20) et ornements divers (n° 23-24) de LT A ancienne en France centrale.

d'un travail d'une exécution peu soignée, au point qu'il est difficile d'y reconnaître le motif de griffons affrontés qui apparaît, par exemple, sur le fermoir de Hauviné dans les Ardennes (fig. 100 n° 5). Un modèle intermédiaire, à Saint-Rémy-sur-Bussy dans la Marne permet néanmoins d'étayer la filiation entre le crochet berrichon et l'agrafe ardennaise (fig. 100 n° 6).

Le fermoir du tertre 18 de Saint-Denis-de-Palin représente un dernier type encore plus rare (fig. 99 n° 8). Il ne peut être rapproché que de deux exemplaires dont le schéma de construction est proche sans être semblable dans le détail : il s'agit des agrafes d'Entremont dans les Bouches-du-Rhône et de Mairy-sur-Marne dans la Marne (Leconte, 1994, n° 59). Le motif reste d'inspiration végétale avec deux pétales qui sont cette fois-ci opposés par la pointe, et inversés par rapport aux crochets en fleur de lotus. Des cercles disposés à la base et à la pointe des pétales enrichissent le motif. Le fermoir de Saint-Denis-de-Palin comporte deux languettes de fixation au lieu d'une, ainsi que des incrustations de corail. Ce sont deux particularités qui n'apparaissent en France que sur un nombre limité de pièces de luxe : fermoirs en bronze de Hauviné à Épernay et de la tombe à char de Bouranton dans l'Aube (deux pattes de fixation : Leconte, 1994, n° 39 et 61 ; Verbrugge, Villes, 1995, p. 50, n° A 2.27), agrafe en fer de la tombe à char de Molinons dans l'Yonne (deux pattes de fixation et pastilles de corail : Leconte, 1994 n° 62). A Bouranton comme à Hauviné, les poignards trouvés en association avec les ceinturons supposent une datation haute, au début de LT A ancienne.

- Anneaux (fig. 99 n° 3, 5, 7, 9-13)

Des anneaux métalliques accompagnaient les ceintures et servaient à fixer ou ajuster des courroies. Quelques-uns d'entre eux ont une morphologie spécifique à LT A ancienne et sont d'ailleurs souvent associés aux agrafes ajourées. Ils comportent une échancrure interne qui permet d'y adapter une lanière ou l'attache d'une goupille métallique utilisée pour arrimer solidement l'articulation au ceinturon. Généralement, la section de l'anneau est losangique ou elliptique et des filets soulignent le pourtour. Sur les deux ceinturons dégagés sur des inhumations à Saint-Denis-de-Palin, l'un contenait deux anneaux semblables à goupille (T.18 S.A3, pl. 48 n° 14-15), l'autre, un anneau simple et quatre anneaux échancrés dont deux seulement étaient assujettis à une goupille (T.3 S.21, pl. 47 n° 6-9).

Les anneaux sans échancrure, à section ronde et moulurée, sont également des productions de LT A ancienne. Ils peuvent être propres aux tombes (et aux ceintures ?) féminines puisqu'ils semblent apparaître dans de tels contextes à Bourges "Route de Dun", Châteauneuf-sur-Cher "Font James" et Coust "Mêlon"; un exemplaire semblable provient aussi d'une tombe féminine à Dompierre-lès-Tilleuls dans le Doubs (tumulus des Bossus 1, groupe III : Bichet, Millotte, 1992, fig. 17, n° 6).

- Autres pièces (fig. 99 n° 14-18, 21-22)

Le ceinturon de l'inhumation A3 de Saint-Denis-de-Palin est un assemblage de pièces d'une richesse

remarquable (pl. 48 n° 13-40). Outre l'agrafe déjà présentée, il rassemble de nombreux éléments de bronze.

Trois attaches en lyre zoomorphe disposées en triangle devaient retenir le crochet et avaient donc fonction de porte (fig. 99 n° 14). Les têtes d'oiseau à bec crochu qui ornent les extrémités des trois portes sont à rapprocher du décor de l'ustensile à poignée de bronze de la riche sépulture de Paudy (pl. 68 n° 5); une lyre à protomés de rapaces assez semblable est gravée sur une pointe de lance en fer d'une tombe à épée (S.57) du cimetière de Saint-Sulpice "En Pétoleyres" dans le canton de Vaud, en Suisse (Kaenel, 1990, p. 114, pl. 49 n° 8; sur le motif de la lyre zoomorphe en général, cf. Verger, Lambot, 1995, p. 69-71). Dans le contexte berrichon, ces ornements figurés sont rares et toujours associés à des tombes privilégiées.

Deux tubes ouverts longitudinalement (fig. 99 n° 15) et un ferret en forme de boîtier (fig. 99 n° 16) étaient disposés près des anneaux articulés. Les premiers peuvent être interprétés comme des éléments coulissants utilisés pour ajuster les fines lanières qui passaient dans les anneaux. Dans des contextes funéraires au contenu plus explicite en effet, ces petites garnitures métalliques sont étroitement associées à des agrafes et anneaux de suspension de poignards ou d'épées de LT A (sépulture 2 des Rouliers à Aure dans les Ardennes et tombe 236 de Sogny-aux-Moulins dans la Marne, notamment : Rozoy, 1986, pl. 76g; Verger, 2000b, p. 275, fig. 5).

Des rivets et des pontets rivetés, surmontés de boutons en balustre devaient également servir à l'ajustage de courroies (fig. 99 n° 21-22) en même temps qu'ils avaient une fonction ornementale. La dimension décorative et apotropaïque du ceinturon était renforcée par quatre chaînettes à pendentifs en quille fixées aux pontets rivetés (fig. 99 n° 18; pl. 48 n° 37-40).

Le ceinturon de Saint-Denis-de-Palin n'est pas isolé en France centrale : une chaînette à pendentif en forme de pétale ajouré associée à un rivet à bouton mouluré, un pontet riveté ainsi qu'à un anneau échancré en bronze, figure dans une probable sépulture à épée découverte en situation adventice dans la Butte des Élus à Mézières-lez-Cléry dans le Loiret (pl. 96 n° 10-13). Sur le terrain de l'Arsenal à Bourges, une agrafe ajourée, un fragment de chaînette et un anneau échancré font partie d'un lot d'objets ramassés en même temps, et donnent à penser qu'un ceinturon de type Saint-Denis-de-Palin a pu être découvert à cet endroit (pl. 18 n° 12-14). Les quelques autres exemples en France proviennent du Centre-Est et s'associent, à un poignard dans la tombe à char de Bouranton dans l'Aube (Verbrugge, Villes, 1995, p. 50 n° A 2.28), à une épée dans le tumulus 3 du Bois de Crésille à Pothières en Côte-d'Or (Chaume, Rabin, 1998). L'inhumation à épée adventice de La Motte Saint-Valentin à Courcelles-en-Montagne en Haute-Marne contenait par ailleurs un pendentif en quille assez analogue à ceux qui ornent les chaînettes de Saint-Denis-de-Palin, de même que des anneaux échancrés à goupille et des tubes fendus longitudinalement (Verger, 1995, fig. 7 n° 2).

En résumé, les pièces de ceinture de France centrale sont surtout représentées dans le Cher, c'est-à-dire dans un secteur où les fouilles de tumulus ont été plus intensives que partout ailleurs. Le nombre d'éléments, comparé aux effectifs de la Champagne et des Ardennes, peut paraître très réduit, mais si on le rapporte au petit nombre de sépultures mises au jour pour LT A ancienne, il devient tout à fait remarquable (8 agrafes ajourées pour une centaine de sépultures environ). La situation ne semble pas très différente en Bourgogne où 8 agrafes au minimum sont recensées. Ce sont paradoxalement les contextes champenois et ardennais qui semblent les plus pauvres en ceinturons à agrafe ajourée avec 46 exemplaires pour plusieurs milliers de tombes fouillées.

On observe en outre que les agrafes à deux pattes de fixation, ainsi que les pièces métalliques de type Saint-Denis-de-Palin, qui figurent peut-être sur les exemples les plus anciens de ceinturon, se concentrent de façon préférentielle dans le centre et le centre-est de la France, malgré les faibles effectifs des trouvailles. De même, en Berry comme en Bourgogne et ses marges, on relève l'existence de fermoirs ajourés d'excellente facture, de tous types³⁶, qui ont pu servir de modèles aux productions plus banales. Aucun type d'agrafes ne semble en fait spécifique au domaine champenois et il n'est pas anodin que dans cette région, les pièces de grande qualité – fermoirs de Hauviné (Ardennes), Somme-Bionne (Marne), Manre (Ardennes), La

Cheppe (Marne) et des environs d'Épernay (Marne) : Leconte, 1994, n° 39, 40, 55, 58 et 61 – soient proportionnellement rares.

En conséquence, la thèse de l'origine champenoise des agrafes ajourées de ceinturon semble tout aussi contestable que celle qui leur prête une ascendance italique. Ici, comme pour d'autres productions, il faut supposer l'existence de plusieurs ateliers contemporains, de valeur ou à la production inégale, travaillant pour des régions différentes (en France : Languedoc occidental, Centre et Centre-Est, Champagne et Ardennes) et dont la localisation reste incertaine, même si nous pouvons affirmer qu'ils ne se concentraient pas dans un seul secteur géographique. Ainsi, les crochets languedociens présentent un même "air de famille" et de grandes dimensions qui les distinguent des séries septentrionales et montrent que nous avons affaire à une production régionale, sans doute plus tardive. Dans l'Hérault à Ensérune, les tombes de guerrier du V^e s. av. J.-C. donnent à penser que la tradition des agrafes militaires souvent ajourées du domaine ibéro-languedocien, qui remonte à la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C., a pu jouer un rôle dans la genèse des exemplaires laténiens.

Agrafes ajourées en bronze de LT A ancienne en France centrale

* Agrafes en fleur de lotus simple :

- Bourges (Cher) "Arsenal" (pl. 18 n° 14);
- Champagne berrichonne n° 1 (pl. 18 n° 3);
- Dun-Sur-Auron (Cher) "La Périssé" : 2 exemplaires (pl. 39 n° 11 et 16);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Chênes Montors" T.3 S.21 (pl. 47 n° 10).

36. Outre les deux pièces de Saint-Denis-de-Palin (T.18 S.A3) et de la Champagne berrichonne n° 2, nous citerons les agrafes de Bouranton (Aube), Amazy 1 (Nièvre), Mauvilly (Côte-d'Or), Courcelles-en-Montagne, Minot (Côte-d'Or), Molinons (Yonne) et peut-être Amazy 2 : Verbrugge, Villes 1995, p. 50 n° A 2.27; Leconte 1994 n° 25, 30, 50, 56, 62 et 48.

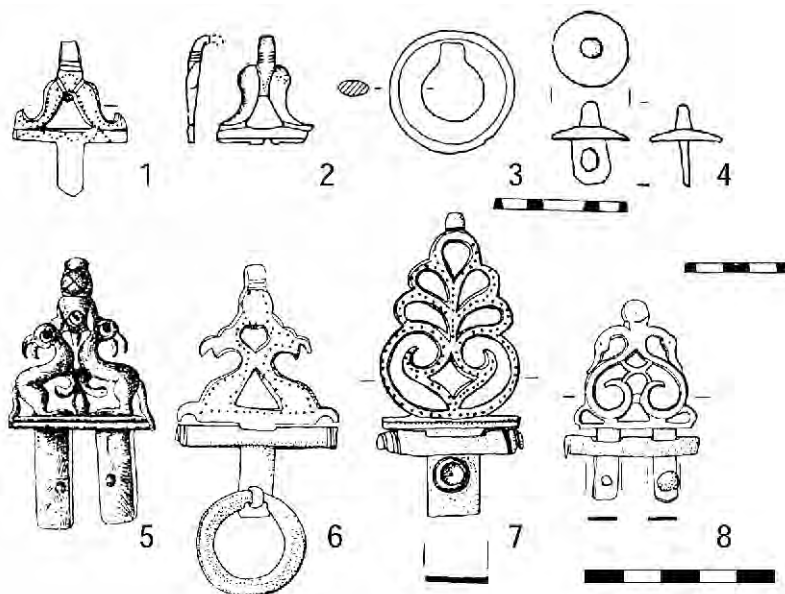


Fig. 100 – Pour comparaisons, agrafes ajourées et garnitures de ceinturon du nord-est de la France et d'Italie septentrionale : n° 1 : Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne) ; n° 2-4 : Melegnano (Lombardie) ; n° 5 : Hauviné (Ardennes) ; n° 6 : Saint-Rémy-sur-Bucy (Marne) ; n° 7 : Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne) "La Motte Saint-Valentin" ; n° 8 : environs d'Épernay. N° 1, 5-8 d'ap. Leconte, 1994 ; n° 2-4 d'ap. De Marinis, 1981.

* Agrafe en silhouette d'oiseau ou en fleur de lotus à pétales ajourés :

- Champagne berrichonne n° 2 (pl. 18 n° 2).

* Agrafe à griffons affrontés :

- Champagne berrichonne n° 3 (pl. 18 n° 4).

* Agrafe à pétales opposés et inversés :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Champs de Couy" T.18 S.A3 (pl. 48 n° 19).

Anneaux de ceinture en bronze de LT A ancienne en France centrale

* Anneaux de section circulaire moulurés (Ab. I.2.d) :

- Bourges (Cher) "Route de Dun" (pl. 24 n° 10);
 - Châteauneuf-sur-Cher (Cher) "Font James" T.2 S.2 (pl. 34 n° 6);
 - Coust (Cher) "Mêlon" (pl. 36 n° 16);
 - Coust (Cher) "Touzel" T.2 S.6 (pl. 37 n° 20).

* Anneau à échancrure et jonc aplati non mouluré (Ab.II.1.a) :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.21 (pl. 47 n° 6).

* Anneau à échancrure et jonc aplati mouluré (Ab. II.1.d) :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.21 : 3 exemplaires (pl. 47 n° 8-10).

* Anneau à échancrure et jonc de section circulaire (Ab.II.2.a) :

- Bazelat (Creuse) "Âge du Mont" T.1 S.A (pl. 60 n° 10).

* Anneaux à échancrure et jonc de section losangique (Ab.II.5.a) :

- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette" (pl. 39 n° 17);
 - Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.18 S.A3 : 2 exemplaires (pl. 48 n° 14-15).

* Anneaux à échancrure de section indéterminée (Ab.II.?) :

- Bourges (Cher) "Arsenal" (pl. 18 n° 13);
 - Mézières-lez-Cléry (Loiret) "Butte des Élus" (pl. 96 n° 10).

• Ceinturons de type Saint-Denis-de-Palin en France centrale :

- Bourges (Cher) "Arsenal" : identification incertaine (pl. 18 n° 12-14);
 - Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Champs de Couy" T.18 S.A3 (pl. 48 n° 13-21, 28-40);
 - Mézières-lez-Cléry (Loiret) "Butte des Élus" (pl. 96 n° 11-13).

Les pendeloques (fig. 99 n° 18-20)

En Berry, des pendeloques sont à la fois courantes et singulières car elles consistent souvent en anneaux obtenus à partir de bracelets tordus dont l'une des

extrémités au moins est cassée au préalable (fig. 99 n° 19). Les parures annulaires détournées de leur fonction première sont de type Saint-Denis-de-Palin, ce qui fournit un repère chronologique précis. Trois cas montrent de petits objets suspendus à ces anneaux de fortune : une pendeloque en crotale à Bourges "Boulevard Auger" (fig. 99 n° 20), un anneau (de ceinturon ?) fermé de section losangique à Saint-Denis-de-Palin T.3 S.5 bis (pl. 46 n° 21), deux anneaux de ceinture à Châteauneuf-sur-Cher "Font James" T.2 S.2 (pl. 34 n° 6-7). Il est à noter que le crotale berruyer n'appartient pas à un modèle du Ha D1-2 et que l'on connaît quelques objets relativement proches en contexte LT A (Piningre *et al.*, 1996, p. 100).

Les tronçons de bracelet réutilisés avaient vraisemblablement le statut d'amulettes prophylactiques car ils sont localisés au cou, ou bien au niveau du bassin, dans quatre sépultures d'enfant de la nécropole de Saint-Denis-de-Palin (T.3 S.8; T.3 S.9; T.3 S.10 et T.18 S.A2). Dans l'inhumation T.18 S.A2 qui correspond à un enfant de moins de deux ans, le relevé de fouille prouve qu'un fragment de bracelet transformé en anneau faisait partie d'un groupe de pendeloques attachées à un torque en bronze : une perle d'ambre accrochée sur un anneau de fer, un groupe de trois anneaux (deux en fer, un en bronze) reliés par un fil de fer et des liens organiques. Les exemples d'anneaux de ceinture suspendus à quelques-unes de ces pièces rappellent des cas de pièces de harnachement, d'épée ou de char, réutilisées au V^e s. av. J.-C. comme reliques apotropaïques dans des contextes féminins dispersés depuis la Champagne (Verger, 1995, fig. 23), jusqu'à l'Italie du Nord comme on l'a vu avec l'ensemble de Melegnano (fig. 100 n° 2-4).

Le dépôt de ces anneaux dans des sépultures d'enfants dont les squelettes sont fragiles et rarement conservés, explique que les découvertes de ces pièces ne puissent pas toujours être mises en relation avec une inhumation. Ce procédé singulier de recyclage en amulettes de tronçons de bracelets est attesté dans l'ensemble du Centre-Est, même s'il n'a pas été identifié en tant que tel jusqu'à présent. Nous ne signalerons pour preuve que quelques exemples représentatifs : tombe 19 du tumulus de Larrey (Dehn, Stöllner, 1996, fig. 19); habitat de Vix en Côte-d'Or (Joffroy, 1960, p. 68); tombes de Champagne (Stead, Rigby, 1999, pl. 121 n° 1735, 2206, 1426, 1432, 1643, pl. 139 n° 1735; Thénot, 1982, p. 63 et 156); petite fosse (inhumation d'enfant ?) de l'enclos B des Grèves de Boulogny à Barbuise dans l'Aube (Piette, 1977, fig. 16 n° 5), tumulus de la région de Pontarlier dans le Doubs (Bichet, Millotte, 1992, fig. 43 n° 4, fig. 61 n° 9, fig. 62 n° 8).

Pendeloques de LT A ancienne en France centrale

* Pendeloques en anneau interrompu fabriquées à partir de bracelets brisés de type Saint-Denis-de-Palin (Ab.III.6.a) :

- Bourges (Cher) "Boulevard Auger" : l'exemplaire est attaché à une pendeloque en crotale (pl. 19 n° 5);

- Bourges (Cher) "Cimetière du Fin Renard" (pl. 31 n° 24);
- Châteauneuf-sur-Cher (Cher) "Font James" T.2 S.2 (pl. 34 n° 5);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2 (pl. 44 n° 25);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.5bis (pl. 46 n° 21);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.8 : 2 exemplaires (pl. 46 n° 25-26);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.9 (pl. 46 n° 27);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.10 (pl. 46 n° 29);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.18 S.A2 (pl. 48 n° 10).

- * Pendeloque en crotale à extrémités divergentes :
- Bourges (Cher) "Boulevard Auger" (pl. 19 n° 5).

1.2.3. Le faciès matériel du Ha D3-LT A ancienne (fig. 101-102)

Nombre de types d'objets sont datés du Ha D3-LT A ancienne sans que l'on puisse trancher en faveur de l'une des deux périodes, parce qu'ils sont mal documentés ou manquent de contextes fiables, mais aussi et surtout, parce que le faciès matériel du début de LT A est encore très empreint des traditions de la fin du Ha D en France centrale.

Les ensembles clos que l'on ne peut situer de façon précise dans les deux premiers tiers du V^e s. av. J.-C. sont fortement représentés dans les cimetières et les régions où les fibules et les pièces de ceinture sont rares ou absentes. On les trouve principalement dans la Creuse, mais aussi dans le Loiret, l'Allier et le Cher. Il ne faut pas s'étonner non plus si les découvertes isolées alimentent abondamment les corpus d'objets de datation peu précise. Les fibules étant des marqueurs chronologiques précis en général, on ne trouvera aucune rubrique qui leur soit ici consacrée.

Les torques (fig. 101 n° 1-5)

Une impressionnante série de torques en bronze à jonc massif, de facture très simple, se retrouve souvent en contexte de tumulus avec du mobilier de LT A ancienne. Toutefois, des ensembles clos tumulaires du centre-est et de l'est de la France laissent supposer que certains peuvent être plus anciens; dans la province Aisne-Marne, ils appartiennent ainsi à des assemblages funéraires attribuables au Hallstatt final IIb, c'est-à-dire au Ha D3 (Hatt, Roualet, 1977, pl. 2, n° 6). On ne peut donc exclure une attribution au Ha D3. Il s'agit de pièces de section circulaire, sans décor, mais sur lesquelles subsiste parfois une partie plus ou moins importante du jet de coulée. Dans un cas, à Dun-sur-Auron, la masselotte a même été conservée au-dessus des jets de coulée (pl. 38 n° 20). Il est clair qu'il ne s'agit pas d'imperfections ou de négligences car les cas abondent depuis la Normandie jusqu'à

l'Allemagne du Sud et certains anneaux à jet de coulée figurent par exemple dans des contextes de tombes riches où le reste du matériel ne souffre d'aucun défaut apparent de réalisation³⁷. Dans l'attente de radiographies, on pourrait même se demander jusqu'à quel point certains renflements obtenus par surmoulage n'étaient pas destinés à imiter l'amorce d'un jet de coulée. Il faut bien admettre que la signification des jets de fonte demeure obscure lorsque ceux-ci sont laissés en place (valeur apotropaïque ?), et qu'elle peut varier selon les types et les hauteurs auxquelles ils sont sectionnés.

Deux autres torques pourtant plus "typés" posent des difficultés de datation. Le premier, découvert dans la tombe centrale du tumulus de Sainte-Favrille à Paudy, est à jonc de section carrée torsadé et présente un système de fermeture par rivet unique sur assemblage à "mi-bois" (Tb.7.IV.a, fig. 101 n° 4). L'objet est isolé en France centrale³⁸ et ne trouve d'ailleurs aucune comparaison exacte dans d'autres régions. On ne peut que proposer une date à la transition entre le Ha D3 et LT A ancienne compte tenu des particularités du mobilier de la tombe. Un torque recueilli isolément dans un tertre de Saint-Aignan-des-Noyers dans le Cher, avec le même système de fermeture, mais avec un jonc de section circulaire (Tb.3.IV.a), doit être probablement contemporain.

Torques du Ha D3-LT A ancienne de France centrale

* Torques en bronze à jonc de section circulaire lisse (Tb.3.I.a) :

- Saint-Just (Cher) "Le Colombier" S.3 (pl. 52 n° 1);
- Baccon (Loiret) T.19 S.1 (pl. 85 n° 9);
- Baccon (Loiret) T.68 S.3 (pl. 86 n° 6).

* Torques en bronze massifs simples à jet de coulée (Tb.3.I.c) :

- Bourges (Cher) "Boulevard Auger" : 4 exemplaires (pl. 19 n° 7, pl. 20 n° 2);
- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette" (pl. 38 n° 20);
- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette, tumulus du Gué" S.3;
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2 S.1 (pl. 45 n° 1);
- Brion (Indre) "Les Grandes Chapelles" (pl. 65 n° 7);
- Mézières-lez-Cléry (Loiret) "Butte des Élus" : 2 exemplaires (pl. 96 n° 2-3).

* Torques en bronze simples à renflement unique (Tb.3.I.d) :

- Bourges (Cher) "Boulevard Auger" (pl. 20 n° 1);
- Bourges (Cher) "Route de Dun" (pl. 24 n° 12);
- Champagne berrichonne;

37. La crémation de la Route de Dun à Bourges en est le meilleur exemple régional.

38. Le torque à jonc de section carrée de l'inhumation T.2 S.3 de Saint-Denis-de-Palin, daté de LT A ancienne, est la pièce la plus proche, mais il n'est pas torsadé et son système de fermeture est masqué par un bouton surmoulé (pl. 45 n° 8).

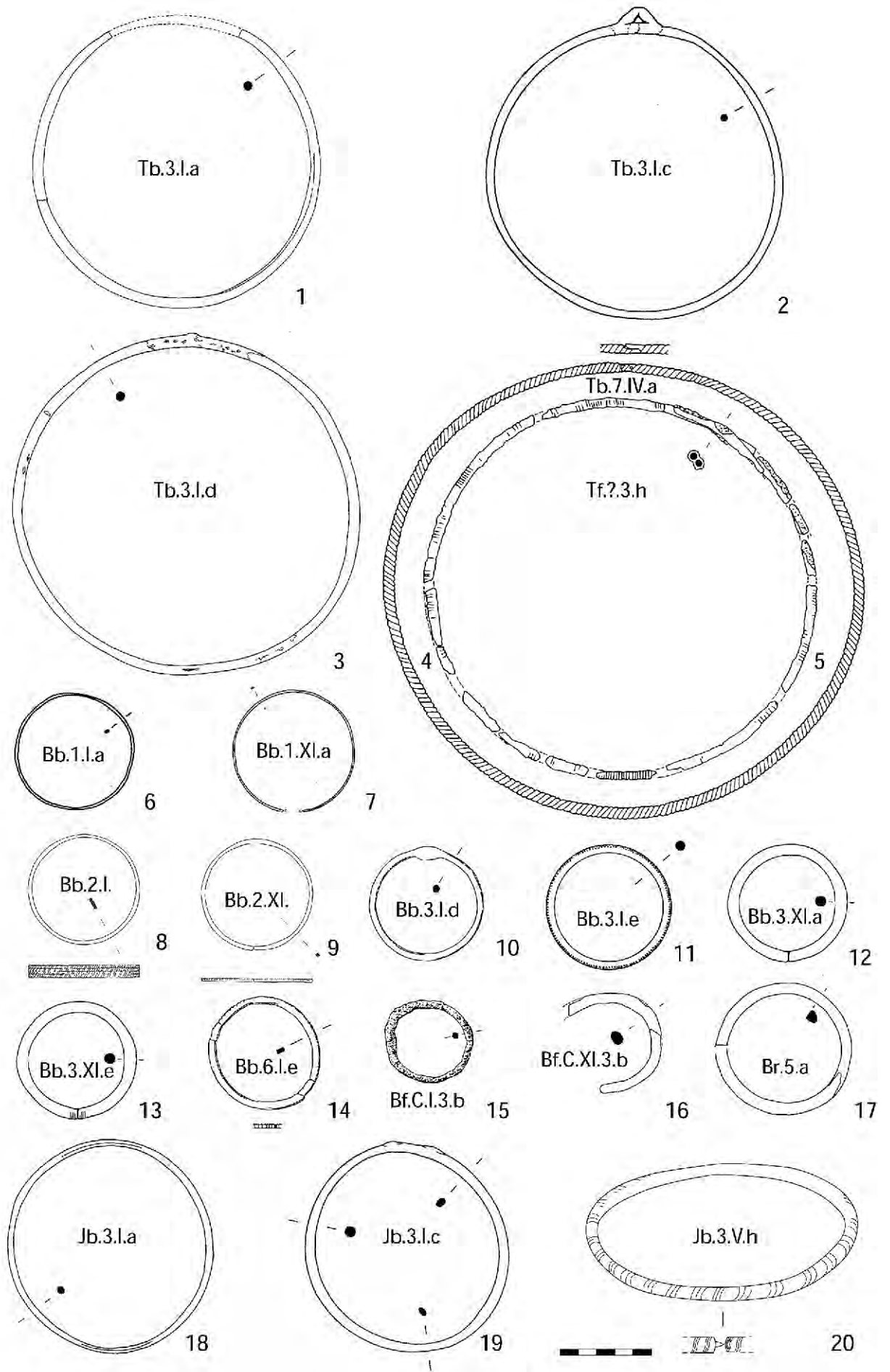


Fig. 101 – Torques (n° 1-5), bracelets (6-17) et anneaux de jambe (18-20) du Ha D3-LT A ancienne en France centrale. N° 15 d'ap. Léger, 1988 ; n° 20 d'ap. Buhot de Kersers, 1863.

- Dun-sur-Auron (Cher) “La Périssette, Tumulus du Gué” S.7 (pl. 39 n° 28);
- Dun-sur-Auron (Cher) “Carrière de la Mauriante” (pl. 40 n° 7);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.18 S.A2 (pl. 48 n° 7);
- Romagnat (Puy-de-Dôme) “Maréchal” (pl. 128 n° 21).

* Torques en bronze simples fragmentaires (Tb.3.??) :

- Coust (Cher) “Mêlon” (pl. 36 n° 13);
- Paudy (Indre) “Sainte-Favrille” T.2 S.4 (pl. 68 n° 10);
- Paudy (Indre) “Sainte-Favrille” T.2 S.10;
- Ségry (Indre) “Bois de Bataille” T.1 (pl. 70 n° 1).

* Torque en bronze à jonc de section circulaire et fermeture à goupille sur recouvrement de type assemblage à “mi-bois” (Tb.3.IV.a) :

- Saint-Aignan-des-Noyers (Cher) “Font au Pain” (pl. 44 n° 4).

* Torque en bronze à jonc de section carrée torsadé et fermeture à goupille sur recouvrement de type assemblage à “mi-bois” (Tb.7.IV.a) :

- Paudy (Indre) “Sainte-Favrille” T.2 S.1 (pl. 67 n° 12).

* Torques en fer à jonc circulaire incisé (Tf.?.3.h) :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2 S.3 : 2 exemplaires (pl. 46 n° 1-5).

Les bracelets (fig. 101 n° 6-17)

Nous sommes confronté avec les bracelets de facture simple aux mêmes difficultés de datation qu’avec les torques. Plusieurs ont été découverts en contexte LT A ancienne, mais l’un au moins, un bracelet à jonc fermé de section circulaire à renflement unique, figure dans l’inhumation adventice du Ha D3 de Tourzel-Ronzières dans le Puy-de-Dôme. Par conséquent, tous les exemplaires du même type ou voisins par la morphologie doivent être datés avec une fourchette élargie, ce que ne démentent pas les comparaisons avec les mobiliers funéraires du centre-est de la France. Le problème se pose avec la même acuité pour les armilles, souvent ornées de traits parallèles incisés et regroupées en brassards dans les inhumations du Limousin oriental. Des assemblages assurent sans discussion la date de LT A ancienne en France centrale : des armilles de bronze sans décor appartiennent au mobilier des tombes T.2 S.3 et S10 de Paudy qui sont nécessairement postérieures au Ha D3 d’après les données stratigraphiques ; l’inhumation à brassards d’armilles 1B du tertre 2 d’Augères a livré, semble-t-il, un anneau échancré (Ab.II.1.d) de LT A ancienne et dans le même tertre, une inhumation (S.1C) avec des parures comparables possède une fibule de LT A ; les bracelets plus massifs qui accompagnent les armilles en Limousin, qu’ils soient de fer ou de lignite, ont des parallèles dans les sépultures berrichonnes de l’horizon

de Saint-Denis-de-Palin. Mais il est possible que ces armilles apparaissent au moins dès le Ha D3 si l’on se réfère aux contextes bourguignons (Feugère, Guillot, 1986, note 51). Par rapport aux régions plus éloignées, le décalage chronologique est accusé puisque ces bijoux sont représentatifs en Franche-Comté et Suisse occidentale du Ha D1 récent (Piningre *et al.* 1996, p. 90, 110-112), tandis qu’en Champagne, ils accompagnent des sépultures du Ha D2 (Ha final IIa de Hatt et Roualet : Hatt, Roualet, 1977, pl. I n° 3). En Languedoc oriental, des armilles participent également de contextes anciens, du second quart du VI^e s. av. J.-C., mais on les trouverait jusqu’au milieu du V^e s. av. J.-C. (Feugère, Guillot, 1986, p. 179-180).

Bracelets du Ha D3-LT A ancienne en France centrale

* Armilles en bronze de section circulaire (Bb.1.?) généralement groupées en brassards³⁹ :

- Bourges (Cher) “Boulevard Auger” ;
- Augères (Creuse) “Les Jiraudonnes” T.2 S.1A ;
- Bazelat (Creuse) “Âge du Mont” T.5 S.C (pl. 62 n° 10) ;
- Paudy (Indre) “Sainte-Favrille” T.2 S.3 : 1 exemplaire (pl. 68 n° 8) ;
- Paudy (Indre) “Sainte-Favrille” T.2 S.10 : 1 exemplaire (pl. 68 n° 16) ;
- Paudy (Indre) “Sainte-Favrille” T.2 : 1 exemplaire (pl. 68 n° 19) ;
- Aigueperse (Puy-de-Dôme) “Les Cérais” S.4 : 2 exemplaires.

* Armilles en bronze de section quadrangulaire (Bb.2.?), le plus souvent à décor incisé et groupées en brassards :

- Saint-Simon (Cantal) “Salesse” T.1 S.3 : 35 armilles (pl. 17 n° 5-6) ;
- Marcillac-la-Croisille (Corrèze) “Lachaud” : 3 armilles ;
- Bourges (Cher) “Boulevard Auger” : 1 exemplaire ;
- Bourges (Cher) “Fonderie de Canons” : 1 armille ;
- Bourges (Cher) “Petit-Séminaire Saint-Célestin” (pl. 23 n° 2-13) ;
- Augères (Creuse) “Les Jiraudonnes” T.2 S.1B ;
- Augères (Creuse) “Les Jiraudonnes” T.2 S.1C ;
- Bazelat (Creuse) “Âge du Mont” T.1 : 2 fragments (pl. 60 n° 3-4) ;
- Faux-la-Montagne (Creuse) “Truffy” : 3 brassards de 20 armilles.

* Brassard d’armilles ou armilles en bronze de section inconnue :

- Bourges (Cher) “La Fonderie de Canons” ;
- Dun-sur-Auron (Cher) “La Périssette, Tumulus du Gué” (pl. 38 n° 4) ;
- Ussel (Corrèze) : attribution hypothétique.

39. Pour les armilles, nous n’indiquons que le nombre d’exemplaires isolés ou dépareillés.

* Bracelets en bronze en forme d'anneau avec renflement (Bb.3.I.d) :

- Bourges (Cher) "Boulevard Auger";
- Tourzel-Ronzières (Puy-de-Dôme) "La Croix Blanche" T.1 S.2.

* Bracelets en bronze en forme d'anneau cranté (Bb.3.I.e) :

- Bourges (Cher) "Boulevard Auger" : 2 exemplaires (pl. 19 n° 9).

* Bracelets massifs en bronze à jonc interrompu de section circulaire et extrémités généralement jointives (Bb.3.XI.a) :

- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette, Tumulus du Gué" (pl. 38 n° 6);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.5 : 2 exemplaires (pl. 46 n° 19-20);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.18 S.A1 (pl. 48 n° 5);
- Baccon (Loiret) "Thorigny" T.68 S.3 (pl. 86 n° 8).

* Bracelets massif en bronze à jonc interrompu de section circulaire à crans aux extrémités (Bb.3.XI.e) :

- Champagne berrichonne : 1 paire;
- Baccon (Loiret) "Thorigny" T.68 S.3 (pl. 86 n° 7).

* Bracelets simples en bronze à jonc ininterrompu cranté de section quadrangulaire (Bb.6.I.e) :

- Dun-sur-Auron (Cher) "Carrière de la Mauriante" : 2 exemplaires (pl. 40 n° 8-9).

* Bracelets en fer circulaires à jonc ininterrompu (Bf.C.I.3.b) :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.18 S.A1 (pl. 48 n° 3);
- Bazelat (Creuse) "Âge du Mont" T.5 S.D : identification incertaine (pl. 62 n° 14).

* Bracelets en fer circulaires à jonc interrompu (Bf.C.XI.3.b) :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.15 (pl. 47 n° 2);
- Augères (Creuse) "Les Jiraudonnes" T.2 S.1C : identification incertaine (pl. 59 n° 12).

* Bracelets en lignite de section triangulaire (Br.5.a) :

- Paudy (Indre) "Sainte-Favrille" T.2 S.1 : 4 exemplaires (pl. 67 n° 20-23).

Les anneaux de jambe (fig. 101 n° 18-20, fig. 102 n° 1-2)

Les remarques faites à propos des torques et des bracelets valent pour les anneaux de cheville. Deux types en bronze, lisses et sans décor particulier ne peuvent être attribués en propre au Ha D3 ou à LT A ancienne. Des anneaux de jambe en fer figurent dans le

mobilier de la tombe centrale de Sainte-Favrille. S'ils restent inconnus avant le Ha D3 en France centrale, ils apparaissent dans le courant du Ha D1 en Alsace ou en Franche-Comté (Piningre *et al.*, 1996, p. 95).

Anneaux de jambe du Ha D3-LT A ancienne en France centrale

* Anneaux de jambe en bronze à jonc ininterrompu de section circulaire (Jb.3.I.a) :

- Saint-Aignan-des-Noyers (Cher) "La Font Saupin" (pl. 44 n° 17);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.23 : 2 exemplaires (pl. 47 n° 16-17);
- Mézières-lez-Cléry (Loiret) "Butte des Élus" (pl. 96 n° 6).

* Anneau de jambe en bronze à jonc ininterrompu de section circulaire et jet de coulée (Jb.3.I.c) :

- Bourges (Cher) "Boulevard Auger" (pl. 20 n° 9).

* Anneaux de jambe en bronze, à jonc incisé et fermeture par emboîtement à goujon (Jb.3.V.h) :

- Châteauneuf-sur-Cher (Cher) "Font James" T.1 : 1 paire (pl. 34 n° 1).

* Anneaux de jambe en bronze à jonc interrompu de section circulaire (Jb.3.XI.a) :

- Champagne berrichonne ?;
- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette, Tumulus du Gué" : 2 exemplaires (pl. 38 n° 9 et 11).

* Anneaux de jambe en fer (Jf.C.I.3.b) :

- Paudy (Indre) "Sainte-Favrille" T.2 S1 : 2 exemplaires (pl. 68 n° 3-4).

Les pendeloques (fig. 102 n° 3)

Deux pendeloques anthropomorphes sont recensées en Berry. La plus soignée était associée aux amulettes de l'incinération de la Route de Dun à Bourges, datée de LT A ancienne, et représente un personnage masculin nu dont les traits du visage sont sommairement tracés (fig. 102 n° 3). Le second pendentif, recueilli à Chalais dans l'ouest de l'Indre, n'est indiqué que pour mémoire puisqu'il se trouve hors du cadre d'étude. Celui-ci est fruste, bien que l'on distingue un torque autour du cou d'une figurine féminine (Patte, 1952). Une attribution au Ha D3 n'est pas à exclure puisque les pendeloques de ce type sont jointes aux parures de quelques tombes féminines de cette époque : sépultures du tumulus 62 d'Unterlunkhofen "Im Bärhau" dans le canton d'Argovie en Suisse (Lüscher, 1993, p. 169, pl. 23 n° 198, 199) et d'Esslingen-Sirnau, en Wurtemberg (Zürn, 1987). Le meilleur parallèle pour la pendeloque de la Route de Dun provient du mont Lassois à Vix (Joffroy, 1960, p. 54, pl. 11, n° 5). Les exemplaires berrichons font partie des rares représentations humaines connues en France pour les deux premiers tiers du V^e s. av. J.-C.

- * Pendeloque anthropomorphe :
- Bourges (Cher) "Route de Dun" (pl. 24 n° 6).

Divers (fig. 102 n° 4-11)

Certains objets ne peuvent être attribués à une étape plus précise que le Ha D3-LT A ancienne, soit parce qu'ils appartiennent à des contextes de la fin du premier âge du Fer dont l'attribution chronologique est floue, soit parce que les comparaisons avec les mobiliers d'autres régions indiquent une période longue d'utilisation. Dans ce dernier cas, il s'agit presque toujours de pièces découvertes en contexte LT A ancienne, mais dont on sait qu'elles peuvent apparaître au Ha D3 dans des sépultures du centre-est de la France. Les garnitures métalliques de chaussure montante découvertes dans l'inhumation à ceinturon (T.18 S.A3) de Saint-Denis-de-Palin en sont une illustration : les trois pièces en bronze (fig. 102 n° 4-5), un passe-lacet et deux attaches à bouton et œillet (ce dernier n'étant pas conservé), sont datées par le contexte de LT A ancienne, mais on sait que des productions analogues figurent aussi bien dans quelques inhumations à char féminines du Ha D3 (tombe 2 du tertre 7 de Diarville "Devant Giblot" en Meurthe-et-Moselle et de Vix : Olivier, 1997a, p. 97 ; Joffroy, 1960, p. 70, pl. 16 n° 7). que dans des sépultures de guerrier de la période suivante. Le même cas de figure se présente pour le rasoir semi-circulaire en fer de la tombe T.3 S.22 de Saint-Denis-de-Palin (fig. 102 n° 10) déposé avec une fibule de LT A ancienne : les sépultures tumulaires de France orientale indiquent que le dépôt de ce type d'objets dans un étui de peau retournée apparaît au moins dès le Ha D3, si ce n'est même un peu avant (Piningre *et al.*, 1996, p. 104, fig. 46).

Les épingles du V^e s. av. J.-C. forment une catégorie d'objets mal étudiée jusqu'à présent, certainement parce que les fibules, nettement plus nombreuses,

complexes et variées, ont focalisé l'attention des spécialistes des accessoires de vêtement. D'emblée, il convient de distinguer deux catégories de production selon que la tige est massive ou fine. La première catégorie n'est pas encore attestée en France centrale, bien que l'on connaisse des exemplaires en contexte LT A en différents lieux du domaine nord-alpin occidental (Courcelles-en-Montagne en Haute-Marne : Déchelette, 1913, pl. XXXII, n° 2 ; Saint-Sulpice "En Pétoleyres" S.40 dans le canton de Genève : Kaenel, 1990, pl. 37 n° 3). La seconde est en revanche représentée par deux objets. L'un, mis au jour à Bourges, est du type à tête en perle de corail rivetée (fig. 102 n° 6). Le milieu de découverte est attribuable à LT A ancienne, mais on connaît de semblables objets dès le Ha D3, notamment dans la tombe à char de Sublaines en Indre-et-Loire (Cordier, 1975, fig. 20, n° 3). La seconde épingle, à tête moulurée, provient de Bègues dans l'Allier (fig. 102 n° 7) et appartient à une série assez largement répandue dans tout le centre-est et l'est de la France. Quelques exemplaires atteignent le Midi et la Suisse. Les contextes de ces objets appartiennent peut-être au Ha D3 pour les plus anciens (Salins-les-Bains "Camp du Château" dans le Jura : Piningre, Ganard, 1997, fig. 3 n° 16), et surtout à LT A ancienne (Lyon "Vaise" par exemple : Ayala, Monin, 1996, fig. 13, n° 9). Le décor de la tête doit en outre être rapproché des extrémités moulurées que l'on trouve sur certains petits bracelets de LT A ancienne du Centre-Est.

Une plaque foliacée et cannelée en fer, reliée à une chaînette de fer, provient de la tombe féminine T.2 S.3 de Saint-Denis-de-Palin (fig. 102 n° 9). Découvert au niveau du bassin, l'objet doit correspondre à un ornement de ceinture féminine qui devait être agrémenté de plusieurs chaînettes à l'origine, et non à un ceinturon militaire. Il ne trouve pas de véritables comparaisons, bien que des ornements de bronze de

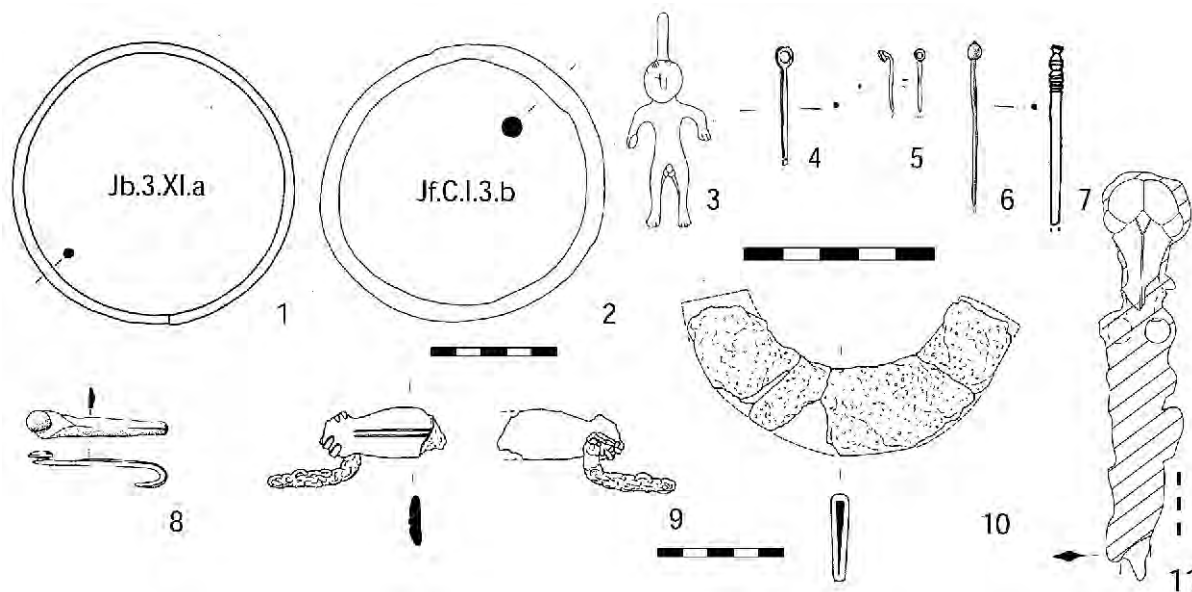


Fig. 102 – Anneaux de cheville (n° 1-2), pendeloque (n° 3); passe-lacet (n° 4), aiguillettes (n° 5) de chaussure, épingles (6-7), agrafes de ceinture (n° 8-9), rasoir (n° 10), épée (n° 11) du Ha D3-LT A ancienne en France centrale. N° 4 d'ap. Favière *et al.*, 1964.

fonction semblable soient connus à cette époque dans le centre du complexe nord-alpin au Ha D3-LT A ancienne, tels ceux de la ceinture articulée en bronze de la tombe 24 de Buerckelmatt à Nordhouse (Bas-Rhin) terre 3, à laquelle étaient accrochées des pendeloques, dont des perles d'ambre (Plouin, 1996b, p. 151 ; les fibules en bronze à ressort en arbalète datent l'inhumation du commencement de LT A). Ces différents objets supposent qu'au début de LT A, les panoplies féminines n'étaient pas encore complètement privées de leurs ceintures à pièces métalliques.

* Passe-lacets :

- Bourges (Cher) "Saint-Martin-des-Champs" F11.125 Us 12.502 (pl. 29 n° 20) ;
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.18 S.A3 (pl. 48 n° 27).

* Attaches de chaussure à bouton et œillet :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.18 S.A3 : 2 exemplaires (pl. 48 n° 25-26).

* Attache de chaussure à anneau et œillet :

- Bourges (Cher) "Saint-Martin-des-Champs" F 11.133 Us 11.403.

* Épingle à tige fine et tête à perle de corail rivetée :

- Bourges (Cher) "Saint-Martin-des-Champs" F.3 Us3.176 (fig. 102, n° 6).

* Épingle à tige fine et tête moulurée :

- Bègues (Allier) "Les Charmes" (fig. 102, n° 7).

* Crochet de ceinture à languette étroite en fer :

- Savigny-en-Septaine (Cher) "Chenevières" T.2 (pl. 53 n° 4).

* Agrafe ou pendeloque (?) en fer à chaînette de ceinture féminine :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Chênes Montors" T.2 S.3 (pl. 46 n° 6).

* Rasoir de fer en demi-cercle échancré :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Chênes Montors" T.3 S.22 (pl. 47 n° 12).

* Epées avec poignée à sphères :

- Saint-Denis-en-Val (Loiret) "La Pointe des Prés" : 2 exemplaires (pl. 97 n° 12).

1.2.4. Le faciès matériel de LT A récente (fig. 103)

L'horizon récent de LT A est très mal documenté en France centrale. Ces lacunes ne sont pas seulement imputables à des problèmes d'identification car les marqueurs de la période, reconnus à partir des ensembles clos de France orientale, exhumés en Champagne notamment, existent bien, même s'ils sont généralement sans contexte précis. Des ensembles

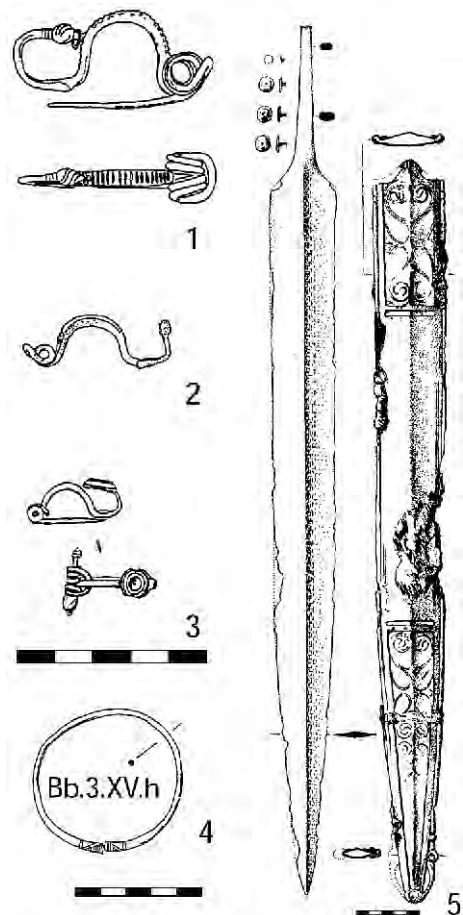


Fig. 103 – Fibules (n° 1-3), bracelet (n° 4) et épée (n° 5) de LT A récente en France centrale. N° 2 d'ap. Lambert, Roulière-Lambert, 1985 ; n° 5 d'ap. Rapin, Zurfluh, 1998.

du cimetière à tombes plates des Fertisses à Sainte-Solange (Cher) auraient certainement pu être corrélés à cet horizon chronologique s'ils avaient été fouillés plus minutieusement et si le mobilier avait été conservé intégralement. Pour les fouilles plus récentes, il n'y a guère que les premières sépultures du cimetière de Cortrat dans le Loiret et certaines inhumations en silo du Chemin de Gionne en périphérie de Bourges, qui puissent apporter quelques éléments d'informations.

Les fibules

Les fibules dites de Marzabotto et leurs variantes constituent l'un des meilleurs marqueurs de l'horizon 10 de Parzinger (1988, p. 122), soit de LT A récente. Ce sont des modèles filiformes, souvent de dimensions importantes, faits d'une pièce, avec un ressort à 2 x 2 grandes spires dont la corde externe est généralement relevée, un arc massif en U souvent orné (crans gravés, incisions), et un pied fléchi jusqu'à l'arc. Autrement dit, elles reprennent le schéma des fibules filiformes à pied relevé apparues à LT A ancienne, même si elles n'en dérivent pas directement. Des fibules filiformes à pied recourbé vers l'arc font effectivement leur apparition dès le début de LT A, mais elles ne sont

pas documentées en France centrale. À la différence des modèles de LT A récente, celles-ci possèdent un ressort à petites spires et corde basse, un arc en anse de panier ou en U ouvert (Hatt, Roualet, 1977, p. 11, pl. III n° 13 à 15).

Les fibules du type de Marzabotto sont répandues dans toute l'Europe, depuis la Hongrie jusqu'au pays de Galles, avec toutefois un domaine de concentration des découvertes correspondant aux bassins supérieurs de la Seine, du Rhin, de la Saône et du Danube (Dehn, Stöllner, 1996, carte fig. 13a et b; les exemplaires d'Angleterre et de France occidentale ne sont pas cartographiés). Les deux exemplaires connus en France centrale proviennent de Bourges (fig. 103, n° 1) et de Dun-sur-Auron. La fibule berruyère est originale puisque son pied porte une figuration schématisée à caractère ornithomorphe : les incisions de la boule font office d'yeux et l'extrémité relevée esquisse le bec d'un palmipède. Les fibules de schéma laténien à tête d'oiseau sont moins rares en France qu'on ne l'a cru, mais il est vrai qu'elles sont surtout bien représentées sur le Rhin moyen et en Europe centrale.

Une fibule en bronze à pied relevé découverte sur l'éperon du château de Crozant dans la Creuse, possède également des caractères propres à LT A récente. L'arc est en U et porte un décor cranté sur la croupe; le ressort, quoiqu'il ne possède pas de grandes spires, est à corde relevée (fig. 103, n° 2).

Une quatrième fibule, découverte avec les déblais d'une sépulture (T.2 S.7) à Saint-Denis-de-Palin, est singulière mais doit être contemporaine des précédentes (fig. 103, n° 3). Le ressort court est de tradition hallstattienne, puisqu'il est monté sur un axe et possède une corde interne. En revanche, la fibule comporte certaines des caractéristiques de la dernière génération des fibules à timbale de LT A (variante Bussy de Dehn et Stöllner, 1996, p. 15, fig. 10, carte fig. 3) qui adoptent le schéma filiforme et que l'on trouve surtout en Bourgogne : arc en U et timbale haute avec un décor incisé. Deux perles en corail ou en ambre de part et d'autre du ressort, et surtout une pastille rivetée au centre de la timbale moulurée, aujourd'hui disparue, confirment l'influence de modes décoratives bien attestées à LT A récente sur les autres fibules, en particulier sur les types dits de Marzabotto.

Fibules de LT A récente en France centrale

* Fibules filiformes en bronze du type dit de Marzabotto :

- Bourges (Cher) "Place Séraucourt" (pl. 31 n° 28);
- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette, Tumulus du Gué" (pl. 39 n° 19).

* Fibule filiforme en bronze à pied relevé, arc en U et ressort à corde relevée :

- Crozant (Creuse) "Éperon du Château" (pl. 64 n° 1).

* Fibule en bronze de schéma hallstattien à pied orné d'une timbale surélevée (type F4 de Mansfeld, variante Saint-Denis-de-Palin) :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2 (pl. 46 n° 7).

Les bracelets

Une seule sorte de bracelets est attribuable à l'horizon récent de LT A, et semble encore attestée à la phase suivante. Ce sont des parures à jonc interrompu terminé par des extrémités coniques. Le jonc est orné de crans transversaux encadrés par des filets. Des chevrons sur les tampons délimitent également un décor d'incisions transversales. Ces bracelets sont datés dans le nord de la Bourgogne et le centre du Bassin parisien par des associations avec des torques de même morphologie attribuables à LT A récente (association torque et bracelets à Barbuise (Aube) "Grèves de Boulogny" S.7 : Piette, 1977, p. 23 fig. 16 n° 2 et 3; association torque et fibule de Marzabotto dans l'inhumation 15 du tumulus de Larrey en Côte-d'Or : Dehn, Stöllner, 1996, fig. 12). En France centrale, une paire de ces bracelets a cependant été découverte dans une inhumation en silo de Bourges "Chemin de Gionne" (F.8) accompagnée d'une fibule de schéma pré-Duchcov, ce qui manifeste une persistance de l'usage de ces parures à LT B1 ancienne.

* Bracelets massifs en bronze à jonc de section circulaire à extrémités coniques et décor incisé (Bb.3.XV. h) :

- Bourges (Cher) "Chemin de Gionne" : 3 exemplaires (pl. 31 n° 21);
- Sainte-Solange (Cher) "Les Fertisses" : 2 exemplaires (pl. 52 n° 15-16).

Les épées

Deux épées associées aux inhumations 6 et 17 du cimetière à tombes plates de Cortrat dans le Loiret sont attribuables à LT A récente. La première présente un fourreau orné bi-métallique (tôles de bronze et de fer) doté d'un pontet à attaches en goutte et d'une bouterolle trilobée. L'épée est longue (68,5 cm) avec une lame à nervure centrale saillante ainsi qu'une poignée dont il subsiste de petits clous en bronze à tête moulurée (fig. 103 n° 5). Ces caractéristiques se retrouvent sur une petite série d'épées de qualité attribuables à LT A récente, telles celles de Somme-Bionne dans la Marne (Stead, Rigby, 1999, fig. 146-147, n° 1349) ou du tertre 2 de Hochscheid dans l'Hunsrück-Eifel (Haffner, 1992). Le décor incisé du premier style continu (Verger, 1987) qui recouvre les tôles de bronze du fourreau est apparenté à ceux que l'on trouve sur le casque de Berru, le bassin de Saulces-Champenoises et l'œnochoé du Musée de Besançon, objets qui sont attribuables à LT A récente et LT B1 ancienne (Verger, 1995, p. 382-390).

La seconde épée de Cortrat (S.17) dispose d'un fourreau très dégradé, réparé à plusieurs reprises. La longueur de l'arme et surtout la bouterolle circulaire à deux ajours, maintenue par une frette indépendante en bronze, permet l'attribution de l'arme à LT A (Rapin, 1999, p. 49, fig. 6). Il semblerait que la nervure centrale de la plaque avers du fourreau soit un caractère évolué pour le V^e s. av. J.-C. (Rapin, Zurfluh, 1998, p. 57). Un premier décor incisé, à l'état de vestige,

paraît en outre assez proche par ses motifs et techniques de réalisation de celui qui orne le fourreau de la sépulture 6.

- * Épées laténiennes longues, avec fourreau à bouterolle circulaire ou cordiforme à deux ajours :
- Cortrat (Loiret) "Les Terres de l'Étang" S.6 (pl. 89 n° 1-4) ;
 - Cortrat (Loiret) "Les Terres de l'Étang" S.17 (pl. 89 n° 9-10).

1.2.5. Le faciès matériel de LT A (fig. 104)

Les objets dont l'attribution chronologique ne peut être précisée au sein de LT A sont relativement rares. Le constat n'est pas seulement imputable à la faiblesse de la documentation pour LT A récente car dans les régions du centre-est de la France où cet horizon est mieux représenté, on constate aussi des différences notables avec LT A ancienne pour ce qui est du mobilier métallique. Les objets que nous attribuerons à LT A sans plus de distinction sont souvent d'ailleurs des objets isolés, non restaurés ou schématiquement dessinés.

Les fibules (fig. 104 n° 1-5)

Une fibule incomplète associée au mobilier de l'incinération de Mèlon à Coust est datée par son contexte de LT A ancienne, mais elle appartient à un type que l'on trouve également dans des ensembles funéraires plus récents. Il n'en reste que l'arc sur lequel était

riveté un grand disque au pourtour garni de soies fines. Un placage d'or recouvrait encore le disque à l'époque de la découverte et des rapprochements avec des exemplaires mieux conservés permettent d'imaginer qu'à l'origine, des perles de corail ou d'ambre étaient fixées sur les soies. Quelques exemplaires de fibules à disque rehaussé d'or proviennent d'Europe centrale, mais ils sont surtout caractéristiques des régions occidentales du domaine nord-alpin à LT A (inventaire : Milcent, Moulherat *et coll.*, 2000, p. 319). Ils s'inscrivent du reste dans la tradition des fibules ouest-hallstattiennes du Ha D3, fibules à cabochon riveté sur l'arc pour le schéma de construction, fibules à timbale hypertrophiée et couvrante pour l'esthétique.

Si l'attribution à LT A des fibules à pied relevé et ressort de schéma laténien que l'on trouve surtout dans l'ouest de la France centrale ne pose pas de difficulté, l'évolution précise de ces types d'objets reste en revanche à établir. Ces fibules n'ont pas de contexte précis ou susceptible de receler des éléments mieux datés. De nombreux exemplaires ont été mis au jour en France occidentale, particulièrement en Bretagne, Limousin, et dans les Pyrénées, mais ils n'ont pas fait encore l'objet d'une étude détaillée.

Parce qu'elles ont perdu leur pied, trois fibules ne peuvent être identifiées et s'ajoutent au corpus des exemplaires précédents.

Fibules de LT A en France centrale

- * Fibule en bronze dont l'arc est orné d'un grand disque à soies rehaussé d'or :
- Coust (Cher) "Mèlon" (fig. 104 n° 1).

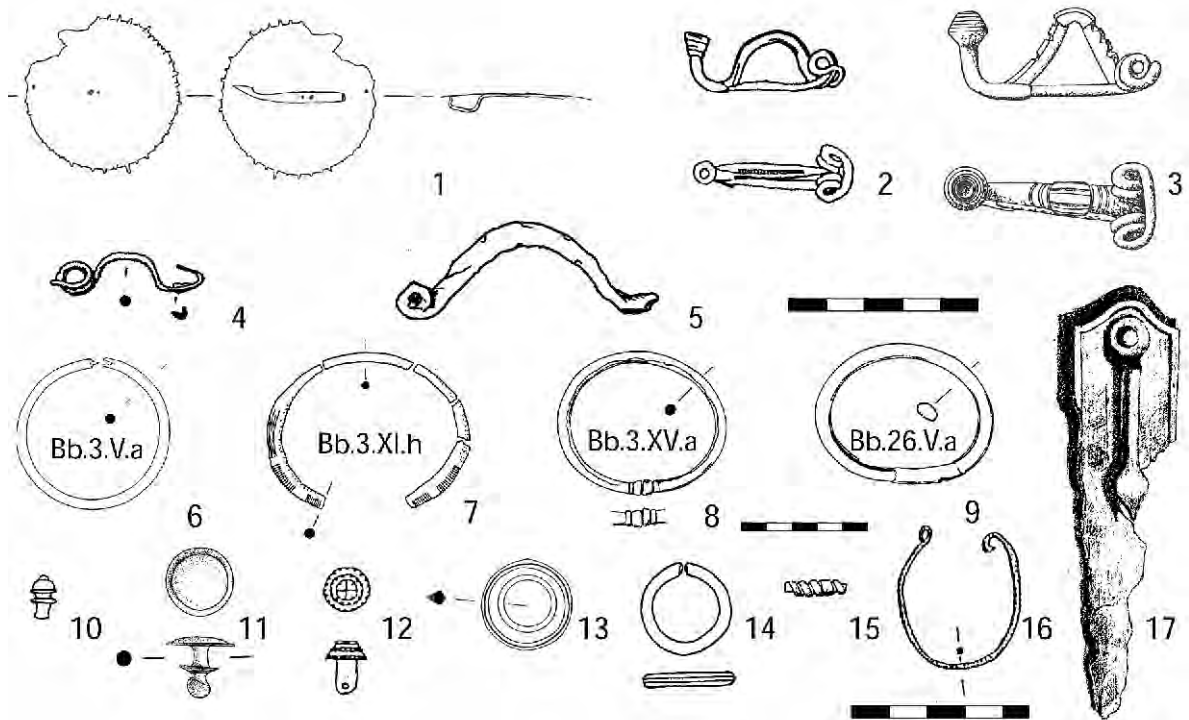


Fig. 104 – Fibules (n° 1-5), bracelets (n° 6-9), rivet (n° 10), boutons (n° 11-12), anneaux (n° 13-14), perle hélicoïdale (n° 15), armature filiforme de pendeloques (n° 16) et fourreau d'épée (n° 17) de LT A en France centrale. N° 2, 7, 15 d'ap. Léger, 1988 ; n° 4 d'ap. Liégard, Fourvel, 1996 ; n° 5 d'ap. dessin musée du Berry ; n° 12 d'ap. Boudriot, 1982 ; n° 17 d'ap. Vergnaud-Romagnési, 1839.

* Fibules en bronze de schéma laténien à pied relevé :

- Saint-Paul-des-Landes (Cantal) “Camp de Pradelle”;
- Morthomiers (Cher) “Prunet” S.9 ou S.10 ou S.11 (pl. 43 n° 2);
- Aubusson (Creuse) “Camp des Chastres” (pl. 58 n° 1);
- Augères (Creuse) “Les Jiraudonnes” T.2 S.1C (pl. 59 n° 11).

* Fibules en fer de schéma laténien à pied relevé :

- Saint-Georges (Cantal) “Mons” T.2 S.2 (pl. 15 n° 15);
- Crozant (Creuse) “Éperon du Château”.

* Fibules en bronze fragmentaires avec arc en U et pied recourbé :

- Bourges (Cher) “Saint-Martin-des-Champs” F2 Us 2.235/2 (pl. 27 n° 39);
- Romagnat (Puy-de-Dôme) “Maréchal” (pl. 128 n° 20).

* Fibule en bronze fragmentaire avec arc en anse de panier :

- Bourges (Cher) “Collège Littré” Us 3.033/1 (pl. 27 n° 22).

* Fibules en fer fragmentaires avec arc en demi-cercle :

- Dun-sur-Auron (Cher) “La Périssse, Tumulus du Gué” (pl. 39 n° 20);
- Saint-Priest-de-Gimel (Corrèze) “Puy de Lafont” (pl. 56 n° 14).

Les bracelets (fig. 104 n° 6-9)

Un bracelet en bronze (Bb.3.XI.h) découvert dans une tombe d'Augères dans la Creuse est isolé sur le plan régional. La tombe centrale du même tertre est datée du Ha D3-LT A ancienne. Ce sont des comparaisons avec des objets de l'Aube qui nous amènent à proposer une fourchette correspondant à LT A : la sépulture 8 des Grèves de Bouligny à Barbuise notamment, présente un bracelet d'un type proche (Piette, 1977, p. 23, fig. 16 n° 4); elle occupe une situation périphérique dans un enclos carré et a été recoupée par une inhumation de LT A récente – B1 ancienne, si bien qu'elle doit dater de LT A ancienne ou du début de LT A récente.

Des bracelets sans ornement de forme circulaire, avec un fermoir à emboîtement conique (fig. 104 n° 6), restent sans association et même si leur simplicité évoque la phase ancienne de LT A plutôt que la phase récente, on ne peut leur attribuer une chronologie précise.

Deux bracelets en bronze de la nécropole en tombes plates des Fertisses à Sainte-Solange dans le Cher, ne peuvent être datés précisément bien qu'il semble que le matériel remonte au plus tôt à LT A récente. L'un est massif, à jonc interrompu avec à chaque extrémité un petit tampon tronconique précédé d'un léger renflement (fig. 104 n° 8), l'autre est en tôle et a

peut-être perdu un fermoir en manchon (fig. 104, n° 9). En Champagne et en Suisse occidentale, ces types de parures sont attestés tout du long de LT A (Hatt, Roualet, 1977, pl. III n° 8 à 10 pour le bracelet massif; Kaenel, 1990, p. 229 pour le bracelet en tôle).

Bracelets de LT A en France centrale

* Bracelets à jonc de section circulaire ou elliptique avec fermoir à tenon conique (Bb.3.V.a) :

- Chavannes (Cher) “Les Trois Rangs” (fig. 104 n° 6);
- Dun-sur-Auron (Cher) “La Périssse, Tumulus du Gué” S.7 : 2 exemplaires d'identification incertaine;
- Aigueperse (Puy-de-Dôme) “Les Cérais” S.3;
- Aigueperse (Puy-de-Dôme) “Les Cérais” S.10.

* Bracelet à jonc interrompu de section circulaire et décor de lignes parallèles incisées (Bb.3.XI.h) :

- Augères (Creuse) “Les Jiraudonnes” T.1 S.2 (pl. 58 n° 4).

* Bracelet massif en bronze à jonc de section circulaire à extrémités coniques (Bb.3.XV.a) :

- Sainte-Solange (Cher) “Les Fertisses” (pl. 52 n° 17).

* Bracelet tubulaire lisse (Bb.26.V.a) :

- Sainte-Solange (Cher) “Les Fertisses” (pl. 52 n° 13).

Divers (fig. 104 n° 10-17)

Des boutons (n° 11-12), comportant rivet ou languette perforée, font leur apparition et se généralisent à partir de LT A. Ils présentent généralement une tête en balustre ou tronconique plus ou moins moulurée. Certains ornaient ou fixaient des courroies sur les ceinturons et bottes militaires. D'une façon générale, ils appartiennent au domaine de la bourrellerie. De même, les anneaux moulurés, lorsqu'ils ne sont pas réutilisés comme pendeloques, devaient servir à relier ou ajuster des lanières de cuir, le plus souvent sur des ceintures.

Dans un autre registre, les coiffes ornées de lanières de cuir enroulées en spirale et décorées de perles hélicoïdales de bronze (fig. 104 n° 15), que l'on trouve dans deux tombes féminines des tumulus des Jiraudonnes à Augères (T.I S.2; T.II S.1D), ne fournissent pas non plus d'ancrage chronologique précis. L'association de perles hélicoïdales de bronze avec une fibule en fer à arc relevé et ressort de schéma laténien à grandes spires de schéma LT A récente, dans une sépulture à crémation (T.VIII S.1) de la nécropole de Glandon “Moissac” en Haute-Vienne (Boisseau, Lambert, 1975), rend plausible aussi une attribution à LT A récente.

On notera aussi parmi les divers petits objets difficiles à dater une armature de pendeloques faite d'un fil de bronze fermé par deux crochets découverte dans une tombe d'enfant de Bazelat dans la Creuse (fig. 104 n° 16). Isolée au plan régional, elle trouve des comparaisons précises dans des sépultures d'immaturs de Champagne qui se rapportent principalement à LT A ancienne (sépulture des environs de Somme-Tourbe

par exemple : Verger, 1995, fig. 23), mais qui peuvent déborder sur la phase suivante.

Pour terminer, une épée longue de 75 cm de la Butte des Élus à Mézières-lez-Cléry dans le Loiret (fig. 104 n° 17) peut être attribuée à LT A en raison du contexte et surtout de la présence d'une entrée de fourreau en fer avec sur la plaque de revers un décor de lignes et de points et, au revers, un pontet dont l'attache inférieure se termine en goutte d'eau. Ce dernier détail est une caractéristique de l'armement de La Tène A, en particulier de quelques grands poignards du nord-est de la France du début de cette époque, par exemple celui de la tombe 5 de Hauviné "La Motelle Verboyon" dans les Ardennes (Charpy, Roualet, 1991, n° 77). Les ornements, la longueur de l'arme, trouvent aussi des parallèles dans une série limitée de grandes épées laténiennes à fourreau en fer décoré du V^e s. av. J.-C. (Ginoux, 1994). La forte nervure de la lame ne contredit pas non plus cette datation.

Boutons et anneaux de LT A en France centrale

- * Boutons ou têtes de rivet en balustre :
- Bourges (Cher) "Saint-Martin-des-Champs" (pl. 27 n° 32);
- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette, Tumulus du Gué" (pl. 39 n° 22);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.18 S.A3 (pl. 48 n° 32-36);
- Mézières-lez-Cléry (Loiret) "Butte des Élus" (pl. 96 n° 12).

- * Bouton à tête bombée :
- Bourges (Cher) "Saint-Martin-des-Champs" F13.4 Us 13.270 (pl. 29 n° 16).

- * Bouton à tête tronconique et languette perforée :
- Busséol (Puy-de-Dôme) "Puy Saint-André" (pl. 103 n° 16).

- * Anneau à jonc de section losangique incisé (Ab. I.5.d) :
- Bourges (Cher) "Pyrotechnie".

- * Anneau à jonc de section circulaire incisé (Ab. III.2.d) :
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2 S.3 (pl. 45 n° 12).

Autres

- * Coiffes en cuir :
- À perles hélicoïdales de bronze :
- Augères (Creuse) "Les Jiraudonnes" T.1 S.2;
- Augères (Creuse) "Les Jiraudonnes" T.2 S.1D (pl. 59 n° 15-18).
- À fils d'or :
- Paudy (Indre) "Sainte-Favrille" T.2 S.1 (pl. 67 n° 6-11).

- * Armature de pendeloques en bronze à crochets :
- Bazelat (Creuse) "Âge du Mont" T.5 S.D (pl. 62 n° 15).

* Épées et fourreau :

- Mézières-lez-Cléry (Loiret) "Butte des Élus" point D : 2 épées et un fourreau (pl. 96, n° 8-9).

1.2.6. Le faciès matériel du Ha D3 -LT A (fig. 105)

Des objets appartiennent au V^e s. av. J.-C. sans plus de précision. Sont concernés ceux qui n'évoluent pas ou peu en raison de leur simplicité fonctionnelle ou ceux qui demeurent mal connus. C'est le cas par exemple pour nombre d'anneaux. Il n'y a pas lieu de s'étendre sur ces pièces dont l'utilité est quasi nulle pour aborder les problèmes de chronologie fine ou de caractérisation culturelle.

Bracelets et boucles d'oreille du Ha D3-LT A en France centrale

- * Bracelets en bronze de type en anneau (Bb.3.I.a) :
- Beffes (Cher) (pl. 18 n° 5);
- Bourges (Cher) "Boulevard Auger" : 3 exemplaires;
- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette Tumulus du Gué" 2 exemplaires (pl. 38 n° 3 et 10);
- Dun-sur-Auron ou ses environs (Cher);
- Châteauneuf-sur-Cher (Cher) "Font James" T.2 S.2 : 2 exemplaires (pl. 34 n° 8-9);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2 S.1 (pl. 45 n° 5);
- Saint-Aignan-des-Noyers (Cher) "Font Saupin" (pl. 44 n° 19);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.2 S.14 (pl. 46 n° 14);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.23 : 2 exemplaires (pl. 47 n° 14-15);
- Savigny-en-Septaine (Cher) "Chenevières" T.3 S.2 (pl. 53 n° 5);
- Aigueperse (Puy-de-Dôme) "Les Céraies" S.10.

- * Bracelets massifs en bronze à jonc interrompu de section en D et extrémités jointives (Bb.4.XI.a) :
- Saint-Menoux (Allier) "Tumulus de Joux" S.3 : 2 exemplaires (pl. 6 n° 13-14);
- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette, Tumulus du Gué" (pl. 38 n° 7);
- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette, Tumulus du Gué" S.5 : 2 exemplaires (pl. 40 n° 2-3);
- Ineuil (Cher) (pl. 41 n° 2);
- Sainte-Solange (Cher) "Les Fertisses" (pl. 52 n° 14);
- Nogent-sur-Vernisson (Loiret) "Les Georgeons" (pl. 97 n° 2).

- * Bracelets circulaires en fer à jonc de section circulaire (Bf.C.?.3.b) :
- Bourges (Cher) "Petit Séminaire Saint-Célestin" : 2 exemplaires probables (pl. 23 n° 3);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.5 (pl. 46 n° 19).

- * Bracelets en lignite de section circulaire (Br.3.a) :
- Saint-Menoux (Allier) "Tumulus de Joux" S.3 : 2 exemplaires (pl. 6 n° 11-12);

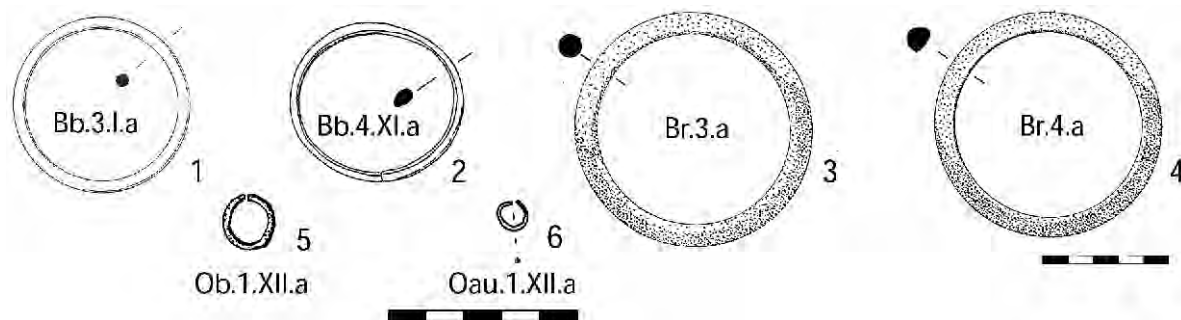


Fig. 105 – Bracelets (n° 1-4) et boucles d'oreille (n° 5-6) du Ha D3 ou de LT A en France centrale. N° 3-5 d'ap. Léger, 1988.

- Bourges (Cher) "Boulevard Auger" (pl. 19 n° 10);
- Saint-Denis-de-Palin (Cher) T.3 S.6 (pl. 46 n° 23);
- Augères (Creuse) "Les Jiraudonnes" T.2 S.1A (pl. 59 n° 2);
- Bazelat (Creuse) "Âge du Mont" T.2 S.B (pl. 61 n° 3);

* Bracelets en lignite de section en D (Br.4.a) :

- Marmanhac (Cantal) "Broize Auriacombe" T.1 (pl. 12 n° 2);
- Bourges (Cher) "Petit Séminaire Saint-Célestin" : 2 exemplaires (pl. 23 n° 1);
- Augères (Creuse) "Les Jiraudonnes" T.2 S.1C (pl. 59 n° 13);
- Bazelat (Creuse) "Âge du Mont" T.3 S.A (pl. 12 n° 61);
- Bazelat (Creuse) "Âge du Mont" T.3 S.B (pl. 61 n° 14);
- Cortrat (Loiret) "Terres de l'Étang" S.6 (pl. 89 n° 5).

* Boucles d'oreille ou annelets ouverts filiformes en bronze (Ob.1.XII.a) :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Chênes Montors" T.3 S.24 (pl. 47 n° 18);
- Augères (Creuse) "Les Jiraudonnes" T.2 S.1C (pl. 59 n° 9);
- Bazelat (Creuse) "Âge du Mont" T.1 S.A (pl. 60 n° 7).

* Boucle d'oreille ou annelet ouvert filiforme en or (Oo.1.XII.a) :

- Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Champs de Couy" T.18 S.C3 (pl. 49 n° 8).

de l'Indre, de la Creuse, et, plus rarement, du Loiret, du Puy-de-Dôme ainsi que du Cantal; les autres départements ne fournissent pour l'heure que des éléments ponctuels. Malgré des disparités documentaires dont il faut cerner l'origine, il n'en reste pas moins qu'on peut déterminer les grandes étapes de l'évolution du matériel à partir des données berrichonnes. En outre, le mobilier à disposition permet seulement d'esquisser la trame de la géographie culturelle.

1.3.1. Déséquilibres documentaires

Le premier constat qui s'impose à l'issue de la présentation des données, c'est que la documentation attribuable à LT A ancienne reste très nettement sur-représentée. Pourtant, et même s'il reste plutôt confiné aux secteurs de la basse Auvergne, du Berry et de l'Orléanais qui livrent du matériel, le faciès matériel constitutif du Ha D3 nord-alpin existe bien. Mais sauf exceptions, les vestiges ne sont pas en contexte et la rareté des ensembles clos funéraires de cette période suscite l'interrogation. Ceci d'autant plus que le déficit du Ha D3 se retrouve dans les régions voisines, le haut Nivernais notamment (Adam, 1983). Plusieurs explications peuvent être avancées à ce sujet.

Il faut tenir compte en premier lieu de ce que le Ha D3 est une période courte, d'une trentaine d'années au maximum peut-être, alors que LT A ancienne peut être créditée d'une durée double, de l'ordre de 50 à 60 ans environ. C'est une donnée à prendre en compte pour nuancer la sous-représentation du Ha D3.

Un problème de conservation différentielle se pose d'autre part, car tout au long du Ha D, les tombes adventices disposées en surface des tumulus deviennent proportionnellement de plus en plus nombreuses; or il s'agit bien sûr des ensembles qui ont le plus de risques de disparaître avant toute intervention archéologique. Les tombes du Ha D3 sont donc plus que toutes autres sujettes à l'érosion des nécropoles tumulaires. On objectera que les sépultures de LT A ancienne sont nombreuses alors qu'elles affleurent elles aussi à la surface des tertres, mais il est probable que les tombes du Ha D3 étaient plus souvent implantées dans la partie sommitale, c'est-à-dire la plus exposée. Les tombes plus tardives, implantées en périphérie, sont

1.3. INTERPRÉTATION DES DONNÉES TYPO-CHRONOLOGIQUES

Reflète de l'histoire de la recherche, la répartition géographique de la documentation présente beaucoup de points communs avec la distribution spatiale des sépultures qui définissent le dernier bloc de la matrice. Les objets collectés isolément, de même que les tombes, proviennent pour la plupart du Cher et

en fait mieux protégées contre l'arasement, et purent en outre contribuer elles aussi au démantèlement des sépultures qui les précédèrent.

On invoquera aussi le hasard des recherches qui peut produire une distorsion. Ainsi, la majorité des tombes de LT A ancienne provient d'une micro-région, le sud-est de la Champagne berrichonne et, pour être plus précis, de quatre tumulus seulement, fouillés à La Périssette à Dun-sur-Auron et aux Chênes Montors/Champs de Couy à Saint-Denis-de-Palin. Il est probable que les tertres en question ont été fondés à la fin du Ha D (les tombes adventices sont donc nécessairement postérieures) et qu'ils correspondent de ce fait à des modalités particulières de recrutement funéraire qui pouvaient n'avoir de valeur qu'à l'échelon local.

Un quatrième argument peut être avancé, c'est que plusieurs types d'objets apparaissent au Ha D3 puis subsistent à LT A ancienne sans grande modification. La limite entre Ha D3 et LT A ancienne étant ténue, il est souvent difficile de faire la part des tombes de l'une ou de l'autre période. Il y a une vingtaine d'années, on avait d'ailleurs tendance à attribuer les sépultures les plus récentes des tertres limousins et berrichons au Hallstatt final plutôt qu'au début de l'époque de La Tène (Willhaume, 1985a; Roulière-Lambert, 1983). Dans une région comme le Limousin, l'attribution chronologique des tombes ne peut être précisée par exemple que lorsqu'une fibule est intégrée au mobilier. Or, ces fibules apparaissent toutes à LT A dans les contextes funéraires.

Une dernière possibilité reste à prendre en considération, celle qui consisterait à interpréter la distorsion en terme d'évolution du recrutement funéraire dont on sait qu'il fut restrictif aux étapes ancienne et moyenne du premier âge du Fer, s'agissant de l'usage des tumulus. On peut effectivement imaginer qu'un élargissement de l'accès aux tertres funéraires à compter du deuxième quart du V^e s. av. J.-C. soit à l'origine du nombre beaucoup plus élevé de sépultures fouillées pour LT A ancienne.

Le déficit documentaire de LT A récente, quant à lui, s'explique plus aisément. Comme pour le Ha D3, LT A récente est de courte durée (30 ans au plus?), mais surtout, la rareté des matériaux connus résulte des difficultés de repérage des sépultures de cette période qui reposent, pour la plupart, dans des cimetières à tombes plates comme on le verra ultérieurement.

1.3.2. Aspects chronologiques

À l'issue de l'examen du mobilier métallique, surtout berrichon, et sans tenir compte des autres données matérielles que nous étudierons plus loin, on peut d'ores et déjà formuler l'hypothèse que deux étapes chronologiques se succèdent de la fin du VI^e à l'orée du IV^e s. av. J.-C. : elles correspondent au Ha D3 et à l'horizon ancien de LT A d'une part, à LT A récente d'autre part. Nous devons revenir sur les principales caractéristiques typo-chronologiques des deux étapes et sur ce qui justifie notre proposition de découpage.

Ha D3-LT A ancienne

Par rapport à l'étape moyenne du premier âge du Fer, le faciès matériel régional du Ha D3 marque une césure, ce que traduit bien imparfaitement la matrice d'association des types. En ce qui concerne les parures annulaires, les changements apparaissent à plusieurs niveaux. Des "recettes" techniques sont nouvelles, concernant par exemple la fabrication des joncs et l'élaboration des systèmes d'ouverture-fermeture : c'est l'époque des joncs tubulaires et de l'usage fréquent de fermetures à tenon ou bien à goupille difficiles à ouvrir. On note une prédilection pour les surfaces lisses ou bien les ornements de traits transversaux et parallèles, réalisés par incision ou au repoussé, qui rompent avec l'esthétique "baroque" et plastique du Ha D1-2. L'utilisation du corail, inconnue ou peu s'en faut avant la fin du VI^e s. av. J.-C. en France centrale, fait son apparition dans la bijouterie locale sous forme de perles et d'incrustations.

Toutefois, la nouveauté la plus importante est sans conteste l'introduction de la fibule qui évoque notamment la diffusion concomitante de modes d'habillement inusités, le port de vêtements aux tissus plus fins et peut-être plus composites. Jusqu'à la dernière décennie du VI^e s. av. J.-C., les fibules n'étaient certes pas tout à fait inconnues en France centrale, mais il s'agissait de pièces marginales, qui n'étaient pas fabriquées sur place, et dont on peut se demander si elles étaient portées par des autochtones. En contrepartie, la quinzaine de fibules du Ha D3, souvent issues de contextes funéraires, représente un changement significatif, surtout si l'on tient compte des problèmes documentaires évoqués plus haut.

À l'exemple d'autres régions de la province nord-alpine occidentale, la formation du premier style laténien, marqué par le développement de la figuration, humaine et animale, l'adoption de motifs orientalisants (fleur de lotus, palmette et êtres fantastiques principalement), remonte au premier tiers du V^e s. av. J.-C. en France centrale, même si les indices les plus précoces sont encore ténus. Le début de LT A ne s'inscrit nullement en rupture avec le Ha D3 pour la constitution d'un art (Verger, 1987) dont on sait qu'il est le reflet au V^e s. av. J.-C. d'une profonde transformation de la symbolique et des mentalités.

Au dossier des représentations humaines, les pendeloques anthropomorphes de la Route de Dun à Bourges et de Chalais dans l'Indre appartiennent à des types qui remontent au Ha D3, et quant aux représentations animales, l'ustensile à manche de bronze orné d'une tête d'oiseau à bec crochu de "Sainte-Favrille" (pl. 68, n° 5) atteste leur existence dès la transition Ha D3-LT A. Rappelons qu'en Bourgogne, à Vix, des représentations zoomorphes, des oiseaux, des cervidés en particulier, apparaissent sur quelques céramiques peintes du mont Lassois et qu'une figurine de griffon vient du même endroit (Joffroy, 1960, pl. 60, pl. 11 n° 8). D'autres animaux enrichissent le répertoire ornemental d'exceptionnelles parures en or hallstattiennes issues de contextes princiers de l'est de la France au Ha D3 : pégases et pattes de félin du torque de Vix et

têtes de bélier du bracelet d'Ensisheim dans le Haut-Rhin (Éluère *et al.*, 1989). Outre Rhin, le moule à tête de silène de la Heuneburg (Von Hase, 2000), le lion (n° 3) de fabrication locale du chaudron de Hochdorf (Biel, 1985, p. 120-129, pl. 36), la statue du guerrier de Hirschlanden (Zürn, 1970), parce qu'ils présentent déjà l'inspiration italo-grecque et la stylisation propres au premier style celtique, donnent également à penser que l'art figuratif "laténien" puise ses racines dans des productions remarquables émanant des cours princières hallstattiennes dès la seconde moitié du VI^e s. av. J.-C. Fr. Fischer (1982), W. Kimmig (1988, p. 95) et A. Haffner (1992b) ont déjà attiré l'attention sur ces antécédents et avancé l'hypothèse qu'une phase d'expérimentation au Ha D précède l'épanouissement du répertoire ornemental laténien au V^e s. av. J.-C.

Les agrafes de ceinturon élaborées au début de LT A et inspirées de motifs végétaux orientalisants appellent les mêmes remarques : quelques objets du Ha D3, bien qu'ils soient extérieurs à la région, manifestent que l'utilisation des motifs de la fleur de lotus et de la palmette dans les répertoires ornementaux du centre et de l'ouest du domaine nord-alpin était déjà pratiquée à la fin du Ha D ; c'est le cas par exemple des deux bracelets tubulaires en argent de la tombe du tertre 62 d'Unterlunkhofen en Suisse septentrionale (canton d'Argovie) dont les fermoirs en or sont gravés d'une frise de fleurs de lotus (Lüscher, 1993, pl. 24 n° 209 et 210).

Ce qui fait aussi l'unité de la période qui couvre les deux premiers tiers du V^e s. av. J.-C., c'est la continuité entre le Ha D3 et le début de LT A. Celle-ci est forte en Berry, seule région où l'on peut suivre précisément l'évolution du matériel. On a déjà souligné que des types d'objets, particulièrement les parures annulaires à jonc massif en bronze et sans décor, devaient être répandus aux deux phases. Techniquement parlant, les parures ne diffèrent pas sensiblement d'une phase à l'autre. Les décors de LT A ancienne, relativement rares, prolongent la sobriété des ornements précédents. Les fibules sont aussi synonymes de continuité. En Berry, notamment à Bourges, même si quelques modèles de schéma laténien font leur apparition, les fibules des 2^e et 3^e quart du V^e s. av. J.-C. restent majoritairement dans la tradition hallstattienne avec des dimensions réduites, des ressorts en arbalète et des pieds en timbale, au point qu'il peut être difficile d'opérer la distinction entre les exemplaires du Ha D3 et ceux de LT A ancienne. Il en va de même pour les épingles qui traversent pratiquement tout le V^e s. av. J.-C.

D'une certaine manière, l'horizon de Saint-Denis-de-Palin perpétue jusqu'au 3^e quart du V^e s. av. J.-C. un héritage "hallstattien" qui faisait figure de nouveauté au Ha D3. Ceci explique que les sépultures de LT A ancienne des tertres de France centrale aient été attribuées un temps au Hallstatt final. En Bourgogne, Franche-Comté et Jura, on fit les mêmes confusions, mais la phase de LT A ancienne n'est plus occultée depuis peu (Kaenel, 1990; Baray, 1995; Piningre *et al.*, 1996; Piningre, Ganard, 1997). Dans le domaine situé entre le Berry et le Jura Suisse d'une part, le sud de la Champagne et le Lyonnais d'autre part,

il semble en fait que les évolutions se fassent à un rythme comparable au Ha D3-LT A ancienne, avec une empreinte forte et souvent dominante des traditions hallstattiennes jusqu'au 3^e quart du V^e s. av. J.-C.

Pour autant, il ne faudrait pas considérer le Ha D3-LT A ancienne comme une étape monolithique pour le mobilier métallique. En dépit de leurs affinités, les deux sous-périodes sont identifiables ; le début de LT A ancienne voit l'utilisation par exemple de nouvelles garnitures métalliques sur les ceinturons de suspension de poignard ou d'épée courte, en particulier les agrafes ajourées.

LT A récente

Ce n'est semble-t-il qu'à partir de LT A récente que les standards laténiens s'imposent dans le nord de la France centrale et prennent le pas sur ceux qui perpétuaient l'héritage de la fin du premier âge du Fer. Les fibules servent encore une fois de fil conducteur et montrent, à l'exception intéressante de l'exemplaire à ressort en arbalète du tertre 2 de Saint-Denis-de-Palin (fig. 103 n° 3), que ce sont désormais les modèles filiformes de grande taille, fabriqués d'une seule pièce, avec ressort court à corde externe, qui l'emportent sans partage, ce qui suppose par conséquent une évolution des costumes, avec sans doute l'utilisation de tissus plus résistants ou plus grossiers. Ces fibules évolueront ensuite de manière progressive au IV^e s. av. J.-C. Dans le même ordre d'idées, il n'est pas anodin d'observer qu'à LT B1 ancienne, la série des parures annulaires à tampons tronconiques (fig. 103 n° 4) manifeste clairement un maintien des formes initiées à LT A récente.

Tout ceci pose naturellement le problème de l'importance et de l'interprétation qu'il convient d'accorder à la transition LT A ancienne-LT A récente. Les facteurs de rupture l'emportent-ils sur la continuité ? Peut-on pousser la logique jusqu'à considérer que le second âge du Fer ne débute véritablement qu'à partir de LT A récente, c'est-à-dire à l'époque où les standards interrégionaux laténiens s'imposent et remplacent le faciès matériel de LT A ancienne, très marqué encore par les traditions "hallstattiennes" ? La documentation issue principalement des contextes funéraires ne suffit pas pour trancher ces questions. Mais avant de se reporter sur d'autres matériaux d'étude, il est nécessaire de replacer la France centrale dans le contexte culturel du V^e s. av. J.-C. pour mettre en perspective l'évolution chronologique que l'on a reconnue.

1.3.3. Les grands découpages culturels : retour puis dissolution

Deux faciès matériels sont observables en France centrale au V^e s. av. J.-C. Au nord-est, le Berry semble bien représentatif d'un groupe plus vaste qui englobe l'Orléanais et la basse Auvergne. À l'ouest, les cimetières de la Creuse livrent du mobilier dont les caractéristiques principales sont communes au matériel mis au jour dans le Limousin oriental et les marges occidentales du Cantal.

Le Ha D3-LT A ancienne en basse Auvergne, Berry et Orléanais

Du Puy-de-Dôme au Loiret, tous les témoins matériels attestent de liens privilégiés avec le domaine hallstattien central et occidental, et plus particulièrement avec la Bourgogne et le bassin de la Saône. Le Ha D3 correspond à l'introduction dans ce secteur de modèles de parures typiquement hallstattiens dont la diffusion est large : torques et anneaux de cheville tubulaires, parures annulaires massives lisses parfois "agrémentées" d'un jet de coulée, et bien sûr, fibules à ressort en arbalète. On constate l'apparition d'une mode qui consiste à doubler une parure annulaire de bronze, au moyen d'une autre réalisée en fer. Elle est d'abord documentée dans la tombe centrale de Sainte-Favrille (pl. 68, n° 1-4), puis on la retrouve dans trois tombes de LT A ancienne à Saint-Denis-de-Palin (T.2 S.3, T.3 S.5 et T.18 S.C3 ; pl. 45 n° 7, pl. 46 n° 19 et pl. 49 n° 7, 11 et 12).

Les nouvelles tendances vestimentaires qui émergent en Berry et dans les régions immédiatement voisines vers la fin du VI^e s. av. J.-C. ont clairement une origine orientale : les petites fibules, la juxtaposition de parures en bronze et en fer, les jets de coulées sont attestés en Alsace, Allemagne du Sud-Ouest et Suisse septentrionale dès le début du Ha D, c'est-à-dire la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C. Ces traditions centre-hallstattiennes s'enracinent tardivement, mais profondément, en France centrale comme dans le reste du Centre-Est, et se maintiennent ensuite jusqu'à la fin de LT A ancienne. L'usage persistant des épingles à la même époque peut traduire aussi un certain archaïsme dans la manière de porter les vêtements.

Le contraste est net de ce point de vue avec les régions plus au nord, qui forment le domaine de la Marne-Moselle, où la culture matérielle est animée d'une toute autre dynamique évolutive, avec une transition Ha D3-LT A synonyme d'importants changements. Dans ces régions, les standards matériels et stylistiques laténiens – fibules, armement, parures annulaires, motifs et compositions du premier art laténien – s'imposent effectivement avec vigueur dès le second quart du V^e s. av. J.-C. La comparaison a toutefois ses limites et il serait évidemment maladroit de vouloir mettre en compétition le domaine de la Marne-Moselle avec celui du centre-est de la France en considérant que l'un était en avance sur l'autre, sous prétexte que l'on ne privilégie qu'une seule perspective d'étude, celle de la culture matérielle du métal, et plus précisément de la parure. Il n'est pas question de parler de retards culturels comme on pouvait le faire au début du XX^e s. Pour n'en fournir qu'un exemple, si le Centre-Est fait preuve d'un certain conservatisme dans le domaine des costumes durant LT A ancienne (mais ceux-ci sont sans doute de grande qualité), ce domaine produit au même moment une céramique dont les formes arrondies (exemples pl. 28 n° 20-25, pl. 29 n° 1-7, pl. 30 n° 6-22, pl. 128 n° 1-8) seront imitées plus tard et déclinées dans une grande partie de la France, moyennant une progressive évolution, jusqu'à la fin du second âge du Fer.

Le Ha D3-LT A ancienne dans le groupe occidental

La haute Auvergne et le Limousin oriental, ce dernier essentiellement documenté par les nécropoles de la Creuse, présentent une culture matérielle différente de celle que l'on connaît dans l'autre partie de la France centrale. Les objets typiquement "hallstattiens" y sont à peu près absents, tandis qu'on rencontre dans les sépultures féminines des parures d'allure archaïsante, faites de brassards d'armilles portés symétriquement et fréquemment associés à des bracelets en lignite ou en fer. Toutefois, c'est peut-être la fibule filiforme à pied relevé qui résume le mieux la spécificité des faciès matériels régionaux. Il s'agit d'un modèle dont la diffusion couvre l'arc atlantique au sens large puisqu'il est distribué depuis les Pyrénées jusqu'à la Belgique, avec des points de concentration intermédiaires dans le Bassin aquitain, le massif Armoricaïn, le centre et surtout l'est (Champagne) du Bassin parisien (fig. 106). Les découvertes du Massif central, en Limousin, haute Auvergne et Rouergue, montrent cependant une profonde pénétration de la distribution à l'intérieur des terres. Les exemplaires recueillis en France centrale datent au plus tôt de LT A ancienne, mais des prototypes à ressort en arbalète sont élaborés dès la fin du Ha D en Aquitaine et dans le nord-ouest de la péninsule Ibérique (Mohen, 1980 ; Schüle, 1969). La gestation du modèle doit beaucoup aux traditions des fibules du premier âge du Fer du sud-ouest de la France et du domaine ibéro-languedocien, fibules de la famille du golfe du Lion essentiellement (Dehn, Stöllner, 1996, p. 24-34).

Dans l'ouest de notre domaine d'étude, les fibules à pied relevé sont d'une seule pièce et possèdent un ressort de schéma laténien. La conception s'éloigne radicalement des modèles de schéma hallstattien rencontrés à la même époque plus à l'est, tant sur le plan technique qu'esthétique : les fibules filiformes massives à ressort court sont destinées à être vues de profil, puisqu'elles basculent sur le côté une fois piquées sur le vêtement, tandis que les exemplaires "hallstattiens" sont maintenus par leur ressort long en position relevée et laissent voir leur sommet. Ressorts courts et ressorts longs ne sont donc pas seulement affaire de détail technique, ils renvoient au début de LT A à deux conceptions différentes de ce que doit être l'apparence d'une fibule, et plus largement de la manière de s'habiller. La fibule est un marqueur identitaire au V^e s. av. J.-C. puisqu'elle est à la fois un bijou et un élément essentiel à l'agencement du costume. La carte de distribution de certains modèles de tradition centre-européenne et d'autres d'obédience occidentale traduit géographiquement cette forme de différenciation culturelle (fig. 106).

LT A récente

On l'a vu, l'horizon récent de LT A représente l'abandon des traits matériels hallstattiens en Berry, comme pour les régions à l'est de la France centrale. C'est sans doute vers la même époque que la

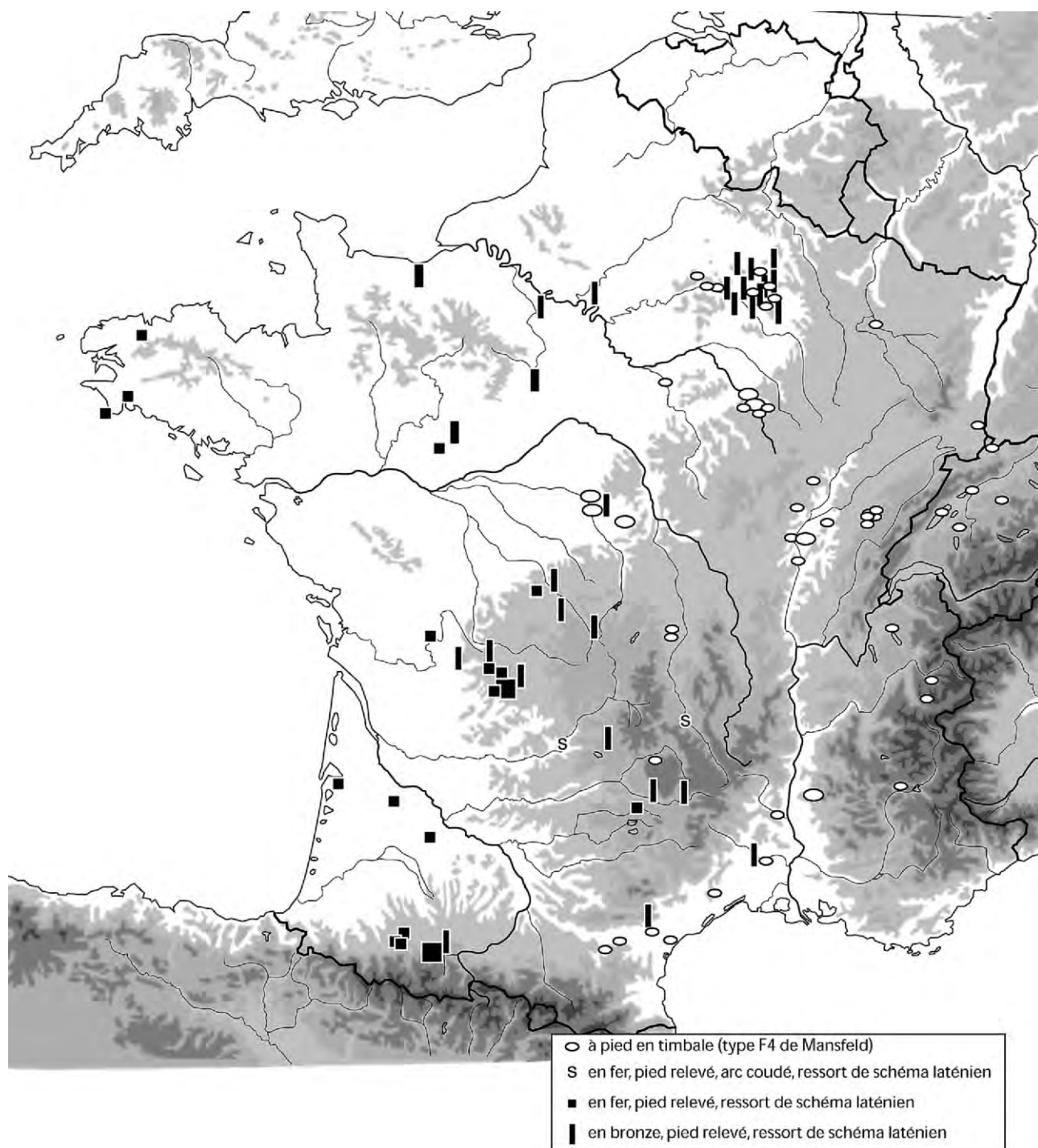


Fig. 106 – Carte de distribution des fibules de LT A à pied relevé et des fibules du Ha D3 - LT A ancienne à pied en timbale, en France et Suisse occidentale. D’ap. Feugère, Guillot, 1986, fig. 42; Mohen, 1980, fig. 128; Dehn, Stöllner, 1996, fig. 3.

céramique à décor peint au graphite, dont les débuts coïncidaient avec ceux du premier âge du Fer, disparaît du Centre et du Centre-Ouest.

L’adoption de standards matériels à valeur supra-régionale dans l’ancien domaine hallstattien occidental se manifeste par l’usage et la fabrication de fibules dérivées des modèles atlantiques, ou d’obédience laténienne, selon le point de vue que l’on privilégiera. D’une région à l’autre de l’Europe moyenne, les

différences entre fibules sont de détail et ne concernent plus que le profil du pied et les décors ; il en va souvent de même pour les parures annulaires. Le peu de documentation que l’on possède pour la fin du V^e et le début du IV^e s. av. J.-C. en France centrale va dans le sens d’une uniformisation des traits matériels à grande échelle. La diffusion de l’armement “laténien”, des motifs principaux de l’art “celtique”, de la céramique aux formes arrondies, des fibules dites de Marzabotto

(Dehn, Stöllner, 1996, fig. 13), de vêtements faits de tissus d'armure toile à gros fils de laine (Moulherat, doctorat en préparation), depuis l'Armorique jusqu'à la Bohême, et des Alpes au sud de l'Angleterre, en sont les manifestations les plus flagrantes. La distinction entre domaine nord-alpin et complexe atlantique, accusée au Ha D3-LT A ancienne, tend à se dissoudre à nouveau, de façon plus prononcée, au sein d'une entité culturelle neuve, vaste et en expansion, le complexe laténien.

1.3.4. Conclusion

De la fin du VI^e au début du IV^e s. av. J.-C., on dégage de l'examen des objets découverts principalement en milieu funéraire deux groupes typo-chronologiques. Le premier correspond à un faciès final du premier âge du Fer régional et peut être subdivisé selon deux phases, Ha D3 puis LT A ancienne. La continuité est forte entre ces deux phases au cours desquelles les “frontières” culturelles du Bronze final et du Ha C, qui s'étaient partiellement dissipées au Ha D1-2, réapparaissent avec netteté et distinguent le complexe atlantique de son homologue nord-alpin. En Berry, probablement en basse Auvergne et Orléanais, des objets porteurs de traditions centre-hallstattiennes font leur apparition, notamment des fibules en plusieurs pièces à ressort en arbalète. Avec le centre-est de la France, ces régions constituent un ensemble cohérent, à nouveau bien arrimé au reste du domaine nord-alpin, ce qui témoigne d'un système de contacts et d'échanges actif et privilégié en direction de l'est. Du Berry à la vallée de la Saône, le faciès matériel nord-alpin hérité du Ha D3 perdure à LT A ancienne, moyennant quelques transformations, en particulier dans le domaine de l'armement.

En revanche, le Limousin oriental et la haute Auvergne sont plutôt orientés vers le domaine occidental, ou atlantique. Celui-ci demeure mal connu, si ce n'est qu'il est caractérisé par l'usage commun de fibules massives à pied droit qui, dès le second quart du V^e s. av. J.-C., sont de schéma “laténien”. Loin d'être en retard comme on s'est complu à le croire, les régions de l'arc atlantique prennent une part déterminante dans la genèse des faciès matériels laténiens et devancent même la province nord-alpine occidentale dans l'adoption de certaines innovations concernant l'armement, les parures et les usages vestimentaires en général (Milcent, 1992).

Enfin, le passage à LT A récente n'a pas la même valeur selon les régions. S'il ne coïncide sans doute pas avec des changements importants en France occidentale et septentrionale, en Berry comme dans l'ouest du domaine nord-alpin, il s'accompagne de l'abandon des traits les plus marquants de la culture matérielle de la fin du premier âge du Fer. Des objets standards sont diffusés sur une très grande étendue qui peut se comparer, en surface, à l'aire de répartition des épées hallstattiennes. Ils sont les révélateurs d'une homogénéisation matérielle qui transcende les frontières des complexes culturels et annonce de ce point de vue l'horizon de Duchcov-Münsingen (Kruta, 1979). D'une nouvelle dilution des principales limites culturelles, de l'abandon des traditions matérielles d'origine centre-hallstattienne, naît un complexe culturel dit laténien. Un tel processus, qui ne concerne somme toute qu'une partie de la production matérielle, trouve-t-il des parallèles dans d'autres sphères de la culture et dans l'affirmative, quels en sont les mécanismes ? C'est d'abord en abordant le dossier des pratiques funéraires que nous souhaiterions répondre à cette interrogation.

2. Tombes et pratiques funéraires “ordinaires”

De la fin du VI^e au début du IV^e s. av. J.-C., la documentation funéraire présente des disparités régionales auxquelles nous n'avions pas été confronté pour les époques précédentes. L'ensemble de l'Auvergne est ainsi en retrait avec une vingtaine de tombes tandis que la Creuse fournit un corpus équivalent et le Berry plus de 80 sépultures ; LT A ancienne est beaucoup mieux documentée que les périodes qui l'encadrent. Nous avons fait le choix de distinguer les sépultures “ordinaires”, c'est-à-dire relativement banales, de celles qui sont plus riches ou qui se distinguent par des rituels proprement aristocratiques. Les tombes simples se caractérisent par des pratiques largement répandues et par un mobilier commun. Elles constituent un ensemble pertinent pour détacher les uns des autres, les groupes culturels à valeur régionale et déterminer l'évolution des pratiques funéraires usuelles jusqu'au début du second âge du Fer. Elles seront présentées en fonction de quatre grands secteurs géographiques : Auvergne, Limousin oriental, Orléanais et Berry.

2.1. L'AUVERGNE

Les données auvergnates, on vient d'y faire allusion, sont pauvres et disparates pour la fin du premier et le début du second âge du Fer. Faute de pouvoir cerner des groupes géographiques cohérents, on se contentera de distinguer les inhumations des incinérations.

2.1.1. Inhumations

Au moins douze exemples d'inhumations sont connus en Auvergne, principalement dans le nord et l'est de cette région. Dans l'Allier, une inhumation en fosse protégée par un petit tertre de pierres aurait été découverte récemment au Clos Montsala à Gannat, dans les environs de l'habitat fortifié de Bègues. Les éléments de datation semblent minces et ne sont pas

connus. Dans le même département, mais à l'est, au moins deux sépultures adventices à un tertre important du Bronze moyen (tumulus de Joux) ont été mises au jour anciennement. Le mobilier de l'une, deux paires de parures annulaires en lignite et en bronze (pl. 6 n° 11-14), est proche du matériel berrichon ou nivernais.

En Puy-de-Dôme, au sud de Clermont-Ferrand, une inhumation avec anneau de bras à renflement, datée du Ha D3 par une petite fibule en bronze à ressort en arbalète et fausse corde à bouclettes, figure en position secondaire dans un tertre qui avait été érigé au Ha D1-2 dans la nécropole de La Croix Blanche à Tourzel-Ronzières.

Au nord de ce même département, en Limagne, huit ou neuf inhumations fouillées aux Cérais à Aigueperse, représentent l'exemple le plus ancien de cimetières à tombes plates d'Auvergne. Le mobilier est attribuable à LT A et plus précisément à l'horizon ancien de cette période pour les ensembles les plus caractéristiques.

Une tombe adventice d'un tumulus de Salesse à Saint-Simon dans le Cantal pourrait être à inhumation (T.1 S.3). L'hypothèse repose sur l'absence de restes incinérés et la présence de parures sans trace de crémation, brassards d'armilles et paire de bracelets en fer (pl. 17 n° 5-6).

2.1.2. Crémations

Presque toutes les crémations connues (6 ou 7) sont localisées dans le Cantal, mise à part celle qui fut découverte à Verneugheol dans l'ouest du Puy-de-Dôme. Le tumulus de Tessonnière à Verneugheol, par ses dimensions importantes (24 m de diamètre pour 4 m d'élévation) et l'emploi de la glaise, n'est pas sans évoquer les faciès limousins dont il est, du reste, peu éloigné. La présence de céramiques et de couteaux dans le coffre central de pierres qui contenait probablement une crémation va aussi dans le sens de ce rapprochement.

Dans le nord-est du Cantal, plusieurs incinérations pauvres de Laurie (Lair T.18 S.1 et S.2; T.2 S.1), en situation centrale ou adventice, sont attribuées à la fin du premier ou au début du second âge du Fer, sans que le mobilier soit pour autant bien connu. Le mobilier de T.2 S.1, dont font partie un vase de stockage tronconique à cordon digité et des fragments d'une fibule en fer (pl. 8 n° 5), est seul à prétendre entrer avec certitude dans la fourchette chronologique. À Marmanhac "Broize Auriacombe", près d'Aurillac, une incinération primaire sous tumulus (T.2 S.1) était associée aux fragments d'un vase de stockage comparable à celui de Laurie, à deux bracelets en fer, ainsi qu'à des tessons de céramique graphitée (pl. 12 n° 8-11). Dans la nécropole de Mons à Saint-Georges, un dépôt de crémation déposé avec une fibule en fer à lamelles d'or de style aquitain (pl. 15 n° 15) occupait un petit coffre de pierres en périphérie du tertre 2. Une autre incinération à Saint-Paul-des-Landes était probablement déposée dans un tertre avec un mobilier assez riche (couteau en fer, fibule, céramique fine et petit vase en bronze).

2.1.3. Conclusion

En Auvergne, l'inhumation est bien attestée en Bourbonnais ainsi qu'en Limagne et ses marges, tandis que les crémations sont préférentiellement mises au jour dans le Cantal. Dans le Puy-de-Dôme et l'Allier, le mobilier est représentatif de la province nord-alpine occidentale. Plus au sud, les objets possèdent des affinités étroites avec la culture matérielle du centre-ouest et, dans une moindre mesure, du sud-ouest de la France; on rapproche aisément du mobilier déposé dans les inhumations et les incinérations du Limousin (Roulière-Lambert, 1983; Lambert, 1974; 1992; Boisseau, Lambert, 1975), les brassards d'armilles, les vases de stockage tronconiques, les couteaux en fer, les fibules à pied coudé vertical, les céramiques graphitées. Pour ce qui est des inhumations de la Marche et du Limousin, le dossier mérite une examen approfondi dans la mesure où celles-ci se cantonnent à la partie occidentale de notre cadre géographique.

2.2. ENTRE FACIÈS OCCIDENTAL ET FACIÈS NORD-ALPIN : L'EST DU LIMOUSIN

Un groupe de sépultures à inhumation a été mis en évidence par Patrick Léger (1988) dans la Creuse. Ses limites géographiques ne sont pas connues précisément, si ce n'est à l'ouest où il se trouve borné par les tumulus à crémation du groupe de Glandon-Rochecouart défini par G. Lambert et dont le département de la Haute-Vienne constitue le pôle de gravité. L'examen de deux nécropoles de la Marche sera l'occasion de détailler les caractéristiques de cet ensemble, d'en discuter l'extension et les attaches culturelles.

2.2.1. Augères et Bazelat (Creuse)

Ces deux nécropoles, fouillées dans les années 1970 et 1980, avec 1 crémation et 17 inhumations, sont les plus représentatives des pratiques funéraires en usage dans la Marche au V^e s. av. J.-C. Elles furent étudiées en détail par P. Léger (1988), si bien que nous n'apporterons que des retouches mineures à ses travaux.

Augères "Les Jiraudonnes"

Les trois tumulus des Jiraudonnes à Augères furent érigés sur la bordure d'un plateau de l'ouest de la Creuse. Des deux tertres fouillés, les fouilleurs ont dégagé une incinération et cinq inhumations. Les deux tumulus présentaient des proportions presque identiques (18 m de diamètre pour 2,60 à 3 m de hauteur). Le tertre 1 est l'aboutissement de trois phases d'aménagement, dont l'une correspond à l'édification d'une couronne de pierres discontinue. Il est remarquable car il illustre un changement de pratiques funéraires dans la première moitié du V^e s. av. J.-C. La tombe centrale est une crémation primaire, dont les os ont été rassemblés sur le bûcher dans un réceptacle organique, avec deux céramiques (pl. 58 n° 5-6) dont une terrine carénée peinte au graphite (Ha D3-LT A ancienne). La tombe secondaire est une inhumation féminine déposée sous un amas de blocs de granite, peut-être dans un cercueil, avec un mobilier de LT A : bracelet en bronze et couvre-chef à perles métalliques (pl. 58 n° 3-4). Si la première sépulture s'inscrit dans la tradition des pratiques funéraires de l'ouest du Massif central qui prennent forme au Ha D1-2 ou un peu avant (crémations généralement primaires déposées dans un ossuaire en céramique graphitée ou accompagnées d'un vase graphité), la seconde est typique du groupe sépulcral qui se met en place dans le centre du Massif central au V^e s. av. J.-C.

Le tertre 2 des Jiraudonnes, plus récent peut-être, ne contient d'ailleurs que des inhumations féminines déposées dans des cercueils en planches de bois vers le milieu du tertre, et pour quelques-uns en rangs parallèles (pl. 58 n° 7). Sur les quatre inhumées, trois portaient une paire de brassards d'armilles et au moins un bracelet circulaire en fer ou en lignite. La quatrième (S.1D) avait sur la tête une coiffe, faite d'une longue lanière de cuir (2,30 m) enroulée en serpentins et garnie de perles spiralées de bronze. Le couvre-chef est semblable à celui mis au jour avec l'inhumation du tertre 1.

Bazelat "Âge du Mont" et "Les Razades"

Un groupe de cinq tumulus et un tertre isolé occupaient un même plateau sur la commune de Bazelat, au nord-ouest d'Augères et à dix kilomètres au sud-ouest du camp fortifié de Crozant. Ces monuments sont les plus occidentaux du Limousin qui contiennent des inhumations. À moins de 20 km au sud-ouest, des tumulus, également du V^e s. av. J.-C., contenant des incinérations associées à des vases graphités, relèvent

en effet du groupe de Glandon-Rochecrouart (Saint-Maurice-La-Souterraine “Bois Bessac” : Beausoleil, 1995 ; Saint-Pierre-de-Fursac “Montoys” : Crédot *et al.*, 1978 ; Saint-Pierre-de-Fursac “Forêt Basse” : Janicaud, 1937 ; Tardiveau, 1979 ; Beausoleil, 1992). Bazelat se trouve donc pratiquement à la frontière de deux secteurs géographiques aux pratiques funéraires bien distinctes.

Comme à Augères, les tertres de Bazelat sont en terre et avaient un bombement très prononcé puisqu’au milieu du XIX^e s., ils étaient crédités, peut-être avec exagération, d’une élévation importante (2,5 à 4 m de haut) par rapport à un diamètre assez réduit (10 à 20 m). Trois de ces monuments sont délimités par une couronne de pierres (T.1 et T.2) ou par un système d’enclos circulaires fossoyés concentriques (T.5). P. Léger a dégagé 13 inhumations au total, déposées pour la plupart dans des structures de bois plus ou moins bien conservées, dont quelques troncs d’arbres évidés (pl. 60-62). Les tertres 1 et 4 ne recouvraient, semble-t-il, qu’une seule inhumation, tandis que les tumulus 2, 3 et 5 abritaient respectivement 4, 2 et 5 inhumations. Les tombes déposées en situation centrale ou vers le centre correspondent à des personnages différents. Il s’agit de deux enfants à parure abondante – l’un aurait eu moins de deux ans – dans T.5, d’adultes à parures féminines (boucles d’oreille, brassards d’armilles, bracelets en lignite) dans T.1 et T.3, d’adultes sans aucun mobilier dans T.2 et T.4.

Même en ne prenant en compte que les adultes, on constate que les individus avec mobilier (7) sont plus nombreux que ceux qui n’en possèdent pas (3). Le mobilier étant toujours composé de parures à connotation féminine (brassards d’armilles, bracelets circulaires de fer ou de bronze souvent disposés symétriquement, perles), on peut postuler que les inhumés sans objet sont des hommes. On note que les parures rares, telles que le torque, les pendeloques, le collier de perles du tertre 5, proviennent des deux sépultures d’enfant (S.B et S.D : pl. 62 n° 6-9 et 14-20).

Un sixième tumulus, situé à l’écart et à 2 km des tertres de l’Âge du Mont, au lieu-dit Les Razades, semble plus ancien et recouvrait un enclos carré palissadé. Ce dernier abritait une incinération qui pourrait remonter au Ha D1-2. Le réaménagement du monument, matérialisé par l’érection d’un dôme délimité par une couronne de pierres, doit être contemporain de l’édification des tumulus de l’Âge du Mont et coïncide avec le dépôt d’une possible inhumation (présence d’un cercueil en bois dans un fossé). Comme le tumulus 1 d’Augères, le tertre des Razades paraît illustrer le passage de l’incinération à l’inhumation dans la Creuse, au début du V^e s. av. J.-C.

2.2.2. Un faciès culturel mixte

Les deux nécropoles présentées ont plusieurs caractéristiques communes que l’on identifie sur d’autres sites funéraires du Massif central.

Elles sont en position topographique dominante et rassemblent un nombre réduit de tertres (cinq au maximum à l’Âge du Mont). Ceux-ci sont bâtis en

terre, souvent argileuse, et affectent, lorsqu’ils ne sont pas érodés, un bombement important pour une emprise au sol proportionnellement faible. Ils sont régulièrement délimités par des structures circulaires, parfois multiples et emboîtées, de types enclos fossoyés, couronnes ou murets de pierres. D’un monument à un autre, le nombre de sépultures varie de 1 à 5, mais il semble que les tertres à utilisation répétée soient les plus communs. Les tombes sont à inhumation, souvent en situation adventice, et les quelques incinérations connues sont antérieures à celles-ci. On trouve les inhumations disposées dans des fosses ou plus souvent à même le sol, généralement dans des cercueils de bois calés par des pierres et faits de planches ou taillés dans un tronc d’arbre (chêne). Il n’est pas rare que deux individus soient inhumés côte à côte ou bien l’un au-dessus de l’autre.

Le mobilier funéraire date du V^e s. av. J.-C., mais on peut sans doute resserrer la fourchette sur la période correspondant au Ha D3-LT A ancienne, voire même LT A ancienne principalement. Les tombes féminines et des sépultures d’immatures arborent des parures relativement stéréotypées : paires de brassards d’armilles en bronze montées sur une gaine organique, bracelets circulaires en fer ou en lignite, perles d’ambre, de verre ou de céramique. Des éléments plus rares accompagnent certaines tombes : fibules, coiffes en cuir rehaussées de perles en bronze, torque. Les inhumations sans mobilier doivent correspondre dans la grande majorité des cas à des hommes. La coexistence au sein des monuments de tombes appartenant aussi bien à des enfants qu’à des adultes de sexe féminin et masculin, invite à considérer que le recrutement des défunts était de type familial.

Des cimetières tumulaires présentant des analogies étroites avec Augères et Bazelat ont été fouillés plus au sud, jusqu’en Corrèze et Cantal, et valident la reconnaissance d’un groupe partageant les mêmes pratiques et mobiliers funéraires (fig. 107). Généralement, la corrélation ne porte que sur un ou deux des traits généraux que l’on vient de rappeler car la documentation est ancienne et peu détaillée. Il est également nécessaire de prendre en ligne de compte l’acidité des sols des plateaux du Massif central qui ne conserve pas les inhumations et qui tend à rendre difficile leur identification.

Dans la Creuse, on rapprochera trois sites du groupe de Bazelat et Augères. Une inhumation a été mise au jour récemment dans un tumulus en terre à couronne de pierres au Puy de Plane à La Nouaille. Installée dans une fosse bordée de pierres (calage de cercueil ?), elle comportait une fibule de fer. Le tertre bombé de Truffly à Faux-la-Montagne est connu pour avoir livré trois brassards d’armilles en bronze ; il pouvait donc contenir deux inhumations féminines au minimum. De semblables parures ont été mises au jour en compagnie d’un bracelet en lignite dans un tumulus de la commune du Compas.

Le même type de découvertes, “*un paquet de fils de bronze liés en un faisceau ployé en demi-cercle et deux bracelets en bois dur*” (Lalande, 1867a, p. 32), est attesté au nord-est de la Corrèze pour un tertre d’Ussel.

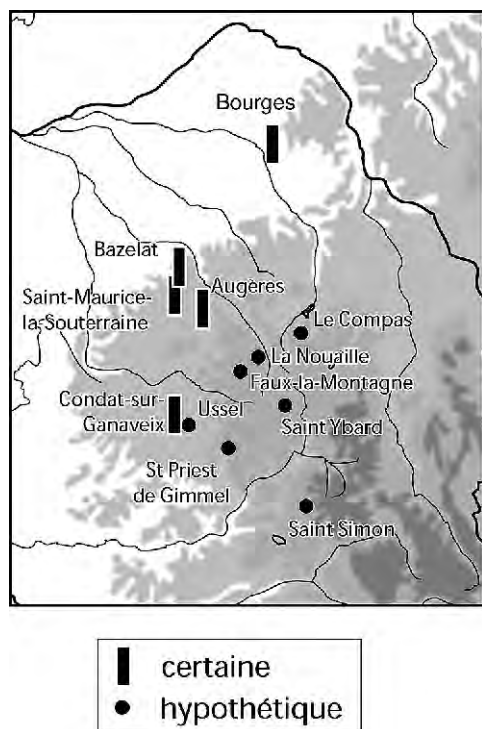


Fig. 107 – Carte de distribution des sépultures à inhumation en tumulus du groupe Augères-Bazelat (Ha D3-LT A ancienne).

Dans le nord-ouest de ce département, à Condat-sur-Ganaveix “La Jonchère”, deux inhumations déposées en parallèle dans des cercueils en planches de bois occupaient le centre d’un gros tertre de glaise arasé (pl. 55 n° 1-2). Pour les tumulus de Montfumat à Saint-Ybard, qui sont à moins d’une dizaine de kilomètres à l’ouest du site précédent, nous savons qu’au moins une des inhumations reposait dans un tronc d’arbre évidé; il est vraisemblable que l’une de ces tombes était contemporaine du mobilier le plus tardif recueilli, notamment une fibule à pied globulaire (?) en fer (pl. 57 n° 3). L’inhumation probablement adventice du tertre du “Puy de Lafonte” à Saint-Priest-de-Gimel, accompagnée d’une fibule en fer de LT A, fait peut-être encore partie du groupe, mais sans certitude.

À Saint-Simon, dans l’ouest du Cantal, deux séries d’armilles en bronze et une paire de bracelets en fer du tertre 1 de “Salesse” semblent bien correspondre au mobilier d’une inhumation (S.3) en situation secondaire (pl. 17 n° 4-6).

Dans une toute autre région, un dernier ensemble peut être rapproché du groupe du Limousin oriental. Il s’agit de la tombe double découverte dans le jardin du “Petit Séminaire Saint-Célestin” à Bourges. Ce sont deux inhumations parées à peu près de la même façon, avec pour chacune une paire de brassards d’armilles en bronze et une paire de bracelets qui étaient de fer pour l’une, de lignite pour l’autre (pl. 22 n° 7, pl. 23 n° 1-13). Le mobilier est bien caractéristique des tertres du Massif central que nous venons de passer en revue, mais il ne trouve aucune comparaison en Berry. Il s’agit donc de parures étrangères au milieu local. Celles-ci sont à l’origine d’une méprise, puisqu’on a

supposé un temps qu’il s’agissait là d’ensembles caractéristiques du faciès berrichon; on en a déduit que les inhumations d’Augères et Bazelat étaient les sépultures d’envahisseurs bituriges qui auraient supplanté dans la Marche une population pratiquant l’incinération. Cette interprétation faussée a le mérite de poser la question des origines et des affinités culturelles du groupe des inhumations du Limousin oriental, qui semble intercalé entre le domaine des incinérations à céramique graphitée du Limousin occidental et du Centre-Ouest d’une part, le domaine des inhumations d’affinités nord-alpines du Berry et de basse Auvergne d’autre part.

Si l’on y regarde de plus près, la culture matérielle de ce groupe situé au cœur du Massif central, telle qu’on peut l’appréhender à partir des contextes funéraires, présente des analogies étroites avec celle que l’on connaît dans le groupe de Glandon-Rochecrouart. Les incinérations à céramique graphitée livrent à peu près toutes les pièces connues dans les inhumations du groupe d’Augères-Bazelat qui soient susceptibles de laisser des traces après un passage sur le bûcher ou qui auraient été soustraites à la crémation :

- brassards d’armilles en bronze : Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse) “La Forêt Basse” T.2 S.2 (Beausoleil, 1992); Calès (Lot) “Pech des Cramazous” T.1 S.2 (Roulière-Lambert, 2000, fig. 8, p. 122-123); Champsac (Haute-Vienne) “Mottes de Jouveaux” T.1 S.1 (Daugas *et al.*, 1976, fig. 6 n° 2); Glandon (Haute-Vienne) “Moissac” T.IX S.2 (Boisseau, Lambert, 1975); Rochecrouart (Haute-Vienne) “La Mothe” T.C S.1 (Daugas *et al.*, 1976, fig. 3 n° 5); Saint-Germain-les-Belles (Haute-Vienne) “Communal de Boussetat” T.1 S.1 (Delage, 1913); Saint-Mathieu (Haute-Vienne) “Puisséguy” T.D S.1 (Imbert, 1903, p. 85);
- bracelets en fer : Chenon (Charente) T.A2 (Gauron *et al.*, 1986); Calès (Lot) “Pech des Cramazous” T.1 S.2 (Roulière-Lambert, 2000, p. 122, fig. 8 n° 4);
- bracelets en lignite : Saint-Priest-les-Fougères (Dordogne) “Boucheron” T.1 S.1 (Bourderly, 1881, p. 131-132);
- fibules à pied coudé vertical en fer : Jumilhac-le-Grand (Dordogne) “La Mouthe” T.1 S.1 (Bourderly, 1881); Calès (Lot) “Pech-des-Cramazous” T.1 S.4 (Roulière-Lambert, 2000, fig. 8 n° 3, p. 123); Glandon (Haute-Vienne) “Moissac” T.IV S.1, T.V S.1, T.VI S.1, T.VII S.1, T.VIII S.1 (Boisseau, Lambert, 1975); Saint-Hilaire-les-Places (Haute-Vienne) “Forêt de Nexon” T.2 (Daugas *et al.*, 1976, p. 447-448);
- fibules à pied coudé vertical en bronze : Glandon (Haute-Vienne) “Moissac” T.IX S.1 (Boisseau, Lambert, 1975); Saint-Mathieu (Haute-Vienne) “Puisséguy” T.D S.1 (Imbert, 1903);
- perles en verre dont plusieurs sont de couleur vert clair : Saint-Priest-les-Fougères (Dordogne) “Boucheron” T.2 S.1 (Bourderly, 1881, p. 132); Glandon (Haute-Vienne) “Moissac” T.I, T.IX S.1 (Boisseau, Lambert, 1975); Saint-Mathieu (Haute-Vienne) “Puisséguy” T.D S.1 (Imbert, 1903);

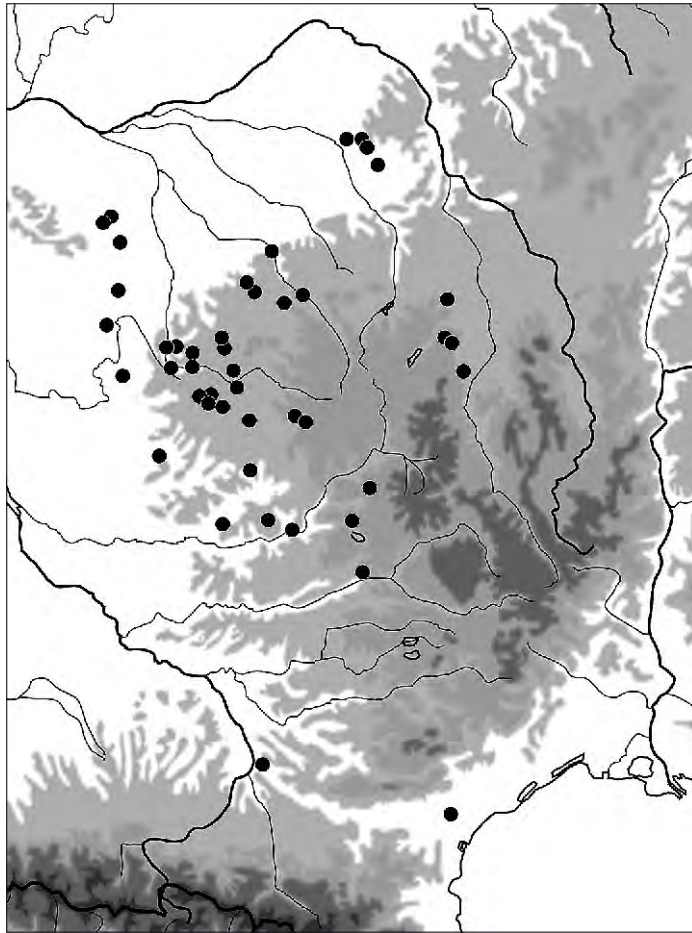


Fig. 108 – Carte de distribution de la céramique à peinture graphitée du Ha D3 ou de LT A anc. (inventaire : annexe 9).

- perles en bronze hélicoïdales de décoration de coiffe : Glandon (Haute-Vienne) “Moissac” T.VIII S.1 (Boisseau, Lambert, 1975).

Outre le fait que l’on a d’un côté des inhumés, de l’autre des incinérés, les affinités matérielles nous permettent de mieux discerner les points de convergence et de divergence en matière de pratiques funéraires d’un groupe à un autre : si à l’est comme à l’ouest, on trouve les vestiges non périssables des costumes limousins dans les tombes, les couteaux de fer, sauf exception, et les vases de céramique ou de métal, ne font pas partie des dépositions à l’est.

En conclusion, le groupe du Limousin oriental se définit par la mixité. Sa culture matérielle est occidentale, puisqu’il la partage avec le Centre-Ouest, tandis que les pratiques funéraires montrent une adaptation, plutôt qu’une adoption, de coutumes du complexe nord-alpin. Ce groupe original rappelle l’existence de faciès culturels mixtes, en marge des principaux domaines culturels et que, malgré la “limite” que nous avons évoquée plus haut entre un domaine atlantique et un domaine nord-alpin, des liens existent entre l’est et l’ouest, comme en témoigne par exemple la répartition de la céramique ornée au graphite au V^e s. av. J.-C. (fig. 108).

2.3. L’ORLÉANAIS

L’Orléanais reste pauvre avec une dizaine de sépultures simples du V^e s. av. J.-C. Nous les présenterons en distinguant les sépultures en tumulus des tombes plates.

2.3.1. Les sépultures en tumulus

Documentée par quelques notules, la nécropole de Baccon n’en reste pas moins le gisement tumulaire le plus riche d’informations pour les tombes ordinaires de l’Orléanais. Si l’incinération l’emportait encore au milieu du premier âge du Fer, la situation bascule apparemment au Ha D3-LT A ancienne. Les six tombes au mobilier le plus récent sont toutes à inhumation (T.16 S.1 ; T.19 S.1 ; T.21 S.1 ; T.68 S.3 et S.4), à une exception près (T.18 S.3), et en situation adventice, ce qui indique qu’on ne construit plus, ou quasiment plus, de nouveau tumulus à Baccon à partir de la fin du VI^e s. av. J.-C. Dans le tertre 68, le basculement est matérialisé par deux incinérations centrales du Ha C ou du Ha D1-2 bouleversées par le dépôt de deux inhumations. On peut supposer que les inhumations superficielles sans mobilier (T.16 S.2 ; T.17

S.1 et S.2) de plusieurs monuments datent aussi du V^e s. av. J.-C.

Le mobilier des tombes est pauvre et se restreint à quelques bracelets qui accompagnent parfois un torque de bronze. L'incinération S.3 du tumulus 18 est seule à associer une fibule : c'est un modèle en fer à pied relevé mouluré et à ressort en arbalète de LT A ancienne (pl. 85 n° 8). Peu nombreuses, les parures ne présentent pas de particularité par rapport aux ensembles découverts en Berry ou dans le centre-est de la France.

Des fouilles anciennes sont à l'origine de la découverte d'autres sépultures adventices en tumulus, mais ceux-ci sont de très grande taille et n'ont pas grand chose en commun avec les petits tertres de Baccon.

La Butte des Élus à Mézières-lez-Cléry est connue depuis la fin du XVIII^e s. pour avoir livré à plusieurs reprises des vestiges de l'âge du Fer. En 1836, des travaux agricoles font apparaître sur la moitié ouest et le flanc nord-est des inhumations parfois délimitées au moyen de blocs de pierre. Les tombes sans mobilier ou à parures simples (points B et E) proviennent de la partie occidentale (pl. 95 n° 5). Une autre inhumation sera d'ailleurs fouillée de ce côté vers 1960 par l'abbé Nouel. Le mobilier exhumé au XIX^e s. consiste principalement en parures annulaires de bronze – torques, bracelets, anneau de cheville –, parfois dotées de jets de coulée, attribuables au Ha D3 ou à LT A ancienne (pl. 96). Il n'est pas possible d'évaluer le nombre de ces tombes superficielles ; compte tenu du caractère aléatoire des recherches, d'autres restent sans doute à découvrir.

Sur la Butte Moreau à Mardié, c'est une crémation sur laquelle était renversé un "*plat creux et arrondi*" en terre cuite, qui fut mise au jour vers le centre du tertre, à 50 cm de profondeur. Nous ne savons pas si elle rassemblait des ossements humains ou animaux. La sépulture centrale et un dépôt de parures trouvés plus bas incitent à croire que le dépôt cinéraire en situation adventice date aussi du V^e s. av. J.-C.

2.3.2. Les tombes en fosse

Trois inhumations déposées dans des fosses ont été découvertes en 1907 aux Georgeons à Nogent-sur-Vernisson dans l'est du Loiret. Le mobilier, aujourd'hui en grande partie perdu, fut ramassé sans que l'on se soucie des associations éventuelles. Un bracelet en bronze date du Ha D3 ou de LT A ; un torque à fermeture par segment amovible et emboîtement par tenon conique peut être rapproché de ceux du dépôt de la Butte Moreau à Mardié, attribuables à LT A ancienne. L'une au moins des sépultures date donc de LT A.

À 6 km au nord, le cimetière des Terres de l'Étang à Cortrat a livré 18 inhumations en tombe plate du second âge du Fer. Les deux sépultures les plus anciennes (S.6 et S.17), bien qu'elles n'entrent pas tout à fait dans le cadre des sépultures "ordinaires", doivent être évoquées car elles datent de LT A récente. En dehors de la zone d'étude, mais à quelques dizaines de kilomètres au nord-ouest, la nécropole du second

âge du Fer de Mainville à Bromeilles (Loiret), fouillée intégralement, peut servir de comparaison (Willaume *et al.*, 1977). Les inhumations du noyau le plus ancien (S.14, 21 et 30) sont accompagnées d'un mobilier – une fibule en bronze du type dit de Marzabotto, deux torques à extrémités coniques incisées – qui indique également une première utilisation à LT A récente et LT B1 ancienne.

Malgré ses lacunes, la documentation de l'Orléanais nous met sur la piste d'un processus complexe de transformation des pratiques funéraires ordinaires. Sur le plan du traitement des corps tout d'abord, l'inhumation sans dépôt de céramique se substitue pour l'essentiel à la crémation, sans doute dès la fin du VI^e s. av. J.-C., selon un rythme et des proportions qui restent à préciser. Parallèlement, cette époque voit l'abandon, total ou partiel, de la construction des petits et moyens tumulus. C'est-à-dire que les premières "générations" d'inhumations sont enterrées dans un tumulus, mais en situation adventice. Ces ensevelissements peuvent être accompagnés d'une recharge ou d'un réaménagement des tertres qui les accueillent. Au cours du V^e s. av. J.-C., l'inhumation en tombe plate apparaît, pour devenir rapidement majoritaire, probablement dès LT A récente.

2.4. LE BERRY

La documentation funéraire en Berry est abondante, mais souffre d'un déséquilibre qui tient essentiellement à l'histoire de la recherche. C'est pourquoi nous la présentons en distinguant les ensembles au potentiel médiocre en informations des ensembles observés plus minutieusement, ou mieux conservés. Cette distinction est à mettre en parallèle avec les deux temps forts de la recherche archéologique régionale : la fin du XIX^e s. et les décennies 1960-1970.

Hormis quelques sites dans l'Indre, dont le cimetière de Sainte-Favrille à Paudy, les gisements funéraires connus se trouvent dans le Cher et se concentrent dans les communes au sud-est de Bourges, plus particulièrement Dun-sur-Auron et Saint-Denis-de-Palin.

2.4.1. Les ensembles fouillés anciennement ou mal connus

Une vingtaine de sites sont connus par du mobilier funéraire du V^e s. av. J.-C. sans qu'ils aient fait pour autant l'objet d'explorations méthodiques. D'un site à l'autre, la documentation est de qualité très inégale puisque cela va de l'objet isolé à la sépulture décrite sommairement dans son contexte. Parce que les tertres funéraires sont facilement repérables, presque toutes les découvertes proviennent de nécropoles tumulaires.

Sites de collecte de mobilier supposé funéraire

Il existe deux lieux principaux de ramassages de mobilier qui résultent de la destruction de sépultures.

En périphérie sud-est de la ville de Bourges, principalement dans la zone des établissements militaires – Arsenal, Boulevard Auger, Fonderie de canons, Pyrotechnie –, on a collecté à partir de 1868 plus d'une soixantaine d'objets, rescapés de travaux d'aménagement, qui sont attribuables pour l'essentiel au Ha D3-LT A ancienne (pl. 18-21). Les différents sites feront l'objet d'un exposé plus détaillé dans la partie consacrée à Bourges. Mais d'ores et déjà, il faut considérer qu'il existait une vaste zone funéraire aux abords de la ville actuelle. Le second secteur est plus étendu puisqu'il correspond aux environs de Dun-sur-Auron, à un peu plus de 20 km au sud-est de Bourges. Une soixantaine de pièces sont données depuis la fin du XIX^e s. comme trouvées au tumulus du Gué à La Périsse (pl. 38-39). Il semble en fait que les objets aient été récupérés pour beaucoup, soit sur l'ensemble des tertres de la nécropole de La Périsse, soit dans les tumulus en cours d'arasement des environs. Ce sont notamment ces indices hors contexte qui permettent d'affirmer qu'un certain nombre de sépultures du Ha D3 ont été détruites au XIX^e s. et que le faciès matériel de cette période est bien présent en Berry en dehors de Bourges.

Sites de ramassage de mobilier dont les structures funéraires sont identifiées

Plusieurs tumulus du Cher et de l'Indre fournissent des objets attribuables au V^e s. av. J.-C. Les tertres des Fousais à Civray, de Font James à Châteauneuf-sur-Cher (T.1), du Tureau de Saint-Jean à Plainpied-Givaudins, de la Font au Pain et de la Font Saupin à Saint-Aignan-des-Noyers, de La Tour à Saint-Germain-des-Bois, de Chenevières (T.2) à Savigny-en-Septaine, du Bois de Bataille à Ségry (T.1), peut-être celui qui dominait la Petite Rempenne à Senneçay, ont livré des parures du Ha D3 et de LT A ancienne. Ceux du Camp à Bouzais (T.B) et d'Ineuil sont documentés par quelques pièces de LT A ancienne. À l'exception des monuments de Senneçay, de Saint-Germain-des-Bois et de Civray où les informations disponibles sont réduites à la portion congrue, tous recelaient par ailleurs des objets plus anciens, datés du Ha C et du Ha D1-2, ce qui suppose que les tombes auxquelles doivent correspondre les parures du Ha D3-LT A ancienne étaient en situation adventice.

Les monuments auxquels on a fait allusion n'ont pas livré d'objets de LT A récente ou identifiables en tant que tels. La fibule du type dit de Marzabotto de Dun-sur-Auron, attribuée au tumulus du Gué mais sans certitude, est pour le moment l'unique vestige de cette époque que l'on puisse rapporter à ce type de contexte (pl. 39 n° 19). En revanche, des objets du V^e s. av. J.-C. proviennent du cimetière à tombes plates des Fertisses à Sainte-Solange. Ce site, utilisé principalement à LT B et C, se trouve sur un rebord de plateau à 10 km environ au nord-est de Bourges et fut fouillé ponctuellement de 1840 à 1880 environ, en fonction de trouvailles fortuites échelonnées dans le temps. Il devait atteindre une grande ampleur si l'on en juge par le nombre d'épées découvertes (7 au minimum) et si l'on

admet que le cimetière de Maubranche à Moulins-sur-Yèvre n'était probablement qu'une extension de celui-ci. En effet à une tombe de guerrier correspond souvent un nombre important de sépultures sans arme : pour prendre l'exemple le moins éloigné, le cimetière de Bromeilles dans le Loiret livre au total 6 épées pour 63 tombes fouillées (Willlaume *et al.*, 1977). Parmi le mobilier récupéré le plus souvent hors structure, cinq bracelets sont attribuables à LT A et doivent correspondre à deux ou trois inhumations au minimum. Deux d'entre eux, avec des extrémités coniques, forment une paire et appartiennent à LT A récente ou LT B1 ancienne; on ne peut écarter l'hypothèse d'une attribution à LT A ancienne pour les trois autres. Les plus anciennes sépultures du cimetière des Fertisses remontent donc au V^e s. av. J.-C., très probablement à LT A récente, éventuellement un peu avant.

Pour ce qui est des autres cimetières berrichons de tombes plates du second âge du Fer, la perte du mobilier et le caractère très lacunaire des fouilles interdisent de savoir s'ils remontent à LT A.

Ensembles clos en tumulus

Les ensembles clos funéraires sont issus, pour les fouilles anciennes, d'un nombre réduit de tumulus. Ils sont presque tous datés de LT A ancienne et aucun n'est encore connu en tombe plate.

Un torque et deux bracelets (Ha D3-LT A ancienne) sont issus d'un tertre non décrit de la Carrière de la Mauriante à Dun-sur-Auron (pl. 40 n° 7-9). Une tombe adventice (S.2) du tertre 2 de Font James comportait une paire de bracelets de bronze en anneau ainsi qu'une amulette – anneaux de ceinture suspendus à un tronçon tordu de bracelet – qui permet de considérer cette sépulture comme celle d'un sujet immature. À Morthomiers, le gros tumulus de Prunet – 25 à 30 m de diamètre pour 2 m d'élévation – partiellement fouillé, a fait l'objet d'une description relativement précise pour l'époque : il contenait une douzaine d'inhumations superficielles pour la partie observée, disposées selon un schéma rayonnant depuis le centre; la présence d'une fibule à pied coudé vertical (pl. 43 n° 1) dans l'une d'entre elles indique que les autres tombes, sans mobilier, datent probablement du V^e s. av. J.-C. On fera le rapprochement avec un autre tumulus volumineux berrichon, celui du Tureau de la Girounée à Dun-sur-Auron (35 m de diamètre et 2,80 m de haut) qui contenait une trentaine de tombes secondaires pauvres disposées aussi de manière radiale. Dans le premier cas, et peut-être aussi dans le second, il faut mettre la taille du volume du tertre au compte de recharges successives qui permettaient de nouveaux ensevelissements au même endroit.

Les neuf inhumations fouillées et décrites du tumulus du Gué à Dun-sur-Auron étaient également en situation adventice. L'une, avec torque tubulaire et bracelet à jonc interrompu en bronze, date du Ha D3 (S.5, pl. 40 n° 1-3); trois autres se rapportent à LT A ancienne (S.3, S.6 et S.8) et portaient une paire de bracelets, une paire d'anneaux de cheville de type Dun-sur-Auron, de même qu'un torque en bronze à

renflement ou jet de coulée (S.8, perturbée, n'avait pas, ou plus, de torque et ne disposait plus que d'un seul anneau de jambe). Les inhumations sans objet, ou au mobilier peu caractéristique et perdu – bracelet en lignite (S.4) et anneau en bronze (S.9) –, sont sans doute contemporaines. Sur les neuf sépultures, quatre au minimum étaient inhumées dans un coffre en pierres (S.1, S.2, S.3, S.6), avec parfois une pierre sous le crâne.

Le petit tertre du Colombier à Saint-Just (Cher), arasé en 1883, abritait plusieurs tombes, dont trois inhumations périphériques dans le quart sud-est, couchées sur des pierres plates et recouvertes chacune par un lit de pierres. L'abondant mobilier de la sépulture 3 date les deux autres qui en étaient démunies. Il s'agit de parures féminines – un torque, deux bracelets en bronze à décor ternaire, un anneau de jambe en lignite mouluré (pl. 52 n° 1-4) – dont les types sont inconnus en Berry, mais qui datent de LT A ancienne en Bourgogne et en Suisse, et d'un dépôt d'objets, notamment de pendeloques, singuliers également dans le contexte local (pl. 52 n° 5-9).

2.4.2. Les ensembles fouillés récemment de façon extensive

Deux cimetières tumulaires ont fait l'objet de fouilles méthodiques à partir des années 1960. Le tertre principal de Paudy dans l'Indre a été partiellement ouvert de 1971 à 1976 par Pierre Poupet et Georges Lambert. Le chantier de Saint-Denis-de-Palin dans le Cher, concerne trois tertres (T.18, T.2 et T.3) explorés successivement entre 1958 et 1972 avec des interruptions, par Jean Favière, puis Alain Ferdière et enfin Martine Willaume.

Paudy “Sainte-Favrille”

Le groupe tumulaire de Paudy, composé d'au moins quatre monuments, occupe le bas humide d'un versant de thalweg alimenté par un ruisseau. Le tumulus 2 est le plus important du groupe avec 22 m de diamètre (à l'origine) pour 1,80 m d'élévation conservée. Délimité par un enclos fossoyé circulaire et un muret interne en pierres sèches quadrangulaire, il était recouvert d'une chape de pierres. Il s'agit de l'un des rares tertres du Berry dont on puisse assurer qu'il a été fondé au V^e s. av. J.-C. puisque la riche inhumation centrale, qui sera présentée plus loin, est à l'articulation du Ha D3 et de LT A ancienne. Les tombes secondaires dégagées dans la portion fouillée, seraient au nombre de douze. Quatre d'entre elles ont du matériel attribuable à LT A ancienne (pl. 68) : anneau de bronze interrompu (S.6), fibule en fer à ressort en arbalète (S.4), torques en bronze (S.4 et S.10), anneaux de cheville de type Dun-sur-Auron (S.10). La présence d'un couteau en fer et d'une armille de bronze dans la tombe 3 est originale et indique peut-être quelques affinités avec les dépôts funéraires du Limousin. Pour le reste, le mobilier n'est pas différent de celui des autres tombes de LT A ancienne du Berry, de Saint-Denis-de-Palin notamment.

Saint-Denis-de-Palin “Les Champs de Couy - Les Chênes Montors”

Cette nécropole occupe les abords d'un sommet de plateau et domine la vallée d'un petit cours d'eau. Les tertres de La Périssette à Dun-sur-Auron ne se trouvent qu'à deux kilomètres au sud et en amont ; d'abondantes traces d'extraction de fer plus ou moins anciennes sont attestées aux environs du site. Les tumulus de Saint-Denis-de-Palin correspondent en fait à deux groupes d'inégale importance, distants d'à peu près 350 m : celui des Chênes Montors inclut 18 monuments dont deux fouillés (T.2 et T.3) ; le groupe des Champs de Couy en présente 5 seulement, dont l'un (T.18), le premier ouvert méthodiquement, est légèrement à l'écart. Au total, les fouilles récentes ont mis au jour 52 sépultures au minimum, dont 51 sont adventices et datent pour la grande majorité de LT A ancienne (tabl. 25).

Le tumulus 2 des Chênes Montors est un monument de 16 m de diamètre enclos d'une couronne de pierres et d'un fossé circulaire dont la date de fondation reste inconnue. Une fibule à double timbale collectée en surface est un indice pour faire remonter l'usage du tertre au moins au Ha D3. Le centre n'ayant pas livré de sépulture, 11 inhumations et 3 crémations, soit 14 sépultures, proviennent de la périphérie du tertre (fouille intégrale). 5 inhumations sont démunies de tout mobilier, mais les aménagements de leurs structures funéraires, de même que leur situation stratigraphique laissent supposer qu'elles datent du Ha D3 ou plus vraisemblablement de LT A ancienne. Les sépultures datables appartiennent à LT A ancienne, sauf S.14 qui pourrait être plus ancienne (Ha D3) et S.7 plus récente (LT A récente). Les contextes supposés féminins présentent le mobilier le plus abondant, surtout lorsqu'ils correspondent à des sujets immatures. Un torque à jet de coulée, une fibule à pied en timbale, quatre bracelets dont une paire avec des pastilles de corail rivetées, accompagnaient par exemple la sépulture d'une fillette (S.1, pl. 45 n° 3-4). Celle-ci partageait avec un sujet adulte sans mobilier (S.2) le même coffre de pierres. S.3 est probablement la tombe d'une jeune femme dont la parure est la plus diversifiée du tertre : outre trois torques de types singuliers – deux modèles en fer incisés et un grand exemplaire de bronze à jonc de section carrée –, elle disposait de deux anneaux de cheville en bronze ciselés et d'une ceinture agrémentée d'un pendentif en fer attaché à des chaînettes, et peut-être aussi de perles de verre et d'ambre (pl. 45 n° 7-14, pl. 46 n° 1-6). Aucun homme n'est identifiable par un dépôt funéraire, mais on peut supposer que les sépultures masculines sont en état de surreprésentation parmi les 7 inhumations pauvres ou à mobilier asexué.

Bien qu'il n'ait été fouillé qu'aux trois quarts, le tertre 3 des Chênes Montors a livré autant de sépultures – 26 en tout – que T.2 et T.18. Il est cependant de taille très moyenne avec un diamètre de 16 m et une élévation de 1,50 m. La délimitation du monument consiste en un muret de pierres sèches qui a été démantelé en deux endroits pour le dépôt d'inhumations (S.21 et S.22) attribuables à LT A ancienne, comme

toutes les autres sépultures adventices qui détiennent du mobilier. Même si l'inhumation centrale n'est pas datée, on peut estimer que le tertre est au moins antérieur à l'époque du démantèlement partiel du muret qui remonte à LT A ancienne.

Malgré le nombre élevé de sujets ensevelis, le mobilier n'est pas abondant et ne présente pas de différences nettes d'enrichissement (pl. 46-47); les tombes sans dépôt, au nombre de 8, sont d'ailleurs nombreuses (31 %).

Pour les contextes féminins, on ne compte par exemple aucun torque, aucune perle en verre, et qu'une seule paire d'anneaux de cheville d'un type très simple (S.23). Les bijoux consistent essentiellement en bracelets de bronze et de fer appartenant aux types les plus banals qui existent. Un morceau de tissu en laine d'armure sergé, sans doute le vestige d'un vêtement, s'est conservé au contact de l'oxydation de l'un de ces bracelets métalliques (S.5).

Deux assemblages supposés masculins se distinguent toutefois : l'un (S.22) contenait une fibule en fer à ressort en arbalète et un grand rasoir semi-circulaire échancré en fer dans son étui de tissu et de peau retournée (pl. 47 n° 12); l'autre (S.21) sera présenté ultérieurement dans la partie consacrée aux sépultures de guerrier.

Les tombes d'enfant sont plutôt bien représentées avec 6 occurrences (23 % des sépultures); le matériel déposé est pauvre : il s'agit de petits anneaux de bronze ou de fer retrouvés vers le sommet du crâne (S.2; S.3; S.9), ou bien d'anneaux pendeloques formés d'un tronçon de bracelet tordu (S.5bis; S.8; S.9). On note que le squelette d'une adolescente avec un mobilier abondant pour le tertre (S.20) est associé à celui d'un adulte sans mobilier (S.20 bis). Une ou deux inhumations d'enfants (S.9) étaient aux pieds d'une inhumation d'adulte sans matériel (S.12), mais l'association n'est pas assurée. Les tombes d'enfant sont dispersées dans tous les secteurs du tertre dégagés, du reste comme les tombes supposées féminines : il est donc possible que les défunts appartiennent à un même groupe familial.

Le tumulus 18 est implanté à l'écart du groupe des Champs de Couy et détient le plus faible nombre de sépultures : 11 au total. Il a pourtant fait l'objet d'une fouille intégrale et atteint un volume supérieur aux tumulus 2 et 3 avec 24 m de diamètre pour 1,10 m de hauteur environ (pl. 47 n° 22). Le fossé qui ceinture le tertre présente un profil irrégulier, avec des sortes de marches vers l'extérieur qui trahissent un ou plusieurs récurage(s) et un entretien prolongé du monument. La tombe centrale, une incinération, ne livre pas d'élément de datation, mais un torque à tampons du Ha D1-2 récent, trouvé fortuitement sur le tertre, plaide en faveur d'une construction qui remonterait à la seconde moitié du VI^e s. av. J.-C. Les tombes adventices que l'on peut dater se rapportent toutes à LT A ancienne.

Outre l'implantation à l'écart des autres tertres et le petit nombre d'individus enterrés, plusieurs particularités distinguent le tertre 18 des deux précédents : les tombes avec mobilier sont globalement mieux

	Tertre 2		Tertre 3		Tertre 18		Total
	Sépultures	Effectif	Sépultures	Effectif	Sépultures	Effectif	
Inhumation avec mobilier féminin	S.3; S.7	2	S.5; S.20; S.23; S.24	4	S.A1	1	7
Inhumation d'enfant avec mobilier féminin	S.1	1		0	S.A2; S.C1; S.C3	3	4
Inhumation d'enfant avec mobilier asexué		0	S.2; S.3; S.5bis; S.8; S.9; S.10	6	S.A4; S.B1	2	8
Inhumation d'enfant sans mobilier		0		0		0	0
Inhumation avec mobilier masculin		0	S.15; S.21; S.22	3	S.A3	1	4
Inhumation avec mobilier asexué	S.5; S.13; S.14	3	S.6; S.7; S.11; S.19;	4	S.B2	2	9
Inhumation sans mobilier	S.2; S.4; S.6; S.8; S.12	5	S.1; S.4; S.12; S.13; S.16; S.17; S.18; S.20bis	8	S.C2	1	14
Crémation pauvre	S.9; S.10; S.11	3	S.14;	1		0	4
Crémation en urne métallique		0		0	S.C4	1	1
Total		14		26		11	51
% Sépultures avec mobilier féminin		14,29		15,38		9,09	
% Sépultures d'enfant		7,14		23,08		45,45	
% Sépultures avec mobilier masculin		0,00		11,54		9,09	
% Sépultures avec mobilier asexué ou sans mobilier		57,14		46,15		27,27	

Tabl. 25 – Caractéristiques des sépultures adventices du Ha D3-LT A ancienne des trois tumulus fouillés à Saint-Denis-de-Palim (Cher) dans les années 1960-1970.

représentées et plus riches que celles qui proviennent des Chênes Montors et il s'agit souvent d'individus très jeunes; les tombes d'enfant et d'adolescent, au nombre de 5, sont proportionnellement nombreuses (45 % des sujets).

La sépulture A2 est remarquable car elle correspond à un sujet de moins de deux ans, paré d'un torque en bronze à renflement auquel étaient suspendues des amulettes : une perle d'ambre, un anneau fait d'un fragment de bracelet, un anneau de bronze aplati (de ceinture?) et trois anneaux en fer et en bronze noyés encore aujourd'hui dans une gangue organique (cuir?). Une seconde inhumation d'enfant (S.C3) contenait deux torques, en fer et en bronze, avec jet de coulée bifide, assujettis l'un à l'autre par des liens en cuir. De petites parures annulaires en lignite, en bronze et en fer, attachées par des liens de cuir (bracelets?) étaient rassemblées et déposées contre le torque avec deux perles en verre bleu et une fine boucle d'or (pl. 49 n° 6-13). Comme pour les deux tertres précédents, on note qu'un immature (S.A4), âgé de moins de 10 ans et accompagné d'un bracelet de bronze, a été inhumé auprès d'un adulte (S.A1), une jeune femme portant trois bracelets de bronze et de fer (pl. 48 n° 2-5).

Trois sépultures renforcent l'image déjà singulière que renvoient les tombes d'enfant du tumulus 18. La tombe S.B2 correspond à deux individus inhumés en même temps tête-bêche. C'est un cas exceptionnel en Berry puisqu'on ne connaît qu'un autre ensemble analogue dans l'enclos du Petit Séminaire Saint-Célestin à Bourges, mais avec une disposition différente. Les inhumations doubles sont attestées ailleurs en Europe moyenne au premier et au début du second âge du Fer, mais elles sont surtout bien représentées à LT A (Kaenel, 1990, p. 267).

L'inhumation S.A3 constitue la tombe la plus riche que l'on connaisse en Berry pour un personnage doté d'attributs masculins. Avec l'incinération S.C4, déposée dans un vase de bronze, elle sera présentée dans la partie consacrée aux ensembles funéraires privilégiés.

La distribution des tombes dans le tertre montre deux groupements lâches, l'un dans le quart sud-est, l'autre dans le quart nord-est; l'inhumation double reste à part. Des individus de tous âges et très probablement des deux sexes appartiennent à chacun des groupes. Il est tentant d'identifier là deux ensembles funéraires à recrutement familial, mais l'interprétation demeure hypothétique puisque des tombes ont pu disparaître au cours des travaux aratoires.

Bilan

Le tableau des pratiques funéraires en Berry est assez comparable à celui dégagé pour l'Orléanais, si ce n'est qu'il n'y a pas de changement dans les pratiques funéraires puisque l'inhumation était déjà la pratique dominante au Ha D1-2. Cinq incinérations à Saint-Denis-de-Palin, soit 10 % des sépultures, donnent une idée du caractère assez marginal des pratiques crématoires.

Les constructions de quelques tertres remontent au mieux au début du V^e s. av. J.-C. comme à Sainte-Favrille. Il s'agit alors de monuments délimités par un enclos fossoyé circulaire sans interruption et large. Cependant, on préfère réutiliser pour les tombes ordinaires des tertres plus anciens qui sont en règle générale réaménagés pour l'occasion et notamment augmentés de volume. À LT A ancienne, toutes les sépultures dont on connaît le contexte sont ainsi ensevelies en position secondaire. Pour la période suivante, les traces de sépultures en milieu tumulaire demeurent extrêmement fugaces. Les objets les plus anciens du cimetière des Fertisses à Sainte-Solange donnent à croire qu'il faut surtout chercher les tombes de LT A récente dans les premières nécropoles à tombes plates, fort mal connues en Berry.

Les informations un peu plus précises relatives à Saint-Denis-de-Palin donnent en outre un aperçu des modalités du recrutement funéraire. Les sujets immatures sont en très nette minorité, ce qui ne correspond pas à une représentation normale pour une population pré-jennérienne. Là, sans doute comme dans les autres nécropoles de France centrale, il semble que l'accès au tertre est limité et qu'il est conditionné entre autres par des privilèges dus à la naissance, mais aussi à l'âge. Toutefois, la taphonomie doit également contribuer à cet apparent déséquilibre.

2.5. CONCLUSION

Crémations et inhumations, tumulus et tombes en fosse : les pratiques funéraires ordinaires du V^e s. av. J.-C. présentent un tableau contrasté en France centrale. Cette réelle diversité est aussi bien le reflet des disparités culturelles que le résultat d'une transformation profonde des pratiques funéraires au cours du V^e s. av. J.-C.

2.5.1. Groupes et contexte culturels

Les pratiques funéraires, combinées aux informations véhiculées par la culture matérielle, donnent la possibilité d'identifier trois groupes culturels. Le plus mal connu est au sud, un second se place à l'ouest, et le dernier, qui est aussi le mieux documenté, occupe le nord-est de la France centrale.

À la haute Auvergne correspondent des tombes à incinération en tumulus, généralement en situation adventice et au mobilier funéraire pauvre : tessons, parfois une céramique plus ou moins complète et une ou deux pièces de costume, bracelet, perle ou fibule. Un tertre à incinérations du V^e s. av. J.-C. dans le Rouergue ("Les Barracs" à Pierrefiche en Aveyron : Gruat, Marty, 1994), avec un mobilier comparable, indique sans doute une extension vers le sud du faciès reconnu dans le Cantal. Les tombes, très modestes, sont difficiles à repérer et à dater, ce qui peut expliquer les "vides" de sépultures correspondant au V^e s. av. J.-C. dans les régions méridionales du Massif central. D'autre part, la sobriété des incinérations, les vases en

céramique fine peinte au graphite et les fibules à pied coudé vertical trouvés en mobilier d'accompagnement, sont autant de points communs avec les ensembles sépulcraux de l'ouest du Massif central et, dans une moindre mesure, de la façade atlantique.

La moitié orientale du Limousin, du bassin supérieur de la Creuse jusqu'à celui de la Dordogne, présente un faciès de marge original. Le mobilier funéraire est proche de celui des régions occidentales que l'on vient de mentionner. Les parures notamment sont semblables à celles que l'on trouve associées aux incinérations à vase graphité du groupe de Glandon-Rochecouart qui occupe une grande partie du Centre-Ouest. À l'inverse, les pratiques funéraires manifestent des affinités avec le domaine nord-alpin occidental : on trouve dans les tertres des inhumations sans accompagnement de céramique, souvent déposées dans un cercueil de bois, en situation secondaire. Un tumulus à Augères, un autre sans doute aux Razades à Bazelat dans la Creuse, illustrent d'ailleurs le passage de la crémation à l'inhumation vers la fin du VI^e ou le début du V^e s. av. J.-C.

Le groupe du Limousin oriental fait office de marche culturelle puisque plus à l'est, en Berry, en Orléanais et, selon toute vraisemblance, en basse Auvergne, nous avons affaire à un faciès matériel "hallstattien", similaire à celui du Centre-Est de la France. Les pratiques funéraires confirment les rapprochements opérés à partir du mobilier : l'inhumation en tumulus et sans dépôt de céramique domine largement, comme dans le reste du complexe nord-alpin, même si les crémations ne sont pas absentes. En Berry et Orléanais, la découverte de cimetières en tombes plates permet de dégager les lignes directrices de l'évolution des pratiques funéraires sur place et d'avancer des hypothèses à ce sujet concernant les autres régions.

2.5.2. Du tertre à la tombe plate

Du Ha D3 jusqu'à la fin de LT A ancienne, de l'Orléanais à la haute Auvergne, l'ensevelissement en situation secondaire dans un tumulus est la pratique funéraire la plus répandue pour les tombes ordinaires. C'est-à-dire qu'à de rares exceptions près, on ne procède plus à l'érection d'un tertre lors des funérailles. Les tombes adventices ne sont pas synonymes pour autant de rupture car la tradition de la construction tumulaire n'est pas délaissée. Les tertres concernés, lorsqu'ils sont décrits avec minutie, montrent des phases d'entretien, de réaménagement et aussi d'agrandissement, jusqu'aux dernières périodes d'utilisation. L'histoire des tumulus à usage répété est souvent complexe, c'est entre autres la raison pour laquelle les gros tertres ne signalent pas nécessairement une ou plusieurs tombes riches.

Dans ce domaine pourtant, il est probable que le Limousin oriental fasse jeu à part, tout comme le Limousin occidental d'ailleurs. Parmi les neuf tertres de la Creuse documentés correctement, cinq sont érigés au début ou au cours de la séquence Ha D3-LT A ancienne et quelques-uns semblent construits pour deux

inhumations centrales plutôt que pour une (Condat-sur-Ganaveix "La Jonchère"; Bazelat "Âge du Mont" T.2 et T.3). Mais ils connaissent de rapides réutilisations pour des tombes secondaires et présentent souvent plusieurs phases de recharge.

Le cimetière des Cérails à Aigueperse montre en outre que les premières inhumations en fosse et hors tumulus apparaissent dès LT A ancienne, mais il est encore trop tôt pour apprécier l'importance de ce type de sites par rapport aux nécropoles tumulaires.

À Saint-Denis-de-Palin, chaque tumulus paraît constituer une "concession" à l'usage d'une ou d'un nombre très réduit de familles. On y trouve en effet des groupes de sépultures mêlant hommes et femmes, adultes et enfants, bien que ces derniers souffrent encore d'une sous-représentation des classes d'âge les plus jeunes. Le tertre 5 de Bazelat présente peut-être un cas analogue.

En Limousin comme en Berry, les tombes d'enfant disposent souvent d'un mobilier abondant car elles comportent des parures analogues à celles que portent les adultes, plus un certain nombre de pendoques, anneaux et perles assimilables à des talismans. La place importante accordée aux enfants, l'étroite relation enfant-adulte observée à trois reprises dans les tertres de Saint-Denis-de-Palin, n'avaient pas été observées jusqu'à présent. Ces faits relèvent d'un élargissement du recrutement funéraire au bénéfice des immatures (à l'exception peut-être des périnataux), ce qui explique aussi l'importance des effectifs de tombes attribuables à LT A ancienne. L'hypothèse reste fragile toutefois car on ne dispose pratiquement pas d'observations anthropologiques aussi précises pour les tombes des périodes précédentes.

Quelle que soit la région prise en compte, LT A récente marque un changement dans les pratiques funéraires. On n'inhume pratiquement plus en contexte tumulaire et les exceptions ne paraissent guère plus nombreuses que les quelques tombes postérieures des IV^e-III^e s. av. J.-C. que l'on rencontre ici ou là dans les tumulus du premier âge du Fer. Les ensembles sépulcraux qui succèdent à l'horizon chronologique de Saint-Denis-de-Palin, Augères et Bazelat, restent largement inconnus. Ceux de Cortrat, Nogent-sur-Vernisson dans le Loiret, de Sainte-Solange dans le Cher et d'Aigueperse dans le Puy-de-Dôme montrent toutefois que des cimetières à tombes plates, sans doute nouveaux pour beaucoup, sont utilisés à cette époque. Des nécropoles de ce type en basse Auvergne et Berry présentent souvent du mobilier de LT B (Diou dans l'Allier : Pion, 1984 ; Cournon-d'Auvergne en Puy-de-Dôme : Provost, Mennessier-Jouannet, 1994b, p. 84 ; Lunery "Carrière de la Vergne" dans le Cher : Favière, 1952 ; Soulangis dans le Cher : Vallois, 1887, p. III-IV ; Trouy "La Grange Saint-Jean" dans le Cher : Marguerie, 1889 ; Willaume, 1985a, p. 123-124, n° 334, 335). Imparfaitement fouillées, il est tout à fait plausible que leur première utilisation remonte à la fin du V^e s. av. J.-C. On a dû aussi utiliser des terrains vierges à proximité immédiate des anciens cimetières tumulaires ou bien entre les tumulus eux-mêmes pour les inhumations en pleine terre (*cf.* exemple de la

nécropole de Gurgy dans l'Yonne qui devrait avoir des comparaisons dans le nord de la France centrale). S'il semble bien que les premières sépultures sans terre remontent à LT A ancienne, il est certain que le passage à LT A récente correspond à une période de basculement avec une substitution massive des tombes en pleine terre aux sépultures en tumulus. L'adoption généralisée de cette pratique funéraire qui rend les sépultures difficilement repérables est à l'origine du déficit documentaire correspondant au dernier quart du V^e et au début du IV^e s. av. J.-C.

Depuis la Suisse occidentale jusqu'en France centrale, le même processus est observable un peu partout : les nécropoles à tombes en fosse remontent souvent à LT A récente, rarement à LT A ancienne (sans être exhaustif, Gurgy "La Picardie" dans l'Yonne : Pellet, Delor, 1980 ; Longvic "Les Quétinières" en Côte-d'Or : Barral, Depierre, 1993 ; Mantoche "Champs Rouget" en Haute-Saône : Piningre, 1997, p. 143 ; Suisse occidentale : Kaenel, 1990). Au même titre que pour la culture matérielle, ce vaste espace représentant l'ouest du domaine nord-alpin se démarque donc du nord de la France où les cimetières du même modèle s'imposent plus tôt, dès la deuxième moitié du VI^e s. av. J.-C., depuis la Normandie jusqu'aux Ardennes. Peut-être faut-il en déduire que le domaine hallstattien occidental s'est inspiré des usages funéraires septentrionaux à partir de LT A, sans en adopter malgré tout l'ensemble des caractéristiques ainsi que l'atteste l'absence de céramique d'accompagnement ou d'offrande alimentaire.

Le schéma évolutif est sans doute valable aussi bien pour les inhumations que pour les crémations. Dans les régions de France centrale où ces dernières dominent, il faut certainement chercher les tombes de la fin du V^e s. av. J.-C. et des siècles suivants dans des cimetières localisés à l'écart des groupements tumulaires, et donc difficiles à détecter, ou bien autour des tumulus eux-mêmes.

En définitive, on retrouve avec les pratiques funéraires ordinaires le découpage en deux périodes,

superposable à celui que l'on a déterminé à partir du mobilier des tombes.

Le Ha D3 et LT A ancienne présentent des caractères communs et se distinguent des périodes antérieures avec le développement des sépultures adventices en terre et l'arrêt progressif de la construction de ces derniers. La continuité avec les coutumes funéraires du premier âge du Fer n'est pas rompue toutefois dans la mesure où les tumulus demeurent le lieu privilégié d'ensevelissement des tombes ; le lien entre les défunts du Ha D3-LT A ancienne et leurs "ancêtres" ou prédécesseurs est même resserré d'une certaine façon puisqu'ils sont enterrés auprès d'eux ; les monuments, s'ils ne sont plus bâtis de toute pièce, sont en règle générale aménagés, agrandis, au point que chaque campagne de travaux importants a pu être considérée comme une nouvelle fondation à l'époque.

Avec LT A récente, c'est la tradition des enterrements en tumulus, dominante depuis le Ha C et caractéristique du premier âge du Fer qui est, sinon rapidement abandonnée, du moins marginalisée. L'adoption rapide de la tombe plate correspond à l'extension à l'échelle de l'Europe moyenne d'une pratique funéraire qui deviendra représentative du second âge du Fer, et coïncide avec la dilution des contours du domaine hallstattien. C'est une mutation importante que l'on peut relier aux transformations concomitantes de la culture matérielle. Dans le centre-est et sans doute aussi l'est de la France, ces recoupements invitent à ne plus considérer LT A ancienne comme le début du second âge du Fer, mais comme une phase de transition où les traits caractéristiques de la fin du premier âge du Fer sont encore très prégnants, sans doute même dominants. Le passage au second âge du Fer ne serait donc acquis qu'avec LT A récente et LT B1 ancienne. Un tel constat se doit cependant d'être conforté par d'autres faits ; l'examen des pratiques funéraires privilégiées, certaines formes d'occupation du sol, d'échanges à longue distance nous fourniront les moyens d'une vérification.

3. Sépultures riches et pratiques funéraires aristocratiques

Les sépultures privilégiées de France centrale sont découvertes principalement dans les secteurs où l'inhumation domine et où la culture matérielle est d'obédience nord-alpine. Les régions concernées sont l'Orléanais et le Berry. Ailleurs, les ensembles funéraires sont nettement plus modestes ou mal documentés comme on peut le constater au moyen de quelques exemples. Dans le Cantal, deux tombes du V^e s. av. J.-C. à Saint-Paul-des-Landes "Camp de Pradelle" et à Saint-Georges "Mons" (T.2 S.2) se démarquent des autres parce qu'elles contenaient un vase de bronze pour la première et une fibule à ornements en feuille d'or pour la seconde (pl. 15 n° 15). Toutefois, ces objets sont apparemment de facture locale et n'attestent qu'un enrichissement limité du mobilier funéraire qui reste comparable à celui des autres tombes d'un point de vue fonctionnel. Seule la crémation avec bassin à rebord perlé de Mons "tumulus à cromlech" manifeste une certaine richesse (pl. 16 n° 7), mais elle peut dater comme on l'a vu au chapitre II d'une période légèrement antérieure au Ha D3-LT A ancienne. En basse Auvergne en revanche, on peut s'attendre à des découvertes comparables à celles que l'on connaît en Berry et en Orléanais, en vertu des nombreux points de convergence entre ces trois régions. Du reste, au nord du Puy-de-Dôme, l'œnochoé étrusque des Bercias à Beauregard-Vendon qui ne possède pas de contexte, peut fort bien provenir d'une sépulture détruite sans observation (pl. 100 n° 5).

Le dossier des tombes riches ou au rituel spécifique des élites doit être présenté en distinguant l'Orléanais du Berry, car ces deux régions présentent une histoire de la recherche bien distincte, mais peut-être aussi des particularités archéologiques propres à chacune d'entre elles. En outre, nous nous efforçons d'identifier des groupes différents de sépultures privilégiées en fonction du degré d'enrichissement du mobilier et de la nature des pratiques funéraires adoptées.

3.1. LES TOMBEAUX FASTUEUX DE L'ORLÉANAIS

Un nouvel examen des fouilles faites dans les tumulus de La Butte Moreau à Mardié et de La Ronce à Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret), a attiré l'attention sur l'existence d'un groupe de sépultures très privilégiées autour de la Loire moyenne (fig. 109). Ces travaux, menés en collaboration avec Stéphane Verger et Christophe Moulherat, serviront de point d'appui pour l'examen des sépultures aristocratiques de l'Orléanais (Verger *et al.*, à paraître ; Verger, 1995 ; Milcent, Moulherat, 2000).

3.1.1. La Butte Moreau à Mardié

Le tumulus de La Butte Moreau est érigé à une dizaine de kilomètres à l'est d'Orléans, sur une haute terrasse, et à 5 km au nord de la rive droite de la Loire. Malgré l'arasement produit par les mises en culture, il avait encore une taille imposante au XIX^e s. – 50 m de diamètre moyen pour 2 m de hauteur – et se constituait d'une terre sableuse mêlée à de rares pierres. La butte fut fouillée partiellement en deux fois, à l'initiative de Rémy Boucher de Molandon assisté de son neveu, Adalbert de Beaucorps : ils découvrirent en 1885 une incinération centrale et, en 1889, deux dépôts d'objets.

La crémation en vase métallique

La sépulture centrale de la Butte Moreau se trouvait à 1,30 m de profondeur du sommet. C'était une crémation en ciste à cordons de bronze, abritée par un aménagement de planches de bois ou de rondins. Les os brûlés appartenaient à un seul individu, d'âge adulte, et se trouvaient rassemblés dans l'urne avec quelques charbons de bois, deux anneaux en fer, une

pointe de flèche à douille en fer, deux morceaux de “nattes” et des fragments de deux étoffes. Un dépôt, peut-être le résidu d’une boisson, adhérait au fond du vase. Les tissus avaient dû servir d’emballage aux ossements; ils consistent en un sergé de laine et une lisière réalisée à partir de tablettes. Le second mode de tissage apparaît au cours du premier âge du Fer au nord des Alpes sur les bordures de quelques étoffes déposées parmi les plus riches tombes à char hallstattiennes, comme à Hochdorf en Bade-Wurtemberg et Apremont en Haute-Saône (Hundt, 1987, p. 137-146; Masurel, 1987, p. 79-85).

Le vase cinéraire est une ciste à cordons et anses mobiles attribuée par B. Stjernquist (1967, I, p. 26-40, II, p. 31 n° 45) au *standardtypus* de la série II, variante de Hallstatt (pl. 94 n° 17). Le rebord est roulé vers l’intérieur sur une âme de bois. Un exemplaire du même groupe a été mis au jour à Gomméville en Côte-d’Or, à 7 km au nord du mont Lassois (Stjernquist, 1967, I, p. 70-71; Chaume, 1997, fig. 1). L’origine ou les origines de ce groupe sont difficiles à localiser car les exemplaires sont dispersés depuis l’Italie jusqu’à l’Europe du Nord. On peut supposer toutefois que la production est centrée sur les Alpes et ses abords orientaux.

La ciste et son contenu étaient recouverts d’un chapeau conique en feuilles d’écorce de bouleau estampées et cousues dont le diamètre atteignait environ 35 cm (pl. 94 n° 18). Un couvre-chef du même type provient de la tombe princière de Hochdorf (Biel, 1987, p. 119, fig. 151, p. 166, fig. 216-217, n° 64). Des fragments d’écorce de bouleau dans la tombe à char 2 de Bad Cannstatt, toujours dans les environs du Hohenasperg, trahissent probablement l’existence d’un troisième chapeau du même modèle (Biel, 1987, p. 119).

Les crémations déposées en ciste à cordons sont bien attestées dans tout le centre et le centre-est de la France au Ha D3 ainsi qu’à LT A ancienne. La sépulture de Mardié, bien qu’elle ne contienne pas d’élément de datation très caractéristique, appartient très certainement à l’une de ces deux périodes, soit aux deux premiers tiers du V^e s. av. J.-C. La tombe

la plus ancienne de ce type a été mise au jour dans le cimetière de La Picardie à Gurgy dans l’Yonne (Pellet, Delor, 1980; Delor, Rolley, 2000). Il s’agit de la crémation déposée dans la ciste à cordons II. Malgré les bouleversements subis, le vase contenait encore une riche parure féminine du Ha D3 qui a pu être rapprochée de celle de la tombe princière de Vix (Verger, 1995, tableau 2, p. 344). Dans la fosse 61 du tumulus V de Gurgy, deux autres cistes à cordons accompagnaient une situle stamnoïde cinéraire qui contenait des fibules de la fin du Ha D3 proches des précédentes. Les conditions de découverte ne permettent pas de savoir si les cistes figuraient dans la tombe en tant que mobilier d’accompagnement ou bien à titre d’urne. Deux cistes à cordons semblables à celles de Gurgy ont été découvertes récemment à Estissac (Aube) dans une fosse située en périphérie interne d’un grand enclos circulaire. De même qu’un chaudron à attaches cruciformes plus ancien, elles servaient de réceptacle à des crémations déposées avec un char à deux roues dont les pièces métalliques datent de l’horizon ancien de LT A (Verger, 1995, p. 345; Deflessigne, Villes, 1995). Dans l’une de ces deux urnes, un tissu en sergé servait également d’emballage aux os brûlés. Au nord de la Bourgogne, deux autres cistes à cordons à Gomméville et Voudenay “Sivry-lès-Arnay” en Côte-d’Or (Stjernquist, 1967, II, p. 31, n° 47; p. 75 n° 143), ont contenu chacune une crémation, mais aucun mobilier ne permet cette fois-ci de préciser la date de leur ensevelissement. Toutefois, le fait que les deux vases appartiennent à la même catégorie que celui de Mardié, incite à penser qu’il s’agit aussi de sépultures du Ha D3-LT A ancienne.

Les dépôts du tumulus

Le premier dépôt consiste en une hache en pierre polie brisée, trouvée vers le centre du tertre. On connaît des découvertes analogues dans plusieurs tumulus à incinération en vase précieux (Milcent, Moulherat, 2000, p. 300), qui peuvent correspondre à un rituel

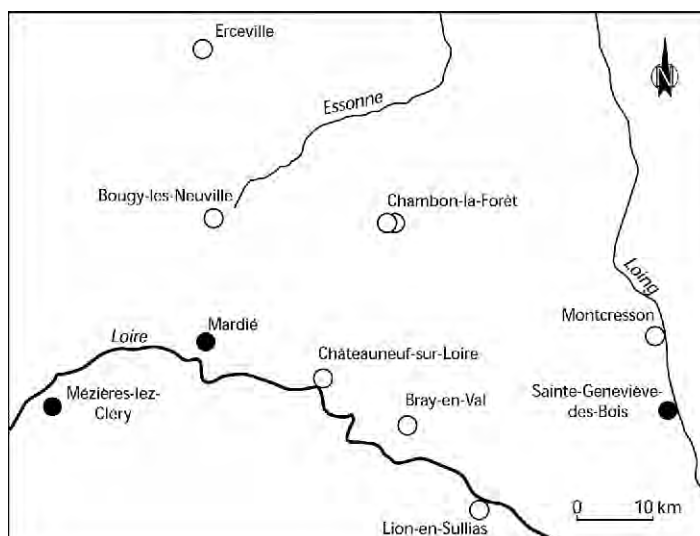


Fig. 109 – Carte des grands tertres de l’Orléanais. Les pastilles noires correspondent aux tumulus qui ont livré une ou plusieurs sépultures du Ha D3-LT A ancienne.

de fondation réservé aux tertres de personnages privilégiés.

Un coffret en planches de bois protégeait un second dépôt, enfoui à 2 m à l'est de l'incinération centrale, au niveau du sol naturel, et constitué de trois torques en bronze (pl. 95 n° 1-3). Le premier torque à jonc tubulaire est lisse tandis que les deux autres disposent d'un décor composé d'une suite d'oves creux (3 ou 4 selon l'objet) encadrée d'incisions. Les trois parures datent de LT A ancienne et si l'on en croit leur position stratigraphique ainsi que leur attribution chronologique, elles peuvent avoir été enfouies à l'intérieur du tertre en même temps que l'incinération centrale ou peu après.

La découverte d'un dépôt de bijoux est chose rare à la fin du premier âge du Fer. Les quelques ensembles du Ha D3 et de LT A ancienne reconnus comme tels ne sont pas constitués selon les principes qui dominaient au Ha D1-2. Il s'agit, comme à Mardié, de regroupements de parures du même type. Dans le Loir-et-Cher, une paire de petits anneaux de cheville tubulaires du Ha D3 proviennent de la fontaine du Robateux à Saint-Laurent-Nouan (pl. 73 n° 4-5). La découverte d'un anneau de cheville du Ha D3-LT A ancienne (pl. 76 n° 2) dans une “très ancienne conduite d'eau” au Terroir des Combes à Espaly-Saint-Marcel en Haute-Loire semble correspondre à un site du même ordre. Dans le captage d'une source fouillée récemment par C. Menessier-Jouannet à Artonne “La Mothe”, dans le nord du Puy-de-Dôme, une accumulation de quelques fibules en fer dont les plus anciennes remontent à LT A ancienne trahit aussi l'existence d'un ou de plusieurs petits dépôts en milieu humide. Toute proportion gardée, ces sites font penser à la découverte récente et spectaculaire d'un amas d'environ 200 fibules en fer de la fin du Ha D et de LT A immergé dans la source de la Douix à Châtillon-sur-Seine en Côte-d'Or (Buvot, 1998, p. 29).

Ce qui fait aussi la particularité du dépôt de Mardié, c'est le contexte d'enfouissement. Toutefois, il est possible que des découvertes comparables faites dans d'autres tumulus aristocratiques, aient été assimilées par le passé à des vestiges de sépulture. C'est sans doute le cas pour le tumulus 2 de Mercey-sur-Saône en Haute-Saône (Perron, 1882, p. 65-73, p. 129-140) où un coffre en bois de chêne, recouvert de tissu, renfermait une cruche en bronze du type *Schnabelkanne* enveloppée dans une étoffe en sergé à lisère. L'ensemble est contemporain de la sépulture centrale, une inhumation à parures annulaires en or du Ha D3. L'absence de cendres ou de restes osseux est relevée par le fouilleur, qui précise que le vase “ne contenait que du sable de même nature que celui de la butte”. Dans le tumulus de La Motte Saint-Valentin à Courcelles-en-Montagne (Déchelette, 1913), un miroir et une épingle en bronze ne semblent pas provenir non plus d'une sépulture.

Conclusion

Outre le grand tumulus, l'incinération de la Butte Moreau à Mardié présente plusieurs points en commun

avec quelques-unes des plus riches tombes à char de la fin du premier âge du Fer : chapeau conique en écorce et tissus précieux de “prince” hallstattien, et peut-être dépôt de fondation représenté par les trois torques. Les autres caractéristiques principales – incinération emballée et déposée dans une ciste à cordons, dépôt d'une hache brisée – se retrouvent dans un petit groupe de sépultures du Ha D3-LT A ancienne principalement reconnu dans le nord de la Bourgogne, qui s'inscrit aussi, par certains éléments du mobilier ou par l'enfouissement au centre d'un vaste monument funéraire, dans la continuité des dernières tombes à char fastueuses hallstattiennes.

3.1.2. La Ronce à Sainte-Geneviève-des-Bois

Commune de l'est du Loiret, Sainte-Geneviève-des-Bois se trouve sur les marges méridionales du Gâtinais. La région est drainée par le Loing, une rivière dont l'axe nord-sud assure une communication aisée entre le val de Loire et le bassin de la Seine. L'extrémité du plateau sur laquelle est érigé le tumulus de La Ronce borde d'ailleurs la vallée du Loing. Le monument domine quant à lui un groupement de treize tertres de faible et moyen volumes. Après quelques tentatives de fouilles infructueuses au XIX^e s., le grand tertre de La Ronce a été largement ouvert en 1953 par Hubert Zurfluh, ce qui a permis d'étudier son architecture et de mettre au jour deux crémations en vase de bronze.

Un monument d'architecture complexe

La fouille de La Ronce offre l'opportunité rare de pouvoir suivre dans ses grandes lignes les phases principales de la construction d'un tumulus aristocratique du V^e s. av. J.-C. En 1864, la butte aurait eu 60 m de diamètre environ pour 9 m de hauteur, ce qui représenterait à peu près 6700 m³ de matériaux. Au début des fouilles de 1953, le tertre n'atteignait plus que 4,30 m de haut pour un diamètre variable selon les axes (entre 72 et 56 m). On distingue au moins trois phases d'aménagement et d'agrandissement du tertre (pl. 97 n° 13; pl. 98 n° 1).

- Phase 1 : Un grand foyer, qui paraît bien être celui d'un bûcher, est aménagé dans une cuvette de 7 m de diamètre et deviendra le centre du monument. Au milieu, une fosse successivement cylindrique et conique est creusée jusqu'à 2 m de profondeur par rapport au sol initial. Appareillée de gros blocs en calcaire, elle abrite une crémation en vase de bronze disposée sous un encorbellement de dalles.

Les structures en creux sont comblées de pierres, suite au dépôt de la sépulture. Les blocs les plus volumineux qui scellent la cuvette, en calcaire ou en rognon de silex, sont accumulés de façon à former un cairn sur lequel est appliquée une couche faite de mottes de gazon retournées et d'un enduit épais de glaise mêlée de cailloutis. Une butte de sable (remblai 1) érigée par dessus marque l'achèvement du tertre initial. Il est difficile d'en restituer les dimensions – 16 m de diamètre

pour plus de 2 m de haut ? – puisqu'il paraît avoir été profondément remanié et nivelé par la suite.

- Phase 2 : Le monument initial subit ensuite des remaniements : le remblai sableux est peut-être aplani et raclé ; d'autre part, il est recréusé pour l'aménagement d'une fosse rectangulaire garnie de deux cercles de pierres superposés et qui reçoit une seconde crémation. Les vestiges d'un foyer, sans doute un autre bûcher, paraissent recoupés par le percement de la fosse. Une recharge du tertre en remblai sableux (remblai n° 2) accompagne ce second dépôt sépulcral.

- Phase 3 : La dernière phase est la plus mal connue. L'implantation d'un cordon de pierres qui rappelle celui de la tombe 2 manifeste un nouvel aménagement, mais le bouleversement du dispositif témoigne peut-être du pillage ultérieur de cette structure qui pouvait abriter une troisième sépulture. Comme pour les phases précédentes, l'agrandissement du tertre au moyen de deux derniers remblais (n° 3 et 4) est précédé à chaque fois par l'installation d'importants foyers auxquels sont associés quelques objets. Des débris végétaux et mottes de gazon étaient mêlés à ces apports.

En résumé, chaque phase du tertre de La Ronce est lié à des funérailles dont les points communs sont nombreux. Un grand bûcher est d'abord édifié après des travaux d'aménagement du terrain, en vue d'une crémation. Une fois le bois consommé, on collecte les vestiges osseux pour les déposer ultérieurement dans un réceptacle de bronze. Une fosse appareillée de pierres est aménagée à l'emplacement ou près du bûcher pour recevoir la sépulture. La structure est scellée avec le foyer par des accumulations de matériaux protégées du ruissellement par des mottes de gazon et de la glaise.

L'architecture et les dimensions du tumulus principal de Sainte-Geneviève-des-Bois trouvent des comparaisons tant avec les grands tumulus à incinération en vase précieux contemporains du centre-est de la France – La Motte Saint-Valentin à Courcelles-en-Montagne dans l'Aube, sans doute le tumulus de La Motte à Cérilly près du mont Lassois en Côte-d'Or – qu'avec les tertres princiers du VI^e s. av. J.-C. d'Allemagne du Sud-Ouest – tumulus de Hochdorf en Bade-Wurtemberg par exemple –, où la relation entre tumulus monumental à architecture complexe et sépultures privilégiées s'instaure plus tôt qu'ailleurs, dès le début du Ha D1, sous l'influence de contacts précoces avec l'Étrurie. Compte tenu de ce décalage chronologique, il est vraisemblable que ce sont les grandes tombes à char du centre du domaine hallstattiens qui ont influencé l'architecture des grands monuments à incinération en urne métallique du V^e s. av. J.-C. de France, soit par mimétisme, soit par volonté de rivaliser avec le faste déployé par les "princes hallstattiens" à l'occasion de leurs funérailles.

La crémation centrale

La sépulture de la fosse centrale correspond à un sujet d'âge adulte (détermination Henri Duday) dont

les os calcinés étaient emballés dans un tissu et déposés dans une situle stamnoïde de bronze à panse convexe (pl. 99 n° 1). Un couteau en fer associé aux vestiges d'une épaule de suidé accompagnait le mobilier. Le suaire de l'urne est une toile de laine aux fibres régulières et très fines, dont les bordures sont frangées. L'urne est une production d'Étrurie méridionale, peut-être originaire de la région de Vulci, que l'on date des environs de 500 av. J.-C. Le vase de Sainte-Geneviève-des-Bois ne disposait plus de ses anses et de leurs attaches, mais les ressemblances avec la situle stamnoïde de la crémation de la Route de Dun à Bourges suffisent pour envisager une production des deux urnes au sein d'un même atelier.

Outre la tombe centrale de La Ronce, les deux ou trois crémations déposées en situle stamnoïde connues au nord des Alpes se concentrent dans le centre-est de la France. À Gurgy, la situle stamnoïde utilisée comme ossuaire dans la fosse 61 est datée par des fibules de la fin du Ha D3. En revanche, l'incinération des Fonds Gaydons à Bourges ne dispose pas d'élément de datation précis en dehors de l'urne. Dans la sépulture de la Route de Dun, la situle a pu contenir des os, mais sans aucune certitude ; la tombe est attribuable à LT A ancienne et le récipient de bronze a donc été déposé après un long usage. Compte tenu de tous ces éléments, on retiendra pour date d'enfouissement de la tombe centrale de Sainte-Geneviève-des-Bois LT A ancienne au plus tard, et plus vraisemblablement le Ha D3.

La crémation en position adventice

Le sujet incinéré de la sépulture 2 de La Ronce est un adulte, d'âge avancé et très probablement de sexe masculin (détermination Henry Duday). Les os brûlés reposaient dans un stamnos de bronze calé par des brindilles à l'intérieur d'un coffre en bois. Des tissus et des éléments d'une parure en or accompagnaient la crémation (pl. 98 n° 3-5).

Écrasé par la masse de sable, le caisson en bois de chêne n'a pu être observé minutieusement. Il n'en subsiste que des fragments faits de planchettes collées et parfois agglomérées à des fragments de tissus. Des structures du même genre ont été rencontrées dans des grands tertres contemporains. On a déjà mentionné le coffret du dépôt de torques de Mardié et la boîte recouverte de tissu de l'œnochoé du tertre 2 de Mercey-sur-Saône. Le meilleur exemple reste celui d'Altrier, au Luxembourg, où l'incinération, également en stamnos, était abritée dans un coffre en planches de chêne d'au moins 0,80 m de longueur (Thill, 1972, p. 488).

La seconde crémation de La Ronce comprend cinq tissus de laine qui remplissaient des fonctions différentes à l'intérieur de la tombe (étude de Christophe Moulherat). Une étoffe d'armure sergé, dont quelques fragments adhéraient encore à la paroi interne du vase, contenait les os brûlés. Une toile retrouvée sur la paroi externe cette fois-ci, devait envelopper l'urne. Sa finesse, ses caractéristiques générales, la rapprochent de la toile de l'incinération centrale en situle stamnoïde.

Sur les planches du coffret restent collés de nombreux lambeaux de trois textiles. Le premier, une toile fine, est renforcé par une lisière frangée tissée à part puis cousue. Peut-être a-t-il servi à protéger les deux autres étoffes, des sergés. Le premier sergé, de type 2 lie 1, est constitué de fils très fins et conserve des traces de couleur rouge. Le second, de type 2 lie 2, présente des fils légèrement plus épais, mais surtout, il fait appel à une technique de tissage peu répandue, la liure double ; on peut distinguer encore des motifs en losange réalisés avec des fibres teintées en bleu et en rouge qui ont fait l'objet d'analyses (étude W. Nowik). Le bleu a été obtenu à partir du pastel (*Isatis tinctoria*), une crucifère répandue dans toute l'Europe. Le rouge est d'origine animale et vient des œufs du kermès (*Kermes vermilio*), un insecte répandu dans l'ensemble du bassin méditerranéen. L'un des sergés, sinon les deux, est donc une importation d'une région indéterminée du domaine méditerranéen. De telles étoffes, aussi exceptionnelles soient-elles, ne sont probablement pas isolées : Christophe Moulherat a observé dans la tombe d'Estissac (Aube) des restes de sergés comportant des traces de rouge et de bleu dans l'une des cistes à cordons cinéraires ; le sergé associé à l'incinération en stamnos d'Altrier présentait également des motifs réalisés avec ces deux couleurs (Thill, 1972).

L'association au sein de la même tombe de cinq pièces d'étoffes, dont l'une au moins est importée, est exceptionnelle, même pour une crémation en urne métallique. Il faut se tourner vers les mobiliers des tombes à char hallstattiennes les plus riches pour trouver des assemblages équivalents, Apremont et Hochdorf par exemple pour ne citer que les deux ensembles les mieux connus.

Les pièces d'orfèvrerie de la sépulture ont été découvertes dissociées, quoique rassemblées dans la même zone. Les fouilleurs pensent qu'elles étaient fixées, peut-être cousues, sur la toile qui habillait l'urne. Elles consistent en deux disques, un tube cannelé, une feuille rectangulaire perforée, une perle annelée, deux fils tortillés et des fils perlés parfois très fins, agencés en cercle ou plus souvent en arc avec des pattes de fixations. Quinze petits clous, trois cabochons quadrilobés et un petit bouton cranté en fer recouverts chacun d'une fine feuille d'or les accompagnaient. L'or est d'une haute qualité (90 à 95 % d'or) et peut être rapproché de celui des parures annulaires des tombes hallstattiennes du Ha D. Ces éléments ne trouvent aucune comparaison précise et leur fonction demeure conjecturale bien que l'on puisse rejeter l'hypothèse qu'il s'agisse de fibules. On relève toutefois qu'un certain nombre de riches sépultures de guerrier de LT A livrent de petits disques estampés en or interprétés comme des ornements d'attaches de vêtement. La composition en or fin et les fils perlés fixés à l'origine sur les feuilles discoïdes, la délicatesse de tous les éléments, rappellent les productions à fils perlés d'un groupe d'ateliers d'orfèvres nord-alpins pratiquant une adaptation des techniques méditerranéennes, auquel on peut attribuer le torque cérémoniel de la sépulture princière de Vix et les boucles d'oreille de l'incinération

en ciste à cordons II de Gurgy, des bijoux attribuables au Ha D3 (Éluère, 1989 ; Éluère *et al.*, 1989).

L'ossuaire de la crémation adventice de La Ronce est un stamnos du type à attaches d'anses verticales (pl. 98 n° 4-6) qui appartient au groupe II – ou groupe de Kleinaspergle – défini par B.B. Shefton (1988). Comme pour la situle stamnoïde de la sépulture centrale, le vase est probablement une production de la région de Vulci attribuable au second ou au troisième quart du V^e s. av. J.-C. (Shefton, 1988, p. 111). L'urne cinéraire de La Motte Saint-Valentin à Courcelles-en-Montagne est le seul vase de la série à attaches de type A, connu au nord des Alpes avec celui de La Ronce. Même si elle n'est pas identique, tant au niveau du profil de la lèvre que pour les motifs des attaches réalisés partiellement en fonderie (Déchelette, 1913, pl. XXX et fig. 15), elle fournit peut-être un repère chronologique. Le canthare attique qui l'accompagnait dans la sépulture est désormais daté vers 470-460 av. J.-C. (Maffre, 2000) et il est vraisemblable que celui-ci ait été apporté au nord des Alpes en même temps que le stamnos. En revanche, l'épée associée à ces deux objets serait plutôt attribuable à la transition entre la phase ancienne et la phase récente de LT A (Verger, 1995, p. 346), et témoignerait par conséquent d'un rassemblement du mobilier de la tombe centrale de La Motte Saint-Valentin vers 430 av. J.-C. On peut donc proposer pour l'incinération en stamnos de La Ronce une datation au second tiers du V^e s. av. J.-C., soit à La Tène A ancienne.

Avec les tombes principales d'Altrier et de Courcelles-en-Montagne, la sépulture 2 de Sainte-Geneviève-des-Bois forme un groupe homogène et très restreint de crémations en stamnos, déposées sous un grand tumulus dont le faste est à chaque fois souligné par l'ajout de quelques objets de luxe : bijou filigrané en or et textiles exotiques pour la tombe du Loiret, canthare attique et épée pour celle de la Haute-Marne, épée, bracelet en or, fibule à masques ornée de corail et d'or et tissus fins pour celle du Luxembourg.

Histoire d'un lignage

Les titulaires des sépultures du tumulus de La Ronce sont des personnages éminents du V^e s. av. J.-C. La première sépulture, sans doute dès le Ha D3, se différencie nettement des ensembles funéraires régionaux ordinaires par un rituel spécifique et la construction d'un tertre à l'architecture soignée. Toutefois, le monument reste de taille moyenne et l'urne est une production étrusque d'un type luxueux, mais qui n'est pas exceptionnel. La seconde crémation marque une nouvelle étape au cours de LT A ancienne. Le mobilier d'accompagnement tout d'abord, quoique volontairement limité, est plus fourni et surtout beaucoup plus luxueux. Les assemblages textiles sont originaux y compris en comparaison des associations de tissus connues jusqu'à présent dans les tombes princières hallstattiennes. La parure en or est dans la lignée des bijoux “princiers” bourguignons du début du V^e s. av. J.-C., tant du point de vue de la technique que de l'aloi du métal. L'urne s'accorde à cette évolution

puisqu'elle est de grande capacité et appartient à une gamme de produits étrusques d'excellente qualité, peu diffusés au nord des Alpes. Le choix d'un stamnos comme vase cinéraire est d'ailleurs rare, y compris en Italie. Enfin, l'installation de la seconde sépulture de La Ronce est accompagnée d'un agrandissement substantiel du tumulus. Malgré une filiation entre les deux crémations qui se succèdent, ces modifications traduisent un processus de différenciation et d'enrichissement de la seconde sépulture vis-à-vis de la première.

On peut interpréter le tertre de La Ronce comme un monument funéraire réservé à des personnages issus d'un même lignage aristocratique. Les exhaussements successifs du tumulus correspondent aux funérailles de deux ou plus vraisemblablement trois générations d'aristocrates au cours des deux premiers tiers du V^e s. av. J.-C. Le possible pillage d'une troisième tombe et le caractère partiel des fouilles ne permettent malheureusement pas de continuer à suivre la dynamique mise en évidence pour les deux premières sépultures. Le tertre de La Ronce à Sainte-Geneviève-des-Bois manifeste que les grands monuments funéraires du V^e s. av. J.-C. en France centrale soutiennent la comparaison avec ceux des plus riches tombes à char hallstattiennes du siècle précédent.

3.1.3. Les grands tertres et autres sépultures riches du Loiret

On recense dans le Loiret au moins neuf tertres comparables aux monuments funéraires de Mardié et Sainte-Geneviève-des-Bois ou plus volumineux encore. En raison de leurs dimensions exceptionnelles, ils ont rarement été considérés comme des tumulus. L'un date de la fin du Ha D ou de LT A ancienne et sa destination funéraire est avérée. Pour les autres, des indices suggèrent qu'ils furent construits au cours de l'âge du Fer. Ces grands monuments funéraires, qui peuvent signaler comme à Mardié et Sainte-Geneviève-des-Bois des crémations en urne de bronze, ne doivent pas faire oublier pour autant l'existence d'inhumations privilégiées, quoique plus modestes.

La Butte des Élus à Mézières-lez-Cléry

Avec une hauteur de 11,80 m et un diamètre d'environ 70 m, la Butte des Elus à Mézières-lez-Cléry figure parmi les plus gros tumulus de l'âge du Fer répertoriés en France (pl. 95 n° 5). Il pouvait faire partie d'un cimetière installé sur une basse terrasse alluviale à proximité de la Loire puisque deux tumulus sont signalés dans les parages.

C'est au cours de travaux agricoles, sur le flanc occidental de la butte, que des inhumations secondaires en coffre de pierres du Ha D3-LT A ancienne, dont on a déjà fait mention, furent découvertes en 1836. Outre des parures annulaires relativement banales pour cette époque, les ouvriers chargés des travaux dégagèrent au nord-est, sur le point D du plan, une concentration d'objets métalliques liée à un nombre restreint de tombes. Il s'agit de matériel militaire dont nous

aurons à reparler et d'une ciste à cordons en tôle de bronze qui fut prise pour un casque (pl. 96 n° 8-14). L'inventaire des objets remarquables du tertre de Mézières-lez-Cléry ne s'arrête pas là puisqu'au sommet cette fois-ci, les ouvriers découvrirent au point A un bracelet en or de 22 grammes formé de deux tôles soudées. Des exemplaires assez semblables sont attestés dès LT A ancienne. En 1859, deux nouvelles trouvailles, réalisées elles aussi sur la pente ouest, vinrent s'ajouter aux précédentes, mais elles ne furent pas illustrées et nous n'en possédons qu'une description laconique : "un vase en bronze percé de deux trous pendants qui doivent marquer la place de deux anses" (Parard, 1874) et un "petit panier de bronze" (Desnoyers, 1884, p. 110). Nous ne savons pas si les deux pièces ont été découvertes en association.

En résumé, les trouvailles faites anciennement attestent que la Butte des Élus est antérieure au dernier tiers du V^e s. av. J.-C. L'existence de riches dépôts adventices sans doute funéraires, le volume des matériaux mobilisés pour la construction, de même que les comparaisons avec les monuments de Mardié et Sainte-Geneviève-des-Bois, permettent d'avancer que le tertre fut édifié pour une ou plusieurs sépultures privilégiées dont il reste sans doute à découvrir d'autres traces.

Les autres grands tertres (fig. 109-110)

Quelques autres grands tertres sont répertoriés dans le Loiret. En l'absence de véritables fouilles, leur attribution chronologique à l'âge du Fer demeure hypothétique.

La butte en limon sableux de La Ronce, à Lion-en-Sullias, présente un diamètre de 64 m et une hauteur de 11 m ; elle occupe l'extrémité d'une terrasse et domine la Loire à un emplacement où celle-ci est guéable. Elle fait aussi partie d'une nécropole qui comptait au moins neuf tertres et dont il ne reste pratiquement plus rien aujourd'hui. Nous avons vu précédemment que l'un des petits tumulus contenait des parures annulaires de bronze du Ha D1-2.

Les couches superficielles de la butte de "La Ronce" aurait livré des vestiges gallo-romains. Une véritable galerie fut pratiquée à l'intérieur en 1838, mais les observations faites à cette occasion sont relatées confusément : le monument était entouré d'un muret en pierres sèches et une structure de bois, protégée par un dôme de pierres, serait aménagée vers le centre. Plusieurs témoignages mentionnent en outre une découverte spectaculaire effectuée au début du XIX^e siècle sur le versant oriental de la butte ; des vigneronniers auraient dégagé une statue anthropomorphe en pierre, haute de 1,30 m, lors de travaux agricoles. Il peut s'agir d'une effigie funéraire dont on connaît plusieurs exemples aux VI^e et V^e s. av. J.-C., en Allemagne occidentale aussi bien qu'en France orientale, les découvertes les plus récentes étant bien sûr les stèles anthropomorphes du V^e s. av. J.-C. associées à des enclos en contexte de nécropole à Vix et au Glauberg en Hesse (Chaume *et al.*, 1995 ; Herrmann, Frey, 1996).

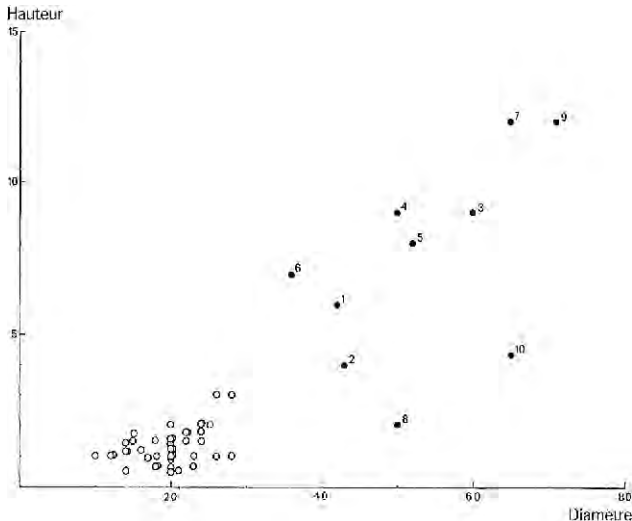


Fig. 110 – Graphique de corrélation diamètre/élévation des tertres de l'Orléanais. Les pastilles noires correspondent aux grands monuments localisés sur la figure précédente, les blanches aux monuments de la forêt d'Orléans (dimensions d'ap. Nouel, 1952). N° 1 : Bougy-lez-Neuville "La Butte du Jarry", n° 2 : Bray-en-Val "Climat de Chappe" T.2; n° 3 : Chambon-la-Forêt "La Garenne des Monts" T.1; n° 4 : Chambon-la-Forêt "La Garenne des Monts" T.2; n° 5 : Châteauneuf-sur-Loire "Le Mont aux Prêtres"; n° 6 : Erceville "La Butte d'Annemont"; n° 7 : Lion-en-Sullias "La Ronce"; n° 8 : Mardié "La Butte Moreau"; n° 9 : Mézières-lez-Cléry "La Butte des Elus"; n° 10 : Sainte-Geneviève-des-Bois "La Ronce".

Ces indices ne sont pas assez précis pour déterminer avec certitude la date de construction de la butte de La Ronce à Lion-en-Sullias. Ils sont assez nombreux toutefois pour que l'on formule l'hypothèse d'y reconnaître un tertre funéraire monumental de la fin du Ha D ou de LT A ancienne.

Dans la plaine beauceronne, mais en lisière de la forêt d'Orléans, le site de La Garenne des Monts à Chambon-la-Forêt possède la particularité de conserver deux tertres monumentaux en limon. Les buttes jumelles ont à peu près la même taille : 50 et 60 m de diamètre pour près de 9 m de hauteur. Des fouilles faites en surface avant 1874 ont fourni des monnaies et des armes attribuées à l'époque romaine, ce qui n'est pas surprenant dans la mesure où plusieurs gros tumulus protohistoriques du Loiret ont été réutilisés au Bas-Empire pour ensevelir des inhumations (tertres de La Ronce à Sainte-Geneviève-des-Bois et de la Butte Mongrolle à Chilleurs-aux-Bois).

Le tertre principal du climat de Chappe à Bray-en-Val (43 m de diamètre pour 4 m de haut), s'insère dans un petit groupe de quatre tumulus dont trois sont toujours visibles sur le terrain. Il porte encore les stigmates d'une importante excavation, ce qui permet de dire qu'il était bâti en limon sableux. Aucune information n'a été recueillie au sujet de la fouille, même si le contexte permet de lui supposer une fonction funéraire.

Deux autres grands tertres ne connaissent pas d'indice ou de contexte qui permette de les rattacher à la Protohistoire. Cependant, leur morphologie et leur

situation topographique sont comparables à celles des monuments précédents :

- le Mont aux Prêtres, à Châteauneuf-sur-Loire, est une grande butte sableuse qui atteignait au XIX^e s. 50 m de diamètre pour 8 m de hauteur. Il est érigé sur le rebord d'un coteau et domine le Val de Loire ;
- la Butte du Jarry à Bougy-lez-Neuville occupe le sommet d'un léger relief de la plaine beauceronne et conserve un diamètre de 42 m pour 6 à 7 m de hauteur.

Un onzième grand tumulus est signalé aux Terres de la Grosse Motte à Montcresson, et semble avoir livré une tombe protohistorique. Détruit depuis plusieurs décennies, ses dimensions ont donné lieu à des appréciations variables qui ne permettent pas de le rattacher avec certitude au groupe que l'on vient de cerner.

Les inhumations de guerrier

Quatre sépultures à épée du V^e s. av. J.-C. ont été mises au jour sur deux sites de configuration pourtant bien différente. Les deux premières, on vient d'y faire allusion, proviennent du point D de la "Butte des Élus" à Mézières-lez-Cléry. Il s'agit probablement d'inhumations secondaires en coffre de pierres dont on connaît deux épées laténiennes ployées intentionnellement (pl. 96 n° 8-9). Des pièces d'un ceinturon de LT A ancienne du type de Saint-Denis-de-Palin – pontet riveté, bouton rivet mouluré, anneau échancré, ornement ajouré suspendu à une chaînette – découverts également au point D, étaient probablement en relation avec l'une des deux épées (pl. 96 n° 10-13). Il est possible aussi que la ciste à cordons (pl. 96 n° 14) ait accompagné l'une de ces tombes de guerrier. Ces découvertes et leur contexte font penser au tumulus de La Motte Saint-Valentin où des inhumations adventices, également protégées par des pierres plates, ont fourni un mobilier comparable, notamment les vestiges d'une ciste à cordons (Déchelette, 1913, p. 109 et 145) ainsi qu'une panoplie militaire avec bouclier (?), ceinturon et épée peut-être brisée (Verger, 1995, fig. 7).

Les deux autres sépultures à épée ont été mises au jour dans le cimetière de Cortrat "Les Terres de l'Etang" et il s'agit cette fois-ci de tombes plates. La plus ancienne, S.6, était disposée dans une simple fosse et contenait plusieurs objets : une fibule en fer à pied recourbé (disparue), un bracelet en lignite, les vestiges d'un vêtement en toile de laine grossière et une épée de LT A récente dont le fourreau à bouterolle tréflée porte un décor remarquable du premier style continu (pl. 89 n° 1-5). La seconde inhumation, S.17, à moins de 3 m de la précédente, mais d'orientation différente, était abritée dans une fosse habillée d'un caisson en dalles de pierre et comportait une pointe de lance ainsi qu'une épée à fourreau également décoré (pl. 89 n° 7-10). Les deux épées portent des traces d'usure, des réparations de fortune, ce qui laisse envisager un dépôt à la fin de la séquence chronologique, soit vers le début du IV^e s. av. J.-C. Dans la mesure où les inhumations S.6 et S.17 appartiennent à la première occupation du cimetière et sont au centre du noyau

des tombes anciennes (pl. 88 n° 34), il convient de les considérer comme des sépultures fondatrices.

Conclusion

Deux modèles de pratiques funéraires privilégiées (la crémation en urne métallique et l'inhumation à épée) se détachent nettement en Orléanais et se succèdent dans le temps au V^e s. av. J.-C., moyennant une période de chevauchement correspondant à (la fin de ?) LT A ancienne (tabl. 26). Les sites qui reçoivent ces sépultures privilégiées changent également de nature avec le temps, mais avec un possible décalage par rapport à la succession mise en évidence pour les rituels privilégiés : les grands tertres sont en usage du Ha D3 à LT A ancienne, d'abord pour les crémations en urne métallique (fondatrices ou non), puis pour les inhumations à épée (en situation adventice), tandis que les cimetières à tombes plates recueillent uniquement des inhumations à épée (fondatrices), et ce à partir de LT A récente. On observe en outre que si les grands tertres livrent toujours des objets exceptionnels (vases en bronze méditerranéens, parures en or, tissus et pièces de costume de grande qualité), ce n'est pas le cas des tombes plates, de sorte qu'un lien assez étroit peut être établi entre le degré de richesse des objets qui accompagnent le défunt et la taille du tombeau qui lui sert de réceptacle. D'une façon générale, ce processus traduit un net appauvrissement des tombes des élites à partir de LT A récente.

Si les cimetières à tombes plates qui accueillent les inhumations de guerrier ne se distinguent pas des autres sites du même type et ne traduisent pas un investissement important, il n'en va pas de même des grands tertres plus anciens. La série présentée se détache nettement des autres tumulus du Loiret dont le diamètre n'excède jamais 30 m et la hauteur 3 m (fig. 110). Ces grands monuments occupent souvent le sommet d'une terrasse, à proximité d'une voie de communication importante, telle la vallée de la Loire. Dans les cas bien documentés, ils s'intègrent à un cimetière composé de tumulus nettement plus petits et peut-être plus anciens.

Dans les trois cas les mieux connus, les grands tumulus renfermaient plusieurs tombes. Les sépultures secondaires peuvent être assez nombreuses comme à Mézières-lez-Cléry. Les tombes centrales et quelques-unes des tombes secondaires se distinguent par un rituel de nature aristocratique ou par un mobilier fastueux. Ces diverses caractéristiques conduisent à les rattacher au groupe des tumulus dits "princiers" de la fin du Ha D et de La Tène A ancienne.

À l'échelle de l'Orléanais et du sud du Gâtinais, les grands tertres se répartissent selon un maillage régulier et souvent à proximité de cours d'eau importants du point de vue des axes de communication (fig. 109). Les distances entre deux sites voisins sont relativement homogènes et peu importantes : elles s'échelonnent entre 12 et 27 km. Dans l'état actuel de la documentation, aucun habitat de hauteur – fortifié ou non – ne peut être mis en relation avec ces grands tumulus. La situation est originale par rapport à ce que l'on admet

Pratiques funéraires	Sites	Datation			Contexte et position		Mobilier principal
		Ha D3-LT A anc.	LT A anc.	LT A	LT A réc.	Grand tumulus	
Crém. en urne métallique	Mardie	X				Grand tumulus fondatrice	Vase en bronze ciste à cordons
Crém. en urne métallique	Ste-Geneviève-des-Bois S.1	X				Grand tumulus fondatrice	situle stamnoïde
Crém. en urne métallique	Ste-Geneviève-des-Bois S.2		X			Grand tumulus adventice	stannos
Inhumation à épée	Mézières-lez-Cléry		X			Grand tumulus adventice	ciste à cordons ?
Inhumation à épée	Mézières-lez-Cléry			X			épée repliée
Inhumation à épée	Cortrat S.				X		épée repliée
Inhumation à épée	Cortrat S.1				X		épée intacte
							épée intacte

Tabl. 26 – Caractéristiques des tombes privilégiées de la fin du VI^e et du V^e s. av. J.-C. en Orléanais. Abréviation : cré. = crémation.

pour les autres régions du centre et de l’ouest du domaine nord-alpin, où les tertres monumentaux sont généralement concentrés dans des zones circonscrites et associés à un habitat de hauteur contemporain. Des cas de figure comparables paraissent toutefois se dessiner dans d’autres zones de marges du domaine nord-alpin, telles les régions des environs de Troyes dans l’Aube et de la Champagne berrichonne dans l’Indre.

3.2. LE BERRY SOUS LE SCEAU DE LA DIVERSITÉ

La documentation en Berry apparaît beaucoup plus diversifiée que sur le coude ligérien, sans doute parce qu’elle est globalement plus abondante, mais peut-être aussi parce que le contexte est différent. L’importante variabilité dont font preuve les sépultures privilégiées du Berry se retrouve à différents niveaux : monuments, coutumes funéraires, mobiliers et probablement types de personnages. Avec la distinction essentielle entre inhumations et crémations, nous procéderons à un premier classement. En outre, des indices issus de contextes bouleversés ou mal reconnus nous mettront sur la piste de types de sépultures qui n’avaient pas été identifiés jusqu’à présent.

3.2.1. Inhumations à mobilier riche ou spécifique d’un statut privilégié

Dans une région comme le Berry où la crémation est l’exception, les inhumations privilégiées ne diffèrent des tombes ordinaires que par un équipement plus riche qu’ailleurs (costume le plus souvent) ou le dépôt d’objets qui font référence, parfois allusivement, à des fonctions importantes du défunt, telle qu’une charge militaire par exemple.

Une “princesse hallstattienne” à Paudy

Le tertre 2 du cimetière de Sainte-Favrille à Paudy a déjà été présenté pour ses sépultures adventices. Au centre était installée une inhumation féminine dans une chambre de 4 m de long pour 0,90 m de profondeur, dont les trois quarts seulement purent être fouillés. Des dalles en calcaire tapissaient les parois ou le sol de la tombe tandis qu’un plafond en bois, supporté par deux poutres, obturait son ouverture. Un clou en fer de forme sinueuse est peut-être le vestige d’un habillage plus soigné de la fosse (pl. 68 n° 6). On peut effectivement le rapprocher de ceux, nettement plus gros toutefois, qui servaient à fixer les tentures et suspendre les cornes à boire aux parois de la tombe de Hochdorf (Krauß, 1996, p. 88 pl. 28 à 30). La défunte reposait en décubitus dorsal et portait une parure abondante (pl. 67 n° 3-23, pl. 68 n° 1-7) : des objets mal conservés jouxtaient la tête, un grand torque était passé au cou, cinq fibules retenaient un vêtement au niveau du tronc, quatre bracelets en lignite ornaient les poignets et deux paires d’anneaux, l’une en fer, l’autre en bronze, étaient disposées aux chevilles.

Des fragments découverts près du crâne subsistent d’infimes lambeaux d’une matière probablement organique, peut-être du cuir, ornée de lamelles en or. Un cabochon épais et circulaire en fer, sans doute fixé sur une sorte de bélière, et orné de clous à tête recouverte d’une feuille d’or, provient du même secteur de la tombe. Il demeure sans comparaison, même si les clous rappellent les pièces similaires, mais plus petites, du bijou de l’incinération en stamnos de Sainte-Genève-des-Bois. Avec les éléments en matière organique rehaussés de lamelles d’or, il pouvait faire partie du haut d’un vêtement ou, plus probablement, d’une sorte de coiffe.

Les parures annulaires, sans être exceptionnelles, n’ont pas ou peu d’équivalents régionaux. Le torque à jonc de section carrée en bronze, avec un diamètre de 30 cm, figure parmi les plus grands modèles à torsades. Les bracelets en lignite sont fins et paraissent refendus longitudinalement par rapport aux exemplaires les plus courants qui ont une section en D. Les parures de cheville constituent l’exemple le plus précoce en France centrale d’un doublage parures de fer – parures de bronze. Les anneaux de fer sont simples et non décorés semble-t-il, mais ils conservent sans doute les traces de lanières d’attache ; les anneaux de bronze sont massifs, présentent un système de fermeture par tenon cylindrique et portent un décor incisé parfois irrégulier. Un fragment d’anneau de jambe en bronze trouvé à Bourges “Arsenal” (pl. 19 n° 3) est comparable si ce n’est qu’il semble creux.

Les fibules sont en bronze et en fer. Deux exemplaires de bronze sont à ressort en arbalète avec fausse corde à bouclettes, pied riveté en balustre et arc à cabochon. Une feuille d’or revêt chaque cabochon. Des incrustations de corail devaient compléter le décor. Il s’agit de modèles représentatifs de l’horizon de Vix (Ha D3), mais ils paraissent évolués dans cette séquence. Du reste, parmi les trois fibules de fer, deux appartiennent à des variantes de LT A ancienne, avec un arc aplati et sans doute un pied mouluré relevé. Le troisième exemplaire n’est connu que par des éléments du ressort, mais il est plus fin et se rapproche des modèles du Ha D3 en bronze. Les spires sont plus fines que sur les ressorts des autres fibules de fer et sont décorées d’une fausse corde à bouclettes. La finesse du bijou est soulignée en outre par des pièces en or : une feuille ornée de filets doubles couvre le ressort et des rondelles enfilées sur une bague de fer devaient être serties sur l’extrémité de l’axe du ressort.

Les trois broches à feuille d’or de Sainte-Favrille, qu’elles soient de bronze ou de fer, appartiennent à une petite série de fibules qui supposent une grande compétence artisanale. Les autres exemplaires connus figurent presque exclusivement dans les plus riches tombes féminines de l’ouest du domaine hallstattien au Ha D3 : Nordhouse (Bas-Rhin) “Buerckelmatt” T.3 S.24 ; Diarville (Meurthe-et-Moselle) “Devant Giblot” inhumation à char 2 du tertre 7 ; Conliège (Jura) “La Croix des Monceaux” tertre 6 ; inhumation à char de Vix ; crémations en urne métallique de la fosse 61 et de la ciste II de Gurgy (Plouin, 1996, p. 153-154 ; Olivier,

Inhumation fastueuse simple Paudy (Indre) T.2 S.1	Inhumation à char Vix (Côte-d'Or) T.1	Crémation en urne métallique Gurgy (Yonne) ciste II
coiffe (?) en cuir avec ornements en fer et or	T. en or	2 boucles d'oreille en or
grand T en bronze torsadé	grand T creux en bronze enroulé de cuir	grand T plein en bronze enroulé de cuir
2 F en fer + 1 autre à feuille d'or	1 F en fer + 1 autre avec or et corail	2 F en fer
2 F en bronze à feuille d'or (et corail ?)	2 F en bronze +2+2 autres avec corail et ambre	2 F en bronze+2 autres à fil et feuille d'or
	7 perles en ambre	3 perles en ambre
	3 perles en diorite, 1 perle en serpentine	5 perles en lignite
		3 perles en verre
4 bracelets en lignite	6 bracelets en schiste	
	2 bracelets en bronze et ambre	
2 anneaux jb pleins en bronze	2 anneaux jb creux en bronze	2 anneaux jb pleins en bronze
2 anneaux jb en fer		

Tabl. 27 – Comparaison des parures de trois “princesses” hallstattiennes du Centre et du Centre-Est de la France. Les données concernant Vix et Gurgy sont extraites pour l'essentiel du tableau 2 de St. Verger, 1995. Abréviations : T = torque ; F = fibule ; anneau jb = anneau de jambe.

1997a, p. 97 ; Joffroy, 1960, pl. 27 n° 1 ; Joffroy, 1958, p. 92, pl. 27 fig. 2 ; Pellet, Delor, 1980, p. 46).

Un objet à poignée de bronze emmanchée et rivetée sur une lame de fer prolongée par une soie complétait le mobilier funéraire, mais il ne fait pas partie de la parure et sa fonction reste indéterminée (ustensile de toilette, couteau ?). La poignée moulurée se prolonge par un quillon orné d'une tête d'oiseau à bec crochu ; un rivet de fixation figure les yeux. Ce type de représentation est peu courant et n'apparaît en France centrale que sur les extrémités des trois portes d'agrafe en forme de lyre du ceinturon de la tombe A3 de Saint-Denis-de-Palin. En outre, les objets qui portent ce motif sont datés de LT A.

La sépulture de Paudy est originale à plusieurs titres. Elle comporte une parure composée de bijoux attribuables au Ha D3 (fibules à feuille d'or, anneaux de cheville et peut-être bracelets) auxquels s'ajoutent quelques pièces qui typologiquement se rattachent déjà au début de LT A (torque en bronze, fibules en fer et ustensile à manche orné). Autrement dit, c'est un mobilier constitué en plusieurs temps, à la charnière du Ha D3 et de LT A, ce qui n'est pas fait pour étonner, sachant que la défunte était une adulte d'âge avancé. D'autre part, le mobilier corporel est remarquable puisqu'il est proche de celui des tombes féminines les plus opulentes du Ha D3 (tabl. 27). Il constitue d'une certaine manière le costume le plus occidental que l'on puisse attribuer à une “princesse hallstattienne”. La simplicité du rituel funéraire doit être soulignée en dernier lieu, à la réserve près que la fosse funéraire n'a peut-être pas livré tout son matériel. Contrairement aux défunt(e)s de Vix ou de Gurgy, l'inhumée de Paudy ne se distingue, ni par le dépôt d'un char, ni par la pratique de la crémation déposée en vase de bronze. Les exemples de tombes fastueuses féminines à inhumation simple sont relativement rares au Ha D3 (Verger, 1995, p. 406). Elles apparaissent surtout aux abords de la moyenne et haute vallée du Rhin, par exemple à Unterlunkhofen “Im Bärhau” tumulus 62 (canton d'Argovie) en Suisse septentrionale et à Vaudrevanges “Park Galhau” dans la Sarre. Dans le premier cas, la sépulture était disposée sous un tertre de 18 m de diamètre pour 2,5 m de haut, avec un torque en bronze, des pendeloques en bronze, ambre et verre, un bracelet en argent, une paire de bracelets en argent à manchon d'or, des fibules à

ressort en arbalète et fausse corde à bouclettes (Lüscher, 1993, p. 168-169, pl. 23) ; dans le second, l'inhumation était parée d'un torque et de deux bracelets tubulaires en or, d'un anneau de cheville en bronze et de pendeloques en ambre et verre (Haffner, 1976, p. 210-215, pl. 13 n° 1-8, pl. 93). Plus à l'est, d'autres inhumations féminines du Ha D3 à parures d'or sont attestées en Bade-Wurtemberg dans la région du Hohenasperg : Eslingen-Sirnau S.1, Mühlacker T.10 S.1 et Zwiefalten-Mörsingen (Zürn, 1970, pl. 52-53 ; 1987, pl. 325-326). Sur le plan du mobilier et des pratiques funéraires, les femmes de ces sépultures sont les héritières de celles qui étaient inhumées avec faste au Ha D1-2.

L'inhumation à cruche étrusque de Prunet

La butte de Prunet, sur la commune de Morthomiers dans le Cher, fait partie d'un groupe tumulaire comptant deux autres monuments de taille équivalente. C'est un tertre de dimension moyenne, 25 à 30 m de diamètre pour 2 m de hauteur, dont la masse présente plusieurs accumulations de matériaux ainsi qu'un muret circulaire en pierres sèches d'un diamètre (10 m) bien inférieur à celui du tertre (pl. 43 n° 1) ; la butte de Prunet a dû être érigée en plusieurs étapes, probablement à partir d'un premier petit tumulus. En 1880, des carriers y découvrirent de nombreuses inhumations très pauvres en objets. Quelques éléments, dont une fibule à pied relevé (pl. 43 n° 2), suggèrent une date à LT A ancienne pour ces tombes adventices. Vers le centre, une œnochoé en bronze a été dégagée près du crâne d'une inhumation (S.12) dans un coffre de pierres sèches sans autre mobilier. Le vase est une *Schnabelkanne* du type à attache d'anse à volutes, datée du second ou du troisième quart du V^e s. av. J.-C. C'est une catégorie de vase étrusque de facture moyenne mais assez rare en France, sauf pour les régions qui bordent le Rhin (Bouloumié, 1973). Elle est relativement répandue parmi les tombes aristocratiques de la Sarre et de l'Hunsrück-Eifel ; l'exemplaire le plus proche de la cruche du Berry provient d'ailleurs de Kärlich (Kr. Koblenz) en Rhénanie (Bouloumié, 1973b, p. 181).

Hormis le dépôt de l'œnochoé, la tombe de Prunet ne se distingue pas des autres inhumations adventices du même tertre. La seule différence réside peut-

être dans son emplacement vers le centre du tumulus qui pourrait indiquer qu'elle se place parmi les premières tombes de la dernière phase d'agrandissement du tertre. Des cas similaires de sépultures banales, enrichies d'un seul objet d'importation, sont attestés ailleurs dès le Ha D. Le meilleur exemple est celui de l'inhumation secondaire du tumulus de Gosheim en Bade-Wurtemberg, qui disposait pour tout mobilier d'une *Schnabelkanne* avec attache d'anse en palmette, datée de la fin du VI^e ou du début du V^e s. av. J.-C. (Klug, 1987). Cela suppose que les grandes sépultures aristocratiques n'avaient pas l'exclusivité des dépôts de vase d'importation méditerranéenne.

Les guerriers sans arme de Saint-Denis-de-Palin

Nous avons déjà présenté la plupart des tombes adventices des tertres 3 et 18 de la nécropole de Saint-Denis-de-Palin. Parmi les inhumations datées de LT A ancienne figurent deux ensembles comparables, les sépultures T.3 S.21 et T.18 S.A3, dont le mobilier justifie un examen séparé.

La première de ces inhumations était placée en périphérie du tertre 3, dans un coffre de pierres recouvert de dalles. Le mobilier se réduit aux pièces de bronze d'un ceinturon, soit une agrafe ajourée en fleur de lotus avec anneau échancré sur la languette, trois anneaux échancrés et un anneau simple (pl. 47 n° 6-10). L'agrafe était placée sur l'abdomen, les quatre anneaux étaient alignés le long de la jambe droite.

La seconde inhumation, la tombe A3 du tertre 18, a été découverte elle aussi en périphérie, dans le quart sud-est, et dans un coffre (pl. 48 n° 12-40). Ce dernier était soigneusement aménagé avec des murets de pierres sèches en guise de parois et des dalles de couverture disposées en encorbellement. Un ceinturon était passé autour de la taille, avec deux anneaux échancrés au niveau de la hanche droite. Il est d'un type remarquable avec ses nombreuses pièces ornées de lyres à tête d'oiseau de proie, d'incrustations de corail, de boutons moulurés et de chaînettes à pendeloques. Outre le ceinturon, le défunt portait aux pieds deux attaches et un passe-lacet de chaussures et au niveau des clavicules, deux boutons métalliques décorés d'un cabochon de corail maintenu par un rivet à tête revêtue d'or. Les boutons pouvaient orner l'encolure d'un vêtement ou bien encore un couvre-chef.

La qualité du mobilier confère à la sépulture A3 un statut qui en fait l'une des plus riches inhumations supposées masculines de France centrale. Comme pour la tombe 21, le ceinturon a une valeur symbolique importante car il réunit tous les éléments métalliques d'un système de suspension d'épée ou de poignard. Les anneaux échancrés, placés au côté droit, indiquent qu'ils étaient disposés en situation fonctionnelle. L'arme et son fourreau n'ont pas été déposés, sans doute en vertu d'un impératif de nature rituelle. En l'absence du poignard ou de l'épée, c'est donc le ceinturon qui souligne dans la tombe la fonction militaire du guerrier. Le degré d'enrichissement de l'équipement devait être un autre moyen de distinguer au sein de la

classe guerrière des différences de statut liées à l'âge, l'expérience ou l'appartenance clanique.

Les tombes de guerrier privées d'arme ne sont pas chose exceptionnelle à LT A ancienne. Dans le département du Cher, nous avons pu compter huit fermoirs ajourés issus de contextes funéraires certains ou vraisemblables. La seule arme connue en Berry dans un tertre pour cette époque est une pointe de lance en fer dont l'extrémité a été repliée (pl. 38 n° 12). L'objet provient des fouilles anciennes des tertres de La Périssette à Dun-sur-Auron : peut-être a-t-il été mis au jour dans le tumulus du Gué. En Orléanais, nous avons vu que deux épées ployées et un ceinturon de type Saint-Denis-de-Palin accompagnaient, dans la Butte des Élus à Mézières-lez-Cléry, des inhumations adventices sans doute placées dans des coffres de pierres. Les tombes de guerrier de l'Orléanais et du Berry renvoient en fait à deux facettes d'un même rituel qui consiste à rendre "inoffensive" la panoplie militaire, tout en lui conservant son pouvoir apotropaïque : les ceinturons et leurs décors symboliques sont en situation fonctionnelle, mais à Mézières-lez-Cléry, les armes sont rendues hors d'usage lorsqu'à Saint-Denis-de-Palin celles-ci sont tout simplement ôtées. Il semble bien par ailleurs qu'une autre pratique consiste à détourner de sa fonction initiale l'équipement du guerrier, ou du moins à faire bénéficier d'autres personnages du pouvoir protecteur des équipements militaires offensifs. Ainsi est-ce le cas lorsque des pièces de ceinturon sont placées à titre d'amulettes dans des tombes féminines. Avec cette dernière possibilité, il est entendu qu'on ne peut pas prétendre en l'absence d'étude anthropologique que toutes les sépultures qui livrent des pièces de ceinturon à la taille soient celles de guerriers.

À l'ouest du Rhin, les tombes de guerrier "désarmées" présentent une dispersion très large, depuis le Languedoc jusqu'à la Champagne, du Centre-Ouest jusqu'au Jura (Leconte, 1994; Feugère *et al.*, 1994; Kaenel, 1990, p. 216-218). On note toutefois que les exemples en contexte tumulaire se limitent à l'ancien domaine hallstattien occidental. Les tombes avec armement de LT A mutilé intentionnellement paraissent se rencontrer dans cet espace principalement, mais on ne dispose d'aucun recensement qui permettrait de l'assurer. En tout cas, la différence entre le centre et le centre-est de la France d'une part et les régions de la culture Aisne-Marne d'autre part est assez tranchée : au nord, les sépultures de guerrier avec une arme ployée ou supprimée à LT A ancienne sont minoritaires par rapport aux tombes avec armement fonctionnel, tandis qu'au sud, les proportions paraissent inversées. D'une certaine façon, les tombes de guerrier du centre-est à LT A ancienne sont en décalage car elles présentent des caractéristiques qui, dans le nord, mais aussi dans le sud-ouest de la France, apparaissent surtout à la fin du Ha D, une période où les sépultures de guerrier comportent souvent des pointes de lance et des poignards ployés avec leur fourreau (Champagne-Ardenne, Aquitaine et Languedoc occidental; fig. 111), ou bien simplement une agrafe de ceinturon (façade méditerranéenne du Languedoc et du Roussillon). Il faut attendre LT A

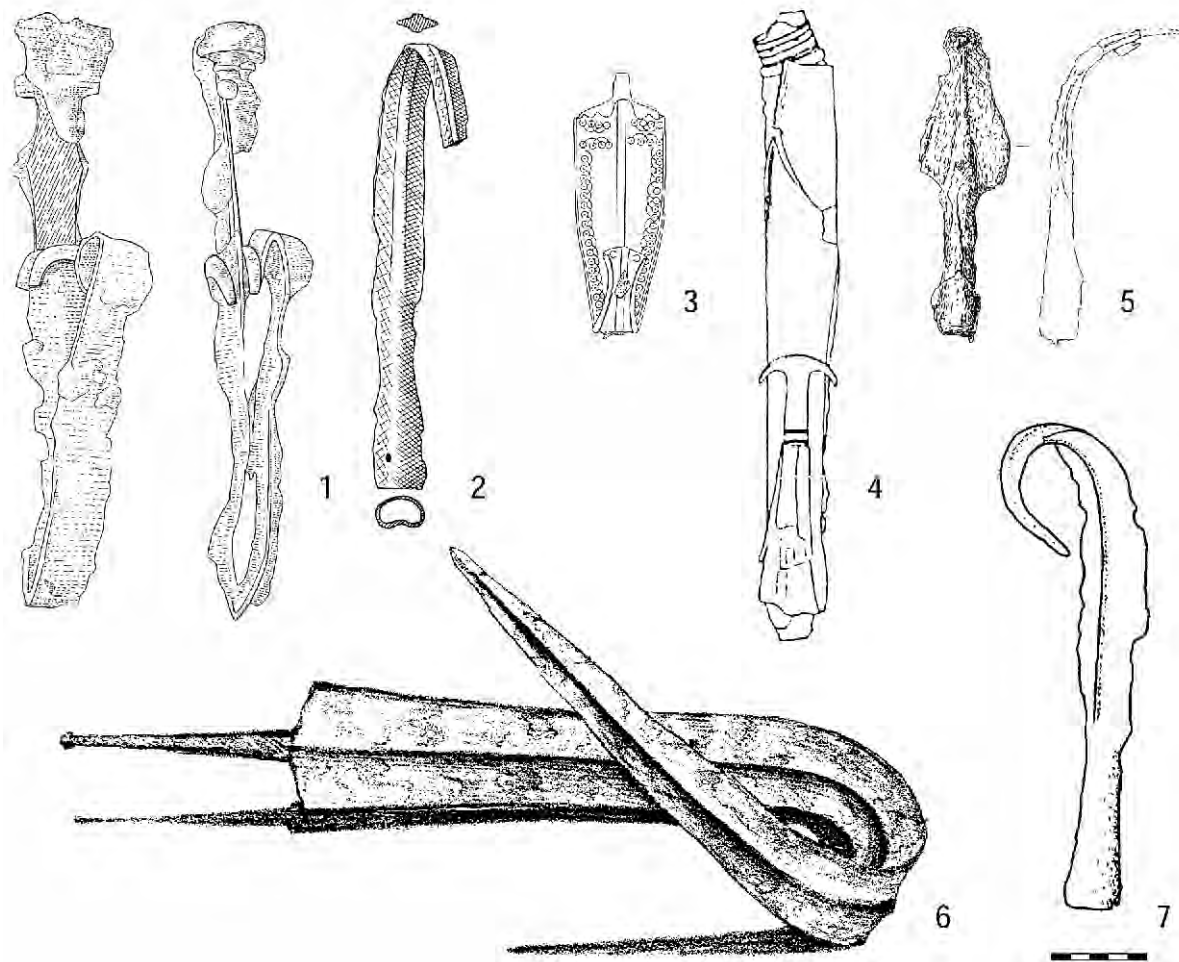


Fig. 111 – Poignard, épées et pointes de lance à extrémité ployée du Ha D2 ou D3 dans le sud-ouest et le nord de la France (n° 1-5), de LT A ancienne en France centrale (n° 6-7). N° 1 : Ossun (Hautes-Pyrénées) tumulus L 10 ; n° 2 : Pontacq (Pyrénées-Atlantiques) ; n° 3 : département de la Marne ; n° 4 : Chouilly (Marne) “Les Jogasses” S.82 ; n° 5 : Chouilly (Marne) “Les Jogasses” S.5 ; n° 6 : Mézières-les-Cléry (Loiret) “Butte des Élus” ; n° 7 : Dun-sur-Auron (Cher) “La Périssette - tumulus du Gué”. N° 1-2 d’ap. Mohen, 1980 ; n° 3 d’ap. Charpy, Roualet, 1991 ; n° 4-5 : d’ap. Hatt, Roualet, 1976 ; n° 6 d’ap. Vergnaud-Romagnési, 1839 ; n° 7 d’ap. photo de Grossouvre, 1917. N° 6-7 : mise à l’échelle approximative.

récente pour que les inhumations avec épée intacte deviennent majoritaires dans le centre et l’est de la France et celles-ci prennent alors place dans les premiers cimetières à tombes en fosse. Les pratiques qui visent à priver les guerriers de l’usage de leur arme de poing dans la tombe ne disparaissent pas pour autant, mais se retrouvent dans d’autres provinces d’Europe moyenne, parmi des sépultures qui participent souvent à l’inauguration de nouvelles pratiques funéraires ou de nouveaux cimetières (les mêmes manipulations se retrouvent du reste dans les dépôts d’armes correspondant à la fondation de certains sanctuaires laténiens au deuxième âge du Fer : Rapin, 1993). Jusqu’à LT C1a, les secteurs concernés appartiennent ainsi à la périphérie du domaine laténien et dans le cas de l’Italie, à des régions nouvellement “laténisées” (Lejars, 1994, p. 113, cartes, p. 114-115). En d’autres termes, il semble bien qu’un tabou sur le dépôt des armes en contexte funéraire existe en différentes régions à des périodes charnières de l’âge du Fer, mais que la transgression de cet interdit nécessite des étapes qui

présentent dans des régions pourtant différentes les mêmes caractéristiques et enchaînements.

3.2.2. Créations remarquables

Les incinérations du Berry, très minoritaires, n’en offrent pas moins une diversité comparable à celle que l’on reconnaît aux inhumations. Parmi elles est un groupe qui se démarque par l’usage du dépôt des cendres en vase de bronze. À la différence de l’Orléanais, on peut distinguer deux niveaux de richesse au sein des tombes de ce groupe.

Une crémation singulière dans le tertre de Mèlon

Le petit tertre (10 à 11 m de diamètre pour 0,70 de haut) de Mèlon fait partie des groupes tumulaires étirés sur cinq kilomètres depuis Coust jusqu’à Saint-Pierres-Étieux, dans le sud du Cher. Un seul ensemble, très différent des sépultures berrichonnes contemporaines

par le rituel et dans une moindre mesure par le mobilier, occupait le centre du tertre (pl. 36 n° 13-18). De rares os brûlés reposaient sur un foyer rectangulaire (1,30 m x 0,78 m) limité et recouvert par des pierres. Plutôt qu'une véritable sépulture, il peut s'agir des restes d'un bûcher où l'essentiel des os aurait été collecté puis déposé en un autre endroit qui nous reste inconnu.

À l'exception d'un bracelet de bronze intact, le mobilier en bronze est cassé et porte les traces d'un passage au feu plus ou moins prononcé. On trouve ainsi un tronçon de torque, un morceau de bracelet ou d'anneau de cheville, un anneau mouluré de ceinture à moitié fondu et les vestiges d'une fibule à disque qui portait encore au moment de sa découverte des traces d'une décoration en or. Cette fibule, on l'a vu, devait porter des perles de corail ou d'ambre sur les soies, et fait partie d'une petite série de luxe diffusée pour l'essentiel depuis le Rhin jusqu'à la Champagne et la Bourgogne. Parmi les 8 exemplaires recensés à ce jour (Sopron, Reinheim, Saint-Sulpice, Wargemoulin-Hurlu 1 et 2, Haroué et Mauvilly), l'exemplaire de Coust est le plus occidental.

Édification d'un petit tertre individuel, incinération primaire, absence d'urne, traitement différentiel du mobilier, luxueuse fibule : par tous ces aspects, la sépulture de Coust est originale et ne trouve pas de comparaison, en Berry comme dans le reste de la France centrale. Le seul rapprochement que l'on puisse suggérer concerne l'incinération de LT A de Chêne-Bougeries "Arpillières" (canton de Genève) en Suisse (Kaenel, 1990, p. 63-65 ; 268), où quelques os calcinés gisaient sur un foyer rectangulaire (1,50 m x 1 m environ) calé entre deux blocs de pierre et recouvert d'une dalle. On ne signale pas de tertre en revanche. Le mobilier était partiellement brûlé et brisé. Au plan des pratiques funéraires locales, la tombe des environs de Genève constitue aussi un *unicum*.

Crémations modestes en urne métallique du Cher

Le tertre de Chaumoy au Subdray appartient aux monuments de taille moyenne avec un mètre d'élévation et un diamètre de l'ordre d'une vingtaine de mètres. Un second tumulus à 200 m de là montre qu'il n'est pas isolé. En 1889, lors de travaux d'extraction, des ouvriers mettent au jour vers le centre une ciste à cordons remplie d'ossements sous un amas de pierres. Les ossements de la ciste n'ont pas été conservés, si bien que leur assimilation à une crémation humaine reste hypothétique. La ciste possède 9 cordons, un bord roulé vers l'extérieur, des décors de grènetis et appartient à la série II de B. Stjernquist (pl. 42 n° 10). Trois modèles identiques sont répertoriés dans le Centre-Est, à Gurgy (ciste II : Pellet, Delor, 1980, p. 43-46, fig. 23) et dans la sépulture à char à deux roues d'Estissac dans l'Aube (Deffressigne, Villes, 1995, photos, p. 66). Ils servaient tous d'urne cinéraire à des tombes qui datent du Ha D3 pour la première et de LT A ancienne pour la seconde. On peut proposer les mêmes dates pour la possible crémation de Chaumoy.

Contrairement à ce qu'avaient suggéré Roger et Ponroy, la ciste à cordons était vraisemblablement en situation adventice dans le tertre puisqu'une inhumation avait les pieds à un niveau inférieur de 40 cm à celui du vase en bronze.

L'incinération C4 de Saint-Denis-de-Palin présente d'étroites analogies avec la sépulture du Subdray. Elle provient du tertre 18, un monument à sépultures adventices dont la taille (24,5 m de diamètre, 1,10 m de haut) et la structure peuvent être comparées à celles du tertre du Chaumoy (pl. 47 n° 22, pl. 49 n° 14-17). L'incinération, découverte vers le centre, était en situation secondaire dans un amas de pierres et à proximité d'un foyer interprété comme le bûcher. Les deux urnes superposées qui recueillaient les os calcinés étaient séparées par une pierre plate et protégées par un coffre de pierres. L'ossuaire supérieur est une céramique de production locale, à panse globuleuse et piédestal, avec une frise de dents de loup hachurées peinte au graphite sur un col droit. Les rapprochements avec les vases de morphologie semblable permettent de proposer une date à LT A ancienne. L'urne inférieure est une situle en bronze de type rhénano-tessinois qui contenait pour tout mobilier une plaque de bronze à petits rivets. Le récipient métallique avait longuement servi comme en témoignent les traces d'usure, les réparations et le remplacement de l'anse d'origine par une réplique en fer. Il s'agit d'une production relativement banale dont on connaît un exemplaire identique dans le cimetière de la ferme de Noslon à Cuy dans l'Yonne (Hure, 1931, p. 92-93 fig. 160). La situle bourguignonne avait aussi une anse de fer et quelques traces de tissu témoignent probablement d'un usage cinéraire. On a découvert deux autres crémations en situle rhénano-tessinoise dans le nord de la Bourgogne, à Gurgy, au centre du monument D à triple enclos carré emboîté (Pellet, Delor, 1980, fig. 6, p. 15), et en situation adventice dans le grand enclos carré de Barberey-Saint-Sulpice dans l'Aube (Rolin, Villes, 1995).

Les tombes du Subdray et de Saint-Denis-de-Palin, contenues dans des vases en bronze de forme courante et ensevelies en situation adventice dans des tertres de taille moyenne, se présentent comme des incinérations en urne métallique modestes, voire pauvres, lorsqu'on les compare aux sépultures de l'Orléanais ou de Bourges.

Deux riches crémations en vase de bronze à Bourges

Les travaux périurbains du XIX^e s. à Bourges ont occasionné la découverte de deux crémations en vase de bronze, aux Fonds Gaydons et près de la Route de Dun (fig. 113 n° 17-18). Malgré de mauvaises conditions de découverte et la perte de quelques objets, les deux ensembles constituent les incinérations les plus riches du Berry.

• Les Fonds Gaydons

En 1892, des terrassiers dégagent à 60 cm sous la surface du sol un vase en bronze dans le quartier des Fonds Gaydons, à l'est et au-delà de la zone des

établissements militaires, bien connue pour avoir livré un abondant mobilier funéraire du Ha D3 et de LT A. On ne connaît qu'une partie seulement du contenu du récipient (pl. 21 n° 10-15) car le reste fut jeté au moment de la trouvaille : quelques os calcinés appartenant à un adulte et deux anneaux brûlés en bronze de section losangique, aujourd'hui perdus, peut-être des éléments de ceinture. La marque très nette sur la paroi interne du vase d'un processus d'oxydation différentielle, fossilise la stagnation longue d'un liquide. Il pouvait s'agir d'une boisson alcoolisée dans laquelle les vestiges osseux auraient baigné.

L'urne est une situle stamnoïde étrusque à paroi convexe dont les deux anses et leurs attaches ne sont pas d'origine et peuvent être l'indice d'un usage prolongé. La lèvre est incisée de deux filets; outre les dimensions, ce détail autorise à faire la relation avec la situle stamnoïde cinéraire de la fosse 61 de Gurgy dans l'Yonne qui doit sortir du même atelier (Pellet, Delor, 1980, fig. 14, p. 29-32). La sépulture bourguignonne est datée du Ha D3. L'incinération berruyère doit être contemporaine ou plus probablement postérieure (LT A ancienne) si l'on considère l'hypothèse de l'usage prolongé du vase. On l'a fait observer à propos de l'ossuaire de la tombe centrale de Sainte-Geneviève-des-Bois, les situles stamnoïdes sont des importations relativement rares au nord des Alpes et leur usage comme réceptacle funéraire l'est encore plus. Comme à Sainte-Geneviève-des-Bois et Gurgy, la crémation des Fonds Gaydons doit correspondre à la sépulture d'un personnage important. L'arasement ancien du terrain qui ne permettait pas d'observer les traces d'un monument funéraire et les observations très succinctes des inventeurs interdisent d'en savoir plus.

• La Route de Dun

La seconde crémation berruyère en vase précieux est une trouvaille mal documentée qui remonte à 1849 et dont l'étude est délicate. La tombe est située aux abords de l'ancienne Route de Dun, au sud de la ville dans un quartier qui livra au XIX^e s. quelques autres sépultures de l'âge du Fer. Le mobilier était dans une fosse, à 2 m de profondeur et se partageait en deux lots. Le premier correspond aux accessoires métalliques d'un costume féminin, le second à des récipients dont l'un au moins avait reçu les os brûlés du défunt (ou plutôt de la défunte). On fait allusion par ailleurs à des murets en pierres sèches qui correspondent peut-être aux vestiges de structures funéraires – tertre ou bien appareillage de la fosse sépulcrale? – qui abritaient la tombe.

Les pièces du costume se composent d'objets en bronze peu caractéristiques – un petit torque ou un anneau de bras (?), des bracelets, un anneau simple – ou bien de fabrication étrangère (pl. 24). La principale parure exotique est un grand torque (26,7 cm de diamètre externe) à jonc de section elliptique au décor soigné de filets incisés et de motifs estampés en forme d'ovale et de croix. Il peut être rapproché de quelques torques du centre-est du Bassin parisien datés de LT A ancienne : exemplaires de Villeneuve-

Renneville-Chevigny "Le Mont Gravet" S.30 dans la Marne (Charpy, Roualet, 1991, p. 70, fig. b, p. 72) et de l'inhumation E19 de l'enclos A de Gringalet à Sergines dans l'Yonne (Parruzot, Delinon, 1977, fig. 24, p. 64) par exemple. Trois pendeloques coniques à extrémité moulurée sont originaires de Golasecca et attribuables à des horizons contemporains de LT A (Pauli, 1971, p. 426-428, fig. 19; De Marinis, 1981, p. 229-232). Les découvertes de ce type d'objets en dehors de l'Italie impliquent essentiellement la Suisse et le centre-est de la France (Pare, 1993, fig. 8). La provenance des autres parures prête à discussion : la pendeloque anthropomorphe peut être d'origine centre-hallstattienne même si un autre exemplaire est connu en Berry à Chalais dans l'Indre (Patte, 1952); l'anneau de ceinture mouluré possède un très proche parallèle dans le Doubs (Dompierre-les-Tilleuls "Les Bossus n° 1" S.III : Bichet, Millotte, 1992 fig. 17 n° 6); la parure annulaire massive à jet de coulée fait penser aux "diadèmes" des sépultures suisses de Saint-Sulpice en Suisse (T.40, 43 et 48 : Kaenel, 1990, p. 108-110, pl. 37 n° 4, pl. 40 n° 2, pl. 44 n° 6). Le mobilier de la Route de Dun a d'ailleurs d'autres points en commun avec l'inhumation 48 de Saint-Sulpice : pendeloque conique profilée de Golasecca et torque orné à jonc de section elliptique.

Les récipients de l'incinération de la Route de Dun sont représentés par trois pièces de bronze : une œnochoé dont l'anse avait été arrachée, une situle stamnoïde avec ses anses en place et une extrémité zoomorphe de corne à boire. Les notes concernant la découverte ne permettent pas d'identifier avec certitude le vase qui contenait la crémation. Il semble que l'ossuaire était en fait l'œnochoé, mais on ne peut exclure que la situle ait contenu quelques os. Ceci permettrait de comprendre pourquoi une cruche sans anse, percée, et donc rendue impropre à sa fonction première, était disposée dans la tombe. La suppression de l'anse est en effet une pratique attestée sur un certain nombre d'urnes métalliques, en Italie comme en France (ciste II de Gurgy, situle stamnoïde de Sainte-Geneviève-des-Bois; les anses de l'urne des Fonds Gaydons étaient peut-être démontées et déposées), peut-être dans la perspective de donner à l'urne une silhouette plus évocatrice du corps humain. L'incinération en œnochoé n'est pas des plus courantes, mais elle est attestée dans le Hunsrück-Eifel et ses marges méridionales ainsi qu'en un lieu indéterminé de l'est de la France (Verger, 1995, p. 411-413). La cruche de la Route de Dun est une *Schnabelkanne* que plusieurs détails de caractères morphologique et dimensionnel invitent à rattacher à la série à attache d'anse en ancre. Cette série, produite à la fin du VI^e s. et au début du V^e s. av. J.-C., est représentée en France orientale dans les tombes de Vix, Mercey-sur-Saône et Sessenheim (Bouloumié, 1973a, fig. 36, 25 à 28, 33). La cruche fait donc figure d'antiquité par rapport aux parures annulaires.

La situle stamnoïde est identique à celle de la tombe centrale de Sainte-Geneviève-des-Bois (décor d'oves surmontées de perles sur le rebord), à ceci près qu'elle conservait ses anses et qu'elle a subi

une réparation ou une transformation au niveau du fond. On peut penser là aussi que les deux vases proviennent d'un unique atelier et d'un même circuit d'approvisionnement. Comme la base du vase, les attaches des anses en forme de chouette stylisée ont aujourd'hui disparu, mais un dessin de La Chaussée nous montre qu'il s'agissait de modèles courants pour ce type de récipient, avec des yeux prophylactiques à la base et un décor végétal au centre, que l'on pourra rapprocher des exemplaires de la situle stamnoïde de Gurgy (Pellet, Delor, 1980, fig. 14). On retrouve ici la symbolique, liée à la consommation du vin, des décors qui recouvrent les attaches des poignées du stamnos de Sainte-Geneviève-des-Bois. Le récipient est contemporain de l'œnochoé et il convient aussi de le considérer comme un objet ancien dans la tombe.

L'extrémité métallique de corne à boire est creuse, en forme de tête de bélier et se termine par un anneau qui permettait de suspendre l'objet. On ne sait pas si la pièce de bronze était encore en situation fonctionnelle dans la tombe car la corne est une matière qui ne se conserve qu'exceptionnellement. Toutefois, il semble que si la corne avait été complète, elle aurait compté d'autres garnitures métalliques. L'embout a pu être déposé à titre de relique ou pendeloque, à moins bien sûr d'imaginer que des pièces complémentaires de la corne ait été perdues lors de la découverte. L'objet a déjà été comparé aux extrémités en bronze recouvertes de feuilles d'or des deux cornes à boire de la tombe de Kleinaspergle dans le Bade-Wurtemberg (Kimmig, 1988, p. 213-214 : les affinités les plus étroites concernent la corne n° 2). La tombe des environs du Hohenasperg est datée postérieurement à 450-440 par deux coupes grecques à figures rouges. On doit peut-être rechercher l'origine de ces cornes à boire dans le nord du domaine laténien. Une représentation de bélier sur la partie supérieure de l'anse de la cruche de Reinheim dans le Sarre (Kimmig, 1988, fig. 140 n° 5) paraît suffisamment proche pour envisager une possible production rhénane à propos de l'exemplaire berruyer.

La crémation de la Route de Dun est exceptionnelle car elle se distingue des autres tombes du même type par le détail des pratiques funéraires, comme par l'abondance et la qualité du matériel. Le choix déjà inhabituel en France centrale de l'incinération en urne de bronze est ici renforcé par l'emploi d'une œnochoé, un récipient très rarement utilisé comme ossuaire et qui faisait de surcroît office de relique au moment des funérailles. Autre particularité, le mobilier est relativement abondant, tant pour ce qui concerne les parures que les récipients, alors qu'en règle générale, l'incinération en vase métallique est un rituel aristocratique allusif, caractérisé par la sélection de quelques objets dont la signification est codifiée. Les sépultures de Gurgy comportent toutefois quelques points communs avec le mobilier de la Route de Dun : costume féminin complet en accompagnement de la ciste II, dépôt de deux vases en bronze (cistes à cordons) avec la situle stamnoïde cinéraire de la fosse 61 (Pellet, Delor, 1980 ; Delor, Rolley, 2000).

En dernier lieu, le mobilier de la Route de Dun, que ce soit les vases comme les parures, constitue un ensemble singulier dans le contexte régional. Les trois récipients font figure de rareté en France et leur association est exceptionnelle. Le décalage chronologique entre la *Schnabelkanne*, la situle stamnoïde d'une part, et la corne à boire d'autre part, suggère le dépôt dans la tombe d'un patrimoine prestigieux, éléments de service(s) à boire accumulés sur une longue période, entre la fin du VI^e s. et la deuxième moitié du V^e s. av. J.-C. et peut-être puisés dans le trésor d'un puissant lignage de la région berruyère. Les parures forment aussi un ensemble surprenant dont les caractéristiques se retrouvent dans un petit groupe de tombes fastueuses de fillettes ou bien de jeunes femmes de la transition Ha D3-LT A et de LT A ancienne : inhumation du tertre 62 d'Unterlunkhofen dans le canton d'Argovie (Lüscher, 1993, p. 168-169, pl. 23), inhumation 48 de la nécropole de Saint-Sulpice dans le canton de Vaud en Suisse (Kaenel, 1990), inhumation de Reinheim en Sarre (Keller, 1965) et peut-être de Worms-Herrnsheim en Palatinat (Schaaff, 1971). Leur point commun est de détenir une parure éclectique, faite de bijoux autochtones enrichis de composants exotiques (souvent des pendeloques) originaires de plusieurs régions d'Europe moyenne : Golasecca, Jura, centre-est du Bassin parisien, domaine hallstattien central (?) pour ne prendre que l'exemple de la tombe berruyère.

3.2.3. Vestiges de tombes riches et grands monuments funéraires

Le tableau des tombes privilégiées ne serait pas complet si l'on ne tenait pas compte des objets rescapés de sépultures détruites, ou bien des monuments supposés funéraires de grandes dimensions que l'on recense en Berry. Ils nous mettent sur la piste de types de sépultures dont aucun exemple n'a pas pu être étudié jusqu'à présent de façon satisfaisante.

Des tombes à char en Berry?⁴⁰

Nous connaissons deux tombes à char ou à pièces d'attelage de l'âge du Fer en Berry, mais chacune pose des problèmes de datation.

Le monument à enclos emboîtés des Grands Dajons près de Bourges a déjà été mentionné dans le chapitre précédent. Le mobilier découvert dans les remblais de pillage d'une fosse adventice décalée contre l'intérieur de l'enclos palissadé, se compose d'une perle en verre à filet médian en zigzag et d'une fibule en bronze à ressort en arbalète datées du Ha D3, d'une applique de harnachement d'attelage ainsi que de fragments de bois ornés de rivets en bronze. Quoiqu'elle se rapproche de modèles du Ha D1, cette applique est d'un type singulier et peut être comparée

40. Nous ne tiendrons pas compte ici de la rumeur selon laquelle une tombe à char aurait été découverte dans les années 1920 dans la Motte de Saint-Phalier à Levroux (Colin, Buchsenschutz, 1984, p. 198). Cette dernière est une petite butte-vigie qui ne peut être antérieure à l'époque médiévale.

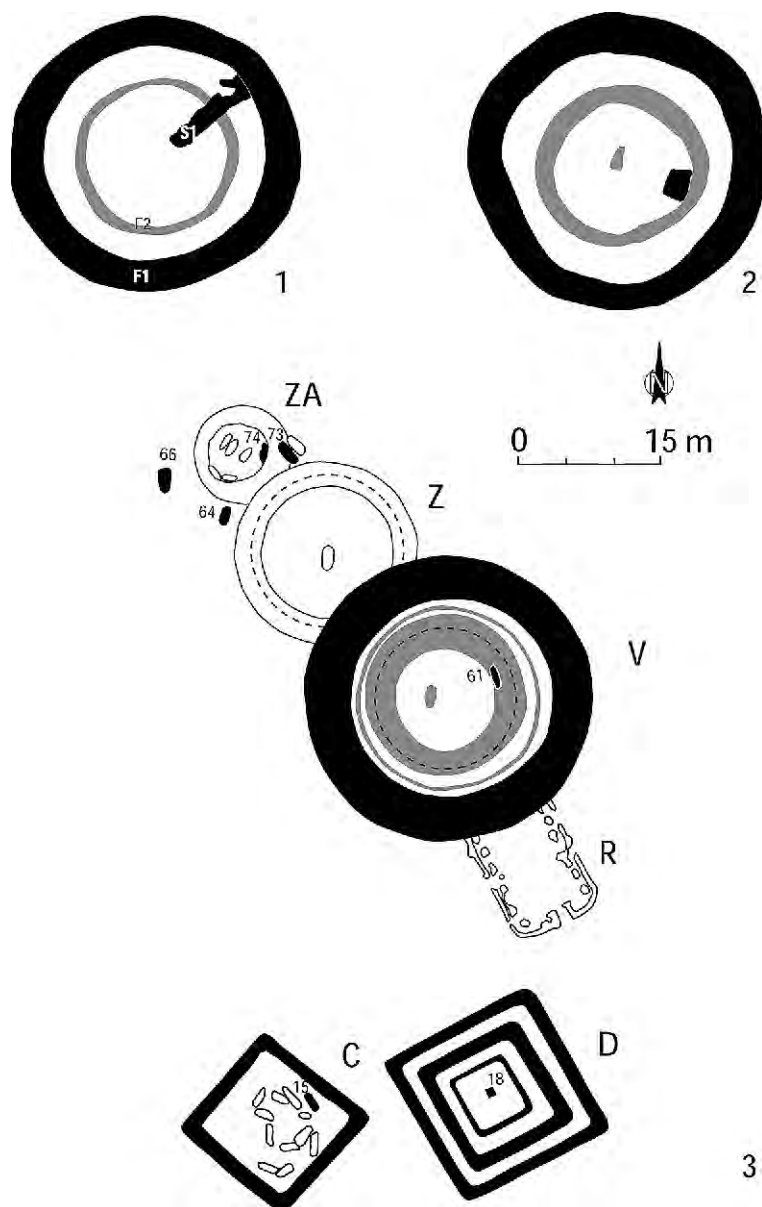


Fig. 112 – Grands monuments à enclos circulaires du Ha D3-LT A ancienne dans le centre-est de la France. N° 1 : Bourges (Cher) “Les Grands-Danjons” (d’ap. Baillieu, 1990); n° 2 : Estissac (Aube) “La Côte d’Ervaux” (d’ap. Deffressigne, Villes, 1995); n° 3 : Gurgy (Yonne) “La Picardie” (d’ap. Pellet, Delor, 1980). Les structures qui sont ou paraissent antérieures au Ha D3-LT A ancienne sont en blanc ou en grisé.

aussi à des plaques de recouvrement de caisses de char du Ha D3 dont la fonction est bien sûr différente, mais dont les décors côtelés sont assez similaires. De même, la description des fragments de bois peut faire penser à certaines parties de moyeux qui portent des appliques de bronze (char de LT A ancienne de Molinons dans l’Yonne par exemple : Sarrasin, Villes, 1995, p. 71 n° A4.17, 18 et 24). D’autre part, les enclos emboîtés des Grands Danjons (diamètre extérieur de 32 m) sont à peu de chose près identiques à ceux de la Côte d’Ervaux à Estissac dans l’Aube (34-35 m de diamètre) et du tumulus V de Gurgy dans l’Yonne (31,50 m de diamètre) (fig. 112). Ces deux monuments ne sont pas datés précisément non

plus, mais il paraît certain que leurs grands enclos périphériques englobent des tumulus plus anciens et qu’ils sont liés chacun à l’installation d’une tombe privilégiée de la première moitié du V^e s. av. J.-C. Autrement dit, il n’est pas exclu que le mobilier issu du pillage des Grands Danjons soit homogène et qu’il appartienne aux vestiges d’une tombe adventice du Ha D3, avec harnachement de chevaux et peut-être aussi un char. L’enfouissement de la tombe aurait exigé l’agrandissement du tertre préexistant et l’aménagement d’enclos sur un modèle reproduit pratiquement au mètre près pour d’autres funérailles aristocratiques dans les régions voisines du centre-est de la France.

Une tombe à char, assurée celle-ci, a été partiellement dégagée en 1874 dans les tranchées de fondation de La Malterie d'Issoudun dans l'Indre. Le mobilier est perdu, mais il en reste de brèves descriptions ainsi que le dessin d'un des objets. Il s'agissait d'une "javeline" en fer (pointe de lance sans doute), d'une pièce de harnachement, d'objets de "forme insolite" et de pièces de char en fer : "clous, ferrements, boîtes de roues" et jantes dont on ne connaît pas le nombre. Seule la pièce de harnachement est illustrée : c'est un anneau de bronze de 8,5 cm de diamètre auquel s'attachent trois bélières en fer et en bronze prolongées par une tige (pl. 67 n° 1). L'une des tiges laissée intacte se termine par une attache coudée en bouton. L'objet est unique en son genre, mais présente de fortes analogies avec l'un des éléments de harnachement de l'attelage de la tombe de Hochdorf (Biel, 1985, fig. 83). Une attribution à la fin du Ha D est envisageable pour la sépulture à char d'Issoudun. De nouvelles recherches à son emplacement fourniraient sans doute le reste du mobilier ainsi que des données chronologiques supplémentaires.

Dans le tumulus de La Périssette ou bien dans un tertre des environs de Dun-sur-Auron, a été découverte une tige de fer sur laquelle est coulé un ornement mouluré en bronze de 6,7 cm de long (pl. 38 n° 13). La partie en fer est brisée à une extrémité, peut-être à l'autre aussi. La pièce, sans qu'on puisse lui trouver un objet semblable, présente des caractéristiques technologiques, décoratives et dimensionnelles qui figurent sur un certain nombre d'éléments de char du Ha D3. On pense aux ornements d'angle de caisse des chars du type VI de Chr. Pare, notamment ceux de Hatten (Bas-Rhin) "Eschenbusch" (Frey, 1957 pl. 10D), Bell T.1 et Hennweiler "Heide" T.1 en Rhénanie-Palatinat (Pare, 1992a fig. 78, p. 104), ou encore à deux clavettes de fonction mal élucidée du char de Vix (Egg, France-Lanord, 1987, fig. 23 n° 1). Toutefois, on ne peut écarter l'hypothèse d'un tout autre usage fonctionnel (tige de fixation d'un manipulateur de bouclier par exemple).

Monuments de grandes dimensions

Quelques grands monuments décrits en Berry dès le XIX^e s. ou repérés plus récemment lors de prospections aériennes (missions Jean Holmgren), sont susceptibles d'être datés de la fin du VI^e s. ou du V^e s. av. J.-C. On distinguera trois catégories : les grands tumulus ; les grands enclos circulaires et les grands enclos carrés qui devaient ceindre un tertre à l'origine. Ils sont pour la plupart distribués dans l'ouest de la Champagne berrichonne, ce qui s'explique en partie par une activité plus intense de la recherche.

Les plus grands tertres encore en élévation se trouvent en Champagne berrichonne. Ceux de l'Indre sont à Sainte-Fauste "Le Petit Moulin" (40 m de diamètre pour 6 m de haut), Giroux "La Motte Montry" (50 m de diamètre pour 4 m de haut) et La Champenoise "Valière" (50 m de diamètre pour 4,50 m de hauteur au XIX^e s.). Les cercles fossoyés ou les petits tumulus repérés à proximité de chacun d'entre eux portent à

croire qu'il s'agit bien de monuments de l'âge du Fer. Le tertre du Petit Moulin a pu d'ailleurs livrer une sépulture puisqu'on y aurait découvert vers 1860 "un vase de la forme et de la dimension d'un seau évasé. Il contenait quelques petits ornements et des cendres noircies, puis dessous on découvrit encore un fer de lance" (Delaigues, 1896, p. 174).

Dans le Cher, de grands tertres sont érigés près de Bourges. En face de l'éperon berruyer se trouve la butte d'Archelet (80 m de diamètre pour 5-6 m de haut), qui pourrait avoir été pillée. À Berry-Bouy "Le Crot", un monticule mérite d'être signalé, car malgré des dimensions hors normes (plus de 170 m de diamètre et au moins 15 m de hauteur), il semblerait que celui-ci soit de nature artificielle. À l'inverse des monuments précédents, aucun élément ne permet toutefois d'attribuer une date à ces deux tertres. Un tumulus érodé de 1,20 m de haut pour 50 m de diamètre, délimité par un enclos circulaire de 40 m de diamètre externe, a en outre été récemment sondé à Bourges dans la ZAC de Lazenay par Laurent Fournier, et a livré du matériel de LT A ancienne. Un autre est identifié à quelques centaines de mètres aux Côtes d'Or, avec un volume semblable.

De vastes enclos circulaires (40 m de diamètre et plus) ont aussi été identifiés dans la zone des grands tertres. L'un, à fossé unique, est du reste localisé à quelques dizaines de mètres du grand tumulus de La Champenoise. Trois autres monuments, à deux cercles emboîtés, sont répertoriés à Coings "Villemartins" dans l'Indre, Graçay "Château de Mérou" et Plou "Garenne de Chârost" dans le Cher. Leur morphologie permet de les comparer aux enclos de Bourges "Les Grands Danjons", de Gurgy T.V et d'Estissac.

Les prospections aériennes de J. Holmgren permettent de reconnaître trois vastes monuments à enclos carré à Bruère-Allichamps "Les Gâtes Fer", Vornay "Buisson Croisier" dans le Cher et Ségry "Nouveau cimetière" dans l'Indre. Le premier site correspond à un enclos fossoyé carré à angle arrondi de 50 m de côté avec en son milieu une vaste fosse. Le monument de Ségry se présente de manière semblable, si ce n'est que le fossé est doublé à l'intérieur d'une palissade sur forts poteaux. L'enclos de Vornay quant à lui ne présente pas de fosse centrale, mais il semble qu'il conserve l'assise d'un tertre circulaire. Les trois monuments sont associés à un ou plusieurs petits enclos carrés qui laissent peu de doutes quant à leur attribution à l'âge du Fer. Une vingtaine de fosses rectangulaires que nous interprétons comme des tombes plates sont d'ailleurs disposées sur trois rangées le long d'un côté du monument de Vornay.

De telles structures évoquent de façon précise les grands monuments en enclos carré récemment mis au jour dans la région de Troyes à Bouranton (Verbrugge, Villes, 1995) et Barberey-Saint-Sulpice (Rolin, Villes, 1995), ainsi que dans le nord-ouest de la Bourgogne à Gurgy (monument D, ici fig. 112) et Molinons dans l'Yonne (Pellet, Delor, 1980 ; Sarrasin, Villes, 1995). Ces sites livrent aussi bien des tombes à char à deux roues que des crémations en urne métallique de LT A ancienne.

3.3. CARACTÉRISATION ET ÉVOLUTION DES PRATIQUES FUNÉRAIRES PRIVILÉGIÉES DU HA D3 À LT A RÉCENTE

À partir de la fin du VI^e s. av. J.-C., la diversité des tombes privilégiées est alimentée par l'adoption successive de pratiques funéraires distinctes ainsi que par l'apparition, ou la disparition, de personnages appartenant à des catégories différentes. Le rythme de ces transformations est rapide puisque tout se joue sur un siècle environ.

L'analyse comparative des ensembles de l'Orléanais et du Berry nous a maintes fois fourni l'occasion de souligner les affinités étroites avec les tombes aristocratiques ou riches du Centre-Est. Dans l'ensemble, l'évolution est assez semblable car toutes ces régions ont beaucoup de traits culturels en commun, et pour ce qui est des élites, on constate que l'on trouve, à peu de chose près, les mêmes costumes et les mêmes objets de luxe, qu'ils soient locaux ou d'importation, les mêmes types de monuments et de pratiques funéraires, depuis le bassin moyen de la Loire jusqu'à la haute vallée de la Saône (Verger, 1995, fig. 1 et fig. 45-47). Dans l'intention de mieux comprendre et interpréter les changements et les évolutions en France centrale, nous nous appuyerons donc à l'occasion sur les matériaux du nord de la Bourgogne. L'entreprise est facilitée par l'étude de Stéphane Verger (1995) sur "*la transformation des rites funéraires aristocratiques en Gaule du Nord et de l'Est au V^e siècle avant J.-C.*". Nous ferons nôtres les conclusions de cette synthèse qui embrasse, met en ordre et interprète les données disponibles sur le sujet.

Les pratiques funéraires privilégiées de la fin du Ha D et de LT A recouvrent trois types principaux de sépultures qui se succèdent dans le temps avec des périodes de chevauchement plus ou moins importantes et parfois des phénomènes de contamination de l'un à l'autre. Trois catégories de personnages en bénéficient (tabl. 28).

3.3.1. Quels types de tombes privilégiées pour la fin du Ha D ?

Deux séries de tombes privilégiées correspondent à la fin du Ha D. L'une comme l'autre sont médiocrement documentées en France centrale et n'apparaissent pour le moment qu'en Berry.

Représentées par la tombe centrale de Sainte-Favrille, les inhumations féminines à costume fastueux, sans rituel spécifique, constituent un groupe dont l'importance et la longévité sont difficiles à déterminer. Le petit nombre de sépultures du même type dans les autres régions de l'Ouest hallstattien plaide plutôt pour un phénomène marginal. Ces ensembles correspondent à des personnages féminins parfois très jeunes et qui se font inhumer dans des tertres de taille réduite ou moyenne. Ils ne font pas figure de nouveauté dans la mesure où ils perpétuent une

	Notable "hallstattienne"		Notable "hallstattien"		Porteur d'épée laténienne	
	Sépulture modeste	Sépulture fastueuse	Sépulture modeste	Sépulture fastueuse	Sép. modeste	Sépulture fastueuse
Ha D1-2 ancien	Inh. s.					
Ha D1-2 récent	Inh. s.+T. char?		T. char ?			
Ha D3	Inh. s.+T. char ?+Cr. u.m.	Cr. u.m.	T. char ?+Cr. u.m.	Cr. u.m.		
LT A ancienne	Cr. u.m.	Cr. u.m.	Cr. u.m.	Cr. u.m.	Inh. s.	Cr. u.m. ?
LT A récente					Inh. s.	

Tabl. 28 – Personnages et pratiques funéraires privilégiés attestés au Ha D et à LT A en France centrale.
Abréviations : Inh. s. : inhumation simple; T. char : inhumation sur char à quatre roues; Cr. u.m. : crémation en urne métallique.

tradition apparue au début du Ha D1-2. La tombe de Sainte-Favrille atteste le maintien de cette pratique jusqu’à la transition Ha D3 – LT A. Elle ne marque pas nécessairement la fin du phénomène puisque des ensembles assimilables au même groupe persistent en Suisse occidentale, en Alsace et en Sarre jusqu’au début de LT A récente.

À Sainte-Favrille, des sujets ont été ensevelis autour de la sépulture féminine très peu de temps après la construction du tertre. Les inhumations privilégiées de certaines femmes ont vraisemblablement conservé l’aura des sépultures fondatrices féminines des tertres à tombes multiples du Ha D1-2.

Au moment où les inhumations simples à parures riches deviennent marginales, le déroulement des funérailles de certains personnages, tant masculins que féminins, est modifié par l’adoption de l’inhumation sur char à quatre roues. Cette nouvelle pratique, d’origine centre-européenne (Pare, 1987), est d’abord introduite de façon très ponctuelle au Ha D2 dans le Centre-Est comme dans le Centre-Ouest, par exemple à Ivory dans le Jura (tumulus du Champ-Peupin), Apremont en Haute-Saône et Sublaines en Indre-et-Loire, puis se diffuse plus largement au Ha D3 et atteint même des régions septentrionales comme la Champagne (Chouilly dans la Marne). Les sépultures du Centre-Ouest et de la Champagne attestent que le rituel n’est pas confiné au domaine nord-alpin et qu’il est adopté occasionnellement par certaines élites appartenant aux marges du complexe atlantique. Les cartes de distribution des tombes à char établies jusqu’à présent, montraient un vide entre la Touraine et le nord de la Bourgogne à la fin du Ha D (Pare, 1987, fig. 1). Il y a tout lieu de croire que cette lacune est en partie le résultat du hasard des investigations archéologiques. Les découvertes des Grands Danjons à Bourges et de La Malterie à Issoudun plaident en faveur de l’existence de sépultures à char en Champagne berrichonne à la fin du VI^e et au début du V^e s. av. J.-C. La question de la présence de ce type de tombe aristocratique reste ouverte pour l’Orléanais, et les grands tertres que l’on y trouve supposent que des découvertes de cette nature sont tout à fait envisageables dans l’avenir. Du reste, une tombe à char est mentionnée à Moissy, sur la commune de Mormant-sur-Vernisson (Loiret), mais sans aucun détail.

Quelques-unes des tombes à char à quatre roues du Châtillonnais et de la Lorraine centrale montrent que des personnages féminins au costume et sans doute au statut comparable à celui de Paudy, ont bénéficié de ce type de funérailles, au même titre que des hommes. En définitive, l’inhumation à char, si elle représente bien une nouveauté sur le plan des usages sépulcraux aristocratiques, ne paraît pas bénéficier à une nouvelle catégorie de personnages privilégiés, sauf peut-être en ce qui concerne les hommes. Elle ne fait que se substituer, en partie, au rituel autochtone de l’inhumation simple fastueuse. D’une certaine manière, on considérera les “princesses hallstattiennes” du centre et du centre-est de la France comme les descendantes des femmes détentrices d’une aura importante au Ha D1-2.

3.3.2. Les cendres des héritiers (Ha D3 et LT A ancienne)

L’usage de l’incinération déposée dans une urne de bronze est bien documenté en Orléanais et en Berry, tout comme dans le nord de la Bourgogne. De même que pour les sépultures à char, quelques exemples contemporains manifestent une diffusion dans l’ouest de la France, en Limousin et en Armorique. D’origine nord-italique (Verger, 1997), cette pratique apparaît au Ha D3 et remplace rapidement le rituel centre-hallstattien de la tombe à char à quatre roues, au point que celui-ci est complètement abandonné dès le début de LT A. Dans le centre et le centre-est de la France, les crémations en urne de bronze se démarquent d’autant mieux qu’une très forte prédominance de l’inhumation caractérise les coutumes funéraires usuelles.

Un premier niveau de tombes correspond aux ensembles modestes, qui ne se distinguent qu’avec l’adoption de ce rituel spécifique. Le Berry en fournit deux exemples avec les incinérations du Chaumoy au Subdray et des Champs de Couy à Saint-Denis-de-Palin. Ils sont déposés en situation secondaire dans des tertres de taille moyenne, le plus souvent aux côtés d’inhumations adventices. Le mobilier d’accompagnement, lorsqu’il existe, est pauvre. Les vases choisis pour ossuaire ne sont pas nécessairement importés de régions lointaines et appartiennent en Italie du Nord ou dans le sud-est des Alpes aux productions à panse rivetée les plus courantes : cistes à cordons avec anses mobiles et situles rhénano-tessinoises.

Un second niveau de richesse correspond aux incinérations en vase de bronze fastueuses. Ces tombes bénéficient de la construction d’un monument de moyenne ou de très grande taille, ce qui est un privilège à une époque où pratiquement toutes les autres sépultures sont enterrées dans des tertres plus anciens et d’usage collectif. Lorsque ce n’est pas le cas, comme pour l’incinération adventice en stamnos de Sainte-Geneviève-des-Bois, le dépôt funéraire est introduit dans un tumulus qui a pu accueillir une précédente tombe prestigieuse et surtout, il entraîne des aménagements qui visent à l’accroissement sensible de la taille du monument initial. Chaque incinération en urne métallique riche a donc vocation de tombe fondatrice ou “refondatrice”. Les monuments atteignent alors des proportions et une complexité comparables voire supérieures aux tumulus bâtis au Ha D pour les plus riches tombes à char d’Allemagne du Sud-Ouest. Des changements peuvent être toutefois introduits par rapport aux modèles de tradition centre-hallstattienne : les premiers grands enclos carrés font leur apparition tandis que la fosse en puits de Sainte-Geneviève-des-Bois montre que certains traits de l’architecture funéraire du domaine italique sont aussi repris. En France centrale, l’enrichissement des tombes se traduit par une hybridation de traditions et d’influences d’origines diverses.

Les mausolées occupent des emplacements remarquables – reliefs dominant une vallée, un itinéraire important (route, gué, fleuve ou rivière navigable) ou les abords d’une agglomération (Bourges) –, susceptibles

d'être vus de loin et de tous, et parfois intégrés à un espace funéraire plus ancien.

Le mobilier d'accompagnement est volontairement réduit et sélectionné en vertu de significations plus ou moins allusives. Il s'agit de biens de grande qualité – étoffes méditerranéennes de la tombe 2 de Sainte-Geneviève-des-Bois, situle stamnoïde étrusque et corne à boire laténienne de la Route de Dun à Bourges –, parfois d'une ou de plusieurs pièces de costume qui symbolisent le statut privilégié du personnage : chapeau conique de "prince hallstattien" à Mardié, insigne en or filigrané de la tombe 2 de Sainte-Geneviève-des-Bois, parure "cosmopolite" de jeune fille à la Route de Dun. Enfin, des objets peuvent avoir été choisis en fonction de leur emploi dans le déroulement des cérémonies funéraires (Verger, 1995, p. 357) : couteau de sacrifice dans la tombe centrale de Sainte-Geneviève-des-Bois par exemple.

Sauf exception (Mardié), le choix de l'urne se reporte cette fois-ci sur des productions étrusques à paroi écroûie, sans rivet, plus précisément sur des formes de récipients dont l'usage cinéraire est rare, y compris en Italie : œnochoé, situle stamnoïde et stamnos. L'emballage des os calcinés et parfois de l'urne dans un textile fin de laine joue un rôle important, du moins dans l'Orléanais. Les urnes sont à l'occasion habillées de tissus et portent les éléments de costume à la manière d'un corps humain : chapeau sur l'ouverture à Mardié, torque passé autour de la panse à Gurgy (ciste II), bijou fixé sur l'épaule à Sainte-Geneviève-des-Bois (S.2), lanière en cuir enroulée aux anses à Mardié et Gurgy. La substitution de l'urne à l'enveloppe charnelle du défunt et son anthropomorphisation sont beaucoup plus manifestes que dans les crémations plus modestes. Cette idée de la commutation va peut-être plus loin puisque les os brûlés baignaient parfois dans un liquide (du vin ?) pouvant symboliser les humeurs ou le sang du corps.

Enfin, l'installation du bûcher elle-même n'est pas laissée au hasard : l'endroit où l'on procède à la crémation correspond, ou peu s'en faut, au lieu de dépôt définitif de la tombe. Ces impératifs d'ordre rituel renvoient en partie à la tradition des funérailles homériques, même si celle-ci a subi des transformations importantes avant de parvenir en Gaule.

Les titulaires des tombes fastueuses à incinération en urne métallique présentent une étroite filiation avec les personnages des inhumations à char les plus riches de la fin du Ha D. L'aspect le plus spectaculaire des funérailles propres aux "princes hallstattiens", c'est-à-dire la construction d'un grand tertre d'architecture soignée, est conservé et dans la mesure où la sobriété du nouveau rituel le permet, on trouve avec les crémations quelques-uns des objets déposés auparavant dans les tombes princières. C'est le cas bien sûr au Ha D3, où le chapeau conique et la lisière tissée aux tablettes de Mardié et les parures de Gurgy (ciste II) trouvent leurs meilleures ou uniques comparaisons dans les tombes princières de Vix, Apremont et Hochdorf⁴¹. La

filiation ne disparaît pas totalement à LT A ancienne : l'œnochoé antique de la Route de Dun à Bourges, le bijou en or à fil perlé et les textiles importés de la tombe 2 de Sainte-Geneviève-des-Bois, le canthare en céramique attique de La Motte Saint-Valentin évoquent chacun à leur façon un mobilier tel que celui de la tombe de Vix par exemple.

De même que le rituel de l'inhumation à char a fait l'objet de modifications lors de son introduction dans l'ouest du domaine hallstattien et au-delà, celui de la crémation en urne métallique a été adapté de telle sorte qu'une part des traditions aristocratiques locales, mais aussi centre-européennes, soit préservée. Sous des apparences nouvelles, des tombes aristocratiques, comme celle de la Route de Dun, capitalisent jusqu'à LT A ancienne, avec éclectisme, un héritage multiple constitué à partir du Ha D1-2 et garantissent ainsi une forme de continuité au sein des lignages privilégiés.

3.3.3. Une classe "nouvelle" : les porteurs d'épée de LT A

Lorsqu'elles (ré)apparaissent à LT A ancienne, les sépultures de guerrier de France centrale ne constituent qu'un groupe régional appartenant à un ensemble beaucoup plus vaste dont la distribution dépasse largement cette fois-ci les limites de l'ancien domaine hallstattien. Le centre et le centre-est de la France ne se distinguent pas de ce point de vue de beaucoup d'autres régions d'Europe occidentale. Les éléments de ceinturon et l'armement trahissent déjà l'utilisation d'un armement stéréotypé correspondant aux standards "laténiens" – même si des variations locales sont bien sûr perceptibles çà et là –, dont l'origine doit être probablement recherchée dans le nord de la France (domaine Aisne-Marne en particulier), c'est-à-dire dans le domaine atlantique et non pas dans le complexe nord-alpin. Curieusement, ces panoplies s'inspirent de certains objets – agrafes métalliques et pendeloques de ceinture, passe-lacets et attaches de chaussure – issus des riches équipements féminins des époques précédentes et vont jusqu'à les accaparer ou parfois les détourner de leur fonction initiale. Il en va de même des matières à caractère symbolique, apotropaïque ou divinatoire, tel le corail qui désormais orne régulièrement les fibules, armes offensives et surtout défensives, pièces de harnachement et insignes des guerriers, alors même qu'il était auparavant presque exclusivement réservé aux femmes. Schiste et lignite apparaissent également sous forme de bracelet dans les tombes à épée, par exemple à Cortrat (S.6) dans le Loiret. Le dépôt d'un cauris perforé, coquillage de l'Océan indien, auprès du casque de la tombe à char 44 du Dürrenberg près de Hallein, en Autriche (Pauli, 1975), peut constituer un autre exemple, lointain cette fois-ci, d'une partielle "réattribution" sexuelle des matériaux exotiques et à valeur magique. Ce processus annonce peut-être celui qui aboutira, environ deux

41. Pour l'usage des textiles, les crémations du Centre et Centre-Est jouent peut-être sur deux tableaux : l'emballage est pratiqué pour les

urnes métalliques méditerranéennes ou d'Europe du Nord comme il l'est pour les chars hallstattiens des trois sépultures que l'on vient de mentionner.

siècles plus tard, à la dépossession des femmes de leur torque, au profit des chefs militaires. Les inhumations de guerrier de LT A voient en outre l'émergence d'un modèle qui va imprimer durablement sa marque aux coutumes funéraires du second âge du Fer. Dans la région, il persiste, moyennant quelques adaptations, jusque dans le courant de LT C.

Dans l'est de la France centrale, sans doute comme dans les régions qui vont de la Bourgogne au Jura, la distinction que l'on peut opérer entre deux variantes de tombes de guerrier trouve pour l'essentiel sa source dans une succession chronologique qui renvoie elle-même à l'adoption par degrés d'un nouveau rituel (ou la transgression progressive d'un interdit si l'on inverse la perspective). Les inhumations “désarmées”, équipées seulement d'un ceinturon avec anneaux de suspension, de même que celles qui détiennent une épée volontairement mutilée, datent de LT A ancienne. Sauf exception, les inhumations à équipement militaire fonctionnel sont postérieures et remontent au mieux à la transition LT A ancienne – LT A récente.

On trouve les sépultures de la variante la plus ancienne en situation adventice dans certains tumulus, en Berry, notamment dans le sud-est de la Champagne berrichonne (secteur de Saint-Denis-de-Palin et Dun-sur-Auron) et en Orléanais dans la Butte des Élus à Mézières-lez-Cléry. Cette pratique rend lisible l'émergence d'une élite masculine et guerrière, à l'image de celle qui apparaît en Champagne à la fin du VI^e s., c'est-à-dire une à deux générations plus tôt. La destruction de l'épée ou sa suppression renvoie d'ailleurs à des pratiques champenoises du Ha D3 qui disparaissent au moment où elles sont adoptées plus au sud. Il semble bien que sous l'effet d'influences septentrionales, l'adoption de nouveaux usages funéraires, sans qu'elle soit complète toutefois (rejet du dépôt de céramiques), est allée de pair avec celle d'un nouvel armement pour les guerriers de la partie occidentale du domaine nord-alpin.

Il n'est pas facile de cerner les rapports entre cette nouvelle classe de personnages et la “vieille” aristocratie qui se fait incinérer à LT A ancienne. Malgré des rivalités et une compétition vraisemblables (Pare, 1991b, p. 199), des détails suggèrent une certaine “porosité” entre les mobiliers funéraires des uns et des autres et relativisent l'hypothèse d'une stricte confrontation. Les ceinturons d'épée – la tombe de guerrier de Saint-Denis-de-Palin en fournit un bel exemple –, profitent d'un transfert et d'une adaptation des motifs phyto- et zoomorphes issus du répertoire graphique étrusque et nord-italique. Ces ornements figuraient jusqu'à présent sur des pièces d'importation ou sur des objets de luxe de facture locale (ustensile à manche de bronze de Sainte-Favrille) et dans les contextes les plus fastueux. De même, il est probable que des guerriers emportaient à l'occasion dans leur tombe un récipient de bronze importé : nous avons déjà évoqué les cistes à cordons trouvées superficiellement à Mézières-lez-Cléry et à La Motte Saint-Valentin ; il faut mentionner aussi l'inhumation à épée du tumulus de Tormancy à Massangis dans l'Yonne (Corot, 1930) qui aurait été accompagnée d'une ciste à cordons, ainsi que celle du

tumulus 4 de Minot “Les Banges” en Côte-d'Or dans laquelle était une corne à boire rehaussée de bronze (Corot, 1923, sépulture M, fig. 2). Mais dans tous les cas, il s'agit de récipients de luxe qui appartiennent à des séries courantes. Le tertre 18 de Saint-Denis-de-Palin montre la coexistence d'une inhumation de porteur de poignard ou d'épée à l'équipement enrichi avec une incinération modeste en situle rhénano-tes-sinoise. En dehors du cadre d'étude, l'incinération en stannos de La Motte Saint-Valentin dans la Haute-Marne (Déchelette, 1913), atteste que certains porteurs d'épée accédèrent à des funérailles fastueuses à la fin de LT A ancienne et que deux niveaux de richesse doivent être distingués parmi les tombes de guerrier de cette époque.

Les premières sépultures avec arme de poing intacte figurent probablement à la fin de LT A ancienne parmi les dernières tombes tumulaires (La Motte Saint-Valentin). À LT A récente, elles représentent le seul groupe de sépultures privilégiées que l'on connaisse, puisque la crémation en urne métallique est abandonnée à cette époque. Elles sont intégrées aux noyaux fondateurs des premiers cimetières de tombes plates, comme à Cortrat et peut-être Sainte-Solange. Bien qu'on puisse les considérer comme les sépultures de chefs de famille ou de clan, elles ne se distinguent des autres tombes que par la panoplie militaire déposée. La qualité des armes (décor du fourreau notamment) est le seul critère qui permette de relever des différenciations de détail d'un guerrier à un autre, mais pour autant, on ne peut plus identifier deux niveaux de richesse comme précédemment. Les inhumations à épée de LT A récente, sans faste ni références explicites au monde méditerranéen, manifestent la disparition d'une élite raffinée et de rang supérieur, où les femmes tenaient une situation importante.

3.3.4. Conclusion

Ponctuellement peut-être au Ha D2, puis dans tout le nord-est de la France centrale au Ha D3 et à LT A ancienne, les pratiques funéraires des notables sont modifiées par l'adoption successive de trois usages d'inspiration étrangère (tabl. 29). Il s'agit d'abord de l'inhumation à char à quatre roues et du grand tertre d'architecture complexe (Allemagne du Sud-Ouest), puis de la crémation en urne métallique (Italie du Nord), et enfin de l'inhumation à épée (nord-est de la France et Rhin moyen). Chacun de ces rituels donne lieu à des adaptations, variables selon l'histoire, l'identité et la richesse des personnages qui en bénéficient : les contextes masculins restent sobres, à l'inverse de certains mobiliers de femmes ou jeunes filles à parures hybrides ; les tombes à char sont souvent pauvres, comme peuvent l'être les crémations en vase de bronze ; la construction d'un grand monument funéraire est un privilège rare et l'on préfère généralement réutiliser un tumulus plus ancien ou agrandir le tombeau familial. Le changement avec l'étape moyenne du premier âge du Fer est donc important et témoigne d'une influence croissante des réseaux de contacts tournés vers l'étranger, que ce soit

Personnages	FEMMES			HOMMES			
	Pratiques	Inhumations à parures riches	Inhumations à char	Crémations en urne métallique	Inhumations à armement	Inhumations à char	Crémations en urne métallique
800	Ha B2-3						
730	Ha C ancien						
650	Ha C récent						
580	Ha D1-2 ancien						
520	Ha D1-2 récent						
480	Ha D3						
430	LT A ancienne						
av. J.-C.	LT A récente						

avec épée mutilée ou seulement un ceinturon	adventice dans un grand tertre	Pratique ou mobilier funéraire d'influence nord-atlantique
petit ou moyen tertre	en fosse	Pratique ou mobilier funéraire d'influence centre-européenne
grand tertre		Pratique ou mobilier funéraire d'influence nord-italique

Tabl. 29 – Historique des pratiques funéraires privilégiées dans le centre-est de la France au premier âge du Fer.

en direction de l’est, du sud ou du nord. L’élite du nord-est de la France centrale apparaît très réceptive à l’innovation, en tout cas dans le domaine funéraire. Toutefois, on constate, au travers des tombes aristocratiques féminines, la persistance d’usages anciens (inhumations simples à parure fastueuse) et sans doute aussi la conservation par certains personnages féminins d’une main-mise sur le pouvoir politique et religieux. Au Ha D3 comme à LT A ancienne, la continuité avec le Ha D1-2 passe par les femmes, tandis que les tombes masculines privilégiées feraient plutôt figure de nouveautés.

L’émergence d’une catégorie d’hommes aux attributs guerriers laténiens se fait sans heurts, dans un premier temps semble-t-il, à LT A ancienne. Les individus de cette nouvelle classe privilégiée sont inhumés dans les grands tertres aristocratiques et leurs dépouilles côtoient à l’occasion des incinérations en vase de bronze modestes. À la fin de la période, quelques porteurs d’épée accèdent même aux honneurs

de la crémation en urne métallique sous grand tertre. Globalement, l’évolution perçue dans les usages et modes de représentation funéraires de l’élite renvoie l’image d’une complexification croissante. Les écarts de richesse et de privilèges sont tels qu’ils autorisent à distinguer au moins deux niveaux hiérarchiques dans la société des notables de la fin du premier âge du Fer.

À LT A récente, la substitution des “petits chefs guerriers laténiens” aux “princesses” et “princes hallstattiens” du premier âge du Fer trouve pourtant un aboutissement rapide, sinon brutal. Les inhumations à épée en tombes plates, englobées dans les cimetières à groupements familiaux où les disparités d’un mobilier à un autre sont faibles, viennent clore l’épisode des pratiques funéraires spécifiquement aristocratiques en France centrale, dont le début remontait à l’apparition des tombes à char un siècle plus tôt. À d’autres niveaux, LT A récente consacre une rupture avec la structuration et les modes de représentation complexes qu’avaient pu prendre les élites de la fin du Ha D et

de LT A ancienne en France centrale : en témoignent l’effacement des sépultures féminines privilégiées et la disparition des importations méditerranéennes des contextes funéraires.

Une certaine indigence et l’homogénéisation des assemblages et pratiques funéraires se retrouvera ensuite à LT B et LT C1. La fin du V^e s. av. J.-C.

introduit donc une nouvelle étape de la Protohistoire de France centrale. Cette époque s’incarne dans un retour à une société faiblement hiérarchisée et segmentée en petits clans familiaux, fermée aux échanges avec les régions situées hors du domaine laténien, où les valeurs masculines et guerrières sont mises en avant.

4. *Avaricum* et les réseaux de contacts en France centrale

En l'espace d'un siècle, entre la fin du VI^e et la fin du V^e s. av. J.-C., les contextes funéraires privilégiés, par le mobilier, mais aussi et surtout peut-être par les pratiques en usage, donnent l'image souvent spectaculaire d'échanges établis avec des régions lointaines. L'impact de la transmission de biens et d'idées d'origine étrangère est aussi décelable dans le monde des vivants, c'est-à-dire sur les habitats. Cependant, les traces les plus tangibles ne concernent pas n'importe quelle catégorie de sites : il s'agit souvent d'établissements de hauteur, centres de pouvoir supposés, et d'importantes agglomérations, inconnues auparavant, dont le site de Bourges, l'antique *Avaricum*, représente l'un des plus spectaculaires exemples en Europe moyenne. Pour connaître l'origine, les voies et vecteurs de ces relations avec des contrées lointaines, les importations constituent naturellement un dossier privilégié. Nous verrons que les objets les plus modestes et les moins prestigieux ne sont pas les moins intéressants lorsqu'il s'agit de préciser l'identité des intermédiaires impliqués dans ces échanges.

Au bout du compte, on découvrira que les réseaux de contacts ont des ramifications multiples, qu'ils ne sont pas exclusivement orientés au sud, et que les instigateurs des échanges, la nature des contacts et les intérêts qu'ils promeuvent, changent tout au long du siècle que l'on se propose d'étudier.

4.1. HABITATS PERCHÉS OU FORTIFIÉS EN FRANCE CENTRALE

Délaissés au commencement du premier âge du Fer, les points dominants des paysages sont à nouveau investis par des habitats et souvent même fortifiés à partir du dernier quart du VI^e s. av. J.-C. (tabl. 30). Le phénomène est apparent en Auvergne et dans la Marche, bien que le potentiel archéologique de ces régions soit à peine exploité : qu'on en juge par le nombre

d'éperons barrés encore non datés (Buchsenschutz, 1984, inventaires). En revanche, la liste des sites de hauteur fortifiés demeure presque vierge en Berry et Orléanais. Cela tient à l'histoire de la recherche et sans doute aussi à des conditions naturelles moins favorables à l'installation et la conservation de ce type d'établissements.

Dans les régions plus orientales, en Bourgogne et Franche-Comté, des agglomérations de hauteur de la même époque sont parfois qualifiées de résidences princières et mises en relation avec des tombes privilégiées ainsi qu'avec le développement d'échanges à longue distance avec les grandes civilisations de la Méditerranée occidentale (Kimmig, 1983a). Nous nous interrogerons naturellement sur la fonction des sites du même type en France centrale et poserons le problème de leur éventuelle implication dans les réseaux d'échanges interrégionaux. La présentation des sites du nord du Limousin et de l'Auvergne sera le prélude à une mise en perspective du contexte de développement de l'agglomération protohistorique de Bourges, récemment révélée par les fouilles.

4.1.1. Les sites de la Marche

Quatre sites fortifiés de la Creuse livrent des traces d'une occupation du V^e s. av. J.-C. L'estimation des surfaces encloses montre des différences importantes et laisse supposer que ces établissements n'avaient pas une importance comparable, ni même des fonctions identiques.

À la limite entre la Marche et le bas Berry, l'éperon du Château à Crozant, occupe un confluent de la Creuse et de la Sédelle. Un barrage protohistorique en pierres, très arasé, n'est pas précisément daté en raison des perturbations provoquées par les occupations postérieures. Le mobilier remarquable consiste en céramiques graphitées et en deux fibules filiformes à pied redressé de LT A (pl. 64 n° 1-28). Les prospections dans les environs ont permis de repérer et

Commune	Dépt	Lieu-dit	Type	Surface	Rempart	Chronologie	Matériel
Aubusson	23	Camp de Chastres	Éperon barré	15 ha	L=450 m; terre et bois ; vitrifié	LT A	Fibule
Crozant	23	Éperon du Château	Éperon barré	faible	Pierres	Ha D3-LT A	Fibule ; cér. graphitées
Sainte-Feyre	23	Puy de Gaudy	Enceinte de contour	15 ha	L=1600 m, pierres ; vitrifié	Ha D3-LT A	Cér. graphitées
St-Vaury	23	Mont Bernage	Enceinte de contour	?	Pierres	Ha D3-LT A anc.	Cér. massaliète
Bègues	03	Les Charmes	Éperon barré	6 ha	L=250 m? ; pierres, bois ; vitrifié et calciné	Ha D3-LT A anc.	Cér. attici; amph. étrusq; cér. tournées, cér. graphitées
Chastel/Murat	15	Roche de Chastel	Habitat perché	2 ha ?		Ha D3-LT A anc.	Fibule aquitaine
Le Puy	43	Cathédrale	Habitat perché	faible		Ha D3-LT A anc.	Cér. attique
Busséol	63	Puy Saint-André	Habitat perché	faible		Ha D3-LT A anc.	Cér. pâte claire ? fibule
Corent	63	Puy de Corent	Habitat perché	?		Ha D3-LT A anc.	Fibules (type Golfe du Lion)
Solignat	63	Puy d'Ysson	Habitat perché	?		Ha D3-LT A anc.	Fibule annulaire ibéro-langueocienne
Bourges	18		Agglomération polynucleaire sur éperon et plateaux	>200 ha ?		Ha D3-LT A	Vases importés; cér. tournées, peintes ; artisanat, etc.

Tabl. 30 – Caractéristiques des occupations de hauteur de la fin du premier âge du Fer en France centrale. Abréviations : L = longueur; cér = céramique.

sonder des nécropoles à petits tertres qui n'ont encore rien fourni.

Le Mont Bernage, sur la commune de Saint-Vaury, est une haute colline visible de loin, qui se trouve à une quinzaine de kilomètres d'un district minier riche en gisements d'or et d'étain et probablement exploités avant l'époque romaine. À l'abri d'un rempart de contour en blocs de pierre, plusieurs occupations protohistoriques se superposent au sommet de la colline. On ne connaît pas la date de construction des défenses, mais des tessons de céramique massaliète indiquent une fréquentation à la période qui nous concerne.

Une autre enceinte de contour, au Puy de Gaudy à Sainte-Feyre, est un ouvrage considérable avec 1600 m de développement pour une surface enclose d'un peu moins de 15 ha. Les blocs de granite qui la constituent sont partiellement vitrifiés. Quelques tessons graphités ne datent pas la structure mais attestent une occupation de la fin du premier âge du Fer.

Avec 15 ha de surface, le Camp de Chastres à Aubusson est le plus étendu de la Creuse. Il paraît commander un ancien itinéraire reliant le bas Berry à la basse Auvergne. C'est un éperon limité par la confluence de la Creuse et de la Bauze, dont l'accès par un plateau est barré au moyen d'un rempart de 450 m de long pour 5 m de haut, précédé d'un fossé. Le barrage est construit en terre argileuse armée de poutres en bois et porte les stigmates d'un incendie violent. La palissade qui surmontait la construction donne une date radiocarbone dont le créneau s'inscrit dans le premier âge du Fer; une fibule filiforme à pied relevé trouvée dans le fossé atteste une fréquentation du site à LT A (pl. 58 n° 1).

En Limousin comme ailleurs, les fouilles d'habitats de hauteur sont rares et d'ampleur limitée, si bien qu'on ne peut encore préciser leurs fonctions. Elles donnent pourtant un aperçu de la diversité des sites fortifiés, notamment des techniques employées pour l'installation des défenses. La muraille du Puy de Gaudy soulève l'hypothèse d'une attribution à la fin du VI^e et au V^e s. av. J.-C. d'une partie des enceintes à noyau vitrifié ou calciné de France centrale. Le Camp de Chastres pose une autre question, celle de la signification qu'il convient d'accorder aux traces de feux violents relevées dans nombre de murailles du premier âge du Fer : ces derniers relèvent-ils de techniques de construction ou bien de démantèlements ?

4.1.2. Les sites de l'Auvergne

Comme dans le nord du Limousin, les habitats de hauteur en Auvergne paraissent très différents les uns des autres, peut-être parce que la documentation est aussi disparate. En dépit de l'ancienneté des fouilles, le site le mieux documenté reste le Camp des Charmes à Bègues.

Dans le Cantal, le dyke basaltique de La Roche à Chastel-sur-Murat est peut-être occupé, du moins pour la partie haute qui couvre 2 hectares. Les vestiges sont très ténus car pour le mobilier métallique, on ne

dispose que d'une fibule en fer de type aquitain du Ha D3-LT A ancienne (pl. 7 n° 13).

En Haute-Loire, le sommet du dyke de la cathédrale du Puy-en-Velay a livré récemment en fouille préventive des remblais du Moyen-Âge où se trouvaient remaniés de nombreux tessons protohistoriques. Un morceau de céramique attique constituerait l'un des indices d'une occupation de l'endroit au Ha D3 ou bien à LT A.

Dans la région de Clermont-Ferrand, malgré des recherches plus intensives qu'ailleurs, les sites de hauteur de la fin du premier âge du Fer sont plus rares et fugaces que ceux du Bronze final. Une fibule annulaire ibéro-languedocienne provient du Puy d'Ysson à Solignat (pl. 132 n° 17). Les fouilles de sauvetage du Puy Saint-André à Busséol ont permis de mettre au jour un peu de matériel de la fin du premier âge du Fer dont une fibule à double timbale en fer du Ha D3 (pl. 103 n° 15). La destruction du site par une carrière aurait amené la découverte de tessons à pâte claire éventuellement d'origine méridionale, mais nous n'avons pu contrôler l'information.

Une partie du plateau de Corent, sur une faible étendue, a livré de rares objets du Ha D3 ou de LT A ancienne : fibules en bronze à timbales et de type Golfe du Lion en particulier (pl. 114 n° 8-9). L'occupation n'est connue que par des prospections et n'atteint pas l'importance des établissements du Bronze final.

Dans le sud de l'Allier, l'éperon barré des Charmes à Bègues est un site stratégique car il se trouve sur une frontière de cités, près de l'ancienne voie qui reliait Clermont-Ferrand à Bourges et dont le passage est attesté à partir de l'époque gallo-romaine avec la découverte dans les environs de deux bornes miliaries. Il verrouille la vallée de la Sioule et commande le principal accès, depuis le nord, à la Grande Limagne d'Auvergne. La commune et ses environs recèlent en outre des gisements stannifères. Le Camp des Charmes occupe l'extrémité d'un plateau dominant les gorges de la Sioule et l'un des gués qui autorisent la traversée de la rivière. Une fortification, précédée d'un fossé, ferme l'accès au plateau et clôt une surface d'environ 6 ha. Plusieurs fois recoupée par des tranchées de fouille depuis le début du siècle dernier, elle reste cependant mal connue. Le noyau du rempart est à la fois vitrifié et calciné puisque bâti avec des blocs de calcaire et de schiste chauffés à haute température. Des vestiges d'un poutrage interne et d'un parement à poteaux de bois verticaux étaient parfaitement réparables. L'un des fouilleurs, G. Guillon, estimait que l'incendie des structures de bois était accidentel ou le résultat d'une attaque. Il semble avoir remarqué des remaniements de la muraille ainsi que des traces de bâtiments disposés en arrière de celle-ci.

Après l'occupation du Bronze final, le mobilier du site documente une nouvelle implantation au Ha D3-LT A ancienne (pl. 5 n° 21-28). On relève de la céramique graphitée dont la pâte est dégraissée avec des particules de roches micacées locales. Une terrine cannelée de LT A, montée ou finie au tour, fait partie des productions autochtones. L'origine d'un tesson

estampé d'ocelles, d'étoiles à 3 branches et de demi-cercles, reste à déterminer, mais les dégraissants ne permettent pas de retenir *a priori* l'hypothèse d'une production sur place. Peut-être faut-il se tourner vers le nord de la Bourgogne dans la mesure où des vases avec le même genre de décor sont bien documentés à Vix sur le mont Lassois (Joffroy, 1960, pl. 40 et 52). Pour en terminer avec les pièces exogènes, un tronçon d'une anse d'amphore étrusque et deux ou trois fragments de céramique attique à figures rouges sont à verser au dossier fourni des importations d'origine méditerranéenne en France centrale.

Conclusion

Au total, dix sites de hauteur, le plus souvent fortifiés, présentent dans la Marche et l'Auvergne des traces d'occupation de la fin du Ha D ou de LT A. Pour la plupart, ils succèdent, après un abandon de plusieurs siècles, à des installations du Bronze final (7 sites), souvent attribuables au Ha B2-3 (5 sites). Il semble, à partir des quelques indices disponibles, qu'une continuité s'établit une fois de plus entre le Ha D3 et LT A ancienne.

Malgré l'aspect ponctuel des observations, la majorité des occupations de hauteur (5 ou 6) fournissent des traces de contacts avec le Sud au sens large. Bègues et le Puy-en-Velay livrent de la céramique attique ; l'amphore étrusque est présente aussi à Bègues semble-t-il. Saint-Vaury et peut-être Busséol recèlent de la céramique massaliète ou provençale. Des fibules ibéro-languedociennes sont découvertes dans la région clermontoise. Il ne s'agit pas là d'une particularité propre à cette partie du Massif central puisque dans l'ouest du Limousin, le nord de l'Aveyron comme sur les bordures du Forez, les habitats de hauteur du V^e s. av. J.-C., si petits soient-ils, livrent presque systématiquement des tessons méditerranéens lorsqu'on les fouille :

- Saint-Jean-Ligouze (Haute-Vienne) "Chalucet" : tessons à pâte claire (Chevillot, 1984) ;
- Sévérac-le-Château (Aveyron) butte du château : tessons de vases attiques à figures rouges, d'amphores massaliètes, de productions pseudo-ioniennes, de céramique grise monochrome provençale (Blanquet, 1988 ; Gruat, 1994a, p. 55) ;
- Buzeins (Aveyron) "Le Puech" : fragments d'amphores massaliètes et d'un vase en céramique grise monochrome (Garcia, 1990) ;
- Débats-Rivières-d'Orprat (Loire) "Châtelard de Lijay" : trois tessons attiques qui doivent dater du début de l'occupation du site, soit de LT A (Béfort *et al.*, 1989, fig. 6 n° 7 et 8) ;
- Saint-Maurice-sur-Loire (Loire) éperon barré de Jœuvre : un fragment de céramique pseudo-ionienne et un autre de grise monochrome (Périchon, 1961, p. 211 et fig. 2 n° 19).

Cette catégorie de matériel est bien sûr attestée sur les habitats de hauteur en Berry et dans les provinces de la France orientale (Joffroy, 1960 ; Kimmig,

1983a; Gaiffe, 1985; Flouest, 1990; Lüscher, 1996; Maffre, 1997; Piningre, 1997, p. 144-145). Sauf exception, depuis le Massif central jusqu'au Jura, on peut considérer que tous les habitats fortifiés du V^e s. av. J.-C. participent à des degrés divers aux échanges portant sur des denrées méditerranéennes. Il n'y a pas non plus de raison objective de penser que les principaux établissements non fortifiés soient très en reste dans ce domaine, comme en témoignent ceux qui sont prospectés et fouillés dans la vallée de la Saône (Feugère, Guillot, 1986; Collet, Flouest, 1997, p. 170-171; Flouest, 1990; Perrin, Bellon, 1992; Maffre, 1997). Deux occupations de LT A mises au jour récemment en Berry, au Chemin de Gionne, en périphérie éloignée de Bourges, et aux Grands Jaunets à Liniez dans l'Indre en fournissent déjà les premiers indices. Pour l'heure, l'absence ou la présence de vestiges matériels méditerranéens d'un site à un autre est essentiellement corrélée à l'état du développement des recherches de terrain. Les importations méditerranéennes sont certes des marqueurs d'un statut privilégié, mais les établissements du V^e s. av. J.-C. qui les livrent sont en fait beaucoup plus nombreux et diversifiés qu'on ne l'a cru.

4.2. AVARICUM, UNE IMPORTANTE AGGLOMÉRATION DU V^e S. AV. J.-C.

Les recherches à Bourges, site de l'ancienne *Avaricum* rendue célèbre par la description par César de son siège en 52 av. J.-C. et l'importance que lui prêtaient les Gaulois – “une ville qui est la plus belle, ou peu s'en faut, de toute la Gaule” (*Guerre des Gaules*, VII, 15) –, remontent à la première moitié du XIX^e s. Dès cette époque, des historiens berruyers férus d'archéologie remplissent une mission exemplaire puisqu'ils collectent, assurent la sauvegarde, présentent au public et publient les vestiges protohistoriques, au fur et à mesure de leur mise au jour. La plupart des informations se rapportent à des sépultures, périphériques à la zone d'habitat, mais des structures domestiques et des fossés attirent aussi l'attention (Boyer, 1863; archives Dumoutet). Il faut toutefois attendre le développement d'une archéologie de sauvetage, puis préventive, pour que les habitats correspondant aux sépultures de la fin du premier âge du Fer soient mis en évidence. C'est en effet sur le chantier de l'Enclos des Jacobins qu'en 1980 Olivier Ruffier et Danièle Magnan découvrent les premiers vestiges de l'agglomération du V^e s. av. J.-C. (Ferdrière, de Kisch, 1984, p. 274). Depuis bientôt vingt ans, le suivi des travaux par divers acteurs, essentiellement le Service Municipal de l'Archéologie placé sous la direction de Jacques Troadec, a permis de multiplier les observations archéologiques et les fouilles. Dans l'attente d'un ouvrage dont la préparation est en cours, il paraît utile de dresser un bilan provisoire à partir de la documentation publiée ou qu'il nous a été possible d'étudier avec le concours de Jacques Troadec et son service. Il est d'autant plus nécessaire de rassembler les pièces connues du dossier

que l'ancienne *Avaricum* apparaît au dernier quart du VI^e et au V^e s. av. J.-C. comme un site majeur de l'Europe moyenne, par son ampleur et sa richesse. D'ores et déjà, Jean Gran-Aymerich et Martin Almagro-Gorbea (1991) proposent d'identifier à Bourges une “résidence princière” hallstattienne qui serait la plus occidentale à ce jour, essentiellement en raison de la présence régulière d'importations méditerranéennes dans l'habitat et les tombes aristocratiques découvertes en périphérie.

Il faut évoquer dans un premier temps le cadre géographique ainsi que les témoins des fréquentations les plus anciennes car le lieu était loin d'être vierge de toute occupation lorsqu'un habitat fut implanté à la fin du premier âge du Fer (tabl. 31). La présentation des occupations de la fin du Ha D et de LT A puis l'analyse du territoire environnant fourniront ensuite les jalons nécessaires à la caractérisation du site et de ses fonctions.

4.2.1. Situation et origines

Bourges est en limite nord-est de la plaine de la Champagne berrichonne, au confluent de quatre cours d'eau – l'Yèvre, l'Auron, le Moulon et le Langis – qui alimentent ensuite, 30 km en aval, le Cher. Ces cours d'eau sont d'importance inégale puisque le débit des deux premiers est nettement supérieur aux deux derniers. La zone de confluence, une vaste dépression à caractère palustre en forme de psi (Ψ) couché, enserre l'extrémité en éperon d'un plateau calcaire dont le dénivelé atteint 25 m au maximum (fig. 113); César (*Guerre des Gaules*, VII, 15) décrit cette dernière comme une “place entourée presque de tous côtés par l'eau courante et un marais, et qui n'offre qu'un accès d'une extrême étroitesse”. L'Yèvre et l'Auron, orientées respectivement vers l'ouest et le nord-ouest, permettraient de relier le bassin de l'Allier de même que le cours supérieur de la Loire à la vallée du Cher. Emprunter un tel trajet a pour principal avantage de court-circuiter le coude de la Loire et d'opérer ainsi une jonction transversale plus directe entre le bassin Saône-Rhône et le cours inférieur de la Loire. Le régime des eaux de l'Yèvre et de l'Auron permet de penser que Bourges était un point de rupture de charge et que les deux rivières n'étaient pas ou difficilement navigables en amont. Pour aller vers le Rhône, il devenait nécessaire d'utiliser les voies terrestres. Cette fonction de transit d'*Avaricum* est attestée dès l'Antiquité par les vestiges d'un quai portuaire gallo-romain implanté au bord de l'Auron à Lazenay, à 4 km en amont de la confluence avec l'Yèvre. Il est vraisemblable qu'elle remonte à une époque bien antérieure.

Âge du Bronze

Un ensemble de sept lingots à extrémités recourbées – *Spangenbarren* – du Bronze ancien trouvé dans le secteur des établissements militaires (Fonderie de Canons) constitue la première trace d'occupation connue (Toubeau de Maisonville, 1917, p. LVIII). Ce type de dépôt, tant par les objets qu'il recèle que

par son mode de constitution, est caractéristique de l'Europe centrale et se trouve presque complètement isolé en France centrale.

D'autres vestiges appartiennent à la fin de l'âge du Bronze. Une fibule italique des XI^e-X^e s. av. J.-C. aurait une provenance berruyère, mais sans qu'on en ait la moindre assurance. Un fragment de hache à ailerons en bronze du IX^e s. av. J.-C. est attribué aussi à Bourges, sans localisation plus précise (pl. 32 n° 3). En revanche, les conditions de découverte d'une épée atlantique du type en langue de carpe sont bien connues et ne laissent aucune place au doute (pl. 32 n° 25) : l'arme fut extraite de la tourbe des marécages des Prés Leroy, au nord de la confluence de l'Yèvre et de l'Auron, et côtoyait un alignement de trois pieux de bois. L'épée inaugure au Ha B2-3 une petite série de dépôts d'objets de luxe dans ce vaste marais qui baigne l'éperon. Le contexte, les pieux de bois, ne sont pas sans évoquer les installations culturelles de l'âge du Bronze reconnues à Flag Fen (Cambridgeshire) en Angleterre (Collectif, 1992) et en Brandebourg à Spandau près de Berlin (Schwenzer, 1997), constituées d'offrandes d'armes et de divers objets de bronze précipités depuis un ponton de bois dans des eaux stagnantes. Le ponton de Spandau était dans une situation proche de celle des bois des Prés Leroy puisque la structure était construite sur une île à la confluence de deux rivières. Plusieurs sites du Bronze final et du premier âge du Fer mêlant pieux de bois, ossements et offrandes d'objets métalliques exceptionnels (épées et vaisselle notamment) – Donges “Pont de la Guesne” en Loire-Atlantique où les bois formaient “une jetée” (Briard, 1965, p. 314), Haute-Goulaine “Pont de l'Ouen” dans le même département (Aubin, 1999), et marais de Coulon dans les Deux-Sèvres (Pautreau *et al.*, 1984) – invitent en outre à ne pas considérer Bourges comme un cas isolé en France.

Sur l'éperon calcaire de la vieille ville de Bourges, enserré par les vallées marécageuses, on ne connaît aucune trace de matériel du Ha B2-3. Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas d'établissement de cette époque, car les surfaces fouillées au niveau du sol géologique sont restreintes et le matériel résiduel des niveaux protohistoriques, gallo-romains et médiévaux reste à étudier dans la perspective d'identifier d'éventuelles occupations antérieures au premier âge du Fer. En arrière et à quelque 4 km au sud de l'extrémité du plateau, à Lazenay, des enclos fossoyés de forme circulaire ou rectangulaire très allongés attestent qu'une importante nécropole est en usage au moins depuis le Bronze final.

Début du premier âge du Fer (Ha C)

Plusieurs trouvailles d'origine berruyère, ou tenues pour telles, datent du début du premier âge du Fer. On sera circonspect quant à la provenance de trois fibules italiques serpentiformes en bronze datées de la fin du VIII^e ou du VII^e s. av. J.-C. Si l'une a été trouvée, semble-t-il, à Bourges vers 1850, puis achetée par Alfred de Lachaussée (pl. 32 n° 2), les deux

autres restent en fait sans provenance (pl. 32 n° 5-6), et ne doivent leur attribution à Bourges et ses environs qu'au fait qu'elles proviennent de vieux fonds de collection dont les objets sont en principe des trouvailles locales.

À l'inverse, des objets italiques légèrement plus anciens ont une identité assurée. Il s'agit d'une part du rasoir lunulé d'origine centre-italique mis au jour dans le marais de la Prairie Saint-Sulpice, dont on a déjà mentionné l'existence. Daté de la fin du IX^e ou de la première moitié du VIII^e s. av. J.-C., il perpétue au Ha C ancien la pratique du dépôt en milieu humide. L'endroit de la découverte est d'ailleurs localisé à proximité des Prés Leroy. D'autre part, deux fibules dont une est encore conservée, proviennent d'une inhumation double mise au jour à Mazières, sur la rive gauche de l'Auron (pl. 22 n° 6). Elles accompagnaient d'autres objets de fer et de bronze, notamment des bracelets. Les fibules datent du VIII^e s. av. J.-C.

Du mobilier funéraire de qualité, mais plus commun dans le contexte culturel local, provient de Lazenay (épée hallstattienne de fer emballée de tissu) et d'Asnières-lès-Bourges (épée hallstattienne en bronze et sa boulerolle), c'est-à-dire de lieux au sud et au nord de la zone de confluence. Dès le VIII^e s. av. J.-C., l'existence de sépultures privilégiées est donc attestée dans les environs de la future *Avaricum*. Elles n'étaient sans doute pas isolées et il faut imaginer l'existence de cimetières associés à des habitats qui ne sont pas encore détectés.

Les épées d'Asnières-lès-Bourges et de Lazenay nous rappellent en outre que le site de Bourges est sans doute au Ha C en situation de frontière entre deux groupes de tombes de guerrier aux pratiques funéraires distinctes (fig. 64). Dans l'ouest du domaine hallstattien, plusieurs sites de hauteur qui livrent à la fin du VI^e et au V^e s. av. J.-C. des traces d'échanges à longue distance, présentent le même cas de figure, c'est-à-dire qu'ils sont à la marge de secteurs occupés au Ha C par des groupes de tombes de guerrier : le secteur de Vix se trouve au nord-ouest du groupe du Châtillonnais ; le Camp de Chassey en Saône-et-Loire est en bordure méridionale des tombes de guerrier du sud de la Côte-d'Or (Gerdsen, 1986, carte 2 ; Thevenot, 1997, dossier cartographique, p. 357) ; la butte de Montmorot, dans le Jura, est à l'ouest du groupe de la haute vallée de l'Ain, tandis que le Camp du Château, à Salins-les-Bains, est à la limite entre ce groupe et les tombes à épée du haut bassin de la Loue (Gerdsen, 1986, carte 2 ; Piningre, 1997, dossier cartographique, p. 363).

Milieu du premier âge du Fer (Ha D1-2)

Ambigat, roi mythique des Bituriges et de la Celtique, instigateur des premières migrations vers l'Europe centrale et l'Italie, aurait vécu selon Tite-Live (*Histoire Romaine*, V, 34) au temps du règne légendaire de Tarquin l'ancien (610-578 av. J.-C. environ) et de la fondation de *Massalia* (vers 600 av. J.-C.). Paradoxalement, cette période faste, où “*la Gaule regorgeait de blé et d'hommes*” n'est pas encore documentée

sur le site de Bourges et ses environs : aucun objet exotique, aucune sépulture ou trace d'habitat ne sont connus pour le Ha D1-2 ancien. Le vide serait absolu si l'on ne pouvait rapporter toutefois quelques parures annulaires en fer de cette époque à Bourges ou ses environs (pl. 31 n° 30-34). Les objets sont sans contexte, mais intacts, appareillés pour certains, ce qui prêche à croire qu'ils proviennent de sépultures, probablement féminines.

Il faut ensuite attendre le courant de la seconde moitié du VI^e s. av. J.-C. pour que l'on puisse faire état de mobilier et de structures qui attestent d'occupations sur le site d'*Avaricum* et ses alentours. Il s'agit d'une part d'un poignard à antennes du Ha D2 importé du domaine hallstattien central, brisé et retrouvé dans les eaux du Moulon non loin du secteur de découverte de l'épée des Prés Leroy et du rasoir de la Prairie Saint-Sulpice (pl. 31 n° 29); d'autre part, des habitats reconnus à l'extrémité de l'éperon et correspondant aux niveaux les plus anciens connus de l'agglomération de la fin du premier âge du Fer. Au collège Littré, il semble bien que le premier état remonte au Ha D2.

En conclusion, on peut avancer que les découvertes antérieures à l'installation de l'agglomération du Ha D3 devraient se multiplier à l'avenir. Les informations rassemblées documentent déjà des fréquentations du site à partir du Bronze ancien et qui deviennent nombreuses à la fin du Bronze final ainsi qu'à l'étape initiale du premier âge du Fer. Dès l'âge du Bronze, on trouve des offrandes rituelles : dépôts en milieu sec à la Fonderie de Canons, en milieu humide dans la zone vis-à-vis de l'extrémité du plateau. Il faut convenir que le site – une grande étendue marécageuse au confluent de plusieurs rivières dominée par un éperon, probablement en situation de frontière – réunissait des conditions propices à de telles activités. Si l'on extrapole à partir des modèles d'occupation du sol connus ailleurs en France centrale, il est tentant de formuler l'hypothèse de l'installation d'un habitat à l'extrémité de l'éperon à la fin de l'âge du Bronze. Il s'agira de tester à l'avenir cette possibilité.

Le dernier aspect remarquable pour les origines du site, réside dans les importations issues de la façade atlantique, d'Europe centrale ou de la péninsule italique. Pour toutes les époques de fréquentation du site, on décèle des traces d'échanges avec des régions éloignées. Les trois objets recueillis dans le marais de confluence – épée atlantique, rasoir italique, poignard centre-européen – résument à eux seuls cette particularité et soulignent la dimension aristocratique de ces échanges.

4.2.2. Le site d'*Avaricum* au dernier quart du VI^e et au V^e s. av. J.-C. (fig. 113)

Encore aujourd'hui, l'éperon inscrit à la jonction de l'Yèvre et de l'Auron constitue le lieu le plus remarquable du site de Bourges d'un point de vue topographique. Les fouilles récentes vérifient que l'*Avaricum* de la Guerre des Gaules était implantée à cet endroit et qu'un large fossé en défendait l'accès vers

le plateau (Chevrot, Troadec, 1992, p. 79). Elles révèlent également, malgré les nombreux aménagements qui occultent les niveaux anciens, qu'une agglomération précédait l'*oppidum* gaulois à la fin du VI^e et au V^e s. av. J.-C., et qu'elle était même plus étendue que l'établissement de La Tène finale. Parce que l'éperon constitue le cœur du site, nous présenterons les points de découverte de l'*Avaricum* du V^e s. av. J.-C. à partir de celui-ci. Par commodité, on distinguera successivement les habitats de la pointe – c'est-à-dire ceux qui étaient protégés par les marais et éventuellement une enceinte –, les habitats en arrière de l'éperon, les voies d'accès et les lieux funéraires en périphérie immédiate, puis les occupations environnant l'agglomération.

Les établissements de l'éperon

Sur l'éperon, quatre gisements correspondant à des structures d'habitat sont documentés par la fouille. Trois d'entre eux, le Collège Littré, la Nation et l'Hôtel-Dieu, sont très proches les uns des autres et occupent la partie nord-ouest de l'extrémité qui fait face au confluent, tandis que le quatrième – Enclos des Jacobins –, mal connu, est en situation plus centrale. Du fait des contraintes du sauvetage dans ce secteur au réseau urbain très dense, les surfaces explorées sont minimales.

Les occupations du Collège Littré sont les mieux documentées avec une surface ouverte de 80 m² dans un secteur faiblement perturbé. Olivier Ruffier et Jacques Troadec ont distingué trois états de l'âge du Fer (pl. 25-26, pl. 27 n° 1-22).

Le premier correspond à un habitat daté entre 530/520 et 500 av. J.-C. environ, qui doit donc démarrer vers la fin du Ha D2, et dont les rares aménagements, une profonde structure en creux notamment, sont alignés sur un axe nord-sud. Des travaux importants de remblaiement ont précédé l'implantation. Les élévations étaient d'une qualité rare puisque le premier niveau de destruction présente des fragments d'un enduit peint au mortier de chaux, le plus ancien de ce type connu dans le complexe nord-alpin. Les fragments d'une coupe attique à figures noires et d'amphores massaliètes, de la céramique fine locale peinte au graphite ou finie au tour (pl. 25), constituent un autre témoignage du luxe du cadre de vie des premiers occupants des lieux.

Les bâtiments du second (500-480 av. J.-C. environ) et du troisième état (480-470 av. J.-C. environ) disposent de sols de cailloutis damés, de parois de bois fondées sur poteaux ou sablières basses, dont la trame respecte l'orientation des structures initiales. Suite à un incendie postérieur à 480-470, l'endroit est abandonné. Si l'habitat qui correspond au plein Ha D3 (état 2) ne livre que quelques fragments d'amphores et de céramiques provençales, celui de la fin du Ha D3 et du début de LT A ancienne (dernier état) recèle à son tour de la céramique attique (4 individus), dont des formes fermées issues d'excellents ateliers de la fin du premier quart du V^e s. av. J.-C. (Gran-Aymerich, 1997). Pour les trois états confondus et en excluant du calcul les fragments d'amphores massaliètes (les chiffres

donnés sont contradictoires sur ce point), les tessons méditerranéens représentent 0,8 % des fragments recueillis. La bonne représentation et la qualité du matériel d'importation attestent sur plusieurs générations le mode de vie privilégié des propriétaires de l'endroit. Une étude de la faune réalisée par J.H. Yvinec montre d'ailleurs un régime alimentaire particulier qui va dans le sens des conclusions que l'on formule à partir du mobilier : le gibier est bien représenté (la chasse fait partie des activités de l'élite) et le cheval fait partie des espèces consommées; mais surtout le porc joue un rôle prépondérant : c'est là une caractéristique des faciès de consommation des grands habitats agglomérés protohistoriques, que l'on retrouve à la Heuneburg

et à Châtillon-sur-Glâne (Sidi Maamar, 2000) pour ne donner que des exemples du premier âge du Fer.

À moins de 100 m de là, l'occupation de la Nation présente beaucoup d'analogies avec celle du Collège Littré (pl. 27 n° 26-30). L'implantation pourrait débuter presque en même temps, c'est-à-dire au dernier quart du VI^e s. av. J.-C. Plusieurs phases de construction sont reconnues et l'abandon du site peut être aussi placé au second quart du V^e s. av. J.-C. À l'image du site voisin, les structures dégagées présentent des sols damés en cailloutis, des traces de bâtis sur poteaux et, pour la phase initiale, une profonde structure en creux (cave?). Le spectre du matériel est le même que pour le Collège Littré. La céramique fine locale,

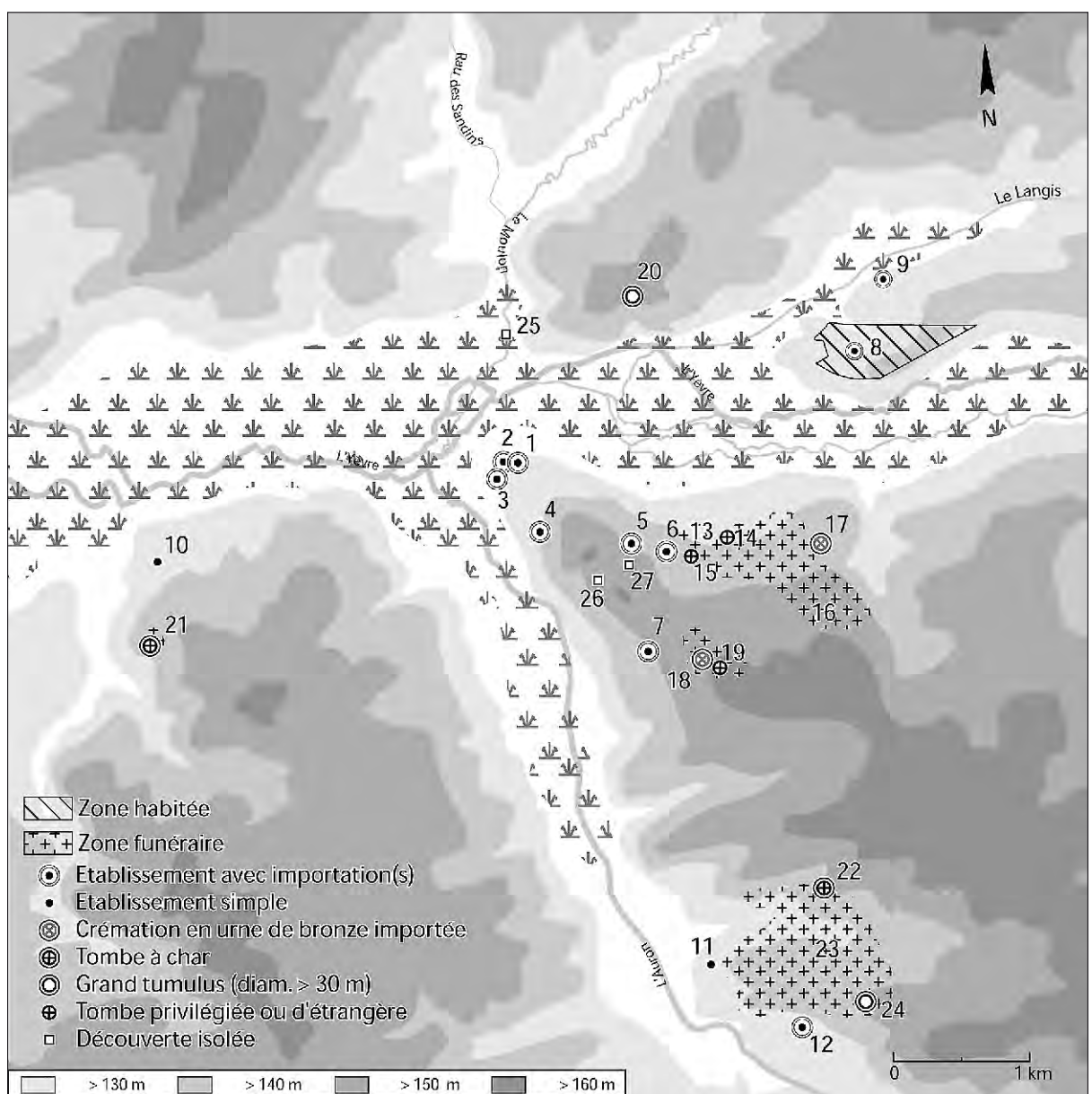


Fig. 113 – Localisation des découvertes du Ha D3 et de LT A à Bourges. N° 1 : Collège Littré - Rue des Trois Pommès; n° 2 : Hôtel-Dieu; n° 3 : Rue de la Nation; n° 4 : Enclous des Jacobins; n° 5 : Ruelle de Nevers; n° 6 : Saint-Martin-des-Champs - Place Malus; n° 7 : Hôpital Baudens; n° 8 : Port Sec sud; n° 9 : Port Sec nord; n° 10 : nouvelle caserne de pompiers; n° 11 : domaine de la villa de Lazenay; n° 12 : Chemin de Gionne; n° 13 : Fonderie de Canons; n° 14 : Arsenal; n° 15 : Boulevard Auger; n° 16 : Pyrotechnie; n° 17 : Fonds Gaydons; n° 18 : Route de Dun; n° 19 : Petit Séminaire Saint-Célestin; n° 20 : Butte d'Archelet; n° 21 : Les Grands Danjons; n° 22 : Les Carrières à Bachon; n° 23 : ZAC de Lazenay; n° 24 : Les Côtes d'Or; n° 25 : lit du Moulon; n° 26 : Place Séraucourt; n° 27 : 9 et 11 rue Emile Martin.

graphitée ou finie au tour, est bien représentée. Le mobilier d'importation daté de la première moitié du V^e s. av. J.-C. est abondant (au moins 13 tessons dont 12 attiques) par rapport à la surface de fouille (25 m²), et les pièces rares, dont une amphore attique à figures rouges (pl. 27 n° 28 et 30), sont également attribuables aux années 480-460 av. J.-C.

L'habitat de l'Enclos des Jacobins est documenté par du mobilier résiduel puisqu'il a été détruit par des aménagements gallo-romains. Il est à un peu plus de 400 m au sud-est du site de la Nation, sur le rebord d'un relief assez marqué dominant l'Auron. Le mobilier est daté de la fin du VI^e ou de la première moitié du V^e s. av. J.-C. et comporterait des tessons d'importations (amphore de Marseille ?). Le site doit être contemporain des deux précédents.

À une centaine de mètres à l'ouest du Collège Littré, une fouille programmée co-dirigée par L. Augier, O. Buchsenschutz et I. Ralston a permis d'atteindre une occupation datée par la céramique du Ha D3-LT A ancienne. L'exploitation de ce site en est à ses débuts.

La comparaison avec les sites de hauteur du centre et centre-est de la France qui livrent des importations méditerranéennes de la fin du VI^e et du V^e s. av. J.-C. permet d'envisager que l'éperon d'*Avaricum*, naturellement défendu sur ses flancs, était barré par des défenses du côté du plateau. Un segment du fossé de l'enceinte du I^{er} s. av. J.-C. a été découvert au niveau du nouvel Hôtel de Ville, c'est-à-dire à l'endroit où l'éperon est à la fois le plus élevé et le plus étroit avant l'élargissement du plateau et donc le plus facile à défendre. En supposant que la fortification de l'*oppidum* de La Tène finale reprenne le tracé d'une limite plus ancienne, la surface susceptible d'être protégée serait supérieure à 30 ha.

Dans la mesure où les fouilles ont été rares et de faible envergure dans cette partie de la ville en raison des contraintes inhérentes à l'archéologie urbaine, il n'est pas possible de préciser quelle fut l'importance et la dispersion des occupations du Ha D3-LT A ancienne. On ne peut que constater la richesse des habitats dont l'extrémité de l'éperon était le siège.

Les établissements en arrière de l'éperon

Plusieurs occupations situées sur le plateau en retrait de l'éperon, c'est-à-dire au sud des sites que l'on vient de présenter, ont fait l'objet d'une fouille. Les plus proches de l'éperon correspondent à de l'habitat au sens large, les plus éloignées à des sépultures ; elles seront étudiées successivement.

Etablissements non funéraires

On distinguera quatre occupations ou indices d'occupation de ce type. Seul le site de Saint-Martin-des-Champs a fait l'objet d'investigations sur une grande surface.

Sur le rebord du plateau, le chantier de la Ruelle de Nevers (dir. A. Luberne), est pour l'heure le plus rapproché de l'éperon qui ait livré des vestiges du V^e s. av. J.-C. Il s'agit de rares structures très arasées, et surtout de mobilier résiduel dans lequel on relève la

présence de céramiques fines locales et d'un tesson d'amphore massaliète. Une seconde fouille (dir. A. Luberne), aux abords de la Rue Émile Martin, a fourni un disque en fer avec baguettes de corail qui pourrait être un élément de fibule de LT A. Il n'y a pas de trace évidente d'occupation ancienne en dehors de cet objet. Un troisième chantier ouvert en 2001 au niveau du parc de l'ancien Hôpital Baudens (dir. A. Luberne) présente quelques structures en creux (fosses d'ateliers semi-enterrés) et un matériel comparables à ce qui a été mis au jour sur le site de Saint-Martin-des-Champs. Il s'agit de l'établissement le plus en retrait de l'éperon puisque nous sommes à presque 1,8 km au sud de l'habitat du Collège Littré⁴².

Le site dégagé à Saint-Martin-des-Champs est à 1,3 km au sud-est du Collège Littré. L'emplacement est comparable à celui de la Ruelle de Nevers : c'est un segment de bordure de plateau qui précède une pente inclinée vers les marais de la vallée de l'Yèvre. Les limites de l'occupation n'ont pas été atteintes, de sorte qu'un élargissement vers le nord-ouest jusqu'à la Ruelle de Nevers, distante de moins de 200 m, est tout à fait envisageable. À l'est, nous découvrirons en abordant la question des inhumations des établissements militaires, qu'une extension du site est aussi vraisemblable. Le matériel et notamment les importations datent les installations des deuxième et troisième quarts du V^e s. av. J.-C., autrement dit de LT A ancienne (pl. 27 n° 31-42, pl. 28-30). Un décalage chronologique avec les sites du promontoire est perceptible puisque le matériel céramique de Saint-Martin-des-Champs ne présente plus de vases graphités ou carénés, mais dispose d'une proportion importante de vases montés ou finis au tour.

Les structures identifiées sont en négatif et consistent en empreintes de poteaux, en fosses quadrangulaires à angles arrondis et en tranchées de palissade. Quelques excavations cylindriques devaient avoir une fonction de silo. Ces structures sont associées par petits groupes et disposées régulièrement sur quatre axes parallèles séparés les uns des autres d'une trentaine de mètres d'orientation nord-sud. Les fosses quadrangulaires sont semblables à toutes celles que l'on trouve en Europe moyenne à partir de la fin du VI^e s. av. J.-C. : il s'agit de fonds d'ateliers semi-enterrés et éventuellement de resserres. De nombreuses structures semblables sont identifiées à Bourges (Hôpital Baudens, caserne de pompiers des Danjons, Port Sec nord, Port Sec sud) ainsi que sur des établissements ruraux de LT A en France centrale, notamment en basse Auvergne à Riom "La Gravière", au Pâtural 2 à Clermont-Ferrand dans le Puy-de-Dôme, ainsi qu'à Gannat "La Contrée Viallet" dans l'Allier, à proche distance de l'éperon barré de Bègues. En règle générale, les sites fouillés livrent une ou deux de ces structures, plus rarement trois comme à Riom. Le site de Saint-Martin-des-Champs se distingue parce qu'il regroupe au moins douze unités de ce type et peut être comparé aux établissements contemporains de Bragny-sur-Saône en Saône-et-Loire

42. Nous sommes redevable de ces renseignements au responsable des trois opérations, Alexis Luberne.

(Feugère, Guillot, 1986; Flouest, 1992 et 1993) et de Hochdorf en Bade-Wurtemberg (Biel, 1997).

Le mobilier exhumé va également dans le sens d'une occupation à vocation artisanale aux activités diversifiées :

- l'industrie du textile (filage, tissage et couture) est représentée par de nombreuses fusaïoles, quelques pesons et des aiguilles à chas; les ateliers semi-enterrés sont des lieux propices à l'installation de métiers à tisser comme le laissent voir quelques empreintes de piquets dans une fosse;
- la métallurgie du fer et celle du bronze sont illustrées par deux loupes de fer, des barres et barrettes de fer ainsi que de petits lingots en alliage cuivreux souvent sectionnés, quelques scories et battitures de forge, des éléments de tuyères et de creusets, des demi-produits, un outil en os à modeler la cire, des ébauches de fibules;
- des ébauches de bracelets en lignite, des os sciés, en particulier des chevilles osseuses, un fragment de polissoir, matérialisent le travail sur place de tabletiers-cornetiers.

D'une façon générale, les déchets ainsi que les outils appartiennent à différentes phases des chaînes opératoires artisanales, sont éparpillés sur tout le site et plaident en faveur d'un mélange d'activités souvent spécialisées, et sans qu'un métier l'emporte sur un autre. Le site paraît surtout organisé en fonction de la complémentarité que pouvaient offrir ces métiers.

Il est vraisemblable que des habitations étaient construites dans les espaces libres entre les fosses, mais elles n'ont laissé aucune trace aisément interprétable, car les comblements détritiques recèlent un mobilier domestique riche, qui ne s'accorde pas avec l'hypothèse d'un établissement ne groupant que des ateliers : céramiques fines locales abondantes, amphores massaliètes (228 tessons pour 5 individus au minimum) et céramiques attiques à figures rouges (48 fragments représentant 22 individus) en quantité notable et fragment de bassin étrusque en bronze. Les tessons d'amphores et de vases grecs représentent un peu plus de 1 % des fragments de céramique et sont souvent de bonne qualité, du moins pour la période la plus ancienne. La présence régulière de fusaïoles, qui témoignent généralement d'activités domestiques, est un autre argument pour ne pas interpréter le site de Saint-Martin-des-Champs uniquement en terme d'artisanat.

En définitive, l'occupation domestique de l'endroit se révèle à peine moins privilégiée que celle des habitats de l'éperon, malgré les spécificités du site. Le spectre faunique n'est pas sans rappeler d'ailleurs celui qui a été mis en évidence au Collège Littré, si ce n'est que le gibier est faiblement représenté. Le site de Saint-Martin-des-Champs, par ses activités artisanales et la richesse de ses occupations domestiques, évoque étroitement les agglomérations ouvertes de Bragny-sur-Saône et Hochdorf (3 hectares chacune). En considérant que les témoins matériels du chantier de la Ruelle de Nevers fassent partie d'un seul et même

ensemble, le complexe artisanal de Saint-Martin-des-Champs pouvait s'étirer sur 280 m au minimum (le site de Bragny ne dépasse pas 350 m sur sa longueur maximale).

Occupations funéraires

Les quartiers des établissements militaires – Artillerie, Arsenal, Boulevard Auger, Fonderie de Canons, Pyrotechnie – s'étendent sur plusieurs dizaines d'hectares et ont livré de nombreux objets du Ha D3 et de LT A ancienne, surtout des parures, qui étaient associés à des squelettes humains bouleversés par les grands aménagements de la fin du XIX^e s. av. J.-C. Ils correspondent à l'emplacement d'une ou de plusieurs zones funéraires dont les inhumations sont distantes, au plus près, de 1 300 m vis-à-vis de l'extrémité de l'éperon. D'après les informations recueillies par Jules Dumoutet qui avait suivi la progression des travaux d'urbanisme, les découvertes étaient tout à fait singulières puisque les corps étaient ensevelis dans des postures – plus ou moins fléchies, sur le côté, avec un ou deux bras en position relevé, etc. (pl. 18 n° 10) – et des fosses inhabituelles pour des sépultures. Les descriptions laissent entendre que ces fosses n'étaient pas de nature sépulcrale et qu'il s'agissait de fossés, de trous polylobés et peut-être de silos. Il semble bien qu'à cet endroit, comme sur le site du Chemin de Gionne présenté plus loin, les pratiques sépulcrales différaient radicalement de celles que l'on connaît ailleurs en Berry et que l'on ait réutilisé les structures d'un établissement délaissé depuis peu⁴³. Dans cette perspective, les cinq lignes de fossés évoquées par Dumoutet sous le Boulevard Auger pourraient manifester les limites ou l'axe de développement d'un site dont le gisement voisin de Saint-Martin-des-Champs serait soit partie intégrante, soit le successeur. Le matériel des inhumations est contemporain ou légèrement plus ancien que celui de Saint-Martin-des-Champs (pl. 18 n° 10-14, pl. 19-21), ce qui est un argument fort en faveur de la seconde hypothèse.

Au-delà, les sépultures des Fonds Gaydons, de la Route de Dun et du Petit Séminaire Saint-Célestin pourraient indiquer de façon approximative l'extension maximale de la zone sépulcrale à l'est et au sud-ouest, à moins qu'elles ne correspondent à d'autres lieux funéraires. La première est distante de 2,3 km du site du Collège Littré, les deux autres s'en trouvent éloignées de 2 km.

On ne terminera pas sans rappeler qu'un bracelet du type de Saint-Denis-de-Palin et une fibule du type de Marzabotto (pl. 31 n° 27-28), mêlés au mobilier du cimetière gallo-romain de la Place Séraucourt, témoignent d'une fréquentation de ce secteur au sud de l'éperon et éventuellement de l'existence d'un petit groupe sépulcral protohistorique. La fibule possède

43. Ces descriptions de corps ensevelis dans des fosses d'usage économique à l'origine, font penser aux inhumations à mobilier laténien découvertes dans les citernes de la cité étrusque de Marzabotto à l'époque de son abandon sous la poussée des migrations celtiques, c'est-à-dire dans la première moitié du IV^e s. av. J.-C. (Brizio, 1887, p. 515-518; Kruta-Poppi, 1975, p. 368-369). Un cas d'inhumation en silo est attesté en outre sur le site princier du Münsterberg à Breisach en pays de Bade (Pauli, 1993, p. 310-313, fig. 31).

en outre l'intérêt de documenter la phase de LT A récente sur Bourges.

Aucune trace de voirie protohistorique n'est encore dégagée, mais les principaux axes qui conduisaient à l'agglomération ont pu être repris par des tracés plus récents qui nous sont connus à partir de l'époque gallo-romaine. Ce pourrait être le cas pour la voie qui prolonge l'ancien *cardo maximus* en direction du sud-est et qui avait Lyon pour destination dès le début de notre ère. Devenue la Route de Dun au XIX^e s. (rue Jean Baffier aujourd'hui), ce n'est peut-être pas un hasard si elle passe près de l'établissement de l'Hôpital Baudens et, plus loin, de la tombe de la Route de Dun, la plus riche du Berry. Au premier âge du Fer, il n'est pas rare en effet que les tombes de l'élite soient disposées sous des tertres tumulaires situés le long d'une route ou près d'un carrefour, afin d'être aperçus de tous.

Plus à l'est, un axe parallèle à la voie de Lyon faisait partie des voies principales qui permettaient de sortir de l'*Avaricum* gallo-romaine et de se diriger vers le sud. Le Boulevard Auger, où furent découvertes plusieurs inhumations au XIX^e s., reprend un tronçon de cet itinéraire et sépare les quartiers militaires de celui de Saint-Martin-des-Champs. Dès le V^e s. av. J.-C., la voie a pu exister et faire la séparation entre ces sites de nature différente.

Une dernière voie, reliant Bourges à Nevers, recoupe l'axe précédent et démarre comme la voie de Lyon depuis la partie resserrée et haute de l'éperon. Elle prend appui sur la bordure nord du plateau et suit la vallée de l'Yèvre. Elle pouvait être aussi en relation avec les établissements de Saint-Martin-des-Champs et des quartiers militaires qu'elle longe.

Les sites environnants

Trois zones d'occupation protohistorique ont fait l'objet de recherches en périphérie lointaine de Bourges.

La première correspond au secteur des Grands Danjons, à 3 km à l'ouest de l'éperon. L'endroit domine une vallée sèche perpendiculaire à celle de l'Yèvre. Deux enclos funéraires, dont un avec une possible tombe à char du Ha D3, sont connus par la prospection aérienne et les fouilles. À quelques centaines de mètres, un petit établissement rural avec silos et fosse d'atelier semi-enterré du Ha D a été mis au jour par A. Luberne. L'un des silos contenait une inhumation.

La seconde zone correspond à des occupations agricoles et une nécropole implantées sur le sommet et les versants du plateau de Lazenay, à 4 km au sud de l'agglomération protohistorique. Les photos aériennes documentent de nombreux enclos funéraires dont le creusement peut remonter au Bronze final ou bien au début du premier âge du Fer, mais qui, pour certains, sont attribuables à la fin de cette période. Quelques tombes de LT C et D suggèrent une permanence de l'utilisation au second âge du Fer. Au lieu-dit Les Carrières à Bachon en l'an 2000, nous avons fouillé un tumulus aristocratique de LT A ancienne, cerné d'un

enclos circulaire de 40 m de diamètre externe. Celui-ci a livré deux inhumations privilégiées ainsi qu'un bûcher funéraire de LT A ancienne avec, parmi les reliefs, un bijou en or orné d'une tête de bélier et les vestiges d'un char décoré d'appliques. Plus au sud, un habitat de versant, ou ses annexes, fouillé à proximité du Chemin de Gionne, documente ce que peut être une installation agricole des environs d'*Avaricum* au V^e s. av. J.-C. Il s'agit d'une batterie de grands silos associée à des empreintes de poteaux. Une fibule et un tesson attique à figures rouges datent la première occupation de LT A ancienne (pl. 31 n° 19 et 23). Le site se prête ensuite, à LT A récente – LT B1 ancienne, à des activités de nature symbolique puisque des silos reçoivent au cours de leur comblement des dépôts à caractère rituel et funéraire : crânes de chevaux et corps humains ensevelis sans soin particulier, avec parfois la tête séparée du corps, mais qui ne sont pas dépourvus pour autant de mobilier. On ne peut se prononcer sur la signification exacte de ces inhumations en l'attente d'une étude anthropologique détaillée.

Depuis l'année 2000, des évaluations et fouilles font connaître sur le plateau de Port Sec un vaste complexe d'occupations de LT A ancienne à 2,5 km au nord-est de l'éperon, mais au-delà des marais de Bourges (Augier *et al.*, 2001 ; rens. A. Luberne). Il s'agit en fait d'un autre promontoire triangulaire, délimité par la confluence de l'Yèvre et du Langis, sur lequel des établissements agglomérés du V^e s. av. J.-C. séparés les uns des autres par quelques dizaines ou centaines de mètres occupent une surface qui dépasse les 40 hectares. Les limites ne paraissent pas avoir été atteintes et les diagnostics conduits par Alexis Luberne permettent d'envisager la présence de centaines de structures. Celles-ci sont regroupées et constituées essentiellement de fosses d'ateliers semi-enterrés, plus ou moins alignées et parfois associées à des silos. À Port Sec nord, on retrouve comme à Saint-Martin-des-Champs, mais à une échelle plus réduite, des fosses-ateliers disposées en files parallèles. L'érosion du plateau laisse peu de chance de trouver des vestiges conséquents d'habitations. Comme à Saint-Martin-des-Champs, nous avons affaire ici à plusieurs petites agglomérations où l'artisanat spécialisé (travail du métal et de l'os principalement) domine largement les activités. Les importations sont aussi bien attestées, avec un peu de céramiques attiques à figures rouges et surtout de l'amphore massaliète. Dans l'attente d'une étude fine du mobilier, il n'est pas possible de vérifier si ces établissements sont synchrones et forment un vaste complexe artisanal ou s'ils correspondent, ce qui paraîtrait plus vraisemblable, à la délocalisation progressive de plusieurs petites agglomérations d'artisans.

À proximité et à l'ouest de ce site, sur une extrémité du promontoire qui domine la confluence Yèvre-Moulon, la grande butte d'Archelet pourrait signaler une autre zone funéraire, au nord cette fois-ci. Les fouilles réalisées au XIX^e s., bien qu'insuffisantes et mal décrites, laissent ouverte la possibilité qu'il s'agisse d'un tumulus aristocratique, monument qui serait le plus important des environs immédiats de l'agglomération.

Aspects évolutifs

Les établissements de l'antique *Avaricum* couvraient une très grande surface, des dizaines d'hectares certainement, puisque si l'on ne considère que les habitats groupés, les deux indices de sites de LT A ancienne les plus éloignés l'un de l'autre sont espacés de 4300 m. Pour autant, les occupations ne sont pas toutes strictement contemporaines comme le rappelle un tableau récapitulatif (tabl. 31); elles semblent distantes les unes des autres et leur densité ne peut être encore évaluée précisément.

Au dernier quart du VI^e s. av. J.-C., de même qu'au premier quart du siècle suivant (fin Ha D1-2 récent et Ha D3), les habitats groupés n'apparaissent que sur l'éperon, avec les premiers états du Collège Littré et de la Nation. Les traces de contacts supra-régionaux sont identifiables dès l'origine, essentiellement sous la forme d'importations méditerranéennes. Du matériel issu d'inhumations suppose que les zones funéraires les plus proches, à l'emplacement des quartiers militaires, sont utilisées. L'espace entre l'éperon et les sépultures les plus proches (600 m au minimum) reste vide d'occupation en l'état des données, mais ce n'est pas significatif puisque nous avons vu que certaines de ces inhumations étaient en fait déposées dans des structures annexes à un habitat. La tombe des Grands Danjons, peut-être à char et sans doute du Ha D3, atteste l'usage de cimetières plus éloignés (3 km environ) dont celui du plateau de Lazenay est probablement le plus important.

Le second et, dans une moindre mesure, le troisième quarts du V^e s. av. J.-C. (LT A ancienne) voient l'apogée d'*Avaricum* et son extension maximale. L'éperon est encore occupé dans les années 470-450 lorsque l'espace qui le sépare de la zone des établissements militaires et le plateau de Port Sec sont investis. Les nouvelles installations de Saint-Martin-des-Champs, de l'Hôpital Baudens et Port Sec forment sans doute un tissu à la fois très étendu et discontinu, avec des noyaux d'habitats, d'échoppes et d'ateliers d'artisans-commerçants, plus ou moins distants les uns des autres, mais organisés selon une trame régulière et sans doute préétablie. L'occupation extensive de l'espace peut d'ailleurs se traduire par le déplacement de ces petits quartiers, notamment le long des voies d'accès à l'éperon : à l'inverse des sites de l'éperon, les installations de la périphérie ne présentent pas de phases de reconstruction et peu de traces importantes de réaménagements au même lieu. Quels que soient les secteurs documentés, le matériel est souvent d'excellente qualité, qu'il soit local (céramiques montées ou finies au tour en abondance) ou importé (grands vases fermés attiques à figures rouges notamment). Les nécropoles s'étendent en périphérie immédiate des installations liées aux activités d'échanges et d'artisanat et gagnent parfois dessus; plusieurs sépultures privilégiées, avec mobilier d'importation, sont ensevelies, peut-être le long des principales voies qui sortent de l'agglomération. Le site de Lazenay vérifie l'existence d'installations agricoles satellites qui disposent aussi de quelques objets de luxe.

	Marais de confluence	Éperon	Zone arrière de l'éperon	Cimetières périphériques	Cimetières éloignées	Habitats périphériques
Bronze ancien			Dépôt (import.)			
Bronze moyen						
Bronze final	Dépôt isolé (import.)				X	X
Ha C	Dépôt isolé (import.)				X (import.)	X
Ha D1-2 ancien					?	X
Ha D1-2 récent	Dépôt isolé (import.)	Habitat (import.) ?			?	X
Ha D3		Habitat grpé (import.)		X (import.)	X (sép. à char)	X
LT A ancienne		Habitat grpé (import.)	Habitats grpés (import.)	X (crém. u.m., av. char ou import.)	X	X Habitats grpés (import.)
LT A récente			Habitat?	?		X
LT B		Habitat				X
LT C1		Habitat (import.)	Habitat (import.)	X	X	Habitats isolés
LT C2			Habitat (import.)	X	X	X
LT D		Oppidum (import.)	Habitat (import.)	X	X (import.)	X (import.)

Tabl. 31 – Chronologie, localisation et typologie des occupations d'*Avaricum* et ses environs au cours de la Protohistoire. Abréviations : import. = importation; grpé = groupé; crém. u.m. = crémation en urne métallique; sép. = sépulture.

L'espace habité semble subir une contraction dès le courant de LT A ancienne. Les sites du Collège Littré et de la Nation sont abandonnés peu avant 450 av. J.-C. et aucun chantier ne documente encore de trace d'occupation immédiatement postérieure sur l'éperon. En revanche, l'établissement de Saint-Martin-des-Champs et sans doute aussi les sites de Port Sec, reçoivent toujours des importations méditerranéennes, notamment de la céramique attique, mais probablement de moindre qualité.

Avec LT A récente, au dernier quart du V^e s. av. J.-C., les traces d'occupation, qu'elles soient de nature domestique ou funéraire, deviennent fugaces et les importations cessent. Vers 400 av. J.-C., il ne subsiste plus sur le territoire d'*Avaricum* que quelques habitats dispersés. On utilise peut-être encore des secteurs des nécropoles périphériques, mais pour un nombre de tombes très réduit ou qui ne comptent pas de mobilier. Les parures que l'on peut mettre en relation avec LT A récente de façon certaine sont en effet très rares et aucune tombe privilégiée n'est encore documentée pour cette phase. L'époque à laquelle le site redeviendra le siège d'une importante agglomération gauloise n'est pas encore bien cernée (LT C2 ?), mais ne saurait être antérieure au début du II^e s. av. J.-C.

4.2.3. Territoire et fonctions de l'agglomération

La diversité, l'organisation, et surtout la surface et la richesse des établissements reconnus sur *Avaricum* ne trouvent aucun précédent protohistorique. On rapprochera *Avaricum* à l'époque de son développement maximal des agglomérations proto-urbaines de La Tène finale, plutôt que des plus grands sites fortifiés du Bronze final. Dans le but d'appréhender la nature du site, il faut revenir sur son organisation générale, en dégager l'armature et le situer dans le contexte de son territoire. C'est à partir de ces éléments structuraux que l'on pourra identifier les fonctions de l'agglomération. La comparaison avec des établissements contemporains, dans le même domaine culturel et dans les régions en relation avec le Berry (Italie septentrionale), permettra d'en apprécier l'originalité et l'importance pour l'histoire de l'urbanisation en Europe moyenne.

Le site, son organisation, son territoire

Aux deuxième et troisième quarts du V^e s. av. J.-C., le site de Bourges se présente comme une agglomération polynucléaire très lâche, étendue sur plus de 200 ha et organisée, pour schématiser, en trois zones concentriques à partir de la zone de confluence des rivières et de l'éperon délimité par l'Yèvre et l'Auron (fig. 114). Compte tenu de leur situation centrale, on comprend mieux l'utilisation à des fins culturelles des marécages du confluent. La première zone occupée, qui est celle de l'éperon, constitue un espace facile à défendre et sans doute plutôt résidentiel, avec des habitats de nature très privilégiée. La seconde, beaucoup plus étendue mais sans doute d'occupation moins

dense, correspond, au sud comme au nord de l'éperon, à différents noyaux d'activités principalement artisanales dispersés le long des voies d'accès au promontoire, des faubourgs en quelque sorte. Des espaces funéraires, parfois organisés en nécropoles tumulaires, forment une dernière auréole avec sans doute là encore des secteurs séparés les uns des autres mais proches des principaux axes de desserte de l'agglomération. Dans ce paysage s'intercalent en outre des installations et espaces voués à l'agriculture.

Les sépultures et habitats privilégiés attribuables au V^e s. av. J.-C. sont un moyen par lequel il est possible d'esquisser la structuration du territoire autour de Bourges (fig. 115). On distinguera trois zones en fonction de la richesse des ensembles et de leur éloignement par rapport à l'agglomération (fig. 116 ; toutes les mesures de distance sont prises à partir de la pointe de l'éperon). La documentation est principalement relative à la Champagne berrichonne, sans doute pour des raisons pédologiques (la prospection aérienne y est plus fructueuse), mais on ne peut exclure totalement une situation décentrée de Bourges vis-à-vis de son territoire. L'absence de relief dans la région de plaine qu'est la Champagne berrichonne offre par ailleurs des conditions optimales pour une étude spatiale, souvent compromise ailleurs par de forts cloisonnements topographiques.

• Rayon de 5 km

Trois des plus importantes tombes privilégiées du Berry se trouvent à Bourges même. Il s'agit des crémations en urne métallique des Fonds Gaydons et de la Route de Dun, incluses dans les nécropoles aux portes de l'agglomération, et plus loin, à Lazenay, du tumulus des Carrières à Bachon qui a livré les vestiges d'un char. Un grand tumulus, aux Côtes d'Or, est voisin de ce dernier. Deux tertres imposants, peut-être funéraires, se trouvent pour l'un à 1500 m en face de l'éperon (Butte d'Archelet), pour l'autre à 5,5 km au nord-ouest de l'éperon, au Crot sur la commune de Berry-Bouy. Des tombes privilégiées de type plus modeste ou pillées proviennent des environs, mais elles ne sont documentées que par des éléments souvent isolés. Dans un autre registre, à 4 km au sud de l'éperon, l'établissement ouvert du Chemin de Gionne près de Lazenay a livré un tesson attique.

• Rayon entre 5 et 25 km

Hors de la périphérie de l'agglomération, dans un rayon de 25, voire 30 km environ, toutes les tombes privilégiées connues sont modestes et en situation adventice dans un tertre sans caractéristique notable. Ce sont l'inhumation à l'œnochoé de Morthomiers (11 km), les crémations en urne métallique à panse rivetée du Subdray (8 km) et de Saint-Denis-de-Palin (22 km), les inhumations de guerrier "désarmé" de Saint-Denis-de-Palin et Dun-sur-Auron (24 km). À Saint-Éloy-de-Gy (12 km), le fond d'une ciste à cordons est probablement tout ce qui subsiste d'une sépulture du genre des précédentes. Toutefois, deux monuments à enclos carré, d'assez grandes dimensions semble-t-il, sont documentés à 20 km environ

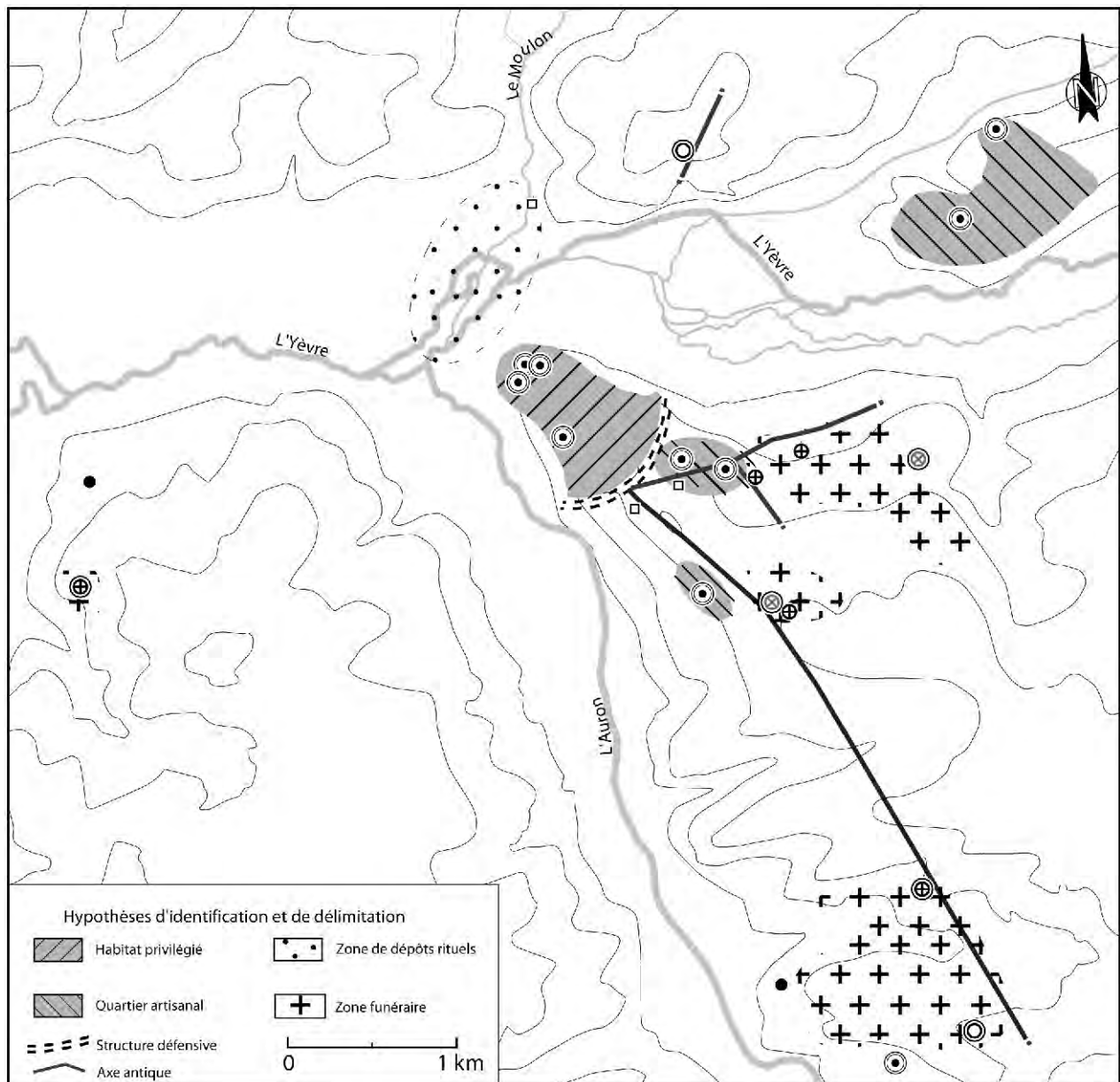


Fig. 114 – Plan semi-interprétatif de l'agglomération d'Avaricum à la fin du VI^e et au V^e s. av. J.-C. Les symboles et la liste des sites sont explicités dans la légende de la figure 113.

de Bourges, à Vornay et Plou. Les rares habitats du Ha D3-LT A ancienne fouillés dans ce secteur – Marmagne (7,5 km), Plainpied-Givaudins (10,5 km) Villeneuve-sur-Cher (15 km), Civray (22 km) – n'ont pas donné de céramique d'importation. Seuls quelques tessons en céramique montée ou finie au tour ont été ramassés à Civray.

• *Au-delà de 25 km*

La zone distante d'au moins 25 km d'Avaricum est documentée par deux tombes privilégiées importantes. L'inhumation à costume de “princesse” hallstattienne de Paudy (37 km) et la tombe à char d'Issoudun “La Malterie” (35 km) se trouvent dans la même région et sont distantes de 9 km l'une de l'autre. La crémation de Coust, associée à une fibule à disque recouvert

d'or, est plus éloignée (48 km). La majorité des très grands monuments funéraires du Berry se trouvent à des intervalles d'éloignement comparables : enclos fossoyés carrés de Bruère-Allichamps (32 km) et Ségry (32 km), enclos circulaire double de Graçay (39 km), tertres de Giroux (38 km), Sainte-Fauste (47 km), Liniez (48 km), La Champenoise (49 km) et Coings (59 km). Un établissement rural seulement, fouillé au Grand Jaunet à Liniez (46 km), est attribuable à LT A ancienne; il fournit un nombre important de céramiques montées ou finies au tour ainsi qu'un tesson d'amphore de Marseille et se trouve à 2,5 km de la nécropole du Moulin Barie où est édifié l'un des grands tumulus berrichons. Nous formulons en outre l'hypothèse que l'éperon de la vieille ville d'Issoudun, fortifié à La Tène finale, a pu être l'emplacement d'un

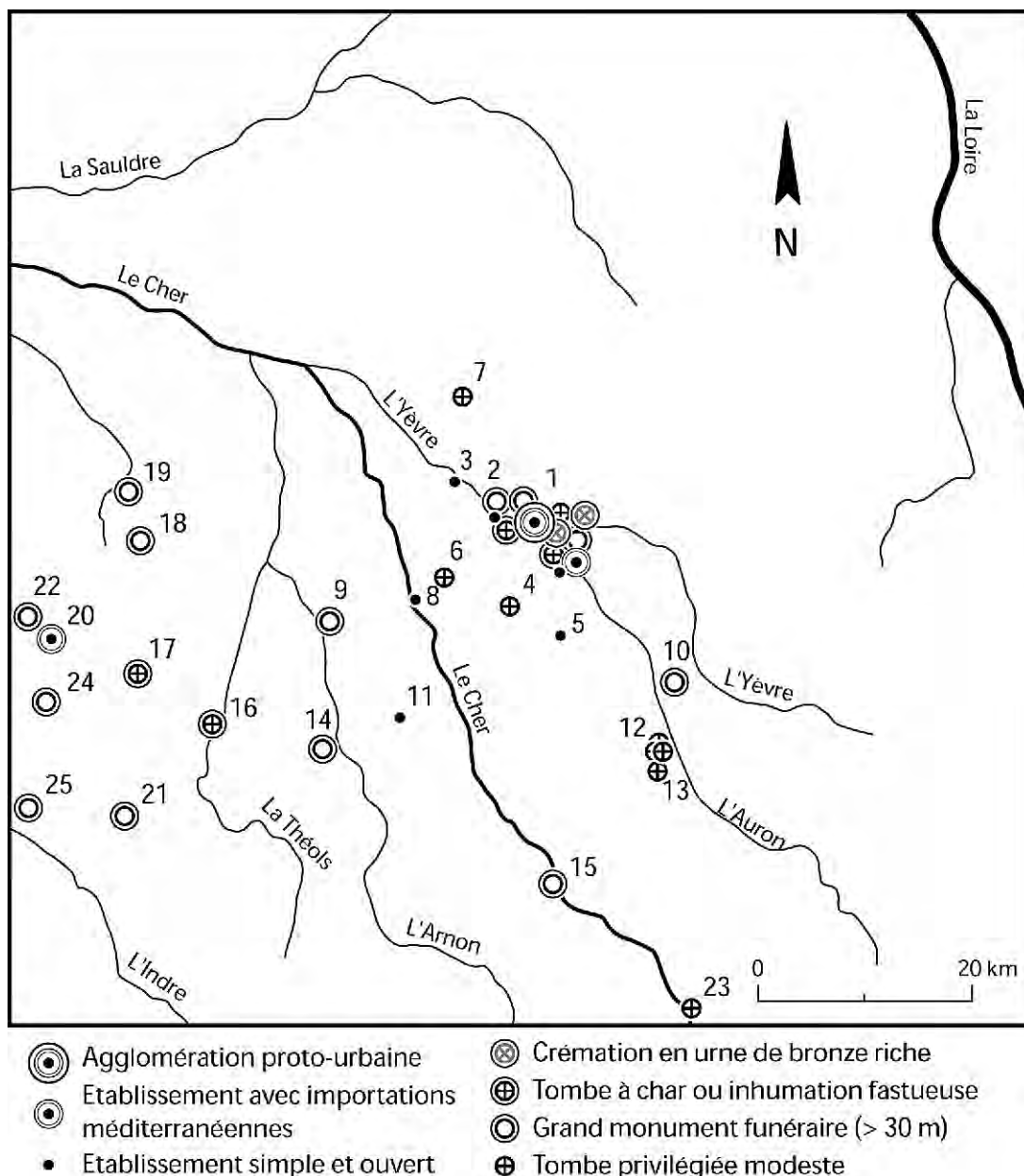


Fig. 115 – Localisation des principaux sites du Ha D3 et de LT A ancienne autour de Bourges dans un rayon de 50 km (les tombes simples ne sont pas prises en considération). La numérotation des sites est fonction de la distance. N° 1 : Bourges (le détail des sites de cette commune figure sur la légende de la fig. 113); n° 2 : Berry-Bouy “Le Crot”; n° 3 : Marmagne “Carrière Pinoteau”; n° 4 : Le Subdray “Le Chaumoy”; n° 5 : Plaimpied-Givaudins “Tureau Saint-Jean”; n° 6 : Morthomiers “Prunet”; n° 7 : Saint-Eloy-de-Gy “Dame”; n° 8 : Villeneuve-sur-Cher “Les Augerets”; n° 9 : Plou “Garenne de Chârost”; n° 10 : Vornay “Buisson Croisier”; n° 11 : Civray “Le Crot à la Bécasse”; n° 12 : Saint-Denis-de-Palin “Les Champs de Couy”; n° 13 : Dun-sur-Auron “Tumulus du Gué”; n° 14 : Ségry “Cimetière communal”; n° 15 : Bruère-Allichamps “Les Gâtes Fer”; n° 16 : Issoudun “La Malterrie”; n° 17 : Paudy “Sainte-Favrille”; n° 18 : Giroux “La Motte Montry”; n° 19 : Graçay “Château de Mérou”; n° 20 : Liniez “Le Grand Jaunet”; n° 21 : Sainte-Fauste “Le Petit Moulin”; n° 22 : Liniez “Moulin Barie”; n° 23 : Coust “Mêlon”; n° 24 : La Champenoise “Valière”; n° 25 : Coings “Villemartins”.

habitat de hauteur au V^e s. av. J.-C. Il est à moins d’un kilomètre à l’est de la tombe à char de La Malterrie.

En résumé, les trois zones présentent chacune leur propre configuration comme l’illustre un graphique (fig. 116). Dans les environs immédiats de Bourges, les établissements ruraux assez riches ne sont pas absents et surtout, les tombes les plus privilégiées du Berry côtoient des sépultures plus modestes. La seconde zone ne présente pas d’écarts importants de richesse entre les tombes – il n’y a d’ailleurs pas de

gros tertre – et on ne connaît pas encore d’habitat au mobilier luxueux. Les ensembles privilégiés de cette zone tendent à se placer entre 20 et 25 km. Au-delà de 25-30 km en revanche, on trouve des sépultures et habitats aristocratiques, de même que de très grands monuments funéraires.

La modestie des sépultures privilégiées dans le secteur situé entre 5 et 25 km de rayon peut provenir d’une impossibilité pour les notables de ce secteur de s’élever au rang des dignitaires dont les tombes sont

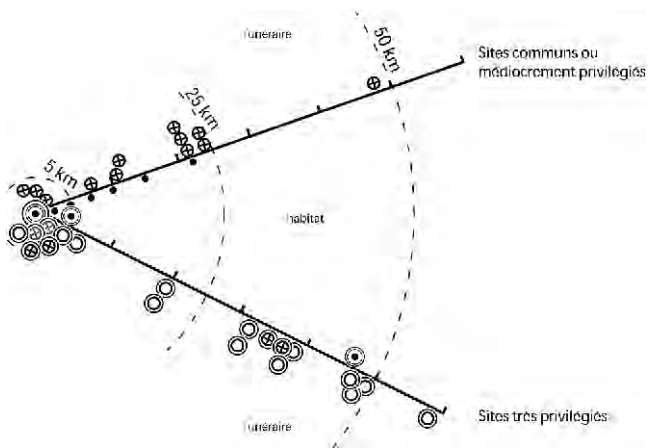


Fig. 116 – Diagramme des distances séparant les sites du Ha D3 et de LT A ancienne par rapport à Bourges dans un rayon de 50 km. Graphique et symboles établis à partir de la fig. 115.

attestées à Bourges. Un lien de sujétion est envisageable entre les grands aristocrates qui tenaient *Avaricum* et les petits notables qui pouvaient servir à relayer leur autorité. Ces dépendants pouvaient être contrôlés facilement dans la mesure où ils se trouvaient à moins d’une demi-journée de cheval (ou de char) de l’agglomération principale. On avancera l’hypothèse que la seconde zone, comme la première, était dans l’orbite de l’agglomération d’*Avaricum* et qu’elle participait de son assise politique.

À une trentaine de kilomètres et plus, les sépultures privilégiées paraissent rivaliser avec celles des dignitaires berruyers, en particulier dans l’ouest de la Champagne berrichonne, une région au riche potentiel agricole, et dans le Saint-Amandois, verrou sur la vallée du Cher et l’itinéraire rejoignant la basse Auvergne. Elles se rapportent à une élite au pouvoir moins étendu que celle qui siégeait à *Avaricum*, mais dont le rang n’était pas nécessairement inférieur. Autrement dit, deux hypothèses concurrentes sont envisageables : ou bien la troisième zone échappait pour l’essentiel à la domination politique d’*Avaricum*, ou bien elle lui était soumise tout en étant morcelée en petits territoires et domaines suzerains (l’espace des monuments laisse voir des modules d’environ 6 km de rayon). Ce choix n’est pas sans incidence puisqu’avec le second schéma, nous serions dans la configuration d’un module territorial de plus d’une cinquantaine de kilomètres de rayon, centralisé et hautement hiérarchisé, c’est-à-dire d’un État primitif. Même si d’un point de vue théorique l’importance d’*Avaricum* s’expliquerait mieux avec la seconde hypothèse, la question ne peut être tranchée en l’état de la documentation et un retour sur le terrain s’avère nécessaire pour collecter de nouvelles données.

Les fonctions de l’agglomération

Les fonctions qu’assumait l’agglomération d’*Avaricum* au V^e s. av. J.-C. étaient sans doute étroitement imbriquées. Nous tenterons néanmoins d’en distinguer trois principales.

À en juger par la superficie des quartiers d’ateliers, *Avaricum* apparaît comme un pôle de productions artisanales majeur, alors même que les indices d’une pratique de l’agriculture sont maigres. Les activités artisanales sont plus diversifiées que sur n’importe quel établissement rural et les déchets (cornes sciées, ébauches de bracelets en lignite et de fibules, petits lingots et barrettes de métal), trahissent la fabrication d’objets de semi-luxe. La production sur place de céramiques montées ou finies au tour dès les premières phases d’occupation du site (étude en cours, L. Augier), le travail de la corne peut-être (étude en cours, C. Tesnier-Hermetey), évoquent par ailleurs des transferts de technologies (Perrin, Bellon, 1997, p. 161). Les transferts ont pu s’opérer sur place, comme à Bragny-sur-Saône par exemple où l’on envisage la présence d’individus originaires de Golasecca (Flouest, 1993, p. 30), ainsi que par le biais d’artisans locaux formés à l’extérieur puis revenus : Plin l’Ancien (*Hist. Nat.*, XII, 2; cf. annexe 10) évoque ainsi la présence à Rome d’un artisan helvète qui aurait eu l’initiative d’attirer les Gaulois de la Celtique en Italie après son retour au pays.

Des indices très explicites invitent aussi à considérer l’agglomération comme une plaque tournante pour les contacts à moyenne et longue distances. Les importations méditerranéennes en bronze et en céramique constituent par leur nombre, leur qualité et leur éventail chronologique, des témoins d’échanges répétés avec l’Étrurie, l’Italie septentrionale, le Midi, *Massalia* et ses comptoirs. Elles ne doivent pas masquer pour autant les traces moins spectaculaires, mais tangibles de relations avec d’autres régions. Si les contacts avec le reste du domaine hallstattien sont difficiles à établir en raison de l’uniformité de la culture matérielle, ils sont en revanche plus faciles à déterminer avec des régions moyennement éloignées, mais intégrées à un autre complexe culturel. L’agglomération de Bourges fait ainsi figure de lieu où des étrangers s’installaient comme en témoignent quelques ensembles funéraires. La sépulture double du Petit Séminaire Saint-Célestin comporte des parures qui laissent peu de place au doute quant à l’origine limousine des deux inhumées (pl. 22 n° 7, pl. 23 n° 1-13). Au sujet d’une sépulture du Boulevard Auger, accompagnée d’un torque torsadé à fermoir ajouré et de deux bracelets incisés marniens de LT A ancienne (pl. 21 n° 1-3), on peut supposer à partir du torque que la femme qui le détenait était originaire du Soissonnais. La venue d’étrangers pouvait impliquer toutes les couches sociales : on a constaté que la parure de la sépulture aristocratique de la Route de Dun était hybride et l’on peut s’interroger sur l’origine géographique de la personne qui en était propriétaire.

La fonction de centre redistributeur est en outre étroitement liée aux activités artisanales et d’importations ; elle constitue assez logiquement l’autre volet des activités d’échanges du site. Il est vraisemblable que les importations méditerranéennes mises au jour en Berry sont passées par *Avaricum* avant d’être rediffusées et qu’une partie des céramiques montées ou finies au tour de Bourges – des productions fines

destinées à la présentation et la consommation des nourritures et boissons pour l'essentiel – a été produite pour le milieu des élites berrichonnes. Les vases de cette catégorie de l'habitat de Liniez dans l'Indre, qui côtoyaient un tesson d'amphore massaliète, sont par exemple sensiblement identiques à ceux qui ont été découverts en masse à Saint-Martin-des-Champs.

La notion de pôle d'échanges paraît aussi s'imposer parce que le site de Bourges est un carrefour d'itinéraires importants. Il commande notamment un axe qui relie le centre-est de la France à la façade atlantique en économisant le trajet par le coude de la Loire. Le cours de l'Yèvre n'étant plus navigable à partir de Bourges, on peut envisager en outre l'hypothèse qu'une zone de débarquement et d'embarquement ait existé en ce lieu de rupture de charge. L'hydronyme "*Avaricum*" témoigne sans doute de l'importance que devait revêtir cette rivière.

Une troisième fonction identifiable est celle de centre politique et idéologique pour le Berry. *Avaricum* rassemble des sépultures privilégiées fastueuses, des habitats riches en mobilier et de nombreux biens de luxe, souvent d'origine lointaine, autrement dit tous les marqueurs d'une ou de plusieurs autorités importantes. L'analyse du territoire autour de l'agglomération révèle un effet de contrainte qui pèse sur l'organisation sociale jusqu'à une trentaine de kilomètres au minimum. La renommée éventuelle du ou des lieux de culte fréquentés par les élites depuis la fin de l'âge du Bronze a pu contribuer aussi à assurer la maîtrise de l'agglomération sur un large territoire. Les activités culturelles pouvaient revêtir à cet endroit un aspect confédéral si l'on accepte l'idée que le site se trouvait initialement à la frontière de plusieurs entités politiques au moins jusqu'au Ha C (cf. ch. 1, § 2.5.3).

Siège d'un pouvoir étendu, nœud de contacts à longue distance, centre majeur de production artisanale et de redistribution de denrées de luxe, *Avaricum* est une agglomération dont l'influence économique, culturelle et politique devait excéder largement les limites de son territoire. Elle représente une sphère d'attraction où de nouveaux modèles de vie se donnaient à voir et imiter, et ne doit pas être étrangère à la diffusion, dès la fin du Ha D1-2, de la culture matérielle centre-européenne et des pratiques funéraires aristocratiques d'origine étrangère (inhumation à char, crémation en urne métallique, inhumation de guerrier).

4.2.4. Naissance d'une agglomération proto-urbaine au V^e s. av. J.-C.

Depuis le début du V^e s. peut-être, certainement à partir du second quart de ce siècle, *Avaricum* assume les fonctions d'une ville primitive et en possède les caractéristiques morphologiques. C'est d'abord une vaste agglomération polynucléaire qui doit rassembler une population importante même si les densités d'occupation sont réduites. Faiblement mobilisés dans

les productions rurales de l'économie de subsistance semble-t-il (le spectre faunique où le porc domine largement en est un indice parmi d'autres), les habitants sont en revanche bien impliqués dans celles de biens transformés à forte valeur ajoutée (objets métalliques, en matériaux semi-précieux, céramiques produites en série) qui seront ensuite diffusés sur le marché local mais sans doute aussi au-delà. Outre qu'elle domine un vaste territoire (plus de 30 km de rayon?), l'agglomération monopolise les échanges supra-régionaux, joue un rôle redistributeur pour les importations et centralise sans doute les produits à échanger en retour. Sa situation géographique en fait un nœud de transit important lorsqu'il s'agit de relier la façade atlantique à l'est et au sud de la France par l'intermédiaire du réseau hydrographique. C'est enfin un centre politique où résident au moins une partie de l'année des potentats dont plusieurs font le choix d'être inhumés en bonne place dans les nécropoles périphériques. Le site présente une organisation en zones différenciées avec des résidences parfois privilégiées sur l'éperon – et défendues par une fortification? –, des villages-faubourgs où des maisons assez riches se mêlent aux installations artisanales et, au-delà, le long des principaux accès, des nécropoles tumulaires.

Cette ville naissante ne surgit pas *ex nihilo* : le site retenu pour son implantation a fait l'objet de fréquentations dès l'âge du Bronze et semble avoir revêtu une dimension religieuse pour les élites berrichonnes.

À la fin du VI^e s. av. J.-C., les premiers établissements d'*Avaricum* prennent déjà les principales caractéristiques de la future agglomération : riches résidences sur l'éperon qui recèlent d'abondantes traces de contacts allogènes, zone funéraire à l'écart où l'on trouve les sépultures aristocratiques. À cette époque, *Avaricum* peut déjà être comparée aux grands établissements fortifiés du centre-est de la France, peut-être engagés eux aussi dans un processus de proto-urbanisation : mont Lassois à Vix (Joffroy, 1960 ; Chaume, 1997), Camp de Chassey (Thevenot, 1997), éperon de Bourguignon-lès-Morey (Piningre, 1997, p. 144) et probablement Lyon (Perrin, Bellon, 1997).

Avec la première moitié du V^e s. av. J.-C., *Avaricum* se développe et prend graduellement l'aspect d'une agglomération proto-urbaine. Par leurs structures et leur taille, le "faubourg" de Saint-Martin-des-Champs et celui de Port Sec, évoquent les villages de Bragny-sur-Saône et de Hochdorf, dans des contextes pourtant bien différents. Les sépultures d'étrangers de Bourges permettent de supposer l'existence d'une population mêlée⁴⁴. Lyon exceptée, aucune agglomération dans le domaine nord-alpin n'est susceptible d'être comparée à Bourges lorsque celle-ci atteint son développement maximal (fig. 117). L'organisation du site de Lyon est encore mal connue puisque les nécropoles du V^e s. av. J.-C. ne sont pas repérées et les occupations sont limitées pour l'instant à la plaine de Vaise. Près de

44. On fera le parallèle avec la nécropole contemporaine de La Certosa à Bologne (fin VI^e-V^e s. av. J.-C.), où quelques tombes accompagnées d'un mobilier caractéristique de la Golasecca (S.57), d'Este (S.329, 330, 388, 397) et du domaine hallstattien (S.315, 311, 371 : Vitali, 1992) sont mêlées aux sépultures typiquement étrusques (Zannoni, 1876).

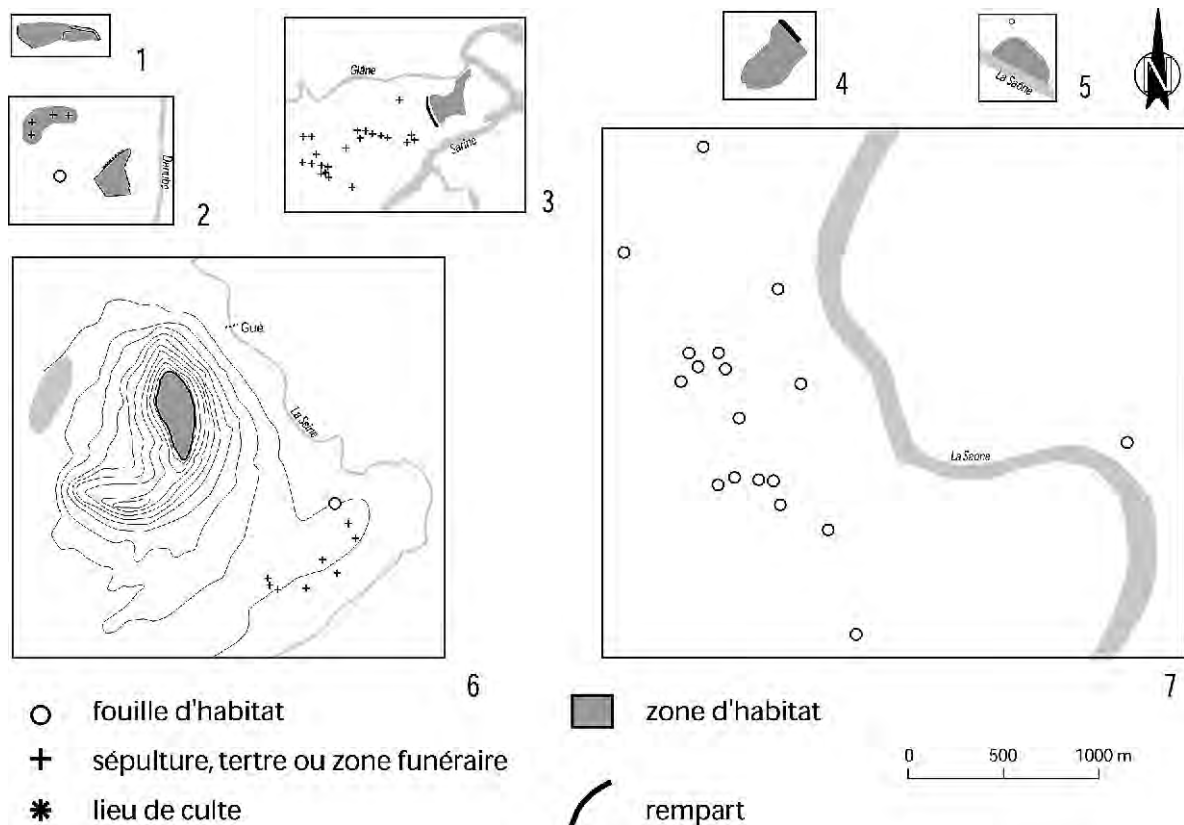


Fig. 117 : Plan de différents sites (citadelles, agglomérations de vallée) nord-alpins occupés aux VI^e-V^e s. av. J.-C. ; l'échelle est la même que pour la figure 114. N° 1 : Salins (Jura) “Camp du Château” (d’ap. Piningre, Ganard, 1997). N.B. : les traces d’occupation du premier âge du Fer sont localisées dans la petite enceinte ; n° 2 : Herbertingen-Hundersingen (Wurtemberg) “Heuneburg” (d’ap. W. Kimmig dans Buchsenschutz, Audouze, 1989) ; n° 3 : Posieux (canton de Fribourg) “Châtillon-sur-Glâne” (d’ap. Schwab, 1983) ; n° 4 : Illfurt (Haut-Rhin) “Britzgyberg” (d’ap. Schweitzer, 1997) ; n° 5 : Bragny-sur-Saône (Saône-et-Loire) “Sous Moussière” (d’ap. Collet, Flouest, 1997) ; n° 6 : Vix (Côte-d’Or) “Mont-Lassois” (d’ap. Chaume, 1997) ; n° 7 : Lyon-Lugdunum (Rhône) “Plaine de Vaise” (d’ap. Perrin, Bellon, 1997).

l'emplacement de la future *Lugdunum*, les établissements attribuables au V^e s. av. J.-C. se dispersent sur une superficie remarquable puisque comme à Bourges, trois kilomètres séparent les deux points de découverte les plus éloignés d'amphores massaliètes. Les parties fouillées correspondent à un complexe marchand et artisanal dont la chronologie établie à partir des importations – entre 530 et 400 av. J.-C. environ – est très proche de celle de l'agglomération berruyère.

Dans le nord de l'Italie en revanche, les agglomérations urbaines contemporaines sont bien connues et donnent ainsi une idée de l'importance de Bourges (fig. 118). Marzabotto, une ville moyenne étrusque et Adria, un important comptoir étrusque, occupaient par exemple des surfaces bien inférieures à celles d'*Avaricum*. Este, en territoire vénète, Côme, en Golasecca et surtout *Felsina*, l'antique Bologne étrusque, ne présentent pas des dimensions supérieures, mais les densités d'occupation ne sont sans doute pas les mêmes.

La présence d'une ville dans le complexe nord-alpin au V^e s. av. J.-C. n'est pas tout à fait une surprise si l'on considère, avec les réserves d'usage, les sources antiques. Plusieurs auteurs paraissent faire allusion à des villes celtiques très anciennes, ou bien à la capacité qu'avaient les Celtes à fonder de tels

établissements. Hérodote (II, 33), lorsqu'il évoque le parcours du Danube, cite à la source du fleuve la ville de *Pyrené*, mais il doit s'agir d'une confusion avec la chaîne pyrénéenne, comme le laissent deviner les textes de géographes plus tardifs, car ses informations au sujet de l'Europe occidentale restaient extrêmement approximatives. Une génération avant Hérodote, Hécate de Milet, qui écrivait à la fin du VI^e et au début du V^e s. av. J.-C., pouvait être mieux informé à ce sujet lorsqu'il mentionne la ville de *Nurax* dans la Celtique, région qu'il place au-delà de Marseille et de l'arrière pays ligurien (*Frg. Hist. I*, 54-56). Dans un ouvrage grec anonyme “*Des noms des fleuves et des montagnes*”, une pseudo citation de Clitophon (*Sur la fondation des villes*, 13, fragt 2 Jacoby), fait mention de la fondation de Lyon (*Lougdownon*) par deux Gaulois guidés par un oracle, Mômoros et Atepomaros, mais à une époque indéterminée (Perrin, Bellon, 1997). À propos des invasions gauloises, Tite-Live (*Histoire Romaine*, V, 34) rapporte que les armées celtiques, aussitôt arrivées en Italie, fondèrent à la suite d'un présage la ville de *Mediolanum*, aujourd'hui Milan (rappelons que l'*oppidum* biturige de Châteaumeillant dans le Cher, daté de La Tène finale, portait ce même nom). Les premières troupes étant placées sous l'autorité des Bituriges et composées de tribus originaires du

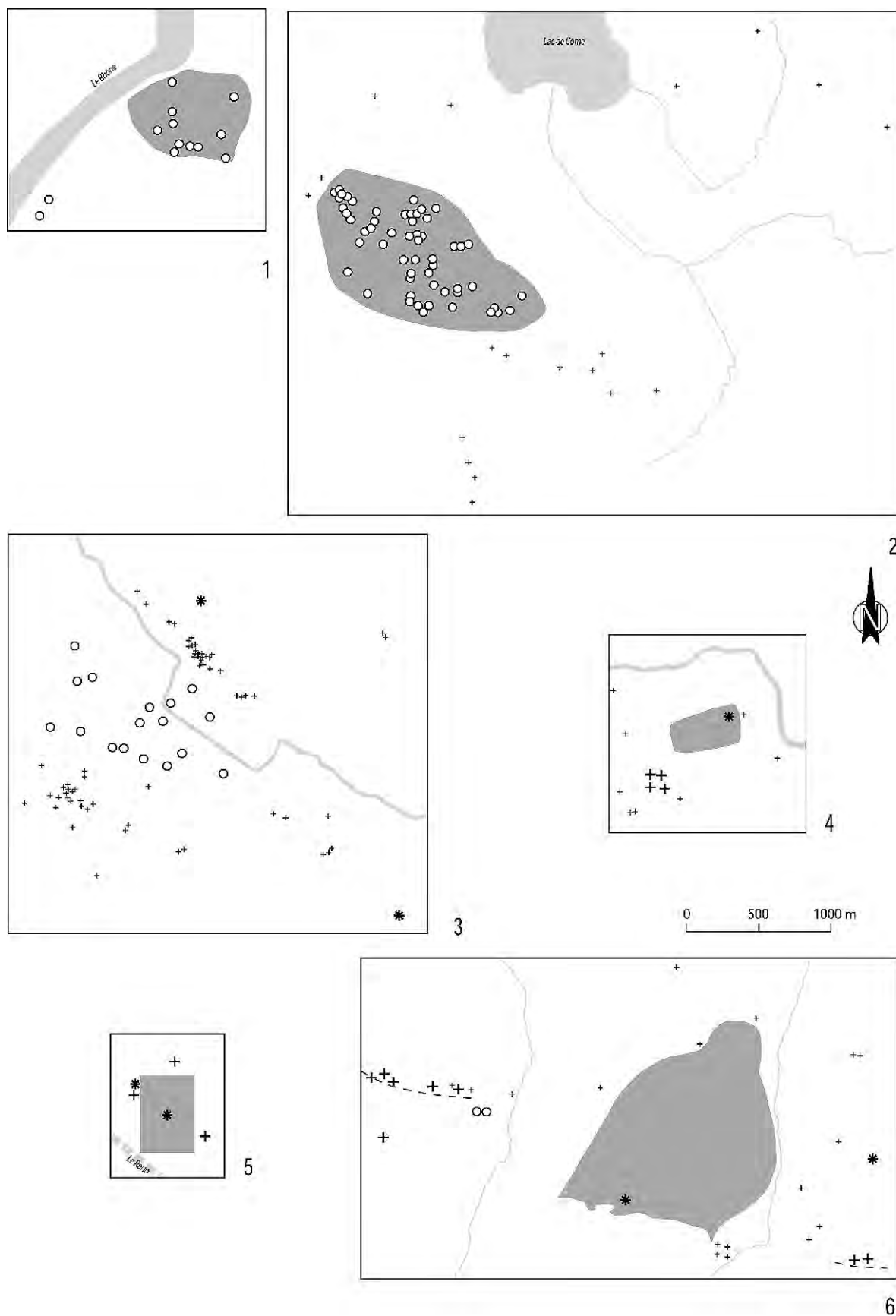


Fig. 118 – Plans de quelques-unes des principales agglomérations proto-urbaines de la fin du VI^e et du V^e s. av. J.-C. en Italie du Nord (le site d'Arles, probable emporion massaliète, est figuré à titre de comparaison) ; l'échelle est la même que pour la figure 114. N° 1 : Arles-Arelate (Bouches-du-Rhône) d'ap. Arcelin, 1995 ; n° 2 : Côme-Comum (Lombardie) d'ap. De Marinis, 1987a ; n° 3 : Este (Vénétie) d'ap. Peroni, 1989 ; n° 4 : Adria (Vénétie) ; n° 5 : Marzabotto (Émilie) d'ap. ; n° 6 : Bologne-Felsina (Émilie) ; n° 2 : N° 4-6 d'ap. Malnati, Manfredi, 1991.

centre et du centre-est de la France, c'est-à-dire de la partie celtique de la Gaule pour Tite-Live (et César, *Guerre des Gaules*, I, 1), on peut supposer que ces troupes connaissaient des établissements du même ordre dans leur région d'origine. Dans le nord de la plaine du Pô toujours, Trogue-Pompée mentionne aussi la fondation par les Celtes de sept villes (cité dans Justin, *Epitoma Historiarum Philippicarum*, XX, 5; ici annexe 10) dont *Mediolanum*. On ne terminera pas sans évoquer qu'une ville aux marges de la Toscane intérieure, *Biturgia* (Ptolémée, *Géographie*, III, 1) ou *Bituriga* (feuille V de la carte de Peutinger), porte un nom qui peut faire penser que les Bituriges furent associés d'une manière ou d'une autre à sa fondation; cette ville n'est pas localisée avec assurance, bien que l'actuelle Borgo di san Sepolcro, à l'est d'Arezzo, prétende à sa descendance.

4.2.5. Conclusion

Les modes d'occupation du sol sont profondément modifiés à la fin du VI^e et au V^e s. av. J.-C. par un développement des sites de hauteur, alors qu'ils étaient tombés en désuétude depuis le Ha C. Le schéma est bien sûr nuancé de-ci de-là avec de rares occupations du Ha D1-2. Les habitats de hauteur pour la majorité, appartiennent à la catégorie des éperons barrés et sont installés sur des emplacements qui avaient été utilisés, aménagés et souvent fortifiés au Bronze final (cf. tabl. 2 et 3). Le phénomène est attesté sans ambiguïté en Auvergne.

En dépit des faiblesses de la recherche dans le domaine de l'habitat, 7 sur 11 de ces établissements ont livré des importations méridionales ou des traces d'échanges avec la Méditerranée : autant dire sans prendre beaucoup de risques que les occupations de hauteur du Ha D3-LT A ancienne sans importation étaient l'exception en France centrale. La méconnaissance des sépultures en Limousin et Auvergne et des habitats fortifiés en Berry et Orléanais permet rarement d'identifier une relation entre les occupations de hauteur et des tombes riches. Les exemples d'autres régions, aussi bien à l'ouest qu'à l'est, laissent pourtant présumer qu'elle devait souvent exister. Il n'est pas inutile à ce stade de rappeler que les établissements fortifiés qui livrent des importations méditerranéennes ou sont environnés de tombes riches ne sont pas spécifiques du domaine hallstattien. La documentation en Limousin et dans le sud de l'Auvergne, régions *a priori* en dehors de l'orbite nord-alpine, est là pour l'attester. Mais on pourrait mentionner beaucoup d'autres sites que la longue tradition des recherches sur l'âge du Fer dans l'est de la France, bien malgré elle, tend à faire oublier. On ne donnera que trois exemples : l'éperon barré de Seneret (125 ha enclos) à Quinçay dans la Vienne et sa tombe à char ensevelie face au rempart (Buchsenschutz, 1984, p. 127 n° 536; Joffroy, 1958, p. 252-257), le site fortifié du Camp de César (plusieurs centaines d'hectares enclos) à Sainte-Gemmes en Maine-et-Loire, au confluent de la Loire et de la Maine et documenté par deux, voire trois vestiges de vases en bronze étrusques de qualité exceptionnelle

(Gruet, 1945; Provost, 1983), ou encore, beaucoup plus loin, le mont Kemmel dans les Flandres belges qui a donné, outre un abondant matériel céramique de LT A, un tesson attique à vernis noir, un fragment d'attache de bassin étrusque, une clavette de char et des pièces décoratives en or et en corail laténiennes (Doorselaer, 1999).

La qualité et parfois l'origine lointaine du matériel dans ces sites, la présence de tombes privilégiées qui marquent les abords, tout incite à penser que chaque établissement de hauteur fortifié dépendait d'un notable de rang plus ou moins élevé. Tout compte fait, la situation au Ha D3-LT A ancienne est peu différente de celle qui prévalait à la fin du Bronze final : les mêmes sites sont occupés et les territoires peuvent être aussi étendus qu'auparavant; les sépultures privilégiées se substituent aux dépôts à panoplie individuelle; les contacts supra-régionaux ne diffèrent que parce qu'ils sont orientés préférentiellement vers le sud et qu'ils ont entre autres choses la vaisselle céramique pour support, un matériau plus facile à retrouver parce ce qu'on ne peut le recycler comme le bronze.

La vraie différence avec l'âge du Bronze tient à la diversité des types d'établissements de hauteur au V^e s. av. J.-C. Cela s'explique par l'émergence de sites d'un niveau jamais atteint précédemment. L'un d'entre eux est documenté en France centrale à Bourges, une agglomération exceptionnelle à bien des égards. Sans doute assez semblable à ses débuts aux plus grands "sites princiers" (on notera d'ailleurs le parallélisme chronologique entre les occupations du mont Lassois à Vix et celles de l'éperon de Bourges, occupées du Ha D2 à LT A ancienne), il ne peut être réduit au rang de petite citadelle de hobereau du type de Salins-les-Bains (fig. 117 n° 1) qui ne dépasse pas deux hectares. Le développement de l'antique *Avaricum* est rapide; dans le courant du V^e s. av. J.-C., elle devient avec Lyon l'une des premières villes de la Celtique dont le rayonnement couvre une large étendue sans rapport avec les petits territoires que l'on décèle autour des résidences seigneuriales de l'est de la France (Pare, 1992b, fig. 11). Ne faut-il pas identifier dans l'*Avaricum* du V^e s. av. J.-C. la capitale d'un puissant royaume biturige dont la tradition livienne fait mention? Les arguments archéologiques accumulés depuis quelques années plaident tous en ce sens désormais.

4.3. LES IMPORTATIONS

À la fin du VI^e et pendant une grande partie du V^e s. av. J.-C., les habitats comme les sépultures privilégiées de France centrale livrent régulièrement des importations, originaires des domaines grec et étrusque, mais pas seulement. Il s'agit pour l'essentiel de céramiques et de vases de bronze. Ces objets sont les témoins de systèmes d'échanges dont on mesure désormais les fortes répercussions aussi bien sur la structuration des habitats agglomérés de l'époque que sur les pratiques funéraires aristocratiques. Pour mener à bien l'étude de ces réseaux d'échanges, il est nécessaire de caractériser les importations (fonction et qualité,

provenance, chronologie, etc.), mais aussi de tenter d'identifier les voies de cheminement ainsi que les intermédiaires qui les empruntent.

4.3.1. La céramique

La céramique d'importation trouvée en France centrale est originaire du bassin méditerranéen et est représentée au minimum par 374 fragments correspondant à 49 vases (tabl. 32, fig. 119). Elle se compose d'amphores qui sont des récipients conteneurs et de vases de formes ouvertes ou fermées, généralement associés à la pratique du banquet et dont la qualité est très variable selon le lieu de production (midi de la France ou Attique). La plupart de ces vases – 44 individus – provient de Bourges.

Amphores massaliètes et étrusques

Les découvertes de conteneurs à vin sont encore rares en France centrale et ne concernent pour le moment que le Berry et la basse Auvergne avec les sites de Bourges, Liniez et Bègues. Le matériel amphorique de Liniez dans l'Indre, un établissement rural de LT A ancienne, se réduit semble-t-il à un fragment d'origine massaliète. À Bourges, il se limite à quelques conteneurs à vin massaliètes pour chaque occupation, soit au total 267 fragments pour 9 individus ; les tessons sont mis au jour dans tous les niveaux, y compris les plus anciens (pl. 27 n° 29, pl. 29 n° 14-15, pl. 30 n° 26). Pour clore la liste, on rappellera que le mobilier de l'éperon barré de Bègues dans l'Allier se distingue par au moins un fragment d'amphore étrusque et qu'un fond d'amphore mis au jour sur un habitat enclos de LT A à Theillay dans le Loir-et-Cher (diagnostic Stéphane Durand) peut avoir une origine étrusque. Ceci n'est pas fait pour surprendre puisque du matériel amphorique étrusque est identifié sur d'autres sites du centre-est de la France, à Lyon (Perrin, Bellon, 1997, p. 160), Bragny-sur-Saône (Duvauchelle, 1994) et Bourguignon-lès-Morey (Piningre, 1997, p. 144) notamment, mais toujours en faible quantité. Une attention minutieuse portée aux tessons de Bourges permettrait peut-être d'identifier quelques tessons de cette même catégorie.

Au total, le nombre d'amphores collectées en France centrale atteint 11 unités, ce qui est faible en comparaison des découvertes des vallées du Rhône et de la Saône, mais aussi des autres vases d'importation de France centrale. D'une manière générale, la diffusion des amphores massaliètes est importante dans tout le centre-est de la France car elle s'appuie de façon très préférentielle sur le couloir rhodanien puis la vallée de la Saône (Collet, Flouest, 1997, carte fig. 6). Au-delà du Jura, la pénétration est réduite et le site de la Heuneburg marque l'ultime point de diffusion. Le commerce du vin marseillais ne touche pas les régions au nord de la Bourgogne, tandis que pour la France occidentale, la question d'une diffusion à travers l'isthme gaulois, quoique vraisemblable, reste en suspens (le site de Niord à Saint-Étienne-de-Lisse sur l'estuaire de la Gironde est le plus occidental à

Site	Lieu-dit	Nature	Amph. massaliète	Amph. étrusque/ Amph. autre	Cér. pâte claire	Cér. attique f.n.	Cér. attique f.c.	Cér. attique	Cér. vernis noir
Bègues 03	Les Charmes	Habitat							
Saint-Georges 15	Mons	?							
Bourges 18	Collège Littré	Habitat	36 frgts ? NMI:2?			25 frgts; NMI: 2	5 frgts; NMI: 2	4 frgts; NMI: 1	1 frgt; NMI: 1
Bourges 18	Nation	Habitat		2 frgts; NMI: 1	5 frgts; NMI: 3		5 frgts; NMI: 2	7 frgts; NMI: 1	
Bourges 18	Enclos Jacobins	Habitat	?						
Bourges 18	St-Martin-des-Ch. (1984)	Habitat	9 frgts; NMI: 1				10 frgts; NMI: 4	12 frgts; NMI: 2	1 frgt; NMI: 1
Bourges 19	St-Martin-des-Ch. (1993)	Habitat	219 frgts; NMI: 4				12 frgts; NMI: 9	13 frgts; NMI: 6	
Bourges 18	Ruelle de Nevers	Habitat	1 frgt; NMI: 1						
Bourges 18	Port Sec	Habitat	X		X		X		
Bourges 18	Chemin de Gionne	Habitat					1 frgt; NMI: 1		
Saint-Vaury 23	Mont de Bernage	Habitat			1 frgt				
Liniez 36	Grands Jaunets	Habitat	1 frgt; NMI: 1						
Le Puy-en-Velay 43	Cathédrale	Habitat						X	
Busséol 63	Puy St-André	Habitat			?				
	TOTAL FRGTS		>266	1		25	>36	38	2
	TOTAL NMI		9	1		2	19	11	2
	TOTAL NMI / CATEGORIES		11 amphores (>269 frgts)	1	4 vases du Midi (>6 frgts)	32 vases attiques (>97 frgts)			2 vases vernis noir (2 frgts)

Tabl. 32 – Inventaire des importations méditerranéennes en France centrale de la fin du VI^e à la fin du V^e s. av. J.-C. : la céramique. Abréviations : frgt = fragment ; NMI = nombre minimum d'individu(s).

ce jour : Passelac *et al.*, 1990, tableau fig. 10). Outre la voie rhodanienne, des itinéraires secondaires ont été reconnus depuis peu à travers le Massif central. L'un prend pour point de départ la vallée de l'Hérault et traverse les Cévennes puis le Rouergue en passant par les régions de Lodève, Millau et Sévérac-le-Château (Garcia, 1990). De là, cet itinéraire contourne l'Aubrac, traverse la haute Auvergne en passant au bas de la nécropole de Mons à Saint-Georges, puis accède à la Limagne. Cet axe jalonné d'importations

est repris à notre époque par l'autoroute A75. Depuis la moyenne vallée de l'Allier, il était facile d'atteindre ensuite le moyen bassin de la Loire en franchissant la Montagne bourbonnaise par les environs de Bègues.

Céramiques méridionales

Deux catégories de productions découvertes en France centrale sont originaires du midi de la France : les céramiques grises monochromes d'une part, et

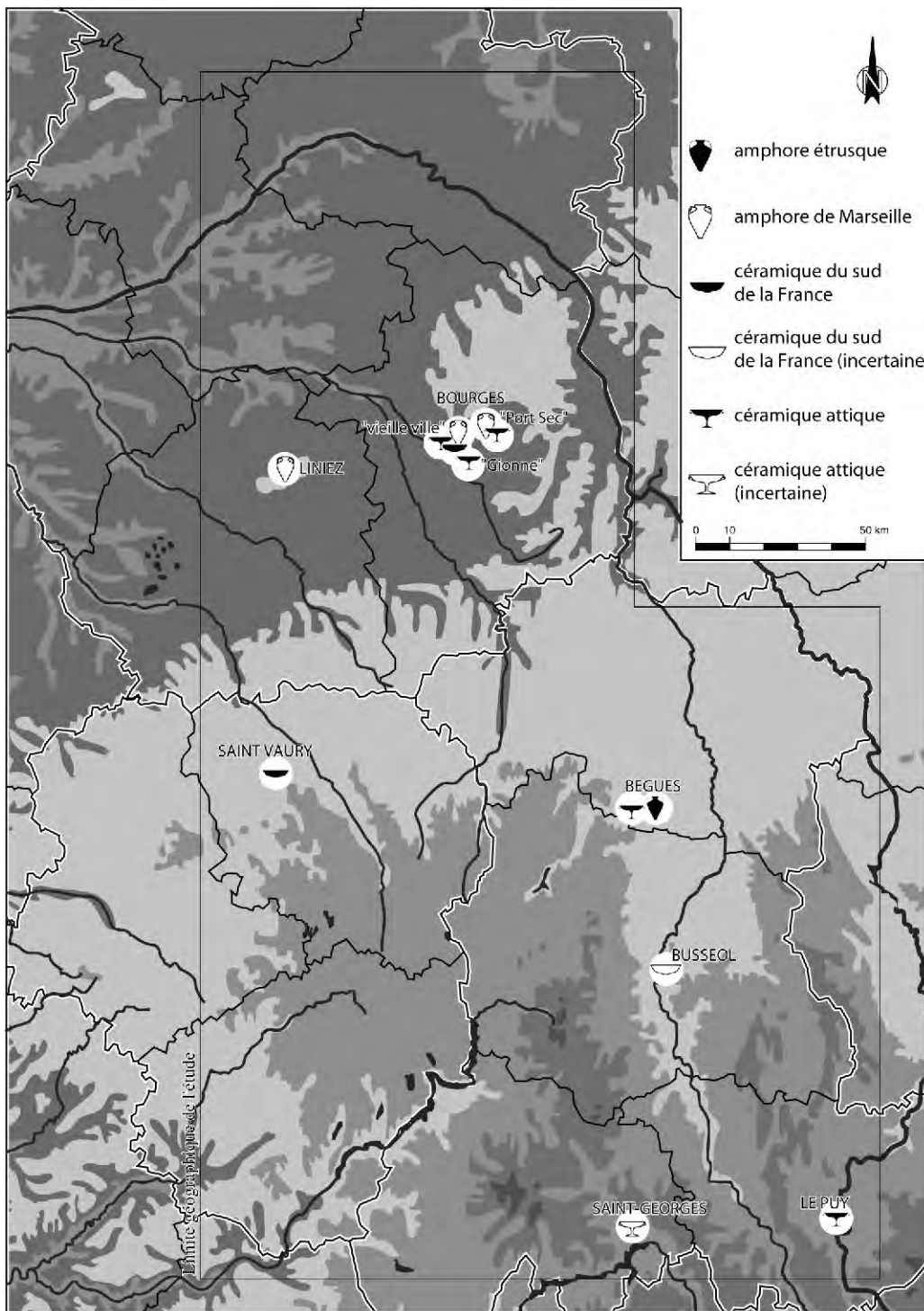


Fig. 119 – Carte de distribution des importations méditerranéennes en France centrale au Ha D3-LT A ancienne : la céramique.

les céramiques à pâte claire qui peuvent être peintes (pseudo-ioniennes) d'autre part. Ces vases peuvent être produits par les colonies phocéennes, mais le plus souvent, ils sont de facture indigène et s'inspirent avec plus ou moins de liberté de récipients grecs et étrusques destinés principalement à puiser et consommer le vin. Il s'agit de productions de qualité moyenne, abondantes sur l'ensemble de la façade méditerranéenne française et qui ne sont pas diffusées avant le dernier quart du VI^e s. av. J.-C. vers le nord comme vers l'ouest de la France (*cf.* coupe de Courcoury en Charente-Maritime : Gomez de Soto, Vernou, 2000). Les sites de France centrale impliqués dans la distribution de ces produits sont clairsemés : à Bourges, 5 tessons de cette origine seulement apparaissent au Collège Littré (pl. 25 n° 12) ; un tesson est identifié pour le Mont Bernage à Saint-Vaury dans la Creuse et les éléments signalés au Puy Saint-André à Busséol sont fort douteux en l'absence de vérification. Au total, ces fragments ne représentent guère plus de quatre individus. On rapprochera cet effectif médiocre de celui des amphores massaliètes. Une partie de ces vases accompagnait-elle le vin marseillais pour permettre sa dégustation selon des manières méridionales ? Nous sommes tenté de le croire, même si en dehors des régions méditerranéennes, ces produits ont une aire de distribution qui déborde de peu celle des amphores de Marseille, aussi bien au nord-ouest qu'au nord-est. En revanche, ils ne dépassent pas non plus le seuil septentrional de la Bourgogne et observent aussi une plus forte concentration dans le centre-est de la France. Leur diffusion, comme pour les amphores, se fait principalement en auréoles à partir du littoral méditerranéen et de la basse vallée du Rhône où sont installées des officines de production comme au Pègue dans la Drôme ; elle présente de rapides pertes en charge au fur et à mesure de la progression vers le nord.

Céramiques attiques

Les productions attiques (99 tessons en ajoutant deux fragments à vernis noir d'origine attique incertaine), c'est une surprise, sont de loin les céramiques importées les plus répandues en France centrale, tant en nombre d'individus (34) qu'en points de découverte (6 assurés). Sans doute a-t-on préféré dans les banquets aristocratiques les vases grecs au vin marseillais, les apparences au contenu.

La grande majorité des tessons est issue des sites de Bourges (96 au total soit 32 vases en NMI) et constitue la seconde plus importante concentration de vases attiques du complexe nord-alpin après Vix ; mais rapportés au nombre total de fragments de céramique (environ 16000), les tessons attiques de Bourges représentent en proportion (0,5 à 0,6 % environ) une quantité bien supérieure à celle de Vix (plus d'une centaine de fragments attiques pour plus d'un million et demi de tessons au mont Lassois : Joffroy, 1960, p. 152). L'un provient d'un établissement rural ouvert au Chemin de Gionne, à quatre kilomètres de l'agglomération protohistorique. Les autres sont localisés en

Auvergne, au Puy-en-Velay et à Bègues. Pour la plupart, ces vases sont à figures rouges et appartiennent à des contextes attribuables à LT A ancienne. Les plus anciens tessons, datés vers 530-520 av. J.-C., apparaissent au Collège Littré à Bourges, tandis que les plus récents, trouvés à Saint-Martin-des-Champs, ne dépassent pas 420 av. J.-C.

Les fouilles de Bourges sont remarquables car elles offrent la possibilité de suivre les arrivages de vases attiques sur un siècle. Nous essayerons de voir si ce cas reste isolé ou bien s'il peut au contraire aider à comprendre les mécanismes de diffusion de cette céramique dans le domaine nord-alpin.

Une coupe à palmettes des environs de 530-520 av. J.-C. est attestée dans l'état 1 du Collège Littré et constitue le témoignage le plus ancien d'importation de céramique attique (pl. 25 n° 6). Deux tessons à figures noires doivent dater de la fin du VI^e ou du début du V^e s. av. J.-C. De l'Allemagne du Sud-Ouest à la Bourgogne, on constate que les premières importations attiques, à figures noires, apparaissent à partir de 540 av. J.-C. Leur nombre augmente sensiblement vers 520-510 et de rares vases à figures rouges les accompagnent (Maffre, 1997 ; Van Endert, 1997, p. 24, fig. 5 n° 2). Les coupes de type C de la tombe de Vix, de Bragny-sur-Saône et de Lyon "Vaise" datées vers 515-510 av. J.-C. (Rolley, 1988 ; Feugère, Guillot, 1986, p. 168 ; Bellon, Perrin, 1990), représentent en quelque sorte le dernier arrivage de ces groupes précoces d'importations parvenues au nord des Alpes sans doute par le truchement de Marseille. En effet, aucun vase sur ces sites n'est clairement daté après 500 av. J.-C. Autrement dit, il est vraisemblable qu'au premier quart du V^e s., c'est-à-dire pendant la fin du Ha D3, le domaine hallstattien et plus spécialement les principaux sites de hauteur fortifiés, ne reçoivent plus ou presque de vases attiques. Ce hiatus apparaît sur le site du Collège Littré (état 2) aussi bien que sur celui de la Nation (premier état).

Ce n'est qu'à partir de 480-470 av. J.-C. qu'un nouvel arrivage, à figures rouges cette fois-ci, est fossilisé par les couches les plus récentes des habitats du Collège Littré-La Nation, la première occupation de Saint-Martin-des-Champs ainsi que par un fragment isolé au Chemin de Gionne. Les pièces les plus anciennes de ce groupe présentent des formes (amphore, stamnos, hydrie, œnochoé) et des décors d'une excellente qualité et sont attribuées à de grands ateliers (Brygos, Cléophrades, Syriskos, peintres de Harrow et de Copenhague ; pl. 27 n° 14-18, n° 26, 28, 30, pl. 29 n° 8-9 ; pl. 31 n° 23). Les productions les plus récentes dateraient des environs de 450 av. J.-C. au plus tard (pl. 29 n° 12-13, pl. 30 n° 23). À la différence des premières importations, il est plus délicat de corréler les vases du second arrivage de Bourges avec d'autres découvertes en milieu nord-alpin car la plupart des sites de hauteur hallstattiens périssent à cette époque ou bien sont déplacés vers des zones basses (ce dernier cas est bien illustré à Hochdorf et sans doute aussi à Vix où l'on connaît dans la plaine une concentration de fosses dont l'une au moins date de LT A ancienne : Martin, 1970, p. 371). Toutefois, des

découvertes souvent récentes de céramiques attiques à figures rouges nuancent l'isolement des exemples berruyers qui doit surtout tenir à une mauvaise connaissance de l'habitat de LT A ancienne, notamment en contexte de plaine et de vallée.

Il s'agit :

- d'un fragment de cratère à colonnettes d'Yverdon-les-Bains, dans le canton de Vaud (première moitié du V^e s. av. J.-C.) : Kaenel, 1984 ; Guggisberg, 1991, p. 80 ;
- d'un fragment d'épaulement de vase fermé à figures rouges (stamnos probablement) et d'un tesson de pied du site de hauteur du Münsterberg à Breisach, en pays de Bade (première moitié du V^e s. av. J.-C.) : Wehgartner, 1995 ;
- de neuf tessons d'un cratère en calice et d'une coupe à Sévaz "Tudinges" dans le canton de Fribourg (480-450 av. J.-C.) : Ruffieux, Mauvilly, 1999 ;
- du canthare éponyme de la tombe de La Motte Saint-Valentin en Haute-Marne (470-460 av. J.-C.) : Maffre, 2000 ;
- des deux coupes de la tombe de Kleinaspergle en Wurtemberg (vers 450 av. J.-C.) : Böhr, 1988 ;
- peut-être des fragments de Bègues dans l'Allier et d'un tesson de Bragny en Saône-et-Loire : Maffre, 1997, fragment 3, p. 214.

Sur les marges septentrionales du domaine hallstattien occidental, on peut citer encore le canthare de Rodenbach du second quart du V^e s. av. J.-C. (Déchelette, 1913), un tesson d'une coupe à figures rouges de Weißenthurm-Urmitz en Rhénanie daté vers 460-450 (Wells, 1980, p. 125-126) et sans doute le tesson à vernis noir du mont Kemmel dans les Flandres.

Suite à un second hiatus, des vases attiques sont de nouveau mis en circulation autour de 440-420 av. J.-C., c'est-à-dire à l'époque de la transition entre la phase ancienne et la phase récente de LT A. Ils proviennent de Bourges "Saint-Martin-des-Champs" (pl. 29 n° 10-11, pl. 30 n° 24-25). On peut aussi les confronter à une série de découvertes de cette période :

- deux coupes à Lyon "Gorge de Loup" dans le Rhône (Burnouf *et al.*, 1989, p. 18-21) ;
- des fragments d'au moins deux autres coupes au Camp du Château à Salins-les-Bains dans le Jura (Maffre, 1997, p. 219), et peut-être d'un skyphos (Villard, 1988, p. 337) ;
- six tessons d'au moins quatre coupes à figures rouges du 3^e quart du V^e s., dont deux sont datées plus précisément vers 430-420 av. J.-C., du village de plaine de Hochdorf en Wurtemberg (Biel, 1997, p. 21, fig. 4).

Trois tessons du Châtelard de Lijay à Débats-Rivière-d'Orprat dans la Loire pourraient éventuellement correspondre à la même période (Befort *et al.*, 1989, fig. 6 n° 7-8), tandis qu'au nord-ouest du complexe nord-alpin, la coupe à figures rouges de la tombe à char de Somme-Bionne dans la Marne est placée vers 425 av. J.-C. (Stead, Rigby, 1999, p. 52, pl. 39).

À la fin du V^e s. et au début du IV^e s. av. J.-C., de très rares vases à vernis noir parviennent encore au nord-ouest des Alpes, mais l'on ne saurait parler de lot cohérent : une coupe attique de Vienne dans l'Isère, une autre de Lyon dans le Rhône (Perrin, Bellon, 1990, p. 250 ; 1997, p. 161), peut-être un skyphos italiote à Quincerot dans l'Yonne (Rolley, 1962, fig. 14 à 16) et éventuellement divers fragments dont la datation pose problème (Maffre, 1997). Ils demeurent inconnus en France centrale, mais il faut rappeler que les habitats fouillés de cette époque sont également rares.

Entre 525 et 425 av. J.-C. environ, les vases fins d'origine attique parviennent sur le site d'*Avaricum* à la faveur d'arrivages intermittents, sans doute groupés sur un laps de temps court et séparés par des hiatus d'une à deux décennies peut-être. Des comparaisons permettent de penser que ces apports séparés dans le temps se retrouvent dans d'autres régions du complexe nord-alpin, pour le Ve s. comme pour la fin du VI^e s. av. J.-C. Les trois principaux arrivages observés à Bourges peuvent être mis en correspondance avec des découvertes réalisées en France orientale ou en Allemagne du Sud-Ouest, bien que la méconnaissance des habitats privilégiés de LT A rende plus difficile cet exercice pour la période postérieure aux années 480 av. J.-C. En outre, les corpus reconstitués dans le domaine hallstattien présentent d'un site à un autre plusieurs points communs, telle la grande rareté des vases à figures rouges avant 480 sur tous les sites nord-alpins (Rolley, 1992), qui plaident en faveur d'un réseau principal d'approvisionnement (massaliète ?). En dépit des irrégularités constatées, nous voyons dans ces faits un indice pour penser que la céramique attique faisait l'objet d'échanges nourris et concertés. L'idée d'apports épisodiques issus du hasard d'échanges successifs entre de nombreux petits chefs depuis la Méditerranée jusqu'au domaine nord-alpin, soutenue par M. Dietler (1992), n'est plus défendable face aux nouvelles découvertes. Plusieurs vases exceptionnels peuvent être considérés d'ailleurs comme des cadeaux diplomatiques prestigieux et chaque nouvel arrivage de céramiques attiques doit témoigner d'une activation ou d'une modification des réseaux de liaison avec le Sud.

Deux voies d'acheminement se dessinent, mais il est difficile d'apprécier leur importance respective qui a certainement varié entre la fin du VI^e s. et le IV^e s. av. J.-C. Le couloir rhodanien, avec Marseille comme point de départ puis sans doute le probable comptoir d'Arles, a certainement joué un rôle important, surtout pendant la période de grande prospérité de *Massalia* située entre 540 et 490 av. J.-C., mais celui-ci ne doit pas être surestimé (Rolley, 1992). Ainsi, les découvertes de céramiques attiques paraissent encore éparpillées dans la moyenne vallée du Rhône et les découvertes de Lyon, malgré l'étendue des surfaces fouillées, ne plaident pas non plus en faveur d'une primauté absolue de la voie rhodanienne : sur 6 400 m² dégagés, 27 tessons attiques ont été mis au jour, soit 1 fragment pour 237 m² tandis que sur la Heuneburg, les 3 000 m² de fouilles fournissent 80 tessons, soit un fragment pour 37,5 m² (Brun, 1997, tableau fig. 4). D'autre part, la

médiocre qualité des vases attiques parvenus dans la moyenne et basse vallée du Rhône, essentiellement des coupes, a déjà été soulignée (Perrin, Bellon, 1990, p. 423 ; Rouillard, 1992). En dernier ressort, il convient de ne pas négliger que des arrivages occasionnels ont pu rejoindre le centre de la France en empruntant l'itinéraire secondaire du Massif central dont nous avons déjà fait mention ; l'un des relais sur cette voie, la butte de Sévérac-le-Château dans l'Aveyron, fournit en effet quelques tessons attiques à figures noires et à figures rouges (Blanquet, 1988 ; Gruat, 1994a, p. 55).

À l'inverse, les trafics par les cols alpins, alimentés par l'Étrurie padane, largement ouverte avec les comptoirs d'Adria et Spina sur l'Adriatique et les échanges avec la Grèce, ne sauraient être tenus pour une source d'approvisionnement mineure. Toutes les formes simples attestées à Bourges se retrouvent de façon systématique dans les agglomérations urbaines de l'Italie du Nord, quelle que soit la période considérée, mais surtout pour le V^e s. av. J.-C. Les vases de grandes dimensions du second quart du V^e s. av. J.-C., s'ils restent encore inconnus en Golasecca, et en particulier à Côme (De Marinis, 1987b, p. 32), sont bien représentés en revanche dans les grands centres de l'Étrurie padane (cf. contributions réunies dans le catalogue de Mantoue, 1988 "*Gli Etruschi a nord del Po*"). La voie alpine a été utilisée, au moins pour acheminer les vases grecs les plus précieux, peut-être dès le dernier tiers du VI^e s. et au V^e s. av. J.-C. certainement. L'Italie du Nord n'était pas non plus à l'abri de fortes variations des échanges avec le monde grec et c'est peut-être là qu'il faut chercher l'origine de l'irrégularité des apports au nord-ouest des Alpes.

À la différence des amphores massaliètes et de la céramique méridionale, la distribution des vases attiques apparaît sous forme de concentrations, séparées par des vides ou des zones à faible densité de découverte. Le système de diffusion consiste probablement en un réseau de relais importants, éloignés les uns des autres, qui se chargent ensuite de la redistribution secondaire. Les productions de qualité supérieure montrent parfaitement l'écart important qui peut exister d'un relais à un autre.

Conclusion

Comparées aux autres importations, les céramiques originaires du sud de la France, qu'elles soient de fabrication massaliète ou indigène, sont médiocrement diffusées en France centrale. Le petit nombre d'amphores étrusques est un argument supplémentaire qui prêche à croire que cette faiblesse est liée à un niveau très réduit de consommation du vin. Les arrivages paraissent impliquer préférentiellement les régions méridionales du domaine hallstattien occidental à partir de la vallée du Rhône et de la Saône. Il faut pourtant se garder de toute interprétation hâtive dans la mesure où les conteneurs à vin peuvent avoir été déchargés et vidés de leur contenu dans des types de sites non fouillés en France centrale (à l'image de Bragny-sur-Saône), ou pour prendre l'exemple de

Bourges, dans une zone de transbordement encore inconnue (à l'exemple de Lyon).

Curieusement, la céramique attique est deux fois plus répandue que les autres catégories de vases méditerranéens. Elle n'est pas très clairement corrélée au commerce du vin marseillais et semble d'ailleurs emprunter souvent une autre voie de transit, celle des cols alpins, du moins à partir du second quart du V^e s. av. J.-C. La précision avec laquelle les vases attiques sont datés donne un aperçu des rythmes d'approvisionnement. Les arrivages sur *Avaricum* sont fluctuants et déterminent trois temps forts qui correspondent *grosso modo* au dernier quart du VI^e s. (avec un apex peu avant 500 av. J.-C.), au second quart du V^e s. et à la fin du troisième quart du V^e s. av. J.-C. Ils peuvent correspondre aux périodes d'activité de trois réseaux d'échanges successifs. Puisque les convois de denrées arrivent à peu près partout en même temps, on peut envisager que Bourges soit représentative de ce qui se passe dans le reste de la province alpine occidentale. Dans cette hypothèse, il faut en déduire que la seconde moitié du Ha D3 (phase 500-480 av. J.-C) est synonyme de raréfaction et que LT A ancienne correspond aux apports les plus diversifiés. En fait, il faut attacher une importance toute relative à ces rythmes conjoncturels et retenir surtout que le commerce de la céramique attique, comme celui des vases issus du Midi, ne s'arrête pas au début du V^e s. av. J.-C., bien au contraire il s'amplifie et implique peu ou prou les mêmes zones qu'à la fin du VI^e s. av. J.-C.

4.3.2. Les vases de bronze

Les récipients en bronze d'importation en France centrale sont au nombre de 17 individus au minimum, ce qui est considérable en comparaison de la cinquantaine de céramiques importées (tabl.33 ; fig. 120). À une exception près (Bourges "Saint-Martin-des-Champs"), ces récipients sont tous issus d'une sépulture lorsqu'ils possèdent un contexte.

Il est possible de scinder les aires de production des vaisselles métalliques en deux ensembles. Le premier correspond à l'Italie septentrionale et au domaine nord-adriatique, mais cette délimitation géographique n'est pas à considérer au sens strict puisque certaines productions nord-italiques ont été imitées dans le complexe nord-alpin. L'Étrurie est la seconde région à exporter de la vaisselle métallique en France centrale. Il est nécessaire de distinguer parmi les productions étrusques, les modèles courants de ceux qui sont rares et qui nécessitaient un investissement technique et décoratif plus important.

Productions nord-italiques et nord-adriatiques

Les vases de ce groupe sont de types simples dans la mesure où ils sont élaborés à partir de feuilles de bronze chaudronnées, puis découpées et assemblées par sertissage et rivetage. Une situle et quatre cistes à cordons illustrent ces productions en France centrale.

La situle du tertre 18 de Saint-Denis-de-Palin appartient au type rhénano-tessinois à paroi convexe (pl. 49 n° 15). Elle est datée par une céramique graphitée de LT A ancienne, comme la plupart des exemplaires semblables à anse en fer trouvés en contexte (Kimmig, 1964, tableau 1, p. 39). De facture très simple, il est difficile de préciser son origine : Tessin, Rhénanie voire centre-est de la France ? Malgré leur simplicité, les vases de ce type sont encore moyennement représentés en France (Kimmig, 1983a, fig. 35), et se trouvent en Bourgogne pour l'essentiel (Pellet, Delor, 1980, p. 46, carte de distribution fig. 25). Les découvertes récentes confirment cette concentration – Barberey-Saint-Sulpice dans l'Aube (Rolin, Villes, 1995) et Lux en Saône-et-Loire (Bonnamour, 1983) – tandis que des fragments et des ébauches mettent peut-être sur la piste d'un atelier de fabrication à Bragny-sur-Saône (Feugère, Guillot, 1986, p. 187 fig. 32 ; Collet, Flouest, 1997, p. 169).

Les cistes à cordons et anses mobiles, plus soignées de conception, sont plus densément réparties en Berry et Orléanais (4 exemplaires), comme dans les régions du Centre-Est du reste (13 exemplaires dans cette zone : Delor, Rolley, 2000, fig. 9). L'urne de Mardié dans le Loiret (pl. 94 n° 17) est d'une variante assez rare et peut être d'ailleurs la plus ancienne de la série (Ha D3 ?). La ciste cinéraire du Subdray dans le Cher (pl. 42 n° 10) est d'un type plus courant dans le Centre-Est où il date du Ha D3-LT A ancienne, mais son origine reste tout aussi difficile à déterminer : Istrie-Vénétie ? Une anse torsadée de ciste à cordons a été collectée au cours des travaux d'aménagement de la Fonderie de Canons à Bourges (pl. 21 n° 4) et l'objet n'est pas rattachable à un type précis. Il en va de même pour la ciste mal décrite de la Butte des Élus de Mézières-lez-Cléry (pl. 96 n° 14).

Pour les cistes à cordons comme pour les situles, les cartes de distribution établies à l'échelon européen plaident en faveur d'un transit à travers les Alpes par l'intermédiaire de la Golasecca (Kimmig, 1983a fig. 34-35). En France centrale ainsi que dans le Centre-Est, les arrivages s'étalent sur un peu moins de cent ans, à partir de la fin du VI^e s. av. J.-C.

Productions étrusques courantes

Sauf exception, les vaisselles métalliques étrusques se distinguent des exemples précédents par des techniques de fabrication qui mobilisent des compétences artisanales plus sophistiquées : les panses des récipients sont écroûtes et ne comportent pas de rivet, de même que les parties accessoires, telles les poignées et attaches d'anses, sont fixées par brasure plutôt que rivetées. Parmi les productions les plus courantes, c'est-à-dire celles qui sont banales dans le domaine étrusque et ses marges, quelques modèles ont été diffusés au nord des Alpes, avec un succès variable selon les régions. En France centrale, il s'agit surtout d'œnochoés de type *Schnabelkanne* et de situles stamnoïdes. Les premières, au nombre de quatre, proviennent du Berry et de Basse Auvergne ; les secondes, illustrées par trois vases, se concentrent à Bourges et dans l'est du Loiret.

Sire	Lieu-dit	Nature	Fib. golfe du Lion	Objet N.-italique	Situle rhén.T.	Ciste à c. ans. mob.	Ciste à c. ans. fix.	1 bassin type Broilo	Schnabelkanne	Situle stamnoïde	Stamnos	Amphore
Saint-Georges 15	Mons tumulus à cromleck	Nature										
Bourges 18	Fonderie de canons	Sépulture ?				1 anse						
Bourges 18	Fonds Gaydons	Sépulture ?								1		
Bourges 18	Route de Dun	Sépulture		3 pendeloques				1 anse mobile avec attache				
Bourges ? 18	St-Martin-des-Champs	Habitat										1 fragment
Le Subdray 18	Chaumoy	T. isolée				1						
Merthomiers 18	Pruret	Sépulture										
St-Denis-de-Palin 18	Champs de Coxy T.18	Sépulture			1		1 fond de vase					
St-Éloy-de-Gy	Dame	Sépulture										
Cher 18		T. isolée										
Nerlé 45	Butte Moreau	Sépulture										
Mézières-lez-Cléry 45	Butte des Elus	Sépulture ?		1 pendeloque ?								
Paray 45		Sépulture ?		1 fibule								
Sainte-Geneviève-des-Bois 45	La Ronce S.1	T. isolée										
Sainte-Geneviève-des-Bois 45	La Ronce S.2	Sépulture										
Beaugard-Vendon 63	Les Bercias	Sépulture										
Corent 63	Puy de Corent	T. isolée										
Solignat 63	Habitat	Habitat	2									
	Puy d'Ysson	Habitat ?	3									
TOTAL			7 ou 8 petits objets	4 ou 5	1	4	1	1	4	3	1	1
TOTAL / CATEGORIES					5 vases de type nord-italique			10 vases étrusques lprod. courantes!			2 vases étrusq. lprod. rases!	

Tabl. 33 – Inventaire des importations méditerranéennes en France centrale de la fin du VI^e à la fin du V^e s. av. J.-C. : les objets métalliques.

Abbreviations : fib. = fibule ; rhén. T. = rhénano-tessinois ; ciste à c. ans. mob. = ciste à cordons à anses mobiles ; ciste à c. ans. fix. = ciste à cordons à anses fixes ; prod. = production ; T. isolée = trouvaille isolée.

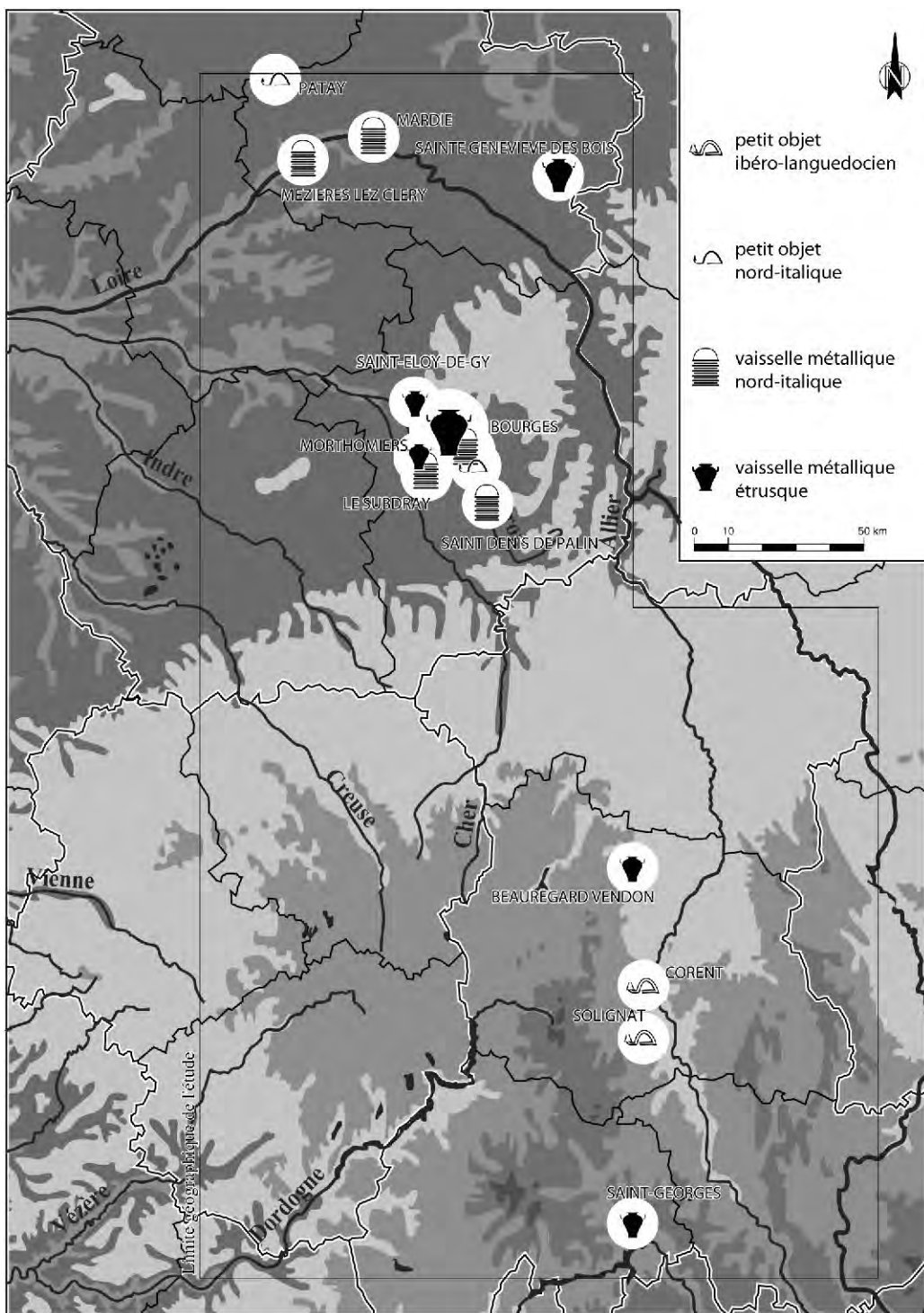


Fig. 120 – Carte de distribution des importations méditerranéennes en France centrale au Ha D3-LT A ancienne : les objets métalliques.

Trois derniers récipients présentent des particularités vis-à-vis des autres puisqu’il s’agit de deux bassins et d’une ciste à cordons dont les types ont été très peu diffusés, semble-t-il, au nord-ouest des Alpes.

Bien qu’elle provienne d’une tombe de LT A ancienne, l’œnochoé étrusque de la tombe de la “Route de Dun” à Bourges est antérieure à son contexte d’enfouissement et remonte à la fin du VI^e s. ou au début

du V^e s. av. J.-C. (pl. 24 n° 1). Malgré la suppression de l’anse qui est le meilleur critère de datation, le profil général du vase, la forme du bec et la finesse de la tôle suffisent à assurer une datation haute. Elle appartient aux premières séries des *Schnabelkannen* diffusées au nord des Alpes, celles qui portent une attache en ancre ou à serpents sous l’anse. Les pièces du même modèle se retrouvent dans plusieurs tombes parfois

très riches du Ha D3 (Bouloumié, 1973a, fig. 36, 25 à 28, 33).

Bernard Bouloumié (1973b, p. 312-314, 322) situe la production de ces récipients dans le sud de l'Étrurie maritime, à Vulci. Les découvertes du même type en Italie septentrionale, surtout dans l'ouest de la Lombardie et le Tessin, jalonnent l'axe de diffusion principal à travers les Alpes occidentales et vérifient l'importance de la Golasecca dans les trafics transalpins dès la fin du VI^e s. av. J.-C. (cf. carte de distribution générale : Abels, 1992).

Les trois autres œnochoés, avec des attaches d'anse dites à volutes, sont de types plus récents, attribuables aux second et troisième quarts du V^e s. av. J.-C., mais l'origine (Vulci) et la voie d'acheminement demeurent identiques. La cruche de Morthomiers (pl. 43 n° 5) est d'une variante très commune, tant dans le nord-ouest de l'Italie qu'en Rhénanie. L'exemplaire mis au jour dans le département du Cher (pl. 18 n° 1), enrichi de décors estampés et incisés, est plus rare mais il connaît ses parallèles les plus étroits sur une ligne passant par Côme en Lombardie (tombe 114 de la Ca'Morta : Bouloumié, 1973b, p. 40, pl. XVI; De Marinis, 1981, pl. 37 n° 1) et qui joint Vulci (2 brocs : Bouloumié, 1973b, p. 110 pl. XLVIII n° 164-166; p. 114, pl. L n° 172-173) à l'axe rhénan (Eygenbilsen en Belgique : Kimmig, 1983b, p. 39 fig. 2; Berschweiler ou Niederhosenbach et Rascheid tumulus D-X en Rhénanie-Palatinat : Haffner, 1976, pl. 1 n° 12 et pl. 7 n° 10, pl. 137 n° 4; pl. 138 n° 3). Celui de Beauregard-Vendon dans le nord du Puy-de-Dôme est singulier (pl. 100 n° 5) : très haut et massif, son attache d'anse à volutes ornée de boutons de fleur de lotus n'a pas d'équivalent, y compris en Italie. Toutefois, ce n'est sans doute pas un hasard si les trois *Schnabelkannen* qui s'en rapprochent le plus ont été découvertes à Vulci, Bologne et Côme – Bouloumié, 1973b, p. 114 pl. L n° 170-171; p. 66 pl. XXIX n° 101-102; p. 38, pl. XV n° 52-53; le vase de Settefonti près de Bologne est celui qui présente le plus d'affinités avec l'exemplaire auvergnat –, trois villes qui jouent un rôle clef dans la production et la diffusion des vases de bronze étrusques vers le nord des Alpes.

Les trois situles stamnoïdes à paroi convexe de France centrale relèvent des récipients étrusques destinés au mélange et à la présentation du vin. Deux exemplaires à lèvres ornées de languettes, ceux de la Route de Dun à Bourges et de la tombe centrale de Sainte-Geneviève-des-Bois, sont presque identiques et ont certainement la même origine (pl. 24 n° 5 et pl. 99 n° 1). La troisième, l'urne des Fonds Gaydons à Bourges (pl. 21 n° 14), diffère des précédentes par la lèvre dont les facettes sont soulignées de fines incisions. Les trois vases sont attribuables à la fin du VI^e s. ou au premier quart du V^e s. av. J.-C. (Milcent, Moulherat, 2000, p. 302; Delor, Rolley, 2000, p. 353-355), c'est-à-dire qu'ils sont contemporains des premières *Schnabelkannen* diffusées dans le centre et l'ouest du domaine hallstattien. Il semble d'ailleurs que le centre de production doit être localisé dans la région de Vulci (Shefton, 1988, note 10).

L'itinéraire emprunté par les vases jusqu'en Berry et Orléanais est balisé par des concentrations de découvertes à Bologne et dans la région au sud du lac de Côme en Piémont et Lombardie occidentale : Côme, Bergame et Milan.

Dans la nécropole urbaine de La Certosa de Bologne, on recense quatre situles stamnoïdes à paroi convexe comparables aux nôtres :

- une appartient à la variante à languettes estampées sur la lèvre et semble tout à fait semblable aux exemplaires de Saint-Geneviève-des-Bois et de la Route de Dun : S.117 (Zannoni, 1876, pl. LIV);
- trois relèvent de la variante à lèvre lisse – S.27; S.151; S.154 (Zannoni, 1876, pl. XIX n° 3; pl. LXIII n° 7; pl. LIV), mais seul l'exemplaire de la tombe 154 paraît identique à celui des Fonds Gaydons (et de Gurgy). Les huit situles stamnoïdes du Piémont et de la Lombardie, possèdent toutes une lèvre facetée;
- quatre ont des lèvres proches, mais légèrement différentes de l'urne des Fonds Gaydons : Côme "Ca'Morta" tombe III de 1924 (Saronio, 1969, pl. XI n° 3); Côme "Ca'Morta" tombe V de 1926 (De Marinis, 1981, p. 55-56, pl. 32 n° 4); tombe VIII de 1926 (De Marinis, 1981, pl. 29 n° 1); tombe 8 de Brembate Sotto près de Bergame (De Marinis, 1981, p. 129, pl. 15 n° 1 à 3);
- deux présentent une lèvre identique à l'exemplaire berruyer : urnes cinéraires de la tombe 10 de Brembate Sotto (De Marinis, 1981, p. 133-135, pl. 42 n° 3) et de Lodi Vecchio près de Milan (De Marinis, 1981, p. 180-181 pl. 60-61).

À l'inverse des œnochoés, les situles stamnoïdes sont pratiquement inconnues au nord des Alpes en dehors des tombes riches du nord-est de la France centrale et de la Bourgogne septentrionale (Milcent, Moulherat, 2000, fig. 9).

Une anse mobile en oméga et son attache ont été mises au jour dans l'une des fosses de LT A ancienne du quartier artisanal de Saint-Martin-des-Champs à Bourges (pl. 29 n° 17). L'attache, décorée d'un coquillage au centre et de fleurs de lotus aux extrémités, était brasée à l'origine sur un support d'environ 25 cm de diamètre. Des anses semblables sont attestées sur des bassins de la seconde moitié du V^e s. av. J.-C., produits en Etrurie et bien diffusés dans la plaine padane, mais ces vases n'ont pas encore fait l'objet d'une étude précise. On se bornera à faire observer que ces derniers paraissent rares en dehors de l'Italie et qu'ils ne sont bien attestés en Gaule que sur la frange côtière du département de l'Hérault, en contexte d'habitat et sous forme d'attaches isolées, à Lattes (Raux, 1999) et Ensérune (observation faite au Musée) par exemple. Outre les exemplaires cités, une anse provient en outre du mont Kemmel dans les Flandres belges (Doorselaer, 1999, fig. 10 n° 5).

Un fond de ciste à cordons provient des bois du domaine de Dame à Saint-Éloy-de-Gy, au nord-ouest de Bourges (pl. 50 n° 1). Il atteint un grand diamètre (36 cm) caractéristique de la série à poignées fixes et présente une morphologie – trois bandeaux

concentriques et un ombilic cerné de 4 nervures – qui n'appartient qu'aux exemplaires de la variante La Certosa, datés des deux premiers tiers du V^e s. av. J.-C. (Stjernquist, 1967, p. 47-52). Des pièces identiques sont représentées sur deux cistes cinéraires issues des tombes 36 et 160 de la nécropole de La Certosa à Bologne (Stjernquist, 1967, p. 23-24, n° 29.6 et 29.8, pl. VIII n° 1 et 3). Ces cistes à cordons sont spécifiques à la région de Bologne où elles sont utilisées comme urnes cinéraires, et les découvertes réalisées en dehors de son territoire sont très rares, y compris en Étrurie padane. Un seul autre exemplaire est attesté au nord des Alpes, à Uffing (Ldkr. Weilheim) en Bavière (Stjernquist, 1967 n° 5, pl. XXVI n° 2).

Le bassin à rebord perlé de type Brolio du tumulus de cromleck de Saint-Georges dans le Cantal (pl. 16 n° 7), déjà présenté au chapitre II puisque sa datation couvre la seconde moitié du VI^e et la première moitié du V^e s. av. J.-C., atteste enfin que quelques importations étrusques atteignent la haute Auvergne. La répartition méridionale des vases du même type en France suppose qu'il s'agit d'un vase redistribué à partir de la côte languedocienne et non d'une importation ayant emprunté les passes alpines.

Productions étrusques rares

Deux vases de bronze se rapportent à des productions étrusques rares. L'un servait d'urne cinéraire dans la sépulture 2 du tumulus de Sainte-Geneviève-des-Bois dans le Loiret, l'autre est fragmentaire et sa provenance, Bourges, n'est pas complètement assurée.

Le vase de l'Orléanais (pl. 98 n° 4-6) appartient à la catégorie des *stamnoi* à attaches d'anses verticales (type A) et au groupe de Kleinaspergle de la typologie de B.B. Shefton (1988) ; il est attribuable aux second et troisième quarts du V^e s. av. J.-C. et doit être également originaire de Vulci, ou plus largement, du sud de l'Étrurie maritime. C'est une production rarement attestée au nord-ouest des Alpes (Milcent, Moulherat, 2000, fig. 9) ; le seul parallèle proche est le stamnos cinéraire de La Motte Saint-Valentin à Courcelles-en-Montagne (Déchelette, 1913). En Italie, les stamnos étrusques sont peu répandus en dehors de l'Étrurie. Les quelques exemplaires qui apparaissent au nord proviennent de Marzabotto, non loin de Bologne et d'Arbedo, dans le Tessin (Shefton, 1988 fig. 31) ; ils permettent d'esquisser la voie d'acheminement vers les Alpes occidentales.

Le fragment d'une attache d'anse à protomés de cervidé attribué à Bourges (pl. 32 n° 7) appartient probablement à une amphore étrusque qui a déjà été rapprochée de l'exemplaire de Conliège dans le Jura (Breuil, Goy, 1904, p. 170). Ce dernier est daté par une fibule du Ha D3 (Roulière-Lambert, 1987). La série des vases du même genre est datée de la fin du VI^e s. av. J.-C. et attribuée à Vulci ou éventuellement Cerveteri (Gran-Aymerich, 1997, p. 204) ; elle n'a pas fait l'objet d'une étude précise, si bien qu'on ne peut mettre en évidence de jalons entre l'Étrurie maritime et la France du Centre et de l'Est, sauf à Bologne où ces vases ne sont pas inconnus.

Conclusion

En France centrale, la vaisselle d'importation en bronze se concentre dans le nord-est et plus particulièrement à Bourges et ses environs, où l'on recense 9 des 16 exemplaires connus. Ce déséquilibre doit être pondéré par la prise en compte de l'activité de la recherche dans la région berruyère qui fut toujours plus forte qu'ailleurs. À l'appui de cette remarque, on se souviendra que l'Orléanais dispose d'au moins quatre vases sans avoir fait l'objet d'investigations poussées.

Le nombre élevé d'importations de vases métalliques doit être rapproché des non moins abondantes découvertes du centre-est de la France. À l'exception des œnochoés à attache à volutes, du bassin à anse mobile et de la ciste à cordons de la variante La Certosa, toutes les catégories de vases de France centrale sont représentées en Bourgogne et Franche-Comté. Dans bien des cas, les objets sont identiques et ont certainement été diffusés par un même réseau.

La totalité des pièces est calée dans la fourchette correspondant à la fin du VI^e et aux trois premiers quarts du V^e s. av. J.-C. Autrement dit, nous sommes dans le créneau de datation de la majorité des céramiques attiques, les plus anciennes mises à part. Comme pour les vases attiques, il faut envisager des arrivages par lots de pièces proches ou identiques, redistribuées ensuite dans tout l'ouest du domaine nord-alpin et au-delà.

La chronologie de la vaisselle métallique ne permet pas encore de déterminer l'évolution des approvisionnements. Toujours est-il qu'à l'image de la céramique, les importations paraissent aussi nombreuses à LT A ancienne qu'au Ha D3 et ceci, sans que l'on décèle une baisse de qualité. La rupture intervient seulement avec LT A récente qui marque, si ce n'est une disparition, du moins un appauvrissement très marqué des apports méridionaux. Il en va de même en Bourgogne (pour les exceptions possibles, cf. Guillaumet, Szabó, 1985).

La détermination de l'origine des vases est simple lorsqu'il s'agit de productions de semi-luxe ou de luxe : tous les exemplaires sont étrusques et proviennent pour la très grande majorité du territoire de Vulci ou des villes étrusques du sud de la côte toscane. Bologne, en bordure méridionale de l'Étrurie padane, joue le rôle de plaque tournante en direction de l'Italie du Nord et aussi des pays au nord des Alpes. La vaisselle de facture plus banale, situles rhénano-tessinoises et surtout cistes à cordons, est découverte dans les mêmes régions et parfois dans les mêmes contextes que les récipients étrusques et paraît bien avoir été diffusée en même temps. Dès le Ha D3, les civilisations nord-italiques apportent ainsi un concours déterminant aux trafics transalpins organisés à partir de l'Étrurie padane.

4.3.3. Autres objets importés

Nous n'avons pas fait encore mention de certains objets car ils consistent en pièces rares qui n'appartiennent pas au répertoire de la vaisselle méditerranéenne,

ou bien en petits objets de parure qu'on ne peut considérer comme des denrées d'échange.

Tissu

Les analyses des couleurs du sergé à motifs losan- giques de la tombe 2 de La Ronce à Sainte-Gene- viève-des-Bois ont permis d'identifier pour le rouge un colorant d'origine méditerranéenne ; le tissu peut être de même provenance. Cet élément reste isolé mais présente l'intérêt de faire connaître une catégorie d'importations mal connue puisque périssable.

Importations d'Allemagne occidentale

Deux objets de luxe, un poignard et un élément de corne à boire, sont des importations centre-euro- péennes. Tous deux ont été mis au jour à Bourges.

La première pièce est le manche de poignard repê- ché dans le lit du Moulon (pl. 31 n° 29). La lame en fer est brisée et il ne subsiste que la partie proximale en bronze, au pommeau terminé par des antennes ornées de boutons sphériques incrustés, à l'origine, d'une matière semi-précieuse, de l'ambre ou du corail. L'arme relève de la variante Ludwigsburg définie par S. Sievers (1982) et provient du Wurtemberg. Les deux exemplaires les plus proches, qui peuvent sortir du même atelier que celui de Bourges, ont été mis au jour dans deux sépultures princières à char de la région du Hohenasperg : Hochdorf (Biel, 1985, p. 63-64 fig. 38) et Ludwigsburg "Römerhügel" S.2 (Sievers, 1982, p. 44-45 n° 165, incrustations d'ambre sur les antennes). Dans les deux tombes dynastiques datées respectivement du Ha D2 et du Ha D2 ou D3, le poignard est bien plus qu'une arme et figure parmi les symboles de pouvoir que porte le défunt. Plutôt qu'une simple marchandise de luxe, le poignard de Bourges doit être considéré comme un cadeau diplo- matique, peut-être offert par l'un des dignitaires des environs d'Asperg.

L'embout de corne à boire de la sépulture de la Route de Dun à Bourges pourrait être une production centre-européenne (pl. 24 n° 2). Il est comparable aux deux exemplaires de la tombe princière de Kleinas- pergle à Asperg, datée aussi de LT A ancienne. Mais surtout, nous avons déjà fait le rapprochement avec la tête de bélier de l'œnochoé laténienne à bec tubulaire de la tombe de Reinheim.

Éléments de parures

La France centrale livre plusieurs petits objets de provenance méridionale. Ils sont originaires de deux régions : la frange côtière du midi de la France et de la Catalogne d'une part, le nord de l'Italie d'autre part.

De l'Auvergne proviennent plusieurs fibules de type golfe du Lion. Le Puy de Corent en fournit deux (pl. 114 n° 8-9), tandis qu'une autre, transformée en fibule annulaire (pl. 132 n° 17), est une trouvaille for- tuite faite à Solignat dans le Puy-de-Dôme, à 17 km à vol d'oiseau au sud de Corent. Ces pièces sont issues

du domaine ibéro-languedocien et datent au sens large de la fin du VI^e ou des deux premiers tiers du V^e s. av. J.-C. Elles complètent une distribution en traînée que l'on peut suivre depuis le Languedoc à travers les Causses et le Rouergue (Gruat, 1995). Les fibules de type golfe du Lion balisent en quelque sorte l'itinéraire nord-sud à travers le Massif central dont on a déjà fait mention à propos de la céramique méditerranéenne. Toutefois, l'Auvergne ne fait pas figure de point ex- trême dans la distribution septentrionale : des objets du même type sont répertoriés dans la vallée du Rhône et dans le domaine hallstattien occidental et central ; certains parviennent jusqu'à la forêt de Haguenau et la Heuneburg (Dehn, Stöllner, 1996, fig. 17).

Des petits éléments de parure ont cette fois-ci une origine nord-italique. Les trois pendeloques coniques de la sépulture de la Route de Dun à Bourges (pl. 24 n° 7-9) sont des ornements propres aux costumes fé- minins du Tessin et de la Lombardie occidentale au deuxième tiers du V^e s. av. J.-C. Hors de Golasecca et outre la France centrale, les objets de ce type sont dé- couverts dans le nord et l'ouest de la Suisse ainsi que dans le centre-est de la France, notamment à Bragny- sur-Saône où les petits objets nord-italiques sont bien représentés (Flouest, 1993 ; carte de distribution : Pare, 1991b, fig. 7).

À Patay dans le Loiret, une fibule découverte au XIX^e s. (pl. 97 n° 4) est proche du type de Casalfuma- nese et trouve plusieurs parallèles dans le sud-est de la plaine padane, en Ombrie (Eles Masi, 1982, p. 227, n° 91.2 et 91.3). La provenance semble assurée et il faut sans doute verser cet objet à l'important dossier des fibules nord-italiques du V^e s. av. J.-C. trouvées en France, principalement en Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes. Dans un niveau LT A ancienne du Collège Littré à Bourges, une fibule avec arc serpen- tant ne correspond pas forcément à un objet résiduel (pl. 26 n° 7) : une origine nord-italique ne peut être totalement exclue dans la mesure où les fibules de ce modèle sont encore en usage en Golasecca jusqu'à la deuxième moitié du V^e s. av. J.-C.

Ces pièces modestes, portées comme éléments dé- coratifs ou de fixation de vêtement ne peuvent être interprétées comme des marchandises. Elles sont plutôt la trace du passage ou de l'installation d'individus d'origines ibéro-languedocienne et nord-italique en France centrale. Elles peuvent aussi témoigner de contacts étroits (*hospitium*?) entre des personnages locaux et des régions lointaines.

4.3.4. Les importations : un bilan

Les importations découvertes en France centrale consistent souvent en objets de luxe et semi-luxe : vases en céramique et en bronze pour l'essentiel, aux- quels il faut ajouter les armes de prestige et d'autres denrées, parfois périssables, tels que le vin, les étof- fes. Quelques objets locaux témoignent toutefois de l'utilisation de matières premières exotiques semi-pré- cieuses, le corail et l'ambre, importées sans doute à l'état brut puis travaillées sur place. Il existe en outre de petits objets de facture simple, pendeloques et fibules,

qui ne sont pas des produits destinés aux échanges et constituent plutôt une signature archéologique de l'identité des intermédiaires et des pourvoyeurs dans les contacts et trafics à longue distance.

On distingue plusieurs groupes d'importations : la céramique attique représente de loin le plus gros effectif d'objets découverts (34 vases au minimum) ; viennent ensuite les vaisselles en bronze étrusques (11 unités), puis les amphores à vin de Marseille (9 individus au minimum) et d'ailleurs (2 amphores), les récipients métalliques d'origine nord-italique ou centre-européenne (5 unités) qui font presque jeu égal avec les vases en céramique du midi de la France (4 individus au minimum). En contexte d'habitat comme dans les sépultures, les importations de luxe l'emportent donc largement sur les productions de qualité médiocre et on reste surpris du nombre total que cela représente – 65 vases au minimum – pour une région qui, faut-il le rappeler, n'a jamais fait l'objet de recherches intensives pour le premier âge du Fer. Afin de mesurer l'importance de ces chiffres, on les comparera à ceux de la zone Aisne-Marne où l'on trouve à la même époque, en tout et pour tout, moins de dix vases importés, alors que les fouilles d'habitats et surtout de nécropoles ont été exceptionnellement actives et fructueuses depuis la fin du XIX^e s. Stéphane Verger (1995, p. 388) rappelle ainsi que sur environ 190 tombes à char de Champagne, trois seulement recèlent des importations méditerranéennes composées d'une coupe attique et de trois *Schnabelkannen*. En revanche, on pourrait sans doute présenter un bilan assez comparable pour la Bourgogne et la Franche-Comté.

L'abondance des découvertes ne doit pas masquer pour autant de très fortes disparités au sein de la France centrale. Les importations en haute Auvergne et Limousin sont de faible qualité – il y a peu de vases de bronze – et plutôt éparpillés, tandis que dans la zone basse Auvergne, Berry et Orléanais, elles sont abondantes et majoritairement d'excellente qualité. Autrement dit, ce sont les régions qui appartiennent à la zone occidentale du domaine nord-alpin qui tirent le meilleur parti des échanges. Au sein du secteur nord-est de la France centrale, on constate également des inégalités avec une concentration impressionnante des richesses à Bourges et ses environs immédiats (51 vases d'importation) ; celle-ci est d'ailleurs sans équivalent à l'échelle du complexe nord-alpin. L'histoire de la recherche joue bien sûr en faveur de la capitale du Berry mais n'explique pas tout. L'agglomération d'*Avaricum* joue certainement un rôle de premier plan dans les contacts supra-régionaux.

Le siècle qui s'écoule de 525 à 425 av. J.-C. apparaît faste pour les échanges à longue distance. Les importations confirment à nouveau, si besoin était, que la transition Ha D3-LT A ne correspond à aucune rupture, ni dans les échanges avec les régions les plus éloignées, ni dans la distribution des denrées. En France centrale comme dans le Centre-Est, elles parviennent en quantité importante à partir du dernier quart du VI^e s. av. J.-C., c'est-à-dire peu avant et peu après la transition Ha D1-2 récent-Ha D3 et ne se raréfient

rapidement qu'au dernier quart du V^e s. pour presque disparaître dès la fin de ce siècle. On n'observe pas d'augmentation ni de baisse du volume des échanges avec le passage à LT A ancienne, même s'il est vraisemblable que les denrées soient parvenues de manière intermittente, à la suite d'arrivages importants mais espacés dans le temps. Les creux entre deux vagues d'approvisionnement, comme on le voit pour la céramique attique, ne sont pas clairement corrélés aux découpages de la chronologie régionale et paraissent conjoncturels.

La question des voies empruntées et donc des partenaires de ces échanges a pu trouver un début de réponse lorsque nous avons fait référence aux différentes cartes de distribution des denrées méditerranéennes. La vallée du Rhône, les cols alpins et la plaine padane, empruntés régulièrement, désignent les principaux intermédiaires. Quelques objets d'origines ibéro-languedocienne, nord-italique et centre-européenne invitent toutefois à repousser l'hypothèse que les commerces grecs et étrusques aient été en situation de monopole.

4.4. LES RÉSEAUX DE CONTACTS

L'adoption du rituel de la crémation déposée en urne de bronze, les nombreux vases grecs et étrusques mis au jour, ou encore le développement à caractère proto-urbain de l'agglomération d'*Avaricum*, témoignent chacun à leur manière des profondes transformations qui touchent les élites de France centrale et que l'on peut attribuer à des systèmes de contacts établis à l'échelon interrégional. Plusieurs matériaux seront utilisés dans la perspective de reconstituer l'organisation de ces réseaux et évaluer leur longévité. L'examen des habitats privilégiés, des importations et des voies de leur acheminement, déjà entrepris, balisera l'étude ; l'histoire des transformations des pratiques funéraires privilégiées, de même que des informations tirées des sources écrites ou bien de l'étude des techniques, fourniront les indispensables compléments. L'ensemble de ces informations nous met sur la piste de réseaux dont les extensions aboutissent à la façade atlantique, l'Allemagne du Sud-Ouest, le midi gaulois et l'Italie.

4.4.1. Le réseau occidental

Négligés jusqu'à présent, les indices de contacts entre l'ouest de la France et la Méditerranée sont peu nombreux en raison d'une tradition de recherche récente mais s'avèrent riches de promesses (Milcent, 1994 ; Gomez de Soto, Milcent, 2000). Au Bronze final déjà, des productions méditerranéennes atteignent les côtes françaises de l'Atlantique par le biais de navigations contournant la péninsule Ibérique ou du raccourci que constitue l'Isthme gaulois. Dès le début du VI^e s. av. J.-C., par le truchement du Languedoc occidental et plus particulièrement de la région de Mailhac, des céramiques méridionales et de la vaisselle de bronze italique parviennent jusque dans le Centre-Ouest et parfois même en Armorique.

À la fin du VI^e s. av. J.-C., les réseaux d'approvisionnement sont modifiés et une concurrence s'instaure comme on le constate à partir des types et de la distribution des récipients métalliques de cette époque mis au jour en France occidentale. Les vases importés les plus simples relèvent des productions à panse rivetée : une situle rhénano-tessinoise servait d'urne cinéraire dans une tombe du Bono au Rocher dans le Morbihan ; des cistes à cordons sont connues dans le Morbihan à Caudan et dans la Sarthe à Fyé. Ce sont là des types que l'on rencontre fréquemment depuis le bassin moyen de la Loire jusqu'à la Saône, c'est-à-dire dans la région qui a certainement servi d'intermédiaire entre l'Extrême-Occident et les zones de production de ces récipients. Le chaudron cinéraire à panse basse et fond peu bombé du tertre 1 du Bono (Milcent, 1994, pl. 2 n° 4, p. 32) est quant à lui d'un type parfois attesté en France orientale, mais qui est une importation du centre du domaine nord-alpin (Pare, 1992b, p. 438). Il est possible enfin que le bassin à rebord estampé d'esses de la crémation en situle rhénano-tessinoise du Bono soit plus tardif qu'on ne l'a cru et qu'il s'agisse d'une production étrusque du V^e s. av. J.-C. encore mal identifiée.

Des vases appartenant à des catégories rares sont également recensés, mais leur distribution se restreint surtout à la vallée ligérienne. Le plus ancien, découvert en bordure du Camp de César à Sainte-Gemmes en Maine-et-Loire est aussi le plus gros : il s'agit d'un lébès étrusque du début du VI^e s. av. J.-C. dont on a retrouvé un protomé de griffon (Gruet, 1945) et qui appartient au type de celui qui fut découvert dans la tombe à char de La Garenne à Sainte-Colombe en Côte-d'Or. Peut-être a-t-il transité d'ailleurs par le Châtillonnais et auparavant l'Allemagne du Sud-Ouest : le trépied de la tombe du Grafenbühl près d'Asperg qui devait supporter un lébès, est en effet proche de celui de La Garenne et correspond aussi à une production étrusque (Rolley, 1988, p. 98-99). À en juger par les dimensions de la pièce conservée (25,5 cm de longueur), il surpassait largement en taille son équivalent bourguignon et figure, après le cratère de Vix, en seconde position des plus grands vases de bronze découverts en France. Toujours à Sainte-Gemmes, une moitié d'anse historiée de bassin étrusque avec des guerriers affrontés (Provost, 1983), permet d'entrevoir une certaine continuité dans les échanges relatifs aux produits d'excellente qualité, puisque l'objet daterait du dernier tiers du V^e av. J.-C. ou du début du siècle suivant (Kimmig, 1990). Une palmette en bronze de grande dimension (17 x 7 cm) considérée comme étrusque, provient du Camp mais n'est pas illustrée (Provost, 1983, p. 214). En amont, à Saint-Étienne-de-Chigny en Indre-et-Loire, on a repêché au Pont Clouet, sans doute dans la Bresme, petit affluent de la Loire, une œnochoé biconique étrusque à attache d'anse représentant un personnage mythologique vêtu seulement d'un capuchon et de bottes ailées (Anonyme, 1871, p. 158 ; Chevallier, 1975 et observations personnelles sur le contexte de découverte ; fig. 121). La cruche, datée du premier quart du V^e s. av. J.-C. (Krauskopf, 1980, type

II), est une production de grande qualité, peut-être originaire de Tarquinia (Bini *et al.*, 1995, p. 15-16) ou de Vulci, et ne possède aucun parallèle au nord des Alpes. Les exemplaires du même type que nous connaissons en Italie, ne portent pas un décor figuré d'une telle qualité.

Nous interprétons les vases étrusques de la basse vallée de la Loire comme les jalons de l'artère principale qui permet de mettre en relation la côte atlantique avec le centre et le centre-est de la France. C'est à partir de l'axe ligérien et de relais tel que pouvait l'être celui du Camp de Sainte-Gemmes, qu'étaient diffusées les importations plus banales mises au jour dans le Massif armoricain, notamment sur la côte sud de la Bretagne.

Outre ces objets, plusieurs sépultures dans l'Ouest témoignent de contacts étroits instaurés entre les élites d'Occident et leurs homologues du domaine hallstattien. Au dernier tiers du VI^e et au début du V^e s., trois tombes à char à quatre roues attestent en Centre-Ouest l'adoption au moins partielle de cette pratique funéraire typiquement hallstattienne. Celles de Séneret (Vienne) et Sublaines (Indre-et-Loire) datent du Ha D2, c'est-à-dire qu'elles sont contemporaines des premières tombes à char bourguignonnes et franco-comtoises : les deux véhicules du Centre-Ouest appartiennent probablement au type Cannstatt – série VII de Chr. Pare – et une fibule du type dP1 de Mansfeld a été recueillie à Sublaines (Gaillard de la Dionnerie, 1884 ; Cordier, 1975 ; Pare, 1992a, fig. 71a). Le char de Séneret dispose de moyeux à plaques de fer incrustées de cuivre que l'on retrouve dans quelques tombes princières d'Allemagne du Sud-Ouest (Pare 1992a, p. 81, fig. 71a ; 1992b, p. 438-440) ; celui de Sublaines semble être aussi une importation du domaine hallstattien. Enfin, si la sépulture du Gros Guignon à Savigné dans la Vienne est plus tardive (Ha D3), son char n'est pas moins remarquable que les précédents puisqu'il présente des analogies avec ceux de la tombe de Vix et surtout de Ca'Morta près de Côme en Lombardie (Chauvet, 1886, 1927 ; Pare, 1992b, p. 459-460).

La crémation en urne métallique est aussi représentée au V^e s. av. J.-C. dans l'ouest de la France, à Château-Chervix "Poumassada" en Haute-Vienne et au Bono "Le Rocher" dans le Morbihan (Chevillot, 1983 ; Milcent, 1994). Le rapprochement avec les sépultures aristocratiques des régions occidentales du domaine nord-alpin est toutefois moins assuré que précédemment : la crémation est la pratique funéraire dominante en Extrême-Occident, si bien que le dépôt des os dans un vase de bronze peut relever d'une simple volonté d'enrichir la sépulture et non du désir d'adopter une pratique funéraire étrangère (Verger, 1995, p. 352).

Un ensemble funéraire, aux Planes à Saint-Yrieix en Charente, révèle en outre la présence en Centre-Ouest d'une étrangère originaire de France centre-orientale (Gomez de Soto, 1986). Une inhumation au centre d'un enclos fossoyé carré disposait d'une parure féminine de LT A ancienne caractéristique du Berry ou de la Bourgogne occidentale : torque à jonc tubulaire, bracelet de type Mèlon, anneaux de jambe

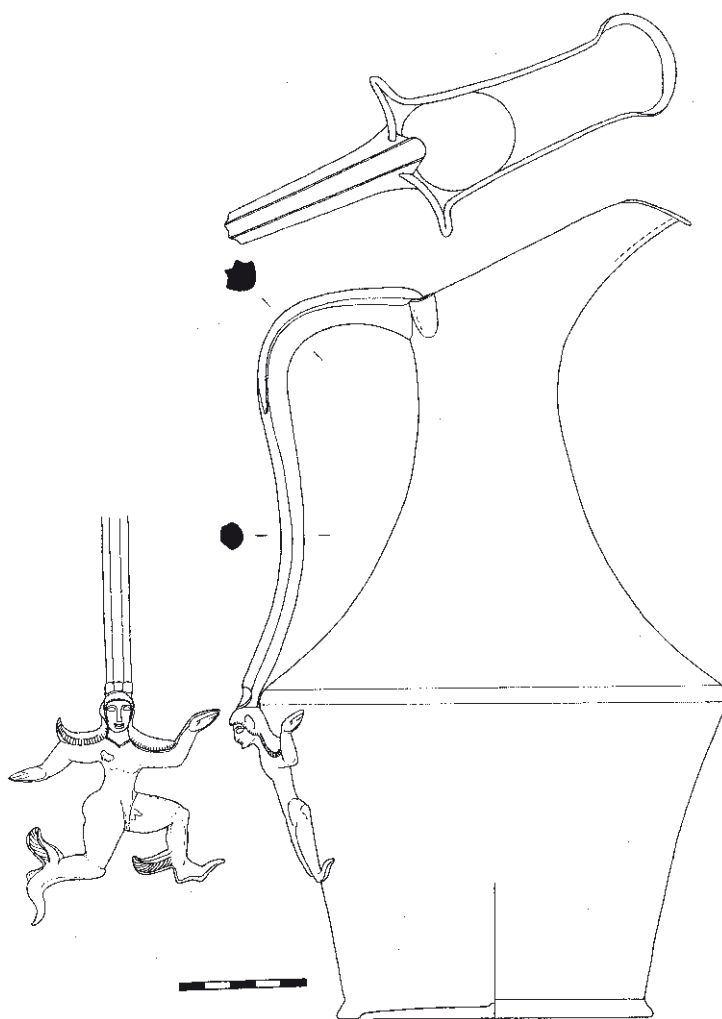


Fig. 121 – Enoché étrusque à bec et panse bitronconique du Pont Clouet à Saint-Étienne-de-Chigny (Indre-et-Loire).

de type Dun-sur-Auron en bronze. Seule une fibule de fer à ressort en arbalète avec perles en bronze aux extrémités peut être d'origine régionale (fig. 122).

En définitive, alors qu'au Ha D1-2, le Centre-Ouest et le massif Armoricain étaient principalement en relation avec la Méditerranée par l'intermédiaire de l'isthme gaulois, ils entretiennent dès la fin de cette période et au Ha D3-LT A ancienne des rapports privilégiés avec le domaine nord-alpin au travers de la vallée de la Loire. Ce nouveau réseau, s'il ne se substitue pas au précédent, a peut-être la primauté et accorde au centre et au centre-est de la France une place d'intermédiaire privilégié entre le nord de la façade atlantique d'une part, l'Europe centrale et l'Italie septentrionale d'autre part. C'est en effet de ces deux dernières zones que sont acheminés les chars cérémoniels hallstattiens et les vases de bronze importés.

Les milieux aristocratiques occidentaux sont en outre au diapason des transformations qui animent les élites de France centrale et centre-orientale : les tombes à char sous grand tumulus du Centre-Ouest et les vases de type rare de la vallée de la Loire en témoignent. Les contacts sont sans doute directs avec

les homologues du domaine hallstattien et les importations les plus prestigieuses faisaient office de présents à valeur diplomatique. Les camps de Sainte-Gemmes et de Séneret à Quinçay, par leur surface et leur environnement, n'ont rien à envier aux grandes citadelles et agglomérations fortifiées nord-alpines ; les très grands tertres signalés dans la basse vallée de la Loire et le Centre-Ouest jusqu'à la Saintonge permettent d'envisager la découverte de tombes aussi fastueuses qu'ailleurs. Pour autant et bien qu'elles soient réceptives aux transformations qui se manifestent à l'Est, les élites occidentales ne pratiquent pas un mimétisme passif ; elles sélectionnent, adaptent si besoin est, ce qu'elles reçoivent par les circuits d'échanges. Les tombes à char de Séneret et de Sublaines, parce qu'elles sont probablement à incinération et d'autres éléments tel le caractère très luxueux et singulier des vases étrusques importés, en sont les manifestations les plus patentes. Le développement récent de l'archéologie préventive dans l'Ouest modifiera profondément dans les années à venir la lecture que l'on a du premier âge du Fer atlantique car celui-ci reste tronqué par de graves déséquilibres documentaires.

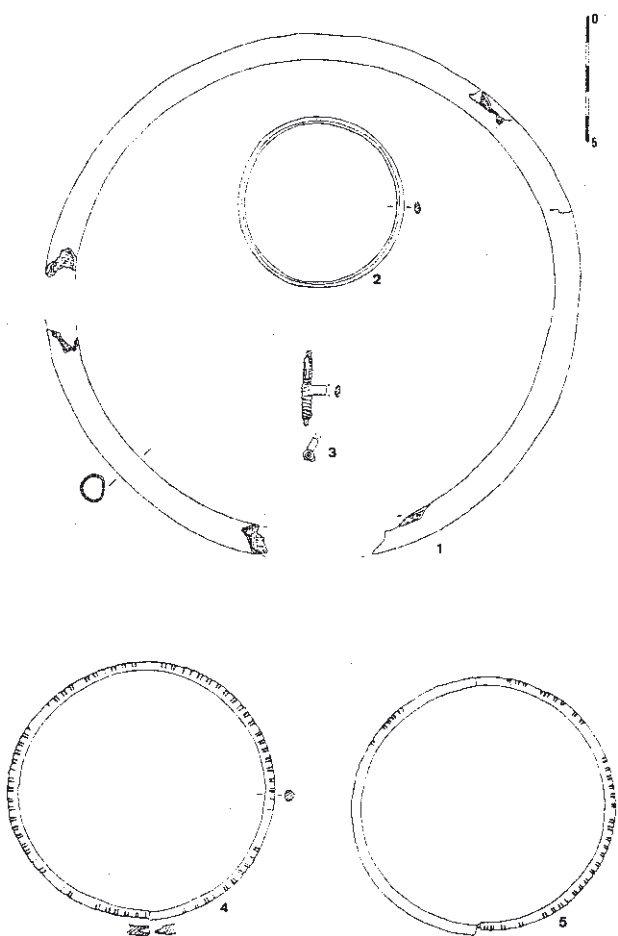


Fig. 122 – Mobilier de l'inhumation féminine des Planes à Saint-Yrieix en Charente (LT A ancienne). D'ap. Gomez de Soto, 1986.

4.4.2. Le réseau nord-alpin

L'importation en France occidentale de chars et de chaudrons fabriqués dans le Bade-Wurtemberg est l'un des éléments qu'il faut conserver à l'esprit lorsqu'on aborde le dossier des contacts entre la France centrale et l'Allemagne du Sud-Ouest, cette dernière région étant alors au cœur du domaine nord-alpin. Outre quelques objets de luxe et sépultures, il est nécessaire de faire appel à la documentation bourguignonne pour appréhender un système de contacts encore mal connu parce qu'il est interne au monde nord-alpin.

Au dernier quart du VI^e s. av. J.-C., plusieurs types de biens de prestige élaborés en l'Allemagne du Sud-Ouest sont acheminés dans l'ouest hallstattien (chars, chaudrons et torques en or principalement). Le poignard wurtembergeois du "Moulon" à Bourges (pl. 31 n° 29) est probablement une sorte de cadeau d'ambassade envoyé depuis la principauté du Hohenasperg ; le chapeau conique en écorce de bouleau estampée de la crémation de la "Butte Moreau" à Mardié (pl. 94 n° 18) n'a pas été nécessairement fabriqué Outre-Rhin, mais il est en tout cas une réplique des couvre-chefs découverts dans deux des tombes princières qui entourent le Hohenasperg et qui devaient faire partie

des insignes d'autorité de l'élite, au même titre que certains poignards à antennes.

Il apparaît aussi que des importations méditerranéennes ont atteint la France par le relais du Bade-Wurtemberg. C'est apparemment le cas pour le cratère de Vix, daté entre 530 et 520 av. J.-C. et expédié au nord des Alpes peu de temps après le chaudron de Hochdorf (vers 540-530 av. J.-C.). On peut le considérer comme un présent envoyé par les princes du Hohenasperg à ceux, ou plutôt à celles, qui contrôlaient l'établissement du mont Lassois (Rolley, 1992, p. 414 ; Verger, 1995, p. 455). Les deux vases exceptionnels proviennent d'un même atelier de Grande Grèce (Sybaris ?) et ont probablement emprunté la même route depuis les côtes de l'Adriatique jusqu'à la région du Hohenasperg en passant par les Alpes centre-orientales.

L'adoption du modèle centre-européen de la tombe à char matérialise sur un autre plan les alliances qui unissent les "résidences princières" du Bade-Wurtemberg à quelques potentats localisés entre le Cher et la Saône. En dehors du domaine funéraire, les relations culturelles étroites sont aussi perceptibles du fait d'emprunts de modes vestimentaires – on a déjà évoqué la question du port des fibules, le chapeau de Mardié – et de circulation de personnes, qu'elles soient des invités de marque ou des artisans attachés aux cours aristocratiques. Sur ce dernier point, on fera effectivement remarquer que les fibules de plusieurs sites bourguignons sont sans doute originaires de l'Allemagne du Sud ; on pense en particulier aux fibules à timbale conique (type P2 de Mansfeld) de Chassey, Bragny-sur-Saône et Vix (Thevenot, 1997, fig. 4 n° 3 ; Feugère, Guillot, 1986 carte fig. 34), ou bien à la fibule serpentiforme de Bourguignon-lès-Morey (Piningre, 1997 fig. 5 n° 3). En outre, la circulation des artisans d'une cour à une autre permettrait de mieux comprendre pourquoi les premières céramiques montées ou finies au tour du domaine hallstattien apparaissent presque en même temps (début du Ha D3) et sous une forme similaire dans le centre et l'ouest du domaine hallstattien.

La période au cours de laquelle des liens étroits s'établissent entre la France centrale, la Bourgogne et le Bade-Wurtemberg est courte. Le début peut en être fixé vers le Ha D2 et, comme le montrent les sépultures à char les plus anciennes ou les objets expédiés depuis le centre du domaine hallstattien, ce réseau n'implique qu'un nombre limité de micro-régions sans doute choisies en fonction de leur situation géographique favorable au contrôle des échanges : secteur d'Apremont en Haute-Saône, Châtillonnais en Côte-d'Or et peut-être Bourges. Les relations sont précises, directes, n'impliquent que la haute aristocratie et se nouent probablement par des liens d'alliance et d'hospitalité, une institution qui sied aux échanges entre familles de haut rang. En Allemagne du Sud-Ouest, le secteur du Hohenasperg paraît être l'instigateur principal de ce réseau car une partie des objets de luxe de la fin du VI^e s. découverts à l'ouest du Rhin est produite ou transite par cette région. À l'autre extrémité du réseau, les ramifications s'étendent comme on l'a vu au-delà de la Loire moyenne, en direction

de l'Atlantique. Peut-être faut-il envisager aussi une extension vers le couloir rhodanien, par l'intermédiaire des sites de Bragny-sur-Saône et Chassey. Très ciblé au départ, ce système paraît s'étendre mais perdre aussi de sa cohérence au Ha D3 si l'on en juge par la diffusion des inhumations à char à quatre roues. La ruine ou le fort ralentissement des échanges est-ouest par ce biais est plus difficile à déterminer : l'inhumation à char disparaît du domaine hallstattien à la fin du Ha D3, un site aussi important que la Heuneburg périclité au début de LT A – ce déclin s'amorce sans doute dès le Ha D2 avec la concurrence instaurée par la région du Hohenasperg en pleine ascension (Zürn, 1974, p. 494) –, mais aux abords du Hohenasperg, la riche sépulture de Kleinaspergle ou l'habitat ouvert de Hochdorf indiquent plutôt une stabilité de l'organisation politique jusqu'au troisième quart du V^e s. Si le Ha D3 marque l'apogée des relations entre l'Allemagne du Sud-Ouest et les régions entre Cher et Saône, des contacts plus lâches ont pu persister à LT A ancienne.

4.4.3. Les réseaux méridionaux

Il est difficile d'évaluer la part du midi de la France dans les contacts entre le complexe nord-alpin et la Méditerranée et en particulier, l'importance des Italiques et des peuples autochtones du sud de la France face aux Grecs de *Massalia*. Le rôle des premiers fut longtemps sous-estimé, voire nié, par rapport à celui des autres. Il faut convenir que la faiblesse des recherches archéologiques dans la moyenne vallée du Rhône a longtemps nuit à un examen nuancé du problème. Malgré la documentation récemment publiée pour cette région, il faut bien admettre que beaucoup de questions restent en suspens, concernant en particulier les intermédiaires des échanges.

Le midi de la France et Marseille

Les marchandises, débarquées ou produites dans le Midi et expédiées ensuite vers le nord et le nord-ouest, empruntent des itinéraires d'inégale importance – couloir rhodanien ou petits axes secondaires du Massif central telle la voie des Causses et du sud de l'Auvergne – avec semble-t-il des systèmes de transmission de proche en proche. Elles consistent en amphores à vin, une production de Marseille grecque et en vases à boire fabriqués aussi bien dans les environs de Marseille que dans des officines indigènes dispersées depuis la Provence jusqu'au Languedoc occidental. Les uns devaient accompagner le plus souvent les autres. Sans nier l'importance de ces échanges, on constate que les découvertes les plus représentatives impliquent principalement le sud du domaine hallstattien et la vallée de la Saône. On sait d'ailleurs que le vin marseillais était surtout destiné aux marchés méridionaux et que les quantités expédiées plus au nord étaient faibles (Dietler, 1992, note 6 ; Brun, 1997 tableau fig. 4). En comparaison, la céramique attique était, en nombre de vases, l'objet d'un trafic plus important en France centrale, mais aucun indice sérieux

ne permet d'assurer qu'elle circulait essentiellement par le truchement de Marseille, si ce n'est peut-être au début.

L'amorce des trafics méridionaux vers le domaine nord-alpin ne peut guère être située avant le dernier tiers du VI^e s. av. J.-C. : à Marseille, les premières amphores sont produites à partir de 540 environ ; les rares conteneurs étrusques découverts au nord de la Provence sont mal datés généralement et peuvent être pour la plupart assez récents (fin du VI^e s. ou première moitié du V^e s. av. J.-C.). L'arrivée dans l'intérieur des terres des céramiques grises monochromes ou à pâte claire n'est pas non plus antérieure à cette époque. En revanche, on ne peut exclure que les amphores massaliètes et les vases à boire du Midi devancent parfois d'une à deux décennies les premiers arrivages de céramiques attiques, ce qui pourrait expliquer que des sites comme celui de Montmorot dans le Jura, abandonné avant le Ha D3 (Verger, 2001), n'aient pas livré de vases attiques. Les échanges avec le Midi durent longtemps puisque le vin marseillais est présent sur les occupations LT A de Bourges et Liniez, de même qu'à Bragny-sur-Saône (Duvauchelle, 1994) et Lyon (Perrin, Bellon, 1997, p. 160) jusqu'au troisième quart du V^e s. av. J.-C.

Une autre question, relative à l'identité des pourvoyeurs, se pose avec acuité, car si les Grecs de Marseille ont profité des échanges avec l'ouest du domaine nord-alpin, il n'est pas du tout évident qu'ils en furent les premiers protagonistes. Les commerçants phocéens restent avant tout des marins et leurs traces au nord du delta rhodanien sont peu perceptibles : on serait bien en peine de citer le moindre objet d'usage spécifiquement grec et de facture suffisamment banale pour qu'il puisse être considéré comme autre chose qu'une marchandise ou qu'un élément adopté par une autre population. À l'inverse, on l'a vu au sujet des fibules de type golfe du Lion, les présences ibéro-languedociennes et provençales sont attestées dans tout l'ouest du domaine hallstattien, souvent d'ailleurs sur des sites qui livrent de l'amphore massaliète et de la céramique méridionale. Réciproquement, des éléments nord-alpins du Ha D3 et de LT A figurent sur les principaux sites indigènes du Midi ; il s'agit de fibules pour l'essentiel (Feugère *et al.*, 1995), mais aussi de céramiques comme celles à peinture graphitée originaires du Massif central et de ses marges que l'on trouve sur les sites du Cluzel à Toulouse (Müller, 1999) et du Cayla de Mailhac (Louis, Taffanel, 1955, p. 96, fig. 64 ; Gomez, Milcent, 2000). Des fibules méridionales (variante Mailhac de Dehn et Stöllner) imitent d'ailleurs des exemplaires à timbale septentrionaux et en sens inverse, l'on a constaté récemment que les fibules filiformes dites de Marzabotto s'inspiraient des modèles de type golfe du Lyon (Dehn, Stöllner, 1996). L'ensemble, ou en tout cas une bonne partie de ces petits objets, fait figure de signature archéologique des principaux instigateurs et trafiquants des échanges entre le sud de la France et les régions nord-alpines.

À la fin du VI^e s. av. J.-C., ces modes de contacts ne sont pas une nouveauté : des liaisons apparaissaient entre le Midi méditerranéen et les régions de l'intérieur

dès le Ha D1-2. Nous avons déjà évoqué pour cette période les parures féminines languedociennes découvertes en Berry et Sologne et les fragments de parures septentrionales associés aux dépôts launaciens. D'autres objets relient le domaine ibéro-languedocien à la Franche-Comté et l'Allemagne du Sud-Ouest tout au long du VI^e s. av. J.-C. : plaque de ceinture de type Acebuchal de la sépulture féminine 65 du Magdalenberg à Villingen en Bade-Wurtemberg (Spindler, 1972); épée ibérique de la crémation déposée avec l'inhumation à char d'Apremont en Haute-Saône (Pare, 1992b, p. 460-463); bijoux en or de tombes princières hallstattiennes (Hochdorf, Apremont, Sainte-Colombe, Vix) qui présentent d'étroites affinités avec l'orfèvrerie ibérique (Pare, 1992b, p. 463-464); adoption commune à ces régions des poignards et épées à antennes. Il convient aussi de rappeler l'existence, toujours dans la région d'Apremont, des crémations des grands tertres de Mercey-sur-Saône et Mantoche, déposées avec ou dans une amphore de terre cuite, parfois massaliète (Pare, 1992b, p. 416-418, fig. 3; Piningre, 1997 carte fig. 1, p. 141-143); le choix de ce type de vase comme ossuaire, s'il apparaît complètement isolé dans le domaine hallstattien, est bien attesté dans les tombes privilégiées du bas Languedoc, par exemple dans la sépulture de "Corno-Lauzo" à Pouzols-Minervois dans l'Aude, datée des environs de 540 av. J.-C. (Taffanel, 1960).

Les traditions antiques vont peut-être dans le même sens puisqu'en 480 av. J.-C., lors de la bataille d'Himère et face aux armées grecques de Syracuse et Agrigente, des contingents de mercenaires celtes auraient combattu, selon Polybe, (*Histoires*, I, 17) dans les rangs carthaginois aux côtés de Ligures et d'Ibères. Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, XI, 1, 5), pour la même bataille, évoque non seulement l'enrôlement de guerriers celtes, mais aussi celui d'Élysiques, un peuple ibérique que l'on situe vers la frange côtière du Languedoc occidental (Nickels *et al.*, 1989, p. 454), et reprend ainsi une mention d'Hérodote (VII, 165), où les Élysiques figurent dans la liste des mercenaires d'Himère, mais pas les Celtes. Dans la mesure où Hérodote ne fait pas état des Celtes dans sa liste, beaucoup d'historiens jugent que cet engagement des Celtes à Himère est sujet à caution. Toutefois, le recrutement conjoint de mercenaires celtes et ibères en Sicile est attesté en 369 av. J.-C., bien que ce soit cette fois-ci à l'initiative d'un Grec, Denys de Syracuse (Diodore de Sicile, XV, 70, 1). Dans un registre différent, on évoquera le dossier des origines de Lyon (Perrin, Bellon, 1997, p. 157-158) où, là encore, des liens entre le Centre-Est et le Languedoc peuvent être envisagés. C'est vraisemblablement dans ce contexte de relations nord-sud et plus précisément de développement précoce du mercenariat gaulois, qu'il faut replacer l'adoption d'un armement de type laténien en Languedoc au cours de LT A.

Pour conclure, les relations entre la France centrale et le Midi ne sont pas celles auxquelles on aurait pu s'attendre : les produits qui circulent vers le nord sont, en partie seulement, marseillais ou grecs au sens large et il semble que les intermédiaires soient souvent

(principalement ?) des indigènes, d'origine méridionale et nord-alpine. Ces derniers sont toutefois encouragés dans leur entreprise par l'intensification du commerce et des productions massaliètes. Contrairement aux réseaux occidental et centre-européen, les objets échangés à partir du Midi montrent une diffusion qui tend à décroître rapidement avec l'éloignement et il ne s'agit pas de pièces de grand luxe. Autrement dit, les trafics à travers le couloir rhodanien et le Massif central répondent à une logique différente des autres modes d'échanges, avec des motivations sans doute plus commerciales qui échappent partiellement à la réciprocité aristocratique. Ils touchent d'ailleurs préférentiellement le sud du domaine hallstattien occidental – Auvergne ?, Bourgogne méridionale et surtout moyenne vallée du Rhône –, c'est-à-dire des régions où les tombes privilégiées paraissent plus rares et plus modestes qu'au nord.

L'Italie

Les importations qui transitent par la péninsule italique, ou qui proviennent de cette région, relèvent de trois registres principaux : céramiques attiques, vases en bronze de qualité moyenne nord-italiques ou de luxe et d'origine étrusque. Des tissus ou vêtements s'ajoutent aux éléments qui ont laissé une trace archéologique.

Les travaux sur l'Italie permettent aujourd'hui de reconstituer schématiquement les itinéraires de circulation de ces denrées avant la traversée des Alpes. Les productions grecques sont débarquées en Italie du Nord dans les comptoirs étrusques de Spina et Adria, situés sur la côte adriatique au débouché du Pô. La vaisselle de bronze étrusque est fabriquée en Étrurie tyrrhénienne, principalement dans la région de Vulci, et passe les Apennins pour aboutir à *Felsina*. Au nord du Pô, les vases grecs et étrusques sont ensuite rassemblés dans la fondation coloniale de Forcello à Bagnolo S. Vito, aux environs de Mantoue, avant de quitter l'Étrurie padane (De Marinis, 1988a et b). La vaisselle métallique rivetée est produite dans les régions au nord de l'Adriatique ainsi qu'en Lombardie occidentale et dans le Tessin. Tous ces objets et les trajectoires qu'ils empruntent autorisent donc à identifier deux principaux protagonistes dans les échanges transalpins : l'Étrurie d'une part, notamment les villes de l'Étrurie padane qui diffusent les productions athéniennes et ont peut-être l'initiative des contacts vers le nord, les civilisations au nord du Pô, en particulier la culture de Golasecca, d'autre part, qui prennent en charge le franchissement des Alpes et grossissent les échanges avec leurs propres productions. Des importations italiques des VII^e et VI^e s. av. J.-C. au nord des Alpes indiquent que les trafics organisés depuis l'Italie septentrionale à partir du dernier tiers du VI^e s. av. J.-C. ne font figure de nouveauté qu'en raison de leur intensité accrue (De Marinis, 1988b; Verger, 1997).

Les contacts entre l'Italie septentrionale et l'ouest hallstattien ne se limitent pas aux importations comme l'a rappelé Chr. Pare (1991b). Des emprunts technologiques ont été suggérés pour diverses activités

artisanales, essentiellement à partir des fouilles de Bragny-sur-Saône : usage du tour et de fours à céramique démontables, travail de textiles fins, fabrication de vases métalliques à panse rivetée, emploi du filigrane dans l'orfèvrerie, éventuellement travail de la corne (Flouest, 1993 ; Collet, Flouest, 1997 ; Éluère, 1989 ; Perrin, Bellon, 1997). À Bragny-sur-Saône toujours, la découverte d'un graffite fragmentaire (*AIU*) sur un tesson peint d'origine locale attribuable à LT A ancienne est également significative de ces contacts transalpins (Collet, Briquel, 1994). Les transferts observés purent s'opérer aussi bien en Italie qu'en France centro-orientale où les fouilles et prospections de la basse vallée de la Saône révèlent l'installation d'étrangers originaires de Golasecca sur des établissements à vocation commerciale et artisanale (Collet, Flouest, 1997). Les relations sont toutefois impulsées par l'aristocratie et placées sous son égide. Ainsi côté hallstattien, les élites se convertissent dès le Ha D3 aux usages funéraires privilégiés en vigueur entre les Apennins et les Alpes (Verger, 1995). Dans le courant des trois premiers quarts du V^e s. av. J.-C., on retrouve à peu près les mêmes types de crémations en vase de bronze de part et d'autre des Alpes occidentales. Cela concerne aussi bien le choix de l'urne que le détail du rituel ou parfois même l'architecture funéraire. La pratique de l'ensevelissement en tumulus distingue seule les pratiques aristocratiques du domaine nord-alpin occidental de celles qui ont cours en Italie septentrionale.

En dernier lieu, il semble bien que le développement de Bourges doive beaucoup aux contacts transalpins. Le modèle de cette agglomération est étranger à la culture autochtone tandis qu'il bénéficie d'une tradition assez ancienne au sud des Alpes. Les relations que l'on peut établir avec les villes nord-étrusques en particulier vont assez loin, même si l'on en reste à des informations ponctuelles côté berruyer. Nous avons déjà eu l'occasion de comparer les surfaces d'occupation et de voir qu'il n'y avait pas de disparités significatives. D'autre part, les premiers niveaux de l'éperon montrent d'importantes traces d'aménagements, remblais et grandes structures excavées, qui ne sont pas sans évoquer les travaux d'aplanissement et d'assainissement des terrains qui précèdent dans le domaine étrusque la création de tout établissement urbain, par exemple à Côme (De Marinis, 1987a, p. 31). Les rapprochements que l'on peut faire à propos du mobilier sont toutefois plus convaincants. Les enduits au mortier de chaux du Collège Littré par exemple, rappellent les murs peints étrusques de la seconde moitié du VI^e et du début du V^e s. av. J.-C. propres aux sépultures et contextes urbains. Ceux-ci décoraient sanctuaires et autres bâtiments publics et sont tenus pour caractéristiques de l'ornementation des villes étrusques (Pallottino, 1985, p. 10 et 25). *Avaricum* dispose en outre d'un spectre de céramique grecque proche de celui de l'importante agglomération de Forcello, dans le nord-ouest de l'Étrurie padane. On remarquera d'ailleurs que la période d'activité d'*Avaricum* coïncide assez précisément avec celle de certaines villes coloniales étrusques de la plaine padane puisque deux d'entre elles, Forcello et Marzabotto, près de Bologne, sont fondées vers

530-520 puis abandonnées au début du IV^e s. av. J.-C. (De Marinis, 1988a). Le développement de Côme aux deux premiers tiers du V^e s. av. J.-C., son déclin à partir du dernier tiers de ce même siècle, participent d'une même dynamique. La seule différence significative avec une agglomération telle que Côme est l'absence de traces d'usage de l'écriture à Bourges.

Les contacts étroits noués au V^e s. av. J.-C. de part et d'autre des Alpes occidentales n'étaient pas à sens unique, même si le domaine italique s'avère un partenaire extrêmement influent en France centrale et centre-orientale. Depuis les fouilles des cimetières de Bologne au XIX^e s., des traces de présences nord-alpines sont régulièrement mises au jour en Italie septentrionale, dans les domaines lépontique et vénète, ainsi qu'en Étrurie padane (fig. 123-124). La distribution des fibules transalpines a été souvent mise à contribution pour vérifier ces déplacements (Frey, 1971 ; 1988 ; 1990 ; De Marinis, 1987b ; Pare, 1992b). La typologie des fibules implique que le phénomène débute au Ha D2 et que certaines séries ont été produites en Italie du Nord.

En outre, il s'avère que les élites de la culture de Golasecca étaient parfois réceptives aux usages funéraires transalpins. Dans la nécropole de la Ca'Morta

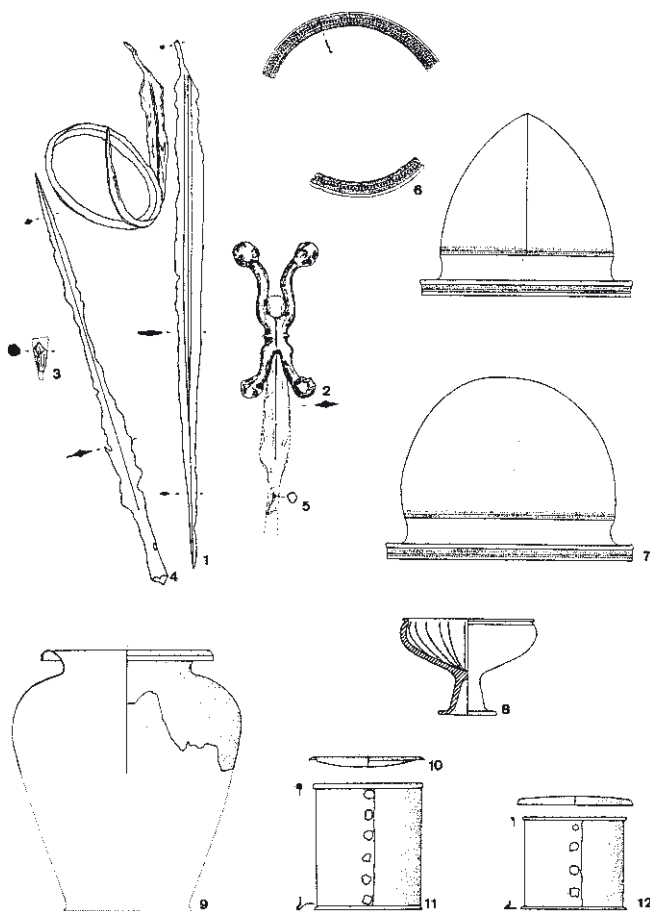


Fig. 123 – Mobilier de la tombe de guerrier à crémation VIII (1926) de La Ca'Morta à Côme en Lombardie (d'ap. De Marinis, 1981). La poignée pseudo-anthropoïde en fer de l'épée a été démontée puis emboîtée sur la pointe de lance la plus courte. Ces deux derniers objets sont de type nord-alpin et attribuables à LT A ancienne.

près de Côme, l'une des plus riches incinérations féminines était associée à un char hallstattien proche des modèles déposés dans les tombes de Vix et du Gros Guignon à Savigné (Pare, 1992b, p. 459 fig. 24). Une autre tombe à char de la fin du VI^e s. av. J.-C. a été récemment découverte à Castelletto Ticino (Pare, 1992b note 227). Mais surtout, dès le début de LT A, des tombes de guerrier présentent un équipement militaire mixte, avec des armes défensives italiques (casque de type Negau) et un armement offensif d'inspiration ou de type laténien (épée avec ceinturon et pointes de lance). Si le rituel funéraire est vernaculaire (crémation, parfois en urne métallique), l'équipement laténien est déposé selon les mêmes principes qu'en France centrale ou orientale : ou bien l'épée et les lances sont présentes et rendues inutilisables (fig. 123 n° 1-5), ou bien elles sont absentes et le statut du guerrier est symbolisé par des pièces de ceinturon militaire (fig. 124 n° 1-8) pour ne prendre que la Lombardie,

les tombes du premier groupe apparaissent à Côme "Ca'Morta" tombe VIII de 1926 et à Miradolo, du second à Côme "Ca'Morta" tombe 110, "Brembate Sotto" sépultures 6 et 10, et Ossuccio tombe 1 (De Marinis, 1981, p. 56-61, pl. 29-30; p. 185-187, pl. 65; p. 76-78, pl. 39; p. 126-128, p. 133-135, pl. 43-44; pl. 49); une sépulture du premier groupe apparaît même dans le cimetière étrusque Arnoaldi de Bologne (tombe 1885/1) : fig. 124 n° 9-19.

On relèvera en dernier lieu dans les sources antiques (cf. annexe 10) les allusions aux liens qui unissaient le centre et le centre-est de la France à l'Italie padane peu avant les mouvements celtiques du IV^e s. av. J.-C. Elles accréditent l'existence d'un commerce portant sur des denrées agricoles méditerranéennes, de déplacements de personnes et de pactes garantis par une entraide militaire. Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler la mention par Pline l'ancien de l'installation d'un artisan helvète à Rome. Ce dernier aurait

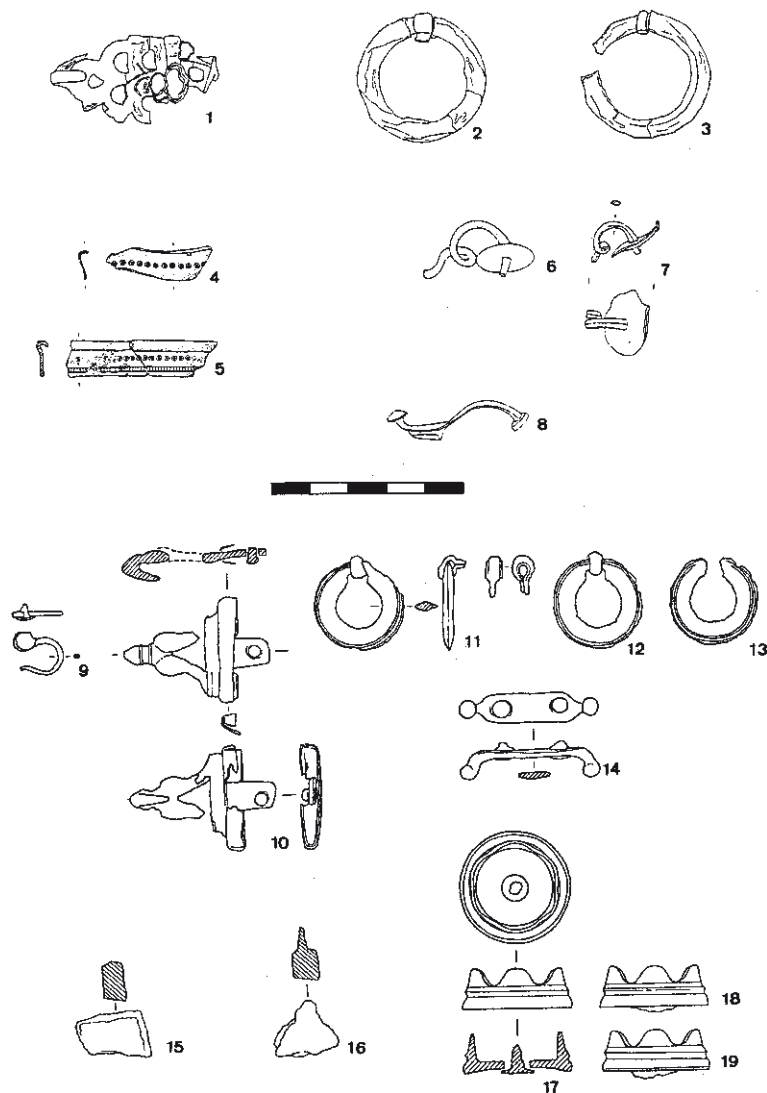


Fig. 124 – Mobiliers métalliques des sépultures de guerrier de Brembate Sotto S.6 près de Bergame en Lombardie (n° 1-8, d'ap. De Marinis, 1981) et du cimetière Arnoaldi T.1885/1 à Bologne en Émilie (n° 9-19, d'ap. Vitali, 1992). Pièces de ceinturon militaire laténien : n° 1 et 10 : agrafes ajourées ; n° 9 : porte ; n° 2, 3, 11, 12, 13 : anneaux échancrés avec goupille, n° 14 : attache. Dans la tombe de Bologne, ces objets accompagnaient un poignard, une pointe de lance fragmentaires, et des vases attiques datés du milieu du V^e s. av. J.-C.

contribué à faire connaître les richesses de l'Italie en ramenant dans son pays des figes sèches et des raisins, de l'huile et du vin. Polybe atteste l'existence de "rapports commerciaux" entre Gaulois et Etrusques (*Histoires*, II, 17), tandis que Tite-Live attribue l'origine des infiltrations gauloises en Italie à un puissant personnage de la ville étrusque de *Clusium*, Arruns, dont le négoce du vin (et de la vaisselle qui devait l'accompagner) était dirigé vers le domaine transalpin. Celui-ci, pour faire face au conflit qui l'opposait à un proche de plus haute extraction, fut dans l'obligation de recourir à l'aide des troupes de ses alliés gaulois (pour le détail de l'interprétation : Peyre, 1992, p. 32-35). Ces événements enjolivés sont datés de l'époque de la fondation de *Massalia*, mais il semble bien que Tite-Live opère une confusion (cf. Trogue Pompée qui attribue sans ambiguïté la scission des émigrants gaulois entre l'Italie du Nord et l'Europe centrale à l'époque précédant de peu la prise de Rome) entre les migrations celtiques du début du IV^e s. av. J.-C. et des déplacements d'hommes en armes à la fois plus anciens et d'ampleur limitée.

En résumé, les liens avec l'Italie, par l'intermédiaire des milieux aristocratiques de l'Étrurie padane et de la culture de Golasecca, ont une importance prépondérante dans les contacts supra-régionaux noués par la France centrale au V^e s. av. J.-C. Dès le courant du Ha D3, l'incinération en urne métallique est substituée au rituel de la tombe à char dans l'ouest du domaine hallstattien. L'introduction de cette pratique funéraire privilégiée d'inspiration nord-italique est l'un des principaux signes qui indiquent que le réseau italique supplante aux environs de 500 av. J.-C. celui qui avait été tissé auparavant à partir de l'Allemagne du Sud-Ouest. Les relations transalpines sont scellées par l'envoi de cadeaux diplomatiques et probablement aussi par des pactes d'assistance mutuelle des alliances matrimoniales. Elles recouvrent des échanges impliquant aussi bien des hommes (artisans, commerçants, troupes militaires), que des savoir-faire techniques et des marchandises. Les lieux de ces échanges prennent dans le complexe nord-alpin des formes inconnues jusque-là et dont l'origine doit être recherchée en Italie : comptoir artisanal et commercial, agglomération proto-urbaine ou en voie d'être urbanisée. Les influences culturelles ne sont pas unilatérales puisque les populations nord-italiques adoptent des modèles matériels et culturels nord-alpins (fibules, armements offensifs, pratiques funéraires réservées aux porteurs d'épée). Si les échanges s'essoufflent avec LT A récente, ils restent encore suffisamment nourris et structurés pour servir de prétexte et de fil conducteur aux mouvements celtiques du début du IV^e s. av. J.-C. et au détrimment cette fois-ci de ses promoteurs nord-italiques.

4.4.4. La France centrale, carrefour d'influences

Au dernier quart du VI^e s. et au V^e s. av. J.-C., de nouveaux courants d'échanges à longue distance, principalement institués par des élites, contribuent à relier

le nord de la façade atlantique française, l'Allemagne du Sud-Ouest, le Midi et l'Italie septentrionale. Le recoupement de ces réseaux au niveau du centre et du centre-est de la France définit un carrefour qui, non content de relayer les circulations de biens et de personnes, se révèle largement ouvert aux influences culturelles étrangères. La situation n'a pas d'autre équivalent en Europe moyenne, si ce n'est peut-être sur le Rhin moyen.

Selon que l'on considère plus attentivement telle ou telle "branche" des circuits de contacts en présence, on perçoit des nuances en terme d'évolution et de structuration (Pare, 1992b ; 1993). L'apparition des inhumations à char manifeste à la fin du VI^e s. av. J.-C. la primauté des relations avec les élites du domaine hallstattien central, celle des crémations en urne métallique la montée en puissance des contacts italiques et leur suprématie dans les deux premiers tiers du V^e s. av. J.-C. La voie de l'Occident reste mal connue, mais son ouverture plus large aux trafics ligériens repose également sur des ententes nouées entre familles privilégiées. Le réseau méridional, sans doute alimenté par des intermédiaires "ibères", "ligures" ou "celtes" plutôt que marseillais, montre une configuration différente avec des trafics d'orientation sans doute plus mercantile, bien que médiocrement insérés dans les circuits de contacts directs à longue distance.

L'importance et les répercussions de ces contacts furent telles que la tradition littéraire en fait état. Si l'on revient à la narration livienne des premières incursions celtiques (*Histoire Romaine*, V, 34), on lit effectivement que les premiers contingents gaulois séduits par les richesses de l'étranger, lorsqu'ils se mirent en marche, avaient, outre l'Italie du Nord, la forêt hercynienne pour objectif, c'est-à-dire les massifs situés au nord du Danube, depuis la Forêt-Noire jusqu'à la naissance de l'arc carpatique, soit une large part des provinces centrale et orientale du domaine nord-alpin. Ce n'est sans doute pas une coïncidence non plus si Tite-Live rapporte qu'avant de passer les Alpes, les troupes dirigées vers l'Italie descendirent la vallée du Rhône jusqu'à Marseille dont elles aidèrent les habitants à ériger les défenses de la ville, sans défaire les Salyens. Les premières armées gauloises, rappelons-le, étaient rassemblées sous l'autorité de chefs bituriges et se composaient d'effectifs issus des peuples que l'on situera à La Tène finale dans le centre et le centre-est de la France (fig. 125), c'est-à-dire dans l'ordre donné par Tite-Live : Bituriges (Berry), Arvernes (Auvergne), Sénon (Sénonais), Éduens (Bourgogne occidentale), Ambarres (Bresse, Dombes et Bugey), Carnutes (Orléanais) et Aulerques (Mâconnais ou Brionnais ou Puisaye)⁴⁵. Enfin, le texte évoque clairement l'aide apportée par Bellovèse au transfert des Cénomans, un peuple dont les terres d'origine pouvaient se situer, en prenant toujours pour référence La Tène finale, aux marges de l'Armorique, dans le

45. Les Aulerques ont été localisés jusqu'à présent dans l'Ouest en référence aux Aulerques Cénomans, Diablinthes et Éburovices. Nous pensons qu'il est plutôt fait mention des Aulerques Brannovices dont César indique qu'ils étaient clients des Éduens (*Guerre des Gaules*, VII, 75).

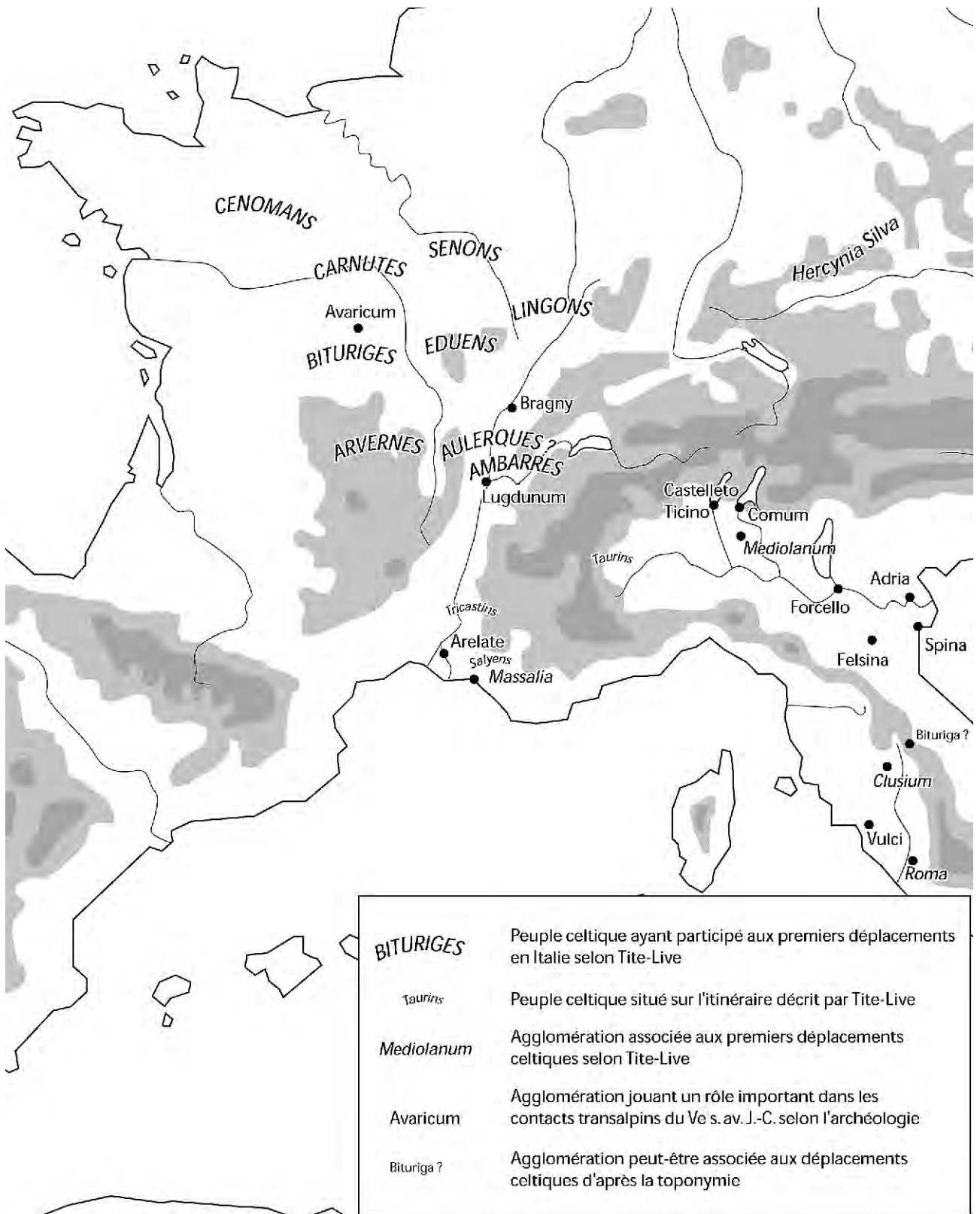


Fig. 125 – Hypothèse de localisation des peuples qui, selon Tite-Live, sont à l'origine des déplacements celtiques en Italie (d'après la situation connue au I^{er} s. av. J.-C. par les commentaires de César), et indication des sites en relation possible ou avérée avec ces populations et ces événements. Les points d'interrogation distinguent les localisations incertaines.

Maine. Il mentionne en outre l'arrivée des Lingons (nord-est de la Bourgogne) avant celle des Sénon. À travers le court passage de Tite-Live sont donc évoqués les trois, peut-être même les quatre principaux réseaux au centre desquels se trouvent les régions réparties depuis le bassin moyen et supérieur de la Loire jusqu'au Jura.

Contenu et enjeux des échanges

Quels pouvaient être en définitive les termes des échanges et les motivations profondes de l'établissement de ces relations lointaines ? Du côté "méditerranéen", les choses sont assez claires pour ce qui est des produits exportés. Ce n'est pas le cas pour les contreparties nord-alpines, mais des indices permettent néanmoins d'avancer des pistes probables.

Nous avons vu qu'au premier rang des denrées méditerranéennes non périssables découvertes en France centrale, figure la vaisselle de luxe et semi-luxe, en céramique ou en bronze, réservée au banquet⁴⁶. Des matières premières semi-précieuses sont aussi exploitées ou importées en vue d'alimenter les marchés nord-alpins : il s'agit principalement du corail rouge pêché en Méditerranée (rappelons que des fragments de branches de corail non travaillés proviennent de l'agglomération étrusque de Forcello à Bagnolo San Vito : De Marinis, 1987b, p. 89, fig. 2) et de l'ambre, acheminé depuis la Baltique jusqu'à l'Adriatique avant d'être réexpédié vers le nord-ouest. Ces envois pouvaient être complétés par de petits objets de verrerie.

L'archéologie confirme d'autre part les mentions de Tite-Live et surtout de Pline l'Ancien relatives à l'exportation de biens périssables avant l'époque des premiers déplacements celtiques (cf. annexe 10) et les complète. On relève la trace au nord-ouest des Alpes des importations suivantes : tissus ou vêtements de luxe, vins, parfums, encens arabe et peut-être huiles, dont on retrouve les conteneurs (amphores, lécythes et balsamiques), fruits secs tels que dattes, figes et grains de raisin dont on connaît quelques noyaux et pépins. À l'image de la vaisselle, elles peuvent être aussi reliées à la pratique du banquet et aux demandes éclectiques d'une élite subjuguée par les goûts méditerranéens. Les échanges immatériels sont plus difficiles à saisir, mais on en détecte les effets dans les transformations de l'idéologie funéraire, l'acquisition de nouvelles techniques ou encore à partir du déplacement de personnes.

Les contreparties transalpines sont assez mal connues (récapitulatif des contreparties envisageables : Brun, 1997), entre autres parce qu'il s'agit souvent de matières premières, mais aussi parce que le sujet intéresse peu les archéologues qui travaillent sur le

domaine méditerranéen. En France centrale, les gisements métallifères ne sont pas négligeables. L'or et l'étain du Massif central étaient probablement exploités en Limousin, en Bourbonnais et en haute Auvergne. N'oublions pas non plus les riches potentiels en fer du Berry et en sel de la basse Auvergne. Les productions animales et végétales pouvaient également participer aux échanges car les possibilités sont vastes dans ce domaine : le Berry a pu produire de la laine et des peaux, l'Auvergne des salaisons et des fromages ; du temps de César, l'Orléanais, au contact de la Beauce, était déjà un centre de négoce de céréales et le territoire autour de Bourges était qualifié de très fertile (César, *Guerre des Gaules*, VII, 13). Ce ne sont là que quelques exemples auxquels il serait aisé d'ajouter des compléments.

Outre ces ressources locales, il faut bien sûr envisager les approvisionnements issus de la façade atlantique et transmis par l'axe ligérien. On pense bien entendu à l'étain fameux des Cassitérides, un métal primordial pour l'époque, dont les origines étaient tenues secrètes par les commerçants méditerranéens (Hérodote, III, 115). En dominant et en insufflant une nouvelle vigueur aux circuits d'échanges ligériens, la France centrale était en position clef au V^e s. av. J.-C. pour négocier l'accès aux gisements métallifères du massif Armoricaïn et de l'ouest des îles Britanniques. La richesse du Berry et de l'Orléanais trouve sans doute là une partie de sa source.

Il est également vraisemblable que des objets manufacturés nord-alpins ont été échangés avec le Sud. Certains, en matière périssable, n'ont pas laissé de vestiges, d'autres peuvent ne pas avoir attiré l'attention pour peu qu'ils aient été réalisés en fer. On pense aux chars, mais aussi et surtout à l'armement, dont les pièces les plus prestigieuses, les épées, sont précocement introduites en Italie du Nord dans l'équipement des élites militaires.

L'aide militaire enfin, annonciatrice ou partie intégrante du mercenariat celtique, est rarement prise en compte, bien que les textes antiques y fassent allusion pour de hautes époques comme on l'a vu : en 480 av. J.-C., des troupes originaires de la Gaule ont vraisemblablement été engagées dans la bataille d'Himère aux côtés des Carthaginois ; mais surtout, l'épisode concernant Arruns de *Clusium*, quoiqu'emprunte d'affabulation et le succès des migrations celtiques du IV^e s., invitent à accréditer l'hypothèse, développée par Chr. Peyre (1989), qu'avant la colonisation de la plaine padane par les Celtes, des pactes diplomatiques faisaient intervenir occasionnellement des troupes gentiles gauloises dans les conflits politiques de l'Italie septentrionale. Ces interventions devaient occasionner de fortes rétributions et l'acheminement de butins au nord des Alpes. Une mention chez Strabon (V, 1, 6 ; cf. annexe 10) appuie également l'hypothèse d'un recrutement de mercenaires par les Celtes du centre-est de la Gaule à l'époque des premières migrations en Italie. L'auteur indique que les Sénon étaient accompagnés de Gésates lorsqu'ils prirent Rome en 387/386 av. J.-C. Fabius Pictor (fr. 23 Peter), repris par Polybe, assure que le nom de ces derniers désignait non pas

46. Les repas cérémoniels constituaient l'un des principaux cadres de la sociabilité aristocratique dans l'Antiquité. Véritable mise en scène, ils permettaient notamment de conclure ou d'entretenir des relations d'égal à égal ou de dominant à dominé, au travers du faste déployé et des activités qui s'y déroulaient. Il apparaît normal qu'une partie des échanges avec les aristocraties méditerranéennes, qui partageaient ces pratiques, aient eu pour cadre et enjeu ces banquets.

un peuple, mais des mercenaires gaulois dont on retrouve la trace ultérieurement. Tite-Live (V, 35) écrit du reste qu’il ne sait pas bien si les Sénons étaient seuls dans leur expédition contre Rome, ou bien s’ils étaient aidés de “toutes les peuplades de la Gaule cisalpine” : cette seconde possibilité pourrait mieux se comprendre en admettant que Tite-Live fasse ici allusion à des mercenaires (les Gésates) levés parmi tous ces peuples.

Les nouveaux systèmes d’échanges supra-régionaux qui se mettent en place à la fin du VI^e s. av. J.-C. échappent en définitive aux *a priori* et ne se réduisent pas au troc de matières premières venues des contrées barbares contre quelques bibelots et beaux objets manufacturés grecs ou étrusques. Les termes de l’échange sont plus équilibrés et riches que cela :

pour n’en fournir que quelques exemples, les Méditerranéens trafiquent des matières brutes tandis que les transalpins mettent à disposition leur puissance militaire. Le rôle des élites nord-alpines n’est donc pas limité à celui d’intermédiaire dans les échanges pratiqués entre des métropoles méditerranéennes âpres au gain et les contrées “barbares” de l’Europe continentale. Les denrées s’échangent d’abord dans le cadre de relations aristocratiques dont la finalité n’est pas seulement économique ; les Grecs, de même que les Etrusques de la côte tyrrhénienne, ne sont pas les principaux instigateurs des contacts entre le Nord et le Sud, et ne font office, généralement, que de lointains producteurs ou consommateurs pour l’ouest du domaine nord-alpin.

5. Synthèse : *la fin du premier âge du Fer en France centrale*

La troisième et dernière étape du premier âge du Fer est la plus courte, avec une durée d'à peine un siècle. Elle débute vers 520 av. J.-C., s'achève aux environs de 430 av. J.-C. et correspond au Ha D3 ainsi qu'à LT A ancienne de la chronologie centre-européenne (horizons 8 et 9 de la chronologie de Parzinger). Elle se distingue de l'étape précédente tant par le renouvellement de la culture matérielle, que par des modifications relatives aux pratiques funéraires modestes et privilégiées, aux modalités d'occupation du sol et à l'organisation des échanges supra-régionaux. Avec LT A récente (horizon 10 de Parzinger), de nouveaux changements importants interviennent et inaugurent véritablement le second âge du Fer régional. Autrement dit, les phénomènes de continuité entre Ha D3 et LT A ancienne l'emportent sur les différences observables d'une phase à l'autre.

Contrairement aux régions de France orientale ou d'Allemagne du Sud-Ouest, il n'y a jamais eu dans notre domaine d'étude de grandes fouilles spectaculaires et concentrées sur un site majeur. Les informations disponibles consistent souvent en éléments dispersés, fragmentaires et inédits, si bien que la France centrale n'a jamais été prise en considération, sauf exception, dans les synthèses concernant la fin du premier âge du Fer. Pourtant, tous les éléments qui, en Bourgogne ou en Franche-Comté, sont caractéristiques de cette période, sont présents depuis l'Orléanais jusqu'à la basse Auvergne. La France centrale présente donc la possibilité de discuter sur de nouvelles bases les interprétations développées depuis une quarantaine d'années à propos de la fin du premier âge du Fer dans l'ouest du complexe nord-alpin et de proposer une synthèse.

Les informations collectées en France centrale vont dans le sens des travaux de Christopher Pare (1991b; 1992b; 1993) et Stéphane Verger (1995; 1997) qui proposent une nouvelle lecture de la trame historique pour les VI^e-V^e s. av. J.-C., notamment pour le centre-est de la France; c'est pourquoi nous reprendrons les grandes lignes de leurs contributions dans notre synthèse. Concernant le contexte historique des échanges Nord-

Sud dans le bassin méditerranéen occidental, nous puiserons également dans les mises au point de Claude Rolley (1997) et Michel Bats (1992).

Avant d'évoquer les caractères principaux de la dernière étape du premier âge du Fer, il convient de rappeler le contexte des transformations de la fin du VI^e s. av. J.-C. Pour clore la synthèse, nous donnerons un aperçu des débuts du second âge du Fer.

5.1. LES ORIGINES

La fin du VI^e s. av. J.-C. incarne le retour des grands découpages culturels, avec une province nord-alpine occidentale nettement distincte des régions plus occidentales ou méridionales. La France centrale se trouve divisée en trois zones. L'une, au sud, correspond au Velay, à la haute Auvergne, et bien qu'elle reste très mal connue, présente surtout des attaches avec les régions au sud du Massif central par l'entremise de la pratique dominante de la crémation. L'est du Limousin présente un faciès mixte, avec une culture matérielle occidentale, proche de celle que l'on trouve communément de l'Aquitaine au massif Armoricaïn et très semblable à celle du Centre-Ouest, mais les pratiques funéraires – l'inhumation sous tumulus – sont en revanche inspirées des régions plus orientales. Ces dernières, qui correspondent à la basse Auvergne, au Berry et à l'Orléanais, participent du domaine nord-alpin et constituent avec les régions entre Loire moyenne et Jura un groupe à la fois homogène et distinct des faciès centre-européens. La distinction entre la France du Centre-Est et l'Allemagne du Sud-Ouest puise ses racines dans le passé et tout particulièrement dans le Ha D1-2, dont on a souligné les caractères originaux à l'ouest du Rhin.

L'habitat et l'occupation du sol présentent aussi à la fin du Ha D de nouvelles caractéristiques qui contribuent à détacher l'étape finale du premier âge du Fer de celle qui la précède. Le phénomène le plus apparent est l'amplification du mouvement de réoccupation des

sites de hauteur, en particulier de ceux qui avaient été réinvestis et fortifiés au Bronze final puis abandonnés au Ha C. Les établissements réactivés livrent souvent des importations et l'on peut penser qu'ils reprennent *grosso modo* les fonctions qui étaient les leurs à l'âge du Bronze. Ils constituent probablement de petits pôles de pouvoir aristocratique impliqués dans les réseaux d'échanges à moyennes ou longues distances.

C'est au cours de la même époque que l'on voit apparaître des sépultures privilégiées dont les pratiques sépulcrales sont inspirées par les modèles centre-européens : inhumations à char, parfois sous grand tumulus, associées à un service à boire. Les plus anciennes d'entre elles n'apparaissent que dans quelques micro-régions vers la fin du Ha D1-2 récent : secteurs d'Apremont sur le cours moyen de la Saône, du mont Lassois à Vix dans la haute vallée de la Seine, de Sublaines et Quinçay au nord du Centre-Ouest. À Quinçay comme à Vix, elles participent pleinement du marquage du sol et sont à portée de vue d'un camp fortifié. Les transformations dans l'organisation de certains territoires coïncident en outre avec l'apparition d'importations originaires d'Allemagne du Sud-Ouest (char, vaisselle métallique, insignes de pouvoir) et du domaine méditerranéen (du vin, mais en faible quantité et surtout, de la vaisselle de banquet), avec l'introduction de techniques étrangères (tournassage de la céramique, filigrane en orfèvrerie, etc.). Dans la mesure où tous ces éléments sont aussi réunis à Bourges ou dans les environs immédiats, on peut supposer que la future capitale des Bituriges avait, dès les environs de 520 av. J.-C., des fonctions et une importance assez proches d'une résidence princière telle que celle du mont Lassois.

Parmi les changements qui interviennent, plusieurs découlent clairement de stimulus d'origine étrangère. Ils témoignent de l'extension de systèmes de contacts et concrétisent l'ouverture de la France centrale à des régions très différentes, un processus que l'on avait pu percevoir dès le Ha D1-2 ancien. Les points d'appui de ces réseaux, comme les partenaires étrangers, demeurent très limités dans le dernier quart du VI^e s. av. J.-C. C'est pourtant à partir de quelques sites comme celui de Bourges que se diffusent, semble-t-il, certains traits propres à la période finale du premier âge du Fer. C'est par ce biais que les régions qui promeuvent ces contacts, le Midi méditerranéen et Marseille, l'Italie septentrionale et surtout l'Allemagne du Sud-Ouest, impriment rapidement leur marque aux transformations en cours. Ainsi faut-il considérer Bourges à ses origines comme un possible foyer de "hallstattisation" pour la France centrale.

Les initiatives centre-européennes et nord-italiques en direction de l'ouest du domaine nord-alpin et des régions qui se trouvent au-delà s'expliquent par leur histoire respective.

Dès le milieu du VII^e s. av. J.-C., un cycle de concentration du pouvoir, appuyé sur un jeu complexe de relations avec la péninsule italique (Étrurie, mais aussi domaine vénète, picénien et Grande Grèce), affecte les sociétés aristocratiques du centre du domaine hallstattien. C'est là que s'élabore, au VI^e s. av. J.-C., en partie

par mimétisme, le modèle de la société "princière" hallstattienne organisé autour de citadelles fortifiées regroupant des activités économiques (artisanat spécialisé et échanges de produits de luxe ou de matières premières de valeur) en relation avec la Méditerranée et dirigées par des familles privilégiées dont les chefs se font inhumer sous de grands tertres avec un char cérémoniel, des insignes de pouvoir (poignard, parures d'or et parfois instruments sacrificiels) et un service de banquet métallique. Dès la seconde moitié du VI^e s. av. J.-C., ce modèle est transmis et adapté aussi bien à l'ouest qu'à l'est du Bade-Wurtemberg, sous l'impulsion des lignages les plus puissants, tels ceux qui présidaient aux destinées de la région du Hohenasperg.

En Italie septentrionale, les contacts étroits avec les pays au-delà des Alpes remontent au Bronze final et se maintiennent tout au long du premier âge du Fer. Toutefois, une mutation importante intervient vers 540-530 av. J.-C. lorsque les Étrusques entreprennent de coloniser la plaine padane et d'y installer des comptoirs commerciaux. Cela leur permet de s'ouvrir plus largement aux trafics adriatiques d'une part et de réactiver les trafics transalpins d'autre part. Les exportations étrusques au nord et au nord-ouest de l'arc alpin tendent rapidement à transiter en majorité par la plaine padane et une forme de partenariat, puis de compétition, s'instaure avec les "princes" hallstattiens du Bade-Wurtemberg pour l'accession aux ressources métalliques de l'Extrême-Occident. Le monopole étrusque n'est toutefois pas complet puisque les commerçants du Midi gaulois ou de Marseille font parvenir quelques-uns de leurs produits jusqu'à la Heuneburg.

La réorientation des trafics étrusques vers de nouveaux débouchés à partir de nœuds d'échanges plus septentrionaux est parallèle à une baisse rapide de l'activité commerciale des Tyrrhéniens dans le midi de la France à partir du milieu du VI^e s. av. J.-C., sous l'effet d'une concurrence plus âpre instaurée par *Massalia*. Si les Étrusques, appuyés par les Carthaginois, revendiquent la maîtrise de la Mer tyrrhénienne vers 540/535 contre les Phocéens à la bataille d'Alalia, ils perdent progressivement sur terre le bénéfice de leur commerce du vin en Gaule méditerranéenne et sont malmenés ensuite par des conflits d'intérêt croissants avec Carthage au sujet de la Sardaigne et surtout, avec Syracuse pour la maîtrise des détroits. La confrontation avec les Syracusains prendra un tournant décisif avec la défaite navale de Cumes en 474 av. J.-C. Dès la fin du VI^e s., cette nouvelle donne économique et politique a encouragé le développement du commerce dans l'Adriatique, les courants d'échanges à travers les Alpes et dans les régions encore faiblement touchées par le commerce des produits marseillais.

5.2. LA 3^e ÉTAPE DU PREMIER ÂGE DU FER (HA D3-LT A ANCIENNE)

La culture matérielle suit un processus d'uniformisation croissant à cette étape. La céramique présente moins de particularismes locaux (la peinture au

graphite disparaît au début de LT A) et rapidement se met en place un nouveau répertoire pour la céramique fine, aux formes arrondies, qui n'évoluera plus ensuite que de manière graduelle au second âge du Fer. L'une des causes à cela réside dans le développement d'officines de potiers spécialisés. Leurs productions font appel au tour, atteignent une large diffusion à LT A ancienne et sont à l'origine du renouvellement et de l'arrondi des profils de céramique (seuls les vases de stockage et de cuisson, parce qu'ils restent produits dans un contexte familial, perpétuent les formes des étapes anciennes de l'âge du Fer). La parure devient très semblable à celle que l'on trouve dans tout le centre-est de la France ; l'usage désormais répandu de la fibule en porte témoignage. En revanche, ces mêmes fibules trahissent une différenciation assez nette des faciès matériels entre domaines “hallstattien” et “atlantique”.

La réutilisation de tertres plus anciens est une pratique récurrente au Ha D3-LT A ancienne. Cela est valable pour les tombes pauvres comme pour les tombes moyennement riches. Pour autant, la tradition qui consiste à ériger des tumulus, caractéristique du premier âge du Fer, n'est pas interrompue, mais elle devient le privilège de quelques-uns – il s'agit généralement de monuments de grande taille – tandis que l'installation de tombes plus modestes dans les tertres plus anciens est tout de même précédée par un nouvel aménagement et une recharge du monument initial. Les funérailles aristocratiques observent de profondes transformations au cours de cette époque. Si l'inhumation fastueuse devient marginale, l'inhumation sur char à quatre roues fait l'objet d'une diffusion rapide moyennant des adaptations locales, d'où la relative fréquence des tombes à char médiocrement dotées en situation adventice dans des tertres funéraires, et l'existence de sépultures de “princesses hallstattiennes” qui ne sont autres que les héritières des personnages féminins richement inhumés du Ha D1-2. Une ou deux générations seulement après son introduction, la coutume de la tombe à char est d'abord concurrencée, puis remplacée par la crémation en urne métallique. Comme précédemment, cette pratique d'origine italique se plie à certains usages locaux : des sépultures en vase de bronze sont ensevelies en position adventice et en même temps que des inhumations dans des tertres de taille moyenne, lorsque d'autres se voient déposées sous d'énormes tumulus, ultime référence aux traditions centre-européennes. En outre, avec LT A ancienne, des porteurs d'arme de poing font dans le domaine funéraire une apparition souvent discrète – l'armement est représenté en règle générale de façon allusive – aux côtés de l'ancienne aristocratie, sans que l'on puisse encore détecter des indices de rivalité entre ces groupes privilégiés. Leur équipement paraît à la fois inspiré des cultures matérielles du nord de la France et de certaines panoplies féminines hallstattiennes (éléments décoratifs de ceinture et peut-être de chaussure).

La multiplication des tombes privilégiées trouve son corollaire dans l'habitat avec le développement des occupations de hauteur qui atteint son maximum

entre 520 et 430 av. J.-C. C'est également à cette époque que les échanges avec le monde méditerranéen deviennent très actifs : pratiquement tous les sites de hauteur livrent des importations du Sud. Dans ce tableau, *Avaricum* fait jeu à part car elle ne se relie à rien de ce que l'on peut connaître dans le domaine nord-alpin, si ce n'est le site de Lyon “Vaise”. Résidence princière puis ville naissante et polycentrique au cœur d'un vaste territoire hiérarchisé, elle présente par contre plusieurs points communs avec les établissements proto-urbains du nord de l'Italie. Le Berry et Bourges, tels qu'ils sont organisés au V^e s. av. J.-C., paraissent bien vérifier l'émergence d'un royaume biturige qui n'était connu jusqu'à présent que par la source livienne.

L'uniformisation des faciès archéologiques, l'accroissement de tombes privilégiées adoptant des coutumes d'inspiration allogène, la multiplication des sites de hauteur avec importations, l'épanouissement d'*Avaricum*, sont autant de facettes d'un même processus, imputable pour une large part à l'intensification des courants d'échanges aristocratiques. Spécialement dans la zone comprise entre basse Auvergne et Orléanais, ce processus accompagne un essor vigoureux de l'économie artisanale et sans doute aussi, si l'on en juge par la multiplication des habitats, notamment groupés, une croissance démographique qui pourrait faire suite à une amélioration de la productivité agricole ; du reste, plusieurs sources antiques font explicitement référence à ces deux derniers phénomènes : première allusion chez Jules César (VI, 24), puis mentions plus précises chez Tite-Live (V, 34), Trogue-Pompée (dans Justin, XXIV, 4) et enfin, beaucoup plus tard, chez Plutarque (*Camille*, XV) (cf. annexe 10). Pour ne citer que Tite-Live, la Gaule celtique, sous le règne d'Ambigat “*regorgeait de blé et d'hommes, si bien que sa population surabondante semblait difficile à gouverner*”.

À l'origine, les principaux centres de pouvoir de l'Allemagne du Sud-Ouest jouèrent un rôle déterminant dans la construction du premier grand réseau de contacts dans l'ouest du domaine nord-alpin. Ils s'appuyèrent sur un nombre réduit d'établissements princiers, tels Vix en Bourgogne ou Bourges en France centrale. L'introduction de nouvelles pratiques funéraires aristocratiques, de certaines importations, mais aussi de la culture matérielle du Ha D3, constituent autant d'indices de l'importance de ce réseau. Le but était sans doute de relier les “princes” du Bade-Wurtemberg à l'Extrême-Occident riche en étain, ainsi qu'au Midi irrigué par le commerce marseillais.

Aux environs de 500 av. J.-C., les réseaux italiques dont les protagonistes principaux sont devenus l'Étrurie padane et la Golasecca, se développent d'une manière telle qu'ils court-circuitent les échanges entre France centrale et Allemagne du Sud-Ouest. Les crémations en urne métallique, les nombreuses importations méditerranéennes, peut-être aussi le modèle de développement de l'agglomération de Bourges, manifestent ce retournement de situation. Comme avec le centre du domaine hallstattien, les échanges avec l'Italie septentrionale n'impliquent pas seulement les régions de la France centrale et centre-orientale : ils affectent les

pays de l'Ouest par l'entremise de la vallée de la Loire et sans doute aussi le nord-est de la France. Tenant compte des contacts moins fondamentaux mais non négligeables avec le Midi, on note que les régions de la Loire moyenne au Jura acquièrent une place exceptionnellement favorable, pivot, dans ces circuits d'échanges. Leur contrôle s'exerce d'autant plus aisément qu'elles commandent l'accès à d'importants réseaux hydrographiques.

Si l'enjeu des premiers contacts pouvait être l'obtention de matières premières très recherchées, en particulier l'étain, il semble qu'assez tôt, les échanges se soient diversifiés et équilibrés au profit de la France centrale et de ses régions voisines de l'Est. Les objets précieux comme la vaisselle de banquet grecque ou italique ne doivent pas nous faire oublier que depuis l'Italie viennent des matières premières (corail, ambre), des individus (aristocrates ou épouses d'un rang élevé, commerçants ou artisans), des techniques et des idées qui ont influencé les pratiques artisanales, l'idéologie du pouvoir, les modes d'organisation de l'habitat, les expressions artistiques et peut-être la religion. Il ne faut pas non plus sous-estimer les influences réciproques, attestées par la présence d'objets et de personnages nord-alpins dans la plaine padane au V^e s. av. J.-C. Ce contexte très particulier a permis aux régions du domaine hallstattien occidental d'assumer un rôle d'interface entre l'Europe centrale et la Méditerranée (principalement l'Italie) d'une part, les régions plus septentrionales et occidentales d'autre part. Il s'agit là d'une clef fondamentale pour élucider les origines de la civilisation laténienne.

5.3. LE DÉBUT DU SECOND ÂGE DU FER (LT A RÉCENTE)

Dans le centre et centre-est de la France, le dernier tiers du V^e s. av. J.-C. voit d'une part la fin du phénomène des tombes très riches et, d'autre part, la dilution partielle des limites des grands domaines culturels telles qu'elles apparaissaient avec plus ou moins de netteté auparavant.

Dans le domaine funéraire, les sépultures de porteurs d'épée assurent une relative continuité avec la période précédente, mais pour le reste, l'adoption généralisée de la tombe plate, la fin d'une différenciation clairement marquée parmi les sépultures et le développement de nouveaux espaces sépulcraux sont en rupture avec les schémas de la fin du premier âge du Fer. Il paraît logique d'attribuer ces traits nouveaux à une influence septentrionale, dans la mesure où ceux-ci apparaissent plus tôt, dès le Ha D1-2 récent, dans les régions du nord de la France. L'uniformisation de la culture matérielle amplifie une évolution perceptible dès la fin du VI^e s. av. J.-C., mais tire son originalité de l'échelle à laquelle elle se réalise. Elle outrepassa les cadres anciens du domaine hallstattien et implique des régions qualifiées injustement de "périphériques". La civilisation laténienne dont l'émergence est progressive, est l'aboutissement d'interactions fortes entre toutes ces régions, mais selon une mécanique

centripète plutôt que centrifuge. Il serait vain dans un système de relations aussi complexe de chercher à imputer la naissance des faciès matériels laténiens à une région plutôt qu'à une autre, même si l'on pressent qu'ici aussi, il conviendrait de réévaluer l'importance des groupes septentrionaux du domaine atlantique (massif Armoricaïn et nord du Bassin parisien).

Ce processus qui s'opère à l'échelle de l'Europe moyenne, bien qu'il reste difficile à saisir, semble du moins mettre en jeu l'affaiblissement des élites de l'époque précédente ainsi que leurs réseaux de contacts : les importations méditerranéennes se raréfient sensiblement, les établissements de hauteur sont majoritairement délaissés et la tête de pont des contacts italiques en France centrale, *Avaricum*, subit une forte contraction qui aboutit probablement à un abandon dans le dernier quart du V^e s. av. J.-C. D'autres circuits d'échanges se sont vraisemblablement substitués aux précédents, mais ils sont internes cette fois-ci à l'Europe moyenne et difficiles à déceler en raison de l'homogénéité accrue du matériel archéologique. Plus largement, le passage au second âge du Fer voit l'abandon de la plupart des sites de hauteur, des agglomérations à vocation commerciale et artisanale, ainsi que le retour à une société fragmentée, clanique, dominée par une petite élite masculine et guerrière, celle des porteurs d'épée, et qui apparaît tournée vers le nord et l'ouest de la France, c'est-à-dire le domaine atlantique, plutôt que vers le sud. Si l'on en juge par les profondes et singulières analogies qui se dessinent entre ces nouvelles sociétés et celles que l'on connaissait au Ha C, c'est-à-dire à l'aube du premier âge du Fer, l'expression de "réaction conservatrice" n'est pas usurpée. Au dernier quart du V^e s. av. J.-C., dans la compétition instaurée entre les petits chefs de guerre et les héritiers des rois et princes hallstattiens, ce sont finalement les premiers qui l'emportent et imposent le retour à un modèle d'organisation socio-économique faiblement hiérarchisé et à des valeurs archaïsantes.

Suite à cette crise interne aux milieux aristocratiques, aux discordes civiles que les sources antiques attribuent à une pression démographique selon un *topos* bien connu chez les historiens gréco-latins (annexe 10), la France centrale et centre-orientale ne fait plus figure de région phare. Vers 400 av. J.-C. malgré tout, et sans doute à la faveur des relations qui subsistent avec l'Italie septentrionale et l'Allemagne du Sud, des élites ont encore suffisamment de ressources pour organiser le rassemblement de forces issues de tout le domaine laténien occidental et se retourner contre leurs anciens partenaires étrangers, peut-être dans une tentative désespérée de résoudre les crises intérieures et restaurer leur ancienne puissance face à la montée des corpuscules militaires. Du reste, Trogue-Pompée, repris par Justin (XXIV, 4), compare le départ des Celtes à un *Ver sacrum*, c'est-à-dire à la consécration des nouveau-nés de l'année pour faire face, en apaisant les dieux, à une crise exceptionnelle ; ce rite trouve son accomplissement une vingtaine d'années plus tard, lorsque, parvenus à l'âge adulte, les hommes et femmes consacrés sont contraints de quitter leur patrie. Ainsi, on peut être tenté de relier les conquêtes

gauloises du tout début du IV^e s. av. J.-C. à la crise que l'on perçoit à compter des années 420 av. J.-C. soit une génération plus tôt.

En Italie, la présence d'alliés sur place, le prêt et l'envoi de guerriers nord-alpins en vertu d'accords diplomatiques, permettaient de bien connaître le terrain et ont certainement contribué au succès des incursions militaires et de l'installation des Gaulois. De même,

l'intégration rapide de certaines communautés celtiques dans la péninsule est une conséquence assez logique eu égard aux liens unissant chaque côté des Alpes au V^e s. av. J.-C. En maintenant les contacts entre l'Italie et l'Europe moyenne, la colonisation laténienne, paradoxalement, relève des facteurs de continuité entre le premier et le second âge du Fer, plutôt que de la rupture.

CONCLUSION

Au terme de l'enquête, revenons sur les éléments qui conditionnent la compréhension de la trame historique du premier âge du Fer en France centrale. Nous pouvons les rassembler et les articuler en fonction de trois composantes. La chronologie, à laquelle nous avons apporté la plus grande attention, est la première d'entre elles, tant il est vrai que l'anachronisme est le principal piège qui menace la construction historique. La seconde correspond à l'identification des faciès et limites culturels, avec toutes les interrogations que suscitent ces notions en terme de définition et d'interprétation. Les échanges interrégionaux, avec les ressources, les voies qu'ils mobilisent, les partenaires qu'ils sollicitent, constituent la dernière composante.

1. TEMPS ET HISTOIRE

Le premier âge du Fer de France centrale présente trois étapes, comprises entre le Ha B2-3 et LT A récente qui tous deux marquent respectivement la fin d'un cycle, celui du Bronze final et le début d'un autre, le second âge du Fer. La première étape correspond au Ha C, la seconde au Ha D1-2 et la dernière au Ha D3-LT A ancienne de la chronologie allemande. Nous avons déterminé par différents moyens quels étaient les sites et vestiges matériels correspondant à chaque étape et envisagé une subdivision de chacune d'elles. Ces conclusions sont résumées dans un tableau (n° 34) et mises en concordance avec les chronologies relatives d'autres régions de l'Europe, ce qui ne va pas sans poser quelques difficultés puisque l'accord n'est pas fait notamment sur le contenu typologique et la chronologie absolue du système allemand. La chronologie proposée pour la France centrale ne sera d'une utilité effective qu'à partir du moment où elle aura été vérifiée par l'examen des matériaux d'autres régions françaises.

Rappelons brièvement les caractéristiques principales de chaque étape.

- L'étape 1 voit la diffusion d'une métallurgie du fer dont les répercussions tant économiques que sociales sont pour la première fois nettement perceptibles. Une mutation dans l'occupation du sol, l'abandon des sites de hauteur et de rebord de plateau, l'avènement de nouveaux réseaux d'échanges tournés vers l'Europe nord-occidentale puis centrale, le glissement géographique des pôles socio-économiques les plus dynamiques, contribuent également au passage à l'âge du Fer. Dans ses grandes lignes, ce schéma vaut sans doute pour une grande partie de l'Europe moyenne occidentale. En Berry et haute Auvergne, les tombes à épée hallstattiennes, qui participent de la création de

nouveaux espaces funéraires et du retour généralisé à l'inhumation sous tumulus pour les élites, sont l'expression la plus tangible de ces transformations et de l'existence d'une société clanique dominée par une petite aristocratie masculine et guerrière.

- L'étape 2 n'est pas identifiable à des changements à l'aspect aussi spectaculaire qu'à l'époque précédente. Ceux-ci sont plus subtils et impliquent le cœur du tissu social et culturel. L'élite masculine tend à s'effacer au profit de personnages féminins, dont la valorisation se signale par des costumes très riches ornés de symboles religieux, occasionnellement rassemblés dans des dépôts à connotations rituelles, ou bien par la place de choix qu'ils acquièrent après leur décès dans les espaces funéraires. Des membres de ces groupes féminins privilégiés purent accéder au pouvoir ou du moins à une forme d'autorité spirituelle : les inhumations et dépôts fastueux du sud de l'Auvergne en portent le témoignage le plus évocateur. Du Berry à l'Orléanais, la découverte de bijoux de femmes étrangères relève de systèmes de contacts à longue distance nombreux mais diffus, probablement soutenus par la pratique d'offrandes et de mariages exogames. L'ensemble de ces transformations concourt ou du moins est parallèle à l'oblitération des distinctions culturelles héritées de l'âge du Bronze final. Il touche d'une façon générale les provinces à l'ouest du Rhin, tandis que l'Europe centrale suit une toute autre évolution.

- L'étape 3 est placée sous le signe de deux principaux réseaux d'alliances et d'échanges, échafaudés à partir de l'Allemagne du Sud-Ouest et de l'Italie septentrionale, le second concurrençant rapidement le premier pour finalement le supplanter. L'est du bassin moyen de la Loire en est le premier bénéficiaire : c'est là que l'on distingue le plus facilement des centres de pouvoir, occasionnellement polarisés autour d'établissements fortifiés, mais surtout jalonnés par les tombeaux d'une élite tant féminine que masculine, réceptive aux influences extérieures et de plus en plus engagée par la construction de systèmes d'alliances supra-régionaux. Des fragiles greffes que cela entraîne au V^e s. av. J.-C., la ville naissante d'*Avaricum*, au cœur du royaume biturige, est l'exemple remarquable entre tous.

En prenant du recul et au risque de relativiser l'importance ou l'originalité des processus perçus, on peut être tenté de faire la comparaison avec d'autres périodes de la Protohistoire récente. L'étape 1 du premier âge du Fer évoque par beaucoup d'aspects ce que sera le début du second âge du Fer régional, c'est-à-dire LT A récente et LT B : la société est guerrière et médiocrement hiérarchisée, l'habitat dispersé et le standard matériel est uniforme pour l'élite et d'inspiration

	Premier âge du Fer en France centrale	Chronologie allemande adaptée	Chronologie française adaptée	Chronologie des nécropoles languedociennes	Chronologie des régions au nord-ouest des Alpes (Parzinger, 1988)
		Hallstatt B2/3	Bronze final 3	Moulin I	
800 av. J.-C.					
	1a	1	transition Bronze final / Hallstatt ancien	Moulin II IIa IIb	
Etape 1		Hallstatt C			
700	1b	2	Hallstatt ancien	Moulin III	
	2a	1		Grand Bassin I / Le Peyrou	Horizon 6
Etape 2		Hallstatt D1-2	Hallstatt moyen		
600	2b	2		Grand Bassin IIa / Couffouliens I	Horizon 7 7a 7b/c
	3a	Hallstatt D3	Hallstatt final	Grand Bassin IIb / Couffouliens II	Horizon 8
Etape 3		La Tène A ancienne	transition Hallstatt final / La Tène ancienne		Horizon 9
500	3b				
		La Tène A récente	La Tène ancienne 1		Horizon 10
400					

Tabl. 34 – Chronologie relative et absolue du premier âge du Fer en France centrale, comparée à d’autres systèmes chronologiques.

atlantique. Il en va de même pour l’étape 3 qui rappelle la situation de la fin du Bronze final (Ha B2-3) : une société très ouverte aux échanges lointains et fortement hiérarchisée, où les femmes assument des rôles importants ; des habitats diversifiés et parfois polarisés autour de sites agglomérés ; des faciès matériels marqués par des influences très diverses, notamment centre-européennes et avec une distinction nette entre domaine atlantique et domaine nord-alpin. En contrepartie, ce que l’on observe à l’étape 2 demeure irréductible à toute comparaison : la société est moyennement hiérarchisée, avec une élite féminine valorisée ; les réseaux d’habitats et d’échanges à longue distance sont en cours de diversification ; la culture matérielle est de niveau à la fois micro-régional et interrégional. Pour toutes ces raisons, les archéologues tinrent longtemps cette période “moyenne” du premier âge du Fer dans l’ombre de celles qui l’encadrent.

2. CULTURES ET FRONTIÈRES

La France centrale participe de trois grandes sphères d’interactions culturelles à l’échelon européen. Le sud du Limousin, de même que la haute Auvergne et le Velay, partagent nombre d’affinités avec le sud de la France, comme du reste l’ensemble de la partie

méridionale du Massif central. Le Limousin oriental appartient aux groupes du Centre-Ouest et relève à ce titre des faciès atlantiques. La basse Auvergne, le Berry et l’Orléanais font figure de promontoire du domaine hallstattien vers l’ouest. Les limites que l’on peut restituer entre les trois faciès archéologiques sont souvent récurrentes d’une époque à une autre et peuvent être d’une étonnante stabilité. L’exemple le plus significatif est celui de la séparation entre domaine atlantique et domaine nord-alpin, établie à l’ouest du Berry et de la basse Auvergne. Elle distingue dépôts et armements atlantiques de leurs équivalents orientaux au Ha B2-3 (*cf.* fig. 23 et Milcent, 1993, carte 2), et borne, au Ha C, l’ouest du domaine de concentration des inhumations à épée hallstattienne. Au Ha D3-LT A ancienne, cette limite sépare les fibules à pied relevé de schéma occidental et laténien des fibules de schéma hallstattien, les modèles à pied orné d’une timbale en particulier (fig. 106). La configuration puise ses sources loin dans l’âge du Bronze, peut-être au Bronze moyen où la démarcation entre les haches à talon de type Centre-Ouest et les modèles du type de Haguenau, s’inscrit déjà dans ce schéma (Gomez de Soto, 1995, fig. 61-62).

Toutefois, la permanence de certaines limites ne doit pas masquer le polymorphisme de la géographie des faciès archéologiques. Les cultures sont des entités

vivantes, douées d'une forte mémoire, habitées de dynamiques fluctuantes et sont nécessairement sensibles aux transformations qui touchent leurs voisines ; leurs contours sont poreux, souvent flous, et ne peuvent en aucun cas être tenus pour des frontières étanches. On en fournira aisément des exemples significatifs : la partie méridionale du Massif central adopte au Ha C le modèle de l'inhumation à épée hallstattienne ; au V^e s. av. J.-C., le Limousin oriental présente un faciès mixte en s'appropriant la coutume nord-alpine de l'inhumation sous tumulus ; l'Orléanais, d'abord intégré aux groupes du Bassin parisien central, se rapproche à la fin du premier âge du Fer des faciès berrichons et bourguignons ; le nord-est de la France centrale n'est pas insensible aux stimulus en provenance de la façade atlantique au Bronze final ou du groupe champenois au V^e s. av. J.-C.

On ne saurait non plus omettre les phénomènes de discontinuité et de discordance qui affectent les limites culturelles. Pour ne donner qu'un exemple, ces dernières sont difficilement perceptibles et tendent à s'estomper pendant l'étape moyenne du premier âge du Fer. Il existe par ailleurs des pans entiers des faciès matériels qui ne se coulent pas dans le canevas précédemment évoqué, y compris sur la longue durée. Ainsi en est-il d'une production aussi importante que la céramique : depuis le Ha B2-3 jusqu'à LT A ancienne, il est possible de suivre à travers le décor et probablement aussi la morphologie, une tradition potière propre à la moitié nord du Massif central et à ses abords occidentaux ou septentrionaux. Elle est reconnaissable au Bronze final à des signes aux traits simples incisés (Gomez de Soto, 1993a), puis à des ornements géométriques peints au graphite d'aspect argenté que l'on retrouve jusqu'au V^e s. av. J.-C. du Berry à la Dordogne et de la Vienne à l'Aveyron (fig. 108). L'ancienneté de ce faciès céramique spécifique à la grande France centrale remonte au moins à l'âge du Bronze moyen puisqu'il se superpose globalement à la distribution de la céramique propre à la Culture des Duffaits (Gomez de Soto, 1995, fig. 108, p. 254).

Les discordances qui affectent sur le temps long la distribution des principaux faciès matériels, souvent tenus pour des marqueurs culturels, nous invitent donc à considérer avec prudence la portée historique des découpages en complexes culturels. L'hypothèse qu'il a existé un vaste groupe couvrant le grand centre de la France, arc-bouté au Massif central et en interaction depuis l'âge du Bronze avec des régions voisines aux histoires très différentes, ne peut être écartée sans un examen attentif qui reste à entreprendre.

3. ÉCHANGES ET MÉDIATION

Les échanges à l'échelon supra-régional peuvent éclairer certains aspects des problèmes que l'on vient de soulever. Afin de mieux les cerner, on s'attachera à trois de leurs composantes : les ressources et biens échangeables, les voies de circulation et les partenaires des échanges.

Les ressources offertes par la France centrale sont à l'image de la région : très diversifiées et complémentaires, elles étaient à même d'encourager les échanges. On a déjà évoqué les richesses minérales – étain, or, fer, sel, lignite –, ainsi que les productions des campagnes – céréales, animaux d'élevage et produits dérivés (peaux, salaisons, etc.) – envisageables ou disponibles ; les productions artisanales qui découlent de ces produits non ou peu transformés restent malheureusement mal connus.

Autant que de ces produits, sinon plus (?), c'est autour des principaux axes de circulation que s'ordonnent aussi les échanges les plus substantiels. Commençons par rappeler que le Massif central ne fut jamais une terre inhospitalière, ni un obstacle difficile à franchir. De nombreux itinéraires, dès l'âge du Bronze et certainement bien avant, desservent ces hautes terres et constituent pour certains d'entre eux des raccourcis face aux voies de d'évitement que peuvent être la Saône et le Rhône ou l'axe Aude-Garonne. Le principal d'entre eux reliait le sud-est du Berry à la Grande Limagne d'Auvergne, et celle-ci à la vallée de l'Hérault par la haute Auvergne. Doublé aujourd'hui par les autoroutes A71 et A75, il revêtait sans aucun doute une importance particulière ; on s'en convaincra par la seule énumération de quelques sites jalons tels l'éperon barré de Bègues (Allier), le Puy de Corent (Puy-de-Dôme) ou la nécropole de "Mons" à Saint-Georges (Cantal). À une autre échelle, le réseau hydrographique ligérien présente des dispositions très favorables aux échanges à longue distance. Non content d'innover une grande part du Massif central, il place les régions de la Loire moyenne et du Berry à un carrefour dont les ramifications s'étendent à la Méditerranée et l'est de la France par l'entremise du bassin Saône-Rhône, à la Manche par l'intermédiaire du bassin de la Seine (les vallées du Loing et de l'Essonne facilitent la jonction), et bien sûr à la façade atlantique prolongée par la côte sud de la Bretagne. Cette situation privilégiée, la France centrale la partage avec le Centre-Est, une région à laquelle elle est étroitement associée et qui se place également au cœur d'un vaste réseau de voies fluviales. Si la géographie ne fait pas l'histoire, elle permet cependant de mieux comprendre pourquoi, dans l'historiographie antique, les manifestations les plus impressionnantes de concentration du pouvoir dans la Gaule de l'âge du Fer ("royauté" biturige, "empire" arverne, "hégémonie" éduenne) ont toujours été situées dans les régions qui commandent l'accès aux cours navigables de la Loire, de la Seine, de la Saône et du Rhône.

Eu égard à ces considérations géographiques et à ce que l'on observe pour chacune des trois étapes du premier âge du Fer, les réseaux d'échanges et de contacts interrégionaux se révèlent un mécanisme fondamental du fonctionnement des sociétés proto-historiques de France centrale. De l'identification des partenaires des échanges découle par conséquent une meilleure compréhension des trajectoires historiques. Ces partenaires peuvent être regroupés en fonction de la situation géographique qu'ils occupent vis-à-vis de la France centrale.

Les contacts avec le nord sont prononcés au début du premier âge du Fer, de même qu'au Bronze final. Les provinces d'Allemagne septentrionale, maîtresses des trafics baltes, entrent en relation avec l'ouest de la Loire moyenne, mais au Ha B2-3, à une époque qui échappe en partie à notre propos. Tel n'est pas le cas en revanche avec les régions bordant la Manche orientale dont le Berry occidental reçoit et imite, comme d'autres régions, les épées au VIII^e s. av. J.-C. C'est à partir de ces liens septentrionaux que le standard d'équipement aristocratique du Ha C, d'origine atlantique, est diffusé en Europe moyenne.

À l'est, les principaux protagonistes des réseaux de contacts sont plus nombreux. La Suisse occidentale, les régions du Rhin moyen assument un rôle de premier plan au Ha B2-3. L'Allemagne du Sud-Ouest, éventuellement au Ha C récent, certainement à la fin du Ha D, est le relais des courants d'échanges qui empruntent les Alpes orientales ou prennent naissance en Europe centrale. Toutefois, il convient de rappeler

que d'une façon générale, la contribution des régions centre-européennes aux débuts du premier âge du Fer a été largement surestimée par le passé.

Pour le Sud, il est aussi nécessaire de nuancer les perspectives. Les contacts avec le Midi existent pour la fin de la période, certes, mais ils ne sont pas aussi déterminants qu'on l'a cru, surtout lorsque l'on évalue le rôle effectif des Massaliotes. À l'inverse, le poids de la péninsule italique doit être revu à la hausse, éventuellement pour le début du premier âge du Fer, sans aucun doute pour la fin du VI^e s. et le V^e s. av. J.-C.

Finalement, peut-être est-ce avec l'ouest que s'édifient les principaux systèmes d'échanges. C'est le cas au Bronze final, mais la question reste posée pour les périodes suivantes, tant les données font défaut. À l'image du cours de la Loire, c'est en se tournant vers ces terres méconnues de l'Extrême-Occident que s'ouvrent désormais les perspectives les plus encourageantes pour porter un regard neuf sur le premier âge du Fer.

Bibliographie

Abréviations :

- A.I.B.L. : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
A.L.U.B. : Annales Littéraires de l'Université de Besançon
A.K. : Archäologisches Korrespondenzblatt
B.R.G.K. : Bericht der Römisch-Germanischen Kommission
B.A.C.T.H.S. : Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques
B.S.A.H.C. : Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Châtillonnais
B.S.A.H.L. : Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin
B.S.A.H.O. : Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais
B.S.L.S.A.C. : Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze
B.S.N.A.F. : Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France
B.S.P.F. : Bulletin de la Société Préhistorique de France
B.S.S.H.A.C. : Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze
C.A.H.B. : Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry
C.P.F. : Congrès Préhistorique de France
D.A.F. : Documents d'Archéologie Française
D.A.M. : Documents d'Archéologie Méridionale
G. : Gallia
G.P. : Gallia Préhistoire
G.I. : Gallia Informations
J.R.G.Z.M. : Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz
M.S.A.C. : Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre
M.S.H.L.A.S.C. : Mémoires de la Société Historique, Littéraire, Artistique et Scientifique du Cher
M.S.S.N.A.C. : Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse
P.B.F. : Prähistorische Bronzefunde
R.A. : Revue Archéologique
R.A.C. : Revue Archéologique du Centre
R.A.C.F. : Revue Archéologique du Centre de la France
R.A.E.C.E. : Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est de la France
R.A.L. : Revue Archéologique du Loiret
R.A.N. : Revue Archéologique de Narbonnaise
R.A.O. : Revue Archéologique de l'Ouest
R.G.F. : Römisch-Germanischen Forschungen

ABAUZIT P. (1962) – Jenzat à l'âge du Bronze, *R.A.C.*, I, 1962, p. 312-325.

ABAUZIT P. (1963) – Les découvertes de l'âge du Bronze dans l'Allier. Note 2 : Les dépôts : Charroux. *B.S.P.F.*, LIX, 1963, p. 668-683.

ABAUZIT P. (1967) – L'âge du Bronze en Bourbonnais : les haches à talon. *R.A.C.*, VI, 1, 1967, p. 339-359.

ABAUZIT P. (1973) – Le déconcertant dépôt d'épées d'Aliès (Menet, Cantal). *B.S.P.F.*, 70, 1973, p. 279-281.

ABAUZIT P., HUGONNIOT E. (1967) – Fragments d'épées draguées dans le Cher à Bruère-Allichamps (Cher). *R.A.C.*, VI, 23, 1967, p. 260-265.

ABAUZIT P., MILLOTTE J.-P. (1966) – Autopsie d'une découverte : le dépôt de haches de bronze de Bègues (Allier). *R.A.C.*, V, 19, 1966, p. 245-262.

ABELS B.-U. (1985) – Ein hallstattzeitliches Wagengrab bei Demmelsdorf, Ldkr. Bamberg. *A.K.*, 15, 1985, p. 71-84.

ABZAC O. d' (1894) – Fouilles d'un tumulus à Faux-la-Montagne. *Bull. Soc. Amis des Sciences et Arts de Rochechouart*, IV, 1, 1894, p. 19-20.

ADAM R. (1983) – L'Âge du Fer en haut Nivernais. *R.A.E.C.E.*, XXXIV, 1-2, 1983, p. 107-134.

AGOGUÉ O. (1997) – Sully-sur-Loire. La Brosse. *Bilan scientifique de la région Centre 1996*, S.R.A. Centre, 1997, p. 178-180.

ALFONSO G., FOREST V., SAVINO V., VICARD T., FOUTRIER N., PERRIN F. (1998) – *Aigueperse (Puy-de-Dôme) "Les Cérais" - habitat rural du Haut Moyen-Âge, nécropole de l'Âge du Fer*. D.F.S. d'opération de fouille préventive, S.R.A. Auvergne, 1998, 38 p., 33 fig.

ALLAIN J. (1966) – Informations archéologiques. Circonscription du Centre. *G.P.*, IX, 2, p. 472-489.

ALLAIN J. (1973) – Informations archéologiques. Circonscription du Limousin. *G.*, 31, 2, 1973, p. 423-437.

ALLAIN J. (1981) – Informations archéologiques. Circonscription du Centre. *G.P.*, 24, 2, 1981, p. 329-363.

ALLAIN J. (1987) – Le Camp de César à La Groutte, un site majeur au cœur de la France. In : *L'occupation du sol en Berry*, Catalogue d'exposition du Musée de Saint-Amand-Montrond, Juin-Septembre 1987, 1987, p. 6-9.

ALLAIN J., LASNIER B. (1975) – Note préliminaire sur l'occupation pré- et protohistorique de l'éperon de Crozant (Creuse). In : *Archéologie de la vallée de la Creuse*, actes du colloque d'Argenton 1973, R.A.C., 1975, p. 47-54.

ALLAIN J., CHEVALLIER-DUSSOT N., DUSSOT D. (1982) – Le site archéologique du Puy de Gaudy. *Travaux d'Archéologie Limousine*, 3, 1982, p. 7-13.

ALMAGRO-GORBEA M., GRAN-AYMERICH J., TROADEC J. (1990) – Avaricum : un oppidum hallstattico en la cuenca del Loira. *Revista de Arqueologia*, 110, 1990, p. 29-36.

ANONYME (1850) – Musée. *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy*, XIV, 1849, p. 98-100.

ANONYME (1853) – Séance du 14 janvier 1853. *B.S.A.H.O.*, 12, I, 1853, p. 317-319.

ANONYME (1863) – Nouvelles archéologiques et correspondance. *R.A.*, II, 1863, p. 81.

ANONYME (1868) – Séance du 12 novembre 1868. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, 10, 1868, p. 434-435.

- ANONYME (1871) – Séance du 28 avril 1869 : Objets offerts. *Bull. Soc. Archéo. de Touraine*, I, 1871, p. 158.
- ANONYME (1877) – Séance mensuelle du lundi 8 avril, *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy*, XXXII, 1877, p. 53-72.
- ANONYME (1878) – *Dictionnaire Archéologique de la Gaule*, 2, Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 1878.
- ANONYME (1885) – Bronzes de Verdun, Tarn-et-Garonne. *Matériaux*, XIX, 1885, p. 287-288.
- ANONYME (1895) – Séance du 8 août 1892. *Bull. Musée de Châteauroux*, 1^{ère} sér., 3^e fasc., 1895, p. 245-247.
- ANONYME (1921) – *Dictionnaire Archéologique de la Gaule*, 3, 1921.
- ANONYME (1953) – Les fouilles du tumulus de La Ronce. *B.S.A.H.O.*, 25, 1953, p. 2-3.
- ANONYME (1973) – Fouilles de sauvetage. *Groupement Archéologique et Historique de la Région d'Artenay*, 1, 1973, p. 8-9.
- ARCELIN P. (1976) – Les civilisations de l'Âge du Fer en Provence. *In : La Préhistoire française*, II, 1976, p. 657-669.
- ARCELIN P. (1995) – Arles protohistorique, centre d'échanges économiques et culturels. *In : Sur les pas des Grecs en Occident, Hommages à André Nickels*, Études Massaliètes, 4, Errance-ADAM, 1995, p. 325-338.
- ARDUINI E., FOURNIER P.-F. (1973) – Découvertes aux puits Saint-André et Saint-Romain. *Bull. Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 86, 1973, p. 167-186.
- AUBIN G. (1999) – Le dépôt (?) du Pont de l'Ouen, à Haute-Goulaine (Loire-Atlantique). *In : Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique*, catalogue de l'exposition tenue au Musée Dobrée, Nantes, 1999, p. 115.
- AUDIBERT J. (1963) – *Âges des métaux. Tumuli hallstattiens de l'Hérault et du Gard*. *Inventaria Archaeologica*, R. Habelt (éd.), Bonn, 1963.
- AUDOUZE F. (1976) – Les ceintures et ornements de ceinture de l'Âge du Bronze en France (suite). *G.P.*, 19, 1, 1976, p. 69-172.
- AUDOUZE F., BUCHSENSCHUTZ O. (1984) – *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*. Bibliothèque d'Archéologie, Hachette, Paris, 1984, 362 p., 142 fig.
- AUDOUZE F., COURTOIS J.-C. (1970) – Les épingles du Sud-Est de la France. *P.B.F.*, XIII, 1, 1970, 74 p., 30 pl.
- AUGIER L. (1997) – *Les Âges du Fer dans la banlieue sud de Bourges*. Mémoire de Maîtrise d'Archéologie, Université de Paris I, 1997, 71 p., 127 fig.
- AUGIER L., BUCHSENSCHUTZ O., FROQUET H., MILCENT P.-Y., RALSTON I. (2001a) – The 5th century BC at Bourges, Berry, France : new discoveries. *Antiquity*, 75, 2000, p. 23-24.
- AUGIER L., FROQUET H., MILCENT P.-Y. (2001b) – Des ateliers semi-enterrés de La Tène ancienne au nord-est de Bourges, à Port Sec Nord (Cher). *A.F.E.A.F. Bull. int.*, 19, 2001, p. 11-12.
- AYMARD A. (1869) – Rapports sur les dons faits aux galeries d'archéologie et des dentelles. Liste des offrandes faites au musée. *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy*, XXIX, 1868, 1869, p. 169-217.
- AYMARD A. (1888) – Le préhistorique dans la Haute-Loire. *Mémoires et procès-verbaux de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire*, V, années 1886-87, 1888, p. 147-212.
- BAILLIEU M. (1990) – Le tumulus des Grands Danjons à Pierrelay (Commune de Bourges). *C.A.H.B.*, n° 103, 1990, p. 3-12.
- BAILLY P. (1993) – A propos des Etrusques : publications, colloques, expositions et observations récentes. *C.A.H.B.*, 116, 1993, p. 15-18.
- BAILLY P., FAVIÈRE J. (1971) – Fouilles de terre funéraire n° 3 des Chênes-Montors à Saint-Denis-de-Palin (Cher). *C.A.H.B.*, 24-25, 1971, p. 24-25.
- BALME P. (1955) – *Environs de Vichy. Sites et monuments*. Le touriste en Bourbonnais n° 2, Soc. d'Hist. et d'Arch. de Vichy, 1955, 120 p.
- BARATIN J.-F. (1976) – Informations archéologiques : 1975. Chilleurs-aux-Bois. *R.A.L.*, 2, 1976, p. 81.
- BARATIN J.-F. (1988) – Informations archéologiques : 1988. Saint-Denis-en-Val. *R.A.L.*, 14, 1988, p. 85.
- BARATIN J.-F., CALVO J.-M., MARINVAL P., MARINVAL-VIGNE M.-C., VIGNE J.-D. (1980) – Une fosse de l'âge du Fer à Artenay (Loiret). Archéologie - étude des sols - fonctions de la fosse. *R.A.L.*, 6, 1980, p. 93-103.
- BARAY L. (1995) – *Pratiques funéraires et sociétés celtiques : structures sociales et structures culturelles dans les cimetières protohistoriques du Bassin parisien (fin du VII^e-début du II^e s. av. J.-C.)*. Thèse de doctorat en archéologie, Université de Paris I - Panthéon Sorbonne, 1995, 1314 p., 79 pl.
- BARAY L. (2000) – Le faciès culturel du Sénonais au Hallstatt D et La Tène A. *In : Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère*. Actes du 19^e Colloque de l'A.F.E.A.F., Troyes 1995, Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 15, 2000, p. 93-128.
- BARAY L. (à paraître) – Les nécropoles tumulaires de la fin du premier Âge du Fer de l'Auxerrois et de l'Avallonnais. État de la documentation. Actes du 17^e colloque de l'A.F.E.A.F. à Nevers (1993), à paraître.
- BARAY L., DEFFRESSIGNE S., LEROYER C., VILLEMEUR I. (1994) – *Nécropoles protohistoriques du Sénonais*. D.A.F., 44, 1994, 230 p., 175 fig.
- BARBÉ H. (1985) – Le site protohistorique d'Alluyes-Saumeray. *In : A. Villes (dir.), La civilisation gauloise en pays carnutes*. Catalogue d'exposition Châteaudun, 1985, p. 26-30.
- BARBÉ H., DUNIKOWSKI K., LACOSTE E., RIALLAND Y. (1986) – *Autoroute A.71. Section de Bourges à Saint-Vitte (18). Dernières évaluations et premières fouilles de sauvetage sur les sites menacés*. Rapport de fouilles, Circonscription des Antiquités Historiques du Centre, Orléans, 1986.
- BARBÉ H., LUBERNE A. (1988) – L'habitat protohistorique des "Chassepins" Bourges - opérations A 71 et rocaes. *In : Le site de Bourges, son territoire aux "Âges des Métaux" (2500 à 50 av. J.-C.)*, catalogue d'exposition, Bourges, 1988, p. 64-65.
- BARBÉ H., RIALLAND Y. (1987) – Approche de l'habitat Bronze final-Hallstatt ancien en Berry. *In : L'occupation du sol en Berry*, Catalogue d'exposition du Musée de Saint-Amand-Montrond, Juin-Septembre 1987, 1987, p. 19-20.
- BARBÉ H., RIALLAND Y. (1988) – La transition entre l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer en Berry ou le Bronze final IIIb. *In : Le site de Bourges, son territoire aux "Âges des Métaux" (2500 à 50 av. J.-C.)*, catalogue d'exposition, Bourges, 1988, p. 38-41.
- BARBIER L. (1972) – Le dolmen et le tumulus de Pierre Levée 2 à Villedieu (Cantal). *R.A.C.*, XI, 1972, p. 94-111.
- BARBIER L. (1973) – Dolmen dit "La Tombe du Capitaine". *R.A.C.*, XII, 1973 p. 279-285.
- BARBIER L., GAUTRAND-MOSER C., MOSER F. (1973) – *Le dolmen et le tumulus de Mons (Cantal). Dolmen et structures péri-dolménique et leurs réutilisations au Hallstatt et à La Tène*. Rapport de fouilles dactylographié, 1973, 16 p., 10 pl.
- BARBONE E. (1877) – Le tumulus de Ménétréols-sous-Vatan (Indre). *Matériaux*, 12^e vol., 2^e sér., VIII, 1877, p. 43-44.
- BARRAL P., DEPIERRE G. (1993) – La nécropole celtique des Quétnières à Longvic (Côte-d'Or). *R.A.E.C.E.*, 44, 1993, p. 365-410.

- BASTIEN G. (1966) – Quelques objets inédits de l'Âge du Bronze provenant des dragages de la Loire à La Ville-aux-Dames et à Amboise (I.-et-L.). *B.S.P.F.*, LXIII, 8, 1966, p. CCLX-CCLXVI.
- BASTIEN G. (1980) – Trouvailles inédites dans la Loire (I.-&-L.). *Bull. Amis du Grand-Pressigny*, 31, 1980, p. 30.
- BASTIEN G., YVARD J.-C. (1977) – Un poignard du Bronze moyen à Saint-Patrice (Indre-et-Loire). *B.S.P.F.*, 74, 4, 1980, p. 245-250.
- BASTIEN G., DORON A., NERON L. (1979) – Glanes préhistoriques et protohistoriques. Région d'Amboise et vallée de la Loire. *Bull. Amis du Grand-Pressigny*, 30, 1979, p. 27-31.
- BATAILLARD C. (1844) – Rapport sur les travaux de la Société Royale des Antiquaires de France, pendant l'année 1840. *Mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France*, 17, 1844, p. I-XLVII.
- BATS M. (1992) – Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.). In : *Marseille grecque et la Gaule*, Études Massaliètes, 3, 1992, p. 263-278.
- BEAUCORPS A. de (1892) – Torques à bossettes et à segment mobile accompagnant une ciste dans la sépulture à incinération du tumulus de Reuilly. *Mémoires Soc. Archéol. et Hist. de l'Orléanais*, 23, 1892, p. 259-270.
- BEAUSOLEIL J.-M. (1990) – Données complémentaires sur les tumulus de Rochehouart et de Saint-Cyr (Haute-Vienne). Interprétation des planches d'Albert Masfrand. *R.A.C.F.*, 29, 1, 1990, p. 74-83.
- BEAUSOLEIL J.-M. (1992) – Les tertres funéraires de "la Forêt-Basse" Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse). In : *Le Berry et le Limousin à l'Âge du Fer. Artisanat du bois et des matières organiques*. Actes du XIII^e Colloque de l'A.F.E.A.F., Association pour la Recherche archéologique en Limousin, éd. Verso, 1992, p. 145-169.
- BEAUSOLEIL J.-M. (1995) – Saint-Maurice-la-Souterraine. Bois de Bessac. *Bilan scientifique 1994*, S.R.A. Limousin, 1995, p. 27-28.
- BEIGNEUX F. (1981) – Un site de l'âge du bronze final aux Isles (Chabris). *Carobrias*, 1981, p. 8-10.
- BÉFORT A. et J.-C. (1975) – Le Châtelard de Lijay. In : *L'Âge du Fer en Forez. Journées d'études du 5 mai 1974. Centre d'Études Foréziennes*. Archéologie n° 2, p. 27-33.
- BÉFORT J.-C., GRAND J.-P. (1981) – Fragments d'épées à Feurs. *R.A.C.F.*, XX, 77-78, 1981, p. 97-104.
- BÉFORT J.-C., DELPORTE H., GUICHARD V., VILA E. (1989) – L'occupation protohistorique du Châtelard de Lijay (Loire). *Cahiers Archéologiques de la Loire*, 6, 1989, p. 19-45.
- BELLON C., PERRIN F. (1992) – Nouvelles découvertes de l'Âge du Fer à Lyon-Vaise (Rhône) : le site de la rue du Docteur-Horand. *R.A.E.*, 43, 1992, p. 269-292.
- BERRY (1854) – Rapport de M. Berry à la séance du 15 mars 1850. *Commission Historique du Département du Cher*, 3, 1854, p. 6-57.
- BERTRAND A. (1861) – Objets en bronze découverts dans le département de l'Allier. *R.A.*, 3, 1861, p. 494.
- BERTRAND A. (1870) – Découverte d'un camp antique dans la commune de Saint-Gérard-de-Vaux (Allier). *Bull. Soc. d'Émulation du département de l'Allier*, XI, 1870, p. 317-324.
- BEULAY J. (1910) – *Catalogue du Musée de Châteauroux*. Badel (éd.), Châteauroux, 1910, 227 p.
- BEYNEIX A., DAUTANT A., MARCADAL Y. (1995) – *Fauillet, Lagravière. Une nécropole à incinération protohistorique en Agenais*. Préhistoire quercinoise, suppl. n° 1, 1995, 110 p., 46 fig.
- BIANCHI BANDINELLI R., GIULIANO A. (1973) – *Les Étrusques et l'Italie avant Rome. De la Protohistoire à la guerre sociale*. L'univers des formes, Gallimard, 1973, 436 p., 446 fig.
- BIANCO-PERONI V. (1970) – *Die Schwerter in Italien. Le Spade nell'Italia continentale*. P.B.F., IV, 1, 1970, 148 p., 84 pl.
- BIANCO-PERONI V. (1979) – *I Rasoi nell'Italia continentale*. P.B.F., VIII, 2, 1979, 211 p., 118 pl.
- BICHET C., MILLOTTE J.-P. (1992) – *L'âge du Fer dans le haut Jura*. D.A.F., 34, 1992, 151 p., 104 fig.
- BIEL J. (1985) – *Der Keltenfürst von Hochdorf*. K. Theiss, Stuttgart, 1985, 171 p.
- BIEL J. (1987) – Le tumulus princier celtique de Hochdorf. In : *Trésor des Princes Celtes*, catalogue d'exposition, R.M.N., Paris, 1987, p. 95-104.
- BIEL J. (1997) – Le Hohensperg et l'habitat de Hochdorf. In : Brun, P., Chaume, B. (dir.), *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 17-22.
- BIÉLAWSKI J.-B.-M. (1890) – *Le plateau central de la France et l'Auvergne dans les temps anciens*. Société Générale d'Édition, Paris, 1890, 276 p.
- BILLAUD Y., MARGUET A., SIMONIN O. (1992) – Chindrieux, Châtillon (lac du Bourget, Savoie). Ultime occupation des lacs alpins français à l'Âge du Bronze ? In : *Stratigraphie, datations absolues et typologie. Archéologie et environnement des milieux aquatiques : lacs, fleuves et tourbières du domaine alpin et sa périphérie*. Actes du 116^e Congrès National des Sociétés Savantes, Chambéry 1991, 1992, p. 277-310.
- BINI M.P., CAMELLA G., BUCCIOLI S. (1995) – *I bronzi etruschi e romani*. Materiali del Museo Archeologico Nazionale di Tarquinia, XIII, Bretschneider G. (éd.), 1995, vol. 1, 296 p., vol. 2, 623 p., 162 pl.
- BLANCHET J.-C. (1984) – *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France*. Mémoires de la S.P.F., 17, 1984, 608 p., 250 fig.
- BLANCHET J.-C. (1994) – Ile-de-France. *G.I.*, 1993 - 1 et 2, 1994, p. 1-175.
- BLANQUET P.-M. (1988) – Céramiques grecques de la butte de Sévérac. *Vivre en Rouergue*, 2, 1988, p. 44-46.
- BLOUET V., BUZZI P., DREIDEMY C., FAYE C. et A., GEBUS L., KLAG T., KENIG M.-P., MAGGI C., MANGIN G., MERVELET P., VANMOERKERKE J. (1992) – Données récentes sur l'habitat de l'Âge du Bronze en Lorraine. In : *L'habitat et l'occupation du sol à l'Âge du Bronze en Europe*. C.T.H.S., 1992, p. 177-193.
- BOCKSBERGER O.-J. (1964) – *Âge du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois*. Imprimerie centrale, Lausanne, 1964, 116 p., 8 pl., 4 cartes.
- BOCQUET A. (1969) – L'Isère préhistorique et protohistorique. *G.P.*, XII, 1969, p. 121-400.
- BOCQUET A. (1982) – Quelques objets inédits du Dauphiné. *Bull. d'Ét. Préhist. Alpines*, XIV, 1982, p. 7-21.
- BOCQUET A. (1990) – Le char de la Côte-Saint-André. In : *Les premiers princes celtes (2000 à 750 avant J.-C.)*, catalogue d'exposition, Musée Dauphinois, Grenoble, 1990, p. 35-37.
- BOCQUET A. (1991) – L'archéologie de l'Âge du Fer dans les Alpes occidentales françaises. In : Duval A. (dir.), *Les Alpes à l'Âge du Fer*. Actes du X^e colloque de l'A.F.E.A.F. tenu à Yenne-Chambéry, R.A.N., sup. 22, 1991, p. 91-155.
- BÖHR E. (1988) – Die griechischen Schalen. In : W. Kimmig (dir.), *Das Kleinaspergle : Studien zu einem Fürstengrabhügel der frühen Latènezeit bei Stuttgart*. K. Theiss Verlag, Stuttgart, 1988, p. 176-190.
- BOICHÉ J.-C., DEGROS J., SENÉE A., TARRÊTE J. (1980) – Deux fosses du premier âge du Fer à Chartrettes (Seine-et-Marne). *G.*, 38, 1, 1980, p. 27-49.
- BOIS-GERETS J., CHEVILLOT C., GOMEZ J., HOUDRE J.-J., LAMBERT G. N., LEGER P., ROULIERE M.-J., VITAL J. (1984) – État actuel des recherches sur la céramique "graphitée" dans le Centre et le Centre-Ouest de la France. In : *Hommage à J.-P. Millotte*, A.L.U.B., 1984, p. 429-440.

- BOISSEAU R., LAMBERT J. (1975) – Un champ de tumulus du Premier Âge du Fer à Glandon (Haute-Vienne). *G.*, 33, 1, 1975, p. 1-25.
- BONNAMOUR L. (1972) – Nouvelles épées protohistoriques en bronze. *B.S.P.F.*, 69, 2, 1972, p. 618-625.
- BONNAMOUR L. (1983) – Les découvertes des âges du Fer dans le lit de la Saône (VII^e-I^{er} siècles avant notre ère). In : *La vallée de la Saône aux âges du Fer (VII^e-I^{er} siècles avant notre ère)*. Catalogue d'exposition, Musée Denon, 1983, p. 33-68.
- BONNAMOUR L. (1985) – Les sites de la Saône aux Âges du Fer : problématique. In : *Les Âges du Fer dans la vallée de la Saône (VII^e - I^{er} siècles avant notre ère)*. Paléométaballurgie du bronze à l'Âge du Fer. Actes du VII^e colloque de l'A.F.E.A.F., Rully 1983, R.A.E., 6^e suppl., 1985, p. 25-31.
- BONNAMOUR L. (1990) – Les armes de l'Âge du Bronze. In : *Du silex à la poudre... 4000 ans d'armement en val de Saône*. Bonnamour, L. (dir.), catalogue d'exposition du musée Denon à Châlon-sur-Saône, 1990, p. 21-51.
- BONNAMOUR L., MORDANT C. (1988) – La phase moyenne du Bronze final (IIb-IIIa) en Bourgogne orientale. In : Brun, P. et Mordant C. (dir.), *Le groupe Rhin-Suisse-France Orientale et la notion de civilisation des Champs-d'Urnes*. Actes du Colloque international de Nemours 1986, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 1, 1988, p. 363-372.
- BONNET C., PLOUIN S., LAMBACH F. (1991) – Le tumulus I de Colmar-Riedwihr (Haut-Rhin). *G.*, 48, 1, p. 13-57.
- BONNEVIE DE POGNIAT (1894) – Documents sur Gannat. *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, II, 1894, p. 29-34.
- BONTILLOT J., MORDANT C., PARIS J. (1975) – La nécropole des Gobillons à Chatenay-sur-Seine (Seine-et-Marne). *B.S.P.F.*, 72, 1975, p. 416-451.
- BOUCHER DE MOLANDON R., BEAUCORPS A. de (1889) – Le tumulus de Reuilly, son vase funéraire à cordons saillants de l'âge primitif du bronze. *Mémoires Soc. Archéol. et Hist. de l'Orléanais*, 22, 1889, p. 99-129.
- BOUDRIOT G. (1982) – Le Puy Saint André à Busséol (Puy-de-Dôme), haut lieu de l'archéologie auvergnate. *Bulletin du Centre d'Études et de Recherches d'Archéologie Aérienne*, 3, 1982, p. 63-77.
- BOUILLET J.-B. (1834) – *Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne (département du Cantal)*. Baillière J.-P. (éd.), Paris, 1834, 438 p.
- BOUILLET J.-B. (1846a) – *Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme*. 2^e édition, Pérol (éd.), 1846, 371 p.
- BOUILLET J.-B. (1846b) – *Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme*. Atlas. 2^e édition, Pérol (éd.), 1846, pl.
- BOUILLET J.-B. (1873) – Antiquités gallo-romaines découvertes au village de Manson. *Mémoires de l'Académie de Clermont*, XV, 1873, p. 1-4.
- BOULE M., FARGES L. (1898) – *Le Cantal. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue*. Masson, Paris, 1898, 316 p., 85 fig.
- BOULESTIN B., BOURHIS J.-R., COULON G., GIRAULT J.-L., GOMEZ DE SOTO J. (1991) – Le dépôt de haches à talon de Baudrussais à Lingé (Indre). *R.A.C.F.*, 30, 1991, p. 71-82.
- BOULOUMIÉ B. (1973a) – Les œnochoés en bronze du type *Schnabelkanne* en France et en Belgique. *G.*, 31, 1, 1973, p. 1-35.
- BOULOUMIÉ B. (1973b) – *Les œnochoés en bronze du type "Schnabelkanne" en Italie*. Collection de l'École Française de Rome, 15, 1973, 354 p., 83 pl., 1 carte.
- BOULOUMIÉ B. (1976) – Les cistes à cordons trouvées en Gaule (Belgique, France, Suisse). *G.*, 34, 1, 1976, p. 1-30.
- BOULOUMIÉ B. (1982) – Les documents étrusques et grecs du Second Âge du Fer en Auvergne et leur signification. In : Collis J., Duval A., Périchon R. (éd.), *Le deuxième Âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*. Université de Sheffield/Centre d'Études Foréziennes, Saint-Étienne, 1982, p. 214-222.
- BOULOUMIÉ B., LAGRANDE C. (1977) – Les bassins à rebord perlé et autres bassins de Provence. *R.A.N.*, X, 1977, p. 1-31.
- BOURDERY L. (1881) – Rapport sur les fouilles d'un tumulus à Liviers. *B.S.A.H.L.*, XXIX, 1881, p. 125-132.
- BOURDON (1895) – Sur la trouvaille de sept bracelets antiques, en bronze, faite par un ouvrier carrier, le 3 avril 1891, dans la commune de Ségry (Indre). *Bull. Mus. de Châteauroux*, 1^{ère} sér., 5, 1895, p. 70-72.
- BOUTIN J.-Y. (1990) – Le tumulus I des Combes. Les Bondons (Lozère). *B.S.P.F.*, 87, 4, 1990, p. 123-126.
- BOUVET J.-P., COQUEREL C., DELOZE V., HASCOËT J., KRAUSZ S. (1993) – *Le site protohistorique de Liniez "Le Grand Jaunet" (Indre)*. Opération archéologique Autoroute A20, rapport dactylographié, S.R.A. Centre, 1993, 65 p., 26 fig., 18 pl.
- BOUYER M., LÉGER P., ROULIÈRE M.-J. (1979) – Compte rendu de fouilles des tumulus d'Augères. *M.S.S.N.A.C.*, 40, 1979, p. 280-299.
- BOUYSSONIE J. (1954) – A propos des tumulus de Saint-Ybard. *B.S.S.H.A.C.*, 76, 1954, p. 67-70.
- BOUYSSONIE J. (1955) – Glanes (1955). *Bull. Soc. Scient. Hist. Arch. Corrèze*, 77, 1955, p. 139-144.
- BOXBERG I. de (1867a) – Notices archéologiques. *Annales de la Soc. d'Agri., Sciences, Arts et Commerce du Puy*, XXVII, 1867, p. 145-147.
- BOXBERG I. de (1867b) – Fouille d'un tumulus. *Matériaux*, 3, 1867, p. 421-422.
- BOYER H. (1863) – Lettres à M. Pérémé. Société du Berry. Tiré à part, *Société du Berry*, correspondance archéologique, imprimerie centrale des Chemins de fer, Paris, 1963, 47 p.
- BRADLEY R. (1987) – Stages in the chronological Development of Hoards and votive deposits. *Proceedings of the Prehistoric Society*, 53, 1987, p. 351-362.
- BRADLEY R. (1990) – *The Passage of Arms*. Cambridge, 1990.
- BRÉAN A. (1869) – Deuxième compte rendu des fouilles archéologiques exécutées en 1867 à Gien-le-Vieux pendant les mois d'octobre et de novembre. *Rev. des Soc. Savantes des Dép.*, VIII, année 1868, 1869, p. 426-435.
- BRETON C. (1995) – Les torques à torsade de La Tène ancienne dans l'Aisne : approche techno-typologique. *Antiquités Nationales*, 27, 1995, p. 99-131.
- BREUIL H. (1903) – Deux épées hallstattiennes en Poitou. *R.A.*, II, 1903, p. 56-58.
- BREUIL H., BOUILLEROT R. (1912) – La cachette de l'Âge du Bronze de Choussy (Loir-et-Cher). *Rev. Préhist. de l'Est de la F.*, 5^e année, n° 4, 1912, p. 97-114.
- BREUIL H., GOY P. de (1904) – Note sur une sépulture antique de la rue de Dun découverte en 1849. *M.S.A.C.*, XXVII, 1904, p. 157-173.
- BRIARD J. (1965) – *Les dépôts bretons et l'Âge du bronze atlantique*. Thèse de Sciences naturelles, Rennes, 1965, 352 p.
- BRIARD J. (1966) – *La Prairie de Mauves à Nantes*. Travaux du Laboratoire d'Anthropologie Préhistorique, Rennes, 1966, 59 p., 55 pl.
- BRIARD J. (1972) – Un dépôt de l'Âge du Bronze Final : le Jardin des Plantes à Nantes (Loire-Atlantique). *Études Préhistoriques et Historiques des Pays de la Loire*, 2, 1972, 35 p., 12 pl.
- BRIARD J., CORDIER G., GAUCHER G. (1969) – Un dépôt de la fin du Bronze moyen à Malassis, commune de Chéry (Cher). *G.P.*, XII, 1, 1969, p. 37-73.

- BRIARD J., LE ROUX C.-T., ONNÉE Y. (1973) – Les dépôts de Planguenoual et le Bronze Final des Côtes-du-Nord. *Annales de Bretagne*, LXXX, 1973, p. 35-59.
- BRIARD J., LE ROUX C.-T., ONNÉE Y. (1977) – *L'Âge du Bronze au Musée de Bretagne*. Musée de Rennes, Rennes, 1977.
- BRIARD J., ÉLUÈRE C., MOHEN J.-P., VERRON G. (1983) – Missions au British Museum : Objets de l'âge du bronze trouvés en France. I - Les ensembles. *Antiquités Nationales*, 14/15, 1983, p. 34-58.
- BRIARD J., ONNÉE Y. (1996) – L'Âge du Bronze à l'île Guennoc. Landéda, Finistère. *Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les Îles*, 9, 1996, p. 31-40.
- BRIZIO E. (1887) – Tombe e necropoli galliche della Provincia di Bologna. *Atti e Memorie della Regia Deputazione di Storia Patria per le Provincie di Romagna*, 3^e ser., V, Bologne, 1887, p. 457-532, pl. V-VII.
- BROHOLM H. C. (1953) – *Danske Oldsager. IV. Yngre Bronzealder*. Gyldendalske Boghandel, Nordisk Forlag, Copenhague, 1953, 104 p., pl.
- BRUGÈRE E. (1890) – Fouille d'un tumulus dans la région de Saint-Ybard, canton d'Uzerche (Corrèze). *B.S.S.H.A.C.*, XII, 1890, p. 287-289.
- BRUN P. (1984) – Modèles diffusionnistes et systèmes chronologiques. In : *Transition Bronze final Hallstatt ancien : problèmes chronologiques et culturels*, 109^e Congrès National des Sociétés Savantes Dijon, Paris, 1984, Archéologie, t. II, p. 261-278.
- BRUN P. (1986) – *La civilisation des Champs d'Urnes*. D.A.F., 4, Paris, 1986, 168 p.
- BRUN P. (1987) – *Princes et princesses de la Celtique. Le premier âge du Fer en Europe 850-450 av. J.-C.* Errance, Paris, 1987, 219 p.
- BRUN P. (1988) – L'entité "Rhin-Suisse-France orientale" : nature et évolution. In : Brun P. et Mordant C. (dir.), *Le groupe Rhin-Suisse-France Orientale et la notion de civilisation des Champs-d'Urnes*. Actes du Colloque international de Nemours 1986, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 1, 1988, p. 599-618.
- BRUN P. (1991) – Le Bronze atlantique et ses subdivisions culturelles : essai de définition. In : Chevillot C., Coffyn A. (éd.), *L'Âge du Bronze atlantique, ses faciès, de l'Écosse à l'Andalousie et leurs relations avec le Bronze continental et la Méditerranée*. Actes du 1^{er} colloque de Beynac, 10-14 sept. 1990, Association des Musées du Sarladais, 1991, p. 11-24.
- BRUN P. (1996) – Représentations symboliques, lieux de culte et dépôts votifs dans l'est de la France au Bronze final et au 1^{er} âge du Fer. In : *Archäologische Forschungen zum Kultgeschichte in der jüngeren Bronzezeit und frühen Eisenzeit Alteuropas*. Actes du colloque de Regensburg 1993, Universität Regensburg, 1996, p. 183-201.
- BRUN P. (1997) – Les "résidences princières" : analyse du Concept. In : Brun P., Chaume B. (dir.), *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 321-330.
- BRUN P. (2000) – La place du Midi français dans le réseau hiérarchisé européen au premier âge du Fer. In : *Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, hommage à Odette et Jean Taffanel*. Actes du colloque international de Carcassonne, 1997, Monographies d'Archéologie Méridionale, 7, 2000, p. 329-335.
- BRUNAUX J.-L. (1996) – Les religions gauloises. Rituels celtiques de la Gaule indépendante. Errance, 1996, 216 p.
- BUCHEZ N. (1991) – Ensemble céramique du bronze final/premier âge du fer, commune de Corquilleroy (Loiret). *R.A.L.*, 15, 1991, p. 75-78.
- BUCHSENSCHUTZ O. (1984) – *Structures d'habitats et fortifications de l'âge du fer en France septentrionale*. Mémoire de la Société Préhistorique Française, 18, Paris, 1984, 249 p., 109 fig.
- BUCHSENSCHUTZ O., WILLAUME M., GABLIN P. (1979) – Le site Bronze final-Premier âge du Fer des Grandes Chapelles à Brion (Indre). *B.S.P.F.*, 76, 1979, p. 408-420.
- BUCHSENSCHUTZ O., COULON G., DUVAL A., GUILLAUME D. (1982) – *Celtes et Gallo-Romains en Berry*. Catalogue de l'exposition des Cordeliers, Châteauroux, 1982, 100 p., 44 fig.
- BUCHSENSCHUTZ O., RALSTON I.B.M. (dir) (à paraître) – *L'occupation de l'âge du Fer dans la vallée de l'Auron à Bourges. Installations agricoles, funéraires et cultuelles (X^e-I^{er} siècle avant J.-C.)*. Bituriga, à paraître.
- BUHOT DE KERSERS A. (1869) – Les tumuli et les forteresses en terre dans le département du Cher. *M.S.A.C.*, II, 1869, p. 49-80.
- BUHOT DE KERSERS A. (1870) – Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre pendant l'année 1869. *M.S.A.C.*, III, 1870, p. I-XIII.
- BUHOT DE KERSERS A. (1875) – *Historique et statistique monumentale du département du Cher. I. Les Aix-d'Angillon, Argent, Aubigny, Baugy*. Tardy-Pigelet, Bourges, 1885, 298 p., 4 cartes, 75 pl.
- BUHOT DE KERSERS A. (1879a) – Note sur trois épées de bronze et un mors de bride gaulois trouvés en Berry. *M.S.A.C.*, VIII, 1879, p. 1-9.
- BUHOT DE KERSERS A. (1879b) – Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre, années 1878-1879. *M.S.A.C.*, VIII, 1879, p. LXXX-LXXXVIII.
- BUHOT DE KERSERS A. (1879c) – *Historique et statistique monumentale du département du Cher. Bourges*. V, Tripault, Bourges, 1879, 96 p.
- BUHOT DE KERSERS A. (1881) – Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre. Années 1880-1881. *M.S.A.C.*, IX, 1881, p. I-XXII.
- BUHOT DE KERSERS A. (1885a) – *Historique et statistique monumentale du département du Cher. Canton de Châteauneuf*. 12, Tardy-Pigelet, Bourges, 1885, 341 p., 12 pl.
- BUHOT DE KERSERS A. (1885b) – Bulletin numismatique. n° 12. *M.S.A.C.*, XIII, 1885, p. 237-249.
- BUHOT DE KERSERS A. (1887a) – *Historique et statistique monumentale du département du Cher. Canton de Dun-le-Roi*. 14, Tardy-Pigelet, Bourges, 1887, 151 p., 19 pl.
- BUHOT DE KERSERS A. (1887b) – Note sur une épée de fer et un rasoir de bronze trouvés à Lunery (Cher) en 1887. *B.S.N.A.F.*, 1887, p. 209-210.
- BUHOT DE KERSERS A. (1887c) – Note sur une épée de fer et un rasoir de bronze trouvés à Lunery (Cher) en 1887. *B.A.C.T.H.S.*, 1887, p. 359-362.
- BUHOT DE KERSERS A. (1888a) – Note sur une épée en fer et un rasoir en bronze trouvés à Lunery en 1887. *M.S.A.C.*, XV, 1888, p. 29-35.
- BUHOT DE KERSERS A. (1888b) – *Historique et statistique monumentale du département du Cher. 16, Canton de La Guerche*. Tardy-Pigelet, Bourges, 1888, 288 p., 17 pl.
- BUHOT DE KERSERS A. (1889a) – *Historique et statistique monumentale du département du Cher. IV, Canton de Levat*.
- BUHOT DE KERSERS A. (1889b) – *Historique et statistique monumentale du département du Cher. IV, Canton de Lignières*.
- BUHOT DE KERSERS A. (1890a) – Note sur une découverte de haches en bronze près de Graçay. *M.S.A.C.*, XVII, 1890, p. 11-14.
- BUHOT DE KERSERS A. (1890b) – Objets du dernier Âge du Bronze et du premier Âge du Fer découverts en Berry. *M.S.A.C.*, XVII, 1890, p. 305-316.
- BUHOT DE KERSERS A. (1892a) – *Historique et statistique monumentale du département du Cher. Canton de Saint-Amand*. 24, Tardy-Pigelet, Bourges, 1892, 190 p., 24 pl.
- BUHOT DE KERSERS A. (1892b) – *Historique et statistique monumentale du département du Cher. VI, Canton de Sancergues*. Tardy-Pigelet, Bourges, 1892, 346 p., pl.

- BURGESS A., MILCENT P.-Y., COLLIS J., DUNKLEY J., RICHARDSON M. (2000) – Le cimetière hallstattien du Pâtural à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). In : *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier Âge du Fer*. Actes du XXI^e Colloque international de l'A.F.E.A.F., Conques-Montrozier 1997, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne n° 5, Lattes, 2000, p. 163-178.
- BURGESS C. (1979) – A find from Boyton, Suffolk, and the end of the Bronze Age in Britain and Ireland. In : Burgess C., Coombs D. (dir.) *Bronze Age Hoards. Some Finds Old and New*. B.A.R. Brit. Ser., 67, 1979, p. 269-279.
- BURGESS C., COLQUHOUN I. (1988) – *The Swords of Britain*. P.B.F., IV, 5, Munich, 1988, 163 p., 179 pl.
- BURNOUF J., BELLON C., MARTIN J.-M., VEROT-BOURRELY A. (1989) – Lyon avant *Lugdunum*, un habitat du premier âge du Fer à Vaise, In : Goudineau Ch. (dir.), *Aux origines de Lyon*, DARA, 2, 1989, p. 11-21.
- BUVOT P. (1998) – Découverte d'un lieu de culte antique. La source de la Douix à Châtillon-sur-Seine. *Archéologia*, 344, 1998, p. 26-33.
- BUZONNIÈRE L. de (1868) – Notice sur quatre colliers et plusieurs autres objets gallo-romains trouvés dans la commune de Saint-Viâtre. *Mémoires Soc. Archéol. et Hist. de l'Orléanais*, 11, 1868, p. 210-220.
- BUZZI P. (1995) – La nécropole protohistorique de Mondelage "Schemerten". *A.F.E.A.F. Bull. int.*, 13, 1995, p. 17-19.
- CAMUS S., PAUTREAU J.-P., RICHARD C. (1980) – Le tumulus de l'âge du Fer de La Bataillerie à Valdivienne (Vienne). *B.S.P.F.*, 77, 10-12, p. 429-441.
- CAPITAN (1913) – Rapport de M. le Dr Capitan sur les fouilles de M. Guillon à Bègues (Allier). *B.A.C.T.H.S.*, 1913, p. CLI.
- CAPITAN (1915) – Rapport de M. le Dr Capitan sur la muraille vitrifiée de Bègues (Allier). *B.A.C.T.H.S.*, 1915, p. LX-LXIII.
- CAPITAN (1916) – Rapport de M. le Dr Capitan sur les fouilles de M. Guillon dans l'*oppidum* à muraille calcaire-vitrifiée de Bègues (Allier). *B.A.C.T.H.S.*, 1916, p. LXXXVIII-XCII.
- CARRÉ H., MORDANT C. (1988) – Quelques sites du Bronze final de l'Yonne. In : Brun P. et Mordant C. (dir.), *Le groupe Rhin-Suisse-France Orientale et la notion de civilisation des Champs-d'Urnes*. Actes du Colloque international de Nemours 1986, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 1, 1988, p. 333-347.
- CARTHAILLAC E. (1879) – Note sur l'archéologie préhistorique du département du Tarn. *Matériaux*, 1879, 14, p. 481-499.
- CARTIER DE SAINT-RENÉ L. (1879) – *Seigneuries de Berry. Histoire du duché-pairie de Chârost et de la seigneurie de Mareuil*. Paris, 1879, 711 p.
- CATALOGUE D'EXPOSITION (1990) – *30 ans d'archéologie en Auvergne*. Catalogue de l'exposition de Villeneuve-Lembron, D.R.A.C. Auvergne, 1996, 32 p.
- CATALOGUE D'EXPOSITION (1991) – *Archéologie dans les Hautes-Alpes*. Musée départemental de Gap, 1991, 349 p.
- CAUJET B. (1994) – Nouvelles découvertes sur les aurières de la haute vallée de l'Isle (Dordogne/Haute-Vienne). In : *L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale*. Actes du XVI^e colloque de l'A.F.E.A.F. à Agen, Aquitania, 12, 1994, p. 111-123.
- CAZALIS DE FONDOUCE P. (1899) – Cachettes de fondeur de Loupian, de la Boissière et de Batairès-Péret. *Mémoires de la Soc. arch. de Montpellier*, deuxième série, I, 1899, p. 357-368.
- CAZALIS DE FONDOUCE P. (1902) – La cachette de fondeur de Launac. *Mémoires de la Soc. arch. de Montpellier*, deuxième série, II, 1902, p. 171-208.
- CHABANNE J.-P., PAUTREAU J.-P. (1986) – Un habitat de hauteur du 1^{er} Âge du Fer à Béruges (Vienne). In : *Actes du VIII^e Colloque sur les Âges du Fer en France non méditerranéenne*, Angoulême, 18-19-20 mai 1984, Aquitania, Supplément 1, 1986, p. 59-72.
- CHAIGNEAU C., HAMON T. (1995) – Occupation du Bronze final IIIb et gallo-romaine précoce à Déols "Le Montet" (Indre). *Bull. int. A.F.E.A.F.*, 13, 1995, p. 20-25.
- CHALVIGNAC L., RIALLAND Y., VILLES A. (1986) – Bruère-Allichamps (Cher) "Le Patureau des Chaumes". *R.A.C.F.*, 25, 1986, p. 103-104.
- CHANTRE E. (1876) – *Études paléoethnologiques dans le bassin du Rhône. Âge du bronze. Recherche sur l'origine de la métallurgie en France*. t. II, J. Laubry (éd.), Paris, 1876, 271 p.
- CHANTRE E. (1880) – *Études paléoethnologiques dans le bassin du Rhône. Premier Âge du Fer. Nécropoles et tumulus*. Album, J. Laubry (éd.), Paris, 1880, 50 pl.
- CHAPOTAT G. (1962) – Le char processionnel de la Côte-Saint-André (Isère). *G.*, XX, 1962, p. 33-78.
- CHARBONNEAU G. (1950) – Le tumulus hallstattien de Tessonnière, commune de Verneugheol, canton d'Herment. *Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 68^e congrès, Clermont-Ferrand 1949, 1950, p. 147-148.
- CHARBONNIER O. (1953) – Découverte d'une épée de bronze hallstattiennne près de Brion (Indre). *C.P.F.*, XIV^e session, 1953, p. 198-203.
- CHARDENOUX M.-B. (1981) – *Haches de cuivre et de bronze et outils apparentés du sud-est et du centre-sud de la France. Inventaire par département*. C.N.R.S., Centre de documentation sciences humaines, Paris, 1981, 356 p., 2 pl., 2 cartes.
- CHARDENOUX M.-B., COURTOIS J.-C. (1979) – Les haches dans la France méridionale. *P.B.F.*, IX, 11, 1979, 187 p., 93 pl.
- CHARPY J.-J., ROUALET P. (1991) – *Les Celtes en Champagne. Cinq siècles d'histoire*. Catalogue de l'exposition du Musée d'Épernay, 1991, 280 p.
- CHAUME B. (1987) – Recherches sur les tumulus de la forêt de Châtillon-sur-Seine et des zones circumvoisines. *B.S.A.H.C.*, 9-10, 1987, p. 351-396.
- CHAUME B. (1993) – La nécropole de Magny-Lambert (Côte-d'Or). Historique des fouilles et étude topographique. *R.A.E.*, 44, 1993, p. 181-189.
- CHAUME B. (1997) – Vix, le Mont Lassois : état de nos connaissances sur le site princier et son environnement. In : Brun P., Chaume B. (dir.), *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 185-200.
- CHAUME B., FEUGÈRE M. (1990) – *Les sépultures tumulaires aristocratiques du Hallstatt ancien de Poiseul-la-Ville (Côte-d'Or)*. *R.A.E.C.E.*, 10^e suppl., 1990.
- CHAUME B., OLIVIER L., REINHARD W. (1995) – Das keltische Heiligtum von Vix. In : Haffner A. (dir.), *Heiligtümer und Opferkulte der Kelten*, Archäologie in Deutschland, Theiss, 1995, p. 43-50.
- CHAUME B., RAPIN A. (1998) – Le tumulus III du Bois de Crésille, (Pothières, Côte-d'Or). *Studien zur Archäologie der Kelten, Römer und Germanen in Mittel- und Westeuropa : Festschrift für Alfred Haffner*, VML, Rahden, 1998, p. 81-101.
- CHAUVEY G. (1886) – Communication au cours de la séance du 21 février 1884. *B.S.A.H.O.*, III, 1886, p. 235-238.
- CHAUVEY G. (1923) – Petite note sur l'âge du fer dans l'ouest de la Gaule. *Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 46^e session, Montpellier 1922, 1923, p. 527-530.
- CHAUVEY G. (1927) – Deux sépultures à char en Poitou. *B.A.C.T.H.S.*, année 1926, 1927, p. 1-23.
- CHEVALLIER R. (1975) – La troisième route de l'étain en Gaule. A propos d'une oenochoé en bronze étrusque trouvée près de Tours. *Mélanges Garcia y Bellido*, 1975, p. 131-157.

- CHEVILLOT C. (1975) – Un habitat protohistorique à Chalucet. Résultats du sondage n° I (1968). *B.S.A.H.L.*, CII, 1975, p. 7-26.
- CHEVILLOT C. (1976) – Un atelier de bracelets en lignite décorés à Chalucet (Saint-Jean-Ligoure, Haute-Vienne). *B.S.P.F.*, 73, 1976, p. 422-436.
- CHEVILLOT C. (1979) – Le tumulus n° 1 des Landes de Prunoy (1^{er} Âge du fer). Commune de Jumilhac-le-Grand (Dordogne). *B.S.P.F.*, 76, 8, 1979, p. 237-255.
- CHEVILLOT C. (1981) – *La Civilisation de la fin de l'Âge du Bronze en Périgord*. Médiapress (éd.), Périgueux, 1981, 221 p., 200 pl.
- CHEVILLOT C. (1983) – Le tumulus du 1^{er} Âge du Fer de "Poumassada" à Lavaud Bousquet, Commune de Château-Chervix (Haute-Vienne). *Travaux d'Archéologie Limousine*, 4, 1983, p. 7-23.
- CHEVILLOT C. (1984) – Le site protohistorique de Chalucet, commune de Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne). Bilan de dix-huit années de recherches. *Aquitania*, 2, 1984, p. 3-35.
- CHEVILLOT C. (1989) – *Sites et cultures de l'Âge du Bronze en Périgord*. Archéologies, 3, Vesuna (éd.), Périgueux, 1989, t. I, 246 p., 40 fig., t. II, 370 pl.
- CHEVILLOT C., MOISSAT H. et J.-C. (1989) – Fosses du début du 1^{er} Âge du Fer au lieu-dit "Pourtem" à Montanceix, commune de Montrem (Dordogne). *Document d'Archéologie et d'Histoire Périgourdine*, 4, 1989, p. 45-64.
- CHEVROT J.-F., TROADEC J. (1992) – *Le Cher. 18*. Carte Archéologique de la Gaule, A.I.B.L., 1992, 370 p., 270 fig.
- CHOTTIN C. (1983) – Les Iles, Chabris, site du Bronze final. Quelques données complémentaires. *Carobrias*, 1983, p. 18-25.
- CLOTTE J. (1969) – Le Lot préhistorique. *Bull. Soc. Ét. Litt., Scient. et artist. Lot*, XC, 3-4, 1969, 285 p., 46 fig.
- CLOUTRIER (1910) – Les fouilles de Lion-en-Sullias (Loiret) exécutées en Octobre 1867. *B.S.P.F.*, XVIII, 1910, p. 245-248.
- COFFYN A. (1985) – *Le bronze final atlantique dans la péninsule Ibérique*. Centre Pierre Paris, 1985, 441 p., 72 pl., 57 cartes.
- COFFYN A., GOMEZ J., MOHEN J.-P. (1981) – *L'apogée du Bronze atlantique : le dépôt de Vénat*. L'âge du Bronze en France, 1, Picard, 1981, 239 p., 33 fig., 57 pl., 25 cartes, VII pl., photos.
- COHENDY M. (1877) – Le mégalithe et les tombelles de Mons près Saint-Flour (Cantal). *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand*, XIX, 1877, p. 161-168.
- COLIN A., BUCHSENSCHUTZ O. (1984) – Cercles et sépultures protohistoriques dans le canton de Levroux. *R.A.C.F.*, 23, 1984, p. 197-208.
- COLLECTIF (1988) – *Le site de Bourges, son territoire aux "Âges des Métaux" (2500 à 50 av. J.-C.)*. Catalogue d'exposition, Bourges, 1988, 68 p., ill.
- COLLECTIF (1990) – *Parures. Bijoux et accessoires dans l'archéologie aveyronnaise du Néolithique au 1^{er} siècle*. Catalogue d'exposition, Musée du Rouergue. Guide d'archéologie n° 1, 1990, 141 p., 242 fig.
- PRYOR F. (dir.) (1990) – Special section. Current research at Flag Fen, Peterborough. *Antiquity*, 66, 1992, p. 439-531.
- COLLECTIF (1997) – *Princes et paysans de l'Âge du Bronze en Berry*. Catalogue d'exposition, Musée d'Argentomagus, 1997, 90 p., fig.
- COLLET S., BRIQUEL D. (1994) – Découverte d'une inscription sur une céramique peinte du V^e siècle av. J.-C. (site de Bragny-sur-Saône). *Rev. de Philologie*, 1994, LXVIII, 1-2, p. 225-229.
- COLLET S., FLOUEST J.-L. (1997) – Activités métallurgiques et commerce avec le monde méditerranéen au V^e s. av. J.-C. à Bragny-sur-Saône (Saône-et-Loire). In : Brun P., Chaume B. (dir.), *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 165-172.
- CORDIER G. (1975) – Les tumulus hallstattiens de Sublaines (Indre-et-Loire), I - étude archéologique. *L'Anthropologie*, 79, 3, 1975, p. 451-481 ; 4, p. 579-628.
- CORDIER G. (1976) – Les civilisations de l'Âge du Bronze dans le Centre-Ouest et les pays de la Loire moyenne In : *La Préhistoire française*, II, 1976, p. 543-560.
- CORDIER G. (1977) – Les Champs d'Urnes en Orléanais. *R.A.L.*, 3, 1977, p. 9-39.
- CORDIER G. (1978a) – La grotte funéraire hallstattiennne de La Roche Noire à Mérégnay (Indre). I - Étude archéologique. *L'Anthropologie*, 82, 2, 1978, p. 199-220.
- CORDIER G. (1978b) – Les découvertes de l'Âge du Bronze dans le Loiret et les régions voisines. *R.A.L.*, 4, 1978, p. 23-30.
- CORDIER G. (1978c) – A propos du dépôt de la Fontaine de Lucineau (Saint-Jouin-de-Marnes, D.-S.) et des influences launaciennes dans le Centre-Ouest. *Sciences, Lettres, Arts de Cholet*, 1978, p. 66-73.
- CORDIER G. (1984) – L'Âge du Bronze en Touraine, nouveaux documents. In : *Éléments de Pré- et Protohistoire, hommage à J.-P. Millotte*, A.L.U.B., 1984, p. 305-321.
- CORDIER G. (1985a) – "Nouveaux" objets de l'Âge du Bronze tirés de la Loire. *R.A.C.F.*, 24, 1985, p. 63-68.
- CORDIER G. (1985b) – Les habitats hallstattiens de Chinon (Indre-et-Loire). *G.*, 43, 1985, p. 1-23.
- CORDIER G. (1988) – Le dépôt de l'Âge du Bronze final de la Basse Calonnaire à Sublaines (Indre-et-Loire) (France). *A.K.*, 18, 1988, p. 245-260.
- CORDIER G. (1988b) – Recherche d'histoire et d'archéologie du Chinonais. *Bull. Soc. des Amis du Vieux Chinon*, IX, 2, 1988, p. 135-139.
- CORDIER G. (1995) – Le site chasséen du plateau des Châtelliers à Amboise (Indre-et-Loire). Découverte et fouilles A. et S. Högström (1954-1957). *R.A.C.F.*, 34, 1995, p. 109-155.
- CORDIER G. (1996) – *Le dépôt de l'Âge du Bronze final du Petit-Villatte à Neuvy-sur-Barangeon (Cher) et son contexte régional*. Joué-lès-Tours, 1996, 99 p., 55 fig., 6 pl.
- CORDIER G., MILLOTTE J.-P. (1961) – Inventaire des trouvailles de l'Âge du Bronze en Indre-et-Loire. *G.P.*, IV, 1, 1961, p. 143-163.
- CORDIER G., MILLOTTE J.-P., RIQUET R. (1959) – La cachette de bronze d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire). *G.P.*, II, 1959, p. 71-80.
- CORDIER G., MILLOTTE J.-P., RIQUET R. (1960) – Trois cachettes de bronze de l'Indre-et-Loire. *G.P.*, III, 1960, p. 109-128.
- COROT H. (1902) – Un tumulus hallstatten à Minot (Côte-d'Or). *B.A.C.T.H.S.*, 1902, p. 220-226.
- COROT H. (1923) – Le tumulus de Banges n° 4, à Minot (Côte-d'Or). *B.A.C.T.H.S.*, 1923, p. 57-64.
- COROT H. (1928) – Notes pour servir à l'étude de la haute Antiquité en Bourgogne. Les tumulus de Mailly-le-Château, sépultures multiples et simultanées. *Bull. Soc. Sciences de l'Yonne*, 82, 1928, 26 p.
- COROT H. (1930) – Fouilles du tumulus de Tormancy. *B.S.P.F.*, XXVII, 11, 1930, p. 528-531.
- COSTANTINI G., DEDET B., FAGES G., VERNHET A. (1985) – Vestiges de peuplement du Bronze final II au Premier Âge du Fer dans les Grands Causses. *R.A.N.*, 18, 1985, p. 1-125.
- COUCHARD J. (1970) – *Atlas d'archéologie préhistorique de la Corrèze. Cartes de répartition des industries, monuments et sites préhistoriques*. Société scientifique historique et archéologique de la Corrèze, 1970, 63 p.
- COUCHARD J., ARNAL J. (1963) – Le tumulus de la Route Vieille à Noailles, près Brive (Corrèze). *G.P.*, VI, 1, 1963, p. 133-148.

- COUCHARD J.-L., ARNAL J., RIQUET R. (1965) – Le tumulus à inhumations de Baudran à Nespouls (Corrèze). *B.S.S.H.A.C.*, 87, 1965, p. 41-57.
- COUCHARD J.-L., ARNAL J., LORBLANCHET M. (1969) – Grotte de Roucadour, Thémines (Lot). *B.S.S.H.A.C.*, 91, 1969, p. 47-63.
- COUDERC J.-M. (1994) – *Le Loiret insolite*. C.L.D. (éd.), Chambray-lès-Tours, 1994, 276 p.
- COULLLOUD A., URGAL A. (1992) – *Le site protohistorique et gallo-romain de Marmilhat (Lempdes - Puy-de-Dôme)*. Rapport de fouille de sauvetage, S.R.A. Auvergne, 1992, 2 vol.
- COULON G., HOLMGREN J. (1992) – *L'Indre*. 36. Carte archéologique de la Gaule, A.I.B.L., 1992, 240 p., 194 fig.
- COURTOIS J.-C. (1961) – Essai sur la Protohistoire des Alpes du Dauphiné. *R.A.E.C.E.*, XII, 1961, p. 287-303.
- COURTOIS J.-C., WILLAUME M. (1991) – La nécropole tumulaire de Chabestan. In : *Archéologie dans les Hautes-Alpes*. Catalogue du musée départemental de Gap, Gap, 1991, p. 157-173.
- COUTIL L. (1900) – L'âge du bronze en Normandie. Département de la Seine-Inférieure. *Bulletin de la Société Normande d'Études Préhistoriques*, VII, 1900, p. 81-116.
- COUTIL L. (1914) – La cachette de l'âge du bronze de Briod (Jura). *C.P.F.*, Lons-le-Saunier 1913, 9^e session, 1914, p. 443-450.
- COWEN J.D. (1967) – The Hallstatt Sword of Bronze : on the Continent and in Britain. *Proceedings of the Prehistoric Society*, 38, 1967, p. 377-454.
- CRÉDOT R., PICARD N. et P., ROULIÈRE M.-J. (1978) – Le tumulus de Montoys, commune de Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse). *M.S.S.N.A.C.*, 40, 1, 1978, p. 14-25.
- CREUSOT (1885) – Communication relative à une épée de bronze, datant des premiers siècles. *Revue du Centre*, 1885, p. 461-466.
- DARTEVELLE H. (1992) – *Le contournement A.719 de Gannat*. Rapport de diagnostic approfondi, 1992, 28 p.
- DASTUGUE J. (1971) – Informations archéologiques. Circonscription de Haute et Basse-Normandie. *G.P.*, XIV, 2, 1971, p. 325-338.
- DAUBIGNEY A., VUAILLAT D. (1992) – Chorologie et chronologie de la nécropole de Chavéria (département du Jura). In : Kaenel G. Curdy Ph. (éd.), *L'Âge du Fer dans le Jura*. Actes du XV^e Colloque de l'Association Française pour l'étude de l'Âge du Fer, Pontarlier et Yverdon-les-Bains, 9-12 mai 1991, Cahiers d'Archéologie Romande, 57, 1992, p. 101-118.
- DAUGAS J.-P. (1972) – Premières observations sur des éléments mobiliers métalliques de l'Âge du Bronze dans le Massif Central. *C.P.F.*, XIX^e session, Auvergne 1969, 1972, p. 177-182.
- DAUGAS J.-P. (1975) – Les dépôts de bronziers de Saint-Pierre-Eynac et de Lavouite-Chilhac. Essai d'interprétation technologique de bracelets proto-historiques. In : *Archéologie minière. Forez et Massif central*, 98^e Congrès national des Sociétés Savantes, Saint-Étienne, 1973, archéologie, 1975, p. 237-247.
- DAUGAS J.-P. (1976) – Les civilisations de l'Âge du Bronze dans le Massif Central. In : *La Préhistoire française*, II, 1976, p. 506-521.
- DAUGAS J.-P. (1979) – Pour une convention de dessin de la céramique dite "Graphitée". *R.A.C.F.*, XVIII, 1979, p. 61-63.
- DAUGAS J.-P. (1981) – De l'Âge du Bronze au Premier Âge du Fer. In : Amprimoz Fr.-X. (dir.), *Le bassin du Puy-en-Velay aux temps préhistoriques. Recherches récentes*. Catalogue de l'exposition du musée Crozatier au Puy-en-Velay, 3 juillet-30 octobre 1981, 1981, p. 145-153.
- DAUGAS J.-P. (1983) – L'Âge du Bronze et les débuts de l'Âge du Fer en Haute-Loire (de 3800 ans à 2600 ans environ avant le présent). In : *La recherche archéologique en Haute-Loire. Histoire et Préhistoire*. Annales du Centre Régional de Documentation Pédagogique de Clermont-Ferrand, 1983, p. 38-41.
- DAUGAS J.-P. (1989) – Quelques objets néolithiques et protohistoriques du Plateau de Corent (Puy-de-Dôme). *Chroniques Historiques d'Amberl*, 11, p. 4-8.
- DAUGAS J.-P., MALACHER F. (1975) – Premiers éléments sur la fouille du gisement protohistorique du Brezet III (Puy-de-Dôme) (Bronze Final/Hallstatt). *B.S.P.F.*, 1975, 72, p. 66.
- DAUGAS J.-P., MALACHER F. (1976) – Les civilisations de l'Âge du Fer dans le Massif-Central. In : *La Préhistoire française*, II, 1976, p. 734-752.
- DAUGAS J.-P., TIXIER L. (1975a) – La station protohistorique du Pic d'Ysson (Vodable-Solignat) - Puy-de-Dôme. *R.A.C.*, XIV, 1975, p. 239-258.
- DAUGAS J.-P., TIXIER L. (1975b) – Premières observations sur la nécropole médiévale du Puy-Saint-André à Busséol (Puy-de-Dôme) et les niveaux protohistoriques. *Nelles archives du Museum d'Hist. Nat. de Lyon*, 13, suppl., 1975, p. 29-38.
- DAUGAS J.-P., TIXIER L. (1977a) – Variations paléoclimatiques de la Limagne d'Auvergne. In : *Approche écologique de l'homme fossile*. Supplément au Bulletin de l'AFEQ n° 47, 1977, p. 203-217.
- DAUGAS J.-P., TIXIER L. (1977b) – Les fibules annulaires hispaniques : essai de technologie et de typologie. *B.S.P.F.*, 74, 8, 1977, p. 243-255.
- DAUGAS J.-P., VITAL J. (1988) – Éléments du groupe Rhin-Suisse-France orientale dans le Massif central français (Auvergne et Forez). In : Brun P. et Mordant C. (dir.), *Le groupe Rhin-Suisse-France Orientale et la notion de civilisation des Champs-d'Urnes*. Actes du Colloque international de Nemours 1986, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 1, 1988, p. 425-434.
- DAUGAS J.-P., GOMEZ J., LAMBERT G.-N., MOHEN J.-P. (1976) – Prospections anciennes dans les tumulus du Premier Âge du Fer de la partie sud du Limousin. *B.S.P.F.*, 73, 1976, p. 437-456.
- DAUGAS J.-P., DEBENATH A., PELLETIER H., RAYNAL J.-P., TIXIER L. (1978) – Études quaternaires en Grande Limagne d'Auvergne. I : La "rase" de Maison-Rouge, commune de Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme). *Nelles archives du Museum d'Hist. Nat. de Lyon*, 16, suppl., 1978, p. 47-58.
- DAUGAS J.-P., MARS M., SABATIER L., THOMAS A., VINATIÉ A. (1982) – Archéologie et remembrement parcellaire. Commune de Charmensac. *Revue de la Haute-Auvergne*, 48, 1982, p. 587-614.
- DAUGAS J.-P., LOISON G., VITAL J. (1983a) – L'Âge du Bronze en Auvergne. In : *Les inédits de la Préhistoire auvergnate*. Catalogue d'exposition du musée Bargoin, Clermont-Ferrand, 1983, p. 233-253.
- DAUGAS J.-P., RAYNAL J.-P., TIXIER L. (1983b) – Variations du milieu physique et occupation du sol au second Âge du Fer en Grande Limagne d'Auvergne. In : Collis J., Duval A., Périchon R. (dir.), *Le deuxième Âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*. Université de Sheffield/Centre d'Études Foréziennes, Saint-Étienne, 1982, p. 10-20.
- DAUVOIS M. (1960) – Le tumulus de La Ronce, sépulture princière de La Tène à Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret). Rapport provisoire. *R.A.E.C.E.*, XI, 1960, p. 177-203.
- DEBAL J. (1974) – *Les Gaulois en Orléanais*. Hors série du B.S.A.H.O., 2^e édition, 1974, 127 p.
- DEBAL J., FERDIÈRE A. (1973) – Une fosse protohistorique sur la commune de Loury (Loiret, canton de Neuville-aux-Bois). In : Études archéologiques, *B.S.H.A.O.*, VI, 43, 1973, p. 33-39.
- DEBORD A., GOMEZ DE SOTO J., SANSILBANO-COLLILIEUX M. (2000) – La tombe à épée et à hache du premier Âge du Fer d'Andone à Villejoubert (Charente, France). *A.K.*, 30, 2000, p. 231-250.
- DÉCHELETTE J. (1910a) – *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. II *Archéologie celtique ou protohistorique*. Première partie : âge du bronze. Picard, Paris, 1910, 512 p., 212 fig., 1 carte.

- DÉCHELETTE J. (1910b) – *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. II Archéologie celtique ou protohistorique. Appendices*. Picard, Paris, 1910.
- DÉCHELETTE J. (1913) – *La collection Millon. Antiquités préhistoriques et gallo-romaines*. P. Geuthner (éd.), Paris, 1913, 282 p., 46 pl., 58 fig.
- DÉCHELETTE J. (1914) – *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. IV, Second âge du fer ou époque de La Tène*. Picard, Paris, 1913, 746 p., 351 fig., 4 pl., 1 carte.
- DÉCHELETTE J. (1927) [1913] – *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. III, Premier âge du fer ou époque de Hallstatt*. Picard, Paris, 1913, rééd. augmentée 1927, 412 p., 384 fig., 8 pl.
- DEDET B. (1991) – Du Bronze final au premier Âge du Fer en Languedoc oriental : un état des questions. *Éléments de Protohistoire Rhodanienne et Alpine*, 2, Actes des Rencontres Protohistoire de Rhône-Alpes : La période de Hallstatt, Lyon 1989, 1991, p. 5-20.
- DEDET B. (1992) – *Rites funéraires protohistoriques dans les Garrigues languedociennes*. R.A.N., suppl. 24, Paris, 413 p., 128 fig.
- DEFFRESSIGNE S., VILLES A. (1995) – Estissac (Aube) "La Côte d'Ervaux". In : *Fastes des Celtes anciens*. Catalogue d'exposition du Musée de Troyes, Musées de Troyes et de Nogent-sur-Seine (éd.), 1995, p. 58-68.
- DEHN R. (1996) – Ein Zentralbestattung der Frühlatènezeit von Ihringen-Gündlingen. In : *Trésors Celtes et Gaulois. Le Rhin supérieur entre 800 et 50 avant J.-C.* Catalogue d'exposition du Musée d'Unterlinden, Colmar, 1996, p. 140-143.
- DEHN W., STÖLLNER T. (1996) – Fußpaukenfibel und Drahtfibel (Marzabottfibel) - ein Beitrag zum kulturhistorischen Verständnis des 5. Jh. in Mitteleuropa. In : Stöllner T. (dir.), *Europa celtica. Untersuchungen zur Hallstatt- und Latènekultur*, Verlag Marie Leidorf, Espelkamp, 1996, p. 1-54.
- DELABESSE S. (1988a) – Lazenay-Val d'Auron : première intervention archéologique, 1987. In : *Le site de Bourges, son territoire aux "Âges des Métaux" (2500 à 50 av. J.-C.)*. Catalogue d'exposition, Bourges, 1988, p. 15-17.
- DELABESSE S. (1988b) – Marmagne (Cher) : habitat (?) du Hallstatt final. In : *Le site de Bourges, son territoire aux "Âges des Métaux" (2500 à 50 av. J.-C.)*. Catalogue d'exposition, Bourges, 1988, p. 50-51.
- DELABESSE S. (1989) – *Les habitats du Hallstatt final de Bourges*. Mémoire de maîtrise d'Archéologie, Université Paris I, 1989, 122 p., 3 cartes, 39 pl.
- DELABESSE S., RUFFIER O. (1988a) – Bourges : l'habitat hallstattien du site de Littré. In : *Le site de Bourges, son territoire aux "Âges des Métaux" (2500 à 50 av. J.-C.)*. Catalogue d'exposition, Bourges, 1988, p. 60-63.
- DELABESSE S., RUFFIER O. (1988b) – Bourges : le site de Saint-Martin-des-Champs. In : *Le site de Bourges, son territoire aux "Âges des Métaux" (2500 à 50 av. J.-C.)*. Catalogue d'exposition, Bourges, 1988, p. 56-59.
- DELAGE F. (1913) – Mélanges d'archéologie limousine. *B.S.A.H.L.*, LXII, 1913, p. 237-252.
- DELAIGUES A. (1896) – Sainte-Fauste. *Rev. Arch. Hist. et Scient. du Berry*, 2, 1896, p. 145-180.
- DELÉTANG H. (1996) – Études de terrain, photographie aérienne et archives : un réexamen des tumulus d'Yvoy-le-Marron (Loir-et-Cher) 1 - La Collardière. *B.G.R.A.H.S.*, 18, 1, 1996, p. 1-8.
- DELMONT H. (1948) – *Guide du Cantal*. U.S.H.A. (éd.), Aurillac, 1948, 497 p.
- DELOR J.-P., ROLLEY C. (2000) – La nécropole de Gurgy "La Picardie" (Yonne). In : *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère*. Actes du XIX^e Colloque de l'A.F.E.A.F., Troyes 1995, Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 15, 2000, p. 341-356.
- DELORT J.-B. (1878) – Notes pour servir à l'étude de la haute Antiquité en Auvergne : dolmen et sépultures hallstattiennes de Mons. *Matériaux*, XIII, 1878, p. 57-66.
- DELORT J.-B. (1883) – Présentation de six dessins d'objets trouvés dans le Cantal. *A.F.A.S.*, 11^e session, La Rochelle 1882, 1883, p. 675-676.
- DELORT J.-B. (1891) – *À travers le Cantal et la Lozère*. Romans, 1891.
- DELORT J.-B. (1901) – *Dix années de fouilles en Auvergne et dans la France centrale*. Éd. Rey, Lyon, 1901, 86 p., 39 pl.
- DELORT J.-B. (1904) – Fouilles de Chastel-sur-Murat. Les principaux documents qu'elles ont fournis. *Rev. Hte Auvergne*, 6, 1904, p. 412-414.
- DELORT J.-B. (1910) – La Planèze aux temps anciens (notes d'anthropologie et d'archéologie préhistorique). *Rev. Hte Auvergne*, 12, 1910, p. 348-358.
- DELPORTE H. (1968) – Informations archéologiques. Circonscription d'Auvergne et Limousin. *G.P.*, XI, 2, 1968, p. 421-454.
- DELPORTE H. (1970) – Informations archéologiques. Circonscription d'Auvergne et Limousin. *G.P.*, XIII, 2, 1968, p. 459-484.
- DELPORTE H. (1972) – Informations archéologiques. Circonscription d'Auvergne et Limousin. *G.P.*, XV, 2, 1972, p. 457-485.
- DELPORTE H., PÉRICHON R. (1974) – A l'aube des temps. In : Manry A.-G. (dir.), *Histoire de l'Auvergne*. Privat (éd.), 1974, p. 25-64.
- DELPORTE H., VUITTENEZ H. (1966) – Le tumulus N° 1 de Sables, à Saint-Simon (Cantal). *R.A.C.*, V, 1966, p. 161-171.
- DELPUECH A. (1987) – *Archéologie et autoroute A71. Deux millions d'années en Auvergne*. Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, Direction des Antiquités d'Auvergne, 1987, 64 p.
- DE MARINIS R. (1981) – Il periodo Golasecca IIIA in Lombardia. *Studi Archeologici*, I, Istituto Universitario di Bergamo, 1981, p. 43-300.
- DE MARINIS R. (1987a) – L'abitato protostorico di Como. In : *Como fra Etruschi e Celti*, Societa Archaeologica Comense, 1987, p. 25-38.
- DE MARINIS R. (1987b) – Fibule tardohallstattiane occidentali dell'abitato etrusco del Forcello (Bagnolo S. Vito). In : *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V sec. a. C. alla romanizzazione*. 1987, p. 89-99.
- DE MARINIS R. (1988a) – L'abitato etrusco del Forcello di Bagnolo S. Vito. In : *Gli Etruschi a nord del Po*, I, Campanotto (éd.), Mantova, 1988, p. 140-163.
- DE MARINIS R. (1988b) – Nouvelles données sur le commerce entre le monde méditerranéen et l'Italie septentrionale du VII^e au V^e siècle avant J.-C. In : *Les Princes Celtes et la Méditerranée*. Rencontres de l'Ecole du Louvre, la Documentation Française, Paris, 1988, p. 45-56.
- DEMARTY J. (1907) – *L'or en France. Les exploitations gauloises et gallo-romaines de Labesette en Auvergne*. Mont-Louis G. (éd.), Clermont-Ferrand, 1907, 12 p.
- DEMARTY J. (1909) – *Les mines d'or de l'Auvergne. I. La Bessette et Pontvieux*. H. Hunod et E. Pinat (éd.), Paris, 1909, 149 p., 133 fig.
- DEMOULE J.-P. (1999) – *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VI^e au III^e siècle avant notre ère*. Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 15, 1999, 406 p., fig.
- DERIBIER DU CHÂTELET J.-B. (1829) – Sur les fouilles et découvertes faites dans l'arrondissement de Mauriac (Cantal), et particulièrement dans le canton de Sagnes, en 1822, 1823 et 1827. *Mémoires et Dissertations sur les Antiquités Nationales et Étrangères publiées par la Société Royale des Antiquaires de France*, 8, 1829, p. 157-159.
- DERIBIER DU CHÂTELET J.-B. (1865) – *Dictionnaire statistique et historique du Cantal*. t. III, Picut et Bonnet (éd.), Aurillac, 1865, 548 p.

- DESBORDES J.-M. (1985) – Les fortifications du second Âge de Fer en Limousin : caractères et fonctions. *G.*, 43, 1, p. 25-47.
- DESHAYERS F.E. (1876) – Nouveaux objets trouvés dans la Loire pendant les années 1872, 1873 et une partie de 1874. *Mémoires Soc. Archéol. et Hist. de l'Orléanais*, XV, 1876, p. 113-196.
- DESHAYERS F.E. (1877) – Objets trouvés à Patay en 1877. *B.S.A.H.O.*, VI, 92, 1877, p. 415-416.
- DESHAYERS F.E. (1884) – *Catalogue du Musée Historique d'Orléans*. Orléans, 1884, 247 p.
- DESPRIÉE J. (1978) – Note sur les coupes en bronze du dépôt de Fresnes (Loir-et-Cher). *R.A.C.F.*, XVII, 1978, p. 7-26.
- DESPRIÉE J. (1983) – Informations archéologiques. Circonscription du Centre. *G.P.*, 26, 1978, p. 249-281.
- DESPRIÉE J. (1984) – Le site des Isles à Chabris (Indre). In : *Transition Bronze final Hallstatt ancien : problèmes chronologiques et culturels*, 109^e Congrès National des Sociétés Savantes Dijon, Paris, 1984, Archéologie, t. II, p. 227-228.
- DESPRIÉE J., VERJUX C. (1991) – Centre. *G.I.*, 2, 1991, p. 137-193.
- DIEMER G. (1985) – Urnenfelderzeitliche Depotfunde und neue Grabungsbefunde vom Bullenheimer Berg : ein Vorbericht. *A.K.*, 15, 1985, p. 55-65.
- DIETLER M. (1990) – Driven by drink : the role of drinking in the political economy and the case of early Iron Age France. *Journal of Anthropological Archaeology*, 9, 1990, p. 352-406.
- DIETLER M. (1992) – Commerce du vin et contacts culturels en Gaule au premier Âge de Fer. In : *Marseille grecque et la Gaule*, Études Massaliètes, 3, 1992, p. 401-410.
- DIETLER M. (1994) – Comparative colonial interaction in Iron Age France. *Actes du XII^e Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques. Bratislava 1-7 sept. 1991*, Institut Archéologique de l'Académie Slovaque des sciences, 3, 1993, p. 262-266.
- DOMET P. (1892) – *Histoire de la forêt d'Orléans*. Herluison (éd.), Orléans, 1892, 432 p., 1 carte.
- DOORSELAER A. VAN (1999) – Le mont Kemmel - Une forteresse celtique. In : *Archéologie des Celtes. Mélanges à la mémoire de René Joffroy*, Protohistoire européenne, 3, éd. Monique Mergoïl, Montagnac, 1999, p. 99-110.
- DRACK W. (1964) – *Ältere Eisenzeit der Schweiz. Die Westschweiz : Kantone Freiburg, Genf, Neuenburg, Waadt und Wallis*. Materialhefte zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, 4, Bâle, 1964.
- DUBÉ B. (1971) – Découverte de deux anneaux de jambes en bronze sur le site de "la Blinerie" commune de Souesmes (Loir-et-Cher). *R.A.C.*, X, 1971, p. 142-147.
- DUBÉ B. (1975) – En Sologne berrichonne : Souesmes (Loir-et-Cher). *B.S.A.H.O.*, VI, 45, 1975, p. 323-350.
- DUBREUIL-CHAMBARDEL L. (1923) – *La Touraine préhistorique*. E. Champion (éd.), Paris, 1923, 143 p., 65 fig.
- DUBUS A. (1912) – Carte et tableau analytique de la répartition du bronze dans la Seine-Inférieure. *Bull. de la Soc. Géol. de Normandie*, année 1911, XXXI, 1912, p. 3-35.
- DUFOUR M., GADIOLET P. (1992) – *Diagnostic archéologique sur l'emprise de la Z.A.C. du Brot à Issoire (Puy-de-Dôme)*. Rapport de fouilles, S.R.A. Auvergne, 1992, non paginé.
- DUNNING C. (1990) – Parures italiennes sur le plateau suisse. In : Duval A. (dir.), *Les Alpes à l'Âge du Fer*, Actes du X^e colloque de l'A.F.E.A.F. tenu à Yenne-Chambéry, R.A.N., sup. 22, 1991, p. 367-377.
- DUNNING C. (1992) – Le Premier âge de Fer sur le versant suisse du Jura. In : Kaenel G., Curdy Ph. (éd.), *L'Âge du Fer dans le Jura*. Actes du XV^e Colloque de l'Association Française pour l'étude de l'Âge du Fer, Pontarlier et Yverdon-les-Bains, 9-12 mai 1991, Cahiers d'Archéologie Romande, 57, 1992, p. 83-97.
- DURIF H. (1860) – *Guide historique, archéologique, statistique et pittoresque du voyageur dans le département du Cantal (ancienne Haute-Auvergne)*. La Butte-aux-Cailles (éd.), Aurillac, 1860, 648 p.
- DUSSOT D. (1989) – *La Creuse*, 23. Carte archéologique de la Gaule, A.I.B.L., 1989, 205 p., 87 fig.
- DUSSOT D. (1992) – Le rempart vitrifié du Puy de Gaudy (commune de Sainte-Feyre, Creuse). In : *Le Berry et le Limousin à l'Âge du Fer. Artisanat du bois et des matières organiques*. Actes du XIII^e Colloque de l'A.F.E.A.F., Guéret 1989, éd. Verso, 1992, p. 207-217.
- DUVAL A., ÉLUÈRE C., MOHEN J.-P. (1974) – Les fibules antérieures au VI^e siècle avant notre ère, trouvées en France. *G.*, 32, 1974, p. 1-61.
- DUVAUCHELLE C. (1994) – Les céramiques d'importation méditerranéenne sur le site de Bragny-sur-Saône (71). *A.F.E.A.F. bull. int.*, 12, 1994, p. 59-60.
- ECHT R. (1999) – *Das Fürstinnengrab von Reinheim. Studien zur Kulturgeschichte der Früh-La-Tène-Zeit*. Blesa 2, Publication du Parc Archéologique Européen, Bliessbruck-Reinheim, 1999, 358 p., 34 pl.
- EGG M., FRANCE-LANORD A. (1987) – Der Wagen aus dem Fürstengrab von Vix, dep. Côte-d'Or, Frankreich. In : *Vierrädrige Wagen der Hallstattzeit. Untersuchungen zu Geschichte und Technik*, Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 12, Mainz, 1987, p. 145-179.
- ELES MASI P. von (1982) – *La Romagna tra VI e IV secolo a.C. La necropoli di Monterico e la protoistoria romagnola*. University press Bologna, Fonti e Studi, 5, 1982, 385 p., 220 fig.
- ÉLUÈRE C. (1972) – Les bronzes protohistoriques du musée de Chartres. *Bull. des Soc. Arch. d'Eure-et-Loir*, 44-45, documents, 1972, 121 p.
- ÉLUÈRE C. (1978) – La parure de Saint-Viâtre (Loir-et-Cher). *Antiquités Nationales*, 10, 1978, p. 36-42.
- ÉLUÈRE C. (1989) – A "Gold Connection" between the Etruscans and Early Celts? *Gold Bull.*, 22, 1989, p. 48-55.
- ÉLUÈRE C., DRILHON F., DUDAY H., DUVAL A.-R. (1989) – L'or et l'argent de la tombe de Vix. *B.S.P.F.*, 86, 1, 1989, p. 10-32.
- EOGAN G. (1965) – *Catalogue of Irish Bronze Swords*. National Museum of Ireland, 1965, 190 p., 97 fig.
- EOGAN G. (1983) – *The Hoards of the Irish Later Bronze Age*. University College, Dublin, 1983, 331 p., 109 fig.
- ETTEL P. (1994) – Zum Übergang von der Späten Urnenfelder- zur älteren Hallstattzeit in Oberfranken. In : *Archäologische Untersuchungen zum Übergang von der Bronze- zur Eisenzeit zwischen Nordsee und Kaukasus*, Colloque de Regensburg 1992, Universitätsverlag Regensburg GMBH, 1994, p. 165-186.
- EVANS J. (1881) – *The ancient Bronze Implements, Weapons, and Ornaments, of Great Britain and Ireland*. Londres, Longmans, Green, & co. (éd.), 1881, 509 p., 540 fig.
- EVESQUE R. (1972) – Objets en bronze du musée des Vans. *Études Préhistoriques*, 1972, p. 15-22.
- EYCHART P. (1964) – Découverte de vestiges néolithiques et des traces d'un habitat d'Hallstatt et de La Tène à Clermont-Ferrand dans le quartier des Lycées. *R.A.C.*, III, 1964, p. 19-38.
- EYCHART P. (1967) – Découverte d'un oppidum protohistorique à Liozon (commune d'Olloix, P.-de-D.). *R.A.C.*, VI, 1967, p. 62-68.
- EYCHART P. (1969) – *Préhistoire et origines de Clermont*. Volcans (éd.), Clermont-Ferrand, 1969, 372 p., 68 fig., 40 pl.
- FAGES G. (1988) – Le site de Caousou Viel, Les Bondons (Lozère). *B.S.P.F.*, 85, 6, 1988, p. 179-186.
- FARENC G., SOUTOU A. (1960) – Documents inédits d'E. Cabié sur le champ d'urnes de Gabor (Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe, Tarn). *Ogam*, XII, 1960, p. 135-157.

- FAUDET I., TISSERAND G. (1982) – *Les fibules des collections archéologiques du Musée Bargoin*. Musées d'Art de Clermont-Ferrand, 1982, 67 p., 27 pl.
- FAVEREAU L. (1910) – Quelques notes sur Liniez et son église. *Revue du Berry et du Centre*, 1910, p. 229-232.
- FAVIÈRE J. (1952) – Bijoux de l'époque de La Tène I trouvés à Lunery (Cher). *B.SP.F.*, XLIX, 11-12, 1952, p. 574-576.
- FAVIÈRE J. (1957) – Inventaire sommaire des épées de l'âge du bronze découvertes en Berry. In : *Journées d'études tenues à Orléans et à Châteauleandon les 2 et 3 septembre 1956. Analyse des communications*. Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, Orléans, 1957, p. 14-15.
- FAVIÈRE J., BOUDET R., NICOLLE J. (1964) – Un tertre funéraire protohistorique à Saint-Denis-de-Palin (Cher). *G.*, XXII, 1, 1964, p. 222-247.
- FERDIÈRE A. (1969) – Le tertre funéraire n° 3 des Chênes-Montors à Saint-Denis-de-Palin (Cher). *C.A.H.B.*, 16, 1969, p. 44-45.
- FERDIÈRE A. (1972) – La vallée du Cher comme voie de relation est-ouest à l'intérieur de la Gaule. In : *Actes du 97^e Congrès nat. des Soc. sav.*, Nantes, 1972, p. 165-179.
- FERDIÈRE A. (1985) – Informations archéologiques. Circonscription du Centre. *G.*, 43, 2, 1985, p. 297-356.
- FERDIÈRE A., KISCH Y. de (1984) – Informations archéologiques. Circonscription du Centre. *G.*, 42, 1984, p. 271-325.
- FERDIÈRE A., VILLARD A. (1993) – *La tombe augustéenne de Flérela-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*. Mémoire du musée d'Argentomagus, 7^e suppl. R.A.C., 1993, 316 p.
- FERDIÈRE-WILLAUME M. (1974) – Un site hallstattien en forêt d'Orléans sur la commune des Bordes. *B.S.A.H.O.*, VI, 44, p. 157.
- FEUGÈRE M. (1978) – Les fibules du Tournugeois. *Découvertes Archéologiques en Tournugeois*, 6, 1978, p. 5-69.
- FEUGÈRE M., GUILLOT A. (1986) – Fouilles de Bragny. 1- les petits objets dans leur contexte du Hallstatt final. *R.A.E.*, XXXVII, 1986, p. 159-221.
- FEUGÈRE M., DEDET B., LECONTE S., RANCOULE G. (1994) – Les parures du V^e au II^e siècle av. J.-C. en Gaule méridionale : composantes indigènes, ibériques et celtiques. In : *L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale*, Actes du XVI^e colloque de l'A.F.E.A.F. à Agen, Aquitania, 12, 1994, p. 237-281.
- FISCHER U. (1979) – *Ein Grabhügel der Bronze- und Eisenzeit im Frankfurter Stadtwald*. Schriften des Frankfurter Museums für Vor- und Frühgeschichte, IV, éd. Waldmar Kramer, Francfort, 1979, 152 p., 34 pl., 13 plans.
- FISCHER Fr. (1982) – Frükeltischer Fürstengräber in Mitteleuropa. *Antike Welt*, 13, 1982, p.
- FLORANCE E.-C. (1905) – Les tombelles de Pierrefitte. *Bull. Soc. d'Histoire Naturelle du Loir-et-Cher*, 9, 1905, p. 143-153.
- FLORANCE E.-C. (1925) – L'archéologie préhistorique et protohistorique en Loir-et-Cher - Période protohistorique : I. Âge du bronze. *Bull. Soc. Hist. Nat. et d'Anthrop. du Loir-et-Cher*, 18, 1925, p. 281-442.
- FLORANCE E.-C. (1926) – L'archéologie préhistorique et protohistorique en Loir-et-Cher. *Bull. Soc. Hist. Nat. du Loir-et-Cher*, 19, 1926, 663 p.
- FLOUEST E. (1877) – Les tumulus des Mousselots, près Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). *Matériaux*, 12^e vol., 2^e sér., VIII, 1877, p. 273-281.
- FLOUEST J.-L. (1990) – Inventaire des amphores massaliètes des régions Berry, Bourgogne et Franche-Comté. In : BATS M. (dir.), *Les amphores de Marseille grecque*, Études massaliètes, 2, 1990, p. 233-258.
- FLOUEST J.-L. (1992) – Bragny-sur-Saône (département de Saône-et-Loire) : les structures domestiques de l'habitat du V^e siècle av. J.-C. In : Kaenel G., Curdy Ph. (éd.), *L'Âge du Fer dans le Jura*. Actes du XV^e Colloque de l'Association Française pour l'étude de l'Âge du Fer, Pontarlier et Yverdon-les-Bains, 9-12 mai 1991, Cahiers d'Archéologie Romande, 57, 1992, p. 153-162.
- FLOUEST J.-L. (1993) – Activités métallurgiques et commerce avec le monde méditerranéen au V^e siècle av. J.-C. à Bragny-sur-Saône (Saône-et-Loire). In : Daubigny A. (dir.), *Fonctionnement social de l'Âge du Fer. Opérateurs & hypothèses pour la France*. Table ronde internationale de Lons-le-Saunier 1990, 1993, p. 21-31.
- FOURNIER P.-F. (archives) – Note sur le Camp d'Escoulier près de Mauriac. B.M.U. Clermont-Ferrand, 1119 F°8.
- FOURNIER G. et P.-F. (1943) – Relevé des stations à poterie hallstattienne découvertes en Basse Auvergne. *Bull. Historique et Scientifique de l'Auvergne*, LXIII, 1943, p. 101-108.
- FOURNIER G. (1966) – Une agrafe protohistorique découverte au Puy de Solignat. *R.A.C.*, V, 1966, p. 263-266.
- FOURNIER G. (1970) – Découverte celtiques et gallo-romaines à Aulnat, Gandaillat, Herbet, Sarliève. In : *Nouvelles recherches sur les origines de Clermont-Ferrand*, Institut d'Études du Massif Central, V, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Clermont-Ferrand, 1970, p. 267-302.
- FOURNIER L. (1998) – Prospections archéologiques et fouilles sur le tracé de la rocade est de Bourges. *C.A.H.B.*, 135, 1998, p. 19-33.
- FOX C., HYDE H. A. (1939) – A Second Cauldron and an Iron Sword from the Llyn Fawr Hoard, Rhigos, Glamorganshire. *The Antiquaries Journal*, XIX, 4, 1939, p. 367-404.
- FREIDIN N. (1982) – *The Early Iron Age in the Paris Basin : Hallstatt C and D*. B.A.R., Int. series, 131, Oxford, 1982, 2 vol., 178 p., 71 fig.
- FRÉON P.-L. (1965) – Deux armes de l'Âge du Bronze trouvées dans la Loire à Amboise et à Langeais. *Bull. Soc. Archéo. de Touraine*, XXXIV, 1965, p. 163-167.
- FREY O.-H. (1957) – Die Zeitstellung des Fürstengraves von Hatten im Elsass. *Germania*, 35, 10-12, 1957, p. 229-249.
- FREY O.-H. (1971) – Fibeln vom Westhallstattischen Typus aus dem Gebiet südlich der Alpen. *Oblatio*, Studi in onore di A. Calderini, Côme, 1971, p. 355-386.
- FREY O.-H. (1987) – Sui ganci di cintura celtici e sulla prima fase di La Tène nell'Italia del nord. In : *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V sec. a. C. alla romanizzazione*. 1987, p. 9-22.
- FREY O.-H. (1988) – Les fibules hallstattiennes de la fin du VI^e siècle au V^e siècle en Italie du Nord. In : *Les Princes Celtes et la Méditerranée*. Rencontres de l'École du Louvre, la Documentation Française, Paris, 1988, p. 33-43.
- FREY O.-H. (1990) – Como fra Etruschi e Celti : rapporti con il mondo transalpino. *Rivista Archeologica dell'antica provincia e diocesi di Como*, 171, 1990, p. 5-26.
- FRIEDRICH M. (1996) – Die dendrochronologische Datierung der Toranlage der Periode Ia der Heuneburg. In : Gersbach E. (dir.), *Baubefunde der Perioden IIIb-Ia. Heuneburgstudien*, X, *Röm.-Germ. Forsch.*, 56, 1996, p. 169-180.
- FRIEDRICH M., HENNIG H. (1996) – A dendrodate for the Wehringen Iron Age wagon grave (778±5 BC) in relation to other recently obtained absolute dates for the Hallstatt period in southern Germany. *Journal of European Archaeology*, 4, 1996, p. 281-303.
- GABEAU A. (1898) – Découverte aux Châtelliers de blocs métalliques. *Bull. Soc. Archéo. de Touraine*, XI, 1898, p. 114-116.
- GABILLOT M. (1997) – *Le Bronze moyen en région Centre*. Mémoire de Maîtrise d'archéologie, Université de Bourgogne, 1997, 2 vol., 70 p., 40 pl., 16 cartes.
- GAGNIÈRE S., GERMAND L., GRANIER J. (1963) – *Inventaire des collections archéologiques du Musée Calvet d'Avignon - II - Les*

- armes et les outils protohistoriques en bronze. Rullière (imp.), Avignon, 1963, 65 p., 18 pl.
- GAIFFE O. (1985) – La céramique grise à décor ondé dans le centre-est de la France : l'apport du camp de Chassey. *R.A.E.*, XXXVI, 1985, p. 221-224.
- GAILLARD DE LA DIONNERIE (1884) – Sans titre. *Bull. Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1884, p. 388.
- GAIME S. (1995) – Lempdes. Marmilhat, maison de la forêt et du bois. *Bilan scientifique 1993*, D.R.A.C. Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 1995, p. 73.
- GALAN A., SOUTOU A. (1959) – Les boucles d'oreilles rubanées du Midi de la France (début du Hallstatt II). *B.S.P.F.*, LVI, 9-10, 1959, p. 593-603.
- GALLAY G. (1988) – Die mittel- und spätbronze - sowie älter - eisenzeitlichen Bronzedolche in Frankreich und auf den britischen Kanalinseln. *P.B.F.*, VI, 1988, 202 p., 78 pl.
- GALLUS S., HORVATH T. (1939) – *Un peuple cavalier préschythique en Hongrie*. Dissertationes Pannonicae, II, 9, Budapest, 1939.
- GANARD V., PASSARD F., PININGRE J.-F., URLACHER J.-P. (1992) – Nécropoles, pratiques funéraires et société au Premier âge du Fer dans le massif du Jura et le bassin supérieur de la Saône. In : Kaenel G., Curdy Ph. (éd.), *L'Âge du Fer dans le Jura*. Actes du XV^e Colloque de l'Association Française pour l'étude de l'Âge du Fer, Pontarlier et Yverdon-les-Bains, 9-12 mai 1991, Cahiers d'Archéologie Romande, 57, 1992, p. 37-64.
- GARCIA D. (1987) – Le dépôt de bronzes launacien de Roque-Courbe, Saint-Saturnin (Hérault). *D.A.M.*, 10, 1987, p. 9-29.
- GARCIA D. (1990) – La diffusion des amphores massaliètes vers le Massif central (vallée de l'Hérault et département de l'Aveyron). In : Bats M. (dir.), *Les amphores de Marseille grecque*. Études massaliètes, 2, 1990, p. 111-117.
- GARCIA D. (1993) – *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*. *R.A.N.*, suppl. 26, 1993, 355 p., 155 fig.
- GARDETTE G. (1992a) – Saint-Georges-ès-Allier. Lignat. *Bilan scientifique 1991*, D.R.A.C. Auvergne, Service régional de l'Archéologie, 1992, p. 58-59.
- GARDETTE G. (1992b) – Un habitat du Bronze final à Lignat (commune de Saint-Georges-ès-Allier, Puy-de-Dôme). Rapport de fouilles de sauvetage programmé. 2 vol.
- GARDETTE G., MOUTMIR A., SURMELY F. (1996) – Contribution de l'archéomagnétisme à l'étude du gisement du Bronze final 3b de Lignat (Saint-Georges-ès-Allier, Puy-de-Dôme). *R.A.C.*, 35, 1996, p. 97-111.
- GASCO Y. (1987) – *Les tumulus du Premier Âge du Fer en Languedoc oriental*. Archéologie en Languedoc, 1984, 182 fig., 150 p.
- GAUCHER G. (1981) – *Sites et cultures de l'Âge du Bronze dans le Bassin Parisien*. *G.P.*, XV^e suppl., 1981.
- GAUCHER G. (1982) – Le dépôt de l'Âge du Bronze de Dreuil-lès-Amiens (Somme). *G.P.*, 25, 1, 1981, p. 167-185.
- GAUCHER G., MOHEN J.-P. (1974) – *L'Âge du Bronze dans le nord de la France*. Bulletin de la Soc. de Préhist. du Nord, n^o spécial, 1974, 144 p., 57 fig.
- GAUGIRAN E. (1884) – *Aux habitants de la commune de Lamotte-Beuvron*. Romorantin, Imprimerie et Lithographie Joubert, 1884.
- GAURON E., GOMEZ DE SOTO J., ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (1986) – Trois tumulus de l'Âge du Fer de la nécropole de Chenon (Charente). In : *Actes du VIII^e Colloque sur les Âges du Fer en France non méditerranéenne*, Angoulême, 18-19-20 mai 1984, Aquitania, supplément n^o 1, 1986, p. 77-87.
- GAUTHIER R. (1930) – Le menhir et le tumulus de Montcresson (Loiret). *Bull. Asso. Naturalistes de la Vallée du Loing*, 1930, XIII, p. 90-93.
- GAUTHIER R. (1931) – Le chemin des Mozillards. *Bull. Soc. d'Émulation de l'Arrondissement de Montargis*, 17, 1931, p. 17.
- GAUTHIER R. (1936) – *Guide historique, géographique et touristique illustré de la Région du Gâtinais*. Syndicat d'Initiative de Montargis, 1936, 99 p.
- GEDL M. (1993) – Die frühe Eisenzeit in Schlesien. *B.R.G.K.*, 74, 1993, p. 460-486.
- GERDSEN H. (1986) – *Studien zu den Schwertgräbern der älteren Hallstattzeit*. P. von Zabern, Mainz/Rhein, 1986, 233 p., 34 pl.
- GERDSEN H. (1989) – *Note sur les tombes à épée du Hallstatt ancien*. Osnabrück, 1989, 41 p., 24 fig.
- GERMOND G. (1998) – Un dépôt de l'Âge du Bronze final à Tourtenay (Deux-Sèvres). *B.S.P.F.*, 95, 2, 1998, p. 255-268.
- GERSBACH E. (1981) – Die Paukenfibeln und die Chronologie der Heuneburg bei Hunderingen/Donau. *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 6, 1981, p. 213-223.
- GINOUX N. (1994) – Les fourreaux ornés de France du Ve au II^e siècle avant J.-C. *Études Celtiques*, XXX, 1994, p. 7-86.
- GIRAUD J.-P. (1991) – La nécropole du Bronze final et du premier Âge du Fer de Gourjade à Castres (Tarn). *Éléments de Protohistoire Rhodanienne et Alpine*. 2, Actes des Rencontres Protohistoire de Rhône-Alpes : La période de Hallstatt, Lyon 1989, 1991, p. 53-67.
- GIRAULT J.-L. (1985) – Apports récents à la connaissance de l'Âge du Bronze dans l'Indre : les découvertes de 1979 à 1984. *Rev. Acad. Centre*, 110-111, 1985, p. 9-11.
- GIRAULT J.-L. (1986) – Révision critique des bronzes de la collection Émile Benoist. *Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais*, 18, 1986, p. 7-31.
- GOCHER M. (1995) – *A Tradition of Death. An osteological report and theoretical funerary study of the late La Tène inhumations from "Le Pâtural", in the Auvergne region of France*. Mémoire de l'Université de Sheffield, 48 p.
- GOMEZ DE SOTO J. (1978) – La stratigraphie chalcolithique et protohistorique de la grotte du Quéroy à Chazelles. *B.S.P.F.*, 75, 1978, p. 394-421.
- GOMEZ DE SOTO J. (1980) – *Les cultures de l'Âge du Bronze dans le bassin de la Charente*. éd. P. Fanlac, Périgueux, 1980, 119 p., 84 fig.
- GOMEZ DE SOTO J. (1984a) – Du Bronze final au 1^{er} âge du Fer dans le bassin de la Charente. In : *Transition Bronze final Hallstatt ancien : problèmes chronologiques et culturels*, 109^e Congrès National des Sociétés Savantes Dijon, Paris, 1984, Archéologie, t. II, p. 251-259.
- GOMEZ DE SOTO J. (1986) – Une sépulture de la nécropole des Planes à Saint-Yrieix (Charente). In : *Actes du VIII^e Colloque sur les Âges du Fer en France non méditerranéenne*, Angoulême, 18-19-20 mai 1984, Aquitania, supplément n^o 1, 1986, p. 105-111.
- GOMEZ DE SOTO J. (1991) – Figurations anthropomorphes sur rochers et sur céramique à l'Âge du Bronze en France et en Catalogne. Même schématisation, même signification? In : De Lumley H., Lautman F. (dir.), *Le Mont Bego. Une montagne sacrée de l'Âge du Bronze. Sa place dans le contexte des religions protohistoriques du Bassin Méditerranéen*. Tende, 1991, p. 558-567.
- GOMEZ DE SOTO J. (1993a) – "Pictogrammes", figurations anthropomorphes et zoomorphes sur les céramiques de la fin de l'Âge du Bronze, une révision. In : *Les représentations humaines du Néolithique à l'Âge du Fer*, 115^e Congr. Nat. Soc. Sav., Avignon 1990, 1993, p. 149-162.
- GOMEZ DE SOTO J. (1993b) – *Cooking for the Elite : Feasting Equipment in the Late Bronze Age*. In : Scarre C., Healy F. (dir.), *Trade and Exchange in Prehistoric Europe*, Colloque de Bristol 1992, Oxbow Books, 1993, p. 191-197.
- GOMEZ DE SOTO J. (1995) – *Le Bronze moyen en Occident. La Culture des Duffaits et la Civilisation des Tumulus*. L'âge du Bronze en France, 5, Picard, Paris, 1995, 375 p., 77 pl., 108 fig.

- GOMEZ DE SOTO J. (1996) – *Grotte des Perrats à Agris (Charente) - 1981-1994*. Dossier du Pays Chauvinois, 4, Chauvigny, 1996, 139 p., 15 pl.
- GOMEZ DE SOTO J. (1998) – La grotte du Quéroy à Chazelles (Charente). *Le Bronze final III b. B.S.P.F.*, 88, 10-12, p. 341-392.
- GOMEZ DE SOTO J., MILCENT P.-Y. (2000) – De la Méditerranée à l'Atlantique : Échanges et affinités culturelles entre le nord-ouest (Armorique, Centre-Ouest, Limousin) et le sud-ouest de la France (principalement Languedoc occidental) de la fin du X^e au V^e s. avant J.-C. In : *Mailhac et le Premier âge du Fer en Europe occidentale, hommage à Odette et Jean Taffanel*. Actes du colloque international de Carcassonne, 1997, Monographies d'Archéologie Méridionale, 7, 2000, p. 351-371.
- GOMEZ DE SOTO J., MOHEN J.-P. (1981) – Les plus vieux objets de fer en France. In : *Frühes Eisen in Europa, Festschrift W.U. Guyan, Acta des 3. Symposiums des "Comité pour la sidérurgie ancienne de l'UISPP"*, Schaffhausen-Zürich, 14-16 oct. 1979, Peter Meili (imp.), Schaffhausen, 1981, p. 53-56.
- GOMEZ DE SOTO J., VERNOU C. (2000) – Tombe à importations méditerranéennes du VI^e siècle près du tumulus du Terrier de la Fade à Courcoury (Charente-Maritime). In : *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère*. Actes du XIX^e Colloque de l'A.F.E.A.F., Troyes 1995, Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 15, 2000, p. 137-151.
- GOUGE P., SÉGUIER J.-M. (1994) – L'habitat rural de l'âge du Fer en Bassée et à la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne) : un état des recherches. In : *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Ile-de-France*, Études d'Histoire et d'Archéologie, IV, Presses de l'E.N.S., 1994, p. 45-69.
- GOUGE P., MORDANT C., PIHUIT P. (1994) – *Nécropoles de la Bassée. Âge du Bronze. Présentation analytique des ensembles fouillés (1960-1994)*. Centre départemental d'archéologie de la Bassée, 1994, 192 p., fig.
- GOUNOT R. (1955) – Gisement hallstattien du lycée de garçons du Puy. *B.S.P.F.*, LII, 1955, p. 709-714.
- GOY P. de (1882) – Rapport sur une épée en fer trouvée à Vornay. *M.S.A.C.*, X, 1882, p. 273-283.
- GOY P. de (1883a) – Exploration d'un tumulus gaulois dans le département du Cher. *B.S.N.A.F.*, 1883, p. 157-158.
- GOY P. de (1883b) – Tumulus du Colombier, commune de Saint-Just (Cher). *B.S.N.A.F.*, 1883, p. 308-309.
- GOY P. de (1884) – Sépultures antiques en Berry. *M.S.A.C.*, XI, 1884, p. 33-47.
- GOY P. de (1885a) – L'industrie du bronze en Berry. La cachette de fondeur du Petit-Villatte. *M.S.A.C.*, XIII, 1885, p. 1-73.
- GOY P. de (1885b) – Sépultures antiques en Berry. *M.S.A.C.*, XIII, 1885, p. 89-108.
- GOY P. de (1887) – Sépultures antiques en Berry. *M.S.A.C.*, XIV, 1887, p. 7-20.
- GOY P. de (1888) – Sépultures antiques en Berry. *M.S.A.C.*, XV, 1888, p. 47-61.
- GOY P. de (1889) – Sépultures antiques en Berry. *M.S.A.C.*, XVI, 1889, p. 127-135.
- GOY P. de (1900) – Les âges du Bronze et du Fer en Berry. *C.A.F.*, Bourges 1898, LXV^e session, 1900, p. 141-153.
- GRAILLOT H. (1896) – Le temple de Conca. *Mélanges d'Arch. et d'Hist. de l'E.F.R.*, XVI, 1896, p. 131-164.
- GRAN-AYMERICH J. (1995) – Griechische Keramik aus Bourges im Loirebecken. In : *Luxusgeschirr keltischer Fürsten - Griechische Keramik nördlich der Alpen*. Catalogue de l'exposition de Würzburg, Mainfränkisches Museum Würzburg, Würzburg, 1995, p. 131-135.
- GRAN-AYMERICH J. (1997) – Les premières importations méditerranéennes de Bourges. In : Brun P., Chaume B. (dir.), *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 201-211.
- GRAN-AYMERICH J., ALMAGRO-GORBEAM. (1991) – Les fouilles récentes à Bourges et les recherches sur les importations étrusco-italiques. *B.S.N.A.F.*, 1991, p. 312-338.
- GRANGE G. (1857) – *Mélanges archéologiques*. Thibaud (éd.), Clermont-Ferrand, 1857, 31 p., 31 pl.
- GRAS M. (1985) – *Trafics tyrrhéniens archaïques*. École Française de Rome, Rome, 1985, 773 p., 94 fig., 8 pl.
- GROSSOUVRE A. de (1917) – Tumulus des environs de la Périssè près de Dun-sur-Auron. *M.S.A.C.*, XXXVII, 1917, p. 137-162.
- GRUAT P. (1988) – La nécropole tumulaire de Floyrac (Onet-le-Château). *Vivre en Rouergue*, 2, 1988, p. 47-68.
- GRUAT P. (1993) – Une sépulture caussenarde particulière du début du premier Âge du fer : le tumulus 1 de Roumagnac à Sévérac-le-Château (Aveyron). *D.A.M.*, 16, 1993, p. 203-219.
- GRUAT P. (1994a) – Protohistoire : la mise en place des échanges. In : Gruat P., Delmas J. (dir.), *Échanges. Circulation d'objets et commerce en Rouergue de la Préhistoire au Moyen-Âge*. Catalogue d'exposition du Musée archéologique de Montrozier, guide archéologique n° 2, 1993, p. 53-58.
- GRUAT P. (1994b) – Les épées protohistoriques découvertes dans le département de l'Aveyron. *Vivre en Rouergue*, 8, 1994, p. 123-135.
- GRUAT P. (1995) – Les fibules du premier et du début du second Âge du Fer en Rouergue (VII^e-IV^e s. avant J.-C.). *Vivre en Rouergue*, 9, 1995, p. 121-139.
- GRUAT P., DELMAS J. (1993) – *Échanges. Circulation d'objets et commerce en Rouergue de la Préhistoire au Moyen-Âge*. Musée du Rouergue, Guide d'archéologie n° 2, 1993, 181 p., 285 fig.
- GRUAT P., MARTY G. (1994) – Les tumulus des "Barracs" à Pierrefiche-d'Olt (Aveyron). *A.F.E.A.F. bull. int.*, 12, 1994, p. 72-73.
- GRUAT P., MARTY G. (1996) – Un habitat de hauteur de la fin du premier Âge du Fer sur la bordure occidentale du Causse Comtal : le Puech du Caylar. *Vivre en Rouergue*, 10, 1996, p. 115-130.
- GRUET M. (1945) – Le griffon du Musée Saint-Jean à Angers. *R.A.*, 1945, p. 124-127.
- GRUET M., ROUSSOT-LARROQUE J., BURNEZ C. (1997) – *L'Âge du Bronze dans la Grotte de Rancogne (Charente)*. Antiquités Nationales, mémoire 3, 1997, 219 p., 53 pl.
- GUÉBHARD A. (1908) – Rapport présenté à la Société Préhistorique de France. *B.S.P.F.*, V, 1908, p. 474-493.
- GUGGISBERG M. (1991) – Die Kontakte zwischen der frühkeltischen Schweiz und dem Süden : Eine Bestandesaufnahme. *Archéologie Suisse*, 14, 1, 1991, p. 75-88.
- GUICHARD V. (1991) – *Puy-de-Corent (Puy-de-Dôme). Rapport de prospection et sondages, 1991*. S.R.A. Auvergne, 1991, 32 p., 5 photos, 12 fig.
- GUICHARD V. (1998) – A 710 antenne de Lussat. Communes de Clermont-Ferrand, Gerzat, Lussat, Malintrat, Les Martres-d'Artière. *Bilan scientifique 1996*, D.R.A.C. Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 1998, p. 66-70.
- GUILAINE J. (1969) – Le dépôt de bronzes de Carcassonne. *R.A.N.*, II, 1969, p. 1-27.
- GUILAINE J. (1972) – *L'Âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*. Mémoire de la Société Préhistorique Française, 9, Klincksieck, Paris, 1972, 460 p., 130 fig., 11 pl.
- GUILAINE J. (1991) – Vers une Préhistoire agraire. In : Guilaîne J. (dir.), *Pour une archéologie agraire*, Armand Colin, 1991, p. 31-80.

- GUILLARD A. (1900) – Déols. Bataille livrée, en 469, par les Wisigoths, commandés par Euric, leur roi, et les Bretons, sous les ordres de Riothime, leur chef. *Bull. Musée de Châteauroux*, II^e sér., 1900, p. 427-440.
- GUILLAUMET J.-P. (1977) – La nécropole gauloise de Montigny-Lencoup (Seine-et-Marne). Étude descriptive. In : *Les Sénons avant la conquête à la lumière des dernières découvertes : habitat, commerce, sépultures*. Actes du colloque A.F.E.A.F. de Sens, 1977, Bull. Soc. Arch. Sens, 21, 1977, p. 38-45.
- GUILLAUMET J.-P. (1984) – La transition Bronze-Hallstatt dans les sépultures de la nécropole de Thury-Côte-d'Or. In : *Transition Bronze final Hallstatt ancien : problèmes chronologiques et culturels*, 109^e Congrès National des Sociétés Savantes Dijon, Paris, 1984, Archéologie, t. II, p. 45-53.
- GUILLAUMET J.-P., SZABÓ M. (1985) – Sur quelques vases en bronze d'importation du musée de Châlon-sur-Saône. In : *Les Âges du Fer dans la vallée de la Saône (VII^e-I^{er} siècles avant notre ère)*. Paléoméallurgie du bronze à l'Âge du Fer. Actes du VII^e colloque de l'A.F.E.A.F., Rully 1983, R.A.E., 6^e suppl., 1985, p. 71-76.
- GUILLAUMET J.-P., MARANSKI D. (1994) – Boire, manger et faire sa toilette aux Âges du Fer. In : *Boire et manger en Bourgogne. Usages et fonctions du mobilier archéologique, du Néolithique au Moyen-Âge*, Cahiers Archéologiques de Bourgogne, 5, 1994, p. 33-39.
- GUILLAUMET J.-P., MARANSKI D. (1998) – Les objets des âges du Fer au Musée Archéologique du Nivernais. *Bulletin de la Société Nivernaise des lettres, sciences et arts*, 47, 1998, p. 17-42.
- GUILLAUMET J.-P., MORDANT C., ROLLEY C. (1981) – *Bronzes antiques de l'Yonne*. Catalogue d'exposition du Musée de l'Avallonnais, 1^{er} juillet-13 septembre 1981, 1981, 49 p., 20 pl.
- GUILLON G. (1913) – *Vestiges préhistoriques recueillis dans la région de Gannat*. Société des Études locales dans l'Enseignement public, Burdin A. (éd.), Angers, 1913, 21 fig., 21 p.
- HÄRCKE H.G.H. (1979) – *Settlements types and settlements patterns in the West Hallstatt Province. An Evaluation of Evidences from excavated sites*. B.A.R. Int. Ser., 57, Oxford, 1979, 298 p., 58 fig.
- HAFFNER A. (1972) – Zum Übergang von Hallstatt D nach Latène A im Bereich der Hunsrück-Eifel-Kultur. *Hamburger Beiträge zur Archäologie*, 2, 1972, p. 219-240.
- HAFFNER A. (1976) – *Die westliche Hunsrück-Eifel-Kultur*. R.G.F., 36, Walter de Gruyter & Co., Berlin, 1976, 418 p., 179 pl.
- HAFFNER A. (1992a) – Die frühlatènezeitlichen Fürstengräber von Hochscheid im Hunsrück. *Trierer Zeitschrift*, 55, 1992, p. 25-103.
- HAFFNER A. (1992b) – Die keltischen Fürstengräber des Mittelrheingebiets. In : *Hundert Meisterwerke keltischer Kunst. Schmuck und Kunsthandwerk zwischen Rhein und Mosel*. Schriftenreihe des Reinischen Landesmuseums Trier, n° 7, Trèves, 1992, p. 31-62.
- HAMON T. (1994) – Brion "La Pièce de la Grande Route" proche des "Grandes Chapelles", à l'Âge du Fer. *A.F.E.A.F. bull. int.*, 12, 1994, p. 42-46.
- HANSEN S. (1991) – *Studien zu den Metaldeponierungen während der Urnenfelderzeit im Rhein-Main-Gebiet*. R. Habelt (éd.), Bonn, 1991, 288 p., 33 pl.
- HÄNSEL A. et B. (1997) – *Gaben an die Götter. Schätze der Bronzezeit Europas*. Catalogue de l'exposition de l'Université libre de Berlin, Berlin, 1997, 241 p.
- HASE Fr.-W. von (2000) – Zur Gießform der figürlichen Henkelatlasche von der Heuneburg. In : W. Kimmig (dir.), *Importe und mediterrane Einflüsse auf der Heuneburg*. Heuneburgstudien, XI, P. von Zabern, Mainz am Rhein, 2000, p. 177-195.
- HATT J.-J. (1943) – Les céramiques protohistoriques et gallo-romaines du Puy-de-Dôme. Essai de classification chronologique. *Bull. Historique et Scientifique de l'Auvergne*, t. LXIII, 1943, p. 95-100.
- HATT J.-J. (1944a) – Les fouilles de Gergovie. La campagne de 1941. La céramique. *G.*, I, 2, 1944, p. 92-96.
- HATT J.-J. (1944b) – Les fouilles de Gergovie. La campagne de 1942. *G.*, I, 2, 1944, p. 97-124.
- HATT J.-J. (1947) – Les fouilles de Gergovie. Campagnes de 1943 et de 1944. *G.*, V, 1947, p. 271-300.
- HATT J.-J. (1961) – Chronique de Protohistoire V. Une nouvelle chronologie de l'Âge du Bronze final. Exposé critique du système chronologique de H. Müller Karpe. *B.S.P.F.*, LVIII, 1961, p. 184-195.
- HATT J.-J. (1962) – Chronique de Protohistoire VI. Pour une nouvelle chronologie de l'époque hallstattienne. Les trois phases du Premier Âge du fer en Allemagne du Sud et en France de l'Est. *B.S.P.F.*, LIX, 1962, p. 659-667.
- HATT J.-J., ROUALET P. (1976) – Le cimetière des Jogasses en Champagne et les origines de la civilisation de La Tène. *R.A.E.*, 27, 1976, p. 421-448.
- HATT J.-J., ROUALET P. (1977) – La chronologie de la Tène en Champagne. *R.A.E.*, 28, 1977, p. 7-36.
- HAWKES C. (1983) – Belgium and Britain in the Urnfield and Hallstatt periods. *Bull. des Musées Royaux d'Arts et d'Histoire*, 54, 1, p. 25-35.
- HEIN M. (1989) – Ein Scheidenbeschlag vom Heiligenberg bei Heidelberg zur Typologie endbronzezeitlicher und altereisenzeitlicher Ortbänder (Ha B 2/3 - Ha C). *J.R.G.Z.M.*, 36, 1989, p. 301-326.
- HENCKEN H. (1978) – *The Iron Age Cemetery of Magdalenska gora in Slovenia*. American School of Prehistoric Research, Peabody Museum, Harvard University, 32, 1978, 316 p., 366 fig.
- HENNIG H. (1970) – *Die Grab- und Hortfunde der Urnenfelderkultur aus Ober- und Mittelfranken*. Materialhefte zur bayerische Vorgeschichte, 23, M. Lassleben Kallmünz (éd.), 1970, 180 p., 120 pl.
- HENNIG H. (1995) – Zur Frage der Datierung des Grabhügels 8 "Hexenberg" von Wehringen, Lkr. Augsburg, Bayerische-Schwaben. In : Schmid-Sikimic B., Della Casa Ph. (dir.), *Trans Europam, Beiträge zur Bronze- und Eisenzeit zwischen Atlantik und Altai*. *Festschrift für Margarita Primas*. Antiquitas, 3, 34, 1995, p. 129-145.
- HENRY F. (1932) – *Les tumulus du département de la Côte-d'Or*. E. Leroux (éd.), Paris, 1932, 196 p., 51 fig.
- HERNANDEZ O., LÉGER P., VUAILLAT D. (1989) – Le Limousin à l'Âge du Bronze. Recensement synthétique des découvertes et première approche métallogénique. *R.A.C.F.*, 28, 1, 1989, p. 55-76.
- HERRMANN F.-R. (1966) – *Die Funde der Urnenfelderkultur in Mittel- und Südhessen*. R.G.F., 27, 1966, 209 p., 216 pl.
- HERRMANN F.-R., FREY O.H. (1996) – *Die Keltenfürsten vom Glauberg. Ein frühkeltischer Fürstengrabhügel am Hang des Glauberges bei Glauberg-Glauberg, Wetterauskreis*. Archäologisches und Paläontologische Denkmalpflege im Landesamt für Denkmalpflege Hessen, Wiesbaden, 1996, 100 p., 119 fig.
- HEYNOWSKI R. (1992) – *Eisenzeitlicher Trachtschmuck der Mittelgebirgszone zwischen Rhein und Thüringer Becken*. Institut für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz, Mainz, 1992, 253 p., 43 pl., 50 cartes.
- HOLMGREN J. (1982) – Prospections aériennes en Berry. III - La région de Saint-Loup-des-Chaumes. *C.A.H.B.*, 69, 1982, p. 45-62.
- HOLMGREN J., LEDAY A. (1980) – Prospections aériennes en Berry. I - La région de Bourges. *C.A.H.B.*, 60, 1980, p. 5-20.
- HOPPE M. (1986) – *Die Grabfunde der Hallstattzeit in Mittelfranken*. Bayerisches Landesamt für Denkmalpflege, 35, Michael Lassleben Kallmünz, Opf., 1986, 193 p., 177 pl.
- HUGONNIOT E. (1969) – L'oppidum du Camp de César, à La Groutte (Cher). *C.A.H.B.*, 16, 1969, p. 42-43.
- HUGONNIOT E., VANNIER B. (1971) – Fouille du rempart du camp de La Groutte (Cher). *C.A.H.B.*, 24-25, 1971, p. 22-23.

- HUGONNIOT E., VANNIER B. (1980) – Le Camp de César. Coupe du rempart, commune de La Groutte (Cher). In : *Études sur le Néolithique de la région Centre*, Actes du Colloque Interrégional tenu à Saint-Amand-Montrond, 1977, Association des Amis du Musée Saint-Vic, 1980, p. 100-113.
- HUGUES R. (1994) – Archéologiques Untersuchungen zum Übergang von der Bronze- zur Eisenzeit in Schirndorf, Lkr. Regensburg. In : *Archäologische Untersuchungen zum Übergang von der Bronze- zur Eisenzeit zwischen Nordsee und Kaukasus*, Actes du colloque de Regensburg 1992, Universitätsverlag Regensburg GMBH, 1994, p. 141-164.
- HUICQUE E.-L. (1851) – Réponses au questionnaire de la Société Archéologique de l'Orléanais pour Châteauneuf. Document conservé aux archives de S.H.A.O.
- HUNDT H.-J. (1987) – Les textiles de la tombe de Hochdorf, de surprenants témoignages sur les anciennes techniques artisanales. In : *Trésors des Princes Celtes*, catalogue d'exposition, R.M.N., Paris, 1987, p. 137-146.
- HUNDT H.-J. (1988) – Ein Textilrest aus dem urnenfelderzeitlichen Depotfund von Sublaines. *A.K.*, 18, 1988, p. 261-262.
- HURE A. (1931) – *Le Sénonais aux âges du Bronze et du Fer. Les Sénonais d'après l'archéologie*. Appfel (imp.), Sens, 1931, 861 p., 394 fig.
- HUTH C. (1997) – *Westeuropäische Horte der Spätbronzezeit : Fundbild und Funktion*. Universität Regensburg, Lehrstuhl für Vor- und Frühgeschichte, Regensburg, Universitätsverlag, Bonn, Habelt, 1997, 315 p., 17 fig., 110 pl., 51 cartes.
- IMBERT M. (1903) – Excursion du 8 Septembre 1903. *Bull. Soc. les Amis des Sciences et Arts de Rochechouart*, XIII, IV, 1903, p. 82-86.
- IRRIBARRIA R., MOIREAU F. (1991) – Un ensemble clos du Bronze final - Hallstatt ancien à Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher). *R.A.C.F.*, 30, 1991, p. 83-95.
- IRRIBARRIA R. (1997) – Muides. Le Bas du Port Nord. *Bilan scientifique de la région Centre 1996*, S.R.A. Centre, 1997, p. 145-147.
- JACOB-FRIESEN G. (1968) – Ein Depotfund des Formenkreises um die "Karpfenzungenschwerter" aus der Normandie. *Germania*, 46, 2, 1968, p. 248-274.
- JAHIER Y. (1999) – Parures d'une sépulture féminine de Courseulles-sur-Mer (Calvados). In : *Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique*, catalogue de l'exposition tenue au Musée Dobrée, Nantes, 1999, p. 138-139.
- JANICAUD G. (1937) – Mélanges archéologiques. *M.S.S.N.A.C.*, 26, 1937, p. 34-66.
- JANICAUD G. (1944) – Mélanges archéologiques. I - l'Âge du Bronze dans le département de la Creuse. *M.S.S.N.A.C.*, 29, 1944, p. 1-23.
- JANICAUD G. (1949) – Le Mont Bernage. *M.S.S.N.A.C.*, 30, 1949, p. XLI-XLII.
- JANIN T. (1992) – L'évolution du Bronze final IIIb et la transition Bronze-Fer en Languedoc occidental d'après la culture matérielle des nécropoles. *D.A.M.*, 15, 1992, p. 243-259.
- JARRY L. (1899) – *Histoire de Cléry et de l'église collégiale et chapelle royale de Notre-Dame de Cléry*. Herluison (éd.), Orléans, 1899, 428 p., 14 pl.
- JEANNET A. (1971) – La collection Lamercrie. *Terre Vive*, 20, 1971, p. 3-7.
- JENSEN J. (1989) – Hallstattsværd i skandinask fund fra overgangen mellem bronze-og jernalderen. In : *Regionale forhold i Nordisk Bronzealder*, 5. Nordiske Symposium for Bronzealderforskning på Sandbjerg Slot 1987, Jysk Arkæologisk Selskabs Skrifter, XXIV, 1989, p. 149-157.
- JOACHIM H.E. (1990) – *Das eisenzeitliche Hügelgräberfeld von Bassenheim. Kreis Mayen-Koblenz*. Rheinische Ausgrabungen, 32, Bonn, 1990, 109 p., 97 pl.
- JOACHIM H.E. (1998) – Das frühlatènezeitliche Fürstengrab von Dörth, "Wald Gallscheid", Rhein-Hunsrück-Kreis. In : *Studien zur Archäologie der Kelten, Römer und Germanen in Mittel- und Westeuropa : Festschrift für Alfred Haffner*, VML, Rahden, 1998, p. 246-275.
- JOCKENHÖVEL A. (1972) – Westeuropäische Bronzen aus der späten Urnenfelderzeit in Südwestdeutschland. *A.K.*, 2, 1972, p. 103-109.
- JOCKENHÖVEL A. (1980) – *Die Rasiermesser in Westeuropa*, P.B.F., VIII, 3, München, 1980.
- JOCKENHÖVEL A., SMOLLA G. (1975) – Le dépôt de Juvincourt-Damary (Aisne). *G.P.*, 18, 2, 1975, p. 289-313.
- JOFFROY R. (1958) – Les sépultures à char du Premier âge du Fer en France. *R.A.E.*, Paris, 1958, 263 p., 80 fig.
- JOFFROY R. (1960) – *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'est de la France*. Université de Dijon, Paris, Les Belles-Lettres, 1960, 204 p., 81 pl.
- JOFFROY R. (1961) – Les tumulus de la région de Baigneux-les-Juifs. *B.S.A.H.C.*, 4^e sér., 1, 1961, p. 15-20.
- JOLLOIS J.B.P. (1836) – *Mémoire sur les antiquités du département de Loiret*, Paris, 1836, 180 p., 27 pl.
- JOLY J. (1967) – La motte de Cérilly. *B.S.A.H.C.*, 4^e sér., 5-6, 1967, p. 161-182.
- KEMENCZEI T. (1991) – *Die Schwerter in Ungarn II (Vollgriffschwerter)*. P.B.F., IV, 9, F. Steiner (éd.), Stuttgart, 1991, 101 p., 90 pl.
- KAENEL G. (1984) – A propos d'un point sur une carte de répartition : le tesson grec d'Yverdon-les-Bains (Vaud). *Archéologie suisse*, 7, 1984, p. 94-99.
- KAENEL G. (1987) – La Suisse occidentale à l'époque de La Tène dans la perspective des contacts transalpins. In : *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V sec. a. C. alla romanizzazione*, 1987, p. 49-59.
- KAENEL G. (1990) – *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*. Cahiers d'Archéologie Romande, 50, Lausanne, 1990, 457 p., 91 pl.
- KELLER J. (1965) – *Das keltische Fürstengrab von Reinheim. I. Ausgrabungsbericht und Katalog der Funde*. Mayence, 1965.
- KEROUANTON I. (1993) – *Les groupes culturels de la fin du Bronze final : la question du groupe du Bourget*. Mémoire de D.E.A. d'Archéologie, Université Paris I, 1993, 70 p., 36 pl.
- KEROUANTON I. (1998) – La production métallique des stations littorales immergées du lac du Bourget (Savoie) à l'âge du Bronze final. In : Mordant C., Pernot M., Rychner V. (dir.), *L'atelier du bronzier en Europe du XX^e au VIII^e siècle avant notre ère*. Actes du colloque international Bronze'96. Neuchâtel et Dijon. III : Production, circulation et consommation du bronze, Paris, C.T.H.S., 1998, p. 87-102.
- KILIAN-DIRLMEIER I. (1972) – *Die hallstattzeitlichen Gürtelbleche und Blechgürtel Mitteleuropas*. P.B.F., XII, 1, München, 1972, 147 p., 122 pl.
- KILIAN-DIRLMEIER I. (1993) – *Die Schwerter in Griechenland (außerhalb der Peloponnes), Bulgarien und Albanien*. P.B.F., IV, 12, 1993, 197 p., 77 pl.
- KIMMIG W. (1951-54) – Où en est l'étude de la civilisation des Champs-d'Urnes en France, principalement dans l'est? *R.A.E.C.E.*, II, 2; III, 1; III, 3; V, 1; V, 3, 1951-1954, p. 66-81; 7-19; 137-172; 7-28; 209-229.
- KIMMIG W. (1964) – Bronzesitulen aus dem Rheinischen Gebirge Hunsrück-Eifel-Westerwald. *B.R.G.K.*, 43/44, 1962-63, 1964, p. 31-106.
- KIMMIG W. (1969) – Zum Problem späthallstattischer Adelsitze. In : Otto K.-H., Hermann J. (dir.), *Siedlung, Burg und Stadt : Studien zu ihren Anfängen : Festschrift für Paul Grimm*. Schriften der Sektion für Vor- und Frühgeschichte, 25, Berlin, Deutsche Akademie der Wissenschaft zu Berlin, 1969, p. 95-113.

- KIMMIG W. (1981) – Ein Grabfund der jüngeren Urnenfelderzeit mit Eisenschwert von Singen am Hohentwiel. *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 6, 1981, p. 93-119.
- KIMMIG W. (1983a) – Die griechische Kolonisation im westlichen Mittelmeergebiet und ihre Wirkung auf die Landschaften des westlichen Mitteleuropa. *J.R.G.Z.M.*, 30, 1983, p. 3-78.
- KIMMIG W. (1983b) – Das Fürstengrab von Eigenbilsen. Neue Überlegungen zu einem alten Fund. *Bull. des Musées Royaux d'Art et d'Hist.*, 54, 1, 1983, p. 37-53.
- KIMMIG W. (1988) – *Das Kleinaspergle: Studien zu einem Fürstengrabhügel der frühen Latènezeit bei Stuttgart*. K. Theiss, Stuttgart, 1988, 347 p., ill., 42 pl.
- KIMMIG W. (1990) – Zu einem etruskischen Beckengriff aus Borsdorf in Oberhessen. *A.K.*, 20, 1990, p. 75-85.
- KIMMIG W. (1997) – Le problème des “Fürstensitze” au nord-ouest des contreforts alpins : situation actuelle de la recherche. In : Brun P., Chaume B. (dir.), *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 13-16.
- KIMMIG W., REST W. (1954) – Ein Fürstengrab der späten Hallstattzeit von Kappel am Rhein. *J.R.G.Z.M.*, 1, 1954, p. 179-219.
- KISCH Y. de (1976) – Informations archéologiques. Circonscription du Centre. *G.*, 34, 2, 1976, p. 311-329.
- KISCH Y. de (1978) – Informations archéologiques. Circonscription du Centre. *G.*, 36, 2, 1978, p. 261-293.
- KISCH Y. de (1980) – Informations archéologiques. Circonscription du Centre. *G.*, 38, 2, 1980, p. 311-347.
- KLUG J. (1987) – Ein hallstattzeitlicher Grabhügel in Gosheim, Kreis Tuttlingen. *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg*, 1987, p. 78-81.
- KËNIG M.-P. (1987) – L'emploi du corail dans la parure hallstattienne d'Alsace. *Cahiers Alsaciens d'Arch., d'Art. et d'Hist.*, 30, 1987, p. 91-101.
- KËNIG M.-P., LAMBERT G.-N., PININGRE J.-F., PLOUIN S. (1993) – L'Âge du Fer dans la forêt de Haguenau. In : Daubigney A. (dir.), *Fonctionnement social de l'Âge du Fer. Opérateurs & hypothèses pour la France*. Table ronde internationale de Lons-le-Saunier 1990, 1993, p. 177-196.
- KËNIG M.-P., LEGENDRE J.-P. (1997) – Une “résidence princière” au Hallstatt D dans la région de Haguenau ? In : Brun P., Chaume B. (dir.), *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 83-92.
- KOLLING A. (1968) – *Späte Bronzezeit an Saar und Mosel*. Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde, R. Habelt, Bonn, 1968, 2 vol., 230 p., 29 fig., 3 cartes, 69 pl.
- KOSSACK G. (1954) – Pferdegeschirr aus Gräbern der älteren Hallstattzeit Bayerns, *J.R.G.Z.M.*, 1, 1954, p. 111-178.
- KOSSACK G. (1959) – Südbayern während der Hallstattzeit. *R.G.F.*, 24, Berlin, 1959, 315 p. et vol. de pl.
- KRAUSKOPF I. (1980) – La “Schnabelkanne” della collezione Watkins nel Fogg Art Museum e vasi affini. *Prospettiva*, 20, 1980, p. 7-16.
- KRAUË D. (1996) – *Hochdorf III. Das Trink- und Speiseservice aus dem späthallstattzeitlichen Fürstengrab von Eberdingen-Hochdorf (Kr. Ludwigsburg)*. Landesdenkmalamt Baden-Württemberg, K. Theiss, Stuttgart, 1996, 469 p., 237 fig., 30 pl.
- KRISTIANSEN K. (1987) – From stone to bronze : the evolution of social complexity in northern Europe, 2300-1200 BC. In : Brumfield E., Earle T., *Specialisation, Exchange, and Complex Societies*, Cambridge, 1987, p. 30-51.
- KRISTIANSEN K. (1993) – From Villanova to Seddin. The Reconstruction of an Elite Exchange Network during the Eighth Century BC. In : Chr. Scarre, Fr. Healy (dir.), *Trade and Exchange in Prehistoric Europe*, Proceedings of a Conference held at the University of Bristol, April 1992, 1993, p. 143-151.
- KRISTIANSEN K. (1998) – *Europe before History*. New studies in Archaeology, Cambridge University Press, 1998, 505 p., 226 fig.
- KROMER K. (1959) – *Das Gräberfeld von Hallstatt*. Sansoni (éd.), Florence, 1959, 2 vol., 225 p., 151 fig., 261 pl.
- KRUTA V. (1978) – Celtes de Cispadane et transalpins aux IV^e et III^e siècles avant notre ère : données archéologiques. *Studi Etruschi*, XLVI, 1978, p. 149-174.
- KRUTA V. (1979) – Duchcov-Münsingen : nature et diffusion d'une phase laténienne. In : Duval P.M., Kruta V. (dir.), *Les mouvements celtiques du V^e au I^{er} siècle avant notre ère*, Actes du XXVIII^e colloque organisé à l'occasion du IX^e Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques, Nice, 1976, Éditions du C.N.R.S., 1979, p. 81-115.
- KRUTA V. (2000) – *Les Celtes, histoire et dictionnaire. Des origines à la romanisation et au christianisme*. Bouquins, R. Laffont, Paris, 1005 p., 177 fig.
- KRUTA-POPPI L. (1975) – Les Celtes à Marzabotto (Province de Bologne). *Et. Celt.*, XIV, 2, 1975, p. 345-376.
- LABROUSSE M., COUCHARD J., ARNAL J. (1960) – Station antique des “Allées” près de la Fage, commune de Noailles. *B.S.S.H.A.C.*, 82, 1960, p. 55-85.
- LACHAUSSÉE A. de (1873) – Fouilles exécutées au tumulus de la Périsse près Dun-le-Roi. *M.S.A.C.*, IV, 1873, p. 41-52.
- LACHAUSSÉE A. de (1875) – Sépulture gauloise du séminaire de Saint-Célestin à Bourges. *M.S.A.C.*, V, 1875, p. 1-11.
- LAGADEC J.-P., DUVAL P., EVEILLARD J., LEROY M., PLOQUIN A. (1989) – Bilan de sept campagnes de fouilles à la Cité d'Affrique de Messein (1981-1987). *R.A.E.C.E.*, 40, 2, 1989, p. 147-197.
- LAGADEC J.-P., DUVAL P., EVEILLARD J., LEROY M., PLOQUIN A. (1993) – La “Cité d'Affrique”, habitat fortifié du premier Âge du Fer : l'apport des nouvelles fouilles. In : Boura F., Metzler J., Miron A. (dir.), *Interactions culturelles et économiques aux Âges du Fer en Lorraine, Sarre et Luxembourg*. Actes du XI^e Colloque de l'A.F.E.A.F., Sarreguemines 1987, Archaeologia Mosellana, 1993, p. 149-173.
- LAGRAND Ch. H. (1968) – *Recherches sur le Bronze final en Provence méridionale*. Thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence, 1968, 394 p., 88 pl.
- LAGRAND Ch. H. (1988) – Le premier Âge du Fer dans le Sud-Est de la France. In : *Tübinger Kolloquium zur westeuropäischen Hallstatt-Zeit*, Tübingen 1980, Hallstatt-Studien, VCH Acta humaniora, 1988, p. 44-88.
- LA GUÈRE R. de (1882) – Sépultures antiques du boulevard de l' Arsenal à Bourges. *M.S.A.C.*, X, 1882, p. 33-53.
- LA GUÈRE R. de (1892) – Tumulus en Sologne. Lecture faite à la Sorbonne. *M.S.A.C.*, XVIII, 1892, p. 1-15.
- LA GUÈRE A. de (1893a) – Notes sur divers objets gaulois trouvés aux environs de Bourges. 1873-1888. *M.S.A.C.*, XIX, 1893, p. 21-26.
- LA GUÈRE A. de (1893b) – Grande ciste de Dâmes, commune de Saint-Eloi-de-Gy (Cher). *M.S.A.C.*, XIX, 1893, p. 27-30.
- LALANDE P. (1867a) – *Mémoire sur les monuments pré-historiques de la Corrèze*. Saint-Jean-d'Angely, E. Lemarié (imp.), 1867, 52 p., 2 pl.
- LALANDE P. (1867b) – Haches en fer trouvées dans le département de la Corrèze. *Matériaux*, 3, 1867, p. 64-65.
- LALANDE P. (1869) – Tumulus de la commune de Cressensac (Lot). *Matériaux*, 5, 1869, p. 116-118.
- LALANDE P. (1870a) – Trouaille de bracelets en bronze dans la commune de Saint-Gérons (Cantal). *Matériaux*, 6, 1870, p. 96-99.

- LALANDE P. (1870b) – Dolmens et tumulus de la commune de Saint-Cernin de l'Arche (Corrèze). *Matériaux*, 6, 1870, p. 403-410.
- LAMBERT C., RIOUFREY J. (1986) – Ombres et lumières sur les Cénomans. *Dossiers d'Histoire et d'Archéologie*, 106, 1986, p. 10-15.
- LAMBERT G. (1974) – Quelques réflexions concernant l'Âge du Fer en Limousin. *B.S.L.S.A.C.*, LXXVII, 1974, p. 45-69.
- LAMBERT G. (1976) – Le champ tumulaire de Lizeray (Indre). *Bulletin Historique et Archéologique d'Issoudun*, 1, 1976, p. 24-34.
- LAMBERT G. (1992) – A propos de la nécropole tumulaire de la fin du premier Âge du Fer de Glandon (Haute-Vienne). In : *Le Berry et le Limousin à l'Âge du Fer. Artisanat du bois et des matières organiques*. Actes du XIII^e Colloque de l'A.F.E.A.F., Guéret 1989, éd. Verso, 1992, p. 171-177.
- LAMBERT G., BOUYER M. (1982) – Le champ tumulaire de Lizeray. *Archéologia*, 167, 1982, p. 43.
- LAMBERT G., ROULIÈRE M.-J. (1980) – Essai de classification typochronologique de la céramique graphitée du Centre et du Centre-Ouest de la France. *Oskitania*, I, Laboratoire d'Anthropologie de Bordeaux I, p. 99-147.
- LAMBERT G., ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (1985) – Les vestiges protohistoriques du château de Crozant de l'Âge du Bronze ancien à la fin du premier Âge du Fer. In : *Crozant. Études archéologiques*. Documents d'Archéologie Creusoise, 1, 1985, p. 87-131.
- LAMBOT B. (1989) – Les sanctuaires du Bronze final et premier âge du Fer en France septentrionale. In : *La Civilisation de Hallstatt*, Actes du colloque de Liège 1988, 1989, p. 201-273.
- LASNIER B., TROTIGNON F. (1979) – Le champ tumulaire de Saint-Jallet, commune de Saint-Plantaire (Indre). *Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Bazançais*, 11, 1979, p. 15-18.
- LASNIER B., TROTIGNON F., LAMBERT G. (1985) – Les tumulus de Saint-Jallet et La Journalière à Saint-Plantaire (Indre). In : *Crozant. Études archéologiques*. Documents d'Archéologie Creusoise, 1, 1985, p. 133-136.
- LASSUS J. (1944) – Les fouilles de Gergovie. La campagne de 1941. *G.*, I, 2, 1944, p. 83-91.
- LAUGARDIÈRE C. de (1870) – Sépultures gauloises des Fertisses, commune de Sainte-Solange (Cher). *M.S.A.C.*, III, 1870, p. 7-23.
- LAVILLE H., LAURENT P. (1984) – Le mobilier du tumulus du Tuckey à Lanouaille (Dordogne). In : *Hommages à J.-P. Millotte*, A.L.U.B., 1984, p. 528-536.
- LECAUCHOIS (1810) – Lettre de M. Lecauchois, conservateur des eaux et forêts, à Orléans, et membre de l'Académie celtique, à M. Eloi Johanneau, secrétaire perpétuel de cette Académie. *Mémoires de l'Académie Celtique*, 5, 1810, p. 112-113.
- LECONTE S. (1994) – Les agrafes de ceinture ajourées de La Tène ancienne en Gaule. *Antiquités Nationales*, 25-1993, 1994, p. 51-79.
- LÉGER P. (1983) – Notes sur quelques tumulus. *M.S.S.N.A.C.*, XLI, 1983, p. 486-488.
- LÉGER P. (1984) – A propos de la datation du Camp des Chastres, commune d'Aubusson. *M.S.S.N.A.C.*, XLII, 1984, p. 45-48.
- LÉGER P. (1986) – Compte rendu des fouilles des tumulus de Bazelat. Campagnes 1985 et 1986. *M.S.S.N.A.C.*, XLII, 1986, p. 492-498.
- LÉGER P. (1988) – *Augères et Bazelat. Deux nécropoles tumulaires creusoises de la fin du premier âge du Fer*. Thèse de la IV^e section de l'École Pratique des Hautes Études, 1988, 2 t., 191 p., 91 pl.
- LÉGER P. (1990) – Entre Berry et Limousin : les tumulus d'Augères et de Bazelat à la fin du premier Âge du Fer creusoise. In : *Archéologie entre Marche et Berry*, p. 27-33.
- LÉGER P., SIRJACQUES C. (1983) – Compte-rendu des fouilles du tumulus I de l'Âge-du-Mont (commune de Bazelat). *M.S.S.N.A.C.*, XLI, 1983, p. 465-474.
- LÉGER P., VALLET C. (1984) – Compte rendu des fouilles des tumulus de l'Âge-du-Mont (commune de Bazelat). *M.S.S.N.A.C.*, XLII, 1984, p. 11-20.
- LEGUET D., TOURLONIAS D. (1985a) – Le peuplement de Gergovie. *Bulletin du Centre d'Études et de Recherches d'Archéologie Aérienne*, 5, 1985, p. 7-14.
- LEGUET D., TOURLONIAS D. (1985b) – *Gergovie, La Roche-Blanche, un site, des hommes...* Catalogue d'exposition de La Roche-Blanche 5-20 novembre 1985, 1985, 29 p., fig.
- LEJARS T. (1994) – *Gournay III. Les fourreaux d'épée. Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*. Archéologie Aujourd'hui, Errance, 1994, 234 p., fig.
- LELONG A. (1991) – Une cachette de métallurgiste à Nottonville (Eure-et-Loir). *R.A.C.F.*, 30, 1991, p. 159-161.
- LELONG A., AUFAURE C. (1992) – La découverte de Nottonville. Fouille, description, interprétations. In : *Trésors de fer et de bronze*. Catalogue d'exposition du Musée des Beaux-Arts et d'Histoire Naturelle de Châteaudun, 10 juillet-20 septembre 1992, 1992, p. 4-10.
- LEMOIGNE Y. (1966) – Identification de fragments de bois provenant d'un tumulus situé à Salesse (Cantal). *R.A.C.*, V, 1966, p. 267-268.
- LENERZ-DE WILDE M. (1980) – Die frühlatènezeitlichen Gürtelhaken mit figuraler Verzierung. *Germania*, 58, 1980, p. 61-103.
- LEVINSEN K. (1984) – Jernets introduktion i Danmark. *KUML*, 1982-83, 1984, p. 153-161.
- LEVY(J.E. (1982) – *Social and Religious Organization in Bronze Age Denmark. An Analysis of Ritual Hoard Finds*. B.A.R. Int. Ser., 124, 1982, 171 p., 21 pl.
- LIABEUF R., SURMELY F. (1997) – Un ensemble de fosses rubéfiées du premier Âge du Fer à Pérignat-lès-Sarlièves (Puy-de-Dôme). *B.S.P.F.*, 94, 1, p. 113-118.
- LIABEUF R., COMBES P. (1989) – *Communes de Dallet, Mezel, Vertaizon. Carrière du Puy de Mur. Renouveau et extension*. Étude de diagnostic archéologique. S.R.A. Auvergne, 1989, non paginé.
- LIÉGARD S. (1995) – Romagnat. Maréchal. *Bilan scientifique 1993*, D.R.A.C. Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 1995, p. 80-82.
- LIÉGARD S. (1996) – Le Puy-en-Velay. Cathédrale Notre-Dame. *Bilan scientifique 1994*, D.R.A.C. Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 1996, p. 54-55.
- LIÉGARD S., FOURVEL A. (1996) – *Le site de "Maréchal" à Romagnat (63 307 007 AH) - (Puy-de-Dôme)*. D.F.S. de sauvetage urgent, Contournement sud de Clermont-Ferrand (63) 15/02/1993-15/06/1993. S.R.A. Auvergne, 1996, 306 p., 157 fig.
- LINTZ G. (1970) – Quelques "nouveaux" tumuli en haute et moyenne Corrèze. *B.S.S.H.A.C.*, 92, 1970, p. 51-53.
- LINTZ G. (1976) – L'*oppidum* du Puy de Sermus, commune de Saint-Geniez-ô-Merle (Corrèze). *B.S.L.S.A.C.*, LXXIX, 1970, p. 41-51.
- LINTZ G. (1981a) – Le tumulus du Puy-de-Lafont, commune de Saint-Priest-de-Gimel (Corrèze). *G.*, 39, 1, 1981, p. 3-24.
- LINTZ G. (1981b) – *Corrèze*. Carte archéologique de la Gaule romaine, 16, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1981, 147 p., 6 pl., 1 carte.
- LINTZ G. (1989) – Fouille de sauvetage d'un tumulus à Condat-sur-Ganaveix (Corrèze). *B.S.L.S.A.C.*, XCII, 1989, p. 14-21.
- LOISELEUR J. (1864) – Note sur le tumulus de La Ronce et sur une ligne de signaux télégraphiques gaulois. *B.S.A.H.O.*, 45, 1864, p. 168-172.
- LOISON G. (1991) – *Le site protohistorique de Marmilhat à Lempdes Puy-de-Dôme*. Rapport de sauvetage urgent, S.R.A. Auvergne, 1991, 6 p., 3 pl.

- LOISON G. (1992) – *Les premières installations humaines du site de PEER II à Riom*. Rapport de fouilles de sauvetage urgent, D.R.A.C. Auvergne, 1992, 52 p.
- LOISON G. (1995) – Témoins d'installations des premières communautés rurales sur le site de PEER II-La Gravière à Riom. In : *Riom le Beau et ses environs (Pays riomois, Aigueperse, Ennezat)*. L'histoire en Auvergne, Revue Archéologique et Historique, 1995, p. 11-22.
- LOISON G. (1997) – La Roche-Blanche. Maison des Loisirs et du Tourisme. *Bilan scientifique 1995*, D.R.A.C. Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 1997, p. 91-92.
- LOISON G. (1998) – Lempdes. Marmilhat, lycée agricole. *Bilan scientifique 1996*, D.R.A.C. Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 1998, p. 60.
- LOMBARD R. (1969) – Prospections en moyenne Corrèze. I. *Les tumuli de La Troche*. *Lemouzi*, 31, 1969, p. 266-271.
- LOMBARD R. (1971) – Quelques objets divers en bronze découverts en Corrèze. *Lemouzi*, 38, 1971, p. 213-217.
- LORENZ J. et C., POULAIN T., CORDIER G., GALLET H., RIQUET R. (1984) – *La grotte hallstattiennne de la Roche Noire. Mérimony (Indre)*. Association des Amis de Mérimony et ses environs. 1984, 124 p.
- LOUIS R., TAFFANEL O. et J. (1955) – *Le premier âge du Fer languedocien. I. Les habitats*. Montpellier, Bordighera, Montpellier, 1955, 207 p., 170 fig.
- LOUIS R., TAFFANEL O. et J. (1958) – *Le premier âge du Fer languedocien. II. Les nécropoles à incinération*. Bordighera, Montpellier, 1958.
- LOUIS R., TAFFANEL O. et J. (1960) – *Le premier âge du Fer languedocien. I. Les tumulus, Conclusions*. Bordighera, Montpellier, 1960, 423 p., 204 fig.
- LUBERNE A. (1997) – Bourges. Ruelle de Nevers, rue de Sarrebourg. *Bilan scientifique de la région Centre 1996*, S.R.A. Centre, 1997, p. 29-31.
- LUBERNE A., RUFFIER O. (1988) – Aux origines de Vierzon : approche archéologique. *C.A.H.B.*, 95, 1988, p. 17-21.
- LUCAS-SHADOWELL N. (1935) – Fouilles sur le plateau de Gergovia. *B.S.P.F.*, 32, 1935, p. 627-629.
- LÜSCHER G. (1993) – *Unterlunkhofen und die hallstattzeitliche Grabkeramik in der Schweiz*. *Antiqua*, 24, Bâle, 1993, 208 p., 72 pl.
- LÜSCHER G. (1996) – Der Amphorenimport in Châtillon-sur-Glâne (Kanton Freiburg/Schweiz). *Germania*, 74, 2, p. 337-360.
- MAFFRE J.-J. (1997) – Remarques sur la céramique attique découverte dans l'est de la France. In : Brun P., Chaume B. (dir.), *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 213-222.
- MAFFRE J.-J. (2000) – Remarques sur les canthares de la classe de Saint-Valentin. In : *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère*. Actes du XIX^e Colloque de l'A. F.E.A.F., Troyes 1995, Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 15, 2000, p. 333-340.
- MAGGI C. (1994) – Dépôt du Bronze final de La Tiédenaie, à Saint-Père-en-Retz (Loire-Atlantique). *R.A.O.*, 11, 1994, p. 119-130.
- MAGNY M. (1995) – *Une Histoire du climat. Des derniers mammoths au siècle de l'automobile*. 1995, 176 p.
- MAISON F. (1995) – Saint-Augustin "Grand Champ". *Bilan scientifique Limousin*, S.R.A. Limousin, 1995, p. 18-19.
- MALNATI L., MANFREDI U. (1991) – *Gli Etruschi in Val Padana*. II Saggiatore, Milan, 1991, 278 p., 23 fig.
- MANSFELD G. (1973) – *Die Fibeln der Heuneburg 1950-1970. Ein Beitrag zur Geschichte der Späthallstattfibeln*. Heuneburgstudien II. R.G.F., 33, W. de Gruyter, Berlin, 1973, 299 p., 21 pl., 13 cartes.
- MARANSKI D. (1994) – *Le premier âge du Fer dans le Châtillonnais (Côte-d'Or). Le mobilier des sépultures*. Thèse de doctorat d'archéologie, Université de Bourgogne, 1994, 3 vol., 328 p., 62 pl.
- MARANSKI D. (1999) – Le Châtillonnais au premier âge du Fer : ensembles funéraires, coupures chronologiques et organisation du territoire. *R.A.E.*, 48, p. 51-88.
- MARGUERIE R. de (1889) – Note sur différents objets trouvés dans la ballastière de La Grange-Saint-Jean en 1888. *M.S.A.C.*, XVI, 1889, p. 161-164.
- MARIËN M.-E. (1958) – *Trouvailles du Champ d'Urnes et des tombelles hallstattiennes de Court-Saint-Etienne*. Monographies d'Archéologie Nationale, 1, Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 1958, 267 p.
- MARIËN M.-E. (1964) – *La nécropole à tombelles de Saint-Vincent*. Monographies d'Archéologie Nationale, 3, Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 1964, 168 p., 2 tableaux, 111 fig.
- MARIËN M.-E. (1975) – Épées de bronze "proto-hallstattiennes" et hallstattiennes découvertes en Belgique". *Helinium*, XV, 1975, p. 14-37.
- MARTIN R. (1970) – Informations archéologiques. Circonscription de Bourgogne. *G.*, XXVIII, 2, 1970, p. 328-364.
- MARTINET L. (1882) – Le Berry préhistorique. *Mémoires de la Société Historique du Cher*, 3^e série, II, 2^e livraison, 1882, p. 1-142.
- MASUREL H. (1987) – Les vestiges textiles de la Motte d'Apremont. In : *Trésors des Princes Celtes*, catalogue d'exposition, R.M.N., Paris, 1987, p. 79-85.
- MATER D. (1876a) – Note sur une épée gauloise & un éperon du Moyen-Âge. *M.S.H.L.A.S.C.*, 3, 2^e série, 1876, p. 293-294.
- MATER D. (1876b) – Résumé des anciens procès-verbaux de la Société. *M.S.H.L.A.S.C.*, 2^e sér., 3, 1876, p. V-XXXVII.
- MATER D. (1893) – Description d'objets antiques en bronze récemment acquis par le musée de Bourges. *M.S.A.C.*, XIX, 1893, p. 31-50.
- MATER D. (1897) – Description des bronzes figurés antiques. *M.S.A.C.*, XXI, 1897, p. 1-19.
- MATHIEU P.-P. (1856) – Des colonies romaines en Auvergne, et principalement de celle qui a donné naissance à Clermont. *Annales Scientifiques, Littéraires et Industrielles de l'Auvergne*, 29, p. 281-410.
- MAUSS M. (1989 [1947]) – *Manuel d'ethnographie*. Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1989 [1947], 264 p.
- MAUVILLY M., ANTENEN I., GARCIA CRISTOBAL E., RUFFIEUX M., SERNEELS V. (1998) – Sévaz "Tudinges" : chronique d'un atelier de métallurgistes du début de La Tène dans la Broye. *Archéologie suisse*, 21, 1998, p. 144-154.
- MAZIÈRES G. (1980) – Informations archéologiques. Circonscription du Limousin. *G.P.*, 23, 2, 1980, p. 359-389.
- MAZIÈRES G. (1982) – Informations archéologiques. Circonscription d'Auvergne. *G.P.*, 25, 2, 1982, p. 357-405.
- MAZIÈRES G. (1984) – Informations archéologiques. Circonscription d'Auvergne. *G.P.*, 27, 2, 1984, p. 307-348.
- MÉLOIZES A. des (1881) – Note sur la découverte d'un vase de bronze dans un tumulus de la commune de Morthomiers (Cher). *M.S.A.C.*, IX, 1881, p. 1-10.
- MÉLOIZES A. des (1882) – Fouilles faites aux frais de la Société des Antiquaires du Centre dans deux tumulus de la commune de Morthomiers (Cher) par une commission composée de G. Vallois, C. de Laugardière, P. de Goy, A. des Méloizes, rapporteur. *M.S.A.C.*, X, 1882, p. 1-32.
- MÉLOIZES A. des (1889) – Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre par le secrétaire. 1888-1889. *M.S.A.C.*, XVI, 1889, p. I-XXVIII.

- MÉLOIZES A. des (1890a) – Un cimetière gaulois à épées de bronze découvert à Villement, communes de Saint-Aoustrille et Thizay (Indre). *M.S.A.C.*, XVII, 1890, p. 15-36.
- MÉLOIZES A. des (1890b) – Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre, 1889-1890. *M.S.A.C.*, XVII, 1890, p. I-XX.
- MÉLOIZES A. des (1892) – Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre. 1891-1892. *M.S.A.C.*, XVIII, 1892, p. XIII-XXXIII.
- MÉLOIZES A. des (1895) – Rapport sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre. 1893-1894. *M.S.A.C.*, XX, 1895, p. XV-XXXI.
- MÉLOIZES A. des (1897) – Énochoé en bronze du musée de Bourges. *B.A.C.T.H.S.*, 1897, p. 146-149.
- MÉLOIZES A. des (1899) – Oenochoé en bronze du musée de Bourges. *M.S.A.C.*, XXII, 1899, p. 1-5.
- MENNESSIER-JOUANNET C. (1992) – Sites à fosses rubéfiées du 1^{er} Âge du Fer en Limagne d’Auvergne (Puy-de-Dôme). *R.A.C.F.*, 31, 1992, p. 21-39.
- MENNESSIER-JOUANNET C., VERNET G. (1992) – Une fosse de La Tène Ancienne au “Pied-de-l’Âne”. Commune de La Moutade (Puy-de-Dôme). *R.A.C.F.*, 31, 1992, p. 169-176.
- MERHART G. von (1969) – *Studien über einige Gattungen von Bronze gefässen. Hallstatt und Italien*. Mayence, 1969.
- MERLANGE A. (1977) – Sépultures de La Tène dans la vallée de l’Yonne (sauvetages en sablières entre Joigny et Appoigny). In : *Les Sénons avant la conquête à la lumière des dernières découvertes : habitat, commerce, sépultures*. Actes du colloque A.F.E.A.F. de Sens, 1977, Bull. Soc. Arch. Sens, 21, 1977, p. 6-13.
- MEYER M. (1985) – Hallstatt Imports in Britain. *Bull. of the Institute of Archaeology*, 21, 1985, p. 69-84.
- MILCENT P.-Y. (1992) – *L’âge du Fer dans l’Ouest armoricain à travers les ensembles funéraires (IX^e-III^e siècles av. J.-C.)*. Mémoire de Maîtrise d’Histoire ancienne, Université Paris IV, 1992, 197 p., 61 fig., 108 pl.
- MILCENT P.-Y. (1993) – *Approche du premier âge du Fer dans le Centre et l’Ouest de la France (IX^e-V^e siècles av. J.-C.)*. Mémoire de D.E.A., Université Paris I, 1993, 49 p., 4 pl., 18 cartes.
- MILCENT P.-Y. (1994) – L’Âge du Fer en Armorique à travers les ensembles funéraires (IX^e-III^e siècles av. J.-C.). *Antiquités Nationales*, 25-1993, 1994, p. 17-50.
- MILCENT P.-Y. (1995a) – La Sologne entre Bronze et Fer (XIII^e-V^e s. av. J.-C.). *B.G.R.A.H.S.*, 17, 3, 1995, p. 45-73.
- MILCENT P.-Y. (1995b) – *Une sépulture à épée sous tumulus du début du premier Âge du Fer. Pierrefitte-sur-Sauldre “Le Tertre Gaillard”*. DFS de sauvetage urgent, S.R.A. Centre, Orléans, 1995, 18 p., 6 fig.
- MILCENT P.-Y. (1996) – *Un tertre palissadé du VIII^e s. av. J.-C. (début du 1^{er} Âge du Fer). Pierrefitte-sur-Sauldre “Les Tombelles”*. Rapport de fouille programmée, S.R.A. Centre, Orléans, 1996, 17 p., 7 pl.
- MILCENT P.-Y. (1998) – Le Petit-Villatte à Neuvy-sur-Barangeon (Cher) : lecture d’un dépôt complexe. In : Mordant C., Pernot M., Rychner V. (dir.), *L’atelier du bronzier en Europe du XX^e au VIII^e siècle avant notre ère*. Actes du colloque international Bronze’96. Neuchâtel et Dijon. III : Production, circulation et consommation du bronze, Paris, C.T.H.S., 1998, p. 55-70.
- MILCENT P.-Y. (à paraître) – Examen critique des importations méditerranéennes en Gaule centrale et nord-occidentale au premier âge du Fer : les attributions douteuses, erronées ou falsifiées. ERGA, Presses de l’Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, à paraître.
- MILCENT P.-Y., VERJUX C. (1997) – Dépôt de Civray (Le Crot à la Bécasse). In : *Princes et paysans de l’Âge du Bronze en Berry*, catalogue d’exposition, Musée d’Argentomagus, Saint-Marcel, 1997, p. 52-54.
- MILCENT P.-Y., MOULHERAT C., avec la collaboration de DUDAY H., ÉLUÈRE C., MILLE B., REGERT M., ZURFLUH H. (2000) – Un tumulus princier du V^e s. av. J.-C. à Sainte-Geneviève-des-Bois “La Ronce” (Loiret). In : *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère*. Actes du XIX^e Colloque de l’A. F.E.A.F., Troyes 1995, Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 15, 2000, p. 295-332.
- MILLIÈRE J. (1988) – Découverte d’une urne du Bronze final à Baule. *R.A.L.*, 14, 1988, p. 31-32.
- MILLOTTE J.-P. (1959) – Essai sur les relations entre l’Est et l’Ouest de la France aux âges des métaux. *Ogam*, XI, 1959, p. 131-154.
- MILLOTTE J.-P. (1963a) – *Le Jura et les plaines de la Saône aux âges des Métaux*. Paris, Les Belles Lettres, 1963, 452 p., 77 pl.
- MILLOTTE J.-P. (1963b) – La place du Massif Central dans la France Protohistorique. *B.S.P.F.*, LX, 1963, p. 663-687.
- MILLOTTE J.-P. (1963c) – Matériaux pour servir à l’étude des époques protohistoriques en France centrale. II - Quelques objets inédits de l’Âge du Bronze et leur signification archéologique. *R.A.C.*, II, 1963, p. 91-99.
- MILLOTTE J.-P. (1965) – *Carte archéologique de la Lorraine (Âges du Bronze et du Fer)*. A.L.U.B., 73, 1965, 169 p., 27 pl., 7 cartes.
- MILLOTTE J.-P. (1972) – La cachette de La Mouleyre à Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire), les tumulus de Chavéria (Jura) et les débuts du premier âge du Fer en France. *C.P.F.*, XIX^e session, Auvergne 1969, 1972, p. 293-301.
- MILLOTTE J.-P. (1973) – Circonscription de Franche-Comté. *G.P.*, 16, 2, 1973, p. 463-479.
- MILLOTTE J.-P., PÉTREQUIN P., VUAILLAT D. (1971) – Une sépulture hallstattienne à Ornans (Doubs). *B.S.P.F.*, 68, 2, 1971, p. 594-601.
- MISSONNIER J. (1988) – Des antiquités du site de Mauriac jusqu’aux origines de la ville et du monastère Saint-Pierre. *Bull. Comité d’Hist. & traditions populaires de Mauriac et de sa région*, 1, 1988, p.
- MISSONNIER J. (1990) – La fouille archéologique d’un tumulus à Albos commune de Mauriac. *Bull. Comité d’Hist. & traditions populaires de Mauriac et de sa région*, 2, 1990, p. 79-82.
- MOHEN J.-P. (1977) – *L’Âge du Bronze dans la région de Paris*. Musées Nationaux (éd.), Paris, 1977, 263 p.
- MOHEN J.-P. (1980) – *L’Âge du Fer en Aquitaine*. Mémoire de la Société Préhistorique Française, 14, 1980, 341 p., 201 pl.
- MOHEN J.-P. (1988) – La circulation des matières précieuses : l’ambre, l’étain, le corail et l’ivoire. In : *Les Princes Celtes et la Méditerranée*. Rencontres de l’École du Louvre, la Documentation Française, Paris, 1988, p. 220-227
- MOHEN J.-P., DUVAL A., ÉLUÈRE C. (dir.) (1988) – *Trésors des Princes Celtes*. Catalogue de l’exposition des Galeries nationales du Grand Palais - 20 octobre 1987-15 février 1988, 1988, 266 p., 364 fig.
- MONTELIUS O. (1895) – *Les temps préhistoriques en Suède et dans les autres pays scandinaves*. Paris, E. Leroux (éd.), 1895, 352 p., 1 carte, 20 pl., 427 fig.
- MORDANT C. et D. (1977) – Le bois des Refuges à Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne). *B.S.P.F.*, 71, 1, 1977, p. 420-462.
- MORDANT C. (1981) – La cachette de Grisy-sur-Seine (Seine-et-Marne). *Antiquités Nationales*, 12/13, 1981, p. 40-45.
- MORDANT C. (1984) – Le passage Bronze final-Hallstatt dans le bassin de l’Yonne et de la Haute-Seine. In : *Transition Bronze final Hallstatt ancien : problèmes chronologiques et culturels*, 109^e Congrès National des Sociétés Savantes Dijon, Paris, 1984, Archéologie, t. II, p. 195-209.
- MORDANT C. (1988) – De la céramique cannelée à la production Rhin-Suisse-France orientale (R.S.F.O.). La rupture IIa-IIb dans le Bassin parisien. In : Brun P. et Mordant C. (dir.), *Le groupe Rhin-Suisse-France Orientale et la notion de civilisation des Champs-d’Urnes*, Actes du Colloque international de Nemours 1986, Mémoires du Musée de Préhistoire d’Île-de-France, 1, 1988, p. 591-598.

- MORDANT C. (1989) – Transgression culturelle et mouvements de populations aux XIV^e-XIII^e siècles avant notre ère dans le Bassin parisien. Compétation culturelle et phénomène de lisière. In : *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale*, 113^e Congrès national des Sociétés Savantes, Strasbourg 1988, 1989, p. 283-303.
- MORDANT C. et D., PRAMPART J.-Y. (1976) – *Le dépôt de bronze de Villethierry (Yonne)*. IX^e supplément à Gallia Préhistoire, 1976, 237 p., 100 fig.
- MOREAU P. (1895) – *Histoire de Dun-le-Roi*. I, E. Pivoteau (éd.), Saint-Amand, 1895, 649 p.
- MOREL C. (1968) – Sépultures tumulaires de la région du Freyssinel (Causse de Sauveterre). *Revue du Gévaudan*, 14, 1968, p. 13-77.
- MOREL L. (1898) – *La Champagne souterraine*. Reims, 1898, 108 p., 56 ill.
- MORET J.-J. (1900) – *Le tumulus de Saint-Menoux (Allier) et les sépultures de l'époque celtique*. E. Auclair (éd.), Moulins, 1900, 39 p., 7 fig., 8 pl.
- MORIN G. (1886) – Une découverte de l'âge du bronze. *Bull. Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, III, p. 79-84.
- MORNET A. (1876) – Rapport sur les fouilles de La Vergne, commune de Lunery. *M.S.H.L.A.S.C.*, 2^e sér., 3^e vol., 1876, p. 277-291.
- MORTILLET G. de (1879) – Fouilles des dolmens de Montaubert et de Noguiès (Aveyron). *Matériaux*, 14, 1879, p. 409-424.
- MORTILLET G. et A. de (1881) – *Musée préhistorique*. Paris, C. Reinwald, 1881, 100 pl.
- MORTILLET A. de (1913) – Note sur une épée en fer trouvée en Vendée. *Rev. Anthropol.*, 1913, p. 275-280.
- MOSER F. (1975) – Étude des sédiments constituant le tumulus de Mons (Cantal). In : *Archéologie minière. Forez et Massif Central*, 98^e Congr. nat. des Soc. Sav., Saint-Étienne 1973, 1975, p. 249-268.
- MOUFFLET R., WILLAUME M. (1975) – Rapport sur la fouille du tumulus de Barville, Loiret (45.021.01). *Rev. Arch. du Nord du Loiret*, 1, 1975, p. 21-26.
- MOULHERAT C. (1995) – L'utilisation du textile sur les épées du Hallstatt ancien en Europe tempérée. *Bull. Int. A.F.E.A.F.*, 13, p. 50-52.
- MOULHERAT C. (1998) – Les vestiges textiles du cimetière celtique de Cortrat (Loiret). *R.A.C.*, 37, 1998, p. 73-79.
- MULLER M. (1999) – Le Cluzel (Toulouse, Haute-Garonne). Bilan des fouilles récentes (1968-1987). *Aquitania*, 15, 1997-1998, 1999, p. 27-65.
- MÜLLER-KARPE H. (1959) – *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*. Römisch-Germanische Forschungen, 22, W. de Gruyter & Co. (éd.), Berlin, 1959, 2 vol., 334 p., 63 fig., 211 pl.
- MÜLLER-KARPE H. (1961) – *Die Vollgriffswertter der Urnenfelderzeit aus Bayern*. C.H. Beck, Bayerische Verlagsbuchhandlung, München, 1961, 134 p., 103 pl.
- NICKELS A., MARCHAND G., SCHWALLER M. (1989) – *Agde. La nécropole du premier âge du Fer*. R.A.N., suppl. 19, 1989, 498 p., 313 fig.
- NICOLARDOT J.-P. (1987) – Le tumulus du Montceau-Laurent à Magny-Lambert. In : *Trésors des Princes Celtes*. Catalogue de l'exposition des Galeries nationales du Grand Palais, R.M.N., 1988, p. 62-66.
- NICOLARDOT J.-P. (1988) – Traditions et originalités des habitats du premier âge du fer en Bourgogne. In : *Les Princes Celtes et la Méditerranée*. Rencontres de l'École du Louvre, La Documentation Française, 1988, p. 111-128.
- NICOLARDOT J.-P. (1993) – Le tumulus n° 1 des Champs-d'Aniers à Marcilly-Ogny (Côte-d'Or). Premiers résultats des fouilles 1988-1990. *R.A.E.*, 44, 1993, p. 39-60.
- NICOLARDOT J.-P. (1995) – *Les camps de Myard à Vitteaux et du Châtelet d'Étaules. Premiers habitats fortifiés de pierre, de bois et de terre en Côte-d'Or dans leur contexte archéologique (du IV^e millénaire au V^e siècle av. J.-C.)*. Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, 1995, 222 p. 576 pl.
- NICOLARDOT J.-P., VERGER S. (1998) – Le dépôt des Granges-sous-Grignon (commune de Grignon, Côte-d'Or). In : Mordant C., Pernot M., Rychner V. (dir.), *L'atelier du bronzier en Europe du XX^e au VIII^e siècle avant notre ère*. Actes du colloque international Bronze'96. Neuchâtel et Dijon. III : Production, circulation et consommation du bronze, Paris, C.T.H.S., 1998, p. 9-32.
- NORTMANN H. (1998) – Die Bronzesitula von Gladbach, kreis Neuwied. *A.K.*, 28, 1998, p. 59-67.
- NOUEL A. (1946) – Les découvertes préhistoriques sur la rive droite de la Loire (de Bonny à Orléans). *Les Naturalistes Orléanais*, 20, 1946, p. 14-16.
- NOUEL A. (1947) – Répertoire des objets en bronze pré-romains, trouvés dans le département du Loiret. *B.S.P.F.*, 1947, 5-6, 44, p. 194-200.
- NOUEL A. (1952) – Les tumulus et les antiquités de la forêt d'Orléans (Inspection de Lorris) (Loiret). *B.S.P.F.*, 49, 1952, p. 330-341.
- NOUEL A. (1953) – Un centre préhistorique important en Beauce, Baccon (Loiret). *B.S.P.F.*, 50, 1953, p. 631-644.
- NOUEL A. (1955) – Le peuplement de la vallée de la Brisse à l'époque préhistorique. *Bull. Soc. Arch. Vendômois*, 1955, p. 1-14.
- NOUEL A. (1957a) – Les découvertes des Âges du Bronze et du Fer dans le département du Loiret. *B.S.P.F.*, 54, 1957, p. 307-319.
- NOUEL A. (1957b) – La cachette de bronze de Boissy-aux-Cailles (Seine-et-Marne) et les cachettes du Centre de la France. *R.A.E.C.E.*, VIII, 3-4, 1957, p. 298-311.
- NOUEL A. (1961) – Une épée de bronze trouvée à Chécly (Loiret). *B.S.P.F.*, 58, 1961, p. 222-223.
- NOUEL A. (1963) – Les découvertes des Âges du Bronze et du Fer dans le département du Loiret (2^e suppl.). *B.S.P.F.*, 60, 7-8, 1963, p. 389-395.
- NOUEL A. (1964) – *Sur les traces de nos Ancêtres Préhistoriques. A la recherche des civilisations disparues (Beauce, Sologne, Val de Loire, Gâtinais)*. Masselot éd., Orléans, 1964, 56 p., fig.
- NOUEL A. (1966) – *Manuel de Préhistoire pour le Sud du Bassin Parisien (Beauce, Sologne, Val de Loire, Gâtinais)*. Orléans, 1966, 110 p., 42 fig.
- NOUEL A. (1967a) – L'Âge du Bronze en Beauce. Inventaire pour le sud de l'Eure-et-Loir. *R.A.C.*, VI, 1967, p. 49-61.
- NOUEL A. (1967b) – Les découvertes des Âges du Bronze et du Fer dans le département du Loiret (3^e supplément). *B.S.P.F.*, 64, 1967, p. CCXIV-CCXIX.
- NOUEL A. (1967c) – La Civilisation des Champs-d'Urnes (Âge du Bronze). *B.S.A.H.O.*, V, 34, 1967, p. 41-42.
- NOUEL A. (1968) – Les origines préhistoriques de Gien. *Bull. Soc. Hist. Art et Arch. du Giennois*, 21, 1968, p. 1-9.
- NOUEL A. (1969) – *Inventaire des découvertes préhistoriques (de 1963 à 1968) pour les départements du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loir (partie Sud) de la Seine-et-Marne (Sud) et de l'Essonne (Sud)*. Jeanne-d'Arc (éd.), Gien, 1969, 36 p.
- NOUEL A. (1971) – *Répertoire illustré des nouvelles découvertes Préhistoriques de 1969 à 1970 pour les départements du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loir (partie Sud) de la Seine-et-Marne (Sud) et de l'Essonne (Sud)*. Gien, 1971, 53 p., 16 pl.
- NOUEL A. (1972) – Un fond de cabane de l'Âge du Fer à Fleury-les-Aubrais (Loiret). *B.S.A.H.O.*, 41, 1972, p. 409-413.
- NOUEL A., DAUVOIS M. (1959) – Les découvertes des Âges du Bronze et du Fer dans le département du Loiret, Supplément. *B.S.P.F.*, LVI, 1959, p. 318-326.

- NOUEL A., VIEILLARD H. (1948) – La Préhistoire de Neuville-aux-Bois et de ses “environs”. *Les Naturalistes Orléanais*, addenda au bull. mensuel, 30, 1948, p. 1-4.
- NOVÁK P. (1975) – *Die Schwerter in der Tschechoslowakei I*. P.B.F., IV, 4, 1975, 40 p., 37 pl.
- NYLÉN E. (1981) – Von Bronze zu Eisen in Schweden : eine kulturgeographische Analyse. In : *Frühes Eisen in Europa, Festschrift W.U. Gyan*. Acta des 3. Symposiums des “Comité pour la sidérurgie ancienne de l’UISPP”, Schaffhausen-Zürich, 14-16 oct. 1979, Peter Meili (imp.), Schaffhausen, 1981, p. 89-100.
- O’CONNOR B. (1980) – *Cross-Channel Relations in the Later Bronze Age. Relations between Britain, North-Eastern France and the Low Countries during the Later Bronze Age and the Early Iron Age, with particular reference to the metal work*. B.A.R. Int. Series, 91, Oxford, 1980, 700 p., 82 cartes.
- OLIVIER L. (1986) – Des chevaux, de l’acier et la puissance. Le passage à l’âge du Fer en Lorraine dans son contexte européen. In : *La Lorraine d’avant l’Histoire, du Paléolithique inférieur au Premier âge du fer*, Catalogue de l’exposition de Metz, 1986, p. 149-178.
- OLIVIER L. (1988) – Le tumulus à tombe à char de Marainville-sur-Madon (Vosges). Premiers résultats. In : *Les Princes Celtes et la Méditerranée*. Rencontres de l’École du Louvre, La Documentation Française, 1988, p. 271-301.
- OLIVIER L. (1993a) – La nécropole de tumulus d’Haroué “Bois de la Voivre” (Meurthe-et-Moselle) : essai d’analyse spatiale d’une aire funéraire du Premier Âge du Fer. In : Boura F., Metzler J., Miron A. (dir.), *Interactions culturelles et économiques aux Âges du Fer en Lorraine, Sarre et Luxembourg*. Actes du XI^e Colloque de l’Association Française pour l’Étude des Âges du Fer en France non méditerranéenne, Sarreguemines 1-2-3 mai 1987, *Archaeologia Mosellana*, 2, 1993, p. 115-147.
- OLIVIER L. (1993b) – Les bracelets rubanés de la Lorraine centrale et les relations entre la Sarre, la Lorraine et la Bourgogne au Premier Âge du Fer. *Blesa*, 1, Éditions Serpenoise, 1993, p. 345-357.
- OLIVIER L. (1997) – Le pôle aristocratique des environs de Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle) à l’âge du Fer : faut-il revoir le concept de “résidence princière” ? In : Brun P., Chaume B. dir., *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 93-105.
- OLIVIER L. (2000) – Sépultures d’agrégation et hiérarchisation funéraire dans le domaine hallstattien occidental (IX^e-VI^e s. av. J.-C.). In : *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier Âge du Fer*, XXI^e Colloque international de l’A.F.E.A.F., Conques-Montrozier 1997, Monographie d’Archéologie Méditerranéenne n° 5, Lattes 2000, p. 213-231.
- OLIVIER L., REINHARD W. (1993) – Les structures socio-économiques du premier Âge du Fer dans le groupe Sarre-Lorraine : quelques perspectives. In : Daubigny A. (dir.), *Fonctionnement social de l’Âge du Fer. Opérateurs & hypothèses pour la France*. Table ronde internationale de Lons-le-Saunier 1990, 1993, p. 105-130.
- OLIVIER L., WIRTZ B. (1993) – Pareto chez les protos : trois petits essais d’archéologie iconoclaste. In : Daubigny A. (dir.), *Fonctionnement social de l’Âge du Fer. Opérateurs & hypothèses pour la France*. Table ronde internationale de Lons-le-Saunier 1990, 1993, p. 105-130.
- OLLIER DE MARICHARD J. (1877) – Tombelles de l’Ardèche. *Matériaux*, 12^e vol., 2^e sér., VIII, 1877, p. 390-392.
- ORTALI J. (1995) – La necropoli celtica della zona “A” di Casalecchio di Reno (Bologna). Note preliminari sulla scavo del complesso sepolcrale e dell’area di culto. In : *L’Europe celtique du V^e au III^e siècle avant J.-C. Contacts, échanges et mouvements de populations*. Actes du deuxième symposium international d’Hautvillers 1992, Mémoire n° 9 de la Société Archéologique Champenoise, 1995, p. 189-238.
- OZANNE J.-C., BLAIZOT F., BERGER J.-F. (1998) – Une inhumation du Bronze final IIIb sous tumulus de terre à Pont-de-Pierre 2 (Bollène, Vaucluse), résultats préliminaires. In : D’Anna A., Binder D. (dir.), *Production et identité culturelle : actualité de la recherche*. Actes des 2^{es} Rencontres Méridionales de Préhistoire récente, Arles, novembre 1996, éditions APDCA, Antibes, p. 369-375.
- PAGÈS-ALLARY J. (1908) – Fouilles de Chastel-sur-Murat. *B.S.P.F.*, V, p. 86-87 et 117-121.
- PAGÈS-ALLARY J. (1921) – Essai de classification des Fusaioles Amulettes de Corent. *B.S.P.F.*, XVIII, 1921, p. 333-335.
- PAJOT B., VERNHET A. (1976) – Les civilisations de l’Âge du Fer dans les Causses. In : *La Préhistoire française*, II, 1976, p. 687-698.
- PALLOTTINO M. (1985) – *La peinture étrusque*. Les grands siècles de la peinture, Skira Flammarion, Lausanne, 1985 (rééd. 1952), 139 p., ill.
- PARARD H. (1874) – *Renseignements demandés par Monsieur l’Inspecteur d’Académie dans sa circulaire du mois de Juin 1873*. 1874, inédit.
- PARE C.F.E. (1987) – Der Zeremonialwagen der Hallstattzeit-Untersuchungen zu Konstruktion, Typologie und Kulturbeziehungen. In : *Vierrädrige Wagen der Hallstattzeit. Untersuchungen zu Geschichte und Technik*, Römisch-Germanischen Zentralmuseums, 12, Mainz, 1987, p. 190-248.
- PARE C.F.E. (1991a) – *Swords, Wagon-Graves, and the beginning of the Early Iron Age in Central Europe*. Kleine Schriften aus dem Vorgeschichtlichen Seminar der Philipps-Universität Marburg, 37, 1991, 30 p., 10 fig.
- PARE C.F.E. (1991b) – Fürstensitze, Celts and the Mediterranean World : Developments in the West Hallstatt Culture in the 6th and 5th Centuries BC. *Proceedings of the Prehistoric Society*, 57, 2, 1991, p. 183-202.
- PARE C.F.E. (1992a) – *Wagons and Wagons-Graves of the Early Iron Age in Central Europe*. Oxford University for Archaeology, 35, 1992, 382 p., 136 pl., 218 fig.
- PARE C.F.E. (1992b) – Ein zweites Fürstengrab von Apremont - “La Motte aux Fées” (Arr. Vesoul, dép. Haute-Saône). Untersuchungen zur Späthallstattkultur im ostfranzösischen Raum. *J.R.G.Z.M.*, 39, 2, 1992, p. 411-472.
- PARE C.F.E. (1993) – L’est de la France, l’Allemagne et la Méditerranée aux VI^e et V^e siècles av. J.-C. In : Daubigny A. dir., *Fonctionnement social de l’Âge du Fer. Opérateurs et hypothèses pour la France*. Actes de la table-ronde de Lons-le-Saunier 1990, 1993, p. 97-104.
- PARE C.F.E. (1996) – Chronology in Central Europe at the End of the Bronze Age. In : Ransborg K. dir., *Absolute chronology. Archaeological Europe 2500-500 BC*, Acta Archaeologica, 67, Acta Archaeologica Supplementa, I, 1996, p. 99-120.
- PARE C.F.E. (1998) – Beiträge zum Übergang von der Bronze zur Eisenzeit in Mitteleuropa. Teil I : Grundzüge der Chronologie im östlichen Mitteleuropa (11.-8. Jahrhundert v. Chr.). *J.R.G.Z.M.*, 45, 1998, p. 293-433.
- PARE C.F.E. (1999) – Beiträge zum Übergang von der Bronze zur Eisenzeit in Mitteleuropa. Teil II : Grundzüge der Chronologie im westlichen Mitteleuropa (11.-8. Jahrhundert v. Chr.). *J.R.G.Z.M.*, 46, 1999, p. 175-315.
- PARZINGER H. (1988) – *Chronologie der Späthallstatt- und Frühlatène-Zeit. Studien zu Fundgruppen zwischen Mosel u. Save*. Quellen und Forschungen zur prähistorischen und provinzrömischen Archäologie, 4, V.C.H., Acta Humanoria, 1988, 361 p., 174 pl.
- PARZINGER H. (1992) – La place du Jura franco-suisse dans le monde hallstattien : observations sur le début du Premier âge du Fer. In : Kaenal G., Curdy Ph. (éd.), *L’Âge du Fer dans le Jura*. Actes du 15^e Colloque de l’Association Française pour l’étude de l’Âge du Fer, Pontarlier et Yverdon-les-Bains, 9-12 mai 1991, Cahiers d’Archéologie Romande n° 57, 1992, p. 119-133.
- PAULI L. (1971) – *Die Golasecca-Kultur und Mitteleuropa. Ein Beitrag zur Geschichte des Handels über die Alpen*. Hamburger Beiträge zur Archäologie, I, 1, Hamburg, 1971, 58 p., 12 cartes.

- PAULI L. (1972) – Untersuchungen zur späthallstattkultur in Nordwürttemberg. Analyse eines Kleinraumes in Grenzbereich zweier Kulturen. *Hamburger Beiträge zur Archäologie*, 2, 1972, p. 1-166.
- PAULI L. (1975) – *Keltischer Volksglaube. Amulette und Sonderbestattungen am Dürrnberg bei Hallein und im Eisenzeitlichen Mitteleuropa*. Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, 28, 1975, 235 p., 22 fig.
- PAULI L. (1993) – Hallstatt und Frühlatènezeit. In : Bender H., Pauli L., Stork I., *Der Münsterberg in Breisach II : Hallstatt und Latènezeit*. Munich, Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte, 40, Beck, Munich, 1993, p. 21-172.
- PASSELAC M., RANCOULE G., SOLIER Y. (1981) – La nécropole de "Las Peyros" à Couffoulens (Aude) (découverte d'un second groupe de tombes). *R.A.N.*, XIV, 1981, p. 1-70.
- PASSELAC M., RANCOULE G., SOLIER Y. (1990) – La diffusion des amphores massaliètes en Languedoc occidental et sur l'axe Aude-Garonne et ses abords. In : *Les amphores de Marseille grecque*, Ét. Massaliètes, 2, 1990, p. 131-152.
- PATTE E. (1952) – Figurine en bronze de Chalais (Indre). *Gallia*, X, 1952, p. 64-67.
- PAUTREAU J.-P. (1976) – Le Camp Allaric, commune d'Aslonnes (Vienne). Premiers résultats. *L'Anthrop.*, 80, 3, 1976, p. 389-430.
- PAUTREAU J.-P. (1979) – *Le Chalcolithique et l'Âge du Bronze en Poitou*. C.A.E.P., Poitiers, 1979, 2 vol., 418 p., 105 pl.
- PAUTREAU J.-P. (1984) – Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Poitou. In : *Transition Bronze final Hallstatt ancien : problèmes chronologiques et culturels*, 109^e Congrès National des Sociétés Savantes Dijon, Paris, 1984, Archéologie, t. II, p. 229-249.
- PAUTREAU J.-P. (1986) – Céramiques peintes du Premier Âge du Fer au Camp Allaric à Aslonnes (Vienne). In : *Actes du VIII^e Colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne, Angoulême, 18-19-20 mai 1984*, Rev. Aquitania, supplément n° 1, 1986, p. 139-166.
- PAUTREAU J.-P. (1991) – Inhumation du premier âge du Fer à Antran (Vienne). *B.S.P.F.*, 88, 7, 1991, p. 210-222.
- PAUTREAU J.-P., GENDRON C., BOURHIS J.-R. (1984) – *L'Âge du Bronze en Deux-Sèvres (2500-800 avant J.-C.) La cachette de Triou*. Musée de Niort, 1984, 108 p., 39 fig.
- PAUTREAU J.-P., MATARO I., PLADELASALA M., VILLARD A. (1992) – *Civaux Valvidienne II. Les nécropoles protohistoriques et structures néolithiques : enclos, fossés, structures de combustion*. Mémoire Soc. de Rech. Arch., Art., Hist. et Scient. du Pays Chauvinois, VII, 1992, p.
- PELLET C., DELOR J.-P. (1980) – Les ensembles funéraires de "La Picardie" sur la commune de Gurgy (Yonne). Etude préliminaire. *R.A.E.C.E.*, XXXI, 1980, p. 7-54.
- PELLIEUX (1810) – Mémoire sur la découverte d'un tombeau trouvé à Beaugency, sous une butte de terre considérable. *Mémoires de l'Académie Celtique*, 5, 1810, p. 208-213.
- PÉRICHON R. (1961) – Note préliminaire sur les recherches à l'oppidum de Jœuvres (Loire). *Celticum*, 1, p. 205-212.
- PERONI R. (1994) – *Introduzione alla protostoria italiana*. Manuali Laterza, 47, Bari, 1994, 329 p., 100 fig.
- PÉROL J.-F. (1936) – La Protohistoire dans les communes de Charrier-Ferrière et de Saint-Cernin-de-Larche (Corrèze). *B.S.S.H.A.C.*, 58, 1936, p. 214-229.
- PERREAU A. (1935) – L'archéologie préhistorique et gallo-romaine. *Rev. des Sc. Nat. d'Auvergne*, 1, 3-4, 1935, p. 189-190.
- PERRIN F. (1989) – *Saint-Georges (Cantal). Nécropole de Mons - tumulus C/1989/1*. Rapport de sauvetage programmé, circonscription des antiquités préhistoriques et historiques d'Auvergne, 20 p.
- PERRIN F., BELLON C. (1992) – Mobilier d'origine et de filiation méditerranéennes dans la moyenne vallée du Rhône entre Alpes et Massif Central. In : *Marseille grecque et la Gaule*, Études Massaliètes, 3, 1992, p. 419-430.
- PERRIN F., BELLON C. (1997) – L'occupation du premier âge du Fer des bords de Saône à Lyon (Rhône). In : Brun P., Chaume B. dir., *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 157-164.
- PERRON E. (1880) – La Motte d'Apremont (Haute-Saône). *Matériaux*, 15^e vol, 2^e sér., XI, 1880, p. 337-359.
- PERRON E. (1882) – Les tumulus de la vallée de la Saône supérieure. *R.A.*, XLIII, 1882, p. 65-73 et 129-140.
- PERRON E. (1883) – Tumulus de Mercey-sur-Saône. *Matériaux pour l'Histoire de l'Homme*, 17, 1883, p. 184-187.
- PÉTREQUIN P. (1992) – Le lac de Chalain (Jura) et la structuration d'un terroir du Néolithique à l'Âge du Fer. In : *L'habitat et l'occupation du sol à l'Âge du Bronze en Europe*, C.T.H.S., 1992, p. 227-257.
- PEYER S. (1991) – L'Âge du Fer en Valais (Suisse) (I) : de l'époque de Hallstatt à La Tène moyenne. In : Duval A. dir., *Les Alpes à l'Âge du Fer*, X^e colloque de l'A.F.E.A.F. tenu à Yenne-Chambéry, R.A.N., sup. 22, 1991, p. 333-347.
- PEYRE C. (1989) – Bologne à la recherche de ses racines celtiques. In : Mansuelli A., Susini G., *Il contributo dell'Università di Bologna alla storia della città : l'Evo Antico*. Actes du 1^{er} Congrès, Bologne, 11-12 mars 1988, Comune di Bologna, Istituto per la Storia di Bologna, 1989, p. 301-322.
- PEYRE C. (1992) – L'historiographie gréco-romaine et la celtisation de Bologne étrusque. In : Vitali D., *Tombe e necropoli galliche di Bologna e del territorio*. Comune di Bologna, Istituto per la Storia di Bologna, 1992, p. 7-45.
- PHILIPPON A. (1978) – *La vallée de la Loire aux temps protohistoriques entre Orléans et Nevers*. Mémoire de l'École du Louvre, 1978, 187 p., 68 pl.
- PICARD C. (1959) – Informations - Circonscription de Paris (Sud). *G.*, XVII, 2, 1959, p. 293-325.
- PICARD C. (1961) – Informations - Circonscription de Paris (région Sud). *G.*, XIX, 2, 1961, p. 311-344.
- PIETTE J. (1977) – Aspects de La Tène dans le Nogentais. In : *Les Sénon avant la conquête à la lumière des dernières découvertes : habitat, commerce, sépultures*. Colloque A.F.E.A.F. de Sens, 1977, Bull. Soc. Arch. Sens, 21, 1977, p. 14-29.
- PIETTE J. (1989) – Le premier Âge du Fer dans l'Aube. Découvertes inédites ou peu connues. In : *Pré- et Protohistoire de l'Aube*, Châlons-sur-Marne, 1989, p. 229-241.
- PIETTE J. (1995) – Barbuise-Courtavant (Aube). La nécropole du "Crépin". In : *Fastes des Celtes anciens*, catalogue d'exposition du Musée de Troyes, Musées de Troyes et de Nogent-sur-Seine (éd.), 1995, p. 136.
- PININGRE J.-F. (1988) – Le groupe Rhin-Suisse-France Orientale en Alsace : genèse et évolution. In : Brun P. et Mordant C. dir., *Le groupe Rhin-Suisse-France Orientale et la notion de civilisation des Champs-d'Urnes*, Actes du Colloque international de Nemours 1986, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 1, 1988, p. 179-191.
- PININGRE J.-F. (1993) – Problématique des tumulus à sépultures multiples à partir du cas du tumulus de Courtesoult (Haute-Saône). In : Daubigney A. dir., *Fonctionnement social de l'Âge du Fer. Opérateurs & hypothèses pour la France*. Table ronde internationale de Lons-le-Saunier 1990, 1993, p. 197-206.
- PININGRE J.-F. (1997) – Les sépultures princières de la vallée supérieure de la Saône et leur contexte. In : Brun P., Chaume B. dir., *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 139-148.
- PININGRE J.-F., GANARD V. (1997) – Le pôle princier de Salins et le Hallstatt D du Jura. In : Brun P., Chaume B. dir., *Vix et les éphémères*

- principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale.* Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 125-138.
- PININGRE J.-F., COURTAUD P., DUDAY H., GANARD V., SELIER P., STANIASZECK L. (1996) – *Nécropoles et société au premier âge du Fer. Le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône)*. D.A.F., 54, 1996, 222 p., 149 fig.
- PION P. (1984) – *Contribution à l'étude des sociétés des Âges du Fer dans le Centre de la France : La période de La Tène dans le département de l'Allier. Inventaire et essai de synthèse*. Mémoire de Maîtrise d'Archéologie, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 1984, 2 vol. dactylographiés.
- PLEINER R. (1981) – Die Wege des Eisens nach Europa. In : *Frühes Eisen in Europa, Festschrift W.U. Guyan*, Acta des 3. Symposiums des "Comité pour la sidérurgie ancienne de l'UISPP", Schaffhausen-Zürich, 14-16 oct. 1979, Peter Meili (imp.), Schaffhausen, 1981, p. 115-128.
- PLOUIN S. (1996a) – Sépulture d'une jeune femme de haut rang à Nordhouse. In : *Trésors Celtes et Gaulois. Le Rhin supérieur entre 800 et 50 avant J.-C.* Catalogue d'exposition du Musée d'Unterlinden, Colmar, 1996, p. 77-79.
- PLOUIN S. (1996b) – Nordhouse : une riche tombe féminine de La Tène ancienne. In : *Trésors Celtes et Gaulois. Le Rhin supérieur entre 800 et 50 avant J.-C.* Catalogue d'exposition du Musée d'Unterlinden, Colmar, 1996, p. 151-155.
- PLOUIN S. (1997) – L'environnement funéraire des "résidences princières" dans le fossé rhénan supérieur : évolution sociale entre le Hallstatt C et le Hallstatt D3. In : Brun P., Chaume B. dir., *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 67-81.
- PLOUIN S., LAMBACH F., PININGRE J.-F., BONNET C. (1986) – Un tertre à palissade : le tumulus 21 de Mussig (Bas-Rhin). *R.A.E.*, XXXVII, 1986, p. 3-39.
- POINSOT G. (1971) – Rapport de la fouille 1971 au tumulus n° 2. Lair de Laurie. 15. Rapport de fouilles déposé au S.R.A. Auvergne, 1971, 8 p., 2 pl.
- POINSOT G. (1972) – Rapport de fouille. 15. Laurie, hameau de Lair-Tumulus n° 2. Rapport de fouilles manuscrit déposé au S.R.A. Auvergne, 1972, 4 p., 2 pl.
- POMMEROL F. (1888a) – Découverte à Moissat d'une sépulture du premier âge du fer. *Rev. d'Auvergne*, V, 1888, p. 73-82.
- POMMEROL F. (1888b) – Anneaux de jambe en bronze d'une sépulture du premier âge du fer. *Matériaux pour l'Hist. primitive et Nat. de l'Homme*, 22, 1888, p. 166-171.
- PONROY H. (1903) – Notes sur divers objets de bronze découverts en Berry. *M.S.A.C.*, XXVI, 1902, p. 1-17.
- PONROY H. (1914) – Notes sur des tombes gauloises et quelques objets de bronze trouvés à Bourges. *M.S.H.L.S.C.*, 4^e sér., 28, 1914, p. 243-257.
- POULARD C., SIMONIN D. (1983) – Une fosse hallstattienne à Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne). *B.S.P.F.*, 80, 1983, p. 407-413.
- PRAMPART J.-Y. (1993) – Prospections à la sablière du "Chemin de Port Renard" à Vinneuf (89). *Bull. Soc. Arch. et culturelle de Pont-sur-Yonne*, 14, 1993, p. 45-125.
- PRILAUX G. (2000) – Une ferme gauloise spécialisée dans le travail du sel à Pont-Rémy "La Queue" et "Le Fond de Baraquin" (Somme). Évolution et particularités de l'espace enclos. In : *Les enclos celtiques*, actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, Rev. Arch. de Picardie, 1/2, 2000, p. 233-254.
- PROVOST M. (1983) – Une anse de chaudron étrusque à Sainte-Gemmes-sur-Loire (Maine-et-Loire). *G.*, 41, 2, 1983, p. 209-215.
- PROVOST M. (1988) – *Le Loiret 45*. Carte archéologique de la Gaule, A.I.B.L., 1988, 249 p., 47 fig.
- PROVOST M., MENESSIER-JOUANNET C. (1994a) – *Clermont-Ferrand 63/1*. Carte archéologique de la Gaule, A.I.B.L., 1994, 290 p., 117 fig.
- PROVOST M., MENESSIER-JOUANNET C. (1994b) – *Le Puy-de-Dôme 63/2*. Carte archéologique de la Gaule, A.I.B.L., 1994, 375 p., 159 fig.
- PROVOST M., VALLAT P., VINATIÉ A. (1997) – *Le Cantal 15*. Carte archéologique de la Gaule, A.I.B.L., 1997.
- QUATREHOMME F. (1960) – Poteries protohistoriques trouvées à Charsonville et Meung-sur-Loire (Loiret) et conservées par F. Quatrehomme. *B.S.P.F.*, LVII, 1960, p. 309-312.
- QUATREHOMME F. (1965) – Poteries et fragments associés au poignard trouvé en Loire en face de Baule. *B.S.P.F.*, LXII, 1965, p. XXXVI-XLII.
- RABUT L. (1864a) – Habitations lacustres de la Savoie. Premier mémoire. *Mém. et Doc. Soc. Savoisienne Hist. Arch.*, 1864, 8, p. 77-145.
- RABUT L. (1864b) – *Habitations lacustres de la Savoie*. Album Soc. Savoisienne Hist. Arch, 1864, 16 pl.
- RABUT L. (1867) – *Habitations lacustres de la Savoie. 2^e mémoire*. Album. Soc. Savoisienne Hist. Arch, 1867, 17 pl.
- RAMES B. (1872) – Découverte d'épées en bronze à Aliès (Cantal). *R.A.*, 1^{ère} sér., XXIV, 1872, p. 337-338.
- RAMES B. (1873) – *Géogénie du Cantal*. Bouygues Frères (éd.), Aurillac, 1873, 103 p., 2 pl.
- RAMES B. (manuscrit) – *Notes sur les armes, les objets et les monuments préhistoriques du département du Cantal*. Manuscrit déposé aux archives départementales d'Aurillac, fonds A. Aymar, V 83.
- RAMSEYER D. (1983) – Châtillon-sur-Glâne (FR), un habitat de hauteur du Hallstatt final. Synthèse de huit années de fouilles (1974-1981). *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 66, 1983, p. 161-185.
- RAPIN A. (1993) – Destructions et mutilations des armes dans les nécropoles et les sanctuaires au second âge du Fer : réflexions sur les rituels et leur description. In : Cliquet D., Remy-Watte M., Vaginay M., Guichard V. (éd.), *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III^e-I^{er} siècle avant J.-C.)*, R.A.O., suppl. n° 6, 1993, p. 291-298.
- RAPIN A., ZURFLUH H. (1998) – Le cimetière celtique de Cortrat (Loiret). *R.A.C.*, 37, 1998, p. 33-79.
- RATEL R. (1969) – Les tumulus de Fontaines-en-Duesmois (Côte-d'Or). Fouilles de sauvetage. *Ogam*, XXI, 1-6, 1969, p. 13-30.
- RATEL R. et D. (1970) – Le tumulus à incinération de Chaume-lès-Baigneux (Côte-d'Or). *R.A.E.C.E.*, XXI, 1-2, 1970, p. 181-199.
- RATEL R. (1984) – Quelques tertres cote-d'oriens de la période Bronze final début Hallstatt. In : *Transition Bronze final Hallstatt ancien : problèmes chronologiques et culturels*, 109^e Congrès National des Sociétés Savantes Dijon, Paris, 1984, Archéologie, t. II, p. 35-44.
- RAUD F. (1898) – *Lion-en-Sullias. Recherches historiques et archéologiques*. Gien, 1898, 36 p.
- RAUD F. (1999) – Les objets de la vie quotidienne à Lattes au IV^e siècle avant notre ère. In : *Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes*, Lattara, 12, Lattes, 1999, p. 439-518.
- RAYNAL L. (1845) – *Histoire du Berry depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1789*. t. I, Librairie de Vermeil (éd.), Bourges, 1845, 490 p.
- REBISCOULA. (1996) – Gannat. Les Chazoux. *Bilan scientifique 1994*, D.R.A.C. Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 1996, p. 17.
- REBOUL R., MILLOTTE J.-P., BAUDAIS D. (1975) – Dépôts de l'Âge du Bronze final en Lorraine et en Sarre. *Inventaria Archaeologica*, 4, 1975, non paginé.

- REINHARD W. (1984) – Die Schwertgräber der älteren Hallstattzeit von Rubenheim im Saar-Pfalz-Kreis. In : *2000 Jahre Geschichte (1600 v. Chr. bis 400 n. Chr.) im deutsch-französischen Grenzraum anlässlich der 30-Jahr-Feier der Entdeckung des Grabes der Keltenfürstin von Reinheim 1954*, p. 22-46.
- REINHARD W. (1993) – Gedanken zum Westhallstattkreis am Beispiel der Ha C-zeitlichen Schwertgräber. *Blesa*, 1, Éditions Serpenoise, 1993, p. 359-387.
- REINHARD W. (1997) – Les sépultures aristocratiques de la Sarre au Hallstatt final et à La Tène ancienne. In : Brun P., Chaume B. dir., *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 107-123.
- RIALLAND Y. (1988) – Un village de la transition Hallstatt La Tène à Plaimpied-Givaudins (Opérations A 71). In : *Le site de Bourges, son territoire aux "Âges des Métaux" (2500 à 50 av. J.-C.)*, catalogue d'exposition, Bourges, 1988, p. 52-55.
- RICHARD G. (1988) – Introduction à la Préhistoire de la forêt d'Orléans et de ses bordures. *Bulletin Annuel des Naturalistes Orléanais*, 7, 1988, p. 49-64.
- RIEK G. (1962) – *Der Hohmichele, ein Fürstengrabhügel der späten Hallstattzeit bei der Heuneburg*. Heuneburgstudien I, Römisch-Germanische Forschungen, 25, Berlin, 1962, 214 p., 44 pl.
- RIETH A. (1942) – *Die Eisentechnik der Hallstattzeit*. Leipzig, 1942, 178 p.
- ROGER C., PONROY H. (1890) – Ciste en bronze à cordons trouvée au Chaumoy, commune du Subdray (Cher) en 1889. *M.S.A.C.*, XVII, 1890, p. 1-10.
- ROGER C., PONROY H. (1891) – Ciste en bronze, à cordons découverte en 1889 au Chaumoy (commune du Subdray) près Bourges. *B.A.C.T.H.S.*, 1891, p. 40-45.
- ROLIN D., VILLES A. (1995) – Barberey-Saint-Sulpice (Aube). Tombe aristocratique à monument de type Bouranton. In : *Fastes des Celtes anciens*, catalogue d'exposition du Musée de Troyes, Musées de Troyes et de Nogent-sur-Seine (éd.), 1995, p. 55-56.
- ROLLEY C. (1962) – Trouvailles méditerranéennes en basse-Bourgogne. *Bulletin de Correspondance Hellénique*, LXXXVI, 1962, p. 476-493.
- ROLLEY C. (1987) – Deux notes de chronologie celtique. *R.A.E.C.E.*, 38, 1987, p. 415-419.
- ROLLEY C. (1988) – Importations méditerranéennes et repères chronologiques. In : *Les Princes Celtes et la Méditerranée*. Rencontres de l'École du Louvre, la Documentation Française, Paris, 1988, p. 93-101.
- ROLLEY C. (1992) – Le rôle de la voie rhodanienne dans les relations de la Gaule et de la Méditerranée (VII^e-V^e s. av. J.-C.). In : *Marseille grecque et la Gaule*, Études Massaliètes, 3, 1992, p. 411-418.
- ROLLEY C. (1997) – Les échanges. In : Brun P., Chaume B. dir., *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 239-242.
- ROSSIGNOL C. (1996) – *Autoroute A.20. Contournement de Châteauroux (Indre). Un habitat de l'âge du Bronze final en Berry "Les Ressources"*. D.F.S., S.R.A. Centre, 1996, non paginé, 35 fig.
- ROSSIGNOL C. (1997) – Saint-Maur. Les Ressources. A 20 - Contournement de Châteauroux. *Bilan scientifique de la région Centre 1996*, S.R.A. Centre, 1997, p. 94-95.
- ROUDIL J.-L. (1972) – *L'Âge du Bronze en Languedoc oriental. Mémoire de la Société Préhistorique Française*, 10, 1972, 302 p., 109 fig., 27 pl.
- ROUILLARD P. (1992) – La place de Marseille dans le commerce des vases attiques à figures rouges en Méditerranée occidentale (V^e-IV^e s. av. J.-C.). In : *Marseille grecque et la Gaule*, Études Massaliètes, 3, 1992, p.
- ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (1983) – *La céramique dite graphitée dans son contexte : le premier âge du fer dans le Massif-central*. Thèse de 3^e cycle, Université de Franche-Comté, Besançon, 1983, 3 tomes, 365 p., 211 pl.
- ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (1986) – La céramique graphitée du Premier Âge du Fer dans le Centre-Ouest de la France. *Aquitania*, suppl. 1, 1986, p. 173-185.
- ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (1987) – Les tumulus le Conliège à La Croix-des-Monceaux. In : *Trésors des Princes Celtes*, R.M.N., 1987, p. 203-206.
- ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (2000) – La nécropole tumulaire du Pech des Cramazous à Calès (Lot). In : *Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central*, 21^e Colloque international de l'A.F.E.A.F., Conques-Montrozier 1997, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne n° 6, Lattes 2000, p. 117-136.
- ROULIÈRE-LAMBERT M.-J., VUILLEMEY J. (1992) – Fay-en-Montagne (département du Jura) : tumulus de Pareillou. In : Kaenel G., Curdy Ph. (éd.), *L'Âge du Fer dans le Jura*. Actes du 15^e Colloque de l'Association Française pour l'étude de l'Âge du Fer, Pontarlier et Yverdon-les-Bains, 9-12 mai 1991, Cahiers d'Archéologie Romande n° 57, 1992, p. 31-35.
- ROULIÈRE M.-J., LINTZ G., CHEVILLOT C. (1981) – Mobilier des tumulus de Saint-Mathieu (Haute-Vienne). *B.S.P.F.*, 78, 6, 1981, p. 174-186.
- ROUSSEAU M., THIBAUT A. (1992) – Informations archéologiques. *Bacon*. *R.A.L.*, 17, 1992, p. 61.
- ROYMANS N. (1991) – Late Urnfield Societies in the Northwest European Plain and the expanding networks of Central European Hallstatt Groups. In : Roymans N., Theuvs F. dir., *Images of the Past. Studies on ancient Societies in northwestern Europe*, Amsterdam, 1991, p. 9-89.
- ROZOY J.-G. (1986) – *Les Celtes en Champagne. Les Ardennes au second Âge du Fer : le Mont Troté, les Rouliers*. Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 4, 1986, vol. 2, 122 pl.
- RUFFIEUX M., MAUVILLY M. (1999) – Sévaz/Tudinges et la Méditerranée au V^e s. av. J.-C. *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise*, 1, 1999, p. 26-31.
- RUFFIER O. (1990) – L'opération archéologique de la rue de la Nation à Bourges : urbanisme monumental gallo-romain et occupation proto-historique. *C.A.H.B.*, 103, 1990, p. 29-36.
- RUFFIER O., TROADEC J. (1985) – Bourges (Cher). Saint-Martin-des-Champs. *R.A.C.F.*, 24, 1985, p. 102-103.
- RUFFIER O., TROADEC J., VILLES A. (1985) – Céramiques d'importation de Saint-Martin-des-Champs à Bourges (Cher). In : *La civilisation gauloise en pays carnutes*, Catalogue d'exposition Châteaudun, 1985, p. 21-24.
- RUFFIER O., TROADEC J. (dir.) (1986) – *Bourges, une ville et son passé*. Catalogue d'exposition, Bourges 1986, non paginé.
- RUFFIER O., TROADEC J. (1987) – Bourges (Cher). Collège Littré. *R.A.C.F.*, 26, 1987, p. 89-91.
- RUOFF U. (1974) – *Zur Frage der Kontinuität zwischen Bronze- und Eisenzeit in der Schweiz*. Antiqua, Bern, 1974, 137 p., 54 pl., 5 cartes et 2 annexes.
- RUPIN E. (1893) – L'enceinte vitrifiée de Sermus, canton de Saint-Privas (Corrèze). *B.S.S.H.A.C.*, 15, 1893, p. 177-198.
- SAINT-VENANT J. de (1892) – Tumulus à Bouzais près Saint-Amand-Montrond. *M.S.A.C.*, XVIII, 1892, p. 17-23.
- SALMON P. (1886) – Voyage préhistorique dans quatre départements du sud-ouest de la France (Corrèze, Dordogne, Vienne, Indre-et-Loire). *L'Homme*, 3^e année, 1886, p. 257-274 et p. 289-311.
- SAN JUAN G. (1999) – Mobilier de la fosse sépulcrale F 20 de Basly (Calvados) La Campagne. In : *Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique*, catalogue de l'exposition tenue au Musée Dobrée, Nantes, 1999, p. 135.

- SARONIO P. (1969) – Revisione e presentazione dei corredi di alcune tombe dell'età del ferro della necropoli della Ca'Morta. *Riv. Arch. di Como*, 150-151, 1969, p. 47-98.
- SARRASIN J.-P., VILLES A. (1995) – Molinons (Yonne) "Les Graisses" tombe à char. In : *Fastes des Celtes anciens*, catalogue d'exposition du Musée de Troyes, Musées de Troyes et de Nogent-sur-Seine (éd.), 1995, p. 68-72.
- SAUSSAYE L. de la (1844) – *Mémoires sur les antiquités de la Sologne blésoise*. Blois, 1844.
- SAVORY H.N. (1948) – The sword-bearers, a reinterpretation. *Proceedings of the Prehistoric Society*, XIV, 1948, p. 155-176.
- SAVORY H. N. (1976) – *Guide Catalogue of the Early Iron Age Collections*. Amgueddfa Genedlaethol Cymru (National Museum of Wales), Cardiff, 1976, 119 p., 6 pl., 42 fig.
- SCHAEFFER F.-A. (1930) – *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau. II. Les tumulus de l'Âge du Fer*. Musée de Haguenau, 1930, 332 p., 191 fig., 30 pl.
- SCHAAFF U. (1971) – Ein keltisches Fürstengrab von Worms-Hernsheim. *J.R.G.Z.M.*, 18, 1971, p. 51-113.
- SCHAUER P. (1971) – Die Schwerter in Süddeutschland, Österreich und der Schweiz, I (Griffplatten-, Griffangel- und Griffzungenschwerter). *P.B.F.*, IV, 2, 1971, 264 p., 154 pl.
- SCHAUER P. (1972) – Zur Herkunft der bronzenen Hallstatt-Schwerter. *A.K.*, 2, 1972, p. 261-270.
- SCHWAB H. (1983) – Châtillon-sur-Glâne. Bilanz der ersten Sondiergrabungen. *Germania*, 61, 2, 1983, p. 405-458.
- SCHWEITZER J. (1997) – L'oppidum du Britzgyberg et le faciès hallstattien dans le Horst de Mulhouse. In : Brun P., Chaume B. dir., *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-Ve siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 57-66.
- SCHWENZER S. (1997) – "Wanderer kommst Du nach Spa..." Der Opferplatz von Berlin-Spandau. Ein Heiligtum für Krieger, Händler und Reisende. In : Hänsel A. et B., *Gaben an die Götter. Schätze der Bronzezeit Europas*. Catalogue de l'exposition de l'Université libre de Berlin, Berlin, 1997, p. 61-66.
- SÉGUIER J.-M., VIDAL M. (1992) – Les rapports commerciaux le long de l'axe Aude-Garonne aux Âges du fer. In : *Marseille grecque et la Gaule*, Études Massaliètes, 3, 1992, p. 431-444.
- SEHNERT-SEIBEL A. (1993) – *Hallstattzeit in der Pfalz*. Rudolf Habelt, Bonn, 1993, 112 p., 159 pl., 7 cartes.
- SENGENSSE O. (1872) – Tumulus de la Vernouille, canton d'Uzerche. *B.S.A.H.L.*, XXI, 1872, p. 304-305.
- SENGENSSE O. (1873) – Travail d'ensemble sur l'histoire de l'homme primitif. *B.S.A.H.L.*, XXII, 1873, p. 260-268.
- SENGENSSE O. (1876) – Les tumuli de la Vernouille, canton d'Uzerche, (Corrèze). *Matériaux*, 11 vol., 2^e sér., VII, 1876, p. 361-364.
- SHEFTON B.B. (1988) – Der Stamnos. In : Kimmig W. dir., *Das Kleinaspergle : Studien zu einem Fürstengrabhügel der frühen Latènezeit bei Stuttgart*. Stuttgart : Konrad Theiss Verlag, 1988, p. 104-152.
- SIDI MAAMAR H. (2000) – Approche archéozoologique de la diversité du "mode de production" pastoral au Premier Âge du Fer. Essai de caractérisation du "bestiaire de la table" villageois et princier. In : *Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, hommage à Odette et Jean Taffanel*. Actes du colloque international de Carcassonne, 1997, Monographies d'Archéologie Méridionale, 7, 2000, p. 215-228.
- SIEVERS S. (1982) – *Die Mitteleuropäischen Hallstattdolche*. P.B.F., VI, 6, München, 1982, 160 p., 50 pl.
- SIEVERS S. (1984) – *Die Kleinfunde der Heuneburg. Die Funde aus den Grabungen von 1950-1972*. Heuneburg Studien, V, R.G.F., 42, Mayence, P. von Zaver, 1984, 2 vol., 256 p., 250 pl.
- SIMON P., VITAL J. (1982) – Le tumulus n° 10 de Laurie (Cantal). *N.A.M.H.N.L.*, suppl. au fasc. 20, 1982, p. 51-55.
- SIMONIN D. (1983) – Céramiques du premier Âge du Fer à Puiseaux (Loiret). *B.S.P.F.*, 80, 1983, p. 119-127.
- SIMONIN D. (1993) – L'éperon barré du Châtelet à Boulaucourt (Seine-et-Marne). Premiers résultats. *Mémoires du Grpt Arch. de S.-et-M.*, 1, 1993, p. 121-137.
- SIMONIN D., THIBAUT A. (1988) – La fosse du Premier Âge du Fer de Fleury-les-Aubrais (Loiret). *R.A.L.*, 14, 1988, p. 37-54.
- SOLIER Y., RANCOULE G., PASSELAC M. (1976) – *La nécropole de "Las Peyros" VI^e siècle av. J.-C. à Couffoulens (Aude)*. R.A.N., suppl. 6, 1976, 123 p., 87 fig.
- SOUTOU A., ARNAL J. (1963) – Le dépôt de la Croix-de-Mus, Murviel-lès-Béziers (Hérault) et la datation du Launacien. *Bull. du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco*, 10, 1963, p. 173-210.
- SPINDLER K. (1972) – Ein Gürtelhaken iberischer Herkunft vom Magdalenenberg bei Villingen im Schwarzwald. *A.K.*, 2, 1972, p. 271-277.
- SPINDLER K. (1971-1980) – *Magdalenenberg. Der hallstattzeitliche Fürstengrabhügel bei Villingen im Schwarzwald*, 1-6. Villingen-Schwenigen, 1971, 1972, 1973, 1976, 1977, 1980.
- SPROCKHOFF E. (1931) – *Die germanischen Griffzungenschwerter*. Römisch-Germanische Forschungen, 5, W. de Gruyter (éd.), Berlin, 1931.
- SPROCKHOFF E. (1934) – *Die germanischen Vollgriffschwerter der jüngeren Bronzezeit*. Römisch-Germanische Forschungen, 9, W. de Gruyter (éd.), Berlin et Leipzig, 1934, 142 p., 44 pl.
- STEAD I.M., RIGBY V. (1999) – *The Morel Collection. Iron Age Antiquities from Champagne in the British Museum*. British Museum Press, 1999, 201 pl, 189 p.
- STJERNQUIST B. (1967) – *Ciste a Cordoni (Rippenzisten). Produktion-Funktion-Diffusion*. Acta Archaeologica Lundensia, 6, Lund, 1967, I, 199 p., II, 78 p., LXV pl., 1 carte.
- STJERNQUIST B. (1983) – La ciste à cordons trouvée à Eigenbilzen. *Bull. Musées Royaux d'Art et d'Hist.*, 54, 1, 1983, p. 103-108.
- SURATTEAU (1874) – *Monographie de la commune de Chambon. Canton de Beaune*. 1874, Inédit.
- SURMELY F. (1995) – Issoire. Z.I. Lavoisier. *Bilan scientifique 1993*, D.R.A.C. Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 1995, p. 71-72.
- SURMELY F., GARDETTE G. (1992) – Un site d'habitat du 1er âge du Fer à Lignat. *Archéologia*, 280, 1992, p. 8.
- SURMELY F., MOUTMIR A. (1997) – Caractérisations des structures chauffées protohistoriques par l'archéomagnétisme. *Bilan scientifique 1995*, D.R.A.C. Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 1997, p. 100.
- TACKENBERG K. (1971) – *Die jüngere Bronzezeit in Nordwestdeutschland. Die Bronzen*. A. Lax (imp.), Hildesheim, 1971, 318 p., 45 cartes, 40 pl.
- TAFFANEL O. et J. (1960) – Deux tombes de chefs à Mailhac (Aude). *G.*, XVIII, 1, 1960, p. 1-37.
- TAFFANEL O. et J., JANIN T. (1998) – *La nécropole du Moulin à Mailhac (Aude)*. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 2, U.M.R. 154 du C.N.R.S., Lattes, 1998, 393 p., 478 fig.
- TALU M. (1991) – Compte rendu de sauvetage programmé sur le Puy de Mur (commune de Dallet, Puy-de-Dôme). Un habitat de hauteur fortifié du Bronze final. Rapport de fouilles de sauvetage programmé, S.R.A. Auvergne, 1991, non paginé.
- TARDIVEAU D. (1979) – Tumulus n° I de La Forêt-Basse. Commune de Saint-Pierre-de-Fursac. *M.S.S.N.A.C.*, 40, 2, 1979, p. 260-267.

- TARRÊTE J. (1985) – Circonscription d'Ile-de-France. *G.P.*, 28, 1, 1985, p. 271-276.
- TAUVEL D. (1973) – Le Premier Âge du Fer dans la Vienne. *R.A.C.*, 47-48, 1973, p. 227-242.
- TAUVEL D. (1974) – Le Premier Âge du Fer dans la Vienne. *R.A.C.*, 49-50, 1974, p. 3-24.
- TENDILLE C. (1980) – Mobiliers métalliques protohistoriques de la région nîmoise : autres objets de parure et d'habillement (III). *D.A.M.*, 3, 1980, p. 95-124.
- TERRISSE R. (1942) – Le plateau de Corent (Puy-de-Dôme). *B.S.N.A.F.*, 1942, p. 108-118.
- THEVENOT J.-P. (1991) – L'Âge du Bronze en Bourgogne. Le dépôt de Blanot (Côte-d'Or). *R.A.E.C.E.*, 11^e suppl., 1991, 158 p., 114 fig.
- THEVENOT J.-P. (1997) – Que représente Chassey au premier âge du Fer? In : Brun P., Chaume B. dir., *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 173-178.
- THIL (1919) – Tumulus de la Prée à Ségry (Indre). *M.S.A.C.*, XXXVIII, 1919, p. 1-13.
- THIL (1924) – Tumulus de la Prée à Ségry (Indre). *M.S.A.C.*, XLI, 1924, p. 157-164.
- THIL G. (1972) – Frühlatènezeitlicher Fürstengrabbügel bei Altrier. *Hémecht*, 24, 4, 1972, p. 487-501.
- THRANE H. (1975) – *Europæiske forbindelser. Bidrag til studiet af fremmede forbindelser i Danmarks yngre bronzealder (periode IV-V)*. Nationalmuseets skrifter, Copenhagen, 1975, 296 p., 132 p.
- THRANE H. (1979) – Fremde Bronzegefäse in südsandinavischen Funden aus der jüngeren Bronzezeit (Periode V). *Acta Archaeologica*, 49, 1979, p. 1-35.
- THRANE H. (1994) – Centres of Wealth in Northern Europe. In : K. Kristiansen, J. Jensen dir., *Europe in the First Millennium B.C.* Sheffield Archaeological Monographs 6, 1994, p. 95-110.
- TIXIER L. (1990) – Les tumulus de la Croix Blanche à Tourzel-Ronzières. In : *Balade archéologique dans le Puy-de-Dôme*. Archéologie en Auvergne, D.R.A.C. Auvergne, 1990, plaquette non paginée.
- TIXIER L., LIABEUFR. (1984a) – Découverte de céramique graphitée dans un tumulus de Basse-Auvergne. *B.S.P.F.*, 81, 1984, p. 42-44.
- TIXIER L., LIABEUFR. (1984b) – Aménagements et constructions sur le plateau de Saint-Victor-de-Massiac (Cantal) de la protohistoire au XVI^e siècle. Essai d'interprétation stratigraphique et chronologique. *Archéologie Médiévale*, XIV, 1984, p. 221-257.
- TIXIER L., VITAL J. (1985) – Observations sur trois fosses du Bronze Final 3 découvertes au Puy Saint-André de Busséol (Puy-de-Dôme). *R.A.C.F.*, 24, 1985, p. 17-34.
- TORBRÜGGE W. (1965) – *Die Hallstattzeit in der Oberpfalz. II. Die Funde und Fundplätze in der Gemeinde Beilngries*. Materialhefte zur Bayerischen Vorgeschichte, 20, 1965, 118 p., 91 pl.
- TORBRÜGGE W. (1991) – Die frühe Hallstattzeit (Ha C) in chronologischen Ansichten und notwendige Randbemerkungen. Teil I : Bayern und der "westliche Hallstattkreis". *J.R.G.Z.M.*, 38, 1991, p. 223-463.
- TORBRÜGGE W. (1994) – Alte und neue Ansichten zum Beginn der Hallstattzeit und notwendige Randbemerkungen. In : *Archäologische Untersuchungen zum Übergang von der Bronze- zur Eisenzeit zwischen Nordsee und Kaukasus*, Colloque de Regensburg 1992, Universitätverlag Regensburg GmbH, 1994, p. 19-62.
- TOUBEAU DE MAISONNEUVE J. (1917) – Rapport du secrétaire adjoint sur les travaux de la Société des Antiquaires du Centre pendant les années 1914-16. *M.S.A.C.*, XXXVII, 1917, p. XXXV-LXI.
- TOUBEAU DE MAISONNEUVE J. (1936) – Rapport sur les travaux de la société pendant les années 1934 et 1935. *M.S.A.C.*, XLVI, 1936, p. XV-XLIV.
- TRAUTMANN F. (1976) – Inventaire des tumulus de la Sologne du Loiret. *R.A.L.*, 2, 1976, p. 16-20.
- TROADEC J. (1996) – *Bourges*. Document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, 14, Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, AFAN, Paris, 1996, 128 p., 4 fig., 14 plans.
- UGOLINI D., OLIVE C., MARCHAND G., COLUMEAU P. (1991) – Béziers au V^e s. av. J.-C. Étude d'un ensemble de mobilier représentatif et essai de caractérisation du site. *D.A.M.*, 14, 1991, p.141-203.
- VALENTIN-SMITH J.-E. (1888) – *Fouilles dans la vallée du Formans (Ain) en 1862. Documents pour servir à l'histoire de la campagne de Jules César contre les Helvètes*. Lyon, 1888, 154 p., 10 pl.
- VALLET C. (1992) – Les meules dans les tumuli de Bazelat (Creuse). In : *Le Berry et le Limousin à l'Âge du Fer. Artisanat du bois et des matières organiques*. Actes du XIII^e colloque de l'A.F.E.A.F., Guéret 1989, éd. Verso, 1992, p. 171-177.
- VALLOIS G. (1884) – Rapport sur les travaux de la Société pendant les années 1883 & 1886. *M.S.A.C.*, XI, 1884, p. I-XXII.
- VALLOIS G. (1885) – Rapport du Secrétaire sur les travaux de la Société pendant les années 1884 & 1885. *M.S.A.C.*, XIII, 1885, p. I-XXII.
- VALLOIS G. (1887) – Rapport sur les travaux de la Société en 1886. *M.S.A.C.*, XIV, 1887, p. I-XVII.
- VAN ENDERT D. (1997) – Le Marienberg à Würzburg (Bavière) pendant la période du Hallstatt D2/3 et son environnement naturel et archéologique. In : Brun P., Chaume B. dir., *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 23-26.
- VANNIER B., ABAUZIT P. (1965) – Découverte d'une nécropole de la civilisation des Champs-d'Urnes à Orval, près Saint-Amand-Montrond (Cher). *R.A.C.*, IV, 2, 1965, p. 125-140.
- VAROQUAUX C. (1966) – Fouille d'un cimetière du Hallstatt final à Ifs (Calvados). *Annales de Normandie*, 16, 1966, p. 295-321.
- VATIN C. (1967) – Informations archéologiques. Circonscription d'Auvergne et Limousin. *G.*, XXV, 2, 1967, p. 297-325.
- VAZEILLES M. (1936) – Un mur vitrifié en Corrèze. *B.S.P.F.*, XXXIII, 1936, p. 85-86.
- VÉBER C. (1998) – Introduction à l'étude du dépôt de Farébersviller (Moselle) et production métallique du Bronze final IIIb en Lorraine. In : Mordant C., Pernot M., Rychner V. dir., *L'atelier du bronzier en Europe du XX^e au VIII^e siècle avant notre ère*. Actes du colloque international Bronze'96. Neuchâtel et Dijon. III : Production, circulation et consommation du bronze, Paris, C.T.H.S., 1998, p. 41-54.
- VERBRUGGHE G., VILLES A. (1995) – Bouranton (Aube). Lieu-dit "Michaulot". Sépulture à char du début de La Tène I. In : *Fastes des Celtes anciens*, catalogue d'exposition du Musée de Troyes, Musées de Troyes et de Nogent-sur-Seine (éd.), 1995, p. 41-54.
- VERBRUGGHE G., VILLES A., MUNAUT A.-V., TESNIER-HERMETEY C., PAICHELER J.-CL., VERBRUGGHE-PILAREK P. (1997) – Un habitat rural de la fin de l'âge du Bronze (Bronze final III) : "Les Marsillers" à Bezannes (Marne). *B.S.A.C.*, 90, 4, 1997, p. 31-80.
- VERGER S. (1987) – La genèse celtique des rinceaux à triscèles. *J.R.G.Z.M.*, 34, 1987, p. 287-339.
- VERGER S. (1990) – Du dépôt métallique à la tombe fastueuse. In : *Les premiers princes celtes (2000 à 750 avant J.-C.)*, catalogue d'exposition, Musée Dauphinois, Grenoble, 1990, p. 53-71.
- VERGER S. (1991) – L'utilisation du répertoire figuratif dans l'art celtique ancien. *Histoire de l'Art*, 16, 1991, p. 3-17.

- VERGER S. (1992) – L'épée du guerrier et le stock de métal : de la fin du Bronze ancien à l'âge du Fer. In : Kaenel G., Curdy Ph. (éd.), *L'Âge du Fer dans le Jura*. Actes du 15^e Colloque de l'Association Française pour l'étude de l'Âge du Fer, Pontarlier et Yverdon-les-Bains, 9-12 mai 1991, Cahiers d'Archéologie Romande n° 57, 1992, p. 135-151.
- VERGER S. (1995) – De Vix à Weiskirchen. La transformation des rites funéraires aristocratiques en Gaule du Nord et de l'Est au V^e siècle avant J.-C. *Mélanges de l'École française de Rome Antiquité*, 107, 1, 1995, p. 335-458.
- VERGER S. (1997) – L'incinération en urne métallique : un indicateur des contacts aristocratiques transalpins. In : Brun P., Chaume B. dir., *Vix et les éphémères principautés celtiques. Les VI^e-V^e siècles avant J.-C. en Europe centre-occidentale*. Actes du colloque de Châtillon-sur-Seine (27-29 octobre 1993), Errance, 1997, p. 223-238.
- VERGER S. (1998) – Les trois âges de la dame de Blanot. In : Mordant C., Pernot M., Rychner V. dir., *L'atelier du bronzier en Europe du XX^e au VIII^e siècle avant notre ère*. Actes du colloque international Bronze'96. Neuchâtel et Dijon. III : Production, circulation et consommation du bronze, Paris, C.T.H.S., 1998, p. 33-39.
- VERGER S. (1999) – Situle tronconique à anse mobile. In : *Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique*, catalogue de l'exposition tenue au Musée Dobrée, Nantes, 1999, p. 73.
- VERGER S., GUILLAUMET J.-P. (1988) – Les tumulus de Saint-Romain-de-Jalionas (Isère). Premières observations. In : *Les Princes Celtes et la Méditerranée*. Rencontres de l'École du Louvre, la Documentation Française, Paris, 1988, p. 230-240.
- VERGER S. (2000a) – Des objets languedociens et hallstattiens dans le sanctuaire d'Héra à Pérachora (Corinthe). In : *Mailhac et le Premier âge du Fer en Europe occidentale, hommage à Odette et Jean Taffanel*. Actes du colloque international de Carcassonne, 1997, Monographies d'Archéologie Méridionale, 7, 2000, p. 387-414.
- VERGER S. (2000b) – Les premières tombes à char laténiennes en Champagne. In : *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère*. Actes du 19^e Colloque de l'A.F.E.A.F., Troyes 1995, Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 15, 2000, p. 271-294.
- VERGER S. (2001) – Un graffiti archaïque dans l'habitat hallstattien de Montmorot (Jura, France). *Studi Etruschi*, LXIV, 2001, p. 265-316, pl. XXXVI.
- VERGER S., MILCENT P.-Y., MOULHERAT C. (à paraître) – La Butte Moreau à Mardié (Loiret) et les grands tertres à incinération centrale du V^e s. av. J.-C. Actes du 17^e colloque de l'A.F.E.A.F. à Nevers (1993), à paraître.
- VERGNAUD-ROMAGNÉSI C.-F. (1839) – *Mémoire sur la butte (tumulus) de Mézières, et sur celle de Moncey, près de Cléry (Loiret)*. Orléans, 1839, 18 p.
- VERGNAUD-ROMAGNÉSI C.-F. (manuscrit) – *Histoire et statistique générale du département du Loiret*. Manuscrit déposé aux archives départementales du Loiret (O 1637).
- VERJUX C. (1993) – Le site protohistorique de Civray (Cher). *C.A.H.B.*, 116, 1993, p. 21-34.
- VERNET G. (1995) – Gannat - Monteignet-sur-l'Andelot. Contournement routier de Gannat (A719). *Bilan scientifique 1993*, D.R.A.C. Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 1995, p. 20-21.
- VERNET G. (1996a) – Gannat. Le Clos Montsala. *Bilan scientifique 1994*, D.R.A.C. Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 1996, p. 17-18.
- VERNET G. (1996b) – Gannat. La Contrée Viallet. *Bilan scientifique 1994*, D.R.A.C. Auvergne, Service Régional de l'Archéologie, 1996, p. 19-21.
- VERNET G., CHARLY N., COMBES P., VERNET B. (1995) – *Structures fossoyées protohistoriques. Habitat du Paléolithique supérieur. Gannat "La Contrée Viallet" (03 118 004 AP) (Allier)*. Autoroute A719-Gannat. D.F.S., S.R.A. Auvergne, 1995, 115 p., 8 pl.
- VERNEY A. (1990) – Le dépôt de Challans (Vendée). *B.S.P.F.*, 87, 10-12, 1990, p. 396-417.
- VERNEY A. (1993) – Les nécropoles de l'âge du Fer en Basse-Normandie ; bilan de trois siècles de découvertes. In : Cliquet D., Remy-Watte M., Vaginay M., Guichard V. (éd.), *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III^e-I^{er} siècle avant J.-C.)*, R.A.O., suppl. n° 6, 1993, p. 95-113.
- VERRON G. (1971) – *Antiquités préhistoriques et protohistoriques*. Musée départemental des antiquités de la Seine-Maritime, 1971, 129 p.
- VERRON G. (1973) – Méthodes statistiques et études des cachettes complexes de l'Âge du Bronze. In : *L'Homme, hier et aujourd'hui*, Recueil d'études en hommage à André Leroi-Gourhan, éd. Cujas, Paris, 1973, p. 609-624.
- VERTET H., BET P. (1980) – *Recherches archéologiques dans le Bourbonnais. Arrondissement de Moulins*. Revue archéologique Sites, 1980, 42 p.
- VIALET P., PIN M.-C. (1989) – *Lycée technique Z.A.C. de la Pardieu, Clermont-Ferrand. Étude d'impact archéologique*. S.R.A. Auvergne, 1989, 29 p.
- VILLARD F. (1988) – Des vases grecs chez les Celtes. In : *Les Princes Celtes et la Méditerranée*. Rencontres de l'École du Louvre, la Documentation Française, Paris, 1988, p. 333-341.
- VILLES A. (dir.) (1985) – *La civilisation gauloise en pays carnutes*. Catalogue d'exposition Châteaudun, 1985, 112 p., 74 fig.
- VILLES A. (1988) – Du Bronze final Ib au Bronze final IIIa dans le secteur de la Loire moyenne. In : Brun P. et Mordant C. dir., *Le groupe Rhin-Suisse-France Orientale et la notion de civilisation des Champs-d'Urnes*. Actes du Colloque international de Nemours 1986, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 1, 1988, p. 383-415.
- VILLES A. (2000) – Entre principauté et chefferies, citadelles et fermes, le Hallstatt final en Champagne : données nouvelles. In : *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VI^e-III^e siècles avant notre ère*. Actes du 19^e Colloque de l'A.F.E.A.F., Troyes 1995, Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 15, 2000, p. 11-92.
- VINATIÉ A. (1991) – La nécropole protohistorique de Laurie (Cantal). *La Dépêche du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne*. Supplément scientifique, 5, 1991, p. 12-13.
- VINATIÉ A. (1995) – *Sur les chemins du temps au pays de Massiac. 1500 ans d'histoire de la fin du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge*. Communauté de communes du pays de Massiac, Aurillac, 1995, 287 p.
- VINATIÉ A., DAUGAS J.-P. (1972) – La fouille du tumulus n° 21 du champ de tumulus de Lair, à Laurie (Cantal). *C.P.F.*, XIX^e session, Auvergne 1969, 1972, p. 348-354.
- VINATIÉ A., DAUGAS J.-P. (1975) – Contribution à l'étude des tumulus cantaliens : nouvelles observations sur le champ de tumulus de Lair, commune de Laurie (Cantal). *Rev. de la Haute-Auvergne*, 45, 1975, p. 115-132.
- VIOT E. (1923) – Le préhistorique aux environs de Montbouy. *Bull. Ass. Naturalistes de la Vallée du Loing*, VI, 1923, p. 182-188.
- VIPLE J. (1914) – *Bègues*. Marion F. (éd.), Gannat, 1914, 15 p.
- VITAL J. (1988) – Un four-dépotoir du VIII^e/VII^e siècle av. J.-C. à Sinzelles-Caramontron (commune de Polignac, Haute-Loire), *R.A.C.F.*, 27, p. 43-60.
- VITAL J. (1990) – *Protohistoire du défilé de Donzère. L'âge du Bronze dans la Baume des Anges (Drôme)*. D.A.F., 28, 1990, 147 p., 57 fig.
- VITAL J. (1992) – Du IX^e au VII^e siècle av. J.-C. dans le Jura méridional : scénario d'évolution culturelle. In : Kaenel G., Curdy Ph. (éd.), *L'Âge du Fer dans le Jura*. Actes du 15^e Colloque de l'Association Française pour l'étude de l'Âge du Fer, Pontarlier et Yverdon-les-Bains, 9-12 mai 1991, Cahiers d'Archéologie Romande n° 57, 1992, p. 163-180.

- VITAL J. (1994) – *Habitats et sociétés du Bronze final au premier âge du Fer dans le Jura. Les occupations protohistoriques et néolithiques du Pré de la Cour à Montagnieu (Ain)*. Monographie du C.R.A., 11, 1994, 258 p., 107 fig.
- VITAL J., SIMON P. (1982) – Le tumulus n° 10 de Laurie (Cantal). *Revue de la Haute-Auvergne*, 48, 1982, p. 579-585.
- VITALI D. (1992) – *Tombe e necropoli galliche di Bologna e del territorio*. Comune di Bologna, Istituto per la Storia di Bologna, 1992, 415 p., 75 pl.
- VOGTE. (1950) – Der Beginn der Hallstattzeit in der Schweiz. *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte*, 40, p. 209-231.
- VOISIN – *Antiquités romaines de Château-Gordon*. Album conservé au Musée du Berry. Inédit.
- VUAILLAT D. (1977) – *La nécropole tumulaire de Chavéria (Jura)*. A.L.U.B., 139, 1977, 150 p., 70 fig.
- VUAILLAT D. (1985a) – Étude métallurgique d'armes de l'Âge du Fer en Franche-Comté. In : *Les Âges du Fer dans la vallée de la Saône (VII^e-I^{er} siècles avant notre ère)*. *Paléométaballurgie du bronze à l'Âge du Fer*. 7^e colloque de l'A.F.E.A.F., Rully 1983, R.A.E., 6^e suppl., 1985, p. 203-235.
- VUAILLAT D. (1985b) – Informations archéologiques. Circonscription du Limousin. *G.P.*, 28, 2, 1985, p. 287-306.
- VUAILLAT D. (1987) – *La paléométaballurgie de la Franche-Comté. Âge du Bronze et âge du Fer*. A.L.U.B., Paris, Les Belles Lettres, 1987, 171 p., 73 fig.
- VUAILLAT D. (1995) – Aubusson. Le Camp des Châtres. *Bilan scientifique 1994*, S.R.A. Limousin, 1995, p. 27-28.
- VUAILLAT D., DESBORDES J.-M., LINTZ G., PAUTRAT Y., CANTIÉ G., DUSSOT D., TARDIVEAU D. (1988) – Limousin. *G.I.*, 1, 1988, p. 161-211.
- VUITTENEZ H. (1965) – Découvertes archéologiques sur le plateau du Coyan. *La Montagne*, 7 juillet 1965.
- VUITTENEZ H. (1966) – Préhistoire cantalienne. Historique de la recherche archéologique dans le Cantal. *Rev. de la Haute-Auvergne*, 40, 1966, p. 301-330.
- WAMSER G. (1975) – Zur Hallstattkultur in Ostfrankreich. Die Fundgruppen im Jura und in Burgund. *B.R.G.K.*, 56, 1975, p. 1-178.
- WARD-PERKINS J.-B. (1940) – The pottery of Gergovia in relations to that of other sites in central and south-western France. *The Archeological Journal*, XCVII, 1940, p. 37-87.
- WARMENBOL E. (1987) – *Schatten uit de Schelde. De voorwerpen uit de metaaltijden uit de verzameling Hasse*. Oudheidkundige Museum/Vleeshuis, Anvers, 1987, 80 p., 37 fig.
- WARMENBOL E. (1993) – Les nécropoles à tombelles de Gedinne et Louette-Saint-Pierre (Namur) et le groupe "mosan" des nécropoles à épées hallstattiennes. In : Boura F., Metzler J., Miron A. (éd.), *Interactions culturelles et économiques aux Âges du Fer en Lorraine, Sarre et Luxembourg*. Actes du XI^e colloque de l'A.F.E.A.F., Sarreguemines 1987, *Archaeologia Mosellana*, 1993, p. 83-114.
- WEBER C. (1993) – Die bronze- und eisenzeitlichen Funde. In : Schalles H.-J., Schreiter C. dir., *Geschichte aus dem Kies. Neue Funde aus dem Alten Rhein bei Xanten*, Xantener Berichte, 3, Rheinland-Verlag GmbH, p. 25-31.
- WEHGARTNER I. (1995) – Keramik von Münsterberg in Breisach. In : *Luxusgeschirr keltischer Fürsten - Griechische Keramik nördlich der Alpen* -. Catalogue de l'exposition de Würzburg, Mainfränkisches Museum Würzburg, Würzburg, 1995, p. 136-137.
- WELLS P. S. (1980) – *Culture Contact and Culture Change : Early Iron Age Central Europe and the Mediterranean World*. Cambridge, Cambridge University Press, New studies in Archaeology, 1980, 171 p.
- WELLS P.S. (1981) – *The emergence of an Iron Age Economy. The Mecklemburg Grave Groups from Hallstatt and Sticna*. Mecklemburg Collection, Part III, Cambridge, Harvard University Press, Massachusetts.
- WELS-WEYRAUCH U. (1989) – Mittelbronzezeitliche Frauentrachten in Süddeutschland (Beziehungen zur hagenauer Gruppierung). In : *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale*, 113^e Congrès national des Sociétés Savantes, Strasbourg 1988, 1989, p. 117-134.
- WILHELMI K. (1983) – *Die jüngere Bronzezeit zwischen Niederrhein und Mittelweser*. Kleine Schriften aus dem vorgeschichtlichen Seminar Marburg, 15, 1983, 73 p., 55 fig.
- WILLAUME M. (1982) – Les tumulus de Saint-Denis-de-Palin. *Archéologia*, 167, 1982, p. 44.
- WILLAUME M. (1985a) – *Le Berry à l'âge du Fer Ha C - La Tène II*. B.A.R., int. series, 247, Oxford, 1985, 293 p., 20 fig., 43 pl.
- WILLAUME M. (1985b) – La nécropole de Baccon. In : VILLES A. dir., *La civilisation gauloise en pays carnutes*. Catalogue d'exposition Châteaudun, 1985, p. 13-15.
- WILLAUME-FERDIÈRE M., GOUIRIC N., RABIER L., POUPET P. (1975) – Sauvetage d'une fosse du premier âge du fer à Cercottes, Loiret (45.062.04). *R.A.L.*, 1, 1975, p. 17-20.
- WILLAUME M., FERDIÈRE A., LEJOUR M., POMPÉE J.-C. (1977) – La nécropole de "Mainville" à Bromeilles (Loiret). Tène I-II (45.056.01). *R.A.L.*, 3, 1977, p. 41-79.
- WILLIGENS M.-P. (1991) – L'Âge du Fer en Savoie et Haute-Savoie. In : DUVAL A. dir., *Les Alpes à l'Âge du Fer*, X^e colloque de l'A.F.E.A.F. tenu à Yenne-Chambéry, R.A.N., sup. 22, 1991, p. 157-226.
- YVINEC J.-H. (1992) – Étude comparative de deux faunes, datées du Hallstatt, provenant de Bourges (Cher). In : *Le Berry et le Limousin à l'Âge du Fer. Artisanat du bois et des matières organiques*. Actes du XIII^e Colloque de l'A.F.E.A.F., Association pour la Recherche archéologique en Limousin, éd. Verso, 1992, p. 253-266.
- ZANNONI A. (1876) – *Gli scavi della Certosa di Bologna*. Regia Tipografia, Bologne, 1876, 2 vol., 479 p., 150 pl.
- ZURFLUH H. (1953) – *Le tumulus de La Ronce à Sainte-Geneviève-des-Bois - Loiret* -. Rapport de fouilles dactylographié.
- ZURFLUH H. (1955) – *Campagne de fouilles du tumulus de La Ronce au cours de l'été 1953 et 1954*. Rapport de fouilles dactylographié.
- ZÜRN H. (1942) – Zur Chronologie der späten Hallstattzeit. *Germania*, 26, p. 116-124.
- ZÜRN H. (1952) – Zum Übergang von Späthallstatt zu Latène A im südwestdeutschen Raum. *Germania*, 30, p. 38-45.
- ZÜRN H. (1970) – *Hallstattforschungen in Nordwürttemberg. Die Grabhügel von Asperg (Kr. Ludwigsburg), Hirschlanden (Kr. Leonberg) und Mühlacker (Kr. Vaihingen)*. Müller & Gräff (éd.), Stuttgart, 1970, 128 p., 112 pl.
- ZÜRN H. (1974) – Zur Chronologie des südwestdeutscher Späthallstattzeit und die Datierung der Fürstengraber. In : *Symposium zu Problemen der jüngeren Hallstattzeit in Mitteleuropa*. Bratislava, p. 487-500.
- ZÜRN H. (1979) – Grabhügel bei Böblingen. *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 4, 1979, p. 54-117.
- ZÜRN H. (1987) – *Hallstattzeitliche Grabfunde in Württemberg und Hohenzollern*. K. Theiss (éd.), Stuttgart, 1987, 257 p., 98 fig.
- ZÜRN (H.), SCHIEK S. (1969) – *Die Sammlung Edelmann im Britischen Museum zu London*. Urkunden zur Vor- und Frühgeschichte aus Südwürttemberg-Hohenzollern, 3, Müller & Gräff (imp.), Stuttgart, 1969, 35 p., 44 pl.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DE
LA SIMARRE
À JOUÉ-LÈS-TOURS (FRANCE)
DÉPÔT LÉGAL : 2^e TRIMESTRE 2004.

Notre étude porte sur le premier âge du Fer de l'Auvergne et de la partie orientale des régions Centre et Limousin. Elle repose sur l'inventaire critique de la documentation concernant les découvertes isolées, les habitats, les dépôts et les gisements funéraires. L'objectif est de proposer une nouvelle lecture du premier âge du Fer en France à partir de données actualisées et sans privilégier un faciès de culture plutôt qu'un autre (la France centrale est au carrefour de trois grands domaines culturels). Le plan adopté, de nature chronologique, comprend trois parties.

La première est consacrée à la transition Bronze-Fer et au commencement du premier âge du Fer (800-650 av. J.-C.). Les changements apparus au VIII^e s. déterminent le début de la période : réel développement de la métallurgie du fer, transformation des modes d'occupation du sol et des réseaux d'échanges, rupture dans les pratiques de déposition. L'adoption d'un équipement aristocratique d'origine atlantique, dont l'épée hallstattienne, révèle l'ampleur des mutations que subit le milieu des élites.

Au cours de l'étape moyenne du premier âge du Fer (650-510 av. J.-C.), les femmes acquièrent une forte visibilité et se substituent aux hommes sur le plan archéologique : de riches parures féminines, parfois exotiques, placées dans des sépultures fondatrices, dans des dépôts rituels, en portent témoignage. Le phénomène paraît traduire une recomposition des rôles dans les structures familiales aristocratiques au bénéfice des femmes.

L'importance croissante des réseaux d'échanges à longue distance caractérise la fin de la période (510-430 av. J.-C.). L'Allemagne du Sud-Ouest puis l'Italie du Nord influent sur l'évolution des aristocraties dont certains membres adoptent des pratiques funéraires étrangères. L'apparition d'une agglomération proto-urbaine à Bourges constitue sans doute un autre aspect remarquable de ces contacts. La fin du phénomène coïncide avec un processus de relative homogénéisation culturelle à l'échelon de l'Europe moyenne.



ISBN : 2-913745-18-0

Les 2 volumes : 55 €

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

2004

MÉMOIRE
XXXIV

Le premier âge du Fer en France centrale

PIERRE-YVES MILCENT

VOLUME II



Ouvrage publié par la Société préhistorique française, avec le concours
du Ministère de la culture (sous-direction de l'archéologie) • de la Région d'Auvergne • du Conseil Général du Cantal
de l'Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire (UMR 5608) • de l'Université du Mirail (Toulouse)
du Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques • Université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand)

Le premier âge du Fer en France centrale

PIERRE-YVES MILCENT

VOLUME 2

MÉMOIRE XXXIV
DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

Ouvrage publié par la Société Préhistorique Française
avec le concours du Ministère de la culture (sous-direction de l'archéologie),
de la Région d'Auvergne, du Conseil Général du Cantal,
de l'Unité Toulousaine d'Archéologie et d'Histoire (UMR 5608), de l'Université du Mirail (Toulouse),
et du Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques, Université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand)

2004

En couverture : Tumulus de La Croix de Baptiste à Vèze (Cantal). Fouilles 2001 (photo de l'auteur).

Sommaire

REMERCIEMENTS	9
INTRODUCTION	11
Une recherche à l'histoire mouvementée	11
Objectifs	11
Période, espace et corpus d'étude	12
Méthodes et outils d'investigation	14
Un canevas chronologique	15

CHAPITRE I : DE L'ÉPÉE DE BRONZE À L'ÉPÉE DE FER (930-650 av. J.-C.)

INTRODUCTION : LES ENJEUX HISTORIQUES	19
1. LA TRANSITION BRONZE-FER EN FRANCE CENTRALE	21
1.1. Des productions céramiques à l'occupation du sol	21
1.1.1. La céramique	21
1.1.2. Habitat et occupation du sol	42
1.2. Métallurgie et dépôts	50
1.2.1. Le fer	50
1.2.2. Les bronzes	53
1.2.3. Conclusion	60
1.3. Les pratiques de dépôt : un indicateur des histoires régionales	62
1.3.1. Existe-t-il une logique dans l'évolution des dépôts terrestres ?	63
1.3.2. Les épées : du dépôt et du fleuve à la tombe	66
1.3.3. Des pratiques de déposition révélatrices d'une rupture	69
1.3.4. Conclusion	71
2. LES ÉPÉES, FIL CONDUCTEUR DU HA C	73
2.1. L'épée hallstattienne, sujet d'études depuis le XIX^e s.	73
2.1.1. Une typo-chronologie délaissée	73
2.1.2. Débats autour de la genèse de l'armement hallstattien	77
2.2. Typologie des bouterolles et épées hallstattiennes	78
2.2.1. Les bouterolles	79
2.2.2. Les épées de bronze	80
2.2.3. Les épées de fer	87
2.3. Questions de chronologie	95
2.3.1. Les contributions passées	95
2.3.2. Chronologie relative de l'armement de bronze	99
2.3.3. Les épées de fer en regard de la chronologie relative des armes de bronze	100
2.3.4. Propositions pour un aménagement de la typo-chronologie du Ha C	102
2.3.5. Chronologie absolue	105
2.4. Origine, diffusion et répartition de l'épée hallstattienne	108
2.4.1. Une origine nord-atlantique	108
2.4.2. Wehringen ou le temps fort de la diffusion du premier armement hallstattien	108
2.4.3. L'armement du Ha C récent et le basculement d'ouest en est	113
2.4.4. De la diffusion internationale aux groupes régionaux	115

2.5. Sépultures et nécropoles du Ha C en France centrale	118
2.5.1. Le sud de l'Auvergne et ses marges	118
2.5.2. Le Berry et la Sologne	126
2.5.3. Le partage du territoire au nord de la France centrale	133
3. SYNTHÈSE	135
3.1. La fin de l'âge du Bronze en France centrale (fin X ^e -IX ^e s. av. J.-C.)	135
3.2. Le VIII ^e s. av. J.-C. : un siècle de transition	136
3.2.1. En France centrale	136
3.2.2. Des histoires différentes	137
3.3. La généralisation du passage au premier âge du Fer : dernier tiers du VIII ^e s. et première moitié du VII ^e s. av. J.-C.	138

CHAPITRE II :
UNE PROFUSION DE BIJOUX FÉMININS AU MILIEU DU PREMIER ÂGE DU FER
(650-510 av. J.-C.)

1. TYPOLOGIE, SÉRIATIONS ET CHRONOLOGIE DES PARURES	145
1.1. Typologie	145
1.1.1. Matériaux et catégories fonctionnelles	145
1.1.2. Parures annulaires : système descriptif	147
1.1.3. Parures annulaires : détails de la hiérarchisation des rubriques descriptives	151
1.1.4. Perles et anneaux	152
1.2. Étude chronologique	154
1.2.1. La matrice combinatoire	154
1.2.2. Définition des ensembles obtenus	154
1.2.3. Chronologie relative du bloc 2	160
1.3. Peut-on identifier une étape moyenne dans le premier âge du Fer de France centrale ? ...	161
1.3.1. Données stratigraphiques	161
1.3.2. Données comparatives	161
1.3.3. Conclusion	164
2. DE RICHES ATOURS	165
2.1. Diversité des formes et des matières : un catalogue	165
2.1.1. Les boucles d'oreille	165
2.1.2. Les torques	165
2.1.3. Les bracelets	168
2.1.4. Les anneaux de jambe	172
2.1.5. Les perles (colliers ou plastrons)	174
2.1.6. Pendeloques et anneaux	174
2.1.7. Conclusion	175
2.2. Les panoplies	176
2.2.1. Des hommes discrets	176
2.2.2. Les parures de femmes : vers la légèreté et la dissymétrie	176
2.3. Parures et cultures	178
2.3.1. Contribution des parures annulaires métalliques à l'identification culturelle	178
2.3.2. Un découpage culturel diffus et complexe	180
3. SÉPULTURES ET DÉPÔTS	181
3.1. Tombes et cimetières	181
3.1.1. Le coude ligérien	181
3.1.2. Le Berry	182
3.1.3. La Basse Auvergne	183
3.1.4. La Haute-Auvergne et le Haut-Limousin	184
3.1.5. Le domaine funéraire en France centrale : point de synthèse	185
3.2. Les dépôts non funéraires	187
3.2.1. Le dépôt de La Mouleyre à Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire)	187
3.2.2. Autres dépôts, même grille d'interprétation	191
3.2.3. Des pratiques héritées de l'âge du Bronze	194
4. AU-DELÀ DES APPARENCES, LA QUESTION DES FEMMES	197
4.1. Parures et costumes féminins : permanences et modifications	197
4.2. Mobiliers féminins au statut privilégié ou singulier	200
4.2.1. Sépultures "riches"	200
4.2.2. Bijoux exotiques	200

4.3. Un phénomène interrégional	201
4.3.1. Aspects régionaux des transformations perceptibles dans le domaine funéraire	201
4.3.2. Dépôts et circulation de la parure féminine	207
4.3.3. Quelle place pour les femmes dans la société au Ha D1-2?	208
4.4. Résumé et conclusion	209
4.4.1. Aspects chronologiques	209
4.4.2. Culture et parures	210
4.4.3. Les femmes	210
4.4.4. Une histoire originale	211

CHAPITRE III :
DES “PRINCESSES” HALLSTATTIENNES AUX CELTES EN ITALIE
(510-390 av. J.-C.)

1. TYPO-CHRONOLOGIE HALLSTATTIENNE ET LATÉNIENNE	219
1.1. En guise de préambule : sériation et vides archéologiques	219
1.2. Présentation du corpus documentaire	220
1.2.1. Le faciès matériel du Ha D3	220
1.2.2. Le faciès matériel de LT A ancienne	223
1.2.3. Le faciès matériel du Ha D3-LT A ancienne	232
1.2.4. Le faciès matériel de LT A récente	237
1.2.5. Le faciès matériel de LT A	239
1.2.6. Le faciès matériel du Ha D3-LT A	241
1.3. Interprétation des données typo-chronologiques	242
1.3.1. Déséquilibres documentaires	242
1.3.2. Aspects chronologiques	243
1.3.3. Les grands découpages culturels : retour puis dissolution	244
1.3.4. Conclusion	247
2. TOMBES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES “ORDINAIRES”	249
2.1. L’Auvergne	249
2.1.1. Inhumations	249
2.1.2. Crématations	249
2.1.3. Conclusion	250
2.2. Entre faciès occidental et faciès nord-alpin : l’est du Limousin	250
2.2.1. Augères et Bazelat (Creuse)	250
2.2.2. Un faciès culturel mixte	251
2.3. L’Orléanais	253
2.3.1. Les sépultures en tumulus	253
2.3.2. Les tombes en fosse	254
2.4. Le Berry	254
2.4.1. Les ensembles fouillés anciennement ou mal connus	254
2.4.2. Les ensembles fouillés récemment de façon extensive	256
2.5. Conclusion	258
2.5.1. Groupes et contexte culturels	258
2.5.2. Du tertre à la tombe plate	259
3. SÉPULTURES RICHES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES ARISTOCRATIQUES	261
3.1. Les tombeaux fastueux de l’Orléanais	261
3.1.1. La Butte Moreau à Mardié	261
3.1.2. La Ronce à Sainte-Geneviève-des-Bois	263
3.1.3. Les grands tertres et autres sépultures riches du Loiret	266
3.2. Le Berry sous le sceau de la diversité	269
3.2.1. Inhumations à mobilier riche ou spécifique d’un statut privilégié	269
3.2.2. Crématations remarquables	272
3.2.3. Vestiges de tombes riches et grands monuments funéraires	275
3.3. Caractérisation et évolution des pratiques funéraires privilégiées du Ha D3 à LT A récente	278
3.3.1. Quels types de tombes privilégiées pour la fin du Ha D?	278
3.3.2. Les cendres des héritiers (Ha D3 et LT A ancienne)	279
3.3.3. Une classe “nouvelle” : les porteurs d’épée de LT A	280
3.3.4. Conclusion	281

4. AVARICUM ET LES RÉSEAUX DE CONTACTS EN FRANCE CENTRALE	285
4.1. Habitats perchés ou fortifiés en France centrale	285
4.1.1. Les sites de la Marche	285
4.1.2. Les sites de l'Auvergne	286
4.2. Avaricum, une importante agglomération du V^e s. av. J.-C.	288
4.2.1. Situation et origines	288
4.2.2. Le site d'Avaricum au dernier quart du VI ^e et au V ^e s. av. J.-C.	290
4.2.3. Territoire et fonctions de l'agglomération	296
4.2.4. Naissance d'une agglomération proto-urbaine au V ^e s. av. J.-C.	300
4.2.5. Conclusion	303
4.3. Les importations	303
4.3.1. La céramique	304
4.3.2. Les vases de bronze	308
4.3.3. Autres objets importés	312
4.3.4. Les importations : un bilan	313
4.4. Les réseaux de contacts	314
4.4.1. Le réseau occidental	314
4.4.2. Le réseau nord-alpin	317
4.4.3. Les réseaux méridionaux	318
4.4.4. La France centrale, carrefour d'influences	322
5. SYNTHÈSE : LA FIN DU PREMIER ÂGE DU FER EN FRANCE CENTRALE	327
5.1. Les origines	327
5.2. La 3^e étape du premier âge du Fer (Ha D3-LT A ancienne)	328
5.3. Le début du second âge du Fer (LT A récente)	330
CONCLUSION	333
1. Temps et histoire	335
2. Cultures et frontières	336
3. Échanges et médiation	337
BIBLIOGRAPHIE	339

ANNEXES

1. Sites de France centrale où figurent des types céramiques caractéristiques du Ha B2-3 et du Ha C....	379
2. Les terrines du Ha C et Ha D1-2 en France moyenne et septentrionale	383
3. Objets en fer et en bronze au Ha C en Berry et Sologne	385
4. Les dépôts du Ha B2-3 avec objet à douille écrasé ou avec objet coincé dans une douille	387
5. Les dépôts à objets métalliques de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer en France centrale ...	389
6. Poignards et épées de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer en France centrale	393
7. Épées et bouterolles du Ha C ancien en Europe	397
8. Parures métalliques du Ha D1-2 en France dont les types sont attestés en France centrale	401
9. Céramique à décor de peinture graphitée d'aspect argenté du Ha D3-LT A ancienne	411
10. Sources antiques relatives aux premières installations des Gaulois en Italie et en Europe centrale ..	413

INVENTAIRE DES SITES ET DÉCOUVERTES DU PREMIER ÂGE DU FER EN FRANCE CENTRALE

ALLIER (03)	421
CANTAL (15)	425
CHER (18)	443
CORRÈZE (19)	505
CREUSE (23)	511
INDRE (36)	521
LOIR-ET-CHER (41)	535
HAUTE-LOIRE (43)	539
LOIRET (45)	543
PUY-DE-DÔME (63)	563
PLANCHES	583

ANNEXES

Annexe 1 :

Sites de France centrale où figurent des types céramiques caractéristiques du Ha B2-3 et du Ha C

HA B2-3 :

Vases caractéristiques du Ha B2-3 (quelques-unes de ces formes apparaissent dès le Ha A2-B1) :

• Tasses dont les attaches de l'anse sont cernées de cannelures concentriques (fig. 4 n° 1) :

- **Indre** : Déols "Le Montet" (pl. 66 n° 3 et 6).

• Gobelets globuleux trapus (fig. 4 n° 4) :

- **Allier** : Bègues "Charmes" (pl. 5 n° 14) ;

- **Cher** : La Groutte "Camp de César" : 1 fragment probable (pl. 42 n° 2) ;

- **Loiret** : Corquilleroy (pl. 88 n° 20) ;

- **Puy-de-Dôme** : Busséol "Puy Saint-André" : 1 fragment probable (ramassages G. Boudriot).

• Terrines à épaulement. L'épaulement est souvent cannelé ou bien orné de filets incisés (fig. 4 n° 5-6) :

- **Cher** : La Groutte "Camp de César" (pl. 42 n° 4) ; Orval "Les Arondes" (Musée Saint-Vic à Saint-Amand-Montrond) ;

- **Corrèze** : Uzerche "Place de la Lunade" (pl. 57 n° 18) ;

- **Loir-et-Cher** : peut-être Muides-sur-Loire (pl. 71 n° 2) ;

- **Puy-de-Dôme** : Busséol "Puy Saint-André" fosse 1 (pl. 101 n° 13-16) ; Dallet "Puy de Mûr" (pl. 114 n° 19).

• Vases globuleux à petit col droit ou oblique, avec décor de cannelure(s) large(s) bordée(s) de filets incisés au peigne ou de fines cannelures (fig. 4 n° 10) :

- **Allier** : Bègues "Charmes" : fragments possibles ; Gannat "Les Chazoux" (Dartevelle, 1992) ;

- **Indre** : Déols "Le Montet" (pl. 66 n° 5) ;

- **Loir-et-Cher** : Muides-sur-Loire "Bas du Port nord" (pl. 71 n° 18, 21 et 23) ;

- **Puy-de-Dôme** : Busséol "Puy Saint-André" fosse 1 : (pl. 102 n° 2-3) ; Dallet "Puy de Mûr" (pl. 114 n° 13) ; La Roche-Blanche "Lournat" (pl. 120 n° 17 et 20) ; Royat "Puy de Gravenoire" (pl. 129 n° 17).

• Vase de stockage globuleux à fond rétréci (fig. 4 n° 9) :

- **Loiret** : Baule (pl. 86 n° 12).

Décor spécifique du Ha B2-3 :

• "Pictogrammes" (fig. 4 n° 8) :

- **Cantal** : Charmensac "Suc de Lermu" (pl. 7 n° 4) ;

- **Indre** : Saint-Aoustrille (Indre) "Villement" T.5 S.1 (pl. 69 n° 6-9) ;

- **Haute-Loire** : Polignac "Champ des Ouches" (pl. 76 n° 41) ;

- **Loiret** : Baule (Loiret) berge de la Loire : incertain (Quatrehomme, 1965) ;

- **Puy-de-Dôme** : Busséol "Puy Saint-André" : (pl. 102 n° 11) ; Corent "Puy de Corent" ; Dallet "Puy de Mûr" (rens. R. Liabeuf) ; La Roche-Blanche "Lournat" (pl. 120 n° 14) ; La Roche-Blanche "Maison des loisirs" (rens. G. Loison) ; Royat "Le Puy de Gravenoire" (pl. 129 n° et 5).

N.B. : les tessons incisés de Bruère-Allichamps "Le Patureau des Chaumes" et Orval "Fesse Loup" (Cher), après vérification, ne sont pas ornés de signes.

Formes abondantes au Ha B2-3, qui se raréfient rapidement ensuite :

- Gobelets globuleux à bord oblique et fond étroit (fig. 4 n° 3) :
- **Cher** : Orval “Les Arondes” (vu au Musée de Saint-Amand-Montrond);
- **Loiret** : Corquilleroy (pl. 88 n° 18-19);
- **Loir-et-Cher** : Muides-sur-Loire “Bas du Port Nord” (pl. 72 n° 17);
- **Puy-de-Dôme** : Busséol “Puy Saint-André” fosse 1 et ramassages (pl. 101 n° 19-21, pl. 102 n° 16); Dallet “Puy de Mûr” (pl. 114 n° 14).
- Vases ovoïdes à petit bord déversé et cannelures au sommet de la panse (fig. 4 n° 8) :
- **Loiret** : Corquilleroy (pl. 88 n° 21-22);
- **Indre** : Chabris “Les Isles” (pl. 66 n° 1);
- **Puy-de-Dôme** : Dallet “Puy de Mûr” (Liabeuf, Combes, 1989, SR1).

HA C :

Formes spécifiques du Ha C :

- Bol à ombilic (fig. 5 n° 1) :
- **Puy-de-Dôme** : Clermont-Ferrand “Pâtural” Str.5225 (pl. 112 n° 10).
- Gobelets trapus (fig. 5 n° 6) :
- **Cher** : Saint-Germain-du-Puy “Le Porteau” (pl. 50 n° 6);
- **Haute-Loire** : Polignac “Sinzelles Caramontron” (pl. 77 n° 5-6);
- **Puy-de-Dôme** : Clermont-Ferrand “Pâtural” Str.4972 (pl. 109 n° 10, pl. 110 n° 6-9); Saint-Georges-sur-Allier “Lignat” (pl. 130 n° 30); Solignat “Puy d’Ysson” (pl. 132 n° 12).
- Gobelets à épaulement (fig. 5 n° 7) :
- **Cher** : Orval “Fesse Loup” (pl. 43 n° 8); Saint-Germain-du-Puy “Le Porteau” (pl. 50 n° 7);
- **Puy-de-Dôme** : Lempdes “Marmilhat - Lycée agricole” (pl. 121 n° 3); Lussat “Pâtural Redon” (pl. 123 n° 11, 12).
- Gobelets surbaissés à épaulement (fig. 5 n° 8) :
- **Cher** : Bruère-Allichamps “Le Pâtureau des Chaumes” (pl. 33 n° 7-8); Saint-Germain-du-Puy “Le Porteau” (pl. 50 n° 10); Savigny-en-Septaine T.2 S. (pl. 53 n° 2); Vornay “Tumulus au nord du bourg” (pl. 54 n° 14);
- **Corrèze** : Noailles “La Route Vieille” S.1 (pl. 56 n° 3);
- **Puy-de-Dôme** : Clermont-Ferrand “La Pardieu” (Viallet, Pin, 1989, fig. 21a); Clermont-Ferrand “Pâtural” Str.5225 (pl. 112 n° 13); Issoire “Le Brot 2” (pl. 120 n° 5); Lussat “Pâtural Redon” (pl. 123 n° 10 et 15); Solignat “Puy d’Ysson” (pl. 132 n° 11).

- Terrines carénées sans cannelure (fig. 5 n° 4) :
- **Allier** : Beaulon “Les Brosses” (pl. 5 n° 2); Dompierre-sur-Besbre “Les Sapins” (pl. 6 n° 2);
- **Cher** : Bruère-Allichamps “Le Pâtureau des Chaumes” (pl. 33 n° 15);
- **Haute-Loire** : Polignac “Sinzelles Caramontron” (pl. 78 n° 8);
- **Puy-de-Dôme** : Clermont-Ferrand “Lycée de Jeunes Filles” fosse 1 (pl. 104 n° 1); Clermont-Ferrand “La Pardieu” (Viallet, Pin, 1989, fig. 20); Clermont-Ferrand “Pâtural” Str.4958 (pl. 109 n° 4-5); Str. 4972 (pl. 109 n° 14, pl. 110 n° 1); Str.5225 (pl. 112 n° 12 et 16); Dallet “Puy de Mûr” (pl. 114 n° 20); Issoire “Le Brot 2” (Dufour, Gadiolet, 1992); La Roche-Blanche “Plateau de Gergovie” datation incertaine (pl. 120 n° 32-34); Lussat “Pâtural Redon” (pl. 123 n° 3, 7-8); Riom “PEER II - La Gravière” (pl. 127 n° 3); Romagnat “Maréchal” (pl. 128 n° 15); Saint-Beauzire “Maison Rouge” (pl. 129 n° 21); Solignat “Puy d’Ysson” (pl. 132 n° 13).

- Terrines à épaulement, bord droit, décor de cannelures et/ou filets incisés (fig. 5 n° 3) :
- **Cher** : Saint-Germain-du-Puy “Le Porteau” (pl. 50 n° 4, 8-9);
- **Loiret** : Férolles “Le Parterre” (pl. 90 n° 1-3, 13); Saint-Jean-de-Braye (rens. L. Fournier).

- Vases surbaissés à épaulement et petit col (fig. 5 n° 9) :
- **Corrèze** : Noailles “La Route Vieille” S.1 (pl. 56 n° 4);
- **Puy-de-Dôme** : Saint-Georges-sur-Allier “Lignat” (pl. 130 n° 36);
- **Haute-Loire** : Polignac “Sinzelles Caramontron” (pl. 79 n° 3).

- Vases surbaissés à épaulement et grand col (fig. 5 n° 11) :
- **Cantal** : Coltines “Touls” T.1 S.1 (pl. 8 n° 1);
- **Loir-et-Cher** : Pierrefitte-sur-Sauldre “Les Tombelles” T.1 S.1 (pl. 73 n° 2);
- **Puy-de-Dôme** : Saint-André-le-Coq “Pagnan” (rens. J. Vital).

- Vases de stockage globuleux avec ou sans décor de cannelures (fig. 5 n° 13) :
- **Haute-Loire** : Polignac “Sinzelles Caramontron” (pl. 79 n° 4);
- **Puy-de-Dôme** : Clermont-Ferrand “Pâtural” Str. 5225 (pl. 113 n° 5); Riom “PEER II - La Gravière” (pl. 127 n° 9).

- Vases de stockage en tonnelet (fig. 5 n° 12) :
- **Haute-Loire** : Polignac “Sinzelles Caramontron” (pl. 82 n° 6);
- **Puy-de-Dôme** : Clermont-Ferrand “Pâtural” Str.5110 (pl. 111 n° 9); Clermont-Ferrand “La Pardieu” (Viallet, Pin, 1989, fig. 20); Riom “PEER II - La Gravière” (pl. 127 n° 5-6); Saint-Georges-sur-Allier “Lignat” (Gardette *et al.*, 1996).

Décors du Ha C inconnus précédemment :

- Décors géométriques de peinture graphitée :
- **Allier** : Beaulon “Les Brosses” (pl. 5 n° 1); Dompierre-sur-Besbre “Les Sapins” (pl. 6 n° 1-2);
- **Cher** : Saint-Germain-du-Puy “Le Porteau”;
- **Loir-et-Cher** : Pierrefitte-sur-Sauldre “Le Tertre Gaillard” (pl. 73 n° 2);
- **Haute-Loire** : Polignac “Sinzelles Caramontron” (pl. 77 n° 21);
- **Loiret** : Férolles “Le Parterre” (pl. 90 n° 4);
- **Puy-de-Dôme** : Clermont-Ferrand “Lycée de Jeunes Filles” fosse 1 (pl. 103 n° 28, 30-31, pl. 104 n° 1-7); Clermont-Ferrand “Pâtural” (pl. 112 n° 13-19); Issoire “Le Brot 2” (pl. 120 n° 5); Lempdes “Marmilhat - Lycée agricole” (pl. 121 n° 3-4 et 18); Lussat “Pâtural Redon” (pl. 122 n° 6, pl. 123 n° 14); Riom “PEER II-La Gravière” (pl. 127 n° 3); Romagnat “Maréchal” (pl. 128 n° 10); Saint-André-le-Coq “Pagnan” (rens. J. Vital); Saint-Beauzire “Maison Rouge” (pl. 129 n° 18 et 20); Saint-Georges-sur-Allier “Lignat” (pl. 130 n° 28; pl. 131 n° 2).

Annexe 2 : Les terrines du Ha C et Ha D1-2 en France moyenne et septentrionale

TERRINES À ÉPAULEMENT, BORD DROIT OU RENTRANT, ET FILETS OU CANNELURES :

- **Cher** : Saint-Germain-du-Puy “Le Porteau” (pl. 50 n° 4 et 9);
- **Essonne** : Villeneuve-Saint-Georges (Mohen, 1977, fig. 681 p. 182);
- **Indre** : Saint-Maur “Les Ressources” (Rossignol, 1996, fig. 24 n° 1);
- **Indre-et-Loire** : Chinon “Les Bas de Sainte-Radegonde” site 1 (Cordier, 1985, fig. 7 n° 18, 19);
- **Loiret** : Baccon “Thorigny” T.14 S.1 (pl. 85 n° 4); Férolles “Le Parterre” (pl. 90 n° 1-3, 13); Préfontaines “Les Grands Réages” (rens. Éric Frénée); Puiseaux “Rue des Tourelles” (Simonin, 1983, fig. 1 n° 1 à 10, 16); Saint-Jean-de-Braye (rens. Laurent Fourmier);
- **Marne** : Aulnay-aux-Planches “Les Fermes” (Brisson, Hatt, 1967, fig. 36 n° 12); Bannes “Les Blés Gelés” (Brisson, Hatt, 1967, fig. 41 n° 7); Écury-le-Repos “Les Terres Grasses” (Brisson, Hatt, 1967, fig. 30 n° 7);
- **Oise** : Choisy-au-Bac “Le Confluent” (Blanchet, 1984, fig. 225, n° 7);
- **Seine-et-Marne** : Chartrettes “L’Enfer” (Degros *et al.*, 1976, fig. 8 n° 5, 9, 10; fig. 9 n° 3, 5, 9, 11, 12); La Grande-Paroisse “Les Sureau/La Pièce des Loges” (Blanchet, 1994, fig. 48 n° 1 et 2); Misy-sur-Yonne “Les Refuges” fosse F1 (Mordant, 1977, fig. 36 n° 1); Souppes-sur-Loing “Bézigny” (Poulard, Simonin, 1983, fig. 1 n° 1, fig. 2 n° 1 à 4);
- **Yonne** : Vinneuf “Chemin de Port Renard” fosses D, H et I (Prampart, 1993, pl. XXVII n° 15, pl. XLIII n° 1, 2; pl. L n° 14).

TERRINES CARÉNÉES SANS CANNELURE :

- **Allier** : Beaulon “Les Brosses” (pl. 5 n° 2-3); Dompierre-sur-Besbre “Les Sapins” (pl. 6 n° 2);
- **Cantal** : Charmensac “Suc de Lermu” (pl. 7 n° 12); Marmanhac “Broize Auriacombe” T.2 (pl. 12 n° 7);
- **Charente** : Villejoubert “Motte d’Andone” (Debord *et al.*, 2000);
- **Cher** : Bruère-Allichamps “Le Pâtureau des Chaumes” (pl. 33 n° 15);
- **Corrèze** : Nespouls “Baudran” T.1 S.1 (Couchard *et al.*, 1965); Noailles “Les Allées” (Labrousse, Couchard, Arnal, 1960);
- **Dordogne** : Domme “Falaise de Caudon, Cluseau A” (Roulière-Lambert, 1983, pl. 76 n° 4);
- **Haute-Loire** : Polignac “Sinzelles Caramontron” (pl. 78 n° 8, pl. 79 n° 1);
- **Isère** : Montalieu-Vercieu “Chalépont” (Thiérot, 1989, fig. 8 n° 9, fig. 10 n° 7);
- **Lot** : Calès “Pech des Cramazous” T.4 (Roulière-Lambert, 1983, pl. 95 n° 4); Espagnac-Sainte-Eulalie “Grotte de Sainte-Eulalie” (Roulière-Lambert, 1983, pl. 99 n° 3 et 5); Gignac “Grotte de Siréjol” (Roulière-Lambert, 1983, pl. 100); Lacave “Pech Deltour” T.3 (Roulière-Lambert, 1983, pl. 101 n° 1); Pinsac “Crozo Bastido” (Roulière-Lambert, 1983, pl. 105 n° 2); Thémines “Grotte de la Fée” (Roulière-Lambert, 1983, pl. 119 n° 1 et 2, pl. 120 n° 5).
- **Puy-de-Dôme** : Blanzat “Puy de Var” (Musée Bargouin à Clermont-Ferrand); Clermont-Ferrand “Lycée de Jeunes Filles” fosse 1 (pl. 104 n° 1-2); Clermont-Ferrand “La Pardieu” (Viallet, Pin, 1989, fig. 20); Clermont-Ferrand “Pâtural” Str. 4958

(pl. 109 n° 5-6); Str. 4972 (pl. 109 n° 14-16, pl. 110 n° 1); Str. 5225 (pl. 112 n° 12 et 16); Dallet "Puy de Mur" (pl. 114 n° 20); Gerzat "Champmorand" fosse 4810 (pl. 117 n° 1-2), fosse 5076 (pl. 117 n° 16), fosse 5125-5167 (pl. 118 n° 5), fosse 5141 (pl. 118 n° 12 et 14); Issoire "Le Brot 2" (Dufour, Gadiolet, 1992); La Roche-Blanche "Plateau de Gergovie" datation incertaine (pl. 120 n° 32-34); Lempdes "Marmilhat - Lycée agricole" (pl. 121 n° 19); Lussat "Pâtural Redon"

(pl. 123 n° 7-9); Riom "La Gravière" (pl. 127 n° 2); Romagnat "Maréchal" (pl. 128 n° 15); Saint-Beauzire "Maison Rouge" (pl. 129 n° 21); Saint-Georges-ès-Allier "Lignat" (pl. 130 n° 26-28); Solignat "Puy d'Ysson" (pl. 132 n° 13).

- **Haute-Vienne** : Saint-Jean-Ligoure "Chalucet" (Chevillot, 1975);

- **Yonne** : Vinneuf "Chemin de Port Renard" fosses D (Prampart, 1993, pl. XXVII n° 16).

Annexe 3 :

Objets en fer et en bronze au Ha C en Berry et Sologne

OBJETS EN FER :

• **Cher** : Bourges “Lazenay” S.1 : 1 épée; Bourges “Mazières” S.1 : fragments; Châteauneuf-sur-Cher “Font James” T.2 S.1 : 1 épée; Coust “Cortel” T.1 S.1 : 1 épée, 1 poignard, 1 bracelet; Coust “Cortel” T.2 S.4 : 1 applique, 1 bracelet; Dun-sur-Auron “Tureau de la Girounée” S.1 : 1 épée; Lunery “Chanteloup” S.1 : 1 épée; Sainte-Montaine “La Roture” T.1 S.1 : 1 épée, 1 bracelet, 1 pointe de lance, 1 anneau; Sainte-Montaine “La Roture” T.2 S.1 : 1 épée; Sainte-Montaine dans les environs : 1 poignard; Vierzon “Lit du Cher” : 1 rivet d’épée; Vornay “La Barrière Blanche” T.1 S.1 : 1 épée, 1 rasoir, débris; Vornay “Tumulus au nord du Bourg” S.1 : 1 épée.

• **Indre** : Ségry “Bois de Bataille” T.3 S.1 : 1 épingle, 1 bracelet.

• **Loir-et-Cher** : Pierrefitte-sur-Sauldre “Les Tombelles” : 1 épée; Yvoy-le-Marron “La Collardière” 1 épée.

OBJETS EN BRONZE :

• **Cher** : Bourges “Asnières-lès-Bourges” : 1 épée, 1 bouterolle; Bourges dans les environs : 1 épée; Bourges “Mazières” : 2 fibules, bracelets, grains; Châteauneuf-sur-Cher “Font James” T.2 : rivets d’épée; Chavannes “Les Genevièves” : 1 épée; Coust “Cortel” T.2 S.4 : 1 anneau; Dun-sur-Auron “Tureau de la Girounée” S.1 : rivets d’une épée; Lunery “Chanteloup” S.1 : rivets d’épée, 1 rasoir, 1 bracelet; Sainte-Montaine “La Roture” T.1 S.1 : rivets d’une épée; Vierzon “Lit du Cher” : 1 épée; Vornay “La Barrière Blanche” T.1 S.1 : rivets d’une épée, “grains”; Vornay Tumulus au nord du Bourg S.1 : 1 gobelet.

• **Indre** : Brion “Les Grandes Chapelles (nord-est)” : 2 épées, 1 bouterolle; Déols : 1 épée; Liniez “Le Moulin Barie” : 1 épée; Saint-Aoustrille “Villement” T.4 S.1 : 1 épée, 1 bouterolle; Saint-Aoustrille “Villement” T.6 S.1 : 1 épée, 1 bouterolle; Saint-Aoustrille “Villement” T.7 S.1 : 1 épée.

• **Loir-et-Cher** : Villeherviers ? : 1 hache à douille.

Annexe 4 :

Les dépôts du Ha B2-3 avec objet à douille écrasée ou avec objet coincé dans une douille

DÉPÔTS AVEC OBJET À DOUILLE ÉCRASÉE :

- Amiens (Somme) "Le Plainseau" (Blanchet, 1984, fig. 156 n° 54 et 60);
- Arcy-sur-Cure (Yonne) "Le Beugnon" (observation faite au Musée d'Avallon);
- Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) "La Grande Borne" (Cordier *et al.*, 1959 pl. 3 n° 26, 29, 32 et pl. 4 n° 38);
- Cerisy-la-Salle (Manche) "La Roche Bottin" (rens. A. Verney);
- Chabris (Indre) "Les Isles" dépôt 1 (Cordier, 1996, fig. 41 n° 9 et 5);
- Challans (Vendée) "Le Champ de la Villatte" (Verney, 1990, fig. 4 n° 3, 17, 13, 20, 21, 22, 23, 27, 31, 32);
- Chartres (Eure-et-Loir) "Les Vaux-Roux" (Éluère, 1972 n° 66);
- Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) (Mohen, 1977 n° 563);
- Civry-la-Forêt (Yvelines) (Gallay, 1988 pl. 77 n° 34, 35, 44, 37);
- Cubzac-les-Ponts (Gironde) "Château des Quatre Fils Aymons" (Coffyn, 1985, fig. 50 n° 9 et 12);
- Dreuil-lès-Amiens (Somme) (Gaucher, 1982 pl. 2 n° 27);
- Evres-sur-Indre (Indre-et-Loire) "La Dorée" (Briard *et al.*, 1983, fig. 11 n° 23);
- Gravelle-Sainte-Honorine (Seine-Maritime) (Dubus, 1912 pl. IV n° 14, 15, 24, 25);
- Landéda (Finistère) "Île Guennoc" (Briard, Onnée, 1996, fig. 3 n° 6);
- Marlers (Somme) (Blanchet, 1984, fig. 162 n° 106);

- Meschers-sur-Gironde (Charente-Maritime) (Rens. J. Gomez de Soto);
- Mougou (Deux-Sèvres) "Triou" (Pautreau *et al.*, 1984, fig. 16 n° 11);
- Nantes (Loire-Atlantique) "Jardin des Plantes" (Briard, 1972 n° 71, 75);
- Nantes (Loire-Atlantique) "Prairie de Mauves" (Briard, 1966 n° 403, 415, 424, 436, 447, 449, 451, 457, 456, 503);
- Neuvy-sur-Barangeon (Cher) "Petit Villatte" (Cordier, 1996, fig. 5 n° 1, 2, 3; fig. 7 n° 1, 8, 9, 11, 12, 15, 22, 23);
- Saint-Grégoire (Ille-et-Vilaine) "La Bretèche" (Briard *et al.*, 1977 pl. XIV n° 97);
- Saint-Yrieix-sur-Charente (Charente) "Vénat" (Coffyn *et al.*, 1980 pl. 11 n° 11; pl. 12 n° 14, 24; pl. 14 n° 15);
- Tourtenay (Deux-Sèvres) (Gendron, Champême, 1998, fig. 2 n° 9).

DÉPÔTS AVEC OBJET COINCÉ DANS UNE DOUILLE :

- Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime) "Bois Larchevêque" (Verron, 1971 p. 65 et fig. 45);
- Landéda (Finistère) "Île Guennoc" (Briard, Onnée, 1996, fig. 2 n° 6);
- Marlers (Somme) (Blanchet, 1984, fig. 162 n° 91 et 95);
- Meschers-sur-Gironde (Charente-Maritime) (rens. J. Gomez de Soto);
- Nantes (Loire-Atlantique) "Jardin des Plantes" (Briard, 1972 n° 71, 75);

- Nantes (Loire-Atlantique) “Prairie de Mauves” (Briard, 1966 n° 441-442, 500-501);
- Neuvy-sur-Barangeon (Cher) (Goy 1885a pl. XIII n° 2);
- Planguenoual (Côte-d’Armor) “Ville Éon” (Briard *et al.*, 1973, fig. 6 n° 2);
- Saint-Père-en-Retz (Loire-Atlantique) “La Tiédennaie” (Maggi, 1994 pl. 3 n° 65bis);
- Saint-Yrieix-en-Charente (Charente) “Vénat” (rens. J. Gomez de Soto);
- Sublaines (Indre-et-Loire) “Basse Calonnière” (Cordier, 1988, fig. 2 n° 1a).

Annexe 5 :

Les dépôts à objets métalliques de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer en France centrale

Pour des raisons essentiellement typologiques, les découpages chronologiques ne sont précis qu'à partir du Ha A2-B1. Nous distinguons deux catégories de dépôts : les dépôts simples comprenant une ou deux catégories fonctionnelles – hache(s) + parure(s) annulaire(s) ou hache(s) + lingot(s) généralement – et les dépôts complexes qui combinent au moins trois catégories fonctionnelles d'objet. Les découvertes de France centrale sont regroupées en deux zones, l'une au nord (Berry et Orléanais), l'autre au sud (Auvergne, Limousin oriental). Ne sont concernées que les parties des départements englobées dans notre aire d'étude. Pour comparaison, nous avons également répertorié

les dépôts à l'ouest de ces régions jusqu'à la limite dessinée par la ligne Le Mans - Poitiers - Sainte-Foy-la-Grande.

Les listes sont établies à partir des articles et monographies dont les références suivent : Abauzit, 1962 ; 1963 ; 1967 ; 1973 ; Beausoleil, 1990 ; Chardenoux, Courtois, 1979 ; Chevillot, 1981 ; Collectif, 1997 ; Cordier, 1984 ; 1988 ; 1996 ; Cordier, Millotte, 1961 ; Cordier *et al.*, 1959 ; Cordier *et al.*, 1960 ; Daugas, 1976 ; Déchelette, 1910b ; Gabillot, 1997 ; Gomez, 1996 ; Hernandez *et al.*, 1989 ; Janicaud, 1944 ; Martinet, 1882 ; Milcent, 1995 ; Milcent, Verjux, 1997 ; Nouel, 1957b ; Pautreau, 1984 ; Tauvel, 1974.

ZONE NORD

Bz A :

- Dépôts simples :
- Bourges (Cher) "La Fonderie de Canons" ;
- Villemandeur (Loiret) "Gaudry".

Bz B, Bz C et Bz D-Ha A1 :

- Dépôts simples :
- Brion (Indre) "Les Grandes Chapelles" ;
- Brion (Indre) "Les Petites Chapelles" ;
- Brives (Indre) *incertain* ;
- Bussy (Cher) "La Chaussée" ;

- Châteaumeillant (Cher) ;
- Férolles (Loiret) "La Queuvre" ;
- Jargeau (Loiret) "Talus qui va de la Croix des Chafauds au quartier de la Tisonnière" ;
- Lion-en-Sullias (Loiret) "Gué Romain" ;
- Oizon (Cher) ;
- Pouligny-Notre-Dame (Indre) "Fragne" ;
- Saint-Florentin (Indre) "La Charbonnerie" ;
- Saint-Hilaire-de-Gondilly (Cher) *incertain* ;
- Saint-Martin-sur-Ocre (Loiret) "La Vinerie" ;
- Tigy (Loiret) "L'Orme des Baunes" ;
- Villabon (Cher).

- Dépôts complexes :
- Billy (Loir-et-Cher) "Fosse aux Prêtres" ;
- Chéry (Cher) "Malassis" ;
- Tigy (Loiret) "Montisambert".

Ha A2-B1 :

- Dépôts complexes :
- Étrechet (Indre) "Le Menas";
- Orléans (Loiret) "En Loire, face à la rue Sainte-Catherine".

Ha B2-3 :

- Dépôts simples :
- Chabris (Indre) "Les Isles 2";
- Graçay (Cher);
- Vouzon (Loir-et-Cher) *incertain*.
- Dépôts complexes :
- Brion (Indre) "Les Grandes Chapelles" *incertain*;
- Chabris (Indre) "Les Isles 1";
- Civray (Cher) "Le Crot à la Bécasse";
- Neuvy-sur-Barangeon (Cher) "Petit Villatte";
- Le Blanc (Indre) dans les environs, *incertain*.

Ha D1-2 :

- Dépôts simples :
- Brion (Indre) "Les Grandes Chapelles" *incertain*;
- Saint-Viâtre (Loir-et-Cher) "Pré Neunteau" *incertain*;
- Souesmes (Loir-et-Cher) "La Blinerie" *incertain*.

ZONE SUD

Bz A :

- Dépôts simples :
- Bains (Haute-Loire);
- Bègues (Allier) "La Caborne".

Bz B, Bz C et Bz D-Ha A1 :

- Dépôts simples :
- Aix (Corrèze) "La Marsalouse";
- Banize (Creuse) "Lamant";
- Le Chauchet (Creuse) "La Villetelle";
- Chenerailles (Creuse);
- La Forêt-du-Temple (Creuse) *incertain*;
- Gouzon (Creuse) "Les Forges";
- Jaligny-sur-Besbre (Allier) "Champ Bonnet";
- Jenzat (Allier);
- Peyrat-la-Nonière (Creuse) "Vauzelle";
- Peyrat-la-Nonière (Creuse) "Voueize";
- Plauzat (Puy-de-Dôme) "Les Gardes";
- Pontgibaud (Puy-de-Dôme);
- Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme) *incertain*;
- Sagnat (Creuse) "Les Fonts Beloux";
- Saint-Babel (Puy-de-Dôme) "Les Vanarats" n° 1;
- Saint-Loup (Creuse) "Luchât au Bois de Bruyère";
- Saint-Vaury (Creuse) "Baleine";
- Saint-Vidal (Haute-Loire) "Le Cheylounet";
- Sardent (Creuse) "Theil au Cher";
- Teillet-Argenty (Allier) "La Font Dragon";
- Vaux (Allier) "Les Trillers".

• Dépôts complexes :

- Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) "Montée des Capucins";
- Rongères (Allier) "Le Vieux Pérou";
- Saint-Babel (Puy-de-Dôme) "Les Vanarats" n° 2;
- Varennes-sur-Allier (Allier) "Chazeuil".

Ha A2-B1 :

- Dépôt simple :
- Limoise (Allier).

• Dépôts complexes :

- Jenzat (Allier) Dépôt de 1751 *incertain*;
- Jenzat (Allier) "Les Pérobines";
- La Ferté-Hauterive (Allier) "Les Guichardeaux".

Ha B2-3 :

• Dépôts simples :

- Charmes (Allier) "Fus";
- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Salins" *incertain*;
- Corent (Puy-de-Dôme) "Puy de Corent" *incertain*;
- Gouzon (Creuse);
- Langeac (Haute-Loire) "environs";
- Menet (Cantal) "Aliès Haut";
- Monétay-sur-Loire (Allier) "La Rouzarde" *incertain*;
- Saint-Sulpice-le-Guérétois (Creuse) "Clavières" *incertain*.

• Dépôts complexes :

- Busséol (Puy-de-Dôme) "Puy Saint-André";
- Charroux (Allier) "Le Champ des Brûlés";
- Dore-l'Église (Puy-de-Dôme);
- Jenzat (Allier) Dépôt de 1851;
- La Chapelle-Saint-Martial (Creuse) "Lécuras";
- La Ferté-Hauterive (Allier) "Champ de la Famine";
- Saint-Genès-Champanelle (Puy-de-Dôme) "Manson".

Ha D1-2 :

• Dépôts simples :

- Pérignat-sur-Allier (Puy-de-Dôme) "Le Grand Pérignat";
- Saint-Gérons (Cantal) "Bois de la Margide" 1;
- Saint-Gérons (Cantal) "Bois de la Margide" 2.

• Dépôts complexes :

- Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire);
- Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) "La Mouleyre".

CENTRE-OUEST

Bz A :

- Dépôts simples :
- Limoges (Haute-Vienne) "Avenue de la Révolution" *incertain*;
- Saint-Flavier (Indre-et-Loire).

Bz B, C et Bz D-Ha A1 :

- Dépôts simples :
 - Bersac-sur-Rivalier (Haute-Vienne);
 - Châlus (Haute-Vienne);
 - Les Eyzies (Dordogne) "La Calévie";
 - Hautefort (Dordogne) "Chassaing";
 - Lingé (Indre) "Baudrussais";
 - Luynes (Indre-et-Loire);
 - Les Montils (Loir-et-Cher) "Les Bourgeons Rouges";
 - Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire) *incertain*;
 - Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne) "Dieulidou";
 - Saint-Épain (Indre-et-Loire) "La Jauneraie";
 - Saint-Pardoux-le-Vieux (Corrèze) "Bois du Train";
 - Thonac (Dordogne) "Les Serres";
 - Tours (Indre-et-Loire) Dépôt Evans-Frank.
- Dépôts complexes :
 - Artannes-sur-Indre (Indre-et-Loire);
 - Nazelles-Négron (Indre-et-Loire);
 - Saint-Gervais-la-Forêt (Loir-et-Cher) "L'Aubépin".

Ha A2-B1 :

- Dépôt simple :
 - Louignac (Corrèze).

- Dépôts complexes :
 - Amboise (Indre-et-Loire) "Les Châtelliers";
 - Fresnes (Loir-et-Cher) "Marçon";
 - Terrasson-la-Villedieu (Dordogne) "La Croix".

Ha B2-3 :

- Dépôt simple :
 - Excideuil (Dordogne).
- Dépôts complexes :
 - Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) "La Grande Borne";
 - Chédigny (Indre-et-Loire) "Code";
 - Choussy (Loir-et-Cher);
 - Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) "La Dorée";
 - Lutz-en-Dunois (Eure-et-Loir) "Ferme des Bois";
 - Onzain (Loir-et-Cher) "Les Terres Noires";
 - Saint-Genouph (Indre-et-Loire) "Les Montils";
 - Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire);
 - Sublaines (Indre-et-Loire) "Basse Calonnière".

Ha D1-2 :

- Dépôts simples :
 - Le Chalard (Haute-Vienne) "Peyrouillet";
 - Marigny-Marmande (Indre-et-Loire) "Cimetière de Ponçay";
 - Persac (Vienne);
 - Pierrefitte (Corrèze) "Le Pont de Bretagne".

Annexe 6 :

Poignards et épées de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer en France centrale

ZONE NORD

Bz A :

- Contexte aquatique :
- Orléans (Loiret) : 1 poignard atlantique à 4 rivets (Nouel, 1967b, fig. 1 n° 7);
- Saint-Ay (Loiret) "Lit de la Loire" : 1 fragment distal de poignard du type de Saint-Brandan-Tréboul (Nouel, 1967b, fig. 1 n° 5).

Bz B-C et Bz D-Ha A1 :

- Contexte aquatique :
- Bruère-Allichamps (Cher) : 1 épée dérivée du type de Monza (Abauzit, Hugoniot, 1967);
- Foëcy (Cher) "Les Bois Blancs" : 2 épées du type de Monza et 1 poignard à 4 rivets (Allain, 1966; Gallay, 1988, pl. 73 C);
- entre Orléans et Beaugency (Loiret) : 1 poignard court à 2 rivets (Nouel, Dauvois, 1959, p. 320, fig. 11);
- entre Orléans et Beaugency (Loiret) : 1 poignard long à 4 rivets (Nouel, Dauvois, 1959, p. 320, fig. 12);
- Saint-Ay (Loiret) "Lit de la Loire" : 1 fragment proximal de rapière à languette trapézoïdale (Cordier, 1978c, fig. 3 n° 5);
- Saint-Ay (Loiret) "Lit de la Loire" : 1 fragment distal d'épée atlantique à lame effilée (musée d'Orléans);
- Saint-Denis-en-Val (Loiret) "La Pointe des Prés" : 1 épée de type pistilliforme à languette bipartite (Cordier, 1985a, fig. 2 n° 2).

- Dépôt :

- Chéry (Cher) "Malassis" NMI : 13 épées (Briard *et al.*, 1969);
- Saint-Hilaire-de-Gondilly (Cher) : 2 fragments d'une épée (archives Musée du Berry).

- Contexte funéraire :

- Dun-sur-Auron (Cher) "Targon" : 1 épée type Rosnoën (Goy, 1887).

- Contexte indéterminé :

- La Champenoise (Indre) : 1 poignard à 2 trous de rivet (Girault, 1986, p. 97);
- Lury-sur-Arnon : 1 épée type Rosnoën (archives de Goy 2F 325; Favière, 1956, p. 15).

Ha A2-B1 :

- Contexte aquatique :

- Chécy (Loiret) "Les Terrains de Pâture du Pont Tournant" : 1 épée proche du type Hemigkofen (Nouel, 1966, fig. 31 n° 1).
- Mareau-aux-Prés (Loiret) : 1 épée du type de Saint-Brieuc-des-Iffs. (Nouel, 1971, pl. X, D);
- Meung-sur-Loire (Loiret) "En aval du Pont" : 1 épée du type de Forel (Nouel, 1957a, p. 314, fig. B);
- Meung-sur-Loire (Loiret) : 1 épée de type pistilliforme vraisemblablement atlantique (Quatrehomme, 1962, fig. 1; Villes, 1988, fig. 11 n° 1);
- Saint-Ay (Loiret) "Lit de la Loire" : 1 épée du type de St-Brieuc-des-Iffs (Nouel, 1967b, fig. 1 n° 6; Nouel, 1971; Cordier, 1978c, fig. 3 n° 2);
- Saint-Ay (Loiret) "Lit de la Loire" : 1 épée du type de St-Brieuc-des-Iffs (Cordier, 1978c, fig. 3 n° 3);

- Saint-Ay (Loiret) "Lit de la Loire" : 1 épée pistilliforme d'un type atlantique (Cordier, 1978c, fig. 3 n° 4);
- Saint-Ay (Loiret) "Lit de la Loire" : 1 épée intacte d'un type atlantique (Nouel, 1971, pl. X, C);
- Saint-Ay (Loiret) "Lit de la Loire" : 1 épée en deux fragments d'un type nord-alpin (Nouel, 1971, pl. X, A);
- Saint-Ay (Loiret) "Lit de la Loire" : 1 fragment de lame d'épée pistilliforme (Cordier, 1978c, fig. 3 n° 6);
- Saint-Ay (Loiret) "Lit de la Loire" : 1 fragment proximal d'épée pistilliforme (Debal, 1974, fig. 1).

- Dépôt :

- Orléans (Loiret) "En Loire, face à la Rue Sainte-Catherine" : fragment proximal d'une épée du type Hemigkofen (Desnoyers, 1876, pl. II n° 4; Mohen, 1971, fig. 3);
- Orléans (Loiret) "En Loire, face à la rue Sainte-Catherine" : fragment proximal d'une épée du type de Forel à poignée métallique (Desnoyers, 1876, pl. II n° 3)

- Contexte funéraire :
Aucune découverte.

- Contexte indéterminé :

- Conflans-sur-Loing (Loiret) "Charmoy" : 1 épée sans doute du type de Saint-Nazaire (Viot, 1923, p. 185; Nouel, 1947, p. 195; Nouel, 1957a, p. 311, pl. II n° 42bis);
- Saint-Martin-d'Auxigny (Cher) : 1 épée proche du type Hemigkofen (Cordier, 1976, fig. 4 n° 5; Villes, 1988).

Ha B2-3 :

- Contexte aquatique :

- Bourges (Cher) "Marais des Prés Leroy" : 1 épée du type en langue de carpe (Méloizes, 1890a p. 33-36, pl. I n° 7);
- Chécy (Loiret) "Lit de la Loire entre Chécy et St-Jean-de-Braye" : 1 épée du type en langue de carpe (Allain, 1972, p. 357; Jouvellier, 1974; Cordier, 1978c, p. 23, fig. 3 n° 1);
- Cuffy (Cher) Bec d'Allier "Le Guétin" : 1 épée du type d'Ewart-Park (archives Musée du Berry);
- Meung-sur-Loire (Loiret) : 1 épée à antennes de type nordique (Nouel, Dauvois, 1959 p. 319-320, fig. 9);
- Vierzon (Cher) "Lit du Cher" : 1 épée en bronze à rivets de fer d'affinités nordiques (Milcent, 1998, fig. 2 n° 1);
- Vierzon (Cher) "Pont de Chaillot" : 1 épée du type Weltenburg (Cordier, 1996, fig. 45 n° 6).

- Dépôt :

- Brion (Indre) "Grandes Chapelles" : 1 fragment d'épée du type en langue de carpe;
- Neuvy-sur-Barangeon (Cher) "Petit Villatte" : NMI = 13 épées.

- Contexte funéraire :
Aucune découverte.

- Contexte indéterminé (milieu sec) :

- Chéry (Cher) "Terres Blanches" : 1 épée du type de Mörigen (Cordier, 1976, fig. 4 n° 8);
- La Chapelle-Saint-Ursin (Cher) "Fontaine des Morts" : 1 épée du type de Mörigen (Mater, 1876; Buhot de Kersers, 1879a);
- Sologne : 1 fragment d'épée nord-alpine (Musée du Berry).

Ha C :

- Contexte aquatique :

- Vierzon (Cher) "Lit du Cher" : 1 épée.

- Contexte funéraire :

- Bourges (Cher) "Asnières lès Bourges" : 1 épée;
- Bourges (Cher) "Lazenay" : 1 épée;
- Brion (Indre) "Grandes-Chapelles" : 2 épées;
- Châteauneuf-sur-Cher (Cher) "Font James" T.2 S.1 : 1 épée;
- Chavannes (Cher) "Les Genevièves" : 1 épée;
- Coust (Cher) "Cortel" T.1 S.1 : 1 épée et 1 poignard;
- Dun-sur-Auron (Cher) "Tureau de la Girounée" S.1 : 1 épée;
- Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher) "Beauval" : 1 épée;
- Liniez (Indre) "Moulin Barie" : 1 épée;
- Lunery (Cher) "Chanteloup" : 1 épée;
- Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher) "Les Tombelles" T.1 S.1 : 1 épée;
- Saint-Aoustrille (Indre) "Villement" T.6 S.1 : 1 épée;
- Saint-Aoustrille (Indre) "Villement" T.4 S.1 : 1 épée;
- Saint-Aoustrille (Indre) "Villement" T.7 S.1 : 1 épée;
- Sainte-Montaine (Cher) "La Roture" T.1 S.1 : 1 épée;
- Sainte-Montaine (Cher) "La Roture" T.2 S.1 : 1 épée;
- Sainte-Montaine (Cher) dans les environs : 1 épée;
- Solterre (Loiret) "La Gravière" : 1 épée et 1 poignard;
- Vornay (Cher) "Barrière Blanche" : 1 épée;
- Vornay (Cher) tumulus au nord du bourg : 1 épée;
- Yvoy-le-Marron (Loir-et-Cher) "La Collardière" T.1 ou T.2 : 1 épée.

- Contexte indéterminé :

- Déols (Indre) : 1 épée;
- Région de Bourges (Cher) : 1 épée.

Ha D1-2 :

- Contexte aquatique :

- Bourges (Cher) "Moulon" : 1 poignard à antennes, pl. 31 n° 29.

ZONE SUD

Bz A :

- Contexte funéraire :
 - Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Puy de Crouelle" : 1 poignard à deux rivets (Vimont, 1886);
 - Saint-Bonnet-de-Rochefort (Allier) : 1 poignard (Daugas, 1976, p. 509, pl. 1 n° 14);
 - Saint-Menoux (Allier) "Champcoux" : 2 poignards (Moret, 1900);
 - Ydes (Cantal) "Suc des Demoiselles" : 1 poignard (Bouillet, 1834, pl. 15 n° 1).
- Contexte indéterminé :
 - Corent (Puy-de-Dôme) "Puy de Corent" : 3 poignards (Provost, Jouannet, 1994, p. 77);
 - Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) dans les environs : 1 poignard.

Bz B-C et Bz D-Ha A1 :

- Contexte aquatique :
 - Pont-du-Château (Puy-de-Dôme) : 1 épée (Daugas, 1976, p. 510).
- Dépôt :
 - Saint-Vidal (Haute-Loire) "Le Cheylounet" : 2 épées (Aymard, 1874).
- Contexte funéraire :
 - Laurie (Cantal) T.1 : 1 poignard (Delporte, 1968).
- Contexte indéterminé :
 - Aiguilhe (Haute-Loire) : 1 poignard (Daugas, 1976, p. 510);
 - Surat (Puy-de-Dôme) : 1 grand poignard à soie proche du type de Monza (Musée Déchelette à Roanne n° 1734).

Ha A2-B1 :

- Contexte aquatique :
 - Allier : épée du type de Saint-Brieuc-des-Iffs au M.A.N. (n° 7364).
- Dépôt :
 - Jenzat (Allier) : 7 épées;
 - Limoise (Allier) : 2 épées pistilliformes atlantiques (rens. J.-P. Daugas).
- Contexte indéterminé :
 - Corent (Puy-de-Dôme) "Puy de Corent" : 1 fragment d'épée atlantique pistilliforme (rens. J.-P. Daugas);
 - Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme) : 1 épée à poignée métallique proche du type Forel (archives B.M.U. Clermont-Ferrand).

Ha B2-3 :

- Dépôt :
 - Menet (Cantal) "Aliès Haut" : 3 épées nord-alpines.
- Contexte indéterminé (milieu sec) :
 - Chaussejac (Cantal) : 1 poignard d'inspiration nord-alpine à poignée métallique (Boule, Farges, 1898, fig. 22 n° 2).

Ha C :

- Contexte funéraire :
 - Corent (Puy-de-Dôme) "Puy de Corent" : 1 épée;
 - Labessette (Puy-de-Dôme) "Camp Romain" : 1 épée;
 - Mauriac (Cantal) "Aymons" T.1 S.1 : 1 épée;
 - Mestes (Corrèze) : 1 épée;
 - Noailles (Corrèze) "La Route Vieille" : 1 épée;
 - Polignac (Haute-Loire) : 1 épée;
 - Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.1 S.1 : 1 épée;
 - Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.1 S.2 : 1 épée;
 - Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.5 S.1 : 1 épée;
 - Saint-Georges (Cantal) "Mons" Tumulus Bergeron : 1 épée;
 - Saint-Etienne-de-Carlat (Cantal) "Hameau de Trin" : 1 épée;
 - Servièrès-le-Château (Corrèze) "Croix des Morts" : 1 épée.
- Contexte indéterminé :
 - Corent ou Gergovie (Puy-de-Dôme) : 1 fragment d'1 épée.

Ha D1-2 :

Aucune découverte.

ZONE OUEST

Bz A :

- Contexte funéraire :
 - Naveil (Loir-et-Cher) : 1 poignard (Nouel, 1957a, p. 15; Nouel, 1966, fig. 26 n° 14).

Bz B-C et Bz D-Ha A1 :

- Contexte aquatique :
 - Amboise (Indre-et-Loire) : 1 rapière à base trapézoïdale entière de type atlantique (Bastien, 1966, fig. 2 n° 1);
 - Amboise (Indre-et-Loire) : 1 rapière à base trapézoïdale entière de type atlantique (Bastien, 1966, fig. 2 n° 2);

- Amboise (Indre-et-Loire) : 1 rapière atypique à 1 rivet (Cordier, 1984, fig. 5 n° 1);
- Amboise (Indre-et-Loire) : 1 épée du type de Rosnoën à 4 rivets (Cordier, 1976, fig. 2 n° 15);
- Amboise (Indre-et-Loire) : 1 épée du type de Rosnoën à 4 rivets (Cordier, 1984, fig. 5 n° 4);
- La Ville-aux-Dames (Indre-et-Loire) "La Bouillardièrre" : 1 poignard à 2 rivets (Cordier, 1984).
- Nazelles-Négron (Indre-et-Loire) "Île de Négron" : 1 épée type Rosnoën (Bastien *et al.*, 1979 n° 18);
- Saint-Patrice (Indre-et-Loire) : 1 poignard (Bastien, Yvard, 1977);
- Villandry (Indre-et-Loire) "Les Navets" : 1 épée orientale à 2 rivets (Cordier, 1984, fig. 5 n° 7);

- Dépôt :

- Artannes-sur-Indre (Indre-et-Loire) : NMI = 2 épées (Cordier, Millotte, 1961, p. 143-145, fig. 1 et 2);
- Nazelles-Négron (Indre-et-Loire) : 2 épées (Cordier, Millotte, 1961).

- Contexte funéraire :

- Azay-sur-Cher (Indre-et-Loire) : 1 poignard (Gallay, 1988).

Ha A2-B1 :

- Contexte aquatique :

- Amboise (Indre-et-Loire) : 1 épée du type de Saint-Brieuc-des-Iffs (Fréon, 1965, fig. 1; Cordier, 1976, fig. 4 n° 2);
- Amboise (Indre-et-Loire) : 1 épée du type de Nenzingen (Cordier, 1976, fig. 4 n° 6).

- Dépôt :

- Amboise (Indre-et-Loire) "Les Châtelliers" : NMI = 4 épées atlantiques (Cordier *et al.*, 1960)
- Louignac (Corrèze) : 2 épées pistilliformes atlantiques (Hernandez *et al.*, 1989)

- Contexte indéterminé :

- Noyers (Loir-et-Cher) ou Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher) "Saint-Lazare" ou "Puis-Fondu" : 1 fragment d'épée du type de Forel (La Saussaye, 1844, pl. V n° 5bis; Nouel, 1957b, p. 18);
- Châlus (Haute-Vienne) "Mazubrun" : 1 épée à poignée métallique (Hernandez *et al.*, 1989, p. 57, fig. 17 n° 9).

Ha B2-3 :

- Contexte aquatique :

- Amboise (Indre-et-Loire) : 1 épée (Bastien, 1966, fig. 3);
- Amboise (Indre-et-Loire) : 1 épée du type de Tarquinia (Cordier, 1985a, fig. 2 n° 1);
- Saint-Léon-sur-l'Isle (Dordogne) "La Moutine" : 1 épée du type en langue de carpe (Coffyn, 1969, pl. 13 n° 1).

- Dépôt :

- Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) "La Grande Borne" : NMI = 7 épées (Cordier *et al.*, 1959);
- Chédigny (Indre-et-Loire) "Code" : NMI = 4 épées (Cordier *et al.*, 1960);
- Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire) "La Dorée" : NMI = 3 épées (Cordier, Millotte, 1961)
- Saint-Genouph (Indre-et-Loire) "Les Montils" : NMI = 5 épées (Cordier *et al.*, 1960);
- Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire) : NMI = 2 épées (Cordier, Millotte, 1961);
- Saint-Sulpice-le-Guérotois (Creuse) "Clavières" : 3 fragments d'épée à pointe en langue de carpe (Janicaud, 1944).

- Contexte funéraire :

Aucune découverte.

- Contexte indéterminé :

- Marcilly-sur-Vienne (Indre-et-Loire) : 1 épée à pointe en langue de carpe (Cordier, 1976, fig. 4 n° 12);
- Saint-Léon-sur-l'Isle (Dordogne) "Puypinsou" : 1 fragment d'attribution incertaine (Coffyn *et al.*, 1981, p. 55).

Ha C :

- Contexte indéterminé :

- Mignaloux-Beauvoir (Vienne) "Champ de Carthage" : 1 épée (Breuil, 1903).

Ha D1-2 :

- Contexte indéterminé :

- Mignaloux-Beauvoir (Vienne) "Champ de Carthage" : 1 épée à antennes (Breuil, 1903);
- Valdivienne (Vienne) "La Bataillierie" : 1 épée (Camus *et al.*, 1980).

Annexe 7 :

Épées et bouterolles du Ha C ancien en Europe

BOUTEROLLES DU HA C ANCIEN

Bouterolles naviformes (variante A2) :

ALLEMAGNE :

- Sans provenance, Hesse (prétendue bouterolle de Friedberg) : Schauer, 1971, p. 224, pl. 126 n° 47; Hein, 1989, n° 2;
- Velden/Viehofen (Ldkr. Nürnberger Land) : Hoppe, 1986, pl. 95 n° 10.

BELGIQUE :

- Court-Saint-Étienne (Brabant) : Mariën, 1958, p. 184, fig. 10 n° 109.

FRANCE :

- Brison-Saint-Innocent (Savoie) "Grésine" (Hein, 1989, fig. 2 n° 34).

Bouterolles en croissant (variante B1 à extrémités au niveau de l'ouverture) :

FRANCE :

- Chavéria (Jura) T.IV (Vuaillet, 1977, p. 45, fig. 17);
- Saint-Aoustrille (Indre) "Villement" T.6 S.1.

IRLANDE :

- Keelogue Ford (Co. Galway) : Eogan, 1965, p. 174, fig. 93 n° 15.

Bouterolles en croissant (variante B2 à extrémités relevées au-dessus de l'ouverture) :

BELGIQUE :

- Gedinne (Namur) "Chevaudos" T.1 : variante incertaine (Warmenbol, 1988, fig. 5 n° 3);
- Rekem tombe 72 (Warmenbol, 1988, fig. 2).

GRANDE-BRETAGNE :

- Coplow Farm (Suffolk, Undley) : Evans, 1881, fig. 375; Cowen, 1967 appendice B n° 16, p. 453; O'Connor, 1980, fig. 75 n° 5.

IRLANDE :

- Keelogue Ford (Co. Galway) variante type B2 (Evans, 1881, fig. 374; Eogan, 1965, p. 174, fig. 93 n° 16).

Bouterolles en V (variante C1 avec pointes à courbure convexe) :

ALLEMAGNE :

- Mettendorf (Bavière, Kr. Hilpolstein) T.IV (Schauer, 1971, p. 217 n° 2, pl. 124 n° 2);
- Prüllsbirkig (Bavière, Gde. Haßlach, Kr. Pegnitz) : Schauer, 1971, p. 217, pl. 124 n° 3;
- Siems (Schleswig-Holstein; Kr. Lübeck) : Sprockhoff, 1931, p. 111 et, pl. 24 n° 13; Cowen, 1967 n° 152;
- Wehringen (Bavière, Lkr. Augsburg) : Hennig, 1995, fig. 11 n° 32.

BELGIQUE :

- Court-Saint-Étienne (Brabant) "La Quenique" (Mariën, 1958, p. 60, fig. 10 n° 107);
- Harchies (Hainaut) T.3 : 2 exemplaires (Mariën, 1975, fig. 4 H5 et H6);
- Rekem tombe 72 : Warmenbol, 1988, fig. 2.

FRANCE :

- Brion (Indre) "Grandes Chapelles";
- Chavéria (Jura) "Aux Massettes" T.XVI (Vuaillet, 1977, fig. 61 n° 2);
- Montbellel (Saône-et-Loire) "Jean de Saône" (Bonnamour, 1985, fig. 2 n° 5);
- Saint-Aoustrille (Indre) "Villement" T.4 S.1.

GRANDE-BRETAGNE :

- Coplow Farm (Suffolk, Undley) (Cowen, 1967 appendice B n° 3, p. 453 ; O'Connor, 1980, fig. 75 n° 4) ;
- Teversham (Cambridgeshire) (Cowen, 1967 appendice B n° 4, p. 453 ; O'Connor, 1980, fig. 75 n° 3).

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE :

- Klentnice (Moravie, Bez. Břeclav) S.78 (Cowen, 1967, p. 428, fig. 5, pl. 53 n° 2 ; Novák, 1975, p. 30, pl. 22 n° 187).

Bouterolles en V

(variante C2 avec pointes à courbure concave) :

ALLEMAGNE :

- Sans provenance (Museum Vor- und Frühgeschichte Berlin) : Schauer, 1971, p. 217, pl. 124 n° 5 ;
- Demmelsdorf (Haute-Franconie, Lkr. Bamberg) : Abels, 1985 n° 1 ;
- Pruppach/Riglashof (Bavière, Gde. Eschenfelden, Kr. Sulzbach-Rosenberg) T.7 (Schauer, 1971, p. 217, pl. 124 n° 4) ;
- Schirndorf (Bavière, Ldk. Regensburg) T.202 (Hugues, 1994, fig. 11 n° 3).

GRANDE-BRETAGNE :

- Ebberston (Yorkshire) : Cowen, 1967, fig. 12 ; Meyer, 1985, fig. 1 n° 9 ;
- Teddington (Middlesex) "Tamise" (Cowen, 1967, appendice B n° 2, p. 453 ; Meyer, 1985, p. 72).

FRANCE :

- Bourges (Cher) "Asnières lès Bourges".

IRLANDE :

- Sans provenance (Eogan, 1965, p. 175, fig. 93 n° 22).

SUÈDE :

- Södra Kvinneby (Île d'Öland, Stenåsa) (Montelius, 1895, fig. 129 ; Stjernquist, 1967, pl. LXII n° 7).

Bouterolles en V

de variante indéterminée ou indéterminable :

ALLEMAGNE :

- Deusmauer (Bavière, Kr. Parsberg) : Schauer, 1971, p. 217 n° 1.

FRANCE :

- Issoire (Puy-de-Dôme) "Le Brot 1".

GRANDE-BRETAGNE :

- Sion-Reach (Middlesex, Isleworth) "Tamise" (Cowen, 1967 appendice B n° 1, p. 453).

PAYS-BAS :

- entre La Haye et Scheveningen ou environs de La Haye (Zuid-Holland) "Witte Brug" (Mariën, 1958, p. 60 ; Warmenbol, 1988, p. 135) ;
- Wassenaar (Zuid-Holland) : Mariën, 1958, p. 60.

**Bouterolles à appendice arrondi
(type D1 à pointes longues) :****FRANCE :**

- Miers (Lot) "Les Barrières" (Mortillet, 1881, pl. XCVI n° 1204).

IRLANDE :

- Provenance ? (Eogan, 1965, p. 175, fig. 93 n° 23).

**Bouterolles à appendice arrondi
(type D2 à pointes atrophiées
ou en chapeau d'Arlequin) :****ALLEMAGNE :**

- Weichering (Bavière, Kr. Neuburg a.d. Donau) : Schauer, 1971, pl. 125 n° 25) ;
- Neuhaus (Bavière, Gde. Thann, Kr. Beilngries) : Schauer, 1971, pl. 125 n° 21) ;
- Neuhaus (Bavière, Gde. Thann, Kr. Beilngries) : Schauer, 1971, pl. 125 n° 22) ;
- Steinkirchen (Bavière, Kr. Deggendorf) : Schauer, 1971, pl. 125 n° 23).

FRANCE :

- Dans la Combe d'Ain (Jura) (Déchelette, 1927, fig. 250 n° 4) ;
- Dompierre-les-Tilleuls (Jura) "Planquetet" T.4 (Bichet, Millotte, 1992, fig. 21).

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE :

- Chudenice (Bohême) : Novák, 1975, n° 185, pl. 23 ;
- Předměřice (Bohême, Kr. Hradec Králové) : Novák, 1975, n° 183, pl. 23 ;
- Velesice (Bohême) : Novák, 1975, n° 184, pl. 23 ;
- Litoměřice (Bohême) : Novák, 1975, pl. 25 n° 193.

**ÉPÉES DU HA C ANCIEN
ET DE LA TRANSITION
AVEC LE HA C RÉCENT**

**Épées en bronze du type Holme Pierrepont
(liste d'ap. Pare, 1991b, p. 6 modifiée et complétée)****ALLEMAGNE :**

- Bad Friedrichshall-Kochendorf (Bade-Wurtemberg) : Schauer, 1971 n° 666, pl. 108 ;
- Neunkirchen (Hesse, Ldkr. Nürnberger Land) identification incertaine : Hoppe, 1986, pl. 81 n° 12 ;
- Rhénanie (Schauer, 1971 n° 668, pl. 109) ;
- Velden/Viehofen : Schauer, 1971 n° 671, pl. 109 ; Hoppe, 1986, pl. 95 n° 10.

BELGIQUE :

- Battel "Lit de la Dyle" : 1 exemplaire à poignée de bronze et lame de fer (Warmenbol, 1987, p. 60, fig. 30) ;
- Harchies (Hainaut) T.2 (Mariën, 1975, p. 20, fig. 3).

FRANCE :

- Bardouville (Seine-Maritime) : Dastugue, 1971, p. 337 ;
- Chavéria (Jura) "Aux Massettes" T.IV : Vuailat, 1977, fig. 16 et p. 44-45 ;
- Saint-Georges-de-Reneins (Rhône) "Lit de la Saône" (Jeannet, 1971, p. 4, fig. 8).

GRANDE-BRETAGNE :

- Battersea (Angleterre, Londres) "Tamise" (Burgess, Colquhoun, 1988 n° 697, pl. 100) ;
- Holme-Pierrepont (Angleterre, Notts) : Burgess, Colquhoun, 1988 n° 696, pl. 100 ;
- "Tamise" (Burgess, Colquhoun, 1988 n° 698, pl. 100) ;
- Sur les marges entre l'Écosse et l'Angleterre (Cowen, 1967 n° 208, pl. LXV n° 3) ;
- Sans provenance (Burgess, Colquhoun, 1988 n° 700, pl. 101).

HONGRIE :

- Dombóvár? (Kom. Tolna) la localisation est sujette à caution (Kemenczei, 1991, pl. 61 n° 270).

IRLANDE :

- Sans provenance (Eogan, 1965, p. 142, fig. 70, n° 530).

PAYS-BAS :

- Entre Heumen et Overasselt (Gelderland) (Roymans, 1991, fig. 12a).

SUÈDE :

- Scanie (Sprockhoff, 1931, p. 110, pl. 22 n° 1 ; Cowen, 1967 n° 162, pl. LIV n° 7 ; Stjernquist, 1967, p. 187, pl. LXII n° 6).

Variantes nordiques du type Holme Pierrepont :**POLOGNE :**

- Modlimowo (Woiv. Szczecin) : Gedl, 1993, fig. 17 n° 1.

SUÈDE :

- Långsjön (Uppland, Knutby sn) : Sprockhoff, 1931, p. 110, pl. 22 n° 9 ; Cowen, 1967, p. 448, pl. LV n° 7 n° B2 ; Stjernquist, 1967, p. 188 n° 21.

Épées en bronze du type Villement :**ALLEMAGNE :**

- Schorlenberger Forsthaus (Kr. Kaiserslautern, Rhénanie-Palatinat) : 1 exemplaire probable fragmenté (Cowen, 1967, n° 50, fig. 6 ; Schauer, 1971, n° 628, pl. 96) ;
- Siems (Schleswig-Holstein, Lübeck) : Sprockhoff, 1931, p. 111, pl. 24 n° 14 ; Cowen, 1967, n° 152 ;
- Xanten-Wardt (Rhénanie du Nord-Westphalie) "Lit du Rhin" (Weber, 1993, p. 27-28, fig. 17, n° BE 9, p. 134, pl. 4) ;
- Sans provenance (Rheinhessen) (Schauer, 1971, n° 652, pl. 105).

BELGIQUE :

- Court-Saint-Étienne (Brabant) : 1 fragment possible (Mariën, 1958, p. 59, fig. 6 n° 104) ;
- Harchies (Hainaut) T.1 : Mariën, 1975, fig. 3 H1 ;
- Harchies (Hainaut) T.3 : Mariën, 1975, fig. 4 H3 ;
- Harchies (Hainaut) T.4 : Mariën, 1975, fig. 4 H4 ;
- Rekem tombe 72 : 1 ou 2 exemplaires possibles (Warmenbol, 1988, fig. 2).

DANEMARK :

- Løvenborg (Zealand, Holbæk amt) : Cowen, 1967 n° 158 ; Stjernquist, 1967, p. 186 n° 6 ; Jensen, 1989, fig. 2 n° 2).

FRANCE :

- Brion (Indre) "Les Grandes Chapelles" : épée n° 1 ;
- Château-Gaillard (Ain) "Plaine de Cormoz" Tertre I (Valentin-Smith, 1888, p. 30 et 40, pl. IX n° 1) ;
- Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) "Lit de la Moselle" (Olivier, 1986, fig. 3) ;
- Saint-Aoustrille (Indre) "Villement" T.6 S.1 ;
- Vesclès (Jura) : 1 épée à soie en fer sur laquelle est coulée une languette de bronze de type Villement (Vuailat, 1985a, fig. 3 n° 2).

GRANDE-BRETAGNE :

- Cambushkenneth (Écosse, Stirlingshire) : Cowen, 1967 n° 201, pl. 59 n° 7 ;
- Colwick (Angleterre, Notts) : Burgess, Colquhoun, 1988 n° 699, pl. 100 ;
- Holme-Pierrepont (Angleterre, Notts) : Burgess, Colquhoun, 1988 n° 742, pl. 109.

NORVÈGE :

- Østre Skjøl (Sande s. et p., Vestfold) : Cowen, 1967 n° 159, pl. LIV n° 5) ;
- Våg (Dønness s., Nesna p., Nordland) : Rygh, 1880, fig. 103a ; Cowen, 1967 n° 160, pl. LIV n° 6.

SUÈDE :

- Dalby (Köping sn, Öland) : Cowen, 1967 n° 164, pl. LV n° 2 ; Stjernquist, 1967, p. 187 n° 13, pl. LXII n° 4 ;
- Stöndar 2² (Boteå sn, Ångermanland) : Cowen, 1967 n° 167 ; Stjernquist, 1967, p. 188 n° 22, pl. LXII n° 2.

Variante nordique du type Villement :**DANEMARK :**

- Torrig (Laaland, Birket sn) : Broholm, 1953, p. 27, fig. 124 ; Cowen, 1967 n° B2 ; Jensen, 1989, fig. 2 n° 4.

Épées en bronze du type Wehringen :**ALLEMAGNE :**

- Mettendorf (Kr. Hilpoltstein, Bavière) T.IV : (Schauer, 1971 n° 638, pl. 101) ou Greding (Mittelfranken, Ldkr. Roth) T. 4 (Hoppe, 1986, pl. 99 n° 12) ;

- Prüllsbirkig (Bavière) : Schauer, 1971 n° 649, pl. 104;
- Pruppach (Bavière, Gde. Eschenfelden, Kr. Sulzbach-Rosenberg) : Schauer, 1971 n° 627, pl. 98 ;
- Wehringen (Bavière, Lkr. Augsburg) "Hexenbergle" T.8 (Hennig, 1995);
- Sans provenance (Schauer, 1971 n° 651, pl. 102).

BELGIQUE :

- Rekem tombe 72 (Warmenbol, 1988, fig. 1);
- Gedinne (Namur) "Chevaudos" T.1 (Warmenbol, 1988, fig. 5 n° 1 et 2).

FRANCE :

- Amiens (Somme) "Environs" (Blanchet, 1984, p. 381, fig. 214 n° 2).
- Ambérieu ou Château-Gaillard (Ain) : Bonnamour, 1972, fig. 2 n° 10);
- Bourges (Cher) "Asnières lès Bourges";
- Chavéria (Jura) "Aux Massettes" T.XVI (Vuaillet, 1977, fig. 61 n° 1 et p. 95-98);
- Crémieu (Isère) "La Tour du Pin" (Chantre, 1876, pl. XVI n° 3; Nicolas, 1976, pl. I);
- Sans provenance (Isère) (Bocquet, 1969, fig. 19 n° 2; Bocquet, 1982, fig. 2 n° 1);
- Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or) "Roches d'Orgères" attribution incertaine (Nicolardot, 1995, pl. 248 n° 13);
- Lagnes (Vaucluse) "Camp Faou" (Gagnière *et al.*, 1963 n° 40, pl. VIIIbis et IX);
- Oissel (Seine-Maritime) "Île Saint-Martin" (Coutil, 1900, p. 106, pl. Ibis n° 6; Verron, 1971 n° 24);
- Pont-Sainte-Maxence (Oise) : Blanchet, 1984, p. 530, fig. 214 n° 3;
- Saint-Aoustrille (Indre) "Villement" T.4 S.1;
- Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure) "Les Motelles" (Freidin, 1982, fig. 3 n° 3);
- Venette (Oise) : Blanchet, 1984, fig. 214 n° 5;
- En amont de Villeneuve-Saint-Georges (Essonne) : Mohen, 1977 n° 712 Essonne/91-61.

GRANDE-BRETAGNE :

- Battersea (Angleterre, London) "Tamise" (Cowen, 1967 n° 171; Burgess, Colquhoun, 1988 n° 710, pl. 103);
- Billingham (Angleterre, Lincolnshire) "Billinghay Dales" (Cowen, 1967 n° 189; Burgess, Colquhoun, 1988 n° 720);
- Billingham (Angleterre, Lincolnshire) "Billinghay Dales" (Cowen, 1967 n° 190; Burgess, Colquhoun, 1988 n° 721);
- Ebberston (Angleterre, Yorkshire) (Burgess, Colquhoun, 1988 n° 707);
- Ebberston (Angleterre, Yorkshire) (Cowen, 1967 n° 195; Burgess, Colquhoun, 1988 n° 713);
- Lambeth (Angleterre, London) : Burgess, Colquhoun, 1988 n° 737, pl. 107;
- Sans provenance (Burgess, Colquhoun, 1988 n° 708, pl. 102);
- Sans provenance (Burgess, Colquhoun, 1988 n° 725, pl. 106).

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE :

- Chudenice (Bohême) : Novák, 1975, n° 185, pl. 23;
- Jarov (Bohême, Kr. Plzeň-Sever) : Cowen, 1967 n° 427; Novák, 1975, p. 31, pl. 24 n° 195;
- Klentnice (Moravie, Kr. Břeclav) S.78 (Cowen, 1967, p. 428, fig. 5, pl. 53 n° 2; Novák, 1975, p. 30, pl. 22 n° 187);
- Mikulov (Moravie, Kr. Břeclav) dans les environs (Cowen, 1967 n° 428; Novák, 1975, p. 31, pl. 24 n° 196).
- Předměřice (Bohême, Kr. Hradec Králové) : Cowen, 1967, p. 428, fig. 5, pl. 53 n° 2; Novák, 1975, p. 30, pl. 23 n° 183;
- Vele ice (Bohême) : Novák, 1975, n° 184, pl. 23.

PAYS-BAS :

- entre Millingen et Kekerdom (Gelderland) "Lit du Waal" (Roymans, 1991, fig. 11e);
- Tjonger-Kanal (Frise) : Cowen, 1967, n° 149, pl. LIV n° 3.

SUÈDE :

- Smiss (Väte Ksp, Gotland) : Nylén, 1981, fig. 3.

SUISSE :

- Font (Fribourg) attribution incertaine (Schauer, 1971 n° 623, pl. 98);
- Sion (Valais) "Rue de Conthey" (Cowen, 1967, p. 433 n° 59; Schauer, 1971, p. 200 n° 630; Peyer, 1991, fig. 1 n° 1).

Épées en bronze du type Weichering :

ALLEMAGNE :

- Atting (Bavière, Kr. Straubing) exemplaire probable (Schauer, 1971, n° 621, pl. 96);
- Neuhaus (Bavière, Gde Thann, Kr. Beilngries) : Schauer, 1971, n° 656, pl. 107;
- Schirndorf (Bavière, Ldk. Regensburg) T.202 (Hugues, 1994, fig. 11 n° 7);
- Weichering (Bavière, Kr. Neuburg a. d. Donau) : Schauer, 1971, n° 658, pl. 107.

BOHÊME :

- Horní Metelsko (Novák, 1975 n° 188, pl. 22).

FRANCE :

- Brion (Indre) "Les Grandes Chapelles" : épée n° 2.

IRLANDE

- Comté de Roscommon/Westmeath : Eogan, 1983, fig. 47 n° 3.

POLOGNE :

- Gorzsewice (Szamotuly, Poznań) S.33 (Sprockhoff, 1931, pl. 24 n° 2; Cowen, 1967, p. 441 n° 156).

Annexe 8 :

Parures métalliques du Ha D1-2 en France dont les types sont attestés en France centrale

PENDELOQUES

- **Pendeloques type Lavoûte-Chilhac :**
- Agde (Hérault) "Rochelongue" plusieurs exemplaires (Bouscaras, Hugues, 1967, p. 182 fig. 3 n° 9);
- Calvisson (Gard) "La Liquière" 2 exemplaires (Tendille, 1980, fig. 17 n° 118-119);
- Campestre-et-Luc (Gard) dans les environs (Tendille, 1980, p. 121);
- Carcassonne (Aude) "environs" (Guilaine, 1969);
- Cazevieille (Hérault) T.C4 : 2 exemplaires (Gasco, 1987, fig. 28 n° 3);
- Fabrègues (Hérault) "Launac" (Cazalis de Fondouce, 1902 pl. x n° 11);
- La Couronne (Bouches-du-Rhône) "L'Arquet" (Tendille, 1980, p. 121);
- Lansargues (Hérault) "Camp Redon" moule (Tendille, 1980, p. 121);
- Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire);
- Les Vans (Ardèche) dans les environs : 1 exemplaire (Evesque, 1972, fig. 1 n° 6);
- Nages-et-Solorgues (Gard) "Oppidum des Castels" 3 exemplaires (Tendille, 1980, fig. 17 n° 121-123);
- Nîmes (Gard) 1 exemplaire (Tendille, 1980, p. 121);
- Pézénas (Hérault) "Saint-Julien" (Tendille, 1980, p. 121);
- Saint-Bauzille-de-la-Sylve (Hérault) "Puech Crochu" (Garcia, 1993, fig. 109);
- Valleraugue (Gard) "Piquet" 10 exemplaires (Gasco, 1987, p. 52 fig. 182 n° 1 à 4).

BOUCLES D'OREILLE

- **Boucles d'oreilles filiformes à extrémités amincies (Ob.1.XII.a) :**
- Ségry (Indre) "La Prée" T.1 S.2;
- Fabrègues (Hérault) "Launac" (Cazalis de Fondouce, 1902, pl. V fig. 16).

- **Boucles rubanées à œillets (Ob.28.IX.) :**
- Coust (Cher) "Creuzet" T.2 S.1;
- Coust (Cher) "Touzel" T.2 S.1;
- Murviel-lès-Béziers (Hérault) "La Croix de Mus" : 1 exemplaire (Soutou, Arnal, 1963, p. 188 fig. 3 n° 2326);
- Saint-Sulpice (Tarn) "Gabor" S.23 (Mohen, 1980 pl. 183 n° 6).

- **Boucles rubanées à fermeture indéterminée :**
- Ossun (Hautes-Pyrénées) T.16 S.1 : 2 exemplaires (Mohen, 1980 pl. 81 n° 1 et 2);
- Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) "Roque Courbe" : 1 exemplaire (Garcia, 1987, fig. 11 n° 16).

TORQUES

- **Torques à fermeture "à mi-bois" et goupille (Tb.3.IV.) :**
- Ineuil ou Saint-Florent (Cher);
- Mailly-le-Château (Yonne) "Sur le Beauvais" T.D S.C : 1 exemplaire (Corot, 1928, p. 20 fig. 9 n° 2).

- **Torques en bronze à crochets (Tb.3.VII.) :**
 - Anthien (Nièvre) (vu au musée de l'Avallonnais)
 - Antran (Vienne) "La Croix Blanche" S.87 HIJ 19 (Pautreau, 1991, fig. 8a et 10);
 - Bouzais (Cher) "Le Camp" T.A S.1 : 1 exemplaire;
 - Bouzais (Cher) "Le Camp" T.B : 1 moitié;
 - Bouzais (Cher) "Champ de Bataille" : sans doute 1 fragment;
 - D : Carcassonne (Aude) dans les environs : 2 fragments (Guilaine, 1969 pl. 14 n° 138 et 139);
 - Carennac (Lot) "Igues de Magnagues" : 1 moitié (Roulière-Lambert, 1983 pl. 96 n° 6);
 - Châteauneuf-sur-Cher (Cher) "Font James" T.1 : 1 exemplaire;
 - Courcelles (Nièvre) "Fancy" : 1 exemplaire (Adam, 1983, fig. 7);
 - Coust (Cher) "Creuzet" T.1 S.1 : 1 exemplaire complet avec décor de cabochons;
 - Coust (Cher) "Creuzet" T.1 : 1 fragment avec décor de cabochons;
 - Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssse" : 1 fragment (Grossouvre, 1917 pl. II fig. 2);
 - Gevingey (Jura) Tumulus f (Millotte, 1963a pl. III n° 4; Roulière-Lambert, Vuilleme, 1992, fig. 6 n° 2);
 - Haguenau (Bas-Rhin) "Maegstüb" Groupe c T.26 : 1 exemplaire (Schaeffer, 1930, p. 168 fig. 144e);
 - Haguenau (Bas-Rhin) "Uhlwiller" Tertre 7 Sép.i (Schaeffer, 1930, p. 131, fig. 116, 7.i.k);
 - Lion-en-Sullias (Loiret) : 1 exemplaire (Bréan 1869, p. 429);
 - Mailly-le-Château (Yonne) "Sur le Beauvais" : 1 moitié de torque avec perforations pour la suspension de pendeloques (Corot, 1928, p. 3, fig. 2 n° 4);
 - Quenne (Yonne) 1 fragment décoré de cabochons (Freidin, 1982, p. 563 fig. 55 n° 6);
 - Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Chênes Montors tertre fouillé avant 1839" : 2 exemplaires (Moreau 1895 p. 27-28);
 - Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) "Roque Courbe" : 1 exemplaire intact et 3 fragments au minimum (Garcia, 1987, fig. 9 n° 1 et fig. 13 n° 10 à 12);
 - Ségry (Indre) "La Prée" T.1 S.1;
 - Valdivienne (Vienne) "La Bataillerie" 1 grand fragment (Camus *et al.*, 1980, fig. 6 n° 4).
- **Torques en bronze à crochets et jonc orné de fausses torsades gravées (Tb.3.VII.h) :**
 - Mareau-aux-Prés (Loiret) "Hameau Saint-Fiacre";
 - distribution sur le Rhin moyen et en Hesse méridionale : Heynowski, 1992, p. 25-27, carte 8.
- **Torques en bronze à crochets (Tb.3.VII.l) avec cabochons sur le jonc (variante Coust) :**
 - Coust (Cher) "Creuzet" T.1 S.1 : 1 exemplaire complet;
 - Coust (Cher) "Creuzet" T.1 : 1 fragment;
 - Quenne (Yonne) 1 fragment (Freidin, 1982, p. 563 fig. 55 n° 6).
 - Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) "Roque Courbe" : 3 fragments (Garcia, 1987, fig. 13 n° 47 à 48).
- **Torques à ergots (Tb.3.X.) :**
 - Annay-la-Côte (Yonne) : 1 exemplaire (vu au musée de l'Avallonnais);
 - Châteauneuf-sur-Cher (Cher) "Font James" T.2;
 - Haguenau (Bas-Rhin) "Donauberg" T.6 S.II (Schaeffer, 1930, p. 20 fig. 15c);
 - Mailly-le-Château (Yonne) "Sur le Beauvais" T.D S.A : 1 exemplaire (Corot, 1928, fig. 9 n° 4);
 - Mailly-le-Château (Yonne) "Sur le Beauvais" T.E S.P : 1 exemplaire (Corot, 1928, fig. 9 n° 3);
 - Suriauville (Vosges) (Corot, 1928 note 1, p. 20);
 - Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Chênes Montors";
 - Tannay (Nièvre) "Bois d'Amont" S.2 (non illustré) et S.5 (Adam, 1983, p. 123 fig. 6 n° 68).
- **Torques en bronze à jonc de section subcirculaire et extrémités coniques (Tb.3.XV.h) :**
 - Saint-Viâtre (Loir-et-Cher) "Pré Neunteau";
 - distribution en Franconie : Ettel, 1994, fig. 1.
- **Torques en bronze à jonc lisse et tampons bouletés ou en pastille (Tb.3.XVI.) :**
 - Aire-sur-l'Adour (Landes) "Nauthery" tumulus 3 (Mohen, 1980, p. 275);
 - Arboucave (Landes) "Lande Dupouy" (Mohen, 1980, p. 276);
 - Avezac-Prat-Lahitte (Hautes-Pyrénées) : 3 exemplaires (Mohen, 1980 pl. 59 n° 10 à 13);
 - Barbaste (Lot-et-Garonne) "Lesparre" S.XXI : 1 exemplaire (Beyneix *et al.*, 1995, fig. 45 n° 13);
 - Bélis (Landes) "Tanton" (Mohen, 1980, p. 276);
 - Bougarber (Pyrénées-Atlantiques) "La Serre" : 3 torques (Mohen, 1980, p. 289);
 - Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Pâtural" S.70301 : 1 exemplaire;
 - Carcassonne (Aude) "Dans les environs" : 3 fragments (Guilaine, 1969 pl. 14 n° 134, 135 et 137);
 - Cazals (Tarn-et-Garonne) "Le Frau" T.4 (Pajot, Verhuet, 1976, p. 692);
 - Chitry-les-Mines (Nièvre) "La Chaume de Marcy" (Guillaumet, Maranski, 1998 pl. 2 fig. 10);
 - Menades (Yonne) (Guillaumet, Maranski, 1998 pl. 10 n° 46);
 - Loudun (Vienne) "Rossay" : plusieurs fragments (Mohen, 1980 pl. 198 n° 3);
 - Mios (Gironde) "Pujaut" Tumulus g, entre les sép. 2 et 3 (Mohen, 1980 pl. 147 n° 12);
 - Mios (Gironde) "Truc du Bourdiou" S.38 (Mohen, 1980 pl. 157 n° 3);
 - Mont-de-Marsan (Landes) "Dans les environs" : 4 exemplaires (Mohen, 1980 pl. 125 n° 10 à 14 et 16);
 - Ossun (Hautes-Pyrénées) Tumulus l4 sép. 1 : 1 petit fragment (Mohen, 1980 pl. 79 n° 2);
 - Ossun (Hautes-Pyrénées) Tumulus l8 : plusieurs fragments (Mohen, 1980 pl. 85 n° 6);
 - Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Les Chênes Montors" 1 exemplaire;
 - Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres) "Fontaine de Lucineau" (Taillet, 1956, fig. XII; Mohen, 1980, fig. 97, p. 157);
 - Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) "Roque Courbe" : 2 fragments (Garcia, 1987, fig. 13 n° 13 et 17);

- Saint-Ybard (Corrèze) "Montfumat" : 1 exemplaire (Bouyssonie, 1955, fig. 2);
- Senneçay (Cher);
- vallée de la Saône sans doute en Bourgogne (2 fragments au M.A.N. n° 79.093, coll. Lacroix);
- Tannay (Nièvre) "Bois d'Amont" : 1 exemplaire (Adam, 1983, fig. 6 n° 69);
- Tarbes (Hautes-Pyrénées) environs (Mohen, 1980, p. 244 et 249).

• **Torques en bronze à crochets et jonc de section losangique (Tb.6.VII.a) :**

- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette" 1 exemplaire à jonc de section losangique et 1 fragment d'un autre (Grossouvre, 1917 pl. II fig. 2 et 3).
- Haguenau (Bas-Rhin) "Kürzgelang" T.7 S.IV : 1 exemplaire (Schaeffer, 1979, p. 58 fig. 51 d);
- Marainville-sur-Madon (Vosges) "Sous le Chemin de Naviot" T.1 S.02 : 1 exemplaire (Olivier, 1988, fig. 7 b n° 1 et, p. 283).

• **Torques en bronze de types autres et sans comparaison :**

- Ineuil (Cher) "Rio Blanc Villiers" : 1 exemplaire de type Tb.3.I.1;
- Coust (Cher) "Touzel" T.2 S.5 : 1 exemplaire de type Tb.3.XIII.a.

TORQUES EN FER

• **Torques à crochets en fer (Tf.VII.) :**

- Cazals (Tarn-et-Garonne) "Le Frau" T.13 S.C (Mohen, 1980 liste 57, p. 249);
- Notre-Dame-de-Londres (Hérault) "Ravin des Arcs" T.2 : 1 exemplaire (Gasco, 1987, p. 28 et 102);
- Saint-Sulpice (Tarn) "Gabor" (Farenc, Soutou, 1960 p. 26; Mohen, 1980 pl. 185 n° 11 sép. 27);
- Saint-Gérons (Cantal) "Bois de la Margide" : 1 exemplaire probable dans le dépôt de 1817 (Lalande 1870a);
- Ségry (Indre) T.1 S.2.

• **Torques à tampons en fer du Ha D1 (Tf.XVI.3.) :**

- Avezac-Prat-Lahitte (Hautes-Pyrénées) (Mohen, 1980 pl. 60 n° 15);
- Barbaste (Lot-et-Garonne) "Lesparre" S.21 (Mohen, 1980 liste 56, p. 249);
- Barzun (Pyrénées-Atlantiques) "Taillan" T.P2 S.15 (Mohen, 1980 pl. 60 n° 18);
- Biganos (Gironde) "La Gaillard" T.N S.3 (Mohen, 1980 liste 56, p. 249);
- Coust (Cher) "Creuzet" T.2 S.1 : 2 exemplaires.

BRACELETS MASSIFS EN BRONZE

• **Bracelets à jonc encoché et incisé (Bb.3.I.e) :**

- Saint-Ybard (Corrèze) "Montfumat" : 7 exemplaires identiques.

• **Bracelets fins à jonc incisé et fermés du groupe launacien (Bb.3.I.h et Bb.4.I.h) :**

- 1 exemplaire dans les Alpes (Bocquet, 1982, p. 124);
- Agde (Hérault) "Le Peyrou" (Nickels *et al.*, 1989 p. 320-323)
- Agde (Hérault) "Rochelongues" (Bouscaras, Hugues, 1967);
- Les Bondons (Lozère) "Caousou Viel" Tumulus 1 : 2 exemplaires (Fages, 1988, fig. 24);
- Carcassonne (Aude) "Dans les environs" (Guilaine, 1969 pl. 10-11);
- Cazeville (Hérault) T. K6 : 2 exemplaires (Gasco, 1987, fig. 81 n° 3 et 4);
- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Pâtural" S.70301;
- Fabrègues (Hérault) "Launac" : plusieurs exemplaires (Cazalis de Fondouce, 1902 pl. V n° 1 à 5, 7 et 10);
- Gramat (Lot) "Tumulus 4" : 1 exemplaire dont l'attribution au tertre est incertaine (Clottes, 1969, p. 214 fig. 45 n° 6);
- Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire) : au moins 1 exemplaire fragmentaire;
- Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) : 1 fragment;
- Mailhac (Aude) "Grand Bassin I" (Louis, Taffanel, 1958, fig. 36);
- Murviel-lès-Béziers (Hérault) "La Croix de Mus" : 1 exemplaire (Soutou, Arnal, 1963, fig. 5 n° 2330);
- Puéchabon (Hérault) "Montcalmès" T. SA2 (Gasco, 1987, fig. 105 n° 15);
- Retournac (Haute-Loire) "Plateau de la Madeleine";
- Rouet (Hérault) T.1 et T.2 (Gasco, 1987, fig. 107 n° 1 et 2, fig. 109 n° 1);
- Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.2 S.1;
- Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.4 S.1;
- Saint-Gérons (Cantal) "Bois de la Margide";
- Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) "La Mouleyre";
- Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) "Roque Courbe" (Garcia, 1987, fig. 16 n° 6 et 7);
- Serres (Hautes-Alpes) "Tumulus 2" : (Courtois, Willaume, 1991, p. 178);
- Les Vans (Ardèche) dans les environs : 2 exemplaires (Evesque, 1972, fig. 2 n° 1 et 3);
- Vauvenargues (Bouches-du-Rhône) "Tumulus de Claps" : 1 exemplaire (Lagrand, 1988, p. 50 fig. 7).

• **Bracelets fins à jonc incisé et fermé de type Pâtural (Bb.4.I.g) :**

- Cabrerets (Lot) "Tumulus du Pas de Jammes" (Millotte, 1963b, fig. 8 n° 2; Clottes, 1969, p. 202);
- Carennac (Lot) "Noutari" T.19 : 6 exemplaires (Clottes, 1969, p. 206);
- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Pâtural" S.70301 : 6 exemplaires;
- Coust (Cher) "Touzel" T.2 S.1 : 2 exemplaires;
- Coust (Cher) "Touzel" T.2 S.5 : 1 exemplaire;
- Ornon (Isère) "La Palud" (Bocquet, 1991, fig. 17 n° 2).

- **Bracelets bouletés (Bb.3.XVI.) :**
 - 1 exemplaire dans la Vienne (Tauvel, 1974, fig. XIV n° 2);
 - Agde (Hérault) "Le Peyrou" S.32 et S.129 (Nickels *et al.*, 1989, fig. 61 n° 32b et fig. 168 n° 129c);
 - Agde (Hérault) "Rochelongues" (Bouscaras, Hugues, 1967, p. 182);
 - Arboucave (Landes) "Lande Dupouy" (Mohen, 1980);
 - Bazelat (Creuse) "Les Razades" T.VI : 1 fragment (Vuillat *et al.*, 1988, fig. 15 n° 17);
 - Bordes-de-Rivière (Haute-Garonne) "Le Labet" (Mohen, 1980 liste 69, p. 249);
 - Bouzais (Cher) "Le Camp" Tertre B;
 - Briatexte (Tarn) (Carthailiac 1879 pl. IX n° 5);
 - Caen (Calvados) "Rue d'Isigny" : 2 exemplaires (Verney, 1993, fig. 2 n° 3 et 8);
 - Cazals (Tarn-et-Garonne) "Le Frau" T.4 : 2 exemplaires (Mohen, 1980 liste 69, p. 249);
 - Coust (Cher) "Touzel" T.1 : 1 fragment;
 - Fabrègues (Hérault) "Launac" (Cazalis de Fondouce, 1902 pl. V n° 12);
 - Fay-en-Montagne (Jura) : (Roulière-Lambert, 1992, p. 33);
 - Mailhac (Aude) "Grand Bassin I" (Louis *et al.*, 1958, fig. 33);
 - Mios (Gironde) "Pujaut" T.F S.2 (Mohen, 1980 pl. 145 n° 4);
 - Mios (Gironde) "Truc du Bourdiou" S.38 (Mohen, 1980 liste 69, p. 249);
 - Montpellier (Hérault) "Dans les environs" (Arnal *et al.*, 1967 fig. 1 n° 10);
 - Murviel-lès-Béziers (Hérault) "La Croix de Mus" (Soutou, Arnal, 1963, fig. 3 n° 2322 et 2323);
 - Quimper (Finistère) : 1 fragment (vu au Musée de Penmarc'h);
 - Saint-Bauzile (Lozère) "Le Freyssinel" T.XVI (Pajot, Vernhet, 1976, fig. 2 n° 18);
 - Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) (Verney, 1993, fig. 8 n° 10);
 - Saint-Ybard (Corrèze) "La Vernouille" (Ward-Perkins, 1940);
 - Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) "Roque Courbe" (Garcia, 1987, fig. 13 n° 15 à, 19; fig. 15 n° 2 et 3);
 - Souillac (Lot) (Mohen, 1980 pl. 190 n° 9);
 - Thémines (Lot) "Grotte de Roucadour" (Couchard *et al.*, 1969; Mohen, 1980 pl. 189 n° 14);
 - Valdivienne (Vienne) "La Bataillerie" (Camus *et al.*, 1980);
 - Vayrac (Lot) "Puy d'Issolud" : deux fragments (Mohen, 1980, p. 284);
 - Viâla-du-Pas-de-Jaux (Aveyron) "Cornebiau" T.2 : 1 exemplaire (Soutou, Arnal, 1963 note 40, p. 205).
- **Bracelets fins à bossettes espacées (Bb.4.I.1) :**
 - Châteauneuf-sur-Cher (Cher) "Font James" T.1;
 - Chamesson (Côte-d'Or) "Tumulus du Bois Bouchot" (Chaume, 1987, p. 384 pl. LXXVII n° 1);
 - Eternoz (Doubs) "Refranche" 1 exemplaire (Chantre 1880 pl. XLI n° 4);
- **Bracelets à jonc en D à extrémités épaissies (Bb.4.XIII.h) :**
 - Baigneux-lès-Juifs (Côte-d'Or) "Bois de Meusse" T.1 (Joffroy, 1961, pl. I n° 5);
 - Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) "La Mouleyre";
 - Saint-Simon (Cantal) "Mazeirat" (Boule, Farge, 1898, fig. 23 n° 4).
- **Bracelets à jonc en D et tampons en barrette (Bb.4.XIV.h) :**
 - Coust (Cher) "Creuzet" T.3 S.1;
 - Minot (Côte-d'Or) "Les Banges" T.2 S.a : 1 exemplaire (Corot, 1902, p. 220-223 fig. 1);
 - 1 exemplaire dans la Nièvre (Guillaumet, Maranski, 1998 pl. 9 n° 40).
- **Bracelets à protubérances type launacien (Bb.6.I.1) :**
 - Carcassonne (Aude) "Dans les environs" : 1 fragment (Guilaine, 1969, pl. 8 n° 52);
 - Fabrègues (Hérault) "Launac" : 1 exemplaire (Cazalis de Fondouce, 1902, pl. V n° 4);
 - Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.2 S.1;
 - Saint-Remèze (Ardèche) : 1 exemplaire (Ollier de Marichard, 1877).
- **Bracelet à protubérances distales (Bb.6.XIII.a) :**
 - Bouzais (Cher) "Champ de Bataille".
- **Bracelets ininterrompus à dents juxtaposées type Bouzais (Bb.9.I.a) :**
 - Berry;
 - Bouzais (Cher) "Le Camp" T.A S.1 : 2 exemplaires;
 - Carcassonne (Aude) "Dans les environs" : 2 exemplaires (Guilaine, 1969, pl. 8 n° 54 et 61);
 - Coust (Cher) "Creuzet" T.1 S.1 : 1 exemplaire;
 - Coust (Cher) "Creuzet" T.2 S.1 : 2 exemplaires;
 - Fabrègues (Hérault) "Launac" : 1 fragment (Cazalis de Fondouce, 1902, pl. III n° 9);
 - Murviel-lès-Béziers (Hérault) "La Croix de Mus" : 1 exemplaire (Soutou, Arnal, 1963, p. 182 fig. 5 n° 2328);
 - Quenne (Yonne) : 1 exemplaire (Freidin, 1982, fig. 55 n° 4);
 - Saint-Pierre-du-Mont (Nièvre) "Châteauvert" : 1 exemplaire (Adam, 1983, fig. 4 n° 36);
 - Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) "Roque Courbe" (Garcia, 1987, fig. 9 n° 6).
- **Bracelets à bossettes juxtaposées type Bb.8.I.a et type Bb.14.I.a :**
 - 3 exemplaires dans la Nièvre (Guillaumet, Maranski, 1998 pl. 9 n° 42 et pl. 10 n° 43-44);
 - Agde (Hérault) "Rochelongues" (Bouscaras, Hugues, 1967, fig. 5 n° 5);
 - Arpajon-sur-Cère (Cantal) : 1 exemplaire (Aymar, 1910, fig. f);
- **Bracelets à jonc en D à extrémités épaissies (Bb.4.XIII.h) :**
 - Marcilly-Ogny (Côte-d'Or) "Champs d'Aniers" T.1 S.1 : 1 exemplaire (Nicolardot, 1993, fig. 23 n° 7).

- Bono (Morbihan) "Le Rocher" 7 exemplaires (Milcent, 1992, pl. 41 n° 5);
- Carcassonne (Aude) "Dans les environs" : 2 exemplaires (Guilaine, 1969, pl. 8 n° 55 et 56);
- Carcassonne (Aude) "Dans les environs" : plusieurs exemplaires (Guilaine, 1969, pl. 8 n° 58 à 60 et 62);
- Ineuil (Cher) variante à engrenage mousse;
- Quenne (Yonne) (Freidin, 1982, p. 563 fig. 55 n° 4);
- Saint-Amant (Charente) (Coffyn, Gomez, 1971, fig. 5);
- Saint-Gérons (Cantal) "Bois de la Margide";
- Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) "Roque Courbe" (Garcia, 1987, fig. 9 n° 12);
- Saint-Cernin (Cantal) "Puy Cantarel" (Aymar, 1910, p. 136);
- Sauvigny-les-Bois (Nièvre) "Forêt de Faye" (Guillaumet, Maranski, 1998, pl. 7 n° 31);
- Ternay (Vienne) "Sources de la Dive" 1 exemplaire (Tauvel, 1974, fig. XII n° 7);
- Thémines (Lot) "Grotte de Roucadour" (Mohen, 1980, pl. 189 n° 13);
- Vias (Hérault) : 1 exemplaire (vu au M.A.N.).

• **Bracelets fermés à bossettes et dents type Lavoûte-Chilhac (Bb.12.I.a) :**

- Carcassonne (Aude) "Dans les environs" : 1 fragment (Guilaine, 1969, pl. 7 n° 48);
- Laurie (Cantal) T.21 S.2;
- Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire);
- Fabrègues (Hérault) "Launac" (Cazalis de Fondouce, 1902, pl. III n° 4 et 8);
- Murviel-lès-Béziers (Hérault) "La Croix de Mus" (Soutou, Arnal, 1963, p. 188, fig. 3 n° 2327).

**BRACELETS CREUX OU RUBANÉS
EN BRONZE**

• **Bracelets type Creuzet (Bb.20.I.k) :**

- Brion (Indre) "Les Grandes Chapelles" : 1 petit fragment (Buchsenschutz *et al.*, 1979, fig. 7 n° 3);
- Carcassonne (Aude) "Dans les environs" : 1 exemplaire (Guilaine, 1969 pl. 7 n° 43);
- Coust (Cher) "Creuzet" T.1 S.1 : 1 exemplaire;
- Coust (Cher) "Creuzet" T.1 S.2 : 1 exemplaire;
- Menades (Yonne) "Usy" (Guillaumet *et al.*, 1981 n° 61);
- Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres) "Fontaine de Lucineau" (Cordier, 1978c, fig. 1 n° 4);
- Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) "Roque Courbe" : plusieurs fragments (Garcia, 1987, fig. 14 n° 34; fig. 15 n° 10 et 13).

• **Bracelets creux à dents juxtaposées (Bb.21.?.a) :**

- Baccon (Loiret) "Thorigny" T.9;
- Fourchambault (Nièvre) (Guillaumet, Maranski, 1998 pl. 4 n° 16);
- Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres) "Fontaine de Lucineau" (Tauvel, 1974 pl. XIII n° 7);

- Saint-Saturnin (Hérault) "Roque Courbe" : 2 fragments (Garcia, 1987, fig. 15 n° 14 et 17).

• **Bracelets creux à dents juxtaposées type Sarre-Lorraine (Bb.23.XVI.k) :**

- Chârost (Cher);
- liste en Lorraine (20 occurrences) et Sarre (6 occurrences) : (Olivier, Reinhard, 1993, p. 106 fig. 4). Il faut ajouter un exemplaire découvert à Paris (Freidin, 1982).

• **Bracelets type La Mouleyre (Bb.29.XI.h) :**

- Agde (Hérault) "Rochelongues" (Bouscaras, Hugues, 1967, fig. 5 n° 6);
- Carcassonne (Aude) dans les environs : 2 exemplaires (Guilaine, 1969, pl. 12 n° 104; pl. 16 n° 8);
- Fabrègues (Hérault) "Launac" 1 exemplaire (Cazalis de Fondouce, 1902 pl. VI n° 9);
- Fontvieille (Bouches-du-Rhône) "Mont de Cordes" (Lagrand, 1968, pl. LXXXV c n° 3);
- La Tronche (Isère) : 2 exemplaires (Bocquet, 1982, fig. 3 n° 5 à 6);
- Les Orres (Hautes-Alpes) "Le Melezet" (Courtois, Willaume, 1991);
- Montpellier (Hérault) dans les environs (Arnal *et al.*, 1967, fig. 3 n° 12);
- Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) "La Mouleyre";
- Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) "Roque Courbe" (Garcia, 1987, fig. 10 n° 24 et fig. 11 n° 26);
- 1 exemplaire dans la Vienne (Tauvel, 1974, fig. XIV n° 1);
- Saint-Bernard (Ain) : 2 exemplaires (Valentin-Smith, 1888, pl. VI bis n° 4) (vus au M.A.N. en vitrine);
- Saint-Véran (Hautes-Alpes) 4 exemplaires (Courtois, 1961, fig. 109, p. 295);
- Vallouise (Hautes-Alpes) "Saint-Antoine" 3 exemplaires (Courtois, 1961, fig. 108, p. 295);
- Vias (Hérault) : fragments (vus au M.A.N.).

• **Bracelets rubanés à extrémités épaissies (Bb.29.XIII.f) :**

- Annay-la-Côte (Yonne) : 1 exemplaire (vu au musée de l'Avallonnais);
- Billy-lès-Chanceaux (Côte-d'Or) (Baray, 1995, p. 313);
- Busseaut (Côte-d'Or) "La Montagne" (Chaume, 1987, p. 380; Maranski, 1994, p. 142 pl. 5 n° 3);
- Genay (Côte-d'Or) : 1 exemplaire (Maranski, 1994, p. 177 pl. 16 n° 1);
- Nod-sur-Seine (Côte-d'Or) "Puits de Nod" T.1 (Chaume, 1987, pl. LXVIII);
- Périgny-la-Rose (Aube) "Les Usages" (Piette, 1989, fig. 7 n° 14);
- Vornay (Cher) "Soupize Route de Crosses".

BRACELETS EN FER

• **Bracelets circulaires (Bf.C) :**

- Cazevieille (Hérault) T. C4 : 1 exemplaire (Gasco, 1987, fig. 28 n° 4).

- Ibos (Hautes-Pyrénées) T.J S.2 : 1 exemplaire (Mohen, 1980, p. 298 pl. 70 n° 6);
 - Ibos (Hautes-Pyrénées) T.J S.18 : 3 exemplaires (Mohen, 1980, p. 298 pl. 69 n° 5, 10 et 11);
 - Laurie (Cantal) "Lair" T.10 S.1 : 2 exemplaires grêles;
 - Laurie (Cantal) "Lair" T.21 S.3 : 4 exemplaires grêles;
 - Mios (Gironde) "Pujaut" T.f S.1 : 2 exemplaires (Mohen, 1980, p. 271 pl. 145 n° 5 et 6);
 - Ossun (Hautes-Pyrénées) T.13 S.1 : 2 exemplaires (Mohen, 1980, p. 300 pl. 75 n° 5 et 6).
- **Bracelet ouvert de forme circulaire (Bf.C.XI.) :**
- Ségry (Indre) "La Prée" T.1 S.1 : 1 fragment probable.
- **Bracelets elliptiques (Bf.E.XI.3., Bf.E.XI.4 et Bf.E.XI.6.) :**
- Azereix (Hautes-Pyrénées) T. M1 (Mohen, 1980, p. 296 pl. 65 n° 2);
 - Beffes (Cher) : 1 exemplaire;
 - Berry (inédit) : 1 exemplaire;
 - Bono (Morbihan) "Le Rocher" T.4 : plusieurs exemplaires (Milcent, 1992 pl. 39 n° 8 à 12);
 - Bourges (Cher) : 1 exemplaire;
 - Cazeville (Hérault) T.B6 : 1 exemplaire (Gasco, 1987, fig. 26 n° 1);
 - Cazeville (Hérault) T. C4 : au moins 2 exemplaires (Gasco, 1987, fig. 28 n° 7a à 7f);
 - Cazeville (Hérault) T.E3 : plusieurs exemplaires (Gasco, 1987, fig. 45 n° 1 à 3);
 - Champlay (Yonne) "Les Carpes" T.II : 2 exemplaires (Merlange, 1977, p. 7-8);
 - Champlay (Yonne) "Les Carpes" T.III : 4 exemplaires (Merlange, 1977, p. 8-9);
 - Charrier-Ferrière (Corrèze) "Pouille" : 2 exemplaires (Pérol, 1936, p. 224);
 - Coust (Cher) "Cortel" T.1 S.1 : 1 exemplaire;
 - Coust (Cher) "Cortel" T.2 S.4 : 1 exemplaire;
 - Coust (Cher) "Touzel" T.2 S.2 : 5 exemplaires;
 - Gramat (Lot) T.5 : 2 exemplaires (Clottes, 1969, p. 214 fig. 45 n° 4);
 - Ibos (Hautes-Pyrénées) T.J S.18 : 4 ou 5 exemplaires (Mohen, 1980, p. 298 pl. 69 n° 5, 10 et 11);
 - Laurie (Cantal) "Lair" T.10 S.1 : 1 exemplaire;
 - Laurie (Cantal) "Lair" T.21 S.3 : 4 exemplaires;
 - Marey-les-Fussey (Côte-d'Or) "Bois des Fourneaux" : 1 exemplaire (Ratel, 1984, p. 39 fig. 2);
 - Nespouls (Corrèze) "Baudran" T.1 S.3 : 2 exemplaires probables (Couchard *et al.*, 1965);
 - Onet-le-Château (Aveyron) "Floyrac" T.VI : fragments de 2 exemplaires (Gruat, 1988, p. 49 fig. 4d);
 - Onet-le-Château (Aveyron) "Floyrac" T.VII : 1 exemplaire (Gruat, 1988, p. 49 fig. 4b);
 - Onet-le-Château (Aveyron) "Floyrac" T.XIV : 1 exemplaire (Gruat, 1988, p. 52 fig. 6a n° 2);
 - Onet-le-Château (Aveyron) "Floyrac" T.XV : 11 exemplaires (Gruat, 1988, p. 52 fig. 6b);
 - Onet-le-Château (Aveyron) "Floyrac" T.XVI : 1 exemplaire (Gruat, 1988, p. 52 fig. 6c);
 - Oroix (Hautes-Pyrénées) T.O1 S.1 : 2 exemplaires (Mohen, 1980, p. 299 pl. 73 n° 4);
 - Pépieux (Aude) "Las Fados" 1 exemplaire (Louis, Taffanel, 1958, fig. 106 n° 117);
 - Pinas (Hautes-Pyrénées) (Mohen, 1980, p. 304 pl. 9 n° 3);
 - Roches-Prémarie-Andillé (Vienne) : 12 exemplaires (Chauvet, 1923);
 - Roffiac (Cantal) "Liozargues" T.1 S.1 : 1 exemplaire (Delort, 1901, pl. V fig. 20);
 - Saint-Avé (Morbihan) "Plaisance" : 1 exemplaire (Milcent, 1992, pl. 81 n° 2);
 - Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.1 S.3 : 1 exemplaire;
 - Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.3 : fragments de petits bracelets;
 - Sainte-Énimie (Lozère) "Combe Sévène" tumulus 4 (Collectif, 1982, p. 65 fig. 1 n° 3);
 - Sainte-Montaine (Cher) "La Roture" T.1 (La Guère 1892, fig. 2);
 - Saint-Sozy (Lot) 1 exemplaire (Mohen, 1980, p. 283 pl. 190 n° 6);
 - Saint-Ybard (Corrèze) "La Vernouille" : 1 exemplaire probable (Sengensse 1873, p. 265);
 - Savigny-en-Septaine (Cher) T.3 S.3;
 - Ségry (Indre) "La Prée" T.3 S.1;
 - Vielmanay (Nièvre) "Tumulus de la Bonneterie" (Octobon, 1975).
- **Bracelets à bossettes (Bf.E.XI.8 et 14)**
- Arradon (Morbihan) "Saint-Galles" : plusieurs exemplaires (Milcent, 1992 pl. 27 n° 8 et 9);
 - Bourges (Cher) : 4 exemplaires (pl. 240 n° 5-8);
 - Ineuil ou Saint-Florent (Cher) : 1 exemplaire (pl. 58 n° 1);
 - Bono (Morbihan) "Le Rocher" : 1 exemplaire (Milcent, 1992, pl. 43 n° 13);
 - Mailly-le-Château (Yonne) "Sur le Beauvais" : 4 exemplaires (Corot, 1928, p. 2 fig. 1);
 - Saint-Georges (Cantal) "Mons" T. 2 S.1;
 - Ségry (Indre) "La Prée" T.2 S.2 : 1 exemplaire;
 - Villeneuve-la-Guyard (Yonne) "Les Falaises" enclos a : 1 ou 2 exemplaires (Prampart, 1987a, p. 6 pl. V AA);
 - Vornay (Cher) "Soupize" : 1 exemplaire.
- **Bracelets à extrémités en barrette (Bf.E.XIV.) :**
- Montjoux (Aveyron) "Tumulus des Gardes" 1 exemplaire (Collectif, 1990 n° 85, p. 62);
 - Vornay (Cher) "Soupize Route de Crosse".
- **Bracelets bouletés (Bf.E.XVI.3. et Bf.C.XVI.3.) :**
- Aignay-le-Duc (Côte-d'Or) "Tumulus de Battault" tombe centrale : 1 exemplaire (Joffroy, 1961, p. 19 pl. IV n° 13);
 - Alzon (Gard) "Ayrolles" : 1 exemplaire (Gasco, 1987, fig. 139 n° 4);
 - Benqué (Haute-Garonne) (Mohen, 1980 liste 70, p. 249);

- Bordes-sur-Lez (Ariège) "Ayer" (Mohen, 1980 liste 70, p. 249);
 - Bordes-de-Rivière (Haute-Garonne) "Le Labet" (Mohen, 1980 liste 70, p. 249);
 - Bucey-lès-Gy (Haute-Saône) "Tumulus 1 de Qui-vogne" (Millotte, 1963a, p. 170);
 - Calès (Lot) "Le Pech des Cramazous" tumulus 4 : 1 exemplaire (Roulière-Lambert 2000, fig. 15 n° 1);
 - Clayeures (Meurthe-et-Moselle) "La Naguée" Tumulus 27 (Olivier, Wirtz, 1993, p. 168);
 - Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Le Pâtural" S.62057 : 1 exemplaire;
 - Cressensac (Lot) "Pech Lebrou" (Clottes, 1969, p. 209);
 - Darcey (Côte-d'Or) "La Combe Barre" T.2 S.A (Chaume, 1987, p. 373 note 15; Maranski, 1994, p. 154 pl. 10 n° 2);
 - Fontaines-en-Duesmois (Côte-d'Or) "Emorots" T.6 : 1 exemplaire (Ratel, 1969, fig. 10);
 - Magny-Lambert (Côte-d'Or) "Revaney" T.2 : 1 exemplaire (Chaume, 1987, p. 373 note 15);
 - Minot (Côte-d'Or) "Les Banges" T.3 S.b (Henry, 1933, p. 163; Maranski, 1994, p. 223 pl. 34 n° 7);
 - Nespouls (Corrèze) "Baudran" T.1 S.1 : 1 exemplaire (Couchard *et al.*, 1965);
 - La Rivière-Drugeon (Doubs) "La Loge" : 1 exemplaire (Bichet, Millotte, 1992, fig. 43 n° 5);
 - Mios (Gironde) "Pujaut" T.H S.1 (Mohen, 1980 liste 70, p. 249);
 - Saint-Sulpice (Tarn) "Gabor" S.27 : 2 exemplaires (Ward-Perkins, 1940, fig. 1 n° 29 et 30; Galan, Soutou, 1959, p. 597; Mohen, 1980, pl. 185 n° 6-7);
 - Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes) (Mohen, 1980 liste 70, p. 249);
 - Souillac (Lot) "Tumulus de la Bio Rouge" : 1 exemplaire (Salmon, 1886, p. 265 fig. 101);
 - Surgy (Nièvre) 1 exemplaire (Adam, 1983, fig. 3 n° 2).
- Cazevieille (Hérault) T.G9 : 5 exemplaires (Gasco, 1987, fig. 63 n° 2 à 6);
 - Le Pertuis (Vaucluse) (Arcelin, 1976, p. 661);
 - Pépieux (Aude) "Las Fados" : fragments hors contexte (Louis, Taffanel, 1958, fig. 106 n° 113).
- **Anneaux de jambe type Brion (Jb.12.XI.a) :**
 - Brion (Indre) "Les Grandes Chapelles" : 8 exemplaires;
 - Orcines (Puy-de-Dôme) "Col de Ceysat" ? : 1 exemplaire.
- **Anneaux de jambe à bossettes séparées par des intervalles irréguliers (Jb.12.XI.h) variante Avèze :**
 - Avallonnais (Yonne) : 5 exemplaires (Guillaumet *et al.*, 1981, n° 62);
 - Avèze (Puy-de-Dôme) "Las Listas";
 - Baigneux-les-Juifs (Côte-d'Or) "Bois de la Meusse" T.3 : 1 exemplaire (Joffroy, 1961, p. 17 pl. III n° 13; Maranski, 1994 pl. 3 n° 4);
 - Blaisy-Bas (Côte-d'Or) : 12 exemplaires (Nicolardot, 1995, pl. 202 n° 10 à 12);
 - Chaffois (Doubs) "La Carrière" T.2 (Piningre *et al.*, 1996, fig. 101 n° 20);
 - Chassey (Saône-et-Loire) "Le Camp" : 1 fragment (Thevenot, 1997, fig. 2 n° 2);
 - Château-Chinon (Nièvre) (Guillaumet, Maranski, 1998, pl. 1 n° 4);
 - Clermont-Ferrand "Le Pâtural" S.100201;
 - Côte-d'Or (Piningre *et al.*, 1996, fig. 101 n° 17);
 - Créancey (Côte-d'Or) "Les Murots Bleus" 8 exemplaires (Nicolardot, 1995, pl. 227 n° 5);
 - Cuncy-lès-Varzy (Nièvre) : 1 exemplaire (Millotte, 1963b, fig. 8 n° 9);
 - Fabrègues (Hérault) "Launac" (Cazalis de Fondouce, 1902, pl. III n° 5);
 - Forêt des Moidons (Jura) T.10 S.a (Piningre *et al.*, 1996, fig. 101 n° 12);
 - Genay (Côte-d'Or) "Colline de Cras" : 1 exemplaire (Maranski, 1994, p. 173 pl. 15 n° 6);
 - Igé (Saône-et-Loire) : 6 exemplaires (Chantre, 1880, pl. XLIII n° 6);
 - Lempdes (Puy-de-Dôme) 1 exemplaire;
 - Loudun (Vienne) "Rossay" : 1 fragment (Tauvel, 1974, fig. XVI n° 2);
 - Minot (Côte-d'Or) "Les Banges" T.2 S.B : 9 exemplaires (Corot, 1902, p. 223-224, pl. XXI; Piningre *et al.*, 1996, fig. 101 n° 16);
 - Minot (Côte-d'Or) "Les Banges" T.2 S.C : 7 exemplaires (Corot, 1902, p. 224-225, pl. XXII; Piningre *et al.*, 1996, fig. 101 n° 14);
 - Murviel-lès-Béziers (Hérault) "La Croix de Mus" : 1 fragment (Soutou, Arnal, 1963, fig. 7 n° 2347);
 - Outriaz (Ain) (Piningre *et al.*, 1996, p. 94);
 - Quenne (Yonne) (Freidin, 1982, p. 563, fig. 55 n° 1);
 - La Rivière-Drugeon (Doubs) "Grand Communal" T.2 S.2 (Bichet, Millotte, 1992, fig. 37);
 - Saint-Julien-de-Coppel (Puy-de-Dôme) : 2 exemplaires;
 - Saint-Saturnin-de-Lucian (Aude) "Roque Courbe" : 1 fragment (Garcia, 1987, fig. 11 n° 17);

ANNEAUX DE JAMBE MASSIFS EN BRONZE

- **Anneaux de jambe type Mons (Jb.5.XIII.h) :**
 - Étang de Berre (Bouches-du-Rhône) : plusieurs exemplaires (Arcelin, 1976, fig. 22);
 - Fabrègues (Hérault) "Launac" : 3 fragments (Cazalis de Fondouce, 1902, p. 190 pl. IV n° 14);
 - Murviel-lès-Béziers (Hérault) "La Croix de Mus" : 1 exemplaire (Soutou, Arnal, 1963, p. 188 fig. 4 n° 2325);
 - Vallouise (Hautes-Alpes) "Saint-Antoine" : 1 exemplaire (Bocquet, 1991, fig. 22 n° 3);
 - Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.2 S.1 : 2 jambarts réunissant 12 anneaux.
- **Anneaux de jambe à jonc rectangulaire languedociens à décor incisé de spirales et marches d'escalier (Jb.6.XI.h) :**
 - Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssette tumulus du Gué" : 6 exemplaires;

- Thury (Côte-d'Or) T.3 S.2 : 9 exemplaires (Guillemet, 1984, fig. 5 n° 1);
- Sud-Est de Clermont-Ferrand, dans l'une des trois communes de Plauzat, Corent ou Gergovie (un exemplaire inédit au musée Déchelette à Roanne, n° 1727).

Variantes :

- Thémines (Lot) "Grotte de Roucadour" exemplaires fins montés en jambart (Arnal *et al.*, 1969; Couchard *et al.*, 1969; Daugas, 1972, fig. 8);
- Plonéour-Lanvern (Finistère) variante avec 2 ou 3 stries fines entre les bossettes (Vieau, 1976 pl. XLIII n° 63).

• Anneaux de jambe à bossettes séparées par des intervalles irréguliers (Jb.12.XI.h) variante Saint-Ybard (bossettes vraiment arrondies et plages incisées larges, avec le plus souvent des stries verticales) :

- Clermont-Ferrand "Le Pâtural" : 1 fragment;
- Créancey (Côte-d'Or) : 2 exemplaires (vus au M.A.N.);
- Musée d'Aurillac : provenance sans doute régionale (Daugas, 1972, p. 179 et fig. 2);
- Saint-Julien-de-Coppel (Puy-de-Dôme) : 2 exemplaires;
- Saint-Ybard (Corrèze) "Montfummat" : au moins 7 exemplaires;
- Villeneuve-la-Guyard (Yonne) "Les Falaises" enclos b : 2 exemplaires (Prampart, 1987a, p. 10 pl. V bf et bg).

• Anneaux de jambe à bossettes séparées par des intervalles irréguliers (Jb.12.XI.h) variante Ségry :

- Bapteresse (Vienne) (Tauvel, 1974, fig. x n° 4);
- Dun-sur-Auron (Cher) "La Périssé tumulus du Gué" : 6 exemplaires;
- Ineuil (Cher);
- Saint-Cernin-de-Larche (Corrèze) "La Palein" T.2 S.1 (Lalande, 1870b);
- Sauliac-sur-Célé (Lot) "Le Cayrou de la Justice" 4 exemplaires (Mohen, 1980, p. 283 et pl. 189 n° 2 et 3);
- Ségry (Indre) "Champ des Fragnes".

• Anneaux de jambe à dents type Souesmes (Jb.15.IV) :

- Carcassonne (Aude) "Dans les environs" : 1 fragment (Guilaine, 1969, pl. 10 n° 86);
- Fabrègues (Hérault) "Launac" : 1 fragment (Cazalis de Fondouce, 1902, pl. IV n° 4);
- Loudun (Vienne) "Rossay" : 1 fragment (Tauvel, 1974, fig. XVII n° 3);
- Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) "Roque Courbe" : fragments (Garcia, 1987, fig. 12 n° 1, 5, 8, 36 et 42);
- Souesmes (Loir-et-Cher) "La Blinerie".

• Anneaux de jambe type Senneçay (Jb.18.XI.h) :

- Annay-la-Côte (Yonne) : plusieurs exemplaires (vus au musée de l'Avallonnais);

- La Boissière (Hérault) : 1 grand fragment probable (Cazalis de Fondouce, 1899, pl. II n° 5);
- Darcey (Côte-d'Or) (Maranski, 1994, p. 152 pl. 9 n° 1);
- Dauphiné? 1 exemplaire (Bocquet, 1982, fig. 4 n° 8);
- Fabrègues (Aude) "Launac" 1 exemplaire intact (Cazalis de Fondouce, 1902, pl. III n° 3);
- Mailly-le-Château (Yonne) "Sur le Beauvais" : 10 exemplaires (Corot, 1928, p. 1-2, fig. 1);
- Menades (Yonne) : 2 exemplaires (Millotte, 1959, fig. 4 n° 2 et 4);
- Pérignat-sur-Allier (Puy-de-Dôme);
- Orcines? (Puy-de-Dôme) "Col de Ceysat";
- Senneçay (Cher) : 7 exemplaires (Ponroy, 1903).

ANNEAUX DE JAMBE CREUX OU RUBANÉS EN BRONZE

• Anneaux de jambe à bossettes type Saint-Cyr-en-Val (Jb.20.XI.a) :

- Chelles (Seine-et-Marne) : 5 fragments de 2 individus (Bulard, 1977-78);
- Dixmont (Yonne) incertain (Mordant, 1981, p. 43);
- Ver-lès-Chartres (Eure-et-Loir) "Loché" : 1 fragment (Éluère, 1972, n° 137);
- Grisy-sur-Seine (Seine-et-Marne) : 5 ou 6 exemplaires (Mordant, 1981);
- Menades (Yonne) (Mordant, 1981, p. 43);
- Paron (Yonne) "Saint-Bon" (Mordant, 1981, p. 43);
- Saint-Cyr-en-Val (Loiret) (Nouel, 1957a, p. 316);
- Saint-Saturnin-de-Lucian (Aude) "Roque Courbe" (Garcia, 1987, fig. 10 n° 7);
- Saint-Martin-des-Champs (Seine-et-Marne) : 11 exemplaires au minimum (Mordant, 1981, p. 43);
- Villeneuve-sur-Yonne (Yonne) "Les Tenots" : 1 gros fragment (Hure, 1931, fig. 127).

• Anneaux de jambe type Antran (Jb.20.XI.k) :

- Antran (Vienne) : 2 exemplaires (Pautreau, 1991);
- Courcelles (Nièvre) "Fancy" (Adam, 1983, fig. 7 n° 92);
- Loudun (Vienne) "Rossay" : plusieurs fragments (Tauvel, 1974, fig. XVIII n° 3, XIX n° 1, 2 et 4).
- Moulins (Allier) "Nomasy" : 1 fragment (Pion, 1984, pl. 16 n° 3);
- Broye-Aubigney-Montseugny (Haute-Saône) : 1 exemplaire (Millotte, 1965, pl. 1 n° 5);
- Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres) "Sources de la Dive" (Cordier, 1978c, fig. 1 n° 4).

• Anneaux de jambe à bossettes (Jb.24.XI.h et Jb.24.XI.k) :

- Gelles? (Puy-de-Dôme) "Tacos" : 2 exemplaires;
- Paris (Ville de Paris) "Dans la Seine" : 2 exemplaires (M.A.N. 361-362).

• Anneaux de jambe du groupe Moissat (Jb.25.XI.a et Jb.25.XI.k) :

- Auvergne (2 exemplaires au musée Déchelette, N° 1755 et 1756);

- Carcassonne (Aude) "Dans les environs" : 2 exemplaires, 2 fragments (Guilaine, 1969, pl. 6 n° 40 et 41; pl. 7 n° 49; pl. 16 n° 1);
- Corent (Puy-de-Dôme) : 1 fragment;
- Dallet (Puy-de-Dôme) "Les Littes - Carrière Marvy" : 2 exemplaires;
- Fabrègues (Hérault) "Launac" 1 fragment (Cazalis de Fondouce, 1902, pl. VI n° 1);
- Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire) : 1 fragment;
- Moissat (Puy-de-Dôme);
- Murviel-lès-Béziers (Hérault) "La Croix de Mus" (Soutou, Arnal, 1963, p. 188 fig. 10 n° 2371);
- Rouffiac-des-Corbières (Aude) "Villeneuve" (Guilaine, 1972, fig. 131 n° 4);
- Saint-Saturnin-de-Lucian (Aude) "Roque Courbe" (Garcia, 1987, fig. 10 n° 2);
- (Rhône) : 1 fragment (vu au Musée du Berry);
- Vias (Hérault) fragments (vus au M.A.N.).

• **Anneaux de jambe tubulaires incisés (Jb.26.XI.h) :**

- Carcassonne (Aude) "Dans les environs" : 1 fragment (Guilaine, 1969, pl. 10 n° 91);
- Messeix (Puy-de-Dôme) "Vedrine" : 2 exemplaires (Lombard, 1971);
- Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) "Roque Courbe" (Garcia, 1987, pl. 11 n° 1 à 12).

• **Anneaux de jambe type La Mouleyre (Jb.29.XI.k) :**

- Carcassonne (Aude) dans les environs : 2 fragments (Guilaine, 1969, pl. 16 n° 4 et 9).
- Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) "La Mouleyre".

• **Anneaux de jambe type Laurie (Jb.30.XI.h) :**

- Ascros (Alpes-Maritimes) "Les Crottes" : 10 exemplaires (Lagrand, 1968, p. 221);
- Carcassonne (Aude) "Dans les environs" : 3 exemplaires intacts et 4 fragments (Guilaine, 1969, pl. 11 n° 102, 103; pl. 12 n° 105 à 108; pl. 16 n° 6)
- Laurie (Cantal) "Lair" T.21 S.3;
- Mauguio (Hérault) (Dedet, 1989, p. 43);
- Péret (Hérault) "Bautarès" : plusieurs fragments (Cazalis de Fondouce, 1899, pl. VI n° 1 à 3; Garcia, 1993, fig. 123 n° 2, 3, 6, 8, 9, 12, 13);
- Pognac (Haute-Loire) 1 exemplaire (Daugas, 1972, fig. 5);
- Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) "Roque Courbe" : 2 fragments (Garcia, 1987, fig. 14 n° 1 et 2);
- Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) "La Mouleyre" (Daugas, 1972, fig. 1);
- Sévérac-le-Château (Aveyron) "Tumulus des Saragats à Villeplaine" : 2 x 6 exemplaires (Collectif, 1990 n° 79, p. 59);
- Vias (Hérault) : fragments (vus au M.A.N.).

• **Anneaux de jambe à jonc de section triangulaire type Laurie (Jb.30.XI.h) ou Mons (Jb.5.XIII.h) :**

- Fabrègues (Hérault) "Launac" (Cazalis de Fondouce, 1902, pl. VIII n° 2 et 4, pl. IX n° 1, 2 et 4);
- Loupian (Hérault) : 1 fragment (Cazalis de Fondouce, 1899, pl. I n° 4);
- Montbazin (Hérault) (Dedet, 1989, p. 43);
- Saint-Véran (Hautes-Alpes) (Lagrand, 1968, p. 221).

**BARRETTES À GORGES DE JAMBARTS
EN BRONZE**

- Fabrègues (Hérault) "Launac" (Cazalis de Fondouce, 1902, pl. I n° 11);
- Péret (Hérault) "Bautarès" : 1 fragment (Cazalis de Fondouce, 1899, pl. III n° 10; Garcia, 1993, fig. 112 n° 5);
- Saint-Pierre-Eynac (Haute-Loire) "La Mouleyre";
- Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.2 S.1;
- Saint-Ybard (Corrèze) "Montfumat";
- Thémines (Lot) "Grotte de Roucadour" (Arnal *et al.*, 1969; Couchard *et al.*, 1969; Daugas, 1972, fig. 8).

ANNEAUX EN BRONZE

• **Anneaux à jonc losangique ou sub-losangique ininterrompu (Ab.I.5.a), bruts de coulée :**

- Cazevieille (Hérault) T.C2 : 1 exemplaire (Gasco, 1987, fig. 26 n° 3);
- Cazevieille (Hérault) T.C4 : 4 exemplaires (Gasco, 1987, fig. 28 n° 7a à 7f);
- Cazevieille (Hérault) T.D9 : 3 exemplaires (Gasco, 1987, fig. 36 n° 4a à 4f);
- Cazevieille (Hérault) T.E3 : 3 exemplaires (Gasco, 1987, fig. 45 n° 4 à 6);
- Onet-le-Château (Aveyron) "Floyrac" T.X : 7 exemplaires (Collectif, 1990, p. 63 n° 89);
- Puéchabon (Hérault) "Montcalmès" : 1 exemplaire (Gasco, 1987, fig. 104 n° 3);
- Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.2 S.1;
- Saint-Georges (Cantal) "Mons" T.3 S.2 : 2 exemplaires;
- Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault) "Lébus" T.7 : plusieurs exemplaires (Gasco, 1987, fig. 130 n° 1 à 7).

• **Anneaux à jonc triangulaire ou sub-triangulaire ininterrompu (Ab.I.4) :**

- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) "Pâtural" S.70301 : 2 exemplaires;
- Coust (Cher) "Touzel" T.1 S.1 : 1 exemplaire.

Annexe 9 :

Céramiques à décor de peinture graphitée d'aspect argenté du Ha D3-LT A ancienne

Liste établie d'après les inventaires de Marie-Jeanne Roulière-Lambert (1983). Les références bibliographiques concernent les compléments.

Contextes : H : habitat ; G : grotte ; S : sépulture ; ? : hors contexte.

H : Aslonnes (Vienne) "Camp Allaric";
S : Augères (Creuse) "Les Jiraudonnes" T.1 S.1. (pl. 58 n° 5);
S : Beaune-les-Mines (Haute-Vienne) "Cornoloubo";
H : Bègues (Allier) "Les Charmes" (pl. 5 n° 20, 23, 25-28);
H : Béruges (Vienne) (Chabannes, Pautreau, 1986);
H : Bourges (Cher) "Collège Littré" (pl. 25 n° 13-15; pl. 26 n° 1-2);
H : Bourges (Cher) "Saint-Martin-des-Champs";
H : Busséol (Puy-de-Dôme) "Puy Saint-André" (pl. 103 n° 4);
S : Calès (Lot) "Pech des Cramazous" T.1 S.2 : (Roulière-Lambert, 2000, fig. 8, n° 1-2);
S : Champsac (Haute-Vienne) "Motte de Nouveaux";
S : Château Chervix (Haute-Vienne) "Poumassada" (Chevillot, 1984);
G : Chazelles (Charente) "Le Quéroy" Couche 3a;
S : Chenon (Charente) "Tumulus A2";
H : Coulounieix-Chamiers (Dordogne) "Ecorneboeuf";
S : Couzeix (Haute-Vienne) "Texonnières";

H : Crozant (Creuse) "Éperon du Château" (pl. 64 n° 2-28);
G : Domme (Dordogne) "Grotte de la Martine";
S : Glandon (Haute-Vienne) "Moissac" T.I, IV, V, VI, VII, IX;
S : Jumilhac-le-Grand (Dordogne) "Landes de Prunou" T.1 S.1;
H : Le Chalard (Haute-Vienne) "Cros Gallet" (Cauuet, 1994a, p. 29);
G : Lissac-sur-Couze (Corrèze) "Grotte des Contrebandiers";
H : Mailhac (Aude) "Le Cayla";
H : Marmagne (Cher) "Carrière Pinoteau" (pl. 42 n° 18);
S : Marmanhac (Cantal) "Broize Auriacombe" T.2 S.1 (pl. 12 n° 10);
S : Oradour-sur-Vayres (Haute-Vienne) "Champ des Mottes";
S : Pressignac (Charente) "Bonethève";
H : Quinçay (Vienne) "Camp de Séneret";
S : Quinçay (Vienne) "Séneret" Tombe à char;
H : Riom (Puy-de-Dôme) "Peer II-La Gravière" (rens. G. Loison);
S : Rocamadour (Lot) "Bois de Lacal" T. 2;
S : Rochechouart (Haute-Vienne) "Tumulus C et D de la Mothe";
H : Saint-Augustin (Corrèze) "Grand Champ" (pl. 56 n° 6);
H : Saint-Beauzire (Puy-de-Dôme) "Maison Rouge" (inédit, coll. Daniel);
H : Saint-Christophe-Vallon (Aveyron) "Puech Caylar" (Gruat, Marty, 1996 fig. 8 n° 13 p. 122).
S : Saint-Cyr (Haute-Vienne) "Lascaux" (Beausoleil *et al.*, 1993);
S : Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Les Champs de Couy" T.18 (pl. 48 n° 1);

- S : Saint-Denis-de-Palin (Cher) "Les Champs de Couy" T.18 S.C.4 (pl. 49 n° 17);
- H : Sainte-Feyre (Creuse) "Puy de Gaudy" (pl. 64 n° 31-33);
- H : Saint-Jean-Ligoure (Haute-Vienne) "Chalucet";
- S : Saint-Laurent-sur-Gorre (Haute-Vienne);
- S : Saint-Mathieu (Haute-Vienne) "Puisséger" Tum. A et B;
- S : Saint-Mathieu (Haute-Vienne) "Puisséguy" T. E;
- S : Saint-Maurice-la-Souterraine (Creuse) "Bois de Bessac" (Beausoleil, 1995);
- S : Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse) "Montoys";
- S : Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse) "La Forêt Basse" T.1 et 3 (Beausoleil, 1992);
- S : Saint-Priest-les-Fougères (Dordogne) "Bouche-ron" T.1 S.1 : (Bourdery, 1881);
- S : Saint-Simon (Cantal) "Salesse" T.1 S.3 (pl. 17 n° 4);
- S : Savigné (Vienne) "Gros-Guignon";
- G : Thémines (Lot) "Grotte de Roucadour";
- S : Troche (Corrèze) "Lachaud";
- S : Troche (Corrèze) "Mépiaud";
- H : Toulouse (Haute-Garonne) "Le Cluzel";
- H : Vitrac-sur-Montane (Corrèze) "Alas".

Annexe 10 :

Sources antiques relatives aux premières installations des Gaulois en Italie et en Europe centrale

Les textes sont présentés dans l'ordre chronologique de la succession des auteurs, de manière à souligner les emprunts, ajouts et déformations, que l'on trouve dans les sources postérieures à Caton, Polybe, Diodore de Sicile, Tite-Live et Trogue-Pompée, ce dernier étant connu par le résumé de Justin. Polybe et Tite-Live sont les plus précis et complets sur le sujet qui nous intéresse.

* * *

Caton, *Les origines*, II, fragment 5

“Il ne lui suffit pas de l'avoir outragée en secret, il salit sa réputation” [première allusion à l'humiliation subie par Arruns de Clusium du fait de son pupille Lucumon].

Caton, *Les origines*, II, fragment 6

“Les Libuens qui semblent aller faire provision d'eau comme on va faire du bois; ils se munissent d'une hache et d'une lanière, découpent un épais bloc de glace, l'attachent avec la lanière et l'emportent” [première mention tronquée de la présence des Libuens ou Lébéciens dans le nord-ouest de l'Italie].

* * *

Polybe, *Histoires*, II, 17

“Aussi quand on étudie les empires étrusques ne faut-il pas se reporter au territoire qu'ils occupent maintenant, mais à la plaine du Pô et aux ressources qu'elle contient. Les Celtes qui entretenaient des rapports commerciaux à cause du voisinage, et avaient guigné la beauté du pays, les attaquèrent par surprise

sous un mince prétexte avec une grande armée, les chassèrent de la région du Pô et occupèrent eux-mêmes la plaine. Les Laens et les Lébéciens occupaient la région située le plus près des sources du Pô, puis, plus au sud, les Insubres, le peuple le plus puissant d'eux tous, et en aval le long du fleuve, les Cénomans. Une autre nation fort ancienne s'était installée dans la plaine littorale de l'Adriatique : c'étaient ceux qu'on appelle les Vénètes, peu différents des Celtes par les mœurs et le vêtement, mais parlant une autre langue; à leur sujet les auteurs tragiques ont dit beaucoup de choses et arrangé beaucoup de fantastique. Au-delà du Pô, occupant le pays sur les bords de l'Apennin, sont d'abord les Anares, puis les Boiens, ensuite, en direction de l'Adriatique, les Lingons, enfin sur le littoral, les Sénons. Tels étaient les peuples les plus célèbres qui ont occupé ce pays.”

* * *

César, *Guerre des Gaules*, VI, 24

“Il fut un temps où les Gaulois surpassaient les Germains en bravoure, portaient la guerre chez eux, envoyaient des colonies au-delà du Rhin parce qu'ils étaient nombreux et manquaient de terres.”

* * *

Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, XIV, 113

“À l'époque même où Denys assiégeait Rhegion, les Celtes Transalpins passèrent les défilés avec des forces considérables et s'emparèrent du territoire compris entre les Apennins et les Alpes, chassant les Tyrrhéniens qui y étaient établis. [...] Comme les

Celtes se partageaient le territoire par tribus, ceux qu'on appelle les Sénons se virent attribuer la zone côtière la plus éloignée des montagnes. Mais le climat y était très chaud, et, mécontents, ils décidèrent de s'installer ailleurs, armèrent leurs jeunes hommes, et les envoyèrent à la recherche d'un territoire où s'établir. Ils envahirent la Tyrrhénie, au nombre d'environ trente mille, et se mirent à ravager le territoire de Clusium. C'est alors que le peuple romain envoya en Tyrrhénie une ambassade pour observer l'armée des Celtes."

* * *

Tite-Live, *Histoires Romaines*, V, 33

"Les Gaulois, d'après la tradition, séduits par la saveur des produits de notre sol, et en particulier par le bouquet de nos vins, plaisir alors nouveau pour eux, avaient passé les Alpes et pris possession de terres occupées auparavant par les Étrusques. Le vin qui devait attirer ce peuple avait été introduit en Gaule par Arruns, de Clusium. Il était irrité contre Lucumon, son propre pupille, qui avait séduit sa femme, et il ne pouvait tirer vengeance de lui en raison de la haute situation du jeune homme, qu'en s'adressant à une puissance extérieure. Il servit de guide aux Gaulois dans la traversée des Alpes et les engagea à attaquer Clusium. Loin de moi de prétendre que les Gaulois n'ont pas été amenés à Clusium par Arruns ou par quelque autre Clusinien. Mais ceux qui attaquèrent Clusium n'étaient pas les premiers qui franchirent les Alpes : c'est un fait certain. Deux siècles avant le siège de Clusium et la prise de Rome, des Gaulois passèrent en Italie. Et, parmi les Étrusques, ce ne fut pas tout d'abord les Clusiniens, mais bien à ceux qui habitaient les Apennins et les Alpes que s'attaquèrent, longtemps auparavant et à mainte reprise, les armées gauloises."

Tite-Live, *Histoires Romaines*, V, 34

"Quant à l'entrée en Italie des Gaulois, voici ce que nous en savons. Sous le règne de Tarquin l'ancien, les Celtes, qui forment le tiers de la Gaule, étaient soumis à l'autorité des Bituriges : c'étaient ces derniers qui donnaient un roi à la Celtique. Ambigat, qui régnait alors, devait sa puissance à son mérite, à sa fortune personnelle et surtout à la prospérité de ses peuples : car sous son règne la Gaule regorgeait de blé et d'hommes, si bien que sa population surabondante semblait difficile à gouverner. Et comme de son côté le roi devenait vieux, il voulut alléger son royaume de la foule qui le surchargeait : il déclare donc qu'il enverra Bellovèse et Ségovèse, les fils de sa sœur, tous deux jeunes et entreprenants, s'établir aux lieux que les dieux leur assigneront par les augures : « qu'ils fixent eux-mêmes le nombre d'hommes qu'ils jugent devoir emmener pour qu'aucun peuple ne puisse s'opposer à leur venue. » Pour Ségovèse, donc, les sorts indiquèrent la forêt Hercynienne ; à Bellovèse, les dieux indiquaient une direction sensiblement plus plaisante : l'Italie. Il lève l'excédent des peuples d'Ambigat : Bituriges, Arvernes, Sénons,

Eduens, Ambarres, Carnutes, Aulerques, part avec de grandes forces d'infanterie et de cavalerie et arrive chez les Tricastins. Là, il se heurtait aux Alpes, qui lui parurent infranchissables ; je le crois sans peine : car on ne les avait encore franchies par aucun passage, du moins de mémoire d'homme, à moins d'ajouter foi à la légende d'Hercule. Emprisonnés en quelque sorte par la hauteur des montagnes, les Gaulois cherchaient de tous côtés, à travers cette chaîne qui montait au ciel, une issue vers l'autre partie du monde. Sur ces entrefaites, une crainte religieuse les retint encore : car on leur annonça que des étrangers en quête d'une terre étaient assaillis par les Salyens ; c'étaient des Massiliens venus par mer de Phocéë. Les Gaulois virent là un présage de leur propre sort et les aidèrent à fortifier, sans opposition des Salyens, l'emplacement qu'ils avaient occupé en débarquant. Quant à eux, par les cols des Taurins, ils franchirent les Alpes tranquillement et infligèrent une défaite aux Étrusques non loin de la rivière du Tessin ; puis, apprenant que le pays où ils s'étaient installés s'appelaient Insubrium, du même nom que le canton des Insubres chez les Eduens, ils obéirent au présage tiré de la localité et fondèrent une ville qu'ils appelèrent Mediolanium.

V, 35

Aussitôt après, une autre troupe, des Cénomans, conduits par Etitovius, suivirent les traces de leurs devanciers, passèrent les Alpes par le même col avec l'aide de Bellovèse et occupèrent la région de Brixia et de Vérone [...] Les Libuens s'installent après eux, ainsi que les Salluviens [autre nom des Salyens], près de l'antique peuplade des Lèves Ligures, qui habitent au bord du Tessin. Puis les Boïens et les Lingons, traversant les Alpes et trouvant tout le pays occupé entre le Pô et les Alpes, passent le Pô en radeau et chassent les Étrusques et même les Ombrions de leur territoire, sans toutefois dépasser l'Apennin. Enfin les Sénons, arrivant les derniers, occupèrent le pays depuis la rivière Utens jusqu'à l'Esino. Ce sont eux qui vinrent à Clusium et de là à Rome, c'est un fait assuré ; mais on ne sait trop s'ils étaient seuls ou si toutes les peuplades de la Gaule Cisalpine leur prêtèrent main-forte."

* * *

Strabon, *Géographie*, V, 1, 6

"Autrefois, donc, comme je viens de le dire, le bassin du Pô était habité en majeure partie par les Celtes. Les peuples les plus importants étaient les Boïens et les Insubres, ainsi que les Sénons, qui avaient jadis, avec les Gésates, conquis au premier assaut le territoire des Romains."

* * *

Troque-Pompée dans Justin, *Epitoma Historiarum Philippicarum*, XX, 5

"Quant à ces Gaulois, ce qui les avait poussés à venir en Italie, en quête d'un nouvel établissement, c'étaient la discorde et les dissensions perpétuelles

auxquelles leur pays était en proie. Lorsque, dégoûtés de ces désordres, ils furent venus en Italie, ils chassèrent les Toscans de leur patrie et fondèrent *Mediolanum, Comum, Brixia, Verona, Bergomum, Tridentum* et *Vicentia*.”

Troque-Pompée dans Justin, *Epitoma Historiarum Philippicarum*, XXIV, 4

“Les Gaulois, dont le pays surpeuplé ne pouvait plus contenir ses enfants, envoyèrent trois cent mille hommes, comme un printemps sacré, à la recherche de nouveaux établissements. Une partie d’entre eux s’établit en Italie : c’est elle qui prit et incendia la ville de Rome ; une autre pénétra dans les golfes d’Illyrie en se guidant sur le vol des oiseaux (car les Gaulois sont habiles entre tous à observer les augures) et, en massacrant les barbares sur leur passage, ils s’établirent en Pannonie.”

* * *

Denys d’Halicarnasse, *Antiquités Romaines*, XIII, 10

Quant à la cause qui amena les Celtes en Italie, la voici : un certain Lucumon, chefs des Étrusques, sur le point de quitter la vie, remit son fils entre les mains d’un homme de confiance, nommé Arruns, qui devait être le tuteur de cet enfant. Le père mort, Arruns, qui avait accepté cette charge, se montra un soigneux et fidèle gardien de la foi jurée, et quand l’enfant fut arrivé à l’âge d’homme, il lui fit connaître la fortune que lui laissée son père. Il ne reçut pas du jeune homme une reconnaissance égale à ses services. Il avait une femme jeune et belle, qui jusque-là avait été vertueuse, et rien n’avait pour lui plus de prix que cette union. Le jouvenceau en devint amoureux ; il souilla tout ensemble et le corps et l’âme de cette femme, et ce n’était plus même un secret, c’était ostensiblement qu’il cherchait à l’entretenir. Arruns, affligé de se voir enlever sa femme, irrité des outrages que lui prodiguaient l’amant et la maîtresse, mais ne pouvant tirer vengeance de cette trahison, entreprit un voyage, en donnant pour prétexte qu’il allait faire du commerce. Le jeune homme accueillit avec joie l’idée de ce départ ; il fournit au voyageur tout ce dont il avait besoin pour son commerce, et Arruns, ayant chargé des chariots d’une quantité d’outres de vin et d’huile, d’une quantité de paniers de figes, emmena le tout dans la Celtique.

XIII, 11

Les Celtes ne connaissaient alors ni le vin de raisin, ni l’huile que l’on tire chez nous de l’olive : au lieu de vin, ils avaient une liqueur faite avec de l’eau, où l’on a fait macérer de l’orge et qui a une odeur désagréable ; au lieu d’huile, de la vieille graisse de porc aussi révoltante pour l’odorat que pour le goût. Ayant usé alors pour la première fois de ces fruits dont ils n’avaient jamais goûtés, ils y trouvèrent un merveilleux plaisir, et demandèrent à

leur hôte comment et chez quels peuples on obtenait chacun de ces produits. L’Étrusque leur dit que la contrée qui portait ces fruits était vaste, excellente, qu’elle n’était guère peuplée, et que, pour les choses de la guerre, les hommes qui l’habitaient ne valaient pas mieux que des femmes ; il leur suggéra de ne plus se procurer ces denrées en les achetant, mais de chasser du pays ceux qui en étaient les maîtres, et d’en recueillir les fruits comme étant leur propriété. Les Celtes en crurent ses paroles ; ils passèrent en Italie et, parmi les Etrusques, attaquèrent ceux qu’on appelait Clusiniens, peuple auquel appartenait leur donneur de conseil.

* * *

Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, III, 124

Ensuite Verceil des Libiques originaire des Salyens, Novare fondée par les Vertamocores qui forment aujourd’hui un *pagus* des Vocontiens et non, comme le croit Caton, des Ligures ; parmi ces derniers, les Lèves et les Mariques ont fondé Ticinum non loin du Pô, tout comme les Boïens, partis des régions transalpines, fondèrent Laus Pompéia et les Insubres, Milan.

Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, III, 125

Dans cette région [celle de Côme, Bergame et Forum de Licinius] a disparu une ville des Oromobiens du nom de Parra, de laquelle sont venus les Bergamates, au dire de Caton [...] Ont disparu aussi les Caturiges, qui étaient des exilés Insubres, et Spina nommée ci-dessus, ainsi que Melpum, une ville particulièrement riche, qui, d’après Cornélius Nepos, fut détruite par les Insubres, les Boïens et les Sénons le jour même où Camille prit Véies.

Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, III, 130

“Caton assure que les Vénètes sont de souche troyenne, que les Cénomans ont habité près de Marseille, chez les Volques.”

Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, XII, 2

“On raconte que les Gaulois, que les Alpes tenaient alors enfermées comme dans un rempart infranchissable, eurent pour premier motif de se déverser sur l’Italie le fait que l’Helvét Helicon, après avoir séjourné à Rome comme artisan, avait emporté avec lui, en regagnant sa patrie, des figes sèches et du raisin, ainsi que des échantillons d’huile et de vin. Aussi les Gaulois seraient-ils excusables d’avoir cherché à obtenir ces produits, même par la guerre.”

Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, XII, 4

“Cela se passait vers l’époque de la prise de Rome” [phrase qui pourrait être en relation avec le passage XII, 2 et dater l’épisode d’Helicon].

Plutarque, *Vies Parallèles, Camille, XV*

“On dit que les Gaulois, qui sont de race celtique, étant devenus trop nombreux, quittèrent leur pays, qui ne suffisait plus à les nourrir tous, et se mirent en quête d’une autre terre. Ils étaient des myriades d’hommes jeunes et belliqueux et menaient avec eux encore plus de femmes et d’enfants. Les uns, franchissant les monts Rhipées, se répandirent vers l’Océan boréal et occupèrent les extrémités de l’Europe ; les autres s’établirent entre les Pyrénées et les Alpes et habitèrent longtemps près des Sénons et des Bituriges. Plus tard, ayant goûté pour la première fois du vin apporté d’Italie, ils admirèrent si fort cette boisson et furent tous tellement enthousiasmés du plaisir nouveau qu’elle leur avait causé qu’ils prirent les armes et, emmenant leurs familles avec eux, se portèrent vers les Alpes pour chercher cette terre qui produisait un pareil fruit, et auprès de laquelle le reste du monde paraissait stérile et sauvage.

Celui qui introduisit le vin chez eux et qui, le premier, les poussa vivement vers l’Italie fut, dit-on, l’Étrusque Arruns, homme d’un rang illustre et qui de son naturel n’était pas méchant, mais qui avait eu du malheur. Il était tuteur d’un jeune orphelin, nommé Lucumon, le plus riche des citoyens, et d’une admirable beauté. Depuis son jeune âge, Lucumon vivait chez Arruns. Parvenu à l’adolescence, il ne quitta pas la maison. Il faisait semblant de se plaire en la compagnie d’Arruns. Pendant longtemps on ne sut pas qu’il avait débauché sa femme ou avait été débauché par elle. Mais à la fin leur passion mutuelle alla si loin qu’ils ne purent plus ni y renoncer ni la cacher. Alors le jeune homme entreprit ouvertement d’enlever sa maîtresse et de la garder. Le mari le traduisit en justice ; mais les nombreux amis et les largesses de Lucumon lui ayant fait perdre sa cause, il abandonna son pays. Ayant entendu parler des Gaulois, il se rendit chez eux et leur servit de guide pour leur expédition en Italie.

Camille, XVI

Ils y furent à peine entrés qu’ils se rendirent maître de tout le pays que les Tyrrhéniens avaient anciennement occupé, lequel s’étend des Alpes aux deux mers [...]. Tout ce pays est planté d’arbres, riche en pâturages pour le bétail et bien arrosé par des rivières. Il renfermait dix-huit belles et grandes villes, bien organisées pour un commerce actif et pour une vie luxueuse. Les Gaulois en chassèrent les Étrusques

et s’y établirent eux-mêmes. Mais cela s’était passé longtemps auparavant.

Camille, XVII

Au temps dont nous parlons, les Gaulois avaient marché contre la ville étrusque de Clusium et ils en faisaient le siège. Les Clusiens eurent recours aux Romains et leur demandèrent d’envoyer des ambassadeurs avec une lettre à ces barbares.”

Camille, XXII

“Cependant, il paraît qu’un bruit vague du désastre et de la prise de Rome se répandit aussitôt en Grèce, car Héraclide du Pont, qui a vécu peu après cette époque, rapporte dans son traité De l’âme que la nouvelle arriva du couchant qu’une armée, sortie de chez les Hyperboréens, avait pris une ville grecque appelée Rome, située quelque part là-bas, près de la grande Mer. Mais je ne serais pas surpris qu’Héraclide, qui aime les fables et les fictions, ait ajouté à la nouvelle véritable de la prise de Rome les Hyperboréens et la grande Mer, pour produire plus d’effet.”

* * *

Appien, *Celtica, II, 1*

“Dans la 97^{ème} Olympiade du calendrier grec, une part considérable des Celtes qui habitaient les deux rives du Rhin émigra en quête d’un nouveau pays, parce que celui qu’ils occupaient était insuffisant pour leur nombre. Après avoir franchi les Alpes, ils vinrent sur le territoire de Clusium, une partie fertile de l’Étrurie. Les Clusiniens avaient constitué une alliance avec les Romains peu de temps auparavant, et les appelèrent en aide. C’est pourquoi trois des Fabii furent envoyés avec des Clusiniens en ambassade auprès des Gaulois pour leur ordonner de quitter une cité alliée de Rome, et les menacer s’ils n’obéissaient pas. Les Celtes répliquèrent qu’ils ne craignaient ni les menaces, ni les armes de qui que ce soit, qu’ils avaient besoin de terres et qu’ils ne s’étaient pas mêlés jusqu’à présent des affaires des Romains.

Appien, *Celtica, VII, 1*

“Les Celtes se gavaient à satiété de vin et autres mets car ils sont intempérants de nature et habitaient un pays qui procurait seulement des céréales et était stérile et dépourvu de toute autre production.”

*Inventaire
des sites et découvertes
du premier âge du Fer
en France centrale*

L'inventaire des sites est présenté selon l'ordre alphabétique des départements et communes. Nous avons retenu pour celui-ci quatre catégories de sites ou de découvertes, qui renvoient à autant de types de fiches : les sépultures et lieux funéraires (cimetières et monuments funéraires), les dépôts, les habitats, les découvertes isolées. Pour les communes où plusieurs catégories de sites sont attestées (Bourges par exemple), les notices sont présentées dans l'ordre qui vient d'être donné.

Les notices rassemblent l'essentiel des informations disponibles dans le cadre étudié. Dans un souci de concision, nous avons limité la bibliographie aux articles correspondant à la première publication de chaque site ou bien qui ont apporté des informations nouvelles par rapport à ce qui était déjà connu. L'ordre adopté est celui de la chronologie des parutions et la bibliographie ne prend en compte que la documentation publiée avant le début de l'année 1999. Nous utilisons pour la rubrique "datation" le système de Reinecke modifié en fonction de la documentation régionale (cf. tableau n°34).

D'une catégorie de vestiges à une autre, le degré de précision varie en fonction des problématiques développées. Il est donc nécessaire d'argumenter ces choix et de présenter les spécificités de certaines rubriques.

SÉPULTURES ET LIEUX FUNÉRAIRES

Il s'agit des vestiges pour lesquels les fiches sont les plus détaillées puisque nous décrivons tous les objets découverts dans ces contextes. Toutefois, nous ne retenons que les nécropoles et monuments funéraires qui ont livré au moins un objet attribuable au premier âge du Fer au sens large ou bien encore une structure funéraire remarquable (grands tertres de l'Orléanais et du Berry en particulier) pouvant se rapporter certainement à cette époque. Pour ce qui est des sépultures, toutes sont prises en compte, y compris celles qui ne contiennent pas de mobilier mais dont l'attribution au premier âge du Fer est probable. La chronologie des sites retenus est étendue au Ha B2-3 ainsi qu'à LT A récente.

Fiches monument funéraire

Les tertres étant le plus souvent circulaires, nous ne décrivons la morphologie des monuments funéraires que lorsque ceux-ci font exception à cette règle.

Fiches sépulture

Outre le mobilier de protection du corps ou de ce qui en subsiste (ossements brûlés par exemple) à l'issue des funérailles, nous avons distingué le matériel en trois catégories :

- **mobilier corporel** : ce sont les objets portés par le défunt, éléments du costume et parures en particulier. La description du mobilier corporel se fait dans l'ordre anatomique, en partant de la tête pour aboutir aux pieds ;
- **équipement personnel** : ce sont les objets dont on suppose qu'ils étaient la possession personnelle du défunt (couteau, ustensiles de toilette, armement, véhicule, etc.) ;
- **accompagnement** : ce sont les offrandes diverses qui accompagnent le défunt lors des funérailles et les objets qui permettent leur préparation (couteau pour la découpe des offrandes carnées par exemple) et leur conservation (récipients, emballage).

Il est bien entendu que des attributions de matériel à l'une de ces catégories peuvent revêtir à l'occasion un caractère incertain.

DÉPÔTS

Les dépôts du premier âge du Fer consistent en des regroupements d'objets, généralement métalliques, enfouis intentionnellement en milieu sec ou humide et en dehors de toute sépulture. En théorie, des objets isolés peuvent aussi constituer des dépôts volontaires, mais sauf exception, les conditions de leur découverte ne permettent pas de les distinguer de ceux qui furent abandonnés par accident.

L'état des pièces au moment de la découverte est décrit dans la mesure du possible. En revanche, nous ne tenons pas compte des dégradations intervenues postérieurement. Au demeurant, ces dernières ont parfois été soigneusement relevées sur les dessins, tels ceux que l'on doit à Jean-Pierre Daugas (dépôts de la Haute-Loire).

Nous ne prenons en considération que les découvertes des trois étapes du premier âge du Fer régional, c'est-à-dire datées du Ha C à LT A ancienne. La présentation et l'examen détaillés des dépôts du Ha B2-3 demanderaient en effet un travail spécifique dont l'opportunité n'apparaît pas ici. Ceux-ci font l'objet d'une étude en cours dont nous avons présenté quelques-uns des résultats dans le texte afin de préciser les modalités du passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer.

HABITATS

Ce fichier rassemble tous les sites du Ha B2-3 à La Tène A qui attestent une occupation humaine au sens large, puisque des installations qui n'ont pas de vocation domestique et qui ne sont pas nécessairement associées à un habitat (structures artisanales et de combustion, aménagements divers liés au stockage des denrées) sont également répertoriées.

Par rapport aux autres répertoires, le contenu des rubriques est moins détaillé et se limite à une description dont l'objectif est uniquement de préciser la situation, l'environnement (y compris les traces d'occupation protohistoriques antérieures ou postérieures à la période IX^e-V^e s. av. J.-C.), la nature et la datation de chaque occupation. Par conséquent, on ne mentionne que les grandes catégories de mobilier (récipients céramiques, fusaïoles, meules, faune, etc.). Certains types d'objets sont décrits avec plus de précision en égard à l'intérêt qu'ils présentent d'un point de vue chronologique ou vis-à-vis des thèmes que nous abordons en détail (importations, marqueurs culturels).

De même, pour les illustrations, nous ne présentons que les objets qui nous paraissent les plus significatifs pour notre propos, en privilégiant les pièces inédites, mal connues et surtout les ensembles clos.

DÉCOUVERTES ISOLÉES

Seules les découvertes les plus significatives du Ha C à LT A font l'objet d'une notice. Il s'agit presque uniquement de mobilier métallique (armes, parures annulaires, fibules, importations). Les trouvailles datées du Ha B2-3 ne sont enregistrées que lorsqu'il est question d'arme.

N.B. : par simplicité, le terme de bronze est utilisé dans son acception la plus large, c'est-à-dire comme synonyme d'alliage cuivreux.

ABRÉVIATIONS

Mesures prises sur les objets :

H = hauteur totale ;
 D = diamètre maximum ;
 Di = diamètre intérieur ;
 L = longueur maximale ;
 l = largeur maximale ;
 P = poids.

Musées et institutions qui ont la garde du mobilier et des archives étudiés :

G.A.H.R.A. : Groupement Archéologique et Historique de la Région d'Artenay (Loiret) ;
 M.A.A.A. : Musée d'Art et d'Archéologie à Aurillac (Cantal) ;
 M.A.C.B. : Musée Archéologique du Château de Blois (Loir-et-Cher) ;
 M.A.C.C. : Musée Archéologique de Châtillon-Coligny (Loiret) ;
 M.A.M.M.R. : Musée Archéologique Marcel de Marcheville à Romorantin (Loir-et-Cher) ;
 M.A.N. : Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) ;
 M.B.B. : Musée du Berry à Bourges (Cher) ;
 M.B.C. : Musée Bertrand à Châteauroux (Indre) ;
 M.B.C.F. : Musée Bargouin à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ;
 M.C.P.V. : Musée Crozatier au Puy-en-Velay (Haute-Loire) ;
 M.D.B. : Musée Dunois à Beaugency (Loiret) ;
 M.H.A.S.F. : Musée de la Haute Auvergne à Saint-Flour (Cantal) ;
 M.H.O. : Musée Historique d'Orléans (Loiret) ;
 M.E.R.B. : Musée Ernest Rupin à Brive (Corrèze) ;
 M.M.V. : Musée Municipal à Vendôme (Loir-et-Cher) ;
 M.S.N.O. : Musée des Sciences Naturelles à Orléans (Loiret) ;
 M.S.R.I. : Musée Saint-Roch à Issoudun (Indre) ;
 M.S.V.S.A.M. : Musée Saint-Vic à Saint-Amand-Montrond (Cher) ;
 M.V. : Musée de Vierzon (Cher).

Allier (03)

■ HABITAT

BEAULON (ALLIER) LES BROSSES

Documentation :

- Sources : Roulière-Lambert, 1983, p. 17-18 et pl. 7 ; Pion, 1984, p. 68 et pl. 14.

Situation : terrasse alluviale de la Loire.

Conditions de découverte : prospection et sondages de sauvetage effectués par Pierre-Yves Genty en 1971.

Description : rejets domestiques dont les restes sont remaniés.

Le mobilier : tessons de céramique. Deux d'entre eux appartiennent respectivement à un bol orné intérieurement de bandes peintes graphitées et à une terrine carénée. Pl. 5 n° 1-13.

Environnement : occupation du Bz D-Ha A1 sur le même site.

Commentaire : les quelques tessons sont attribuables au Ha C ou au Ha D1-2.

Datation : Ha C ou Ha D1-2.

■ HABITAT

BÈGUES (ALLIER) LES CHARMES

Documentation :

- Sources : Pion, 1984, p. 83 ; archives P. Abauzit communiquées à C. Jouannet ; prospections personnelles.
- Bibliographie : Capitan, 1913 ; Viple, 1914 ; Capitan, 1915 ; Déchelette, 1914, p. 704 ; Balme, 1955 ; Vatin, 1967, p. 297 ; Vertet, Bet, 1980, p. 6 ; Pion, 1984, p. 43.
- Conservation : M.A.N. ; S.R.A. Auvergne ; coll. Vertet ; coll. Abauzit.

Situation : implanté sur un affleurement de gneiss et de micaschiste en avant du plateau calcaire sur lequel est construit le bourg actuel de Bègues. L'éperon domine les gorges de la Sioule d'une centaine de mètres.

Conditions de découverte : le site a fait l'objet de nombreuses prospections de surface, mais le rempart est le seul élément connu par les fouilles. Georges Guillon coupe le rempart à partir de 1911. Des sondages illicites, en 1963, 1964 et peut-être 1965, ont mis au jour du matériel céramique. H. Vertet a réalisé un sondage sur la fortification en 1976 qui semble confirmer les observations de G. Guillon.

Description : habitat fortifié de type éperon barré de 6 ha de surface environ. Un segment de fossé est mentionné devant la muraille qui défend l'éperon (Viple, 1914, p. 7). Cette dernière, probablement longue de plus de 250 m, est faite de blocs de calcaire pour l'essentiel. Des blocs de quartz proviennent des niveaux superficiels. Le noyau (environ 3 m de large) est constitué de blocs de calcaire chauffés (réduit à l'état de chaux) et surtout de schistes vitrifiés. Sous le schiste fondu se trouve une couche de cendres grisâtres. Certains blocs du noyau portent des empreintes de pièces de bois. Guillon a noté dans sa tranchée la présence de 2 poutres carbonisées verticales placées au niveau du parement externe. Dans la couche de schistes vitrifiés se trouvaient

d'autres pièces de bois carbonisées régulièrement disposées sur un plan horizontal cette fois-ci. Le fouilleur pense qu'il s'agit de "*véritables madriers destinés à consolider l'ouvrage*" (Capitan, 1915, p. LXII). Plusieurs lits de gros blocs formaient le parement externe qui a été suivi sur 18 m. Guillon estime l'épaisseur de la muraille à 5 m environ. Compte tenu de diverses observations, il suppose que le rempart a été brûlé et remanié à plusieurs reprises, et que l'installation de feux résulte d'attaques ou bien d'incendies involontaires, plutôt que d'un choix des constructeurs (Capitan, 1916).

D'après les renseignements collectés par Patrick Pion (1984, p. 43) auprès de Hugues Vertet, il y aurait des "*constructions rectangulaires en pierre sèche contre la face interne du rempart*".

Viple (1914, p. 7) mentionne la découverte, sans doute à l'intérieur de l'enceinte, de "*fours à blé*" (aire de torréfaction, silos?).

Le mobilier :

- Ha B2-3 :
 - céramique : 1 gobelet globuleux trapu (M.A.N. 87023) ; tessons peints à l'hématite, incisés au peigne. Bords équarris, facettés. Pl. 5 n° 14-19.
- Ha D3-LT A ancienne :
 - 1 épingle en bronze à tête renflée précédée de deux cannelures (M.A.N. 87019). Pl. 5 n° 21 ;
 - 1 tesson estampé (ocelles, étoiles à 3 branches, demi-cercles). Pl. 5 n° 22 ;
 - céramique "locale" : tessons de 4 vases décorés de peinture graphitée (M.A.N. 87023) ; 1 terrine carénée à décor graphité connue par un croquis de Pierre Abauzit (pl. 5 n° 20) ; 1 tesson de jatte à profil en S montée ou finie au tour et cannelée (M.A.N. 87023), D = 30,6 cm, pl. 5 n° 23-28 ;
 - céramique d'importation : probablement 1 anse d'amphore étrusque, 2 ou plus probablement 3 tessons de céramique attique à figures rouges.

Environnement : plusieurs sites d'habitat protohistoriques ont été découverts sur la commune de Gannat, à quelques kilomètres.

La voie romaine Bourges-Clermont-Ferrand passait tout du site comme l'atteste une borne milliaire. Selon certains auteurs, cette voie aurait même franchi la Sioule sur un gué un peu en aval de l'éperon (Viple, 1914, p. 5).

Plusieurs dépôts d'objets métalliques sont connus sur Bègues et les communes avoisinantes (Abauzit, 1962). Le plus proche, daté du Bz A, provient de la carrière de la Caborne (Abauzit, Millotte, 1966). Pas moins de 7 dépôts (dont 2 au minimum du Ha B2-3), sont répertoriés sur la commune de Jenzat, dans un secteur distant de 5 km environ de Bègues. Le dépôt de Charroux "Champ des Brûlés" (Ha B2-3) a été mis au jour à 4,5 km, celui de Charmes "Fus" (Ha B2-3) à 10 km.

Il existe des gisements d'étain dans les environs immédiats du site et la région.

Le hameau des Bercias, à Beaugard-Vendon, où fut trouvée une cenochoë étrusque se trouve à 18 km au sud.

Bonnevie de Pogniat (1894, p. 30) signale à Gannat, sans doute avec exagération, deux inhumés "*qui paraissaient avoir été enterrés avec leur armure et les harnais et équipages de chevaux ; ils trouvèrent une grande quantité de métal de cuivre qui composait ces harnais. Je pus me procurer une pointe de lance en cuivre. Il y avait beaucoup de grands anneaux, qui bordaient des plaques de cuivre, qui, mises les unes sur les autres formaient leur armure.*" Peut-être fait-il la confusion avec un dépôt métallique.

Commentaire : pour l'occupation Bronze final, les tessons sont caractéristiques du Ha B2-3. Pour le premier âge du Fer, les tessons peints au graphite se rattachent aux productions les plus tardives (Ha

D3 et/ou LT A ancienne). La jatte cannelée est datée de LT A; des pièces semblables sont attestées au second tiers du V^e s. av. J.-C. à Bourges "Saint-Martin-des-Champs" (Ruffier *et al.*, 1985, fig. 7 n° 2; ici pl. 28 n° 25, pl. 30 n° 6). Le tesson estampé rappelle des fragments de Bourges "Saint-Martin-des-Champs" et "Ruelle de Nevers", Bragny-sur-Saône (Saône-et-Loire) "Sous Moussière" (Feugère, Guillot, 1986, fig. 14 n° 11 et 12); Salins-les-Bains (Jura) "Camp du Château", et des vases de Vix (Côte-d'Or) "mont Lassois" dont plusieurs présentent des motifs estampés identiques, agencés de même manière (Joffroy, 1960, p. 105-106, pl. 39 et pl. 52 n° 5 et 8). L'épingle en bronze est caractéristique des productions du Ha D3-LT A ancienne dans le centre-est de la France.

L'un des tessons attiques est daté du milieu du V^e s. av. J.-C. et confirme la chronologie du matériel autochtone.

À la fin du second âge du Fer, Bègues est réoccupé et devient l'un des *oppida* périphériques de la cité des Arvernes.

Datation : Ha B2-3; Ha D3-LT A ancienne; LT D.

■ HABITAT

DOMPIERRE-SUR-BESBRE (ALLIER) LES SAPINS

Documentation :

- Sources : Roulière-Lambert, 1983, p. 19 et pl. 8; Pion, 1984, p. 69, 81, 82 et pl. 11 à 13.
- Conservation : coll. P.-Y. Genty?

Situation : habitat ouvert sur une terrasse alluviale de la Loire.

Conditions de découverte : prospection et sauvetage urgent de Pierre-Yves Genty en 1972 dans une carrière de sable.

Description : une demi-fosse de 1,80 m de large pour 0,80 m de profondeur, sans doute un ancien silo, a pu être fouillée.

Le mobilier : parmi les tessons de la fosse, l'un appartient à une coupe à rebord, deux autres à une terrine carénée à décor graphité de chevrons. Pl. 6 n° 1-7.

Environnement : le comblement de la fosse contient des tessons remaniés du début du Bronze final.

Commentaire : les tessons du premier âge du Fer sont attribuables au début de la séquence.

Datation : Bz D – Ha A1; Ha C.

■ SÉPULTURE

GANNAT (ALLIER) LE CLOS MONTSALA

Documentation :

- Bibliographie : Vernet, 1996a, p. 17.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : dans la vallée de l'Andelot.

Conditions de découverte : fouille préventive sous la direction de Gérard Vernet en 1994, sur le tracé de l'autoroute A719.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps déposé en décubitus ventral dans une fosse recouverte d'un petit amoncellement de pierres. Décomposition en milieu ouvert.

Le mobilier :

- Accompagnement :
 - 1 jeune ovicapriné;
 - 1 fragment "d'écuelle" en céramique sous le pied gauche.

Environnement : habitat proche à la Contrée Viallet. Le site fortifié de Charmes à Bègues est également peu éloigné.

Commentaire : le fouilleur attribue la céramique à la fin du premier âge du Fer ou à La Tène ancienne.

Datation : Ha D3-LT A?

■ HABITAT

GANNAT (ALLIER) LES CHAZOUX

Documentation :

- Sources : Darteville, 1992.
- Bibliographie : Vernet, 1995, p. 21; Rebiscoul, 1996, p. 17.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : plateau qui domine la ville de Gannat.

Conditions de découverte : étude de diagnostic dirigée par Hélène Darteville et fouille préventive sous la direction d'André Rebiscoul en préalable à la construction de l'autoroute A 719.

Description : fosses.

Le mobilier :

- 1 bracelet en bronze appartiendrait au type de Vénat;
- céramique dont un grand vase de stockage à épaulement renflé et fond rétréci, orné d'une cannelure bordée de filets incisés.

Environnement : plusieurs sites sur la même commune. L'éperon barré des Charmes à Bègues est à 2,5 km au nord-ouest.

Commentaire : le site est probablement attribuable au Ha B2-3.

Datation : Ha B2-3?

■ HABITAT

GANNAT (ALLIER) CONTREE VIALLET

Documentation :

- Sources : Vernet *et al.*, 1995.
- Bibliographie : Vernet, 1995, p. 21; Vernet, 1996b, p. 20-21.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : versant de thalweg d'une paléo-vallée de l'Andelot.

Conditions de découverte : fouilles préventives préalables à la construction d'une bretelle d'autoroute conduites par G. Vernet en 1995.

Description : habitat ouvert connu par des structures en creux dont 4 sont de type fosse rubéfiée.

Le mobilier : céramique du Ha B2-3 ou du Ha C d'après le fouilleur.

Environnement : le site fortifié des Charmes à Bègues est proche. Une inhumation sous terre a été fouillée à Gannat "Le Clos Montsala".

Commentaire : une occupation antérieure est datée du milieu du Bronze final. Les fosses rubéfiées sont peut-être attribuables au Ha C plutôt qu'au Ha B2-3 car les comparaisons datées en Auvergne appartiennent aux VIII^e-VII^e s. av. J.-C. Une fosse quadrangulaire d'atelier semi-enterré date de LT B.

Datation : Ha A2-B1; Ha C?; LT B.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

HÉRISSON (ALLIER) VALLON EN SULLY

Documentation :

- Sources : Pion, 1984, p. 23.

Description : "Bracelet de bronze de grande taille offrant des bossages de haut relief", et une "fibule avec belle patine".

Commentaire : il peut s'agir pour le bracelet d'une production du Ha D.

Datation : premier âge du Fer?

■ HABITAT

LUSIGNY (ALLIER) LES VIEUX MOINES

Documentation :

- Sources : Pion, 1984, p. 66, 84.
- Bibliographie : Vatin, 1967, p. 297 et fig. 1.
- Conservation : S.R.A. Auvergne ?

Situation : sur un plateau.

Conditions de découverte : sauvetage dans une carrière assuré par Pierre-Yves Genty et Pierre Abauzit en 1966.

Description : une fosse interprétée comme réceptacle à une crémation.

Le mobilier :

- 1 fibule intacte en fer à ressort en arbalète et pied coudé orné d'un cabochon. Ce dernier présente un logement pour une incrustation. Pl. 6 n° 9;
- sans doute une autre fibule représentée par un disque en fer cerclé de bronze avec un fragment de tige fixé sous la bossette centrale. Pl. 6 n° 8;
- tessons d'une céramique grossière à cordon digité;
- rejets cendreaux et peut-être os brûlés.

Environnement : une fosse de LT D a été découverte à côté.

Commentaire : un disque en bronze, doté d'une calotte centrale et riveté, est connu également sur une fibule en fer d'Avezac-Prat-Lahitte du Ha D3 (Mohen, 1980, pl. 57 n° 12). Il est possible que la fibule à disque de Lusigny soit importée. L'autre fibule est caractéristique du Ha D3.

Plutôt qu'une sépulture à incinération, il s'agit vraisemblablement d'une fosse détritique avec rejets de foyer. En France centrale, les tessons de céramique grossière ne se rencontrent presque jamais en contexte funéraire et, surtout, on ne connaît pas d'incinération en fosse simple au V^e s. av. J.-C. Par ailleurs, il n'est pas rare de trouver des restes de faune brûlés dans les dépotoirs. Il existe enfin en Berry des exemples à peine plus tardifs de fibules retrouvées intactes dans des fosses à comblement détritique (voir notices Liniez (Indre) "Grand Jaunet" et Villeneuve-sur-Cher (Cher) "Les Augerets").

Datation : Ha D3; LT D.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

MOULINS (ALLIER) NOMAZY

Documentation :

- Sources : Pion, 1984.
- Bibliographie : Delporte, 1974.
- Conservation : coll. Auxerre.

Situation : bord de l'Allier. Milieu humide.

Conditions de découverte : découvert en prospection.

Le mobilier : 1 fragment d'anneau de jambe en bronze, à jonc creux orné de bossettes (Jb.20.XI.k). Pl. 6 n° 10.

Commentaire : deux anneaux de jambe du même type font partie des parures de l'inhumation féminine d'Antran dans la Vienne, attribuable au Ha D1-2 (Pautreau, 1991). Des fragments apparaissent aussi dans le dépôt launacien de Saint-Saturnin-de-Lucian (Hérault) daté de la même époque (Garcia, 1985).

Des découvertes de parures féminines en milieu humide au Ha D1-2 sont attestées ailleurs : Montseugny en Haute-Saône (Millotte, 1965, fig. 1 n° 5), Saint-Jouin-de-Marnes (Deux-Sèvres) "Fontaine de Lucineau" (Cordier, 1978) par exemple.

Datation : Ha D1-2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-MENOUX (ALLIER) CHAMPCOUX, TUMULUS DE JOUX

Documentation :

- Bibliographie : Moret, 1900.

Situation : le tertre est isolé et occupe le milieu d'un plateau dégagé.

Conditions de découverte : fouillé en cratère au mois de mars 1892 par 4 ouvriers sous la direction de l'abbé Moret, ouvert d'est en ouest au moyen d'une tranchée en 1893, et fouillé de nouveau en mai 1898, puis en avril 1900 par Moret.

Description : tumulus circulaire de 25 m de diamètre environ pour un peu plus de 2 m d'élévation. Le centre était formé d'un noyau de pierres de 2 m de haut, le reste du tertre était fait de terre mêlée de pierres. Une grande pierre plate, posée sur deux autres blocs, a été déglacée dans la partie nord-ouest.

Le monument date du Bz A et B et abritait 2 tombes centrales (S.1 et S.2). À l'âge du Fer, il fut réutilisé pour l'inhumation de deux sépultures.

Le mobilier : un anneau de cheville en bronze avec un fermoir par emboîtement à goujon conique (Ha D3 ou LT A ancienne) trouvé au sommet du tertre à une trentaine de centimètres de profondeur (Moret, 1900, p. 19) pourrait indiquer que d'autres sépultures adventices n'ont pas été repérées lors de la fouille.

Commentaire : les cas de réutilisation de tertres de l'âge du Bronze sont peu connus en France centrale. Un autre tumulus du Bronze moyen, à Savigny-en-Septaine dans le Cher, a fait l'objet d'une réutilisation au premier âge du Fer.

■ SÉPULTURE

SAINT-MENOUX (ALLIER) CHAMPCOUX, TUMULUS DE JOUX S.3

Documentation :

- Bibliographie : Moret, 1900, p. 6, 7, 31.

Situation : dans la partie sud-ouest du tertre, à 4 m du centre.

Conditions de découverte : fouille de mai 1898.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le mobilier était groupé près du crâne.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.
- Âge : crâne d'adulte ou d'adolescent.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 2 bracelets en schiste (Br.3.a) (Moret, 1900 pl. VI). D = 7,5 et 7,3 cm. Pl. 6 n° 11-12;
 - 2 bracelets en bronze à jonc interrompu sans décor (Bb.4.XI.a). Forte usure (Moret, 1900 pl. V). L = 7,3 cm et 7,2 cm. Pl. 6 n° 13-14.

Commentaire : le mobilier et les pratiques funéraires rappellent les sépultures de LT A, sauf en ce qui concerne le dépôt des parures près de la tête. L'usure et la massivité des parures de bronze ne permettent pas d'exclure un port au niveau des chevilles.

Datation : LT A.

■ SÉPULTURE

SAINT-MENOUX (ALLIER) CHAMPCOUX, TUMULUS DE JOUX S.4

Documentation :

- Bibliographie : Moret, 1900, p. 6-7.

Situation : dans la partie sud-est du tertre.

Conditions de découverte : fouille d'avril 1900.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Âge : le crâne conservé n'appartient pas à un enfant et porte une trace de coup violent.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 armille en bronze à jonc brisé ou interrompu (Bb.1?.XI.a) accompagnait le crâne (Moret, 1900 fig. 3). Pl. 6 n° 15.

Commentaire : il peut s'agir d'une armille de la 3^e étape du premier âge du Fer.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

VICHY (ALLIER) RUE RAMBERT
Documentation :

- Sources : Pion, 1984, p. 61.
- Bibliographie : Morlet, 1942.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet ouvert en bronze décoré de groupes régulièrement espacés de 3 stries (Bb.6.XI.h).

Commentaire : cette découverte est signalée par le Dr Morlet (le falsificateur du site de Glozel) dans le même ouvrage sur Vichy qui mentionne de prétendues sépultures dont le mobilier est un montage grossier. Il faut donc accorder un crédit limité à cette découverte. Cependant, le bracelet, datable du Ha D1-2, peut tout à fait être une production locale.

Datation : Ha D1-2.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

VICHY (ALLIER)
Documentation :

- Bibliographie : Bergeron *et al.*, 1984, p. 38 et fig. 13.
- Conservation : M.A.A.M.

Description : 1 hache à douille quadrangulaire armoricaine du type de Maure. N° 5.2.415. L = 7,5 cm.

Commentaire : origine incertaine.

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

VICHY (ALLIER)
Documentation :

- Conservation : M.B.B.

Description : torque tubulaire en tôle de bronze incisée, avec fermoir à goujon (Tb.26.V.h). N° 956.31.132. L = 12,7 cm.

Commentaire : l'objet est caractéristique du Ha D3 du Centre et du centre-est de la France. Il doit être l'un des exemplaires les plus méridionaux que l'on connaisse.

Datation : Ha D3.

Cantal (15)

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

DÉPARTEMENT DU CANTAL

Documentation :

- Conservation : M.A.A.A.

Description : 2 anneaux de jambe en bronze de la variante Saint-Ybard (Jb.12.XI.h). L = 10,6 cm. Pl. 7 n° 1-2.

Commentaire : les deux objets sont identiques.

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

ANDELAT (CANTAL) CHAMP DU BARRET

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1901.
- Conservation : M.A.A.A.

Conditions de découverte : fouille Delort.

Description : tumulus non décrit.

Le mobilier : 1 fusaïole en céramique. N° 84.1.1. D = 4 cm.

Commentaire : dans le Cantal, la sépulture du tumulus 2 de Liou-zargues, à Roffiac, a également livré une fusaïole. Une autre fusaïole provient de l'un des tertres d'Albos à Mauriac.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

ARPAJON-SUR-CÈRE (CANTAL)

Documentation :

- Bibliographie : Aymar, 1910, fig. f.

Description : 1 bracelet à jonc plein et grêle à bossettes juxtaposées (Bb.8.I.a). L = 8,2 cm environ. Pl. 7 n° 3.

Commentaire : la parure annulaire appartient à une série datée de l'étape moyenne du premier âge du Fer (exemplaires dans les dépôts launaciens). L'objet est perdu, mais il ressemble beaucoup au bracelet du musée d'Aurillac attribué à l'un des dépôts de Saint-Gérons. S'agit-il d'une seule et même pièce ?

Datation : Ha D1-2.

■ HABITAT

CHARMENSAC (CANTAL) SUC DE LERMU

Documentation :

- Sources : Roulière-Lambert, 1983, p. 36, pl. 22.
- Bibliographie : Delporte, 1972, p. 480-481 ; Daugas *et al.*, 1982 ; Vinatié, 1995, p. 83-87 ; Provost, Vallat, 1996, p. 95.
- Conservation : M.H.A.S.F. ; S.R.A. Auvergne.

Situation : extrémité d'éperon basaltique dominant les gorges de la Sianne.

Conditions de découverte : prospections Alphonse Vinatié. Le mobilier vient de ramassages de surface et de remblais d'une tranchée. M. Soubrier a fait des sondages au sud de l'éperon en 1964 et 1965 dont on ne connaît pas les résultats.

Description : éperon de 0,25 ha de surface séparé du plateau par une dépression naturelle peut-être renforcée à l'origine par une structure de barrage.

Le mobilier :

- tessons de céramique du Bronze final. L'un d'entre eux porte un décor de "pictogrammes" (un cervidé, un autre quadrupède et probablement un troisième animal). Pl. 7 n° 4 ;
- 1 fragment de rebord horizontal de vase en bronze (protohistorique ou alti-médiéval ?) ;
- scories et mâchefer (ils peuvent dater du haut moyen âge) ;
- tessons de céramique du premier âge du Fer dont un bord (bol ?) avec décor de traits verticaux en peinture graphitée (Roulière-Lambert, 1983 pl. 22) et un fragment d'une grande terrine carénée. Pl. 7 n° 4-12.

Environnement : Alphonse Vinatié signale sur la commune de Charmensac plusieurs nécropoles tumulaires et quelques concentrations de tessons protohistoriques pouvant indiquer autant d'habitats (Vinatié, 1995, p. 74 et 87).

Commentaire : le site serait stratifié avec une fréquentation au moins dès le Bronze ancien-moyen. Les tessons révèlent une occupation du Ha B2-3. D'autres fragments de céramique montrent une réutilisation du site que l'on peut dater du début ou du milieu du premier âge du Fer.

Datation : Bronze ancien-moyen ; Ha B2-3 ; Ha C ou Ha D1-2.

■ HABITAT

CHASTEL-SUR-MURAT (CANTAL) ROCHE DE CHASTEL

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1904 ; Pagès-Allary, 1908 ; Guébard, 1908 ; Daugas, 1976, p. 510 ; Provost, Vallat, 1996, p. 95-96 (pour la bibliographie complète).
- Conservation : M.J.B.R.A.

Situation : dyke basaltique escarpé couronné d'un plateau.

Conditions de découverte : le site a été fouillé de 1891 à 1904 par J.-B. Delort, puis de 1908 à 1914 par J. Pagès-Allary.

Description : le site est installé sur deux espaces d'altitudes différentes et de surfaces très inégales : 2 ha pour le sommet, 11 ha pour le plateau inférieur. L'occupation du haut moyen âge, très importante, a oblitéré un gisement protohistorique dont on ne peut estimer l'ampleur. Il semblerait toutefois que les objets de l'âge du Fer proviennent principalement du plateau inférieur.

Le mobilier :

- 1 fragment d'anneau de jambe ou de bracelet en bronze incisé du Ha D1-2 (Jb.4.XI.h ou Bb.4.XI.h). L = 5,9 cm. Pl. 7 n° 14 ;

- 1 fibule en fer de schéma aquitain à pied relevé terminé en disque, arc gravé, et ressort en arbalète sur axe en fer (Ha D3-LT A ancienne). De petites cupules sur le disque du pied portaient peut-être des incrustations à l'origine. L = 7,3 cm. Pl. 7 n° 13;
- quelques tessons et fragments de bracelets en lignite à section en D pourraient être contemporains des deux objets mentionnés ci-dessus.

Environnement : l'occupation protohistorique date surtout de LT D. Tessons de céramique du Bz B-C.

Commentaire : les objets décrits témoignent d'une fréquentation du site au milieu et à la fin du premier âge du Fer.

Datation : Néolithique; Bz B-C; Ha D1-2; Ha D3-LT A ancienne; LT D.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

CHAUSSENAC (CANTAL)

Documentation :

- Bibliographie : Boule, Farges, 1898, fig. 22 n° 2.
- Conservation : coll. Picard puis Bastide. Aujourd'hui au musée de Grasse?

Description : poignard en bronze à poignée métallique dont les têtes de rivets sont ornées de cupules de bronze. La poignée est inspirée de celles qui figurent sur les épées du type de Tachlovice. L = 35,7 cm.

Commentaire : il n'y a pas d'autre exemplaire du même type. Le poignard à poignée métallique évidée trouvé dans la Garonne à Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne) constitue à ce jour le meilleur parallèle (anonyme, 1885, fig. 77).

Datation : Ha B2-3.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

COLTINES (CANTAL) TOULS T.1

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1891, p. 130-131; Delort, 1901, p. 12, 42; Provost, Vallat, 1996, p. 102.

Situation : aux portes de Coltines, à l'ouest de Toul.

Conditions de découverte : fouillé par Jean-Baptiste Delort à la fin du XIX^e s.

Description : terre contenant une sépulture.

Environnement : un tertre néolithique à proximité. Autres tertres aux environs.

■ SÉPULTURE

COLTINES (CANTAL) TOULS T.1 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1891, p. 130-131; Delort, 1901, p. 12, 42 pl. V fig. 21 et S.
- Conservation : M.A.A.A.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : une lamelle de silex était mêlée aux os brûlés. Un vase était déposé à côté de l'incinération.

Le mobilier :

- Accompagnement :
 - 1 vase fragmentaire en céramique à panse bulbeuse, base étroite et bord déversé. Le sommet de la panse est orné d'une cannelure large et de motifs géométriques peints en noir (triangles disposés en tête-bêche, damier) sur un fond rouge. N° D.84.1.59. H = 15,5 cm au minimum. D = 31,4 cm. Pl. 8 n° 1;
 - 1 lamelle de silex (Delort, 1901 pl. V fig. S). Disparue? Pl. 8 n° 2.

Commentaire : l'urne se rattache par sa morphologie et son décor aux productions du début du Ha C. Concernant la forme, on peut faire

de nombreux rapprochements avec des céramiques issues de contextes datés de la phase ancienne du Ha C ou du début de la phase récente : deux vases de la fosse de Polignac "Sinzelles Caramontron" en Haute-Loire (Vital, 1988, fig. 6 n° 8 et 9, ici pl. 79 n° 3, pl. 80 n° 1), un des vases du niveau le plus récent de Donzère "Grotte de la Chauve-Souris" dans la Drôme, daté du début du VIII^e s. av. J.-C. (Vital, 1993, fig. 4 n° 13), urne du Larderet dans le Jura (Millotte, 1973, fig. 29), céramique d'accompagnement de l'inhumation sous tumulus de Pont de Pierre à Bollène dans le Vaucluse (Ozanne *et al.* 1998), de la sépulture XVI à épée de type Wehringen de Chavéria, dans le Jura (Vuaillat, 1977, fig. 64 n° 1, ici fig. 10 n° 4). Cette dernière céramique présente d'ailleurs un décor graphité de lignes brisées au-dessus de l'épaule qui n'est pas sans analogie avec la frise peinte de Coltines. L'urne de Charnay-lès-Chalon "Creux de Bussy", en Saône-et-Loire (Thevenot, 1985, p. 187 fig. 17), attribuable au Ha C, offre également un décor en damier comparable à celui du vase cantalien.

Datation : Ha C ancien.

■ NÉCROPOLE

LAURIE (CANTAL) LAIR

Documentation :

- Bibliographie : Delporte, 1968, p. 434-435; Delporte, 1970, p. 463; Vinatié, Daugas, 1972; Delporte, 1972, p. 463-464; Guilaïne, 1991, p. 76-77; Vinatié, Daugas, 1975; Simon, Vital, 1982; Vinatié, 1991; Vinatié, 1995; Provost, Vallat, 1996, p. 113-116.

Situation : vaste plateau basaltique au nord de la Sianne, à 1 000 m d'altitude.

Conditions de découverte : la nécropole est signalée et relevée en 1961 par Alphonse Vinatié, puis partiellement fouillée (7 tertres au total : T.1, T.2, T.3, T.10, T.18, T.20, T.21) par l'inventeur lui-même, Jean-Pierre Daugas, Gilbert Poinsot, Philippe Simon et Joël Vital.

Description : nécropole de 22 tertres répartis en 3 ensembles distincts et en ligne sur 1 km (Vinatié, Daugas, 1972 fig. 1, ici pl. 8 n° 3) :

- à l'est, 8 tumulus (dont T.1, T.2 et T.3) sont plus ou moins disposés en une ligne qui s'étire sur presque 600 m et que longe l'ancien chemin reliant Anliac à Pressac et Blesac;
- au centre, un groupement lâche réunit 9 tertres (dont T.10);
- à l'ouest, le dernier ensemble regroupe 5 monuments (dont T.18, T.20 et T.21).

Environnement : on dénombre au total 64 tertres sur la commune organisés en 3 ou 4 nécropoles, y compris l'ensemble de Lair. Des traces de labour à l'araire ont été observées sous plusieurs tumulus et témoignent de l'existence de champs cultivés protohistoriques en altitude.

Commentaire : la nécropole est fondée dès le Bz A2 avec T.1 et T.20, ce dernier étant réutilisé au Ha B1. Ne figurent dans l'inventaire ci-dessous que les tertres fouillés dont l'édification ou la réutilisation date du premier ou du début du second âge du Fer.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

LAURIE (CANTAL) LAIR T.1

Documentation :

- Bibliographie : Delporte, 1968, p. 434-435; Vinatié, 1995, p. 56; Provost, Vallat, 1996, p. 114.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : sur la partie étroite du plateau basaltique.

Conditions de découverte : fouillé par Alphonse Vinatié de 1962 à 1965, puis en 1967 avec l'assistance de H. Colette.

Description : tumulus d'environ 12 m de diamètre pour 0,60 m de haut dont la masse de blocs basaltiques est recouverte d'une chape de dalles de même nature superposées en "écaillés de poisson".

Il contenait une incinération de la fin du Bronze ancien. La chape de dalles a livré des tessons du premier âge du Fer dont une petite coupe tronconique (pl. 8 n° 4).

Commentaire : les tessons du premier âge du Fer sont les indices d'une réoccupation dont la nature funéraire demeure hypothétique.

Datation : Bz A2; premier âge du Fer.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

LAURIE (CANTAL) LAIR T.2

Documentation :

- Sources : Poinso, 1971; Poinso, 1972.
- Bibliographie : Delporte, 1972, p. 464; Vinatié, 1995, p. 56.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : entre T.1 et T.3.

Conditions de découverte : fouillé par Gilbert Poinso en 1971 et 1972.

Description : tumulus de 13 m de diamètre pour 1,30 m de haut. Les constructeurs auraient laissé à la base l'humus et la couverture végétale superficiels. L'aménagement s'est déroulé de la manière suivante : un noyau de blocs de basalte et de terre fut édifié au-dessus de l'unique tombe centrale, peut-être disposée dans une chambre en matériau périssable. Des dalles de pierre disposées en écailles recouvraient l'amas central. Un second apport de moellons et de terre, également protégé en surface par des dalles mais délimité par une couronne de pierres, fut ensuite bâti autour et au-dessus du terre primitif.

Le mobilier :

- tessons de céramique dispersés par petits groupes dans la masse tumulaire;
- 1 perle en verre bleu associée à un petit groupe de tessons.

■ SÉPULTURE

LAURIE (CANTAL) LAIR T.2 S.1

Documentation :

- Sources : Poinso, 1972.
- Bibliographie : Vinatié, 1991; Vinatié, 1995, p. 56; Provost, Vallat, 1996, p. 114.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouille Gilbert Poinso en 1972.

Description :

- Pratique : crémation.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : fragments d'une fibule en fer.
- Accompagnement : 1 vase de stockage en forme de tonnelet renforcé par un cordon incisé. H = 34,5 cm; D = 31,2 cm. Pl. 8 n° 5.

Commentaire : la céramique est datable de la fin du Ha D ou de LT A. La fibule appartient sans doute à un type de LT A. Des fragments analogues proviennent des incinérations T.VI S.1 et T.IX S.1 de Moissac "Glandon" en Haute-Vienne (Boisseau, Lambert 1975) datée de cette période.

Datation : LT A.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

LAURIE (CANTAL) LAIR T.3

Documentation :

- Bibliographie : Delporte, 1972, p. 464; Vinatié, Daugas, 1975, p. 116-127.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : groupe oriental de la nécropole et dans l'alignement de T.1 et T.2.

Conditions de découverte : fouillé par Alphonse Vinatié et Gilbert Poinso en 1969 et 1970.

Description : tumulus circulaire d'environ 8 m de diamètre pour 0,50 m de haut (les coupes du tertre ne correspondent pas aux proportions indiquées). Des blocs disposés irrégulièrement formaient une couronne réniforme interrompue au nord. Deux chapes de pierres plates recouvraient l'unique sépulture disposée sur un dallage grossier. Sous le dallage de pierre, le socle basaltique, qui avait été régularisé, portait des traces de rainures irrégulières attribuées au passage d'un araire. Pl. 8 n° 6.

Le mobilier : une concentration de tessons et deux objets en fer ont été découverts près de la couronne au sud.

■ SÉPULTURE

LAURIE (CANTAL) LAIR T.3 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Vinatié, Daugas, 1975, p. 116-127.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : sépulture décalée vers l'ouest et tangente à la couronne.

Description :

- Pratique : crémation primaire.
- Disposition : les os calcinés étaient encore mêlés aux cendres et charbons de bois du bûcher. De gros blocs de pierre agencés en ellipse et inclinés vers l'intérieur délimitaient l'aire dallée sur laquelle reposait le foyer. Les dalles des chapes se sont effondrées au niveau du foyer. L'effondrement a été interprété comme l'indice d'un espace vide aménagé à l'origine au-dessus de l'aire cinéraire.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 fragment de bracelet de fer à jonc de section circulaire trouvé à l'extérieur du foyer (Bf.C.7.3.b). Pl. 9 n° 2;
 - 1 anneau de fer à jonc interrompu de section rectangulaire et à extrémités rétrécies trouvé à l'extérieur du foyer près du fragment de bracelet (Af.III.3.b). L = 2,4 cm. Pl. 9 n° 1.
- Accompagnement :
 - quelques tessons qui appartiennent à deux récipients au moins, dont une coupe avec peut-être les restes d'un décor de peinture graphitée (pl. 9 n° 3-5). On relève deux points de dispersion : en dehors du foyer, le long du segment sud de la couronne et dans la moitié sud-ouest du foyer;
 - 2 éclats de silex dispersés en dehors du foyer.

Commentaire : le fragment de bracelet est peu caractéristique (Ha C ou Ha D1-2), la céramique également. L'ensemble ne peut donc être daté précisément.

Le bûcher avec sa délimitation en dalles de basalte rappelle le foyer associé au bassin étrusque décrit à Saint-Georges "Mons" tumulus à Cromleck.

Datation : Ha C ou Ha D1-2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

LAURIE (CANTAL) LAIR T.10

Documentation :

- Bibliographie : Simon, Vital, 1982.

Situation : au nord-est du groupe tumulaire central.

Conditions de découverte : fouillé de 1976 à 1977 par Philippe Simon et Joël Vital.

Description : tertre elliptique de 6 m de long pour 5 m de large et 0,70 m de haut, implanté sur un affleurement rocheux. La masse tumulaire est constituée d'une couche de blocs comprise entre deux chapes de dalles en basalte. Des murets et couronnes discontinus assuraient le maintien de la construction en périphérie. L'unique sépulture était disposée sur une aire dallée. Pl. 9 n° 6-7.

■ SÉPULTURE

LAURIE (CANTAL) LAIR T.10 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Simon, Vital 1982.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : la sépulture est nettement décalée au nord par rapport au centre du tertre.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : les os, très fragmentaires (200 éléments ne dépassant pas 2 cm), étaient mêlés à de la cendre et des charbons de bois.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet elliptique en fer à jonc ouvert (Bf.E.XI.3.b). Bien que brûlé et cassé, le bracelet n'était pas dispersé et s'associait à des diaphyses osseuses. L = 10 cm. Pl. 9 n° 8.
 - 5 fragments d'au moins 2 bracelets elliptiques en fer de petite taille (Bf.E.?.3.b). Les éléments, brisés et passés au feu, étaient dispersés. Pl. 9 n° 9-11.
- Accompagnement :
 - 2 tessons de céramique ;
 - 4 éclats en quartz ;
 - 1 nucleus en quartz.

Commentaire : les bracelets sont peu caractéristiques et datent du Ha C ou du Ha D1-2.

Datation : Ha C ou Ha D1-2.

■ FUNÉRAIRE

LAURIE (CANTAL) LAIR T.18

Documentation :

- Bibliographie : Mazière, 1984, p. 314 ; Vinatié, 1995, p. 56 ; Provost, Vallat, 1996, p. 115.

Conditions de découverte : fouillé de 1982 à 1985 par Philippe Simon et Joël Vital.

Description : les fouilleurs ont pu distinguer 4 phases d'édification. L'affleurement rocheux choisi a été recouvert de dalles. Un foyer a été entretenu sur ce dallage puis recouvert d'autres dalles. Une chape de pierres est édifiée puis recouverte par deux autres chapes superficielles. Des rainures sur le rocher sous le tertre résultent du passage d'araïres et dateraient du Bronze moyen ou d'une période antérieure.

■ SÉPULTURE

LAURIE (CANTAL) LAIR T.18 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Mazière, 1984, p. 314 ; Vinatié, 1995, p. 56 ; Provost, Vallat, 1996, p. 115.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : tombe centrale bouleversée ?

Description :

- Pratique : crémation ?

Le mobilier :

- Accompagnement :
 - 96 tessons ;
 - 1 fragment de plomb ;
 - 1 ressort de fibule ;
 - 1 languette en tôle de bronze ;
 - 1 tige en fer.

Commentaire : nous n'avons pas vu le mobilier. Le ressort de la fibule, même s'il n'est pas décrit, doit dater la tombe au plus tôt du Ha D3.

Datation : Ha D3-LT A ?

■ SÉPULTURE

LAURIE (CANTAL) LAIR T.18 S.2

Documentation :

- Bibliographie : Mazière, 1984, p. 314 ; Vinatié, 1995, p. 56 ; Provost, Vallat, 1996, p. 115.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : tombe adventice.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - "Un bracelet en bronze de La Tène".

Commentaire : nous n'avons pas vu le mobilier.

Datation : second âge du Fer ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

LAURIE (CANTAL) LAIR T.21

Documentation :

- Bibliographie : Delporte, 1968, p. 435 ; Delporte, 1970, p. 463 ; Vinatié, Daugas, 1972.

Situation : vers le centre du groupe occidental de tertres.

Conditions de découverte : fouillé par H. Colette, Alphonse Vinatié et Jean-Pierre Daugas de 1967 à 1969.

Description : tertre circulaire d'environ 14 m de diamètre pour 1,65 m de hauteur installé sur un affleurement basaltique. Le tertre a été construit en deux étapes principales. La base rocheuse a d'abord été aplanie – bosses arasées, creux comblés par du cailloutis – avant l'installation de la première sépulture et son recouvrement par un monticule de remblais (terre et blocs basaltiques) surmonté d'une chape de pierres. Le monument primitif atteignait peut-être déjà un diamètre de 14 m, mais il a certainement été remanié et étalé lors de l'aménagement d'une seconde sépulture recouverte par un autre dispositif de remblai et de chape en blocs basaltiques. En revanche, le 3^e et dernier dépôt est intrusif puisqu'il entraîne le creusement d'une fosse qui va jusqu'à perforer les deux chapes de dalles. Le trou sera comblé par un blocage de pierres sans que la chape superficielle du tertre soit restaurée. Pl. 9 n° 12, pl. 10 n° 1.

Le mobilier : les remblais du tertre contenaient des éclats de silex et des tessons de céramique.

■ SÉPULTURE

LAURIE (CANTAL) LAIR T.21 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Delporte, 1970, p. 463 ; Vinatié, Daugas, 1972 ; Vinatié, Daugas, 1975, p. 127-132.

Situation : sépulture centrale. Elle apparaît à la base du tertre, décalée vers le nord par rapport au centre.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : les os étaient mêlés à un important amas de cendres, à l'exclusion de tout charbon de bois conséquent.

Le mobilier :

- Accompagnement :
 - 1 silex ;
 - 3 petits tessons.

Commentaire : le "foyer d'incinération" appartient à la première phase de construction du monument. Son décentrage s'explique par le fort pendage de l'affleurement basaltique.

Datation : antérieure à S.2. Âge du Bronze ou début du premier âge du Fer.

■ SÉPULTURE

LAURIE (CANTAL) LAIR T.21 S.2

Documentation :

- Bibliographie : Delporte, 1968, p. 435 ; Delporte, 1970, p. 463 ; Vinatié, 1991.
- Conservation : M.H.A.S.F.

Situation : sépulture secondaire déposée vers le milieu du tertre au-dessus de la chape qui recouvre S.1, mais avec un décalage au nord-est par rapport au centre.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : les os étaient mêlés à un important amas de cendres à l'exclusion de tout charbon de bois conséquent.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet en bronze à dents et bossettes de type Laurie (Bb.12.I.a) intact et non brûlé. L = 7,8 cm. Pl. 10 n° 2.
 - 2 fragments d'un anneau en bronze de section aplatie (Ab.I?.5.a). D = 3 cm. Pl. 10 n° 3.
- Équipement personnel :
 - 1 fragment de *scalptorium* à tige de section quadrangulaire en bronze. Pl. 10 n° 4.
- Accompagnement :
 - 19 tessons issus de 5 vases différents. 2 tessons appartenant à un récipient à panse carénée et à un vase ouvert, de type coupe tronconique, portent des décors de peinture graphitée. Pl. 10 n° 6-10.
 - 12 fragments de silex dont 9 se rapportaient à la même lame. La dispersion des fragments était probablement intentionnelle. Pl. 10 n° 5.
 - 1 galet gneissique. L = 5,3 cm.

Commentaire : les dépôts de Fabrègues "Launac" (Hérault) et Lavoute-Chilhac (Haute-Loire), datés du début du Ha D1-2 recèlent chacun un bracelet presque identique. La stratigraphie du tertre va dans le sens d'une datation haute au sein du Ha D1-2.

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ SÉPULTURE

LAURIE (CANTAL) LAIR T.21 S.3

Documentation :

- Bibliographie : Delporte, 1970, p. 463 ; Vinatié, Daugas, 1972.
- Conservation : M.H.A.S.F. ; M.A.N.

Situation : vers le centre, dans une fosse qui perfore le sommet du tertre.

Description :

- Pratique : inhumation aux os très mal conservés.
- Disposition : dans une fosse de 3 m de diamètre. Il s'agit d'un dépôt adventice puisque le tertre n'a pas été agrandi à la suite de l'inhumation. La fosse est comblée de petits blocs en basalte.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 4 bracelets elliptiques à jonc interrompu en fer (Bf.E.XI.4.b et Bf.E.XI.6.b). D = 7,5 à 8,5 cm environ. Pl. 10 n° 14-16, 19 ;
 - 4 bracelets circulaires à jonc interrompu en fer (Bf.C.XI.3.b et Bf.C.XI.6.b). L = 8 cm environ. Pl. 10 n° 17, 20-21.

Il est possible que les extrémités de certains bracelets se soient chevauchées, mais, après examen visuel et *a contrario* de la publication (Vinatié, Daugas, 1972, p. 129-130), nous estimons que les joncs étaient interrompus.

Lors de la fouille, les fouilleurs identifièrent 2 groupes de respectivement 4 et 3 bracelets. Le premier groupe était disposé dans une loge aménagée au moyen de dalles de basalte, tandis que le second était placé à part.

- 2 jambarts composés chacun de 6 anneaux en tôle de bronze incisée à jonc interrompu de section en V de type Laurie (Jb.30.

XI.h). Les parures étaient démontées et disposées en arc de cercle, bien qu'elles aient été réunies par des pièces en bois à l'origine. Les anneaux portent des traces d'usure importante. L = 10,8 à 11 cm. Pl. 10 n° 22, pl. 11 n° 1-12.

• Accompagnement :

- Tessons de 5 récipients différents en céramique ; deux d'entre eux issus du même récipient portent un décor de peinture graphitée. Pl. 10 n° 11-13 ;
- 1 éclat de silex.

Commentaire : le mobilier est caractéristique des riches sépultures féminines du Ha D1-2 du Massif central méridional – Saint-Georges "Mons" T2 par exemple – mais les anneaux de jambe en tôle appartiennent à un horizon postérieur aux jambarts en bronze massif de type Mons.

Les parures en séries de ces tombes étant souvent portées symétriquement, cela donne à penser que les bracelets en fer pourraient être plus nombreux, peut-être 8 à l'origine.

Datation : postérieure à S.2. Ha D1-2 (récent?).

■ NÉCROPOLE

MARMANHAC (CANTAL) BROIZE AURIACOMBE

Documentation :

- Sources : archives M.A.A.A.
- Bibliographie : Delporte, Vuittenez, 1966, p. 172-173 ; Delporte, 1968, p. 435-436.

Situation : sur une moraine d'un plateau de la rive droite de la Jordanne.

Conditions de découverte : découverte et fouillée par A. Tourtoulou vers le début du siècle dernier. Fouille H. Vuittenez en 1967.

Description : alignement de 5 tertres. Pl. 12 n° 1.

Environnement : la nécropole de Saint-Simon "Salesse" se trouve à quelques kilomètres, de l'autre côté de la vallée de la Jordanne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

MARMANHAC (CANTAL) BROIZE AURIACOMBE T.1

Documentation :

- Sources : archives M.A.A.A.
- Bibliographie : Delporte, 1968, p. 435.
- Conservation : M.A.A.A.

Conditions de découverte : fouillé par A. Tourtoulou avant 1910.

Le mobilier :

- 1 fragment de bracelet en lignite à jonc de section en D (Br.4.a). N° 902.4. D = 8,5 cm. Pl. 12 n° 2 ;
- 4 petits bracelets légèrement elliptiques en bronze à jonc interrompu de section quadrangulaire et à décor incisé au trémolo (Bb.6.XI.h). N° 902.4. L = 6,1 cm environ. Pl. 12 n° 3-6.

Tous ces objets, à des degrés divers, sont imprégnés d'oxydes de fer et trahissent un contact prolongé avec des objets de fer, sans doute d'autres parures annulaires non conservées.

Commentaire : le bracelet en lignite est d'un type banal pour l'âge du Fer. Les petits bracelets de bronze sont sans comparaison satisfaisante. Ils doivent dater du Ha D ou de LT A.

Datation : Ha D ou LT A.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

MARMANHAC (CANTAL) BROIZE AURIACOMBE T.2

Documentation :

- Bibliographie : Delporte, Vuittenez, 1966, p. 172-173, fig. 10 ; Delporte, 1968, p. 435-436.
- Conservation : M.A.A.A. ; S.R.A. Auvergne.

Conditions de découverte : à la suite d'une exploration clandestine en 1965, le tertre est fouillé en sauvetage par Hubert Vuittenez en 1967.

Description : tertre de 10 m de diamètre environ pour 1,20 m de hauteur dont l'architecture n'est pas décrite.

Le mobilier : 1 terrine carénée à piédestal provient de la fouille clandestine. Pl. 12 n° 7.

Commentaire : le vase est comparable à une terrine à décor graphité de Chenon (Charente) T. A2 S.1 associée à une fibule en fer à pied relevé à faux ressort du début de LT A (Gauron *et al.*, 1986, fig. 4 n° 1). Cette datation correspond aussi au matériel trouvé dans les fouilles Vuittenez.

■ SÉPULTURE

MARMANHAC (CANTAL) BROIZE AURIACOMBE T.2 S.1

Documentation :

- Sources : Roulière-Lambert, 1983, p. 39-40.
- Bibliographie : Delporte, 1968, p. 435-436.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Conditions de découverte : fouillée en 1967 par Hubert Vuittenez.

Description :

- Pratique : crémation (primaire ?).
- Disposition : une couche de charbons de bois, mêlée à des os humains brûlés, contenait les pièces de mobilier.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 2 bracelets en fer dont l'un, circulaire et bien conservé, possède un jonc interrompu de section elliptique dont les extrémités s'entrecroisent et sont maintenues au moyen d'une ligature en fil de fer (Bf.C.II.3.b). Pl. 12 n° 8.
- Accompagnement :
 - fragments d'un gobelet à panse globulaire, bord déversé et fond largement ombiliqué. Pl. 12 n° 9;
 - fragments d'un vase à panse globuleuse trapue et à bord court déversé orné de peinture graphitée. Le fond manque, mais il semblerait que le vase était soutenu à l'origine par un piédestal. Pl. 12 n° 10;
 - fragments d'un vase de stockage tronconique à bord rentrant et à décor d'impressions verticales à la baguette en haut de la panse. Pl. 12 n° 11;
 - quelques éclats de silex.

Commentaire : M.-J. Roulière-Lambert propose l'intervalle 550-450 av. J.-C. pour la datation de la céramique peinte et compare avec pertinence le gobelet non décoré à des récipients du Frau à Cazals.

Le vase graphité présente pour la panse une analogie marquée avec l'une de Jumilhac-le-Grand (Dordogne) "Landes de Prunou" T.1 S.1 attribuable au Ha D3 - LT A ancienne (Chevillot, 1979).

Le bracelet en fer circulaire est bien connu dans des contextes de la transition premier-second âge du Fer, à Chenon (Charente) T.A2 S.3 par exemple, en association avec une fibule aquitaine en fer à ressort en arbalète et pied relevé (Gauron *et al.*, 1986, fig. 5 n° 2).

Le vase de stockage est d'une facture tardive pour le premier âge du Fer.

Datation : Ha D3 - LT A ancienne.

■ HABITAT

MASSIAC (CANTAL) CHALET

Documentation :

- Bibliographie : Vinatié, 1995, p. 75-77, fig. XIII-XV.
- Conservation : M.H.A.S.F. ?

Situation : sur un plateau basaltique qui domine la vallée de l'Alagnon, et au bord d'un maar (ancien cratère d'explosion) rempli d'eau.

Conditions de découverte : prospections Alphonse Vinatié.

Description : mobilier abondant ramassé en surface.

Le mobilier : céramiques dont des coupes tronconiques à bord légèrement rentrant et un tesson à décor d'ocelles estampées et de cannelures.

Environnement : petits tumulus à proximité.

Commentaire : le site est occupé au Néolithique et probablement au Bronze ancien ou moyen. Le tesson estampé peut dater de la fin du Bronze final ou du début du premier âge du Fer (pl. 13 n° 1). Les tessons sûrement attribuables au premier âge du Fer sont difficiles à dater précisément mais ils ne correspondent pas à la phase ancienne de cette période. Pl. 12 n° 12-13, pl. 13 n° 1-4.

Datation : Néolithique ; âge du Bronze ancien-moyen ; Ha B2-3 ? ; Ha D.

■ HABITAT

MASSIAC (CANTAL) PLATEAU SAINT-VICTOR

Documentation :

- Bibliographie : Tixier, Liabeuf, 1984b ; Vinatié, 1995, p. 91-95.

Situation : extrémité d'un étroit plateau basaltique qui verrouille la vallée de l'Alagnon.

Conditions de découverte : fouilles Luc Tixier de 1972 à 1982.

Description : éperon barré par un rempart protohistorique, peut-être édifié au Néolithique final. L'occupation des âges des Métaux est localisée à la pointe de l'éperon.

Le mobilier : tessons attribués à la fin de l'âge du Bronze ou au début du premier âge du Fer.

Commentaire : les quelques tessons publiés ne permettent pas de confirmer la datation proposée par les fouilleurs.

Datation : Néolithique ; âge du Bronze final ou premier âge du Fer.

■ NÉCROPOLE

MAURIAAC (CANTAL) ALBOS

Documentation :

- Sources : Dossier Amé (archives M.A.N.).
- Bibliographie : Deribier du Châtelet, 1829 ; Missonnier, 1988 ; Missonnier, 1990.

Situation : sur un plateau élevé et très dégagé, le long du chemin qui va de Mauriac à l'ancien château de Miramont.

Conditions de découverte : la nécropole est signalée par Deribier du Châtelet pour la première fois en 1829.

Description : nécropole lâche d'une vingtaine de tertres dont certains sont entourés d'un muret. À la fin du XIX^e s., on note que les 11 tertres reconnus se répartissaient en deux groupes distincts – 7 au nord et 4 au sud – et qu'ils n'avaient que 0,60 m de haut pour des diamètres étagés entre 4 et 18 m. Le plus grand de ces tertres avait encore, plantée au centre, une "borne quadrangulaire dont les faces étaient orientées" (dossier Amé). Une autre stèle ou menhir (?) en trachite de 1,20 m de haut se dressait au milieu des tumulus du groupe nord. En 1988 et 1990, Jeanne Missonnier note qu'il reste 8 tertres dont 6 portent des traces de fouilles anciennes, et confirme l'existence des murets.

Environnement : le camp avec rempart à noyau vitrifié d'Escouailles, sur la même commune, est à environ 3 km. La commune voisine de Chalvignac aurait fourni une épée à Cruzit, hameau éloigné de 3 km d'Albos (Delmont, 1948), mais il peut s'agir d'un doublet dans la mesure où l'épée de Mauriac "Aymons" a parfois été attribuée fautivement à Chalvignac.

Le mobilier : 1 fusaïole ou 1 perle en terre cuite provient de l'un des tertres.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

MAURIAC (CANTAL) ALBOS T.1

Documentation :

- Bibliographie : Missonnier, 1990.

Situation : en limite de la nécropole.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage conduites par Jeanne Missonnier avant 1990. Le tertre était érodé par les labours.

Description : tertre circulaire qui atteignait 1 m de hauteur pour 5 m de diamètre délimité par une couronne de pierres dont quelques dalles posées de chant. La masse du monument se compose de couches de pierres de dimensions différentes. Les couches superficielles ont livré des tessons protohistoriques et médiévaux. Un blocage de petites pierres occupe la base du tertre.

Malgré l'absence de vestiges osseux, des traces de trois foyers (pierres brûlées et charbons de bois) indiquent peut-être l'emplacement de dépôts funéraires sans mobilier. Pl. 13 n° 5.

Datation : premier âge du Fer ?

■ NÉCROPOLE

MAURIAC (CANTAL) AYMONS

Documentation :

- Sources : dossier Amé (archives M.A.N.).

Situation : sur un plateau.

Conditions de découverte : l'un des tertres a été fouillé par E. Amé avant 1868.

Description : nécropole de 5 tumulus disposés en deux groupes de respectivement 2 et 3 monuments, formés de pierres mélangées de terre. Les diamètres sont compris entre 4 et 25 m. Le tertre de grand diamètre ne dépassait pas 0,60 m d'élévation.

À la fin du XIX^e s., deux pierres de 0,90 m de haut étaient dressées près de là.

Environnement : le camp de Mauriac avec rempart à noyau vitrifié d'Escouailles est à environ 4 km au sud. La nécropole d'Albos est distante d'1 km environ au sud. La commune voisine de Chalvignac aurait fourni une épée à Cruzit, hameau éloigné de 3 km d'Albos (Delmont, 1948), mais il peut s'agir d'un doublet dans la mesure où l'épée de Mauriac "Aymons" a parfois été attribuée fautivement à Chalvignac.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

MAURIAC (CANTAL) AYMONS T.1

Documentation :

- Sources : lettre de Jeanne Amé du 12 juillet 1899 et dossier Amé (archives M.A.N.).

Situation : non localisé dans la nécropole.

Conditions de découverte : fouille E. Amé faite avant 1868.

Description : tertre fait de terre et de pierres mêlées pour 1 inhumation.

■ SÉPULTURE

MAURIAC (CANTAL) AYMONS T.1 S.1

Documentation :

- Sources : archive M.A.N. (inventaire et lettre Amé).
- Conservation : M.A.N.

Situation : à la base du tertre, sur le terrain naturel.

Conditions de découverte : fouille E. Amé faite avant 1868.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 épée hallstattienne en fer avec poignée en bois maintenue sur la languette par des rivets en fer (épée du 4^e groupe). La forme de la poignée rapproche l'objet des épées en bronze du type Miers. L'épée était placée dans un fourreau. N° 42.834 (1). L = 63,7 cm ; 1 languette = 4 cm. Pl. 13 n° 6 ;
 - 1 fourreau formé de 2 lattes de bois disposées de part et d'autre de la lame de l'épée et recouvertes par une gaine de cuir. Pl. 13 n° 6 ;
 - 1 bouterolle en bronze à appendice allongé rectangulaire et à ailettes relevées (type E1) renforce la pointe du fourreau. Des traces de ligatures apparaissent sur les ailettes. N° 42.829. L = 10,3 cm. Pl. 13 n° 7 ;
 - 1 "petit poignard" en fer. N° 42.835. Disparu ?

Commentaire : ce mobilier, en particulier la bouterolle, a souvent été attribué à tort à la commune de Chalvignac. L'épée a parfois été signalée par erreur comme provenant du Puy-de-Dôme (Gerdsen, 1986).

La languette de l'épée est de type évolué, ce que confirme l'association avec la bouterolle qui appartient aux modèles les plus récents. Une bouterolle presque identique provient de Crayssac dans le Lot (Mortillet, 1881 n° 1203 ; Clottes, 1969, p. 208).

Datation : Ha C récent.

■ HABITAT

MAURIAC (CANTAL) CAMP D'ESCOALIER

Documentation :

- Sources : anonyme, archives B.M.U. de Clermont-Ferrand (manuscrit 1119 F°8) ; J.-B. Rames, archives déposées au Musée d'Aurillac ; dossier Amé (archives M.A.N.).
- Bibliographie : Biélawski, 1890, p. 227 ; Vazeilles, 1936 ; Provost, Vallat, 1996, p. 128.

Situation : À 1200 ou 1500 m du village d'Escoalier, sur une extrémité de plateau qui domine la vallée d'Auze à l'est et le cours du ruisseau de Saint-Jean au nord.

Conditions de découverte : le rempart aurait été sondé par M. Caemard en 1906 et 1907.

Description : éperon barré par un fossé de 25 m de large et un rempart de 50 m de long pour 3-4 m d'épaisseur et 5 m de haut pour la partie bien conservée. Le rempart est bâti en gneiss et en basalte à partir d'un noyau en basalte vitrifié qui renferme des éclats de charbon de bois. La surface serait d'environ 0,25 ha.

Environnement : sur la même commune, les nécropoles tumulaires d'Albos et d'Aymons se trouvent respectivement à 3 et 4 km au nord.

Commentaire : le camp ne peut être daté que par la technique de construction de son rempart.

Datation : 1^{er} âge du Fer ou haut Moyen Âge.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

MURAT (CANTAL) FREYSSINET

Documentation :

- Bibliographie : Provost, Vallat, 1996, p. 139.

Situation : sur un communal.

Conditions de découverte : fouille J. Pagès-Allary le 17 août 1902.

Description : tumulus.

Le mobilier :

- 1 "mince bracelet de bronze";
- "tessons de poterie".

Environnement : on aurait découvert une épée sur la commune, à Lachamp d'après J.-B. Rames (Delort, 1901, p. 50).

Datation : premier âge du Fer?

■ NÉCROPOLE

ROFFIAC (CANTAL) LIOZARGUES

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1891, p. 107; Delort, 1901, p. 41.

Situation : au nord et sur les hauteurs qui dominent le village de Liozargues, peut-être au lieu-dit "Peuchatou".

Conditions de découverte : Jean-Baptiste Delort a fouillé au moins 2 tertres.

Description : 2 tertres au minimum.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

ROFFIAC (CANTAL) LIOZARGUES T.1

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1891, p. 107; Delort, 1901, p. 41.

Conditions de découverte : fouillé par J.-B. Delort.

Description : le tertre contenait une incinération.

■ SÉPULTURE

ROFFIAC (CANTAL) LIOZARGUES T.1 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1891, p. 107; Delort, 1901, p. 41 pl. V.

Description :

- Pratique : crémation.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Protection : 1 urne en céramique fragmentaire à panse globuleuse et grand col déversé. Le sommet de la panse comporte une large cannelure (Delort, 1901, pl. V, fig. 19). Pl. 13 n° 9.
- Mobilier corporel :
 - 1 moitié de bracelet elliptique en fer (Bf.E.XI.?.b) (Delort, 1901, pl. V, fig. 20). Pl. 13 n° 8.

Commentaire : d'après Delort, les deux pièces de mobilier auraient été déposées incomplètes. L'urne est encore morphologiquement proche des productions du Ha B2-3 dont on trouve des exemples à Busséol "Puy Saint-André" et Serrières-de-Briord (Ain) "Les Barlières" (Tixier, Vital, 1985, fig. 8; Thiérot, 1989, fig. 2 n° 15). Toutefois, les analogies avec des récipients du Ha C d'Issoire "Le Brot 2" (pl. 120 n° 7) et de la fosse de Polignac "Sinzelles Caramontron" (pl. 80 n° 3) sont plus convaincantes. Le bracelet en fer confirme la date du début de l'âge du Fer.

Datation : Ha C (ancien?).

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

ROFFIAC (CANTAL) LIOZARGUES T.2

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1901, p. 12 et 41

Conditions de découverte : fouillé partiellement par J.-B. Delort.

Description : tertre de 15 m de diamètre couronné de dalles de pierre fichées et disposées en cercle (0,85 m de diamètre) (Delort, 1901 pl. XXIII). Il contenait une sépulture dans la partie fouillée par Delort. Pl. 13 n° 10.

■ SÉPULTURE

ROFFIAC (CANTAL) LIOZARGUES T.2 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1891, p. 107
- Conservation : M.A.A.A.

Situation : dans la zone du commencement de la fouille qui a entamé le tertre au sud-est. La sépulture semble périphérique.

Description :

- Pratique : crémation primaire.
- Disposition : le mobilier était déposé autour d'un foyer composé de charbons de bois avec des ossements.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Accompagnement :
 - 1 coupe en céramique à piédestal court et rebord outrepassé avec décor de cannelures à l'intérieur. N° D84.1.102. H = 3,2 cm; D = 14,8 cm. Pl. 13 n° 12;
 - 1 fusaïole en céramique (Delort, 1901, pl. V fig. 18). D = 3,05 cm. Pl. 13 n° 11.

Commentaire : la coupe est une production du Ha B2-3 ou du Ha C.

Datation : Ha B2-3 ou Ha C.

■ NÉCROPOLE

SAINT-CERNIN (CANTAL) PUY CANTAREL

Documentation :

- Bibliographie : Durif, 1860, p. 250; Rames, 1873, p. 61; Aymar, 1910, p. 136 et 140-141.
- Conservation : l'un des bracelets était conservé au musée de Reims. N° 834.

Situation : hauteur isolée à l'est du bourg.

Conditions de découverte : plusieurs tertres furent fouillés vers 1841 par H. Durif, Auguste et Maurice Bastid.

Description : nécropole comprenant de nombreux tertres.

Le mobilier : "On y a recueilli des bracelets celtiques" (Durif, 1860, p. 250), ce qui a été confirmé par Rames. D'après Aymar, parmi les "bracelets et colliers en bronze" (1910, p. 141) était un bracelet comparable à celui découvert sur Arpajon (Cantal), c'est-à-dire de type à bossettes juxtaposées (Bb.8.I.a).

Environnement : Vuittenez (1966, p. 318) signale une "épée gauloise de grande dimension" sur le Puy Cantagril. Il peut s'agir d'un doublet.

Datation : premier âge du Fer.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-ÉTIENNE-DE-CARLAT (CANTAL) HAMEAU DE TRIN

Documentation :

- Sources : Rames, archives.
- Bibliographie : anonyme, 1878, p. 501; Boule, Farges, 1898, p. 80.

Situation : sur le plateau près du hameau de Trin.

Conditions de découverte : fouilles.

Description : tumulus.

Le mobilier : “une grande épée en fer”. Les fouilles auraient livré aussi des bracelets en bronze.

Environnement : le *Dictionnaire Archéologique de la Gaule* mentionne également un tumulus de 30 m de diamètre pour 3 m de haut. Sur la commune adjacente de Carlat, se dresse le “Roc de Carlat”, table basaltique qui a pu être fréquentée au premier âge du Fer (Provost, Vallat, 1996, p. 82).

Commentaire : il s’agit sans doute d’une sépulture à épée hallstattienne sous tumulus. Rames range effectivement cette découverte dans son inventaire des sites du premier âge du Fer. Sur sa carte archéologique, le site est localisé avec le symbole qui correspond aux découvertes d’épées du premier âge du Fer.

Datation : Ha C.

■ NÉCROPOLE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS

Documentation :

- Sources : aquarelle au M.H.A.S.F.; Perrin, 1989. Étude en cours avec la collaboration de C. Bellon, J.-P. Daugas et F. Perrin.
- Bibliographie : Cohendy, 1877; Delort, 1878; Delort, 1901; Delporte, 1972, p. 464.

Situation : la nécropole occupe un plateau basaltique et la majeure partie des tertres sont disposés au sommet de la rupture de pente.

Conditions de découverte : J.-B. Delort a fait fouiller 3 tertres les 29, 30 et 31 mars, puis en avril-mai 1877 (T1 à T.3). Au moins 7 autres tumulus seront explorés plus tard par le même archéologue, ou plutôt par les terrassiers qu’il avait engagés. Laurent Barbier a repris l’étude du tertre 3 en 1971. Le tertre 2 a été à nouveau fouillé en sauvetage par Franck Perrin et Catherine Bellon avant l’aménagement de l’A75.

Description : nécropole lâche d’au moins 12 tertres. La plupart se répartissent sur le même plateau. D’autres, tel que le tumulus Bergeron, étaient peut-être édifiés à proximité sur des replats plus restreints. La nécropole était plus importante à l’origine, Delort mentionne “la trace des nombreux tumulus détruits par la charrue, dans les terres de Palageac et de Mons” (Delort, 1901, p. 41). Au total, 10 tertres sont documentés et 7 d’entre eux ont livré en tout 11 sépultures.

Environnement : le plateau domine une vieille voie (Paris-Perpignan) qui circule dans la vallée en contrebas. D’autres nécropoles tumulaires sont repérées à proximité. Le Camp de Coren, non daté, se trouve à 4 km au nord.

Commentaire : outre une aquarelle de J.-B. Delort déposée au Musée de Saint-Flour, les deux premiers articles parus sur Mons (Cohendy, 1877; Delort, 1878) sont les seuls documents à prendre sérieusement en compte pour l’étude des fouilles anciennes des cinq premiers tertres. L’ouvrage tardif de Delort paru en 1901, “*Dix années de fouilles en Auvergne et dans la France centrale*” est en effet très confus. Il déforme les articles les plus anciens et n’apporte aucune information valable, si ce n’est pour les tertres fouillés après 1877.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.1

Documentation :

- Bibliographie : Cohendy, 1877; Delort, 1878.

Conditions de découverte : fouillé par les ouvriers de J.-B. Delort le 2 juillet 1877.

Description : tumulus circulaire de 10 m de diamètre pour 1,5 m de haut fait de terre et de pierres (basalte). Delort, en 1878, décrit trois niveaux.

Dans les terres superficielles se trouvait un foyer (un groseillier y plongeait ses racines) décrit comme un bûcher de 1 m de diamètre et

de 0,50 m de haut, cerné de gros blocs en brèche volcanique et recouvert par des dalles également en brèche. Des ossements se trouvaient encore autour de ce foyer.

Au niveau inférieur où il n’y avait pas de foyer, Delort localise deux couches avec un matériel comparable, qui correspondent sans doute à deux autres sépultures.

Le tertre livra par ailleurs des tessons “dont deux offrent la forme et les dessins de l’urne funéraire [vase à peinture graphitée du tumulus 3] trouvée aux abords d’une crypte mégalithique” (Delort, 1878, p. 61).

Commentaire : Delort décrit apparemment trois sépultures différentes : les deux premières sont au niveau inférieur, la dernière, une probable incinération, constitue sans doute une sépulture adventive.

Datation : Ha C et Ha D1-2?

■ SÉPULTURE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.1 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Cohendy, 1877; Delort, 1878, p. 59.
- Conservation : M.H.A.S.F.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouillée par les ouvriers de Delort en 1877.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : d’après la position du tibia, le corps serait orienté nord-sud.

Le défunt :

- Sexe : masculin d’après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 épée hallstattienne en fer dont certains fragments de lame portent encore les traces d’un fourreau en matière organique. Les rivets de la garde étaient sans doute en fer. Une partie de la lame était brisée en éclats allongés. N° 67.1.4. Pl. 14 n° 1.
 - Les éclats de la lame correspondent à la description en partie erronée de Delort qui décrit (1878, p. 59) : “des fragments de poignards et de lances (?) en fer; une épée en fer à deux tranchants, à large base, tordue et brisée”;
 - 1 fourreau d’épée de bois et de cuir. Pl. 14 n° 1.

Commentaire : il n’est plus possible de vérifier si le bris de l’épée remonte à l’époque des funérailles (des cas sont attestés dans le Midi), ou bien s’il résulte d’un bouleversement de la sépulture.

Datation : Ha C.

■ SÉPULTURE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.1 S.2

Documentation :

- Bibliographie : Cohendy, 1877; Delort, 1878; Daugas *et al.*, 1982.
- Conservation : M.H.A.S.F.; M.A.A.A.

Situation : sépulture centrale secondaire disposée au-dessus de S.1.

Conditions de découverte : fouillée par les ouvriers de Delort en 1877.

Description :

- Pratique : inhumation vraisemblable. Delort ne mentionne pas d’os brûlés.

Le défunt :

- Sexe : masculin d’après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 épée en fer hallstattienne de type Mindelheim à pommeau campaniforme en bronze incrusté de plaques de fer en losanges et triangles (Daugas *et al.*, 1982, fig. 14). L’objet

a été abîmé par les fouilleurs. Par conséquent, et contrairement à l'affirmation de Delort, il n'est pas certain que le bris de l'arme soit antique. M.H.A.S.F. n° 67.1.2 et M.A.A.A. L pommeau = 10 cm. Pl. 14 n° 2.

Commentaire : on ne peut évaluer le temps écoulé entre les dépôts de S.1 et S.2.

L'épée trouve peu de comparaisons car les armes de type Min-delheim à pommeau de bronze sont très rares. Toutefois, ceux-ci se rapportent toujours à la phase récente du Ha C.

Datation : Ha C récent.

■ SÉPULTURE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.1 S.3

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1878.

Situation : dans les niveaux superficiels du tertre, au centre.

Conditions de découverte : fouillée par les ouvriers de J.-B. Delort en 1877.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : les os étaient placés sur un foyer de 1 m de diamètre entouré de blocs et recouvert de dalles de brèche volcanique.

Le mobilier : 1 bracelet elliptique en fer fragmentaire (Bf.E.XI.?.b). L = 8,7 cm. Disparu. L'objet provient peut-être de cette tombe puisqu'à propos des bracelets en fer de T.2, Delort écrit (1878, p. 63) : "...j'ai trouvé un semblable anneau dans la première tombelle, mais un seul, et en plein foyer." Pl. 14 n° 3.

Commentaire : le bracelet peut se rapporter aussi bien au Ha C qu'au Ha D1-2 ancien. La position de la sépulture dans le tertre est un indice pour privilégier une datation dans le Ha D1-2.

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.2

Documentation :

- Sources : Perrin, 1989.
- Bibliographie : Cohendy, 1877 ; Delort, 1878, p. 61-63.
- Conservation : M.H.A.S.F. ; M.A.A.A.

Situation : à 10 m de T.1, sur la rupture de pente du plateau de Mons.

Conditions de découverte : fouillé par les ouvriers de J.-B. Delort en 1877 à l'aide d'une tranchée aménagée depuis la bordure sud-est. Menacé par la construction de l'autoroute A 75, il a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en juin et juillet 1989 dirigée par Catherine Bellon et Franck Perrin.

Description : tumulus circulaire de 9 m de diamètre pour 1,5 m de haut, soit 25 m³ de matériaux. Une couronne de blocs dégrossis en brèche volcanique jaunâtre. Un parement de dalles en brèche disposées de chant habillait le muret à l'extérieur.

Une accumulation de moellons basaltiques mêlés d'un peu de terre forme le remplissage contenu par la couronne. Un "foyer" elliptique (dépôt cendreux en fait) occupait une partie de l'aire centrale légèrement décalée vers le sud-est. À l'extérieur de la couronne, une structure accolée signale l'aménagement d'une sépulture adventice (T.2. S.2).

Environnement : un *ustrinum* était partiellement conservé au nord du parement externe du tertre. Il est mis en relation par les fouilleurs avec une incinération adventice (T.2 S.2) dont la structure de délimitation était accolée au parement nord du tertre.

Un autre aménagement était adossé aux structures de S.2. Des fragments d'un bracelet en bronze brûlé sont les indices probables d'une utilisation à des fins funéraires.

Commentaire : Delort (1878, p. 65) explique qu'il a observé dans le tertre des structures comparables à celles qu'il décrit pour le tertre 4 (aire dallée de basalte au centre). Cette observation n'a pas été confirmée par la fouille de 1989.

La brèche volcanique est extraite d'un gisement localisé au plus près à 800 m. Le choix de ce matériau, le soin apporté à l'édification de la couronne et l'existence d'un parement sur chant, font du tertre 2 un monument soigné et original.

■ SÉPULTURE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.2 S.1

Documentation :

- Sources : Perrin, 1989 ; rens. Bernard Gratuzé.
- Bibliographie : Cohendy, 1877 ; Delort, 1878 ; Mortillet, 1878.
- Conservation : M.H.A.S.F. ; M.A.A.A. ; S.R.A. Auvergne.

Situation : sépulture disposée dans l'aire interne à la couronne.

Conditions de découverte : fouillée partiellement par les ouvriers de Delort en 1877, puis entièrement en 1988 par Catherine Bellon et Franck Perrin au cours d'une opération de sauvetage.

Description :

- Pratique : Delort décrit des os non brûlés (considérés sans doute à tort comme un radius et un cubitus) passés dans les jambarts. Mais la fouille de 1989, a livré uniquement des esquilles calcinées appartenant à un adulte (étude J.-L. Gisclon).
- Disposition : le mobilier semblait ordonné "*autour du foyer*" (Delort, 1878, p. 62). Selon Cohendy, les parures des jambes seulement étaient dans le foyer. Le collier de perles retrouvé lors de la fouille de sauvetage était décalé au nord-ouest par rapport au centre de l'aire interne : il indique sans doute la place du crâne tandis que l'emplacement des parures de cheville est donné approximativement par le dépôt cendreux. On peut supposer par conséquent que la tête était orientée vers le nord-ouest.

Les défunts :

- Sexe : féminin d'après le mobilier pour l'inhumation, indéterminé pour l'incinération.

Le mobilier :

- Protection : des traces de bois minéralisé sur quelques bracelets en fer trahissent peut-être les vestiges d'une structure protectrice type cerceuil ou coffrage.

Mobilier corporel :

- Fouille Delort :
 - 1 bracelet en bronze ininterrompu à jonc de section sub-quadrangulaire et décor incisé appartenant au groupe launacien (Bb.6.I.h). D = 7,3 cm. Une imprégnation d'oxyde de fer indique qu'il était sans doute placé contre les bracelets de fer. Pl. 15 n° 6 ;
 - 1 bracelet en bronze ininterrompu à jonc de section en D orné de 3 groupes de 3 protubérances et décor incisé couvrant proche du groupe launacien (Bb.6.I.1). D = 6,9 cm. Une imprégnation d'oxyde de fer révèle qu'il était sans doute placé contre les bracelets de fer. Pl. 15 n° 7 ;
 - 2 séries de 6 bracelets massifs en fer elliptiques à jonc interrompu et de section en D (Bf.E.XI.4.b). Certains exemplaires mieux conservés montrent que les joncs sont sans doute ornés de bossettes et/ou d'incisions. L'oxydation de bracelets conserve quelques traces de bois minéralisé. M.H.A.S.F. 67.1.10 à 14, et M.A.A.A. 84.1.231 à 236. L = 8 cm environ. Pl. 14 n° 4-9, pl. 15 n° 1-5 ;
 - 2 jambarts en bronze formés chacun de 6 anneaux reliés par une barrette en bronze décorée de section en H. Les 12 anneaux sont à jonc interrompu, de section triangulaire, et portent un décor incisé (Jb.5.XIII.h). De 1 à 5 traits verticaux gravés sont visibles à l'intérieur des joncs et pouvaient servir de repères de montage. H = 10 cm ; D = 10,4 cm. Pl. 15 n° 13-14 ;
 - 4 anneaux en bronze fermés peut-être bruts de coulée. D = 1,5 à 2,6 cm. (Delort, 1901 pl. XXIV fig. 51). Pl. 15 n° 8-11.
- Les bracelets en fer et en bronze auraient été mis au jour sur une dalle en micaschiste (roche étrangère au plateau) à proximité du foyer, tandis que les jambarts étaient disposés dans le foyer lui-même ;
 - tige en fer recourbée. Provenance incertaine. Pl. 15 n° 12.
- Fouille C. Bellon et F. Perrin :
 - collier ou plastron formé de :
 - 1 perle d'ambre aplatie de grande taille (Pa.G.1). D = 1,5 cm ;
 - 111 perles d'ambre aplaties de taille moyenne (Pa.M.1). D = 0,6 à 0,7 cm environ ;

- 111 perles d'ambre globulaires de taille moyenne (Pa.M.3). D = 0,6 à 0,7 cm environ;
- 17 perles d'ambre de type indéterminé. Disparues ?
- 110 perles de petite taille en verre bleu foncé (Pv.P.a). D = 0,3 cm environ;
- 1104 perles de petite taille entières de verre blanc et 66 fragments (Pv.P.h). D = 0,3 cm environ;
- 1145 fragments de perles d'espacement tubulaires en or correspondant à un nombre minimum de 13 perles (Po.P.4). D = 0,4 cm environ; L = 1,9 cm;
- 7 anneaux en bronze au minimum de section losangique dont la plupart étaient bruts de coulée (Ab.I.5.a);
- 1 anneau en lignite (Ar.I.?a);
- fragments d'un hypothétique arc de fibule en bronze qui pourrait se rapporter, du fait d'un décor de nodosités, à un modèle nord-italique;
- 1 ardillon de fibule en bronze;
- plusieurs fragments d'1 ou 2 bracelets en bronze du groupe launacien de section sub-quadrangulaire. 1 fragment porte des protubérances et incisions (Bb.6.1.h);
- fragments de bracelets de fer à jonc grêle de section sub-quadrangulaire;
- 1 fragment d'une tige (épingle?) en métal précieux blanc : argent ou électrum ?

Commentaire : le mobilier, bien que découvert en deux fois, paraît homogène et se rapporte sans doute à une seule et même sépulture féminine du Ha D1-2. L'analyse de quelques perles par Bernard Gratuze plaide en faveur d'une origine proche-orientale du verre.

Contrairement à ce que suggérait Delort, il s'agissait d'une inhumation plutôt que d'une incinération partielle. En revanche, il est vraisemblable que l'on a déposé une incinération (cendres et os brûlés) avec l'inhumée, peut-être aux pieds comme le suggère la position des jambarts au niveau du foyer et la disposition du collier à 1,50 ou 2 m environ au nord-ouest de là.

Les exemples de sépultures bi-rituelles sont aujourd'hui bien connus par l'apport des fouilles récentes. Plusieurs incinérations déposées aux pieds d'inhumés sont recensées à Rubenheim au Ha C. On interprète généralement ces dépôts comme la marque d'un lien de dépendance social entre l'incinéré sans mobilier et l'inhumé souvent accompagné d'objets (Reinhard, 1984; Olivier, 2000).

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ SÉPULTURE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.2 S.2

Documentation :

- Sources : Perrin, 1989.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : sépulture adventice.

Conditions de découverte : fouillée en sauvetage en 1989 par C. Bellon et F. Perrin.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : dans un coffre adossé au parement externe du tumulus.

Le défunt : un seul individu.

- Âge : adulte d'après l'anthropologie (détermination J.-L. Gisclon).

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 fibule en fer à pied relevé, arc coudé en V et ressort de schéma laténien à 2 x 2 spires et corde externe. Le bouton du pied est incisé et comportait sans doute une incrustation. Des feuilles d'or découpées en bandes décorent l'arc. L'objet était déposé sous l'incinération. L = 5,7 cm. Pl. 15 n° 15.

Commentaire : la fibule appartient à un type répandu parmi les assemblages funéraires du début du deuxième âge du Fer aquitain. Un exemplaire est toutefois connu dans une région proche, à Calès dans le Lot (Roulière-Lambert, 2000, fig. 8 n° 3). Une fibule en fer à pied relevé et ressort en arbalète de la tombe 149 de Pézénas à Saint-Julien dans l'Hérault (Mohen, 1980, fig. 120 n° 1) était également ornée d'une feuille d'or. Si l'exemplaire héraultais est sans doute étranger au contexte local, il n'en va pas forcément de même pour celui de Mons.

Datation : LT A.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.3

Documentation :

- Sources : L. Barbier, rapport de fouille.
- Bibliographie : Cohendy, 1877; Delort, 1878; Moser, 1975.
- Conservation : M.H.A.S.F.; M.A.A.A.

Situation : à 200 m à l'ouest des 2 précédents.

Conditions de découverte : sondé une première fois à une époque inconnue, et fouillé par les ouvriers de Delort le 31 mars 1877. Fouillé partiellement de nouveau par Laurent Barbier en 1971.

Description : tertre de 16 m de diamètre (L. Barbier indique 17 m) pour 1,5 m de haut avec couronne en pierres. Deux amas de terre et de pierres successifs recouvrent un tertre néolithique à dolmen central (Delort, 1878, fig. 43). Un mur, sans doute vestige d'une couronne externe, est contemporain d'un dépôt cinéraire externe (S.1) du début du premier âge du Fer et s'appuie sur un mur plus ancien. Ce dernier est attribué au Néolithique, mais l'existence de matériel attribuable au Ha B1 montre que cette datation n'est pas la seule envisageable.

Postérieurement à la construction du second mur, le tertre a été rehaussé de plusieurs couches. Le recouvrement des remblais par une fosse où se trouvaient des objets de parure du Ha D1-2 (sépulture 2), permet de dater approximativement de la fin du Ha C ou du début du Ha D1-2 la dernière recharge du tertre.

Le mobilier : la masse du monument a fourni divers tessons, dont un fragment de gobelet du Ha B1 et des tessons à peinture graphitée. Quelques objets superficiels indiquent la fréquentation du site aux époques historiques.

■ SÉPULTURE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.3 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Cohendy, 1877; Delort, 1878; Delort, 1901, p. 62; Moser, 1975.
- Conservation : M.A.A.A.

Situation : à l'extérieur du dolmen néolithique, "à la hauteur de la pierre supérieure [la table du dolmen], à gauche" (Delort, 1878, p. 64), et sous la partie débordante de cette pierre (Delort, 1901, p. 62).

Conditions de découverte : fouillée par les ouvriers de Delort le 31 mars 1877.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : un vase couché gisait au-dessus d'une terre charbonneuse mêlée d'ossements brûlés.

Le mobilier :

- Accompagnement : 1 vase incomplet à panse carénée, piédestal court et grand bord rentrant concave. Le vase est orné de peinture graphitée. N° D.84.1.241. H = 10,2 cm; D = 13,4 cm. Pl. 15 n° 16.

Commentaire : plusieurs vases attribuables à des contextes calés entre la fin du Ha C et le Ha D2 présentent une forme comparable, mais ils sont issus de régions assez éloignées : Saint-Sulpice "La Pointe" dans le Tarn (Farenc, Soutou, 1960 n° 54) et Fauillet "La Gravière" S.27 dans le Lot-et-Garonne (Beyneix *et al.*, 1995, fig. 15 n° 3); Neuville-sur-Loire "Moque Baril" dans la Nièvre (Bouthier, 1984, fig. 2 n° 10); Haguenu "Donauberg" T.6 S.II dans le Bas-Rhin (Schaeffer, 1930, fig. 15e). Le décor graphité à redans et motif en grill trouve également des parallèles anciens, sur une coupe du Ha C (récent?) de Lussat "Pâtural Redon" dans le Puy-de-Dôme, ou encore dans les décors incisés d'une coupe à rebord de Polignac "Sinzelles Caramontron" (Ha C récent) en Haute-Loire (Vital, 1988, fig. 5 n° 2). En centre-ouest, des vases beaucoup plus récents du Ha D3 ou de LT A sont également voisins morphologiquement, mais cette convergence semble fortuite.

Datation : Ha C récent ou Ha D1-2 ancien.

■ SÉPULTURE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.3 S.2

Documentation :

- Sources : L. Barbier, rapport de fouille.
- Bibliographie : Moser, 1975.
- Conservation : M.H.A.S.F.

Situation : dans une fosse oblongue de 2 m de long environ (3 m² de surface) recréusée dans la masse du tertre.

Conditions de découverte : fouille Laurent Barbier.

Description :

- Pratique : inhumation ?

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - collier ou plastron formé de :
 - 561 perles de bronze en rondelle de petite taille (Pb.P.1). D = 0,4 cm. Pl. 15 n° 26-27 ;
 - 4 perles d'ambre globulaires de taille moyenne (Pa.M.3). D = 0,6 à 0,7 cm. Pl. 15 n° 19 ;
 - 1 perle en verre jaune translucide aplatie de taille moyenne (Pv.M.e). D = 0,9 cm. Pl. 15 n° 20 ;
 - 20 perles en verre noir à incrustation ou filet (?) médian, de petite taille (Pv.P.d). D = 0,5 cm. Pl. 15 n° 21-22 ;
 - 5 perles en verre bleu avec filet central en zigzag de couleur jaune, de taille moyenne (Pv.M.c.). D = 0,65 cm. Pl. 15 n° 18 et 23 ;
 - 2 perles de lignite en forme de rondelle (Pr.P1 et Pr.M.1). D = 0,5 et 0,65 cm. Pl. 15 n° 24 ;
 - 1 anneau en bronze brut de fonte, de section elliptique (Ab.I.1.a). D = 1,6 et 1,4 cm. Pl. 15 n° 29 ;
 - 1 anneau en bronze brut de fonte, de section losangique (Ab.I.5.a). D = 1,6 et 1,4 cm. Pl. 15 n° 28 ;
 - fragments de bracelets de fer grêles de forme elliptique à jonc de section circulaire regroupés en brassard (Bf.E.?.3.b). Pl. 15 n° 17.

Les parures étaient dispersées sur 5 m², ce qui est en contradiction avec la surface indiquée pour le fond de la fosse.

Accompagnement :

- 1 petit clou en bronze. H = 0,4 cm. Pl. 15 n° 30.

Commentaire : la fosse et son mobilier posent le même problème d'interprétation que pour la sépulture adventice de Laurie "Lair" T.21 S.3 : on ne signale aucun vestige osseux, mais le contexte de déposition est acide. Comme pour Laurie, nous penchons pour l'hypothèse d'une inhumation peut-être bouleversée qui n'aurait laissé que peu de traces. La fosse est effectivement assez grande pour accueillir un corps humain en position étendue.

Le mobilier est contemporain de la sépulture principale de Mons T.2 datée du Ha D1-2 : on trouve dans chacune de ces tombes un collier de perles, des anneaux bruts de coulée en bronze et les vestiges de bracelets en fer à jonc grêle.

Dans le Jura, une sépulture féminine attribuable au Ha D1-2 comporte également un collier composé de perles de verre, d'ambre et de bronze à La Rivière-Druegon "Grand Communal" (Bichet, Millotte, 1992, fig. 35).

Datation : Ha D1-2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.4

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1878.
- Conservation : M.A.A.A.

Conditions de découverte : fouillé en 1877 par J.-B. Delort.

Description : tertre de dimensions inconnues, mais sans doute de taille proche des monuments 1, 2 et 3. À l'intérieur, un foyer était placé sur une aire pavée de blocs de basalte. Cet aménagement semble correspondre à une sépulture.

■ SÉPULTURE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.4 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1878.
- Conservation : M.A.A.A.

Situation : sans doute vers le centre.

Conditions de découverte : fouillée en 1877 par J.-B. Delort.

Description :

- Disposition : l'unique pièce de mobilier était disposée sur une grande dalle en gneiss (roche étrangère au plateau de Mons) orientée et placée vers le milieu de l'aire pavée.

Le défunt :

- Sexe : féminin (?) d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 bracelet en bronze à jonc ininterrompu incisé de section sub-circulaire intact et non brûlé appartenant au groupe launacien (Bb.3.I.h). N° D.84.1.237. D = 7,6 cm. Pl. 15 n° 31.

Commentaire : Delort rapproche les structures de ce qu'il a observé dans le tertre 2. Le bracelet est caractéristique de l'horizon des dépôts launaciens du début du Ha D1-2. Il apparaît aussi en contexte de sépultures féminines en Languedoc dans la seconde moitié du VIII^e et au début du VI^e s. av. J.-C.

Datation : Ha D1-2 (ancien ?).

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.5

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1878.

Conditions de découverte : fouillé en 1877 par J.-B. Delort.

Description : tertre de 16 m de diamètre pour 1,50 m de haut construit à partir d'une chape de terre argileuse étrangère au plateau et recouverte par un cône de pierres. La terre argileuse contenait des morceaux de charbon de bois et des tessons. Il contenait une sépulture.

■ SÉPULTURE

SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.5 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1878.
- Conservation : M.H.A.S.F.

Situation : sans doute vers le centre.

Conditions de découverte : fouillée en 1877 par J.-B. Delort.

Description :

- Pratique : inhumation probable.
- Disposition : le vase était à côté de l'épée.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 épée hallstattienne en fer très oxydée dans son fourreau (Delort, 1878, fig. 46). La poignée de l'épée comportait un rivet de bronze. N° 67.1.3. Pl. 16 n° 1 ;
 - 1 fourreau d'épée fait de lamelles de bois et peut-être aussi de cuir. Pl. 16 n° 1 ;
 - 1 bouterolle en bronze à appendice lunulé et ailettes en fleur de lys atrophiée (type F1). La pièce a fait l'objet d'une réparation : la cassure d'une des extrémités a été martelée afin de la rendre mousse. Les ligatures de fixation ont laissé des éraflures. N° 67.1.3. H = 12,7 cm. Pl. 16 n° 2.

• **Accompagnement :**

- 1 gobelet tronconique en tôle de bronze à panse carénée, fond ombiliqué et rebord déversé. H = 4,9 cm ; D = 12,2 cm. Pl. 16 n° 3.

Commentaire : Delort, sans doute à la suite d'une confusion, mentionne deux épées.

La bouterolle est d'un type peu répandu et appartient aux modèles les plus évolués du Ha C. Un exemplaire identique, issu du tumulus des Rasiguettes à Lanuéjols dans le Gard, accompagnait aussi une épée en fer auprès de laquelle était déposé un gobelet lisse en bronze (Gasco, 1987, fig. 153 n° 2) ; une autre bouterolle du même type provient des environs de Cabrerets dans le Lot.

La présence d'un gobelet en bronze est caractéristique d'un petit groupe d'inhumations à épée hallstattienne du sud-est du Massif central. Les récipients sont toutefois légèrement différents du vase de Mons puisqu'il s'agit de coupes hémisphériques à paroi souvent estampée d'ocelles.

Datation : Ha C récent.

■ **MONUMENT FUNÉRAIRE****SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.6****Documentation :**

- Bibliographie : Delort, 1878, p. 65-66 ; Mortillet, 1878 ; Delort, 1901, p. 40.

Situation : à 10 m à l'est de T.5.

Conditions de découverte : fouillé en 1877 par Delort.

Description : tertre "bien plus humble" que T.5 avec, au centre, "deux foyers séparés par un mur de pierres sèches ; toutes les pierres portent la trace d'un feu violent" (Delort, 1878, p. 66). Delort mentionne des os brûlés et "à l'est", de nombreux tessons dont certains seraient tournés. G. de Mortillet (1878, p. 292) mentionne que le tumulus "n'a fourni que des débris de deux vases en poterie, un à côté de chaque foyer".

■ **MONUMENT FUNÉRAIRE****SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.7****Documentation :**

- Bibliographie : Delort, 1878, p. 66.

Conditions de découverte : fouillé en 1877 par Delort, mais non localisé.

Description : tertre qui contenait un foyer excentrique à l'est. Il a fourni des tessons de céramique.

■ **MONUMENT FUNÉRAIRE****SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS T.8****Documentation :**

- Bibliographie : Delort, 1878, p. 66.

Conditions de découverte : fouillé en 1877 par Delort, mais non localisé.

Description : tertre qui renfermait des crânes.

■ **MONUMENT FUNÉRAIRE****SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS
TUMULUS A "CROMLECK"****Documentation :**

- Bibliographie : Delort, 1883, p. 676 ; Delort, 1901 ; Delort, 1910, p. 355.
- Conservation : M.A.A.A.

Situation : à l'écart du centre de la nécropole : "Loin du dolmen de Mons" (Delort, 1910, p. 355).

Conditions de découverte : le mobilier est signalé pour la première fois en 1883.

Description : tertre qui contenait un foyer excentré à l'est.

Le mobilier :

- tesson décoré d'incisions (Delort, 1901, pl. II F) ;
- tessons d'un gobelet trapu en céramique à panse biconique et bord déversé (Delort, 1901, pl. III L). Pl. 16 n° 5 ;
- 1 gobelet en céramique à panse ovoïde et bord déversé. N° 84.1.197. H = 8 cm ; D = 8,5 cm. Pl. 16 n° 4.

Commentaire : le gobelet qui subsiste aujourd'hui n'est sans doute pas contemporain de la sépulture centrale et ne date pas forcément du premier âge du Fer.

■ **SÉPULTURE****SAINT-GEORGES (CANTAL) MONS
TUMULUS A "CROMLECK" S.1****Documentation :**

- Bibliographie : Delort, 1883, p. 676 ; Delort, 1901, p. 66.
- Conservation : M.H.A.S.F.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouillée par J.-B. Delort.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : le bassin était disposé au centre d'un cercle constitué de prismes basaltiques (Delort, 1901, p. 66 pl. III M). Pl. 16 n° 6.

Le mobilier :

- Accompagnement : 1 bassin en tôle de bronze à rebord perlé (1 rang de perles). De légères incisions à l'intérieur paraissent correspondre aux traces que laisserait un couteau. Le fond externe, outre une légère dépression centrale (trace de pointeau), porte des incisions très fines qui constituent peut-être un graffite. N° 67.1.5. H = 4,8 cm ; D = 20,5 cm. Pl. 16 n° 7.

Commentaire : on ne mentionne pas que le bassin ait contenu les restes incinérés. Celui-ci, originaire de la péninsule italique et attribuable au type de Brolio, est également très proche de quelques vases de la variante Hunderringen de Dirk Krauß. Les exemplaires les plus proches, découverts en contexte archéologique, proviennent de la sépulture de Montecchio en Ombrie, du tumulus 4 de "Talhau" et 2 de "Gießbübel" à Herberlingen-Hundersingen (Kr. Sigmaringen) en Bade-Wurtemberg ; ces vases sont datés du VI^e s. av. J.-C. et déposés dans des sépultures jusqu'au début du V^e s. av. J.-C. (Krauß, 1996, fig. 188 n° 6, note 1068, fig. 192 n° 1 et 10, p. 263). À Saint-Julien-de-Pézenas (Hérault) et Mailhac (Aude), les vases du même type sont associés toutefois à des crémations de la seconde moitié du VI^e s. ou de la première moitié du V^e s. av. J.-C. Dans la mesure où il est vraisemblable que le vase de Mons ait transité par le Languedoc, nous retiendrons ce créneau chronologique pour la sépulture.

En France, on connaît au moins un autre vase métallique de la seconde moitié du VI^e s. av. J.-C. avec un graffite incisé, il s'agit de la coupe en or de la tombe à char d'Apremont (Haute-Saône) "Motte aux fées" (Perron, 1880, p. 347). Dans un cas comme dans l'autre, il peut s'agir d'une marque de possession. Les traces internes du bassin de Mons correspondent en revanche à une utilisation comme plat pour la consommation d'aliments solides, des viandes peut-être.

Datation : fin du Ha D1-2 récent ou Ha D3-LT A ancienne.

■ **MONUMENT FUNÉRAIRE****SAINT-GEORGES (CANTAL)
TUMULUS BERGERON****Documentation :**

- Bibliographie : Delort, 1901, p. 14, 35 et 36.
- Conservation : M.A.A.A.

Situation : sur un petit plateau au nord et à l'écart du reste de la nécropole.

Conditions de découverte : fouillé par Delort entre 1877 et, 1901.

Description : grand tertre de 150 m³ fait de pierres. À l'est était un squelette de cheval, tandis que les restes d'un canidé gisaient au-dessus du comblement de pierres de la sépulture principale. Cette dernière était mêlée à de la terre charbonneuse où figuraient des ossements calcinés, des fragments de verre et deux céramiques gallo-romaines.

Commentaire : le tertre a sans doute servi de tas d'épierrement et d'ordures à une époque récente, ce qui expliquerait son volume et la présence des cadavres d'animaux, probablement sans aucun lien avec la tombe, au moins en ce qui concerne le chien. On rappellera tout de même la présence d'un squelette de cheval dans le tumulus 1 de Cazals (Tarn-et-Garonne) "Le Frau" (Mohen, 1980, p. 150).

Les fragments de verre et de céramique gallo-romains sont la preuve du bouleversement de la sépulture dans l'Antiquité. Il est possible que le dépôt d'une incinération gallo-romaine soit à l'origine des perturbations.

■ SÉPULTURE

SAINT-GEORGES (CANTAL) TUMULUS BERGERON S.1

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1901, p. 14.
- Conservation : M.A.A.A.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouillée par J.-B. Delort.

Description :

- Pratique : inhumation ?

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 épée hallstattienne en fer dont la languette conserve des traces d'une poignée en bois (épée du 4^e groupe probablement). Delort affirme que l'arme aurait été rompue en 3, mais ce bris peut être imputable au bouleversement de la sépulture dans l'Antiquité. N° D.84.1.220.

Au XIX^e s. subsistaient encore deux rivets de fer à la garde, et l'arme, même sans son pommeau et sa pointe, mesurait encore 65,7 cm. L estimée = approximativement un peu plus de 80 cm. Pl. 16 n° 9.

- Accompagnement :

- 1 moitié de globelet globuleux à piédestal court et bord déversé. N° D.84.1.221. H = 6,4 cm ; D = 7,3 cm. Pl. 16 n° 8.

Commentaire : comme pour toutes les tombes à épée du Ha C de France centrale, on peut supposer que la sépulture était à inhumation.

Le vase bulbeux est encore proche des productions du Ha B2-3 mais l'épée appartient, semble-t-il, aux imitations en fer du type Miers.

Datation : Ha C (récent ?).

■ DÉPÔT

SAINT-GÉRONS (CANTAL) BOIS DE LA MARGIDE D.1 (1817)

Documentation :

- Sources : archives M.A.N.
- Bibliographie : Bouillet, 1834, p. 229 pl. 15 ; Lalande, 1870a ; anonyme, 1921, p. 516.
- Conservation : M.A.A.A.

Situation : dans le bois d'un ravin, près d'un bloc de granite remarquable, le "Roc Cobolaire".

Conditions de découverte : découvert en 1817 par M. Taule en creusant un canal d'irrigation et à faible profondeur. L'enquête menée par Lalande sur les circonstances et les détails de la découverte consigne les renseignements les plus exacts.

Description :

- Disposition : tous les bracelets de bronze étaient enfilés sur un objet annulaire que nous interprétons comme un torque.

Le mobilier :

- Objets :
 - 1 torque à crochets en fer : "*tige circulaire en fer ; les extrémités de cette tige se recourbaient en forme de crochets qui s'agraffaient [sic]. l'un à l'autre*" (Lalande, 1870a, p. 98). Disparu ;
 - 24 bracelets et/ou anneaux de jambe en bronze "*de formes très diverses, lourds, légers, lisses, ciselés, dentelés, tous de petites dimensions*" (anonyme, 1921, p. 516) dont :
 - bracelet sans ouverture à jonc en D fermé et à décor de chevrons incisés (Bb.4.I.h), proche des bracelets du groupe launacien, est documenté par une ancienne gravure (Bouillet, 1834, p. 229 pl. 15). Dans les albums départementaux du M.A.N. (album Cantal, pl. 3.B.45), le dessin est repris par Lalande qui l'accompagne d'une note manuscrite où il précise que l'objet faisait bien partie du dépôt de 1817. Pl. 16 n° 10.

Deux autres parures sont connues, mais il n'est malheureusement pas possible d'attribuer précisément ces pièces à l'un ou l'autre des deux dépôts du Bois de la Margide. L'une est conservée au musée d'Aurillac, l'autre a été dessinée au XIX^e s. avant d'être perdue :

- un bracelet à dents juxtaposées (Bb.14.I.a). N° C.22. L = 8,2 cm. Pl. 16 n° 11 ;
- un bracelet à dents juxtaposées, légèrement différent du précédent (Bb.14.I.k) figuré par Boule et Farges (1898, fig. 23 n° 3). Pl. 16 n° 12.

Environnement : un second dépôt a été découvert à quelques mètres.

Commentaire :

les objets décrits sont datables du Ha D1-2. On trouve dans deux dépôts contemporains le même genre de disposition pour des parures également féminines. À Saint-Jouin-de-Marnes, Fontaine de Lucineau dans les Deux-Sèvres, 9 ou 11 parures annulaires auraient été enfilées sur un torque à tampons bouletés (Cordier, 1978). L'ensemble fut repêché dans une source. Dans le dépôt launacien de Roque Courbe, à Saint-Saturin-de-Lucian (Hérault), les seules parures intactes étaient disposées dans une situle italique, au-dessus d'autres objets plus ou moins fragmentés, mais soigneusement rangés. Elles consistent en un torque à crochets et au moins 8 bracelets fermés. Ces derniers étaient aussi passés dans le torque (Garcia, 1987, p. 68).

Datation : Ha D1-2.

■ DÉPÔT

SAINT-GÉRONS (CANTAL) BOIS DE LA MARGIDE D.2 (1832)

Documentation :

- Bibliographie : Lalande, 1870a ; Boule, Farges, 1898, fig. 23 n° 3 ; anonyme, 1921, p. 516.
- Conservation : M.A.A.A.

Situation : cf. dépôt 1.

Conditions de découverte : découvert en 1832.

Description :

- Disposition : les bracelets de bronze étaient enfilés sur une probable parure annulaire : "*5 autres bracelets semblables, réunis dans la circonférence d'un anneau en bronze*" (Lalande, 1870a).

Le mobilier :

- 5 bracelets en bronze ;
 - 1 "anneau en bronze", peut-être un torque.
- Pour les objets conservés ou connus par des dessins, cf. dépôt 1 du Bois de la Margide.

Environnement : le dépôt de 1817 a été découvert à quelques mètres.

Commentaire : il semble que les objets étaient disposés de la même manière que pour les cas évoqués à propos du premier dépôt. Même période d'enfouissement probablement.

Datation : Ha D1-2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-PAUL-DES-LANDES (CANTAL) LE CAMP DE PRADELLE

Documentation :

- Sources : Rens. J. Jacquet et R. Liabeuf.
- Bibliographie : inédit.
- Conservation : S.R.A. Auvergne (matériel vu).

Situation : à l'emplacement d'installations expérimentales d'E.D.F.

Conditions de découverte : ramassage d'une concentration de mobilier à la suite de l'arasement probable d'un tertre en 1968 ou 1969 par E.D.F.

Description : tumulus? Le mobilier était groupé.

Le mobilier :

- ossements calcinés (humains?);
- charbons de bois;
- tessons d'une jatte cannelée à profil en S, en céramique fine non tournée;
- 1 grande fibule en bronze du type à pied relevé surmonté d'un appendice vasiforme. L'arc en U porte 3 légères cannelures décorées de fins zigzags ciselés au trémolo. Le ressort, cassé puis réparé anciennement avec des pièces en fer, comporte un axe de même métal ; il comporte 2 x 3 spires et se prolonge par un ardillon en fer. L = 8,7 cm;
- 1 petit vase à bord horizontal en tôle de bronze, très fragmentaire, dont la forme est incertaine (bassin ou coupe?);
- 1 fragment de languette de couteau en fer à 3 rivets et fausse virole. L = 5,4 cm.

Commentaire : le pied de la fibule est identique à celui du tumulus D de Saint-Mathieu "Puysségui" dans la Haute-Vienne (Imbert, 1903). Les fibules massives à pied relevé sont des marqueurs de LT A en France occidentale; l'exemplaire de Saint-Paul-des-Landes appartient aux variantes archaïques de LT A ancienne, parfois dotées d'un ressort en arbalète. Cette date n'est pas en contradiction avec le reste des vestiges, notamment la jatte cannelée qui connaît de nombreuses comparaisons en basse Auvergne et Berry sur les sites privilégiés de LT A ancienne. Le mobilier se présente donc comme un ensemble homogène et pourrait se rapporter à une seule crémation, éventuellement déposée dans la céramique.

Datation : LT A ancienne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-SIMON (CANTAL) PLATEAU AU-DESSUS DE MAMOU HAUT

Documentation :

- Sources : carnets J.-B. Rames (M.A.A.A.).

Situation : plateau qui domine le hameau de Mamou Haut.

Conditions de découverte : fouillé en 1875, sans doute par J.-B. Rames.

Description : tumulus qui a livré divers objets.

Le mobilier :

- 2 bracelets en bronze;
- 1 bracelet en fer fragmenté;
- 1 grand vase en céramique;
- 1 silex taillé.

Environnement : il semble qu'il s'agisse de l'un des tertres de la nécropole de Salesse.

Commentaire : le mobilier peut se rapporter à une seule sépulture du premier âge du Fer si l'on compare cette découverte aux autres mobiliers funéraires cantaliens.

Datation : premier âge du Fer.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-SIMON (CANTAL) ROUDADOU "TUMULUS DU PETIT ARBRE"

Documentation :

- Sources : carnets J.-B. Rames (M.A.A.A.).
- Bibliographie : Boule, Farges, 1898, fig. 23 n° 4.
- Conservation : coll. Bonnefons (dispersée?).

Situation : près du hameau de Roudadou.

Conditions de découverte : fouilles Bonnefons?

Description : un grand tumulus bien conservé.

Le mobilier :

- 5 "bracelets lourds, très beaux";
- "tête de flèche en silex";
- "silex taillé grossièrement";
- "fer";
- "débris de poterie grossière".

Environnement : on signale en tout 2 tumulus à Roudadou (Vuittezen, 1967, p. 322).

Commentaire : la description fait penser à du matériel du Ha C ou du Ha D1-2. Le bracelet de la collection Bonnefons (Bb.4.XIII.h) attribué à Mazeirat par Boule et Farges pourrait provenir de ce tertre (pl. 17 n° 1). Il peut être daté du Ha D1-2 par son décor d'incisions transversales groupées en métopes comparables à ceux qui figurent sur les bracelets de type Pâtural.

Datation : premier âge du Fer. Ha D1-2 pour le bracelet.

■ NÉCROPOLE

SAINT-SIMON (CANTAL) SALESSE

Documentation :

- Sources : carnets J.-B. Rames (M.A.A.A.).
- Bibliographie : Boule, Farges, 1898 fig. 23 n° 4; Vuittezen, 1965; Delporte, Vuittezen, 1966; Provost, Vallat, 1996, p. 164.

Situation : sur le plateau du Coyan qui borde la rive gauche de la vallée de la Jordanne.

Conditions de découverte : deux tertres fouillés, l'un par Henri Delporte en 1965, l'autre par L. Harmand en 1967. Le tumulus fouillé en 1967 (Camp de la Laubie) ne livra que du charbon de bois.

Description : nécropole de tumulus alignés le long du "Chemin des Morts". Jean-Baptiste Rames décrit 6 de ces tumulus : "le premier est à côté de la vacherie de Mazic, le second est un peu plus à l'est très près d'un énorme bloc erratique, le 3^e et le 4^e entourés d'une petite muraille qui ne dépasse pas le sol, sont vis-à-vis le buron de Mazeirat à l'endroit dit "les deux morts", le 5^e est avant d'arriver au hameau de Salesse et le 6^e près de Salesse".

Boule et Farges figurent un bracelet ouvert à jonc incisé (sans doute de type Bb.4.XIII.h) de la collection Bonnefons issu de l'un des tertres de Mazeirat; s'agit-il de celui de Roudadou?

Environnement : la nécropole de Marmanhac "Broize Auria-combe" se trouve à quelques kilomètres, de l'autre côté de la vallée de la Jordanne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-SIMON (CANTAL) SALESSE T.1

Documentation :

- Bibliographie : Vuittezen, 1965; Lemoigne, 1966; Delporte, Vuittezen, 1966.
- Conservation : M.A.N.

Situation : placé le long du “Chemin des Morts”.

Conditions de découverte : exploré une première fois, sans doute par J.-B. Rames, puis fouillé en sauvetage par Hubert Vuittenez et Henri Delporte en juin 1965, à la suite de la découverte de matériel lors de la destruction de la partie nord-ouest par le propriétaire du terrain, M. Vidalinc.

Description : tumulus circulaire d'environ 9 m de diamètre pour 1,50 m de haut renfermant “3 tombelles à incinération” dont la partie centrale était bouleversée par la fouille du XIX^e s. Deux phases de construction peuvent être déduites de la description. La première voit l'aménagement d'un sol dallé sur lequel on a accumulé une épaisse couche de terre noire (jusqu'à 40 cm d'épaisseur), riche en matériel et dans laquelle sont identifiées 3 sépultures. Cette couche de terre est recouverte d'une seconde, elle-même surmontée d'une chape de pierres métamorphiques (basalte pour l'essentiel). La seconde phase correspond à une surélévation du tertre au moyen d'une nouvelle couche de terre brune protégée par une seconde chape de pierres. Aucune sépulture n'est associée à cette seconde phase, car la partie centrale du tertre au niveau supérieur avait été complètement détruite par les fouilles anciennes qui n'ont pas été poursuivies jusqu'au sol primitif (Delporte, Vuittenez, 1966 fig. 4). Pl. 17 n° 2.

Le tertre protégeait au minimum 2 sépultures à incinération. Le mobilier découvert laisse envisager l'existence de deux tombes supplémentaires.

Le mobilier :

- 1 “gros bol gris” et 1 “couteau rouillé” ont été mis au jour par Vidalinc dans la partie nord-ouest puis perdus. Un amas de pierres recouvrant des charbons de bois a été fouillé par la suite dans le même secteur (point a);
- tessons;
- silex taillés.

Les “objets découverts avaient été brisés au cours des inhumations et répartis sur toute la surface et dans toute l'épaisseur du tumulus” (Vuittenez, 1965).

Yves Lemoigne (1966) qui a analysé les fragments de bois carbonisés de la fouille détermine plusieurs catégories d'essences : abietacées (vraisemblablement du sapin), bétulacées (aulne ou charme?) ou fagacées (châtaignier?) et angiosperme arborescente (hêtre?).

Commentaire : le mode de construction et de réaménagement du tertre est comparable à celui des tumulus 18 et 21 de Laurie “Lair”. Le premier aménagement du tertre remonte sans doute au Ha C ou au Ha D1-2 comme le laisse supposer S.1. Le tertre est utilisé jusqu'à LT A.

■ SÉPULTURE

SAINT-SIMON (CANTAL) SALESSE T.1 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Delporte, Vuittenez, 1966, p. 164 fig. 7.
- Conservation : M.A.N.

Situation : en périphérie médiane du tertre, au sud-ouest (point b).

Conditions de découverte : fouillée par Henri Delporte et Hubert Vuittenez en juin 1965.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : les os brûlés, mêlés à des charbons de bois, étaient disposés dans un vase incomplet protégé par une “voûte” de pierres.

Le mobilier :

- Protection :
 - voûte de pierres;
 - 1 grande coupe tronconique fragmentaire. D = 60 cm. Pl. 17 n° 3.

Commentaire : le vase trouve de nombreux parallèles dans les contextes domestiques du Ha C et D1-2.

Datation : Ha C ou Ha D1-2.

■ SÉPULTURE

SAINT-SIMON (CANTAL) SALESSE T.1 S.2

Documentation :

- Bibliographie : Delporte, Vuittenez, 1966, p. 164.

Situation : en périphérie médiane du tertre, au sud (point c).

Conditions de découverte : fouillée par Henri Delporte et Hubert Vuittenez en juin 1965.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : les os brûlés, mêlés à des charbons de bois, étaient protégés par une “*sorte de niche conique formée par des dalles disposées subverticalement et se recouvrant comme les tuiles d'un toit*” (Delporte, Vuittenez, 1966, p. 164).

Commentaire : l'absence de mobilier empêche de dater précisément la tombe. La construction de la niche n'est pas non plus aisément datable.

Datation : premier âge du Fer.

■ SÉPULTURE

SAINT-SIMON (CANTAL) SALESSE T.1 S.3

Documentation :

- Bibliographie : Delporte, Vuittenez, 1966, p. 164.
- Conservation : M.A.N.

Situation : en périphérie est du tertre (point d et e).

Conditions de découverte : fouillée par Henri Delporte et Hubert Vuittenez en juin 1965.

Description :

- Disposition : du matériel a été découvert en deux endroits espacés d'1 m environ. Il pourrait s'agir du mobilier d'une sépulture (inhumation?) qui n'a laissé aucune autre trace.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 35 armilles de bronze à jonc de section quadrangulaire et décor incisé. Elles devaient former deux brassards. N° 89185. D = 6 cm ;
 - 10 ont un jonc sans ouverture (Bb.2.I.h). Pl. 17 n° 5 ;
 - 12 ont un jonc interrompu (Bb.2.XI.h). Pl. 17 n° 6 ;
 - 2 bracelets en fer à jonc de section circulaire d'environ 8 cm de diamètre.
- Accompagnement :
 - 1 petit vase à panse globuleuse, piédestal court et bord court droit. Il porte un décor de peinture graphitée. N° 89183. H = 9,5 cm ; D = 13 cm. Pl. 17 n° 4.

Commentaire : l'association du vase avec les bracelets est conjecturale. Par contre, l'association armilles en bronze incisées et bracelets en fer, est bien connue dans la Creuse et à Bourges “Saint-Célestin”.

Un tesson de Crozant offre un profil et un décor presque semblable au vase à décor graphité. Une céramique issue de la grotte de Mérimy (dépôts funéraires?) de LT A ancienne) offre également un bon terme de comparaison. Le décor peint au graphite trouve un parallèle dans la frise du vase d'Augères “Les Jiraudonnes” T.1 S.1.

Datation : Ha D3 – LT A ancienne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

TALIZAT (CANTAL) CHAUSSE HAUT

Documentation :

- Sources : A. Vinatié, archives S.R.A. Auvergne.
- Bibliographie : Provost, Vallat, 1996, p. 168.

Situation : sur un petit plateau étroit.

Conditions de découverte : fouilles non autorisée d'un tumulus, dit de Frugère, vers 1948-1950, à l'initiative d'un "docteur et d'un prêtre de St-Flour".

Description : tertre presque circulaire de 15 m de diamètre pour 1,5 à 2 m d'élévation, dans lequel une tranchée a été ouverte.

Le mobilier : plusieurs objets ont été mis au jour, dont "une sorte de médaille" et un "bracelet de fer". Ce dernier appartient probablement au premier âge du Fer.

Commentaire : le tertre pouvait receler une sépulture du premier âge du Fer.

Situation : sur le bord d'une avancée de la planèze de Saint-Flour, près du hameau de Freyssinet.

Conditions de découverte : la chambre du dolmen est fouillée en juillet 1879 par Jean-Baptiste Delort. Laurent Barbier reprend la fouille partielle du tumulus en septembre 1969.

Description : dolmen néolithique recouvert par un tumulus qui a été agrandi au premier âge du Fer (couches 3a et 3b) pour former un tertre de 16 m de diamètre et 1,20 m de haut (pl. 17 n° 7).

Le mobilier : tessons de céramiques : 6 fragments, dont 2 appartenant à une coupe à rebord horizontal, portent un décor de peinture graphitée. Pl. 17 n° 8-12.

Environnement : 2 autres dolmens occupent le même plateau. J.-B. Delort mentionne la découverte dans un autre tertre de la commune, de fragments de bracelets en bronze ciselés proches de ceux qu'il a découverts à Saint-Georges "Mons".

Commentaire : la coupe à rebord, par sa morphologie, se rapporte au début ou milieu du premier âge du Fer. L'attribution chronologique est confirmée par le décor comparable à celui qui orne le col de l'urne de Tourzel-Ronzières.

Il est vraisemblable qu'une partie du matériel appartenait à une sépulture bouleversée par les méthodes de fouille expéditives de Delort.

Le tertre a été réoccupé à la fin du second âge du Fer.

Datation : Ha C ou plutôt Ha D1-2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

VILLEDIEU (CANTAL) LA PIERRE LEVÉE T.2 OU DOLMEN DE FREYSSINET

Documentation :

- Bibliographie : Delort, 1891, p. 76 ; Delort, 1901, p. 64-65 ; Barbier, 1972.
- Conservation : S.R.A. Auvergne ?

Cher (18)

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

DÉPARTEMENT DU CHER

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1897.
- Conservation : M.B.B. N° 894.37.1.

Conditions de découverte : trouvaille faite peu avant 1897. Pour Méloizes, auteur de la première publication, le vase a été “trouvé dans le département du Cher, car le marchand qui l’a cédé au musée venait de l’acheter à des ouvriers de la campagne” (1897, p. 146).

Description : 1 *Schnabelkanne* étrusque en bronze à attache d’anse du type à volutes. L’anse, qui porte trois signes (XXI) gravés sur la face interne, se termine au niveau supérieur par deux extrémités en forme de félin. Son attache inférieure comprend deux paires d’esses couchées et prolongées à la verticale par des volutes. L’ensemble surmonte une palmette à neuf feuilles. Le rebord est orné au repoussé d’oves et de perles. Deux félins affrontés sont poinçonnés sur la partie supérieure du bec, là où commence le bec. Le col est incisé d’une frise de palmettes qui alternent avec des boutons de fleur de lotus. Sous la panse, l’élargissement correspondant au fond est orné d’oves gravés. L’objet porte des traces d’usure assez importantes. N° 894.37.1. H = 27,3 cm. D panse = 14,2 cm. Pl. 18 n° 1.

Commentaire : la cruche provient sans doute d’une sépulture du début du deuxième âge du Fer. La provenance “Sancoins”, parfois proposée, doit être réfutée : une œnochoé en bronze a bien été découverte sur cette commune en 1891, mais elle est gallo-romaine.

Des *Schnabelkannen* au décor incisé semblable figurent dans plusieurs sépultures du Rhin moyen : Berschweiler ou Niederhosenbach (Haffner, 1976, pl. 1 n° 12), Dörth “Wald Gallscheid” (Joachim, 1998, fig. 4-5, carte fig. 17) et Rascheid tumulus D-X (Haffner, 1976, pl. 7 n° 10, pl. 137 n° 4, pl. 138 n° 3) en Rhénanie-Palatinat, Eygenbilsen en Belgique (Kimmig, 1983b, p. 39 fig. 2). En Italie, des exemplaires comparables proviennent de Vulci, Côme “Ca’Morta” S.114 et de Vénétié (Bouloumié, 1973b, p. 110, pl. XLVIII n° 164-166 ; p. 114, pl. L n° 172-173 ; p. 40, pl. XVI ; p. 154, pl. LXVIII). Il s’agit probablement d’une production de Vulci.

Datation : LT A ancienne.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

DÉPARTEMENT DU CHER

Documentation :

- Bibliographie : Willaume, 1985a, p. 131-132, pl. 42 n° 5-6.
- Conservation : M.M.B.

Description :

- 1 agrafe de ceinture en forme de fleur de lotus à cinq évidements obtenus par découpe. La languette est brisée et quelques points estampés apparaissent sur l’avers aux emplacements qui ne sont pas masqués par la corrosion. Sans n°. Pl. 18 n° 2 ;
- 1 agrafe de ceinture en forme de fleur de lotus schématisée, à un seul évidement, et décor de lignes incisées. Un anneau articulé de section circulaire est goupillé à la languette. N° 926.9.6. Pl. 18 n° 3 ;

- 1 agrafe de ceinture en forme de griffons schématiques affrontés, à un seul évidement. La languette comporte un anneau articulé goupillé et un ferret coulissant enfilé à l’envers. N° 926.9.5. Pl. 18 n° 4.

Commentaire : il s’agit d’objets qui proviennent vraisemblablement de sépultures à dépôt de ceinturon militaire.

Datation : LT A ancienne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

ARGENVIÈRES (CHER)

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1869, p. 57 ; Mater, 1876 ; Martinet, 1882, p. 118.
- Conservation : coll. de Villeneuve (dispersée ?).

Conditions de découverte : destruction en 1847.

Description : terre qui contenait selon Buhot de Kersers “trois squelettes entourés de pierres plates formant cercueil. Ces squelettes avaient conservé des colliers et des bracelets en bronze”. D’après Mater, les 3 squelettes avaient chacun un torque au cou.

Le mobilier :

- 3 torques en bronze ;
- bracelets en bronze.

Commentaire : le mobilier et sa disposition évoquent des sépultures du Ha D ou de LT A ancienne.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BEFFES (CHER)

Documentation :

- Bibliographie : Willaume, 1985a, p. 21-22.
- Conservation : M.B.B. (dépôt du M.A.N.).

Conditions de découverte : lot de quatre parures annulaires sans contexte dont deux se rapportent au premier âge du Fer. Les deux autres peuvent être protohistoriques (âge du Bronze ?).

Description :

- 1 bracelet en fer elliptique (Bf.E.XI.6.a). N° D.905.2.24 pl. 18 n° 6 ;
- 1 bracelet en bronze de type en anneau (Bb.3.I.a). N° D.905.2.22. Pl. 18 n° 5 ;
- 1 anneau en fer spiralé. N° D.905.2.25. Pl. 18 n° 7.

Commentaire : le bracelet en fer est d’un type courant au Ha C ou au Ha D1-2 ancien. L’exemplaire en bronze est postérieur au Ha D1-2 ancien (Ha D3-LT A ancienne ?).

Datation : Ha C ou Ha D1-2 ancien ; Ha D3-LT A ancienne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BERRY-BOUY (CHER) LE CROT

Situation : extrémité d'un plateau qui domine la vallée de l'Yèvre et qui devait être visible depuis le promontoire de la vieille ville de Bourges.

Conditions de découverte : découverte fortuite en 2000 par F. Delrieu.

Description : grande butte de terre circulaire qui semble artificielle, malgré ses très grandes dimensions : plus de 170 m de diamètre et plus de 15 m de hauteur.

Environnement : la sépulture aristocratique de Fontillet (LT D2) est à quelques centaines de mètres à l'ouest (Ferdrière, Villard, 1993).

Commentaire : il pourrait s'agir d'un très grand tumulus de la fin du premier âge du Fer, mais le site nécessite vérification.

■ SÉPULTURE

BOURGES (CHER) ASNIÈRES LÈS BOURGES

Documentation :

- Sources : archives M.B.B.
- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1879c, p. 20 et pl. I n° 2; Buhot de Kersers, 1890b, p. 309; Méloizes, 1890a, p. 23; Goy, 1900, p. 146.
- Conservation : M.B.B.

Situation : au nord de la ville de Bourges.

Conditions de découverte : nous savons juste que l'épée provient de "fouilles" faites vers 1836 ou 1838.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 épée hallstattienne en bronze de type Wehringen incomplète. La languette est percée de 5 trous de rivet. Un trou de rivet (?) est placé peu avant la pointe de la lame. N° 840.7.1. L conservée = 67,4 cm. Pl. 18 n° 8;
 - 1 bouterolle hallstattienne en bronze à pointes en V et à légère courbure externe convexe (type C2). N° 953.X.38. L = 13,5 cm. Pl. 18 n° 9.

Commentaire : seule l'épée est attribuée explicitement au secteur du village d'Asnières lès Bourges (Buhot de Kersers, 1879c). Jusqu'à présent, la bouterolle était réputée provenir du Cher ou des environs de Bourges (Méloizes, 1890a, p. 23; Goy, 1900, p. 146).

En formulant l'hypothèse que l'épée ne pouvait provenir, compte tenu de sa patine caractéristique d'un milieu sec, que d'une sépulture, nous avons envisagé que l'épée pouvait être accompagnée d'une bouterolle. Nous connaissons l'existence d'une bouterolle locale, mais celle-ci pouvait avoir une autre origine, ou bien être associée à une autre épée hallstattienne (n° 883.20.24) trouvée sans plus de précision dans la région de Bourges. D'un point de vue typo-chronologique, l'association entre la bouterolle et l'épée d'Asnières (type Wehringen) était parfaitement concevable (les deux objets sont datés du Ha C ancien), tandis que le lien avec l'épée de provenance locale était peu probable, cette dernière étant d'un type tardif (Miers). Le retour aux anciens numéros d'inventaire du musée apporte un premier élément de réponse : l'épée d'Asnières et l'extrémité de fourreau portent respectivement les anciens numéros A. 1501 et A. 1503, ce qui implique qu'elles sont entrées en même temps et en un même lot dans le fond ancien de ce qui est devenu le musée du Berry. Mais le même inventaire attribue le n° A. 1502 à l'épée de type Miers dont nous parlions et ne permettait pas d'associer en toute certitude la bouterolle à l'une ou l'autre des deux épées. En dernier ressort, c'est la confrontation des patines qui permet de trancher en faveur du rapprochement typologique, puisque le renfort de fourreau présente une patine tout à fait identique à celle qui recouvre l'épée d'Asnières. A *contrario*, l'arme locale de type Miers présente une oxydation d'un tout autre aspect.

L'association très probable de l'épée n° 840.7.1. et de la bouterolle n° 953.X.38 confirme l'existence d'une sépulture de guerrier à épée hallstattienne en bronze immédiatement au nord de Bourges. Par comparaison avec les ensembles funéraires mieux connus, notamment ceux

que l'on a fouillés à Saint-Aoustrille "Villement", on peut envisager qu'il s'agissait d'une inhumation sous tumulus.

Datation : Ha C ancien.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BOURGES (CHER) BUTTE D'ARCHELET

Documentation :

- Bibliographie : Raynal, 1845, p. 22; Boyer, 1863, p. 23-26; Buhot de Kersers, 1869, p. 58-59, pl. 4 n° 6.

Situation : extrémité du plateau qui domine au nord la confluence de l'Yèvre et de l'Auron et fait face au promontoire de la vieille ville de Bourges.

Conditions de découverte : le monument, connu depuis très longtemps, a fait l'objet de fouilles peu avant 1863 par les soins de deux ouvriers payés pendant deux mois par M. Bourdaloue, de la Commission historique du Cher. Les travaux ont été menés en galerie à partir d'un puits central et d'un tunnel ouvert depuis le nord-ouest et dirigé également vers le centre.

Description : grand tertre circulaire constitué d'une terre argileuse rougeâtre "homogène et sans mélange" (Boyer, 1863, p. 25), de 80 m de diamètre pour 5 à 6 m de hauteur. Les ouvriers ont rencontré vers le centre un creusement mal décrit et une fosse plus profonde. À ce sujet, Boyer (1865, p. 26) décrit "un trou carré irrégulièrement arrondi aux angles, de 5 mètres sur 2m,75 de diamètre. La profondeur en certains endroits en était de plus d'un mètre, car le fond, raboteux, n'avait pas été aplani. C'était comme un trou de carrière". Pour Buhot de Kersers (1869, p. 59), il s'agissait d'une fosse "irrégulièrement quadrangulaire de 2 mètres de large sur 4 mètres de longueur et 1 mètre de profondeur inégale. Les pierres sortant de cette excavation étaient relevées sur les bords". La terre constitutive du monument a été raclée dans les environs ou recueillie dans la vallée du Moulon, à un demi-kilomètre de là. La description du comblement de la fosse laisse entendre l'existence d'une couverture effondrée en pierres (petit cain?).

Le mobilier : dans les galeries ont été trouvés "un fragment de poterie grisâtre, ayant subi l'action du feu à l'intérieur; deux morceaux de bronze paraissant provenir d'une lame d'épée, des fragments de tuileaux roulés et quelques charbons" (Boyer, 1865, p. 26).

Environnement : les objets mis au jour dans le marais de Bourges, à quelques centaines de mètres de distance, sont les plus proches découvertes.

Commentaire : il peut s'agir d'un très grand tumulus de la troisième étape du premier âge du Fer dont une fosse sépulcrale, apparemment excentrée, a pu faire l'objet d'un pillage.

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

■ NÉCROPOLE, DÉPÔTS (ET HABITAT ?)

BOURGES (CHER) ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES (ARSENAL, BOULEVARD AUGER, FONDERIE DE CANONS, PYROTECHNIE)

Documentation :

- Sources : lettre du 24 juin 1878 et planches de Jules Dumoutet adressées au Président de la carte de la Gaule (archives M.A.N.).
- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1870, p. VII-IX; 1879c, p. 22; Mater, 1893, p. 41-42; Freidin, 1982; Willaume, 1985a, p. 29-43.
- Conservation : M.B.B.

Situation : les quartiers militaires occupent la partie sud-est du plateau calcaire en retrait de la vieille ville.

Conditions de découverte : les travaux d'urbanisme, essentiellement liés à l'implantation d'arsenaux militaires voulus par Napoléon III et à leur extension sous la III^e République, ont détruit à partir de 1868 un nombre important d'inhumations appartenant à un gisement funéraire sans doute étendu (700 m environ entre les points de découverte les plus éloignés). Le mobilier a parfois été récupéré, mais il a rarement été isolé par sépulture. Il est au mieux localisé en

fonction des différents travaux liés à l'aménagement des quartiers de la Fonderie de Canons, de l' Arsenal, de l' Artillerie, de la Pyrotechnie et du Boulevard Auger qui relie une partie de ces établissements. Les ensembles clos auxquels Jules Dumoutet fait allusion ne peuvent être reconstitués pour le moment.

Description : plusieurs inhumations détruites en 1877 sont signalées. Quels que soient les observateurs, on insiste souvent sur leur caractère désordonné. Ainsi, Buhot de Kersers (1879c, p. 22) mentionne que *“dans toute la plaine qui s'étend entre l'ancienne voie de Lyon et la route de Nevers se rencontrent des sépultures gauloises, où les squelettes apparaissent jetés sans ordre, plutôt que déposés, dans des trous irréguliers, dont la profondeur varie de 0m 60c à 1m 50c. Ces squelettes portent des bracelets et des armilles de forme variée...”*. Dumoutet indique la découverte de fossés – 5 parallèles sous l'actuel boulevard Auger – dans lesquels ont été dégagées des inhumations avec du matériel protohistorique. Il imagine que ces squelettes sont ceux des victimes de la prise d'*Avaricum* par Jules César, mais le matériel exhumé remonte en fait au V^e s. av. J.-C.

Environnement : le site d'habitat le plus proche, à Saint-Martin-des-Champs, jouxte les quartiers militaires.

Commentaire : les conditions d'inhumation, telles qu'elles sont décrites, paraissent tout à fait singulières. Elles ne sont attestées ailleurs que sur l'occupation fouillée au chemin de Gionne à Bourges. Cette comparaison, ajoutée aux succinctes descriptions des structures contenant les corps humains (fosses, fossés), incitent à penser qu'une partie au moins du site a eu d'abord une vocation non funéraire (habitat et/ou zone d'extraction de matériaux et d'ensilage), puis qu'il a été réutilisé pour le dépôt d'inhumations spéciales.

ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES - ARSENAL

Documentation :

- Sources : dessins Jules Dumoutet (M.B.B.).
- Bibliographie : cf. établissements militaires.
- Conservation : M.B.B.

Situation : partie sud-est du plateau calcaire en arrière de la vieille ville. Le quartier de l' Arsenal est au nord des établissements militaires et borde l'axe antique de la route de Nevers.

Conditions de découverte : cf. quartiers militaires.

Description : une planche de Dumoutet (pl. 18 n° 10) illustre la diversité des modes de dépôt des corps dans les structures des établissements militaires (cf. notice ci-dessus).

Le mobilier :

- 1 anneau de jambe tubulaire en tôle de bronze (Jb.26.V.h). Identique à ceux de la tombe princière de Vix (Ha D3). Disparu. Pl. 19 n° 2 ;
- 1 fragment d'anneau de jambe tubulaire en tôle de bronze à fermeture par tenon (Jb.26.?.h). Disparu. Pl. 19 n° 3 ;
- 2 anneaux de jambe en bronze à fermeture par tenon et décor incisé. Sans doute à jonc creux (Jb.26?.V.h). Disparus. Pl. 18 n° 11, pl. 19 n° 1 ;
- 1 anneau de jambe fin, à fermeture par tenon et à décor incisé (Jb.3.V.h). Disparu. Pl. 19 n° 4 ;
- 1 agrafe de ceinturon à un évidement, avec un ferret coulissant représenté à l'envers. Pl. 18 n° 14 ;
- 1 anneau échanuré de ceinturon. Pl. 18 n° 13 ;
- 1 chaînette en bronze (de ceinturon?). Pl. 18 n° 12 ;
- 1 anneau en bronze de ceinture (?) à jonc mouluré de section losangique de LT A (Ab.I.5.d). N° 917.18.8. D = 2,6 cm.

Environnement : cf. notice établissements militaires.

Commentaire : les parures sont de type féminin et datent du Ha D3, peut-être de LT A pour l'anneau de jambe le plus fin. Les pièces de ceinturon d'épée sont attribuables à LT A ancienne. L'occupation de ce secteur de dépôts d'inhumations doit donc correspondre pour l'essentiel au V^e s. av. J.-C.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES - BOULEVARD AUGER

Documentation :

- Bibliographie : cf. établissements militaires.
- Conservation : M.B.B.

Situation : partie sud-est du plateau calcaire en arrière de la vieille ville. Le Boulevard Auger traverse et relie les quartiers militaires.

Conditions de découverte : cf. établissements militaires. Parmi les trouvailles, 3 objets appartiennent probablement à un même contexte : ils sont répertoriés ci-dessous et sous la notice “Boulevard Auger S.1”.

Le mobilier :

- 1 torque tubulaire en tôle de bronze lisse du Ha D3 (Tb.26.III.a). N° 926.9.59. L = 19 à 20 cm environ. Pl. 19 n° 6 ;
- 2 torques tubulaires lisses en bronze à jonc coulé et rabattu sur un noyau de métal blanc de LT A ancienne (Tb.27.I.a). N° 936.10.98 et 936.10.99. D = 15,9 et 19,8 cm. Pl. 19 n° 8, pl. 20 n° 3 ;
- 1 torque fermée en bronze, à deux jets de coulée réunis au sommet, du Ha D3-LT A (Tb.3.I.c). N° 936.10.96. L = 16,9 cm. Pl. 20 n° 2 ;
- 1 torque fermée en bronze avec amorce de deux jets de coulée cisailés du Ha D3-LT A (Tb.3.I.c). N° 926.9.60. L = 18,2 cm environ. Pl. 19 n° 7 ;
- 1 torque fermée en bronze avec amorce de jet de coulée sur le jonc du Ha D3-LT A (Tb.3.I.c). N° 926.9.58. L = 17,6 cm. Pl. 20 n° 1 ;
- 1 torque torsadé champenois de LT A ancienne. N° 971.19.7. Cf. Boulevard Auger S.1 ;
- 2 bracelets pleins incisés sans doute champenois de LT A ancienne. Perdus. cf. Boulevard Auger S.1 ;
- 1 anneau de jambe avec amorce de deux jets de coulée en bronze du Ha D3-LT A (Jb.3.I.c). N° 936.10.95. L = 11,4 cm. Pl. 20 n° 9 ;
- 1 anneau de jambe tubulaire en tôle de bronze incisée du Ha D3 (Jb.26.V.h). N° 936.10.97. D = 10,6 cm. Pl. 20 n° 8 ;
- 4 anneaux de jambe type Dun-sur-Auron (Jb.10.I.j) dont une paire (926.9.57 (1) et (2)) sans doute issue de la même sépulture (LT A). N° 926.9.56 ; 926.9.57 (1) ; 926.9.57 (2) ; 926.9.64. L = 11,4 ; 11,7 ; 12 ; 10,8 cm (pl. 20 n° 4-7) ;
- 1 armille en bronze à jonc de section carrée du Ha D3-LT A ancienne (Bb.2.I.a). N° 926.9.43. L = 5,7 cm (Willaume, 1985a, n° 28) ;
- 1 armille en bronze à jonc de section elliptique du Ha D3-LT A ancienne (Bb.1.I.a). N° 926.9.42. D = 6,4 cm (Willaume, 1985a, n° 27) ;
- 3 bracelets massifs (Bb.3.I.a) du Ha D3-LT A. N° 929.9.40 (Willaume, 1985a, n° 25) ; 929.9.41 (Willaume, 1985a, n° 26) ; 929.9.50 (Willaume, 1985a, n° 29) ;
- 1 bracelet de bronze à renflements et de forme en anneau (Bb.3.I.d) du Ha D3-LT A. N° 929.9.39. (Willaume, 1985a, n° 24) ;
- 1 paire de bracelets crantés (Bb.3.I.e) du Ha D3-LT A. N° 926.9.36 ; 926.9.37. Pl. 19 n° 9 ;
- 1 bracelet de type Mèlon (Bb.4.I.a) de LT A ancienne. N° 926.9.38. Willaume, 1985a, n° 23 ;
- 1 amulette articulée formée d'un maillon de ceinture féminine qui semble d'origine étrangère (Allemagne du Sud?), aux extrémités duquel est attaché un anneau formé d'un bracelet de type Saint-Denis-de-Palin cassé et tordu (Ab.III.6.a), de même qu'une pendeloque en crotale (LT A ancienne). N° 936.10.100. L = 9 cm. Pl. 19 n° 5 ;
- 1 bracelet en lignite (Br.3.a). N° 926.9.55. D = 6,9 cm. Pl. 19 n° 10 ;
- 1 anneau en lignite (Ar.3.a). N° 926.9.52. D = 2,5 cm. Willaume, 1985a, n° 37 ;
- 3 anneaux en fer. N° 926.9.44 ; 926.9.45 ; 926.9.46. D = 3 à 3,9 cm. Willaume, 1985a, n° 30, 31, 32 ;
- 3 anneaux en bronze. N° 926.9.47 ; 926.9.48 ; 926.9.49. D = 2 à 2,8 cm. Willaume, 1985a, n° 33, 34, 35. Pl. 31 n° 15, 16, 17.

Environnement : cf. notice établissements militaires.

Commentaire : tous les éléments ramassés sont des pièces de parures, essentiellement féminines, datées du Ha D3 et de LT A. L'utilisation de l'aire d'inhumations doit donc correspondre au V^e s. av. J.-C.

Les torques laissent supposer la découverte d'au moins 7 inhumations féminines. Les anneaux de jambe représentent moins de tombes, mais ils ont pu passer plus facilement inaperçus auprès des terrassiers du XIX^e s.

Datation : Ha D3-LT A.

■ SÉPULTURE

ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES - BOULEVARD AUGER S.1

Documentation :

- Bibliographie : Ponroy, 1903, p. 4 à 6 et pl. 4 n° 1.
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : dans une tranchée ouverte sur le boulevard Auger au début du siècle dernier, des ouvriers mirent au jour quelques objets. Aucune sépulture n'est décrite, mais trois objets se distinguent nettement du lot par leur origine champenoise. On peut supposer qu'ils proviennent de la même inhumation féminine car ils ont été trouvés ensemble et surtout, ils forment un appariement caractéristique des parures féminines de la culture Aisne-Marne.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque torsadé à plaque d'agrafe ajourée et crochet (Tb.7.VIII.h). D'après la typologie élaborée par C. Breton (1995), il appartient au type B21, le système de jonction est de type 4.2, la symétrie est d'ordre 2. N° 971.19.7. L = 16,2 cm. Pl. 21 n° 1 ;
 - 2 bracelets en bronze massif incisé, découverts avec le torque (Bb.3.I.g). L = 5,7 cm. Disparus. Pl. 21 n° 2-3.

Commentaire : le torque est bien daté de LT A ancienne (LT ancienne Ia de J.-J. Hatt et P. Roualet ou Aisne-Marne IIA de J.-P. Demoule) en Champagne. Il trouve 6 exemplaires de comparaisons concentrés sans exception dans le département de l'Aisne : quatre torques proviennent des environs de Soissons, deux exemplaires ont été mis au jour à Bruyères-sur-Fère, dans la haute vallée de l'Ourcq (Breton, 1995, p. 124-125 : BLH 5 ; BTR 3 ; BTR 6 ; CSG 9 ; PER 1).

Les bracelets qui accompagnent le torque sont également originaires de la zone Aisne-Marne. Ils sont presque analogues à ceux de la tombe 30 de Villeneuve-Renneville-Chevigny "Le Mont-Gravet" dans la Marne (LT A ancienne) qui a fourni par ailleurs un torque torsadé à crochet et plaque d'agrafe (Charpy, Roualet, 1991 fig. 45 d).

La défunte de Bourges était certainement étrangère à la région. L'origine du torque, le centre du département de l'Aisne peut révéler la provenance de cette étrangère.

Datation : LT A ancienne.

ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES - LA FONDERIE DE CANONS

Documentation :

- Bibliographie : cf. établissements militaires.
- Conservation : M.B.B.

Situation : partie sud-est du plateau calcaire en arrière de la vieille ville. La Fonderie de Canons est au nord-ouest des quartiers militaires et jouxte le terrain de l'Arsenal.

Conditions de découverte : cf. notice établissements militaires.

Le mobilier :

- 1 anse torsadée en bronze qui appartenait sans doute à une ciste à cordons (Ha D3-LT A ancienne). N° 907.49.11. L = 20,5 cm. Pl. 21 n° 4 ;
- 1 fibule en bronze à timbale haute et ressort court en arbalète (LT A ancienne). N° 953.X.75. Pl. 21 n° 5 ;
- 1 anneau de jambe tubulaire en tôle de bronze incisée du Ha D3 (Jb.26.III.h). N° 870.1.4. D = 9,8 cm. Pl. 21 n° 6 ;
- 1 armille en bronze incisée de section carrée du Ha D3-LT A ancienne (Bb.2.I.h). N° 870.1.5. D = 6,4 cm. Willaume, 1985a, n° 59 ;
- 1 bracelet en lignite du Ha D3-LT A (Br.6.a). N° 870.1.6. D = 7,1 cm. Pl. 21 n° 7.

Environnement : un dépôt de "Spangbarren" du Bronze ancien a été mis au jour dans le même quartier (Toubeau de Maisonneuve, 1917, p. LVIII).

Commentaire : tous les objets ramassés sont des pièces de parure, essentiellement féminines, datées du Ha D3 ou de LT A.

L'anse torsadée a été découverte dans les environs de la Fonderie de Canons. Elle provient donc d'une zone située à moins de 800 m des crémations en urne métallique des Fonds Gaydons et de la Route de Dun. Est-ce le seul vestige d'une sépulture qui n'aurait pas été décrite et dont le vase, une ciste à cordons, n'aurait pas été conservé du fait de sa fragilité ?

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES LA PYROTECHNIE (HANGARS DE L'ARTILLERIE À PIGNOUX)

Documentation :

- Sources : dessins Jules Dumoutet (M.B.B.).
- Bibliographie : cf. établissements militaires.
- Conservation : M.B.B.

Situation : la Pyrotechnie occupe le sud-est des quartiers militaires. L'essentiel des découvertes concerne les abords des grands hangars de l'artillerie à Pignoux.

Conditions de découverte : cf. établissements militaires.

Description : inhumations qui n'ont pas été décrites.

Le mobilier :

- 1 anneau de jambe incisé à fermeture par tenon (Jb.26?.V.h). Disparu. Pl. 21 n° 8 ;
- 3 anneaux de jambe tubulaires en tôle de bronze incisée du Ha D3 (Jb.26.V.h). N° 917.18.10 ; 917.18.11 ; 917.18.13. D = 9,1 ; 10,9 ; 9,2 cm. Pl. 21 n° 9 ;
- 1 petit anneau de jambe de type Dun-sur-Auron de LT A ancienne (Jb.10.I.j). N° 917.18.9. L = 6,1 cm (Willaume, 1985a, n° 69) ;
- 1 anneau de jambe en lignite (Jr.4.a). N° 917.18.12. D = 10,4 cm (Willaume, 1985a, n° 71) ;
- 1 anneau en bronze de ceinture (?) à jonc mouluré de section losangique de LT A (Ab.I.5.d). N° 917.18.8. D = 2,6 cm (Willaume, 1985a, n° 62) ;
- 4 anneaux en bronze. N° 917.18.3 ; 917.18.4 ; 917.18.5 ; 917.18.6 ; 917.18.14. D = 2,2 à 3,8 cm (Willaume, 1985a, n° 67, 63, 68, 67, 66).

Commentaire : la plupart des objets ramassés sont des pièces de parures féminines et datent du Ha D3 et de LT A ancienne.

Les anneaux de jambe peuvent correspondre à quatre panoplies féminines distinctes au minimum.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

BOURGES (CHER) LES FONDS GAYDONS

Documentation :

- Sources : lettre de H. Breuil à P. de Goy (archives du Cher : 2 F 325 n° 46) ; rapport d'étude anthropologique par Anne-Christelle Besnard (archives M.B.B.).
- Bibliographie : Mater, 1893, p. 42-46 et pl. III n° 7.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sur le plateau en arrière de l'avancée de la ville ancienne. À proximité d'une maison, à 40 m du rond-point de l'angle sud-est du quartier de l'arsenal militaire.

Conditions de découverte : en mars 1892, les ouvriers d'un entrepreneur, M. Désabres, découvrent une incinération à 60 cm de profondeur au cours de travaux de construction. Ils auraient jeté une partie du contenu de l'urne.

Description :

- Pratique : crémation en urne métallique.
- Disposition : outre les os calcinés, l'urne contenait les anneaux de bronze.

Le défunt : un individu dont on conserve 81,5 g d'ossements brûlés.

- Âge : adulte d'après l'étude anthropologique de A.-C. Besnard.

Le mobilier :

- Protection :
 - 1 situle stamnoïde étrusque en bronze. La lèvres déversée comporte à l'extérieur 2 filets incisés. Le fond comporte à l'extérieur et au centre la marque de la poupée fixe d'un tour. On remarque à l'intérieur du récipient deux zones d'oxydation de couleur différente, dont la limite de séparation très nette et horizontale se place vers le milieu de la pans. Aucune trace de tissu visible. N° 892.25.1. H = 25,9 cm ; D = 25,5 cm. Pl. 21 n° 5.
 - 2 anses en bronze et leurs attaches déposées avec l'urne. On ne sait si elles étaient démontées ou non. Les anses sont faites d'une

simple tige de bronze aux extrémités relevées et appointées. Les plaques perforées qui font office d'attaches sont ornées d'entailles. N° 892.25.1. H anses = 8,2 et 8,4 cm ; L anses = 18,5 et 19,2 cm ; H attaches = 2,5 et 2,7 cm ; L attaches = 3,9 cm. Pl. 21 n° 1-4.

• **Accompagnement :**

- 2 anneaux (de ceinture ?) en bronze de section losangique brûlés (Ab.I.5.a). D = 3,1 cm. Disparus. Pl. 21 n° 15.

Commentaire : on ne sait si la tombe a un rapport avec le gisement funéraire des quartiers militaires.

Le vase est une production d'Etrurie méridionale (Vulci ?) datée de la fin du VI^e ou du début du V^e s. av. J.-C. Les anses et les attaches ne sont certainement pas les exemplaires d'origine. La simplicité de leur fabrication suppose, selon toute vraisemblance, une adaptation ou bien une réparation faite par un artisan local. La différence d'oxydation à l'intérieur du vase cinéraire correspond à la longue stagnation d'un liquide (boisson alcoolisée ?) dans lequel les os brûlés devaient baigner.

Une urne presque identique a été mise au jour dans la tombe de la fosse 61 de Gurgy "La Picardie" dans l'Yonne, datée du Ha D3 par des fibules (Pellet, Delor, 1981). L'incinération des Fonds Gaydons date de cette période ou du début de celle qui suit puisque le vase semble avoir eu un usage prolongé avant son dépôt dans la sépulture.

La présence de paires d'anneaux est bien attestée dans les incinérations en urne métallique comme à Mardié (Loiret) "Butte Moreau", au Bono (Morbihan) "Le Rocher" (Milcent, 1994) ou à Bassenheim (Kr. Koblenz) en Rhénanie (Joachim, 1990 fig. 16 n° 9). Dans le mobilier des inhumations, les paires d'anneaux figurent souvent parmi les sépultures masculines (Piningre *et al.*, 1996).

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ NÉCROPOLE

BOURGES (CHER) LES GRANDS DANJONS

Documentation :

- Bibliographie : Holmgren, Leday, 1980 ; Baillieu, 1990.

Situation : versant sud de la vallée de l'Yèvre, à 3 km à l'ouest de l'agglomération antique de Bourges.

Conditions de découverte : repérage par photo aérienne en 1976 (Holmgren, Leday, 1980). L'un des monuments a été fouillé en sauvetage pendant l'été 1989 sous la direction de Michel Baillieu.

Description : 2 monuments à enclos circulaire fossoyé distants d'une centaine de mètres. L'enclos non fouillé doit avoir 15 m de diamètre environ.

Environnement : une occupation du Ha D3 est attestée à proximité, à l'emplacement de la nouvelle caserne des pompiers.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BOURGES (CHER) LES GRANDS DANJONS T.1

Documentation :

- Bibliographie : Holmgren, Leday, 1980 ; Baillieu, 1990.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : versant sud de la vallée de l'Yèvre, à l'ouest de l'agglomération antique. Monument est.

Conditions de découverte : fouillé en sauvetage pendant l'été 1989 sous la direction de Michel Baillieu.

Description : tumulus arasé délimité par deux enclos circulaires emboîtés (fig. 112 n° 1). L'enclos le plus étendu, régulier, présente un diamètre externe de 32 m pour une ouverture de 3 à 3,50 m de large et une profondeur moyenne de 1,30 m. L'enclos interne, également régulier, a un diamètre externe de 17,50 m pour une ouverture d'environ 1 m de large et une profondeur variant entre 0,70 et 1,20 m. L'enclos externe était palissadé au moyen de poteaux non jointifs. L'enclos intérieur est resté ouvert un certain laps de temps.

Décalée dans le quadrant nord-est de l'aire interne du tertre, une fosse bute contre l'enclos intérieur et devait abriter une sépulture secondaire. Elle affecte une forme rectangulaire de grandes dimensions (5 m x 2 m) et est orientée selon un axe sud-ouest/nord-est. Le contenu a été pillé dès l'Antiquité. Le comblement du trou de violation

contenait de gros blocs de calcaire non local qui devaient couvrir la fosse à l'origine et quelques objets.

Commentaire : les blocs de calcaire du remblai peuvent être les vestiges d'un cairn. La toponymie conserve peut-être le souvenir de grandes buttes tumulaires.

Étonnamment, les deux enclos fossoyés concentriques et le décalage de la fosse rectangulaire trouvent deux parallèles très proches, y compris sur le plan des dimensions, avec le monument V de Gurgy dans l'Yonne (Pellet, Delor, 1980 fig. 3) et celui d'Estissac, dans l'Aube (Deffressigne, Villes, 1995, 1ère figure, p. 59). Dans le cimetière de l'Yonne, la fosse décalée à l'est abritait une incinération en siltule stamnoïde du Ha D3 accompagnée de deux cistes à cordons ; à Estissac, la tombe à char, datée de LT A ancienne et décentrée aussi vers l'est, recelait uniquement des incinérations, dont deux étaient déposées dans une ciste à cordons différente.

Le mobilier :

- Des tessons étaient dispersés dans les remplissages des fossés.
- Objets trouvés dans les remblais du pillage :
 - 1 tesson à décor d'impressions circulaires et de cannelures dans le remplissage de la fosse. Pl. 22 n° 4 ;
 - 1 pièce rectangulaire, sans doute en bronze, ornée de bourrelets transversaux et munie d'une forte bélière. Il s'agit d'une applique de harnachement de chevaux attelés. Pl. 22 n° 1 ;
 - 1 objet en bois orné de petits rivets en bronze interprété par le fouilleur comme un éventuel pommeau d'épée parmi les blocs de calcaire rejetés ;
 - 1 fibule en bronze avec ressort en arbalète (cassé) et pied recourbé surmonté d'un cabochon (type F3 de Mansfeld). Trouvée sous les blocs de calcaire rejetés. Pl. 22 n° 2 ;
 - 1 perle en pâte de verre avec filet en zigzag dans le remplissage de la fosse. Pl. 22 n° 3.

Commentaire : le tesson peut dater aussi bien de l'âge du Bronze moyen que du premier âge du Fer.

La fibule date du Ha D3 et dispose d'un parallèle sur l'habitat de hauteur du mont Lassois à Vix (Joffroy, 1960) ; la perle en verre décorée est sans doute de la même époque (Kaenel, 1990, p. 233).

L'applique de harnachement trouve des comparaisons dans quelques tombes à char de l'Allemagne du Sud datées du Ha D1, voire de la fin du Ha C, mais elles ne sont pas satisfaisantes sur le plan du décor. En revanche, des appliques de char plus récentes (Ha D2 et D3), bien qu'elles aient des fonctions différentes, offrent des ornements côtelés assez proches. Les appliques de harnachement demeurant presque inconnues pour le Ha D2 et D3, une datation basse dans le Ha D est aussi envisageable pour la pièce des Grands Danjons.

La pièce de bois à clous de bronze, plutôt qu'une poignée d'épée, pourrait correspondre à un élément de véhicule. A LT A ancienne, quelques chars à deux roues comportent en effet des crampons en bronze incrustés sur les moyeux au niveau des frettes ; pour ne donner qu'un exemple assez proche, c'est le cas pour le char de la tombe de Molinons "Les Graisses" dans l'Yonne (Baray, 2000, p. 106, fig. 10 n° 1-4).

Si l'on admet, pour conclure, que les quelques pièces ramassées font bien partie d'une seule et même tombe, celle-ci devrait être attribuée au Ha D3, ou de la charnière avec La Tène A. Outre les vestiges matériels, l'architecture très soignée du tertre et les comparaisons avec les monuments des cimetières d'Estissac et Gurgy laissent présumer la richesse de la tombe à laquelle pouvait être associé un char. L'exemple des enclos d'Estissac et Gurgy donne également à penser que l'absence de sépulture centrale aux Grands Danjons est imputable à l'érosion.

Le fouilleur suppose que le pillage du tertre s'est opéré lors de la réutilisation du site par une petite nécropole gallo-romaine. La minutie du "nettoyage" semble témoigner cependant d'une violation menée alors que les objets en matière organique n'étaient pas encore décomposés, soit peu d'années après les funérailles.

Datation : Ha D3.

■ NÉCROPOLE

BOURGES (CHER) LAZENAY

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1879c, p. 20-21 ; Holmgren, Leday, 1980 ; Collectif, 1988, p. 9-17 ; Chevrot, Troadec, 1992, p. 82-83 ; Buchsensschutz, Ralston, à paraître.

Situation : sur un plateau incliné vers la vallée de l'Auron, au sud de Bourges.

Conditions de découverte : prospection aérienne J. Holmgren.

Description : nombreux enclos fossoyés circulaires et quadrangulaires documentés pour l'essentiel par un cliché aérien. Le gisement est pratiquement détruit aujourd'hui.

Environnement : l'habitat des Chassepins se trouve à moins de 500 m en contrebas du plateau au sud-est. À côté des Chassepins, sur le Chemin de Gionne, se trouve une batterie de silos dont les comblements les plus anciens sont datés par des dépôts rituels de LT A ancienne.

Commentaire : il s'agit de la plus vaste nécropole protohistorique répertoriée en Berry.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BOURGES (CHER) LAZENAY

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1900.

Situation : à Lazenay sans précision.

Description : tumulus.

Environnement : nombreux enclos fossoyés circulaires et quadrangulaires sur le plateau de Lazenay.

Commentaire : le monument pouvait s'intégrer à la nécropole connue aujourd'hui par des enclos fossoyés.

■ SÉPULTURE

BOURGES (CHER) LAZENAY S.1

Documentation :

- Bibliographie : Laugardière, 1870, p. 8-9 et pl. I n° 1 ; Buhot de Kersers, 1879c, p. 20-21 ; Goy, 1900.
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : Charles de Laugardière décrit pour la première fois l'épée de Lazenay en l'attribuant à tort aux sépultures de Sainte-Solange. La véritable origine est rétablie par Buhot de Kersers (1879c, p. 20) qui précise que "*M. Alfred de Lachaussée a recueilli dans une tombe, à Lazenay, une épée de fer...*". Pierre de Goy ajoute que l'arme en question provient d'un tumulus.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 épée en fer à 4 rivets en fer – 2 sur la garde, 1 au milieu de la languette et 1 autre au pommeau – emballée dans deux tissus d'armure toile en lin et en chanvre qui forment jusqu'à trois épaisseurs (détermination C. Moulherat). La lame est décorée de filets parallèles incisés à la fois fins et réguliers et la poignée était en bois (4^e groupe des épées en fer). N° 917.18.15. L = 83 cm. Pl. 22 n° 5.

Commentaire : la sépulture n'a jamais été décrite et l'on sait simplement que l'épée provient d'une tombe, sans doute sous tumulus et probablement à inhumation même si le rituel n'est pas décrit. Les renseignements du XIX^e s. paraissent corroborés par les photographies aériennes qui révèlent une vaste nécropole avec monuments fossoyés ainsi que par la présence de tissus sur l'épée, matériau que l'on ne retrouve que sur les armes provenant de contextes funéraires.

Les filets de l'épée sont comparables à ceux de l'épée de Vornay "Barrière Blanche" T.1 S.1. Une arme en fer du tumulus IV de la série B de Cazevieille (Hérault), est presque identique à l'exemplaire de Lazenay et s'associe à un rasoir ajouré de type Endingen, variante Cazevieille (Jockenhövel, 1980 pl. 103 C3, C1, n° 651). Ce modèle est tardif puisqu'associé dans d'autres tombes à des *scalptoria* du VII^e s. av. J.-C.

Datation : Ha C récent.

■ SÉPULTURE

BOURGES (CHER) MAZIERES

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1887, p. 12-15.
- Conservation : M.B.B.

Situation : à mi-pente d'une légère montée qui gagne un plateau de l'autre côté de l'Auron par rapport à l'éperon de Bourges.

Conditions de découverte : trouvée par des ouvriers lors de travaux vers 1884.

Description :

- Pratique : inhumation double.
- Disposition : dans une fosse creusée à environ 0,60 m de profondeur.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 fibule en bronze à arc serpentant de section rectangulaire et porte-ardillon en disque placée sous la tête de l'un des défunts. L = 21 cm. Pl. 22 n° 6 ;
 - 1 fibule en bronze à arc serpentant et porte-ardillon en disque, plus petite que la précédente, placée sous la tête de l'autre squelette. Disparue ;
 - des "*bracelets fermés et sans ornement*".
- Accompagnement :
 - "*grains*" de bronze ;
 - morceaux de fer oxydés.

Commentaire : la fibule conservée est une production italique du Villanovien II. Elle devait posséder un ardillon coulé à part puis enfilé et riveté sur l'extrémité de l'arc. La section rectangulaire de l'arc et le disque uni sont surtout connus sur les fibules à disque riveté. En chronologie absolue, elle date la tombe double du VIII^e s. av. J.-C. environ.

Datation : Ha C ancien.

■ SÉPULTURE

BOURGES (CHER) PETIT SÉMINAIRE SAINT-CÉLESTIN

Documentation :

- Sources : Lachaussée, archives du M.B.B., planches n° 956.19.10 Af 156.
- Bibliographie : Lachaussée, 1875 ; Willaume, 1985a, p. 50-53, pl. 11 n° 5 à 8.
- Conservation : M.B.B.

Situation : dans le jardin du Petit Séminaire Saint-Célestin. Le site se trouve sur le plateau en arrière et au sud de la vieille ville.

Conditions de découverte : le 23 décembre 1858, des ouvriers découvrent la tombe en extrayant de la pierre entre le mur d'enclos du jardin et l'emplacement de la chapelle du séminaire.

Description :

- Pratique : inhumation double.
- Disposition : la cavité dans laquelle se trouvait la tombe était très allongée (3 m de long sur 0,60 m de large pour 0,90 m de haut) et taillée dans la paroi nord d'une fosse de 3 à 4 m de large pour 2 m de profondeur. Si la fosse était colmatée, la niche funéraire était par contre libre de remblais et obturée par un muret de pierres (pl. 22 n° 7-9).

Les deux inhumés étaient en décubitus dorsal, orientés selon une même ligne mais chacun dans une direction opposée. L'un (n° 1) avait les bras étendus et la tête au sud-est, l'autre (n° 2) aurait eu les bras croisés sur le pubis et sa tête, à quelques centimètres de l'autre crâne, au nord-ouest. La position de ce squelette est incertaine puisqu'un dessin inédit de Dumoutet (M.A.N., albums départementaux) le montre avec les bras allongés le long du corps.

Le défunt (n° 1) :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.
- Âge : adulte d'après le fouilleur.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 2 brassards de 70 à 80 armilles en bronze gravées de section quadrangulaire et de diamètre croissant (Bb.2.I.h). Ils étaient enfilés à chaque avant-bras. Pl. 23 n° 2, 4-13 ;
 - 2 bracelets en fer circulaires à jonc de section circulaire (Bf. C. ?3.b). Chacun fermait un brassard et se plaçait près des coudes. Pl. 38 n° 3.

Le défunt (n° 2) :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.
- Âge : adulte d'après le fouilleur.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 2 brassards de 70 à 80 armilles en bronze gravées de section quadrangulaire et de diamètre croissant (Bb.2.I.h). Ils étaient enfilés à chaque avant-bras. Pl. 23 n° 4-13 ;
 - 2 bracelets en lignite à jonc de section en D (Br.4.a). Chacun fermait un brassard et se plaçait près des coudes. Pl. 23 n° 1.

Environnement : cf. sépultures de la Route de Dun.

Commentaire : les structures funéraires sont très singulières. Il faut peut-être interpréter la fosse comme un segment de fossé, délimitant un tertre par exemple. L'enclos fossoyé du tumulus 18 de Saint-Denis-de-Palin présente le même type de coupe.

Lachaussée présente les deux inhumés comme un homme et une femme parce qu'il s'agissait d'une sépulture double. Le mobilier est cependant très proche d'un ensemble à l'autre et de type féminin.

Les parures, dont on ne conserve aujourd'hui que 9 armilles (n° 906.4.27 à 37), ne sont pas connues en Berry en association avec des objets bien typés. En revanche, des armilles tout à fait analogues, agencées en brassard et maintenues par des bracelets en fer ou en lignite apparaissent dans la Marche, parmi des contextes attribuables au Ha D3 ou plus vraisemblablement à LT A ancienne. Cette datation est la plus plausible puisque le modèle des bracelets circulaires en fer de l'inhumée n° 1 figure également à Saint-Denis-de-Palin dans des contextes de la même période.

Sur le plan du rituel, les analogies avec les sépultures de la Creuse sont également fortes car dans ce département, les inhumations à brassard d'armilles sont parfois jumelées et disposées côte à côte. On en trouvera la meilleure illustration dans le tertre II d'Augères.

Ces rapprochements invitent à identifier dans les deux inhumées du Petit Séminaire Saint-Célestin des femmes venues de la Marche ou de l'est du Limousin.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

BOURGES (CHER) ROUTE DE DUN

Documentation :

- Sources : Lachaussée, archives du M.B.B., planches n° 956.19.7 Af 153 (pl. 23 n° 14, 15, 21, 22), 154 (pl. 23 n° 16-20, 24-25) et 155 ; Goy, Archives départementales du Cher, 2 F 325 n° 39, 40, 71 et 84 ; lettre de P. de Goy au conservateur du M.A.N. (archives M.A.N.)
- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1879c, p. 21 ; Breuil, Goy, 1904 ; Willaume, 1985a, p. 43-49.
- Conservation : M.B.B. ; M.A.N.

Situation : en face de l'angle sud-est du petit séminaire Saint-Célestin, actuellement avenue Carnot. Le site se trouve sur le plateau, en arrière et au sud de la vieille ville.

Conditions de découverte : au cours de travaux, deux ouvriers berruyers, Loreil et Barichard, découvrent en 1849 une fosse et du mobilier funéraire. Celui-ci est partagé en deux, vendu séparément puis aboutit dans deux musées (M.B.B. et M.A.N.). Les seuls documents utilisables pour interpréter cette découverte sont les notes succinctes prises par de Laugardière, les dessins parfois fantaisistes dont Alfred de Lachaussée est l'auteur (pl. 23), une mention de Buhot de Kersers et, bien sûr, les objets eux-mêmes.

Documentation :

La découverte est rapportée de deux façons différentes à plusieurs années d'intervalle :

Buhot de Kersers décrit ainsi la sépulture : *“Le squelette avait au cou un très grand anneau de 0m25c de diamètre en fil de bronze méplat, dont une partie est ornée de trous carrés et de petits cercles. Au bras était un bracelet en fil de bronze avec des annexes en forme de clochettes et percées à la tête. Il y trouva aussi une petite tête de bélier d'un travail assez fin et d'aspect hiératique, avec un petit anneau de suspension au bout du nez et une petite statuette d'un travail assez grossier avec un anneau au-dessus de la tête servant à la suspendre...”*

Buhot de Kersers ne mentionne ni l'incinération, ni les vases en bronze bien que ces derniers figurent sur les planches gravées de Lachaussée avec les dessins des parures.

Charles de Laugardière, dans une note manuscrite rédigée après enquête (Goy, archives, 2F 325 71), rapporte les faits de manière différente. En voici la transcription :

*“16 mètres près du Séminaire
Bracelets et Dieu
1 mètre plus loin – urne, et situle
o S a 2m de prof. trou fait exprès
S. plein de cendres ou détrit, ou os calcinés. Murs de pierres sèches autour du cimetière gaulois
Loreil dem. près du Suisse de la Cathédrale. a trouvé part o (de La Chaussée.) Berichard le Berlu scieur de bois sur le Bd St Ursin près la tour du Diable, a trouvé le reste
A. de Lach. a acheté de GrangeHotel du Boeufant. à Clermont les objets acquis d'un employé de chemin de fer, Loreil a reconnu les objets entre les mains de Lachaussée.”*

Nous donnons de ces notes le développement interprétatif suivant :

À 16 mètres du Séminaire Saint-Célestin, des bracelets et un Dieu [part o : parures annulaires, pendeloques en panier et pendeloque anthropomorphe].

Un mètre plus loin, une urne [l'œnochoé?] et la situle.

Les parures [objets o] et les vases de bronze [objets S] étaient à 2 m de profondeur, dans une fosse.

Les objets S [vases de bronze] étaient remplis de cendres, ou de détrit ou d'os calcinés. Murs de pierres sèches autour du cimetière gaulois.

Loreil demeurant près du Suisse de la Cathédrale a trouvé la part o aujourd'hui dans la collection de La Chaussée. Barichard le Berlu, scieur de bois sur le Boulevard Saint-Ursin près de la tour du Diable, a trouvé le reste, c'est-à-dire les vases de bronze.

Alfred de Lachaussée a acheté à Grange, Hôtel du Boeuf, et antiquaire à Clermont-Ferrand, les objets acquis d'un employé de chemin de fer ; Loreil a reconnu ses objets [parures ou part o] entre les mains de Lachaussée.

Charles de Laugardière a glané tardivement ces renseignements puisque Pierre de Goy rappelle qu'ils datent de 1890 (de Goy, archives M.A.N.). Repris et interprétés, ils servent de fondement pour la publication entreprise par de Goy et Breuil (1904, p. 158-159).

La note distingue deux lots (o et S) découverts à 1 m l'un de l'autre par deux ouvriers différents. La part de Loreil, passée dans sa presque totalité dans la collection Alfred de Lachaussée (M.B.B.) comprenait les objets suivants (Breuil, Goy, 1904, p. 160) :

- 1 grand torque ;
- 2 torques plus petits ;
- 6 ou plus probablement 3 pendeloques en panier ;
- 1 pendeloque en forme de statuette ;
- 1 grand bracelet ;
- 2 anneaux.

La part de Barichard “le Berlu”, achetée par le baron de Girardot puis vendue au M.A.N. comprenait :

- 1 situle stamnoïde et ses anses à attaches ;
- 1 œnochoé sans anse ;
- 1 embout en bronze en forme de tête de bélier à anneau ;
- plusieurs débris qui auraient été contenus dans la situle selon H. Breuil avec *“une forte poignée d'os humains”* calcinés. Ces objets, aujourd'hui disparus, ne figurent pas sur les planches de Lachaussée.

Dans le brouillon préparatoire de la publication, de Goy et Breuil (2F 385 n° 85) mentionnent d'autres objets, *“bracelets en bronze filiformes”* et *“deux bracelets ouverts”* qu'ils n'ont pas retenus par la suite dans l'article définitif. Martine Willaume suppose, sans doute à juste raison, que ces parures devaient réellement figurer dans la sépulture comme le montre au moins un dessin de Lachaussée (archives M.B.B., 956.11.5 AF 151).

En 1890, dans un article de synthèse, Buhot de Kersers mentionne à nouveau la découverte de la Route de Dun, mais cette fois-ci, il se contente d'écrire que l'œnochoé a été *“trouvée en 1849 auprès du Séminaire Saint-Célestin, avec des torques et divers autres ornements de même métal”* (Buhot de Kersers, 1890b, p. 313).

• Discussion :

On observe bien sûr la contradiction entre la mention de Buhot de Kersers et l'article de Breuil et de Goy. Dans sa note, de Laugardière ne donne pas d'indication précise et se borne à indiquer la disposition des objets. Breuil et de Goy supposent, en interprétant le petit croquis de Laugardière, que le torque était posé sur la situle. Le dessin, extrêmement schématique, n'indique pas une telle position. Il montre seulement deux cercles correspondant à la situle et la cruche ou bien encore à la situle et à ses anses. Il convient d'écarter l'idée que certaines parures étaient disposées sur l'urne.

Les planches de Lachaussée représentent le mobilier en deux groupes. Sur la planche II apparaissent les deux vases en bronze et certains détails des anses et de leurs attaches (pl. 23 n° 14, 15, 21, 22). La planche III montre seulement les parures annulaires, les deux anneaux de bronze et une fine tige de bronze sur laquelle sont enfilées les pendeloques, y compris la tête de bélier (pl. 23 n° 16-20 et n° 24-25). La dernière planche (IV) ne figure que des vues de détail des pendeloques figuratives.

Plusieurs dessins sont des restitutions et ne correspondent pas à la réalité : l'ouverture de la situle, lorsqu'elle a été vue par de Lachaussée, était encore écrasée et enfoncée dans la panse. Le fil qui relie les pendeloques sur la pl. III (pl. 23 n° 25) n'est pas antique comme l'atteste H. Breuil (Breuil, de Goy, 1904, p. 163) et le mode de suspension de la pendeloque en tête de bélier est fantaisiste. Quant aux pendeloques en panier, trois se trouvent aujourd'hui au musée du Berry : y en avait-il vraiment six à l'origine comme le figure Lachaussée ? Il est vraisemblable que les trois autres n'ont jamais existé et qu'elles ont été figurées pour rendre symétrique et enrichir la restitution imaginée par Lachaussée.

En définitive, deux possibilités d'interprétation sont offertes : les objets appartiennent soit à deux sépultures, l'une étant la crémation liée aux vases de bronze, l'autre, l'inhumation avec ses parures décrite par Buhot de Kersers, soit à une seule tombe à incinération regroupant tout le mobilier divisé en deux ensembles et disposé en des endroits distincts d'une même fosse.

Différents arguments invitent à trancher en faveur de la seconde hypothèse. Il est vraisemblable que Buhot de Kersers a extrapolé l'existence d'une inhumation uniquement à partir de la planche III, ce qui explique qu'il ait attribué au mobilier le pseudo-bracelet à pendeloques qui n'a jamais existé dans l'Antiquité. Buhot de Kersers ne fait d'ailleurs aucune allusion à un témoignage oral ou écrit de Lachaussée, il ne mentionne que les planches : "*cette sépulture avait été l'objet de dessins nombreux et exacts de M. de Lachaussée, qui n'ont été l'objet d'aucune publication. Les objets appartiennent encore à sa famille. Quelques détails peuvent ainsi échapper à nos souvenirs*" (note 2, p. 21). À sa décharge, on doit rappeler que les sépultures protohistoriques connues en Berry à l'époque étaient toutes à inhumation. La crémation des Fonds Gaydons ne fut découverte que beaucoup plus tard, en 1892.

De leur côté, Breuil et de Goy n'apportent pas d'éclaircissement à propos des mentions de Buhot de Kersers qu'ils signalent cependant dans leur article. Le démenti était sans doute implicite puisque pour les deux auteurs, il ne fait pas de doute que tous les objets faisaient partie d'une seule et même tombe à crémation. Ils ont de leur côté bénéficié des renseignements recueillis assez tard par Charles de Laugardière à la suite d'heureux concours de circonstances.

Nous verrons en étudiant le matériel que les deux ensembles distingués au moment de la découverte par les terrassiers paraissent cohérents. La présentation respectera donc cette distinction.

Description :

- Pratique : crémation en urne métallique.
- Disposition : dans une fosse dont le fond était à 2 m de profondeur. Les parures et les deux anneaux étaient déposés à 1 m des récipients regroupés à part. Les os étaient déposés dans la situle selon Breuil et de Goy. Cette affirmation repose sur le fait que les os brûlés se trouvaient avec d'autres débris dans la situle en 1902. À la lecture de la note de Laugardière, il semble que c'était plutôt la cruche qui contenait l'incinération.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Protection :
 - 1 *schabelkanne* étrusque en bronze. Le vase appartient à la série légère : il se distingue par une paroi fine en tôle de 1 mm d'épaisseur environ et par un poids bien inférieur à celui que l'on connaît pour les autres cruches de France centrale. L'anse a été volontairement arrachée avant son dépôt, sans doute au cours des funérailles et l'attache inférieure ne laisse pour toute trace qu'une perforation de rivet décalée sur la gauche par rapport à

l'axe de symétrie. Les deux autres trous mentionnés par Breuil et de Goy sont des fissures sans rapport avec l'anse. La suppression de l'anse confirme peut-être la fonction d'urne cinéraire de la cruche car on ne saurait imaginer qu'elle put servir de vaisselle de banquet sans réparation préalable. M.A.N. 49.511. H = 23,1 cm ; D = 12 cm. Pl. 23 n° 1.

• Mobilier corporel :

- 1 grand torque en bronze sans ouverture à jonc de section elliptique décoré de filets ciselés et de motifs d'oves et de croix estampés. Si les filets apparaissent sur les deux faces, ce n'est en revanche pas le cas des motifs estampés présents sur un seul côté (Tb.3.I.i). M.B.B. 906.4.10. D = 26,7 cm. Pl. 24 n° 13 ;
- 1 torque (ou diadème) de bronze à jonc sans ouverture avec un renflement (jet de coulée ?) (Tb.3.I.d). M.B.B. 906.4.11. D = 17,7 cm. Pl. 24 n° 12 ;
- 1 torque de bronze à jonc sans ouverture (Tb.3.I.a) (Lachaussée pl. III n° 13, ici pl. 23 n° 16). D = 15,2 cm de diamètre (disparu) ;
- 3 pendeloques en bronze coniques terminées par des moulures (extrémités profilées de la variante B de R. De Marinis). Deux d'entre elles portent un décor de filets incisés. Objets originaux de la Golasecca. M.B.B. 906.4.13 (1) à (3). L = 3,2 cm pour la pendeloque intacte. Pl. 24 n° 7-9 ;
- 1 figurine-pendeloque en bronze avec un anneau de suspension représentant un homme nu ithyphallique. Des incisions esquissent la chevelure et les principaux traits du visage. M.B.B. 906.4.14. L = 5,7 cm. Pl. 24 n° 6 ;
- 1 pendeloque triangulaire de matière inconnue (roche ?) perforée était peut-être associée au mobilier. Son existence n'est pas du tout assurée puisqu'elle n'est documentée que par un dessin de Lachaussée sur lequel elle figure attachée à une pendeloque conique moulurée (pl. III n° 18, ici pl. 23 n° 25) ;
- des bracelets ouverts accompagnaient probablement cet ensemble. Par ailleurs, le musée du Berry conserve 1 bracelet de bronze à jonc ininterrompu (n° 906.4.12) qui n'est pas mentionné dans l'ancienne documentation. Sa patine semble différente, c'est la raison pour laquelle il faut peut-être l'exclure de l'inventaire (pl. 24 n° 14) ;
- Équipement personnel :
 - 1 anneau en bronze à jonc de section circulaire (Ab.I.2.a). M.B.B. 906.4.15. D = 2,7 cm. Pl. 24 n° 11 ;
 - 1 anneau en bronze à jonc mouluré de section circulaire, peut-être un élément de ceinture (Ab.I.2.d). M.B.B. 906.4.16. D = 3,2 cm. Pl. 24 n° 10.
- Accompagnement :
 - 1 situle stamnoïde étrusque en bronze avec ses deux anses. Le rebord du vase est orné d'oves coulés, le fond a fait l'objet d'une transformation dans l'Antiquité (adaptation ou réparation ?) : il était renforcé par un pied évasé qui a disparu lors de la "restauration" du vase à Nancy. Les anses sont de section octogonale et à extrémités en bouton. Les deux attaches en bronze des anses qui devaient être soudées au bord du récipient ont disparu. Une illustration ancienne (pl. 24 n° 3-4) montre qu'elles étaient en forme de chouette et ornées de trois appendices circulaires, d'une sorte de palmette et d'yeux prophylactiques incisés (disparues). H urne = 27,2 cm ; D panse de l'urne = 24,2 ; D fond de l'urne = 11,7 cm ; H anses = 8,5 cm ; L anses = 20,1 et 20,3 cm. M.A.N. 49.512 et 12 bis. Pl. 23 n° 22, pl. 24 n° 3-5 ;
 - 1 embout de corne à boire en bronze représentant une tête de bélier dont les détails sont incisés dans la manière du premier style laténien. Une douille et une petite perforation transversale assureraient la fixation de la corne tandis qu'un anneau au bout du museau de la tête animale permettait de faire passer un lien de suspension. M.A.N. 74.012. L = 2,7 cm. Pl. 24 n° 2.

Environnement : les inhumations de Saint-Célestin et l'établissement artisanal de l'Hôpital Baudens sont très proches. Une tombe de guerrier à crémation de LT C1 a été fouillée à une trentaine de mètres (Ponroy, 1914).

Commentaire : les murs de pierres sèches signalés pourraient correspondre à des structures internes d'un tertre ou bien à un appareillage de la fosse sépulcrale.

Le fragment de plaque de ceinture en tôle de bronze décrit et figuré par Breuil et de Goy (1904, fig. 7, ici pl. 32 n° 1) peut provenir de la région puisqu'il était mêlé à d'autres objets découverts à Bourges, mais il n'était sans doute pas associé à la sépulture de la route de Dun. Il est d'ailleurs plus ancien (Ha D1-2).

En l'absence de l'anse, on ne peut définir précisément le type de l'œnochoé. Des détails de fabrication nous mettent pourtant sur la piste d'une datation haute, puisqu'on les retrouve sur des *Schnabelkannen* du type à attache en ancre de la fin du VI^e et du début du V^e s. av. J.-C. à Vix, Mercey-sur-Saône, Sessenheim (Bouloumié, 1973a, fig. 36, 25

à 28, 33) ou Vulci "Osteria" S.45 (Bouloumié, 1973b, p. 94, pl. XL n° 139-140) et sur des cruches du type à attache à serpents comme à Civita Castellana "Celle" (Bouloumié, 1973b, p. 30 pl. XI n° 35 à 37) : finesse de la tôle peut-être, mais surtout panse peu dissymétrique, col tronconique resserré et extrémité du bec presque plat, sans véritable rebord. Ce dernier détail est significatif car sur les œnochoés plus récents, le bec est terminé par un rebord plus ou moins éversé. Au V^e s. av. J.-C., à l'exception de la sépulture lombarde de Brembate Sotto (De Marinis, 1981, p. 136-137, pl. 16-17), les incinérations en *Schnabelkanne*, au nombre de cinq, ne sont attestées qu'en Rhénanie ou dans les régions voisines (Verger, 1995, p. 411-413). Quelle que soit la région, ces cruches cinéraires conservent leur intégrité. Pour l'urne berrichonne, le démontage de l'anse peut être rapproché d'une pratique connue pour les incinérations en urne métallique du nord de l'Italie.

La situle stamnoïde est identique à l'urne de Sainte-Geneviève-des-Bois (Loiret) "La Roncée" S.1 et doit provenir d'un même atelier de l'Étrurie méridionale (Vulci?). Tout comme le vase du Loiret, elle date de la fin du VI^e s. av. J.-C. car Claude Rolley a fait observer récemment qu'une attache "en chouette" de situle stamnoïde, du même modèle que celles de Bourges et Gurgy (F61), provenait d'une sépulture de Padula dans le Val de Diano en Italie du Sud associée à de la céramique attique datée de 510-500 av. J.-C. (Delor, Rolley, 2000, p. 353).

L'extrémité de corne à boire fait partie du lot Barichard et aurait donc été associée aux deux vases métalliques, ce qui paraît logique d'un point de vue fonctionnel. Sa représentation comme pendeloque sur la planche de Lachaussée est fallacieuse puisque l'anneau ne pouvait être passé aux attaches sans ouverture des pendeloques en forme de panier. L'oxydation de l'objet, comparable aux patines de la cruche et de la situle, diffère de surcroît très nettement de la patine des véritables pendeloques. Cependant, on ne peut assurer que l'objet était déposé avec son complément organique dans la mesure où l'on ne signale pas les autres pièces métalliques – cerclages, opercule – qui revêtent d'habitude les cornes à boire au V^e s. av. J.-C. A-t-il été placé dans la sépulture à titre de relique, d'amulette, ou bien les autres pièces constitutives de la corne auraient-elles été négligées lors de la découverte ?

Les meilleurs éléments de comparaison proviennent de la tombe princière de Kleinaspergle en Bade-Wurtemberg où deux embouts de cornes à boire sont également ornés d'une tête de bélier à anneau sur le museau, en bronze recouvert de feuilles d'or (Kimmig, 1988, p. 213-214). Les convergences avec la sépulture de Kleinaspergle sont peut-être plus marquées puisque d'autres pièces d'un service à boire complet accompagnaient une incinération. Ces pièces sont disposées selon un ordre assez précis : entre deux coupes attiques et d'autres vases métalliques, les deux cornes à boire étaient déposées en compagnie d'une œnochoé et d'un stamnos (Kimmig, 1988, fig. 18).

L'extrémité de corne à boire de Bourges n'est peut-être pas de fabrication locale ; il pourrait s'agir d'une importation, éventuellement originaire du Rhin moyen. Ce genre de récipient est exceptionnel en France où l'on ne connaît guère qu'un autre exemplaire assuré en Côte-d'Or à Minot "Les Banges" T.4 S.M (Corot, 1923, fig. 2). Calée dans LT A ancienne, la corne à boire permet de rajouter la date du dépôt de la sépulture berruyère où les vases de bronze faisaient figure d'antiquité, ce qui expliquerait par exemple la présence d'un rajout, peut-être une réparation, au niveau de la base de la situle stamnoïde.

La pendeloque anthropomorphe trouve une comparaison régionale avec la statuette à figuration féminine de Chalais dans l'Indre (Patte, 1952). Mais elle est surtout presque identique à l'exemplaire découvert sur le mont Lassois à Vix (Joffroy, 1960, p. 54, pl. 11 n° 5). Les amulettes en forme de personnage nu figurent en Europe occidentale dans des contextes datés entre le Ha D3 et LT B (Echt, 1999, p. 84-89).

Les pendeloques en provenance de la Golasecca sont à mettre en relation avec la présence régulière d'objets nord-italiques dans l'est de la France (Pare, 1993, fig. 8), en particulier à Bragny, à partir du milieu du V^e s. (Duvauchelle, 1994). G. Kaenel (1990, p. 232) rappelle que ces pendeloques ne se retrouvent qu'en contexte Tessin D, c'est-à-dire LT A, ce qui correspond à peu près aux phases Golasecca IIIA2 et IIIA3 de R. De Marinis (1981, p. 48 et 229-232).

Le torque ne trouve pas de comparaison régionale, mais des parures avec des sections analogues existent dans des tombes de LT A ancienne en Champagne et dans les régions environnantes du centre du Bassin parisien (torque de Bergères-lès-Vertus : Stead, Rigby, 1999, fig. 74 n° 1590 ; sépulture M109 des Jogasses à Chouilly : Hatt, Roualet, 1976). Il est intéressant de noter que les tombes 40 et 48 de Saint-Sulpice (Suisse, canton de Vaud) "En Pétoleyres", offrent la même association grand torque décoré – petit torque ou parure annulaire crânienne à nodosité (Kaenel, 1990, p. 107-108, 110-111, pl. 37-39, 42-44). La relation entre la sépulture de la Route de Dun et la tombe 48 de Saint-Sulpice est étroite puisque la tombe vaudoise compte parmi les pièces d'un collier une pendeloque en panier.

La parure de la sépulture du tertre 62 Unterlunkoffen offre d'autres termes de rapprochement avec un grand torque et des pendeloques à personnage nu et en panier à fond arrondi (Lüscher, 1993 pl. 62).

L'anneau mouluré, unique en son genre en France centrale, est presque identique à celui du groupe III du tumulus des Bossus 1 à Dompièrre-lès-Tilleuls dans le Jura (Bichet, Millotte, 1992, fig. 17 n° 6).

Pour résumer, le mobilier de la Route de Dun forme un assemblage complexe, tant sur le plan des provenances que de la chronologie. La situle stamnoïde et l'œnochoé sont contemporaines, proviennent sans doute d'une même région d'Etrurie méridionale (éventuellement d'un même atelier, de Vulci?) et sont parvenues en France au Ha D3. Les autres objets sont plus tardifs et attribuables à LT A ancienne. Ils constituent cependant un ensemble dont les provenances sont très diverses et exotiques pour le Berry (Jura, Golasecca, peut-être Rhin moyen...).

Datation : LT A ancienne.

■ HABITAT

BOURGES - AVARICUM (CHER)

COLLÈGE LITTRÉ - RUE DES TROIS POMMES, RUE DE LA NATION, ENCLOS DES JACOBINS, RUELLE DE NEVERS, SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS - PLACE MALUS, HÔPITAL BAUDENS, PORT SEC NORD ET SUD

Documentation :

- Sources : Delabesse, 1989 ; Augier, 1997.
- Bibliographie : Delabesse, Ruffier, 1988a, Almagro-Gorbea *et al.*, 1990 ; Gran-Aymerich, Almagro-Gorbea, 1991 ; Chevrot, Troadec, 1992, p. 79-87 ; Troadec, 1996 ; Gran-Aymerich, 1997.

Situation : éperon (30 m au point le plus élevé) et plateaux dominants d'une faible hauteur la confluence Yèvre-Auron.

Conditions de découverte : des fouilles de sauvetage sont menées régulièrement depuis 1980 sur l'emprise de la vieille ville et au-delà. Elles ont été placées sous la direction de différents responsables : Olivier Ruffier, Danièle Magnan, Jacques Troadec, Alexis Luberne, Olivier Buchsenschutz, Ian Ralston, Laurence Augier.

Description : vaste agglomération polynucléaire à occupations lâches, de plusieurs dizaines d'hectares (au moins 70) de surface. La reconnaissance des zones d'occupations (secteur résidentiel, faubourgs artisanaux) est liée aux aléas de l'archéologie préventive. Un premier secteur s'étend au sud de l'Yèvre, depuis l'extrémité de l'éperon (Hôtel-Dieu, Collège Littré et Rue de la Nation) jusqu'à l'arrière du plateau (Saint-Martin-des-Champs), distant d'environ 1 500 m. Un second, constitué d'établissements artisanaux, a fait l'objet de fouilles et diagnostics depuis peu sur l'extrémité du plateau de Port Sec situé cette fois-ci au nord de l'Yèvre (fig. 113). Chaque fouille fait l'objet d'une notice individuelle dont l'ordre de présentation correspond à un degré croissant d'éloignement par rapport à l'extrémité de l'éperon.

Environnement : de nombreux dépôts symboliques et sépultures proviennent des environs immédiats de l'agglomération. Des établissements ruraux dispersés sont également attestés en périphérie.

COLLÈGE LITTRÉ - RUE DES TROIS POMMES

Documentation :

- Sources : Delabesse, 1989, p. 17-48 ; rens. J. Troadec et L. Augier. Matériel non céramique vu.
- Bibliographie : Ruffier, Troadec, 1987 ; Delabesse, Ruffier, 1988a ; Gran-Aymerich, Almagro-Gorbea, 1991, p. 315-316 ; Yvinec, 1992 ; Chevrot, Troadec, 1992, p. 81-82 ; Gran-Aymerich, 1997.
- Conservation : Service d'archéologie municipal de Bourges.

Situation : à l'extrémité nord-ouest de l'éperon qui domine la confluence de l'Yèvre et de l'Auron.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage en 1986 sous la direction d'Olivier Ruffier. Les délais n'ont permis de dégager qu'une surface de 110 m² environ.

Description : secteur dense d'habitat où l'on a distingué 3 états d'occupation.

- État Littré 1 : une structure en creux profonde de 1,60 m, à paroi oblique, a été partiellement fouillée. Il peut s'agir d'une cave ou d'un

fossé orienté nord-sud. Le comblement aurait été effectué rapidement. Il peut fonctionner avec un alignement de poteaux simples ou avec un alignement de poteaux reliés par une sablière basse.

- État Littré 2 : deux sols de calcaire concassé sont aménagés successivement contre une palissade à poteaux jointifs. La tranchée de fondation des pieux entame le comblement de la structure de l'état 1 mais respecte son alignement. Elle peut fonctionner avec un alignement de poteaux simples ou avec un alignement de poteaux reliés par une sablière basse.
- État Littré 3 : la surface est à nouveau remblayée et de nouvelles tranchées de palissade et sablière basse rectilignes sont creusées. Elles reprennent les orientations précédentes et délimitent plusieurs salles. Un sol a été identifié avec une sole de combustion associée à une fosse de rejets charbonneux. Une dépression proche contenait les restes d'un grand vase fini au tour écrasé en place (pl. 26 n° 17). Ce dernier niveau a été abandonné par suite d'un incendie.

Chaque état, en dépit de remaniements parfois importants, respecte la même orientation.

Le mobilier :

5198 tessons protohistoriques auraient été collectés.

- État Littré 1 :
 - 2 fragments de bracelets en lignite, dont un à section en D (pl. 25 n° 2);
 - céramique "locale" (1835 fragments) : nombreux tessons à peinture graphitée (pl. 25 n° 3-5); quelques fragments peints à la barbotine;
 - tessons de céramique montée ou finie au tour, parfois cannelée;
 - céramique importée : 23 fragments d'une seule *kylix* à palmettes datée vers 530-520 av. J.-C. (pl. 25 n° 6); un tesson à vernis noir d'origine indéterminée (détermination J.-J. Maffre) et peut-être quelques tessons d'amphore massaliète;
 - plusieurs centaines de fragments d'un enduit de mortier lié à la chaux (1,8 à 2,5 cm d'épaisseur), avec en surface un crépi de chaux blanc (0,3 cm d'épaisseur) orné par endroits de bandes peintes en rouge et peut-être en bleu. Les traces d'arrachement montrent que le support devait être un clayonnage.
- État Littré 2 : pl. 25 n° 7-15, pl. 26 n° 1-5;
 - 11 fragments de bracelets en lignite, de sections circulaires. Pl. 25 n° 7-8;
 - céramique "locale" (2113 tessons) : nombreux fragments à peinture graphitée (pl. 25 n° 13-15, pl. 26 n° 1-2);
 - tessons de céramique finie ou montée au tour et cannelée;
 - céramique importée : 5 tessons de 2 coupes pseudo-ioniennes peintes (pl. 25 n° 12), tessons d'amphore massaliète;
 - quelques centaines de fragments d'enduit mural du même type que ceux de l'état 1.
- État Littré 3 :
 - 1 fragment de fibule à arc serpentiforme et grand disque d'arrêt (type S5 ou S6 de Mansfeld) en bronze. Il s'agit probablement d'un objet résiduel puisqu'il est attribuable à la fin du Ha D1 ou au Ha D2; Pl. 26 n° 7;
 - 1 fibule fragmentaire en bronze à ressort en arbalète et pied à cupule du Ha D3 (type F3 ou dZ3 de Mansfeld); pl. 26 n° 8;
 - 1 perle en corail;
 - 3 fragments de bracelets en lignite, dont un à section en D (pl. 26 n° 6);
 - céramique "locale" (1174 tessons) : tessons à peinture graphitée rares (pl. 26 n° 12, pl. 27 n° 3-13); les vases finis au tour ou tournés très bien représentés : on remarque en particulier un grand vase à stocker les liquides (pl. 26 n° 17) ainsi qu'une phiale à ombilic qui pouvait avoir une fonction cérémonielle (libations) et lui être associée (pl. 26 n° 14);
 - céramique importée (pl. 27 n° 14-18) : 10 fragments de céramiques attiques à figures rouges correspondant à 4 formes datées vers 480-470 av. J.-C. et appartenant en particulier à une coupe, un vase fermé (hydrie?) ou un couvercle d'amphore (pl. 27 n° 16), un stamnos ou une amphore (pl. 27 n° 14, 15 et 18) (détermination J.-J. Maffre et J. Gran-Aymerich), 1 tesson de céramique attique peut-être à figures noires (résiduel?); tessons d'amphore massaliète.

Hors couche :

- 1 arc en U de fibule en bronze (pl. 27 n° 22). Il trouve comparaison avec du mobilier de LT A ancienne : fibule à pied en faux ressort de la grotte de la Roche Noire à Mérygnay dans l'Indre par exemple (Cordier, 1978, fig. 8 n° 2);
- 1 fragment de bracelet en lignite. Pl. 27 n° 20;
- 1 fusaïole en céramique pl. 27 n° 21;
- 1 piedestal tourné ou fini au tour. Pl. 27 n° 19.

En ce qui concerne les importations, le site du Collège Littré aurait livré au total 34 tessons attiques, 36 fragments d'amphore massaliète (le chiffre est incertain et peut être beaucoup plus faible car les publications sont confuses à ce sujet), 5 tessons de céramique "pseudo-ioniennes" et 1 tesson à vernis noir d'origine indéterminée. Les fragments de céramique attique correspondent à 5 vases dont 4 sont issus du dernier état. Au total, les tessons importés seraient au nombre de 76 et représenteraient 1,46 % des fragments céramiques.

J.-H. Yvinec, auteur de l'étude des vestiges osseux, note la présence de restes humains et détermine que le porc est la première espèce consommée (PR : 52 %); le gibier est bien représenté avec des espèces variées; le cheval est également consommé.

Environnement : la Rue de la Nation, l'Hôtel-Dieu et l'Enclos des Jacobins sont les occupations les plus proches.

Commentaire : la céramique montée ou finie au tour, attestée dès le dernier quart du VI^e s. av. J.-C. dans l'état 1, ne devient vraiment fréquente qu'à partir de l'état 3. En revanche, la céramique à décor de peinture graphitée culmine à l'état 2 pour se raréfier très sensiblement ensuite (étude en cours L. Augier).

Le fragment de fibule serpentiforme et les bracelets de lignite en rond de serviette attestent sans doute une occupation dès le Ha D2. Les trois états, si l'on s'en tient aux dates proposées pour la céramique d'importation, peuvent correspondre approximativement à la fin du Ha D2, au Ha D3 et à un horizon précoce de LT A. Pour comparaison, l'occupation du site du Collège Littré est à peu près contemporaine des phases représentées au mont Lassois à Vix (Côte-d'Or).

Rappelons pour terminer que la présence d'enduits peints sur mortier de chaux est tout à fait exceptionnelle en Gaule. Cette technique n'est attestée ailleurs, notamment dans le Midi, qu'à partir de la conquête romaine. Les enduits peints plus anciens ne sont pas rares, mais ils n'ont pour support que de fines couches de limon.

Datation : Ha D2; Ha D3-LT A ancienne.

HÔTEL-DIEU

Documentation :

- Sources : rens. L. Augier, O. Buchsenschutz, I. Ralston.
- Conservation : Service Municipal d'Archéologie.

Situation : à l'extrémité nord-ouest de l'éperon qui domine la confluence de l'Yèvre et de l'Auron.

Conditions de découverte : fouille réalisée en 2001 sous la responsabilité de Laurence Augier, Olivier Buchsenschutz, Ian Ralston, Jacques Troadec.

Description : habitat avec plusieurs niveaux d'occupation.

Le mobilier : comparable à celui du Collège Littré.

Environnement : à 100 m à l'ouest du Collège Littré et au nord de la Rue de la Nation.

Datation : Ha D2; Ha D3-LT A ancienne.

RUE DE LA NATION

Documentation :

- Sources : Delabesse, 1989, p. 77-78; rens. J. Troadec.
- Bibliographie : Delabesse, Ruffier, 1988a; Ruffier, 1990a; Chevrot, Troadec, 1992, p. 82; Gran-Aymerich, 1997.
- Conservation : Service d'Archéologie Municipal de Bourges.

Situation : à l'extrémité et sur le versant occidental du plateau qui domine la confluence Yèvre-Auron.

Conditions de découverte : fouille en 1989 sous la direction d'Olivier Ruffier.

Description : sur une surface de 25 m², mise au jour de structures domestiques correspondant à trois états d'occupation du premier âge du Fer. Une grande fosse (cave, atelier semi-enterré?) constitue la structure la plus ancienne. Elle était recouverte, après comblement, d'un sol en cailloutis calcaire damé accolé à des structures bâties sur poteaux où l'on a distingué 2 états.

Le mobilier :

- fragments de bracelets en lignite? (non vus);
 - 1 fusaïole en céramique ornée de cannelures. Pl. 27 n° 23;
 - 1 palet taillé dans un tessou de céramique. Pl. 27 n° 24;
 - 1 palet modelé. Pl. 27 n° 25;
 - céramique "locale" dont vases à peinture graphitée, à décor de barbotine, céramique cannelée et montée ou finie au tour;
 - 3 tessous d'une amphore attique à figures rouges. Pl. 27 n° 28 et 30;
 - 2 tessous d'un vase attique fermé orné de bandes;
 - 1 tessou de vase attique fermé;
 - 1 tessou de fond de coupe attique à figures rouges avec un Hermès en médaillon. Pl. 27 n° 26;
 - 2 tessous d'une coupe attique (pl. 27 n° 27);
 - 3 tessous de céramique attique;
- soit au total 12 tessous de céramiques attiques correspondant à un minimum de 3 vases;
- 1 tessou de céramique grise monochrome? (non vu);
 - 1 fond d'amphore méditerranéenne à pâte non micacée (pl. 27 n° 29);
 - 2 fragments d'amphore d'origine indéterminée à engobe extérieur blanchâtre? (non vus).

Les tessous attiques sont datés entre 480 et 460 av. J.-C. environ (détermination J.-J. Maffre et J. Gran-Aymerich) et proviennent uniquement du 3^e état;

Environnement : la fouille du Collège Littré est distante de moins de 100 m. L'occupation du V^e s. av. J.-C. de la Rue de la Nation est scellée par un dépôt symbolique attribuable à LT D (crânes de porcs fendus en deux, mandibules d'ovi-caprinés, pointe et talon de lance, fragments d'épées et de fourreaux tordus dont une bouterolle en échelle).

Commentaire : les occupations doivent être *grosso modo* contemporaines de celles qui sont attestées sur le site du Collège Littré.

Datation : Ha D3-LT A ancienne; LT D.

ENCLOS DES JACOBINS

Documentation :

- Bibliographie : Ferdière, Kisch, 1984, p. 274; Gran-Aymerich, Almagro-Gorbea, 1991, p. 317.
- Conservation : Service d'Archéologie Municipale de Bourges.

Situation : sur le bord occidental de l'avancée du plateau.

Conditions de découverte : fouilles dirigées par Olivier Ruffier et Danièle Magnan en 1980.

Description : mobilier retrouvé en contexte remanié.

Le mobilier :

- céramique "locale" : tessous dont l'un au moins est orné de bandes rouges et de peinture à la barbotine;
- céramique importée : J. Gran-Aymerich signale la présence d'un ou de quelques fragments d'amphore massaliète, mais leur existence demeure incertaine dans la mesure où nous ne les avons pas retrouvés.

Environnement : le site est presque à 400 m de l'habitat de la Rue de la Nation et à 600 m du chantier de la Ruelle de Nevers.

Commentaire : il s'agit sans doute du mobilier d'un site d'habitat détruit par les constructions gallo-romaines. Le mobilier, inédit, serait daté du V^e s. av. J.-C. Le tessou peint à la barbotine est attribuable au Ha D3-LT A ancienne (motif peint du même genre sur une céramique du tertre 18 de Saint-Denis-de-Palin, pl. 48 n° 1). D'autres tessous sont attribuables à LT B2 ou éventuellement LT C1 sans que l'on puisse préciser la datation : l'hypothèse d'une continuité de l'occupation au IV^e s. av. J.-C. sur ce site ne peut être défendue.

Datation : Ha D3-LT A ancienne; LT B2 ou LT C1.

RUELLE DE NEVERS

Documentation :

- Sources : rens. Alexis Luberne.
- Bibliographie : Luberne, 1997.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : sur le bord nord-est du plateau et en arrière de l'épéron.

Conditions de découverte : fouilles en 1996 sous la direction d'Alexis Luberne.

Description : quelques structures en creux mal conservées en raison des occupations postérieures.

Le mobilier :

- 1 fibule en bronze à ressort long en arbalète;
- céramiques locales dont 1 fragment à décor estampé;
- 1 tessou d'amphore massaliète.

Environnement : le site de Saint-Martin-des-Champs est à moins de 200 m à l'est.

Commentaire : l'occupation du site est datée par la fibule du Ha D3 ou de LT A ancienne.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS PLACE MALUS

Documentation :

- Sources : matériel non céramique vu. Rens. O. Ruffier, A. Luberne et J. Troadec.
- Bibliographie : Ruffier *et al.*, 1985; Delabesse, Ruffier, 1988b; Gran-Aymerich, Almagro-Gorbea, 1991, p. 317-318; Chevrot, Troadec, 1992, p. 80-81; Milcent, en préparation.
- Conservation : Service d'Archéologie Municipale de Bourges.

Situation : sud-est de la ville, près du rebord de plateau.

Conditions de découverte : fouilles en 1984 sous la direction d'Olivier Ruffier, puis en 1993 sous la responsabilité de Jacques Troadec et Alexis Luberne.

Description : 4 fosses rectangulaires d'atelier semi-enterré avec un comblement détritique où figurent des vestiges d'activités artisanales, ont été dégagées en 1984. La fouille de 1993 a porté sur une surface plus importante et livré 8 ateliers semi-enterrés avec un mode de comblement et un mobilier comparables aux précédents, ainsi que des trous de poteau et des fosses cylindriques dont deux de profondeur importante. La surface totale décapée depuis 1984 est de 2 130 m², mais le site a été partiellement détruit par l'installation d'une nécropole gallo-romaine.

Le mobilier :

- Fouilles de 1984 (une partie a pu disparaître suite à un vol) :
- 2 fragments de meule;
 - 1 fragment de sole en terre cuite perforée;
 - 8 palets ou jetons taillés dans des tessous de céramique (pl. 28 n° 10-14);
 - 1 palet modelé triangulaire (pl. 28 n° 15);
 - 1 boudin (de calage de four?) en céramique (pl. 28 n° 16);
 - 1 boudin en matière noire, goudron ou résine? (pl. 28 n° 5);
 - 4 fusaïoles en céramique (pl. 28 n° 8-9);
 - 1 fragment de creuset;
 - 1 fragment de tuyère (pl. 28 n° 17);
 - scories de fer;
 - scories de bronze;
 - déchets de coulée en bronze;
 - 1 fragment de lingot oblong en métal cuivreux;
 - 4 plaquettes, 2 en fer et 2 en bronze;
 - 2 fragments de tôle de bronze perforée dont un avec rivet;
 - 5 fragments de tiges en bronze;
 - 1 fragment de lingot d'alliage cuivreux en barrette (pl. 27 n° 31);
 - 1 estèque en os avec une pointe à une extrémité et une tête plate à l'opposé, peut-être pour modeler la cire (pl. 28 n° 7);
 - fragment d'un polissoir en grès (et non pas moule à armlles). Pl. 28 n° 19;
 - 1 pierre à découper en calcaire (pl. 28 n° 18);
 - 2 ébauches de bracelets en lignite (pl. 28 n° 1-2);
 - 1 extrémité sciée d'andouiller de cervidé (pl. 28 n° 6);
 - manche d'outil en bois de cervidé (pl. 28 n° 4);
 - fragment d'un lissoir en os (pl. 28 n° 3);
 - fragment d'emmanchement d'outil en fer doté de deux ailerons (herminette?). Pl. 27 n° 42;
 - 1 douille conique en fer;

- 1 tronçon rectangulaire de baguette en os à section en D (ébauche?);
- bouton (de rivet?) mouluré en bronze coulé de LT A (pl. 27 n° 32);
- 1 tête de rivet (pl. 27 n° 34);
- 1 fragment de perle en verre;
- 1 fragment de bracelet en lignite (Br.3.a);
- 1 fragment de plaque ajourée en bronze avec une tête de rivet (pl. 27 n° 35);
- fragment d'une épingle ou d'une aiguille en bronze;
- 1 épingle à tige grêle en bronze dont la tête matée retient une perle de corail (pl. 27 n° 36);
- 1 fragment de bracelet ciselé en bronze (Bb.3.I?.f). Pl. 27 n° 33;
- 1 fragment de chaînette en bronze;
- 1 fibule en fer sans doute à double timbale de type dP4 (pl. 27 n° 40);
- 1 fibule en bronze de type F4, variante Villeneuve, avec un ombilic sur la timbale (pl. 27 n° 38);
- 1 fragment de petite fibule en bronze à ressort en arbalète court avec arc en U;
- 1 fibule en pied couvrant en timbale fragmentaire (pl. 27 n° 37);
- 2 fragments de 2 fibules en bronze à ressort de schéma laténien (pl. 27 n° 39 et 41);
- 1500 tessons environ de céramiques "locales" : les céramiques finies au tour et cannelées sont abondantes. Quelques tessons sont peints à la barbotine, aucun ne porterait de peinture graphitée (étude en cours, L. Augier). Pl. 28 n° 20-25, pl. 29 n° 1-7;
- céramique d'importation : 32 fragments pour la campagne 1984 datés entre 480 et 420 av. J.-C. : 24 fragments de céramiques attiques à figures rouges (NMI = 6); 1 fragment à vernis noir sans identification précise; 7 fragments d'amphore massaliète (pl. 29 n° 14-15), dont un bord de type 4.

Pour la céramique attique à figures rouges, on note un tesson de kylix daté vers 470 av. J.-C. (pl. 29 n° 8), 4 tessons d'un canthare de la catégorie de la Motte Saint-Valentin daté vers le milieu du V^e s. av. J.-C. (pl. 29 n° 12), un fragment de skyphos du type à la chouette daté vers 450 av. J.-C. (pl. 29 n° 13), un tesson de vase fermé des environs de 420 av. J.-C.; des tessons d'une ou plutôt de deux coupes à rosace incisée inscrites dans la fourchette 430-420 av. J.-C. (pl. 29 n° 11).

J.-H. Yvinec a fait l'étude des vestiges osseux. Il note la présence de restes humains et observe pour la faune de première consommation un spectre comparable au site du Collège Littré (porc nettement dominant). En revanche, le gibier est peu représenté à l'inverse de la volaille.

Fouilles de 1993 :

- torchis;
- fragments de meules;
- éclats de silex;
- fragment d'une plaque à rebords de foyer;
- 1 petite dalle sculptée en calcaire;
- 2 palets en céramique (pl. 30 n° 4);
- 22 fusaïoles (pl. 30 n° 3);
- 2 pesons en céramique et en pierre (pl. 30 n° 2);
- aiguilles à chas en bronze (pl. 29 n° 31);
- herminette à ailerons en fer (pl. 29 n° 29);
- douille conique en fer;
- ébauches de bracelets en lignite;
- fragments de creuset et tuyère (pl. 30 n° 5);
- scories et déchets de coulée de bronze;
- lingots de bronze en barrette le plus souvent segmentés (pl. 29 n° 28);
- 2 loupes de fer;
- quelques scories de fer;
- barrettes en bronze (pl. 29 n° 27) et en fer, dont ébauches de fibule;
- tôles de bronze;
- rivets en bronze coulés (pl. 29 n° 25) ou en tôle (pl. 29 n° 26), parfois non matés;
- montant de mors en os orné d'une ocelle (pl. 30 n° 1);
- fragments de bracelets en bronze et lignite (pl. 29 n° 18 et 32);
- fragment d'armille ornée de cabochons en corail (Bb.1.IX.n);
- passant d'agrafe de ceinturon en bronze (pl. 29 n° 19);
- garnitures de chaussure en bronze : passe-lacet (pl. 29 n° 20); attache à crochet et œillet; bouton-rivet (pl. 29 n° 16);
- 1 applique quadrangulaire estampée d'ocelles, en fer;
- fragments de fibules en bronze à pied en timbale de type F4, dont une de la variante Villeneuve (pl. 29 n° 21 et 23) et une autre du type à timbale couvrant sur l'arc (pl. 29 n° 24);
- fragments de 3 fibules à ressort de schéma laténien en bronze (pl. 29 n° 22);
- 1 attache d'anse et une anse de seille en fer;
- 1 anse moulurée en bronze probablement importée;

- 1 anse en oméga de bassin étrusque en bronze avec son attache ornée d'un coquillage au centre et de bourgeons aux extrémités (pl. 29 n° 17);
- presque 10.000 tessons de céramique locale, dont beaucoup sont montés ou finis au tour (étude en cours, L. Augier; pl. 30 n° 6-22);
- 23 tessons de 15 vases attiques (pl. 30 n° 23-25);
- 219 tessons d'amphores de Marseille pour un nombre minimum de 4 vases, dont un muni d'un bord de type 4 (pl. 30 n° 26).

Environnement : une importante zone funéraire s'étend au sud-est : Boulevard Auger, établissements militaires, Fonds Gaydons, etc. La Ruelle de Nevers est à moins de 200 m à l'ouest.

Commentaire : le site correspond à un quartier de production artisanale où les activités sont à la fois spécialisées et diversifiées (filage, tissage, couture, fabrication de parures annulaires en lignite, travail de l'os, travail du fer en forge, fonte d'objets en bronze, fabrication ou réparation de vaisselle de bronze, fabrication de fibules).

Les recoupements de quelques fosses d'atelier semi-enterré plaident en faveur de deux phases d'occupation. Le mobilier métallique est homogène et d'un faciès caractéristique de LT A ancienne. La céramique présente un spectre de formes larges, avec des éléments qui paraissent déjà évolués et annonceurs des productions de la fin du V^e s. av. J.-C. L'anse de bassin étrusque est attribuable à la seconde moitié du V^e s. av. J.-C. Les tessons attiques sont datés entre 480 et 430-420 av. J.-C. En d'autres termes, si l'essentiel de l'occupation du site date de LT A ancienne, l'abandon a pu s'échelonner jusqu'au début de l'étape suivante.

Datation : LT A ancienne; début LT A récente (?).

HÔPITAL BAUDENS

Documentation :

- Sources : rens. A. Luberne.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : sur la bordure ouest du plateau qui est en arrière de l'éperon de la vieille ville.

Conditions de découverte : diagnostic et fouille réalisés en 2001 sous la responsabilité d'Alexis Luberne.

Description : quelques fosses d'ateliers semi-enterrés.

Le mobilier : comparable à celui du gisement de Saint-Martin-des-Champs.

Environnement : à 1800 m au sud-est du Collège Littré et à 1000 m au sud de Saint-Martin-des-Champs. Les sépultures de la route de Dun et du Petit Séminaire Saint-Célestin ont été mises au jour à proximité.

Commentaire : les structures supposent une extension des faubourgs artisanaux du V^e s. av. J.-C. en direction du sud, peut-être le long d'un axe de circulation.

Datation : LT A ancienne.

PORT SEC NORD ET SUD

Documentation :

- Sources : rens. Laurence Augier, Alexis Luberne, Ian Ralston.
- Bibliographie : Augier *et al.*, 2001a; 2001b.
- Conservation : Service Archéologique Municipal de Bourges; SRA Centre.

Situation : au nord-est de la zone marécageuse, à l'extrémité d'un plateau à la confluence du Langis et de l'Yèvre. Le promontoire de la vieille ville est parfaitement visible depuis la zone.

Conditions de découverte : fouilles préventives menées par Hélène Froquet, puis Laurence Augier et Ian Ralston en 2000 (Port Sec nord). Diagnostic conduit par Alexis Luberne en 2001 (Port Sec sud).

Description : complexe artisanal et domestique très lâche, organisé autour de groupements d'ateliers semi-enterrés (44 fosses quadrangulaires repérées à ce jour). Des trous de poteau et de nombreux

silos ont également été mis en évidence. Les zones d'ateliers sont séparées les unes des autres et peu denses, mais se dispersent sur plus de 30 ha.

Le mobilier : comparable à celui de Saint-Martin-des-Champs.

Commentaire : les ressemblances avec le faubourg artisanal mis au jour de l'autre côté de l'Yèvre, à Saint-Martin-des-Champs, sont étroites mais on pourrait tout aussi bien faire le rapprochement avec le village à vocation artisanale et commerciale de Bragny (3 ha), ou bien, mieux encore, avec l'agglomération de la Plaine de Vaise à Lyon (plusieurs dizaines d'hectares). Dans la mesure où la stricte contemporanéité des structures à Port Sec n'est pas assurée, on ne peut écarter la possibilité que l'ampleur de l'emprise résulte des phases de délocalisation successives d'un nombre réduit d'établissements artisanaux groupés.

Datation : LT A ancienne.

■ HABITAT

BOURGES (CHER) CHASSEPINS

Documentation :

- Sources : Augier, 1997. Matériel vu.
- Bibliographie : Barbé, Luberne, 1988 ; Buchsenschutz, Ralston, à paraître.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : bas de pente.

Conditions de découverte : fouilles en 1987 sous la direction d'Hervé Barbé et Alexis Luberne.

Description : deux groupes de fosses d'extraction comblées par des rejets détritiques. Un fossé postérieur, délimitant un établissement de LT B2-C1, a piégé du mobilier d'une occupation antérieure. Des trous de poteau et empreintes de sablière basse ne peuvent être attribués à l'une des occupations en particulier.

Le mobilier : tessons à décor incisé au peigne (motifs de pseudo-grecques), à lèvres ornées d'incisions. Un tesson engobé à l'hématite porte un décor d'excisions disposées en damier. Une terrine à épaulement, un gobelet surbaissé sont ornés de cannelures et de motifs géométriques réalisés avec de la peinture graphitée. Un tesson issu d'un troisième vase porte aussi un décor peint au graphite. Pl. 31 n° 1-18.

Environnement : le site du Chemin de Gionne est à 400 m au nord-ouest.

Commentaire : les décors et formes céramiques sont comparables au site de Saint-Germain-du-Puy "Le Porteau" (pl. 50-51) et caractéristiques d'un horizon évolué du Ha C. Contrairement à ce que pouvait laisser croire le dessin de la notice publiée consacrée au site, les tessons incisés ne comportent pas de "pictogramme". Les vases peints au graphite, attribués dans un premier temps à la fin du premier âge du Fer, datent du Ha C récent ou peut-être du Ha D1-2. Quelques tessons de vases tronconiques à lèvres incisées s'ajoutent peut-être à ces vestiges d'une possible occupation postérieure au Ha C.

Datation : Ha C récent ; Ha D1-2? ; LT B2-C1.

■ HABITAT

BOURGES (CHER) CHEMIN DE GIONNE

Documentation :

- Sources : rens. Olivier Buchsenschutz et Jacques Troadec. Matériel vu.
- Bibliographie : Gran-Aymerich, 1997, p. 205, fig. 2 ; Buchsenschutz, Ralston, à paraître.
- Conservation : Service d'Archéologie Municipal de Bourges.

Situation : en contrebas du plateau de Lazenay, non loin de la rive de l'Auron.

Conditions de découverte : Olivier Buchsenschutz et Ian Ralston, à la suite d'un diagnostic conduit par Jacques Troadec en 1991, ont dirigé trois campagnes de fouille programmées de 1995 à 1997 sur ce site.

Description : batterie d'au moins 26 grands silos dont plusieurs recèlent des dépôts symboliques : corps humains, éléments de faune dont deux crânes de chevaux, mobiliers métallique et céramique, graines. Les premiers silos présentent une disposition régulière, en fonction d'alignements ortho-normés. Le matériel le plus ancien remonte à LT A ancienne, mais le site est réoccupé ensuite. Ainsi, l'un des dépôts symboliques, l'inhumation du silo F.8, est accompagné de deux bracelets à tampons coniques de type Bb.3.XV.h et d'une fibule en fer de schéma pré-Duchcov (LT B1 ancienne). Un fossé de LT C1b recoupe ces structures et donne un *terminus ante quem* au comblement des silos ; on peut donc avancer que la durée d'utilisation de l'aire d'ensilage se place au plus large entre 480 et 250 av. J.-C. La fouille a dégagé aussi quelques trous de poteau, sans que l'on puisse identifier une organisation, de même que des fosses d'extraction de matériau.

Le mobilier : nous ne détaillons ici que le mobilier et les dépôts les plus anciens.

- 1 tesson attique à figures rouges de vase fermé (œnochoé?), attribuable au second quart du V^e s. av. J.-C. et découvert en surface du site (pl. 31 n° 23) ;

dépôt silo F.57 :

- 1 fibule en bronze du type F4 de Mansfeld, à timbale haute et incisée, ressort en arbalète court et arc de section en D. Le ressort, réparé, est en fer (LT A ancienne) pl. 31 n° 19 ;
- 1 bouteille intacte en céramique déposée à part (pl. 31 n° 20) ;

dépôts silo F.4 :

- une inhumation (sujet masculin âgé entre 20 et 30 ans) déposée au fond de la structure contre la paroi ; la tête, séparée du corps, était placée aux genoux. 1 bracelet en bronze à tampons coniques incisés (Bb.3.XV.h) était passé au poignet droit. La parure est comparable aux bracelets du silo F.8, ainsi qu'à ceux qui proviennent de la nécropole de Sainte-Solange "Les Fertisses". Les comparaisons permettent d'avancer une datation à LT A récente ou LT B1 ancienne. Pl. 31 n° 21.
- une inhumation (sujet masculin âgé entre 25 et 40 ans) placée sur le flanc gauche, en position fléchie et au centre de la structure, dans un remblai au-dessus du fond. Un anneau en fer, avec une spirale d'alliage cuivreux, était passé à l'annulaire droit (LT A récente ou LT B1 ancienne). Pl. 31 n° 22.

Environnement : le site s'insère entre la nécropole de Lazenay et l'habitat des Chassepins. Des vestiges de rejets domestiques du Bz D-Ha A1, de LT B et C ont été dégagés à proximité.

Commentaire : le matériel le plus ancien appartient à LT A ancienne et permet de faire remonter à cette époque l'utilisation des premiers silos en tant que structures de stockage, puis comme réceptacles à des dépôts à connotation symbolique. Les dépôts de corps humain ne paraissent pas antérieurs à LT A récente-LT B1 ancienne. Les structures sur poteaux ne sont pas datées précisément.

Datation : LT A ancienne ; LT A récente-B1 ; LT B2-C1 ; LT C2.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BOURGES (CHER) 9 ET 11 RUE ÉMILE MARTIN

Documentation :

- Sources : rens. Alexis Luberne.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : en arrière de l'avancée du plateau.

Conditions de découverte : fouilles d'une occupation augustéenne en 1996 sous la direction d'Alexis Luberne. Matériel résiduel ?

Le mobilier : 1 disque en fer orné de barrettes en corail.

Environnement : la fouille de la Ruelle de Nevers est à moins de 150 m au nord.

Commentaire : le disque est probablement une pièce décorative d'une fibule de LT A.

Datation : LT A.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BOURGES (CHER) FIN RENARD

Documentation :

- Sources : inventaire M.B.B.
- Conservation : M.B.B.

Description : 1 anneau en bronze obtenu à partir d'un bracelet de type Saint-Denis-de-Palin tordu et dont les extrémités ont été anciennement brisées. Décor incisé sans doute vers une des extrémités (Ab. III.6.g). L = 3,5 cm. N° 907.49.42. Pl. 31 n° 24.

Environnement : inhumation des établissements militaires.

Commentaire : l'objet est une pendeloque amulette datée de LT A ancienne. Il atteste une fréquentation (dépôt d'une sépulture proto-historique?) dans un secteur de Bourges qui servira dès le début de l'époque romaine de nécropole.

Datation : LT A ancienne.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BOURGES (CHER) MARAIS DES PRÉS LEROY

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 33-36 et pl. I n° 7.

Situation et milieu : milieu humide. Dans le marécage formé par une boucle du Moulon et au milieu d'une masse de tourbe à 3 m de profondeur.

Conditions de découverte : découverte en 1878 pendant le creusement d'un fossé.

Description : épée du type en langue de carpe en bronze et à poignée de bois. Découverte intacte. 7 rivets : 4 à la garde, 3 sur la fusée. L = 65 cm, P = 700 g. Pl. 31 n° 25.

Environnement : 3 pieux enfoncés dans la tourbe et alignés jouxtaient l'arme. D'autres découvertes proviennent du même secteur (Moulon et Prairie Saint-Sulpice).

Commentaire : l'épée est importée du domaine atlantique, probablement du centre-ouest ou du nord-ouest de la France. Le contexte et la présence de pieux alignés évoque les sanctuaires en milieu humide de la fin de l'âge du Bronze d'Europe septentrionale, tels ceux de Flag Fen et de Berlin-Spandau où des offrandes d'armes avaient été précipitées dans la vase depuis des pontons juchés sur poteaux de bois (collectif, 1992; Schwenzer, 1997).

Datation : Ha B2-3.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BOURGES (CHER) MOULON

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1890b, p. 310; La Guère, 1893, p. 22-24 et pl. I.
- Conservation : coll. La Guère.

Situation et milieu : dans le lit du ruisseau du Moulon. Milieu humide.

Conditions de découverte : trouvé en 1886.

Description : manche à antennes en bronze d'un poignard dont la lame en fer a été brisée à hauteur de la garde. Les deux extrémités sphériques des antennes portent des cupules destinées à recevoir des incrustations en ambre ou en corail. L'objet appartient à la variante Ludwigsburg des poignards à manche en bronze de S. Sievers (1982). L = 10,6 cm; l = 4,1 cm. Pl. 31 n° 29.

Environnement : l'épée en langue de carpe des Prés Leroy, le rasoir de la Prairie Saint-Sulpice ont été dégagés non loin de là.

Commentaire : il s'agit d'une arme de parade importée du Wurtemberg, vraisemblablement de la région du Hohenasperg puisque les deux poignards les plus semblables figurent parmi les tombes princières des environs : Eberdingen "Hochdorf" et Ludwigsburg "Römerhügel" S.2 (Sievers, 1982, p. 44-45 n° 165 et 165a). Les deux sépultures d'Allemagne sont attribuables au Ha D2 pour la première, au Ha D2 ou D3 pour la seconde. Le manche du poignard de Hochdorf possède aussi des cupules au sommet des antennes, mais il est légèrement plus grand et plus orné que celui de Bourges (Biel, 1985, p. 63-64 fig. 38).

Datation : Ha D2 ou D3.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BOURGES (CHER) PLACE SÉRAUCOURT

Documentation :

- Bibliographie : Favière, 1952; Willaume, 1985a, p. 131 n° 14 et 352.
- Conservation : M.B.B.

Situation et milieu : milieu sec.

Conditions de découverte : trouvaille faite avant 1906.

Description : objets isolés.

- 1 bracelet en bronze du type de Saint-Denis-de-Palin (n° 906.4.243). L = 5,1 cm. Pl. 31 n° 27;
- 1 fibule en bronze du type dit de Marzabotto avec anneau passé autour de l'extrémité du pied. Ce dernier représente une tête de palmipède schématisée. Décor de crans gravés sur l'arc. N° 906.4.264. L = 5,3 cm. Pl. 31 n° 28.

Commentaire : le bracelet est daté de LT A ancienne, la fibule de la LT A récente. Ils sont les indices d'une fréquentation de ce secteur de Bourges dans la seconde moitié du V^e s. av. J.-C. Compte tenu de leur état de conservation, ils pourraient provenir de contextes funéraires.

Datation : LT A ancienne et récente.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BOURGES (CHER) PRAIRIE SAINT-SULPICE

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1890b, p. 310; La Guère, 1893, p. 24-26 et pl. II.
- Conservation : coll. La Guère.

Situation et milieu : dans le marécage de la prairie de l'ancien couvent Saint-Sulpice. Milieu aquatique.

Conditions de découverte : trouvé avec "plusieurs autres débris" lors de la construction d'une voie de chemin de fer entre 1886 et 1888.

Description : rasoir lunulé italique en bronze. L'anneau de suspension, cassé, a été perforé avant d'être brisé à nouveau. Des stigmates sur la lame montrent que le rasoir était plié en deux à l'origine et qu'il a été remis à plat après sa découverte. L = 12 cm; l = 6,2 cm. Pl. 31 n° 26.

Commentaire : c'est un rasoir du type de Caracupa, dont les exemplaires se concentrent dans des régions d'Italie centrale, aux marges du domaine villanovien. Les contextes italiques datent ce type d'ustensile de la seconde moitié du IX^e et de la première moitié du VIII^e s. av. J.-C. L'exemplaire italien le plus proche provient d'une sépulture de Veio (Quattro Fontanili aa Za) de la première moitié du VIII^e s. av. J.-C. (Bianco-Peroni, 1979, p. 99-100).

Datation : Ha C ancien.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BOURGES (CHER)

Documentation :

- Sources : registre M.B.B.
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : objets mis au jour à Bourges avant 1936 et conservés à l'origine dans l'ancienne collection Ponroy.

Description :

- 1 bracelet massif en fer avec incisions près des extrémités (Bf.E.XI.3.g). Pl. 31 n° 30;
- 1 bracelet massif en fer à bossettes (Bf.E.XI.20.a). N° 936.10.86. L = 7,9 cm, P = 88 g. Pl. 31 n° 31;
- 1 bracelet massif en fer à bossettes (Bf.E.XI.20.a). N° 936.10.87. L = 8,3 cm, P = 100 g. Pl. 31 n° 32;
- 1 bracelet massif en fer à bossettes (Bf.E.XI.20.a). N° 936.10.87. L = 8,2 cm, P = 93 g. Pl. 31 n° 33;
- 1 bracelet massif en fer à bossettes (Bf.E.XI.20.a). N° 936.10.86. L = 7,7 cm, P = 88 g. Pl. 31 n° 34.

Commentaire : les bracelets n° 86 et 89, 87 et 88 forment deux paires. Ils sont datables du Ha D1-2 ancien et pourraient provenir d'une à deux sépultures féminines.

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BOURGES (CHER)

Documentation :

- Bibliographie : Breuil, Goy, 1904, p. 171 fig. 7.
- Conservation : M.A.N.

Conditions de découverte : objet recueilli au XIX^e s. dans des conditions indéterminées (ancienne collection Girardot).

Description : un fragment de plaque rectangulaire de ceinture en tôle de bronze estampée. Pl. 32 n° 1.

Commentaire : il s'agit d'une importation de France orientale : elle trouve les meilleures comparaisons (disposition du décor, motifs estampés) en Franche-Comté et dans les nécropoles de Haguenau en Alsace (Kilian-Dirlmeier, 1972 n° 349, 350, 365, 378, 379, 383, 389). Les pièces de France orientale appartiennent à des contextes datés du Ha D1 et D2. Une plaque presque identique, sans doute sortie du même atelier, provient du tumulus I de Heidolsheim dans le Bas-Rhin (Kilian-Dirlmeier, 1972, p. 68 pl. 44 n° 419).

Datation : Ha D1-2.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BOURGES (CHER)

Documentation :

- Bibliographie : Breuil, 1900, p. 37; Breuil, Goy, 1904, p. 171 fig. 8; Duval *et al.*, 1974, p. 31, fig. 20 n° 3.
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : trouvaille faite à Bourges vers 1850 et achetée par Lachaussée.

Description : une fibule en bronze serpentiforme à bâtonnets. N° 906.4.263. Pl. 32 n° 2.

Commentaire : objet d'origine centre ou nord-italique daté de la fin du VIII^e ou de la première moitié du VII^e s. av. J.-C.

Datation : Ha C récent.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

**BOURGES
OU SES ENVIRONS (CHER)**

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1879a, p. 4 pl. I n° 2.
- Conservation : M.B.B.

Situation et milieu : le lieu de découverte est inconnu, mais la provenance est locale. La patine indique un milieu sec.

Description : épée hallstattienne en bronze de type Miers. N° 883.20.24. L conservée = 59,2 cm. Pl. 32 n° 4.

Commentaire : elle provient sans doute d'une sépulture à inhumation sous tumulus. S'agit-il de l'épée en bronze brièvement mentionnée par A. des Méloizes (1881, p. 10) à Veully, sur la commune de Bourges ?

Datation : Ha C récent.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BOURGES OU SES ENVIRONS ? (CHER)

Documentation :

- Bibliographie : Breuil, 1900, p. 37; Breuil, Goy, 1904, p. 172 fig. 9; Duval *et al.*, 1974, p. 36 pl. 22, n° 1.
- Conservation : M.B.B.

Description : une fibule en bronze serpentiforme à bâtonnets et ressort. N° 953.X.76. Pl. 32 n° 6.

Commentaire : fibule d'origine centre ou nord-italique datée de la fin du VIII^e ou de la première moitié du VII^e s. av. J.-C. L'objet, sans origine mais issu du fond le plus ancien du Musée du Berry où il n'y avait pas d'autres objets importés, a été considéré par la suite comme de provenance locale. L'attribution géographique est donc douteuse.

Datation : Ha C récent.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BOURGES OU SES ENVIRONS ? (CHER)

Documentation :

- Bibliographie : Breuil, Goy, 1904, p. 171; Willaume, 1985a, p. 238, pl. 14 n° 2.
- Conservation : coll. La Guère.

Description : une fibule en bronze serpentiforme à bâtonnets incomplète. L = 6,7 cm. Pl. 32 n° 5.

Commentaire : fibule d'origine centre ou nord-italique datée de la fin du VIII^e ou de la première moitié du VII^e s. av. J.-C. Même remarque que pour la fibule précédente.

Datation : Ha C récent.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BOURGES ? (CHER)

Documentation :

- Sources : inventaire M.B.B.
- Conservation : M.B.B.

Description : un fragment proximal de hache à ailerons subterminaux. La cassure est ancienne. N° C.485. L = 7,6 cm. Pl. 32 n° 3.

Commentaire : type attribuable à la fin du Bronze final.

Datation : Ha B2-3.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BOURGES ? (CHER)

Documentation :

- Bibliographie : Morel, 1898, pl. XXV n° 2; Breuil, Goy, 1904, p. 170; Stead, Rigby, 1999, fig. 43, n° 1620.
- Conservation : British Museum.

Description : fragment supérieur d'anse d'amphore étrusque en bronze proche de celle de Conliège (Jura). Un protomé de cervidé subsiste sur l'attache. N° ML 1620. Pl. 32 n° 7.

Commentaire : la provenance de l'objet n'est pas assurée. Le vase date de la fin du VI^e ou du début du V^e s. av. J.-C. et peut correspondre à une production des ateliers de Vulci.

Datation : Ha D3.

■ NÉCROPOLE

BOUZAIS (CHER) LE CAMP

Documentation :

- Bibliographie : Saint-Venant, 1892.

Situation : sur un rebord de plateau, près de carrières de pierres, avant le vallon du bourg de Bouzais. Le site domine la rive gauche du Cher.

Conditions de découverte : deux tertres presque contigus sont fouillés par un cantonnier en 1885 et 1886. Bien qu'il eut délaissé les parures de fer, le fouilleur a su sauvegarder les objets en bronze.

Description : plusieurs tumulus dont deux sont décrits.

Environnement : deux objets du Ha D1-2 sont signalés sur la même commune au lieu-dit "Champ de Bataille". Le "Camp de César" à La Groutte, sur la même rive du Cher et au sud, est distant de 4,5 km.

Commentaire : la nécropole n'est presque plus apparente en surface.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BOUZAIS (CHER) LE CAMP T.A

Documentation :

- Bibliographie : Saint-Venant, 1892.
- Conservation : M.S.V.S.A.

Conditions de découverte : fouillé par un cantonnier en 1885 et 1886.

Description : tertre fait d'un "tas de pierres rapportées de diverses grosseurs et empruntées aux terrains du voisinage" (Saint-Venant, 1892, p. 18), et recouvert d'une couche de terre assez mince. Trois inhumations sans coffre, en situation centrale et au niveau du substrat.

Le mobilier : les pièces récupérées, uniquement de bronze, présentent un faciès typologique cohérent et la même patine.

Commentaire : les objets appartiennent probablement à une seule et même inhumation. Nous avons supposé qu'il s'agissait là d'un ensemble clos.

■ SÉPULTURE

BOUZAIS (CHER) LE CAMP T.A S.1

Documentation :

- Bibliographie : Saint-Venant, 1892.
- Conservation : M.S.V.S.A.

Situation : au centre du tertre.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque en bronze à crochets (Tb.3.VII.a) avec des traces d'oxyde de fer sur le jonc à l'opposé du système d'ouverture. D = 13 cm. P = 49,5 g. Pl. 32 n° 10;

- 2 bracelets à dents juxtaposées en bronze de type Bouzais (Bb.9.I.a). Ils sortent du même moule. L = 7,4 et 7,5 cm. P = 86 et 78 g. Pl. 32 n° 8-9.

Commentaire : les objets portent de légères traces d'usure. Ils sont représentatifs des assemblages féminins du milieu du premier âge du Fer.

Datation : Ha D1-2.

■ SÉPULTURE

BOUZAIS (CHER) LE CAMP T.A S.2

Documentation :

- Bibliographie : Saint-Venant, 1892.

Situation : au centre du tertre.

Description :

- Pratique : inhumation.

Commentaire : l'inhumation peut être contemporaine de S.1.

Datation : Ha D1-2?

■ SÉPULTURE

BOUZAIS (CHER) LE CAMP T.A S.3

Documentation :

- Bibliographie : Saint-Venant, 1892.

Situation : au centre du tertre.

Description :

- Pratique : inhumation.

Commentaire : l'inhumation peut être contemporaine de S.1.

Datation : Ha D1-2?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BOUZAIS (CHER) LE CAMP T.B

Documentation :

- Bibliographie : Saint-Venant, 1892.

Situation : sur un plateau près de carrières de pierres, avant le vallon du bourg de Bouzais.

Conditions de découverte : fouillé par un cantonnier en 1885 et 1886.

Description : tertre fait d'un "amas de pierres de diverses grosseurs empruntées aux terres du voisinage" et recouvert d'une couche de terre assez mince. Plusieurs inhumations à l'intérieur.

Le mobilier :

- 1 moitié de torque en bronze à crochets non décoré (Tb.3.VII.a). L = 11,2 cm. Pl. 33 n° 1;
- 1 bracelet en bronze bouleté avec incisions sur le jonc (Bb.4.XVI.g). Pl. 33 n° 2;
- 2 bracelets fragmentaires en bronze à jonc de section en D proches du type Mèlon (Bb.4.I?.a). D = 6,6 cm. Pl. 33 n° 3-4.

Commentaire : le torque et le bracelet bouleté appartiennent tous deux à l'étape moyenne du premier âge du Fer, et sans doute à l'horizon récent de celle-ci. Ils correspondent vraisemblablement à deux inhumations distinctes, l'une féminine, l'autre masculine.

Les deux bracelets de type Mèlon, datés de LT A ancienne, manifestent sans doute la réutilisation du tertre au V^e s. par une sépulture féminine.

Datation : Ha D1-2 (récent ?); LT A ancienne.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BOUZAIS (CHER) CHAMP DE LA BATAILLE

Documentation :

- Bibliographie : Willaume, 1985a, p. 53 n° 98 et 99, pl. 12 n° 1 et 2.
- Conservation : M.B.B.

Description :

- 1 fragment de torque en bronze dont le jonc lisse s'épaissit à l'opposé de l'ouverture disparue (Tb.3.?.a). N° 950.1.267. D = 15,2 cm (pl. 33 n° 6);
- 1 bracelet en bronze à jonc lisse interrompu et en forme de fer à cheval. Les deux extrémités présentent un épaississement sous la forme d'une nodosité (Bb.6.XIII.a). N° 950.1.268. L = 5,8 cm. Pl. 33 n° 5.

Environnement : la nécropole du Camp se trouve sur la même commune.

Commentaire : les deux objets datent de l'étape moyenne du premier âge du Fer. Le torque appartenait probablement au type à crochets. La différence de patine suppose que les objets viennent de contextes distincts. Il doit s'agir de mobilier funéraire comme le laisse entendre le toponyme.

Datation : Ha D1-2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BRUÈRE-ALLICHAMPS (CHER) LES GÂTES FER

Documentation :

- Bibliographie : Holmgren, 1982, p. 51, site 138; Chevrot, Troadec, 1992, p. 282-283.

Situation : sur une pente qui domine la vallée du Cher.

Conditions de découverte : photographie aérienne de J. Holmgren. L'enclos n'est pas fouillé.

Description : enclos fossoyé carré de 50 m de côté sans interruption à angles arrondis avec une grande fosse centrale *a priori* circulaire. Les fossés ont environ 4 m de large.

Environnement : la voie gallo-romaine de Bourges à Clermont-Ferrand passe à quelques dizaines de mètres de l'enclos. J. Holmgren décèle un petit enclos circulaire, un petit enclos carré d'une douzaine de mètres de côté, des fosses, à proximité du grand monument.

L'habitat attribué au Ha D3-LT A du Patureau des Chaumes est situé sur la même commune.

Commentaire : la comparaison avec les grands monuments carrés à tombe à char ou crémation en urne métallique du nord de la Bourgogne invite à proposer pour l'enclos principal une datation au V^e s. av. J.-C.

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

■ HABITAT

BRUÈRE-ALLICHAMPS (CHER) LE PÂTUREAU DES CHAUMES

Documentation :

- Sources : Barbé *et al.*, 1986.
- Bibliographie : Chalvignac *et al.*, 1986; Barbé, Rialland, 1988.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : fond de vallée du Cher, sur une très faible croupe calcaire dominant la rivière, au bord d'un paléo-chenal.

Conditions de découverte : repérage en 1984 et fouilles sur 200 m² en 1984 (sous la direction de L. Chalvignac), puis sur 1000 m² en 1986 (sous la direction de H. Barbé) en préalable à la construction de l'autoroute A71.

Description : habitat ouvert qui a laissé des vestiges sur presque un hectare environ. La fouille, partielle, a permis de dégager une quinzaine de fosses peu profondes et quelques trous de poteau. Un plan partiel de bâtiment (10 m x 5 m) aurait été mis au jour. Selon les fouilleurs, des structures (fosses d'extraction de matériau) pourraient être liées à des activités potières.

Le mobilier : tessons de céramique dont certains appartiennent à des gobelets surbaissés à épaulement et des terrines à épaulement. Plusieurs de ces fragments sont ornés sous l'épaulement d'incisions parallèles ou de pseudo-grecques réalisées au peigne. Pl. 33 n° 7-23.

Commentaire : le mobilier est comparable à celui des corpus du sud du Bassin parisien attribuables au Ha C, en particulier au matériel de Saint-Germain-du-Puy "Le Porteau" dans le même département.

Datation : Ha C.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

CHÂROST (CHER)

Documentation :

- Bibliographie : Mater, 1893, p. 37-38; Willaume, 1985a, n° 101.
- Conservation : M.B.B.

Situation et milieu : découverte située près de la ligne de chemin de fer.

Conditions de découverte : lors de travaux à la fin du XIX^e s.

Description : un bracelet creux en bronze coulé à tampon en pastille. Il porte des traces d'oxyde de fer. Un tampon a disparu, la cassure est ancienne (Bb.23.XVI.k). N° 892.34.1. L = 7,8 cm. Pl. 33 n° 24.

Commentaire : il s'agit d'un modèle de bracelet étranger à la région et propre à la Lorraine et à la Sarre (Olivier, Reinhard, 1993, p. 106, fig. 4).

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ NÉCROPOLE

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER (CHER) LES FONTAINES NEUVES

Documentation :

- Bibliographie : Despriée, 1983, p. 269; Ferdière, Kisch, 1984, p. 281.

Conditions de découverte : suite à l'observation par A. Bernon d'un récent pillage en 1981, F. Trotignon dirige en avril 1982 une fouille de sauvetage sur le tertre 21.

Description : groupe de 4 tumulus. 3 sont conservés et presque alignés.

Environnement : la nécropole de Font James est sur la même commune.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER (CHER) LES FONTAINES NEUVES T.21

Documentation :

- Bibliographie : Despriée 1983, p. 269; Ferdière, Kisch, 1984, p. 281.

Conditions de découverte : F. Trotignon dirige en avril 1982 une fouille de sauvetage limitée à un carré de 16 m² en périphérie de la fouille clandestine perpétrée au centre du tertre. Un sondage profond est pratiqué au centre du monument en mars 1983.

Description : tumulus d'environ 25 m de diamètre constitué de chapes de dalles de calcaire alternant avec des couches de terre. Au centre, un cairn de pierres abritait une inhumation bouleversée par les

fouilles clandestines. Un niveau de terre rougeâtre évoquant la tourbe, recouvert par deux niveaux de grandes dalles de pierre, a été atteint au centre sous les vestiges de la tombe.

Le mobilier : éclats de silex.

■ SÉPULTURE

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER (CHER) LES FONTAINES NEUVES T.21 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Despriée, 1983, p. 269; Ferdière, Kisch, 1984, p. 281.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage sous la direction de F. Trotignon en 1982 à la suite d'une fouille clandestine. Sondage en 1983.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : la tombe était bouleversée. De grandes dalles découvertes dans les déblais sont probablement les vestiges d'un coffre.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 fragment "tubulaire" en bronze.
- Accompagnement : tessons.

Commentaire : la sépulture date sans doute du premier âge du Fer et peut-être de la fin de la période si le fragment de bronze se rapporte à une parure à jonc tubulaire.

Datation : premier âge du Fer.

■ NÉCROPOLE

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER (CHER) FONT JAMES/CORQUEUX

Documentation :

- Bibliographie : Boyer, 1863, p. 16-17; Buhot de Kersers, 1885a, p. 288-289; Mater, 1893; La Guère, 1892.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sur un rebord de plateau au bas duquel coule le ruisseau de Font James (rive droite de la vallée de Cher). Au bord de la N.140 entre les Fonts James et Corqueux.

Conditions de découverte : fouillé en 1862 par un paysan, vers 1877 par des inconnus, en 1887 (ou 1889) par Neiret.

Description : nécropoles de 8 à 9 tumulus répartis en deux groupes : 7 au nord de la N.140 et 2 au sud. Trois monuments ont été fouillés. Le tumulus de Font James est à 100 m du tertre de Corqueux.

Environnement : cf. Fontaines Neuves.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER (CHER) FONT JAMES T.1

Documentation :

- Bibliographie : Boyer, 1863; Buhot de Kersers, 1885a, p. 53-54 et pl. I fig. 4.
- Conservation : M.B.B.

Situation : dans le groupe au sud de la N.140, sur le champ des Lachats, à l'angle de la route de Levet et de la bordure gauche du chemin de Font James à Corqueux.

Conditions de découverte : fouillé en 1862 par un paysan au moyen de tranchées pour le compte de M. Bouzique.

Description : tumulus aplani de 32 m de diamètre (22 d'après Buhot de Kersers, 1885a, p. 288) pour 2 m de hauteur, construit en blocs de

calcaire d'épierrement recouverts par une "couche légère de terre végétale" (Boyer, 1863, p. 17). L'aire du tertre avait été décapée au préalable. Le fouilleur découvrit dans ses deux tranchées qui représentent à peu près la moitié du tertre 11 inhumations en décubitus dorsal. "Trois d'entre ces cadavres se sont trouvés presque à la surface, les autres étaient dans l'intérieur du massif, à 0m,30 environ au-dessous des premiers. Tous étaient rangés, côte à côte, à peu de distance les uns des autres et orientés les pieds au nord-est [...] L'un d'eux portait aux jambes deux anneaux de bronze; plusieurs des autres avaient les bras cerclés d'anneaux de même métal" (Boyer, 1863, p. 17).

Le mobilier :

- 1 torque en bronze avec fermoir à crochets (Tb.3.VII.a). N° 950.1.270. L = 15,5 cm. Pl. 33 n° 25;
- 1 bracelet en bronze à jonc ininterrompu orné de 17 nodosités régulièrement espacées (Bb.4.I.1). N° 950.1.271. L = 6,4 cm. Pl. 33 n° 26;
- 2 anneaux de jambe en bronze avec fermoir à tenon conique et décor de stries en spirale (Jb.3.V.h) (Buhot de Kersers, 1869, pl. I n° 4). 12 cm de diamètre interne. Disparus? Pl. 34 n° 1.

Commentaire : les patines très différentes du torque et du bracelet indiquent un contexte de dépôt distinct. Les deux parures datent de l'étape moyenne du premier âge du Fer. Le bracelet, unique en France centrale, trouve comparaison en Côte-d'Or dans la sépulture centrale du Ha D1-2 du tumulus du Bois Bouchot à Chamesson (Chaume, 1987, p. 384 pl. LXXVII n° 1).

Les anneaux de jambe, aujourd'hui introuvables, datent du Ha D3 ou de LT A ancienne et manifestent la réutilisation du tertre pour de nouvelles inhumations. Un exemplaire comparable provient d'Ivory dans le Jura (Wamser, 1975 pl. 15 n° 6).

Les dimensions du tertre, le nombre important d'inhumés, les parures d'époques différentes incitent à penser que le tertre a été édifié au plus tard au Ha D1-2, pour être ensuite agrandi et utilisé comme tumulus à recrutement collectif jusqu'à LT A.

Datation : Ha D1-2; Ha D3-LT A ancienne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER (CHER) FONT JAMES T.2 OU CORQUEUX

Documentation :

- Bibliographie : La Guère, 1892; Mater, 1893; Willaume, 1985a.
- Conservation : M.B.B.; Coll. Roubet (dispersée?).

Situation : sur un coteau au bord de la N.140, dans le champ des Lachats.

Conditions de découverte : le tertre est bouleversé vers 1877 par une fouille. Il est à nouveau exploré en 1887 (1889 d'après R. de La Guère) par Neiret au moyen de tranchées.

Description : tumulus de "cinq à six mètres de longueur" pour 1,50 m de hauteur (Mater, 1893, p. 33) construit en blocs de calcaire recouverts par une "couche légère de terre arable". Neiret y découvre 1 ou 2 squelettes bouleversés par la fouille des environs de 1877 qui avait livré "deux anneaux de bronze" devenus propriété de M. Roubet.

L'exploration de 1887 met au jour une épée et des parures près de celle-ci.

Le mobilier :

- 1 épée hallstättienne en fer. N° 890.12.1. (Ha C);
- 1 torque en bronze à jonc incisé et fermeture à ergots (Tb.3.X.g). N° 889.4.1. (Ha D1-2). Pl. 34 n° 2;
- 1 anneau de jambe fragmentaire à décor rubané d'incisions en "échelle" (Jb.3.I.h). N° 889.4.7. D = 8,5 cm (Ha D1-2). Pl. 34 n° 3;
- 2 anneaux en bronze disparus, issus des fouilles des environs de 1877 (coll. Roubet);
- 1 bracelet en bronze. N° 889.4.2. (LT A ancienne);
- 1 bracelet en bronze. N° 889.4.3. (LT A ancienne);
- 1 anneau en bronze fabriqué à partir d'un segment de bracelet. N° 889.4.6. (LT A ancienne);
- 1 anneau en bronze. N° 889.4.4. (LT A ancienne);
- 1 anneau en bronze. N° 889.4.5. (LT A ancienne).

Commentaire : N. Freidin a dédoublé le site en supposant à tort que la fouille Neiret portait sur un 3^e tertre.

Compte tenu des bouleversements du tumulus et de la typo-chronologie des objets, on peut douter de l'association de l'épée avec les parures et anneaux. L'épée du Ha C devait accompagner l'inhumation primaire du tertre. Le torqué et le fragment de bracelet incisé sont du Ha D1-2. Le reste des objets, de patine semblable, date du début du second âge du Fer.

En résumé, on peut supposer que le tertre a été édifié au Ha C pour une sépulture de guerrier, qu'il a été réutilisé ensuite au Ha D1-2, au moins pour une sépulture féminine et qu'il fut investi une dernière fois à LT A ancienne par l'ensevelissement d'une troisième tombe.

Nous proposons d'isoler au minimum deux sépultures (S.1 et S.2) correspondant à la première et à la troisième période d'utilisation du tumulus.

Datation : Ha C ; Ha D1-2 ; LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER (CHER) FONT JAMES T.2 S.1 OU CORQUEUX S.1

Documentation :

- Bibliographie : Boyer, 1863 ; Mater, 1893.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sans doute au centre du tertre.

Conditions de découverte : fouillée en 1887 par Neiret au moyen de tranchées.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 épée hallstattienne en fer à 2 rivets matés de bronze sur la garde (4^e groupe des épées de fer). La languette n'est pas conservée et la lame a subi une restauration excessive. N° 890.12.1. L conservée = 75 cm (d'après Buhot de Kersers, 1890b, p. 311). L estimée = 84 cm environ. Pl. 34 n° 4.

Commentaire : les épées du 4^e groupe sont des variantes en fer du type Miers attribuable au Ha C récent.

Datation : Ha C récent.

■ SÉPULTURE

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER (CHER) FONT JAMES T.2 S.2 OU CORQUEUX S.2

Documentation :

- Bibliographie : Boyer, 1863 ; Mater, 1893.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sépulture adventice, sans doute vers le centre du tertre.

Conditions de découverte : fouillée en 1887 par Neiret au moyen de tranchées.

Description :

- Pratique : inhumation probable.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.
- Âge : individu jeune d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet en bronze de type en anneau (Bb.3.I.a) (Mater, 1893 pl. I fig. 2). N° 889.4.2. L = 7,1 cm. Pl. 34 n° 8 ;
 - 1 bracelet en bronze de type en anneau (Bb.3.I.a). N° 889.4.3. L = 7 cm. Pl. 34 n° 9 ;
 - 1 anneau en bronze obtenu à partir d'un bracelet de type Saint-Denis-de-Palin tordu et dont une extrémité est anciennement brisée (Ab.III.6.a). Il semble bien, d'après une allusion de D.

Mater (1893, p. 36) que les deux anneaux qui suivent étaient enfilés sur le bracelet. N° 889.4.6. D = 7,2 cm. Pl. 34 n° 5 ;

- 1 anneau (de ceinture ?) en bronze à jonc mouluré (Ab.I.2.d). N° 889.4.4. D = 2,8 cm. Pl. 34 n° 6 ;
- 1 anneau (de ceinture ?) en bronze de section sub-losangique (Ab. I.5.a). N° 889.4.5. D = 2,1 cm. Pl. 34 n° 7.

Commentaire : on peut tenter de préciser l'identité du défunt : les bracelets, l'enfilage des anneaux sur le bracelet tordu de type Saint-Denis-de-Palin sont bien attestés parmi les sépultures de jeune fille des tumulus de Saint-Denis-de-Palin. Ces anneaux, avant d'être utilisés comme amulettes, devaient faire partie à l'origine d'un ceinturon. De semblables exemples de réutilisation de pièces de harnachement, d'épée ou de char au sein de sépultures féminines sont connus depuis la Champagne jusqu'à l'Italie du Nord en passant par le Jura au V^e s. av. J.-C.

Datation : LT A ancienne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

CHAVANNES (CHER) LES GENEVIÈVES T.1

Documentation :

- Sources : rens. J.-P. Thomas.

Situation : dans le champ Vedoux.

Conditions de découverte : fouilles non autorisées au début des années 1990.

Description : principal monument (1 m de hauteur environ ?) d'un groupe de trois tertres en cours d'arasement. Le tumulus était constitué de petites dalles de calcaire mélangées à un peu de terre.

Environnement : la nécropole de Font James à Châteauneuf-sur-Cher, qui a aussi livré une épée hallstattienne, est à moins de 4 km au nord-ouest.

■ SÉPULTURE

CHAVANNES (CHER) LES GENEVIÈVES T.1 S.1

Documentation :

- Sources : rens. J.-P. Thomas.
- Conservation : coll. J.-P. Thomas à Acquigny (Eure).

Situation : au centre du tumulus.

Conditions de découverte : fouilles non autorisées au début des années 1990.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : dans un coffre de dalles de pierre dressées à la verticale.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 épée hallstattienne en bronze de type Miers dont la poignée comporte 7 rivets : 4 à la garde, 2 sur la fusée et un au centre du pommeau. L = 74 cm.

Commentaire : le coffre n'aurait pas été vidé entièrement.

Datation : Ha C.

■ HABITAT

CHAVANNES (CHER) LES TROIS RANGS

Documentation :

- Sources : rens. Jean-Yves Hugoniot.
- Conservation : matériel déposé au M.S.V.S.A.M.

Situation : versant qui domine une petite tourbière.

Conditions de découverte : ramassage de surface en novembre 1992. Le mobilier a été isolé pour l'essentiel en fonction de quatre zones de concentration.

Description : les concentrations de matériel correspondent probablement à des fosses de rejet d'un habitat.

Le mobilier :

- silex taillés nombreux ;
- vestiges de faunes ;
- tessons retaillés en disque et perforé (fusaïole ?) ;
- tessons de céramique abondants et peu fragmentés : il s'agit surtout de bols, de coupes tronconiques avec ou sans rebord, de vases de stockage. Quelques tessons portent des décors de cannelures ou d'incisions. Les bords sont fréquemment équarris ou biseautés. Pl. 34 n° 10-12.

Commentaire : les outils en silex correspondent probablement à une occupation antérieure (Néolithique ?).

Le lot céramique est attribuable au Ha B2-3 par la présence des coupes à rebord ornées de cannelures et par la forme des lèvres des vases. La bonne qualité de pâte et cuisson de plusieurs fragments plaide aussi en faveur d'une datation haute.

Datation : Ha B2-3.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

CHAVANNES (CHER) LES TROIS RANGS

Documentation :

- Sources : documents J.-P. Delange rassemblés dans le dossier "commune" au S.R.A. Centre.
- Conservation : M.S.V.S.A.M.

Situation et milieu : milieu sec. Découvert en bordure sud de la départementale 14, à 500 m environ à l'ouest du bourg de Chavannes, sur la parcelle ZM 6.

Conditions de découverte : prospections J.-P. Delange.

Description : 1 petit bracelet en bronze avec fermoir à emboîtement conique (Bb.3.V.a). D = 6 cm. Pl. 34 n° 13.

Environnement : l'habitat des Trois Rangs est très proche et les terres des Fontaines Neuves à Châteauneuf-sur-Cher sont peu éloignés.

Commentaire : le système de fermeture est caractéristique de LT A (ancienne ?). L'objet pourrait provenir d'un tertre arasé.

Datation : LT A.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

CHÉRY (CHER) LES TERRES BLANCHES

Documentation :

- Bibliographie : Cordier, 1976, fig. 4 n° 8.
- Conservation : M.B.B. (n° 963.12.1).

Situation et milieu : milieu sec. Sur un rebord de plateau qui domine la Rivière Neuve et la vallée de la Théols.

Conditions de découverte : découverte en 1960.

Description : épée de type Mörigen. La radiographie réalisée au L.R.M.F. montre que la poignée est coulée sur la lame. Cette dernière n'est pas caractéristique des épées de type Mörigen : il s'agit d'une lame légèrement pistilliforme avec une forte nervure centrale et une pointe sans doute rétrécie qui imite les productions du type en langue de carpe. N° 963.12.1. L conservée = 63,3 cm.

Commentaire : l'épée était intacte et enfouie en milieu sec : elle ne peut donc provenir d'un dépôt où les armes sont presque systématiquement brisées, ni du lit d'un cours d'eau. L'arme peut être issue d'une sépulture détruite.

Datation : Ha B2-3.

■ NÉCROPOLE

CIVRAY (CHER) LES FOUAIS

Documentation :

- Bibliographie : Ferrière, Kisch, 1984, p. 281 ; Chevrot, Troadec, 1992, p. 162.

Conditions de découverte : travaux agricoles et fouilles des membres du Groupement de Recherches Historiques et Archéologiques de Saint-Florent.

Description : 2 tumulus dont l'un (n° 2), sur le terrain Nivet, a été arasé.

Le mobilier : 2 bracelets en bronze et des os humains proviennent du nivellement du 2^e tertre.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

CIVRAY (CHER) LES FOUAIS T.1

Documentation :

- Sources : "rapport" de fouilles du Groupement de Recherches Historiques et Archéologiques de Saint-Florent.
- Bibliographie : Ferrière, Kisch, 1984, p. 281 ; Chevrot, Troadec, 1992, p. 162.

Conditions de découverte : fouilles des membres du G.R.H.A.S.F. en 1985, après le défonçage du tertre au cours d'un déboisement. La description de la fouille est particulièrement confuse.

Description : tertre elliptique (21 m x 16 m) formé de limon et de pierres. Une couronne de blocs en calcaire placés à plat délimite la masse tumulaire. Des traces de foyers occupent divers endroits. Le sol aurait été raclé avant la construction du tertre. Les fouilleurs ont mis au jour 4 inhumations dont l'une était celle d'un enfant.

Le mobilier :

- ossements de faune ;
- tessons de céramique ;
- 1 fusaïole en terre cuite ;
- minerais de fer ;
- plusieurs bracelets ou anneaux très dégradés et non décrits. Le mobilier semble avoir disparu.

Commentaire : les quelques informations dont on dispose et le nombre de sépultures suggèrent que le tertre a été principalement utilisé aux Ha D1-2 et Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

CIVRAY (CHER) LES FOUAIS T.1 S.1

Documentation :

- Sources : "rapport" de fouilles du Groupement de Recherches Historiques et Archéologiques de Saint-Florent.

Situation : vers le centre du tertre (carré O des fouilleurs).

Conditions de découverte : fouilles des membres du G.R.H.A.S.F. en 1985.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : l'emplacement de la tombe (2 m x 0,50 m) était délimité par des pierres. Le corps était orienté la tête à l'ouest. Le mobilier a été mis au jour dans une couche de "cendres de charbons de bois" près de la tête.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque torsadé en fer ;
 - 1 "boucle d'oreille" en bronze à gauche du crâne.

- Accompagnement :
 - fragments de céramique;
 - silex brûlés.

Commentaire : la boucle d'oreille n'est peut-être qu'un simple anneau. Le torque pourrait dater du Ha D1-2 récent ou bien du Ha D3-LT A.

Datation : fin 1^{er} âge du Fer?

■ SÉPULTURE

CIVRAY (CHER) LES FOUSAIS T.1 S.2

Documentation :

- Sources : "rapport" de fouilles du Groupement de Recherches Historiques et Archéologiques de Saint-Florent.

Situation : au sud de S.1, en périphérie (carrés D et G des fouilleurs).

Conditions de découverte : fouilles des membres du G.R.H.A.S.F. en 1985.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tombe délimitée par des grosses pierres.

Le défunt :

- Âge : enfant.

Datation : 1^{er} âge du Fer?

■ SÉPULTURE

CIVRAY (CHER) LES FOUSAIS T.1 S.3

Documentation :

- Sources : "rapport" de fouilles du Groupement de Recherches Historiques et Archéologiques de Saint-Florent.

Situation : à l'ouest de S.1, en périphérie (carrés A et H des fouilleurs).

Conditions de découverte : fouilles des membres du G.R.H.A.S.F. en 1985.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : la tombe est délimitée par de grosses pierres (2 m x 0,50 m) orientées nord-sud.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 anneau?
- Accompagnement :
 - 1 clou en fer;
 - tessons de céramique.

Datation : 1^{er} âge du Fer?

■ SÉPULTURE

CIVRAY (CHER) LES FOUSAIS T.1 S.4

Documentation :

- Sources : "rapport" de fouilles du Groupement de Recherches Historiques et Archéologiques de Saint-Florent.

Situation : au nord-ouest de S.1, en périphérie (carré B des fouilleurs).

Conditions de découverte : fouilles des membres du G.R.H.A.S.F. en 1985.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tombe de 1,50 m x 0,50 m, au-dessus de S.5.

Datation : 1^{er} âge du Fer?

■ SÉPULTURE

CIVRAY (CHER) LES FOUSAIS T.1 S.5

Documentation :

- Sources : "rapport" de fouilles du Groupement de Recherches Historiques et Archéologiques de Saint-Florent.

Situation : au nord-ouest de S.1, en périphérie (carré B des fouilleurs), et sous S.4.

Conditions de découverte : fouilles des membres du G.R.H.A.S.F. en 1985.

Description :

- Pratique : crémation?
- Disposition : des os humains et d'animaux étaient mêlés à de la cendre et se trouvaient délimités par un cercle de pierres chauffées d'environ 0,50 m de diamètre.

Commentaire : l'identification comme sépulture reste très incertaine.

Datation : 1^{er} âge du Fer?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

CIVRAY (CHER) LE PONTET T.1

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1879b, p. LXXXVI-LXXXVII.

Conditions de découverte : inconnues.

Description : tumulus peut-être en pierres puisque l'on parle de pierriers.

■ SÉPULTURE

CIVRAY (CHER) LE PONTET T.1 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1879b, p. LXXXVI-LXXXVII.
- Conservation : M.B.B.?

Conditions de découverte : inconnues. On ne décrit qu'une pièce métallique provenant de la sépulture.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier?

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 " *armille ovale en fil méplat de bronze plein, ornée de stries transversales ou obliques ordinaires fort usées par le frottement, trouvée autour d'un tibia* " (Bb.2.I.h).

Commentaire : la sépulture peut dater du premier ou du début du second âge du Fer. Il faut sans doute retenir la fin de la période si l'on en croit la description de l'armille. L'identification de l'os laisse sceptique.

Datation : Ha D ou LT A?

■ HABITAT

CIVRAY (CHER) LE CROT À LA BÉCASSE

Documentation :

- Bibliographie : Verjux, 1993.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : sur une éminence qui domine le cours du ruisseau du Pontet et les terroirs environnants.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage conduite par Christian Verjux en 1988 suite à la découverte fortuite d'un dépôt d'objets métalliques.

Description : deux silos (n° 1 : cylindrique, 2,60 m de profondeur pour 2,60 m de diamètre maximal; n° 2 : en cloche, 2,35 m de profondeur pour 1,50 m de diamètre au fond) avec des graines et des tessons dans les remblais de comblement. Plusieurs petites fosses alignées en équerre et ne contenant pratiquement pas de matériel archéologique sont vraisemblablement les empreintes de poteaux.

Le mobilier : les fragments de céramique issus des silos sont datables du Ha B2-3 et de LT A. Parmi les fragments des remblais du silo n° 1 figurent trois tessons en céramique montée ou finie au tour et cannelée (pl. 34 n° 37, 39 et 40). Pl. 34 n° 14-40.

Environnement : un dépôt de parures féminines du Ha B2-3 a été découvert sur le site lui-même par M. Legrand (Milcent, Verjux, 1997).

Commentaire : les tessons indiquent deux phases d'occupation. La première, du Ha B2-3, ne peut être associée précisément à des structures, tandis que la seconde correspond à l'aménagement des deux silos.

Le bâtiment sur poteaux, sans doute protohistorique, doit dater de l'une de ces deux périodes.

Datation : Ha B2-3; LT A.

■ NÉCROPOLE

COUST/SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX (CHER) CORTEL/CREUZET/MÉLON/TOUZEL

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1884; Goy, 1887, p. 15-20; Goy, 1888, p. 47-56; Goy, 1889, p. 127-135; Willaume, 1985a, p. 57-74.

Situation : sites répartis sur deux communes, en rive droite du Cher.

Conditions de découverte : fouillée par Pierre de Goy de 1884 à 1886.

Description : alignement sur 5 km de tumulus plus ou moins dispersés (500 m d'écart au maximum). On compte 13 tertres au minimum. Le plan qu'en donne Martine Willaume (1985a fig. 17, p. 246) est très approximatif si l'on en croit les indications données par P. de Goy.

Environnement : l'éperon barré de La Groutte est à 5 km à l'ouest, de l'autre côté du Cher.

Commentaire : M. Willaume mentionne (p. 58) qu'un 4^e tertre, non publié, aurait pu être fouillé à Cortel par de Goy et qu'il aurait pu contenir une tombe à épée accompagnée de la poignée d'une autre arme. Ce tertre n'a sans doute jamais existé; il doit s'agir d'une confusion avec Cortel T.1.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

COUST (CHER) CORTEL T.1

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1888, p. 47-50; Willaume, 1985a, p. 58-59.

Situation : près d'un affluent de la rive droite du Cher.

Conditions de découverte : fouillé par Pierre de Goy vers 1887.

Description : tumulus de 14 m de diamètre pour 0,90 m de hauteur construit en gros blocs de pierre. Il contenait une inhumation.

Le mobilier : tessons de poterie dans la masse du tertre.

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) CORTEL T.1 S.1

Documentation :

- Sources : radiographies L.R.M.F.
- Bibliographie : Goy, 1888, p. 48-50; Willaume, 1985a, p. 58-59.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouillée par Pierre de Goy vers 1887.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps, en décubitus dorsal, reposait sur un lit de pierres sèches et avait la tête appuyée contre une dalle fermant un coffre au sud-sud-ouest. Ce coffre était soigneusement aménagé avec des dalles placées de chant (1,90 x 0,70 m) mais n'était pas fermé au niveau des pieds. Pl. 35 n° 1.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet elliptique en fer à jonc interrompu à section en D dont il ne reste qu'une moitié découverte près du bras gauche (Bf. E.XI.3.b). La radiographie montre peut-être un décor de bossettes. N° 907.49.1. Pl. 35 n° 2.
- Équipement personnel :
 - 1 épée hallstattienne en fer placée à gauche du corps. Il semble que la pointe était dirigée vers la tête. Les fragments de l'épée s'étendaient sur une longueur d'environ 80 cm. L'un des fragments portait les débris d'un fourreau. L'épée, en très mauvais état, n'a pas été conservée;
 - 1 fourreau d'épée non décrit;
 - 1 poignard en fer à languette doté de deux rivets en fer (visible sur radiographie) à la garde et non quatre comme indiqué sur le dessin reproduit par P. de Goy. Ce poignard mal conservé est une sorte de modèle réduit d'épée hallstattienne. Il était disposé sur le côté droit du bassin, la pointe entre les jambes. N° 907.47.1. Pl. 35 n° 3.
- Accompagnement :
 - 1 tesson vers les pieds et d'autres tessons appartenant peut-être au même vase. 8 fragments de céramique qui correspondent à deux récipients au minimum sont conservés au Musée du Berry, mais on ne sait s'ils proviennent de la sépulture ou de la masse tumulaire. Plusieurs portent des décors incisés au peigne dont une pseudo-grecque. N° 907.47.7. Pl. 35 n° 4-8;
 - 2 fragments d'ocre vers les pieds;
 - quelques charbons vers les pieds.

Commentaire : les résidus observés dans la zone des pieds proviennent-ils d'une incinération accompagnant la sépulture de guerrier?

Un poignard en fer ressemblant à une épée hallstattienne a été également extrait d'un tumulus des environs de Sainte-Montaine en Sologne (Cher).

Datation : Ha C.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

COUST (CHER) CORTEL T.2

Documentation :

- Sources : aquarelle, fonds de Goy, Archives départementales du Cher n° 2F 325 60.
- Bibliographie : Goy, 1888, p. 50-53; Willaume, 1985a, p. 59-61.

Situation : à 3 m au nord de T.1.

Conditions de découverte : fouillé en croix par Pierre de Goy en 1886 ou 1887.

Description : tumulus de 12 m de diamètre pour 1 m de hauteur construit en gros blocs de pierre. Il contenait 8 inhumations, mais dans la publication, Pierre de Goy ne les décrit pas de la même manière que dans son carnet de fouilles. De Goy distingue deux groupes de tombes. Le premier correspondrait à 4 inhumations dont deux sont disposées tête-bêche (il ne s'agit pas réellement d'une inhumation double) et les deux autres sur deux niveaux (S.3 et S.4). Le carnet de fouilles ne mentionne pas l'inhumation double tandis qu'une aquarelle inédite (pl. 35 n° 9 et 10) accrédite les assertions de l'article.

Le deuxième groupe d'inhumations, rencontré plus au sud dans la tranchée (à l'est d'après l'aquarelle), comprendrait 4 inhumations sur deux couches selon l'article, ou bien 6 inhumations selon le carnet de fouilles dont 5 seraient mêlées ensemble. 5 inhumations, sans doute sur 2 niveaux sont décelables sur l'aquarelle.

Mobilier : tessons de céramique dans la masse tumulaire.

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) CORTEL T.2 S.1

Documentation :

- Sources : aquarelle, fonds de Goy, Archives départementales du Cher n° 2F 325 60.
- Bibliographie : Goy, 1888, p. 51 ; Willaume, 1985a, p. 59-61.

Conditions de découverte : fouillée par Pierre de Goy en 1886 ou 1887.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : décubitus dorsal, tête au nord-est.

Commentaire : cette sépulture n'est mentionnée que dans l'article et non dans le carnet de fouilles. Elle doit être contemporaine de S.4.

Datation : Ha C ou Ha D1-2?

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) CORTEL T.2 S.2

Documentation :

- Sources : aquarelle, fonds de Goy, Archives départementales du Cher n° 2F 325 60.
- Bibliographie : Goy, 1888, p. 51 ; Willaume, 1985a, p. 59-61.

Situation : au contact de S.1.

Conditions de découverte : fouillée par Pierre de Goy en 1886 ou 1887.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : décubitus dorsal, tête au sud-est, près de l'épaule droite de S.1.

Commentaire : cette sépulture n'est mentionnée que dans l'article et non dans le carnet de fouilles. Elle doit être contemporaine de S.4.

Datation : Ha C ou Ha D1-2?

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) CORTEL T.2 S.3

Documentation :

- Sources : aquarelle, fonds de Goy, Archives départementales du Cher n° 2F 325 60.
- Bibliographie : Goy, 1888, p. 51 ; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sépulture adventice, au centre du tertre et au-dessus de S.4. Sur l'aquarelle, S.3 est donnée comme la sépulture H.

Conditions de découverte : fouillée par Pierre de Goy en 1886 ou 1887.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps avait la tête au nord-est et était déposé au milieu de pierres plates effondrées, vestiges probables d'une couverture en encorbellement et peut-être d'un coffre.

Le mobilier :

- Accompagnement : 1 chaînette (pendeloque ?) fabriquée par enlacement de 5 anneaux de bronze à jonc interrompu. Découverte dans la terre du remblai. N° 907.47.6. L = 5 cm. Pl. 35 n° 11.

Commentaire : la tombe est stratigraphiquement postérieure à S.4. La chaînette n'a pas de parallèle exact, hormis le fragment découvert dans le même tertre parmi le groupe 2 d'inhumations. Ce groupe 2, s'il est homogène, est daté par un bracelet du Ha D1-2.

Datation : Ha D1-2.

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) CORTEL T.2 S.4

Documentation :

- Sources : aquarelle, fonds de Goy, Archives départementales du Cher n° 2F 325 60.
- Bibliographie : Goy, 1888, p. 51 ; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sépulture centrale. Sépulture I de l'aquarelle de Goy.

Conditions de découverte : fouillée par Pierre de Goy en 1886 ou 1887.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps avait la tête à l'est et reposait sur un lit de pierres sèches. Il était partiellement entouré d'un coffre de dalles de pierre placées de chant.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet en fer elliptique à jonc interrompu et section sub-circulaire passé au bras gauche (Bf.E.XI.3.b). N° 907.47.3. L = 7,8 cm. Pl. 35 n° 12 ;
 - 1 applique en calotte à bélière et tenon en fer retrouvée sur la poitrine. N° 907.47.7. Non retrouvée. Pl. 35 n° 14.
- Équipement personnel :
 - 1 fragment d'anneau en bronze à jonc ouvert de section aplatie localisé près de la jambe gauche (Ab.III.1.a). N° 907.47.4. L = 2 cm. Pl. 35 n° 13.

Commentaire : le bracelet est peu caractéristique dans la mesure où il peut dater du Ha C comme du Ha D1-2. Par contre, l'applique en fer trouve un parallèle étroit dans la sépulture de guerrier du tumulus J d'Ibos (Hautes-Pyrénées) où des pièces de harnachement et une fibule à arc multicurviligne à double ressort (Mohen, 1980, p. 298 et pl. 70) datent du Ha C récent ou du Ha D1-2 ancien. Deux pièces de harnachement en bronze, bien qu'un peu différentes – elles comportent un tenon et deux bélières disposées en croix – proviennent de la sépulture 12 du tertre 1 de Eichlehen à Frankfurter-Stadtwald, datée de la fin du Ha C par une épée Mindelheim (Fischer, 1979 pl. 12 n° 5 et 6).

Datation : Ha C récent ou Ha D1-2 ancien.

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) CORTEL T.2 2° GROUPE D'INHUMATIONS

Documentation :

- Sources : aquarelle, fonds de Goy, archives du Cher n° 2F 325 60.
- Bibliographie : Goy, 1888, p. 52 ; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : fouillée par Pierre de Goy en 1886 ou 1887.

Description :

- Pratique : entre 4 et 6 inhumations.
- Disposition : les corps étaient mêlés ou inhumés les uns à côté des autres, sur deux couches. L'aquarelle montre que trois d'entre eux, juxtaposés, avaient la tête au nord-ouest. Un autre avait la tête au nord. Selon de Goy, ils auraient été ensevelis en même temps. Du mobilier provient des "terres de cet endroit".

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 petit bracelet en bronze à tampons en pastille et jet de coulée (Bb.3.XVI.c). Il est déformé par un passage au feu. N° 907.47.5. L = 6,65 cm. Pl. 35 n° 15 ;
 - 1 chaînette de 3 anneaux à jonc interrompu en bronze (pendeloque?). Elle porte une patine semblable au bracelet. N° 907.47.6. (2). L = 3,4 cm. Pl. 35 n° 16-17 ;
 - 1 petite tige de fer torsadée adhérait par l'oxydation au plus petit anneau de la chaînette. Disparue. Pl. 35 n° 16 ;
 - 1 "petite masse de bronze composée de feuilles minces, aplaties et agglomérées par l'oxyde". Disparue.

Commentaire : pour la chaînette, cf. S.3. Le bracelet s'affilie aux exemplaires bouletés du Ha D1-2. Il trouve comparaison dans un fragment trouvé dans le tertre voisin de Touzel, mais aussi à Vittel dans les Vosges, Villey-Saint-Étienne dans la Meurthe-et-Moselle (Millotte, 1965 pl. XVI n° 25 et XV n° 17) et peut-être Königsbrück à Haguenau dans le Bas-Rhin (Schaeffer, 1930, p. 29, fig. 23a). La tige torsadée en fer peut être rapprochée de celle qui fut découverte dans un contexte des deuxième et troisième quarts du VI^e s. av. J.-C. sur l'oppidum de La Liquière à Calvisson dans le Gard (Tendille, 1980, p. 101, fig. 3 n° 22).

Datation : Ha D1-2 récent.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

COUST (CHER) CORTEL T.3

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1888, p. 55-56; Willaume, 1985a, p. 59-61.

Situation : près d'un affluent de la rive droite du Cher, à 60 m environ au nord-est de T.1 et T.2.

Conditions de découverte : fouillé par Pierre de Goy en 1886 ou 1887.

Description : tumulus de 15 m de diamètre pour 0,50 m de hauteur qui présentait un cratère central, stigmate d'une ancienne fouille. Il ne contenait plus que quelques vestiges bouleversés.

Mobilier : des débris d'os humains, des os d'animaux brûlés, 7 ou 8 fragments de poterie. Le seul tesson décrit présente un décor d'incisions attesté au Ha C.

Commentaire : il s'agissait du plus gros tertre avec T.1 qui abritait une tombe de guerrier.

Datation : Ha C ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

COUST (CHER) CREUZET T.1

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1884; Willaume, 1985a, p. 59-61, fig. 17, p. 246.
- Conservation : M.B.B.

Situation : près d'un affluent de la rive droite du Cher, au lieu-dit "Cris de Fontemourant".

Conditions de découverte : fouillé en 1883 par Pierre de Goy à la suite de la découverte en 1882 d'un trésor monétaire mérovingien. Il était déjà à moitié détruit par une exploitation de pierres.

Description : tumulus d'environ 11 m de diamètre pour 0,90 m de hauteur, dont l'aire était décapée jusqu'au substrat. À la base, une première couche de 20 cm d'épaisseur environ était faite de terre mélangée de cailloux. Par dessus, un lit de pierres diverses (calcaires et grès) atteignait 55 cm d'épaisseur au centre du tertre. Une couche de terre de 15 cm englobait le monument. Celui-ci contenait deux inhumations. D'après de Goy, des blocs de la chape étaient en grès rouge, une roche qui affleure à 500 m environ du tertre.

Mobilier :

- 1 fragment de torque en bronze à appliques en calotte découvert lors de l'exploitation de la carrière. Le jonc possède une excroissance en forme de barrette. Des perforations permettaient la suspension de pendeloques (Tb.3.VII.m). N° 907.49.10. L = 12,7 cm. Pl. 35 n° 18 ;
- 1 anneau de bronze de section circulaire trouvé par P. de Goy à 35 cm de S.1, mais en dehors de la tombe (Ab.I.2.a). N° 907.47.51. L = 2,2 cm. Pl. 35 n° 20 ;
- 1 fragment de bracelet massif en bronze trouvé dans le remblai de la tombe n° 2 vers le haut du corps doit appartenir à un modèle à tampons identique au bracelet de Coust "Touzel" T.1. Son état de fragmentation (cassures anciennes) et sa patine attestent qu'il provient d'un autre contexte. N° 907.47.52. L = 2,45 cm. Pl. 35 n° 19.

Commentaire : la destruction d'une moitié du tertre et la découverte du fragment de bracelet permet d'envisager qu'il y avait au minimum 3 sépultures.

Un torque à crochet doté de perforations pour la suspension de pendeloque a été découvert dans un tumulus de l'Yonne à Mailly-le-Château avec des sépultures du Ha D1-2 (Corot, 1928, fig. 2 n° 4).

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) CREUZET T.1 S.1

Documentation :

- Sources : lettre de P. de Goy au Directeur du M.A.N. datée du 13 avril 1883 (archives M.A.N.).
- Bibliographie : Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sépulture centrale disposée sous la chape de pierres et sur la première couche de terre.

Conditions de découverte : fouillée en 1883 par Pierre de Goy.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps était orienté tête à l'ouest et installé dans un coffre de pierres placées de chant (0,55 m de large). On aurait disposé une pierre plus importante sous le crâne. Le bras droit reposait sur la poitrine tandis que le bras gauche était allongé le long du corps.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque en bronze à crochets très usagés avec des appliques en calotte sur le jonc placé autour du cou (Tb.3.VII.m). N° 907.47.50. L = 15,5 cm. Pl. 35 n° 21 ;
 - 1 anneau en bronze à jonc de section circulaire très usagé enfilé sur une branche du torque (Ab.I.2.a). D = 1,8 cm. Pl. 35 n° 23 ;
 - 1 anneau en bronze à jonc de section losangique enfilé sur une branche du torque (Ab.I.5.a). D = 2 cm. Pl. 35 n° 22 ;
 - 1 anneau en bronze à jonc de section losangique, avec jet de coulée, enfilé sur une branche du torque (Ab.I.4.c). D = 2,4 cm. Pl. 35 n° 24 ;
 - 1 bracelet en bronze à dents juxtaposées usagées de type Bouzais au bras droit (Bb.9.I.a). N° 907.47.49. L = 7,5 cm. Pl. 35 n° 26 ;
 - 1 bracelet en bronze creux à bossettes de type Creuzet au bras gauche (Bb.20.I.k). N° 907.47.47. D = 6,5 cm. Pl. 35 n° 25.

Commentaire : l'assemblage est caractéristique de la fin de l'époque moyenne du premier âge du Fer. Le dépôt de Saint-Saturnin-de-Lucian dans l'Hérault, daté du Ha D1-2, contient des fragments de torques tout à fait semblables (Garcia, 1987, fig. 13 n° 46 à 48).

Datation : Ha D1-2 récent.

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) CREUZET T.1 S.2

Documentation :

- Sources : lettre de P. de Goy au Directeur du M.A.N. datée du 13 avril 1883 (archives M.A.N.).
- Bibliographie : Goy, 1884; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : vers le centre dans la chape de pierres, à 40 cm de profondeur et à 1,60 m de S.1. De Goy précise qu'elle était moins profonde que S.1.

Conditions de découverte : fouillée en 1883 par Pierre de Goy.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : sans doute en décubitus dorsal, avec les bras allongés le long du corps. La tête était orientée au nord-nord-ouest. Le haut du squelette avait été bouleversé par les travaux agricoles.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 bracelet creux à bossettes en bronze de type Creuzet au bras gauche (Bb.20.I.k). N° 907.47.48. L = 8 cm. Pl. 36 n° 1.
- Accompagnement : au moins 5 tessons entre les genoux et sur les côtes dont 4 portaient un décor de peinture graphitée. N° 907.47.53. Non retrouvés. Pl. 36 n° 2-5.

Commentaire : il s'agit peut-être d'une sépulture féminine dont le torque et le bracelet du bras droit auraient disparu. Rappelons que cette inhumation était sans tête et qu'un fragment de torque, dont la patine est compatible avec le bracelet de la tombe, a été découvert pendant l'exploitation de la carrière. D'autre part, les parures à bossettes et jonc creux sont toujours associées à des contextes féminins dans le centre-ouest et le centre-est de la France.

Par sa position à l'intérieur du tertre, la sépulture est stratigraphiquement postérieure à S.1.

Datation : Ha D1-2

■ MONUMENT

COUST (CHER) CREUZET T.2

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1887, p. 15-19; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : près d'un affluent de la rive droite du Cher, au lieu-dit "Champ Blanchon", à environ 500 m de Creuzet T.1.

Conditions de découverte : fouillé en 1886 par Pierre de Goy.

Description : tumulus de 14 m de diamètre pour 0,50 m de hauteur dont l'aire avait été décapée préalablement jusqu'au substrat. Il était bâti en pierres sèches recouvertes d'une couche de terre végétale de 15 cm et protégeait une inhumation. À quelques mètres de la sépulture se trouvaient des os brûlés d'animaux (?) mélangés à des tessons en céramique.

Mobilier : os et tessons ne sont pas conservés.

Commentaire : on peut s'interroger sur la validité de l'identification des os brûlés.

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) CREUZET T.2 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1887, p. 15-19; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : en périphérie, vers le bord sud du tumulus.

Conditions de découverte : fouillée en 1886 par Pierre de Goy.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps, placé sur des pierres plates, avait la tête orientée au nord-ouest, en appui sur une grosse pierre. Des dalles disposées tout autour en écailles et placées de chant près du corps manifestent l'existence d'un coffre. Le plafond de ce dernier était obturé par des pierres en encorbellement, mais ne se continuait pas au niveau des pieds.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 2 boucles d'oreille en bronze rubanées à fermeture à œillets et décoration incisée au trémolo (Ob.28.IX.h). Découvertes toutes deux près de l'épaule gauche, mais on ne peut en conclure à un port unilatéral puisque la tête avait basculé. N° 907.47.39 et 40. L = 6,5 cm. Pl. 36 n° 6-7;
 - 2 torques en fer à extrémités bouletées sous les vertèbres cervicales (Tf.XVI.3.b). N° 907.47.41 et 42. L = 16,2 et 17,9 cm. Pl. 36 n° 8-9;
 - 2 bracelets en bronze à dents juxtaposées de type Bouzais passés aux bras (Bb.9.I.a). Les deux bracelets sont issus du même moule. N° 907.47.37 et 38. L = 7,9 et 8 cm. Pl. 36 n° 10-11;
 - fragments de fer près des bras (bracelets?). Disparus.

Commentaire : l'assemblage métallique se rapporte à l'étape moyenne du premier âge du Fer. En Alsace, les boucles d'oreille rubanées décorées sont caractéristiques de la première moitié du Ha D1-2 (Koenig *et al.*, 1993, p. 180).

Bien qu'ils ne soient pas issus du même moule, les bracelets de Creuzet et de Bouzais "Le Camp" doivent avoir été fabriqués dans le même atelier. Les deux sites sont distants de 8 km.

Datation : Ha D1-2 (ancien ?).

■ MONUMENT

COUST (CHER) CREUZET T.3

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1887, p. 19-20; Willaume, 1985a, p. 59-61.

Situation : près d'un affluent de la rive droite du Cher, au lieu-dit "Champ du Bois" et à environ 100 m au sud de Creuzet T.2.

Conditions de découverte : fouillé en 1886 par Pierre de Goy.

Description : tumulus bâti en pierres sèches de 6,50 m de diamètre, pour une faible élévation, résultat du passage des charrues. Il abritait une inhumation.

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) CREUZET T.3 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1887, p. 20; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouillée en 1886 par Pierre de Goy.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au nord-nord-ouest.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 bracelet en bronze à jonc de section en D, incisé et à extrémités en barrette trouvé vers la gauche du corps. La cassure est fraîche et la surface est écaillée par l'oxydation. N° 907.47.43. L = 7,8 cm. Pl. 36 n° 12.

Commentaire : les tampons en barrette sont caractéristiques des parures du centre-est de la France au Ha D1-2.

Datation : Ha D1-2.

■ MONUMENT

COUST (CHER) MÉLON

Documentation :

- Sources : archives Goy (Archives départementales du Cher).
- Bibliographie : Goy, 1885b, p. 89-93; Willaume, 1985a, p. 59-61.

Situation : sur un rebord de plateau qui domine la rive droite du Cher. À 700 ou 800 m des tertres de Cortel.

Conditions de découverte : fouillé entre 1883 et 1885 par Pierre de Goy en ouvrant une tranchée nord-sud.

Description : tumulus de 10 à 11 m de diamètre pour 0,70 m de haut, bâti en pierres sèches recouvertes d'une couche de terre de 20 cm d'épaisseur (pl. 36 n° 18). Les cultures avaient diminué l'élévation du terre. Une seule sépulture repérée.

Mobilier : un semis de tessons en périphérie du tertre qui affecterait la forme d'un anneau de 9 m de diamètre.

Commentaire : le tumulus de Mélon fait sans doute partie d'un autre groupement tumulaire.

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) MÉLON S.1

Documentation :

- Bibliographie : Goy 1885b, p. 89-93; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouillée avant 1885 par Pierre de Goy.

Description :

- Pratique : crémation primaire.
- Disposition : les 5 ou 6 fragments d'os calcinés étaient mêlés à des fragments de bronze brûlés et à de la terre sableuse et cendreuse de 3 à 4 cm d'épaisseur sans trace de charbon de bois. Le tout s'étendait sur un lit de pierres plates noircies et était contenu sur les côtés par d'autres pierres (1,30 x 0,78 m). Un second lit de pierres plates, noircies sur leur face inférieure, recouvrait le foyer. Sous les cendres et le premier lit de blocs, la terre était rubéfiée sur 15 cm d'épaisseur. Trois objets de bronze non brûlés (fibule, bracelet et anneau) étaient posés chacun sur une des pierres plates du niveau supérieur.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 fragment de torque cassé, déformé et brûlé (Tb.3.I?.a), découvert dans le foyer. N° 907.47.45 (1). L = 7,4 cm environ. Pl. 36 n° 13;
 - 1 fragment de bracelet en bronze de type en anneau (Bb.3.I?.a). Découvert cassé et brûlé dans le foyer. N° 907.47.45. D d'origine = 6,7 cm. Pl. 36 n° 14;
 - 1 fragment d'anneau (de ceinture ?) en bronze à jonc mouluré partiellement fondu (Ab.I.2.d), trouvé dans le foyer. N° 907.47.45 (2). L = 2,7 cm. Pl. 36 n° 16;
 - 1 bracelet en bronze de type Mélon intact posé sur une pierre de délimitation du foyer (Bb.4.I.a). N° 907.47.46. D = 6,05 cm. Pl. 36 n° 15;
 - 1 fragment d'anneau en bronze non brûlé disposé au côté du bracelet. Disparu;
 - 1 fibule cassée en bronze à disque riveté sur l'arc. Une soie du pourtour du disque, rapportée et rivetée sur ce dernier, est l'indice d'une réparation antique. L'absence de ressort empêche de préciser le type de la fibule supportant le disque. Lors de la découverte, ce dernier portait encore des traces de "*dorure épaisse*". En

revanche, les perles (en corail ou en ambre ?) qui devaient être fixées sur les soies, avaient disparu. L'objet était disposé, face en-dessous, sur une pierre plate qui reposait elle-même sur le lit de pierres brûlées. N° 907.47.44. L = 4,2 cm. Pl. 36 n° 17.

Commentaire : l'anneau mouluré a son pendant dans le lot de mobilier laténien de Châteauneuf-sur-Cher "Font James" T.2 S.2. Le fragment de torque (?) est sans doute de LT A, le fragment d'anneau de jambe ou de bracelet à jonc circulaire trouve des comparaisons dans les tombes de LT A ancienne de Saint-Denis-de-Palin.

Les deux objets qui ne sont pas passés au feu confirment le contexte chronologique. Le bracelet de type Mélon est représentatif du mobilier berrichon de la phase ancienne de LT A (cf. Dun-sur-Auron et Saint-Denis-de-Palin). La fibule fait partie d'un petit groupe de bijoux recouverts d'une feuille d'or et ornés de corail et/ou d'ambre, répartis depuis le Berry jusqu'à la Hongrie et dont les exemples sont souvent découverts dans de riches tombes féminines de LT A (Echt, 1999, p. 73-77).

L'originalité de la sépulture réside bien sûr dans le rituel, puisque les incinérations avec mobilier du début du second âge du Fer sont très rares en Berry. De surcroît, lorsque ces incinérations comportent du mobilier, elles sont déposées dans des urnes en bronze.

Le seul élément de comparaison à notre connaissance est la crémation de LT A de Chêne-Bougeries "Arpillières" dans le canton de Genève en Suisse (Kaenel, 1990, p. 63-65).

Datation : LT A ancienne.

■ MONUMENT

COUST (CHER) TOUZEL T.1

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1889, p. 127-128; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sur un plateau, au lieu-dit "Champ du Pigeonnier" et à 500 m environ de Cortel T.3.

Conditions de découverte : fouillé en 1887 ou 1888 par Pierre de Goy au moyen d'une tranchée nord-sud.

Description : tumulus de 13 m de diamètre pour 0,75 m d'élévation, bâti en pierres mélangées de terre. Une dépression centrale indiquait l'emplacement d'une fouille plus ancienne.

Mobilier :

- quelques tessons sur le substrat vers les bords nord et sud;
- quelques os avec 2 petits morceaux d'ocre jaune à 8 m du bord;
- 1 fragment de bracelet en bronze à tampon en pastille (Bb.4.XVI. a) presque au niveau du substrat. N° 907.47.54. L = 3,3 cm. Pl. 37 n° 1;
- au centre quelques os et des charbons de bois épars.

Commentaire : la ou les tombes du tertre ont été sans doute bouleversées par la fouille ancienne. Le fragment de bracelet, bien daté du Ha D1-2, laisse supposer une édification du monument pour une sépulture de l'étape moyenne du premier âge du Fer.

Datation : Ha D1-2.

■ MONUMENT

COUST (CHER) TOUZEL T.2

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1889, p. 128-135; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sur un sommet de rebord de plateau, au lieu-dit "Le Vigneau" ou "Carcasse de Touzel". À 250 m au sud de Touzel T.1.

Conditions de découverte : fouillé en 3 jours en 1887 ou 1888 par Pierre de Goy.

Description : tumulus de 14 m de diamètre pour 1 m d'élévation construit avec de gros blocs de pierres. Il contenait des os brûlés mélangés à du charbon de bois et dispersés. Les os sont attribués sans certitude à de la faune. Cinq inhumations étaient confinées dans la

moitié sud du tertre. En outre, le fouilleur signale un "tas d'os" (n° 7 de son plan), ainsi qu'un foyer recouvert de pierres plates mélangé à quelques os "d'animaux" vers le centre (n° 8 du plan).

6 inhumations au total. Pl. 37 n° 3.

Mobilier :

- 1 bracelet fragmentaire en fer n'est pas mentionné dans la publication ancienne, mais il est attribué au tertre par l'inventaire ancien du musée. Peut-être provient-il de l'une des sépultures (S.6?). N° 907.47.58. L = 7,5 cm. Pl. 37 n° 2;
- 1 fragment de meule en grès à 1,50 m de S.3;
- quelques tessons.

Commentaire : tout le mobilier et les sépultures sont localisés dans la moitié sud. La moitié nord, composée de très gros blocs n'a rien livré.

Par ailleurs, toutes les tombes du Ha D1-2 identifiées comme féminines sont groupées dans le même quart du tertre, au sud-ouest. Le tertre fut utilisé jusqu'à LT A.

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) TOUZEL T.2 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1889, p. 129-131; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : inhumation périphérique, près du bord sud-ouest.

Conditions de découverte : fouillée en 1887 ou 1888 par Pierre de Goy.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps avec la tête appuyée au nord contre un gros quartier de roche. Il était partiellement entouré d'un coffre aux dalles de pierre posées de chant.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 2 boucles d'oreille rubanées près des temporaux avec décor de deux filets longitudinaux (Ob.28.?.f). N° 907.47.57. L = 2,9 cm. Pl. 37 n° 4-5;
 - 1 chaînette en bronze à maillons elliptiques dotée d'une boucle sous les vertèbres cervicales. L'état de dégradation avancé de l'objet a empêché P. de Goy d'en ramasser plus de 35 cm. N° 907.47.56. Pl. 37 n° 6;
 - 1 bracelet en lignite à jonc de section en D au bras droit (Br.4.a). N° 907.47.55. D = 8,5 cm. Pl. 37 n° 7;
 - 2 bracelets en bronze à jonc continu incisé transversalement de type Pâtural enfilés au bras gauche (Bb.4.I.g). N° 907.47.70 et 71. D = 6,5 cm. Pl. 37 n° 8-9.

Commentaire : on peut rapprocher les boucles d'oreille des exemplaires à œillets de l'inhumation du Creuzet T.2. Les bracelets de type Pâtural sont datés du Ha D1-2 récent. La chaînette est originale, on ne connaît qu'un autre fermoir du même genre sur une boucle d'oreille sans contexte de Saint-Aignan-le-Noyer "Font Saupin" (pl. 44 n° 14). Par contre, des chaînettes en bronze simples font partie d'équipements féminins francomtois du Ha D1-2, comme à Fertans (Millotte, 1963) ou Ornans (Millotte *et al.*, 1971, fig. 7 n° 4) dans le Doubs.

La position de la chaînette de même que le type de la boucle d'attache permettent de supposer que l'objet était un collier.

Datation : Ha D1-2 récent.

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) TOUZEL T.2 S.2

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1889, p. 132-133; Willaume, 1985a, p. 59-61 n° 154 à 160.
- Conservation : M.B.B.

Situation : inhumation périphérique, près du bord sud.

Conditions de découverte : fouillée en 1887 ou 1888 par Pierre de Goy.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au nord.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 pendeloque annulaire avec boucle de suspension en bronze vers le milieu de la poitrine. N° 907.47.69. L = 5,5 cm. Pl. 37 n° 10;
 - 5 bracelets en fer elliptiques à jonc interrompu (Bf.E.XI.3.b) : 2 au bras droit et 3 au bras gauche. N° 907.47.64 à 68. L = 7,3 à 8 cm. L'un des bracelets (n° 907.47.67.), un peu mieux conservé, montre des traces de légères bossettes. Pl. 37 n° 11-15.

Commentaire : les bracelets en fer sont peu caractéristiques, même s'ils sont datés du Ha C-D1. La pendeloque fournit un repère plus précis dans la mesure où l'on peut l'assimiler aux pendeloques en rouelle du Ha D1-2 ancien de Bourgogne et Franche-Comté.

L'oubli par le fouilleur d'un sixième bracelet de fer ne serait pas incongru dans la mesure où ces parures sont généralement déposées en nombre pair dans les tombes féminines.

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) TOUZEL T.2 S.3

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1889, p. 133; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sépulture périphérique, près du bord sud-est.

Conditions de découverte : fouillée en 1887 ou 1888 par Pierre de Goy.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au nord.

Le mobilier :

- Accompagnement : 1 grand tesson de céramique aux pieds. Disparu.

Commentaire : la sépulture 3 est sans doute contemporaine des autres inhumations.

Datation : Ha D1-2?

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) TOUZEL T.2 S.4

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1889, p. 133; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : inhumation adventice en périphérie médiane, dans le quart sud-est. Enfouie à 10 cm de profondeur.

Conditions de découverte : fouillée en 1887 ou 1888 par Pierre de Goy.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au sud.

Le mobilier :

Environnement : un gros morceau de grès à 1,5 m environ à l'est.

Commentaire : la sépulture 4 est sans doute postérieure aux inhumations du Ha D1-2 comme le faisait remarquer de Goy, d'autant qu'elle est la seule dont la tête soit orientée au sud. Est-elle contemporaine de S.6?

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) TOUZEL T.2 S.5

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1889, p. 134; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : inhumation en périphérie médiane, à l'ouest. C'est la sépulture la plus proche du centre.

Conditions de découverte : fouillée en 1887 ou 1888 par Pierre de Goy.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le squelette était en position fléchie. De Goy indique que le corps était "*inhumé accroupi ou replié*". La tête, au sud, était très inclinée en avant. Le corps "*occupait un carré de 0 m. 55*".

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque en bronze à jonc interrompu dont les extrémités se terminent par un renflement en bossette (Tb.3.XIII.a). Un seul renflement subsiste, l'autre a été brisé anciennement et la cassure a été polie. Le torque était sous le crâne et porte des traces d'usure importante. N° 907.47.72. D = 14,2 cm. Pl. 37 n° 16;
 - 1 bracelet en bronze de type Pâtural (Bb.4.I.g) passé au bras droit analogue à ceux de S.1. Disparu.

Commentaire : le corps était certainement placé dans un contenant (coffre en bois ?) étroit comme le montre la position contractée du corps et le relèvement de la tête.

Le torque, bien qu'original, est attribuable au Ha D1-2 : le diamètre du jonc s'épaissit progressivement à l'opposé de l'ouverture ; c'est une particularité caractéristique de cette période. L'attribution chronologique est confirmée par l'association avec le bracelet de type Pâtural.

Datation : Ha D1-2 récent.

■ SÉPULTURE

COUST (CHER) TOUZEL T.2 S.6

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1889, p. 132; Willaume, 1985a, p. 59-61.
- Conservation : M.B.B.

Situation : en périphérie, près du bord sud, à proximité et au sud-est de S.1.

Conditions de découverte : fouillée en 1887 ou 1888 par Pierre de Goy.

Description : il ne restait que quelques débris d'os dont des restes de fémurs près d'une grosse pierre.

- Pratique : inhumation probable, bien que non identifiée comme telle par de Goy.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet en fer circulaire fragmentaire (Bf.C. ? .b). N° 907.47.63. (Willaume, 1985a, n° 153). Pl. 37 n° 17;
 - 2 anneaux de ceinture en bronze de section aplatie (Ab.I.1.a). N° 907.47.59 et 61. Pl. 37 n° 18-19;
 - 1 anneau de ceinture en bronze de section circulaire très usagé (Ab.I.2.a). N° 907.47.62. Pl. 37 n° 21;
 - 1 anneau (de ceinture ?) en bronze mouluré (Ab.I.2.d). N° 907.47.60. Pl. 37 n° 20.

Commentaire : les anneaux, notamment l'exemplaire mouluré, datent l'ensemble de LT A ancienne. Le bracelet circulaire en fer n'est pas intrusif dans ce contexte.

Datation : LT A ancienne.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

CUFFY (CHER) BEC D'ALLIER

Documentation :

- Sources : archives Musée du Berry.
- Bibliographie : Allain, 1966, p. 487.
- Conservation : coll. Regnier, ou Revel, à La Guerche.

Situation et milieu : confluence de la Loire et de l'Allier, au lieu-dit le Guétin.

Conditions de découverte : dragage vers 1964.

Description : épée en bronze du type d'Ewart-Park intacte.

Environnement : une demi bouterolle en bronze de LT D aurait été découverte au même endroit.

Commentaire : l'épée, de typologie atlantique, est caractéristique de la dernière étape du Bronze final.

Datation : Ha B2-3

■ SÉPULTURE

DUN-SUR-AURON (CHER) CARRIÈRE DE LA MAURIANTE

Documentation :

- Sources : étiquette d'un panneau de la collection Paul Moreau sur lequel sont fixés les objets (Musée du Berry).
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : "*Objets provenant de diverses tombelles : [...] 2°- Le collier, les 2 bracelets et la dent au-dessus sur un squelette. Carrière de la Mauriante, 1884*".

Description :

- Pratique : inhumation en tumulus.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque simple en bronze avec un unique renflement (Tb.3.I.d). L = 16,4 cm. Pl. 40 n° 7;
 - 2 bracelets en bronze à jonc ininterrompu de section quadrangulaire avec décor d'incisions transversales (Bb.6.I.e). D = 6,2 et 6,3 cm. Pl. 40 n° 8-9.

Commentaire : les bracelets présentent la même patine que le torque et confirment l'homogénéité de cette découverte ancienne mais inédite.

Le torque appartient à l'abondante série des torques simples du Ha D3-LT A ancienne. Les bracelets n'ont pas de comparaison satisfaisante.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ NÉCROPOLE

DUN-SUR-AURON (CHER) LA PÉRISSE/LES FERTIS

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1869; Buhot de Kersers, 1887b; Goy, 1887, p. 7-10; Moreau, 1895; Willaume, 1985a, p. 74-89.
- Conservation : M.B.B.; coll. de Lamerville.

Situation : sur un plateau à l'ouest de la ville de Dun-sur-Auron.

Conditions de découverte : fouilles menées en 1857 par Alfred de Lachaussée et Duroisel, puis vers 1885 par Pierre de Goy. Le tertre du Gué est définitivement arasé en 1897.

Description : nécropole comprenant plusieurs tertres détruits au cours du XIX^e s. Trois d'entre eux ont fait l'objet de fouilles.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

DUN-SUR-AURON (CHER) LA PÉRISSE/TUMULUS DU GUÉ

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1869; Lachaussée, 1873; Goy, 1887, p. 8-10; Méloizes, 1895, p. XXI-XXII; Grossouvre, 1917; Willaume, 1985a, p. 74-88.
- Conservation : M.B.B.; coll. de Lamerville.

Situation : au sommet d'une légère éminence d'un plateau, à l'ouest de la ville de Dun-sur-Auron.

Conditions de découverte : fouilles menées en septembre-octobre 1857 par Alfred de Lachaussée et Duroisel au moyen d'une grande tranchée médiane, en 1886 par Pierre de Goy dans la partie nord. Arasement du tertre vers 1897.

Description : tertre de 16 m de diamètre pour 1,80 m de hauteur. Lachaussée estime qu'il pouvait avoir 3 m d'élévation à l'origine. C'était un amas de grosses pierres, où l'on a discerné des "cellules irrégulières", recouvert de terre. La partie centrale a été fouillée par Alfred de Lachaussée qui observa les traces d'une ancienne violation (pl. 38 n° 1). Vers 1897, c'est encore au centre que des ouvriers découvrirent, en achevant de détruire le tertre, un puits de section carrée d'un peu plus d'1 m de côté pour 3 m de profondeur (Grossouvre, 1917, p. 141). Albert des Méloizes (1895, p. XXI-XXII), informé par Albert de Grossouvre, rapporte que la fosse était vide, qu'elle n'avait qu'un mètre de profondeur et, par ailleurs, que la base du tertre "était entourée d'un dallage très régulier, large d'un mètre environ, et à vingt mètres de son pourtour était une rangée circulaire de blocs de pierres posés debout qui ne sont pas actuellement en relief au-dessus du sol".

On compte à travers la littérature un minimum de 9 inhumations (7 fouillées par de Lachaussée et 2 par Pierre de Goy). Buhot de Kersers fait mention (1887a, p. 86) de 13 inhumations fouillées par de Lachaussée.

Le mobilier : la fouille de Lachaussée a dégagé vers le centre du tertre (point F du plan, pl. 38 n° 1) un dépôt de charbons de bois, d'os animaux et de 2 ou 3 "pierres de silex blanc" sur 1 m². La terre était pleine de tessons de céramique que l'on retrouvait jusque dans les remblais des sépultures. On signale également une tombe mérovingienne.

Par ailleurs, de nombreux objets certainement associés à l'origine à des sépultures, proviennent de ce tertre. D'autres lui sont attribués, mais sans certitude :

- 1 bracelet de Bz D-Ha A1 (n° 906.4.260), illustré par Buhot de Kersers (1869, pl. I, fig. 3), proviendrait des fouilles de Lachaussée qui ne le mentionne pas dans son mémoire. La provenance paraît donc douteuse.
- 6 anneaux de jambe de type Dun-sur-Auron (Jb.10.I.j) viennent de la collection de Lachaussée. Une paire provient probablement de S.7. Une autre paire est sans doute formée par les anneaux 906.4.21 (2) et 906.4.26 (1). Les 2 autres anneaux ne sont pas appareillés.

On peut en déduire que ces anneaux correspondent arithmétiquement à un minimum de 4 tombes féminines, dont 1 seule est signalée par de Lachaussée en 1873. En ajoutant S.3, de Lachaussée aurait donc fouillé 5 tombes à anneaux de cheville.

Par ailleurs, Buhot de Kersers (1887a, p. 87) mentionne que Lachaussée avait trouvé dans la partie bouleversée par le pillage, un torse tubulaire en bronze à goujon et goupille et 2 anneaux à fermoir à tenon conique avec bossettes espacées sur le jonc (LT A?).

- 2 autres anneaux de cheville de type Dun-sur-Auron (Jb.10.I.j), chacun d'une variante différente, ont été achetés par le musée du Berry à un antiquaire, Léon Aufort : ils correspondent vraisemblablement à deux inhumations féminines distinctes. N° 894.27.1 et 2 (Jb.10.I.j). Pl. 38 n° 18;

Aufort a vendu d'autres objets du Ha D3-LT A provenant de La Périssette. Grossouvre (1917, p. 137) fait allusion à cette vente. En voici la liste :

- 1 bracelet en bronze à jonc ininterrompu (Bb.1.I.a). N° 894.27.8. L = 6,5 cm. Pl. 38 n° 4;
- 1 bracelet en bronze de type en anneau (Bb.3.I.a). N° 894.27.11. L = 7 cm. Pl. 38 n° 3;
- 1 bracelet en bronze à jonc interrompu (Bb.3.XI.a). N° 894.27.12. L = 6,9 cm. Pl. 38 n° 6;
- 2 bracelets en bronze de type Mèlon (Bb.4.I.a). N° 894.27.7 et 10. D = 6,4 et 6,6 cm. Pl. 38 n° 8, 10;
- 1 bracelet en bronze à jonc interrompu (Bb.4.XI.a). N° 894.27.6. L = 7,2 cm. Pl. 38 n° 7;
- 1 bracelet de type Saint-Denis-de-Palin (Bb.4.XII.a). N° 894.27.9. L = 6,3 cm. Pl. 38 n° 5;
- 2 anneaux de jambe lisses à jonc interrompu (Jb.3.XI.a). N° 894.27.4 et 5. L = 11 cm. Pl. 38 n° 9-11;
- 1 anneau de jambe tubulaire à décor d'incisions transversales (Jb.26.V.h). N° 894.27.3. L = 10,8 cm. Pl. 38 n° 14.

Albert de Grossouvre attribue au tumulus du Gué toute une série de parures datées du Ha D1-2, Ha D3 et de LT A ancienne. Le registre d'inventaire, signé de Pierre de Goy indique que cette provenance est "probable mais non certaine".

Deux possibilités sont offertes : ou bien la provenance est exacte, ou bien de Grossouvre a été trompé sur l'origine précise et les objets les plus anciens viennent alors d'autres tertres de la nécropole de La Périssette. Si l'on suit la deuxième hypothèse, le tumulus serait un monument utilisé au Ha D3 puis à LT A ancienne avec une sépulture centrale en puits du Ha D3 ou antérieure. Dans la seconde hypothèse, il remonterait au Ha D1-2 ancien et aurait été réutilisé ensuite, surtout à LT A ancienne. Les deux possibilités étant envisageables, nous donnons la liste du mobilier à part.

Les parures qui proviennent de la collection de Lachaussée ne correspondent pas toujours aux descriptions qu'il en a laissées. C'est notamment le cas pour les anneaux de cheville de S.3 qui sont introuvables. De plus, cette collection recèle 6 anneaux de cheville provenant du tertre de La Périssette, alors que la publication n'en signale que 4. Il y a donc eu mélange et ajout de mobilier. Il est possible également que Lachaussée ait fouillé une seconde fois le tertre sans qu'il en ait fait mention. Ceci expliquerait pourquoi Buhot de Kersers indique qu'il avait découvert 13 sépultures et non 7.

• Mobilier publié par A. de Grossouvre comme provenant du tumulus du Gué (non conservé ou dans la collection de Lamerville à Dun-sur-Auron, ici pl. 39) :

- 1 fer de lance à flamme fine et allongée dont l'extrémité est tordue sur elle-même (pl. 39 n° 12);
- 1 torse à crochets à jonc de section losangique du Ha D1-2 (Tb.6.VII.a). Pl. 38 n° 21;
- 2 fragments de torse à crochets à jonc de section circulaire du Ha D1-2 (Tb.3.VII.a). Pl. 38 n° 19;
- 1 torse à jet de coulée bifide et masselotte du Ha D3-LT A ancienne (Tb.3.I.c). Pl. 38 n° 20;
- 1 anneau de jambe à bossettes et fermeture à tenon conique du Ha D3 (Jb.10.V.j) (pl. 39 n° 8);
- 4 bracelets ou anneaux de jambe à jonc lisse (Ha D3-LT A?) (Grossouvre, 1917, p. 149);
- 1 anneau à jonc lisse avec fermeture à tenon conique (Ha D3-LT A ancienne) (Grossouvre, 1917, p. 149);
- plusieurs armilles (Ha D3-LT A ancienne);
- 4 anneaux de jambe type Dun-sur-Auron de LT A ancienne (Jb.10.I.j) (pl. 39 n° 1, 2, 3 et 5);
- 1 anneau de jambe lisse (Ha D3-LT A ancienne) (Grossouvre, 1917, p. 149);
- 2 anneaux de jambe à décor de stries et fermeture à tenon conique du Ha D3 (Jb.3.V.h) (pl. 39 n° 4 et 7);
- 4 anneaux de jambe tubulaires à décor de stries et fermeture par emboîtement dont un porte un décor un peu différent du Ha D3 (Jb.26.V.h) (Grossouvre, 1917, p. 149; pl. 39 n° 6);
- 2 paires d'anneaux de ceinture moulurés très proches de l'exemplaire de Châteauneuf-sur-Cher "Font James" (LT A);
- 1 paire d'anneaux moulurés de LT A (pl. 39 n° 11 et 14);
- 2 anneaux moulurés de LT A;
- 2 anneaux à jonc échancré de LT A. Pl. 39 n° 13 et 15;
- 1 anneau lisse (pl. 39 n° 10);
- 1 agrafe en bronze de ceinturon, à un évidement, en forme de fleur de lotus, à décor moulé et estampé. L'objet paraît associé à un anneau articulé de section losangique échancré à goupille (Ab.II.5.a) : LT A ancienne (pl. 39 n° 16-17);
- 1 agrafe en bronze de ceinturon, à un évidement, en forme de fleur de lotus, à décor estampé et incisé. Un ferret coulissant était passé sur la languette. LT A ancienne (pl. 39 n° 12);

- 1 bouton-rivet de harnachement comparable aux exemplaires du baudrier d'épée de la tombe A3 de Saint-Denis-de-Palin T.18 : LT A ancienne (pl. 39 n° 22);
- 1 tige en fer avec une tête de bronze ornée de moulures coulée par dessus (pl. 38 n° 13). Il s'agit peut-être d'une pièce de char (goupille de clavette ou élément de décor de la caisse) ou d'une tige de fixation d'un manipulateur de bouclier (Ha D3 ou LT A);
- 2 fragments de fibule en fer (Grossouvre, 1917, p. 153; pl. 39 n° 20);
- 2 fibules fragmentaires en bronze à ressort en arbalète et pied retourné sur lequel un appendice en balustre est riveté. Ha D3 (Grossouvre, 1917, p. 153-154; pl. 39 n° 18);
- 1 fibule fragmentaire à ressort en arbalète de bronze (Grossouvre, 1917, p. 154);
- 1 fibule en bronze de type Marzabotto (LT A récente) (pl. 39 n° 19);
- 1 fragment en bronze de pied replié de fibule (pl. 39 n° 21);
- 1 ardillon de fibule en bronze avec départ de ressort (Grossouvre, 1917, p. 153);
- 3 perles en corail (pl. 38 n° 15-17).

• Mobilier du musée du Berry publié par A. de Grossouvre et attribué au tumulus du Gué (provenance probable mais non certaine) :

- 6 anneaux de jambe elliptiques en bronze à jonc de section rectangulaire et décor incisé originaires du Languedoc oriental (série semblable dans le tumulus G9 de Cazevieille dans l'Hérault : Gasco, 1987, p. 23, fig. 63). L'usage a effacé une partie des décors (Jb.6.XI.h). Incisions obliques à l'intérieur du jonc (marque de montage, de fabrique ?). N° 913.28.5 à 10. Pl. 39 n° 24 (913.28.7), n° 25 (913.28.10);
- 6 anneaux de jambe elliptiques en bronze (Jb.12.XI.h, variante Ségry), attribuables au Ha C ou au Ha D1-2 ancien. N° 907.47.21 à 27. Pl. 39 n° 23.

Commentaire : les cellules pourraient correspondre à des murets ou des alignements grossiers de pierres agencés radialement comme ceux qui ont été observés dans les tumulus de Saint-Denis-de-Palin. Nous avons proposé d'interpréter le puits central comme une fosse de sépulture violée, peut-être une crémation en urne métallique (Milcent *et al.*, 2000).

■ SÉPULTURE

DUN-SUR-AURON (CHER), LA PÉRISSÉ/TUMULUS DU GUÉ S.1

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1869; Lachaussée, 1873; Willaume, 1985a, p. 74.

Situation : bordure sud-ouest du tertre. Points A et D du plan de Lachaussée.

Conditions de découverte : fouillée en 1857 par Alfred de Lachaussée.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps dans un coffre en dalles de pierre, la tête au nord en appui sur une pierre plate.

Commentaire : la structure en coffre et le contexte permettent de dater la tombe de la fin du premier ou du début du deuxième âge du Fer.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

DUN-SUR-AURON (CHER), LA PÉRISSÉ/TUMULUS DU GUÉ S.2

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1869; Lachaussée, 1873; Willaume, 1985a, p. 74.

Situation : bordure sud-ouest du tertre. Points A et D du plan de Lachaussée.

Conditions de découverte : fouillée en 1857 par Alfred de Lachaussée.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au nord en appui sur une pierre plate; coffre en dalles de pierre autour du corps.

Commentaire : la structure en coffre et le contexte permettent de dater la tombe de la fin du premier ou du début du deuxième âge du Fer.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

DUN-SUR-AURON (CHER), LA PÉRISSÉ/TUMULUS DU GUÉ S.3

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1869; Lachaussée, 1873; Willaume, 1985a, p. 74.

Situation : vers le centre, au point E du plan de Lachaussée.

Conditions de découverte : fouillée en 1857 par Alfred de Lachaussée.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au nord en appui sur une pierre et coffre en dalles de pierre autour du corps.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque en bronze à jet de coulée autour du cou (sans doute de type Tb.3.I.c). Le jet pendait sur la poitrine. D = 28 cm. Disparu;
 - 2 bracelets en bronze à jonc ininterrompu aux bras (sans doute de type en anneau Bb.3.I.a). D = 5,5 cm. Disparu;
 - 1 anneau plat en bronze "dans" la main droite (Ab.I.1.a). Pl. 39 n° 26;
 - 2 anneaux de cheville en bronze de type Dun-sur-Auron (Jb.10.Ij). D = 11 cm. Pl. 39 n° 27.
- Le mobilier n'a pas été retrouvé.

Commentaire : l'assemblage est caractéristique du 4^e bloc de la matrice attribué au début de LT A.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

DUN-SUR-AURON (CHER), LA PÉRISSÉ/TUMULUS DU GUÉ S.4

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1869; Lachaussée, 1873, p. 47; Willaume, 1985a, p. 74.

Situation : vers le centre, parallèle à S.3 et à 1 m de distance. Au point C du plan de Lachaussée.

Conditions de découverte : fouillée en 1857 par Alfred de Lachaussée.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au nord et grosses pierres au-dessus du corps.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 bracelet en lignite passé à l'un des bras. D = 12 cm, 5 cm d'épaisseur. Disparu ?
- Accompagnement : céramique. Disparue ?

Commentaire : le contexte de même que le mobilier datent la tombe de la fin du premier ou du début du deuxième âge du Fer.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

DUN-SUR-AURON (CHER) LA PÉRISSE/TUMULUS DU GUÉ S.5

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1869; Lachaussée, 1873, p. 47-48; Willaume, 1985a, p. 74-75.

Situation : vers le centre et à l'ouest. Au point I du plan de Lachaussée.

Conditions de découverte : fouillée en 1857 par Alfred de Lachaussée.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : la tombe avait été bouleversée, les jambes manquaient. Le mobilier métallique était au milieu des ossements mélangés.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque tubulaire en tôle de bronze non décoré à système de jonction par tenon et goupilles (Tb.26.III.a). N° 906.4.18. D = 23,3 cm. Pl. 40 n° 1;
 - 2 bracelets en bronze ouverts à jonc de section en D (Bb.4.XI.a). N° 906.4.22 (1) et (2). L = 5,65 et 5,85 cm. Pl. 40 n° 2-3.

Commentaire : le torque est d'un modèle commun au Ha D3. Malgré leur simplicité, les bracelets sont d'un type peu courant et mal daté.

Datation : Ha D3.

■ SÉPULTURE

DUN-SUR-AURON (CHER) LA PÉRISSE/TUMULUS DU GUÉ S.6

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1869; Lachaussée, 1873, p. 47; Willaume, 1985a, p. 74-75.

Situation : vers le centre, à 2 m de S.5. et au point K du plan de Lachaussée.

Conditions de découverte : fouillée en 1857 par Alfred de Lachaussée.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : la tombe était pillée et bouleversée.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : une vertèbre était imprégnée d'oxydes de cuivre : traces d'un torque en bronze disparu ?

Commentaire : le contexte permet de dater la tombe de la fin du premier ou du début du deuxième âge du Fer.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

DUN-SUR-AURON (CHER) LA PÉRISSE/TUMULUS DU GUÉ S.7

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1869; Buhot de Kersers, 1887b, p. 87; Lachaussée, 1873, p. 49; Willaume, 1985a, p. 75.

- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : fouillée en 1857 par de Lachaussée et Duroisel.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : sans doute coffre sommaire en pierres autour du corps.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque en bronze avec traces du jet de coulée (Tb.3.I.d). Placé au cou. N° 906.4.19. D = 17 cm. Pl. 39 n° 28;
 - 2 "petits bracelets à ressort en laiton" aux bras. Il s'agit de parures dont le fermoir était à tenon conique (Bb.3.V.a?). Disparus.
 - 2 anneaux de jambe en bronze de type Dun-sur-Auron (Jb.10.I.j). N° 906.4.20 (1) et (2). D = 11,9 et 12,1 cm. Pl. 39 n° 29-30.
- Accompagnement : 1 tesson en céramique à la tête et aux pieds.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

DUN-SUR-AURON (CHER) LA PÉRISSE/ TUMULUS DU GUÉ S.8

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1887a, p. 8-9 pl. II n° 5; Willaume, 1985a, p. 75.

Situation : partie nord du tertre.

Conditions de découverte : fouillée en 1886 par Pierre de Goy. La zone des pieds se trouvait à fleur de terre et a été sans doute perturbée.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au nord, pierres plates au-dessus du corps.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 2 bracelets en bronze type Mélon (Bb.4.I.a) aux avant-bras. N° 907.47.32 et 907.47.33. D = 6,3 et 6,7 cm. Pl. 40 n° 4-5;
 - 1 fragment d'anneau de cheville en bronze type Dun-sur-Auron (Jb.10.I.j) près des jambes. N° 907.47.32. D = 12,5 cm environ. Pl. 40 n° 6.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

DUN-SUR-AURON (CHER) LA PÉRISSE/TUMULUS DU GUÉ S.9

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1887, p. 8-10; Willaume, 1985a, p. 75.

Situation : partie nord du tertre.

Conditions de découverte : fouillée en 1886 par Pierre de Goy.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au nord, pierres plates au-dessus du corps.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 anneau à jonc interrompu (disparu).
- Accompagnement : 1 tesson de céramique.

Commentaire : sans doute contemporaine de S.8.

Datation : LT A ancienne ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

**DUN-SUR-AURON (CHER)
TUMULUS DES FERTIS****Documentation :**

- Bibliographie : Moreau, 1895, p. 23-25; Willaume, 1985a, p. 75.

Situation : à une centaine de mètres à l'est du tumulus du Gué à La Périssette.

Conditions de découverte : fouillé en février 1870.

Description : tumulus de 30 m de diamètre pour 1,80 m de hauteur implanté sur une éminence naturelle, violé anciennement. Il recouvrait un "dolmen violé".

Le mobilier : on trouva des ossements, des morceaux de grès blanc, 2 tessons et du minerai de fer dans le "dolmen".

Commentaire : tumulus utilisé au premier âge du Fer ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

**DUN-SUR-AURON (CHER)
LES FERTIS/TUMULUS DE COQUELIN****Documentation :**

- Bibliographie : Goy, 1887, p. 8; Grossouvre, 1917, p. 138-139; Willaume, 1985a, p. 74 et 88.

Situation : à 300 m du tumulus du Gué et à 200 m au sud du domaine de Coquelin.

Conditions de découverte : fouillé en tranchée par de Goy en 1886.

Description : tumulus de 17 m de diamètre pour 0,90 m de hauteur construit en gros blocs de calcaire.
1 tombe reconnue.

■ SÉPULTURE

**DUN-SUR-AURON (CHER)
LES FERTIS/TUMULUS DE COQUELIN S.1****Documentation :**

- Bibliographie : Goy, 1887, p. 8; Willaume, 1985a, p. 88.

Situation : sépulture centrale au niveau du substrat.

Conditions de découverte : fouillée en 1886 par Pierre de Goy.

Description :

- Pratique : inhumation centrale.
- Disposition : le corps, tête au nord-est, gisait au niveau du substrat et n'était pas entouré d'une structure particulière. Une meule dormante en grès était retournée sur la poitrine. Quelques fragments de poterie et de charbon de bois étaient dispersés dans la tombe.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet brisé en bronze à la gauche du corps de 7,2 cm de diamètre. Disparu;
 - 2 anneaux de fer de 4 et 3,5 cm de diamètre à hauteur du bassin. Le plus petit portait les traces d'une tige en bois à l'intérieur.
- Accompagnement : fragments de poterie et charbon de bois.

Commentaire : le bloc de meule correspond sans doute au lestage d'une structure en matériau organique au-dessus du corps.

Martine Willaume a montré que le bracelet du Musée du Berry attribué à la sépulture ne correspond pas aux anciennes descriptions.

Les anneaux décrits, des éléments probables d'une ceinture, accompagnent d'autres sépultures en Berry datées du Ha D3 ou de LT A.

Datation : Ha D3-LT A ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

**DUN-SUR-AURON (CHER)
TUREAU DE LA GIROUNÉE****Documentation :**

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1887b, p. 85-86; Buhot de Kersers, 1890b, p. 310; Moreau, 1895, p. 24-25.
- Conservation : coll. Moreau à Dun-sur-Auron (dispersée ?)

Situation : à 500 ou 600 m à l'ouest de la ville.

Conditions de découverte : exploité pour l'entretien des routes entre 1862 à 1867.

Description : tertre de 35 m de diamètre pour 2,80 m de haut en partie constitué de blocs de pierre dont certains étaient plus volumineux sur le pourtour. Une trentaine de tombes dont l'une au moins devait être mérovingienne, furent découvertes. Des corps étaient inhumés dans des coffres de pierres plates, la tête dirigée vers l'extérieur du tertre. Une tombe peut être datée du Ha C par une épée.

Commentaire : la disposition des corps était peut-être comparable à celle qui a été observée à Morthomiers "Prunet" dans le Cher.

Il est vraisemblable que la tombe à épée correspond à la sépulture d'un tertre primaire du Ha C, aménagé et agrandi au cours du premier âge du Fer et sans doute au début du second âge du Fer.

■ SÉPULTURE

**DUN-SUR-AURON (CHER)
TUREAU DE LA GIROUNÉE S.1****Documentation :**

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1887b, p. 85-86; Buhot de Kersers, 1890b, p. 310; Moreau, 1895, p. 24-25.

Conditions de découverte : découverte entre 1862 et 1867.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 épée hallstattienne en fer découverte "sous le dos d'un squelette". La lame avait une nervure centrale. Cette dernière faisait 64 cm de long et la pointe était mousse. Il ne restait qu'un fragment de la poignée avec rivets de bronze, mais l'arme devait atteindre environ 76 cm puisque les languettes des épées hallstattiennes font une douzaine de centimètres en général (Buhot de Kersers, 1888a, p. 33). Disparue ?

Environnement : nombreuses autres sépultures dans le tertre.

Commentaire : le tumulus de la tombe de guerrier de Châteauneuf-sur-Cher "Font James T.2" a également été utilisé pour des sépultures adventices.

Datation : Ha C.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

DUN-SUR-AURON (CHER)**Documentation :**

- Sources : dessin aux archives départementales du Cher (2F 321 n° 277).
- Bibliographie : Willaume, 1985a, n° 212 et 213.
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : le commentaire du dessin d'archive est le suivant : "ds un tumulus près de Dun le Roi Cher. Bar. de Girardot".

Description : 1 torque tubulaire à décor incisé (Tb.26.V.h). N° 956.31.358(1). Pl. 40 n° 10;

Commentaire : l'objet est caractéristique de l'étape 3 du premier âge du Fer.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

DUN-SUR-AURON OU SES ENVIRONS (CHER)

Documentation :

- Bibliographie : Willaume, 1985a, n° 213.
- Conservation : M.B.B.

Description : 1 bracelet de type en anneau (Bb.3.I.a). N° 956.31.358(2).

Commentaire : l'objet date de la 3^e étape du premier âge du Fer et doit provenir d'une sépulture.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

GRACAY (CHER) CHÂTEAU DE MÉROU

Documentation :

- Sources : Holmgren, rapport de prospection, 1988, site 1472.

Situation : plateau de la Champagne berrichonne.

Conditions de découverte : photographie aérienne de J. Holmgren. L'enclos n'est pas fouillé.

Description : enclos circulaire fossoyé double d'environ 30 m de diamètre. L'enclos extérieur est nettement plus large que celui de l'intérieur. Une fosse (d'extraction ?) recoupe le monument.

Environnement : un enclos carré double à 350 m environ.

Commentaire : la comparaison avec les grands monuments à enclos circulaire double avec tombe à char ou crémation en urne métallique du nord de la Bourgogne invite à proposer pour l'enclos principal une datation au V^e s. av. J.-C.

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

■ NÉCROPOLE

INEUIL (CHER) RIO BLANC/VILLIERS

Documentation :

- Bibliographie : Martinet, 1882, p. 124; Méloizes, 1889, p. XIII; Willaume, 1985a, p. 91-95.
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : fouilles Mallay, Bricadet et Porcheron dans plusieurs tumulus du Rio Blanc et du bois de Villiers. Le mobilier est mélangé.

Le mobilier :

- Ha D1-2 :
 - 1 torque en bronze ovalaire décoré de renflements (Tb.3.I.1). N° 888.2.7. L = 15,8 cm. Pl. 41 n° 4;
 - 1 bracelet en bronze à décor incisé de dents de loup (Bb.4.?.h). N° 888.2.1. L = 7 cm. Pl. 41 n° 5;
 - 1 bracelet à bossettes en bronze (Bb.8.I.a). N° 883.25.2. L = 7,25 cm, l = 6,4 cm. Pl. 41 n° 13.
- Ha D3-LT A :
 - 1 bracelet en bronze (Bb.4.XI.a). N° 888.2.2. L = 7 cm. Pl. 41 n° 2;
 - 1 bracelet en bronze (Bb.6.XI.a). N° 888.2.3. L = 6,6 cm. Pl. 41 n° 3.
- 1^{er} âge du Fer :
 - 1 torque en bronze fragmentaire (Tb.3.?.a). N° 888.2.5. Pl. 41 n° 1;

- 1 anneau en bronze (Ab.I.2.a). N° 883.25.1. D = 2,95 cm. Pl. 41 n° 17.

Commentaire : le torque ovalaire peut dater du Ha D1-2 si l'on considère sa forme et le rétrécissement du jonc au niveau de la partie la plus étroite. Peut-être s'agit-il d'une production exogène : un torque semblable a été découvert hors contexte en Savoie à Fontcouverte (Willigens, 1991, p. 167 pl. V. n° 83). Le torque à fermeture en biseau paraît dater de la même période. Un objet comparable provient de la tombe T.D.S.C de Mailly-le-Château (Yonne) "Sur le Beauvais" qui a fourni également un bracelet à bossettes creuses du Ha D1-2 récent (Corot, 1928, p. 20, fig. 9 n° 2). Les autres objets ne posent pas de problème de datation ou bien sont peu caractéristiques.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

INEUIL (CHER) TERTRE NON LOCALISÉ

Documentation :

- Bibliographie : Martinet, 1882, p. 124; Goy, 1885b, p. 93-97; Buhot de Kersers, 1889b, p. 158-159; Willaume, 1985a, p. 91-94.
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : fouillé par Porcheron avant 1882.

Description : le tertre "contenait un squelette près duquel étaient des bracelets et des colliers en bronze et une hachette en fer" (Martinet, 1882, p. 124).

Le mobilier : le mobilier se rapporte en fait à deux périodes différentes.

- Ha D1-2 :
 - 1 fragment de torque en bronze, sans doute à crochets, avec cabochons sur le jonc (Tb.3.VII?.m). N° 885.19.8. L = 11,3 cm. Pl. 41 n° 7;
 - 1 hache en fer à douille rectangulaire fermée. N° 885.12.4. L = 14,7 cm. (Chaume, 1987, p. 395 pour la datation de ces haches). Pl. 41 n° 6.
- LT A ancienne :
 - 2 bracelets en bronze de type Mélon (Bb.4.I.a). N° 885.12.1 et 2. D = 5,8 et 6,4 cm. Pl. 41 n° 8 et 11;
 - 1 bracelet en bronze à jonc interrompu de section circulaire (Bb.3.XI.a). N° 885.12.2. L = 5,1 cm. Pl. 41 n° 9.

Environnement : Ludovic Martinet recensait sur la commune d'Ineuil une douzaine de tertres sur 5 à 6 km. Ils ont livré des pièces de parure représentatives de toutes les périodes du premier âge du Fer.

Commentaire : le tumulus, même s'il ne contenait qu'une inhumation au moment de la fouille, a été utilisé pour deux tombes au minimum. Il est probable, mais non certain, que la hache soit associée au torque. Au moins une hache du même type est connue dans la sépulture féminine à char du tertre de La Butte à Sainte-Colombe (Côte-d'Or). Une autre, plus grande, fait partie des instruments déposés sur le char de Hochdorf et qui auraient été utilisés pour sacrifier des animaux (Krauß, 1996). Une dernière hache comparable a été découverte dans un dragage à Périgueux (conservée au musée).

Les bracelets laténiens présentent la même patine et peuvent provenir d'un même ensemble funéraire.

Le squelette doit se rapporter à l'un de ces deux ensembles, peut-être celui de LT A qui aurait bouleversé la tombe la plus ancienne.

Datation : Ha D1-2; LT A ancienne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

INEUIL OU SAINT-FLORENT (CHER)

Documentation :

- Bibliographie : Freidin, 1982; Willaume, 1985a, p. 94-95.
- Conservation : M.B.B.

Description : les objets qui suivent proviendraient d'un même tertre d'Ineuil (inventaire M.B.B.), ou bien de Saint-Florent si l'on en croit les registres du M.A.N. où sont conservés des moulages de ces pièces.

Le mobilier :

- Ha D1-2 (ancien?) :
 - 1 torque en bronze fragmentaire à fermeture avec rivet et sur assemblage "à mi-bois", décoré d'une résille incisée (Tb.3.IV.h). N° 905.4.2(1). Pl. 41 n° 12;
 - 1 anneau de jambe à légères bossettes de la variante Ségry (Jb.12.XI.h). N° 905.4.1. L = 8,4 cm. Pl. 41 n° 15;
 - 1 bracelet en fer elliptique (Bf.E.XI.3.a). N° 905.4.5. L = 7,3 cm; Pl. 41 n° 16;
 - 1 bracelet en fer à bossettes (Bf.E.XI.14.a). N° 905.4.4. L = 8,1 cm. Pl. 41 n° 14.
- 1^{er} âge du Fer :
 - 1 anneau en bronze (Ab.I.5.a). N° 905.4.3. D = 2,2 cm. Pl. 41 n° 18.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE**LA CHAPELLE SAINT-URSIN (CHER)
FONTAINE DES MORTS****Documentation :**

- Bibliographie : Mater, 1876, pl. 8 n° 4; Buhot de Kersers, 1879a, p. 4-5 pl. I n° 3.
- Conservation : coll. Mater (disparue); moulage au M.B.B.

Situation et milieu : milieu sec. Sur un plateau.

Conditions de découverte : épée découverte vers 1874 "dans un sol semé de nombreux ossements". "Tout auprès fut trouvée une pierre blanchâtre, taillée en demi-cercle, non polie, mais aiguisée sur la partie cintrée, épaisse de l'autre, peut-être un silex recouvert d'une gangue." (Buhot de Kersers, 1879a, p. 4).

Description : épée de type Möriegen. La poignée était assujettie à la lame par deux rivets. L = 66,3 cm.

Commentaire : l'épée était intacte et enfouie en milieu sec : elle ne peut donc provenir d'un dépôt où les armes sont toujours brisées, ni du lit d'un cours d'eau. Un contexte funéraire est donc envisageable. L'hypothèse peut être appuyée par la présence d'ossements dans le même champ et peut-être aussi par la pierre qui pouvait servir d'aiguiseur. Des pierres à aiguiser figurent en effet parmi le mobilier de sépultures de guerrier aux IX^e et VIII^e s. av. J.-C. : tombe 169 de Brno-Obrany en Bohême (Parzinger, 1993, fig. 9 n° 11), ou de la tombelle A de Gedinne en Belgique (Warmenbol, 1992, fig. 4 n° 4).

Datation : Ha B2-3.

■ HABITAT**LA GROUTTE (CHER)
CAMP DE CÉSAR****Documentation :**

- Sources : rens. Jean-Yves Hugoniot.
- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1892a, p. 130-131 pl. XIII n° 5; Louis, 1954, p. 502; Hugoniot, 1969; Hugoniot, Vannier, 1971; Freidin, 1982; Allain, 1987.
- Conservation : M.S.V.S.A.M.

Situation : extrémité de plateau qui domine la rive gauche du Cher, à 5 km en amont de la confluence avec la Marmande.

Conditions de découverte : site décrit par Caylus dès le XVIII^e siècle, puis Prosper Mérimée au siècle suivant. André Varagnac effectue un sondage en 1952 à la suite du ravinement d'un front de carrière qui révèle la nature protohistorique de l'occupation, puis il entreprend une fouille en 1953. Les sondages sont poursuivis par J. Allain, E. Hugoniot à partir de 1966 jusque dans les années 1970.

Description : éperon barré d'un peu moins de 5 ha de surface. Le rempart, édifié au Néolithique, a été réaménagé à l'âge du Bronze puis à l'âge du Fer : 210 m de long, 4 m de hauteur (5 m au XIX^e s.) et 15 m de large à la base au maximum. La structure comprend un noyau calciné délimité, côté intérieur, par un muret en pierres sèches soigneusement appareillé (conservé sur 0,80 m de haut) qu'il

faut peut-être mettre en relation avec l'occupation de la fin de l'âge du Bronze. Vers le centre, une porte rentrante attribuable à LT D permet d'accéder à l'intérieur du camp. Deux fossés, peu marqués aujourd'hui, précèdent le *vallum*. Des traces d'une fortification à noyau calciné apparaîtraient également sur la bordure orientale du camp, mais il pourrait s'agir de simples murets de terrasse construits pour aplanir l'éperon. Plusieurs structures dont une fosse ont été fouillées à l'intérieur du camp.

Le mobilier :

- mobilier métallique : fragments d'épingle atypique, 1 perle de bronze rubanée en spirale, 1 applique de ceinture en tôle de bronze à griffes attribuable au Ha B2-3 (pl. 42 n° 8);
- mobilier céramique : des tessons se rapportent au Ha B2-3; il s'agit pour les formes les plus caractéristiques de la période de vases globuleux ornés de cannelures, de terrines à lèvres biseautées ou équarries, de gobelets en bulbe d'oignon à décor incisé de pseudo-grecques avec parfois des cannelures et des bandes peintes en rouge. Pl. 42 n° 1-7.

De la "céramique méridionale cannelée" aurait été mise au jour dans les fouilles Varagnac (Louis, 1954, p. 502), mais nous ne l'avons pas retrouvée. S'agit-il en fait de céramique locale montée ou finie au tour de LT A ou bien de productions plus tardives ?

Environnement : plusieurs nécropoles tumulaires dans un rayon de 5 km à Coust et Bouzais. Un petit éperon barré fait face de l'autre côté de la vallée du Cher, mais n'a livré que des vestiges néolithiques pour le moment.

Commentaire : le site fortifié a été occupé au Néolithique, au Bronze ancien, au Bz D-Ha A1, au Ha B2-3 et à LT D (rempart de type *muris gallicus*). Les derniers fouilleurs du site datent le rempart à noyau calciné du "Hallstatt moyen" (Hugoniot, Vannier, 1980, p. 109) mais aucun mobilier ne vient étayer cette proposition, de sorte que la reconstruction du rempart doit plutôt être attribuée au Ha B2-3 ou bien à une époque postérieure au premier âge du Fer. On a également signalé des traces d'une occupation de la transition premier-second âge du Fer, mais nous n'avons pas retrouvé de matériel correspondant à cette époque parmi le mobilier accessible, si ce n'est peut-être deux tessons assez peu caractéristiques.

Datation : Néolithique; Bronze ancien; Bz D-Ha A1; Ha B2-3; Ha D3-LT A?; LT D.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE**LE SUBDRAY (CHER)
LE CHAUMOY****Documentation :**

- Bibliographie : Roger, Ponroy, 1890; Verger *et al.*, à paraître.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sur le plateau de la Champagne berrichonne.

Conditions de découverte : en décembre 1889, en extrayant de la pierre du tumulus, des ouvriers mettent au jour une ciste à cordons. La découverte entraîne une fouille limitée à l'instigation de la Société des Antiquaires du Centre qui dépêche sur les lieux MM. Roger et Ponroy.

Description : tertre d'environ 18 à 20 m de diamètre pour 1 m de haut déjà détruit au tiers par un chemin. Un amas de blocs de pierres plus grosses se trouvait au centre. Il faut sans doute distinguer deux sépultures différentes à cet endroit.

Le tertre, éventré, subsisterait aujourd'hui (rens. F. Chevrot).

Mobilier : les fouilleurs ont ramassé dans la masse du tertre des tessons de céramique non tournée dont une douzaine de fragments sont conservés aujourd'hui. Parmi eux, un tesson de col porte à l'extérieur un décor de dents de loup hachurées réalisé avec de la peinture graphitée (pl. 42 n° 9), un autre, une cannelure large. Avec les autres tessons, ils paraissent plus anciens (Ha C ou Ha D1-2?) que les tombes décrites ci-dessous.

Environnement : un tumulus de taille équivalente se trouve à 200 m de là.

Commentaire : le rapport ancien, dressé par Roger et Ponroy, a fait l'objet d'une nouvelle interprétation (Verger *et al.*, à paraître). L'aménagement du tertre peut remonter au Ha C ou Ha D1-2.

■ SÉPULTURE

LE SUBDRAY (CHER) LE CHAUMOY S.1

Documentation :

- Bibliographie : Roger, Ponroy, 1890; Stjernquist, 1967, p. 31 n° 46; Verger *et al.*, à paraître.
- Conservation : M.B.B.

Situation : vers le centre du tertre, dans l'amas de gros blocs.

Conditions de découverte : en décembre 1889, en extrayant de la pierre du tumulus, les ouvriers découvrent une ciste en bronze avec des os à l'intérieur. Les ouvriers auraient identifié ces derniers comme des restes animaux. Mais selon MM. Roger et Ponroy, "*il n'y avait personne à ce moment auprès des ouvriers pour constater l'emplacement exact et la disposition de cette ciste, pour recueillir les ossements qui l'accompagnaient, les débris de poterie, de charbon, etc., qui furent rejetés pêle-mêle à mesure que les pierres étaient retirées*". On ne sait si les os étaient brûlés.

Description :

- Pratique : possible incinération en vase métallique.
- Disposition : l'urne se trouvait sous un amas de blocs plus gros.

Le mobilier :

- Protection :
 - 1 ciste en bronze à 9 cordons de la série II de B. Sternquist. Elle comporte deux anses torsadées (caractère H 2) à extrémités en protomé d'oiseau schématisé passées dans des attaches d'une pièce à deux œillets (caractère AH 2). Le bord est roulé vers l'extérieur (caractère KM 2). Le fond comporte un anneau et un décor incisé de 8 lignes (caractère RB 1) qui rayonnent à partir d'un ombilic cerné de 3 nervures concentriques (caractère PB 1 a). La paroi du vase est ornée de ligne de grènetis (caractère D 2); elle présente un pincement à la base pour servir le fond du vase (caractère KB 1). Le vase ne porte pas de trace de restes organiques et servait peut-être d'urne cinéraire. N° 950.1.276. H = 20 cm; D = 22,5 cm. Pl. 42 n° 10.

Commentaire : l'identification des ossements n'est sans doute pas entièrement fiable. On peut interpréter les os perdus de la ciste comme des restes humains brûlés ou décharnés. Il ne s'agit probablement pas de la sépulture fondatrice du monument.

Le vase appartient au groupe du "*Standardtypus mit KM 2 und PB 1 a*" de la série II de B. Stjernquist (1967, I, p. 66-67, carte 12) dont l'origine est imprécise puisque la carte de distribution montre des exemplaires éparpillés depuis le Tessin jusqu'à la Pologne, en passant par le nord de l'Adriatique. Les découvertes sont plus denses dans la zone Slovénie-Istrie-Vénétie, mais les vases les plus semblables à celui du Subdray proviennent plutôt d'Europe orientale et du sud-est du Bassin parisien (Gurgy "La Picardie"; Estissac). La production de ces récipients couvre une longue durée (Ha D et début de LT A). Toutefois, les exemplaires mis au jour en Europe occidentale appartiennent tous à des contextes récents : Ha D3 à Gurgy "La Picardie" dans l'Yonne pour le vase recueilli hors stratigraphie et qui est tout à fait identique à celui de la ciste berrichonne (Pellet, Delor, 1980, p. 42-46, fig. 22 et 23); LT A ancienne pour ceux de la tombe à char d'Estissac dans l'Aube (Deffressigne, Villes, 1995). Par conséquent, on proposera pour la ciste du Subdray une date d'enfouissement comprise entre la fin du VI^e s. et le troisième quart du V^e s. av. J.-C.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

LE SUBDRAY (CHER) LE CHAUMOY S.2

Documentation :

- Sources : Estelle Bénard, étude anthropologique archivée au M.B.B.
- Bibliographie : Roger, Ponroy, 1890, p. 3-4; Verger *et al.* à paraître.
- Conservation : M.B.B.

Situation : vers le centre du tertre, dans l'amas de gros blocs.

Conditions de découverte : en décembre 1889 ou en 1890, pendant la fouille de contrôle menée par Roger et Ponroy.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : les os des jambes se trouvaient près de l'emplacement de la ciste, mais étaient plus profonds de 40 cm. E. Bénard a étudié les vestiges osseux subsistants.

Le défunt :

- Âge : adulte d'après l'anthropologie.

Commentaire : à la suite d'une confusion, les os de l'inhumation ont été récemment attribués à tort au contenu de la ciste (Gran-Aymérich, 1997, p. 203 note 7).

La sépulture fouillée par Ponroy et Roger peut être interprétée de deux manières : il s'agit soit d'une sépulture qui n'a aucun rapport avec la ciste et lui serait antérieure, soit d'une inhumation accompagnée de l'incinération en urne métallique, auquel cas cette dernière aurait alors été placée vers les pieds du défunt après son inhumation. Le second cas de figure est illustré sous une forme particulière à Bouranton où une incinération en chaudron accompagne une tombe à char de guerrier. Cette incinération aurait été déposée à la suite d'une réouverture de la tombe. Cependant, cette configuration exceptionnelle s'explique peut-être par une situation de frontière culturelle (Verger, 1995, p. 372 et 452-453) qui n'est pas envisageable pour le tertre du Chaumoy. En raison du décalage important entre le niveau des pieds de l'inhumation et celui de la ciste, notre préférence va à la première interprétation.

Datation : Ha D3-LT A.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

LUNERY (CHER) CHANTELOUP

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1887c.

Situation : rebord de plateau qui domine la rive droite du Cher.

Conditions de découverte : fouillé en mars 1887, sans doute au cours de travaux de récupération de pierres.

Description : "*Petit tumulus de pierrailles*" qui abritait une inhumation.

■ SÉPULTURE

LUNERY (CHER) CHANTELOUP S.1

Documentation :

- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1887c.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sépulture centrale ?

Conditions de découverte : fouillée en mars 1887, sans doute au cours de travaux d'extraction de pierres.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet en bronze à jonc interrompu orné d'oves estampés. Une extrémité s'est cassée anciennement (Bb.6.XI.i). N° 887.3.3. L = 5,3 cm. Pl. 42 n° 6.
- Équipement personnel :
 - 1 épée hallstattiennne courte en fer munie de 3 rivets épais (0,4 cm de section) matés en bronze – 2 à la garde, 1 au milieu de la languette – et d'un rivet en fer décalé sur le pommeau (y en avait-il 2 à l'origine ?). Les abus de la restauration ne permettent aucune observation sur la section de la lame. Buhot de Kersers, sans doute par erreur, mentionne 4 rivets en bronze. La languette est d'un type singulier avec le rivet de fer décalé. L'arme appartient au 1^{er} groupe des épées hallstattiennes en fer. N° 887.3.1. L = 58,7 cm, sans doute 60 cm environ à l'origine. Pl. 42 n° 11;
 - 1 rasoir en bronze à lame et manche ajouré de type Minot (Jockenhövel, 1980, p. 135-136). N° 887.3.2. L = 8,3 cm. Pl. 42 n° 12.

Environnement : une nécropole de LT B et C se trouve de l'autre côté du Cher, en face de Lunery, au lieu-dit "La Vergne" (Favière, 1952).

Commentaire : la composition du mobilier s'assimile aux assemblages des sépultures à épée de Bourgogne. Le rasoir est peut-être importé de cette région.

Le rasoir est d'un type ancien pour le Ha C. L'épée l'est également, bien que les rivets soient de forme évoluée (épais et matés).

Datation : Ha C ancien.

■ HABITAT

MARMAGNE (CHER) LES BULLES

Documentation :

- Bibliographie : Picard, 1966; Freidin, 1982, p. 355-356; Willaume, 1985a, p. 243; Delabesse, 1988b.
- Conservation : S.R.A. Centre; coll. Picard?

Situation : terrasse alluviale sur la rive gauche de l'Auron, à 5 km à l'ouest de Bourges.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage sous la direction de Jean Favière et Charles Picard suite à l'établissement d'une sablière.

Description : groupement de fosses.

Le mobilier : céramique dont quelques tessons à décor incisé au peigne.

Environnement : l'habitat de la carrière Pinoteau est à 100 m à l'est.

Commentaire : le mobilier céramique, non figuré, est attribué par divers auteurs au Ha C, mais sans qu'il y ait aucune certitude.

Datation : Ha C ou Ha D1-2?

■ HABITAT

MARMAGNE (CHER) CARRIÈRE PINOTEAU

Documentation :

- Sources : Roulière-Lambert, 1983, p. 57, pl. 40. Matériel vu.
- Bibliographie : Picard, 1966, p. 247; Freidin, 1982, p. 356; Willaume, 1985a, p. 243; Delabesse, 1988b.
- Conservation : M.B.B.

Situation : terrasse alluviale sur la rive gauche de l'Auron.

Conditions de découverte : le site fut pillé en 1965. De nombreux éléments ont pourtant été sauvegardés par J. Lesimple.

Description : deux fosses interprétées à l'époque comme des fonds de cabane. La fosse B était sans doute de forme rectangulaire à fond plat.

Le mobilier :

- 1 passoire en bronze aurait été découverte sur le site d'après J. Lesimple;
- 1 fragment de bracelet en bronze et 1 morceau de fer;
- 1 fusaiöle;
- céramique comprenant plusieurs tessons peints à la barbotine rouge. Trois portaient un décor de peinture graphitée (n° 15, 16 et 18). Pl. 42 n° 14-25;
- faune.

Environnement : l'habitat des Bulles est à 100 m à l'ouest.

Commentaire : la céramique peinte trouve des comparaisons dans les niveaux récents de Bourges "Collège Littré" de la première moitié du V^e s. av. J.-C. Le reste du mobilier présente des formes proches du matériel de la fosse des Augerets à Villeneuve-sur-Cher (LT A ancienne). Un tesson atteste une occupation du début du Bronze final. La fosse B peut correspondre à une structure d'atelier semi-enterré comparable à celles de Bourges "Saint-Martin-des-Champs".

Datation : Bz D-Ha A1; Ha D3-LT A ancienne.

■ NÉCROPOLE

MORTHOMIERS (CHER) PRUNET

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1881; Méloizes, 1882.

Conditions de découverte : à la suite de travaux de destruction d'un tertre, la Société des Antiquaires du Centre engage la fouille de deux tumulus en 1882.

Description : trois tertres de fortes dimensions : 3 m de haut pour 30 à 40 m de diamètre.

Commentaire : l'un des deux monuments fut réutilisé au Bas-Empire ou bien n'est pas protohistorique.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

MORTHOMIERS (CHER) PRUNET - LA BUTTE

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1881; Méloizes, 1882.

Situation : sur une éminence, au lieu-dit "La Butte".

Conditions de découverte : en janvier 1880, le tertre servait de carrière de pierres. Au cours de sa destruction, des ouvriers remarquèrent des inhumations dont quelques-unes portaient des bracelets et des "bagues" en bronze. Vers le centre, ils découvrirent une œnochoé de bronze. En mars 1881, cette "exploration" sera complétée par une fouille partielle de la Société des Antiquaires du Centre.

Description : tertre de 25 à 30 m de diamètre pour 2 m d'élévation construit sur une éminence sans doute naturelle. Le noyau, en pierres, avait 1,10 m d'élévation et semblait recouvert ou entouré d'une chape de terre mêlée de tessons. En dessous fut dégagé un dallage circulaire de pierres de 4 m de diamètre qui recouvrait des cendres et des os d'animaux brûlés. Un muret circulaire de pierres sèches de 10 m de diamètre extérieur et de 0,90 m d'épaisseur délimitait cette zone. Pl. 43 n° 1.

Le reste du tertre était apparemment surmonté de deux couches de terre distinctes de 0,40 et 0,50 m d'épaisseur. La couche la plus profonde était en terre argileuse tirée d'un ruisseau ou d'un marais environnant (présence de coquilles fluviatiles).

Dans la partie intacte, on a pu découvrir 12 inhumations disposées de façon rayonnante autour de l'inhumation à l'œnochoé (S.12) et la tête dirigée vers l'extérieur du tertre. Les fouilleurs, sans doute hâtivement, en ont déduit que tout le tertre était garni de tombes disposées en cercles concentriques. Pour la plupart, les sépultures n'ont livré aucun mobilier. Nous ne détaillerons ci-dessous que les inhumations qui ont fait l'objet d'une description.

Le mobilier :

- 3 bracelets à jonc sans ouverture et sans décor, probablement de type Mélon ou en anneau. Pl. 43 n° 4;
- 3 "bagues" (petits anneaux ?) proviennent de sépultures;
- 1 anneau en bronze est issu des déblais des carrières dans le centre du tertre. Pl. 43 n° 3.

Commentaire : le tumulus de Morthomiers figure parmi les tertres volumineux du Cher. La hauteur sur laquelle il est installé devait renforcer l'impression de monumentalité de la construction. Les couches de terre matérialisent peut-être une recharge du tertre.

Le tumulus du "Tureau de la Girouée" à Dun-sur-Auron, de même que le tertre à enclos fossoyé de Pont-Sainte-Marie (Aube) "Le Moulinet", présentaient également des tombes périphériques à l'agencement radial. Les inhumations du Moulinet sont datées de LT A (Freidin, 1982, p. 221).

■ SÉPULTURE

MORTHOMIERS (CHER) PRUNET - LA BUTTE S.1

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1882, p. 3-5

Situation : sépulture périphérique à l'est du tertre.

Conditions de découverte : découverte en 1882 pendant la fouille menée par la Société des Antiquaires du Centre.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps, en décubitus dorsal, bras légèrement pliés et croisés sur le bassin, était protégé par un coffre de dalles de pierre. La tête, à l'ouest, reposait sur un bloc de pierre.

Le mobilier :

- Accompagnement :
 - 1 fragment de clou (?) en fer à la hauteur des genoux sur le côté gauche;
 - fragments de poterie et de charbon de bois (intrusifs?).

Datation : LT A?

■ SÉPULTURE

MORTHOMIERS (CHER) PRUNET - LA BUTTE S.2

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1882, p. 5.

Situation : sépulture périphérique à l'est du tertre.

Conditions de découverte : découverte en 1882 pendant la fouille menée par la Société des Antiquaires du Centre.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps, tête à l'ouest, était protégé par un coffre de dalles de pierre.

Le mobilier :

- Accompagnement : fragments de poterie et de charbon de bois (intrusifs?).

Datation : LT A?

■ SÉPULTURE

MORTHOMIERS (CHER) PRUNET - LA BUTTE S.3

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1882, p. 6.

Situation : sépulture en périphérie médiane à l'est du tertre.

Conditions de découverte : découverte en 1882 pendant la fouille menée par la Société des Antiquaires du Centre.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps, tête à l'ouest, était protégé par un coffre de dalles de pierre.

Le mobilier :

- Accompagnement : fragments de poterie et de charbon de bois (intrusifs?).

Datation : LT A?

■ SÉPULTURE

MORTHOMIERS (CHER) PRUNET - LA BUTTE S.4

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1882, p. 6-7.

Situation : sépulture en périphérie médiane à l'est du tertre.

Conditions de découverte : Découverte en 1882 pendant la fouille menée par la Société des Antiquaires du Centre.

Description :

- Pratique : inhumation.

Disposition : le corps, tête à l'ouest, n'était pas protégé par une structure apparente.

Le mobilier :

- Accompagnement : fragments de poterie et de charbon de bois (intrusifs?).

Datation : LT A?

■ SÉPULTURE

MORTHOMIERS (CHER) PRUNET - LA BUTTE S.5

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1882, p. 6-7

Situation : sépulture en périphérie médiane à l'est du tertre.

Conditions de découverte : découverte en 1882 pendant la fouille menée par la Société des Antiquaires du Centre.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps, tête à l'ouest, était en décubitus latéral gauche, jambes fléchies, et n'était pas protégé par une structure apparente.

Le mobilier :

- Accompagnement : fragments de poterie et de charbon de bois (intrusifs?).

Datation : LT A?

■ SÉPULTURE

MORTHOMIERS (CHER) PRUNET - LA BUTTE S.6

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1882, p. 7.

Situation : sépulture en périphérie médiane à l'est du tertre.

Conditions de découverte : découverte en 1882 pendant la fouille menée par la Société des Antiquaires du Centre.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps, en décubitus dorsal, était protégé par un coffre de dalles de pierre. La tête, à l'ouest, reposait sur un bloc de pierre.

Le mobilier :

- Accompagnement : fragments de poterie et de charbon de bois (intrusifs?).

Datation : LT A?

■ SÉPULTURE

MORTHOMIERS (CHER) PRUNET - LA BUTTE S.7

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1882, p. 7

Situation : sépulture en périphérie, au niveau du muret circulaire et à l'est du centre.

Conditions de découverte : découverte en 1882 pendant la fouille menée par la Société des Antiquaires du Centre.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps, en décubitus dorsal, avait la tête à l'ouest.

Le mobilier :

- Accompagnement : fragments de poterie et de charbon de bois (intrusifs ?).

Datation : LT A ?

■ SÉPULTURE

**MORTHOMIERS (CHER)
PRUNET - LA BUTTE S.8****Documentation :**

- Bibliographie : Méloizes, 1882, p. 7.

Situation : sépulture en périphérie, au niveau du muret circulaire et à l'est du centre.

Conditions de découverte : découverte en 1882 pendant la fouille menée par la Société des Antiquaires du Centre.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps, en décubitus dorsal, avait la tête à l'ouest.

Le mobilier :

- Accompagnement : fragments de poterie et de charbon de bois (intrusifs ?).

Datation : LT A ?

■ SÉPULTURE

**MORTHOMIERS (CHER)
PRUNET - LA BUTTE S.9****Documentation :**

- Bibliographie : Méloizes, 1882, p. 8.

Situation : sépulture en périphérie, au niveau du muret circulaire et à l'ouest du centre.

Conditions de découverte : découverte en 1882 pendant la fouille menée par la Société des Antiquaires du Centre.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps avait la tête à l'est.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 fragment de fibule en bronze à pied relevé et bouton vasiforme, à arc en anse de panier, accompagnait peut-être la tête de cette sépulture (Méloizes, 1882 pl. I n° 2), à moins qu'il ne s'agisse de S.10 ou S.11. Pl. 43 n° 2.
- Accompagnement : fragments de poterie et de charbon de bois (intrusifs ?).

Commentaire : la fibule est bien datée de LT A ancienne.

Datation : LT A ancienne ?

■ SÉPULTURE

**MORTHOMIERS (CHER)
PRUNET - LA BUTTE S.10****Documentation :**

- Bibliographie : Méloizes, 1882, p. 8.

Situation : sépulture en périphérie, au niveau du muret circulaire et à l'ouest du centre.

Conditions de découverte : découverte en 1882 pendant la fouille menée par la Société des Antiquaires du Centre.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps avait la tête à l'est.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 fragment de fibule en bronze à pied relevé et bouton vasiforme, à arc en anse de panier, accompagnait peut-être la tête de cette sépulture (Méloizes, 1882 pl. I n° 2), à moins qu'il ne s'agisse de S.9 ou S.11. Pl. 43 n° 2.
- Accompagnement : fragments de poterie et de charbon de bois (intrusifs ?).

Commentaire :

La fibule est bien datée de LT A ancienne.

Datation : LT A ancienne ?

■ SÉPULTURE

**MORTHOMIERS (CHER)
PRUNET - LA BUTTE S.11****Documentation :**

- Bibliographie : Méloizes, 1882, p. 8.

Situation : sépulture en périphérie, au niveau du muret circulaire et à l'ouest du centre.

Conditions de découverte : découverte en 1882 pendant la fouille menée par la Société des Antiquaires du Centre.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps avait la tête à l'est.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 fragment de fibule en bronze à pied relevé et bouton vasiforme, à arc en anse de panier, accompagnait peut-être la tête de cette sépulture (Méloizes, 1882 pl. I n° 2), à moins qu'il ne s'agisse de S.9 ou S.10. Pl. 43 n° 2.
- Accompagnement : fragments de poterie et de charbon de bois (intrusifs ?).

Commentaire :

La fibule est bien datée de LT A ancienne.

Datation : LT A ancienne ?

■ SÉPULTURE

**MORTHOMIERS (CHER)
PRUNET - LA BUTTE S.12****Documentation :**

- Bibliographie : Méloizes, 1881 ; Méloizes, 1882, p. 9
- Conservation : M.B.B.

Situation : vers le centre, mais légèrement décalée au sud-ouest.

Conditions de découverte : découverte en janvier 1880 pendant la destruction du tertre par une carrière.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps, en décubitus dorsal, tête au sud-ouest, était sans doute dans un coffre en pierres sèches.

Le mobilier :

- Accompagnement : une *Schnabelkanne* étrusque en bronze à attache d'anse du type à volutes (trois paires de volutes en S ciselées au-dessus d'une palmette à sept feuilles). Un rivet central maintient l'attache inférieure sur la panse de la cruche. Les deux extrémités supérieures de l'anse se terminent par des figurines de félins couchés. Le fond est rempli d'un disque de plomb de 4 mm d'épaisseur dont une moitié a disparu. Il s'agissait d'après Albert des Méloizes d'une réparation antique.
 - La cruche était disposée à côté du crâne. N° 950.1.269. H = 24,6 cm, D = 13,4 cm, P = 676 g. Pl. 43 n° 5.

Commentaire : l'œnochoé est d'un modèle largement exporté au nord des Alpes, en particulier en Hunsrück-Eifel. Celui-ci est représenté parmi le mobilier de sépultures de LT A. Les cruches étrusques à attache d'anse en volutes sont datées par B. Bouloumié du milieu ou de la deuxième moitié du V^e s. av. J.-C. et attribuées à des ateliers de Vulci (Bouloumié, 1973b, p. 312-314, 322). Le vase le plus semblable au nord des Alpes provient de Kärlich (Kr. Koblenz) en Rhénanie (Bouloumié, 1973b, p. 181).

La sépulture, bien qu'elle se trouve vers le centre, n'est probablement pas la plus ancienne. L'existence d'une sépulture à fibule de LT A ancienne en périphérie du même tertre invite à retenir pour la cruche un dépôt dans la phase ancienne de LT A.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

MORTHOMIERS (CHER) PRUNET - LA BUTTE S.13

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1882, p. 9-10.

Situation : sépulture (?) vers le centre, légèrement décalée au nord-est et au niveau du sol naturel.

Conditions de découverte : découverte en 1882 pendant la fouille menée par la Société des Antiquaires du Centre.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : des os du crâne étaient au niveau des jambes.

Le mobilier :

- Accompagnement :
 - 1 "petit amas d'ossements cuits";
 - 1 sorte de clou à tête carrée;
 - quelques fragments de fer informes;
 - 1 éclat naturel de silex blanc.

Commentaire : les ossements ont été interprétés comme les restes d'un repas funéraire, mais il pourrait s'agir aussi d'une crémation humaine.

Datation : LT A ?

■ NÉCROPOLE

ORVAL (CHER) LES ARONDES

Documentation :

- Bibliographie : Vannier, Abauzit, 1965; Verjux, 1989; Verjux, 1997.
- Conservation : M.S.V.S.A.M.; S.R.A. Centre.

Situation : terrasse alluviale entaillée par un affluent du Cher, la Loubière.

Conditions de découverte : découvertes fortuites en 1963, 1965, 1968 et fouilles de sauvetage en 1964 puis 1988.

Description : nécropole à inhumations et incinérations de l'âge du Bronze final. Un vase et un tesson entrent dans le cadre de notre période d'étude.

Le mobilier :

- 1 gobelet en "bulbe d'oignon" en céramique (inédit);
- 1 tesson de terrine à épaulement orné de filets incisés (inédit).

Environnement : au moins sept tombes de l'âge du Bronze final sont connues par du mobilier.

Commentaire : toutes les sépultures publiées remontent au Bz D-Ha A1, ou bien au Ha A2 et B1. Le tesson de terrine et le gobelet en bulbe d'oignon indiquent probablement une continuité de l'occupation du cimetière au Ha B2-3.

Datation : Bz D-Ha A1; Ha A2-B1; Ha B2-3.

■ HABITAT

ORVAL (CHER) FESSE LOUP

Documentation :

- Bibliographie : Barbé, Rialland, 1988, p. 38-41.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : milieu de pente douce, face à la confluence Cher-Marmande.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage avant la construction de l'autoroute A 71.

Description : 2 fosses dépotoirs.

Le mobilier : céramique : tessons d'une coupe à rebord horizontal incisée, d'un gobelet à épaulement et d'une panse à décor incisé de pseudo-grecques. Pl. 43 n° 6-8.

Commentaire : les quelques tessons publiés sont caractéristiques du Ha C.

Datation : Ha C.

■ NÉCROPOLE ET HABITAT

PLAIMPIED-GIVAUDINS (CHER) TUREAU DE SAINT-JEAN

Documentation :

- Sources : rens. Y. Rialland; Barbé *et al.*, 1986.
- Bibliographie : Rialland, 1987.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : au sommet d'un plateau délimité par deux thalwegs.

Conditions de découverte : découvert en prospection aérienne par J. Holmgren. Fouille partielle de sauvetage dirigée par Yannick Rialland en 1986 avant la construction de l'autoroute A 71.

Description : site de 12 ha de surface entouré d'un fossé palissadé (1,1 m de profondeur pour 1,8 m de largeur à l'ouverture et 0,6 m à la base) de forme rectangulaire aux angles arrondis de plus de 300 m de longueur et de 120 m de largeur, avec un habitat groupé dans la partie sud et un espace funéraire dans la partie nord (pl. 43 n° 9). La zone habitée compte au moins neuf grands bâtiments en trapèze allongés (plus de 20 m de longueur pour 6 à 8 m de large) et un autre de forme rectangulaire, plus important encore que les autres, situé vers le centre du site. Un décapage a permis l'étude de deux bâtiments à parois porteuses fondées sur tranchée : le premier, de forme simple, couvre 150 m² (21,5 m de longueur pour 6 m et 8 m de largeur aux extrémités), tandis que le second, associant un bâtiment rectangulaire à un autre en trapèze avec semble-t-il des poteaux faitiers, dispose de 450 m² au sol (24,5 m de longueur pour 21 et 16 m de largeur). La fouille montre que ces grandes bâtisses étaient fondées sur des tranchées peu profondes où l'on a dégagé quelques trous de poteau et surtout des piquets d'armature disposés deux à deux sur les bordures. Pl. 43 n° 10.

La zone funéraire d'une surface de 1,5 ha a livré en prospection du matériel laténien (fragments de fourreaux d'épée et d'umbos dont certains portent des traces de mutilation) associé à des vestiges de crémations (points n° 3, 4 et 5 sur le plan, pl. 43 n° 9). Un sondage a révélé un tumulus de 12 m de diamètre entouré d'un enclos fossoyé circulaire à interruption orientée à l'est, avec des traces de calages de poteau. Un cercle de petite pierres double à l'intérieur le fossé. Les vestiges d'une crémation proviennent de la périphérie du monument.

Le mobilier de l'habitat : une pointe de flèche en fer, une lame de couteau en fer, un aiguiseur en grès, un petit objet en tôle de bronze (perle ?) et quelques tessons en céramique dont un pot caréné (pl. 44 n° 1) et un fond annulaire monté ou fini au tour (pl. 44 n° 2). Le pot peut être rapproché de ceux que l'on trouve dans les fosses LT A ancienne des Augerets à Villeneuve-sur-Cher (pl. 53 n° 17 et 19) tandis que le fond trouve de nombreuses comparaisons à Bourges "Saint-Martin-des-Champs" parmi les céramiques de LT A. Ce type de fond se maintient toutefois à LT B.

Le mobilier de la nécropole : un anneau de cheville tubulaire en bronze (Jb.26.III ou V?.h) du Ha D3 dans le fossé circulaire du tertre.

Environnement : des structures attribuées à l'âge du Bronze final jouxtent le site, à l'est. Un bracelet en bronze du Bz D-Ha A1 provient de ce secteur.

Commentaire : il s'agit d'un type d'habitat exceptionnel en France centrale. La technique de construction des grands bâtiments – murs de terre maintenus par des piquets et clayonnages périphériques? – est toutefois attestée en Dordogne avec la maison de LT C dégagée sur le carreau de la mine des Fouilloux à Jumilhac-le-Grand (Cauuet, 1994, fig. 16). L'édifice trapézoïdal de la première période d'occupation (LT A) de l'établissement de Pont-Remy dans la Somme, présente des structures et dimensions comparables aux bâtiments du Tureau de Saint-Jean : 18,40 m de longueur pour 5,50 m et 6,54 m de largeur, soit 120,33 m² de surface et deux poteaux faîtières. Les tranchées de celui-ci sont interprétées comme des fondations de sablières basses (Priloux, 2000). Une semblable technique de construction est aussi envisageable à Plaimpied-Givaudins.

La datation de l'établissement repose sur quelques tessons ainsi que sur le mobilier le plus ancien exhumé à l'emplacement de la nécropole.

Datation : Ha D3 et LT A; second âge du Fer.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

PLOU (CHER) GARENNE DE CHÂROST

Documentation :

- Sources : Holmgren, rapport de prospection 1984, site 776.
- Bibliographie : Chevrot, Troadec, 1992, p. 165.

Situation : plateau de la Champagne berrichonne.

Conditions de découverte : photographie aérienne de J. Holmgren. L'enclos n'est pas fouillé.

Description : enclos circulaire fossoyé double d'environ 30 m de diamètre. L'enclos extérieur est plus large à l'ouverture que celui de l'intérieur.

Commentaire : la comparaison avec les grands monuments à enclos circulaire double du nord de la Bourgogne, contenant une tombe à char ou une crémation en urne métallique, invite à proposer pour l'enclos principal une datation au ^{VI} s. av. J.-C.

Datation : Ha D3-LT A ancienne?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-AIGNAN-DES-NOYERS (CHER) LA FONT AU PAIN

Documentation :

- Sources : archives M.B.B.
- Bibliographie : Freidin, 1982, p. 357; Willaume, 1985a, p. 103-104.
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : fouilles P. Billot et B. Perrusson avant 1956 sur un "second tertre".

Description : tumulus "à inhumation".

Le mobilier :

- 1 torque en bronze fragmentaire avec fermeture à rivet de fer sur assemblage à "mi-bois" (Tb.3.IV.a). N° 956.26.1. L = 16,2 cm. Pl. 44 n° 4;
- 1 fragment de bracelet elliptique en fer. N° 956.26.3. Non retrouvé;
- 1 anneau en bronze de section losangique (Ab.I.5.a). N° 956.26.2. L = 2,3 cm. Pl. 44 n° 5;
- 1 fragment de galet en silex. N° 956.26.4. Non retrouvé;
- 1 fragment de lignite. N° 956.26.5. Non retrouvé.

Commentaire : le site fait probablement double emploi avec celui dit de "La Font au Pin". Le bracelet de fer peut dater du Ha C ou du Ha D1-2. Le torque est attribuable au Ha D1-2, peut-être ancien. La patine de l'anneau de bronze trahit un contexte de dépôt différent du torque.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-AIGNAN-DES-NOYERS (CHER) LA FONT SAUPIN

Documentation :

- Sources : archives M.B.B.
- Bibliographie : Freidin, 1982, p. 357; Willaume, 1985a, p. 104-107, pl. 32.
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : "Tertres funéraires fouillés avant 1907 sans procès-verbal, donc sans indication de structure et de position du mobilier" (archives M.B.B.).

Le mobilier :

- 1 anneau de jambe à jonc ininterrompu de section elliptique (Jb.3.I.a). Ha D3-LT A ancienne. N° 907.49.16. D = 9,2 cm. Pl. 44 n° 17;
- 1 anneau de jambe (?) à jonc ininterrompu de section rectangulaire avec incisions parallèles aux bordures (Jb.6.I.a). N° 907.49.15. D = 11,7 cm. Pl. 44 n° 6;
- 1 boucle d'oreille (?) filiforme en bronze à pendentifs (Ob.1.?.a). N° 907.49.13. Pl. 44 n° 13;
- 1 boucle d'oreille (?) filiforme en bronze à œillet et crochet (Ob.1.VIII.a). N° 907.49.14. Pl. 44 n° 14;
- 4 fragments de 3 bracelets en bronze à jonc en D. Type Mèlon probablement (Bb.4.I.a). LT A ancienne. N° 907.49.20 (pl. 44 n° 7-8) et 907.49.18. (pl. 44 n° 18);
- 1 fragment de bracelet en bronze de type Saint-Denis-de-Palin avec décor incisé presque effacé (Bb.4.XII.g). LT A ancienne. N° 907.49.19. L = 4,9 cm;
- 1 bracelet en bronze de type en anneau (Bb.3.I.a). Ha D3-LT A ancienne. N° 907.49.17. D = 4,5 cm. Pl. 44 n° 19;
- 1 fragment de bracelet en bronze à jonc en D. Type à interruption probablement (Bb.4.XI.a). Ha D3-LT A ancienne? N° 907.49.20. Pl. 44 n° 18;
- 1 bracelet elliptique en fer à jonc grêle fragmentaire (Bf.E.6.XI?.b). Ha C ou Ha D1-2 ancien. N° 907.49.24. Pl. 44 n° 11;
- 8 fragments de bracelets grêles en fer sans doute elliptiques. Ha C ou Ha D1-2 ancien. N° 907.49.24. Pl. 44 n° 9, 10, 15, 16;
- 1 anneau ovale en bronze à jonc aplati (Ab.I.1.a). N° 907.49.23. Pl. 44 n° 20;
- 1 anneau en bronze à jonc circulaire (Ab.I.2.a). N° 907.49.21. Non retrouvé. Pl. 44 n° 12;
- 1 anneau ovale en bronze à jonc circulaire (Ab.I.2.a). N° 907.49.22. Pl. 44 n° 21.

Commentaire : le mobilier est datable du Ha C ou Ha D1-2 pour certains bracelets de fer, du Ha D3 ou de LT A ancienne pour la plupart des parures de bronze.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-AMBROIX (CHER) DOMAINE DE LA BUISSONNIÈRE

Documentation :

- Bibliographie : Cartier de Saint-René, 1879, p. 136-137.

Conditions de découverte : tertres détruits avant 1879.

Description : 4 ou 5 tumulus dont l'un, de 3 m de diamètre, aurait livré une inhumation avec un anneau de cheville, tandis qu'un autre abritait des inhumations associées à de petits anneaux.

Le mobilier : un anneau de cheville en bronze; petits anneaux.

Datation : 1^{er} âge du Fer?

■ NÉCROPOLE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY LES CHÊNES MONTORS

Documentation :

- Bibliographie : Martinet, 1882, p. 120; Moreau, 1895, p. 26-29; Favière *et al.*, 1964; Freidin, 1982, p. 358-360.
- Conservation : M.B.B.

Situation : près du sommet d'un plateau de la Champagne berri-chonne légèrement entaillé par le Taissiau, affluent de l'Auron.

Conditions de découverte : une fouille avant 1839 sur le plus gros tertre des Chênes Montors et une autre, en 1867, sur le plus petit du même ensemble. Martinet mentionne la fouille d'un tertre des Chênes Montors réalisée par M. Guindollet en 1868 (inhumations dont une avec bracelets et anneaux de cheville). Paul Moreau a exploré l'un des tertres des Champs de Couy avant 1895.

Fouilles de 1958 à 1964 sur le tumulus 18 des Champs de Couy par R. Boudet et Jean Favière, de 1967 à 1972 par Alain Ferdière et Martine Willaume sur les tertres 2 et 3 des Chênes Montors.

Description : nécropole de 23 tertres organisée en deux groupes. Le plus petit, au sud, se compose de 5 monuments disposés en losange dans les Champs de Couy. L'autre groupe rassemble 18 tumulus sur 2,5 ha au lieu-dit les "Chênes Montors". Un léger thalweg sépare les deux groupes distants d'environ 350 à 400 m.

Le mobilier :

- 1 torque en bronze à ergots (Tb.3.X.a) : Ha D1-2 récent. Trouvé aux Chênes Montors. N° 963.34.5. Pl. 44 n° 23 ;
- 1 torque déformé en bronze à tampons en pastille (Tb.3.XVI.a) : Ha D1-2 récent. N° 963.41.1. L = 15,1 cm. Trouvé aux Chênes Montors (Favière *et al.*, 1963, fig. 3). Pl. 44 n° 22 ;
- 1 bracelet en fer circulaire à jonc interrompu (Bf.C.XI.3.b) : Ha D ou LT A. N° 963.42.1. L = 6,7 cm.

Environnement : la nécropole de La Périssse se trouve à 2 km au sud des Champs de Couy.

D'importantes exploitations de minerai de fer sont connues à très courte distance et ont même été interprétées autrefois comme les vestiges d'une fortification.

Commentaire : les deux torques des Chênes Montors du Ha D1-2 découverts en surface attestent l'utilisation de la nécropole dès cette époque. L'occupation ancienne est confirmée d'autre part avec la découverte de deux torques à crochets dans le tertre fouillé aux Chênes Montors avant 1839.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS, TERTRE FOUILLÉ AVANT 1839

Documentation :

- Bibliographie : Moreau, 1895, p. 27-28.

Situation : c'est le plus gros tertre des Chênes Montors.

Conditions de découverte : fouillé partiellement avant 1839.

Description : tertre construit en pierres de "92 pas" de circonférence, soit une vingtaine de mètres de diamètre. Le mobilier a été mis au jour vers le centre.

Le mobilier :

- ossements humains ;
- objets en bronze : "lames de 6 à 7 pouces de longueur sur une largeur de 10 à 12 lignes et d'une demi-ligne d'épaisseur" (Raynal cité par Moreau 1895, p. 27) ;
- 1 anneau en bronze ;
- 3 torques en bronze, l'un à jonc interrompu et à extrémités jointives sans tampon (Tb.?.XI.), les deux autres à crochets avec un jonc s'amincissant vers les extrémités (Tb.3.VII.).

Commentaire : les deux torques à crochets font remonter l'érection de ce tertre au moins au Ha D1-2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS, TERTRE FOUILLÉ EN 1867

Documentation :

- Bibliographie : Moreau, 1895, p. 29.

Situation : c'est le plus petit tertre des Chênes Montors.

Conditions de découverte : fouillé en 1867 par Paul Moreau semble-t-il.

Description : tertre construit en pierres de "42 pas" de circonférence, soit une dizaine de mètres de diamètre. Une inhumation découverte.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS, TERTRE FOUILLÉ EN 1867 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Moreau, 1895, p. 29.

Conditions de découverte : fouillée en 1867 par Paul Moreau semble-t-il.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : "squelette orienté au levant".

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 2 anneaux de bronze de 18 et 22 mm de diamètre près de l'un des fémurs. Disparus.

Commentaire : les deux anneaux sont peut-être des pièces de ceinture, comme le suggère leur position par rapport au squelette.

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS T.2

Documentation :

- Sources : Jean Favière, journaux de fouilles 1963 (archives M.B.B.).
- Bibliographie : Buchsenschutz *et al.*, 1979 ; Buchsenschutz *et al.*, 1982, p. 42-44 ; Freidin, 1982, p. 359-360 ; Willaume, 1985a, fig. 4 matrice II.

Conditions de découverte : fouillé en 1963.

Description : tertre de 16 m de diamètre construit en terre surmonté d'une chape de dalles de pierre et délimité par une couronne de pierres extérieurement doublée d'un enclos fossoyé. Un lit de dalles constitue la base du tertre et repose directement sur le paléosol. Au moins trois lignes radiales de pierres partagent le tertre. Un amas de pierres au centre recouvrait plusieurs blocs disposés plus ou moins verticalement : les pierres dressées ménagent une cavité centrale remplie de vidanges de foyer (cendres et charbons de bois). Au nord-ouest, des blocs délimitent un important foyer circulaire. De nombreux tessons proviennent de la base du tertre.

Le tumulus contenait 14 sépultures : 11 à inhumation et 3 à crémation. Les incinérations reconnues se concentrent dans le même quart nord-ouest. Les inhumations, sauf une (S.14), occupent la moitié sud-ouest du tertre et sont disposées en périphérie.

Le mobilier :

- 1 fibule à deux timbales du Ha D3 du type dP4 de Mansfeld (cf. S.14) ;
- 1 bracelet en bronze de type Saint-Denis-de-Palin (Bb.4.XII.a) ; pl. 44 n° 24 ;
- 1 bracelet en fer (Freidin, 1982, fig. 67 n° 3) Pl. 44 n° 26 ;
- 1 anneau en bronze fabriqué à partir d'un bracelet cassé (Ab.III.6.a) ; pl. 44 n° 25 ;
- lots de tessons en céramique ;
- os brûlés ;
- charbons de bois.

Commentaire : il n'y a pas de tombe antérieure à LT A ancienne qui soit identifiable. La fibule à double timbale montre toutefois que le premier aménagement du tertre doit remonter au Ha D3.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.2 S.1**Documentation :**

- Sources : Jean Favière, premier journal de fouilles 1963 (archives M.B.B.).
- Bibliographie : Freidin, 1982, p. 359 et fig. 67 n° 4 à 9.
- Conservation : M.B.B.

Situation : dans le quart sud-est et aux pieds de S.2.

Conditions de découverte : fouilles dirigées par Jean Favière en avril 1963.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au nord-est.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.
- Âge : jeune enfant d'après la dentition.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque à jonc ininterrompu et renflement de jet de coulée (Tb.3.I.d). N° 963.36.1. D = 18,9 cm. Pl. 45 n° 1 ;
 - 1 fibule en bronze à arc grêle à section en D, pied à timbale et ressort court en arbalète à 2 x 4 spires, type F4 de Mansfeld, trouvée près de l'épaule droite. N° 963.36.2. L = 2,8 cm. Pl. 45 n° 2 ;
 - 1 bracelet en bronze à jonc ininterrompu de type en anneau (Bb.3.I.a) dégagé près du bras gauche. N° 963.36.4. D = 5,4 cm. Pl. 45 n° 5 ;
 - 2 petits bracelets en bronze à jonc filiforme de section circulaire et système de fermeture par œillets et agrafe amovible de bronze en forme de fer à cheval. Chaque œillet est précédé d'un élargissement circulaire à cupule sur lequel est rivé un cabochon en corail (Bb.1.IX.n). Les deux parures proviennent du côté droit du corps, l'une a été mise au jour près du bras droit. Les petites agrafes ont disparu. N° 963.36.5 et 963.36.6. D = 4,8 cm. Pl. 45 n° 3-4 ;
 - 1 petit bracelet en bronze de type Saint-Denis-de-Palain dans les déblais de la sépulture près du torse (Bb.4.XII.a). N° 963.36.3. L = 4,5 cm. Pl. 45 n° 6 .

Environnement : à proximité immédiate de S.2.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.2 S.2**Documentation :**

- Sources : Jean Favière, premier journal de fouilles 1963 (archives M.B.B.).
- Conservation : M.B.B.

Situation : dans le quart sud-est, près de S.1.

Conditions de découverte : fouille dirigée par Jean Favière en avril 1963.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au nord-ouest. Coffre en pierres.

Le défunt :

- Âge : adulte d'après l'anthropologie.

Environnement : grande proximité avec S.1.

Commentaire : la proximité avec S.1 indique sans doute une contemporanéité. De plus, les deux tombes étaient apparemment délimitées par le même coffre.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.2 S.3**Documentation :**

- Sources : Jean Favière, premier journal de fouilles 1963 (archives M.B.B.).
- Bibliographie : Freidin, 1982, p. 359 et fig. 68 n° 1 à 9.
- Conservation : M.B.B.

Situation : dans le quart sud-est et près du centre.

Conditions de découverte : fouille dirigée par Jean Favière en avril 1963.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au nord. Pl. 45 n° 7.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.
- Âge : adulte (Willlaume, 1985a, fig. 4). Individu jeune d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque en bronze à jonc de section carrée dont les extrémités sont unies par un surmoulage à renflement en bouton (Tb.6.I.d). N° 963.36.7. Il était passé autour du cou et le renflement pendait sur la poitrine. D = 26,7 cm. Pl. 45 n° 8 ;
 - 2 torques en fer fragmentaires à jonc de section circulaire décoré d'incisions hélicoïdales (Tf. ?3.h). Deux sortes de rivets en fer, avec pour l'un des traces de bois, étaient associés aux fragments. Des traces de matière organique, sans doute du cuir, montrent clairement que les deux torques étaient solitaires. L'oxydation conserve également des restes végétaux ainsi que des poils. N° 963.36.17. D = 24,8 et 31 cm environ. Pl. 46 n° 1-5 ;
 - 1 agrafe ou pendeloque de ceinture lancéolée en fer reliée à une chaînette en fer, trouvée au niveau de la taille, sur le côté gauche. Décor de cannelures longitudinales au centre. L'extrémité est manquante et la chaînette est certainement incomplète. N° 963.36.15. L = 7,2 cm. Pl. 46 n° 7 ;
 - 1 perle en verre bleu de taille moyenne découverte au niveau du bassin (Pv.M.a). N° 963.36.12. D = 1 cm. Pl. 45 n° 9 ;
 - 1 perle d'ambre de grande taille découverte au niveau de la hanche gauche (Pa.G.1). N° 963.36.13. L = 1,6 cm. Disparue ?
 - 1 perle d'ambre de grande taille découverte au niveau du coude gauche (Pa.G.1). N° 963.36.14. L = 2,2 cm. Pl. 45 n° 10 ;
 - 2 anneaux de jambe à jonc de section circulaire et système de fermeture par emboîtement à goujon. Le jonc porte des cannelures dont certaines sont soulignées par des filets incisés longitudinaux. Passés aux tibias. N° 963.36.8. et 9. D = 11,5 et 12 cm. Pl. 45 n° 13-14 ;
 - 1 anneau en bronze à jonc de section circulaire cisaillé (Ab. III.2.a). N° 963.36.11. Localisé dans les déblais de S.3. L = 1,9 cm. Pl. 45 n° 11 ;
 - 1 anneau en bronze à jonc de section circulaire décoré de 2 filets incisés. Jonc cisaillé (Ab.III.2.d). N° 963.36.10. D = 2,4 cm. Pl. 45 n° 12.

Commentaire : de semblables anneaux de jambe associés à deux fibules en bronze à pied relevé de LT A ancienne proviennent de l'incinération de Saumeray (Eure-et-Loir) "La Pierre Aiguë" enclos B (Barbé, 1985, fig. 12).

L'agrafe ou pendeloque et la chaînette de fer ne trouvent pas de comparaisons. Des ceintures à chaînettes de bronze d'un type différent apparaissent dès le Ha D3 dans les tombes féminines. L'inhumation féminine 24 de Nordhouse terre 3 de "Buerckelmatt" dans le Bas-Rhin, datée du début de LT A, comporte une ceinture articulée en bronze à laquelle étaient accrochées des pendeloques dont des perles d'ambre (Plouin, 1996b, p. 151).

Les perles devaient être suspendues ou fixées au niveau de la ceinture. À la suite de L. Pauli (1975), on peut penser qu'il s'agit d'amulettes comme on en connaît dans d'autres tombes de jeunes filles de cette époque. Même cas de figure dans T.18 S.C1.

Les deux anneaux cisaillés trouvent un parallèle à Augères. L'anneau d'Augères faisait office de boucle d'oreille. La même fonction est envisageable pour les pièces berrichonnes, compte tenu du caractère féminin de la sépulture des Chênes Montors.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.2 S.4****Documentation :**

- Sources : Jean Favière, premier journal de fouilles 1963 (archives M.B.B.).

Situation : dans le quart sud-ouest.

Conditions de découverte : fouille dirigée par Jean Favière en avril 1963.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au nord-ouest, placé dans une sorte de coffre recouvert de dalles de pierre.

Commentaire : le contexte date sans doute la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne probablement.

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.2 S.5****Documentation :**

- Sources : Jean Favière, premier journal de fouilles 1963 (archives M.B.B.).

Situation : dans le quart sud-ouest.

Conditions de découverte : fouille dirigée par Jean Favière en avril 1963.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au nord-ouest, placé dans une sorte de coffre recouvert de dalles de pierre.

Le mobilier :

- Accompagnement :
 - 1 fragment de fer ;
 - nombreux tessons.

Commentaire : le contexte date sans doute la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne probablement.

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.2 S.6****Documentation :**

- Sources : Jean Favière, premier journal de fouilles 1963 (archives M.B.B.).

Situation : dans le quart sud-ouest.

Conditions de découverte : fouille dirigée par Jean Favière en avril 1963.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au nord-ouest, placé dans une sorte de coffre recouvert de dalles de pierre.

Commentaire : le contexte date sans doute la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne probablement.

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.2 S.7****Documentation :**

- Sources : Jean Favière, premier journal de fouilles 1963 (archives M.B.B.).
- Bibliographie : Freidin, 1982, p. 359 et fig. 68 n° 10 à 15.

Situation : dans le quart sud-ouest.

Conditions de découverte : fouille dirigée par Jean Favière en avril 1963.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au nord-ouest, sans protection particulière.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 2 bracelets en bronze type Mélon (Bb.4.I.a). Portés aux deux poignets. N° 963.36.18 et 963.36.19. D = 6,3 et 6,4 cm. Pl. 46 n° 10-11.

Une fibule provient des déblais de la tombe ; l'association est donc très incertaine :

- 1 fibule en bronze à timbale et ressort court en arbalète sur axe en fer, type F4 de Mansfeld. La timbale moulurée et creuse contenait une pastille rivetée qui a disparu. Les deux extrémités du ressort portaient une perle chacune, dont l'une, en corail ou en ambre, est conservée. N° 963.36.23. L = 2,6 cm. Pl. 46 n° 7.
- Accompagnement : les 3 objets suivants proviennent de déblais peut-être issus de la tombe :
 - 2 clous en bronze. N° 963.36.20. et 963.36.21. L = 1,4 et 2 cm. Pl. 46 n° 8-9 ;
 - 1 rivet en bronze. N° 963.36.22. L = 1,8 cm.

Commentaire : les bracelets sont attribuables à LT A ancienne. En revanche, la fibule est d'un type évolué et doit dater de la LT A récente ou de la transition avec LT A ancienne.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.2 S.8****Documentation :**

- Sources : Jean Favière, premier journal de fouilles 1963 (archives M.B.B.).

Situation : dans le quart sud-ouest.

Conditions de découverte : fouille dirigée par Jean Favière en avril 1963.

Description :

- Pratique : inhumation.

Commentaire : le contexte date sans doute la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne ?

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.2 S.9****Documentation :**

- Sources : Jean Favière, 2^e journal de fouilles 1963 (archives M.B.B.).
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant nord-ouest, dans la chape de pierres superficielle.

Conditions de découverte : fouillée en septembre 1963 sous la direction de Jean Favière.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : les os calcinés surmontaient ou se mêlaient à une couche de pierres brûlées, elle-même comprise entre deux lits de pierres non brûlées. Les fouilleurs ont mis au jour des tessons à divers niveaux. Ils les interprètent comme d'hypothétiques vestiges d'une urne.

Le mobilier :

- Protection : urne en céramique ? Disparue ?

Commentaire : la position stratigraphique permet de proposer une datation tardive.

Datation : LT A.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS T.2 S.10

Documentation :

- Sources : Jean Favière, 2^e journal de fouilles 1963 (archives M.B.B.).

Situation : quadrant nord-ouest, dans la chape de pierres superficielle.

Conditions de découverte : fouillée en septembre 1963 sous la direction de Jean Favière.

Description :

- Pratique : crémation (primaire ?).
- Disposition : les os calcinés surmontaient ou se mêlaient à une couche de pierres brûlées, elle-même comprise entre deux lits de pierres non brûlées. Un foyer, sans doute le bûcher, leur était adjacent.

Le défunt :

- Âge : enfant.

Commentaire : la position stratigraphique permet de proposer une datation tardive.

Datation : LT A.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS T.2 S.11

Documentation :

- Sources : Jean Favière, 2^e journal de fouilles 1963 (archives M.B.B.).
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant nord-ouest, immédiatement sous la chape de pierres superficielle.

Conditions de découverte : fouillée en septembre 1963 sous la direction de Jean Favière.

Description :

- Pratique : crémation (primaire ?).
- Disposition : les os calcinés étaient dispersés sur les restes d'un foyer entre la chape de pierres superficielle et la masse de terre du tertre proprement dit.

Le mobilier :

- Protection : urne en céramique ? Disparue ?

Commentaire : la position stratigraphique permet de proposer une datation tardive.

Datation : LT A.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS T.2 S.12

Documentation :

- Sources : Jean Favière, 2^e journal de fouilles 1963 (archives M.B.B.).
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant nord-ouest, dans la masse du tertre.

Conditions de découverte : fouillée en septembre 1963 sous la direction de Jean Favière.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, nord-sud, main gauche sur le bassin. Le squelette repose sur un lit de pierres et semble protégé par un coffrage de blocs.

Le défunt :

- Âge : adulte.

Commentaire : le contexte date sans doute la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne probablement.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS T.2 S.13

Documentation :

- Sources : Jean Favière, 2^e journal de fouilles 1963 (archives M.B.B.).
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant nord-ouest, dans la masse du tertre.

Conditions de découverte : fouillée en septembre 1963 sous la direction de Jean Favière.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, nord-sud, main gauche sur le bassin. Le squelette repose dans un coffre en dalles dont le fond est revêtu d'un lit de pierres.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 anneau en fer à jonc interrompu de section elliptique sous un os de l'avant-bras droit (Af.III.2.b). N° 963.36.29. D = 3,9 cm. Pl. 46 n° 12.
- Accompagnement : lot de tessons sous la tombe, au niveau du crâne.

Commentaire : le contexte date sans doute la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne probablement.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS T.2 S.14

Documentation :

- Sources : Jean Favière, 2^e journal de fouilles 1963 (archives M.B.B.).
- Bibliographie : Freidin, 1982, p. 359 et fig. 68 n° 16 à 18.
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant nord-est, en bordure du tertre.

Conditions de découverte : fouillée en septembre 1963 sous la direction de Jean Favière.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps orienté nord-sud.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 bracelet en bronze à jonc ininterrompu de type en anneau déformé (Bb.3.I.a). N° 963.36.27. L = 7,1 cm. Pl. 46 n° 14.
- Objet découvert au voisinage de la sépulture : 1 fibule à double timbale en bronze. L = 4,2 cm. Non retrouvée. Pl. 46 n° 13.

Commentaire : le type du bracelet est bien connu à LT A ancienne, mais peut apparaître un peu avant. La fibule peut faire partie du mobilier, à moins qu'elle ne corresponde aux vestiges d'une sépulture du Ha D3.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles 1964 et 1968.
- Bibliographie : Ferdière, 1969 ; Buchsenschutz *et al.*, 1979 ; Buchsenschutz *et al.*, 1982, p. 42-44 ; Freidin, 1982, p. 359.
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : fouillé en 1964 par Jean Favière puis de 1968 à 1969 par Jean Favière et Alain Ferdière. Martine Willaume reprend les travaux jusqu'en 1972. Le tertre n'est fouillé qu'aux trois quarts.

Description : tumulus de 16 m de diamètre pour 1,50 m de haut, délimité par un muret externe lacunaire au niveau des tombes S.21 et S.22. Un amas de terre central est recouvert d'une chape de pierres imbriquées les unes dans les autres. Une couche de terre glaise englobait ce noyau et était elle-même recouverte par une chape de pierres superficielle. La sépulture centrale était à inhumation et sans mobilier d'après Freidin.

21 inhumations et 3 crémations sont connues, 14 d'entre elles fournissent du mobilier. La majorité des tombes était installée dans le dôme superficiel de pierres.

Le mobilier :

- nombreux tessons dispersés dans la masse argileuse. Les fouilleurs observèrent que ces tessons étaient plus grands et plus abondants au voisinage des sépultures ;
- 1 bracelet en bronze de type Saint-Denis-de-Palin (Bb.4.XII.a) en surface du quadrant A (N° 970.3.2. L = 4,6 cm. Pl. 46 n° 15 ;
- 1 petit fragment de tôle de bronze. Pl. 46 n° 16 ;
- 1 scorie de fer.

Commentaire : à la suite d'un changement dans l'enregistrement opéré au cours des fouilles, il n'est plus possible de présenter les sépultures de façon logique, c'est-à-dire dans l'ordre de leur découverte.

Il n'y a pas de sépulture adventice qui soit clairement attribuable à une époque antérieure à LT A ancienne. Par conséquent, l'érection du tertre ne remonte sans doute pas au-delà du Ha D3.

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.1**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles 1968.
- Conservation : M.B.B.

Situation : moitié ouest, en surface.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière et Alain Ferdière en septembre 1968.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, crâne au nord, jambes et bras serrés avec les membres supérieurs ramenés sur le bassin. Le corps repose sur de petites pierres.

Commentaire : le contexte date sans doute la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ?

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.2**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles 1968.
- Conservation : M.B.B.

Situation : moitié ouest.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière et Alain Ferdière en septembre 1968.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, orienté nord-sud, la tête sur une pierre.

Le défunt :

- Âge : enfant.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 anneau de bronze brisé aux abords du crâne. Disparu ?

Commentaire : le contexte date sans doute la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ?

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.3**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles 1968.
- Conservation : M.B.B.

Situation : moitié ouest.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière et Alain Ferdière en septembre 1968.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Âge : enfant d'après les dents.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 2 anneaux de bronze à jonc de section circulaire aux abords du crâne (Ab.1.2.a). N° 970.3.38 (1) et 970.3.38(2). L = 2 et 2,4 cm. Pl. 46 n° 17-18.

Commentaire : le contexte date sans doute la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne probablement.

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.4**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles 1968.
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière et Alain Ferdière en septembre 1968.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au nord.

Commentaire : le contexte date sans doute la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne ?

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.5**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles 1968.
- Conservation : M.B.B.

Situation : moitié ouest, dans une fosse creusée dans la masse de terre.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière et Alain Ferdière en septembre 1968.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au nord. Probablement dans un coffre.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet en bronze à jonc interrompu de section circulaire (Bb.3.XI.a). Sans doute passé au bras gauche. N° 970.3.31. L = 6,8 cm. Pl. 46 n° 20;
 - 1 bracelet en bronze à jonc de section sub-circulaire interrompu (Bb.3.XI.a). Sans doute passé au bras droit. N° 970.3.30. L = 6,7 cm. Pl. 46 n° 19;
 - 1 bracelet fragmentaire elliptique en fer à jonc de section sub-circulaire accolé au précédent (Bf.C.?.3.b). Sans doute passé au bras droit. N° 970.3.30. Pl. 46 n° 19;
 - 1 fragment de tissu d'armure sergé en laine (détermination Christophe Moulherat). Conservé par l'oxydation au contact du bracelet de fer. L = 2,2 cm.
- Accompagnement : tessons dispersés.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.5 BIS**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles 1968.
- Conservation : M.B.B.

Situation : moitié ouest, dans la chape de pierres superficielle.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière et Alain Ferdière en septembre 1968.

Description :

- Pratique : inhumation ?
- Disposition : des dalles verticales signalaient la tombe.

Le défunt :

- Âge : enfant d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 pendeloque en bronze composée de 2 éléments (N° 970.3.29) :
 - 1 anneau à jonc de section losangique (Ab.I.5.a). D = 2,5 cm. Pl. 46 n° 21;
 - 1 bracelet de type Saint-Denis-de-Palin avec une extrémité brisée et tordu en anneau (Ab.III.6.g). Le jonc porte un décor d'incisions. L = 1,6 cm. Pl. 46 n° 21.

Commentaire : le tronçon de bracelet présente un décor que l'on retrouve à l'identique sur deux bracelets de même type dans le tumulus de Saligny, commune d'Amazy dans la Nièvre (Adam, 1983 fig. 5 n° 57 et 58).

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.6**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1968.
- Conservation : M.B.B.

Situation : moitié ouest, dans la chape de pierres superficielle.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière et Alain Ferdière en septembre 1968.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au nord, bras allongés et mains sous le bassin.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet en lignite à jonc de section sub-circulaire passé au bras gauche, au-dessus du coude (Br.3.a). N° 970.3.35. D = 8,65 cm. Pl. 46 n° 23;
 - 1 perle près du cou. Il s'agit probablement d'une perle d'ambre fusiforme (Pa.M.2) que nous avons retrouvée sans numéro d'inventaire. L = 1,35 cm. Pl. 46 n° 22.

Datation : LT A ancienne probablement.

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.7**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1968.
- Conservation : M.B.B.

Situation : moitié ouest, sur la masse tumulaire en terre.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière et Alain Ferdière en septembre 1968.

Description :

- Pratique : inhumation ?

Le mobilier :

- Équipement personnel : 2 anneaux de bronze. Celui qui subsiste est à jonc de section circulaire (Ab.I.2.a). N° 970.3.32. D = 2,55 cm. Pl. 46 n° 24.

Datation : LT A ancienne ?

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.8**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1968.
- Conservation : M.B.B.

Situation : moitié ouest.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière et Alain Ferdière en septembre 1968.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Âge : enfant d'après l'hypothèse des fouilleurs et le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet en bronze de type Saint-Denis-de-Palin tordu avec une extrémité brisée, transformé en anneau-pendeloque (Ab.III.6.a). N° 970.3.34. L = 2,05 cm. Pl. 46 n° 26 ;
 - 1 bracelet en bronze de type Saint-Denis-de-Palin tordu avec les deux extrémités brisées, transformé en anneau-pendeloque (Ab. III.6.h). Le jonc est orné d'incisions presque effacées par l'usure. N° 970.3.33. L = 3,9 cm. Pl. 46 n° 25.
- Accompagnement : 1 vase écrasé. Non retrouvé.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE
**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.9**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1964.
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant sud-est, dans la chape de pierres superficielle.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière en septembre 1964.

Description : il y avait peut-être 2 corps d'enfants dans la même tombe.

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au nord. Couverture en dalles de pierre (coffre ?) au-dessus du corps.

Le défunt :

- Âge : enfant d'après le fouilleur et le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 anneau (Ab.III.6.a) fabriqué à partir d'un bracelet tordu en bronze de type Saint-Denis-de-Palin dont l'une des extrémités porte une cassure ancienne. Placé au côté gauche du corps, au niveau du bassin. N° 970.3.29 (1). L = 4,3. Pl. 46 n° 27.
- Équipement personnel : 3 anneaux en bronze à jonc de section elliptique (Ab.I.2.a) collés ensemble par le contact avec un objet de fer oxydé (fibule ?). Près du crâne. N° 970.3.7. L = 1,8 cm. Pl. 46 n° 28.

Environnement : la tête est déposée près des pieds de S.12.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE
**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.10**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1964.
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant sud-est.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière en septembre 1964.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, bras allongés, orienté nord-sud.

Le défunt :

- Âge : enfant d'après le fouilleur et le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 anneau (Ab.III.6.h) fabriqué à partir d'un bracelet en bronze de type Saint-Denis-de-Palin, tordu, dont les deux extrémités portent des cassures anciennes. N° 970.3.28. L = 4,1 cm. Pl. 46 n° 29.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE
**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.11**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1964.
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant sud-est, en périphérie. Implantée dans la couche superficielle, l'aménagement de la sépulture aurait bouleversé le muret externe du tumulus.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière en septembre 1964.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, jambes croisées.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 anneau fragmentaire en fer à mi-hauteur des tibias (Af. ?2.b). N° 970.3.12. L = 2,6 cm. Pl. 47 n° 1.

Commentaire : la stratigraphie date la tombe du début du second âge du Fer ou peu après.

Datation : LT A ou postérieure.

■ SÉPULTURE
**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.12**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1964.
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant sud-est, dans la chape de pierres superficielle.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière en septembre 1964.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Âge : adulte.

Environnement : la tête de l'inhumation d'enfant S.9 se trouve aux pieds du squelette.

Commentaire : le contexte date la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ou postérieure.

■ SÉPULTURE
**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.13**
Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1964.

Situation : quadrant sud-est, dans la chape de pierres superficielle.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière en septembre 1964.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : décubitus dorsal.

Le défunt :

- Âge : adulte.

Commentaire : le contexte date la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ou postérieure.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS T.3 S.14

Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1964.

Situation : quadrant sud-est, dans la chape superficielle.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière en septembre 1964.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : dispersée entre les pierres sur 1 m de rayon environ.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 3 fragments d'un bracelet en fer. Disparus ?

Environnement : à proximité et à l'est de S.15.

Commentaire : le contexte date la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ou postérieure.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS T.3 S.15

Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1964.
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant sud-est, entre la chape superficielle et la masse de terre.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière en septembre 1964.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, jambes croisées. Placé dans un coffre recouvert de dalles de pierre.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.
- Âge : jeune adulte ou adulte.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 bracelet en fer circulaire à jonc interrompu fragmentaire (Bf.C.XI.3.b). Passé à l'avant-bras gauche. N° 970.3.13. L = 5,8 cm. Pl. 47 n° 2.

Environnement : à proximité de S.14.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS T.3 S.16

Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1964.
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant sud-est, entre la chape superficielle et la masse de terre.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière en septembre 1964.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal. Placé dans un coffre recouvert de dalles de pierre dont l'une des parois était faite d'un muret de pierres sèches.

Le défunt :

- Âge : jeune adulte ou adulte.

Commentaire : le contexte date la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne probablement.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS T.3 S.17

Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1964.
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant sud-est, entre la chape superficielle et la masse de terre.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière en septembre 1964.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, jambes serrées et bras allongés avec les mains sous le bassin.

Le défunt :

- Âge : adulte.

Commentaire : le contexte date la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne ?

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS T.3 S.18

Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1964.
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant sud-est, entre la chape superficielle et la masse de terre.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière en septembre 1964.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, bras allongés avec les mains sous le bassin. Dans un coffre avec couverture de pierres.

Commentaire : le contexte date la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne probablement.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS T.3 S.19

Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1964.
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant sud-est, sur la masse de terre. Le squelette aurait peut-être recoupé une ligne de dalles dressées ("épine") entre le centre et la périphérie du tertre.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière en septembre 1964.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, jambes serrées et main gauche ramenée sur le bassin.

Le mobilier :

- Accompagnement :
 - 1 anneau en bronze à jonc de section losangique (Ab.I.5.a) provient peut-être de la tombe. N° 970.3.15. D = 1,45 cm. Pl. 47 n° 3.

Commentaire : le contexte date la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne ?

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.20**

Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1964.
- Conservation : M.B.B.

Situation : quadrant sud-est, entre la chape superficielle et la masse de terre. Le squelette recoupe une ligne de dalles dressées ("épine") à mi-distance du centre et de la périphérie du tertre.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière en septembre 1964.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.
- Âge : adolescent d'après le fouilleur.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 2 bracelets en bronze disposés aux avant-bras. Disparus ?
 - 1 trace de matière organique, peut-être les restes d'une ceinture, faisait le tour du bassin ;
 - 1 perle d'ambre de grande taille (Pa.G.1). N° 970.3.26. L = 2,5 cm. Pl. 47 n° 5.
- Équipement personnel :
 - 1 anneau à jonc de section circulaire fragmentaire (Ab.?.2.a). N° 970.3.14. L = 2,4 cm. Pl. 47 n° 4.

Environnement : à proximité immédiate de S.20 bis.

Commentaire : le contexte date la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne probablement.

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.20 BIS**

Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1964.

Situation : quadrant sud-est, au-dessus de la chape de pierres superficielle.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière en septembre 1964.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal.

Le défunt : le squelette est de grande taille.

- Âge : adulte d'après le fouilleur.

Commentaire : la tombe est stratigraphiquement postérieure à S.20.

Datation : LT A probablement.

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.21**

Documentation :

- Sources : Jean Favière, journal de fouilles, 1969.
- Bibliographie : Bailly, Favière, 1971 ; Willaume, 1985a, p. 266.
- Conservation : M.B.B.

Situation : en périphérie, dans une lacune de la murette en pierre sèche.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Jean Favière et Alain Ferdière en septembre 1969.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, dans un coffre avec couverture de dalles de pierre.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 agrafe en bronze de ceinturon, à un évidement, en forme de fleur de lotus et décorée d'incisions. La languette comporte un ferret coulissant et un anneau en bronze goupillé à jonc échancré et mouluré de section aplatie (Ab.II.1.d). L agrafe = 5,8 cm ; D anneau = 2,7 cm. Pl. 47 n° 10 ;

Les 4 anneaux suivants étaient disposés autour de la cuisse droite :

- 1 anneau en bronze à jonc de section circulaire (Ab.I.2.a). N° 970.3.39. D = 2 cm. Pl. 47 n° 7 ;
- 1 anneau en bronze à jonc échancré de section elliptique (Ab.II.1.a), avec une goupille maintenue par une rondelle. Pl. 47 n° 6 ;
- 2 anneaux en bronze à jonc échancré et mouluré de section aplatie (Ab.II.1.d). Pl. 47 n° 8-9.

Commentaire : les pièces métalliques et leur positionnement sont les vestiges d'un baudrier et des pièces de suspension d'un poignard ou d'une épée. Il s'agit donc d'une sépulture de guerrier.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

**SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER)
LES CHÊNES MONTORS T.3 S.22**

Documentation :

- Sources : archives M.B.B.
- Bibliographie : Bailly, Favière, 1971 ; Willaume, 1985a, p. 266.

Situation : en périphérie, dans une lacune de la murette en pierre sèche.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 rasoir en fer lunulé dans son étui. N° 970.3.44. L = 12,7 cm. Pl. 47 n° 12 ;
 - 1 étui de rasoir en cuir ou bien en peau retournée avec un doublage interne en tissu. Pl. 47 n° 12 ;

- 1 fragment de fibule en fer à ressort en arbalète et arc rubané à incisions longitudinales. Découvert sur le thorax. N° 970.3.44. L = 4,3 cm. Pl. 47 n° 11.

Commentaire : la fibule est d'un type très proche des exemplaires datés de LT A ancienne de Paudy "Sainte-Favrille" dans l'Indre.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS T.3 S.23

Documentation :

- Sources : archives M.B.B.
- Bibliographie : Bailly, Favière, 1971.
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Martine Willaume.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 fibule en bronze à timbale, ressort en arbalète sur axe de fer et arc mouluré (type F4, variante Villeneuve de Dehn et Stöllner). Localisée près du crâne. L = 3,2 cm environ. Pl. 47 n° 13;
 - 2 bracelets en bronze à jonc ininterrompu de section sub-circulaire disposés aux deux bras (Bb.1.I.a). N° 1671 et 1672 à 1676. D = 6,3 et 6,5 cm. Pl. 47 n° 14-15;
 - 2 anneaux de jambe en bronze à jonc ininterrompu de section elliptique (Jb.3.I.a) disposés aux chevilles. N° 1677 et 1678. D = 11,4 cm. Pl. 47 n° 16-17.

Commentaire : mobilier caractéristique de LT A ancienne. La fibule est comparable à des exemplaires découverts en Saône-et-Loire à Tournus et en Ardèche à Berrias (Feugère, 1978, p. 18 fig. 2 et pl. 4 n° 6).

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHÊNES MONTORS T.3 S.24

Documentation :

- Sources : archives M.B.B.
- Conservation : M.B.B.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de Martine Willaume.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 moitié de boucle d'oreille en bronze à jonc filiforme (Ob.1.XII. a). Trouvée près du crâne. Sans numéro d'inventaire. D = 1,1 cm. Pl. 47 n° 18;
 - 1 arc rubané de fibule en fer. N° 1603. Pl. 47 n° 20;
 - 1 fibule en fer fragmentaire à ressort 2 x 1 spire de schéma laténien et arc rubané lisse. L = 2,8 cm. Pl. 47 n° 19.
- Accompagnement : 1 tête de rivet ou de clou en fer. N° 970.3.27. L = 1,2 cm. Pl. 47 n° 21.

Commentaire : la fibule date la tombe de LT A. La tête de clou paraît être d'un modèle postérieur à l'utilisation funéraire du tertre; peut-être s'agit-il d'une pollution.

Datation : LT A.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY, TERTRE FOUILLE PAR P. MOREAU

Documentation :

- Bibliographie : Moreau, 1895, p. 29.

Situation : il s'agit de l'un des 4 tertres disposés en losange.

Conditions de découverte : fouillé par Paul Moreau avant 1895.

Description : tertre de "65 pas" de circonférence, soit une quinzaine de mètres de diamètre. Une inhumation découverte.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY, TERTRE FOUILLE PAR P. MOREAU S.1

Documentation :

- Bibliographie : Moreau, 1895, p. 29.

Conditions de découverte : fouillée par Paul Moreau avant 1895.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps était disposé dans un coffre de dalles couvert en encorbellement.

Le défunt :

- Âge : enfant d'après P. Moreau.

Le mobilier :

- Accompagnement : 1 "minuscule vase" en céramique. H = 3,5 cm.

Datation : 1^{er} âge du Fer?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY T.18

Documentation :

- Sources : étude anthropologique réalisée par R. Riquet (manuscrit déposé au M.B.B.).
- Bibliographie : Favière *et al.*, 1964.
- Conservation : M.B.B.

Situation : le tumulus est à l'écart (300 m à l'ouest) du petit groupe sud de la nécropole.

Conditions de découverte : fouillé intégralement par Jean Favière pendant les étés 1958 et 1959.

Description : tumulus composé de lits de terre et de chapes de dalles de pierre. Au moment de la fouille, il était aplani et faisait entre 25,5 et 23,5 m de diamètre pour 1,12 m de haut.

Un fossé irrégulier, au diamètre intérieur compris entre 17,20 et 18,20 m délimitait le monument. Taillé à pic du côté du tertre, il plonge à 1,80 m de profondeur et présente une face externe taillée en paliers qui suivent les lits du calcaire. L'ouverture du fossé varie de 3 à 6 m de large. L'irrégularité de l'ouverture et du profil extérieur du fossé supposent plusieurs phases d'entretien et de creusement. Les matériaux extraits de l'enclos furent sans doute utilisés pour ériger le tertre, mais la base du tertre fut vraisemblablement décapée au préalable jusqu'au niveau du sol géologique. On a pu remarquer à ce niveau la présence de traces de foyers. Onze lignes de pierres, constituées de dalles verticales ou d'un muret, rayonnaient depuis le centre vers l'extérieur.

Dans le secteur des sépultures et des murets, le fouilleur a pu dégager la stratigraphie suivante : au-dessus du sol géologique dégagé et des traces de foyers, une couche de terre compacte abritait les tombes. Une chape de pierres plates, elle-même surmontée d'une couche de terre, recouvrait le premier niveau. Cette dernière recelait d'assez nombreux tessons, des dépôts d'os brûlés ainsi que des traces de foyers. Une

dernière couche de pierres disposées en écailles habillait l'ensemble du monument.

Dans le quart nord-est du tertre (quadrant D), où il n'y avait ni sépulture, ni structure rayonnante, on observa un unique remblai de terre argileuse surmonté de la chape de pierres placées en écailles.

2 crémations et 9 inhumations, soit 11 sépultures, ont été mises au jour. 2 torques découverts en surface donnent à penser qu'au moins deux autres sépultures avaient déjà été détruites, peut-être anciennement. D'autre part, les fouilleurs ont dégagé trois petits dépôts d'ossements brûlés. Le premier de ces dépôts était placé au-dessus de S.A1 avec des débris de charbon de bois; le second était mêlé à des tessons en céramique; le dernier, en partie engagé sous le muret n° 7 était sous une pierre plate. Bien que les ossements n'aient pas fait l'objet d'une étude anthropologique, il pourrait s'agir de petites incinérations humaines. Les trois sépultures les plus riches sont disposées sur les marges du tertre pour deux d'entre elles (S.A3 et S.C3), ou bien tout près du centre pour la troisième (S.C4). Pl. 47 n° 22.

Le mobilier : la masse du tertre a livré de nombreux restes d'ossements brûlés indéterminés, de charbon de bois, de foyers et de tessons de céramiques. Généralement, ces divers éléments étaient rassemblés par petites concentrations à divers niveaux dans le tertre (Favière *et al.* 1964 pp243-244). Leur dépôt peut être intentionnel dans la mesure où les matériaux de construction du tertre proviennent essentiellement du fossé et non d'un habitat.

Un lot de tessons situé au-dessus de la couche de pierres superficielle, calcinée à cet endroit, est mieux connu car les fragments appartiennent à un pot caréné à décor de peinture graphitée (Pl. 48 n° 1). Ce dernier doit être daté de LT A ancienne si l'on en juge par la position chronologique des sépultures du même tertre. Il est proche de formes attestées sur le mont Lassois à Vix.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY T.18 S.A1

Documentation :

- Bibliographie : Favière *et al.*, 1964, p. 230, fig. 15 et 16.
- Conservation : M.B.B.

Situation : en périphérie médiane du tertre, dans la partie sud du tertre, près de A4.

Conditions de découverte : fouillée par Jean Favière en 1958-1959.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, bras étendus avec mains vers le bassin, tête au nord. Un coffre de dalles de pierre abritait le squelette. Le remblai de la tombe contenait des fragments de charbon de bois et d'os brûlés. Pl. 48 n° 2.

Le défunt :

- Sexe : probablement féminin d'après l'étude de Riquet, féminin d'après le mobilier.
- Âge : jeune adulte.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet en bronze à jonc interrompu de section circulaire à l'avant-bras gauche (Bb.3.XI.a). N° 963.35.2. D = 6,45 cm. Pl. 48 n° 5;
 - 1 bracelet en bronze à jonc mouluré interrompu à l'avant-bras gauche (Bb.6.XI.f). N° 963.35.2. L = 6,2 cm. Pl. 48 n° 4;
 - 1 bracelet en fer circulaire à jonc ininterrompu de section sub-circulaire à l'avant-bras droit (Bf.C.I.3.b). L = 7,2 cm. Pl. 48 n° 3.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY T.18 S.A2

Documentation :

- Bibliographie : Favière *et al.*, 1964, p. 230-231, fig. 17-18.
- Conservation : M.B.B.

Situation : en périphérie médiane du tertre, dans la partie sud-est du tertre.

Conditions de découverte : fouillée par Jean Favière en 1958-1959.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au nord-est. Deux dalles semblaient être des éléments d'un coffrage. Une ligne de dalles verticales était érigée au-dessus de la tombe. Pl. 48 n° 6.

Le défunt :

- Âge : immaturité d'après le mobilier, enfant de moins de 2 ans d'après Riquet.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque en bronze à jonc ininterrompu, avec renflement de jet de coulée ou surmoulage. Un segment du jonc aurait porté des incisions transversales que nous n'avons pas remarquées (Tb.3.I.d). N° 963.35.4. L'objet était passé au cou. L = 14,4 cm. Pl. 48 n° 7;
 - 1 anneau fabriqué à partir d'un bracelet en bronze de type Saint-Denis-de-Palin tordu et brisé aux extrémités au préalable (Ab. III.6.a). Il était suspendu au torque par un fil de fer. N° 963.35.8. L = 2,8 cm. Pl. 48 n° 10;
 - 1 fil de fer attachait 3 anneaux au torque :
 - 1 anneau de bronze à jonc de section circulaire suspendu au torque par un fil de fer (Ab.I.2.a). N° 963.35.7. D = 2,5 cm. Pl. 48 n° 11;
 - 2 anneaux de fer attachés par une épaisse gangue de matière organique (cuir?) à l'anneau précédent et suspendus de la même manière (Af.I.?.2.b). N° 963.35.7. D = 2,4 cm environ. Pl. 48 n° 11;
 - 1 anneau en bronze à jonc de section aplatie interrompu suspendu au torque. Non retrouvé. L = 2,6 cm. Pl. 48 n° 9;
 - 1 perle d'ambre circulaire de grande taille (Pa.G.1) suspendue au torque par un anneau de fer dégradé. N° 963.35.5. L = 1,9 cm. Pl. 48 n° 8.

Commentaire : les différents anneaux et perles sont des pendeloques caractéristiques des tombes d'enfant ou d'adolescent.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY T.18 S.A3

Documentation :

- Bibliographie : Favière *et al.*, 1964, p. 231-235, fig. 19 à 23.
- Conservation : M.B.B.

Situation : en périphérie du tertre, dans la partie sud et au bord du fossé.

Conditions de découverte : fouillée par Jean Favière en 1958-1959.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, bras le long du corps et tête au nord-est. Une dalle était placée sous le thorax, une autre sous la tête qui a basculé par la suite. Un caveau fait de petits murets en pierres sèches recouvert de dalles disposées en encorbellement abritait la tombe. Le fond de la fosse entaillait légèrement le substrat calcaire. Pl. 48 n° 12.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.
- Âge : adulte d'après l'anthropologie.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bouton en tôle de fer décorée d'incisions avec une dépression centrale. Un cabochon de corail, fixé par un rivet à tête couverte d'une feuille d'or, occupe la cupule. Une languette brisée en fer est attachée sous le cabochon. L'objet était placé à hauteur du cou. D = 1,4 cm. N° 963.35.18. Pl. 48 n° 22 et 23;

- 1 bouton fait de 2 pièces en tôle de bronze décorée d'incisions avec une cupule centrale. Au centre, un rivet à tête couverte d'une feuille d'or devait maintenir un cabochon qui a disparu. L'objet était placé au niveau de l'épaule gauche. D = 1,1 cm. N° 963.35.18. Pl. 48 n° 24;
- 1 passe-lacet de chaussure découvert le long de la fibula gauche. L = 3,2 cm. Pl. 48 n° 27;
- 2 attaches de bottine à bouton et sans doute œillet. Localisées à l'emplacement présumé des deux talons. L = 2,1 cm. Pl. 48 n° 25-26.
- Équipement personnel :
 - 1 ceinturon en cuir dont les pièces métalliques conservées sont les suivantes (n° 963.35.18) :
 - 1 agrafe en bronze à un évidement, un boîtier et deux languettes. La boucle est ornée de cinq pastilles de corail collées ou serties. L = 5,2 cm ; l = 4 cm. Pl. 48 n° 18 ;
 - 3 portes identiques en forme de lyre ornithomorphe. Les deux extrémités qui supportent les rivets de fixation ont la forme d'une tête d'oiseau à bec crochu. Elles étaient disposées en triangle sur le ceinturon. L = 2,1 cm. Pl. 48 n° 15-17 ;
 - 2 anneaux de suspension, échancrés et articulés chacun à une goupille rivetée (Ab.II.5.a). Fixés à la droite du ceinturon. D = 3,3 cm. Pl. 48 n° 14-20 ;
 - 2 tubes de bronze, fendus longitudinalement et arqués, de tailles différentes. Ils étaient placés près des anneaux à goupille et complétaient le système de suspension de l'arme. L = 2,7 et 3,2 cm. Pl. 48 n° 19 et 21 ;
 - 1 ferret de bronze en forme de boîtier doté d'un rivet. Il était situé près des anneaux à goupille. L = 4 cm. Pl. 48 n° 13 ;
 - 4 ornements de ceinture disposés par paire de part et d'autre de l'agrafe. Chaque paire comprend deux chaînettes en bronze de longueur différente (30 cm au maximum) terminées par un pendentif en forme de quille et qui se relie par un anneau à une tige. Celle-ci est fixée à une plaque (?) dotée d'un pontet et d'un gros bouton. Pontet et bouton étaient rivetés au ceinturon. Pl. 48 n° 28-40.
- Les pontets pouvaient être utilisés pour lacer des courroies d'ajustement du ceinturon. Les boutons de bronze auraient alors servi à bloquer les crans de courroies.
- Accompagnement : 1 petit fil de bronze pulvérulent sous l'abdomen.

Environnement : une fosse, au remblai stérile, de 2 m de long pour 0,80 m de large était aménagée à quelques dizaines de cm de l'extrémité sud-ouest de la tombe.

Commentaire : les deux boutons à rivets dorés devaient orner la fermeture ou l'encolure d'un vêtement (cape, manteau?). La finesse de leur système de fixation suppose qu'ils avaient une fonction principalement décorative.

Le ceinturon aux pièces métalliques est daté du début de LT A par comparaison avec d'autres ensembles clos, notamment la tombe bi-rituelle à char de Bouranton dans l'Aube ainsi que l'inhumation à char de Molinons dans l'Yonne (Defressigne, Villes, 1995 ; Sarrasin, Villes, 1995). Il devait permettre la suspension à l'origine d'un poignard ou d'une épée courte. Une porte d'attache du même genre que celles de la tombe de Saint-Denis-de-Palin figure dans le mobilier de la tombe à ceinturon 1885/1 du cimetière Arnoaldi à Bologne (Vitali, 1992, pl. 5 n° 4, ici fig. 124 n° 9).

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY T.18 S.A4

Documentation :

- Bibliographie : Favière *et al.*, 1964, p. 235, fig. 24.
- Conservation : M.B.B.

Situation : en périphérie médiane du tertre, dans la partie sud et tout près de A1.

Conditions de découverte : fouillée par Jean Favière en 1958-1959.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : la fosse sépulcrale était séparée de S.A1 par deux dalles placées de chant.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier?
- Âge : jeune enfant de moins de 10 ans d'après l'anthropologie.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 petit bracelet de bronze de type Saint-Denis-de-Palin. Les cassures des extrémités sont fraîches (Bb.4.XII.a). L = 4,1 cm. Pl. 49 n° 2.

Commentaire : l'accolement de la tombe de cet enfant à la sépulture A1 – une jeune femme – suggère un lien de parenté.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY T.18 S.B1

Documentation :

- Bibliographie : Favière *et al.*, 1964, p. 235, fig. 25.

Situation : en périphérie du tertre, dans la partie sud.

Conditions de découverte : fouillée par Jean Favière en 1958-1959.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, bras le long du corps et tête au sud-ouest. Contrairement aux autres sépultures, il ne reposait pas sur la roche, mais sur un lit de pierres. Un gros bloc était placé au-dessus du ventre.

Le défunt :

- Âge : enfant de 5 à 6 ans d'après l'anthropologie.

Le mobilier :

- Accompagnement : 1 fragment de meule en granite en avant des pieds. Il n'est pas certain que ce soit une offrande funéraire.

Commentaire : cette sépulture est postérieure aux autres d'un point de vue stratigraphique.

Datation : LT A.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY T.18 S.B2

Documentation :

- Bibliographie : Favière *et al.*, 1964, p. 235-236, fig. 26-27.
- Conservation : M.B.B.

Situation : en périphérie du tertre, dans la partie sud-ouest.

Conditions de découverte : fouillée par Jean Favière en 1958-1959.

Description :

- Pratique : inhumation double.

Disposition : les corps, en décubitus dorsal, étaient superposés, disposés tête-bêche et étroitement imbriqués. Les mains notamment se plaçaient les unes dans les autres, doigts repliés en crochets. Le squelette inférieur avait la tête au nord-ouest ; la tête du squelette supérieur était à l'opposé. Pl. 49 n° 1.

Un caveau fait de petits murets en pierres sèches avec des dalles posées de chant contre les parois intérieures protégeait la tombe. Le tout était recouvert de dalles disposées en encorbellement. Le fond de la fosse entaillait légèrement le substrat calcaire.

Une ligne de dalles verticales était érigée au-dessus de la tombe.

Les défunts :

- Squelette inférieur :
- Sexe : masculin d'après l'analyse anthropologique.
- Âge : adulte.
- Squelette supérieur :
- Sexe : féminin (?) d'après l'analyse anthropologique.
- Âge : adulte.

Le mobilier :

- Accompagnement :
 - 1 petite masse de fer informe sur le thorax du corps inférieur, vers la gauche. Fibule ?
 - 1 petite masse de fer informe à la hauteur de la cavité iliaque du corps supérieur. Fibule ?

Commentaire : la posture des squelettes indique un ensevelissement simultané. Le dispositif architectural de la tombe est comparable à celui observé pour S.A3 et permet de dater la sépulture double de la même période.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY T.18 S.C1

Documentation :

- Bibliographie : Favière *et al.*, 1964, p. 236-237, fig. 28-29.
- Conservation : M.B.B.

Situation : en périphérie médiane du tertre, dans la partie nord.

Conditions de découverte : fouillée par Jean Favière en 1958-1959.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, étendu sur un lit de pierres plates, tête au nord. Autour, des dalles formaient un coffrage sommaire.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.
- Âge : jeune enfant d'après Favière.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 2 bracelets en bronze de type Saint-Denis-de-Palin passés à chaque avant-bras (Bb.4.XII.a). N° 963.35.20 et 963.35.21. L = 5,9 et 6 cm. Pl. 49 n° 3-4 ;
 - 1 perle en verre de couleur vert foncé (et non pas noir), de section sub-triangulaire et de taille moyenne. Peut-être était-elle oculée à l'origine (Pv.M.g). Découverte au niveau de la partie supérieure des jambes. N° 963.35.22. L = 1 cm. Pl. 49 n° 5 ;
 - 3 fragments de bronze en ruban à peu près au même niveau que la perle. Disparus.

Commentaire : la perle et le ruban de bronze étaient sans doute fixés sur le vêtement à hauteur de la ceinture. On observe une disposition identique pour T.2 S.3.

Le mobilier date du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY T.18 S.C2

Documentation :

- Bibliographie : Favière *et al.*, 1964, p. 237, fig. 30.

Situation : en périphérie médiane du tertre, dans la partie nord-est.

Conditions de découverte : fouillée par Jean Favière en 1958-1959.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, bras étendus, tête au nord-est disposée en surélévation sur une dalle de pierre. Les avant-bras, les mains et les jambes étaient serrés, au point que Jean Favière émet l'hypothèse d'un ligotage du corps.

Commentaire : la tombe est datée du début du second âge du Fer en fonction de sa proximité avec les autres sépultures du tertre.

Datation : LT A (ancienne?).

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY T.18 S.C3

Documentation :

- Bibliographie : Favière *et al.*, 1964, p. 237-238, fig. 31-32.
- Conservation : M.B.B.

Situation : près du centre du tertre, dans la partie nord-est.

Conditions de découverte : fouillée par Jean Favière en 1958-1959.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au nord-est. Dans une fosse d'un mètre de long entamant le substrat calcaire sur une faible profondeur, avec appareillage de dalles verticales, au moins pour la partie sud-ouest. Pl. 49 n° 6.

Le défunt :

- Âge : jeune enfant d'après l'anthropologie, la taille de la fosse et le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 anneau en or à fil interrompu découvert près du torse. Il doit s'agir d'une pendeloque ou plutôt d'une boucle d'oreille (Bo.1.XII.a). L = 0,8 cm. Pl. 49 n° 8 ;
 - 1 torse en bronze à jonc sans ouverture et jet de coulée bifide. Le jonc comporte un renflement à l'opposé du jet de coulée (Tb.3.I.c). D = 14,3 cm. Pl. 49 n° 7 ;
 - 1 torse en fer attaché à celui de bronze par des liens en cuir. Des traces de tissu correspondent soit à d'autres attaches, soit à des restes du vêtement (Tf.3.?.b). D = 14,3 cm environ. Pl. 49 n° 7 ;
 - 1 anneau en lignite à section en D trouvé contre les torques (Ar.4.a). Il présente des traces d'oxyde de fer. N° 963.35.25. D = 5,6 cm. Pl. 49 n° 13 ;
 - 1 anneau en lignite à section en D trouvé contre les torques (Ar.4.a). Il était associé à l'anneau en fer ci-dessous. D = 5,25 cm. Pl. 49 n° 12 ;
 - 1 anneau en fer accolé à l'anneau en lignite par des liens en cuir (Af.?.?.b). D = 4,7 cm. Pl. 49 n° 12 ;
 - 1 anneau en bronze de section sub-losangique trouvé contre les torques (Ab.III.5.a). N° 963.35.24. D = 4,1 cm. Pl. 49 n° 11 ;
 - 1 anneau en fer attaché à l'anneau en bronze par des lanières en cuir (Af.?.?.b). D = 3,7 cm. N° 963.35.24. Pl. 49 n° 11 ;
 - 2 perles en verre bleu foncé de taille moyenne et de section circulaire trouvées contre les torques (Pv.M.a). D = 0,8 et 0,6 cm. Pl. 49 n° 9-10.

Commentaire : les différents anneaux et les deux perles trouvés au contact des torques étaient sans doute suspendus à ces derniers et servaient de pendeloques-amulettes. Une telle disposition a été notée pour S.A2, une autre tombe d'enfant. Il est possible que ces anneaux aient eu une fonction de bracelet à l'origine.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY T.18 S.C4

Documentation :

- Bibliographie : Favière *et al.*, 1964, p. 238-243, fig. 33-38.
- Conservation : M.B.B.

Situation : près du centre du tertre, dans la partie nord.

Conditions de découverte : fouillée par Jean Favière en 1958-1959.

Description :

- Pratique : crémation en urne métallique et en urne céramique à peinture graphitée.
- Disposition : un coffre de dalles abritait les deux urnes cinéraires superposées et séparées par une dalle horizontale qui fermait la stèle. Il était édifié sur un lit de pierres plates recouvrant un remblai de

terre de 15 cm d'épaisseur. De larges pierres dressées formaient les parois sud et ouest du coffre, tandis que les côtés est et nord étaient édifiés au moyen de pierres sèches empilées.

À l'intérieur du coffre, l'urne céramique était debout, sur la pierre qui obturait l'urne en bronze.

Le défunt :

- Âge : adolescent ou jeune adulte d'après Riquet.

Le mobilier :

- Protection :
 - 1 urne en céramique à panse globulaire, piédestal et col vertical court. On distingue sur le col deux frises juxtaposées de peinture graphitée, presque effacées. La tête de ce qui semble être un petit clou en bronze apparaît à la base du piédestal. N° 963.35.30. H = 22 cm ; D = 18,7 cm. Pl. 49 n° 17 ;
 - 1 situle rhénano-tessinoise en tôles, rivets et attaches de bronze, avec un bord roulé vers l'extérieur sur une âme en fer. Une feuille dont les bords sont fixés l'un sur l'autre par 7 rivets forme la panse. Le fond est serti sur la base de la panse. L'anse est faite d'une tige en fer de section rectangulaire recourbée aux extrémités. Elle n'est certainement pas d'origine. De même, un rivet de réparation en fer apparaît sur l'une des attaches d'anse. On remarque à l'extérieur de l'urne deux types d'oxydation dont la limite de séparation horizontale, très nette, se place à peu près à mi-hauteur de la panse. Aucune trace de tissu n'est décelable. L'usure accentuée des attaches et les traces de réparation trahissent un usage long et répété du récipient. N° 963.35.29. H = 24,4 cm (sans prendre en compte les attaches) D = 23 cm ; L anse = 23,4 cm. Pl. 49 n° 14-15.
- Équipement personnel : 1 plaque de bronze découpée en forme de bobine dans une tôle écrouie de 0,8 cm d'épaisseur environ. La plaque est légèrement convexe. Sur les 6 trous de perforation, quatre, placés aux angles, recevaient des rivets de fer, tandis que les deux derniers, plus petits et aménagés vers le milieu des longs côtés, étaient semblés-ils occupés par des rivets en bronze. aucune trace de passage au feu. La plaque était apparemment mêlée aux os brûlés de l'urne en céramique. N° 963.35.31. L = 4,9 cm. Pl. 49 n° 16.

Environnement : une grande zone charbonneuse, mêlée d'ossements brûlés et de forme lenticulaire, occupait l'espace entre S.C4 et le centre du tertre. J. Favière s'interroge sur son usage et propose de l'interpréter comme les restes du bûcher de l'incinération C4.

Commentaire : le vase en céramique est morphologiquement très proche de l'un des vases de la grotte funéraire de Mérygn, daté de LT A ancienne par des fibules à pied en faux ressort (Lorenz *et al.*, 1984), et assez voisin du vase de la sépulture de Troche "Mépiud", associé à une urne à peinture graphitée issue des productions les plus récentes (Lombard, 1969 ; Roulière-Lambert, 1983, p. 69 pl. 54-55).

Pour la situle, on observe qu'une anse en fer apparaît également sur la situle rhénano-tessinoise peut-être d'usage cinéraire de Cuy "Ferme de Noslon" dans l'Yonne (Hure, 1931, p. 92-93). En Rhénanie, d'autres vases en bronze de la même série ont ce type d'anse. Ils sont tous issus de sépultures de LT A : Hennweiler, Hoppstädten/Nahe, Horath T.12, Hundheim (Kimmig, 1964 tableau 1, p. 39).

L'association d'une urne cinéraire de type situle rhénano-tessinoise et d'un vase céramique est attestée sur le Rhin moyen à Wolken ainsi qu'à Bassenheim (Joachim, 1990).

L'oxydation différentielle du récipient pourrait s'expliquer par la présence à l'origine d'une enveloppe organique couvrant partiellement l'urne.

La plaque de bronze ne peut être interprétée comme une réparation du vase : la situle ne porte pas de trace de rivets qui pourraient correspondre à ceux de la plaque. On trouve en Slovénie des objets de formes proches, mais toujours de type légèrement différent, dans le mobilier de sépultures de guerrier de LT A ancienne, en particulier à Magdalenska Gora (Hencken, 1978 T.IV S.32, T.IV S.52, T.V S.47 T.VIII S.1, T.X S.2 ; fig. 72o, 92e, 167e, 276a, 299h). En règle générale, ces plaques sont rivetées à un crochet pour former une agrafe de ceinturon.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINT-DENIS-DE-PALIN (CHER) LES CHAMPS DE COUY T.18 S.E

Documentation :

- Bibliographie : Favière *et al.*, 1964, p. 243.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouillée par Jean Favière en 1958-1959.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : les os étaient disposés dans une couche de terre brûlée de 10 cm d'épaisseur, de forme sub-rectangulaire et orientée nord-est/sud-ouest. La description du fouilleur "tête au N-E ; pieds S-O." laisse perplexe. Faut-il comprendre que la crémation a été faite sur place ou que les esquilles osseuses ont été à peu près replacées selon un schéma anatomique ?

La couche rubéfiée était protégée par un lit de pierres plates, lui-même recouvert par un remblai de terre de 20 cm d'épaisseur. Un amas de pierres disposées en écailles surmontait le tout.

Environnement : le foyer qui se trouve entre S.C4 et S.E peut être également interprété comme le bûcher de S.E.

Commentaire : un amas de pierres central a également été reconnu dans T.2.

Il convient de rapprocher S.E de l'incinération centrale du tertre de Coust "Mêlon", datée de LT A ancienne et disposée également dans une structure qui fait penser aux aménagements des inhumations contemporaines.

Datation : LT A ancienne ou antérieurement à cette époque.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

SAINT-ÉLOY-DE-GY (CHER) DAME

Documentation :

- Sources :
- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1890b, p. 314 ; Stjernquist, 1967, II, p. 75 n° 142.
- Conservation : coll. La Guère.

Situation et milieu : milieu sec. Le site est à 12 km environ au nord-ouest du centre de Bourges.

Conditions de découverte : découvert en 1834 dans un bois du domaine du château de Dame.

Description : fond de grande ciste à cordons en bronze comprenant trois bandeaux concentriques et un ombilic cerné de 4 nervures (caractères PB 1 c de B. Stjernquist). Il semble qu'il sertissait la base de la panse du récipient (caractère KB 2). D = 36 cm. Pl. 50 n° 1.

Commentaire : il peut s'agir des restes d'une sépulture qui n'a pas été décrite ou identifiée.

Les fonds de ciste de cette taille avec un nombre élevé de bandeaux et de nervures autour de l'ombilic sont rares. Des pièces identiques sont attestées sur deux cistes cinéraires issues des tombes 36 et 160 (sans autre mobilier) de la nécropole de La Certosa à Bologne (Stjernquist, 1967, p. 23-24 n° 29.6 et 29.8, pl. VIII n° 1 et 3). À l'exception d'un vase exhumé de la nécropole de Cumès en Campanie, les autres cistes avec des fonds de type très proche proviennent d'Italie du Nord : Montebelluna en Vénétie, Fraore en Émilie-Romagne (Stjernquist, 1967, n° 20.1 ; n° 24 et 42, pl. V n° 4, V n° 3, III n° 4). Tous ces récipients relèvent du groupe de La Certosa et sont des productions felsiniennes datées des deux premiers tiers du V^e s. av. J.-C. Ils sont très rarement diffusés en dehors de l'Étrurie padane et même de Bologne (Stjernquist, 1967, p. 47-52). Avec l'exemplaire de Dame, la ciste d'Uffing en Bavière (Ldkr. Weilheim) est seule à avoir été découverte au nord des Alpes.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINT-GERMAIN-DES-BOIS (CHER) LA TOUR

Documentation :

- Bibliographie : Buchsensschutz, 1979 ; Willaume, 1985a, p. 108 n° 283.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sur un plateau de la Champagne berrichonne.

Conditions de découverte : squelette fouillé vers 1942-1943 dans un tumulus.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 bracelet en bronze de type Saint-Denis-de-Palin (Bb.4.XII.a). N° 966.24.1 (non retrouvé). Pl. 50 n° 2.

Datation : LT A ancienne.

■ **HABITAT**

**SAINT-GERMAIN-DU-PUY (CHER)
LE PORTEAU**

Documentation :

- Sources : mobilier mis à disposition et rends. L. Fournier.
- Bibliographie : Fournier, 1998.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : fond de vallée de l'Yèvre, en zone inondable.

Conditions de découverte : fouille préventive en préalable à la construction de la rocade est de Bourges. Chantier placé en février 1997 sous la direction de Laurent Fournier.

Description : fosses polylobées utilisées comme dépotoir, et trous de poteau.

Le mobilier :

- 1 fragment de fusaïole en terre cuite. Pl. 51 n° 12;
- céramique : parmi les formes, on remarquera surtout des gobelets trapus, des terrines à épaulement, bord droit et cannelures et/ou filets incisés ainsi que des coupes tronconiques en abondance. Les coupes à rebord sont pratiquement absentes. Les décors de cannelures sont plus abondants que les filets incisés qui s'organisent parfois en pseudo-grecques. Quelques décors sont peints en noir et rouge, ou bien dans un cas au graphite. Les lèvres sont le plus souvent amincies ou à extrémité arrondie. Elles comportent parfois des impressions digitées ou des incisions. Pl. 50 n° 3-12, pl. 51 n° 1-13.
- restes de faune et dépôts d'os brûlés placés sous deux vases intacts retournés (pl. 50 n° 3-4).

Environnement : les habitats de Bourges sont à 4 km au sud.

Commentaire : la céramique présente d'étroites affinités avec les corpus du Ha C du centre du Bassin parisien et de l'Orléanais : Férolles "Le Parterre est" dans le Loiret (Cordier, 1977, fig. 4; Despriée, Verjux, 1991, fig. 36, ici pl. 90), Souppes-sur-Loing "Bésigny" (Poulard, Simonin, 1983) et La Grande-Paroisse "Les Sureaux" en Seine-et-Marne (Tarrête, 1985). Le faciès paraît archaïque car il rappelle assez nettement encore les productions du Ha B2-3.

Les vases intacts correspondent à un dépôt intentionnel dont on connaît quelques exemples dès le Ha B2-3 (Bezannes "Les Marsillers" dans la Marne par exemple : Verbrugge *et al.*, 1997, p. 42-45, fig. 11), mais de fonction inconnue (intention symbolique?).

Datation : Ha C (ancien?).

■ **MONUMENT FUNÉRAIRE**

**SAINT-JUST (CHER)
LE COLOMBIER**

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1884, p. 43-47; Willaume, 1985a, p. 109-111, n° 284 à 292.
- Conservation : M.B.B.

Situation : en plaine, à 300 m environ de la rive gauche de l'Auron. Tertre isolé au XIX^e s.

Conditions de découverte : arasé en 1883 par M. Aucouturier.

Description : tumulus d'à peu près 12 m de diamètre pour 0,70 m d'élévation. Il était fait de terre et de pierres dont l'agencement n'a pas été noté.

Dans le quart sud-est, les ouvriers observèrent trois inhumations périphériques recouvertes par une chape de pierres et vers le centre, un dépôt d'os brûlés avec des cendres. Ils remarquèrent également des fragments de grès (meules?) près des corps. Une seule inhumation présente du mobilier.

Le mobilier : débris de céramique et d'os animaux ramassés par P. de Goy.

Environnement : à 300 m environ, on a trouvé dans une sablière une épée laténienne et à côté des ossements d'homme et de cheval (Vallois, 1885, p. IV fig. 2; Buhot de Kersers, 1889a, p. 101).

Commentaire : le tertre pouvait faire partie d'une nécropole.

■ **SÉPULTURE**

**SAINT-JUST (CHER)
LE COLOMBIER S.1**

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1884.

Situation : sépulture périphérique, dans le quart sud-est du tertre.

Conditions de découverte : fouillée en 1883 pendant l'arasement du tertre.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête à l'ouest, le corps était disposé sur des pierres plates et recouvert également de pierres.

Environnement : proche de S.3.

Commentaire : la proximité et les similitudes de disposition avec S.3 permettent de dater la tombe approximativement de la même période.

Datation : LT A ancienne.

■ **SÉPULTURE**

SAINT-JUST (CHER) LE COLOMBIER S.2

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1884.

Situation : sépulture périphérique, dans le quart sud-est du tertre.

Conditions de découverte : fouillée en 1883 pendant l'arasement du tertre.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête à l'ouest, le corps était disposé sur des pierres plates et recouvert d'autres blocs.

Environnement : proche de S.3.

Commentaire : la proximité et les similitudes de disposition avec S.3 permettent de dater la tombe approximativement de la même période.

Datation : LT A ancienne.

■ **SÉPULTURE**

**SAINT-JUST (CHER)
LE COLOMBIER S.3**

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1888; Willaume, 1985a, p. 109-111, n° 284 à 292.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sépulture la plus périphérique, dans le quart sud-est du tertre.

Conditions de découverte : fouillée en 1883 pendant l'arasement du tertre.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête à l'ouest, le corps était disposé sur des pierres plates et recouvert d'autres blocs.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.
- Âge : individu jeune d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque en bronze à jonc sans ouverture (Tb.3.I.a). N° 894.31.6. D = 16,2 cm ; P = 80 g. Pl. 52 n° 1 ;
 - 2 bracelets en bronze à jonc ciselé sans ouverture passés aux bras. Les motifs sont disposés de façon ternaire (Bb.3.I.g). N° 894.31.7 et 8. D = 6 cm ; P = 11 g. Pl. 52 n° 2-3 ;
 - 1 anneau en lignite mouluré au tour (Jr.4.f). Passé à la jambe gauche et usagé. N° 894.31.9. D = 10,8 cm ; P = 70 g. Pl. 52 n° 4 ;
 - 7 objets dont l'emplacement n'a pas été précisément noté (autour et contre le squelette) :
 - 1 nodule lisse et piriforme de silex. N° 894.31.5. Pl. 52 n° 9 ;
 - 1 oursin fossile (disparu) ;
 - 1 fragment de minerai de fer (disparu) ;
 - 1 valve de cardium en calcaire fossile perforée. N° 894.31.2. L = 5,1 cm ; P = 16 g. Pl. 52 n° 8 ;
 - 1 canine inférieure de suidé perforée. La dent appartenait à une femelle de grande taille (détermination S. Krausz). N° 894.31.1. L = 5,5 cm ; P = 6 g. Pl. 52 n° 5 ;
 - 1 palet de débitage en lignite perforé. Il s'agit d'une chute de fabrication d'un anneau. N° 894.31.3. L = 4 cm ; P = 10 g. Pl. 52 n° 7 ;
 - 1 perle oculée en pâte de verre opaque. La pâte est jaune foncé (pl. 52 cartouche n° 2), les "yeux" sont en verre blanc (cartouche n° 3) avec des filets et un cercle bleu foncé (cartouche n° 1). N° 894.31.4. L = 3,2 cm ; P = 19 g. Pl. 72 n° 6.

Commentaire : les objets perforés constituent sans aucun doute des amulettes, peut-être réunies par des liens ou une enveloppe organique. Étaient-ils fixés au torque ou simplement déposés à hauteur du cou ? L'absence de trace de matière organique sur le jonc du torque invite à privilégier la seconde hypothèse.

Ces petits objets à caractère prophylactique sont découverts dans des tombes de femmes jeunes ou d'adolescentes. Ils étaient peut-être conservés jusqu'au mariage. Le petit diamètre des bracelets est d'ailleurs peu compatible avec un corps d'adulte.

On connaît un oursin fossile déposé dans une tombe de LT A à Aubigné-Racan "Cherré" (Lambert, Riouffreyt, 1986).

Le palet en lignite constitue une preuve du travail de ce matériau au début du deuxième âge du Fer en haut Berry. Ce témoignage est corroboré par la découverte à Bourges "Saint-Martin-des-Champs" d'ébauches brisées de bracelets en lignite dans des fosses à rejets artisanaux datés du second tiers du V^e s. av. J.-C.

L'anneau de jambe est voisin de l'exemplaire de la tombe de Mauvilly (Côte-d'Or) "La Friche" attribuable à LT A ancienne (Wamsler, 1975 pl. 24 n° 11).

Le torque est légèrement différent des modèles rencontrés ailleurs en Berry : la section du jonc n'est pas d'épaisseur constante et s'amenuise progressivement sur un segment. Ce sont les bracelets ciselés qui datent la tombe de la phase ancienne de LT A : une paire de bracelets au décor presque identique, apparaît avec une garniture de ceinturon du début de LT A dans la tombe tumulaire suisse de Rances "Le Montet", canton de Vaud (Kaenel, 1990, p. 217 et 221, pl. 3 n° 1 et 2). Le caractère évolué des parures annulaires permet d'envisager cependant une attribution à la fin de cette phase LT A ancienne.

Datation : LT A ancienne.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

SAINT-SATUR (CHER)

Documentation :

- Sources : Voisin, album des antiquités romaines de Château Gordon, n° 109 (déposé au Musée du Berry).

Description : torque ou fragment de torque torsadé en bronze. Pl. 52 n° 10.

Commentaire : le fragment évoque les productions de la culture Aisne-Marne de LT A ancienne.

Datation : LT A ancienne ?

■ NÉCROPOLE

SAINTE-MONTAINE (CHER) LA ROTURE

Documentation :

- Bibliographie : La Guère, 1892.

Situation : terrasse sableuse.

Conditions de découverte : fouille conduite en 1890 par Raymond de La Guère.

Description : Deux tertres à une distance d'environ 60 m l'un de l'autre.

Environnement : la nécropole de Pierrefitte-sur-Sauldre "Les Tombelles", dans le Loir-et-Cher, est à 6 km à l'ouest à vol d'oiseau. D'autres nécropoles non fouillées sont plus proches encore.

Commentaire : il peut s'agir d'un cimetière aristocratique du Ha C puisque les deux tertres contenaient chacun une tombe à épée. L'une de ces épées appartient d'ailleurs à un modèle de taille exceptionnelle.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINTE-MONTAINE (CHER) LA ROTURE T.1

Documentation :

- Bibliographie : La Guère, 1892.

Conditions de découverte : fouillé par Raymond de La Guère en 1890.

Description : tumulus de 20 m de diamètre pour 1,40 m de haut. Le tertre était aplani par les cultures et avait perdu, selon de La Guère, 30 à 40 cm de hauteur. Il était édifié en sable et comprenait un noyau de sable blanc sans silex de 40 cm de haut pour 3 m de diamètre. Aucun tesson n'est signalé.

Commentaire : les deux couches décrites rappellent la stratigraphie que nous avons relevée dans le tertre de Pierrefitte-sur-Sauldre.

■ SÉPULTURE

SAINTE-MONTAINE (CHER) LA ROTURE T.1 S.1

Documentation :

- Bibliographie : La Guère, 1892.
- Conservation : M.A.N.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouillée par Raymond de La Guère en 1890.

Description :

- Pratique : inhumation probable.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet en fer elliptique (Bf.E.?.?.b). Abusé par les boursouffures de l'oxydation, R. de La Guère le considérait à tort comme une boucle de ceinturon. Il était disposé à côté de l'épée. L = 8,8 cm ; l = 6,3 cm, D du jonc = 1,25 cm. Disparu. Pl. 52 n° 11.
- Équipement personnel :
 - 1 épée hallstattienne en fer longue et à lame grêle (6ème groupe). Une forte nervure de section arrondie court tout du long de la

lame au centre. La poignée était en bois et maintenue par 4 rivets en bronze à la garde, 1 rivet en bronze à la fusée et 2 rivets en fer au pommeau. La pointe acérée et terminée en V était pointée vers l'est. Il n'y avait pas de tissu sur l'épée, mais par contre, les traces d'un fourreau de bois étaient encore visibles. Raymond de La Guère pensait pouvoir distinguer sur la lame les pièces d'un système de suspension composées de lames de fer réunies par des rivets et peut-être accompagnées d'au moins un anneau en fer. Cette observation n'apparaît pas clairement sur le cliché de l'article; les boules de fer décrites et photographiées ressemblent à des géodes d'oxydation plutôt qu'à des rivets. Nous avons constaté le même genre de déformation sur l'arme de Pierrefitte-sur-Sauldre. M.A.N. n° 35.134. L = 112 cm. Pl. 52 n° 12;

- 1 fourreau d'épée en bois;
- 1 hypothétique lance en bois avec sa pointe de fer (disparue). L = 150 cm;
- 1 anneau en fer?

Commentaire : à la suite d'une confusion de J. Déchelette, cette découverte est mentionnée deux fois : l'épée, achetée en 1935 par le M.A.N., est considérée à tort par quelques auteurs comme une seconde arme trouvée sans contexte sur la commune.

L'épée, dont la longueur est exceptionnelle, trouve d'étroites comparaisons dans le Châtillonnais, en particulier à Poiseul-la-Ville-et-Laperrière T.2 (Chaume, Feugère, 1990, fig. 8 n° 1). La section de la lame, à forte nervure centrale, est parfois considérée comme caractéristique des armes du groupe de Magny-Lambert. Ce groupe étant fort mal défini (Chaume, Feugère, 1991, p. 24), nous retiendrons seulement que ce type de lame est répandu en Bourgogne. En revanche, l'épée de Sainte-Montaine dispose de caractéristiques qui l'isolent dans le contexte de la France centrale. Nous postulons par conséquent qu'il s'agit d'une importation de la Bourgogne septentrionale.

La longueur démesurée de la lame est l'indice d'une arme très tardive au sein du Ha C. Le bracelet de fer est également un objet qui apparaît surtout au Ha C récent. Le mobilier de la tombe de Poiseul auquel nous faisons référence ne contredit pas une date basse : le rasoir en bronze en croissant est de type évolué et le bracelet comporte un type de jonc qui apparaît couramment sur des parures annulaires du Ha D1-2.

Datation : Ha C récent.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINTE-MONTAINE (CHER) LA ROTURE T.2

Documentation :

- Bibliographie : La Guère, 1892.

Situation : à 60 m de T.1.

Conditions de découverte : fouillé par un agriculteur en 1890.

Description : tumulus édifié en sable de même taille que T.1. Les cultures avaient aplani le sommet.

Commentaire : le tumulus 2 abritait probablement une autre sépulture de guerrier du Ha C.

■ SÉPULTURE

SAINTE-MONTAINE (CHER) LA ROTURE T.2 S.1

Documentation :

- Bibliographie : La Guère, 1892.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouillée par un agriculteur en 1890.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 épée en fer sans doute hallstattienne que l'on a rejetée dans le trou de la fouille.

Commentaire : la sépulture devait offrir des caractéristiques proches de T.1 S.1.

Datation : Ha C probablement.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINTE-MONTAINE (CHER) DANS LES ENVIRONS

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1895, p. XXII.

Conditions de découverte : fouille Raymond de La Guère vers 1894.

Description : tumulus non décrit.

Le mobilier : 1 "*poignard en fer emmanché de corne ; mais l'oxydation absolue du métal n'a pas permis d'en conserver la moindre parcelle et il a été seulement possible de constater la forme de cette arme, qui paraît devoir être rapprochée de la remarquable épée de fer à soie plate trouvée dans la même contrée*".

Commentaire : l'épée à laquelle il est fait allusion est celle de Sainte-Montaine T.1 S.1.

La découverte du poignard dans un tertre signale certainement une autre tombe de guerrier sous tumulus.

Datation : Ha C?

■ NÉCROPOLE

SAINTE-SOLANGE (CHER) LES FERTISSES

Documentation :

- Bibliographie : Laugardière, 1870; Buhot de Kersers, 1881; Vallois, 1881, p. XIV-XV; Martinet, 1882, p. 103; Willaume, 1985a, p. 111-116.
- Conservation : M.B.B.

Situation : au sommet d'un rebord de plateau dominant la vallée du Collin, un affluent de l'Yèvre, sur la rive droite de celui-ci.

Conditions de découverte : la première découverte d'une tombe (à épée) remonte à 1840. D'autres sont mises au jour vers 1850. En 1864, l'abbé Cherbonnier entreprend des fouilles. Le colonel Toirac ouvre à nouveau quelques tombes en 1868. Vers 1880, 16 autres inhumations sont également découvertes à proximité (Vallois 1881, p. XV).

Les descriptions du mobilier et des sépultures sont brèves et peu détaillées. Une partie du mobilier est perdue. Par conséquent, il n'est plus possible, sauf exception, de reconstituer d'ensembles clos.

Description : nécropole à inhumations en tombes plates du second âge du Fer. Cinq épées au minimum, correspondant sans nul doute à autant d'inhumations de guerrier, sont recensées.

Les défunts étaient déposés dans des fosses et recouverts de gros blocs de pierre. Dans deux inhumations de guerrier, on a pu noter que les têtes s'appuyaient sur une pierre. aucune céramique n'est signalée en dépôt.

Le mobilier : l'essentiel du mobilier date de LT B et C et ne concerne donc pas notre étude. Toutefois, quelques pièces de parure issues des fouilles Cherbonnier et Toirac sont attribuables à LT A et montrent que la nécropole a été fondée dès cette époque :

- 1 bracelet en tôle de bronze à jonc tubulaire. La fermeture devait s'effectuer par emboîtement ou au moyen d'un manchon (Jb.26.V.a). N° 868.1.4. L = 7 cm. Pl. 52 n° 13;
- 1 bracelet en bronze à jonc interrompu de section en D (Bb.4.XI.a). N° 868.1.3. L = 6,9 cm. Pl. 52 n° 14;
- 2 petits bracelets à jonc interrompu de section circulaire à extrémités coniques. Les tampons sont ornés d'une sorte de chevron, les joncs portent deux filets parallèles garnis de légers crans transversaux (Bb.3.XV.h). N° 864.1.4 et 5. L = 5,7 et 5,9 cm. Pl. 52 n° 15-16;
- 1 bracelet à jonc de section circulaire interrompu terminé par deux petits tampons coniques (Bb.3.XV.h). N° 868.1.2. L = 6,7 cm. Pl. 52 n° 17.

Environnement : la voie gallo-romaine Bourges-Saint-Satur traverse ou longe le site. A "Maubranche", sur la commune de Moulins-sur-Yèvre mais à quelques dizaines de mètres de là, ont été fouillées d'autres tombes laténiennes par P. de Goy en 1884 dont deux inhumations de guerrier (Goy, 1885b). Il est probable que ces tombes fassent partie du même gisement funéraire.

L'éperon barré protohistorique du "Camp de Chou" sur la commune de Moulins-sur-Yèvre n'est pas très éloigné de la nécropole.

Commentaire : l'anneau à jonc tubulaire trouve de nombreuses comparaisons sur le Plateau suisse, en particulier dans le mobilier des tombes de LT A de Saint-Sulpice (Suisse, VD) "En Pétoleyres" (Kaenel, 1990 pl. 39 n° 16 et 17, pl. 41 n° 7, pl. 44 n° 12 et 13, pl. 52 n° 2). Les deux bracelets à extrémités coniques, certainement issus d'une même tombe féminine, sont datés de LT A récente-LT B1 ancienne et sont abondants dans le centre-est du Bassin parisien. On trouve des bijoux semblables en association avec des fibules de cette époque à Barbuise "Grèves de Bouligny" S.7 (Piette, 1977, p. 23 fig. 16) et à Bourges "Chemin de Gionne" silo F.8 (Buchenschutz, Ralston, à paraître).

Les pratiques funéraires et le mobilier sont caractéristiques des cimetières du début du deuxième âge du Fer du centre-est de la France (Orléanais, Sénonnais, Basse Auvergne, Bourgogne). Le gisement compte une concentration de guerriers remarquable si l'on adjoint les découvertes de "Maubranche" (7 tombes à épée au minimum). La représentation des tombes à armement (le tiers des effectifs environ) est forte par rapport au petit nombre de sépultures découvertes.

Datation : LT A; LT B; LT C.

■ NÉCROPOLE

SAVIGNY-EN-SEPTAINE (CHER) CHENEVIÈRES

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1888, p. 56-61; Willaume, 1985a, p. 116-118, n° 311 à 317.

Situation : en plaine de Champagne berrichonne, sur la rive gauche de l'Yèvre, dans le Champ des Roccs.

Conditions de découverte : fouille Pierre de Goy en 1887.

Description : nécropole de tertres assez nombreux dont cinq sont groupés. Trois sont connus par les fouilles de Goy.

Environnement : à moins de 4 km à l'ouest, un vaste camp fortifié de 18 ha de superficie (Camp de Dureau) a été décrit sur la commune de Farges-en Septaine (Buhot de Kersers, 1875, p. 225, pl. VII fig. III). Il aurait été détruit à l'occasion de l'aménagement de la base aérienne d'Avord.

Commentaire : le premier tertre remonte au Bronze moyen. La nécropole tumulaire de Chenevières est en France centrale l'une des rares dont la fondation remonte à une époque aussi haute.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAVIGNY-EN-SEPTAINE (CHER) CHENEVIÈRES T.1

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1888, p. 56-58; Willaume, 1985a, p. 116-118, n° 311; Gomez de Soto, 1996, p. 158, pl. 32A.
- Conservation : M.B.B.

Situation : à l'est des deux autres tertres fouillés.

Conditions de découverte : fouille Pierre de Goy en 1887.

Description : tertre de 12 m de diamètre pour 0,40 m de hauteur érigé en pierres avec au centre 5 inhumations plus ou moins superposées. De nombreux tessons étaient dispersés dans la masse tumulaire.

Le mobilier : plusieurs tessons sont conservés. La plupart datent du Bz C et témoignent de l'édification du tertre au Bronze moyen. Mais l'un des tessons au moins, avec un décor au peigne de filets parallèles, est plus récent. N° 907.47.12. Pl. 53 n° 1.

Commentaire : le tesson qui entre dans notre cadre d'étude date du Ha B2-3 ou du Ha C et atteste peut-être la réutilisation du tertre.

Datation : Bz C; Ha B2-3 ou Ha C.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAVIGNY-EN-SEPTAINE (CHER) CHENEVIÈRES T.2

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1888, p. 58-59; Willaume, 1985a, p. 116-118.
- Conservation : M.B.B.

Situation : à 200 m à l'ouest de T.1.

Conditions de découverte : fouille Pierre de Goy en 1887.

Description : tertre très arasé de 6 à 7 m de diamètre avec deux inhumations.

Le mobilier : il était bouleversé par les travaux aratoires et n'a pu être mis en relation avec l'un ou l'autre des deux squelettes.

- 1 coupe carénée à fond ombiliqué; céramique déposée complète. N° 907.47.16. H = 4,1 cm; D = 11,8 cm. Pl. 53 n° 2;
- des tessons dont l'un est décoré de 2 traits incisés;
- 1 crochet de ceinture en fer avec 1 rivet d'attache sur l'extrémité élargie de la languette. N° 907.47.17. L = 5,7 cm. Pl. 53 n° 4;
- 1 anneau incomplet elliptique de bronze à jonc interrompu de section circulaire (Ab.III.2.a). 907.47.14. L = 2,4 cm. Pl. 53 n° 3;
- 1 bracelet de "bronze filiforme, très mince" (Goy, 1888, p. 58). Disparu.

Commentaire : la coupe et les tessons sont du Ha C, le crochet en fer est plus tardif et se compare aux modèles du Ha D3-LT A ancienne du sud-ouest (Mohen, 1980, p. 79, 244) et de l'est de la France (Schaeffer, 1930, fig. 21 T.13 q; Lagadec *et al.*, 1993, fig. 9 n° 12 et p. 14). L'anneau en bronze, quant à lui, n'est pas précisément datable, mais il faut peut-être l'associer au crochet de ceinture car quelques inhumations du Ha D3 et de LT A ancienne du centre-est de la France fournissent des anneaux comparables au niveau du bassin (Piningre *et al.*, 1996, p. 105). Le bracelet disparu, sans doute une armille d'après la description, peut être contemporain de l'agrafe, mais pas du matériel céramique.

À partir de ces observations, on avancera l'hypothèse que le mobilier, attribuable à deux périodes différentes, correspond à deux inhumations successives, la première étant accompagnée d'un vase entier et peut-être de tessons (Ha C), la seconde portant une ceinture avec un crochet métallique et, éventuellement, un anneau ainsi qu'un bracelet (Ha D3-LT A ancienne).

Datation : Ha C; Ha D3-LT A ancienne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAVIGNY-EN-SEPTAINE (CHER) CHENEVIÈRES T.3

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1888, p. 59-61; Willaume, 1985a, p. 116-118.

Situation : à environ 40 m au sud de T.1.

Conditions de découverte : fouille Pierre de Goy en 1887.

Description : tertre de 10 m de diamètre pour 0,60 m de hauteur bâti en pierres mêlées de terre. L'assise du tertre entaillait le substrat sur 20 cm environ et se composait d'un remblai de terre noire prélevée dans un marais (présence de "coquilles fluviatiles"). Un lit de pierres plates recouvrait la terre noire et servait de support à 3 inhumations. P. de Goy décrit au centre du tertre un amas d'os brisés et à demi-calcinés. S'agit-il réellement de faune comme le suppose le fouilleur ?

Mobilier : tessons de céramique (perdus).

Commentaire : l'utilisation au premier âge du Fer de terres de marais pour l'édification d'un tertre a déjà été observée à plusieurs reprises, notamment à Morthomiers "Prunet", à Sublaines et à Amboise dans l'Indre-et-Loire (Cordier, 1995). L'aire dallée rappelle une semblable disposition dans le tertre 3 de Saint-Denis-de-Palin.

Comme pour T.2, le tertre fut utilisé au Ha C puis à LT A. Les os partiellement calcinés correspondent-ils à une tombe fondatrice ?

■ SÉPULTURE

SAVIGNY-EN-SEPTAINE (CHER) CHENEVIÈRES T.3 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1888, p. 60 ; Willaume, 1985a, p. 116-118.

Situation : sépulture périphérique, placée près de la bordure nord.

Conditions de découverte : fouille Pierre de Goy en 1887.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au nord-ouest.

Le défunt :

- Âge : jeune enfant d'après de Goy.

Commentaire : la sépulture ne peut être datée précisément compte tenu de la longue durée d'utilisation du tertre.

Datation : premier âge du Fer ?

■ SÉPULTURE

SAVIGNY-EN-SEPTAINE (CHER) CHENEVIÈRES T.3 S.2

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1888, p. 60 ; Willaume, 1985a, p. 116-118, n° 316.
- Conservation : M.B.B.

Situation : vers le centre.

Conditions de découverte : fouille Pierre de Goy en 1887.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au nord-ouest.

Le défunt :

- Âge : enfant entre 12 et 15 ans d'après de Goy.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 bracelet en bronze de type en anneau (Bb.3.I.a) trouvé près du talon gauche. N° 907.47.19. D = 6,3 cm. Pl. 53 n° 5.

Environnement : l'amas d'os brisés et à demi calcinés au centre du tertre était à 40 cm des pieds de S.2.

Commentaire : quoique très simple, le bracelet est bien daté en contexte tumulaire de LT A, en particulier à Saint-Denis-de-Palin.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAVIGNY-EN-SEPTAINE (CHER) CHENEVIÈRES T.3 S.3

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1888, p. 60 ; Willaume, 1985a, p. 116-118, n° 317.
- Conservation : M.B.B.

Situation : à 6,50 m du bord nord.

Conditions de découverte : fouille Pierre de Goy en 1887.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au nord-ouest.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.
- Âge : adolescent d'après de Goy.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 bracelet elliptique en fer à jonc interrompu (Bf. E.XI.3.b) passé au bras gauche. Le jonc du bracelet, non restauré, semble de section circulaire. N° 907.47.18. L = 8,1 cm. Pl. 53 n° 6.

Commentaire : la forme elliptique du bracelet est répandue au Ha C ainsi qu'au Ha D1-2 ancien.

Datation : Ha C ou Ha D1-2 ancien.

■ SÉPULTURE

SENNEÇAY (CHER) CHAMP DES TUREAUX

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1889, p. XIV ; Ponroy, 1903, p. 3-4, pl. I n° 2 et 3.
- Conservation : coll. Ponroy. Matériel disparu ?

Conditions de découverte : découverte peu avant 1888 par des porcs qui dispersèrent les os de la tombe. Le pâtre récupéra les objets ainsi qu'un tibia humain.

Description :

- Pratique : inhumation peut-être sous tumulus.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque en bronze fragmentaire à tampon bouleté et décor de fausses torsades moulées (Tb.3.XVI.k). D = 14 cm. Pl. 53 n° 7 ;
 - 7 anneaux en bronze de type Senneçay trouvés sur un tibia de jambe gauche (Jb.18.XI.h). L = 8,1 cm, P = 90 g chacun (630 g pour les 7). Pl. 53 n° 8.

Environnement : sur la rive droite de la Petite Rempenne à l'est du bourg, des carrières ont bouleversé des inhumations avec bracelets et armilles sous la surface du sol (Buhot de Kersers, 1889a, p. 106). S'agit-il d'un cimetière à tombes plates du deuxième âge du Fer ?

Un assez gros tumulus (27 m de diamètre pour 1,80 de hauteur) placé sur l'arête qui domine le ruisseau a livré des inhumations avec parfois des "bracelets de fil de bronze uni" enfouis superficiellement (Buhot de Kersers, 1889a, p. 106-107). Ce sont peut-être des tombes du Ha D3-LT A.

Commentaire : nous pensons qu'il y a eu confusion et que les anneaux étaient à l'origine enfilés aux deux jambes. Le mobilier est daté du Ha D1-2 ancien.

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

VIERZON (CHER) BELLON

Documentation :

- Bibliographie : Willaume, 1985a, p. 124 n° 336.
- Conservation : M.B.B. N° 955.20.2.

Situation et milieu : Sablière Huguet. Milieu humide.

Conditions de découverte : dragages du lit du Cher.

Description : 1 épée hallstattienne en bronze de type Miers. 4 trous de rivet : 2 à la garde, 1 sur la languette et 1 au milieu du pommeau. Ce dernier comporte deux encoches latérales, deux excroissances en aigrettes et conserve un fragment de rivet en fer au centre. Le diamètre des trous indique que les rivets étaient larges. L conservée = 59,2 cm. L estimée = 79 cm. Pl. 53 n° 9.

Environnement : deux épées du Ha B2-3 proviennent du lit du Cher à Vierzon.

Commentaire : pour la France centrale et orientale, c'est l'un des rares cas d'épées hallstattiennes déposées en milieu humide.

Datation : Ha C récent.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

VIERZON (CHER) LIT DU CHER

Documentation :

- Sources : P. de Goy, archives départementales du Cher, 2F 325 82.
- Bibliographie : Milcent, 1998, fig. 2 n° 1.
- Conservation : coll. Andrieux. Non retrouvée.

Situation et milieu : milieu humide.

Conditions de découverte : dragages du lit du Cher. Épée confiée à Pierre de Goy pour étude provisoire en mai 1904.

Description : épée à poignée pleine en bronze. Le sommet de la lame est gravé de stries bordées de pointillés, de motifs en S ou en sorte de triskèles. Des traces d'étain (incrustations ?) auraient été remarquées également. La poignée en bronze "mal coulée" possède des rivets de fer. Le pommeau consiste en une grande lentille de bronze décorée et relevée aux extrémités. Il comporte une perforation latérale. L = 57 cm.

Environnement : deux autres épées proviennent du lit du Cher à Vierzon.

Commentaire : l'épée est singulière et la lame n'est pas d'origine locale car elle évoque les productions de Scandinavie ou d'Allemagne du Nord. La poignée, en revanche, pourrait résulter d'une adaptation locale. L'objet doit dater du Ha B2-3 si l'on se fie à la morphologie du pommeau et peut-être à la présence de rivets en fer.

Datation : Ha B2-3.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

VIERZON (CHER) PONT DE CHAILLOT

Documentation :

- Bibliographie : Luberne, Ruffier, 1988; Cordier, 1996, fig. 45 n° 6.
- Conservation : M.B.B.

Situation et milieu : milieu humide.

Conditions de découverte : dragages du lit du Cher.

Description : une épée en bronze à poignée métallique de type Weltenburg. Les antennes ont disparu, mais le rivet central utilisé pour les fixer est encore en place. La radiographie faite au L.R.M.F. révèle que la poignée, creuse, a été emboîtée puis fixée sur la lame au moyen de 2 ou 3 rivets. Il est possible que cette poignée provienne d'une autre lame dont subsisterait l'extrémité de la languette. N° 988.2-3. L conservée = 51,3 cm.

Environnement : deux autres épées proviennent du lit du Cher à Vierzon.

Commentaire : les épées du type de Weltenburg sont répandues en Europe centrale et rares en France. Elles datent du Ha B2-3.

Datation : Ha B2-3.

■ HABITAT

VILLENEUVE-SUR-CHER (CHER) LES AUGERETS

Documentation :

- Sources : rens. Alexis Luberne, Marie-Pierre Chambon. Matériel vu.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : rebord de terrasse de la vallée du Cher.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage sous la direction d'Alexis Luberne en préalable à l'ouverture d'une carrière de granulats.

Description : 2 fosses réutilisées comme dépotoir.

Le mobilier :

- 1 fibule en bronze à ressort de schéma laténien et pied horizontal dans l'alignement du porte-ardillon. Pl. 53 n° 10;
- 1 fusaïole. Pl. 53 n° 13;
- céramiques. Pl. 53 n° 14-25.

Commentaire : la céramique offre de nombreux points communs avec les vases de la grotte funéraire de La Roche Noire à Mérygn (Indre) associés à deux fibules de LT A (Lorenz *et al.*, 1984). La fibule des Augerets, dont l'arc trouve des parallèles au début du 2^e âge du Fer sur les exemplaires de Saint-Denis-de-Palin, date le matériel de LT A ancienne.

Datation : LT A ancienne.

■ NÉCROPOLE

VORNAY (CHER) LA BARRIÈRE BLANCHE/SOUPIZE

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1882; Willaume, 1985a, p. 125-126.

Situation : rebord de plateau dominant la rive gauche de l'Airain, affluent de l'Yèvre. Sur une légère éminence, en face du Château de Soupize.

Conditions de découverte : fouilles Pierre de Goy en 1881 et Jean de Goy en 1934.

Description : 2 tumulus distants de 3 m seulement reliés par un aménagement de pierres. Un autre tertre a sans doute été fouillé à proximité car il est identifié dans les inventaires du musée du Berry comme le tumulus de Soupize – Route de Crosses. Il n'est pas mentionné dans les comptes rendus de la M.S.A.C., mais pouvait faire partie de la nécropole.

Environnement : un tumulus a été fouillé (sans résultat) sur la commune, et un autre à environ 1 km au nord du bourg de Vornay et à 1,2 km à l'est du château de Soupize. Nous nommons ce dernier "tumulus au nord du bourg" afin de ne pas entretenir la confusion avec le tertre de la Route de Crosses. Dans la thèse de M. Willaume, il est présenté sous le nom de "tumulus de Soupize", bien qu'il ne se situe pas sur ce lieu-dit. S'il appartenait à la nécropole, il devait alors faire partie d'un autre groupement tumulaire sur lequel nous n'avons aucune information.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

VORNAY (CHER) LA BARRIÈRE BLANCHE T.1

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1882; Willaume, 1985a, p. 125.

Situation : à l'est de T.2.

Conditions de découverte : fouillé en croix par Pierre de Goy en 1881.

Description : tertre de 15 m de diamètre pour 2 m de hauteur bâti en pierres de tailles diverses recouvertes d'une couche d'humus de 20 cm.

L'aire était peut-être aménagée puisque le substrat d'argile rouge était recouvert d'une couche de terre grise de 15 cm d'épaisseur, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement de terre d'infiltration. 2 inhumations furent mises au jour.

■ SÉPULTURE

VORNAY (CHER) LA BARRIÈRE BLANCHE T.1 S.1

Documentation :

- Sources : C. Moulherat, étude en cours.
- Bibliographie : Goy, 1882; Goy, 1888, p. 53-54; Willaume, 1985a, p. 125-126.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouille Pierre de Goy en 1881.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : la tête, posée sur une grosse pierre, s'orientait au nord. Le corps était dans un coffre de dalles posées de chant (1,90 x 0,70 x 0,40 m) recouvert de dalles en encorbellement et reposait sur un pavage de pierres.

Quelques morceaux de charbon de bois étaient disséminés dans le remblai de la tombe. Il pourrait être question en fait des vestiges décomposés d'une structure de bois.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.
- Âge : adulte d'après l'usure des dents.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 épée hallstattienne en fer à lame de longueur moyenne et trapue (2^e groupe des épées de France centrale) emballée dans une étoffe d'armure toile équilibrée en lin (détermination Christophe Moulherat) dont les traces se retrouvaient jusque sous la poignée. Sur la languette, 3 rivets matés de bronze (2 à la garde, 1 au milieu de la languette) maintenaient une poignée en matière organique ; le pommeau manque. La lame porte des rainures parallèles groupées par 3 en faisceaux très réguliers, l'un au centre, les deux autres le long des fils de la lame. N° 907.49.3. L = 68,5 cm. À l'origine, l'épée devait être plus longue de 6 ou 7 cm au minimum. Elle était posée en travers de la poitrine, la poignée près de la main droite et la pointe tournée vers la gauche du crâne, c'est-à-dire vers le nord. Pl. 54 n° 1 ;
 - 3 "grains de bronze semblables aux rivets de l'épée, quoique de dimension un peu moindre" vers les dernières côtes (Goy, 1882, p. 275). Non conservés ;
 - 1 autre "grain" de bronze sous les vertèbres cervicales (Goy, 1882, p. 275). Non conservés ;
 - 1 lame de fer à dos rectiligne épaissi et arrondi, dont le tranchant manque. Un côté de la lame est plat, tandis que l'autre s'épaissit fortement au niveau supérieur. À l'origine, il portait également des "traces de tissus analogues à celles de l'épée" et gisait "contre la hanche gauche" (Goy, 1882, p. 282). Plutôt qu'un couteau, il faut identifier cet objet comme un rasoir trapézoïdal. En Bourgogne comme en Lorraine, il n'est pas rare que ces ustensiles de toilette soient déposés dans les inhumations masculines à hauteur du bassin, c'est-à-dire à l'endroit où ils devaient être suspendus. N° 907.49.4. L = 6,8 cm. Pl. 54 n° 2.
- Accompagnement :
 - 1 morceau de grès vers le bassin (aiguiseur?) à gauche. Non conservé ;
 - débris de fer non identifiés à différents niveaux du corps ;
 - 1 bloc de calcaire tendre quadrangulaire épannelé avec une profonde entaille. L'objet doit être une sorte de peson. Il était à l'extérieur du coffre, à 35 cm près des pieds. N° 907.49.7. L = 12,1 cm. Pl. 54 n° 3.

Commentaire : les grains de bronze pourraient correspondre à des pièces du baudrier de l'épée ou du vêtement du défunt.

Un autre rasoir trapézoïdal en fer, doté d'un œillet, provient de la tombe du tertre 3 de Poiseul-la-Ville-et-Laperrière (Chaume, Feugère, 1990 fig. 12 n° 6), que nous datons du Ha C récent.

Datation : Ha C (récent ?).

■ SÉPULTURE

**VORNAY (CHER)
LA BARRIÈRE BLANCHE T.1 S.2**

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1882 ; Goy, 1888, p. 53-54.

Situation : sépulture périphérique à 3,30 m à l'ouest de S.1.

Conditions de découverte : fouille Pierre de Goy en 1881.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : la tête était orientée au nord-ouest. Bras droit allongé le long du corps, bras gauche sur la poitrine. Les jambes avaient été

"repliées et tordues". Le corps reposait dans un coffre de dalles de pierre identique à celui de S.1 mais trop petit pour la sépulture (1,40 x 0,65 x 0,40 m).

Le mobilier :

- Accompagnement : 3 petits tessons de céramique près du corps. Non conservés.

Commentaire : inhumation contemporaine de S.1 ou postérieure.

Datation : Ha C ou postérieure.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

**VORNAY (CHER)
LA BARRIÈRE BLANCHE T.2**

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1882 ; Willaume, 1985a, p. 125.

Situation : à 3 m à l'ouest de T.1.

Conditions de découverte : fouille en croix par Pierre de Goy en 1881.

Description : tertre de 15 m de diamètre bâti uniquement en pierres sèches. Son élévation était faible suite aux travaux aratoires. Le centre avait été violé, les tombes bouleversées.

Le mobilier :

- 1 anneau en bronze à jonc de section sub-losangique. N° 907.49.5. (Willaume, 1985a, n° 340). L = 2,4 cm. Pl. 54 n° 4 ;
- 1 fragment de tige de bronze de section circulaire qui n'est pas un élément de fibule. N° 907.49.6. (Willaume, 1985a, n° 341). L = 3,9 cm. Pl. 54 n° 5.

Commentaire : le tertre est probablement à peu près contemporain de T.1.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

**VORNAY (CHER)
LA BARRIÈRE BLANCHE T.3**

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1882 ; Willaume, 1985a, p. 125.

Situation : entre T.1 et T.2.

Conditions de découverte : fouille Pierre de Goy en 1881.

Description : aménagement de pierres disposé dans l'intervalle entre T.1 et T.2.

■ SÉPULTURE

**VORNAY (CHER)
LA BARRIÈRE BLANCHE T.3 S.1**

Documentation :

- Bibliographie : Goy, 1882 ; Willaume, 1985a, p. 125-126.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouille Pierre de Goy en 1881.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps reposait dans un coffre de dalles de pierre, tête orientée à l'est.

Le défunt :

- Âge : adulte d'après les dents.

Le mobilier :

- Accompagnement : 1 tesson de céramique non conservé.

Commentaire : inhumation postérieure à T.1 S.1.

Datation : Ha C ou D ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

VORNAY (CHER) LE BUISSON CROISIER

Documentation :

- Sources : Holmgren, rapport de prospection, 1984, site 1190.
- Bibliographie : Chevrot, Troadec, 1992, p. 74.

Conditions de découverte : photographie aérienne de J. Holmgren. L'enclos n'est pas fouillé.

Description : enclos fossoyé carré de plus de 30 m de côté sans interruption à angles arrondis. Une grande trace circulaire à l'intérieur paraît indiquer l'emplacement d'un tertre.

Environnement : une vingtaine de probables tombes plates à inhumation (petites fosses rectangulaires) sont disposées sur trois rangées le long d'un côté du monument. Un autre enclos carré, plus petit, est implanté à moins d'une dizaine de mètres.

Commentaire : la comparaison avec les grands monuments carrés à tombe à char ou crémation en urne métallique du nord de la Bourgogne invite à proposer pour l'enclos principal une datation au V^e s. av. J.-C.

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

VORNAY (CHER) SOUPIZE - ROUTE DE CROSSES

Documentation :

- Sources : inventaire du M.B.B.
- Bibliographie : Freidin, 1982, p. 363-364; Willaume, 1985a, p. 125 et n° 345 à 350.
- Conservation : M.B.B.

Situation : l'emplacement n'est pas précisé.

Conditions de découverte : fouille Jean de Goy avant-guerre et non publiée par le fouilleur.

Le mobilier : plusieurs parures proviennent de ce tertre :

- 1 bracelet en bronze à jonc rubané interrompu terminé par de légers tampons et décoré de filets d'encadrement incisés (Bb.29.XIII.f). N° 907.49.2. L = 7,6 cm. Pl. 54 n° 6;
- 1 fragment de bracelet elliptique en fer à jonc interrompu terminé par un tampon en barrette (Bf.E.XIV.4.b). N° 907.49.8. L = 6,6 cm. Pl. 54 n° 7;
- 1 fragment de bracelet elliptique en fer à jonc orné de bossettes (Bf. E. ?8.a). N° 907.49.8. L = 7,4 cm. Pl. 54 n° 8;
- 1 fragment de bracelet elliptique en fer à jonc interrompu (Bf. E.XI.3.b). N° 907.49.8. L = 6,7 cm. Pl. 54 n° 9;
- 1 fragment d'anneau ou de bracelet en fer à jonc de section losangique (Bf.C. ?6.b). N° 907.49.8. L = 7,9 cm. Pl. 54 n° 10;
- 1 fragment de tige torsadée en fer (torque ?). N° 907.49.9. L = 6,2 cm. Pl. 54 n° 11.

Commentaire : les parures sont contemporaines et datent de l'étape ancienne ou plutôt moyenne du premier âge du Fer. Le bracelet de bronze trouve des comparaisons en Bourgogne, notamment à Nod-sur-Seine (Côte-d'Or) "Puits de Nod" T.1 (Chaume, 1987, pl. LXVIII). La tige torsadée en fer peut être rapprochée de celle qui fut découverte dans un contexte des deuxième et troisième quarts du VI^e s. av. J.-C. sur l'oppidum de La Liquière à Calvisson dans le Gard (Tendille, 1980, p. 101, fig. 3 n° 22).

Datation : Ha D1-2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

VORNAY (CHER) TUMULUS AU NORD DU BOURG

Documentation :

- Bibliographie : Toubeau de Maisonneuve, 1936; Willaume, 1985a, p. 125.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sans doute sur le rebord de plateau dominant la rive droite ou gauche du Craon, affluent de l'Airain. Le tertre est éloigné de plus d'un kilomètre de la nécropole de Soupize.

Conditions de découverte : fouillé par Jean de Goy en 1934.

Description : tertre où le fouilleur n'a pas identifié d'ossements.

Le mobilier :

- 1 épée hallstattienne en fer dont ne subsiste que la partie distale. N° 952.2.1;
- 1 gobelet en bronze. N° 952.2.2. H = 3,1 cm; D = 11,2 cm;
- 1 gobelet en céramique. N° 952.2.3. H = 4,5 cm; D = 17,4 cm;
- 1 "amulette". Disparue;
- petits coquillages. Disparus;
- 1 silex. Disparu.

Commentaire : les trois premiers objets présentent un faciès chronologique homogène et des affinités étroites avec le mobilier déposé dans les tombes de guerrier du Ha C. Par conséquent, nous avons considéré que l'on pouvait identifier au moins une sépulture dans le tertre, bien que les os n'aient pas été reconnus.

■ SÉPULTURE

VORNAY (CHER) TUMULUS AU NORD DU BOURG S.1

Documentation :

- Bibliographie : Toubeau de Maisonneuve, 1936; Willaume, 1985a, p. 125-128.
- Conservation : M.B.B.

Situation : centrale ?

Conditions de découverte : fouillée par Jean de Goy en 1934. Le mobilier sépulcral peut être restitué à partir du produit de la fouille.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 épée hallstattienne en fer très oxydée. La lame est trapue et se termine en une pointe acérée aux bords concaves (sans doute 3^e groupe des épées de France centrale). N° 952.2.1. Pl. 54 n° 12;
 - vestiges d'un fourreau en cuir autour de la lame. Pl. 54 n° 12.
- Accompagnement :
 - 1 gobelet surbaissé en tôle de bronze avec un fond renforcé de cercles concentriques formés au repoussé. N° 952.2.2. H = 3,1 cm; D = 11,2 cm. L'association avec l'épée est vraisemblable mais non certaine. Pl. 54 n° 13;
 - 1 gobelet surbaissé en céramique à décor de cannelures et de peinture graphitée (succession de chevrons). Le fond est aujourd'hui mastiqué, mais il devait être ombiliqué ou doté d'un bandeau annulaire à l'origine. N° 952.2.3. H = 4,5 cm; D = 17,4 cm. L'association avec l'épée est vraisemblable mais non certaine. Pl. 54 n° 14.

Commentaire : le dépôt d'une vaisselle métallique dans une tombe à épée n'est pas chose rare au Ha C, notamment en Bourgogne et dans le sud-est du Massif central, c'est-à-dire les régions qui présentent le plus d'affinités avec le Berry. Le gobelet en céramique est de forme identique à l'un des exemplaires de Noailles (Corrèze) associé à une épée de bronze du type Miers.

Datation : Ha C (récent).

Corrèze (19)

■ HABITAT

CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE (CORRÈZE) FONTVIEILLE

Documentation :

- Bibliographie : Vuaillat *et al.*, 1988, p. 168.
- Conservation : S.R.A. Limousin.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage menée par J.-P. Colombain en 1985.

Description : structure en creux oblongue, peut-être de type fosse rubéfiée (cendres et grosses pierres au fond), avec un comblement détritique.

Le mobilier : tessons de céramique dont quelques-uns avec des décors de peinture graphitée.

Commentaire : le site n'est pas daté précisément dans le premier âge du Fer et la céramique est inédite.

Datation : premier âge du Fer.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

CONDAT-SUR-GANAVEIX (CORRÈZE) LA JONCHÈRE T.1

Documentation :

- Bibliographie : Lintz, 1989.

Situation : sur une ligne de crête, entre le Ganaveix et le ruisseau des Forges, affluents de la Vézère.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage conduite par Guy Lintz en septembre 1983.

Description : tumulus arasé de 40 m de diamètre pour 1 m d'élévation environ. Le diamètre d'origine est évalué entre 25 et 30 m. La base de la masse tumulaire était faite d'une terre argileuse englobant quelques nodules d'argile rubéfiée. La fouille de la partie centrale a mis au jour deux inhumations bordées par un petit groupement de blocs de quartz. Pl. 55 n° 1 et 2.

Le mobilier : 4 petits tessons.

Environnement : un autre tumulus a été détruit à 40 m au sud-ouest. Les tertres funéraires de Saint-Ybard se trouvent à moins de 10 km à l'ouest.

Commentaire : le même type d'architecture se rencontre fréquemment dans le nord et l'est de la Creuse.

■ SÉPULTURE

CONDAT-SUR-GANAVEIX (CORRÈZE) LA JONCHÈRE T.1 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Lintz, 1989.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage conduite par Guy Lintz en septembre 1983.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps, dissous par l'acidité du sol, gisait dans une fosse rectangulaire (2,20 x 0,40 m) orientée nord-est/sud-ouest, tapissée de planches. Pl. 55 n° 2.

Environnement : la tombe est parallèle à S.2 et distante de 25 cm.

Commentaire : l'architecture de la tombe, sa situation vis-à-vis de S.2 est comparable à ce qui a été observé dans le tertre II d'Augères "Les Jiraudonnes" (Creuse) pour des sépultures du Ha D3 - LT A ancienne. Bien qu'elle soit sans mobilier, l'attribution de la tombe de La Jonchère à la même période peut être proposée.

Datation : Ha D3 - LT A ancienne ?

■ SÉPULTURE

CONDAT-SUR-GANAVEIX (CORRÈZE) LA JONCHÈRE T.1 S.2

Documentation :

- Bibliographie : Lintz, 1989.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage conduite par Guy Lintz en septembre 1983.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps, dissous par l'acidité du sol, gisait dans une fosse rectangulaire (1,85 x 0,45 m) orientée nord-est/sud-ouest, tapissée de planches. Pl. 55 n° 2.

Environnement : la tombe est parallèle à S.1 et distante de 25 cm.

Commentaire : mêmes remarques que pour S.1.

Datation : Ha D3 - LT A ancienne ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

GOULLES (CORRÈZE) LA CALMETTE

Documentation :

- Bibliographie : Lalande, 1867a, p. 45.

Situation : sur un plateau élevé.

Description : tumulus "de terre et de petites pierres".

Environnement : l'éperon barré du Puy de Sermus à Saint-Geniez-ô-Merle est à quelques kilomètres au nord-est, mais de l'autre côté des gorges de la Maronne.

Le mobilier : 1 "poignard" en fer.

Datation : 1^{er} âge du Fer?

■ HABITAT

LAMAZIÈRE-BASSE (CORRÈZE) LES BESSADES OU LE CHÂTELET

Documentation :

- Bibliographie : Vazeilles, 1936.

Situation : dans une boucle de la Luzège, affluent de la Dordogne.

Description : éperon barré par un rempart à noyau vitrifié. Surface estimée à 1,25 ha.

Commentaire : le site n'est pas daté précisément. Il peut dater du 1^{er} âge du Fer ou du haut Moyen Âge.

Datation : premier âge du Fer?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

MARCILLAC-LA-CROISILLE (CORRÈZE) LACHAUD

Documentation :

- Bibliographie : Desbordes, 1985, p. 418.

Situation : sur une hauteur.

Conditions de découverte : fouilles J.-P. Colombain et Roland Lombard vers 1984.

Description : tumulus elliptique (9 m x 14 m) de 0,60 m d'élévation, délimité sur le pourtour sud-ouest par un muret de pierres de 4,30 m de développement et recouvert d'une chape de pierres. Un foyer central avec des charbons de hêtre n'a pas livré de vestiges de sépulture. Le mobilier provient uniquement de niveaux superficiels.

Le mobilier :

- 3 armilles de bronze de section rectangulaire (Bb.2.?.?);
- 1 vase en céramique ornée "d'incisions losangiques" sur l'épaule-ment.

Environnement : un chemin ancien passe à côté du tertre.

Commentaire : les fragments d'armilles datent une utilisation du tertre au cours du V^e s. av. J.-C.

Datation : Ha D3 - LT A ancienne?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

MESTES (CORRÈZE)

Documentation :

- Sources : rens. F. Delrieu et B. Dousteyssier.
- Bibliographie : Lalande, 1867a, p. 32.
- Conservation : ancienne collection Hugon.

Situation : d'après les prospections menées par F. Delrieu et B. Dousteyssier, un gros tertre ouvert par une tranchée et visible à l'extérieur du hameau de la Serre, au nord de la D979, pourrait correspondre à ce monument.

Description : tumulus.

Le mobilier : 1 épée en fer.

Commentaire : il pourrait s'agir d'une épée hallstattienne. À 18 km, à Labessette en Puy-de-Dôme, a été découverte une épée peut-être hallstattienne elle aussi.

Datation : 1^{er} âge du Fer (Ha C?).

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

NOAILLES (CORRÈZE) LA ROUTE VIEILLE

Documentation :

- Bibliographie : Couchard, Arnal, 1963.

Conditions de découverte : mis au jour par A. Picard, puis fouillé par J. Couchard et Jean Arnal en 1960.

Description : tumulus en pierres mêlées de terre ovale (18,60 x 16,40 m) de 1 m de haut orienté nord-ouest/sud-est. Le tertre, édifié au Néolithique autour d'une chambre couverte, a été réinvesti par la suite à l'âge du Bronze moyen et au début de l'âge du Fer pour la déposition de nouvelles sépultures. Pl. 55 n° 3-5.

Environnement : un petit tumulus a été fouillé "avec succès" à 200 m au nord-ouest. Une voie ancienne, la "Route Vieille", longe le tumulus à une dizaine de mètres. De nombreux tertres ont été fouillés dans les communes voisines hors de notre domaine d'étude : Nespouls, Chasteaux, Charrier-Ferrière, Saint-Cernin-de-Larche, Estivals (Couchard *et al.*, 1965, carte fig. I).

Commentaire : la réutilisation d'un tertre néolithique est fréquente au premier âge du Fer dans le sud du Massif central.

■ SÉPULTURE

NOAILLES (CORRÈZE) LA ROUTE VIEILLE S.1

Documentation :

- Bibliographie : Couchard, Arnal, 1963.

Situation : sépulture adventice déposée vers le centre du tumulus dans la partie nord de la chambre néolithique.

Conditions de découverte : fouillée par J. Couchard et J. Arnal en 1960.

Description :

- Pratique : inhumation, mais le corps aurait tout de même subi l'action du feu.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, bras allongés le long du tronc et tête à l'ouest. De grosses dalles de pierre inclinées en voûte protégeaient l'inhumé. Pl. 55 n° 4-5.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier et l'anthropologie.
- Âge : jeune adulte d'après l'anthropologie.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 épée en bronze hallstattienne de type Miers avec une languette dotée de 6 rivets épais en bronze matés (4 à la garde, 1 sur la languette, 1 au pommeau) de 4 à 3,5 mm de section. Elle était placée le long du bras droit, la pointe vers l'ouest et parallèle au crâne avec la poignée au niveau du bassin. L = 70,7 cm; P = 700 g. Pl. 56 n° 1.
 - 1 fourreau en matière organique non signalé, mais dont on distingue très bien sur une photographie les traces de l'orifice supérieur sous la garde (Couchard, Arnal, 1963, fig. 6).
 - Accompagnement :
 - 1 vase surbaissé à épaulement et petit col. La panse est cannelée. Pl. 56 n° 4;
 - 1 gobelet surbaissé à épaulement et panse cannelée disposé au-dessus du précédent. Pl. 56 n° 3;
 - 1 gobelet surbaissé à épaulement caréné et fond ombiliqué. Disposé à côté des deux autres récipients. Pl. 56 n° 2.
- Les 3 vases en céramique étaient rangés dans une logette de dalles dressées de chant aux pieds du défunt.
- 3 molaires de sanglier.

Commentaire : le petit gobelet surbaissé trouve un parallèle presque exact dans le tumulus des Tourelles à Buzignargues dans l'Hérault (Gasco, 1987, fig. 10 n° 1) et à Vornay "tumulus au nord du bourg" dans le Cher.

Datation : Ha C récent.

■ DÉPÔT

PIERREFITTE (CORRÈZE) LE PONT DE BRETAGNE

Documentation :

- Bibliographie : Lalande, 1867b, p. 44.
- Conservation : coll. Seilhac ?

Conditions de découverte : avant 1867, pendant la construction d'un chemin.

Le mobilier :

- Objets : 3 haches à douille en fer avec tranchant de 9 cm de large et douille de 4 cm de large. La longueur donnée (45 cm) est sans doute erronée.

Commentaire : les haches peuvent dater du premier âge du Fer.

Datation : 1^{er} âge du Fer ?

■ HABITAT

SAINT-AUGUSTIN (CORRÈZE) GRAND CHAMP

Documentation :

- Bibliographie : Maison, 1995.
- Conservation : S.R.A. Limousin.

Conditions de découverte : prospection en 1982 et travaux agricoles en 1994.

Description : 2 fosses avec rejets de foyer.

Le mobilier : céramiques dont un vase à panse globulaire et col rétréci à décor de peinture graphitée. Pl. 56 n° 5-7.

Commentaire : la forme d'une terrine à piédestal trouve comparaison dans la grotte de La Roche Noire à Mérygnay dans l'Indre (Cordier, 1978, fig. 5 n° 1) et dans le matériel des Augerets à Villeneuve-sur-Cher dans le Cher. Ces sites sont datés de LT A ancienne par des fibules.

Datation : LT A ancienne.

■ HABITAT

SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE (CORRÈZE) PUY DE SERMUS

Documentation :

- Bibliographie : Rupin, 1893 ; Lintz, 1976.

Situation : à l'extrémité d'un éperon dans une boucle des gorges de la Maronne.

Conditions de découverte : signalé par E. Rupin.

Description : éperon barré par un rempart à moellons de granite partiellement vitrifiés. Surface estimée à 4,8 ha.

Le mobilier : tessons ramassés en surface.

Commentaire : les tessons excluent une occupation médiévale et pourraient être datés du 1^{er} âge du Fer.

Datation : premier âge du Fer ?

■ NÉCROPOLE

SAINT-PRIEST-DE-GIMEL (CORRÈZE) PUY DE L'AIGUILLE

Documentation :

- Bibliographie : Boxberg, 1867a ; Lintz, 1981a.

Conditions de découverte : plusieurs tertres ouverts par Ida de Boxberg avant 1870 ; un tumulus (T.1) fouillé par Guy Lintz entre 1971 et 1973.

Le mobilier : ce serait dans le tumulus dit de Castelou qu'Ida de Boxberg aurait découvert un fragment de bracelet en lignite décoré d'incisions représenté sur une aquarelle des albums départementaux du M.A.N. (album Corrèze, pl. 159).

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-PRIEST-DE-GIMEL (CORRÈZE) PUY DE L'AIGUILLE T.1

Documentation :

- Bibliographie : Boxberg, 1867a ; Lintz, 1981a.
- Conservation : Museum für Vor- und Frühgeschichte de Berlin ?

Situation : en contrebas du sommet du Puy de l'Aiguille.

Conditions de découverte : fouillé par Ida de Boxberg vers 1864 pour pouvoir comparer les tumulus corréziens aux tertres d'Allemagne du Nord.

Description : tumulus de 20 m de diamètre pour 6 m de hauteur construit en blocs de granite. Il ne fait plus qu'un mètre de haut aujourd'hui.

Un bûcher a été découvert au centre avec des os brûlés.

Le mobilier : "quantité de poterie [...] un fond de casque en bronze oxydé, quelques boucles et un morceau de bracelet en bronze [...] et enfin une sorte d'obole, péage du Styx, de verre blanc et bleu d'une grande finesse".

Environnement : d'autres tertres dispersés sont localisés sur les flancs du Puy de l'Aiguille, dont un assez gros tumulus de 30 m de diamètre pour 1,10 m de hauteur (Lintz, 1981a, fig. 2).

Commentaire : l'élévation du tertre a peut-être été exagérée.

Le "fond de casque" doit plutôt correspondre à un vase métallique, tandis que le disque de verre pourrait être une perle.

Datation : premier âge du Fer ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-PRIEST-DE-GIMEL (CORRÈZE) PUY DE LAFONT

Documentation :

- Bibliographie : Allain, 1973, p. 429-432 ; Lintz, 1981a.

Situation : sur un sommet du plateau corrézien.

Conditions de découverte : découvert en prospection puis fouillé par Guy Lintz de 1971 à 1973.

Description : tertre de 13,20 m de diamètre pour 1,10 m de hauteur. Le fouilleur a pu restituer les détails d'une architecture complexe qu'il estime avoir été construite d'un seul jet. Après nivellement de l'aire à bâtir, un petit amas circulaire de pierres de 2,40 m de diamètre pour 0,35 m de haut est édifié au centre. Un mur doté de deux ouvertures d'orientation solsticiale est rajouté pour le bloquer et le délimiter. Deux structures concentriques sont bâties autour de cet édicule : un second muret de 10,20 m de diamètre ; une couronne de dalles de pierre qui matérialise le diamètre extérieur du tertre. Une sorte de cromlech de 9 pierres fichées (8,40 m de diamètre) est aménagé entre le galgal central et le muret externe. Une chape de dalles couvre le tertre et masque ainsi le remplissage de terre entre les structures de pierres concentriques. Pl. 56 n° 15.

Le mobilier :

- nombreux galets de quartz ;
- 1 bracelet en lignite décoré de chevrons hachurés et de triangles (Br.5.h) déposé intact à la base et au sud-ouest du noyau de pierres (Lintz, 1981a, fig. 19 n° 3). D = 8,6 cm. Pl. 56 n° 8 ;
- tessons dont une jatte au nord-est du noyau de pierres (Lintz, 1981a, fig. 19 n° 4 à 7). Pl. 56 n° 9-12.

Environnement : un autre tertre se trouve juste à côté. D'autres monuments sont dispersés dans les environs, mais à 500 m au plus près. Les tumulus du Puy de l'Aiguille sont distants par exemple d'environ 1,5 km au minimum.

Commentaire : le décor du bijou en lignite se retrouve presque à l'identique sur une parure annulaire de bronze du dépôt launacien de La Croix de Mus, à Murviel-lès-Béziers dans l'Hérault (Soutou, Arnal, 1963, fig. 8 n° 2353). Sans doute faut-il dater le bracelet du Puy de Lafont de la même époque, soit du Ha D1-2, et considérer que l'érection du tertre peut remonter à cette époque.

■ SÉPULTURE**SAINT-PRIEST-DE-GIMEL (CORRÈZE)
PUY DE LAFONT S.1****Documentation :**

- Bibliographie : Allain, 1973, p. 429-432 ; Lintz, 1981a.

Situation : au centre et au-dessus du petit galgal.

Conditions de découverte : fouille Guy Lintz.

Description :

- Pratique : inhumation probable détruite par l'acidité du sol.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 4 fragments de fibule(s) en fer dont le départ d'un arc avec un fragment de ressort. Pl. 56 n° 14 ;
 - 1 *scalptorium* en fer. Pl. 56 n° 13.

Commentaire : le fragment de fibule correspond à des modèles datés de LT A.

Malgré l'avis du fouilleur, il est vraisemblable que la sépulture, si l'on s'en tient à sa situation dans le tertre, soit une tombe adventice. La complexité de l'architecture, sans doute résultat de deux campagnes de construction différentes, la datation haute que nous proposons pour le bracelet en lignite découvert à la base du tertre, pourraient trouver de la sorte une justification.

Datation : LT A.

■ NÉCROPOLE**SAINT-YBARD (CORRÈZE)
MONTFUMAT****Documentation :**

- Sources : Roulière-Lambert, 1983, p. 65-66, pl. 49-52.
- Bibliographie : Brugère, 1890 ; Bouyssonie, 1954 ; Daugas, 1972, p. 181 ; Daugas *et al.*, 1976, p. 450-453.
- Conservation : M.A.N. ; M.E.R.B.

Situation : sur un plateau dégagé par des vallées, à 2 ou 3 km de La Vernouille.

Conditions de découverte : fouilles menées par Eugène Brugère avant 1890 sur cinq tumulus dont l'un aurait été exploré "*presque à fond*", les autres "*fort peu*". Le mobilier n'a pas été répertorié par sépulture, ni même par monument.

Description : les tertres contenaient des sépultures à inhumation déposées "*sur des lits de cendres et de charbons*". Trois types de sépultures sont distingués par Brugère (1890, p. 287) :

"-1° *Abris funéraires formés par deux petits murs en pierres sèches recouverts de larges couverceaux, le tout entouré d'argile fort compacte mêlée de cendres et de charbons.*

"-2° *Même construction que ci-dessus, sauf que la sépulture était recouverte par des quantités de cailloux roulés ; puis même argile pétrie de la même manière.*

"-3° *Enfin, et c'est le modèle le plus curieux, enfouissement dans un tronc d'arbre creux, entouré d'argile pétrie avec du charbon et de la cendre*".

Mobilier : Brugère signale la découverte de "*deux brassards en bronze*", d'un "*collier en bronze*", de "*sept bracelets en bronze*", d'un "*bracelet en fer*", d'un "*collier en ambre*", de "*débris de vases*", de "*silex taillés*" et d'un "*polissoir formé d'une espèce de minerai*". Ces pièces et quelques autres sont toujours conservées :

- 2 jambarts formés de 7 anneaux chacun, réunis à l'aide d'une barrette. Les 14 anneaux sont en bronze à jonc massif interrompu avec bossettes et plages incisées et appartiennent à la variante Saint-Ybard (Jb.12. XI.h). Les 2 barrettes à gorges de maintien des jambarts ont une section en H et portent un décor de côtes sur la face destinée à être apparente. N° 31.404. L barrette = 9,2 cm. H jambart = 8,3 cm. Pl. 57 n° 7 ;
- 1 torque en bronze à tampons bouletés en bobine (1 tampon cassé) et décor incisé (Tb.3.XVI.g). Pl. 57 n° 1 ;
- 7 bracelets de bronze à décor moulé de crans et incisés (Bb.3.I.h). Pl. 57 n° 2 ;
- 3 fragments de bracelet en fer dont l'un est de forme elliptique (Bf. E.??). Pl. 57 n° 4-5 ;
- perles d'ambre ;
- 1 perle en serpentine de grande taille. L = 3,6 cm environ. Pl. 57 n° 6 ;
- 1 sorte de tête d'épingle en bronze et en forme de calotte. Pl. 57 n° 3 ;
- fragments d'1 assiette en céramique à décor de peinture graphitée. M.A.N. n° 31.374 A et B. Pl. 57 n° 9-11 ;
- fragments d'1 gobelet à panse cannelée en céramique à décor de peinture graphitée. Il porte une anse. M.A.N. n° 31.374 C. Pl. 57 n° 8 ;
- fragments d'1 gobelet à panse cannelée en céramique à décor de peinture graphitée (Daugas *et al.*, 1976 fig. 12). M.A.N. n° 31.374 D. Pl. 57 n° 13 ;
- fragments de 2 vases à panse arrondie à décor de peinture graphitée (Bouyssonie, 1954 fig. 1 n° 2 et 3) Pl. 57 n° 12-13 ;
- 1 fragment de fibule en fer dotée "*d'un gros bouton décoratif*" : fibule à pied redressé ?
- 5 outils en silex taillé sans doute néolithiques.

Commentaire : la majeure partie du mobilier, bien qu'il soit mélangé, peut être typologiquement réparti en deux groupes d'époques différentes.

• premier groupe :

le torque, les jambarts et les bracelets de bronze sont attribuables au Ha D1-2. Le tampon du torque est du même type que ceux qui ornent un bracelet du dépôt de Saint-Saturnin-de-Lucian "Roque Courbe" (Garcia, 1987, fig. 15 n° 3) et les décors d'incisions sur le jonc se retrouvent sur un torque à crochets du même dépôt (Garcia, 1987 fig. 9 n° 1).

Les tessons de l'assiette et de gobelets cannelés trouvent d'étroites comparaisons en Puy-de-Dôme, respectivement à Clermont-Ferrand "Lycée de Jeunes Filles" (Ha C récent) et à Gerzat "Champmorand" (Ha D1-2). On connaît aussi un gobelet cannelé à décor graphité à Mailhac dans l'Aude : il proviendrait d'une couche antérieure à 600 av. J.-C., mais le contexte stratigraphique n'est peut-être pas fiable (Roulière-Lambert, 1983, p. 25-26, pl. 15 F22).

Les autres pièces de mobilier, en particulier la tête d'épingle, les perles d'ambre, sont peu caractéristiques, mais on rappellera que les bracelets en fer elliptiques abondent en contexte Ha D1-2 ancien ;

• 2° groupe :

l'hypothétique fibule à pied globulaire en fer, les deux tessons figurés par Bouyssonie (1954 fig. 1 n° 2 et 3) sont sans doute datables du début du deuxième âge du Fer. Les décors peints des deux fragments de céramique appellent des comparaisons avec le vase de Saint-Simon "Salesse" T.1 S.3 dans le Cantal (pl. 17 n° 4), ainsi qu'avec des tessons de l'éperon barré de Crozant dans la Creuse (pl. 64 n° 16).

On peut déduire des descriptions et du mobilier qu'il devait y avoir dans ces tertres au moins deux inhumations féminines assez riches du Ha D1-2, l'une avec le torque, l'autre avec peut-être un collier de perles. Chacune pouvait avoir aux poignets les bracelets de bronze. Une de ces inhumations devait porter aux chevilles les jambarts de bronze. Le mobilier du début du deuxième âge du Fer était peut-être associé à une ou plusieurs autres inhumations.

Quant aux structures funéraires, les bordures de murs de pierres font penser à des aménagements attestés en contexte Ha D1-2 ancien à Nespouls "Baudran" T.1 S.1 en Corrèze (Couchard *et al.*, 1965), tandis que les troncs d'arbre évidés renvoient à un type de cercueil monoxyle bien connu au V^e s. av. J.-C. dans la Creuse.

Datation : Ha D1-2 ; LT A.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-YBARD (CORRÈZE) LA VERNOUILLE

Documentation :

- Sources : Roulière-Lambert, 1983, p. 67-68, pl. 53.
- Bibliographie : Sengensse, 1872; 1873.

Situation : sur un plateau dégagé par des vallées, à 2 ou 3 km de Montfumat.

Conditions de découverte : fouillé en croix par Octave Sengensse en août, 1871.

Description : tumulus circulaire de 30 m de diamètre pour 2 m de hauteur, mais il atteignait peut-être 4 m de haut à l'origine avec un diamètre moindre. La masse tumulaire de terre était recouverte d'une chape de pierres d'origines très diverses. Une tombe a été reconnue vers le centre.

Environnement : Octave Sengensse fait allusion à un ou deux autres tertres sur sa propriété.

■ SÉPULTURE

SAINT-YBARD (CORRÈZE) LA VERNOUILLE S.1

Documentation :

- Sources : Roulière-Lambert, 1983, p. 67-68, pl. 53.
- Bibliographie : Sengensse, 1872; 1873; Ward-Perkins, 1940.
- Conservation : M.A.N., M.E.R.B.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouillée en 1871 par Sengensse.

Description :

- Pratique : crémation ?
- Disposition : le mobilier se trouvait sous 3 ou 4 grosses pierres recouvertes par une dalle.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet en bronze elliptique à jonc interrompu terminé par des tampons bouletés aplatis (Bb.4.XVI.a), retrouvé sous les deux pierres de l'ouest. L = 6,5 cm. Pl. 57 n° 17.
 - 1 objet en fer de 8 cm de long recourbé, sous les 2 pierres de l'est. S'agit-il "d'une partie de bracelet" ?
- Équipement personnel :
 - 1 fragment d'objet en fer de 20 cm de long "terminé en pointe", identifié comme un morceau de "dague, ou lance", sous les deux pierres de l'est.
- Accompagnement :
 - 1 coupe à base annulaire et décor interne de peinture graphitée. Découverte sous les deux pierres de l'est. H = 8,5 cm; D = 33 cm. Pl. 57 n° 15;
 - 1 gobelet trapu à panse globulaire décorée de peinture graphitée. Retrouvé sous les deux pierres de l'ouest (pl. 57 n° 16);
 - 1 pointe de flèche en silex sous les 2 pierres de l'est;
 - 1 fragment de lame en silex sous les 2 pierres de l'est.

Commentaire : la datation des bracelets à tampons bouletés aplatis pose quelques problèmes car des objets proches, mais légèrement différents, figurent dans des contextes couvrant, semble-t-il, tout le premier âge du Fer. Le gobelet peint peut être comparé avec des récipients du même type des sites de Clermont-Ferrand "Pâtural" (pl. 110 n° 5 et 9) et Gerzat "Champmorand" (pl. 117 18, 19 et 21). La grande coupe est proche du récipient de Saint-Ybard "Montfumat" (pl. 57 n° 9-10), ou d'une coupe de Gerzat "Champmorand" (pl. 117 n° 8), et caractérise les étapes ancienne et moyenne du premier âge du Fer.

Le tumulus est le plus volumineux que nous ayons recensé en France centrale pour l'étape moyenne du premier âge du Fer. On ne saurait assurer toutefois qu'il ait été édifié en une seule fois.

Datation : Ha D1-2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SERVIÈRES-LE-CHÂTEAU (CORRÈZE) LA CROIX DES MORTS

Documentation :

- Bibliographie : Lalande 1867a, p. 45; anonyme, 1921 t. III, p. 630.
- Conservation : coll. Moulins à Argentat (dispersée?).

Description : tumulus recouvrant 7 squelettes.

Le mobilier : 1 épée en fer. Le *Dictionnaire Archéologique de la Gaule* précise que la poignée était en bronze.

Commentaire : il pourrait s'agir d'une épée hallstattiennne. Dans le sud-ouest de la France, deux épées hallstattiennes en fer à poignée en bronze ont effectivement été découvertes à Cahors (Lot) et Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), soit respectivement à 70 et 110 km de Servières. L'épée de Labessette dans le Puy-de-Dôme, à moins de 60 km au nord-est, était peut-être du même type.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

USSEL (CORRÈZE)

Documentation :

- Bibliographie : Lalande, 1867a, p. 32.
- Conservation : ancienne coll. Hugon.

Conditions de découverte : tumulus fouillé avant 1867.

Le mobilier : le tertre a "fourni un paquet de fils de bronze liés en un faisceau ployé en demi-cercle et deux bracelets en bois dur" (Lalande, 1867, p. 32).

Commentaire : il ne fait aucun doute qu'il s'agit là d'une parure féminine comparable à celles que l'on connaît dans la Creuse au V^e s. av. J.-C. et composées de brassards d'armilles en bronze doublés par deux bracelets en lignite. La conservation des anneaux en lignite laisse envisager qu'il s'agissait d'une inhumation plutôt que d'une crémation.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ HABITAT

UZERCHE (CORRÈZE) PLACE DE LA LUNADE

Documentation :

- Bibliographie : Vuaillet *et al.*, 1988, p. 175; Hernandez *et al.*, 1989, p. 56 fig. 20 n° 1 à 4.

Situation : éperon limité par une boucle de la Vézère et la vallée d'un affluent de celle-ci, le Bradascou.

Conditions de découverte : fouilles urbaines.

Description : niveau d'occupation.

Le mobilier : céramiques dont une terrine à épaulement cannelé. Pl. 57 n° 18-28.

Commentaire : le site est attribuable à la 3^e étape du Bronze final.

Datation : Ha B2-3.

■ HABITAT

VITRAC-SUR-MONTANE (CORRÈZE) ALAS

Documentation :

- Sources : Roulière-Lambert, 1983, p. 72-73, pl. 58.

Situation : sur la rive droite d'un affluent de la Montane.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage.

Description : dans une parcelle ont été découvertes 3 fosses rubéfiées dont l'une contient des vases recuits et du mobilier divers en surface.

Le mobilier : pour le mobilier de surface : un anneau de fer, 1 lissoir en schiste, des fragments de vases dont l'un porte un décor de peinture graphitée.

Environnement : 4 tumulus repérés à proximité.

Commentaire : le site est interprété comme un habitat par les fouilleurs. M.-J. Roulière-Lambert émet l'hypothèse que certaines pièces pourraient provenir d'un tumulus. Il semble pourtant que l'interprétation d'origine soit la bonne.

Datation : Ha D.

Creuse (23)

■ HABITAT

AUBUSSON (CREUSE) CAMP DE CHASTRES

Documentation :

- Bibliographie : Allain, 1973, p. 428 ; Léger, 1984 ; Vuaillet, 1995.

Situation : éperon au confluent de la Creuse et de la Bauze.

Conditions de découverte : fouilles de Maurice Dayras et Patrick Léger en 1972 et 1973 sur le rempart. Fouilles plus récentes dirigées par Dominique Vuaillet.

Description : éperon de 15 hectares de surface, barré par un rempart de 450 m de long, 20 m de large et 5 m de haut. Le rempart est précédé d'un fossé, parementé vers l'extérieur, et construit en terre argileuse armée de poutres en bois horizontaux et verticaux qui auraient été volontairement brûlés pour durcir les couches argileuses. Une palissade à poteaux jointifs en aulne et chêne était implantée au sommet du rempart de terre.

Le mobilier :

- 1 fibule en bronze à ressort de schéma laténien et pied vertical (LT A) découverte au fond du fossé défensif. Pl. 58 n° 1 ;
- tessons.

Environnement : une voie ancienne reliant le bas Berry à la basse Auvergne passe par le site lui-même (Desbordes, 1985, fig. 6).

Commentaire : la fibule était considérée jusqu'à présent comme l'indice principal pour dater l'érection du rempart de LT A ou d'une phase immédiatement antérieure. Les dates radiocarbones de la palissade et de charbons de bois au fond du fossé, si elles sont valides, révéleraient une phase de construction plus ancienne, entre le début du VIII^e s. et le milieu du VI^e s. av. J.-C. (Vuaillet, 1994).

Datation : Ha C-D1 ? ; LT A.

■ NÉCROPOLE

AUGÈRES (CREUSE) LES JIRAUDONNES

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Desbordes, 1977, p. 433 ; Bouyer *et al.*, 1979.

Situation : bordure orientale d'un plateau.

Conditions de découverte : fouilles de Masfrand en 1902 et d'une équipe de bénévoles dans les années 1940. Une fouille de sauvetage a été conduite sur deux monuments à partir de 1974 sous la direction de Patrick Léger avant remembrement agricole.

Description : 3 tumulus dont l'un fut rasé dès le début du XIX^e s. T.1 a livré une crémation et une inhumation ; T.2 contenait quatre inhumations.

Environnement : la nécropole est installée sur les vestiges d'un habitat du Bronze ancien.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

AUGÈRES (CREUSE) LES JIRAUDONNES T.1

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Desbordes, 1977, p. 433 ; Bouyer *et al.*, 1979.

Situation : à l'est d'un plateau, au nord-est de T.2.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage menées par Patrick Léger de 1974 à 1979.

Description : tertre circulaire en terre de 18 m de diamètre pour 2,60 m de hauteur. Les fouilleurs distinguent plusieurs phases de construction. Un premier tertre de 13 m de diamètre pour 1,20 à 1,30 m de haut est édifié au-dessus de la première sépulture, puis le monument initial est agrandi, cerné d'une couronne de pierres à interruption (14 m de diamètre) et recouvert d'une chape de pierres uniquement en périphérie. Une dernière phase voit le recouvrement de ces structures par une nouvelle couche (en terre ?). Elle accompagne l'aménagement d'une sépulture secondaire. Pl. 58 n° 2.

La masse tumulaire a fourni quelques tessons d'assiettes de l'étape ancienne ou moyenne du premier âge du Fer (Roulière-Lambert, 1983, pl. 62).

■ SÉPULTURE

AUGÈRES (CREUSE) LES JIRAUDONNES T.1 S.1

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Bouyer *et al.*, 1979

Situation : sépulture centrale, légèrement décalée vers l'ouest.

Conditions de découverte : une fouille de sauvetage a été menée par Patrick Léger avant remembrement agricole de 1974 à 1979.

Description :

- Pratique : crémation primaire.
- Disposition : en périphérie sud d'un bûcher circulaire de 4 m de diamètre. Les os calcinés étaient rassemblés dans un contenant en matière organique et recouvraient partiellement un vase peint renversé. Un godet était enfoncé en surface du tas d'ossements.

Le mobilier :

- Protection : 1 contenant en matière organique.
- Accompagnement :
 - 1 terrine carénée à piedestal court décorée avec de la peinture graphitée. Elle était retournée et partiellement recouverte par l'incinération. Pl. 58 n° 5 ;
 - 1 godet tronconique en céramique enfoncé dans l'incinération. Pl. 58 n° 6 ;
 - os brûlés d'un oiseau, disposés dans le godet.

Commentaire : le vase peint est le seul élément de datation. Morphologiquement, il est proche du vase de Glandon (Haute-Vienne) "Moissac" T.VII et plus encore de la jatte carénée de Chenon (Charente)

T.A2 S.1, tous deux datés par l'association d'une fibule à pied relevé (à faux ressort pour Chenon) de LT A (Boisseau, Lambert, 1975 fig. 14 n° 31; Gauron *et al.*, 1986). La frise peinte porte des décors que l'on connaît par ailleurs sur des vases graphités récents : sabliers, grilles. Le répertoire du haut du col présente d'étroites analogies avec la partie supérieure d'un vase de Saint-Denis-de-Palin, "Champ de Couy" T.18, sans doute contemporain des tombes datées de LT A ancienne (pl. 48 n° 1). Sur la base de comparaisons avec la céramique graphitée du Collège Littré à Bourges, qui comprend des formes assez proches, on ne peut exclure pourtant une datation du Ha D3.

La stratigraphie atteste que la crémation S.1 est antérieure à S.2 datée de LT A.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

AUGÈRES (CREUSE) LES JIRAUDONNES T.1 S.2

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Desbordes, 1977, p. 433; Bouyer *et al.*, 1979.
- Conservation : M.G.

Situation : sépulture secondaire près de la limite interne de la couronne au sud-ouest. Le creusement de la fosse recoupe la masse tumulaire retenue par la couronne de pierres.

Conditions de découverte : fouillée en sauvetage par Patrick Léger avant remembrement agricole en 1979.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps était en décubitus dorsal, tête au nord-ouest, sous un amas de blocs de granite.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Protection : cercueil en tronc d'arbre évidé?
- Mobilier corporel : pl. 58 n° 3.
 - 1 coiffe décorée d'une lanière de cuir enroulée de 2 à 2,30 m de long. Des perles de bronze rubanées hélicoïdales étaient enfilées sur ce lien (Pb.P.5). D perles = moins de 0,5 cm;
 - 1 bracelet en bronze elliptique à jonc interrompu et incisé de section circulaire. Disposé au poignet droit (Bb.3.XI.h). L = 7,8 cm. Pl. 58 n° 4;
 - trace de bronze au niveau du bassin;
 - trace de fer à l'emplacement présumé du pied gauche.

Commentaire : une paire de bracelets comparables provient d'une sépulture de l'aire interne de l'un des enclos fossoyés de Barbuise "Crépin", dans l'Aube (Piette, 1995, p. 136 n° B 7.01). Le torque à jonc interrompu qui les accompagne date la sépulture de LT A (ancienne?). Une autre sépulture de Barbuise (S.8) aux "Grèves", en tombe plate cette fois-ci, présente un autre bracelet du même type et indique une persistance de cette parure après LT A ancienne (Piette, 1995, p. 136 et p. 146).

L'incinération de Moissac (Haute-Vienne) "Glandon" T.VIII, datée de LT A par une fibule, livre des perles hélicoïdales semblables (Boisseau, Lambert, 1975, fig. 16 n° 41).

Datation : LT A.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

AUGÈRES (CREUSE) LES JIRAUDONNES T.2

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Bouyer *et al.*, 1979.

Situation : au sud-ouest de T.1.

Conditions de découverte : tumulus ouvert (par Masfrand?) au moyen d'une tranchée en 1902, puis, à la fin de la seconde guerre

mondiale, par MM. Chéron, Demargne et Rousseau. Patrick Léger a assuré la fouille de sauvetage de la partie centrale du tertre en 1979 (pl. 58 n° 7).

Description : tumulus en terre de 18 m de diamètre pour 3 m de hauteur. Il a livré quatre inhumations.

■ SÉPULTURE

AUGÈRES (CREUSE) LES JIRAUDONNES T.2 S.1A

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Bouyer *et al.*, 1979

Situation : vers le centre du tertre, à quelques centimètres au sud-ouest de la tombe centrale S.1B. Parallèle à S.1C.

Conditions de découverte : fouillée en sauvetage par Patrick Léger en 1979.

Description :

- Pratique : inhumation.

Disposition : corps en décubitus dorsal, la tête au nord-ouest. Des planches formant cercueil (3,20 m de long) étaient placées par-dessus et par-dessous le corps. Quelques pierres servaient au calage. Pl. 58 n° 8.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.
- Âge : enfant?

Le mobilier :

- Protection :
 - 3 planches de bois. Deux morceaux de fer (clous?) en bordure externe sud-ouest des planches.
- Mobilier corporel :
 - 2 brassards d'armilles à jonc filiforme aux avant-bras (Bb.2?.??.). Les armilles du brassard de l'avant-bras gauche étaient de section circulaires. Pl. 59 n° 1;
 - 1 bracelet de lignite de section elliptique au bras droit (Br.3.a). D = 9,6 cm. Pl. 59 n° 2.

Commentaire : la tombe est contemporaine ou plus probablement postérieure à la sépulture centrale (S.1B) datée de LT A ancienne. Le mobilier est très semblable à S.1B et doit être de la même époque. Par ailleurs, la tombe est à la fois proche et parallèle de S.1C, datée de LT A par une fibule.

Datation : LT A.

■ SÉPULTURE

AUGÈRES (CREUSE) LES JIRAUDONNES T.2 S.1B

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Bouyer *et al.*, 1979.

Situation : sépulture centrale sans doute.

Conditions de découverte : les fouilles anciennes ont perturbé une partie de la sépulture en détruisant les zones correspondant approximativement au crâne et au bras gauche. Fouillée en sauvetage par Patrick Léger en 1979.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, la tête au nord-nord-ouest. Un blocage de pierres comblait la fosse. Des traces organiques noires au fond de la fosse sont sans doute les vestiges d'une planche de bois.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Protection : planches ?
- Mobilier corporel :
 - 2 brassards d'armilles en bronze, à jonc de sections filiforme et carrée, aux avant-bras (Bb.2.I?.a). Pl. 59 n° 3 ;
 - 1 bracelet circulaire en fer au bras droit (Bf.C.?.?.b). Pl. 59 n° 4 ;
 - 1 anneau de ceinture qui paraît incisé (Ab.I.1.d). Pl. 59 n° 5 ;
 - 1 anneau de ceinture incisé de filets et échancré en bronze a été découvert dans les remblais des fouilles anciennes (Ab.II.1.d). Il appartient probablement à la sépulture. Pl. 59 n° 6.

Commentaire : l'anneau échancré est bien connu en contexte LT A ancienne sur les bardières de sépultures de guerrier.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

AUGÈRES (CREUSE) LES JIRAUDONNES T.2 S.1C

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Bouyer *et al.*, 1979.

Situation : parallèle à S.1A et alignée sur celle-ci.

Conditions de découverte : fouillée en sauvetage par Patrick Léger en 1979.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, la tête au nord-ouest. Le cercueil était taillé dans un tronc d'arbre calé par des pierres. D'autres pierres devaient maintenir une planche au-dessus du cercueil. Pl. 59 n° 7.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.
- Âge : enfant d'après l'anthropologie.

Le mobilier :

- Protection : cercueil en tronc d'arbre.
- Mobilier corporel : pl. 59 n° 8 ;
 - 1 anneau d'oreille en bronze de section circulaire (Ob.I.XII.a). Pl. 59 n° 9 ;
 - 1 fibule en bronze avec pied redressé à bouton creux, arc en U ouvert et ressort de schéma laténien. L'arc est orné de moulures et d'incisions transversales. Trouvée sous le crâne. L = 4,3 cm. Pl. 59 n° 11 ;
 - 1 fibule en fer au niveau du cou (non décrite) ;
 - collier de 8 perles en ambre disposées sur deux rangées de 5 et 3 unités (Pa.M.3). Pl. 59 n° 10 ;
 - 2 brassards d'armilles en bronze aux avant-bras (Bb.2?.?.?);
 - 1 bracelet circulaire en fer au bras droit (Bf.C.XI?.b). Pl. 59 n° 12 ;
 - 1 bracelet en lignite à jonc de section en D passé au bras gauche (Br.4.a). D = 7,8 cm. Pl. 59 n° 13.

Commentaire : l'arc en U de la fibule, avec un décor cranté que l'on retrouve sur certaines fibules du type de Marzabotto, pourrait marquer un horizon récent dans LT A.

Datation : LT A (récente?).

■ SÉPULTURE

AUGÈRES (CREUSE) LES JIRAUDONNES T.2 S.1D

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Bouyer *et al.*, 1979.

Situation : en bordure est du tertre.

Conditions de découverte : fouillée en sauvetage par Patrick Léger en 1979.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps orienté la tête au nord. Un entourage rectangulaire de pierres délimitait la sépulture. Un fragment de planche était encore conservé au niveau du crâne.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Protection : cercueil ou protection en planches de bois.
- Mobilier corporel : 1 coiffe faite d'un lien de cuir enroulé en spirale de 2 à 2,30 m de long. Des perles de bronze rubanées hélicoïdales étaient enfilées sur la lanière (Pb.P.5). L = 7,8 cm. Pl. 59 n° 14-18.

Commentaire : un couvre-chef du même type accompagne T.1 S.2 qui contient par ailleurs un bracelet que nous attribuons à LT A.

Datation : LT A.

■ NÉCROPOLE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, 1983.

Situation : sur un plateau.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage menées par Patrick Léger de 1983 à 1986.

Description : nécropole de 5 tumulus disposés en arc. Les tertres sont inventoriés du nord-est au sud (pl. 60 n° 1).

Environnement : l'éperon barré du Château à Crozant est à dix kilomètres au nord-est.

Commentaire : 13 sépultures sont documentées : T.1 livre une inhumation, T.2 quatre inhumations, T.3 deux inhumations, T.5 cinq inhumations, T.6 une crémation. La nécropole est en limite nord-ouest de la zone des inhumations sous tumulus de LT A du Massif central. Des tertres à crémation déposée en céramique graphitée, affiliés au groupe de "Glandon-Rochecouart" défini par J. Lambert, ont été fouillés à moins de 20 km au sud-ouest, à Saint-Maurice-La-Souterraine "Bois Bessac" (Beausoleil, 1995), Saint-Pierre-de-Fursac "Montoys" (Crédot *et al.*, 1978) et "Forêt Basse" (Janicaud, 1937; Tardiveau, 1979; Beausoleil, 1992).

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.1

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, Sirjacques, 1983; Vallet, 1992.

Conditions de découverte : tertre fouillé en sauvetage par Patrick Léger en août et septembre, 1983.

Description : tumulus de 14 m de diamètre pour environ 0,50 m de haut. Au XIX^e s., il aurait atteint 10 m de diamètre pour 2,5 m de haut. Le tertre était délimité par un muret circulaire de pierres sèches avec double parement de 14 m de diamètre externe et de 0,90 m d'épaisseur. Douze meules dormantes, la partie abrasée tournée vers le sol, étaient intégrées dans le muret avec une concentration préférentielle dans le secteur ouest. Il n'y avait qu'une seule meule dans le quart sud-est. La masse tumulaire, démantelée avant la fouille, comprenait un volume de pierres important. Les traces d'un paléosol montrent que l'aire occupée par le tertre n'avait pas été décapée. Pl. 60 n° 2.

Le tumulus contenait une sépulture au centre.

Le mobilier : nombreux tessons de céramique commune dans le remplissage du tertre et quelques fragments d'armilles en bronze. Pl. 60 n° 3-5.

■ SÉPULTURE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.1 S.A

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, Sirjacques, 1983.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouillée sous la direction de P. Léger en 1983.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au sud-est, à l'intérieur d'un cercueil calé par des blocs de quartz (pl. 60 n° 12).

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier : pl. 60 n° 6.

- Protection : 1 cercueil en tronc d'arbre évidé.
- Mobilier corporel :
 - 1 anneau d'oreille en bronze de section ronde au niveau de l'oreille gauche (Ob.I.XII.a). D = 1,1 cm. Pl. 60 n° 7 ;
 - 1 perle en verre de couleur vert pâle au niveau de l'oreille gauche (Pv.G.g.). D = 2 cm. Pl. 60 n° 9 ;
 - 1 perle en céramique au niveau de l'oreille gauche (Pc.G.1). D = 2 cm. Pl. 60 n° 8 ;
 - 1 perle en matière organique au niveau de l'oreille gauche.
- Équipement personnel : 1 anneau échancré en bronze de section circulaire disposé au niveau de la ceinture (Ab.II.2.a). D = 2,9 cm. Pl. 60 n° 10.
- Accompagnement : 1 anneau en bronze de section circulaire disposé au niveau des pieds (Ab.I.2.a). D = 25,2 cm. Pl. 60 n° 11.

Commentaire : les perles pouvaient être montées sur des boucles d'oreilles en matière organique. Le mobilier et surtout l'agencement de la tombe présentent des affinités nettes avec la sépulture centrale (S.1B) du tertre 2 d'Augères "Les Jiraudonnes", datée de LT A ancienne. L'anneau de ceinture étaye une datation dans LT A.

Datation : LT A.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.2

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, Vallet, 1984 ; Vallet, 1992.

Situation : au sud-ouest de T.1.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1984 par Christian Vallet.

Description : tertre de 20 m de diamètre pour environ 1 m de haut (3 m de haut en 1851). La masse tumulaire, en terre argilo-sableuse, était délimitée par un muret circulaire de pierres sèches avec double parement de 15 m de diamètre externe et 2 m d'épaisseur. Une interruption du muret au sud-sud-ouest ménage une entrée qui a été obturée ensuite au moyen d'un cailloutis. 68 meules dormantes, la partie abrasée tournée vers le sol, étaient intégrées dans le muret, sauf dans le quart sud-est où il n'y avait qu'une seule meule. La base tumulaire avait été probablement décapée au préalable. Pl. 60 n° 13.

Des traces de planches dans le tertre pourraient être interprétées comme des sépultures d'enfants dont les os auraient disparu en raison de l'acidité du terrain.

4 sépultures fouillées.

Le mobilier :

- nombreux tessons de céramique commune au niveau du sol, notamment en bordure des sépultures centrales ;
- 2 armlles en bronze dans le quart sud-est ;
- 68 meules.

Commentaire : L'étude des meules par C. Vallet a montré que leur disposition n'était pas aléatoire.

■ SÉPULTURE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.2 S.A1

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, Vallet, 1984

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1984 sous la direction de Christian Vallet.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : dans une fosse de 0,25 m de profondeur, orientée est-ouest.

Commentaire : sans doute antérieure à la tombe périphérique S.B, datée du Ha D3-LT A ancienne.

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

■ SÉPULTURE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.2 S.A2

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, Vallet, 1984.

Situation : sépulture centrale secondaire, implantée au-dessus de S.A1.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1984 par Christian Vallet.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : sous un petit massif de pierres et dans une structure orientée est-ouest qui a laissé des traces de bois (pl. 60 n° 14).

Le mobilier :

- Protection : 1 aménagement en bois (cercueil ?).
- Accompagnement : 2 petits fragments de fer entre les pierres.

Commentaire : le type d'aménagement de la tombe est bien attesté dans la Creuse au V^e s. av. J.-C.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.2 S.B

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, Vallet, 1984.

Situation : sépulture en périphérie nord du tertre, à 1 m du parement interne du muret.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1984 sous la direction de Christian Vallet.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête orientée à l'ouest. Pl. 61 n° 1.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 2 brassards d'environ 50 armlles en bronze chacun, disposés aux avant-bras (Bb.2?.?.?) et maintenus par une fine couche de matière organique sous-jacente (pl. 61 n° 2) ;
 - 1 bracelet en lignite à section en D au bras gauche et vers le coude (Br.3.a). Pl. 61 n° 4 ;

- 1 bracelet en lignite à section sub-circulaire, au bras droit et vers le coude (Br.4.a). Pl. 61 n° 3.
- Accompagnement : 1 racloir en silex près du brassard gauche. Il a pu être apporté dans les remblais de terre.

Commentaire : la parure est caractéristique de LT A ancienne du Massif central. Elle peut être aussi légèrement antérieure.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.2 S.C

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, Vallet, 1984.

Situation : sépulture en périphérie nord-est du tertre, à 1,50 m du muret.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1984 par Christian Vallet.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps était orienté selon un axe nord-ouest/sud-est. Deux pierres devaient servir de calage à une structure de matière organique. Pl. 61 n° 5.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 2 brassards d'environ 50 armilles en bronze chacun, disposés aux avant-bras (Bb.2.?.?.). Ils étaient maintenus sur un fin support de matière organique sous-jacent (pl. 61 n° 6).

Commentaire : la parure est caractéristique de LT A ancienne du Massif central. Elle peut être aussi légèrement antérieure.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.3

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, 1986.

Situation : au sud-ouest de T.2.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en été, 1985 sous la direction de Patrick Léger.

Description : tertre de 9 m de diamètre pour environ 0,90 m de haut (15 m³). En 1851, il avait 12,5 m de diamètre pour 3 m de haut. La masse tumulaire était en terre. Un foyer a été retrouvé au nord-est du tertre. Les fouilles ont mis au jour 2 inhumations (pl. 61 n° 7).

Le mobilier :

- quelques tessons de céramique ;
- quelques éclats de silex.

■ SÉPULTURE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.3 S.A

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, 1986.

Situation : sépulture centrale, au sud de S.B.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1985 sous la direction de Patrick Léger.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps était orienté la tête à l'ouest et déposé dans un cercueil calé par des pierres (pl. 61 n° 8).

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Protection : 1 cercueil en tronc d'arbre évidé.
- Mobilier corporel :
 - 2 perles d'ambre aplaties au niveau du cou (Pa.G.1.). D = 1,7 cm (pl. 61 n° 10-11) ;
 - 2 brassards d'armilles en bronze aux avant-bras ;
 - 1 bracelet en lignite de section en D, au bras droit (Br.4.a). Pl. 61 n° 12.

Commentaire : la parure est caractéristique de LT A ancienne du Massif central. Elle peut être aussi légèrement antérieure.

Datation : Ha D3 - LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.3 S.B

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, 1986.

Situation : sépulture centrale, au nord de S.A.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1985 sous la direction de Patrick Léger.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête orientée à l'est.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 2 brassards d'armilles en bronze à jonc de section quadrangulaire aux avant-bras (Bb.2.?.?.). Pl. 61 n° 15 ;
 - 1 bracelet en lignite à section en D au bras droit (Br.4.a). Pl. 61 n° 14.

Commentaire : la parure est caractéristique de LT A ancienne du Massif central. Elle peut être aussi légèrement antérieure.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.4

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, Vallet, 1984.

Situation : au sud-ouest de T.3.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1984 sous la direction de Christian Vallet.

Description : tertre de 16 m de diamètre pour environ 0,60 m de haut. En 1851, il aurait eu 18 m de diamètre pour 4 m de haut. Sous le monument, le sol avait été décapé au préalable. Des traces de foyer ont été observées à la base. Une fouille ancienne avait détruit la sépulture centrale, sans doute à inhumation.

Le mobilier :

- quelques tessons de céramique commune;
- 1 éclat de silex;
- 1 meule dormante;
- 4 concentrations de charbons de bois en périphérie du tertre.

Commentaire : le monument est probablement contemporain des autres.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.5

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, 1986.

Situation : à l'ouest de T.4.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1985 sous la direction de Patrick Léger.

Description : tertre de 20 m de diamètre pour environ 0,70 m de haut (55 m³). En 1851, il avait 13 m de diamètre pour 3,5 m de haut. La masse tumulaire en terre est délimitée par deux enclos fossoyés concentriques de 12 et 14 m de diamètre externe. Une fosse circulaire au nord-est du tertre était bordée par un massif de pierres (pl. 62 n° 1). 5 inhumations fouillées.

Le mobilier :

- tessons de céramique dont plusieurs dans la fosse;
- quelques silex (pl.62 n° 3);
- 1 couteau en fer (pl.62 n° 2).

Commentaire : la fosse n'est pas datée.

■ SÉPULTURE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.5 S.A

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, 1986.

Situation : sépulture en périphérie sud.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1985 sous la direction de Patrick Léger.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps orienté nord-ouest/sud-est. Le mobilier était dispersé par l'activité d'animaux fouisseurs.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier : pl. 62 n° 4.

- Protection : cercueil ?
- Mobilier corporel :
 - 2 brassards d'armilles filiformes en bronze;
 - 1 bracelet circulaire en fer (Bf.C.?.?.b).

Commentaire : la parure est caractéristique de LT A ancienne du Massif central. Elle peut être aussi légèrement antérieure.

Datation : Ha D3 - LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.5 S.B

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, 1986.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1985 sous la direction de Patrick Léger.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête orientée à l'est.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.
- Âge : jeune enfant (moins de 2 ans?) d'après l'anthropologie et le mobilier.

Le mobilier : pl. 62 n° 5.

- Mobilier corporel :
 - 1 torque ouvert constitué de deux tiges, l'une en bronze, l'autre en fer, torsadées avec un fil de lin. Localisé autour du cou (pl. 62 n° 6);
 - 1 tige de suspension pour pendeloques, en bronze, sans doute attachée au torque. Pl. 62 n° 9;
 - 1 disque en tôle de bronze orné de deux nervures concentriques et perforé au centre et sur le pourtour. L'objet, peut-être la partie centrale d'un couvercle de carquois, a été réutilisé comme pendeloque et devait être suspendu au torque. D = 2 cm. Pl. 62 n° 7;
 - 2 brassards d'armilles en bronze aux avant-bras (Bb.2?.?.). Pl. 62 n° 8.

Commentaire : les parures de bras sont caractéristiques de LT A ancienne du Massif central. La tige de suspension de pendeloques trouve comparaison dans la tombe T.5 S.D.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.5 S.C

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, 1986.

Situation : sépulture en périphérie sud-est.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1985 sous la direction de Patrick Léger.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps orienté nord-sud (pl. 62 n° 10).

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier (pl. 62 n° 11).

Le mobilier :

- Protection : cercueil ?
- Mobilier corporel : 2 brassards d'armilles filiformes en bronze à décor d'incisions transversales aux avant-bras (Bb.2?.Ih).

Commentaire : la parure est caractéristique de LT A ancienne du Massif central. Elle peut être aussi légèrement antérieure.

Datation : Ha D3 - LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.5 S.D

Documentation :

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, 1986.

Situation : sépulture centrale, au nord de S.B.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1985 sous la direction de Patrick Léger.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête orientée au nord-ouest. Pl. 62 n° 12-13.

Le défunt :

- Âge : enfant d'après l'anthropologie et le mobilier.

Le mobilier :

- Protection : cercueil ?
- Mobilier corporel :
 - 1 perle en verre de couleur vert pâle au niveau du cou (Pv.G.g). Pl. 62 n° 19 ;
 - 1 perle en verre de couleur bleue au niveau du cou (Pv.G.a). Non conservée ;
 - 2 perles en bronze en forme de rondelle au niveau du cou (Pb. P.1). Pl. 62 n° 17-18 ;
 - 1 disque en céramique au niveau du cou (Pc.G.1). Pl. 62 n° 20 ;
 - 1 pendeloque constituée d'un fragment de bracelet en lignite perforé. Découverte au niveau du cou. Pl. 62 n° 16 ;
 - 1 armature de suspension pour pendeloques, en bronze, avec des extrémités à crochets. Pl. 62 n° 15 ;
 - 1 bracelet en fer circulaire au poignet gauche (Bf.C.I.3?.b). Pl. 62 n° 14.

Commentaire : le bracelet en fer mis à part, tous les objets de cette tombe semblent faire partie d'un ou de plusieurs jeux de pendeloques. Le jonc de bracelet en lignite réutilisé est sans doute plus ancien (Ha D1-2) et peut provenir des ateliers de Chalucet à Saint-Jean-Ligouire en Haute-Vienne. Pour le reste, la parure est caractéristique de LT A ancienne du Massif central. L'armature à crochets de suspension de pendeloques trouve d'ailleurs de nombreuses comparaisons dans les tombes d'immatures de Champagne datées de LT A.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE**BAZELAT (CREUSE) ÂGE DU MONT T.5 S.E****Documentation :**

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, 1986.

Situation : sépulture décalée à l'ouest par rapport au centre.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1985 sous la direction de Patrick Léger.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le mobilier :

- Protection : un cercueil peut-être car un calage de pierres est conservé.

Commentaire : la tombe est probablement contemporaine des autres. L'absence de mobilier peut indiquer qu'il s'agit d'une sépulture masculine.

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE**BAZELAT (CREUSE) LES RAZADES T.6****Documentation :**

- Sources : Léger, 1988.
- Bibliographie : Léger, 1986 ; Léger, 1990.

Situation : bien que Patrick Léger lui donne un numéro à la suite des cinq tertres de l'Âge du Mont, le tumulus des Razades ne fait pas partie de cette nécropole puisqu'il en est éloigné de 2 km (à l'est).

Conditions de découverte : fouille de sauvetage en 1986 sous la direction de Patrick Léger.

Description : tertre de 20 m de diamètre pour environ 0,50 m de haut (39 m³). Au centre étaient les restes de deux bûchers contenant encore quelques esquilles d'ossements brûlés. Ils étaient recouverts par un blocage carré (6 m de côté) de petites pierres et délimités par un enclos fossoyé également carré (10 m de côté extérieur pour 2 m de large et 0,80 m de profondeur) dont les angles étaient orientés selon les points cardinaux. Des traces de bois brûlé indiquent que le fossé était garni d'une palissade de poutres maintenues par des poteaux d'angle. Une couronne d'argile de

16 m de diamètre, doublée à l'extérieur d'un muret de pierres circulaire de 20 m de diamètre, englobait l'enclos fossoyé. Pl. 62 n° 1.

Le mobilier :

Deux objets ont été mis au jour dans les vestiges du muret périphérique :

- 1 perle d'ambre (pl. 63 n° 4). Pl. 63 n° 4 ;
- 1 fragment de bracelet bouleté en bronze (Bb.3.XVI.a?). Pl. 63 n° 2.

Les restes d'un cercueil en tronc d'arbre évidé gisaient au fond de l'un des segments du fossé quadrangulaire.

Un fragment de plaque en bronze ajourée provient du tertre. Pl. 63 n° 3.

Commentaire : il est possible que la sépulture centrale, sans doute une crémation primaire, ait été bouleversée.

Le fragment de bracelet qui est bien daté par sa forme du Ha D1-2 pourrait indiquer que T.6, au moins dans sa première phase, est antérieur aux tertres de l'Âge du Mont.

Les restes du cercueil correspondent peut-être aux vestiges d'une tombe secondaire du Ha D3-LT A ancienne ainsi qu'à une seconde phase d'édification du monument.

■ HABITAT**CROZANT (CREUSE) ÉPERON DU CHÂTEAU****Documentation :**

- Sources : Roulière-Lambert, 1983, p. 77-79, pl. 64-68.
- Bibliographie : Allain, 1973, p. 428-429 ; Allain, Lasnier, 1975 ; Lambert, Roulière-Lambert, 1985.
- Conservation : S.R.A. Limousin ?

Situation : sur l'extrémité d'un promontoire à la confluence de la Creuse et de la Sédelle.

Conditions de découverte : fouilles Lasnier au début des années 1970.

Description : éperon barré par une fortification dont on a retrouvé les traces très perturbées sous les niveaux médiévaux. Le rempart protohistorique en blocage de pierres contenu par un parement externe en moellons est localisé en avant de la fortification médiévale. Le mobilier protohistorique provient de couches d'éboulis en arrière du rempart.

Le mobilier :

- 2 fibules, une en fer et une en bronze, à ressort de schéma laténien et pied redressé. Pl. 64 n° 1 ;
- nombreux tessons dont plusieurs portent des décors incisés de la fin de l'âge du Bronze (pl. 63 n° 5-9) ou des décors de peinture graphitée (37 tessons) de la fin du premier âge du Fer (pl. 63 n° 10-14, pl. 64 n° 2-28).

Environnement : le site est occupé dès le Néolithique et à l'âge du Bronze. Deux nécropoles tumulaires sont répertoriées à proximité. L'une, à Saint-Plantaire (Indre) "Saint-Jallet", a fait l'objet de deux sondages sur des tertres qui n'ont rien livré (Lasnier, Trotignon, 1979).

Commentaire : le rempart n'est pas daté avec certitude de l'âge du Fer. D'après l'étude des Lambert, les tessons se rapportent à la fin de l'âge du Bronze final, à la phase finale du premier âge du Fer, ainsi qu'au début du 2^e âge du Fer. Les fibules confirment une occupation jusqu'à LT A récente.

Un fragment de coupe à rebord peint au graphite (pl. 63 n° 10) matérialise peut-être une fréquentation du site à l'étape moyenne du premier âge du Fer : comparaisons à Clermont-Ferrand "Lycée de Jeunes Filles" fosse 1 et Gerzat "Champmorand" fosse 5079.

Datation : Néolithique ; Bz B-C ; Ha B2-3 ; Ha D1-2 ? ; Ha D3 et LT A.

■ HABITAT**ÉVAUX-LES-BAINS (CREUSE) SAINT-MARIEN****Documentation :**

- Sources : Pion, 1984, p. 31.
- Bibliographie : Beausoleil, 1989, fig. 13 n° 2.
- Conservation : coll. Piboule.

Situation : sur un rebord de plateau.

Conditions de découverte : prospections Piboule.

Description : éperon barré d'une superficie de 2 ha.

Le mobilier : un fragment proximal de pointe de lance en bronze et de la céramique sans description précise : " *grossière peignée* ".

Commentaire : le site est attribué à l'âge du Bronze ou au premier âge du Fer. La pointe de lance atteste une fréquentation du site au Bronze final.

Datation : âge du Bronze final ; premier âge du Fer ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

FAUX-LA-MONTAGNE (CREUSE) TRUFFY

Documentation :

- Bibliographie : Abzac, 1894.

Conditions de découverte : fouillé au XIX^e s.

Description : tertre érodé en terre de 7 m de diamètre pour environ 1,20 m de haut (12 m³). Il devait receler des sépultures adventices, au moins deux si l'on en juge par le nombre de brassards découverts en périphérie du tertre. Les trois brassards " *étaient disposés en forme d'un triangle isocèle de 60 cm de base sur 80 de côté* ".

Le mobilier : 3 brassards de 20 armilles de section carrée chacun. Certaines armilles étaient décorées de stries (Bb.2.?.?.). D : 8 cm ; H : 0,4 cm.

Environnement : un cimetière de 7 tumulus est localisé dans les environs, au Puy des Trois Croix.

Commentaire : le tertre a certainement abrité des inhumations féminines du Ha D3-LT A ancienne.

■ NÉCROPOLE

LA NOUAILLE (CREUSE) PUY DE PLANE

Documentation :

- Bibliographie : Vuailat *et al.*, 1988, p. 182-183.

Situation : sur le replat d'une crête entre les vallées de la Banize et du Gourbillon.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage de 1985 à 1986 sous la direction de Claude Sirjacques.

Description : deux tumulus.

Commentaire : la fouille d'un tertre seulement a été décrite.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

LA NOUAILLE (CREUSE) PUY DE PLANE T.1

Documentation :

- Bibliographie : Vuailat *et al.*, 1988, p. 182-183.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage de 1985 à 1986 sous la direction de Claude Sirjacques.

Description : tumulus de 14,65 m de diamètre pour une faible élévation. La masse tumulaire de blocs de granite et de terre mêlés est circonscrite par un parement de pierres plates empilées. Les fouilleurs ont dégagé des lentilles cendreuses et charbonneuses. Une sépulture décalée a été découverte, mais il n'est pas impossible qu'une incinération ait laissé quelques traces – lentille cendreuse bornée par une pierre fichée verticalement – vers le centre du tertre en dépit de l'acidité du sol. Pl. 64 n° 29.

■ SÉPULTURE

LA NOUAILLE (CREUSE) PUY DE PLANE T.1 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Vuailat *et al.*, 1988, p. 182-183.

Situation : sépulture en périphérie est.

Conditions de découverte : fouilles Claude Sirjacques.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps n'a pas laissé de trace. Il était dans une fosse orientée est-ouest de 2,50 m x 0,70 m pour 0,50 m de profondeur. Les parois de la fosse sont habillées de dalles de pierre.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 fibule en fer.

Commentaire : le mobilier n'étant pas décrit, il n'est pas possible de dater précisément la tombe. Cependant, l'architecture de la fosse comme le dépôt d'une fibule suggèrent une datation à la fin du premier ou au début du second âge du Fer.

Datation : Ha D3 - LT A.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

LE COMPAS (CREUSE)

Documentation :

- Bibliographie : Léger, Vallet, 1984, p. 18.

Conditions de découverte : fouilles du XIX^e s.

Description : tumulus à inhumations ?

Le mobilier : brassards d'armilles en bronze associés à un bracelet en lignite non décoré.

Commentaire : la parure est caractéristique de LT A ancienne du Massif central. Elle peut être aussi légèrement antérieure.

Datation : Ha D3 - LT A ancienne.

■ NÉCROPOLE

SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE (CREUSE) LES MOTTES

Documentation :

- Bibliographie : Janicaud, 1937.

Description : 5 tertres dont l'un de 27 m de diamètre pour 5 m de haut aurait livré un foyer sous un amas de pierres brutes.

Le mobilier : 3 pointes de flèche en bronze proviendraient du foyer.

Commentaire : la description fait penser à un tertre à incinération centrale. Une pointe de flèche en fer a été découverte dans un contexte comparable à Moissac "Glandon" T.VIII S.1 dans la Haute-Vienne (Boisseau, Lambert, 1975).

■ HABITAT

SAINT-VAURY (CREUSE) MONT BERNAGE

Documentation :

- Bibliographie : Janicaud, 1949 ; Vuailat, 1985b, p. 298.
- Conservation : S.R.A. Limousin.

Situation : sommet d'une colline qui domine les alentours.

Conditions de découverte : fouilles Dominique Vuailat.

Description : habitat fortifié avec enceinte de contour de plan elliptique. Le rempart est construit à partir d'un blocage de pierres brutes.

Le mobilier : tessons de céramique de la fin du premier âge du Fer, dont un de "céramique massaliote".

Environnement : le site est occupé dès le Néolithique et au Bronze moyen. Il se trouve à 15 km au nord-est d'un important district de mines d'or et d'étain.

Commentaire : la construction du rempart n'est pas datée semble-t-il.

Datation : Néolithique ; Bz C-D ; Ha D3-LT A.

■ HABITAT

SAINTE-FEYRE (CREUSE) PUY DE GAUDY

Documentation :

- Bibliographie : Allain *et al.*, 1982 ; Dussot, 1992.

Situation : au sommet d'une colline granitique.

Conditions de découverte : le site est signalé depuis le XVII^e s. Le rempart a fait l'objet d'une coupe en 1980 puis en 1988 sous la direction de Dominique Dussot.

Description : site fortifié de 15 ha de surface. Le rempart se développe sur tout le contour de la colline, soit 1 600 m. Il s'interrompt sur une porte rentrante et comporte un noyau en granite vitrifié antérieur à un *murus gallicus*.

Le mobilier :

- 1 hache en bronze à douille carrée. Pl. 64 n° 30 ;
- nombreux tessons dont plusieurs sont décorés de peinture graphitée. Pl. 64 n° 31-43.

Environnement : l'enceinte domine un col franchi par un itinéraire routier ancien qui reliait le Poitou à l'Auvergne (Desbordes, 1985, p. 33, 34 et 37).

Commentaire : les tessons les plus caractéristiques (vases à profil caréné ou à col rentrant conique) datent probablement de la fin du Ha D ou de LT A (comparaisons à Bourges "Collège Littré" et à Bègues "Les Charmes"). La première phase du rempart (noyau vitrifié) n'est pas datée précisément, mais la fréquentation du site au premier âge du Fer et deux dates ¹⁴C calibrées (285 ± 160 et 260 ± 105 bc) laissent supposer qu'il a pu être construit à la fin de cette époque ou bien au cours du second âge du Fer. On mentionne par ailleurs l'existence de matériel antérieur à la fin du premier âge du Fer.

Datation : Néolithique ; âge du Bronze ; Ha D3-LT A ; LT D.

Indre (36)

■ NÉCROPOLE

BRION (INDRE) LES GRANDES CHAPELLES (NORD-EST)

Documentation :

- Sources : rens. O. Buchsenschutz et P. Gablin.
- Bibliographie : Charbonnier, 1953 ; Buchsenschutz *et al.*, 1979 ; Hamon, 1994.
- Conservation : coll. Gablin à Brion ; S.R.A. Centre.

Situation : légère dépression, au bord de l'interfluve marécageux formé par l'Angolin et le ruisseau des Fontaines.

Conditions de découverte : campagnes de prospection et sondage menés par les frères Gablin. Une fouille préventive sous la direction de Tony Hamon a permis de dégager une portion au nord-est du site en 1992.

Description : nécropole de tumulus arasés en terre dont il ne reste que quelques traces sur les clichés aériens. La fouille extensive de 1992 révèle des structures funéraires dont les tombes étaient détruites par l'érosion : il s'agit de 2 enclos fossoyés de 16 m de diamètre dont l'un présente une ouverture dotée de saignées rentrantes et se trouve associé à des trous de poteau. Le mobilier provient de découvertes de surface.

Le mobilier :

- 2 épées hallstattiennes en bronze découvertes dans une même zone par les frères Gablin :
- 1 : épée complète de type Villemont. La languette a été réparée ou coulée dans un second temps. Quelques traces dans l'oxydation font penser à l'empreinte d'un fourreau en cuir. L à l'origine : 68,9 cm. Ha C ancien. Pl. 65 n° 1 ;
- 2 : épée dont il manque une partie de la fusée et la pointe. Un fragment proximal de languette, découvert au même endroit et en même temps que certains fragments de la lame (sondage Gablin de 1955), appartient sans doute à cette même épée et non à une troisième comme on avait pu le penser jusqu'à présent. La lame renvoie au type Miers (grande longueur et nervure centrale marquée à la pointe) tandis que la languette à hauteur du pommeau présente des caractères archaïsants : forme rectangulaire, encoches latérales et absence de rebords. Cette mixité des critères, anciens et évolués à la fois, nous conduit à rattacher l'objet à un type de transition, celui de Weichering (début du Ha C récent). En raison des lacunes et de l'état de dégradation de l'épée, l'attribution typologique ne peut toutefois être assurée. L supposée : entre 71 et 72 cm. Pl. 65 n° 2 ;
- 1 bouterolle à ailettes en V de type C1. Les cassures des pointes sont fraîches. D'après les caractéristiques typo-chronologiques, elle pouvait accompagner la première épée. L conservée = 8,9 cm. Ha C ancien. Pl. 65 n° 3 ;
- 1 fragment de lame de couteau en bronze (Ha B2-3 ou Ha C ?). Pl. 65 n° 4.
- 1 agrafe de ceinture en bronze à 4 griffes d'attache et décor incisé de dents de loup. Pl. 65 n° 5. De nombreux exemplaires du même type, datés de la fin du Ha C ou du début du Ha D1, viennent du Jura. Plusieurs en Suisse occidentale sont presque identiques (Peyer, 1990, fig. 1 n° 12), de même qu'un exemplaire de la tombe 220 de Hallstatt (Kromer, 1959, pl. 29 n° 9) ;
- 1 fragment de bracelet creux en bronze de type Creuzet (Bb.20.I?.) du Ha D1-2. Pl. 65 n° 6 ;
- 1 fragment de torque en bronze à jonc continu et double jet de coulée (Tb.3.I.c) du Ha D3-LT A ancienne. Pl. 65 n° 7 ;

- 1 fragment de bracelet en bronze, peut-être de type Homburg, associé à l'un des enclos fouillé en 1992 par T. Hamon. Ha B2-3 ?

Environnement : 3 ou 4 dépôts d'objets métalliques datés du Bz D-Ha A1, du Ha B2-3 et du Ha D sont connus à proximité immédiate de la nécropole, à l'est et à l'ouest, et signalent une activité de nature rituelle prolongée dans le temps.

Des fosses à comblement détritiques, dans le même secteur de la propriété, correspondent à un établissement attribuable au Ha A2-B1 (fouille T. Hamon). Les prospections intensives des Gablin et les fouilles montrent une autre concentration d'objets du premier âge du Fer distante d'environ 800 m au sud-ouest et qui correspond à un autre gisement funéraire.

Commentaire : l'armement hallstattien, concentré sur une aire restreinte, manifeste la présence de deux sépultures de guerrier, sans doute sous tumulus, regroupées au sein d'un petit cimetière.

Le fragment de bracelet associé à l'enclos dégagé en 1992, s'il est vraiment du type Homburg, pourrait faire remonter l'occupation funéraire du site au Ha B2-3.

Le fragment de torque manifeste peut-être l'utilisation de la nécropole jusqu'au Ve s. av. J.-C.

Datation : Ha B2-3 ? ; Ha C ; Ha D1-2 ; Ha D3-LT A ancienne.

■ NÉCROPOLE

BRION (INDRE) LES GRANDES CHAPELLES (SUD-OUEST)

Documentation :

- Sources : rens. O. Buchsenschutz et P. Gablin.
- Bibliographie : Buchsenschutz *et al.*, 1979.
- Conservation : coll. Gablin à Brion ; S.R.A. Centre.

Situation : rebord de plateau de la Champagne berrichonne.

Conditions de découverte : campagnes de prospection menées par les frères Gablin. Une fouille programmée est dirigée par Olivier Buchsenschutz en 1974 et 1975.

Description : nécropole tumulaire érodée dont il ne reste que quelques traces sur les clichés aériens et probablement un petit tumulus en élévation sur une limite de parcelle (rens., P. Gablin). Un enclos fossoyé fouillé.

Environnement : trois ou quatre dépôts datés du Bz D-Ha A1, du Ha B2-3 et du Ha D sont répertoriés aux environs de la nécropole. L'autre gisement funéraire, avec les deux épées, est au nord-est de la propriété.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BRION (INDRE) LES GRANDES CHAPELLES (SUD-OUEST) T.1

Documentation :

- Sources : rens. O. Buchsenschutz et P. Gablin.
- Bibliographie : Buchsenschutz *et al.*, 1979.

Situation : au sud-est des Grandes Chapelles, à environ 800 m du gisement qui a livré les épées hallstattiennes.

Conditions de découverte : campagnes de prospection menées par les frères Gablin. Une fouille programmée est dirigée par Olivier Buchsenschutz en 1974 et 1975.

Description : tumulus sans doute arasé délimité par un enclos circulaire fossoyé de 10 m de diamètre environ dont il ne subsistait que deux segments. Au maximum, les vestiges du fossé avaient 30 cm de large pour 35 cm à l'ouverture. Une inhumation devait occuper le centre du monument (S.1). 5 inhumations sont installées au-dessus de l'enclos ou bien à proximité, mais l'absence de tout mobilier ne permet pas de les dater précisément. Ce n'est pas le cas d'une crémation découverte à 2 m au nord de l'enclos (S.2). Pl. 65 n° 8.

Environnement : dépôts de haches à douille en fer à quelques centaines de mètres.

Commentaire : les tombes autour de T.1 doivent être pour la plupart postérieures à la sépulture centrale, soit au Ha D1-2 ancien.

■ SÉPULTURE

BRION (INDRE) LES GRANDES CHAPELLES (SUD-OUEST) T.1 S.1

Documentation :

- Sources : rens. P. Gablin.
- Bibliographie : Buchsenschutz *et al.*, 1979.
- Conservation : coll. Gablin à Brion.

Situation : vers le centre de l'enclos fossoyé.

Conditions de découverte : fouillée par Olivier Buchsenschutz avant 1979.

Description :

- Pratique : inhumation ?
- Disposition : le squelette avait presque complètement disparu.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 8 anneaux (au minimum) de jambe à bossettes en bronze (Jb.18.XI.a). Ils permettent de localiser au centre l'emplacement de l'inhumation. Pl. 65 n° 9. L'un d'eux est complet : L = 10,2 cm ; P = 90 g.

Commentaire : ces anneaux sont probablement les restes de deux jambarts comprenant au minimum quatre pièces chacun. Réunis, ceux-ci devaient peser au moins 720 g.

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ SÉPULTURE

BRION (INDRE) LES GRANDES CHAPELLES (SUD-OUEST) S.2

Documentation :

- Bibliographie : Buchsenschutz *et al.*, 1979.

Situation : À 2 m au nord de l'enclos fossoyé.

Conditions de découverte : fouillée par Olivier Buchsenschutz avant 1979.

Description :

- Pratique : crémation (primaire ?).
- Disposition : les os se trouvaient dans une grande lentille carbonneuse où l'on voyait des restes de branches carbonisées.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 armature de flèche triangulaire en tôle de fer perforée du type Le Bourget. Pl. 65 n° 10.
- Accompagnement : fragments de bronze fondu.

Commentaire : la date C¹⁴ n'a pas livré de résultat cohérent. La pointe de flèche offre un spectre de datation très large, couvrant tout le premier âge du Fer.

Une autre armature du même type, également en fer, a été découverte en prospection par P. Gablin (inédite).

Datation : Ha B2-3 ou Ha C ou Ha D.

■ DÉPÔT

BRION (INDRE) LES GRANDES CHAPELLES (SUD-OUEST)

Documentation :

- Bibliographie : Buchsenschutz *et al.*, 1979.
- Conservation : coll. Gablin.

Situation : sur l'interfluve compris entre l'Angolin et le ruisseau des Fontaines.

Conditions de découverte : campagnes de prospection menées par les Gablin.

Description : probable dépôt dispersé par les labours.

Le mobilier :

- 1 grande hache à douille quadrangulaire fermée en fer. L = 15,4 cm, P = 732 g (Buchsenschutz *et al.*, 1979 fig. 4 n° 1). Pl. 65 n° 13 ;
- 1 hache à douille quadrangulaire fermée en fer, incomplète. L = 10,3 cm, P = 270 g (Buchsenschutz *et al.*, 1979 fig. 4 n° 2). Pl. 65 n° 5.

Environnement : le lieu de découverte est à 200 m au nord-ouest d'un tumulus du 1^{er} âge du Fer fouillé par O. Buchsenschutz (Buchsenschutz *et al.*, 1979) et à 500-600 m à l'est de la nécropole aux épées hallstattiennes et des dépôts de bronzes du Bz D-Ha A1 ; Girault, 1985).

Une hache à douille provient des environs (notice ci-dessous).

Commentaire : les deux haches se rapprochent d'exemplaires du 1^{er} âge du Fer connus en contexte funéraire. Des pièces de forme comparable, mais plus fines, proviennent des deux dépôts découverts en Eure-et-Loir à Nottonville "Pièce de la Cave" (Lelong, 1991 ; Lelong, Aufaure, 1992).

Datation : 1^{er} âge du Fer.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BRION (INDRE) LES GRANDES CHAPELLES (SUD-OUEST)

Documentation :

- Conservation : coll. P. Gablin à Brion.

Situation et milieu : milieu sec.

Conditions de découverte : découverte fortuite.

Le mobilier :

- 1 petite hache en fer à douille fermée. L = 7,5 cm ; P : 150 g. Pl. 65 n° 11.

Commentaire : l'objet peut-être contemporain des haches du dépôt découvert à 200 m au sud-ouest.

Datation : premier âge du Fer.

■ HABITAT

BRION (INDRE) LA PIÈCE DE LA GRANDE ROUTE

Documentation :

- Bibliographie : Hamon, 1994.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : sur l'interfluve compris entre l'Angolin et le ruisseau des Fontaines.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par Tony Hamon en 1992.

Description : indice de site d'habitat sous la forme de deux fosses arasées à comblement détritique.

Le mobilier :

- 1 fragment de bracelet en bronze;
- céramiques.

Environnement : nécropole tumulaire et à enclos fossoyés à proximité, aux Grandes Chapelles.

Commentaire : le mobilier, non publié, ne peut être daté avec précision.

Datation : Ha B2-3 ou Ha C.

■ HABITAT

CHABRIS (INDRE) LES ISLES

Documentation :

- Bibliographie : Allain, 1981, p. 351-353; Beigneux, 1981; Despriée, 1984.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : paléochenal du Cher.

Conditions de découverte : découvert en prospection. Sondé en 1979 par Beigneux et Chottin, en 1981 par Jackie Despriée.

Description : paléochenal utilisé comme dépotoir au cours de son comblement. Les fouilleurs discernent quatre niveaux de rejets qui se succèdent assez rapidement dans le temps. Un dépôt d'objets métalliques a été abandonné dans l'un des derniers niveaux.

Le mobilier :

- objets métalliques du dépôt;
- céramiques (grossières pour l'essentiel) non publiées à l'exception du vase utilisé pour contenir le dépôt (pl. 66 n° 1);
- nombreux éclats de silex.

Commentaire : les objets métalliques datent le site du Ha B2-3.

Datation : Ha B2-3.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

COINGS (INDRE) VILLEMARTINS

Documentation :

- Sources : Holmgren rapport de prospection, 1985, site 1237.
- Bibliographie : Coulon, Holmgren 1992, p. 163.

Situation : sur un plateau de la Champagne berrichonne.

Conditions de découverte : Photographie aérienne de J. Holmgren. L'enclos n'est pas fouillé.

Description : enclos circulaire fossoyé double de grandes dimensions, sans doute plus de 30 m de diamètre.

Environnement : un petit enclos à côté.

Commentaire : la comparaison avec les grands monuments à enclos circulaire double avec une tombe à char ou une crémation en urne métallique du nord de la Bourgogne invite à proposer pour l'enclos principal une datation au V^e s. av. J.-C.

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

■ HABITAT

DÉOLS (INDRE) LE MONTET

Documentation :

- Bibliographie : Chaigneau, Hamon, 1995.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : rebord de plateau dominant la vallée d'un bras de l'Indre.

Conditions de découverte : fouilles préventives en 1994 sous la direction de Tony Hamon.

Description : trous de poteau et 9 fosses réutilisées pour la plupart comme dépotoir. Les vestiges reconnus étaient très dispersés sur une surface de 5 000 m². Une autre partie du site avait déjà été détruite avant l'intervention.

Le mobilier :

- 2 épingles en bronze dont 1 à tête enroulée;
- perles tubulaires en tôle de bronze;
- tessons de céramiques dont quelques-uns seraient des rebuts de cuisson. Plusieurs vases sont peints à l'hématite ou décorés d'incisions faites au peigne (pseudo-grecque) ou à la baguette. Pl. 66 n° 2-10;

Environnement : le site est établi à l'emplacement d'un camp retranché du Néolithique.

Commentaire : le mobilier est homogène et date de la fin de l'âge du Bronze final.

Datation : Néolithique; Ha B2-3.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

DÉOLS (INDRE)

Documentation :

- Bibliographie : Creusot, 1885; Méloizes, 1890a, p. 31-33 et pl. I n° 6.
- Conservation : M.B.C.

Situation et milieu : milieu sec.

Conditions de découverte : trouvaille fortuite vers 1885.

Description : épée hallstattienne en bronze de type Miers, à l'état neuf. Elle comportait 7 rivets dont 2 exemplaires en bronze subsistent : 4 à la garde, 3 sur la languette et 1 au pommeau. La languette au niveau du pommeau était carrée comme l'indique un dessin ancien et a disparu depuis la découverte. N° 893. L = 78,2 cm. Pl. 66 n° 11.

Commentaire : l'arme provient sans doute d'une sépulture sous tumulus qui n'a pas été décrite.

Datation : Ha C récent.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

GIROUX (INDRE) LA MOTTE MONTRY

Documentation :

- Bibliographie : Martinet, 1882, p. 69; Vallois, 1884, p. IV-V.

Situation : sur un plateau de la Champagne berrichonne.

Conditions de découverte : fouilles au XIX^e s.

Description : grand tertre en terre sableuse de 50 m de diamètre selon L. Martinet, de 30 m de diamètre pour 4 m de hauteur selon G. Vallois. Il a été en partie exploité comme carrière et fouillé par le grand-père de G. Vallois. On ne signale aucune découverte, sauf quelques tessons peut-être romains.

Environnement : au XIX^e s., dix petits tertres étaient connus sur la Garenne de l'Herbay, à environ 1 km au nord. On y aurait trouvé, d'après L. Martinet, "*des ossements, des bagues, des colliers et des ornements en bronze*".

Le cimetière de Paudy à Sainte-Favrille se trouve à 8 km au sud.

Commentaire : il doit s'agir d'un grand tumulus du V^e s. av. J.-C. comme on en connaît ailleurs dans la Champagne berrichonne et l'Orléanais.

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

■ SÉPULTURE

ISSOUDUN (INDRE) LA MALTERIE

Documentation :

- Sources : liste des objets sous le n° 340 de l'inventaire du M.H.S.R.I.
- Bibliographie : Buhot de Kersers, 1879a, p. 6-9; Buhot de Kersers, 1881, p. I-II.
- Conservation : mobilier disparu pendant la seconde guerre mondiale avec la destruction d'une partie des collections du M.H.S.R.I.

Situation : au fond ou à mi-pente d'un thalweg, à l'ouest de la vieille ville d'Issoudun.

Conditions de découverte : en 1874, M. Tarlier, architecte, remarque pendant la construction des fondations d'un bâtiment de la Malterie de la brasserie d'Issoudun, une fosse taillée dans le tuf calcaire et recoupée par l'une des tranchées. La partie de la tombe restée intacte n'a pas été fouillée pour ne pas retarder les travaux.

Dardeau, un antiquaire, confirme plus tard (Buhot de Kersers, 1881) avoir identifié d'autres pièces de char parmi le mobilier de la tombe déposé au musée (pointe de lance et frettes ?).

Le mobilier :

- Accompagnement :
 - de "*grands cercles de fer*" : jantes de roues de char;
 - "*clous, ferrements, boîtes de roues*" d'après l'inventaire du M.H.S.R.I.;
 - un grand anneau en bronze (D = 8,5 cm) muni de trois tiges rattachées par une bélière. Une tige est en fer et brisée, les deux autres sont en bronze. L'une des deux tiges en bronze est intacte et présente un coude terminé par un bouton.
- Il s'agit d'un fragment de pièce de harnachement et non d'un fragment de mors de bride. Pl. 67 n° 1;
- "*javeline*" d'après l'inventaire du M.H.S.R.I.;
- objets de "*forme insolite*".

Environnement : la nécropole de Saint-Aoustrille est à 2 km au sud-ouest. Le site de La Malterie d'Issoudun est dominé par l'extrémité en éperon du plateau où est installée la vieille ville. L'éperon a livré des vestiges protohistoriques et a été fortifié à la fin du second âge du Fer.

Commentaire : on ne sait s'il s'agit d'un char à 2 ou 4 roues. Les "*boîtes de roues*" font penser à des moyeux recouverts de métal et donc plutôt à un véhicule à quatre roues hallstattien. L'anneau à système d'attaches évoque la partie centrale d'un dispositif de chaînettes en bronze destiné à relier des courroies sur l'attelage du char de la tombe de Hochdorf en Wurtemberg (Ha D2). Les chaînettes, au nombre de six, sont reliées à un anneau avec des séparations et se terminent également par des bélières dotées d'un bouton précédé d'un coude (Biel, 1985, fig. 83).

Une partie de la fosse resterait à fouiller.

Datation : Ha D2 ou D3 ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

LA CHAMPENOISE (INDRE) VALIÈRE

Documentation :

- Sources : J. Holmgren rapport de prospection, 1984, site 819, photo n° 6 (archives S.R.A. Centre).
- Bibliographie : Barboux, 1877; Martinet, 1882, p. 66.

Situation : rebord de plateau dominant une vallée sèche.

Conditions de découverte : fouillé en octobre 1876 par la Commission du Musée de Châteauroux dirigée par Emile Barboux, au moyen d'une tranchée nord-sud de 3,5 m de large implantée à partir du centre.

Description : grande butte de terre en cours d'arasement qui doit dépasser 2,50 m de haut et atteindre plus de soixante mètres de diamètre. Elle mesurait encore 4,5 m de haut et une cinquantaine de mètres de diamètre au XIX^e s. D'après E. Barboux, un bourrelet en tuf de 1,5 m de haut et 4 m de large, doublé d'un fossé sur l'intérieur, ceignait le monument. Deux puits cylindriques de profondeur inégale (4,3 et 2 m) se trouvaient au centre et ne contenaient que quelques os de lièvre et des débris de poterie "*noire et mal cuite*" mêlés à un remblai de terre noire. Le fouilleur décrit également deux cavités peut-être voûtées, l'une à la base du tertre, l'autre vers le sommet, ainsi qu'un amas de cendres et d'os calcinés mis au jour près du point culminant du tertre.

Environnement : J. Holmgren a repéré deux enclos fossoyés circulaires à proximité, l'un de taille modeste (c'est le plus proche du tertre), l'autre de très grand diamètre.

Commentaire : il pourrait s'agir d'un grand tumulus de la fin du premier âge du Fer accompagné d'autres monuments aujourd'hui arasés, mais les structures découvertes au XIX^e s., en particulier les puits et les cavités, sont énigmatiques et posent des problèmes d'interprétation (y a-t-il eu réutilisation du monument, à l'époque médiévale par exemple ?).

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

■ HABITAT

LEVROUX (INDRE) LES ARÈNES

Documentation :

- Sources : rens. O. Buchsenschutz et L. Augier, mobilier vu.
- Conservation : S.R.A. Centre, dépôt de Moulins-sur-Céphons.

Situation : en plaine.

Conditions de découverte : fouille programmée sur une agglomération gauloise du II^e et du début du I^{er} s. av. J.-C.

Description : une fosse à comblement détritique.

Le mobilier : fragments de céramiques dont quelques-uns sont ornés d'incisions au peigne.

Environnement : le site de la Colline des Tours se trouve à quelques centaines de mètres.

Commentaire : parmi les décors au peigne, quelques éléments sont comparables aux motifs relevés sur le vase qui accompagne l'épée du Ha C de Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher). Le matériel de la fosse semble homogène et attribuable à l'étape initiale du premier âge du Fer.

Datation : Ha C; LT C2 - D1.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

LEVROUX (INDRE) COLLINE DES TOURS

Documentation :

- Conservation : M.B.B.

Situation : sur une hauteur remarquable, à la lisière du Boischaud nord et de la Champagne berrichonne.

Description : quelques objets collectés en surface attestent une fréquentation, si ce n'est même une occupation du site antérieurement à son aménagement en tant qu'*oppidum* à La Tène finale.

Le mobilier :

- un anneau creux en tôle de bronze;
- un tronçon d'épée en bronze.

Commentaire : l'anneau est caractéristique des productions du Ha B2-3 atlantique. L'épée peut dater de la même époque, mais sans aucune certitude.

Datation : Ha B2-3?; LT D2.

■ NÉCROPOLE

LINIEZ (INDRE) LE MOULIN BARIE

Documentation :

- Bibliographie : Raynal, 1845, p. 23; Martinet, 1882, p. 75-76; Guillard, 1900; Favereau, 1910, p. 269-270; Girault, 1985, fig. 7; Girault, 1986, p. 94.
- Conservation : coll. G. Le Duc.

Situation : fond de vallée d'une rivière.

Conditions de découverte : site connu depuis le milieu du XIX^e s.

Description : nécropole de 18 tumulus dont la plupart, d'après Guillard, faisaient moins de 0,70 m de haut. Deux tertres se distinguaient toutefois par leur hauteur plus importante : 1,80 m et 11 m. Le monument le plus volumineux a servi de carrière vers 1890; on y aurait trouvé d'après Favereau "*quelques armes et quelques vieilles monnaies*". Il est le seul encore visible sur le terrain aujourd'hui. Raynal est le premier à mentionner la rumeur d'une découverte certainement enjolivée "*auprès d'un squelette debout, des armes en or*". Une épée en bronze a été découverte au cours de travaux aratoires beaucoup plus tard, vers 1985, dans l'environnement du grand tumulus. L'absence de pierres dans le secteur laisse supposer que les tertres étaient en terre.

Le mobilier : 1 épée hallstattienne en bronze de type Miers trouvée vers 1985. La languette de l'épée comporte 4 trous de rivet, 2 à la garde, 1 au centre de la fusée et 1 vers le milieu du pommeau. L conservée = 71,3 cm. À l'origine, elle devait mesurer au moins 78 cm. Pl. 67 n° 2.

Commentaire : L'épée, en excellent état de conservation, doit provenir d'une inhumation sous tumulus détruite depuis peu par les labours.

Datation : Ha C récent.

■ HABITAT

LINIEZ (INDRE) LE GRAND JAUNET

Documentation :

- Sources : Bouvet *et al.*, 1993; rens. J.-P. Bouvet.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : sommet de versant et milieu de versant.

Conditions de découverte : fouilles préventives sous la direction de Jean-Philippe Bouvet.

Description : traces d'un habitat aux structures lâches. Un petit bâtiment, 3 greniers sur poteaux, des fosses transformées en dépotoir, une batterie d'une quinzaine de silos.

Le mobilier :

- 1 fibule en bronze de schéma laténien à pied en faux ressort;
- céramique "locale": vases divers dont plusieurs jattes à profil en S montées ou finies au tour;
- 1 fragment d'amphore massaliète.

Environnement : la nécropole du Moulin Barie sur la même commune est à 2,5 km, celle de Paudy "Favrille" est à 10 km à l'est.

Commentaire : la céramique présente un faciès comparable au mobilier issu des fouilles de Bourges "Saint-Martin-des-Champs". La fibule confirme la datation.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

NIHERNE (INDRE) PARÇAY

Documentation :

- Bibliographie : Martinet, 1882, p. 62.

Description : site qui a livré des vestiges gallo-romains, mais aussi, vers 1865, une sépulture avec un torque au cou.

• Pratique : inhumation.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : torque "*de cuivre uni en forme de jonc, de la grosseur du petit doigt*".

Commentaire : la brève description de la sépulture et du torque, bien qu'elle n'autorise aucune datation assurée, laisse envisager qu'il s'agit d'une tombe de la fin du premier âge du Fer ou de La Tène ancienne.

Datation : Ha D3-LT A ancienne?

■ NÉCROPOLE

PAUDY (INDRE) SAINTE-FAVRILLE

Documentation :

- Bibliographie : Lambert, 1976.
- Conservation : M.S.R.I.

Situation : en bas d'un versant exposé au nord et près de la Mortaigue, un affluent de la Théols.

Conditions de découverte : fouilles de 1971 à 1976 sous la direction de Pierre Poupet, Gérard Théveau, puis de Joël Lambert.

Description : nécropole groupée de 4 tertres au minimum, peut-être 8 en tout. Les fouilles ont concerné une partie du tertre principal (T.2) et le centre d'un autre tumulus (sondage) où deux tombes centrales étaient bouleversées.

Commentaire : la nécropole est parfois localisée à tort sur la commune de Lizeray. Nous n'avons récolté de renseignements qu'à propos du tertre 2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

PAUDY (INDRE) SAINTE-FAVRILLE T.2

Documentation :

- Bibliographie : Lambert, 1976; Lambert, Bouyer, 1982.
- Conservation : M.S.R.I.

Situation : sur le versant nord du thalweg de la Mortaigue, un affluent de la Théols. C'est le plus grand tertre de la nécropole.

Conditions de découverte : fouilles de 1971 à 1976 sous la direction de Pierre Poupet, Gérard Théveau, puis de Joël Lambert. Un quart du tertre a été fouillé.

Description : tertre de 27 m de diamètre (22 avant l'érosion) pour 1,80 m de hauteur et 350 m³ de matériaux. Un fossé de 0,70 m de profondeur avec une paroi externe abrupte l'entoure.

L'architecture est assez complexe. Les fouilleurs ont suivi sur 3 m deux murets périphériques en pierres sèches parallèles, espacés de 25 cm et supposés rectilignes. Le premier muret, interne, est soigneusement construit en arêtes de poisson, muni de contreforts, et protégé

par un faitage en mortier calcaire compacté de 90 cm de large. Le second, externe, est moins soigné et bâti en dalles posées à plat. Son parement extérieur se situe à environ 10 m du centre du tumulus. Ces murs pouvaient former deux structures de délimitation emboîtées. Un fossé externe d'environ 13,5 m de rayon au maximum semble confirmer l'hypothèse.

L'ensemble était recouvert d'un dôme de terre qui a été rechargé et étendu par la suite pour englober toutes les structures de délimitation précédentes. Cette dernière couche était contenue en périphérie par une couronne de pierres (vestiges d'une chape couvrante?).

Les auteurs des fouilles supposent que la construction a pu s'étaler dans le temps : plusieurs couches distinctes apparaissent en coupe, l'une d'entre elles (n° 2) aurait été criblée et compactée. Les remblais inférieurs (1 à 5) se cantonnent aux murets de pierres et forment un premier monument d'environ 21 m de diamètre sans le fossé. La couche superficielle (n° 6) et la couronne de blocs dépassent ce périmètre pour mourir au niveau de l'enclos fossoyé externe et atteindre un diamètre d'environ 27 m. L'érosion a tronqué cette recharge qui pourrait correspondre à une deuxième et ultime phase d'aménagement. Les inhumations secondaires, perturbées par les travaux agricoles, étaient logées dans les couches de terre placées sous la couronne.

Au total, on aurait fouillé une douzaine d'inhumations. D'autres restent à fouiller.

Le mobilier :

Divers objets en bronze découverts dans la masse tumulaire constituent peut-être les vestiges de tombes superficielles détruites. Les objets en fer peuvent ne pas être protohistoriques.

- 1 armille en bronze de section elliptique (Bb.1.?.a). D = 6,6 cm. Pl. 68 n° 21;
- 1 anneau de ceinture en bronze mouluré (Ab.I.4.d). D = 2,3 cm. LT A. Pl. 68 n° 20;
- 1 pointe de flèche (?) à douille en fer. L = 7,7 cm. Pl. 68 n° 19;
- 1 fragment de lame en fer à nervure centrale. L = 5 cm;
- 2 clous en fer de section quadrangulaire à tête aplatie;
- 1 tige de section rectangulaire en fer.

Commentaire : en tenant compte de l'arasement, on peut supposer que le tertre était entièrement recouvert de blocs de pierre à l'origine. Les tertres 2 et 3 de Saint-Denis-de-Palin disposaient du même mode de couverture, semble-t-il.

La relative homogénéité du mobilier et la faiblesse de l'écart chronologique entre la sépulture centrale et les tombes adventices, invitent à rejeter l'hypothèse d'une construction du tertre étalée dans le temps, même si l'existence de diverses phases d'aménagement est incontestable.

■ SÉPULTURE

PAUDY (INDRE) SAINTE-FAVRILLE T.2 S.1

Documentation :

- Sources : rens. et archives P. Poupet.
- Bibliographie : Lambert, 1976.
- Conservation : M.S.R.I.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouilles de 1971 à 1976 sous la direction de Pierre Poupet et Gérard Théveau, puis de Joël Lambert. La chambre funéraire a été fouillée partiellement.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps était déposé en décubitus dorsal dans une grande fosse de 4 m de long pour 0,90 m de profondeur dont la largeur reste inconnue. La fosse était tapissée de dalles calcaires et protégée par un plafond soutenu par deux poutres de bois. Une chape constituée d'un "mortier" de sable calcaire recouvrait le plafond (Lambert, Bouyer, 1982, p. 43).

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.
- Âge : adulte âgé (50 ans au moins) d'après l'étude anthropologique (étude M. Gaultier).

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 parure complexe avec un disque en fer décoré de clous en fer et d'un clou en bronze. La tête des clous est recouverte d'une feuille d'or. L = 4,2 cm. Pl. 67 n° 11;
 - 3 petits disques en bronze étaient peut-être associés à l'objet mentionné ci-dessus. D = 1,3 cm. Pl. 67 n° 3-5;

- petits fragments de matière organique (cuir?) garnis de lamelles d'or découverts au niveau du crâne. Les bandelettes en métal précieux étaient peut-être disposées en frise de grecques selon le fouilleur. Pl. 67 n° 6-10;
- 1 grand torque en bronze à jonc torsadé de section carrée. Fermeture à rivet sur assemblage à "mi-bois" (Tb.7.IV.a). D = 30,1 cm. Pl. 67 n° 12;
- 2 fibules en bronze à ressort en arbalète et fausse corde à bouclettes. Le pied recourbé vers l'arc supporte un appendice riveté en balustré avec un disque et un bouton sommital. Le creux du bouton reçoit une incrustation qui semble être du corail. Un cabochon à nervures concentriques flanqué de 4 appendices creux est riveté sur l'arc de chaque fibule. On peut supposer que les cupules périphériques contenaient une incrustation aujourd'hui disparue. Chaque cabochon est recouvert d'une feuille d'or (type dZ3E de Mansfeld). L = 3,6 cm. Pl. 67 n° 13-14;
- 1 fragment de fibule en fer avec un ressort en arbalète et fausse corde à bouclettes. Une feuille d'or ciselée recouvre le sommet du ressort, tandis que d'autres petites pièces en fer munies de rondelles d'or devaient s'ajouter aux extrémités. L = 5,2 cm. Pl. 67 n° 15;
- 1 fragment de fibule en fer avec ressort en arbalète à corde interne et arc lisse rubané. L = 3,2 cm. Pl. 67 n° 16;
- 1 fragment de fibule en fer avec ressort en arbalète à corde interne et départ d'un arc lisse rubané. L = 5,2 cm. Pl. 67 n° 17;
- 1 fragment d'appendice en balustré de pied d'une fibule en fer. H = 1,3 cm. Pl. 67 n° 16;
- 1 fragment d'appendice en balustré de pied d'une fibule en fer. H = 2,1 cm. Pl. 67 n° 17;
- 2 fragments de ressorts de fibule en fer. L = 1,3 et 1,5 cm. Pl. 67 n° 18-19;
- 4 bracelets en lignite à section en "quart" (Br.5.a). D = 7,3 à 7,4 cm. Pl. 67 n° 20-23;
- 2 anneaux de jambe en bronze à jonc incisé et fermoir par emboîtement à goujon (Jb.3.V.h). D = 10,9 et 11,1 cm. Pl. 68 n° 1-2;
- 2 anneaux de jambe en fer associés aux anneaux ci-dessus (Jf. C.I.3.b). D = 10,5 à 11 cm environ. Pl. 68 n° 3-4;
- 1 petit disque en fer muni d'une tige (rivet?). L = 1,3 cm. Pl. 68 n° 7.
- Équipement personnel : 1 ustensile (couteau, instrument de toilette?) composé d'une lame de fer, brisée, emmanchée dans une poignée de bronze. Le manche est mouluré et décoré d'un quillon terminé en protomé d'oiseau à bec crochu. Le rivet de maintien du manche forme l'œil de l'animal. Pl. 68 n° 5.
- Accompagnement : 1 fragment de clou en fer en baïonnette terminé par un bouton. Un petit fragment d'un autre objet en fer (système de suspension d'un objet indéterminé?) adhère encore à la tige. L = 2,8 cm. Pl. 68 n° 6.

Environnement : les tombes d'Issoudun et Saint-Aoustrille se trouvent à 9 km au sud-est.

Commentaire : les fragments en matière organique et lamelles d'or peuvent être les restes d'une coiffe en cuir comme on en connaît dans la Marche.

Le clou en baïonnette, quoique de petite taille, est comparable à ceux qui étaient utilisés dans la tombe princière de Hochdorf pour fixer aux parois de la chambre les tentures et suspendre les cornes à boire (Krauß, 1996, p. 88 pl. 28 à 30). Des clous en crochet de forme un peu différente (la tête est biconique et relevée) ont été retrouvés sur le mont Lassois à Vix et pouvaient participer de l'aménagement intérieur des maisons (Joffroy, 1960, p. 101 pl. 33 n° 14).

L'association d'anneaux de cheville en bronze à des exemplaires en fer est documentée à même époque et antérieurement, dès le Ha D2, dans l'est de la France : en forêt de Haguenau (Königsbrück 14-X, Kurzgeländ 7-XIV : Schaeffer, 1930, p. 42 fig. 32c, p. 58 fig. 51c) et sans doute à Courtesoul (Piningre *et al.*, 1996, p. 95).

Le mobilier de la sépulture, sans doute incomplet, présente des caractères aussi bien hallstattiens que laténiens, ce qui permet de l'attribuer à la transition premier/second âge du Fer, soit aux environs de 490-480 av. J.-C.

Datation : transition Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

PAUDY (INDRE) SAINTE-FAVRILLE T.2 S.3

Documentation :

- Bibliographie : Lambert, 1976.
- Conservation : M.S.R.I.

Situation : sépulture secondaire.

Conditions de découverte : fouilles de 1971 à 1976 sous la direction de Pierre Poupet et Gérard Théveau, puis de Joël Lambert.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 armille en bronze à jonc interrompu de section elliptique (Bb.1.XI.a). D = 6,6 cm. Pl. 68 n° 8.
- Équipement personnel : 1 couteau en fer à dos rectiligne et tranchant convexe. L = 11,7 cm ; l = 1,8 cm. Pl. 68 n° 9.

Commentaire : le mobilier et la situation dans le tertre datent la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

PAUDY (INDRE) SAINTE-FAVRILLE T.2 S.4

Documentation :

- Bibliographie : Lambert, 1976.
- Conservation : M.S.R.I.

Situation : sépulture secondaire.

Conditions de découverte : fouilles de 1971 à 1976 sous la direction de Pierre Poupet et Gérard Théveau, puis de Joël Lambert.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - Fragments d'1 torque en bronze à jonc filiforme (Tb.3.I?.a). D = 19,2 cm. Pl. 68 n° 10 ;
 - 1 fragment de fibule en fer avec ressort en arbalète sur un axe et corde interne ; les extrémités du ressort manquent. Le départ de l'arc est de section rubanée et lisse. L = 2,2 cm. Pl. 68 n° 11 ;
 - 1 fragment d'arc rubané de fibule en fer. Il doit faire partie de la pièce précédente. L = 2,2 cm. Pl. 68 n° 11.
- Accompagnement :
 - 1 fragment de lame en fer. Pl. 68 n° 13 ;
 - 1 fragment de tige incurvée de section quadrangulaire en fer (anneau?). Pl. 68 n° 14 ;
 - 1 tige en fer coudée à angle droit, peut-être recouverte de cuir. L = 6,5 cm. Pl. 68 n° 12.

Commentaire : le mobilier et la situation dans le tertre datent la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

PAUDY (INDRE) SAINTE-FAVRILLE T.2 S.6

Documentation :

- Sources : inventaire M.S.R.I.
- Bibliographie : Lambert, 1976.
- Conservation : M.S.R.I.

Situation : sépulture secondaire.

Conditions de découverte : fouilles de 1971 à 1976 sous la direction de Pierre Poupet et Gérard Théveau, puis de Joël Lambert.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 anneau en bronze de section aplatie à jonc interrompu (Ab.III.1.a). D = 2,3 cm. Pl. 68 n° 15.

Commentaire : la situation de la tombe dans le tertre permet d'envisager une contemporanéité avec les autres sépultures secondaires datées de LT A ancienne.

Datation : LT A ancienne probablement.

■ SÉPULTURE

PAUDY (INDRE) SAINTE-FAVRILLE T.2 S.10

Documentation :

- Sources : inventaire M.S.R.I.
- Bibliographie : Lambert, 1976.
- Conservation : M.S.R.I.

Situation : sépulture secondaire.

Conditions de découverte : fouilles de 1971 à 1976 sous la direction de Pierre Poupet et Gérard Théveau, puis de Joël Lambert.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - sans doute un fragment de torque à jonc de section circulaire (Tb.3.I?.a?) ;
 - 2 anneaux de jambe en bronze de type Dun-sur-Auron (Jb.10. I.j). D = 11,4 cm. Pl. 68 n° 17-18 ;
 - fragments d'au moins 1 armille en bronze à jonc de section elliptique (Bb.1.?.a). Pl. 68 n° 16.

Commentaire : le mobilier et la situation dans le tertre datent la tombe du début du second âge du Fer.

Datation : LT A ancienne.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

SAINT-MARCEL (INDRE) LE PONT

Documentation :

- Sources : Goy, archives départementales du Cher, 2F 325 116.

Situation et milieu : gué de la Creuse, en aval de la confluence avec la Bouzanne. Milieu humide.

Description : 1 hache à ailerons subterminaux dont l'anneau latéral est brisé.

Commentaire : objet caractéristique de la dernière étape du Bronze final.

Datation : Ha B2-3.

■ HABITAT

SAINT-MAUR (INDRE) LES RESSOURS

Documentation :

- Sources : Rossignol, 1996.
- Bibliographie : Rossignol, 1997.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : sommet de versant d'une butte, à 500 m de l'Indre.

Conditions de découverte : fouille préventive, sur le tracé de l'autoroute A20, dirigée par Cécile Rossignol.

Description : trous de poteau et fosses.

Le mobilier :

- céramiques : gobelets globuleux à pied rétréci, dont l'un comporte une panse trapue; coupes tronconiques avec parfois un décor interne incisé au peigne. Des tessons sont peints à l'hématite ou portent des décors incisés parfois organisés en pseudo-grecques. Nombreux bords biseautés;
- lithique.

Environnement : le site a été occupé précédemment au Bronze moyen.

Commentaire : le mobilier céramique du site trouve peu de comparaisons au plan régional, si ce n'est à Corquilleroy dans le Loiret (Buche, 1991, ici pl. 88). Il est proche des productions du Ha B2-3 du centre du Bassin parisien : vases de la fosse 1 du Temps Perdu à Chartrette en Seine-et-Marne (Boiché *et al.*, 1980) en particulier.

Datation : Bz C-D; Ha B2-3.

■ NÉCROPOLE**SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE)
VILLEMENT****Documentation :**

- Bibliographie : Méloizes, 1890a.
- Conservation : M.B.B., M.S.R.I.

Situation : dans un fond de vallée marécageux, sur la rive droite de la Paluette, affluent de la Théols. À cheval sur la limite de deux communes.

Conditions de découverte : les cultivateurs ont arasé les tertres pour la mise en culture de jardins maraîchers. Du temps d'Albert des Méloizes, on n'apercevait plus qu'une vingtaine de buttes.

Description : nécropole d'une trentaine de tumulus répartis en 4 groupes sur une aire de 500 à 600 m de long pour environ 150 m de large (soit 8 à 9 ha environ). Une dizaine de tertres ont fait l'objet d'observations. Ils étaient tous édifiés en terre selon le même schéma et n'abritaient qu'une seule inhumation.

Environnement : L'éperon sur lequel sont installés les quartiers anciens d'Issoudun se trouve à environ 3 km au nord. Ce site put se prêter à l'établissement d'habitats protohistoriques car il est bien défendu naturellement par le méandre de la Théols. Quelques découvertes d'objets protohistoriques sont signalées sur la commune d'Issoudun – couteau à douille et bracelet du Ha B2-3 – mais elles ne sont pas localisées (Cordier, 1996, fig. 46 n° 14-16). Une tombe à char de la fin du premier âge du Fer et un fossé défensif de LT D2 découverts aux abords des limites orientales de la ville actuelle renforcent l'hypothèse d'une occupation de l'âge du Fer sur ce site remarquable d'un point de vue topographique.

Commentaire : la tombe la plus ancienne remonte au Ha B2-3. Les autres inhumations datent du Ha C. La situation du site n'est pas sans évoquer la nécropole tumulaire de Magny-Lambert étirée le long d'un itinéraire ancien en fond de vallon (Chaume, 1993) et célèbre pour ses nombreuses sépultures de guerrier du Ha C.

Datation : Ha B2-3; Ha C.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE**SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE)
VILLEMENT T.1****Documentation :**

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 18-19.

Situation : au nord du groupe septentrional de la nécropole (parcelle cadastrale n° 19, section C).

Conditions de découverte : fouillé en 1889 par Albert des Méloizes.

Description : tertre de 15 m de diamètre pour environ 1 m de hauteur construit en terre. Un amas de charbon de bois, au centre et au niveau du substrat naturel, était recouvert d'une première couche

de terre rapportée de 60 cm d'épaisseur. Un second remblai de 45 à 50 cm masquait le tout. Selon le fouilleur, cette chape était volontairement compactée.

1 inhumation à l'intérieur.

Environnement : à 25 m de T.2.

■ SÉPULTURE**SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE)
VILLEMENT T.1 S.1****Documentation :**

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 18-19.

Situation : tombe centrale, entre les deux chapes de terre.

Conditions de découverte : fouillée en 1889 par Albert des Méloizes ?

Description :

- Pratique : inhumation.

Le mobilier :

- Accompagnement : quelques petits tessons.

Commentaire : le mode d'aménagement de la tombe semble comparable à celui qui fut observé pour les tombes à épée du Ha C de la même nécropole.

Datation : Ha C ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE**SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE)
VILLEMENT T.2****Documentation :**

- Bibliographie : des Méloizes, 1890a, p. 18-19.

Situation : au nord du groupe septentrional de la nécropole (parcelle cadastrale n° 19, section C).

Conditions de découverte : fouillé en 1889 par Albert des Méloizes.

Description : tertre de 15 m de diamètre pour environ 1 m de hauteur construit en terre. Un amas de charbon de bois, au centre et au niveau du substrat naturel, était recouvert d'une première couche de terre rapportée de 60 cm d'épaisseur. Un second remblai de 45 à 50 cm masquait le tout. Selon le fouilleur, cette chape était volontairement compactée.

1 inhumation à l'intérieur.

Environnement : à 25 m de T.1.

■ SÉPULTURE**SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE)
VILLEMENT T.2 S.1****Documentation :**

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 18-19.

Situation : tombe centrale, entre les deux chapes de terre.

Conditions de découverte : fouillée en 1889 par Albert des Méloizes ?

Description :

- Pratique : inhumation.

Le mobilier :

- Accompagnement : quelques petits tessons.

Commentaire : le mode d'aménagement de la tombe semble comparable à celui qui fut observé pour les tombes à épée du Ha C de la même nécropole.

Datation : Ha C ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE) VILLEMENT T.4

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 18-19.

Situation : au nord du groupe septentrional de la nécropole (parcelle cadastrale n° 19, section C).

Conditions de découverte : fouillé en 1889 par Albert des Méloizes.

Description : tertre de 15 m de diamètre pour environ 1 m de hauteur construit en terre. Un amas de charbon de bois, au centre et au niveau du substrat naturel, était recouvert d'une première couche de terre rapportée de 60 cm d'épaisseur. Un second remblai de 45 à 50 cm masquait le tout. Selon le fouilleur, cette chape était volontairement compactée.

1 inhumation à l'intérieur.

Environnement : à 80 m du tertre aux assiettes à décor incisé.

■ SÉPULTURE

SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE) VILLEMENT T.4 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 18-19.
- Conservation : M.B.B.

Situation : tombe centrale, entre les deux chapas de terre.

Conditions de découverte : fouillée en 1889 par Albert des Méloizes. La tombe était bouleversée par les travaux agricoles.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : un fragment de cubitus teinté par des sels de cuivre indique peut-être le port d'un bracelet en bronze, à moins qu'il ne s'agisse de la trace laissée par l'épée.
- Équipement personnel :
 - 1 épée hallstattienne en bronze de type Wehringen dans son fourreau. 4 rivets à la garde, 2 sur la fusée et 1 sur le pommeau (échancre). La pointe manque. N° 950.1.249 (1). L conservée = 56 cm. Pl. 69 n° 1 ;
 - 1 fourreau en bois renforcé d'une bouterolle en bronze à pointes en V, fixée par deux rivets (type C1). N° 950.1.249 (2). L = 12,5 cm. Pl. 69 n° 2.
- Accompagnement :
 - 1 assiette ou une jatte en céramique non décorée près du corps. D = 20 cm. Disparue ;
 - peut-être quelques tessons dispersés.

Commentaire : L'armement est daté du début du Ha C.

Datation : Ha C ancien.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE) VILLEMENT T.5

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a.

Situation : partie nord de la nécropole.

Conditions de découverte : détruit un peu avant 1870 par le propriétaire du terrain.

Description : tumulus en terre de plus de 15 m de diamètre contenant une inhumation.

Environnement : à 80 m de T.4.

■ SÉPULTURE

SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE) VILLEMENT T.5 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a.
- Conservation : M.S.R.I. (disparu pendant les bombardements).

Situation : tombe centrale.

Conditions de découverte : fouillée un peu avant 1870 par le propriétaire du terrain.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 bracelet elliptique en lignite à jonc de section en D (Br.3.a). L = 10 cm. l = 7,1 cm. Disparu. Pl. 69 n° 10.
- Accompagnement : 2 coupes d'environ 25 cm de diamètre décorées et disposées de part et d'autre du crâne. Les tessons attribués au premier vase (pl. 69 n° 11-17) portent des motifs géométriques incisés et impressionnés (pseudo-grecque, croix de Saint-André, chevrons opposés), tandis que ceux du second récipient, ornés selon la même technique, comportent en outre des motifs de type "pictogramme", dont des frises de danseurs (pl. 69 n° 6-9).

Commentaire : les décors sont caractéristiques de la troisième étape de l'âge du Bronze final. Bien que les tessons aient disparu, leur caractère homogène plaide pour qu'ils proviennent d'une seule et même coupe, plutôt que de deux vases très fragmentaires. L'unique récipient aurait dans cette hypothèse été brisé lors des funérailles et ses restes déposés de part et d'autre du crâne. De telles pratiques (bris d'un vase puis dispersion ordonnée des tessons) ont été soupçonnées, parfois précisément observées, pour des inhumations sous tumulus de la fin du Bronze final et du début du premier âge du Fer, dans le tertre de Pont de Pierre à Bollène dans le Vaucluse par exemple (Ozanne *et al.*, 1998).

Datation : Ha B2-3.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE) VILLEMENT T.6

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 27.

Situation : partie médiane de la nécropole. Parcelle n° 20.

Conditions de découverte : détruit vers 1865.

Description : tertre en terre avec 1 inhumation à l'intérieur.

■ SÉPULTURE

SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE) VILLEMENT T.6 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 27-28 et pl. I n° 3 et 4.
- Conservation : M.S.R.I.

Situation : tombe centrale.

Conditions de découverte : fouillée vers 1865.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 épée hallstattiennne en bronze de type Villement (arme éponyme) dont la languette comporte 8 trous de rivet : 4 à la garde, 2 sur la fusée et 1 sur le pommeau. Ce dernier est rectangulaire et légèrement encoché latéralement. N° 11.1545. L = 66 cm. Pl. 69 n° 3 ;
 - 1 fourreau autour de l'épée accompagné d'une boulerolle en croissant (type B1). Des traces sur l'extérieur de la boulerolle indiquent peut-être un contact avec un tissu. L = 8,3 cm. Pl. 69 n° 4.

Commentaire : L'armement est caractéristique du tout début du Ha C.

Datation : début du Ha C ancien.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE) VILLEMENT T.7

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 27-29.

Situation : partie médiane de la nécropole. Parcelle n° 20.

Conditions de découverte : détruit vers 1865.

Description : tertre en terre avec 1 inhumation à l'intérieur.

■ SÉPULTURE

SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE) VILLEMENT T.7 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 28-29 et pl. I n° 5.
- Conservation : coll. Dardeau (dispersée).

Situation : tombe centrale.

Conditions de découverte : fouillée vers 1865.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 épée hallstattiennne en bronze de type Miers (Méloizes, 1890a pl. I n° 5). La languette était dotée de rebords. 7 rivets : 4 sur la garde, 2 sur la languette et 1 au pommeau. Le pommeau de la languette est trapézoïdal. L conservée = 71 cm. L estimée = 73 cm environ. Pl. 69 n° 5. Disparue ?

Commentaire : l'épée est caractéristique de la phase récente du Ha C.

Datation : Ha C récent.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE) VILLEMENT T.8

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 29.

Situation : partie sud de la nécropole, au lieu-dit Les Thureaux, sur la commune de Thizay.

Conditions de découverte : fouillé en 1889 par Albert des Méloizes.

Description : tertre construit en terre. Une première couche de terre rapportée occupait le centre. Une seconde chape de terre compactée recouvrait le tout.

1 inhumation à l'intérieur.

■ SÉPULTURE

SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE) VILLEMENT T.8 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 29-30.

Situation : tombe centrale déposée dans la couche de terre compactée.

Conditions de découverte : fouillée en 1889 par Albert des Méloizes.

Description :

- Pratique : inhumation avec la tête à l'ouest.

Le mobilier :

- Accompagnement : quelques tessons ?

Commentaire : le mode d'aménagement de la tombe semble comparable à celui qui fut observé pour les tombes à épée du Ha C de la même nécropole.

Datation : Ha C ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE) VILLEMENT T.9

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 29.

Situation : partie sud de la nécropole, au lieu-dit Les Thureaux, commune de Thizay.

Conditions de découverte : fouillé en 1889 par Albert des Méloizes.

Description : tertre construit en terre. Une première couche de terre rapportée occupait le centre. Une seconde chape de terre compactée recouvrait le tout.

1 inhumation à l'intérieur.

■ SÉPULTURE

SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE) VILLEMENT T.9 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 29-30.

Situation : tombe centrale déposée dans la couche de terre compactée.

Conditions de découverte : fouillée en 1889 par Albert des Méloizes.

Description :

- Pratique : inhumation avec la tête à l'ouest.

Le mobilier :

- Accompagnement : quelques tessons ?

Commentaire : le mode d'aménagement de la tombe semble comparable à celui qui fut observé pour les tombes à épée du Ha C de la même nécropole.

Datation : Ha C ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE) VILLEMENT T.10

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 29.

Situation : partie sud de la nécropole, au lieu-dit Les Thureaux, commune de Thizay.

Conditions de découverte : fouillé en 1889 par Albert des Méloizes.

Description : tertre construit en terre. Une première couche de terre rapportée occupait le centre. Une seconde chape de terre compactée recouvrait le tout.

1 inhumation à l'intérieur.

■ SÉPULTURE

SAINT-AOUSTRILLE/THIZAY (INDRE) VILLEMENT T.10 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Méloizes, 1890a, p. 29-30.

Situation : tombe centrale déposée dans la couche de terre compactée.

Conditions de découverte : fouillée en 1889 par Albert des Méloizes.

Description :

- Pratique : inhumation avec la tête à l'ouest.

Le mobilier :

- Accompagnement : quelques tessons ?

Commentaire : le mode d'aménagement de la tombe semble comparable à celui qui fut observé pour les tombes à épée du Ha C de la même nécropole.

Datation : Ha C ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINTE-FAUSTE (INDRE) LE PETIT MOULIN

Documentation :

- Sources : S.R.A. Centre (carte archéologique).
- Bibliographie : Martinet, 1882, p. 65; Delaigues, 1896, p. 173-174.

Situation : sur un rebord de plateau qui domine la rivière Paulette.

Conditions de découverte : fouillé vers 1860 au moyen d'une tranchée nord-sud.

Description : grande butte de terre limoneuse à gravier qui atteignait 68 m de diamètre environ pour 12 m de hauteur d'après les érudits du XIX^e s. Le tertre comporte encore aujourd'hui les stigmates des fouilles anciennes, notamment au sommet, et ne doit pas dépasser 6-7 m de hauteur pour environ 40 m de diamètre.

Le mobilier : nous avons trouvé un tesson protohistorique, peut-être de La Tène ancienne, sur le site.

Environnement : D. Dubant a repéré en 1990 deux enclos fossoyés circulaires à proximité du monument.

Commentaire : il doit s'agir d'un tumulus aristocratique de la fin du premier âge du Fer. La différence entre les dimensions actuelles du monument et celles qui sont fournies par Delaigues peuvent s'expliquer par l'érosion du tertre (fouilles anciennes, prélèvements de matériaux, travaux agricoles...) mais aussi par l'exagération des observations faites au XIX^e s.

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

■ SÉPULTURE

SAINTE-FAUSTE (INDRE) LE PETIT MOULIN S. 1

Documentation :

- Bibliographie : Delaigues, 1896, p. 173-174; Martinet, 1882, p. 65.

Situation : dans le tertre, vers le centre ?

Conditions de découverte : fouillée vers 1860.

Description : on aurait découvert pendant les fouilles "un vase de la forme et de la dimension d'un seau évasé. Il contenait quelques petits ornements et des cendres noircies, puis dessous on découvrit encore un fer de lance à forme triangulaire." (Delaigues, 1896, p. 174).

Description :

- Pratique : crémation ?

Le mobilier :

- Protection : une urne (?) en forme de "seau".
- Accompagnement :
 - 1 pointe triangulaire de fer considérée comme un fer de lance, mais il pourrait s'agir aussi d'un poignard.
 - "ornements".

Commentaire : la découverte peut se rapporter à une sépulture de l'âge du Fer. Dans cette hypothèse, les dimensions du tertre suggèreraient alors une datation dans le V^e s. av. J.-C.

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

■ NÉCROPOLE

SÉGRY (INDRE) BOIS DE BATAILLE (DOMAINE DE LA PRÉE)

Documentation :

- Bibliographie : Thil, 1919; Thil, 1923; Willaume, 1985a; Coulon, Holmgren 1992, p. 155.

Situation : rebord de plateau sur la rive droite de l'Arnon. Le Bois de Bataille se trouve sur la propriété de l'ancienne abbaye de La Prée.

Conditions de découverte : fouillée de 1914 à 1920 par le colonel Thil.

Description : nécropole divisée en deux groupes de tertres. Le premier, au centre du Bois de Bataille, comprend 2 grandes buttes considérées comme d'éventuels tas de déblais associés à une carrière; le second, au sud, regroupe les 3 tertres fouillés par Thil et domine la pente très marquée de la vallée de l'Arnon.

Environnement : J. Holmgren a repéré de nombreux enclos fossoyés circulaires dans le champ qui borde le Bois de Bataille (Holmgren, site 100). Il a pu reconnaître d'autres séries d'enclos funéraires sur la commune de Ségry.

Commentaire : les tertres conservés en sous-bois appartiennent sans doute à une nécropole tumulaire plus vaste implantée sur le plateau et aujourd'hui partiellement arasée.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SÉGRY (INDRE) BOIS DE BATAILLE/LA PRÉE T.1

Documentation :

- Bibliographie : Thil, 1919; Thil, 1923.
- Conservation : M.B.B.

Situation : groupe sud de la nécropole.

Conditions de découverte : fouillé en tranchée par le colonel Thil en 1914.

Description : tertre de 14 m de diamètre pour 1,40 m de hauteur, construit en blocs de calcaire disposés en assises horizontales. Une couche humique épaisse de 8 à 10 cm recouvrait le tertre.

2 inhumations ont été dégagées dans la partie fouillée. Le centre et une partie du monument étaient perturbés par une fouille ancienne (en pointillé sur le plan pl. 69 n° 18). Une ou plusieurs inhumations ont été détruites.

Le mobilier : fragments de torques en bronze à jonc de section circulaire (Tb.3.?) : les collages actuels au mastic (en hachuré sur le dessin) des fragments sont arbitraires. Trouvés en surface, ils pouvaient appartenir aux tombes bouleversées. N° 950.1.211. Pl. 70 n° 1. Un fragment de parure annulaire en fer (pl. 70 n° 2). Il n'y avait pas de tesson.

Commentaire : les torques, sans doute du Ha D3-LT A, indiquent une réoccupation du tertre après son érection au Ha D1-2.

■ SÉPULTURE

SÉGRY (INDRE) BOIS DE BATAILLE/LA PRÉE T.1 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Thil, 1919; Willaume, 1985a n° 319 et 320.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sépulture en périphérie médiane, à 4,60 m du bord ouest et 0,70 m de la surface.

Conditions de découverte : fouillée par le colonel Thil.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le défunt était déposé en décubitus dorsal, tête au nord, bras le long du corps, sur le sol naturel décapé et "rougi par le feu".

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque en bronze à fermoir à crochets autour du cou. Le jonc porte un renflement surcoulé qui correspond peut-être à une réparation antique. Thil l'interprète comme une sorte de grosse perle enfilée sur le jonc. Au moment de la découverte, le renflement était disposé vers le bas en position médiane, tandis que le système de fermeture était décalé vers la gauche (Tb.3.VII.d). N° 950.1.210. D = 14,2 cm. Pl. 70 n° 3;
 - 1 bracelet en fer probablement circulaire à jonc interrompu découvert à hauteur du bras droit. La section du jonc devait être en D (Bf.C.XI.4.b). N° 950.1.214. l = 7,2 cm. Pl. 70 n° 4.

Commentaire : le mobilier est représentatif de la parure féminine de la phase récente de l'étape moyenne du premier âge du Fer.

Datation : Ha D1-2 récent.

■ SÉPULTURE

SÉGRY (INDRE) BOIS DE BATAILLE/LA PRÉE T.1 S.2

Documentation :

- Bibliographie : Thil, 1919; Willaume, 1985a, n° 320 et 321.
- Conservation : M.B.B.

Situation : sépulture en périphérie médiane, à 3,50 m du bord est et 0,45 m de la surface.

Conditions de découverte : fouillée par le colonel Thil.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps, la tête au nord, était couché sur le flanc gauche, jambes repliées. Le sol naturel décapé sur lequel il reposait était "rougi par le feu".

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque en fer lacunaire, à fermeture à crochets terminés par des boutons semi-sphériques (Tf.VII.?.b). Trouvé au cou. N° 950.1.215. Pl. 70 n° 5;
 - "Un ornement constitué par un petit cylindre de fer [...] long de 0 m.021 et d'un diamètre de 0 m. 006 pesant 2 grammes" (Thil, 1919, p. 10) était enfilé sur le jonc (perle?). Non retrouvé;
 - 1 fragment de boucle d'oreille en bronze à extrémités amincies et jonc de section circulaire (Ob.1.XII.a). Trouvé près d'un temporal du crâne. N° 950.1.216. D = 1,4 cm environ (Thil, 1919 pl. II n° 7). Non retrouvé. Pl. 70 n° 6.
- Accompagnement : 1 tibia postérieur de cheval déposé près de la main droite et sous le genou droit.

Commentaire : la posture du corps est inhabituelle.

Le mobilier est représentatif de la parure féminine de la phase récente de l'étape moyenne du premier âge du Fer.

Datation : Ha D1-2 récent.

■ SÉPULTURE

SÉGRY (INDRE) BOIS DE BATAILLE/LA PRÉE T.1 S.3

Documentation :

- Bibliographie : Thil, 1919.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouilles du colonel Thil.

Description :

- Pratique : inhumation?
- Disposition : bouleversée par une fouille ancienne.

Commentaire : l'inhumation peut être antérieure à S.1 et S.2 s'il s'agit de la tombe primaire. Elle peut être aussi une sépulture adventice si l'un des torques du Ha D3-LT A lui appartient.

Datation : premier âge du Fer?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SÉGRY (INDRE) BOIS DE BATAILLE/LA PRÉE T.2

Documentation :

- Bibliographie : Thil, 1919; Thil, 1923.

Situation : groupe sud de la nécropole. À 10 m au sud de T.1 et à 3 m au nord-ouest de T.3.

Conditions de découverte : fouillé par le colonel Thil au moyen d'une tranchée en équerre en 1914, puis à l'aide d'autres tranchées.

Description : tertre elliptique de 17 m de long (est-ouest) pour 14 m de large (nord-sud) et de 1,50 m d'élévation. Le substrat calcaire avait été décapé au préalable. Il était construit en blocs de calcaire disposés en assises horizontales. Une couche humique de 10 à 8 cm recouvrait le tertre. Pl. 70 n° 7.

2 inhumations à l'intérieur.

Le mobilier :

- 1 fragment de bloc de minerai de fer;
- 2 petits fragments de grès;
- Il n'y avait pas de tesson.

■ SÉPULTURE

SÉGRY (INDRE) BOIS DE BATAILLE/LA PRÉE T.2 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Thil, 1919.
- Conservation : M.B.B.

Situation : en périphérie médiane, à 6 m du bord nord-ouest.

Conditions de découverte : fouillée par le colonel Thil.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le squelette était en décubitus dorsal, tête au nord-nord-ouest et bras étendus le long du corps. Il reposait sur le sol calcaire naturel qui portait des traces de feu.

Le défunt :

- Âge : adulte d'après l'anthropologie.

Commentaire : tombe contemporaine de S.2 ou postérieure.

Datation : premier âge du Fer?

■ SÉPULTURE

SÉGRY (INDRE) BOIS DE BATAILLE/LA PRÉE T.2 S.2

Documentation :

- Bibliographie : Thil, 1919; Willaume, 1985a, n° 323.
- Conservation : M.B.B.

Situation : vers le centre, à 5,50 m du bord sud du tertre et à 2 m des pieds de S.1.

Conditions de découverte : fouillée par le colonel Thil.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au nord-est.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.
- Âge : enfant ou adolescent d'après l'anthropologie.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - Des traces de sels de cuivre à hauteur du cou révèlent peut-être l'emplacement d'un torque disparu;
 - 1 bracelet elliptique en fer, à jonc interrompu orné de bossettes jointives (?) et à section en D (Bf.E.XI.8?.a). Trouvé vers le bras droit. N° 950.1.217. L = 5 cm environ. Pl. 70 n° 8.

Commentaire : la morphologie du bracelet est comparable à celle que l'on connaît pour des modèles en bronze du Ha D1-2.

Datation : Ha D1-2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SÉGRY (INDRE) BOIS DE BATAILLE/LA PRÉE T.3

Documentation :

- Bibliographie : Thil, 1923.

Situation : groupe sud de la nécropole. À 3 m au sud-est de T.2.

Conditions de découverte : fouillé par le colonel Thil à l'aide d'une tranchée en équerre en 1920.

Description : tertre de 12 m de diamètre pour 0,55 m d'élévation. Il est fait d'une chape de pierres de 30 cm de hauteur au centre recouverte de 25 cm d'humus. La base a été décapée jusqu'au calcaire. 1 inhumation à l'intérieur.

■ SÉPULTURE

SÉGRY (INDRE) BOIS DE BATAILLE/LA PRÉE T.3 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Thil, 1923.
- Conservation : M.B.B.

Situation : Au centre du tertre et au niveau du substrat calcaire.

Conditions de découverte : fouillée par Thil en 1920.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au nord-est. Corps en décubitus dorsal, jambes rapprochées et bras étendus le long du corps.
Le substrat calcaire sous le squelette était rubéfié par le feu.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet en fer elliptique massif, à jonc interrompu et à section en D facettée. Les deux extrémités sont légèrement affinées. Il paraît décoré de deux nodosités rapportées, à moins qu'il ne s'agisse de géodes d'oxydation (Bf.E.XI.4.b). Découvert au niveau du bassin. N° 950.1.218. l = 6,2 cm. Pl. 70 n° 9;
 - 1 épingle en fer à col de cygne dont il ne reste que l'extrémité supérieure et la tête globulaire. Cette dernière, creuse, est assemblée à partir de deux coques de fer soudées. Découverte "*au-dessus de l'épaule gauche du squelette près des vertèbres cervicales*". N° 950.1.219. D tête = 3,1 cm. Pl. 70 n° 11.
- Accompagnement : 1 tesson de panse en céramique portant deux stries de lissage qu'il ne faut pas confondre avec des cannelures. Trouvé à gauche de la tête. N° 950.1.220. Pl. 70 n° 10.

Commentaire : le bracelet en fer, dont la forme est du début du premier âge du Fer ne trouve pas de comparaison exacte en raison de son jonc très massif.

L'épingle est d'un type inconnu en France. Les parallèles les plus convaincants se trouvent au Bénélux, à Saint-Vincent "Grand Bois" notamment (Mariën, 1964 fig. 72-73 et 99-100). Les épingles en col de cygne sont datées du Ha C ou du début du Ha D1 en Bavière (Kossack, 1959, p. 289).

Datation : Ha C ou Ha D1-2 ancien.

■ SÉPULTURE

SÉGRY (INDRE) CHAMP DES FRAGNES S.1

Documentation :

- Sources : Favière, fiche manuscrite au M.B.B.
- Bibliographie : Bourdon, 1895; Beulay, 1910; Willaume, 1985a, p. 121-122.
- Conservation : M.B.B.

Situation : Dans une légère pente à 200 m du Praslin et à 500 m au nord-est du bourg.

Conditions de découverte : découverte le 3 avril, 1891 par un ouvrier carrier.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : sans doute dans une fosse peu profonde (15 cm) entaillée dans le substrat calcaire.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 7 parures annulaires en bronze disposées sur deux os (4 sur l'un et 3 sur l'autre). 6 anneaux de jambe identiques à petites bossettes (Jb.12.XI.h) conservés au Musée du Berry proviendraient de la découverte. N° 895.1.1 à 6. L = 7,9 à 8,3 cm. Pl. 70 n° 12-14.

Environnement : la nécropole de La Prée, de l'autre côté de l'Arnon, se trouve à 4 kilomètres au nord-est.

Commentaire : les six anneaux du Musée du Berry ne correspondent pas tout à fait à la description et au dessin de Bourdon. On pourrait en déduire que la note de Bourdon était quelque peu fantaisiste si le Musée de Châteauroux ne recensait lui aussi dans ses collections des bracelets trouvés à Séгры en 1891 (Beulay, 1910, p. 119 n° 613). Les bracelets du musée de Châteauroux ne sont plus identifiables avec certitude mais il pourrait s'agir de 3 parures du Bz D - Ha A1 qui ne correspondent pas non plus exactement à la description de Bourdon. Il est impossible de résoudre la contradiction pour le moment. Plusieurs découvertes ont-elles été faites la même année à Séгры ?

Les anneaux du musée du Berry sont datés du Ha C (*cf.* bracelets de Saint-Georges-sur-Allier "Lignat" S.2 dans le Puy-de-Dôme) ou du début du Ha D1 par comparaison avec des objets très semblables découverts en Allemagne (*cf.* par exemple la tombe à char de Weisman-Görau : Pare, 1992, pl. 99).

Les tombes du Ha D1-2 étant toujours sous tumulus, l'inhumation n'était sans doute pas en tombe plate. Une note manuscrite de Favière signale d'ailleurs "au ras du sol des vallonnements" qui pourraient correspondre à des tertres aplanis.

Datation : Ha C ou Ha D1-2 ancien.

■ SÉPULTURE

SÉGRY (INDRE) CHAMP DES FRAGNÈS S.2

Documentation :

- Sources : Favière, fiche manuscrite au musée du Berry.
- Bibliographie : Freidin, 1982.
- Conservation :

Situation : dans une légère pente à 200 m du Praslin et à 500 m au nord-est du bourg.

Conditions de découverte : une note de Favière signale la découverte d'un autre squelette en 1940.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : "squelette entouré de quelques grosses pierres, tête à l'est".

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 6 "bracelets" en bronze de mêmes dimensions que les anneaux de cheville de S.1. Mobilier disparu.

Environnement : la nécropole de La Prée, de l'autre côté de l'Arnon, se trouve à 4 kilomètres au nord-est.

Commentaire : il peut s'agir d'une sépulture contemporaine de S.1. Peut-être y a-t-il eu confusion entre ces anneaux de cheville et ceux qui ont été découverts en 1891 ?

Datation : Ha D1-2 ?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SÉGRY (INDRE) CIMETIÈRE COMMUNAL

Documentation :

- Sources : Holmgren rapports de prospection, 1985 et 1987, site 1259.

Conditions de découverte : photographie aérienne de J. Holmgren. L'enclos n'est pas fouillé.

Description : enclos fossoyé carré de plus de 30 m de côté sans interruption avec une palissade interne sur poteaux et une grande fosse centrale. Les trous des poteaux de la palissade sont de grande taille et disposés régulièrement par 6 pour chaque côté.

Environnement : un petit enclos carré à fosse centrale est situé à côté. La voie gallo-romaine qui allait d'Avaricum à Argentomagus est proche.

Commentaire : la comparaison avec les grands monuments carrés à tombe à char ou crémation en urne métallique du nord de la Bourgogne invite à proposer pour l'enclos principal une datation au V^e s. av. J.-C.

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

Loir-et-Cher (41)

■ NÉCROPOLE

LAMOTTE-BEUVRON (LOIR-ET-CHER) BEAUVAL

Documentation :

- Sources : rens. Henri Delétang.
- Bibliographie : Gaugiran, 1884, p. 1.

Description : nécropole mentionnée au XIX^e s. : “*Cette solitude appartient à la tradition des loups ; seuls, ils pourraient dire la place des huttes éparses ou groupées où furent les vivants qui ont fait ces tumulis (sic) de la Rousselière et ceux de Beauval, où l’ancien maire de Lamotte-Beuvron, le doyen de notre comice agricole, a trouvé en 1840 une épée gauloise.*”

Il reste aujourd’hui cinq tertres environ.

Le mobilier : 1 épée, sans doute en fer.

Commentaire : il pourrait s’agir de l’épée hallstattienne d’une sépulture du Ha C.

Datation : Ha C ?

■ HABITAT

MUIDES-SUR-LOIRE (LOIR-ET-CHER) LE BAS DU PORT NORD

Documentation :

- Bibliographie : Irribarria, Moireau, 1991 ; Irribarria, 1996, p. 146 fig. 41.
- Conservation : dépôt de Muides-sur-Loire.

Situation : sur un rebord de coteau dominant le cours de la Loire, en rive gauche.

Conditions de découverte : site localisé en 1970. Des sondages, puis des fouilles de sauvetage et programmées, se succèdent depuis 1987 sous la direction de Roland Irribarria.

Description : hameau reconnu par des fondations de maisons à abside sur poteaux et des fosses dépotoirs. Un silo et son comblement détritique ont été publiés. Pl. 71 n° 1.

Le mobilier :

- fosse publiée : une fusaïole, un fragment de bracelet en terre cuite, des tessons de céramique. Plusieurs tessons portent un décor incisé au peigne de pseudo-grecques. Un fragment est considéré comme un rebut de cuisson, indice d’une production potière sur place. Pl. 71 n° 2-23, pl. 72 n° 1-15.

Parmi les documents récemment publiés, on remarque un gobelet en bulbe d’oignon, une coupe tronconique à rebord oblique décorée de bandes peintes, d’incisions en “marches d’escalier” et d’estampage (pl. 72 n° 16-17).

Environnement : site occupé au Néolithique.

Commentaire : la céramique présente des caractéristiques que l’on retrouve sur le mobilier du Ha B2-3 des fosses du Temps Perdu

à Chartrettes (Boiché *et al.*, 1980) et de l’éperon barré du Châtelet à Boulancourt en Seine-et-Marne (Simonin, 1993).

Datation : Néolithique ; Ha B2-3.

■ NÉCROPOLE

PIERREFITTE-SUR-SAUDRE (LOIR-ET-CHER) LES TOMBELLES

Documentation :

- Sources : Milcent, 1995a ; Milcent, 1996.
- Bibliographie : Florance 1905 ; Petit, 1912 ; Florance, 1926, p. 508 ; Milcent, 1995b.

Situation : sur la terrasse alluviale et la vallée qui domine le cours de la Sauldre en rive gauche.

Conditions de découverte : le site est mentionné depuis le XVIII^e s. et a été fouillé à plusieurs reprises car il avait été interprété comme la nécropole des soldats gaulois qui avaient pris la défense de l’*oppidum* de *Noviodunum* pendant la guerre des Gaules. On peut mentionner les fouilles de Charezat (ou Chazereau ?) en 1832, de Louis de La Saussaye en 1834, d’Augustin Petit au début du XX^e s., d’André Leroi-Gourhan et Bernard Edeine en 1952 ou 1953.

Plusieurs tertres ont été détruits avant et pendant la Seconde Guerre mondiale dans le secteur topographique le plus bas, à l’ouest. Ils sont figurés de manière schématique sur un plan de la région de Pierrefitte dressé par l’abbé Petit (Florance, 1905, p. 153).

Des fouilles, de sauvetage en 1994, puis programmées en 1995, conduites par nos soins, ont permis de dégager l’intégralité d’un tumulus (T.1).

Description : on recense plusieurs groupes tumulaires (3 ou plus vraisemblablement 4) dont deux sont plus importants ou du moins mieux conservés. Chaque groupe occupe une terrasse différente et comprend souvent un tertre de grande taille. Fig. 70.

32 tertres subsistent aujourd’hui mais l’abbé Petit en signalait 42 au début du XX^e s.

Environnement : une nécropole du même type et d’importance équivalente se trouve à 1,5 km au sud, au lieu-dit “La Pinaudière”, commune de Souesmes. Les tumulus de Sainte-Montaine “La Roture” sont à 6 km à l’est.

Commentaire : la nécropole a été relevée en 1995. Elle est représentative des ensembles tumulaires solognots dont la conservation est remarquable près du cours moyen de la Sauldre.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

PIERREFITTE-SUR-SAUDRE (LOIR-ET-CHER) LES TOMBELLES T.1

Documentation :

- Sources : Milcent, 1995a ; Milcent, 1996.
- Bibliographie : Milcent, 1995b.

Situation : sur le rebord de terrasse qui domine le cours de la Sauldre en rive gauche.

Conditions de découverte : fouille non autorisée en 1994. Fouilles de sauvetage et programmée en 1994 et 1995 sous la direction de l'auteur.

Description : tumulus circulaire de 15 m de diamètre pour 1 m de haut construit en terre sableuse sur un sol décapé au préalable. Les coupes stratigraphiques présentent vers le centre de nombreuses lentilles qui peuvent indiquer l'usage de mottes de gazon. Une palissade elliptique sur pieux espacés et sablière basse cerne la masse tumulaire (9,50 m x 8,80 m). Elle comporte deux interruptions en vis-à-vis qui correspondent à une entrée au sud-ouest et à un édicule sur poteaux au nord-est. Les remblais étaient vierges de tessons. Pl. 73 n° 1.

1 sépulture à l'intérieur.

Commentaire : le tertre ne devait pas dépasser la palissade à l'origine et son élévation était donc bien supérieure. Les remblais ne contenaient aucun tesson ou charbon de bois.

■ SÉPULTURE

PIERREFITTE-SUR-SAUDRE (LOIR-ET-CHER) LES TOMBELLES T.1 S.1

Documentation :

- Sources : Milcent, 1995a; Milcent, 1996; C. Moulherat, thèse en préparation.
- Bibliographie : Milcent, 1995b.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : tombe centrale.

Conditions de découverte : fouille non autorisée puis fouille de sauvetage en 1994.

Description :

- Pratique : inhumation probable.
- Disposition : une chambre funéraire, légèrement excavée et bâtie en matériaux périssables (2,40 m x 2 m) était orientée nord-sud et abritait le mobilier. À l'intérieur, quatre poteaux devaient soutenir une couverture.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - épée hallstattienne en fer dont la languette est surmontée d'une soie brisée. Le percement d'un nouveau trou de rivet au centre du pommeau correspond à la réparation du pommeau et confirme l'ancienneté du bris de la soie. Le rivet supérieur était sans doute en matière organique (cheville de bois ?), un trou de rivet semble apparaître au milieu de la fusée et deux rivets en fer maintiennent à la garde une poignée qui semble composée de deux joues en matière osseuse ou en bois. Arme de longueur moyenne à lame trapue et pointe en V ouvert (3^e groupe des épées de fer hallstattiennes). L'épée était déposée vers le milieu de la chambre funéraire et pointée au nord. L = 86,7 cm. Pl. 73 n° 3;
 - 1 fourreau en cuir;
 - 2 tissus d'armure toile, en lin et ortie pour le plus proche de la lame, en laine pour celui qui est à l'extérieur (détermination C. Moulherat). Ils entouraient le fourreau de l'épée. La toile de laine pourrait correspondre aux vestiges d'un vêtement.
- Accompagnement : 1 céramique à panse globuleuse et col déversé. Incisions sur la panse et peinture graphitée à l'intérieur du col. Déposée contre la paroi sud de la chambre funéraire. H = 19,1 cm; D = 36,2 cm. Pl. 73 n° 2.

Commentaire : L'épée présente des caractères typologiques originaux au niveau du pommeau qui en font peut-être l'un des prototypes des épées Mindelheim. Elle appartient au 3^e groupe des épées hallstattiennes en fer (groupe de Pierrefitte), qui semble pouvoir être attribué au Ha C récent.

La toile de fibres végétales constitue le plus ancien exemple connu en France d'usage de l'ortie à des fins textiles.

Datation : Ha C récent.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

PIERREFITTE-SUR-SAUDRE (LOIR-ET-CHER) LES TOMBELLES T.18

Documentation :

- Sources : Milcent, 1995a; Milcent, 1996.
- Bibliographie : Nouel, 1966, p. 86; Milcent, 1995b.

Situation : sur la terrasse alluviale qui domine le cours de la Sauldre. Entamé par un chemin.

Conditions de découverte : fouilles Bernard Edeine, André Leroi-Gourhan en 1952.

Description : tumulus de 25 m de diamètre environ construit en terre et rogné par un chemin. Découverte de 4 poteaux au centre entourant un foyer cendreux et charbonneux (crémation?).

Commentaire : les éléments d'architecture rappellent les structures mises au jour dans T.1 et datent peut-être le tertre de la même époque, soit le Ha C.

Datation : Ha C ?

■ DÉPÔT

SAINT-LAURENT-NOUAN (LOIR-ET-CHER) PORT RICHARD - FONTAINE DU ROBATEUX

Documentation :

- Sources : dossier Oppermann (archives M.A.N.)
- Conservation : M.A.N.

Situation : les objets ont été "trouvés à la fontaine du Robateux", sur un flanc de coteau de la rive gauche de la Loire.

Conditions de découverte : nous ne savons rien des conditions exactes de la trouvaille. Les objets ont été donnés au M.A.N. par le commandant Oppermann à la fin du XIX^e s.

Le mobilier : 2 petits anneaux de jambe identiques en tôle de bronze décorés au repoussé de légers crans transversaux. Fermeture par emboîtement à goujon (Jb.26.V.h). D = 8,8 et 9 cm. P = 19,7 et 17,3 g. N° 7889 et 7890. Pl. 73 n° 4-5.

Commentaire : la patine brune foncée des objets confirme le dépôt en milieu humide. Les deux pièces sont assimilables à la série des anneaux de cheville découverts dans les tombes féminines du centre-est de la France dans des contextes du Ha D3.

Datation : Ha D3.

■ DÉPÔT OU SÉPULTURE

SAINT-VIÂTRE (LOIR-ET-CHER) PRÉ NEUNTEAU

Documentation :

- Bibliographie : Buzonnière, 1868; Éluère, 1978.
- Conservation : M.A.N.

Situation : dans un champ près de la rivière le Néant.

Conditions de découverte : les objets, à fleur de sol, ont été mis au jour par des porcs entre 1866 et 1867.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 4 torques de taille décroissante en bronze à extrémités épaissies. Les jonscs sont de section sub-circulaire et portent vers le milieu un décor incisé (Tb.3.XV.h). Traces de forte usure. M.A.N. 14.836. Pl. 74 n° 1-4.

Environnement : Un "coffret" de bronze de 12 à 15 cm de largeur pour 20 à 22 cm de longueur a été découvert dans le même pré et par les mêmes porcs, mais l'association avec les torques n'est pas assurée. Des crémations sont signalées à 200 m environ sur la Terre de Burtin.

Commentaire : les torques forment une parure connue dans une quinzaine de tombes féminines du Ha D1-2 d'Allemagne centre-orientale. La répartition de ces objets, portés emboîtés par série, montre une concentration dans une petite région comprise entre la Moyenne-Franconie et le Haut-Palatinat. On rencontre parfois ces associations de torques dans des tombes à char féminines comme l'illustre la découverte de Demmelsdorf (Ldkr. Bamberg) datée de la transition Ha D1-Ha D2 (Abels, 1985).

Les conditions de trouvaille ne permettent pas d'assurer que les torques appartenaient à une tombe dont le tertre aurait été arasé. Ceux-ci peuvent tout aussi bien constituer le mobilier d'un dépôt non funéraire.

Datation : Ha D1-2.

■ SÉPULTURE

SAINT-VIÂTRE (LOIR-ET-CHER) TERRE DE BURTIN

Documentation :

- Bibliographie : Buzonnière, 1868, p. 212-213, pl. I fig. 7.

Situation : plaine.

Conditions de découverte : trouvée par un terrassier.

Description :

- Pratique : crémation.

Le mobilier :

- Protection : 1 vase en céramique grossière à panse globulaire et col court légèrement évasé. H = 43 cm ; D = 43,5 cm. Disparu ? Pl. 75 n° 1.
- Accompagnement : 1 jatte en céramique grossière a été trouvée en même temps, mais l'association avec le grand vase est incertaine. Disparue ?

Environnement : découverte des torques du Pré Neunteau à 200 m environ.

Commentaire : d'après le dessin qui en subsiste, l'urne se rapporte aux productions du Ha C ou Ha D1-2. L'un des vases de l'inhumation de Chamesson "Bois Bouhot" (Côte-d'Or), daté du Ha D1-2, est d'une morphologie semblable même s'il porte un décor de cannelures à la base du col (Wamser, 1975, pl. 17 n° 5). L'urne ressemble également au grand vase de Lussault-sur-Loire (Indre-et-Loire), mais ce dernier n'est pas daté (Cordier, 1988b), bien que son décor ait été rapproché de celui d'une urne du VI^e s. av. J.-C. découverte dans un tertre du plateau de Ger, dans les Pyrénées-Atlantiques (Mohen, 1980, pl. 108 n° 3).

Datation : Ha C ou Ha D1-2.

■ DÉPÔT OU SÉPULTURE

SOUESMES (LOIR-ET-CHER) LA BLINERIE

Documentation :

- Bibliographie : Dubé, 1971.
- Conservation : mairie de Souesmes.

Situation : vallée de la Sauldre, à 150 m de la rive droite de la Sauldre.

Conditions de découverte : découverte réalisée pendant l'hiver, 1955-1956 par Sylvain Minier au cours de l'exploitation d'une carrière.

Description :

- Disposition : les objets étaient à 1 m de profondeur, dans une "veine noirâtre et sur une couche de sable fin".

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 2 jambarts tous deux composés de 10 anneaux, eux-mêmes formés de deux pièces munies d'extrémités perforées. Chacun des quarante éléments forme un demi-anneau en bronze coulé décoré de pointes triangulaires saillantes et acérées. Des tiges de fer

traversent les perforations des extrémités emboîtées et assurent ainsi la cohésion de l'assemblage (Jb.15.IV.k). Les deux jambarts sont respectivement, 1980 et 1880 g, soit 3860 g lorsqu'ils sont réunis. Ils ne portent pratiquement pas de traces d'usure. Pl. 75 n° 2.

Environnement : à 100 m de la carrière, l'abbé Petit a découvert sous la cour du Moulin de La Blinerie des poteries grossières dont un "vase de forme élevée avec une ouverture étroite et des rainures au col" (Florance, 1926, p. 270) et des foyers. Des débris d'une poterie, attribuée au deuxième âge du Fer (?) ont été récupérés dans la même carrière.

De nombreux tumulus sont repérés sur la même commune.

Commentaire : la veine noirâtre correspond certainement à une fosse comblée d'éléments organiques dont le caractère funéraire ou rituel peut être envisagé. Des descriptions similaires sont connues à propos de sépultures sous tumulus de Pierrefitte-sur-Sauldre (Florance, 1905, p. 144). Les parures sont importées du Languedoc (Milcent, 1995a).

Datation : Ha D1-2.

■ HABITAT

SOUESMES (LOIR-ET-CHER) LA BARDELLIÈRE

Documentation :

- Sources : rens. Pascal Amelin.
- Conservation : coll. P. Amelin.

Situation : pente et bas de pente de la vallée de la Grande Sauldre.

Conditions de découverte : prospections conduites par Pascal Amelin.

Description : nombreuses fosses à comblement détritique partiellement détruites par une carrière.

Le mobilier : mobilier céramique, dont des tessons à décors peints à l'hématite encadrés d'incisions réalisées au peigne. Bords écaillés ou égaris.

Environnement : nécropoles tumulaires dans les environs.

Commentaire : le matériel présente un faciès caractéristique de la fin de l'âge du Bronze final.

Datation : Ha B2-3.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

VILLEHERVIERS? (LOIR-ET-CHER) DANS LES ENVIRONS

Documentation :

- Sources : inventaire du Musée.
- Bibliographie : Cordier, 1996, fig. 46 n° 3.
- Conservation : Musée Archéologique Marcel de Marchéville, à Romorantin.

Conditions de découverte : inconnues, mais la patine est caractéristique des milieux secs. L'objet, issu de la collection Fonteneau, peut provenir soit des environs de Villeherviers, en Sologne, soit des environs d'Oucques, en Beauce.

Description : hache à douille à décor moulé de baguettes terminées chacune par un globule. L'ouverture de la douille est circulaire. Usagée. L = 11,4 cm. Pl. 75 n° 3.

Commentaire : hache de type britannique (et non de type Bran-divy), proche en particulier d'un exemplaire du dépôt de Llyn-Fawr en pays de Galles, daté du Ha C récent par l'association avec une épée en fer de type Mindelheim (Fox, Hyde, 1939, fig. 1 n° 2, ici fig. 63 n° 13). La section carrée de la hache et son décor datent l'objet de la première étape du premier âge du Fer.

Datation : Ha C.

■ NÉCROPOLE

YVOY-LE-MARRON (LOIR-ET-CHER) LA COLLARDIÈRE

Documentation :

- Bibliographie : Florance, 1926, p. 504 et 599 ; Delétang, 1996.

Situation : en plaine de Sologne.

Conditions de découverte : vers 1800, M. de Villebourgeon fouille T.1 et T.2. Louis de La Saussaye ouvre T.6 et T.7 en octobre 1834 et explore sommairement les deux grands tumulus du groupe nord.

Description : nécropole formée de 2 groupes de tumulus éloignés de 700 m qui se développent selon un axe nord-sud. Au total, les deux extrémités de la nécropole sont distantes de 1 100 m. Pl. 75 n° 5.

- groupe sud : 10 tertres disposés en losange.
- groupe nord : 2 tertres de grandes dimensions (4 m de haut pour 30 m de diamètre environ). Ils sont peut-être entourés d'un enclos fossoyé (Delétang, 1996, fig. 2).

Le mobilier : L'un des deux tertres du groupe sud (T.1 ou T.2 : 25 m de diamètre pour 1,10 à 1,20 m de hauteur chacun) fouillés vers 1800 a livré des "tronçons d'épée en fer".

D'autres tertres, non localisés précisément ("tombelles les plus éloignées de la route"), auraient livré des "squelettes qui portaient au col et aux bras des anneaux de fer, espèces de colliers et bracelets barbares" (L. de La Saussaye 1831, cité par H. Delétang, 1996, p. 6), bien que les témoignages à ce sujet soient contradictoires.

Les tumulus 6 et 7 fouillés par La Saussaye en 1834 contenaient, par places, cendres et charbons de bois. Vers le centre du n° 7, on découvrit des fragments de parures annulaires en bronze. L'une, reconstituée, est lisse et circulaire (5,6 cm de diamètre). Pl. 75 n° 4.

Environnement : d'autres tumulus se trouvent sur la même commune. À Mi-Brelan, un tertre coupé en deux a livré un "collier gaulois en bronze" (13 cm de diamètre) et quelques "ferrailles" donnés au musée d'Orléans. Peut-être y a-t-il un enclos circulaire ("cercle de sorcier") à côté (Florance, 1926, p. 495, 503, 504; Nouel, 1966, p. 86).

Commentaire : L'épée en fer du tumulus 1 ou 2 peut être l'arme d'une sépulture de guerrier du Ha C. Les autres découvertes ne sont pas datées avec précision, mais peuvent se rattacher au premier âge du Fer.

Datation : premier âge du Fer?

Haute-Loire (43)

■ HABITAT

BLESLE (HAUTE-LOIRE) CHADECOL

Documentation :

- Bibliographie : Vinatié, 1995, p. 79-80.

Situation : à l'extrémité d'une avancée basaltique qui domine les vallées de l'Allagnon et de la Voireuse.

Conditions de découverte : prospection Alphonse Vinatié.

Description : éperon barré par un grand rempart formé de blocs de basalte (350 m de long, 10 m de large au maximum, 3 à 4 m de haut). La surface enclose atteint presque 4 ha.

Le mobilier : tessons des âges des Métaux.

Environnement : gisements de cuivre et d'étain dans les environs.

Commentaire : le site n'est pas daté précisément mais une occupation aux âges des Métaux est probable.

Datation : âge des Métaux ?

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BLESLE (HAUTE-LOIRE)

Documentation :

- Sources : dessin J.-P. Daugas.
- Bibliographie : Chardenoux, Courtois, 1979, p. 128 pl. 60 n° 1093.
- Conservation : M.C.P.V.

Description : 1 hache à douille en bronze massive, proche des formes launaciennes. N° 890.100. L : 12,5 ; P : 361,2 g. Pl. 76 n° 1.

Environnement : l'éperon barré de Chadeacol est sur la même commune.

Commentaire : la hache est massive, fonctionnelle et semble plus archaïque que les modèles associés aux dépôts launaciens du Ha D1-2.

Datation : Ha C ou Ha D1-2 ancien.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

ESPALY SAINT-MARCEL (HAUTE-LOIRE) TERROIR DES COMBES

Documentation :

- Bibliographie : anonyme, 1877b, p. 55.
- Conservation : M.C.P.V.

Situation et milieu : Milieu humide.

Conditions de découverte : "trouvé dans une très ancienne conduite d'eau".

Description : anneau de jambe en bronze de type Dun-sur-Auron (Jb.10.I.j). Patine brune foncée. N° 872.40.2. D = 11,9 cm. Pl. 76 n° 2.

Commentaire : la patine semble indiquer l'ancienneté du dépôt de l'objet en milieu humide. On fera le rapprochement avec les anneaux de jambe de Saint-Laurent-des-Eaux en Loir-et-Cher enfouis dans une fontaine. La "conduite" pourrait correspondre à un captage de source semblable à celui qui a été fouillé par C. Mennessier-Jouannet à Artonne dans le Puy-de-Dôme.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ DÉPÔT

LAVOÛTE-CHILHAC (HAUTE-LOIRE)

Documentation :

- Sources : dessins J.-P. Daugas et étude en cours en collaboration avec J.-P. Daugas.
- Bibliographie : Aymard, 1869, p. 177 ; Aymard, 1888, p. 202 ; Daugas, 1975 ; Daugas, 1981, fig. 7.
- Conservation : M.C.P.V.

Conditions de découverte : acheté en 1874 par A. Aymard pour le compte du Musée Crozatier. Circonstances de découvertes inconnues.

Description : on ne sait pas si le dépôt est complet. 37 pièces sont connues.

Le mobilier :

- Objets :
 - 30 pendeloques triangulaires de type Lavoûte-Chilhac en métal blanc. Plusieurs sortent du même moule. Intactes, avec de légères traces d'usage sur la plupart des pièces. N° 890.139.1 à 890.139.30. Pl. 76 n° 3-32 ;
 - 1 bracelet en bronze à jonc sans ouverture à décor incisé et de bosselles. Groupe launacien (Bb.6.I.I). Intact et usagé. N° 890.139.32. Pl. 76 n° 33 ;
 - 1 fragment de bracelet en bronze à décor incisé. Groupe launacien (Bb.4.I.h). Très usagé. N° 890.139.36 et 37. Pl. 76 n° 36 ;
 - 1 bracelet en bronze, à jonc sans ouverture de section variable. Type Laurie (Bb.12.I.a). Intact et usagé. N° 890.139.31. Pl. 76 n° 34 ;
 - 1 fragment de bracelet en bronze à jonc ouvert et décor incisé entre de légères nodosités espacées (Bb.4.XI.h). Très usagé. N° 890.139.35 et 38. Pl. 76 n° 35 ;
 - 1 fragment d'anneau de jambe de type Moissat en bronze (Jb.25. XI.k). Usagé. N° 890.139.39. Pl. 76 n° 37 ;
 - 1 fragment de fil de bronze (armille ?) tordu sur lui-même. Très usagé. N° 890.139.40. Pl. 76 n° 38 ;
 - 1 fragment d'ouverture de hache à douille en bronze. N° 890.139.34. Pl. 76 n° 39.

Commentaire : un moule pour des pendeloques du même type a été découvert sur l'Étang de Maugio dans l'Hérault. Des exemples de

pendeloques semblables sont datés en Provence de la fin du VII^e ou de la première moitié du VI^e s. av. J.-C. (Arcelin, 1976, p. 661).

Le mobilier de l'inhumation féminine en coffre du tumulus C4 de Cazevieille dans l'Hérault offre d'étroites analogies avec le mobilier du dépôt (Gasco, 1987 fig. 28; Dedet, 1992, p. 307).

Datation : Ha D1-2 (ancien?).

■ HABITAT

LE PUY-EN-VELAY (HAUTE-LOIRE) LYCÉE DE GARÇONS

Documentation :

- Sources : mobilier vu.
- Bibliographie : Gounot, 1955.
- Conservation : M.C.P.V.

Situation : Bas de pente, sous la ville haute du Puy.

Conditions de découverte : découvert pendant des travaux de terrassement avant 1955 par Roger Gounot.

Description : niveau d'occupation avec tessons.

Le mobilier : les tessons de céramique sont de petite taille et peu représentatifs sauf quelques bords digités, rebords de coupes et un fragment de terrine carénée.

Environnement : occupation protohistorique sous la cathédrale du Puy.

Commentaire : le mobilier semble dater effectivement du début du premier âge du Fer, comme le supposait le fouilleur, mais on ne saurait l'assurer.

Datation : Ha C ?

■ HABITAT

LE PUY-EN-VELAY (HAUTE-LOIRE) CATHÉDRALE NOTRE-DAME

Documentation :

- Sources : rens. S. Liégard.
- Bibliographie : Liégard, 1996, p. 54.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : au sommet de la ville haute.

Conditions de découverte : fouilles pour l'aménagement de la cathédrale en 1995.

Description : matériel protohistorique remanié par les travaux de fondation d'époque antique.

Le mobilier : nombreux tessons protohistoriques en situation secondaire dont un petit fragment de céramique attique.

Commentaire : des tessons datent de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer. Le tesson de céramique attique correspond sans doute à une occupation de la 3^e étape du premier âge du Fer.

Datation : Bronze ancien, Bronze final; premier âge du Fer dont Ha D3-LT A.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

LE-PUY-EN-VELAY (HAUTE-LOIRE)

Documentation :

- Sources : inventaire M.C.P.V.
- Conservation : M.C.P.V.

Conditions de découverte : "Recueilli par Aymard grâce à M. Cornut chef des travaux. Fouilles d'adduction d'eau du Puy (1864-68)".

Description : fragment de bracelet en bronze du groupe launacien (Bb.3.I?.h). N° 867.162.1. L = 6,2 cm. Pl. 76 n° 40.

Datation : Ha D1-2.

■ SÉPULTURE

POLIGNAC (HAUTE-LOIRE)

Documentation :

- Bibliographie : anonyme, 1850, p. 98; Daugas, 1981, fig. 6.
- Conservation : M.C.P.V.

Description : 1 épée hallstattienne en bronze de type Miers brisée en 3 morceaux; la pointe manque. La poignée était fixée par 2 rivets en bronze à la garde, 1 rivet à la fusée et 1 dernier au pommeau.

On observe dans la pellicule d'oxydation, tout du long de la lame, des empreintes obliques de bandes textiles. D'après les traces, il semble que l'on puisse distinguer deux toiles de qualité différente. L'épée présente deux cassures anciennes, mais qui ne sont pas forcément intentionnelles. N° 849.26.1. L = 63,2 cm. Pl. 77 n° 1.

Environnement : fosse de Sinzelles Caramontron, plateau de Polignac et découvertes isolées sur la même commune.

Commentaire : l'épée doit provenir d'une sépulture, sans doute à inhumation, même si celle-ci n'a pas été décrite. Toutes les épées hallstattiennes emballées dans un tissu, qu'elles soient de bronze ou de fer, sont en effet issues de contextes funéraires. De plus, des exemplaires intentionnellement rompus figurent dans le mobilier de quelques tombes de guerrier du sud de la France.

Les épées en bronze de type Miers des sépultures de Sauliac (Lot) "Cayrou de la Justice" (salle d'exposition du M.A.N.) et Dannstadt T.74 S.3 en Allemagne (Sehnert-Seibel, 1993 pl. 92 C) conservent aussi des traces de bandeaux de toiles disposés en spirale. Le fourreau de l'épée de Bastheim T.1 S.1, en Bavière (Ldkr. Mellrichstadt), montre également une superposition de bandelettes de tissus, mais elles servaient apparemment à maintenir les planchettes de bois d'un fourreau (Kossack, 1970, fig. 1).

L'épée d'Onet-le-Château (Aveyron) "Floyrac" T.III (Gruat, 1994, p. 126-127 fig. 5) est presque identique à l'exemplaire de Polignac. Les deux doivent sortir du même atelier. Quoiqu'un peu plus grande que les deux précédentes, l'épée en bronze du tumulus II de Cazevieille (Hérault) possède des caractéristiques comparables (Gasco, 1987, fig. 66 n° 3).

Datation : Ha C récent.

■ HABITAT

POLIGNAC (HAUTE-LOIRE) GROTTE DU ROND DU BARRY

Documentation :

- Bibliographie : Daugas *et al.*, 1983, p. 249.

Situation : dans une grotte.

Conditions de découverte : niveau dégagé à l'occasion de fouilles menées par des paléolithiciens.

Description : niveau d'occupation.

Commentaire : le matériel, non publié, est mis en relation avec la fosse de Sinzelles-Caramontron, sur la même commune.

Datation : Ha C ?

■ HABITAT

POLIGNAC (HAUTE-LOIRE) SINZELLES-CARAMONTRON

Documentation :

- Bibliographie : Mazière, 1982, p. 385-386; Vital, 1988.
- Conservation : M.C.P.V.

Situation : bas de pente de la vallée de la Borne.

Conditions de découverte : site découvert en 1974 à la suite de travaux par J.-J. Houdre. Fouilles de sauvetage en 1978 sous la direction de l'inventeur du site et de Joël Vital.

Description : une fosse à comblement détritique (ouverture ovale de 1,8 x 2,3 m de large pour 1 m de profondeur), peut-être de type fosse rubéfiée.

Trois dates radiocarbone fournissent le résultat suivant :

- Ly 2036 : 2410 ± 130 BP : fourchette calibrée à 2 sigma située entre 810 et 180 av. J.-C.
- Ly 2037 : 2525 ± 120 BP : fourchette calibrée à 2 sigma située entre 830 et 405 av. J.-C.
- Ly 2874 : 2340 ± 150 BP : fourchette calibrée à 2 sigma située entre 790 et 150 av. J.-C.

Le mobilier :

- 1 fragment d'ailette en bronze de bouterolle hallstattienne de type D1 ou E2. Pl. 77 n° 2 ;
- 1 fragment d'outil en bronze (poinçon ?) de section rectangulaire. Pl. 77 n° 4 ;
- 1 fragment de flûte en os. Pl. 77 n° 3 ;
- tessons qui permettent de reconstituer de nombreuses formes dont plusieurs sont caractéristiques du Ha C (gobelet trapu, terrine carénée, vase de stockage en tonnelet). Quelques tessons sont ornés de décors géométriques graphités. On note par ailleurs la présence de coupes à rebord décorées d'incisions et de bandes peintes en rouge. Pl. 77 n° 5-22, pl. 78-82

Environnement : un tesson de coupe tronconique orné de "pictogrammes" (Ha B2-3) a été découvert au Champ des Ouches près du piton volcanique sur lequel est édifiée la forteresse des Polignac (Delporte, 1972, p. 477, fig. 33, ici pl. 76 n° 41). Une occupation de la Grotte du Barry présenterait un mobilier comparable à celui de la fosse de Sinzelles-Caramontron.

De la même commune proviennent une épée hallstattienne en bronze (Ha C récent) et un anneau de cheville en tôle de bronze de type Laurie du Ha D1.

Commentaire : le fragment de bouterolle date le comblement de la fosse du début de la phase récente du Ha C.

Datation : Ha C récent.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

POLIGNAC (HAUTE-LOIRE)

Documentation :

- Bibliographie : Daugas, 1972, fig. 5.
- Conservation : Musée de Besançon.

Description : anneau de jambe en tôle de bronze de type Laurie avec une perforation à l'extrémité et une autre à l'opposée de l'ouverture (Jb.30.XI.h). Pl. 76 n° 42.

Environnement : fosse de Sinzelles-Caramontron et plateau de Polignac sur la même commune.

Commentaire : l'objet conservé au musée de Besançon peut provenir aussi bien d'une sépulture que d'un dépôt. La perforation indique qu'il faisait partie à l'origine d'un jambart de plusieurs anneaux.

Datation : Ha D1-2.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

RETOURNAC (HAUTE-LOIRE) PLATEAU DE LA MADELEINE

Documentation :

- Conservation : Musée de la Civilisation gallo-romaine à Lyon.

Situation : Sur un plateau.

Conditions de découverte : découverte du XIX^e s.

Le mobilier : série de 6 bracelets intacts en bronze. L'un est creux et en tôle, les autres sont massifs et appartiennent au groupe launacien.

Commentaire : il peut s'agir du mobilier d'une sépulture ou d'un dépôt.

Datation : Ha D1-2.

■ DÉPÔT

SAINT-PIERRE-EYNAC (HAUTE-LOIRE) LA MOULEYRE

Documentation :

- Sources : dessins J.-P. Daugas et étude en cours avec la collaboration de J.-P. Daugas.
- Bibliographie : Aymard, 1869, p. 176 ; Aymard, 1888, p. 204 ; Gounot, 1972 ; Millotte, 1972 ; Daugas, 1972 fig. 1, p. 181 ; Daugas, 1975 ; Daugas, 1981 fig. 7 et 8.
- Conservation : Musée du Puy-en-Velay ; M.A.N.

Situation : dans un communal contigu au village de La Mouleyre et à une vieille route reliant autrefois Le Puy au Rhône.

Conditions de découverte : mis au jour dans un amas de pierres et acheté en 1874 par A. Aymard pour le compte du Musée Crozatier au Puy. L'essentiel a été acquis, mais pas la totalité.

Description :

- Disposition : les objets étaient placés dans les deux bassins superposés, avec les bracelets et anneaux de jambe en tôle de bronze intacts enfilés les uns dans les autres selon l'ordre de leurs dimensions, à la manière d'une chaîne. Les bracelets fermés à décor couvrant étaient semble-t-il déposés à côté.

Le mobilier :

- Protection :
 - 1 grand bassin gréco-italique à rebord perlé sur un rang et à paroi inclinée vers l'intérieur. Usagé et intact. N° 874.232.1. D à l'ouverture : 44,6 cm. Pl. 83 n° 3 ;
 - 1 bassin étrusque à large rebord doublement perlé et à paroi inclinée vers l'extérieur. Usagé et intact. D à l'ouverture : 28,5 cm ; H = 4,9 cm. Pl. 83 n° 2.
- Objets :
 - 1 gobelet nord-alpin trapu en tôle de bronze. Très usagé et sans doute intact. D à l'ouverture : 16,2 cm. Pl. 83 n° 1 ;
 - 1 rasoir en demi-lune à anneau de suspension en bronze. Des traces d'un étui en matière organique sont visibles de part et d'autre du tranchant. Usagé et intact à l'origine. N° 874.219.1. L = 8,9 cm. Pl. 83 n° 4.
 - 1 bracelet en bronze à extrémités épaissies et décor incisé couvrant du groupe launacien (Bb.4.XIII.h). Usagé et peut-être intact. N° 874.226. Pl. 83 n° 5 ;
 - 3 bracelets en bronze à jonc sans ouverture et décor incisé couvrant du groupe launacien (Bb.3.I.h). Usagés et intacts. N° 874.225.1 à 3. Ils étaient sans doute 5 à l'origine. Pl. 83 n° 6-8 ;
 - 8 bracelets en bronze à jonc rubané de section en arc de cercle et décor incisé type La Mouleyre (Bb.29.XI.h). Petite taille, peu usagés ou usagés et intacts. Pl. 83 n° 10 ;
 - 8 bracelets en bronze à jonc rubané de section en arc de cercle et décor incisé type La Mouleyre (Bb.29.XI.h). Taille moyenne, peu usagés et intacts. Pl. 83 n° 9 ;
 - fragments de 2 bracelets en bronze à jonc rubané de section en arc de cercle et décor incisé type La Mouleyre (Bb.29.XI.h). Petite taille, peu usagés et cassés.
 - 1 fragment de bracelet en bronze à jonc rubané de section en arc de cercle et décor incisé type La Mouleyre (Bb.29.XI.h). Taille moyenne, peu usagé.
 - 1 fragment de bracelet en bronze à jonc rubané de section en arc de cercle et décor incisé (Bb.29.?h). Taille moyenne, usagé ;
 - 1 fragment de bracelet en bronze rubané à décor de côtes (Bb.29.I?.k). Usagé. Pl. 83 n° 11.
 - 3 anneaux de jambe en bronze rubanés à décor de côtes (Jb.29.XI.k). Usagés et cassés. Pl. 83 n° 12 ;
 - 3 anneaux de jambe en bronze rubanés à décor d'incisions et de côtes (Jb.29.XI.k). Usagés et cassés. Pl. 83 n° 13.
 - 8 anneaux de jambe en bronze à jonc rubané de section en V et décor incisé type Laurie (Jb.30.XI.h). Grande taille, usagés et intacts. pl. 84 n° 3 ;
 - 4 anneaux de jambe en bronze à jonc rubané de section en V et décor incisé type Laurie (Jb.30.XI.h). Peu usagés et intacts. Pl. 84 n° 4 ;
 - 2 anneaux de jambe en bronze à jonc rubané de section en V et décor incisé type Laurie (Jb.30.XI.h). Grande taille, usagés et intacts. Pl. 84 n° 2 ;

- 2 anneaux de jambe en bronze à jonc rubané de section en V et décor incisé type Laurie (Jb.30.XI.h). Grande taille, usagés et intacts. Pl. 84 n° 1;
- 1 anneau de jambe en bronze à jonc rubané de section en V et décor incisé type Laurie (Jb.30.XI.h). Peu usagé et sans doute cassé.
- 1 fragment d'anneau de jambe en bronze à jonc rubané de section en V et décor incisé type Laurie (Jb.30.XI.h). Peu usagé et cassé.
- 1 anneau de jambe en bronze à jonc rubané de section en V et décor incisé type Laurie (Jb.30.XI.h). Peu usagé et cassé.
- 1 petite barrette d'assemblage de jambart à section en H. Très usagée et intacte. Pl. 84 n° 6;
- 1 grande barrette d'assemblage de jambart à section en H. Intacte, état indéterminé. Pl. 84 n° 5;
- 16 anneaux de bronze de section losangique de taille croissante (Ab.I.5.a). Neufs et intacts. N° 874.229.5 à 20. D = 3,1 à 3,9 cm. Pl. 84 n° 8-23;
- fragments de 2 disques en tôle de bronze à perforations périphériques, sans doute utilisés pour la réparation de vases métalliques. Très usagés, tordus et cassés. N° 874.224.5 à 9. Pl. 84 n° 7;
- 1 fragment de hache à douille. Pl. 84 n° 25;
- 5 fragments proximaux d'une autre hache à douille. Usagée et cassée. N° 874.220.3 à 6. Pl. 84 n° 24;
- 1 fragment distal de hache à douille. Usagée et cassée. N° 874.220.1. Pl. 84 n° 26;
- 5 tronçons de masselottes. Pl. 84 n° 27-31;

- 7 tronçons de lingots. Pl. 84 n° 32.

Commentaire : le dépôt de La Mouleyre a parfois été considéré comme l'archétype du dépôt de fondeur. À l'examen des pièces, il s'avère que beaucoup d'objets ne sont pas particulièrement usagés et, surtout, la plupart des cassures ne sont pas antiques puisqu'elles remontent à l'époque de la découverte. Parmi ces objets intacts, à l'exception notable des anneaux, aucune pièce n'est à l'état neuf. On ne peut donc considérer l'ensemble comme la production d'un artisan qui resterait à écouler.

Le dépôt est composé pour l'essentiel de parures féminines intactes, peu ou moyennement usagées. La plupart des pièces sont appareillées et forment des paires de 2 x 1, 2 x 4 ou 2 x 4 parures annulaires. Plusieurs objets en revanche font partie de l'équipement masculin.

Le bassin à rebord avec deux rangs de perles appartient au type Hohmichele de D. Krauß, une production qui apparaît en Étrurie vers le milieu du VII^e s. av. J.-C. Les formes les plus proches de celles de La Mouleyre sont datées du Ha D1, essentiellement du dernier quart du VII^e ou du premier quart du VI^e s. av. J.-C. (Krauß, 1996, p. 273-276 fig. 194 liste 13H). Le grand bassin à seul rang de perles appartient à la variante Osovo du type Osovo-Pürgen de D. Krauß, une production centrée sur la Sicile et datée par des mobiliers funéraires des environs du deuxième quart du VI^e s. av. J.-C. (Krauß, 1996, p. 256-259 fig. 184 liste 13C). Ces importations permettent de dater le dépôt de La Mouleyre de la première moitié du VI^e s. av. J.-C.

Datation : Ha D1-2 (ancien ?).

Loiret (45)

■ NÉCROPOLE

BACCON (LOIRET) BOIS DE FONTAINES/THORIGNY

Documentation :

- Bibliographie : Florance, 1925, p. 383-386; Florance, 1926, p. 497-498; Nouel, 1953; Ferdière, 1985, p. 336-337; Willaume, 1985b.

Situation : rebord de plateau dominant une vallée sèche.

Conditions de découverte : plusieurs tumulus ont été détruits ou fouillés au XIX^e s. (dès 1837 avec les fouilles d'Édouard de La Touanne) et au début du siècle dernier, notamment par un carrier, A. Pellé. Certains étaient délimités par une couronne de gros blocs de calcaire (Florance, 1925).

André Nouel et d'autres effectuent des sondages de 1947 à 1949 (T.7, T.9 et T.26).

L'extension d'une carrière de pierres à Thorigny a déclenché des fouilles de sauvetage. 6 tertres ont été fouillés par Marcel Hubert puis par Martine Willaume entre le début des années 1970 et le début de la décennie suivante.

Description : au XIX^e s. subsistait une soixantaine de tumulus sur la commune. Ceux-ci se dispersent en divers groupes dont l'essentiel a été relevé par André Nouel (1953 carte I et II). Pour la plupart, les fouilles ont porté sur les monuments de Thorigny, Gléneau et Bois de Fontaines. Pl. 85 n° 1.

Environnement : plusieurs dolmens néolithiques sont intégrés à la nécropole elle-même.

Commentaire : il semble que les tertres ont été renumérotés depuis les publications de Nouel, de sorte qu'on ne peut resituer l'emplacement des tumulus postérieurement à celles-ci.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.6

Documentation :

- Bibliographie : Florance, 1925, p. 308 et 335; Nouel, 1953, p. 634.

Situation : extrémité orientale de la nécropole.

Conditions de découverte : fouillé partiellement vers 1913 par A. Pellé et Fonteneau. Ce tertre est aussi appelé tumulus Razy.

Description : tumulus construit en blocs de calcaire de 15 m de diamètre pour 1,25 m de hauteur.
1 inhumation à l'intérieur.

Le mobilier : tessons de céramique commune.

■ SÉPULTURE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.6 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Florance, 1925, p. 308 et 335; Nouel, 1953, p. 634.
- Conservation : M.A.M.M.R.

Conditions de découverte : fouillée vers 1913 par A. Pellé et Fonteneau.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 3 bracelets simples : 1 à chaque poignet et 1 vers le "*biceps droit*".
L'une de ces parures avait été gardée par Fonteneau. Aujourd'hui, la collection Fonteneau, déposée à Romorantin, ne comprend qu'un seul bracelet sans identification qui correspond sans doute aux fouilles du tertre 6 de Thorigny : bracelet presque circulaire à jonc interrompu avec 3 incisions de chaque côté de l'interruption (Bb.3.XII.g). Traces de forte usure. D = 6,6 cm. N° 1006. Pl. 85 n° 2.
- Accompagnement : charbons de bois dont l'un "*se trouvait dans la mâchoire*" (Florance, 1926, p. 497).

Commentaire : le bracelet, quoique très simple, semble dériver des modèles décorés sans tampons de type Vénat.

Datation : Ha B2-3 ou Ha C?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.9

Documentation :

- Bibliographie : Florance, 1925, p. 384 et pl. XVI n° 122; Nouel, 1955.
- Conservation : Musée Archéologique du Château de Blois.

Conditions de découverte : exploité pour ses pierres par A. Pellé.

Description : tumulus de 20 m de diamètre pour 1,50 m de haut élevé en moellons calcaires.

Le mobilier : 1 fragment de bracelet en bronze à jonc creux et à dents juxtaposées (Bb.21.?.a). Les cassures sont fraîches. N° 910.6851. L = 8 cm. Pl. 85 n° 3.

Commentaire : le bracelet est une parure du Ha D1-2. L'édification du tertre doit remonter au moins à cette époque, mais ses dimensions importantes donnent à penser qu'il a pu être rechargé à une époque ultérieure.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.14

Documentation :

- Bibliographie : Hubert, 1976; Willaume, 1985b.

Conditions de découverte : fouilles clandestines vers 1971-1972.

Description : tumulus en blocage de pierres, avec une sépulture à crémation.

■ SÉPULTURE

**BACCON (LOIRET)
THORIGNY T.14 S.1****Documentation :**

- Bibliographie : Hubert, 1976; Willaume, 1985b.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : vers le sommet du tertre.

Conditions de découverte : fouilles clandestines vers 1971-1972.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : sépulture bouleversée par les fouilleurs clandestins.

Le mobilier :

- Protection : 1 terrine à épaulement et fond ombiliqué décorée de cannelures et de cupules disposées en triangle. Le vase servait sans doute d'urne cinéraire. Pl. 85 n° 4.

Commentaire : la morphologie de l'urne trouve des comparaisons dans le mobilier de la fosse de Chartrettes (Seine-et-Marne) "L'Enfer" (Degros *et al.*, 1976, fig. 8 n° 5 et 9) qui se rapporte à une séquence évoluée par rapport au début du premier âge du Fer (Simonin, 1988) : Ha C récent. Pourtant, les vases de Chartrettes ne présentent pas un fond ombiliqué. Les décors de cupules se retrouvent dans le centre du Bassin parisien aussi bien en contexte d'incinération, à Soucy (Yonne) "Mocques Bouteilles" S.84 (Barray, 1994, fig. 117) et Barbuise (Aube) "Grèves de Villeneuve" S.20 (Piette, 1984, B1.05), qu'en milieu d'habitat, à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) "Saint-Donain" (Baray, 1994, p. 129) et Fleury-les-Aubray (Loiret) "Établissement psychiatrique". Sur ce dernier site, un tesson porte également un motif de cupules disposées en triangle (Simonin, 1988, fig. 7 n° 72). Si les incinérations mentionnées ne fournissent aucun repère chronologique, les ensembles d'habitats permettent d'attribuer ce décor au Ha D1-2 (il n'apparaît pas en contexte Ha C ou Ha D3).

Datation : Ha D1-2 probablement.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

**BACCON (LOIRET)
THORIGNY T.16****Documentation :**

- Bibliographie : Kisch, 1978, p. 285; Kisch, 1980, p. 338.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage en 1977 et 1978 sous la direction de Marcel Hubert suite à l'extension d'une carrière.

Description : tumulus. 2 inhumations.

■ SÉPULTURE

**BACCON (LOIRET)
THORIGNY T.16 S.1****Documentation :**

- Bibliographie : Kisch, 1980, p. 338.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : sépulture adventice périphérique.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage en 1977 et 1978 sous la direction de Marcel Hubert.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 torque en fer non décrit.
- Accompagnement : tessons décorés appartenant à un même vase et dispersés autour de l'inhumée.

Commentaire : le torque n'est pas illustré et ne peut être daté précisément. Toutefois, il n'est probablement pas antérieur au Ha D.

Datation : Ha D ou LT A?

■ SÉPULTURE

**BACCON (LOIRET)
THORIGNY T.16 S.2****Documentation :**

- Bibliographie : Kisch, 1980, p. 338.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage en 1977 et 1978 sous la direction de Marcel Hubert.

Description :

- Pratique : inhumation

Commentaire : la tombe peut être contemporaine de S.1.

Datation : Ha D ou LT A?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

**BACCON (LOIRET)
THORIGNY T.17****Documentation :**

- Bibliographie : Ferdière, 1985, p. 336.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage liées à l'extension d'une carrière.

Description :

- tumulus construit en blocs de calcaire mêlés de terre. La terre semble provenir d'un habitat puisqu'on y a observé des vestiges de faune, des éclats de silex.
- 2 inhumations successives à l'intérieur.

■ SÉPULTURE

**BACCON (LOIRET)
THORIGNY T.17 S.1****Documentation :**

- Bibliographie : Ferdière, 1985, p. 336.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage liées à l'extension d'une carrière de pierre.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après l'anthropologie.
- Âge : adulte âgé d'après l'anthropologie.

Commentaire : antérieure à S.2.

Datation : premier âge du Fer?

■ SÉPULTURE

**BACCON (LOIRET)
THORIGNY T.17 S.2****Documentation :**

- Bibliographie : Ferdière, 1985, p. 336.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage liées à l'extension d'une carrière.

Description :

- Pratique : inhumation.

- Disposition : corps en décubitus dorsal, tête au sud-sud-ouest, bras allongés le long du corps. Le dépôt du corps a bouleversé S.1.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après l'anthropologie.
- Âge : adulte jeune d'après l'anthropologie (20-25 ans).

Commentaire : postérieure à S.1.

Datation : premier âge du Fer?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.18

Documentation :

- Bibliographie : Hubert, 1976; Kisch, 1976; Willaume, 1985b.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage en 1975 et 1976 sous la direction de Marcel Hubert suite à l'extension d'une carrière.

Description : tumulus de 20 m de diamètre environ pour 0,60 m de haut avec un cercle de pierres ouvert au sud et doublé au nord de pierres en arc de cercle. Pl. 85 n° 5.
3 incinérations.

Le mobilier : tessons.

Commentaire : le tertre fut utilisé à trois reprises et à des époques différentes.

■ SÉPULTURE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.18 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Hubert, 1976; Kisch, 1976; Willaume, 1985b.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage liées à l'extension d'une carrière.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : les os étaient dans une urne.

Le mobilier :

- Protection : 1 terrine à épaulement marqué et bord droit, utilisée comme urne. Pl. 85 n° 6.

Commentaire : la stratigraphie indique que l'urne est antérieure à S.2 que l'on attribue au Ha D1-2.

La forme du récipient cinéraire étant inconnue à l'âge du Bronze final, il faut dater l'urne de l'étape ancienne ou moyenne du premier âge du Fer. Un vase de Villeneuve-la-Guyard (Yonne) présente un profil identique à l'urne de Baccon, mais n'est pas calé précisément dans le premier âge du Fer (Prampart, 1987, fig. 15). Un second, fragmentaire et au profil légèrement différent, a été mis au jour dans la fosse de Chartrettes (Seine-et-Marne) "L'Enfer" attribuée au Ha C récent (Degros *et al.*, 1976 fig. 9 n° 12). Un troisième s'associait à un anneau de jambe en bronze du Ha D1-2 ancien dans la sépulture 4 du Bois d'Aumont à Tannay dans la Nièvre (Adam, 1983, fig. 6 n° 66).

Datation : Ha C récent ou Ha D1-2 ancien.

■ SÉPULTURE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.18 S.2

Documentation :

- Bibliographie : Hubert, 1976; Kisch, 1976; Willaume, 1985b.

Situation : sépulture adventice qui a entraîné un remaniement de la couronne.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage liées à l'extension d'une carrière.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : les os étaient dans une urne.

Le mobilier :

- Protection : 1 urne en céramique à panse bitronconique, fond plat et bord court vertical décorée sur la carène de cupules disposées par paires espacées. Pl. 85 n° 7.

Commentaire : le récipient est proche d'une urne attribuée au Ha D1 (Baray, 1994, p. 128). Pour le décor en cupule, cf. T.14 S.1.

Datation : Ha D1-2.

■ SÉPULTURE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.18 S.3

Documentation :

- Bibliographie : Hubert, 1976; Kisch, 1976; Willaume, 1985b.

Situation : sépulture adventice qui semble avoir détruit la couronne.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage liées à l'extension d'une carrière.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : les os calcinés étaient dispersés sur un foyer, peut-être le bûcher. Le foyer est à peu près de forme rectangulaire (environ 2 m x 1,10 m).

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 fibule en fer à ressort en arbalète (2 x 5 spires) et pied redressé à mouleurs a été découverte à côté du foyer. Pl. 85 n° 8.
- Accompagnement : 3 petits anneaux de bronze dispersés sur le foyer. D = 1 cm.

Commentaire : si la fibule est bien liée à l'incinération, cette dernière peut être datée du début de LT A. La fibule est effectivement du même type que les trois exemplaires mis au jour dans un enclos de Civaux, dans la Vienne, en association avec une agrafe de ceinture ajourée laténienne (Pautreau *et al.*, 1992 fig. 133).

Datation : LT A ancienne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.19

Documentation :

- Bibliographie : Ferdière, 1985, p. 336; Willaume, 1985b.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage sous la direction de Martine Willaume, suite à l'extension d'une carrière.

Description : tumulus construit en blocs de calcaire mêlés de terre dont des vestiges recollent avec le mobilier issu du remblai d'une fosse circulaire plus ancienne, sous le tumulus. La fosse est interprétée comme une structure de stockage dont le comblement détritique est riche en céramique, charbons de bois et ossements animaux. Il y avait également dans le comblement deux os humains, un tibia brûlé et un radius. Le mobilier est attribué au Ha C par M. Willaume, mais cette assertion n'a pu être contrôlée.

1 inhumation et 1 incinération dans le tertre.

Le mobilier : tessons de céramique et une fusaiöle.

■ SÉPULTURE

**BACCON (LOIRET)
THORIGNY T.19 S.1****Documentation :**

- Bibliographie : Ferrière, 1985, p. 336-337 fig. 43; Willaume, 1985b.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage sous la direction de Martine Willaume, suite à l'extension d'une carrière.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le squelette, bouleversé par la suite, était étendu tête au nord-nord-est.

Le défunt :

- Sexe : femme d'après la détermination anthropologique et le mobilier.
- Âge : jeune adulte (20-25 ans environ).

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque à jonc massif ininterrompu en bronze (Tb.3.I.a). Pl. 85 n° 9;
 - 1 applique en bronze à deux bélières au revers avec au droit un décor de moulures circulaires concentriques et une perforation centrale. Pl. 85 n° 10.
- Accompagnement : tessons de céramique.

Commentaire :

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

**BACCON (LOIRET)
THORIGNY T.19 S.2****Documentation :**

- Bibliographie : Ferrière, 1985, p. 336.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage sous la direction de Martine Willaume, suite à l'extension d'une carrière.

Description :

- Pratique : crémation.

Datation : premier âge du Fer ou LT A?

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

**BACCON (LOIRET)
BOIS DE FONTAINES T.21****Documentation :**

- Bibliographie : Nouel, 1963, p. 391; Willaume, 1985b.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Conditions de découverte : c'est le tumulus Rambardeau qui a livré vers 1900 trois parures annulaires de bronze. Fouillé par André Nouel peu avant 1963 qui y trouva une inhumation, puis ouvert à nouveau par Marcel Hubert en 1969 ou 1970.

Description : tumulus.**Le mobilier :**

- 3 parures annulaires (torques?) en bronze (disparues);
- 1 anneau en bronze de section aplatie (Ab.I.1.a). Pl. 86 n° 1.

Commentaire : l'anneau peut dater du début du 2^e âge du Fer.

Le tumulus a probablement été édifié pour une tombe (S.2?) du Ha C ou du Ha D1-2. La sépulture 1 correspond à une réutilisation de LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

**BACCON (LOIRET)
BOIS DE FONTAINES T.21 S.1****Documentation :**

- Bibliographie : Nouel, 1963, p. 391; Freidin, 1982, fig. 16 n° 7.
- Conservation : M.S.N.O.?

Situation : sans doute adventice.

Conditions de découverte : fouillée par André Nouel en 1958.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 bracelet circulaire à jonc continu de section aplatie et décor incisé (Bb.3.I.g). Pl. 86 n° 2.

Environnement : 1 gros fragment de céramique découvert à quelque distance. D = 6,7 cm.

Commentaire : le bracelet et surtout son décor sont attestés dans des sépultures du début de LT A : exemples à Bourges "Boulevard Auger" S.1 et Saint-Just (Cher) "Le Colombier" S.3.

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

**BACCON (LOIRET)
BOIS DE FONTAINES T.21 S.2****Documentation :**

- Bibliographie : Nouel, 1971, p. 10; Willaume, 1985b.

Situation : près de S.1.

Conditions de découverte : fouillée par Marcel Hubert en 1969 ou 1970.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : décubitus dorsal.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 chaînette en bronze à maillons elliptiques, reliée à un anneau à jonc interrompu. Pl. 86 n° 3.
- Accompagnement :
 - tessons d'un vase. Il pourrait s'agir du vase "nacelle". Pl. 86 n° 4;
 - 1 flèche en silex (intrusive?).

Commentaire : la chaînette rappelle une pièce analogue de Coust "Touzel" T.2 S.1 datée du Ha D1-2 récent, ou encore le pendentif de la sépulture du Ha D2 de Saint-Georges-les-Baillargeaux "Mia" dans la Vienne (ici fig. 96 n° 6). Le vase nacelle, s'il est bien associé à la tombe, confirmerait la datation haute. De tels récipients découpés sont connus dans le centre du Bassin parisien au Ha C et Ha D1-2, comme à Chartrettes (Seine-et-Marne) "L'Enfer" (Degros *et al.*, 1976 fig. 10).

Datation : Ha D1-2 (récent?).

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

**BACCON (LOIRET)
BOIS DE FONTAINES T.24****Documentation :**

- Bibliographie : anonyme 1853, p. 317-318; Nouel, 1953, p. 636.
- Conservation : M.H.O. (objets détruits?).

Conditions de découverte : fouillé par Édouard de La Touanne en 1837.

Description : tumulus construit en blocs de calcaire, de 18 m de diamètre pour 3 m de hauteur. Il contenait deux parures annulaires, des os calcinés placés dans une urne et une inhumation.

Le mobilier :

- 2 bracelets en bronze ;
- 1 urne en céramique.

Datation : premier âge du Fer.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.67

Documentation :

- Bibliographie : Ferdière, 1985, p. 336.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage liées à l'extension d'une carrière.

Description : tumulus construit en blocs de calcaire mêlés de terre. La terre semble provenir d'un habitat puisqu'on y a observé des vestiges de faune, des éclats de silex, des tessons, des clous et fragments de fer.

Les sépultures se rapportent en majorité à des crémations. Trois inhumations ont été mises en évidence, celles d'un enfant de moins de 8 ans et de deux adultes de sexe féminin et masculin.

1 incinération de LT D.

Commentaire : les quelques renseignements publiés ne permettent pas de proposer de datation.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.68

Documentation :

- Bibliographie : Kisch, 1980, p. 338-339 ; Ferdière, 1985, p. 336-337 ; Willaume, 1985b.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage sous la direction de Martine Willaume liées à l'extension d'une carrière.

Description : tumulus construit en blocs de calcaire mêlés d'un peu de terre qui repose sur le substrat calcaire dégagé au préalable. Les pierres les plus importantes étaient agencées en couronne doublée intérieurement d'un cercle de dalles rectangulaires.

La terre peut provenir d'un habitat puisqu'on y a observé de la faune, des éclats de silex.

Plusieurs incinérations ont été bouleversées par le dépôt de 3 inhumations. La fouille a permis de récupérer 10 000 fragments d'os brûlés.

Commentaire : le tertre 68 est remarquable dans la mesure où il illustre le passage de l'incinération à l'inhumation vers la fin du premier âge du Fer sur la nécropole de Baccon.

■ SÉPULTURE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.68 S.1

Documentation :

- Bibliographie : Kisch, 1980, p. 338-339 ; Willaume, 1985b.

Situation : sépulture(s) centrale(s).

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage sous la direction de Martine Willaume liées à l'extension d'une carrière avant 1980.

Description :

- Pratique : crémation(s).
- Disposition : les os brûlés, bouleversés par des inhumations adventices, formaient une concentration. On ne sait à combien d'individus correspond l'amas osseux.

Le mobilier :

- Équipement personnel : 1 anneau en bronze elliptique brûlé (Ab. I.2.a). L = 2,5 cm. Pl. 86 n° 5.

Commentaire : le dépôt est forcément antérieur à S.3 datée du Ha D3-LT A ancienne.

Datation : Ha C ou Ha D1-2?

■ SÉPULTURE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.68 S.2

Documentation :

- Bibliographie : Kisch, 1980, p. 338-339 ; Willaume, 1985b.

Situation : sépulture(s) centrale(s).

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage sous la direction de Martine Willaume liées à l'extension d'une carrière avant 1980.

Description :

- Pratique : crémation(s).
- Disposition : les os brûlés bouleversés par des inhumations adventices formaient une deuxième concentration distinguée de S.1. On ne sait à combien d'individus correspond l'amas osseux.

Commentaire : le dépôt est antérieur à S.3 datée du Ha D3 ou de LT A ancienne.

Datation : Ha C ou Ha D1-2?

■ SÉPULTURE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.68 S.3

Documentation :

- Bibliographie : Kisch, 1980, p. 338-339 ; Willaume, 1985b.

Situation : sépulture centrale adventice. Première inhumation de M. Willaume.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage sous la direction de Martine Willaume liées à l'extension d'une carrière avant 1980.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque en bronze à jonc continu de section circulaire (Tb.3.I.a). D = 16 cm. Pl. 86 n° 6 ;
 - 1 bracelet en bronze elliptique à jonc interrompu de section elliptique (Bb.3.XI.a). L = 6,6 cm. Pl. 86 n° 8 ;
 - 1 bracelet en bronze elliptique à jonc interrompu de section elliptique avec deux crans de chaque côté des extrémités (Bb.3.XI.e). L = 6,6 cm. Pl. 86 n° 7.

Commentaire : le mobilier est caractéristique de la fin du premier ou du début du 2^e âge du Fer.

Datation : Ha D3 - LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.68 S.4

Documentation :

- Bibliographie : Kisch, 1980, p. 338-339 ; Willaume, 1985b.

Situation : sépulture centrale adventice. Deuxième inhumation de M. Willaume.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage sous la direction de Martine Willaume liées à l'extension d'une carrière avant 1980.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : en décubitus dorsal, orienté nord-est/sud-ouest et bras ramenés le long du tronc.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après l'anthropologie et peut-être d'après la position du mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet en bronze à jonc interrompu de section circulaire au bras gauche. (Bb.3.XI.a). L = 7 cm. Pl. 86 n° 9 ;
 - 1 bracelet en bronze à jonc interrompu de section circulaire au bras gauche. (Bb.3.XI.a). L = 7 cm. Pl. 86 n° 10.

Commentaire : les bracelets ont des parallèles à Saint-Denis-de-Palin datés de la fin du premier ou du début du second âge du Fer.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

BACCON (LOIRET) THORIGNY T.68 S.5

Documentation :

- Bibliographie : Kisch, 1980, p. 338-339 ; Willaume, 1985b.

Situation : sépulture centrale adventice. Troisième inhumation de M. Willaume.

Conditions de découverte : fouilles de sauvetage sous la direction de Martine Willaume liées à l'extension d'une carrière avant 1980.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : corps en décubitus dorsal, bras ramenés le long du tronc, et orienté nord-est sud-ouest.

Commentaire : la tombe semble contemporaine de S.3 et S.4.

Datation : Ha D3 - LT A ancienne ?

■ HABITAT

BAULE (LOIRET) BERGE DE LA LOIRE

Documentation :

- Bibliographie : Quatrehomme, 1960 ; Quatrehomme, 1965 ; Nouel, 1967c, p. CCXIV fig. 2 ; Cordier, 1977, p. 30 fig. 18 n° 3 ; Millière, 1988.
- Conservation : coll. Quatrehomme à Baule et Millière à Meung-sur-Loire.

Situation : sur la rive de la Loire, près de l'île de Baule, à 2 km en aval du pont de Meung.

Conditions de découverte : découvert par une drague en 1963. De nombreux ramassages de surface ont été effectués depuis.

Description : épandages de céramiques ?

Le mobilier : céramique : une coupe (Quatrehomme, 1965, n° II) et deux grands vases de stockage à panse globuleuse presque complets, l'un comporte un fond rétréci (pl. 86 n° 11-12). Un tesson décoré au peigne (motifs en "marches d'escalier"), un autre comporte des signes géométriques incisés, peut-être des "pictogrammes" (Quatrehomme, 1965, n° VI).

Environnement : plusieurs objets en bronze, dont des épées, ont été tirés de la Loire dans les environs, à Meung-sur-Loire notamment.

Commentaire : les vases de stockage ne diffèrent pas beaucoup du vase du dépôt Ha B2-3 de Chabris dans l'Indre, si ce n'est par la taille. Le modèle des décors incisés au peigne se retrouve à Muides

"Bas du Port Nord" (Ha B2-3) dans le Loir-et-Cher. Le site doit donc dater de la fin du Bronze final.

Datation : Ha B2-3.

■ HABITAT

BEAUGENCY (LOIRET) HAUTS-DE-LUTZ

Documentation :

- Bibliographie : Nouel, 1969, p. 7 ; Freidin, 1982, p. 390-391.
- Conservation : M.D.B.

Situation : rebord de plateau sur la rive droite de la Loire.

Conditions de découverte : travaux en 1966. Le mobilier fut recueilli par L. Gaillard.

Description : un silo de 1,50 m de diamètre pour 2 m de profondeur réutilisé comme dépotoir.

Le mobilier :

- 1 fragment de fer ;
- mobilier céramique inédit.

Commentaire : le mobilier serait daté du premier âge du Fer selon N. Freidin.

Datation : premier âge du Fer.

■ HABITAT

BEAUGENCY (LOIRET) VERNON

Documentation :

- Bibliographie : Freidin, 1982, p. 391 fig. 56-57.
- Conservation : coll. Gaillard.

Situation : plateau sur la rive droite de la Loire. Conditions de découverte : fouilles L. Gaillard en 1972 et 1973.

Description : 2 structures excavées et 10 fosses.

Le mobilier :

- mobilier céramique dont plusieurs tessons à bord digité ; pl. 86 n° 13-14, pl. 87 n° 1-15 ;
- faune dont un os de cheval.

Commentaire : plusieurs tessons présentent un faciès comparable à la céramique de Fleury-les-Aubrais "Établissement psychiatrique". D'autres sont proches de la fosse d'Artenay (Baratin *et al.*, 1980).

Datation : Ha D1-2 ou Ha D3-LT A.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BOUGY-LEZ-NEUVILLE (LOIRET) BUTTE DU JARRY

Documentation :

- Bibliographie : Lecauchois, 1810, p. 112 ; Nouel, Vieillard, 1948, p. 4 ; Couderc, 1994, p. 199.

Situation : plaine de Beauce.

Conditions de découverte : Lallier perce une galerie en 1866 et constate que le monument avait déjà été fouillé (pillage ?). Un cratère de fouille est encore visible au sommet aujourd'hui.

Description : grand tumulus en limon sableux d'environ 6 à 7 m de haut pour 40 m de diamètre. Lecauchois lui donnait 8 à 9 m de hauteur.

Le mobilier : des céramiques proviendraient du tertre d'après Couderc.

Commentaire : le monument peut faire partie des grands tumulus aristocratiques orléanais de la fin du Ha D ou de LT A ancienne.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

BRAY-EN-VAL (LOIRET) CLIMAT DE CHAPPE

Documentation :

- Bibliographie : Lecauchois, 1810, p. 113 ; Domet, 1888, p. 185 n° 19 ; Domet, 1892, p. 316 ; Nouel, 1952, p. 335 (T.2).

Situation : terrasse de la forêt d'Orléans.

Description : tumulus en terre de 43 m de diamètre pour 4 m de haut. Lecauchois lui donnait 38 m de diamètre pour 5 m de hauteur environ. Le centre est éventré par une large tranchée ouverte depuis la bordure septentrionale.

Environnement : entouré de 3 tertres plus petits.

Commentaire : il s'agit du plus gros monument funéraire de la forêt d'Orléans. Il peut faire partie des grands tumulus "princiers" de l'Orléanais du V^e s. av. J.-C.

■ HABITAT

BUCY-LE-ROI (LOIRET)

Documentation :

- Bibliographie : anonyme, 1973 ; Freidin, 1982, p. 393 fig. 58 n° 1-4.
- Conservation : G.A.H.R.A.

Situation : plaine de Beauce.

Conditions de découverte : sondage J.-M. Calvo en 1972.

Description : 1 fosse cylindrique de 0,70 m de profondeur réutilisée comme dépotoir.

Le mobilier :

- 1 fragment de bracelet en bronze ;
- 1 fusaïole en céramique. Pl. 87 n° 19 ;
- quelques tessons de céramique. Pl. 87 n° 16-18.

Commentaire : mobilier daté par N. Freidin du Ha D, mais il est peu caractéristique.

Datation : premier âge du Fer.

■ HABITAT

CERCOTTES (LOIRET) CARREFOUR DU CHÊNE BRÛLÉ- CARREFOUR DU ROI

Documentation :

- Bibliographie : Willaume *et al.*, 1975.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : en forêt d'Orléans.

Conditions de découverte : le site a été découvert dans un front de carrière en 1973 et a fait l'objet en 1974 d'une fouille de sauvetage ponctuelle dirigée par Martine Willaume.

Description : site d'habitat ouvert avec une fosse réutilisée comme dépotoir de 1,50 m de large.

Le mobilier :

- tessons de céramique dont un gobelet peint en rouge et un fond de vase polypode. Pl. 88 n° 1-17 ;
- 1 molette en meulière.

Commentaire : le faciès céramique, quoique réduit, trouve ses meilleurs éléments de comparaison dans le matériel de la fosse de Fleury-les-Aubrais. La présence d'un gobelet à épaulement et col rectiligne légèrement déversé est caractéristique de la phase moyenne du 1^{er} âge du Fer : cette forme est présente en particulier dans la fosse à inhumation d'Antran (Vienne) "La Croix Verte" S. 87 HIJ 19 datée du Ha D1-2 par des parures annulaires (Pautreau, 1991).

Datation : Ha D1-2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

CHAMBON-LA-FORÊT (LOIRET) LA GARENNE DES MONTS

Documentation :

- Sources : Suratteau, 1874, rens. G. Richard.
- Bibliographie : Nouel, 1966 ; Verger *et al.*, à paraître.

Situation : plaine de Beauce.

Description : 2 grands tumulus de limon distants de 100 m. Environ 9 m d'élévation, 60 m de diamètre pour l'un, 50 m pour l'autre (entamé par une ancienne carrière) : "*des fouilles faites à la surface seulement ont fait découvrir plusieurs objets (médailles, armes, etc...) qui remontent à l'époque des empereurs romains.*" (Suratteau, 1874).

Le mobilier : une "ascia" en fer aurait été découverte au sommet de l'un des ces tertres au XIX^e s. Peu avant 1969 un enfant, Benoît Pener, aurait mis au jour en grattant le sommet de l'un des deux tertres une lame de poignard ou de couteau en métal.

Commentaire : l'un des tertres a pu servir de nécropole au Bas-Empire. Les deux monuments peuvent faire partie des tumulus "princiers" de l'Orléanais du V^e s. av. J.-C.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

CHAMBON-LA-FORÊT (LOIRET) SOURCE DE MONFRAS

Documentation :

- Bibliographie : Nouel, 1967b, p. CCXIV fig. 1 n° 10.
- Conservation : coll. de l'usine d'embouteillage de la source Monfras.

Situation et milieu : dans la source.

Description : 1 hache à douille quadrangulaire armoricaine de type Couville.

Environnement : les deux grands tertres de La Garenne se trouvent sur la commune.

Commentaire : on connaît d'autres haches à douille armoricaines déposées en milieu aquatique à Lussault-sur-Loire en Indre-et-Loire (Bastien, 1980) et Aix en Corrèze (Mazière, 1980, p. 359-360).

Datation : Ha D1-2.

■ HABITAT

CHARSONVILLE (LOIRET) MONTAPEINE

Documentation :

- Bibliographie : Quatrehomme, 1960.
- Conservation : coll. Quatrehomme.

Situation : plaine de Beauce.

Conditions de découverte : détruit par une carrière en 1958.

Description : habitat ouvert. Une fosse dépotoir de 1 m de diamètre pour 0,85 m de profondeur. Une petite partie du mobilier a été récupérée.

Le mobilier : 1 jatte tronconique et quelques tessons de céramique.

Environnement : nécropole tumulaire à proche distance.

Commentaire : les quelques fragments trouvent comparaisons dans le matériel des fosses de Fleury-les-Aubrais et de Villeneuve-sur-Cher.

Datation : Ha D1-2 ou Ha D3-LT A.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE (LOIRET) BUTTE DU MONT AUX PRÊTRES

Documentation :

- Sources : Vergnaud-Romagnési, manuscrit.
- Bibliographie : Jollois, 1836, p. 114 ; Huicque, 1851 ; Nouel, 1946b, p. 15

Situation : sur un sommet de coteau qui domine la rive gauche de la Loire.

Conditions de découverte : explorations superficielles avant 1851 qui ont livré 2 morceaux de tuile à rebord. “*Une tranchée a été creusée dans cette butte (côté est) jusqu'en son centre vers 1930 et a donné des tuiles à rebord*” (Nouel, 1946b, p. 15).

Description : tertre de 50 à 54 m de diamètre pour 7,44 m de hauteur selon Jollois.

Commentaire : les dimensions, l'emplacement du monument sur un coteau de Loire permettent le rapprochement avec les tumulus “princiers” de l'Orléanais. L'absence de vestige protohistorique ne permet pas d'aller au-delà de la conjecture.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

CHÉCY (LOIRET) LIT DE LA LOIRE

Documentation :

- Bibliographie : Cordier, 1978b, fig. 3 n° 1.
- Conservation : coll. Ruin à Orléans.

Situation et milieu : milieu humide.

Conditions de découverte : dragages vers 1968.

Description : une épée du type à pointe en “langue de carpe” presque intacte puisqu'il ne manque qu'un tiers de la languette. On peut estimer la longueur d'origine à environ 63 cm. La garde conserve quatre rivets en bronze, la languette en conserve un, mais elle est cassée au niveau d'un second trou de rivet. L = 58,8 cm.

Datation : Ha B2-3.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

CHILLEURS-AUX-BOIS (LOIRET) BUTTE MONGROLLE

Documentation :

- Bibliographie : Lecauchois, 1810 ; Nouel, Vieillard, 1948 ; Baratin, 1976.

Situation : plaine de Beauce.

Conditions de découverte : tertre arasé peu avant 1976.

Description : d'après Lecauchois, le tumulus en terre atteignait 20 m de diamètre au moins et 6 à 7 m de hauteur au début du XIX^e s. Nouel et Vieillard lui donnaient 30 m de diamètre et 3 m d'élévation en 1948.

Le tertre est réoccupé au Bas-Empire par des inhumations adventices. Une incinération de l'âge du Fer fut découverte lors de l'arasement.

Commentaire : le tertre fait partie des grands tumulus du Loiret. Si la sépulture découverte date bien du Ha D1-2, il est vraisemblable que le monument qui la recouvrait n'atteignait pas à l'origine les dimensions que lui prêtent Lecauchois et A. Nouel. Le tumulus a sans doute été réutilisé et agrandi par la suite, peut-être au V^e s. av. J.-C.

■ SÉPULTURE

CHILLEURS-AUX-BOIS (LOIRET) BUTTE MONGROLLE S.1

Documentation :

- Bibliographie : Baratin, 1976.
- Conservation : Société Archéologique de Neuville-aux-Bois (non retrouvé).

Situation : inconnue.

Conditions de découverte : arasement du tertre par les travaux agricoles avant 1976.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : une urne recueillait les cendres.

Le mobilier :

- Protection : 1 urne de céramique peinte en rouge “*identique à celle de la fosse hallstattienne de Cercottes*”.

Commentaire : nous n'avons pu retrouver le vase cinéraire. Dans l'hypothèse où la comparaison donnée par l'auteur serait pertinente, il faudrait dater l'incinération de la même période que la fosse de Cercottes (Loiret), soit le Ha D1-2.

Datation : Ha D1-2?

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

COINCES (LOIRET)

Documentation :

- Bibliographie : Cordier, 1978b, fig. 2 n° 22.
- Conservation : Musée de Chartres. N° 10 872.

Description : 1 hache à douille quadrangulaire armoricaine de type Couville, brute de fonte. L = 7,75 cm.

Datation : Ha D1-2.

■ HABITAT

CORQUILLEROY (LOIRET)

Documentation :

- Bibliographie : Buchez, 1991.

Situation : plaine du Gâtinais.

Conditions de découverte : creusement d'une tranchée E.D.F.

Description : la tranchée a peut-être recoupé une fosse dépotoir.

Le mobilier : tessons de céramique dont quelques-uns appartiennent à deux gobelets globuleux à fond rétréci. Pl. 88 n° 18-33.

Commentaire : un tesson est largement antérieur à l'occupation du Bronze final (Buchez, 1991, pl. 2 n° 6). Peut-être en va-t-il de même pour la cuillère en céramique.

Le faciès céramique est comparable aux éléments recueillis en Seine-et-Marne à Chartrettes “Le Temps Perdu” fosse 1 (Boiché *et al.*, 1980, fig. 8 n° 11 à 13). Les gobelets et vases globuleux sont comparables à ceux qui ont été déposés dans quelques sépultures de la fin du Bronze final à Soucy “Mocques Bouteilles” : S.3, S.63, S.76 (Baray *et al.*, 1994 fig. 103 n° 1, fig. 106 n° 2, fig. 115 n° 1).

Datation : Ha B2-3.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

CORTRAT (LOIRET) LA HAIE DE LA GRILLE

Documentation :

- Bibliographie : Gauthier, 1930, p. 92.

Situation : dans la plaine du Gâtinais.

Conditions de découverte : détruit vers 1890 par Jobert, le maire de la commune.

Description : tumulus de "petite dimension". Lors de la destruction, on y aurait trouvé "de grosses pierres (dolmen?), deux grands squelettes couchés côte à côte, deux épées et deux gobelets très rouillés."

Le mobilier : épée et gobelet.

Environnement : le tumulus de Montcresson est proche.

Commentaire : il peut s'agir d'une tombe à épée sous tumulus. Le dédoublement de la tombe et du mobilier est le probable résultat d'une déformation orale.

■ NÉCROPOLE

CORTRAT (LOIRET) LES TERRES DE L'ÉTANG

Documentation :

- Sources : journal de fouilles d'Henri Oudin.
- Bibliographie : Nouel, 1967b, p. CCXVI ; Rapin, Zurfluh, 1998 ; Moulherat, 1998.
- Conservation : M.A.C.C.

Situation : sur une légère éminence calcaire du Gâtinais qui domine la rivière le Vernisson.

Conditions de découverte : découverte puis fouillée sans autorisation par Henri Oudin entre 1965 et 1972.

Description : nécropole en tombes plates qui a livré 24 fosses sépulcrales, dont 18 contenaient une ou deux inhumations, distribuées en quatre groupes de tailles différentes. Parmi les 6 tombes de guerrier exhumées, 5 étaient proches les unes des autres et, malgré des orientations différentes, formaient un noyau au sein du groupe principal d'inhumations (pl. 88 n° 34).

Le mobilier : le mobilier date de LT B et LT C1 pour l'essentiel, mais deux tombes de guerrier sont plus anciennes.

Environnement : des structures de pierres mal identifiées sont mentionnées aux abords immédiats des tombes. Une nécropole germanique du Bas Empire s'étend à quelques dizaines de mètres de là.

Commentaire : Cortrat fait partie des nécropoles à tombes plates qui sont fondées dans le centre-est et l'est de la France au cours de la seconde moitié du V^e s. av. J.-C.

Datation : LT A récente ; LT B ; LT C1.

■ SÉPULTURE

CORTRAT (LOIRET) LES TERRES DE L'ÉTANG S.6

Documentation :

- Sources : journal de fouilles d'Henri Oudin.
- Bibliographie : Rapin, Zurfluh, 1998, p. 37, 44-48 ; fig. 6 et 7 ; Moulherat, 1998.
- Conservation : M.A.C.C.

Situation : vers le centre du principal groupe de tombes.

Conditions de découverte : fouillée par Henri Oudin le 21 décembre, 1965.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : en décubitus dorsal dans une fosse rectangulaire (2,10 m x 0,70 m pour 0,60 m de profondeur) creusée dans le calcaire et orientée est-ouest (tête à l'ouest). Une pierre plate recouvrait l'épaule droite. Pl. 89 n° 6.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 bracelet en lignite gris clair (Br.4.a) au poignet gauche. D : 9 cm ; D int. : 7 cm. Pl. 89 n° 5 ;
 - 1 fibule en fer (disparue) sur l'épaule droite ;
 - 1 tissu d'armure toile grossière à trame lâche, en laine, sur la partie basse de l'avert du fourreau ;
 - des traces de cuir adhéraient à l'avert du fourreau.
- Équipement personnel :
 - 1 épée laténienne en fer dans son fourreau, placée au côté droit, la soie à hauteur de l'épaule. L = 68,5 cm (pl. 89 n° 2) ;
 - 4 clous en bronze de la poignée de l'épée (pl. 89 n° 1) ;
 - 1 fourreau en tôles de fer et de bronze à bouterolle trilobée et pontet à attaches en goutte. C'est une pièce originale, formée d'un étui en fer ajouré sur l'avert et riveté à deux plaques de bronze ; celles-ci sont incisées de motifs opposés en forme de goutte d'eau terminée par un yin-yang, dans le goût du premier style continu. Nombreuses traces d'usure et de réparation (pl. 89 n° 3-4).

Commentaire : le type, le décor et la forme de la bouterolle du fourreau de l'épée sont caractéristiques de la fin du V^e s. av. J.-C. La sépulture de guerrier n° 6 présente le mobilier le plus ancien du groupe des tombes au centre du cimetière. Il s'agit probablement de l'une des sépultures fondatrices du site.

Datation : LT A récente.

■ SÉPULTURE

CORTRAT (LOIRET) LES TERRES DE L'ÉTANG S.17

Documentation :

- Sources : journal de fouilles d'Henri Oudin.
- Bibliographie : Rapin, Zurfluh, 1998, p. 38-39 et 57-60, fig. 13.
- Conservation : M.A.C.C.

Situation : vers le centre du principal groupe de tombes.

Conditions de découverte : fouillée par Henri Oudin le 21 décembre, 1965.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : en décubitus dorsal, jambes croisées, dans une fosse rectangulaire (2,40 m x 0,70 m pour 0,80 m de profondeur) coffrée de pierres sèches. Orientée nord-sud (tête au nord). Un os d'enfant (tibia?) vers les pieds (pl. 89 n° 7).

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 épée laténienne en fer dans son fourreau, placée au côté droit, la soie à hauteur de l'épaule. L : 70,5 cm (pl. 89 n° 9) ;
 - 1 fourreau en tôles de fer à bouterolle ronde ajourée et pontet à attaches circulaires, avec de nombreuses traces d'usure et de réparations (plaque rivetée notamment, comme pour le fourreau de S.6). L'avert est orné de deux décors qui se sont succédés dans le temps : motifs de cercles et de peltes incisés pour le premier, méandres anguleux et losanges produits au repoussé pour le second. L : 60,8 cm (pl. 89 n° 10-11) ;
 - possibles vestiges d'un ceinturon de suspension en cuir ;
 - 1 fer de lance étroit au-dessus de l'épaule gauche. L : 19,5 cm (pl. 89 n° 8).

Environnement : la sépulture 6 est à moins de 3 m.

Commentaire : la conception, la bouterolle et dans une moindre mesure le décor du fourreau datent l'épée du dernier tiers du V^e s. av.

du début du IV^e s. av. J.-C. Avec la tombe n° 6, la sépulture 17 est la plus ancienne du groupe central de tombes exhumées par H. Oudin. C'est sans doute aussi l'une des sépultures fondatrices du cimetière.

Datation : LT A récente.

■ HABITAT

FÉROLLES (LOIRET) LE PARTERRE (EST)

Documentation :

- Sources : rens. Guy Richard.
- Bibliographie : Cordier, 1977, p. 14 fig. 4; Despriée, Verjux, 1991, p. 176, fig. 36.
- Conservation : S.R.A. Centre et coll. Briais.

Situation : basse terrasse de la Loire.

Conditions de découverte : Daniel Briais, propriétaire exploitant, repère le site en hiver 1976 au cours de travaux de drainage. Fouilles Guilbert en 1976 et 1977, puis Guy Richard en 1988.

Description : site d'habitat ouvert avec fosses réutilisées comme dépotoir et peut-être un fossé. Un niveau de sol avec foyer a été dégagé.

Le mobilier :

- 2 petits objets en bronze : un poinçon et un fragment "d'accessoire de harnais (?)";
- mobilier céramique : les tessons de céramique fine sont décorés généralement de cannelures étroites horizontales. Un vase porte un décor incisé au peigne de pseudo-grecques et un autre un décor géométrique de peinture graphitée. On distingue notamment parmi les formes représentées des coupes tronconiques, des terrines à épaulement. Pl. 90;
- quelques éclats lithiques.

Environnement : une nécropole du Ha A2-B1 se trouve à 1 km au sud, au Martroy. Les indices d'habitats du Bz D-Ha A1 sont nombreux à proximité (Cordier, 1977, fig. 1).

Commentaire : le décor graphité (pl. 90 n° 4) trouve une comparaison sur une assiette peinte au graphite de Fère-Champenoise (Marne) "La Tempête" (Brisson, Hatt, 1967, fig. 43). La terrine à cannelures (pl. 90 n° 1) est une forme attestée en Seine-et-Marne dans les fosses du Ha C de Souppes-sur-Loing "Bésigny" (Poulard, Simonin, 1983, fig. 1 n° 1), Chartrettes "L'Enfer" (Degros *et al.*, 1976, fig. 9 n° 3 et 5, fig. 8 n° 5 et 9), Vinneuf (Yonne) "Chemin de Port Renard" fosse H (Prampart, 1993, pl. XLIII n° 1 et 16).

Le site a connu au moins trois phases d'occupation : quelques tessons sont attribuables au Bz D-Ha A1 et au Ha A2-B1 tandis que les autres datent du Ha C.

Datation : Bz D-Ha A1 ; Ha A2-B1 ; Ha C.

■ HABITAT

FLEURY-LES-AUBRAIS (LOIRET) ÉTABLISSEMENT PSYCHIATRIQUE

Documentation :

- Sources : Philippon, 1978.
- Bibliographie : Nouel, 1969, p. 8; Simonin, Thibault, 1988.
- Conservation : Musée de Neuville-aux-Bois.

Situation : en bordure de la forêt d'Orléans.

Conditions de découverte : fosse découverte après son recouplement par une carrière de sable en 1967, puis fouillée par André Thibault en 1968.

Description : grande fosse ovale (2 m x 2,50 m pour 1,50 m de profondeur) réutilisée comme dépotoir.

Le mobilier : une fusaïole en terre cuite et 1230 tessons de céramique représentant un NMI de 102 vases. Les décors consistent pour l'essentiel en cannelures fines horizontales, en impressions digitées sur les bords ou sur les hauts de panse. La mauvaise conservation des tessons ne permet pas, sauf exception, l'identification des états et éventuels décors de surface. Un seul vase à décor peint à l'hématite est documenté. Pl. 91-93.

Commentaire : les vases appartiennent à un horizon postérieur à tous les sites du Ha C du centre du Bassin parisien comme le montre l'étude comparative de Daniel Simonin. Une étroite comparaison entre les gobelets à col droit de Fleury-les-Aubrais et un exemplaire de la tombe d'Antran (Vienne) "La Croix Verte" S. 87 HIJ 19 (Pautreau 1991) bien daté par le mobilier métallique du Ha D1-2, permet une attribution à l'étape moyenne du 1^{er} âge du Fer. Alain Villes parvient à la même conclusion en s'appuyant sur des comparaisons avec du matériel domestique champenois (Villes, 1985, p. 16). Les affinités avec certains ensembles du Ha D3-LT A ancienne, en particulier Villedieu-sur-Cher (Cher) "Les Augerets" laissent même supposer qu'il s'agit d'un faciès tardif.

Datation : Ha D1-2 (récent ?)

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

GIEN (LOIRET) DANS LES ENVIRONS

Documentation :

- Sources : rens. G. Péot.
- Conservation : M.A.C.C.

Situation et milieu : milieu sec d'après la patine.

Conditions de découverte : découverte fortuite.

Description : 1 tranchet à douille en bronze, à lame en éventail. L = 8,4 cm.

Commentaire : il s'agit d'un outil dont la fonction (tranchet pour découper le cuir, herminette à sculpter le bois ?) n'est pas assurée. Des objets identiques, mais de dimensions plus réduites, apparaissent dans les dépôts britanniques et de France septentrionale ou occidentale, à la fin du Bronze final.

Datation : Ha B2-3 ?

■ HABITAT

INGRÉ (LOIRET) RUE D'ORLÉANS

Documentation :

- Bibliographie : Freidin, 1982, p. 395-396 fig. 58 n° 5-9.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : plateau de la rive droite de la Loire.

Conditions de découverte : ramassage en 1973 par Maréchal.

Le mobilier : tessons de céramique dont l'un est décoré d'une pseudo-grecque incisée, d'autres de cannelures horizontales (gobelet). Pl. 94 n° 1-5.

Commentaire : le matériel est comparable à celui de Férolles "Le Parterre" ainsi qu'aux céramiques du Ha C du centre du Bassin parisien.

Datation : Ha C.

■ HABITAT

LES BORDES (LOIRET) RAVOIR

Documentation :

- Sources : Philippon, 1978, pl. XVIII-XIX, p. 93-95.
- Bibliographie : Nouel, 1968, p. 8; Richard, 1988, fig. 9.
- Conservation : M.S.N.O.

Situation : en forêt d'Orléans, sur un sommet de plateau sa bleux.

Conditions de découverte : le site a été détruit en 1936 par une carrière.

Description : site d'habitat ouvert avec fosses réutilisées comme dépotoir. Nouel signale également des fragments de paroi d'un four.

Le mobilier : mobilier céramique abondant dont une petite partie est conservée. Pl. 94 n° 6-16.

Environnement : un tumulus se trouve à quelques centaines de mètres.

Commentaire : l'abbé Nouel supposait que les fragments de four pouvaient indiquer la présence d'un atelier de production céramique. Il peut s'agir aussi des vestiges d'un four domestique. Les tessons recueillis sont proches du mobilier de Fleury-les-Aubrais "Établissement psychiatrique" (Ha D1-2), mais aussi de la fosse du site de Villeneuve-sur-Cher "Les Augerets" (LT A ancienne). L'échantillon est insuffisant pour proposer une datation fine.

Datation : Ha D1-2 ou Ha D3-LT A ancienne.

■ HABITAT

LES BORDES (LOIRET) LES SIX-POTEAUX

Documentation :

- Bibliographie : Ferdière-Willamae, 1974 ; Richard, 1988, p. 60.

Situation : en forêt d'Orléans.

Conditions de découverte : le site a été fouillé en 1970 par Martine Willamae.

Description : site d'habitat ouvert avec fosses réutilisées comme dépotoir.

Le mobilier : mobilier céramique.

Commentaire : le mobilier, inédit, est attribué par M. Willamae au premier âge du Fer.

Datation : premier âge du Fer.

■ NÉCROPOLE

LION-EN-SULLIAS (LOIRET) LA RONCE/LES BRUYÈRES

Documentation :

- Bibliographie : Jollois, 1836 ; Bréan, 1869 ; Raud, 1898 ; Cloutrier, 1910.

Situation : sur une basse terrasse qui domine la rive gauche de la Loire.

Description : nécropole composée au XIX^e s. de 4 "petits" tertres sur la Terre des Bruyères, d'un autre plus grand et, à La Ronce, d'un tumulus monumental. Ce dernier subsiste seul aujourd'hui. Les monuments les plus petits, de 20 à 25 m de diamètre pour moins de 2 m de haut, étaient en terre et comprenaient des structures de pierres parfois disposées en couronne. Eugène Cloutrier, dirigé par A. Bréan, entreprend les fouilles en 1867. Deux tertres eux ont livré des vestiges probables de sépultures.

Environnement : un gué traverse la Loire à quelques centaines de mètres en amont. Un dépôt du Bronze moyen a été mis au jour à 1 km environ du site (Jollois, 1836, p. 114).

Commentaire : la nécropole est utilisée dès le Ha D1-2. Le tumulus princier est édifié à proximité, sans doute au V^e s. av. J.-C.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

LION-EN-SULLIAS (LOIRET) TUMULUS DE LA RONCE

Documentation :

- Bibliographie : Jollois, 1836, p. 114 et pl. XXVI ; Bréan, 1869, p. 431-435 ; Raud, 1898, p. 20-23.

Situation : sur une basse terrasse qui domine la rive gauche de la Loire.

Conditions de découverte : des travaux agricoles vers 1818 amènent la première trouvaille. Le tertre est ensuite sondé au moyen d'un tunnel par M. de Boissoudy en 1838. On a perforé le monument avec un puits vertical à une date postérieure.

Description : grand tumulus atteignant 11 m de haut pour 64 m de diamètre au début du XIX^e s. (Jollois, 1836, p. 112). M. de Boissoudy aurait découvert en surface quelques vestiges gallo-romains et un muret autour du tertre. L'existence du muret est également signalée par des observations plus anciennes : Jollois (1836, p. 112) mentionne "un mur circulaire en pierres de taille qui entoure toute la butte". Au centre et au fond du tunnel, les fouilleurs ont décrit un grand amas de pierres lié à des pièces de bois, essentiellement des poteaux.

Le mobilier : "une statue d'homme en pierre, à laquelle il ne manquait qu'un bras, et qui avait, à peu près, un mètre trente centimètres de hauteur" (Jollois, 1836, p. 113) fut mise au jour peu avant 1818 sur le flanc oriental. A. Bréan, à l'aide d'un autre témoignage, confirme la découverte, en observant cependant que d'après son informateur, c'était la tête qui manquait et non le bras (Bréan, 1869 note 3, p. 432).

Environnement : tumulus de la Terre des Bruyères au voisinage.

Commentaire : il s'agit probablement d'un grand tumulus aristocratique surmonté d'une stèle anthropomorphe. Le galgal de pierres au centre pouvait abriter une sépulture non localisée ou déjà pillée.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

LION-EN-SULLIAS (LOIRET) TERRE DES BRUYÈRES T.1

Documentation :

- Bibliographie : Bréan, 1869 ; Cloutrier, 1910.

Situation : au sud-est du grand tumulus de La Ronce.

Conditions de découverte : fouille menée par Eugène Cloutrier en octobre, 1867 pour le compte de A. Bréan.

Description : tumulus de 20 à 25 m de diamètre pour 2 m de hauteur. Sous un remblai de terre, les fouilleurs ont mis au jour un amas conique de pierres de 3 m de diamètre en position centrale. Les blocs recouvraient une fosse à gradins de 0,65 m de profondeur et 0,60 m de diamètre à l'ouverture (0,80 m de diamètre selon Cloutrier). Le comblement de la fosse, de haut en bas, se composait de plusieurs couches : une double rangée de cailloux au niveau du creusement le plus large, un remblai de terre, une grosse pierre dans le creusement intermédiaire, enfin une "couche de terre grasse et noire" dans le creusement le plus étroit et le plus profond. Eugène Cloutrier ne mentionne pas la grosse pierre.

A. Bréan, suivi par Cloutrier, interprète quelques pierres périphériques comme les vestiges d'une couronne d'environ 10 m de diamètre.

Commentaire : le dépôt au fond de la fosse centrale correspond peut-être au résidu d'une crémation. Il semble, à la lecture de l'article de Cloutrier, que les dimensions du tertre données par Bréan soient largement surévaluées. Le tumulus pouvait ne guère dépasser le périmètre des pierres, soit 10 m de diamètre. L'exagération de Bréan s'explique sans doute par le besoin qu'il avait de justifier les crédits d'État qu'il aurait dû utiliser en principe pour la fouille de Gien le Vieil, identifié à tort par Napoléon III comme l'antique *Genabum* des Carnutes.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

LION-EN-SULLIAS (LOIRET) TERRE DES BRUYÈRES T.2

Documentation :

- Bibliographie : Bréan, 1869.

Situation : au sud-est du grand tumulus de La Ronce.

Conditions de découverte : fouille menée à l'automne, 1867 pour le compte de A. Bréan.

Description : tumulus bâti en terre dont le diamètre et la hauteur étaient respectivement de 20 à 25 m et 2 m environ. Des blocs de pierre espacés et disposés en demi-cercle – 9,50 m de diamètre? – constituaient peut-être les vestiges d'une couronne.

Le mobilier découvert gisait près des pierres.

Le mobilier :

- 1 torque en bronze à fermeture à crochets et à jonc de section circulaire (Tb.3.VII.a?). D = 14,5 cm. Disparu;
- 1 moitié de bracelet en bronze à jonc rubané garni de "quatre boutons". La largeur du jonc est de 4 cm, le diamètre interne de 6 cm. Disparu.

Commentaire : la description du torque permet d'identifier une parure bien connue au Ha D1-2. Le bracelet, sans doute à bossettes d'après la description, étaye l'hypothèse d'une date haute. Les deux objets peuvent correspondre au mobilier d'une inhumation dont les os dissous n'auraient pas été identifiés par les fouilleurs.

Comme pour T.1, on peut mettre en doute les dimensions données pour le tertre.

■ HABITAT

**LOURY (LOIRET)
LES CARRIÈRES**

Documentation :

- Sources : Philippon, 1978, p. 97-98 pl. 21 n° 3 à 7.
- Bibliographie : Richard, 1988, p. 60.

Situation : en forêt d'Orléans, sur un sommet de plateau sableux.

Conditions de découverte : le site a été fouillé en 1966 par l'équipe archéologique de Neuville-aux-Bois, puis en 1969 par Alain Ferdière.

Description : site d'habitat ouvert avec deux fosses réutilisées comme dépotoir.

Le mobilier : quelques tessons à bord rentrant. L'un est incisé.

Commentaire : l'échantillon est trop pauvre pour être daté précisément au sein du premier âge du Fer. On peut toutefois exclure une datation haute, comme le montrent d'ailleurs les affinités avec le matériel de Fleury-les-Aubrais "Établissement psychiatrique".

Datation : Ha D1-2 ou Ha D3-LT A ancienne.

■ NÉCROPOLE

**MARDIÉ (LOIRET)
REUILLY**

Documentation :

- Sources : dossier Mardié aux archives du M.A.N.
- Bibliographie : Boucher de Molandon, Beaucorps, 1889; Beaucorps, 1892; Verger *et al.* à paraître.

Situation : sur un plateau à 5 km au nord de la rive droite de la Loire.

Conditions de découverte : nécropole signalée depuis le XVIII^e s. Le tumulus de la Butte Moreau est fouillé à deux reprises, en 1885 et 1889.

Description : on signale des buttes dans les environs au XVIII^e s. À 2 km au sud-ouest, figure sur les cartes le toponyme "les Tertres".

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

**MARDIÉ (LOIRET)
REUILLY - BUTTE MOREAU**

Documentation :

- Bibliographie : Boucher de Molandon, Beaucorps, 1889; Beaucorps, 1892; Verger *et al.* à paraître.
- Conservation : coll. de Baudus à Mardié.

Situation : sur un plateau à 5 km au nord de la rive droite de la Loire.

Conditions de découverte : Rémy Boucher de Molandon assisté d'Adalbert de Beaucorps fouille le monument en août 1885 et découvre la crémation centrale. A. de Beaucorps explore en 1889 les marges de la partie centrale et met au jour un dépôt secondaire.

Description : grand tertre aplani par les cultures de 50 m de diamètre pour 2 m de hauteur. Le volume est évalué à 1200 m³ par les fouilleurs. Bâti en terre, il recouvrait quelques blocs de calcaire parfois taillés transportés sur une distance d'au moins 3 km. Un "grand nombre [de ces pierres] se touchaient, mais sans apparence de structure".

2 incinérations fouillées.

Le mobilier :

- fragments de charbons de bois, de tessons, de bois pourri épars. La fouille a permis de découvrir deux dépôts d'objets :
- 1 hache en pierre polie brisée (disparue);
- 3 torques disposés dans une structure de bois, peut-être un coffret, au niveau du sol naturel et à 2 m à l'est de l'incinération centrale. Pl. 95 n° 1-3.

Commentaire : le dépôt d'une hache en pierre, le plus souvent brisée, est répertorié dans d'autres tertres à incinération en urne métallique de France et du Luxembourg (L'Agnel à Pertuis dans le Vaucluse; La Motte Saint-Valentin à Courcelles-en-Montagne; Altrier; La Roncée à Sainte-Geneviève-des-Bois).

■ SÉPULTURE

**MARDIÉ (LOIRET)
REUILLY - BUTTE MOREAU S.1**

Documentation :

- Sources : archives M.A.N. (lettres et documents adressés par Boucher de Molandon et Beaucorps).
- Bibliographie : Boucher de Molandon, Beaucorps, 1889; Verger *et al.*, à paraître.
- Conservation : coll. de Baudus à Mardié; M.A.N.

Situation : sépulture centrale, à 0,50 m au-dessus du niveau du sol.

Conditions de découverte : fouille en tranchée conduite en août, 1885 par Rémy Boucher de Molandon et Adalbert de Beaucorps.

Description :

- Pratique : crémation en urne métallique.
- Disposition : les os calcinés, mélangés à de petits charbons de bois, étaient contenus dans un vase de bronze et sans doute emballés dans des tissus. Ils étaient englués dans une substance noirâtre. Une couverture dont il ne restait que des "morceaux de bois décomposés", protégeait l'urne.

Le défunt :

- Sexe : masculin d'après le mobilier.
- Âge : adulte d'après l'anthropologie.

Le mobilier :

- Protection :
 - 1 petite ciste à cordons et anses mobiles en bronze. Les 9 cordons sont séparés par des surfaces planes non décorées de 1 cm environ (caractère D 1 de B. Stjernquist). Le rebord est roulé vers l'intérieur (caractère KM 1) sur une âme de bois. Le fond, serti dans le repli de la base de la paroi (caractère KB 1), comporte un seul bandeau annulaire en relief. Son centre était probablement orné d'une série de cercles concentriques estampés (caractère PB 1 a). Les attaches d'anses sont en une pièce, à deux œillets et fixées à l'aide de trois rivets (caractère AH 2). Les anses en bronze sont torsadées (caractère H 2) et leurs extrémités deux fois recourbées. La ciste est attribuée par B. Stjernquist (1967, I, p. 26-40; II, p. 31 n° 45) au *Standardtypus* de la série II, variante de Hallstatt, à bord roulé vers l'intérieur. Un lien en matière organique semble avoir été enroulé autour de l'une des anses. H = 17 cm; D = 19 cm. Pl. 94 n° 17.
 - 1 tissu d'armure sergé en laine.
 - 1 tissu d'armure toile en laine.
 - 1 lisière tissée aux cartons en laine.

- Mobilier corporel :
 - 1 chapeau conique de type Hochdorf en feuilles d'écorce de bouleau, cousues et décorées de motifs géométriques estampés (pl. 94 n° 18). Il avait un diamètre d'environ 35 cm et reposait sur l'ouverture de la ciste. M.A.N. 31.969. Il subsiste à l'état de quelques fragments;
 - 2 anneaux en fer de plus de 3 cm de diamètre trouvés à l'intérieur du vase. Disparus.
- Équipement personnel : 1 pointe de flèche en fer à douille et peut-être à barbelures, déposée à l'intérieur du vase. L = 6,5 cm.
- Accompagnement :
 - 2 fragments de "natte" dans l'urne;
 - résidu noirâtre au fond du vase (vestige d'une boisson?).

Environnement : concentration de pierres à l'ouest. Certaines étaient taillées.

Commentaire : le dépôt de torques est contemporain de la sépulture centrale ou légèrement postérieur.

Le modèle du chapeau conique en écorce estampée est attesté dans deux tombes princières de la région d'Asperg en Wurtemberg datées du Ha D2 : Eberdingen "Hochdorf" où l'exemplaire atteint 34,5 cm de diamètre (Biel, 1985, p. 119 fig. 151; p. 166, fig. 216-217, n° 64) et Stuttgart "Bad Cannstatt" tombe à char n° 2 (Paret, 1938, p. 58, fig. 32; Biel, 1985, p. 119). Des modèles en terre cuite apparaissent en Wurtemberg ainsi que dans les cimetières de Bologne. Un couvercle de cette forme est représenté sur une situle historiée découverte en Istrie à Nesazio (Verger *et al.*, à paraître).

L'étude de Christophe Moulherat met en évidence d'étroites correspondances entre les tissus de Mardié et ceux qui enveloppaient l'œnochoé du tumulus de Mercey-sur-Saône datée du début du V^e s. av. J.-C.

La ciste à cordons provient probablement d'une des régions du nord de l'Adriatique si l'on en juge par la forme du rebord et son renfort de bois. La datation de ce type de récipients n'est pas précise car leur fabrication semble couvrir toute la période correspondant en Europe moyenne au Ha D et sans doute aussi le début de LT A. Dans l'ouest de l'Europe toutefois, les vases du même groupe proviennent de contextes récents, attribuables au Ha D3 ou à LT A ancienne (Bouloumié, 1976).

Si l'on ne peut exclure une datation du Ha D2, il est plus vraisemblable que la tombe centrale de Mardié date du Ha D3 ou du début de LT A ancienne comme les autres incinérations en urne métallique bien datées du centre et du centre-est de la France. Peut-être n'est-il pas anodin de faire observer d'ailleurs que dans la fosse 61 du tumulus V de Gurgy dans l'Yonne, une ciste à cordons associée à des fibules du Ha D3 comportait comme à Mardié une lanière autour d'une anse (Delor, Rolley, 2000, p. 348).

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

MARDIÉ (LOIRET) REUILLY - BUTTE MOREAU S.2

Documentation :

- Bibliographie : Boucher de Molandon, Beaucorps, 1889; Verger *et al.*, à paraître.

Situation : sépulture (?) adventice à 0,50 m sous la surface arasée du tertre.

Conditions de découverte : fouille en tranchée conduite en août, 1885 par Rémy Boucher de Molandon et Adalbert de Beaucorps.

Description :

- Pratique : crémation.
- Disposition : sous un vase retourné.

Le défunt : les os peuvent être humains, mais ils n'ont pas été identifiés explicitement comme tels.

Le mobilier :

- Protection : "une écuelle en terre grossière". Non retrouvée.

Commentaire : contemporaine de S.1 ou postérieure.

Datation : Ha D3-LT A ancienne?

■ DÉPÔT

MARDIÉ (LOIRET) BUTTE MOREAU

Documentation :

- Bibliographie : Beaucorps 1892; Verger *et al.*, à paraître.
- Conservation : coll. de Baudus à Mardié.

Situation : au niveau du sol et à 2m à l'est de l'incinération centrale du grand tertre de la Butte Moreau. Le tumulus est édifié sur un plateau à 5 km au nord de la rive droite de la Loire.

Conditions de découverte : fouille Adalbert de Beaucorps en 1889.

Le mobilier :

- Protection : une structure de bois de 40 cm de long environ constituée de planches de 0,6 à 1 cm d'épaisseur, considérée par le fouilleur comme un coffret.
- Objets :
 - 2 torques en bronze, à jonc de section circulaire décoré d'incisions et doté d'un segment de jonc mobile à mortaise pour la fermeture. Des oves creux, sans doute moulés à la cire perdue, ornent l'avant de ces bijoux (Tb.3.VI.m). L = 16,8 et 14,3 cm. Pl. 95 n° 1-2;
 - 1 torque en bronze sans ouverture, à jonc coulé sur un noyau de métal blanc (Tb.27.I.a). Il n'en subsiste qu'un fragment. D = 13 cm. Pl. 95 n° 3.

Environnement : une hache en pierre polie brisée a été découverte à une faible distance.

Commentaire : les torques datent de LT A ancienne; les registres incisés des deux exemplaires à oves sont connus avec diverses variantes en Champagne à cette époque (Hatt, Roualet, 1977, pl. III n° 1); le troisième exemplaire, à jonc tubulaire, est comparable à un torque découvert dans une sépulture de LT A ancienne à Blannay "Rochignard" dans l'Yonne (rens. L. Baray).

On a également mis au jour un dépôt à l'écart d'une riche inhumation du Ha D3 dans le tumulus 2 de Mercey-sur-Saône en Haute-Saône. Il s'agissait d'une œnochoé étrusque de type *Schnabelkanne* emballée dans un tissu et déposée dans un coffre en bois de chêne recouvert de tissu (Perron, 1882, p. 65-73).

Datation : LT A ancienne.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

MAREAU-AUX-PRÉS (LOIRET) HAMEAU SAINT-FIACRE

Documentation :

- Bibliographie : Nouel, 1963, p. 392 fig. 7.
- Conservation : M.H.O.

Situation et milieu : milieu sec.

Conditions de découverte : dégagé par une pelleteuse au cours de travaux publics.

Description : 1 torque en bronze à crochets et jonc incisé en fausse torsade (Tb.3.VII.h). Il paraît très usé. L = 16,5 cm. Pl. 95 n° 4.

Commentaire : torque importé dont les parallèles se distribuent essentiellement dans le bassin de la Neuwied, la Hesse du Sud, et sont datés de la phase HEK I, c'est-à-dire du Ha D (Heynowski, 1992, p. 26-27 carte 8). Deux exemplaires comparables à celui de Mareau-aux-Prés proviennent du tumulus 23 de Wiesbaden dans le Palatinat (Heynowski, 1992 pl. 17 n° 4-5). L'aspect massif de ces torques et leur technique de décor permettent d'écarter une datation du Ha D3.

Datation : Ha D1-2.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

MEUNG-SUR-LOIRE (LOIRET)

Documentation :

- Bibliographie : Nouel, Dauvois, 1959, p. 318-319, pl. II.
- Conservation : coll. Forest.

Situation et milieu : lit de la Loire, à 450 m en aval du pont de Meung. Milieu humide.

Conditions de découverte : dragage en 1953.

Description : 1 épée en bronze dont la poignée métallique présente des antennes à spires serrées. La lame, dont la soie dépasse de la poignée, est pistilliforme et décorée d'incisions parallèles aux tranchants. La pointe manque.

Environnement : on a dragué des tessons de céramique protohistorique à peu près au même endroit (Quatrehomme, 1960, p. 310). Une hache à douille de type Plainseau a été tirée de la Loire à proximité (Nouel, 1963, p. 392 pl. I n° 4). Le lieu de découverte d'une épée du Ha A2-B1 se trouve à 350 m en aval. Un habitat du Ha B2-3 est connu à 1,5 km en aval environ, sur la commune de Baule.

Commentaire : épée de facture nordique, sans doute originaire d'Allemagne du Nord ou de Pologne nord-occidentale. L'épée de Stendell (Kr. Angermünde) en Brandebourg est le meilleur parallèle que nous lui connaissions (Sprockhoff, 1934, pl. 12 n° 9).

Datation : Ha B2-3.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

MEUNG-SUR-LOIRE (LOIRET)

Documentation :

- Bibliographie : Nouel, 1963, p. 392 pl. I n° 4
- Conservation : coll. Parard (dispersée).

Situation et milieu : lit de la Loire en aval du pont de Meung. Milieu humide.

Conditions de découverte : dragage au début des années 1960.

Description : 1 hache à douille en bronze du type de Plainseau intacte.

Environnement : cf. notice ci-dessus concernant l'épée à antennes.

Commentaire : hache datée de la fin du Bronze final.

Datation : Ha B2-3.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

MÉZIÈRES-LEZ-CLÉRY (LOIRET) BUTTE DES ÉLUS

Documentation :

- Sources : Parard, 1874 (archives déposées à la Société Historique et Archéologique de l'Orléanais); rens. G. Richard.
- Bibliographie : Pellieux, 1810; Jollois, 1836, p. 114 et pl. XXIV; Vergnaud-Romagnési, 1839; Bataillard, 1844, p. XXV-XXVI; Parard, 1874; Jarry, 1899, p. 3; Desnoyers, 1884, p. 110; Nouel, 1964, p. 41; Milcent, 1995a, p. 67-69; Verger *et al.*, à paraître.

Situation : basse terrasse de la Loire.

Conditions de découverte : quelques monnaies gauloises sont collectées à la fin du XVIII^e s. sur les flancs du tertre. Selon Georgette du Crest (1819), "on assure qu'en déracinant un arbre énorme planté tout en haut on a trouvé un casque et une lance" (citation donnée par G. Richard). Plusieurs tentatives de fouilles, dont une menée vers 1830 au moyen d'un puits, ne donnèrent aucun résultat, mais le centre du tertre ne fut pas atteint, semble-t-il. En revanche, des inhumations adventices du second âge du Fer sont découvertes en 1836 au cours de travaux agricoles sur la moitié ouest et le versant nord-est. Un vase de bronze est extrait en 1859; une inhumation est dégagée à la

fin des années 1950 ou au début des années 1960 par l'abbé Nouel et quelques adolescents.

Description : il s'agit du plus grand monument funéraire de France centrale avec 70 m de diamètre pour 11,80 m de hauteur d'après Jollois. Des inhumations adventices dans des coffres en pierres plates sont mentionnées dans la partie ouest et nord-est du tertre. L'inhumation sans mobilier fouillée par l'abbé Nouel était enterrée dans le quart ouest. Un mobilier abondant provient des tombes et de divers points de la surface du tertre.

Le mobilier : tous les objets sont aujourd'hui égarés. Les découvertes de 1836 sont localisées approximativement par Vergnaud-Romagnési (pl. 95 n° 5) :

- Point A (sommet du monument) :
 - 1 bracelet formé de deux tôles d'or soudées. LT A ancienne (type Bo.26.I.a). Pl. 96 n° 1.
- Point B (sud-ouest du tertre) "tombeau avec colliers de bronze" et point E (ouest du tertre) "tête humaine entière et fragmens divers" :
 - 2 torques en bronze à jet de coulée du Ha D3-LT A ancienne (type Tb.3.I.c). Pl. 96 n° 2-3;
 - 1 anneau de cheville en bronze du Ha D3-LT A ancienne (Jb.3.I.a). Pl. 96 n° 6;
 - 1 bracelet en bronze à décor incisé du Ha D3-LT A ancienne (Bb.3.I.h). Pl. 96 n° 4;
 - 1 bracelet en bronze à décor incisé sur le pourtour du jonc du Ha D3-LT A ancienne (Bb.3.I.h). Pl. 96 n° 5;
 - 1 anneau en terre cuite. Pl. 96 n° 7.
- Point D (au nord-est du tertre) "Épées, ossements, fragmens d'armures (sic)" qui signalent peut-être deux inhumations seulement :
 - 2 épées en fer ployées intentionnellement. L'une conservait des fragments d'un fourreau décoré (lignes et points) avec un pontet à attache inférieure en goutte d'eau datable de LT A. Pl. 96 n° 8-9;
 - chaînette à pendeloque (n° 13), pontet riveté (n° 11), bouton mouluré riveté (n° 12), anneau échancré (n° 10) d'un ceinturon de type Saint-Denis-de-Palin (LT A ancienne). Il pouvait accompagner l'une des deux épées. Pl. 96 n° 10-13;
 - fragments de tôle ondulée en bronze considérés comme les débris d'un casque. Il s'agit plus vraisemblablement des vestiges d'une ciste à cordons. L'association avec les éléments du ceinturon est envisageable si l'on en croit le texte de Vergnaud-Romagnési. Pl. 96 n° 14.
- Objets découverts en 1859 :
 - 1 "vase en bronze percé de deux trous pendants qui doivent marquer la place de deux anses";
 - 1 "petit panier en bronze" trouvé en même temps que le récipient métallique.

Environnement : au moins 2 petits tertres sont signalés à proximité. D'après Vergnaud-Romagnési cité par Bataillard (1844, p. XXV-XXVI) : "le propriétaire des Élus avait fait fouiller; pendant l'hiver de 1839, un petit tumulus situé dans un bois voisin de sa propriété et qu'on y avait rencontré des ossements et quelques fragments de ferraille et de poterie micacée commune". Et selon Nouel (1964, p. 41) : "Au nord de la Butte des Élus, à environ 300 mètres, s'élève un tumulus sur le bord droit de la route qui mène de la Butte au hameau de Roland. Au témoignage d'un ancien âgé de plus de 80 ans, qui a vu fouiller cette petite éminence, celle-ci contenait des squelettes".

Commentaire : des monnaies celtiques en bronze frappé ont été découvertes également en surface, mais sur le flanc oriental.

Les parures annulaires à jet de coulée sont répandues en France de l'Est du Ha D1-2 récent à LT A ancienne. Le bracelet à décor incisé (n° 5) est proche des anneaux de jambe décorés de la tombe 11 de Courtesoult datée du Ha D3 (Piningre *et al.*, 1996 fig. 33 n° 4, p. 113).

Le "petit panier" pourrait correspondre à un exemplaire des pende-loques de cette forme dont la distribution est localisée au nord comme au sud des Alpes au V^e s. av. J.-C.

La plupart des tombes adventices datent du second tiers du V^e s. av. J.-C. La construction du monument doit remonter au plus tard à la fin du Ha D3 ou au tout début de LT A ancienne. Le volume des matériaux mobilisés pour la construction, la proximité avec le tertre princier de Mardié, laissent supposer que la Butte des Élus a été édifée pour une sépulture privilégiée qui reste à découvrir. La présence d'inhumations adventices riches se retrouve en Haute-Marne dans le grand tertre de La Motte Saint-Valentin à Courcelles-en-Montagne, édifié pour une incinération en stamnos de bronze accompagnée d'une épée (Déchelette, 1913).

Datation : Ha D3-LT A ancienne; LT D2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

MONTCRESSON (LOIRET) TERRES DE LA GROSSE MOTTE

Documentation :

- Bibliographie : Viot, 1923, p. 186; Gauthier, 1930, p. 91-92 pl. VI.

Situation : dans la plaine du Gâtinais, à 2 km du village de Montcresson.

Conditions de découverte : tertre éventré et coupé en deux par un agriculteur, M. Riot ou Dupuis, avant 1923.

Description : tumulus de 22 m de diamètre pour 4 m de hauteur selon Gauthier, de 30 m de diamètre et 6 m d'élévation selon Viot. On y aurait mis au jour une inhumation accompagnée d'un "couteau de jade" ou d'un "sabre rouillé" (Gauthier, 1930).

Le mobilier : 1 épée?

Environnement : le tumulus et la nécropole de Cortrat sont à 1 ou 2 km de là.

Commentaire : si l'on admet la description de Viot, le monument pourrait se rattacher à la série des grands tumulus aristocratiques de l'Orléanais et du Sénonais.

■ SÉPULTURE

MORMANT-SUR-VERNISSON (LOIRET) MOISSY

Documentation :

- Bibliographie : Roncin, 1969.

Conditions de découverte : découverte en 1890.

Description :

- Pratique : "tombe à char".

Le mobilier :

- Accompagnement : 1 char.

Environnement : un cimetière de l'âge du Bronze final est localisé à proximité.

Commentaire : nous ne connaissons pas d'autre référence sur cette tombe à char qui n'est pas mentionnée par l'abbé Nouel. Le renseignement paraît donc douteux.

Datation : âge du Fer?

■ NÉCROPOLE

NOGENT-SUR-VERNISSON (LOIRET) LES GEORGEONS

Documentation :

- Bibliographie : Nouel, 1947, p. 198; Nouel, 1957a, p. 315, pl. II n° 39 et 40.
- Conservation : coll. Bernardeau à Varennes-Changy; M.H.O.

Conditions de découverte : découverte vers 1907.

Description : 3 inhumations en fosse.

Le mobilier :

- 1 torque cassé en bronze à jonc orné de trois nodosités. La fermeture est assurée par un segment de jonc mobile à mortaise (Tb.3.VI.1). Pl. 97 n° 1;
- 1 bracelet en bronze à jonc interrompu sans décor (Bb.4.XI.a). Pl. 97 n° 2;
- 2 anneaux en bronze;
- 1 lame de "couteau" sans soie en bronze (n° 8011). L = 9 cm;
- 1 fibule en bronze disparue;
- 2 morceaux de bronze disparus.

Commentaire : le torque est proche des deux exemplaires à oves du dépôt du tertre de la Butte Moreau à Mardié (Loiret), attribuables par leur décor à LT A ancienne. Le bracelet, bien que très simple, est d'un type peu répandu. Il apparaît à Dun-sur-Auron "Tumulus du Gué" S.5 dans un contexte du Ha D3, mais il peut aussi dater de l'époque suivante car il est représenté à Sainte-Solange dans une nécropole à tombes plates du début du second âge du Fer. Il est donc très probable qu'au moins une des inhumations des Georgeons remonte à LT A.

Datation : LT A.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

ORLÉANS (LOIRET) LIT DE LA LOIRE

Documentation :

- Bibliographie : inédit.
- Conservation : M.H.O.

Situation et milieu : découverte en Loire. Milieu humide.

Description : 1 fibule à *navicella* en bronze à ressort unilatéral à 2 spires. L'ardillon et le porte-ardillon (ce dernier sans doute allongé) ont disparu. Une cupule gravée au compas occupe le sommet de l'arc. Quelques grains de sable portent témoignage de son séjour dans le lit de la Loire. N° 7320. L = 3,2 cm. Pl. 97 n° 3.

Commentaire : la provenance est assurée pour cette fibule italique datée de la deuxième moitié du VII^e s. av. J.-C. Un exemplaire identique figure dans la sépulture 510 de la nécropole de l'Osteria dell'Osa dans le Latium (Bietti-Sestieri, 1992, fig. 3c 20 n° 7).

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

PATAY (LOIRET)

Documentation :

- Bibliographie : Desnoyers 1877.
- Conservation : M.H.O.

Situation et milieu : milieu sec.

Conditions de découverte : mise au jour en 1877, sans doute pendant les travaux de construction de la ligne de chemin de fer.

Description : 1 fibule avec arc rubané, ressort unilatéral à deux spires et porte-ardillon prolongé par un bouton discoïde. Un décor d'étoile au trémolo orne le porte-ardillon. N° A 3511. L = 4,6 cm. Pl. 97 n° 4.

Commentaire : fibule italique très proche du type de Casalfiumanese qui constitue une variante des fibules du type de la Certosa. Des parallèles sont localisés dans le sud-est de la plaine padane, notamment dans la nécropole de Modigliana (Romagne), et datent des deux derniers tiers du V^e s. av. J.-C. (Eles Masi, 1982, p. 227, n° 91.2 et 91.3).

Datation : LT A.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

SAINT-AY (LOIRET) LIT DE LA LOIRE FACE AU TRÉPOIX

Documentation :

- Bibliographie : Nouel, 1963, p. 394 pl. II n° 12
- Conservation : M.H.O.

Situation et milieu : lit de la Loire entre Saint-Ay et Mareau-aux-Prés, face au Trépoix. Milieu humide.

Conditions de découverte : dragage vers 1960.

Description : 1 bracelet en bronze du type de Vénat. L = 7,5 cm.

Environnement : 5 épées, 3 pointes de lance et 1 poignard en bronze viennent du même endroit et datent du Bronze final (Noüel, 1971).

Commentaire : le bracelet est daté de la fin du Bronze final.

Datation : Ha B2-3.

■ NÉCROPOLE

SAINT-CYR-EN-VAL (LOIRET) LA PLANCHE

Documentation :

- Bibliographie : Jollois, 1836, p. 116 ; Desnoyers, 1884 ; Noüel, 1957a, p. 316 ; Noüel, Dauvois, 1959, p. 322-323, pl. IV n° 13.
- Conservation : M.H.O.

Conditions de découverte : fouilles Jollois avant 1836.

Description : “*Là existent, dans un espace assez resserré, quatre à cinq tumulus de petites dimensions.*” (Jollois, 1836, p. 116).

Le mobilier : 8 fragments d’au moins 2 ou 3 anneaux de jambe à bossettes juxtaposées creuses (Jb.20.XI.a) proviendraient de l’un des tertres. Deux fragments portent des perforations qui permettraient d’assurer un montage en jambart. Depuis le XIX^e s., les différentes pièces sont collées artificiellement ensemble et donnent l’illusion qu’il s’agit d’une seule parure. N° A 6273. Pl. 97 n° 5-11.

Commentaire : ce type de parure bien connu dans le centre-est du Bassin parisien est daté du Ha D1-2.

Datation : Ha D1-2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT-CYR-EN-VAL (LOIRET) LA PLANCHE

Documentation :

- Bibliographie : Jollois, 1836, p. 116.

Conditions de découverte : fouilles Jollois avant 1836.

Description : “*Après les avoir examinés les uns après les autres, nous primes la résolution de faire fouiller celui qui était le plus considérable. Il était élevé de 3m. 40 c. à peu près au dessus du sol. Les fouilles ont été exécutées [sic] par tranches horizontales. Lorsque l’on eu [sic] enlevé à peu près 2m. 10c. d’épaisseur de terre, on a trouvé une urne en poterie commune d’une assez forte dimension, cassée en dix à douze morceaux. Elle renfermait des ossements [sic], et quand les fouilles sont arrivées au niveau du sol environnant, qui est, ainsi qu’il vient d’être dit, à 3m. 40c. au dessous du sommet de la butte, on a trouvé encore deux urnes en poterie commune également cassées, et la forme imprimée dans la terre de plusieurs autres qui paraissent avoir été détruites et consumées entièrement sur la place même. Mais lorsqu’on est arrivé au déblais dans le sol naturel, on a trouvé sur une superficie de deux mètres en carré, et sur une épaisseur de six centimètres, une couche de charbon animal provenant de l’incinération des os des morts auxquels cette dernière demeure avait été consacrée*” (Jollois, 1836, p. 116).

Le mobilier : urnes cinéraires (disparues).

Commentaire : la description des découvertes permet de faire un rapprochement avec les crémations des tertres les plus anciens de la nécropole de Baccon (Ha C et Ha D1-2).

Datation : premier âge du Fer sans doute.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

SAINT-DENIS-EN-VAL (LOIRET) LA POINTE DES PRÉS

Documentation :

- Sources : rens. C. Krzywdziak.
- Bibliographie : Baratin, 1988, p. 85.

- Conservation : coll. C. Krzywdziak à Orléans et M. Madre à Saint-Denis-en-Val.

Situation et milieu : dans un ancien lit de la Loire.

Conditions de découverte : les épées ont été extraites ensemble des sables de la Loire par une drague.

Description : deux épées en fer avec poignée à sphères. Celle que nous avons pu voir (coll. Krzywdziak) est cassée de frais et seules subsistent la poignée ainsi que la partie supérieure de la lame. Les parties qui ne sont pas masquées par la gangue de sable collée par l’oxydation laissent voir une poignée du type II de Krämer. L conservée : 31,3 cm (pl. 97 n° 12).

Commentaire : ces types d’épées nord-alpines, bien que sans association chronologique fiable, sont datés par A. Rapin (Chaume, Rapin, 1999, p. 60-61) du Ha D3 en fonction de critères typologiques. La technologie de rares fourreaux métalliques conservés sur ces armes permet cependant d’envisager une production jusqu’au début de LT A.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

SAINT-MARTIN-SUR-OCRE (LOIRET) LUCY

Documentation :

- Sources : Philippon, 1978, p. 130 pl. XLII fig. 3.
- Bibliographie : Noüel, 1967, p. CCXVIII.
- Conservation : Musée du Château de la Chasse à Gien.

Situation et milieu : milieu sec d’après la patine.

Conditions de découverte : découverte fortuite.

Description : 1 hache à douille quadrangulaire armoricaine en bronze (de type Tréhou ?) brute de fonte. L = 12,9 cm.

Commentaire : cette hache a parfois été attribuée par erreur au dépôt de haches à talon du Grand Houx à Saint-Martin-sur-Ocre.

Datation : Ha D1-2.

■ NÉCROPOLE

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (LOIRET) LA RONCE

Documentation :

- Sources : rens. H. Zurfluh ; Zurfluh, 1953, 1955.
- Bibliographie : Loiseleur, 1864 ; Viot, 1923, p. 186-187 ; Picard, 1959, p. 317-322 ; Picard, 1961, p. 340-342 ; Dauvois, 1960 ; Milcent, Moulherat, 2000.

Situation : sommet d’une extrémité de plateau qui domine la vallée du Loing.

Conditions de découverte : fouille Née sur le tertre principal en 1862, fouilles sur trois autres tertres signalées par E. Viot en 1923. En 1953, Hubert Zurfluh assisté de Roland Moufflet entreprend le dégagement de la partie centrale du grand tumulus. D’autres campagnes suivent en 1954 sur deux des petits tertres de la nécropole, en 1960 sur le grand monument.

Description : nécropole tumulaire composée d’un très gros monument, d’un tertre de taille moyenne et d’une douzaine de petits tumulus.

Environnement : un segment de grand enclos quadrangulaire apparaît à quelques dizaines de mètres sur un cliché aérien (photo A. Bouthier).

Commentaire : le site de La Ronce est remarquable par son état de conservation. Il est représentatif des petites nécropoles tumulaires associées aux tertres princiers.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (LOIRET) LA RONCE T.1

Documentation :

- Sources : rens. H. Zurfluh ; Zurfluh, 1953 ; Zurfluh, 1955.
- Bibliographie : Loiseleur, 1864 ; anonyme, 1953 ; Louis, 1956, p. 327-329 ; Picard, 1959 ; Dauvois, 1960 ; Picard, 1961 ; Milcent, Moulherat, 2000.
- Conservation : M.A.C.C.

Situation : en bordure sud du groupe tumulaire.

Conditions de découverte : M. Née, en 1862, fait percer le tertre par un puits vertical (n° 4 du plan). Au printemps, 1953, Hubert Zurfluh assisté de Roland Moufflet entreprend la fouille de la partie centrale à partir d'une grande tranchée (n° 5 du plan) et découvre les deux crémations en urne métallique. Le contexte des découvertes est précisé par une nouvelle intervention en 1960.

Description : tumulus de 60 m de diamètre pour 9 m de hauteur à l'origine, soit environ 6740 m³. L'architecture est complexe et n'est pas encore connue dans tous ses détails. Toutefois, on peut distinguer les principales étapes de la construction (pl. 97 n° 13 et pl. 98 n° 1).

À l'origine, une grande cuvette d'à peu près 7 m de diamètre est creusée au centre du futur monument. Une profonde fosse circulaire en tronc de cône avec un rétrécissement en palier la prolonge en son milieu. Il est possible qu'un foyer soit aménagé au fond de la cuvette avant le creusement du puits qui l'aurait alors recoupé. Une crémation est déposée au fond du puits (n° 1 du plan).

Les structures en creux sont ensuite recouvertes par des pierres : blocs de calcaire pour le puits, rognons de silex et moellons de calcaire pour le cairn qui scelle la cuvette. Des blocs plus gros sont disposés vers le bas de l'amas de pierres central. D'autres délimitent le périmètre externe de ce dernier (7,50 m de diamètre). Une sorte de coupole en dalles calcaires (2 m de diamètre pour 0, 60 m de haut), défoncée (?) par la suite, surmonte le galgal pour atteindre 1,70 m au-dessus du sol. Un placage épais de 8 à 10 cm constitué de mottes de gazon retournées et doublé à l'extérieur de cailloutis mêlé de glaise, est ensuite appliqué sur toute l'architecture.

Un dôme de remblai en sable gris (remblai 1) recouvre dans un troisième temps les structures de pierre. Cet apport doit correspondre à la phase finale de construction du premier monument, mais il est difficile d'en déterminer les dimensions (16 m de diamètre pour plus de 2 m de haut ?) car il paraît avoir été profondément modifié ultérieurement.

Dans un deuxième temps, le remblai sableux est sans doute raclé au nord jusqu'au noyau de pierres et recrusé au sud-est pour l'aménagement d'un second dépôt cinéraire (S. 2) signalé par un entourage de deux cercles de pierres.

Un foyer mêlé d'esquilles d'ossements brûlés précédait peut-être l'aménagement de la sépulture secondaire et pourrait constituer les vestiges d'un bûcher funéraire.

Une couche épaisse (remblai 2) formée de sable et d'argile jaune rehausse ensuite le premier monument. L'aménagement d'un cordon de pierres sub-circulaire – 3,10 m de long, 0,80 m de large à l'interruption, 1,60 m au plus large – au nord lui est contemporain ou postérieur (n° 3 du plan). Cette structure appartient sans doute à une nouvelle tombe adventice, pillée par la suite.

Avant le dépôt de deux nouvelles couches sableuses, une fosse presque circulaire (diamètres : 0,80 m au sommet et 0,90 à 1,10 m au fond) est creusée au centre du tertre à partir du sommet du remblai n° 2 et atteint le dôme de l'amas de pierre. Elle a été interprétée comme un puits antique de violation avortée, mais il pourrait tout aussi bien s'agir des vestiges d'un aménagement architectural.

Comme dans les cas précédents, le rechargement du tertre avec les deux derniers remblais (n° 3 et 4) est précédé par l'installation de foyers auxquels sont parfois associés quelques objets. Des débris végétaux et des mottes de gazon sont mêlés à ces apports. Il est difficile de déterminer le temps écoulé entre l'aménagement de chaque couche. Les fouilleurs émettent l'hypothèse que chaque apport de sable pouvait correspondre au scellement d'une sépulture différente.

Le mobilier :

- 1 hache taillée en silex intacte. L = 10,7 cm. Pl. 98 n° 2.
- une sorte de cercueil vide en planches de bois – 2,30 m sur 0,53 m et 0,25 à 0,30 m de haut – a été déposé dans le remblai supérieur du tertre. Il était surmonté de 6 blocs de calcaire et de 4 anneaux en fer à jonc interrompu de 3,7 cm de diamètre reliés à l'origine par une sorte de ceinture en cuir et tissu (?) et n'a pu être daté, mais les fragments d'un petit vase en verre du Bas-Empire ou du haut Moyen-Âge trouvés au-dessus, sous 2 pierres du remblai n° 4 (Picard, 1961, p. 340-341), incitent à la prudence quant à une attribution à la Protohistoire ;

- un anneau en bronze brûlé et déformé auquel adhèrent des fragments d'ossements pulvérulents provient de la couche de cendre qui surmontait le deuxième remblai sableux. D = 7 cm ;
- en plus de tessons épars, plusieurs objets ne sont pas localisés avec précision dont la base conique d'un récipient vitrifié (creuset ?) ;

Commentaire : l'architecture de la Butte de La Ronce n'est pas sans évoquer les structures complexes des grands tertres "princiers" d'Allemagne du Sud-Ouest, particulièrement en ce qui concerne le noyau de pierres central.

Les remaniements et agrandissements du tertre sont apparemment liés aux dépôts de sépultures secondaires. Plusieurs indices invitent à formuler l'hypothèse qu'il y avait une troisième tombe riche dans le tertre.

■ SÉPULTURE

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (LOIRET) LA RONCE T.1 S.1

Documentation :

- Sources : rens. H. Zurfluh ; Zurfluh, 1953.
- Bibliographie : Loiseleur, 1864 ; Louis, 1956, p. 327-329 ; Dauvois, 1960 ; Milcent, Moulherat, 2000.
- Conservation : M.A.C.C. (dépôt du Musée des Beaux-Arts d'Orléans).

Situation : sépulture centrale.

Conditions de découverte : fouille Hubert Zurfluh et René Moufflet en mai 1953.

Description :

- Pratique : crémation en urne métallique.
- Disposition : la tombe reposait au fond du puits central (1,65 m de diamètre à l'ouverture et 0,95 m de diamètre au fond, 2 m de profondeur par rapport au niveau du sol initial) appareillé de gros blocs jointoyés avec de la glaise. Un encorbellement de dalles de calcaire protégeait l'urne. Ce caveau protecteur avait 0,55 m de diamètre à la base pour une hauteur de taille équivalente. Les os étaient emballés dans une étoffe repliée et placés dans l'urne. Celle-ci reposait sur une grande dalle entourée de dalles plus petites sous lesquelles se trouvaient quelques débris d'os et de bois.

Le défunt :

- Sexe : indéterminable (étude anthropologique H. Duda).
- Âge : adulte (étude anthropologique H. Duda).

Le mobilier :

- Protection :
 - 1 situle stamnoïde étrusque en bronze, réceptacle de la crémation. Les anses et leurs attaches avaient été démontées avant l'ensevelissement. Le repli externe de la lèvres porte un décor composé d'une suite d'oves venus de fonte surmontés de perles estampées. Le fond n'est plus conservé et le vase est parvenu dans un état très fragmentaire. N° 16527. H = 26,9 cm ; D = 25,5 cm. Pl. 99 n° 1 ;
 - 1 étoffe de laine d'armure toile et à bordure frangée, servait d'enveloppe aux ossements brûlés (détermination C. Moulherat). Les bords frangés étaient rejetés en dehors de l'urne, sur la paroi extérieure de la situle.
- Accompagnement :
 - 1 couteau en fer à rivet, de taille moyenne, accompagnait l'incinération dans le vase, ou était – hypothèse la plus vraisemblable – déposé à l'extérieur aux côtés des os d'animaux. Il a été perdu au cours de la restauration des objets à Nancy. N° 16710 ;
 - 1 humérus droit et 1 omoplate de suidé en connexion (?) portant des traces d'ustion. Il peut s'agir des vestiges d'un dépôt alimentaire.

Commentaire : la situle stamnoïde qui servait d'urne à la crémation de la "Route de Dun" à Bourges est à peu près identique à celle de La Ronce. Toutes deux sortent vraisemblablement du même atelier, probablement localisé à Vulci.

Les vases dont les modèles sont les plus proches de l'urne de Sainte-Geneviève-des-Bois apparaissent dans des contextes sépulcraux datés entre 510 et 450 av. J.-C. environ. Ils sont importés depuis l'Italie jusqu'au nord des Alpes par le relais de la Golasecca (De Marinis, 1991) et apparaissent en France avec des incinérations datées du Ha D3 comme à Gurgy "La Picardie" dans l'Yonne F. 61 (Pellet, Delor, 1980) ou de LT A ancienne comme à Bourges "Route de Dun". La situle de Sainte-Geneviève-des-Bois a certainement été déposée dans le tertre à cette époque.

Datation : Ha D3-LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (LOIRET) LA RONCE T.1 S.2

Documentation :

- Sources : Zurfluh, 1953 ; rens. H. Zurfluh.
- Bibliographie : Loiseleur, 1864 ; anonyme, 1953 ; Louis, 1956, p. 327-329 ; Dauvois, 1960 ; Milcent, Moulherat, 2000.
- Conservation : M.A.C.C. (dépôt du Musée des Beaux-Arts d'Orléans).

Situation : sépulture secondaire.

Conditions de découverte : fouille Hubert Zurfluh et Roland Moufflet au printemps, 1953.

Description :

- Pratique : crémation en urne métallique.
- Disposition : un coffre en bois abritait la sépulture placée au milieu d'une fosse adventice. Deux cercles superposés de pierres (moellons d'environ 20 cm de large) dont les diamètres extérieur et intérieur atteignent respectivement 2 et 1,55 m, délimitaient la structure excavée. À l'intérieur du coffre, des brindilles végétales calaient une urne de bronze. À l'extérieur et près de l'encolure du vase gisaient les débris d'une parure en or. Différents textiles accompagnent la tombe et remplissaient certainement des fonctions distinctes dans le dépôt funéraire.

Le défunt :

- Sexe : adulte d'âge avancé (étude anthropologique H. Duday).
- Âge : masculin (étude anthropologique H. Duday).

Le mobilier :

- Protection :
 - 1 caisson en fines planches de chêne collées. Des fragments de tissus étaient englués sur les parois ;
 - 1 stamnos étrusque en bronze utilisé comme urne. Les seuls éléments qui ont résisté à l'écrasement et la corrosion sont le col, les deux anses en bronze coulé avec leur attache, le fond et quelques fragments de paroi. Le vase est chaudronné à partir d'une seule feuille de métal ; il appartient au groupe II (ou groupe de Kleinaspergle) défini par B.B. Shefton (1988). L'extérieur de la lèvre, repris au tour, est orné de denticules qui se superposent à deux lignes horizontales et parallèles. Le décor, gravé, n'occupe que les deux tiers supérieurs de la lèvre ; le tiers restant est occupé par une gorge étroite réalisée par martelage. Les deux anses en bronze, du type à attaches verticales (type A de Shefton), étaient soudées au plomb sur le haut de la panse. Les attaches en écu, rivetées aux anses, sont gravées de différents motifs : au centre, un décor végétal, sorte de masque grimaçant, s'organise autour d'yeux prophylactiques ; sur le pourtour, une frise de feuilles cordiformes, sans doute des feuilles de lierre, encadre le motif central et la base de l'anse. Le fond porte encore au centre l'empreinte de la poupée dormante du tour qui a servi à régulariser le profil du vase et en particulier le bord. N° 16711. D estimé : entre 38 et 40 cm. Pl. 98 n° 4-6 ;
 - 1 tissu de laine d'armure sergé trouvé dans l'urne. Il devait envelopper les os brûlés ;
 - 1 tissu de laine d'armure toile localisé sur la paroi extérieure du stamnos. Il servait peut-être à emmailloter l'urne.
- Mobilier corporel :
 - un ou deux bijoux à l'assemblage complexe qui portaient encore des traces de tissu au moment de la découverte. N° 16712 (pl. 98 n° 3) :
 - deux disques formés d'une feuille d'or avec décor au repoussé ;
 - 15 petits clous en fer recouverts de feuille d'or ;
 - 3 cabochons quadrilobés ;
 - 1 petit bouton à bord cranté de 0,21 cm de diamètre ;
 - 1 feuille d'or rectangulaire recourbée en tube semi-cylindrique avec décor de cannelures ;
 - 1 petite feuille rectangulaire munie de trois perforations obtenues à l'emporte-pièce ;
 - 48 éléments en fil d'or perlé : une tige de fil double, de forme rectiligne, à extrémités en crochet ; quatre cercles fermés constitués de fils doubles ; quatre petits fils ronds et deux petits fils ronds doubles ; 31 petits fils arqués, la plupart du temps avec les extrémités aplaties, comme "pincées" ; trois fils arqués croisés ; deux fils arqués croisés plus un fil lisse ;
 - 2 fils tortillés en or.
- Accompagnement :
 - 1 sergé "2 lie 1" en laine avec traces de couleur rouge, sur les bordures duquel on observe une lisière longitudinale ainsi qu'un galon frangé de tapisserie rapporté au moyen de points de couture ;

- 1 tapisserie sur la base d'un sergé "2 lie 2" en laine avec motifs géométriques (losanges) de couleurs bleue (pastel) et rouge (kermès) ;
- 1 toile équilibrée en laine qui pouvait éventuellement servir d'emballage aux deux tissus précédents.

Commentaire : des coffrets en bois sans doute comparables ont été mis au jour dans des tertres particulièrement riches du V^e s. av. J.-C. À Altrier au Luxembourg, une crémation en stamnos dans un grand tertre était également protégée par un coffre en planches de chêne d'au moins 0,80 m de long. Les conditions de conservation n'ont pas permis de préciser davantage le détail de l'assemblage (Thil, 1972, p. 488).

Les tissus sont pour la plupart d'une qualité remarquable. L'utilisation de rouge kermèsique révèle, au moins pour la tapisserie, une origine méditerranéenne et permet d'expliquer les caractéristiques techniques singulières de ce tissu. Le bijou en or est sans comparaison véritable.

Les stamnos italiques du groupe II de Shefton proviennent d'ateliers de l'Étrurie maritime et apparaîtraient aux environs de 480 av. J.-C. La fin de la production ne peut être fixée précisément dans la deuxième moitié du V^e s. av. J.-C. La tombe 2 de La Ronce date de LT A, probablement de la première partie de cette période comme pour la crémation en stamnos de la Motte Saint-Valentin à Courcelles-en-Montagne en Haute-Marne (Verger, 1995, p. 346).

Datation : LT A ancienne.

■ SÉPULTURE

SOLTERRE (LOIRET) LA GRAVIÈRE

Documentation :

- Bibliographie : Gauthier, 1931.

Conditions de découverte : découverte fortuite lors d'extractions de matériaux.

Description :

- Pratique : inhumation double.
- Disposition : les 2 corps étaient dans un coffre en dalles de pierre aménagé dans une fosse.

Les défunts :

- Sexe : masculins d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Équipement personnel :
 - 1 épée en bronze avec l'un des corps ;
 - 1 poignard en fer avec l'autre corps.

Commentaire : il peut s'agir d'une sépulture double du début de l'âge du Fer. D'autres tombes de guerrier du Ha C sont disposées sous coffre de pierre à la même époque en Berry et dans l'est de la France. En Lorraine et Franche-Comté, sept inhumations doubles avec épée hallstattienne seraient répertoriées (Olivier, Wirtz, 1993, p. 167-168).

Datation : Ha C ?

■ HABITAT

SULLY-SUR-LOIRE (LOIRET) LA BROUSSE

Documentation :

- Bibliographie : Agoué, 1997.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : première terrasse de la Loire.

Conditions de découverte : fouille préventive conduite par Olivier Agoué en 1996, avant exploitation d'une carrière.

Description : fond de fosse à comblement détritique et vestiges d'une sole de foyer associés à des tessons. Un fossé linéaire fouillé à la même occasion n'est pas nécessairement contemporain de ces structures.

Le mobilier :

- 1 fragment de bracelet en lignite;
- 1 fusaïole en céramique. Pl. 99 n° 4;
- 2 kg de céramique. Pl. 99 n° 2-3;
- éclats de silex.

Commentaire : l'échantillon est trop pauvre pour être daté précisément au sein du 1^{er} âge du Fer. On peut toutefois exclure une datation haute.

Datation : Ha D1-2 ou Ha D3-LT A ancienne.

■ HABITAT

**TAVERS (LOIRET)
LES BELETTES**
Documentation :

- Bibliographie : Villes, 1985, p. 17-20, fig. 5.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Conditions de découverte : fouillé en 1980 par Jean-François Baratin.

Description : un silo et une petite fosse.

Le mobilier :

- 2 fusaïoles en terre cuite. Pl. 99 n° 12-13;
- fragments de céramique présentant deux faciès :
- tessons à décor de pseudo-grecques réalisé au peigne (non illustrés ici);
- coupe à bord festonné, terrine simple à bord rentrant, tesson à décor estampé, fragment de faisselle. Pl. 99 n° 5-11.

Commentaire : le mobilier du remblai du silo est hétérogène. Les tessons à décor de pseudo-grecques datent de la fin de l'âge du Bronze. Pour le reste, le mobilier est attribuable à la fin du premier ou au début du second âge du Fer. On remarquera la présence de la coupe à bord festonné, un type de vase caractéristique du V^e et du début du IV^e s. av. J.-C. dans le nord et l'ouest de la France, c'est-à-dire dans le domaine atlantique.

Datation : Ha B; Ha D3-LT A.

Puy-de-Dôme (63)

■ NÉCROPOLE

AIGUEPERSE (PUY-DE-DÔME) LES CÉRAIS

Documentation :

- Sources : Alfonso *et al.*, 1998.
- Conservation : SRA Auvergne.

Situation : sur le haut du versant nord de la vallée du Buron, dans la plaine de la Grande Limagne d'Auvergne.

Conditions de découverte : site découvert et fouillé préventivement en 1998 sous la direction de Guy Alfonso.

Description : cimetière constitué de 9 fosses à inhumation orientées nord-sud, dont 8 contenaient encore les vestiges d'un squelette. Les sépultures sont parallèles à un fossé de parcellaire et groupées à l'ouest de celui-ci. Les vestiges de deux fossés circulaires arasés témoignent de la présence de tumulus plus anciens à proximité immédiate. Le cercle le plus proche (6,50 m de diamètre externe), peut-être doté d'une interruption à l'est, se trouve à moins de 10 m au nord et semble borner lui aussi le développement du cimetière. Dans presque toutes les tombes, des blocs de pierre participent de l'architecture et devaient permettre de caler des planches sur les côtés ainsi qu'un couvercle. Les défunts sont déposés en décubitus dorsal, la tête au nord pour la majorité, au sud pour trois inhumations disposées parallèlement les unes aux autres (S.6, S.8 et S.9).

Cinq inhumations détiennent du mobilier métallique.

Le mobilier :

- S.3 : 1 bracelet en bronze de type Bb.3.V.a à l'avant-bras droit ;
- S.4 : 2 armilles en bronze de type Bb.1.I.a à l'avant-bras droit ;
- S.5 : 1 anneau en fer ;
- S.9 : 1 fibule à pied en timbale (type F4 de Mansfeld) à l'épaule droite, un bracelet en bronze de type Mèlon (Bb.4.I.a) à l'avant-bras droit, une garniture métallique de ceinture (agrafe triangulaire et anneau échancré en fer) sur le coxal droit ;
- S.10 : 2 bracelets en bronze de types Bb.3.I.a et Bb.3.V.a à l'avant-bras droit.

Environnement : un établissement médiéval a pu perturber l'extrémité sud du cimetière.

Commentaire : le mobilier de la sépulture 9, peut-être féminin, est caractéristique de LT A ancienne. Les autres objets appartiennent à LT A au sens large. Les Cérais fait donc partie des nécropoles à tombes plates qui sont fondées dans le centre-est de la France au cours du V^e s. av. J.-C., mais à proximité de monuments funéraires nettement plus anciens.

Datation : âge du Bronze ou début du premier âge du Fer ; LT A.

■ DÉPÔT

ARTONNE (PUY-DE-DÔME) LA MOTHE

Documentation :

- Sources : rens. C. Mennessier-Jouannet.
- Bibliographie : Provost, Mennessier-Jouannet, 1994b, 2, p. 14.
- Conservation : dépôt de Mirefleurs.

Situation : au bas d'une combe.

Conditions de découverte : prospections puis fouilles en 1992 et 1993 dirigées par Christine Mennessier-Jouannet.

Description :

- Disposition : dans un captage de source.

Le mobilier :

- Objets : outre des tessons de céramique, quatre fibules en fer dont deux intéressent notre période :
 - 1 fibule à timbale et ressort en arbalète court ;
 - 1 fibule à ressort en arbalète court ;

Environnement : une hache à douille armoricaine provient de la même commune.

Commentaire : les fibules fixent le début de la fréquentation du site à LT A ancienne. Leur relative concentration dans une source peut laisser supposer qu'il s'agit d'offrandes. On établira un parallèle avec le dépôt cultuel composé de fibules en fer du V^e s. av. J.-C. récemment découvert dans la source de la Douix à Châtillon-sur-Seine (Buvot, 1998, p. 29). Des fibules du Ha D3 et de LT A découvertes en milieu humide sont aussi répertoriées en Suisse occidentale (Kaenel, 1990, p. 305-307).

La source d'Artonne site est ensuite fréquentée jusqu'au II^e s. av. J.-C.

Datation : LT A ancienne ; LT B2-LT C1.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

ARTONNE (PUY-DE-DÔME) LA COTILLE

Documentation :

- Bibliographie : Barret, Bossaron, 1984.

Situation et milieu : versant de colline. Milieu sec.

Conditions de découverte : trouvaille fortuite faite en 1982 par un agriculteur.

Description : une hache à douille quadrangulaire armoricaine en bronze de type Tréhou décorée. L = 13,4 cm. Pl. 100 n° 1.

Environnement : des aménagements et des dépôts liés à une source ont été fouillés au lieu-dit "La Mothe".

Commentaire : la hache est d'une production typique de la phase moyenne du premier âge du Fer. Les prospections sur le terrain ont été sans résultat.

Datation : Ha D1-2.

■ HABITAT

AUBIAT (PUY-DE-DÔME) CHAMP DES VIGNES

Documentation :

- Bibliographie : Mennessier-Jouannet, Vernet, 1992.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : plaine de Limagne, en bas de pente et bordure de zone palustre.

Conditions de découverte : découvert à l'occasion de travaux de drainage et fouillé par Christine Mennessier-Jouannet en 1991.

Description : 4 fosses rubéfiées parallèles et 1 grande fosse.

Le mobilier : quelques tessons de céramique dont un tesson à bord biseauté.

Commentaire : les tessons, s'ils ne démentent pas la datation du Ha C proposée pour les fosses rubéfiées d'Auvergne, ne permettent pas non plus de la vérifier avec certitude. La date ¹⁴C de la fosse 1 (Ly-5713 : 2285 ± 60 BP) est trop récente.

Datation : Ha C ?

■ HABITAT

AULNAT (PUY-DE-DÔME) LA GRANDE BORNE

Documentation :

- Bibliographie : Collis, 1980.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : dans la plaine de Limagne.

Conditions de découverte : prospection et fouilles sous la direction de Robert Périchon et John Collis.

Description : fosses et remblais. J. Collis (1980, p. 42) mentionne un fragment de bracelet en schiste, de la céramique peinte avec décor incisé et des traces de travail du fer qu'il rapporte au premier âge du Fer.

Commentaire : le mobilier, inédit, ne peut être daté précisément.

Datation : 1^{er} âge du Fer.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

AVÈZE (PUY-DE-DÔME) LAS LISTAS T.1

Documentation :

- Sources : rens. Jean-Michel Sauget et Mme Plaze en 1996.
- Bibliographie : Veyssière, 1931.

Situation : sur un plateau.

Conditions de découverte : objets découverts par Antoine Chabaud au cours de travaux agricoles en 1931 ou peu avant.

Description : tumulus en pierres aménagé au-dessus d'un coffre funéraire.

Environnement : au même endroit se trouvaient deux autres petits tertres de pierres.

■ SÉPULTURE

AVÈZE (PUY-DE-DÔME) LAS LISTAS T.1 S.1

Documentation :

- Sources : rens. Jean-Michel Sauget et Mme Plaze en 1996.
- Bibliographie : Veyssière, 1931.
- Conservation : coll. Plaze à Chazelles (1 anneau de cheville).

Conditions de découverte : objets découverts par Antoine Chabaud au cours de travaux agricoles en 1931 ou peu avant. J.-M. Sauget a recueilli en 1995 le témoignage de la cousine de Mme Plaze qui se souvenait de certains détails de la découverte.

Description :

- Pratique : crémation ?
- Disposition : le mobilier se trouvait dans un coffre en dalles de pierre d'environ 1 m de côté. Il aurait accompagné des os brûlés.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - perles probablement en ambre ;
 - 6 anneaux de cheville en bronze identiques à jonc interrompu et à décor incisé de la variante Avèze (Jb.12.XI.h). L'un d'entre eux est encore conservé et ne porte aucune trace de passage au feu. L = 8,6 cm. Pl. 100 n° 2.
- Accompagnement :
 - 1 vase en poterie grossière, des débris de céramique ;
 - charbons de bois.

Commentaire : les anneaux sont représentatifs des parures de cheville du Ha D1-2 ancien d'Auvergne.

Outre les bijoux de bronze, Mme Plaze, qui était petite à l'époque et habitait déjà le hameau de Chazelles, ne se souvient plus que des dalles de pierre du coffre. Les souvenirs de sa cousine, plus précis, permettent d'identifier une sépulture féminine à incinération en coffre assez riche du milieu du premier âge du Fer.

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ HABITAT

BEAUREGARD-VENDON (PUY-DE-DÔME) LES TARROUX

Documentation :

- Bibliographie : Mennessier-Jouannet, Vernet, 1992.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : en plaine de Limagne, sur le replat d'un versant de butte marneuse.

Conditions de découverte : découvert à l'occasion de travaux d'aménagement de l'autoroute A 71. Non fouillé.

Description : des fosses rubéfiées ont été observées.

Le mobilier : quelques tessons de céramique. Pl. 100 n° 3-4.

Commentaire : les tessons sont peu caractéristiques. Ils peuvent dater de la fin de l'âge du Bronze comme du début du 1^{er} âge du Fer. La présence de fosses rubéfiées laisse supposer qu'il s'agit plutôt d'un site du Ha C.

Datation : Ha B2-3 ou Ha C.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BEAUREGARD-VENDON (PUY-DE-DÔME) LES BERCIAS

Documentation :

- Sources : lettre du 9 avril 1914 de A. Audollet à Joseph Déchelette (Archives Musée Déchelette à Roanne).
- Bibliographie : anonyme, 1863 ; Déchelette, [1913] 1927, p. 1110 note 1.
- Conservation : M.A.N.

Conditions de découverte : elles sont rapportées succinctement par J. Déchelette qui cite un passage d'une lettre que lui avait adressée A. Audollet et dont nous donnons un plus large extrait : "*Un notaire de Combronde me confirme que le village dit Les Bercias fait partie de la Cne de Beauregard-Vendon*". Il n'existe dans ce canton aucune autre localité de ce nom. Il ajoute : "*L'ancien cimetière de la commune de Beauregard-Vendon se trouvait tout près des Bercias et j'ai ouï dire qu'à une certaine époque qui peut remonter vers 1863, et plus récemment encore, divers propriétaires ont fait des trouvailles non seulement d'ossements humains, mais aussi de vestiges et d'objets soit en pierre, soit en métal*".

Le document, contrairement à ce que pouvait laisser suggérer la citation de Déchelette, ne permet pas de conclure à l'antiquité des

ossements humains. Il n'en demeure pas moins que l'œnochoé des Bercias provient vraisemblablement d'un contexte funéraire.

Description : *Schnabelkanne* en bronze de grande dimension avec attache d'anse du type à volutes. Le motif qui surmonte la palmette à onze feuilles de l'attache inférieure est original : il s'agit de deux paires de doubles volutes en S disposées au-dessus de volutes simples terminées par un bouton de fleur de lotus. Le fond de la panse semble surmoulé et donne un caractère massif au vase. N° 32962. H = 29,7 cm ; D = 14,2 cm. Pl. 100 n° 5.

Commentaire : la cruche est une production étrusque du courant du V^e s. av. J.-C. L'attache inférieure de l'anse ne trouve aucun parallèle exact. Les seuls rapprochements que l'on puisse opérer concernent les œnochoés de Vulci (Bouloumié, 1973b, p. 114 pl. L n° 170-171), Côme "Ca'Morta" S.I (Bouloumié, 1973b, p. 38, pl. XV n° 52-53) et surtout celle de Settefonti près de Bologne qui reste l'exemplaire le plus proche (Bouloumié, 1973b, p. 66 pl. XXIX n° 101-102).

Datation : LT A ancienne.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

BEAUREGARD-VENDON (PUY-DE-DÔME)

Documentation :

- Bibliographie : Daugas, 1976, pl. 4 n° 14 ; Chardenoux, Courtois, 1979, pl. 57 n° 1040.
- Conservation : coll. Robin à Vichy.

Situation et milieu : milieu sec.

Conditions de découverte : trouvaille faite par M. Ouzon.

Description : 1 hache à douille en bronze massive de type launacien ou Brandivy. Pl. 100 n° 6.

Commentaire : la hache est datée du Ha D1-2 ancien par comparaison avec des exemplaires similaires du dépôt de Fabrègues (Hérault) "Launac" (Chardenoux, Courtois, 1979, pl. 57 n° 1042 à 1045).

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ HABITAT

BOURG-LASTIC (PUY-DE-DÔME)

Documentation :

- Bibliographie : Provost, Mennessier-Jouannet, 1994b, p. 42.

Situation : éperon au confluent du Chavanon et de la Clidane.

Conditions de découverte : signalé par G. Fournier.

Description : éperon barré par un rempart de pierres sèches à noyau calciné.

Environnement : des anneaux de cheville en bronze du Ha D1-2 ont été découverts à 2 km à l'ouest sur la commune de Messeix, à Vedrine. L'emplacement de la sépulture assez riche d'Avèze "Las Listas" se trouve à une dizaine de kilomètres au sud-est.

Commentaire : faute de mobilier, le camp ne peut être daté que par la technique de construction de son rempart.

Datation : premier âge du Fer ou haut Moyen-Âge ?

■ HABITAT

BUSSÉOL (PUY-DE-DÔME) PUY SAINT-ANDRÉ

Documentation :

- Sources : rens. Gilbert Boudriot.
- Bibliographie : Fournier, 1943, p. 106 ; Arduini, Fournier, 1973 ; Daugas, Tixier, 1975b ; Boudriot, 1982 ; Tixier, Vital, 1985.
- Conservation : S.R.A. Auvergne ; coll. Boudriot à Lempdes.

Situation : au sommet d'un bombement volcanique.

Conditions de découverte : les Fournier signalent les premiers un établissement protohistorique sur le Puy Saint-André. Une carrière d'extraction de basalte y est implantée au sommet depuis 1971 et a détruit graduellement la majeure partie du site. Au cours de l'avancement de la carrière, G. Boudriot découvre de nombreux vestiges d'habitat ainsi qu'un dépôt d'objets métalliques du Ha B2-3.

Jean-Pierre Daugas et Luc Tixier, puis Chloé Daugas, ont conduit deux fouilles de sauvetage. Le nettoyage en 1975 d'une partie du front de carrière a permis de récupérer le mobilier de fonds de fosses de la fin de l'âge du Bronze (Tixier, Vital, 1985).

Description : habitat de hauteur stratifié occupé à plusieurs reprises au cours de la Protohistoire. L'occupation de la fin du Bronze final est documentée par quelques fonds de fosse et l'abondant matériel récupéré pendant les fouilles de sauvetage ou l'avancement de la carrière (collectés G. Boudriot). Des structures artisanales (travail du métal ?) se rapportent peut-être à cette période ou bien au premier âge du Fer. Une occupation d'ampleur inconnue, sous la forme de plusieurs couches stratifiées et d'une fosse, marque la réoccupation du site au cours du premier âge du Fer.

Une date radiocarbone sur la fosse 1 fournit le résultat suivant : Ly 1230 : 2780 ± 130 B.P.

Le mobilier :

- Ha B2-3 : mobilier céramique et métallique abondant (Boudriot, 1982) :
 - dépôt d'objets métalliques ;
 - fusaioles pl. 102 n° 9 ;
 - fragments de roues de char miniatures en terre cuite (pl. 102 n° 10-11) dont l'une avec un décor de "pictogramme" (n° 11) ;
 - nombreux tessons dont certains sont peints à l'hématite ou décorés d'incisions (pseudo-grecques, "pictogrammes"). Pl. 101-102. Une fosse détritique contenant de la céramique (dont gobelet globuleux, terrines à épaulement, vases globuleux à panse ornée d'une cannelure bordée d'incisions) de cette période a été publiée avec une étude des pollens et de la faune (Tixier, Vital, 1985). Les suidés représentent un peu plus de la moitié des restes fauniques, suivis par les ovicapridés ; on note la présence du cheval.
- premier âge du Fer : le mobilier est beaucoup moins fourni. Quelques éléments sont peut-être attribuables au Ha D1-2 (céramique à peinture graphitée ?). D'autres pièces correspondent certainement à la fin de la période :
 - 1 fibule en fer à double timbale du Ha D3, Pl. 103 n° 15 ;
 - 1 bouton à bélière et tête tronconique de LT A. Pl. 103 n° 16 ;
 - céramique peinte du Ha D3 et tessons de LT A ancienne. Pl. 103 n° 1-4, 6-14, 17 ;
 - peut-être quelques tessons à pâte claire d'importation méridionale (non retrouvés).

Environnement : le site est occupé dès la fin du Néolithique. Une épingle de type Wollmesheim est attribuable au Bz D-Ha A1, des tessons attestent une occupation du site au Ha A2-B1 et à LT D, tandis qu'un fragment de bracelet à méandres laisse envisager une fréquentation à LTB1 récente. Une partie d'un dépôt d'objets métalliques du Ha B2-3 a pu être sauvegardée par G. Boudriot.

Commentaire : la période du Ha B2-3 est la plus abondamment documentée sur le site. Après une phase d'abandon, le site est réoccupé peut-être dès le Ha D1-2, certainement au Ha D3-LT A ancienne.

Datation : Néolithique ; Bz A ; Bz D-Ha A1 ; Ha A2-B1 ; Ha B2-3 ; Ha D1-2 ? ; Ha D3-LT A ancienne ; LT B1 récente ; LT D.

■ HABITAT

CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS (PUY-DE-DÔME) LES VILLARDS

Documentation :

- Bibliographie : Vimont, 1884.

Situation : au sommet d'une hauteur.

Description : camp défendu par une enceinte à noyau vitrifié (granite et porphyre).

Commentaire : faute de mobilier, le camp ne peut être daté que par la technique de construction de son rempart.

Datation : premier âge du Fer ou haut Moyen-Âge ?

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) BELDE

Documentation :

- Bibliographie : Daugas, Malacher, 1976 ; Provost, Mennessier-Jouannet, 1994a, p. 110.

Situation et milieu : milieu humide probablement.

Conditions de découverte : à l'emplacement d'un site laténien, F. Malacher aurait découvert un dépôt de trois fibules, deux bracelets et une épingle dans une sorte de fosse ouverte par le creusement d'un fossé de drainage avant 1970.

Description : parures d'époques différentes dont 1 fibule à double timbale en bronze du type dP4 de Mansfeld. Pl. 103 n° 18.

Commentaire : la découverte a été située par erreur sur la Rase de Sarlièves à Courmon-d'Auvergne. L'identification d'un dépôt unique pose un problème de fiabilité puisqu'il réunirait des pièces du Ha D, de LT B et même de LT D. Il pourrait s'agir plutôt de dépôts successifs d'objets au même endroit, peut-être en liaison avec des activités de nature symbolique. La fibule à double timbale, attribuable à la fin du Ha D, constitue la pièce la plus ancienne.

Datation : Ha D3.

■ HABITAT

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) BREZET

Documentation :

- Sources : Roulière-Lambert, 1983, p. 126, pl. 22.
- Bibliographie : Delporte, 1972, p. 480-481 ; Daugas, Malacher, 1975 ; Daugas, 1976, p. 516 ; Daugas *et al.*, 1983, p. 249 ; Provost, Mennessier-Jouannet, 1994a, p. 94.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : dans la plaine et dans des niveaux tourbeux par endroits.

Conditions de découverte : prospection et fouille menées en 1971 par Jean-Pierre Daugas et Fernand Malacher.

Description : on mentionne des vestiges d'une structure d'habitat bien conservés avec piquets de bois et parois faites d'un pisé de terre et de branchages.

Le mobilier : quelques objets métalliques dont une épingle à tête vasiforme, une pince à épiler et de la céramique parfois ornée à la peinture graphitée ou incrustée de pâte blanche. On a découvert également une statuette modelée en céramique représentant un quadrupède qui devait être monté sur des roulettes (Daugas, 1976, pl. 5 n° 1). Les tessons à peinture graphitée se trouvaient dans la couche 8 scellée par la couche 6. Sur les deux dates ¹⁴C disponibles, l'une correspond à l'un des foyers de la couche la plus récente du site (couche 6) : Gif-2354 : 2570 ± 95 B.P.

Commentaire : le matériel, inédit, est mis en relation par les fouilleurs (Daugas *et al.*, 1983, p. 249) avec la fosse de Polignac "Sinzelles Caramontron" datée du Ha C récent et comprend des tessons à peinture graphitée.

Datation : Ha C ?

■ HABITAT

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) HERBET (10-14, RUE JULES-VERNE)

Documentation :

- Bibliographie : Fournier, 1970, p. 282.

Situation : dans la plaine de Limagne, sur les rives de la Tiretaine, en face du Centre agronomique.

Conditions de découverte : découvert en 1970 par G. Fournier à la suite de travaux publics. Il n'y a pas eu de fouille, le matériel provient de ramassages de surface.

Description : site décrit comme "riche".

Le mobilier : nombreux tessons à décors incisés, peints en rouge et décor de peinture graphitée.

Commentaire : si le mobilier est homogène, les descriptions permettent d'attribuer le matériel au Ha C ou au Ha D1-2.

Datation : Ha C ou Ha D1-2.

■ HABITAT

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) LYCÉE DE JEUNES FILLES (40, RUE DELARBRE)

Documentation :

- Sources : matériel vu.
- Bibliographie : Eychart, 1964.
- Conservation : M.B.C.F.

Situation : au bas et à l'est de la butte sur laquelle est édifée la ville de Clermont. À l'endroit de l'ancienne chapelle du petit lycée de garçons, aujourd'hui dans le lycée Jeanne d'Arc.

Conditions de découverte : en avril 1963, P. Eychart, au cours de travaux publics, note la présence de plusieurs structures dont il relève les coupes et récupère le mobilier.

Description : une fosse circulaire interprétée comme un fond de cabane (fosse n° 1) et peut-être une couche de remblai contemporain de la fosse (point n° 3). Son comblement était chargé en charbons de bois.

Le mobilier : céramique dont des vases décorés de peinture graphitée (assiette à rebord oblique, bol, gobelet, terrine carénée, vase à grand col). Une coupe à rebord horizontal comporte des décors incisés incrustés de pâte blanche et des bandes peintes en rouge. Pl. 103 n° 19-31, pl. 104 n° 1-15.

Environnement : une fosse plus ancienne (n° 2), du Néolithique, jouxte la structure du premier âge du Fer. Une occupation de LT D a également été observée.

Commentaire : le "fond de cabane" est une fosse dépotoir où se sont accumulés des rejets de foyers. Le mobilier, caractéristique du Ha C, est plus récent que celui qui provient de la fosse de Sinzelles Caramontron à Polignac : les décors graphités sont mieux représentés et trouvent parfois des comparaisons avec le mobilier des fosses de Gerzat "Champmorand" (Ha D1-2 probable) ; les décors incisés ne sont représentés que sur un seul vase et les formes sont déjà très éloignées des productions du Ha B2-3. En revanche, les bords sont fréquemment facetés ou biseautés. Le matériel de la fosse doit donc dater de la fin du Ha C.

Datation : Ha C récent ; LT D.

■ HABITAT

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) LA PARDIEU "LYCÉE TECHNIQUE"

Documentation :

- Sources : Vialet, Pin, 1989.
- Bibliographie : Provost, Mennessier-Jouannet, 1994a, p. 93-94.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : plaine de Limagne.

Conditions de découverte : diagnostic archéologique effectué en 1989 sous la responsabilité de Pascal Vialet.

Description : 9 fosses rubéfiées rectangulaires de 1,80 à 2 m de long réparties en trois groupes et disposées le plus souvent en parallèle.

Le mobilier : céramique et faune abondante.

Commentaire : la céramique du site est attribuée au Ha C par les fouilleurs. L'examen des quelques illustrations disponibles (gobelet surbaissé à épaulement, terrines carénées) confirme la datation. Quelques éléments paraissent représentatifs du début de l'étape initiale du premier âge du Fer.

Datation : Ha C (ancien?).

■ NÉCROPOLE

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) PÂTURAL E.67077, S.62055

Documentation :

- Sources : Dunkley, 1994 ; Gocher, 1995.
- Bibliographie : Provost, Jouannet, 1994a ; Richardson, Dunkley, 1997 ; Burgess *et al.*, 2000.

Situation : dans la plaine de Limagne.

Conditions de découverte : mis au jour en 1981 par N. Mills pendant les prospections précédant les travaux de l'A71. Après la destruction d'une portion du site lors de la construction de l'autoroute, Nigel Mills, John Collis puis Jon Dunkley ont dirigé des fouilles programmées, puis préventives entre 1986 et 1995 sur le secteur encore préservé. Les sépultures du premier âge du Fer furent découvertes en 1994 et 1995.

Description : le cimetière rassemble 12 individus inhumés, mais 9 fosses seulement ont pu être mises en évidence. Les tombes se répartissent en deux groupes distants de 40 m. Un paléochenal antérieur au III^e s. av. J.-C. occupe l'espace intermédiaire ; on ne sait s'il était apparent au premier âge du Fer. Une seule structure monumentale est connue, un enclos quadrangulaire, mais de petits tertres pouvaient marquer l'emplacement des tombes à l'origine. Cette hypothèse est envisageable en raison de la découverte d'une inhumation (S.70.301) sur, ou au-dessus du niveau du sol environnant, et du fait de l'écartement entre les tombes qui n'est jamais inférieur à 2,5 m. Pl. 105 n° 2.

Environnement : une petite pendeloque triangulaire et un fragment de parure annulaire du Ha D1-2 ont été découverts dans les fouilles de l'habitat du deuxième âge du Fer : s'agit-il des restes de tombes bouleversées ou bien de traces d'une occupation domestique ?

Un habitat avec des fosses dépotoirs du Ha D1-2, sans doute contemporain, est localisé à 140 m du cimetière. Une fosse du premier âge du Fer découverte près des tombes tend à prouver que cet habitat pouvait jouxter les sépultures et qu'il s'étendait sous l'emprise actuelle de l'A 71 (pl. 105 n° 1).

Commentaire : c'est le premier cimetière de ce type localisé en Auvergne. Des sites comparables sont sans doute répandus en Limagne comme le laissent présumer diverses découvertes fortuites. Ils ne peuvent être détectés qu'à l'occasion de décapages extensifs.

Datation : Ha D1-2.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) PÂTURAL E.67077

Documentation :

- Sources : Dunkley, 1994.
- Bibliographie : Burgess *et al.*, 2000.

Situation : groupe nord de la nécropole.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par J. Dunkley en 1994.

Description : c'est un enclos quadrangulaire de 3,5 x 4,5 m interrompu à l'est et à l'ouest. Les côtés sont orientés selon les points cardinaux. L'enclos est matérialisé par une tranchée (de palissade?) doublée à l'extérieur d'une rangée de poteaux espacés qui pouvaient retenir la masse d'un tertre. Trois inhumations occupaient l'aire interne. Pl. 105 n° 3.

Commentaire : l'enclos est sans doute contemporain de la sépulture. Des systèmes de délimitation de forme carrée sont attestés dans le sud et le sud-ouest de la France autour de sépultures à incinération

à partir du VII^e s. av. J.-C. dans des nécropoles très diverses : Agde "Le Peyrou", région de Castres, etc.

■ SÉPULTURE

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) PÂTURAL E.67077, S.62055

Documentation :

- Sources : Dunkley, 1994.
- Bibliographie : Burgess *et al.*, 2000.
- Conservation : dépôt de Mirefleurs.

Situation : peut-être au centre de l'enclos 67077 où se trouvaient quelques blocs de calcaire qui peuvent signaler un aménagement funéraire. Les restes récoltés accompagnaient ceux d'un autre enfant (S.62059).

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par J. Dunkley en 1994. La tombe n'a pu être fouillée en place. Le tri des os repose sur des critères métriques.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps était dans la terre noire, au-dessus du niveau du terrain naturel.

Le défunt :

- Sexe : indéterminé.
- Âge : enfant en bas âge, moins de 3 ans (détermination anthropologique).

Commentaire : la proximité avec S.62070 est un indice pour proposer une datation du Ha D1-2.

Datation : Ha D1-2?

■ SÉPULTURE

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) PÂTURAL E.67077, S.62059

Documentation :

- Sources : Dunkley, 1994.
- Bibliographie : Burgess *et al.*, 2000.
- Conservation : dépôt de Mirefleurs.

Situation : peut-être au centre de l'enclos 67077 où se trouvaient quelques blocs de calcaire qui peuvent signaler un aménagement funéraire. Les restes récoltés accompagnaient ceux de S.62055.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par J. Dunkley en 1994. Les restes n'ont pu être fouillés en place. Le tri des os repose sur des critères métriques.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps était dans la terre noire, au-dessus du niveau du terrain naturel.

Le défunt :

- Sexe : indéterminé.
- Âge : périnatal de moins de 3 mois (détermination anthropologique).

Commentaire : la proximité avec S.62070 est un indice pour proposer une datation du Ha D1-2.

Datation : Ha D1-2?

■ SÉPULTURE

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) PÂTURAL E.67077, S.62070

Documentation :

- Sources : Dunkley, 1994 ; rens. V. Guichard.
- Bibliographie : Burgess *et al.*, 2000.
- Conservation : dépôt de Mirefleurs.

Situation : dans l'aire interne de l'enclos 67077, parallèle aux fossés N-S et décentrée vers l'ouest.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par J. Dunkley en 1994.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le corps, orienté tête au nord, est déposé en décubitus ventral dans une fosse rectangulaire de 2,53 x 0,80 x 0,22 m aux parois abruptes. Décomposition en espace vide. Les poignets étaient peut-être attachés.

Le défunt :

- Sexe : masculin et particulièrement robuste (détermination anthropologique).
- Âge : adulte âgé (détermination anthropologique).
 - une date radiocarbone, obtenue sur un os, donne le résultat suivant : Ly 7600 : 2495 ± 50 BP, soit une fourchette calibrée à 2 sigma située entre 778 et 424 av. J.-C.

Le mobilier :

- Protection : des traces de bois carbonisé relevées sous les pieds et le tronc, la verticalité des parois de la fosse suggèrent le dépôt du corps dans un coffrage (tronc d'arbre évidé?) recouvert seulement par les 3 gros blocs de basalte retrouvés au-dessus du squelette.

Environnement : deux inhumations d'enfants en bas âge à proximité et dans l'enclos.

Commentaire : il s'agit de la seule inhumation en décubitus ventral de la nécropole. La date radiocarbone donne un résultat qui exclut l'hypothèse d'une sépulture de la fin du second âge du Fer ou gallo-romaine. La tombe est sans doute contemporaine de celles qui se trouvent dans le groupe sud du cimetière.

Datation : Ha D1-2.

■ SÉPULTURE

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) PÂTURAL S.62001

Documentation :

- Sources : Dunkley, 1994.
- Bibliographie : Burgess *et al.*, 2000.
- Conservation : dépôt de Mirefleurs.

Situation : au sud-est du groupe sud.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par J. Dunkley en 1994.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au sud-est, corps en décubitus dorsal avec bras allongés et tête relevée contre la paroi d'une fosse délimitée par des traces de piquets. Décomposition en espace colmaté.

Le défunt :

- Sexe : masculin probablement (détermination anthropologique).
- Âge : jeune adulte (détermination anthropologique).

Commentaire : la fosse est recoupée au nord par un fossé de parcellaire de la fin du second âge du Fer.

Datation : Ha D1-2 vraisemblablement.

■ SÉPULTURE

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) PÂTURAL S.62050

Documentation :

- Sources : Dunkley, 1994.
- Bibliographie : Burgess *et al.*, 2000.
- Conservation : dépôt de Mirefleurs.

Situation : au sud-ouest du groupe sud de sépultures.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par J. Dunkley en 1994.

Description :

- Pratique : inhumation en espace colmaté.
- Disposition : tête au sud-ouest, corps en position semi-contractée sur le côté gauche avec les poignets peut-être attachés. Le creusement de la fosse est très irrégulier. Décomposition en espace colmaté.

Le défunt :

- Sexe : masculin probablement (détermination anthropologique).
- Âge : jeune adulte.

Commentaire : d'après les fouilleurs, la posture du corps et le profil de la fosse indiqueraient un ensevelissement hâtif.

Datation : Ha D1-2 vraisemblablement.

■ SÉPULTURE

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) PÂTURAL S.62064

Documentation :

- Sources : Dunkley, 1994; Gocher, 1995.
- Bibliographie : Burgess *et al.*, 2000.
- Conservation : dépôt de Mirefleurs.

Situation : au nord-ouest du groupe sud de sépultures.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par J. Dunkley en 1994.

Description :

- Pratique : inhumation probablement en espace colmaté dans une fosse rectangulaire irrégulière de 2,25 m x 0,80 m x 0,13 m. Pl. 105 n° 5.
- Disposition : cette inhumation, déposée tête au sud-ouest, sans doute en décubitus dorsal, a été largement bouleversée par le dépôt d'une seconde sépulture (62057) orientée et disposée de la même manière. Des éléments du squelette ont servi à caler la tête de S.62057.

Les défunts :

- Sexe : peut-être masculin (détermination anthropologique).
- Âge : adulte (détermination anthropologique).

Le mobilier :

- Protection : trois blocs de basalte au-dessus des jambes ont pu lester une structure en matériau périssable.

Commentaire : la réoccupation de la fosse par une seconde inhumation suppose un marquage en surface de la sépulture primaire. La tombe est stratigraphiquement antérieure à 62055.

Datation : Ha D1-2.

■ SÉPULTURE

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) PÂTURAL S.62057

Documentation :

- Sources : Dunkley, 1994; Gocher, 1995.
- Bibliographie : Burgess *et al.*, 2000.
- Conservation : dépôt de Mirefleurs.

Situation : au nord-ouest du groupe sud de sépultures.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par J. Dunkley en 1994.

Description :

- Pratique : inhumation probablement en espace colmaté.
- Disposition : déposée en décubitus dorsal, tête au sud-ouest, dans la fosse d'une inhumation antérieure (S.62064). Les bras étaient ramenés le long du corps et la tête, initialement calée et relevée à l'aide d'os (crâne, tibia et coxal) appartenant à la première sépulture avait basculé à la suite de la décomposition. Cette disposition suggère l'existence, primitivement, d'un support organique sous la tête. Pl. 105 n° 5.

Trois morceaux de basalte sont localisés au-dessus de la partie basse des jambes.

Les défunts :

- Sexe : probablement masculin (détermination anthropologique), masculin d'après le mobilier.
- Âge : adolescent, entre 14 et 17 ans (détermination anthropologique).

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 bracelet circulaire en fer bouleté à jonc de section circulaire orné d'incisions transversales. Enfilé au poignet gauche (Bf.C.XVI.3.g). L = 8 cm. Pl. 105 n° 4.

Commentaire : l'occupation d'une fosse funéraire antérieure suppose un marquage en surface de la sépulture primaire et peut-être un laps de temps sans doute assez court entre les deux inhumations.

Le bracelet bouleté en fer est une production du Ha D1-2 que l'on retrouve souvent dans le sud du Massif central et le sud-ouest de la France, essentiellement dans des sépultures masculines. Sa forme circulaire est l'indice d'une date tardive au sein de l'étape moyenne du premier âge du Fer.

Datation : Ha D1-2 récent.

■ SÉPULTURE

**CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME)
PÂTURAL S.62090**

Documentation :

- Sources : Dunkley, 1994 ; Gocher, 1995.
- Bibliographie : Burgess *et al.*, 2000.
- Conservation : dépôt de Mirefleurs.

Situation : à l'ouest du groupe sud des sépultures.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par J. Dunkley en 1994.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : tête au sud-ouest, corps en décubitus dorsal. La plupart des os sont déplacés par rapport à leur situation anatomique, indices d'une décomposition en espace vide. Quelques os des pieds et des mains se trouvent au niveau de la tête. La fosse rectangulaire est régulière, à parois verticales (1,92 m x 0,85 m x 0,35 m) et volumineuse par rapport aux autres structures funéraires du cimetière.

Le défunt :

- Sexe : féminin (détermination anthropologique).
- Âge : adulte (détermination anthropologique).

Le mobilier :

- Protection : cercueil organique étroit (type tronc d'arbre évidé?).

Commentaire : le bouleversement des os fait suite à la décomposition du cadavre.

Datation : Ha D1-2 vraisemblablement.

■ SÉPULTURE

**CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME)
PÂTURAL S.62080**

Documentation :

- Sources : Dunkley, 1994.
- Bibliographie : Burgess *et al.*, 2000.
- Conservation : dépôt de Mirefleurs.

Situation : à l'est du groupe sud des sépultures.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par J. Dunkley.

Description :

- Pratique : inhumation en espace colmaté.
- Disposition : tête au sud, corps en décubitus dorsal avec bras allongés au fond d'une fosse irrégulière de 1,85 m x 0,78 m pour une

profondeur variant entre 0,10 et 0,24 m. Décomposition en espace colmaté. Le crâne est en position relevée.

Le défunt :

- Sexe : féminin (détermination anthropologique).
- Âge : adulte âgé (détermination anthropologique).

Commentaire :

Datation : Ha D1-2 vraisemblablement.

■ SÉPULTURE

**CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME)
PÂTURAL S.8602**

Documentation :

- Sources : Documentation Jon Dunkley.
- Bibliographie : Burgess *et al.*, 2000.
- Conservation : dépôt de Mirefleurs.

Situation : au nord du groupe sud des sépultures. L'inhumation était au-dessus du niveau du sol environnant et non dans une fosse. Elle fut recouverte par le dépôt de la sépulture 70301.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par J. Dunkley en 1995. La tombe fut bouleversée au cours du décapage.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : le squelette n'est représenté que par des vertèbres, le bassin et des fragments d'os longs. Ces perturbations sont postérieures à l'inhumation et sont peut-être à mettre au compte du dépôt de S.70301.

Le défunt :

- Sexe : peut-être masculin d'après l'étude anthropologique.
- Âge : jeune adulte d'après l'étude anthropologique.

Le mobilier : aucune trace d'oxyde métallique sur les os.

Commentaire : il est possible que l'inhumé n'ait eu aucun mobilier. Antérieur à S.70301.

Datation : Ha D1-2 vraisemblablement.

■ SÉPULTURE

**CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME)
PÂTURAL S.70301**

Documentation :

- Sources : documentation Jon Dunkley.
- Bibliographie : Richardson, Dunkley, 1997 fig. 3 ; Burgess *et al.*, 2000.
- Conservation : dépôt de Mirefleurs.

Situation : au nord du groupe sud des sépultures. L'inhumation était au-dessus du niveau du sol environnant. Aucune trace de fosse visible.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par Jon Dunkley en 1995. La tombe fut bouleversée au cours du décapage.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : des clichés montrent que le corps devait être en connexion et qu'il se superposait à l'inhumation 8602.

Le défunt :

- Sexe : féminin probablement, d'après l'anthropologie et le mobilier.
- Âge : jeune adulte d'après l'anthropologie.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 torque en bronze à tampons en pastille. Le jonc à section en D porte près de chaque extrémité un décor incisé de traits

transversaux précédés d'une croix de Saint-André (Tb.3.XVI.g). L = 13 cm. Pl. 106 n° 1 ;

- 2 anneaux en bronze à jonc de section triangulaire (Ab.I.4.a). Ils étaient emboîtés l'un dans l'autre et attachés au torque par un lacet en matière organique (cuir?). L = 2 et 3,3 cm. Pl. 106 n° 3 ;
- 1 anneau en bronze à jonc de section elliptique. Il était sans doute attaché au torque par un lacet en matière organique, peut-être du cuir (Ab.I.1.a). L = 3 cm. Pl. 106 n° 2 ;
- 2 fragments d'anneaux en bronze à jonc de section circulaire.
- 6 bracelets en bronze à jonc ininterrompu de section elliptique et décor d'incisions parallèles regroupées et séparées par des vides, de type Pâtural (Bb.4.I.g). Des traces organiques sont les vestiges d'un lien en matière organique assez large qui entourait et maintenait ensemble les parures. L = 6,4 cm. Pl. 106 n° 5 ;
- 4 bracelets en bronze à jonc ininterrompu superposés et soudés par l'oxydation. Trois d'entre eux (pl. 106 n° 4), de section elliptique aplatie, sont ornés de croix de Saint-André cantonnées de séries d'incisions parallèles groupées par quatre (Bb.4.I.h). Le quatrième bracelet possède une section sub-quadrangulaire (pl. 106 n° 7) et porte un décor d'incisions parallèles disposées en chevrons (Bb.3.I.h). L = 6,3 cm. Pl. 120 n° 4-5.
- 1 bracelet en lignite à section en D (Br.4.a). D = 8,7 cm. Pl. 106 n° 6.

Commentaire : l'altitude de dépôt du corps s'explique par une irrégularité topographique (micro-relief) ou par la présence d'un tumulus.

L'ensemble des parures est caractéristique de la fin de la phase moyenne du premier âge du Fer.

Datation : Ha D1-2 récent.

■ SÉPULTURE

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) PÂTURAL S.100201

Documentation :

- Sources : documentation Jon Dunkley ; rens. Andrea Burgess.
- Bibliographie : Richardson, Dunkley, 1997 fig. 3 ; Burgess *et al.*, 2000.
- Conservation : dépôt de Mirefleurs.

Situation : au nord-est du groupe sud des sépultures.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par Jon Dunkley en 1995.

Description :

- Pratique : inhumation en espace ouvert.
- Disposition : décubitus dorsal, tête à l'ouest, bras allongés le long du corps. Le cadavre est déposé dans une fosse rectangulaire à parois verticales et régulières (2,58 x 0,96 x 0,58 m). Du bois et une brindille minéralisés par l'oxydation des parures de fer sont les vestiges d'un aménagement particulier du fond de la tombe. Pl. 106 n° 8.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après l'anthropologie et le mobilier.
- Âge : adulte.

Le mobilier :

- Protection : enveloppe organique.
- Mobilier corporel :
 - 4 bracelets elliptiques en fer à jonc interrompu décoré de groupes d'incisions parallèles et unis par un élément en matière organique (Bf.E.XI.3.h). Disposés au poignet gauche. Pl. 106 n° 9 ;
 - 3 bracelets elliptiques en fer à jonc interrompu décoré de groupes d'incisions parallèles (Bf.E.XI.3.h). Disposés au poignet droit. Pl. 106 n° 10 ;
 - 4 anneaux de cheville identiques en bronze de type Avèze portés à la cheville droite (Jb.12.XI.h). Un lien de 5,5 cm de large en matière organique (cuir?) assurait le maintien des parures. L = 10 cm. Pl. 106 n° 11 ;
 - 5 anneaux identiques en bronze de type Avèze portés à la cheville gauche (Jb.12.XI.h). Un lien en matière organique (cuir?) assurait le maintien des parures. L = 10 cm. Pl. 106 n° 12.

Commentaire : Henri Corot (1902, p. 224) a observé des traces de "paille" sur les anneaux de jambe de l'inhumation de Minot "Les Banges" T.2 S.B en Côte-d'Or datée également du Ha D1-2 ancien.

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ HABITAT

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) PÂTURAL

Documentation :

- Sources : rens. Vincent Guichard.
- Bibliographie : Guichard, 1998.

Situation : dans un point bas de la plaine de Limagne.

Conditions de découverte : le site du Pâtural a été localisé en 1981 par N. Mills pendant les prospections de l'autoroute A71. Une fouille de sauvetage dirigée par Vincent Guichard, en préalable à la construction de l'A710, a permis de dégager en 1996 la partie de l'occupation située au nord-est du tracé de l'A 71. Pl. 105 n° 1.

Description : fosses polylobées réutilisées comme dépotoir et trous de poteau inorganisés. Quelques fosses cuvelées à l'aide de jarres de stockage découpées transversalement servaient de puisards. Les structures sont concentrées en groupements diffus séparés les uns des autres par des espaces d'une vingtaine de mètres de longueur. Pl. 107 n° 1.

Le mobilier : 3 phases se succèdent semble-t-il :

- phase 1 (Str. 4958, 4972, peut-être 5225) :
 - 1 fragment de bracelet en céramique ;
 - céramiques dont coupes tronconiques à rebord horizontal et échancrure, gobelets trapus, à épaulement, surbaissés, terrines carénées, bols à ombilic, vases de stockage globuleux, en tonnelet, à épaulement. Quelques récipients portent un décor peint graphité. Pl. 109 n° 2-16, pl. 110, pl. 112 n° 7-19, pl. 113 n° 1-7 ;
 - fragments d'accessoires de cuisson en céramique ;
 - molettes et fragments de meules en pierre ;
- phase 2 (Str. 1007, 1879, 5423, sans doute Str. 1881, 1883, 5006, 5093, 5110, 5241 et peut-être 5225) :
 - fusaïole ;
 - céramique dont les formes les plus répandues sont les coupes tronconiques (certaines à bord digité ou échancré), les terrines simples et carénées. Les décors de peinture graphitée sont très bien représentés. Pl. 107 n° 2-6, pl. 108, pl. 111 n° 2-6, 8-9, pl. 112 n° 7-19, pl. 113 n° 8-9, n° 11-17 ;
 - molettes et fragments de meules en pierre.
 Plusieurs structures sont contemporaines de ces deux phases, mais la pauvreté de leur mobilier s'oppose à une attribution précise en l'état de la documentation.
- phase 3 :
 - céramique dont tessons de vases montés ou finis au tour et cannelés.

Environnement : le cimetière du Pâtural se trouve de l'autre côté de l'emprise de l'A 71, à moins de 130 m. Des tessons à peinture graphitée auraient été découverts près de la nécropole, dans la même parcelle, et indiqueraient que l'habitat s'étendait également dans la partie non fouillée et détruite par l'A71 (rens. John Collis).

Commentaire : les puisards pourraient être des dispositifs liés à la récupération d'eau saline, mais il s'agit là d'une hypothèse à vérifier.

La céramique de la première phase est proche des ensembles datés du Ha C récent, notamment du mobilier de Polignac "Sinzelles Caramontron" et de Clermont-Ferrand "Lycée de Jeunes Filles". Elle s'intercale entre le matériel des fosses du Ha C ancien et celui plus tardif de la deuxième phase du Pâtural et doit correspondre au Ha C récent ou éventuellement à un horizon de transition entre le Ha C et le Ha D1-2. Toutefois, les éléments les plus récents résultent peut-être de pollutions engendrées par des structures postérieures, car la structure 5225 correspond à une série de creusements dont les derniers peuvent dater de la deuxième phase.

Le matériel céramique de la seconde phase n'offre plus de lien typologique fort avec le matériel du Ha C, mais il n'est pas encore suffisamment évolué pour pouvoir être rapproché des faciès du Ha D3 du site de Bourges "Collège Littré". Nous proposons une attribution à l'étape moyenne du premier âge du Fer en faisant l'hypothèse que ces traces d'habitat sont contemporaines de la nécropole voisine du Ha D1-2.

Le matériel de la troisième phase est comparable à celui de Bourges "Saint-Martin-des-Champs" (LT A).

Datation : Ha C récent ; Ha D1-2 ; LT A.

■ HABITAT

CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) PUY DE VAR

Documentation :

- Bibliographie : Provost, Mennessier-Jouannet, 1994a, p. 96.
- Conservation : M.B.C.F.

Situation : versant de pente.

Conditions de découverte : prospections P. Eychart.

Description : ramassage de matériel en surface.

Le mobilier : tessons dont fragments d'une grande terrine carénée et décorée de motifs géométriques réalisés avec de la peinture graphitée.

Commentaire : le vase peint trouve des comparaisons avec le mobilier de Gerzat "Champmorand" (Puy-de-Dôme) du milieu du 1^{er} âge du Fer (fosses 4810, 5141).

Datation : Ha D1-2.

■ NÉCROPOLE ET HABITAT

CORENT, VEYRE-MONTON (PUY-DE-DÔME) PUY DE CORENT

Documentation :

- Sources : Roulière-Lambert, 1983, p. 129, pl. 22 ; Guichard, 1991 ; Faye, 1995.
- Bibliographie : Bouillet, 1846b ; Mathieu, 1856, p. 521 ; Granges, 1857 ; Pagès-Allary, 1921 ; Perreau, 1935 ; Perreau, 1936 ; Terrisse, 1942 ; Fournier, 1943, p. 106 ; Eychart, 1969 ; Daugas, 1976 ; Daugas, 1989 ; Provost, Mennessier-Jouannet, 1994b, p. 77-78.
- Conservation : M.B.C.F. ; M.A.N. ; dépôt de Mirefleurs ; Musée Déchelette à Roanne ; coll. Académie de Clermont ; coll. Daniel à Riom ; coll. Echapas à Corent ; coll. Malacher à Clermont-Ferrand.

Situation : il s'agit de l'un des principaux plateaux basaltiques qui ferment au sud la Grande Limagne.

Conditions de découverte : le Puy de Corent est réputé depuis le XVIII^e s. pour les nombreux objets qu'il livre en surface. Bouillet (1846b, pl. 7, 8 et 9) est le premier à décrire et illustrer le mobilier protohistorique, tandis que Perreau fait un premier sondage en 1929 vers le milieu du plateau car il y avait observé des concentrations de céramiques qu'il attribue à juste titre au Bronze final ; il ne donne en revanche qu'un compte-rendu très allusif à ses résultats. Le mobilier recueilli plus récemment à la suite des labours donne une image assez claire des différentes phases d'occupation du plateau. Le remembrement des parcelles dans les années 1960, l'accentuation des travaux aratoires ont eu pour effet d'éroder les niveaux archéologiques et de favoriser les découvertes de surface par voie de conséquence. Une série de sondages (1991) et deux campagnes de fouilles (1992 et 1993) menées par Vincent Guichard complètent les données issues des prospections.

Description : malgré ce qui a été parfois affirmé (Mathieu, 1856, p. 521), il ne semble pas que le plateau soit fortifié. L'escarpement des abords est suffisamment prononcé pour que des défenses soient superflues. La table basaltique ménage une vaste surface d'environ 65 ha relevée à l'extrémité sud-ouest. La partie haute correspond à l'ancienne cheminée d'épanchement des coulées de lave. Deux lieux sont à distinguer : la partie basse du plateau (N-E), vers son centre, concentre les vestiges du Bronze final tandis que le secteur plus élevé du puy (S-E), sur le versant sud notamment, livre quelques tessons du premier âge du Fer.

Le mobilier :

- Ha B2-3 :
 - objets en bronze : 1 couteau à douille, bracelets de type Vénat (dépôt probable) ;

- objets en céramique : nombreuses fusaïoles, un moyeu et un fragment de jante de roues de char miniature, un fragment de chenet en terre cuite, des tessons à décors incisés au peigne de pseudo-grecques et peut-être de pictogrammes.

- premier âge du Fer :

- 1 épée hallstattiennne intacte en bronze de type de Miers (Ha C récent), trouvée par un paysan vers 1851 (Mathieu, 1856, p. 251 ; coll. Académie de Clermont, objet non retrouvé). L = 84 cm ; pl. 114 n° 1 ;
- 1 fragment de pointe d'épée en bronze de type de Miers (Ha C récent) provient soit de Corent, soit du plateau de Gergovie à La Roche-Blanche. M.A.N., sans numéro d'inventaire. L = 4 cm ; Pl. 114 n° 2 ;
- 1 pendeloque d'origine picénienne représentant un équidé stylisé, munie de deux anneaux dont l'un est brisé (VII^e s. av. J.-C.). Le lieu de découverte n'est pas complètement assuré. Pl. 114 n° 7 ;
- 1 fragment d'anneau de jambe ovale à jonc creux de type Moissat du Ha D1-2 (M.B.C.F. n° 57.102.1). Pl. 114 n° 4 ;
- 1 bracelet proche des productions launaciennes du Ha D1-2 (Grange, 1857, pl. 19 n° 135). Pl. 114 n° 5 ;
- 2 pendeloques semblables en forme de crotale d'origine alpine, sans doute attribuables au Ha D1-2 récent (Roanne, coll. Cohendy, n° 1903). L = 4,1 cm. Pl. 114 n° 3 ;
- 1 fragment de pendeloque triangulaire lisse proche du type La-voûte-Chilhac, du Ha D1-2. Pl. 114 n° 6 ;
- 1 haches à douille quadrangulaire armoricaine du Ha D1-2, du type de Couville, proviendrait de Corent (Daugas, 1976, pl. 4 n° 8) ;
- tessons de céramique à peinture graphitée (Ha D1-2?). Pl. 114 n° 11 ;
- 2 fibules fragmentaires en bronze de type Golfe du Lion du Ha D3 ou de LT A ancienne, dont la plus complète relève du type 4 de Tendille (coll. Daniel et Echapas). Pl. 114 n° 8 et 9 ;
- 1 fragment de fibule à double timbale en bronze du Ha D3 (coll. Daniel). Pl. 114 n° 10 ;
- des fragments de bracelets en lignite ainsi que de petites perles en verre bleu à décor oculé peuvent remonter au 1^{er} âge du Fer.

Les objets de la fin de l'âge du Bronze sont issus des parcelles nord-est du plateau. Pour le premier âge du Fer, l'épée et les tessons peints sont à peu près les seuls objets localisés : la première a été découverte au nord-est, les seconds sur la partie haute, au sud.

Environnement : outre le premier âge du Fer, le Puy de Corent a vu se succéder plusieurs occupations protohistoriques : Néolithique, Bronze ancien, Bronze moyen, Bronze final, fin du second âge du Fer. Une antique voie sud-nord aboutit en contrebas du site, au bord de l'Allier, en un point où la rivière devient navigable.

Commentaire : les deux premières étapes du Bronze final sont bien représentées et correspondent vraisemblablement à une occupation importante qui se développe sur les parties basses et dégagées du plateau. L'occupation du Ha B2-3 pourrait être plus réduite.

Le Ha C est représenté par l'épée hallstattiennne découverte dans un secteur qui n'était plus occupé par un habitat. Il s'agit probablement d'un élément de mobilier funéraire. L'existence d'une tombe de guerrier à Corent est d'autant plus vraisemblable que l'on signalait encore au milieu du XX^e s. des amoncellements de pierres sur toute la surface du plateau, plus particulièrement dans la moitié sud-est, qui correspondaient à des tas d'épierrements, mais peut-être aussi pour certains d'entre eux à des tumulus (Terrisse, 1942, p. 110-111). L'arme appartient typologiquement au groupe le plus tardif des épées de bronze hallstattiennes et fait d'ailleurs partie des exemplaires les plus longs d'Europe.

Le fragment d'anneau de jambe de type Moissat ainsi que les crotales sont plus tardifs, mais peuvent également provenir de sépultures. Les deux crotales appartiennent à des productions des Alpes occidentales (Piningre *et al.*, 1996, p. 100), que l'on retrouve dans des tombes à parures abondantes du Ha D1-2 récent puis du Ha D3-LT A ancienne en Queyras, Ubaye et dans les vallées de la Maurienne et de la Tarentaise. Des comparaisons très précises proviennent d'une sépulture de Meylan dans l'Isère (il s'agit d'une pendeloque suspendue à un bracelet incisé du Ha D1-2 récent : Bocquet, 1991, fig. 16 n° 2) et d'un contexte, peut-être funéraire, de la même époque, localisé à Sion "Plata" dans le canton du Valais en Suisse (paire de pendeloques : Peyer, 1991, fig. 1 n° 4-5). La pendeloque picénienne, dont la provenance locale n'est pas complètement assurée, peut être contemporaine des objets précédents ou de peu antérieure.

Le plateau de Corent est habité à nouveau au cours du premier âge du Fer (Ha D), notamment sur la partie la plus élevée (bombe-ment volcanique). L'estimation de l'ampleur et la datation de cette occupation restent floues. Quelques pièces métalliques révèlent à nouveau une fréquentation des parties basses à la fin du premier âge du Fer.

Datation : Néolithique; Bz A; Bz D-Ha A1; Ha A2-B1; Ha B2-3; Ha C (funéraire); Ha D1-2 (funéraire et habitat?); Ha D3-LT A ancienne (habitat?); LT B2; LT C2; LTD.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

COURNOLS (PUY-DE-DÔME)

Documentation :

- Sources : dessin J.-P. Daugas.
- Bibliographie : Chardenoux, Courtois, 1979, p. 128 pl. 60 n° 1092.
- Conservation : M.B.C.F.

Description : 1 hache à douille en bronze massive de type launacien. N° 890.235.1. L = 14,6 cm. Pl. 114 n° 12.

Commentaire : la hache est fonctionnelle et pourrait être plus ancienne que les haches des dépôts launaciens du Ha D1-2.

Datation : Ha C ou Ha D1-2 ancien.

■ HABITAT

DALLET, MEZEL, VERTAIZON (PUY-DE-DÔME) PUY DE MÛR

Documentation :

- Sources : Liabeuf, Combes, 1989; Talu, 1991; rens. René Liabeuf et Frédéric Surmely.
- Bibliographie : Fournier, 1943, p. 105; Delpoche, 1972, p. 482 fig. 42; Provost, Mennessier-Jouannet, 1994b, p. 89-90.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : sur un plateau basaltique.

Conditions de découverte : vers 1935-1937, une occupation protohistorique est localisée à l'angle sud-ouest du plateau (commune de Mezel) pour la première fois par Pierre-François Fournier à la suite de prospections. En 1967 et 1968, Paul Eychart découvre de nouveaux vestiges protohistoriques en inspectant, puis en sondant le plateau. Il met au jour les vestiges d'un foyer des âges des Métaux. Un décapage, préalable à l'extension d'une carrière qui avait déjà détruit une partie du site, a permis de collecter un abondant matériel céramique en septembre 1971 (coll. P. Daniel) sur la partie nord-ouest du plateau. Des repérages, sondages et fouilles ont été menés depuis par Jean-Pierre Daugas (1971; fouille sur 15 m²), Robert Périchon (1983; prospection et fouille du rempart), René Liabeuf et Pascal Combes (1989; évaluation sur 1,5 ha), puis Franck Perrin (1990; coupe du rempart). Ils révèlent l'existence de structures (trous de poteau, fosses) et de niveaux de sol conservés sur la partie nord-ouest du plateau. Dans ce même secteur, une fouille de sauvetage de plus grande ampleur (1 000 m²) dirigée par M. Talu en 1991 a porté sur le rempart et les structures d'habitat attenantes. Presque toutes les données recueillies restent inédites.

Description : le plateau, d'une étendue d'une soixantaine d'hectares, est ceinturé d'un rempart bâti en terre et en bois dont le périmètre est évalué à plus de 1 500 m. Les fouilles ont fait connaître des saignées de fondation avec des calages de poteaux espacés, vestiges probables de palissades ou de parements palissadés. Robert Périchon aurait reconnu deux portes dans l'enceinte, l'une côté est en haut du ravin de Sainte-Marcelle et l'autre à l'opposé, c'est-à-dire à l'endroit même de l'accès actuel à la carrière Richard. La seconde porte affectait la forme d'une pince. Les traces d'habitats protohistoriques reconnues par sondages ou fouilles sont localisées au nord-ouest du plateau.

Le mobilier : fusaïoles, tessons de céramique dont quelques-uns étaient décorés de pictogrammes (un décor de quadrupèdes notamment), faune (bovins, caprins, ovins et suidés), meules dormantes et broyons. Pl. 114 n° 13-26.

Commentaire : hormis les tessons d'une occupation Néolithique, tout le matériel céramique figuré se rapporte au Ha B2-3 et au Ha C. Le rempart serait datable de l'une de ces deux périodes. Il n'est pas possible de s'assurer d'une éventuelle continuité d'occupation entre celles-ci. Enfin, il faut relever la découverte d'une épingle R.S.F. en bronze à tête aplatie et faiblement convexe.

Datation : Néolithique; Bz A; Ha A2-B1?; Ha B2-3; Ha C; LT D.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

DALLET (PUY-DE-DÔME) LES LITTES - CARRIÈRES MARVY

Documentation :

- Conservation : coll. Delair à Montmorin.

Situation et milieu : sur une basse terrasse de l'Allier, en contrebas du Puy-de-Mûr.

Conditions de découverte : trouvaille faite pendant le décapage des niveaux superficiels de la carrière Marvy à Machal.

Description : 2 anneaux de jambe en bronze de type Moissat. L = 14 cm; P = 410 g. environ chacun. Pl. 115 n° 1-2.

Environnement : G. Loison a fouillé un site du Bronze ancien à proximité immédiate.

Commentaire : les 2 anneaux appareillés sont probablement issus d'une sépulture. Ils sont identiques à l'un des anneaux de l'inhumation de Moissat.

Datation : Ha D1-2.

■ HABITAT

DAVAYAT (PUY-DE-DÔME) RUISSEAU DES MOTTES

Documentation :

- Bibliographie : Delpuech, 1987, p. 37; Mennessier-Jouannet, Vernet, 1992.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : plaine de Limagne, en bas de pente et bordure de zone palustre.

Conditions de découverte : découverte et fouille partielle par Gérard Vernet et André Delpuech en 1985 lors des travaux d'aménagement de l'autoroute A71.

Description : 8 fosses à paroi rubéfiée dont 7 sont disposées parallèlement. Une date radiocarbone sur du matériel osseux de la fosse 3 fournit le résultat suivant : Ly 5571 : 2367 ± 52 BP, soit une fourchette calibrée à 2 sygma située entre 747 et 382 av. J.-C.

Une autre fosse, à l'est, renfermait deux objets.

Le mobilier :

- Fosses à parois rubéfiées :
 - 1 fragment de corne en terre cuite. Pl. 115 n° 8;
 - tessons de céramique : une terrine simple et une coupe à piédestal en particulier; Pl. 115 n° 5-16;
- Fosse à l'est :
 - gobelet cylindrique (pl. 115 n° 3);
 - anneau en fer (pl. 115 n° 4).

Commentaire : la morphologie des tessons des fosses groupées renvoie à une datation au Ha C ou au Ha D1-2 sans que l'on puisse trancher. Les résultats de la datation ¹⁴C n'infirmant pas le diagnostic et tendent à exclure une datation du Ha B2-3. La présence de la corne (pseudo-chenet) en céramique, un objet que l'on trouve surtout dans des contextes du Bronze final, ajouté au fait que toutes les fosses rubéfiées de Basse Auvergne qui livrent un matériel caractéristique datent du Ha C, invitent toutefois à privilégier une attribution au Ha C (ancien?). La fosse isolée n'est pas nécessairement contemporaine.

Datation : Ha C.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

GELLES? (PUY-DE-DÔME) TACROS

Documentation :

- Sources : inventaire M.B.C.F.
- Bibliographie : Provost, Mennessier-Jouannet, 1994b, p. 96.
- Conservation : M.B.C.F.

Description :

- 1 anneau de cheville en bronze à jonc creux (Jb.24.XI.h). N° 6063. L = 11,8 cm. Pl. 115 n° 19;
- 2 anneaux de cheville en bronze à jonc creux (Jb.24.XI.k). n° 57.96.1 et 57.97.1. L = 12,2 cm. Pl. 115 n° 17-18.

Commentaire : l'anneau n° 6063 porte une patine identique à celle des n° 57.96.1 et 57.97.1. Il est probable que les trois pièces ont été exhumées ensemble. L'exemplaire 6063 est le seul à comporter une origine : Tacros, à Gelles. Il aurait été découvert "avec une hache en bronze dans les palafittes d'une habitation lacustre". Ce qui semble avoir été un dépôt n'est plus identifiable malheureusement dans les réserves du musée Bargoin, car des bracelets en bronze comportent la même attribution alors qu'ils datent du Bz D-Ha A1. Autrement dit, une erreur d'étiquetage ne permet plus de savoir si les trois anneaux de cheville du Ha D1-2 proviennent de Tacros ou bien d'un autre site du Puy-de-Dôme.

Datation : Ha D1-2.

HABITAT**GERZAT (PUY-DE-DÔME) CHAMPMORAND****Documentation :**

- Sources : rens. Vincent Guichard. Matériel vu.
- Bibliographie : Guichard, 1998.

Situation : dans un point bas de la plaine de Limagne.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage menée en 1995/1996 sous la direction de Vincent Guichard en préalable à la construction de l'autoroute A710.

Description : fosses polylobées réutilisées comme dépotoir et trous de poteau inorganisés. Deux groupes de structures en creux se dégagent de façon diffuse. Pl. 116 n° 1.

Le mobilier : 14 structures (Str.5276, 5167, 5195, 5163, 5141, 5125, 5079, 4828, 4824, 4810, 1330, 1322, 1138, 1087) livrent un mobilier homogène du premier âge du Fer;

- fusaioles;
- céramique : les formes dominantes sont les coupes tronconiques, les terrines simples et carénées. Les décors de peinture graphitée, abondants, sont surtout utilisés sur les bols, les terrines, les gobelets à épaulement, les vases à épaulement renflé. Pl. 116-119;
- fragments d'un four domestique à coupole et sole perforée en terre cuite;
- broyons et fragments de meules en pierre;
- ossements de faune.

Environnement : les fosses de l'habitat contemporain du Pâtural sont à quelques centaines de mètres à l'ouest.

Commentaire : le matériel est comparable à celui de la phase 2 du site de Clermont-Ferrand "Le Pâtural" (Ha D1-2 probable), mais présente un faciès qui paraît plus récent.

Datation : Ha D1-2.

HABITAT**ISSOIRE (PUY-DE-DÔME) LE BROT 1****Documentation :**

- Sources : Dufour, Gadiolet, 1992.
- Bibliographie : Surmely, 1995.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : dans le fond de la vallée de l'Allier, sur d'anciennes langues alluvionnaires séparées par des paléochenaux. Parmi les parcelles sondées au sud de la ZAC (parcelles ZK 8 et ZK 14).

Conditions de découverte : prospection systématique à la pelle mécanique en novembre et décembre 1991. Le site n'a fait l'objet que de sondages.

Description : concentrations de vestiges caractérisées par une couche d'épandage de matériel dans un paléochenal. Elle correspond à une zone de rejet d'un habitat qui reste à localiser.

Le mobilier :

- 1 fragment de bouterolle hallstattiennne en bronze à ailettes en V de type C (Ha C ancien). Des parcelles de bois du fourreau se trouvaient encore à l'intérieur. Pl. 120 n° 1;
- tessons de céramique dont fragments d'un gobelet globulaire, d'une coupe à rebord horizontal. Les décors sont constitués d'incisions réalisées au peigne et de cannelures. La plupart des bords sont équarris ou biseautés. Pl. 120 n° 2-4;

Environnement : autre concentration de découvertes à 650 m au nord (Le Brot 2).

Commentaire : l'aspect "archaïque" de la céramique, l'association avec la bouterolle d'une partie des tessons permettent de proposer une date correspondant à la première phase du Ha C. On notera les affinités de cette céramique avec le matériel issu de la couche 9 de la Grotte de la Chauve Souris à Donzère attribuée par J. Vital (1992, p. 164-165, fig. 4) au premier quart du VIII^e s. av. J.-C.

Datation : Ha C ancien.

HABITAT**ISSOIRE (PUY-DE-DÔME)
LE BROT 2****Documentation :**

- Sources : Dufour, Gadiolet, 1992. Matériel vu avec l'accord de F. Surmely.
- Bibliographie : Surmely, 1995; Surmely, Moutmir, 1997.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : sur d'anciennes langues alluvionnaires séparées par des paléochenaux, au bord de l'Allier. Parcelles sondées au nord de la ZAC (parcelles ZL 45, 55, 58, 60 et 61).

Conditions de découverte : prospection systématique à la pelle mécanique en novembre et décembre 1991. Le site n'a fait l'objet que de sondages.

Description : concentration de matériel le long d'un paléochenal (ZL 58, 60 et 61). Elle correspond à une zone de rejets d'un habitat mal localisé. Une aire d'activité indéterminée (artisanat?), matérialisée par une batterie d'au moins 5 grandes fosses rubéfiées quadrangulaires (2,2 m x 1,7 m), se trouve à une soixantaine de mètres (ZL 45). Chaque fosse correspond probablement à un four à parois construites dont le comblement d'abandon est rempli de rejets domestiques.

Une date radiocarbone sur l'un des fours fournit le résultat suivant : Ly 6284 : 2345 ± 60 B.P., soit une fourchette calibrée à 2 sigma située entre 746 et 255 av. J.-C.

Le mobilier :

- rejets de paléochenal :
 - tessons de céramique : coupe tronconique à échancrure, vases de stockage.
- four (ZL 45/7) :
 - 1 fragment de bracelet en céramique;
 - clous en fer associés aux tessons;
 - tessons de céramique : gobelet globulaire, gobelet surbaissé à épaulement caréné et décor peint au graphite, vase tronconique à fond polypode, terrines carénées. Des tessons portent des décors incisés, parfois au peigne, des décors peints à l'hématite ou au graphite. Pl. 120 n° 5-8.

Environnement : autre concentration de découvertes à 650 m au sud (Le Brot 1).

Commentaire : la fonction exacte des grands fours, malgré leur état de conservation exceptionnel, est inconnue dans la mesure où ceux-ci ne trouvent aucune comparaison satisfaisante.

Le four sondé livre un mobilier abondant qui semble contemporain des tessons découverts sur la zone de rejet du paléochenal. Les affinités sont fortes avec les tessons du paléochenal du Brot 1 (Ha C ancien), du site de Lempdes "Marmilhat", et faibles avec le matériel de Polignac (Haute-Loire) "Sinzelles Caramontron" (Ha C récent). La date radiocarbone est un argument supplémentaire pour écarter le Ha B2-3 de la fourchette chronologique.

Datation : Ha C ancien.

■ HABITAT

LA MOUTADE (PUY-DE-DÔME) PIED DE L'ÂNE

Documentation :

- Bibliographie : Mennessier-Jouannet, Vernet, 1992.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : en Limagne et en bordure d'une zone palustre, le marais d'Orange.

Conditions de découverte : le site a été recoupé en 1988 par une tranchée de drainage puis fouillé en sauvetage par Christine Mennessier-Jouannet et Gérard Vernet.

Description : une fosse d'atelier semi-enterré rectangulaire avec des empreintes de poteau, réutilisée comme dépotoir.

Le mobilier :

- 1 fusaïole en terre cuite;
- céramique : jattes à bord rentrant dominantes; un fragment de col est tourné;
- vestiges de faune.

Commentaire : le matériel, à la suite de comparaisons, est daté par C. Mennessier-Jouannet de la fin de V^e ou du début du IV^e s. av. J.-C. Il est effectivement proche de celui de Bourges "Saint-Martin-des-Champs" tout en étant légèrement plus évolué (présence de décors lissés).

Datation : LT A récente ou LT B1 ancienne.

■ HABITAT

LA ROCHE-BLANCHE (PUY-DE-DÔME) LOURNAT

Documentation :

- Bibliographie : Mazière, 1982, p. 401-402 fig. 48.

Situation : replat de pente, entre le plateau de Gergovie et le relief de La Roche-Blanche.

Conditions de découverte : travaux liés à la construction d'une zone pavillonnaire.

Description : fosses, trous de poteau et foyers érodés par un fort colluvionnement.

Le mobilier : fragments de céramique. On note parmi l'échantillon publié la présence d'un ou deux tessons à décor de "pictogramme", de fragments de coupes ornées à rebord et de panses (globuleuses?) avec cannelures bordées de filets incisés. Pl. 120 n° 9-20.

Environnement : le site de la Maison des Loisirs est très proche.

Commentaire : l'échantillon est à rapprocher du matériel des fosses de Busséol "Puy Saint-André". Il est suffisamment représentatif pour être attribué à la fin du Bronze final.

Datation : Ha B2-3.

■ HABITAT

LA ROCHE-BLANCHE (PUY-DE-DÔME) MAISON DES LOISIRS (SOUS LE VERGER)

Documentation :

- Sources : rens. Gilles Loison. Matériel vu avec l'accord de G. Loison.
- Bibliographie : Loison, 1997.
- Conservation : S.R.A. Centre.

Situation : replat de pente, entre le plateau de Gergovie et le relief de La Roche-Blanche.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage menée en 1995 sous la direction de Gilles Loison préalablement à la construction d'un bâtiment public.

Description : fosses, trous de poteau, foyers (dont une sole en argile circulaire ornée de cercles incisés concentriques), empreintes et sols de maison.

Le mobilier :

- une quarantaine de fragments d'objets métalliques : 1 rivet d'épée, 1 fragment de bracelet de type Vénat, épingles dont 1 à tête vasiforme, appliques, perles, petits outils; perles en ambre;
- fragments de céramique avec abondants décors faits au peigne ou peints à l'hématite. On note parmi les décors incisés plusieurs "pictogrammes".

Environnement : une inhumation provient de l'habitat lui-même. Le site de Lournat est très proche.

Commentaire : l'abondant mobilier, tant céramique que métallique, est homogène et daté de la fin du Bronze final. Les perles d'ambre et les objets de bronze plaident en faveur d'une relative richesse de cet établissement.

Datation : Ha B2-3.

■ SÉPULTURE

LA ROCHE-BLANCHE (PUY-DE-DÔME) MAISON DES LOISIRS (SOUS LE VERGER)

Documentation :

- Sources : rens. Gilles Loison.

Situation : milieu de pente, entre le plateau de Gergovie et le relief de La Roche-Blanche.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage menée en 1995 sous la direction de Gilles Loison préalablement à l'édification d'un bâtiment public.

Description :

- Pratique : inhumation.
- Disposition : des blocs de pierre recouvraient le corps étendu en décubitus dorsal.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 perle tubulaire en tôle de bronze.

Environnement : l'inhumation a été pratiquée dans un habitat.

Commentaire : en Auvergne, on a fouillé d'autres inhumations en habitat, mais dans des contextes légèrement plus récents. Le matériel domestique du site date la tombe de la fin du Bronze final.

Datation : Ha B2-3.

■ HABITAT

LA ROCHE-BLANCHE (PUY-DE-DÔME) LA PIALLE

Documentation :

- Bibliographie : Leguet, Tournalias, 1985a et b; Provost, Mennessier-Jouannet, 1994b, p. 266-267.

Situation : en contrebas du plateau de Gergovie.

Conditions de découverte : fouilles D. Leguet et D. Tournalias.

Description : 1 fosse à comblement détritique de 80 cm de profondeur pour 90 cm de diamètre à l'ouverture.

Le mobilier :

- céramique dont un vase de stockage à épaulement et décor d'impressions digitées Pl. 120 n° 21;
- fragments de coupole d'un four (domestique?);
- 2 os;
- pierres (basalte et grès).

Environnement : nombreux sites sur la commune.

Commentaire : le matériel est attribué au premier âge du Fer. Le vase de stockage publié appartient à une catégorie de vases qui apparaît effectivement à partir du Ha C en Auvergne.

Datation : Ha C ou Ha D1-2.

■ HABITAT

LA ROCHE-BLANCHE (PUY-DE-DÔME) PLATEAU DE GERGOVIE

Documentation :

- Bibliographie : Lucas-Shadwell, 1935; Ward-Perkins, 1940, fig. 8-9; Lassus, 1944; Hatt, 1944a et b; Hatt, 1947; Provost, Mennessier-Jouannet, 1994b, p. 267-290.
- Conservation : M.B.C.F.

Situation : sur un plateau basaltique dominant la Limagne.

Conditions de découverte : des fouilles se sont succédé sur le plateau de Gergovie depuis 1775 jusqu'au milieu du XX^e s., spécialement sous le règne de Napoléon III ainsi qu'entre 1932 et 1948 (fouilles de l'Université de Strasbourg sous la direction de J. Lassus et J.-J. Hatt, puis de l'Université de Toulouse sous la direction de Michel Labrousse).

Description : table basaltique de 70 hectares, défendue par un rempart sur ses flancs sud et ouest, avec du matériel antérieur au second âge du Fer découvert en différents points, à l'ouest et surtout au sud-est du plateau, le long du rebord. Le rempart présente plusieurs états et peut remonter à une époque antérieure à la fin de l'âge du Fer. De la céramique remaniée était mêlée aux couches du I^{er} s. av. J.-C. Cependant, une couche et quelques structures en creux non perturbées ont été fouillées sous les occupations laténiennes et augustéennes du sud-est de l'*oppidum*. Jean-Jacques Hatt mentionne par exemple des "fonds de cabane" dont l'un se trouvait sous le rempart gaulois du secteur fouillé en 1943-44 (Hatt, 1947, p. 272, fig. 1a).

Le mobilier :

- Ramassages de surface au XIX^e s. :
 - 1 hache à ailerons en bronze;
 - 2 fragments de bracelets de type Vénat (Ha B2-3);
 - peut-être un fragment de pointe d'épée hallstattienne en bronze de type Miers (cf. notice Coirent). Pl. 114 n° 2.
- Fouilles britanniques et françaises du milieu du XX^e s. :
 - 1 feuille d'or;
 - céramique dont un gobelet globuleux, un vase à épaulement orné de cannelures et quelques tessons avec décors incisés dont une pseudo-grecque (Ha B2-3). Des fragments de terrines carénées sont peut-être attribuables au Néolithique moyen plutôt qu'au Ha C (nous n'avons pu vérifier l'attribution du matériel). Pl. 120 n° 22-44;
 - faune;
 - outillage lithique.

Environnement : découvertes du Néolithique, de la fin du Chalcolithique, du Bronze ancien, Bronze moyen et du Ha A2-B1 sur le plateau. Du matériel céramique chasséen, Bronze ancien et du Ha A2-B1 est aussi mêlé aux tessons mentionnés ci-dessus. Nombreux sites sur les pentes et en contrebas du plateau.

Commentaire : les "fonds de cabane" sont probablement des fosses réutilisées comme dépotoirs et peut-être des aménagements de terrasse.

Les tessons et vases publiés se rattachent au Ha B2-3 et peut-être au Ha C (terrines carénées et bol?). Des soubassements du rempart pourraient remonter à l'une de ces époques.

Datation : Néolithique; Chalcolithique; Bz A; Bz B-C; Ha A2-B1; Ha B2-3; Ha C ou Ha D1-2?; Ha D3-LT A ancienne?; LT D2.

■ HABITAT

LA ROCHE-BLANCHE (PUY-DE-DÔME) RAVIN DE MARDOUX

Documentation :

- Bibliographie : Mazière, 1982, p. 402-403 fig. 50-51; Leguet, Tourlonias, 1985a et b.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : bas de pente, en contrebas du flanc est du plateau de Gergovie.

Conditions de découverte : une fosse est apparue à la suite de ravinements. Une fouille de sauvetage, menée en 1980 sous la responsabilité de J.-P. Dugas, a permis l'étude de la structure.

Description : 1 fosse avec comblement détritique de 25 cm de profondeur.

Le mobilier :

- céramique dont une jatte tronconique avec décor interne en croix potencée peint en rouge et blanc Pl. 121 n° 1;
- nombreux ossements appartenant à des moutons, chèvres, porcs et chiens. Les quartiers de mouton n'auraient pas été consommés.

Environnement : nombreux sites sur La Roche-Blanche.

Commentaire : l'auteur de l'étude archéozoologique avance l'hypothèse "d'un dépôt cultuel de moutons sacrifiés" (Mazière, 1982, p. 403), mais les arguments demeurent inédits. Le seul vase publié, le plat peint, est délicat à dater. Il peut se rapporter au début comme à la fin du premier âge du Fer.

Datation : premier âge du Fer.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

LABESSETTE (PUY-DE-DÔME) CAMP ROMAIN

Documentation :

- Bibliographie : Demarty, 1907, p. 8; Demarty, 1909, p. 70.

Situation : sans doute sur un plateau, près d'une vieille halde de la propriété Aubier.

Le mobilier : une "épée à lame de fer et poignée en cuivre sans garde. D'après la description qui m'en a été faite par un ouvrier, cette épée daterait très probablement du premier âge du fer" (Demarty, 1907, p. 8).

Environnement : exploitations anciennes de mines d'or à proximité immédiate.

Commentaire : il peut s'agir d'une épée hallstattienne à poignée de bronze. Deux autres exemplaires sont en effet répertoriés dans le sud de la France en Dordogne à Port-Sainte-Foy "Gué du Chantier" (Chevillot, 1989, pl. 329) et dans le Lot à Cahors (Mohen, 1980, pl. 189 n° 7).

Datation : Ha C?

■ HABITAT

LEMPDES (PUY-DE-DÔME) MARMILHAT - LYCÉE AGRICOLE

Documentation :

- Sources : Couilloud, Urgal, 1992. Matériel vu avec l'accord de F. Surmely.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : dans un point bas de la Limagne, au bord d'une zone palustre.

Conditions de découverte : fouilles préventives dirigées par Astrid Couilloud.

Description : fosses réutilisées comme dépotoir.

Le mobilier :

- 1 fragment de bracelet en bronze à extrémité vasiforme;
- fragments de bracelets en céramique;
- 1 fusaïole;
- tessons de céramique : coupe à rebord horizontal cannelé, tasse, gobelet surbaissé à épaulement (un tesson porte un décor de peinture graphitée), fragment d'un gobelet peint en rouge et estampé d'ocelles, tesson d'un gobelet orné de pseudo-grecques incisées. Les décors sont diversifiés : peinture à l'hématite, au graphite, incision parfois au peigne, estampage, cannelure horizontale. Pl. 121 n° 2-21;
- faune.

Environnement : deux sépultures et un habitat sans doute contemporains ont été fouillés à environ 500 m, à l'emplacement de la "maison du bois et de la forêt". Quelques tessons excisés attestent une fréquentation du site au Bz D-Ha A1.

Commentaire : le bracelet en bronze est d'un type inédit. La céramique peut être rapprochée du matériel d'Issoire "Le Brot 2". Malgré la présence de peinture graphitée, on note comme pour ce dernier site des traits archaïsants pour le Ha C : présence de panses globuleuses, bords souvent facetés, décors incisés au peigne ou figurant des pseudo-grecques. Le site est probablement attribuable à un horizon précoce du Ha C.

Datation : Bz D-Ha A1 ; Ha C (ancien?).

■ SÉPULTURE

LEMPDES (PUY-DE-DÔME) MARMILHAT - MAISON DU BOIS ET DE LA FORÊT S.1

Documentation :

- Sources : Loison, 1991.
- Bibliographie : Gaime, 1995 ; Loison, 1998.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : sur un point bas de la Limagne, au bord d'une zone palustre.

Conditions de découverte : site découvert en 1981 puis sondé en 1991 par Gilles Loison. Sébastien Gaime met au jour en mars 1993 deux inhumations qui seront fouillées par G. Loison. L'une (S.1) comportait du mobilier.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Le mobilier :

- Mobilier corporel : 1 collier composé de 22 perles :
 - 7 perles d'ambre ;
 - 4 perles en verre bleu oculé ;
 - 2 perles en verre bleu ;
 - 5 perles en lignite ;
 - 4 perles faites d'une rondelle de bronze.

Environnement : les environs de la sépulture ont livré des vestiges de fosses et des tessons attribuables au Ha C, ainsi que quelques fragments à décor cannelé du Bz D-Ha A1. Le site d'habitat de la "maison de bois et de la forêt", daté également du Ha C, est distant de 500 m environ.

Commentaire : les perles sont difficiles à dater car elles sont peu caractéristiques. Les exemplaires oculés en verre bleu sont connus dès l'âge du Bronze final par exemple. Par contre, la situation par rapport aux autres vestiges, sans doute ceux d'un petit habitat, nous invite à dater la tombe du Ha C. À Saint-Georges-sur-Allier (Puy-de-Dôme) "Lignat", d'autres inhumations sont attestées en contexte d'habitat du Ha C.

Datation : Ha C.

■ SÉPULTURE

LEMPDES (PUY-DE-DÔME) MARMILHAT - MAISON DU BOIS ET DE LA FORÊT S.2

Documentation :

- Sources : Loison, 1991.
- Bibliographie : Gaime, 1995 ; Loison, 1998.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : sur un point bas de la Limagne, au bord d'une zone palustre.

Conditions de découverte : site découvert en 1981 puis sondé en 1991 par Gilles Loison. Sébastien Gaime met au jour en mars, 1993 deux inhumations qui seront fouillées par G. Loison.

Description :

- Pratique : inhumation.

Environnement : la sépulture a été trouvée près de S.1.

Commentaire : l'inhumation est probablement contemporaine de S.1 et des vestiges d'occupation que nous attribuons à un habitat du Ha C.

Datation : Ha C.

■ HABITAT

LEMPDES (PUY-DE-DÔME) LE PONTEL

Documentation :

- Sources : rens. Gilbert Boudriot.
- Conservation : coll. G. Boudriot.

Conditions de découverte : matériel collecté dans des remblais de tranchées à la suite de travaux publics.

Description : l'inventeur a constaté la présence de structures en creux dans les coupes.

Le mobilier : tessons de céramique dont une terrine à décor de peinture graphitée et un gobelet surbaissé.

Commentaire : le matériel se rapporte à deux occupations d'époques différentes.

Datation : Ha C ; LT A.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

LEMPDES (PUY-DE-DÔME)

Documentation :

- Bibliographie : Desforges, 1951.
- Conservation : Musée Bargoin.

Situation : dans un champ en bordure est de Lempdes.

Conditions de découverte : découvert pendant des travaux agricoles quelques années avant 1951.

Description : anneau de jambe en bronze de la variante Avèze (Bb.12.XI.h). L = 8,8 cm ; P = 71,6 g. Pl. 122 n° 1.

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

LEZOUX (PUY-DE-DÔME)

Documentation :

- Bibliographie : Chardenoux, Courtois, 1979, p. 101 pl. 46 n° 776.
- Conservation : M.B.C.F.

Description : 1 hache en bronze à ailerons subterminaux intacte. N° 723. L = 15,3 cm.

Datation : Ha B2-3.

■ HABITAT

LUSSAT (PUY-DE-DÔME) LE PÂTURAL REDON/L'ORMEAU DE BONTEMPS

Documentation :

- Sources : rens. Vincent Guichard.
- Bibliographie : Guichard, 1998.

Situation : dans un point bas de la plaine de Limagne.

Conditions de découverte : fouille de sauvetage menée en hiver 1995/1996 sous la direction de Vincent Guichard en préalable à la construction de l'autoroute A710.

Description : rejets domestiques abondants dans le comblement d'un paléochenal fouillé sur une quarantaine de mètres de long.

Le mobilier :

- 1 dévidoir à 3 axes en céramique;
- 1 fusaiöle en céramique;
- 1 palet en céramique;
- fragments de céramique dont coupe à rebord (décor interne de peinture graphitée ou bien à bandes peintes en rouge délimitées par des filets incisés), terrine simple et carénée, gobelet à épaulement, gobelet surbaissé à épaulement, vase à épaulement, vase globuleux à petit col. Les coupes tronconiques dominent très nettement le corpus. Les décors de peinture graphitée sont rares. Pl. 122 n° 2-8, pl. 123, pl. 124 n° 1-6;
- fragments d'accessoire de cuisson en céramique;
- 1 fragment de meule en pierre;
- 1 fragment d'aiguiseur;
- 3 silex taillés.

Environnement : le site est occupé à nouveau à la LT C2-D1. Quelques traces de fréquentation au Bz D-Ha A1, Ha A2-B1 et au Ha D3-LT A ancienne (pl. 124 n° 1-2).

Commentaire : malgré le mode de déposition et la présence de rares tessons intrusifs, le matériel est homogène. Presque tous les types de décors et de vases sont représentés dans la fosse de Polignac à Sinzelles Caramontron en Haute-Loire (Ha C récent). Les formes et décors archaïsants (filets au peigne) sont très rares.

Datation : Bz D-Ha A1; Ha A2-B1; Ha C (récent?); Ha D3-LT A ancienne; LT C2-D1.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

MESSEIX (PUY-DE-DÔME) VEDRINE

Documentation :

- Bibliographie : Lombard, 1971.
- Conservation : coll. Lombard?

Conditions de découverte : découvert par R. Lombard dans les remblais d'une carrière de sable.

Description : 2 fragments de deux anneaux de jambe en tôle de bronze à décor incisé (Jb.26.XI.h). Pl. 124 n° 7-8.

Environnement : l'éperon barré de Bourg-Lastic est à 2 km environ à l'est, de l'autre côté de la Clidane.

Commentaire : des bracelets de tôle avec des sections comparables et des décors organisés à peu près de la même manière proviennent d'une inhumation féminine mise au jour à Lazer dans les Hautes-Alpes (catalogue Gap 1991, n° 103 et 106). Des parures de même morphologie, mais avec un décor un peu différent, figurent dans les dépôts launaciens.

Datation : Ha D1-2 (récent?).

■ SÉPULTURE

MOISSAT (PUY-DE-DÔME) LE TERRAIL

Documentation :

- Bibliographie : Pommerol, 1888a et b.
- Conservation : coll. Raimbert. Dispersée?

Situation : bas de pente probablement.

Conditions de découverte : en janvier 1888, des ouvriers découvrent la sépulture lors de l'exploitation d'une carrière de pierre à chaux.

Description :

- Pratique : inhumation.

- Disposition : le corps, tête à l'ouest, était inhumé à 60 cm de profondeur dans un coffre de dalles de calcaire. Des dalles soigneusement ajustées garnissaient le fond de la structure, tandis que d'autres, inclinées en bâtière, fermaient le coffre.

Le défunt :

- Sexe : féminin d'après le mobilier et l'examen du Dr. Plicque, mais les observations de ce médecin de la fin du XIX^e s. ne portaient que sur les os des jambes.

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 anneau en bronze moulé creux de type Moissat. Plus grand que les autres, il portait des nervures en fort relief disposées en panneaux qui séparaient certains groupes de dents (Jb.25.XI.k). L = 14 cm. P = 425 g. Pl. 124 n° 9;
 - 7 anneaux en bronze moulé creux de type Moissat. Ils étaient semblables et ne comportaient pas de décor entre les dents qui ornent le jonc (Jb.25.XI.a). L = 12,7 cm. Le poids de chacun était inférieur à la masse du premier anneau. Pl. 124 n° 10.
- Les anneaux étaient répartis sur chaque jambe par groupe de 4 et portaient des traces de forte usure.

Commentaire : l'anneau le plus grand est à peu près identique à ceux trouvés à Dallet (pl. 115 n° 1-2). Des exemplaires issus de dépôts launaciens datent ces objets du Ha D1-2.

Datation : Ha D1-2.

■ HABITAT

MORIAT (PUY-DE-DÔME) SCOULAROUX

Documentation :

- Bibliographie : Fournier, 1943, p. 108 n°34; Provost, Mennessier-Jouannet, 1994b, p. 201.
- Conservation : S.R.A. Auvergne (ancienne collection Fournier).

Situation : au débouché des gorges de l'Alagnon, en rive gauche, et à la limite sud-ouest de la Limagne des Buttes.

Conditions de découverte : prospections Pierre-François Fournier en 1939.

Description : grand plateau basaltique triangulaire. La pointe sud-ouest du plateau, au-dessus du village de Scoularoux, livre du matériel protohistorique ainsi que des blocs de basalte vitrifiés, parfois à un stade très poussé. Il peut s'agir des vestiges d'une fortification.

Le mobilier : tessons de céramique.

Commentaire : le mobilier est attribuable au Bronze final ou bien au premier âge du Fer. Il n'y a pas de tessons plus récents, ce qui laisse supposer que la structure vitrifiée est contemporaine de ce matériel.

Datation : Bronze final ou premier âge du Fer.

■ HABITAT

OLLOIX (PUY-DE-DÔME) LIOZON

Documentation :

- Bibliographie : Eychart, 1967.
- Conservation : coll. Eychart?

Situation : sur un plateau dont les flancs bordés par deux vallées sont escarpés.

Conditions de découverte : site découvert en prospection par Paul Eychart en 1963. Ce dernier a opéré deux sondages qui ont livré du mobilier.

Description : le plateau (300 m x 150 m) est défendu sur ses contours par des fortifications en pierres sèches de 2 à 3 m de hauteur.

L'entrée la plus ancienne serait celle de l'ouest. Le mobilier ne provient pas de l'intérieur de l'enceinte, mais de terrasses situées en haut de l'escarpement sud. L'enceinte n'est donc pas datée et n'est pas nécessairement protohistorique.

Le mobilier : tessons de céramique à bord équerri ou biseauté, fragments de coupes à rebord oblique ou horizontal facetté.

Des fragments de vases ouverts à bord rentrant peuvent être la trace d'une réoccupation du site au début du second âge du Fer.

Environnement : occupation de LT D.

Commentaire : le matériel céramique, quoique réduit, appartient probablement au Ha B2-3, mais on ne peut exclure une datation du Ha C ancien. Pl. 125 n° 1-9.

Datation : Néolithique ; Ha B2-3 ou Ha C ancien ; LT D.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

ORCINES (PUY-DE-DÔME) COL DE CEYSSAT ?

Documentation :

- Sources : inventaire M.B.C.F.
- Conservation : M.B.C.F.

Description : 1 anneau de jambe en bronze massif de type Senneçay (Jb.18.XI.h). N° 57.95.1. L = 10,6 cm. Pl. 125 n° 10.

Commentaire : l'objet est datable du début de l'étape moyenne du premier âge du Fer. L'attribution géographique est douteuse car le numéro d'inventaire ancien (n° 147) renvoie à des "*statuettes en bronze provenant du col de Ceyssat*" et non à une parure annulaire. Il doit s'agir toutefois d'une découverte régionale.

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ HABITAT

PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE (PUY-DE-DÔME) 4, RUE D'AUBIÈRE (SOUNELY)

Documentation :

- Bibliographie : Liabeuf, Surmely, 1997.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : dans la dépression qui sépare le plateau de Gergovie d'une petite colline.

Conditions de découverte : fouilles préventives menées de 1992 à 1994 sous la direction de René Liabeuf et Frédéric Surmely.

Description : 4 fosses à paroi rubéfiée quadrangulaires alignées avec une orientation nord-ouest/sud-est. Un espace de 1,5 m sépare les fosses les unes des autres. Les dimensions des fosses sont comprises entre 2 x 0,80 m et 2,20 x 1 m. La profondeur moyenne est de 0,90 m environ. Un foyer surmonté de blocs de basalte chauffés occupait chaque fond de fosse. Le mobilier provient des remblais d'abandon pour l'essentiel.

Une date radiocarbone est obtenue sur les charbons de bois de la fosse 2 : Ly 6034 : 2355 ± 55 B.P., soit une fourchette calibrée à 2 sigma située entre 754 et 279 av. J.-C.

Le mobilier :

- tessons de céramique : coupe tronconique, vase de stockage à col rétréci, bords parfois facettés. Des tessons portent des décors incisés (carrés emboîtés) ; l'un est réalisé au peigne. On relève des aplats de peinture à l'hématite. Pl. 125 n° 11-21 ;
- os d'ovicaprinés et de suidés dans le remplissage inférieur des fosses.

Commentaire : la date radiocarbone exclut avec une forte probabilité une datation dans le IX^e s. av. J.-C. Comme nous y invitent les auteurs de la fouille, on peut dater le site du Ha C.

Datation : Ha C.

■ DÉPÔT

PÉRIGNAT-SUR-ALLIER (PUY-DE-DÔME) LE GRAND PÉRIGNAT

Documentation :

- Bibliographie : anonyme, 1868, p. 434-435.
- Conservation : M.B.C.F.

Conditions de découverte : découvert en octobre ou au début de novembre 1868 sous une grange.

Description :

- Disposition : dans un coffre de pierres brutes avec 4 dalles latérales et 1 de couverture. Les parures annulaires étaient disposées sur la tranche, côte à côte et en enfilade. Deux haches étaient placées à l'intérieur des anneaux, les deux tranchants vers les extrémités.

Le mobilier :

- Objets :
 - 9 anneaux de jambe en bronze de type Senneçay sans doute issus du même moule (Jb.18.XI.h). Intacts et peu usagés. P total = 1 850 g environ. N° 57.87.1 à 57.95.1. Pl. 126 n° 1-8 ;
 - 2 haches polies néolithiques en serpentine. Disparues ?

Commentaire : les anneaux de jambe datent le dépôt de l'étape moyenne du premier âge du Fer. Plusieurs exemplaires du même type figurent parmi les dépôts launaciens de la seconde moitié du VII^e ou du début du VI^e s. av. J.-C.

Le dépôt contemporain de Menades, dans l'Yonne, contenait également, outre des parures annulaires, deux haches de pierre (inventaire au M.A.N.).

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ HABITAT

RIOM (PUY-DE-DÔME) LA GRAVIÈRE - P.E.E.R. II

Documentation :

- Sources : Loison, 1992. Matériel vu avec l'accord de G. Loison.
- Bibliographie : Loison, 1995.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : plaine de Grande Limagne, sur les bords d'un marais.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par Gilles Loison en 1991.

Description : sur les 3 200 m² décapés, presque toute la surface recèle des vestiges d'occupations du premier et du second âge du Fer, lesquels consistent en trous de poteau, fosses à comblement détritique. Parmi ces fosses étaient 3 excavations quadrangulaires (4,40 m x 2,50 m) à poteaux disposés au milieu des extrémités d'ateliers semi-enterrés. Pl. 127 n° 1 et 12.

Le mobilier :

- 4^e phase (pl. 127 n° 1) :
 - 1 fusaïole. Pl. 127 n° 8 ;
 - céramique : tessons de terrines carénées, assiette à rebord oblique à peinture graphitée, vase de stockage globuleux à grand col. Pl. 127 n° 2-11.
- 5 et 6^e phases (pl. 127 n° 12) :
 - céramique : présence de jattes à profil en S dont certaines sont montées ou finies au tour et cannelées, de vases de stockage en tonnelet. Pl. 128 n° 1-8.

Environnement : le site comprend des occupations du Bz A, du Bz D-Ha A1 et de LT C.

Commentaire : les formes et décors de la céramique de la 4^e phase figurent parmi le mobilier des fosses de Polignac (Haute-Loire) "Sinzelles Caramontron" (Ha C récent) et Clermont-Ferrand "Lycée de Jeunes Filles" (Ha C récent) et doivent donc dater de la même période, ou bien d'une phase légèrement postérieure si l'on considère le caractère évolué de la jarre de stockage surbaissée à épaulement renflé (pl. 127 n° 9), dont le profil en S paraît surtout caractéristique du Ha D1-2.

Pour le matériel des phases suivantes, les terrines tournées sont caractéristiques de la fin de LT A ancienne, quelques-unes sont presque

identiques à celles de Bourges "Saint-Martin-des-Champs" et peuvent dater du milieu ou du 3^e quart du V^e s. av. J.-C.

Pour le Ha C récent/Ha D1-2 ancien, les traces de trous de poteau, un silo, les fosses à comblement détritiques et une structure d'atelier semi-enterré sont les vestiges probables d'un habitat. En revanche, les structures de LT A, particulièrement les deux fosses atelier, s'apparentent à des vestiges d'activités artisanales (tissage par exemple?).

Datation : Bz A; Bz D-Ha A1; Ha C récent ou Ha D1-2 ancien; LT A ancienne; LT C.

■ HABITAT

ROMAGNAT (PUY-DE-DÔME) MARÉCHAL

Documentation :

- Sources : Liégard, Fourvel, 1996.
- Bibliographie : Provost, Mennessier-Jouannet, 1994b, p. 292; Liégard, 1995.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : dans une petite vallée qui borde les contreforts fermant la Limagne au sud-ouest.

Conditions de découverte : fouille préventive menée par S. Liégard et A. Fourvel.

Description : plusieurs occupations peuvent correspondre à de petits sites d'habitat de deux périodes distinctes.

Le mobilier :

- 1^{ère} occupation :
 - céramique dont quelques tessons avec décors de peinture graphitée (pl. 128 n° 9-15). Un fragment d'assiette à rebord avec décor de chevrons (n° 10) est similaire à un autre issu de la fosse 1 de Clermont-Ferrand "Lycée de Jeunes Filles" (Eychart, 1964, fig. 5 n° 21).
- 2^e occupation :
 - 1 petite fibule en bronze à pied rabattu vers l'arc et ressort 2 x 2 spires à corde externe, attribuable à LT A. Pl. 128 n° 20;
 - 1 fragment de torque en bronze avec amorce de jet de coulée (type Tb.3.Ld) du Ha D3-LT A ancienne. Pl. 128 n° 21.
 - céramique dont un tesson avec décor géométrique engobé (bandes blanches et aplats rouges), un tesson de jatte à profil en S en céramique montée ou finie au tour et cannelée (pl. 128 n° 18-19);
 - 2 fragments de plaques foyer. Pl. 128 n° 16-17.

Commentaire : les tessons les plus anciens sont attribuables au Ha C ou au Ha D1-2. La seconde occupation est bien datée de LT A ancienne par la fibule et la céramique dont le faciès est comparable à l'occupation du V^e s. av. J.-C. de Riom (Puy-de-Dôme) "La Gravière". Un fragment de tube de fermeture d'entrave pour esclave ou animal provient également du site, mais il date sans doute d'une occupation ultérieure (LT C?).

Datation : Ha C ou Ha D1-2; LT A ancienne; LT C.

■ HABITAT

ROYAT (PUY-DE-DÔME) PUY DE GRAVENOIRE

Documentation :

- Sources : matériel en cours d'étude.
- Bibliographie : Mazière, 1984, p. 344-345 et fig. 37.
- Conservation : dépôt de Mirefleurs.

Situation : au sommet d'un bombement volcanique.

Conditions de découverte : prospections de surface et récupération du mobilier par Didier Miallier et M. Sanzelle en 1983, suite à la destruction du site par l'ouverture d'une carrière.

Description : un "paléosol" repéré en coupe a fourni le matériel. L'étendue du site est inconnue.

Le mobilier : tessons de céramique dont plusieurs sont peints à l'hématite, ou excisés, ou encore décorés de "pictogrammes". Pl. 129 n° 1-17.

Environnement : le dépôt de Saint-Genès-Champanelle "Manson" a été découvert à moins de 4 km. Une fréquentation limitée du site est attestée dans le courant du second âge du Fer.

Commentaire : l'occupation est datée de la fin du Bronze final par la céramique que l'on peut comparer aux autres sites du Ha B2-3 d'Auvergne ou même du centre-ouest de la France.

Datation : Ha B2-3; 2^e âge du Fer.

■ HABITAT

SAINT-ANDRÉ-LE-COQ (PUY-DE-DÔME) PAGNAN

Documentation :

- Sources : étude en cours et rens. Joël Vital.
- Bibliographie : Fournier, 1970, p. 273-274; Provost, Mennessier-Jouannet, 1994b, p. 97-298.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : dans la plaine de Limagne, en bordure d'une cuvette marécageuse.

Conditions de découverte : site découvert en avril 1961 au cours de travaux de drainage. Le Dr. Accart a pu décrire des coupes et fouiller certaines structures dont une fosse.

Description : le fouilleur a relevé un certain nombre de foyers garnis de gros galets, dont un dans une fosse quadrangulaire

Le mobilier : mobilier céramique, dont terrine carénée, gobelets à épaulement et grand bord, vase de stockage globuleux. Quelques tessons portent des décors géométriques de peinture graphitée.

Commentaire : le matériel céramique est proche du mobilier du Ha C récent de Polignac "Sinzelles Caramontron". Les foyers mentionnés correspondent à des "fosses rubéfiées".

Datation : Ha C récent.

■ HABITAT

SAINT-BEAUZIRE (PUY-DE-DÔME) MAISON ROUGE

Documentation :

- Bibliographie : Daugas *et al.*, 1978.
- Conservation : S.R.A. Auvergne; coll. Daniel à Riom.

Situation : dans une dépression de la plaine de Limagne.

Conditions de découverte : des travaux de drainage ont permis à J.-P. Daugas de faire des observations stratigraphiques et paléo-environnementales sur une occupation protohistorique. Quelques tessons ont été ramassés au même endroit par la famille Daniel.

Description : plusieurs couches (de rejet?) contenant du matériel céramique.

Le mobilier : céramiques, représentées notamment par des tessons portant un décor de peinture graphitée. Une terrine carénée intacte a été mise au jour. Pl. 129 n° 18-21.

Commentaire : le matériel se rapporte au Ha D1-2. Un tesson de col comporte un décor de redans emboîtés que l'on retrouve sur plusieurs vases de Gerzat "Champmorand" fosse 5141 (Ha D1-2) et Clermont-Ferrand "Pâtural" fosses 5423 (Ha D1-2) et 5225 (Ha C récent).

Datation : Ha C récent ou Ha D1-2.

■ HABITAT

SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER (PUY-DE-DÔME) LIGNAT (LA TUTELLE)

Documentation :

- Sources : Gardette, 1992b; rens. P. Vallat.
- Bibliographie : Gardette, 1992a; Surmely, Gardette, 1992; Gardette *et al.*, 1996.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : en bordure de plaine de Limagne et en contrebas d'un léger pointement volcanique.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par Guillemette Gardette en novembre et décembre 1991 avant l'installation d'un poste de transformation E.D.F. La découverte par P. Vallat de tessons au sud de l'aire fouillée permet de penser que le site s'étend au-delà de l'emprise E.D.F.

Description : les occupations, réparties sur 6 concentrations de structures, étaient préservées par des couches de colluvions. La fouille de 1500 m² de surface a permis d'étudier des niveaux de sol en place avec une douzaine de foyers installés sur des soles construites à partir de radiers de tessons (pl. 130 n° 1). Quelques trous de poteau confirment l'existence de bâtiments.

La base du foyer 111 a fourni deux dates radiocarbone, mais nous ne savons pas à quel type de mobilier cette structure est associée :

ARC 92/R1165C :

* 2790 ± 80 B.P.

Fourchette calibrée à 2 sigma située entre 1215 et 805 av. J.-C.

* 2640 ± 55 B.P.

Fourchette calibrée à 2 sigma située entre 935 et 595 av. J.-C.

Le mobilier :

- 8 épingles en bronze dont 1 à tête en vasque, 1 à tête vasiforme et 4 à tête enroulée (pl. 130 n° 2-7);
- 2 aiguilles à chas en bronze (pl. 130 n° 8-10);
- 2 poinçons (?) en bronze (pl. 130 n° 11);
- 1 tige torsadée tordue (pl. 130 n° 9);
- 1 anneau fragmentaire en bronze;
- 1 possible fragment de lingot de bronze (pl. 130 n° 12);
- 1 fragment de bracelet en lignite à section en D;
- fragments d'au moins un chenet en céramique (pl. 131 n° 12);
- 12 fusaïoles (pl. 131 n° 13-15);
- 11 tores (pesons ?) de céramique (pl. 131 n° 11);
- 1 peson en céramique (pl. 131 n° 9);
- céramique : fragments de vases dont gobelet trapu, terrine carénée, vase surbaissé à épaulement et petit col, vase de stockage en tonnelet. Plusieurs tessons portent des décors de peinture graphitée. Des incisions conservent encore des incrustations de pâte blanche. Pl. 130 n° 14-36, pl. 131 n° 1-11;
- faune importante constituée de bovidés (39 %), d'ovicaprinés (31 %) et de suidés (26 %). Le cheval, le cerf et le chien sont attestés.

Environnement : à côté des structures domestiques se trouvaient au moins 3 inhumations. Les fosses de ces sépultures perforent les sols d'occupation.

Le Puy Saint-André à Busséol est à 3 km au sud-ouest de Lignat.

Commentaire : le mobilier se rapporte à deux périodes séparées par un hiatus, l'étape moyenne du Bronze final et le début du premier âge du Fer. Une fibule atteste une fréquentation au début du second âge du Fer (pl. 130 n° 13). Il n'y a pas d'objet qui puisse être rapporté explicitement au Ha B2-3. Le faciès céramique du premier âge du Fer est proche de l'ensemble de Polignac "Sinzelles Caramontron", mais quelques vases sont plus précoces comme les gobelets trapus encore proches des exemplaires en bulbe d'oignon du Bronze final. En revanche, un vase surbaissé à épaulement orné de cannelures et petit col (pl. 130 n° 36), est identique à celui qui accompagne la tombe à épée de la Route Vieille à Noailles (Corrèze) datée du Ha C récent. Ceci peut s'expliquer par une occupation relativement longue, comme le laissent penser d'ailleurs les nombreuses réfections des soles de foyer.

Des inhumations ont déjà été observées en contexte d'habitat pour une période un peu plus ancienne à La Roche-Blanche "Maison des Loisirs" (Ha B2-3) ou contemporaine à Lempdes "Marmilhat" (Ha C).

Dans la mesure où les trous de poteau sont rares alors que les surfaces d'occupation sont bien conservées (les soles de foyer subsistent), il convient d'envisager l'existence de maisons bâties sur solins ou bien sur parois porteuses en terre.

Datation : Ha A2-B1 ; Ha C.

■ SÉPULTURE

SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER (PUY-DE-DÔME) LIGNAT S.1 (F.85)

Documentation :

- Sources : Gardette, 1992b.
- Bibliographie : Gardette, 1992a.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : en bordure de Limagne et en contrebas d'un léger bombement volcanique érodé. La sépulture a été aménagée dans un habitat du Ha C.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par Guillemette Gardette en novembre et décembre, 1991 avant l'installation d'un poste de transformation E.D.F. L'étude anthropologique a été réalisée par Patrice Courtaud.

Description :

- Pratique : inhumation en espace colmaté semble-t-il.
- Disposition : en décubitus dorsal et latéral droit, la tête orientée à l'est et avec une dalle calcaire en dessous. L'inhumation était installée dans une fosse ovale (1,50 x 0,50 m) comblée de terre et signalée en surface par deux blocs de pierre sur chant et des pierres de moindre importance (pl. 129 n° 22).

Le défunt :

- Sexe : indéterminé.
- Âge : 9 ans environ.

Environnement : structures d'habitat et autres inhumations dont S.2 qui se trouve à moins d'un mètre à l'ouest.

Commentaire : la tombe date probablement du début du premier âge du Fer si l'on considère l'attribution chronologique proposée pour le mobilier domestique et la sépulture S.2, toute proche.

Datation : Ha C.

■ SÉPULTURE

SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER (PUY-DE-DÔME) LIGNAT S.2 (F.86)

Documentation :

- Sources : Gardette, 1992b.
- Bibliographie : Gardette, 1992a.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : en bordure de Limagne et en contrebas d'un léger bombement volcanique érodé. La sépulture est aménagée dans un habitat du Ha C.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par Guillemette Gardette en novembre et décembre, 1991 avant l'installation d'un poste de transformateur E.D.F. L'étude anthropologique a été réalisée par Patrice Courtaud.

Description :

- Pratique : inhumation en espace sans doute colmaté.
- Disposition : en décubitus ventral, face dirigée vers l'ouest, bras le long du corps, dans une fosse (1,70 x 1 m) comblée de terre et signalée en surface par un empierrement. La tête est orientée au nord (pl. 129 n° 28).

Le défunt :

- Sexe : masculin (détermination anthropologique)
- Âge : adulte d'environ 20 ans (détermination anthropologique).

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 épinglé en bronze à tête cylindro-conique striée et à fût également strié au niveau de la partie supérieure. Placée au-dessus du crâne. L = 8,5 cm. Pl. 129 n° 23;
 - 4 bracelets en bronze disposés par 2 sur chaque poignet (Bb.12. XI.h). L interne : 5,9 et 5,7 cm pour les deux exemplaires bien conservés. Pl. 129 n° 24-27.

Environnement : structures d'habitat et autres inhumations.

Commentaire : le diagnostic sexuel, s'il est exact, constitue une surprise dans la mesure où les parures annulaires, par leur disposition symétrique, sont plutôt caractéristiques des équipements féminins.

La sépulture est datée du Ha C par le mobilier domestique environnant. Le mobilier funéraire ne contredit pas l'attribution chronologique.

En Puy-de-Dôme, des inhumations ont déjà été observées en contexte d'habitat au Ha B2-3 et Ha C à La Roche-Blanche "Maison des Loisirs" et à Lempdes "Marmilhat".

Datation : Ha C.

■ SÉPULTURE

SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER (PUY-DE-DÔME) LIGNAT S.3

Documentation :

- Sources : Gardette, 1992b.
- Bibliographie : Gardette, 1992a.
- Conservation : S.R.A. Auvergne.

Situation : en bordure de Limagne et en contrebas d'un léger bombement volcanique érodé. La sépulture a été aménagée dans un habitat du Ha C.

Conditions de découverte : fouille préventive dirigée par Guillemette Gardette en novembre et décembre, 1991 avant l'installation d'un poste de transformation E.D.F. Détermination anthropologique réalisée par Patrice Courtaud.

Description : une tranchée de diagnostic a bouleversé à 1 m à l'ouest de S.2 une zone où se trouvait au moins une troisième sépulture avec un crâne orienté à l'ouest. Les os collectés correspondent à trois sujets au minimum.

Les défunts : deux adultes et un enfant de 6-8 ans.

Environnement : structures d'habitat et autres inhumations.

Commentaire : ces vestiges sont probablement contemporains de S1 et S2.

Datation : Ha C.

■ DÉCOUVERTE ISOLÉE

SAINT-JULIEN-DE-COPPEL? (PUY-DE-DÔME)

Documentation :

- Sources : inventaire M.B.C.F.
- Bibliographie : Provost, Mennessier-Jouannet, 1994b, p. 305.
- Conservation : M.B.C.F.

Situation et milieu : contexte funéraire à l'origine?

Conditions de découverte : trouvaille faite en 1886.

Description :

- 1 anneau de cheville en bronze de la variante Avèze (Jb.12.XI.h). N° 56.371.1. L = 9 cm. Pl. 132 n° 1 ;
- 1 anneau de cheville en bronze de la variante Avèze (Jb.12.XI.h). N° 6065. L = 9 cm. Pl. 132 n° 2 ;
- 1 anneau de cheville en bronze de la variante Saint-Ybard cassé en deux fragments et incomplet (Jb.12.XI.h). N° 5907.1. et 56.521.1. L = 11 cm. Pl. 132 n° 4 ;
- 1 anneau de cheville incomplet en bronze de la variante Saint-Ybard (Jb.12.XI.h). N° 5907.2. Pl. 132 n° 3.

Commentaire : les deux paires d'anneaux de cheville sont appareillées et portent chacune la même patine. À la suite d'une erreur d'étiquetage, le n° 56.371.1. est attribué à Saint-Julien-de-Coppel tandis que le 6065 est indiqué comme provenant de Gelles "Tacos". Les n° 5907.1 et 2 sont sans provenance, mais 5907.1 recolle avec 56.521.1. localisé à Saint-Julien-de-Coppel. Si les quatre objets ne sont sans doute pas originaires de Gelles (*cf.* notice correspondante), il n'est pas assuré pour autant qu'ils proviennent de Saint-Julien-de-Coppel.

On aurait exhumé sur la commune des sépultures en coffre de pierres du même type que celle de Moissat datée du Ha D1-2 (Millotte, 1963b, p. 681). Les anneaux de jambe pourraient provenir d'un tel contexte funéraire.

Datation : Ha D1-2 ancien.

■ HABITAT

SOLIGNAT (PUY-DE-DÔME) PUY D'YSSON

Documentation :

- Bibliographie : Fournier, 1943 ; Fournier, 1966 ; Daugas, Tixier, 1975a ; Daugas, Tixier, 1977b.

- Conservation : S.R.A. Auvergne ; coll. Bonnefoy.

Situation : le Puy d'Ysson est le plus haut sommet basaltique qui ferme le sud de la Limagne (856 m d'altitude). Une moitié du site empiète sur la commune de Vodable.

Conditions de découverte : le site est connu depuis les prospections des Fournier et par des découvertes fortuites à la suite de travaux d'aménagement en 1964. Jean-Pierre Daugas et Luc Tixier ont effectué 6 sondages en 1965 et des fouilles en 1966-1967.

Description : l'étendue du site est mal connue, mais tous les abords du sommet du puy livrent des traces d'occupations. Une fosse peu profonde, interprétée comme fond de cabane, au point P2 (840 m d'altitude) fournit des vestiges d'occupations du Néolithique à la période gallo-romaine.

Le mobilier : le matériel du point P2 est mélangé mais pour la Protohistoire récente, les tessons – gobelet trapu, gobelet surbaissé à épaulement caréné, coupes à rebord horizontal, terrine carénée avec décor incisé au peigne de pseudo-grecques – se rapportent à une seule période. Pl. 132 n° 5-16.

Dans une tranchée, on a découvert en 1964 une fibule annulaire ibéro-languedocienne en bronze (Fournier, 1966). Pl. 132 n° 17.

Commentaire : la structure fouillée en P2, d'après les descriptions doit plutôt être considérée comme un dépotoir. Le matériel céramique du premier âge du Fer paraît homogène. Il présente de nombreux points de convergence avec le mobilier de Lempdes "Marmilhat" en Puy-de-Dôme (Ha C ancien?) et de Polignac "Sinzelles Caramontron" en Haute-Loire (Ha C récent).

La fibule annulaire est assemblée à partir d'une fibule brisée, peut-être de type Golfe du Lion (type 4a de Tendille) et indique une fréquentation du site à la fin du premier ou au tout début du 2^e âge du Fer. Deux autres fibules du même type sont connues au nord du Languedoc, à Montbellet en Saône-et-Loire et peut-être en Charente-Maritime (Feugère, 1978, p. 21, pl. 5 n° 12). L'objet est originaire de Catalogne ou du littoral du Languedoc occidental.

Datation : Ha C ; Ha D3-LT A?

■ NÉCROPOLE

TOURZEL-RONZIÈRES (PUY-DE-DÔME) LA CROIX BLANCHE

Documentation :

- Bibliographie : Tixier, Liabeuf, 1984a ; catalogue, 1990 ; Tixier, 1990.

Situation : sur le plateau volcanique de la Chaux de Tourzel.

Conditions de découverte : fouilles de Luc Tixier dans les années 1980-1990. Un seul tertre est connu par des notes publiées, mais d'autres monuments ont été sondés depuis.

Description : le gisement se compose d'un groupe de tumulus au centre d'un plateau. D'autres monuments se dispersent le long de la bordure septentrionale de ce dernier avec un espacement de 300 à 500 m entre chaque.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

TOURZEL-RONZIÈRES (PUY-DE-DÔME) LA CROIX BLANCHE T.1

Documentation :

- Bibliographie : Tixier, Liabeuf, 1984a ; Tixier, 1990.

Situation : sur le plateau volcanique de la Chaux de Tourzel.

Conditions de découverte : fouilles programmées dirigées par Luc Tixier de 1982 à 1984.

Description : tertre circulaire de 12 m de diamètre pour 1,20 m d'élévation édifié en 2 étapes, pour deux sépultures différentes. Le remplissage de pierres et de terre était contenu par "une couronne

structurée [qui] délimitait l'aire d'incinération et un coffre décentré [qui] recelait des éléments osseux calcinés" (Tixier, 1990). Cette crémation a été bouleversée lors de l'aménagement d'une inhumation et le monument a pris son volume définitif à cette occasion.

■ SÉPULTURE

TOURZEL-RONZIÈRES (PUY-DE-DÔME) LA CROIX BLANCHE T.1 S.1

Documentation :

- Sources : rens. René Liabeuf.
- Bibliographie : catalogue, 1990, p. 16; Tixier, Liabeuf, 1984a; Tixier, 1990.
- Conservation : Coll. L. Tixier.

Conditions de découverte : fouilles programmées dirigées par Luc Tixier de 1982 à 1984.

Description :

- Pratique : crémation en urne à peinture graphitée.
- Disposition : sépulture décentrée et placée dans un coffre en dalles de basalte posées de chant. En raison du bouleversement ultérieur de la sépulture, la fonction des vases n'est pas connue précisément.

Le mobilier :

- Protection :
 - 1 vase à panse globulaire muni d'un goulot verseur, à fond annulaire et col sub-cylindrique. La panse porte un décor de peinture graphitée, de cupules peu profondes et de deux bossettes de part et d'autre du goulot. Il servait peut-être d'urne cinéraire. Pl. 132 n° 18-19;
 - 1 vase avec col à paroi légèrement convergente décoré de peinture graphitée de réalisation plus grossière que le vase précédent. Pl. 132 n° 20;
 - 1 coupe à rebord en céramique avec décor de bandes de peinture graphitée qui a pu servir de couvercle. Pl. 132 n° 21.
- Mobilier corporel :
 - 1 anneau de bronze. Non décrit;
 - 1 fragment de bracelet en fer, peut-être à extrémité bouletée.
- Accompagnement : 1 éclat de silex.

Commentaire : le premier vase fait partie d'une catégorie de récipients à goulot connue dans des contextes du Ha C - Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne) "Les Gobillons" S.5 (Bontillot *et al.*, 1975); Villejoubert (Charente) "Andone" (Debord *et al.*, 2000, fig. 10 n° 1, ici fig. 10 n° 9) – et du Ha D1-2 – grand vase de l'inhumation d'Antran (Vienne) "La Croix Verte" également décoré de cupules et de bossettes autour du goulot (Pautreau, 1991). Le décor, les dépressions circulaires peintes sont attestés en contexte Ha D1-2, par exemple dans la fosse 5241 du Pâtural à Clermont-Ferrand (pl. 113 n° 8). Le motif peint du cercle est rare puisqu'on ne le retrouve que sur un autre tesson à Saint-Jean-Ligoure "Chalucet" en Haute-Vienne (Roulière-Lambert, 1983, pl. 176 n° 5).

L'assiette se rapproche peut-être d'un vase du Camp Allaric d'Assonnes dans la Vienne (Pautreau, 1986) et du vase à bandes peintes en rouge du tumulus de La Bataillière à Valdivienne, sans doute contemporain du mobilier métallique déposé à proximité et daté du Ha D1-2 par un torque à crochets (Camus *et al.*, 1980, fig. 4 n° 4 à 7).

Datation : Ha D1-2.

■ SÉPULTURE

TOURZEL-RONZIÈRES (PUY-DE-DÔME) LA CROIX BLANCHE T.1 S.2

Documentation :

- Sources : rens. René Liabeuf.
- Bibliographie : catalogue, 1990, p. 16; Tixier, 1990.
- Conservation : coll. L. Tixier.

Situation : tombe implantée au centre du tertre. Son aménagement a entraîné le bouleversement de la tombe centrale primaire.

Conditions de découverte : fouilles programmées dirigées par Luc Tixier de 1982 à 1984.

Description :

- Pratique : inhumation.

Le défunt :

- Sexe : féminin (d'après le fouilleur).

Le mobilier :

- Mobilier corporel :
 - 1 anneau de bras fermé en bronze à nodosité (Bb.3.I.d);
 - 1 fibule en bronze à pied recourbé avec pièce rivetée en tronc de cône creux, à ressort en arbalète et fausse corde à bouclettes peut-être en fer (type F3D de Mansfeld). L'arc est peut-être étamé ou recouvert d'argent comme pour les fibules du même type de l'incinération de la ciste à cordons II de Gurgy (Yonne) "La Picardie", datées du Ha D3 (Pellet, Delor, 1980, p. 45-46).

Commentaire : la nodosité de l'anneau de bras correspond sans doute au maintien d'une partie ou de la totalité du jet de coulée. Cette particularité est principalement attestée sur les parures annulaires du Ha D3 et LT A ancienne en France centrale. La fibule appartient à une petite série de productions souvent associées à des sépultures féminines riches du Ha D3.

Datation : Ha D3.

■ MONUMENT FUNÉRAIRE

VERNEUGHEOL (PUY-DE-DÔME) TESSONNIÈRE

Documentation :

- Bibliographie : Charbonneau, 1950.

Conditions de découverte :

Description : tertre de 24 m de diamètre pour 4 m de hauteur. Un noyau de pierres, au centre, était recouvert de glaise et de terre. 1 sépulture mise au jour.

Commentaire : le mode de construction et le volume du tertre se rapprochent des tumulus des VI^e-V^e s. av. J.-C. du groupe de "Glandon-Rochechouart" et de la Creuse.

■ SÉPULTURE

VERNEUGHEOL (PUY-DE-DÔME) TESSONNIÈRE S.1

Documentation :

- Bibliographie : Charbonneau, 1950.

Situation : sépulture centrale ?

Conditions de découverte :

Description :

- Pratique : crémation probable.
- Disposition : dans une "cella en pierres sèches, pleine de sable fin et de strates de charbons".

Le mobilier :

- Accompagnement : "Deux couteaux, dont un à anneau, des poteries, à large ouverture, faites à la main, ont été trouvés dans le sable et les strates de charbon".

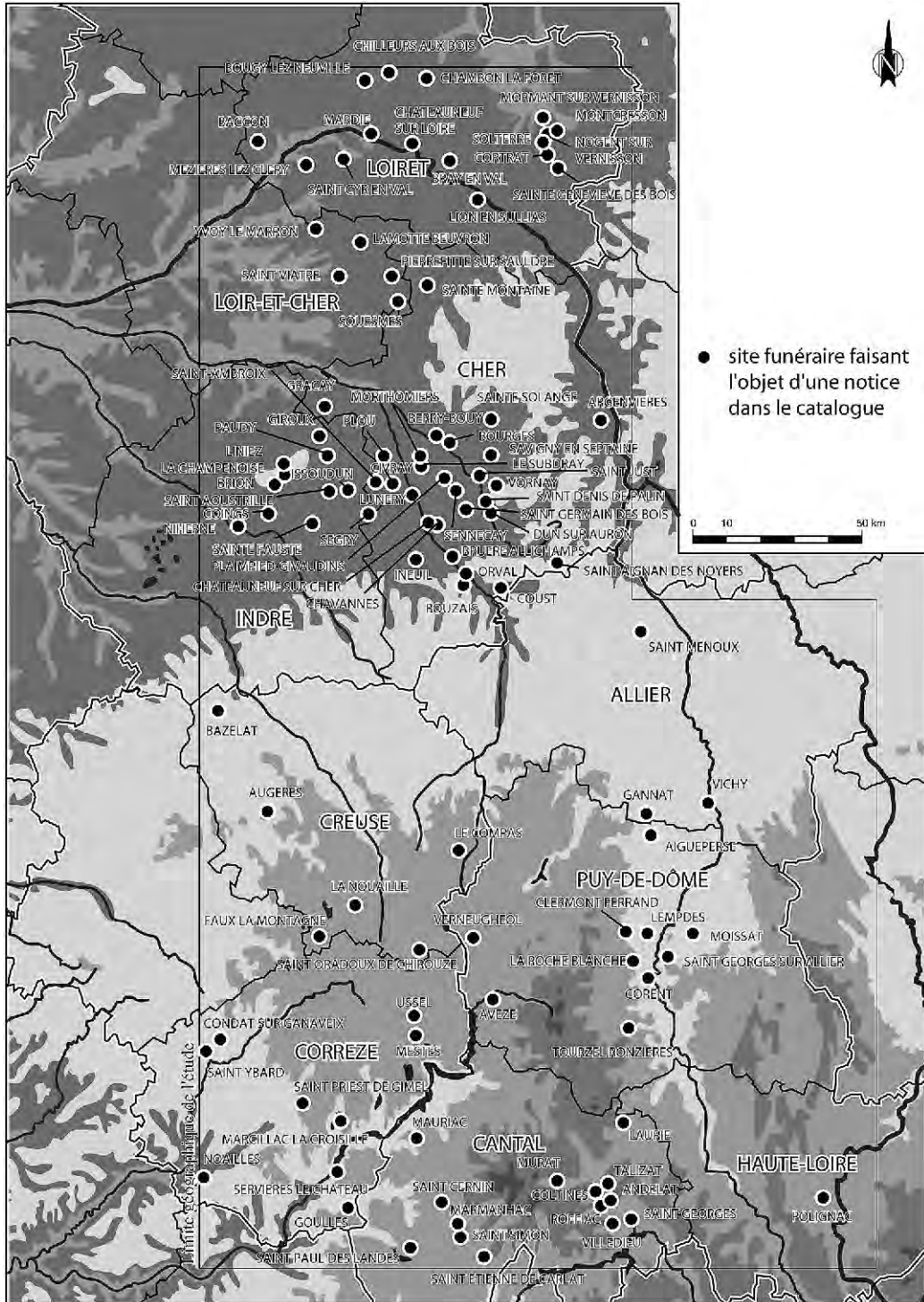
Commentaire : il faut probablement interpréter la "cella" et son contenu comme une sorte de coffre destiné à protéger une incinération, éventuellement disposée dans l'une des céramiques. En Limousin, le dépôt d'un couteau en fer parmi le mobilier des crémations n'apparaît qu'à partir du Ha D3. Nous avons déjà souligné les convergences entre le tertre de Tessonnière et ceux du Limousin datés du Ha D3-LT A ancienne. La tombe n'est sans doute pas antérieure à cette date.

Datation : Ha D3-LT A ancienne ?

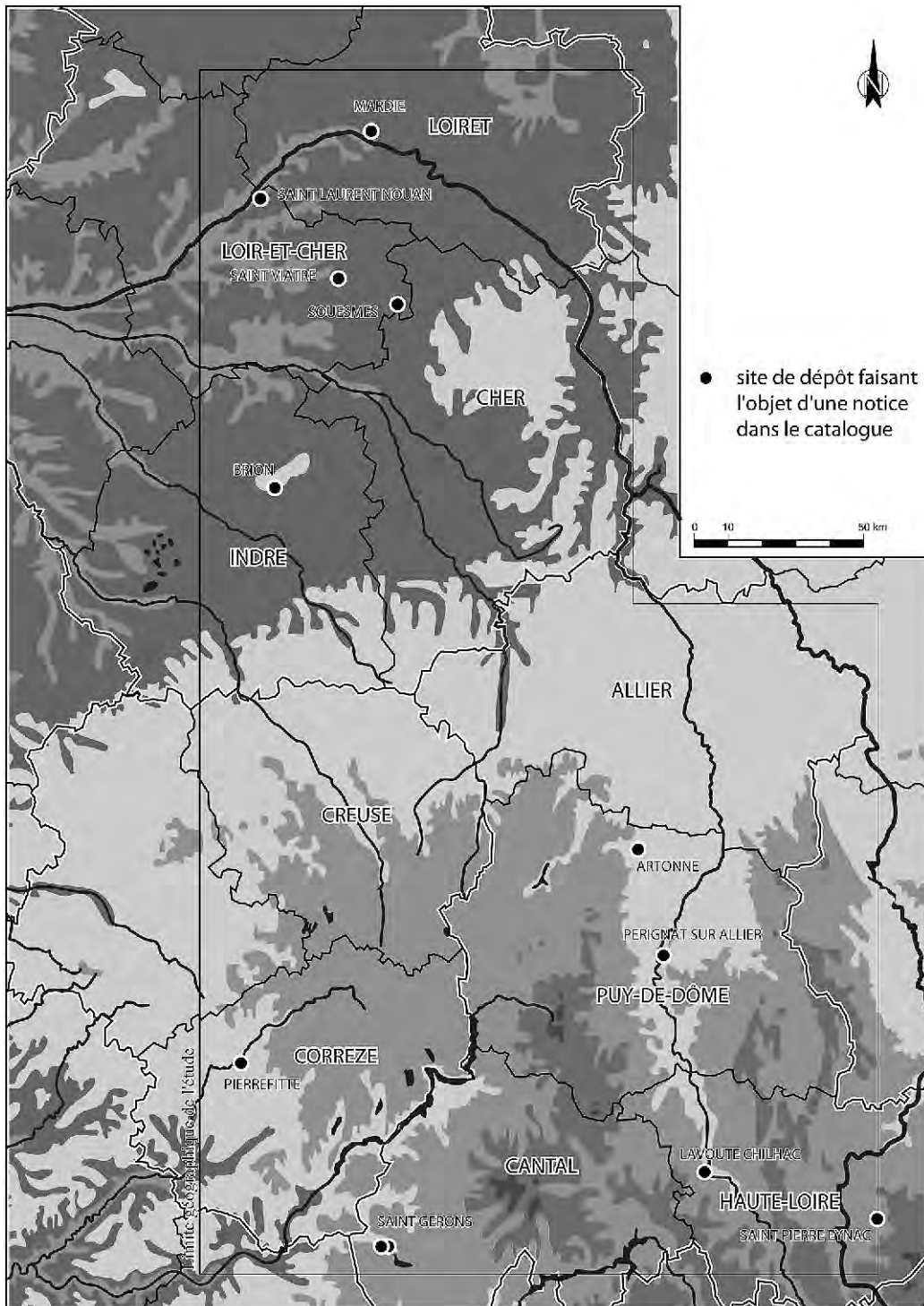
Planches

Les planches qui suivent rassemblent l'essentiel de la documentation graphique publiée sur le premier âge du Fer de la France centrale. On trouvera en légende les références des publications d'où sont tirées les illustrations. Nous joignons à cet ensemble une partie des relevés que nous avons réalisés en étudiant le matériel. François Ory (ITA à l'UMR 8546), Carole Cheval et Hélène Perrin, que nous remercions, ont pris en charge la mise au net d'une part importante de nos dessins.

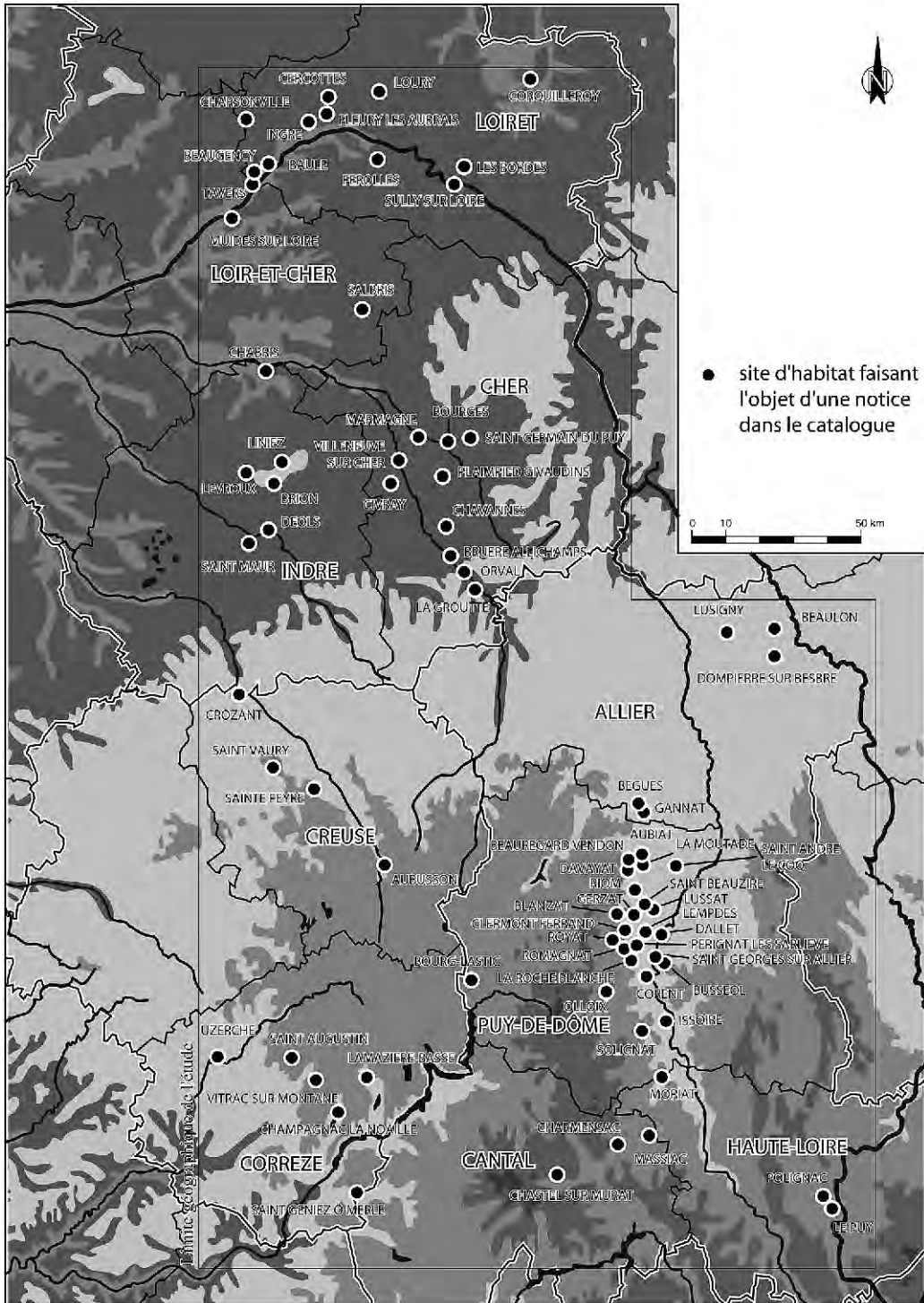
Les échelles diffèrent selon les catégories d'objets et de structures représentés. Les petits objets sont reproduits à l'échelle 1/2, les récipients en céramique ou de métal à l'échelle 1/3, tandis que les épées, de même que les boucliers qui les accompagnent, sont réduites au 1/4. Les relevés de sépulture sont reproduit au 1/20^e. Dans la mesure du possible, nous avons mis les plans de tumulus et de cimetière à la même échelle, soit respectivement le 1/150^e et le 1/5000^e. Nous indiquons en légende quels sont les documents sans échelle. Une mire jouxte les dessins qui n'auraient pu être réduits à une échelle conventionnelle.



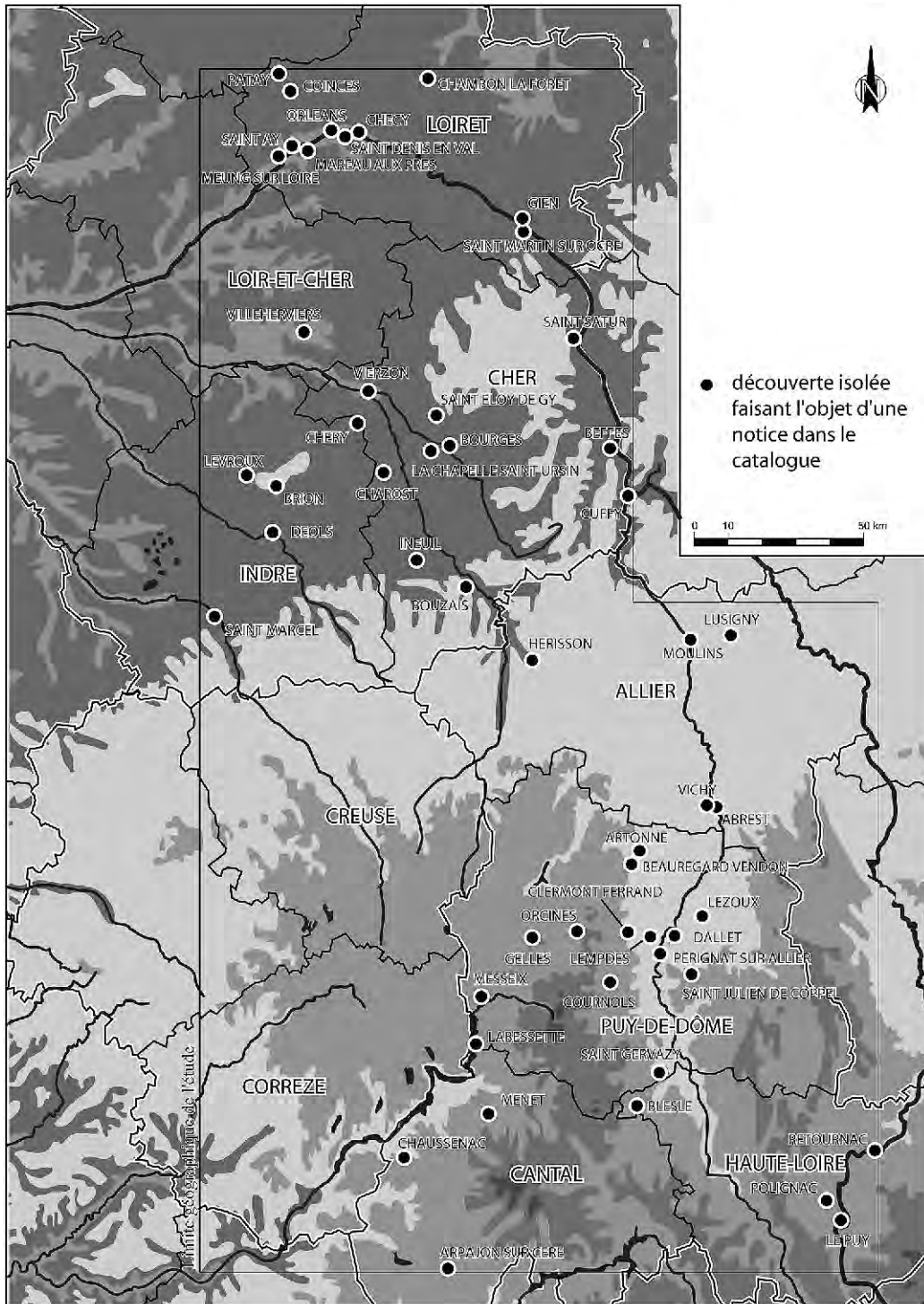
Pl. 1 – Carte des sépultures et lieux funéraires en France centrale.



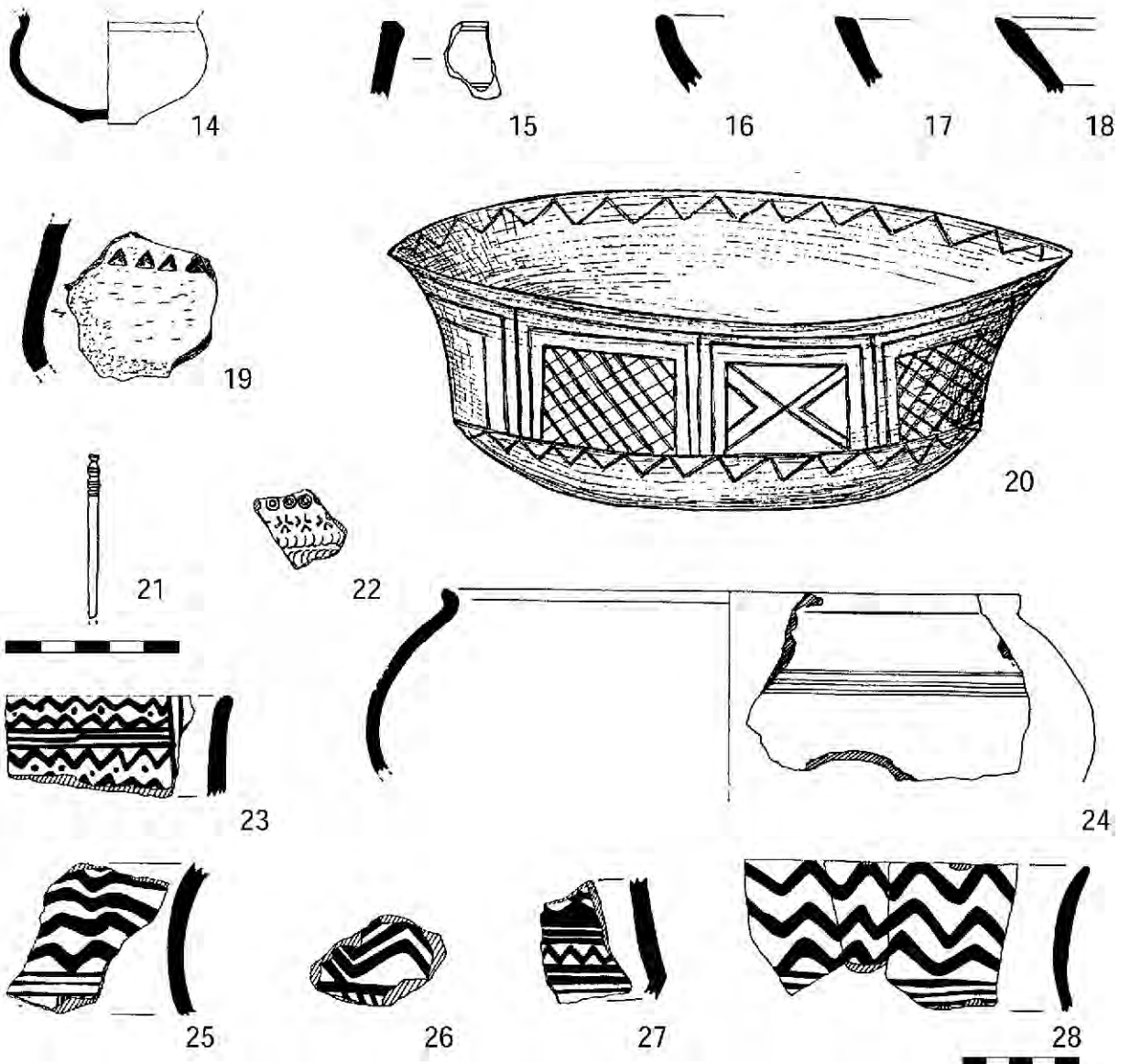
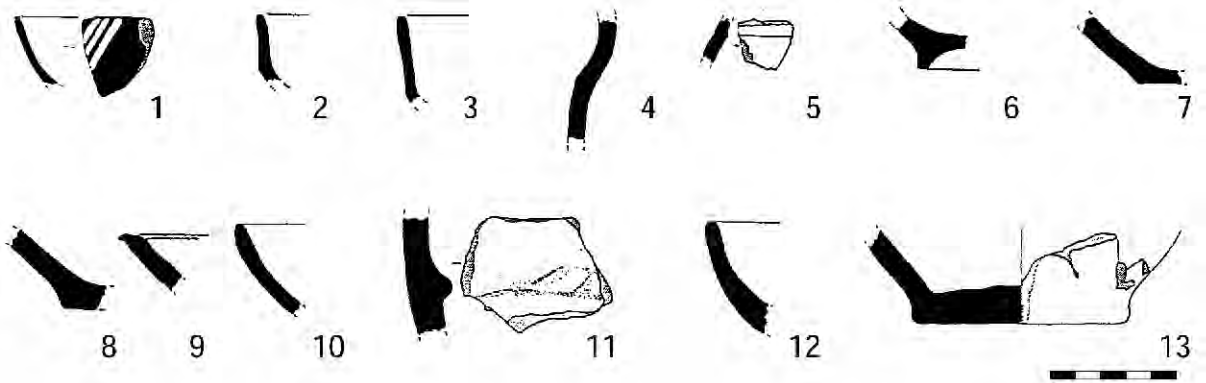
Pl. 2 – Carte des dépôts non funéraires du premier âge du Fer en France centrale.



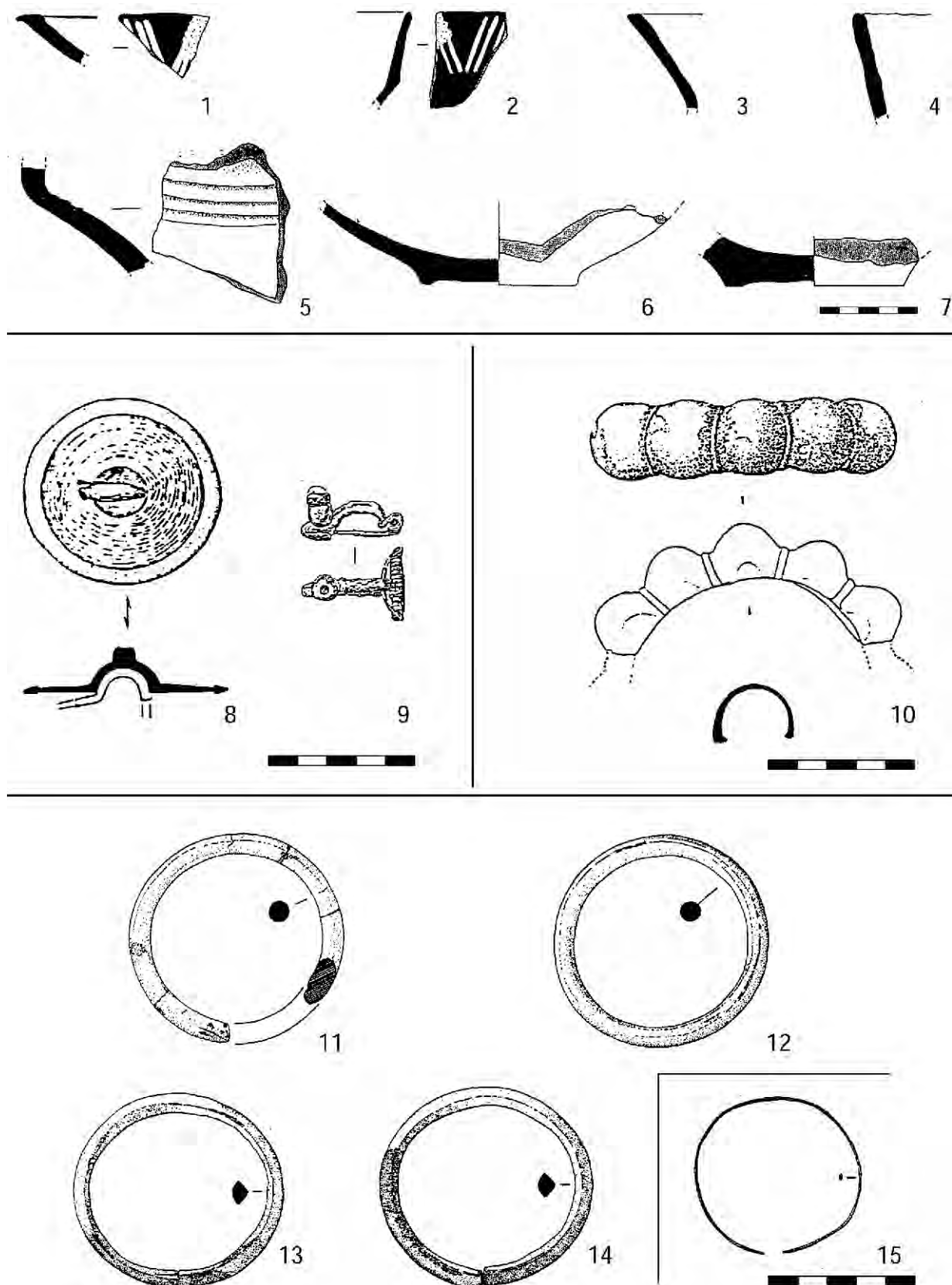
Pl. 3 – Carte des sites d'habitat en France centrale.



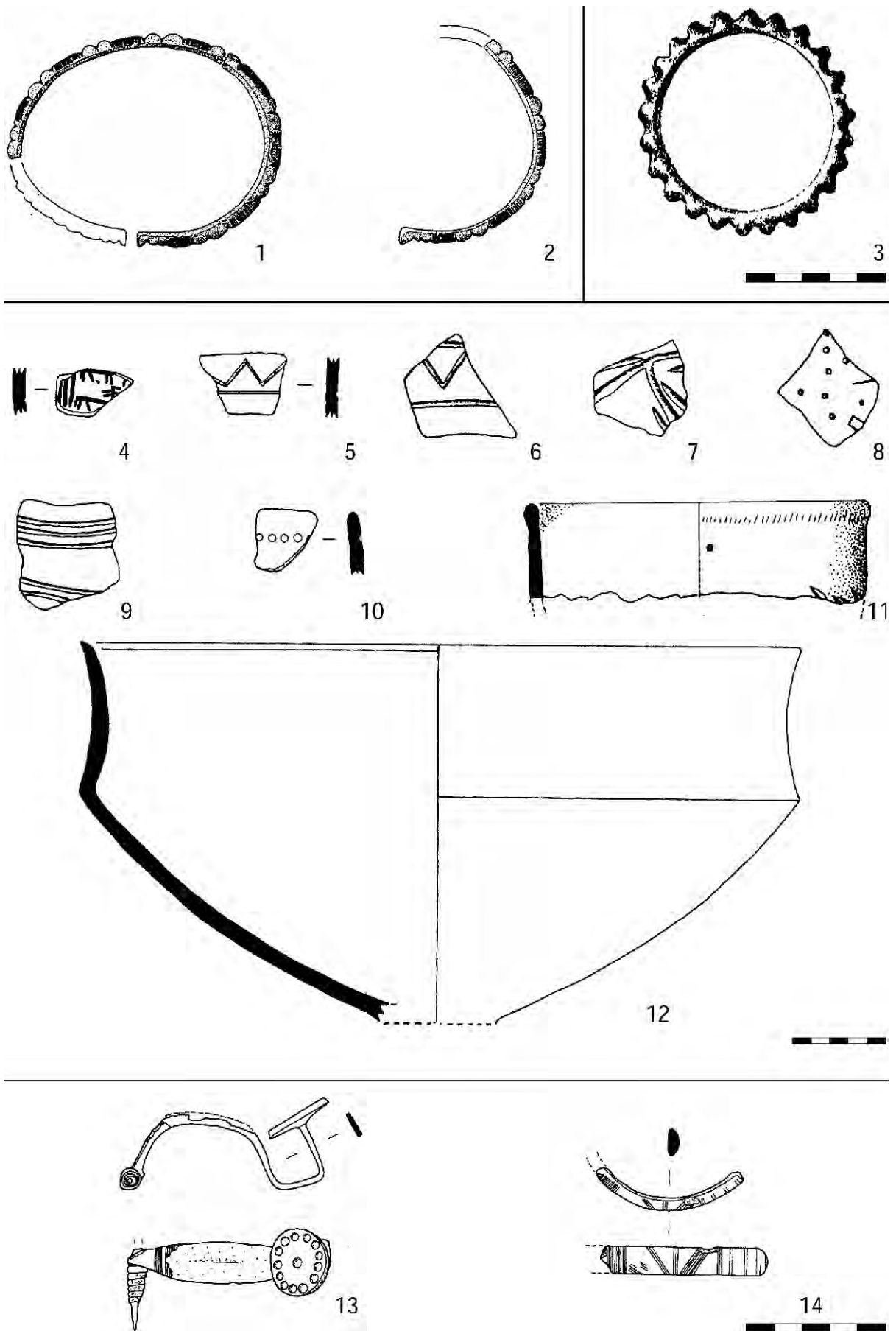
Pl. 4 – Carte des découvertes isolées en France centrale.



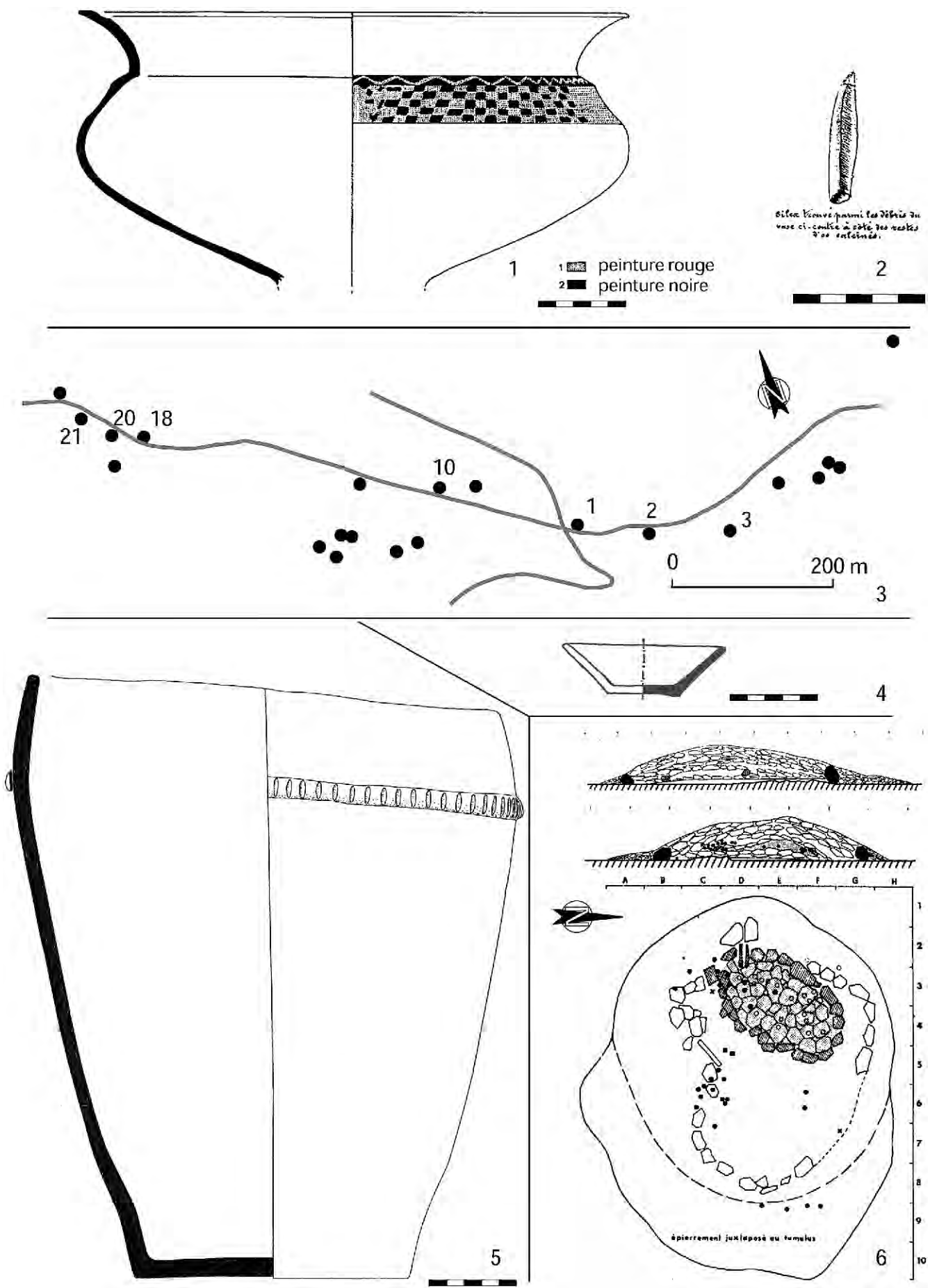
Pl. 5 – BEAULON (Allier) “Les Brosses” : n° 1-13 (d’ap. P.-Y. Genty dans Roulière-Lambert, 1983).
 BÈGUES “Les Charmes” : n° 14-28 ; n° 20 d’ap. P. Abauzit.



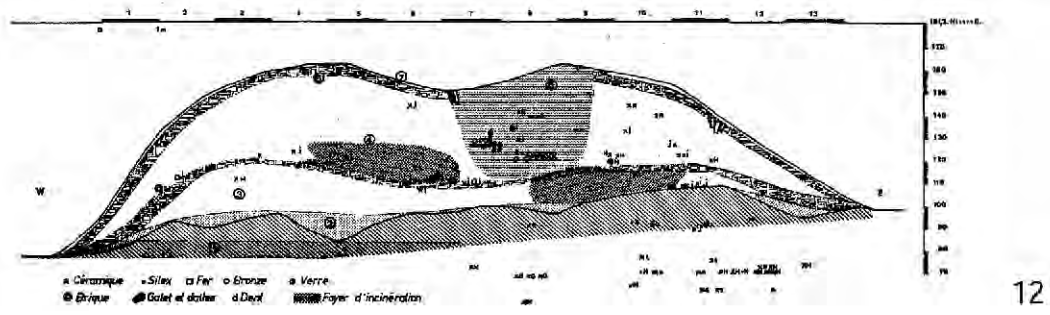
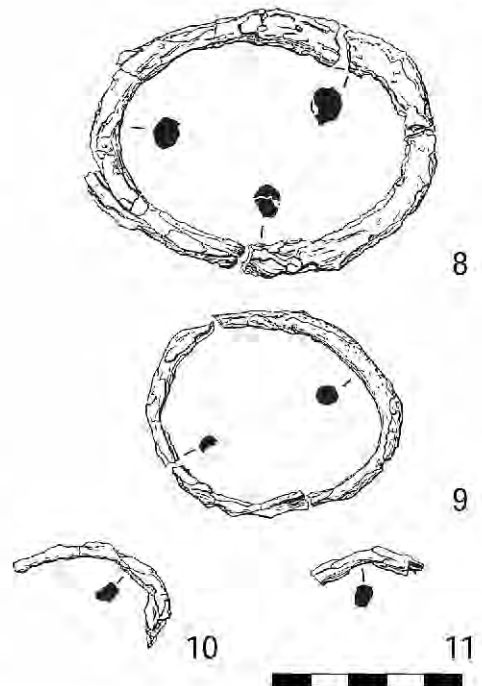
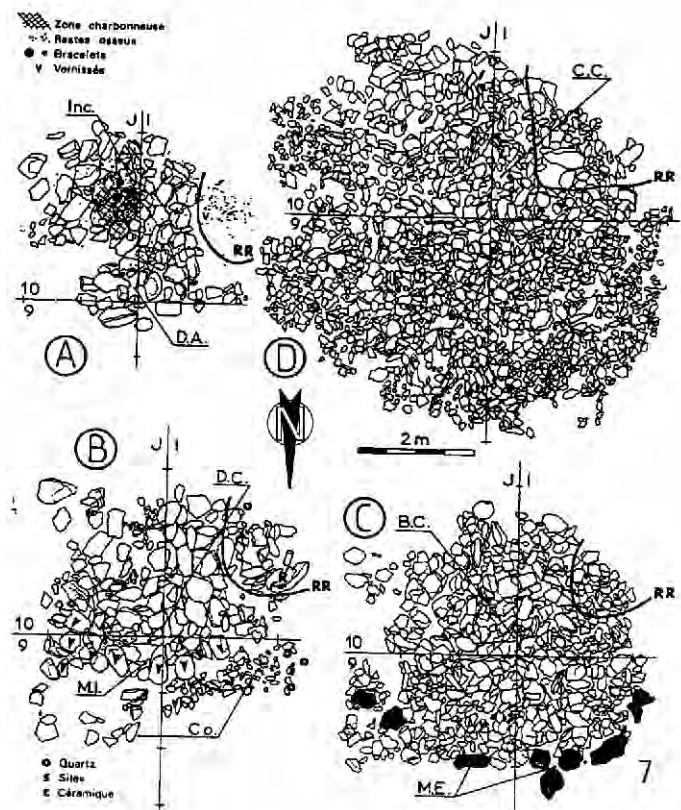
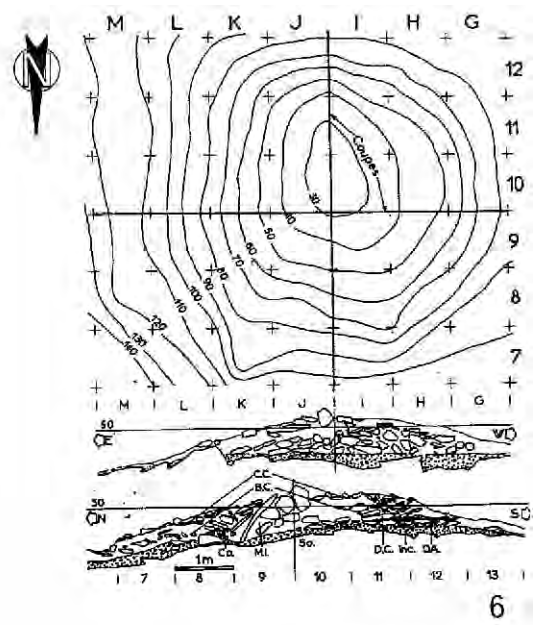
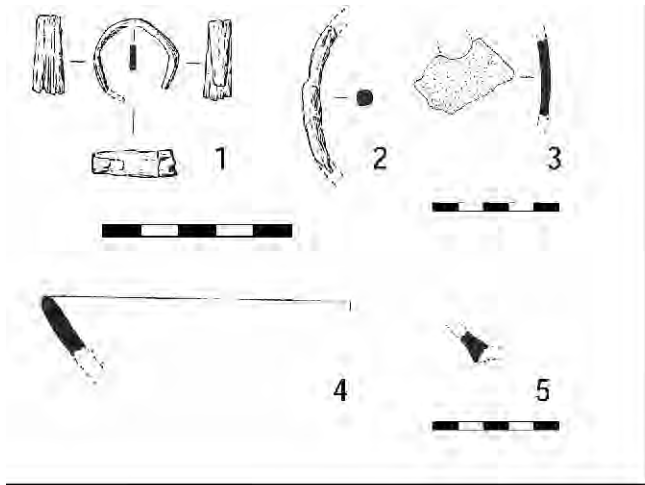
Pl. 6 – DOMPIERRE-SUR-BESBRE (Allier) “Les Sapins” fosse : n° 1-7 (d’ap. P.-Y. Genty dans Roulière-Lambert, 1983).
 LUSIGNY “Les Vieux Moines” fosse : n° 8-9 (d’ap. Vatin, 1967). MOULINS “Nomasy” : n° 10 (d’ap. Pion, 1984).
 SAINT-MENOUX “Champcoux, tumulus de Joux” S.3 : n° 11-14; S.4 : n° 15 (dessins J.-P. Daugas d’ap. Moret, 1900).



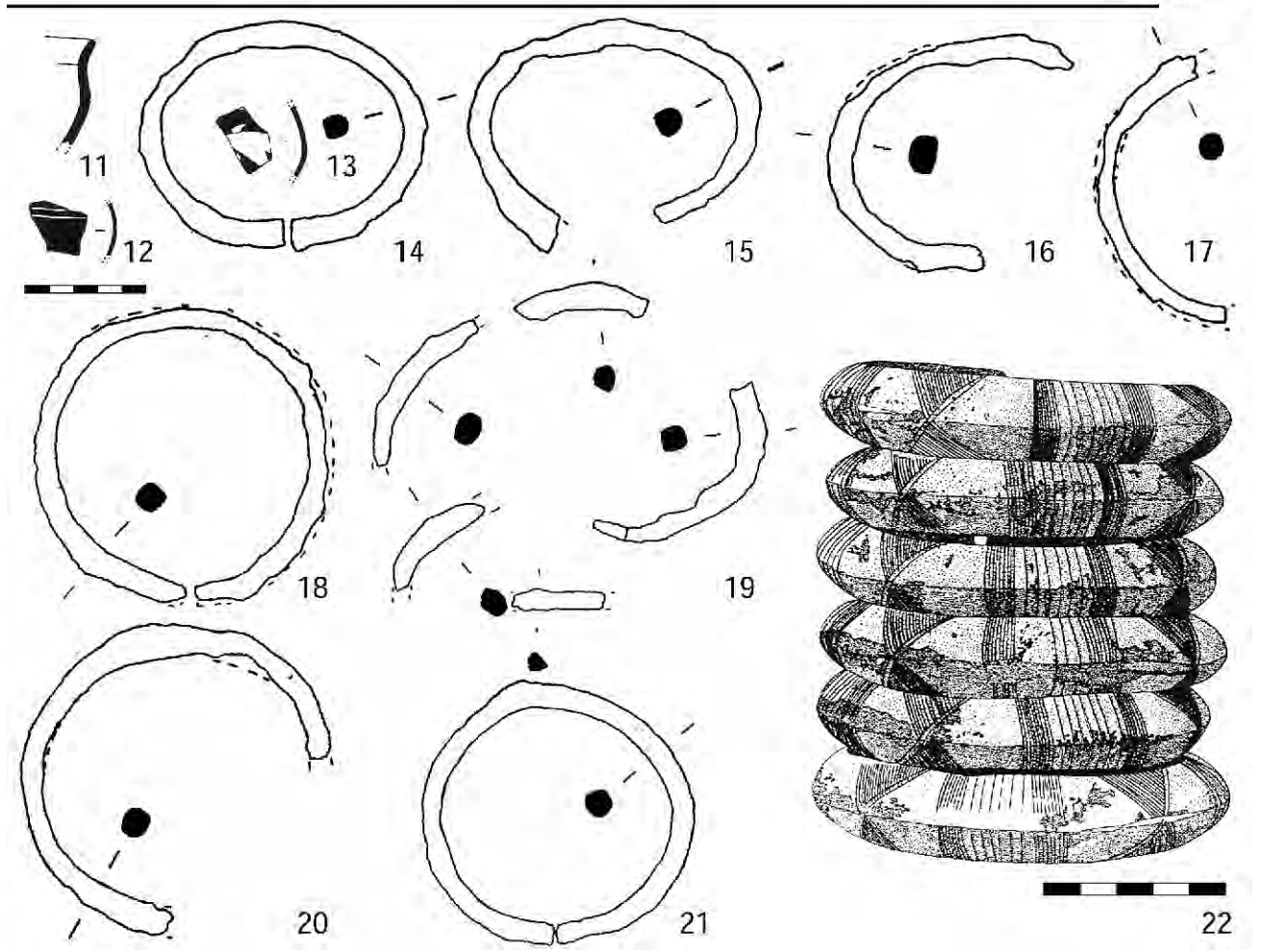
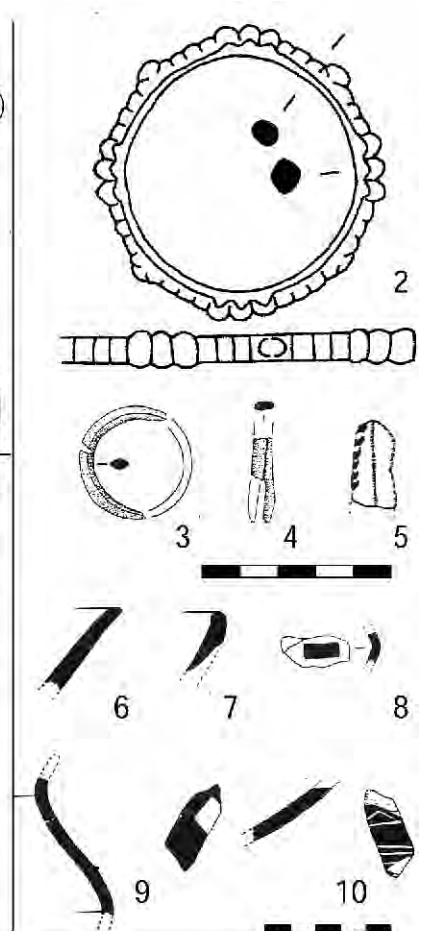
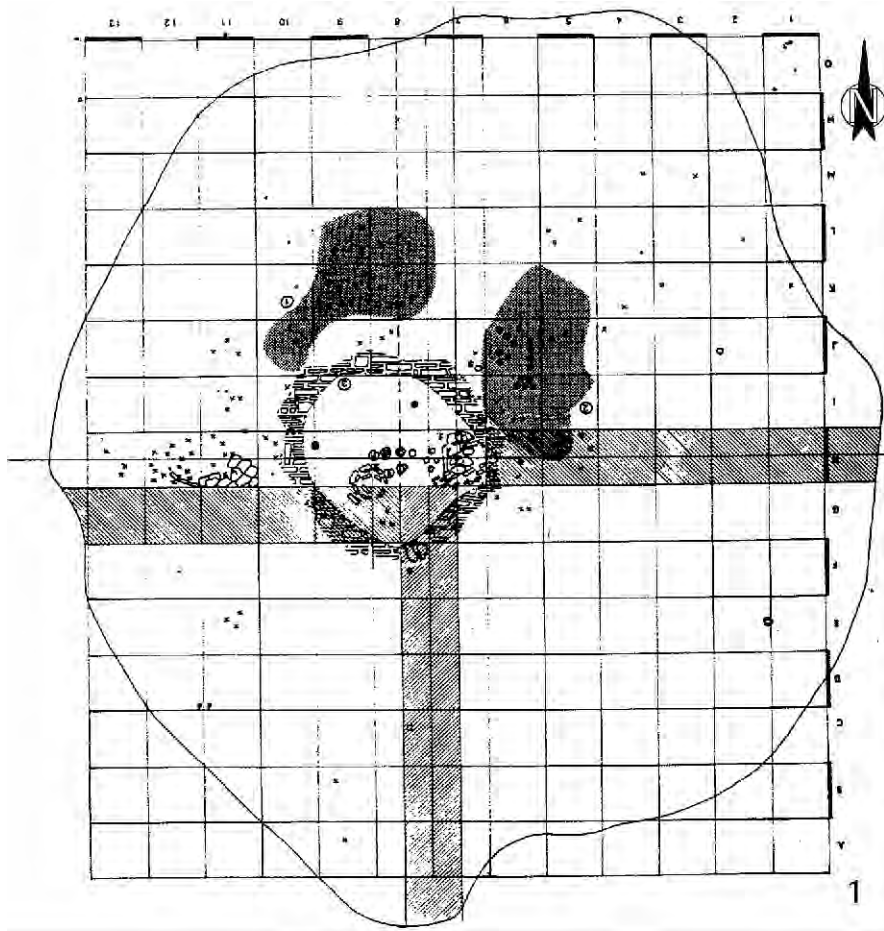
Pl. 7 – Département du Cantal : n° 1-2 (d'ap. J.-P. Daugas). ARPAJON-SUR-CÈRE : n° 3 (d'ap. Aymar, 1910). CHARMENSAC "Suc de Lermu" mobilier isolé : n° 4-12 (n° 6-11 d'ap. Vinatié, 1995). CHATEL-SUR-MURAT "Roche de Chastel" mobilier isolé : n° 13-14.

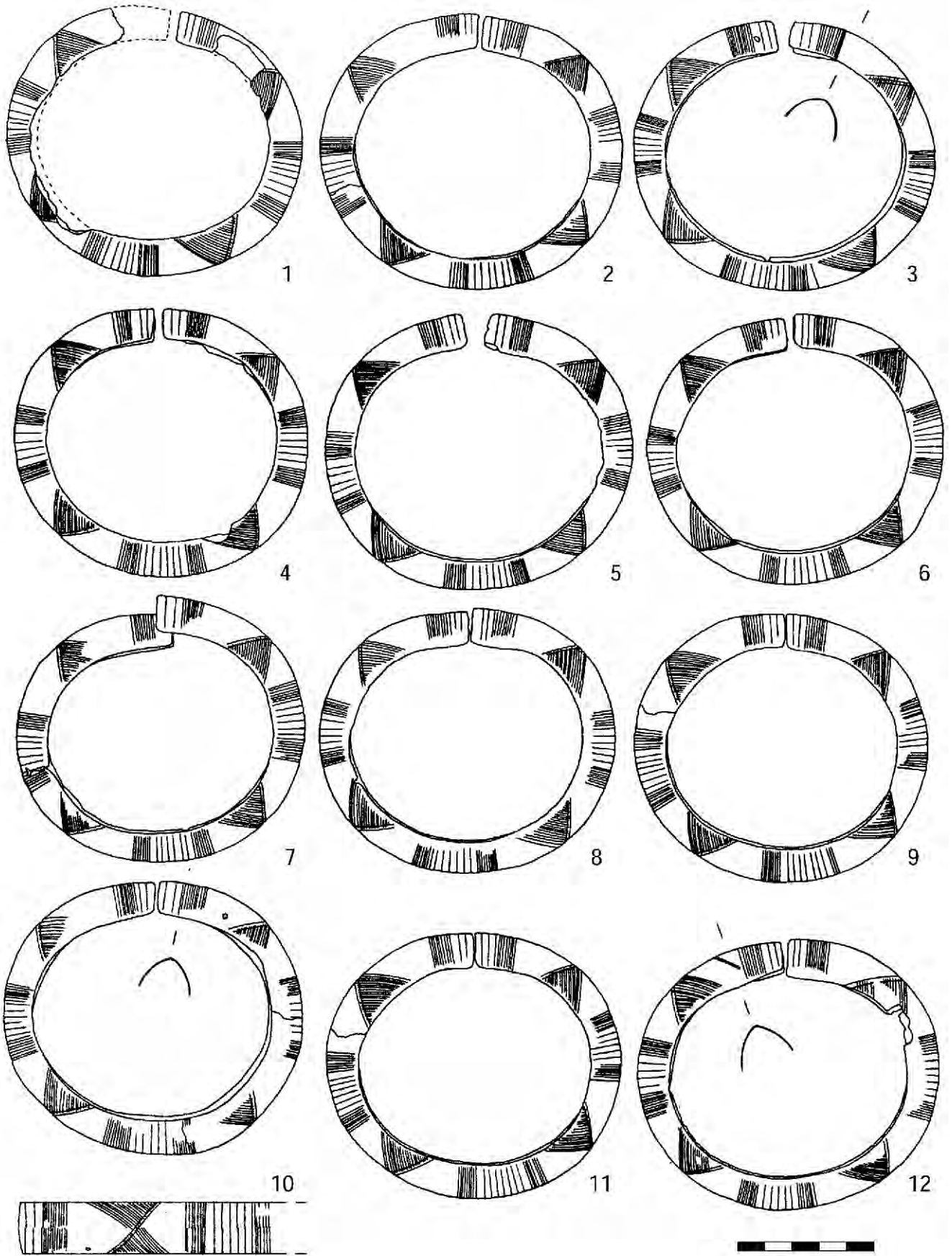


Pl. 8 – COLTINES (Cantal) “Touls” T.1 S.1 : n° 1-2; LAURIE “Lair” nécropole : n° 3 (d’ap. Vinatié, Daugas, 1972); T.1 matériel isolé : n° 4 (d’ap. Delporte, 1968); T.2 S.1 : n° 5; T.3 : n° 6 (d’ap. Vinatié, Daugas, 1975).



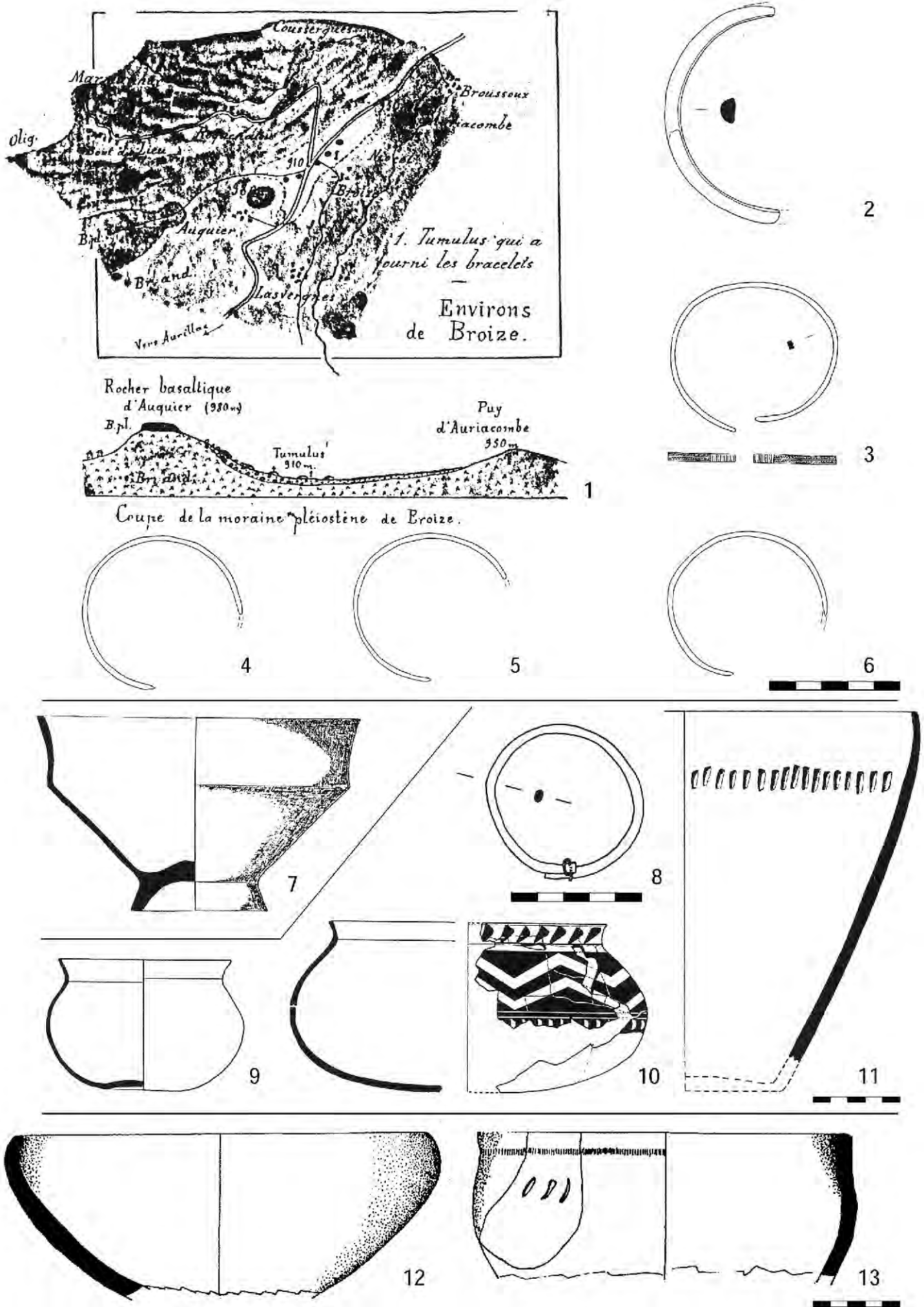
Pl. 9 – LAURIE (Cantal) “Lair” T.3 S.1 : n° 1-5 (d’après Vinatié, Daugas, 1975); T.10 : n° 6-7 (d’ap. Simon, Vital, 1982); T.10 S.1 : n° 8-11 (d’ap. Simon, Vital, 1982); T.21 : n° 12 (d’après Delporte, 1970).



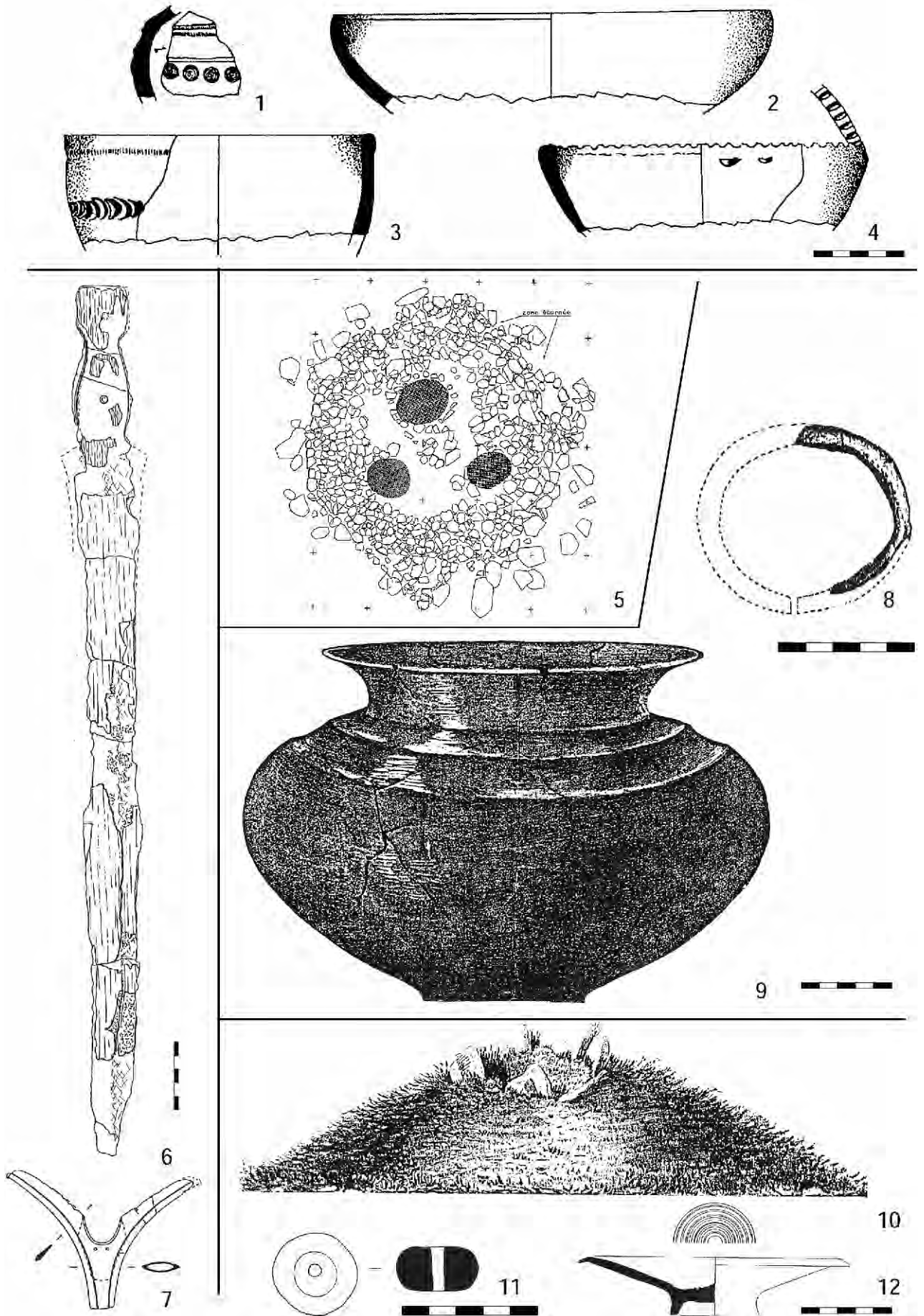


Pl. 11 – LAURIE (Cantal) “Lair” T.21 S.3 : n° 1-12.

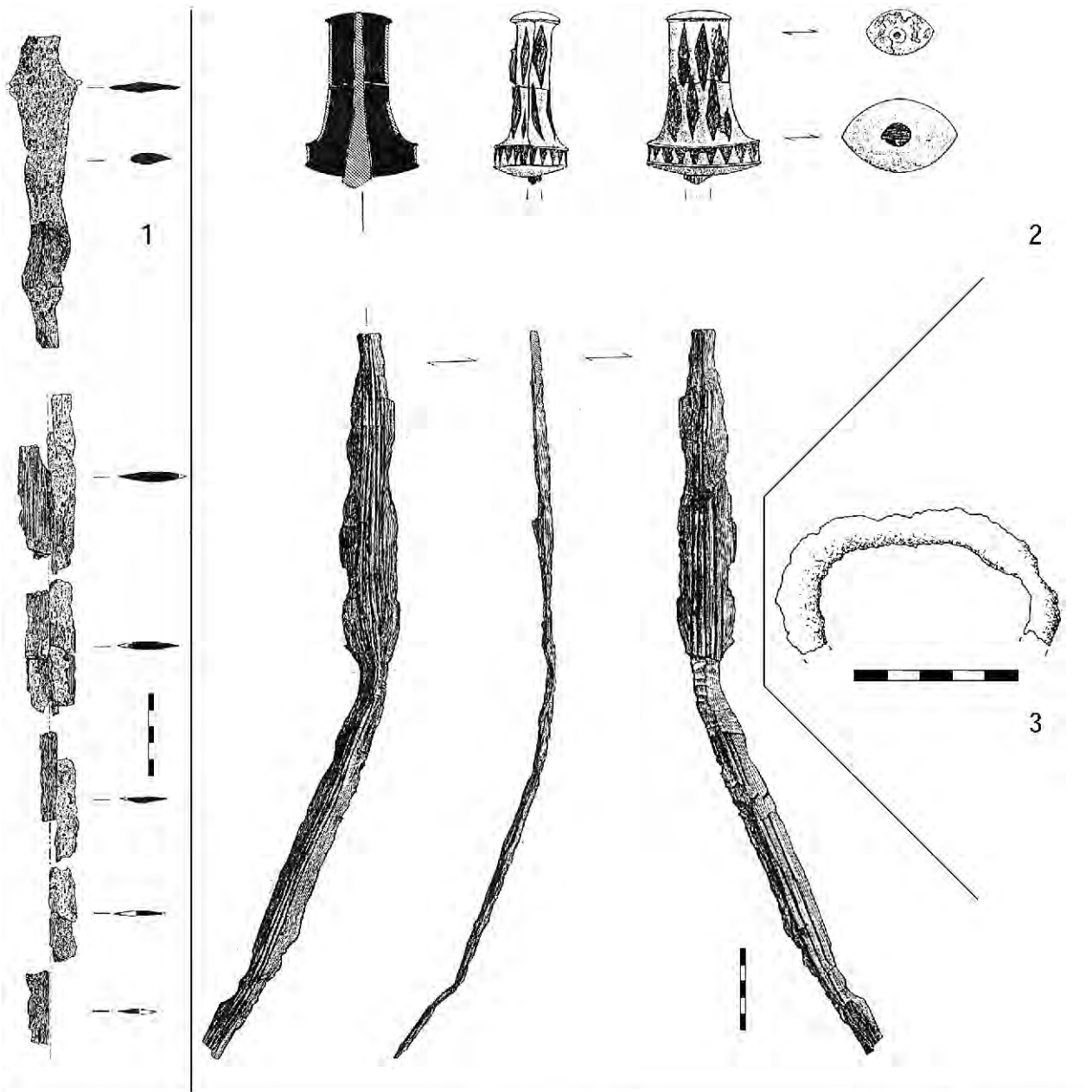
Pl. 10 (à gauche) – LAURIE (Cantal) “Lair” T.21 : n° 1 (d’après Vinatié, Daugas, 1972); T.21 S.2 : n° 2-10 (d’après Delporte, 1970 et Vinatié, Daugas, 1972); T.21 S.3 : n° 11-22 (n° 11-13 et 22 d’ap. Vinatié, Daugas, 1972).



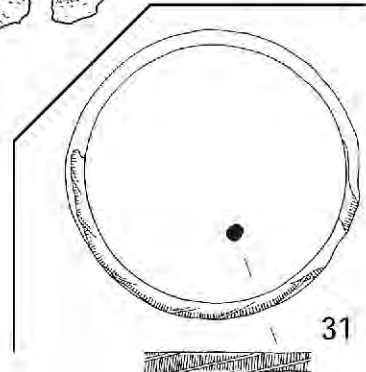
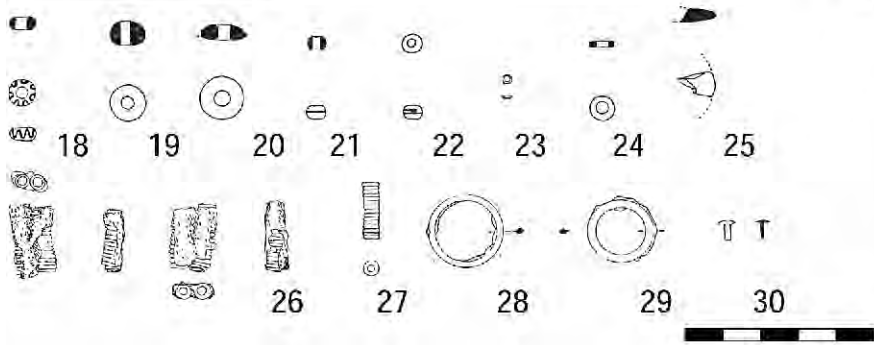
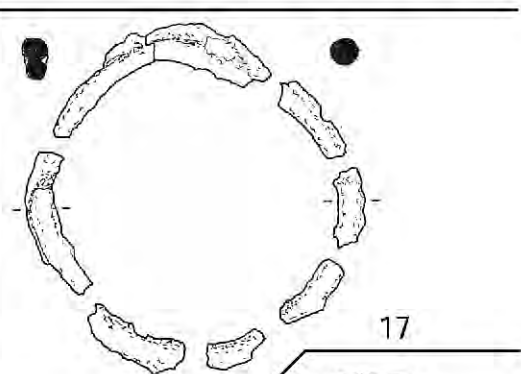
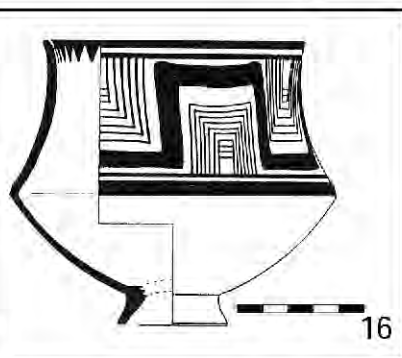
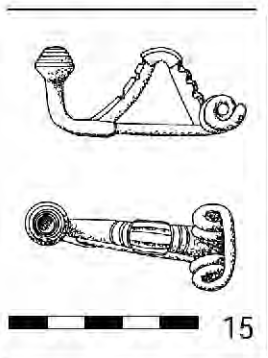
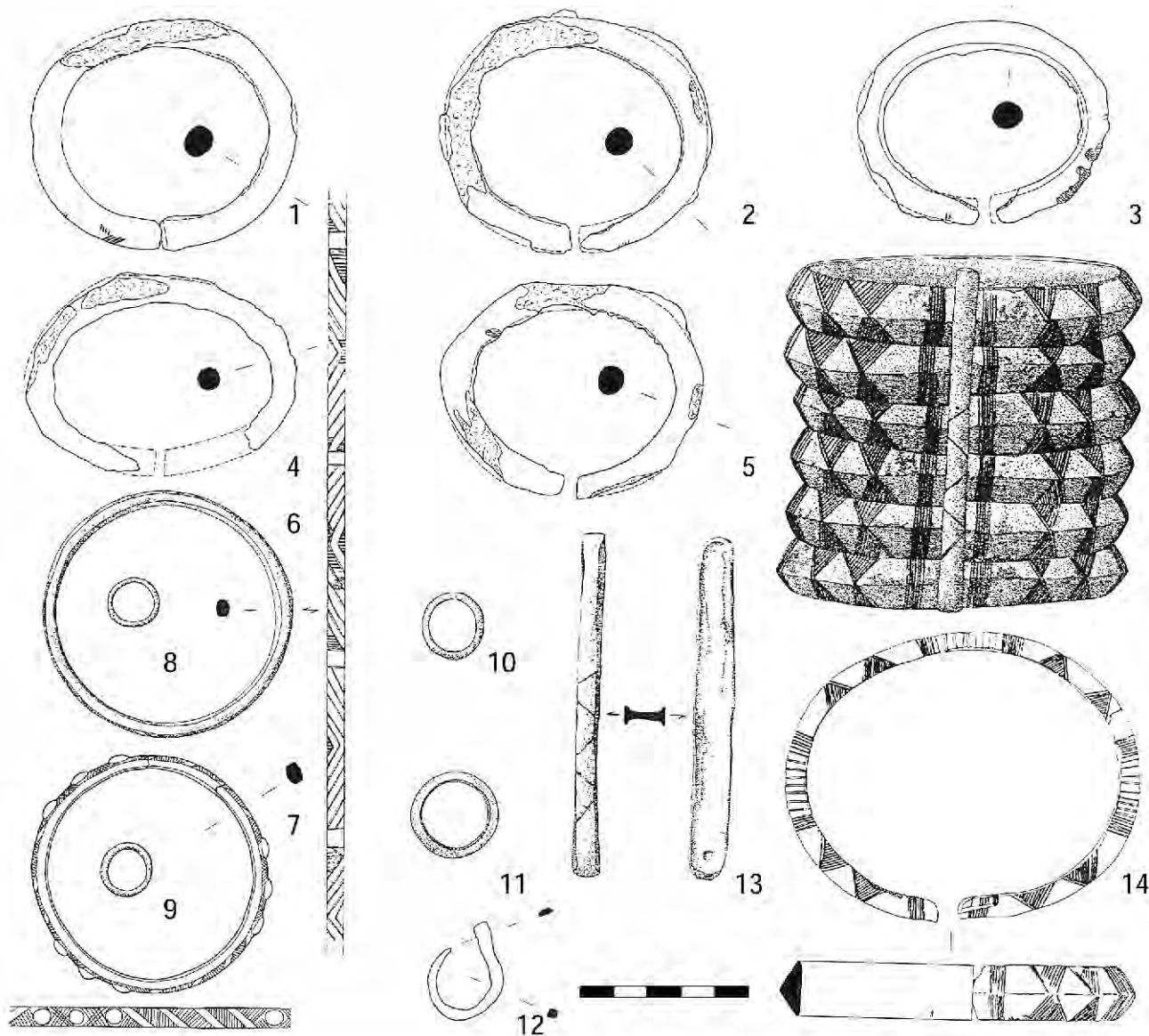
Pl. 12 – MARMANHAC (Cantal) “Broize Aurillac” T.1 : plan de localisation d’ap. A. Tourtoulou; T.1 mobilier isolé : n° 2-6; T.2 mobilier isolé : n° 7 (d’ap. Delporte, Vuittenez 1966); T.2 S.1 : n° 8-11 (d’ap. Delporte, 1968). MASSIAC “Chalet” mobilier isolé : n° 12-13 (d’ap. Vinatié, 1995).



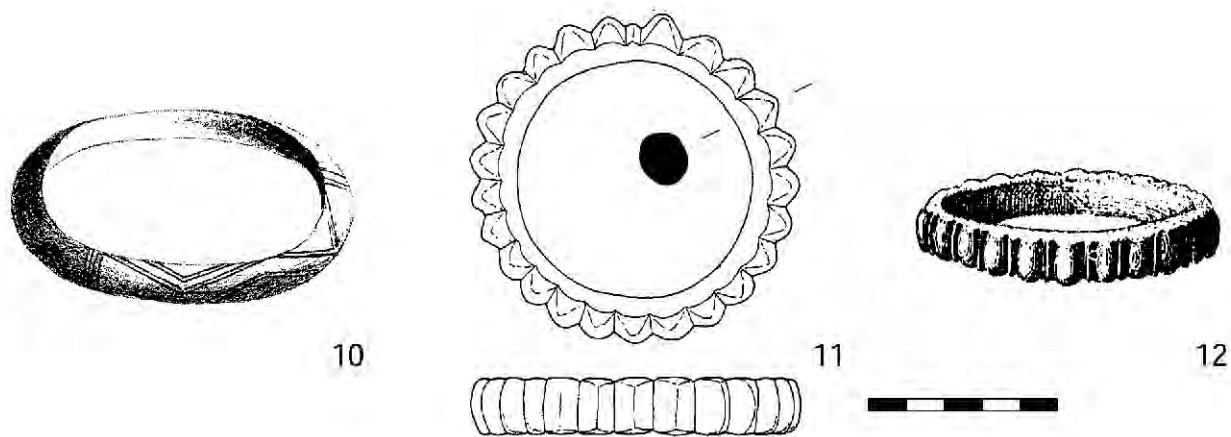
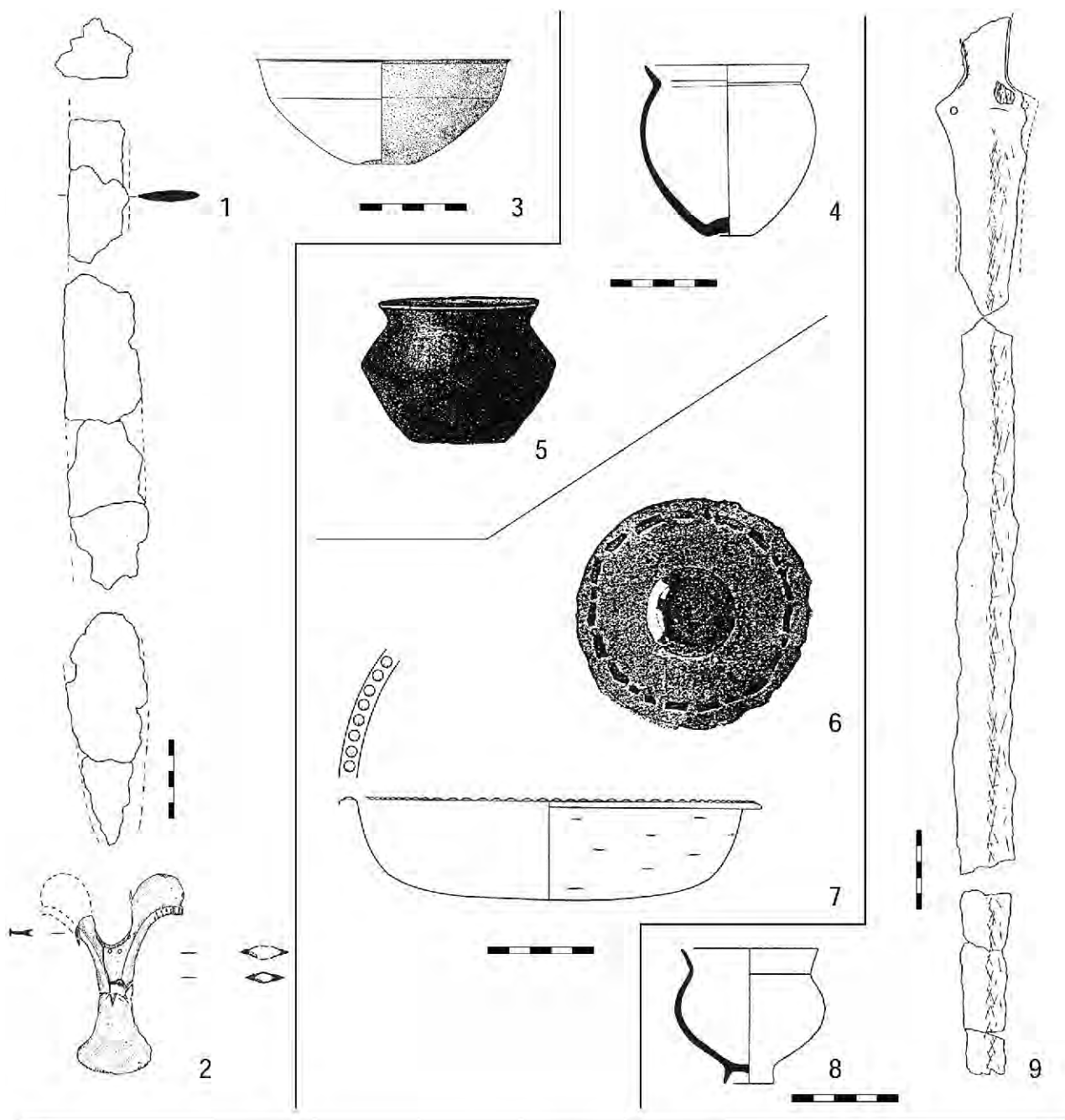
Pl. 13 – MASSIAC (Cantal) “Chalet” mobilier isolé : n° 1-4 (d’ap. Vinatié, 1995). MAURIAC “Albos” T.1 relevé : n° 5 (d’ap. Missonnier, 1990); “Aymons” T.1 S.1 : n° 6-7. ROFFIAC “Liozargues” T.1 S.1 : n° 8-9 (d’ap. Delort 1901); T.2 : n° 10 (d’ap. Delort 1901); T.2 S.1 : n° 11-12.



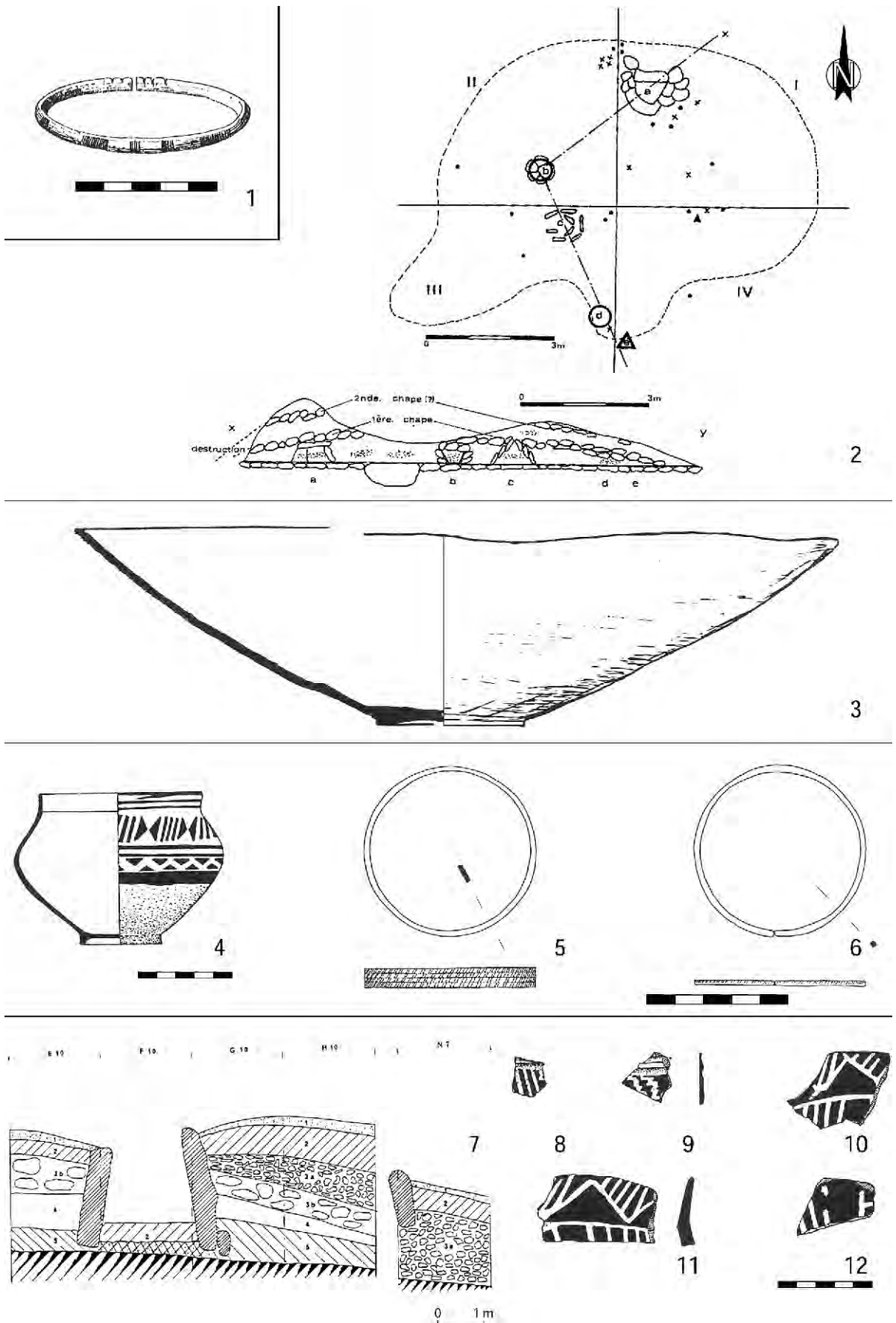
Pl. 14 – SAINT-GEORGES (Cantal) “Mons” T.1 S.1 : n° 1 (d’ap. J.-P. Daugas);
T.1 S.2 : n° 2 (d’ap. J.-P. Daugas); T.1 S.3 : n° 3 (d’ap. aquarelle J.-B. Delort); T.2 S.1 : n° 4-9.



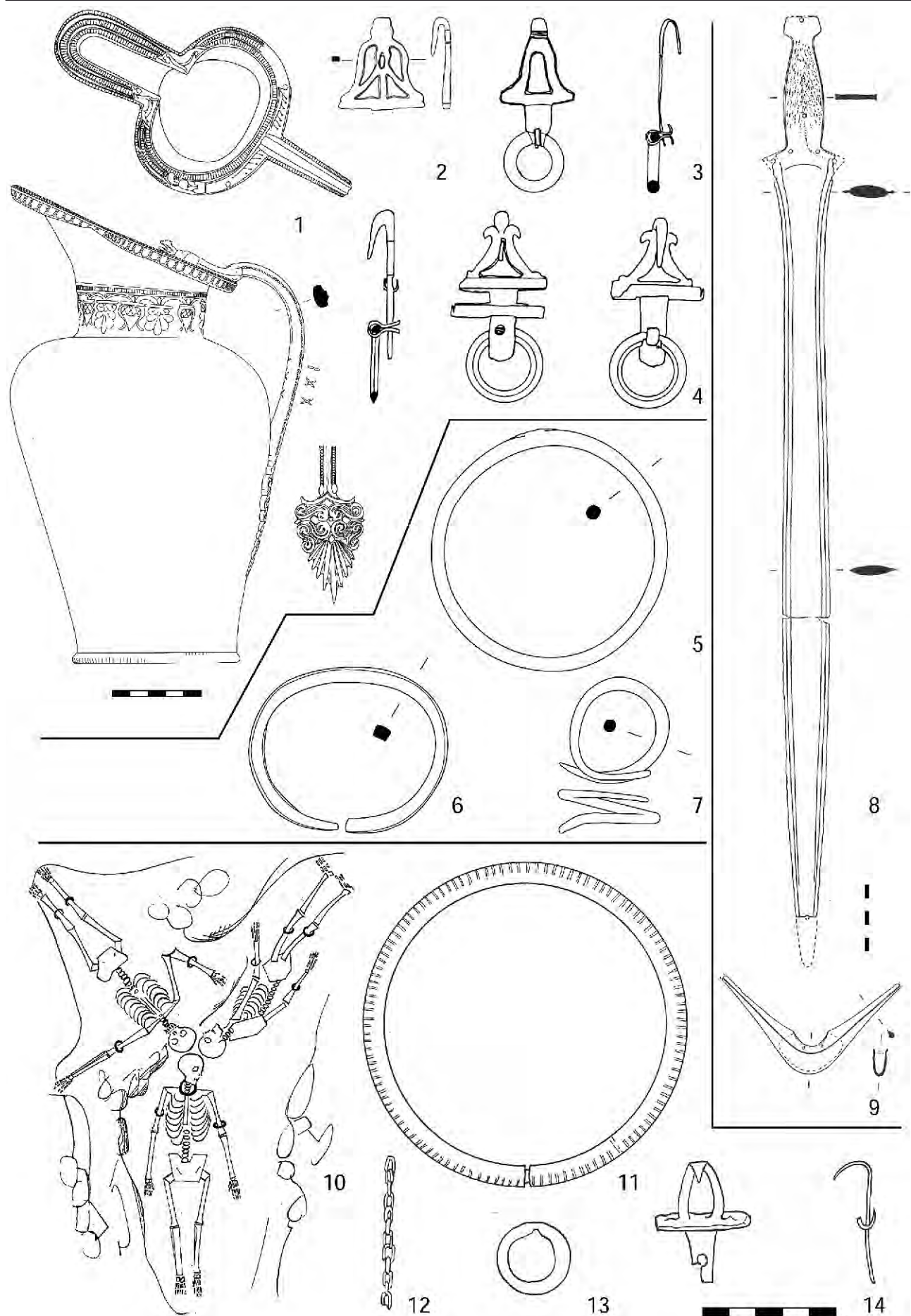
Pl. 15 – SAINT-GEORGES (Cantal) "Mons" T.2 S.1 : n° 1-14 (n° 6, 8-11, 13-14 d'ap. J.-P. Dugas); T.2 S.2 : n° 15; T.3 S.1 : n° 16; T.3 S.2 : n° 17-30 (d'ap. L. Barbier); T.4 S.1 : n° 31.



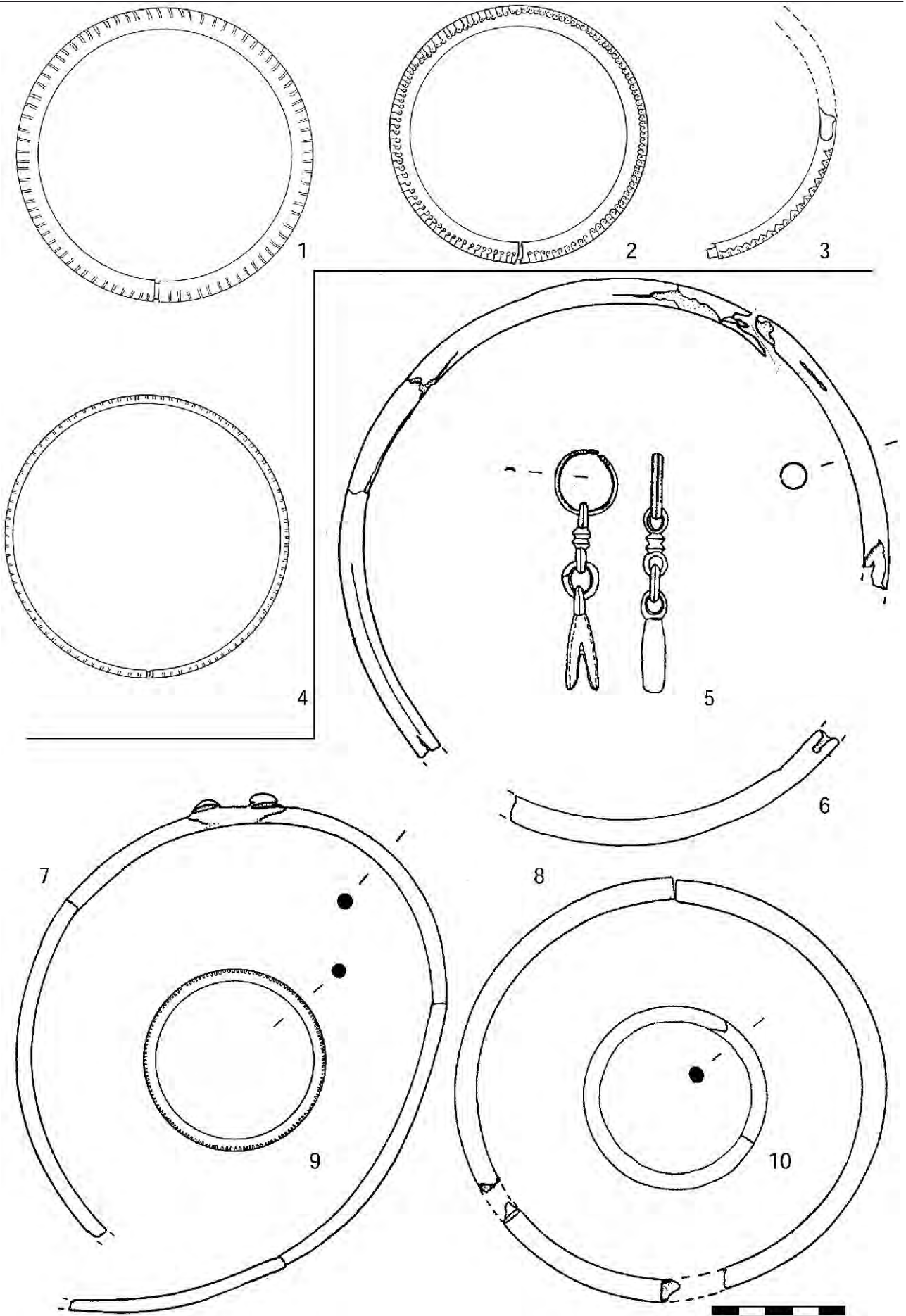
Pl. 16 – SAINT-GEORGES (Cantal) “Mons” T.5 S.1 : n° 1-3 (n° 2-3 d’ap. J.-P. Daugas); Tumulus à “cromleck” matériel isolé : n° 4-5 (n° 5 d’ap. Delort, 1901); Tumulus à “cromleck” S.1 plan et mobilier : n° 6 (d’ap. Delort, 1901) et 7; “Tumulus Bergeron” S.1 : n° 8-9. SAINT-GÉRONs “Bois de la Margide” dépôt 1 (1817) : n° 10 (d’ap. Ph. Lalande); dépôt 1 ou 2 : n° 11-12 (n° 12 d’ap. Boule, Farge, 1898).



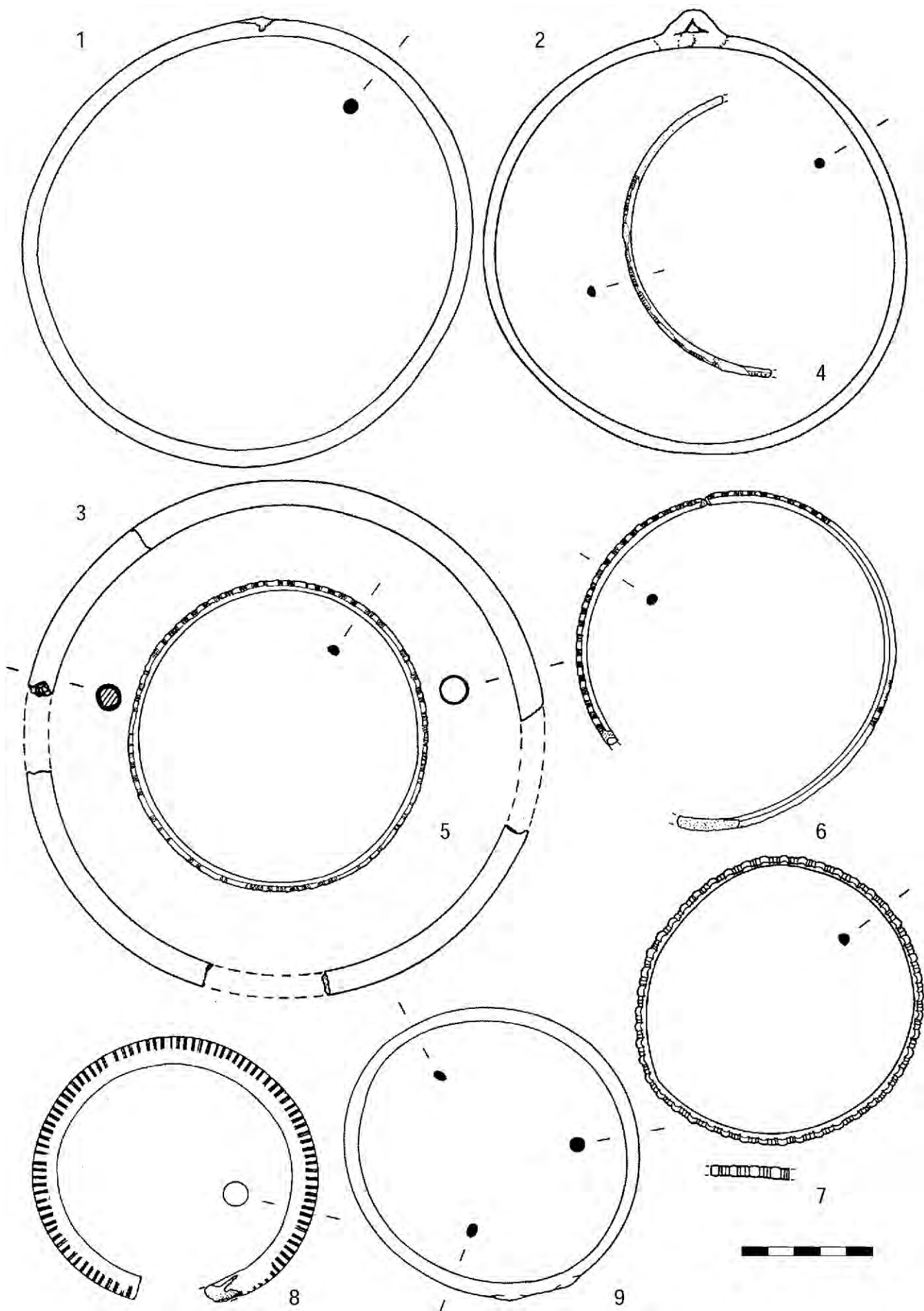
Pl. 17 – SAINT-SIMON (Cantal) “Roudadou - Tumulus du petit arbre” : n° 1 (d’ap. Boule, Farges 1898) ; SAINT-SIMON “Salesses” T.1 : n° 2 (d’ap. Delporte, Vuittenez, 1966) ; T.1 S.1 : n° 3 (d’ap. Delporte, Vuittenez, 1966) ; T.1 S.3 : n° 4-6 (n° 4 d’ap. Delporte, Vuittenez, 1966) ; VILLEDIEU “La Pierre-Levée” T.2 ou “Dolmen de Freyssinet” : n° 7-12 (d’ap. Barbier, 1972).



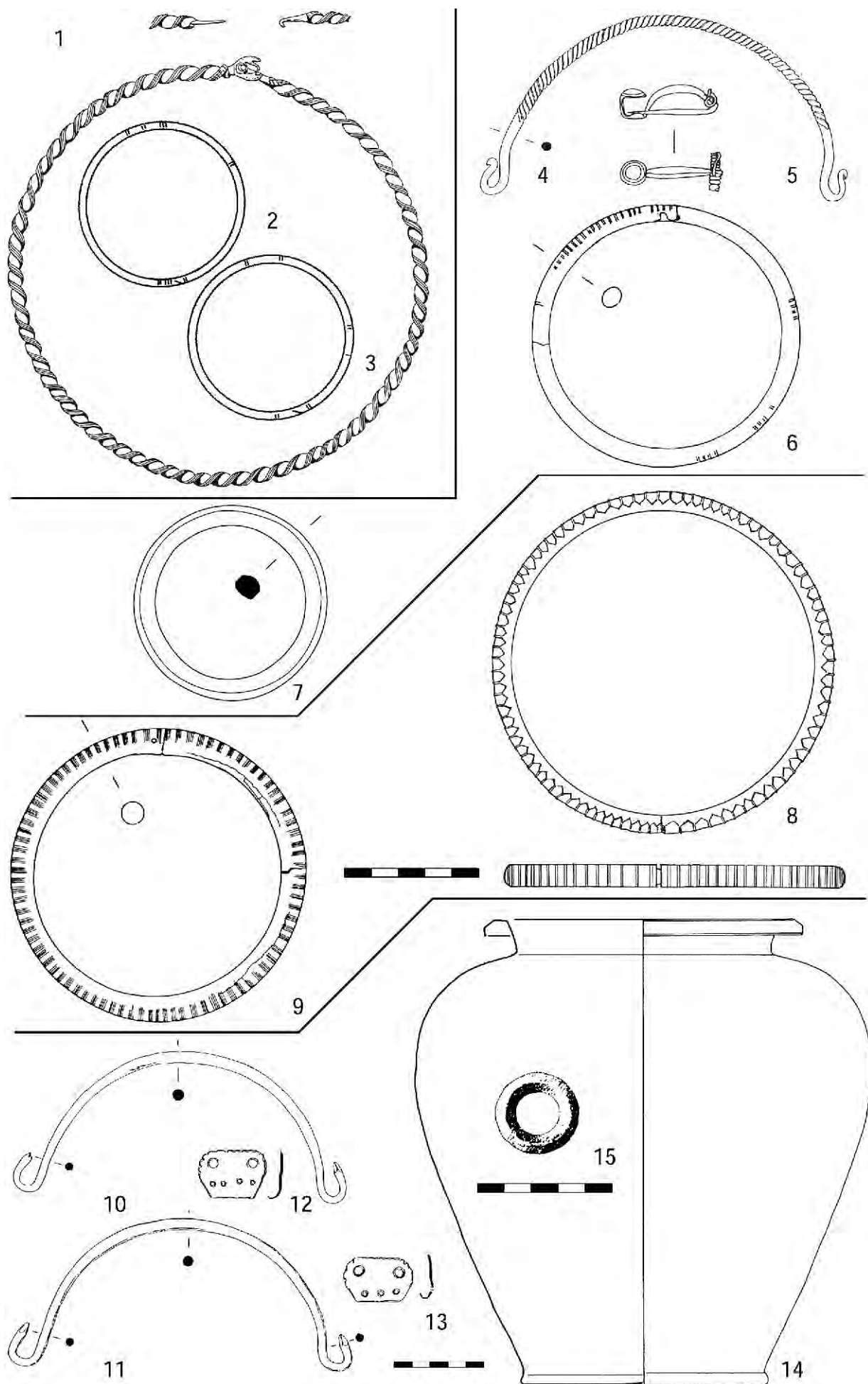
Pl. 18 – Département du Cher : n° 1-4. BEFFES : n° 5-7. BOURGES “Asnières-lès-Bourges” : n° 8-9; “Établissements militaires - Arsenal” relevé d’inhumations : n° 10; matériel isolé : n° 11-14 (d’ap. J. Dumoutet, dessin Musée du Berry).



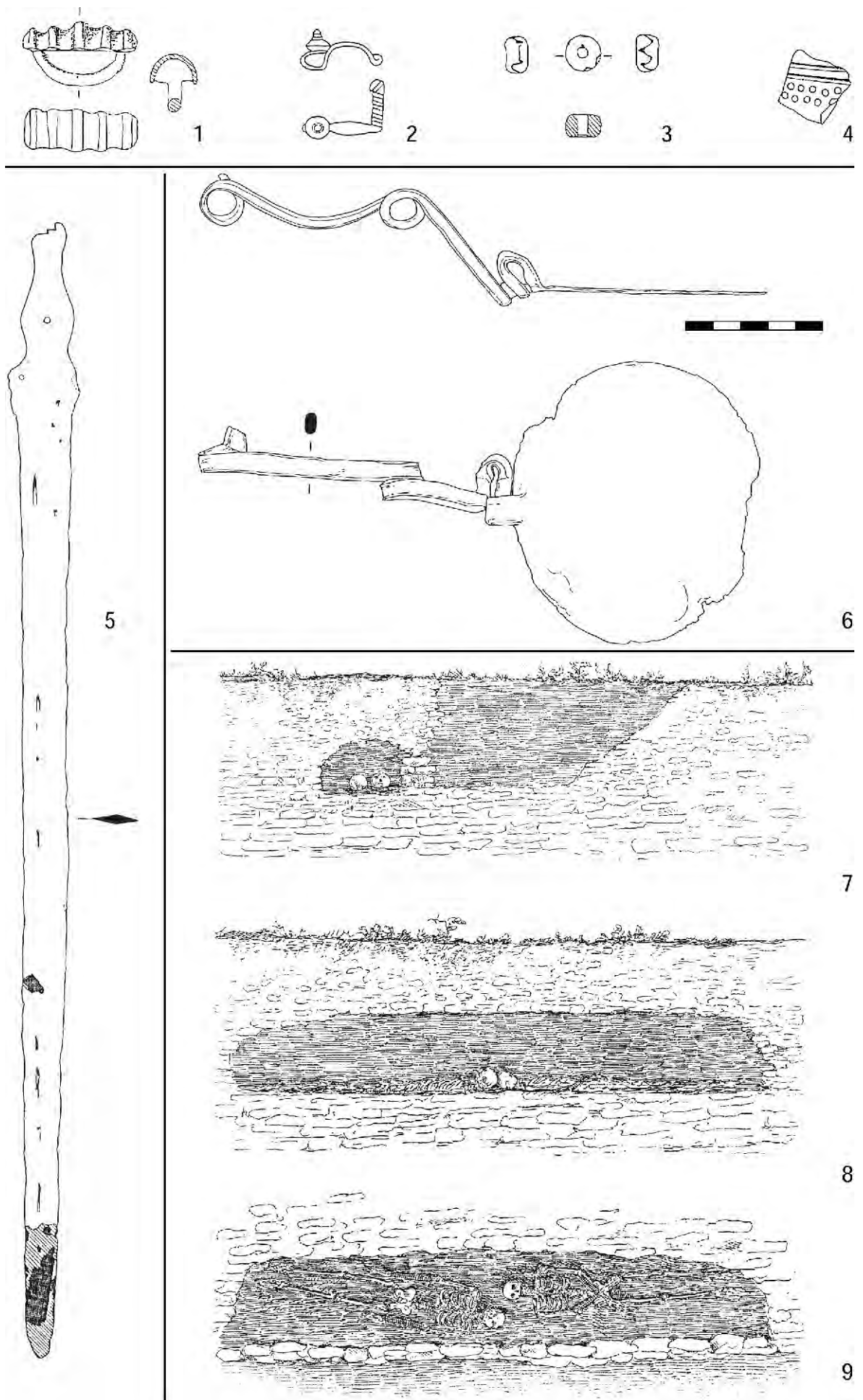
Pl. 19 – BOURGES (Cher) “Établissements militaires - Arsenal” matériel isolé :
 n° 1-4 (d’ap. J. Dumoutet, dessin Musée du Berry); “Boulevard Auger” : n° 5-10.



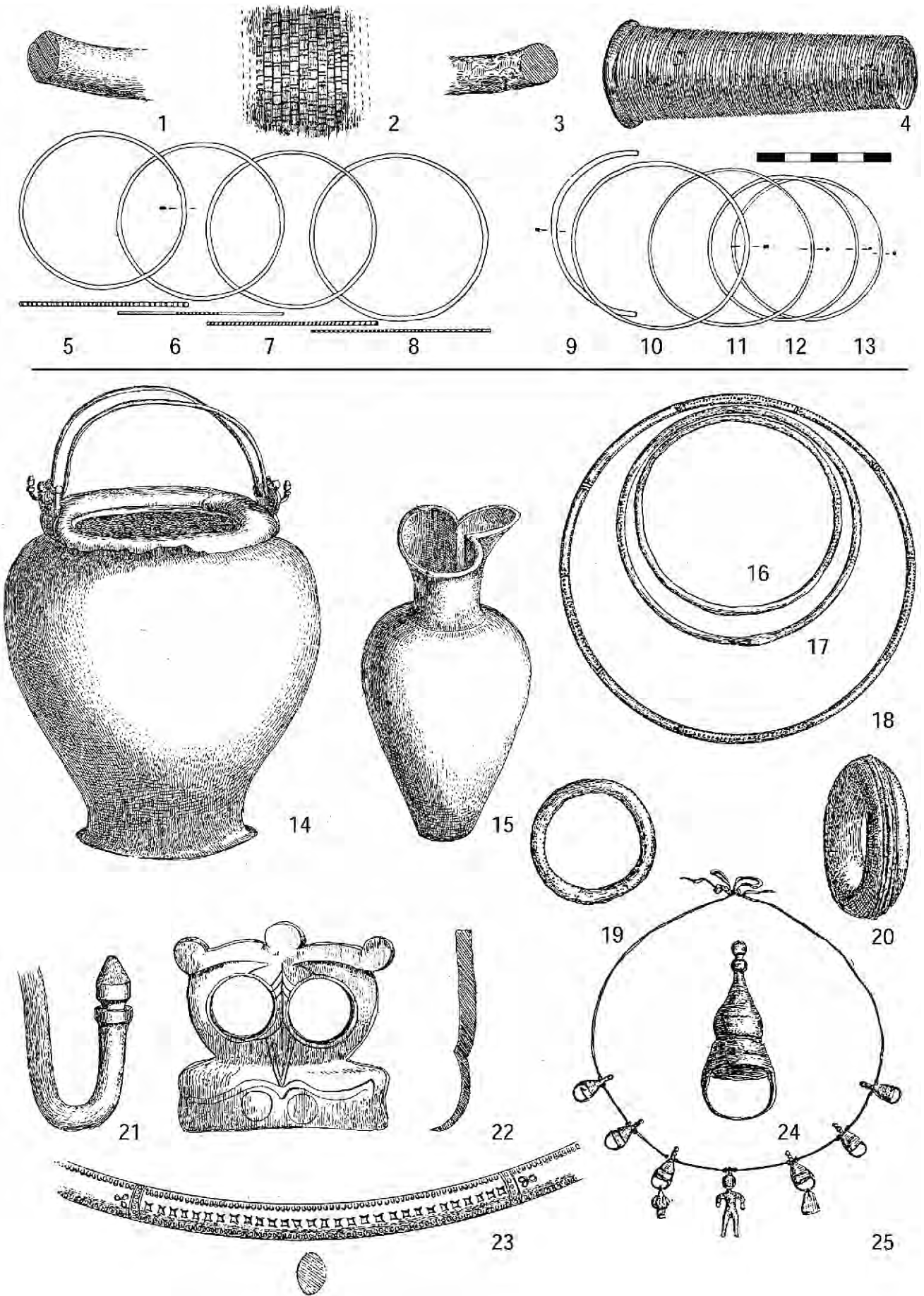
Pl. 20 – BOURGES (Cher) “Établissements militaires - Boulevard Auger” : n° 1-9.



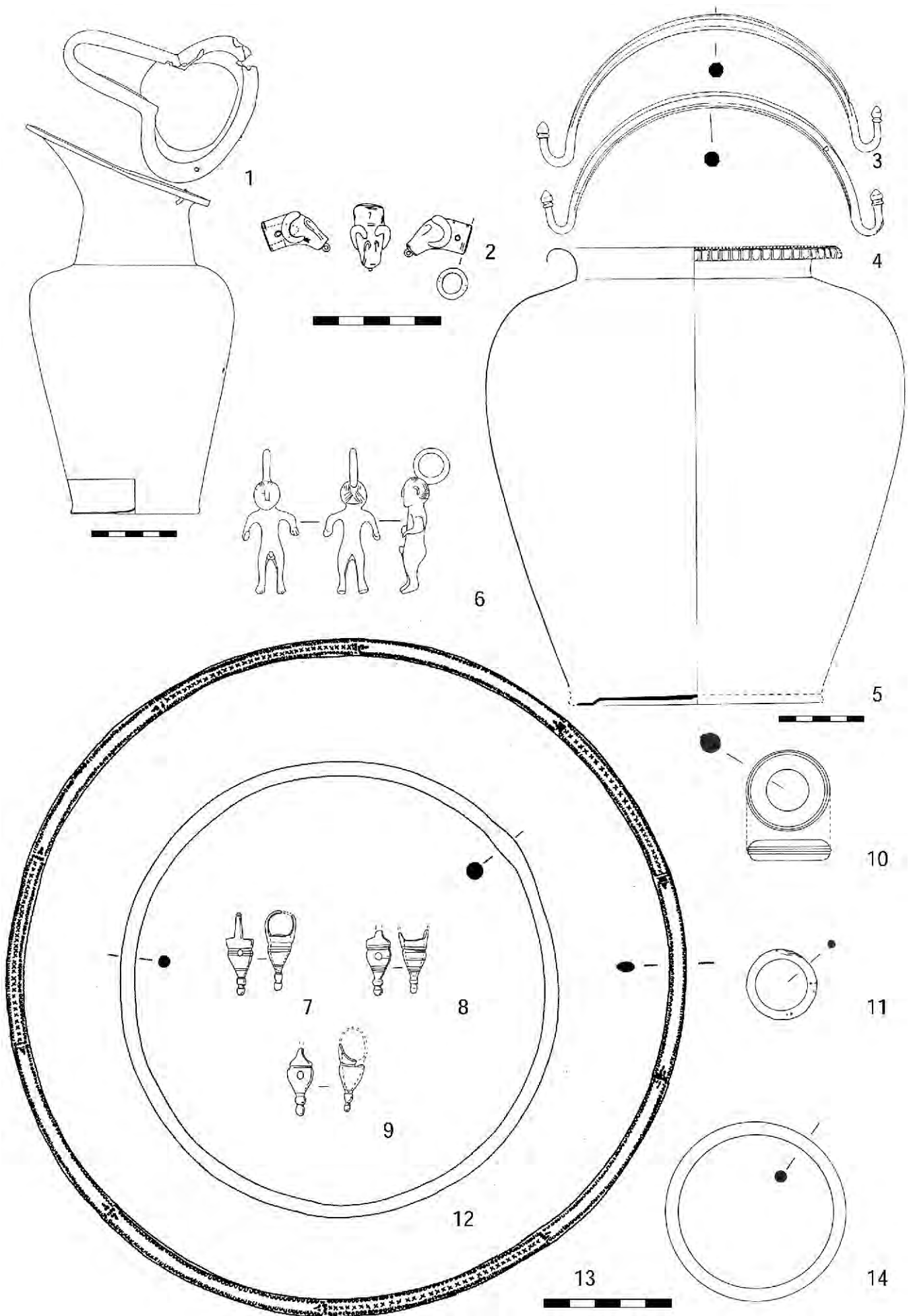
Pl. 21 – BOURGES (Cher) “Établissements militaires - Boulevard Auger” S.1 : n° 1-3 (n° 2-3 d’ap. photo Ponroy, 1903);
 “Fonderie de canons” : n° 4-7 (n° 5 d’ap. Freidin, 1982); “La Pyrotechnie” : n° 8-9 (n° 8 d’ap. J. Dumoutet, dessin Musée du Berry);
 “Les Fonds Gaydons” : n° 10-15 (n° 15 d’ap. Mater, 1893).



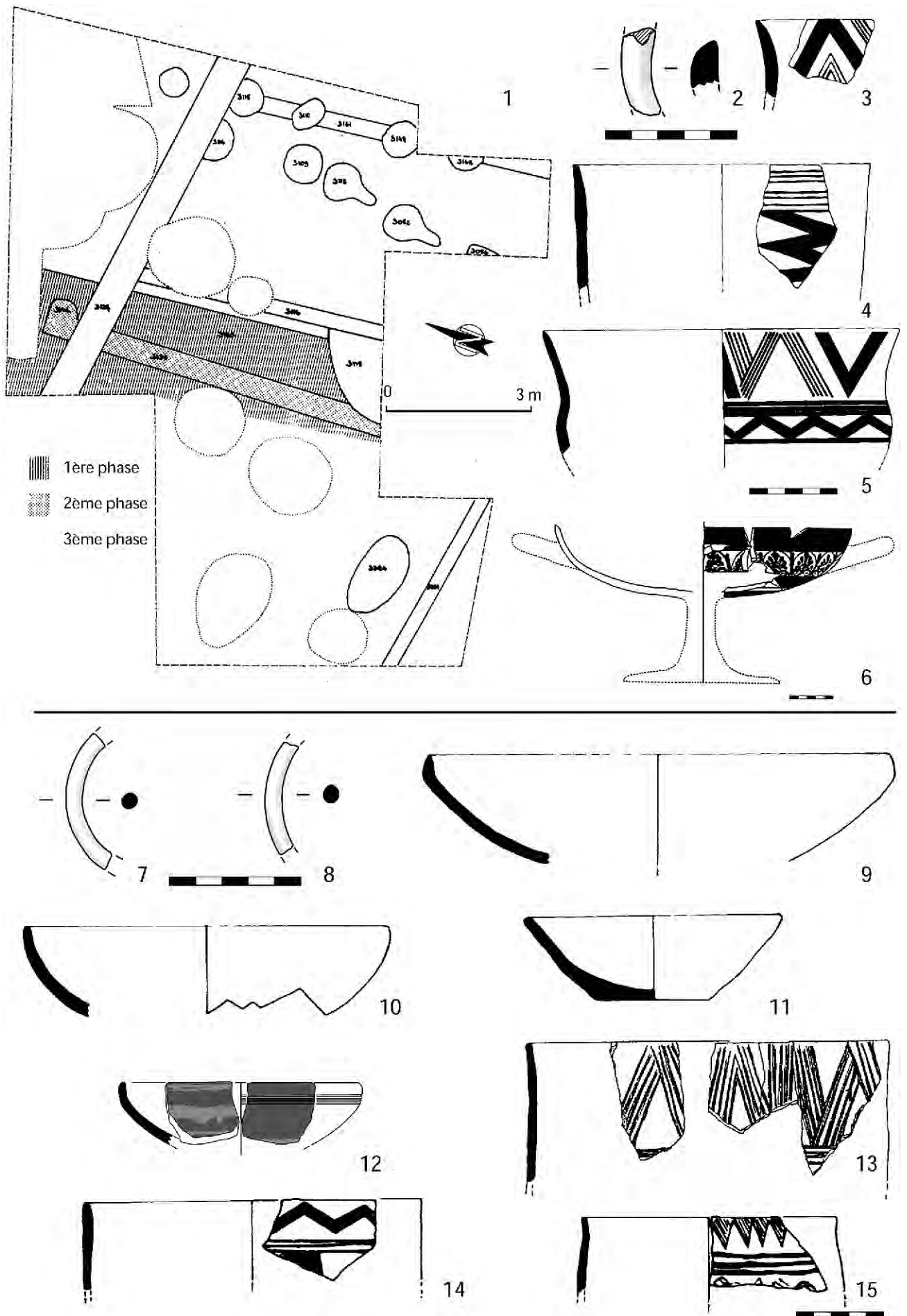
Pl. 22 – BOURGES (Cher) “Les Grands Danjons” remblais de T.1 S.1 : n° 1-4 (d’ap. Baillieu, 1990); “Lazenay” S.1 : n° 5; “Mazières” : n° 6; “Petit Séminaire Saint-Célestin” n° 7-9 (d’ap. A. de Lachaussée, archives Musée du Berry).



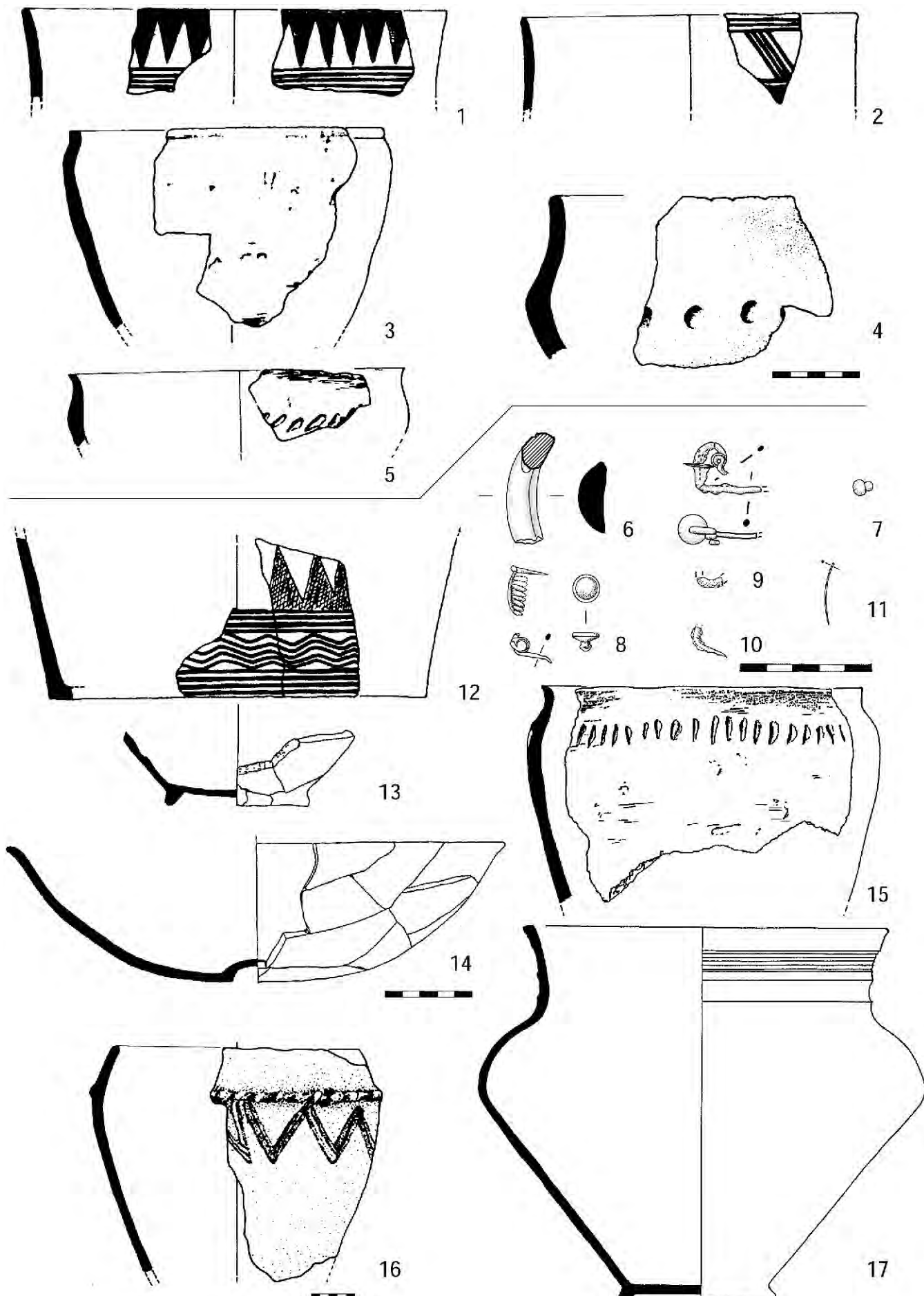
Pl. 23 – BOURGES (Cher) “Petit Séminaire Saint-Célestin” : n° 1-13 (n° 1-4 d’ap. A. de Lachaussée; n° 5-13 d’ap. Willaume, 1985);
 “Route de Dun” : n° 14-25 (d’ap. pl.II et III de A. de Lachaussée, archives Musée du Berry).



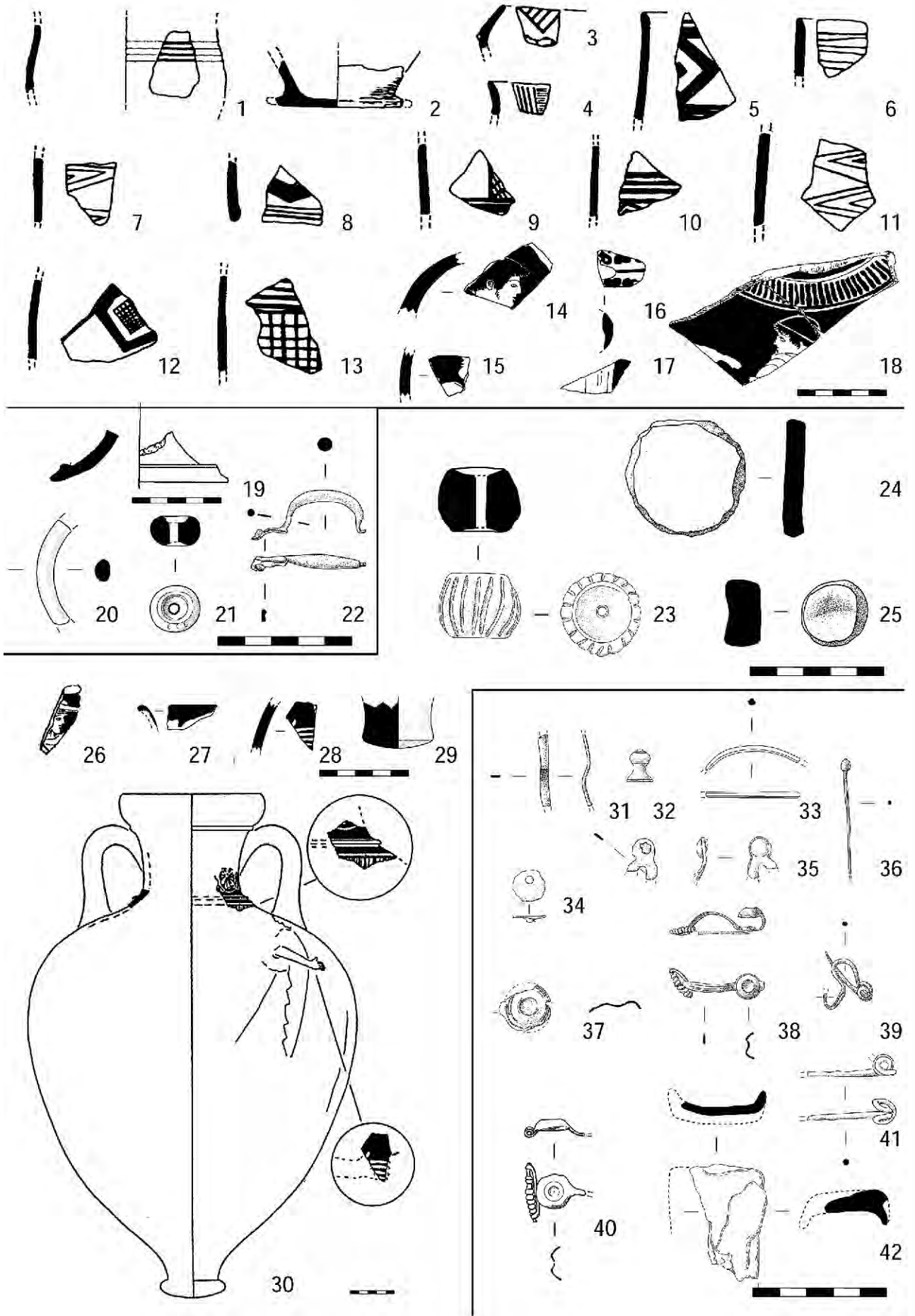
Pl. 24 – BOURGES (Cher) “Route de Dun” urne cinéraire (n° 1), récipients (n° 2-5), pendeloques (n° 6-11) et parures (n° 12-14).



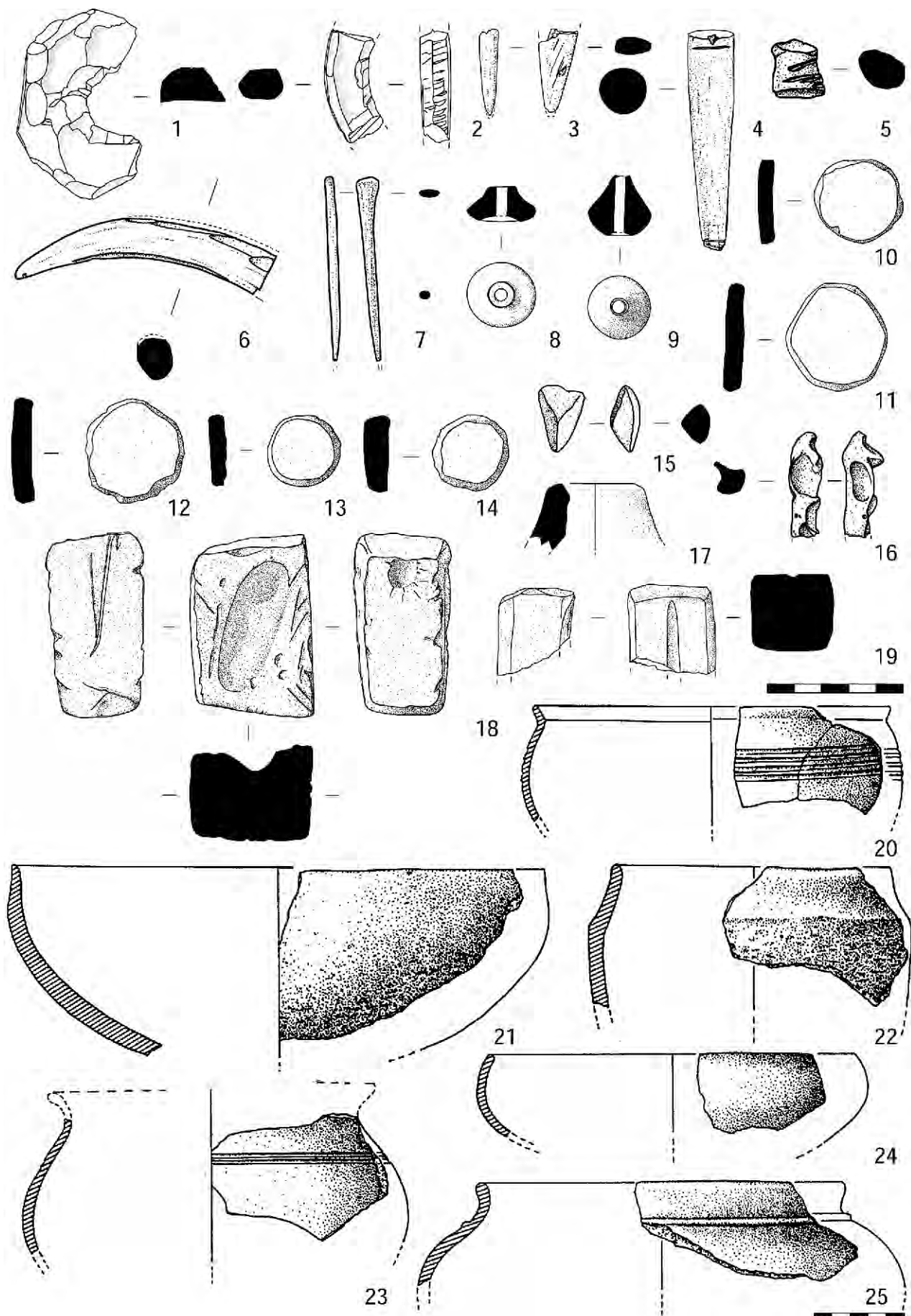
Pl. 25 – BOURGES (Cher) “Collège Littré - Rue des Trois Pommes” plan de la fouille : n° 1 ; état 1 : n° 2-6 ; état 2 : n° 7-15 (n° 1, 3-5, 9-11, 13-15 d’ap. Ruffier, Delabesse, 1985 ; n° 6 d’ap. Gran-Aymerich, 1997).



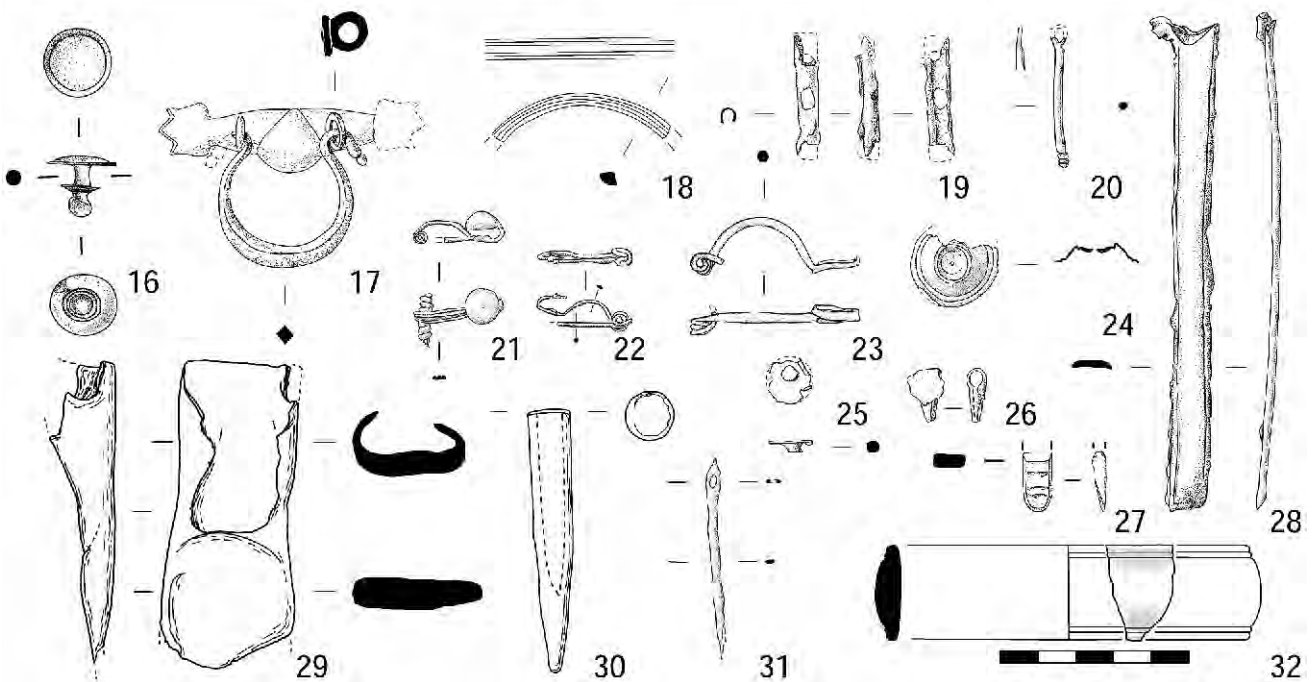
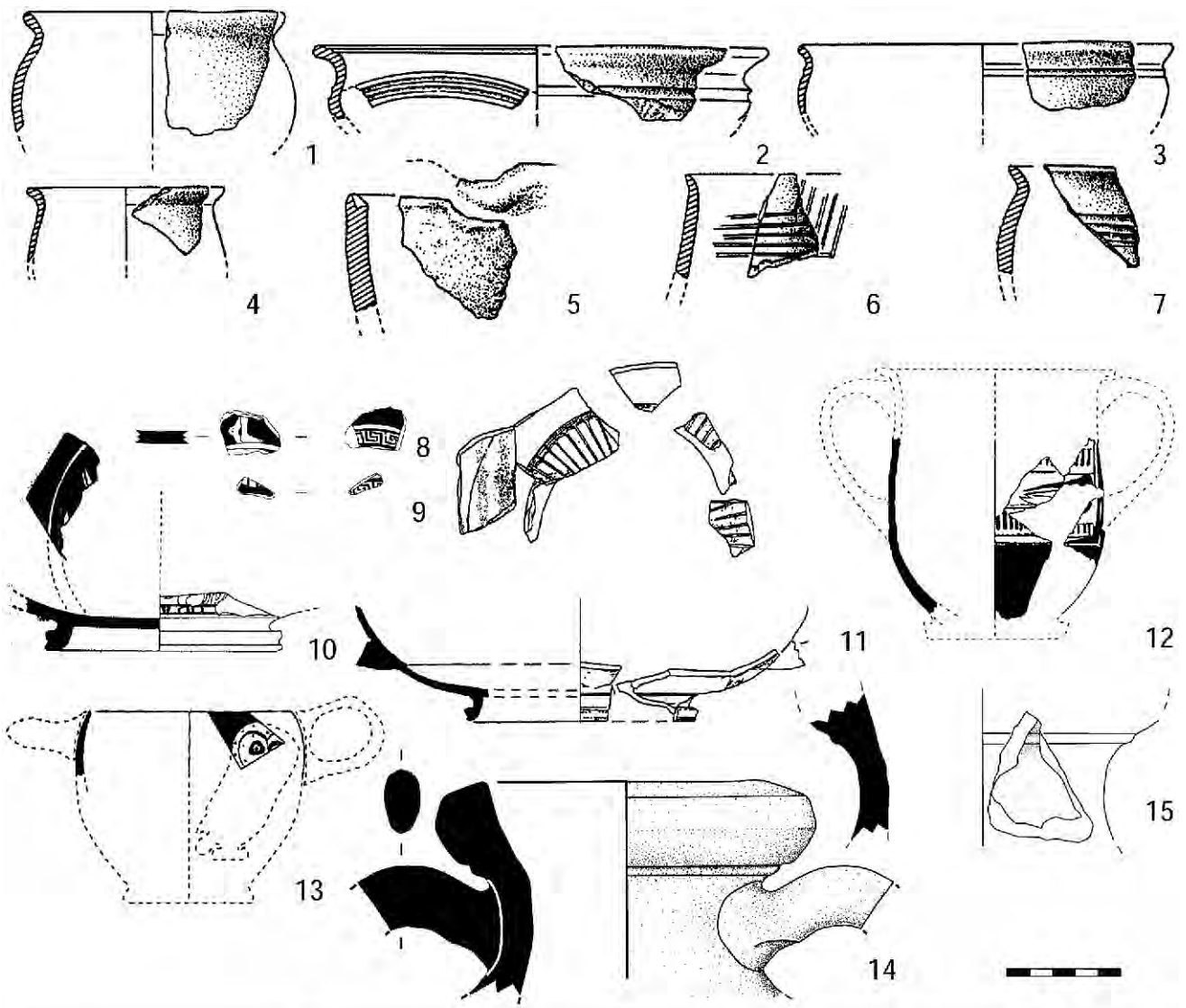
Pl. 26 – BOURGES (Cher) “Collège Littre - Rue des Trois Pommes” état 2 : n° 1-5; état 3 : n° 6-17 (n° 1-5, 12-17 d’ap. Ruffier, Delabesse, 1985).



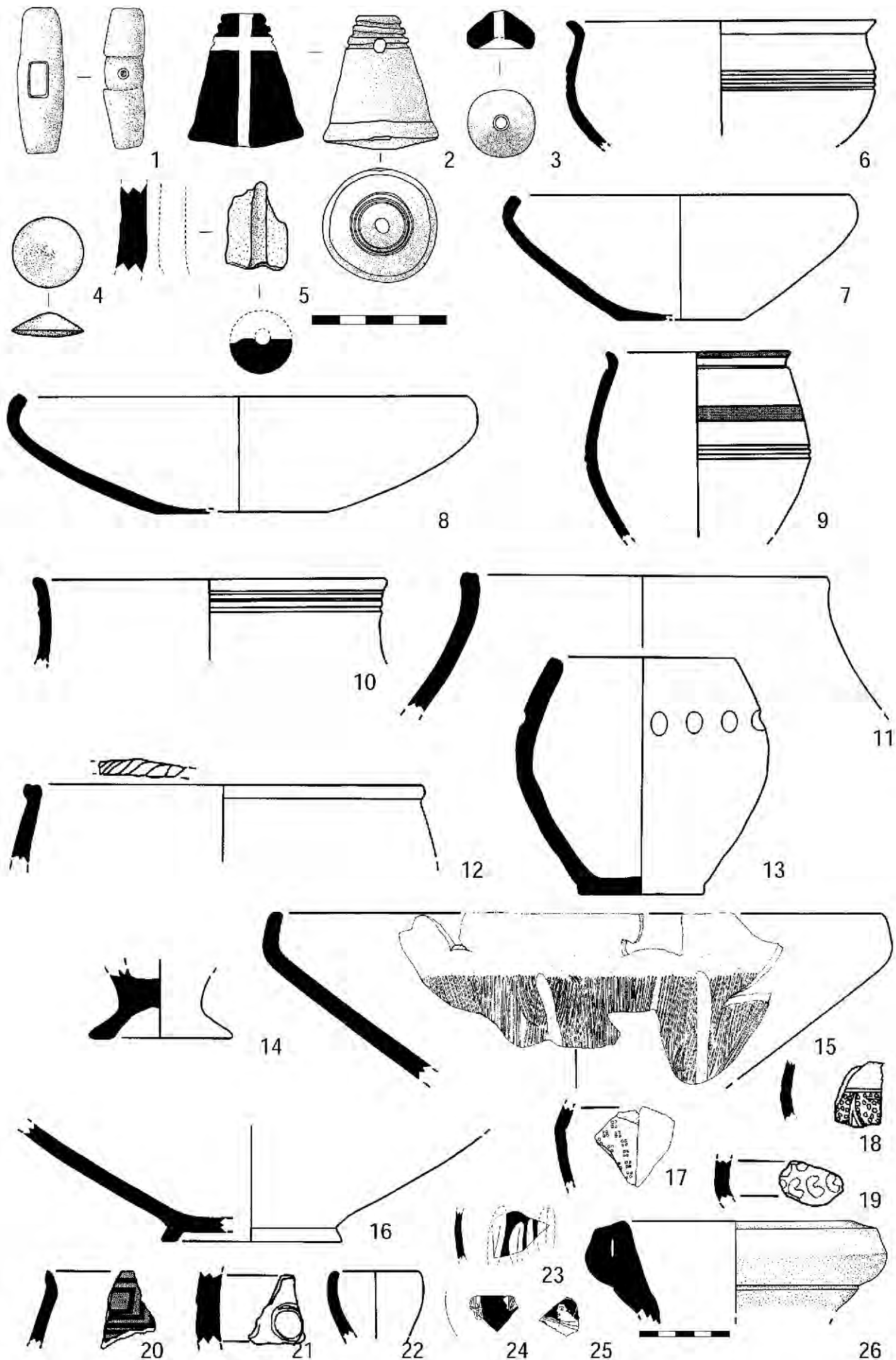
Pl. 27 – BOURGES (Cher) “Collège Littré - Rue des Trois Pommes” état 3 : n° 1-18; matériel résiduel : n° 19-22; “Rue de la Nation” : n° 23-30; “Saint-Martin-des-Champs - Place Malus” fouille 1984 : n° 31-42. N° 1-13, 19 d’ap. Ruffier, Delabesse, 1985; n° 17-18, 26, 30 d’ap. Gran-Aymerich, 1997.



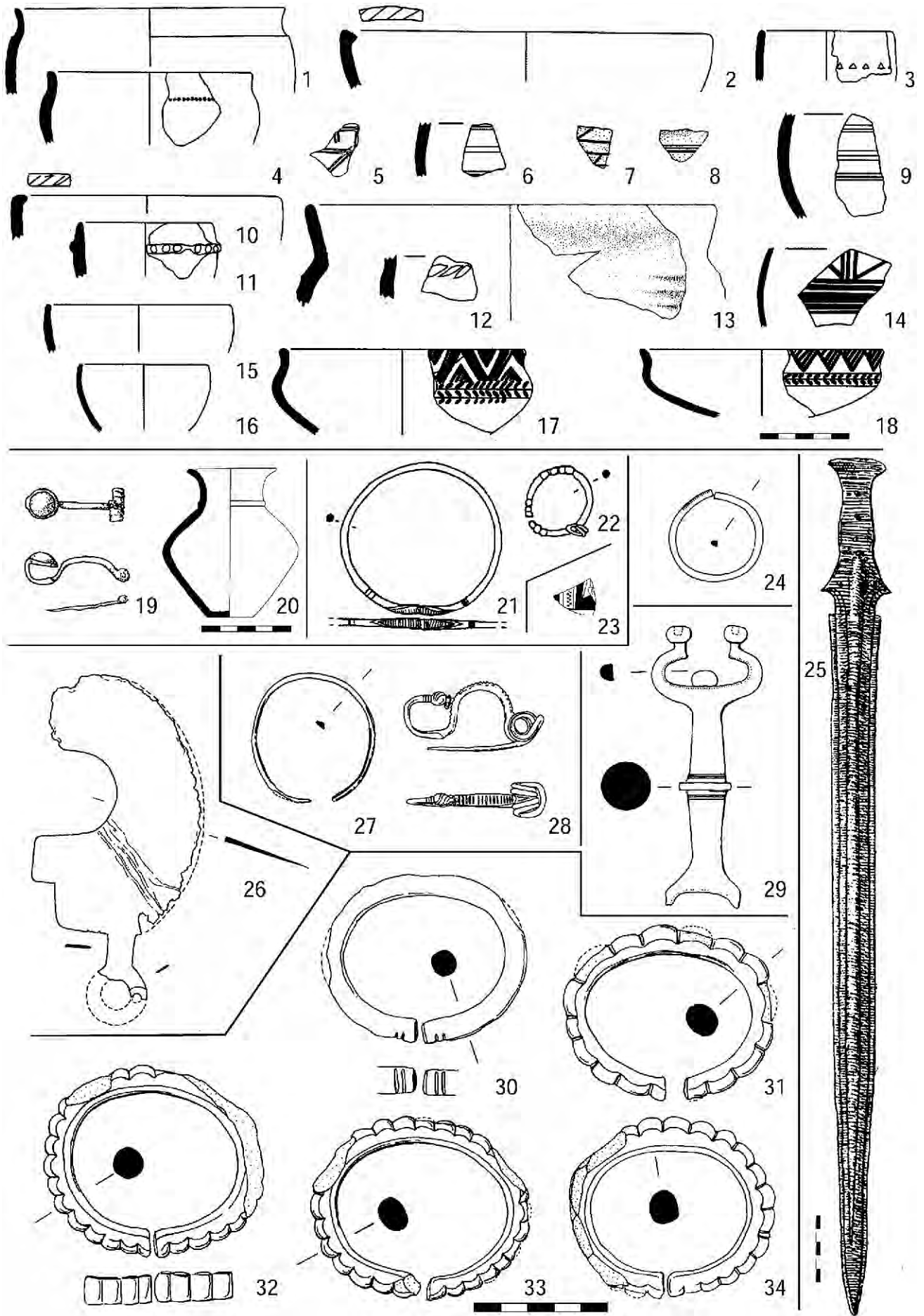
Pl. 28 – BOURGES (Cher) “Saint-Martin-des-Champs - Place Malus” fouille 1984 : n° 1-25 (n° 20-25 d’ap. Ruffier *et al.*, 1985).



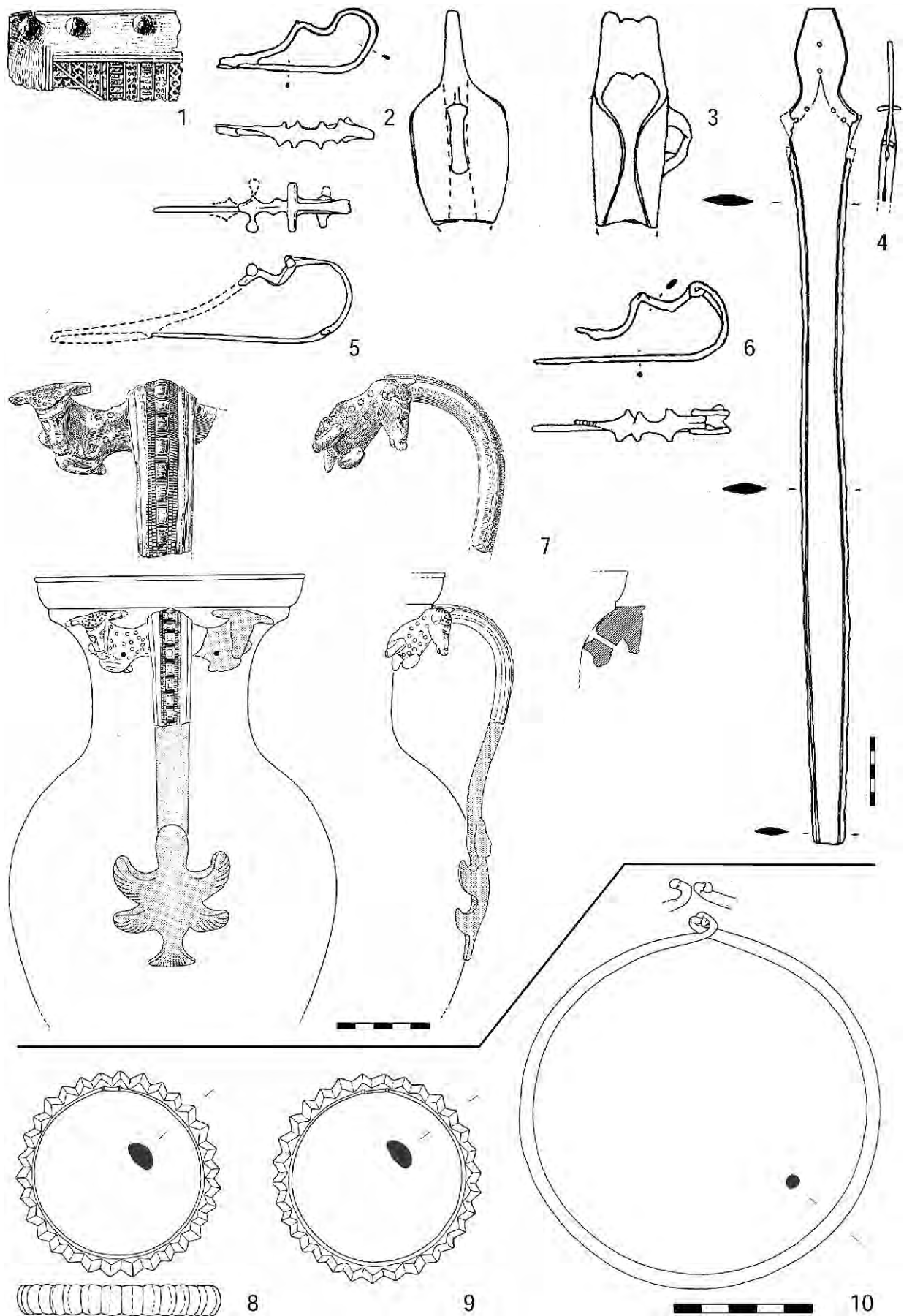
PL. 29 – BOURGES (Cher) “Saint-Martin-des-Champs - Place Malus” fouille 1984 : n° 1-15 (n° 1-7 d’ap. Ruffier *et al.*, 1985 ; n° 10-13 d’ap. Gran-Aymerich, 1997) ; fouille 1993 : n° 16-32.



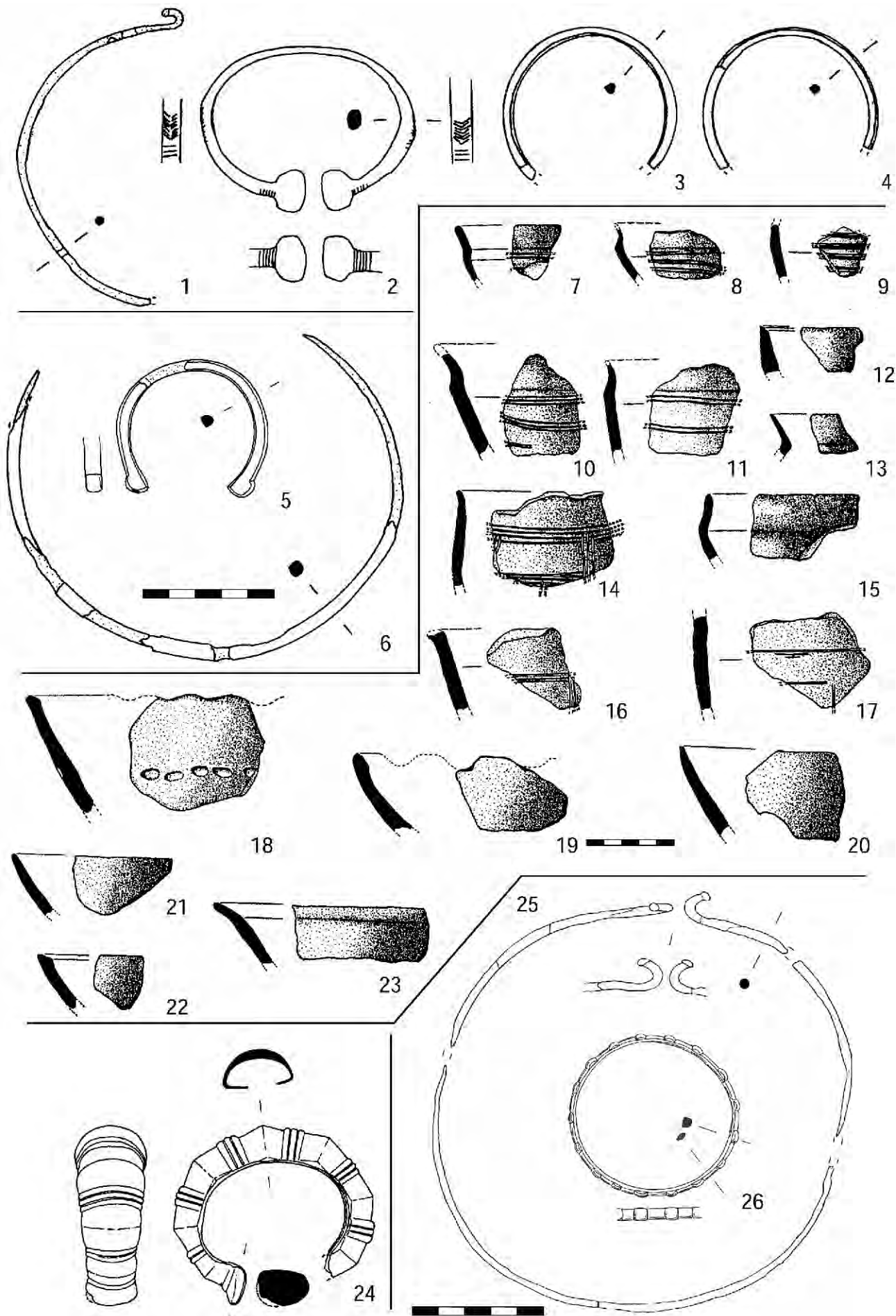
Pl. 30 – BOURGES (Cher) “Saint-Martin-des-Champs - Place Malus” fouille 1993 : n° 1-26.



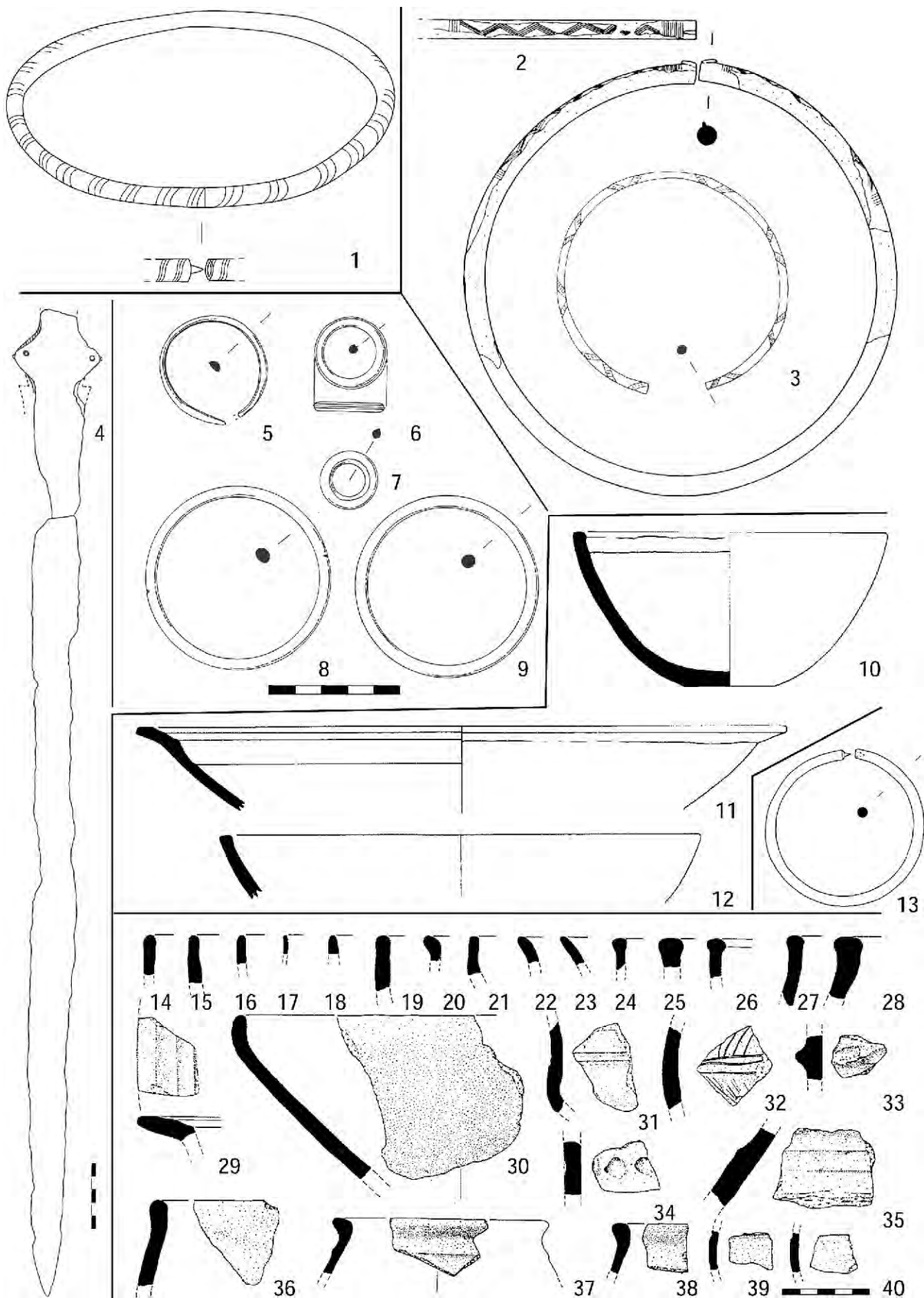
Pl. 31 – BOURGES (Cher) “Chassepins” : n° 1-18 (n° 5-8, 13 d’ap. Barbé, Luberne, 1988 ; le reste d’ap. Buchsenschutz, Ralston, à paraître) ; “Chemin de Gionne” silo F.57 : n° 19-20 ; silo F4 : n° 21-22 ; ramassage de surface : n° 23 (n° 19-22 d’ap. Buchsenschutz, Ralston, à paraître ; n° 23 d’ap. Gran-Aymerich, 1997) ; “Fin Renard” : n° 24 ; “Marais des Prés Leroy” : n° 25 (d’ap. des Méloizes, 1890) ; “Prairie Saint-Sulpice” : n° 26 ; “Place Séraucourt” : n° 27-28 ; “Moulon” : n° 29 ; BOURGES : n° 30-34.



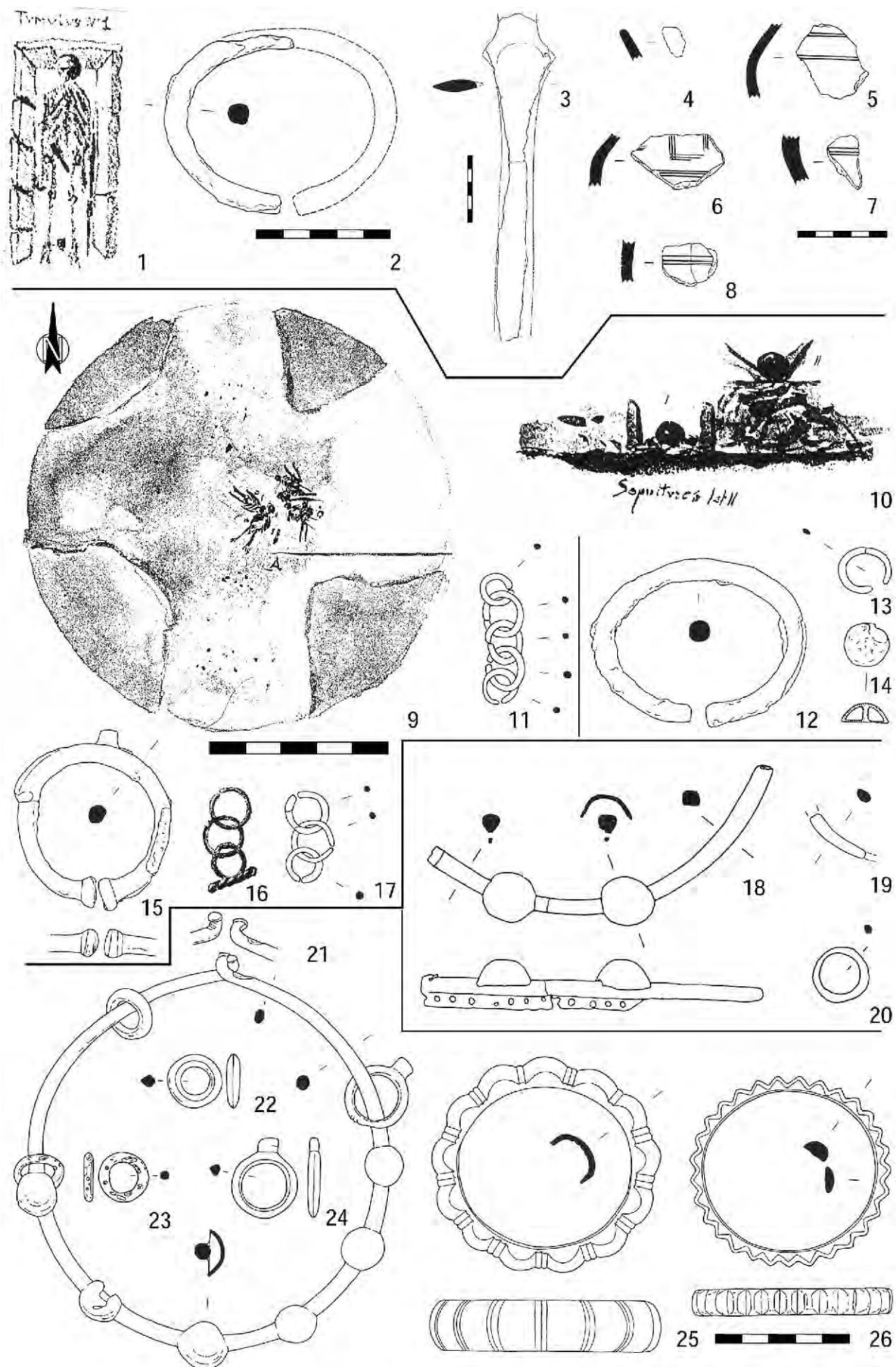
Pl. 32 – BOURGES (Cher) : n° 1-2 (n° 1 d'ap. Breuil, Goy, 1904); environs de BOURGES : n° 3-4; BOURGES (?) : n° 5-7 (n° 2 et 6 d'ap. dessin Musée du Berry); n° 7 d'ap. Stead, Rigby, 1999). BOUZAIS "Le Camp" T.A.S.1 : n° 8-10.



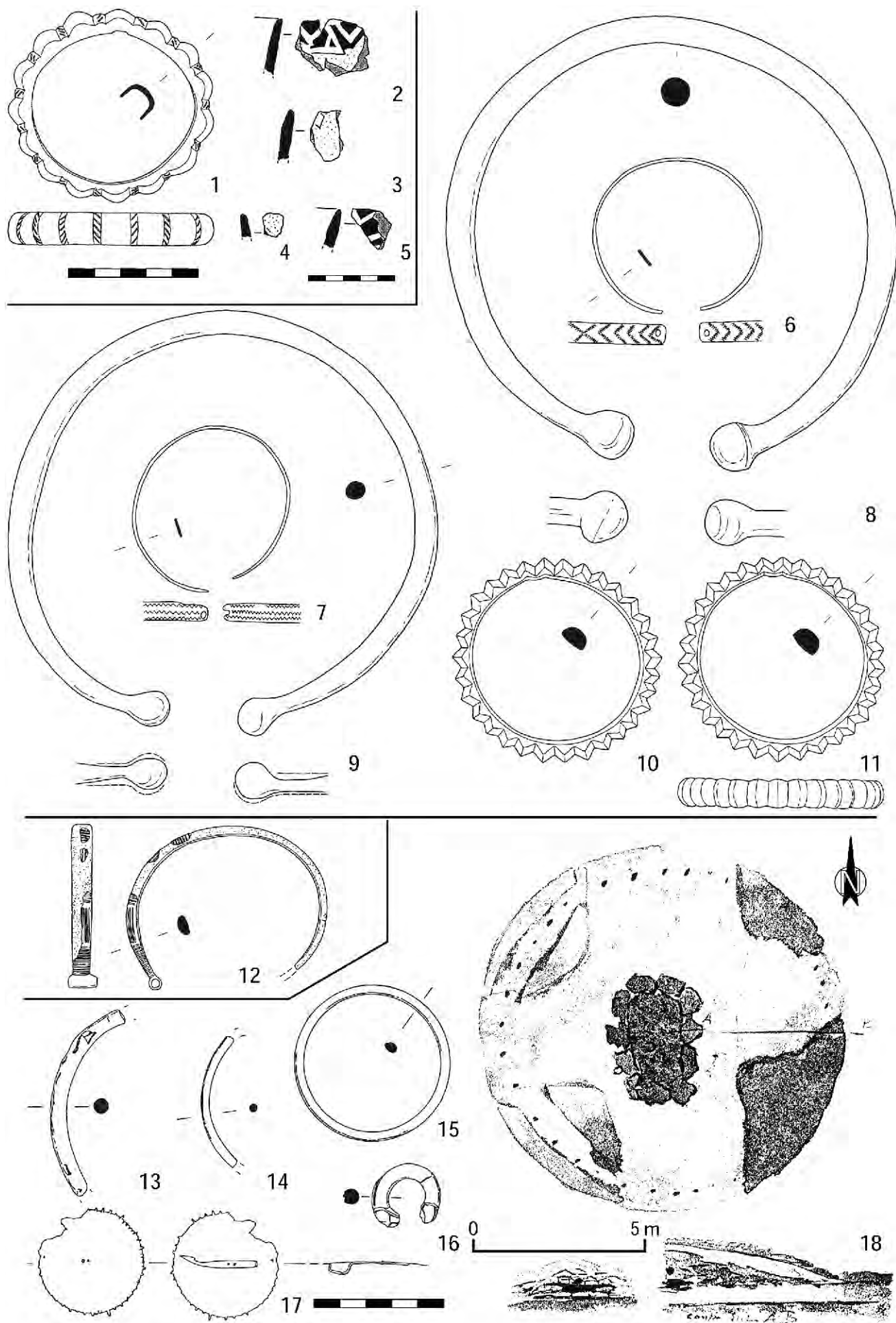
Pl. 33 – BOUZAIS (Cher) “Le Camp” T.B : n° 1-4; “Champ de Bataille” : n° 5-6; BRUÈRE-ALLICHAMPS “Le Pâtureau des Chaumes” : n° 7-23 (d’ap. Barbé, Rialland, 1988); CHROST : n° 24; CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER “Font James” T.1 : n° 25-26.



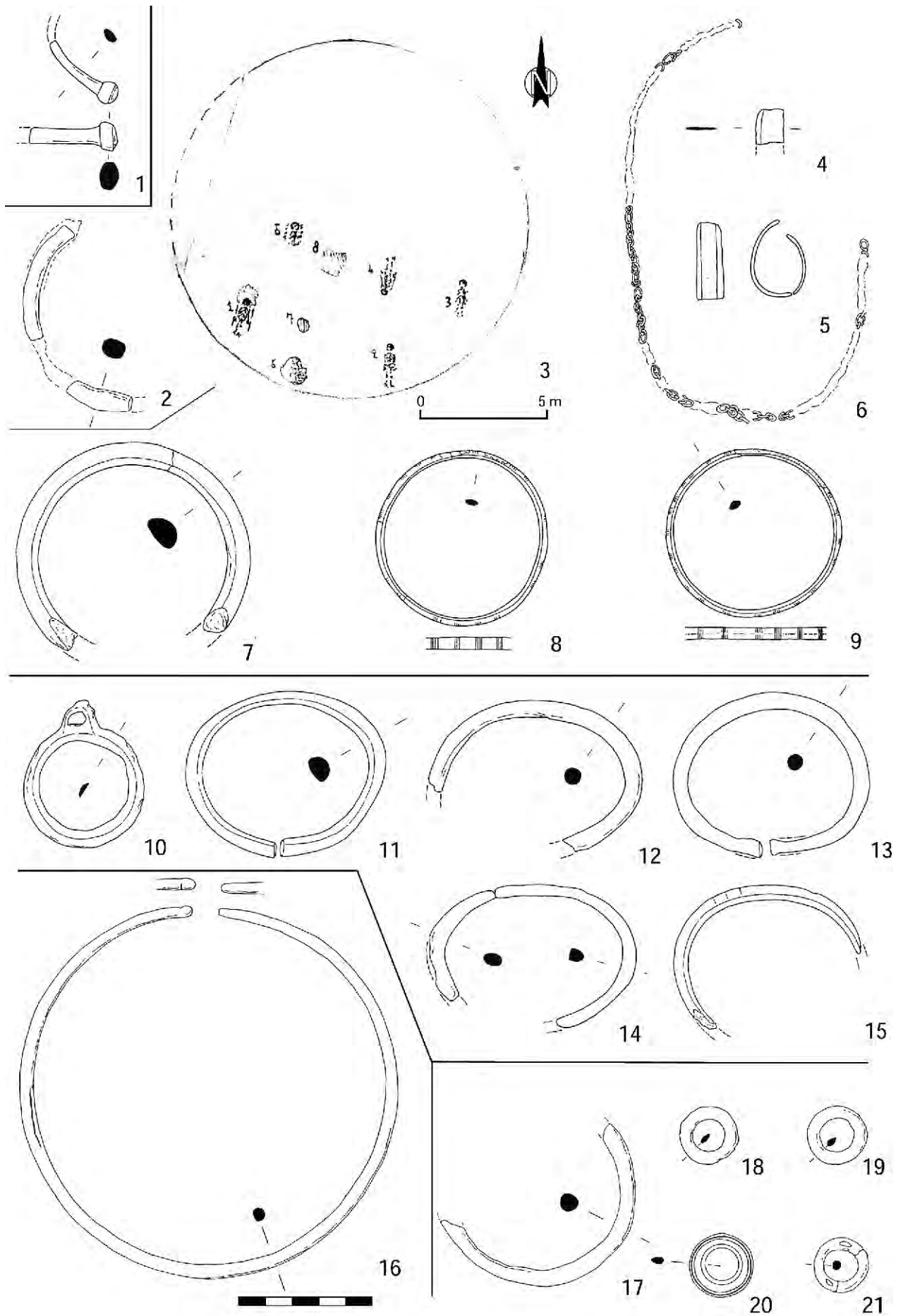
Pl. 34 – CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER (Cher) “Font James” T.1 : n° 1 (d’ap. Buhot de Kersers, 1869, pl.I n° 4); “Font James” T.2 ou “Corqueux” : n° 2-3; “Font James” T.2 S.1 ou “Corqueux” S.1 : n° 4; “Font James” T.2 S.2 ou “Corqueux” S.2 : n° 5-9. CHAVANNES “Les Trois Rangs” : n° 10-12; n° 13. CIVRAY “Le Crot à la Bécasse” silo 1 : n° 14-27, 30, 33, 36-39; silo 2 : n° 28-29, 31-32, 34-35 (d’ap. Verjux, 1993).



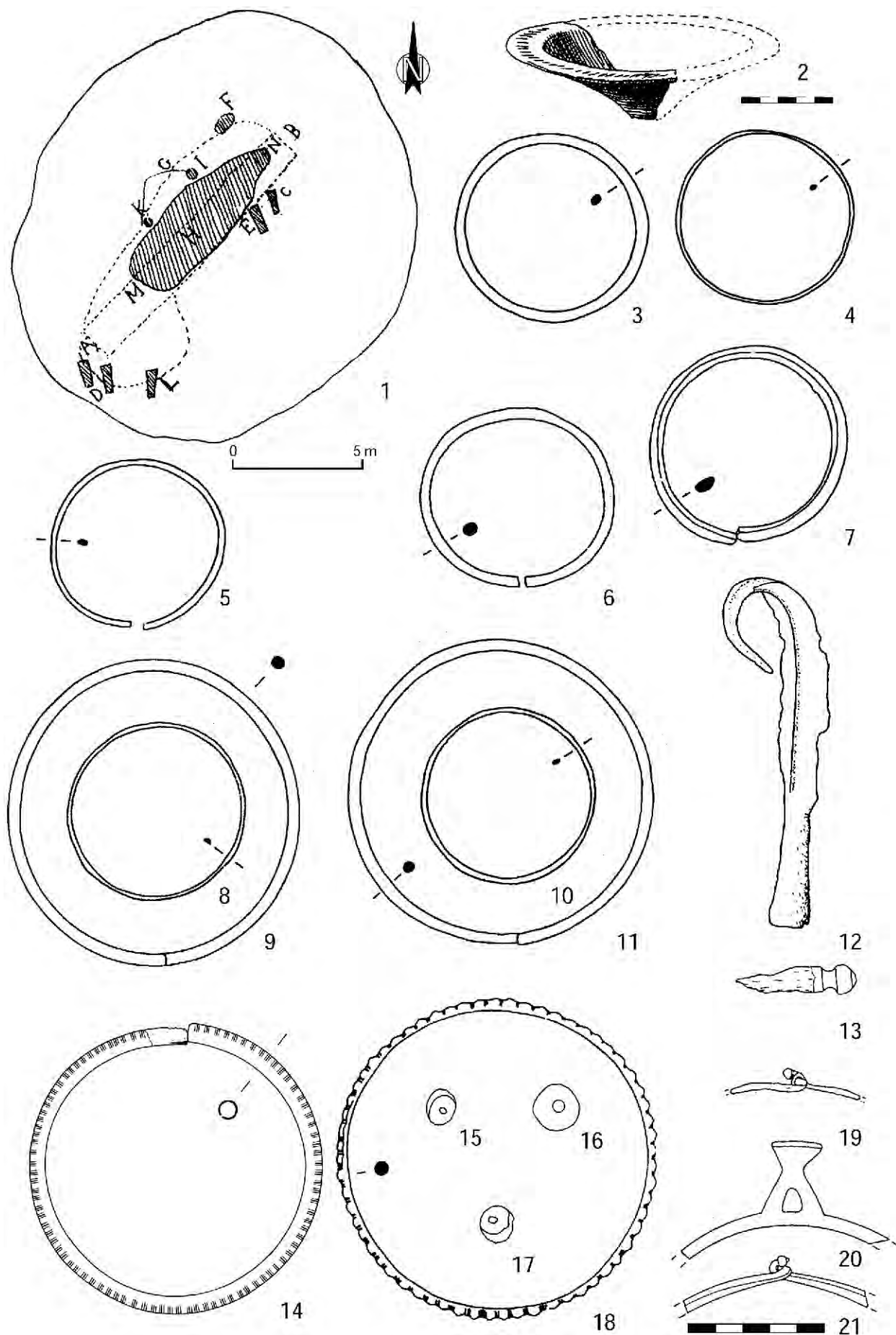
Pl. 35 – COUST (Cher) “Cortel” T.1 S.1 : n° 1-8 (n° 1 d’ap. Goy, 1888); T.2 : n° 9-10 (plan et coupe d’ap. P. de Goy, archives départementales du Cher); T.2 S.3 : n° 11; T.2 S.4 : n° 12-14 (n° 14 d’ap. Freidin, 1982); T.2 2ème groupe d’inhumations : n° 15-17 (n° 16 d’ap. Goy, 1888); “Creuzet” T.1 matériel isolé : n° 18-20 (d’ap. Willaume, 1985); T.1 S.1 : n° 21-26.



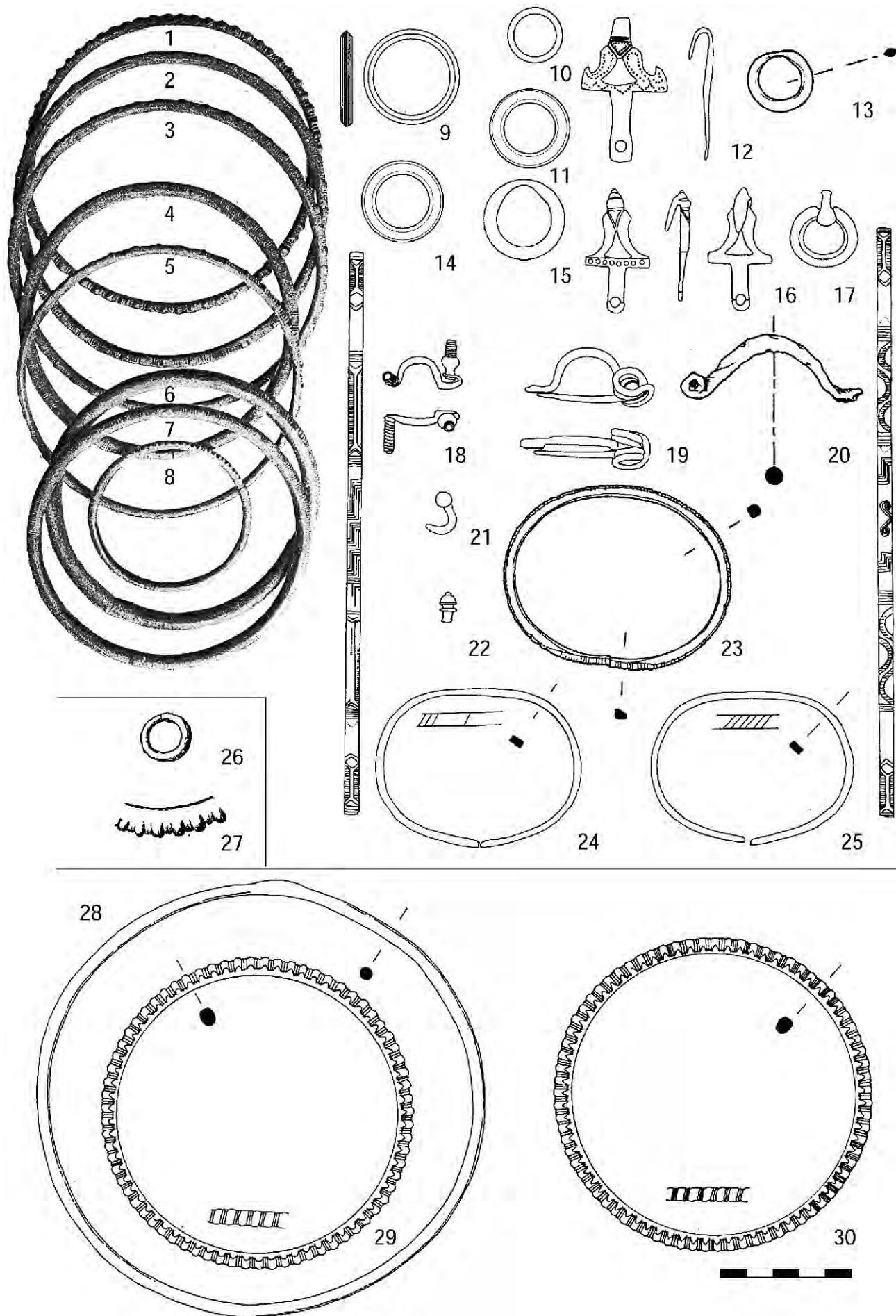
Pl. 36 – COUST (Cher) “Creuzet” T.1 S.2 : n° 1-5 (n° 2-5 d’ap. Roulière-Lambert, 1983); T.2 S.1 : n° 6-11; T.3 S.1 : n° 12; “Mêlon” S.1 : n° 13-18 (n° 18 plan et coupe du terre d’ap. P. de Goy, archives départementales du Cher).



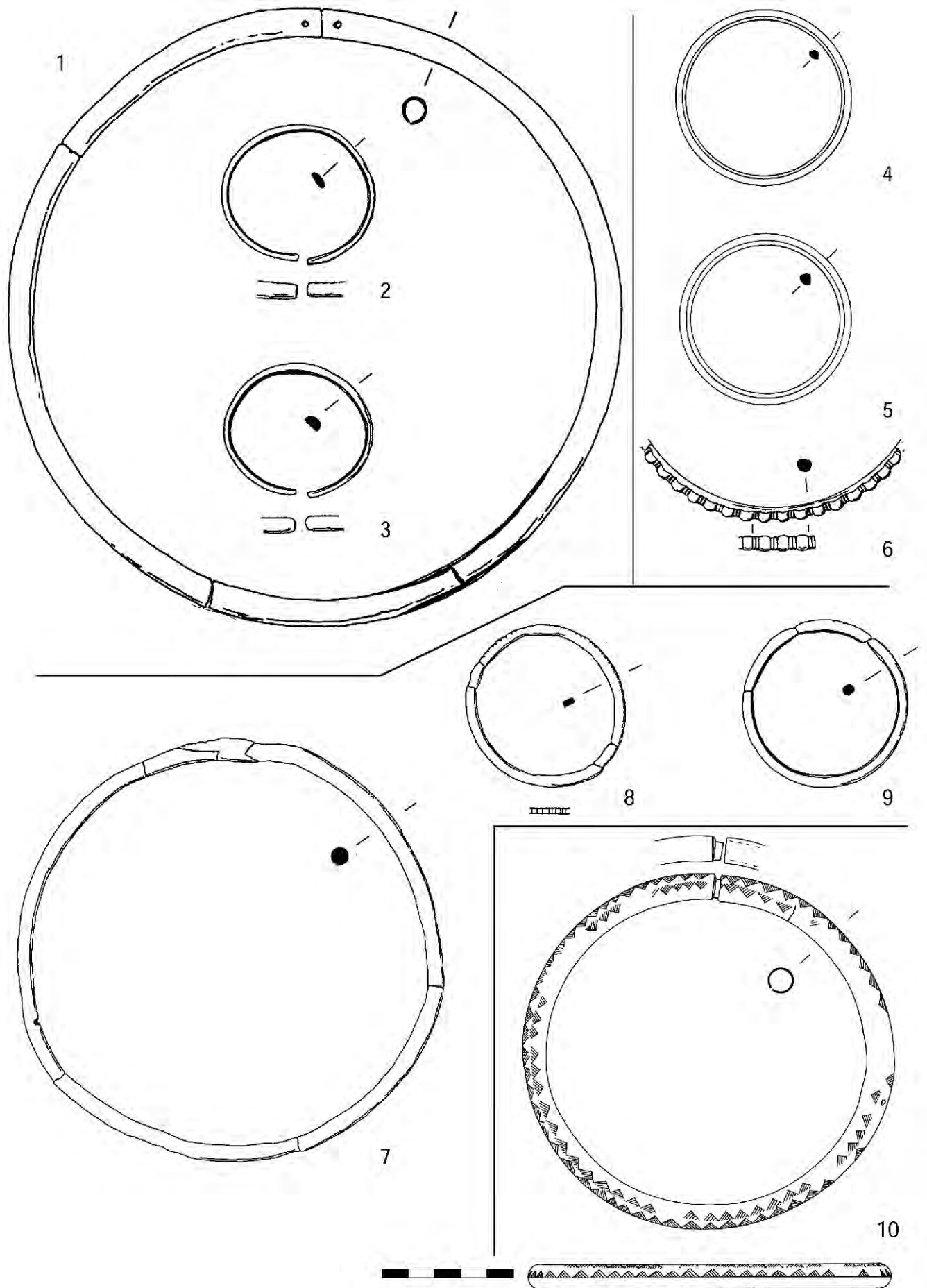
Pl. 37 – COUST (Cher) “Touzel” T.1 matériel isolé : n° 1; T.2 plan et matériel isolé : n° 2-3 (n° 3 d’ap. Goy 1889); “Touzel” T.2 S.1 : n° 4-9; T.2 S.2 : n° 10-15; T.2 S.5 : n° 16; T.2 S.6 : n° 17-21.



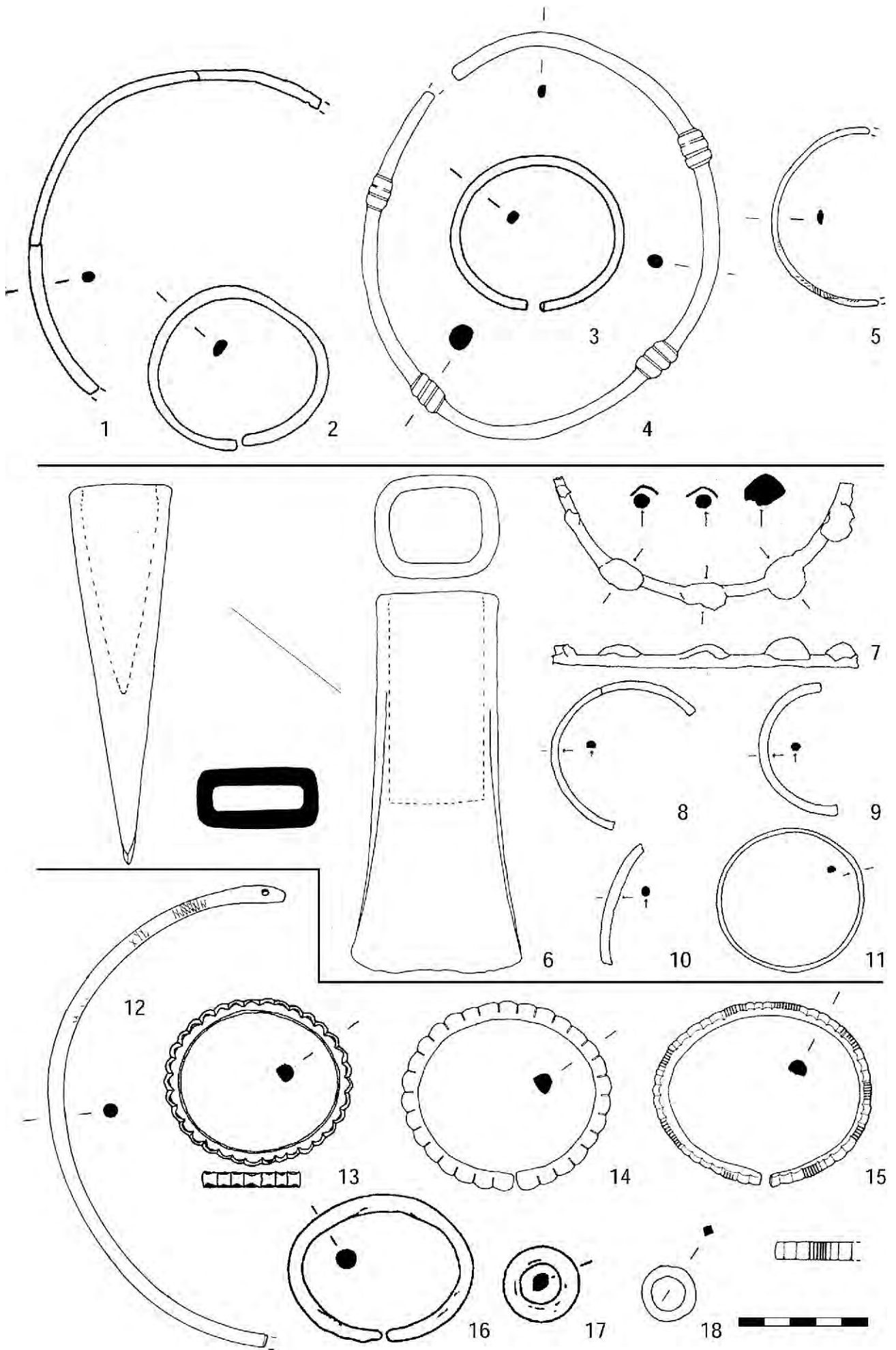
Pl. 38 – DUN-SUR-AURON (Cher) “La Périssette / tumulus du Gué” plan : n° 1; mobilier isolé : n° 2-21 (n° 1-2 d’ap. Lachaussée, 1873; n° 3-11, 18 d’ap. Willaume 1985a; n° 12-13, 15-17, 19-21 d’ap. photo – mise à l’échelle approximative – de Grossouvre, 1917).



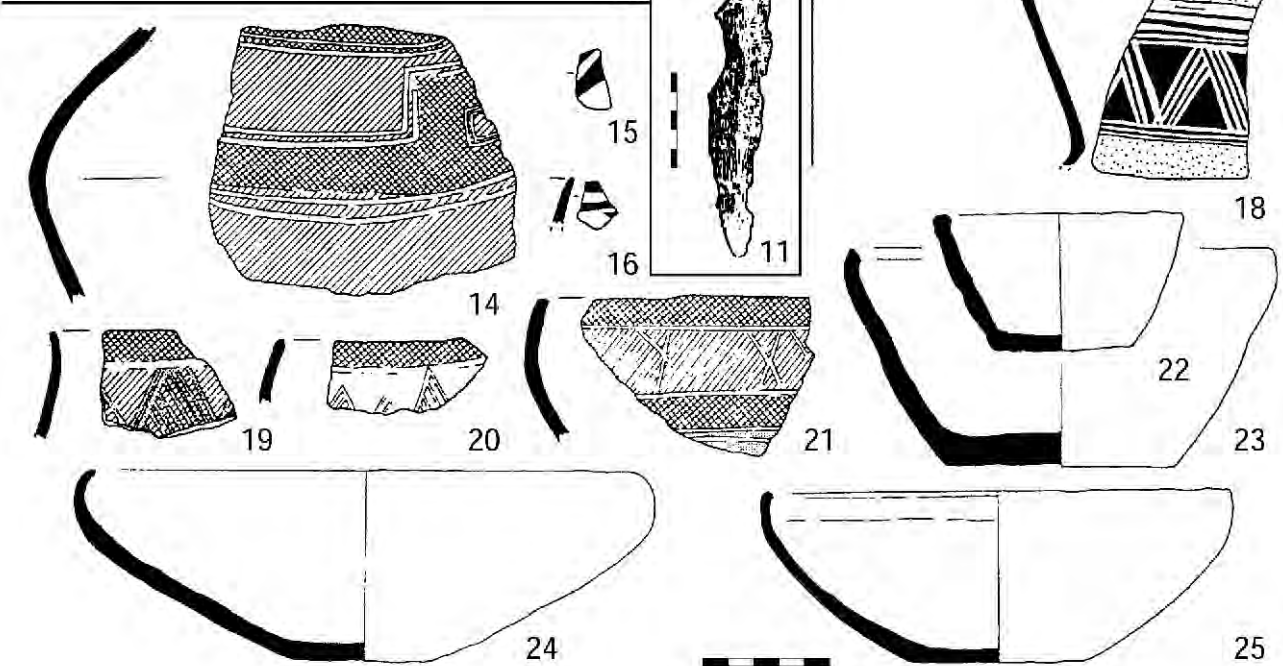
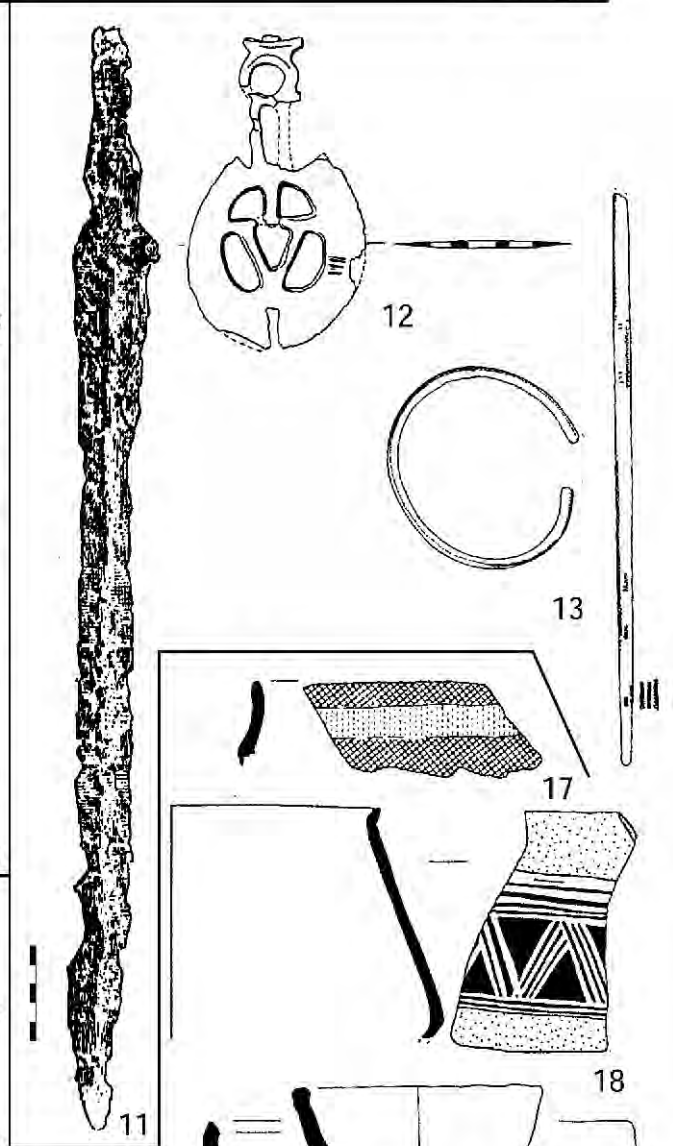
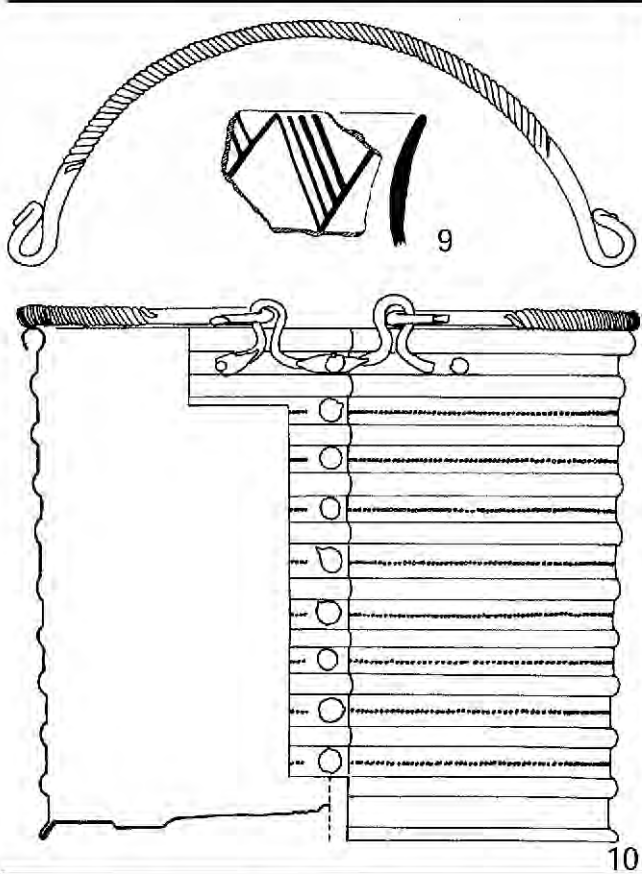
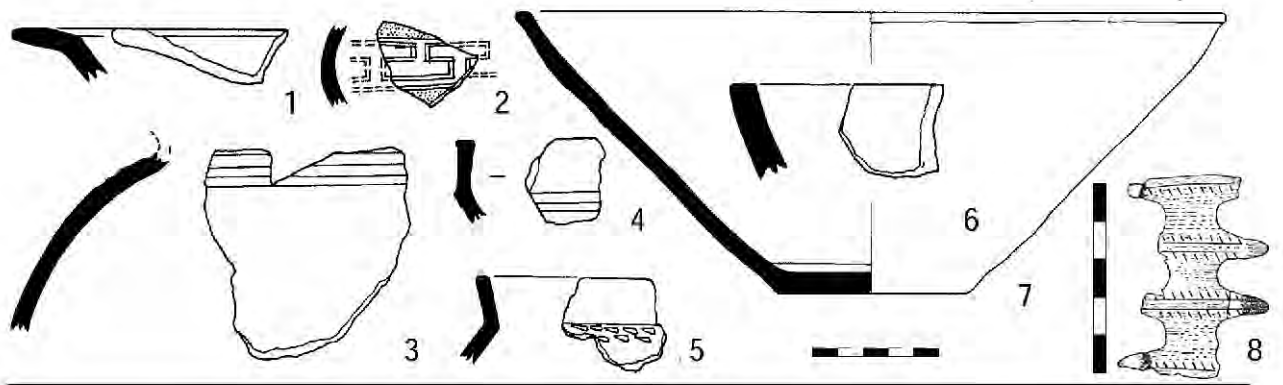
Pl. 39 – DUN-SUR-AURON (Cher) “La Périssette / tumulus du Gué” mobilier isolé : n° 1-25 (n° 1-8 d’ap. pl.I de Grossouvre, 1917 ; n° 9-19, 21-22 d’ap. photo – mise à l’échelle approximative – de Grossouvre, 1917 ; n° 20 d’ap. dessin Musée du Berry) ; S.3 : n° 26-27 (d’ap. Lachaussée, 1873) ; S.7 : n° 28-30.



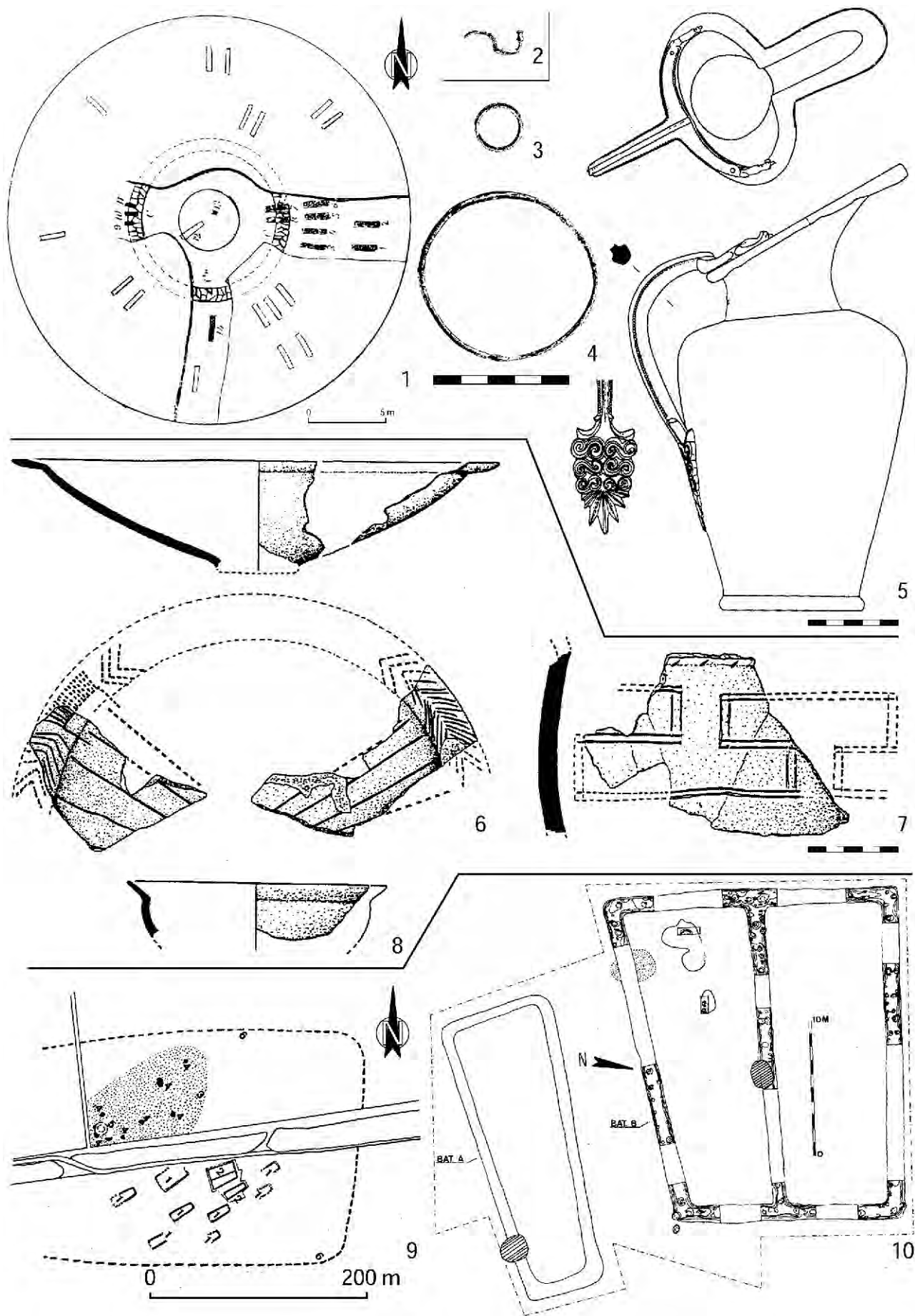
Pl. 40 – DUN-SUR-AURON (Cher) “La Périssette / tumulus du Gué” S.5 : n° 1-3; S.8 : n° 4-6;
 “Carrière de la Mauriante” : n° 7-9; DUN-SUR-AURON : n° 10.



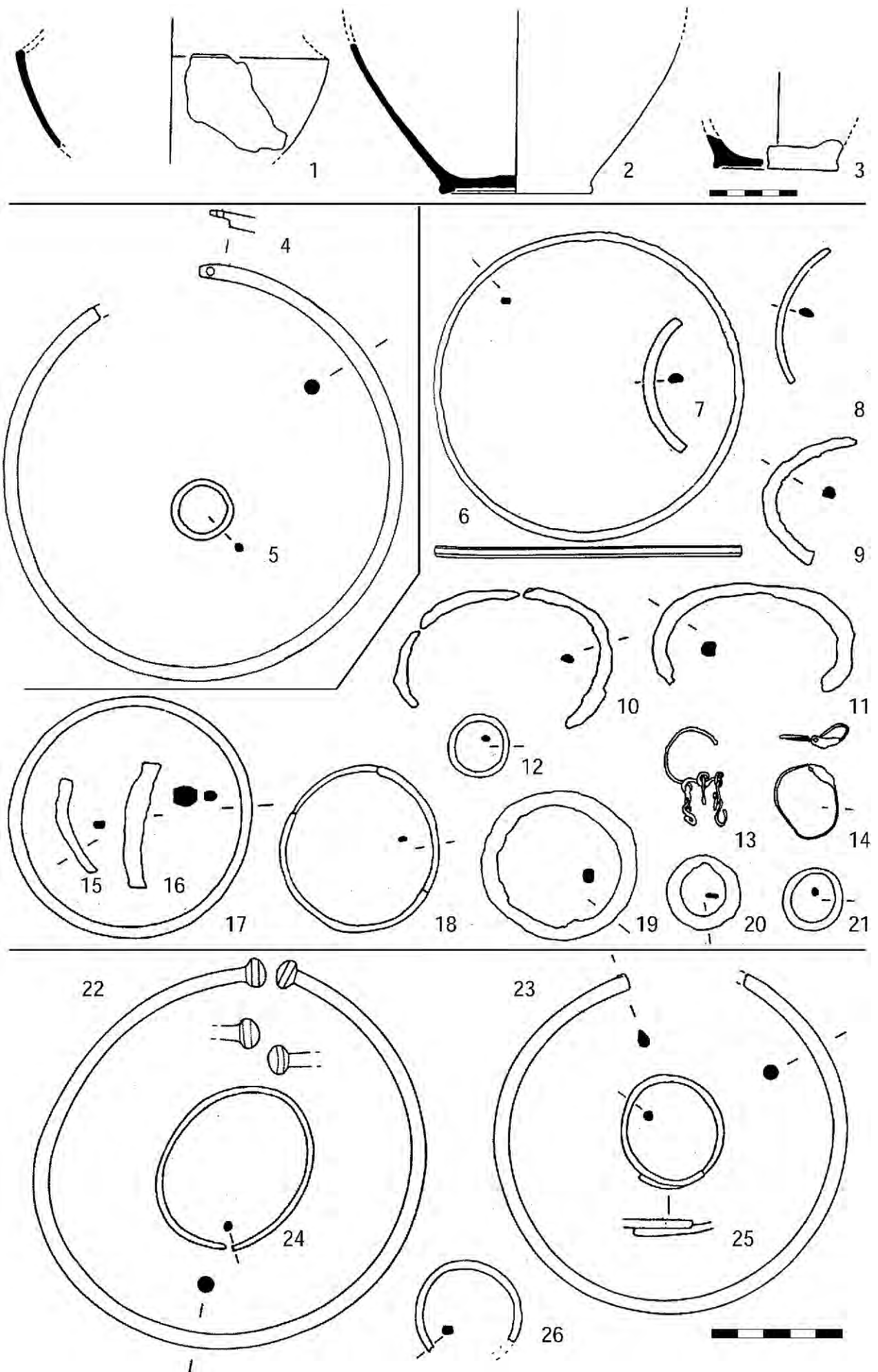
Pl. 41 – INEUIL (Cher) “Rio Blanc - Villiers” : n° 1-5 (1-3 d’ap. Willaume, 1985a); Tertre non localisé : n° 6-11 (n° 7-11 d’ap. Willaume, 1985a); INEUIL ou SAINT-FLORENT : n° 12-18 (n° 16-18 d’ap. Freidin, 1982).



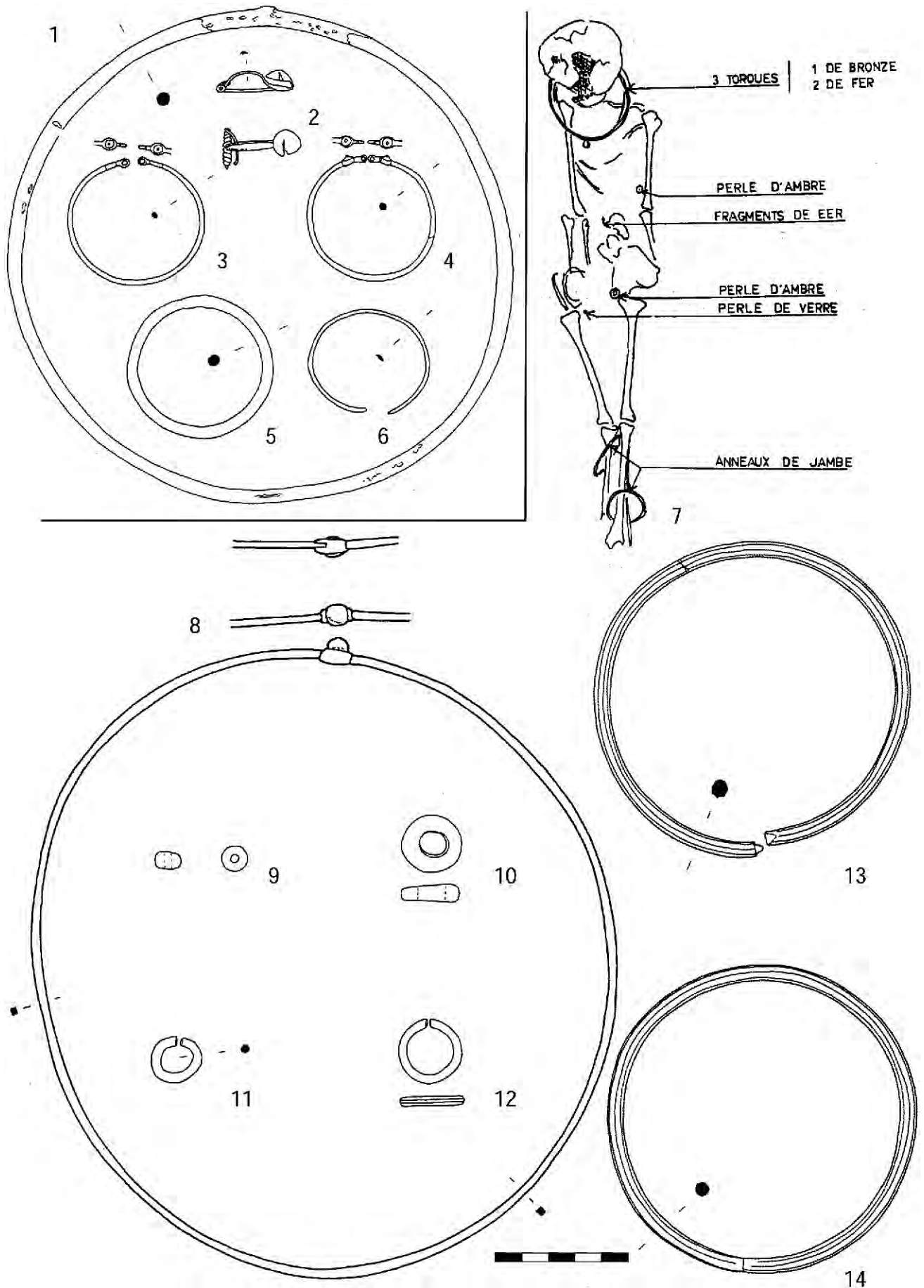
Pl. 42 – LA GROUTTE (Cher) “Camp de César” matériel isolé : n° 1-8 (n° 8 d’ap. Cordier, 1996) ; LE SUBDRAY “Le Chaumoy” mobilier isolé : n° 9 ; S.1 : n° 10 ; LUNERY “Chanteloup” S.1 : n° 11-13 (n° 11 d’ap. Buhot de Kersers, 1887c) ; MARMAGNE “Carrière Pinoteau” mobilier isolé : n° 14-25 (n° 15, 16, 18 d’ap. Roulière-Lambert, 1983 ; n° 14, 17, 19-25 d’ap. Freidin, 1982).



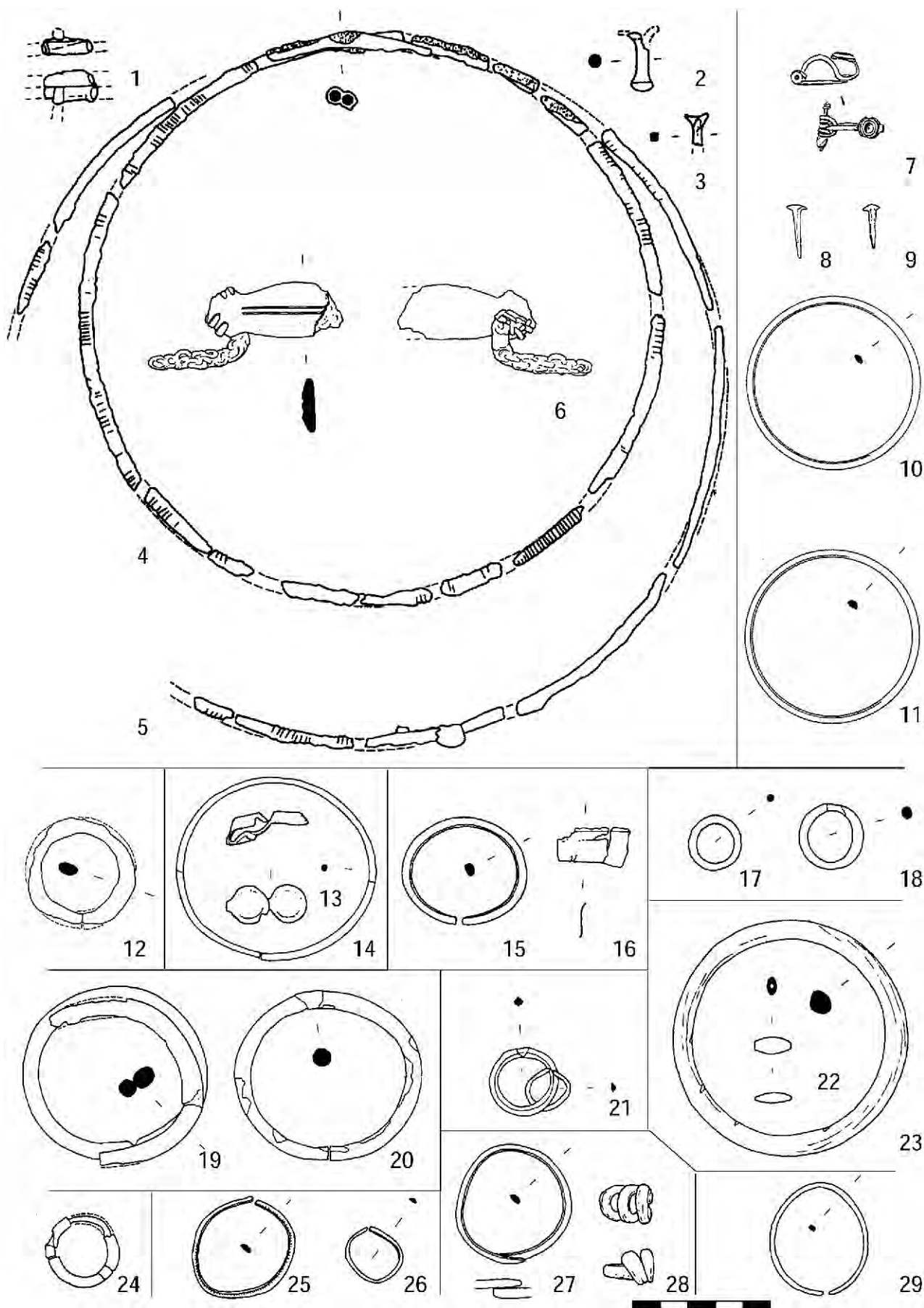
Pl. 43 – MORTHOMIERS (Cher) "Prunet" plan : n° 1; matériel isolé : n° 3-4; S.9 ou S.10 ou S.11 : n° 2; S.12 : n° 5 (n° 1-4 d'ap. des Méloizes, 1882). ORVAL "Fesse Loup" : n° 6-8 (d'ap. Barbé, Rialland, 1985). PLAIMPIED-GIVAUDINS "Tureau de Saint Jean" plan du site : n° 9 (1 : bâtiments vus sur clichés aériens; 2 : bâtiments fouillés; 3 : aire de la nécropole; 4 : ossements calcinés et mobilier; 5 : terre à enclos circulaire; 6 : probable enceinte palissadée); n° 9-10 : plan des bâtiments A et B. D'ap. Rialland, 1987.



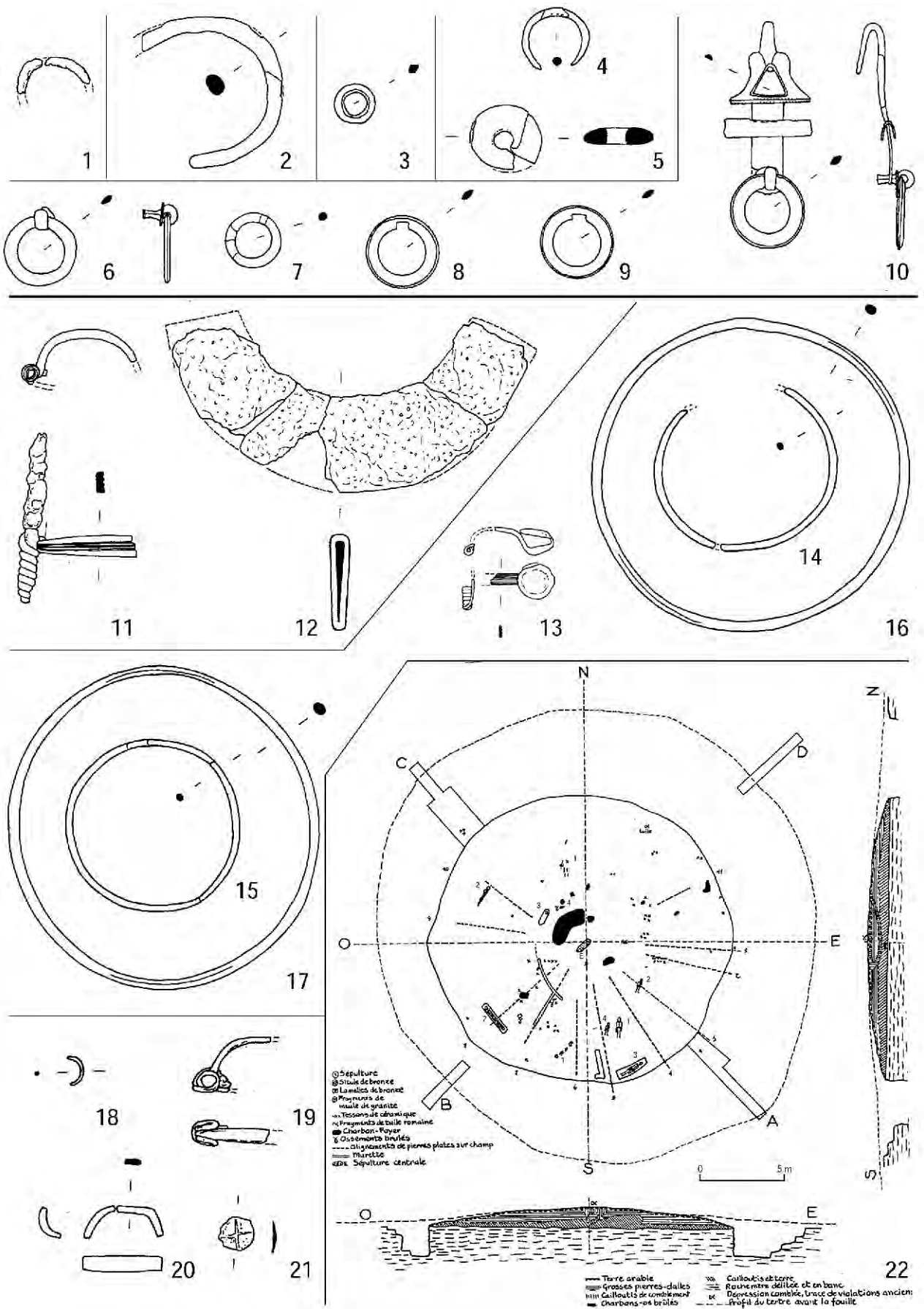
Pl. 44 – PLAIMPIED-GIVAUDINS (Cher) “Tureau de Saint Jean” : n° 1-3 (d’ap. Barbé *et al.*, 1986). SAINT-AIGNAN-DES-NOYERS “La Font au Pain” mobilier isolé : n° 4-5; “La Font Saupin” mobilier isolé : n° 6-21 (d’ap. Willaume, 1985). SAINT-DENIS-DE-PALIN “Les Chênes Montors” découvertes isolées : n° 22-23; T.2 découvertes isolées : n° 24-26 (d’ap. Favière *et al.*, 1964).



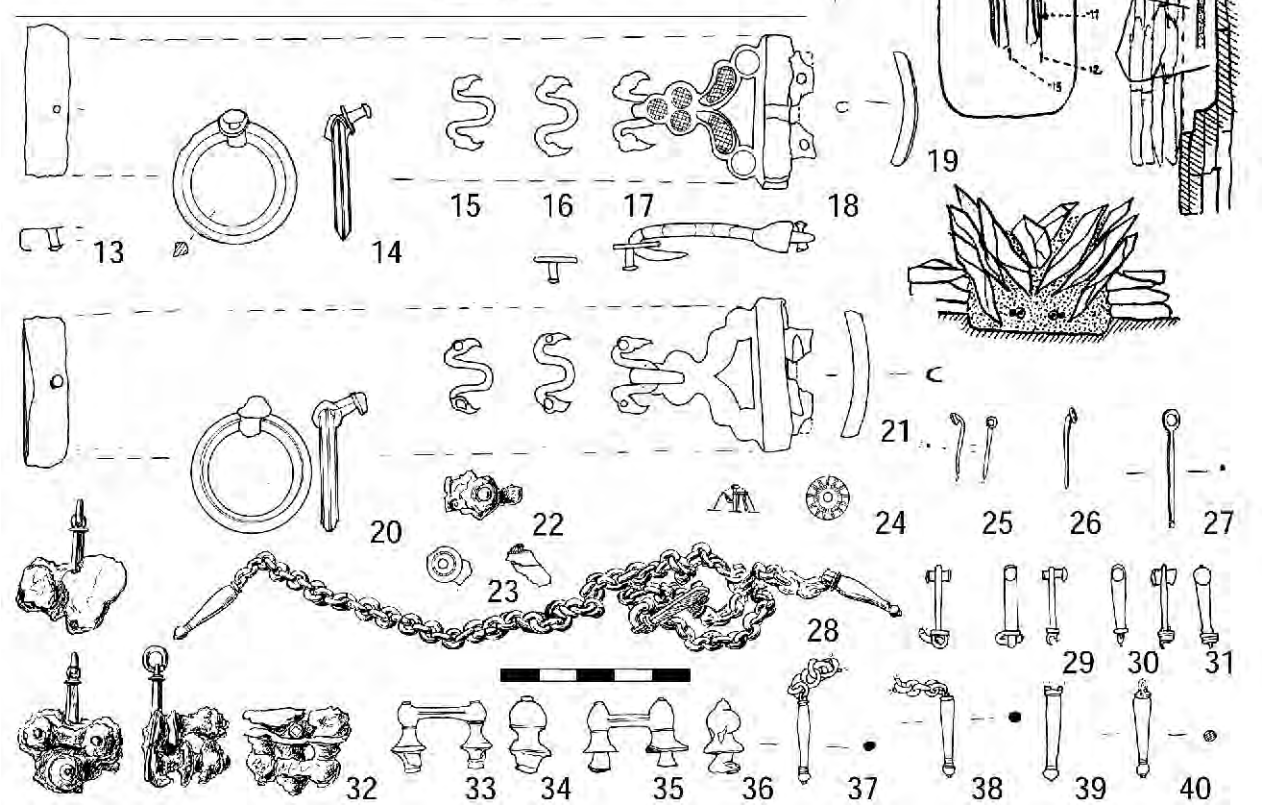
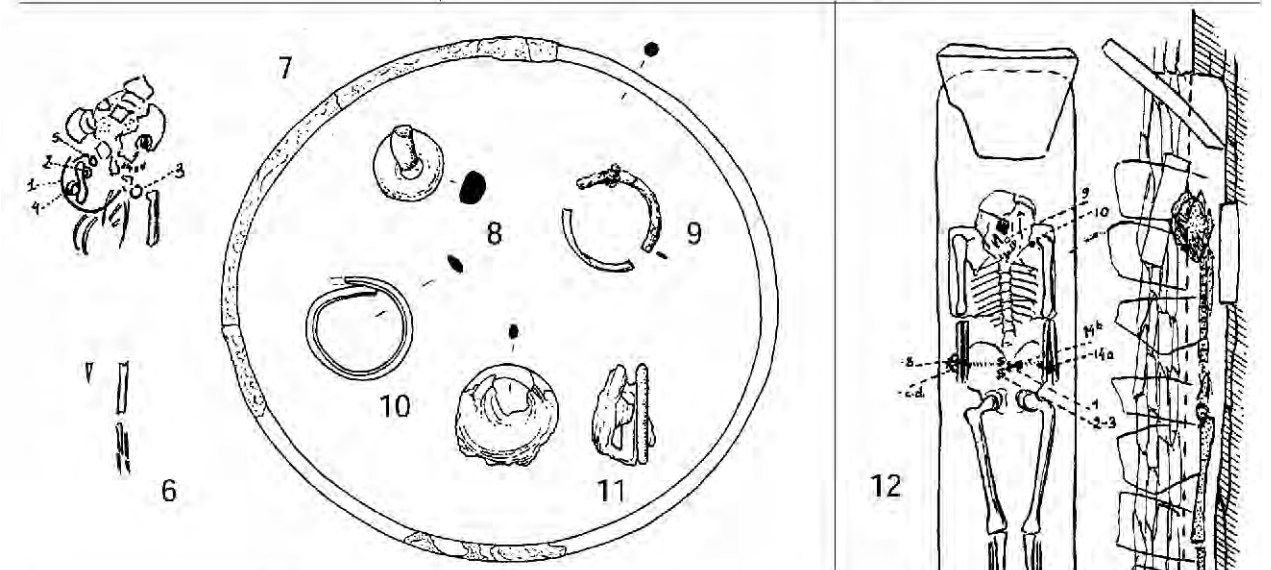
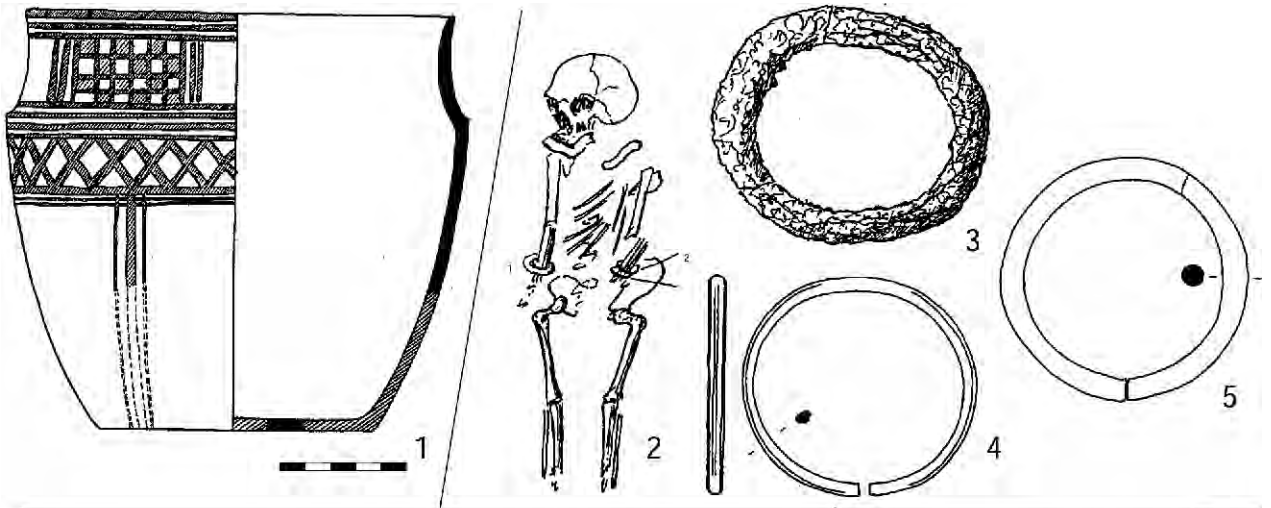
Pl. 45 – SAINT-DENIS-DE-PALIN (Cher) “Les Chênes Montors” T.2 S.1 : n° 1-6; T.2 S.3 : n° 7-14 (n° 7 d’ap. J. Favière, archives Musée du Berry).



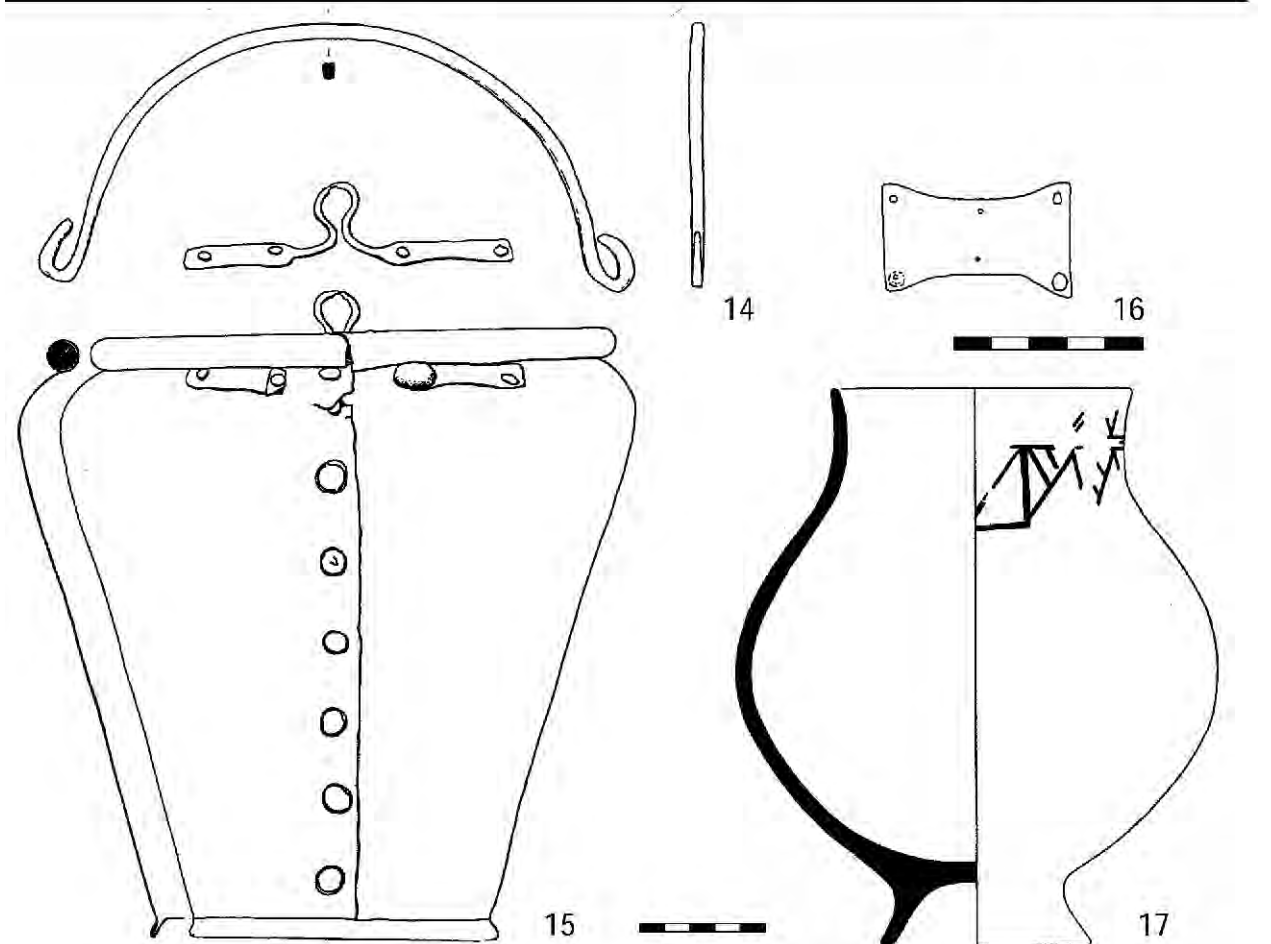
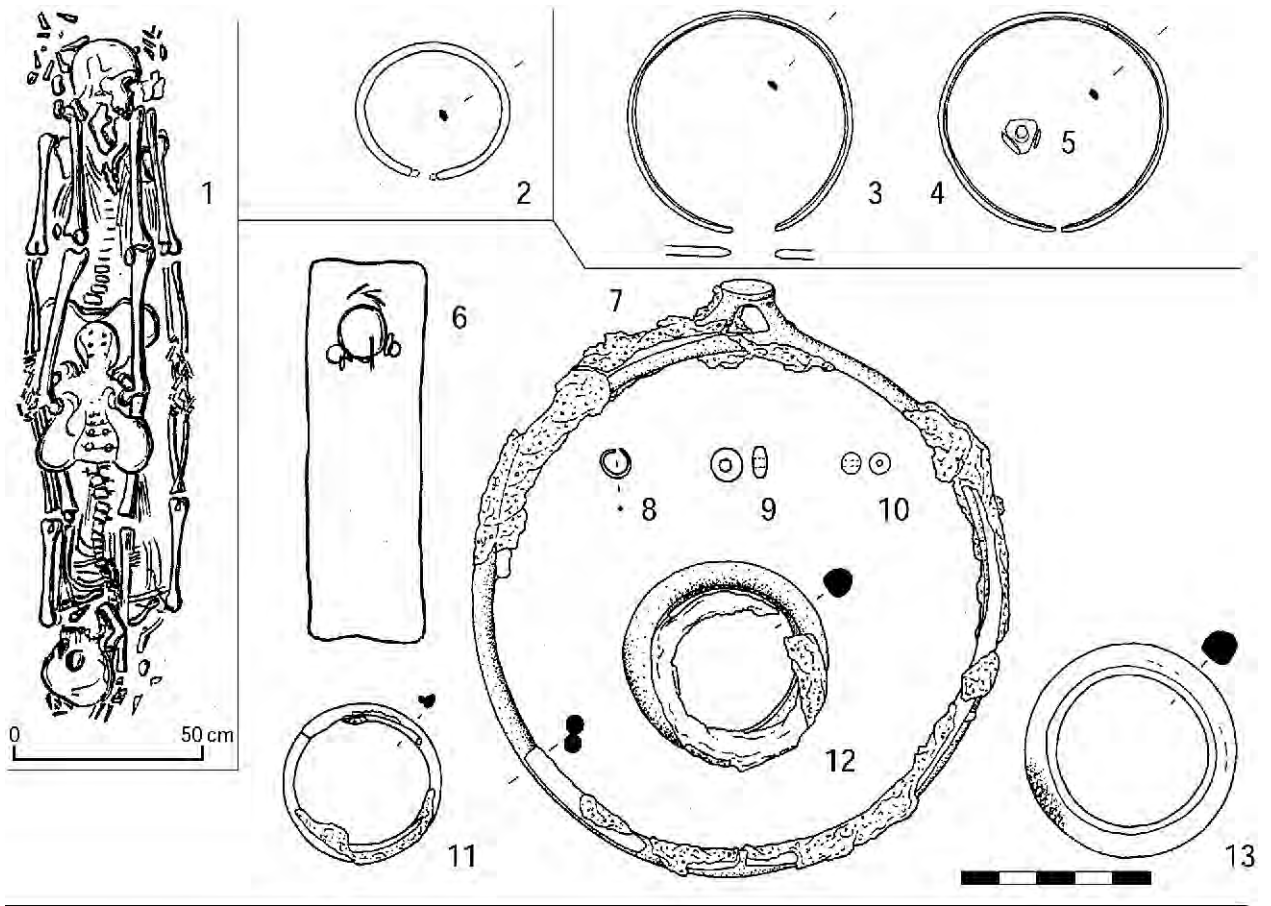
Pl. 46 – SAINT-DENIS-DE-PALIN (Cher) “Les Chênes Montors” T.2 S.3 : n° 1-6; T.2 S.7 : n° 7-11; T.2 S.13 : n° 12; T.2 S.14 : n° 13-14; T.3 mobilier isolé : n° 15-16; T.3 S.3 : n° 17-18; T.3 S.5 : n° 19-20; T.3 S.5bis : n° 21; T.3 S.6 : n° 22-23; T.3 S.7 : n° 24; T.3 S.8 : n° 25-26; T.3 S.9 : n° 27-28; T.3 S.10 : n° 29. N° 8, 9 et 13 d’ap. Freidin, 1982.



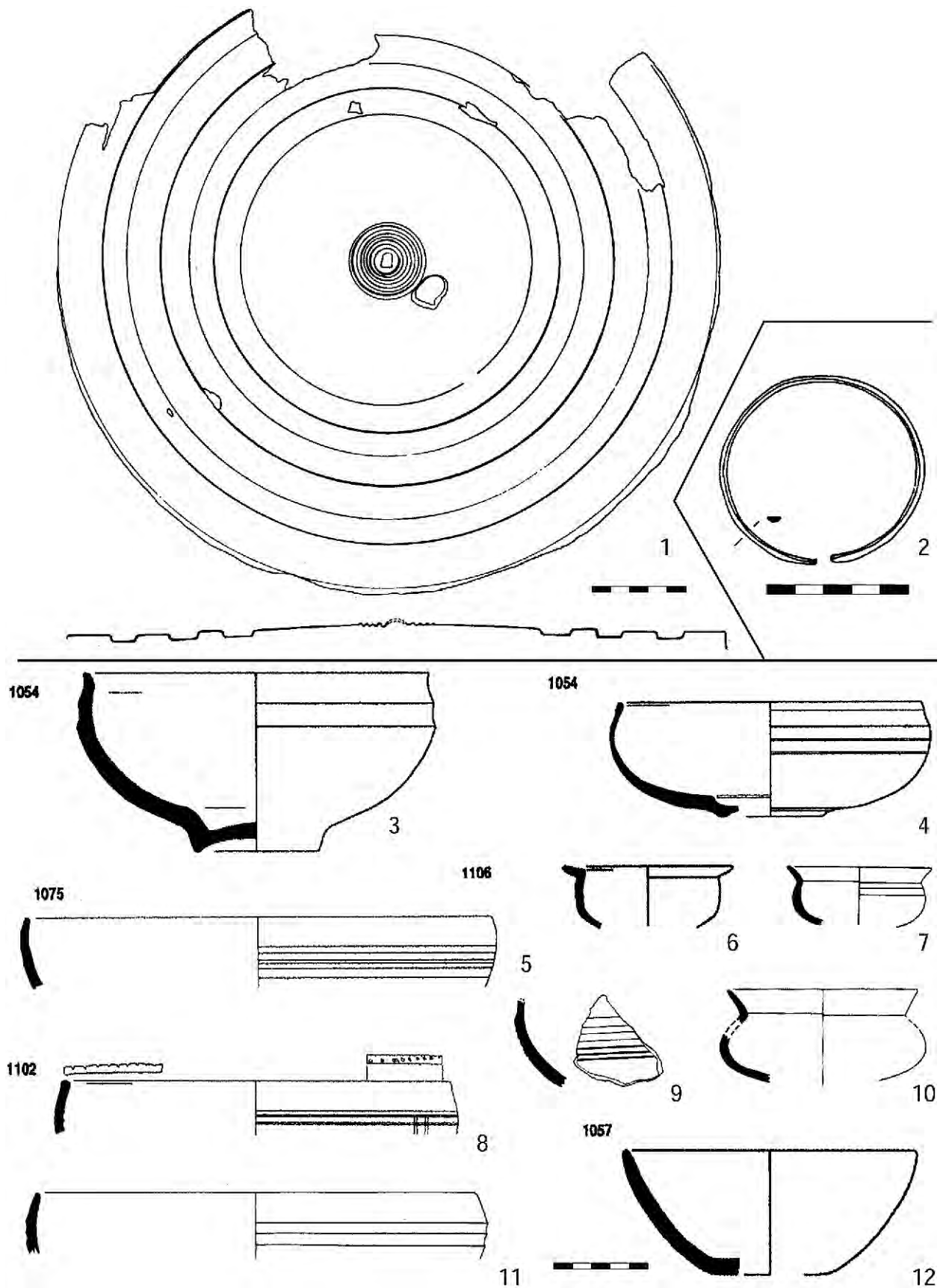
Pl. 47 - SAINT-DENIS-DE-PALIN (Cher) "Les Chênes Montors" T.3 S.11 : n° 1; T.3 S.15 : n° 2; T.3 S.19 : n° 3; T.3 S.20 : n° 4-5; T.3 S.21 : n° 6-10; T.3 S.22 : n° 11-12; T.3 S.23 : n° 13-17; T.3 S.24 : n° 18-21; "Les Champs de Couy" T.18 plan et coupes : n° 22 (d'ap. Favière *et al.*, 1964).



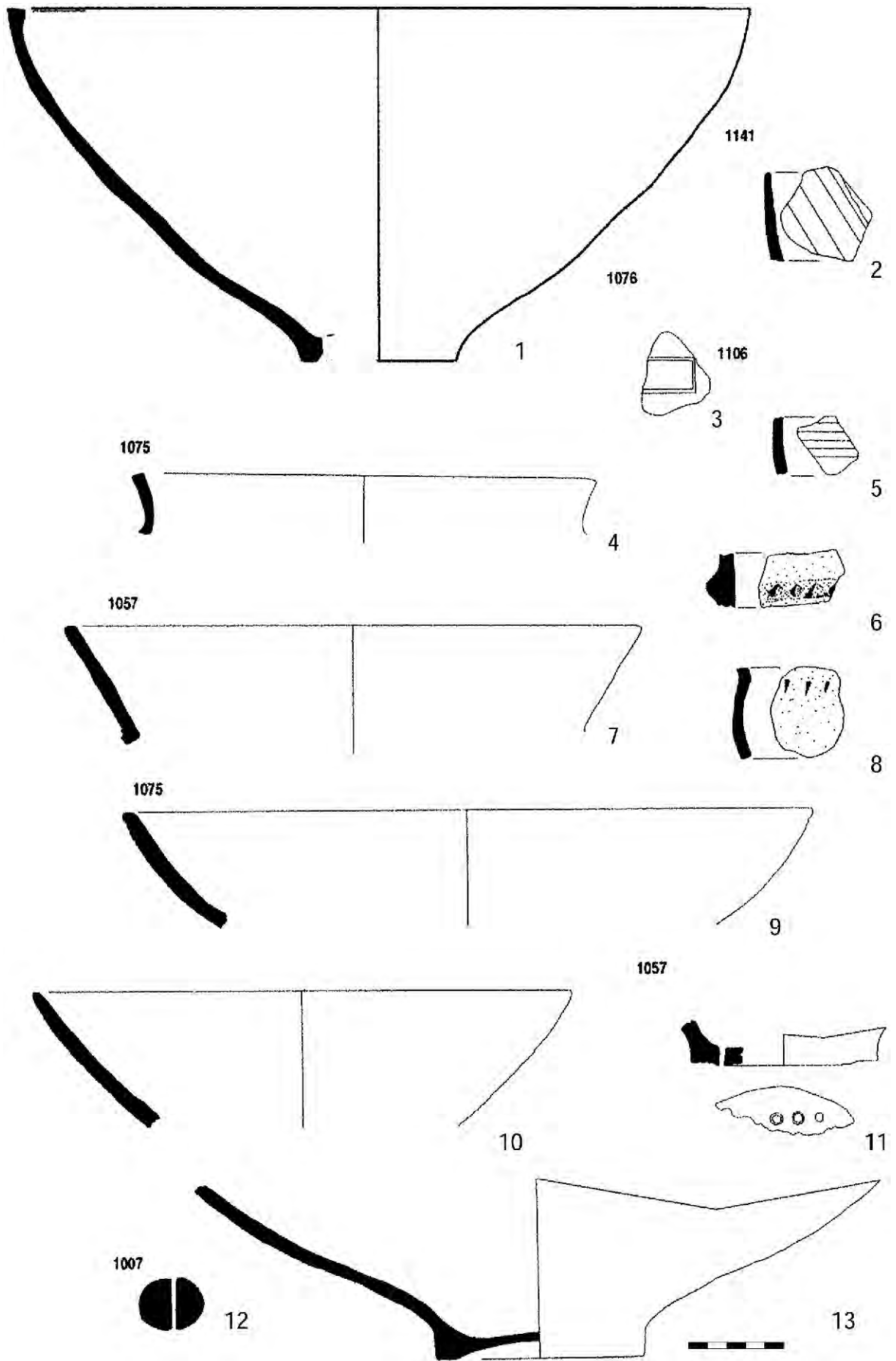
Pl. 48 – SAINT-DENIS-DE-PALIN (Cher) “Les Champs de Couy” T.18 mobilier isolé : n° 1; T.18 S.A1 : n° 2-5; T.18 S.A2 : n° 6-11; T.18 S.A3 : n° 12-40. N° 1-3, 6, 12, 22, 28 et 32 d’ap. Favière *et al.*, 1964.



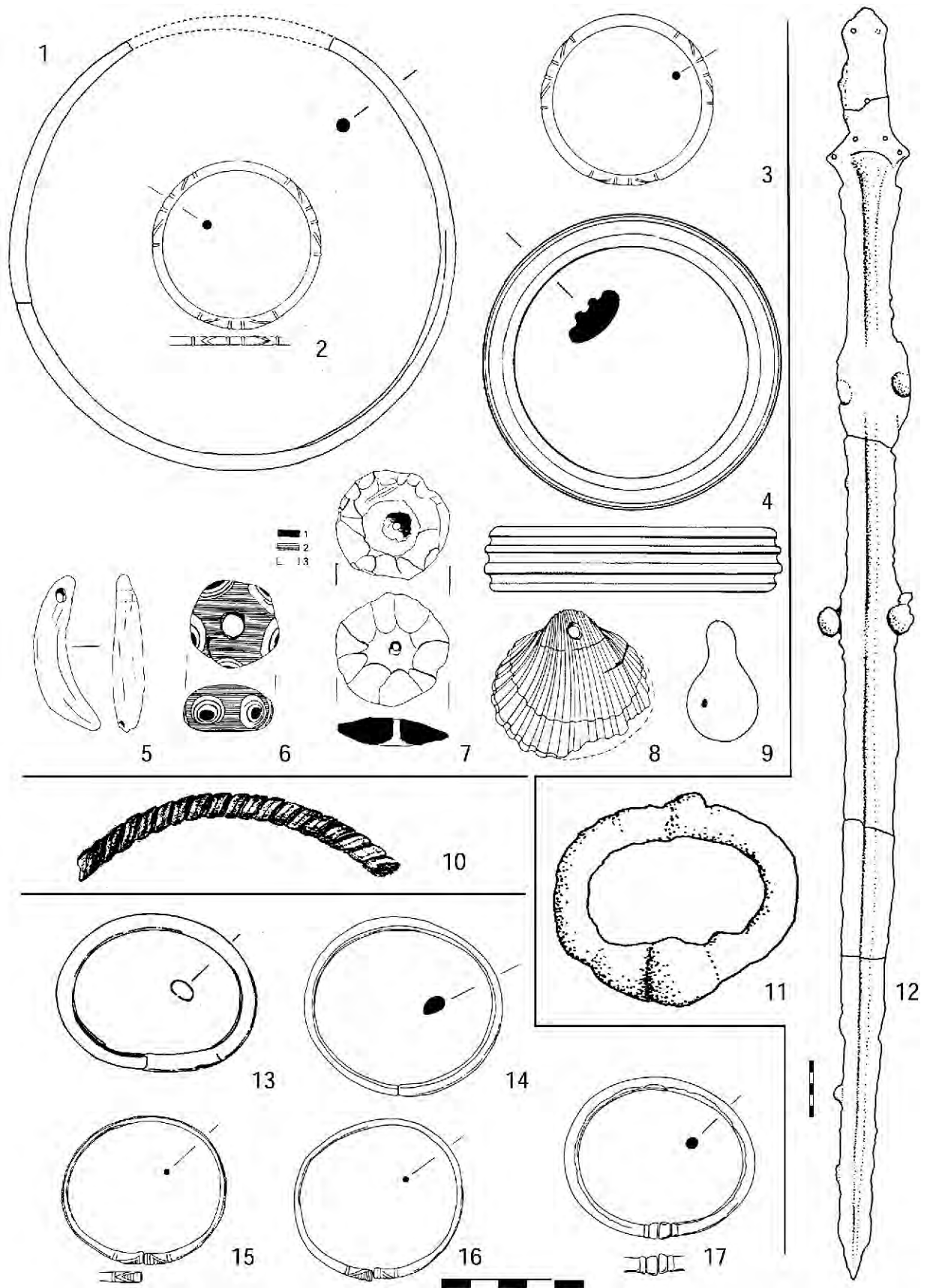
Pl. 49 – SAINT-DENIS-DE-PALIN (Cher) “Les Champs de Couy” T.18 S.B2 relevé : n° 1; T.18 S.A4 : n° 2; T.18 S.C1 : n° 3-5; T.18 S.C3 : n° 6-13; T.18 S.C4 : n° 14-17. N° 1 et 6 d’ap. Favière *et al.*, 1964.



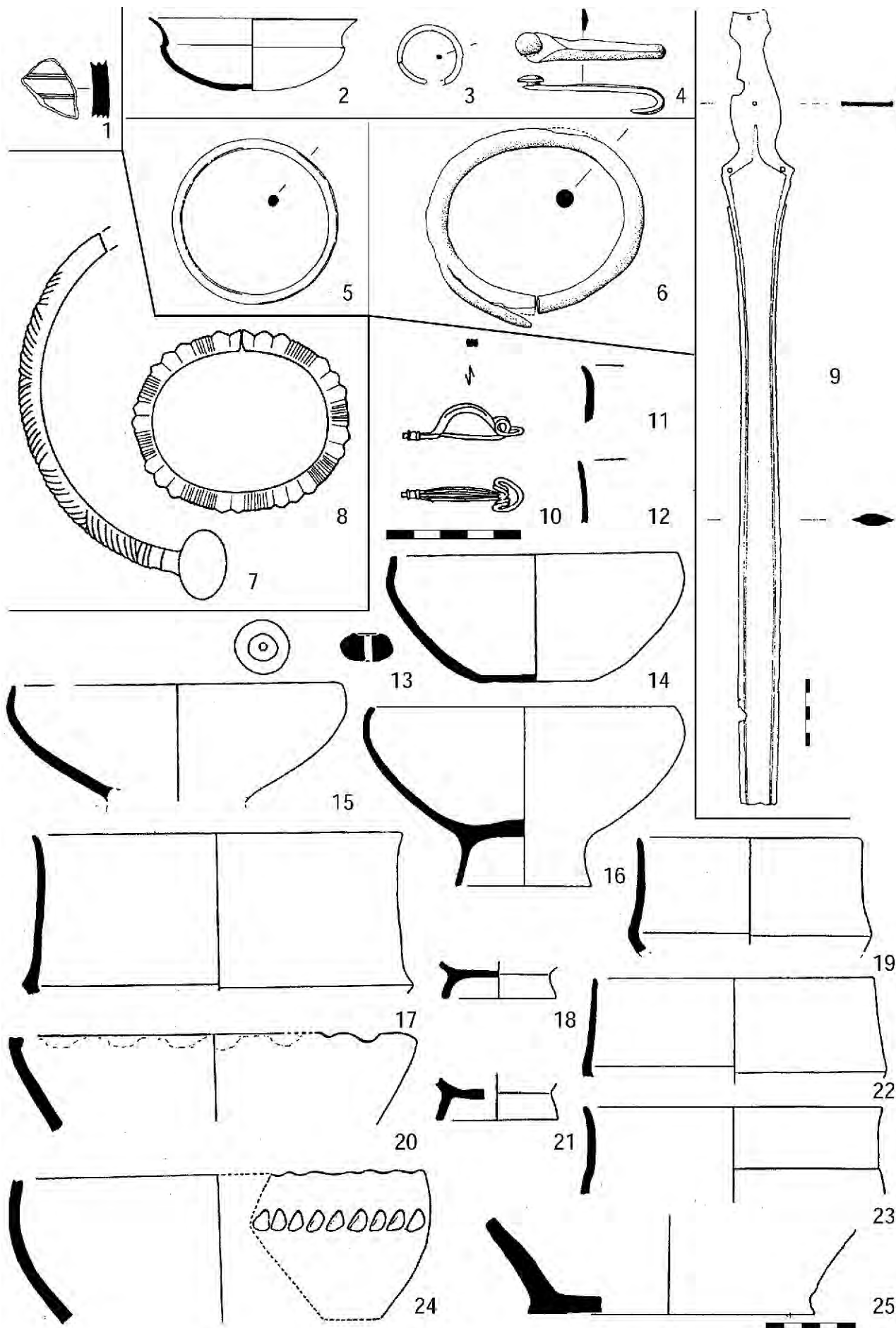
Pl. 50 – SAINT-ÉLOY-DE-GY (Cher) “Dame” : n° 1. SAINT-GERMAIN-DES-BOIS “La Tour” : n° 2 (d’ap. Willaume, 1985).
 SAINT-GERMAIN-DU-PUY “Le Porteau” : n° 3-12 (n° 3-6, 8, 11 et 12 d’ap. Fournier, 1998).



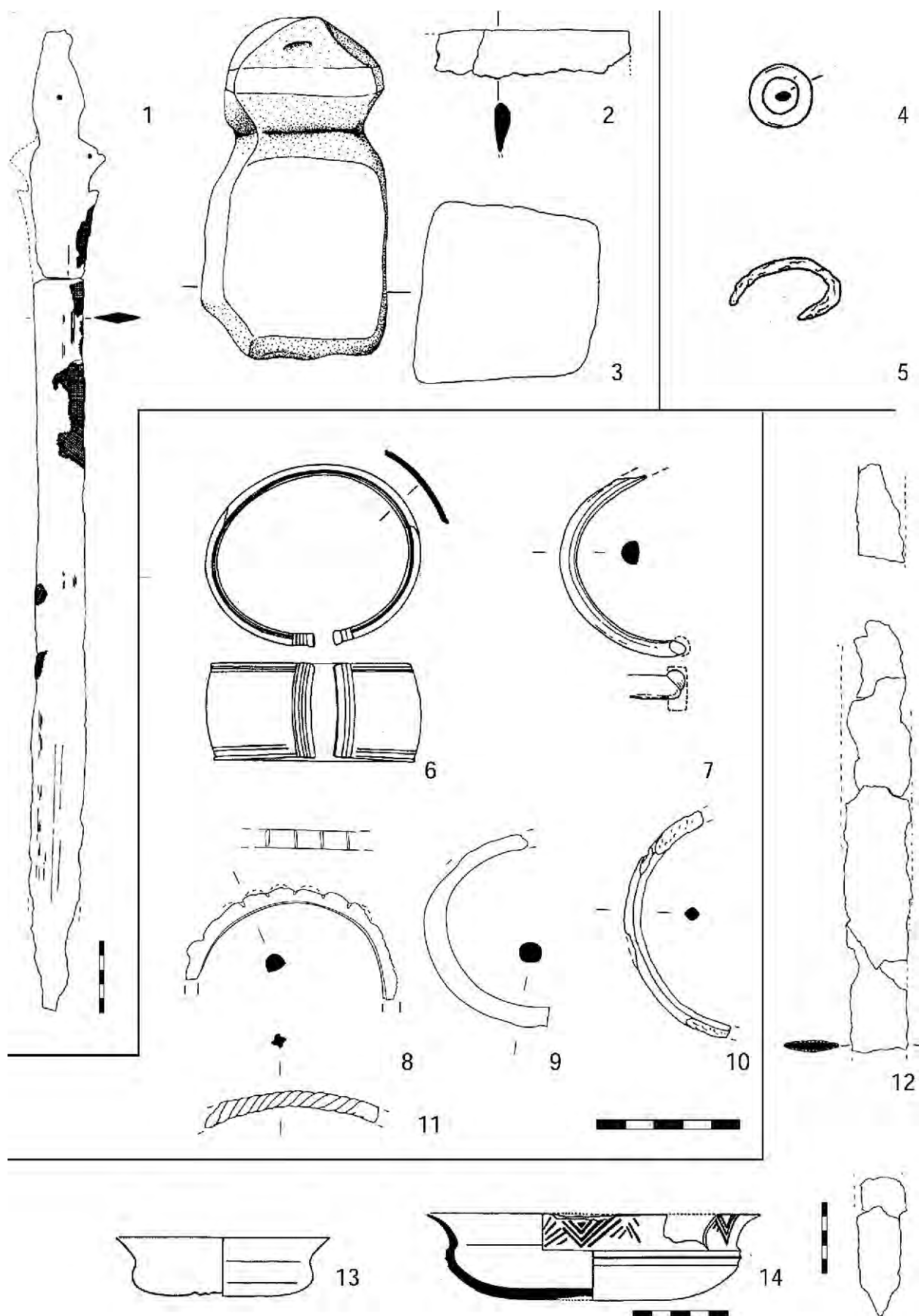
Pl. 51 – SAINT-GERMAIN-DU-PUY (Cher) “Le Porteau” : n° 1-13 (d’ap. Fournier, 1998).



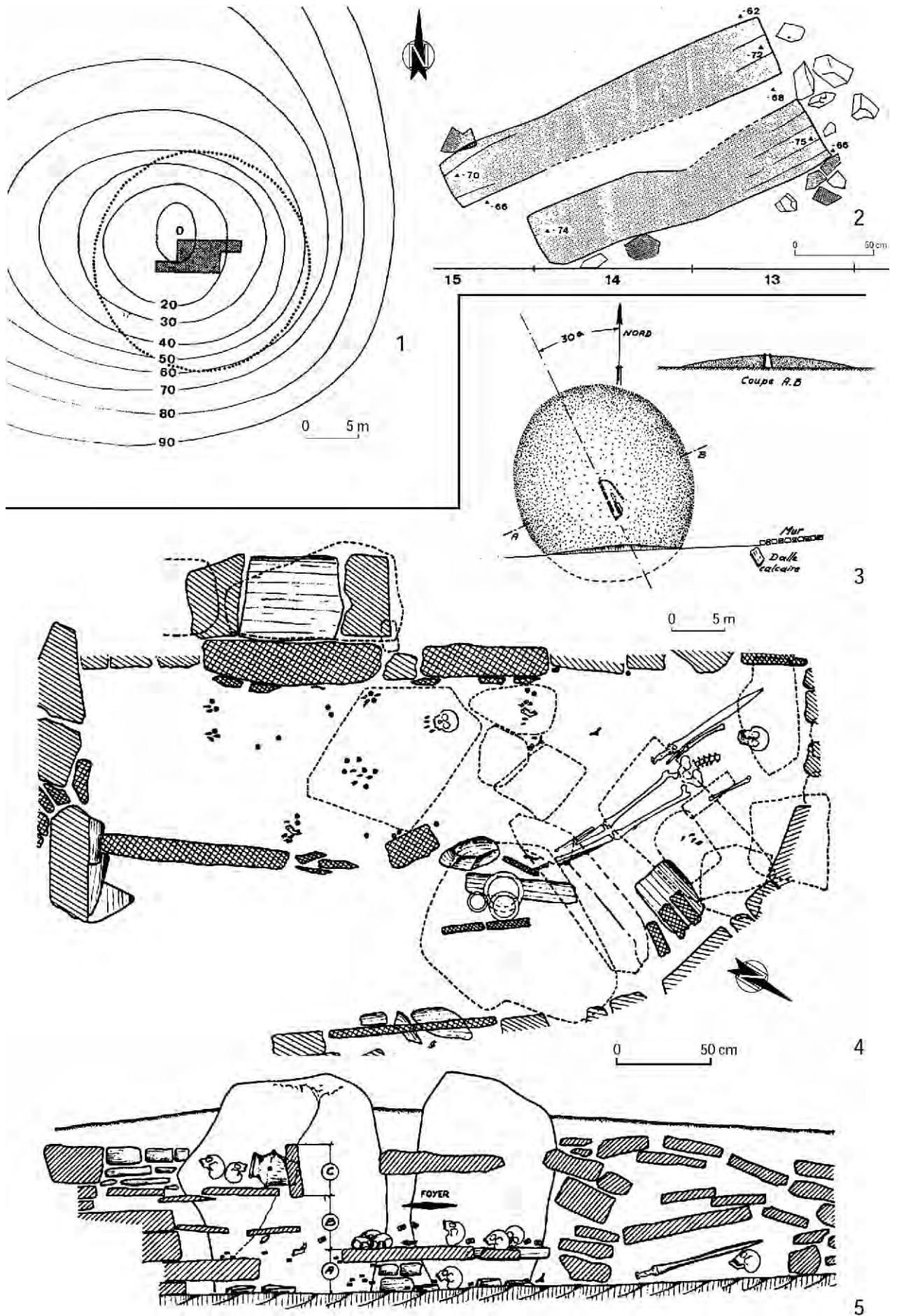
Pl. 52 – SAINT-JUST (Cher) “Le Colombier” S.3 : n° 1-9. SAINT-SATUR : n° 10 (d’ap. Voisin, archives MB.B.). SAINTE-MONTAINE “La Roture” T.1 S.1 : n° 11-12 (d’ap. photo La Guère, 1892). SAINTE-SOLANGE “Les Fertisses” mobilier isolé : n° 13-17.



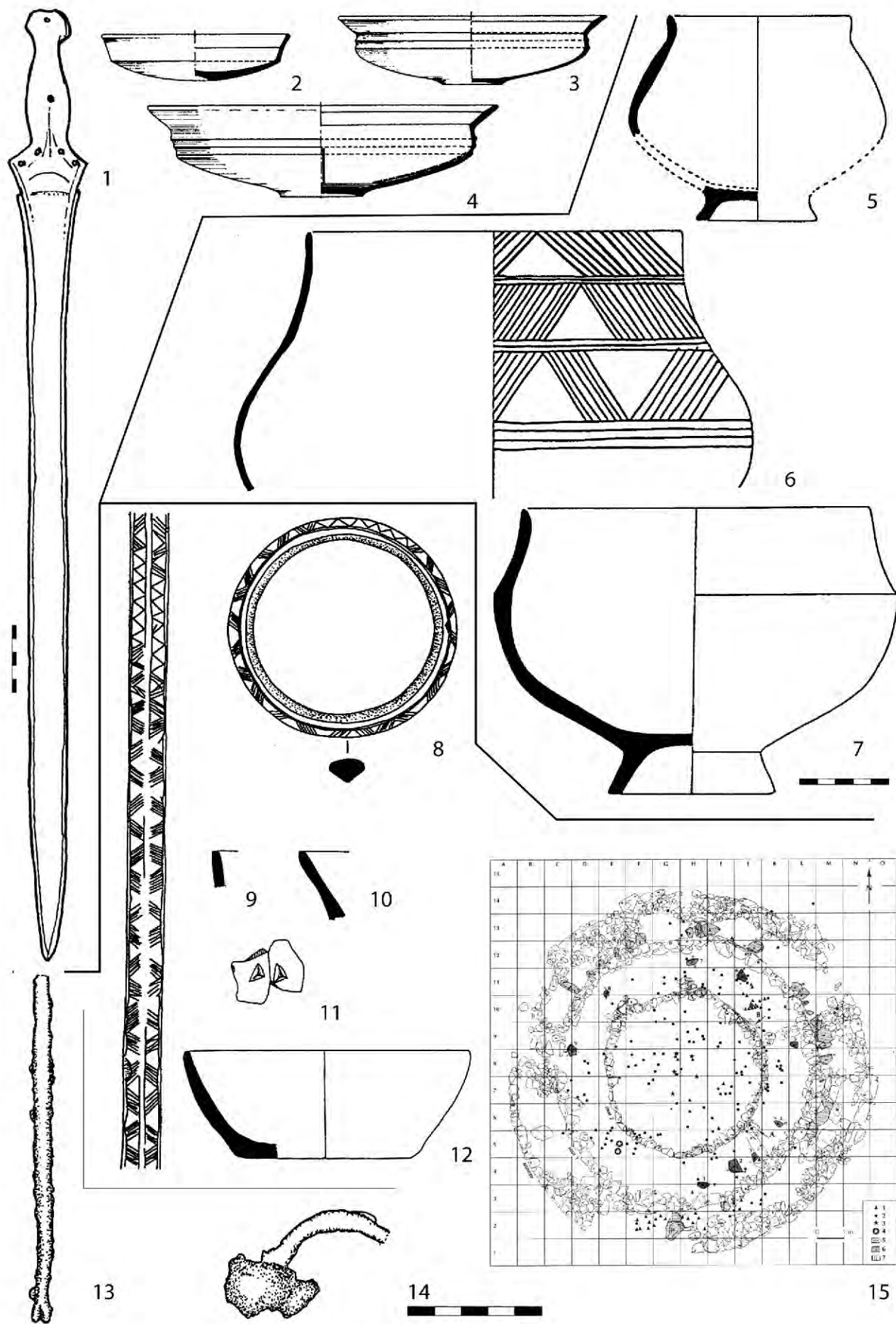
PI. 53 – SAVIGNY-EN-SEPTAINE (Cher) “Chenevières” T.1 mobilier isolé : n° 1; T.2 mobilier isolé : n° 2-4; T.3 S.2 : n° 5; T.3 S.3 : n° 6.
 SENNEÇAY “Champ des Tureaux” sépulture : n° 7-8 (d’ap. photo Ponroy, 1903). VIERZON “Lit du Cher” : n° 9 (d’ap. Freidin, 1982).
 VILLENEUVE-SUR-CHER “Les Augerets” fosse F1.8 : n° 10-25 (d’ap. M.-P. Chambon et A. Luberne).



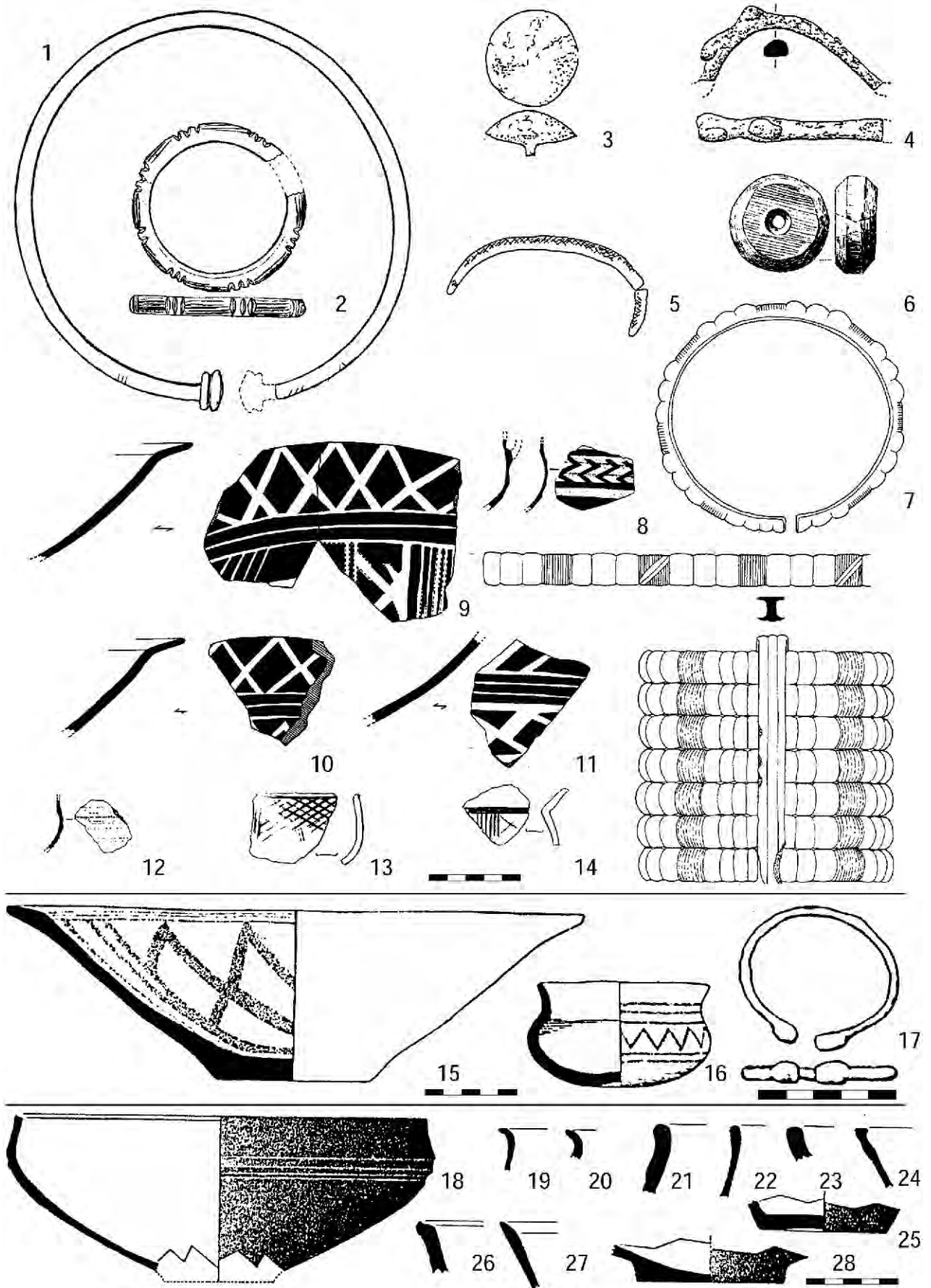
Pl. 54 - VORNAY (Cher) "La Barrière Blanche" T.1 S.1 : n° 1-3; T.2 mobilier isolé : n° 4-5; "Soupize - Route de Crosses" mobilier isolé : n° 6-11; "Tumulus au nord du bourg" S.1 : n° 12-14. N° 4-5, 8-9 d'ap. Freidin, 1982.



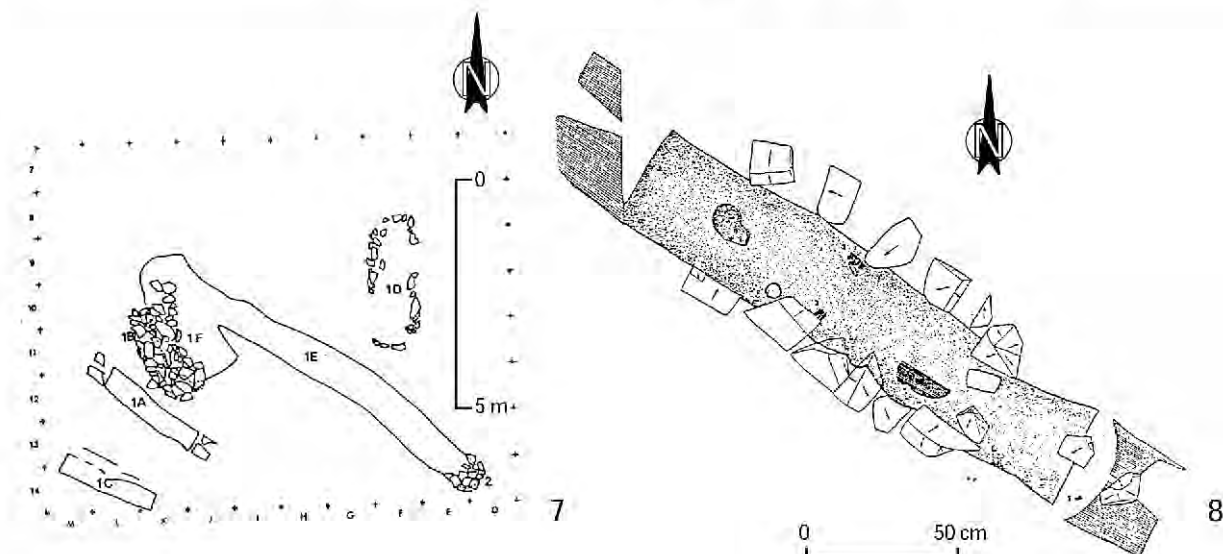
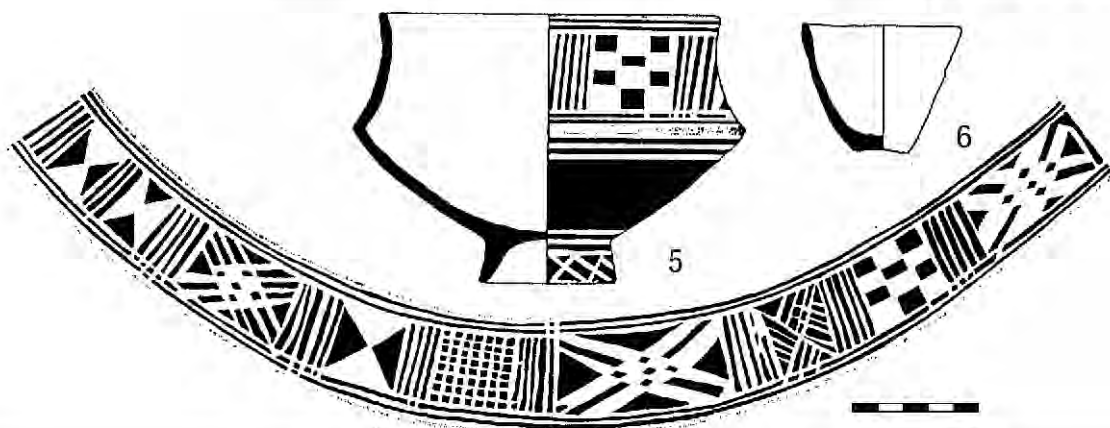
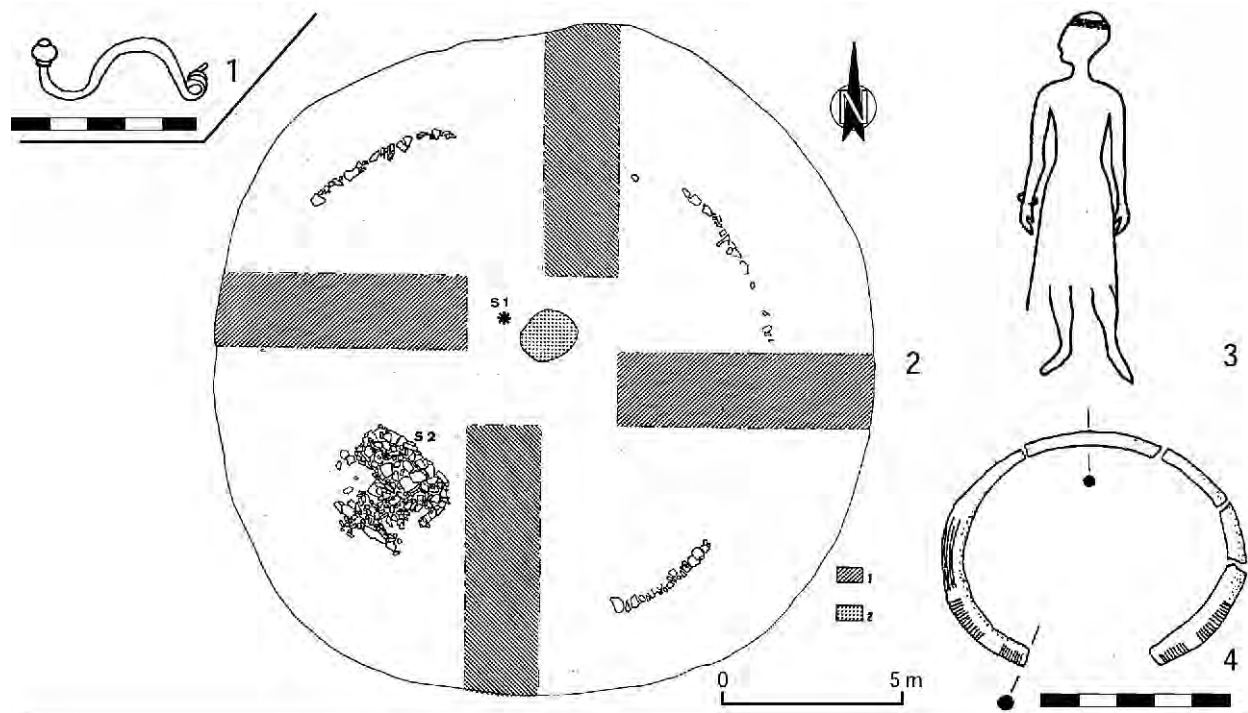
Pl. 55 – CONDAT-SUR-GANAVEIX (Corrèze) La Jonchère T.1 relevé : n° 1-2 (d'ap. Lintz, 1989). NOAILLES "La Route Vieille" relevé du tertre : n° 3; relevé de la tombe : n° 4-5 (n° 3-5 d'ap. Couchard, Arnal 1963).



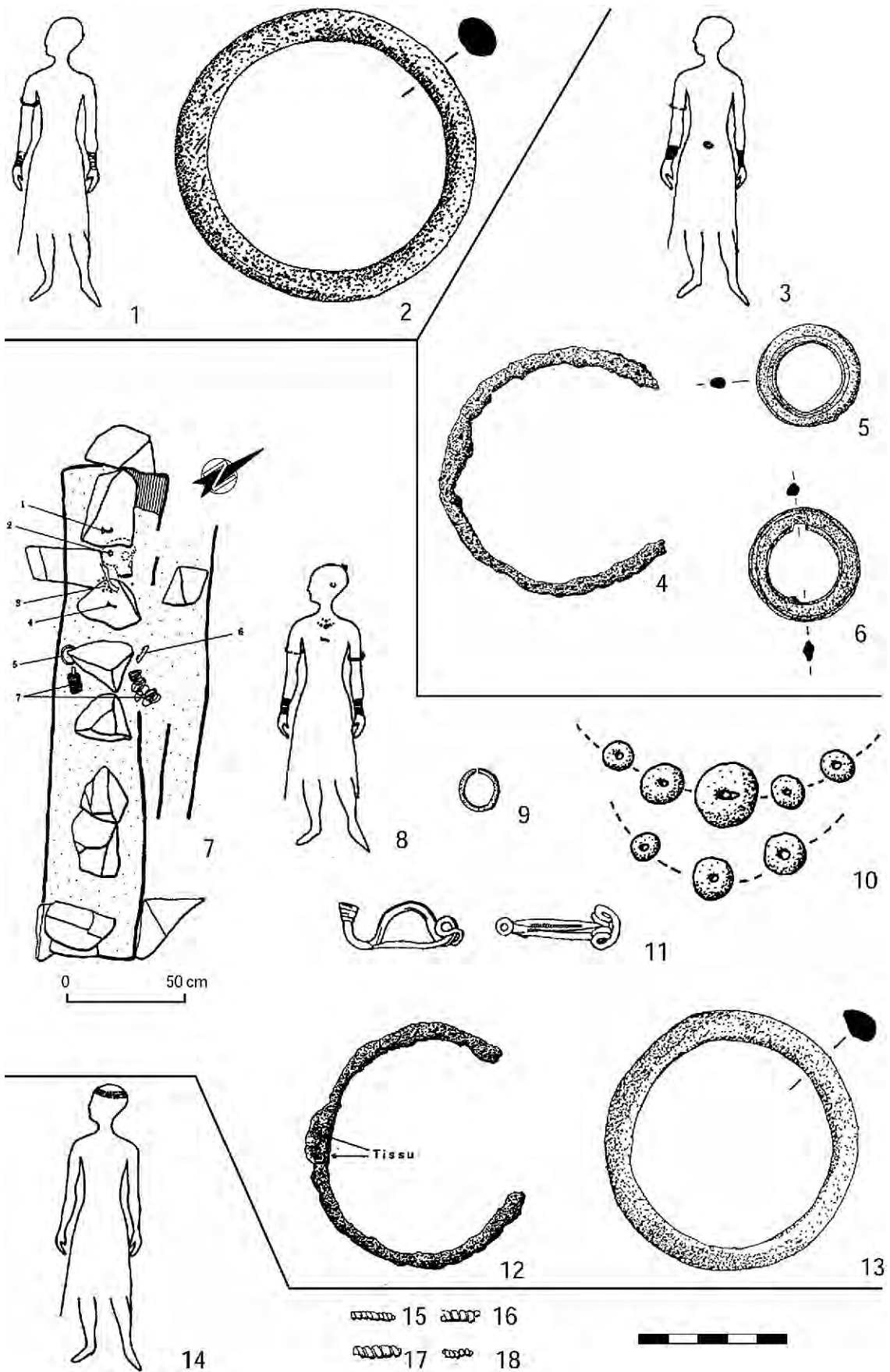
Pl. 56 – NOAILLES (Corrèze) “La Route Vieille” sépulture : n° 1-4 (d’ap. Couchard, Arnal, 1963). SAINT-AUGUSTIN “Grand Champ” : n° 5-7 (d’ap. Maison, 1995). SAINT-PRIEST-DE-GIMEL “Puy de Lafont” relevé et mobilier isolé : n° 15 et 8-12; S.1 : n° 13-14 (d’ap. Lintz, 1981a).



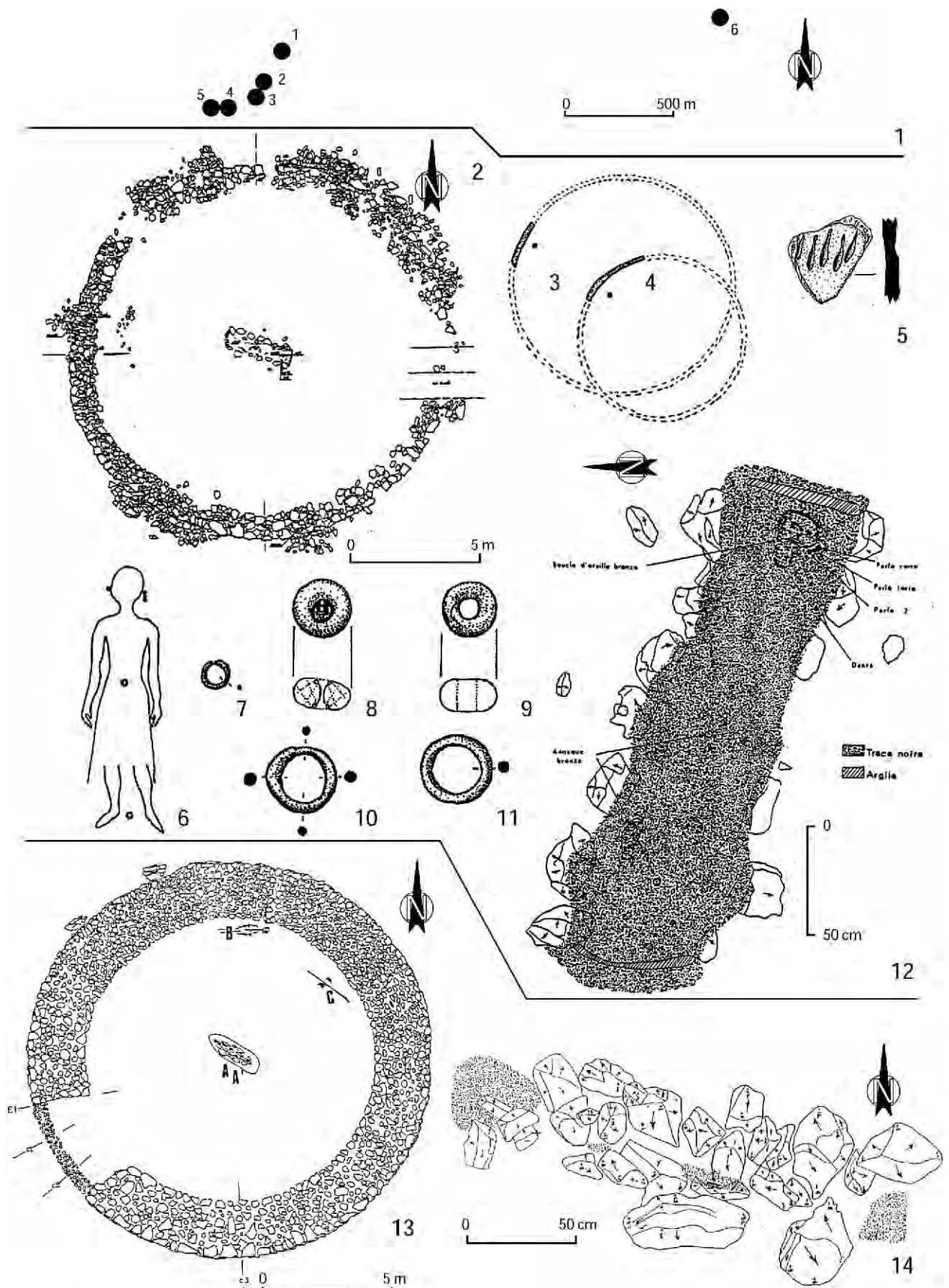
Pl. 57 – SAINT-YBARD (Corrèze) “Montfumat” mobilier isolé : n° 1-14 (n° 6, 13-14 d’ap. Bouyssonie, 1954; n° 1-2 d’ap. Bouyssonie, 1955; n° 8-11 d’ap. Daugas *et al.*, 1976; n° 3-5 d’ap. G.-N. Lambert dans Roulière-Lambert, 1983); “La Vernouille” S.1 : n° 15-17 (d’ap. Ward-Perkins, 1940). UZERCHE “Place de la Lunade” : n° 18-28 (d’ap. Hernandez *et al.*, 1989).



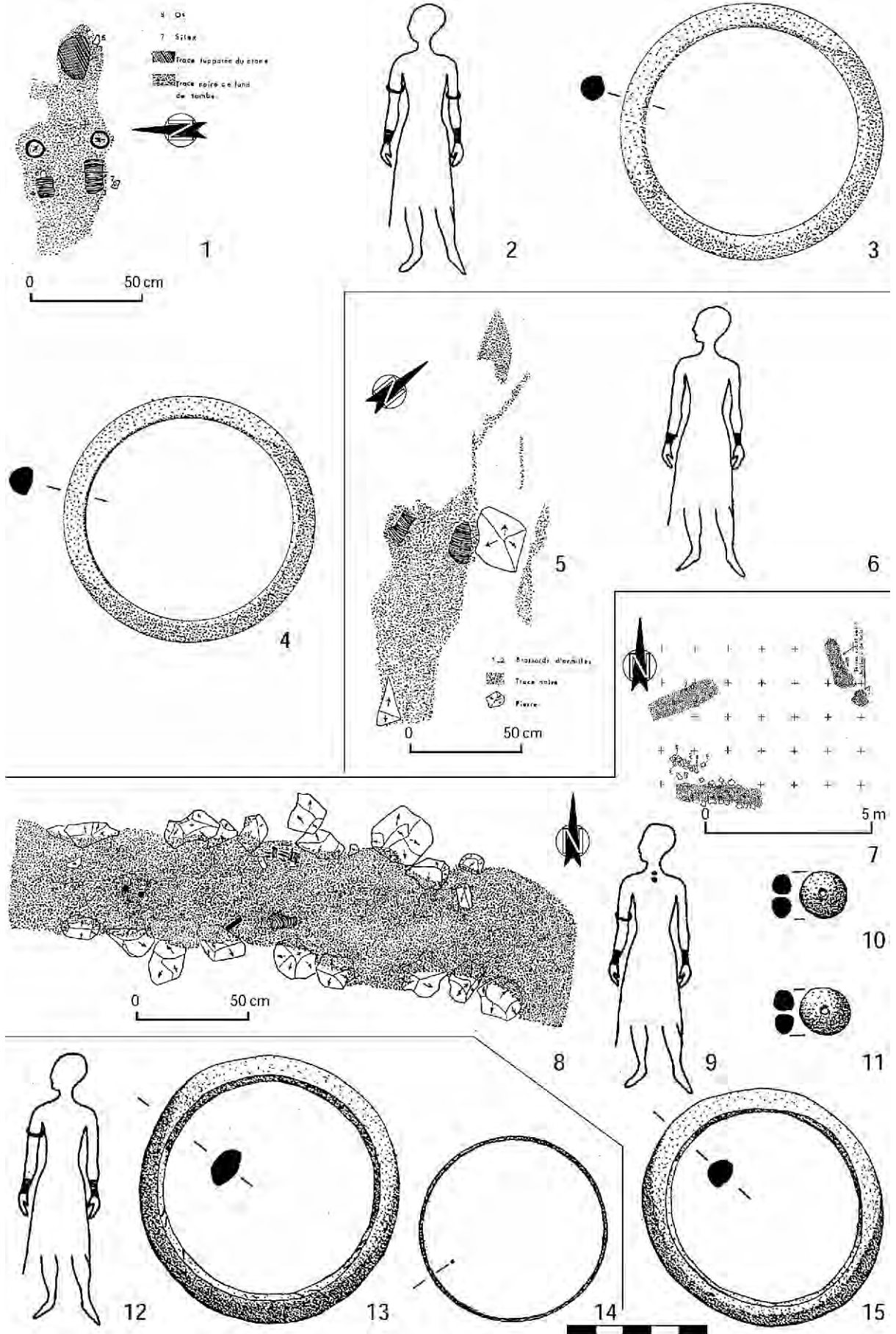
Pl. 58 – AUBUSSON (Creuse) “Camp de Chastres” : n° 1 (d’ap. Léger, 1984). AUGÈRES “Les Jiraudonnes” T.1 relevé : n° 2 (d’ap. P. Léger dans Desbordes, 1977); T.1 S.1 : n° 5-6 (d’ap. Bouyer *et al.*, 1979); T.1 S.2 : n° 3-4 (d’ap. P. Léger dans Vauillat *et al.*, 1989); T.2 relevé du centre du tertre : n° 7; T.2 S.1A relevé : n° 8 (d’ap. Léger, 1988).



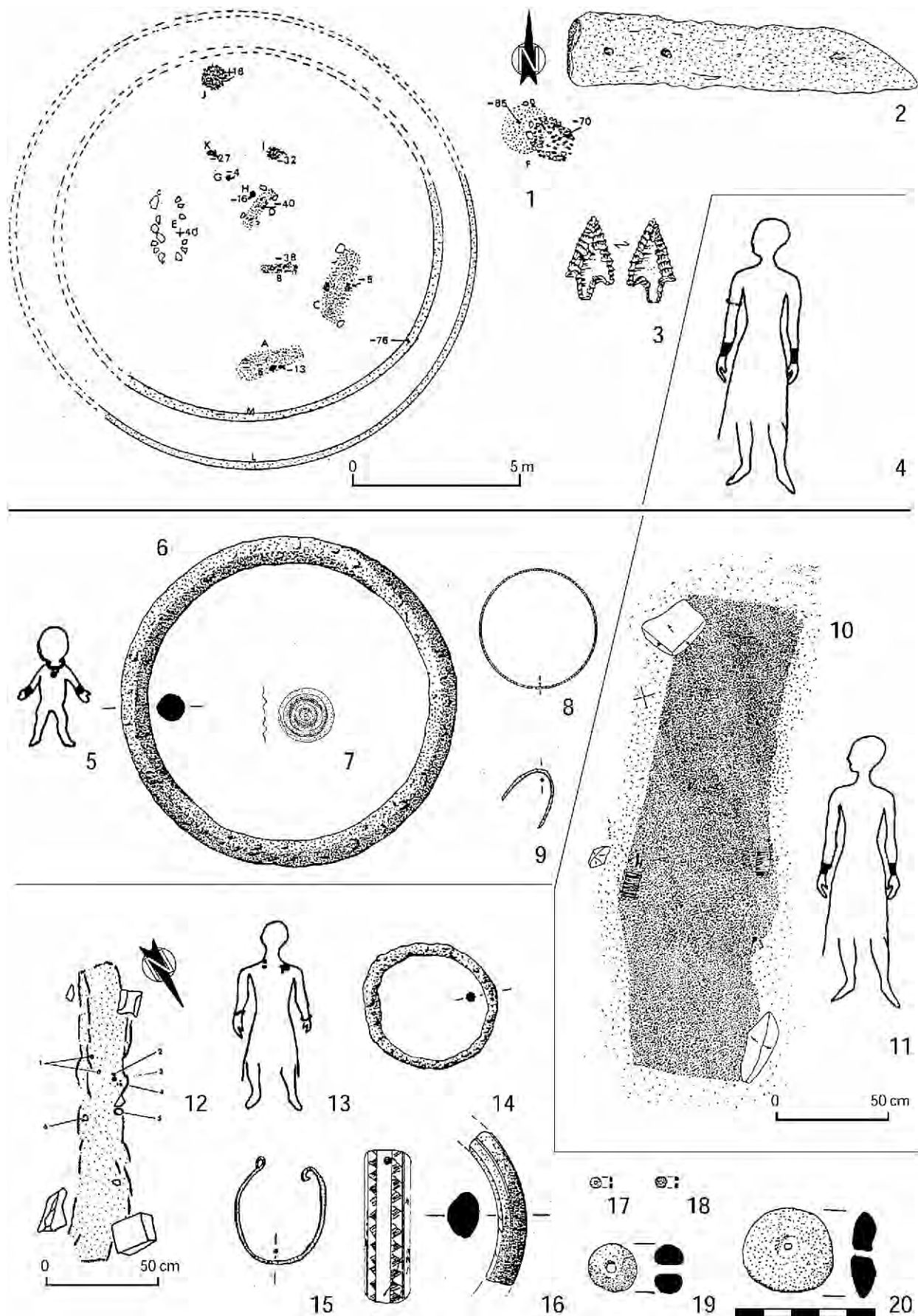
Pl. 59 – AUGÈRES (Creuse) “Les Jiraudonnes” T.2 S.1A : n° 1-2; T.2 S.1B : n° 3-6; T.2 S.1C relevé: n° 7 (1 : fibule ; 2 : boucle d’oreille ; 3 : collier ; 4 : perles en bronze ; 5 : bracelet en fer ; 6 : bracelet en lignite ; 7 : brassard d’armilles) ; T.2 S.1C : n° 8-13 ; T.2 S.1D : n° 14-18. D’ap. Léger, 1988 et Léger dans Mazières, 1980 ; Vuaillet *et al.*, 1989.



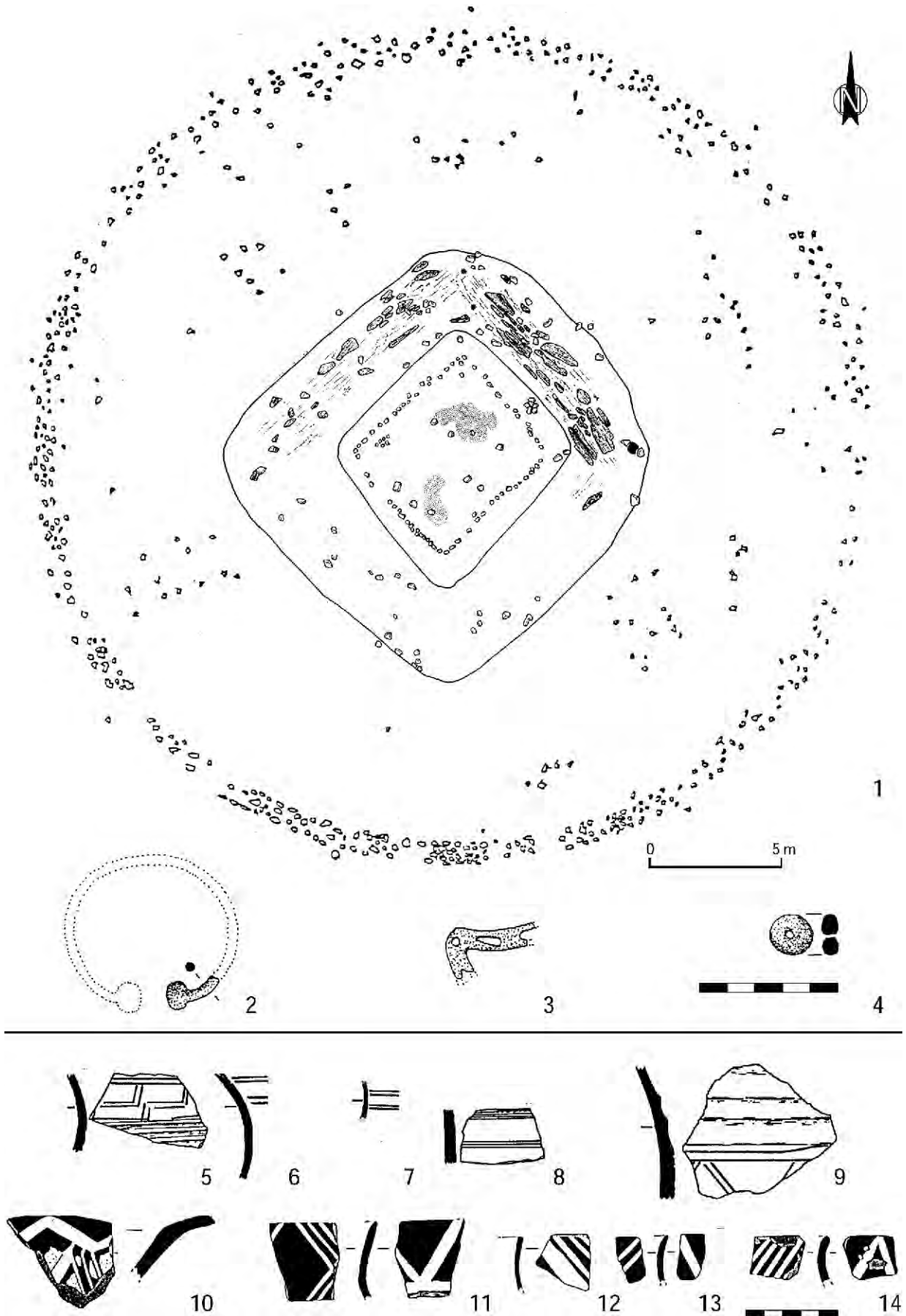
Pl. 60 – BAZELAT (Creuse) “Âge du Mont” et “Les Razades”, relevé de la nécropole : n° 1 (d’ap. Léger, 1988); “Âge du Mont” T.1 relevé et mobilier isolé : n° 2-5 (d’ap. P. Léger, Sirjacques, 1983; Vallet, 1992); T.1 S.A : n° 6-12 (d’ap. Léger, Sirjacques, 1983; Léger, 1988); T.2 relevé : n° 13; T.2 S.A.2 : n° 14 (d’ap. Léger, 1988).



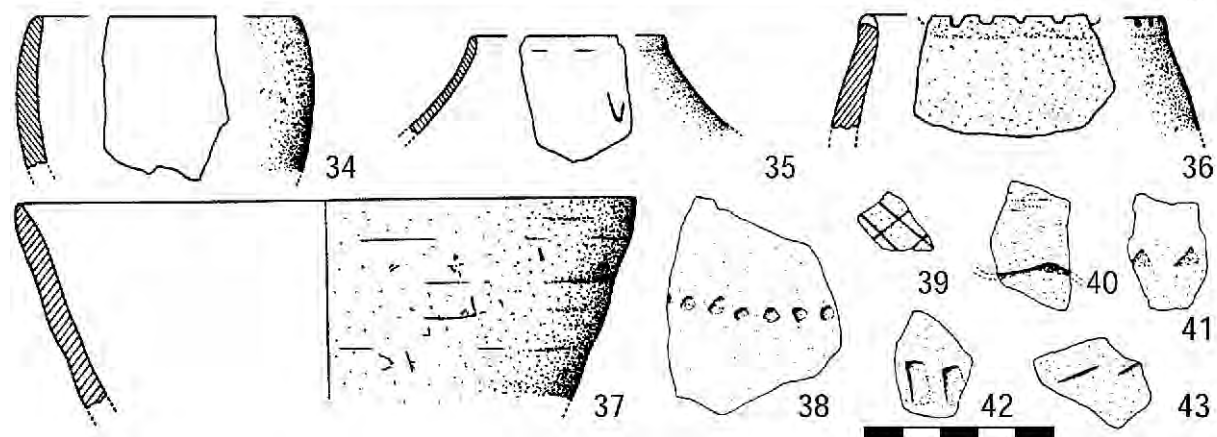
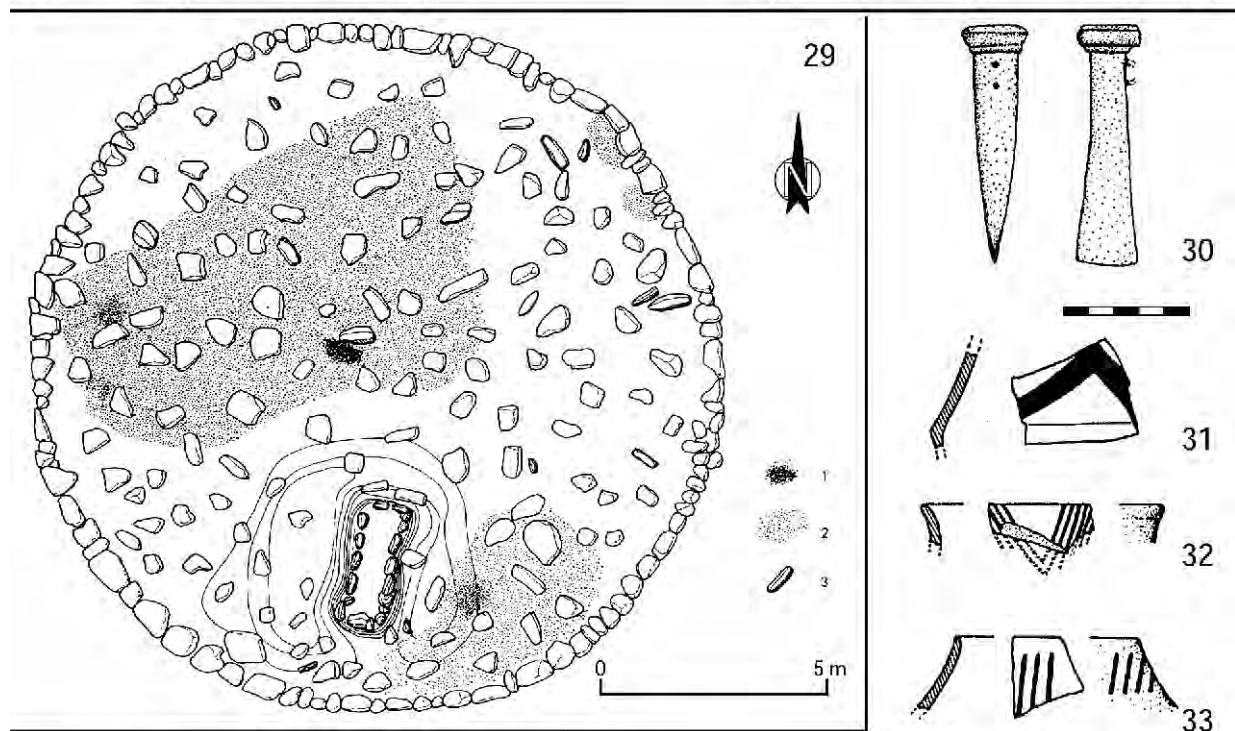
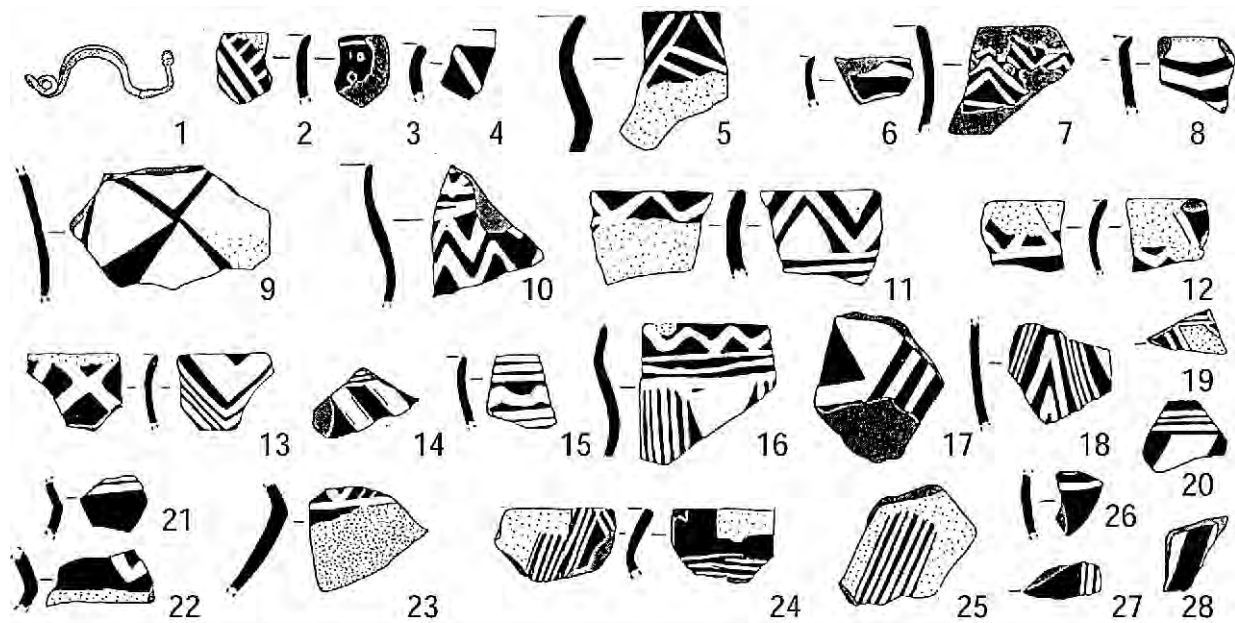
Pl. 61 – BAZELAT (Creuse) “Âge du Mont” T.2 S.B : n° 1-4; T.2 S.C : n° 5-6; T.3 relevé des tombes : n° 7; T.3 S.A : n° 8-12; T.3 S.B : n° 13-15. D’ap. Léger, 1988; 1990.



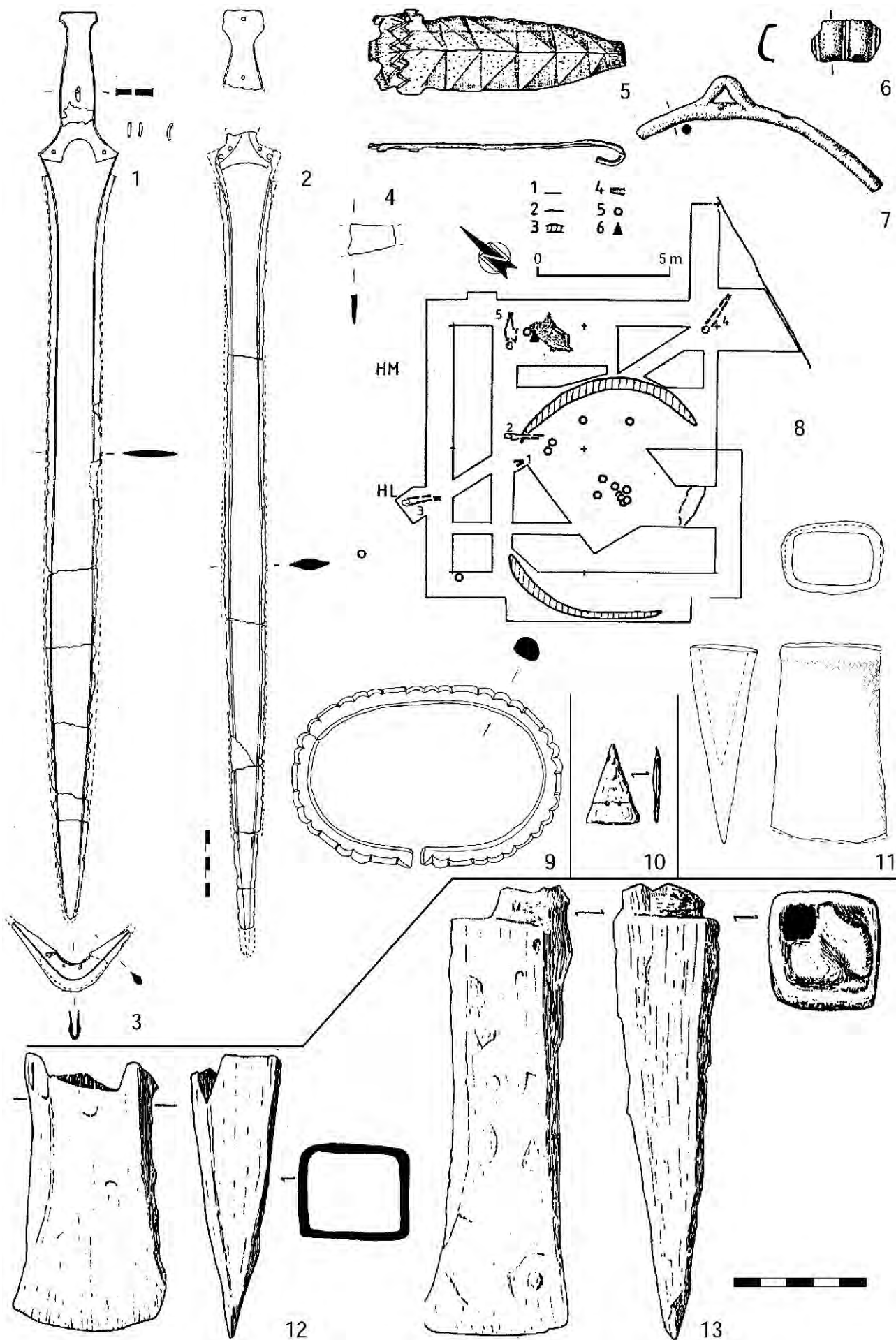
Pl. 62 – BAZELAT (Creuse) “Âge du Mont” T.5 relevé et mobilier isolé : n° 1-3; T.5 S.A : n° 4; T.5 S.B : n° 5-9; T.5 S.C : n° 10-11; T.5 S.D : n° 12-20 (fig.12. 1 : perles en verre; 2 : pendeloque en lignite; 3 : disque en terre cuite; 4 : perles en bronze; 5 : bracelet en fer; 6 : armature de pendeloques). D’ap. Léger, 1988, et P. Léger dans Vuaillet *et al.*, 1989.



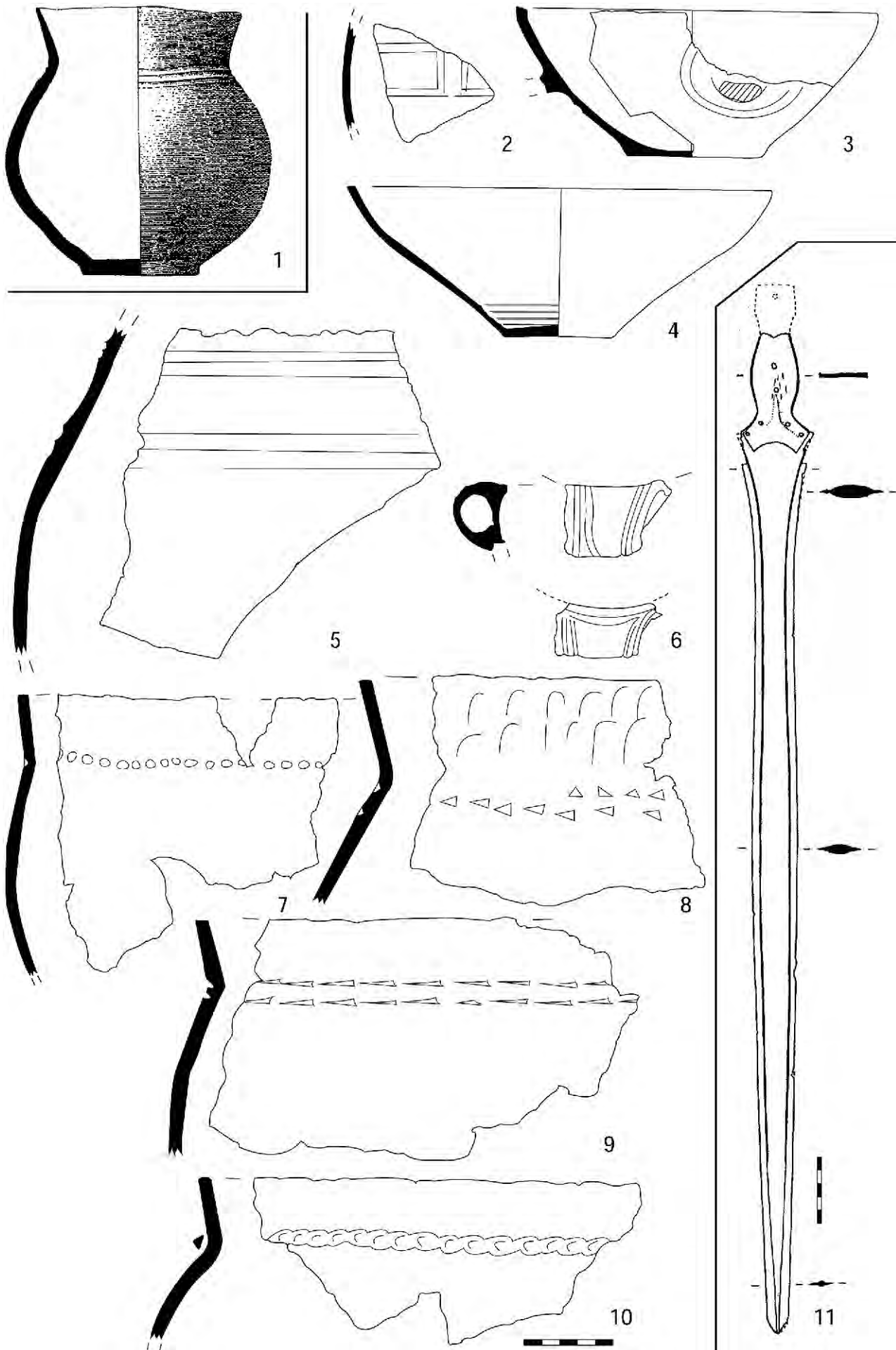
Pl. 63 – BAZELAT (Creuse) “Les Razades” T.6 relevé et mobilier isolé : n° 1-4 (d’ap. Léger, 1986; 1988).
 CROZANT “Éperon du Château” : n° 5-14 (d’ap. Lambert, Roulière-Lambert, 1985).



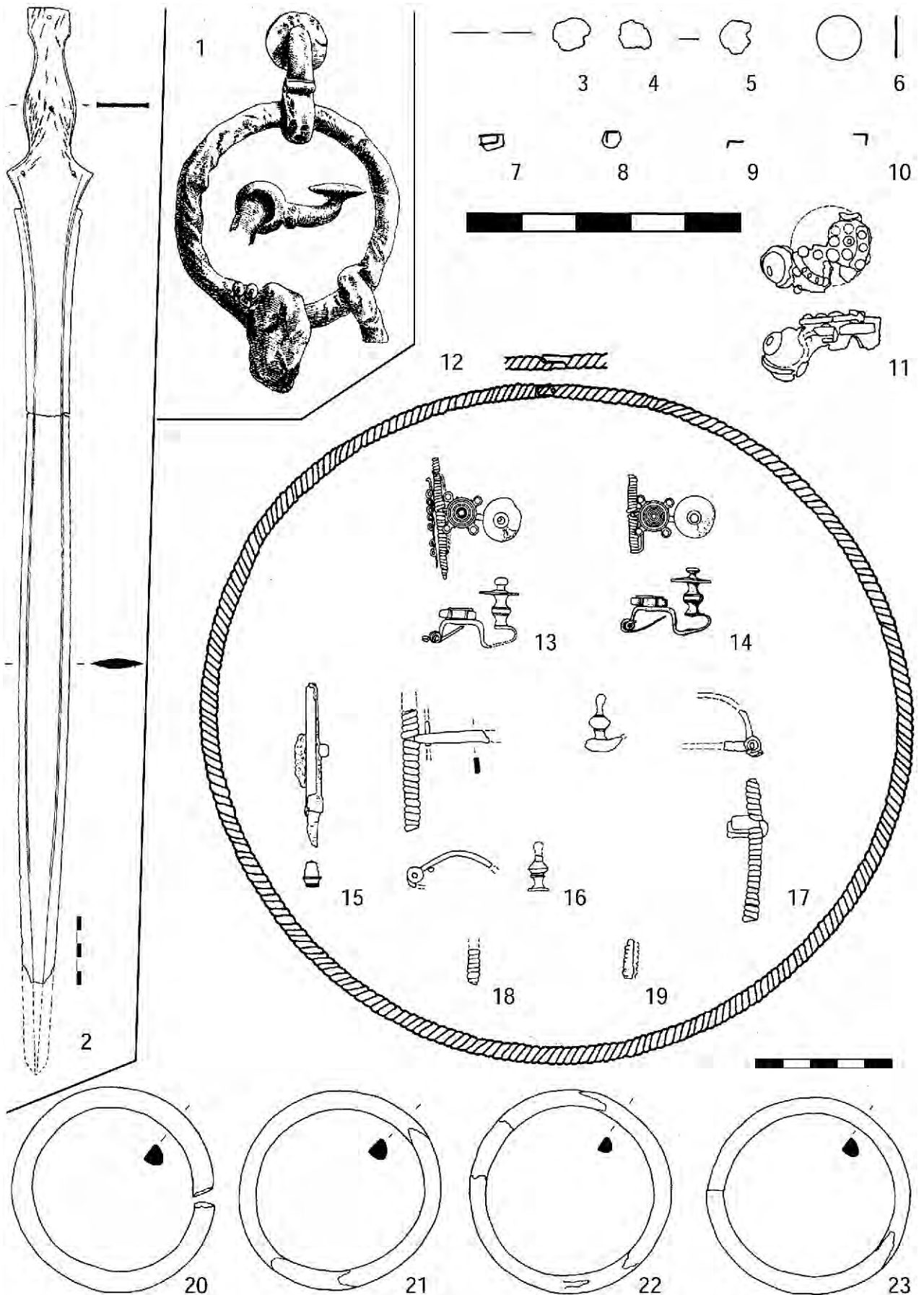
Pl. 64 – CROZANT (Creuse) “Éperon du Château” : n° 1-28 (d’ap. Lambert, Roulière-Lambert, 1985).
 LA NOUAILLE “Puy de Plane” T.1 relevé : n° 29 (d’ap. Vauillat *et al.*, 1988 ; 1 : lentille cendreuse ; 2 : zone à charbons diffus ;
 3 : pierre sur chant). SAINTE-FEYRE “Puy de Gaudy” : n° 30-43 (d’ap. Dussot, 1992 ; mise à l’échelle approximative).



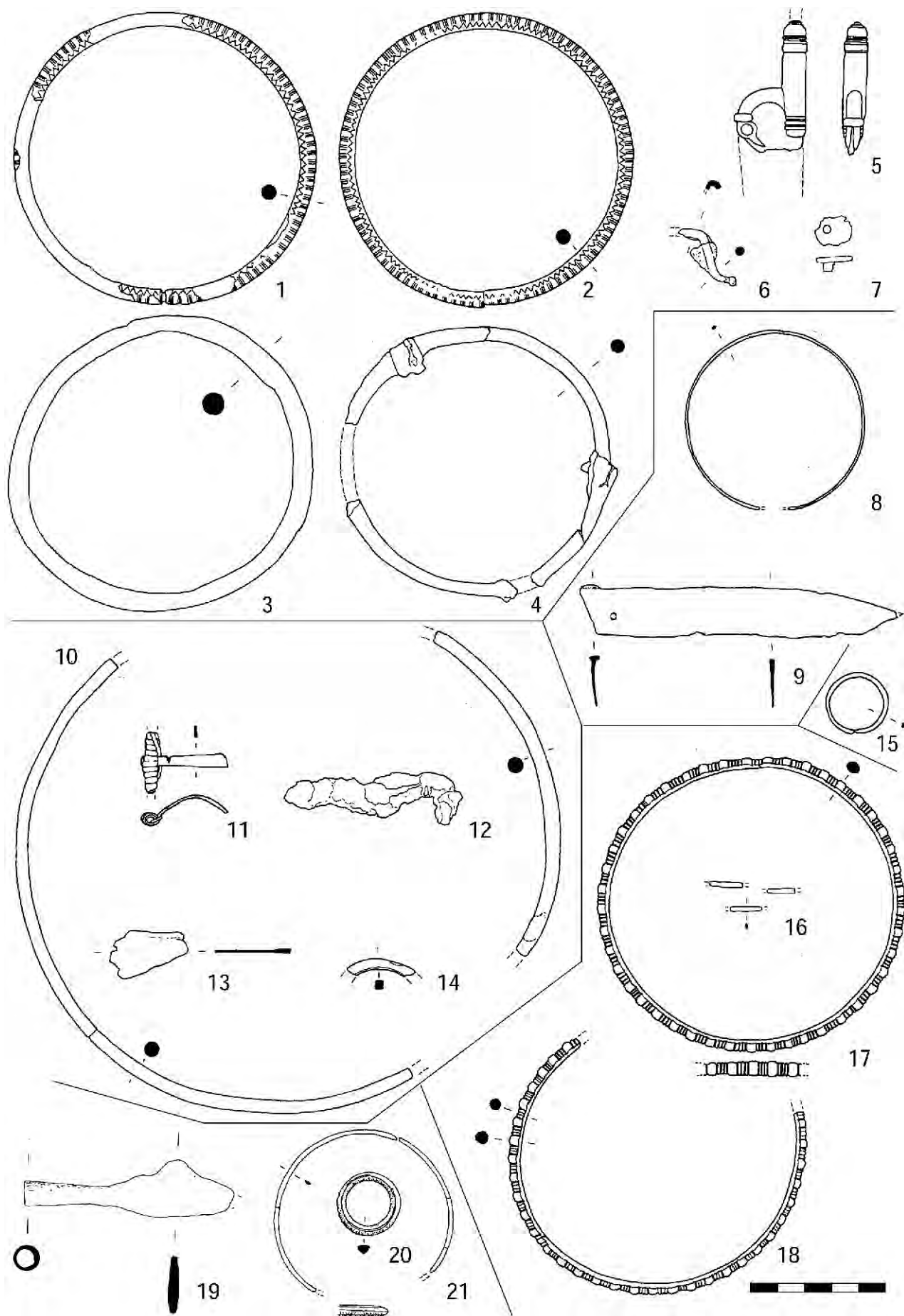
Pl. 65 – BRION (Indre) “Les Grandes Chapelles (nord-est)” découvertes isolées : n° 1-7; “Les Grandes Chapelles (sud-ouest)”
 T.1 relevé : n° 8 (1 : limite fouille; 2 : limite parcelle; 3 : fossé; 4 : charbons de bois; 5 : fragments anneaux de jambe; 6 : armature de flèche);
 T.1 S.1 : n° 9; T.1 S.2 : n° 10; découverte isolée : n° 11; dépôt : n° 12-13. N° 5-8, 10, 12-13 d'ap. Buchsenschutz *et al.*, 1979.



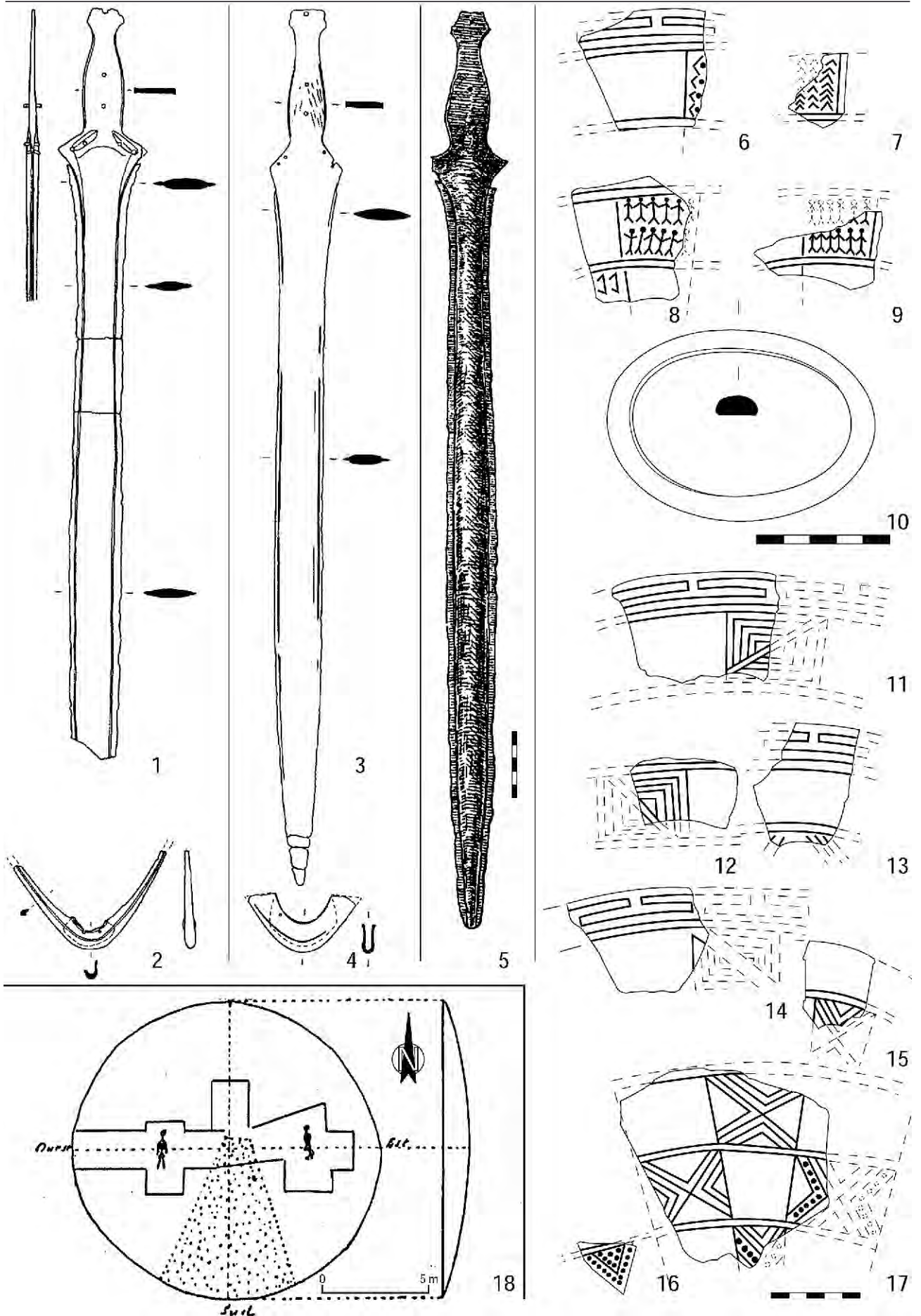
Pl. 66 – CHABRIS (Indre) “Les Isles” vase du dépôt : n° 1 (d’ap. Cordier, 1996). DÉOLS
 “Le Montet” : n° 2-10 (dessiné d’ap. Chaigneau, Hamon, 1995). DÉOLS : n° 11.



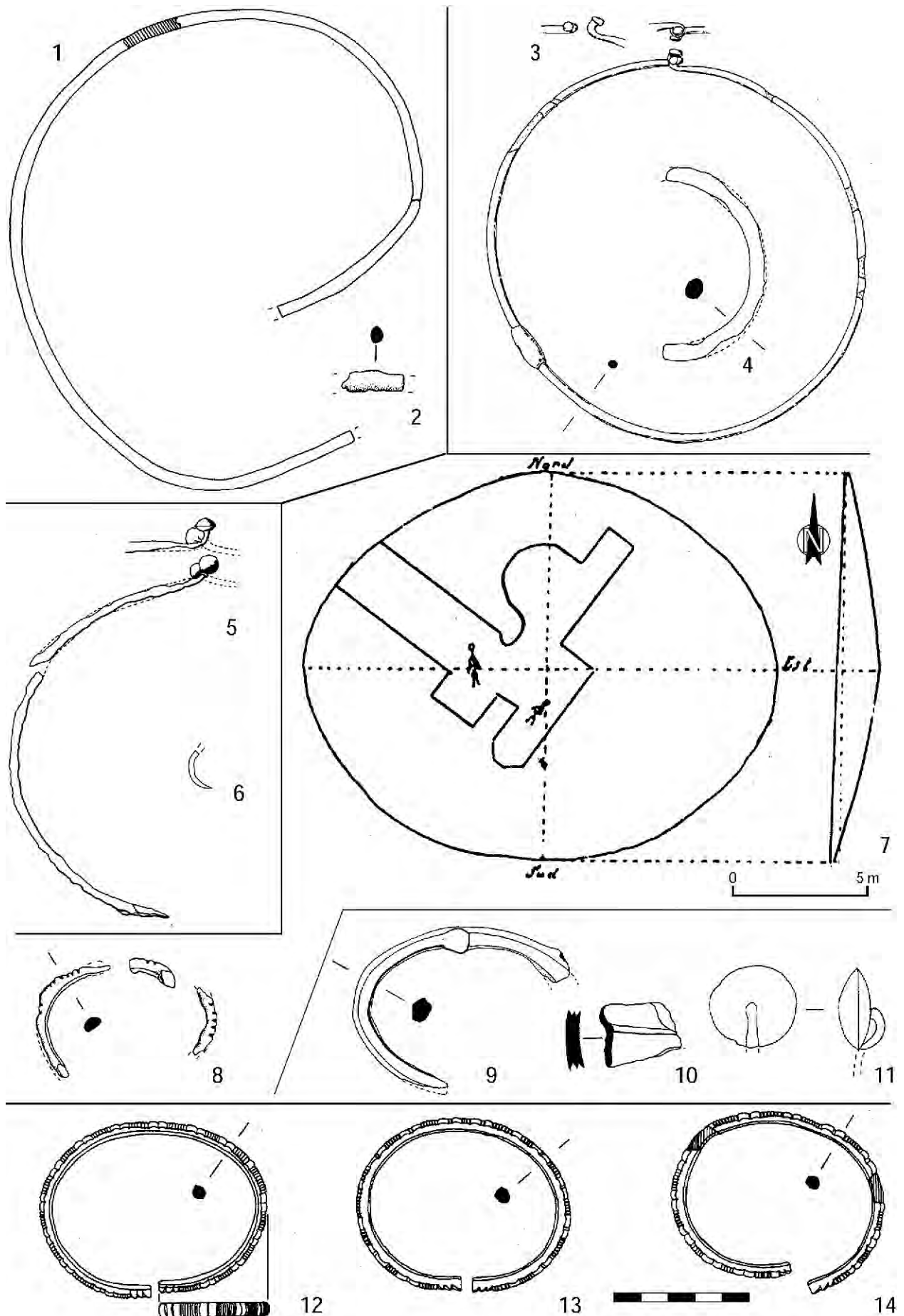
Pl. 67 – ISSOUDUN (Indre) “La Malterie” sépulture à char : n° 1 (d’ap. Buhot de Kersers, 1879a).
 LINIEZ “Le Moulin Barie” mobilier isolé : n° 2. PAUDY “Sainte-Favrille” T.2 S.1 : 3-23.



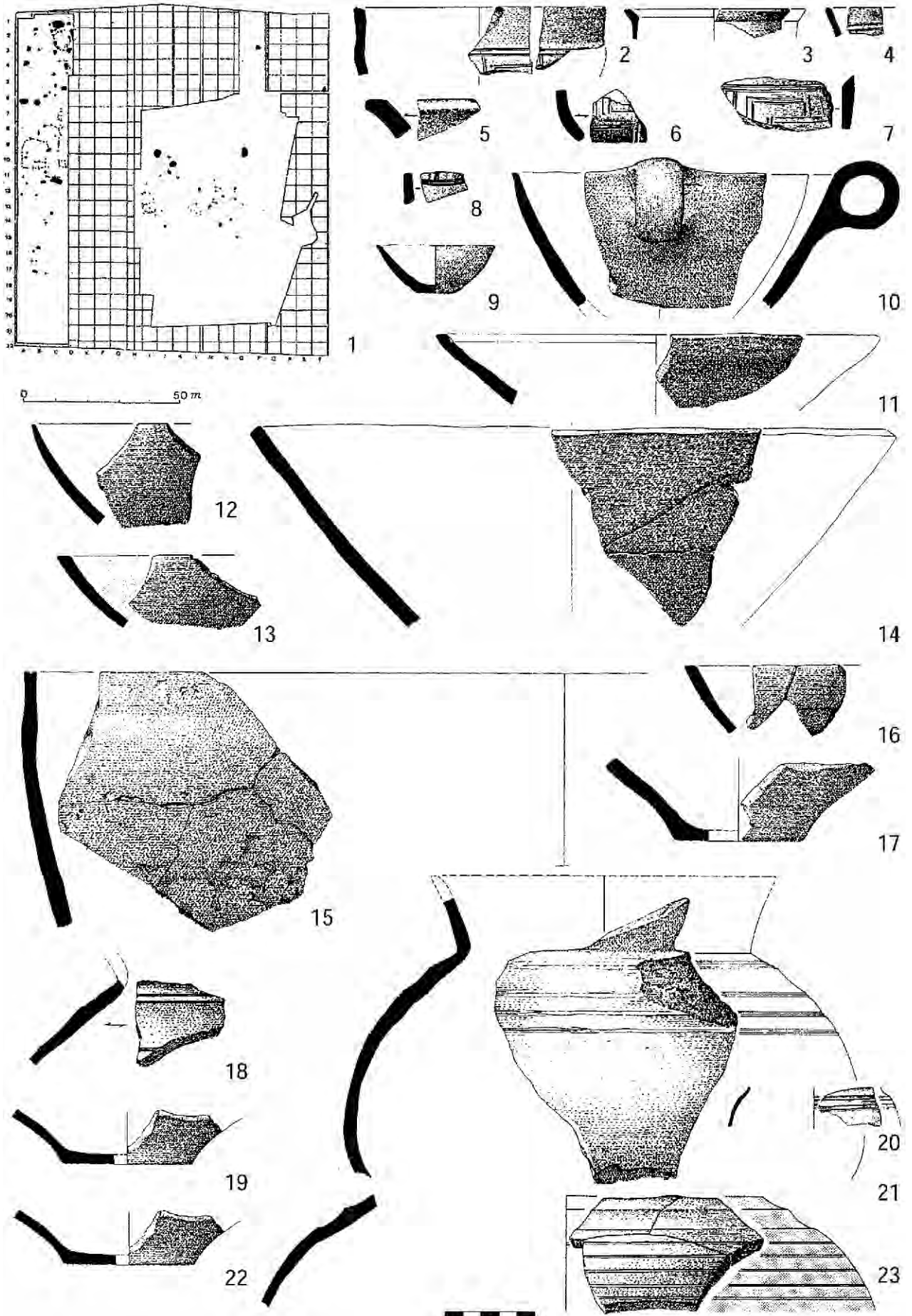
Pl. 68 – PAUDY (Indre) “Sainte-Favrille” T.2 S.1 : n° 1-7; T.2 S.3 : n° 8-9;
T.2 S.4 : n° 10-14; T.2 S.6 : n° 15; T.2 S.10 : 16-18; mobilier isolé : 19-21.



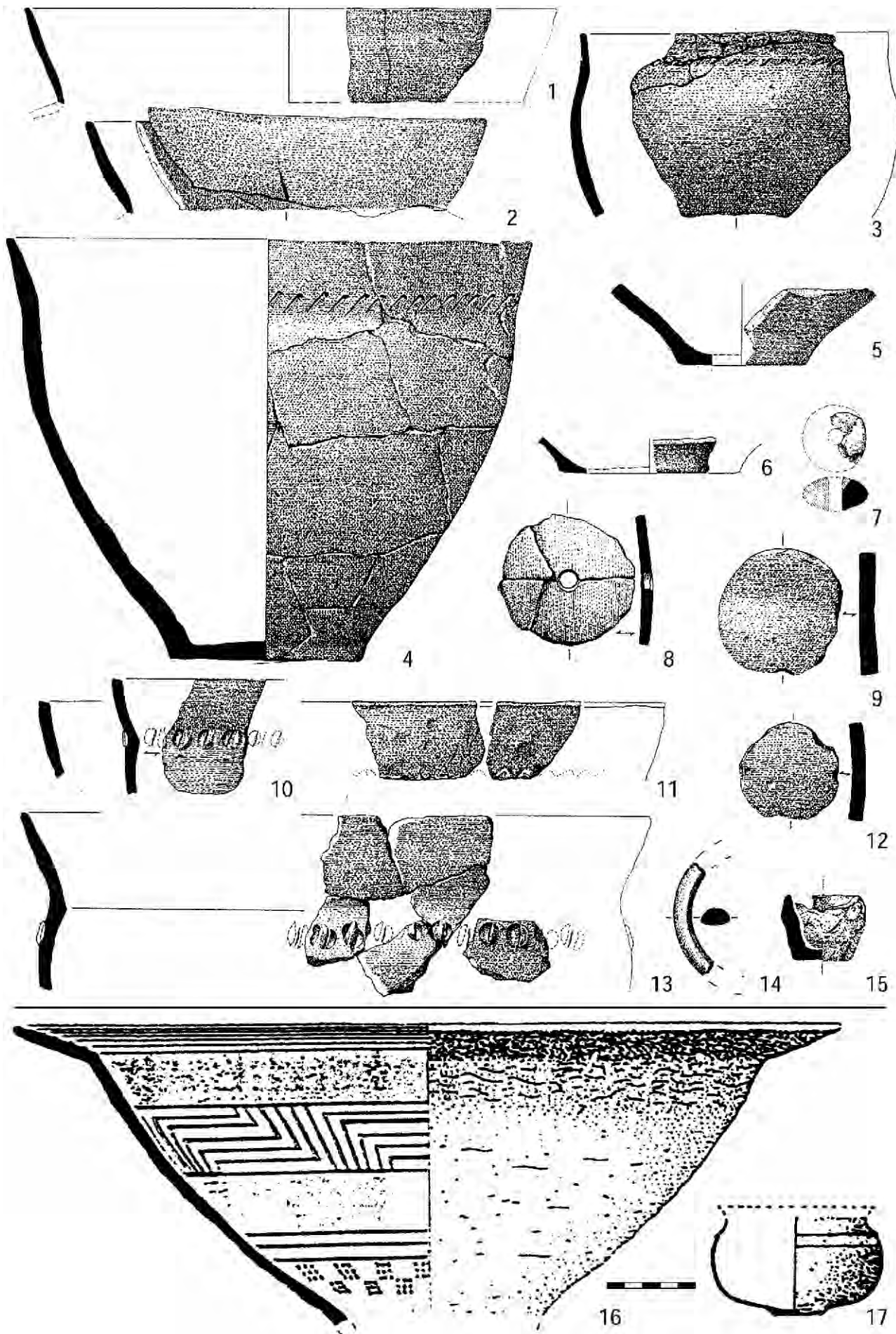
Pl. 69 – SAINT-AOUSTRILLE / THIZAY (Indre) “Villement” T.4 S.1 : n° 1-2; T.6 S.1 : 3-4; T.7 S.1 : n° 5; T.5 S.1 : 6-17
 (dessiné d’ap. des Méloizes, 1890a). SÉGRY “Bois de Bataille / La Prée” T.1 relevé : n° 18 (pointillés : zone pillée).



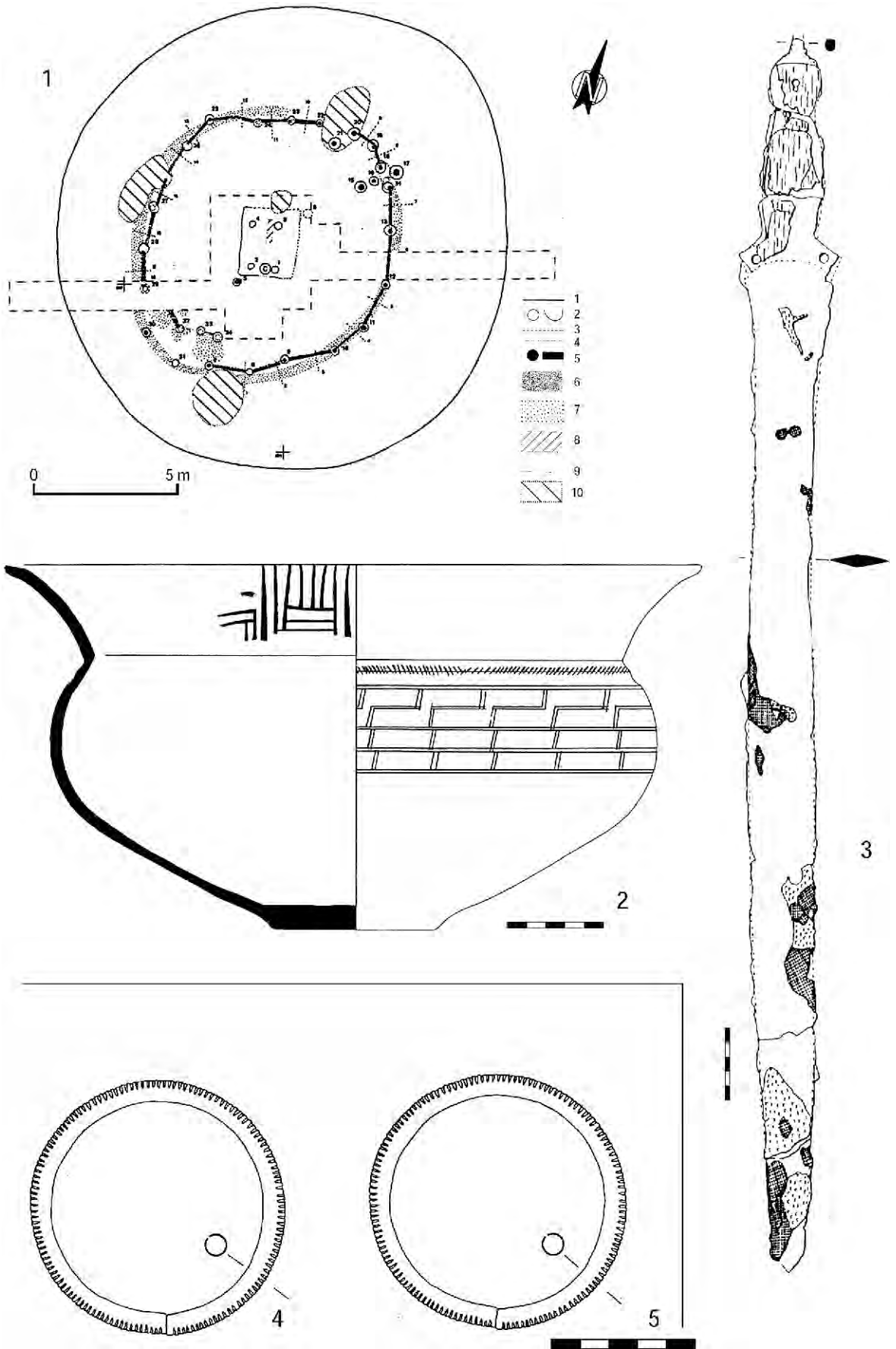
Pl. 70 – SÉGRY (Indre) “Bois de Bataille / La Prée” mobilier isolé : n° 1-2; T.1 S.1 : n° 3-4; T.1 S.2 : n° 5-6; T.2 relevé : n° 7; T.2 S.2 : n° 8; T.3 S.1 : n° 9-11; “Champ des Fragnes” S.1 : n° 12-14. N° 6-7 d’ap. Thil, 1919; n° 6 d’ap. Willaume, 1985.



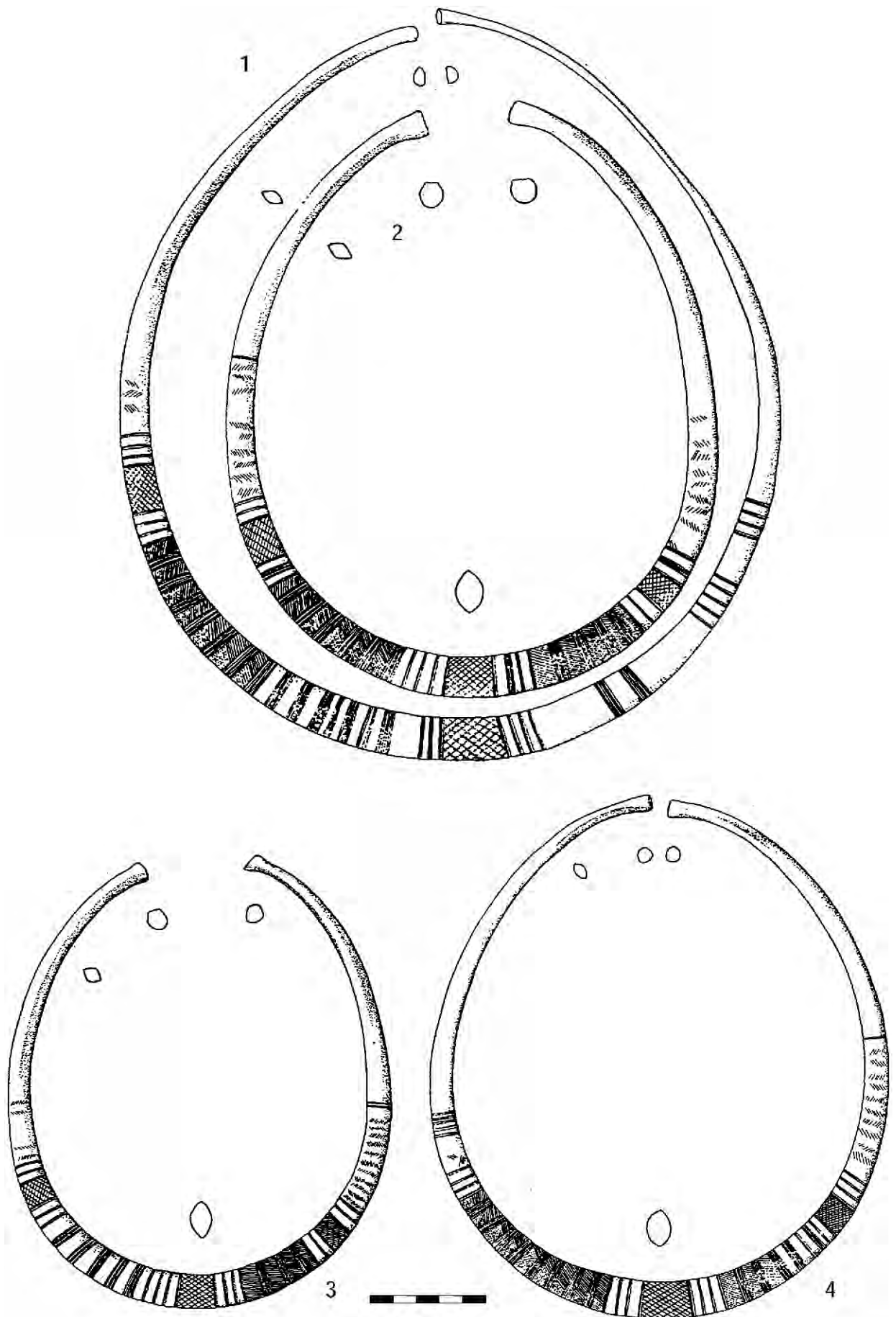
Pl. 71 – MUIDES-SUR-LOIRE (Loir-et-Cher) “Bas du Port nord” plan : n° 1 (d’ap. Irribarria, 1996); matériel d’une fosse : n° 2-23 (d’ap. Irribarria, Moireau, 1991).



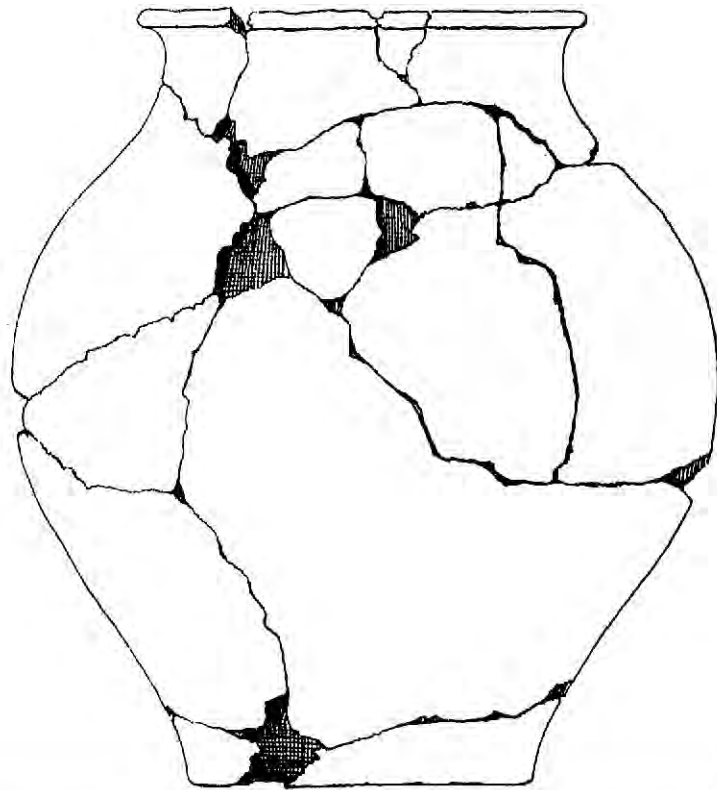
Pl. 72 – MUIDES-SUR-LOIRE (Loir-et-Cher) “Bas du Port nord” matériel d’une fosse (suite) :
 n° 1-15 (d’ap. Irribarria, Moireau, 1991); matériel autre : n° 16-17 (d’ap. Irribarria, 1996).



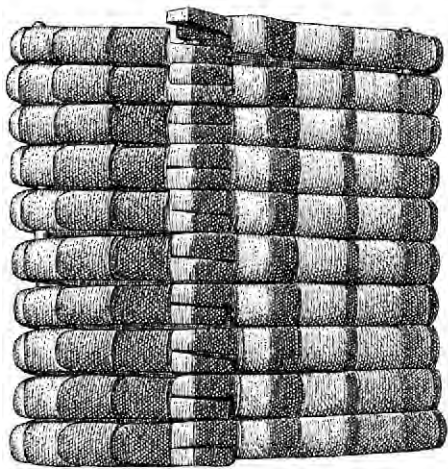
Pl. 73 – PIERREFITTE-SUR-SAUDRE (Loir-et-Cher) “Les Tombelles” T.1 relevé : n° 1 ;
 T.1 S.1 : n° 2-3. SAINT-LAURENT-NOUAN “Port Richard - Fontaine du Robateux” : n° 4-5.



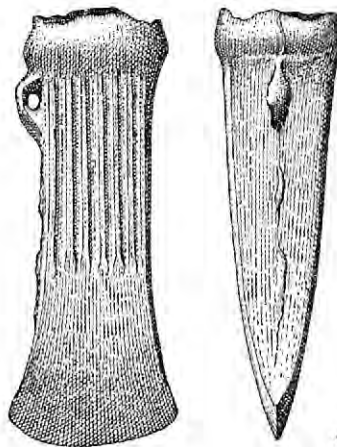
Pl. 74 – SAINT-VIÂTRE (Loir-et-Cher) “Pré Neunteau” : n° 1-4 (d’ap. Éluère, 1978).



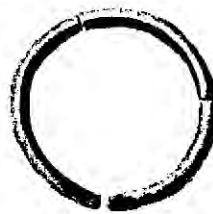
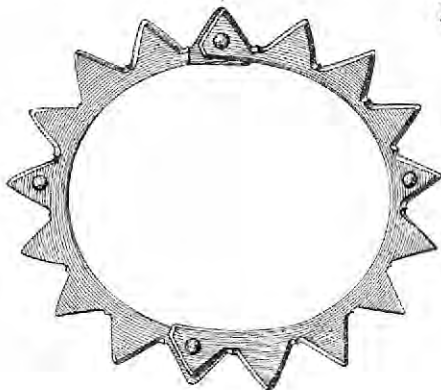
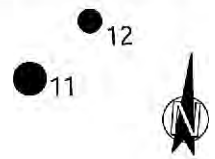
1



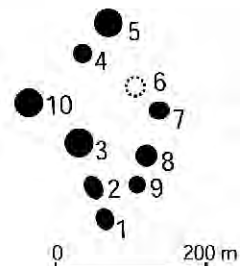
2



3

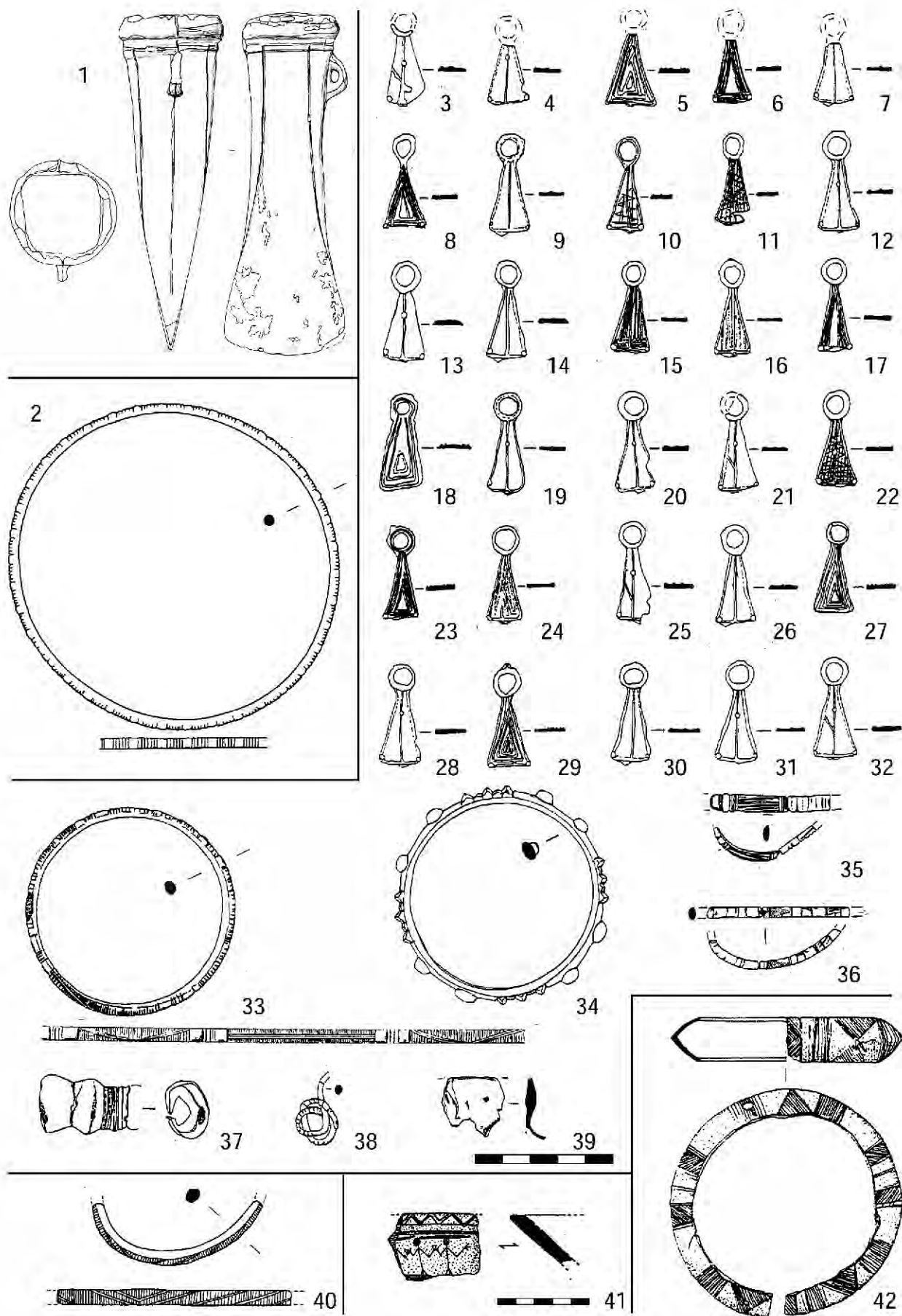


4

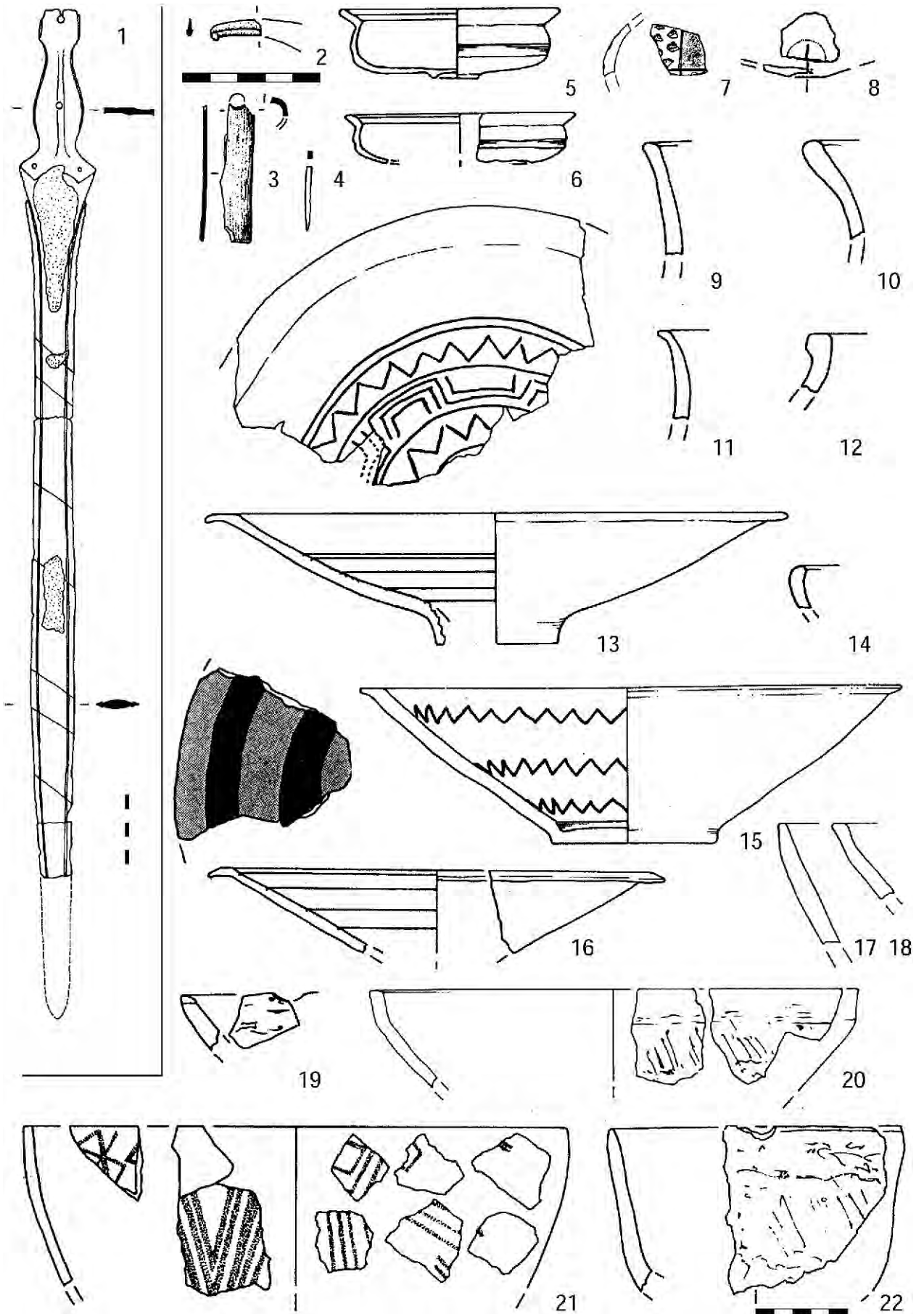


5

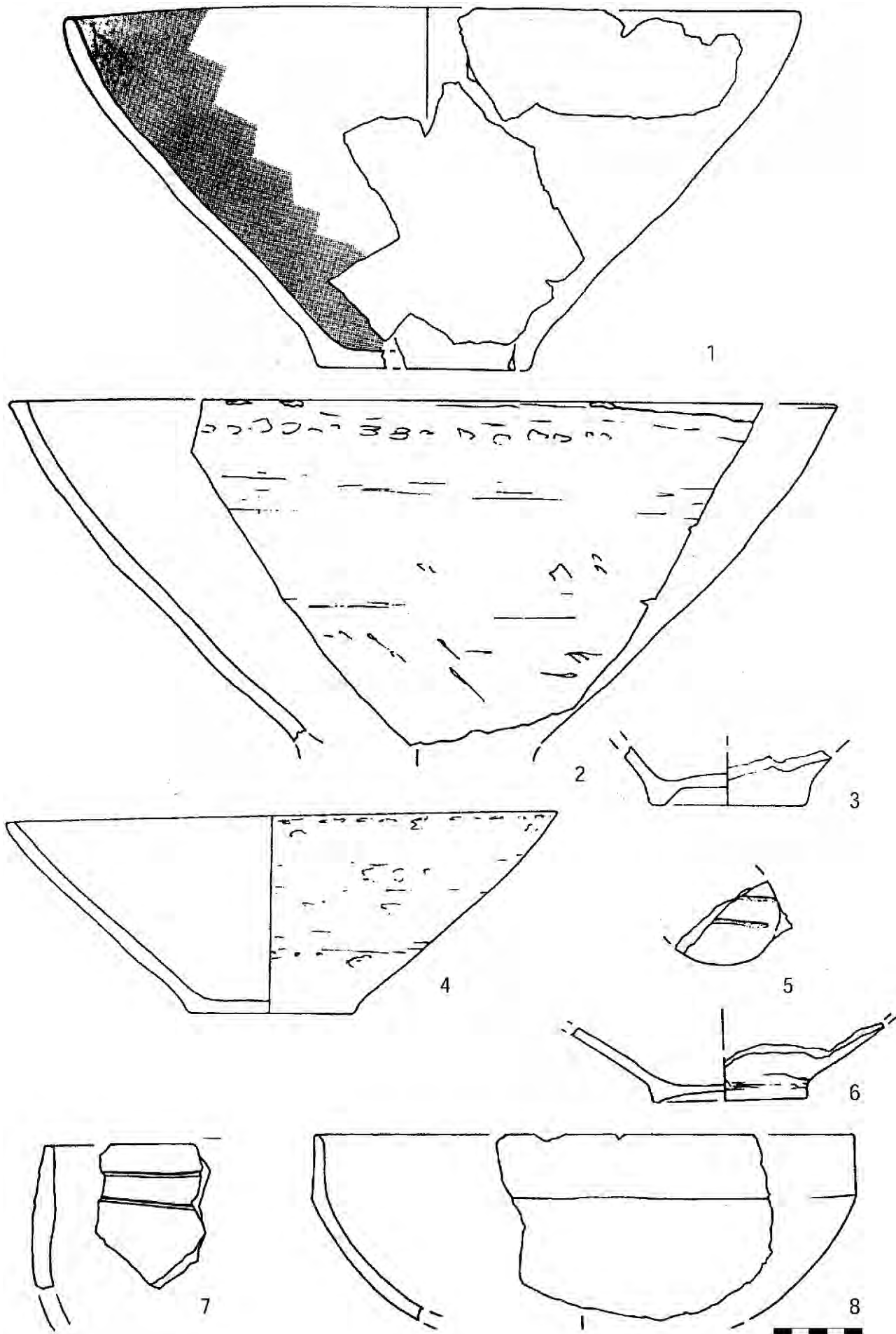
Pl. 75 – SAINT-VIÂTRE (Loir-et-Cher) “Terre de Burtin” : n° 1 (d’ap. Buzonnière, 1868).
 SOUESMES “La Blinerie” : n° 2 (d’ap. Cordier, 1996). VILLEHERVIERS ? : n° 3 (d’ap. Cordier, 1996). YVOY-LE-MARRON
 “La Collardière” mobilier et relevé de la nécropole : n° 4-5 (d’ap. Delétang, 1996).



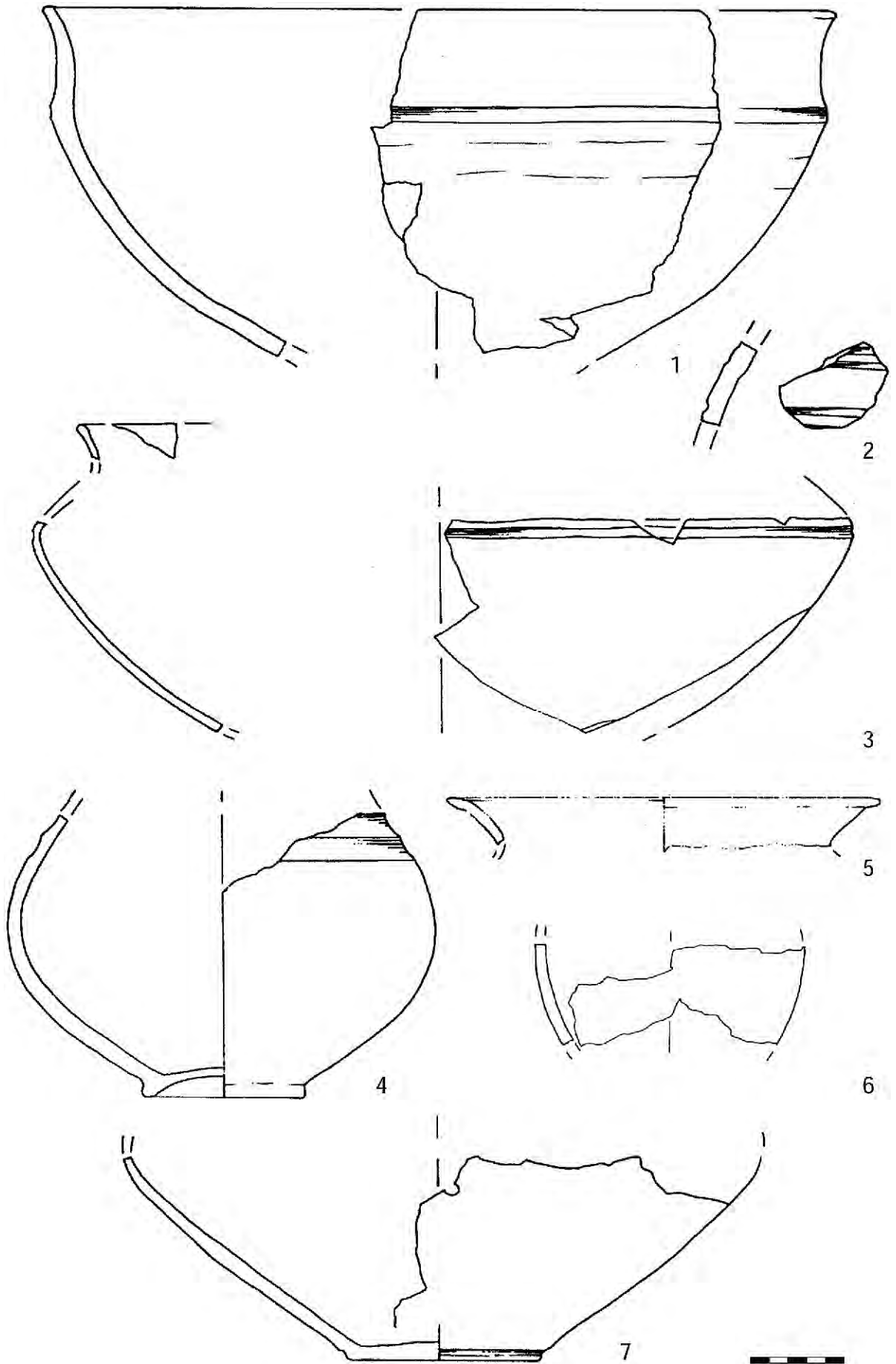
Pl. 76 – BLESLE (Haute-Loire) : n° 1 (d'ap. J.-P. Daugas). ESPALY-SAINT-MARCEL "Terroir des Combes" : n° 2.
LAVOÛTE-CHILHAC : n° 3-39 (d'ap. J.-P. Daugas). LE PUY-EN-VELAY : n° 40. POLIGNAC "Champ des Ouches" : n° 41
(d'ap. Delporte, 1972). POLIGNAC : n° 42 (d'ap. Daugas, 1972).



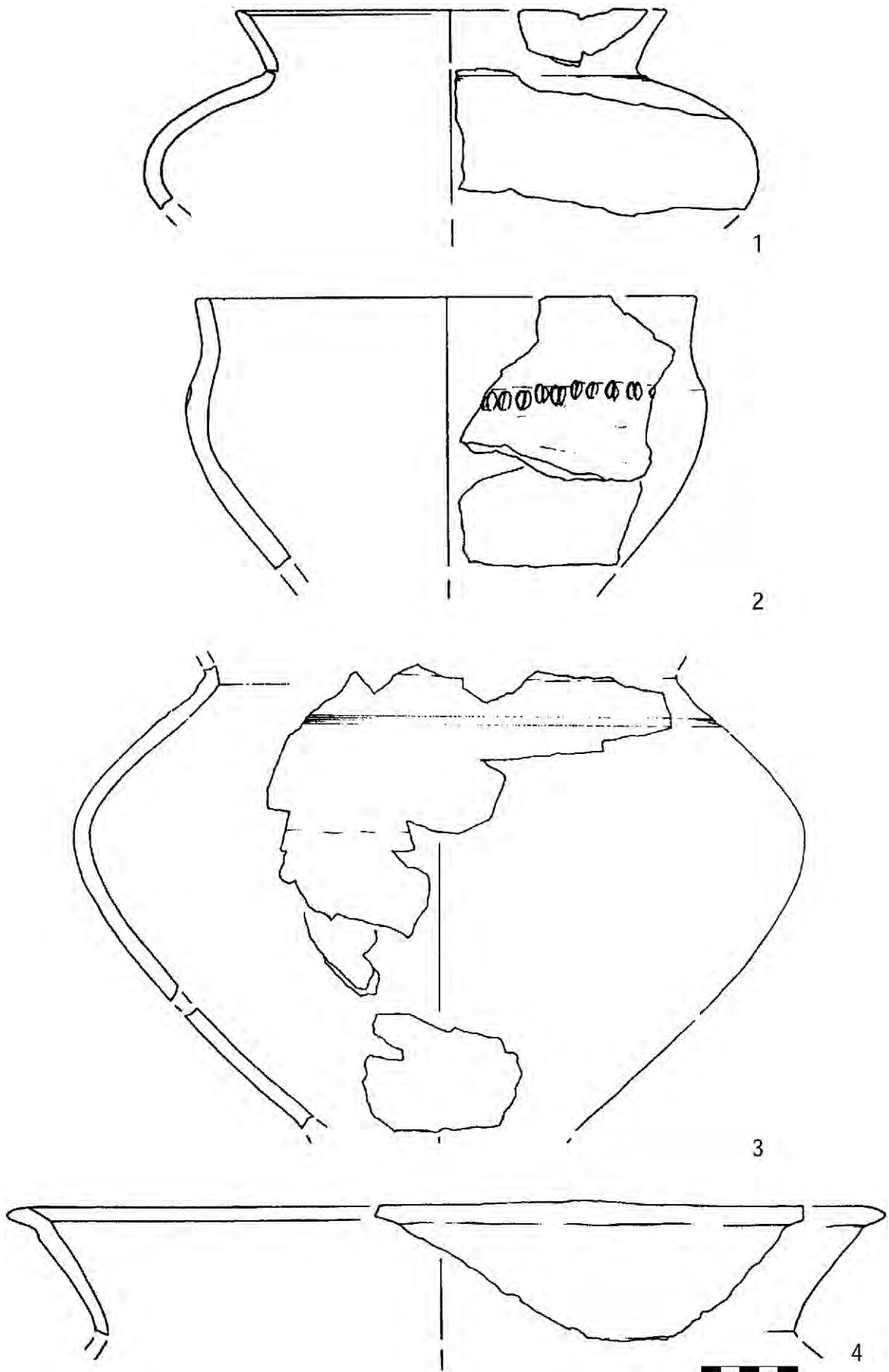
Pl. 77 – POLIGNAC (Haute-Loire) : n° 1; “Sinzelles-Caramontron” fosse : n° 2-22 (d’ap. Vital, 1988).



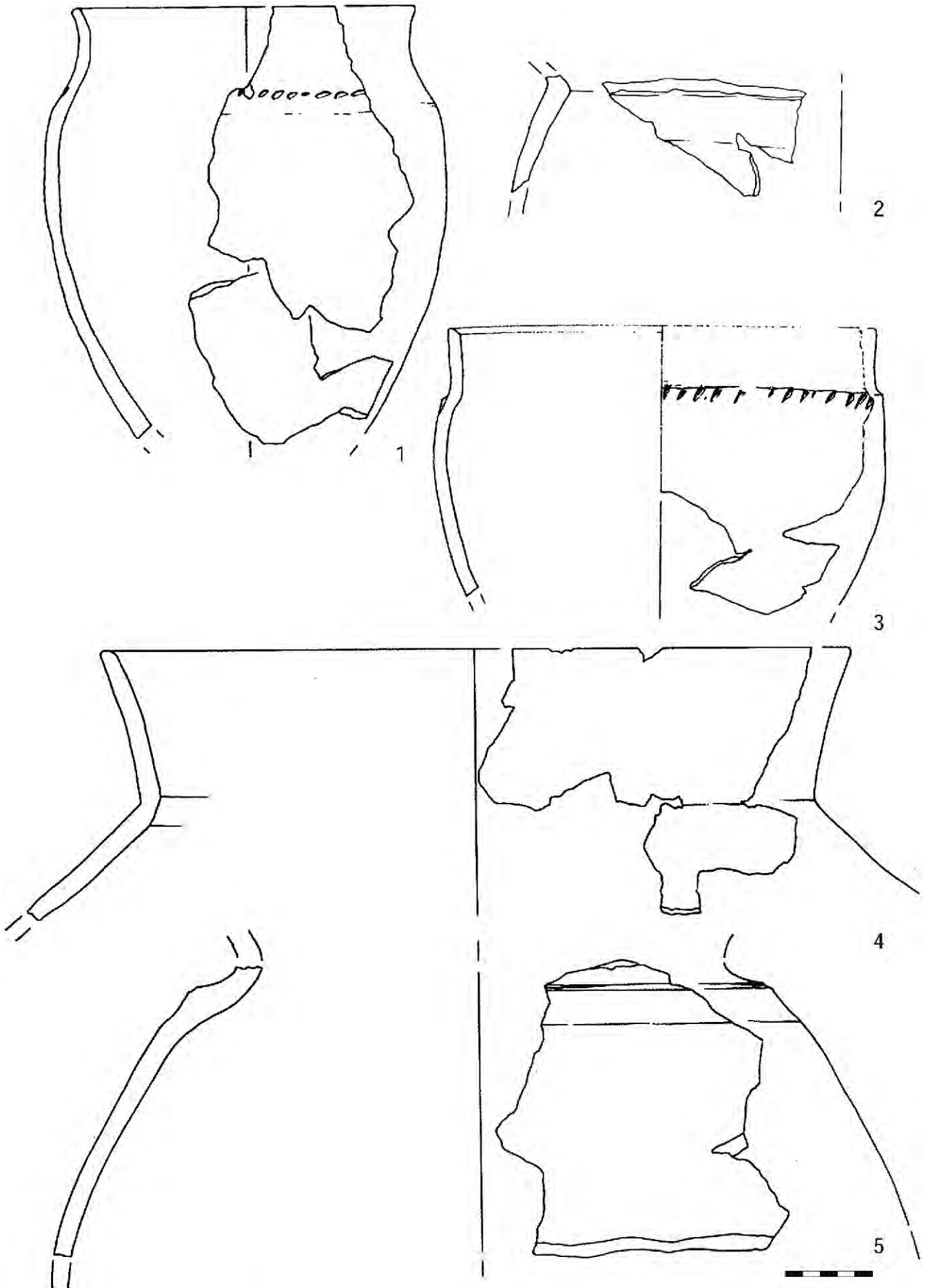
Pl. 78 – POLIGNAC (Haute-Loire) “Sinzelles-Caramontron” fosse (suite) : n° 1-8 (d’ap. Vital, 1988).



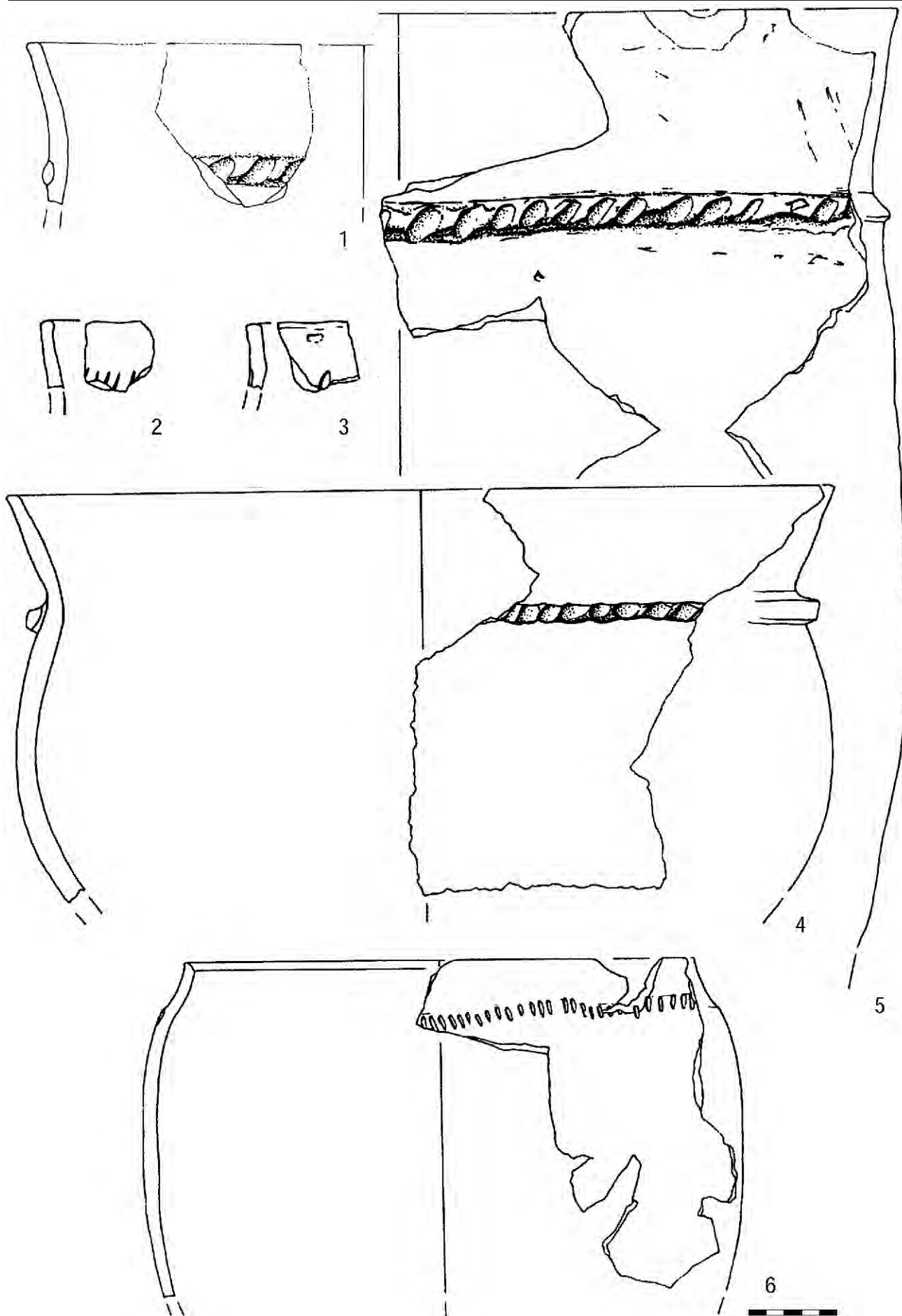
Pl. 79 – POLIGNAC (Haute-Loire) “Sinzelles-Caramontron” fosse (suite) : n° 1-7 (d’ap. Vital, 1988).



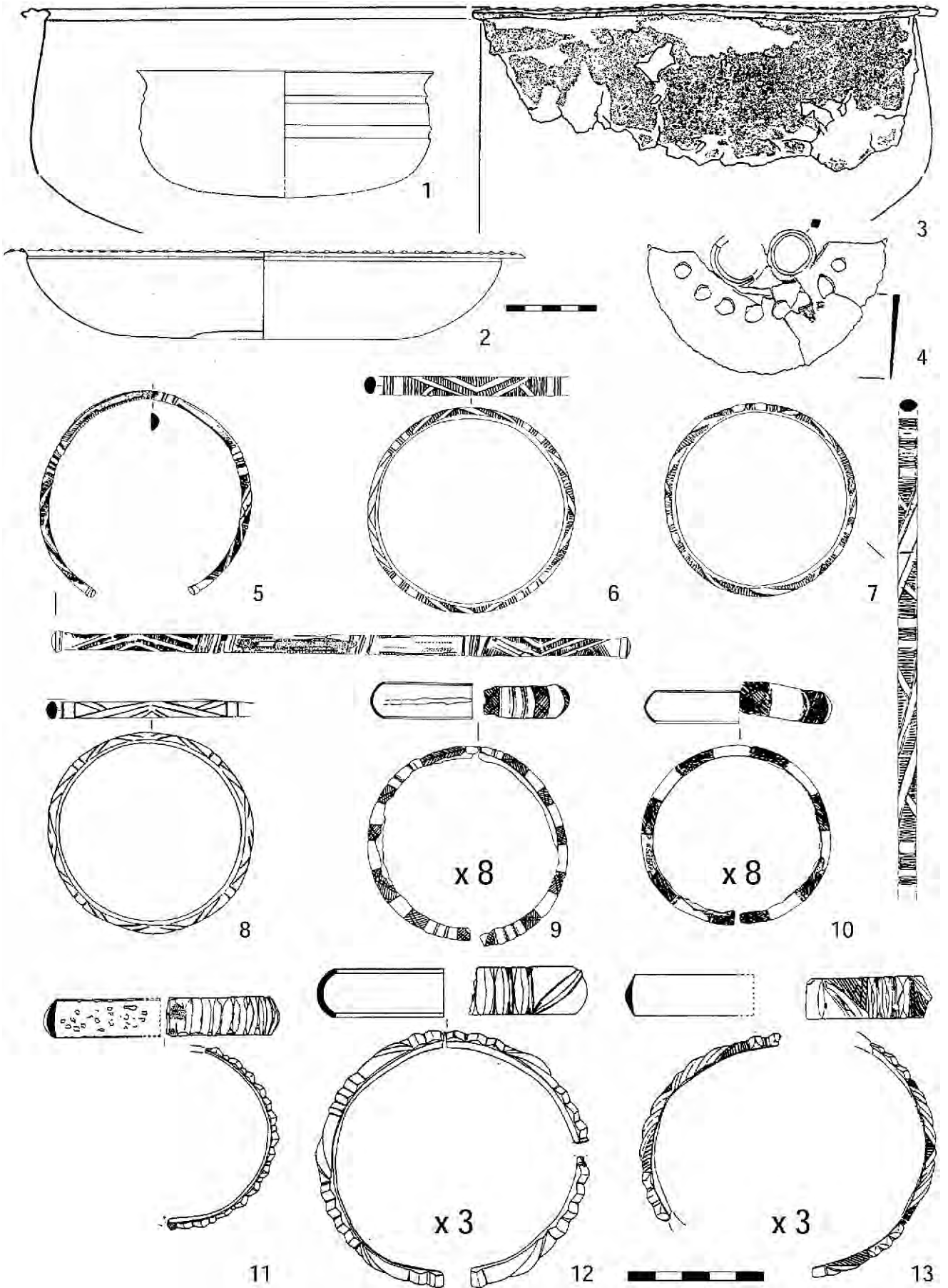
Pl. 80 – POLIGNAC (Haute-Loire) “Sinzelles-Caramontron” fosse (suite) : n° 1-4 (d’ap. Vital, 1988).



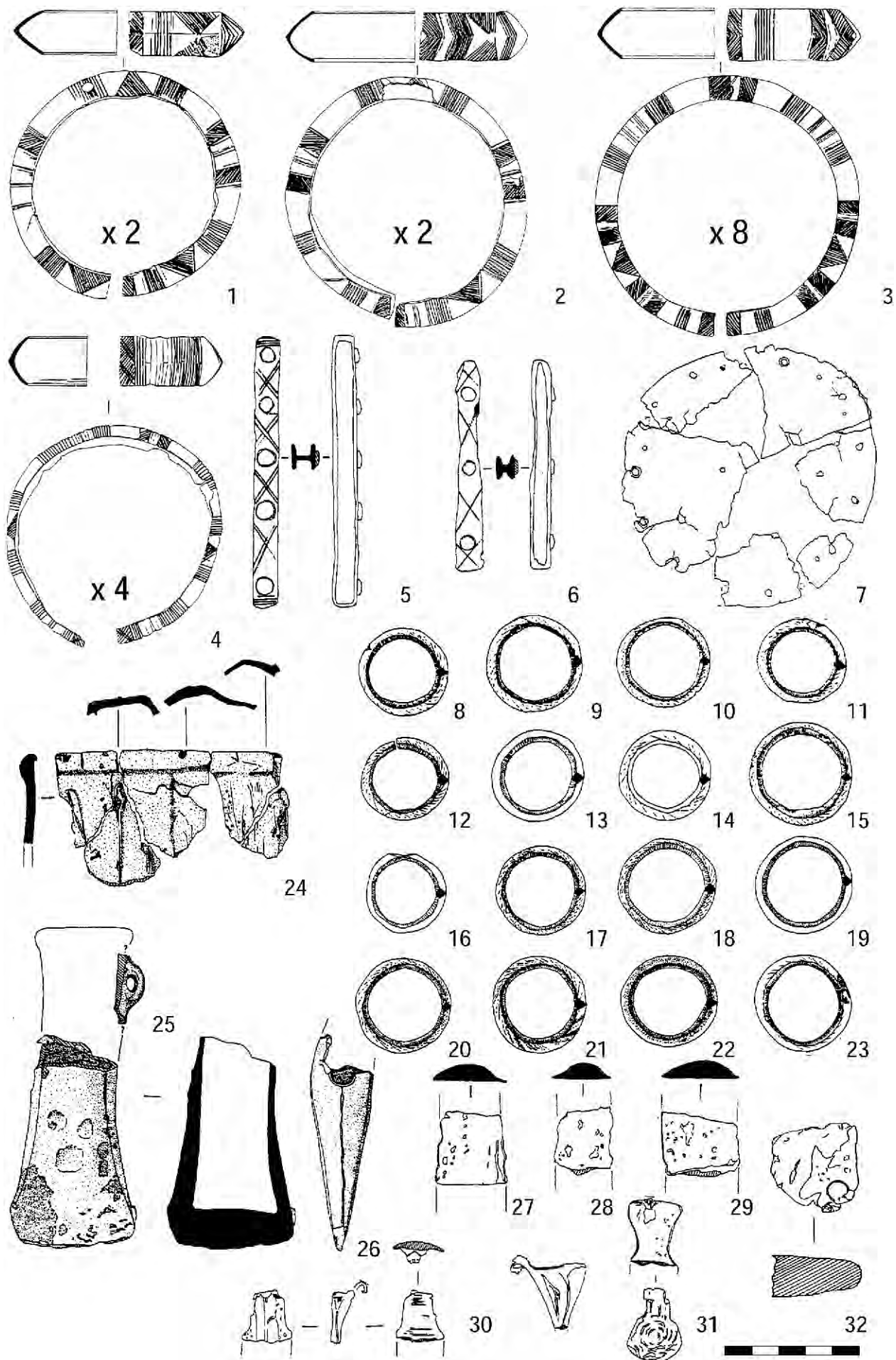
Pl. 81 – POLIGNAC (Haute-Loire) “Sinzelles-Caramontron” fosse (suite) : n° 1-5 (d’ap. Vital, 1988).



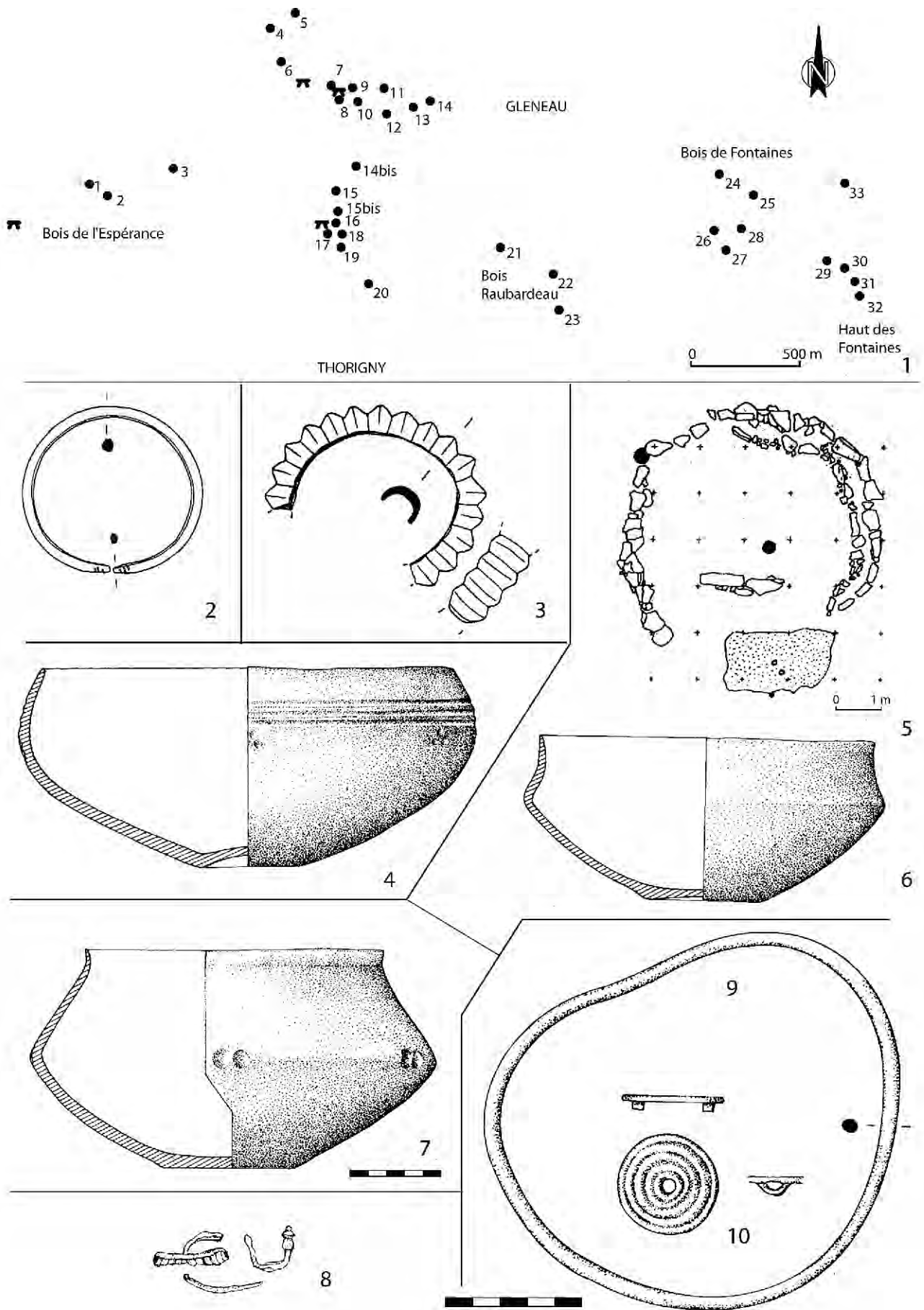
Pl. 82 – POLIGNAC (Haute-Loire) “Sinzelles-Caramontron” fosse (suite) : n° 1-6 (d’ap. Vital, 1988).



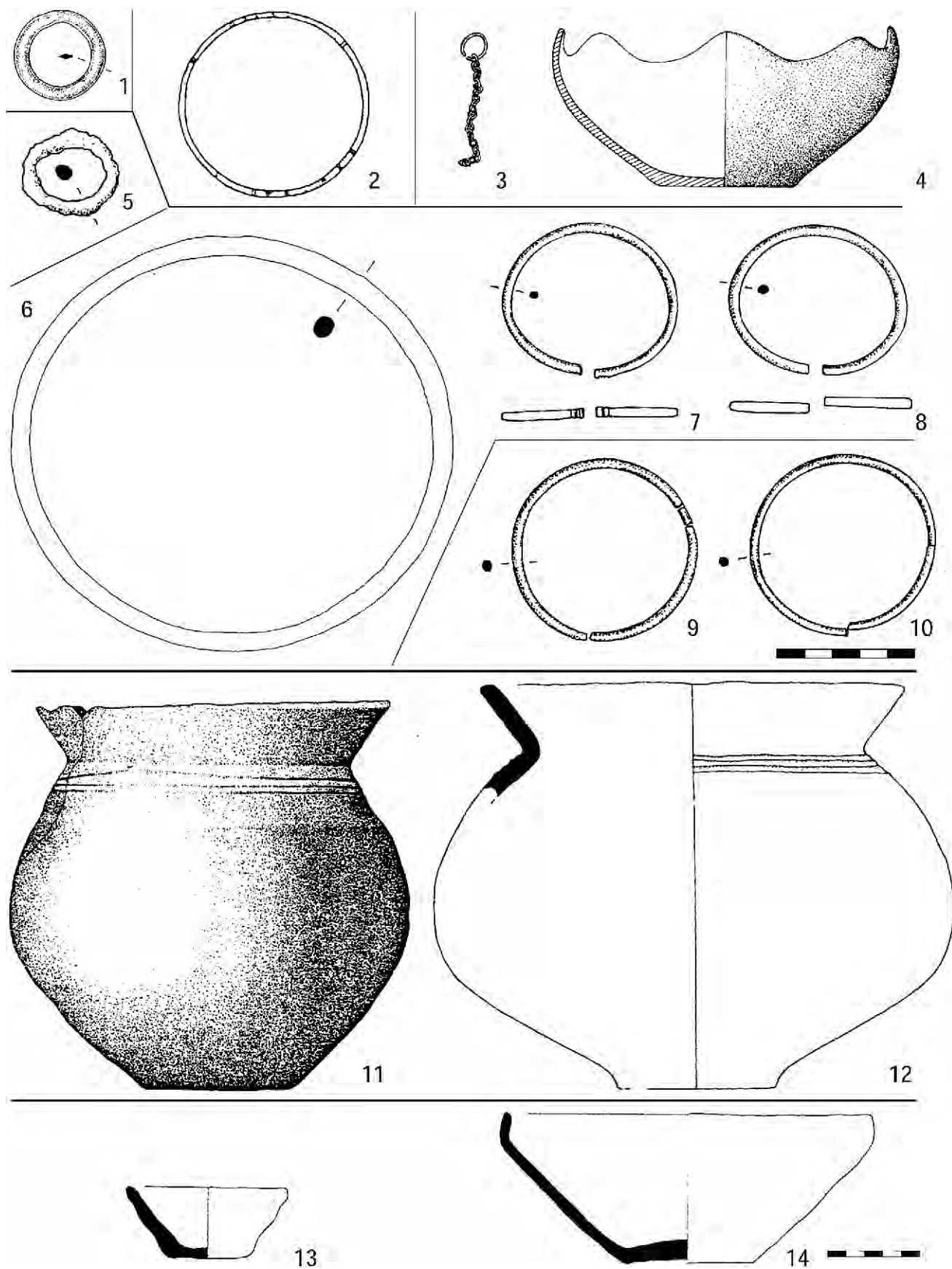
Pl. 83 – SAINT-PIERRE-EYNAC (Haute-Loire) “La Mouleyre” : n° 1-13. N° 3-13 d’ap. J.-P. Daugas.



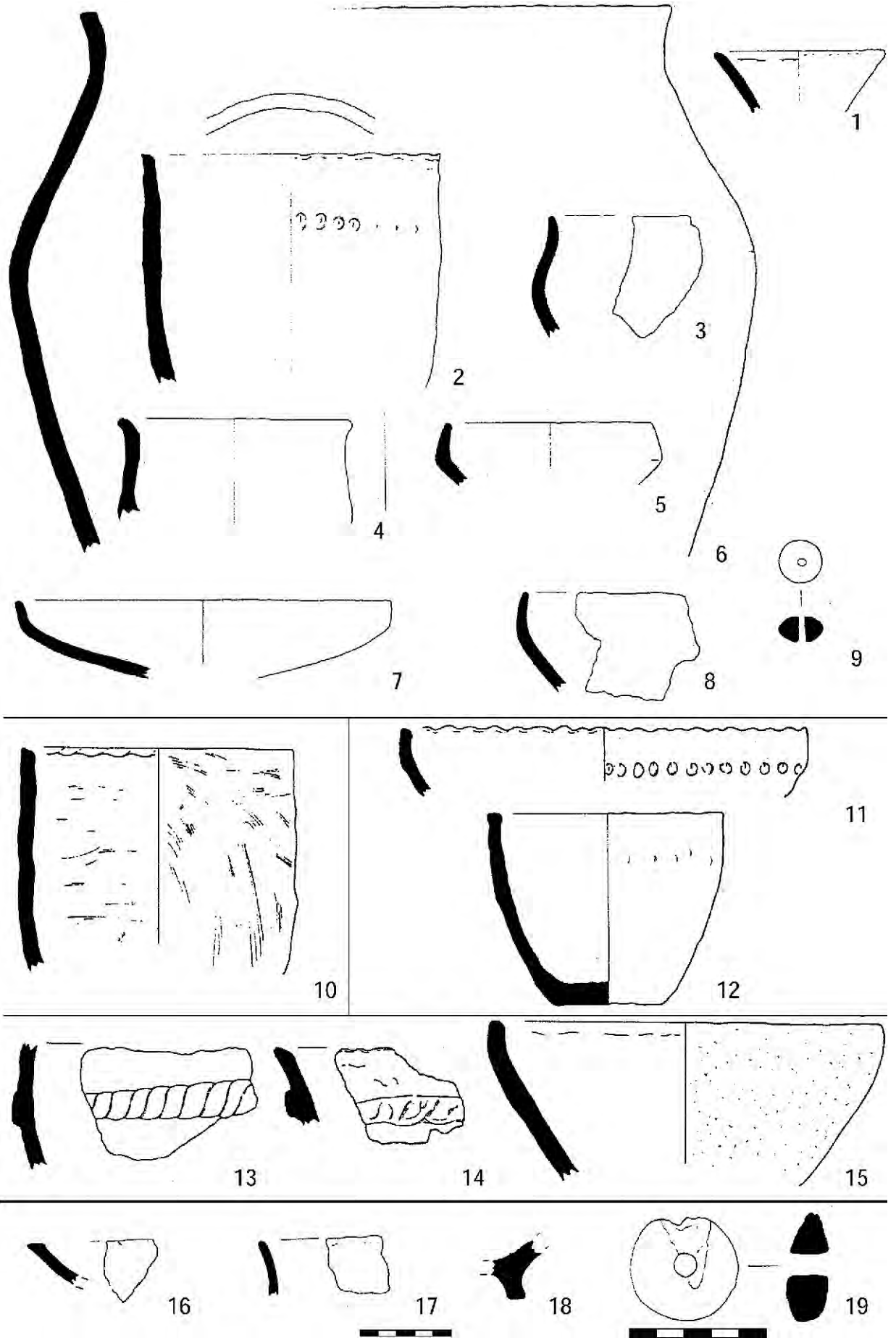
Pl. 84 – SAINT-PIERRE-EYNAC (Haute-Loire) “La Mouleyre” : n° 1-32 (d’ap. J.-P. Daugas).



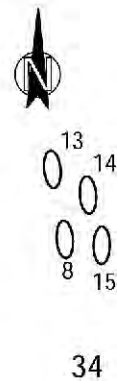
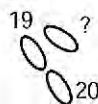
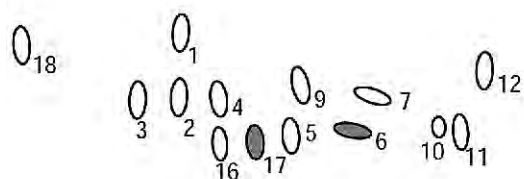
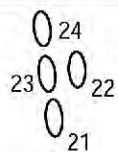
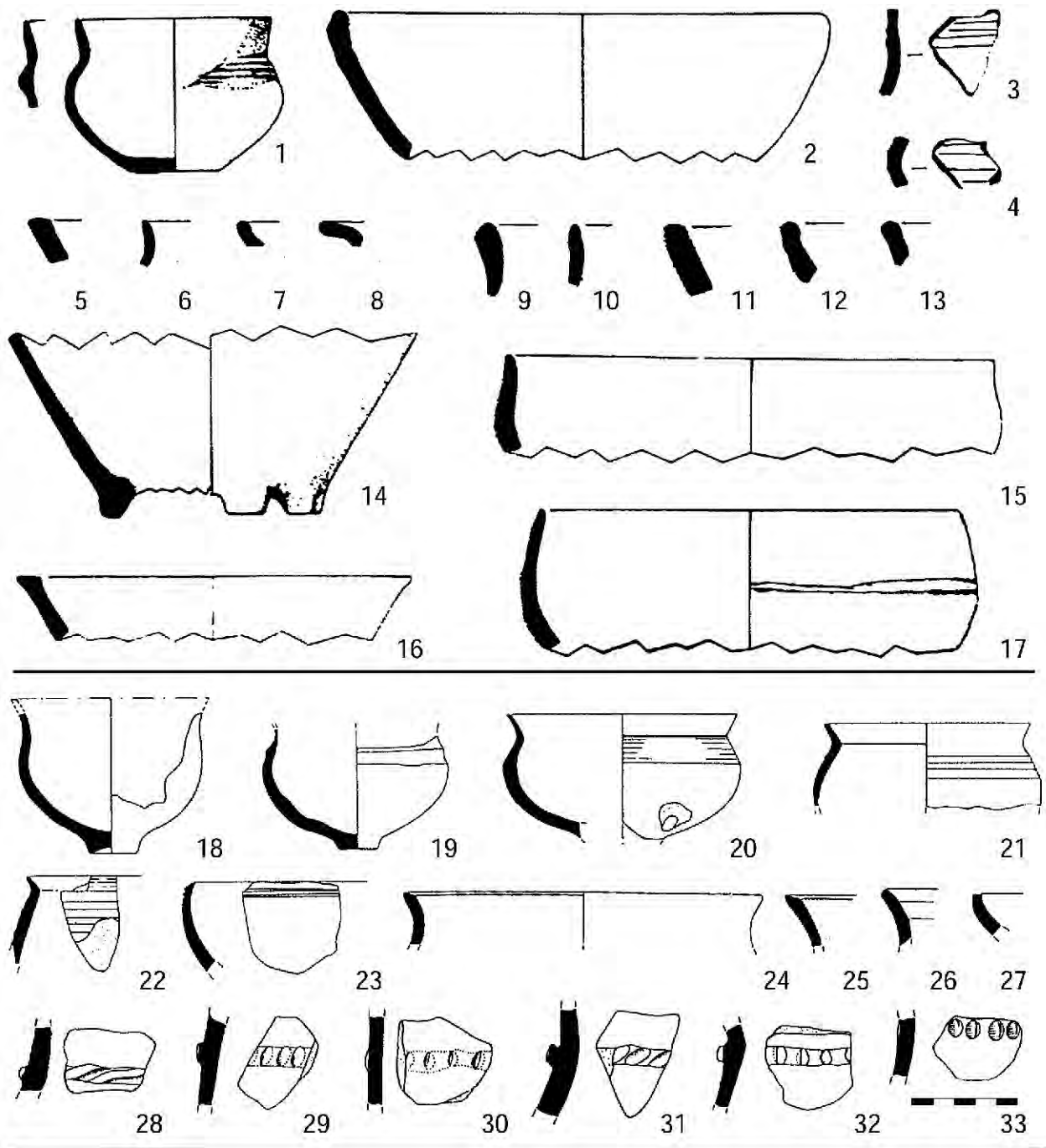
Pl. 85 – BACCON (Loiret) “Bois de Fontaines / Thorigny” relevé de la nécropole : n° 1 (d’ap. Nouel, 1953); “Thorigny” T.6 S.1 : n° 2; T.9 mobilier isolé : n° 3; T.14 S.1 : n° 4; T.18 relevé : n° 5 (d’ap. de Kisch, 1980); T.18 S.1 : n° 6 ; T.18 S.2 : n° 7; T.18 S.3 : n° 8 (d’ap. Hubert, 1976); T.19 S.1 : n° 9-10. N° 4-7, 9-10 d’ap. Willaume, 1985b.



Pl. 86 – BACCON (Loiret) “Bois de Fontaines” T.21 mobilier isolé : n° 1; T.21 S.1 : n° 2; T.21 S.2 : n° 3-4; “Thorigny” T.68 S.1 : n° 5; T.68 S.3 : n° 6-8; T.68 S.4 : n° 9-10. BAULE “Berge de la Loire” : n° 11-12 (d’ap. Millière, 1988; Cordier, 1977). BEAUGENCY “Vernon” fosse 1 : n° 13-14. N° 1, 3-10 d’ap. Willaume, 1985b; n° 2, 13-14 d’ap. Freidin, 1982.

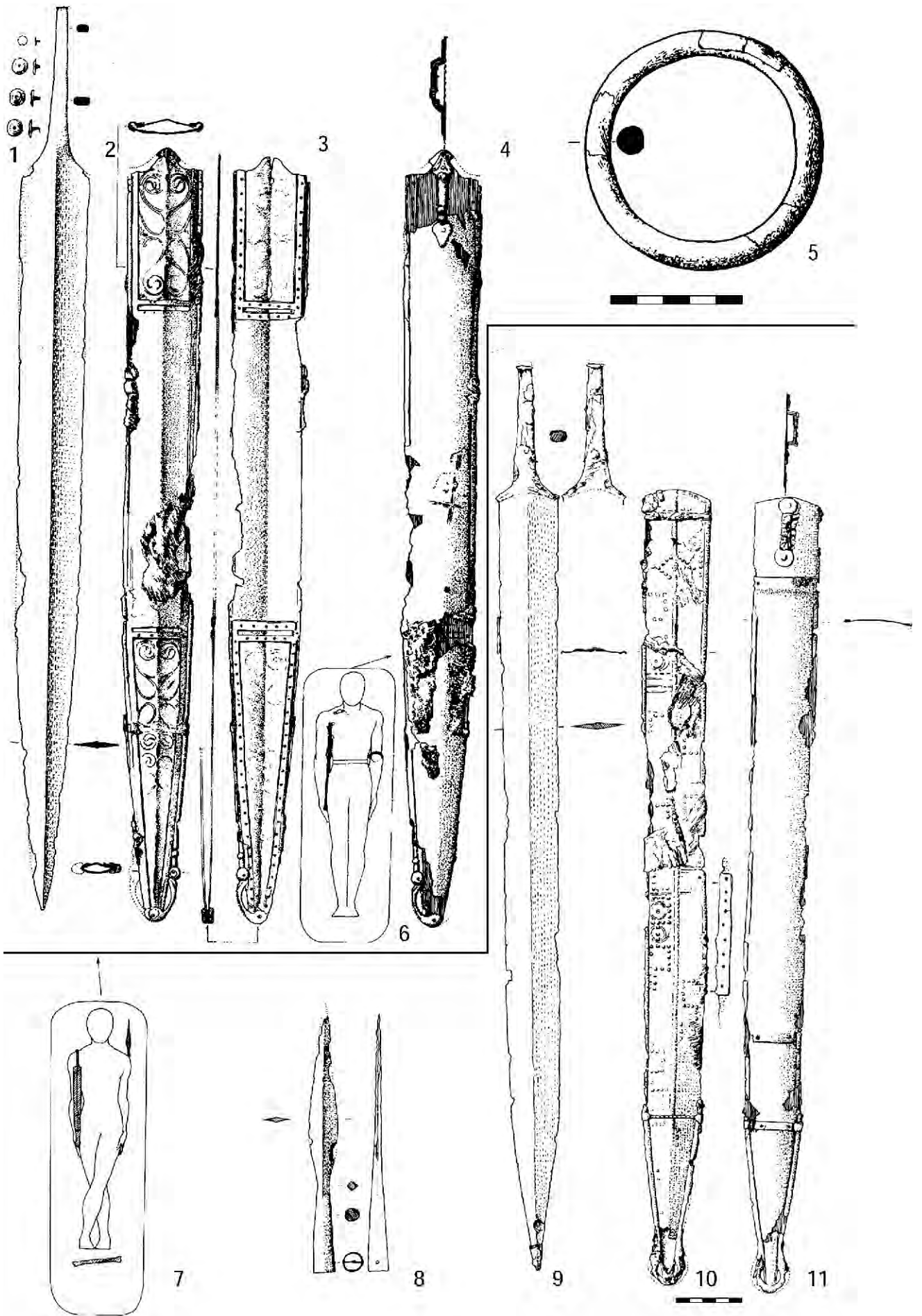


Pl. 87 – BEAUGENCY (Loiret) “Vernon” fosse 2 : n° 1-9; fosse 3 : n° 10; fosse 4 : n° 11-12; fosse isolée : n° 13-15. BUCY-LE-ROI : n° 16-19. N° 1-19 d’ap. Freidin, 1982.

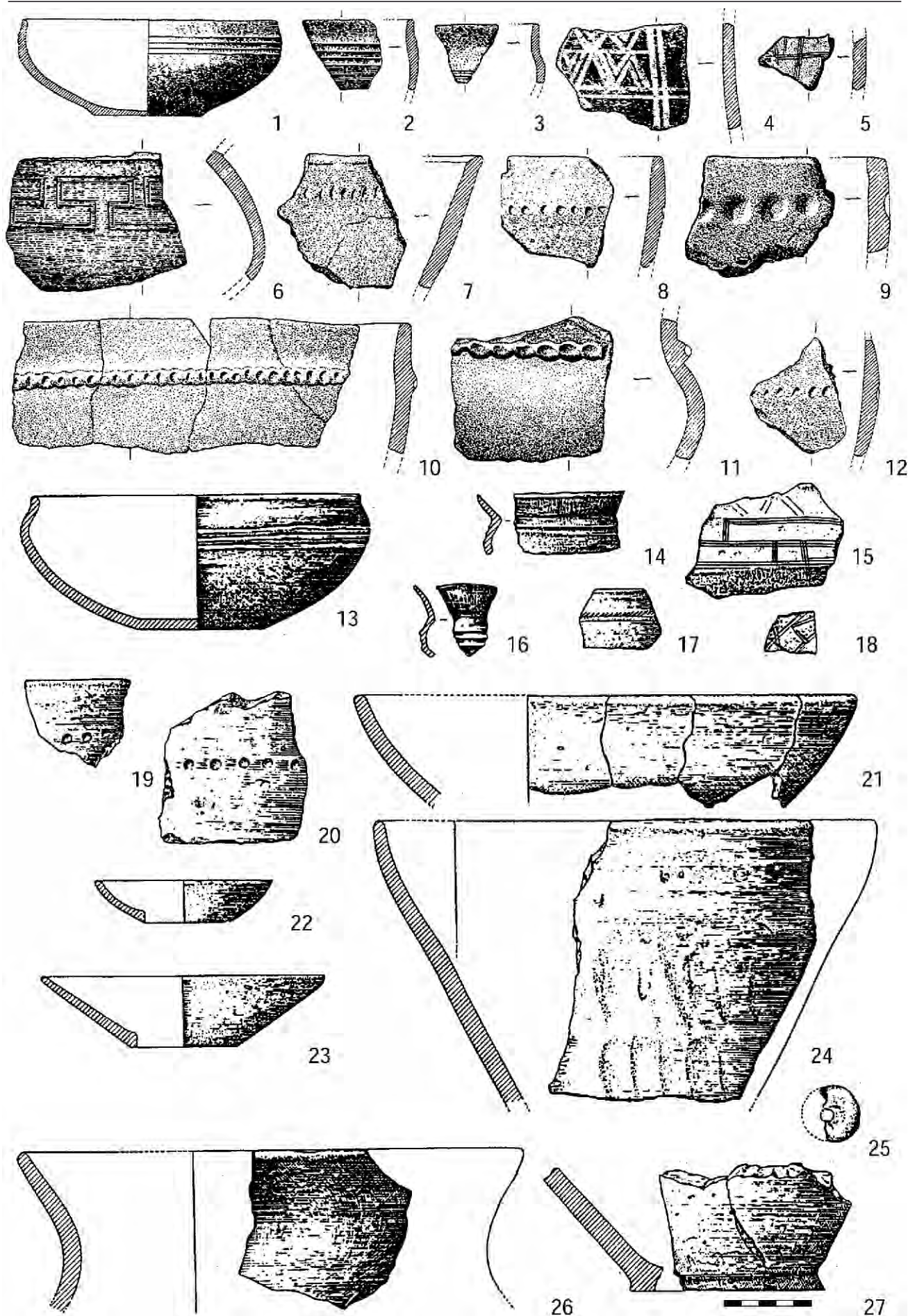


0 10 m

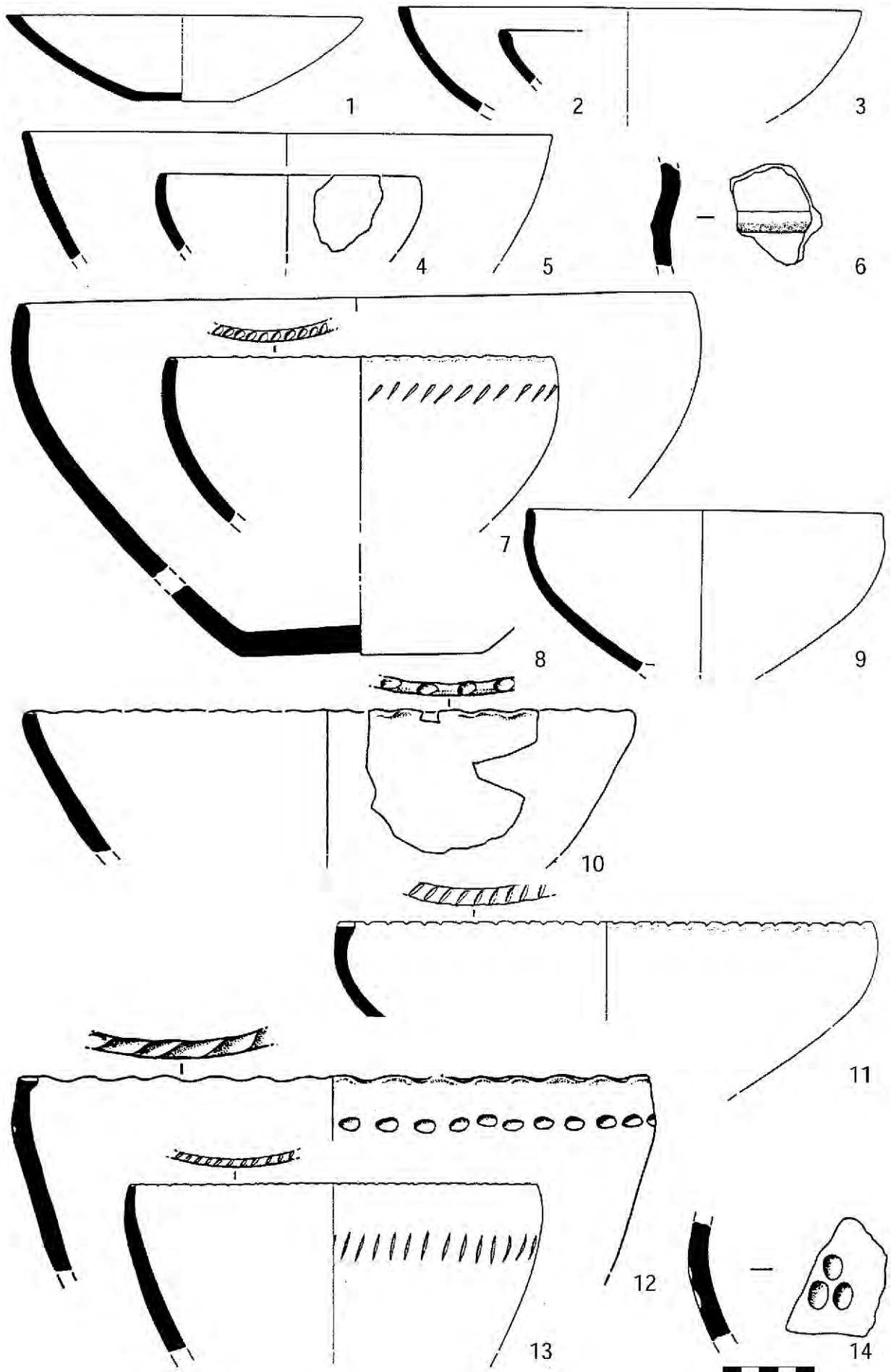
Pl. 88 – CERCOTTES (Loiret) “Carrefour du Chêne Brûlé - Carrefour du Roi” : n° 1-17 (d’ap. Willaume *et al.*, 1975).
CORQUILLEROY : n° 18-33 (d’ap. Buchez, 1991). CORTRAT “Les Terres de l’Etang” plan sommaire du cimetière
avec en grisé les tombes de LT A (d’ap. archives Zurfluh).



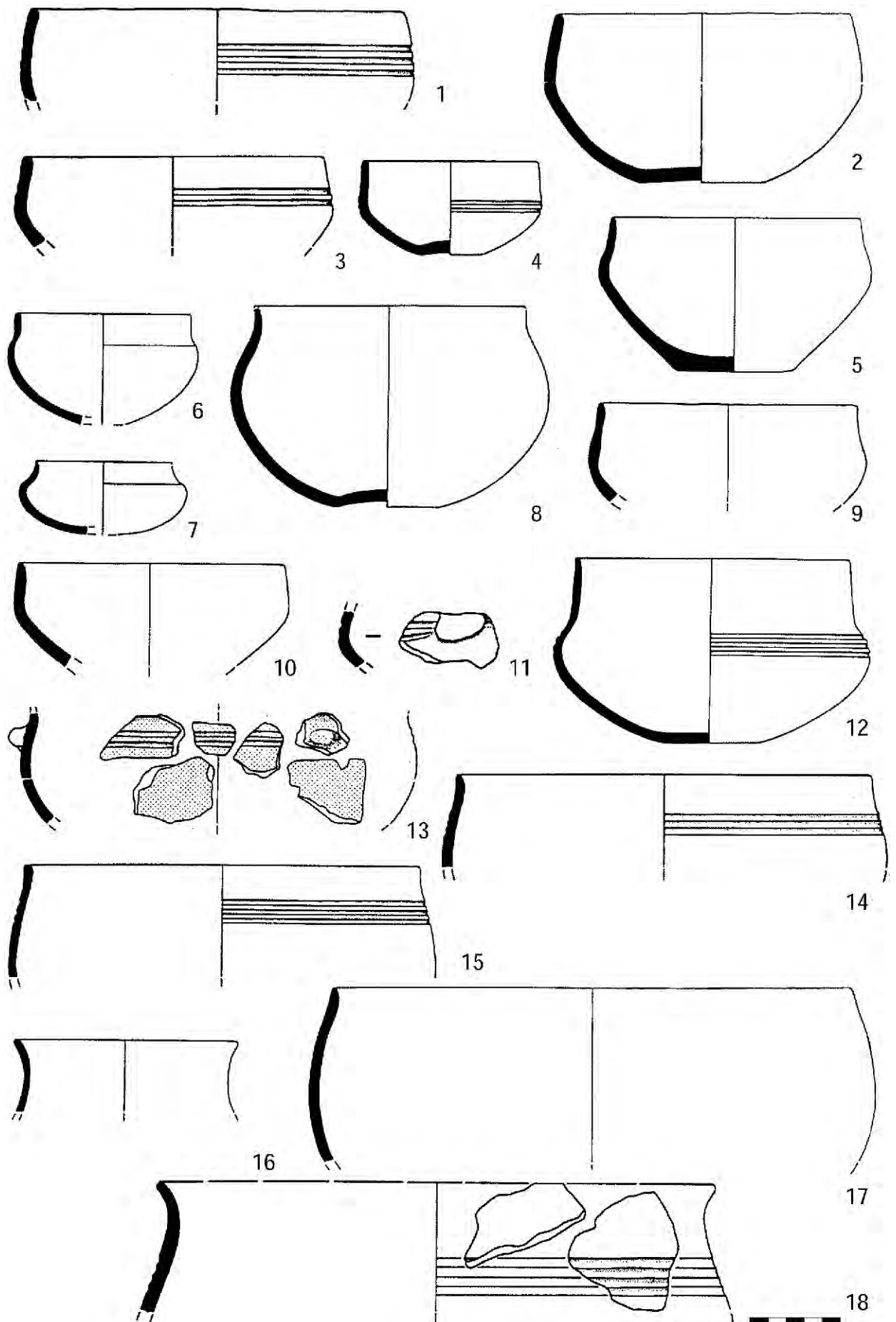
Pl. 89 – CORTRAT (Loiret) “Les Terres de l’Etang” S.6 : n° 1-6; S.17 : n° 7-11. D’ap. Rapin, Zurfluh, 1998.



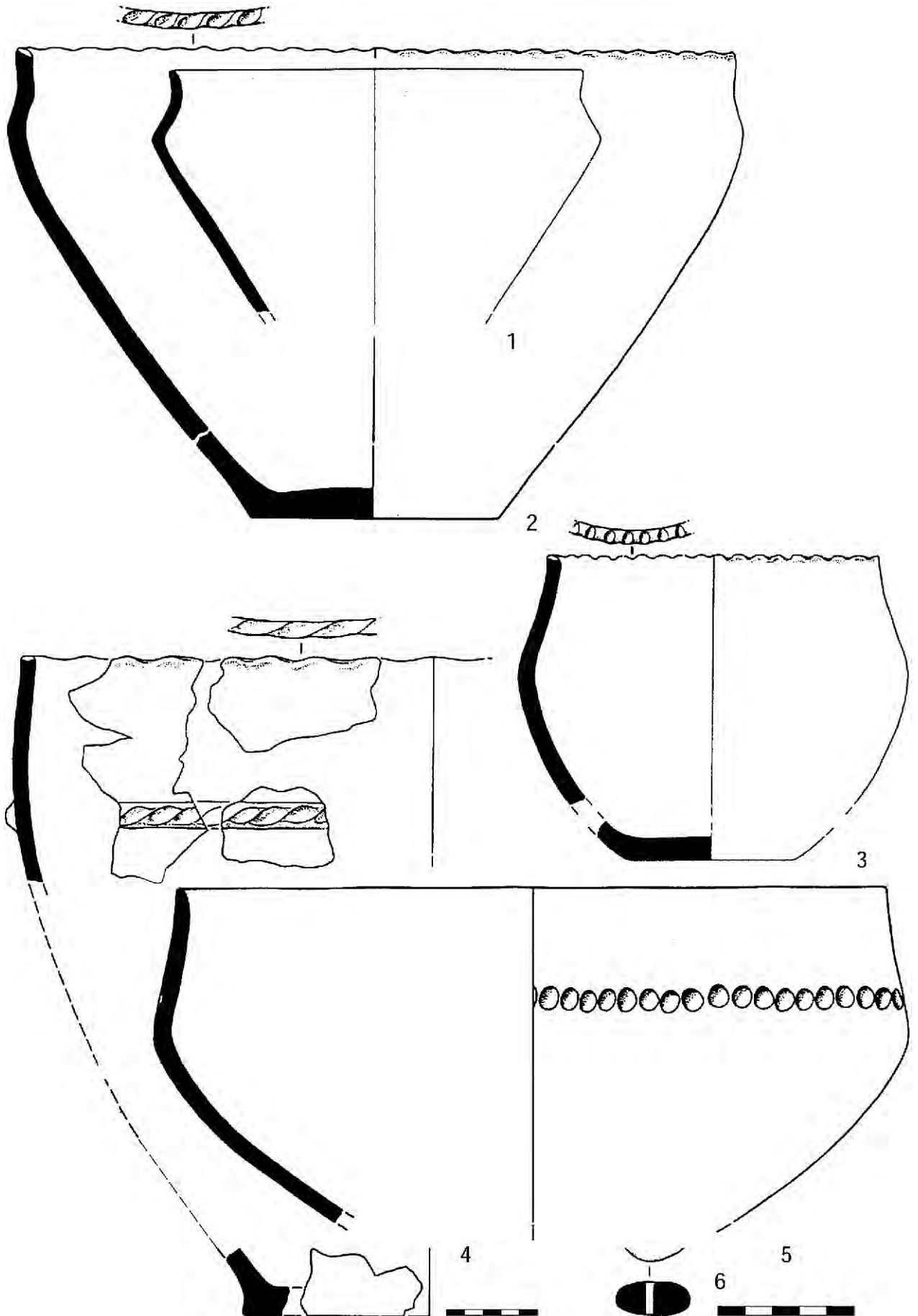
Pl. 90 – FÉROLLES (Loiret) “Le Parterre (est)” : n° 1-27 (n° 1-12 d’ap. Cordier, 1977; n° 13-27 d’ap. Despriée *et al.*, 1991).



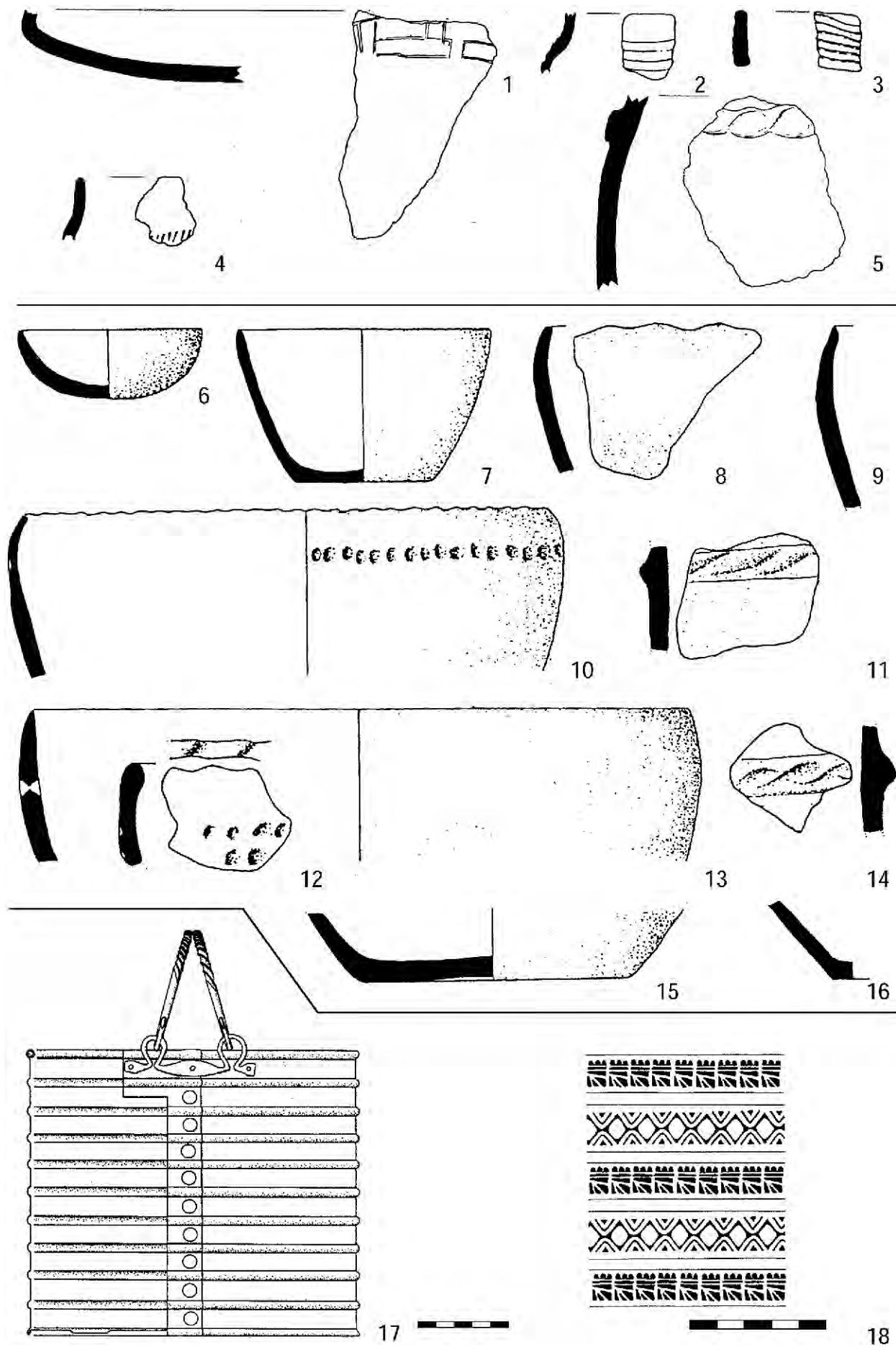
Pl. 91 – FLEURY-LES-AUBRAIS (Loiret) “Établissement psychiatrique” : n° 1-14 (d’ap. Simonin, Thibault, 1988).



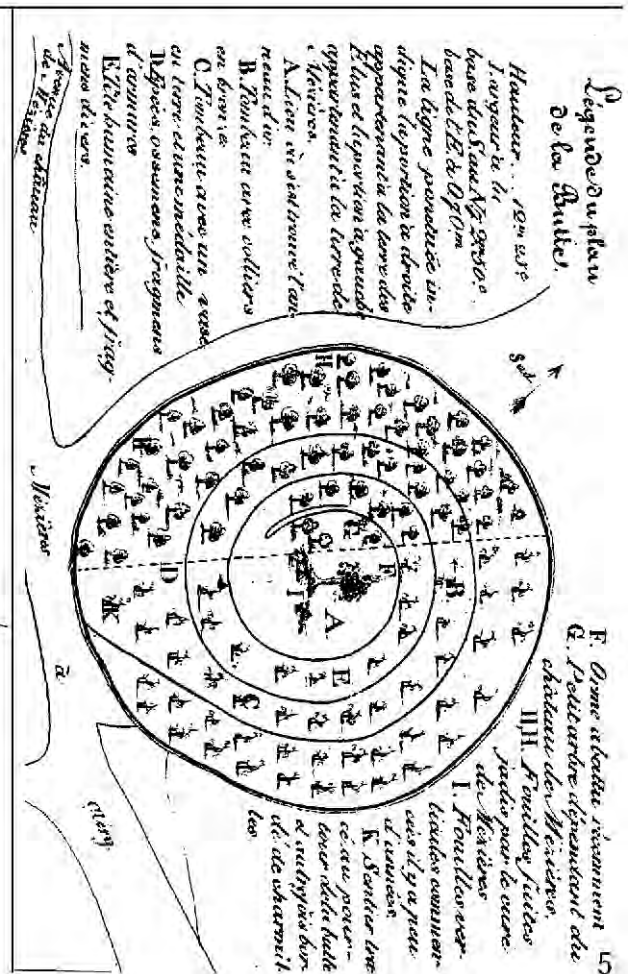
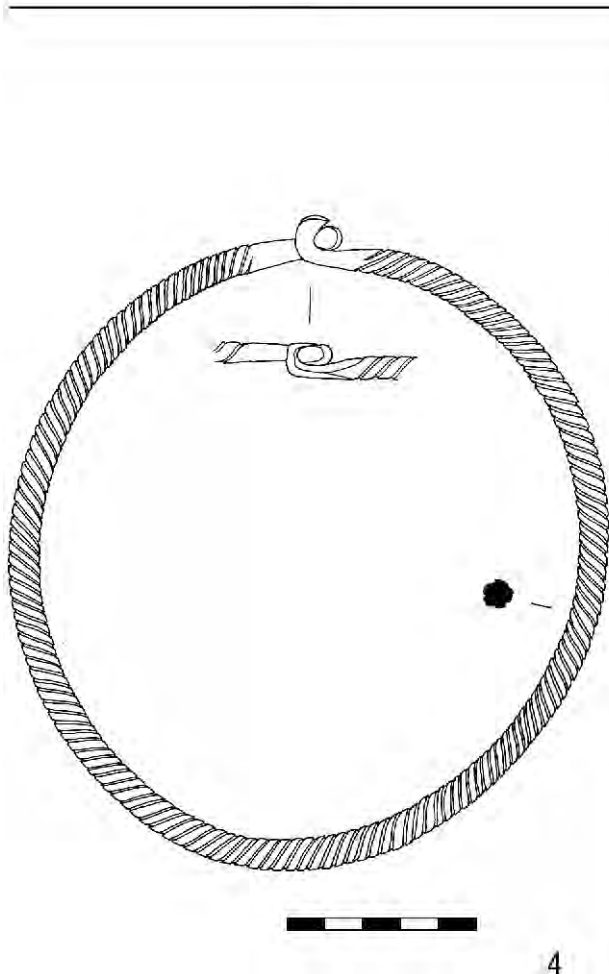
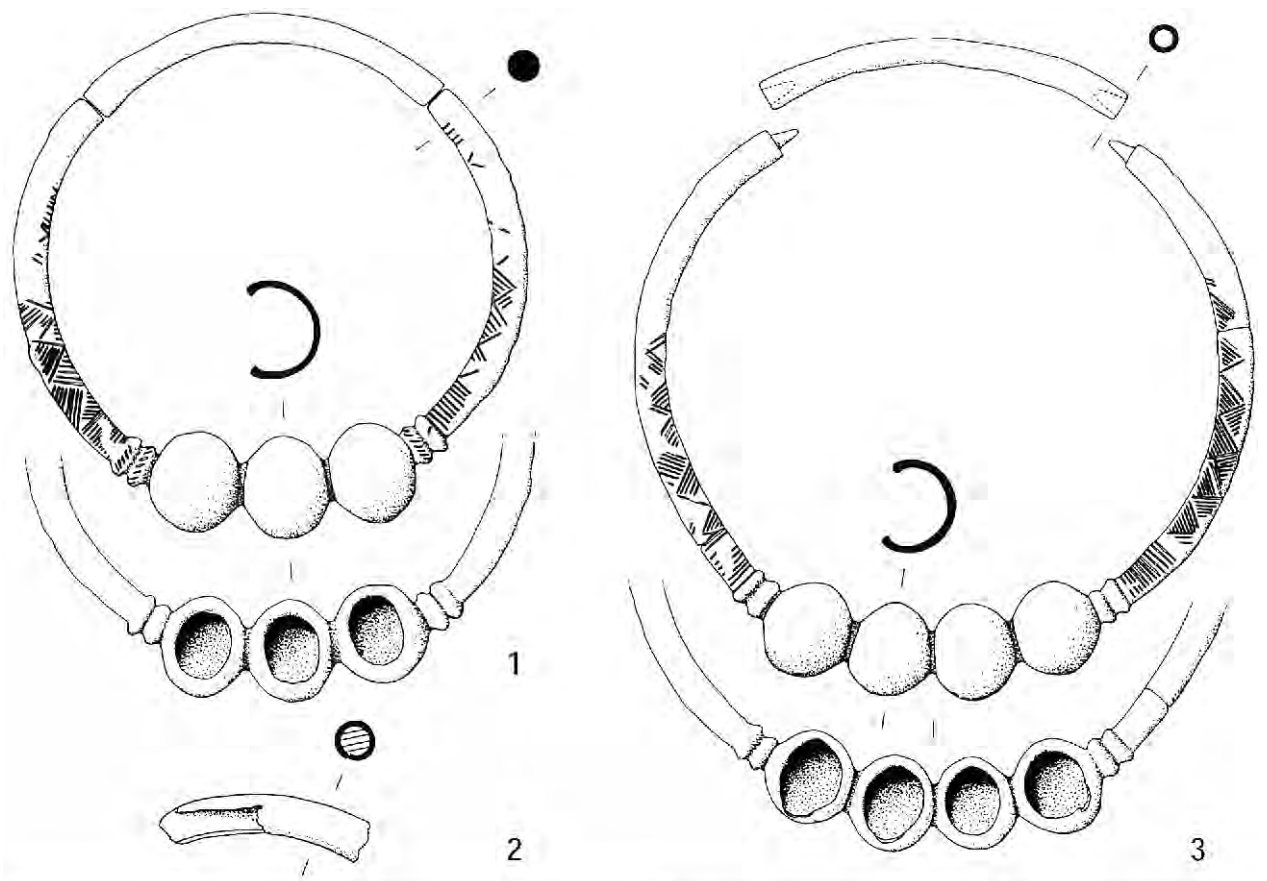
Pl. 92 – FLEURY-LES-AUBRAIS (Loiret) “Établissement psychiatrique” : n° 1-18 (d’ap. Simonin, Thibault, 1988).



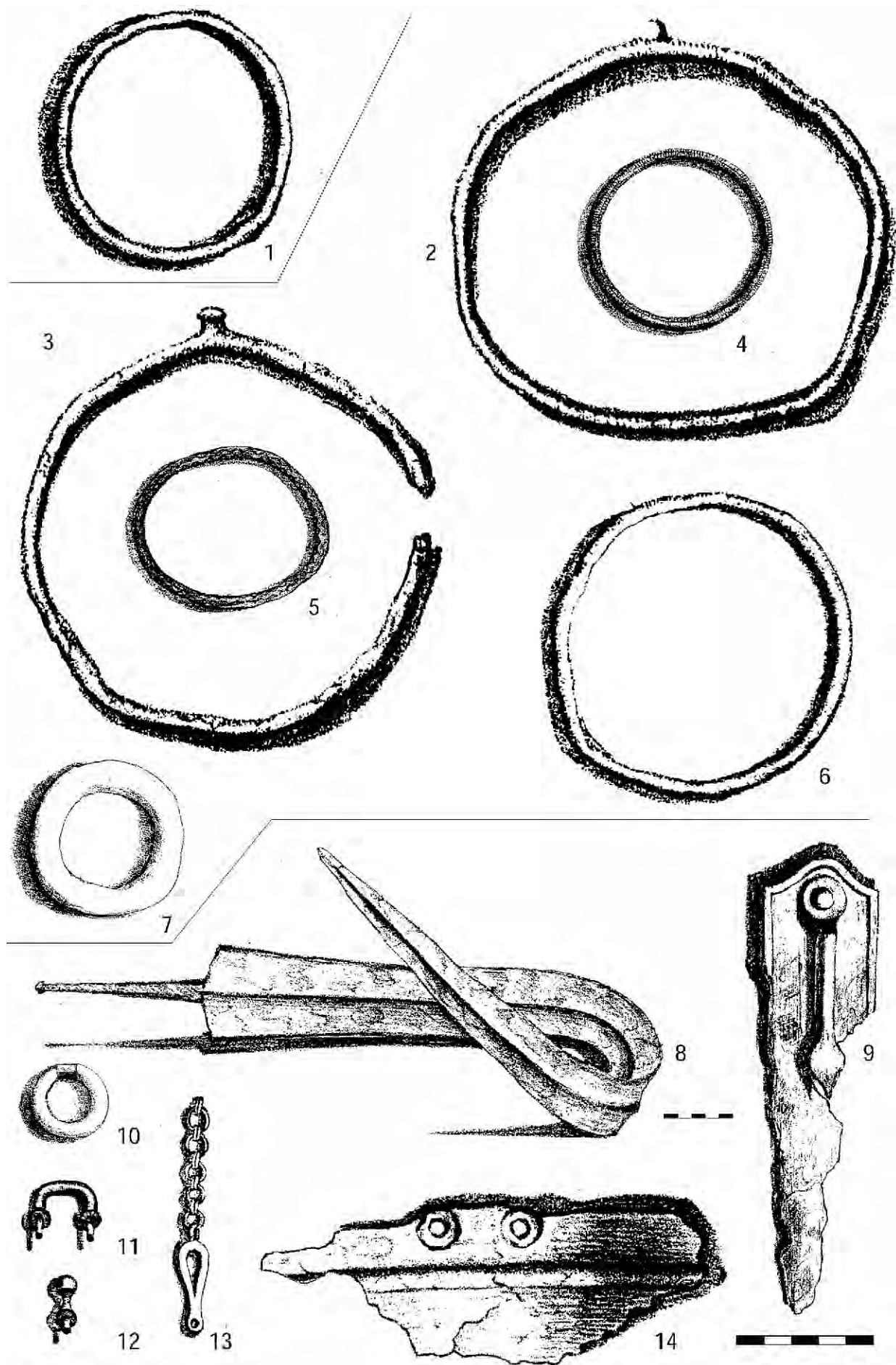
Pl. 93 – FLEURY-LES-AUBRAIS (Loiret) “Établissement psychiatrique” : n° 1-6 (d’ap. Simonin, Thibault, 1988).



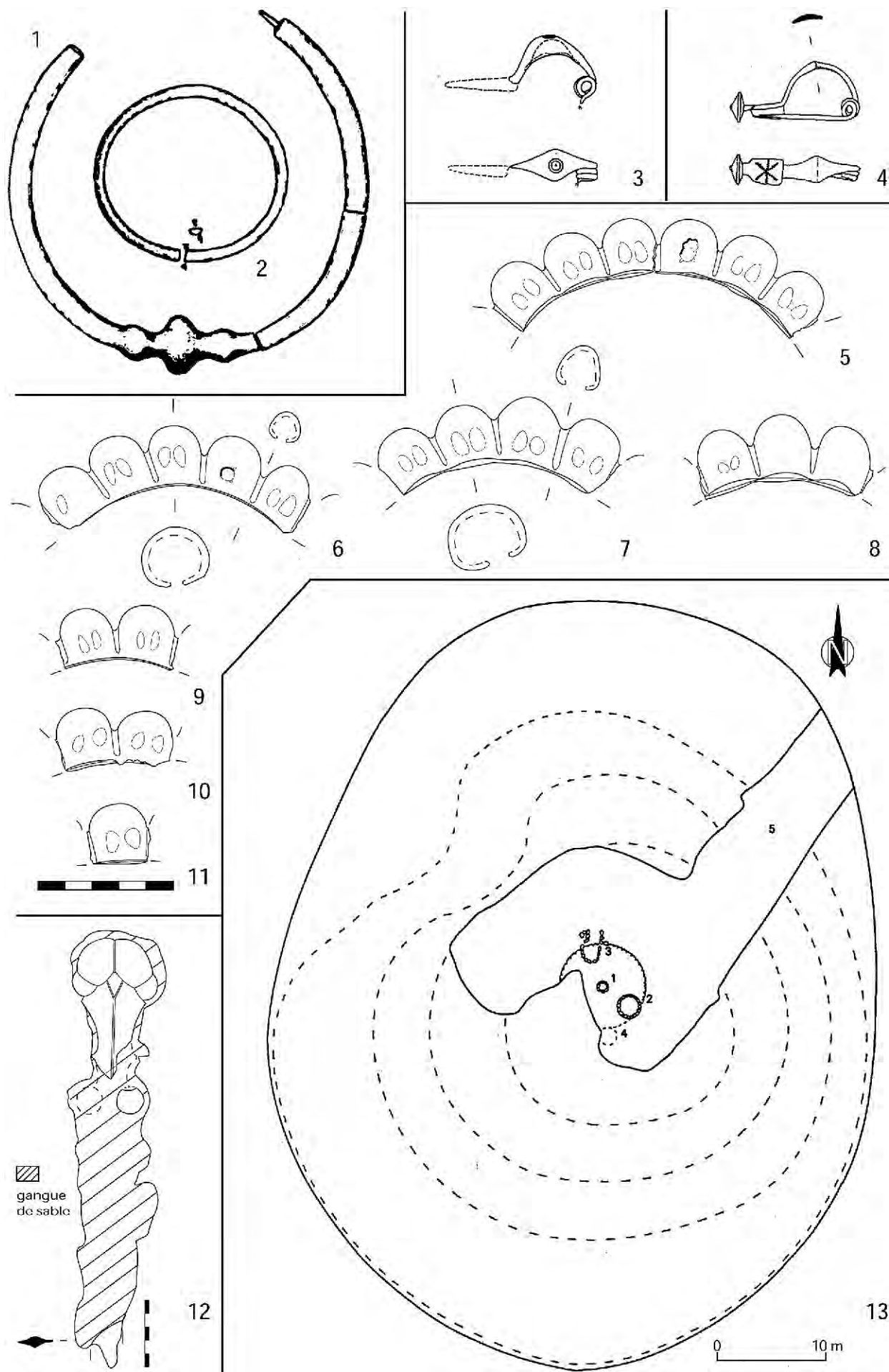
Pl. 94 – INGRÉ (Loiret) “Rue d’Orléans” : n° 1-5 (d’ap. Freidin, 1982). LES BORDES “Ravoir” : n° 6-16 (d’ap. A. Philippon dans Richard, 1988). MARDIÉ “Reuilly - Butte Moreau” S.1 : n° 17-18 (n° 18 d’ap. St. Verger).



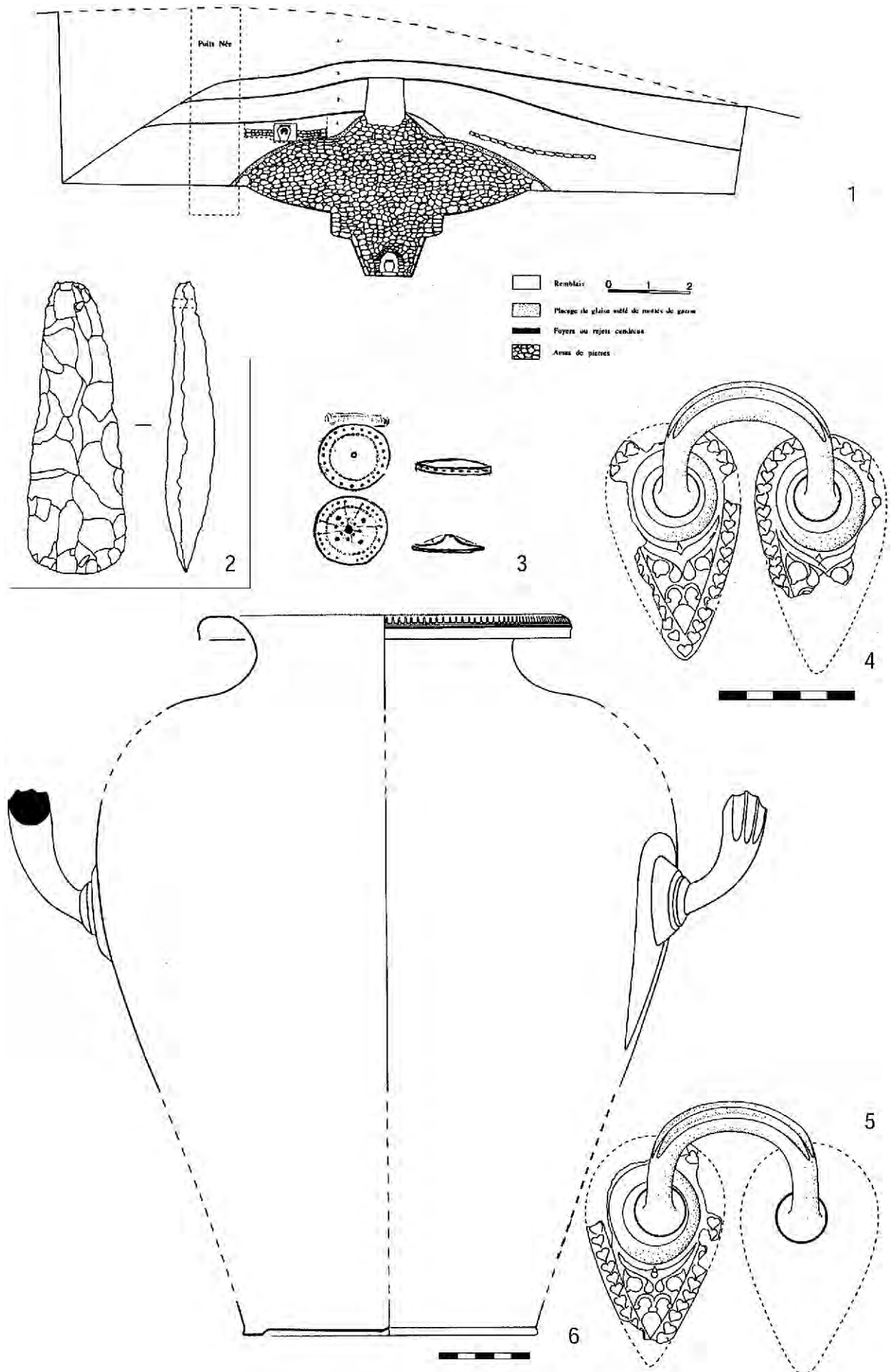
Pl. 95 – MARDIÉ (Loiret) “Reuilly - Butte Moreau” dépôt : n° 1-3. MAREAU-AUX-PRÉS “Hameau Saint-Fiacre” : n° 4. MÉZIÈRES-LEZ-CLÉRY “Butte des Élus” relevé : n° 5 (d’ap. Jollois, 1836).



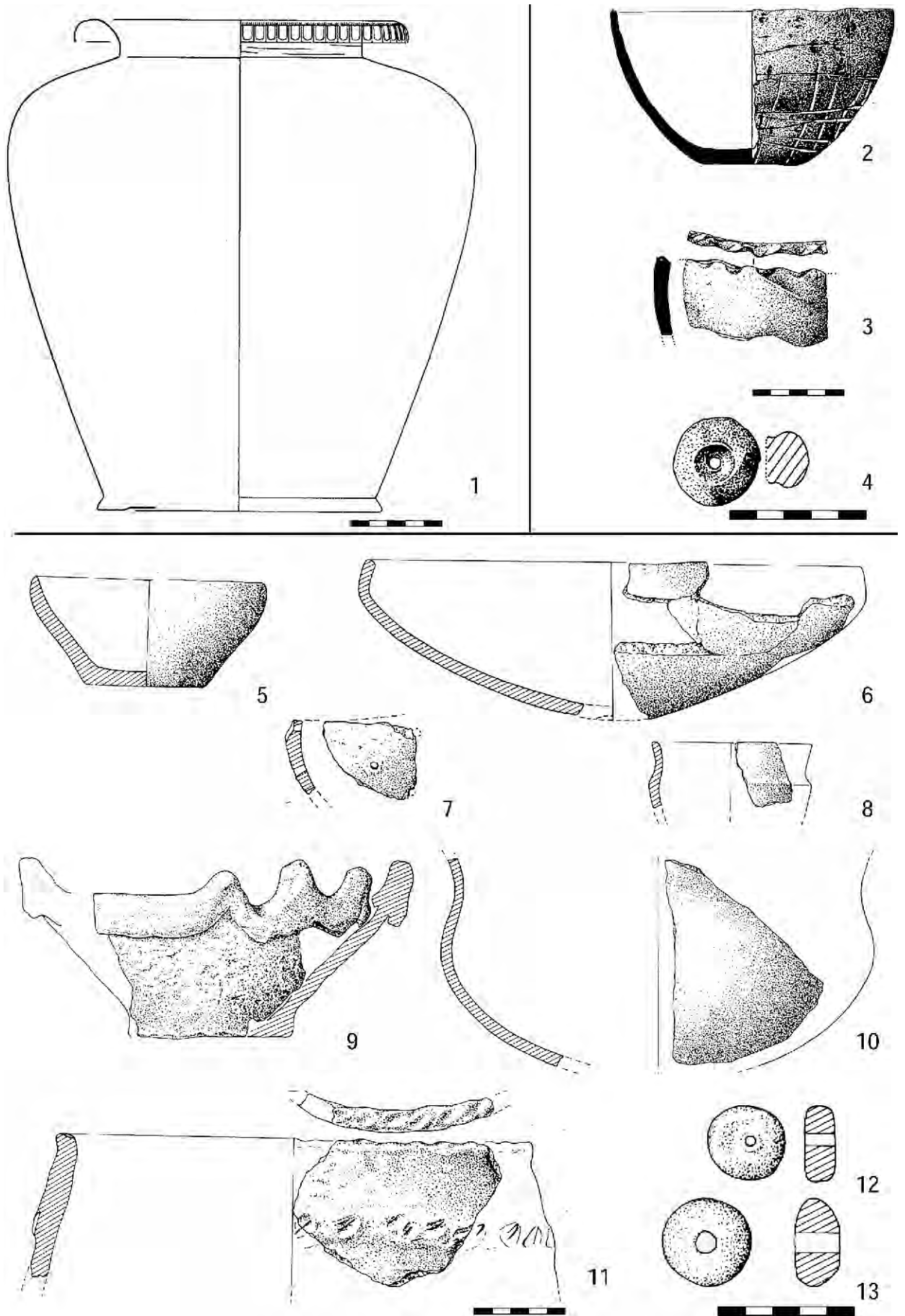
Pl. 96 – MÉZIÈRES-LEZ-CLÉRY (Loiret) “Butte des Élus” mobilier isolé du point A : n° 1 ;
 mobilier isolé du point B : n° 2-7 ; mobilier isolé du point D : n° 8-14. D’ap. Vergnaud-Romagnési, 1839.



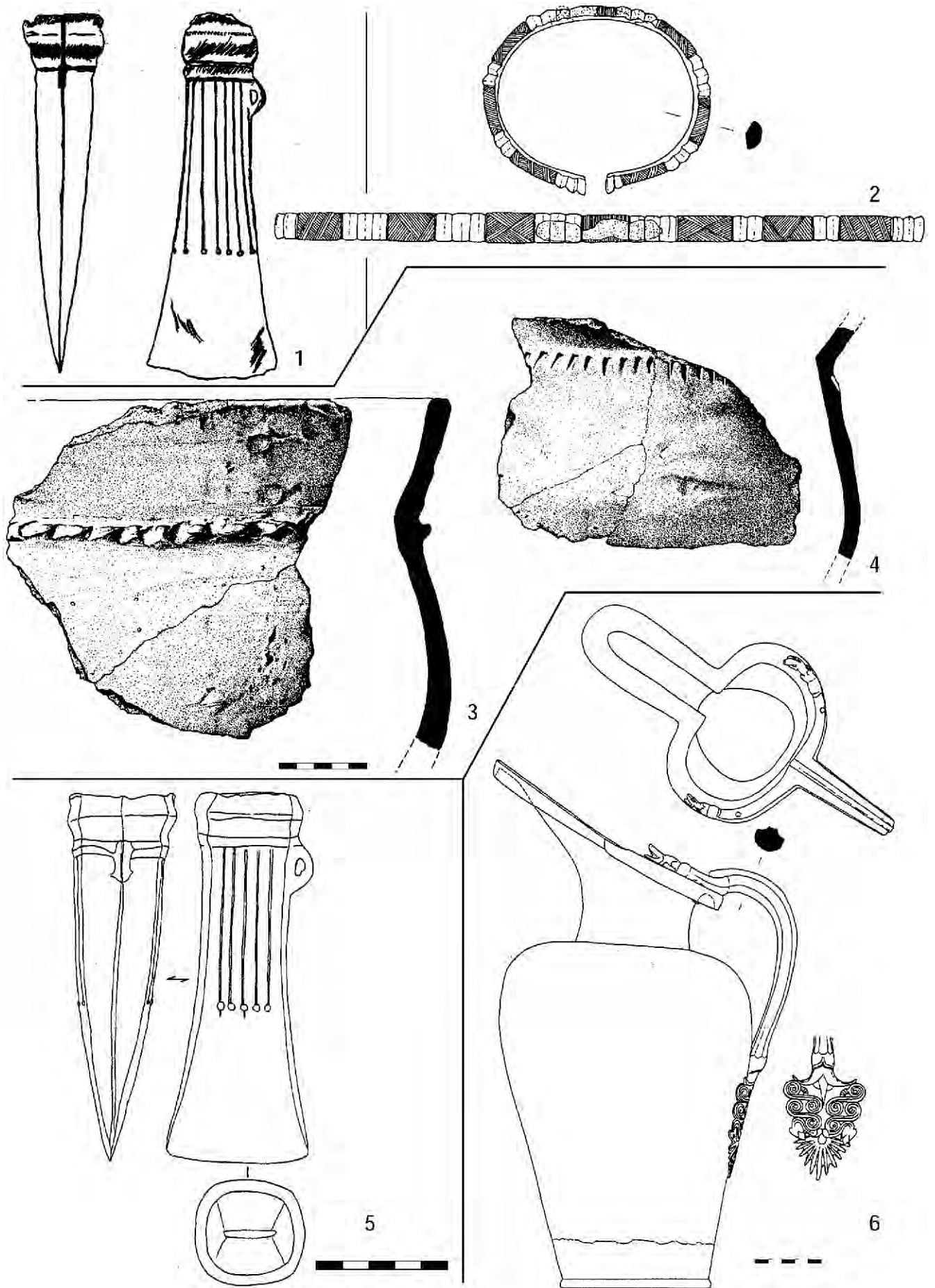
Pl. 97 – NOGENT-SUR-VERNISSON (Loiret) “Les Georgeons” mobilier isolé : n° 1-2 (d’ap. Nouel, 1957a).
 ORLÉANS “Lit de la Loire” : n° 3. PATAY : n° 4. SAINT-CYR-EN-VAL “La Planche” : n° 5-11. SAINT-DENIS-EN-VAL
 “La Pointe des Prés” : n° 12. SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS “La Ronce” T.1 plan : n° 13.



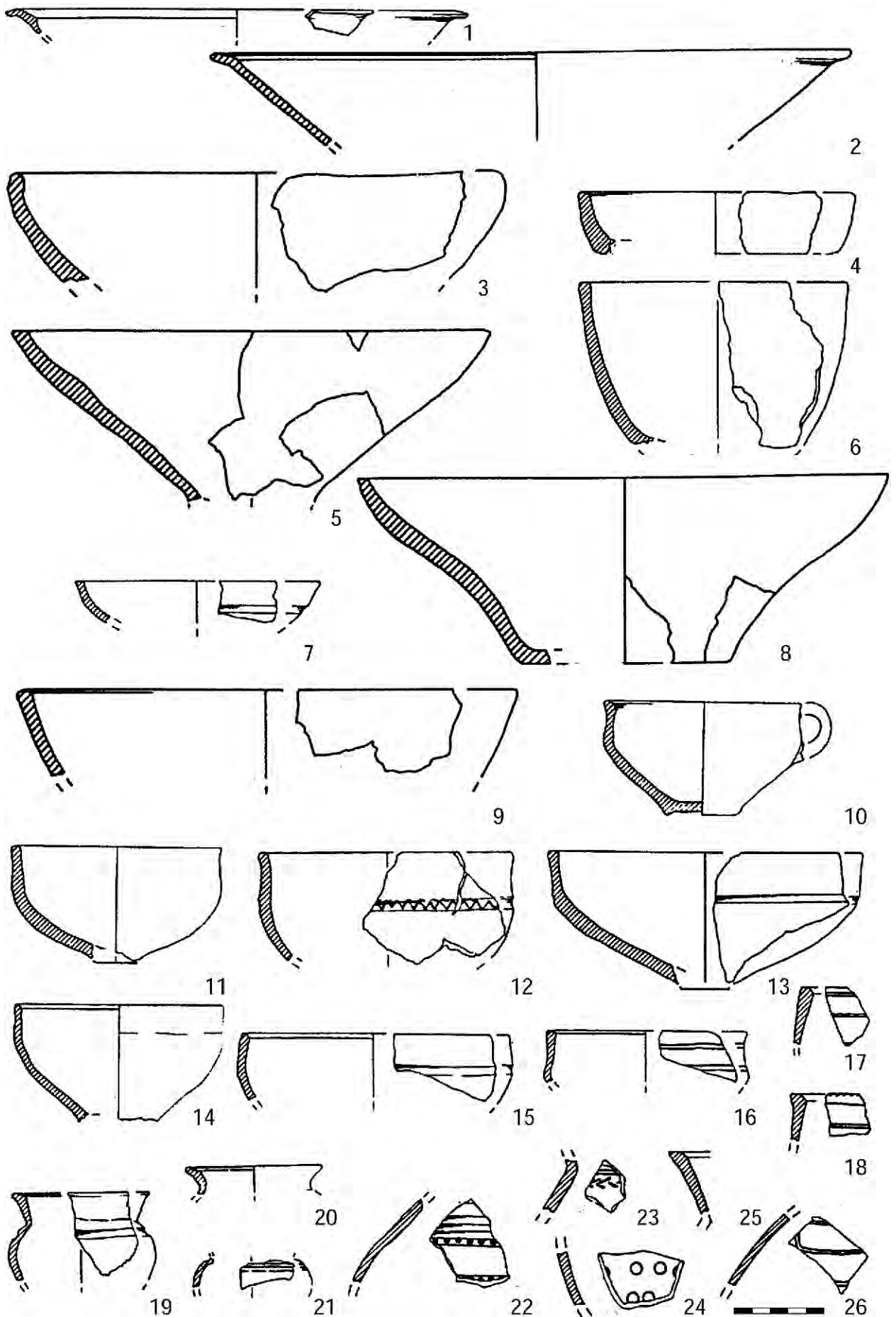
Pl. 98 – SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (Loiret) “La Ronce” T.1 : coupe et mobilier isolé : n° 1-2; T.1 S.2 : 3-6 (n° 3 d’ap. H. Zurfluh).



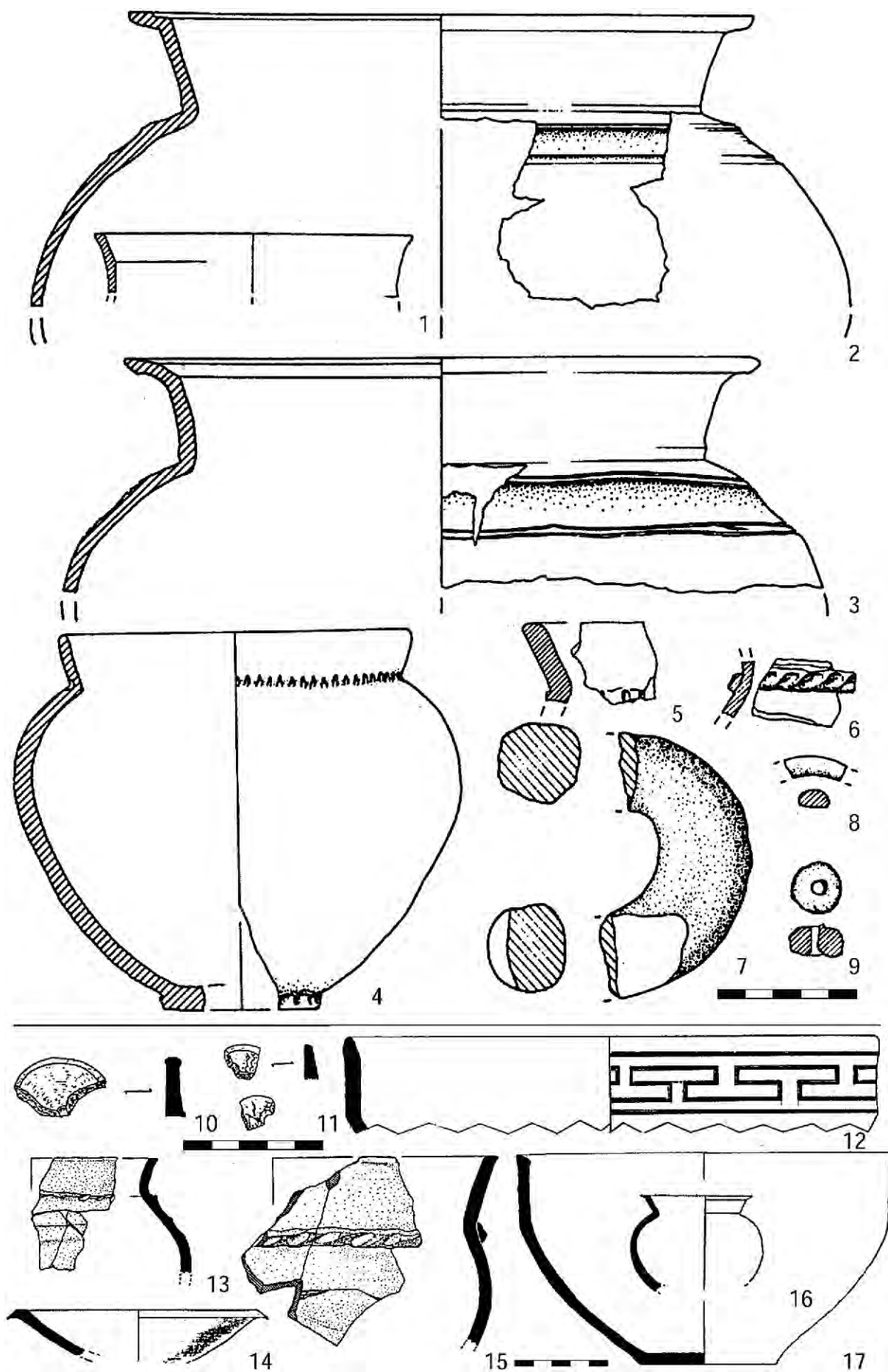
Pl. 99 – SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (Loiret) “La Ronce” T.1 S.1 : n° 1.
 SULLY-SUR-LOIRE “La Brosse” : n° 2-4. TAVERS “Les Belettes” : n° 5-13.



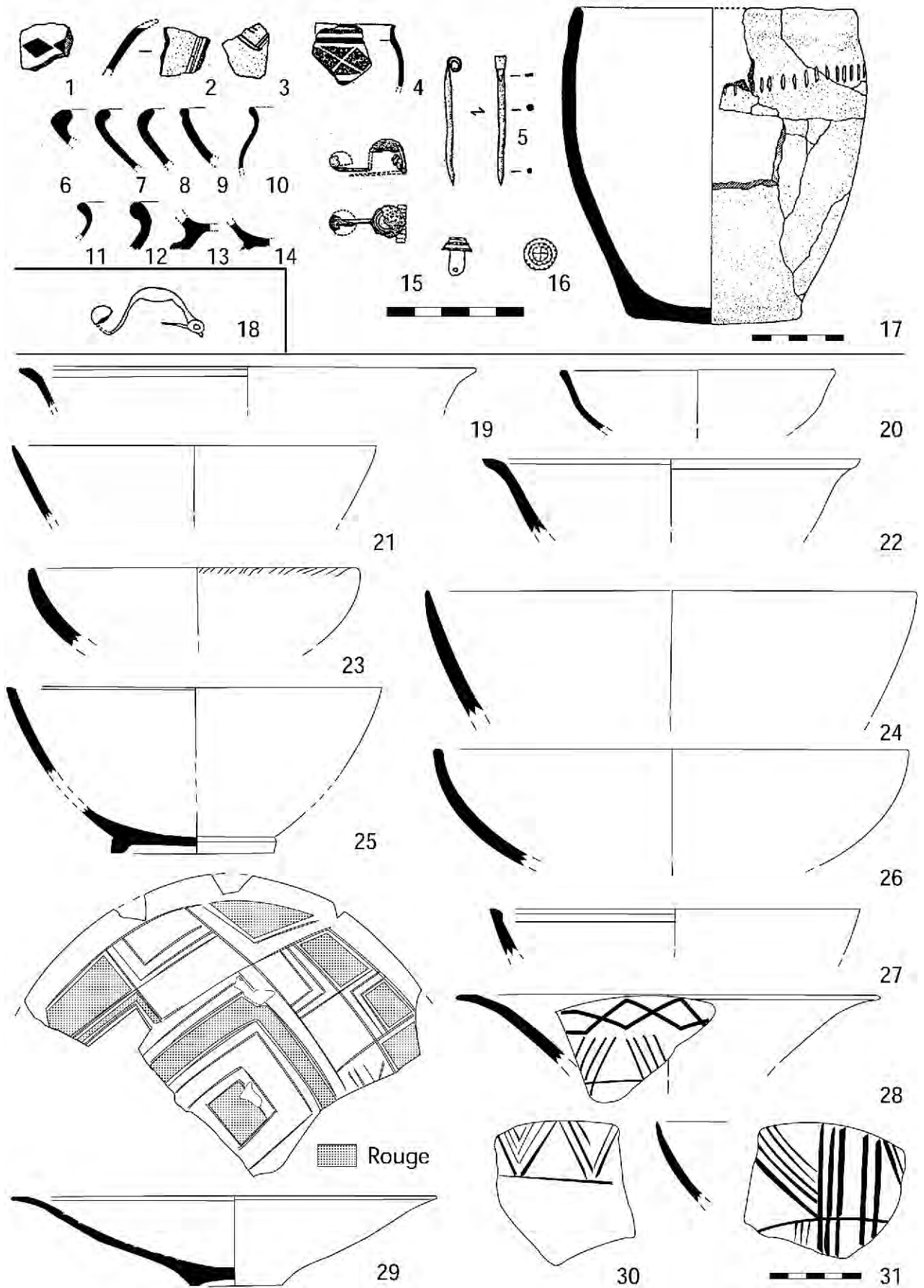
Pl. 100 – ARTONNE (Puy-de-Dôme) “La Cotille” : n° 1 (d’ap. Barret, Bossaron, 1984).
 AVÈZE “Las Listas” T.1 S.1 : n° 2. BEAUREGARD-VENDON “Les Tarroux” : n° 3-4
 (d’ap. Mennessier-Jouannet, Vernet, 1992); BEAUREGARD-VENDON : n° 5 (d’ap. J.-P. Dugas); “Les Bercias” : n° 6.



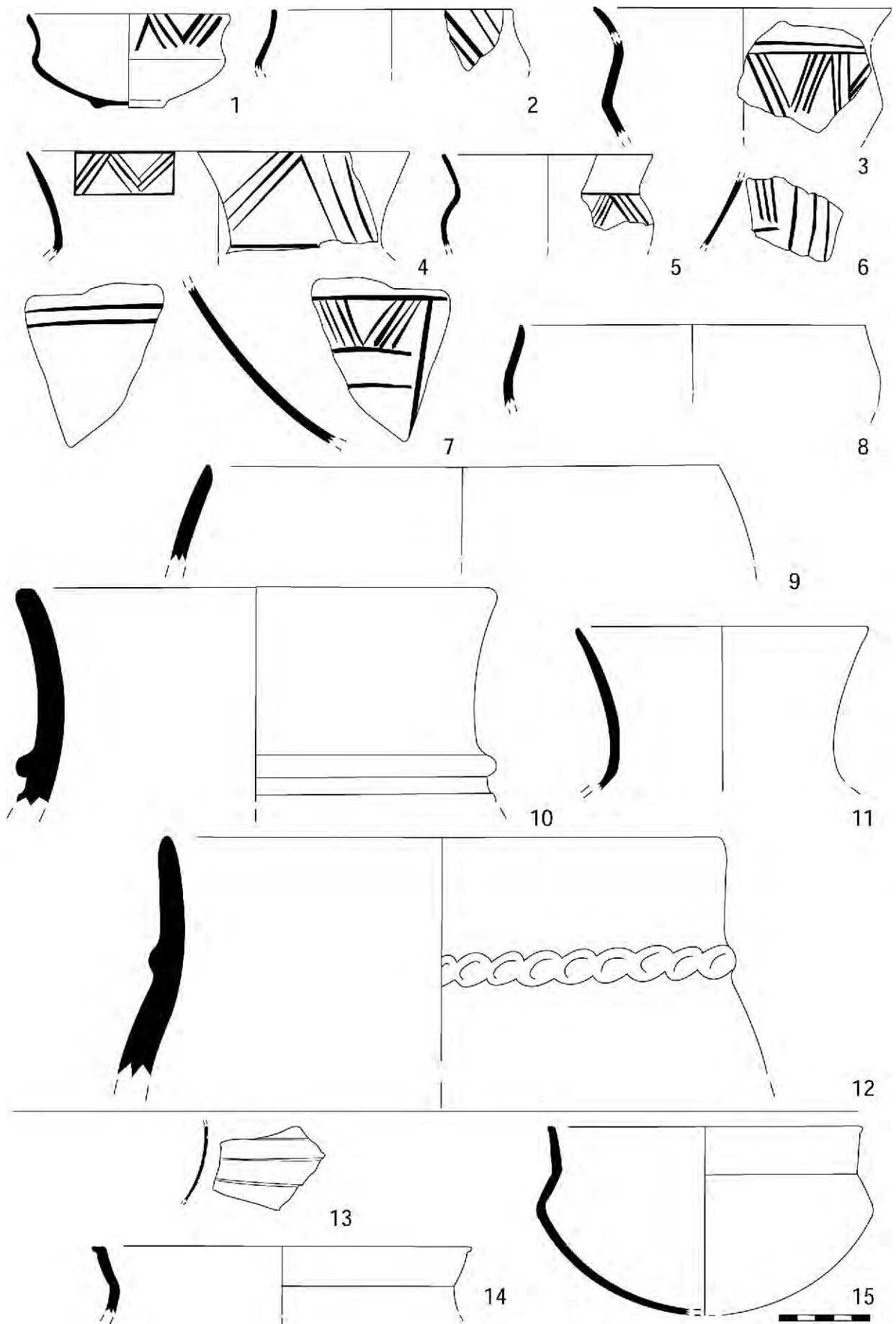
Pl. 101 – BUSSÉOL (Puy-de-Dôme) “Puy Saint-André” fosse 1 : n° 1-26 (d’ap. Tixier, Vital, 1985).



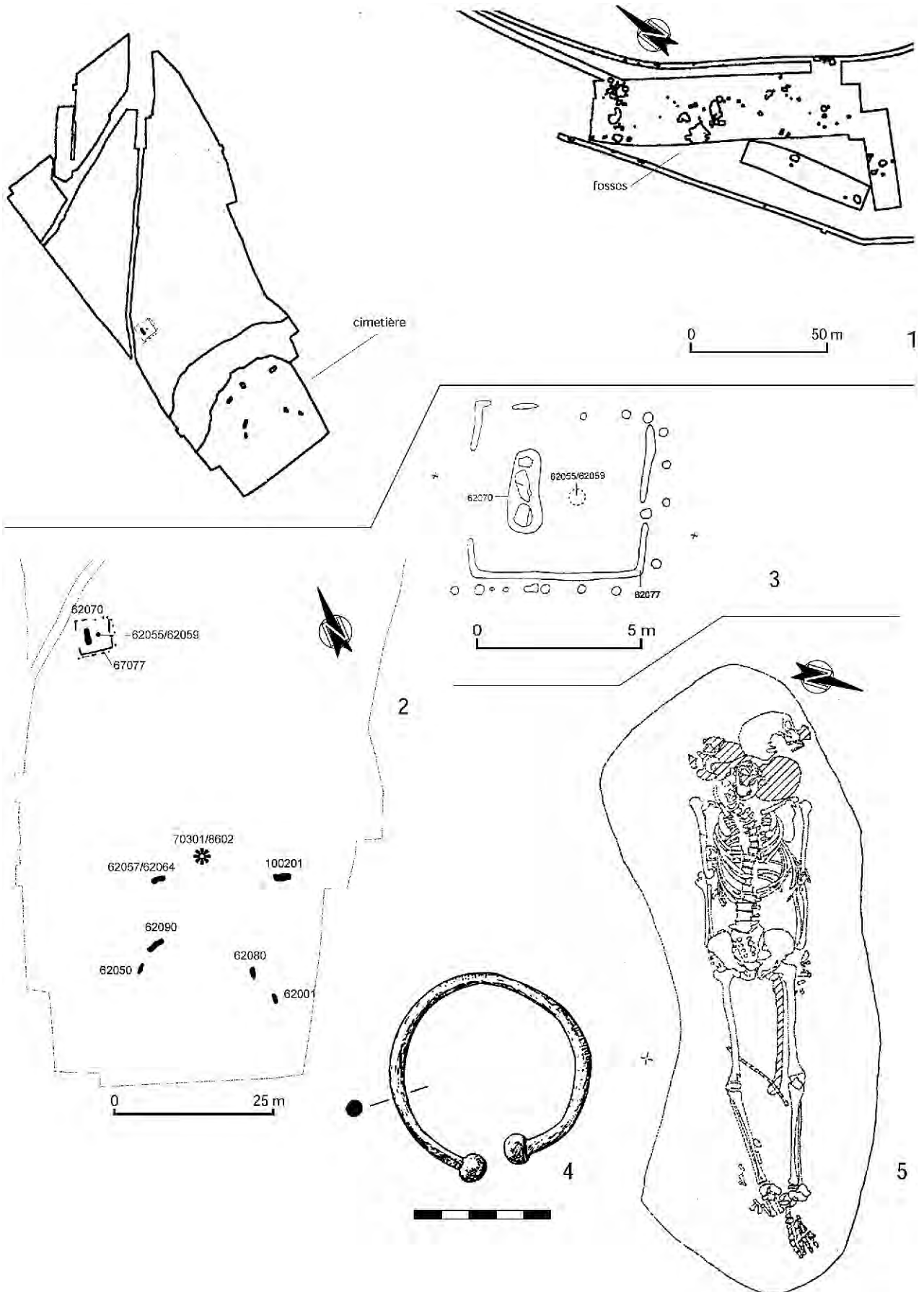
Pl. 102 – BUSSEÛOL (Puy-de-Dôme) “Puy Saint-André” fosse 1 : n° 1-9 (d’ap. Tixier, Vital, 1985);
 mobilier isolé : n° 10-17 (n° 13 et 15 d’ap. Daugas, Tixier, 1975, le reste d’ap. Boudriot, 1982).



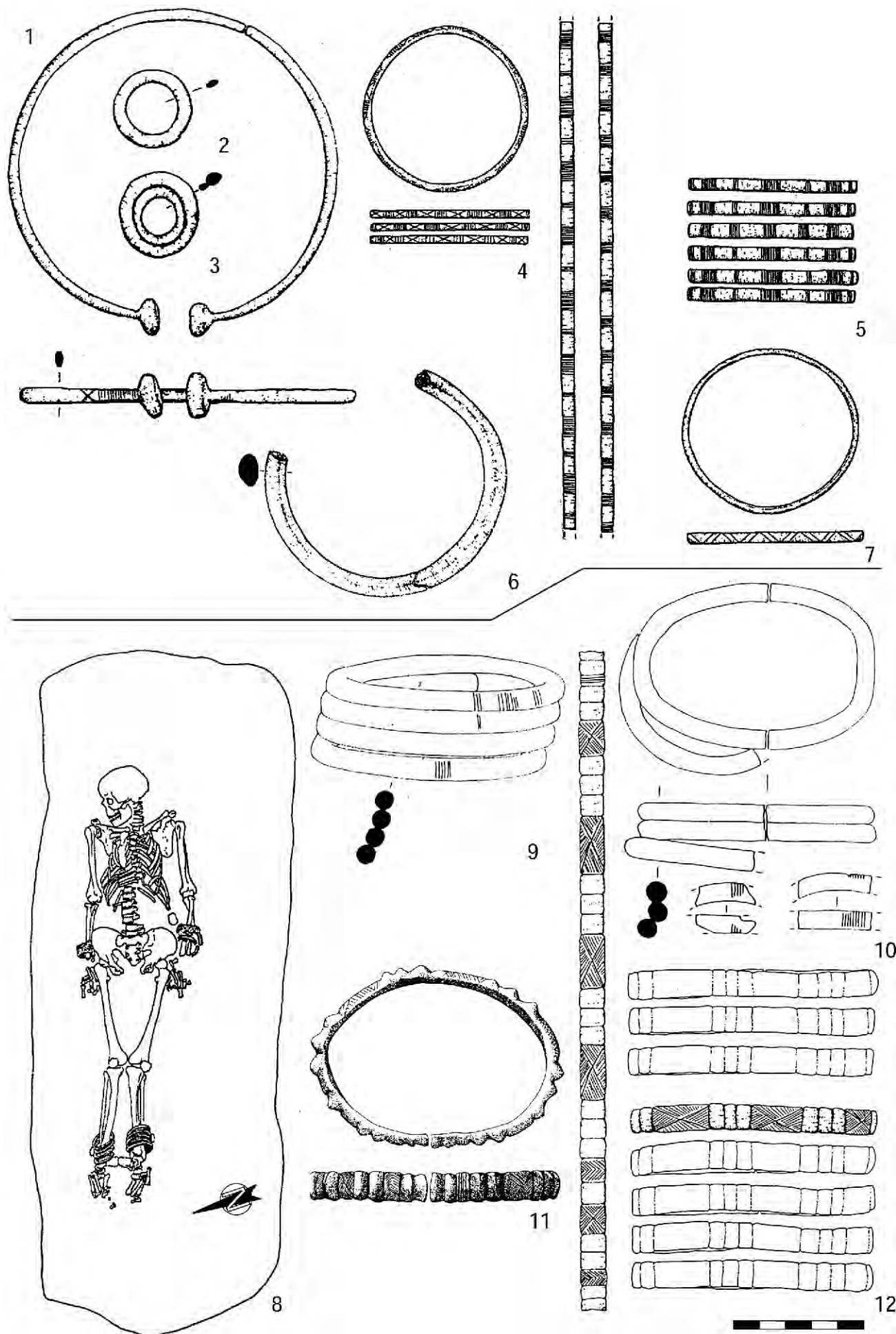
Pl. 103 – BUSSÉOL (Puy-de-Dôme) “Puy Saint-André” mobilier isolé : n° 1-17 (n° 16 d’ap. Boudriot, 1982; le reste d’après Daugas, Tixier, 1975). CLERMONT-FERRAND “Belde” : n° 18 (d’ap. Daugas, Malacher, 1976); “Lycée de jeunes filles” fosse 1 : n° 19-31 (dessiné d’ap. Eychart, 1964).



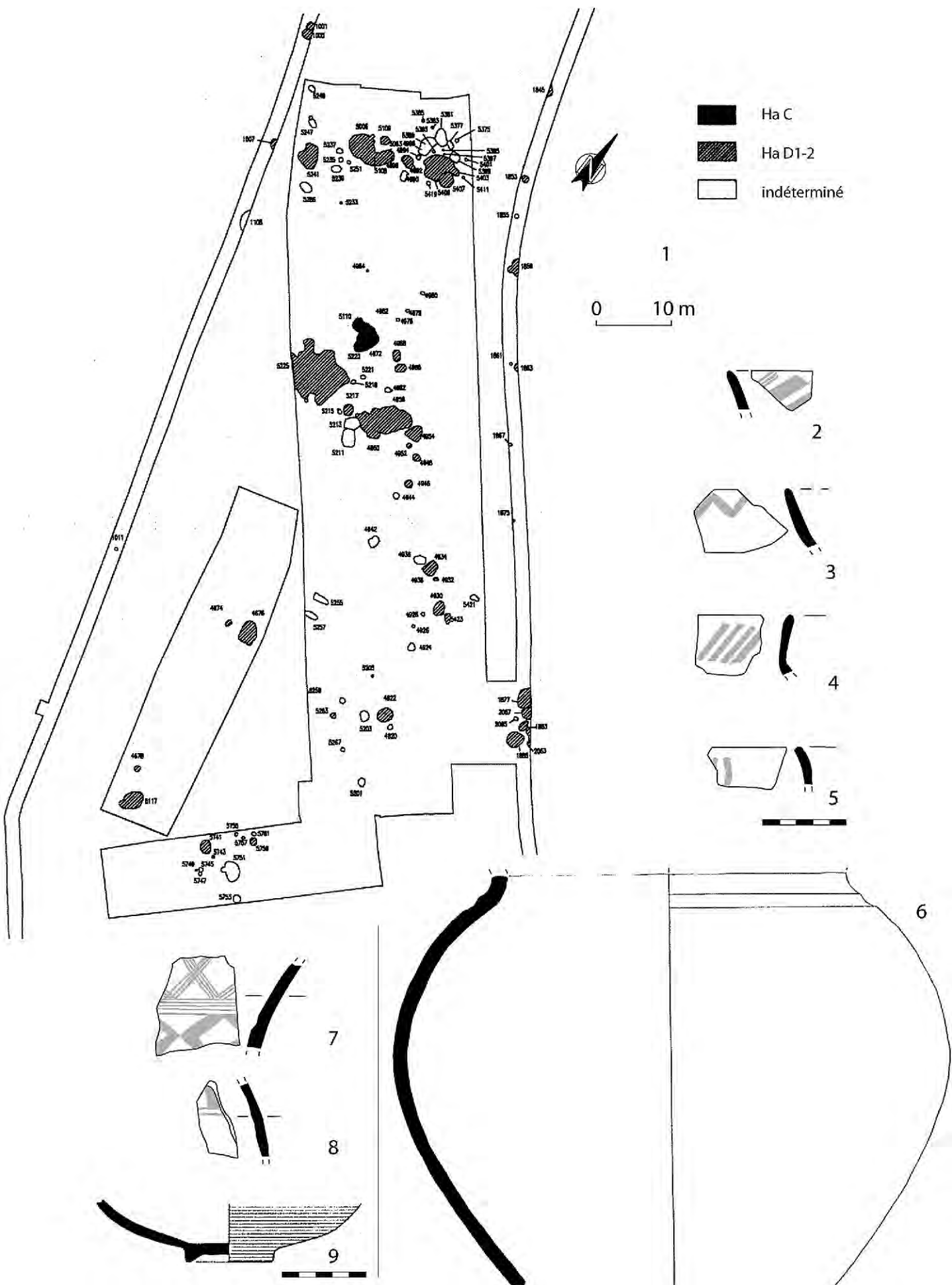
Pl. 104 – CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) “Lycée de jeunes filles” fosse 1 : n° 1-12;
 céramiques du point 3 : n° 13-15 (dessiné d’ap. Eychart, 1964).



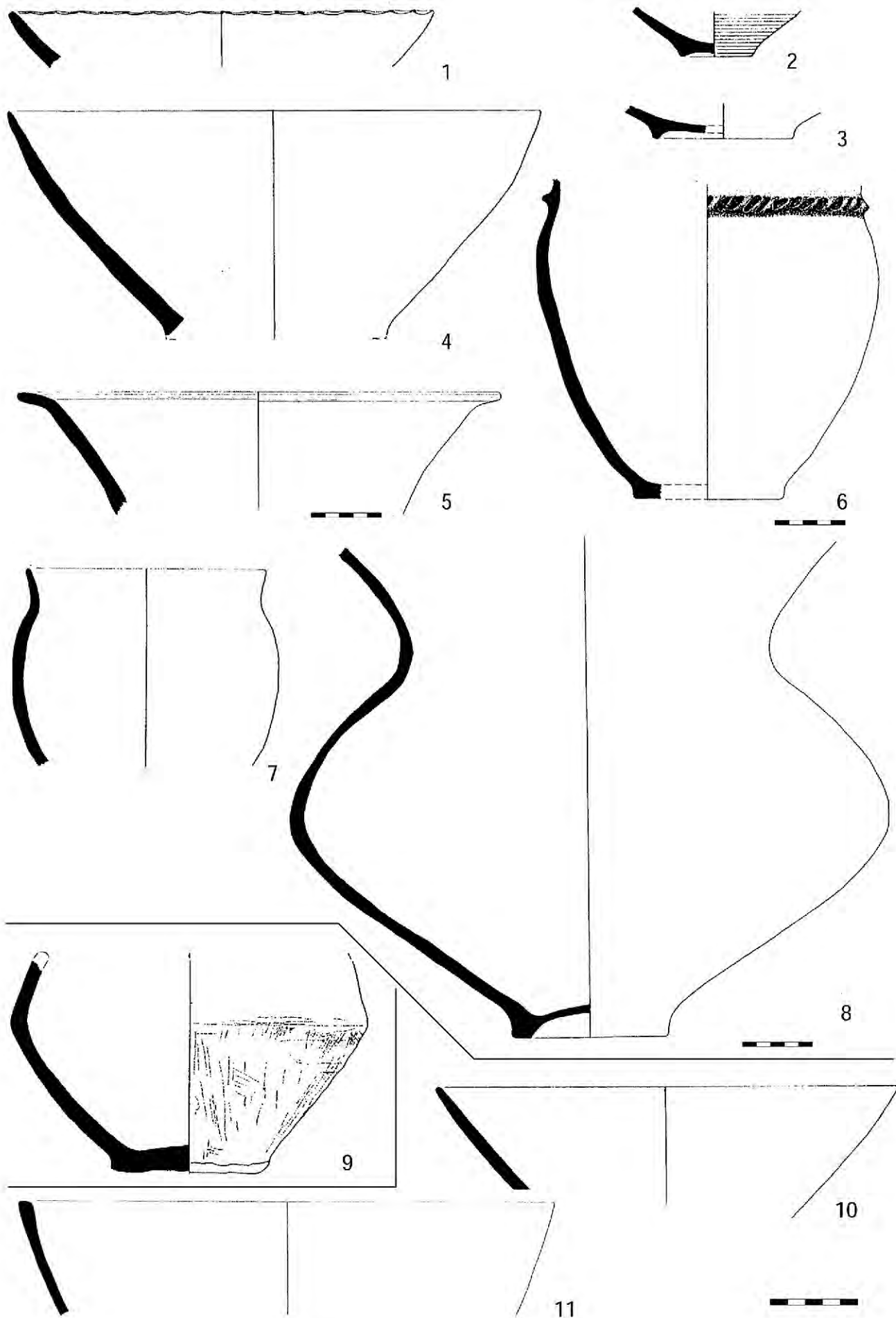
Pl. 105 – CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) “Pâtural” plan des deux zones fouillées (cimetière à l’ouest, habitat à l’est) : n° 1 ; plan du cimetière : n° 2 ; enclos E.62077 : n° 3 ; S.62057-62064 relevé et mobilier : n° 4-5. D’ap. Burgess *et al.*, 2000.



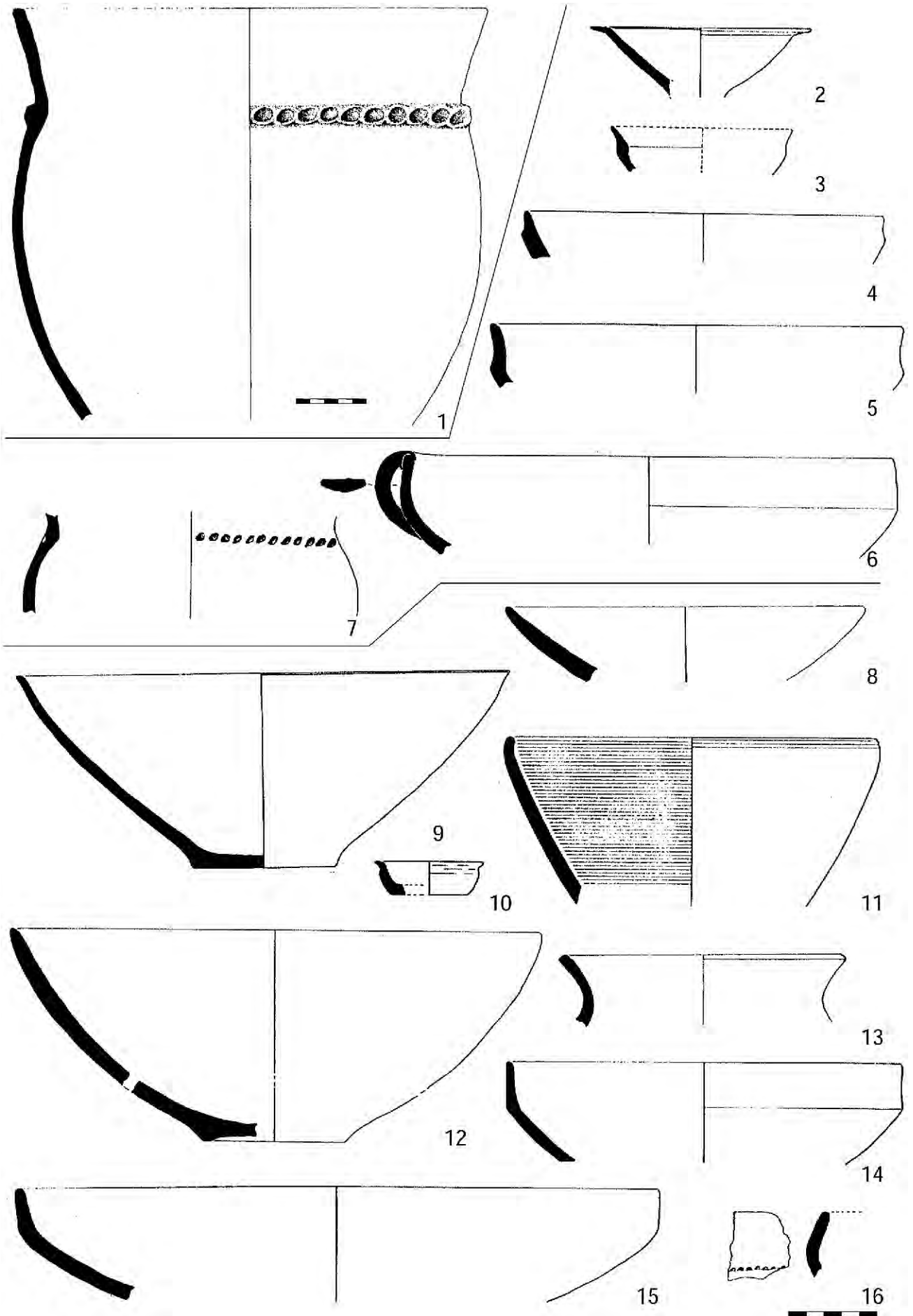
Pl. 106 – CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) “Pâtural” S.70301 : n° 1-7; S.100201 relevé et mobilier : n° 8-12. D’ap. Burgess *et al.*, 2000.



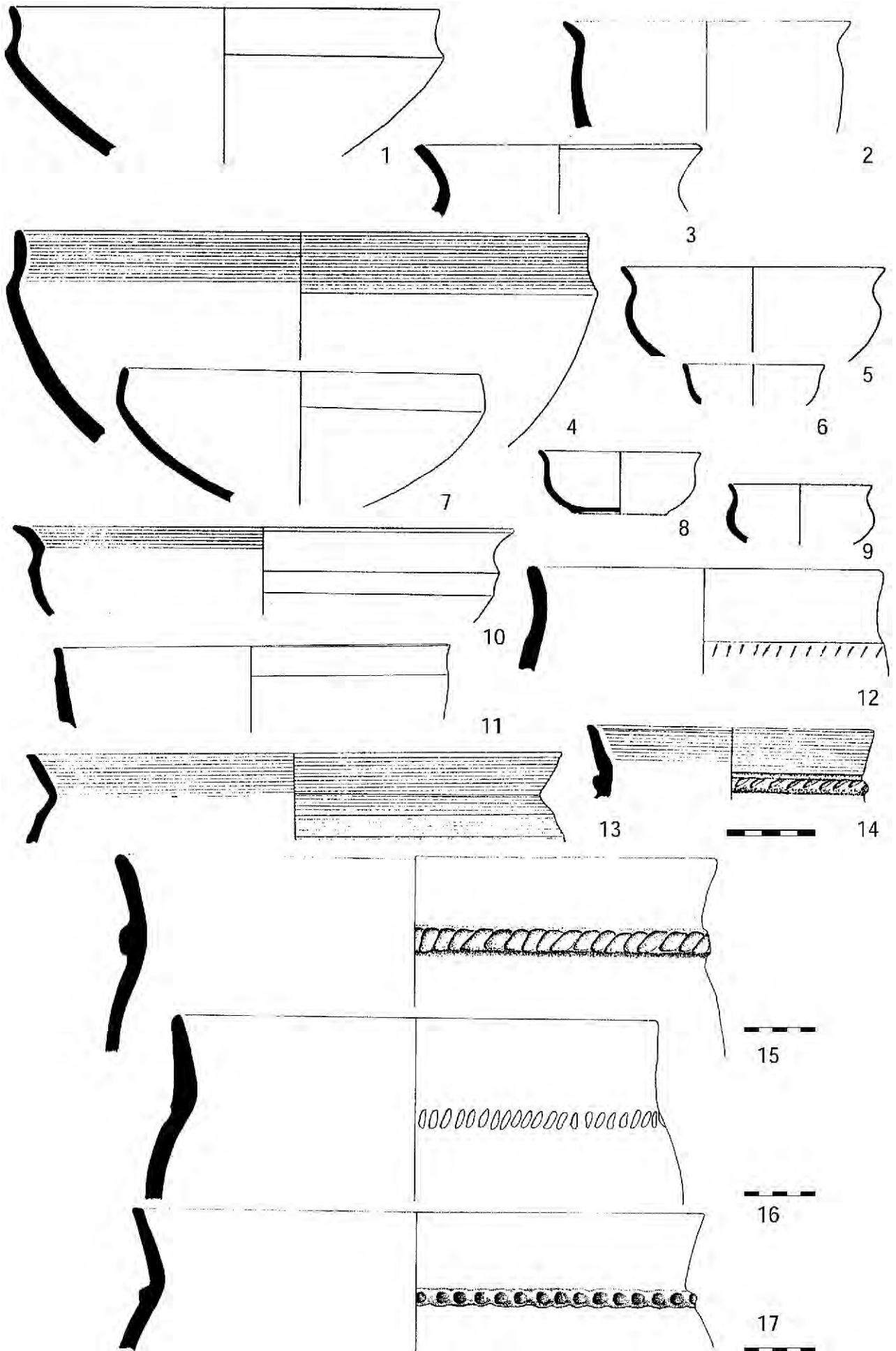
PL. 107 : CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) "Pâtural" plan des fosses d'habitat : n° 1
 (d'ap. V. Guichard *et coll.*); fosse 1007 : n° 2-6; fosse 1879 : n° 7-9.



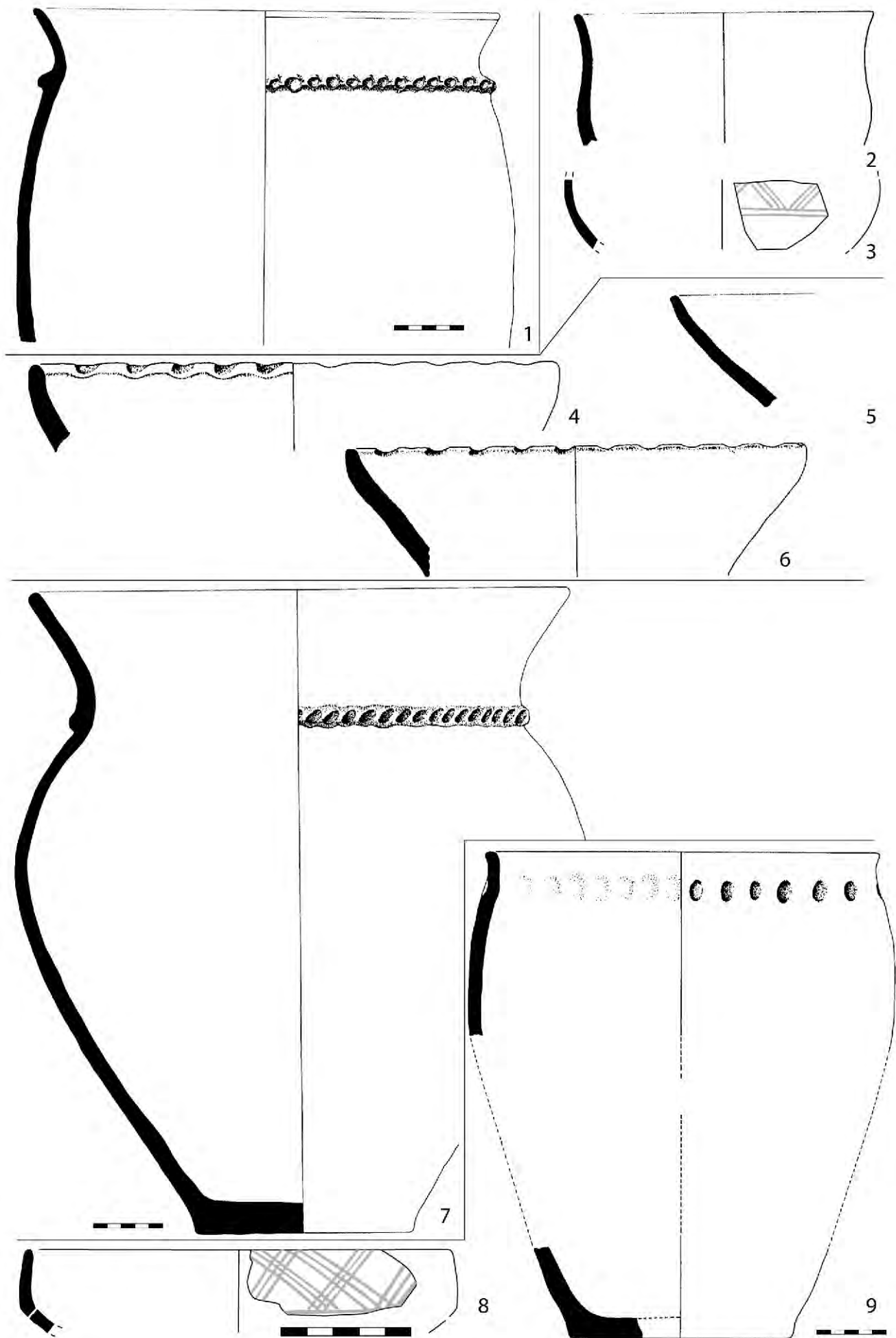
Pl. 108 – CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) “Pâtural” fosse 1879 : n° 1-8; fosse 1881 : n° 9; fosse 1883 : n° 10-11.



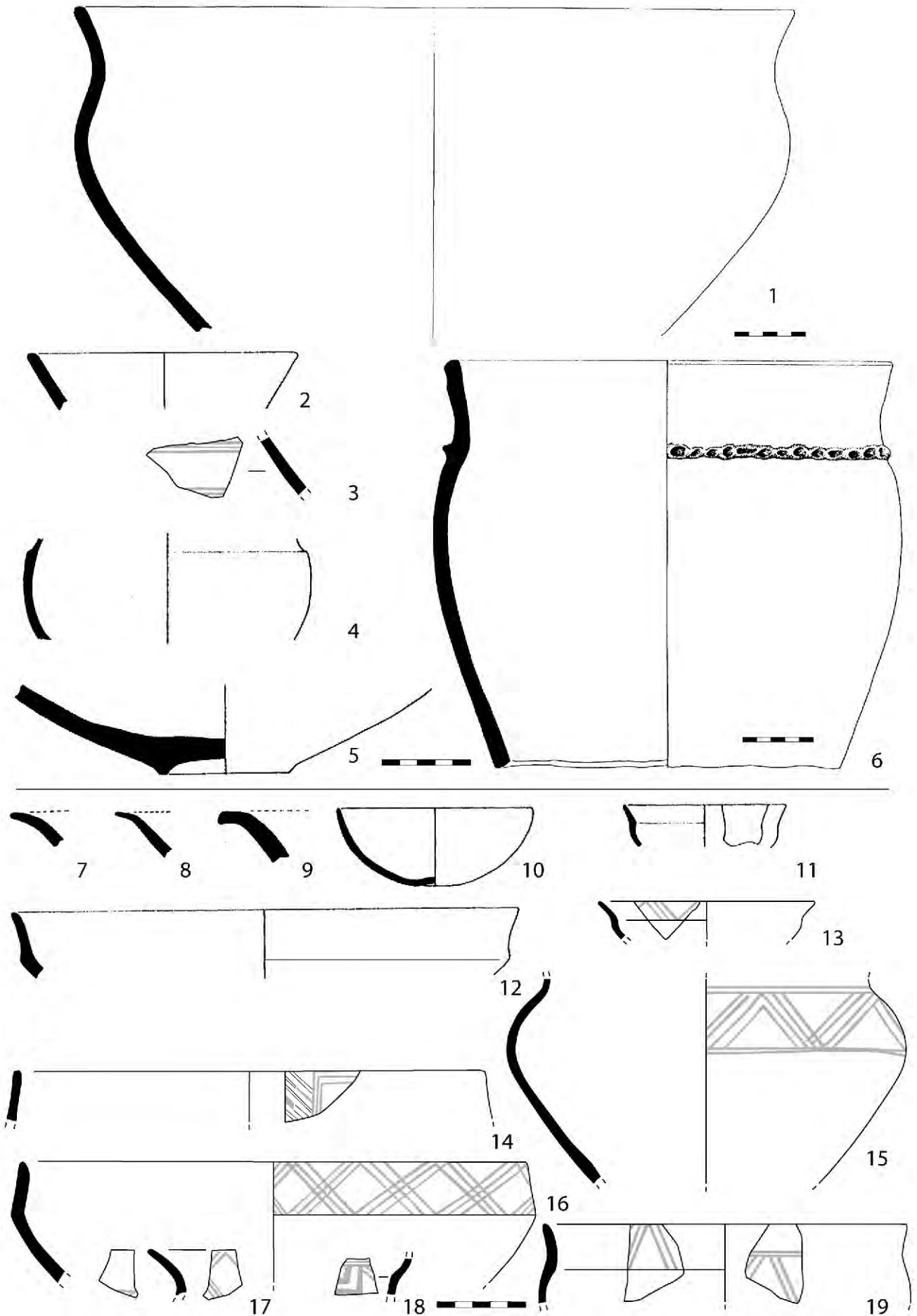
Pl. 109 – CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) “Pâtural” fosse 4898 : n° 1; fosse 4958 : n° 2-7; fosse 4972 : n° 8-16.



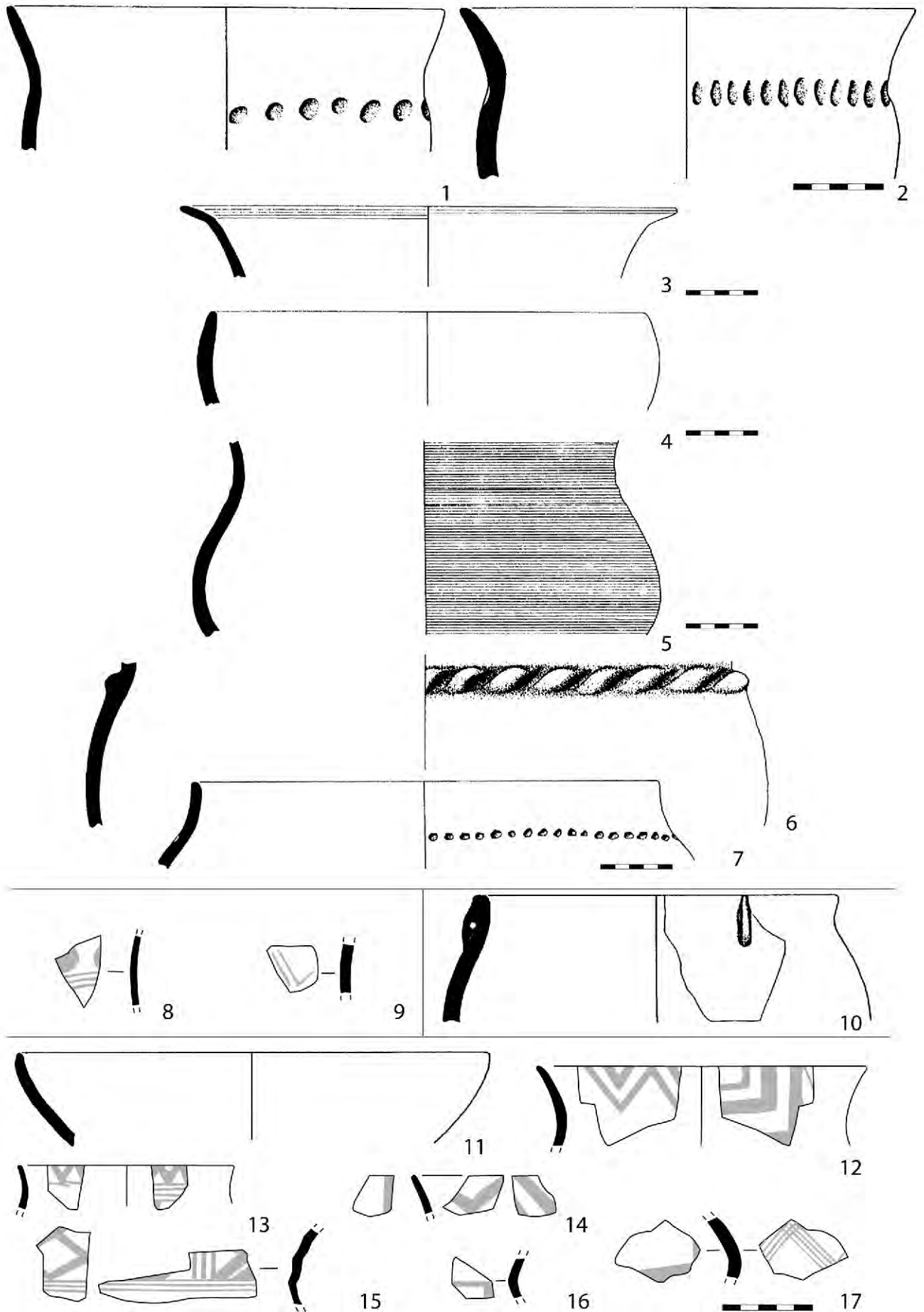
Pl. 110 – CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) “Pâturel” fosse 4972 : n° 1-17.



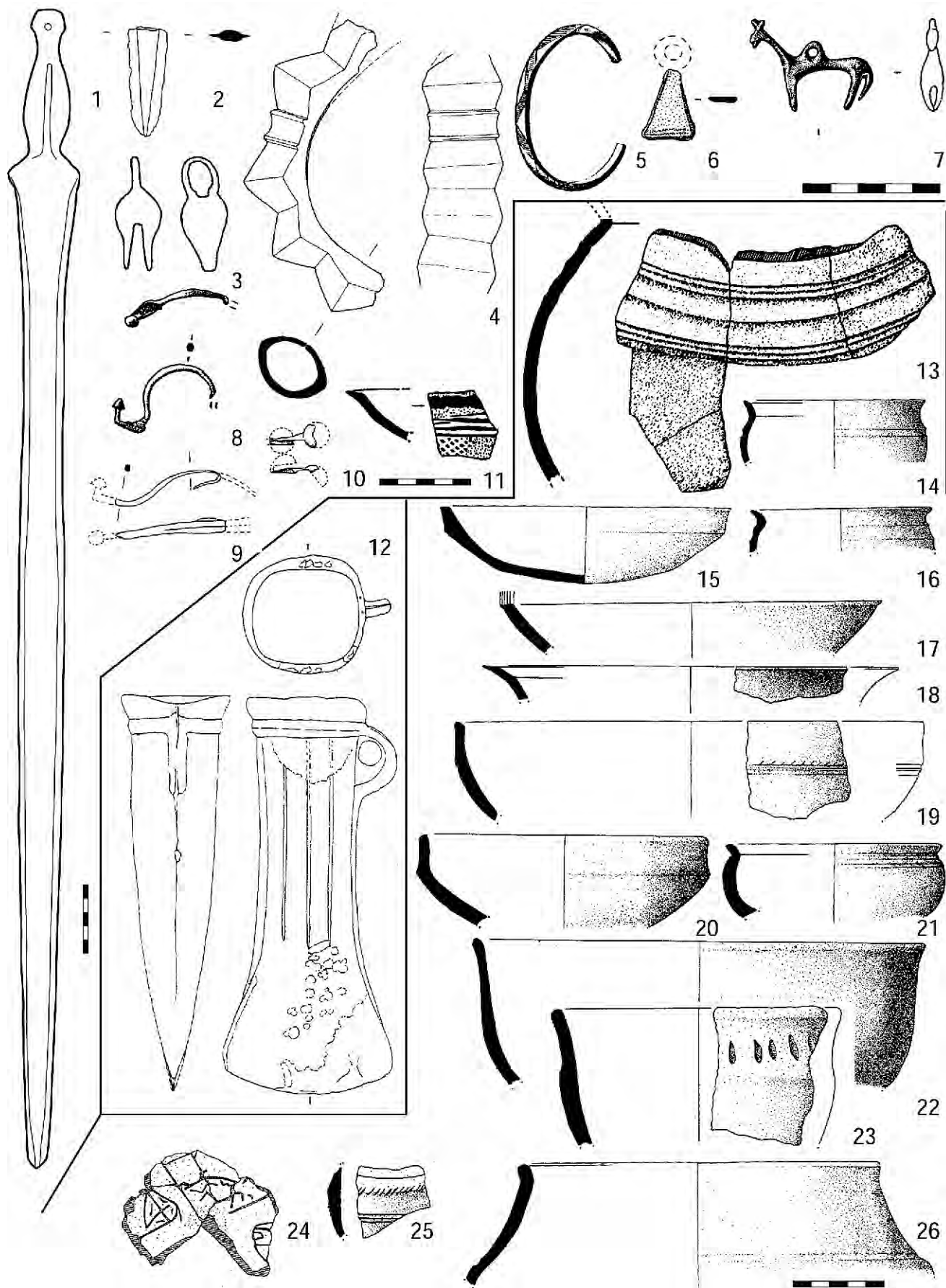
Pl. 111 – CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) “Pâtural” fosse 4998 : n° 1 ;
 fosse 5006 : n° 2-3 ; fosse 5093 : n° 4-6 ; fosse 5106 : n° 7 ; fosse 5110 : n° 8-9.



Pl. 112 – CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) “Pâtural” fosse 5117 : n° 1-6; fosse 5225 : n° 7-19.

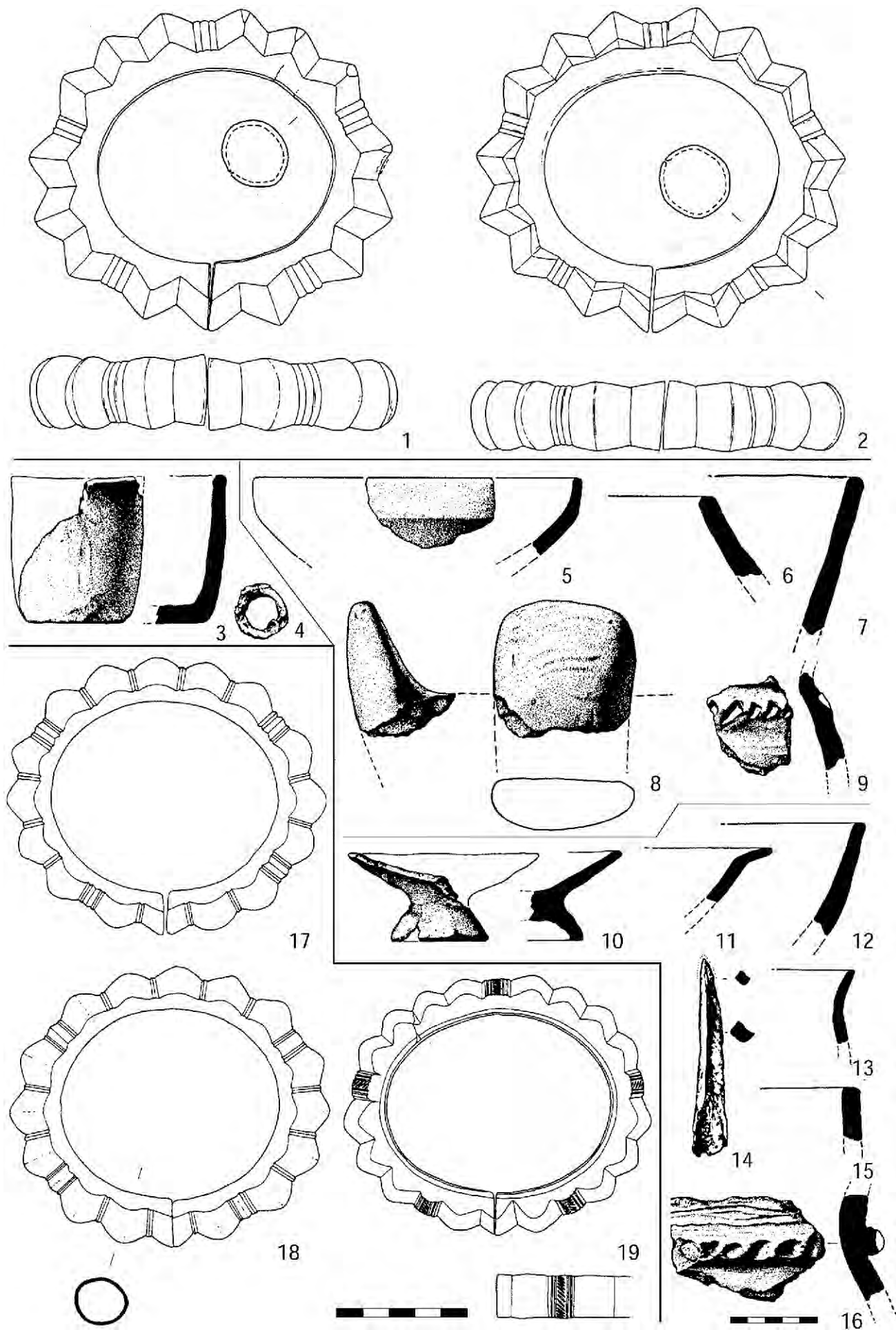


Pl. 113 – CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme) “Pâtural” fosse 5225 : n° 1-7; fosse 5241 : n° 8-9; fosse 5409 : n° 10; fosse 5423 : n° 11-17.

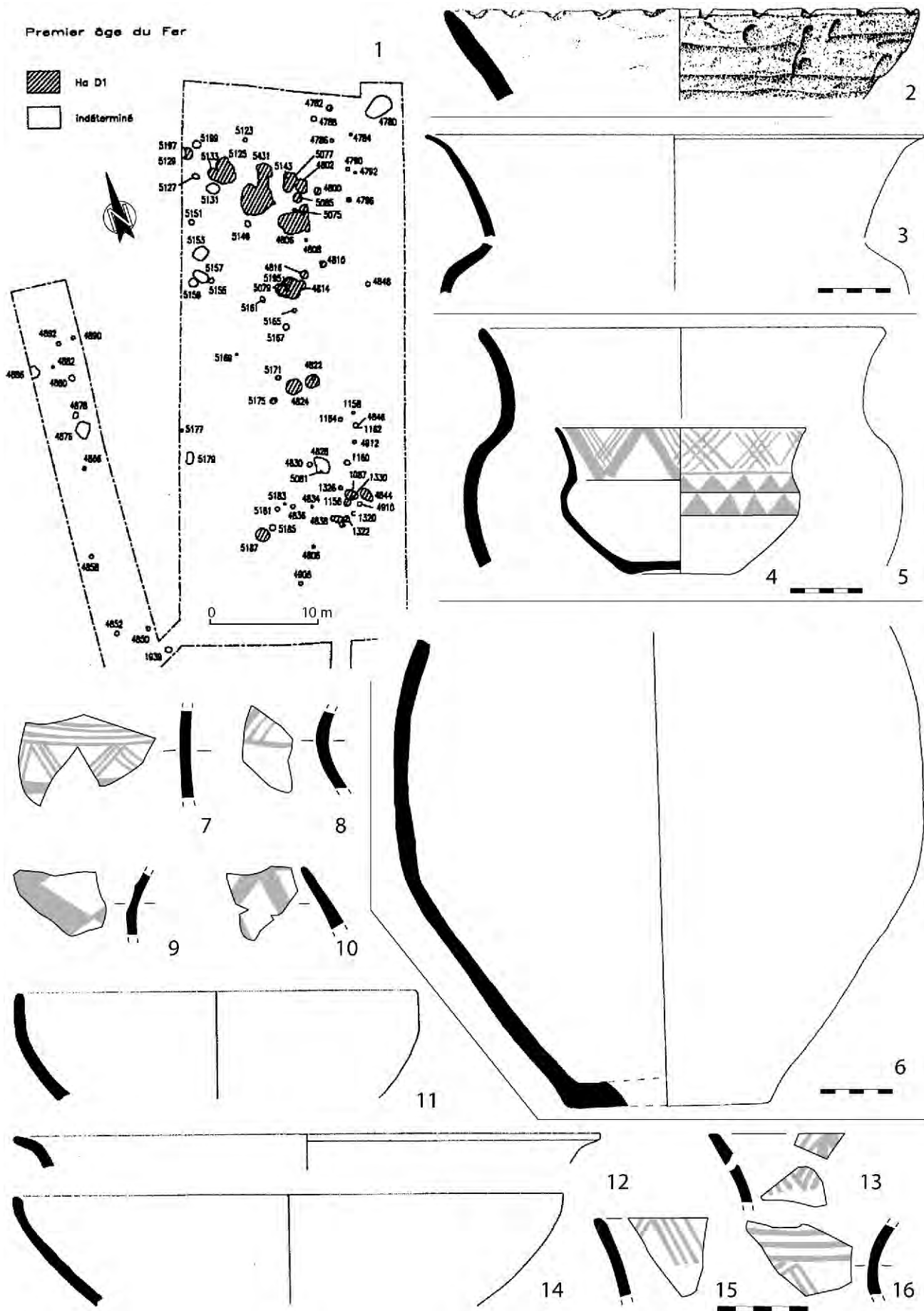


Pl. 114 – CORENT (Puy-de-Dôme) “Puy de Corent” : n° 1-11 (n° 1 d’ap. photo Terrisse, 1942; n° 5 d’ap. Grange, 1857; n° 6-8 d’ap. Faye, 1995; n° 11 d’ap. Roulière-Lambert, 1983). Cournols : n° 12 (d’ap. J.-P. Daugas).

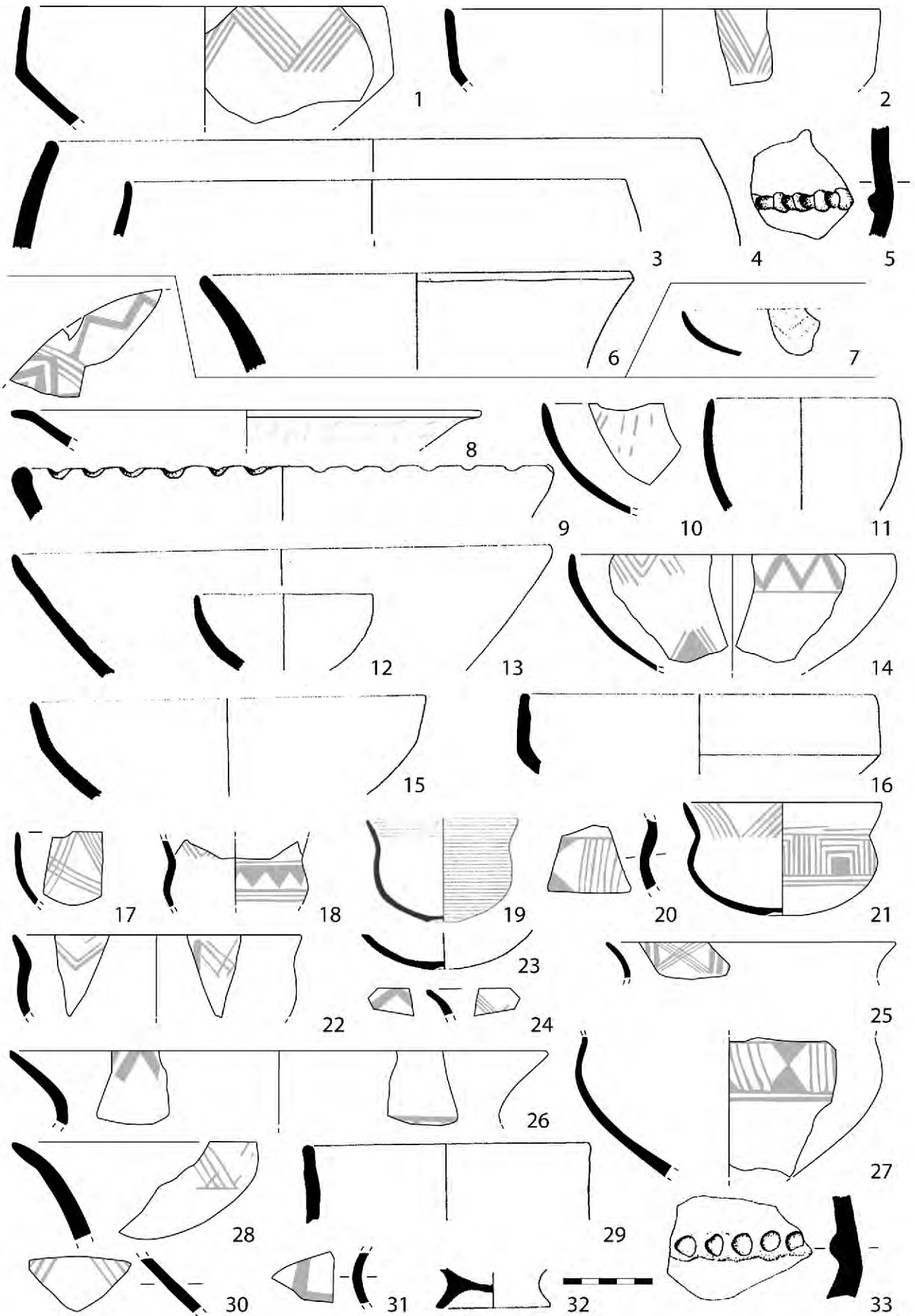
DALLET, MEZEL, VERTAIZON “Puy de Mur” : n° 13-26 (n° 13 d’ap. Delporte, 1972; le reste d’ap. Talu, 1991).



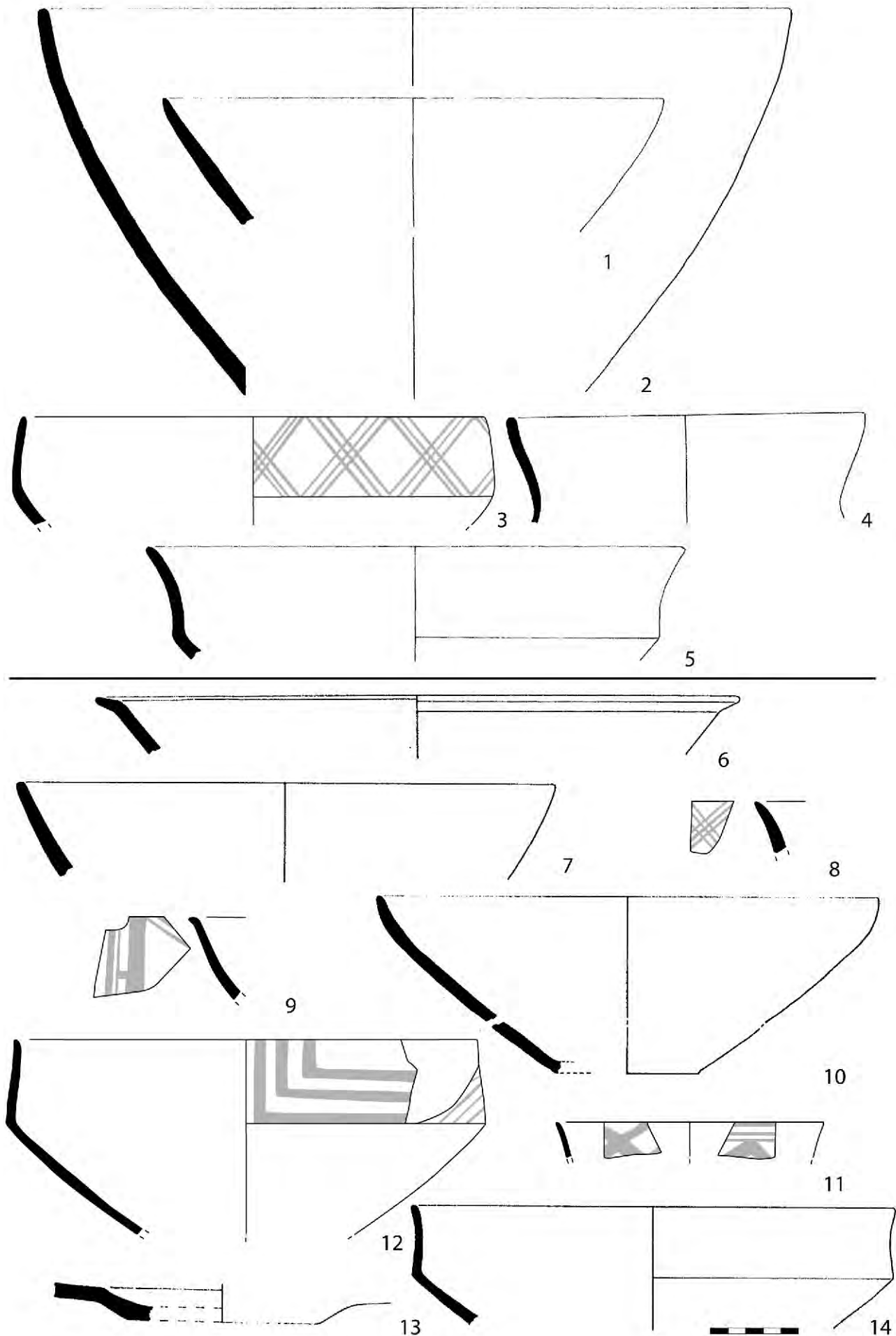
Pl. 115 – DALLET (Puy-de-Dôme) “Les Lattes - Carrière Marvy” : n° 1-2. DAVAYAT “Ruisseau des Mottes” fosse isolée : n° 3-4; fosse 2 : n° 5-9; fosse 3 : n° 10-16 (d’ap. Mennessier-Jouannet, Vernet, 1992). GELLES “Tacos” ? : n° 17-19.



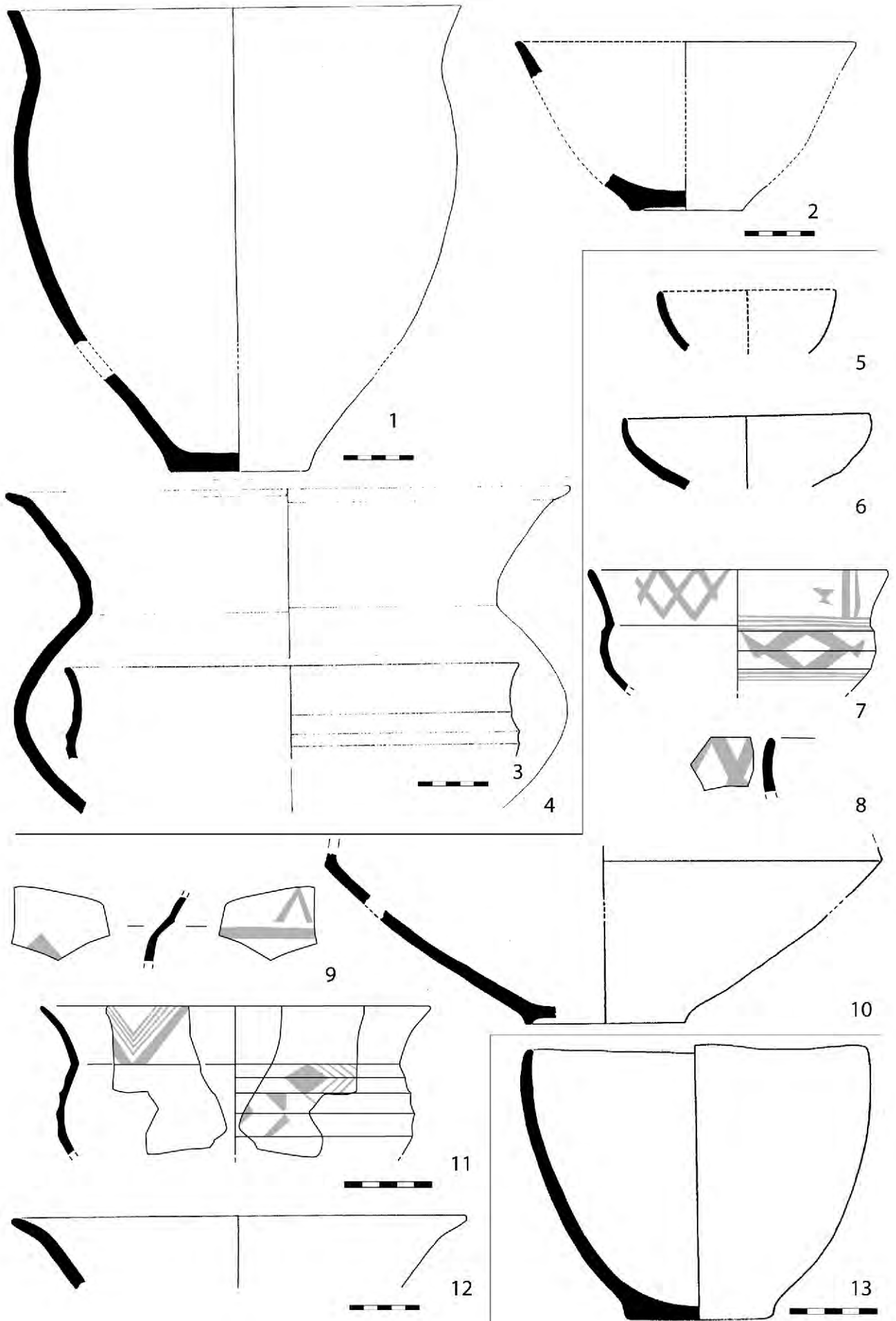
Pl. 116 – GERZAT (Puy-de-Dôme) “Champmorand” plan : n° 1 (d’ap. V. Guichard *et coll.*); fosse 1087 : n° 2; fosse 1138 : n° 3; fosse 1330 : n° 4-5; fosse 1322 : n° 6; fosse 4810 : n° 7-16.



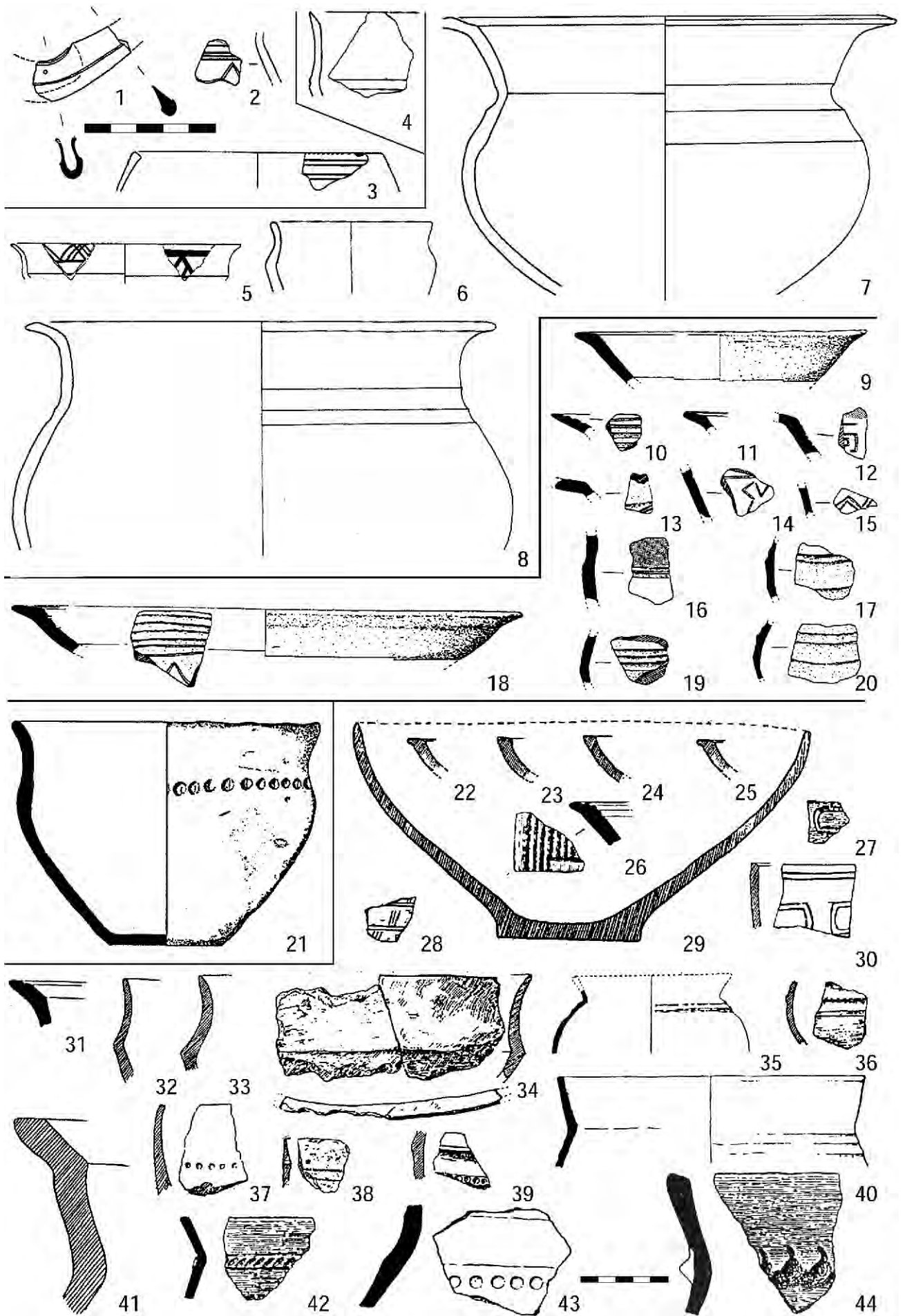
Pl. 117 – GERZAT (Puy-de-Dôme) “Champmorand” fosse 4810 : n° 1-6; fosse 4824 : n° 7; fosse 5079 : n° 8-33.



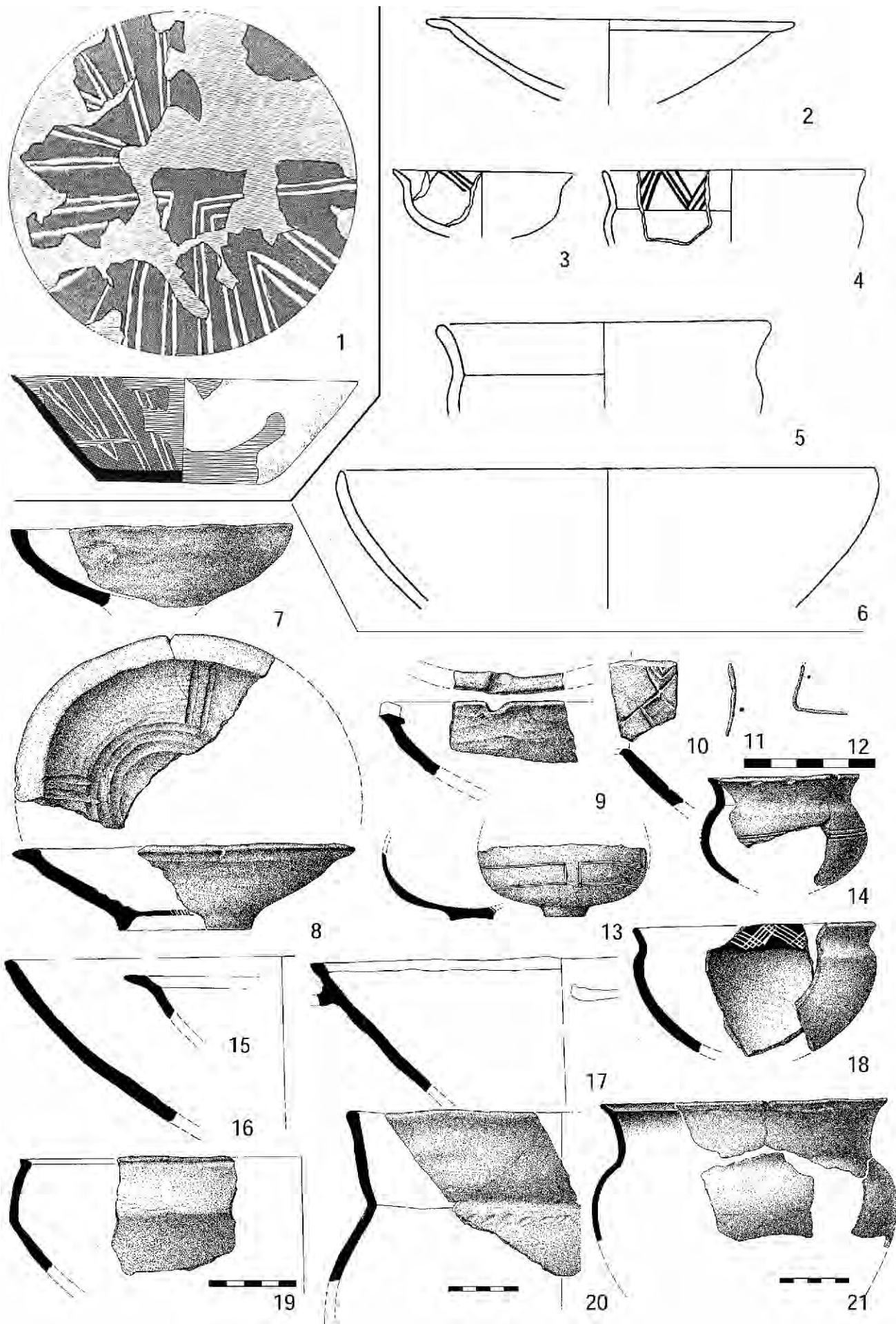
Pl. 118 – GERZAT (Puy-de-Dôme) “Champmorand” fosse 5125-5167 : n° 1-5; fosse 5141 : n° 6-14.



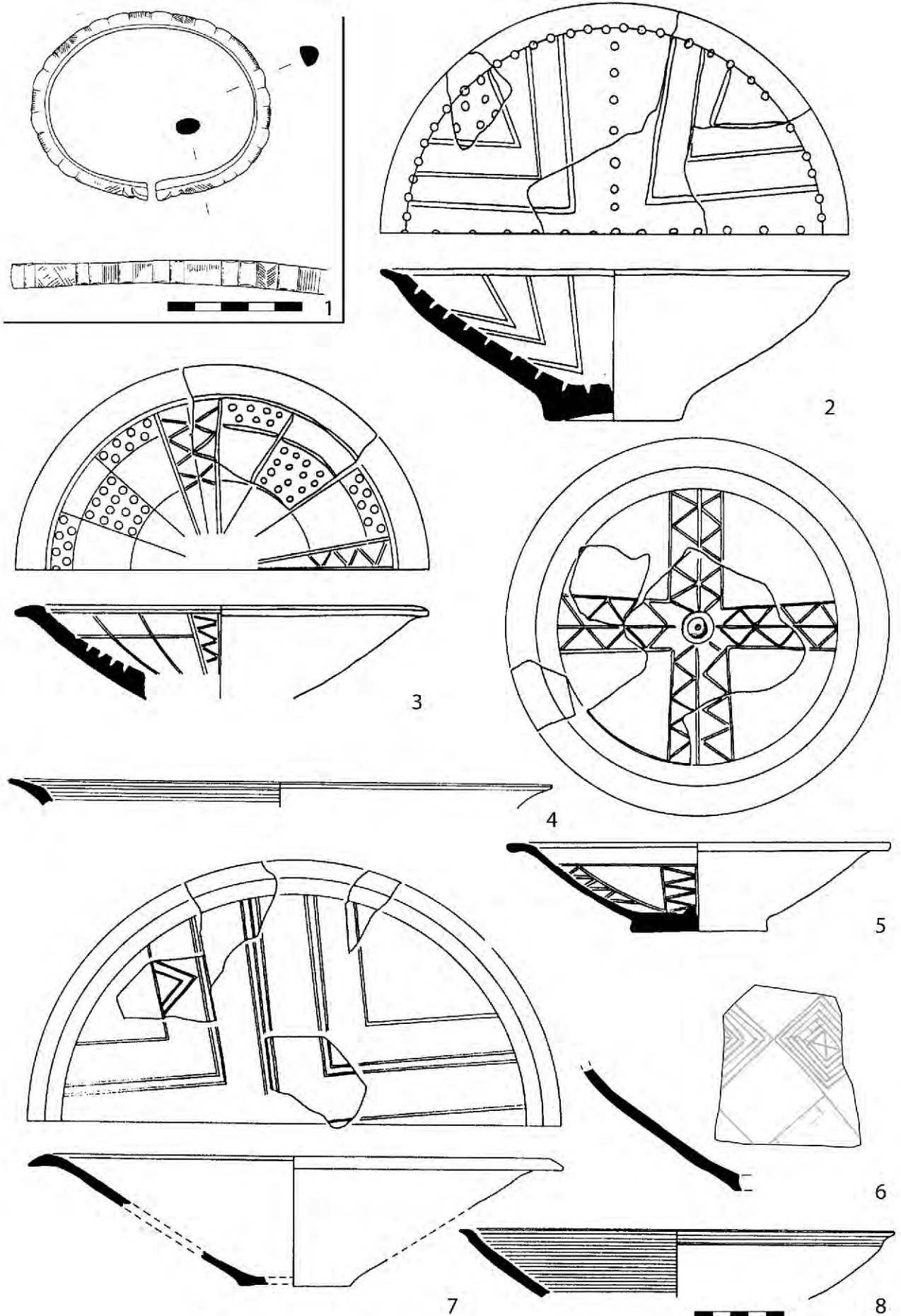
Pl. 119 – GERZAT (Puy-de-Dôme) “Champmorand” fosse 5141 : n° 1-4; fosse 5195 : n° 5-12; fosse 5276 : n° 13.



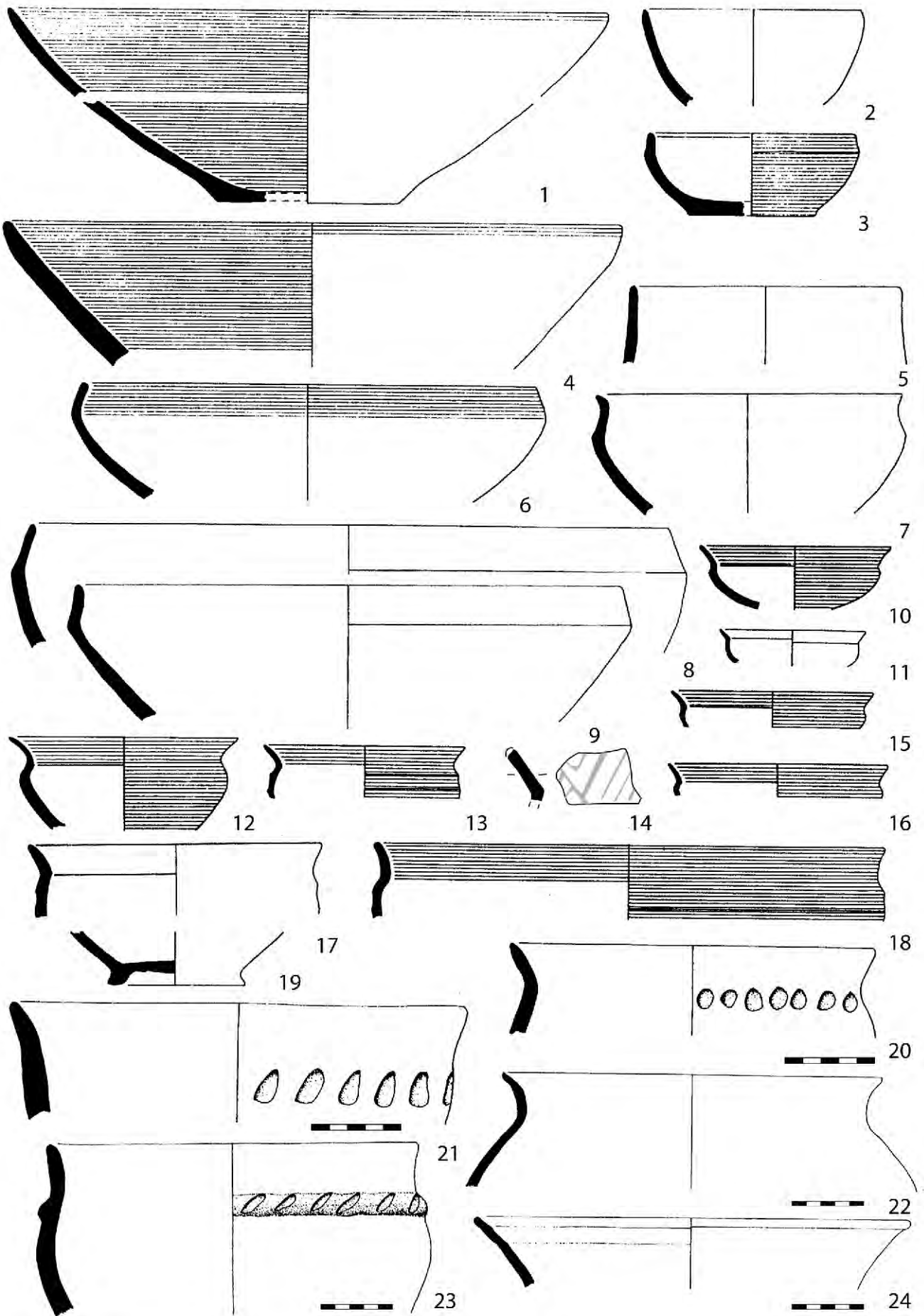
Pl. 120 – ISSOIRE (Puy-de-Dôme) “Le Brot 1” sondage ZK8/15 : n° 1-3; sondage ZK8/14 : n° 4; “Le Brot 2” four ZL 45/7 : n° 5-8.
 LA ROCHE-BLANCHE “Lournat” : n° 9-20 (d’ap. Mazière, 1982); “La Pialle” : n° 21 (d’ap. Leguet, Tourlonias, 1985);
 “Plateau de Gergovie” : n° 22-44 (n° 26, 27, 31, 35, 40, 42, 43, 44 d’ap. Ward-Perkins, 1940, le reste d’ap. Hatt, 1943).



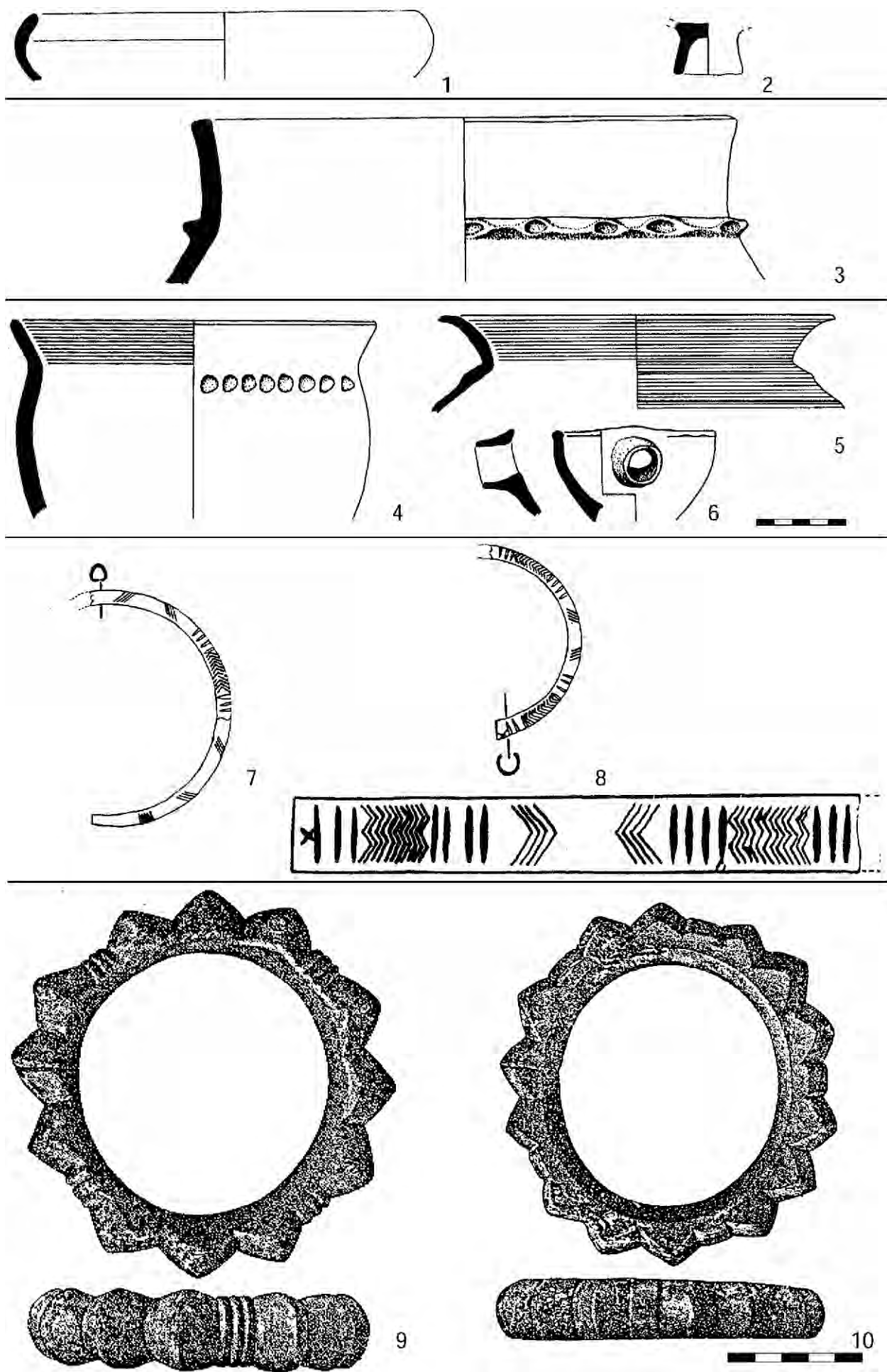
Pl. 121 – LA ROCHE-BLANCHE (Puy-de-Dôme) “Ravin de Mardou” : n° 1 (d’ap. Leguet, Tourlonias, 1985).
LEMPDES “Marmilhat - Lycée agricole” fosse 27 : n° 2-6; autre matériel : n° 7-21 (d’ap. Couilloud, Urgal, 1992).



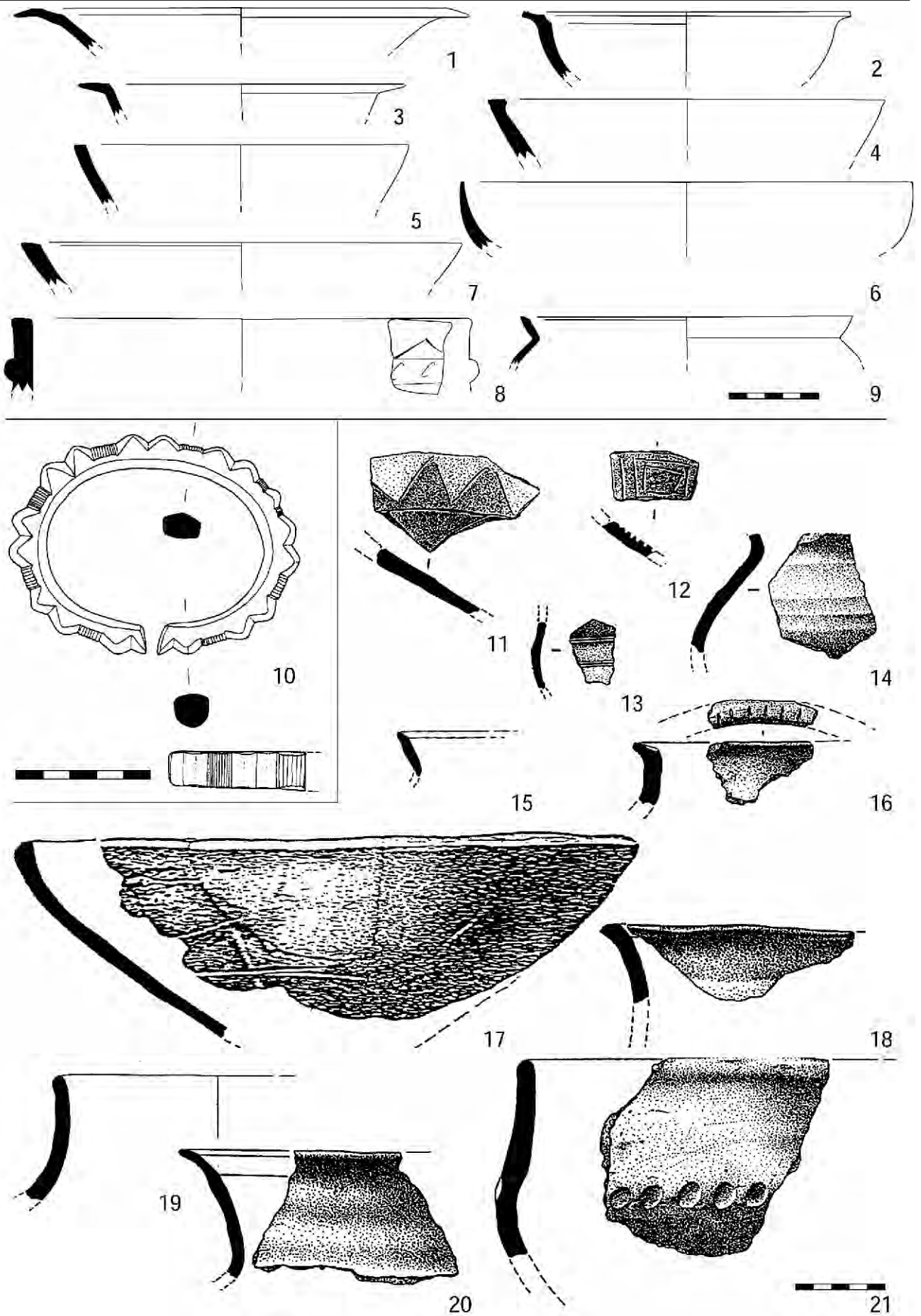
Pl. 122 – LEMPEDES (Puy-de-Dôme) : n° 1. LUSSAT “Le Pâtural Redon / L’Ormeau de Bontemps” couche 3047 : n° 2-8.



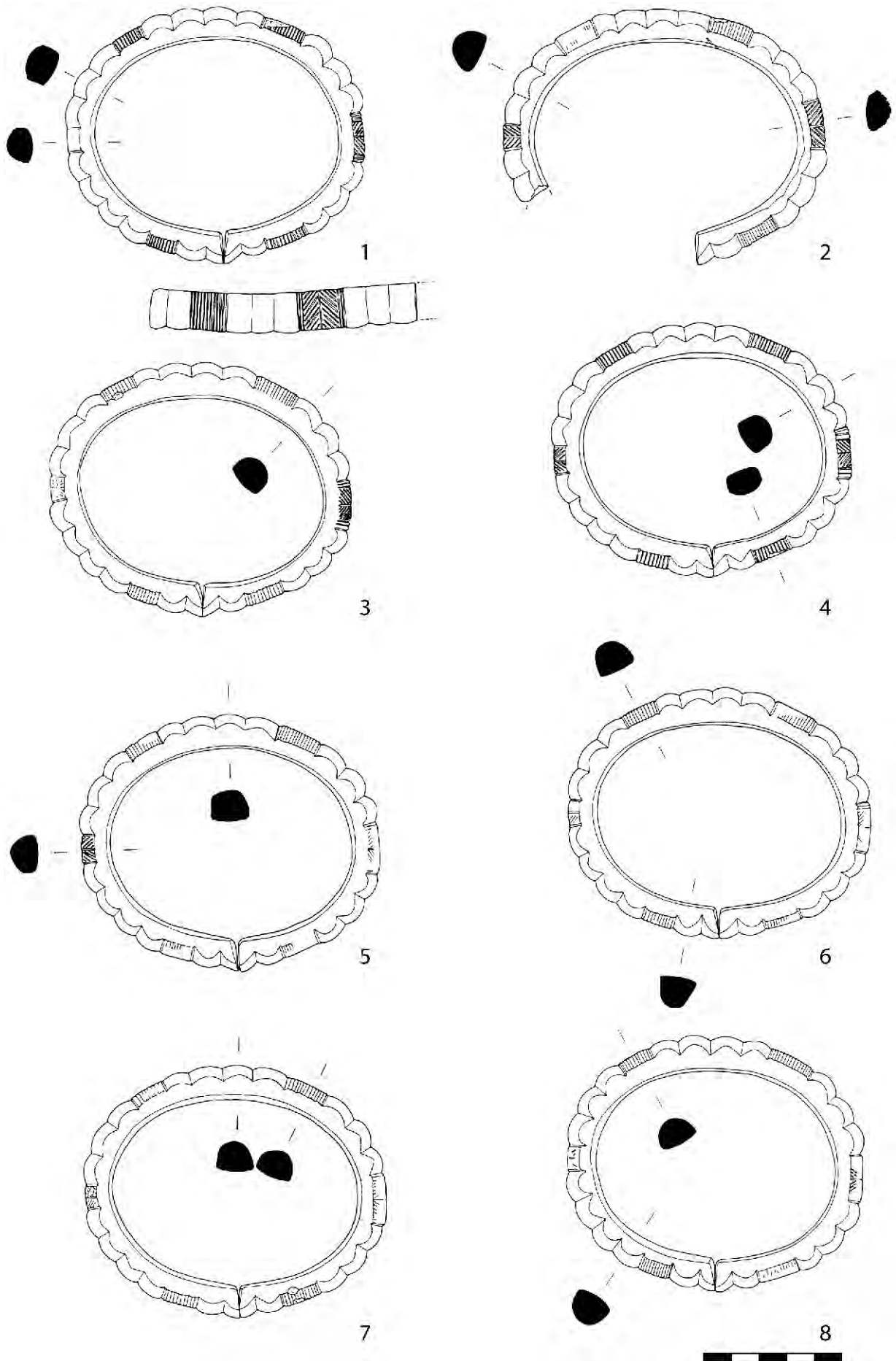
Pl. 123 – LUSSAT (Puy-de-Dôme) “Le Pâtural Redon / L’Ormeau de Bontemps” couche 3047 : n° 1-24.



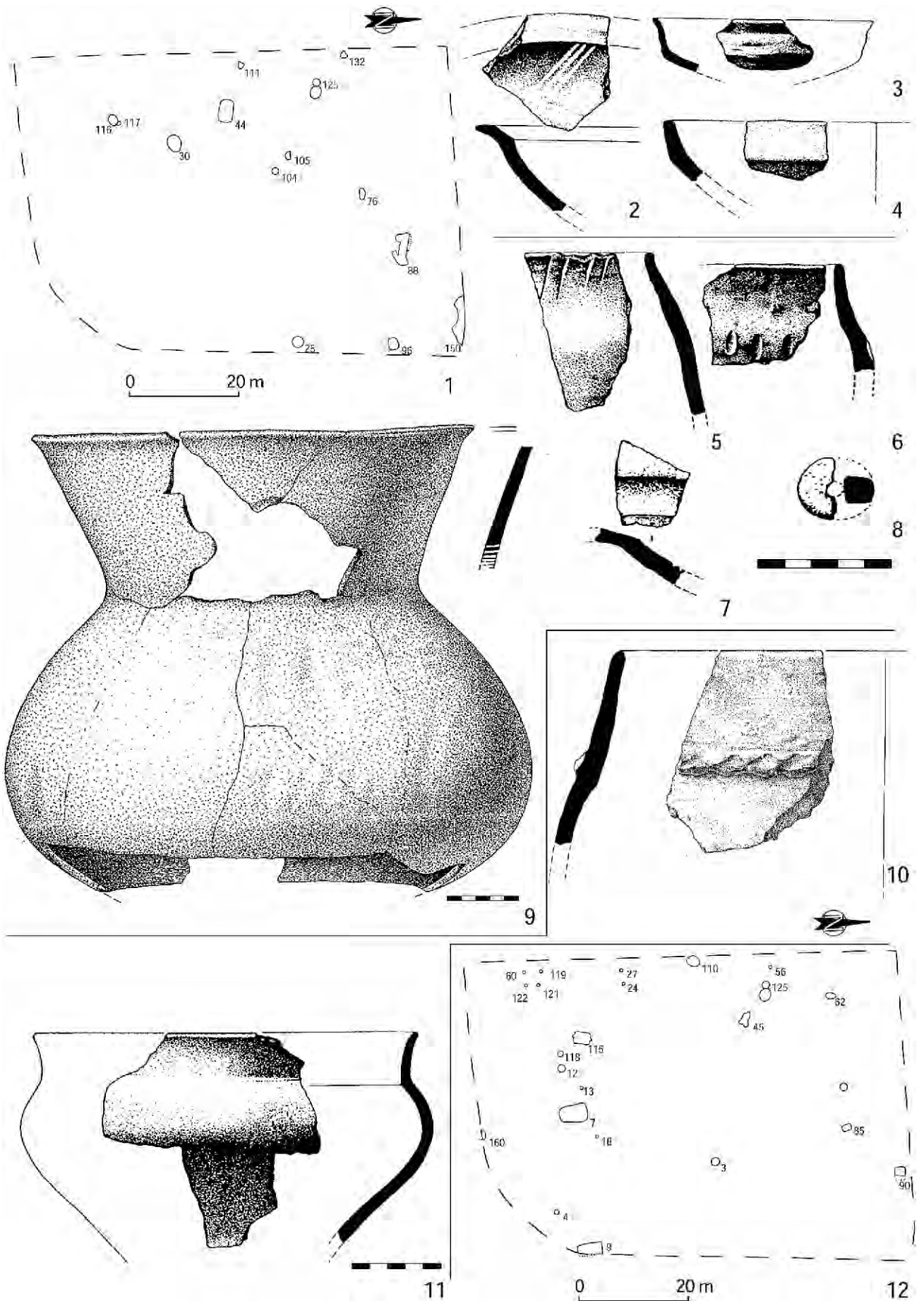
Pl. 124 – LUSSAT (Puy-de-Dôme) “Le Pâtural Redon / L’Ormeau de Bontemps” couche 3047 (matériel intrusif) : n° 1-2; fosse 3242 : n° 3; fosse 3346 : n° 4-6. MESSEIX “Védrine” : n° 7-8 (d’ap. Lombard, 1971). MOISSAT “Le Terrail” : n° 9-10 (d’ap. Pommerol, 1886b).



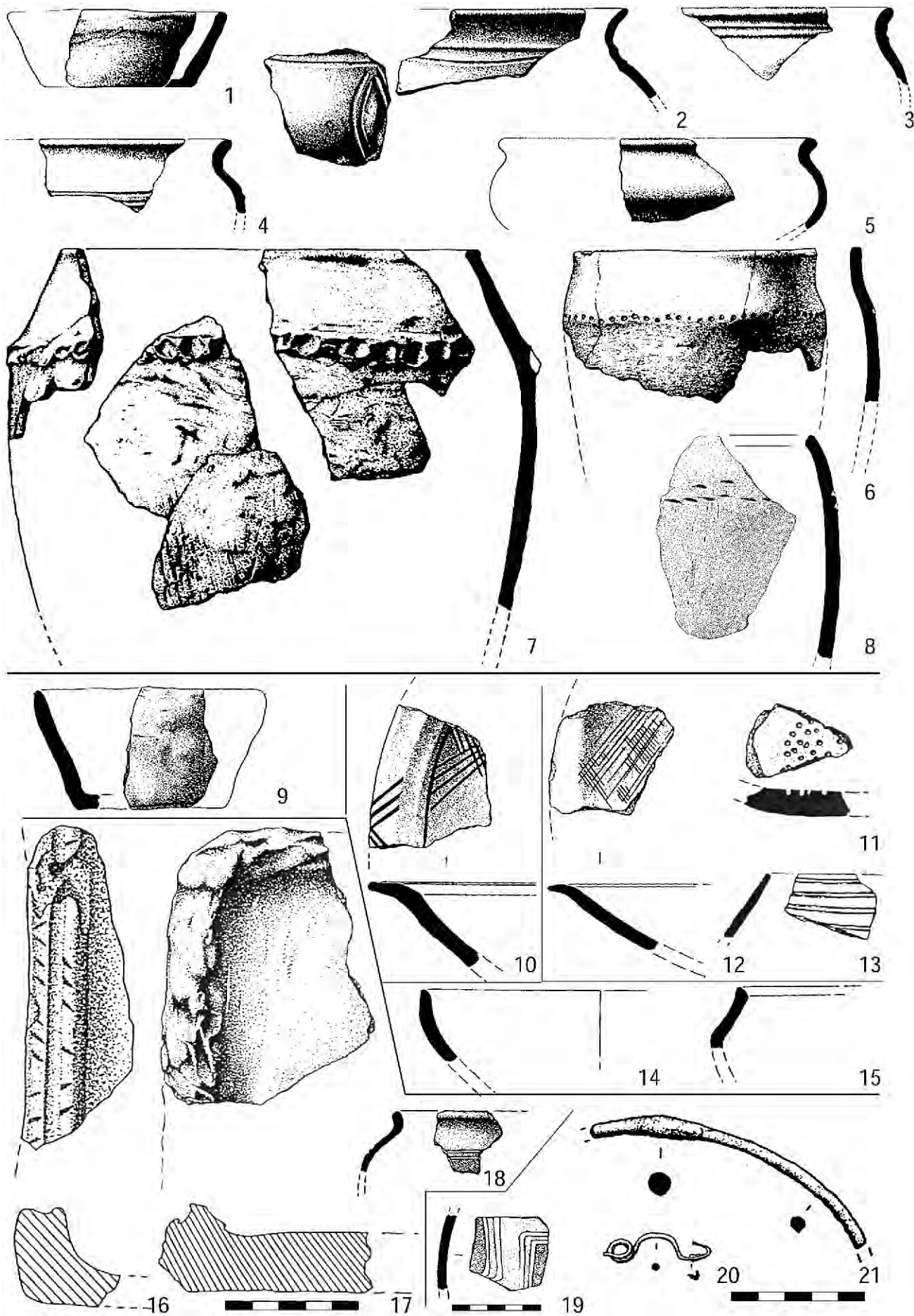
Pl. 125 – OLLOIX (Puy-de-Dôme) “Liozon” : n° 1-9 (dessiné d’ap. Eychart, 1967). ORCINES “Col de Ceyssat” ? : n° 10. PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE “Rue d’Aubière (Sounely)” fosse 1 : n° 11-21 (d’ap. Liabeuf, Surmely, 1997).



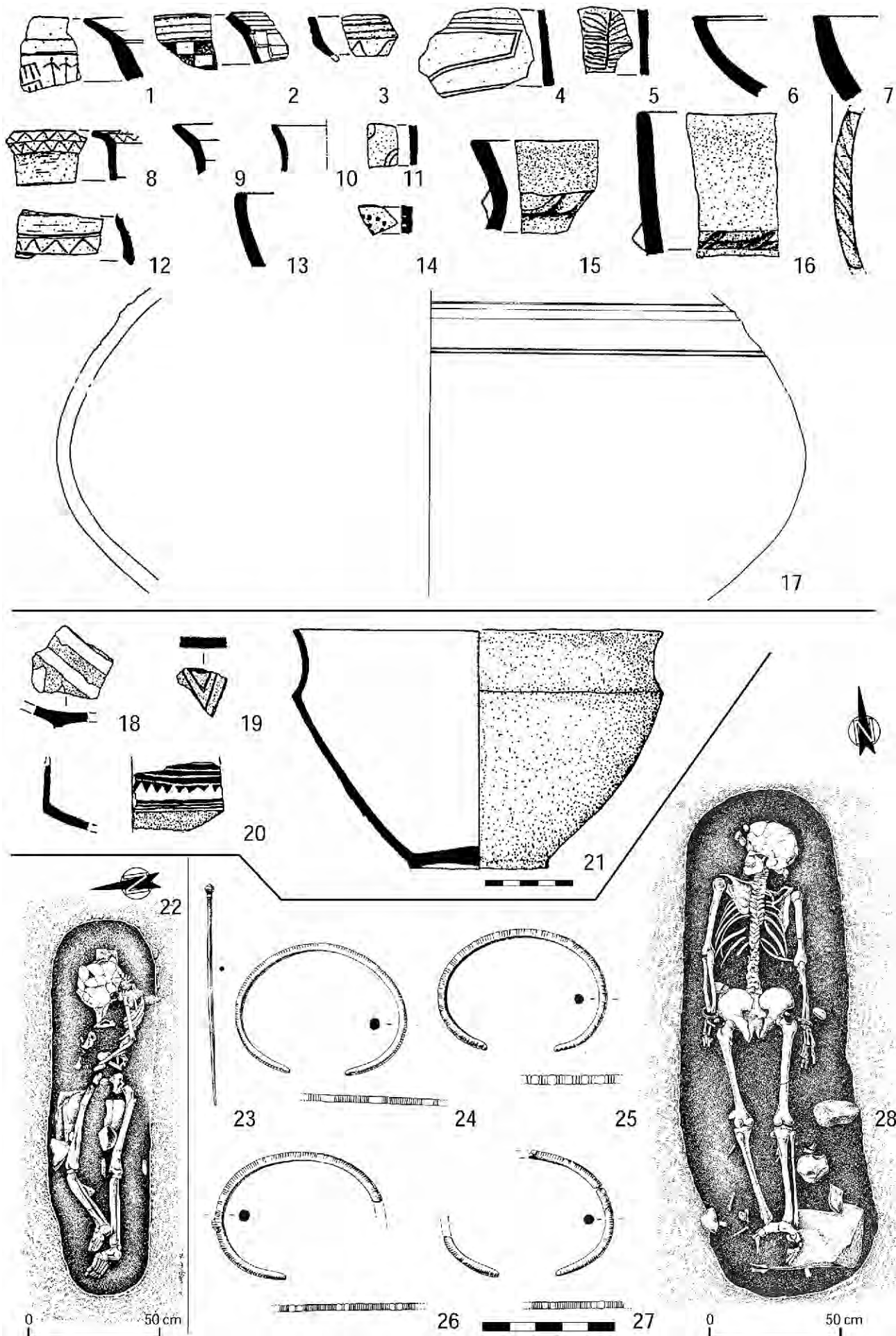
Pl. 126 – PÉRIGNAT-SUR-ALLIER (Puy-de-Dôme) “Le Grand Pérignat” : n° 1-8



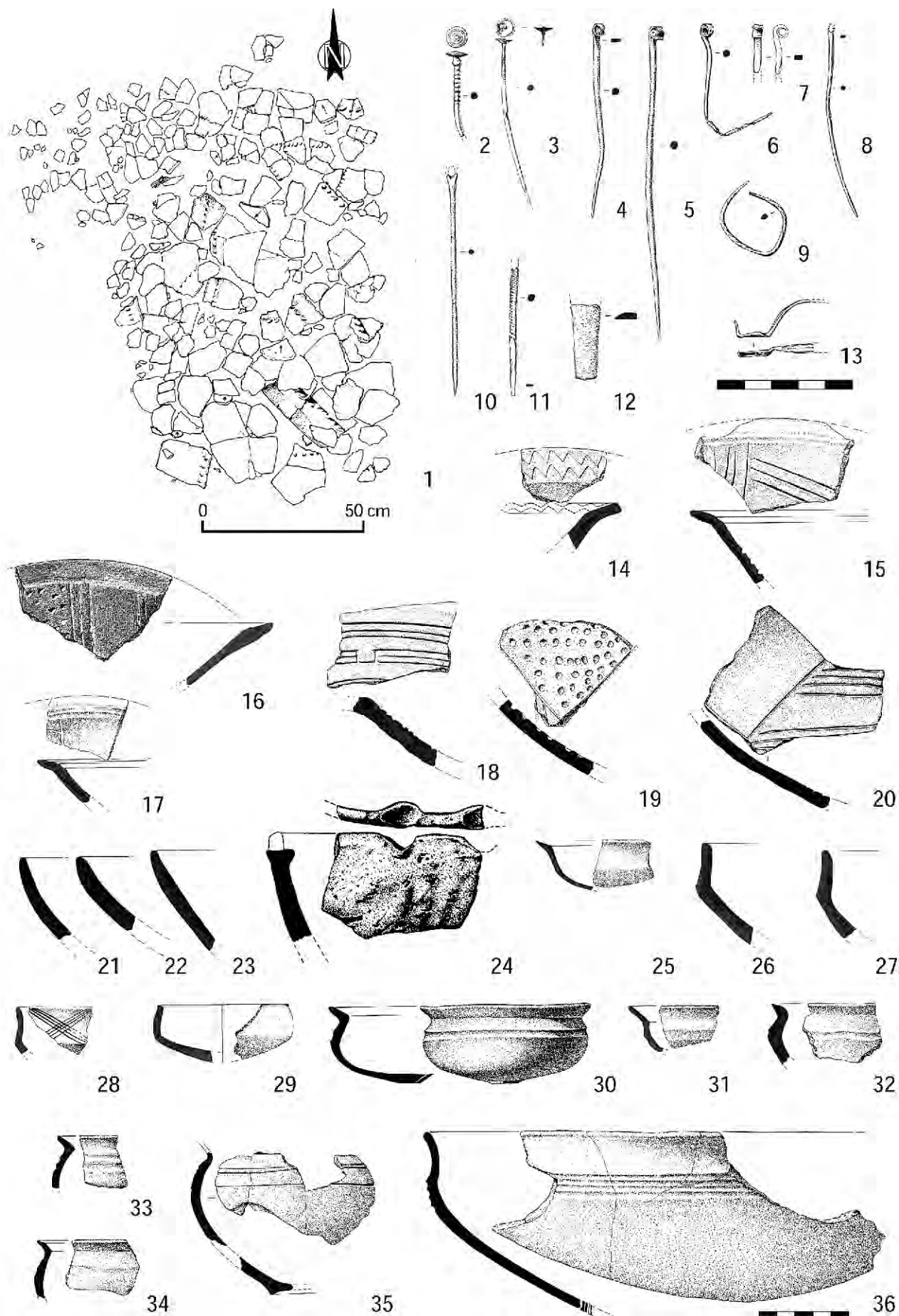
Pl. 127 – RIOM (Puy-de-Dôme) “La Gravière - P.E.E.R. II” plan des structures du Ha C : n° 1 ; St.25 : n° 2-4 ; St.30 : n° 5-9 ; St. 76 : n° 10 ; St. 104 : n° 11 ; plan des structures de LT A ancienne: n° 12. D’ap. Loison, 1995.



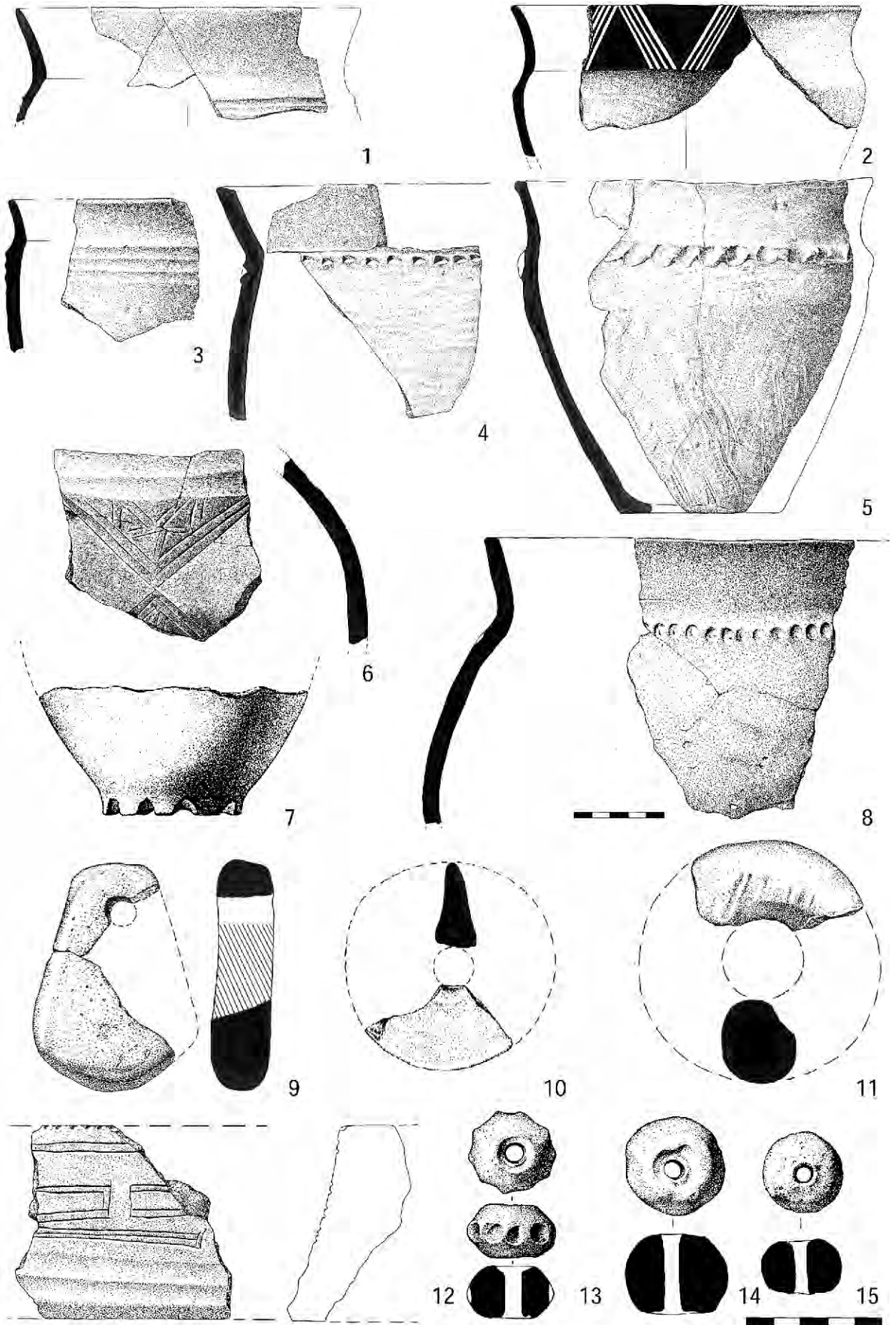
Pl. 128 – RIOM (Puy-de-Dôme) “La Gravière - P.E.E.R. II” St.9 : n° 1-8. ROMAGNAT “Maréchal” Us 1610 : n° 9; Us 1421 : n° 10; Us 2478 : n° 11-13; Us 2320 : n° 14-15; Us 1405 : n° 16; n° 1416 : n° 17-18; Us 1609 : n° 19; Us 1319-1 : n° 20; Us 1437-1 : n° 21. Dessin Urgal, d’ap. Liégard, Fourvel, 1996.



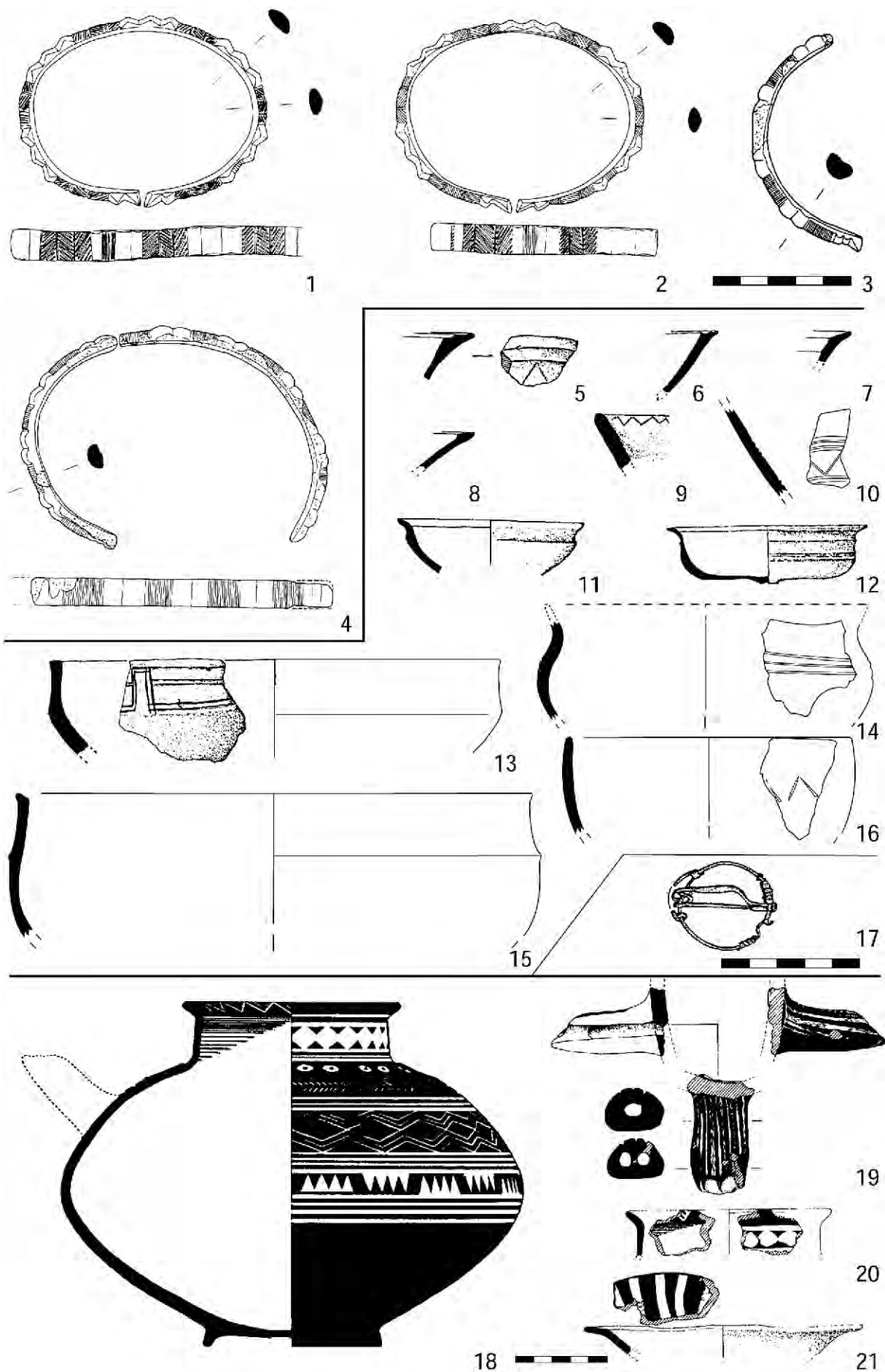
PL. 129 – ROYAT (Puy-de-Dôme) “Puy de Gravenoire” matériel isolé : n° 1-17 (n° 1-16 d’ap. Mazière, 1984).
 SAINT-BEAUZIRE “Maison Rouge” : n° 18-21 (d’ap. Daugas *et al.*, 1978). SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER “Lignat” S.1 : n° 22 ;
 S.2 : n° 23-28 (dessin Urgal, d’ap. Gardette *et al.*, 1996).



Pl. 130 – SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER (Puy-de-Dôme) “Lignat” plaque-foyer 116 : n° 1 ;
 mobilier d’habitat : n° 2-36 (dessin Urgal, d’ap. Gardette *et al.*, 1996).



Pl. 131 – SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER (Puy-de-Dôme) “Lignat” mobilier d’habitat : n° 1-15 (dessin Urgal, d’ap. Gardette *et al.*, 1996).



Pl. 132 – SAINT-JULIEN-DE-COPPEL (Puy-de-Dôme) : n° 1-4. SOLIGNAT “Puy d’Ysson” point P2 : n° 5-16 (d’ap. Daugas, Tixier, 1975a); découverte isolée : n° 17 (d’ap. Fournier, 1966). TOURZEL-RONZIÈRES “La Croix Blanche” T.I S.1 : n° 18-21 (d’ap. Tixier, Liabeuf, 1984).

Résumés

LE PREMIER ÂGE DU FER EN FRANCE CENTRALE.

Notre étude porte sur le premier âge du Fer de l'Auvergne et de la partie orientale des régions Centre et Limousin. Elle repose sur l'inventaire critique de la documentation concernant les découvertes isolées, les habitats, les dépôts et les gisements funéraires. L'objectif est de proposer une nouvelle lecture du premier âge du Fer en France à partir de données actualisées et sans privilégier un faciès de culture plutôt qu'un autre (la France centrale est au carrefour de trois grands domaines culturels). Le plan adopté, de nature chronologique, comprend trois parties.

La première est consacrée à la transition Bronze-Fer et au commencement du premier âge du Fer (800-650 av. J.-C.). Les changements apparus au VIII^e s. déterminent le début de la période : réel développement de la métallurgie du fer, transformation des modes d'occupation du sol et des réseaux d'échanges, rupture dans les pratiques de déposition. L'adoption d'un équipement aristocratique d'origine atlantique, dont l'épée hallstattienne, révèle l'ampleur des mutations que subit alors le milieu des élites.

Au cours de l'étape moyenne du premier âge du Fer (650-510 av. J.-C.), les femmes acquièrent une forte visibilité et se substituent aux hommes sur le plan archéologique : de riches parures féminines, parfois exotiques, placées dans des sépultures fondatrices, dans des dépôts rituels, en portent témoignage. Le phénomène paraît traduire une recomposition des rôles dans les structures familiales aristocratiques au bénéfice des femmes.

L'importance croissante des réseaux d'échanges à longue distance caractérise la fin de la période (510-430 av. J.-C.). L'Allemagne du Sud-Ouest puis l'Italie du Nord influent sur l'évolution des aristocraties dont certains membres adoptent des pratiques funéraires étrangères. L'apparition d'une agglomération urbaine à Bourges est une autre conséquence spectaculaire de ces contacts. La fin du phénomène coïncide avec un processus de standardisation culturelle à l'échelle de l'Europe moyenne.

THE FIRST IRON AGE IN CENTRAL FRANCE

Our study is about the first Iron Age of Auvergne and the oriental part of the Centre and Limousin regions. It is based on the thorough inventory of the documentation concerning the isolated finds, the settlements, the hoards and the cimiteries. The objective is to propose a new analysis on the first Iron Age in France with new data and without focusing more a cultural profile than another one (Central France is at the junction of three big cultural areas). We have adopted a chronological plan. It include three parts.

The first part is about the transition between the Bronze and the Iron Age (800-650 BC). This period starts with the changes that appears on 8th BC : full developement of iron metallurgy, transformation of settlement patterns and exchange networks, break in ritual deposit customs. The use of an aristocratic equipement of atlantic origin – espacially hallstatt sword – reveals the extent of strong changes in the elite society.

During the middle step of the first Iron Age (650-510 BC), we are more documented on women compare with the previous period when men were preeminent. Rich feminin jewels, sometimes exotics, placed in founder burials, in ritual hoards, are the more visible features of this change. It seems to be the sign of an advantageous place for women in the aristocratic families structures.

The increasing importance of the long distance exchange networks characterise the end of the first Iron Age (510-430 BC). South-West Germany and Northern Italy have an influence on the elite evolution. Some of their members started to adopt funeral practices from those areas. The urban centre emergence of Bourges is another spectacular consequence of those contacts. The end of this phenomenon coincide with a cultural standardisation process all over Mid-Europe.

Traduction Ian Ralston

FRÜHEN EISENZEIT IN ZENTRALFRANKREICH

Thema der Untersuchung ist die frühe Eisenzeit der Auvergne und des östlichen Teils der Region Centre und des Limousin. Sie basiert auf der kritischen Betrachtung der älteren Dokumentation von Einzelfunden, Siedlungen, Horte und Grabfunden. Ziel der Studie ist es, nach aktualisiertem Forschungsstand eine neue Sichtweise der Früheisenzeit in Frankreich zu entwickeln und alle Fundgattungen gleichwertig zu berücksichtigen (Zentralfrankreich befindet sich am Kreuzungspunkt von drei großen Kulturräumen). Die Gliederung in drei Teile folgt chronologischen Kriterien.

Der erste Teil beschäftigt sich mit der Übergangsperiode von der Bronze- zur Eisenzeit und dem Beginn der Früheisenzeit (800-650 v. Chr.). Veränderungen, die im 8. Jahrhundert auftreten, markieren den Beginn der Periode: volle Entwicklung der Eisenmetallurgie, Wechsel in der Bodennutzung und Ausbau der Verkehrsverbindungen, Bruch in den Deponierungspraktiken. Die Annahme einer aristokratischen Ausstattung atlantischer Herkunft, wie Hallstattdolche, zeigt das Ausmaß der Veränderungen, die sich im Milieu des Adels vollziehen.

Während der mittleren Etappe der Früheisenzeit (650-510 v. Chr.) erreichen die Frauen im Fundkontext einen gut sichtbaren Ausdruck und nehmen damit archäologisch gesehen den Platz der Männer ein: reiche feminine Schmuckausstattungen, manchmal exotisch geprägt, deponiert in Zentralgräbern und in rituellen Horten geben davon Zeugnis. Dieses Phänomen scheint eine Umstrukturierung der Rollen in den noblen Familien zugunsten der Frauen aufzuzeigen.

Eine wachsende Bedeutung der weitreichender Wegeverbindungen für Handel und kulturellen Austausch zeichnet das Ende der Periode (510-430 v. Chr.) aus. Südwestdeutschland wie auch Norditalien nehmen Einfluß auf die Entwicklung der aristokratischen Machtzentren, deren Mitglieder teilweise fremde Begräbnissitten annehmen. Die Entstehung eines urbanen Siedlungskomplexes in Bourges ist eine spektakuläre Folge dieser Kontakte. Da Ende des Phänomens fällt mit dem Prozeß einer kulturellen Homogenisierung auf mitteleuropäischer Ebene zusammen.

Traduction Barbara Armbruster

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES DE
LA SIMARRE
À JOUÉ-LÈS-TOURS (FRANCE)
DÉPÔT LÉGAL : 2^e TRIMESTRE 2004.

Notre étude porte sur le premier âge du Fer de l'Auvergne et de la partie orientale des régions Centre et Limousin. Elle repose sur l'inventaire critique de la documentation concernant les découvertes isolées, les habitats, les dépôts et les gisements funéraires. L'objectif est de proposer une nouvelle lecture du premier âge du Fer en France à partir de données actualisées et sans privilégier un faciès de culture plutôt qu'un autre (la France centrale est au carrefour de trois grands domaines culturels). Le plan adopté, de nature chronologique, comprend trois parties.

La première est consacrée à la transition Bronze-Fer et au commencement du premier âge du Fer (800-650 av. J.-C.). Les changements apparus au VIII^e s. déterminent le début de la période : réel développement de la métallurgie du fer, transformation des modes d'occupation du sol et des réseaux d'échanges, rupture dans les pratiques de déposition. L'adoption d'un équipement aristocratique d'origine atlantique, dont l'épée hallstattienne, révèle l'ampleur des mutations que subit le milieu des élites.

Au cours de l'étape moyenne du premier âge du Fer (650-510 av. J.-C.), les femmes acquièrent une forte visibilité et se substituent aux hommes sur le plan archéologique : de riches parures féminines, parfois exotiques, placées dans des sépultures fondatrices, dans des dépôts rituels, en portent témoignage. Le phénomène paraît traduire une recomposition des rôles dans les structures familiales aristocratiques au bénéfice des femmes.

L'importance croissante des réseaux d'échanges à longue distance caractérise la fin de la période (510-430 av. J.-C.). L'Allemagne du Sud-Ouest puis l'Italie du Nord influent sur l'évolution des aristocraties dont certains membres adoptent des pratiques funéraires étrangères. L'apparition d'une agglomération proto-urbaine à Bourges constitue sans doute un autre aspect remarquable de ces contacts. La fin du phénomène coïncide avec un processus de relative homogénéisation culturelle à l'échelon de l'Europe moyenne.



ISBN : 2-913745-18-0

Les 2 volumes : 55 €